D. STARS

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/geographiemodern88robe

ENCYCLOPÉDIE

METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage; & ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

GÉOGRAPHIE MODERNE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÉGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des Etats.

M. DCC. LXXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

DISCOURS
SUR
LA GÉOGRAPHIE.

TOUT le monde aujourd'hui prétend ſavoir la Géographie, & preſque tous les littérateurs ſe croient en état d'écrire ſur cette ſcience ; mais pour y réuſſir avec quelque diſtinction, il faut être inſtruit dans les mathématiques & l'aſtronomie ; il faut connoître l'hiſtoire de ſon pays & celle des autres peuples ; il faut avoir des idées ſaines ſur la politique & le commerce, ſur la phyſique, l'hiſtoire naturelle & les arts ; il faut être en état enfin de comparer en philoſophe les différentes mœurs des nations : tel eſt le tableau qu'on devroit ſe former de la Géographie, qui tient immédiatement à preſque toutes les connoiſſances humaines : mais entrons dans quelques détails.

DANS les arts & dans les ſciences, on ne marche d'abord que d'un pas incertain ; les routes en ſont obſcures, tortueuſes, difficiles ; ce n'eſt que d'eſſais en eſſais, d'expériences en expériences qu'on arrive aux grandes découvertes. L'homme placé ſur ce globe, a eu le plus vif intérêt de connoître le lieu qu'il habitoit : il lui a fallu meſurer, conſerver, défendre une propriété qui faiſoit toute ſa richeſſe. Ainſi la *Topographie*, qui eſt la deſcription d'un lieu particulier, & bientôt la *Chorographie*, qui eſt celle d'une région, ont dû précéder la naiſſance de la *Géographie*, qui eſt la deſcription de toute la terre.

DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE.

CETTE ſcience peut être conſidérée ſous trois points de vue principaux ; 1°. la *Géographie aſtronomique* ; 2°. la Géographie *phyſique* ; 3°. la Géographie *hiſtorique* & *politique*.

DE LA GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE.

LA Géographie n'a pas ſeulement pour objet de faire la deſcription de

chaque ville ou de chaque province, il eſt indiſpenſable encore qu'elle en faſſe connoître la ſituation, le climat, & qu'elle indique comment, expoſées à l'âpreté d'un air glacial, à la douceur d'un ciel tempéré, ou à la chaleur d'un ſoleil brûlant, ces poſitions différentes influent ſur les productions du terroir & ſur les mœurs de leurs habitans. Ce globe que nous habitons, placé dans l'immenſité de l'Univers, a une correſpondance intime avec les planètes & les aſtres qui l'environnent. L'homme a oſé porter un œil attentif ſur cet ouvrage myſtérieux & ſublime : il a calculé ces globes de feu, leur maſſe, leur viteſſe, leurs diſtances reſpectives ; il a ſondé les cauſes des ténèbres & de la lumière, de la viciſſitude des ſaiſons, du flux & reflux, des tempêtes, des orages & de ces phénomènes affreux où la nature en convulſion ſemble annoncer la chûte du monde.

Les beſoins mutuels des peuples, le déſir de connoître, ſi naturel à l'homme, la ſoif de poſſéder, plus exigeante, plus impérieuſe encore, lui ont fait franchir ces abîmes effrayans, qui déroboient un peuple à un autre peuple : ſur un frêle vaiſſeau, il affronte les élémens, & va chercher dans un autre monde, d'autres richeſſes, d'autres hommes, d'autres mœurs. Mais dans cette courſe audacieuſe & lointaine, qui pourra guider ſes pas incertains ? En proie à l'inconſtance d'un élément terrible, de quelque côté qu'il jète les yeux, il n'apperçoit que des mers immenſes ; il ne découvre qu'un ciel plus immenſe encore. Il a donc dû étudier dans leur courſe l'aſtre fécond du jour & le tranquille flambeau de la nuit. Il lui a fallu obſerver ces étoiles innombrables, lire dans le ciel même les véritables meſures du globe qu'il habite ; & le réſultat de ces pénibles obſervations a été de lui tracer une route ſûre où il n'en connoiſſoit point encore !

Ainſi la *Géographie aſtronomique* eſt la deſcription de la Terre, conſidérée par rapport au ciel. Son but eſt de montrer la correſpondance qui exiſte entre les parties de l'une & celles de l'autre, de fixer tous les points du globe, de l'équateur aux poles, & de l'oueſt à l'eſt d'un méridien quelconque, dans toute ſa circonférence. C'eſt pour y arriver que l'on a d'abord déterminé les degrés de latitude & de longitude (*voyez ces mots*), objets ſi importans pour la navigation : enfin c'eſt par la Géographie aſtronomique que l'on eſt parvenu à meſurer d'une manière plus préciſe la ſurface des terres & des mers (1).

DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

AVANT que l'homme, dans l'enfance du monde, eût laiſſé ſes foibles

(1) Il ſemble que c'eût été la place de parler ici de l'hydrographie, mais il eſt inutile de multiplier nos diviſions. On trouvera d'ailleurs, dans ce Dictionnaire, les obſervations nautiques les plus eſſentielles, & tous les détails hydrographiques que nous pourrons nous procurer.

traces ſur le globe, la nature déjà y avoit imprimé ſes pas majeſtueux; elle avoit élevé ces grouppes de montagnes, dont la tête impoſante rompt l'impétuoſité des vents, & devient le berceau des ſources, des torrens, des rivières; elle avoit creuſé ces profondes vallées qui ſervent de lit aux fleuves, préſentent un aſyle plus tempéré à l'homme, & d'abondans pâturages à ſes troupeaux; elle avoit créé cet océan immenſe, & lui avoit donné des loix: enfin elle avoit peuplé les airs, les terres, les mers d'un monde d'habitans: l'homme arrive avec toute ſa foibleſſe; une enfance lente, une raiſon tardive, une vie pénible, tel eſt le partage qu'il apporte en naiſſant.

Il n'eſt pas de l'objet de la Géographie de le peindre dans ces commencemens; occupé des moyens de contraindre la terre à le nourrir, & diſputant cette nourriture aux autres animaux, ce n'eſt que par de continuels combats, par un travail continuel, qu'il ſoutient ſon exiſtence miſérable & débile: mais doué d'une ſagacité qui ſupplée à ſes forces, chaque ſiècle ajoute à ſon expérience; il s'enrichit de ſes lentes & pénibles obſervations, & le plus foible des animaux devient le roi de la nature.

Nous ne nous étendrons pas non plus ſur la formation du globe, ni ſur les différentes eſpèces de matières qui entrent dans ſa compoſition, ou qui ſe rencontrent dans ſon intérieur. Le naturaliſte les claſſe, le chymiſte les analyſe, le géographe doit ſe borner à indiquer les lieux où ſe trouvent ces ſubſtances. Ainſi, avant de parler, relativement à chaque pays, des établiſſemens & des conventions qu'ont formés entr'eux les peuples ſauvages & les habitans policés qui y ont fixé leur demeure, il doit, autant qu'il le peut, faire connoître, 1°. la nature du ſol; 2°. les eaux qui l'arroſent; 3°. les productions végétales; 4°. les animaux qui l'habitent; & ſous cet aſpect général, l'homme entre lui-même dans cette dernière claſſe.

On ſent bien que des terres élaborées par les eaux, ou ravagées par le feu, qui n'offrent qu'un granit endurci ou que des ſables arides, préſentent à l'habitant, à l'induſtrie, au commerce, des productions & des avantages différens. C'eſt à cette première connoiſſance que s'attache le géographe dans la partie phyſique.

Si de la deſcription de la ſurface, il deſcend dans l'intérieur, il diſtinguera les minéraux de toute eſpèce, & les indiquera au philoſophe, qui les étudie pour étendre ſes lumières, & aux arts qui ſavent s'en prévaloir pour les beſoins ou les agrémens de la ſociété.

Mais ces terres que le géographe décrit, ces montagnes dont il indique la direction & la hauteur, renferment des richeſſes d'un tout autre mérite que ne le peuvent être les métaux les plus précieux: ce ſont les ſources des fleuves & des rivières. C'eſt par la préſence toujours agiſſante des nuées qui s'y raſſemblent en brouillards, ou qui s'y réſolvent en pluie, & qui s'infiltrent à travers les terres, que ces ſources ſont entretenues. La nature

les a placées à des hauteurs convenables, pour l'objet auquel elles ſont deſtinées, c'eſt-à-dire, à la fertiliſation des vaſtes campagnes au travers deſquelles leur chûte & leur courant ſont parvenus à ſe former des lits. La Géographie phyſique doit faire connoître l'étendue, la direction, & s'il ſe peut, la pente de leurs baſſins. C'eſt ainſi que nous appellons, d'après feu M. Buache, les vaſtes eſpaces arroſés par les rivieres qui verſent au même fleuve, ou qui ſe jetent dans la même mer. Ainſi, pour prendre un grand exemple, la Méditerranée occupera le centre d'un grand baſſin, borné au nord par la chaîne des montagnes d'Europe, qui s'étendent depuis le cap de Gate en Eſpagne, juſqu'à l'ancien Hémus dans la Roumelie; & au ſud, par la chaîne de l'Atlas, & même par les montagnes de l'Abyſſinie.

Si nous conſidérons enſuite chacun des grands fleuves que reçoit ce baſſin, & même ceux qui arroſent les autres parties du monde, nous les verrons tous prendre leurs ſources dans des montagnes plus ou moins élevées. On peut même preſque aſſurer que plus le fleuve eſt conſidérable, plus la montagne eſt haute. Nous pourrions en apporter pour exemple les Alpes, donnant naiſſance au *Danube*, au *Rhin*, au *Rhône*, au *Pô*, &c. &c.: les hautes montagnes de la Tartarie renferment les ſources de l'*Oby*, du *Jeniſſea*, de la *Lena*, de l'*Amur*, du *Hoam-Ho*, &c. &c.; les montagnes de l'Abyſſinie formant le *Nil*; enfin les Cordilières, d'où s'écoulent le *Rio de la Plata*, & ſur-tout ce ſuperbe *Maragnon*, qui promène ſes eaux l'eſpace de douze cents lieues de l'oueſt à l'eſt dans l'Amérique méridionale, & qu'une troupe de femmes guerrières, ſuppoſées ou peut-être apperçues ſur ſes bords, a fait nommer le *Fleuve des Amazones*, &c. &c. Tout indique donc que les fleuves commencent dans les montagnes, que leurs lits ſont & doivent toujours être au centre des baſſins où ſe raſſemblent les eaux qui les groſſiſſent depuis leurs ſources juſqu'à leurs embouchures. Ce ſont autant de baſſins particuliers qui appartiennent à chaque pays, & que la Géographie phyſique doit d'abord faire connoître (1).

DE LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET POLITIQUE.

La ſociété foible encore, & dans un beſoin preſque univerſel de tout, a dû accueillir avec reconnoiſſance ces génies privilégiés qui ont fait les premiers pas dans la carrière des arts : bientôt les hommes en ſe multipliant ſe ſont diſputé un canton plus agréable & plus fertile, de-là les premieres guerres; ils ſe ſont choiſi des légiſlateurs pour les conduire, & des chefs courageux pour les défendre, de-là l'origine des gouvernemens & des loix.

(1) Nous n'avons fait qu'indiquer ici quelques objets de la Géographie phyſique; cette partie eſt réſervée à la plume ſavante de M. Deſmarets de l'Académie des Sciences, & forme une des parties de l'Encyclopédie.

Mais

Mais ſi l'homme conſidéré individuellement eſt ſuſceptible de perfectibilité, les grandes ſociétés elles-mêmes ont dû s'occuper auſſi des moyens de devenir plus heureuſes; ce n'a pu être qu'en comparant les faits, les tems, les circonſtances, en ſe rappellant leurs fautes, & les calamités qui en ont été les ſuites; de-là les monumens antiques où ſont conſignés les faits; de-là enfin l'hiſtoire des nations.

Cependant chaque ſociété en veillant à ſon bonheur particulier, a dû porter un œil inquiet ſur les états qui l'environnoient; elle a dû craindre, & leur trop nombreuſe population, & un accroiſſement de puiſſance qui tôt ou tard pouvoit lui être redoutable; pluſieurs petites nations ſe ſont réunies pour réſiſter aux projets ambitieux d'un grand peuple: au lieu de toujours combattre, on aura quelquefois négocié: telles ſont les premières cauſes de la politique.

La politique eſt donc intimement liée à l'hiſtoire: c'eſt en quelque ſorte la juriſprudence de nations; mais, comme les autres ſciences, elle a ſes principes & ſes préjugés. Il ne faut point lui prêter une marche uniforme; elle eſt peut-être plus qu'une autre l'eſclave des tems, des circonſtances & des lieux. Le caractère des peuples eſt auſſi varié que les opinions; celles-ci ne diffèrent pas moins entr'elles que les gouvernemens, & un homme ne reſſemble pas plus à un autre homme, qu'un peuple à un autre peuple par ſes mœurs, ſes loix, & la forme de ſon adminiſtration. Ce ſont ces nuances ſi mobiles qu'un Géographe doit s'efforcer de ſaiſir, & c'eſt en raſſemblant ces monumens de la ſageſſe & de la folie humaine, qu'il peut arriver à ſon but, qui eſt de ſe rendre utile. Nous n'indiquerons cependant que les principaux traits qui appartiennent à cette partie, puiſqu'elle doit faire elle-même un article eſſentiel de l'encyclopédie, & doit être traitée ſéparément.

La *Géographie hiſtorique* eſt celle qui, en indiquant un pays ou une ville, en préſente les différentes révolutions, annonce par quels princes ces lieux ont été ſucceſſivement gouvernés, parle du commerce qui s'y fait, de la religion qui y eſt établie, de leurs loix, des monumens anciens & modernes, des mœurs, de la population, de la température du climat, des productions, des ſièges que les villes ont ſoutenus; elle indique les Conciles qui s'y ſont tenus, les grands hommes qu'elles ont produits, les lieux où ſe ſont données les batailles fameuſes: la ſtature, la figure, la couleur & le caractère des habitans de tout pays lui appartiennent; elle fait connoître encore les animaux de toute eſpece, ſoit qu'ils ſe retirent au fonds des forêts, qu'ils s'élèvent dans les airs, ou qu'ils ſe cachent dans les eaux.

Mais de toutes les ſciences, il n'en eſt guères qui ſoit plus dépendante de l'inſtabilité des choſes humaines que la Géographie. Les guerres, ce fléau deſtructeur de l'humanité, vont dévorant les peuples, les nations, les em-

pires. Ici l'œil ne découvre que des cendres & des ruines où floriſſoit une ville opulente & célèbre. Là, un canton autrefois fertile & peuplé, une plaine autrefois ſi riante & ſi riche, n'offrent plus que la déſertion & la ſolitude. De tous côtés, on trouve des forêts brûlées, des villes, des bourgs, des villages détruits.

La nature ſemble encore ſeconder l'homme dans ſes fureurs : les tremblemens de terre, les inondations, les peſtes, les famines font par-tout d'immenſes déſerts. Voyez la mer engloutir de vaſtes portions du continent ? Voyez la aggrandir ailleurs le domaine de l'homme ? Dans un pays, c'eſt un fleuve, c'eſt une ville floriſſante qui diſparoiſſent & s'abîment pour toujours dans les entrailles de la terre. Dans un autre, on voit tout à coup s'élancer de nouveaux rochers, de nouveaux fleuves, & des îles nouvelles. Ce malheureux globe, dans des convulſions continuelles, change, s'altère, ſe détruit, ſe renouvelle ſans ceſſe, & on voit des milliers de générations ſuccéder à des milliers de générations.

Ainſi, dans ce choc des élémens contre les élémens, de l'homme contre l'homme, dans ce tableau ſi changeant, le Géographe ſuccède lui-même au Gréographe, & de ſiècle en ſiècle le monument qu'il élève, toujours imparfait, perd ſans ceſſe, acquiert ſans ceſſe, ſe détruit, ſe renouvelle, & doit être ſoumis à cette perpétuelle viciſſitude juſqu'à la fin des tems. On doit donc ſentir d'après ce tableau la néceſſité de comparer la Gréographie des tems paſſés avec la Gréographie des tems actuels. Il faut alors percer dans la nuit des ſiècles, parler de ces changemens arrivés ſur la face du globe, faire ſortir ces villes fameuſes de leurs ruines, reſſuſciter les nations & les empires. C'eſt l'objet d'une nouvelle diviſion ; ſavoir, 1°. la *Géographie ancienne* ; 2°. la *Géographie du moyen âge* ; 3°. la *Géographie moderne*.

De la Géographie ancienne.

La Géographie ancienne eſt la deſcription de la terre conformément aux connoiſſances que pouvoient en avoir les anciens, dont les ouvrages nous ſont reſtés. Malgré ce qu'on trouve d'admirable dans leurs écrits, ils étoient bien loin de poſſéder à un degré convenable les qualités indiſpenſables dans la Géographie. Les mathématiques & l'aſtronomie n'étoient pour ainſi dire qu'au berceau, ſi on compare ces ſciences à ce qu'elles ſont de nos jours. La navigation avoit fait encore moins de progrès, & ces génies hardis qui, à l'aide de la bouſſole, ont franchi l'intervalle qui ſépare les deux hémiſphères, n'avoient point paru encore ; ces îles ſans nombre découvertes depuis quelques ſiècles, ces portions ſi conſidérables du globe, ces mers plus vaſtes encore, ce nouveau continent enfin : ils n'en ſoupçonnoient pas même l'exiſtence.

Les ouvrages géographiques des anciens parvenus jusqu'à nous, sont remplis d'erreurs, tant par le merveilleux qu'ils contiennent, que par les calculs sur les longitudes & les latitudes. Leurs mesures itinéraires ont varié selon les tems & les différentes nations. La difficulté même d'en déterminer la valeur a encore répandu sur cette partie une nouvelle obscurité. Ainsi pour avoir une carte de Géographie ancienne, il faut lire les auteurs anciens avec la défiance pourtant que l'on doit avoir de leur goût pour le fabuleux, étudier avec attention ceux qui ont détaillé la Géographie, comme Strabon, Ptolémée, Pausanias, & ceux qui ont écrit l'histoire, tels qu'Hérodote, Thucydide, Tite-Live, Polybe, César, &c. ne pas omettre de les comparer sans cesse avec les récits des voyageurs modernes, consulter les morceaux levés exactement sur les lieux, & rectifiés par les observations astronomiques; encore cette carte qui sera l'exact dépouillement des ouvrages qu'on aura lus, n'offrira-t-elle qu'imparfaitement le véritable état des pays que l'on aura voulu représenter.

De la Géographie du moyen âge.

Cette division de la Géographie embrasse tout l'intervalle qui s'est écoulé depuis la décadence de l'empire Romain jusqu'au renouvellement des lettres. La foiblesse des empereurs, le relâchement de la discipline militaire, la passion effrénée du luxe & de tous les plaisirs, les incursions continuelles des Barbares, toutes ces causes en entraînant la chute de l'empire avoient aussi accéléré la ruine des arts; le goût du beau étoit éteint, les sciences presque méprisées, & le génie ne jetoit que de loin en loin quelques pâles étincelles. Il semble que ces essaims destructeurs de Barbares, ces Goths, ces Suèves, ces Alains, ces Vandales aient enveloppé le monde entier dans une ignorance profonde. Cependant, en consultant les chroniques & les cartulaires qui sont en très-grand nombre, il est possible encore de répandre quelque lumière sur cet âge de la Géographie.

De la Géographie moderne.

La Géographie moderne est la description de la terre, depuis le renouvellement des lettres jusqu'à présent. Ce sera sans contredit la plus vraie, la plus intéressante, la plus instructive & la plus riche. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette dernière division; il est facile de voir qu'on doit lui rapporter tout ce que nous avons dit, & tout ce qu'il nous reste à dire encore sur les avantages de la Géographie.

Dans la manière dont nous avons conçu notre plan, & dont nous l'avons rempli dans cet ouvrage, on verra les hommes différer des hom-

mes, les loix des loix, les climats des climats. Le nègre pareſſeux qui reſpire l'air brûlant de l'équateur, ne reſſemble point au robuſte & laborieux habitant du nord. La loi qui aſſure au fier Anglois tous les droits de ſa liberté, reſſemble encore moins aux caprices ſanguinaires d'un deſpote Aſiatique. Enfin, nos ſociétés policées, nos ſciences, nos arts n'ont nul rapport avec ces hordes ſauvages, qui conſervent à peine quelques traces humaines. Tous ces contraſtes que l'on remarque dans les mœurs des différens peuples, toutes ces variétés dans les gouvernemens exiſtent auſſi dans les opinions religieuſes. Les cultes ſont oppoſés aux cultes, les prêtres aux prêtres, les religions aux religions : nous les réduirons à quatre principales, ſavoir, le Paganiſme, le Judaïſme, le Chriſtianiſme & le Mahométiſme. La Géographie moderne admet une ſubdiviſion ſous le nom de Géographie eccléſiaſtique.

La *Géographie eccléſiaſtique* eſt celle dont l'objet eſt de répréſenter les partages d'une juriſdiction eccléſiaſtique, ſelon les *patriarchats*, les *primaties*, les *diocèſes*, les *archidiaconés*, les *doyennés*, &c. &c. Quant à cette dernière diviſion, nous ne ferons pour ainſi dire qu'indiquer les objets les moins inutiles, nous réſervant pour des choſes plus inſtructives & plus intéreſſantes. Jettons maintenant un coup d'œil ſur quelques Géographes François, & principalement ſur ceux qui ſe ſont le plus diſtingués parmi nous.

La Géographie ne peut guères remonter en France que juſques vers le milieu du ſeizième ſiècle, encore n'avons-nous eu que des eſſais informes qui ſe reſſentoient de la barbarie des écoles, & de nos foibles progrès dans la géométrie, l'aſtronomie & les autres ſciences.

Poſtel, Thevet, Jolivet & Nicolas de Cuſa, nous ont donné des cartes générales de la France ; ces ouvrages comparés à ceux de nos jours n'offrent que des fautes de calcul, des oublis, & des traits mêmes d'une groſſière ignorance : mais ils ont oſé défricher ces landes montueuſes & rebutantes ; on ne peut donc leur refuſer de la reconnoiſſance.

Etienne Ghébellin publia le comtat Venaiſſin ; Thabourot, le duché de Bourgogne ; Kettenhofer, la Champagne ; Rogieri, le Poitou, & les pays voiſins ; Guyet, l'Anjou ; Surhon, le Vermandois ; Calameus, le Berri ; Hugues Cuſin, & dans la ſuite Ferdinand Lannoy, la Franche-Comté ; Beins, le Dauphiné ; Bombar, la Provence : enfin, la Guillotière nous donna la Carte générale de la France, vers l'an 1584 ou 1585. Il eſt même facile de voir par quelques-uns des noms qu'on vient de citer, combien nous devons de reconnoiſſance aux autres nations.

Mais le génie François commença ſous Louis XIII à voler de ſes propres ailes, & à étonner ceux mêmes qui avoient été ſes maîtres. Nicolas Sanſon, né en 1600, avait fait dès dix-huit ans une carte de l'ancienne Gaule, avec un traité latin qu'il ne publia qu'en 1627. Il nous donna enſuite des cartes

de l'ancienne Grèce, de l'empire Romain, de la France, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, & des dix-sept provinces des Pays-Bas, &c. &c. Guillaume & Adrien Sanson ses enfans, & Pierre-Moulard Sanson, son petit fils, soutinrent avec éclat la réputation de leur père.

Nous ne devons pas oublier de placer dans le nombre des Géographes qui ont illustré leur siècle, Pierre Duval, assez peu estimé aujourd'hui; le P. Briet, Jésuite; les Delisle, les Danville, les Buache, feu M. Robert de Vaugondi, M. Jaillot, M. Sauveur, qui sous Louis XIV conçut le plan du Neptune François, ouvrage qui a été confié à M. Bellin, hydrographe du Roi, pour le mettre à sa perfection; M. d'Après de Mennevilette, auteur aussi d'un Neptune François, mais dont les grands talens ne font pas oublier ses campagnes maritimes dans la dernière guerre, & quelques autres encore, dont les travaux sont autant de conquêtes pour la Géographie. (1) Mais en citant tous ces hommes célèbres, nous avons plutôt parlé de ceux qui nous ont rédigé des cartes, que de ceux qui ont écrit sur cette science. Il est plus facile d'assigner une position géographique, que de peindre l'histoire, les mœurs, le commerce & les arts des nations. Nous ne croyons pas qu'il soit inutile ici d'examiner quelques-uns de leurs ouvrages, & de voir en quoi ils ont plus ou moins contribué aux progrès de la Géographie.

Le premier de ces ouvrages, sur lequel nous oserons risquer quelques réflexions, est le grand Dictionnaire de la Martinière. Il semble qu'on ait pris à tâche de rassembler dans ces nombreux *in-fol.*, toutes les sottises & tous les mensonges qu'on peut débiter en Géographie. Le peu de bonnes choses qui s'y trouvent, est noyé dans une foule d'erreurs, & son style est lâche & prolixe. Les calculs sont faux pour la plupart, & la partie historique n'est pas toujours exempte d'erreurs. On doit cependant savoir gré à l'auteur d'avoir conçu un plan aussi vaste : il n'a manqué à lui & à ses successeurs que des matériaux aussi sûrs qu'ils étoient immenses. Avec plus de vérité dans les détails, son ouvrage seroit un des plus précieux dépôt de nos riches bibliothèques.

Le grand Dictionnaire de la France, par M. l'abbé d'Expilly, est une collection immense & remplie de recherches. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas toujours été bien servi dans les mémoires qu'on lui a fait passer.

Si des Dictionnaires nous passons aux méthodes, nous sommes forcés de

(1) Plusieurs de ces Géographes ont accompagné leurs cartes de commentaires très-instructifs; mais le siècle présent & la postérité distingueront toujours le célèbre d'Anville, qui, dans une carrière très-longue & très-laborieuse, nous a donné de savans Mémoires sur la mer Caspienne, sur les antiquités géographiques de l'Inde, sur l'ancienne Gaule, sur la Chine, &c. S'il est quelquefois permis de ne pas être de l'avis de ce savant homme sur tous les points, c'est qu'un grand nom ne doit jamais nous détourner de la recherche de la vérité.

le dire, & c'eſt avec regret, il n'en eſt guères de bonnes. Dom Vaiſſette, Nicole de la Croix, ſont ſecs & pas toujours fidèles ; le ſavant Büſching lui-même n'a pas toujours des renſeignemens aſſez exacts. M. Mentelle, auteur de la *Géographie comparée*, a porté une ſaine critique dans la Géographie, il a nourri ſon ouvrage de toutes les recherches qu'un homme ſavant peut puiſer dans les autres ſciences : il a ôté ſa ſéchereſſe à la Géographie, & l'a rendue auſſi inſtructive qu'intéreſſante. M. Robert, Géographe du Roi, l'un des Coopérateurs de ce Dictionnaire, a donné deux ouvrages ſur la Géographie ; l'un, purement élémentaire, & à l'uſage des colleges, dans un petit nombre d'années a déjà eu quatre éditions ; & l'autre en trois volumes. a été traduit dans pluſieurs langues. Cet ouvrage a le mérite d'être très-exact, & de renfermer des détails qu'on chercheroit inutilement dans les autres ouvrages du même genre qui ont paru juſqu'à ce jour. L'auteur a ſur-tout l'avantage d'avoir ſouvent écrit *de viſu*, parce qu'ayant voyagé vingt ans & parcouru en détail & en obſervateur les diverſes contrées de l'Europe, il a fait ſur les lieux des recherches intéreſſantes, & recueilli des matériaux précieux, dont il a enrichi ſon ouvrage. Ces voyages l'ont mis à portée de juger par lui-même de l'exactitude & de la vérité des faits avancés par les divers Géographes ; ce qui ne manquera pas de tourner à l'avantage de cette partie de l'Encyclopédie. Nous pourrions citer ici les titres d'une douzaine d'autres ouvrages ; mais ce ne ſont guères que de volumineuſes compilations ſans plan, ſans ſtyle, & où la vérité ſe trouve preſque toujours noyée dans un tas de menſonges ; il nous paroît auſſi inutile d'analyſer ici Corneille, Baudrand, &c. &c., qu'il ſeroit faſtidieux de faire la nombreuſe nomenclature de tous nos abrégés élémentaires.

Avant de finir ces réflexions, il nous paroît néceſſaire de dire un mot ſur les cartes & ſur les *Atlas* : il faut du moins prévenir le public contre un charlataniſme ſi deſtructeur pour les ſciences.

Preſque tous les atlas & les cartes qui paroiſſent journellement fourmillent d'erreurs, qui décèlent la plus profonde ignorance. L'art de *calquer* en Géographie, eſt un brigandage que le moindre écolier en état de tenir un compas & un burin, exerce avec une effronterie qui n'a pas d'exemple. Un habile Géographe aura paſſé une année à faire une excellente carte, qui ſera copiée en deux fois vingt-quatre heures : non-ſeulement ce vol littéraire décourage les artiſtes & les ſavans en les privant du juſte émolument de leurs travaux, mais le public lui-même paie fort cher un ouvrage qu'il croit excellent ſur le nom de l'auteur, & qui n'eſt qu'une contre façon remplie de fautes, de négligences & de menſonges. A peine compte-t-on à Paris trois fonds eſtimables. On doit s'attacher aux cartes originales des Sanſon, des Danville, des Deliſle, de feu M. Robert de Vaugondi, de MM. Bonne & Buache, & de quelques autres en petit nombre. Il faut diſtinguer auſſi les cartes de l'Obſerva-

toire, rédigées par des Savans reſpectables; & ſur-tout le ſuperbe atlas de la France exécuté ſous les auſpices du Gouvernement. L'atlas de M. Mentelle réunit à l'exactitude, la beauté du burin & du papier. La clarté avec laquelle chaque objet ſe détachant de l'étendue du plan ſemble pour ainſi dire s'offrir aux yeux, doit en faire deſirer la continuation.

La plupart des cartes Angloiſes ſont faites avec beaucoup de ſoin; nous diſons la plupart, car on altère, on défigure le globe avec autant de barbarie à Londres qu'en France; mais les bonnes cartes y ſont d'une extrême perfection, & ſur-tout les cartes marines, parce que le gouvernement ne néglige rien pour encourager les ſavans & les artiſtes dans une partie auſſi eſſentielle à la navigation.

Nous ne parlerons pas de même des cartes Hollandoiſes, qui ſont preſque toutes fautives & remplies de menſonges, non qu'il n'y ait eu dans ce pays des Géographes très-habiles, tels que les *Pieter Goos*, les *Janſſonius*, les *Blaeu*, les *Wan Reulen*; mais parce qu'il entre dans les principes du gouvement Hollandois de cacher ſes nouvelles branches de commerce aux autres nations; intérêt ſordide qui lui fait préférer l'avantage de s'enrichir, à la gloire de contribuer avec les autres peuples de l'Europe aux progrès de la Géographie.

Ce ſeroit faire une injure aux Géographes Allemands que de les oublier ici. Nous ſerons toujours portés à rendre juſtice à cette nation éclairée & laborieuſe; elle a défriché les landes de la littérature, & l'on doit à ſes doctes & volumineuſes recherches des obſervations qui ont hâté les progrès des ſciences & des arts. Les *Homann*, le profeſſeur *Mayer*, le docteur *Eiſenſchmid*, le ſieur *Jæger*, ingénieur, &c. &c., nous ont donné d'excellentes cartes géographiques: il ſeroit à deſirer, pour la perfection de leurs ouvrages, que les ſouverains de l'Allemagne vouluſſent bien s'occuper du ſoin de faire meſurer leurs poſſeſſions, qui ne l'ont été juſqu'ici qu'imparfaitement. C'eſt un genre de dépenſes digne de la grandeur des princes, & dont ils doivent les premiers recueillir l'avantage.

Parmi les écrivains Géographes qu'a produits l'Allemagne, on diſtinguera toujours M. Büſching: il eſt très-méthodique, & dans ſa Géographie, les faits ſont preſque toujours d'une fort grande exactitude. Il nous a décrit ſon pays, les différentes ſouverainetés qui le compoſent, toute la partie du nord de l'Europe ſur-tout, avec des détails qu'on chercheroit vainement dans les autres Géographes: on doit regretter qu'il n'ait encore parlé que de l'Europe. Cet homme auſſi modeſte que ſavant, nous indiquant toujours les ſources où il puiſe, ſemble nous montrer ces vaſtes contrées pour la première fois; il ſeroit à deſirer que ſon traducteur eût plus ſoigné ſon ſtyle. Il eſt tems de dire un mot du plan que nous avons adopté.

Dans l'ancienne Encyclopédie, la nomenclature étoit tellement incomplete,

que rien n'eſt plus ordinaire que d'y voir des villes conſidérables, & même des états ſouverains oubliés, ou traités en quelques lignes, tandis qu'on y parle d'une ſeigneurie ou d'un ſimple village avec une faſtidieuſe prolixité. M. le Chevalier de Jaucourt, homme eſtimable d'ailleurs par ſon goût & ſon ſavoir, manquoit abſolument des connoiſſances indiſpenſables à la Géographie. Il n'a fait qu'effleurer ſa matière : à peine dit-il quelques mots du lieu qu'il lui faut décrire, en copiant preſque toujours la Martinière ; mais il s'étend ſur des objets de mythologie, d'hiſtoire naturelle & de phyſique, traite ſouvent des queſtions de théologie, de controverſe, fait l'hiſtoire des grands hommes que ce lieu a vu naître, & finit par analyſer leurs ouvrages. Il nous a donc fallu, non-ſeulement corriger tous les articles anciens, & ajouter ceux qui manquoient à la nomenclature, mais refondre dans notre ouvrage les derniers voyages & les précieuſes découvertes des navigateurs de toutes les nations. Ce ſont ces détails nouveaux, ces aſſertions autrefois douteuſes, mais aujourd'hui authentiques, ce ſont des faits mieux vus, mieux obſervés, ſubſtitués à des préjugés & à des erreurs, qui doivent être les premiers matériaux de notre ouvrage.

Comme le Géographe ne peut quitter ſon cabinet pour aller vérifier les faits ſur tous les points du globe, il faut néceſſairement qu'il s'en rapporte ſouvent aux voyageurs : mais ces voyageurs ont-ils bien vu ? Ont-ils tout vu ? Sont-ils toujours d'accord ? En les ſuppoſant même de bonne foi, combien de cauſes peuvent égarer le jugement ? Ici c'eſt l'ignorance ; là c'eſt l'opinion. Cent hommes, diſoit Plutarque, & Montagne après lui, cent hommes liſent le même livre ſans lire les mêmes choſes. Pourquoi n'en ſeroit-il pas de même des voyageurs & de ceux qui les conſultent ? Dans l'embarras du choix, nous croirons de préférence au voyageur éclairé qui examine ſans paſſion, montre de la candeur dans ſes récits, & détaille les faits avec une attention ſcrupuleuſe, & nous dédaignerons l'homme à ſyſtême, qui cherchant une route peu frayée pour paroître original, voit moins dans un pays ce qui réellement y exiſte que ce qu'il veut y trouver. Il eſt tel voyageur dont la relation eſt déjà toute faite dans ſa tête avant même d'avoir quitté ſa patrie (1) ; mais en ſuppoſant l'exactitude dans les faits, combien peu ſavons nous encore en comparaiſon de ce qu'il nous reſte à ſavoir ! On n'a guères ſur une foule de choſes que des apperçus aſſez ſuperficiels. La poſtérité ſera bien

(1) Nous ne ferons point ici la nomenclature des voyageurs des différentes nations ; leurs ouvrages ſont en ſi grand nombre, qu'on ne peut que ſavoir gré à celui qui a bien voulu nous en abréger la lecture, & nous donner en quelques tomes tout le ſuc d'un millier de volumes. M. de la Harpe vient de refondre la vaſte & fatigante compilation de l'abbé Prevoſt : il a claſſé avec ordre tous les mémoires qui appartenoient au même ſujet, a abrégé leur ennuyeuſe prolixité, a enrichi ſon ouvrage de toutes les découvertes des nouveaux voyageurs, & nous a donné une collection intéreſſante dans un ſtyle correct & facile, qu'il a ſemé de réflexions inſtructives & philoſophiques.

étonnée

étonnée ſans doute, lorſquelle examinera de ſang froid ce que nous lui donnons pour des certitudes. Qu'elle ne nous dédaigne cependant pas, nos efforts ne ſeront point perdus pour elle ; & riche de nos découvertes, il ne lui ſera que plus facile d'arriver à la vérité.

Nous parlerons des arts & des ſciences chez tous les peuples : des liens qui les rapprochent, c'eſt-à-dire, du commerce, de leurs gouvernemens, &c. &c. ; nous parlerons des loix ; nous indiquerons ſommairement les cauſes politiques qui ont accéléré la chûte d'une puiſſance formidable, & celles qui ont donné de l'énergie & du reſſort à un peuple foible ; nous remarquerons enfin combien le deſpotiſme & la tyrannie ſont funeſtes aux mœurs & à la proſpérité des empires.

Il nous reſte préſentement à traiter d'un point par lequel nous aurions dû peut-être commencer ; on veut parler de l'utilité de la Géographie.

Nous avons ſouvent été étonnés de l'eſpèce d'indifférence qu'on a eu juſqu'ici pour cette ſcience dans nos maiſons d'inſtruction. On met entre les mains des jeunes gens les chefs-d'œuvres des orateurs & des poëtes de Rome & d'Athènes ; on leur enſeigne pendant dix ans l'art de mal parler des langues mortes, qu'ils oublient bientôt pour apprendre à parler la leur, & aucun d'eux ne pourroit nous indiquer, ſur la carte, les lieux où ſont ſitués Athènes & Rome. Ils nous décrivent éloquemment la rapidité du *Ximoïs*, l'impétuoſité du *Scamandre*, dont l'un exiſte à peine, l'autre n'eſt guère qu'un miſérable ruiſſeau, & preſqu'étrangers dans leur patrie ; ils ne connoiſſent ni les forces politiques de leur propre pays, ni les faits les plus intéreſſans de leur hiſtoire. Nous aimerions autant un genre d'éducation, qui formât des hommes pour la ſociété, & nous donnât des citoyens, que de jeunes pédans, qui croient tout ſavoir parce qu'ils peuvent réciter en grec & en latin des morceaux de Démoſthène & de Tite-Live.

Nous le dirons cependant pour l'honneur de l'Univerſité : une ſcience auſſi eſſentielle que la Géographie ne ſera plus traitée avec tant de négligence & de mépris. Un jeune profeſſeur (M. l'abbé Grenet), a propoſé de la joindre à l'éducation, & ce plan a été accueilli avec un applaudiſſement univerſel. On n'expliquera plus à un jeune homme les ouvrages de Salluſte, de Tite-Live, les Commentaires de Céſar, ſans lui montrer ſur la carte les lieux qui ont été le théâtre de ces guerres ſanglantes ; le jeune élève acquerra en même-tems des notions ſur la Géographie ancienne & moderne ; il n'en comprendra que mieux ſes auteurs claſſiques ; & ce plan, bien dirigé, doit infiniment contribuer aux progrès des études.

En effet, une rivière, un ruiſſeau, une montagne, un marais, une plaine plus ou moins vaſte, une contrée plus ou moins fertile, plus ou moins peuplée, ne ſont point dans l'art de la guerre des circonſtances inutiles. Ici le général le plus conſommé ne peut exécuter avec une armée, ce qu'il eût fait

ailleurs avec une légion : là une poignée d'hommes arrête tout un peuple de ſoldats : c'eſt dans cette gorge que ce corps invincible de vétérans déchire de déſeſpoir & enterre ſes drapaux pour ſe rendre priſonnier à un ennemi qu'il a tant de fois vaincu. Suffira-t-il à un jeune militaire de pâlir jour & nuit ſur les hiſtoriens de la Grèce & de Rome ; de poſſéder juſqu'aux moindres détails de la vie de nos grands capitaines ; de connoître tous les faits, toutes les époques de notre hiſtoire ? Qu'importent ces faits ſans nombre accumulés avec tant de peines, s'il n'eſt en état, la carte à la main, de les comparer ſans ceſſe ! C'eſt par-là qu'il doit ſe tranſporter ſur les lieux mêmes avec ces grands hommes, pour jouir avec eux de leurs triomphes ! C'eſt par-là qu'il doit apprendre le grand art des campemens, des attaques, des retraites, quelquefois plus ſavantes & auſſi précieuſes qu'une victoire ! Sans la Géographie, comment un négociateur ſaura-t-il ce qu'il peut accorder ou ce qu'il doit prétendre ? Un miniſtre oſera-t-il, du fond de ſon cabinet, former le plan d'une campagne, diriger nos troupes, nos vaiſſeaux ? Et pour ne pas avoir acquis des connoiſſances auſſi indiſpenſables dans la place qu'il occupe, faudra-t-il que nos légions ſoient livrées au fer & au feu de l'ennemi !

Nos plus grands généraux, nos ingénieurs les plus célèbres ont été ſavans dans la Géographie. Turenne dans ſes campagnes, Vauban dans les ſièges qu'il dirigeoit, tous deux avares du ſang françois, ſavoient unir ſans ceſſe les avantages que leur offroit la nature aux reſſources de l'art, & faiſoient, avec une perte de quelques hommes, ce qu'ils n'euſſent pu exécuter qu'en jonchant la terre de cadavres. Le courage ſeul ne ſuffit pas ; l'art & l'étude font encore plus que le courage : le ſoldat françois eſt ardent, impétueux, ſoupirant après la gloire ; il ſait affronter la mort avec une intrépidité qu'on n'a ſurpaſſée chez aucune nation : mais cette fureur aveugle, cette ſoif de vaincre, ſuffit-elle toujours pour le rendre invincible ?

Un général peu inſtruit eſt timide : il va en tâtonnant dans ſes opérations ; il rêve, il conſulte, il héſite : c'eſt en vain qu'un ennemi trop imprudent, trop audacieux lui préſente l'occaſion de le battre ; il ne ſait point la ſaiſir. Un militaire inſtruit, un général ſavant dans la Géographie, connoît d'avance les avantages ou les déſavantages qui peuvent réſulter de telle ou de telle autre poſition ; il a déjà ſur la carte préparé ſon triomphe, & avant d'avoir vu l'ennemi, il a vaincu !

Nous n'avons démontré juſqu'ici l'utilité de cette ſcience, que dans l'art féroce de détruire : mais cet art, mille fois plus utile & plus doux, cet art conſolateur qui, par d'heureux échanges, enrichit une nation du ſuperflu d'une autre nation, qui nous apporte ſans ceſſe le tribut de toutes les mers & des deux mondes, le commerce enfin, eſt-il donc étranger à la Géographie ? N'eſt-ce pas elle qui, par les connoiſſances & les obſervations

qu'elle accumule tous les jours, facilite d'un pole à l'autre une heureuſe correſpondance, donne au commerce des vues plus vaſtes & plus ſages, le rend le levier qui fait mouvoir toutes les puiſſances, tous les empires; & nourriſſant entr'eux une utile & généreuſe émulation, eſt cauſe enfin que tous les arts, toutes les découvertes, tous les bienfaits de la nature, deviennent un bien commun à tous les peuples. Tels ſont les principaux avantages que produit l'étude de la Géographie: puiſſions-nous, en nous efforçant d'ôter à cette ſcience une partie de ſa ſéchereſſe, l'avoir rendue auſſi utile & auſſi intéreſſante qu'elle peut le devenir!

Ce diſcours eſt de M. MASSON DE MORVILLIERS.

réputé sacré, étoient élevés par les Prêtres de ce temple. C'est pourquoi celles qui y avoient passé la nuit, n'approchoient pas de leurs maris de toute l'année. Les Mahométans ont détruit ce temple. (*R.*)

AAIN-MARIAM, ou LA FONTAINE DE MARIE, ainsi nommée, parce qu'on dit que la Vierge Marie y alloit puiser de l'eau lorsqu'elle demeuroit à Jérusalem. Elle est à deux cents pas du réservoir de Siloé sous une voûte du mont Moria, d'où elle coule par un conduit souterrein. (*R.*)

AAIN-TOGIAR, ou LA FONTAINE DES MARCHANDS, nom que les Arabes donnent à une trentaine de maisons, situées à une lieue du Tabor vers l'orient. Elles servent de retraite à des marchands qui s'y rendent pour y vendre diverses denrées, & sur-tout des bestiaux. Au milieu de ces habitations il y a une belle fontaine. Ce lieu est le passage des caravanes qui vont & viennent d'Egypte & de Jérusalem à Damas. Tous les passans, Juifs, Chrétiens & Turcs, y paient un tribut qui revient à vingt sols de France. (*R.*)

AALEN, *Voyez* ALEN.

AALHEIDE, grande étendue de terrein stérile dans le Jutland, entre Skire & Kolding. Si cet endroit est remarquable, c'est pour n'avoir encore pu être fertilisé comme les autres parties du Jutland, qui, tout ingrates & marécageuses qu'elles sont, n'en récompensent pas moins, par leur produit, l'industrie & le travail des habitans qui les cultivent. (*R.*)

AAMA, province de Barbarie, à quinze journées de Tunis, dont l'entrée est une longue digue fort étroite, construite entre deux rivieres, dites les mers de Pharaon. (*R.*)

AANSIRE, petite île de la côte de Norwege, au nord-ouest de l'embouchure du Lande-Wan, vers les 58 d. 7 t. *de lat. sept.* (*R.*)

AAR, grande rivière de Suisse, qui a sa source sur le mont Grimsel, dans une vallée affreuse & profonde, aux confins du Vallais & du canton de Berne. Il descend de cette montagne par sauts, par cataractes durant un espace de sept lieues, roulant ses eaux entre les rochers. Dans cet intervalle, il se grossit de nombre de courans d'eaux plus ou moins considérables qui se précipitent de droite & de gauche, en cascades très-diversifiées. Parvenue au pied du Grimsel, l'Aar est moins tourmenté, mais néanmoins excessivement rapide. Le volume de ses eaux est très-considérable; il égale le Rhin à l'endroit où il mêle ses eaux à celles de ce fleuve. Il traverse les lacs de Thun & de Brientz, passe à Berne, à Soleure, à Olten, à Arau, & se joint au Rhin à Waldshut, après avoir parcouru la Suisse du sud au nord. Il se grossit principalement de la Sane qui arrose Fribourg, de la Reuss qui traverse le lac de Lucerne, du Limat qui traverse celui de Zurich. (*R.*)

AAR, rivière d'Allemagne qui se jete dans le Rhin près de Lintz. (*R.*)

AAR, île de la mer Baltique, appartenant au Danemarck. Il ne s'y trouve que quelques villages. (*R.*)

AARACK, ville de Perse, placée dans l'Hircanie par Duval. (*R.*)

AARASSO, ancienne ville d'Asie, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Natolie, sur la Méditerranée. (*R.*)

AARDALFFIOERD, en latin *Sinus Aardalius*, golfe de l'océan septentrional, sur les côtes du gouvernement de Berghen, en Norwege. (*R.*)

AARHUS, *Voyez* ARHUS.

AAS, ou AA, ou FONTAINE DES ARQUEBUSADES, source d'eau vive dans le Béarn, qu'on dit avoir la propriété de soulager ceux qui ont reçu quelques coups de feu. (*R.*)

AAS ou AASA, fort de Norwege dans le bailliage d'Aggerhus. (*R.*)

AATTER, contrée de l'Arabie Heureuse, au royaume d'Yemen, sur la mer Rouge. Elle a pour capitale la ville d'Alkin. Ce pays, qui peut avoir sept journées de long sur quatre de large, est situé vers le 18e d. de *lat. septent.* (*R.*)

AAZIR, ville de l'Arabie Heureuse, suivant quelques Géographes, qui la placent dans le pays de Baharem. (*R.*)

ABA, haute montagne de la grande Arménie, à douze milles d'Erzerum. L'Euphrate y a sa source, selon Strabon, aussi bien que l'Araxe. Cette montagne, que les habitans nomment aujourd'hui *Caicol*, est quelquefois désignée sous le nom de *Abos*, *Abus*, *Achos Paryardes*, *Garamas*, *Chielder*. Long. 76; lat. sept. 43, 40. (*R.*)

ABAA, rivière de Thessalie. On croit que c'est le Penée des anciens. (*R.*)

ABACA, île d'Asie, l'une de Philippines. (*R.*)

ABACARES, peuples de l'Amérique méridionale, peu connus, qui habitent les deux bords de la riviere de Madere. *Long.* 320, *lat. sept.* 10. (*R.*)

ABACENE, ancienne ville de Sicile, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg appellé *Tripio*. (*R.*)

ABACH, petite ville de la Basse Bavière, que quelques Auteurs donnent pour le château d'Abaude. *Long.* 29, 49, *lat.* 48, 52. Elle est située sur le Danube & dans le département de Straubing, à quatre lieues sud-ouest de Ratisbonne. Elle a des sources d'eaux minérales qu'on dit salutaires pour plusieurs espèces de maladies. (*R.*)

ABACOA, île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes. Elle appartient aux Anglois; son étendue est de 18 li. en long. sur 7 de large. (*R.*)

ABACOVRE, montagne de l'Arabie Heureuse, appellée aussi *Atira*. C'est le passage pour aller par terre à Aden; aussi est-il défendu par deux forteresses. (*R.*)

ABADAN ou ABBADAN, ville de l'Yrack Babylonien, à l'embouchure du Tigre, sur le golfe Persique, à une journée & demie de Bassora. *Long.* 67. (*R.*)

ABAHANAR, contrée de la Tartarie, habitée

par les Mogols qui y ont d'assez bons établissemens. Elle avoisine la grande muraille de la Chine. (*R.*)

ABAIBES, ou ABIBES, hautes montagnes de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Carthagène. Elles sont près du golfe de Darien. (*R.*)

ABAKAN, ou ABAKEN, rivière de la Sibérie, qui vient du pays des Samoïedes, & se jete dans le Jeniska, à quelque distance d'Abakanskoi. (*R.*)

ABAKANSKOI, ville de la Sibérie, sur la rivière de Jeniska. Ce fut Pierre-le-Grand qui en fit jeter les fondemens en 1707, mais elle ne fut achevée qu'en 1725. Elle est pourvue d'artillerie & d'une garnison qui sert à protéger la chasse des martres & renards, qui sont en grande quantité dans le pays, & dont les fourrures font un objet de commerce important. *Long.* 111, 35; *lat.* 53, 30. (*R.*)

ABALACK, petite ville de la grande Tartarie, sur les frontières de la Sibérie, à l'est de la rivière de Tobol, près celle d'Irtisch. *Long.* 93, 30; *lat.* 53, 30. (*R.*)

ABALE, île de la mer Germanique. Selon Pline, c'étoit peut-être une des Glessaries dispersées dans la mer Baltique (*R.*)

ABALE, ancien port d'Italie, entre la Sicile & le promontoire de Stilo. (*R.*)

ABALLABA, *Voyez* APPLEBLY.

ABALLON, contrée de l'île de Terre-Neuve dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois y ont une colonie nommée Ferryland. (*R.*)

ABANA, riviere de Syrie qui se jete dans la mer de ce nom, après avoir arrosé les murs de Damas; ce qui l'a fait appeller dans l'écriture, *rivière de Damas.* (*R.*)

ABANBO, ou ABANHI, rivière de la Haute Ethiopie, que quelques-uns ont confondue mal-à-propos avec le Nil, d'après le témoignage de Pline qui la nomme *Astapus*, ainsi que Strabon & Ptolomée, & dit que c'est le Nil. Elle ne se jete pourtant dans le Nil qu'après avoir formé, conjointement avec l'*Astaboras*, la presqu'île de Meroé. (*R.*)

ABANCAY, ou ABANCAYO, bourgade d'Amérique, dans le Pérou, sur la rivière de même nom, sur la route de Cusco à Guamaga. (*R.*)

ABANCAY, rivière de l'Amérique, dans le Pérou. Elle coule dans la province de Lima, arrose le bourg d'Abancay, & va se jetter dans le Maragnon. (*R.*)

ABAN-LA-VILLE, bourg de la Franche-Comté, entre les rivières du Doubs & de la Louve. (*R.*)

ABANO, petite ville d'Italie, dans la République de Venise & le Padouan. Elle fut connue chez les anciens, & l'est chez les modernes par ses bains chauds. Elle a des eaux de trois qualités différentes, les unes soufrées, les autres ferrugineuses, les troisièmes bourbeuses. On prétend que ces dernieres ont la propriété de guérir les paralysies & les rhumatismes. C'est la patrie de Tite-Live & de Pierre d'Abano. Elle est à 5 milles de Padoue. (*R.*)

ABARA, ou AVARA, ville d'Arménie, suivant Ortelius. (*R.*)

ABARANER, ou ABRANER, petite ville d'Asie dans la grande Arménie, entre Erivan & Tauris. Elle est du domaine des Turcs. *Long.* 64; *lat.* 39, 50. (*R.*)

ABARES, reste de la nation des Huns qui se répandirent dans la Thuringe sous Sigebert. *Voyez* la description effrayante qu'en fait le Dictionnaire de Trévoux. (*R.*)

ABARIM, montagne de l'Arabie, d'où Moïse vit la Terre Promise. Elle étoit à l'orient du Jourdain, vis-à-vis Jéricho, dans le pays des Moabites. (*R.*)

ABARIME, ou ABARIMON, grande vallée de Schytie, au pied du mont Imaüs. (*R.*).

ABARIS, ville d'Egypte, connue chez les Grecs sous le nom de *Pelusium.* Elle fut bâtie par un Pharaon, roi d'Egypte, & ensuite fortifiée & agrandie, à cause de la beauté de sa situation, par Salsis, roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Egypte. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'un petit village nommé *Belbais*, à quelque distance de Damiete. (*R.*)

ABARO, petite ville de Syrie dans l'anti-Liban. (*R.*)

ABARAGA, ancienne ville de la Syrie, entre Cirrha & Edesse. (*R.*).

ABASCES, ou ABASSES, habitans de l'Abascie. (*R.*)

ABASCIE, contrée d'Asie, que l'on peut considérer comme faisant partie de la Géorgie. Elle a la Mingrelie à l'orient, la Circassie Tartare au septentrion & au couchant, & la mer Noire au midi. Il y a peu de villes en ce pays, & même peu d'habitations fixes. La loi du plus fort y fait trop constamment fuir le citoyen d'une fortune médiocre devant le riche. La classe des riches & celle des pauvres, sont les seules auxquelles on rapporte les habitans de cette contrée. Ces peuples se nomment indifféremment Abasses, Abcasses ou Abcas. Ils sont très-beaux & bien faits pour la plupart; & par-là ils sont, pour les Turcs qui les achetent, un objet de commerce lucratif. Ils sont lâches, perfides & paresseux, & placés sous un beau ciel & sur un sol fertile; leurs terres demeurent incultes. (*R.*)

ABASCIE, rivière d'Asie, que les anciens nommoient *Glaucus.* Elle a sa source en Mingrelie, & va se rendre dans le Phase. (*R.*)

ABASCUS, fleuve de la Sarmatie Asiatique, qui, selon Ptolomée, sort du mont Caucase, & va se jeter dans le Pont-Euxin. (*R.*)

ABASQUES, *Voyez* ABCAS.

ABASSAM, petit royaume d'Afrique en Guinée, à dix lieues dans les terres de Tagueschua, qui est un petit port de mer. Ce royaume ne consiste que dans quelques hameaux, où le plus riche est en possession de l'autorité du gouvernement. Ces

chefs, qui ne prenoient autrefois que le nom de capitaines, ont tous pris celui de rois, depuis qu'ils ont lié commerce avec les Européens. Le roi d'Abaſſam compte à peine quatre mille ſujets. *Long.* 17; *lat.* 4, 30. (*R.*)

ABATOS, île d'Egypte dans le Palus de Memphis, ou lac Mœris. Elle étoit renommée par ſon lin, par ſes feuilles de palmier, dont les anciens faiſoient des tablettes à écrire, & principalement par le tombeau du roi Oſiris, qui, dans la ſuite, fut tranſporté à Abydos. Il ne faut pas confondre cette île avec un rocher qui porte le nom d'Abatos, & qui eſt fort éloigné du lac Mœris. (*R.*)

ABAWIWAR, contrée de la Haute Hongrie, ſur les frontieres de Pologne, au ſud-eſt des monts Krapacs, dont Caſſovie, ville capitale de cette contrée, n'eſt éloignée que de quelques lieues. Ce pays, borné au nord par la Pologne, l'eſt à l'orient par la Tranſylvanie. Il renferme, outre Caſſovie, les petites villes d'Ungwar, de Wiwar, & quelques-autres, & le gros bourg de Tokai ſi fameux par ſes vins. Cette province tire ſon nom du château fort de même nom, qu'on appelle quelquefois Abanwiwar. (*R.*)

ABARHAJA, ville de Sibérie, avec un temple environné d'un mur, dans l'enceinte duquel la Ruſſie entretient toujours une garde de quarante dragons. *Long.* 86, 35; *lat.* 50, 10. (*R.*)

ABBEVILLE, ville conſidérable de France ſur la rivière de Somme qui la partage. Elle eſt dans la Baſſe Picardie, au comté de Ponthieu, dont elle eſt capitale. *Long.* 19 d. 19′, 19″; *lat.* 50 d. 6′, 55″. Cette ville ne fut d'abord qu'une maiſon de campagne de l'abbé de Saint-Riquier. Son heureuſe ſituation en fit enſuite un bourg qui ſe peupla inſenſiblement, & devint enfin une ville, lorſque Hugues Capet y fit bâtir un château en 992, & en fit une place forte pour arrêter les courſes des Normands, que l'embouchure de la rivière de Somme, qui baigne cette ville, ſembloit inviter aux irruptions ſur les pays adjacens. Hugues, gendre de Capet, & ſes deſcendans, qui prirent le titre de comtes de Ponthieu, la poſſédèrent enſuite.

Cette ville, ſituée à 4 lieues de la mer dans le diocèſe d'Amiens, eſt à 4 lieues ſud-eſt de Saint-Valery, 3 nord-eſt d'Eu, 10 nord-oueſt d'Amiens, 22 ſud de Calais, 15 d'Arras, & 37 nord de Paris. C'eſt la patrie des deux Samſon, de Duval & du P. Briet Jéſuite, tous quatre géographes très-connus. Elle a auſſi donné naiſſance au médecin Hequet, connu par pluſieurs ouvrages. Jamais elle n'a été priſe, d'où vient ſa deviſe: *Semper fidelis.*

Cette ville eſt défendue par des murailles flanquées de baſtions, avec de larges foſſés. C'eſt la plus conſidérable de la province de Picardie, après Amiens, & c'eſt le chef-lieu d'une élection de même nom. Il y a d'ailleurs préſidial, bailliage, prévôté, ſénéchauſſée, maîtriſe des eaux & forêts, maréchauſſée, juriſdiction conſulaire, amirauté, grenier à ſel, bureau des aides, bureau des 5 groſſes fermes, traites-foraines, & bureau général du tabac. On y compte 4000 feux & 36000 habitans.

Abbeville eſt grande, riche, marchande & bien peuplée. Elle a une égliſe collégiale ſous le nom de S. Wulphran, fondée en 1111, dont les douze prébendes ſont à la nomination du roi. On y compte treize autres paroiſſes, un prieuré de Bénédictins de la congrégation de Cluni, une chartreuſe hors de la ville, cinq autres couvens d'hommes, & huit de filles, dont deux avec titre d'abbaye. Il s'y trouve un hôpital pour les orphelines natives de la ville, un hôtel-Dieu, un bureau des pauvres, une commanderie de l'ordre de Malte, & un collège de prêtres ſéculiers, dont le principal eſt chanoine né de la collégiale.

La Somme s'y diviſe en pluſieurs bras, qui donnent beaucoup de commodité à différens arts & métiers. Le vallon, également agréable & fertile dans lequel elle eſt ſituée, eſt propre à la rendre une très-forte place. L'air y eſt ſain, les eaux ſalubres, & les vents de mer qui y règnent, empêchent les maladies contagieuſes d'y faire des progrès. Le reflux y remonte d'environ ſix pieds, ce qui eſt d'une très-grande utilité pour le commerce qui y eſt en effet très-conſidérable. Il roule principalement ſur le produit des cinq groſſes manufactures qui y ſont établies, dont la première & la plus renommée eſt celle de *draps fins*, que le Hollandois Van-Robets y établit en 1665, ſous les auſpices du grand Colbert. Elle entretient cent métiers qui fourniſſent annuellement 1600 demi-pièces de 18 à 20 aunes chacune d'un drap qui égale en fineſſe & en qualité, les plus beaux de l'Europe. Cette manufacture a des bâtimens & des jardins magnifiques. Les draps qui en ſortent ſe nomment *draps d'Abbeville*, ou *draps de Vanrobais*. Indépendamment d'une multitude d'autres étoffes, il ſe fabrique en cette ville des moquettes & des damas, dits d'*Abbeville*. On fait auſſi à Abbeville d'excellentes armes à feu; le commerce en bleds, avoines, chenevis & autres grains, en huile, lin & chanvre, y eſt encore très-conſidérable. Les groſſes barques qui y remontent de la mer, y facilitent beaucoup le commerce. (*R.*)

ABCAS, ou ABCASSES, peuples d'Aſie entre la Circaſſie, la mer Noire & la Mingrelie. Ils habitent l'Abaſcie, pays ſitué vers le 45ᵉ d. de *lat.* Ils ſont abandonnés au brigandage & au vol; & les négocians qui viennent commercer avec eux, ſont toujours ſur leurs gardes. La barque du vaiſſeau va tout proche du rivage, avec des gens bien armés, qui ne laiſſent approcher de l'endroit où la barque eſt abordée, qu'un nombre d'Abcas pareil au leur. S'il en vient un trop grand nombre, la barque prend le large. Lorſqu'ils ſe ſont abouchés, ils ſe montrent les denrées qu'ils ont à échanger; ils conviennent de l'échange & le font. Dans l'Abaſcie, chacun ſe regarde comme l'ennemi de ſon voiſin; & s'il peut s'en emparer, il le fait eſclave & le vend aux Turcs ou aux Tartares. Les Abcas don-

nent en échange des marchandiſes qu'on leur porte, des hommes, des fourrures, des peaux de daims & de tigre, du lin filé, du buis, de la cire & du miel. Ils habitent dans des cabanes, & vont preſque nuds. Quoiqu'on leur ait prêché autrefois le chriſtianiſme, ils ſont revenus à l'idolâtrie. *Voyez* ABASCIE. (*R.*)

ABDERE, ancienne ville de Thrace, patrie de Démocrite. On croit que c'eſt la ville qu'on nomme aujourd'hui *Aſperoſa*, ville maritime de Romanie. Elle fut auſſi nommée Clazomene. (*R.*)

ABDERITES, ou ABDERITAINS, peuples d'Abdere. *Voyez* ABDERE. (*R.*)

ABECOUR, abbaye de France de l'ordre des Prémontrés, au diocèſe de Chartres, non loin de Saint-Germain-en-Laye. Elle vaut 6000 l. de rente. L'abbé eſt régulier. (*R.*)

ABEIN, ſource d'eaux minérales en Auvergne, près du mont d'Or. Elles ſont chaudes & ſalutaires contre différens genres de maladies. (*R.*)

ABELLINAS, vallée de Syrie, entre le Liban & l'anti-Liban, dans laquelle Damas eſt ſituée. (*R.*)

ABENSPERG, petite ville dans les cercle & duché de Baviere. (*R.*)

ABER, lac d'Ecoſſe. Il a 15 à 16 mille de long, & communique à la mer d'Irlande par un canal aſſez long, qui, dans ſon embouchure, prend le nom de *Loch-i-oll.* (*R.*)

ABERBORN, *Voyez* ABERNETY.

ABERBROTHOCK, village d'Ecoſſe ſur le Tay, connu par ſes eaux minérales qui ont, dit-on, beaucoup de conformité avec celles de Spa & de Pyrmont. Ce village conſidérable, & dans une poſition très-agréable, a un port aſſez commode pour le commerce. La réformation a fait diſparoître de cet endroit un monaſtère qui contenoit, dit-on, plus de deux cents moines. (*R.*)

ABERDEEN, ou ABERDON, ville maritime de l'Ecoſſe ſeptentrionale, capitale du comté de ſon nom. Elle eſt diviſée en deux; Aberdéen à l'embouchure de la Done, & Aberdéen à l'embouchure de la Dée. La première ſe nomme la vieille Aberdéen, *old-Aberdéen*, & l'autre la nouvelle Aberdéen, *new-Aberdéen*. C'eſt celle-ci qui eſt la capitale de la province: elles ne ſont éloignées l'une de l'autre que de 1000 pas. La nouvelle Aberdéen, qui eſt la plus conſidérable, ſurpaſſe les autres villes d'Ecoſſe ſeptentrionale par ſa beauté & ſon commerce, qui conſiſte en toiles, en bonneteries, & dans la pêche du ſaumon. Il y a une fontaine d'eaux minérales, trois hôpitaux, une maiſon de force, un très-beau port ſur la Dée, &c.

Dans le vieux Aberdéen, qu'on devroit nommer ſimplement Aberdon, la pêche des ſaumons & des perches eſt conſidérable. Ses habitans ſeuls envoient à Londres, tous les ans, des ſaumons pour 3000 liv. ſterlings; & l'exportation totale ſe monte annuellement à 100000 laſts. Les ſaumons s'y fument très-bien: ils en envoient en France & en Hollande. Il s'y trouve de très-bonnes manufactures de toile & de bas. Les bas de ſes fabriques ſont ſi fins & ſi eſtimés pour la qualité, qu'on les vend depuis 24 l. de notre monnoie, juſqu'à 36 l. On en envoie une grande quantité en Angleterre, en Hollande, dans la mer Baltique, & dans les ports de la mer d'Allemagne.

Aberdéen eſt la patrie de Guill. Barclay & de Rob. Moriſſon. Elle envoie deux députés au parlement. Les maiſons y ſont bien bâties, communément à quatre étages, avec des jardins & des vergers qui concourent à l'agrément & à la ſalubrité du lieu. Des deux villes qui la compoſent, l'une étant ſur la Done, & l'autre ſur la Dée, il ſemble que la première devroit s'appeller Aberdone, & l'autre Aberden; mais les Ecoſſois diſent Aberdéen de toutes les deux. L'une & l'autre a une univerſité où l'on enſeigne la Théologie, la Philoſophie, la Médecine, les Mathématiques, le Droit-Civil, la Langue latine, les Langues Orientales. De ces deux univerſités, l'une eſt de la fondation de George Marshall, ſeigneur Ecoſſois. Aberden eſt à 31 lieues nord-eſt d'Edimbourg, & 20 nord de Saint-André. *Long.* 16; *lat.* 57, 23. (*R.*)

ABERDON, *Voyez* ABERDÉEN.

ABERFAW, *Voyez* ABERFRAW.

ABERFRAW, ou ABERFAW, petite ville de l'île d'Angleſey, ſur la côte de la mer, du côté du canal de Saint-George. On y voit encore les reſtes d'un palais où réſidoient les rois de la province de Galles en Angleterre, lorſque ce pays avoit ſes rois particuliers. *Long.* 13, 57; *lat.* 53. (*R.*)

ABERGAVENNY, ville d'Angleterre dans la province de Montmouth, pays de Galles, ſur la rivière de Gavenny. Elle eſt remarquable par ſon grand commerce de flanelle & autres étoffes de laines, par ſes groſſes foires de bétail, & par la propreté de ſes rues. *Long.* 14, 30; *lat.* 52. (*R.*)

ABERNETHY, ou ABERNETH, ou ABERBORN, ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, un peu au-deſſus de l'embouchure de l'Ern, proche le Tay. C'étoit autrefois la capitale des Pictes. Elle étoit floriſſante; aujourd'hui elle eſt fort déchue. Elle eſt au fond du golfe de Forth, à 5 lieues oueſt de Saint-André, & 12 nord-eſt d'Edinbourg. *Long.* 14, 40; *lat.* 56, 37. (*R.*)

ABERGEMENT-LE-DUC, village conſidérable de Bourgogne, dans le bailliage de Nuits. Il fut ainſi nommé, parce que ce ne fut d'abord qu'un repos de chaſſe pour les ducs. Il y a une prévôté royale. (*R.*)

ABER-YSWITH, ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, proche de l'embouchure de l'Yſwith. *Long.* 13, 20; *lat.* 52, 30. (*R.*)

ABESKOUN, île d'Aſie, dans la mer Caſpienne. (*R.*)

ABEX, contrée maritime d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, entre le port de Suaquem & le détroit de Babelmandel. Le pays eſt aride & ſablonneux, & ne produit preſque rien que des

aromates & de l'ébene, dont on fait un assez grand commerce sur cette côte. La trop grande chaleur & la disette d'eau y occasionnent la désertion. Les habitans suivent le mahométisme, & sont pour la plupart sujets ou tributaires du grand-Seigneur. Leur gouverneur pour la Porte demeure à Suaquem, capitale de la contrée. Ce pays fait partie du pays des anciens Troglodites. La partie méridionale est au roi de Dancali, mahométan. (*R.*)

ABCAD, ville d'Afrique sur la côte d'Abex. On y trafique en coton, en ébene, & en plantes aromatiques. Elle est sur une haute montagne, au milieu d'un air sans cesse parfumé des plus douces odeurs. C'est la ville la plus considérable du pays, après Suaquem. *Long.* 57, 30, *lat.* 16, 10. (*R.*)

ABIAGRASSO, petite ville fortifiée dans le duché de Milan, au confluent du canal qui porte son nom, & du canal de Naviglio qui passe à Milan. Elle est à environ 5 li. sud-ouest de cette capit. (*R.*)

ABINGDON, ABINGTON, ou ABINDON, agréable ville d'Angleterre sur la Tamise, à 5 milles d'Oxford. Elle envoie un député au parlement. On y fait beaucoup de mâts qu'on transporte dans des barques à Londres. Il y a deux églises & une école de charité pour les enfans pauvres. *Long.* 16, 20; *lat.* 51, 40. Elle est à 13 li. de Salisburi, 12 de Winchester, & 14 de Londres. (*R.*)

ABIOURD, ville d'Asie dans la Perse, au Korasan. (*R.*)

ABISCAS, peuple de l'Amérique, à l'est du Pérou & de l'audience de Lima. (*R.*)

ABISSINIE, grand royaume de la partie orientale de l'Afrique; il est borné au nord par la Nubie, à l'ouest par la Nigritie, & partie de l'Ethiopie, au sud par le pays des Galles, à l'est par la mer Rouge & la partie septentrionale de la côte d'Ajan. Cette contrée qui a encore le titre d'empire, avec la Nubie formoit anciennement l'Ethiopie orientale ou l'Ethyopie sous l'Egypte. Il n'y a, pour ainsi dire, aucune ville dans ce grand empire. Ce ne sont par-tout que de chétives maisons éparses dans le pays, que l'on abat dans un endroit pour les reconstruire ailleurs. Plusieurs de ses rivières roulent des paillettes d'or. On y fait du pain avec une espèce de graine qu'on nomme Tef. La boisson y est l'hydromel, & le cidre fait de pommes sauvages.

L'Abissinie a des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb & de soufre, dont les habitans ne savent pas tirer parti. Il y croît du riz, du maïs, du millet, de l'orge, des légumes, des cannes à sucre, des plantes médicinales. On y recueille du lin, du coton; & le miel ainsi que la cire, y sont fort abondans. Il est encore fertile en oranges, citrons, grenades, pêches, raisins, figues: on y trouve de l'encens, de la myrrhe, du sel fossile, & une grande quantité de séné, dont les Juifs font un trafic considérable. C'est un pays couvert de montagnes, qui néanmoins sont assez fertiles. On y rencontre des zebres; & les rivières nourrissent des crocodiles, des torpilles qui ont la singulière propriété d'engourdir le bras qui les touche immédiatement, ou même au moyen d'un bâton; & des hypopotames ou chevaux de rivières, animaux amphibies, plus à craindre encore que le crocodile.

Le principal souverain de l'Abissinie se nomme Négus; il est maître absolu de la vie & des biens de ses sujets. Il est entouré continuellement d'une garde nombreuse; & il campe, ainsi que ses peuples, sous des tentes neuf mois de l'année, & les trois ou quatre autres mois, qui sont ceux des pluies périodiques qui causent les débordemens du Nil, il les passe à Gondar, capitale de son royaume, qui n'est qu'un gros village. Il change presque tous les ans le lieu de son camp: on diroit, en voyant le grand ordre qui y règne, que c'est une cité ambulante. Les rues y sont larges, la police exacte & rigoureuse, & le culte de la religion fidellement observé. Quand le Négus donne un repas, il ne touche pas aux viandes: ses pages les lui portent à la bouche. La coutume y est, relativement au meurtre, de livrer l'assassin aux parens du défunt, qui peuvent lui faire grace ou lui faire endurer toutes les tortures qu'il leur plaît.

La côte d'Abex ou d'Abissinie, qui règne depuis le port de Suaquem, jusqu'au détroit de Babel-Mandel, fait partie du pays des anciens Troglodites. Les Turcs en possedent la meilleure partie; le reste, qui est au midi, est au roi de Dancali, mahométan.

L'Abissinie étoit autrefois plus riche, plus étendue, & jouoit un rôle plus considérable qu'elle ne le fait depuis environ deux siècles. Les Abissins sont noirs ou fort basanés. Ils ne manquent pas d'esprit & d'adresse, & sont sobres & robustes. Ils sont d'ailleurs grands & bien faits & d'un naturel fort doux; mais ils sont paresseux d'habitude. Quoique noirs, ils ont le nez & les levres d'une assez belle forme: ils sont de la religion des Cophtes, secte schismatique de chrétiens en Egypte, qui sont Eutichéens, & n'admettent en Jesus-Christ qu'une seule nature, la nature divine. Ils ont un évêque qu'ils reçoivent du patriarche des Cophtes, qui réside à Alexandrie: ils sont d'ailleurs mêlés de Juifs, de Mahométans, & autres.

L'air y est excessivement chaud, sur-tout dans les vallées: il n'est tempéré que sur les montagnes; & hors des pluies abondantes qui ne cessent d'y tomber dans les mois de mai, juin, juillet & août, il n'y en tombe point dans le reste de l'année. Ce pays est sous la zone torride, entre le 6e & le 7e degré de *lat.* septentrionale, & comprend une étendue d'environ 200 lieues, tant du nord au sud que de l'est à l'ouest. Les Abissins se sont nommés autrefois Axumites, de la ville d'Axum, anciennement capitale, ajourd'hui ruinée, & où l'on voit encore les restes d'une grande & belle église où le grand Négus doit être couronné, suivant la coutume. Elle est dans le district qu'on nomme

royaume de Tigré, au nord-eſt de l'Abiſſinie.

On trouve les ſources du Nil dans l'Abiſſinie. Il y croît une herbe ſingulière, dite aſſazoë, qui a la vertu d'endormir les aſpics & les ſerpens. Il s'y trouve des bœufs d'une grandeur prodigieuſe, & des moutons dont la queue peſe, dit-on, juſqu'à 40 livres. La langue en eſt l'Ethiopique, qui eſt ancienne &, dit-on, fort belle. Les Abiſſins vivent très-long-tems. Le ſeul commerce qu'ils faſſent entr'eux, eſt celui du ſel, dont ils ont une grande quantité. L'entrée en eſt interdite aux miſſionnaires catholiques; & en général, elle eſt extrêmement dangereuſe pour tous les étrangers. La loi de proſcription, établie en 1632, porte que le ſouverain, à ſon avénement au trône, fera ſerment de faire pendre ou lapider, ſans forme de procès, tous les catholiques Romains aſſez audacieux pour pénétrer dans le pays.

Pluſieurs des royaumes ou provinces compriſes dans l'Abiſſinie, ne dépendent pas immédiatement de l'empereur: ells ont des ſouverains particuliers qui en ſont tributaires, ou quelquefois même elles ſe gouvernent elles-mêmes. On rapporte qu'il s'y trouve des contrées ſi fertiles, qu'on y fait trois récoltes par an.

La poſition de cette contrée ſur le globe, fait que les jours y ſont à peu-près égaux aux nuits pendant toute l'année, c'eſt-à-dire, d'environ 12 heures, & qu'on n'y éprouve que peu d'aurore & de crépuſcule, les révolutions diurnes apparentes du ſoleil, tombant preſque à angles droits ſur l'horiſon qui les coupe, à peu de choſe près, en deux parties égales. Les neiges y ſont inconnues. Il s'y forme des nuages qui ne ſe réſolvent point en gouttes ou en pluies, mais qui verſent à flots & par torrens.

C'eſt le ſouverain de ce pays qui a été nommé par les Portugais, le *Prête-Jean*, ſur des rapports fabuleux. Les charges, dans l'empire, ſont vénales. Ses forces militaires conſiſtent en 40000 hommes, dont 1500 ſeulement bien armés, le reſte ſans diſcipline; mais le pays eſt couvert & défendu par des montagnes eſcarpées, taillées à pic en bien des endroits, & preſque inacceſſibles.

Les femmes y ont une toute autre liberté que dans l'orient, & ſortent comme en Europe. Elles ſont fortes & accouchent la plupart ſans le ſecours de perſonne. Celles du ſang impérial ont, dit-on, le privilège de ſe tout permettre. On ſacre le roi en lui mettant d'abord ſur la tête une couronne d'épines, que l'on ſurmonte enſuite d'une autre d'or garnie de perles. Le Négus ne ſe marie qu'après cette cérémonie, à l'iſſue de laquelle il choiſit trois ou quatre femmes parmi les filles qu'on lui préſente. Il a d'ailleurs un grand nombre de concubines. On le voit rarement en public; & quand il y paroît, c'eſt avec un nombreux cortège & ſur un ſiège exhauſſé, porté par des chevaux. Il a à ſa cour les enfans des principaux du pays qu'il tient en ôtage, & comme garants de leur fidélité. Autrefois les empereurs Abiſſins ne ſe laiſſoient point voir à leurs ſujets. Un truchement de derrière un rideau, en forme d'oracle, manifeſtoit les volontés de l'empereur à ſes officiers; & pour indiquer que ce prince étoit préſent & connoiſſoit ce qui ſe faiſoit en ſon nom, on lui faiſoit montrer un pied ou un bras, & le peuple étoit ſatisfait. Cet uſage fut aboli par le roi Dabid au commencement du 16e ſiècle, ſur le rapport des Portugais, qui lui apprirent que les rois d'Eſpagne ſe montroient à leurs ſujets, & communiquoient avec eux.

Outre les zèbres dont nous avons parlé, qui ſont de la taille du mulet, avec une peau bigarrée, l'Abiſſinie nourrit des lions féroces, des léopards, des tigres, des pantheres, des hyenes très-ſanguinaires, des ſerpens d'une grandeur prodigieuſe, des troupes innombrables de ſinges, des civettes, & en général toutes ſortes d'animaux domeſtiques & ſauvages.

Les prêtres Abiſſins ont un grand aſcendant ſur les peuples & ſur les rois. Le mariage leur eſt permis; mais s'ils ſurvivent à leur femme, ils ne peuvent en prendre une ſeconde; & pendant leur viduité, s'ils ſont convaincus de quelque intrigue avec une femme, ils ſont dégradés honteuſement. Les moines Abiſſins ont un genre de vie très-rude. On n'entre dans les temples que pieds nuds, & le ſilence y eſt général. L'auſtérité des jeûnes eſt telle, qu'on ne mange qu'après le coucher du ſoleil.

Ce pays n'a ni auberges ni cabarets. Les riches voyagent & campent ſous leurs tentes, à l'endroit où la nuit les ſurprend. On allume alors du feu pour écarter les bêtes féroces. Les pauvres ne voyagent qu'en demandant l'aumône.

Les Galles ont démembré de l'Abiſſinie méridionale, une étendue de pays conſidérable, qu'ils ont incorporée au leur. Le ſommet des montagnes d'Abiſſinie offre ſouvent à l'œil des terres labourables, des bois & des prairies. C'eſt dans le milieu de l'Abiſſinie que les miſſionnaires Portugais découvrirent les ſources du Nil ſi long-tems ignorées. Les Hollandois ſont les ſeuls Européens qui aient des établiſſemens dans ces contrées: ils en tirent, ainſi que les Juifs & les Arabes, de l'or, de l'argent, des épiceries, des plantes médicinales, des aromates, des dents d'éléphans. (*R.*)

ABISSINS. *Voyez* ABISSINIE.

ABLAY, contrée de la grande Tartarie, au ſud de la Sibérie, & au nord des Calmoucks noirs. Ses peuples ſont gouvernés par un prince Calmouck, ſous la protection de l'empire Ruſſe. Le prince fait ſa réſidence à Bercou ou Boërkoë, petite ville proche de la rivière d'Irtiſch. (*R.*)

ABNAKIS, peuple de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Canada. (*R.*)

ABO, ville maritime de Suede, capitale de la Finlande méridionale, à la pointe de l'angle formé par les golfes de Finlande & de Bothnie,

Son port eſt ſûr & commode. La fondation de cette ville ne remonte qu'à l'an 1155. Il y a un évêché ſuffragant d'Upſal, & une univerſité établie en 1640 par la reine Chriſtine ; c'étoit auparavant un collège fondé par le grand Guſtave. Cette ville a le huitième rang à la diète du royaume. On y fait du commerce en grains, toiles, planches & cordages.

Auprès du port d'Abo eſt un rocher en pleine mer, au voiſinage duquel les marins obſervent, dit-on, que l'aiguille aimantée ne ſe dirige plus au nord. On préſume qu'il récéleroit dans ſon ſein quelque mine d'aiman. Cette ville eſt à 40 li. nord-eſt de Stockholm. *Long.* 43, 21 ; *lat.* 60, 27. (*R.*)

ABOCHARANA, ville de l'Arabie Heureuſe, ſituée ſur une montagne au ſud-eſt de la Mecque. On n'y peut aller que par un chemin étroit qui, durant 7000 pas, ne peut contenir que deux ou trois hommes de front. (*R.*)

ABODRITES, nom de certains peuples qui vinrent s'établir en Allemagne du tems de Charlemagne. On prétend que ce ſont les mêmes qui ſont préſentement dans le duché de Meckelbourg, près de la mer Baltique. (*R.*)

ABOERA, ville d'Afrique ſur la côte d'Or, en Guinée. (*R.*)

ABONDANCE, petite ville de Savoie, dans le Chablais. A quelque diſtance de la ville eſt une abbaye de même nom, de la congrégation des Feuillans. (*R.*)

ABOUTIGE, ABUTICH, ABOUHIBE, petite ville d'Afrique dans la haute Egypte, près du Nil. C'étoit autrefois Abyde ou Abydos, ville célebre dans l'antiquité. *Voyez* ABYDE. C'eſt ſur-tout aux environs de cette ville que croiſſent en quantité les pavots noirs dont ſe fait le meilleur opium qu'on nous apporte du Levant. Ce lieu eſt infeſté de brigands *Long.* 50 ; *lat.* 26, 50. (*R.*)

ABOY, pet. ville d'Irlande dans le Leinſter. (*R.*).

ABRAMBOÉ, ABRAMBOU, ABRAMBAN, ville & pays ſur la côte d'Or en Afrique. *Long.* 18 ; *lat.* 7. (*R.*)

ABRAMSDORF, petite ville de la haute Hongrie, à l'occident du lac Balaton, & au nord de la Drave. Elle eſt peuplée & fait un grand commerce de grains. *Long.* 37, 20 ; *lat.* 46, 20. (*R.*)

ABRANTES, ville de Portugal ſur le Tage, dans la province d'Eſtramadure, au nord-eſt de Lisbonne. Sa ſituation élevée, ſes jardins, ſes oliviers & le cours du fleuve, lui donnent un aſpect charmant. Elle fut fortifiée. Il s'y trouve un hôpital, une maiſon de charité, quatre couvens & quatre paroiſſes. Sa population eſt de 4000 ames. *Long.* 9, 11 ; *lat.* 39, 13. (*R.*)

ABROBANIA, ABRUGBANIA, contrée de la Tranſylvanie, avec titre de comté. Elle avoiſine le comté de Coloſwar, & elle eſt ſéparée de la Hongrie par une chaîne de montagnes, où il s'exploite de bonnes mines d'or & d'argent. La ville d'Abrobane ou Abrobania, d'où le comté tire ſon nom, eſt à 12 ou 13 lieues d'Albe-Julie, 11 ſud de Coloſwar, & 9 nord-oueſt de Weiſſembourg. Elle ſe nomme encore Abruc, Abruc-Bania, Aprack-Bania, & Grand-Schlatten. *Long.* 40, 22 ; *lat.* 46, 50. (*R.*)

ABROBI, gros village d'Afrique en Guinée, ſur la côte d'Or. *Long.* 15 ; *lat.* 5. Il eſt ſitué dans un pays abondant en grains & en volailles. (*R.*)

ABROLHOS, ABROLLES & ABREHOLLOS, écueils très-dangereux, fameux par un grand nombre de naufrages. Ils ſont dans l'Océan méridional, près l'île Sainte-Barbe, à 20 li. de la côte du Bréſil, & au ſud-eſt de Porto-Seguro. On donne encore ce nom à quelques autres écueils. C'eſt une corruption du latin *aperi oculos*, ouvre les yeux, prends garde. *Long.* 345 ; *lat.* 20. (*R.*)

ABRUCKBANIA. *Voyez* ABROBANIA.

ABRUZZE, contrée du royau. de Naples. Elle a pour bornes le golfe de Veniſe à l'orient, l'état de l'Egliſe au nord & au couchant, & la Terre de Labour avec le comté de Moliſe au midi. Elle eſt froide & montueuſe, l'Apennin la couvrant de montagnes très-élevées. On y remarque ſur-tout le mont Maïello, en tout tems couvert de neiges. On ne laiſſe pas d'y récolter beaucoup de bled, de riz, de fruits & de très-bon ſafran. L'air d'ailleurs y eſt pur & ſain. L'Abruzze eſt le pays qu'habitèrent anciennement les Sabins & les Samnites. Elle a 30 lieues de longueur & 20 de largeur. *Long. de* 30, 40 *à* 32, 45 ; *lat. de* 41, 45 *à* 42, 52. L'Abruzze ſe diviſe en Abruzze citérieure & Abruzze ultérieure, diviſée l'une de l'autre par le fleuve Peſcara, & qui forment deux provinces. La capitale de l'Abruzze citérieure eſt Sulmone, patrie d'Ovide : celle de l'Abruzze ultérieure eſt Aquila. Dans une plus grande extenſion, ſous le nom général d'Abruzze, on comprend encore le comté de Moliſe. (*R.*)

ABSPERG, gros bourg & château dans la Franconie, avec une paroiſſe Luthérienne, près d'Onſpach. (*R.*)

ABSTEINEN, bailiage & métairie de la Pruſſe Lithuanienne au-delà de la rivière de Memel, dans une contrée montueuſe, mais très-agréable. La fertilité du ſol y eſt admirable ; le bétail, les haras & le gibier, contribuent à la richeſſe du pays. (*R.*)

ABUYO, ABUYA, une des îles Philippines aux Indes orientales, entre Mindanao & Luçon. Les Eſpagnols y ont un fort. (*R.*)

ABYDO, ville maritime de Phrygie, vis-à-vis de Seſtos, fondée par les Miléſiens 655 ans avant Jeſus-Chriſt, aujourd'hui ruinée. Xerxès, monté ſur la colline pour y jouir du ſpectacle de ſes armées, & voyant la terre & la mer couvertes de ſes troupes & de ſes vaiſſeaux, ſe félicita d'abord de commander à tant d'hommes : un moment après il verſa des larmes, conſidérant que de tant d'hommes, dans cent ans il n'en reſteroit pas un ſeul. (*R.*)

La fable des amours de Léandre qui paſſoit le détroit

détroit à la nage, & de Hero, prêtreſſe de Vénus à Seſtos, eſt célebre. La charlatanerie qui régnoit à Abyde, avoit rendu ſynonimes les termes de menteur & d'Abydenin; ce qui avoit donné lieu au proverbe qui s'adreſſoit aux voyageurs : *Ne temere Abydum.* (*R.*)

Aſſiégée par Philippe, roi de Macédoine, l'an 352 de Rome, les habitans ſe défendirent en déſeſpérés. A l'exemple de ceux de Sagonte, ils aimèrent mieux s'enſevelir ſous leurs propres ruines, après s'être égorgés les uns les autres, que de ſe rendre. *Tit. Liv. lib. xxxi.* (*R.*)

ABYDE, ville d'Egypte, la plus grande de cette contrée après Thebes, étoit à 7500 pas du Nil, vers l'occident, au-deſſous de Dioſpolis. Strabon parle d'Abyde comme d'une ville fort délabrée. On croit qu'aujourd'hui elle s'appelle Aboutige. *Voyez ce mot.* (*R.*)

ABYLA, ville & montagne fameuſe ſur le détroit de Gibraltar, en Afrique, au royaume de Maroc. La montagne d'Abyla étoit une des colonnes d'Hercule; Calpé, ſur la côte d'Eſpagne, étoit l'autre. On croit que la ville d'Abyla eſt le Septa des modernes, & que la montagne de même nom chez les anciens, eſt celle qu'on nomme aujourd'hui la montagne des Singes. (*R.*)

ACADIE, grande preſqu'île de l'Amérique ſeptentrionale, faiſant partie de la Nouvelle Angleterre. Cette terre eſt commode pour la traite des pelleteries & la pêche de la morue. Le ſol y eſt fertile en bled, pois, fruits, légumes. On y trouve de gros & menus beſtiaux : la chaſſe & la pêche y ſont très-abondantes. Les ſaumons, les truites, les éperlans, les maquereaux, les harengs, les outardes, les canards, les ſarcelles, les oyes, les bécaſſes, les bécaſſines, les alouettes n'y manquent pas. On y trouve auſſi des caſtors, des loutres, des renards, des élans, des loups cerviers, des loups marins. Les chênes en ſont préférables à ceux d'Europe pour la conſtruction des vaiſſeaux; & quelques endroits de l'Acadie donnent de très-belles mâtures. Le climat y eſt aſſez tempéré : l'air en eſt pur & ſain, les eaux ſalutaires, & tous les comeſtibles y ſont à très-bas prix : l'intérieur en eſt habité par différentes peuplades de Sauvages. Les loups, indépendamment de leur fourrure, donnent de très-bonne huile à brûler. La pêche de la morue s'y fait dans les rivières & les petits golfes.

Cette peninſule a 110 li. de long ſur 40 de large. Annapolis, autrefois Port-Royal, en eſt la capitale.

Les Acadiens ont toutes les qualités eſtimables des Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, & peu de leurs défauts : ils aiment la guerre & non le carnage. Le but de leurs expéditions eſt la paix après la victoire. Ils traitent leurs priſonniers avec humanité, & ne les mangent pas. Dociles aux leçons de l'équité, ils ont adopté notre morale ſans adopter nos mœurs. Lorſqu'on les découvrit, chaque bourgade étoit gouvernée par un chef. Cette primauté étoit une dignité élective dont on honoroit preſque toujours le chef de la plus nombreuſe famille. La polygamie étoit tolérée en faveur des plus robuſtes. Après la mort d'un pere de famille, on mettoit le feu à ſa cabane, & l'on ornoit ſon tombeau des choſes qu'il avoit le plus aimées. Les femmes y étoient traitées avec autant de dureté que de mépris : choſe étonnante chez des hommes qui étoient auſſi enclins aux plaiſirs de l'amour.

Ce fut en 1598, ſous Henri IV, que les François abordèrent en Acadie, & y formèrent un établiſſement. Ils n'en demeurèrent pas tranquilles poſſeſſeurs. Les Anglois le leur enlevèrent, pour le reſtituer preſque auſſitôt. L'Acadie paſſa ainſi ſucceſſivement pluſieurs fois des uns aux autres juſqu'au traité d'Utrecht, qui en a aſſuré aux Anglois la tranquille poſſeſſion. Depuis cette époque, elle eſt devenue une colonie floriſſante. Les Anglois l'ont appellée Nouvelle Ecoſſe. (*R.*)

ACAFRAN, rivière conſid. dans le royau. de Tremecen en Afrique, qui prend ſa ſource au mont Atlas. Elle ſe nomme aujourd'hui Vetxiteſ. (*R.*)

ACAMBOU, royau. d'Afrique ſur la côte de Guinée, dont la meilleure partie cependant ſe porte ſur la Terre-Ferme. Le roi, dont le pouvoir eſt abſolu, eſt riche en or, en ſel & en eſclaves : ſes ſujets aiment la guerre & ſe rendent formidables à leurs voiſins. Quoique le pays ſoit de lui-même aſſez fertile, ſes habitans manquent toujours de vivres avant la fin de l'année. On leur en apporte d'ailleurs. Les Hollandois y ont une loge, & de plus un fort, ainſi que les Anglois & les Danois, pour ſe mettre à couvert des inſultes des nègres. (*R.*)

ACAMANTE, ACAMAS, ancienne ville & promontoire de l'île de Chipre. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un petit village qu'on nomme *Cruſoceo*. Le cap eſt appellé Capo di San Epifanio. *Long.* 50; *lat.* 53 (*R.*)

ACANÉS, il y a le grand & le petit Acanes. Ces deux villes ſont ſur la côte d'Or de Guinée. *Long.* 17, 40; *lat.* 8, 30 (*R.*)

ACAPULCO, ville peu conſidérable & port de l'Amérique ſeptentrionale, dans le vieux Mexique, ſur la mer du ſud, à 87 li. ſud de Mexico. Il y aborde annuellement pour plus de 20 millions d'épiceries, d'indiennes, de ſoieries, perles, pierreries, & autres productions des Indes & de la Chine. Il s'y tient une foire, la principale de la mer du ſud, & où il ſe trouve une grande quantité de négocians Chinois & Eſpagnols. Dans ce tems, chacun y gagne beaucoup, & un More n'y travaillera pas, à moins d'une piaſtre par jour (cent ſols de notre monnoie).

Cette ville eſt comm. le port de Mexico du côté de l'oueſt, comme la Véra-Cruz l'eſt du côté de l'eſt. On y conduit tous les ans les tréſors du Pérou; & le galion qui les charge a été plus d'une fois la proie des armateurs Anglois. Le port d'Acapulco eſt très-commode, large & ſûr; mais le château qui le défend n'eſt pas fort. Au reſte, il eſt muni de 40 pièces de canon de fort gros calibre.

Les vaiſſeaux y entrent par un vent de mer, & ſortent par un vent de terre qui y règnent très-régulièrement, l'un le jour & l'autre la nuit. On s'y embarque pour le Pérou & les Philippines. *Long.* 276 ; *lat.* 17. Prononcez Akalpuko. Les marchands de Mexico y ont des maiſons où ils mettent les marchandiſes qui viennent de Marſeille.

Le commerce ſe fait d'Acapulco, au Pérou, aux îles Philippines, ſur les côtes du Mexique, & même encore avec le Chili, par l'entremiſe des négocians de Lima. La charge des vaiſſeaux qui partent d'Acapulco, eſt compoſée partie de marchandiſes d'Europe, qui viennent au Mexique par la Véra-Cruz, partie de marchandiſes de la Nouvelle-Eſpagne. Ceux qu'elle reçoit lui apportent tout ce que la Chine & les Indes produiſent de plus précieux. Ils arrivent vers le commencement de janvier, & s'en retournent dans le courant de mars. Sont-ils partis, chacun ſe retire ; les gens aiſés vont paſſer l'été plus avant dans les terres, pour ſe ſouſtraire eu mauvais air d'Acapulco. (*R.*)

ACARA, pays ſur la côte d'Or en Guinée, formant autrefois un royaume particulier, aujourd'hui ſous la domination du roi d'Acambou. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, y ont de petits forts, & c'eſt la meilleure contrée de toute la côte. Les nations que nous venons de citer y ſont maîtreſſes de la traite des nègres & de l'or. En échange des nègres, on y donne des fuſils, de la poudre, de l'indienne, des baſſins de cuivre, des bougies, des chapeaux, du criſtal de roche, de l'eau-de-vie, du fer, des coûteaux, des pierres à fuſil, du tabac. En 1706 & 1707, à eſtimer le prix des nègres par la valeur réelle de l'échange, chaque nègre ne coûtoit qu'environ 50 liv. (*R.*)

ACARAGA, rivière du Paraguai, dont la ſource eſt dans la province de Parana. Après un cours de 30 lieues, elle ſe décharge dans l'Urvaig. La ville de l'Aſſomption eſt au confluent de ces deux rivières. (*R.*)

ACARAI, place de l'Amérique méridion. dans le Paraguai, bâtie par les Jéſuites en 1624. *Long.* 326, 55 ; *lat. m.* 26. Elle eſt à l'oueſt de la rivière de Parana. (*R.*)

ACARNANIE, contrée de l'Epire, qui avoit à l'orient l'Etolie, dont elle étoit ſéparée par le fleuve Achelous ; à l'occident le golfe d'Ambracie, aujourd'hui golfe d'Arta ; au midi la mer Ioniene ou mer de Grèce. Elle ſe nomme aujourd'hui la Carnie. (*R.*)

ACARO, contrée & village du royaume d'Acambou, ſur la côte de Guinée en Afrique. *Long.* 18, *lat.* 5, 40. (*R.*)

ACAXUTLA, port & petite ville du Mexique, près de Guatimala (*R.*)

ACCHO, ville de Phénicie, qui fut donnée à la tribu d'Azer. Il y en a qui prétendent que c'eſt la même ville qu'Acre ou Ptolemaïde ; d'autres, que c'eſt Accon. (*R.*)

ACERENZA, ou CIRENZA, ville du royaume de Naples, capitale de la Baſilicate, au pied de l'Apennin. La ville, qui eſt petite, & ſon duché, appartiennent à la maiſon Caraccioli. Cette ville eſt archiépiſcopale ; mais ſon archevêque ſéjourne, la plupat du tems, à Matera dans la Terre d'Otrante, ville dont le nom entre dans les titres qu'il prend. Acerenza eſt en fort mauvais état : elle a quatre couvens ; la rivière qui l'arroſe eſt le Brandano. *Long.* 33, 40 ; *lat.* 40, 48. (*R.*)

ACERNO, ACIERNO, petite ville épiſcopale du royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, à 5 li. nord-eſt de Salerne, & 7 ſud-eſt de Conza. *Long.* 31, 58 ; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ACERRA, petite ville épiſcopale du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, à 2 lieues & demie nord-eſt de Naples, & 8 ſud-oueſt de Benevent, ſur la rivière d'Agno. *Long.* 31 ; *lat.* 40, 55. (*R.*)

ACESINE, rivière d'Aſie qui ſe décharge dans le fleuve Indus. (*R.*)

ACEY, abbaye de Bénédictins, au diocèſe de Beſançon, du revenu de 7000 liv. & fondée l'an 1130. (*R.*)

ACH, *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE.

ACHAIE, ancienne & grande province de la Grèce, ſituée entre la Theſſalie, l'Epire & la mer. Elle communique au ſud-oueſt avec le Peloponèſe par l'iſthme de Corinthe. Elle ſe nomme aujourd'hui Livadie. C'eſt l'ancienne Grèce proprement dite. Athènes en étoit la capitale, & ſes peuples ſe nommoient Achéens. On prononce Akaïe & Akéens. Cette contrée fut autrefois une floriſſante république, également célebre par ſa puiſſance & par la ſageſſe de ſes loix. C'eſt l'une des ſix parties de la Turquie méridionale. Le nom de Livadie, ſous lequel on la connoit aujourd'hui, lui vient d'une de ſes principales villes. Achaïe étoit auſſi le nom d'une province du Peloponèſe, laquelle s'étendoit depuis le golfe de Lepante, le long de la mer Ionienne, juſqu'à la province de Belvedere, & fait aujourd'hui partie du duché de Clarence. Patraſſo y eſt ſitué. Les ducs de Savoie portent le titre de *Princes d'Achaïe*, depuis le commencement du XIVe ſiècle, que Philippe, comte de Savoie, épouſa la fille unique & héritiere de Guillaume, prince d'Achaie & de Morée.

L'Achaïe, contrée du Peloponèſe, ne tint aucun rang dans la Grèce, tant qu'elle fut aſſervie à des rois. Accoutumée aux fers de l'eſclavage, elle voyoit ſans envie ſes voiſins jouir de leur indépendance ; & ſi les rois n'euſſent abuſé de leur pouvoir, les Achéens aſſoupis euſſent toujours été eſclaves obéiſſans. Leur liberté fut l'ouvrage de l'oppreſſion. On ignore combien l'Achaïe eut de rois, depuis Acheus qui donna ſon nom à cette contrée, juſqu'aux fils d'Ogigès, qui furent précipités du trône.

Après l'expulſion des tyrans, l'Achaïe forma une république compoſée de douze villes, dont chacune fut une république indépendante, qui eut ſon

territoire, ſa police & ſes magiſtrats; mais elles eurent toutes le même poids, la même meſure & les mêmes loix; & comme elles avoient les mêmes intérêts à ménager & les mêmes dangers à craindre, elles adoptèrent le même eſprit & les mêmes maximes. Les diſtinctions, ſources de déſordres & d'émotions populaires, furent ſupprimées. Le citoyen le plus vertueux, le plus utile, fut le plus noble & le plus reſpecté. Toute la puiſſance réſida dans le peuple aſſemblé. Les magiſtrats, à qui l'on confia l'exercice de la loi, furent aſſez puiſſans pour en faire reſpecter la ſainteté; & leur autorité fut aſſez limitée pour ne pouvoir l'enfreindre. Ainſi on ne vit naître aucun de ces orages qui s'élèvent dans la Démocratie. L'union de ces villes confédérées fut moins l'ouvrage de la politique que de la néceſſité. (*R.*)

ACHAM, AZEM, ou ASEM, royau. d'Aſie, dans la partie ſeptent. des états du roi d'Ava. (*R.*)

ACHASSE, ACHASSIA, rivière du Vivarais, qui a ſa ſource dans les montagnes voiſines, & va ſe jeter dans le Rhône. (*R.*)

ACHATBALUC, ACHBALUCH, ACHBALUC-MANGI, ou VILLE-BLANCHE, petite ville du royau. de Catay, dans la grande Tartarie. (*R.*)

ACHATES, rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, & ſe jete dans la mer, entre Terra-Nuova & Comarana; elle ſe nomme aujourd'hui Drillo & Cantara. (*R.*)

ACHEM, ou ACHEN, ville & royaume des Indes orientales dans l'île de Sumatra, dont il occupe la partie ſeptentrionale, & s'étend juſqu'à la ligne. Le pays partagé entre les plaines & les montagnes, produit des bananes, des oranges, des limons, des noix de coco, des mangues, des citrons, des melons d'eau, des melons muſqués, des pommes de pins, quantité d'herbes médicinales & potagères, des bois propres à la charpente, & beaucoup d'épicerie. Les cerfs, les pourceaux, les élans, les chèvres, les taureaux, les buffles, les chevaux, les porcs-épics, les ſinges, les écureuils, y ſont communs, ainſi que les poules, les canards, les pigeons, les tourterelles, les perroquets, les péruches, les cignes, les hérons. Les rivières abondent en poiſſon, & la pêche eſt également bonne ſur les côtes. Le riz eſt la nourriture ordinaire des habitans. Le pays ne produit ni vignes ni froment.

Le commerce principal y eſt en poivre, & en or que l'on trouve par petits morceaux dans les ravins ſur le penchant des montagnes, ou que l'on tire d'une mine qui ſe trouve dans une montagne fort avancée dans le pays, au-delà d'Achem. L'or d'Achem eſt très-eſtimé, & paſſe pour le plus pur qu'il y ait. Cet objet y attire beaucoup de marchands étrangers. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, les Chinois y abordent & y deſcendent beaucoup de riz, des étoffes de ſoie, des mouſſelines, des toiles peintes.

Les Achemois ont le teint olivâtre, le viſage plat; ils ſe couvrent le corps d'une chemiſe de coton ou de ſoïe, & la tête d'un petit turban de la même étoffe. Le menu peuple ne ſe couvre que depuis la ceinture juſqu'aux genoux: le reſte du corps eſt nud. Les enfans le ſont entièrement. On y a l'habitude de teindre les viandes en jaune, & les mets ſont remplis de poivre & d'ail.

Le roi d'Achem eſt deſpote & mahométan, ainſi que ſes ſujets. On peut connoître la puiſſance de ce ſouverain par l'expédition qu'il fit en 1616 contre les Portugais de Malacca, dans laquelle il mit en mer 150 navires, 45 galeres, qui portoient plus de 40 mille hommes, & les chaſſa de l'île de Pacem & du fort qu'ils y avoient. A quelques lueurs près de mahométiſme & de chriſtianiſme que les Indiens, les Anglois & les Hollandois peuvent y avoir jettées, les ténebres du paganiſme couvrent le royaume d'Achem & le reſte de Sumatra.

Les loix du pays ſont très-rigoureuſes, & le ſupplice y ſuit de près le crime. On coupe une main à ceux qui volent pour la première fois; s'ils recommencent, on leur coupe l'autre, & quelquefois les deux pieds. Les aſſaſſins ſont empalés. Cette pratique, quant au larcin, eſt mieux raiſonnée que celle qui dévoue le coupable à la mort, & qui diminuant moins le nombre des vols, augmente celui des aſſaſſinats.

La ville d'Achem eſt ſituée vers la pointe ſeptentrionale de l'île, à demi-lieue de la mer, ſur une rivière qui y amène de petits vaiſſeaux, & au milieu d'une grande vallée de ſix lieues de large. Le commerce y eſt fort conſidérable; & on y compte 8 mille maiſons à deux étages, bâties ſur pilotis, & couvertes de feuilles de cocos. Le palais du roi eſt au milieu de la ville; c'eſt un château fort, dont l'artillerie bat toutes les rues de la ville. Imaginez une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bananiers, au milieu de laquelle paſſe une aſſez belle rivière toute couverte de bateaux; mettez dans cette forêt un nombre incroyable de maiſons faites avec des cannes, bambous ou roſeaux & des écorces, diſpoſées de façon qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quartiers ſéparés; coupez ces divers quartiers de prairies & de bois; répandez par-tout dans cette grande forêt autant d'hommes qu'on en voit dans nos villes qui ſont les plus peuplées, vous vous formerez une juſte idée d'Achem; genre de ville qui eſt très-agréable aux yeux d'un étranger.

On voit à Achem toutes ſortes de nations: chacune y a ſon quartier & ſon égliſe. La ſituation du port eſt admirable, le mouillage eſt excellent, & toute la côte fort ſaine. Le port eſt un grand baſſin qui eſt bordé d'un côté par la terre ferme de l'île, & des autres côtés par deux ou trois îles qui laiſſent entr'elles des paſſages, l'un pour Malacca, l'autre pour le Bengale, un troiſième pour Surate. *Long.* 113, 30; *lat.* 5, 30. (*R.*)

ACHERON, ancien nom d'un fleuve de la

Grèce, dans l'Epire, & qui se nomme aujourd'hui Fanar. On prononce Akeron. Cependant au théâtre François, dans la prononciation de ce mot, la seconde syllabe est adoucie. (*R.*)

ACHINTOIR, petite ville d'Ecosse dans la province de Maid-Albain. Quoiqu'elle soit peu considérable, elle fait un certain commerce. *Long.* 12, 30; *lat.* 57, 10. (*R.*)

ACHLAT, ville de la grande Arménie. Elle est située sur la côte septentrionale du lac de Van ou Acramar. Cette ville, qui est petite, est importante pour les Turcs, comme frontière de leur empire. Elle est munie d'assez bonnes fortifications. *Long.* 76; *lat.* 39. (*R.*)

ACHMELSCHED, petite ville de Crimée, au nord-ouest de Caffa, & à quelques milles de la mer. *Long.* 51, 20; *lat.* 45. (*R.*)

ACHOMBENE, bourg, chef-lieu du royaume d'Axim, sur la côte d'Or en Afrique. Il se trouve sous le canon d'un fort Hollandois. Un rivage spacieux s'étend entre ce lieu & la mer. Les maisons en sont séparées par un grand nombre de cocotiers & autres arbres également espacés. Il est arrosé par la rivière d'Axim. Dans la saison des pluies surtout, l'air y est fort mal-sain. Les Hollandois font presque tout le commerce du pays. *Long.* 13, 30; *lat.* 5. (*R.*)

ACHOURY, petite ville épiscopale d'Irlande, dans la province de Connaught. *Long.* 12, 30; *lat.* 54. Elle est sur le bord oriental du lac Allyn, d'où sort le Shannon. (*R.*)

ACHRIDA, ville de la province Prévalitaine, & qui fut le lieu où nâquit l'empereur Justinien, qui la rebâtit & lui donna le titre de métropole sur quelques provinces, au préjudice de Tessalonique. Les évêques Grecs de cette ville prennent aujourd'hui le titre de métropolitains de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, &c. (*R.*).

ACHSTEDE, AKSTEDE, petite ville du cercle de Basse-Saxe, dans le duché de Brême, sur le Lun. (*R.*)

ACHYR, ACHYAR, ou AACHYAR, ville & château de l'Ukraine ou Volhinie intérieure sur le Vorsklo, aux Russiens. *Long.* 53, 34; *lat.* 49, 32. (*R.*)

ACIERNO, *Voyez* ACERNO.

ACI, ou JACI, petite rivière de Sicile qui coule du mont Etna. Elle est fameuse chez les poëtes. (*R.*)

ACKEN, AKEN, ACHEN, petite ville du cercle de Basse-Saxe sur l'Elbe, au duché de Magdebourg. (*R.*)

ACOMA, ville du Nouveau Mexique, capitale de la province de son nom. *Long.* 169, *lat.* 35. (*R.*)

AÇORES, îles situées dans l'Océan, sur la traversée d'Europe en Amérique, à 200 lieues de Lisbonne. On est incertain à qu'elle partie du monde on doit les rapporter. Elles appartiennent aux Portugais. On les découvrit vers le milieu du XVe siècle; elle furent nommées Açores de l'Espagnol *Açor*, qui signifie épervier, parce qu'on y trouva beaucoup de ces oiseaux. Elles sont aussi connues sous le nom de Terceres, nom qu'elles tirent de la principale de ces îles. Toutes étoient sans habitans naturels lors de la découverte qui en fut faite. Elles sont au nombre de neuf; elles sont commodément situées pour la navigation des Indes orientales & du Brésil. Angra, dans l'île de Tercere, est la capitale de toutes.

L'air des Açores est sain. Le bled, les fruits, les vignes, le bétail, y réussissent très-bien. On en tire beaucoup de pastel, & c'en est le principal négoce. Les barates entrent dans les cargaisons des Hollandois. Les Açores donnent encore des citrons, des limons, des confitures, dont celles de Fayal sont les plus estimées. *Long.* 346, 354; *lat.* 39. Les Portugais placent leur premier méridien au Pic des Açores. (*R.*)

ACOMAC, district de la Virginie, dans l'Amérique septentrionale. C'est une presqu'île bornée au nord par le Maryland, à l'orient & au midi par l'Océan, & à l'occident par la baie de Checsapeak. La Nouvelle-Oxford, qui est du Maryland, est située à sa base au septentrion, & le cap Charles est à sa pointe méridionale. Somer & Chingoteok en sont deux petites villes. (*R.*)

ACQS, *Voyez* DAX.

ACQS, jolie petite ville de France, au pied des Pyrénées, dans le comté de Foix. Elle est sur une petite rivière, au sud de Tarascon. Son nom lui vient des eaux chaudes qui sont dans son voisinage, & fournissent à des bains très-salutaires. (*R.*)

ACQUA, bourg en Toscane, où il y a des bains chauds. *Long.* 29, 20; *lat.* 43, 45. (*R.*)

ACQUA-CHE-FAVELLA, fontaine du royau. de Naples, dans la Calabre citérieure, près de l'embouchure de la rivière de Crata, & des ruines appellées *Sibari ruinata*, sur laquelle il y a plusieurs traditions aussi absurdes que ridicules. (*R.*)

ACQUA-PENDENTE, petite ville de l'état de l'Eglise, dans la province d'Orviete. Elle est située sur un rocher d'où l'eau, en tombant, forme une cascade qui donne le nom à cette ville. En approchant d'Aqua-Pendente, qui est sur la route de Florence à Rome, on entend le bruit de cette chûte d'eau; mais quoiqu'on en soit très-voisin, on ne la voit pas. Elle est dérobée à la vue par des rochers avancés, des arbres, des buissons, des broussailles. Cette petite ville est surchargée d'un évêché, de 5 églises paroissiales, & de 5 monastères; aussi est-elle pauvre & déserte. Elle est près des bords de la rivière de la Paglia, à 23 li. nord-ouest de Rome. *Long.* 29, 28; *lat.* 42, 43. (*R.*)

ACQUARIA, petite ville du duché de Modène, près de la Sultena. Elle est remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

ACQUI, ville d'Italie, au duché de Montferrat, avec un évêché suffragant de Milan. Elle est très-remarquable par des sources d'eaux bouillantes qui donnent des bains très-salutaires. Cette ville, considérable autrefois, est pauvre & réduite presque

à rien par l'effet de ſes diviſions inteſtines. Vinrent enſuite les guerres du Montferrat & d'Italie pour la ſucceſſion d'Eſpagne, qui n'ont pas réparé ſes pertes. Elle eſt de la domination du roi de Sardaigne. Les Eſpagnols prirent cette ville en 1745 ; les Piémontois la reprirent en 1746 ; M. de Maillebois la reprit enſuite & l'abandonna après en avoir fait ſauter les fortifications. Cette ville fut habitée par les Statiliens. Outre ſa cathédrale, elle a une égliſe paroiſſiale, trois couvents d'hommes & un de femmes. C'eſt dans une plaine voiſine que paſſe la voie Emilie, réparée par Emilius Scaurus, après avoir ſoumis les Liguriens, continuée par le même depuis Plaiſance juſqu'à Rimini, en la réuniſſant à la voie Flaminiene. Acqui eſt la patrie de l'hiſtorien George Merula ; elle eſt ſur la rive ſeptentrionale de la Bormia, à 10 li. nord-oueſt de Gênes, 7 li. ſud-eſt d'Aſti, & 12 ſud de Caſal. *Long.* 26, 5 ; *lat.* 44, 40. (*R.*)

ACRA, ville d'Afrique ſur la côte de Guinée. Les Anglois, les Danois & les Hollandois qui poſſedent cette place en commun, l'ont munie chacun d'un bon fort, & ont donné un village à chacun de ces forts pour dépendance particulère. *Long.* 17, 33 ; *lat.* 5. (*R.*)

ACRAMAR, ACTAMAR, ARCISSA, ABACMAS, ou VAN, ville & lac de l'Arménie majeure, dans le Curdiſtan. La ville, qui eſt très-forte, eſt capitale du gouvernement de Van. Elle eſt ſituée au pied des montagnes du Diarbekir, ſur le bord du lac qui lui donne ſon nom. Son château paſſe pour imprenable. Sémiramis en fut, dit-on, la fondatrice. Elle eſt grande, marchande & aſſez peuplée. Il y réſide un bacha. Comme elle avoiſine les frontières de Perſe, elle eſt ſouvent expoſée aux malheurs qu'entraîne la guerre, & voit alternativement dans ſes murs les Turcs & les Perſans. Le lac, qui eſt fort poiſſonneux, a deux petites îles habitées par des religieux Arméniens. Il reçoit beaucoup de rivières, & ne ſe décharge par aucune. *Long.* 62 ; *lat.* 36, 30. (*R.*)

ACRE, SAINT-JEAN D'ACRE, PTOLEMAIDE, ACRA ; ACCARON, ACCA, ACCO, ville de Phénicie ſur les frontières de la Paleſtine, autrefois grande, belle & commerçante, aujourd'hui réduite preſque à rien, & ne préſentant plus qu'un amas de ruines, depuis qu'elle fut renverſée & ſaccagée par les Mahométans, la dernière fois qu'ils la prirent ſur les Chrétiens l'an 1291. Cette ville, qui avoit un bon port & qui étoit agréablement ſituée, fut d'abord le domaine de Ptolomée, roi d'Egypte, qui l'agrandit & la nomma *Ptolemaïde ;* elle paſſa enſuite ſous la domination des Romains, puis ſous celle des Maures, à qui elle fut enlevée par les Chrétiens croiſés en 1104. Ceux-ci la perdirent en 1187 ; elle fut repriſe ſur eux par le fameux Saladin, le fléau des croiſés. Les Chrétiens y rentrèrent quatre ans après, au moyen des ſecours que leur amenoient d'Europe Philippe-Auguſte & Richard roi d'Angleterre. La fortune ayant abandonné les Croiſés, ils furent réduits à ſe partager la ville d'Acre, la ſeule poſſeſſion qui leur reſtât en ces contrées. Diviſée par tant d'intérêts différens, elle fut priſe d'aſſaut par les Sarrazins, cent ans après que les Chrétiens la leur eurent enlevée pour la ſeconde fois ; & depuis, elle n'a pu ſe relever du ſac qui lui fut donné à cette époque. Cette ville appartient maintenant au grand-ſeigneur. Elle eſt à 8 li. ſud de Tyr, & à 15 nord de Jéruſalem. *Long.* 57 ; *lat.* 32, 40. (*R.*)

ACRISTIA, bourg de Sicile, bâti ſur les ruines de l'ancienne ville de Schritea. (*R.*)

ACROCERAUNES, ou LES MONTS ACROCERAUNIENS, aujourd'hui nommés *les Monts de la Chimère*, ſont une chaîne de montagnes en Epire, qui des rives de la mer, ſous le 40ᵉ d. 25′ de latitude, s'étendent de l'oueſt à l'eſt, juſqu'au Pinde. Elles tirent leur nom de la ville d'Acroceraunie, appellée aujourd'hui *Chimère*, qui eſt au pied de ces montagnes ſur le golfe de Chimère. Leurs habitans ſont cruels & voleurs. Nommés autrefois Acroceraunіens, ils ont aujourd'hui le nom de *Chimeriots*. Les montagnes qu'ils habitent engraiſſent beaucoup de gros bétail pour les Turcs. Elles donnent leur nom à un promontoire de la mer Adriatique. (*R.*)

ACROCORINTHE, montgane près de la ville de Corinthe, & au bas de laquelle cette ville eſt ſituée dans une belle plaine. Elle avoit ſur ſon ſommet un temple de Vénus qui étoit très-célèbre. (*R.*)

ACRON, AKRON, pays d'Afrique ſur la côte d'Or en Guinée, dont les habitans vivent ſous la protection du roi de Fantin. Il eſt diviſé en grand & petit Acron. Les Hollandois ont un petit fort dans cette partie, qu'ils ont nommé le Fort de la Patience : l'autre, plus avancée dans les terres, eſt gouvernée par pluſieurs des principaux du pays. (*R.*)

ACTAMAR, *Voyez* ACRAMAR.

ACTIUM, ancienne & pet. ville de Grèce dans l'Epire, fameuſe par la victoire qu'Auguſte remporta ſur Antoine, & qui le rendit maître de l'empire Romain. La bataille ſe donna à la rade d'Actium, 31 ans avant l'ere chrétienne. Cette ville ſe nomme aujourd'hui *Figalo*, & donne ſon nom au cap voiſin qui reſſerre l'entrée du golfe d'Arta. (*R.*)

ADA, ville de la Turquie Aſiatique, ſur la route de Conſtantinople à Iſpahan. (*R.*)

ADAGUESA, jolie petite ville d'Eſpagne en Aragon, au diocèſe de Balbaſtro, ſur la Vero. *Long.* 19. 50 ; *lat.* 41, 58. (*R.*)

ADAM'S-PIC, ou PIC-D'ADAM, haute & fameuſe montagne des Indes dans l'île de Ceylan. Elle a la forme d'un pain de ſucre, & ſe termine par une plaine circulaire de 200 pas de diamètre. Avant d'arriver au ſommet, il ſe trouve une vaſte eſplanade couverte d'arbres & entre-coupée de ruiſſeaux, où les Gentils penſent qu'il ſuffit de ſe laver pour devenir purs, tant ils préſument de

la sainteté de ce lieu. De là ils se guindent sur la cime avec des chaînes de fer scellées dans le roc, un quart de lieue durant. Il s'y trouve un lac profond de très-bonne eau, d'où partent les rivières principales qui arrosent l'île.

Joignant ce lac est la fameuse table de pierre sur laquelle on remarque la forme d'un pied humain, que les prêtres des Gentils disent être l'empreinte du pied d'Adam, qu'il y laissa en montant au ciel. Cette empreinte gravée comme sur de la cire, est plus grande deux fois que la mesure naturelle. Elle est ombragée de quelques arbres qui ont été plantés autour, afin de rendre le lieu plus vénérable. Près de là sont quelques maisons de terre & de bois pour retirer ceux qui y vont en pélerinage; un temple ou pagode, & la maison d'un prêtre qui reçoit les offrandres qu'on y porte, & qui entretient les pélerins dans leur pieuse croyance par le récit de miracles & de contes absurdes, tendant à maintenir & à perpétuer l'idée de sainteté & d'antiquité attribuée à cette pierre. On leur dit entr'autres choses, que les deux montagnes qui accompagnent celles-ci ne sont moins élevées, que parce qu'elles s'abaissent par respect pour le Pic d'Adam.

Les matelots apperçoivent cette montagne de 20 lieues en mer. On n'a point de mesures de cette fameuse montagne, sur lesquelles on puisse compter. En général, elle est beaucoup moins haute que le Pic de Ténériffe *Long.* 98, 25; *lat.* 5, 55. (*R.*)

ADANA, ADENA, ville de Natolie dans la Cilicie, sur la rivière de Choquen. *Long.* 54, *lat.* 38, 10. La ville d'Aden, dans l'Arabie Heureuse, se nomme encore Adana (*R.*)

ADAOUS, ou QUAQUA, peuple d'Afrique dans la Guinée propre, au royaume de Sacca. (*R.*)

ADDA, rivière considérable d'Italie, qui naît dans la Valteline qu'elle arrose dans toute sa longueur; elle traverse ensuite le lac de Côme, parcourt le Milanès du nord au sud, & verse dans le Pô au-dessus & près de Crémone, après avoir baigné Tirano, Soudrio, Morbegno, Lodi, Pizzigitone. Cette rivière est très-rapide; & à cause des Alpes qui avoisinent la partie supérieure de son cours, elle est sujette à de fortes inondations, & à faire beaucoup de ravages. La Valteline qu'elle traverse, quoique terre d'Italie, étant sujette aux Grisons, l'Adda peut être considérée comme une rivière appartenante à la Suisse & à l'Italie. Elle a sa source au mont Braulio, sur les confins des Grisons. L'histoire fait mention d'une fameuse bataille qui se donna sur ses rives, dans laquelle Flaminius resta victorieux des Gaulois Insubriens. (*R.*)

ADEA, ADDÉE, petit royaume d'Afrique sur la côte d'Ajan, borné au nord par celui d'Adel, & à l'orient par la mer des Indes. Il n'a qu'environ 20 lieues d'étendue sur la côte. Le village d'Adée en est le chef-lieu, & le principal endroit du royau. Il s'y fait quelque commerce de poivre & d'encens. Le pays produit du millet & du froment. *Long.* 61, 64; *lat.* 4, 5. (*R.*).

ADEL, royaume d'Afrique, au nord de la côte d'Ajan. Il a le cap Guardafui au nord-est, le détroit de Babel-Mandel au nord-ouest, à l'occident l'Abissinie, au midi le royaume d'Adéa, & à l'orient la mer des Indes. On le nomme encore royau. de Zeila, du nom de sa principale ville. Le roi & ses sujets sont Mahométans. Le terroir est sablonneux. Quoiqu'il n'y pleuve presque jamais, la terre ne laisse pas d'y être très-fertile, le pays étant arrosé de beaucoup de rivières qui descendent particulièrement des montagnes de l'Abissinie. Il en est une entr'autres qu'on nomme la Horras, très-large & très-considérable, qui, divisée par les habitans pour abreuver leurs terres altérées, se trouve partagée en tant de canaux, qu'épuisée, elle ne peut porter ses eaux jusqu'à la mer.

Le royaume d'Adel est un pays de grains & de fruits, & si fécond, qu'il fournit à ses voisins. Il donne du froment, du millet & de l'orge. Outre les denrées & le bétal, il a de l'or, de l'yvoire, de l'encens & du poivre. Les marchands Arabes & Indiens viennent y acheter des esclaves qu'ils paient en draps, colliers d'ambre & de grains de verre, en raisins & dattes. Il s'y rencontre des brébis, dont la queue pese jusqu'à 25 lives, & des vaches dont les unes n'ont qu'une corne d'une paume & demie de long au milieu du front, & recourbée vers le dos; les autres en ont deux, semblables aux bois d'un cerf.

Les habitans en sont blancs ou basanés, & noirs en tirant vers le nord-oueſt. Ils se ceignent d'une pièce de toile de coton de la ceinture en bas; le reste du corps est nud. Les personnes distinguées sont entiérement vêtues d'indiennes. Ils sont belliqueux; & les armes qu'ils ne savent pas forger, ils les achetent des Turcs & des Arabes, à qui ils donnent en paiement une partie du butin & des esclaves qu'ils font. Le Turc s'est emparé sur eux du cap de Guardafui, de Barbora, de Meth, de toute la côte de Bornajas & de Barazan. Toute la côte au sud-est est déserte, & l'on n'y trouve que des troupeaux. Adel, Arat, Auçagurel & Barbora en sont, avec Zeila, les principales villes. Ce sont même des places de commerce. (*R.*)

ADELBERG, petite ville de Suabe, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

ADELHOETZ, village de la haute Hongrie, à 4 li. de Traunstein, avec des bains très-fréquentés. (*R.*)

ADELSBERG, bourg & château du cercle d'Autriche dans la Carniole. (*R.*)

ADELSDORFF, nom de deux petites villes de Franconie, l'une dans l'évêché de Bamberg, l'autre dans le marquisat d'Anspach. (*R.*)

ADEN, grande ville de l'Arabie Heureuse, au sud du détroit de Babel-Mandel, avec une port où il se fit bien plus de commerce autrefois qu'il ne s'y en fait aujourd'hui, lorsqu'elle étoit l'entrepôt des marchandises des Indes pour l'Egypte & réciproquement. La ville est située dans un pays

de la plus grande beauté. Elle eſt environnée preſque de toutes parts de hautes montagnes, ſur le ſommet deſquelles il y a cinq à ſix forts, avec beaucoup d'autres ouvrages dans les cols & dans les gorges, ce qui la rend le boulevard de l'Arabie Heureuſe. Son port autrefois fréquenté par les négocians orientaux, dont le concours étoit extrêmement conſidérable, eſt formé par une baie d'environ une lieue de largeur, & qui porte par-tout 18 à 20 braſſes d'eau. Les eaux douces ſont conduites dans la ville par un bel acqueduc d'un quart de lieue de longueur. Il y aborde tous les ans pluſieurs vaiſſeaux des Indes avec leurs cargaiſons d'épices, que l'on tranſporte de-là au grand Caire. Les marchands s'y aſſemblent durant la nuit pour éviter les exceſſives chaleurs du climat.

Soliman II ſe rendit maître d'Aden en 1539, ainſi que de preſque tout le pays; mais les Turcs furent enſuite contraints de l'abandonner aux princes Arabes qui en ſont en poſſeſſion aujourd'hui. Elle eſt dans l'Yemen ſur une preſqu'île, entourée de murailles du côté de la mer. On lui donne 5 à 6 mille maiſons; mais l'intérieur, à côté de quelques belles maiſons à deux étages & en terraſſes, offre beaucoup de ruines & de maſures. Cette ville, au ſud-eſt de Moka, eſt à 60 li. de l'embouchure de la mer Rouge, à 34 li. ſud-eſt de Sanaa. *Long.* 63, 20; *lat.* 13. (*R.*)

ADEN, montagne du royaume de Fez. (*R.*)

ADENBOURG, ALDENBOURG, ville du cercle de Weſtphalie, au duché de Berg. *Long.* 25, 51; *lat.* 2, (*R.*)

ADERBIJAN, grande province de Perſe, qui a au nord l'Arménie propre, au ſud l'Yrac-Agemi, à l'eſt le Gulian, à l'oueſt le Curdiſtan. Tauris en eſt la capitale. *Long.* 60, 66; *lat.* 36, 39. (*R.*)

ADERBORGH, petite ville du cercle de haute Saxe dans la Poméranie. Elle appartient au roi de Pruſſe. (*R.*)

ADERBOURG, très-petite ville d'Allemagne, dans la Marche de Brandebourg. (*R.*)

ADERNO, ancienne ville de Sicile, au pied du mont Etna. (*R.*).

ADERSLEBEN, village & abbaye de religieuſes de l'ordre de Cîteaux, dans la principauté de Halberſtadt. (*R.*)

ADJA, ou AGGA, bourg & fort de Guinée, ſur la côte de Fantin. Il appartient à la compagnie Angloiſe des Indes orientales. (*R.*)

ADIABENE, pays d'Aſie, à l'orient du Tigre. (*R.*)

ADIAZZO, AJACCIO, ADIAZZE, AIAZZO, AJAZZO, AIACIO, ADJAZZO, ADJAZZE, AYASSO, ville de l'île de Corſe, ſur la côte de dehors ou côte occidentale, dans un terroir agréable & fertile en excellens vins. Son port eſt aſſez fréquenté. C'eſt, après Corte, la meilleure ville de l'île. Elle a un évêché ſuffragant de Piſe. C'eſt la plus belle ville de l'île & la mieux ſituée; c'eſt auſſi la plus agréable pour la douceur & l'urbanité de ſes habitans. Elle eſt défendue par une citadelle petite, mais aſſez bonne: preſque toutes ſes rues ſont droites & larges, & la plupart de ſes maiſons ont de l'apparence. Ses promenades ſont très-agréables. On porte à quatre mille le nombre de ſes habitans. La cathédrale, la maiſon qu'occupoient les Jéſuites, & le palais, ſont les plus beaux édifices de la ville. Celui-ci étoit la réſidence du gouverneur ou commiſſaire des Génois. C'eſt le ſiège de l'adminiſtration de la juſtice & des archives du pays. Elle a deux couvens; la bonne eau y manque. Le golfe au bord duquel elle eſt ſituée, offre un port ſûr & commode pour les bâtimens les plus conſidérables. On y pêche des coraux rouges, blancs & noirs, qui y font un objet de commerce, avec les planches & les poutres. Beaucoup de Grecs y demeurent. La ville étoit anciennement bâtie dans la partie la plus enfoncée du golfe, à une lieue de l'endroit où elle eſt à préſent. On trouve dans l'emplacement qu'elle occupoit autrefois, pluſieurs ruines de la vieille ville, les veſtiges d'un château, & une égliſe. C'eſt en 1435 qu'elle fut rebâtie où on la voit. Son port eſt pourvu d'un bon mole. Son ſeul défaut eſt d'avoir au front du mole un petit rocher, mais qu'on pourroit enlever à peu de frais. On trouve à Ajaccio les débris d'une colonie de Grecs qui avoit paſſé en Corſe, & s'étoit établie en 1677, dans les environs d'Ajaccio. Vouée au gouvernement Génois, elle fut diſperſée & détruite en partie par les Corſes. *Long.* 26, 28; *lat.* 41, 54. (*R.*)

ADIGE, fleuve d'Italie, qui a ſa ſource au ſud du lac glacé dans les Alpes, & ſon embouchure dans le golfe de Veniſe. Elle arroſe le Tirol, le pays de Trente & l'Etat de Veniſe où elle eſt navigable. Elle eſt extrêmement rapide, & paſſe près du château de Tirol, à Trente & à Véronne. (*R.*)

ADMONT, petite ville de la haute Stirie, ſur la rivière d'Ens, avec une riche abbaye de Bénédictins, entre de hautes montagnes. Elle dépend de l'archevêché de Saltzbourg. (*R.*)

ADOM, ADON, petit royaume de la côte d'Or en Guinée. Il s'étend en droite ligne le long de la rivière de Sehama. Le pays abonde en grains & en fruits; les rivières y ſont remplies de poiſſon; on y a beaucoup d'animaux domeſtiques, & il s'y trouve des mines d'or & d'argent. L'autorité du chef eſt limitée par le crédit de cinq ou ſix des principaux de la contrée, qui, avec le roi, forment le conſeil national. (*R.*)

ADOM, petite ville de Hongrie ſur le Danube, au-deſſous de Bude. (*R.*)

ADOM, petite ville de Syrie, ſur les rives du Jourdain. Elle ſe nomme encore *Edom.* (*R.*)

ADON, ADONY, bourg ou petite ville bien peuplée de baſſe Hongrie, dans une contrée fertile aux bords du Danube, faiſant partie du comté de Stuhl-Weiſſembourg. Elle eſt au pied des montagnes ſur la rivière de Beretio. *Long.* 45, 18; *lat.* 47, 12. (*R.*)

ADORIAN, petite ville de la haute Hongrie, près du fleuve d'Eer, au nord-oueſt du grand Varadin, & dans un fort beau pays. *Long.* 44, 40; *lat.* 47, 18. (*R.*).

ADOUR, rivière conſidérable de France dans la Gaſcogne. Elle prend ſa ſource au pied des Pyrénées, dans le Bigorre, ſe groſſit de deux rivières de même nom, & de celle de Gaves; arroſe Bagnères, Tarbes, Aires, Dax, Bayonne; & après un cours de 45 lieues, elle ſe rend dans la mer de Gaſcogne, où elle débouche par une embouchure qui lui fut ouverte en 1579, & que l'on nomme pour cela *le Boucaut-Neuf*. Il eſt de 6 lieues plus méridional que le vieux boucaut. Cette rivière commence à être navigable à 2 lieues au-deſſus de Saint-Sever. (*R.*)

ADRA, petite ville maritime & château très-fort d'Eſpagne, au royaume de Grenade, à 5 li. ſud-oueſt d'Almerie. *Long.* 16, 25; *lat.* 36. (*R.*)

ADRAMIT, *Voyez* ANDRAMIT.

ADRIA, HADRIA, ancienne ville épiſcopale d'Italie, dans le Poléſin de Rovigo, appellée par les Latins *Atria*. Elle donne ſon nom à tout le golfe que l'on nomme aujourd'hui *mer Adriatique* & *golfe de Veniſe*, & que l'on nomme encore *mer Atriatique* & *Hadriatique*. Aujourd'hui, cette ville eſt entiérement délâbrée; il n'en exiſte même guère que des ruines, au milieu deſquelles habitent quelques pélerins. Cette dégradation eſt la ſuite néceſſaire des inondations fréquentes du ſol ſur lequel elle eſt ſituée, & du mauvais air qu'on y reſpire. L'évêque de cette ville, ſuffragant de Ravenne, a pris ſa réſidence à Rovigo. Adria, fondée par une colonie de Toſcans, fut puiſſante autrefois. Les ruines d'un théâtre trouvé ſous les fondemens d'une égliſe, ſont des indices de ce qu'elle fut autrefois. Elle eſt ſituée à 3 li. de la mer, entre les bouches du Pô & de l'Adige, ſur une rivière qui, connue autrefois ſous le nom d'*Adria*, ſe nomme aujourdhui *Tartaro*. Outre ſa cathédrale, elle a une égliſe paroiſſiale, deux couvens d'hommes, & un de femmes. Elle eſt à 11 li. ſud-oueſt de Veniſe, à 6 li. eſt de Rovigo. *Long.* 29, 38; *lat.* 45. (*R.*)

ADRIANO-A-SIERRA, montagne de Guipuſcoa, dans la Biſcaye, une des plus hautes des Pyrénées. On la paſſe pour aller de la Biſcaye dans la vieille Caſtille. (*R.*)

ADRIATIQUE, (*mer*). La mer Adriatique qu'on nomme auſſi le *golfe de Veniſe*, eſt une portion de la mer Méditerranée, qui s'étend du ſud-eſt au nord-oueſt, entre le 40e d. *de lat.* & le 45e 55'. Elle a le nom de mer Adriatique de la ville d'Adria, puiſſante autrefois, aujourd'hui réduite preſque à rien. Elle a 200 li. de long, ſur environ 50 de large. L'entrée du golfe entre la Cenina & Otrante, eſt large de 14 li. (*R.*)

ADRIEN (S.), petite ville des Pays-Bas en Flandres ſur la Dendres, à 2 li. d'Aloſt, & 4 de Gand. (*R.*)

ADRIN, petite ville de la haute Hongrie ſur la rivière de Sebeskeres, au pied des montagnes de Vedra, & au nord-oueſt du grand Waradin. *Long.* 55, 25; *lat.* 47, 9. (*R.*)

ADRUMETE, ancienne ville d'Afrique, que les Arabes appellent aujourd'hui Hamametha. C'étoit la capitale de la province de Byſacene. (*R.*)

ADULA, contrée des Alpes qui eſt entre les Griſons, les Suiſſes, les Vaillaiſans & le Milanès. C'eſt la partie la plus haute des Alpes; c'en eſt comme le foyer. Sous ce nom ſont compris le Criſpalt, le Vogelsberg, le S. Gothard, la Fourche & le Grimſel. Elle contient le mont Adula qui lui donne ſon nom, & ſur lequel ſe trouve la ſource méridionale du Rhin. Le Rhin, la Reuſſe, le Rhône, le Teſin, l'Aar, y prennent leur ſource. C'eſt le point de l'Europe le plus élevé. (*R.*)

ÆGERI, EGERE, communauté de Suiſſe, qui forme avec la ville de Zug, & les communautés de Menſengen & de Bar, la ſouveraineté du canton de Zug. On y trouve deux paroiſſes, le haut Ægeri où eſt la maiſon du conſeil de la communauté, & le bas Ægri ou Wilægeri, près du lac d'Ægeri. Il y a dans ce village une belle égliſe paroiſſiale. Le lac a une lieue de longueur & il eſt très-profond & fort poiſſonneux. La rivière de Loretz en ſort. (*R.*)

AELT, abbaye de Bénédictins ſur la rivière d'Iltz, au-deſſus de Waſſerbourg en Bavière. (*R.*)

AERSCHOT, ARSCHOT, ville des Pays-Bas Autrichiens dans le Brabant, au bord de la Demer, à 4 lieues eſt de Malines, & à 3 li. nord de Louvain. Elle eſt bien bâtie & bien peuplée. La France l'abandonna aux alliés quelques tems après en avoir forcé les lignes en 1705. Elle fut encore priſe par les François en 1746. Elle appartient aujourd'hui à la maiſon d'Aremberg, de la maiſon de Ligne, réſidante à Bruxelles. On y trouve une égliſe collegiale, deux couvents d'hommes & trois de femmes. C'étoit autrefois une baronnie appartenante à la maiſon de Croy. Elle fut érigée en marquiſat en 1507, & en duché en 1533. (*R.*)

AFFENTHAL, vallée de Suabe dans l'Ortenaw, & près de Strasbourg, très-connue par d'excellens vins. (*R.*)

AFRIQUE, l'une des quatre principales parties de la terre. Elle n'eſt guère moins grande que l'Aſie, & l'eſt beaucoup plus que l'Europe, au midi de laquelle elle eſt ſituée. La Méditerranée la termine au ſeptentrion; par-tout ailleurs elle eſt baignée de l'Océan, qui, au nord-eſt, forme un grand golfe auquel on a donné le nom de mer Rouge. Les anciens la connoiſſoient ſous le nom de Lybie, qui fut enſuite reſtreint à une partie de la Barbarie d'aujourd'hui; & ſous celui d'Ethiopie, ſi l'on en excepte la partie ſeptentrionale. L'Afrique a 1450 lieues du ſeptentrion au midi, du cap de Bonne-Eſpérance au rives de la Méditerranée, & 1420 lieues d'orient en occident, du cap Verd au cap Guardafui. C'eſt la moins peuplée & la moins tempérée des quatre parties du monde. La ligne la

partage

partage à-peu-près par le milieu : la chaleur y eſt exceſſive, & les ardeurs du ſoleil réfléchies par les ſables, y deviennent ſouvent inſupportables.

En général les habitans en ſont noirs. Si ceux qui habitent la Barbarie & le nord de l'Egypte ne le ſont pas, c'eſt que ce ſont des colonies d'Européens & d'Aſiatiques. La chaleur du ſoleil qui peut avoir contribué à leur imprimer cette couleur, n'en eſt pas probablement la ſeule cauſe, puiſque les Américains, qui ſont à la même latitude, ne ſont pas noirs, & que les Nègres qui naiſſent dans les pays froids, conſervent leur teint.

Le terroir de l'Afrique eſt fertile ſur les côtes ; mais l'intérieur en eſt ſec & dénué d'eau, ſablonneux, plein de montagnes & de forêts, & parſemé de vaſtes déſerts, brûlans & preſque inhabitables. On y trouve des mers de ſable que les vents accumulent, mènent, ramènent & diſperſent. Malheur à ceux qui ſe trouveroient expoſés à ces vagues de ſables, aux tempêtes que les vents y excitent ſouvent. Il eſt arrivé plus d'une fois que des caravanes entières ont été enſévelies ſous les lames de ſables chaſſées par les vents.

L'Afrique produit la caſſe & le ſéné. Elle fournit aux Européens des gommes pour la teinture, des drogues, de l'ivoire, de l'ébène, des plumes d'autruche, de la poudre d'or, de la manne & quelques épiceries, de la cire, du miel, du bled, des dattes & des vins délicieux, tels que ſont les vins du Cap ou de Conſtance, les vins de Canarie, la Malvoiſie de Madère, les vins du cap Verd. Il s'y trouve des mines d'or & d'argent : il y en a de ſel. On tire de la Barbarie en particulier, des chevaux extrêmement eſtimés, & des beſtiaux d'une chair exquiſe. Les fruits que porte le ſol de l'Afrique ſont excellens, & ſes campagnes, le long du Nil, ſe couvrent des plus abondantes moiſſons. Ne diſſimulons point enfin le genre de commerce révoltant que vont y faire les Européens : Je veux parler des nègres qu'ils y achetent depuis le cap Verd juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance, & qu'ils tranſportent en Amérique pour les y appliquer à la culture des terres, à l'exploitation des mines, à la fabrique du ſucre & à celle du tabac. Il y en a neuf cent cinquante mille ou environ employés dans les ſeules colonies Angloiſes. La caſſe croît par gouſſe ſur un arbre de même nom ; le ſéné eſt un arbriſſeau.

Entre les peuples d'Afrique, les uns habitent dans des villes, d'autres ſous des tentes, d'autres enfin ſont ſauvages. En général les Africains ſont robuſtes : leur taille racourcie & des muſcles denſes & roides, portent l'empreinte de la force. Les traits du viſage, ſans enſemble, leur donnent un air farouche, & leur laideur naturelle eſt encore augmentée par les figures dont ils ſe découpent ſouvent le front & les joues. Ils ſont enclins au vol & mauvais ſoldats. On les accuſe de férocité, de cruauté, de perfidie, de lâcheté. Cette accuſation peut être fondée : l'ignorance profonde où ils ſont généralement enſévelis, l'éducation barbare qu'ils ont reçue, les ſcènes de meurtre & de carnage qu'ils ont ſous les yeux dans les petites guerres qu'ils ſe font habituellement, c'en eſt aſſez pour étouffer ou intervertir en eux les idées du droit naturel. Leurs maiſons ſons conſtruites de branches de palmier, quelquefois de terre, & ſont couvertes de paille, d'oſiers ou de roſeaux. Il n'y a guères de meubles que des panniers, des pots de terre, des nattes qui ſervent de lit, & des calebaſſes avec leſquelles on fait une bonne partie des uſtenſiles. Un pagne (c'eſt une ceinture qui couvre les reins) y tient aſſez généralement lieu de tout vêtement. Le gibier, le poiſſon, le riz, le pain de bled de Turquie, les fruits, ſont la nourriture des peuples. Le vin de palmier eſt leur boiſſon. Les arts ſont ignorés, les ſciences inconnues ; tous les travaux ſe réduiſent à quelques occupations champêtres. Un ſol ingrat s'y refuſe au travail. Ce qu'il y a de cultivé ne forme pas la centième partie de cet immenſe pays ; encore la culture abandonnée à des eſclaves ou à des gens indigens, ſe reſſent-elle de leur engourdiſſement & de leur léthargie. Ceux qui habitent les côtes de la Méditerranée, ſont belliqueux & pirates de métier.

Les religions répandues en Afrique, ſont le Mahométiſme, le Paganiſme, le Judaïſme ; enfin dans quelques endroits où les Européens ont fait des établiſſemens, on trouve quelques petits diſtricts où l'on profeſſe le Chriſtianiſme.

Cette région, qui ne produit aujourd'hui que des hommes barbares, a donné autrefois naiſſance à Annibal, à Aſdrubal, à Térence, à Tertulien, à S. Cyprien, à S. Auguſtin, &c. Il ne faut point rapporter un ſi extrême changement à la nature & au climat qui n'ont point changé. On ne peut inculper en cela que le vice des régimes qui y aſſujetiſſent les hommes.

L'Afrique forme une grande preſqu'île, réunie à l'Aſie par l'iſthme de Suèz, au nord de la mer Rouge. Elle eſt compriſe entre le 1er & le 71e d. *de long.* le 37e d. 30′ *de lat. ſept*, & le 35e *de lat. mérid.* Elle a la forme d'une pyramide, dont la baſe appuie ſur la Méditerranée, & dont le ſommet avance dans l'Océan méridional, au-delà du Tropique du Capricorne.

On n'a pénétré que fort tard dans quelques parties intérieures de l'Afrique, qui même ne ſont connues que très imparfaitement & très-défectueuſement, & dont les anciens n'avoient aucune connoiſſance. Ils ne cherchoient même à s'en procurer aucune ſur des contrées qu'ils tenoient pour inhabitables, à cauſe des ardeurs du ſoleil. On doit aux Portugais la découverte de la plus grande partie des côtes ignorées des anciens ; époque qui ne remonte qu'au XVe ſiècle. Depuis, les François, les Hollandois, les Anglois, y ont fait de nouvelles découvertes. Quant à l'intérieur, l'accès en eſt ſi difficile par la barbarie des peuples qui y vivent, par la quantité d'animaux feroces qui s'y rencontrent, par

la rareté & même par le manque d'eau & des autres choſes néceſſaires au voyageur, que ce ne ſera que fort tard ſi l'on parvient à en avoir quelques connoiſſances détaillées, & ſur leſquelles on puiſſe compter.

Outre les animaux qui nous ſont connus, on trouve en Afrique des lions, des léopards, des panthères, des tigres, des éléphans, des rhinocéros, des autruches, des chameaux, des crocodiles, des hyenes, des girafes ou caméléopards, des zèbres, des gazelles, des onces, des caméléons, des ſinges, des taureaux & ânes ſauvages, des chevaux marins, des ſerpens d'une groſſeur monſtrueuſe, des civettes, des perroquets, des licornes, &c. On y trouve auſſi des pongos, eſpèce de grands ſinges de la hauteur de 5 pieds, & beaucoup plus gros que l'homme. Ils ont les yeux grands, le viſage ſans poil, & reſſemblant à celui de l'homme : les cheveux leur couvrent la tête & les épaules. Ils ſont rangés, par quelques-uns, dans la claſſe des hommes. Ceux qui ſe refuſent à les y admettre, allèguent pour principale raiſon, qu'ils ont les pieds ſans talons, comme les ſinges.

L'Afrique perſonnifiée, eſt repréſentée ſous la figure d'une femme coëffée d'une tête d'éléphant, dont la trompe ſaille en avant.

Le gouvernement en Afrique eſt preſque partout bizarre, deſpotique & entièrement dépendant des paſſions & des caprices du ſouverain. Ses peuples n'ont pour ainſi dire que des idées d'un jour. Leurs loix n'ont d'autres principes que ceux d'une morale avortée, & d'autre conſiſtance que celle que leur donne une habitude indolente & aveugle.

En Afrique, il ne ſe fait guères de commerce que ſur les côtes. Il y en a peu depuis les royaumes de Fez & de Maroc, juſqu'aux environs du cap Verd. Les établiſſemens ſont vers ce cap, & entre la rivière de Sénégal & celle de Serre-Lionne dans la Guinée. A la côte de Serre-Lionne, il n'y a que les Anglois & les Portugais qui aient des établiſſemens, quoique d'autres nations y abordent. Les François font quelque commerce ſur la côte de Malaguette : ils en font davantage au petit Dieppe & au grand Seſtre. La côte d'Yvoire ou des Dents, eſt fréquentée par tous les Européens; preſque tous ont auſſi des habitations & des forts à la côte d'Or. Le cap Corſe eſt le principal établiſſement des Anglois. On trafique peu à Ardres. Benin & Angola fourniſſent beaucoup de nègres. On ne fait rien dans la Cafrerie, ſi on excepte le cap de Bonne-Eſpérance qui appartient aux Hollandois. Les Portugais ſont établis à Sofala, & ſur le canal de Mozambique. Les François & les Vénitiens font beaucoup d'affaires à Alexandrie; de là juſqu'à Gibraltar, la côte de la Méditerranée eſt peuplée de corſaires.

L'Afrique a été connue en partie par les anciens; les Romains y ont fait la guerre, & en ont conquis une portion. Les Vandales s'en emparèrent après, mais ils en furent chaſſés par Béliſaire, général de l'empereur Juſtinien. Les Arabes & les Sarrazins s'en rendirent enſuite les maîtres, & poſſèdent encore le pays qui avoit été ſoumis aux Romains. Le tour de l'Afrique ne fut jamais fait avant Vaſco de Gama, Portugais, qui, en 1497, doubla le premier le cap de Bonne-Eſpérance, ouvrit, par cette découverte, une nouvelle route au commerce des Indes, & fit tomber celui qui ſe faiſoit par la voie d'Alexandrie.

Les plus grands fleuves de l'Afrique ſont le Nil, qui verſe dans la Méditerranée; le Niger qui naît & finit dans l'intérieur du pays, le Sénégal, le Zaire, la Gambra ou Gambie, le Coanza, la rivière des Camarones qui ſe jetent dans l'Océan Atlantique, & le Zambèſe qui ſe décharge dans la mer des Indes.

Ses montagnes les plus fameuſes ſont le mont Atlas qui règne parallèlement à la Méditerranée, depuis l'Egypte juſqu'à l'Océan Atlantique, & les montagnes de la Lune, qui environnent preſque le Monomotapa & ſe propagent vers le midi. On voit auſſi des montagnes dans la Guinée, celles de Serre-Lionne, d'autres encore à la pointe méridionale de l'Afrique.

On diviſe l'Afrique en douze parties : l'Egypte & la Barbarie au nord, & le long de la Méditerranée; le Biledulgerid, le Zara, la Nigritie & la Guinée à l'occident; la Cafrerie & le Monomotapa au midi; la côte de Zanguebar, la côte d'Ajan, l'Abiſſinie, à laquelle on joint la Nubie, du côté de l'orient; enfin dans l'intérieur de l'Afrique, l'Ethiopie. On ne détermine point d'une manière poſitive & fixe, quelles ſont les parties de l'Afrique moderne qui répondent aux diviſions & aux dénominations des anciens. Il en ſera queſtion aux articles de Géographie ancienne, relatifs à l'Afrique. (*R.*)

AFRIQUE, ville & port de Barbarie au royaume de Tunis. Cette place qui étoit conſidérable & très-forte, étoit au pouvoir des Mahométans, lorſque André Doria, qui s'en étoit emparé pour Charles-Quint, voyant qu'on ne pouvoit la conſerver ſans une dépenſe extraordinaire, réſolut de la raſer. On fit à cet effet des mines qui jouèrent ſi bien, qu'il ne reſta pierre ſur pierre dans la ville. Elle n'a pas été rétablie depuis ce tems. (*R.*)

AFRIQUE, petite ville de Gaſcogne, dans la généralité de Montauban. (*R.*)

AFRIQUE, (*mont*) montagne de France en Bourgogne, qui s'étend entre Dijon & la petite ville de Chagni, ſur une longueur de 10 lieues. C'eſt au pied de cette chaîne de montagnes que croiſſent les vins fameux, qui ont ſpécialement le nom de vins de Bourgogne; tels ſont ceux de Nuits, Beaune, Chambertin, Clos-de-Vougeot, Pomar, Volnay, Chaſſagne, Montrachet & quelques autres. (*R.*)

AGADÈS, royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville de même nom. On y recueille du ſéné & de la manne. Les pâturages & le bétail y

abondent. Le roi de cette contrée eſt tributaire de celui de Tombut, à qui il paie annuellement 150 mille ducats; & il peut être dépoſé lorſqu'on n'eſt pas content de ſa geſtion. Il eſt borné au nord par les monts Terga & Lemta, au ſud par le Niger, à l'eſt par le royaume de Bornou. Agadès, ſa capitale, eſt le lieu de la réſidence du roi. *Long.* 20, 20; *lat.* 19, 10. (*R.*)

AGAG, AGAGA, royaume d'Afrique qui dépend de l'empire du Monomotapa. Il eſt borné à l'eſt par le pays des nègres, & à l'oueſt par le royaume de Tacua. Il a une capitale de même nom. (*R.*)

AGAI, petit port de Provence, à 2 lieues de Fréjus. (*R.*)

AGAMASKA, ou VINERS, île de la baie de James dans l'Amérique ſeptentrionale, cédée aux Anglois comme tout le reſte du pays, à la paix de 1762. (*R.*)

AGAN, PAGAN, PAGON, ZABA, île d'Aſie dans l'Archipel de Saint-Lazare; Magellan y périt, aſſaſſiné par les habitans en 1521. (*R.*)

AGARAFFO, AXARAFFE, petit pays d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Il eſt fertile & agréable. La ville principale en eſt San-Lucar-la-Major, érigée en duché par Philippe IV, en faveur du comte d'Olivarèz. (*R.*)

AGATHE, (Sainte) petite ville du royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, & ſur les confins de la Terre de Labour: elle eſt entre Capoue & Benevent, à 14 milles de l'une & de l'autre, & à 8 lieues nord-eſt de Naples. *Long.* 32, 8; *lat.* 40, 55. (*R.*)

AGATTON, GATTON, ville d'Afrique ſur la côte de Guinée, vers l'embouchure de la rivière de Formoſe, à une grande journée de la ville de Benin. Elle eſt ſituée ſur une petite éminence qui forme une île dans la rivière, fort près de la rive. L'air y eſt plus ſain que dans aucune autre partie de la contrée, & le pays aux environs eſt rempli de toutes ſortes d'arbres fruitiers. Cette ville étoit autrefois fort conſidérable; mais les guerres l'ont détruite en partie. Elle dépend du grand Benin. *Long.* 23, 30; *lat.* 6, 30. (*R.*)

AGAUNE, aujourd'hui *Saint-Maurice*, bourg de Vallais, dans la vallée Pennine, célèbre par les martyrs de la légion Thébéene, qui s'y laiſſa décimer plutôt que de renoncer au chriſtianiſme. Sigiſmond, roi de Bourgogne, y conſtruiſit, en 515, un monaſtère. (*R.*)

AGDE, ville de Languedoc, à une demi-lieue de la mer ſur les bords de l'Eraut, qui y amène des barques & des tartanes médiocrement chargées. On y compte environ 10 mille habitans, & 1065 feux. Elle a un évêché ſuffragant de Narbonne, qui rapporte eviron 35 mille livres, quoique le diocèſe ne comprenne pas plus de 20 paroiſſes. Le pays eſt fertile & donne abondamment du bled, du vin, de l'huile, des légumes, de la ſoie, des laines fort eſtimées, & du ſalicot, qui eſt une plante qui ſe ſeme, & dont les cendres, qui ſont la ſoude, s'emploient pour faire le verre, le ſavon & la pierre à cautere. La ville eſt petite, mais bien peuplée. Les maiſons en ſont de pierre noire. Ses habitans ſont, pour la plus grande partie, marchands, ou marins. On a conſtruit un petit fort à l'embouchure de la rivière pour en défendre l'entrée. On le nomme *Fort de Breſcou*: il eſt ſur un rocher. En 1506 il ſe tint à Agde un concile, où aſſiſtèrent 24 évêques & 10 députés. Il fut préſidé par S. Céſaire évêque d'Arles. L'évêque eſt ſeigneur-comte d'Agde. Cette ville a un gouverneur particulier, un lieutenant de roi & major, une recette, un bureau des cinq groſſes fermes; & c'eſt un ſiège d'amirauté. Elle a trois paroiſſes, dont l'une eſt deſſervie dans l'égliſe de la cathédrale, & un collège qui appartient aux Oratoriens. Les barques qui ne peuvent remonter juſqu'à Agde, s'arrêtent au petit port de Grace, ſitué à l'embouchure de l'Eraut. Cette ville doit ſa fondation à une colonie de Marſeillois. Elle eſt près d'une branche du canal Royal. Agde eſt à 7 li. nord eſt de Narbonne, 4 eſt de Beſiers, 12 ſud-oueſt de Montpellier, & 159 ſud-eſt de Paris.

Près de cette ville eſt un convent de Capucins, enrichi par la dévotion à une image de la Vierge, à laquelle afflue un grand concours de peuple & de pélerins. Elle eſt dite Notre-Dame de Grace. Il y a des appartemens extérieurs pour ceux qui y viennent faire neuvaine. Le trajet de la ville à cet apport eſt ſemé de douze ou quinze oratoires qu'on viſite, dit-on, pieds nuds. Le couvent des Peres eſt remarquable par la beauté des bâtimens, par celle de ſes jardins, & par les tableaux de pluſieurs grands maîtres répandus dans l'égliſe Henri I, duc de Montmorency, y eſt inhumé. *Différ. de long. pour Agde à l'obſervatoire de Paris*, 1 d. 7′, 37″ *à l'orient*; *lat.* 43, 18. (*R.*)

AGDERUINE, petite ville de l'île Minorque dans la Méditerranée. Elle eſt ſituée près d'une montagne au nord-eſt de la ville de Fornelle, au ſud-eſt du cap Bajolès. *Long.* 22; *lat.* 40, 15. (*R.*)

AGEN, ville de Guienne, ſur la rive droite de la Garonne, avec un évêché ſuffragant de Bordeaux. Elle eſt ancienne, ſituée dans un beau & fertile pays, & peuplée de 9000 ames. On y compte 862 feux. Outre la cathédrale dédiée à S. Etienne, elle a une très-belle collégiale ſous le vocable de Saint Caprais, que cette ville reconnoît pour ſon premier évêque. Elle a d'ailleurs deux paroiſſes. On voit à l'hôpital une antiquité remarquable; c'eſt un endroit creux & profond qu'on appelle le Martyre, *Sepulchrum ubi ſanctiſſimorum Martyrum reponebantur corpora*. Comme le prétoire pour les magiſtrats & les gouverneurs de Rome étoit établi en cette ville, la perſécution y étoit très-grande. Des veſtiges de bains & d'arènes qu'on y trouve, font foi qu'elle fut autrefois bien plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Elle eſt capitale de la contrée dite de ſon nom *Agénois*. J. C. Scaliger, célèbre critique, vint s'établir en cette ville, & il y mourut en 1558. Elle a donné naiſ-

ſance à Joſeph J. Scaliger, fils du précédent, qui ſe fit auſſi un grand nom par ſon érudition. La maiſon qu'ils habitoient eſt vis-à-vis les Cordeliers, & le magiſtrat veille à ce qu'elle ſoit conſervée. C'eſt auſſi la patrie de Sulpice Severe, hiſtorien eccléſiaſtique. Son ſéminaire eſt aux Lazariſtes.

Cette ville étoit autrefois la capitale des Nitiobriges, qui étoient ſi conſidérables parmi les Gaulois. Elle a un préſidial, une ſénéchauſſée, une élection, un collège fondé par la reine Marguerite, ducheſſe de Valois, comteſſe d'Agénois; une commanderie de l'ordre de Malte, & pluſieurs couvents de l'un & de l'autre ſexe, & c'eſt le ſiège d'un gouverneur particulier. Agen prit le parti de la Ligue en 1584, mais elle fut ſoumiſe au roi en 1591. Elle eſt aſſez belle; & le commerce qu'elle fait depuis quelque tems y répand de l'aiſance parmi ſes habitans. On y voit un cours magnifique qui s'étend le long de la rivière, & quelques reſtes d'antiquités L'évêque ſe qualifie de comte d'Agen, quoiqu'il n'y exerce aucun droit ſeigneurial. Son diocèſe comprend 363 paroiſſes, & 191 annexes. Ses revenus annuels montent à 36000 livres. *Long.* 18, 15, 49; *lat.* 44, 12. (*R.*)

AGENOIS, pays de France dans la Guienne, autrefois avec titre de comté, & maintenant avec celui de duché. Il eſt entre le Querci, à l'eſt; le Périgord, au nord; le Bazadois, à l'occident; au ſud il eſt borné par la Garonne qui le ſépare du Condomois & de la Lomagne. Son étendue eſt de 20 lieues de longueur ſur 10 de large, ce qui peut être évalué à 120 lieues quarrées. Outre Agen, ſa capitale, il contient douze villes & bourgades. Les rivières qui y coulent ſont la Garonne, le Lot, la Dordogne & le Lèz, qui ſont très poiſſonneuſes. De toutes les parties de la Guienne, c'eſt la plus belle & la plus fertile. L'air en eſt pur; les habitans en ſont vifs & enjoués; le ſol en eſt aſſez uni, gras & meuble: il produit beaucoup de vins rouges & blancs, du bled & autres grains, des châtaignes, des fruits, d'excellens pâturages & du chanvre en ſi grande quantité, qu'en certaines années les arſénaux de marine en ont tiré juſqu'à neuf cents milliers. Il fut autrefois habité par les Nitiobriges dont parle Céſar. Il fit partie du royaume d'Aquitaine: il fut enſuite poſſédé par les comtes de Toulouſe, & ſucceſſivement par les François & les Anglois. (*R.*)

AGER, AGUER, petite ville d'Eſpagne en Catalogne, ſituée près de la rivière de Segre, au nord de Lerida, & à 25 lieues oueſt de Barcelone. *Long.* 18, 30; *lat.* 41, 50. (*R.*)

AGGER, rivière du cercle de Weſtphalie, qui arroſe le comté de la Marck, le duché de Berg, & ſe jete dans le Rhin. (*R.*)

AGGERHUS, gouvernement de Norwége, qui tire ſon nom du château de même nom, ſur la mer de Danemarck. Chriſtiane, autrefois *Anſlo*, en eſt la capitale. Le pays eſt hériſſé de montagnes, & n'eſt guère habité que dans les vallées. (*R.*)

AGHRIN, petite place d'Irlande, dans la province de Leinſter. Elle n'eſt remarquable que par le combat qui s'y donna en 1591, entre Guillaume III & Jacque II, & qui décida de la couronne. (*R.*)

AGIRA, diſtrict de l'île de Corfou, ſur la côte occidentale. C'étoit jadis la contrée de Corcyra. Les habitans ſont au nombre d'environ 8 mille. (*R.*)

AGMAT, AGMET, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province & ſur la rivière de même nom. Elle eſt à 8 li. ſud de Maroc. L'air y eſt pur, & le pays fertile. *Long.* 11, 20; *lat.* 30, 35. (*R.*)

AGNADEL, AIGNADEL, village du Milanès, dans le territoire de Crémone, fameux par la bataille que Louis XII y gagna en perſonne contre les Vénitiens le 19 mai 1509. Il eſt ſur un canal entre l'Adda & le Serio, à 2 li. ſud-eſt de Caſſano, 4 li. nord de Lodi, & 8 de Milan. *Long.* 27; *lat.* 45, 10. Il eſt une autre bataille d'*Agnadel*, plus connue ſous le nom de bataille de Caſſano. *Voyez* CASSANO. (*R.*)

AGNANIE, ANAGNI, petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle eſt fort ancienne. Boniface VIII ayant eu des démélés avec Philippe-le-Bel roi de France, y fut pris, & fait priſonnier par Guillaume de Nogaret. Cette ville eſt placée ſur une montagne. Son évêque relève immédiatement du S. Siège. Outre ſa cathédrale, on y trouve un couvent de religieuſes & quatre de religieux. *Long.* 30, 41; *lat.* 41, 45. (*R.*)

AGNANO, petit lac du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, ſur le chemin de Naples à Pouzzol. Il n'a qu'un mille d'Italie, ou environ 800 toiſes de circonférence. En beaucoup d'endroits l'eau s'élève à la ſurface en bouillonnant, à la hauteur de deux pouces environ, cependant elle n'a pas de chaleur ſenſible. Cet effet a ſa cauſe dans l'air & les vapeurs qui s'élèvent du fond du lac, & ſe font jour au travers de l'eau. On n'y remarque rien de corroſif. En été l'air, au voiſinage de ce lac, eſt mauvais, dangereux, même infect, ce qui fait qu'alors la plupart des habitans ſe retirent vers la montagne des Camaldules. Sur les bords de ce lac, ſont les étuves de S. Germain. La fameuſe grotte du Chien, au bas d'un rocher, en eſt auſſi voiſine. (*R.*)

AGNETSIN, AGNETELN, deux bourgs contigus de Tranſylvanie, ſur la rivière d'Hoſpech, à 4 lieues nord d'Hermanſtadt. *Long.* 43, 12; *lat.* 46, 45. (*R.*)

AGNONE, ANGIONE, ville peu conſidérable du royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, près du mont Maïelle. (*R.*)

AGOBEL, petite, mais forte ville d'Afrique, au royaume de Maroc. (*R.*)

AGOL, ville d'Afrique, dans la haute Ethiopie. (*R.*)

AGOSTA, ville de Sicile avec un bon port. Elle fut abîmée par un tremblement de terre en

1693 ; & c'eſt peu de choſe aujourd'hui. *Long.* 33 ; *lat.* 37, 17. (*R.*)

AGOUNA, petit royaume d'Afrique, ſur la côte d'Or en Guinée. Il commence près du cap *Monte del Diabolo*, & s'étend à l'eſt le long du rivage juſqu'au pays d'Aquambo ou d'Akra. Au nord il borde le pays de Sonquay. Son étendue ſur la côte eſt d'environ 15 li. Il s'y trouve pluſieurs villes & villages. La capitale eſt Barku. Ses habitans ſont tous pêcheurs & guerriers. Ils ont beaucoup d'adreſſe à contrefaire l'or & l'argent pour duper les Européens. Les Anglois y ont un fort, à 4 lieues environ de Barku. *Long.* 16, 45 ; *lat.* 5, 6. (*R.*)

AGOUT, rivière de Languedoc, qui a ſa ſource dans les Cévennes ; elle paſſe à Caſtres, à Lavaur, & ſe jete dans le Tarn, près de Montauban. (*R.*)

AGRA, ville d'Aſie, capitale de l'empire du Grand-Mogol, & la plus grande des Indes orientales. C'eſt la réſidence ordinaire de l'empereur. Elle eſt ſituée vers le centre de l'empire, ſur la rivière de Gémène, qui eſt un bras du Gange. Elle eſt bâtie en forme de demi-lune, ceinte d'un mur de pierres rouges, & d'un foſſé de 100 pieds de large. Cette ville eſt beaucoup plus grande qu'Iſpahan : à peine un homme à cheval peut-il en faire le tour en un jour. On y compte 7 à 800 mille habitans : elle a 60 caravanſeras, 800 bains, & nombre de places publiques & de moſquées. On y admire le mauſolée de Tadgemchel, femme du Mogol Cha-Gean, qui employa vingt ans à le faire bâtir. L'immenſe palais des Mogols, ſitué à l'extrémité de la ville, s'élève & domine au milieu de vingt autres châteaux de ſeigneurs. Il eſt entouré d'un mur extrêmement haut, & il renferme trois vaſtes cours ornées de portiques & de galeries. C'eſt-là qu'on voyoit encore de nos jours une magnificence, une richeſſe dont on ne retrouva jamais d'exemple dans le palais d'aucun autre monarque de la terre ; c'eſt-là qu'on voyoit ce trône chargé de diamans, le plus beau de l'Aſie ; cette treille, dont quelques ceps d'or pur, avec les feuilles émaillées de leurs couleurs naturelles, étoient chargés de grappes de raiſins formés d'émeraudes, de rubis & de grenats. Ces monumens du luxe le plus éclatant, avec les joyaux de l'empereur, eſtimés à des ſommes prodigieuſes, ſont devenus, en 1739, la proie de l'avanturier Thamas Kouli-Kan. Du reſte, les maiſons d'Agra ſont petites & de peu d'apparence. Le peuple y eſt d'un caractère fort doux & très-porté à l'amour & à la volupté. La religion en eſt le Mahométiſme. Pluſieurs même des Omhras & Rajas, qui ſont les grands du pays, pratiquent l'idolâtrie. Le ſérail du Mogol eſt peuplé de 1000 ou 1200 femmes.

Le commerce s'y fait par les François, les Anglois, les Hollandois, les Turcs, les Perſans, les Maures, les Arabes, qui de Surate, d'Amadabath, & d'ailleurs s'y rendent en caravannes, conduiſant leurs marchandiſes ſur des chameaux. On tire d'Agra d'excellent indigo ; c'eſt le plus eſtimé de tous ceux qui viennent des Indes ; il eſt toujours de 20 par 100 plus cher que les autres. *Long.* 95 ; *lat.* 26, 40. (*R.*)

AGRAMONT, bourg d'Eſpagne en Catalogne, ſur la Segre, entre Lerida & Solſona. C'eſt le chef-lieu d'une juriſdiction. (*R.*)

AGREDA, ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, à 3 li. ſud-oueſt de Taraſcona. C'eſt la patrie de Marie d'Agreda, connue par de pieuſes rêveries. *Long.* 15, 54 ; *lat.* 41, 5 ; *Voyez* GRACCHURIS. (*R.*)

AGREDA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Popaïan. (*R.*)

AGREVE, (S.) petite ville de France, dans le haut Vivarais, au pied des montagnes. (*R.*)

AGRIA, ville épiſcopale de la haute Hongrie, ſur une rivière de même nom. Les Allemands la nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlau*. Elle eſt à 15 li. nord-eſt de Bude, & à 22 ſud-eſt de Caſſovie. Le roi S. Etienne en jeta les fondemens dans le XIe ſiècle. Cette ville a toujours été une place importante. Les Turcs l'ayant aſſiégée en 1552 avec 70 mille hommes, furent obligés de lever le ſiège, après avoir perdu en un ſeul jour juſqu'à 8000 hommes, quoique la garniſon ne fût compoſée que de 2000 Hongrois. Etant ſommés de rendre la place, après quarante jours d'attaque, ils firent voir un cercueil ſur les créneaux des murailles, pour montrer la réſolution où ils étoient de mourir plutôt que de ſe rendre. Les femmes Hongroiſes firent paroître, en cette occaſion, une intrépidité extraordinaire. Mahomet III la prit en 1569 ; mais en 1606 l'empereur la reprit ſur les Turcs ; & depuis ce tems elle eſt reſtée à la maiſon d'Autriche. Autrefois elle avoit de beaux édifices, mais les divers ſièges qu'elle a ſoutenus, l'ont réduite à un état dont elle ſemble néanmoins ſe relever inſenſiblement. Il s'y trouve quatre couvents. Les Jéſuites y avoient une maiſon & un collège. On y recueille de bons vins rouge & blanc ; & à peu de diſtance de la ville il y a des bains chauds. La ville eſt petite : elle eſt entourée de vieilles murailles, mais ſon château eſt très-fort. L'évêque, ſuffragant de Strigonie, jouit de 80000 florins de revenu. Il a un ſuperbe château, appellé *de Fourcontraſti*, à une lieue de la ville. *Long.* 37 ; *lat.* 47, 30. (*R.*)

AGRIGAN, une des îles Marianes ou des Larrons. On lui donne environ 16 li. de tour. *Long.* 160 ; *lat.* 19, 4. (*R.*)

AGRIGENTE, ville de Sicile, fondée vers la 4e olympiade, 579 ans avant J. C. Le terroir d'Agrigente étant très-fertile, & cette ville faiſant d'ailleurs beaucoup de commerce ſur-tout avec les Carthaginois, il ne faut pas s'étonner qu'en moins d'un ſiècle elle fût devenue riche & magnifique. Ses édifices réuniſſoient la ſolidité à l'agrément. Le luxe qui accompagne ordinairement l'opulence, s'y faiſoit remarquer dans des habits précieux, dans des meubles d'or & d'argent, dans la vie molle

& efféminée de ſes habitans. Un lac de 7 ſtades de tour, & de 20 pieds de profondeur, creuſé auprès de la ville, fourniſſoit abondamment à leurs tables le poiſſon & les oiſeaux aquatiques. Ils avoient mis dans ce vivier un grand nomdre de cygnes & d'autres oiſeaux de toutes couleurs, qui, par la variété de leur plumage, faiſoient aux yeux un ſpectacle charmant: ils eurent encore ſoin d'y jeter une multitude prodigieuſe de poiſſons de toute eſpece, ſur-tout de ceux qui peuvent le plus flatter le goût. Enfin, ſoit dans leurs maiſons, ſoit dans leurs repas, ils portoient le rafinement du plaiſir à un tel excès, qu'Empedocle, qui pouvoit parler ſavamment des délices de la Sicile, diſoit d'eux: « Ils bâtiſſent comme s'ils devoient toujours vivre; » & ils courent aux plaiſirs comme s'ils devoient » mourir le même jour, & que la volupté fût ſur le » point de leur échapper pour jamais ».

On peut juger de la ſplendeur de cette ville, par ce que dit Diodore de Sicile, du triomphe d'Exenete, lorſqu'après avoir remporté le prix de la courſe dans les jeux olympiques, il entra dans la ville, monté ſur un char ſuivi de trois cents chars traînés par deux chevaux blancs. Ce qu'il rapporte encore des noces de la fille d'Antiſthène, ne nous en donne pas une moindre idée: car Antiſthène régala tous les citoyens, chacun dans les quartiers de la ville qu'ils habitoient. Plus de huit cents chars à deux chevaux, ſans compter les cavaliers qui étoient invités aux noces, ornoient la pompe & compoſoient le cortège de la mariée.

Mais rien ne fait mieux connoître le luxe & la molleſſe des Agrigentins, que la défenſe qu'on fut obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la ville contre les attaques des Carthaginois; c'eſt que chaque homme n'auroit pour ſe coucher qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine & deux oreillers. Les Agrigentins trouvèrent ce décret très-dur.

Diodore de Sicile remarque cependant que parmi ces citoyens livrés au luxe, il y avoit des gens qui faiſoient un bon uſage de leurs richeſſes: tel étoit ce Gelias qui avoit fait bâtir pluſieurs appartemens dans ſa maiſon pour y recevoir les étrangers. Il y avoit aux portes de la ville des hommes qui invitoient de ſa part ceux qui arrivoient, à venir loger chez lui. Il reçut en un ſeul jour 500 cavaliers de Gela, auxquels il fit préſent d'habits. Pluſieurs citoyens ſuivirent ſon exemple, ce qui fit dire à Empedocle, ravi de voir renouveller dans ſa patrie les mœurs & les coutumes des premiers hommes: que la ville d'Agrigente étoit un port aſſuré, où les étrangers étoient reçus avec honneur & avec bonté.

On comptoit à Agrigente, ſelon Diodore de Sicile, 220 mille habitans, dans le tems qu'elle fut ruinée par les Carthaginois, 440 ans avant J. C. Depuis cette époque funeſte, elle ne s'eſt point relevée; mais quoique déchue de ſon ancienne ſplendeur, elle ne laiſſe pas d'être encore conſidérable. Et ce qui eſt bien à remarquer, c'eſt qu'elle a retenu les mœurs des anciens Agrigentins, le luxe & la molleſſe au plus haut point. Elle eſt connue aujourd'hui ſous le nom de *Girgenti*. C'eſt le ſiège d'un évêché. L'on y compte 2844 feux. Le temple de la Concorde eſt un des plus anciens édifices grecs qu'il y ait au monde. Ce monument d'antiquité eſt d'ordre dorique. A l'extérieur il eſt très-bien conſervé. 571 ans avant J. C., Phalaris s'étant emparé de la ville, ſe ſignala par les cruautés les plus rafinées, témoin ce taureau d'airain dans lequel les citoyens révoltés le firent périr. *Voyez* GIRGENTI. (*R.*)

AGRIMONTE, AGROMENTO, petite ville ruinée du royaume de Naples, dans la Baſilicate. *Long.* 40, 20; *lat.* 40, 25. (*R.*)

AGRIS, bourg de France, dans la généralité de Limoges. (*R.*)

AGROPOLI, petite ville du royau. de Naples, dans la Principauté citérieure, ſur le golfe de Salerne. *Long.* 39, 10; *lat.* 40, 40.

AGSPACH, petite ville de la baſſe Autriche, ſur le Danube. (*R.*)

AGUA DE PAO, ALAGOA, AGUA DE PALO, petite ville de l'île de S. Michel aux Açores. Elle a près de 600 maiſons & deux égliſes paroiſſiales. Son territoire fertile en toutes ſortes d'excellens fruits, produit ſur-tout le plus beau cedras des Açores ou Terceres. *Long.* 6, 10; *lat.* 38, 20. (*R.*)

AGUAS, peuple de l'Amérique méridionale, ſur le bord du fleuve des Amazones. C'eſt la nation la mieux policée de toutes celles des Indiens. Leurs enfans ne ſont pas plutôt nés, qu'ils leur ſerrent la tête entre deux planches. (*R.*)

AGUATULCO, AQUATULCO, GUATULCO, ville & port du Mexique. Son havre eſt grand & très-fréquenté. Elle eſt ſituée ſur la mer du ſud. *Long.* 279; *lat.* 15, 10. (*R.*)

AGUEDA, petite ville de Portugal dans la province de Beïra. Elle eſt ſur un bras de la rivière de Vouga, à 6 lieues nord de Coïmbre. *Long.* 9, 4; *lat.* 40, 36. (*R.*)

AGUEDA, rivière du royaume de Leon, qui paſſe à Ciudad-Rodrigo. (*R.*)

AGUER, ville maritime d'Afrique, ſituée au pied du mont Altas, dans le royaume de Maroc. (*R.*)

AGUIAS, petite ville de Portugal dans l'Alentejo, à l'oueſt d'Elvas, & à l'eſt de Lisbonne. Ses environs produiſent beaucoup de grains & abondent en orangers. *Long.* 11, 5; *lat.* 38, 50. (*R.*)

AGUILA, AGLE, ville d'Afrique au royaume de Fez, ſur la rivière d'Erguila. (*R.*)

AGUILAR DEL CAMPO, petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille. (*R.*)

AHAUS. *Voyez* AAHUS.

AHRWEILER, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne ſur l'Ahr, à 3 li. de Bonn. Ses vins ſont eſtimés. (*R.*)

AHUN, petite ville de France dans la haute Marche, généralité de Moulins. *Long.* 19, 38; *lat.* 49, 5. (*R.*)

AHUS, AHUIS, ville maritime de Suede, dans le Gothland. *Long.* 32, 14; *lat.* 56. Son port eſt bon, & elle eſt très-forte par ſa ſituation. Elle eſt à 6 li. de Chriſtienſtad: (*R.*)

AIA, rivière d'Italie qui ſe décharge dans le Tibre: les Latins l'appelloient *Allia*. Il eſt fameux dans l'hiſtoire par la défaite des deux cens Fabiens qui y périrent dans le combat qu'ils livrèrent ſeuls aux Veïens. Ce fut auſſi ſur les bords du fleuve Allia que les Romains furent défaits par les Gaulois Sénonois, conduits par Brennus. (*R.*)

AJACCIO. *Voyez* ADIAZZO.

AJALON, HELON, nom propre d'une ville de Judée. Elle étoit lévitique & ſituée dans la tribu de Dan, près de la vallée de Térébinte. Ce fut dans la vallée d'Ajalon que Joſué, combattant contre les cinq rois qui étoient venus aſſiéger Gabaon, commanda au ſoleil de s'arrêter. (*R.*)

AJAN, AYAN, nom général de la côte orientale d'Afrique, depuis Magadoxo juſqu'au cap Guardafui. (*R.*)

AIAS, petite ville d'Aſie dans la Natolie, remarquable par des eaux minérales très-chaudes & très-réſolutives. Elle ſe nommoit anciennement Therma. (*R.*)

AÏAS, petite ville de l'Arabie Heureuſe, à deux journées d'Aden, ſituée dans un vallon. (*R.*)

AÏAS, ville d'Aſie dans la Caramanie, ſur un golfe de même nom, & que l'on appelloit anciennement *Sinus Iſſicus*. C'eſt-là qu'Alexandre le Grand battit Darius pour la ſeconde fois, & qu'il fit ſa famille priſonniere. Cette ville, du tems des croiſades, a appartenu ſucceſſivement aux Chrétiens, aux Sarraſins & aux Turcs, à qui elle eſt aujourd'hui. (*R.*)

AIBAN-KESRA, vieux château de l'ancienne Babylonie, ſitué au bord du Tigre, dans le gouvernement de Bagdad. Pluſieurs ſavans ont conjecturé, d'après ſa dénomination & le lieu de ſa ſituation, qu'il fut la demeure de Coſroës, & d'autres rois Perſans. *Long.* 55; *lat.* 34. (*R.*)

AICH, petite ville de la haute Bavière, ſur le Par. *Long.* 38, 50; *lat.* 48, 30. (*R.*)

AICHSTAT, AICHSTETT, AICHTAEDT, EICHSTETT, capitale de l'évêché ſouverain de même nom en Franconie. Elle eſt ſituée dans une vallée fertile & agréable au bord de l'Altmuhl. L'état contient dix villes & un bourg: il a 18 lieues de long ſur 7 de large. Les habitans profeſſent généralement la religion catholique. La place de l'évêque à la diete générale de l'empire, eſt entre les évêques de Worms & de Spire. Il eſt ſuffragant de l'archevêque de Mayence. Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé de 28 chanoines qui doivent prouver ſeize quartiers de nobleſſe. L'évêque entretient une garde, trois compagnies d'infanterie, une compagnie de cuiraſſiers & une compagnie de dragons.

Aichſtat ne fut d'abord qu'un monaſtère de Bénédictins fondé vers l'an 640, autour duquel il s'eſt formé depuis une ville. A la cathédrale, le Saint-Sacrement s'expoſe dans un oſtenſoire d'or d'une richeſſe immenſe. Cet oſtenſoire ou ſoleil, du poids de 40 marcs, eſt enrichi d'une incroyable quantité de diamans, de perles & de rubis. On y compte 350 diamans, 1400 perles, 250 rubis, avec quelques autres pierreries. C'eſt un préſent d'un évêque d'Aichſtat à ſa cathédrale, fait en 1611. Au reſte, il y a à ſe défier de ces objets d'un luxe exceſſif, dont le prix ſe calcule ſur les pierreries. Vraies & fines dans le principe, ſoit par aſtuce, ſoit dans des tems de calamité ou de détreſſe, il eſt très-poſſible que des pierres d'un prix immenſe aient cédé leur place à de fauſſes, qui en impoſent également à la multitude qui n'a pas la faculté d'approcher ces objets de fort près, & qui ne les voit pas avec les yeux d'un lapidaire. Ici je le croirois d'autant plus facilement, que M. Buſching, qui a traité l'Allemagne & l'évêché d'Aichſtat en particulier avec beaucoup de détail, ne dit pas un mot de l'oſtenſoire en queſtion. Juſqu'à l'an 1725, les évêques ont tenu leur cour au château fort de Willibaldsbourg, ſitué ſur une montagne à un quart de lieue d'Aichſtat. Cet endroit eſt muni de baſtions & de foſſés taillés dans le roc, avec un arſenal: c'eſt une véritable citadelle. Maintenant Aichſtat eſt leur réſidence. Leurs archives & leur bibliotheque ſont encore au château dont nous venons de parler, dit vulgairement *de Walpersburg*.

Aichſtat eſt à 4 li. nord de Neubourg, 5 nord-oueſt d'Ingolſtat, 15 ſud de Nuremberg. *Long.* 28, 45; *lat.* 49. (*R.*)

AJELLO, AIELLO, bourg du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec une bonne forteresſe. Elle appartient, à titre de duché, au duc de Modene, par un contrat de mariage. (*R.*)

AIGLE, petite ville de Suiſſe dans la partie du bas Vallais, qui appartient à la ſeigneurie de Berne, & qui fait partie du canton. Depuis trois cents ans c'eſt la réſidence d'un gouverneur Bernois qui a ſous lui quatre mandemens ou départemens. Il croît dans ſon territoire d'excellens pâturages, de bons vins, de beaux fruits, des châtaignes en abondance; mais le pays eſt déſolé ſouvent par des inondations qu'occaſionne le voiſinage de montagnes exceſſivement hautes, qui le terminent vers le nord. Sur les montagnes on fait beaucoup de fromage, & il s'y trouve des eaux ſalées dans un diſtrict de 2 lieues quarrées, entre les rivières dites de *Grande-Eau* & d'*Avançon*. C'eſt un ſel de roche détrempé dans les eaux qui produiſent les ſources ſalées en certains endroits. Les ſels qui en ſont le produit ſe rafinent à Aigle ou tout près d'Aigle. Dans ce gouvernement, qui eſt très-conſidérable, on parle la langue Françoiſe. (*R.*)

AIGLE, IGLE, bourgade du duché de Luxembourg, ſur la Moſelle, au confluent de la Sarre. On y voit une pyramide quarrée de 64 pieds de

hauteur, ornée de plusieurs figures, qu'on croit remonter à l'intervalle du règne de Dioclétien à celui de Constantin. Son inscription porte que deux frères nommés *Secundini*, l'érigèrent en l'honneur de leur père & de leur mère. *Long.* 27, 30; *lat.* 49, 40. (*R.*)

AIGLE, petite ville de la haute Normandie sur la Rille. Elle est ancienne & fort bien bâtie: c'étoit autrefois une baronnie; aujourd'hui elle a titre de marquisat. On y compte trois paroisses, deux couvents, un hôpital & six portes. Elle a un fort beau château seigneurial. Il s'y tient quatre foires par an. Le principal commerce de ses habitans est en épingles; & ce genre de négoce y a formé plusieurs bonnes maisons. On y commerce aussi en grains & en clincailleries. Elle est à 10 lieues de Séez, 11 d'Evreux, & 19 de Rouen. (*R.*)

AIGLE, rivière de France qui arrose une partie du gouvernement d'Orléanois; sa source est dans la Beauce, & son embouchure dans la Loire. (*R.*)

AIGNAI-LE-DUC, AIGNEY-LE-DUC, bourg de Bourgogne dans la généralité de Dijon. Les ducs de Bourgogne de la première race y avoient un château. Aigney subsiste en bonne partie par le commerce des toiles & les blanchisseries. Il est placé sur une petite montagne, dont le pied est arrosé par un ruisseau de même nom. Ce bourg est à 2 lieues de Baigneux, 5 de Châtillon, & 12 de Dijon. (*R.*)

AIGNAN (Saint), petite ville de Berri, sur la rivière de Cher, avec titre de duché-pairie, érigé en 1665 en faveur de François de Beauvilliers. Elle est à 20 li. ouest de Bourges. Elle a un château seigneurial, une collégiale & deux couvents. (*R.*)

AIGREMONT, petite ville de Bourgogne, dans la généralité de Dijon. (*R.*)

AIGUEBELLE, grosse bourgade de Savoie, sur la rivière d'Arche. Son nom signifie *Belle-eau*. Elle est resserrée entre de hautes montagnes. Les eaux vives & limpides de l'Arche qui y coulent avec rapidité, y répandent une fraîcheur délicieuse pendant l'été. Chacun y fait de la soie. Vis-à-vis d'Aiguebelle, & de l'autre côté de la rivière, on voit un effet singulier des lavanges. Les terres mêlées de cailloux, détrempées par les pluies, & emmenées par des torrens d'eaux, se sont amoncelées au village de Randan, dont elles ont enseveli l'église. Le sol est actuellement au niveau du clocher où l'on entre maintenant par les fenêtres. (*R.*)

AIGUEBELLE, bourgade en Dauphiné, dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 4000 livres de rente. (*R.*)

AIGUE-MORTE, petite ville de Languedoc au diocèse de Nimes. C'étoit jadis une ville maritime avec un port. Saint Louis s'y embarqua deux fois pour la Terre Sainte, en 1248, & 1269; aujourd'hui elle est à 3 li. de la mer: elle est placée dans un fond, & munie de très-bonnes murailles en pierre de taille à bossage ou en pointe de diamans, flanquées de seize beaux & grand bastions, indépendamment de la grosse tour, qui servoit jadis de fanal. Il lui a fallu une nouvelle destination: on l'a fait servir de prison. Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, lieutenant de roi. Elle a une paroisse, deux couvens, un bel hôpital, une maison de la Miséricorde pour les enfans orphelins & les pauvres honteux. Il y a d'ailleurs amirauté, présidial, bureau des fermes, &c. Le terroir en est sablonneux & ingrat & l'air mal-sain, à cause des eaux stagnantes qui couvrent ses environs. *Long.* 22, 54; *lat.* 43, 34. (*R.*)

AIGUE-PERSE, petite ville de la basse Auvergne, chef-lieu du duché de Montpensier, sur la petite rivière de Luzon ou Beuron, dans une belle plaine très-fertile, & près d'une fontaine dont l'eau bouillonne & ne laisse pas d'être froide au toucher. Cette eau est, dit-on, funeste aux animaux qui en boivent. Le chancelier de Lhôpital étoit né dans cette ville, formée d'une seule rue qui s'étend le long de la petite rivière ou ruisseau de Luzon. Il y a deux collégiales & une abbaye de filles. Elle est à 3 li. de Riom, 8 nord de Clermont, 14 sud de Moulins, & 83 sud de Paris. *Long.* 20, 46; *lat.* 45, 50. (*R.*)

AIGUE-VIVE, abbaye de l'ordre de S. Augustin, au diocèse de Tours, du revenu de 3000 liv. (*R.*)

AIGUES-CAUDES, source d'eaux thermales dans le gouvernement de Béarn, au bailliage d'Oléron, dans la vallée d'Ossan, à une petite lieue de Laruna. Ces eaux sont tièdes, huileuses, savoneuses, spiritueuses, mêlées de parties de soufre, de nitre & d'alun. Elles jouissent de la plus grande réputation, & on les recommande pour les maux de tête & d'estomac, & pour plusieurs maladies chroniques. Une des sources dite *la Fontaine de l'Arquebuzade*, a des propriétés pour la guérison des ulcères & des plaies, sur-tout de celles qui proviennent des coups de feu. (*R.*)

AIGUILLE (l'), montagne du Dauphiné, de roc vif & isolée, appellée aussi la *Montagne inaccessible*, qui a le second rang entre les merveilles du Dauphiné: elle est à 2 li. nord de Die, & à 8 sud de Grenoble. Nous apprécierons les merveilles du Dauphiné à mesure que le cours de l'ouvrage nous présentera leur article. Celle-ci se réduit à peu de chose. Cette montagne qui se targue du titre d'inaccessible, a été escaladée maintes fois: il est difficile d'y grimper, mais on y monte & l'on peut y monter. L'an 1530, Aymard de Rivol, conseiller au parlement de Dauphiné, & auteur d'une histoire du pays des Allobroges, dit que de son tems on y montoit souvent. Antoine de Dille, seigneur de Dom Julien & de Beaupré, gouverneur de Montelimar, y grimpa le premier, si l'on en croit la chronique, le 26 juin 1492, pour complaire au roi Charles VIII, & il y trouva des chamois. D'ailleurs, c'est mal-à-propos qu'elle a long-tems été donnée pour être large par le haut, & finissant en pointe

par

par le bas : le contraire eſt aujourd'ui conſtaté. Le merveilleux de cette montagne qui ſe tiroit de ſa forme & de ſon *inacceſſibilité*, porte donc à faux des deux côtés. (*R.*)

AIGUILLES (le cap des). Ce cap eſt à l'extrêmité la plus méridionale de l'Afrique, au 35ᵉ d. *de lat. mérid.* Il y a devant un grand banc de ſable qu'on appelle *le Banc du cap des Aiguilles.* Il eſt fort dangereux, & les vaiſſeaux qui partent du cap de Bonne-Eſpérance pour la mer des Indes, l'évitent avec ſoin. (*R.*)

AIGUILLON, ÉGUILLON, petite ville de l'Agénois au gouvernement de Guienne, ſituée au confluent du Lot & de la Garonne, dans une vallée très-fertile, à 6 li. d'Agen, 22 de Bordeaux, 13 de Nérac, & une de Tonneins. Elle fut érigée en duché-pairie, en faveur de Henri de Lorraine, fils du fameux duc de Mayenne en 1599. Mais ce titre s'éteignit après lui ; il fut rétabli en 1634 pour Antoine de Lage, ſeigneur de Puy-Laurens, favori de Monſieur frere du roi. A la mort du ſieur de Lage, il s'éteignit encore. Louis XIII le fit revivre en 1638 pour Madeleine de Vignerolt, veuve d'Antoine de Combalet, avec cette clauſe ſingulière : *pour en jouir par ladite dame, ſes héritiers & ſucceſſeurs, tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choiſir.* En vertu de cette clauſe, elle appella par ſon teſtament, en 1674, au duché d'Aiguillon, Marie-Thérèſe ſa nièce, qui mourut religieuſe en 1705, à laquelle elle ſubſtitua ſon petit-neveu Louis, marquis de Richelieu, dont le fils, le comte d'Agénois, a été déclaré duc d'Aiguillon par arrêt du parlement de 1731, contradictoire avec tous les pairs de France. Emmanuel-Louis, ſon fils unique, né en 1720, devint duc d'Aiguillon, par démiſſion, en 1740.

Cette ville, avec un grenier à ſel & un château, fait un commerce aſſez conſidérable en vins, en chanvre & en eaux-de-vie. Il eſt fait mention dans notre hiſtoire du ſiège opiniâtre qu'elle ſoutint contre Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut obligé de le lever après quatorze mois d'attaque. On prétend qu'on s'y ſervit du canon pour la première fois. *Long.* 18, 8 ; *lat.* 44, 25. (*R.*)

AIGURANDE, AGURANDE, petite ville du gouvernement de la Marche, ſur les confins du Berry, généralité de Moulins. Elle a une châtellenie & un bureau des fermes. Elle eſt ſituée, partie ſur une hauteur, partie dans la plaine, en pays qui ne produit guère que du ſeigle & des menus grains, mais où l'on nourrit quantité de gros bétail. *Long.* 19, 35 ; *lat.* 45, 25. (*R.*)

AILAH, ELANA, petite & ancienne ville de l'Arabie Pétrée, ſur la mer Rouge, vis-à-vis de Colſum, non loin du chemin des caravannes d'Egypte qui vont à la Mecque. C'eſt l'ancienne Elath dont parle l'écriture. *Long.* 53, 10 ; *lat.* 26, 20. (*R.*)

AILESBURY, AYLESBURY, ALESBURY, jolie petite ville à marché d'Angleterre dans le Buckinghamshire, ſituée ſur un bras de la Tamiſe, à 12 li. nord-oueſt de Londres. Elle a le titre de comté, & elle envoie deux députés au parlement. On y fait de très-belles dentelles. Elle eſt à 4 li. ſud-eſt de Buckingham, 5 nord d'Oxford. *Long.* 16, 49 ; *lat.* 51, 50. (*R.*)

AIMARGUES, AYMARGUE, petite ville de Languedoc, au diocèſe de Nîmes, avec titre de baronnie, près de la rivière de Viſtre. Cette ville, qui appartient au duc d'Uzès, eſt ſituée dans des marais. S. Louis, & Alphonſe comte de Toulouſe ſon frère, y raſſembloient leurs troupes pour les croiſades, Aigue-Morte n'étant point encore peuplée. C'étoit une aſſez bonne fortereſſe, & les réformés s'en emparèrent durant les guerres de religion. *Long.* 20, 50 ; *lat.* 44, 5. (*R.*)

AIN, monoſyllabe initial, joint à pluſieurs noms Arabes, qui veut dire fontaine, comme Ain-el-Muſe, fontaine de Moïſe. (*R.*)

AIN, rivière de France, qui ſort du Val-de-neige au mont Jura, dans le bailliage de Salins, traverſe une partie de la Franche-Comté, ſépare la Breſſe du Bugey, & ſe jète dans le Rhône après avoir arroſé Château-Vilain, Poncin, Pont-d'Ain, Varembon. Son cours, qui eſt conſtamment du nord au ſud, eſt d'environ 35 li. Elle eſt ſujète à des exondations ſubites & conſidérables qui cauſent ſouvent de grands dommages. On y pêche d'excellens petits poiſſons appellés *ombres.* C'eſt mal-à-propos que, dans quelques cartes, on la trouve déſignée ſous le nom de Daim. C'eſt par la ſuppreſſion de l'apoſtrophe dans l'expreſſion, *rivière d'Ain*, que par abus quelques-uns l'ont appellée *le Dain*, ou la *rivière de Dain.* (*R.*)

AIN-CHAREM, petit village de Judée, à 2 li. de Jéruſalem. On le montre aux voyageurs comme la demeure de Saint Zacharie & de Sainte Elizabeth. On croit que c'étoit une des ſix villes ſacerdotales ; mais on n'a que des conjectures vagues là-deſſus. (*R.*)

AIN-EL-CALU, ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, au royaume de Fez. (*R.*)

AIN-ZAMIL, ville d'Afrique, dans le royaume de Tunis, à 12 li. de cette capitale, & 20 de Bugie, dans un territoire fertile. (*R.*)

AINZA, bourg avec château dans l'Aragon, chef lieu du petit pays de Sobrarbe. (*R.*)

AINAY, ancienne abbaye dans la ville de Lyon, au confluent du Rhône & de la Saône. Elle fut bâtie ſur les ruines d'un temple érigé en l'honneur d'Auguſte, par ſoixante nations des Gaules. Ce temple avoit été auſſi une célèbre académie d'éloquence, nommée *Athenæum*, d'où s'eſt formé par corruption le nom d'*Ainay*. Ce fut dans cette académie inſtituée par Caligula, que les concurrens malheureux étoient obligés d'effacer leur pièce avec la langue, & ils étoient jetés dans le Rhône s'ils refuſoient de ſe ſoumettre à cet acte ignominieux, commandé par la tyrannie. *Voy.* LYON. (*R.*)

AINE, AISNE, rivière de France qui prend ſa ſource en Lorraine au duché de Bar, ſur les confins de la Champagne, traverſe cette province, ainſi que la partie de la Picardie réunie aujourd'hui à l'Ile de France, & ſe jète dans l'Oiſe à Compiegne. Les autres villes qu'elle baigne ſont Sainte-Menehould, Rhetel & Soiſſons, au-deſſus de laquelle elle ſe groſſit de la Veſle. Elle eſt navigable à Château-Porcien. Son cours eſt d'environ 40 lieues. (*R.*)

AJOMAMA, petite ville de Macédoine, au bord d'un golfe de même nom. (*R.*)

AIR, AYR, bourg royal d'Ecoſſe, dans une plaine ſablonneuſe, ſitué à l'embouchure de la rivière de ſon nom, où il a un bon port. Il eſt à 20 li. ſud-oueſt d'Edimbourg. *Long.* 14, 40; *lat.* 56, 22. (*R.*)

AIR, montagne de l'Arabie Heureuſe, proche de Médine & au nord de cette ville. Elle borne de ce côté les états du chérif de Médine. On trouve ſur cette montagne une grande quantité de ces arbres qui portent l'encens. (*R.*)

AIRE, ville très-forte des Pays-Bas, dans le comté d'Artois, avec un château, un état-major, une égliſe collégiale de la fondation des anciens comtes de Flandres, un collège, ſept couvens de l'un & de l'autre ſexe, deux hôpitaux, l'un bourgeois, l'autre militaire. Elle eſt ſituée ſur la Lys qui la partage en deux parties inégales, & d'où l'on a tiré un canal de navigation qui communique avec Saint-Omer, Dunkerque, &c. Cette place fut priſe en 1641 par le Maréchal de la Meilleraye, & repriſe la même année par les Eſpagnols qui la gardèrent juſqu'en 1676, que les François, ſous les ordres du maréchal d'Humieres, s'en emparèrent de nouveau. En 1710 les alliés s'en rendirent maîtres après 52 jours de tranchée ouverte. Mais elle fut reſtituée à la France par la paix d'Utrecht. Cette ville manquoit d'eau, ou ne s'en procuroit que difficilement. En 1750 on a creuſé, ſur la grande place, un puits de 137 pieds de profondeur, qui deviendroit le ſalut de la ville dans un ſiège. Elle eſt à 9 li. de Dunkerque, 3 de Saint-Omer, 11 nord d'Arras, 11 eſt de Boulogne, 51 nord de Paris. *Long.* 20, 3, 28; *lat.* 50, 30, 18.

A une bonne portée de canon de la ville, eſt le fort Saint-François, avec lequel elle communique au moyen d'un canal. (*R.*)

AIRE, ville de France en Gaſcogne ſur l'Adour. Elle eſt très-ancienne, & c'eſt le ſiège d'un évêché ſuffragant d'Auch, du revenu de 30000 livres, & qui comprend 241 paroiſſes. On l'appella anciennement *Vicus-Julii*, parce que ce fut ſous le commandement de Jules-Céſar que les Romains s'en emparèrent. Les rois Viſigoths l'habitèrent enſuite, à cauſe de la fertilité & de l'agrément de ſon ſol. Alaric, l'un de ces rois, l'agrandit, l'orna & y bâtit un château ou palais dont on voit encore les ruines ſur le bord de l'Adour. Après la défaite des Viſigoths, elle échut aux François, & ſucceſſivement aux ducs d'Aquitaine, aux Normands & à des peuples barbares qui la brûlèrent & la ſaccagèrent pluſieurs fois. Elle ſouffrit encore beaucoup durant les guerres de religion, & tant de malheurs l'ont rendue ſi différente d'elle-même, qu'elle eſt méconnoiſſable & réduite à bien peu de choſe. Elle eſt ſituée ſur la pente & au pied d'une montagne, à 13 li. eſt de Dax, 15 oueſt de Condom, 22 ſud de Bordeaux, & 155 de Paris. *Long.* 17, 49; *lat.* 43, 47. (*R.*)

AIRVAUX, abbaye dans le haut Poitou, de l'ordre de S. Auguſtin, du revenu de 12000 liv. (*R.*)

AISAY-LE-DUC, AISEY-LE-DUC, bourg de Bourgogne, bailliage de la Montagne, ſur la Seine & au diocèſe de Langres, avec châtellenie royale & titre de baronnie. On y voit encore les ruines d'un ancien château des ducs de Bourgogne de la première race, ſitué en pays de bois & de montagnes. (*R.*)

AISCH, rivière d'Allemagne en Franconie, qui naît près d'Iſlesheim, & ſe jète dans la Regnitz, entre Bamberg & Forcheim. (*R.*)

AISNAY-LE-CHATEAU, petite ville de Berri, dans la généralité de Bourges, élection de Saint-Amand, avec Châtellenie. (*R.*)

AITOZU. *Voyez* HALYS.

AIX, belle & grande ville de France, capitale de la Provence, l'une des plus agréables & des mieux bâties du royaume. Elle eſt ſituée entre des collines plantées d'oliviers, & fertiles en vins & en fruits. Les huiles qu'on recueille dans ſon territoire ſont excellentes & ſupérieures en qualité à celles de nos autres contrées méridionales. Elle eſt au nord & à une petite diſtance de la rivière d'Arc. On en attribue la fondation à C. Sextius Calvinus, conſul romain, qui y établit une colonie romaine en 630, environ 120 ans avant J. C., & qui lui donna le nom d'*Aquæ Sextiæ*, à cauſe des eaux thermales qu'il y trouva. Cette ville a eſſuyé, comme bien d'autres, divers changemens. Après les Romains, elle a vu les Lombards & les Sarraſins dans ſes murs. Les comtes de Provence l'ont enſuite poſſédée & embellie. Aujourd'hui c'eſt une des plus conſidérables villes du royaume; elle n'eſt pas fort grande, mais elle eſt très-peuplée; ſes rues ſont droites & bien pavées, & même en quelques quartiers elles ſont tirées au cordeau. Ses maiſons, pour la plupart, ſont bien bâties; il y a ſur-tout au milieu de la ville un très-beau cours nommé *Orbitelle*, formé de trois grandes allées d'ormes & orné de belles fontaines, qui fait une promenade très-agréable. Cette ville eſt le ſiège d'un parlement, d'un bureau des tréſoriers de France, d'un hôtel des monnoies, d'une maîtriſe des eaux & forêts, d'un bureau général du tabac, d'une ſénéchauſſée, d'une intendance & d'un archevêché. Son archevêque, préſident né des états de Provence, a cinq évêques pour ſuffragans, Apt, Gap, Fréjus, Riez, Siſteron, & 84 paroiſſes dans ſon diocèſe; il jouit de 40 mille livres de rente. Aix devient ordinai-

rement en hiver le séjour de la noblesse provençale, & en tout tems il est celui de nombre de gens de lettres. Cette ville s'honore d'avoir vu naître le célèbre Joseph Piton de Tournefort, Louis Thomassin de l'Oratoire, le marquis d'Argens, Campra habile musicien, Charles Duperrier poëte latin, & Fabrot savant jurisconsulte. On fabrique à Aix différentes étoffes: il croît de bons vins dans ses environs. On y compte quatre églises paroissiales outre la cathédrale, une université composée de trois facultés, Théologie, Jurisprudence & Médecine, fondée en 1409: une commanderie de l'ordre de Malte, située dans le fauxbourg de Saint-Jean; un séminaire dirigé par des prêtres séculiers; deux collèges, l'un régi par des professeurs séculiers, l'autre par les prêtres de la Doctrine Chrétienne; vingt-un couvents d'hommes & douze de filles, & plusieurs confréries & communautés de pénitens. La maison de l'Oratoire possede quantité de bons tableaux de Mignard. L'église des Dominicains a le tombeau de Charles le Boiteux, roi effectif de Naples & de Sicile, & titulaire de Jérusalem. Celle des Jacobins a le corps de Jeanne, femme de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence; leur bibliotheque est nombreuse & assez bien choisie. On voit dans l'église de Saint-Jean à l'ordre de Malte, les tombeaux du comte Raymond Berenger, & de Beatrix de Savoie son épouse. Il s'y trouve aussi des Servites, ordre fort peu connu en France, & qui n'a de maisons qu'en Provence, en Languedoc & en Roussillon. Elle a un hôpital général, maison également belle & commode, sous le nom de *Charité*, un hôtel-Dieu & des casernes. C'est dans le fauxbourg des Cordeliers que sont les eaux minérales d'Aix. Depuis 1704, époque de leur recouvrement, on a fait faire des constructions aux dépens du public pour la commodité de ceux qui vont boire ces eaux, ou en prendre les bains.

Cette ville est ouverte & n'est environnée que d'un simple mur sans fossés. Elle a huit portes; la principale de ses places est celle des Prêcheurs, en quarré-long de 80 toises dans sa plus grande dimension. Elle est ornée d'un très-bel obélisque simulé, taillé dans les plus belles proportions. Il est surmonté d'un aigle aux ailes éployées.

La population de cette ville est d'environ vingt-deux mille habitans, & on y compte au-delà de trois mille feux. La cathédrale, sous le nom de *Saint-Sauveur*, & dédiée au Sauveur transfiguré, est un vaisseau gothique des plus communs. La tour dont la partie supérieure de forme octogone est percée en grandes arcades, se termine sans voûte & sans toît. Le baptistaire qui est à la cathédrale, pour la paroisse Saint-Sauveur, est une coupole octogone soutenue par huit grandes colonnes antiques, de jaspe & de granit, & d'une seule pièce; elles sont d'ordre corinthien: leur circonférence est de sept pieds un pouce. Cette coupole est un temple qui nous est resté du paganisme. On y voit un excellent tableau de l'Annonciation, dans la manière d'Albert-Durer. Dans le chœur est le mausolée de Charles d'Anjou, dernier comte de Provence. A l'opposite est un bas-relief en marbre blanc du plus grand mérite, du fini le plus précieux. L'autel est formé des marbres les plus fins. Dans le trésor conservé à la sacristie, est une Vierge d'orfévrerie, de grandeur naturelle.

Le cours sert de promenade publique: il est orné de quatre fontaines espacées dans le milieu de la grande avenue, dont une est d'eau chaude. Il est bordé de belle maisons en pierre de taille, ornées de sculptures & de balcons, habitées la plupart par des personnes de qualité.

Le front de l'hôtel-de-ville est décoré de deux ordres d'architecture en pilastres & colonnes doriques & ioniques. Ces deux ordres sont surmontés d'un attique. Beaucoup de figures & de reliefs contribuent à l'ornement de ce portail. Au-devant règne une assez belle place en quarré-long, au milieu de laquelle est érigée une belle colonne antique de granit Egyptien, surmonté d'un globe de bronze doré. Le béfroi ou la tour de ville est munie de deux cadrans, dont l'un indique les heures, & l'autre les quantièmes du mois & les phases de la lune. L'hôtel-de-ville a une bibliotheque rendue publique.

Il n'est point de palais à Aix pour être le siège du tribunal suprême de la province. Le parlement tient ses séances dans quelques salles du couvent des Frères Prêcheurs ou Dominicains, dans l'attente du moment où il pourra être élevé en cette ville un édifice proportionné à la dignité de ses fonctions. Il est de l'institution de Louis XII en 1501. En 1771, la chambre des comptes & la cour des aides qui avoient été réunies, ont été supprimées, & leurs fonctions attribuées au parlement.

Il s'y tient annuellement trois foires de cinq jours consécutifs chacune. Ses habitans jouissent de plusieurs beaux privilèges fort anciens, qui leur ont été confirmés par plusieurs de nos rois. Il s'y tint un concile provincial en 1585. Aix est à 12 li. sud-est d'Avignon, 30 est de Montpellier, 33 ouest de Nice, 5 li. nord de Marseille, & 163 sud-est de Paris. *Long.* 23, 6, 34; *lat.* 43, 31, 35. (*R.*)

AIX, petite ville de Savoie peu éloignée du lac de Bourget,, avec titre de marquisat. Elle est entre Chambéry, Annecy & Rumilly. Il y a des bains chauds très-fréquentés, auxquels l'empereur Gratien a donné son nom. On les distingue en *bains du roi*, *bains soufrés* & *bains d'alun*. L'usage en est gratuit. On y voit aussi les restes d'un arc de triomphe, qui annonce que cette ville a dû être anciennement considérable. Elle a une église collégiale, une église paroissiale hors de ses murs, & un hôpital. *Long.* 23, 34; *lat.* 45, 40. (*R.*)

AIX, petite île de France dans le golfe de Gascogne, entre Oléron & la terre ferme, au nord-ouest de Rochefort. Les Anglois y détruisirent un fort en 1757, lors de leur expédition infructueuse

contre le port & la ville de Rochefort. Ils le détruisirent de nouveau en 1761, mais il a été rétabli. (*R.*)

Aix, bourg de France dans le Limosin, sur les confins de la Marche. (*R.*)

Aix-la-Chapelle, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. Cette ville nommée en latin *Aquis-Granum*, *Aquæ*, *urbs Aquensis*, & en Allemand *Aachen*, *Acken*, *Aach*, dispute à Cologne le premier rang dans les assemblées du cercle de Westphalie sur le banc du Rhin, dans l'ordre des villes libres & impériales: en attendant elle occupe le second. Elle est formée de deux villes ceintes chacune de ses propres murailles. La petite, flanquée de dix tours, dans un circuit de trois quarts de lieue, est plus ancienne. L'autre, dont la fondation ne remonte qu'à l'an 1172, a huit portes, & près de deux lieues de circonférence. Elle enveloppe la petite. Aix-la-Chapelle a quelquefois la dénomination de *ville impériale* par excellence, attendu qu'ayant été la résidence de plusieurs empereurs d'Allemagne, elle a passé long-tems pour la capitale de leur empire, & qu'aujourd'hui même encore elle est dépositaire de l'épée, du baudrier & du livre d'évangiles, qui servent au couronnement des empereurs. Cette épée & ce baudrier ont été ceux de Charlemagne, qui fut toute sa vie plein d'affection pour Aix-la-Chapelle; il y mourut & y fut enseveli. On conserve à l'église Notre-Dame, son chef & ses ossemens. C'est à ce prince aussi qu'elle doit la plupart de ses prérogatives, & son église cathédrale, dont tout empereur régnant est chanoine; mais il en remet les fonctions à deux chapelains qui s'en partagent la riche prébende. C'est même en cette ville que se devroit faire le couronnement de l'empereur en vertu de la bulle d'or. La religion catholique domine dans cette ville, & il n'y a pas moins de vingt-deux maisons religieuses des deux sexes. Les protestans y sont soufferts, mais uniquement pour l'habitation & le commerce: toute part au gouvernement leur est interdite, & tout culte extérieur leur est défendu; ils vont à Vaëls, à une lieue d'Aix, dans le duché de Limbourg, faire leurs exercices de religion. Un bourg-mestre, des échevins & des conseillers, composent la régence de cette ville. L'électeur Palatin, comme duc de Juliers, s'en dit protecteur & grand maire; & l'évêque de Liège y est juge spirituel de la ville. On a souvent discuté quelle y étoit l'autorité de la cour Palatine, sans qu'on ait encore pu le bien déterminer. Aix-la-Chapelle est assez souvent en contestation avec le duc, relativement à ses prétentions. Elle a un territoire où l'on compte environ trois mille sujets, qui tous, sans exception, nobles ou roturiers, sont soumis à sa juridiction: ce territoire, bien que de peu d'étendue, porte le nom magnifique d'*empire*. Cette banlieue est formée d'une circonvallation. L'on ne montre au peuple que tous les sept ans les grandes reliques de la cathédrale, qui sont, dit-on, une robe de la Vierge, les langes de J. C., une pièce de toile sur laquelle fut reçue la tête sanglante de S. Jean-Baptiste, & un linceul dont les reins du Seigneur furent ceints. Cette cérémonie ne doit même avoir lieu qu'en présence de tous les membres du chapitre, & de tous ceux du grand conseil. Cette ville ne compte que 18 mille habitans; & c'est au nombre de ses maisons religieuses qu'il faut apparemment s'en prendre: cependant elle fait un assez bon commerce de draps & d'ouvrages en cuivre, d'aiguilles à coudre; & le commerce pourroit y fleurir d'autant plus aisément, qu'elle est exempte de péages dans tout l'empire. Ses bains chauds & ses eaux minérales sont célèbres depuis les plus anciens tems. On en compte cinq sources distribuées en sept maisons, contenant trente-deux chambres à bains & cinq étuves, indépendamment du bain réservé aux pauvres. Les deux principaux sont amodiés par le magistrat environ 700 rixdales, à des personnes en état de bien loger les étrangers qui viennent les prendre. Les eaux d'Aix se boivent aussi. Cette ville a vu plus d'un concile assemblé dans ses murs, dans les VIIIe & IXe siècles, & deux traités de paix s'y sont conclus, l'un en 1668, l'autre en 1748. Un incendie la consuma presqu'en entier, l'an 1656, & elle souffrit du tremblement de terre de 1757. Ses mois romains ne sont que de 100 florins, & sa contribution à la chambre impériale n'est que de 155 rixdales, & 40 creutzers. *Long.* 23, 55; *lat.* 51, 55. (*R.*)

AKALZIRE, ou AKELSKA, ville forte de la Turquie Asiatique, dans le gouvernement de Curdistan. Elle est au pied du mont Caucase, non loin du fleuve de Kur. Ses fortifications consistent en un double mur & un double fossé qui l'environnent; mais elle est dominée des hauteurs voisines. Les Turcs en firent la conquête vers la fin du XVIe siècle, & y mirent un bacha, qui gouverne en même tems la partie de la Géorgie qui dépend de l'empire Ottoman. *Long.* 60; *lat.* 41. (*R.*)

AKANSA, ou AKANSIS, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale. Elle est située sur la rivière de Mississipi, non loin d'une autre rivière qui porte aussi le nom d'*Akansa*. C'est une des plus anciennes du pays & des plus considérables de l'intérieur des terres. *Long.* 72; *lat.* 36. (*R.*)

AKAS, petite ville de la Transilvanie hongroise. Elle est dans une plaine, entre la rivière de Carasna & un bras de cette rivière, au nord de Zatmar. *Long.* 45, 10; *lat.* 47, 36. (*R.*)

AKERKUF, AGARKUF, KARKUF, montagne de la Turquie Asiatique, à l'orient de l'Euphrate, dans le gouvernement de Bagdad. Tavernier, qui la place à une distance égale des bords de l'Euphrate, & de ceux du Tigre, raconte que les ruines d'un ancien bâtiment que l'on y voit encore, pourroient bien être celles de la tour de Babel. (*R.*)

ALAINE, petite rivière de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais & se jète au-dessous de Terci-la-Tour, dans l'Arroux qui se joint à la Loire près de Décise. (*R.*)

ALAJOR, ou ALCIOR, petite ville de l'île Minorque, située presque au milieu de l'île, au nord-oueſt du Port-Mahon, & à l'eſt de Citadella. Elle eſt sur une hauteur. Les rues en sont la plupart étroites, & ne sont point pavées. On y marche sur de la rocaille. Elle a deux égliſes & un couvent de Franciſcains. C'eſt le chef-lieu d'un diſtrict aſſez conſidérable. *Long.* 22, 10; *lat.* 39, 55. (*R.*)

ALAIS, ville de France dans les Sevennes, au diocèſe de Nimes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les commentaires de Jules Céſar. Elle eſt devenue épiſcopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & son évêque eſt ſuffragant de celui de Narbonne. Louis XIV y fit bâtir, en 1689, une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune diſpoſition à se convertir. Le pays des environs eſt entre-coupé de vallons très-bien cultivés, où il croît toutes ſortes de grains, des mûriers & des oliviers. La plus grande richeſſe du canton conſiſte en ſes manufactures de cadis, de ſerges & de ratines, qui y font circuler beaucoup d'argent. Elle exporte d'ailleurs une grande quantité de ſoies crues & fabriquées. La ville eſt aſſez grande, bien peuplée & riche. Elle porte le titre de comté, & elle appartient au prince de Conti à qui elle eſt échue dans la ſucceſſion de la princeſſe de Condé, héritiere mediate de Charles de Valois, fils naturel de Charles IX roi de France, en faveur duquel cette ſeigneurie avoit été érigée en comté. Le prince de Conti eſt, à cauſe de cette ville, à la tête des états de Languedoc, comme premier baron de cette province. On y compte dix mille ames ou environ. Son évêché érigé en 1692, fut fondé pour favoriſer la converſion des Réformés, qui ſont néanmoins encore en grand nombre dans le pays. Le diocèſe comprend 80 paroiſſes. L'évêque jouit de 26000 liv. de rente. Elle eſt à 14 li. oueſt d'Orange, 14 nord de Montpellier, & à 140 ſud-eſt de Paris. *Long.* 21, 32; *lat.* 44, 8. (*R.*)

ALAMPY, ou LAY, ville d'Afrique ſur la côte d'Or, à l'eſt du grand Ningo, & à 4 lieues de la grande montagne de Redondo, qui ſe préſente en forme de pain de ſucre au nord-nord oueſt. Cette ville eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs eſt bordée de coſlines aſſez hautes, dont pluſieurs ſont couvertes de palmiers. Les habitans ſont doux & civiliſés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce eſt celui des eſclaves, que les Nègres d'Akin y amènent. Le mouillage de la rade eſt fort bon. *Long.* 15; *lat.* 5. (*R.*)

ALAN, ville de Perſe dans la province de même nom, dans le Turqueſtan. (*R.*)

ALAND, île de la mer Baltique, entre la Suède & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit; & quoiqu'elle s'étende au-delà du 61e d. *de lat. ſept.*, il eſt rare qu'elle ne produiſe pas aſſez de grain chaque année pour nourrir ſes habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fourniſſent le moyen de faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons; & des carrières de pierres calcaires, dont on tire bon parti par le débit de la chaux. Il s'y trouve des loups-cerviers, quelques ours, & beaucoup de lievres & de renards. Elle eſt environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette île ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un tems où formant elle ſeule un état ſéparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (*R.*)

ALAND, ou ALANT, rivière de la marche de Brandebourg, qui ſe jète dans l'Elbe près de Selinackembourg (*R.*)

ALANGUER, ville de Portugal dans l'Eſtramadoure. (*R.*)

ALANGUER, ou ALENQUER, petite ville de Portugal dans l'Eſtremadure, au nord & à 7 lieues de Lisbonne, & au ſud-oueſt de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par les Alains, qui lui donnèrent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ 2000 ames. On y voit cinq égliſes paroiſſiales, trois monaſtères, une maiſon de la Miſéricorde & un hôpital. C'eſt le chef-lieu des domaines de la reine. (*R.*)

ALAPA, montagnes de Sibérie dans la Ruſſie Aſiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia juſqu'aux confins de la Baskirie. On y exploite avec ſuccès des mines de cuivre très-riches. (*R.*)

ALAR, rivière de Perſe qui ſe jete dans la mer Caſpienne. (*R.*)

ALARCON, petite ville d'Eſpagne dans la partie occidentale de la nouvelle Caſtille. Elle eſt ſituée au pied des montagnes, ſur la rivière de Xucar. En 1178, ſous le règne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonſe IX la rétablit quelques années après: aujourd'hui elle eſt aſſez conſidérable, & c'eſt une jolie petite ville. *Long.* 15, 45; *lat.* 39, 40. (*R.*)

ALARO, rivière du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, qui ſort de l'Apennin, & ſe jète dans la mer Ionienne. (*R.*)

ALASCHEIR, ville de la Natolie, dans la province de Germian; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hypſus, & d'autres pour Philadelphie. (*R.*)

ALATHAMAHA, grande rivière de l'Amérique ſeptentrionale. Elle a ſa ſource aux monts Olligoniens, & prenant ſon cours par le ſud-oueſt à travers la Géorgie, elle va tomber dans l'Océan Atlantique, au-deſſous du fort de Saint-George. On la nomme auſſi *George's river*, rivière de Geroge. (*R.*)

ALATRI, ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, sur une colline, avec un évêché soumis immédiatement au S. Siège. Elle a le titre de duché; & outre sa cathédrale, elle a sept couvens d'hommes & deux de filles. Elle est à 5 lieues sud-est d'Agnani, & 16 sud-est de Rome. *Long.* 30, 58; *lat.* 41, 44. (*R.*)

ALATYR, ville & territoire de la Russie, dans le gouvernement de Nisnei-Nowogorod. Elle est sur la rivière de même nom, qui se jète en cet endroit dans celle de Sura, qui tombe dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan la capitale. (*R.*)

ALAVA, ou ALABA, pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-ouest au sud-est, le long de la rivière de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontières de la Navarre, & elle a environ 7 à 8 lieues de long sur 6 ou 7 de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs espèces, & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique sur les lieux même une grande quantité d'armes & d'ustensiles, qui font un grand objet de commerce pour le pays. Vittoria en est la capitale. (*R.*)

ALAULT, ou ALT, rivière de la Turquie en Europe; elle sort des montagnes qui séparent la Moldavie de la Transilvanie, & se jète dans le Danube. (*R.*)

ALBACETE, jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Désert*. *Long.* 16; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALBAN, (Saint) petite ville de France dans le bas Languedoc, diocèse de Mende. (*R.*)

ALBAN, (Saint) village de Forez, remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

ALBAN (Saint), ou SAINT-ALBANS, petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, à 4 li. sud de la ville de Hertford, & à 7 li. nord-ouest de Londres. Elle est située sur la rivière de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guère peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre juridiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Elle tire son nom du premier martyr de la grande Bretagne. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de tems en tems des médailles antiques; mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'histoire & dans celles de la géographie, c'est d'avoir donné son nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de seigneur de *Saint-Albans*. *Long.* 17, 18; *lat.* 51. 40. (*R.*)

ALBANA, ville de l'Albanie Asiatique. Elle a aussi le nom de *Strana*, *Zambanack* ou *Bachu*; & c'est ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caspienne où elle a un port. C'est une ville assez marchande. Albana me semble être la même que Baka, située au 40e d. de *lat. sept.* sur la mer Caspienne. (*R.*)

ALBANIE, province de l'ancienne Grèce, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne qu'on appelle *le Chirvan*, bornée à l'occident par le golfe de Venise, au septentrion par la Dalmatie & la Bosnie, à l'orient par la Macédoine, & une partie de la Thessalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend sous le nom d'Albanie, l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grèce. Albanopoli, fut autrefois sa capitale; Durazzo l'est aujourd'hui. Parmi ses rivières, la plus remarquable est le Delichi, connu chez les anciens sous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un second en Italie, un troisième dans la Bithynie, &c. On y voit aussi plusieurs lacs, entr'autres celui de Scutari, & plusieurs montagnes dont les Acrocérauniennes ou monts de la Chimère, sont les plus remarquables. Le sol du pays est très-fertile en fruits, & particuliérement en excellent vin. Ses habitans sont forts, courageux & très-bons soldats. On les distingue dans la milice turque, sous le nom d'*Arnautes*. Ils suivent la religion grecque sous les auspices de S. Nicolas; ils exercent aussi la piraterie. Quand quelqu'un de leurs camarades est mort, ils vont l'un après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés, & lui font mille questions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman en 1467 par Mahomet II, qui la conquit sur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. *Long.* 36, 18-39, 40; *lat.* 39-43, 30. (*R.*)

ALBANIE, c'étoit une province de l'Asie, située sur la mer Caspienne. Elle avoit cette mer à l'orient, & l'Ibérie à l'occident. On prétend que la Géorgie orientale, ou le Gurgistan, est l'ancienne Albanie Asiatique. (*R.*)

ALBANIE, ville de l'Amérique septentrionale, dans la province de New-Yorck. Elle est située sur la rivière d'Hudson, dans les terres au nord-ouest de Boston. On la dit assez bien bâtie. *Long.* 303, 35; *lat.* 42, 30. (*R.*)

ALBANIE, BRAID-ALCAN, BRAID-ALBAIN, petit pays de la province de Perth en Ecosse, avec titre de duché. Il est borné au sud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabyr. Il est précisément au milieu du royaume, dont il est regardé comme la partie la plus élevée. C'étoit le titre des fils de la maison d'Ecosse, qui portoient le nom de ducs d'Albanie. Son territoire est stérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens pâturages pour les brebis, dont les laines sont très-estimées: c'est-là son principal commerce. Ce pays est la demeure des sauvages d'Ecosse, reste des anciens Scots. (*R.*)

ALBANIN, ou BALBANIN, peuple qui, selon M. d'Herbelot, n'a aucune demeure fixe, subsiste de ses courses sur la Nubie & l'Abyssinie, a une langue qui n'est ni l'Arabe, ni le Cophte, ni l'Abyssin, & se prétend descendu des anciens Grecs qui ont possédé l'Egypte depuis Alexandre. (*R.*)

ALBANO, très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à quinze milles au sud de cette capitale. Elle est située sur un lac du même nom, le long duquel règne une allée superbe, qui fait la communication d'Albano avec Castel-Gandolfo, maison de plaisance du pape. Cette ville fut bâtie du tems de Néron, près des ruines d'Albe-la-Longue. La fraîcheur & la salubrité de l'air qu'on y respire, y attire beaucoup de riches Romains au printems. Elle a des promenades superbes. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours sont embellis d'une infinité de maisons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. Albano a le titre de principauté. C'est le siège d'un des six cardinaux-évêques. Il est immédiatement soumis au pape. On y compte quatre couvens de religieux & un de religieuses. En entrant à Albano, on voit un mausolée antique, que le peuple appelle tombeau d'Ascanius fils d'Enée, mais dont on ignore entiérement l'origine. Vers l'autre porte de la ville, on voit un grand mausolée de 45 pieds en quarré, où il y a cinq pyramides de dix pieds de diamètre. Le peuple l'appelle le tombeau des Horaces & des Curiaces. On croit que c'est celui du grand Pompée: & en effet on voit dans Plutarque que les cendres de ce héros furent apportées d'Egypte à sa veuve Cornélie, & qu'elle les plaça dans sa maison d'*Albanum*. Ce monument, dont on attribue l'érection à l'empereur Adrien, est mâle & très-pittoresque. Une des pyramides des angles est totalement détruite; les trois autres & celle du milieu le sont en partie. On trouve à Albano beaucoup d'autres antiquités, & notamment les ruines d'un palais de l'empereur Domitien.

Le lac d'Albano a deux lieues & demie de circuit. Sa forme est plus longue que large & très-irrégulière. Il est environné de montagnes assez escarpées. On le nomme quelquefois lac de Castel-Gandolfe, du château de ce nom qui est sur ses bords. Dans les crues extraordinaires, les eaux du lac s'écoulent dans la plaine qui est au-delà de la montagne, par un canal qui est un des ouvrages les plus anciens & les plus singuliers des Romains: il fut fait 398 ans avant J. C. *Long.* 30, 15; *lat.* 41-43. (*R.*)

ALBANO, petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate, avec titre de principauté. (*R.*)

ALBANOPOLI, ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie. Elle est sur le Drin, à 16 lieues est d'Alessio. *Long.* 38, 4; *lat.* 51, 48. (*R.*)

ALBANS. *Voyez* SAINT-ALBANS.

ALBARAZIN, ville d'Espagne, au royaume d'Aragon. Elle a un évêque suffragant de Saragosse, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renommées & passent pour les plus belles de l'Aragon. Elle est située au bord de la Turia ou Guadalabiar. Elle a huit paroisses, cinq couvens & un riche hôpital. Quelques-uns la nomment Albaracin. Elle est sur les frontières de la nouvelle Castille, à 5 lieues oueſt de Teruel, 30 sud-oueſt de Saragosse, & 40 est de Madrid. *Long.* 19, 12; *lat.* 40, 32. (*R.*)

ALBASTRE, (on prononce l'*s*) ou ALBASTRA, ancienne ville d'Egypte du côté de l'Arabie. Les habitans en sont appellés, dans S. Epiphane, *Alabastrides*. (*R.*)

ALBAZIN, ville de la grande Tartarie, avec une bonne forteresse pour la défendre contre les Chinois & les Tartares Monguls. C'est une des routes de Pekin à Moscow. *Long.* 122; *lat.* 54. (*R.*)

ALBE, ville d'Italie dans le Montferrat, sur la rive droite du Tanaro, avec un évêché suffragant de Milan. Outre sa cathédrale, elle a trois églises paroissiales, deux autres églises, quatre couvens d'hommes & deux de femmes. Elle fut cédée par la paix de Quieraſque, au duc de Savoie. Elle est à 5 lieues sud-oueſt d'Asti, 8 sud-est de Turin. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 36. (*R.*)

ALBE-JULIE, ou WEISSEMBOURG, capitale d'un comté de même nom, en Transilvanie. Elle est au midi de la rivière d'Ompay, & bâtie sur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre une vaste plaine. Ses environs sont riants & fertiles: on n'y voit que des champs semés de grains & des côteaux plantés de vignes. L'air y est très-sain, & les habitans en sont très-affables. Ce fut le lieu de la résidence des princes de Transilvanie; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'est qu'elle a pris son premier nom de *Julia-Augusta*, mere de l'empereur Marc-Aurele, son fondateur. Cette ville est petite: elle se nomme plus communément aujourd'hui Carlsbourg (*Alba Carolina*) du nom de son restaurateur Charles VI. L'évêque de Transilvanie y a son siège. Elle a des fortifications, & elle se trouve à 10 lieues oueſt d'Hermanstadt, 23 nord-est de Temeswar, 50 nord-oueſt de Belgrade, & 99 de Bude. *Long.* 42; *lat.* 46, 30. (*R.*)

ALBE-ROYALE, ou STUL-WEISSEMBOURG: c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la rivière de Rauzia. Du tems où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables: elle s'est vue pendant près de deux siècles, de l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur depuis l'an 1688. Elle est située dans un terrein marécageux par les eaux de la Sarvitz, qui y séjournent, & qui contribuent à sa défense. Les anciens rois de Hongrie y étoient couronnés. C'étoit le lieu de leur résidence, & quelques-uns y ont

ont eu leur sépulture. Elle est à 12 lieues sud-ouest de Bude, 35 sud-est de Vienne, 65 nord ouest de Belgrade. *Long.* 36; *lat.* 47. (*R.*)

ALBE-JED, ville d'Asie, dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la rivière de Gihon. (*R.*)

ALBECK, petite ville de Souabe, dans le territoire d'Ulm, à laquelle elle appartient. Elle est située sur une montagne, au nord, & à un mille & demi d'Allemagne de cette ville, sur la rivière d'Alb. *Long.* 27, 40; *lat.* 48, 30. (*R.*)

ALBEGNA, rivière d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Alminia* & *Amiana*. Elle prend son cours par la Toscane, & va se jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (*R.*)

ALBEL, en latin *Albula*, rivière qui naît au centre de la ligue cadée, au pays des Grisons. Sa source est au mont Albel: elle va se rendre dans le Rhin, après avoir passé à Bergun. (*R.*)

ALBEN, gros bourg dans la Carniole, appellé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il est situé sur la montagne d'Alben, entre le lac de Czirnitz & le comté de Goertz. Il s'y trouve des mines de mercure. C'est sur cette montagne, nommée aussi *monte del Carso*, qu'est la source d'une rivière qu'on appelle aussi *Alben*, & que les Latins nomment *Alpis*, qui se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach & Capo d'Istria. (*R.*)

ALBENGUA, ALBENGA, ville de l'état de Gênes, sur la côte occidentale; les Latins l'appelloient *Albengaunum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte; mais elle a été détruite par les guerres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi quantité de chanvre. Dans la saison où on le rouit, l'air y est très-mauvais. Elle a un évêché suffragant de Gênes. En 1175 elle fut saccagée & brûlée par les Pisans, & rétablie quelque tems après avec le secours des Génois. Il y a dans son voisinage un petit lac fort poissonneux. Elle est à 5 lieues nord-est d'Oneille, & 15 sud-ouest de Gênes. *Long.* 25, 45; *lat.* 44, 4. (*R.*)

ALBI, ville de France, capitale de l'Abigeois, dans le haut-Languedoc, sur la rivière de Tarn: en latin, *civitas Albiensium*. Elle fut érigée en archevêché en 1677. La cathédrale est dédiée à Sainte Cécile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques: il a la seigneurie utile de la ville, sans en avoir la juridiction. Son diocèse peut contenir environ 320 paroisses, & lui rapporte au-delà de 100,000 livres. Il y a une élection, une viguerie, un présidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, est peuplé de dix mille habitans. Le palais de l'archevêque, situé au bord du Tarn qui en bat les murs, est un très-bel édifice, & la promenade appellée la *Lice*, est des plus agréables. Le pays, situé partie en montagnes, partie en belles plaines arrosées de plusieurs petites rivières, abonde en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine: & l'on y trouve des mines de charbon; mais les habitans en sont pauvres, & on l'attribue au poids des impositions. Le diocèse d'Albi est composé de la partie septentrionale de l'Albigeois, pays fameux par la secte de même nom qui y prit naissance, & qui occasionna des guerres si opiniâtres & si sanglantes. En 1176 il se tint à Albi un concile où la doctrine des Albigeois fut condamnée. Elle est à 12 lieues sud-ouest de Rhodez, 15 nord-est de Toulouse, & 140 sud de Paris. *Long.* 19, 49; *lat.* 43, 55, 44. *Voyez* ALBIGEOIS. (*R.*)

ALBI, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, vers les frontières de l'état de l'Eglise, à trois milles & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, dont elle n'est éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marsorum*. On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misère Persée, dernier roi de Macédoine, Jugurtha, roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoient ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (*R.*)

ALBIAS, petite ville de Quercy, divisée en deux par la rivière d'Aveyron. (*R.*)

ALBIE, petie ville de Savoie dans le Genevois, sur le torrent de Seran, entre Aix & Anneci. *Long.* 23, 42; *lat.* 45, 50. (*R.*)

ALBIGEOIS, canton du haut Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir 10 lieues de long & 7 de large. Il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'Albigeois sont Albi, Cahusac, Castelnau, Gailhac, Lisle, Lombers, Monestiers, Pampelone, Rabastens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (*R.*)

ALBIGNI, village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré son nom du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin: *Albiniacum*, *quasi Albini castrum*.

Albin, fils de Cejonius Posthumus, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur Sévere contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il défit entr'autres, près de cette ville, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme Albigni, un gros corps de troupes commandé par les lieutenans de Sévere. Ce fut sans doute en ce tems-là que les Lyonnois, attachés à la fortune d'Albin, consacrèrent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit, il y a cent

quatre-vingts ans ; à Albigni même : l'inſcription eſt ſur un marbre qui ſe voit au cabinet de M. Foucault, conſeiller d'état. La voici :

J. O. M.

Cl. Albino. c. fu. c. p. Gal. Aug. et Lug. libertatis. advers. Severum acerrimo vindici.

Elle ſe lit naturellement ainſi :

Jovi Optimo Maximo.

Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Auguſto, & Lugdunenſium libertatis adversùs Severum acerrimo vindici. (*R.*)

ALBIGNI, petite ville de Berri, ſur la rivière de Nerre. (*R.*)

ALBINALI, ville d'Aſie, dans l'Arabie Heureuſe. (*R.*)

ALBINOS, (*Œtiopes*, *Albicantes*, ou *Nègres-blancs*), peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps ſi blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois ; mais à meſure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'eſt point une couleur vive & naturelle ; elle eſt pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux ſont foibles & languiſſans ; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Nègres regardent ces Albinos comme des monſtres, & ils ne leur permettent point de ſe multiplier. On peut conjecturer que ces Albinos ſont une variété de l'eſpèce humaine, plus nouvelle ſans doute que la nôtre, & chez qui la progreſſion des forces & la perfection des ſens, n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que ſi l'on étudioit cette eſpèce d'hommes, & ſi on l'aſſocioit à d'autres hommes plus robuſtes & plus perfectionnés, elle ſe perfectionneroit elle-même plutôt. Ce ſont ſur de pareils objets que les académies & les univerſités devroient faire leurs principales recherches. (*R.*)

ALBION, ancien nom de la Grande-Bretagne. Les conjectures que l'on a formées ſur l'origine de ce nom, nous paroiſſent ſi vagues, que quand elles ne ſeroient pas hors de notre objet, nous n'en rapporterions aucune. (*R.*)

Albion (la nouvelle), partie de l'Amérique ſeptentrionale, découverte & nommée par Dracke en 1578. Elle eſt voiſine du Mexique & de la Floride. (*R.*)

ALBIS, montagne de Suiſſe, au canton de Zurich. Elle s'étend ſur une longueur de 5 lieues des frontières du canton de Zug juſqu'à une lieue de la ville de Zurich. Elle eſt couverte de grandes forêts & d'excellens pâturages. Sur cette montagne il y a des ſignaux que l'on peut appercevoir de fort loin. (*R.*)

ALBISOLA, petite ville d'Italie, dans l'état de Gênes, où l'on fabrique une aſſez bonne porcelaine. Pluſieurs nobles de la république y ont des maiſons de campagne. Les Anglois y jetèrent des bombes en 1745. *Long.* 25, 50 ; *lat.* 44, 15. (*R.*)

ALBKAA, ou BOCCA, grande plaine d'Aſie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle ſépare l'anti-Liban du Liban : ſon ſol eſt une terre rouge, où le grain ne réuſſit pas ; mais il produit en dédommagement ces bons raiſins qui nous viennent de Damas. (*R.*)

ALBLASSER-WAERT, ALBLASSERWAARD, ou ILE D'ALBLASSE : elle eſt ainſi appellée de la rivière d'Alblas qui en parcourt la partie occidentale, & ſe jète de là dans la Merwe à l'endroit appellé Alblaſſer-Dam. La majeure partie de cette île conſiſte en pâturages. Dans quelques endroits elle produit une grande quantité de chanvre. Elle eſt entourée de la Merwe & du Leck. Elle confine vers le levant à Gorcum & à Vianen. Cette île contient ſeize villages, outre la baronie de Lieſveld, qui appartient à la maiſon de Naſſaw-Orange. (*R.*)

ALBOLODUI, petite ville d'Eſpagne, au royaume de Grenade. Elle eſt ſituée au confluent de deux petites rivières, qui viennent des montagnes nommées en Eſpagnol *los alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la première, & au ſud de la dernière. *Long.* 15, 30 ; *lat.* 35, 55. (*R.*)

ALBOURG, AALBOURG, ville du royaume de Danemarck, dans le Nord-Jutland. Elle eſt capitale du diocèſe de ce nom, qui comprend la partie ſeptentrionale du Jutland. Elle eſt bâtie au bord méridional du golfe de Lymfort, ſur les confins du diocèſe de Wiborg. Cette ville eſt ancienne, grande, peuplée ; & c'eſt, après Copenhague, la plus riche de tout le royaume. Son aſſiète eſt fort baſſe. Elle eſt arroſée de deux rivières, dont l'une s'appelle la rivière orientale, & l'autre la rivière occidentale. Elle a deux égliſes paroiſſiales, un hôpital, deux maiſons de charité, un collège compoſé de ſix chaires, un palais épiſcopal, un ancien château royal, une maiſon de bourſe deſtinée aux négocians, & un port ſûr & profond, mais dont l'entrée eſt difficile. Il s'y fait un commerce conſidérable, ſur-tout en harengs & en grains. On y a établi des manufactures de ſoieries & de ſavon, une rafinerie de ſucre. Les fuſils, les piſtolets, les ſelles & les gands qui s'y font, s'exportent en aſſez grande quantité. On y prend une grande quantité d'anguilles. Elle eſt ſur un canal à 4 lieues de la mer, à 12 li. nord de Wibourg, & 20 nord d'Arhuſen. *Long.* 27 ; *lat.* 57. (*R.*)

ALBOURS, montagne près du mont Taurus, à 8 lieues de Herat. Son ſommet fume continuellement, & il jète fréquemment des flammes & d'autres matières en ſi grande abondance, que toute la campagne des environs eſt couverte de cendres. (*R.*)

ALBRET, ou LABRIT, petite ville de France en Gaſcogne, au duché d'Albret. Elle eſt ſituée dans les Landes, dans un terroir ſablonneux, rempli de pins & de lièges. Elle eſt à 15 lieues ſud de

Bordeaux, 16 nord-eſt de Dax, 150 ſud-oueſt de Paris. *Longitude* 17; *latitude* 44, 10.

L'ancien vicomté d'Albret, aujourd'hui réuni à pluſieurs autres terres répandues dans le Bazadois, le Condomois, &c., compoſent le duché d'Albret de vingt lieues de longueur ſur autant de largeur. Louis XIV le démembra des domaines de la couronne en 1652, pour le donner au duc de Bouillon, en échange des principautés de Sédan & de Raucourt. C'eſt par-là qu'il eſt duc & pair de France. Nérac en eſt la capitale. Les anciens ſeigneurs d'Albret prenoient le titre de Sire. Henri II l'érigea en duché-pairie en faveur d'Antoine de Bourbon & de Jeanne d'Albret ſa femme, & il fut réuni à la couronne par Henri IV. (*R.*)

ALBUFEIRA, lac de l'île Majorque dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Mayor*. (*R.*)

ALBUFEIRA, petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, & Sylves au nord. Elle eſt peuplée d'environ 1900 habitans. *Long.* 9, 25; *lat.* 37. (*R.*)

ALBUQUERQUE, petite ville d'Eſpagne dans l'Eſtremadoure, avec titre de duché. Elle eſt ſituée ſur une colline aux frontières du Portugal, & défendue par un château. Il s'y trouve deux paroiſſes & deux couvens. Son commerce en laines & draperies eſt aſſez conſidérable. Elle eſt à 9 lieues ſud-oueſt d'Alcantara, 5 eſt de Portalègre, & 7 nord de Badajoz. *Long.* 11, 40; *lat.* 38, 52. (*R.*)

ALBUSEME, petite île de la Méditerranée, ſur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (*R.*)

ALBUZINSKA, c'eſt la forteresſe la plus reculée que la Czarine poſſede dans la Tartarie Mungalienne. Elle eſt ſur la rivière d'Amura, à 1200 li. de Moskou. (*R.*)

ALCA, petite île très-fertile, dans la mer Caſpienne, ſur la côte de Tabariſtan. (*R.*)

ALCABENDAS, très-jolie petite ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille. Elle eſt ſituée au nord, & à 3 ou 4 lieues de Madrid. On y voit de belles maiſons de campagne aux environs. *Long.* 14, 20; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ALCAÇAR DO SAL, petite ville de Portugal dans l'Eſtremadure, avec un château qui paſſe pour imprenable. On y fait de très-beau ſel blanc, qui lui donne beaucoup de réputatation: elle eſt à 6 lieues de la mer, à 9 ſud-eſt de Setubal, 13 ſud-oueſt d'Evora, & 14 ſud-eſt de Lisbonne. *Long.* 9, 41; *lat.* 38, 18. (*R.*)

ALCAÇAR QUIVIR, ou ALCAZAR QUIVIR, ville d'Afrique ſur la côte de Barbarie, au royaume de Fez. Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille: Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être auſſi, & Sébaſtien, roi de Portugal. Les deux premiers ſont bien & duement morts; mais Sébaſtien a été tranſporté dans quelqu'île enchantée, où il attend l'occaſion propice pour venir un jour rétablir la puiſſance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'eſt l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent ſur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours ſans le voir s'effectuer. (*R.*)

ALCAÇAR DE GUETE, bourg d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec leſquelles il forme preſque un triangle. *Long.* 15, 30; *lat.* 40, 10. (*R.*)

ALCAÇAR CEGUER, ville d'Afrique, au royau. de Fez, ſur l'endroit le plus reſſerré du détroit de Gibraltar, à 3 lieues & demie de la côte d'Eſpagne. *Long.* 12; *lat.* 35. (*R.*)

ALCACENAS, petite ville de Portugal, au ſud-eſt d'Évora, & à l'oueſt d'Alcaçar do Sal, ſur un bras de la rivière de Zadaon. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 25. (*R.*)

ALCADETE, petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille. Elle eſt ſituée ſur une petite rivière qui ſe jète dans le Tage, non loin de là. *Long* 13, 50; *lat.* 39, 30. (*R.*)

ALCAI, montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à 12 lieues de la capitale de ce nom. Elle eſt auſſi très-forte par ſa ſituation. Pluſieurs particuliers du pays, riches & puiſſans, y habitent. (*R.*)

ALCALA DE GUADAIRA, petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la rivière de Guadaira, à 2 li. ſud-eſt de Séville. Elle a un château, quatre paroiſſes & trois couvens. *Long.* 12, 40; *lat.* 25, 15. (*R.*)

ALCALA DE HENAREZ, ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur la rivière de Henarez. Elle eſt grande & belle, & il s'y trouve une fameuſe univerſité fondée par le cardinal Ximenès, qui lui donna une très-belle bibliotheque & de beaux bâtimens. Le terroir de cette ville eſt fertile, agréable & très-bien cultivé. Elle ſe nommoit anciennement *Complutum*. L'archevêque de Tolède y a un palais. Elle a trois égliſes paroiſſiales, dix-neuf couvens d'hommes, neuf de femmes, vingt-quatre collèges & quatre hôpitaux. Elle eſt à 4 lieues ſud-oueſt de Guadalaxara, 5 eſt de Madrid. *Long.* 14, 32. *lat.* 40, 30. (*R.*)

ALCALA LA REALE, petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, près de la rivière de Salado, ſur une haute montagne fertile en vins & en fruits exquis; les avenues en ſont rudes & difficiles. Elle a une riche abbaye à laquelle elle appartient, ainſi que pluſieurs bourgs & villages des environs. Elle a deux paroiſſes, ſix couvens d'hommes, un de religieuſes, un hôpital & plus de deux mille habitans. *Long.* 14, 30; *lat.* 37, 18. (*R.*)

ALCAMO, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, au pied du mont Bonifati. *Long.* 30, 42; *lat.* 38, 2. (*R.*)

ALCANIZ, petite ville d'Eſpagne en Aragon,

avec un château ſur la rivière de Guadalof, près des frontières de la Catalogne. Elle a un château avec une égliſe collégiale & paroiſſiale. Elle appartient à la grande commanderie de l'orde de Calatrava. On prétend que c'eſt la Léonica de Ptolémée que d'autres placent à Oliete. (*R.*)

ALCANTARA, petite ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadure, ſur le Tage. Il y a dans la même contrée une autre ville nommée *Valencia d'Alcantara*. La première eſt aux confins du Portugal, à 18 li. nord-oueſt de Mérida & 50 n. o. de Séville. C'eſt le chef-lieu des chevaliers du Poirier, autrement d'Alcantara. On y voit un magnifique pont ſur le Tage, qui fut conſtruit par l'empereur Trajan. Cette ville eſt régulièrement fortifiée. Elle a deux paroiſſes & quatre couvens. Elle fut priſe en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte Galloway, & repriſe au mois de novembre ſuivant par les François. *Long.* 11, 35; *lat.* 39, 20. (*R.*)

ALCANTARA, contrée de Portugal, à une lieue ou environ au-deſſous de Lisbonne. (*R.*)

ALCARAZ, petite ville d'Eſpagne dans la Manche, ſur la Guardamena. Elle eſt défendue par un château aſſez fort & remarquable par un ancien aqueduc. Elle a cinq couvens de religieux, deux de religieuſes. Elle eſt à 10 lieues nord des confins de l'Andalouſie, 43 ſud de Cuença, 55 ſud-eſt de Madrid. *Long.* 15, 42; *lat.* 38, 28. (*R.*)

ALCATILE, ville des Indes au royaume de Carnate, au couchant de Madras. C'eſt une grande ville, mais ſale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (*R.*)

AL-CATIPF, AL-KATIF, EL-KATIF, EL-CATIF, ou CATIF, ville d'Aſie dans l'Arabie Déſerte, ſur la côte occidentale du golfe Perſique, à ſix journées de Baſſora au ſud. Elle eſt entourée de murs & de foſſés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaiſſeaux peuvent remonter quand la marée eſt haute. Il croît aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. *Long.* 67; *lat.* 25, 30. (*R.*)

ALCAUDETE, très-jolie petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, au diſtrict de Cordoue. Elle eſt au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au ſud-ſud-eſt de Cordoue. Elle a deux paroiſſes & un couvent. *Long.* 14, 20; *lat.* 37, 35. (*R.*)

ALCHABUR, ville d'Aſie dans le Diarbekir. Elle eſt ſur l'Euphrate, au ſud-eſt d'Alep, & au ſud-oueſt de Mozul, dans une ſituation fort agréable & fort commode. Elle ſert d'entrepôt & de ſéjour aux caravannes qui viennent de Baſſora. *Long.* 75, 40; *lat.* 34. (*R.*)

ALCHABUR, rivière d'Aſie dans le Diarbeck. (*R.*)

ALCHAMARUM, ville d'Arabie, ſituée près du fleuve Ormannus, ſur une montagne dont le penchant eſt environ de quatre mille pas. L'abord en eſt ſi difficile, que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le ſommet en eſt très-fertile, & fournit à cette ville toutes les proviſions néceſſaires. C'eſt la réſidence d'un roi Arabe. (*R.*)

ALCKHAUSEN, ville de Suabe, appartenante au grand-maître de l'ordre Teutonique. Elle eſt dans le comté de Wehringen. (*R.*)

ALCMAER, ou ALKMAAR, très-belle ville des Provinces-Unies dans la Nort-Hollande, à 6 li. nord de Harlem, & 7 nord-nord-oueſt d'Amſterdam. C'eſt la première en rang parmi les villes de la Hollande ſeptentrionale. Elle eſt bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ſes rues. On y comptoit, en 1732, au-delà de 2580 maiſons. Toutes ſes avenues ſont autant de promenades charmantes: celle qui conduit vers la Bemſter, réunit une infinité d'agrémens. En ſortant de la ville, on entre dans une allée tirée au cordeau, & nivelée de trois quarts de lieue de longueur. Au milieu règne un large canal, fréquenté par des barques & des gondoles de toute eſpèce. De droite & de gauche ce canal eſt accompagné de chemins unis & bien battus. Ces chemins ſont bordés extérieurement d'arbres alignés & d'un large foſſé qui les ſéparent, tant d'une prairie que d'une quantité incroyable de jardins embellis par des maiſons de campagne toutes variées par la forme & le goût. C'eſt dans ces environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville paſſoit autrefois pour une place forte; elle a ſouvent été ravagée par les Friſons. En 1573, les Eſpagnols furent contraints de l'abandonner après un ſiège de ſept ſemaines. *Long.* 22, 10; *lat.* 52, 28. (*R.*)

ALCOBAÇA, petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Eſtremadure, au ſud-oueſt de Leiria, & au nord-o. de Santaren. Elle eſt ſur une petite rivière non loin de la mer, & dans une très-belle ſituation. On n'y compte que 950 habitans. Il s'y trouve une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui eſt la plus riche du royaume. (*R.*)

ALCOER, petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle, ſur les frontières de l'Eſtremadure Eſpagnole. Elle eſt ſituée dans une belle campagne entre le Tage & la rivière du Cuyar. *Long.* 13, 20; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALCOLEA, petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, au nord & à quelques lieues de Madrid, ſituée dans un beau pays. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maiſons de campagne, appartenantes à des riches particuliers de Madrid. *Long.* 14, 40; *lat.* 40, 40. (*R.*)

ALCOLEA, petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, aux bords du Guadalquivir. C'eſt une commanderie de l'ordre de S. Jacques. (*R.*)

ALCOLEA, ville d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Caſtille. Elle eſt dans la poſition la plus agréable & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au ſud de Balbaſtro, & au

nord-est de la rivière d'Yzuela. *Long.* 20 ; *lat.* 41, 30. (*R.*)

ALCOCHETE, petite ville de Portugal, dans l'Estremadure. Elle est au bord du Tage de l'autre côté de Lisbonne, & presque vis-à-vis, à peu de distance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui se trouvoit alors de ce côté. *Long.* 9, 20 ; *lat.* 38, 55. (*R.*)

ALCUDIA, ville de l'île Majorque, entre Puglierza & le Capo de la Piedra, sur la côte orientale. Elle fait quelque commerce. On n'y compte que 1000 habitans. Elle a une paroisse, un couvent & un port. On y pêche beaucoup de corail en juillet & août. *Long.* 21, 10 ; *lat.* 39, 40. (*R.*)

ALCUDIA, petite ville d'Afrique, près du cap des Trois Forçats. (*R.*)

ALCOY, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle est à la source de la rivière qui porte son nom, & qui traverse du sud-oueſt au nord-est toute la province. *Long.* 17, 25 ; *lat.* 38, 45. (*R.*)

ALCUESAR, ALGUEZAR, petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, sur la rivière de Vero, au nord de Balbastro. Elle est assez jolie, & ses environs sont assez fertiles. *Long.* 17, 55 ; *lat.* 42. (*R.*)

ALCYONÉE, lac du pays de Corinthe dans le Péloponèse, aujourd'hui la Morée. Il est extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curiosité de le faire sonder ; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple consacré par les Oropiens à Amphiaraüs le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce misérable sorcier. (*R.*)

ALDBOROUG, petite ville maritime & à marché d'Angleterre, dans le comté de Suffolk. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 24 lieues nord-est de Londres. *Long.* 18 ; *lat.* 57, 40. (*R.*)

ALDBOROUG, petite ville d'Angleterre, dans la partie septentrionale de la province d'Yorck. Elle fournit deux membres au parlement. Elle est à 55 lieues nord de Londres. *Long.* 17 ; *lat.* 57, 9. (*R.*)

ALDEA, ALDEA-GALLEGA DA MERCIANA, petite ville de Portugal, dans l'Estremadure. Elle est dans une île formée par le Tage, au nord de Setuval & au sud-est de Lisbonne. *Long.* 9, 15 ; *lat.* 38, 45. (*R.*)

ALDEGO, rivière d'Italie, dans le Véronnois. Elle se joint à l'Adige, dans les états de la république de Venise, près de Zevio. (*R.*)

ALDENAR, ALDENHAR, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, sur la rivière d'Ahr. (*R.*)

ALDENBERGEN, abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, dans le duché de Berg, au cercle de Westphalie, près de Woerniskirchen (*R.*)

ALDENHOVEN, ville & bailliage du duché de Juliers, près de la ville de Juliers. (*R.*)

ALEGRANÇA. *Voyez* ALLEGRANÇA.

ALEGRE. *Voyez* ALLEGRE.

ALE, royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & presque vis-à-vis le cap Verd. Sa capitale est Yagog, résidence du roi. Les éléphans y sont très-communs. Les filles du pays se font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il assemble son conseil dans un bois où l'on fait une fosse & où chacun baisse la tête pour dire son avis. Quand la résolution est prise, le prince les assure que le fossé qu'on fait combler ne découvrira pas le secret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume est singulière, mais elle est innocente & elle réussit : aucun d'eux ne trahit jamais le secret. *Long.* 5 ; *lat.* 13. (*R.*)

ALEGRETTE, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, sur la rivière de Caia, à 2 lieues & demie sud-est de Port-Alègre, & 12 nord d'Elvas. *Long.* 11, 10 ; *lat.* 39, 6. (*R.*)

ALEN, AULEN, AALEN, ville impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, située sur la rivière de son nom, entre le territoire de la ville impériale de Gemund, & la prévôté d'Elvangen. Ses habitans professent la religion Luthérienne. Sa place à la diète est la trente-cinquième entre les villes impériales. Sa souveraineté s'étend sur la banlieue, qui ne comprend que quelques hameaux. (*R.*)

ALEN, petite ville du cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster. (*R.*)

ALEN, rivière d'Allemagne, dans la basse-Saxe, au duché de Calenberg. Elle prend sa source au mont Soelling, dans le district de Corvey, & ses eaux se rendent dans la mer. (*R.*)

ALENÇON, ville ancienne, grande, belle, & successivement marquisat, comté, comté-pairie, & duché-pairie, passe pour la troisième des villes de Normandie ; & c'est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de Saint Louis, eut en partage le comté d'Alençon, qui à sa mort, en 1283, fut donné à Charles, second fils de Philippe-le-Hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525, à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame, sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château, où ils faisoient leur résidence : cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auge, d'Houlme, de Liévin & la campagne d'Alençon. Alençon est dans la basse Normandie sur la Sarte, grosse par la Briante. *Long.* 17, 45 ; *lat.* 48, 25.

Le commerce de la généralité d'Alençon mérite d'être connu. On fait à Alençon des toiles de ce nom : à Pont-Audemer & à Bernay, les blancards, qui sont des toiles de lin ; à Bernay, à Lizieux, à Brionne, les Brionnes ; à Lizieux, les cretonnes, dont la chaîne est chanvre, & la trame est lin ; à Domfront & Vimoutiers, de grosses

toiles ; les points de France, appellés *velin*, à Alençon ; les frocs à Lizieux, à Orbec, à Bernay, à Fervaques & à Tardoüet ; des ſerges, des étamines, des crêpons, à Alençon ; des petites ſerges à Seez ; des ſerges croiſées & des droguets à Verneuil ; des étamines de laine, de laine & ſoie, & des droguets de fil & laine, à Souance & à Nogent-le-Rotrou ; des ſerges fortes & des tremières à Eſcouche ;, des ſerges, des étamines & des laineries, à l'Aigle, où l'on fabrique auſſi des épingles, de même qu'à Conches. Il y a à Conches quincaillerie ; tanneries à Argentan, Vimoutiers, Conches & Verneuil ; fabrique de ſabots, de bois quarrés, de planches & mairain, de ſalpêtre, engrais de volailles, œufs & beurre, verreries & forges ; verreries à Nonant, à Tortiſſambert & à Thimaris ; forges à Chanſegrai, Varennes, Carouges, Rannes, Conches & la Bonneville ; mines abondantes dans le pays d'Houlme & aux environs de Domfront ; chevaux dans les herbages d'Auge, & beſtiaux à l'engrais.

Alençon eſt le ſiège d'un lieutenant de roi de la province, gouverneur particulier & commandant de place, & l'un des ſept bailliages qui diviſent la Normandie. Il y a préſidial, grande maîtriſe & maîtriſe particulière des eaux & forêts, prévôté de maréchauſſée, intendance, généralité, élection, grenier à ſel, direction générale des gabelles, bureau des finances, direction des aides. On y entre par quatre portes. Il s'y trouve deux paroiſſes, deux ſuccurſales, une chapelle ſous le titre de Notre-Dame de Grâce, à laquelle la dévotion eſt très-grande : deux prieurés, une abbaye de filles, trois autres couvens, un collège, un hôtel-Dieu, un hôpital général, quinze cent vingt-huit feux, & environ dix mille ames. Son commerce conſiſte en toiles de chanvre fort eſtimées, en dentelles faites à l'aiguille & connues ſous le nom de *Point d'Alençon*, en ſerges, étamines, cuirs, &c. Il s'y tient trois marchés chaque ſemaine Elle a un château bien fortifié. Il y a aux environs des carrières de pierres à bâtir, & l'on y trouve les pierres que l'on nomme cailloux d'Alençon. Cette ville eſt dans une vaſte campagne très-fertile, & abondante en toutes ſortes de grains & de fruits, en chanvres & en pâturages. Elle eſt à 8 lieues nord du Mans, 25 ſud-oueſt de Rouen, 35 ſud-oueſt de Paris. (*R.*)

ALENÇON, petite ville de Dauphiné, dans la généralité de Grenoble. (*R.*)

ALENTAKIE, ou ALENTAK, province de l'Eſthonie, ſur le golfe de Finlande. Narva en eſt la capitale. (*R.*)

ALENTEJO, grande province de Portugal, qui s'étend du ſud au nord, depuis les montagnes d'Algarve juſqu'aux frontières de l'Eſtremadure Portugaiſe, dans un eſpace de cinquante lieues ; & de l'eſt à l'oueſt, depuis la mer & le Tage juſqu'aux frontières de l'Eſtremadure Eſpagnole & de l'Andalouſie, dans un autre eſpace de quarante lieues. Elle a de vaſtes plaines très-propres à l'agriculture, & des côteaux très-propres au vignoble, qui ſont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainſi que le gibier & le poiſſon. On y trouve des marbres de différentes couleurs, blancs, verds, blancs & rouges, & on y fabrique une faïence eſtimée, dont le grand débit ſe fait en Eſpagne. Cette province eſt fort peuplée : on y comptoit, en 1732, deux cent ſoixante-quatre mille perſonnes. Elle ſe partage en huit juriſdictions, & renferme quatre villes du quatrième ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cent cinquante-cinq paroiſſes. Il s'y trouve beaucoup de places fortes. L'Alentéjo fait environ un tiers du royaume de Portugal. (*R.*)

ALENUPIGON, lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans le pays des Aſiniboels, au Canada. Il appartient aux Anglois, & il eſt préciſément ſur les frontières de leurs poſſeſſions. Les rivières de Perrai & d'Alemipiſſoki ſortent de ce lac. (*R.*)

ALEP, grande ville de Syrie, en Aſie, ſur le ruiſſeau de Marſgras ou Goié. Elle paſſe pour la troiſième ville de tout l'empire Ottoman, & vient immédiatement après le Caire. On compte en cette ville environ deux cent cinquante mille habitans. Il s'y fait un commerce très-grand en ſoie en camelots & en noix de Galle. La ville eſt gouvernée par un Pacha qui commande toute la province depuis Alexandrette juſqu'à l'Euphrate. Elle eſt à 23 lieues eſt d'Alexandrette & de la mer de Syrie, & 70 nord-eſt de Damas. *Long.* 55 ; *lat.* 35, 50.

Le commerce d'Alep eſt le même que celui d'Alexandrette, qui n'eſt, à proprement parler, que le port d'Alep. Les pigeons y ſervent de couriers ; on les inſtruit à ce voyage, en les tranſportant d'un de ces endroits dans l'autre, quand ils ont leurs petits. Lardeur de retrouver leurs petits les ramène d'Alep à Alexandrette, ou d'Alexandrette à Alep, en trois heures, quoiqu'il y ait vingt à vingt-cinq lieues. La défenſe d'aller autrement qu'à cheval d'Alexandrette à Alep, a été faite pour empêcher, par les frais, le matelot de hâter la vente, d'acheter trop cher & de fixer ainſi le taux des marchandiſes trop haut. On voit à Alep des marchands François, Anglois, Hollandois, Italiens, Arméniens, Turcs, Arabes, Perſans, Indiens, &c. Les marchandiſes propres pour cette échelle, ſont les mêmes que pour Smyrne. Les retours ſont en ſoie, toile coton, comme amanblucies, anguilis, lizales, toiles de Beby, en taquis & indiennes, cotons en laine ou filés, noix de galle, cordouans, ſavons & camelots fort eſtimés. (*R.*)

ALESA, ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui le bourg de Toſa, dans la vallée de Démona, où paſſe un fleuve anciennement nommé *Aleſus*, aujourd'hui *Pittineo*. (*R.*)

ALESONNE, ville de France en Languedoc, généralité de Toulouſe, diocèſe de Lavaur. (*R.*)

ALESSANA, ou ALESSANEO, petite ville du royaume de Naples, dans la province d'Otrante, avec titre de duché, un évêché ſuffragant d'Otrante

& deux couvens. Elle eſt à 7 lieues ſud-oueſt d'Otrante. *Long.* 36; *lat.* 40, 12. (*R.*)

ALESSIO, ALESSO, ALESSIS, ou LESSUS, ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie, ſur le golfe adriatique, à l'embouchure du Drin noir, & au ſud-oueſt d'Albanopolis. Elle a un fort & un évêché ſuffragant de Durrazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui mourut en 1467, a rendu cette ville célèbre. Elle eſt à 10 lieues ſud-eſt d'Antivari, 16 d'Albanopoli. *Long.* 37, 15; *lat.* 41, 48. (*R.*)

ALESHEIM, village de Suabe, dans le bailliage d'Oellingen, ou Ellingen. Il eſt connu par la bataille qui s'y donna en 1645. (*R.*)

ALET, ou ALETH, en latin *Electa*, *Electum*, *Alecta*, ville de France dans le bas-Languedoc, ſituée au pied des Pyrénées, ſur la rivière d'Aude. Il y a des ruiſſeaux aurifères dans ſes environs, & des bains qui ont quelque réputation. Ce n'étoit autrefois qu'un monaſtère de Bénédictins, autour duquel il ſe forma des habitations, qui inſenſiblement s'accrurent au point que l'évêché de Limoux y fut transféré en 1319 par le pape Jean XXII. Le diocèſe d'Alet n'a que quatre-vingts paroiſſes, & ſon évêque eſt ſuffragant de Narbonne. Il eſt ſeigneur de la ville. Ses revenus ſont de 20000 livres. Alet eſt à 6 lieues ſud de Carcaſſonne, 15 ſud-oueſt de Narbonne, & 175 ſud de Paris. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'eſt diſtingué dans le dernier ſiècle par ſon zèle & ſa rare piété; on lui doit le rituel d'Alet, un des mieux faits qu'on connoiſſe en ce genre. *Long.* 19, 52; *lat.* 42, 59. (*R.*)

ALEXANDRETTE, ville de Syrie en Aſie, à l'extrémité de la mer Méditerranée, à l'embouchure d'un petit ruiſſeau appellé *Belum* ou *Soldrat*, ſur le golfe d'Ajazze. Elle peut paſſer pour le port d'Alep. L'air y eſt mal-ſain, à cauſe de la proximité des marais; ce qui fait que la plupart des habitans, pendant les grandes chaleurs, vont habiter un village ſitué ſur une montagne, à 4 ou 5 li. de-là, où il ſe trouve de bonne eau & d'excellens fruits. *Long.* 54; *lat.* 56 d. 35′, 10″. *Voyez* ALEP. (*R.*)

ALEXANDRIE, ou SCANDERIE, ville d'Egypte, à l'une des embouchures occidentales du Nil, près de la mer Méditerranée. *Long.* 47 d. 56′, 30″; *lat.* 31 d. 11′, 30″.

Cette fameuſe ville n'eſt plus auſſi conſidérable, auſſi riche & auſſi belle qu'elle l'étoit autrefois. Elle tire ſon nom d'Alexandre-le-Grand, ſon fondateur, & elle fut la réſidence de pluſieurs rois d'Egypte. Elle a un bon port, fréquenté ſur-tout par les marchands François & Vénitiens. On en tire des épiceries, des plumes d'autruches, des drogues médécinales, des étoffes du Levant, & ſur-tout du café qui eſt le fort de ſon commerce. Elle conſerve encore quelques reſtes de ſon ancienne ſplendeur, comme la colonne de Pompée, deux obéliſques avec des caractères hyérogliphiques. Des deux obéliſques, il en eſt un de rompu. Ptolomée Philadelphe y avoit fait conſtruire un phare, qui étoit compté entre les ſept merveilles du monde.

Cette ville qui, en langue du pays, ſe nomme Scanderick, eſt la patrie d'Euclide & d'Origène. Elle poſſédoit la fameuſe bibliothèque de Ptolomée Philadelphe, compoſée de plus de cinq cent mille manuſcrits, tréſor précieux & ineſtimable, qui périt par les flammes pendant les guerres qui anéantirent la république romaine. C'eſt la réſidence d'un Patriarche, pour les Cophtes naturels du pays, & deſcendus des anciens Egyptiens. On le connoît ſous le nom de Patriarche d'Alexandrie. Cette ville eſt aujourd'hui aſſez déſerte. Ses habitans furent vaincus par Céſar, qui, les attaquant dans leur port, fit brûler leurs vaiſſeaux. Elle eſt ſituée à 50 lieues nord du Caire. (*R.*)

ALEXANDRIE, dite ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria Statilliorum*: cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanez, & aujourd'hui ſous la domination du roi de Sardaigne, fut ainſi nommée en l'honneur du Pape Alexandre III, grand ennemi de l'Empereur Frédéric Barberouſſe. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ſes habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fondèrent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit ſortir de Parme, de Plaiſance, de Crémone & de quelques autres villes. On la nomma d'abord *Alexandrie de paille*, parce que ſes murs n'étoient abſolument que de paille mêlée avec de la terre glaiſe. Cependant, malgré un ſi foible rempart, Frédéric Barberouſſe, qui ne tarda pas à venir l'aſſiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre; & les habitans ſe défendirent avec tant de courage & de conſtance, qu'après ſix mois de ſiège l'empereur fut obligé de ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Le Pape, pour récompenſer le zèle des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit ſuffragant de Milan, & leur accorda divers privilèges.

Les murs d'Alexandrie ne ſont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large foſſé plein d'eau. C'eſt une des plus fortes places du roi de Sardaigne, & ſa citadelle excellente eſt fortifiée à la Vauban. Elle communique à la ville par un pont conſtruit ſur le Tanaro. La ville d'Alexandrie eſt dans un pays marécageux, & n'eſt formée que de maiſons petites & de peu d'apparence. Elle a douze égliſes paroiſſiales, deux collégiales, douze couvens d'hommes, cinq de filles, & douze mille habitans. Elle n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel-de-ville. La cathédrale eſt dans un goût abſolument gothique. Les foires d'Alexandrie, qui ſe tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, ſont célèbres dans toute l'Italie, & ſont même fréquentées des étrangers. Les François prirent cette ville en 1745, mais le roi de Sardaigne la reprit en 1746. C'eſt la patrie de George Merula. Elle eſt à 6 lieues ſud-eſt de Caſal, 14 nord-oueſt de Gènes, 16 ſud-oueſt

de Milan. *Long.* 26, 25 ; *lat.* 34, 35. (*R.*)

ALEXANDRIE. *Voyez* ALEXANDROW.

ALEXANDRIN, petit quartier du Milanez, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utrecht en 1714. Il eſt borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonnois, au ſud & au couchant par le Montferrat. Il tire ſon nom de ſa capitale, Alexandrie. (*R.*)

ALEXANDROW, petite ville de Pologne, dans la Wolhinie, ſur la rivière de Horin. (*R.*)

ALEZONNE, petite ville de Languedoc, généralité de Toulouſe, évêché de Lavaur. (*R.*)

ALFELD, ALFELDEN, petite ville du cercle de baſſe-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim, à trois lieues de cette ville, ſur la rivière de Leine. C'eſt le lieu d'origine des comtes d'Alſeld, établis en Danemarck. (*R.*)

ALFAJATES, ou ALFAYATES, jolie petite ville de Portugal, dans la province de Beira; elle eſt aux frontières de la Caſtille, ſur la rivière de Coa, au ſud-ſud-eſt de Vila-Mayor. *Long.* 12, 15; *lat.* 40, 20. (*R.*)

ALFAQUES, ou ALFACQUES, petites îles de la Méditerranée, appartenantes à l'Eſpagne; elles ſont preſque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis les côtes de Catalogne, à très-peu de diſtance des terres. *Long.* 18, 20; *lat.* 40, 30. (*R.*)

ALFAS, petites îles de la mer Rouge, vis-à-vis la côte occidentale de l'Arabie Heureuſe; elles ne ſont habitées que pendant quelque mois de l'année par des Mores qui viennent de pluſieurs autres îles, à la pêche des perles. Elles ſont au nord-eſt des îles de Da & Laca. *Long.* 63, 30; *lat.* 17, 10. (*R.*)

ALFIDENA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, avec titre de marquiſat. Elle eſt fameuſe dans la guerre des Samnites. (*R.*)

ALFTER, bourg, château & ſeigneurie, dans l'électorat de Cologne, près de Bonn, appartenant aux comtes de Salm-Reifferſcheid. (*R.*)

ALGARRIA, ou ALCARRIA, province d'Eſpagne, dans la partie ſeptentrionale de la nouvelle Caſtille. Elle eſt très-fertile. (*R.*)

ALGARVE, petit royaume, province de Portugal, borné à l'occident & au ſud par l'Océan; à l'orient par la Guadiana, & au nord par l'Alentéjo, dont il eſt ſéparé par des montagnes. On y comprenoit autrefois une partie de l'Andalouſie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Il n'a aujourd'hui, tel qu'il eſt, que trente-deux lieues de longueur ſur ſix à ſept de large. Le froment, les figues, les olives, les amandes, les dattes & les raiſins ſont ſes productions principales & ſon premier objet de commerce. On y trouve ſix villes, douze bourgs, ſoixante-ſept paroiſſes & ſoixante-quatre mille habitans.

Les rois d'Eſpagne, comme rois de Caſtille & de Léon, forment des prétentions ſur le royaume d'Algarve, mais elles ne ſont point fondées. Dès l'an 1588 le roi Sanche I prit ſur les Maures la ville de Sylves, & l'année ſuivante quelques autres diſtricts : il en prit dès-lors le titre de roi d'Algarve. Entr'autres anciennes chartres, une donation faite par ce prince le 7 juillet 1190 au couvent de Grijo, & qui ſe conſerve à *Torre do tombo*, porte : *Sancius Dei gratiâ Portugalliæ & Algarbii rex.* Il fut reconnu en cette qualité, non-ſeulement par ſes vaſſaux, mais auſſi par les rois de Léon & d'Aragon, ce que prouve un traité de paix rapporté par Ieronymo Zurita. Sanche II occupa, en 1242, la ville de Tavira & autres lieux, qu'il céda à l'ordre de Saint-Jacques & au grand-maître de l'ordre, comme le prouve la bulle de confirmation du pape Innocent IV, par laquelle il paroit clairement qu'il étoit ſeigneur ſouverain du pays.

Le roi Alphonſe III pouſſa plus loin ſes conquêtes ſur les Maures, & leur prit la ville de Faro. Il eut, à l'occaſion de ce royaume, une guerre à ſoutenir en 1252, contre le roi de Caſtille Alphonſe X, qui y formoit des prétentions, ſoit que Sanche II le lui avoit abandonné, en ſe réfugiant quelques années auparavant à Tolede, ſoit parce que le roi Maure, chaſſé de l'Algarve, lui avoit transféré ſes droits & reçu en échange le comté de Niébla. La guerre ne finit qu'en 1253, par un traité qui maintenoit le roi de Caſtille, ſa vie durant, en poſſeſſion du royaume d'Algarve, la propriété ſouveraine réſervée au roi de Portugal. Celui-ci ayant pris en mariage Brites ou Béatrix, fille du roi de Caſtille, il fut conclu entre les deux rois, en 1263, que le Caſtillan ſe déſiſteroit de l'uſufruit de l'Algarve, & que le roi de Portugal de ſon côté lui fourniroit un ſecours de cinquante lances tout le tems qu'il vivroit. Les choſes demeurèrent en cet état juſqu'en 1266, que l'Infant Denis ayant ſervi utilement & volontairement ſon aïeul contre les Maures, en obtint ſon déſiſtement des cinquante lances; enſorte que l'Algarve fut dès-lors entièrement affranchie, & devint le domaine propre des rois de Portugal.

Le titre de roi des Algarves que prennent les rois de Portugal, dérive de l'acception plus étendue de la dénomination *Algarve* que nous avons indiquée au commencement; c'eſt-à-dire, rois des Algarves en-deçà & au-delà de la mer, en Afrique, quoiqu'ils ne poſſèdent qu'une partie de l'Algarve citérieure.

L'Algarve, qu'on nomme quelquefois Algarbe, eſt partagée en trois juriſdictions, de Tavira, de Lagos & de Faro. Dans le royaume d'Algarve eſt le cap Saint-Vincent, à la réunion des deux côtes occidentale & méridionale du Portugal. Aux environs de ce cap, la pêche eſt fort abondante. (*R.*)

ALGER, royaume d'Afrique, borné à l'orient par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par le royaume de Maroc. Le territoire dans le voiſinage de la mer, produit beaucoup de bled, & les vallées y abondent en fruits excellens : mais le reſte du pays eſt ſec & ſtérile.

ſtérile. Le ſol y donne des melons exquis dans toutes les ſaiſons, & des raiſins d'une groſſeur extraordinaire. Le mont Atlas traverſe le pays de l'eſt à l'oueſt.

Cet état étoit autrefois connu ſous le nom de Numidie & de Mauritanie Céſarienne. Ses anciens rois Syphax, Maſſiniſſa, Jugurtha & Juba, ſont très-célèbres dans l'hiſtoire Romaine. Le mot de Numidie dérive du grec, & exprime un pays dont les habitans n'avoient pas de demeure fixe. Quant au nom de Maures que l'on donne encore aux habitans d'Alger, ainſi qu'à ceux de Maroc & de Fez, il vient d'un terme Phénicien, qui déſigne des *peuples occidentaux*. Ces pays ſont en effet à l'occident de l'Afrique ſeptentrionale, où les Phéniciens ont fait des établiſſemens 1500 ans avant J. C.

Le gouvernement d'Alger dépend d'un divan ou conſeil d'état, compoſé de plus de huit cents perſonnes, où chaque officier de la milice a voix & ſéance. Les affaires s'y décident à la pluralité des voix: ainſi c'eſt une ariſtocratie militaire où le dey, qui en eſt le chef, a peu d'autorité. Il eſt revêtu, depuis 1710, de la qualité de pacha du grand-ſeigneur, qui ſe regarde toujours comme ſouverain d'Alger, quoiqu'il n'y exerce aucune autorité, & que depuis long-tems l'on y ſoit en poſſeſſion de ne lui payer aucun tribut.

La régence, royaume, ou république d'Alger, ſans compter la ville même d'Alger, eſt diviſée en trois gouvernemens, ſous l'autorité de trois beys qui commandent la milice: ſavoir, le bey du Levant qui réſide à Conſtantine; le bey du Ponent qui eſt établi à Trémecen, depuis que Oran eſt aux Eſpagnols; & le bey du Midi qui campe ſous des tentes, & qui commande à une partie du pays où les familles ſont ambulantes & n'ont point de demeures fixes. La religion en eſt la Mahométane. La langue eſt une dialecte de l'Arabe. Il y a auſſi un jargon compoſé d'Italien, de François, d'Eſpagnol, que l'on appelle *Langue Franque*, & qui eſt entendue du menu peuple & des marchands. Les naturels du pays ont le teint baſané. Il eſt à croire qu'ils l'auroient noir ſans le mélange du ſang Européen. Ils ſont bien faits & robuſtes. Ce royaume a environ cent ſoixante lieues de long ſur ſoixante de large. *Long.* 16, 26; *lat.* 34, 37. (*R.*)

Alger, capitale de l'état, eſt une ville grande, belle, riche, forte, très-peuplée, & la plus conſidérable de l'Afrique après le Caire. Elle ſe nommoit anciennement Céſarée de Mauritanie. Elle a un très-bon port & de beaux palais. Elle eſt bâtie ſur la pente d'une montagne en amphithéâtre. Les toits des maiſons ſont en plate-formes, ſur leſquelles on pratique des jardins, où l'on ſe promène & où l'on prend le frais après le coucher du ſoleil ou pendant la nuit. Les rues en ſont très-étroites. Ses habitans ſont les plus grands corſaires de la Barbarie, & il s'y trouve beaucoup de renégats. Alger a été bombardée deux fois par Louis XIV, en 1682 & 1683, à cauſe de ſes pirateries; & les Anglois brûlèrent ſes vaiſſeaux en 1655 & 1670. Elle eſt de forme quarrée & munie de ſept forts, dont un, ſitué ſur le ſommet d'une montagne, commande toute la ville. Ses environs ſont couverts de pluſieurs milliers de jardins faits par les captifs. *Long.* 21, 20; *lat.* 36, 30. (*R.*)

ALGERI. *Voyez* ALGHIER.

ALGESIRE, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie; avec un port ſur la côte du détroit de Gibraltar. Elle eſt petite, mais forte. On l'appelle auſſi le *Vieux Gibraltar*, & *Algeciras*. Elle fut priſe ſur les Maures après un très-long ſiège en 1344. Elle eſt à l'embouchure du détroit, à 4 lieues oueſt de Gibraltar, 4 eſt de Tarifa. *Long.* 12, 28; *lat.* 36. (*R.*)

ALGHIER, ville de Sardaigne ſur la côte occidentale, au bord d'un golfe. Ses habitans s'occupent de la pêche du corail. C'eſt le ſiège d'un évêché. On trouve ſept couvens dans ſon enceinte, & deux hors de ſes murs. Le corail qui ſe pêche ſur ſes côtes eſt le plus eſtimé de la Méditerranée. C'eſt une des villes les plus agréables de l'île; d'ailleurs elle eſt forte. Elle eſt à 6 li. ſud-oueſt de Saſſari. *Long.* 26, 15; *lat.* 40, 33. (*R.*)

ALGONQUINS, peuple de l'Amérique ſeptentrionale dans le Canada. Ce ſont des ſauvages errans entre la rivière d'Ontaouac & le lac Ontario. (*R.*)

ALGOW, ALGAU, pays d'Allemagne dans la Suabe, dont il fait une partie conſidérable. Il eſt borné au couchant par le lac de Conſtance, au levant par le Lech, au nord par le Danube, au midi par le Tirol. La rivière d'Iller traverſe ce pays. Kempten & Memmingen en ſont les principales villes. (*R.*)

ALGUEL, ville forte d'Afrique, dans le royaume de Maroc, ſituée ſur une montagne dans la province de Hea. Elle appartenoit aux Portugais, mais les habitans la livrèrent aux Maures, à qui elle appartient aujourd'hui. (*R.*)

ALHAMA, jolie & aſſez grande ville d'Eſpagne au royaume de Grenade. Le terroir y eſt très-fertile en tout ce qui eſt néceſſaire aux délices de la vie. Elle a des bains chauds dont les eaux ſont très-ſalutaires, & qui ſont les plus beaux & les mieux entretenus de toute l'Eſpagne. Les Maures s'y plaiſoient beaucoup. Cette ville qui eſt dans une vallée formée par des montagnes eſcarpées, a deux couvens. Elle eſt à 10 lieues ſud-oueſt de Grenade. *Long.* 14, 20; *lat.* 36, 50. (*R.*)

ALICANTE, petite, mais riche & forte ville d'Eſpagne au royaume de Valence. Son port, qui eſt très-fréquenté, eſt défendu par quelques baſtions. Le château eſt ſitué ſur une montagne. Le vin blanc, & ſur-tout le vin rouge qui croiſſent dans ſes environs, ſont excellens & très-renommés. Elle fut priſe en 1706 par les Anglois, & reprise en 1708 par les Eſpagnols. Elle a une égliſe collegiale. Cette ville exporte du vin, du ſavon & de

l'anis. Son territoire eſt des plus abondans. Les François, les Hollandois, les Anglois, & quelques états d'Italie y tiennent un conſul. Elle fut enlevée aux Maures en 1264. Elle eſt ſituée ſur une baie de ſon nom à 15 lieues nord-eſt de Murcie, & 30 ſud de Valence. *Long.* 17, 40; *lat.* 38, 40. (*R.*)

ALICATA, ville de Sicile, dont les environs produiſent de très-bons vins & beaucoup de bled que l'on y charge. Les Turcs la ſaccagèrent en 1543. Elle eſt dans une eſpèce d'île près de la mer, à 9 lieues ſud-eſt de Girgenti. *Long.* 31, 37; *lat.* 37, 11. (*R.*)

ALIPHE, ancienne ville du royaume de Naples, dans la Terre de Labour, près du Volturne, avec un évêché ſuffragant de Benevent. Elle eſt preſque ruinée. (*R.*)

ALISE : cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été ſi célèbre du tems des Gaulois & des Romains; le bourg qui en a pris la place ſous le nom de *Sainte-Reine*, eſt encore ſi fameux par ſes eaux & la dévotion des pélerins, qu'on eſt étonné de voir cet article oublié dans l'ancienne Encyclopédie, & ſi mal traité dans la Martiniere. Le voici & plus au long & plus vrai.

Aliſe, *Aleſia*, *Alexia*, dont la priſe eſt un des plus glorieux exploits de Céſar, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puiſque Diodore de Sicile veut bien attribuer ſa fondation à Hercule le Lybien, à ſon retour d'Ibérie.

Son emplacement ſur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigni, Semur & Montbard, a environ mille toiſes de longueur ſur une largeur de quatre cents; & nous voyons qu'outre ſes habitans, elle reçut une garniſon de 8000 hommes.

Ce mont eſt élevé au deſſus de la plaine d'environ deux cent cinquante toiſes de hauteur perpendiculaire : il eſt eſcarpé de toutes parts, & paroît comme placé ſur une autre montagne dont la pente eſt plus douce.

Le pied eſt baigné des deux côtés par deux rivières (l'Oze & l'Ozerain). Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville; c'eſt la vallée des Lomes depuis Sainte-Reine juſqu'aux Granges de Brignon.

Aliſe, excepté du côté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite diſtance, de montagnes auſſi élevées que l'emplacement de la ville. En effet, on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'eſt le mont de Gréſigni où campoient Caninius & Antiſtius, où ſe fit la première attaque des Gaulois, & leur plus grand carnage; au ſud-eſt eſt le mont de Prévenelle; au ſud-oueſt le mont Druaux (*à Druibus*). Toutes ces circonſtances, tirées de Céſar, déterminent l'emplacement d'Aliſe, & décident que cette ville étoit aſſiſe ſur le mont Auxois.

Céſar, après la priſe de Génabum chez les Carnutes, après le ſac d'Avaricum chez les Bituriges, & la levée du ſiège de Gergovia, paſſe la Loire près de Nevers, ſurprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite ſur la rivière d'Armanſon, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les pourſuit juſqu'à Aliſe, où Vercengentorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le deſir de recouvrer ſa liberté, arma deux cent cinquante mille hommes pour le ſecourir. Critognate, Auvergnat, propoſa de ſacrifier à la ſubſiſtance des aſſiégés les perſonnes inutiles, plutôt que de ſe rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de Céſar le firent triompher de toutes les difficultés; après la défaite des Gaulois & ſept mois d'un ſiège opiniâtre, la ville ſe rendit, Vercengentorix fut captif, & toute la Gaule aſſervie, l'an de Rome 701.

C'eſt avec raiſon que les écrivains anciens & modernes ſe ſont accordés à regarder le ſiège de cette place & ſa priſe, comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si Céſar a détruit Aliſe, il eſt certain qu'elle fut rebâtie ſous les empereurs. Pline dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes; mais ce qui démontre qu'elle étoit conſidérable ſous les Romains, ce ſont pluſieurs voies publiques qui tendoient à cette ville ou qui en partoient, & dont on trouve encore des veſtiges.

Une de ces voies a ſa direction entre l'eſt & le ſud, paſſant ſur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni : elle eſt aſſez bien conſervée l'eſpace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaiſe & Saint-Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquaniens.

Une autre paſſe à Flavigni. Il y a apparence qu'elle s'étendoit juſqu'à Autun, traverſant Mont Saint-Jean & Arnai-le-Duc.

Une troiſième aboutiſſoit à Sens; on la ſuit depuis Sainte-Reine juſqu'au-delà de Fins (*Fines*), près de Montbard, & on la retrouve entre Aizi & Fulvi au-deſſus de Périgni; elle reparoît entre Ancile-Franc & Lérines juſqu'à Tonnerre. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui ſuivra la direction de l'ancienne chauſſée.

Une quatrième voie deſcendoit au pont de Ravcouſe, conduiſoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troyes, paſſoit par Lucenai, Vilaines, Larrey, & par une ancienne ville nommée *Lan-ſur-Leigne*, ſituée ſur une éminence à demi-lieue de Molême à l'oueſt, dont il ne ſubſiſte plus rien.

Ce concours de pluſieurs voies publiques prouve qu'Aliſe ſe conſerva dans un état aſſez floriſſant ſous la domination romaine; ce fut le lieu du

martyre de Sainte Reine, on ne ſait en quel tems. On bâtit ſur ſon tombeau une égliſe qui, dans la ſuite, devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigni, dans ſon teſtament de l'an 722, fait mention des égliſes de Saint-Andoche de Saulieu & de Sainte Reine d'Aliſe, auxquelles il donne pluſieurs de ſes terres.

A la chûte de l'empire d'Occident, Aliſe étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus-Aleſienſis* ou *Alſienſis*, d'où s'eſt formé le nom François d'*Aulſois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté : la ville de Semur en eſt maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occaſionnèrent la tranſlation des reliques de Sainte Reine à Flavigni, l'an 864, du conſentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poëme ſur la vie de Saint Germain d'Auxerre, vers ce même tems, aſſure qu'Aliſe étoit dans un état de décadence & de ruine :

Te quoque Cæſareis fatalis Aliſia caſtris...
Nunc reſtant veteris tantùm veſtigia caſtri.

Aliſe étant ruinée, il reſta quelques habitations ſur le penchant de la montagne, qui ont formé un bourg, auquel le nom d'Aliſe s'eſt conſervé. Il a pris enſuite le nom de Sainte-Reine, depuis que cette courageuſe fille y eut ſouffert le martyre.

Il eſt du domaine de l'évêché d'Autun, auquel l'annexa Charles-le-Chauve en 877, en le détachant de Flavigni dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une chapelle de Sainte Reine au milieu des vignes, élevée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit enduré le martyre. La dévotion & le pélerinage ont fait conſtruire au bas & à l'entour beaucoup de maiſons. A gauche en entrant chez les Cordeliers, eſt la célèbre fontaine dont l'eau eſt ſi eſtimée. Elle eſt en plein air, le prolongement de la nef au bas de laquelle elle ſe trouve, n'ayant point été achevé. La feue reine ne buvoit pas d'autre eau ; le maréchal de Saxe en faiſoit beaucoup uſage en Flandres & à Paris, auſſi bien que ſes officiers, en 1746 & 1747.

On la tranſporte par-tout ; elle dure en bouteille, dans toute ſa pureté, quinze à vingt ans.

Par arrêt du conſeil, les cordeliers qui deſſervent la chapelle, ne prennent que dix-huit deniers par bouteille qu'on tranſporte, & ils la diſtribuent gratis à ceux qui en boivent ſur les lieux : ils donnent à l'évêque d'Atun 600 liv. ſur cette fontaine. On venoit en boire autrefois de très-loin. On voit dans le *tome III* des lettres de M. de Buſſi, *édit. de* 1697, que le roi de Pologne vint aux eaux de Sainte-Reine : ce qui enrichiſſoit le bourg, qui depuis qu'on la tranſporte eſt devenu pauvre & dépeuplé ; car à peine y compte-t-on maintenant trois cent cinquante communians.

Tout le commerce eſt en chapelets, châſſes, fleurs, bouquets artificiels dont s'ornent les pélerins qui accourent en ce lieu de toutes les parties de la France ; les Lorrains, les Picards, les Champenois, ſont les plus dévots. La fête de Sainte Reine ſe célèbre deux fois l'année ; la première à la Trinité ; la ſeconde, la plus ſolemnelle, le 7 de ſeptembre.

Cet hoſpice ſi utile aux pélerins & aux gens du voiſinage, eſt deſſervi par les Sœurs de Saint-Lazare, dites *Sœurs-Griſes*.

La fontaine de Sainte-Reine dont on a parlé, forme un réſervoir d'environ deux pieds en quarré. Son eau eſt claire, froide, inſipide. J'en ai puiſé dans la fontaine, & pluſieurs croient que c'eſt fauſſement qu'on la nommeroit minérale. Il s'en trouve une autre ſource beaucoup plus grande & plus abondante dans un champ, à une portée de fuſil de la ville ; & il eſt, dit-on, démontré que l'eau en eſt plus fraiche, plus légère & meilleure.

Il ne reſte plus ſur le mont Auxois, aucun veſtige d'antiquité apparente. Le terrein de l'ancienne Aliſe eſt en terre labourable :

Nunc ſeges ubi Troja fuit.

On y trouve ſeulement des fragmens de thuiles ; de briques très-épaiſſes, des vaſes de terre cuite de différentes couleurs, des fers de lance, & quelquefois des morceaux de chaîne d'or. On y voit des puits, des reſtes d'aqueducs. On ne laboure guère ſans déterrer tous les ans des médailles romaines, d'or, d'argent, de cuivre. (*R.*)

ALISO : le nom d'Aliſo a été commun à une rivière & à une fortereſſe dans le pays des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Paderborn.

Druſus, dit Dion, bâtit un fort ſur le confluent de la Lippe & de l'Aliſo. Velleius & Tacite, racontant l'expédition de Germanicus, diſent que les Germains aſſiégèrent Aliſo. Ainſi dans le diocèſe même de Paderborn, le nom de Lippe convient à un comté, à une ville, à une rivière.

Aliſo eſt le premier endroit de la Weſtphalie où les Romains ſe ſont établis : Druſus, Tibere, Germanicus, en ont fait comme leur principale place d'armes. Varus s'y laiſſa ſurprendre par Arminius, & y périt avec trois légions qu'il commandoit. Druſus le fortifia.

Comme Dion marque expreſſément le confluent de la Lippe & d'une autre rivière nommée *Aliſo*, il n'eſt pas permis d'aller chercher le fort ou le camp Aliſo ſur les bords du Rhin, & l'on ne peut raiſonnablement le placer que vers l'endroit où l'Alme tombe dans la Lippe. La rivière d'Alme eſt Aliſo rivière ; & Elſen, qui n'eſt pas éloignée du confluent, eſt le camp Aliſo, qui apparemment s'étendoit juſqu'à Neuhaus, lieu de la réſidence ordinaire de l'évêque de Paderborn, au confluent même des deux rivières. La reſſemblance des noms & la tradition du pays, confirment cette conjecture.

AL-KOSSIR, ou COSSIR, ville d'Afrique en Egypte sur la mer Rouge. Elle est entre Dacari & Suaquem, à cent trente-six lieues de cette derniere. Elle étoit autrefois située deux lieues plus loin sur la côte, mais faute d'un port commode, on lui a fait changer de situation. L'ancienne ville, où il ne reste que quelques ruines, se nomme le *vieux Kossir*. La nouvelle est fort petite, & ses maisons sont basses & bâties de cailloux, d'argille ou simplement de terre, couvertes de nattes. C'est un lieu fort triste; il ne croît ni dans la plaine ni sur les montagnes aucune sorte d'herbes, de plantes ou d'arbres; la seule raison qui y retienne les habitans, c'est le voisinage du Nil & les transports des marchandises qui se font par cette ville. *Long.* 51, 10; *lat.* 26, 15. (*R.*)

ALLA, petite ville du Trentin en Italie. Elle est dans la vallée de Trente, aux confins du Véronnois, sur une petite rivière qui tombé dans l'Adige. *Long.* 31, 28; *lat.* 45, 40. (*R.*)

ALLA, rivière de Pologne dans la Prusse. Elle passe à Alesbourg, & ensuite elle se jète dans le Pregel, près du petit bourg de Welaw. (*R.*)

ALLANCHES, ou ALANCHE, ville de France en Auvergne, au duché de Mercœur, généralité de Riom. Elle est située dans un vallon. Le commerce de bestiaux y est considérable. *Long.* 20, 40; *lat.* 45, 12. (*R.*)

ALLANT, ville de France en Auvergne, généralité de Riom. (*R.*)

ALLASSAC, ville de France, dans le Limosin, généralité de Limoges. (*R.*)

ALLEGRANÇA, petite île d'Afrique, l'une des Canaries, au nord de la Gracieuse, au nord-oueſt de Rocca, & au nord-est de Sainte-Claire. Elle a plusieurs châteaux pour la sûreté de ses ports. (*R.*)

ALLEGRE, ou ALEGRE, ville de France en Auvergne, généralité de Riom, élection de Brioude, avec titre de Marquisat. Elle est commandée par un grand & fort Château construit sur la montagne, au sommet de laquelle on rencontre un lac très-profond. *Long.* 21, 22; *lat.* 45, 10. (*R.*)

ALLEMAGNE, grand pays situé au milieu de l'Europe, avec titre d'Empire; borné à l'est par la Hongrie & la Pologne; au nord par la mer Baltique, le Danemarck & la mer d'Allemagne; à l'occident par les Pays-Bas & la France; au midi par les Suisses & l'Etat de Venise. Il a 220 lieues des frontieres de Danemarck, à l'extrémité du Tirol, & 200 de la partie orientale de la Haute-Silésie à Trèves, sur les confins du Luxembourg. La rivière d'Eyder est sa borne du côté du Danemarck. *Long.* 23 d. 30·37 d; *lat.* 45, 4-54, 40.

C'est un composé d'un grand nombre d'Etats souverains sous un chef commun. On conçoit que cette constitution établissant dans un même empire une infinité de frontieres différentes, supposant d'un lieu à un autre des lois différentes, des monnoies d'une autre espèce, des denrées appartenantes à des maîtres différens, &c. On conçoit, dis-je, que toutes ces circonstances doivent mettre beaucoup de variété dans le commerce. En voici cependant le général & le principal à observer. L'empereur a encouragé le commerce de ses sujets par la franchise du port qu'il a sur la mer Adriatique, par des compagnies tantôt projettées, tantôt formées dans les Pays-Bas; par des privilèges particuliers accordés à l'Autriche, à la Hongrie, à la Bohême; par des traités avec les puissances voisines, & sur-tout par le traité de 1718 avec la Porte, dans lequel il est arrêté que le commerce sera libre aux Allemands dans l'empire Ottoman; que depuis Vidin les Impériaux pourront faire passer leurs marchandises sur des saiques turques en Tartarie, en Crimée, &c. Que les vaisseaux de l'empire pourront aborder sur la Méditerranée dans tous les ports de Turquie; qu'ils seront libres d'établir des consuls, des agens, &c., par-tout où les alliés de la Porte en ont déjà, & avec les mêmes prérogatives; que les effets des marchands qui mourront ne seront point confisqués; qu'aucun marchand ne sera appellé devant les tribunaux ottomans, qu'en présence du consul impérial; qu'ils ne seront aucunement responsables des dommages causés par les Maltois; qu'avec passeport ils pourront aller dans toutes les villes du Grand-Seigneur où le commerce les demandera: enfin, que les marchands ottomans auront les mêmes facultés & privilèges dans l'empire.

L'Allemagne fut connue, dans les premiers tems, sous le nom de *Germanie*. (*Voy.* GERMANIE). Elle renfermoit alors le Danemarck, la Norwege & la Suede, jusqu'au golfe Botnique. Elle a aujourd'hui moins d'étendue du côté du nord. Les pertes qu'elle a essuyées du côté du septentrion, ont été réparées du côté du midi, où elle a reculé ses frontières jusqu'à la Dalmatie & l'Italie: elle a encore pris des accroissemens du côté de l'occident, par l'acquisition de pays qui faisoient partie de la Gaule Belgique.

Les traits & le fond du caractère des anciens Germains se sont perpétués dans leurs descendans. La candeur, le courage & l'amour de la liberté sont chez eux des vertus héréditaires qui n'ont point éprouvé d'altération. Les Allemands, comme leurs ancêtres, sont robustes, grands & bien conformés. Tous semblent nés pour la guerre: leurs exercices, leurs jeux, & sur-tout leur musique, manifestent leurs inclinations belliqueuses. Ce peuple de soldats, quoique fier & jaloux de ses privilèges, se soumet sans murmure à l'austérité de la discipline militaire; & quoique le commandement y soit dur, l'obéissance y est sans réplique. Leur esprit inventeur a étendu les limites des arts utiles; & leur dédain pour les arts agréables leur en a fait abandonner la culture à leurs voisins. La chimère de la naissance est un mérite d'opinion qui ouvre en Allemagne le chemin à la fortune & aux honneurs. Les comtes, les barons se regardent comme des intelligences

ſublimes & privilégiées. Leur vanité leur fait croire que la nature n'a employé qu'un ſale argile pour former le vulgaire des hommes, & qu'elle a réſervé le limon le plus précieux pour compoſer ceux de leur eſpèce. Ce préjugé eſt fortifié par les prérogatives attachées à la naiſſance : ce n'eſt qu'à la faveur d'une longue ſuite d'aïeux qu'on peut prétendre aux dignités de l'égliſe, dont les richeſſes entretiennent la ſplendeur des familles.

La conſtitution actuelle de l'Allemagne eſt à-peu-près la même que dans ſon origine. C'eſt un reſte de ces confédérations formées par pluſieurs tribus, pour aſſurer l'indépendance commune contre les invaſions étrangères. Cette région étoit autrefois habitée par différens peuples qui avoient une identité d'origine, de langage & de mœurs, & dont chacun avoit un gouvernement particulier indépendant des autres. Le pouvoir des rois étoit limité par la loi, & les intérêts publics étoient diſcutés dans les aſſemblées nationales. Les Germains, toujours armés & toujours prêts à combattre & à mourir pour conſerver leur indépendance & leurs poſſeſſions, furent ſouvent attaqués, quelquefois vaincus, & jamais ſubjugués. C'eſt le ſeul peuple de la terre qui n'ait point obéi à des maîtres étrangers. Les Romains y firent quelques conquêtes, mais leur domination y fut toujours chancelante, & jamais ils ne comptèrent la Germanie au nombre de leurs provinces. Il eſt vrai que les différentes républiques ne connurent pas toujours aſſez le prix de leur confédération ; & que, ſouvent diviſées d'intérêts ou par des haines perſonnelles, elles s'affoiblirent par des guerres domeſtiques, au lieu de réunir leurs forces contre leurs oppreſſeurs. Elles euſſent été invincibles, ſi elles avoient eu autant de politique que de courage.

Quoique l'Allemagne ait été dans tous les tems le théâtre de la guerre, elle a toujours été ſurchargée d'habitans. Son exceſſive population la fait appeller la pépinière des hommes. C'eſt un privilège dont elle eſt redevable à la ſalubrité de l'air qui entretient la vigueur du corps, & à la fertilité de ſon ſol qui fournit des ſubſiſtances faciles au cultivateur. Les rivières, dont ce pays eſt arroſé, favoriſent ſa fécondité naturelle & ſes relations commerçantes. Des bains d'eaux minérales, chaudes & tempérées, offrent des reſſources puiſſantes contre les maux qui affligent l'humanité. Quoique le climat & le ſol ne ſoient pas favorables à la culture de la vigne, on recueille ſur les bords du Neckre & du Rhin, des vins fort eſtimés. Les bords de la mer, beaucoup plus froids, ne connoiſſent pas cette richeſſe, mais on y fait d'abondantes moiſſons de bled, & l'on y nourrit des troupeaux nombreux dans de gras pâturages.

Les Francs, qu'on regarde comme originaires de la Germanie, furent les premiers qui en changèrent la conſtitution. Après avoir été les conquérans des Gaules, ils repaſsèrent le Rhin, & ſe rendirent les maîtres de tout le pays renfermé entre le Danube & le Mein. Charlemagne étendit plus loin ſes conquêtes ; & après avoir ſubjugué la Saxe & la Bavière, il porta ſes armes victorieuſes juſques dans les provinces voiſines de la Pologne & de la mer Baltique. L'Allemagne, ſous ce prince conquérant & ſous le règne de ſon fils, ne fut pour ainſi dire qu'une province de France, dont elle fut détachée par le partage imprudent que les fils de Louis le Débonnaire firent de ſon riche héritage. Elle échut à Louis II à titre de royaume ; & ſes deſcendans la poſſédérent depuis 840 juſqu'à 911, que Louis l'enfant mourut ſans laiſſer de poſtérité. Alors l'Allemagne fut rendue élective ; &, ſéparée de la France, elle forma un gouvernement particulier, ſous le nom d'*empire Romain*, titre ſtérile qui, loin de contribuer à ſa ſplendeur, l'a inondée d'un déluge de calamités renaiſſantes.

Le chef du corps Germanique prend le nom d'Empereur des Romains, ſans poſſéder l'héritage des anciens maîtres du monde. L'origine de cet uſage ſe découvre dans la foibleſſe des peuples de l'Italie opprimée par des barbares, & ſur-tout dans l'ambition des papes qui, voulant ſe ſouſtraire à la domination des Goths, des Lombards & des Grecs, choiſirent Charlemagne pour protecteur : ils lui déférèrent un titre qu'ils n'avoient point droit de lui donner ; mais ils ne purent faire paſſer ſous ſa domination les peuples qui obéiſſoient à des maîtres étrangers. La majeſté de ce prince fut révérée dans Rome ; il y fut reconnu empereur, exerça tous les actes de ſouveraineté : il conſerva les magiſtrats & la conſtitution, non pas qu'il n'eût le droit de les changer, mais par une ſuite de ſa politique, pour ménager de nouveaux ſujets, & les attacher à ſa domination.

Les Romains ſe laſsèrent bientôt d'avoir pour protecteurs & pour maîtres, des princes aſſez puiſſans pour être impunément leurs tyrans. Les papes, ambitieux d'envahir le pouvoir ſuprême, fomentèrent en ſecret le mécontentement du peuple qui commença à rougir d'être aſſervi à des ſouverains étrangers ; & dès qu'ils furent appuyés de la multitude, ils abuſèrent des foudres de l'égliſe contre tous ceux qui refuſèrent de ployer ſous leur deſpotiſme. Les rois d'Allemagne, à qui le titre d'empereur des Romains ne ſuſcitoit que des guerres, ſe déſiſtèrent ſucceſſivement de leurs droits, & abandonnèrent le ſiège de Rome aux papes qui, pendant pluſieurs ſiècles, bouleverſèrent l'Europe pour s'y conſerver. Mais en renonçant à la réalité du pouvoir, ils continuèrent à ſe parer d'un titre vain & pompeux ; &, à leur élection, on les fait encore jurer qu'ils ſeront les défenſeurs de l'empire, mot qui n'offre aucune idée, & qui n'impoſe aucune obligation, puiſqu'il ne reſte aucun veſtige de cet empire. Ils ont même aboli l'uſage d'aller ſe faire couronner à Rome, uſage qui coûta tant de ſang à l'Europe ; & les princes électeurs n'exigent point l'accompliſſement de leur ſerment : les dépenſes de

cette cérémonie épuiſoient l'Allemagne, & enrichiſſoient l'Italie.

L'Allemagne, comme dans les premiers tems, eſt encore gouvernée par différens ſouverains, dont l'empereur eſt le chef, mais dont le pouvoir eſt reſtreint par celui des diètes de l'empire, qui ſont compoſées des princes, dont les uns ſont eccléſiaſtiques & les autres ſéculiers, & des villles libres & impériales qui ſont autant de républiques. La dignité impériale, depuis Charlemagne, a toujours été élective. Quoique toute la nation fût convoquée pour donner ſa voix, il eſt conſtant qu'il n'y eut preſque jamais que les princes, les évêques & la nobleſſe, qui donnèrent leur ſuffrage. Le nombre des électeurs eſt aujourd'hui reſtreint à huit, dont trois ſont eccléſiaſtiques: ſavoir les archevêques de Mayence, de Trèves & de Cologne. Les cinq autres ſont le roi de Bohême, le marquis de Brandebourg, les ducs de Saxe & de Hanovre, & le comte Palatin du Rhin, duc de Bavière. On ne peut fixer le tems où ces princes ſe ſont appropriés ce privilège excluſif: la plupart des droits ne ſont que d'anciens uſages. L'opinion la plus générale en fixe l'époque à Othon III. Il eſt probable que les premiers officiers de l'empire, qui tenoient dans leurs mains tout le pouvoir, s'arrogèrent le droit d'élection. La bulle d'Or les confirma dans une uſurpation dont on ne pouvoit les dépouiller. Le chef de tant de ſouverains eſt fort limité dans l'exercice du pouvoir ſuprême: il ne peut rien décider ſans le concours des collèges; & dès qu'il eſt élu, il confirme par ſes lettres & par ſon ſceau, les droits & les privilèges des princes, de la nobleſſe & des villes.

La couronne impériale, après avoir ceint le front des princes de Saxe, de Suabe, de Bavière & de Franconie, &c., paſſa ſur la tête du comte de Habsbourg, tige de la maiſon d'Autriche, dont les deſcendans ont étendu leur domination dans les plus belles provinces de l'Europe, plutôt par une politique ſage & ſuivie, que par la force & l'éclat des armes. L'extinction de cette auguſte maiſon en a fait paſſer l'héritage dans celle de Lorraine, qui, à ce que quelques-uns ont prétendu, avoit une commune origine avec elle.

La maiſon des comtes Palatin du Rhin ſe glorifie de la plus haute antiquité. Sa domination s'étend depuis les Alpes juſqu'à la Moſelle: elle étoit diviſée en deux branches principales, dont l'une, qui deſcend de Rodolphe, a pour chef l'électeur Palatin; l'autre, deſcendue de Guillaume, poſſédoit la Bavière. La branche Guillelmine vient de s'éteindre, & la totalité à peu près de l'héritage a paſſé au prince Palatin du Rhin. La branche Palatine des Deux-Ponts a donné des rois à la Suede, & des ſouverains illuſtres à pluſieurs pays de l'Allemagne. On peut dire, à la gloire de cette maiſon, qu'elle a été dans tous les tems féconde en grands hommes.

La maiſon de Saxe, qu'on voit briller dans le berceau de l'Allemagne, paroît auſſi grande dans ſon origine, qu'elle l'eſt aujourd'hui. La Thuringe, la Miſnie, la haute & baſſe Luſace qu'elle poſſède, ſont ſituées au milieu de l'Allemagne. Elle eſt diviſée en deux branches qui en forment pluſieurs autres. L'Erneſtine, qui eſt l'aînée, a été dépouillée de l'électorat qui a paſſé dans la branche Albertine. Si les poſſeſſions de cette maiſon étoient réunies ſur une ſeule tête, elles formeroient une puiſſance redoutable: les princes de Gotha, de Veimar, Hildburghauſen, Eyſenach, Salfeld, Cobourg, n'ont plus que l'ombre du pouvoir, dont leurs ancêtres avoient la réalité.

La maiſon électorale de Brandebourg eſt parvenue au plus haut période de la grandeur, ſous un roi philoſophe & conquérant. Ses poſſeſſions s'étendent au-delà de l'Allemagne. Il eſt maître de la Poméranie preſque entière, de la Pruſſe, du Brandebourg, du duché de Cleves, de la Siléſie, à la réſerve d'une très-petite portion, de l'évêché d'Halberſtad; de la principauté de Minden, du duché de Magdebourg; une partie de la Luſace, le comté de Glatz, le comté de Ravensberg, le comté de la Marck, la principauté d'Oſtfriſe, & une partie de la haute Gueldre lui appartiennent. Cet état conſidérable par ſon étendue, prend chaque jour de nouveaux accroiſſemens par ſa population, dont les progrès ſont favoriſés par la fertilité du ſol, par les encouragemens du gouvernement, par les facilités du commerce.

La maiſon de Brunſvic-Hanovre a paſſé à l'Electorat: elle a auſſi la gloire d'occuper le trône d'Angleterre. Les poſſeſſions de cette maiſon, quoique diviſées, lui donnent un rang conſidérable parmi les princes ſouverains de l'Allemagne. L'électorat de Bohême eſt tombé dans la maiſon d'Autriche: les électeurs eccléſiaſtiques ſont chanceliers de l'empire. Celui de Mayence doit exercer cette dignité en Allemagne; celui de Trèves, dans la Gaule & la province d'Arles, à laquelle les Allemands conſervent toujours le titre de royaume; celui de Cologne dans l'Italie. On peut juger par ce partage que leurs fonctions ſont trop ſimples, pour être pénibles: il n'y a que le premier à qui ſon titre impoſe des obligations réelles.

Chaque électeur eſt haut officier de l'empire. Le duc de Baviere prend le titre de grand-maître: c'eſt lui qui, dans la ſolemnité du couronnement, porte la couronne d'or. L'électeur de Saxe, en ſa qualité de grand maréchal, porte l'épée. Celui de Brandebourg, comme grand chambellan, porte le ſceptre. Le Palatin, comme grand tréſorier, diſtribue au peuple les pieces d'or, dont l'empereur a coutume de faire des largeſſes après ſon couronnement. Enfin chaque électeur a ſa fonction, qu'il fait exercer par des vicaires, ſur-tout depuis que pluſieurs d'entr'eux, revêtus du titre de rois, croiroient ſe dégrader, en deſcendant à des devoirs qu'on n'exige que d'un ſujet Lorſque l'empire eſt vacant, & qu'il n'y a point de roi des Romains,

l'électeur de Saxe & le comte Palatin ſont les vicaires de l'empire.

L'Allemagne a pluſieurs ſortes de ſouverains qui, avec une égalité de prérogatives, ſont diſtingués par la différence des noms. Les landgraviats qui, dans leur origine, n'étoient que des commiſſions, devinrent héréditaires. La juriſdiction de ces landgraves s'étendoit ſur une province; c'eſt pourquoi on les appelloit *juges* ou *comtes provinciaux*. Les uns relevoient immédiatement de l'empereur, dont ils recevoient l'inveſtiture de leur dignité, & les autres relevoient des évêques & des ſeigneurs, à qui ils étoient obligés de rendre hommage comme à leurs ſouverains. Leur grandeur actuelle fait méconnoître leur origine. Les margraves ou marquis commandoient ſur la frontiere. La juriſdiction du bourgrave étoit bornée dans une ville. Quoique la prérogative d'élire un chef de l'empire, ſoit annexée excluſivement à certaines maiſons, il y a pluſieurs ſouverains de l'empire qui marchent leurs égaux. Les princes de Heſſe-Caſſel, maîtres d'un pays étendu & fertile, le duc de Virtemberg, qui poſſede une partie de la Souabe, & quelques autres encore, ſont rechercher leur alliance.

Les autres princes ſont véritablement ſouverains; mais leur puiſſance bornée les met en quelque ſorte dans la dépendance de leurs voiſins plus puiſſans.

Le chef du corps Germanique prend le titre d'*empereur*; & comme il n'y a point de revenus attachés à cette ſuprême dignité, on a ſoin de n'élire qu'un prince aſſez riche & aſſez puiſſant, pour en ſoutenir l'éclat par ſes poſſeſſions patrimoniales. Ce roi des rois n'a pas une ville à lui: les titres de *toujours auguſte*, de *Céſar*, de *majeſté ſacrée*, ne lui donnent point le droit de prononcer ſouverainement ſur les affaires de la paix & de la guerre. L'établiſſement des impôts, & toutes les branches de l'adminiſtration dépendent des aſſemblées générales, qu'on appelle *diètes*. Tout ce qu'on y décide, ne peut avoir force de loi, s'il n'a le ſceau de l'empereur.

Les différens ſouverains de l'empire comparoiſſent à la diète ou en perſonne ou par députés. Les dietes ou états de l'empire ſont compoſées de trois corps ou collèges, dont le premier eſt celui des électeurs; le ſecond celui des princes; le troiſieme eſt celui des villes impériales. Dans le collège des princes entrent les landgraves, burgraves, margraves, princes, ducs, comtes, barons, archevêques, évêques, prélats, abbés, même abbeſſes. Quoique les princes ſoient véritablement ſouverains dans leurs états; il eſt des cas où on peut appeller de leurs jugemens à la chambre impériale de Spire, ou au conſeil aulique, qui ſe tient dans la réſidence de l'empereur: c'eſt-là que ſe décident les affaires de la nobleſſe. Les princes eccléſiaſtiques, qui ne doivent leur élévation qu'aux ſuffrages de leur chapitre, ont cependant la préſéance ſur les princes ſéculiers, dans les dietes & les cérémonies publiques. L'étendue de leurs poſſeſſions, & leurs immenſes revenus leur fourniſſent les moyens de tenir une cour, dont la magnificence éclipſe celle de la plupart des autres princes. Il eſt vrai que, depuis l'établiſſement de la religion proteſtante, pluſieurs ſont déchus de cet état d'opulence; les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, n'ont point été enveloppés dans cette révolution. Leurs richeſſes & leurs privilèges leur donnent une place diſtinguée parmi les autres ſouverains. L'archevêque de Saltzbourg tient le premier rang après eux. Les princes évêques ſont ceux de Bamberg, de Virtzbourg, Spire, Vorms, Conſtance, Ausbourg, Hildesheim, Paderborn, Freiſingen, Ratisbonne, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Oſnabruck, Munſter, Coire, &c., quelques-uns de ces évêques occupent pluſieurs ſieges, dont les revenus donnent un nouvel éclat à leur dignité, & dont rarement ils rempliſſent les obligations religieuſes; le luxe de leurs mœurs eſt bien éloigné de la ſimplicité évangélique. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient le premier rang dans la claſſe des évêques. Les abbés qui ont le titre de princes, ſont ceux de Fulde, de Kempten, de Prum, d'Elvan, de Viſſembourg, &c. Le grand prieur de Malte prend place parmi eux: le titre de *comte* & de *baron* donne autant de conſidération dans les dietes, que celui de *prince*. Au reſte cette conſidération eſt toujours proportionnée à l'étendue de leurs états.

Pluſieurs villes, qui ont conſervé leur indépendance, forment chacune des eſpeces de république, & figurent avec éclat au milieu d'un peuple de ſouverains. On compte cinquante-une de ces villes, qu'on nomme *impériales*, parce qu'elles ne dépendent que de l'empire. Le traité de Munſter leur donne voix délibérative, & toutes enſemble ont deux voix dans les dietes: l'état floriſſant de ces villes eſt une nouvelle preuve que l'abondance eſt un fruit certain de la liberté. On y voit germer les richeſſes, & les beſoins y ſont ignorés. Les plus conſidérables ſont Hambourg, Lubec & Brême dans la baſſe-Saxe; Ratisbonne dans le cercle de Baviere; Nuremberg dans la Franconie; Ausbourg, Ulm, Hailbron dans la Souabe; Cologne, Aix-la-Chapelle dans la Weſtphalie; Francfort, Spire, Worms, dans le cercle du haut-Rhin. Toutes ces villes offrent le ſpectacle de l'opulence.

Il eſt une autre eſpece de villes qui forment une puiſſance fédérative pour les intérêts de leur commerce: on les appelle *anſéatiques*: ce ſont Cologne dans le cercle de la Weſtphalie, Hambourg, Lubec, Brême & Roſtoch, dans le cercle de la baſſe-Saxe; & Dantzic dans la Pruſſe: ces villes ſont des républiques qui, ſous la protection de l'empire, ſe gouvernent par leurs propres loix, & n'obéiſſent qu'à leurs magiſtrats.

L'Allemagne eſt diviſée en neuf cercles, ou grandes provinces. Chaque cercle renferme pluſieurs états dont les ſouverains s'aſſemblent pour régler leurs intérêts communs. Ces cercles ſont ceux de haute-Saxe, de baſſe-Saxe, de Weſtphalie, de haute-

rhin, de bas-rhin, de Souabe, de Franconie, de Baviere & d'Autriche. Nous ne faisons point ici mention du cercle de Bourgogne qui étoit entré dans la division pour un dixième cercle; il ne subsiste plus depuis que les pays d'où il tiroit son nom ont passé sous une autre domination.

Certains cercles renferment des pays qui appartiennent à un autre cercle & en font partie. Ces pays se nomment *enclaves;* c'est ainsi que la partie de la Souabe au s.-o., est du cercle d'Autriche; que d'autres terres répandues dans la Souabe appartiennent au cercle du haut-rhin. Il y a de pareils mélanges en Saxe, en Westphalie, dans le bas-rhin.

La premiere division de l'empire en cercles se fit dans les dietes de Nuremberg en 1437, & d'Ausbourg en 1439. Ces cercles furent ceux de Baviere, de Franconie, de Souabe, de basse-Saxe, du haut-Rhin & de Westphalie. Sous Maximilien I, en 1512, il en fut ajouté quatre autres; ceux d'Autriche, de Bourgogne, de haute-Saxe & de bas-Rhin. Le cercle de Bourgogne comprenoit la Franche-Comté & les Pays-Bas.

Chaque cercle a ses *princes convoquans* qui fixent l'assemblée de leur cercle, reçoivent toutes les matieres adressées au cercles, les communiquent aux états, exécutent les jugemens des tribunaux supérieurs rendus contre un état de leur cercle. Les six cercles anciens ont chacun deux princes convoquans, dont un est directeur du cercle; les trois autres n'en ont qu'un seul. En Baviere les deux princes convoquans sont tous deux directeurs du cercle.

Aujourd'hui les seuls cercles de Franconie & du haut-Rhin ont un colonel qui a soin de ce qui a trait au militaire, veille aux munitions, à l'artillerie, aux gens de guerre. Comme tous les membres doivent contribuer aux besoins de l'empire, chaque cercle est tenu de fournir un certain nombre d'hommes armés, cavalerie & infanterie, ou une somme d'argent par mois, conformément à la taxe consignée dans les registres des états de l'empire.

Les états d'un cercle, lorsqu'il y en a de divers rangs, se partagent en cinq bancs; celui des princes ecclésiastiques, celui des princes séculiers, celui des prélats, celui des comtes & barons, & celui des villes impériales. Les électeurs siegent au banc des princes.

Il est des états immédiats de l'empire, qui ne sont compris dans aucun des neuf cercles: tels sont le royaume de Bohême, la Moravie, la Lusace, la Silésie, la principauté de Montbelliard, & diverses terres renfermées dans quelques-uns des cercles. Ces pays ne contribuent en rien aux besoins de l'empire.

Le cercle d'Autriche renferme l'archi-duché de ce nom, les duchés de Stirie, de Carinthie, de Carniole, le comté de Tirol, partie de l'Istrie, & la Souabe Autrichienne.

L'archiduché est un pays fertile en vins, en grains & en pâturages; ses anciens marquis étoient chargés de défendre la frontiere contre les invasions des Huns ou Avares. Ce pays faisoit partie des provinces Romaines de Norique & Pannonie; la Stirie est un pays montagneux qui nourrit beaucoup de bétail; son nom allemand signifie *bœuf*: sa principale richesse consiste dans ses mines de fer. Le duché de Carinthie fournit les mêmes productions. Celui de Carniole est dominé par de hautes montagnes, & le sol est hérissé de rochers: on y trouve des mines de fer & d'argent. Le Tirol, quoique rempli de montagnes couvertes de neige, est considérable par sa population, par ses mines de fer, d'argent & de mercure.

Le cercle de Baviere, du tems des Romains, faisoit partie de la Norique & de la Vindélicie. Ce pays pauvre n'auroit besoin que d'habitans industrieux & commerçans pour y voir naître l'abondance. La terre y produit de riches moissons de bled. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent; les salines y font d'un produit considérable. Quatre états sont renfermés dans ce cercle, le duché & le palatinat de Baviere, avec le duché de Neubourg, à l'électeur palatin l'archevêché de Salzbourg, les évêchés de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw. L'archevêque de Saltzbourg est un souverain riche & puissant, qui prend le titre de légat du Saint-Siège. Il a la prérogative de nommer à plusieurs évêchés; le duché de Neuboug & la principauté de Sultzback s'appellent aujourd'hui *le nouveau palatinat*, parce qu'il a passé sous la domination de l'électeur palatin du Rhin. Les évêques de Freisingen, de Ratisbonne & de Passaw sont princes de l'empire.

La Souabe, qui tire son nom des Sueves ses anciens habitans, est célebre par ses bains & ses fontaines salées; ce cercle renferme trente-une villes impériales & un grand nombre de principautés ecclésiastiques & séculieres, dont les plus considérables sont le duché de Virtemberg, la principauté de Furstemberg, le marquisat de Bade, l'évêché d'Ausbourg, & l'abbaye de Kempten; les princes de Virtemberg tiennent le premier rang parmi les souverains du cercle de Souabe. La principauté ou comté de Furstemberg est possédée par les princes de ce nom, qui datent de la plus haute antiquité. Kempten n'est considérable que par les privivilèges dont jouit son abbé. Ausbourg, célèbre par ses ouvrages d'orfévrerie, d'horlogerie & d'ivoire, donne le titre de souverain à ses évêques, qui n'ont aucun droit sur elle. Ulm, sur le Danube, est une ville commerçante en toiles, en laines, en futaine, & en ouvrages de fer. C'est la premiere des villes impériales de la Souabe.

La Franconie, qui fut le berceau des conquérans des Gaules, dont elle conserve encore le nom, est riche par ses bleds, ses pâturages & ses fruits. Ce cercle, qui renferme cinq villes impériales, a pour directeur l'évêque de Bamberg, & le marquis d'Anspach, qui rempliſſent tour-à-tour

cette

cette fonction ; mais l'évêque jouit seul du droit de proposer les affaires, de recueillir les suffrages & de dresser les conclusions. Cet évêque, par un droit fondé uniquement sur l'usage, a pour officiers héréditaires les électeurs de Bohême, de Saxe, de Baviere & de Brandebourg, qui font remplir leur fonction par des subalternes ; ils sont trop grands pour s'en acquitter eux mêmes. Il paroît surprenant que des princes aussi puissans n'aient pas aboli une coutume qui semble déroger à leur dignité ; des motifs d'intérêt ont perpétué cette bisarrerie. Ils ont grand soin de se faire investir de leurs offices par les évêques, pour jouir de plusieurs terres qui y sont attachées ; l'évêché de Virtzbourg est d'un revenu considérable : lorsque quelqu'un se présente pour être reçu chanoine, il est obligé de passer au milieu des chanoines rangés en haie, qui le frappent légèrement sur le dos avec une baguette. Cette coutume est un artifice pour éloigner des canonicats les princes de l'empire qui refusent de se soumettre à cette cérémonie. C'est dans ce cercle que les princes de Saxe, de Gotha, de Cobourg, d'Hildburghausen, ont leurs possessions. Le landgrave de Hesse-Cassel y possède plusieurs principautés. Les marquisats d'Anspach & de Culembach ou de Bareith, reunis sur la tête du marquis ou margrave de Culembach, depuis la mort du marquis d'Anspach, arrivée dans ces derniers tems, & qui appartiennent à des princes cadets de la maison de Brandebourg, y sont aussi renfermés : les principales villes impériales sont Nuremberg, où il se fait un grand commerce, & Schweinfurt.

Le cercle de haute-Saxe, comprend la Saxe, l'électorat de Brandebourg & le duché de Poméranie ; il n'y a que deux villes impériales, enclavées dans la Thuringe. La Saxe est un pays fertile en bled & en pâturages ; on y trouve des mines de plomb & d'argent ; c'est de-là qu'on tire la gaude, plante propre à la peinture. Les princes de Saxe descendent du marquis de Misnie. Ils ne possedent ce duché que depuis l'an 1422, & l'électorat que depuis l'an 1448. Personne ne leur conteste d'être une des plus anciennes maisons de l'Europe ; la branche Albertine a presque tout englouti l'héritage de cette maison. L'Ernestine a ses principales possessions dans la Thuringe, unie à la Misnie en 1240. La principauté d'Anhalt est possédée par les descendans des princes d'Ascanie, qui, dans le douzième siècle, figuroient parmi les plus grands princes de l'Europe. Ils possédérent successivement le marquisat de Brandebourg, le duché de Saxe, & plusieurs autres grandes principautés. La marche de Brandebourg a essuyé de fréquentes révolutions, & a souvent changé de maitre. Elle est enfin passée sous la domination des descendans de Frédéric Marggrave de Nuremberg, qui sont maîtres de la Prusse & de beaucoup de pays qui forment aujourd'hui la monarchie Prussienne, royaume puissant & devenu redoutable à l'Europe par le génie de ses derniers rois. L'électeur de Brandebourg, roi de Prusse, ne le cède qu'à la maison d'Autriche par l'étendue de ses possessions. La multitude de ses principautés lui donnne rang & droit de suffrage dans plusieurs cercles. C'est ce qui établit son crédit dans tout l'empire.

Le cercle de basse-Saxe comprend les duchés de Meckelbourg, de Holstein, de Brunsvick, de Hanovre, les principautés d'Hildesheim & d'Halberstadt, avec le duché de Magdebourg. La maison de Brunsvick, partagée en deux branches, la ducale & l'électorale, y a son plus riche patrimoine. La principauté d'Halberstadt, qui étoit un riche évêché, a passé dans la maison de Brandebourg, ainsi que l'archevêché de Magdebourg qui a été sécularisé. Le duché de Meckelbourg est un démembrement de l'ancien royaume des Vandales. Les princes de cette maison sont divisés en deux branches, qui partagent le duché. Le Holstein, qui dans son origine n'étoit qu'un comté, fut érigé en duché en faveur de Christiern, roi de Danemarck, dont les descendans le partagent aujourd'hui. Lubec, ville libre & impériale, tient le premier rang parmi les villes Anséatiques. L'évêché est héréditaire dans la maison d'Holstein.

Le cercle de Westphalie est divisé en treize états principaux, l'évêque de Liege en est un des souverains ; sa qualité de prince de l'empire lui donne séance & droit de suffrage dans les diètes. Les duchés de Juliers & de Berg sont devenus le patrimoine des électeurs palatins héritiers en partie des ducs de Clèves. Le roi de Prusse possède dans ce cercle, le comté de la Marck, le duché de Clèves & le comté de Ravensperg, l'évêché de Minden, qui fut sécularisé en 1648, & la principauté d'Oostfrise. Les comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst appartiennent au duc de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck.

Le cercle de bas-Rhin est appellé *Cercle électoral*, parce qu'il renferme les trois électorats ecclésiastiques & l'électorat affecté aux princes Palatins du Rhin. Le cercle du haut-Rhin est composé des évêchés de Worms, de Spire & de Basle, des duchés des Deux-Ponts & de Simmeren, des landgraviats de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstadt ; du comté de Nassau, de la principauté de Nassau, de l'évêché de Fulde, &c.

Les disputes sur la religion ont excité de fréquentes révolutions dans l'Allemagne. C'est le fer à la main qu'on y a prétendu décider les questions théologiques. Les religions catholique & protestante sont professées dans tous les pays de la domination Autrichienne. Dans les états des électeurs & des princes ecclésiastiques, & dans le cercle de Baviere, c'est la catholique. Le luthéranisme domine dans les cercles de haute & de basse-Saxe, de Westphalie, de Franconie, de Souabe, & dans les villes impériales. Le calvinisme est suivi dans les états de l'électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse-Cassel & de plusieurs autres princes. Les fureurs soi-disant reli-

gieuſes ſont éteintes : les Catholiques, en plaignant l'aveuglement des Proteſtans, vivent en paix avec eux, & quelquefois le même temple ſert à des cultes différens.

Le Corps germanique eſt compoſé de pieces de rapport qui doivent en affoiblir la conſtitution par la difficulté d'en entretenir l'harmonie. Il ſeroit difficile de décider quelle eſt ſa conſtitution politique, tant elle varie dans les différens états qui le compoſent. Ici la puiſſance ſouveraine eſt héréditaire, là elle eſt élective. Dans certains états le pouvoir du prince eſt abſolu, dans d'autres il eſt limité par des capitulations & par la loi. Les villes libres ont un ſénat compoſé des principaux citoyens, & l'élection en eſt confiée aux ſénateurs mêmes : le gouvernement y eſt ariſtocratique ; dans d'autres ce ſont les tribus qui éliſent les ſénateurs qui peuvent abſoudre ou flétrir de leurs cenſures : c'eſt une véritable démocratie.

Le gouvernement de l'Allemagne ne peut être regardé comme ariſtocratique. Un pareil gouvernement ſuppoſe un ſénat fixe & permanent, dont l'autorité ſouveraine délibère ſans oppoſition ſur tout ce qui concerne la république, & qui confie à des officiers ſubalternes & à des magiſtrats l'exécution de ſes ordres & de ſes délibérations. La chambre de Spire & le conſeil aulique, ne ſont qu'une image imparfaite de ce ſénat ſouverain ; on n'y porte que les affaires par appel ; ainſi ce tribunal reſteroit ſans fonctions, ſi les parties jugées étoient ſatisfaites du premier arrêt. Les diètes ne doivent point être regardées comme un ſénat permanent & abſolu, quoique tout s'y décide à la pluralité des voix. L'Angleterre & la Suède ont leurs parlemens, où les affaires ſont réglées par les ſuffrages des députés des provinces, ſans que le gouvernement prenne le nom d'*ariſtocratie*. Les biens de chaque ſénateur, dans l'ariſtocratie, dépendent abſolument des loix & du ſénat qui peut en prendre une portion pour les beſoins de l'état. En Allemagne, tous les états enſemble n'ont point de droit ſur les biens des particuliers.

On a ſouvent agité ſi l'Allemagne pouvoit être miſe dans la claſſe des monarchies. La queſtion ne peut ſe décider qu'en en diſtinguant de deux eſpèces. Dans les unes, le monarque eſt abſolu, & dans les autres ſon pouvoir eſt limité par la loi. Il eſt certain que l'exercice de la puiſſance impériale eſt réglé par des capitulations, & que l'empereur n'a pas plus de pouvoir ſur les princes, qu'un canton Suiſſe n'en a ſur les autres. Les titres faſtueux dont il ſe pare, ſont des ſons ſans idée, des fantômes ſans réalité. Les états, en lui prêtant ſerment de fidélité, ſe réſervent leur indépendance & leurs privilèges : & dans la capitulation que l'empereur jure d'obſerver, les électeurs lui preſcrivent ce qu'il doit faire, & ſe réſervent le droit de le dépoſer s'il viole ſes engagemens.

La puiſſance impériale eſt beaucoup moins étendue que dans les monarchies où la puiſſance du monarque eſt reſtreinte par la loi. Dans celles-ci, les premiers de l'état lui doivent compte de leurs actions, & il ne peut être cité à aucun tribunal ; il lève des tributs & des armées ; & par la raiſon ou ſous le prétexte du bien public, il peut ſoumettre la fortune de ſes ſujets à ſes volontés pour ſoutenir des guerres juſtes ou d'ambition. L'empereur d'Allemagne ne jouit point d'un pouvoir auſſi étendu : ſes intérêts ſont abſolument diſtingués de ceux des états : les princes qui compoſent le corps germanique, font des alliances avec les autres puiſſances, ſans ſa participation ; & lorſqu'ils ſe croient léſés, ils lui déclarent la guerre. Il y a encore une autre différence dans les prérogatives des empereurs & des rois. Un monarque peut diſpoſer des forces de l'état ; il eſt général né de ſes armées ; il en dirige, à ſon gré, les opérations ; il eſt l'ame & l'eſprit qui font mouvoir tout le corps ! L'empereur, quoique chef d'une nation nombreuſe, n'a pas le même privilège ; c'eſt avec ſes propres revenus qu'il ſoutient l'éclat de ſa dignité ; il n'y a point de tréſor public ; les états ne lui entretiennent point d'armées ; chaque prince diſpoſe à ſon gré de ſes troupes & du revenu de ſa ſouveraineté. Lorſqu'il eſt preſſé par des guerres, il eſt obligé de mendier des ſecours d'hommes & d'argent, que ſouvent on lui refuſe ou qu'on lui fournit avec épargne. Il eſt une autre eſpèce de ſervitude qui le met au-deſſous des rois. Une ancienne coutume, confirmée par la bulle d'Or, aſſujétiſſoit l'empereur, dans de certains cas, à comparoître devant le comte Palatin, pour rendre compte de ſes actions. Les trois électeurs eccléſiaſtiques citèrent Albert I à ce tribunal, mais il étoit trop puiſſant pour obéir ; & au lieu de répondre, il prit les armes contre ſes accuſateurs ; c'eſt le ſeul exemple que l'hiſtoire nous fourniſſe de l'exercice de cette loi.

Quelques écrivains Allemands ont prétendu, mais vainement, que leur gouvernement étoit populaire, & qu'eux ſeuls jouiſſoient du droit de citoyen, qui conſiſte à être admis dans les délibérations, & à donner ſa voix dans les affaires publiques. Bref, la conſtitution de l'Allemagne ne peut être claſſée avec aucune de celles qui exiſtent dans le monde. La ſouveraineté qui y eſt diviſée procure une meilleure adminiſtration, & la confédération des ſouverainetés, ſous un chef, y forme un corps, un état puiſſant & redoutable. D'ailleurs, la multitude des villes libres ou républiques diſſeminées dans l'étendue de l'empire, y prévient l'abus de l'autorité dans les petites monarchies qui le partagent, par la facilité que le citoyen trouve à y aller exercer ſon induſtrie, à y jouir du fruit de ſes travaux, ſi le deſpote appeſantit le joug à un degré qui lui devienne inſupportable.

On peut juger des forces de l'Allemagne par le nombre de ſes villes, de ſes bourgs & de ſes villages, où l'on voit par-tout briller l'induſtrie commerçante. Une nobleſſe riche & magnifique y répand l'abondance. Les guerres dont elle a toujours

été agitée, ont enlevé beaucoup de cultivateurs à la terre : le goût décidé des Allemands pour les arts mécaniques les éloigne des travaux champêtres ; & dès qu'ils sont assez fortunés pour apprendre un métier, ils quittent leurs villages, & se retirent dans les villes dont la mollesse énerve leur vigueur naturelle : on compte dans les neuf cercles dix-neuf cent cinquante-sept villes & bourgs, sans y comprendre la Bohême, où l'on trouve deux cent deux villes, trois cent huit bourgs & trente mille trois cent soixante-trois petits villages. Quoique l'Allemagne s'étende depuis le pays de Liege jusqu'aux frontières de la Pologne, & depuis le Holstein jusqu'aux extrémités du Tirol, il n'y a point de contrée qui ne fournisse des subsistances suffisantes à ses habitans. La culture des terres qui s'y perfectionne chaque jour, en augmente la richesse & la beauté. Le sol y donne du froment, du seigle, du maïs ou bled de turquie, de l'orge, de l'avoine, des pois, féves, lentilles, millet, bled sarrazin. On cultive du riz en Moravie, & l'on en fait un essai dans les états de Saxe. On y recueille aussi de la manne, du chanvre, du lin, du houblon, de l'anis, de la réglisse, du tabac, de la garance, du safran, des truses, des pommes de terre, & de l'hortolage. On y trouve aussi des olives, des figues, des châtaignes, des oranges, citrons, limons, & autres fruits ordinaires de France & d'Italie. L'Allemagne a des vins excellens. Les meilleurs croissent dans le cercle du bas Rhin, savoir les vins du Rhin & les vins de Mosselle. L'Autriche en a aussi de très-bons. L'entretien des abeilles y est un objet considérable : elle nourrit une immense quantité de bœufs, vaches, chèvres, moutons & cochons. Les contrées septentrionales fournissent une grande quantité de fromage & de beurre de la meilleure qualité. La volaille y abonde. On y rencontre des cicognes, des oies & des canards sauvages, des faisans, des coqs de bruyeres, des gélinotes, bécasses, alouettes, grives, ortolans, cailles, perdrix, & autres oiseaux, des faucons & autres espéces d'oiseaux de proie. On y a du cerf, du chevreuil, du sanglier, des lièvres, des lapins, du daim dans les parties méridionales. Il y a aussi des ours, des loups, des loups-cerviers, renards, chats sauvages, martres, blaireaux, mulots, castors ; & la quantité innombrable des fleuves, rivières, lacs & étangs, y donne en abondance de beau poisson : on y prend de l'esturgeon, du saumon, du brochet, de la carpe, de la truite, de la lamproie, de la perche, de la tanche, de la murenne, de la lote, de l'anguille, des écrevisses ; sans faire mention des poissons de mer.

L'Allemagne a des carrières de marbre, d'albâtre, d'ardoise, de pierre de taille. On y trouve de l'agate, du jaspe, lapis-lazuli, du cristal, de la terre de porcelaine, des perles & des pierres précieuses. On en tire de l'alun, du vitriol, du salpêtre, du sel de roche, du sel de fontaines, du charbon de pierre, du soufre, de la cire, du vif-argent, du cinabre, de la mine de plomb, de l'antimoine, de l'arsenic : enfin du fer, de l'acier, du cuivre, du plomb, de l'étain, de l'argent, & quelque peu d'or. Il s'y trouve beaucoup de sources minérales : elle exporte des bois pour la marine ; on y fabrique des canons, des fourneaux & plaques de fer, des boulets, bombes, grenades, du fer-blanc, du fil de fer, de la porcelaine.

L'exportation de ses denrées excede l'importation. C'est l'introduction du luxe qui leur a fait un besoin des vins de France & d'Espagne, des draps étrangers dont ils ont la matière première. Les bords du Rhin sont couverts de mûriers, qui donnent la facilité de nourrir des vers à soie. Plusieurs villes, situées sur le Mein & la mer Baltique, favorisent les importations, dont les progrès sont arrêtés par des impositions accablantes. C'est de là que plusieurs nations tirent le fer travaillé, le plomb, le vif-argent, du bled, de la laine, des draps grossiers, des serges, des toiles de lin, des chevaux & des moutons. La puissance de l'Allemagne est toute renfermée en elle-même ; elle n'a point, comme les autres royaumes, des possessions dans des terres étrangères ; c'est ce qui donne des entraves à son commerce, & ce qui rend l'argent plus rare ; cette disette d'espèces est encore occasionnée par le goût de la jeunesse allemande, pour les voyages : ils vivent pauvres chez eux pour figurer avec éclat chez l'étranger, où ils perdent la simplicité de leurs mœurs. Dans les autres royaumes, les capitales engloutissent tout l'or des provinces ; en Allemagne, il y a plus d'économie dans la distribution des richesses ; & cette égalité qui lui donne moins d'éclat, est ce qui entretient son embonpoint.

La puissance d'un état est relative à celle de ses voisins. L'Allemagne, contiguë à la Turquie d'Europe, a pour remparts, la Sirie, la Hongrie & la Croatie. Les Ottomans, considérables par leur nombre, ne sont point des ennemis dangereux : peu aguerris & mal disciplinés, ils n'ont que l'impétuosité de courage qui s'éteint à mesure qu'ils pénètrent dans les pays froids. La stérilité de la Servie & de la Bulgarie, leur refuse les subsistances nécessaires à de nombreuses armées. Ils ont eu quelques succès dans plusieurs guerres, on doit les attribuer au mépris qu'ils inspiroient : l'Allemagne ne leur a jamais opposé que le quart de ses forces, & c'étoit des troupes de rebut mal payées & mal disciplinées. La terreur qu'inspiroit le nom Turc, étoit un effet de la politique Autrichienne, qui exagéroit leurs forces pour tirer de plus fortes contributions : la religion a encore contribué à nourrir ce préjugé ; les prêtres & les moines ont tonné dans la tribune sacrée, pour armer l'Europe contre ces peuples infidèles. L'Allemagne n'a rien à redouter de l'Italie gouvernée par différens princes qui ne peuvent porter la guerre au-dehors. La Pologne, démembrée de nos jours, ne figure plus parmi les puissances de l'Europe. Elle n'a ni

la force ni l'ambition de faire des conquêtes. Le Danemarck, attentif à conserver ses possessions, ne peut nuire à l'empire, & a besoin de son secours contre la Suède. L'Angleterre, satisfaite d'être la dominatrice des mers, n'est jalouse que d'étendre ses possessions dans le nouvel hémisphère. Les Hollandois, nés au milieu des eaux, ont tourné leur ambition du côté de l'Inde. La Suède, sous ses rois conquérans, a enlevé plusieurs provinces d'Allemagne; mais cette puissance manque d'hommes & d'argent pour soutenir une longue guerre; c'est un débordement qui se dissipe dans les campagnes qu'il inonde. La France est le seul état qui puisse attaquer avec succès l'Allemagne. Mais la nature a fixé ses bornes, & l'expérience lui a appris qu'elle ne peut les franchir impunément.

Les avantages du corps germanique sont compensés par beaucoup de maux politiques qui le consument au-dedans. Le défaut d'harmonie entre les membres qui le composent, la défiance qu'ils ont de la puissance du chef, accrue à un dégré disproportionné avec la sûreté de l'empire, sont le germe de sa langueur & de son dépérissement. Dans les corps politiques, quand il y a plusieurs princes qui président au destin d'un état, presque toujours divisés d'intérêts, il est très-rare de les voir conspirer à une même fin. Le concours & la réunion des forces ne se trouvent que dans les monarchies, ou dans les républiques où le pouvoir suprême est concentré dans une seule ville, comme dans Rome, Sparte, Athènes, Venise. Les jalousies minent & détruisent insensiblement les gouvernemens composés de plusieurs états égaux en pouvoir. Les villes impériales devenues riches par leur commerce, excitent la cupidité des princes indigens, qui ne peuvent se dissimuler que c'est la liberté qui fait germer les richesses & l'industrie: la noblesse, fiere de son origine, distille le mépris sur le peuple qui se croit aussi respectable qu'elle par son opulence. La jalousie sème encore la division entre les princes séculiers & les princes ecclésiastiques; les premiers voient avec indignation les ministres de l'autel jouir du droit de préséance, quoiqu'ils soient bien inférieurs en naissance, & qu'ils ne puissent transmettre leur grandeur à leur famille: de leur côté les princes ecclésiastiques se plaignent sans cesse des séculiers qui ont usurpé une portion de leurs revenus; enfin on voit par-tout des opprimés & des oppresseurs.

Le prétexte de la religion fomente les haines & divise des cœurs qu'elle se proposoit d'unir; le clergé catholique a été privé par les princes protestans de quelques-uns des domaines qu'il possédoit. Les prêtres dépouillés d'une partie de leurs biens, ne sont pas disposés à en aimer les ravisseurs. Le plus grand vice de ce gouvernement est le droit accordé à différens états de l'empire de faire des alliances avec leurs voisins; c'est ouvrir une entrée aux étrangers; c'est rompre l'union naturelle pour faire une adoption nouvelle; c'est de confier au sort des armes la décision des querelles qui ne doivent être discutées qu'au tribunal des loix; enfin sans ces vices de constitution, l'Allemagne pourroit se flatter de donner des loix à l'Europe entiere, ou au moins de la tenir dans de continuelles frayeurs.

On compte en Allemagne deux mille trois cents villes, un plus grand nombre de bourgs, & on estime à 80000 le nombre des villages. Sa population totale est de vingt-six millions d'habitans.

La langue allemande varie beaucoup suivant les différentes contrées de l'empire dans lesquelles on la parle; la prononciation, le dialecte, l'emploi des mots different tellement aujourd'hui, qu'il arrive fort souvent qu'un allemand n'entend point un autre allemand. La grande étendue de l'empire, la diversité de souverainetés, & le défaut de capitale qui fasse loi dans la maniere de s'exprimer, en sont incontestablement la cause: très-peu écrivent & parlent correctement, & nulle part les Grammairiens ne varient autant dans leurs principes; en général on regarde la Saxe comme le pays où on parle le mieux allemand.

Dans la Marche de Brandebourg, en Poméranie, en Lusace, en Moravie, en Autriche, & en plusieurs autres contrées, les bourgeois & les paysans sont comme serfs de leurs seigneurs.

Les Juifs sont très-nombreux en Allemagne; mais en général ils y sont pauvres.

Les connoissances & les lumieres gagnent & s'étendent beaucoup en Allemagne, particulierement dans les états Protestans. On compte dans tout l'empire trente-huit Universités, & beaucoup d'Académies, de Sociétés Littéraires, dont celles de Berlin, de Gottingue & de Léipsic, sont les plus célèbres. Le Droit public, la Jurisprudence, la Théologie, la Botanique, la Chimie, la Métaphysique, l'Astronomie, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques, doivent beaucoup aux Allemands.

Ils se sont aussi distingués dans les Arts libéraux. Leur musique est la meilleure de l'Europe après celle d'Italie. Elle excelle sur-tout à Dresde. Les productions de quelques Poëtes Allemands peuvent être mises en parallele avec celles des meilleurs Poëtes étrangers. Albert Durer, Pierre-Paul Rubens dans la basse-Allemagne, se sont immortalisés dans la peinture. Les premieres gravures ont paru en Allemagne; Nuremberg en fut le berceau. Albert Durer à gravé à l'eau-forte avant les Italiens. Ce qu'on appelle la maniere noire a été inventée en 1648, par M. de Sichem, lieutenant-colonel au service de Hesse, & l'invention de l'Imprimerie est un bienfait de l'Allemagne. Si le *compas* n'a pas été inventé en Allemagne, du moins il y a été perfectionné.

Les fabriques commencent à y être sur un pied assez floriſſant, celles de soieries sur-tout. On y fabrique du linge damassé de la plus grande beauté;

de la toile unie, rayée, à carreaux, cirée, teinte, imprimée, peinte, & du coutil. On y fait toutes sortes de papiers & de très-fines dentelles. On y coule des glaces d'une grande beauté; l'or & l'argent y sont battus en feuilles tirés en fil, tissu avec de la soie; on en fait des galons, des dentelles, & toutes sortes de broderies. La clincaillerie y fait entrer des sommes considérables. Les peaux de bêtes y fournissent des cuirs & peaux de toute espèce, & la laine des brebis fournit aux manufactures les matières pour les draps, les ratines, les tapisseries, & quantité d'étoffes qui en sortent.

L'Allemagne a de grands avantages pour le commerce intérieur & extérieur, touchant à l'océan Germanique, à la mer baltique, à la mer méditerranée, & arrosée d'un nombre prodigieux de fleuves & de rivières navigables.

Quoique le pouvoir de l'empereur en Italie ait fort diminué, il y exerce encore plusieurs droits régaliens. Il a le droit d'élever tel ou tel noble à un rang ou dignité plus éminente, & d'accorder à ses terres ou à ses sujets différens privilèges. En cas de désobéissance ou d'intelligence avec les ennemis de l'état, les princes d'Italie sont mis au ban de l'empire & encourent la confiscation de leurs possessions. C'est ainsi qu'en 1708 les Gonzagues furent dépouillés de la souveraineté de Mantoue, que l'empereur doit posséder au nom du corps Germanique, comme un fief dévolu à l'empire. Il est encore d'autres droits ou prétentions de l'empereur en Italie, & l'empire y a un grand nombre de fiefs. Au reste, les états puissans n'y reconnoissent point & rejètent la juridiction impériale.

Du vivant de l'empereur, les électeurs lui nomment quelquefois un successeur, désigné sous le nom de roi des Romains. Les cérémonies de son élection & de son couronnement sont les mêmes que celles d'un empereur. Il reçoit le titre de majesté.

En cas de vacance du trône impérial, de minorité ou de longue absence de l'empereur, l'électeur Palatin & l'électeur de Saxe sont vicaires de l'empire, chacun dans une partie déterminée. L'empereur jouit de la préséance sur les autres souverains de l'Europe (le pape excepté), & ses ambassadeurs ont le pas sur ceux des autres princes. Il donne en Allemagne l'investiture des fiefs, & il dispose de ceux qui sont dévolus à l'empire par confiscation, ou faute d'héritiers.

On appelle noblesse immédiate celle qui relève directement de l'empire; la noblesse médiate est celle qui ressortit à celui des états de l'empire auquel elle appartient. Les électeurs ont le titre d'*altesse électorale sérénissime;* & les électeurs ecclésiastiques, qui ne sont point nés princes, n'ont que celui d'*altesse électorale.* L'empereur donne aux électeurs ecclésiastiques le titre de révérendissime, & de neveu, & aux électeurs séculiers celui de sérénissime & d'oncle. Les uns & les autres ne sont sujets à aucune taxe en prenant l'investiture de leurs fiefs. Ils peuvent envoyer à l'empereur des ministres du premier rang. Dans les affaires de guerre, de paix, d'alliance, dans toutes celles qui sont relatives à l'administration de l'état, l'empereur ne peut point statuer sans leur concours & leur consentement, étant, aux termes de la capitulation impériale, les conseillers intimes de l'empereur. C'est aussi de leur consentement ou à leur réquisition que l'empereur convoque une diète. Les électeurs jouissent d'une pleine souveraineté, leurs vassaux ne pouvant appeller à aucun des tribunaux de l'empire. Ils ont entr'eux une union particulière conclue en 1338, & renouvellée en 1531. Ils peuvent s'assembler & délibérer entr'eux, tant sur leurs besoins réciproques, que sur ceux de l'empire.

On appelle villes impériales, celles qui sont gouvernées par leurs propres magistrats, qui relèvent immédiatement de l'empire, qui forment comme autant de républiques, & ont voix & séance à la diète. Quelques-unes ont un territoire fort considérable dont elles ont la souveraineté. Elles sont au nombre de cinquante-une; toutes ensemble n'ont que deux voix à la diète. Les principales sont Hambourg, Nuremberg, Francfort-sur-le-Mein, Lubeck, Ratisbonne, Ausbourg, Ulm, Cologne, Aix-la-Chapelle.

Il existe deux tribunaux supérieurs dans l'empire. L'un, est le conseil aulique, qui siége dans la ville où réside l'empereur; l'autre, est la chambre impériale qui tient ses séances à Vetzlar dans le cercle du haut-Rhin. Le premier dépend de l'empereur seul qui en est le chef & le juge suprême. Dans la chambre impériale les assesseurs sont nommés par l'empereur & par les états de l'empire, qui fournissent aux appointemens.

Teutons est le nom des anciens peuples qui habitèrent l'Allemagne, & qui se rendirent célèbres un siècle avant la naissance de J. C. Dans le Ve siècle, les Francs qui habitoient les contrées adjacentes au bord oriental du Rhin, s'emparerent des Pays-Bas & des Gaules, auxquelles ils donnerent le nom de France. Dans les deux siècles suivans ils se rendirent maîtres d'une bonne partie de l'Allemagne. Vers l'an 800, Charlemagne acheva de la subjuguer, ayant dompté les Saxons qu'il combattit pendant trente ans. Sous ce prince, & sous Louis le Débonnaire son successeur, l'Allemagne fit donc partie du domaine françois; elle en fut détachée par le partage que Louis le Débonnaire fit de ses états entre ses trois fils, Lothaire, Louis & Charles. Louis II eut l'Allemagne à titre de royaume, & elle resta soixante-dix ans dans sa maison, depuis l'an 840, jusqu'en l'an 911, que Louis III mourut sans enfans. A sa mort le royaume ou l'empire d'Allemagne fut rendu électif, & le premier empereur allemand qui ait été élu fut Conrad. La maison d'Autriche a joui de la dignité impériale pendant plusieurs siècles, & jusques à Charles VI, mort en 1740. Elle passa ensuite dans la maison de Baviere, par le couronnement de Charles-Albert. Après lui on vit s'asseoir

ſur le trône de l'empire, François de Lorraine, grand-duc de Toſcane, époux de Marie-Thérèſe d'Autriche, fille de l'empereur Charles VI: il fut élu en 1745; ſon fils Joſeph II lui a ſuccédé en 1765, & commence chez les allemands une nouvelle maiſon d'Autriche. (*R.*)

ALLENBACH, bailliage du haut-Rhin, à peu de diſtance de Birckenfeld, appartenant en commun à la branche Palatine de Deux-Ponts & aux Marquis de Bade. Il eſt ſitué dans la forêt d'Idar. Allenbach ou Ellenbac, village & château, en eſt le chef-lieu. (*R.*)

ALLENDORF, petite ville d'Allemagne au cercle du haut-Rhin, dans les états du landgrave de Heſſe-Caſſel, remarquable par des ſalines. Elle eſt agréablement ſituée ſur la Werra & ſituée entre des montagnes. On y compte cinq cents maiſons. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 20. (*R.*)

ALLENDORF, petite ville & bailliage d'Allemagne, dans la haute-Heſſe, près de Gieſſen. Elle appartient au landgrave de Heſſe-Darmſtadt. (*R.*)

ALLENDORF, bailliage d'Allemagne dans le comté de Henneberg. Il eſt compoſé de douze villages, & il appartient aux ducs de Saxe Meinungen. C'eſt les dépouilles d'un ancien couvent de Bénédictins du même nom. (*R.*)

ALLENJOIE, gros village & château de la principauté de Montbéliard, en latin *Alanum jovis*; ce qui fait préſumer qu'il y eut autrefois en ce lieu un temple de Jupiter. Il eſt ſur la rivière d'Alain qui verſe au Doubs. (*R.*)

ALLER, rivière d'Allemagne dans la baſſe-Saxe. Elle prend ſa ſource au duché de Magdebourg, traverſe le Lunebourg, paſſe à Zell, & ſe jète dans le Weſer au-deſſous de Werden, après avoir reçu l'Ocker & la Leine. (*R.*)

ALLERBOURG, petite ville de Pologne, dans la Pruſſe occidentale. Elle eſt ſur la rivière d'Alla, à dix lieues & au ſud-eſt de Konigsberg. *Long.* 44, 40; *lat.* 54, 25.

ALLERIA, petite ville maritime de l'île de Corſe, ſur la côte orientale. Elle étoit anciennement appellée *Rothanus*. Il y a un évêque, dont les revenus ne doivent pas être bien conſidérables, car la ville eſt fort pauvre, & ſes environs fort mal cultivés. L'air y eſt très-mal ſain. La rivière de Tavignano, nommée autrefois *Alleria*, paſſe tout auprès. C'eſt-là que l'infortuné Théodore, baron de Neuhoff, débarqua en 1736, pour aller prendre poſſeſſion de ſon royaume de Corſe. En 1730, elle fut détruite par les Corſes mécontens. *Long.* 26, 20; *lat.* 42, 5. (*R.*)

ALLERSBACH, abbaye de l'Ordre de Citeaux, dans l'évêché de Paſſaw en Baviere. (*R.*)

ALLERSBERG, bourg & bailliage d'Allemagne dans la principauté de Neubourg. (*R.*)

ALLERSHEIM, bailliage d'Allemagne, en baſſe-Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel. (*R.*)

ALLIER, rivière de France qui a ſa ſource dans le Gévaudan. Elle traverſe l'Auvergne, le Bourbonnois, une partie du Nivernois, & ſe jète dans la Loire à une lieue ou environ au-deſſous de Nevers. Moulins eſt la principale des villes qu'il arroſe. (*R.*)

ALLOWAY, ville maritime de l'Ecoſſe méridionale, dans le golfe de Forth, à deux lieues de Stirling. Elle eſt remarquable par le château qu'y poſsèdent les comtes de Mar, & par les mines de charbon de terre que l'on y fouille avec plus de ſuccès qu'en tout autre endroit de l'Ecoſſe. (*R.*)

ALMADE, bourg d'Eſpagne dans la manche, avec une mine de mercure qui paſſe pour la plus riche de l'Europe, & pour la premiere qui ait été découverte. (*R.*)

ALMADE, ou ALMADA, bourg de Portugal, ſur un petit golfe que forme le tage vis-à-vis de Liſbonne. C'eſt le ſiège d'un corrégidor. (*R.*)

ALMANSPACH, petite ville du cercle de Suabe, entre le lac de Zell & celui de Conſtance. (*R.*)

ALMANZA, ou ALMANSA, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Murcie, ſur les frontières du royaume de Valence, à 20 lieues ſud-oueſt de la ville de Valence. C'eſt-là qu'en 1707, les François & les Eſpagnols, commandés par le maréchal de Berwick, Anglois de nation, remporterent une grande victoire ſur les Anglois & les Portugais, commandés par le comte de Galloway. Il y a une inſcription pour monument de cette victoire. *Long.* 16, 25; *lat.* 38, 54. (*R.*)

ALMAS, ou ALMASCH, petite ville de la Tranſilvanie, avec un diſtrict dépendant du comté de Clauſenbourg. Ce diſtrict eſt entre Burglos & Clauſenbourg; il ne contient que des montagnes, dans leſquelles on trouve un grand nombre de cavernes & de ſouterrains. Il y a un bourg dans le bannat de Temeſwar, & une rivière, ſur laquelle eſt ſituée la fortereſſe de Sigeth, qui portent le même nom. (*R.*)

ALMAZAN, jolie petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, au pied des montagnes frontières de la province d'Aragon: elle a titre de comté. Elle a huit paroiſſes, deux couvens, deux hôpitaux, un prieuré de Prémontrés, & une commanderie de l'ordre de Saint-Jean. On y va voir, avec beaucoup de dévotion, une relique qu'on regarde comme la tête de Saint-Etienne martyr, & qu'on prétend n'être autre choſe que celle d'un pendu, que des pélerins François, qui alloient en Galice, apporterent exprès dans ce lieu pour ramaſſer quelqu'argent, afin de continuer leur route. *Long.* 15, 30; *lat.* 41, 30. (*R.*)

ALMEDA, ville de Portugal dans l'Eſtremadoure, ſur le Tage, à l'oppoſite de Lisbonne, dont elle eſt diſtante d'environ une lieue & demie. *Long.* 9, *lat.* 38, 42. (*R.*)

ALMEDINE, ville du royaume de Maroc en Afrique, entre Azamor & Safie. Elle eſt dans une belle plaine, & elle étoit autrefois très-riche & bien peuplée. (*R.*)

ALMEIDE, ville de Portugal dans la province de Beyra, ſur la rivière de Coa, près des frontières du royaume de Léon. Elle a des fortifications à la

moderne, deux égliſes paroiſſiales, un couvent, une maiſon de charité, un hôpital & mille ſept cent habitans. Cette ville fait partie de l'apanage des infans de Portugal. Elle eſt à ſept lieues de Ciudad-Rodrigo, & quatre ſud-eſt de Pirshel. Les Eſpagnols s'en emparerent en 1762. *Long.* 11, 22; *lat.* 40, 5. (*R.*)

ALMELO, ville des Provinces-unies, dans l'Ovériſſel, au bailliage de Twente. Elle eſt ſur la rivière de Vecht, entre Delden & Ottmerſum: les comtes de Recheteren la poſſèdent à titre de ſeigneurie. Les maiſons en ſont aſſez jolies & bien bâties; il y a ſur-tout un beau château. Son commerce de toiles en fait un ville fort riche, quoique petite. *Long.* 24, 8; *lat.* 52, 25. (*R.*)

ALMENARA, petite ville maritime d'Eſpagne, dans le royaume de Valence, au nord de la ville de ce nom, & au ſud-eſt de Segorbe: elle eſt près de la rivière Polancia. On lui donne le titre de comté. *Long.* 17, 30; *lat.* 39, 45. (*R.*)

ALMERIE, ville maritime d'Eſpagne au royaume de Grenade, ſur la rivière d'Almeria, avec un bon port ſur la Méditerranée. Elle eſt au nord-oueſt de la pointe du cap Gates, anciennement appellé *Charideme*. Ce cap termine une langue de terre qui s'étendant aſſez avant dans la mer, forme le golfe d'Almerie. Ses environs produiſent beaucoup de fruits, & ſur-tout d'olives. Son évêque eſt ſuffragant de Grenade, & a 6000 ducats de revenu. On tire auſſi des vins rouges d'Almerie. Cette ville a quatre paroiſſes & quatre couvens, & elle eſt défendue par un fort. *Long.* 15, 45; *lat.* 36, 51. (*R.*)

ALMISSA, petite, mais forte ville de la Dalmatie Vénitienne, ſur le golfe Adriatique, à l'embouchure de la Cetina. Elle eſt bâtie ſur un roc élevé, à 4 lieues à l'eſt de Spalatro. Elle fut longtems la terreur de ſes voiſins & l'aſyle d'une multitude de pirates, que les Vénitiens ſont parvenus à détruire, ainſi que la plus grande partie de cette ville: il y eut autrefois un évêché. Les Turcs la nomment *Omiſc Long.* 36; *lat.* 43, 50. (*R.*)

ALMO, petit ruiſſeau de l'ancien Latium, aujourd'hui appellé l'*Aquataccia*. Il eſt dans la campagne de Rome, & vient ſe jeter dans le Tibre, près de la porte Saint-Sébaſtien, nommée autrefois la *porte Capenne* à Rome. Ses eaux ſervoient à nétoyer l'idole de Cibele & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déeſſe. (*R.*)

ALMOBARIN, petite ville d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle. Elle eſt dans le territoire de Mérida, au nord-nord-eſt de cette ville, & au ſud-eſt d'Alcantara. *Long.* 13; *lat.* 39, 10. (*R.*)

ALMONTE, petite ville d'Eſpagne au royaume de Séville, dans l'Andalouſie. Elle eſt entourée d'une forêt d'oliviers. (*R.*)

ALMORAVIDES, peuples qui habitent les environs du mont Atlas. (*R.*)

ALMOUCHIQUOIS, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, le long de la rivière de Chovacouet. (*R.*)

ALMUNECAR, petite ville d'Eſpagne au royaume de Grenade, avec un port ſur la Méditeranée & un château. Elle eſt à 8 lieues ſud d'Alhama, & 18 eſt de Malaga. *Long.* 14, 37; *lat.* 36, 50. (*R.*)

ALNE, rivière d'Angleterre dans le Northumberland. Elle prend ſa ſource aux frontières de l'Ecoſſe; & après avoir paſſé à Alnwick, petite ville qui prend ſon nom, elle vient ſe jéter dans l'océan Britanique à Aylemouth. (*R.*)

ALNE, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans l'évêché de Liège. (*R.*)

ALNEY, petite île d'Angleterre dans la Saverne, à peu de diſtance de Gloceſter. C'eſt-là que, dans le onzième ſiècle, Edmond, Côte de Fer, roi d'Angleterre, & Canut, roi de Danemarck, ſe battirent en champ clos. (*R.*)

ALNWICK, petite ville d'Angleterre dans le Northumberland, ſur la rivière d'Alne, qui lui donne ſon nom. Elle eſt bien bâtie & bien peuplée. On y voit un château très-ancien, appartenant aux comtes de Northumberland. Elle fait un aſſez grand commerce de draps, de chapeaux, de bétail & de clinquaillerie. Ce fut près de cette ville que Guillaume, dit *le Lion*, roi d'Ecoſſe, fut battu & pris par les Anglois en 1174. *Long.* 16, 15; *lat.* 55, 34. (*R.*)

ALNWICIK, petite ville d'Angleterre, dans la province de Warwick. (*R.*)

ALOST, ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, & capitale du comté d'Aloſt. Elle eſt ſur la Dendre, à 6 lieues de Gand, & preſque autant de Bruxelles. Elle avoit originairement ſes comtes ſouverains; mais en 1174 les comtes de Flandres en acquirent la poſſeſſion perpétuelle; & à cette époque, ils furent admis dans le corps Germanique, & leurs états furent mis au nombre des états de l'empire. Outre la ville d'Aloſt & ſon territoire, ce comté comprend les préfectures de Rhode, de Sotteghem, de Grave qui a titre de principauté, de Boulare & d'Eſcornay, le marquiſat de Lede, & quelques ſeigneuries & paroiſſes, avec Eynham, abbaye de bénédictins ſur l'Eſcaut. C'eſt un pays abondant en bled, en ſeigle & en houblon. Il s'y trouve beaucoup de montagnes d'où deſcendent pluſieurs rivières. Aloſt renferme une collégiale, une paroiſſe, trois couvens d'hommes, cinq de femmes, un collège & un vieux château. Près de cette ville eſt une abbaye de femmes, dite l'*abbaye de Notre-Dame-des-Roſes*. En 1667, M. de Turenne prit cette ville, & la fit démanteler. On l'a abandonnée aux alliés en 1706, après la bataille de Ramillies. *Long.* 21, 42; *lat.* 49, 55. (*R.*)

ALPEN, ou ALPHEN, petite ville, château & ſeigneurie, dans l'électorat de Cologne, appartenant aux comtes de Bentheim-Steinfurt. (*R.*)

ALPES, hautes montagnes d'Europe, qui ſéparent l'Italie de la France & de l'Allemagne. Elles commencent vers la côte de la Méditerranée près de Monaco, entre l'état de Gènes & le comté de

Nice, passent entre le Dauphiné & le Piémont, couvrent la Savoie, & la plus grande partie de la Suisse où elles sont le plus élevées, & se terminent à la mer Adriatique au golfe de Quarnero, entre l'Istrie & & la Croatie, après avoir fourni une chaîne non interrompue de plus de deux cent soixante lieues de longueur. De toutes les montagnes de notre continent, c'est les plus hautes & les plus fameuses. Quelques sommets s'élèvent jusqu'à deux mille sept cent toises au-dessus du niveau de la mer. Elles jètent plusieurs grands rameaux, entre lesquels nous remarquons le Jura & l'Apennin. Les grandes Alpes sont dans le Faucigni, sur les deux côtés du Valais dans les Grisons, & le haut canton de Berne. Leur foyer est au mont Saint-Gothard. C'est-là & dans les environs que les montagnes sont entassées, & présentent plus qu'en aucun autre endroit des montagnes & des mers de glace aussi ancienne que le monde, des sommets chargés de neige qui y bravent la vicissitude des saisons. Passé une certaine élévation, il n'y croît plus de végétaux; il n'y a plus de terre végétale; c'est la roche nue, recouverte par intervalles de glaces & de neiges.

On appelle *Alpes maritimes*, celles qui vont de Vada ou Vado dans le comté de Nice, aux sources du Var, ou même à celles du Pô; *Alpes cottiennes*, celles qui s'étendent des sources du Var à la ville de Suze; *Alpes grecques*, celles qui vont de Suze au grand Saint-Bernard; *Alpes pennines*, sont la chaîne même du Saint-Bernard qui s'étend jusqu'au mont de la Fourche; *Alpes Rhétiennes ou Grisones*, celles qui vont du mont Saint-Gothard aux sources de la Piave dans le Tirol; *Alpes Julies*, *Noriques*, *Carnienes*, *septentrionales*, celles qui commencent à la naissance de la Piave, & s'étendent jusqu'en Istrie, & vers les sources de la Save; *summæ Alpes*, ou les Alpes les plus élevées est la partie des Alpes où se trouvent le Mont Saint-Gothard, le Mont Furca, le Crispalt, le Grimsel; *les Alpes Lepontienes*, au sentiment de Jovius, sont celles qui s'étendent depuis le Lac de Cosme à travers du comté de Chiavene jusqu'à Coire: enfin on nomme *Alpes de Suabe*, une suite de montagnes fort hautes qui s'étendent le long des frontières du duché de Wirtemberg, à l'est du Necker. Kirchelin, Aurach & Reutlingen sont situés près de ces montagnes. (*R.*)

ALPIRSPACH, monastere & bailliage de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, & plus particulièrement dans la forêt noire. Le couvent est situé au bord de la rivière de Knisig. En 1563, il eut son premier abbé Luthérien. Le bailliage de ce couvent comprend onze paroisses. (*R.*)

ALP-STEIN, chaîne de hautes montagnes en Suisse, qui séparent le canton d'Appenzel, du Toggenbourg, de la baronnie de Sax, & du Rhinthal. C'étoit autrefois les limites entre le pays des Rhétiens ou Grisons & le landgraviat de Turgovie. (*R.*)

ALPUERTE, ville & château en Espagne, au royaume de Valence, à l'ouest de Segorbe, & au nord-est de la rivière de Guadalaviar. Elle est assez agréablement située, & son territoire est fort abondant. *Long.* 16, 40; *lat.* 39, 50 (*R.*)

ALPUJARRAS, ou ALPUXARRAS, hautes montagnes d'Espagne, dans le royaume de Grenade, au bord de la Méditerranée. Elles s'étendent depuis la rade d'Almerie jusqu'à Settenil, frontières de l'Andalousie. Ce canton est un des plus peuplés & des mieux cultivés de toute l'Espagne. Ces montagnes sont parsemées de villages & de bourgs, & couvertes d'arbres & de vignes. Elles sont situées entre les villes de Grenade, de Motril & d'Almerie. Elles sont entre-coupées de vallées & de plaines qui produisent du bled, du vin, des fruits & de bons pâturages. Les collines participent aussi à cette abondance. Le vin & les fruits y sont excellens, & les habitans y cultivent aussi de la soie. Ils sont Maures d'origine: on les distingue des autres Espagnols par la simplicité de leurs mœurs, la grossiéreté de leur langage, & leur assiduité au travail. La température du climat est douce & salutaire. On trouve dans ces montagnes une grande quantité de simples, que nos curieux botanistes devroient s'empresser d'aller connoître. (*R.*)

ALRESFORD, petite ville d'Angleterre dans la province de Hamp. Elle est sur la rivière d'Iching, environ à 6 lieues sud-est de Winchester. *Long.* 19, 55; *lat.* 51, 25. (*R.*)

ALSACE, province de France, bornée à l'est par le Rhin qui la sépare de la Suabe, au sud par la Suisse & la Franche-Comté, à l'occident par la Lorraine, dont elle est séparée par les Vosges, & au nord par le palatinat du Rhin. *Long.* 24, 30-25, 10; *lat.* 47, 32-49, 8. Son étendue est d'environ quarante-six lieues du midi au septentrion, & de huit à treize de l'orient à l'occident.

Ce pays est d'une admirable fertilité. Il offre des plaines immenses chargées des plus riches moissons, abondantes en grains de toutes espèces; la côte des Vosges est chargée de vignobles d'un grand rapport, dont les vins se font rechercher, tant par leur bonté que par l'avantage qu'ils ont de se conserver longtems; il a des pâturages excellens, des fruits & des légumes de toutes sortes, beaucoup de chanvre qui descend dans les Pays-Bas, & de lin qui s'emploie dans les fabriques du pays. Les terres y produisent encore quantité de tabac, & l'on y récolte beaucoup d'huile qui s'exprime des pavots & de la navette que le sol donne abondamment. Cette huile s'emploie, tant à brûler qu'à peindre, & à d'autres usages.

Cette province a d'ailleurs de belles & grandes forêts, beaucoup de mines de différens métaux, & des sources minérales. On y rencontre des sapins de cent vingt pieds de haut. Le gibier, la volaille & le poisson y abondent. Sa population s'élève à un demi-million d'habitans. L'état monastique y est composé de quinze cent soixante religieux. On y compte sept cent cinquante paroisses, dont les deux tiers appartiennent aux catholiques Romains,

Romains, & l'autre tiers à-peu-près à la communion Luthérienne. Il y a auſſi des Réformés, des Anabaptiſtes & des Juifs qui y ont des écoles & des ſynagogues. Ces derniers y compoſent environ deux mille ſix cents feux. A cinq hommes par feu, leur nombre s'élève à treize mille.

La langue du pays eſt l'allemande; mais dans les villes, les gens au-deſſus du commun parlent les deux langues allemande & françoiſe. En paſſant de l'empire à la domination de la France, la nobleſſe de la baſſe-Alſace reçut de Louis XIV la confirmation de tous ſes privilèges, *autant qu'ils ne répugnoient point aux loix du royaume.* Elle continua à être diviſée en nobleſſe inmédiate, & nobleſſe médiate. Les cauſes de celle-ci ſont portées directement au conſeil ſupérieur de Colmar. L'autre a ſon propre directoire, ſiégeant dans ſon hôtel à Strasbourg, & qui connoît non-ſeulement des différends des gentilshommes, & des appellations de leurs baillis définitivement juſqu'à la concurrence de 500 livres; mais encore de toutes les affaires perſonnelles des nobles & de celles de tout le corps, tant en demandant qu'en défendant. Ce tribunal que le roi a décoré du titre de préſidial, eſt compoſé de ſept conſeillers ordinaires, choiſis du corps de la nobleſſe à la pluralité des voix, & qui alternent pour la préſidence de ſix mois en ſix mois, de trois conſeillers-aſſeſſeurs, d'un ſyndic & d'un ſecrétaire. Il y a de plus huit adjoints perpétuels élus par les directeurs, & qui ſiègent avec eux dans les affaires où tout le corps eſt intéreſſé.

Quant à la nobleſſe de la haute-Alſace & du Sundgaw, avant la réunion de l'Alſace à la France, elle avoit paſſé inſenſiblement ſous les loix de la maiſon d'Autriche. En acceptant des emplois dans la régence, à la cour, & dans les provinces, & par d'autres voies encore, elle s'étoit dépouillée de ſes privilèges.

L'Alſace paſſa de la domination des Celtes ſous celle des Romains. De ceux-ci, elle échut aux Allemands, auxquels les François l'enlevèrent après la bataille de Tolbiac, qu'on appelle aujourd'hui *Zulpich*, gagnée par Clovis en 496. Elle fut enſuite incorporée au royaume d'Auſtraſie: en 752, elle paſſa comme le reſte de la monarchie ſous les loix de Pépin-le-Bref & de ſes ſucceſſeurs. Au décès de Louis-le-Débonnaire en 840, Lothaire, ſon fils aîné, s'en empara, & la joignit à cette grande portion de l'empire François qui lui échut, ce qu'on appella le royaume de Lotharingie ou de Lorraine. Lothaire II, ſon fils puîné, en hérita; mais après lui, & en 869, l'Alſace fut réunie à l'empire d'Allemagne; elle fut gouvernée par des ducs, & releva enſuite immédiatement de l'empire, excepté la partie de la haute-Alſace que la maiſon d'Autriche étoit venue à bout de ſe ſoumettre.

Près d'un ſiècle avant l'extinction des ducs, les comtes provinciaux qui dominoient ſous eux en Alſace, prirent le titre de *landgraves*, & les contrées auxquelles ils préſidoient furent appellées *landgraviats*, l'un ſupérieur & l'autre inférieur. Le gouvernement politique étoit diſtribué de maniere que le duc avoit ſoin de tout ce qui avoit rapport à la milice & à la tranquillité de l'état, & les landgraves préſidoient aux tribunaux. Les domaines ſeuls de l'empereur, les villes épiſcopales, & quelques autres étoient exempts de leur juriſdiction, & étoient adminiſtrés par un préfet & des conſeils municipaux. Dès qu'il n'y eut plus de ducs, les landgraves étendirent peu-à-peu leur pouvoir, obtinrent les droits régaliens, & finirent par gouverner en maîtres, les pays qui les avoient vus auparavant ſimples magiſtrats.

En 1357, la meilleure partie du landgraviat inférieur paſſa à l'évêque de Strasbourg avec le titre de landgrave, qui appartenoit auſſi à la maiſon d'Autriche pour la haute-Alſace où elle dominoit.

Par le traité de Munſter, conclu en 1648, l'empereur renonça, tant en ſon nom qu'en celui de la maiſon d'Autriche & de l'empire, à tous leurs droits ſur le landgraviat de haute & baſſe-Alſace, le Sundgaw & les dix villes impériales & unies de cette province, & en fit ceſſion à la France pour en jouir à perpétuité & en toute ſouveraineté. Louis XIV promit bien à ſon tour de ne point déroger aux immunités des états de cette province, qui avoit joui de l'immédiateté de l'empire, & de ſe contenter des droits que la maiſon d'Autriche avoit exercés ſur eux; mais dans la guerre ſuivante, il ſe crut obligé de prendre poſſeſſion des dix villes impériales; & leur reddition n'ayant point été expreſſément déterminée par le traité de Nimègue, il les ſoumit entiérement à ſa domination. Le corps de la nobleſſe ayant ſubi le même ſort en 1680, il ne reſtoit plus que la ville de Strasbourg, qui, ne pouvant faire mieux, ſe ſoumit au roi en 1681, & que l'empereur & l'empire cédèrent également en toute ſouveraineté à la France, par le traité de Riſwick de 1697, avec tout ce qui lui appartenoit ſur la rive gauche du Rhin.

Depuis que cette province a ainſi été réunie à la monarchie Françoiſe, elle eſt régie par un gouverneur-général & un intendant.

Le commerce de ce pays conſiſte en tabac, eau-de vie, chanvre, garance, écarlate, ſafran, cuirs & bois; le négoce s'en fait à Strasbourg, ſans compter les choux pommés qui ſont un objet beaucoup plus conſidérable qu'on ne le croiroit. Il y a manufacture de tapiſſerie de moquette & de bergame, de draps, de couvertures de laine, de futaines, de toiles de chanvre & de lin; martinet pour la fabrique du cuivre, moulin à épicerie, commerce de bois de chauffage, qui appartient aux magiſtrats ſeuls; tanneries à petit cuirs, comme chamois, boucs, chèvres, moutons; commerce de ſuifs, poiſſon ſec & ſalé, chevaux, &c..... Le reſte du pays a auſſi ſon négoce; celui de la baſſe-Alſace eſt en bois; celui de la haute en vin, eaux-de-vie, vinaigre, bleds, ſeigle, avoines. Les

Suiſſes tirent de l'une & de l'autre Alſace, des porcs & beſtiaux, du ſafran, de la térébenthine, du chanvre, lin, tartre, ſuif, poudre à tirer, châtaignes, prunes, graines & légumes. Le grand trafic des châtaignes, des prunes, & autres fruits ſe fait à Cologne, à Francfort & à Bâle. L'Alſace a des manufactures en grand nombre; mais les étoffes qu'on y fabrique ne ſont ni fines ni chères. Ce ſont des tiretaines moitié laine & moitié fil, des treillis, des canevas & quelques toiles. Quant aux mines, l'auteur du *Dictionnaire du Commerce* dit, que hors celles de fer, les autres ſont peu abondantes.

On va juger de la valeur de ces mines, par le compte que nous en allons rendre d'après les mémoires qui nous ont été communiqués par M. le comte d'Hérouville de Clayes, lieutenant-général des armées de ſa majeſté. Les mines de Giromagny, le Puix & Auxelle-Haut, ſont ſituées au pied des montagnes de Voſges, à l'extrémité de la haute-Alſace; la ſuperficie des montagnes où ſont ſituées les mines, appartient à différens particuliers, dont on achete le terrein, quand il s'agit d'établir des machines, & de faire de nouveaux percemens.

Depuis le don fait de leurs terres en Alſace à la maiſon de Mazarin, ces mines ont été exploitées par cette maiſon juſqu'à la fin de 1716, que le ſeigneur Paul-Jules de Mazarin les fit détruire, par des raiſons dont il eſt inutile de rendre compte, parce qu'elles n'ont aucun rapport à la qualité de ces mines. Ces mines ſont reſtées preſque ſans exploitation juſqu'en 1733, qu'on commença à les rétablir.

Ce travail a été continué juſqu'en 1740; & voici l'état où elles étoient en 1741, 1742, 1743, &c.

La mine de Saint-Pierre, ſituée dans la montagne appellée *le Mort-Jean*, banc de Giromagny, a ſon entrée & ſa première galerie au pied de la montagne; elle eſt de quarante toiſes de longueur: le long de cette galerie, eſt le premier puits de 89 pieds de profondeur; je dis *le long*, parce qu'au-delà du trou de ce puits, la galerie eſt continuée de 55 toiſes, & ſe rend aux ouvrages de la mine de Saint-Joſeph. Le ſecond puits a 100 pieds de profondeur; le troiſième 193; le quatrième 123: alors, on trouve une autre galerie de 4 toiſes qui conduit au cinquième puits, qui eſt de 128 pieds. Au milieu de ce puits, on rencontre une galerie de 40 toiſes de longueur, qui conduit aux ouvrages où ſont actuellement quatre mineurs occupés à un filon de mine d'argent d'un pouce d'épaiſſeur, qui promet augmentation. De ces ouvrages, on revient au ſixième puits, qui eſt de 107 pieds de profondeur.

Du ſixième puits vers le midi, on a commencé une galerie de 35 toiſes de longueur, pour arriver à des ouvrages où il y a un filon de mine d'argent de deux pouces & demi d'épaiſſeur, où trois mineurs ſont employés, & où l'on eſpère en employer vingt. Cette partie de la mine paſſe pour la plus riche.

Le ſeptième puits a 94 pieds de profondeur. En tirant de ce puits au midi par une galerie de 35 toiſes, on trouve des ouvrages dans leſquels il y a deux mineurs à un filon de 4 à 5 pouces d'épaiſſeur de mine d'argent, cuivre & plomb. Le huitième puits a 100 pieds de profondeur; le neuvième a auſſi 100 pieds de profondeur. Au fond de ce puits, on trouve une galerie de 40 toiſes, qui conduit aux ouvrages vers le minuit, où ſont employés neuf mineurs ſur un filon de 4 à 5 pouces; le dixième puits a 86 pieds, & le onzième 120 pieds; le douzième eſt de 60: on y trouve un filon de 4 pouces d'épaiſſeur, ſur 3 toiſes de longueur, continuant par une mine picaſſée, juſqu'au fond où ſe trouve encore un filon de 2 pouces d'épaiſſeur, ſur 6 toiſes de longueur, & un autre picaſſement de mine en remontant.

Nous avons dit, en parlant du premier puits, qu'au-delà de ce puits la galerie étoit continuée de 55 toiſes, pour aller à la mine de Saint-Joſeph. Au bout de cette galerie, eſt un puits de la profondeur de 60 pieds; un ſecond puits de 40: mais ces ouvrages ſont ſi remplis de décombres, qu'on ne peut les travailler. Cette mine de Saint-Pierre eſt riche; & ſi les décombres en étoient enlevés, on pourroit employer vers le midi trente mineurs coupant mine. On tira de cette mine pendant le mois de mars 1741, quatorze quintaux de mine d'argent, tenant huit lots; quatre-vingt-ſix de mine d'argent, cuivre & plomb, tenant en argent quatre lots, en cuivre douze lots pour cent, le plomb ſervant de fondant; plus, trente quintaux, tenant trois lots, qui ſont provenus des pierres de cette même mine, que l'on a fait piler & laver par les boccards.

Pour exploiter cette mine, il y a un canal ſur terre d'un grand quart de lieue de longueur, qui conduit les eaux ſur une roue de 32 pieds de diamètre, laquelle tire les eaux du fond de cette mine par vingt-deux pompes aſpirantes & foulantes. Pour gouverner cette machine, il faut un homme qui ait ſoin du canal, un maître de machine, quatre valets, trois charpentiers, trois houtemens, ſoixante-dix manœuvres; pour tirer la mine hors du puits, deux maréchaux, deux valets, huit chaideurs, outre le nombre de coupeurs dont nous avons parlé.

La mine de Saint-Daniel ſur le banc de Giromagny, actuellement exploitée, a ſon entrée au levant par une galerie de la longueur de 30 toiſes; & ſur la longueur de cette galerie, il ſe trouve trois puits ou chocs différens. Le premier a 48 pieds; le ſecond 48; le troiſième 36. Ces trois puits ſe réuniſſent dans le fond où il ſe trouve une galerie de 42 toiſes. Dans cette galerie eſt un autre puits de 60 pieds; puis une autre galerie de 6 toiſes, & au bout de cette galerie un puits de 12 pieds de profondeur. Le filon du fond de la mine eſt argent, cuivre & plomb, de la largeur de 6 pouces ſur 6 toiſes de longueur, & le filon des

deux galeries eſt de 6 pouces de largeur ſur vingt toiſes de longueur. Cette mine produit par mois ſoixante-dix quintaux de mine de plomb, 40 quintaux de mine d'argent; la mine de plomb tenant 45 lots de plomb pour cent, & 8 lots de mine auſſi pour cent ou quintal.

La mine de Saint-Nicolas, banc de Giromagny, donnoit trois métaux, argent, cuivre & plomb; on ceſſa en 1738 d'y travailler faute d'argent, pour payer les ouvriers qui n'y travailloient qu'à fort-fait. Elle a ſon entrée au levant par une galerie de 8 toiſes, au bout de laquelle eſt un puits; & cette galerie continue depuis ce puits encore 18 toiſes, au bout deſquelles on trouve un filon de cuivre de l'épaiſſeur de deux pouces ſur une toiſe de longueur; ce filon eſt mêlé de veines de mine d'argent, dont le quintal tient ſix lots. Cette mine a trois puits: le premier de 40 pieds; le ſecond de 60, & le troiſième de 20 pieds de profondeur.

On obſervoit en 1741, qu'il étoit néceſſaire d'exploiter cette mine pour l'utilité de celle de Saint-Daniel.

La mine de Saint-Louis, ſur le banc de Giromagny, a ſon entrée au midi par une galerie de 10 toiſes, au bas de laquelle eſt un puits de 12 pieds: au bas de ce puits, eſt une autre galerie de la longueur de 80 toiſes, qui aboutit ſur la galerie du premier puits de la mine de Phénigtorne. Dans le premier puits, il y en a un autre de 24 pieds de profondeur, où ſe trouve un filon d'argent, de cuivre & plomb, de 4 pouces d'épaiſſeur ſur 4 toiſes de longueur.

La mine de Phenigtorne paſſe pour la plus conſidérable du pays: elle a ſon entrée au levant, au pied de la montagne de ce nom, & ſon filon eſt au midi; elle eſt mêlée d'argent & de cuivre; le quintal produit deux marcs d'argent & dix à douze livres de cuivre: quand le filon eſt mêlé de roc, elle ne donne qu'un marc d'argent par quintal, toujours la même quantité de cuivre. La première galerie pour l'entrée de cette mine, eſt de quinze toiſes juſqu'au premier puits: il y a douze chocs ou puits de cent pieds de profondeur. Les ouvrages qui méritoient d'être travaillés ne commençoient, en 1741, qu'au ſixième puits. Dans le ſeptème puits, il y avoit un filon ſeulement picaſſé de mine d'argent; rien dans le huitième. Dans le neuvième, au bout d'une galerie de trente toiſes de long, il y avoit un filon qui pouvoit avoir de la ſuite; au bout de cette galerie il y avoit encore un puits commencé, où l'on trouvoit un pouce de mine qui promettoit un gros filon: dans le dixième & onzième, peu de choſe: dans le douzième, vers minuit, il ſe trouvoit un filon de trois pouces d'épaiſſeur ſur quatre toiſes de longueur; & dans le fond de la montagne, où la machine prenoit ſon eau, il y avoit un filon de trois pouces, en tirant du côté du puits, de la longueur de douze toiſes, au bout deſquelles ſe trouvoit encore un puits commencé, de la profondeur de vingt pieds, & de trois toiſes de longueur, dans le fond duquel eſt un filon de ſix pouces d'épaiſſeur, de mine d'argent & de cuivre, ſans roc; & aux deux côtés dudit puits, encore le même filon d'une toiſe de chaque côté. En 1744, dans le courant de mars, les mines de Giromagny donnèrent en argent ſoixante-trois marcs d'argent, & mille cinquante-quatre livres en cuivre. Dans le mois d'avril de la même année, elles fournirent cinquante-cinq marcs d'argent fin, & mille quatre-vingt-ſept livres de cuivre.

Mais les endroits dont nous avons fait mention ne ſont pas les ſeuls d'où on tire de la mine en Alſace: Sainte-Marie-aux-Mines donne du fer, plomb & argent; Giromagny & banlieue, de même; Lach & Val-de-Willé, charbon, plomb; d'Ambach, fer ordinaire, fer fin ou acier; Ban-de-la-Roche, fer ordinaire; Framont, fer ordinaire; Molsheim, fer ordinaire, plâtre, marbre; Sultz, huile de pétrole, & autres bitumes. Ces mines ont leurs uſines & hauts fourneaux, au Val de Saint-Damarin, pour l'acier; au Val de Munſter, pour le laiton; à Kingdall, pour les armes blanches & les cuivres; à Baao, pour le fer & l'acier.

L'Alſace a auſſi des carrieres renommées: il y a à Bouſack, moilon, pierre de taille, chaux & pavé; à Bolwil, chaux; à Rozeim, pierre de taille, pavé, meule de moulin, bloc & bonne chaux; à Savernes, excellent pavé.

Les mines non exploitées ſont, pour le fer, le Val de Munſter & celui d'Orbay; pour le fer & le cuivre, le Val de Willé, Baao & Thaim; pour le gros fer, le fin & le plomb, d'Ambach; pour l'argent, le plomb & le fer, Andlau; pour le plomb, Oberenheim; pour le charbon, Viſche; pour le fer & l'alun, le Ban-de-la-Roche & Framont. On trouve encore à Marlheim, Valſone & Hautbaac, des marcaſſites qui indiquent de bonnes mines. (*R.*)

ALSEN, île de Danemarck dans la mer Baltique, auprès de Fléensbourg, ſur la côte orientale du Holſtein. Cette île, qui peut avoir 15 lieues de circonférence, produit abondamment toutes ſortes de grains, excepté du froment. Pluſieurs ſortes de fruits y croiſſent même avec ſuccès. Le bois n'y manque pas, ni le gibier, & elle a quelques lacs d'eau douce très-poiſſonneux. Sonderbourg en eſt la capitale. Le château de cette ville ſervit de priſon au tyran Chriſtiern II depuis l'an 1532 juſqu'à l'an 1549. (*R.*)

ALSFELD, très-ancienne ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans le Landgraviat de Heſſe, à la branche de Darmſtadt. Elle eſt ſur la rivière de Schwalm, à quatre lieues de Marpurg. Elle a été plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. C'eſt la capitale d'un bailliage de même nom, & la première ville de Heſſe qui accepta la Confeſſion d'Ausbourg au ſeizième ſiècle. Elle a un vieux château & deux égliſes. *Long.* 26, 35: *lat.* 50, 40.

Cette ville ſe nomme encore Adelſfelt & Alsfeylt. Elle eſt dans la régence de Gieſſen. (*R*)

ALSHEDA, diſtrict & paroiſſe de Gothie en Suède, où l'on découvrit en 1738 la mine d'or d'Aedelfor, qui s'exploite avantageuſement pour le roi & la courone. (*R.*)

ALSLEBEN, ou GRAND-ALSLEBEN, bourg & bailliage de la principauté d'Anhalt-Deſſau, dans le cercle de haute-Saxe en Allemagne. (*R.*)

ALSEBEN ou ALSCHLEBEN, petite ville du duché de Magdebourg, ſur la Saale, dans le cercle de baſſe-Saxe en Allemagne. Elle eſt ancienne, & avoit autrefois des comtes de ſon nom, ainſi qu'une égliſe collégiale, dont les revenus ont été transférés à la cathédrale de Magdebourg. En 1747, la maiſon d'Anhalt l'acheta, avec tout ſon diſtrict, de la famille de Kroſigk. (*R.*)

ALT, petite rivière d'Angleterre dans le comté de Lancaſtre. Elle ſe jète dans la mer d'Irlande. (*R.*)

ALT, rivière de Tranſilvanie dans le pays d'Altland. Elle deſcend des monts Sicules ou Krapacks, & traverſe la Valaquie. Elle ſe nomme auſſi Aluta. (*R.*)

ALTA, c'eſt le nom général d'une partie des montagnes de Sibérie, qui ſe trouve entre les fleuves Oby & Irtiſch. Cette partie eſt celle qui s'étend depuis le Royaume d'Eleuth, juſqu'au lac Jaio-kaia. (*R.*)

ALTAMURA, petite ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari, au pied de l'Apennin, avec titre de principauté. *Long.* 34, 13; *lat.* 41. (*R.*)

ALTAVILLA, petite ville du royaume de Naples, avec titre de comté. Elle eſt dans la principauté citérieure, ſur la rivière de Selo, & peu éloignée du golfe de Salerne. *Long.* 39, 20; *lat.* 40, 45. Il y a encore un bourg de ce nom dans la principauté ultérieure (*R.*)

ALTAY, montagnes de la grande Tartarie en Aſie. Samſon les place dans le nord de la Tartarie, entre le 59e & le 61e degré de *lat.* & le 144e & le 156e dégré de *long.* Witſen les met plus au midi, ſous le 44e dégré de *lat.* & entre le 110e & le 115e degré de *long.* Ce dernier paroît avoir raiſon. Elles ſont partie d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend depuis la rivière Jaune aux confins de la Chine, juſqu'au lac Altin. Il paroît que c'eſt une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finiſſent du côté de l'oueſt, à 113 d. 30′ 3″ de *long.* & à 46 d. 20′ 20″ de *lat.* nord; le mont Kiſien & le mont Tienken en ſont des branches. On trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes. (*R.*)

ALT-BUNTZL, ou ALT-BUNZLAU, petite ville de Bohême ſur l'Albe, à ſix lieues de Prague, & à l'oppoſite de Brandeis. C'eſt près de là que Saint-Winceſlas fut aſſaſſiné par ſon frere Boleſlas le cruel en 938. (*R.*)

ALTDORF, *Voyez* ALTORF.

ALTEA, petite ville maritime d'Eſpagne au royaume de Valence; elle eſt à 17 lieues ſud-eſt de Valence, à 84 eſt-ſud-eſt de Madrid. *Long.* 18, 4; *lat.* 38, 40. (*R.*)

ALTENA ou ALTONA, ville conſidérable du cercle de baſſe-Saxe en Allemagne, & dans le duché de Holſtein, ſituée ſur un terrein élevé au bord de l'Elbe, & à la porte de Hambourg dont elle n'eſt éloignée que d'une portée de fuſil. Les environs en ſont très-agréables. Elle eſt peuplée d'environ dix-ſept mille habitans. Il s'y trouve deux égliſes Luthériennes, deux Calviniſtes, l'une pour les Allemands & les Hollandois, l'autre pour les Réfugiés François; une Catholique, & deux à l'uſage des Mennonites. D'autres ſectaires y trouvent une pleine liberté de conſcience, & y ont des temples pour l'exercice de leur culte. Les Juifs y qui y ſont en grand nombre, & dont le droit de protection produit 2000 ducats, y ont une ſynagogue ſpacieuſe. Cette ville appartient au roi de Danemarck. Il s'y trouve un hôpital, une maiſon d'orphelins, un amphitéatre d'anatomie. Les fabriques y ſont en aſſez grand nombre, & le commerce y eſt aſſez conſidérable. L'on y conſtruit des bateaux ſur trois chantiers différens. Ce n'étoit d'abord qu'un village qui a paſſé rapidement à l'état de bourg, & enſuite à celui de ville, lorſqu'il fut entré ſous la domination des rois de Danemarck. *Long.* 27, 25; *lat.* 54. (*R.*)

ALTENA, ALTENAU, petite ville d'Allemagne au cercle de baſſe-Saxe, & dans la principauté de Grubenhagen. Elle eſt ſituée au milieu du Hartz dans une gorge formée de roches & de montagnes, & près de laquelle il ſe trouve une mine d'argent. Elle eſt à 2 lieues de Goſlar, & elle appartient à l'électeur d'Hanovre. Outre celle d'argent, elle a des mines de cuivre & de plomb. Il y a un château de ce nom dans le comté de la Marck, où les anciens comtes faiſoient leur réſidence. (*R.*)

ALTENBERG, petite ville d'Allemagne en Miſnie, à 4 lieues de Dreſde, ſur les frontieres de la Bohême. Elle a de bonnes mines d'étaim appartenantes à l'électeur de Saxe. (*R.*)

ALTENBOURG, petite ville de Tranſilvanie, à 7 lieues oueſt de Weiſſembourg, 14 ſud de Clauſſembourg. *Long.* 40; *lat.* 46, 34. (*R.*)

ALTENBOURG, ou ALTEMBOURG, ancien & fameux château de Suiſſe dans l'Argow, & ſur une hauteur au bord de l'Aar C'eſt l'ancien patrimoine de la maiſon d'Autriche. (*R.*)

ALTENBOURG, ancienne ville d'Allemagne, grande & peuplée, avec un bon château, dans le cercle de haute-Saxe, & ſur la rivière de Pleiſſ. Elle eſt bâtie ſur une hauteur, & ſur un ſol inégal: le château eſt placé ſur un rocher. Il s'y trouve un collége diſtingué, & un établiſſement pour l'éducation de pauvres filles de qualité, une bibliotheque avec un cabinet de curioſités naturelles & artificielles dépendant du collège; une maiſon d'orphelins, & une maiſon de force. Elle fut anciennement ville impériale & capitale du pays de Pleiſſ. Elle eſt d'ailleurs remarquable par le colloque qui s'y tint en 1568 & 1569. Cette ville appartient aux princes ſouverains

de Saxe-Gotha. Elle eſt dans la Miſnie, à 12 lieues ſud-oueſt de Meiſſen, & 8 de Leipſick. *Long.* 30, 38; *lat.* 50, 59. (*R.*)

ALTENBOURG, ou OWAR, petite ville de la baſſe-Hongrie, aſſez bien bâtie, au confluent de l'Aitha & du Danube. Cette ville & ſa ſeigneurie, qui eſt d'un bon rapport, eſt en grande partie un fief affecté aux reines de Hongrie, & que la reine Marie-Thérèſe a cédé en 1766 à ſon gendre le prince de Saxe-Teſchen. Les freres des Ecoles pies y ont une école, & les Capucins un couvent. Elle eſt à 6 lieues ſud de Presbourg, 16 ſ.-e. de Vienne, 26 o. de Bude. *Long.* 35, 30; *lat.* 44. (*R.*)

ALTENBOURG, ou OLDENBOURG, quelquefois Stargard, petite ville d'Allemagne dans le duché de Holſtein, & dans la Wagrie. Dans des tems reculés elle étoit fort conſidérable. L'empereur Otton I y fonda un évêché. Son diocèſe eut tant d'étendue, qu'on en compoſa depuis trois autres. *Long.* 28, 50; *lat.* 54, 20. (*R.*

ALTENBOURG, petit village au-deſſus de Bruck, ſur l'Aar en Suiſſe & dans le canton de Berne. Il eſt connu par ſes antiquités Romaines & par les ruines du *Caſtrum Vindoniſſenſe*. Les comtes de ce nom ont été la tige des comtes de Hapsbourg dont deſcendoit la maiſon d'Autriche qui s'eſt éteinte dans la perſonne de l'Empereur Charles VI. (*R.*)

ALTENBOURG, ſeigneurie de la baſſe-Stirie, dans le comté de Cilley, avec un château. Il eſt ſur le Saan, & appartient à l'évêque de Laubach. (*R*)

ALTEN-CELL, ou ALTENZELL, autrefois abbaye très-riche de l'ordre de Cîteaux, & aujourd'hui ſeigneurie & marquiſat de Miſnie, appartenant à l'électeur de Saxe. On y voit les mauſolées des anciens margraves de Miſnie. La bibliothèque très riche en antiquité a été donnée à l'univerſité de Leipſick. (*R.*)

ALTENDORF, petite ville d'Allemagne dans le cercle du haut-Rihn & le Landgraviat de Heſſe, ſur le Weſer. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 50. (*R.*)

ALTEN-MARCK, nom d'une petite ville & d'un bourg, l'un & l'autre dans la baſſe-Autriche. La premiere auprès des frontières de la haute-Autriche. (*R.*)

ALTENSPACH, ville d'Allemagne en Suabe, ſituée entre le lac de Conſtance & celui de Zeil. (*R.*)

ALTERDOCHAON, petite ville de Portugal dans l'Alentéjo, au ſud-eſt de Portalegre. *Long.* 10, 50; *lat.* 39, 10 (*R.*)

ALTERN, ville & château du cercle de haute-Saxe, dans le comté de Mansfeld. (*R.*)

ALTIKEN, bailliage & château de Suiſſe dans le canton de Zurich, ſur la rivière de Thur, dans le comté de Kibourg. (*R.*

ALTIN, ville d'Aſie dans la grande Tartarie proche l'Obi. Elle eſt capitale d'un royaume du même nom, habité par des Tartares Calmoucks. *Long.* 108, 3. (*R*)

ALTIN, ou KILHAI, lac de la Ruſſie Aſiatique, traverſé par l'Obi. (*R.*)

ALTINO, ville d'Italie dans l'état de Veniſe, entre Padoue & Concordia. Elle fut détruite par Attila roi des Huns. On en voit encore les ruines ſur la rivière de Sile. L'évêché en fut transféré à Torcello. (*R.*)

ALTKIRKCH, petite ville de France dans le Sundgaw. Les bailliage & ſeigneurie dont elle eſt le chef-lieu appartiennent, depuis 1659, à la maiſon de Mazarin. C'eſt-là que ſe tient l'official de l'évêque de Bâle, pour la partie du diocèſe qui eſt à la France. (*R.*)

ALTMUL-MUNSTER, ou ALT-MUHL-MUNSTER, commanderie de Malthe dans la Baviere, au gouvernement de Munich. (*R.*)

ALTNHEIM, village de Suabe ſur la rive orientale du Rhin, à 2 lieues du fort de Kell, remarquable par le combat qui s'y donna entre les François & les Allemands en 1675. (*R.*)

ALT-OETTINGEN, petite ville de la haute Baviere, avec un beau collège qui étoit régi par les Jéſuites. Il s'y fait des pélerinages à une image de la Vierge. (*R.*)

ALTOMONTE, petite ville de la Calabre citérieure, au royaume de Naples. Elle eſt ſur un bras de la rivière de Crate. Les montagnes qui ſont dans ſon voiſinage ont quelques mines d'or & d'argent. *Long.* 40, 25; *lat.* 39, 30. (*R.*)

ALTON, bourg d'Angleterre au comté de Hamp, ſur le Wey. La bonne inſtitution de ſes écoles gratuites, & ſes fabriques de bouracans, de droguets & de ſerges, le rendent remarquable. Ses environs produiſent beaucoup de houblon. *Long.* 20; *lat.* 51, 30. (*R.*)

ALTORF, grand & magnifique bourg de Suiſſe, chef-lieu du canton d'Uri. Il eſt ſitué à un grand quart de lieue au-deſſus du lac des quatre cantons, & de l'endroit où la Reuſs ſe jète dans le lac. Il eſt dans une vallée profonde, aſſez large & à fond de cuves, au pied de très-hautes montagnes. Il eſt bien bâti, les rues en ſont larges, & l'on y voit de fort beaux édifices. C'eſt le ſiège de la régence du pays; c'eſt-là qu'eſt l'arſenal & le grand magaſin à bled du canton. Outre la grande égliſe de Saint-Martin, il y en a deux autres, un couvent de Capucins & un de Religieuſes de Saint-Charles. Depuis 1688, il y a à Altorf une fabrique pour tailler & polir le criſtal: mais ce qui donne une juſte célébrité à ce lieu, c'eſt qu'il fut le foyer de la confédération helvétique. C'eſt ſur la place du marché d'Altorf que le tyran Geſler ou Griſler avoit fait planter cette inſolente perche ſurmontée de ſon bonnet, expoſé aux génuflexions des paſſans. C'eſt ſur cette même place que ſe paſſa la ſcène mémorable de Guillaume Tell, dont nous parlerons à l'article *Suiſſe* de ce répertoire. On voit en ce bourg les débris de la forteresſe que l'empereur Albert d'Autriche y avoit fait bâtir pour tenir en bride les habitans. Altorf eſt le ſiège de la régence, mais non de la ſouveraineté du pays qui réſide dans l'aſſemblée générale. Nous en parlerons *art. Uri. Long.* 26, 10; *lat.* 46, 55. (*R.*)

ALTORF, ou ALTDORF, petite ville du territoire & sous la souveraineté de la ville impériale de Nuremberg, dans le cercle de Franconie. Elle contient deux cent huit feux; elle est traversée par une grande chaussée. Un vieux château y sert de résidence au gouverneur ou administrateur d'Altorf. Cette ville a une bonne université qui y fut fondée en 1623. Le bâtiment en est fort beau; c'est un grand corps-de-logis à trois étages, avec deux pavillons aux extrémités; sur le milieu s'élève un observatoire. On y trouve deux bibliothèques, un cabinet de curiosités naturelles & artificielles, un théâtre d'anatomie, & un laboratoire de chymie. Elle a aussi un jardin de botanique très-bien entretenu. Les comtes de Nassau en étoient autrefois les seigneurs: les burgraves de Nuremberg leur ont succédé; de ceux-ci elle a passé à la ville de Nuremberg par droit de conquête. Elle est à 4 lieues est de Nuremberg. *Long.* 28, 53; *lat.* 49, 25. (*R.*)

ALT-RAUSTADT, ou ALT-RAUSTAEDT, village dans le cercle de haute-Saxe, connu par le traité que Charles XII, roi de Suède, y conclut avec Auguste II, électeur de Saxe & roi de Pologne en 1706. Il est près de Lutzen, (*R.*)

ALT-WASSER, village de Silésie, à une demi-lieue de Waldenbourg, près duquel sont deux sources d'eaux minérales d'une salubrité reconnue. (*R*).

ALTZEY, ville & château d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, capitale du territoire de même nom. Elle est à 6 lieues sud-ouest de Mayence, 6 nord-ouest de Worms. *Long.* 25; *lat.* 49, 44. (*R.*)

ALTSHOL, ville peu considérable de Hongrie, capitale du comté d'Altshol; elle est située près des rivières de Gran & Szalatna, sur une élévation qui en rend l'aspect charmant. Les partisans de Ragotsky la saccagèrent en 1708. *Long.* 42, 5; *lat.* 48, 10. (*R.*)

ALTUN-KIUPRI, ville de la Turquie Asiatique dans le Curdistan. Son nom, qui veut dire *pont d'or*, lui vient du péage considérable qui se perçoit au passage d'un pont de pierre, qui est jeté sur la rivière qui la traverse. (*R.*)

ALTUR, ou ALTOR, ville maritime de l'Arabie Pétrée en Asie; elle est au couchant du mont Sinaï, & vers l'extrémité la plus occidentale de la mer rouge. Les Grecs la nommoient *Raitho*; ses maisons sont bâties de corail blanc, que les vagues du golfe Arabique amenent en quantité sur ses bords. Ses habitans sont, les uns Arabes Sélemnites, & les autres chrétiens Grecs. Les moines du mont Sinaï y ont un couvent. Son port, pareil à celui de Suez, ne peut recevoir aucun grand vaisseau; il n'y peut entrer que des nacelles, dont les planches sont liées avec des cordes de chanvre poissées, dont les voiles sont de jonc & de feuilles de palmier, & les ancres de grosses pierres attachées au bout d'une corde: c'est dans ces frêles barques que les marchandises des Indes viennent du port de Dschedda vers la Mecque, jusqu'à celui d'Altur. (*R.*)

ALVALADO, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, à l'est de Beja, dans un pays très-fertile, mais mal cultivé; elle a titre de comté. *Long.* 10, 25; *lat.* 37, 50. (*R.*)

ALVE DE TORMES, ville d'Espagne au royaume de Léon, dans le territoire de Salamanque, sur la rive septentrionale de la rivière de Tormès. Elle a neuf paroisses très-resserrées, comme elles le sont en Espagne, & cinq couvens. Elle a titre de duché. Elle se trouve à 5 lieues est de Salamanque, & 19 nord-est de Cuidad-Rodrigo. *Long.* 12; *lat.* 41. (*R.*)

ALVIDONA, ou AVIDONA, très-petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure: elle est sur une petite rivière qui se jète dans le golfe de Tarente, & au nord de Cassano. *Long.* 40, 40; *lat.* 40, 15. (*R.*)

ALVOR, comté du royaume d'Algarve en Portugal, aux environs de Portimao & de Lagos. Le roi Pierre II en fit présent à François de Tavora; ce comté n'est pas fort considérable. (*R.*)

ALZEIM, ou ADOLZHEIM, ville du Palatinat du Rhin, appartenant à l'électeur de Mayence. (*R.*)

ALZLBEN. *Voyez* ALSLEBEN.

ALZNIA, province d'Asie dans la grande Arménie, vers le fleuve de Tigre. Elle comprend neufs districts assez considérables, qui s'étendent le long du fleuve jusqu'à Karamut ou Diarbekir. (*R.*)

ALZYRE, ou ALEYRA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, au sud & à 6 li. de la ville de Valence. Elle est dans une situation agréable, entre deux bras de la rivière de Xucar, non loin de son embouchure dans la Méditerranée: il y a deux ponts sur cette rivière, & un fauxbourg au-delà. Cette ville est assez jolie, & fait un grand commerce en soie. *Long.* 17, 40; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AM, ville célèbre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons & jusqu'à mille temples ou mosquées. Elle fut prise par les Tartares en 1219, après un siège de douze jours. Elle est considérablement diminuée aujourd'hui. On croit que c'est Ani. *Voyez ce mot.* (*R.*)

AMACACHES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, aux environs de la contrée de Saint-Sébastien de Rio-Janeiro. (*R.*)

AMACORE, ou AMACURE, rivière de l'Amérique méridionale, qui arrose la Caribane, & se jète dans la mer du nord, aux environs de l'embouchure de l'Orénoque. Le P. Gumilla ne parle point de l'Amacore dans son histoire de l'Orénoque. (*R.*)

AMACUSA, île & province du Japon, avec une ville de même nom, dépendante de Fingo. Elle aboutit à celle d'Oyanau. Dans la carte de Kœmpffer, Amacusa est au sud-ouest de l'île de Kiuris; elle a au nord la partie de cette île nommée *Sen*, & la ville d'Arima; à l'ouest celle qu'on nomme *Satzuma*, l'île d'Amaxa entre deux; à l'occident Cataxima & Corique; au sud Kamiao-

fiki. Cette île forme comme trois péninſules. Sa *longit.* eſt ſous le 157ᵉ degré, entre les 31 d. 30′, & le 32ᵉ d. de *latit.* (*R.*)

AMADABAD, grande ville d'Aſie, bien peuplée, riche, & très-commerçante, capitale du royaume de Guzurate, aux Indes orientales, dans l'empire du Mogol. *Long.* 90, 15; *lat.* 23.

Son commerce eſt en étoffes de ſoie, de coton, pures ou mêlées de l'un & de l'autre, brocards, draps d'or & d'argent, damas, ſatins, taffetas, velours; toiles de coton, blanches ou peintes, qui ſe font dans cette ville même, & qu'on tranſporte à Surate & à Cambaye. Le pays a de l'indigo, du ſucre, des confitures, du cumin, du miel, de la laque, de l'opium, du borax, du gingembre, du ſalpêtre, du ſel ammoniac, de l'ambre-gris, du muſc, des diamans. Ces trois dernières marchandiſes ſont d'importation. C'eſt d'Amadabad ou Amadabath, que viennent toutes les toiles bleues qui paſſent en Perſe, en Arabie, en Abiſſinie, à la mer Rouge, à la côte de Mélinde, à Moſambique, à Madagaſcar, à Java, à Sumatra, à Macaſſar, aux Moluques. Elle eſt au fond du golfe de Cambaye, au nord-nord-oueſt de Surate, & au ſud-eſt de Chitor. Ses maiſons ſont bien bâties, & ſes rues ſont plantées d'arbres, dont le feuillage garantit des ardeurs du ſoleil. On y voit une ſuperbe moſquée, dont le dedans eſt orné à la moſaïque, & enrichi d'agates de diverſes couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a un hôpital d'oiſeaux, de ſinges, & d'autres animaux malades, adminiſtrés avec ſoin par des gentons, race particulière de moines Indiens, mais que Voſgien appelle les gentils, pour parler le langage de l'écriture ſainte. La garniſon d'Amadabad eſt ordinairement compoſée de dix ou douze mille cavaliers, & de quelques éléphans. Le gouverneur prend le titre de Raja, c'eſt-à-dire, de prince. Cette ville eſt près du tropique du Cancer, à 18 lieues nord-eſt de Cambaye, & à 40 de Surate. (*R.*).

AMADAN, ou HEMEDAN, ville d'Aſie en Perſe, dans l'Irac Agemi, entre Bagdad & Iſpahan, à 80 lieues à-peu-près de l'une & de l'autre. C'eſt une des plus belles & des plus conſidérables villes de la Perſe; elle eſt aſſiſe au pied d'une montagne d'où il ſort une infinité de ſources qui vont arroſer le pays. Son terroir eſt fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voiſines. Cette place eſt fort importante pour le roi de Perſe; il y a ordinairement un gouverneur & une bonne garniſon. *Long.* 65, 25; *lat.* 35, 15. (*R.*)

AMADIE, ville d'Aſie, dans le Curdiſtan, ſur une haute montagne. *Long.* 63, 30; *lat.* 36, 25. Elle eſt à 30 lieues nord de Moſul, & à 16 ſud-eſt de Gezire. Ses environs produiſent une grande abondance de tabac & de noix de galle, dont le commerce ne ſe fait qu'à Amadie même. Il y a un bey qui commande toute la contrée. (*R.*)

AMAGER, ou AMAG, île du Danemack ſur la mer Baltique, vis-à-vis de Copenhague, d'où l'on peut y paſſer ſur un pont. (*R.*)

AMAGUANA, nom de l'une des îles Lucayes dans l'Amérique ſeptentrionale; elle eſt dans la mer du nord, au nord du détroit qui ſépare l'île de Cuba & celle de Saint-Domingue. La carte de ces îles la nomme *Moyaguana.* (*R.*)

AMAIA, AMAJA, AMAGIA, antérieurement VAREGIA, & dans des tems encore plus reculés NATRICIA, ville principale des Cantabres en Eſpagne, vers les confins des Aſturies, à 3 li. de Villa-Diego, au pied d'un rocher fort élevé. Il s'y trouve deux paroiſſes. (*R.*)

AMAL, ville de Suède, ſur le Wener, avec un port, dans la province de Daland. Elle n'exiſte que depuis l'an 1640, & elle tient à la diète du royaume, la 89ᵉ place dans l'ordre des villes. Son commerce qui eſt conſidérable, conſiſte en goudron, en planches & en bois de charpente. (*R.*)

AMALFI, ville ancienne d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale du golfe de Salerne, dans un lieu délicieux par ſa beauté, ſa fertilité & la délicateſſe de ſes fruits. Depuis l'an 600 juſqu'en 1075, elle fut puiſſante & conſidérable; elle étoit alors le ſiège d'une république, qui avoit un duc à ſa tête. Son commerce étoit plus étendu qu'aujourd'hui. L'empereur Lothaire II l'emporta en 1133, avec le ſecours des galères que lui amenèrent les Piſans. La ville fut miſe au pillage, & Lothaire ne voulut de tout le butin qu'un volume des *Pandectes du droit*, que l'on conſerve à Florence comme un monument précieux. Il y eut auſſi en 1059 un concile; il y a même encore un archevêque. Elle a le titre de principauté; elle n'a d'autre égliſe paroiſſiale que ſa métropole, & il s'y trouve deux couvens. Cette ville fait partie des domaines de la couronne, & donne le titre de prince à la maiſon de Piccolomini. Quelques-uns rapportent à un de ſes habitans l'invention de la bouſſole. Elle eſt à 5 li. ſud-oueſt de Salerne, 4 ſud-eſt de Sorrento, & 7 ſud de Nole. *Long.* 37, 71; *lat.* 40, 35.

L'archevêque d'Amalfi a pour ſuffragans les évêques de Scala, de Minori, de Lettere, & celui de l'île de Capri. (*R.*)

AMAN, port du royaume de Maroc ſur la côte de l'Océan Atlantique, entre le cap Ger & celui de Canthin. (*R.*)

AMANA, île de l'Amérique ſeptentrionale, une des Lucayes. (*R.*)

AMANA, montagne de Syrie au nord de la terre de Judée. On dit que les rivières de Damas, Abana & Parphar ſortent de cette montagne. (*R.*)

AMANAS, îles turques au nord de l'île eſpagnole dans l'Amérique; ce ſont les plus orientales. (*R.*).

AMAND (Saint), petite ville des Pays-Bas

François dans le comté de Frandre, ſur la Scarpe. Elle a une abbaye de bénédictins exceſſivement riche, dont le titulaire eſt ſeigneur de la ville, & confère les places de magiſtrature; elle a 600,000 livres de revenus. L'égliſe de l'abbaye, qui réſulte pour ainſi dire de trois égliſes les unes au-deſſus des autres, eſt d'une magnificence qui répond à l'opulence de l'abbaye; elle eſt ornée d'excellens tableaux de Rubens. Cette abbaye fut dotée par Dagobert. Saint-Amand ſituée ſur les confins du Hainaut, eſt à 3 lieues nord de Valenciennes, à 6 nord-eſt de Douay, 14 ſud de Gand, & 50 nord-eſt de Paris. A un demi-quart de lieue de la ville, ſont des bains ou boues minérales qui ont beaucoup d'efficacité, & ſont très-fréquentées. *Long.* 21, 5, 42; *lat.* 50, 27, 12. (*R.*)

AMAND (Saint), ville de France dans le Bourbonnois, ſur le Cher & les confins du Berri. *Long.* 20; *lat.* 46, 32. Elle fut bâtie en 1410 ſur les ruines d'Orval; elle eſt diviſée en deux parties, la ville & le bourg où ſe trouve ſur une hauteur un vieux château. Elle eſt à 8 lieues ſud de Bourges, 12 oueſt de Nevers, & 56 ſud de Paris. (*R.*)

AMAND (Saint), petite ville de France dans le Gâtinois, au diocèſe d'Auxerre. (*R.*)

AMAND, ou AMANT (Saint), petite ville d'Auvergne, au diocèſe de Clermont. Elle appartient au marquis de Broglio, ainſi que celle de Saint-Saturnin, à laquelle elle communique par une allée de tilleuls. (*R.*)

AMANGUCI, ou YAMANGUCHI, comme écrit M. de Liſle, ville avec un grand port dans l'île de Niphon, au Japon. (*R.*)

AMANTEA, ou AMANTHEA, ville épiſcopale du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, ſur la Méditerranée, vers le cap de Suraro. (*R.*)

AMAPAIA, province de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouſie, près de l'Orénoque. (*R.*)

AMARIN (Saint), petite ville de la haute-Alſace, nommée auſſi Dammarin. Elle a deux égliſe, l'une collégiale, l'autre paroiſſiale; celle-ci hors de ſon enceinte. Le village de Vogelbach qui y eſt attenant, jouit de tous les droits & privilèges (*R.*)

AMARMOCHDY, ville du Zanguebar en Afrique, au royaume de Melinde, à la ſource de la rivière Quilimanco. (*R.*)

AMARUMAYA, rivière de l'Amérique méridionale, qui a ſa ſource proche de Cuſco, & ſe jète dans le fleuve des Amazones, au-deſſous des îles Amagues. (*R.*)

AMASEN, ville d'Afrique dans la Nigritie, ſur le lac de Bornou, capitale d'un petit royaume de ſon nom. (*R.*)

AMASIE, ville de Turquie dans la Natolie, capitale d'une contrée à laquelle elle donne ſon nom, près de la rivière de Caſalmach. C'eſt la réſidence d'un pacha. Le vin & les fruits y ſont excellens: elle eſt remarquable par la naiſſance de Strabon. Elle eſt à 12 lieues nord-eſt de Tocal, 12 ſud de la mer Noire. *Long.* 53, 40; *lat.* 49, 53. (*R.*)

AMASTRE, AMASTRIS, AMASTRIDE, ville ancienne & maritime de Paphlagonie ſur le bord du Pont-Euxin; on l'appelle aujourd'hui *Amaſtro.* (*R.*).

AMATHO, rivière d'Italie dans la Calabre; elle a ſa ſource dans l'Apennin, & ſe jète dans la mer, près du bourg de Sainte-Euphémie. (*R.*)

AMATITUE, rivière de l'Amérique ſeptentrionale dans la nouvelle Eſpagne; elle ſe jète dans la mer Pacifique ſur les confins de la province de Guaxaca. (*R.*)

AMATRICE, petite ville d'Italie au royaume de Naples dans l'Abruzze ultérieure, avec titre de principauté. *Long.* 31, 5; *lat.* 42, 53. (*R.*)

AMAZONES (pays des), vaſte région de l'Amérique méridionale, bornée au nord par la ligne équinoxiale, qui paſſe entre ce pays & la contrée dite *Terre-Ferme.* A l'orient, il a le Bréſil; au ſud, le Paraguai, & le Pérou au ſud-oueſt. Il tire ſon nom de la rivière des Amazones qui le traverſe. On croit communément que François d'Orellana, eſt le premier Européen qui pénétra dans le pays, en deſcendant cette grande rivière. En 1539, il s'embarqua aſſez près de Quito ſur la rivière de Coca, qui plus bas prend le nom de Napo. De cette rivière, il tomba dans une plus grande, qui le porta ſur la côte occidentale de la Guiane au cap de Nord. Après une navigtion de dix-huit cents lieues, ſuivant ſon eſtime, il ſe trouvoit alors à l'entrée de la rivière des Amazones: quelques femmes armées dont il fit rencontre en deſcendant la rivière, & dont un Cacique lui avoit dit de ſe défier, & qui ſembloient vouloir s'oppoſer à ſon paſſage, donnèrent lieu de la nommer rivière des Amazones. Ses bords étoient encore peuplés, vers le milieu du dernier ſiècle, d'un grand nombre de nations ſauvages, qui ſe ſont retirées dans l'intérieur du pays à l'approche des Européens. On n'y rencontre maintenant qu'un petit nombre de bourgades, habitées par les naturels du pays, récemment tirés de leurs bois par les miſſionnaires Eſpagnols & Portugais.

On trouve dans la contrée des Amazones, des tigres, des élans, des ſinges, & un animal de l'eſpece de la belette que l'on nomme coali. Les tigres ne diffèrent point en grandeur de ceux de l'Afrique; les ſinges y offrent une infinité d'eſpèces. Dans quelques-unes, ils égalent l'homme en grandeur; dans d'autres, ils ne ſurpaſſent point l'écureuil du côté de la taille, ſans parler de la petite eſpèce connue ſous le nom de ſapajous. Les ſerpens & les couleuvres de toutes eſpèces, ſont auſſi fort communs dans cette contrée, une des plus dangereuſes eſt celle des ſerpens à ſonnettes. Il y a auſſi beaucoup de perroquets. Dans les rivières, il y a des crocodiles, des lamentins

ou vaches marines, des lamproies, des tortues, & quantité d'autres.

Du vaſte pays des Amazones, on ne connoît guères que ce qui eſt le long du fleuve. Les Européens n'y ont point fait d'établiſſemens, du moins de quelque importance & durables, & cette terre eſt encore occupée par les naturels du pays. M. de la Condamine, de l'académie royale des ſciences de Paris, qui a deſcendu la rivière des Amazones, pendant un eſpace d'environ 1400 lieues, en 1746, dit avoir vérifié, d'après la tradition du pays, l'exiſtence de ces femmes belliqueuſes, qui juſques vers le milieu du ſiècle paſſé habitèrent les bords de ce fleuve, & ſe ſont depuis retirées dans les terres. Il y a quelques miſſions Eſpagnoles établies vers la partie ſupérieure de la rivière; d'autres Portugaiſes près de ſon embouchure, & les deux nations y font commerce d'eſclaves. Les naturels du pays ſont défians, farouches & peu ſociables; ils vivent errans dans les forêts, dont le pays eſt couvert. La chaſſe & la pêche fourniſſent à leur ſubſiſtance, & ils paſſent la nuit ſur des hamacs garnis de coton, ſuſpendus entre deux arbres. Ils ſe ſervent de ſarbacanes pour lancer, à une demi-portée de fuſil, de petites flèches empoiſonnées. *Longit.* 301-328, 50; *latit. m.* 0-19. (*R.*)

Amazones (rivière des). C'eſt le plus grand de tous les fleuves de la terre. Il prend ſa ſource au Pérou, dans un lac près de Guanuco, à 30 lieues de Lima, & après avoir traverſé environ treize cents lieues de pays, ſans y comprendre ſes ſinuoſités, ſe jète dans l'océan au cap de Nord, ſous la ligne. Sa première direction dans le Pérou eſt du ſud au nord; il ſe dirige enſuite d'occident en orient, & dans cette direction il traverſe preſque toute entière l'Amérique méridionale. C'eſt une choſe à remarquer que dans l'étendue d'un cours auſſi étendu, la rivière des Amazones n'a que trois cent trente-trois toiſes de pente, ce qui fait qu'elle coule avec une lenteur extraordinaire: mais avant de quitter le Pérou, elle fait pluſieurs cataractes. Excepté aux deux extrémités de ſon cours, elle coule dans des plaines immenſes, raſes & très-unies. Avant Orellana, capitaine Eſpagnol, le premier Européen qui la deſcendit, elle ſe nommoit *Maragnon*; dans l'article précédent, nous avons dit pourquoi elle le changea en celui de *rivière des Amazones*. Il naît vers les 11es degrés de latitude méridionale: il court au nord l'eſpace de 6 degrés; de là ſa direction à l'eſt eſt preſque parallèle à la ligne. Depuis Jaen où il commence à être navigable, il parcourt 30 degrés de longitude ou 750 lieues, évaluées par les ſinuoſités à plus de 1000 lieues. Il reçoit du nord & du ſud un nombre prodigieux de rivières, dont pluſieurs ont 5 ou 600 lieues de cours. Il recèle des crocodiles, & l'on y trouve des lamentins, des eſpèces de lamproies, des tortues, & quantité d'autres eſpèces de poiſſons. Le lamentin paît l'herbe des bords de la rivière, & la femelle a des mamelles dont elle allaite ſes petits. La lamproie qu'on trouve dans l'Amazone a la propriété, ainſi que la torpille, d'engourdir douloureuſement le bras de celui qui la touche, même avec un bâton. (*R.*)

Ambacht, terme de topographie, qui ſe prend aujourd'hui pour une étendue de juriſdiction, pour un territoire, dont le poſſeſſeur a droit de haute & de baſſe-juſtice: on ne ſe ſert de ce terme, qu'à l'égard de quelques villes de Flandres. Ce mot eſt ancien, mais dans une ſignification un peu différente, quoique relative; car nous liſons dans Feſtus, qu'Ennius a nommé *ambactus*, un eſclave loué pour de l'argent, un mercenaire. Et Céſar appelle *ambactus*, une ſorte de cliens; car en parlant des cavaliers Gaulois: chacun d'eux, dit-il, à proportion de ſa naiſſance ou de ſon bien, mène avec lui quantité d'*ambactes* & de cliens. Le mot *ambacht*, dans les auteurs du moyen âge, ſignifie *commiſſion*, *office*, *commandement*, *juriſdiction d'une ville & miniſtère*. On en peut voir des exemples dans le gloſſaire latin de Ducange. Quelques-uns prétendent que ce mot eſt d'origine Gauloiſe, & le paſſage de Céſar ſemble être pour eux. M. Dacier, dans ſes *notes ſur Feſtus*, prétend qu'il eſt latin. *Amb* ne ſignifie que *circum*, & *ambactus*, *circum actus*. (*R.*)

Ambadar, ville de la haute-Ethiopie, au royaume de Bagamedri, au pied des montagnes, entre les provinces de Savea & Dambea (*R.*)

Amber, rivière d'Allemagne dans la Bavière, qui a ſa ſource à 2 lieues de Fuxſen, & ſe joint à l'Iſer au-deſſus de Landshut. (*R*).

Amberg, ville d'Allemagne dans le Nordgow, capitale du haut-Palatinat de Bavière, ſur la rivière de Wils. *Long.* 29, 30; *lat.* 49, 26. C'eſt la réſidence du gouverneur Electoral; elle eſt fortifiée, & c'eſt la plus grande du haut-Palatinat. On y remarque le château de l'électeur, la cathédrale, un collège avec une belle égliſe, & trois couvens. Elle eſt à 12 li. eſt de Nuremberg, & 9 nord de Ratisbonne.

Amberg fut érigée en ville en 1297, & priſe par les Impériaux en 1703. Sur une montagne voiſine, eſt *Notre-Dame de Bon-Secours*, fort fréquentée des pélerins. (*R.*)

Amberg, montagne de Suède, dans la Gothie orientale, à deux milles de Wadſtena. Elle eſt ſi haute, que de ſon ſommet l'on découvre cinquante clochers; ce qui eſt beaucoup dans une contrée où les villes & les villages ne ſont par fort rapprochés. L'on parle auſſi d'une large pierre platte qui ſe trouve à ce ſommet, & que l'on croit être la tombe d'un des anciens rois du pays. Elle eſt près du Hêtre à douze tiges, appellé *le Hêtre des Apôtres*. (*R.*)

Ambert, ville de France dans la baſſe-Auvergne, chef-lieu du Livradois. *Long.* 21, 28; *lat.* 45, 28. Elle eſt ſur la Dore, & elle appartient à

la maiſon de la Rochefoucault. Il y a des manufactures d'étamines, camelots, & autres étoffes de laine, de papier réputé le meilleur de l'Auvergne, de cartes à jouer, ruban de fil, épingles, dez, &c. (*R.*)

AMBEZ, (Bec d'). On appelle ainſi le lieu où la Garonne & la Dordogne mêlant leurs eaux dans un lit commun, à 5 lieues de Bordeaux, perdent leur nom l'une & l'autre, pour prendre celui de Gironde. On dérive le mot *Ambez* du latin *ambæ*, toutes les deux: cette étymologie paroît aſſez naturelle. (*R.*)

AMBIAM, ville & royaume d'Ethiopie, vers le lac Zaſlan. (*R.*)

AMBIANCATIVE, ville & royaume d'Ethiopie, entre la Nubie & le Bagamedri. Remarquons au reſte que Ambiam & Ambiancative, qui, ſuivant quelques-uns, ſont la même choſe, pourroient bien n'être rien du tout; car il paroît démontré dans la Martinière, au mot AMBIAN, que la ville & le royaume de ce nom ſont imaginaires. (*R.*)

AMBIERLE, petite ville de France dans le Forez, à 3 lieues de Rouanne, à 15 de Lyon. Elle eſt chef-lieu d'un diſtrict qui, enclavé dans le Forez, fait cependant partie du Lyonnois proprement dit. Elle n'a qu'une paroiſſe & un prieuré de l'ordre de Cluni. Elle eſt ſituée ſur un coteau fertile en bons vins. (*R.*)

AMBLESINDE, village du comté de Weſtmorland en Angleterre. Il eſt ſur le lac de Wine Adermer, entre les villes de Kindal & de Keſwick. On croit que c'eſt l'ancienne Amblioglana des Brigantes. (*R.*)

AMBLETEUSE, petite ville maritime de France en Picardie, à 3 lieues nord de Boulogne, à 5 ſud-oueſt de Calais, & à 57 nord de Paris. Elle a un fort défendu par une tour bien munie d'artillerie. Sa rade eſt très-commode: on en pourroit faire un des meilleurs ports du royaume à peu de frais. C'eſt un port de marée. Le port d'Ambleteuſe étoit conſidérable autrefois; mais il fut ruiné par les Anglois vers l'an 1671. On a voulu le rétablir depuis & le rendre capable de recevoir des frégates de 36 à 40 pièces de canon, mais l'ouvrage, quoique de facile exécution, eſt reſté imparfait. C'eſt à Ambleteuſe que le roi Jacques II débarqua en 1688, lorſqu'il fut obligé de quitter l'Angleterre. Il y a un gouverneur, & la ville eſt exempte de douane. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 50. (*R.*)

AMBOHISTMENES, hautes montages de couleur rouge, dans l'île de Madagaſcar, dans ſa partie orientale. Elles ſont à plus de 25 lieues dans les terres, & entre elles & la mer, il n'y a que des pays bas & de grands marais; on les apperçoit de 15 lieues en mer. (*R.*)

AMBOHISTMENES, peuples d'Afrique qui habitent les montagnes dont il eſt fait mention dans l'article précédent. (*R.*)

AMBOINE, île d'Aſie, l'une des Moluques, aux Indes Orientales, avec une ville de même nom où il y a garniſon. Elle fut découverte par les Portugais vers l'an 1515. Les Hollandois la leur enlevèrent en 1603. Elle abonde en clous de girofle. *Long.* 145; *lat. mérid.* 4. (*R.*)

AMBOISE, ville France dans la Touraine, au confluent de la Loire & de la Maſſe. *Long.* 18 d. 39′, 7″; *lat.* 47 d. 24′, 56″. Elle eſt ancienne & médiocrement grande, avec un château & titre de principauté: elle eſt ſituée ſur la rive gauche de la Loire. C'eſt le ſiège d'un gouverneur particulier & lieutenant de roi. C'eſt celui d'un bailliage, d'une élection, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts; il y a maréchauſſée, grenier à ſel, &c. Elle a deux paroiſſes, une commanderie de l'ordre de Malthe, quatre couvents, un hôpital. Le château eſt vaſte, bâti ſur un rocher, & fortifié de pluſieurs tours rondes; & l'on y voit une collégiale, la ſtatue de Charles VIII, & celle d'Anne ſon épouſe. Entr'autres curioſités on montre en ce même château un bois de cerf de dix pieds de haut ſur huit d'ouverture, qu'on a regardé long-tems comme naturel, & qu'on a découvert enfin être un ouvrage de l'art. C'eſt dans ce château que Louis XI inſtitua l'ordre de Saint-Michel en 1469. Charles VIII y naquit l'année ſuivante, & y mourut en 1498. La principauté d'Amboiſe appartient par échange au duc de Choiſeul depuis 1762 ou 1763. Ce fut là que commencèrent les troubles du royaume en 1561. C'eſt la patrie du Pere Commire; elle eſt à 5 lieues eſt de Tours, & 47 ſud-oueſt de Paris. (*R.*)

AMBOULÉ, (vallée d') contrée de l'île de Madagaſcar au midi, vers la côte orientale, au nord du Carcanoſſi. (*R.*)

AMBOURNAI, ou AMBRONAI, petite ville de France dans le Bugey, à 3 lieues de Bourg en Breſſe. Elle eſt ſituée ſur la route de Lyon à Genève, à trois quarts de lieue de la rive gauche de l'Ain. Elle a une égliſe paroiſſiale, un hôpital, & une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée vers l'an 800, ſoumiſe immédiatement au Saint-Siège, & qui vaut 15000 liv. de rente à l'abbé. (*R.*)

AMBRACIE, ancienne ville d'Epire, dont le golfe eſt célèbre par la victoire d'Auguſte ſur Antoine. Elle fut fondée par Ambrax, fils de Theſprotus, environ cinquante ans avant la guerre de Troie. Denis d'Halicarnaſſe parlant de la fuite d'Enée & de ſes compagnons, dit qu'étant arrivés à Actium, ils jetèrent l'ancre au promontoire du golfe Ambracique, & que de-là ils allèrent à la ville d'*Ambracie*, où régnoit Ambrax. Les Corinthiens y envoyèrent une colonie vers l'an 620 avant J. C.

Cette ville, anciennement libre, paſſa au pouvoir des Æacides: ſes habitans furent taillés en pièces par les Athéniens qui avoient à leur tête Démoſthène; Diodore ajoute que la ville d'*Ambracie* demeura preſque détruite. Philippe, pere d'Alexandre, les attaqua enſuite & leur cauſa bien des malheurs. Enfin M. Fulvius les ſoumit aux Romains; & après leur reddition ils lui firent préſent d'une

couronne d'or pesant 150 liv. Ce général fit enlever toutes les statues de marbre & de cuivre, & tous les tableaux qui se trouvoient à *Ambracie* en plus grand nombre & d'un plus grand prix qu'en aucune ville du pays, parce que Pyrrhus y avoit tenu sa cour. Paul-Emile dépouilla les habitans de leurs privilèges & de leurs biens, ainsi que tous les autres Epirotes. *Tite-Live*, *l. XXVIII*, *c.* 4, fait une belle description d'*Ambracie* qui est aujourd'hui une ville de la Turquie d'Europe, sous le nom d'*Ambrachia*, au fond du golfe de Larta, dans l'Albanie inférieure ou méridionale (*R.*)

AMBRASI, rivière d'Afrique, au royaume de Congo; elle a sa source dans des montagnes voisines de Tinda, & se jète dans la mer d'Ethiopie, entre les rivières de Lelunda & de Cose. (*R.*)

AMBRES, petite ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèse de Castres, avec titre de marquisat. Elle est située sur une hauteur. Les possesseurs de cette terre font corps avec les barons qui ont séance à l'assemblée des états. (*R.*)

AMBRESBURI, ou AMERSBURY, ancienne ville d'Angleterre dans la Wiltonie, sur l'Avon. (*R.*)

AMBRIERES, ville de France dans le Maine, sur la Grete, avec titre de Baronie. (*R.*)

AMBROISE (Saint-), beau & grand village du marquisat de Suze à l'entrée du Piémont. Elle est sur la Doire, à 5 lieues sud-est de Suze, & à l'ouest de Turin, avec une Eglise ornée de peintures au-dehors, & assez belle. On voit tout près la fameuse abbaye de Saint-Michel de l'Ecluse. *Long.* 29, 10; *lat.* 44, 35. (*R.*)

AMBROISE (Saint-), petite île inhabitée de l'Amérique méridionale dans la mer du Pérou, presque vis-à-vis d'Atacama. Elle est près d'une autre petite île appellée l'*île de Saint-Felix*. *Long.* 300; *lat.* 20, 30. (*R.*)

AMBROISE (Saint-), port d'Afrique, au royaume de Cimbebas, près du desert de Balo. (*R.*)

AMBRONS, peuples de la Gaule qui habitoient les environs d'Embrun, selon Festus; & les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, selon Cluvier. (*R.*)

AMBUELLA ou AMBOILLA, contrée d'Afrique au royaume de Congo, entre le lac d'Aquelonde & Saint-Salvador. (*R.*)

AMDENAGER, un des royaumes de Kunkam, ou du grand pays compris entre le Mogol & le Malabar. (*R.*)

AMED, AMID, AMIDA, anciens noms de la forteresse de Diarbekir dans la Turquie Asiatique sur le Tigre. C'est un reste de l'ancienne ville de Tigranocerte, appellée ensuite *Constantine*, aujourd'hui *Diarbekir*, *Karamit*, ou *Diarbeck*. Voyez *Diarbeck*. (*R.*)

AMELAND, petite île des Pays-Bas, sur la côte de Frise, qu'elle protège en quelque sorte contre la violence des vagues, lorsque la mer est en tourmente. Anciennement elle faisoit partie de la terre ferme dont elle est séparée par un bras de mer rempli de bancs de sable. Cette île, dont les habitans s'adonnent uniquement à la pêche & à la marine, se partage en trois villages & forme une baronnie libre & indépendante, possédée assez long-tems par la famille Frisonne de Kammega, de qui la maison d'Orange en fit l'acquisition au siècle dernier. Le prince Stathouder en jouit aujourd'hui en toute souveraineté, & se qualifie de prince souverain d'Ameland. *Long.* 25, 20; *lat.* 53, 40. (*R.*)

AMELIA, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolete, qui fit partie de l'Ombrie. On l'appelloit anciennement *Ameria*. C'est la patrie de Sextus Roscius, en faveur de qui Ciceron fit un beau plaidoyer. Il y a aujourd'hui un évêché qui ne relève que du Saint-Siège. Elle est située sur une montagne, entre le Tibre & la Nera, dans un terrein agréable & fertile, & environnée de beaux vignobles. Outre sa cathédrale, elle a trois églises paroissiales, six couvens de Religieuses, & sept de Religieux. Elle est à 8 lieues sud-ouest de Spolete, & à 18 nord de Rome. *Long.* 30, 4; *lat.* 42, 33. (*R.*)

AMELSFELD, contrée de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Servie, vers la rivière de Setniza. (*R.*)

AMERIQUE, *Nouveau Monde*, ou *Indes Occidentales*, est une des quatre parties du monde, baignée de l'Océan, découverte par Christophe Colomb, Génois, en 1491, & appellée *Amérique*, d'Améric Vespuce, Florentin, qui aborda, en 1497, à la partie du continent située au nord de la ligne. Elle est principalement sous la domination des Espagnols, des François, des Anglois, des Portugais, & des Etats-Unis. Les Indiens naturels du pays en possèdent aussi de vastes contrées, exempts du joug des Européens. Elle est divisée en septentrionale & en méridionale par le golfe de Mexique & par l'isthme de Panama. L'Amérique septentrionale connue s'étend depuis le 11e d. de latitude jusqu'au 75e. Ses contrées principales sont le Mexique, la Californie, la Louisiane, les Etats-Unis, le Canada, Terre-neuve, les îles de Cuba, Saint-Domingue, & les autres Antilles. L'Amérique méridionale s'étend depuis le 11e d. de latitude septentrionale, jusqu'au 60e d. de latitude méridionale; ses contrées sont la Terre-ferme, le Pérou, le Paraguai, le Chili, la Terre Magellanique, le Bresil & le pays des Amazones.

L'Amérique méridionale donne de l'or & de l'argent, de l'or en lingots, en paille, en pepins, en poudre: de l'argent en barres & en piastres; l'Amérique septentrionale, des peaux de castors, de loutres, d'orignaux, de loups-cerviers, &c. Les perles viennent ou de la Marguerite, dans la mer du nord, ou des îles de *Las Perlas*, dans celle du sud; les émeraudes, des environs de Sainte-Foi de Bogota. Les marchandises plus communes sont le sucre, le tabac, l'indigo, le gingembre, la casse, le mastic, l'aloes, le coton, l'écaille, les laines, les cuirs, le

poiſſon enivré avec le cururu-apé, & que la chair du gibier tué avec des flèches envenimées avec l'expreſſion de la liane *woorara*, y avoit produit cette contagion. Mais les anciens peuples ſauvages de notre continent ont empoiſonné tout de même leurs armes de chaſſe, ſans qu'il en ait jamais réſulté le moindre inconvénient par rapport à leur ſanté; & on ſait par expérience, que le poiſſon qu'on aſſoupit dans les étangs avec la *coccula Orientalis officinarum*, & que les poulets qu'on tue dans quelques cantons des Alpes avec des couteaux frottés de ſuc de napel, donnent une nourriture très-ſaine. D'ailleurs à l'île de Saint-Domingue, où le mal vénérien ſéviſſoit beaucoup, l'uſage des traits envenimés n'étoit pas en vogue comme chez les Caraïbes & parmi pluſieurs peuplades de la terre ferme. Il n'eſt pas vrai non plus que la piqûre d'un ſerpent ou d'un lézard de la claſſe des iguans, ou que la chair humaine mangée par les antropophages ait engendré ce poiſon vérolique dans le ſang des habitans du nouveau monde. L'hypothèſe de M. Aſtruc, telle qu'elle eſt expoſée dans la derniere édition de ſon grand ouvrage *de Morbis venereis*, s'éloigne bien moins de la vraiſemblance, que les opinions biſarres dont on vient de parler : cependant il s'en faut de beaucoup que cette hypothèſe de M. Aſtruc ſoit généralement adoptée. Nous dirons ici, que le mal vénérien a pu être une affection morbifique du tempérament des Américains, comme le ſcorbut dans les contrées du nord; car enfin, il ne faut pas s'imaginer que cette indiſpoſition ait fait les mêmes ravages en Amérique, qu'elle fit en Europe quelque tems après ſa tranſplantation.

Le défaut preſque abſolu de la culture, la grandeur des forêts, la grandeur des landes, les eaux des rivières épanchées hors de leurs baſſins, les marais & les lacs multipliés à l'infini, & l'entaſſement des inſectes qui eſt une conſéquence de tout cela, rendoient le climat de l'Amérique mal-ſain dans de certains endroits, & beaucoup plus froid qu'il n'auroit dû l'être, eu égard à la latitude reſpective des contrées. On a évalué la différence de la température dans les deux hémiſphères ſous les mêmes paralleles, à 12 degrés; & on pourroit, même par un calcul rigoureux, l'évaluer à quelques degrés de plus. Or, toutes ces cauſes réunies ont dû influer ſur la conſtitution des indigènes, & produire quelque altération dans leurs facultés : auſſi n'eſt-ce qu'à un défaut de pénétration qu'on peut attribuer le peu de progrès qu'ils avoient faits dans la métallurgie, le premier des arts, & ſans lequel tous les autres arts tombent comme en léthargie. On ſait bien que la nature n'avoit pas refuſé à l'Amérique les mines de fer, & cependant aucun peuple de l'Amérique, ni les Péruviens, ni les Mexicains ne poſſédoient le ſecret de forger ce métal; ce qui les privoit de beaucoup de commodités, & les mettoit dans l'impoſſibilité de faire des abattis réguliers dans les bois, & de contenir les rivières dans leurs lits. Leurs haches de pierre ne pouvoient entamer le tronc des arbres, que quand ils y appliquoient en même-tems le feu; de ſorte qu'ils emportoient toutes les parties réduites en charbon, & empêchoient la flamme de gagner le reſte. Leur procédé étoit à-peu-près le même, lorſqu'il s'agiſſoit de faire des barques d'une ſeule pièce, ou des chauderons de bois dans leſquels ils faiſoient cuire leurs viandes en y jetant enſuite des cailloux rougis : car il s'en faut de beaucoup que tous les ſauvages connuſſent l'art de former des vaſes d'argille. Plus ces méthodes s'éloignoient de la perfection, & plus elles exigeoient de tems dans la pratique : auſſi a-t-on vu dans le ſud de l'Amérique, des hommes occupés pendant deux mois à abattre trois arbres. Au reſte, on croira aiſément que les peuplades les plus ſédentaires, comme les Mexicains & les Péruviens, avoient, malgré le défaut du fer, acquis un degré d'induſtrie bien ſupérieur aux connoiſſances mécaniques que poſſédoient les peuplades diſperſées par familles, comme les Worrons, où les hommes n'ont pas aſſez de reſſource, dit M. Bancroſt, pour ſe procurer la partie la plus néceſſaire du vêtement, & ce n'eſt qu'avec le réſeau qu'on trouve dans les noix de cocos, ou avec quelques écorces d'arbres, qu'ils ſe couvrent les organes de la génération. (*Naturgeſchichte von Guiana*).

Il ne faut pas s'étonner après tout cela, de ce que le nouveau monde contenoit ſi peu d'habitans au moment de la découverte : car la vie ſauvage s'oppoſe à la multiplication de l'eſpece au-delà de ce qu'on pourroit ſe l'imaginer; & moins les ſauvages cultivent de terre, plus il leur faut de terrein pour vivre. Dans le nord de l'Amérique, on a parcouru des contrées de quarante lieues en tous ſens ſans rencontrer une cabane, ſans appercevoir le moindre veſtige d'habitation. On y a marché pendant neuf ou dix jours ſur une même direction, avant que d'arriver chez une petite horde, ou plutôt chez une famille ſéparée du reſte des humains, non-ſeulement par des montagnes & des déſerts, mais encore par ſon langage différent de tous les langages connus. Rien ne prouve mieux le peu de communication qu'avoient eu entr'eux tous les Américains en général, que ce nombre incroyable d'idiômes qu'y parloient les ſauvages de différentes tribus. Dans le Pérou même, où la vie ſociale avoit fait quelques foibles progrès, on a encore trouvé un grand nombre de langues, relativement incompréhenſibles ou inintelligibles, & l'empereur ne pouvoit y commander à la plupart de ſes ſujets qu'en ſe ſervant d'interprètes. On obſervera à cette occaſion que les anciens Germains, quoique diſtribués de même en peuplades, qui laiſſoient autour d'elles de vaſtes déſerts, ne parloient cependant qu'une même langue-mere; & on pouvoit, avant le ſiècle d'Auguſte comme aujourd'hui, aſſez bien ſe faire comprendre par le moyen du tudeſque, depuis le centre de la Belgique juſqu'à l'Oder : tandis qu'au nouveau monde, il ſuffiſoit, dit Acoſta, de

traverſer une vallée pour entendre un nouveau jargon. (*De procur. Indorum ſalut.*)

La dépopulation étoit peut-être encore plus grande dans les parties les plus mériodionales de l'*Amérique* que dans le nord, où les forêts avoient tout envahi; de ſorte que beaucoup de gros gibier pouvoit s'y répandre & s'y nourrir, & nourrir à ſon tour les chaſſeurs; pendant qu'aux terres Magellaniques il exiſte des plaines de plus de deux cens lieues où l'on ne voit point de futaie, mais ſeulement des buiſſons, des ronces & de groſſes touffes, de mauvaiſes herbes (*Beſchrei. von Patagonien.*), ſoit que la nature des eaux ſaumâtres ou acides qu'on y découvre, s'oppoſe à la propagation des forêts, ſoit que la terre y recèle des dépôts de gravier & de ſubſtances pierreuſes, d'où les racines des grands arbres ne peuvent tirer aucun aliment. Au reſte, pour ſe former une idée de la déſolation de l'intérieur de ces régions Magellaniques, il ſuffira de dire que les Anglois faits eſclaves par les Patagons, y ont ſouvent voyagé à la ſuite de ces maîtres barbares, pendant deux ſemaines, avant que de rencontrer un aſſemblage de neuf ou dix caſes recouvertes de peaux de cheval. Dans le village qu'on a nommé la capitale de la Patagonie, & où réſidoit le grand cacique, on ne comptoit en 1741 que quatre-vingt perſonnes des deux ſexes (*voyage fait dans le vaiſſeau le Wager*). Il y a d'ailleurs dans la latitude méridionale des terres baſſes, dont une partie eſt marécageuſe, & dont l'autre eſt régulièrement inondée tous les ans; parce que les rivières & les torrens, qui n'y ont pas des iſſues proportionnées au volume de leurs eaux, ſe débordent à des diſtances immenſes, dès que les pluies commencent dans la zone torride. Depuis Sierra Itatin juſqu'à l'extrémité de la miſſion des Moxes, vers le quinzième dégré de *lat.* ſud, on trouve dans une étendue de plus de trois cens lieues, ou de ces marais, ou de ces terres d'où les inondations chaſſent de tems en tems les habitans ſur les montagnes: auſſi n'y a-t-on vu que très-peu d'habitans, qui parloient trente-neuf langues, dont aucune n'avoit le moindre rapport avec aucune autre. (*Relation de la miſſion des Moxes.*)

On ne croît pas que la population de tout le nouveau monde, au moment de la découverte, a pu être de quarante millions; ce qui ne fait pas la ſeizième partie de la totalité de l'eſpèce humaine, dans la ſuppoſition de ceux qui donnent à notre globe huit cent millions d'individus. Cependant on s'imagine que la grandeur du nouveau continent égale à-peu-près celle de l'ancien: mais il eſt important de faire obſerver que les calculs de Tempelmann, de Struyek, & de pluſieurs autres ſur la ſurface de l'Amérique réduite en lieues quarrées, ne méritent point beaucoup de confiance, parce que les cartes géographiques ſont encore trop fautives, pour ſuffire à une telle opération; & on ne croiroit pas que toutes les cartes connues, renferment à-peu-près une erreur de cent lieues, dans la ſeule longitude de quelques poſitions du Mexique, ſi cette longitude n'avoit été déterminée depuis peu par une éclipſe de lune. C'eſt bien pis, par rapport à ce qu'il y a de terres au-delà des Sioux & des Aſſénipoils: on ne ſait pas où ces terres commencent vers l'oueſt, & on ne ſait point où elles finiſſent vers le nord.

M. de Buffon avoit déjà obſervé que quelques écrivains Eſpagnols doivent s'être permis beaucoup d'exagérations, en ce qu'ils rapportent de ce nombre d'hommes qu'on trouva, ſelon eux, au Pérou. Mais rien ne prouve mieux que ces écrivains ont exagéré, que ce que nous avons dit du peu de terres miſes en valeur dans ce pays, où Zarate convient lui-même qu'il n'exiſtoit qu'un ſeul endroit qui eût forme de ville, & cette ville étoit, dit-il, Cuſco. (*Hiſt. de la conquête du Pérou, liv. I, c. 9.*) D'ailleurs, dès l'an 1510, la cour d'Eſpagne vit que pour remédier à la dépopulation des provinces conquiſes alors en Amérique, il n'y avoit d'autre moyen que d'y faire paſſer des négres, dont la traite régulière commença en 1516, & coûta des ſommes énormes: on ſoupçonne même que chaque Africain, rendu à l'île de Saint-Domingue, revint à plus de deux cens ducats ou à plus de deux cens ſequins, ſuivant la taxe que les marchands de Gènes y mettoient. Les Eſpagnols ont ſans doute détruit, contre leur propre intérêt, un grand nombre d'Américains, & par le travail des mines, & par des déprédations atroces; mais il n'en eſt pas moins certain que des contrées où jamais les Eſpagnols n'ont pénétré, comme les environs du lac Hudſon, ſont encore plus déſertes que d'autres contrées tombées d'abord ſous le joug des Caſtillans.

On conçoit maintenant quelle étoit au quinzième ſiècle, l'étonnante différence entre les deux hémiſphères de notre globe. Dans l'un la vie civile commençoit à peine; les lettres y étoient inconnues; on y ignoroit le nom des ſciences; on y manquoit de la plupart des métiers; le travail de la terre y étoit à peine parvenu au point de mériter le nom d'agriculture, puiſqu'on n'y avoit inventé ni la herſe, ni la charrue, ni dompté aucun animal pour la traîner; la raiſon qui, ſeule peut dicter des loix équitables, n'y avoit jamais fait entendre ſa voix; le ſang humain couloit partout ſur les autels, & les Mexicains même y étoient encore, en un certain ſens, anthropophages; épithète qu'on doit étendre juſqu'aux Péruviens, puiſque, de l'aveu de Garcilaſſo, qui n'a eu garde de les calomnier, ils répandoient le ſang des enfans ſur le *cancu* ou le pain ſacré, ſi l'on peut donner ce nom à une pâte ainſi pêtrie, que des fanatiques mangeoient dans des eſpèces de temples, pour honorer la divinité qu'ils ne connoiſſoient point. Dans notre continent, au contraire, les ſociétés étoient formées depuis ſi long-tems, que leur origine va ſe perdre dans la nuit des ſiècles; & la découverte du fer forgé, ſi néceſſaire & ſi inconnue aux Américains, s'eſt faite par les habitans

de notre hémiſphère de tems immémorial ; car, quoique les procédés qu'on emploie pour obtenir la malléabilité d'un métal ſi rétif dans ſon état minéral ſoient très-compliqués, M. de Mairan a cependant prouvé qu'il faut regarder comme fabuleuſes, les époques auxquelles on veut rapporter cette découverte. (*Lettres ſur la Chine.*)

Nous ne pouvons pas nous engager ici dans une analyſe bien exactement ſuivie des ſyſtêmes propoſés, pour expliquer les cauſes de cette différence qu'on vient d'obſerver entre les deux parties d'un même globe. C'eſt un ſecret de la nature, où l'eſprit humain ſe confond à meſure qu'il s'opiniâtre à vouloir le deviner. Cependant, les viciſſitudes phyſiques, les tremblemens de terre, les volcans, les inondations, & de certaines cataſtrophes, dont nous, qui vivons dans le calme des élémens, n'avons point une idée fort juſte, ont pu y influer ; & on ſait aujoud'hui que les plus violentes ſecouſſes de tremblement de terre, qui ſe font ſentir quelquefois dans toute l'étendue du nouveau continent, ne communiquent aucun mouvement à notre continent. Si ce n'étoit par les avis particuliers qu'on en a reçus de différens endroits, on eût ignoré en Europe que le 4 d'avril 1768, toute la terre de l'Amérique fut ébranlée, de ſorte qu'il a pu y arriver anciennement des déſaſtres épouvantables, dont les habitans de notre hémiſphère, loin de s'en reſſentir, n'ont pu même ſe douter. Au reſte, il ne faut pas, à l'exemple de quelques ſavans, vouloir appliquer au nouveau monde les prodiges qu'on trouve dans le *Timée* & le *Critias*, au ſujet de l'Atlantique noyée par une pluie qui ne dura que vingt-quatre heures. Le fond de cette tradition venoit de l'Egypte ; mais Platon l'a embellie ou défigurée par une quantité d'allégories, dont quelques-unes ſont philoſophiques, & dont d'autres ſont puériles, comme la victoire remportée ſur les Atlantides par les Athéniens, dans un tems où Athènes n'exiſtoit pas encore : ces anacroniſmes ſe font ſi ſouvent remarquer dans les écrits de Platon, que ce n'eſt pas à tort ſans doute que les Grecs mêmes l'ont accuſé d'ignorer la chronologie de ſon pays. (*Athen. lib. V, cap.* 12 *&* 13.) La difficulté eſt de ſavoir ſi les Egyptiens, qui ne naviguoient pas, & qui ont dû, par conſéquent, être très-peu verſés dans la geographie poſitive, ont eu quelque notion exacte ſur une grande île ou un continent ſitué hors des colonnes d'Hercule. Or, il faut avouer que cela n'eſt pas probable : mais leurs prêtres, en étudiant la coſmographie, ont pu ſoupçonner qu'il y avoit plus de portions de terre répandues dans l'océan qu'ils n'en connoiſſoient : moins ils en connoiſſoient par le défaut abſolu de la navigation, plus il eſt naturel que ce ſoupçon leur ſoit venu ; & ſur-tout ſi l'on pouvoit démontrer qu'avant l'époque de la meſure de la terre, faite en Egypte par Eratoſthène ſous Evergète, les prêtres y avoient déjà une idée de la véritable grandeur du globe. Quoi qu'il en ſoit, leurs doutes ou leurs ſoupçons ſur l'exiſtence de quelque grande terre, ne concernoient pas plus l'Amérique en particulier, que toutes les autres contrées qui leur étoient inconnues ; & les limites de l'ancien monde, telles que nous les avons fixées, reſtent invariablement les mêmes.

Que le cataclyſme ou l'inondation de l'Atlantique ait rendu la mer ſi bourbeuſe au-delà du détroit de Gibraltar, qu'il n'a plus été poſſible d'y naviguer, comme Platon le veut, c'eſt un fait démenti par l'expérience, depuis le voyage d'Hannon juſqu'à nos jours. Cependant feu M. Geſner, dont l'érudition eſt bien connue, croyoit que l'*île de Cérès*, dont on parle dans un très-ancien poëme, attribué à Orphée ſous le titre d'*Αργοναυτικα*, étoit un reſte de l'Atlantique : mais cette île, qu'on déſigne par ſes forêts de pins, & ſur-tout par les nuages noirs qui l'enveloppoient, ne s'eſt retrouvée nulle part ; de ſorte qu'il faudroit qu'elle eût été abîmée depuis l'expédition des Argonautes, en ſuppoſant même, contre la vraiſemblance ou plutôt contre la poſſibilité, que ces Argonautes aient pu venir de la mer Noire dans l'océan, en portant le navire *Argo* du Boriſthène dans la Viſtule, pour pouvoir rentrer enſuite dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule, comme il eſt dit vers la fin de ce poëme attribué à Orphée ; d'où on peut juger que le merveilleux n'y eſt pas épargné, & que M. Geſner auroit dû être plus incrédule.

Si l'on trouve quelque part à notre occident des traces d'un continent changé en une multitude d'îles, c'eſt ſans doute dans la mer Pacifique, & nous ne répéterons pas ici ce que le préſident de Broſſe en rapporte dans ſon ouvrage, où il traite des navigations vers les terres auſtrales.

Quant à ceux qui prétendent que les hommes ne s'étoient introduits que depuis peu en Amérique, en franchiſſant la mer du Kamſchatka ou le détroit de Tchutzhoi, ſoit ſur des glaçons, ſoit dans des canots ; ils ne ſont pas attention que cette opinion, d'ailleurs fort difficile à comprendre, ne diminue en rien le prodige ; car il ſeroit bien ſurprenant qu'une moitié de notre planète fût reſtée ſans habitans pendant des milliers d'années, tandis que l'autre moitié étoit habitée : ce qui rend encore cette opinion moins probable, c'eſt qu'on y ſuppoſe que l'Amérique avoit des animaux, puiſqu'on ne ſauroit faire venir de l'ancien monde les eſpèces animales, dont les analogues n'exiſtent pas dans l'ancien monde, comme celle du tapir, celle du glama, celle du tajacu. Il n'eſt pas poſſible non plus d'admettre une organiſation récente de la matière, pour l'hémiſphère oppoſé au nôtre ; car indépendamment des difficultés accumulées dans cette hypothèſe, & qu'on n'y ſauroit réſoudre, nous ferons remarquer ici que les os foſſiles qu'on découvre dans tant d'endroits de l'Amérique, & à de petites profondeurs, prouvent que de certains

certains genres d'animaux, loin d'y avoir été organisés depuis peu, ont été anéantis depuis longtems. C'est un fait indubitable qu'au moment de l'arrivée de Christophe Colomb, il n'existoit ni dans les îles, ni dans aucune province du nouveau continent, des quadrupèdes de la première grandeur : il n'y existoit ni dromadaire, ni chameau, ni giraffe, ni éléphant, ni rhinocéros, ni cheval, ni hippopotame. Ainsi, les grands os qu'on y déterre ont appartenu à des espèces éteintes ou détruites depuis plusieurs siècles avant l'époque de la découverte, puisque la tradition même n'en subsistoit plus parmi les indigènes, qui n'avoient jamais ouï parler de quadrupèdes d'une taille plus élevée que ceux qu'on trouva chez eux en 1492. Cependant, la dent molaire, qui avoit été confiée à M. l'abbé Chappe, mort depuis dans la Californie, pesoit huit livres, comme on le sait par l'extrait de la lettre adressée à l'académie de Paris par M. Alzate, qui assure qu'on conserve encore actuellement au Mexique un os de jambe, dont la rotule a un pied de diamètre. Quelques hippopotames de la grande espèce, tels qu'on en rencontre dans l'Abyssinie & sur les rives du Zaire, produisent des dents machelieres, dont le poids est de plus de huit livres; mais on peut douter qu'il existe des éléphans dont les jambes contiennent des articles aussi prodigieux que celui que cite M. Alzate, dont le récit ne paroît pas absolument exempt d'exagération. Et il en faut dire autant des dimensions que le père Torrubia donne, dans sa prétendue *Gigantologie*, de quelques fragmens de squelettes exhumés en Amérique, & qui sont aujourd'hui assez répandus dans différens cabinets de l'Europe. M. Hunner, qui en fait une étude particulière en Angleterre, croit qu'ils ont appartenu à des animaux carnaciers; & ce n'est point sans un grand appareil d'anatomie comparée, qu'il a rendu compte de ce sentiment à la société royale de Londres. (*Transf. Philos. à l'an* 1768.) Mais si cela étoit vrai, il faudroit que la nature eût suivi en Amérique un plan très-opposé à celui qu'elle a suivi dans notre continent, où tous les quadrupèdes terrestres de la première grandeur sont frugivores, & non carnaciers : c'est une erreur de la part de Prosper Alpin & de M. Maillet d'avoir cru que l'hippopotame soit sarcophage ou carnivore. On conçoit que tout cela a dû être de la sorte, à cause de la difficulté qu'eussent eue des quadrupèdes carnaciers de la première grandeur à trouver leur subsistance, & à la trouver toujours, tandis que les végétaux renaissent d'abord, & en une telle abondance, qu'ils sont plus que suffisans pour nourrir les bêtes frugivores de la taille la plus énorme : ainsi l'opinion de ceux qui attribuent ces débris à des espèces zoophages, n'est guère probable. Inutilement a-t-on interrogé les sauvages qui habitent les bords de l'Ohio, pour savoir ce qu'ils pensent de la découverte des grands ossemens qu'on fit sur le bord de cette rivière en 1738 : ils n'ont pas donné là-dessus plus d'éclaircissement que n'en donnent les habitans de la Sibérie, sur la découverte de l'ivoire fossile de leur pays, que les uns regardent comme des dépouilles de géans, & les autres comme les restes d'un animal qui vit sous terre, & qu'ils appelloient *mammont*, individu plus digne de paroître dans la mythologie du Nord, que dans les nomenclatures de l'histoire naturelle. Cependant, M. Bertrand, qui a parcouru en observateur curieux la Pensylvanie & une partie de l'Amérique septentrionale, assure que quelques sauvages ayant vu des coquilles d'huîtres, trouvées dans la chaine des monts Bleus, qui se prolonge du Canada à la Caroline, dirent qu'il n'étoit pas surprenant de trouver des coquilles autour des monts Bleus, puisqu'ils savoient que la mer les avoit jadis enveloppés de ses eaux.

Ce rapport est fondé sur la tradition universellement répandue parmi tous les peuples de l'Amérique, depuis le détroit de Magellan jusqu'au Canada : ils veulent qu'anciennement les terres basses de leur continent aient été submergées; ce qui obligea leurs ancêtres à se retirer sur les hauteurs. Ce n'est point sans quelque étonnement qu'on lit dans Acosta, que de son tems on voyoit encore en différens endroits, des traces très-marquées de cette inondation : *Certè in novo orbe in entis cujusdam exundationis non obscura monumenta à peritis notantur.* (*de Naturâ N. O.*)

Quoi qu'il en soit, on ne sauroit expliquer pourquoi toutes les peuplades de l'Amérique avoient eu si peu de commerce & de liaison entr'elles, comme cela est démontré par la multiplicité des langues, qu'en admettant que leur manière de vivre de la chasse ou de la pêche, les empêchoit, non-seulement de se réunir, mais les obligeoit encore à s'éloigner les unes des autres. Aussi a-t-on vu, que quand les tribus se rapprochent au point de s'intercepter le gibier, cela allume des guerres nationales qui ne finissent que par la destruction ou la retraite de la tribu la plus foible ou la moins brave : des poignées d'hommes s'y disputent des déserts immenses; & les ennemis s'y trouvent quelquefois à plus de cent lieues de distance les uns des autres : mais cent lieues de distance ne sont rien pour des chasseurs qui, en cherchant le gibier ou en le poursuivant très-loin, se rencontrent toujours quelque part. La difficulté de fixer les limites, qui est déjà très-grande parmi les nations sédentaires, l'est bien davantage parmi des hordes qui errent de forêts en forêts, & qui prétendent cependant être possesseurs absolus des lieux qu'ils ne font que parcourir.

Les peuples véritablement pêcheurs ou ichthyophages, n'existoient que dans les parties les plus septentrionales du nouveau monde : car quoique l'on trouve entre les tropiques des sauvages qui pêchent beaucoup, ils plantent cependant malgré cela quelques pieds de manioc autour de leurs cases. Mais par toute l'Amérique, cette culture, ainsi que celle du maïs, étoit l'ouvrage des femmes,

& il eſt très-aiſé d'en découvrir la raiſon : on n'y cultivoit que très-peu ; de ſorte que ce travail-là n'étoit point regardé comme le premier des travaux. On a même découvert, tant dans le ſud que dans le nord, beaucoup de chaſſeurs qui ne cultivoient point du tout, & vivoient uniquement de gibier ; comme il leur arrivoit d'être plus heureux en de certaines ſaiſons qu'en d'autres, ils ne pouvoient conſerver la chair qu'en la boucanant : car les nations diſperſées au centre du continent, n'avoient pas la moindre connoiſſance du ſel ; mais preſque toutes celles qui habitoient dans la zone torride, & même ſur les extrémités des zones tempérées vers la torride, faiſoient un grand uſage du poivre-piment (*capſicum annuum*), ou d'autres herbes auſſi brûlantes ; & c'eſt la nature qui leur avoit enſeigné tout cela. Il faut dire ici que les médecins de l'Europe ont été & ſont encore pour la plupart dans l'erreur au ſujet des épiceries : ſous les climats ardens, leur grand & continuel uſage eſt néceſſaire pour aider la digeſtion, & rendre aux viſcères la chaleur qu'ils perdent par une tranſpiration trop abondante. Auſſi les voyageurs nous apprennent-ils que ces ſauvages de la Guiane, qui répandent tant de poivre dans leurs mets, qu'ils emportent la peau de la langue à ceux qui n'y ſont pas accoutumés, jouiſſent conſtamment d'une ſanté plus ferme que d'autres peuples de ce pays, comme les Acoquas & les Moroux, qui ne peuvent ſe procurer toujours une quantité ſuffiſante de piment. En Europe même on voit déjà de quelle néceſſité cette épice eſt aux Eſpagnols, qui en ſement des champs entiers, comme nous ſemons le ſeigle : enfin, on ſait qu'à meſure que la chaleur du climat augmente, on a trouvé par toute l'Aſie & l'Afrique que la conſommation des épiceries augmentoit en raiſon directe de cette chaleur.

Parmi les peuples chaſſeurs du nouveau monde, on a découvert différentes compoſitions que nous ſommes dans l'uſage d'appeller des poudres nutritives ou des alimens condenſés, qu'on réduit tout exprès en un petit volume pour pouvoir les tranſporter aiſément, lorſqu'il s'agit de faire quelque courſe dans des ſolitudes où la terre, ſouvent couverte de neige à la hauteur de deux ou trois pieds, n'offre aucune reſſource, hormis celle du gibier qui eſt incertaine ; parce que beaucoup d'animaux ſe tiennent alors dans leurs gîtes, qui ſont quelquefois en des lieux très-éloignés de ceux où on les cherche. Au reſte, on voit par les relations, & même par quelques paſſages de l'hiſtoire, que la plupart des nations errantes de notre continent ont eu ou ont encore des pratiques ſemblables : les ſauvages de la Grande-Bretagne compoſoient une de ces pâtes avec le karemyle, qu'on ſoupçonne être les tubercules du magjon, que les gens de la campagne appellent *veſce ſauvage*, quoique ce ſoit un *lathyrus* : en avalant une boulette de cette drogue, les Bretons pouvoient ſe paſſer de tout autre aliment pendant un jour (Dion, *in Sever.*). Il en eſt à-peu-près de même de la poudre verte dont ſe ſervent les ſauvages répandus le long du fleuve Juſquehanna, qui ſe jète dans la baie de Chéſapeak : il ſuffira de dire ici que cette matière eſt compoſée de maïs torréfié qui en fait le fondement, de racines d'angélique & de ſel. Mais on peut ſoupçonner qu'avant que ces barbares n'euſſent quelque communication avec les colonies d'Europe, ils n'employoient point de ſel qui ne ſauroit contribuer beaucoup à augmenter les particules alimentaires.

Quant à la méthode de ſe procurer du feu, elle étoit la même dans toute l'étendue du nouveau monde, depuis la Patagonie juſqu'au Groenland : on frottoit des morceaux de bois très-durs contre d'autres morceaux très-ſecs avec tant de force & ſi long-tems qu'ils étinceloient ou s'enflammoient. Il eſt vrai que chez de certaines peuplades au nord de la Californie, on inſéroit une eſpèce de pivot dans le trou d'une planche fort épaiſſe, & par le frottement circulaire, on obtenoit le même effet que celui dont on vient de parler (Muller, *Reiſe und entdeck : von den Ruſſen, tom. I.*). Il paroît bien que c'eſt le ſeul inſtinct, ou s'il eſt permis de le dire, l'induſtrie innée de l'homme qui lui a montré cette pratique ; de ſorte que ſuivant nous, il faut ranger parmi les fables ce que quelques relations rapportent des habitans des Marianes, des Philippines, de Los-Jordenas & des Amicouanes, qui ignoroient, à ce qu'on prétend, le ſecret de faire du feu ; & ſi l'on trouve de tels faits dans des géographes de l'antiquité, comme Mela, au ſujet de certains peuples de l'Afrique, il eſt néceſſaire d'avertir que Mela avoit puiſé dans les mémoires d'Eudoxe, que Strabon nous dépeint comme un impoſteur qui, pour faire accroire qu'il avoit doublé le cap de Bonne-Eſpérance, ſe permettoit de mentir ſans fin. On voit, par l'hiſtoire de la Chine, & ſur-tout par l'uſage encore aujourd'hui ſubſiſtant chez les Kamſchatkadales, les Sibériens & même chez les payſans de la Ruſſie, que la méthode de faire prendre feu au bois par le frottement, a dû être générale dans notre continent avant la connoiſſance de l'acier & des pyrites : la chaleur que l'homme ſauvage a ſentie dans ſes mains, lorſqu'il les frottoit, lui a enſeigné tout cela.

Comme il y avoit en Amérique un très-grand nombre de petites nations, dont les unes étoient plongées plus avant que les autres dans la barbarie, & dans l'oubli de tout ce qui conſtitue l'animal raiſonnable, il eſt très-difficile de bien diſtinguer les coutumes adoptées ſeulement par quelques tribus particulières, d'avec les uſages généralement ſuivis. Il y a des voyageurs qui ont cru que tous les ſauvages du nouveau monde n'avoient pas la moindre idée de l'inceſte, au moins dans la ligne collatérale, & que les freres y épouſoient ſans ceſſe les ſœurs, ou les connoiſſoient ſans les épouſer ; ce qui a fait penſer à pluſieurs perſonnes que les facultés phyſiques & morales ont dû s'altérer dans ces ſauvages-là, parce que l'on ſuppoſe qu'il en eſt des hommes

comme des animaux domeſtiques, dont quelques-uns ſe rabougriſſent par les accouplemens inceſtueux : ce qui a indiqué, ainſi qu'on ſait, la néceſſité de mêler ou de croiſer les races pour en maintenir la vigueur & en perpétuer la beauté. Il conſte, par des expériences faites depuis peu ſur une ſeule eſpèce, que la dégénération eſt plus grande & plus prompte par une ſuite d'accouplemens dans la ligne collatérale que dans la ligne deſcendante ; & c'eſt-là un réſultat auquel on ne ſe ſeroit aſſurément point attendu. Mais en ſuivant les *lettres édifiantes* & les relations des PP. Lafiteau & Gumilla (*Mœurs des ſauvages & hiſtoire de l'Orénoque.*), il eſt certain qu'il exiſtoit en Amérique pluſieurs tribus où l'on ne contractoit pas même de mariage dans le troiſième degré de parenté ; de ſorte qu'on ne ſauroit dire que les conjonctions que nous appellons *illicites*, ou, ce qui eſt la même choſe, *inceſtueuſes*, y ont été généralement en vogue, comme elles l'étoient ſans doute chez les Caraïbes & chez beaucoup d'autres. Garcilaſſo rapporte auſſi (*hiſtoire des Incas.*) que les grands caciques ou les empereurs du Pérou épouſoient, par une polygamie ſingulière, leurs ſœurs & leurs couſines-germaines à la fois ; il ajoute à la vérité, *pag.* 68, *tom. II*, que cet uſage ne s'étendoit point juſqu'au peuple ; mais c'eſt-là un fait qui nous ſemble preſque impoſſible à éclaircir ; car enfin il ne faut point prêter une foi aveugle à tout ce qu'on lit dans Garcilaſſo, touchant la légiſlation des Péruviens : il convient d'ailleurs que chez les peuplades de ce pays où l'autorité du grand cacique ou de l'empereur étoit mal affermie, comme chez les Antis, *le mariage étoit inconnu : quand la nature leur inſpiroit des déſirs, le haſard leur donnoit une femme ; ils prenoient celles qu'ils rencontroient ; leurs filles, leurs ſœurs, leurs meres leur étoient indifférentes ; cependant ces dernieres étoient plus exceptées. Dans un autre canton*, ajoute-t-il, *les mères gardoient leurs filles avec un ſoin extrême ; & quand elles les marioient, elles les défloroient en public de leurs propres mains, pour montrer qu'elles les avoient bien gardées. Tom. I, pag.* 14. Ce dernier uſage, s'il étoit bien vrai, pourroit paroître encore plus étonnant que l'inceſte, qui a dû être effectivement plus en vogue chez les petites hordes, compoſées ſeulement de cent trente perſonnes, & telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les forêts de l'Amérique, que parmi les tribus plus nombreuſes ; & ſur-tout ſi l'on réfléchit à la multiplicité des langues relativement inintelligibles, qui empêchoit ces petites hordes de prendre des femmes chez leurs voiſins.

Il faut bien obſerver ici que ce n'eſt qu'une pure ſuppoſition dont nous avons rendu compte, au ſujet de la dégénération, que les accouplemens inceſtueux pourroient occaſionner dans l'eſpèce humaine, comme dans quelques eſpèces animales. La vérité eſt que nous ne ſommes pas, & que nous ne ſerons point de ſitôt aſſez inſtruits ſur un objet ſi important, pour pouvoir en parler avec aſſurance ; car il ne convient guère de citer ici l'exemple de quelques peuples de l'antiquité, ni ſur-tout l'exemple des Egyptiens, dont les loix, qu'on croit le mieux connoître, ſont ſouvent les plus inconnues : des Grecs qui ont écrit ſur l'hiſtoire de l'Egypte après la mort d'Alexandre, ont pu aiſément confondre les ſanctions d'un code étranger, adopté ſous la dynaſtie des Lagides, avec les ſanctions du code national, où nous, qui en avons fait une étude particulière, n'avons trouvé aucune preuve convaincante de la loi qu'on ſoupçonne y avoir exiſté, avant le tems de la conquête des Macédoniens ; mais une plus ample diſcuſſion à cet égard ſeroit ici très-déplacée. Ce qui démontre au reſte qu'il ne faut pas raiſonner ſur la néceſſité de croiſer les races, lorſqu'il s'agit des hommes, comme lorſqu'il s'agit des animaux domeſtiques, c'eſt que les Circaſſiens & les Mingréliens conſtituent un peuple qui ne ſe mêle jamais avec aucun autre, & où les degrés qui empêchent le mariage ſont très-peu étendus : cependant le ſang y eſt, comme l'on ſait, le plus beau du monde, au moins dans les femmes ; & il s'en faut beaucoup que les hommes y ſoient auſſi laids que le dit, dans ſes *Voyages au levant*, le chevalier d'Arvieu, dont le témoignage eſt très-oppoſé à celui de M. Chardin qui avoit été ſur les lieux, & le chevalier d'Arvieu n'y a point été. D'un autre côté, les Samojèdes qui ne ſe mêlent, ni avec les Lapons, ni avec les Ruſſes, conſtituent un peuple très-chétif & abſolument imberbe, quoique nous ſachions à n'en point douter, par les obſervations de M. Klingſtaedt, que jamais les Samojèdes ne contractent des mariages inceſtueux, comme on l'aſſure dans quelques relations, dont les auteurs étoient très-mal informés.

Il peut exiſter dans le climat de l'Amérique des cauſes particulières qui font que de certaines eſpèces animales y ſont plus petites que leurs analogues, qui vivent dans notre continent, comme les loups, les ours, les lynx ou les chats-cerviers, & quelques autres. C'eſt auſſi dans les qualités du ſol, de l'air, de la nourriture que M. Kalm croit qu'il faut chercher l'origine de l'abâtardiſſement qui ſurvient parmi le bétail tranſplanté de l'Europe dans les colonies Angloiſes de terre-ferme, depuis le quarantième degré de latitude, juſqu'à l'extrémité du Canada. (*Hiſt. nat & civ. de la Penſylvanie.*) Quant à l'homme ſauvage, la groſſièreté des alimens, & le peu d'inclination qu'il a pour le travail des mains, le rendent moins robuſte qu'on ne ſeroit tenté de le croire, ſi l'on ne ſavoit que c'eſt principalement l'habitude du travail qui fortifie les muſcles & les nerfs des bras, comme l'habitude de chaſſer fait que les Américains ſoutiennent de longues marches ; & c'eſt probablement ce qui a déterminé M. Fourmont à nommer ces peuples-là des peuples coureurs, (*Réflexions critiques*,) quoiqu'ils ne courent ou ne chaſſent que lorſque la néceſſité la plus preſſante les y oblige : car, quand

ils ont quelques proviſions de chair boucanée, ils reſtent jour & nuit couchés dans leurs cabanes, d'où le beſoin ſeul peut les forcer à ſortir; & on ſait aujourd'hui, par un grand nombre d'obſervations recueillies dans différentes contrées, que tous les ſauvages en général ont un tel penchant pour la pareſſe, que c'eſt-là un des caractères qui les diſtingue le plus des peuples civiliſés. A ce vice honteux, il faut joindre encore une inſatiable ſoif des liqueurs ſpiritueuſes ou fermentées, & alors on aura une idée aſſez juſte de tous les excès dont ces barbares ſont capables. Ceux qui croient que l'extrême intempérance dans le boire ne règne que chez des peuples ſitués ſous des climats froids, ſe trompent, puiſqu'on voit par toutes les relations, que, ſous les climats les plus froids, comme ſous les climats les plus chauds, les Américains s'enivrent avec la même fureur, toutes les fois qu'ils en ont l'occaſion; & ils auroient preſque toujours cette occaſion, s'ils étoient moins pareſſeux. Mais comme ils ne cultivent que très-peu de maïs & de manioc, la matière première d'où il faut extraire la liqueur, leur manque ſouvent; car on ſait que le caouin, la piworée, la chica, & d'autres breuvages factices de cette eſpèce, ſont pour la plupart tirés de la farine du maïs & de la caſſave. Chez les hordes, qui ne cultivent abſolument point, comme les Moxes, les Patagons & mille autres, on emploie des racines, des fruits ſauvages & même les mûres des ronces, pour donner du goût à l'eau, & lui communiquer une qualité enivrante; ce qui eſt très-aiſé par le moyen de la fermentation, qui s'opère d'elle-même. On ſoupçonne que le tempérament froid & phlegmatique des Américains, les porte plus que les autres hommes vers ces excès qu'on pourroit nommer, avec M. de Monteſquieu, une ivrognerie de nation; cependant il s'en faut bien que les liqueurs qu'ils braſſent eux-mêmes, détruiſent autant leur ſanté, que l'eau-de-vie que les Européens leur vendent, & qui fait des ravages auſſi grands que la petite vérole, que les Européens ont également apportée au nouveau monde, où elle eſt ſur-tout funeſte à ceux d'entre les ſauvages qui vont nuds, parce que leur épiderme & leur tiſſu muqueux, toujours expoſés à l'air, s'épaiſſiſſent; & ils en bouchent encore les pores avec des couleurs, des graiſſes & des huiles, dont ils ſe verniſſent tout le corps pour ſe garantir des piqûres des inſectes, multipliés au-delà de l'imagination dans les forêts & les lieux incultes: & c'eſt la perſécution qu'on y eſſuie de la part des Maringouins & des Mouſtiques, qui y a auſſi enſeigné l'uſage de fumer du tabac.

Les anciennes relations parlent très-ſouvent de l'extrême vieilleſſe à laquelle tous les Américains parviennent; mais on ſait aujourd'hui qu'il s'eſt gliſſé dans ces récits des exagérations groſſières, qui encouragèrent vraiſemblablement cet impoſteur ridicule, qu'on a vu paroître en Europe ſous le nom d'*Hultazob*, & qui vouloit ſe faire paſſer pour un cacique Américain, âgé de cinq cens ans. Nous l'avons obſervé, & M. Bancroft a fait la même obſervation dans la Guiane en 1766; il eſt impoſſible de connoître exactement l'âge des ſauvages, parce que les uns manquent abſolumeut de mots numériques, & chez les autres, les mots numériques ſont à peine portés juſqu'au terme de trois: ils n'ont pas de mémoire, ni rien de ce qui ſeroit néceſſaire pour y ſuppléer; & faute de calendriers, ils ignorent non-ſeulement le jour de leur naiſſance, mais même l'année de leur naiſſance. En général, ils vivent autant que les autres hommes, au moins dans les contrées ſeptentrionales; car entre les tropiques, la chaleur, en excitant dans les corps une tranſpiration continuelle, y abrege le cours ou le ſonge de la vie. Ce qu'il y a de bien vrai encore, c'eſt que les femmes Américaines accouchent preſque toutes ſans douleur, & avec une facilité étonnante, & il eſt très-rare qu'elles expirent en enfantant, ou par les ſuites de l'enfantement: les Hiſtoriens diſent qu'avant l'arrivée de Pizarre & d'Almagre au Pérou, on n'y avoit jamais ouï parler de ſages-femmes. Tout cela a fait ſoupçonner que cet effet n'étoit produit que par une configuration particulière des organes, & peut-être auſſi par ce défaut de ſenſibilité qu'on a obſervé parmi les Américains, & dont on trouve des exemples frappans dans les voyageurs. Il s'eſt écoulé près de deux cens ans avant qu'on ait connu la méthode qu'emploient les ſauvageſſes pour ſerrer le cordon ombilical à leurs enfans: c'eſt une grande erreur de ſoutenir qu'elles le nouent, & d'ajouter encore que c'eſt là une pratique indiquée par la nature à toutes les nations du monde: elles ne le nouent point, mais y appliquent un charbon ardent, qui en emporte une partie, & l'autre ſe criſpe au point de ne pouvoir ſe r'ouvrir. Cette méthode n'eſt peut-être pas la plus mauvaiſe de toutes; & ſi la nature a enſeigné à cet égard quelque procédé, il faut avouer qu'il eſt très-difficile de le reconnoître d'avec ceux qu'elle n'a point enſeignés.

On a trouvé parmi les Américains peu d'individus eſtropiés ou nés contrefaits, parce qu'ils ont eu, ainſi que les Lacédémoniens, la barbarie de détruire les enfans, qu'une organiſation vicieuſe, ou une difformité naturelle, met hors d'état de pouvoir ſe procurer la nourriture en chaſſant ou en pêchant. D'ailleurs, comme les ſauvages n'ont point les arts, ils n'ont pas non plus les maladies des artiſans, & ne diſloquent point leurs membres en élevant des édifices ou en conduiſant des machines. Les grandes courſes que les femmes enceintes ſont obligées d'y entreprendre, les font quelquefois avorter; mais il eſt rare que la violence du mouvement y eſtropie le fœtus. Le défaut abſolu de toute eſpece de bétail domeſtique, & par conſéquent le défaut de toute eſpece de laitage, fait que les Américaines gardent long-tems leurs enfans à la mamelle, & que, quand il leur naît des jumeaux, elles immolent celui qui leur paroît être le plus foible: uſage monſtrueux,

mais introduit chez les petites nations errantes, où les hommes ne se chargent jamais de quelque fardeau qui pourroit les empêcher de chasser.

Rien n'est plus surprenant que les observations qu'on trouve dans les mémoires de plusieurs voyageurs, touchant la stupidité des enfans Américains qu'on a essayé d'instruire. Margrave assure (*Comment. ad Hist. Brasiliæ*) qu'à mesure qu'ils approchent du terme de l'adolescence, les bornes de leur esprit paroissent se rétrécir. Le triste état où nous savons que les études sont réduites dans les colonies de l'Amérique septentrionale, c'est-à-dire, parmi les Portugais & les Espagnols, feroient croire que l'ignorance des maitres a été plus que suffisante pour occasionner celle des écoliers; mais on ne voit point que les Professeurs de l'université de Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, aient formé eux-mêmes quelques jeunes Américains, au point de pouvoir les produire dans le monde littéraire. Nous dirons ici que, pour bien s'assurer à quel point les facultés intellectuelles sont étendues ou bornées dans les indigènes de l'Amérique, il faudroit prendre leurs enfans encore au berceau, & en suivre l'éducation avec beaucoup de douceur & de philosophie; car quand ces enfans ont contracté, pendant quelque tems, les mœurs de leurs parens, ou barbares, ou sauvages, il est très-difficile d'effacer de leur ame ces impressions d'autant plus fortes, que ce sont les premières : il ne s'agit pas d'ailleurs de faire des expériences sur deux ou trois sujets, mais sur un grand nombre de sujets, puisqu'en Europe même, de tant d'enfans appliqués aux études dès leur plus tendre jeunesse, on obtient un si petit nombre d'hommes raisonnables, & un nombre encore plus petit d'hommes éclairés. Mais est-ce bien de la part de quelques marchands de l'Amérique, de la part de quelques aventuriers guidés dans toutes leurs actions par l'avarice la plus brûlante, qu'on doit s'attendre à ces essais dont il est ici question ? Hélas! nous en doutons beaucoup.

On pourroit se dispenser de parler des créoles, puisque leur histoire n'est point nécessairement liée avec celle des naturels du nouveau continent, s'il ne convenoit de faire observer qu'en accordant même que Thomas Gage & Goréal, ou le voyageur qui a emprunté ce nom, ont outré ce qu'ils rapportent de l'imbécillité, ou plutôt de l'abrutissement des Espagnols nés aux Indes occidentales (*descript. & voy. aux Indes occident.*), il n'en reste pas moins vrai que ces créoles ont été généralement soupçonnés d'avoir essuyé quelqu'altération par la nature du climat; & comme c'est-là un malheur & non un crime, le P. Fejoo auroit dû mettre plus de bon sens dans ce qu'il a écrit pour les justifier, puisqu'il y a bien de l'apparence qu'il n'eût pas même pensé à les justifier, s'il n'avoit cru que la gloire de la nation Espagnole y étoit intéressée. Or, ce sont-là des préjugés indignes d'un philosophe, aux yeux duquel la gloire de toutes les nations n'est rien, lorsqu'il s'agit de la vérité. Les lecteurs, qui ont quelque pénétration, verront aisément que ce n'est ni à l'envie, ni à quelque ressentiment particulier contre les Espagnols, qu'on peut attribuer ce qu'on a vu de l'altération survenue dans le tempérament de leurs créoles, puisqu'on en a dit tout autant des autres Européens établis dans le nord de l'Amérique, comme l'on s'en apperçoit en lisant l'histoire de la Pensylvanie que nous avons déjà eu occasion de citer. Si les créoles avoient écrit des ouvrages capables d'immortaliser leur nom dans la république des lettres, ils n'auroient pas eu besoin de la plume & du style empoulé de Jérôme Fejoo, pour faire leur apologie, qu'eux seuls pouvoient, & qu'eux seuls devoient faire. Cependant ce n'est point le tems qui leur a manqué, puisque Coréal qui les a dépeints, comme nous l'avons dit, avec des couleurs si désavantageuses, partit pour l'Amérique en 1666. Au reste, plus on étendra la culture dans l'intérieur du nouveau monde, en saignant les marais, en abattant les bois, plus le climat y changera & s'adoucira : c'est-là un effet nécessaire qui devient sensible d'année en année; & pour fixer ici exactement l'époque de la premiere observation faite à cet égard, nous dirons que, dans la nouvelle édition des *Recherches philosophiques sur les Américains*, on trouve la copie d'une lettre par laquelle il conste que dès l'an 1677, on s'étoit déjà apperçu de ce changement de climat, au moins dans les colonies Angloises, qu'on sait avoir été le plus opiniâtrément attachées au travail & à l'amélioration de la terre, dont les sauvages n'avoient presque aucun soin: ils attendoient tout de la nature, & rien de leur industrie. C'est bien à tort sans doute qu'on a cru que l'abondance du gibier, du poisson & des fruits provenus sans culture, avoient retardé les progrès de la vie civile dans presque toute l'étendue de l'Amérique: à la pointe septentrionale du Labrador, & le long des côtes de la baie de Hudson, depuis le port de Munck, jusqu'à la rivière de Churchil, la stérilité est extrême & incroyable; or, les petits troupeaux d'hommes qu'on y a rencontrés, sont aussi sauvages pour le moins, que ceux qui errent au centre du Brésil, de la Guiane, & le long du Maragnon & de l'Orénoque, où l'on trouve plus de plantes alimentaires, plus de gibier, plus de poisson, & où jamais la glace n'empêche de pêcher dans les rivières. Il paroit tout au contraire que la possession d'un grain aussi facile à élever & aussi facile à multiplier que l'est le mais, auroit dû porter les Américains à renoncer dans beaucoup de provinces à la vie ambulante & à la chasse, qui rend le cœur de l'homme dur & impitoyable. Cependant il est très-certain que quelques-uns de ces peuples, qui possédoient la semence du mais, étoient encore plongés dans l'anthropophagie, comme les Caraïbes de terre-ferme, qu'on a vu en 1764, manger les corps des nègres marons, révoltés contre les Hollandois aux Berbices (*Naturgeschichte von Guiana.* §. 161). Nous savons néanmoins à n'en point douter, que ces barbares, dont il est ici question, cultivent non-seulement le manioc, mais en-

core le piſang (*muſa paradiſiaca*) & malheureuſement ils ne ſont point les ſeuls d'entre les Américains, qui, ſans y être contraints par aucune eſpèce de diſette, ont ſouillé leurs tables en y ſervant des pièces de chair humaine, rôties à de grandes broches de bois, ou bouillies dans des marabouts.

On ſe perſuadera ſans peine que quelques voyageurs ont exagéré le nombre des peuplades anthropophages; mais il eſt ſûr qu'on en a trouvé au ſud, au nord & entre les tropiques. Les Atac-Apas de la Louiſiane qui, en 1719, mangèrent un François nommé *Charleville*, habitent à plus de huit cens lieues du diſtrict des Caraïbes, cabanés entre les rives de l'Eſſequébo & de l'Orénoque; & de-là il faut encore faire un immenſe trajet dans le continent, pour arriver chez les Encavellados ou les Chevelus, qui rôtiſſent auſſi leurs priſonniers; de ſorte que cette barbarie eſt commune à des nations qui ne peuvent avoir emprunté leurs mœurs les unes des autres, ni s'être corrompues juſqu'à ce point par la force de l'exemple.

Dans cette immenſe quantité de détails que nous fourniſſent les relations touchant les uſages religieux des Américains, il s'eſt gliſſé des fauſſetés dont quelques-unes ſont déjà parfaitement connues, & dont on connoîtra les autres, à meſure que les voyageurs deviendront plus éclairés que ne l'ont été la plupart de ceux qui ont parlé, juſqu'à préſent, des différentes parties du nouveau monde: des moines & des hommes qui ne méritoient pas le titre de philoſophe, en quelque ſens qu'on puiſſe entendre ce mot, ſe ſont permis d'écrire des choſes que les perſonnes raiſonnables ſe ſont repenties d'avoir lues. Nous n'expliquerons ici qu'un fait qui ſuffira pour faire juger de beaucoup d'autres. On a aſſuré que pluſieurs ſauvages des provinces méridionales adoroient une citrouille. Or, voici ce que c'eſt que cette adoration: Tout comme les prétendus ſorciers de la Laponie ſe ſervoient jadis d'un tambour qu'ils battoient pour chaſſer le démon, lorſqu'ils le croyoient logé dans le corps d'un homme malade, qu'ils n'avoient pu guérir avec leurs drogues ordinaires; ainſi quelques jongleurs de l'Amérique emploient une courge dont ils tirent la pulpe, & qu'ils rempliſſent enſuite de cailloux; de ſorte que quand ils la ſecouent, il en réſulte un bruit qu'on entend de très-loin dans la nuit. Il eſt donc aſſez naturel que les ſauvages qui ne ſont point initiés dans la jonglerie, aient peur de cet inſtrument, auſſi n'oſent-ils le toucher ni en approcher; & voilà à quoi ſe réduit l'adoration de la citrouille. C'eſt bien en vain qu'on a interrogé ces barbares, touchant des pratiques ſi groſſières, & touchant beaucoup d'autres qui ſont encore infiniment plus ſuperſtitieuſes; la pauvreté de leur langue, dont le dictionnaire pourroit être écrit en une page, les empêche de s'expliquer. On ſait que les Péruviens mêmes, quoique réunis en une eſpèce de ſociété politique, n'avoient pas encore inventé des termes pour exprimer les êtres métaphyſiques, ni les qualités morales qui doivent le plus diſtinguer l'homme de la bête, comme la juſtice, la gratitude, la miſéricorde. Ces qualités étoient au nombre des choſes qui n'avoient point de nom: la vertu elle-même n'avoit point de nom dans ce pays, ſur lequel on a débité tant d'exagérations. Or, chez les petits peuples ambulans, la diſette des mots eſt encore incomparablement plus grande; au point que toute eſpèce d'explication ſur des matières de morale & de méthaphyſique, y eſt impoſſible. Si dans le corps du *Dict. des Sciences, &c.* on trouve un article où il eſt queſtion de la théologie & de la philoſophie des Iroquois, nous ferons obſerver ici que l'auteur de cette pièce eſt, en un certain ſens, aſſez excuſable, puiſqu'il n'a fait que ſuivre M. Brucker, qui a donné lieu à toutes ces fables, par ce qu'il a dit des Iroquois dans ſa grande *Hiſtoire de la Philoſophie*, immenſe collection d'erreurs & de vérités. Quelque ſavant qu'ait été M. Brucker, il ne nous paroît pas qu'il ſe ſoit mis en peine de conſulter ſur l'Amérique, d'autre auteur que la Hontan; & c'eſt préciſément la Hontan qu'il ne falloit point conſulter, parce qu'il prête, on ne ſait à quels barbares du Canada, ſes propres idées, qui ſont encore très-éloignées d'être juſtes.

Ceux-là ſe trompent, qui penſent que chez les ſauvages la religion eſt très-ſimple, très-pure, & qu'elle va toujours en ſe corrompant à meſure que les peuples ſe civiliſent. La vérité eſt que les ſauvages & les peuples civiliſés ſe plongent également dans des ſuperſtitions cruelles & épouvantables, lorſqu'ils ne ſont pas retenus par la ſaine raiſon; & ſi la profeſſion du chriſtianiſme même n'a pu empêcher les Epagnols d'aſſaſſiner leurs frères en l'honneur de l'éternel dans la place Major de Madrid, on voit combien il eſt néceſſaire que le chriſtianiſme ſi raiſonnable ſoit bien entendu. Or, ce ſeroit faire tort à ſes lumières, de croire qu'il y a beaucoup de philoſophie chez les ſauvages, qui font auſſi dans leur ſens des *auto-da-fé*, & on n'en faiſoit malheureuſement que trop chez les Antis, où l'on trouva de grands vaſes de terre remplis de corps d'enfans deſſéchés, qui avoient été immolés à des ſtatues; & on en immoloit de la ſorte toutes les fois que les Antis célébroient des actes de foi. Quant à ceux qu'on appelle parmi les ſauvages de l'Amérique, *boyés*, *ſamétyes*, *piays*, *angekottes*, *javas*, *tiharangui*, *autmons*, ils méritoient plutôt le nom de médecin, que celui de ſacrificateur qu'on leur a ſouvent donné: il eſt vrai qu'ils accompagnent les remèdes, qu'ils ſervent aux malades, de pratiques biſarres, mais qu'ils croient être propres à calmer ou à chaſſer le mauvais principe, auquel ils paroiſſent attribuer tous les dérangemens qui ſurviennent au corps humain. Au lieu de raiſonner imbécillement ſur la théologie de ces prétendus prêtres, on auroit beaucoup mieux fait de les engager, par des préſens & des procédés généreux, à nous communiquer les caractères de certaines plantes, dont ils font un grand uſage dans les mé-

dicamens ; car nous ne connoiſſons pas la cinquantième partie des végétaux que quelques-uns de ces Alexis portent toujours ſur eux dans de petits ſacs, qui compoſent toute leur pharmacie. Mais les miſſionnaires, qui ont cru voir dans ces jongleurs de l'Amérique, des rivaux, les perſécutent avec acharnement ; & quand ils en parlent même dans leurs relations, ils les accablent encore d'injures qui nous révoltent autant que la barbare platitude du ſtyle dans lequel ces relations ſont écrites, & que les prodiges manifeſtement faux qu'on y atteſte comme véritables. Il ne manque point des miſſionnaires en Amérique ; mais on y a rarement vu des hommes éclairés & charitables s'intéreſſer aux malheurs des ſauvages, & employer quelque moyen pour les ſoulager. On peut dire qu'il n'y a proprement que les Quakers, qui ſe ſoient établis au nouveau monde ſans y commettre de grandes injuſtices & des actions infames. Quant aux Eſpagnols, ſi l'on n'étoit d'ailleurs inſtruit, on ſeroit tenté de croire que Las Caſas a voulu pallier leurs crimes en les rendant abſolument incroyables. Il oſe dire, dans un traité intitulé *de la deſtrucion de las Indias Occidentales per los Caſtellanos*, & qui eſt inſéré dans la collection de ſes Œuvres, & imprimées à Barcelone, qu'en quarante ans ſes compatriotes ont égorgé cinquante millions d'Indiens : mais nous répondons que c'eſt une exagération groſſière. Et voici pourquoi ce Las Caſas a tant exagéré : il vouloit établir en Amérique un ordre ſémi-militaire, ſémi-eccléſiaſtique ; enſuite il vouloit être grand-maître de cet ordre, & faire payer aux Américains un tribut prodigieux en argent : pour convaincre la cour de l'utilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à lui ſeul, il portoit le nombre des Indiens égorgés à des ſommes innombrables.

La vérité eſt que les Eſpagnols ont fait déchirer pluſieurs ſauvages par de grands lévriers, & par une eſpèce de chiens dogues, apportée en Europe du tems des Alains : ils ont encore fait périr un grand nombre de ces malheureux dans les mines & les pêcheries à perles, & ſous le poids des bagages, qu'on ne pouvoit tranſporter que ſur les épaules des hommes, parce que ſur toute la côte orientale du nouveau continent, on ne trouva aucune bête de ſomme ni de trait, & ce ne fut qu'au Pérou qu'on vit les glamas. Enfin, ils ont exercé mille genres de cruauté ſur des caciques & des chefs de horde, qu'ils ſoupçonnoient d'avoir caché de l'or & de l'argent : il n'y avoit aucune diſcipline dans leurs petites troupes, compoſées de voleurs, & commandées par des hommes dignes du dernier ſupplice, & élevés pour la plupart dans la dernière baſſeſſe ; car c'eſt un fait qu'Almagre & Pizarre ne ſavoient ni lire ni écrire : ces deux aventuriers conduiſoient cent ſoixante-dix fantaſſins, ſoixante cavaliers, quelques dogues, & un moine nommé *la Vallé Viridi*, qu'Almagre fit depuis aſſommer à coups de croſſes de fuſil dans l'île de Puna. Tel étoit l'armée qui marcha contre les Péruviens : quant à celle qui marcha contre les Mexicains, ſous la conduite de Cortez, elle étoit forte de quinze cavaliers & de cinq cents fantaſſins tout au plus. Or, on peut ſe former une idée de tous les forfaits que ces ſept cens trente-neuf meurtriers ont dû commettre au Pérou & au Mexique ; on peut encore ſe former une idée des ravages faits à l'île de Saint-Domingue ; mais c'eſt ſe moquer du monde de vouloir qu'on y ait égorgé cinquante millions d'habitans. Ceux qui adoptent des récits ſi extravagans, ne conçoivent ſans doute point ce que c'eſt qu'un tel total d'hommes : tout l'empire d'Allemagne, la France & l'Eſpagne enſemble, ne contiennent pas exactement aujourd'hui cinquante millions d'habitans. Cependant, ſi l'on en excepte l'intérieur de l'Eſpagne, la terre y eſt aſſez bien cultivée, & cela par le travail combiné des animaux avec celui des laboureurs. En Amérique, rien n'étoit cultivé par le travail des animaux : auſſi voit-on par les propres journaux des Eſpagnols, qu'ils marchèrent ſouvent dans le Pérou pendant cinq ou ſix jours ſans voir une ſeule habitation. Dans l'expédition de la Canella, on ne ſe ſervit des épées, dit Jurabe, que pour couper les ronces & les brouſſailles, afin de ſe frayer une route au-travers du plus affreux déſert qu'on puiſſe imaginer. Au centre du Paraguai & de la Guiane, où jamais les petites armées Eſpagnoles n'ont pénétré, & où elles n'ont, par conſéquent, commis aucun des ravages qu'on leur impute, on n'a découvert d'abord que des forêts, & enſuite encore des forêts où de petites peuplades ſe trouvoient ſouvent à plus de cent lieues de diſtance les unes des autres. On voit par tout ce que les Jéſuites ont publié touchant l'établiſſement de leurs miſſions, combien il a été difficile de raſſembler quelques ſauvages dans des contrées plus étendues que la France, & où la terre eſt meilleure qu'au Pérou, & auſſi bonne qu'au Mexique. Quand on veut avoir une idée de l'état où ſe trouvoit le nouveau monde au moment de la découverte, il faut étudier les relations, & employer ſans ceſſe une critique judicieuſe & ſévère, pour écarter les fauſſetés & les prodiges dont elles fourmillent : les compilateurs qui n'ont aucune eſpèce d'eſprit, entaſſent tout ce qu'ils trouvent dans les journaux des voyageurs, & font enfin, des romans dégoûtans, qui ne ſe ſont que trop multipliés de nos jours, parce qu'il eſt plus aiſé d'écrire ſans réfléchir, que d'écrire en réfléchiſſant.

La dépopulation de l'Amérique & le peu de courage de ſes habitans, ſont les véritables cauſes de la rapidité des conquêtes qu'on y a faites : une moitié de ce monde tomba, pour ainſi dire, en un inſtant ſous le joug de l'autre. Ceux qui prétendent que les armes à feu ont uniquement décidé de la victoire ſe trompent, puiſqu'on n'a jamais pu avec ces armes-là conquérir le centre de l'Afrique Les anciens Bataves & les Germains étoient pour la plupart nuds : ils n'avoient ni caſque, ni cuiraſſe ; ils n'avoient pas même aſſez de fer pour appliquer

des pointes à tous leurs javelots : cependant ces hommes, soutenus par leur bravoure, combattirent souvent avec avantage contre des soldats cuirassés, casqués, & munis enfin d'instrumens aussi meurtriers que l'étoient le *pilum* de l'infanterie Romaine. Si donc l'Amérique eût été habitée par des peuples aussi belliqueux que ces Germains & ces Bataves, sept ou huit cents hommes n'y eussent pas conquis deux empires en un mois. Il ne faut pas dire que la bande de Pizarre fut soutenue par des troupes auxiliaires, puisqu'à la journée de Caxamalca les Espagnols combattirent seuls l'armée de l'empereur Atabalipa, & l'événement prouva que Pizarre n'avoit pas eu besoin de troupes auxiliaires.

Il est vrai que par une disposition très remarquable du local, tous les grands fleuves, comme la Plata, le Maragnon, l'Orénoque, le fleuve du Nord, le Missisipi & le Saint-Laurent, ont leurs embouchures à la côte orientale où les Européens devoient d'abord aborder ; de sorte qu'en remontant ces fleuves, ils pénétroient sans difficultés dans le centre du continent ; mais le Pérou & le Mexique se trouvent, comme l'on sait, dans un situation contraire, c'est-à-dire, à la côte occidentale, & on ne put les attaquer qu'avec des troupes déjà fatiguées par les marches qu'elles avoient faites dans l'intérieur des terres.

Quoi qu'il en soit, le nouveau monde étoit si désert, que les Européens auroient pu s'y établir sans détruire aucune peuplade ; & comme l'on eût donné aux Américains le fer, les arts, les métiers, les chevaux, les bœufs, & les races de tous les autres animaux domestiques qui leur manquoient, cela eût fait en quelque sorte une compensation pour le terrein dont on se seroit emparé. On connoît des jurisconsultes qui ont soutenu que les peuples chasseurs de l'Amérique n'étoient pas véritablement possesseurs du terrein, parce que, suivant Grotius & Lauterbach, on n'acquiert pas la propriété d'un pays en y chassant, en y faisant du bois ou en y puisant de l'eau : ce n'est que la démarcation précise des limites, & l'intention de cultiver ou la culture déjà commencée, qui fondent la possession. Nous pensons, tout au contraire, que les peuples chasseurs de l'Amérique ont eu raison de soutenir qu'ils étoient, comme on l'a déjà dit, possesseurs absolus du terrein, parce que dans leur manière d'exister, la chasse équivaut à la culture ; & la construction de leurs cabanes est un titre contre lequel on ne peut citer Grotius, Lauterbach, Titius, & tous les publicites de l'Europe, sans se rendre ridicule. Il est certain que dans les endroits où il y avoit déjà quelque espèce de culture, la possession étoit encore plus indubitablement fondée ; de sorte qu'on ne conçoit pas comment il a pu tomber dans l'esprit du pape Alexandre VI, de donner, par une bulle de l'an 1493, tout le continent & toutes les îles de l'Amérique au roi d'Espagne ; & cependant il ne croyoit point donner des pays incultes & inhabités, puisqu'il spécifie, dans sa donation, les villes & les châteaux, *civitates & castra in perpetuum, tenore præsentium, donamus.* On dira bien que cet acte n'étoit que ridicule : oui, c'est précisément parce qu'il étoit ridicule qu'il falloit s'abstenir de le faire, pour ne pas donner lieu à des personnes timorées de croire que les souverains pontifes ont contribué, autant qu'il a été en eux, à toutes les déprédations & à tous les massacres que les Espagnols ont commis en Amérique, où ils citoient cette bulle d'Alexandre VI, toutes les fois qu'ils poignardoient un cacique, & qu'ils envahissoient une province. La cour de Rome auroit dû révoquer solemnellement cet acte de donation, au moins après la mort d'Alexandre VI ; mais malheureusement nous ne trouvons pas qu'elle ait jamais pensé à faire cette démarche en faveur de la religion.

Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que quelques théologiens soutinrent, dans le XVIe siècle, que les Américains n'étoient point des hommes, & ce ne fut pas tant le défaut de la barbe & la nudité des sauvages, qui leur firent adopter ce sentiment, que les relations qu'ils recevoient touchant les Anthropophages ou les Cannibales. On voit tout cela assez clairement dans une lettre qui nous est resiée de Lullus : les Indiens occidentaux, dit-il, n'ont de l'animal raisonnable que le masque ; ils savent à peine parler, & ne connoissent ni l'honneur, ni la pudeur, ni la probité ; il n'y a point de bête féroce aussi féroce qu'eux ; ils s'entre-dévorent, déchirent leurs ennemis en lambeaux, en sucent le sang & ont toujours des ennemis ; car la guerre est parmi eux éternelle, & leur vengeance ne connoît point de borne : les Espagnols, qui les fréquentent, ajoute-il, deviennent insensiblement aussi pervers, aussi méchans, aussi atroces qu'eux ; soit que cela arrive par la force de l'exemple, soit que cela arrive par la force du climat : *Adeo corrumpuntur illic mores, sivè id accidat exemplo incolarum, sivè cœli naturâ.* Mais il n'y a nulle apparence que le climat influe en tout ceci ; puisque nous avons déjà observé que dans les pays les plus chauds, comme sous l'équateur & dans les pays les plus froids, comme au-dela du 50e degré, on a également vu des barbares manger leurs prisonniers, & célébrer par d'horribles chansons la mémoire de leurs ancêtres, qui se trouvèrent comme eux à des repas semblables. Il faut que Lullus & les théologiens, dont il est ici question, aient absolument ignoré que l'anthropophagie a aussi été très-commune parmi les anciens sauvages de notre continent ; parce que, quand les sciences n'éclairent point l'homme, quand les loix n'arrêtent ni sa main, ni son cœur, il tombe par-tout dans les mêmes excès. Mais nous répéterons encore en finissant cet article, qu'il sera à jamais étonnant qu'on n'eût encore aucune idée des sciences dans tout un hémisphère de notre globe en 1492 ; de sorte que l'esprit humain y étoit retardé de plus de trois mille ans. Jusqu'à nos jours, il n'y a point eu dans tout le nouveau-monde une seule peuplade Américaine qui

fût libre, & qui pensât à se faire instruire dans les lettres; car il ne faut point parler des Indiens des missions, puisque tout démontre qu'on en a fait plutôt des esclaves fanatiques, que des hommes. (*D. P.*)(*R.*)

*Recherches géographiques & critiques sur la position des lieux septentrionaux de l'*AMÉRIQUE.

Je commencerai par poser quelques axiomes ou maximes qui me serviront de guides dans ces recherches.

1°. On ne peut fixer la position d'un pays que sur le rapport de personnes qui, l'ayant vu, en ont donné une relation circonstanciée.

2°. Les relations sont plus ou moins authentiques, selon les personnes & les circonstances. Les anciens n'ont donné sur les régions éloignées, que des connoissances vagues, d'après lesquelles on a dressé des cartes aussi bien qu'il a été possible, en attendant des témoignages plus sûrs & mieux circonstanciés.

3°. Quant aux personnes, il y a une grande différence dans le degré de crédibilité qu'elles méritent. C'est ce qu'il faut examiner avec attention, & peser soigneusement. Souvent on donne une relation anonyme; tantôt on la présente sous le nom d'une personne dont l'existence n'est pas constatée, ou bien on la lui attribue sans raison suffisante; d'autres fois elle est d'un voyageur regardé comme plus ou moins véridique; il y en a qui ont pour garant tout un équipage de vaisseau, ou même plusieurs; enfin d'autres ont été publiées d'après des voyages entrepris par ordre d'un souverain ou d'une compagnie, auxquels ceux qui ont été à la découverte ont fait leur rapport. De ces relations, quelques-unes ont été imprimées & connues dans le tems que les découvertes ont été faites, ou peu de tems après; d'autres n'ont paru que très-long-tems après cette époque. Les unes ont été contredites par d'autres, & quelques autres ont été reçues comme avérées, dans le tems qu'on en auroit pu prouver la fausseté, s'il y avoit eu lieu au moindre soupçon. Toutes ces circonstances doivent être mûrement examinées, & en général il ne faut point ajouter foi à celles qui pèchent contre la vraisemblance, à moins qu'elles ne soient appuyées par d'autres marques caractéristiques d'authenticité.

4°. Si le caractere d'authenticité s'y trouve, qu'elles soient de deux cents, de cent, ou de dix ans seulement, ces relations doivent toujours être tenues pour inconteſtables, quand même depuis ce tems-là on n'en auroit point eu d'autres de ces pays, & de leur situation; puisque la vérité reste constamment la même, quelque ancienne qu'elle soit. Mais si de nouvelles relations, données par des voyageurs dignes de foi qui auroient été sur les lieux, contrediſoient & corrigeoient les anciennes, il est manifeste que les témoins plus récens mériteroient plus de créance.

5°. Si des relations d'une authenticité égale se contrediſent, il faut comparer les degrés d'authenticité, les circonstances, la probabilité, la possibilité même de tout, & se décider là-dessus, sans cependant, dans ces cas, donner le système adopté pour indubitable, mais seulement pour probable, en attendant de nouvelles lumieres plus certaines.

6°. Si les plus anciennes & les plus nouvelles découvertes s'accordent entr'elles en tout ou en partie, il ne faut pas hésiter un moment de les préférer à tout ce que les hommes même les plus savans auroient écrit de contraire.

7°. Si un voyageur donne une relation dont on doute, parce qu'il est le premier qui en ait parlé, & que cependant elle ait été publiée sans qu'on l'ait contredite, ou qu'une partie en ait été ensuite peu-à-peu confirmée par des relations plus modernes, je pense qu'on doit la recevoir toute entière comme telle, jusqu'à ce que le témoignage d'autres voyageurs aussi véridiques constate la fausseté des autres faits qui n'ont pas encore été pleinement confirmés.

8°. Lorsqu'il n'y a absolument point de relation sur un pays, il est permis de recourir aux conjectures, en rapprochant & en combinant les relations des pays voisins, leur situation, & toutes les circonstances qui peuvent contribuer à former un système raisonnable, en attendant que des faits certains puissent mieux nous instruire.

9°. On ne doit point conclure qu'une premiere relation est fabuleuse, parce que les noms que les anciens voyageurs ont donnés à certains pays & à certains peuples, diffèrent de ceux qui leur ont été donnés ensuite. Je ne parle pas seulement des noms que les Européens ont imposés aux pays, caps, baies, rivières, &c.; on sait que chaque nation a pris la liberté de donner tels noms qu'elle a voulu, & que les Espagnols même se sont plu à varier ces noms par un pur caprice. Si l'on prend la peine de consulter les cartes des côtes de la Californie, par exemple, on y trouvera presque par-tout de la variété dans la dénomination des mêmes lieux. Il en est de même des rivières qui sont au fond de ce golfe, de ses côtes, & des endroits situés dans l'intérieur du pays. Tout a changé (excepté la réalité) par rapport aux noms, comme si c'étoient des pays entièrement différens; je parle même des noms que les peuples voisins leur donnent. Nous savons que tous ces noms sont significatifs, & qu'il y a une infinité de langues diverses & de dialectes chez les nations Américaines. Si donc dix nations différentes indiquent le nom de leurs voisins, il est possible qu'il y ait dix noms différens. Ce qui est nommé *Teguajo*, *Apaches*, *Moqui*, *Xumanes*, &c. au nouveau Mexique, est nommé tout autrement par les Missouris, les Panis, les Padoucas, les Christinaux, les Sioux, les Assinipoels, &c., sans que pour cela il s'agisse d'autres nations ou d'autres pays.

10°. Toutes les cartes géographiques doivent se fonder sur de pareilles relations authentiques, sans quoi elles ne prouvent rien; chacun en peut dresser d'après ses idées; on peut en copier de fautives qui ne sont fondées sur aucune relation. Souvent on suit celles-ci en quelques points, & on les contredit

dans le reſte ; ce n'eſt pas aſſez : on en doit rejeter tout ce qui n'eſt pas prouvé, ou qui eſt inférieur en degré d'authenticité.

D'après ces maximes de critique, en fait de géographie, nous allons rechercher les découvertes les moins douteuſes de la partie ſeptentrionale de l'Amérique, depuis le Mexique, ou plutôt depuis le trentième degré juſqu'au pôle : nous ſuppléerons à ce qu'elles pourront avoir d'incertain, par des relations fondées, non ſur des contes contredits par d'autres, mais ſur des relations des ſauvages, qui ne ſoient pas en contradiction. Nous renverrons pourtant à l'article CALIFORNIE, ce qui regarde cette preſqu'île, & tout ce qui ſe trouve à ſon oueſt juſques vis-à-vis de l'Aſie, & même toutes les anciennes découvertes de ces contrées.

Le Groënland ne mérite pas qu'on s'y arrête : juſqu'à préſent ſa conquête n'a point excité de guerres ; ce qu'il y a de remarquable ſe mettra de lui-même à ſa place dans le cours de nos recherches.

Chacun connoît les découvertes de Davis, de Baffin, de Thomas Smith, de Lancaſter, de Button, & ſur-tout de Hudſon, de même que tous les voyages qu'on a faits depuis ce tems dans la baie de ce nom ; Ellis en donne la relation, & on aura occaſion d'en parler ailleurs.

Depuis le fort Nelſon, autrefois Bourbon, on a commencé à ſe procurer des connoiſſances de l'intérieur du pays. M. Jérémie, homme actif & intelligent, a ſu profiter du long ſéjour qu'il y a fait en qualité de gouverneur, pour prendre des informations exactes qu'il a communiquées au public. Il a ſuivi les relations des ſauvages, qui à la vérité n'ont pas de théorie, mais qui ont des connoiſſances pratiques, qui ont vu & entendu : ce qui vaut beaucoup mieux.

Ce que M. Jérémie nous apprend, par la bouche des ſauvages, des nations les plus reculées au nord, regarde les Plats-côtés des chiens qui viennent du nord, un peu nord-oueſt, de trois à quatre cents lieues loin, toujours par terre, & ne connoiſſent dans leurs environs ni mer ni rivières.

L'exiſtence du lac des Aſſinipoels, aujourd'hui Michinipi ou Grande-Eau, me paroît conſtatée, comme on peut le voir à l'article ASSINIPOELS.

Il y a, diſent les ſauvages, des pygmées & des eſprits qui habitent les parties les plus occidentales & ſeptentrionales de l'Amérique. Ce ſont ceux qui habitent au nord-oueſt de la baie d'Hudſon, & les alliés des Sioux, qui en parlent. Pluſieurs auteurs rapportent qu'on a vu des hommes de très-petite ſtature amenés priſonniers de ces contrées, leſquels n'étoient étonnés ni des vaiſſeaux, ni de pluſieurs meubles & uſtenſiles des Européens, diſant qu'ils en avoient vu chez une nation voiſine de leur pays. Il faut obſerver que ces gens venoient d'une contrée à-peu-près la même que celle que les habitans de la baie d'Hudſon diſent être éloignée d'eux de pluſieurs mois de chemin. Si ceux qui les ont amenés ſont, comme il y a toute apparence, les ſauvages nommés *Plats-côtés des chiens*, qui, ſelon M. Jérémie, viennent quelquefois de quatre cents lieues loin vers le nord-oueſt, on peut les placer entre le 65e & le 70e degré de latitude : alors on ne ſera pas ſurpris ſi à la même latitude devers l'oueſt, un peu oueſt-ſud-oueſt, il y a des nations de petite taille, comme les Samojedes, les Lapons, &c. Voilà les pygmées. Les écrivains de l'antiquité étoient imbus de cette idée, que vers le pôle, il y en avoit des nations entières.

Si les prétendus Patagons de huit pieds ſont nommés *géans*, on peut bien nommer *pygmées* ces petits hommes du nord, de quatre pieds. Myritius les nomme *Pygmœos bicubitales*.

Pour les eſprits, il ne faut pas prendre cette expreſſion à la lettre. On voit, par la relation du P. Hennepin & de pluſieurs autres, que les ſauvages donnent ce nom, & avec beaucoup de jugement, aux Européens, parce qu'en toutes choſes ils manifeſtent plus d'eſprit que les ſauvages, qui n'ont voulu indiquer par-là qu'une nation civiliſée & ingénieuſe qui cultive les arts ; ce qui s'accorde merveilleuſement avec la relation de ceux qui parlent des hommes barbus, dans le même éloignement, comme d'une nation civiliſée.

Plus loin, vers l'oueſt, à cette latitude, on ne ſait rien de ces pays, pas même par les ſauvages, ſinon que cette étendue eſt immenſe ; qu'ils parlent les uns de cent jours, de trois, quatre à cinq mois de chemin, d'autres de mille lieues, ce qui fait à-peu-près la même diſtance ; que ces pays ſont fort peuplés de nombre de nations toujours en guerre entre elles, ce qui a rendu inutiles tous les efforts de M. Jérémie pour s'en procurer une connoiſſance plus exacte. On voit pourtant qu'il n'y a rien négligé ; & ſitôt que ces ſauvages, les ſeuls qui en peuvent avoir une connoiſſance quelconque, & qui n'ont aucun intérêt d'en impoſer aux Européens, nous fourniſſent des idées fort probables, qui ne contrediſent pas d'autres relations dont on manque abſolument, le bon ſens veut qu'on les adopte, juſqu'à ce qu'on puiſſe leur oppoſer d'autres relations authentiques.

Si nous deſcendons vers le ſud, à la latitude du lac ſupérieur du Huron, du Michigan, de l'Ontario, de l'Errié, vers la partie ſupérieure du Miſſiſſipi, & la demeure des Sioux de l'eſt, ou Iſſats, nous trouverons une grande étendue de pays, juſqu'à la longitude d'environ 250 degrés que je ſuppoſe à-peu-près celle du Michinipi, ou des montagnes qui empêchent que ce lac ne ſoit connu. Cette étendue eſt en général ſi bien conſtatée, qu'on peut la regarder comme avérée. Les découvertes de M. Jérémie, depuis la baie d'Hudſon, celles des officiers François, rapportées par M. Buache, adoptées par les Anglois, & qui peuvent être conciliées avec la deſcription, quoique groſſière, du ſauvage Ouagach, concourent à les faire recevoir comme telles.

Vers l'oueſt, au contraie, nous avons quelque

chose de plus que des relations vagues. La principale particularité est celle que le pere Hennepin rapporte des alliés des Issats, qui avoient fait plus de cinq cents lieues en quatre lunes ; cela nous donne déjà une belle étendue de pays, dont l'existence devient indubitable ; ajoutons ce que ces mêmes sauvages lui dirent, savoir : que les nations qui habitent plus à l'oueſt, ont un pays de prairies & de campagnes immenses, coupées de rivières qui viennent du nord ; qu'ils n'ont passé aucun grand lac, &c. que les Assinipoels demeurent à six ou sept journées de chez eux, ou des Issats, &c. Tout ceci ne s'accorde-t-il pas avec les *plusieurs mois*, les *mille lieues* à faire du côté de l'oueſt ; environ d'autant qu'une rivière court à l'oueſt, &c. Après cela on ne devroit plus douter que l'Amérique ne s'étende bien plus loin que les nouvelles cartes ne le marquent. Supposons ces Sioux au 280e degré de longitude, ce que prouve le Técamionen ; depuis lequel on peut faire mille lieues par eau (y compris, suivant le raisonnement très-fondé de M. Buache, des portages, sur-tout auxdites montagnes vers le Michinipi, où de l'autre côté, suivant toute apparence, ce fleuve de l'oueſt doit commencer) ; combien de degrés cela fera-t-il ? Il faut calculer par conjecture. Ce lac est au-delà du 60e degré de latitude, jusqu'au 68 ou 69e ; le principal portage ne peut être placé qu'au 59 ou 60e ; cette rivière doit se jeter apparemment dans la mer au détroit d'Anian, je nommerai constamment ainsi celui qui sépare l'Asie de l'Amérique, n'en ayant pas encore de nouveau ; nous n'en connoissons pas d'autres jusqu'à présent, que celui qui se trouve vis-à-vis des Tschrtith, à 65 degrés ; à prendre le milieu, ce sera tout au plus 60 parallèles, où dix lieues par degré feront 100 degrés ; & nous nous trouverons aux environs de 180 degrés, conformément à mon syſtême.

Si on vouloit supposer que cette rivière se jetât dans la mer du nord, cette circonstance seroit encore plus favorable à mon syſtême ; celle-ci étant généralement placée, comme celle qui coule au nord de l'Asie, à 70 dégrés ; elle seroit plus proche que le détroit, ou, ce qui est le même, celui-ci plus éloigné. Il y a plus : on parle d'un voyage de long cours jusqu'à un lac, où des hommes barbus viennent ramasser de l'or. Quel pays se trouve au-delà ? D'où viennent ces hommes barbus ? De quelque manière que l'on réponde, on sera obligé d'avouer que cette partie de l'Amérique ne sauroit avoir si peu d'étendue qu'on la représente dans les nouvelles cartes, & le reste de nos relations quadre exactement avec ce que nous venons de dire.

Continuons de descendre peu-à-peu ; le saut Saint-Antoine est à-peu-près au même dégré ; les Etats-Unis, à l'est du Mississipi, & leurs voisins les sauvages n'ont pas besoin qu'on en parle ; tout ceci est hors de doute ; il n'en est pas de même des nations à l'oueſt, & que le baron de la Hontan nous fait connoître.

Il vint avec ses compagnons du lac Michigan, de la baie des Puants : après un petit voyage par terre, il se trouva chez les Onatouaks, alliés des Eokoros : de-là il descendit la rivière Onisconsine jusqu'alors inconnue ; monta pendant huit jours le Mississipi, & entra le 23 Octobre 1688, dans la rivière Longue ou Morte ; parvint chez les Eokoros, ensuite chez les Essanapés, enfin chez les Gnacsitares, où il rencontra quelques Moozemleks, qui lui donnèrent connoissance des Tahuglanks & de leur pays avec beaucoup de détail. Il remarque que depuis les Eokoros, chaque nation se montra plus douce, plus civilisée, & les Moozemleks, qui ne le sont pourtant pas autant que les Tahuglanks, lui parurent d'abord des Européens. La rivière Longue coule toujours sous le 46e degré, & jusqu'au lac des Gnacsitares ; entr'eux & les Moozemleks, il y a une chaîne de montagnes, de laquelle, de l'autre côté plus au nord-oueſt, sort la source d'une rivière qui court vers l'oueſt & se jète dans le lac des Tahuglanks, qui a 300 lieues de tour sur 30 de large ; des bâtimens de deux cents pieds de long voguent sur ce lac ; vers la sortie de la rivière il y a des villes, des pays, des peuples ; une nation entièrement civilisée, nombreuse comme les feuilles des arbres, ainsi que s'expriment ces peuples ; d'autres nations, également nombreuses, sont à leur oueſt ; & pourtant nous voyons que les peuples vis-à-vis des Tzchsirchkz ne sont qu'un peu moins barbares que ceux-ci, & seulement autant qu'il faut pour faire conoître qu'ils ont, dans un certain éloignement, des voisins qui le sont encore moins, entr'eux, & cela seulement à des degrés différens & éloignés, depuis le 65 au 45e degré, toujours vers le sud-oueſt.

Nous allons voir à présent où les distances données par la Hontan nous conduisent. M. D. L. G. D. C. trouve que la Hontan a employé cinquante-sept jours pour remonter la rivière Longue, jusqu'aux Gnacsitares, & trente-cinq jours pour redescendre. En compensant un nombre avec l'autre, nous aurons quarante-six jours, qui, à dix lieues, font quatre cent soixante lieues. Conservons seulement la distance donnée sur la carte qui est de quatre cents lieues jusques aux bornes des Gnacsitares contre les Moozemleks ; de-là jusqu'au lac des Tahuglanks, il y a cent cinquante lieues. Ce lac de trois cents lieues de tour, sur trente de large, devroit donner cent lieues de long ; n'en comptons que quatre-vingt ; voilà déjà six cents & trente lieues. Nous avons dit qu'au quarante-sixième degré on ne devroit compter qu'environ quatorze lieues par degré. Si nous comptions les vingt en entier, nous aurions trente & un degrés & demi, lesquels étant déduits des deux cent quatre-vingt-six, qui est la plus forte longitude qu'on donne dans une carte, laisseroient un reste de deux cent cinquante-quatre degrés & demi.

Remarquons encore d'autres faits importans. Les Tahuglanks font la guerre à d'autres peuples, qui

ne leur cèdent, ni en puiſſance, ni en forces; & quoique leur nombre ſoit comparé aux feuilles des arbres, ils trouvent cependant des peuples plus à l'oueſt, qui ne ſont pas moins nombreux. Il faut donc que le continent s'étende encore bien loin. On doit auſſi obſerver que la Hontan ne dit point que la rivière ait communication avec la mer depuis ce grand lac: mais on doit croire qu'elle y paſſe, & va toujours à l'oueſt; elle répondroit alors aſſez pour la latitude à celle que M. Muller place à quarante-cinq degrés, mais à deux cens quarante-ſix ou deux cent quarante-ſept de longitude, & qu'il fait ſortir du lac Oninipignon entre le quarante-ſeptième degré & demi, & le cinquantième de latitude. Ce lac ſauroit d'autant moins être celui des Tahuglanks, que celui-là eſt à l'eſt, & celui-ci à l'oueſt de la chaîne des montagnes; ſans compter que ſur le premier il y a le fort Maurepas, & que les environs devroient être connus des François. Il ſe peut qu'on ait voulu concilier ces contradictions, puiſqu'on varie ſi fort dans les longitudes & les latitudes, la carte tracée par Onagach donnant toute liberté de le faire; cependant cette conciliation eſt impoſſible, ſi le lac des Tahuglanks eſt à environ 45 degrés de latitude, & au ſud du fleuve de Miſſiſſipi, & que, par contre, tous ces lacs ſoient à ſon nord. Quant à la longitude, il n'y a pas la moindre conciliation à eſpérer, dès que le dernier de ces lacs, l'Oninipignon, doit ſe trouver à 275 degrés, au lieu que celui des Tahuglanks ne ſauroit être qu'au 245 à 250, en donnant plus qu'on ne ſauroit accorder.

Que ſera-ce, ſi on réduit ces ſix cent trente lieues en degrés de quatorze lieues, comme elles doivent l'être inconteſtablement à cette latitude? Elles feront 45 degrés; & le bout occidental du lac des Tahuglanks viendra au 241e degré de longitude, vers l'entrée de Fuca; & les nations plus éloignées feront dans la pleine mer, qu'on ſuppoſe à ſon oueſt & ſud-oueſt. Mais ſi on peut s'en tenir aux anciennes cartes, cette extrémité occidentale du lac des Tahuglanks ſe trouvera vers le royaume de Tolm, ou dans le pays de Teguajo, ſi fort avancé vers l'eſt dans les nouvelles cartes; les 12 degrés de diſtance entre le nouveau Mexique & les Gnacſitares y conduiſent & ſeroient les quatre-vingts taſous, & encore plus les quatre-vingts lieues qu'il y a entre ceux-ci & les ſauvages voiſins des Eſpagnols, indiqués par les Moozemleks.

Je ſais que pluſieurs ſont depuis long-tems prévenus contre la véracité de la Hontan. Le père Charlevoix n'en porte pas un jugement favorable; il dit pourtant, dans la liſte des auteurs qu'il a placés à la fin de ſon *Hiſtoire de la nouvelle France*, qu'il étoit homme de condition, ſoldat, puis officier; en ajoutant que dans ſa relation, le vrai eſt mêlé avec le faux; que le voyage de la rivière Longue eſt une pure fiction, auſſi fabuleuſe que l'île de Barataria; « mais que cependant en France » & ailleurs, le plus grand nombre a regardé ces » mémoires comme le fruit des voyages d'un ca» valier qui écrivoit mal, quoiqu'aſſez légérement, » & qui n'avoit point de religion, mais qui racon» toit aſſez ſincèrement ce qu'il avoit vu ».

Je crois que ce grand nombre raiſonnoit bien, & M. D. L. G. D. C. encore mieux, & d'une manière qui m'a charmé, puiſqu'on y voit tout le bon ſens poſſible. Il rapporte qu'après avoir traverſé le lac Michigan & la baie des Puants, après un court trajet par terre, la Hontan deſcendit par la rivière Oniſconſine dans le Miſſiſſipi, & que cette route étoit alors encore inconnue; qu'il remonta le Miſſiſſipi en huit jours juſqu'à la rivière Longue, qui vient de l'oueſt, & débouche ſur la rive occidentale qu'il place au 45e degré de latitude.

Il entra dans la rivière Longue le 23 octobre 1688, & la remonta juſqu'au dix-neuvième de décembre, & mit environ trente-cinq jours à la deſcendre juſqu'au Miſſiſſipi. Il donne une carte de la partie de la rivière qu'il parcourt, diſant qu'il l'avoit levée lui-même, & une autre dont l'original fut tracé ſur des peaux par des ſauvages, & l'on y voit une rivière qui coule à l'oueſt, peu éloignée des ſources de la rivière Longue. Il entre dans le détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette ſeconde rivière, aſſurant qu'il tient ces connoiſſances des ſauvages, les Tahuglanks, ſitués aux environs du grand lac où ſe jète cette rivière de l'oueſt, &c.

Toutes les parties de ſa relation paroiſſent naturelles; elles ſe ſoutiennent réciproquement, & il ſemble aſſez difficile de ſe perſuader qu'elles ne ſont que le fruit de l'imagination de l'auteur. Lorſqu'elle fut publiée, perſonne ne la révoqua en doute: ce n'eſt que lorſqu'on a négligé ces découvertes, qu'on a commencé à en douter, qu'on l'a rejettée & qu'on l'a traitée de chimère, ſans en produire aucune preuve.

M. Deliſle, dans ſa carte du Canada, avoit mis la rivière Longue, & l'a ſupprimée dans celle du Miſſiſſipi, ſans en dire la raiſon. Le père Charlevoix regarde la découverte du baron de la Hontan, comme auſſi fabuleuſe que l'île de Barataria; mais c'eſt ſans preuve; il en faudroit pourtant produire avant de ſe déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur auſſi célèbre, gentilhomme, officier, qui n'auroit pu eſpérer des récompenſes par des ſuppoſitions ſi groſſières, qui l'auroient déshonoré.

Il étoit accompagné de pluſieurs François qui étoient vivans lorſque ſa relation fut publiée, & qui l'auroient démentie; ils ne l'ont pas fait; ceux qui ont pris à tâche de le décrier, n'en ont pu citer aucun. Ayant eu le malheur de déplaire au miniſtre, ſa diſgrace aura pu influer ſur ſon ouvrage, de même que ſes ſentimens trop libres & peu religieux.

Le père Hennepin place une rivière à 7 ou 8 li au ſud du ſaut Saint-Antoine, qui vient de l'oueſt;

ce ne peut être que la rivière Longue. Elle doit être considérable, puisqu'il la cite, vu qu'il ne fait pas mention de cinq ou six autres, que MM. Delisle, Bellin & Danville placent sur le même côté. Une de ces rivières, nommée par les géographes *Rivière Cachée*, est à peu-près sous la même latitude que l'embouchure de la rivière Longue par la Hontan.

Benavides parle des Apaches-Vaqueros à l'est du nouveau Mexique; il compte de là 112 lieues vers l'est, jusqu'aux Xumanes, Japios, Xabataos; à l'est de ceux-ci, il met les Aixais & la province de Quivari, dont il nomme les habitans Aixaraos, qui ressemblent assez aux Eokoros de la Hontan, & la distance y convient aussi.

Lors de la découverte du nouveau Mexique, par Antoine d'Espejo, les sauvages lui firent comprendre qu'à quinze journées de chemin, il y avoit un grand lac, environné de bourgades, dont les habitans se servoient d'habits, abondoient en vivres, demeuroient dans de grandes maisons, &c.

Les Espagnols de la province de Cibola, & les habitans de Zagato, à 20 li. de Cibola vers l'ouest, confirmèrent la même chose.

Tout ceci s'accorde avec le lac, & avec la nation des Tahuglanks. Les Espagnols placent au nord & au-delà des montagnes du nouveau Mexique, un grand pays, Teguajo, d'où ils prétendent que sortit le premier Montézuma, lorsqu'il entreprit la conquête du Mexique.

Il est sûr que le Missouri prend sa source dans cette longue chaîne de montagnes, qui sépare le nouveau Mexique d'avec la Louisiane, & que les rivières qui y prennent leur source, coulent chacune du côté où elles sortent de terre, vers l'ouest ou vers l'est.

La route par le pays des Sioux, est d'environ trois degrés plus au nord que celle de la Hontan. Les indications qu'il reçut d'une rivière à l'ouest, s'accordent assez avec celles du sauvage Ochagac, suivie par M. Danville. La différence est de deux à trois degrés de latitude : mais il pouvoit facilement s'y tromper, puisqu'il ne l'a copiée que sur les peaux tracées par les sauvages.

Ces faits & ces raisonnemens du défenseur du baron de la Hontan, devroient sans doute déjà suffire pour ne pas mettre au rang des fables sa relation : tâchons cependant d'en faire encore mieux sentir la force par quelques réflexions.

On n'a que deux objections à faire contre son authenticité; l'une que les circonstances de sa relation ne sont pas confirmées par d'autres; l'autre que c'étoit un libertin, un homme sans religion, auquel on ne peut ajouter foi. Mais, je le demande, sont-ce là des raisons capables de faire la moindre impression sur un homme impartial & non prévenu? Je sais que c'est-là le sort même de toutes les anciennes découvertes, & la raison pourquoi on rejète les anciennes relations Espagnoles. Quoi de plus ridicule? Celles-ci, par exemple, étoient tenues pour indubitables par tout le monde; on étoit convaincu que plusieurs centaines de personnes de toute qualité, en avoient été les témoins oculaires. Les faits étoient donc vrais alors; mais parce que, depuis cent cinquante ans & plus, personne n'a voulu se transporter dans ces mêmes pays, on trouve que ce qui étoit vrai alors, ne l'est plus aujourd'hui, de même que pour les îles de Salomon, plusieurs terres australes, &c. Il en est de même dans le cas présent, parce que depuis la Hontan & ses compagnons, personne n'a voulu se hasarder si loin, tout ce qu'il dit est controuvé; & ce qu'il y a de plus étonnant, est que les découvertes de Fonte & de Fuca, qui ne roulent que sur des possibilités impossibles, sont reçues avec avidité.

Il y a plus encore : l'auteur dédie la carte du Canada & cet ouvrage au roi de Danemarck, dans le tems que tous ceux qui l'avoient accompagné étoient encore vivans. Quelle hardiesse! quelle impudence de vouloir en imposer à un grand roi, à un souverain puissant, duquel il espéroit peut-être alors sa fortune, en récompense de ses travaux & de ses découvertes!

Ceci peut-il entrer dans l'idée de qui que ce soit? Nous voyons d'ailleurs, par l'extrait du mercure que nous avons donné, que la route que la Hontan a tenue pour descendre au Missisipi, étoit inconnue avant lui; qu'elle ne l'est plus aujourd'hui; qu'on la trouve telle qu'il l'a décrite, & qu'il n'a pu la savoir d'un autre, puisqu'elle étoit inconnue. Si donc on a trouvé conformes à la vérité les articles qu'on a pu reconnoître depuis, n'est-il pas injuste de rejetter ce qu'on n'a pas vu, seulement parce qu'on ne l'a pas vu? Ne faudra-t-il donc croire de tous les faits, de toutes les relations, que ce qu'on a vu soi-même?

Il est certain qu'on a encore découvert une rivière à la même latitude, où il place l'embouchure de la rivière Longue. Je sais qu'on a trouvé à propos de lui donner d'autres noms; celui de *Saint-Pierre* ou celui de *rivière Cachée*: cent autres personnes pourroient lui donner autant de noms; mais si pour cette raison on en veut faire autant de différentes rivières, ne multipliera-t-on pas les êtres, & ne mettra-t-on pas une confusion énorme dans la géographie où il y en a déjà assez?

La Hontan représente une chaîne de montagnes, qui descend du nord au sud, qui fait les limites entre les Moozemleks & les Gnacsitares, qui a 6 li. de large, est difficile à passer & fait de longs détours.

M. Buache, par sa science physique, donne la même chaîne, à la vérité beaucoup plus à l'est, pour l'amour de son système sur la mer de l'ouest, & sur le peu de largeur de la Californie : mais enfin, c'est la même chaîne. La Hontan n'étoit pas homme d'étude ni physicien; comment donc imaginer cette chaîne qui existe, si les Moozemleks ne lui en avoient donné réellement la connoissance?

La remarque de D. L. G. D. C. est importante sur la conformité de cette relation avec celle des

Eſpagnols de tout tems. Rien, à mon avis, ne fait une preuve auſſi forte en faveur de l'authenticité d'une relation, que ſa conformité avec les découvertes des premiers tems.

Je n'ignore pas que la Hontan n'eſt pas toujours exact dans les latitudes : ceci mérite quelque attention.

M. le Page donne une diſtance de trois cents lieues du Miſſouri au Saut Saint-Antoine, qu'on ne compte que huit à dix lieues au-deſſus de la rivière Longue, & pourtant un peu au-delà du 45e degré ; ainſi ſeulement 5 degrés pour les trois cents lieues, ce qui eſt une erreur manifeſte, à moins qu'il n'en compte autant pour remonter ce fleuve rapide.

M. Bellin, dans ſa carte de la partie occidentale du Canada, place l'Oniſconſine à un peu plus de 43 degrés, & la rivière Saint-Pierre à 45. On peut compter environ trente-ſix à trente-huit lieues, & la Hontan dit qu'il a employé huit jours à faire ce voyage ; ce qui eſt très-poſſible en montant un fleuve auſſi grand & auſſi rapide.

M. Danville, dans la première de ſes cinq cartes, qui enſemble repréſentent toute l'Amérique, place la rivière de Saint-Pierre à un peu plus de 44 degrés, & l'Oniſconſine à 43. Celle-là doit ſortir, d'après toutes ces cartes, du lac des Tintons, dont nous parlerons ci-après.

Sans nous arrêter plus long-tems ſur ce ſujet, nous concluons que cette découverte de la Hontan, n'ayant jamais été contredite par d'autres relations ; qu'au contraire, le peu qu'on a découvert depuis s'y étant toujours trouvé aſſez conforme, on doit la regarder comme authentique, auſſi long-tems que des faits certains, qui atteſtent le contraire, ne la détruiſent.

Venons à la ſeconde objection, ſur laquelle je n'ai rien à dire, ſinon que ſi on ne doit ajouter aucune foi pour des faits & des voyages, qu'à des gens de bonnes mœurs & à de bons chrétiens, il en faudroit rejetter beaucoup, & ſouvent donner dans des erreurs, puiſque quelquefois de très-honnêtes gens, par crédulité ou par défaut de génie, rapportent des faits erronés. On a toujours diſtingué entre les faits hiſtoriques, où l'auteur n'a aucun intérêt, & ceux de la religion.

On en doit agir de même ici. Perſonne ne croira que l'Adario du baron de la Hontan ait été un homme en chair & en os ; on voit évidemment que c'eſt lui-même : mais la relation du voyage ne doit pas être moins authentique, n'étant point de même nature que ſes dialogues.

Je dois encore faire remarquer que les relations que M. Buache adopte entiérement, parlent du lac du Brochet, dans la chaîne des montagnes, marqué par lui comme par la Hontan ; ce lac fait une partie des plus nouvelles découvertes des officiers François & autres : il ſe trouve, ſelon les unes, à environ 48°. La carte angloiſe de Jefferi de 1761, le place au-delà du 45e vers l'oueſt ; tous placent de ce côté la fameuſe rivière de l'oueſt : je la ſuppoſe être celle ci-deſſus qui prend ſa ſource dans ladite chaîne au nord-oueſt des Gnacſitares, & au nord-eſt du lac des Tahuglanks, dans lequel elle ſe jète ; je doute qu'on puiſſe produire quelque choſe de ſi concordant : au moins ceux qui la repréſentent comme ſortant du lac Oninipigon, n'ont pas ſongé que ladite chaîne lui barreroit le chemin. Auſſi M. Buache même, qui prétend ſe fonder ſur la carte tracée par Ochagac, & la concilier avec celle des officiers François, fait tomber les rivières Poſcoyac, aux Biches, de l'Eau trouble, de St-Charles ou d'Aſſinibouls, &c. de tous côtés dans les lacs Bourbon, au Fer, aux Biches, formant enſemble celui d'Oninipigon, & celui-ci ſe joignant avec le lac aux Biches, ſans qu'aucune rivière en ſorte, & ſe jète vers l'oueſt. Sur tous ces lacs, il place les forts Bourbon, Dauphin, la Reine, Saint-Charles & Maurepas : ſi ceux-ci exiſtent, il faut bien que les François en aient connoiſſance. Il place le lac du Brochet auſſi dans ces montagnes, un peu au-delà de 45 degrés ; il donne une trace légère d'une rivière de l'oueſt, mais qu'il conduit à deux pas de là, pour ainſi dire, dans ſa mer de l'oueſt. La Hontan aſſure, ſur le rapport des Moſemleks, que nombre de rivières qui forment la rivière Longue, prennent auſſi leur ſource dans ces montagnes ; & le phyſique de tout ceci concourt à en aſſurer la vérité. Il faut obſerver que dans ces traces d'Ochagac, la rivière de l'oueſt eſt repréſentée comme groſſe, ſortant immédiatement de l'Oninipigon, préciſément où M. Buache repréſente la rivière Poſcoyac, comme s'y jettant. Comment concilier ceci ? Avançons de 5 degrés plus au ſud, & examinons cet eſpace entre le 45e & 40e, qui nous préſentera des choſes importantes : je ne parle point de ce qui ſe voit à l'eſt du Miſſiſſipi ; nous y trouverons même juſqu'au 25e degré, des pays qui ne ſont inconnus qu'à des ignorans tels que les auteurs d'une gazette de 1770, qui aſſuroient que les colonies Angloiſes, établies dans cet eſpace, vouloient s'emparer de tout le pays, ſous les mêmes parallèles vers l'oueſt, juſqu'à la mer du ſud, ſuivant la conceſſion à eux accordée par leur roi Charles, &c. par une rivière qui, des monts Apalaches, y conduiſoit, ſans ſonger ni aux peuples innombrables, ni à la quantité de rivières, pas même au Miſſiſſipi qui en barrent le chemin.

Vers l'oueſt, ſur les bords du Moingona, du Miſſouri & autres rivières, ſe trouvent ſeulement juſqu'à l'eſt & le nord du nouveau Mexique, les Miſſouris, Canſez, Pains-blancs, Acanſez, Aionez, & ſur-tout les Padoucas, qui s'étendent fort au loin. M. Buache même l'aſſure & en donne le détail. Ce géographe, & pluſieurs autres, rapportent unanimement, que les ſauvages aſſurent que le Miſſouri a, depuis ſa ſource, 800 lieues de cours, & qu'en remontant, depuis ſon milieu, ſept ou huit jours vers le nord, on rencontre une autre rivière qui a autant de lieues de cours vers l'oueſt.

Ce qui nous éclairera, lorſque nous ſuivrons la relation que M. le Page du Prat donne dans ſon hiſtoire de la Louiſiane, du voyage du ſauvage Yaſon, Moncacht-Apé, dont nous allons parler.

Pour donner donc une idée de la largeur de la partie ſeptentrionale de l'Amérique, calculons un peu ſa route.

Le point de ſon départ doit être pris au nord du confluent du Miſſouri avec le Miſſiſſipi. M. le Page dans ſa carte, qu'on doit préférer à toutes les autres à l'égard de ces contrées, place ce point à 284 d. 15′ de longitude & 40 de latitude. Il ne faut pas oublier de prévenir le lecteur, qu'il déſapprouve en divers endroits de ſon ouvrage la manière dont les autres cartes repréſentent le cours de cette rivière.

En effet, on la fait venir du nord-oueſt, & quelques-unes lui donnent des ſinuoſités infinies.

Pour lui, ce n'eſt qu'au 282ᵉ d. qu'il la fait deſcendre du nord-eſt au ſud: tout le reſte de ſon cours eſt droit de l'oueſt à l'eſt, de même que celui de la rivière de Canſez qui s'y jète. Qui pouvoit mieux le ſavoir que lui qui a parcouru le pays dans le tems que les François avoient ſur le Miſſouri le fort Orléans? qui s'en eſt informé des naturels du pays, dont la relation étoit conforme à une carte eſpagnole dreſſée avec ſoin, pour ſervir de guide à un corps qui y avoit été envoyé, & lorſque les Eſpagnols en devoient être mieux inſtruits que tous autres?

Le cours du Miſſouri y eſt donc marqué généralement entre le 41 & 42ᵉ d. de latitude (1): il paſſa chez les Canſez qui ſont entre le 40 & le 41ᵉ d., qui lui conſeillerent de marcher une lune & alors droit au nord; & qu'après quelques jours de marche il trouveroit une autre rivière, qui court du levant au couchant. Il marcha donc pendant une lune, toujours en remontant le Miſſouri; il vit des montagnes & craignit de les paſſer, de peur de ſe bleſſer les pieds (2). Enfin, il rencontra des chaſſeurs qui lui firent remonter le Miſſouri encore pendant neuf petites journées, & marcher enſuite cinq jours droit au nord, au bout deſquels il trouva une rivière d'une eau belle & claire, que les naturels nommoient *la belle rivière*. Arrêtons-nous ici pour commencer notre calcul: deux grands villages des Canſez ſont marqués ſur la carte de M. le Page, l'un à 280, & l'autre à 282 d. Accordons le point du départ depuis le dernier. Moncacht-Apé marcha pendant une lune, ſoit trente jours. L'auteur en fait un calcul très-modéré, diſant que notre Anacharſis américain l'avoit aſſuré, qu'il marchoit plus vîte qu'un homme rouge ne marche ordinairement; d'où il conclut que celui-ci, ne faiſant qu'environ ſix lieues par jour, lorſqu'il eſt chargé de deux cens livres au moins, Monchacht-Apé, qui n'en portoit pas plus de cent, quelquefois pas plus de ſoixante, devoit ſouvent faire juſqu'à neuf ou dix lieues. Il a raiſon; car le P. Charlevoix aſſure que les Aouëz, à 43 d. 30′, font vingt-cinq à trente lieues par jour (3) lorſqu'ils n'ont pas leur famille avec eux: cependant il ſe rabat à ſept lieues par jour, qui font donc deux cent & dix lieues, depuis les Canſez, qui ſe trouvent, dis-je, au 282ᵉ d.; ces deux cent & dix lieues, à quatorze lieues & demie par dégré, font quatorze degrés & demi, juſqu'au lieu qu'il rencontra les chaſſeurs qui ſe trouvèrent donc à deux cent ſoixante-ſept degrés & demi; on voit bien que c'eſt compter trop peu.

Les ſauvages diſent unanimement que le cours du Miſſouri eſt de huit cents lieues, & qu'au milieu, ainſi à quatre cents lieues, on voyage vers le nord pour trouver la rivière de l'oueſt. Ici il n'a avancé vers l'oueſt que neuf petites journées: avant que de tourner au nord, ne comptons que trois degrés & demi, & cela nous conduira ſeulement au 264ᵉ degré, & ne fera, depuis la jonction du Miſſouri au Miſſiſſipi, que 20 degrés 15′; & à quatorze lieues & demie par degré, qu'environ deux cent quatre-vingt-treize lieues, au lieu de quatre cents. Ainſi on voit qu'on accorde beaucoup (4).

Je ne compte pas le peu de chemin que fit Moncacht-Apé ſur la belle rivière, pour arriver chez la nation des Loutres. De là, il deſcendit pendant dix-huit jours la même rivière avec les Loutres, & arriva chez une autre nation. Il eſt dit que cette rivière eſt très-groſſe & rapide. On pourroit donc donner vingt lieues par jour, pour le moins: contentons-nous de quinze; cela fera deux cent ſoixante-dix lieues, ou environ 20 degrés; nous nous trouverons alors au 250ᵉ degré.

Il vint en aſſez peu de tems chez une petite nation, & enſuite acheva de deſcendre la rivière, ſans s'arrêter plus d'un jour chez chaque nation; mais il ne dit point combien de tems il a mis à faire ce trajet. La dernière des nations où il s'ar-

(1) Le Page du Prat, *Relation de la Louiſiane, tome III, pag. 89, & ſuiv.*

(2) Il paroît par-là qu'il a avancé plus loin qu'au milieu du cours du Miſſouri, avant de paſſer la belle rivière.

(3) Ceci ne paroîtra pas exagéré, lorſqu'on voudra conſidérer que les ſoldats romains, chargés du poids de ſoixante livres, faiſoient ſix à ſept lieues de chemin en cinq heures de tems; eux qui n'étoient pas accoutumés, comme les Sauvages, dès leur jeuneſſe, dès leur enfance même, à vivre uniquement de la chaſſe & à faire des centaines de lieues pour l'avoir abondante.

(4) J'avoue pourtant qu'on ne doit pas toujours inſiſter également ſur les meſures itinéraires des Sauvages; je veux croire que depuis l'embouchure du Miſſouri juſqu'à l'endroit où l'on paſſe vers la belle rivière, il peut y avoir, compris les détours, quatre cens lieues, mais qu'il y en a moins de là juſqu'à ſa ſource, que les Sauvages doivent mieux connoître. J'en dis de même du Miſſiſſipi, & il peut y avoir depuis la mer huit cents lieues juſqu'au Saut Saint-Antoine; mais beaucoup moins de là juſqu'à ſa ſource, que les Sioux n'ont peut-être jamais reconnue par eux-mêmes; auſſi pour accorder plus qu'on ne peut demander, je fixe le paſſage de Moncacht-Apé, ſeulement au 270ᵉ degré.

rêta, ſe trouva ſeulement à une journée de la grande eau, ou d'une mer. On peut bien mettre vingt degrés & plus pour ce dernier voyage. Alors on trouvera notre voyageur au 230e degré. Il ſe joignit à des hommes qui habitoient plus avant ſur cette côte vers le couchant, & ils ſuivirent à-peu-près la côte entre le couchant & le nord. Etant arrivé chez la nation de ſes camarades, il y trouva les jours beaucoup plus longs que chez lui, & les nuits très-courtes. Les vieillards le diſſuadèrent de paſſer outre, diſant que la côte s'étendoit encore beaucoup entre le froid & le couchant; qu'elle tournoit enſuite tout-à-coup au couchant, &c.

Si on ajoute donc ce nouveau voyage, & les côtes qui s'étendent encore beaucoup, on verra que cela approchera des 200 degrés de longitude, ou des 190, où je place le commencement de l'Amérique, d'après les anciennes cartes Eſpagnoles. M. le Page du Praz fait un autre calcul, qui pouſſe cette diſtance plus loin que moi, & on ne ſauroit pourtant ſe plaindre qu'il exagère dans ſon calcul.

Il part d'après le principe que voici: Moncacht-Apé a été abſent cinq ans. Il dit que pendant ce tems il a marché, en réduiſant le tout en journées de terre, en trente-ſix lunes, dont il falloit, dit l'auteur, rabattre la moitié pour ſon retour. A ſept lieues par jour ſeulement, cela feroit trois mille ſept cent quatre-vingt lieues: il en rabat encore la moitié pour les détours; ce ſera, ce me ſemble, bien aſſez; reſtent mille huit cent quatre-vingt-dix lieues. Quand même on compteroit les vingt lieues par degré, elles en feront 94 & demi, & alors il aura été au 194e degré. De quelque manière que l'on compte, on verra que le continent ne peut s'étendre moins que je ne le marque.

Les circonſtances devoient mettre hors de doute la vérité de cette relation.

M. le Page du Praz, dans ſon hiſtoire de la Louiſiane, rapportant la relation du voyage de Moncacht-Apé, dit « qu'un homme, Yaſon de nation » qu'il a viſité, lui avoit aſſuré qu'étant jeune, il » avoit connu un homme très-vieux qui avoit vu » cette terre, avant que la grande eau l'eût man- » gée, qui alloit bien loin; & que dans le tems » que la grande eau étoit baſſe, il paroiſſoit dans » l'eau des rochers à la place où étoit cette terre ».

Si quelqu'un révoquoit en doute cette relation, je ne ſaurois la certifier: cependant deux réflexions me la font regarder comme n'étant point de l'invention de M. le Page.

1°. M. Dumont, qui a donné une autre relation de la Louiſiane, dans laquelle lui, ou du moins ſon éditeur, eſt ſouvent d'un avis contraire à celui de M. le Page, bien loin de contredire ce voyage de Moncacht-Apé, en a donné un extrait dans ſon ouvrage. Or, M. Dumont a, dit-on, demeuré vingt-deux ans dans ce pays; il n'auroit donc pas manqué de reprendre M. le Page, ſi celui-ci n'avoit conté qu'une fable.

2°. J'obſerve en ſecond lieu que, ſi elle a été fabriquée par un Européen, il faut avouer qu'il s'eſt ſurpaſſé ſoi-même. On ne ſauroit imiter mieux la ſimplicité du récit d'un homme rouge, une narration auſſi conforme à ſon génie, & des circonſtances mieux adaptées à la narration; circonſtances peu convenables pour un récit d'Européen, & qui le ſont parfaitement à un de ces hommes ſenſés, que nous nommons *Sauvages*. Enfin, tout ſemble convaincre un lecteur non prévenu que c'eſt Moncacht-Apé lui-même qui en eſt l'auteur, & que M. le Page n'a pas cherché à en impoſer au public.

3°. M. le Page aſſure, que ce ſauvage étoit connu chez ces nations ſous le nom de *Moncacht-Apé*, qui ſignifie *un homme qui tue la peine*, ou la fatigue, parce qu'il étoit infatigable pour les voyages, ceux mêmes de pluſieurs années. Les François avoient un poſte chez les Matchez, & cet homme n'en demeuroit qu'à quarante lieues. Si donc ce récit étoit controuvé, il eſt impoſſible que perſonne n'en eût découvert la fauſſeté. Ce n'eſt pas que je l'adopte en entier, faute de ſavoir les longitudes & les latitudes; auſſi c'eſt uniquement par conjecture que j'ai déterminé ſa route ſur ma carte. *Voyez* les cartes géographiques.

On verra à l'article CALIFORNIE, nos idées ſur les pays ſitués à ſon oueſt, nord & nord-eſt; la relation de Moncacht-Apé ne doit ſervir qu'à prouver plus amplement mon aſſertion ſur la largeur immenſe de l'Amérique ſeptentrionale, tout comme celle du P. Charlevoix, des deux femmes du Canada rencontrées dans la Tartarie, qui aſſuroient y avoir été conduites de nation en nation par terre, à l'exception de quelques petits trajets par mer.

On peut voir dans mes *Mémoires & Obſervations géographiques & critiques ſur la ſituation des pays ſeptentrionaux de l'Aſie & de l'Amérique*, imprimés à Lauſane en 1765, *in*-4°, des faits eſſentiels qui viennent à l'appui de ce que j'établis ici. La nature de cet ouvrage ne permet pas de nous étendre davantage. Ajoutons quelques idées particulières ſur ce grand nombre de nations peu ou point connues.

On jugera facilement par ce que j'en ai déjà dit en paſſant, que je crois le vaſte continent de l'*Amérique* ſeptentrionale habité par des peuples innombrables, parmi leſquels pluſieurs ſont très-civiliſés. Nous connoiſſons quatre de ces peuples très-diſtincts les uns des autres, & il ne faut pas douter qu'il ne s'y en trouve davantage. Quelques-uns aſſurent que ſur le grand lac des Miſtaſſins au nord du fleuve Saint-Laurent, & à l'eſt du fond de la baie d'Hudſon, lac qui ſe trouve ſur toutes les cartes, excepté ſur les plus nouvelles, que dis-je, aux environs de ce lac & dans les pays voiſins, ſe trouvent auſſi des peuples plus civiliſés que leurs voiſins.

Le baron de la Hontan dit qu'il avoit trouvé les Eokoros ſur la partie orientale du Miſſiſſipi, & alliés des Outagamis, au côté oppoſé, moins ſauvages que tous les autres qu'il avoit vus; que

les

les Eſquanapés l'étoient encore moins ; que les Gnacſitares les ſurpaſſoient en politeſſe ; que les Mozemleks regardoient ceux-ci comme barbares, & que ceux-ci paroiſſoient être ſurpaſſés par les Tahuglanks. L'expérience de tous les ſiècles & de tous les lieux, prouve qu'il en eſt toujours de même. La barbarie augmente & diminue chez les peuples de diſtance en diſtance. Nous voyons que les Eſquimaux, les Caraïbes, &c. qui ſont les plus éloignés vers l'eſt, ſont les plus barbares. On doit donc juger que depuis les Tahuglanks vers les bords de la mer, il y a beaucoup de nations qui le ſont plus ou moins : la relation de Moncacht-Apé le prouve ; & ſi on veut rejeter ſon témoignage & celui de la Hontan, on admettra pourtant la relation qu'on a donnée des têtes pelées & des hommes barbus, de même que de ceux qui vendoient déjà du tems d'Eſpejo aux habitans du nord du nouveau Mexique, des marchandiſes inconnues aux ſauvages. Et M. de Bourgmont, dont on ne peut révoquer en doute la relation donnée par M. le Page du Praz, a auſſi trouvé les nations plus douces, plus polies, plus ingénieuſes, à meſure qu'il s'eſt avancé vers l'oueſt : le P. Charlevoix, qui a parcouru tout le Canada, & s'eſt informé exactement de ce qu'il n'a pas vu, a été ſi frappé de ce qu'il apprenoit de la manière policée dont quelques nations vivoient, que, ne pouvant pas le concilier avec l'idée qu'on ſe forme de ce qu'on nomme *ſauvages*, il a été perſuadé qu'au nord du nouveau Mexique, il ſe trouvoit des colonies d'Eſpagnols ou d'autres Européens, à nous inconnues : tout ceci ne donne pas peu de poids à la relation de la Hontan, dont il n'étoit pourtant pas partiſan.

Nous ſavons encore que les Chichimecas, ſauvages des plus barbares, étoient les habitans originaires du Mexique ; ils ont été chaſſés par les Navatlacas, ſortis du nouveau Mexique, qui étoient moins barbares. Ils faiſoient ſept nations, & vinrent apparemment de l'endroit au nord du nouveau Mexique, où les anciennes cartes placent un lac, & ce qu'ils nomment *ſeptem civitatum patria*, où les cartes ſuivantes ont placé à-peu-près les Moqui. Six nations vinrent les unes après les autres, la premiere environ l'an 800 de l'ère chrétienne ; trois cent & vingt ans après la ſortie des ſix nations, vinrent les Mexicains. Toutes ont reſté longues années en chemin, & venoient, ſelon quelques-uns, du nord-oueſt du nouveau Mexique. Les Mexicains étant encore plus policés que les ſix premieres nations, devoient donc ſortir d'un peuple qui ne l'étoit pas moins. Il y a toute apparence que la grande fécondité y a ſouvent expulſé des eſſaims de peuples, comme ailleurs. On ſait que ceci eſt arrivé entr'autres chez les peuples ſeptentrionaux de l'Aſie & de l'Europe, avant & après l'ère chrétienne ; ou bien ils ont été pouſſés par des nations plus puiſſantes qui les ont obligés à chercher de nouvelles demeures. Peut-être que l'une & l'autre cauſe y a eu part.

Qu'on ne diſe pas que l'Amérique eſt peuplée de barbares, & que par conſéquent les peuples civiliſés ſont venus d'ailleurs. Ne ſortons-nous pas tous de la même ſouche ? La raiſon, le génie ne ſont-ils pas le partage de tous les hommes, du plus au moins ? Il ne s'agit que de la culture, comme de celle des terres. Nous voyons même par les hiſtoires anciennes, que les terres les plus fertiles ſont devenues ſtériles faute de culture, & qu'une bonne culture a donné de la fertilité au ſol le plus ingrat. Les Chinois qui ſont ſi ingénieux & ſi laborieux, ne ſont pas une colonie étrangère : ils ont eu pluſieurs inventions, comme celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, &c., avant les Européens. Les Péruviens, avant l'arrivée des Incas, étoient auſſi bruts que les Troglodites : cependant on voyoit dans leur pays d'anciens édifices qui valoient bien tout ce qui faiſoit l'admiration de l'antiquité en ce genre, ſans pouvoir en découvrir les auteurs. On ſera donc convaincu que des peuples entiers, par des révolutions inconnues, ſont retombés dans la barbarie, de civiliſés qu'ils étoient, & que d'autres en ſont ſortis ont conſervé leurs mœurs, & avancé dans les arts. Pourquoi les Américains euſſent-ils été ſeuls privés de ces avantages de la nature ?

M. de Guignes voudroit inſinuer que les Mexicains ſont d'origine chinoiſe, de même que les derniers Péruviens. Qu'il me permette de n'être pas de ſon avis. Il eſt vrai que ces derniers reſſemblent en bien des points aux Chinois ; mais comment peut-on croire un moment qu'ils aient fait le trajet immenſe par mer depuis la Chine au Pérou ? Bien plus, on voit que la mer du Sud a été long-tems inconnue aux Incas qui étoient venus de l'intérieur du continent, & qui ne ſont arrivés ſur ces bords qu'après l'an 1200. M. de Guignes ne trouve rien du voyage des Chinois après le cinquième ſiècle. D'où ſeroient-ils donc venus ? Il avoue même qu'ils alloient terre à terre, de la Chine au Japon, de-là au Jeſſo, enſuite au Kamtſchatka & enfin à l'Amérique, & par-tout ils employerent quatre ou ſix fois plus de tems qu'il n'en faudroit à des mariniers Européens. Comment auroient-ils donc traverſé cette mer ? Encore patience s'ils étoient venus du Pérou à la Chine, ils ſe ſeroient rafraîchis dans les îles ; puiſque les vents aliſés les auroient favoriſés : mais qu'ils ſoient venus de la Chine au Pérou, lorſque les Européens ne ſe hazardent qu'en tremblant à faire le trajet des Philippines aux Marianes, & de là à Acapulco, & y emploient des ſix à ſept mois, qui pourroit penſer un moment que les Chinois euſſent fait ce voyage, non-ſeulement au Mexique, mais paſſé la ligne, pour chercher le Pérou dont ils n'avoient pas la moindre idée ? *Credat Judæus Apella.*

Si l'on diſoit qu'ils ont côtoyé le Mexique & tous les pays ſitués au-delà juſqu'au Pérou, je de-

manderois pourquoi l'on n'en trouve aucune trace ? Pourquoi auroient-ils préféré un pays inconnu à des régions fertiles où ils abordèrent ?

Pour ce qui regarde les Mexicains, la même raiſon n'a pas lieu, mais il y en a une autre qui n'eſt pas moins forte. Si jamais il y a eu des peuples différens en tout, pour la figure, les habillemens, les mœurs, la religion, &c. ce ſont les Chinois & les Mexicains. Qu'on obſerve ſeulement, je ne dirai pas leur langne, vu que je l'ignore parfaitement, auſſi bien que mes lecteurs, mais les mots, les aſſemblages bizarres des lettres, tant de terminaiſons en *huitl*, le grand nombre de *l*, de doubles *ll*, de *z*, &c. dont on ne trouve de veſtige dans aucune autre langue. Tout ceci prouve qu'ils ſont très-anciens dans l'Amérique.

Si les Mexicains le ſont, la nation policée dont ils ſortoient devoit l'être de même. Celle-ci a pu changer, étant ſéparée depuis près de mille ans des autres. Elle aura pu prendre d'autres mœurs, une autre langue, faire de nouvelles inventions différentes de celles des Mexicains, en oublier quelques-unes, &c. L'hiſtoire nous en fournit des exemples. Ils ont pu ſe mêler, au moins quelques-uns, ſoit avec des voiſins, ſoit avec des peuples qui les ont ſubjugués. Je crois donc que les hommes barbus, dont on parle en diverſes contrées, à ce qu'il paroît, ſont d'anciens habitans policés de l'Amérique, & que les autres, les têtes pelées, & ceux de Moncacht-Apé, ſont des étrangers d'origine, ou mêlés avec des naturels du pays.

Quels étrangers ? Je ſuis en ce point de l'opinion de M. de Guignes, avec quelque différence. Je ne vois pas que les auteurs Chinois diſent préciſément que le Fonſang ſoit éloigné du Tahan de vingt mille lis, ou deux mille lieues par mer. Les Chinois abordoient bien par mer en Amérique, mais il eſt incertain ſi de là ils ne ſe rendoient pas dans une partie du continent, ou du moins, ſi leurs deſcendans ne s'enfoncèrent pas plus avant dans le pays, & n'y formèrent pas un établiſſement indépendant. Peut-être que ce fut dans le tems de leur établiſſement qu'ils pouſſèrent les ancêtres des Mexicains, & qu'une partie fut obligée de quitter ſon ancienne patrie pour chercher une nouvelle demeure. Il eſt poſſible auſſi que les Chinois aient percé plus loin, & qu'alors ceux qu'ils chaſſèrent, ſauvages & autres, ſe ſoient retirés vers les bords de la mer que les Chinois avoient quittés ; ce qui ſerviroit à expliquer fort naturellement pourquoi la communication entre les Chinois de la Chine & ceux de l'Amérique a ceſſé. Les vaiſſeaux arrivés enſuite ne trouvant plus leurs compatriotes, mais à leur place des étrangers ſauvages qui agiſſoient en ennemis envers eux, auront cru les Chinois tous maſſacrés, & ſans doute ne ſeront plus revenus. Ceux de l'Amérique, ſéparés de leurs anciens concitoyens & de toute nation policée, auront conſervé quelque choſe de leurs anciennes mœurs & coutumes ; ils en auront ajouté ou changé d'autres ; enfin dans l'eſpace de mille ans ils ſeront devenus très-différens des habitans de la Chine, du moins à pluſieurs égards. Il n'eſt pas douteux que ſi, ſelon M. de Guignes, ils ont fait conſtamment route le long du Japon, pluſieurs de cette nation n'aient pris parti avec eux ; que même des jonques de ceux-ci ayant été jetées ſur le rivage des Chinois Américains, ils n'en aient été bien accueillis & incorporés dans la nation. De là le mélange des traits des uns & des autres.

Enfin, j'avoue que tout ce que je dis des nations civiliſées qui habitent les parties ſeptentrionales & occidentales de l'Amérique, n'eſt appuyé que ſur des conjectures, mais qui ne me paroiſſent pas deſtituées de probabilités. Je trouve dans les voyageurs tant de faits, tant de circonſtances, que je ne ſaurois m'ôter de l'eſprit, qu'avec le tems on ne découvre dans ce continent des nations très-nombreuſes & civiliſées qui compoſent des royaumes puiſſans.

Les François, s'ils avoient conſervé la Louiſiane, m'auroient paru beaucoup plus à portée de les découvrir depuis ce pays, qu'on ne l'a fait depuis le Canada : ils ont appris à connoître les Miſſourites, les Canſez, les Padoucas, nations qui, à mon avis, ne ſont pas éloignées des premières nations civiliſées, puiſque les Padoucas ſe ſervoient déjà de chevaux couverts de peaux pour aller à la chaſſe, comme les Tahuglanks.

Si donc on paſſoit vers la rivière qu'on nomme de *Saint-Pierre*, & que je crois être la rivière Longue de la Hontan, qu'on ſuivît alors la même route ; ou ſi, depuis les Padoucas on ſuivoit & paſſoit le Miſſouri, comme a fait Moncacht-Apé, nous en ſaurions bien-tôt des nouvelles. Je regarde le lac des Tintons comme un de ces lacs formés par la rivière Longue, qui ſont repréſentés ſur la carte de la Hontan ; car je ne conçois pas pourquoi on lui a donné le nom de lac des *Tintons*, en ajoutant *Tintons errans*. S'ils ſont plus errans que les autres ſauvages, qui ſont des courſes de pluſieurs centaines de lieues, je ne vois pas pourquoi l'on donne à un lac le nom d'une nation qui n'y fait jamais ſa demeure fixe.

On peut encore conſulter l'*Hiſtoire générale des Voyages*, qui rapporte une relation tirée, eſt-il dit, du *Mercure galant* de 1711, par M. du Freſnoi, & celle-ci d'un manuſcrit trouvé en Canada, de la découverte faite par dix perſonnes qui remontoient le Miſſiſſipi, de celui-ci entroient dans un autre fleuve dont le cours étoit vers le ſud-ſud-oueſt, & ainſi d'une rivière à l'autre juſques chez les Eſcanibas, gouvernés par un roi, Aganzan, qui prétendoit deſcendre de Montézuma, roi puiſſant, entretenant une armée de 100,000 hommes en tems de paix, leſquels peuples négocioient avec un autre peuple, en y allant par caravannes, qui reſtoient ſix mois en route. On peut en lire un détail fort ample dans la gazette de Londres du 30 octobre 1767.

On y lit que trois François, partis de Montréal l'année précédente pour faire des découvertes, après 1200 milles de marche, ont rencontré un fleuve dans lequel ils ont cru appercevoir un mouvement de la marée.

D'après les axiômes énoncés au commencement de cet article, je regarde de pareilles relations de quelques aventuriers, comme les fables des anciens, qui, ſans être vraies, ont pourtant la vérité pour baſe, quoiqu'elle y ſoit ſort défigurée; du moins ſera-t-on obligé d'avouer que leurs auteurs ont cru inconteſtable qu'à l'oueſt du Canada, il exiſtoit un pays immenſe de peuples plus ou moins civiliſés, & que c'étoit l'opinion générale. (*E.*)

AMERSBUY. *Voyez* AMBRESBUY.

AMERSFORT, ville des Pays-Bas, dans la province d'Utrecht, ſur la rivière d'Ems. *Long.* 23; *lat.* 52, 14. C'eſt la ſeconde ville de la province: elle a deux égliſes réformées. Cette ville qui eſt belle & conſidérable, eſt à 5 lieues e. d'Utrecht, & 12 ſ. e. d'Amſterdam. (*R.*)

AMFORA, petite rivière du Frioul qui a ſa ſource dans l'état de Veniſe, & qui ſe jète dans le golfe de ce nom, près d'Aquilée. (*R.*)

AMHARA, royaume de l'Abyſſinie, dont il occupe le milieu. Il touche au ſeptentrion le royaume de Bagemdar; à l'orient, celui d'Angot; au midi, celui de Walaka; & à l'occident, celui de Gojam, dont il eſt ſéparé par le Nil. (*R.*)

AMID, ville de Turquie, dans la Natolie, à 24 lieues de Tocat, & à 16 d'Amaſie. *Voyez* AMED. *Long.* 54, 20; *lat.* 40, 30. (*R.*)

AMID, ou DIARBEKIR, ancienne ville de Méſopotamie ſur le Tigre; elle s'eſt auſſi appellée *Conſtantie*. *Voyez* DIARBEKIR. (*R.*)

AMIÉNOIS, pays de France, dans la Picardie, dont Amiens eſt la capitale, & qui comprend une grande partie de l'ancien pays des *Ambiens*. Il forme la Picardie proprement dite. Les Comtes d'Amiens relevoient autrefois par foi & hommage de l'évêque de cette ville, à qui les rois avoient concédé la ſouveraineté du pays. Philippe Auguſte l'acquit à la couronne en 1193. Charles VII le céda au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, en 1435, & Louis XI le réunit à la couronne en 1477. (*R.*)

AMIENS, ville ancienne, grande & marchande, capitale de la Picardie, avec titre de comté & de Vidamie, & droit municipal. Elle a un évêché ſuffragant de Reims, généralité, intendance, grand bailliage, élection, préſidial, grenier-à-ſel, hôtel des monnoies, juriſdiction conſulaire, bureau général du tabac, bureau pour les aides, maîtriſe particulière des eaux & forêts, gouvernement particulier. La ville eſt fort peuplée, & défendue par une bonne citadelle: on y compte environ ſix mille feux. La cathédrale, dédiée à N. D., eſt ſans doute le plus beau vaiſſeau gothique qui exiſte en Europe: indépendamment de la beauté des proportions & de la délicateſſe de l'ouvrage, elle a cent trente-deux pieds de hauteur ſous voûte: on prétend y avoir le chef de St-Jean-Baptiſte. Outre la cathédrale, il y a encore deux collégiales, quatorze paroiſſes, un ſéminaire dirigé par les prêtres de la miſſion, un collège, un hôpital général, un hôtel-dieu, pluſieurs abbayes & maiſons religieuſes des deux ſexes, & une académie des ſciences & beaux arts, érigée en 1750. Les revenus de l'évêque ſont de 45,000 livres.

Le commerce d'Amiens eſt fort conſidérable, ſur-tout en étoffes de laine. On y fabrique beaucoup de camelots façon de Bruxelles, d'étamines, de pluches: on y brûle des tourbes, terre marécageuſe, noire & ſulfureuſe, que l'on coupe avec la bêche en petits quarrés, & que l'on fait ſécher à l'air & au ſoleil. En 1597, les Eſpagnols s'emparèrent d'Amiens par un ſtratagême fort connu. Ils firent entrer des ſoldats déguiſés en payſans, qui conduiſoient une charrette chargée de noix. A l'entrée de la ville, quelques ſacs ouverts à deſſein, jonchèrent le pavé des noix qu'ils contenoient; la garniſon s'amuſa à les amaſſer ou à les piller. Dans cette entre-faite, des ſoldats que les Eſpagnols avoient mis en embuſcade, s'emparèrent de la porte, & ſe rendirent maîtres de la ville. Au reſte, Henri IV la reprit la même année. Cette ville eſt la patrie de Voiture, connu par la facilité de ſon eſprit, du phyſicien Rohault, de du Cange, qui s'eſt fait un nom par ſes gloſſaires, & de M. Greſſet, poëte ingénieux & agréable. Amiens, ſitué ſur la Somme qui eſt navigable, eſt à 14 li. ſ.-o. d'Arras, 8 ſ.-e. d'Abbeville, 28 ſ. de Calais, 20 n.-e. de Rouen, & 29 n. de Paris. *Long.* 20, 2, 4; *lat.* 49, 33, 38. (*R.*)

AMILO, fleuve de Mauritanie, dont il eſt parlé dans Pline. (*R.*)

AMINEL, petite ville d'Afrique en Barbarie; elle eſt ſituée dans la partie orientale du royaume de Tripoli. (*R.*)

AMIRANTE, (*îles de l'*), îles de la mer des Indes, ſituées entre la ligne & l'île de Madagaſcar: on en compte neuf qui ſont preſque toutes inhabitées; elles ſont cependant naturellement fertiles: l'on y trouve des noix de cocos, des palmiers, des pigeons, & du poiſſon en abondance. D'après les recherches que quelques navigateurs y ont faites, on a jugé qu'elles avoient été autrefois aſſez peuplées, & il y reſte en pluſieurs endroits des veſtiges d'habitations. *Long.* 67, 75; *lat.* 5, 3. (*R.*)

AMITERNO, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Sabins: c'eſt la patrie de l'hiſtorien Salluſte. On voit encore dans l'Abruzze des ruines de cette ville. On lit dans Strabon, *lib. V*, qu'elle étoit ſituée ſur le penchant d'une montagne, & qu'il en reſtoit de ſon tems un théâtre, quelques débris d'un temple, avec une groſſe tour. (*R.*)

AMIUAM. *Voyez* ANJOUAN.

AMIXOCORES, peuples de l'Amérique dans le Bréſil, proche la contrée de Rio-Janeïro. (*R.*)

AMMA, petite ville de la Judée, dans la tribu d'Aſer. Elle étoit près du fleuve Beleus au ſud

d'Abdon, & à l'oueſt du ſépulcre de Memnon. Saint-Jérôme l'appelle *Amna*; dans le texte Hébreu c'eſt *Amma*. *Long.* 68, 36; *lat.* 32, 10. (*R.*)

AMMAN, ou AMMON, très-ancienne ville d'Aſie, dans l'Arabie Pétrée, au pays moderne d'Albkaa, ſur la rive occidentale du fleuve Zarkaa. S'il en exiſte quelque choſe, ce ne ſont que des ruines. Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, l'avoit nommée *Philadelphie*. Les Grecs l'appelloient indifféremment *Amman*, ou *Rabath Ammana*; ſes environs ſont aujourd'hui très-fertiles en raiſins, qui nous viennent par la voie de Damas. (*R.*)

AMOER. *Voyez* AMUR.

AMOL, ville d'Aſie au pays des Usbecks, ſur le Gihon, à 24 lieues o. de Bokara. *Long.* 82; *lat.* 39, 20. (*R.*)

AMONDE, rivière d'Ecoſſe dans la Lothiane; elle ſe jète dans le golfe d'Edimbourg. (*R.*)

AMONE, ou LAMONE, rivière d'Italie, qui a ſa ſource au pied de l'Apennin, arroſe une partie de la Romagne, & ſe jète dans le Pô, près de Ravenne. (*R.*)

AMORBACH, ville d'Allemagne, au cercle du bas-Rhin, & dans l'électorat de Mayence, avec une abbaye de bénédictins. (*R.*)

AMORGOS, ville de l'Archipel, l'une des Cyclades. Elle eſt très-fertile en vins, huile, & autres denrées; mais elle manque de bois. Ses habitans ſont pour la plupart de la communion grecque. Son circuit eſt de douze lieues. Elle eſt à 10 lieues ſ.-e. de Naxie, & 11 n. de l'île de Candie. Sa capitale eſt une ville de même nom, adoſſée à un rocher ſur lequel il y a un château. A trois milles de la ville, & du côté de la mer, eſt un monaſtère grec. Les Caloyers qui l'habitent, poſsèdent les meilleurs endroits de cette île: ſon meilleur port eſt ſur ſa côte méridionale. (*R.*)

AMOUR (Saint) ville de France dans la Franche-Comté, à 6 li. e. de Tournus. *Long.* 22, 58; *lat.* 46, 50. (*R.*)

AMOUR. *Voyez* AMUR.

AMPASA, petit pays & royaume d'Afrique, ſur la côte de Zanguebar, entre la ligne & le royaume de Melinde. Il a une capitale de même nom. Le roi eſt vaſſal des Portugais. *Long.* 58; *lat. mérid.* 1, 30. (*R.*)

AMPATRES, peuples de l'île de Madagaſcar, vers la côte méridionale, entre Caremboule & Carcanaſſi. Ils ont leurs habitations au milieu des forêts, & ils ſont livrés au vol & au brigandage. (*R.*)

AMPELUSIE, promontoire d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, & dans la province de Haſbar, près de Tanger, vis-à-vis l'Andalouſie. C'eſt auſſi une ville & promontoire de Crète, qu'on nomme aujourd'hui *Capo Sagro*. C'eſt encore une ville & promontoire de Macédoine, près du golfe Sainte-Anne, & que nous appellons *Capo Caniſtro*. (*R.*)

AMPHIPOLIS, ville ancienne, ſituée ſur le fleuve Strimon, aux frontières de Thrace & de Macédoine. Elle s'appella depuis *Chriſtopoli*; on dit qu'elle ſe nomme aujourd'hui *Emboli* ou *Chryſopoli*. (*R.*)

AMPHISCIENS, ſe dit des peuples qui habitent la zone torride, à l'exception toutefois de ceux qui ſont ſous les deux tropiques. *Voyez* ZONE. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *deux*, & de σκία, *ombre*. On les a ainſi nommés, parce que dans le cours de l'année, ils ont leur ombre à midi, projettée vers deux points diamétralement oppoſés du ciel; dans une ſaiſon de l'année au ſeptentrion, & dans l'autre au-midi. *Voyez* OMBRE. Les *Amphiſciens* ſont auſſi *Aſciens*. *Voyez* ASCIENS. (*R.*)

AMPIGLIONE, ce ſont les ruines de l'ancienne ville appellée *Empulum*; elles ſont à une lieue de Tivoli, près du bourg *Caſtello S. Angelo*. (*R.*)

AMPURDAM, petit pays d'Eſpagne, avec titre de comté, à l'extrémité orientale de la Catalogne, au pied des Pyrénées. Ampurias en eſt la capitale. Il eſt ſtérile & de peu de rapport. (*R.*)

AMPURIAS, petite ville & port d'Eſpagne dans la Catalogne, au comté d'Ampurdam, dont elle eſt le chef-lieu. Elle eſt ſur la rivière de Clodiano ou de Fluvia. *Long.* 20, 40; *lat.* 42. (*R.*)

AMRAS, château fort en Allemagne, dans le Tirol. *Long.* 29, 10; *lat.* 47. Il eſt à une demi-lieue ſ.-e. d'Inſpruck. On y trouve des raretés de toute eſpèce, & une riche bibliothèque. (*R.*)

AMSTEL, rivière de Hollande qui paſſe à Amſterdam, & qui ſe jète dans l'Y. C'eſt de cette rivière que la ville d'Amſterdam, autrefois Amſtelredam, a pris ſon nom. (*R.*)

AMSTELAND, petit pays de la Hollande méridionale, qui a pris le nom d'*Amſteland*, terre d'Amſtel, ou de la rivière d'Amſtel, ou de la ville d'Amſterdam, qu'on appelle auſſi *Amſteldam*, & en latin *Amſtelodámum*. (*R.*)

AMSTERDAM, ville des Provinces-Unies, regardée comme la capitale de tous les Pays-Bas hollandois. C'eſt celle du comté de Hollande, & en particulier de l'Amſteland: elle eſt ſituée ſur le golfe de Zuider-Zée, au confluent des rivières d'Y & d'Amſtel. *Long.* 22, 39; *lat.* 52 d. 22′, 45″.

Cette ville eſt l'une des plus grandes, des plus belles, des plus riches, des plus commerçantes & des plus floriſſantes qu'il y ait au monde: elle eſt entre-coupée d'une multitude de canaux, accompagnés de deux rangs d'arbres. Tous ces canaux ſont navigables, & les marchandiſes des extrémités du monde viennent ſe décharger au magaſin du négociant, ainſi que les vaiſſeaux pour toutes les contrées de la terre viennent y prendre leur cargaiſon. Ces canaux partagent la ville en une infinité d'îles, réunies entr'elles par des ponts qui, pouvant ſe lever & s'abaiſſer, livrent paſſage aux navires dans l'intérieur de la ville. En quelques endroits les arches très-élevées ne donnent paſſage qu'aux groſſes barques. La ville ſe développe d'une part ſur le Zuider-Zée, de l'autre elle eſt fermée d'un rempart fortifié par vingt-ſix baſtions. Ses

environs sur terre-ferme peuvent être inondés entièrement. Du côté du port elle n'a aucun ouvrage de fortification : elle n'y est défendue que par deux rangs de pals sortant de l'eau à une certaine hauteur, & plantés à sept pieds les uns des autres. Des ouvertures pratiquées où il en est besoin, donnent accès aux vaisseaux & autres moindres bâtimens, & sont fermées régulièrement la nuit pour la sûreté du port. Ces pals ainsi disposés forment une longueur de huit mille quatre cents toises : les gros navires stationnent extérieurement. La quantité en est si considérable que les mâts y présentent l'idée d'une forêt. L'emplacement qui règne entre la ville & la rangée intérieure des pals est couvert de chaloupes, de bâtimens & de navires de moindre grandeur ; à quoi il faut joindre ceux de la derniere grandeur, qui sont obligés de s'arrêter au Texel.

Toute cette ville est bâtie sur pilotis ; les beaux quartiers en sont le *Heeregraft*, & le *Keyzersgraft*, formés par une suite de bâtimens qui annoncent l'opulence de ceux qui les habitent. Toute la surface de la ville peut former neuf cents arpents de terrein. L'on y a compté vingt-six mille huit cent trente cinq maisons en 1732 ; le nombre de ses habitans est de quatre cent mille ou environ. Les réformés hollandois y ont onze églises ; il y en a outre cela deux Françoises, deux Angloises, une de Remontrans, une Arménienne, deux Luthériennes, & deux d'Anabaptistes ou de Mennonites. A ces lieux consacrés à la religion, il faut ajouter ceux dans lesquels les catholiques exercent leur culte, & qui sont en plus grand nombre que les temples dont il vient d'être parlé. Les Juifs d'ailleurs y ont des synagogues, parmi lesquelles celle des juifs Portugais est la plus remarquable. Le nombre des maisons de charité y est considérable ; toutes sont bien rentées & administrées avec autant de soin que d'intégrité. Un des trois hospices pour les orphelins, en contient quelquefois au-delà de deux mille. Il a été pourvu à la correction, soit des enfans, soit des adultes, par l'établissement de maisons de force, où ils sont appliqués au travail, suivant leur pouvoir. Il s'y trouve enfin des petites-maisons, triste asyle des insensés & des furieux.

De tous les édifices d'Amsterdam, le plus beau, le plus magnifique, le plus somptueux, est l'hôtel-de-ville. Il n'est même aucun édifice de ce genre dans toute l'Europe qui puisse lui être comparé. Toute cette construction est de pierre de taille apportée de Brême & de Bentheim. Elle forme un quarré-long de 282 pieds de face, sur 235 de profondeur, & 157 de hauteur. Elle repose sur treize mille six cent cinquante-neuf pilotis, le premier desquels fut mis en place le 20 Janvier 1618.

Ce bâtiment à la moderne est de grandes pierres blanches, très-dures & d'un grain très-fin. Il est isolé, & il a vingt-trois croisées de face. Une plateforme couverte de plomb, revêt tout le dessus. Aux quatre angles sont de belles statues. Sur le devant il est surmonté d'un campanile, dont l'horloge à carillon exécute les plus belles cantates, avec beaucoup de justesse & de précision, sur trente ou quarante petites cloches. L'on entre à l'hôtel-de-ville par sept portes d'une grandeur au-dessous de la moyenne. Dans l'intérieur, par-tout c'est le marbre, le jaspe, des bas-reliefs excellens, des statues, des peintures. Le rez-de-chaussée recèle les sommes immenses qui forment la base de la banque d'Amsterdam. Quelques endroits servent de prisons pour ceux qui sont détenus pour crime capital.

Les autres bâtimens publics de cette ville sont la bourse, le mont-de-piété, l'école latine, le Gymnase, le collège d'anatomie & de chirurgie, avec un jardin de botanique hors de la ville ; la salle de spectacle, l'amirauté, le magasin maritime de la province, le chantier de l'amirauté, l'hôtel de la compagnie des Indes orientales, le magasin maritime de cette compagnie, l'hôtel de la compagnie des Indes occidentales, les arsenaux de la ville, le *Herren-Logement*.

Les magistrats chargés du gouvernement de la ville, dans les différens départemens, forment un corps d'environ quatre-vingt-dix personnes, tirées de la bourgeoisie : mais le pouvoir suprême réside dans les trente-six conseillers qui en font partie, & qui constituent le sénat. Leur dignité est à vie.

Cette ville est nouvelle : son origine ne remonte qu'au XIIIe siècle, & elle se nommoit d'abord Amstelredam. Guillaume II, prince d'Orange, fit d'inutiles efforts en 1650 pour s'en rendre maître. Une espèce de détroit rempli de sable & de vase, que l'on nomme Pampus, & que l'on rencontre avant d'arriver au port d'Amsterdam, y est une incommodité considérable. Les vaisseaux fortement chargés ne peuvent le passer qu'à la faveur de la haute marée : cette barre du reste fait la sûreté de la ville. Le quai qui borde le port a près d'une demi-lieue de long. La bonne eau manque à Amsterdam, & l'on est obligé de la faire venir de quelques lieues ; on y supplée encore en partie par les eaux de pluie que l'on y amasse & que l'on conserve. Le fameux Spinosa étoit d'Amsterdam. Cette ville est à 27 li. n. d'Anvers, 70 e. de Londres, 115 n. de Paris, 130 s. o. de Copenhague, 225 n. o. de Vienne, & 350 n. o. de Rome. (*R.*)

AMSTERDAM (la nouvelle), ville de l'Amérique septentrionale, dans le nouveau Pays-Bas, sur la rivière du Nord. (*R.*)

AMSTERDAM, île de la mer Glaciale, dans la partie septentrionale du Spitzberg, que les Anglois nomment *Newland*. Il y a encore trois îles du même nom ; l'une dans la mer des Indes, vers les terres Australes inconnues, entre la nouvelle Hollande & Madagascar ; l'autre se trouve entre le Pérou & les îles de Salomon, & la troisième dans la mer de la Chine, entre le Japon & l'île Formose. (*R.*)

AMSTRUTTER. *Voyez* ANSTRUTHERS.

AMTITZ, baronnie franche d'Allemagne, dans la baſe-Luſace, dont le chef-lieu eſt un bourg de même nom, avec un beau château. (*R.*)

AMUR, ou AMOER, rivière de la grande Tartarie en Aſie: elle a ſa ſource près du lac Baycal, vers le 117e degré de longitude, & ſe jète dans l'Océan oriental au 55 degré de latitude ſeptentrionale, & le 152 de longitude. Elle ſépare la Daourie du pays des Monguls, & baigne la ville d'Albaſin. Elle donne ſon nom à la mer, à l'île, & au détroit voiſins de ſon embouchure. (*R.*)

AMUY, ville de l'Inde, au-delà du Gange, en Aſie, près du bord occidental du lac de Chamai, aux confins du royaume de Kanduana. (*R.*)

ANA, ville d'Aſie, dans l'Arabie déſerte, ſur l'Euphrate, dans un lieu toutefois fertile & agréable. *Long.* 69, 20; *lat.* 33, 25. Elle eſt ſous la domination d'un Emir, tributaire du grand ſeigneur. Ses habitans ſont livrés au brigandage. Elle eſt à 50 li. o. de Bagdad, & 45 ſ.-o. de Moſul. (*R.*)

ANABAO, une des îles Moluques, au ſud-oueſt de Timor. Anabao & Timor ſont ſéparées par un canal qui peut recevoir tous les vaiſſeaux. Il y a deux pointes à l'extrémité du canal; celle qui eſt du côté méridional, & qui s'appelle *Cupang*, appartient à Timor; celle qui eſt ſur le côté ſeptentrional eſt à Anabao. (*R.*)

ANACHIMOUSSI, peuple de l'île de Madagaſcar, dont il occupe la partie méridionale, ſituée au nord de Malamboule. (*R.*)

ANACTORIE, c'eſt aujourd'hui *Voniſſa*, ville d'Epire à l'embouchure du golfe d'Ambracie; elle appartenoit jadis aux Corinthiens & à ceux de Corcyre. Les Athéniens la prirent, & y placèrent les Acarnaniens qui les avoient aidés dans le ſiège. (*R.*)

ANACUIES, peuples de l'Amérique, dans le Bréſil, vers la contrée que les Portugais poſsèdent ſous le nom de *Capitanie de Seregippe*. (*R.*)

ANADOLIHISSARI, ou DENI-HISSAR, nom que les Turcs donnent à celui des châteaux de l'Helleſpont, ou des Dardanelles qui eſt en Aſie. (*R.*)

ANADYR, rivière conſidérable d'Aſie, dans la Sibérie orientale. Elle a ſon cours du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſon embouchure dans l'Océan, vers le cap Saint-Thadée. Ce pourroit bien être une branche du Jeniſca, dont on ne connoît pas encore bien le cours. Les ruſſes ont ſur cette rivière un fort qu'ils nomment *Anadirskoi*. (*R.*)

ANAFE, ou AFFA, ville de la province de Teneſme, au royaume de Fez, en Afrique, ſur la côte de l'Océan Atlantique. Alfonſe, roi de Portugal, la ruina, pour mettre fin aux courſes que ſes habitans faiſoient ſur les chrétiens. (*R.*)

ANAGARSKAIE, ville de la Tartarie Moſcovite, dans la province de Daria, à l'orient du lac Baycal, aux ſources de la rivière d'Amur. *Long.* 118; *lat. ſeptent.* 58. (*R.*)

ANAGHELOME, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter ou d'Ultonie, comté de Dowane, ſur le Ban. (*R.*)

ANAN. *Voyez* ANNAN.

ANANDAL, province de l'Ecoſſe méridionale, entre la contrée d'Eskédale au couchant, & celle de Nitheſdale à l'orient. (*R.*)

ANAPE, aujourd'hui l'Alfeo, fleuve de Sicile, près de Syracuſe; les poëtes l'ont fait amoureux de Cyané, & protecteur de Proſerpine, contre l'attentat de Pluton. Cyané fut changée en fontaine; ſes eaux ſe mêlèrent à celles de l'Alphée, & elles coulèrent enſemble dans la mer de Sicile. (*R.*)

ANAPHE, île de la mer Egée, qu'on dit s'être formée inſenſiblement comme Delos, Hiera, & Rhodes. (*R.*)

ANAPLISTE, ou ANAPHLYSTE, ancienne ville maritime de la Grèce, proche d'Athènes. Elle étoit célèbre par les temples de Pan, de Cérès, de Vénus Coliade, & des déeſſes Genethyllides. Il y en a qui croient qu'Anaphlyſte eſt aujourd'hui Aſope. (*R.*)

ANAPODARI, petite rivière de l'île de Candie, qui a ſa ſource à *Caſtel Boniſacio*, coule proche de *Caſtel Belvedere*, & ſe jète dans la mer méridionale, entre le cap de *Matola* & *Caſtel de Gira Petra*. Les anciens la nommoient *Cataractus*. (*R.*)

ANAPUIA, province de la Venezuela, dans l'Amérique méridionale, vers les monts Saint-Pierre & la ſource de Buria. (*R.*)

ANAQUITO, contrée de l'Amérique au Pérou, & dans la province de Quito. (*R.*)

ANATAJAN, île de l'Océan oriental, une des Mariannes. On la nomme auſſi île Saint-Joachim. (*R.*)

ANATOLIE. *Voyez* NATOLIE.

ANATORIA, petite ville de Grèce, anciennement Tanagra. *Voyez* TANAGRA. (*R.*)

ANAZARBE ſur le Pyrame, ville de Cilicie, anciennement *Kyenda*, puis *Anazarbe*; chez les géographes modernes, *Axar*, *Acſarai*, *Acſerai*, *Ainzarba*. Elle s'appelle auſſi *Diocéſarée*; *Céſarée-Auguſte*, & *Juſtinianopolis*. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un méchant bourg, qui a eu de grands noms. (*R.*)

ANAZETA, ville d'Aſie dans la grande Arménie, aux environs du mont Taurus. Elle eſt dans le gouvernement de Van, non loin du lac qui porte ce nom. Ce pourroit bien être la même que Manaſſate, quoique l'orthographe du nom ſoit différente; car il arrive ſouvent qu'en langue turque ou arabe, le mot qui ſe prononce par un *a* initial ſe prononce auſſi quelquefois comme s'il y avoit une *m* ou une *h* avant l'*a*, de manière que les uns ont écrit ſouvent un nom de ville en lui donnant l'*a* pour lettre initiale, tandis que les autres qui croyoient entendre une *m* ou une *h* dans la prononciation de ce mot, l'ont fait précéder d'une *m* ou d'une *h*. La géographie de l'Aſie moderne eſt pleine de ces fautes; il faudroit que les géographes voyageurs appriſſent aſſez la langue d'un

pays, avant que d'y aller faire des recherches. (*R.*)

ANAZZO, ou TORRE-D'ANAZZO, ville de la province de Bari, au royaume de Naples. On croit que c'eſt l'ancienne Egnatia ou Gnatia. Quelques modernes la nomment *Gnazzi*, ou *Nazzi*. *Voyez* GNATIA. (*R.*)

ANBAR, ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabi, ſur l'Euphrate. Elle s'eſt appellée *Haſchemiah*. (*R.*)

ANCAMARES, ou ANTAMARES, peuples de l'Amérique méridionale, qui habitent le long du fleuve Madère, qui ſe perd dans la rivière des Amazones. (*R.*)

ANCAON (Serra de), chaîne de montagnes dans le Béïra, province de Portugal, qui tient à une autre qu'on appelle *Serra d'Eſtrella*. Celle-là tourne à l'orient, entre les rivières Mondego, & Zezaro: elles paroiſſent détachées d'une autre qui commmence près de Lamego, & s'étend depuis Porto juſqu'à Coimbre, ſans qu'il y ait dans tout cet eſpace plus de trois lieues ou environ de plaines entr'elles. (*R.*)

ANCARANO, petite ville de l'Etat eccléſiaſtique, dans la Marche d'Ancône, à 2 lieues d'Aſcoli. (*R.*)

ANCASTER, ou ANCASTRE, bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln, & près de la ville de ce nom. Suivant l'itinéraire d'Antonin, c'eſt l'ancienne Crococalana ou Crorolana, capitale du pays des Coritains. On y voit pluſieurs antiquités romaines. (*R.*)

ANCE. *Voyez* ANSE.

ANCENIS, petite ville de France en Bretagne, à 6 lieues eſt de Nantes, & à 10 d'Angers. Elle eſt ſur la rive droite de la Loire, dans une ſituation très-agréable & dans un pays fertile. Cette ville avec titre de marquiſat & châtellenie, appartient à la maiſon de Bethune-Charoſt. Elle eſt attenante à une grande forêt. C'eſt l'ancienne *Anceniſium*, capitale des Anmites, peuples des environs de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un château fort qui eſt aujourd'hui ruiné. *Long.* 16, 28; *lat.* 47, 22. (*R.*)

ANCHEDIVE, ou ANGADIVE, petite île de l'Océan Indien, ſur la côte de Décan, non loin de Goa, vers le midi. (*R.*)

ANCHIALE, deux villes anciennes; l'une de Cilicie, bâtie par Sardanapale; l'autre de Thrace, ſur la côte de la mer Noire, que les Turcs nomment *Kenkis*; & les Grecs *Anchialo* ou *Anchio*. (*R.*)

ANCHIN, riche & fameuſe abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans le Hainault françois, à peu de diſtance de Douai, & dans une île formée par la Scarpe. Elle jouit de 400000 liv. de revenu: on la nomme quelquefois l'abbaye des quatre clochers. Son égliſe eſt effectivement décorée de quatre clochers de même hauteur & de même forme. (*R.*)

ANCHORA, nom d'une petite ville du Péloponèſe, que les anciens ont nommée *Aſine*, & quelquefois *Faneromini*. Elle étoit ſituée près du golfe de Modon ou de Coron. Strabon & Ptolomée en font mention. (*R.*)

ANCLAM, ville forte d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe & le duché de Poméranie, ſur la Pêne, dans un territoire fertile. Elle eſt entourée d'un côté de marais, de prairies & d'une digue de pierres d'un quart de lieue; de l'autre, elle eſt défendue par des remparts & des foſſés d'une profondeur conſidérable; elle a deux paroiſſes. Son commerce de terre & de mer a beaucoup augmenté depuis qu'elle eſt ſous la ſouveraineté du roi de Pruſſe. Cette ville eſt ſur les confins du territoire Suédois qui commence au-delà de la rivière de Pêne. Elle a d'excellens pâturages; elle eſt à 8 lieues ſ. de Gripſwald, & 14 n.-o. de Stetin. (*R.*)

ANCOBER, petit royaume d'Afrique, ſur la côte d'Or en Guinée. Il s'étend du nord au ſud dans un eſpace de dix-huit ou vingt lieues, le long de la rivière qui porte ſon nom. Les bords de cette rivière ſont planés de grands arbres, habités par une multitude d'oiſeaux, dont le plumage varié & le ramage enchanteur en font un lieu charmant. De plus il y a des femmes qui ne ſe marient jamais, pour ſe dévouer à une proſtitution publique; on les inſtale dans cette fonction par des cérémonies infâmes. (*R.*).

ANCONE (la Marche d'), province d'Italie, dans l'Etat eccléſiaſtique, dont la capitale eſt *Ancône*. *Long.* 30, 26-31, 40; *lat.* 42, 37-43, 34. La Marche d'Ancône eſt ſur la mer Adriatique; toute la plage y eſt garnie de tours pour empêcher le débarquement des corſaires. Elle a environ vingt-ſix lieues de long ſur ſeize de large. Elle eſt bornée n.-e. par le golfe de Veniſe, ſ. par l'Abruze, o. par les duchés d'Ombrie & d'Urbin. Cette province abonde en bled, en vin, en chanvre & en cire. Elle ſe nommoit anciennement *Picenum*, & faiſoit partie du Samnium ou pays des Samnites. La terre y contient, en quelques endroits, de l'ambre, du ſoufre, & différentes ſortes de bitume. (*R.*)

ANCÔNE, capitale de *la Marche d'Ancône*, ſur la mer. *Long.* 31, 15; *lat.* 43, 36. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne entre deux autres: au haut de l'une eſt la citadelle, & ſur l'autre la cathédrale. La ville eſt paſſablement grande, & en partie aſſez bien bâtie: mais elle n'eſt ni auſſi peuplée que le comporte ſon enceinte, ni auſſi riche qu'elle devroit l'être, eu égard à ſon port & à ſes facilités pour le commerce. Le port d'Ancone fut beaucoup augmenté par l'empereur Trajan; auſſi y a-t-il un bel arc de triomphe en marbre blanc qui eſt venu juſqu'à nous. Il eſt placé ſur la plus groſſe digue ou mole, qui s'avance dans la mer & qui ſert de défenſe au port. L'extrémité de ce mole eſt fortifiée & pourvue de quelques pieces de canon. La bourſe d'Ancone eſt un bâtiment vaſte & beau. Les Juifs, qui

y font tout le commerce, y ont une ſynagogue. Ancone a un grand lazaret où les vaiſſeaux font la quarantaine. L'évêque relève immédiatement du pape. Outre la cathédrale, on y compte dix paroiſſes, dont deux collégiales, quatre couvens de femmes, douze d'hommes, & une maiſon de l'Oratoire. Elle jouit quelque tems de ſa liberté; mais en 1532, elle fut aſſervie au Saint-Siége. On y blanchit très-bien la cire: ſon nom dérivé du grec qui ſignifie *coude plié*, eſt analogue à la forme de la côte où elle eſt ſituée. Le pape Benoît XIV y a un arc de triomphe: les marbres de celui de Trajan ſont d'un grain très-fin, & ils ſont ſi bien liés, que le tout paroît n'être que d'un bloc. Cette ville eſt à 20 lieues ſ. e. d'Urbin, 47 n. e. de Rome. (*R.*)

ANCRE, ou ENCRE, petite ville de France en Picardie, ſur une petite rivière de même nom, à 5 lieues n. e. d'Amiens. *Long.* 20, 15; *lat.* 49, 59. (*R.*)

ANCUAH, ville de la province d'Alovahat, au ſeptentrion de l'Egypte & de la Thébaïde. (*R.*)

ANCUD, l'Archipel d'*Ancud* ou de Chiloé, partie de la mer Pacifique, entre la côte d'*Ancud*, celle du Chili & l'île de Chiloé. On lui donne le nom d'*Archipel*, à cauſe du grand nombre d'îles dont elle eſt parſemée. (*R.*)

ANCUD, eſt encore une côte de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, province du Chili, entre l'Archipel d'*Ancud*, au couchant, les Andes à l'orient, le pays d'Oſorno au nord, & les terres Magellaniques au ſud. (*R.*)

ANCY-LE-FRANC, petite ville de France dans la Champagne, ſur la rivière d'Armançon, proche d'Ancy-le-Savreux. Elle eſt à une lieue de Raviere, & quatre de Tonnerre. Près de cette ville eſt un magnifique château que M. de Louvois acquit de la maiſon de Clermont-Tonnerre. (*R.*)

ANCYRE, aujourd'hui ANGURI, ou ANGOURI, *voyez* ANGOURI. Il y avoit encore dans la Phrygie Pacatienne une ville de ce nom, que les Grecs nommoient ANGYRA. (*R.*)

ANCZAKRICH, fleuve de la Podolie, qui ſe jète dans la mer Noire proche d'Oczacow. (*R.*)

ANDAGAILAS, peuple de l'Amérique méridionale au Pérou, entre le fleuve d'Abançai & celui de Xauxa. (*R.*)

ANDALOUSIE, grande province d'Eſpagne, partagée en deux par le Guadalquivir; Séville en eſt la capitale. *Long.* 11-16; *lat.* 36-38.

L'Andalouſie eſt la contrée la plus agréable & la plus riche de toute l'Eſpagne. Elle confine vers le nord à l'Eſtramadure & à la nouvelle Caſtille, dont elle eſt ſéparée par une chaîne de montagnes, dites *Sierra Morena*; vers l'oueſt aux provinces Portugaiſes d'Alentejo & d'Algarve; vers le ſud en partie, à la mer occidentale, & en partie au détroit de Gibraltar; vers le levant, aux royaumes de Murcie & de Grenade. La Guadiana la ſépare vers l'occident de l'Algarve. Cette province eſt fertile en fruits excellens de toutes eſpeces, en vins précieux qui croiſſent particuliérement vers Cadix; en bled, en huiles; on y recueille de la ſoie, du ſucre & du miel. Ses chevaux ſont très-eſtimés, & l'on y éleve beaucoup de bétail. On y trouve différentes eſpèces de métaux, du vif-argent, du cuivre, de l'antimoine, de l'aimant, & même de l'argent. On fait de très-beau ſel ſur les côtes, & la pêche y eſt abondante. Il s'y rencontre beaucoup de bœufs ſauvages, que les Eſpagnols emploient dans les combats de taureaux, qui eſt leur ſpectacle favori. Son nom dérive de celui de *Vandalitia*, que les Vandales, qui s'en étoient emparés, lui ont donné. Sous les Sarraſins, cette province ſuffiſoit à former trois royaumes. Dans l'antiquité elle ſe nommoit *Betique*, à cauſe du fleuve Bœtis, aujourd'hui Guadalquivir, qui l'arroſe. Son commerce eſt très-conſidérable. Elle a cent lieues de long ſur ſoixante de large (*R.*)

ANDALOUSIE (la Nouvelle). contrée de l'Amérique méridionale dans la Terre-ferme. (*R.*)

ANDAMANS (îles des), îles de l'Inde, dans le golfe de Bengale. Les habitans en ſont, dit-on, antropophages. (*R.*)

ANDANAGAR, ville de la preſqu'île de l'Inde, en-deça du Gange, dans le Decan. (*R.*)

ANDANAGAR, ville de la province de Décan, dans les états de l'empereur du Mogol. (*R.*)

ANDANCE, petite ville de France, dans le haut Vivarais, à l'endroit où la Dome ſe jète dans le Rhône. Elle eſt à 6 lieues ſud de Vienne, & à 5 de Valence. (*R.*)

ANDARGE, rivière de France qui a ſa ſource dans les vallées d'Unſlan, & ſe joint près de Verneuil à l'Arron. (*R.*)

ANDAYE, bourg de Fr. très-renommé pour ſes bonnes eaux-de-vies, & ſon eau d'anis. Il eſt ſitué dans le pays de Labour, gouvernement de Guienne, ſur la rive droite du Bidaſſoa qui ſépare la France de l'Eſpagne, tout près de ſon embouchure, & vis-à-vis de Fontarabie. Il y a un château avec un commandant, & une compagnie d'invalides. (*R.*)

ANDEB, ou AINTAB, ville de la Turquie d'Aſie, au gouvernement d'Alep, ſur le chemin qui conduit d'Alep à Erzerum. Elle eſt ſur la rivière de Seſchur, bâtie ſur la pente d'un vallon fertile en vins, en fruits & ſur-tout en pommes d'une groſſeur prodigieuſe. Les toits de ſes maiſons ſont en terraſſe comme ceux d'Alep, & l'on y paſſe comme par des galeries. Ses habitans ſont preſque tous Turcs ou Arméniens. C'étoit anciennement l'*Antiocha ad taurum* du pays de Comagene; l'on trouve encore dans ſon voiſinage les ruines du château de Deluk, jadis Doliche. (*R.*)

ANDELLE, rivière de France en Normandie, qui a ſa ſource près de la Ferté-en-Bray, paſſe par le Vexin-Normand, & ſe jète dans la Seine à quatre lieues au-deſſus de Rouen. (*R.*)

ANDELY, petite ville de France dans la Normandie, coupée en deux par un chemin pavé. L'une des parties de ce lieu s'appelle *le grand Andely*; & l'autre,

l'autre, *le petit Andely*. Celui-ci eſt ſur la Seine ; l'autre ſur le ruiſſeau de Gambon. *Long.* 19 ; *lat.* 49, 20.

Le grand Andely eſt le chef-lieu d'une élection de ſon nom, & le ſiège d'un Préſidial ; il a titre de vicomté : il a juſtice royale, maîtriſe particulière des eaux & forêts, grenier à ſel, bureau des aides. Il a deux paroiſſes, dont l'une eſt collégiale, une abbaye de Bénédictines, deux autres couvens & un petit collège. Il eſt ſitué dans un vallon. C'eſt la patrie du Pouſſin, un des peintres les plus célèbres de l'école françoiſe. Le petit Andely fut autrefois une ville fortifiée ; il eſt encore muni d'un bon château. Il s'y trouve une paroiſſe, un hôpital & un couvent. Il eſt ſitué ſur la rive droite de la Seine, à un quart de lieue du grand Andely, avec lequel il ne forme proprement qu'une même ville nommée *les Andelys*. Des portes de l'un & de l'autre s'étendent, juſqu'au grand chemin, des maiſons conſtruites de diſtance en diſtance, qui font comme le rallîment des deux villes. Andely ou les Andelys ſont à 8 lieues ſud-eſt de Rouen, & à 20 lieues nord-oueſt de Paris. (*R.*)

ANDEOL (Saint), petite ville de France dans le Vivarais, à la jonction de l'Ardêche avec le Rhône. C'eſt la réſidence ordinaire de l'évêque de Viviers. Elle a ſept portes, pluſieurs égliſes, & deux couvens. Elle eſt ſur une hauteur à 2 lieues ſ. de Viviers. *Long.* 22, 20 ; *lat.* 44, 24. (*R.*)

ANDERLECH, fortereſſe des Pays-Bas, dans le Brabant, à une demi-lieue o. de Bruxelles. (*R.*)

ANDERNACH, ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, & dans l'archevêché de Cologne, ſur le Rhin. *Long.* 25, *lat.* 50, 27. Elle a ſur le fleuve un péage qui rend beaucoup par les flottes de bois qui y paſſent pour la Hollande. Il s'y fait d'ailleurs quelque commerce en verreries, vaiſſelle de terre & eaux-minérales. On prétend qu'elle étoit Impériale avant 1496. On y voyoit anciennement un palais des rois d'Auſtraſie. Elle eſt remarquable par la défaite de Charles-le-Chauve par Louis le Germanique ſon neveu, en 876. Elle eſt ſituée aux confins de l'électorat de Trèves, à 3 lieues n. o. de Coblenz, & 6 ſ. e. de Bonn. (*R.*)

ANDES (les), chaîne de hautes montagnes dans l'Amérique méridionale, qui s'étend du nord au ſud dans le Pérou, le Chili, juſqu'au détroit de Magellan.

Cette grande chaîne de montagnes eſt la plus longue qu'il y ait dans le monde. Elle parcourt de ſuite un eſpace d'environ huit cent milles d'Allemagne, de 15 au degré ; traverſe toute l'Amérique méridionale, depuis l'équateur juſqu'au détroit de Magellan, & ſépare le Pérou & le Chili d'avec les autres provinces. Une plaine exhauſſée de plus de mille toiſes, leur ſert de baſe.

Les Andes ſont les plus hautes montagnes de la terre. Elles ſont ſi élevées qu'elles conſervent les neiges durant toute l'année, même ſous la zone torride. C'eſt ſur-tout au Pérou, & dans le voiſinage de la ligne, qu'elles ſont le plus élevées. Le Chimboraco, l'une d'elles, n'a pas moins de trois mille deux cent vingt toiſes de hauteur perpendiclaire au-deſſus du niveau de la mer.

On a trouvé auſſi dans cette chaîne, des montagnes qui répandoient des exhalaiſons ſulfureuſes, & de la fumée. On peut mettre celles-ci au nombre des volcans. Telle eſt la montagne de Carrapa, dans la province de Popayan, qu'on apperçoit, par un tems ſerein, jeter beaucoup de fumée. *Voyez* CORDELIERES. (*R.*)

ANDEVALLO (Campo d'), petite contrée d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur les frontières de Portugal & de l'Eſtremadure Eſpagnole. (*R.*)

ANDIATOROQUE, lac du Canada, dans l'Amérique ſeptentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre. (*R.*)

ANDIOW, ou ANDIAU, bourg d'Alſace, ſur la rivière de même nom, avec un château ſur une montagne, & une abbaye de Chanoineſſes ſéculières. (*R.*)

ANDOKAN, ANDEKAN, ANDUGIAN, & FARGANAH, ville de la province de Tranſoxane de la dépendance de celle de Farganah. Farganah eſt donc le nom d'une ville & d'une province. Quelques-uns veulent que Andokan ou Farganah ſoit auſſi Akhſehiker. (*R.*)

ANDONVILLE, ville de France, généralité de Paris, élection d'Eſtampes. (*R.*)

ANDORIA (lac d') LAGO SALSO, lac du royaume de Naples, dans la Capitanate, entre les rivières Candaloro & Coropello, proche le golfe de Veniſe & la ville de Manfredonia. (*R.*)

ANDOVER, ville d'Angleterre, dans le Southampton, à 20 lieues ſud-oueſt de Londres. Elle eſt grande, bien bâtie, bien peuplée, & floriſſante par ſes manufactures & les détails de ſon commerce intérieur. Elle envoie deux députés au parlement d'Angleterre. C'eſt aux portes de cette ville, dans un lieu que l'on nomme *Weyhill*, que ſe tiennent les plus grandes foires du royaume. Il s'y fait des marchés conſidérables en moutons, en fromages, & en houblon. *Long.* 16, 15 ; *lat.* 51, 10. (*R.*)

ANDRA. *Voyez* ARDRE.

ANDRAGIRI, ou GUDAVIRI, royaume & ville dans l'île de Sumatra, en Aſie, preſque ſous la ligne équinoxiale. La ville d'Andragiri, qui eſt au milieu de l'île, appartient aux Hollandois, qui y ont bâti un fort pour s'en aſſurer la poſſeſſion. (*R.*)

ANDRAMIT, ADRAMIT, ou ANDRAMITI, ville de la Turquie en Aſie, dans la Natolie. Elle eſt ſur la côte occidentale de cette province, au fond du golfe auquel elle donne ſon nom, & vis-à-vis l'île de Metelin. Les Turcs la nomment encore *Palamont*. *Long.* 45, 5 ; *lat.* 35, 55. (*R.*)

ANDRE, petite rivière de France en Bretagne; qui se jète à Nantes dans la Loire. (*R.*)

ANDRE, ville de Phrygie, dans l'Asie mineure. (*R.*)

ANDRÉ (Saint), petite ville de France dans le bas-Languedoc, diocèse de Lodève. (*R.*)

ANDRÉ (Saint), ou SAINT-ANDREWS, petite ville d'Ecosse dans le Stratherne, sur la côte orientale de ce royaume, dans la province de Fife. C'étoit autrefois une ville très-considérable & la capitale de l'Ecosse. Sa cathédrale, alors siège d'un archevêché, étoit la plus belle église des trois royaumes; ses autres bâtimens répondoient à cette magnificence, & son port de mer, qui étoit alors très-fréquenté, y faisoit régner le commerce & l'abondance. Aujourd'hui, sa cathédrale, qui étoit plus grande que Saint-Pierre de Rome, est un monceau de ruines; ses bâtimens publics dépérissent, & à peine connoît-on l'entrée de son port, qui ne reçoit plus que des barques. Cependant, elle est encore assez peuplée, & il lui reste son université qui a encore quelque réputation. Elle est réduite à deux collèges de trois qu'elle avoit. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle est à 11 lieues nord-est d'Edimbourg. *Longit.* 15, 15; *latit.* 56, 45. (*R.*)

ANDRÉ DE BEAULIEU (Saint), petite ville de France en Touraine, élection de Loches. (*R.*)

ANDRÉ (Saint), ville maritime d'Espagne, dans l'Asturie, sur les confins de la Biscaye, avec un port très-fréquenté. *Long.* 13, 25; *lat.* 43, 25. Elle est située sur une péninsule, & au bord d'un golfe qui lui forme un bon port, défendu par quatre châteaux fortifiés. C'est un siège épiscopal. Elle est à 20 lieues ouest de Bilbao, & 35 nord-est de Burgos. (*R.*)

ANDRÉ (Saint). *Allem. Voyez* SAINT-ANDREAS.

ANDREAS (Saint), ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans le duché de Carinthie, sur la rivière de Lavant, avec un évêché suffragant de Saltzbourg. *Long.* 32; *lat.* 46, 50. Cette ville est épiscopale; elle est du domaine de l'évêque de Gurk. La vallée de Lavant, dans laquelle elle est située, est fertile & riante: il s'y trouve un prieuré de chanoines réguliers. L'évêque de Saint-André, dit aussi évêque de Lavant, est nommé, consacré & confirmé par l'archevêque de Saltzbourg. Elle est à 16 li. e. de Clagenfurt, & 34 l. o. de Vienne. (*R.*)

ANDREJOF, ville située proche du Boristhène, entre la Moscovie & la Pologne. (*R.*)

ANDRES, bourgade de la Natolie, dans la province de Bolli: ce fut autrefois une ville nommée *Androsia*. (*R.*)

ANDRENE, ville de l'Arabie déserte, à la place de l'ancienne *Androna*, dont on découvre encore quelques monumens. Cette ville n'est pas fort considérable; mais ses environs sont très-fertiles en fruits & en grains. (*R.*)

ANDRIA, ou ANDRI, ville assez considérable d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Barri. *Long.* 34, 3; *lat.* 41, 15. Elle a titre de duché, attaché à la maison de Caraffa; elle a un évêché suffragant de Trani. Avec sa cathédrale, elle a une église paroissiale & six couvens d'hommes. Elle est dans une plaine à une lieue & demie s. de Barletta, & 2 l. o. de Trani. (*R.*)

ANDRINOPLE, ou ADRIANOPLE, ville célèbre de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, sur la rivière de Marisa. *Long.* 44, 15; *lat.* 41, 45. Amurat I, empereur des Turcs, prit cette ville sur les empereurs Grecs en 1362; & elle fut la capitale de l'empire Ottoman, jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. Cette grande ville est située sur la rivière de Maritz ou Marize, qui est l'Ebre des anciens, dans un plaine entourée de collines. Elle est construite sur un sol assez inégal; elle tient son nom de l'empereur Hadrian ou Adrien, qui l'a bâtie ou renouvellée; elle est ceinte d'une muraille flanquée de tours. Les maisons en sont bien bâties; mais les rues qui montent & descendent en sont étroites. Le grand seigneur y réside souvent; quelquefois lorsqu'il n'est pas sûr pour lui de rester à Constantinople. Le palais qu'il a est situé très-agréablement. Ce qui mérite le plus d'être vu à Andrinople, ce sont quelques mosquées d'une grande beauté, entre lesquelles se distingue celle de Selim. Les tours hautes & artistement bâties qui s'élèvent sur ces mosquées, les galeries soutenues de colonnes très-bien sculptées, les marbres précieux, les portes élégamment travaillées, les fontaines, des coupoles surmontées de globes dorés, de beaux vestibules, tout y arrête, tout y fixe les regards: ces temples sont couverts en cuivre. La rivière de Marize qui l'arrose est presque à sec en été; dans la plus grande partie de l'année, elle est navigable, & elle y facilite le commerce. C'est le siège d'un archevêque grec. Le territoire y est très-fertile en grains, en vins & en fruits. Elle est à 45 lieues n. o. de Constaninople, 130 l. e. de Belgrade, & 170 l. e. de Bude. (*R.*)

ANDRO, île de la Turquie, en Europe, dans l'Archipel. C'est l'une des Cyclades, connue chez les anciens sous les divers noms d'*Andro*, *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Epagris*, *Antandros* & *Hydrusia*. Elle est à l'ouest de Smyrne, & au sud-est de Négrepont, dont elle n'est éloignée que par un petit détroit. On y compte trente à quarante villages peuplés de cent à deux cents habitans chacun; le plus considérable est le bourg d'Arna, où résident un aga, un cadi, un évêque grec & un évêque catholique. C'est un pays très-fertile, arrosé d'une multitude de petits ruisseaux, & couvert d'orangers, de mûriers, de jujubiers, & d'autres jolis arbustes, qui en rendent le séjour délicieux. Le vin, les grains, & sur-tout l'orge y abondent. Il y a aussi des huiles; mais ce qui fait son revenu principal, c'est une espèce de soie qui est propre à faire la tapisserie, & dont les habitans font un grand commerce. On voit près du bourg d'Arna, les ruines

de l'ancienne ville d'*Andro*, capitale de l'île ; ce sont de gros pans de murs, des frangmens de colonnes & de corniches, des statues mutilées & des piédestaux couverts d'inscriptions, qui font conjecturer que cette ville a dû être une des plus considérables de la Grèce. *Long.* 42, 40 ; *latit.* 37, 50. (*R.*)

ANDUJAR. *Voyez* ANDUXAR.

ANDUXAR, ANDUJAR, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir. *Long.* 14, 17 ; *lat.* 37, 45. Elle est protégée par un château. Les fauxbourgs sont plus grands que ce qu'on appelle proprement la ville. Elle a cinq paroisses, sept couvens d'hommes & cinq de femmes. Sa population est de 2250 habitans : à un demi-mille vers le levant étoit placée l'ancienne ville dite *Forum Julium*. Il s'y trouve beaucoup de noblesse. Son terroir abonde en bleds, vins, huile, miel, fruits, & gibier. Elle est à 10 li. e. de Cordoue, & 9 o. de Jaen. (*R.*)

ANDUZE, ville de France, dans le bas-Languedoc, sur le Gardon. *Long.* 23, 4 ; *lat.* 43, 39. Elle a titre de baronnie, & une lieutenance de roi ; elle est très-marchande, & il s'y fabrique quantité d'étoffes de laine ; elle étoit autrefois munie de très-bonnes fortifications, mais Louis XIII les fit raser lors des guerres de Religion. Les habitans de cette ville qui y avoient pris part & qui s'étoient révoltés, se rendirent de leur gré à Louis XIII en 1629. Elle est à 10 li. n. de Montpellier, 2 d'Alais, 8 n. o. de Nîmes, & 140 s. e. de Paris. (*R.*)

ANEGADA, île de l'Amérique septentrionale, une des Antilles, située dans la mer du nord, à quinze lieues ou environ de Porto-Rico, vers l'orient. (*R.*)

ANEMABO, village considérable d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or. Les Anglois y ont un fort. (*R.*)

ANET, beau château de l'Ile de France, dans la Beauce, près de l'Eure, bâti par Henri II pour Diane de Poitiers. Il est à 16 lieues o. de Paris. (*R.*)

ANEWOLONDANE, petite île de la mer des Indes, sur la côte de celle de Ceylan. (*R.*)

ANGADIVE. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGADOXA. *Voyez* ANGOKA.

ANGAMALA, ville des Indes orientales, au Malabar, sur la rivière d'Aicota. (*R.*)

ANGASMAYO, rivière de l'Amérique méridionale, qui coule dans le Popayan, aux confins du Pérou. (*R.*)

ANGE (Saint), petite, mais forte ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. *Long.* 33, 38 ; *lat.* 41, 43. Elle est à 2 li. n. de Manfredonia. (*R.*)

ANGE (Saint), petite ville du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec titre de marquisat, & un siège épiscopal suffragant de l'archevêque de Conza. Outre la cathédrale, elle a deux paroisses & deux couvens. (*R.*)

ANGE (Saint), ville de l'état de l'Eglise, dans le duché d'Urbin. L'évêché en fut uni par le pape Urbain VIII, à celui d'Urbania, autrefois *Castel-Durante*. Cette ville est sur la rivière de Métaure. Elle a une église cathédrale, quatre couvens d'hommes, & quatre de filles.

Il y a encore deux châteaux appellés *Château-Saint-Ange* ; l'un à Rome, l'autre à Malte qui passe pour imprenable. (*R.*)

ANGEDIVE. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGELES (la Puebla de los), ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. *Long.* 277, *lat.* 19. 30.

Cette ville, où l'on a transféré l'évêché de Tlascala, est au milieu de la province de ce dernier nom, & au sud-est de Mexico, dont elle n'est éloignée que de vingt-cinq lieues. Cette ville est bien peuplée, fort commerçante, & dans un pays très-sain & très-fertile, sur-tout en froment. Son évêché est suffragant de Mexico. Elle a eu pour évêque l'illustre Jean de Palafox, si connu par les traverses que les jésuites lui suscitèrent. (*R.*)

ANGELN. *Voyez* ANGLEN.

ANGEN, petite ville de la basse-Autriche. Elle appartient au comte de Salbourg. (*R.*)

ANGERBOURG, ville de Prusse, dans la Bartenland, avec un château, sur la rivière d'Angerap. Elle est bien bâtie, & s'est fort accrue dans ces derniers tems. Elle est entourée de palissades, & située à l'endroit où la rivière sort du lac Mauy-Sée, qui est long de sept mille, & large d'un mille & demi. La pêche des anguilles y est fort abondante. Cette ville est chef-lieu du grand bailliage de son nom, & le siège d'un collège de justice, dont la juridiction s'étend sur plusieurs autres bailliages. C'est dans son district que se recueille la meilleure manne de Prusse. (*R.*)

ANGERMANIE, & ANGERMANLAND, province de Suède, & l'une de celles qu'on appelle *Nordelles*, au midi de la Laponie. Sa longueur est de vingt-quatre milles suédois, & sa largeur de seize milles. Le terrein en est montagneux, & couvert de forêts : on y recueille du seigle, des pois, de l'orge, des lentilles & du lin, sur-tout sur la rive méridionale du fleuve d'Angermanie ; & les beaux pâturages qui s'y trouvent y nourrissent une grande quantité de bétail. Les lacs & les rivières y sont poissonneux, & il s'y trouve des forges qui sont d'un bon produit. (*R.*)

ANGERMANIE, fleuve de Suède, dans la province de même nom : c'est un des plus grands du royaume. Son embouchure à un demi-mille de largeur, & il est navigable dans un espace de plusieurs milles. La pêche du saumon y est abondante. (*R.*)

ANGERMANLAND-LAP-MARCK, contrée la plus méridionale des dix parties de la Laponie Suédoise. Ce district se nomme encore *Lap-Marck d'Asele*. Il est situé sur le fleuve d'Angermanie, & confine vers l'orient à la province de même nom, vers le nord à la Lap-Marck d'Umea, vers l'occi-

dent aux montagnes, & vers le ſud au Jamtland. Sa longueur eſt au-delà de trente milles Suédois. La partie méridionale de la paroiſſe d'Aſele, qui a juſqu'à neuf milles de long, eſt habitée par des colonies de payſans ſuédois, qui ſont venus s'établir dans ces déſerts ſur la fin du ſiècle dernier. La moindre partie de ce diſtrict eſt ſuſceptible de culture. La taxe la plus ordinaire d'un colon eſt de trois écus ſuédois, monnoie de cuivre; & moyennant cette légère contribution, il peut tenir en propre tout le terrein que ſes facultés lui permettent d'occuper. On ne ſème dans cette paroiſſe que de l'orge. La cherté exceſſive du bled fait que les habitans mêlent leur farine d'orge avec de l'écorce de ſapin ſéchée & moulue, dont ils cuiſent une eſpèce de pain. Le bétail & la pêche font leur principal revenu. L'égliſe d'Aſele fut bâtie en 1648, par les ordres de la reine Chriſtine. L'étendue de cette paroiſſe & la longueur du chemin que les Lapons ont à faire pour arriver à l'égliſe, eſt cauſe que le ſervice ne ſe fait que tous les quinze jours. Ils s'aſſemblent le vendredi ſoir: les Lapons demeurent juſqu'au dimanche dans des cabanes dreſſées autour de l'égliſe, & les payſans dans des maiſons bâties pour cet uſage. Les Lapons qui habitent les montagnes viennent à peine toutes les grandes fêtes à l'égliſe. On a établi chez eux, en 1730, une école où la couronne entretient ſix enfans Lapons & un maître d'école. (*R.*)

ANGERMANN-FLODT, grande rivière de Suède, qui a ſa ſource dans la Laponie, traverſe l'Angermanie, & ſe jète dans le golfe de Bothnie. (*R.*)

ANGERMUND, petite ville de Brandebourg, ſur la Welſe, à 12 lieues de Stetin. Il y en a une autre de même nom au duché de Courlande, ſur la mer Baltique. (*R.*)

ANGERORT, petite ville de Weſtphalie, dans le duché de Berg, à l'endroit où l'Anger ſe jète dans le Rhin. (*R.*)

ANGERS, ville de France, capitale de l'Anjou, un peu au-deſſus de l'endroit où le Loir & la Sarte entrent dans la Mayenne. Elle eſt à 22 lieues o. de Tours, 18 n. e. de Nantes, & 67 ſ. o. de Paris. Les anciens la nommoient *Juliomagus Andegavorum & Andegavum.* Elle eſt grande, aſſez belle, & ſituée dans un beau pays, très-fertile en grains, en vins & en fruits. La rivière de Mayenne paſſe au milieu, & la ſépare en deux parties, dont la moindre, qui eſt à l'occident, s'étend dans la plaine; & l'autre, qui eſt à l'orient, s'élève ſur le penchant d'une colline. Les rues y ſont aſſez belles, mais les maiſons n'y ſont pas en général bien bâties; le ſeul avantage qu'elles ont, c'eſt d'être preſque toutes couvertes d'ardoiſes, dont il ſe trouve des carrières abondantes au voiſinage d'Angers. Cette ville a une élection, un bailliage, un préſidial, une cour des monnoies, une maîtriſe particulière des eaux & forêts, juriſdiction conſulaire, traites-foraines, bureau des aides, un bureau des ſels, un bureau de maréchauſſée, une ſalle de ſpectacle, & un évêché ſuffragant de Tours. Son univerſité célèbre & très-ancienne, eſt de la fondation de S. Louis. Elle a une académie de Belles-Lettres établie en 1685, une académie pour le manège, & un château fort.

C'eſt dans ſes murs que ſont nés Ménage, F. Bernier, & Jean Bodin, auteur de l'*Heptaplomeres de abditis rerum ſublimium arcanis;* ouvrage qu'on nomme encore *le Naturaliſme de Bodin*, & d'une *République* en ſix volumes.

Cette ville a deux commanderies de l'ordre de Malte, huit égliſes collégiales, ſeize paroiſſes, quatre abbayes d'hommes & une de filles, nombre de couvens de l'un de l'autre ſexe. Il s'y trouve une rafinerie de ſucre, ſept blanchiſſeries de cire, des fabriques d'étamines, de camelot & de ſerges. Elle contient cinq mille quatre cent neuf feux, & environ trente-quatre mille habitans. Sa cathérale n'a point de bas-côtés. Elle eſt ſous l'invocation de Saint Maurice. On y voit les armes des anciens chevaliers de l'ordre du Croiſſant, inſtitué en 1448, par René duc d'Anjou, & roi de Naples. La proceſſion qui ſe fait tous les ans dans cette ville, le jour de la fête-Dieu, & qu'on appelle *le Sacre d'Angers*, eſt fort célèbre, & y attire un grand concours de peuple. Les Oratoriens y ont un collège. Le diocèſe d'Angers comprend ſix cent ſoixante-neuf paroiſſes, & l'évêque à 30000 livres de rente. *Long.* 17, 6, 8; *lat.* 47, 28, 8. (*R.*)

ANGERVILLE, petite ville de France dans la Beauce, à 4 lieues d'Etampes. (*R.*)

ANGERVILLE-LE-MARTEL, bourg de France en Normandie, au pays de Caux. Il s'y tient une grande foire à la Saint Mathieu. (*R.*)

ANGHIERA (le comté d'), ce petit quartier du Milanez eſt ſitué au pied des Alpes. Il a les Suiſſes & le Valais au ſeptentrion, la vallée d'Aouſt au couchant, le Novarois au midi, & le lac de Côme à l'orient. C'eſt de la ville d'Anghiera ſa capitale, appellée *Anglera* par les Romains, que ce comté tire ſon nom. La ville d'Anghiera eſt bien peuplée, bien marchande & ſituée dans un pays fertile, à douze lieues de Milan. Elle eſt directement vis-à-vis de la ville d'Arône, & n'en eſt ſéparée que par le lac Majeur, dont Anghiera étoit autrefois éloignée de mille pas, quoiqu'il baigne aujourd'hui ſes murs: ce qui prouve que les lacs, ainſi que les mers, gagnent inſenſiblement du terrein vers l'orient, tandis qu'ils laiſſent à découvert les rivages du côté de l'occident. La Martinière aſſure que l'empereur Venceſlas érigea cette ville en comté en 1397, en faveur de Galeas III. Cet auteur ſe trompe: les comtes d'Anghiera, qui étoient fort puiſſans, ſont connus dans l'hiſtoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce ſont eux qui préſidoient au ſacre des empereurs dans la baſilique de Milan, & leur création remonte juſqu'à Charlemagne. Outre la ville d'Anghiera, on trouve encore dans ce comté la ville

d'Arône, ſi celèbre pour avoir donné naiſſance à Saint Charles Borromée. Le comté d'Anghiera appartient aujoud'hui au roi de Sardaigne pour la plus grande partie. La portion ſituée à l'orient du lac Majeur, eſt attachée au duché de Milan. La ceſſion de la partie occidentale a privé la maiſon d'Autriche de la communication & du commerce qu'elle entretenoit de ſes pays d'Italie, avec la France, la Suiſſe & une partie de l'Allemagne, attendu que l'accès du Cimplon ſur lequel paſſe l'unique chemin de ces cantons, eſt au pouvoir du roi de Sardaigne. La petite ville d'Anghiera eſt à 26 d. 5′ de *long.* & 45 d. 42′ de *lat.* (*R.*)

ANGLES, bourg de France en Poitou, avec une abbaye de l'ordre de Saint Auguſtin, de 3000 livres de revenu. Il eſt à 9 li. de Poitiers. (*R.*)

ANGLES, anciens peuples de l'Allemagne ſeptentrionale, dans le Jutland. Ils habitoient la partie du duché de Sleſwick, compriſe entre la ville de Sleſwick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique. Réunis aux Jutes & aux Saxons, ils conquirent l'Angleterre ſur les Bretons, qu'ils obligèrent de ſe réfugier en partie, tant dans l'Armorique, contrée de France qui, de leur nom, fut appellée Bretagne, que dans la principauté de Galles. (*R.*)

ANGLEN, petite contrée du duché de Sleſwick, entre la ville de Sleſwick, celle de Flensbourg, & la mer Baltique. (*R.*)

ANGLESEY, île de la Grande-Bretagne, dans la mer d'Irlande, & preſque vis-à-vis Dublin. C'eſt une annexe de la province de Galles, avec titre de comté, & une dépendance du diocèſe de Bangor. Elle n'eſt ſéparée de l'Angleterre même que par le détroit de Meneu. On lui donne vingt-quatre milles d'Angleterre en longueur, & quatorze milles en largeur. Son ſol ſabloneux eſt partie noir, partie d'un rouge foncé. Le noir donne de bonne tourbe à brûler. Elle abonde en bleds & en pâturages. Elle fournit du miel, de la cire, des cuirs, & des étoffes groſſières de laine & de lin. On compte dans ſon diſtrict environ ſoixante & quatorze paroiſſes, & quatre villes à marché. En général elle eſt très-peuplée. Sa capitale eſt Beaumarish. Elle a des carrières de marbre où l'on trouve de l'amyante, & d'autres d'où l'on tire de très-belles meules de moulin. Il y a auſſi des mines de cuivre & d'ocre en pierres de diverſes couleurs, rouge, verd & bleu. On y trouve également une ſorte d'argille très-blanche, qui ſert au même uſage que la cimolé. Cette île a deux députés au parlement. *Long.* 12,30-13,10; *lat.* 53,15-35, 40. (*R.*)

ANGLETERRE, royaume conſidérable de l'Europe. Il comprend les royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe, qui ne font qu'une même île; le royaume d'Irlande qui forme une île particulière; & les autres petites îles ſituées aux environs & qui en dépendent, telles que les Orcades, &c. &c.

La plus grande de ces îles, celle qui comprend l'Angleterre & l'Ecoſſe, étoit appellée anciennement par les Romains *Albion*, & preſque en même tems *Bretagne*; ce ne fut que vers l'an 810 que la Bretagne changea de nom, & prit celui d'Angleterre, en vertu d'un édit du roi Egbert, qui voulut par-là éterniſer le ſouvenir de la nation des Angles, de laquelle il étoit originaire.

Dans la ſuite, Ethelrade II fut le premier qui prit le titre de roi de la Grande-Bretagne, quoique cela ne déſignât gueres alors que l'Angleterre par oppoſition à l'Irlande, que les Romains appeloient *Petite-Bretagne*; ou, ſi l'on veut encore, par oppoſition à la *Bretagne Armorique*, ou *Petite-Bretagne*, province occidentale de France, où les Bretons, chaſſés de leur pays par les Angles & les Saxons, vinrent s'établir vers le commencement du ſixième ſiècle, avec la permiſſion des rois, enfans de Clovis. Jacques Stuart, VIe roi d'Ecoſſe, & premier d'Angleterre, ayant réuni en ſa perſonne, en 1603, les royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe, prit alors le titre de roi de la Grande-Bretagne, au commencement de l'année 1605. Par le traité conclu à Londres, le 2 Août 1706, il fut convenu qu'à commencer du premier mai 1707, les deux royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe ne formeroient à perpétuité qu'un ſeul royaume ſous le nom de *Grande-Bretagne*.

Les îles Britanniques ſont entourées par l'Océan & par la mer d'Allemagne; leur ſituation eſt dans la partie occidentale de l'Europe, au n.-n.-o. de la France, n. de l'Eſpagne & Portugal, n.-o. de l'Italie & de la Turquie, o.-n.-o. de la Haute-Allemagne & de la Hongrie; o. de la Baſſe-Allemagne, &c. Elles ne ſont ſéparées de la France que par la Manche, dont la partie la plus étroite s'appelle *Pas-de-Calais*. L'eſpace de mer qui ſépare ces deux royaumes eſt de 21360 toiſes, c'eſt-à-dire, environ 7 lieues.

L'Angleterre & l'Ecoſſe s'étendent du ſud au nord depuis le 49e degré 57′ de *lat.* juſqu'au 58e degré 43′, ce qui donne 117 lieues de 3000 pas géométriques chacune; & de l'oueſt à l'eſt depuis le 11e degré 52′ juſqu'au 19e degré 15′, ce qui fait la valeur de 108 lieues. La circonférence de cette île eſt de 470 lieues, à la meſurer de cap en cap, & de pointe en pointe; car en ſuivant les divers giſſemens des côtes, on trouve 940 lieues de côtes pour toute l'île. D'autres calculateurs donnent à la Grande-Bretagne & à l'Irlande 6036 milles quarrés géographiques.

Les îles Britanniques ſe diviſent en trois parties; 1°. l'Angleterre, 2°. l'Ecoſſe, 3°. l'Irlande.

L'Angleterre eſt ſituée au nord de la Bretagne & de la Normandie, & au n.-o. de la Picardie, province de France; à l'o. des dix-ſept provinces des Pays-Bas, au ſud de l'Ecoſſe & à l'eſt de l'Irlande.

Au midi, à l'orient & à l'occident l'Angleterre eſt bornée par la mer, mais au ſeptentrion elle confine avec l'Ecoſſe.

Suivant les calculs des auteurs Anglais, on trouve que les cinquante-deux comtés ou provinces,

qui compoſent ce royaume, comprennent enſemble 42,691,020 arpens quarrés.

L'Angleterre eſt arroſée par quantité de rivières, dont les plus conſidérables ſont la Tamiſe, la Severn & l'Humber.

La Tamiſe ſe forme des deux rivières, Tham & Iſis, qui ſe réuniſſent à une petite diſtance au-deſſous d'Oxford. Le cours de cette rivière, qui traverſe Londres, a environ 40 lieues depuis Oxford juſqu'à la mer. Le flux remonte dans la Tamiſe juſqu'à trois & quatre lieues au-deſſus de Londres.

La Severn ſe forme de pluſieurs ruiſſeaux qui ſe réuniſſent dans le comté de Shrops, paſſe par Bewdeley, Worceſter, Tewkesbury, Gloceſter, Newngham, & ſe jète dans le golfe de Saint-Georges à une petite diſtance de Briſtol. Le cours de cette rivière eſt d'environ 40 lieues.

L'Humber ſe forme également de pluſieurs rivières, telles que l'Ouſe, l'Are & la Dunn, la Trent, &c., ſe jète dans la mer d'Allemagne par une fort large embouchure, à pluſieurs lieues au-deſſous de Hull. Les autres rivières d'Angleterre qui méritent quelqu'attention, ſont la Tinna, la Tées, l'Yare, la Stoure, l'Aran, la Toug, la Dée, l'Edon, &c.; preſque toutes les rivières de ce royaume ſont très-poiſſonneuſes, & la plupart abondent en ſaumons.

Les principaux ports de mer ſont, Barwich, Bedifort, Boſton, Briſtol, Chattam, Cheſter, Chicheſter, Colcheſter, Darmouth, Deptfort, Douvres, Falmouth, Graweſend, Haſtings, Hull, Liwerpool, Londres, Millefort, Newborough, Newport, Penbroock, Plymouth, Porſtmouth, Sandwich, Southampton, Spithead, Sunderland, Torbay, Yarmouth, &c. &c. &c.

On appelle les cinq ports, ceux de Douvres, de Haſtings, de Hyth, de Rymney & de Sanwich. Ces ports, qui jouiſſent encore aujourd'hui de fort beaux priviléges, ont été fortifiés, il y a pluſieurs ſiècles, comme étant les plus expoſés aux deſcentes des étrangers, & ſur-tout des Français; en effet, celui de Haſtings, quoique le plus éloigné des cinq, n'eſt qu'à 16 lieues de Boulogne.

Le climat de ce royaume eſt doux, tempéré; les chaleurs n'y ſont jamais trop incommodes, ni le froid inſupportable. En été des vents frais, preſque continuels, tempèrent les ardeurs du ſoleil. Dans la partie ſeptentrionale de l'Angleterre, cet aſtre demeure ſur l'horiſon près de dix-ſept heures & demie, lorſqu'il arrive au tropique du cancer. Les hivers ſont également tempérés par des pluies douces & fréquentes, & par les exhalaiſons de la mer; malgré ces avantages, l'air eſt généralement épais, humide, & la plupart du tems, le ciel y demeure obſcurci par la grande quantité de vapeurs & de brouillards qui chargent l'atmoſphère. Le tems eſt extrêmement variable, & les changemens s'y font d'une manière tout-à-fait ſubite, ſur-tout en été. Souvent dans la même journée on y éprouve un air tempéré le matin, du chaud à midi, de la fraîcheur ſur le ſoir, & du froid dans la nuit.

On y voit cependant des vieillards très-forts, très-vifs, dont un grand nombre parviennent à cent ans, même au-delà; & généralement les maladies y ſont rares.

La gelée même n'empêche pas qu'on ne puiſſe labourer tout l'hiver, & qu'il ne ſe faſſe preſque tous les mois de nouvelles ſemailles. Le pays eſt très-varié; on y voit des plaines, des collines & des vallées: il n'y a cependant point de bien hautes montagnes. Les plus conſidérables ſont celles que l'on remarque dans la province de Lancaſter, & dans celle de Merioneth.

On eſtime qu'un arpent de terre labourable rapporte tous les ans pour 140 liv. tournois de bled. L'agriculture eſt peut-être plus honorée dans ce pays qu'en aucun autre du monde, ſi on excepte cependant la Hollande, la Suiſſe, & quelques cantons du midi de la Chine. La récompenſe aſſignée au tranſport du bled ſur des vaiſſeaux Anglais, a beaucoup contribué à ſes progrès. Autrefois dans tous les ports on accordoit cinq ſchelings pour chaque quartaud de bled exporté ſur des vaiſſeaux Anglais. Le paiement de ces ſommes ſe faiſoit par les receveurs de la douane, & lorſqu'ils manquoient d'eſpèces, par le receveur général des tailles. Ceux qui prétendoient à cette ſorte de gratification, étoient obligés de prouver qu'ils avoient réellement exporté, & en cas de fraude ils étoient punis. Le total de ces ſommes ſe montoit, en 1748 & 1749, au-delà de 200,000 liv. ſterlings, & en 1750, à 325,405 liv. ſterlings. Par conſéquent, à dater de 1746, juſqu'en 1750, il a été exporté des cinquante-ſept ports de l'Angleterre pour 7,405,786 livres ſterlings de froment, ſeigle, orge, malz, gruau.

Au moyen de ces récompenſes, les marchands Anglais ſe trouvoient en état de vendre leurs grains au même prix que les autres nations. Cependant l'exportation étoit défendue lorſque le prix des grains ſurpaſſoit le taux fixé par les loix. En 1766, on a même été obligé de permettre l'importation des grains de l'étranger, pour prévenir la diſette. On croit que cette baiſſe & cette cherté viennent de ce que la nobleſſe a ſubſtitué les grandes fermes aux petites; les riches fermiers ont été mis par-là en état de garder leurs grains, & de ne le vendre qu'au plus haut prix. Un écrivain Anglais a prouvé, en 1767, qu'il n'y avoit à Londres en 1508, que 1700 chevaux, & 20,000 dans tout le royaume; & qu'aprèſent, à Londres ſeul, on en comptoit plus de 100,000, & plus de 500,000 dans toute l'Angleterre; leſquels conſomment une grande quantité de grains, & nuiſent à l'agriculture. Le même auteur ajoute qu'un arpent labouré ne produit que 10 à 12 ſchellings, au lieu que le même arpent en pâturages rapporte 3 liv. ſterlings. On doit ſentir alors combien un pareil calcul doit nuire à l'agriculture, & en même tems combien ce nom-

bre prodigieux de chevaux doit diminuer celui des autres troupeaux.

On voit dans ce pays quantité de belles forêts, des campagnes très-fertiles, des pâturages & des prairies presque toujours vertes. Le bled y abonde prodigieusement; on y recueille aussi de presque toutes les especes de fruits que nous avons en France, & en grande quantité: mais quoiqu'il y ait quelques vignes, le raisin n'y parvient jamais à une parfaite maturité.

L'Angleterre produit encore du miel, du safran, de la réglisse, quantité de bons légumes, des beurres, des fromages, du lin, des cuirs, &c. Le plus grand commerce du fromage se fait à Chester.

Le bœuf est très-tendre & d'un goût excellent. Le gibier y abonde, le poisson est fort commun, le saumon sur-tout; les harengs & les huitres y sont à vil prix; les sardines se pêchent sur les côtes de Cornouailles & de Devon; les huîtres des côtes de Dorset & d'Essex, & le hareng près de Crowland, sont les plus renommés.

Il n'y a point de loups en Angleterre; le roi Edgard les fit tous périr, en exigeant tous les ans, en tribut du prince de Galles, la tête de trois cens de ces animaux. Comme les rochers de l'Ecosse ne manquent pas de loups, si par hasard il en vient en Angleterre, ils y sont exterminés aussi-tôt par les payſans.

Les dogues & les coqs d'Angleterre sont trop connus pour en parler; on sait qu'ils servent les uns & les autres d'amusement au peuple.

La laine d'Angleterre est la meilleure que l'on connoisse, après celle d'Afrique, d'Espagne & de Portugal; ajoutons celle de l'Inde, qui est la plus fine laine qu'il y ait au monde. On prétend que sa supériorité sur celle des états voisins vient de ce que les moutons & les brebis sont parqués une partie de l'année, & couchent en plein air: sans détruire cette raison, qui ne pourroit pas avoir lieu dans tous les climats, je croirois qu'une foule d'autres causes, qu'il seroit trop long de détailler ici, peuvent aussi y concourir.

L'alun, le salpêtre & le vitriol sont très-communs. Les sources d'eau minérale, & les bains chauds n'y manquent pas non plus. Les bains chauds de Bath, sur-tout, ont une grande célébrité. Les Anglais ont suppléé au vin, qui leur est refusé par le climat, d'autres boissons, telles que la bierre, le cidre, le poiré, & les liqueurs distillées, dont ils font un abus qui nuit à leur santé. Leurs brasseries sur-tout, sont si estimées, que leur bierre est devenue une branche importante de leur commerce. Les meilleures pommes pour le cidre sont dans le Herfortshire, Devonshire, & dans les environs.

Robert Dossie d'Hampstead a appris à cultiver la vraie rhubarbe, qui ne cède en rien à celle d'Asie. Il croît d'excellent safran sur les frontières des provinces de *Cambridge* & d'*Essex*, dans une étendue de dix à douze milles de circonférence. On fait aussi très-bien le préparer; ce qui fait qu'à Amsterdam le safran d'Angleterre coûte 18 florins, tandis que celui de France n'en coûte que dix.

Malgré les belles forêts qui se trouvent en Angleterre, on y manque de bois à brûler & de bois pour la marine; les chênes sur-tout sont conservés avec grand soin pour la construction des vaisseaux. Il seroit très avantageux pour l'Angleterre, qu'on plantât des arbres dans toutes les terres en friche, & qu'on rendît les rivières plus navigables pour en faciliter le transport.

Les mines de charbons sont presque inépuisables. La plupart se trouvent dans les comtés du nord, vers l'Ecosse: il se vend par an pour plus de cent vingt millions de livres de charbon de terre.

Les pâturages sont excellens: ils consistent tous en herbages nourrissans, & de bonne odeur, & sont une source de richesses pour ce royaume, par la quantité prodigieuse de bétail qu'on y élève.

Les chevaux anglais, si connus par leur rapidité à la course, descendent des meilleures races des chevaux Arabes, & de ceux de Barbarie. Il y a aussi des ânes, mais très-peu de mulets.

L'entretien des moutons est considérable, & d'un très-grand rapport. Dès le commencement du XVIIIe siècle, on comptoit dans l'île douze millions de moutons. Le roi Edouard IV obtint trois mille moutons de l'Espagne, pour perfectionner l'espèce des moutons anglais. Aujourd'hui même, cette nation fait revenir de tems en tems de nouveaux moutons d'Espagne, de Portugal & d'Afrique, afin d'empêcher, en croisant les races, l'espèce de dégénérer. Le prix commun d'un bon bélier est de 40 à 50 guinées; il y en a même de si vifs, de si forts, & qui ont une si belle laine, qu'ils se vendent jusqu'à 100 guinées.

L'excellent acier anglais, se prépare avec du fer de Suède; le fer du pays ne sert qu'à des ouvrages grossiers. Les mines de cuivre, & celles d'étain & de plomb du comté de Cornouailles, sont très-riches, & ces métaux ne sont nulle part aussi bons: il n'y a du plomb de mer que près de Keswick. Le comté de Cornouailles fournit de riches glèbes d'or; les marcassites y sont d'une meilleure espèce que dans les autres pays. On a trouvé aussi de la calamine, & quantité de terre à foulon, qui est d'une extrême bonté, mais dont on ne se sert que pour les gros draps. L'exportation en est défendue.

Les montagnes contiennent un peu de marbre, de l'albâtre, du cristal, de grosses & belles pierres, sur-tout celles des carrières de Portland, qui sont d'un beau grain, & d'une excellente qualité.

Dans le Cheshire, il y a du sel fossile que l'on fait fondre, pour être exporté ensuite comme sel ordinaire. Les salines de *Droitwick*, *Upwich*, *Barton* & *Norwich*, sont d'un très-grand rapport. Le sel cependant qu'elles produisent n'empêche pas les Anglais d'en tirer de l'étranger.

L'Angleterre n'est pas riche en eaux. Les vallées de terre de Grace ne sont arrosées par aucun

ruiſſeau : il eſt rare qu'un propriétaire ou fermier ait d'autre abreuvoir que celui qu'il a fait creuſer. Les grandes rivières mêmes ne ſont navigables qu'à quelques milles de leur embouchure. On a cependant établi des canaux de communication entre quelques rivières, afin de faire fleurir le commerce intérieur. Les principaux canaux ſont le *Bridgewater*, le *Birmingham*, le *Droitwich*, le canal de *Coventry*, & celui d'*Oxford*. Les chemins ſont beaux & bons.

La population de toutes les îles Britanniques monte à environ huit millions d'habitans. La ville de Londres ſeule en contient près du dixième.

On y compte vingt-huit anciennes villes épiſcopales, & environ huit cents, tant villes que bourgs de commerce. Les Juifs ſont au nombre de dix à douze mille. Il parut en 1753, un acte du parlement qui permettoit aux Juifs étrangers, réſidens en Angleterre, de ſe faire naturaliſer; mais comme cet acte fit beaucoup de mécontens, on fut contraint de le révoquer.

L'Anglais (dit Barclai, écrivain de cette nation) l'Anglais a l'eſprit grave & réfléchi; il s'eſtime lui-même beaucoup, & il apprécie infiniment le génie, les mœurs, le caractère & les uſages de ſa nation; ſoit qu'il ſalue ou qu'il écrive, il ne s'*abaiſſe* qu'avec une peine infinie, & il ne peut ſouffrir les expreſſions de politeſſe dont ſe ſervent les nations voiſines, ſoit pour témoigner leur reſpect, ou pour marquer leur attachement : tel eſt l'Anglais qui n'a point pratiqué l'étranger, & n'eſt jamais ſorti de l'île.

La nation Anglaiſe eſt fort appliquée à la navigation, & c'eſt ce qui fait la principale & la meilleure défenſe de l'Angleterre. L'Anglais eſt bon ſoldat, tant ſur terre que ſur mer. Le danger ne fait nulle impreſſion ſur ſon ame. On le voit l'affronter avec la plus grande indifférence. Superbe dans la proſpérité; vindicatif, impatient, inquiet dans l'adverſité; qu'on le pouſſe à bout, il devient féroce, & fait moins ſupporter la peine qu'il ne ſait mourir.

En général, la nobleſſe Anglaiſe réunit la politeſſe aux plus excellentes qualités; mais le peuple eſt fier, groſſier. La populace eſt la plus inſolente, la plus audacieuſe de toute l'Europe, peut-être même de toutes les nations.

Malgré la licence effrénée de la populace Anglaiſe, elle a preſque toujours tout le reſpect & tous les égards poſſibles pour la nobleſſe titrée du royaume, tels que les ducs, les comtes, les barons, parce que ces titres ſont moins le réſultat de la vénalité ou de l'intrigue, que la récompenſe du mérite perſonnel.

La haute nobleſſe jouit de fort grands privilèges; celui qui la poſsède a voix & ſéance au parlement, auſſi-tôt qu'il eſt devenu chef de famille & qu'il eſt majeur. Il ne peut être arrêté que pour un crime grave, & ſur une ſentence de la chambre haute, qui ſeule eſt en droit de le juger. Lorſqu'il voyage pour ſe rendre au parlement ou lorſqu'il en revient, il peut chaſſer librement ſur toutes les terres du roi. Celui qui l'inſulte eſt puni d'après l'acte *ſcandalum magnatum* du parlement comme coupable. Aucun officier de juſtice ne peut faire des recherches dans ſa maiſon ſans l'ordre du roi, & cet ordre doit être ſigné par ſix conſeillers intimes. Lord (*dominus*, ſeigneur) eſt le nom général des nobles. Parmi la nobleſſe héréditaire, on compte les barons, vicomtes, comtes, marquis & ducs. En 1767, il y avoit ſoixante-neuf barons, treize vicomtes, quatre-vingt-trois comtes, un marquis, & vingt-quatre ducs. Ces cinq claſſes forment les barons du royaume ou pairs.

Celui qui a le titre d'une claſſe ſupérieure, porte en même tems tous les titres des claſſes inférieures. Si le père eſt duc ou marquis, le fils aîné prend le titre de comte, le ſecond celui de lord, le troiſième s'appelle *eſquire*, & tout court *maſter*, c'eſt-à-dire, *monſieur*. Le fils aîné d'un comte s'appelle lord, tous les autres fils, & les fils des vicomtes & des barons ſont comptés parmi les *eſquires* ou la baſſe nobleſſe. Voici donc la gradation légitime des degrés de nobleſſe.

Le fils aîné d'un baron, le fils cadet d'un comte, le fils aîné d'un vicomte, le baron; le fils cadet d'un marquis, le fils aîné d'un comte, un vicomte; les fils cadets des ducs, le fils aîné d'un marquis, les comtes; le fils aîné d'un duc, un marquis, un duc.

Le fils aîné hérite après la mort du père de tous les titres & de tous les fonds de terre. Les titres ne ſont point attachés à la poſſeſſion de certains biens, mais au ſang de ceux que le roi en a revêtus. De-là, le grand nombre de châteaux, de biens nobles & de ſeigneuries, & tandis qu'il n'y a point de baronnies, de marquiſats, ni de comtés, excepté celui d'Arundel; les autres titres de comtés ſont attachés aux provinces. Lorſque le roi veut conférer à quelqu'un le titre de duc, il lui fait choiſir le nom d'une province, d'une ville, d'un bourg, &c. La coutume eſt de choiſir des noms qui ont été portés par une famille illuſtre, mais il faut qu'elle ſoit éteinte; car deux pairs ne peuvent porter en même tems le même nom; dans tous les cas cependant, on eſt toujours libre de conſerver ſon nom, ou de l'ajouter au nouveau titre qu'on prend.

Les premières charges du royaume donnent la haute nobleſſe perſonnelle. Les évêques ſont en cette qualité toujours regardés comme barons

Il y a un tribunal d'armoiries, établi par Richard III. Ce collège tient un regiſtre des armes de toutes les familles & de leurs noms, au moyen de quoi on peut toujours ſavoir quand & à quelle occaſion ces armes ont été accordées.

Le poſſeſſeur d'un fief n'a que le domaine direct, qui conſiſte à pouvoir punir de petits crimes. Lorſqu'il tient cette juſtice, les poſſeſſeurs de francs-fiefs en ſont les aſſeſſeurs, & portent le jugement; lorſqu'un roturier poſsède un bien noble, il a cette juriſdiction,

juriſdiction, & le domaine direct auſſi bien qu'un lord.

La plupart des terres ne conſiſtent d'ailleurs qu'en champs, cabanes, maiſons, moulins, étangs à poiſſons, bois, mines à charbons & autres; mais il n'y a ni dimes, ni droits, ni autres caſuels.

Les champs, maiſons, cabanes ſont affermés aux payſans pour cinq, dix, vingt ans, & le revenu de ſemblables baux forme celui des biens; ce qui fait que les payſans Anglais ſe nomment tous *fermiers* (*farmers*). On entend par *gentlemen-farmer* ceux qui ont de groſſes fermes, ou un bien noble tout entier, ou bien encore ceux qui ſe ſont enrichis, & qui vivent comme des gentilshommes.

Les Anglais ſe diſtinguent dans les arts, ſur-tout dans les ſciences, & leur induſtrie eſt connue chez toutes les nations. L'amour de la gloire, l'appas du gain, la crainte extrême de la pauvreté, contribuent principalement à les rendre laborieux; mais il leur manquera toujours dans les arts, ce goût pur & délicat qui appartient ſur-tout aux Grecs chez les anciens, & aux Français chez les modernes.

La langue Anglaiſe eſt compoſée des anciennes langues Teutoniques & Celtiques, de la langue Gauloiſe, de la Françaiſe, du Grec, du Latin, du Saxon, preſque du Normand, du Danois, & de toutes les langues Norwégiennes, de l'Italien, & enfin de preſque toutes les langues du monde. Elle a l'heureux privilège encore de pouvoir s'enrichir des mots étrangers, & créer des expreſſions nouvelles. Avantage inconnu ſur-tout en France: il ſemble que la liberté Anglaiſe influe juſques ſur la langue même, en lui accordant les moyens de peindre une idée avec plus de préciſion, plus de force & plus d'harmonie.

Les Bretons, ainſi que les autres nations de l'Europe, ont eſſuyé différentes révolutions. Céſar fut le premier qui tenta de les ſubjuguer; il réuſſit à les vaincre: mais cependant ce royaume ne fut entiérement réduit en province Romaine, que vers la fin du règne de Veſpaſien, environ l'an 79 de l'ère chrétienne; ce qui ſubſiſta juſqu'au règne d'Honorius (l'an 408), que les Romains abandonnèrent cette île, 462 ans après la première deſcente de Céſar.

Les Bretons méridionaux, preſque toujours diviſés entr'eux, & fatigués par les Pictes & les Ecoſſais, qui, depuis le départ des Romains, ne ceſſoient de déſoler le midi de l'île, invitèrent les Saxons du nord-oueſt de la Germanie à s'allier avec eux.

Les Saxons firent leur premier débarquement dans l'île de *Thannet* en 449. Quelques tems après, il arriva de nouveaux auxiliaires, compoſés de *Jutes*, de *Danois* & de quelques *Angles*. Avec cette dernière troupe, débarqua dans l'île la belle *Rowena*, fille de Hengiſt, l'un des généraux Saxons. Vortigern, qui avoit été reconnu & proclamé roi de la Bretagne méridionale, l'épouſa; & en conſidération de ce mariage, céda à ſon beau-père le pays de Kent à titre de royaume.

Les Bretons & leurs alliés marchèrent contre les Pictes & les Ecoſſais qu'ils défirent; mais ces perfides alliés voyant avec des yeux de cupidité le pays de ceux qu'ils venoient de défendre, invitèrent la nobleſſe Bretonne à un grand feſtin dans la plaine de Salisbury, & la maſſacrèrent inhumainement. Maîtres alors de la plus grande partie de l'île, les Saxons partagèrent leurs conquêtes en ſept petits royaume; c'eſt ce qu'on appelle dans l'hiſtoire, l'*Heptarchie des Saxons*. Quant aux Bretons qui ne voulurent pas ſe ſoumettre aux Saxons, les uns ſe retirèrent dans le pays de Galles, les autres dans celui de Cornouailles: les habitans de ces deux provinces ſe diſent encore aujourd'hui *Bretons*, & ils appellent un *Anglais* un *Saxon*.

De l'heptarchie des Saxons.

I. Du royaume de *Kent*, capitale Cantorbery. Ce royaume fut érigée vers l'an 455 ou 457, & contenoit à-peu-près la même étendue de pays que la province de Kent; il fut gouverné ſucceſſivement par dix-ſept rois, ſubſiſta 366 ou 368 ans, & finit en 823 par la défaite de *Baldred*, dont les états furent réunis au royaume de *Weſtſex*.

II. Le royaume de Suſſex ou Saxe du ſud, capitale Chicheſter, avoit environ 25 lieues du ſ. e. au n. o., & 15 du ſ. au n. Il commença vers l'an 491, & finit en 600, après avoir ſubſiſté 109 ans, ſous trois rois. Le dernier de ces rois fut tué par celui de *Weſtſex*, & dès-lors les deux royaumes furent réunis.

III. Le royaume de Weſtſex, ou Saxe de l'oueſt, capitale Wincheſter, renfermoit les provinces de Bark, de Southampton, de Wilt, de Sommerſet, de Dorſet & de Devon. Il avoit 50 lieues de l'eſt à l'oueſt, & 26 du ſ. au n.: dans la ſuite preſque toute la province de Cornouaille fut auſſi ſoumiſe aux rois de Weſtſex. Ce royaume qui avoit commencé vers l'an 519, ne finit qu'à l'avénement des Normands en 1066, c'eſt-à-dire, qu'il ſubſiſta 547 ans, ſous trente-ſept rois.

IV. Le royaume d'Eſſex, ou Saxe de l'eſt, capitales Colcheſter & Londres, étoit compoſé des provinces d'Eſſex, de Middleſex, & de la plus grande partie de celle de Harford, avec une étendue de 26 lieues du ſ. o. au n. e., & de 13 lieues du ſ. au n. Ce royaume qui avoit commencé vers l'an 527, fut détruit & uſurpé après l'an 747, par les rois de Weſtſex. Il ſubſiſta environ 220 ans, ſous douze rois.

V. Le royaume de Northumberland, capitales Léeds & Yorck, comprenoit les provinces de Lancaſter, d'Yorck, de Durham, de Cumberland, de Weſtmorland, & la partie de l'Ecoſſe qui ſe termine au golfe d'Edimbourg, c'eſt-à-dire, que ſon étendue étoit de 65 lieues du ſ. e. au n. o, & de 42 lieues de l'eſt à l'oueſt. Il avoit commencé en 547, & finit en 792, ſous vingt-un rois. Il y eut enſuite un interrègne de trente-trois ans; & en 827, il paſſa ſous la domination des rois de Weſtſex.

VI. Le royaume d'Oſt-Angelen, ou Angleterre orientale, capitale Cambrigde, comprenoit les provinces de Cambridge, de Norfolk, de Suffolk, & partie de celle de Huntington; ce qui faiſoit du ſ. au n. 23 lieues, & de l'eſt à l'oueſt 26. Il avoit commencé en 575, & ſubſiſta 218 ans, ſous quatorze rois; il finit en 793, & fut alors partagé entre les Danois & les rois de Mercie; mais enfin, il fut reuni au royaume de Weſtſex par Egbert.

VII. Le royaume de Mercie, capitale Lincoln, comprenoit les provinces de Gloceſter, de Hereford, de Worceſter, de Warwick, de Liceſter, de Rutland, de Northampton, de Lincoln, de Bedford, de Buckingham, d'Oxford, de Stafford, de Shrops, de Nottingham, de Derbi, de Cheſter, partie de celle de Huntington, & partie de celle de Hartford, faiſant 42 li. du n. au ſ., & autant de l'eſt à l'oueſt. Dans la ſuite, le comté de Monmouth fut ajouté à ce royaume, qui commença en 582, & ſubſiſta juſqu'en 874, c'eſt-à-dire, pendant 292 ans, ſous vingt rois. Alfred, roi de Weſtſex, réunit le royaume de Mercie à ſes autres états.

L'heptarchie fut abolie vers l'an 819, & ces ſept royaumes n'en firent plus qu'un, qui appartint au roi des Weſtſaxons, Egbert. La principauté de Galles ſe conſerva ſeule indépendante juſqu'en 1251, qu'elle fut réunie au royaume d'Angleterre.

Depuis l'an 819 ou 828, juſqu'en 1016, il y eut quinze rois Saxons, tous de la même maiſon; Egbert fut le premier.

Depuis l'an 1016 juſqu'en l'an 1042, il y eut quatre rois de la maiſon de Danemark. Swenon, le premier de ces rois, s'établit à titre de conquête. Canut II, le dernier des rois Danois, mourut ſans poſtérité.

Depuis l'an 1042, juſqu'en 1065, régna Saint-Edouard III, dit le Confeſſeur, de la maiſon des rois Saxons.

Depuis l'an 1066, juſqu'en 1135, trois rois de la maiſon de Normandie, dont Guillaume, dit le Conquérant, duc de Normandie, fut le premier. Henri I, le dernier des rois Normands, mourut ſans enfans mâles, nés d'un légitime mariage.

Depuis l'an 1135, juſqu'en 1154, un roi, de la maiſon de Champagne, régna ſur l'Angleterre, à titre d'alliance; ce fut Etienne, troiſième fils d'un autre Etienne, & d'Adèle, ſœur du roi Henri I.

Depuis l'an 1154, juſqu'en 1485, quatorze rois de la maiſon des comtes d'Anjou, dits Plantagenets; Henri II fut le premier qui régna, comme fils de Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre; Richard III fut le dernier des rois d'Angleterre de la maiſon d'Anjou; il fut tué dans une bataille le 22 Août 1485, & ne laiſſa point de poſtérité.

Depuis 1485, juſqu'en 1603, trois rois & deux reines, de la maiſon de Wentudor des comtes de Richemont; Henri VII, vainqueur de Richard III, fut le premier de ces rois; il épouſa Eliſabeth d'Yorck, fille d'Edouard IV: ainſi furent confondues les deux maiſons d'Yorck & de Lancaſter, deux différentes branches de la maiſon d'Anjou Plantagenets, & cette alliance mit fin aux fatales diviſions qui, pendant quatre-vingts ans, avoient fait de l'Angleterre un théâtre d'horreur & de meurtre.

La reine Eliſabeth, morte le 3 Avril 1603, fut la derniere Princeſſe de la maiſon de Richemont qui régna ſur les Anglais. Cette princeſſe ne fut point mariée.

Depuis l'an 1603 juſqu'à préſent, cinq rois & deux reines, de la maiſon de Stuart; Jacques VI (fils de Henri Stuart, lord Darneley, comte de Lenox, & de Marie Stuart, reine d'Ecoſſe), ſuccéda à la reine Eliſabeth, du chef de ſa biſaïeule, Marguerite d'Angleterre, ſœur du roi Henri VIII, qui avoit épouſé Jacques IV Stuart, roi d'Ecoſſe, tué à la bataille de Floddon en 1513. Jacques VI mourut en 1625.

Charles I, fils, né en 1600, roi d'Ecoſſe & d'Angleterre en 1625, décapité à Londres le 9 février 1649.

Interrègne de douze ans.

I. Olivier Cromwel, né en 1603, prend le titre de protecteur de la république d'Angleterre en 1653, & meurt en 1658.

II. Richard Cromwel fils, protecteur en 1658, ſe démet en 1659, & ſe retire à la campagne où il meurt le 24 Juillet 1702, à quatre-vingts ans.

Charles II Stuart, fils de Charles I, né en 1630, roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande en 1661, mort en 1685, ſans poſtérité légitime, quoiqu'il eût laiſſé ſept garçons & cinq filles de différentes maîtreſſes.

Jacques II, frère, duc d'Yorck, né en 1633, roi en 1685, détrôné en 1689, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1701.

Marie premiere, fille de Jacques II, née en 1662, reine d'Angleterre en 1689, morte ſans poſtérité en 1695: elle épouſa, en 1677, Guillaume III, prince d'Orange, qui devint roi d'Angleterre en 1689, & mourut ſans poſtérité en 1702.

Anne Stuart, deuxième fille de Jacques II, née en 1664, reine en 1702, morte le 12 août 1714.

Depuis l'an 1714, juſqu'à préſent, trois rois de la maiſon de Brunſwick-Lunebourg-Hanover. Georges I, le premier roi de cette maiſon fut appellé à la couronne d'Angleterre en vertu d'un acte du parlement de la Grande-Bretagne du 14 mars 1701, qui donnoit excluſion à tout prince qui auroit communion avec le ſiège de Rome, ou qui ſeroit allié par le mariage à une Catholique. Cette diſpoſition éloigna du trône de la Grande-Bretagne quarante-cinq perſonnes qui, ſuivant l'ordre de ſucceſſion uſité juſqu'alors en Angleterre, en étoient plus proche que la princeſſe Sophie, fille d'Eliſabeth Stuart, aux droits de laquelle ſuccéda le prince Georges de Brunſwick-Lunebourg-Hanover, & mourut le 22 juin 1727.

Georges II, né le 30 Octobre 1683, ſuccède à ſon pere en 1727, mort en 1760.

Georges III, aujourd'hui régnant, né le 4 juin 1738, proclamé roi d'Angleterre le 26 octobre 1760, a vu jusqu'à présent de grands troubles. Le revers auquel il doit avoir été le plus sensible, est la séparation des colonies de l'Amérique septentrionale, qui se sont déclarées indépendantes en 1776, & qui ont signé, le 4 octobre, l'acte de leur union.

Gouvernement.

Sous les rois Saxons, le gouvernement d'Angleterre étoit monarchique; encore la monarchie étoit-elle tempérée par le Wittena-Gemot, ou l'assemblée des sages, qui représentoient toute la nation.

Sous les Danois, la police de l'état fut presque entiérement militaire, par la nécessité où étoient ces rois de se maintenir sur le trône; cependant les Bretons conservoient encore les anciennes loix qu'ils avoient reçues des Saxons.

Guillaume I, le Conquérant, anéantit les privilèges des Anglais, s'appropria leurs biens, leur donna d'autres loix, & ne gouverna plus qu'avec l'épée.

Henri I adoucit le sort des Anglais, & abrogea la loi du *couvre-feu* (loi autant incommode qu'humiliante), qui ordonnoit aux Anglais d'éteindre tous les soirs, vers huit heures, le feu & la chandelle, ce prince leur permit au contraire d'en user toute la nuit.

Cependant les loix établies par Guillaume I, se soutenoient, s'affermissoient, & par le tems, & par l'habileté des princes, successeurs de ce conquérant.

Les Anglais reprirent leur énergie nationale sous Jean Sans-Terre, & en 1215, ils forcèrent ce foible prince à leur accorder la grande charte des communes libertés. Cette charte qui dégrade si fort l'autorité royale, contient soixante-sept articles; elle fut confirmée solemellement en 1251.

L'aristocratie fut donc associée à la monarchie dès le règne de Jean Sans-Terre, puisque ce prince ne put rien innover dans ses états sans le consentement des barons.

Sous Henri III, fils de Jean, la nation étendit encore les bornes de sa liberté, & resserra celles de la puissance royale. Le peuple fut appellé aux assemblées de la nation; on le consulta; on déféra même souvent, & à ses avis & à ses représentations; enfin il fut associé au gouvernement de l'état, époque de la démocratie en Angleterre.

Nonobstant la création d'un Parlement, les rois d'Angleterre conservèrent encore pendant quelques tems l'autorité législative: mais ils la perdirent sous Edouard II, & les barons l'usurpèrent en 1308.

Les barons, devenus indépendans, furent insensiblement forcés à partager les dépouilles de la royauté avec les communes; mais sous Edouard IV, en 1461, l'autorité suprême fut partagée entre le roi, les barons & le peuple.

Le gouvernement Anglais est donc tout-à-la-fois monarchique, aristocratique & démocratique. Monarchique, parce que le royaume est gouverné par un roi, dont la couronne passe même aux filles; ce roi d'ailleurs jouit de presque tous les droits de régale qui caractérisent le monarque; Aristocratique, parce que sans l'autorité du parlement, le roi ne peut faire aucune loi, ni établir aucune imposition: démocratique enfin, parce que le parlement & le roi ne peuvent rien changer, rien créer, rien innover sans le consentement des communes, qui sont composées des députés des villes & des bourgs, choisis dans la classe du peuple.

Les titres du monarque Anglois sont: roi de la Grande-Bretagne, de France & d'Irlande; protecteur de la foi. Lorsqu'on lui adresse la parole, on l'appelle Sir. L'héritier présomptif est, du moment de sa naissance, duc régnant de Cornouailles; mais il est créé prince de Galles, & il tire de ces pays certains revenus. Les autres titres sont: duc d'Edimbourg, marquis de l'Isle Ely, comte de Chester, vicomte de Launcheston, baron de Snauden, &c.&c.

Les titres & les revenus des autres princes dépendent de la volonté du roi. En 1760, le roi Georges II accorda à son petit-fils, le prince Edouard-Auguste, & à sa postérité mâle, la dignité de duc de la Grande-Bretagne, & de comte du royaume d'Irlande, avec le nom, le rang & le titre de duc d'Yorck & d'Albanie en Grande-Bretagne, & de comte d'Ulster en Irlande. Les enfans du roi sont appellés enfans de la Grande-Bretagne, & altesses royales. Les armes actuelles du roi sont un écusson écartelé; dans le premier quartier, on voit les trois léopards d'or Anglais, & le lion rouge Ecossais; dans le second, les trois lys de France en or; dans le troisième, la harpe de David, d'Irlande, aussi en or; & dans le quatrième, les armes de l'électeur de Brunswick-Lunebourg. L'exergue change.

Les principaux droits de régale sont, 1°. de faire la guerre ou la paix; 2°. de contracter des alliances; 3°. d'envoyer & de recevoir des ambassadeurs; 4°. d'établir des magistrats & des tribunaux de magistrature ou de justice, 5°. d'infliger des peines & d'accorder des récompenses; 6°. de faire battre monnoie à son coin & à ses armes, & d'en déterminer la valeur.

Lorsque le roi d'Angleterre se trouve à la tête de ses armées, son pouvoir n'est plus limité par aucune loi, parce qu'alors la nation est représentée par l'armée, & l'armée à son tour est représentée par son chef.

La distribution des graces, tant civiles que militaires, ecclésiastiques ou politiques, est également un droit de régale. Le monarque accorde & révoque à son gré toutes les commissions qui ont rapport à ces divers objets. La collation des évêchés appartient également au roi seul, & pendant la vacance des sièges, il perçoit seul les annates: enfin il ne diffère des autres souverains que parce

qu'il ne peut augmenter ou continuer les impôts ſans le conſentement de ſon parlement & de ſes communes.

Les principaux officiers de la couronne ſont, le grand-amiral, le grand-chancelier, le grand tréſorier, le grand-maréchal, le grand-maître, le grand-chambellan & le grand-écuyer.

On donne au fils aîné du roi d'Angleterre (diſons cependant à l'héritier préſomptif de la couronne), le titre de prince de Galles. La proviſion annuelle que l'état a coutume de lui accorder eſt de 100,000 liv. ſterlings (2,200,000 liv. de france); quelquefois cette proviſion n'eſt que de la moitié. Ce prince a encore d'autres terres en apanage qui ajoutent à ſon revenu.

L'état a coutume d'accorder une dot aux princeſſes, filles du roi, lorſqu'elles ſe marient; elle eſt quelquefois de 100,000 liv. ſterlings; quelquefois auſſi elle n'eſt que de moitié.

On diſtinguoit autrefois le parlement d'Angleterre de celui d'Ecoſſe; mais depuis la réunion des deux royaumes, en 1707, il n'y a plus qu'un ſeul & même parlement, compoſé de deux chambres, qui ſont la *chambre haute* ou des ſeigneurs, & la *chambre baſſe* ou des communes.

La chambre haute, nommée auſſi *chambre des pairs*, eſt compoſée d'archevêques, d'évêques, de ducs, de comtes, de vicomtes & de barons. Les membres qui y ont entrée ſont au nombre de cent quatre-vingt-huit pour le royaume d'Angleterre, & de ſeize ſeulement pour le royaume d'Ecoſſe. Tous ces membres, qui font enſemble le nombre de deux cent quatre, portent le titre de *lord*.

La chambre baſſe ou des communes, eſt compoſée de baronnets, d'écuyers, de chevaliers, de gentilshommes, des députés des villes & bourgs. On compte pour cette chambre cinq cent cinquante-huit membres, dont quarante-cinq pour le royaume d'Ecoſſe. Mais il eſt rare de voir ce nombre complet. Les deux chambres réunies formeroient un corps de ſept cent ſoixante-deux membres, qui ont tous leurs voix libres dans les aſſemblées, auquel nombre il faudroit ajouter encore le chancelier, l'homme du parlement, l'orateur, les deux ſecrétaires-archiviſtes, & les arbitres qui ont tous entrée dans l'aſſemblée.

Tous les membres du parlement, même les perſonnes qui ont entrée dans l'aſſemblée, ont le privilège de ne pouvoir être ni arrêtés ni empriſonnés pour dettes, ſoit eux, ſoit leurs domeſtiques, pendant la durée des ſeſſions.

Il appartient au roi ſeul de convoquer & de diſſoudre le parlement, qui ne peut s'aſſembler ſans la permiſſion expreſſe du monarque.

Par le bill ſeptennial, confirmé en 1734, les rois d'Angleterre ont été autoriſés à ne renouveller leurs parlemens qu'après la révolution de ſept années; ce qui donne aux rois plus de moyens pour corrompre les ſuffrages.

Sa majeſté choiſit elle-même, dans la haute nobleſſe, les membres qui doivent compoſer la chambre haute.

Les membres des communes ſont choiſis dans les aſſemblées provinciales, celles des villes & des bourgs royaux.

Chaque province ou comté d'Angleterre envoie deux députés au parlement, excepté cependant la principauté de Galles, qui n'en députe qu'un pour chaque comté.

Londres, comme capitale du royaume, nomme quatre députés; Cambridge & Oxford en nomment également chacune quatre, deux pour chaque ville, & deux pour chaque univerſité. Les autres villes ou bourgs, au nombre de cent quatre-vingt-ſeize, n'en députent qu'un; le reſte des villes en envoie deux.

Il faut au moins pouvoir faire une dépenſe ſuperflue de 6 liv. ſterlings, pour avoir entrée à la chambre des communes.

Les députés écuyers ſont élus par les ſimples nobles & par ce qu'on nomme *hommes légaux*; & les députés des villes ſont élus entre les bourgeois municipaux.

Chaque membre s'aſſemble dans une ſalle particulière à Weſtminſter. Les membres de la chambre haute ſont tous vêtus d'écarlate, avec un bâton blanc à la main: ils ſont aſſis ſur des ſacs rouges remplis de laine. Les membres de la chambre baſſe paroiſſent à l'aſſemblée en habit ordinaire, aſſis également ſur des ſacs remplis de laine, mais qui ne ſont pas rouges.

Les loix ne permettent pas que l'on tienne une ſeule ſéance en l'abſence du roi: quand il ne peut s'y trouver en perſonne, il nomme des commiſſaires qui le repréſentent. Lorſqu'il y aſſiſte, il eſt aſſis dans la chambre haute, ſur une eſpèce de trône, ſous un baldaquin, la couronne ſur la tête & le ſceptre à la main; les lords eccléſiaſtiques à ſa droite, & les politiques à ſa gauche. Au milieu eſt une grande table, autour de laquelle les conſeillers ſecrétaires du roi ſont aſſis. Dans le fond de la même ſalle, règne une longue baluſtrade, derriere laquelle ſe rangent debout les communes, lorſqu'elles ſont mandées par le roi.

Quand on a un bill (ou loi) à propoſer dans la chambre haute, on en fait d'abord la lecture; on examine avec ſoin quelles ſont les raiſons qui portent à le recevoir ou à le rejetter. Après qu'il a été lu pluſieurs fois, & que l'on y a fait les corrections ou les changemens néceſſaires, on met, de l'avis de la chambre, ce bill au net, & on en fait encore une nouvelle lecture; enſuite, le chancelier demande aux pairs s'ils veulent le ſoumettre à la pluralité des ſuffrages. Si les pairs y conſentent; le chancelier leur dit: *Mylords, voici une loi qui vous eſt propoſée ſur tel ou tel ſujet; elle a été lue & examinée ſelon l'uſage qui s'obſerve dans cette chambre: voulez-vous bien l'approuver ou la rejetter.* On recueille enſuite les voix; & ſi le plus grand nombre ſe trouve en faveur de la loi, auſſi-tôt l'homme du parlement

écrit sur le *bill* ces mots : *soit communiqué aux communes.* Cela étant fait, on détache quelques-uns des conseillers secrétaires du roi présens, pour aller porter le bill aux communes. Ces conseillers députés n'entrent dans la chambre des communes, qu'après en avoir obtenu la permission. Etant entrés, un d'entr'eux adresse la parole à l'orateur de la chambre, en ces termes : *Monsieur l'orateur, il a paru aux pairs qu'il importoit au bien de l'état que ce bill passât en forme de loi ; ils vous prient, en conséquence, de vouloir bien faire examiner avec soin ce qu'il convient de faire à cet égard.* Et alors les députés se retirent.

L'orateur propose alors à la chambre de prendre le nouveau bill en considération ; si la chambre y consent, l'orateur ordonne à son secrétaire de faire la première lecture du bill proposé par les pairs. On passe ensuite aux suffrages ; car par la forme du gouvernement Anglais, nul bill ne peut avoir force de loi s'il n'est approuvé par la chambre haute, par la chambre des communes, & par le roi. Chacune des chambres peut le rejetter ; & approuvé par les chambres mêmes, le roi peut aussi refuser de l'admettre.

Chaque membre de l'assemblée a le droit sur le bill proposé, de dire son sentiment avec toute la liberté possible. Le membre qui doit parler à toujours la tête découverte, & adresse la parole à l'orateur, soit qu'il se déclare pour ou contre le bill en question.

Un membre ne peut point parler deux fois le même jour sur une même affaire ; mais le jour suivant il peut parler encore une fois seulement. On observe cette règle avec soin, crainte que deux personnes ne passent la séance à disputer.

Quand les communes & les pairs ne peuvent s'accorder sur un bill, il se forme un comité dans chaque chambre, qui est chargé de la discussion particulière de l'affaire en question.

Les chambres se tournent en *grand comité*, lorsqu'elles s'appliquent tout entières, pendant un nombre de séances déterminé, à l'examen de quelque proposition ; & les résolutions qui émanent de ces assemblées s'appellent des *actes.*

Les chambres prennent en considération un *message* du roi ; on appelle message une pièce d'écriture qui contient des demandes de la part du roi, ou qui fait connoître quelqu'autre intention de sa majesté. Les chambres répondent aux messages du roi par des adresses.

Lorsque le roi donne son consentement aux bills, il se rend à la chambre des pairs avec la solemnité accoutumée, & y mande les communes. Le chancelier dit alors au nom du roi, sur tel ou tel bill approuvé, *le roi le veut ;* & sur tel ou tel bill rejetté, *le roi s'avisera.*

La chambre haute a le pouvoir de juger en dernier ressort, & de réformer tous les jugemens qu'on prétend avoir été mal rendus. La chambre basse n'a de juridiction que sur ses propres membres, encore ne peut-elle rien ordonner de plus fort que l'amende ou la prison.

La chambre basse a seule le droit de proposer & d'accorder des subsides au roi, ou de lui en refuser ; au lieu que la chambre haute n'a que le pouvoir d'approuver ou de rejetter les bills qui lui sont présentés touchant les impositions, sans pouvoir y faire, ni même proposer aucun changement.

Enfin, le parlement peut, 1°. interpréter, modifier, abroger les anciennes loix, en faire de nouvelles qui obligent toute la nation, tant pour le présent que pour l'avenir ; 2°. décider sur les prétentions & possessions des particuliers ; 3°. légitimer les bâtards, & naturaliser les étrangers ; 4°. confirmer les loix qui appartiennent au culte divin ; 5°. régler les poids & mesures du royaume ; 6°. résoudre & terminer les difficultés qui peuvent s'élever dans les cas que les lois n'ont point prévus ; 7°. établir des impôts ; 8°. pardonner les crimes ; 9°. rétablir les familles proscrites ; 10°. poursuivre & faire punir selon la rigueur des loix, tous ceux que le roi lui défère comme criminels : en un mot, le pouvoir du parlement s'étend sur tout ce qui peut intéresser la nation, puisque c'est le parlement lui-même qui la représente.

Le conseil intime est un collège suprême & perpétuel : il n'est subordonné qu'au parlement, pendant le tems de ses séances. Le président de ce collège est un des officiers de la couronne. L'élection & le nombre de ses membres dépend de la volonté du roi : anciennement il n'étoit composé que de peu de membres, qui se sont augmentés peu-à-peu jusqu'au nombre de quatre-vingt. Charles II en choisit quelques-uns pour former le conseil du cabinet, afin de tenir les affaires plus secrètes.

Les conseillers intimes jurent de conseiller au roi selon leurs lumières, leurs consciences, & de garder le secret. D'après leurs conseils, le roi fait des proclamations, des déclarations de guerre ou de paix, &c. Tous les ministres d'état & commandans dans les trois autres parties du monde, & dans les îles de Jersey, Guernesey, sont tenus de prêter serment à ce conseil ; il accorde aussi les privilèges, les patentes, l'exemption des peines, les grâces, &c. ; nomme les sherifs, commandans & autres ministres d'état. Tous les sujets & autres personnes peuvent lui adresser des placets. Les griefs des colonies, ainsi que toutes les affaires qui concernent Jersey & Guernesey, sont portées devant ce conseil. Les trois secrétaires d'état, chargés des affaires du dedans & du dehors, y siègent aussi : chacun d'eux a trois mille livres sterlings d'appointemens, deux secrétaires & six commis, &c.

Le bureau des expéditions, ainsi que les archives de l'état, leur sont subordonnés.

Outre les parlemens, il y a encore trois tribunaux ; savoir :

1°. La cour des communs plaidoyers, pour les affaires civiles ;

2°. La cour du banc du roi, pour les affaires criminelles ;

3°. La cour de la chancellerie, pour l'interprétation des loix, pour l'enregiſtrement des grâces, &c. Cette troiſième cour eſt appellée la cour de conſcience.

Indépendamment de ces tribunaux, on diſtingue encore la cour du vieux-bailli, celle de l'échiquier, celle du tapis-verd, &c. Toutes ces cours ſont réſidentes dans la ville de Londres, ou plutôt dans celle de Weſtminſter, qui fait aujourd'hui partie de Londres.

Tous les magiſtrats de juſtice jouiſſent en Angleterre d'honoraires fort conſidérables. Juſqu'en 1362, toutes lès procédures ſe ſont faites en langue Françaiſe & Normande ; c'eſt pour cela que les avocats étoient obligés de ſe faire recevoir docteurs en cette langue.

Mais en 1731, il fut ordonné, par un bill du 27 mai, que toutes les procédures ſe feroient déſormais en Anglais ; & ce bill n'eut ſon effet qu'après le 25 mars 1733.

Les loix Anglaiſes ſéviſſent toujours contre le crime ; dans les cas cependant qui peuvent être graciables, elles décernent preſque toujours des peines pécuniaires contre les coupables. On punit plus par la bourſe, par la privation de la liberté & par l'exil, que par la mort. Le ſupplice du pilori y eſt encore fort uſité. Les outrages & les fautes envers le ſexe ſont toujours punis par l'amende. Le mari offenſé eſt preſque toujours vangé, ſoit par la diſſolution de ſon mariage, ſoit par la liberté que lui donne l'arrêt de paſſer à de ſecondes noces.

Les loix contre la fraude dans le commerce, ſont auſſi très-ſévères.

En 1736, le 29 novembre, les jurés de Midleſex condamnèrent Iſmaël Naaſon, de la tribu de Benjamin, à payer une ſomme de dix livres ſterlings (220 livres monnoie de France), pour chaque livre de thé éventé qu'il avoit vendu dans Londres.

1°. Quant aux loix fondamentales du royaume, les principales ſont, la *magna charta* ou *charta libertatum à reg Anglorum Joanne Baronibus, omnibuſque liberis hominibus regni Angliæ conceſſarum, in prato Rivingemade vocato inter Stoneſet Windleſchores, die 15 junii* 1215, dont l'original exiſte encore.

2°. L'acte que dreſſa le parlement d'Angleterre en 1689, lorſque Guillaume III, prince d'Orange, & ſon épouſe Marie, furent élevés au trône : les droits & les franchiſes du peuple Anglais y ſont définis, & les Papiſtes y ſont déclarés incapables d'occuper le trône.

3°. L'adreſſe du parlement au roi Guillaume III, datée du 18 mars 1702, dans laquelle il étendit l'acte précédent, & établit l'ordre de la ſucceſſion des Proteſtans à la couronne ; de ſorte qu'après le décès du roi, de la princeſſe Anne & de ſa ligne, le royaume deviendroit le partage de l'électrice douairière de Brunſwick-Lunebourg Sophie, petite-fille de Jacques I, & devoit paſſer enſuite à ſes héritiers proteſtans : elle contient encore d'autres articles.

4°. L'acte de ſucceſſion de 1705.

5°. Le traité d'union de l'Angleterre & de l'Ecoſſe de 1706.

Telles ſont les loix principales qui protegent la liberté des Anglais contre les uſurpations de leurs rois, & qui établiſſent l'ordre de la ſucceſſion à la couronne. Le monarque n'y peut rien changer ſans le conſentement de ſes peuples. Quel eſt donc la cauſe qui a élevé la nation Anglaiſe ſi fort au-deſſus des autres peuples de l'Europe ? Qui a donné aux habitans de ce petit coin du monde, tant d'énergie politique, tant d'opulence pendant la paix, tant de reſſources dans une guerre déſaſtreuſe ? Qui a pu leur conſerver ce caractère original de phiſionomie, dans le tems où tous les autres peuples de l'Europe altérés, affoiblis, énervés, ne ſont, pour ainſi-dire, que des copies que chaque ſiècle ſemble dégrader encore ? Où ſes ſavans ont-ils puiſé tant de profondeur ; ſes politiques tant de lumières, ſes citoyens tant de patriotiſme, le peuple même tant d'enthouſiaſme ? Pluſieurs cauſes, ſans toute, ont opéré ce phénomène politique ! Tâchons d'arracher le voile qui couvre ce myſtère, ſi toutefois c'en eſt un encore ; & oſons dire notre manière de penſer avec la noble hardieſſe d'un écrivain, qui ne veut ni mentir aux autres, ni ſe mentir à ſoi-même !

La monarchie la plus tempérée marche inſenſiblement vers le deſpotiſme.

La démocratie n'offre qu'une adminiſtration orageuſe.

L'ariſtocratie donne vingt, trente, ſoixante tyrans, au lieu d'un.

Or, un gouvernement qui réunit ces trois formes d'adminiſtration pour en faire un tout, & qui n'a pris dans chacune que ce qu'il y a de ſage & d'utile ; un gouvernement, où le monarque eſt, pour ainſi dire enchainé ; où le peuple ne peut ſuivre ſes caprices biſarres ; où les grands ne peuvent être tyrans, ſera toujours le meilleur de tous, parce que ſujet à moins d'abus, & ayant plus de moyens d'y remédier, il offrira à chacun des membres qui le compoſent, le plus précieux des biens poſſibles : je veux dire la liberté.

D'ailleurs, de tous les gouvernemens celui-ci eſt le plus ſuſceptible de ſe perfectionner par ſa conſtitution même ; avant de donner les deniers néceſſaires aux dépenſes publiques, les chambres, à chaque renouvellement de parlement ou de miniſtres, les chambres, dis-je, s'occupent d'abord des abus qui régnoient dans l'ancien miniſtère, des événemens malheureux, des cauſes qui les ont produits, enfin de tout ce qui a pu compromettre la dignité de la monarchie. Par une conduite ſi ſage, on ne donne pas au mal le tems de s'accroître ; une erreur devient preſque toujours un trait de lu-

mière, & une faute tourne toujours au profit de la nation.

L'Anglais, dans la forme de ſon gouvernement, eſt libre; il eſt libre, parce qu'il fait lui-même ſes loix, les change, les modifie, les anéantit ſelon que le beſoin l'exige; parce que les privilèges ſont fondés ſur ſes chartes; parce qu'il exiſte un contrat entre le monarque & les ſujets: contrat ſacré qu'on ne peut rompre ſans le conſentement des deux parties. Il eſt libre, & la plus forte preuve encore, c'eſt qu'il peut aliéner ſa liberté, la vendre à ſon roi, qui, s'il n'achetoit une partie de la nation, ne pourroit jamais gouverner l'autre à ſon gré.

Ceci ſans doute eſt le crime du prince, & la honte des ſujets. Mais cet abus même, cette corruption honteuſe eſt une preuve nouvelle de la liberté Anglaiſe, puiſqu'avant de fixer un prix à une choſe, il faut avant tout que cette choſe exiſte.

Dans une pareille forme d'adminiſtration, chaque individu doit être plus heureux, puiſqu'il peut s'occuper immédiatement de ce qui peut lui être le plus avantageux, & qu'un tiers ne peut prendre à notre ſort le même intérêt que nous y prenons nous-mêmes. Ainſi du bien-être de chaque membre doit réſulter le bien-être général.

Un tel gouvernement doit former des orateurs, des citoyens, des politiques; & dans la honte de l'eſclavage, ou dans la langueur d'une monarchie, on ne doit avoir ni politiques, ni orateurs, ni citoyens. Des politiques, parce qu'on ne peut avoir que peu ou point d'intérêt à la choſe publique; des citoyens, parce qu'il ne peut pas y en avoir où il n'exiſte point de patrie; & des orateurs, parce que la bouche de l'homme éloquent eſt fermée lorſqu'il entreprend d'éclairer ou de fronder l'adminiſtration. Et cependant ce ſont ces orateurs qui échauffent un peuple ſur ſes véritables intérêts; ce ſont ces politiques qui l'éclairent ſur ſes opérations; ce ſont ces citoyens qui ſavent faire à la patrie ces grands ſacrifices, ces généreux dévouemens qui portent un individu à s'immoler à l'intérêt général.

De cette forme de conſtitution, doit réſulter encore la liberté de penſer & d'écrire; tous les goûts, toutes les voix, tous les ſentimens ſe rapportent à la patrie. Des écrits ſolides, judicieux, naiſſent en foule pour éclairer les chefs de l'adminiſtration: les diſcuſſions même donnent plus d'énergie à tous les partis & à tous les membres; & c'eſt du choc des opinions que jaillit la vérité. On ne connoît point dans cette forme de gouvernement, ces marches ſourdes & myſtérieuſes, reſſource impuiſſante de la foibleſſe, du deſpotiſme & de l'imbécillité: toutes les opérations de l'état ſont à découvert, afin que les prépoſés du miniſtère ſoient l'objet ou de la reconnoiſſance, ou des reproches de la nation.

L'Anglais a ſoumis tous les cultes, toutes les opinions religieuſes au gouvernement: il ne condamne que ce qui eſt contraire au bien public; & penſe ſagement que nulle autorité, nulle puiſſance ſur la terre n'a le droit d'établir une inquiſition ſur les conſciences.

Il a éteint la hiérarchie monacale, parce qu'on a voulu des ſujets utiles, & que la fortune ne doit pas être le prix de l'oiſiveté, mais la récompenſe du travail & de l'induſtrie. Il a permis aux prêtres de ſe marier, tant pour l'intérêt politique, que pour le bien des mœurs. Il a enlevé au clergé une opulence qui eſt toujours auſſi déplacée qu'indécente; enfin, par-tout ailleurs un prêtre n'eſt qu'un prêtre; en Angleterre, un prêtre eſt un citoyen.

Dans cette forme de gouvernement, rien de plus ſacré que la propriété; nul pouvoir humain ne pourroit dépouiller un pere de famille de ſon patrimoine. L'autorité ne connoît point ces actes d'une tyrannie ſourde, qui ſacrifie un particulier à l'intrigue & à la haine d'un homme puiſſant. Chaque citoyen peut implorer à ſon ſecours cette loi auguſte (*habeas corpus*), que l'on ſuſpend quelquefois, mais que l'on n'abroge jamais; & l'on ne voit pas un inocent languir dans les cachots, à la réquiſition du miniſtère public, qui, forcé enfin de reconnoître qu'il s'eſt trompé, ne rend à la malheureuſe victime de ſon erreur, ni la ſanté qui eſt ruinée par le long ſéjour d'une priſon humide & mal-ſaine, ni le tems qu'elle a perdu pour ſa fortune, ni le dédommagement de tant d'inquiétudes & de tant de larmes! Point d'autre lettre-de-cachet à craindre, pour un Anglais, que la loi.

Ce peuple philoſophe a fait une choſe inouïe juſqu'ici, chez toutes les nations, même les plus ſages de l'antiquité: c'eſt de calculer le prix d'un homme. Ailleurs un ſoldat, dans le terme moyen, n'eſt pas évalué à 40 écus. Sa dépenſe à l'état ne coûte pas plus de 6 à 700 liv.; l'Anglais, par une eſtimation plus honorable, a fait monter le prix d'un homme à 100 guinées.

Il eſt bien vrai qu'il n'y a pas de peuple peut-être plus écraſé d'impôts: mais il paie gaiement; d'abord parce qu'il peut payer; parce qu'il ſe taxe lui-même; parce qu'il connoît l'emploi de l'argent qu'on lui demande; parce que la perception eſt ſimple, & n'engloutit pas, comme ailleurs, la moitié des ſommes deſtinées au ſervice public; parce qu'enfin les receveurs ſont des citoyens compatiſſans, & non des tyrans barbares, d'infâmes exacteurs qui vendent juſqu'au lit du malheureux, hors d'état de payer la plus légère contribution.

Aucune nation n'a propoſé des récompenſes plus magnifiques, pour encourager le commerce, la navigation, les découvertes, les ſciences & les arts; aucune n'a mieux ſu apprécier les dons du génie, n'a eu plus de grands hommes d'état, plus de guerriers & de politiques fameux, des philoſophes plus profonds, & des citoyens plus dévoués au bien public. Cette île célèbre a offert dans tous les tems un aſyle au mérite perſécuté. Dans les époques les plus urgentes de ſa détreſſe

politique, elle a soutenu avec dignité le poids de son crédit public, chez elle & chez l'étranger: elle a su rendre également justice à ses rivaux & les combattre.

Elle a su s'enrichir, en maîtrisant, par la culture la plus savante, un sol qui lui refusoit en partie ce que la nature prodigue ailleurs. Ses vaisseaux marchands rempliſſent tous les ports; ses flottes couvrent toutes les mers; son nom s'étend d'un monde à l'autre; sa bravoure fait l'admiration & l'étonnement de ses ennemis; ce XVIIIe siècle enfin voit huit millions d'hommes, lutter glorieusement depuis plusieurs années, dans tous les points du Globe, contre des puissances qui, réunies, ont cinq fois plus de masse, plus de ressources physiques, & plus d'hommes que l'Angleterre! Que dis-je! Elle a à combattre ses chefs, ses partis, ses provinces, son ministère même, son prince peut-être! Sa constitution robuste, son énergie politique résiste à tout; & cette étonnante nation, dans ses désastres même, semble s'ombrager encore des lauriers de la victoire.

La religion catholique romaine fut établie en Angleterre dès le milieu du VIIe siècle, & s'y soutint constamment avec éclat jusqu'au XVIe. On appelloit même ce pays l'île des Saints. Henri VIII se sépara de la communion romaine, parce que le pape n'avoit pas voulu consentir à son divorce avec la reine Catherine. D'abord le schisme de Henri ne porta que sur la soumission due au chef de l'église: le dogme continua d'être respecté dans tous ses points, & les lois portées contre les hérétiques continuèrent d'être très-scrupuleusement observées; on brûla même en 1531 plusieurs protestans Anglais.

L'année suivante (en 1532), le roi défendit à ses sujets de payer au pape les annates, & de recourir à Rome, lorsqu'il s'agiroit de prendre possession des bénéfices ecclésiastiques. En 1533, tous les appels au siège de Rome furent prohibés par un édit solemnel. En 1534, le roi & son parlement abjurèrent toute la soumission qu'ils avoient vouée au Saint-Siège. Le clergé de son côté avoua légitime la juridiction royale, quant au spirituel, & le parlement détermina que le roi seroit chef suprême de l'église Anglicane; en conséquence, les dîmes & les annates furent accordées au monarque.

En 1535, plusieurs couvens & maisons religieuses rendirent leurs chartes au roi.

En 1536, le parlement supprima par un acte authentique, tous les monastères qui ne jouissoient pas de 200 livres sterlings de rente: trois cent soixante-seize couvens abolis, & environ dix mille religieux ou religieuses sans ressources, furent les suites de ce premier coup de vigueur.

En 1537, le roi vendit aux nobles ses sujets, la plupart des terres qui avoient appartenu aux maisons religieuses supprimées par le parlement.

En 1538, les monastères les plus considérables rendirent leurs chartes au roi, qui se saisit des châsses d'or & d'argent pour les porter à la monnoie.

En 1539, le parlement fixa par un acte solemnel six articles de religion. Le premier établissoit la réalité de la transubstantiation; le second révoquoit la nécessité de la communion sous les deux espèces; le troisième permit aux prêtres séculiers de se marier; le quatrième déclaroit irrévocables les vœux de chasteté; le cinquième déclara profitables toutes les basses messes; le sixième confirma la nécessité de la confession auriculaire.

Dans la même année 1539, le parlement confirma les actes de résignation, & toutes les saisies des abbayes. Il en avoit été supprimé six cent quarante-cinq: on supprima en même-tems cent cinquante-deux collèges & cent vingt-neuf hôpitaux. En 1541, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem furent aussi supprimés.

La suprématie du roi & les six articles dont nous venons de parler, faisoient le fondement de la religion Anglicane, lorsque Henri VIII mourut en 1547. Edouard VI, son fils & son successeur, poussa les choses encore plus loin. Il fit annuller l'acte qui exigeoit la croyance des six articles de foi; fit ordonner la communion sous les deux espèces; se fit réserver à lui seul le pouvoir d'élire les évêques, & de les révoquer à son gré, &c.

La reine Marie, qui succéda à Edouard IV, son frère, fit en vain les plus grands efforts pour rétablir la catholicité. Elisabeth qui lui succéda, acheva de séparer pour jamais son royaume de la communion de Rome; elle y réussit en adoptant le dogme des protestans, qu'elle associa à la hiérarchie ecclésiastique des catholiques: c'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'*église Anglicane*. Le dogme de cette église consiste en quatre points principaux, extraits des trente-neuf articles de religion, rédigés par le synode de 1563, & approuvés par un acte du parlement. En 1571 (1), ce synode étoit composé de sujets choisis par la reine, sur la présentation de *Parker* qu'elle avoit nommé archevêque de Cantorbery. Tous les ecclésiastiques sont obligés de signer ces articles, quoiqu'ils aient tenté plusieurs fois, & dernièrement encore, de s'affranchir de cette obligation.

On ne compte en Angleterre que deux archevêchés, Yorck & Cantorbery, & vingt-quatre évêchés; ceux de *Carliſle*, *Cheſter*, *Durrham*, *Man*, sont suffragans d'Yorck; les vingt autres le sont de Cantorbery.

Tous les archevêques & évêques ont séance à la chambre haute du parlement, excepté l'évêque de *Man*, à cause qu'il est à la nomination des comtes de *Derby*, seigneur de l'île de *Man*.

L'archevêque de Cantorbery est le premier pair du royaume; prend le rang immédiatement après la maison royale, & a par conséquent le pas sur

(1) Ces quatre points sont contradictoirement opposés à la présence réelle, à la transubstantiation, à l'invocation des Saints, à la croyance du purgatoire, & au celibat des prêtres.

tous les ducs du royaume, & les premiers officiers de la couronne. Il se qualifie dans ses mandemens *divinâ providentiâ* : on l'appelle primat de toute l'Angleterre, & métropolitain lorsqu'on lui adresse la parole ; on lui donne de même qu'aux ducs le titre de *sa grâce*, *your grâce*, & de *most frater reverend father in god.*

Il couronne le roi, peut accorder des dispenses dans bien des points, pourvu qu'il ne blesse ni la parole de Dieu, ni les privilèges du roi.

Il a vingt-un évêques sous lui, & outre cela un diocèse particulier : il a le pouvoir de tenir divers tribunaux pour y discuter les affaires de l'église. Ses revenus sont immenses.

L'archevêque d'Yorck a le pas sur tous les ducs qui ne sont pas du sang royal, ainsi que sur tous les ministres d'état, excepté le grand chancelier, qui a le pas immédiatement après l'archevêque de Cantorbery. Il est appellé primat d'Angleterre, & métropolitain dans son diocèse, couronne la reine, & en est l'aumônier perpétuel. Dans le Northumberland, il a le droit d'un comte palatin, & peut y exercer la juridiction pénale. Les évêques marchent après les vicomtes, & ont le pas sur les barons, excepté ceux de *Sodor* & de *Man*, qui n'ont point séance dans la chambre haute. Parmi les évêques, celui de Londres est le principal, ensuite celui de Durrham ; les autres prennent leur rang selon l'ancienneté de leur sacre : ceux de *Sodor* & de *Man* sont toujours les derniers. Le métropolitain peut déposer les évêques quand il est muni de raisons juridiques, mais il faut préalablement qu'il ait le consentement du roi.

Il y a aussi une société établie pour l'avancement de la doctrine chrétienne. Son commencement est de 1698, & a été privilégié en 1701. C'est un certain nombre de personnes qui souscrivent tous les ans, pour soutenir des missionnaires protestans dans les colonies Anglaises, en Asie, en Afrique, &c.

Cette société a fait imprimer en langue Arabe la bible, le psautier & le nouveau testament.

Les écoles de charité sont soutenues de même par les souscriptions de plusieurs Anglais, aussi humains que généreux. Le nombre de ces écoles augmente ou diminue selon que ces bienfaits sont considérables ou médiocres. En 1749, il y en avoit à Londres seul cent quarante-neuf, où l'on instruisoit trois mille quatre cent six garçons & deux mille cent soixante-douze filles. Dans tout le reste de l'Angleterre, on comptoit treize cent vingt-neuf de ces écoles.

Le clergé d'Angleterre est encore composé de vingt-six doyens, soixante archidiacres, cinq cent soixante-seize chanoines, neuf mille deux cent quarante-trois curés, & environ dix mille ecclésiastiques dans les ordres ; on compte trois mille huit cent quarante-cinq rectorats. Les ecclésiastiques ordinaires & les vicaires sont très-pauvres.

Le roi nomme à toutes les prélatures, & l'archevêque de Cantorbery les confère en qualité de primat du royaume.

Ceux d'entre les Anglois qui croient aux trente-neuf articles de religion, sont appellés *conformistes* ou *anglicans* ; on les appelle aussi *épiscopaux*, parce qu'ils reconnoissent la hiérarchie des évêques.

Les *non-conformistes* sont tous ceux qui ne suivent pas la religion dominante, tels que les *Presbytériens* ou *Puritains*, les *Millenaires*, les *Luthériens*, les *Quakers*, les *Anabatistes*, & une foule d'autres sectaires, &c. &c.

Le gouvernement d'Angleterre tolère toutes sortes de religions, & en permet l'exercice public, à l'exception de la catholique romaine ; celle-ci cependant a encore bien des partisans, tant à Londres que dans les provinces, en Ecosse, & surtout en Irlande ; dans les comtés du Nord, à Lancester & à Yorck, ils forment presque le tiers des habitans : il y a aussi à Wincheſter un couvent de bénédictins, mais il n'y est que toléré. Les catholiques sont obligés de payer les taxes doubles, ne sont admis à aucun emploi, & ne peuvent pas même devenir soldats.

Il y a en Angleterre trois ordres de chevalerie. 1°. Celui de la *jarretière*, institué en 1345 ou 1349, par Edouard III. Un jour que ce prince dansoit à Windsor avec la comtesse de Salysbury, cette dame laissa tomber une de ses jarretières, qui étoit un ruban bleu. Le roi ramassa lui-même la jarretière, en disant en Français : *Honni soit qui mal y pense.* Le roi alors établit cet ordre, & l'on choisit Saint-Georges pour patron. La marque de l'ordre est un large ruban bleu avec une chaîne d'or, au bout de laquelle est l'image de Saint-Georges. Les chevaliers en y comprenant le roi, sont au nombre de vingt-six.

2°. *L'ordre du bain.* Il fut établi en 1399 par Henri IV, roi d'Angleterre. On le nomme l'ordre du *bain*, parce que les chevaliers étoient obligés de se baigner la veille du jour qu'ils devoient être créés. Le roi Georges I renouvella cet ordre en 1725. Les chevaliers portent un ruban rouge, au bout duquel est une médaille d'or, où l'on voit trois couronnes, avec cette inscription : *in uno tria juncta*, c'est-à-dire, *trois n'en font qu'un.*

3°. L'ordre de Saint-André (ou du Chardon), établi par Jacques IV, & renouvellé par Georges I. Au bas d'une chaîne d'or, est l'image de Saint-André avec sa croix ; on y lit *nemo me impunè lacessit.* Le ruban est verd. Outre le roi, qui en est le grand maître, il n'y a que douze chevaliers.

Le commerce des Anglais est immense, & s'étend presque sur tous les points du globe. Ce peuple navigateur a par-tout des comptoirs, des consuls & des vaisseaux. Le gouvernement Anglais protège particulièrement le commerce, parce qu'il sent mieux qu'aucun autre gouvernement de l'Europe, que c'est de là qu'émanent la grandeur & la prospérité d'une nation. Il n'est nulle classe qui se trouve déshonorée en prenant l'état de négociant ;

& les deſcendans des plus illuſtres maiſons ne dérogent point par le commerce maritime & le commerce fait en gros.

La ſituation de l'Angleterre, pour cet objet, eſt très-avantageuſe. Un nombre conſidérable de ports, dont l'entrée eſt facile, & qui ſont propres à la conſtruction des vaiſſeaux; de bons matelots, & pluſieurs marchandiſes de ſon crû, recherchées des étrangers, en feront toujours une nation navigatrice & commerçante. L'importation du dedans d'un port à l'autre, occupe pluſieurs milliers de matelots; on tranſporte ſans ceſſe du charbon de terre, du beurre, du fromage, de la terre à foulon, du ſel, &c.; & le beſoin continuel qu'a une province d'échanger ſes productions avec celles d'une autre province, formera toujours en Angleterre une marine immenſe, & un peuple de matelots.

Pour faciliter, dans le pays même, le débit des marchandiſes de laine, il a été rendu une loi qui ordonne d'enterrer tous les cadavres dans un linceul de laine, ſous peine de 50 livres ſterlings d'amende.

Preſque tout le commerce d'Angleterre ſe fait par des compagnies ſoutenues par le gouvernement: les principales ſont,

1°. La compagnie des marchands aventuriers, établie par Edouard I, qui tranſporte tous les ans chez l'étranger, pour plus de deux millions ſterlings de draps manufacturés en Angleterre.

2°. La compagnie des Indes orientales, embraſſe tout le commerce de la nation, depuis la Perſe juſqu'à la Chine. Les Anglais ont pour ce commerce des établiſſemens & des comptoirs dans preſque toutes les parties de l'Inde.

3°. La compagnie du Levant ou de Turquie fait tout le commerce de la nation dans les états du grand-ſeigneur, & ſur toute la côte ſeptentrionale d'Afrique.

4°. La compagnie royale d'Afrique a le privilège de tout le commerce que la nation peut faire depuis Salé en Barbarie, juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance.

5°. La compagnie de Ruſſie ou de Moſcovie, que l'on appelle auſſi la *compagnie d'Eaſtland*, embraſſe tout le commerce que la nation peut faire dans les pays ſeptentrionaux de l'Europe.

6°. La compagnie de la Baie d'Hudſon, fait dans l'Amérique ſeptentrionale un commerce conſidérable en pelleterie, qu'elle tranſporte en Angleterre. C'eſt cette même compagnie qui a déjà fait chercher pluſieurs fois un paſſage à la mer du ſud, par le nord-oueſt de l'Europe. En 1746 le parlement d'Angleterre promit une récompenſe de 2000 liv. ſterl. à celui qui trouveroit ce paſſage; on fit alors des tentatives, qui ont été inutiles. Il paroît même, par les derniers voyages de l'immortel Cook, que ce prétendu paſſage eſt une chimère, ou du moins eſt impraticable.

Le commerce des Anglais étoit immenſe dans les îles & le continent de l'Amérique; mais il eſt à croire qu'il doit s'éteindre de jour en jour, parce que l'indépendance de l'Amérique une fois établie, les Anglais ne peuvent plus ſoutenir la concurrence de ce commerce avec les autres nations, vu que les marchandiſes de leur crû, & la main-d'œuvre chez eux, eſt beaucoup plus chère que par-tout ailleurs.

Les autres marchandiſes dont les Anglais font commerce, ſont les draps, les droguets, les ſerges, les friſes, les couvertures, les bas de ſoie & de laine, les moires, les damas, les ſatins, les rubans, les toiles de coton & indiennes, les cuirs, le plomb, l'étain, le cuivre, l'alun, la couperoſe, le beurre, le ſuif, le fromage, la morue, les harangs, les ſaumons, l'huile de poiſſon, le charbon de terre, les barbes de baleines, les chapeaux, les dentelles, les ouvrages d'acier, les montres, le tabac, &c. Les Anglais reçoivent auſſi de l'étranger pluſieurs denrées dont ils ont beſoin. Ils tirent de France des vins, des huiles, des eaux-de-vie, du ſel, du vinaigre, des capres, des figues, des amandes, des prunes, &c. des velours, des taffetas, du papier, des plumes, du liège & des glaces, &c. &c. mais l'article du vin eſt le plus conſidérable, & monte, année commune, à plus d'un million ſterlings. Ce qu'ils tirent des autres royaumes, & du Portugal ſur-tout, eſt immenſe.

Mais entrons dans quelques détails ſur cet objet.

En Turquie, ils portent des demi-draps apellés *londrins*, des étoffes de laine, du plomb, de l'étain, des ouvrages d'acier, des montres, des armes à feu, du tabac, du ſucre, du *rum*; ils rapportent en échange des ſoies crues, des drogues d'apothicairerie, du coton, des tapis, des amandes, des raiſins ſecs, des figues, des dattes, du caffé, du poil-de-chevre & des cuirs, &c. Aujourd'hui les Français ont intercepté la majeure partie de ce commerce, parce qu'ils peuvent donner une partie des mêmes choſes, travaillées avec plus de goût & à beaucoup meilleur marché.

A la côte ſeptentrionale d'Afrique, ils portent des fuſils, des canons, des ſabres, des couteaux, des ciſeaux, des ouvrages d'acier, des chaînes pour les eſclaves, du *rum*, de la poudre, du plomb, du tabac, des étoffes de laine, &c.: ils en rapportent de la laine, des grains, de la cire, de l'huile, des peaux non-apprêtées, des peaux de tigres & de lions, des drogues d'apothicairerie, des dattes, des figues, des ananas, &c. &c. Et ce commerce eſt dans une balance à-peu-près égale.

En Italie, ils portent des draps, toutes ſortes d'étoffes de laine, du cuir, du ſucre, des poiſſons ſalés, &c.; ils en rapportent de la ſoie crue, du velours, du vin, du tartre, de l'huile, du ſavon, des olives, des terres pour la teinture, de l'alun, des anchois; outre cela, ils donnent de l'argent comptant aux Italiens.

En Eſpagne, ils portent des productions naturelles & de leurs manufactures, du poiſſon ſalé &

ſéché, & ils en rapportent de l'or, de l'argent, de la laine, des peaux, de l'huile, du vin, des oranges, du quinquina, & d'autres drogues, des couleurs, &c. Ce commerce diminue de jour en jour.

En Portugal, les mêmes marchandiſes qu'en Eſpagne; outre cela, des toiles: ils en rapportent des huiles, des vins, du ſel, des fruits, de l'or, de l'argent, des lingots, des diamans bruts, des laines, des peaux non-apprêtées, &c. &c.

Ce commerce, qui rapportoit plus de 2,000,000 ſterlings de profit par an à la nation, s'éteint de jour en jour; & les Portugais ſe laſſent enfin de ne plus être que les facteurs des Anglais.

J'ai parlé de leur commerce avec la France: paſſons à la Ruſſie.

Les Anglais vendent aux Ruſſes de preſque toutes leurs marchandiſes; ils en rapportent du chanvre, du lin, de la graine de lin, de la toile, du fil, de la toile à voiles, de gros cordages, du cuivre, du talc, du fer, des fourrures, de la cire, des drogues, & des bois pour la conſtruction navale, &c. &c.

Je ne dirai rien du commerce de l'Angleterre avec ſes Colonies; il étoit d'une richeſſe immenſe avant la guerre actuelle. Il ſeroit ridicule d'établir ce qu'il peut être; les événemens ſont trop incertains, & je n'ai jamais eu l'art heureux de lire dans l'avenir.

Le commerce d'Afrique, ſur-tout pour la partie des nègres, étoit très-conſidérable il y a quelques années; mais tombé preſqu'entiérement depuis la guerre actuelle, il a paſſé en d'autres mains.

La compagnie des Indes orientales, dans les provinces du Bengale, de Bahar, d'Orixa, & de la côte de Coromandel, monte juſqu'à 2,000,000 ſterlings, & même au-delà, par an; & l'intérêt de ſes fonds donne 40 pour cent. Cependant à raſſembler les produits des différentes branches du commerce de l'Angleterre, on voit, déduction faite de l'échange & des frais, qu'elle gagne au-delà de 2,000,000 ſterlings par an: mais elle a gagné beaucoup plus; & de jour en jour les autres puiſſances de l'Europe, en calculant leurs véritables intérêts, ont ſenti la néceſſité de ne point laiſſer le commerce univerſel entre les mains d'une ſeule nation. Chaque état a cherché à ſe former une marine, & a enlevé ſucceſſivement quelques branches de commerce aux Anglais.

La banque Anglaiſe a été juſqu'ici le dépôt le plus ſacré que l'on eût jamais vu chez aucun peuple; lorſque le ſyſtême de Law ruinoit tant de fortunes en France, & culbutoit le crédit public & l'état, la compagnie du Sud, en Angleterre, fit une banqueroute à-peu-près ſemblable: non-ſeulement le parlement pourſuivit ces brigands politiques, qui s'étoient enrichis aux dépens de la bonne-foi nationale, mais on détourna des branches du revenu public pour acquitter les créanciers. Cependant cette même banque ſi ſacrée, ſi religieuſe, n'exiſte que par artifice, & pour ainſi dire, que par miracle. La Hollande, la Suiſſe, les différens états de l'Italie, tranchons le mot, citons la France & toute l'Europe; tous ces pays, tous ces états, tous ces royaumes en ſont les fonds! Phénomène étonnant produit par la confiance qu'inſpire une nation qui a toujours fait honneur à ſes engagemens, & qui eût plutôt entrepris une guerre injuſte, & dépouillé des voiſins plus foibles, que de manquer à la foi du commerce. C'eſt en partant de ce même principe, qu'aujourd'hui même elle attaquera en brigand un honnête négociant Hollandais, ou Français, & ruinera les pères, pour avoir de quoi payer la rente due aux enfans!

En 1764, la compagnie du Sud & celle des Indes Orientales, étoient chargées de 120,674,553 l. ſterlings, dont les intérêts montoient tous les ans à 4,825,738 liv. ſterlings.

Malgré le crédit dont jouit cette banque, je doute ſi elle auroit ſouvent, je ne dis pas de quoi rembourſer le capital, mais même de quoi payer les intérêts. Il réſulte donc de cette obſervation, que ces Anglais ſi fiers, ne ſont que les banquiers & les agens qui font valoir l'argent des nations; & que ſi les particuliers étrangers retiroient inſenſiblement leurs fonds, l'Angleterre tomberoit dès l'inſtant même dans la plus étroite indigence.

Car enfin le capital réel de cette banque n'exiſte pas; il n'eſt que dans les profits éventuels & incertains du commerce, & non ſur les fonds de terre, ni dans ce genre de bien qui tient au ſol, & qu'on retrouve toujours. D'ailleurs le papier repréſente, dans cette banque, des fonds réels au défaut de l'or & de l'argent. Or ce papier n'exiſte que par le crédit public, & les produits avantageux du commerce. On doit donc conclure que ſi la guerre actuelle vient à dépouiller les Anglais, & de la propriété de leurs colonies, & des branches lucratives de leur commerce, allons plus loin, ſi la guerre actuelle en retranche ſeulement une légère partie, l'état ne pourra plus faire honneur aux engagemens qu'il a pris avec les étrangers, ni à ceux qu'il a pris avec ſes propres ſujets.

D'après les derniers calculs de la dette nationale, elle monte à environ 200,000,000 ſterlings; les intérêts de cette ſomme courent tous les ans; il faut y ajouter les dépenſes indiſpenſables pour l'entretien de la marine, des troupes, de la maiſon royale, &c. &c. Or, comment acquitter des ſommes ſi étonnantes, ſi le commerce de l'Angleterre ſe mine inſenſiblement, & languit chez toutes les nations: il faut donc que cette banque tombe; & ſi par malheur cela arrive, ſa chûte entraîne celle de l'état, & le fait rentrer dans la claſſe des puiſſances médiocres de l'Europe.

Sciences & Arts.

Il n'y a que deux univerſités, celle d'Oxford,

qui a dix-huit collèges, & celle de Cambridge qui en a seize. Ces collèges sont très-bien rentés & ont de très-habiles professeurs. On ne reçoit aux études de ces collèges que ceux qui sont de l'église Anglicane. Par malheur la marche des études de ces universités tient encore un peu trop à la barbarie scholastique du XVe siècle. Cette nation a produit des hommes illustres dans tous les arts, & a contribué plus qu'aucune autre au progrès des sciences; ce qu'on doit attribuer principalement à deux causes, la liberté de la presse, & les récompenses accordées par le gouvernement à tous les savans & aux grands artistes. Chez cette nation, le génie ne trouve pas comme ailleurs de stériles admirateurs; mais un excellent ouvrage, une découverte utile procurent aussi-tôt, & de la gloire & une fortune honnête à leurs auteurs.

Soit dans les mathématiques, la physique, la médecine, la politique, la philosophie, soit dans les autres sciences & les arts, l'Angleterre a produit de ces hommes étonnans, de ces génies créateurs qui ont étendu les limites de l'esprit humain. Leurs poëtes sont riches en images, ont de l'énergie; mais peu formés sur les bons modèles de l'antiquité: on leur reproche avec raison un goût barbare. Leurs historiens sont peut-être plus philosophes que ceux d'aucune autre nation. Il semble en voyant cette liberté mâle avec laquelle ils jugent les rois & les peuples, qu'il ne soit permis qu'à l'Anglais de tenir la plume de l'histoire. La plupart de leurs théologiens n'ont point l'esprit hébêté par des superstitions ridicules; leur style clair, énergique & hardi, peint toujours ce qu'il veut peindre, & ne cesse jamais de parler à la raison. Enfin, jusqu'à leurs romanciers ont une physionomie originale, qui les rend supérieurs par la vérité des portraits, par la force du style, par la fécondité des événemens, par l'intérêt de l'ouvrage, à tous ceux des autres nations; il ne faut pour prouver ce que j'avance, que citer Clarisse, Grandisson, Paméla, Tom-Jones, &c. romans immortels qui seront toujours des chef-d'œuvres aux yeux de tous les peuples policés.

Les Anglais jusqu'ici médiocres, & même barbares dans la peinture, commencent cependant à se distinguer; on voit chez eux quelques morceaux où respire le patriotisme national, & qui sont très-estimés; mais le goût ne s'épure que lentement chez cette nation: il est à parier même qu'elle n'en aura jamais. Ces esprits naturellement sombres & fiers, effarouchent les grâces: si l'on en excepte Pope, Addisson, qui eux-mêmes ne sont pas toujours exempts de ce défaut, il en est des peintres comme des gens de lettres: on voit dans les beaux arts la lourdeur tenir souvent la place de la légéreté; des plaisanteries basses & ignobles, substituées à la fine plaisanterie, & presque toujours un rire triste & convulsif remplacer la gaieté. Une foule de leurs tableaux sont des sujets bisarres, prodigieusement chargés d'actions & de figures, exécutés sans entente de couleurs, ni de la perspective: ces charges peu naturelles & du plus mauvais goût, sont cependant bien éloignées de la manière joyeuse de Calot. Je ne parlerai pas de leurs sujets d'histoires; ils n'ont encore rien à comparer aux écoles des nations voisines: j'observerai que jusques dans leurs peintres à portraits, on voit en tout une manière roide, qui semble caractériser cette nation.

La sculpture fait encore moins de progrès: leurs statues, loin d'avoir ce gracieux, cette noblesse qu'on voit dans les restes précieux de l'antique; leurs statues, dis-je, ne présentent que de la maigreur, des formes sèches & froides, & toujours cette roideur qui tient au terroir. L'Anglais si supérieur à tant de nations par cette énergie de caractère, cette noble hardiesse de penser, est inférieur à toutes dans les arts qui exigent de la molesse & des grâces. Je ne sais par qu'elle fatalité les sujets les plus enjoués changent de nature entre leurs mains, attristent l'imagination, & portent à l'ennui.

Dans la manière noire, ils surpassent de beaucoup les autres nations de l'Europe; il seroit à souhaiter que le dessin répondit à l'exécution. Quant à la gravure & à la ciselure, il y a présentement en Angleterre des artistes, tant du pays que des étrangers, qui travaillent avec beaucoup de succès.

Je dirai peu de chose de leur architecture civile, parce qu'excepté le dôme de Saint-Paul de Londres, la bourse, & quelques ponts, il n'y a presque rien à en dire. On ne connoît pas dans toute l'Angleterre, un seul monument qu'on puisse citer comme un modèle: leur coutume de faire bâtir pour vingt, trente, quarante, cinquante, soixante ans, &c. & la cherté excessive des matériaux, ainsi que de la main-d'œuvre, sont sans doute les causes principales de ce peu de progrès dans l'architecture civile; mais je dirai que dans l'architecture navale, la France seule exceptée, ils effacent toutes les nations.

En 1768, le roi a fondé à Londres une académie des arts, qui est composée de quarante peintres, sculpteurs & architectes. Neuf d'entr'eux ont le nom de visiteurs, c'est-à-dire, directeurs des écoles de dessin. Il y a aussi quatre professeurs d'anatomie, d'architecture, de peinture & de perspective; & l'on y reçoit, outre les membres, un certain nombre de graveurs comme associés. Dans les autres arts utiles, l'Angleterre a beaucoup de maîtres célèbres, & ses manufactures, ainsi que ses ouvriers, méritent à bien des égards leur réputation.

Les Anglais ont établi les premiers en Europe, ces beaux tapis de soie & laine, travaillés avec tant d'art, & si fort approchant de la nature. Leurs manufactures de glaces sont très-importantes, quoique cependant inférieures à celles de France, qui sont les premières du monde.

Les draps forment la branche la plus considérables des manufactures de laine. Ils sont plus solides & mieux travaillés que ceux de France; mais ceux-ci sont à meilleur marché, & effacent ceux d'An-

gleterre par le luſtre & l'éclat des couleurs, ce qui les fait préférer dans bien des pays aux draps Anglais. Les teintures ſont très-bonnes, excepté en noir pourtant; on eſt obligé d'envoyer en Hollande les marchandiſes Anglaiſes, pour y être teintes en cette couleur. Les teintures en écarlate y ſont très-belles. Les manufactures de ſoie ſont très-conſidérables; les ouvrages qui en ſortent ſont meilleurs à la vérité, mais de beaucoup plus chers que ceux de France, dont ils n'ont point la beauté extérieure. Les chapeaux de caſtor & de poil de lapin, le velours de coton fabriqué à *Manchester*, les poteries de *Worceſter*, la porcelaine de *Cheiſea*, pluſieurs eſpèces de cuirs, des montres, de l'acier, de l'étain: ce ſont les marchandiſes les plus recherchées des étrangers.

Quant aux impôts, nous ne craignons point d'avancer qu'aucune nation n'eſt auſſi grevée que le peuple Anglais; il y a des taxes ſur les biens-fonds, ſur le produit des terres, ſur les denrées, ſur les manufactures, ſur les comeſtibles, ſur le veſtiaire, ſur l'air, les fenêtres, ſur l'eau, ſur les maiſons, ſur les bières, les diſtillations de toutes eſpèces, ſur toutes les denrées étrangères, &c. &c., ſur les rentes & les effets commerçables, ſur les chemins, ſur les matières premières, & les mêmes matières ouvragées; & généralement ſur tout ce qui entre dans les ports d'Angleterre: quant aux droits de ſortie, qui ſont très-forts, ils ne ſont preſque rien, excepté ſur les matières premières, telles que les laines, &c. parce que le gouvernement a ſenti qu'il étoit plus ſage d'en empêcher l'exportation, afin d'encourager les manufactures nationales.

On nomme ſubſides, la ſomme entière qui eſt accordée par les communes pour le ſervice d'une année: ils ſont diviſés en ſubſides annuels & perpétuels.

Les impôts annuels conſiſtent en une taxe ſur les fonds de terre, & en une taxe ſur le malt. La taxe ſur les biens de terre a pris la place des anciennes taxes auxquelles on avoit recours lorſque les beſoins de l'état l'exigeoient. Elle n'a rapporté depuis 1693, juſqu'à 1730, que 4 ſols par livre ſterling de revenus annuels de biens fonds & immeubles; enſuite en tems de paix 2 ſchellings, & en tems de guerre 3 & 4 ſchellings par livre ſterling.

A l'égard de l'Ecoſſe, il a été arrêté dans le IXe article du traité de réunion, qu'au lieu de la taxe ſur les biens de terre, elle donneroit 48,000 livres ſterlings lorſque l'Angleterre donneroit 1,997,763 livres ſterlings, & que ce rapport ſeroit toujours obſervé à l'égard des différentes ſommes auxquelles ſe montoit la taxe en Angleterre.

L'Ecoſſe paye les autres impôts dans un bien moindre rapport que l'Angleterre, il y en a cependant quelques uns dont elle paye la moitié. La taxe ſur les biens de terre ſe leve de la ſorte: la ſomme que chaque comté doit fournir lui eſt aſſignée d'après l'eſtimation qui a été faite des terres en 1692; chaque poſſeſſeur de biens fonds & de maiſons remit alors une évaluation de ſes revenus, qui fut acceptée ſans examen; d'où il ſuit que ces évaluations ſont peu vraies pour la plupart. Depuis ce tems les biens immeubles ont changé beaucoup, car preſque tous ont été améliorés, & ont donné par conſéquent de plus forts revenus.

D'autres ſe ſont détériorés, & rapportent moins actuellement qu'autrefois. De là vient que pluſieurs propriétaires ne paient pas plus de 6 *pences* ou *ſluvers* par livre ſterling, c'eſt-à-dire, 2 & demi pour cent, & d'autres paient 10 ſchellings, c'eſt-à-dire, 10 pour cent. Si l'on faiſoit un nouvel état des revenus des biens fonds, la taxe ſur les terres de 2 ſchellings, qui rapporte actuellement tout au plus un million ſterling, rendroit alors au-delà du double. La levée de ces impôts occaſionnent 60,000 livres ſterlings de frais. Tous les catholiques qui ont des biens immeubles, paient cette taxe double.

La taxe ſur le malt, eſt de 6 ſols ſterlings ſur chaque boiſſeau de malt, & une ſomme proportionnée qui eſt priſe ſur certaines eſpèces de grains, ainſi que ſur le cidre & le poiré. Le parlement a fait lever cet impôt ſans interruption de 1697, par les officiers de la douane.

Les impôts perpétuels ſont, 1°. les droits qu'il faut payer à la douane pour toutes les marchandiſes qui entrent & qui ſortent. Cet impôt a produit tous les ans, depuis 1700 juſqu'en 1723, 1,467,593 livres ſterlings; en 1768, il a produit 2,195,000 livres ſterlings.

2°. L'acciſe qui a été introduite en 1643, & que l'on paie, tant pour les comeſtibles, que pour pluſieurs autres eſpèces de marchandiſes conſommées dans le pays; (de là vient que le drap Anglais eſt à meilleur marché à Hambourg qu'à Londres,) l'acciſe, dis-je, produit par an juſqu'à quatre millions ſterlings.

3°. L'impôt ſur le ſel, eſt de 3 ſchellings 4 ſols par boiſſeau.

4°. Les ports de lettres fixés en 1643 en même tems que les poſtes.

5°. Le droit ſur le papier timbré.

6°. L'impôt ſur les maiſons, qui depuis 1766 eſt de 3 ſchellings par maiſon en Angleterre, & d'un ſchelling en Ecoſſe. Si elle a ſept fenêtres & plus, on paie 2 ſols pour chaque fenêtre; ſi elle en a vingt-quatre, on paie 2 ſchellings pour chacune: quand elle en a quarante à cinquante, on paie par an 4 & même 5 livres ſterlings pour toute la maiſon. De là vient qu'il n'y a nulle part des fenêtres plus grandes & en plus petit nombre qu'en Angleterre.

7°. L'impôt qui ſe paie pour obtenir la permiſſion d'avoir des carroſſes de louage, des facres, des chaiſes à porteur, de vendre de la bierre, &c. dans les villes de Londres & de Weſtminſter.

8°. L'impôt d'un penny par livre ſterling, ſur les revenus des places & penſions accordées par la couronne: il rend au-delà de 100,000 livres ſter-

lings. Ces huit impôts donnoient par an (en 1780) environ 6,000,500 livres ſterlings, ce qui fait plus d'un million de moins depuis la guerre actuelle. Cette ſomme ſert à payer les intérêts des dettes nationales contractées depuis Guillaume III.

La guerre entrepriſe par la reine Anne, a coûté à l'état plus de . . . . . 65,853,394 liv. ſterl.

La guerre avec l'Eſpagne & la France, depuis 1739 juſqu'en 1748, a coûté . . . 47,379,285 liv. ſterl.

Et la guerre avec la France, 54,319,324 liv. ſterl.

Les dettes de la nation en 1763, ſe montoient à 136,000,000 de livres ſterlings.

En 1767, elles étoient encore à 132,340,412 liv. ſterlings; & en 1775, elles ſe montoient de nouveau à 135,940,305 livres ſterlings, qui produiſoient environ 4,500,000 livres ſterlings d'intérêts, parce que la plupart des capitaux ont été empruntés à deux tiers d'intérêts; & la moitié pour le moins de cette dette nationale a été empruntée à l'étranger. Il eſt facile de voir que la dette nationale, depuis une guerre ruineuſe qui dure depuis ſix ans, eſt augmentée conſidérablement, & ſurpaſſe 200,000,000 ſterlings.

En 1600, les revenus de l'Angleterre montoient à plus de . . . . . 60,000 liv. ſterl.

En 1663, ils étoient arrivés à . . . . . 800,000 liv. ſterl.

Dans la douzième année du règne de Charles II, ils étoient évalués . . . . . 1,200,000 liv. ſterl.

En 1686, à . . . . . 1,900,000 liv. ſterl.

En 1715, à . . . . . 3,200,000 liv. ſterl.

En 1731, à . . . . . 6,000,000 liv. ſterl.

En 1756, à . . . . . 10,300,000 liv. ſterl.

En 1775, ils montèrent juſqu'à . . . . . 12,000,000 liv. ſterl.

On a évalué les dépenſes de 1780, à près de ſeize millions ſterlings, & celles de 1781 ont été portées d'avance par des membres du parlement, à vingt millions ſterlings.

On a aſſuré au roi Georges 800,000 liv. ſterl., mais on croit que ſa liſte civile monte à un million ſterlings par an. Il a à payer avec cette ſomme toutes les dépenſes de ſa cour, les miniſtres, les bureaux, &c.; les ambaſſadeurs, les juges, &c. En 1769, il informa le parlement qu'il devoit 513,511 liv. ſterlings, & cette ſomme lui fut accordée pour liquider cette dette. En 1777, la nation paya derechef une ſomme encore plus forte, pour des dettes qu'il avoit contractées; & elle y ajouta encore 100,000 liv. ſterl.

Tous les revenus de l'état ſe verſent dans l'Echiquier, qui en accuſe la réception, & les fait circuler ſelon les ordres du lord tréſorier.

L'Irlande, en 1767, a rendu par ſes douanes, 200,800 liv. ſterlings, & l'acciſe 98,000 liv. ſterl. Depuis 1771 juſqu'en 1773, l'Irlande a fourni 1,329,230 livres ſterlings, & elle a eu 187,720 liv. ſterlings à payer plus que cette ſomme. En 1776, l'Irlande devoit déjà un million ſterlings.

Mais aujourd'hui tous ces impôts ſont conſidérablement augmentés à cauſe de la guerre d'Amérique: il n'y a preſque pas une ſeule branche qui ſoit ce qu'elle étoit il y a dix ans.

Monnoies.

On compte en Angleterre par *livres*, *ſchellings*, *deniers ſterlings*.

Douze deniers font un ſchelling, & 20 ſchellings une livre ſterling.

La *livre* ſterling vaut environ vingt-deux livres tournois.

L'argent monnoyé eſt d'un excellent alloi: il ſe frappe à la tour de Londres.

Les monnoies de cuivre ſont les *farthings*, qui valent le quart d'un denier ou *ſtüvers*.

Les monnoies d'argent ſont les ſchellings, ou douze ſtüvers.

Les demi-ſchellings, (ſix pences ou ſix ſtüvers.)

Les couronnes (krown) de cinq ſchellings.

Les pièces d'un denier, deux, trois ou quatre deniers en argent, ne ſe frappent que pour une cérémonie en uſage à la cour le jeudi ſaint, au lieu du lavement des pieds: elles ont cours rarement.

Les monnoies d'or ſont la guinée, qui vaut vingt-un ſchellings, ou environ vingt-trois livres cinq ſols, vingt-trois livres dix ſols tournois, ſouvent même au-delà chez l'étranger, parce qu'on prend l'or à ſa qualité & à ſon poids. On a auſſi des demi-guinées.

Toutes les monnoies d'or de Portugal, les piſtoles, les louis d'or de Louis XIV, ceux de ſes ſucceſſeurs ont cours auſſi; ceux de Louis XV cependant, par les malheurs d'une adminiſtration déſaſtreuſe, ſont altérés, & valent un ſchelling de moins.

Les Anglais ont vainement défendu l'exportation de leurs monnoies; il ſera toujours impoſſible à un peuple de négocians, d'obſerver cette loi en rigueur. L'argent monnoyé, d'après les meilleurs calculateurs Anglais, ne paſſe pas dans ce royaume dix-huit millions ſterlings. Je croirois facilement qu'aujourd'hui il ne monte guères qu'à douze millions.

DIVISION.

L'Angleterre ſe diviſe en cinquante-deux comtés.

Les comtés marquées d'une étoile, ſont les douze comtés de la principauté de Galles.

Comtés.	*Paroiſſes ou lieux.*	*Capitales.*
Angleſey *.	74	Beaumaris.
Bedford.	116	Bedford.
Berk, ou Bark.	140	Reading.
Brecknock *.	61	Brecknock.
Buckingham.	185	Buckingham.
Caermarthen *.	87	Caermarthen.
Caernarvan *.	68	Caernarvan.

Comtés.	*Paroiſſes ou lieux.*	*Capitales.*
Cambridge.	163	Cambridge.
Cardigan *.	64	Cardigan.
Cheſter.	68	Cheſter.
Cornouailles.	161	Launceſton.
Cumberland.	58	Carliſle.
Denbigh *.	57	Denbigh.
Derby ou Darby.	106	Derby.
Devon.	394	Exceſter.
Dorſet.	248	Dorcheſter.
Durham.	118	Durham.
Eſſex.	415	Colcheſter.
Flint *.	28	Flint.
Glamorghan *.	118	Caerdiff.
Gloceſter.	280	Gloceſter.
Hereford.	176	Hereford.
Hertford.	120	Hertford.
Huntingdon.	78	Huntingdon.
Kent.	398	Cantorbery.
Lancaſter.	36	Lancaſter.
Leiceſter.	200	Leiceſter.
Lincoln.	630	Lincoln.
Merioneth *.	37	Harlech.
Middleſex.	73	LONDRES.
Montgomery *.	47	Montgomery.
Monmouth.	127	Monmouth.
Norfolk.	660	Norwich.
Nortampton.	326	Nortampton.
Northumberland.	460	Neuw-Caſtle.
Nottingham.	168	Nottingham.
Oxford.	280	Oxford.
Penbrock *.	145	Penbrock.
Radnor *.	52	New-Radn.
Rutland.	47	Ockham.
Shrops.	170	Shrewsbury.
Somerſet.	385	Briſtol.
Southampton.	253	Southampton. Wincheſter.
Stafford.	130	Stafford. Lichtfield.
Suffolk.	575	Ipswick.
Surrey.	140	Guildford.
Suſſex.	312	Chicheſter.
Warwick.	158	Warwick.
Weſtmorland.	26	Appleby. Kendale.
Wilt.	304	Salysbury.
Worceſter.	152	Worceſter.
Yorck.	459	Yock.
	10,133 paroiſſes.	

La différence qui ſe trouve entre dix mille cent trentre-trois paroiſſes, & le nombre de neuf mille deux cent quarante-trois que nous avons rapporté ailleurs, vient de ce que lors de la réformation ſous Henri VIII & ſous Eliſabeth, huit cent quatre vingt-dix cures furent annexées, les unes à des colléges, les autres à des hôpitaux. Quelques-unes de ces cures, & pluſieurs riches prieurés furent convertis en fiefs laïques, dont le roi Henri VIII gratifia ceux de ſes courtiſans, qui le ſecondèrent le plus dans ſes projets.

Les cures converties en fiefs laïques, ne ſont plus comptées parmi les paroiſſes du royaume; & les ſeigneurs qui les poſsèdent, ſe contentent d'y faire venir, lorſqu'ils le jugent à propos, des miniſtres avec leſquels ils s'acquittent des devoirs de leur religion. Ainſi, la totalité de dix mille cent trente-trois, doit être plutôt entendue comme nombre de lieux que comme nombre de paroiſſes.

Je n'ai compté que ſoixante-treize paroiſſes dans le comté de Middleſex, & cependant la ville de Londres ſeule en contient cent trente-cinq, indépendamment des cinquante autres égliſes deſtinées au même uſage: mais j'ai cru ne devoir mettre qu'une égliſe par bourg, ville, village, &c.

Forces de terre & de mer.

L'armée ſur pied dans la Grande-Bretagne, conſiſtoit, en 1755, dans les troupes ſuivantes:

Les gardes du roi à cheval . .	1052 hommes.
Les dragons parmi leſquels on comptoit trois régimens des gardes	3276
L'infanterie, y compris les gardes	20706
Les invalides & vingt-cinq compagnies indépendantes . . .	1815
	26049

qui coûtoient 730,293 liv. ſterlings par an. On en entretenoit à Gibraltar, à Minorque, en Aſie & en Amérique 17637

TOTAL . . . . 44686 hommes,

dont l'entretien coûtoit 365,286 liv. ſterl. & 6 ſchellings.

L'Irlande entretenoit dix mille hommes.

En 1763, le miniſtère réſolut d'entretenir en Europe & en Amérique . . . . . 41500 h. d'inf.

En 1768, il fut réſolu qu'on porteroit l'armée de la Grande-Bretagne, en tems de paix, à ſoixante-trois eſcadrons & ſoixante-dix-huit bataillons, faiſant en tout . . . . . 46047 hommes,

& que les troupes Irlandaiſes monteroient à . . . . . 12331 hommes,

On a commencé, en 1757, à établir une milice régulière, qui eſt ſous l'inſpection des gouverneurs de chaque comté; les hommes depuis vingt ans juſqu'à cinquante, ſont obligés de ſervir: c'eſt le ſort qui décide, & le tems du ſervice dure cinq ans. Mais aujourd'hui, à cauſe de la guerre, les troupes de terre ſont portées à un nombre beaucoup plus conſidérable.

Quant à la marine Anglaiſe, aucune nation juſqu'à préſent n'a pu lui être comparée. La flotte a été compoſée de deux cents & même de deux cent-cinquante vaiſſeaux de ligne & frégates, & d'un nombre conſidérable de moindre vaiſſeaux armés en guerre, de gaillottes à bombes, &c. &c. Il lui a fallu, dans ces occaſions, depuis ſoixante juſqu'à quatre-vingt-dix mille matelots pour former ſes équipages.

En 1760, on évaluoit les forces de la Grande-Bretagne à quatre cent-quatorze vaiſſeaux de toutes ſortes de rangs. En tems de paix on entretient ordinairement dix mille matelots & un nombre proportionné de vaiſſeaux.

En 1765, le parlement a accordé ſeize mille matelots & ſept mille ſix cents ſoldats qui devoient ſervir dans les ports de mer.

Dans la dernière guerre qui finit en 1762, la Grande-Bretagne s'eſt ſervie de cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-treize matelots & ſoldats, dont il n'eſt reſté que quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-treize; il n'y en a eu cependant que mille cinq cent douze tués dans les combats, les autres ſont morts de maladies ou ont déſerté. L'état de la flotte Anglaiſe, en 1781, conſiſtoit en quatre-vingt-dix vaiſſeaux de ligne depuis cent juſqu'à ſoixante-quatre canons; ſoixante-trois frégates depuis cinquante juſqu'à trente-ſix canons; vingt-huit corvettes, quatorze brûlots, dix-ſept cutters, vingt-cinq flûtes, dix bombardes, dix brigantins, vingt-huit ſloops, quatorze chaloupes & dix yachts; ſans y comprendre un grand nombre de vaiſſeaux de toutes les claſſes qui étoient ſur les chantiers.

Si cet état cependant eſt inférieur à celui de 1762, on ne doit l'imputer qu'à une guerre ruineuſe qui, depuis ſix années, a dévoré les hommes & les vaiſſeaux; on doit en accuſer encore les maladies & les élémens: mais ſur-tout une mauvaiſe adminiſtration, plus cruelle, plus voraçe cent fois, que les maladies, les élémens & la guerre.

La capitale de toute l'Angleterre eſt Londres. *Long.* 12-19; *lat.* 50-56. « Cet article eſt de M. *Masson de Morvilliers* ».

Angleterre (Nouvelle), province de l'Amérique ſeptentrionale, entre le Canada & la mer.

En 1606, il ſe forma, ſous l'autorité de la cour de Londres, une compagnie qui fut nommée le *Conſeil de Plymouth*, parce que la plupart des aſſociés étoient de cette ville, & dont les patentes portoient un droit ſpécial de s'établir entre les 38 & les 45e degrés dans les terres de cette latitude. Popham & Gilbert, deux des principaux aſſociés, s'y rendirent avec deux vaiſſeaux & cent hommes. Ils furent ſuivis par le capitaine *Smith*, le même qui avoit eu tant de part à l'établiſſement de la Virginie. Le plan qu'il rapporta du pays fut préſenté au prince Charles, qui prit plaiſir à donner des noms aux principaux lieux; & la nouvelle colonie, ou plutôt l'eſpace qu'elle devoit occuper, reçut de ce prince celui de Nouvelle-Angleterre.

Ce pays ne s'étend guères moins de trois cent milles ſur la côte maritime, ſans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur. Sa ſituation eſt entre les 40 & 45e degrés de *lat.* du nord. Ses bornes ſont, la Nouvelle-France au n., la Nouvelle-Yorck à l'o., & l'Océan à l'e. & au ſ. Quoiqu'au milieu de la zône tempérée, ſon climat n'eſt ni ſi doux, ni ſi régulier que celui des pays paralleles en Europe. Les étés y ſont plus courts & plus chauds que les nôtres; les hivers plus longs & plus froids; l'air cependant y eſt devenu plus ſain depuis les défrichemens, & depuis que l'on a abattu les bois, on y voit même ſi peu de variété, qu'on y jouit ſouvent du tems le plus pur & le plus ſerain pendant deux ou trois mois conſécutifs.

La Nouvelle-Angleterre eſt diviſée en quatre provinces; ſavoir, la Nouvelle-Hampshire, Maſſachuſſet, l'île de Rhodes, ou plutôt, Rhode-Iſland, & Connecticut: ces pays, pour ſe ſouſtraire à la tyrannie de l'empire Britannique, ſont depuis 1776, quatre des États-Unis de l'Amérique. *Voyez* Etats-Unis.

La province de Maſſachuſſet eſt aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée de la Nouvelle-Angleterre. *Voyez* Massachusset.

Le ſol de cette contrée eſt aſſez fertile dans pluſieurs cantons; il donne des fruits de toute eſpece, des légumes, du maïs, mais aucun des grains d'Europe n'y proſpèrent: on y élève beaucoup de beſtiaux, &c. Les objets de commerce conſiſtent dans les denrées qu'on vient de nommer, auxquelles on doit ajouter de l'huile de poiſſon, de baleine, du ſuif, du cidre, des viandes ſalées, de la poraſſe, des porcs & des bœufs, de l'eau-de-vie de ſucre, des briques, des bois de conſtruction, & des marchandiſes qui ſortent des manufactures établies dans le pays; mais une des plus grandes reſſources pour les habitans, c'eſt la pêche, car le ſol produit à peine les grains néceſſaires à leur conſommation. Ces pêches conſiſtent en maquereaux, en morues, en baleines, &c.

La Nouvelle-Angleterre s'eſt, comme l'ancienne, ſignalée par des fureurs ſanglantes. Il ſemble que ces hommes féroces n'aient traverſé les mers que pour ſe pourſuivre avec plus d'acharnement ſur les opinions religieuſes. Ce n'étoit point aſſez d'avoir à lutter contre un ſol nouveau, contre les maladies, contre le climat; on a vu dans ces colonies naiſſantes, l'homme combattre contre l'homme, non pour des objets d'intérêt, non pour s'aſſurer de bonnes loix ou un bon gouvernement, mais pour des miſères théologiques, pour des préjugés de l'école, enfin pour de ridicules diſputes de mots. L'intolérance & le fanatiſme y ont attiré les plus grandes calamités. Les Quakers, ces hommes ſi doux, les amis de tous les hommes,

ont

ont été persécutés avec une barbarie qui n'a pas d'exemple. Le nouveau monde a eu également ses sorciers & ses convulsionnaires ; & cette maladie de religion y a produit son effet ordinaire ; elle a retardé les progrès de la raison, de la saine philosophie, & a fait couler des flots de sang. Aujourd'hui même, les habitans y conservent encore une partie de leur fanatisme. On se rappelle l'exemple terrible qui s'en déploya, en 1723, à Massachuset, à l'occasion de l'inoculation de la petite vérole. Les loix y sont d'une austérité effrayante ; il semble que ce soient des Timon ou des Dracon qui en aient été législateurs.

Pour les fautes les plus légères, pour ces tendres faiblesses que l'amour doit faire pardonner, ce sont des amendes, c'est l'exil, c'est le sang même qu'il faut pour les expier. Mais ce qui doit faire espérer que cette province reviendra tôt ou tard à des principes plus raisonnables, c'est qu'elle a du moins dans sa constitution des ressources contre les mauvaises loix. Elle en a, dans sa situation locale, qui laissent un vaste champ ouvert à l'industrie, à la population & au commerce.

La Nouvelle-Angleterre se défriche & se peuple de jour en jour. Dès que soixante familles offrent de bâtir une église, d'entretenir un pasteur, de solder un maître d'école, l'assemblée générale leur assigne un emplacement, & leur donne le droit d'avoir deux représentans dans le corps législatif de la colonie. Le district qu'on leur assigne est toujours limitrophe des terres déjà défrichées, & contient le plus ordinairement six mille quarrés d'Angleterre. Les colons partagent le terrein entr'eux, & chacun enferme sa propriété d'une haie vive. On réserve quelques bois pour la commune.

D'après le tableau de la population de cette province, publié depuis peu par le congrès général, il se trouve quatre cent mille habitans à Massachuset, cent quatre-vingt-douze mille à Connecticut, cent cinquante mille à Hampshire, & cinquante-neuf mille six cent soixante-dix-huit à Rhode-Island.

Vu l'incertitude des événemens politiques, & les changemens sans nombre que doit opérer la guerre actuelle, nous ne pouvons guères plus nous étendre sur cette province ; nous ajouterons seulement que, si enfin la métropole est forcée de reconnoître l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique, ce dont nous ne doutons pas, la Nouvelle-Angleterre, malgré un sol assez ingrat & qui se refuse à beaucoup de productions de première nécessité, doit parvenir, en moins d'un demi-siècle, au plus haut degré de grandeur, d'opulence & de population. Boston est la capitale de toute la province, & il s'y fait un très-grand commerce. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

ANGLONA, AQUILONIA, & PANDOSIA, ville ancienne d'Italie dans la Lucanie. Elle fut considérable, & c'étoit le siège d'un évêché. Il n'en reste plus qu'une église & un château situés dans la Basilicate, au royaume de Naples. L'évêché a été transféré à Tursi en 1546. (*R.*)

ANGLO-SAXONS, peuples d'Allemagne qui vinrent s'établir dans l'île Britannique. Les naturels s'appelloient *Bretons*. Après la conquête, le peuple mélangé prit le nom *d'Anglois*. (*R.*)

ANGLURE, petite ville de France en Champagne, sur l'Aube, l'une des plus anciennes baronnies de la province, à 8 lieues de Troyes. (*R.*)

ANGOKA, ou ANGADOXA (îles d'), îles d'Afrique, dans le canal de Mosambique, & au sud de Mosambique, à 16 degrés 20′ de latitude sud. Elles sont stériles & inhabitées. C'est près de la plus septentrionale de ces îles, que commencent à diminuer ces courans dangereux, qui prennent depuis la rivière du Saint-Esprit, & entraînent rapidement les vaisseaux au nord-nord-oueſt, contre les terres du continent. Les marins qui naviguent dans ce canal, font grande attention à ces parages. (*R.*)

ANGOL, ou VILLA NUEVA DE LOS INFANTES, ville de l'Amérique méridionale dans le Chili. Elle est sur un bras de la rivière de Biobia, à 40 lieues au nord-nord-est de Baldivie, & à l'oueſt de la Sierra Nevada, l'une des Cordilières. Cette ville est une des plus jolies de toute la province du Chili. *Long.* 307 ; *lat.* 40, 50. (*R.*)

ANGOLA, royaume d'Afrique dans le Congo, entre les rivières de Dande & de Coanza. Il est soumis aux Portugais. Le pays produit du millet, du poivre blanc, des fèves, des cannes à sucre, des oranges, des limons, des dattes, & quantité d'autres fruits. Il s'y trouve une espèce de singe dite *Cojas-Morou*, qui se rapproche beaucoup de l'homme par la ressemblance. Les peuples d'Angola sont fort paresseux ; ils ont autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. La plupart sont idolâtres. En quelques villes ils suivent la religion des Portugais. L'état est divisé en plusieurs provinces ou capitaineries. Ce pays étoit connu autrefois sous le nom de Dongo. Sa côte fournit aux Européens les meilleurs nègres. Les Portugais en tirent un si grand nombre d'habitans, qu'on est étonné qu'ils n'aient pas dépeuplé le pays. Ils donnent en échange pour les nègres, des draps, des plumes, des étoffes, des toiles, des dentelles, des vins, des eaux-de-vie, des épiceries, des quincailleries, du sucre, des hameçons, des épingles, des aiguilles, &c. Les Portugais ont à Benguela une habitation si mal-saine, qu'ils y relèguent leurs criminels. *Voyez* BENGUELA. (*R.*)

ANGORA. *Voyez* ANGOURI.

ANGOT, royaume ou province d'Afrique, dans l'Abissinie. (*R.*)

ANGOULÊME, ville de France, capitale de l'Angoumois, sur le sommet d'une montagne, au pied de laquelle coule la Charente. *Long.* 17 d. 48′, 47″ ; *lat.* 45 d. 39′, 3″.

Cette ville, avec titre de duché, a un gouver-

neur particulier, un évêché, un préſidial, une maîtriſe particulière des eaux & forêts, douze paroiſſes, deux abbayes, dont l'une ſous le nom de Saint-Cybar, ſervoit de ſépulture aux anciens comtes d'Angoulême, un collège, dix couvens de l'un & de l'autre ſexe, un hôpital général On y compte onze mille quatre cents habitans. L'évêque eſt ſuffragant de Bordeaux, & ſe qualifie d'archi-chapelain du roi. Son diocèſe comprend deux cent quatre-vingt dix paroiſſes, & cent dix annexes. Ses revenus annuels ſont de 22,000 liv. Cette ville eſt munie d'un château très fort. Charles V avoit ennobli les maires & échevins d'Angoulême; mais les maires jouiſſent ſeuls maintenant de ce privilège. C'eſt la patrie de Saint-Gelais & de Balzac. Elle eſt à 20 li. o. de Limoges, 25 ſ. e. de la Rochelle, & 100 ſ. o. de Paris. (*R.*)

ANGOUMOIS (l'), province de France, bornée au nord par le Poitou, à l'orient par le Limouſin & la Marche, au midi par le Périgord & la Saintonge, & à l'occident par la Saintonge.

L'Angoumois a été poſſédé par des comtes qui reconnoiſſoient pour ſouverains les ducs d'Aquitaine & comtes de Poitiers. Il vint enſuite ſous la puiſſance de ces ducs. Charles V le conquit ſur les Anglois, à qui la ſouveraineté en avoit été cédée après la priſe du roi Jean, & le donna en apanage à ſon frère Jean duc de Berri en 1375. Charles VI, à qui ce duc de Berri le céda, le donna en accroiſſement d'apanage, à ſon frère Louis. François Ier en ayant hérité, l'érigea en duché en faveur de Louiſe de Savoie ſa mère. Cette princeſſe étant morte, il fut réuni à la couronne; & après avoir été donné pluſieurs fois en engagement, il a été réuni de nouveau au domaine en 1650. Louis XIV l'avoit donné en apanage au duc de Berri mort en 1714. Cette province eſt fertile en bled, en vins, en pâturages, en plantes médicinales, en ſeigle, orge, avoine, bled de turquie, ſafran, & fruits de toute eſpèce. On y trouve des mines de fer très-abondantes, & une mine d'antimoine à *Menet*. Son étendue eſt de vingt-une lieues de longueur ſur dix-neuf de largeur. Les eaux y ont de la propriété pour faire de beau papier; auſſi eſt-ce une des branches principales du commerce de l'Angoumois. Le ſol de cette province eſt inégal, rempli de collines, mais ſans montagnes conſidérables. L'air en eſt ſain, le ciel tempéré. Les vins rouges & blancs, les eaux-de-vie, le fer, le papier, & le ſel, ſont les articles eſſentiels de ſon commerce. Cette province ne forme, avec la Saintonge, qu'un ſeul gouvernement, déſigné ſous le nom de Saintonge-Angoumois. (*R.*)

ANGOURY, ou ANGORA. ville d'Aſie dans la Natolie, appellée autrefois *Ancyre*. *Long.* 50, 25; *lat.* 39, 30.

Ses chèvres donnent un poil très-fin, dont on fait de beaux camelots. Ce poil paſſe à Smyrne, où les Anglais, les Hollandais & les Français, s'en pourvoient.

Ces chèvres ſont peu différentes des chèvres ordinaires; mais leur poil eſt blanc, rouſſâtre, fin, luſtré, & long de plus de dix pouces. Le commerce en eſt très-conſidérable.

Cette ville eſt la principale de l'ancienne province de Galatie, habitée par une colonie de Gaulois, à qui Saint Paul a prêché l'évangile, & écrit une épître. Elle a un archevêque grec. C'eſt une aſſez belle ville, munie de deux fortereſſes. Près de cette ville, Pompée défit Mitridate, roi de Pont. Tamerlan, prince Tartare, y gagna auſſi une grande & très-fameuſe bataille en 1401, contre Bajazet, empereur des Turcs, qui y fut fait priſonnier. Elle a pluſieurs reſtes d'antiquités. & il s'y eſt tenu pluſieurs conciles. Angoury eſt à 85 lieues ſ. e. de Conſtantinople, 60 oueſt d'Amaſie, & 75 eſt de Burſe. (*R.*)

ANGRA, ville maritime, capitale de l'île de Tercere & des autres Açores, qu'on rapporte à l'Amérique ſeptentrionale. *Long.* 356; *lat.* 39. Elle a un bon port, une bonne forteresſe, & un évêché ſuffragant de Lisbonne. Le gouverneur des Açores y réſide. Elle a trois couvens d'hommes, & quatre de filles. Les égliſes y ſont belles, ſur-tout celle des Cordeliers. (*R.*)

ANGUILLARA, petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre, avec titre de comté. Elle eſt à 6 lieues n. o. de Rome. (*R.*)

ANGUILLE (l'), île de l'Amérique, une des Antilles Anglaiſes. (*R.*)

ANGUS, province de l'Ecoſſe ſeptentrionale. Forfar en eſt la capitale. On y recueille du grain & des pâturages. Il s'y trouve beaucoup de nobleſſe. Elle eſt ſituée ſur le golfe de Tay, & ſur la mer d'Allemagne. (*R.*)

ANHALT, principauté d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, bornée au ſud par le comté de Mansfeld, à l'occident par la principauté d'Halberſtad, à l'orient par le duché de Saxe, & au ſeptentrion par le duché de Magdebourg.

Cette principauté eſt le patrimoine de l'ancienne & illuſtre maiſon d'Aſcanie.

La terre, dans la partie de Bernbourg & de Kœthen, forte & graſſe, donne du froment & autres grains en abondance: dans la partie de Deſſaw, légère & ſabloneuſe, elle ne produit guère que du ſeigle & du tabac. L'air eſt très-froid dans le diſtrict du Hartz, & les fruits n'y mûriſſent que très-difficilement, ou quelquefois n'y mûriſſent pas. Le houblon, le vin & le bétail, ſont des branches de commerce de cette principauté. La partie de Zerbſt & de Deſſaw, a de beaux bois, & beaucoup de gibier & de poiſſon. Les mines du Hartz fourniſſent du plomb, du cuivre, de l'argent, du fer, du ſoufre, du vitriol, de l'alun, du ſalpêtre, & quelques autres minéraux. Cette principauté eſt poſſédée ſéparément par quatre différentes branches de la maiſon d'Anhalt, ſouveraine chacune dans ſon diſtrict. Son nom lui vient d'un vieux château, dont les ruines ſont peu éloi-

gnées de Hartz-Gerode Les religions catholique & luthérienne ſont celles qu'on y profeſſe. (*R*)

ANHOLT, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munſter & du duché de Clèves, ſur l'ancien Yſſel. Elle a un château où le prince de Salm réſide quelquefois. Quoique la province de Zutphen en ait ou s'en arroge la ſupériorité territoriale, cependant le prince de Salm, comme ſeigneur d'Anholt, a voix aux diètes de l'empire. (*R.*)

ANI, ou ANIKAGAE, ville de la grande Arménie en Aſie, au gouvernement de Kars, ſous le Beglierbeg d'Erzerum. Ses murs ſont arroſés d'une rivière, qui deſcend des monts de Mingrélie par un cours très-rapide. Elle fut autrefois connue ſous le nom d'*Am. Voyez* ce mot. Elle étoit ſi conſidérable & ſi forte alors, que les anciens rois d'Arménie y dépoſoient leur tréſor dans un château, que Moïſe de Choronnée cite ſouvent dans ſon *Hiſtoire d'Arménie* ſous le nom de château d'*Ani*. On y voit encore deux chauſſées qui ſervoient à traverſer les marais dont elle étoit entourée, & qui ſont en partie deſſéchés aujourd'hui. Quand les Turcs & les Perſans ſe font la guerre, les environs d'Ani ſont aſſez ordinairement le premier théâtre de leurs hoſtilités. Ce qui y donne lieu, c'eſt qu'Ani eſt entre Erivan & Erzerum, qui ſont les deux principales villes frontières d'où les armées ſe mettent en marche de part & d'autre. *Long.* 79; *lat.* 41. (*R.*)

ANIAN, nom d'un détroit célèbre dont on a beaucoup parlé, & qu'on n'a jamais bien connu. Le P. Riccioli, dans ſa *Géographie réformée*, publiée en 1672, dit qu'au-delà de la Californie, entre le royaume de Quivira & la Tartarie, ſe trouve le détroit d'Anian, dont on ne ſait encore rien de certain. Dans une carte gravée en 1752 par M. de Liſle, on voit que ſon frère Guillaume de Liſle, en 1695, plaçoit le détroit d'Anian vers deux cent cinquante degrés de longitude & cinquante degrés de latitude: avec cette note, on pourroit croire ſur des conjectures aſſez fortes, que le détroit d'Anian fait en ce lieu la jonction des deux mers; & il le place entre la baie de Baffins & le nord de la Californie. Suivant les nouvelles cartes, ce détroit qui ſépare l'Aſie de l'Amérique, doit être vers ſoixante cinq degrés de latitude & cent ſoixante-douze degrés de longitude: il ſemble autoriſé par des voyages de Melguer en 1669, & de Deſchnew en 1648. *Voyez* les *mémoires & obſervations géographiques*, par M. Engel, à Lauſanne, 1765; les *Voyages & Découvertes faites par les Ruſſes*, traduits de Muller, 1766, deux volumes; les *Conſidérations Géographiques*, par M. Buache; les *Mémoires de l'Académie des Sciences pour* 1754. La France & l'Angleterre ont formé des projets pour la vérification de ce fameux paſſage. On l'appelle communément *détroit du Nord* ou *détroit de Béering*, du nom d'un capitaine Ruſſe, qu'on aſſure y avoir paſſé en 1728. *Voyez* DÉTROIT. (*R.*)

ANIANE, ou SAINT-BENOIST D'ANIANE, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, diocèſe de Montpellier, au pied des montagnes. *Long.* 21, 22; *lat.* 43, 45. Elle a une ancienne & célèbre abbaye de bénédictins, qui vaut dix mille livres de revenu. Il s'y fait un aſſez grand trafic de tartre pris des tonneaux. Les habitans après l'avoir préparé en criſtal, le font paſſer en Hollande & en Angleterre. Les teinturiers du pays s'en ſervent auſſi pour les belles écarlates, & pour les couleurs vives qu'ils donnent aux étoffes. Cette ville eſt près de la rivière d'Héraut. (*R.*)

ANIEN, ou ANIAN-FU, ville de la Chine, dans la province de Chuquami. (*R.*)

ANJENGO, petite ville d'Aſie, ſur la côte de Malabar, dans la preſqu'île de l'Inde, au-deçà du Gange. Elle appartient à la compagnie des Indes d'Angleterre, qui y tient ſon comptoir, & qui en tire du poivre & des toiles de coton. (*R.*)

ANIMACHA, ou ANIMACA, rivière de l'Inde, au royaume de Malabar, qui a ſa ſource dans celui de Calicut, & ſe décharge dans l'Océan, aux environs de Cranganor. (*R.*)

ANIO, petite rivière, connue aujourd'hui ſous le nom de *Teveron*. Elle a ſa ſource au mont Trevi, vers les frontières de l'Abruze, d'où elle coule entre la Sabine & la Campagne de Rome. Elle ſe précipite avec bruit dans le Tibre à la Caſcata, à une diſtance preſqu'égale de Rome & de Caſtel-Giubileo; on prétend qu'il tiroit ſon nom d'Anius, roi d'Etrurie, qui s'y noya de déſeſpoir de n'avoir pu retrouver ſa fille qu'un raviſſeur lui avoit enlevée. Cette rivière a la ſingulière propriété d'incruſter tout ce qu'elle arroſe: on montre à la *Villa-d'Eſt* à Tivoli, des groupes de feuilles d'arbres qui ſont comme des pierres par le dépôt des eaux du Teverone. (*R.*)

ANJOU, province & duché de France, borné au ſeptentrion par le Maine, à l'occident par la Bretagne, au midi par le Poitou, & à l'orient par la Touraine.

Les rivières qui l'arroſent ſont la Loire, la Sarte, la Mayenne, & le Loir. Il ſe diviſe en haut & en bas. Angers, capitale du haut Anjou, l'eſt en même tems de tout le gouvernement.

Le commerce de cette province conſiſte en vins, lins, chanvres, beſtiaux, bleds, ſaumons, aloſes, confitures ſèches, eau-de-vie, vinaigre, pruneaux, huile de noix, miel, toiles, bougie, chaux, merceries, ardoiſes, mines de fer & de charbon, blanchiſſeries de cire & de toile, raffineries de ſucre & de ſalpêtre, forges, verreries, étamines & droguets. Les vins vont à Nantes par la Loire, ou ſe brûlent en eaux-de-vie qui paſſent à Paris par le canal de Briare. Les ardoiſières ſont principalement aux environs d'Angers. Les mines de fer & de charbon ſont ſur les paroiſſes de Courſon, de St-Georges, &c. Les verreries à Chenu: les raffineries de ſucre à Angers & à Saumur: le ſalpêtre

dans cette dernière ville, de même que les blanchisseries; il y en a encore ailleurs. Les étamines se font à Angers; elles sont de laine sur soie. On y fabrique des raz, des camelots, & autres serges; des droguets & des étamines à Lude; des croisés à Château-Gontier; des serges & des droguets à la Flèche. Les toiles particulièrement à Château-Gontier, Beaufort & Cholet; les unes viennent à Saint-Malo, & passe chez l'étranger; les autres à la Rochelle & à Bordeaux, ou restent dans le Poitou. Cette province avec titre de duché, a 21 lieues de long, sur 19 de large. Le sol y est agréablement varié de côteaux & de plaines. L'air y est sain & tempéré, & la terre fertile en vins blancs, bled, seigle, orge, avoine, chanvres, légumes, & fruits de différentes sorte. Elle a du gibier, de la volaille & du poisson. Ses pâturages nourrissent d'ailleurs beaucoup de bétail, & il s'y trouve des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'étaim, de charbon de terre, & des carrières de pierres, de marbres & d'ardoises. Elle a des sources d'eaux minérales, des verreries, quantité de salpétrières, & de belles forêts, la plupart en chênes & en hêtres.

L'Anjou eut ses comtes particuliers. Il fut réuni à la couronne, par la confiscation qu'en fit Philippe-Auguste sur Jean-Sans-Terre. Saint-Louis donna l'Anjou en apanage avec le Maine à son frère Charles I, chef de la première maison d'Anjou, qui occupa le trône de Sicile, & posséda la Provence. Charles II le donna en dot, en 1290, à Marguerite sa fille aînée, femme de Charles de Valois, second fils de Philippe-le-Hardi: de ce mariage naquit Philippe IV, qui, étant devenu roi de France, incorpora cette province à la couronne. Jean I l'en détacha de nouveau en faveur de son fils puîné Louis, chef de la seconde maison d'Anjou-Sicile; mais Louis XI l'y réunit enfin pour toujours en 1481. L'Anjou presque entier est de l'évêché d'Angers; pour les finances, il est de la généralité de Tours; & pour le civil, il ressortit au parlement de Paris. (*R.*)

ANJOUAN, ou AMIVAN, île d'Afrique assez petite, dans l'Océan Ethiopique. C'est une de celle de Comorre ou de la Maiotte, dans le canal de Mosambique, entre l'île Madagascar & la côte de Zanguebar. Le terrein y est fertile, & produit d'excellens fruits. (*R.*)

ANNA. *Voyez* ANA.

ANNA-BERG, ville d'Allemagne, dans la Misnie, sur la rivière de Schop, au cercle de haute-Saxe, à 5 lieues de Meissen. La plupart de ses habitans vivent de l'exploitation des mines, ou du trafic des dentelles. A peu de distance de la ville, est une montagne qui a des mines d'argent d'un grand produit. Cette ville se nomme encore Saint-Annaberg. (*R.*)

ANNACH, ville d'Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Cavan Il y en a une autre du même nom dans le comté de Downe. (*R.*)

ANNACIOUS, ou ANNACIUGI (les) peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil. (*R.*)

ANNAN, ville de l'Ecosse méridionale, sur une rivière du même nom. Elle est dans la province d'Annandale, avec un bon port. Elle est à une lieue du détroit de Solway, à 22 li. s. o. d'Edimbourg, & 128 n. o. de Londres. *Long.* 14; *lat.* 55, 10. (*R.*)

ANNECY, ville du duché de Savoie, dans le Genevois, à 7 lieues sud de Genève, & à 5 n. o. de Chambery. C'est, depuis 1535, la retraite de l'évêque & des chanoines de Genève qui furent obligés de quitter cette ville protestante. Le lac d'Annecy a environ quatre lieues de long, & un peu plus d'une demi-lieue de large; il est entre de hautes montagnes presque toujours couvertes de neige; on dit qu'il est si profond en quelques endroits, que l'on n'a pas pu encore en trouver le fond. Annecy est assez grande; & après Chamberi, c'est la plus considérable ville de la Savoie. Elle est traversée par le grand canal de Thioux qui sort du lac, & à peu de distance de ses murs se joint à la rivière très-rapide de Fier. Elle a un ancien château situé sur une hauteur, où réside l'évêque, qui prend encore le vain titre d'évêque & & prince de Genève. Son diocèse & ses revenus sont aujourd'hui fort bornés. Ces revenus n'excèdent pas 7000 livres de notre monnoie. Il est suffragant de l'archevêque de Vienne en Dauphiné. Le chapitre de la cathédrale qui est également fixé à Annecy, est composé de trente chanoines; son revenu n'excède pas, dit-on, 14,000 livres, sur quoi il est obligé de pourvoir aux réparations de l'église. Outre la cathédrale, Annecy a une église paroissiale, cinq couvens d'hommes, six de femmes, & une commanderie de l'ordre de Malte. En 1448, elle fut entiérement consumée par les flammes. Les reliques de Saint-François de Sales y attirent un grand nombre de pélerins. *Long.* 23, 44; *lat.* 45, 53. (*R.*)

ANNIBI (lac d'), lac de la grande Tartarie, au pied des montagnes, & dans la contrée de même nom au nord de Kitar. Ce lac, ni rien qui lui ressemble, ne se trouve dans la carte de M. Witsen. (*R.*)

ANNOBON, île d'Afrique, sur la côte de Guinée. *Long.* 24; *lat. mérid.* 1, 50. Les Portugais lui donnèrent ce nom, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. Elle a plusieurs vallées très-fertiles: on y recueille des oranges d'une grosseur extraordinaire, & sur-tout une grande quantité de coton. Elle est sous la domination du roi de Portugal, quoique les habitans en soient presque tous nègres. (*R.*)

ANNONAY, petite ville de France, dans le haut-Vivarais, sur la Deume. *Long.* 22, 22; *lat.* 45, 25. Elle a titre de marquisat, & c'est le chef-lieu d'un bailliage. Elle est située au pied d'une chaîne de montagnes. Elle a plusieurs papeteries qui fournissent une grande quantité de papier de

bonne qualité. Cette ville appartient à la maiſon de Rohan-Soubiſe. Elle eſt au n. o. de Tournon, à 9 lieues ſ. o. de Vienne. (*R.*)

ANNOT, petite ville de France, dans les montagnes de Provence. *Long.* 24, 30; *lat.* 44, 4. C'eſt le chef-lieu d'une Viguerie du même nom, & le ſiège d'une juſtice royale. Cette ville députe aux états de la province. Elle eſt à 3 li. n. o. de Glandève. (*R.*)

ANONE, fort d'Italie, au duché de Milan, ſur le Tanaro. *Long.* 26; *lat.* 44, 40. Il appartient au duc de Savoie, & il eſt à 10 lieues e. d'Aſti, & 5 ſ. de Caſal. (*R.*)

ANOPADARI. *Voyez* ANAPODARI.

ANOTH, île d'Angleterre, une de celles que les Anglois appellent *de Silly*, & que nous appellons *les Sorlingues*. (*R.*)

ANOUT, ou ANHOLT, île de Danemarck, dans le golfe de Catégat, à huit milles de la côte de Jutland, & à dix milles de celles de Séeland. Elle eſt dangereuſe pour les navigateurs, à cauſe des bancs de ſable qui l'environnent. On y pêche beaucoup de chiens marins. (*R.*)

ANPADORE *Voyez* ANAPODARI, ANOPADARI, ou ARPADORE, rivière de Candie, que les anciens appelloient *Cataractus*. (*R.*)

ANSA, petite rivière d'Italie, dans le Frioul, qui paſſe à Aquilée, & ſe jète dans la mer Adriatique. Les Latins l'appelloient *Alſa*. (*R.*)

ANSE, eſpèce de golfe où les vaiſſeaux ſont à couvert des vents & des tempêtes.

Il y a proprement deux ſortes d'anſe; on donne ce nom à une baie ou grande plage de mer qui s'avance dans les terres, & dont les rivages ſont courbés en arc. Cette ſorte d'anſe s'appelle *ſinus latior*; l'autre ſorte d'anſe eſt un enfoncement de mer qui eſt entre des promontoires, & qui eſt plus petite que ce qu'on appelle *golfe* & *baie*. Cette ſeconde eſpèce d'anſe ſe nomme *ſinus anguſtior*. Quelques géographes écrivent ance. *Voyez* BAIE & GOLFE. (*R.*)

ANSE, ou ANCE, petite, mais ancienne ville de France, dans le Lyonnois. *Long.* 22, 20; *lat.* 45, 55. Elle a titre de baronnie. Elle a un château, une juriſdiction, une paroiſſe, un collège, un hôpital. Elle eſt ſituée dans une plaine très-fertile, à deux cent cinquante pas de la rive droite de la Saône. Cette ville étoit déjà connue du tems d'Auguſte, & il s'y eſt tenu quatre conciles. Elle eſt dans le voiſinage & à l'oppoſite de Trévoux, à 4 lieues n. de Lyon, & 10 ſ. de Maçon. (*R.*)

ANSE DE SAINTE-CATHERINE, baie de l'Amérique ſeptentrion., au Canada propre, près des monts Notre-Dame, & à l'entrée du fleuve Saint-Laurent. Il y a encore dans les mêmes parages, l'Anſe Verte, l'Anſe aux Lamproies, l'Anſe Noire, l'Anſe du Diamant, & l'Anſe des Salines. (*R.*)

ANSIANACTES, peuples d'Afrique, dans l'île de Madagaſcar, vers l'île de Sainte-Marie. (*R.*)

ANSICO, royaume d'Afrique, ſous la ligne. On lit dans le *Dictionnaire géographique* de M. Voſgien, que les habitans s'y nourriſſent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publiques, où l'on voit pendre des membres d'hommes; qu'ils mangent leurs pères, mères, frères & ſœurs, auſſitôt qu'ils ſont morts, & qu'on tue deux cents hommes par jour, pour être ſervis à la table du *Grand Macoco*; c'eſt le nom de leur monarque. Plus ces circonſtances ſont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il ſous la ligne un royaume appellé Anſico? Les habitans d'Anſico ſont-ils de la barbarie dont on nous les peint, & ſert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco*? Ce ſont des faits qui n'ont pas une égale vraiſemblance. Le témoignage de quelques voyageurs ſuffit pour le premier; les autres exigent davantage. Au reſte, ſi le pays pouvoit ſuffire à une ſi horrible anthropophagie, & que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par ſon ſouverain, nous rencontrerions dans l'hiſtoire des faits appuyés ſur le préjugé, & aſſez extraordinaires pour donner quelque vraiſemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes ſe brûlent courageuſement ſur le bûcher d'un mari qu'elles déteſtoient; ſi le préjugé donne tant de courage à un ſexe naturellement foible & timide; ſi ce préjugé, tout cruel qu'il eſt, ſubſiſte malgré les précautions qu'on a pu prendre pour le détruire, pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honneur d'être ſervis ſur la table de leur monarque, n'iroient-ils pas en foule & gaiement préſenter leur gorge à couper dans ſes boucheries royales? Les habitans du royaume d'Anſico ſont vigoureux, leſtes & intrépides. Ils adorent le ſoleil, la lune, & quantité d'autres objets. Leur roi, au dire de quelques voyageurs, eſt le plus puiſſant monarque de toute l'Afrique. (*R.*)

ANSLO, ou CHRISTIANIA, ville de Norwège, dans la préfecture d'Aggerhus, ſur la baie d'Anſlo. *Long.* 27, 34; *lat.* 59, 24. Cette ville eſt régulière, paſſablement grande, & il s'y fait un aſſez bon commerce. Elle fut bâtie par le roi Chriſtian IV en 1624, & elle fait une ſeule & même ville avec ce qui reſta d'Obſlo, qui vers ce tems avoit été preſqu'entiérement réduite en cendres. Cette partie eſt ce qu'on nomme la vieille ville. Chriſtiane ou Chriſtiania eſt la capitale de la Norwège, & le ſiège de la cour ſouveraine de juſtice, pour le roi de Danemarck. Elle eſt ſur la baie d'Anſlo, à 100 lieues o. de Stocklom, à 12 n. o. de Friderichſtat, & au ſud de Drontheim. (*R.*)

ANSPACH, ou OHNSPACH, ville & château d'Allemagne, dans la Franconie, capitale de la ſouveraineté d'Anſpach, ſur la rivière de même nom. *Long.* 28; *lat.* 49, 14.

C'eſt la réſidence des margraves d'Anſpach, qui dans ces derniers tems ont réuni à cette poſſeſſion les états du Margrave de Culembach ou de Bareith de la même maiſon. Elle a une biblio-

thèque publique considérable, & un cabinet de médailles. Les édifices les plus remarquables en sont la *maison impériale*, l'hôtel-de-ville & l'église paroissiale de Saint-Jean, où est le caveau servant de sépulture aux princes. Hors la ville, sont les casernes, & la fabrique de porcelaine. Dans le haut fauxbourg, sont l'hôpital, la maison des orphelins & celles des veuves. Cette ville, qui est fort belle, appartient, avec la souveraineté dont elle est capitale, à une branche de la maison de Brandebourg. Elle est à 11 lieues s. o. de Nuremberg, & 20 s. o. de Bamberg. Le sol de cette principauté est généralement sabloneux & montueux. Elle a des pâturages, bled, vin, fruits, légumes, gibier, poisson, du tabac, & quelques fontaines d'eaux minérales. Il s'y trouve des mines de fer, des carrières de marbre & d'albâtre. Les habitans professent la religion luthérienne. En général, ils sont très-industrieux : ils fabriquent des tapisseries, des galons d'or & d'argent, des étoffes, des glaces, de la porcelaine, du fil d'archal. Le margrave est co-prince convoquant du cercle de Franconie.

Le margraviat seul d'Anspach fournit plus d'un million de florins de revenu. (*R.*)

ANSTRUTHERS, deux petites villes de l'Ecosse méridionale, séparées par une petite rivière, proche les bords de la Forth, dans la contrée de Fife. *Long.* 16, 50; *lat.* 56, 30. Elles sont à 8 li. n. e. d'Edimbourg, & 3 s. e. de Saint-André. (*R.*)

ANTAKIA, ou ANTAKIÉ. *Voyez* ANTIOCHE.

ANTARADE, ville de Phénicie, depuis Tortose, puis Constancie, aujourd'hui Tortose. (*R.*)

ANTASTOVAIS, ANTOQUES, & ANTATOQUES, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck. (*R.*)

ANTAVARES, peuples de l'île de Madagascar, dans la partie méridionale, entre le Matatane au midi, & les Vohits-Mènes au septentrion. Ils sont arrosés par le Mananzari. (*R.*)

ANTE, ville & port d'Afrique, dans la Guinée, à trois lieues du cap des Trois Pointes, vers Moure. (*R.*)

ANTE, petite rivière de Normandie, qui a sa source au-dessus de Falaise, & qui se jète dans la Dive. (*R.*)

ANTÉCIENS, *Anteoci*, du grec ἀντὶ, *contre*, & d'οἰκέω, *j'habite*. On appelle en géographie Antéciens, les peuples placés sous le même méridien & à la même distance de l'équateur; les uns vers le nord, & les autres vers le midi. De là, il suit que les Antéciens ont la même longitude & la même latitude : mais les uns dans l'hémisphère septentrional; les autres dans l'hémisphère méridional.

Ils sont sous la même demi-circonférence du méridien, mais sur des parallèles placés de différens côtés de l'équateur.

Les habitans du Péloponnèse sont à-peu-près Antéciens aux habitans du cap de Bonne-Espérance.

Les Antéciens ont la même longueur de jour & de nuit, mais en des saisons différentes : lorsque les uns ont midi du plus long jour d'été, les autres ont midi du plus court jour d'hiver.

D'où il suit que la nuit des uns est toujours égale au jour des autres. Quand les uns ont l'été, les autres ont l'hiver; mais ils ont midi en même tems, & minuit en même tems.

Il s'ensuit encore que les étoiles qui ne se lèvent jamais pour les uns, ne se couchent pas pour les autres.

Il ne faut point confondre les Antisciens avec Antéciens. *Voyez* ANTISCIENS. (*R.*)

ANTEDONE, petite ville de Grece dans l'Achaïe ou la Livadie, entre Négrepont & Talandi, sur la côte du golfe. Cependant nous ne devons point dissimuler que Ortelius & d'autres savans géographes pensent qu'*Antedone* est *Talandi* même. (*R.*)

ANTEQUERA, ville de la nouvelle Espagne, en Amérique, province de Guaxaca, à 30 lieues s. e. de Guaxaca. (*R.*)

ANTEQUERA, ville d'Espagne au royaume de Grenade, à 12 lieues n. de Malaga, & à 21 o. de Grenade. Elle est divisée en deux villes, dont l'une est appellée *la haute*, & l'autre *la basse*. La première est sur une colline, avec un château fortifié, & n'est presque occupée que par la noblesse. La seconde est dans une plaine très-fertile, arrosée d'un grand nombre de ruisseaux : en général elle est bien bâtie. Les rues & les maisons y sont très-propres; ce qui est fort rare en Espagne. Elle a une église collégiale dans le château même, quatre paroisses, quatorze couvens de religieux, huit de religieuses, & environ treize mille habitans. On trouve dans la montagne, au pied de laquelle cette ville est située, une grande quantité de sel, qui se cuit de lui-même par l'ardeur du soleil. Il y a aussi des carrières de plâtre; & à deux lieues de la ville est une fontaine dont les eaux, à ce que l'on prétend, guérissent de la gravelle. *Long* 13, 45; *lat.* 36, 51. (*R.*)

ANTESSA, ou ANTISSA, ville de l'île de Lesbos, ou même, selon quelques-uns, île séparée de Lesbos par un canal. (*R.*)

ANTHAB, ville de la Caramanie dans l'Asie mineure, ou Natolie; on l'appelle aujourd'hui *Antiochetia*. (*R.*)

ANTHAKIA, *voyez* ANTIOCHE.

ANTIBES, ancienne ville maritime de France, dans la Provence, à l'opposite de Nice, sur la Méditerranée. *Long.* 24 d. 48′ 33″; *lat.* 43 d. 34′ 50″. Cette ville est forte. Elle a une citadelle, un port défendu par plusieurs forts & batteries, un gouverneur particulier, un lieutenant de roi, un état-major, un directeur des fortifications & des ingénieurs; une justice royale, amirauté, &c. Elle est située dans la sénéchaussée de Grasse, dans un pays fertile en vins & en fruits, & dans un air très-sain, depuis qu'on a élevé des fortifications qui ont desséché les marais d'alentour. Son nom

latin *Antipolis*, désigne sa situation à l'opposite de Nice, à l'autre extrémité du golfe. Le port de cette ville est de forme presque ronde & de six cent cinquante toises de circonférence ; mais la plus grande partie du bassin est comblée par les sables qu'y charie le Var ; & dans les lieux où les bâtimens peuvent aborder, près du mole, ils ne doivent pas tirer plus de quinze pieds d'eau. Sur toute la superficie du bassin, il n'y a qu'une espace de quarante-cinq toises de l'argeur & cent cinquante de longueur où les vaisseaux puissent mouiller. Il y a à Antibes une église paroissiale, deux couvens, deux hôpitaux. On y retrouve encore plusieurs vestiges du séjour des Romains qui en avoient fait une de leurs places d'armes, & y avoient établi un arsenal & des magasins. C'est une des villes qui députent aux états de la province. En 1746, elle soutint un siège opiniâtre contre les Autrichiens, aidés des Anglois & du duc de Savoie. Les habitans d'Antibes passent pour apprêter les anchois mieux qu'on ne le fait ailleurs. Les fortifications de cette ville sont de M. de Vauban. Elle est marchande & assez grande. Elle avoit autrefois un évêque dont le siège a été transféré à Grasse. C'est la patrie de Tournely. Elle est à 3 li. & demie o. de Nice, 3 & demie s. de Vence, 4 s. e. de Grasse, & 177 s. e. de Paris.

ANTI-CAUCASE, montagne située au nord du Pont-Euxin, & à l'opposite du Caucase. Strabon dit que les monts Casius & *Anticasius* sont au midi de Séleucie. (*R.*)

ANTICHTONES, peuples qui habitent des contrées de la terre diamétralement opposées.

Ce mot est composé de ἀντὶ, *contra*, & de χθὼν, *terra*. Les auteurs latins appellent quelquefois ces peuples *antigenæ*.

En ce sens, le mot *antichtones* est synonyme à *antipodes*, dont on se sert plus ordinairement. *Voyez* ANTIPODES.

Le mot *antichtones* désigne encore dans les anciens auteurs des peuples qui habitent différens hémispheres.

Les anciens considérant la terre comme divisée par l'équateur en deux hémispheres, l'un septentrional, & l'autre méridional ; ceux qui habitoient l'un de ces hémispheres étoient dits *antichtones* à ceux qui habitoient l'autre. (*R.*)

ANTICOSTI, *voyez* ISLE DE L'ASSOMPTION.

ANTICYRE, île où croissoit l'hellébore, drogue qui purge le cerveau, & qui a fait dire aux anciens, de ceux qu'ils accusoient de folie, *naviget Antyciram*. (*R.*)

ANTIFELLO, ville ancienne de Lycie sur la Méditerranée, aux environs de Patave. (*R.*)

ANTIGOA, île de l'Amérique septentrionale ; & l'une des Antilles. *Voyez* ANTILLES. (*R.*)

ANTIGONIE, ville d'Épire, auparavant dans la Chaonie ; c'est aujourd'hui *Gustro argiro*. (*R.*)

ANTIGONIE, île du Bosphore de Thrace, appelée aujourd'hui *Isola del principe*. (*R.*)

ANTIGONIE ou ANTIGONÉE, ville de la Macédoine dans la Chalcidique, sur le golfe de Thessalonique qui est le golfe Thermaïque des anciens. Cette ville se nomme aujourd'hui *Antigoca*. (*R.*)

ANTIGONIE, île des Portugais dans le golfe Ethiopique, proche celle de Saint-Thomas. Ils l'appellent *Ilha da principe*. (*R.*)

ANTILIBAN, chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis-à-vis du Liban. Il est habité aujourd'hui par des Semi-chrétiens appelés *les Druses*. Le Jourdain a sa source dans ces montagnes. (*R.*)

ANTILLES, îles de l'Amérique disposées en forme d'arc, entre la floride, & les bouches de l'Orénoque. Christophe Colomb les découvrit en 1492 & 1495. Elles se divisent en grandes & petites Antilles. Les grandes sont Saint-Domingue, Cuba, la Jamaïque, & Porto-Ricco. Les principales des petites Antilles sont la Trinité, la Grenade, Saint-Vincent, la Barbade, Sainte-Lucie, la Martinique, la Dominique, Marie-Galande, la Gouadeloupe, la Desirade, Antigoa, Saint-Christophe, la Barbade, Saint-Barthelemi-l'Anguille, Sainte-Croix, Saint-Eustache. *Voyez chacune en son rang alphabétique, ainsi que la division des petites Antilles en îles du Vent & îles sous le Vent, ou de Barlovento & Sotovento.* Le cordon de ces îles ferme l'entrée du golfe de Mexique. Elles reçurent le nom d'Antilles, parce qu'on les rencontre avant d'aborder au Continent de l'Amérique, ou parce que Christophe Colomb les découvrit avant de faire la découverte de la terre-ferme du nouveau monde. La chaleur y est excessive ; c'est une suite de leur position sous la zone torride. L'air y est mal-sain, & elles sont sujettes à de furieux ouragans. On n'y compte que trois saisons, le printems, l'été & l'automne. Les arbres y sont toujous verds. La vigne y réussit, mais on n'y recueille point de bled ; toutes les tentatives à cet égard ont été infructueuses ; il n'y vient qu'en herbes. *Long.* 316, 10,-319, 5 ; *lat.* 10,-22, 40.

Les Antilles sont peuplées par quatre nations différentes, les Caraïbes, qui sont les naturels du pays, les François, les Anglois & les Hollandois. En général ces îles, par l'humidité qui y règne en certaines saisons, par l'insalubrité de l'air, par l'intempérie du climat, par le nouveau genre & de vie & d'alimens, est le tombeau de près de moitié des Européens que l'avidité ou le désœuvrement y conduisent. En général elles produisent des cannes à sucre, de l'indigo, du tabac, du cacao, de la banane, du coton, de la cochenille, des ananas, du caffé. On en tire aussi beaucoup de liqueurs : elles ont des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de talc, de cristal-de-roche, d'antimoine, de soufre, de charbon-de-terre, & des carrières de marbres & de pierres. Il y a beaucoup de perdrix, de perroquets & de tourterelles. On y rencontre aussi l'oiseau appellé colibri. Les petites Antilles sont encore désignées sous le nom de Caraïbes ou Cau-

nibales. Avec le manioc, qui eſt une racine, on y fait une ſorte de pain que l'on nomme caſſave. Ne pourroit-on pas regarder les Antilles comme les ſommets de très-hautes montagnes liées autrefois au Continent, dont elles auront été ſéparées par la ſubmerſion de tout le plat-pays! Lorſqu'on en fit la découverte, on n'y trouva point de volailles domeſtiques: le pourpier & le creſſon en formoient toutes les plantes potageres. Les variations dans la température de l'air, viennent moins des ſaiſons que du vent. Par-tout où il ne ſouffle pas on brûle, & tous ne rafraîchiſſent pas. Celui d'eſt, qui tempére davantage la chaleur, y eſt le plus conſtant. Il doit ſon exiſtence au mouvement diurne de la terre d'occident en orient, & à la chaleur du ſoleil qui, en paroiſſant ſur l'horiſon, raréfie l'air & le fait refluer vers l'occident. Les pluies contribuent auſſi à tempérer l'ardeur du climat dans ces îles; elles ſont très-abondantes, ſur-tout depuis la mi-juillet juſqu'à la moitié d'octobre. Par une ſuite de l'humidité qu'elles occaſionnent, les viandes s'y conſervent très-peu, les fruits s'y pourriſſent facilement, le pain ſe moiſit, & les vins ſont ſujets à s'aigrir fort promptement. (*R.*)

ANTIMILO, île de l'Archipel, au nord de Milo, & à l'entrée du havre. (*R.*)

ANTIC, ou ANZIO (cap d'), pointe d'Italie, dans l'état eccléſiaſtique, entre le port d'Oſtie & le golfe de Gaiete. Il y a un bourg, une tour fortifiée, & un port aſſez commode. Ce cap tire ſon nom de l'ancienne ville d'Antium qui en étoit proche. *Voyez* ANTIUM. (*R.*)

ANTIOCHE, ville de la Comagene, dans la Syrie & ſur l'Euphrate. (*R.*)

ANTIOCHE, ou MYGDONIE, *voyez* NISIBE.

ANTIOCHE, ANTAKIA, ou ANTAKIÉ, ville ancienne & célèbre de Syrie ſur l'Oronte, aujourd'hui l'Aſſi. *Long.* 55, 10; *lat.* 36, 20. Cette ville autrefois très-fameuſe, eſt réduite aujourd'hui à très-peu de choſe. Elle eſt ſituée au pied d'une haute montagne, dont le ſommet eſt muni d'un fort. Fondée par Seleucus Nicanor, elle fut le ſéjour de pluſieurs empereurs qui prirent plaiſir à l'orner. Elle fut la capitale de la Syrie. On la regarda même comme celle de tout l'Orient: on n'y voit preſque aujourd'hui que des ruines. Il s'y eſt tenu pluſieurs conciles. C'eſt la patrie de Saint-Jean Chryſoſtome; & l'on croit que ce fut auſſi celle de l'évangéliſte Saint-Luc. Elle eſt à 6 lieues e. de la Méditerranée, à 18 lieues ſ. de Scanderoun, & à 10 n. d'Alep. (*R.*)

ANTIOCHE, ville d'Aſie, dans la Piſidie, jadis conſidérable, aujourd'hui réduite à quelques habitans. (*R.*)

ANTIOCHE, ſur le Méandre, ville de Carie, en Aſie mineure, aujourd'hui Tachiali. (*R.*)

ANTIOCHE (pertuis d'), détroit de la mer de Gaſcogne, entre la côte ſeptentrionale de l'île d'Oleron & la côte méridionale de l'île de Ré. (*R.*)

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan. (*R.*)

ANTIOCHETTA, ville de la Turquie Aſiatique, dans la Caramanie, vis-à-vis l'île de Chypre. *Long.* 45, 45; *lat.* 36, 42. (*R.*)

ANTIOPIA, ville ancienne de la Paleſtine, dans la tribu de Nephtali, vers la frontière d'Aſer, entre Tyr & Betſaïde. C'étoit la ville principale des Chananéens; ce n'eſt aujourd'hui qu'un miſérable village. (*R.*)

ANTIPAROS, île de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Paros, dont elle n'eſt éloignée que de 2 lieues. Elle dépend, pour le ſpirituel, de l'archevêque Grec de Naxie. Il y a dans cette île une caverne très-curieuſe, dont M. Olier de Nointel, ambaſſadeur à la Porte, a donné la deſcription. *Voyez* le mot CAVERNE. (*R.*)

ANTIPACHSU, petite île de la mer de Grece, ſur la côte d'Epire, vis-à-vis le golfe d'Arta, entre Corfou & Céfalonie. (*R.*)

ANTIPATRIDE, ville délabrée de Paleſtine, ſur les confins de la Phénicie, & près de la Méditerranée, à ſeize milles de Jaffa. (*R.*)

ANTIPODES, c'eſt un terme relatif par lequel on entend en Géographie, les peuples qui occupent des contrées diamétralement oppoſées les unes aux autres.

Ce mot vient du grec; il eſt compoſé de *ἀντὶ*, *contra*, *πῶς*, *ποδὸς*, *pied*. Ceux qui ſont ſur des paralleles à l'équateur également éloignés de ce cercle, les uns du côté du midi, les autres du côté du nord, qui ont le même méridien, & qui diffèrent de 180 degrés de longitude ſont antipodes, c'eſt-à-dire, ont les pieds diamétralement oppoſés.

Les antipodes éprouvent à-peu-près le même degré de chaud & de froid; ils ont les jours & les nuits également longs, mais en des tems oppoſés. Il eſt midi pour les uns, quand il eſt minuit pour les autres; lorſque ceux-ci ont le jour le plus long, les autres ont le jour le plus court.

Nous diſons que les antipodes éprouvent à-peu-près, & non exactement, le même degré de chaud & de froid. Car, 1°. il y a bien des circonſtances particulières qui peuvent modifier l'action de la chaleur ſolaire, & qui font ſouvent que des peuples ſitués ſous le même climat, ne jouiſſent pourtant pas de la même température. Ces circonſtances ſont en général la poſition des montagnes, le voiſinage ou l'éloignement de la mer, les vents, &c.; 2°. le ſoleil n'eſt pas durant toute l'année à la même diſtance de la terre; il en eſt ſenſiblement plus éloigné au mois de juin, qu'au mois de janvier: d'où il ſuit que, toutes choſes d'ailleurs égales, notre été en France doit être moins chaud que celui de nos antipodes, & notre hiver moins froid. Auſſi trouve-t-on de la glace dans les mers de l'hémiſphère méridional à une diſtance beaucoup moindre de l'équateur, que dans l'hémiſphère ſeptentrional.

L'horiſon d'un lieu étant éloigné du zénith de ce lieu

lieu de 90 degrés, il suit que les antipodes ont le même cercle pour horison.

Il suit encore que quand le soleil se lève pour les uns, il se couche pour les autres.

Platon passe pour avoir imaginé le premier la possibilité des antipodes, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philosophe concevoit la terre sphérique, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'existence des antipodes.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec un souverain mépris; n'ayant jamais pu parvenir à concevoir comment les hommes & les animaux subsistoient suspendus en l'air les pieds en haut la tête en bas; en un mot, tels qu'ils paroissent devoir être dans notre hémisphère.

Ils n'ont pas fait réflexion que ces termes *en-haut*, *en-bas*, sont des termes purement relatifs, qui signifient seulement *plus loin* ou *plus près* du centre de la terre, centre commun où tendent tous les corps pesans, & qu'ainsi nos antipodes n'ont pas plus que nous la tête en-bas & les pieds en-haut, puisqu'ils ont comme nous les pieds plus près du centre de la terre, & la tête plus loin de ce même centre. Avoir la tête en-bas & les pieds en-haut, c'est avoir le corps placé de manière que la direction de la pesanteur se fasse des pieds vers la tête: or c'est ce qui n'a point lieu dans les antipodes; car ils sont poussés comme nous vers le centre de la terre, suivant une direction qui va de la tête aux pieds.

Si nous en croyons Aventinus, Boniface, archevêque de Mayence, & légat du pape Zacharie, dans le VIIIe siècle, déclara hérétique un évêque de ce tems nommé *Virgile*, pour avoir osé soutenir qu'il y avoit des antipodes.

Comme quelques personnes employoient ce fait, quoique mal-à-propos, pour prouver que l'église n'étoit pas infaillible, un anonyme a cru pouvoir le révoquer en doute dans les *Mémoires de Trévoux*.

Le seul monument, dit l'auteur anonyme, sur lequel ce fait soit appuyé, ainsi que la tradition qui nous l'a transmis, est une lettre du pape Zacharie à Boniface: « S'il est prouvé, lui dit le souverain pontife dans cette lettre, que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'autres » hommes sous cette terre, un autre soleil, & une » autre lune, assemblez un concile; condamnez-le; » chassez-le de l'église, après l'avoir dépouillé de » la prêtrise, &c. ».

L'auteur que nous venons de citer, prétend que cet ordre de Zacharie demeura sans effet, que Boniface & Virgile vécurent dans la suite en bonne intelligence, & que Virgile fut même canonisé par le pape. *Mémoires de Trévoux*, *janv.* 1708.

L'anonyme va plus loin: il soutient que, quand même cette histoire seroit vraie, on ne pourroit encore accuser le pape d'avoir agi contre la vérité & contre la justice; car, dit-il, les notions qu'on avoit alors des antipodes étoient bien différentes des nôtres. « Les démonstrations des ma- » thématiciens donnerent lieu aux conjectures des » philosophes: ceux-ci assuroient que la mer for- » moit autour de la terre deux grands cercles qui » la divisoient en quatre parties; que la vaste éten- » due de l'Océan & les chaleurs excessives de la » zone torride empêchoient toute communication » entre ces parties; enforte qu'il n'étoit pas possible » que les hommes qui les habitoient fussent de la » même espèce & provinssent de la même tige que » nous. Voilà, dit cet auteur, ce que l'on enten- » doit alors par antipodes ».

Ainsi parle l'anonyme pour justifier le pape Zacharie; mais toutes ces raisons ne paroissent pas fort concluantes. Car la lettre du pape Zacharie porte, selon l'anonyme même, ces mots: *s'il est prouvé que Virgile soutient qu'il y a un autre monde & d'*AUTRES HOMMES SOUS *cette terre, condamnez-le.* Le pape ne reconnoissoit donc point d'antipodes, & regardoit comme une hérésie d'en soutenir l'existence. Il est vrai qu'il ajoute ces mots: *un autre soleil, une autre lune.* Mais, 1°. quelqu'un qui soutient l'existence des antipodes, peut très-bien soutenir qu'ils ont un autre soleil & une autre lune que nous; comme nous disons tous les jours, que le soleil d'Ethiopie n'est pas le même que celui de France; c'est-à-dire, que l'action du soleil est différente, & agit en différens tems sur ces deux pays; que la lune de Mars & celle de Septembre sont différentes, *&c.* Ainsi, ces mots, *un autre soleil, une autre lune*, pouvoient bien, & selon Virgile, & dans la lettre du pape même, avoir un sens très-simple & très-vrai. Ces mots, *un autre soleil sous notre terre*, ne signifient pas plus *deux soleils* que ces mots, *un autre monde sous notre terre*, ne signifient une *autre terre sous notre terre.*

Enfin, il est plus que vraisemblable que c'étoit-là, en effet, le sens de Virgile, puisqu'en admettant la terre sphérique, & l'existence des antipodes, c'est une conséquence nécessaire qu'ils aient le même soleil que nous, lequel les éclaire pendant nos nuits. Aussi l'anonyme, supprimant dans la suite de sa dissertation ces mots, *sous notre terre*, qu'il avoit pourtant rapportés d'abord, prétend que le pape n'a pas nié les antipodes, mais seulement qu'il y eût d'*autres hommes*, *un autre soleil*, *une autre lune.* 2°. Quand même Virgile auroit soutenu l'existence réelle d'un autre soleil & d'une autre lune pour les antipodes, il n'y auroit eu en cela qu'une erreur physique, à la vérité assez grossiere, mais qui ne mérite pas, ce me semble, le nom d'*hérésie*; & en cas que le pape eût voulu la qualifier telle, il devoit encore distinguer cette prétendue hérésie de la vérité que soutenoit Virgile sur l'existence des antipodes, & ne pas mêler tout ensemble, dans la même phrase, ces mots, d'*autres hommes sous notre terre*, *un autre soleil & une autre lune.*

A l'égard de l'opinion générale où l'apologiste anonyme prétend que l'on étoit alors sur les an-

ſipodes, que conclure de-là, ſinon que le pape étoit, comme tous les autres, dans l'erreur ſur ce ſujet, mais qu'il n'en étoit pas plus en droit de prendre pour article de foi, une opinion populaire & fauſſe, & de vouloir faire condamner Virgile comme hérétique, pour avoir ſoutenu la vérité contraire ?

Enfin, la bonne intelligence vraie ou prétendue, dans laquelle Boniface & Virgile vécurent depuis, ne prouve point que le pape Zacharie ne ſe ſoit pas trompé, en voulant faire condamner Virgile ſur les antipodes. Si Virgile ſe rétracta, c'eſt peut-être tant pis pour lui.

Dans toutes ces diſcuſſions, je ſuppoſe les faits exactement tels que l'anonyme les raconte; je n'ignore point que l'opinion la plus généralement reçue, eſt que le pape condamna en effet Virgile pour avoir ſoutenu l'exiſtence des antipodes; & peut-être cette opinion eſt-elle la plus vraie : mais la queſtion dont il s'agit eſt trop peu importante pour être examinée du côté du fait.

Je ſuis fort étonné que l'anonyme n'ait pas pris un parti beaucoup plus court & plus ſage : c'étoit de paſſer condamnation ſur l'article du pape Zacharie, & d'ajouter que cette erreur phyſique du pape ne prouve rien contre l'infaillibilité de l'Egliſe. Nous ſoutenons le mouvement de la terre, quoique les livres ſaints ſemblent attribuer le mouvement au ſoleil, parce que, dans ce qui n'eſt point de foi, les livres ſaints ſe conforment au langage ordinaire. De même, quoique le pape ait pu ſe tromper ſur une queſtion de Coſmologie & de phyſique, on ne ſauroit en conclure que l'égliſe & les conciles généraux qui la repréſentent, ne ſoient pas infaillibles dans les matières qui regardent la foi. *Voyez* ſur cela les déciſions du concile de Conſtance, & les articles de l'aſſemblée du clergé de 1682. Cette réponſe eſt tranchante, & je ne comprends pas comment elle n'eſt point venue à l'anonyme.

Pour en venir aux ſentimens des premiers chrétiens ſur les antipodes, il paroît qu'ils n'étoient point d'accord entr'eux ſur ce ſujet. Les uns, plutôt que d'admettre les inductions des philoſophes, nioient juſqu'aux démonſtrations des mathématiciens ſur la ſphéricité de la terre. Ce fut le parti que Lactance prit, comme on peut s'en aſſurer par le *xxij. chap. du livre III de ſes Inſt.* D'autres s'en tinrent à révoquer en doute les conjectures des philoſophes : c'eſt ce que fit S. Auguſtin, comme on le voit au *chap. jx. du liv. XVI de la cité de Dieu.* Après avoir examiné s'il eſt vrai qu'il y ait des cyclopes, des pygmées & des nations qui aient la tête en bas & les pieds en haut, il paſſe à la queſtion des antipodes, & il demande ſi la partie inférieure de notre terre eſt habitée. Il commence par avouer la ſphéricité de la terre; il convient enſuite qu'il y a une partie du globe diamétralement oppoſée à celle que nous habitons; mais il nie que cette partie ſoit peuplée; & les raiſons qu'il en apporte ne ſont pas mauvaiſes pour un temps où on n'avoit point encore découvert le Nouveau-Monde. Premiérement, ceux qui admettent des antipodes, dit-il, ne ſont fondés ſur aucune hiſtoire. 2°. Cette partie inférieure de la terre peut être totalement ſubmergée. 3°. Admettre des antipodes, & conſéquemment des hommes d'une tige différente de la nôtre (car, les anciens regardant la communication de leur monde avec celui des antipodes, comme impoſſible, la premiere ſuppoſition entraînoit la ſeconde), c'eſt contredire les ſaintes écritures, qui nous apprennent que toute la race humaine deſcend d'un ſeul homme. Telle eſt l'opinion de ce pere de l'égliſe.

On voit par-là que ſaint-Auguſtin ſe trompoit, en croyant que les antipodes devoient être d'une race différente de la nôtre; car enfin ces antipodes exiſtent; & il eſt de foi que tous les hommes viennent d'Adam. A l'égard de la maniere dont ces peuples ont paſſé dans les terres qu'ils habitent, rien n'eſt plus facile à expliquer : on peut employer pour cela un grand nombre de ſuppoſitions toutes auſſi vraiſemblables les unes que les autres. Au reſte, nous remarquerons ici que ſaint-Auguſtin condamne, à la vérité, comme hérétique l'opinion qui feroit venir les antipodes d'une autre race que de celle d'Adam; mais il ne condamne pas comme telle celle qui ſe borneroit purement & ſimplement à l'exiſtence des antipodes. S'il avoit penſé à ſeparer ces deux opinions, il y a grande apparence qu'il ſe ſeroit déclaré pour la ſeconde.

Quoi qu'il en ſoit, quand même il ſe ſeroit trompé ſur ce point peu important de la géographie, ſes écrits n'en ſeront pas moins reſpectés dans l'égliſe, ſur tout ce qui concerne les verités de la foi & de la tradition; & il n'en ſera pas moins l'oracle des Catholiques contre les Manichéens, les Donatiſtes, les Pélagiens, Semi-pélagiens, *&c.*

Nous pouvons ajouter à cela que les PP. de l'égliſe n'étoient pas les ſeuls qui rejetaſſent la poſſibilité des antipodes.

Lucrece avoit pris ce parti long-temps avant eux, comme il paroît par la fin du I. livre, *verſ.* 10, 60, &c. *Voyez auſſi* le livre de Plutarque, *de Facie in orbe lunæ* Pline réfute la même opinion, *liv. II. c. lxv.*

Ce qu'il y a de plus propre aux antipodes, & en quoi ſeulement nous les conſidérons ici, c'eſt d'être dans des lieux diamétralement oppoſés entr'eux ſur le globe terreſtre; de maniere qu'ayant mené une perpendiculaire ou une verticale à un lieu quelconque, & qui, par conſéquent, paſſe par le zénith, de ce lieu, l'endroit oppoſé de la ſurface du globe que cette verticale prolongée ira couper, en ſoit l'antipode. Tout le reſte n'eſt qu'acceſſoire à cette idée, dans la ſuppoſition énoncée ou tacite de la ſphéricité de la terre; car, ſi la terre n'eſt point une ſphère, ſi c'eſt un ſphéroïde elliptique, applati ou allongé vers les poles, il n'y

à plus d'antipodes réciproques ; c'eſt-à-dire, par exemple, qu'ayant mené une ligne par le zénith de Paris, & par le centre de cette ville, qui eſt dans l'hémiſphère boréal, cette ligne ira couper l'hémiſphère auſtral en un point qui ſera l'antipode de Paris, mais dont Paris ne ſera pas l'antipode ; ainſi, l'égalité réciproque de poſition, de latitude, de jour & de nuit dans les hémiſphères oppoſés à ſix mois de différence, & tout ce qu'on a coutume de renfermer dans l'idée des antipodes, comme inſéparable, ne l'eſt plus, & doit effectivement en être ſéparé, dès que l'on déroge à la ſphéricité de la terre. Il ne faut qu'un peu d'attention pour s'en convaincre.

Tout ceci eſt fondé ſur ce que la ſphère, ou, pour ſimplifier cette théorie, le cercle eſt la ſeule figure régulière que tous les diamètres, paſſans par ſon centre, coupent à angles droits. Donc en toute figure terminée par une autre courbe, dans l'ellipſe, par exemple, la perpendiculaire, menée à un de ſes points, ou à ſa tangente, excepté les deux axes qui répondent ici à la ligne des pôles, ou à un diamètre quelconque de l'équateur, ne ſauroit paſſer par ſon centre, ni aller rencontrer la partie oppoſée du méridien elliptique à angles droits ; donc le nadir de Paris n'eſt pas le zénith de ſon antipode, & réciproquement. Si l'on élevoit au milieu de Paris une colonne bien perpendiculaire à la ſurface de la terre, elle ne ſeroit pas dans la même ligne que celle qu'on éleveroit pareillement au point antipode de Paris ; mais elle en déclineroit par un angle plus ou moins grand, ſelon que l'ellipſe ou le méridien elliptique différeroit plus ou moins du cercle. La latitude de l'un & de l'autre de ces deux points différera donc en même raiſon, & conſéquemment la longueur des jours & des nuits, des mêmes ſaiſons, *&c.*

Les lieux ſitués à l'un & l'autre pôle, ou ſur l'équateur, en ſont exceptés, parce que, dans le premier cas, c'eſt un des axes de l'ellipſe qui joint les deux points, & que, dans le ſecond, il s'agit toujours d'un cercle, dont l'autre axe de l'ellipſe eſt le diamètre, le ſphéroïde quelconque applati ou allongé étant toujours imaginé réſulter de la révolution du méridien elleptique autour de l'axe du monde. *Voyez hiſt. acad.* 1741. (*R.*)

ANTISCIENS, du grec ἀντὶ, contre, σκιά, *ombre.* On appelle, en géographie, Antiſciens les peuples qui habitent de différens côtés de l'équateur, & dont les ombres ont à midi des directions contraires.

Ainſi, les peuples du nord ſont antiſciens à ceux du midi ; les uns ont leurs ombres à midi, dirigées vers le pôle arctique, & les autres les ont dirigées vers le pôle antarctique.

Il ne faut pas confondre les Antiſciens avec les Antéciens, ou ceux qui habitent d'un & d'autre côté de l'équateur, & qui ont la même hauteur de pôle.

Les aſtrologues donnent quelquefois le nom d'antiſciens à deux points du ciel également diſtans d'un tropique : c'eſt dans ce ſens qu'ils diſent que les ſignes du lion & du taureau ſont antiſciens l'un à l'autre. En effet, ces deux ſignes ſont également diſtans du tropique du cancer. (*R.*)

ANTITAURUS, montagne de la petite Arménie, ſéparée du mont Taurus, vers le nord, entre l'Euphrate & l'Arſanias. Les habitans de ces contrées l'appellent Rhoam-Taura. (*R.*)

ANTIVARI, ville de la Dalmatie dans la Turquie Européenne, ſur le golfe de Veniſe, à l'oppoſite de Bari, dans la Pouille. *Long.* 36, 45 ; *lat.* 42. (*R.*)

Les Turcs prirent cette ville aux Vénitiens en en 1573. Elle eſt le ſiège d'un évêque catholique. Cette ville, ſituée ſur une hauteur, près de la mer, eſt munie d'une fortereſſe. Elle eſt à 4 lieues n. de Dulcigno, & 10 ſ. e. de Raguſe. (*R.*)

ANTIVENTRIA, nom que les Eſpagnols donnent à l'une des ſubdiviſions qu'ils ont faites de la terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Cette ſubdiviſion comprend les gouvernemens de Sainte-Marthe, du nouveau royaume de Grenade, & quelques autres au ſud de Carthègene, juſqu'à la riviere des Amazones. (*R.*)

ANTIUM, ville de Volſques, célèbre par les guerres des Antiates contre les Romains, l'an de Rome 262.

Il ne reſte plus rien de ſes vaſtes & ſomptueux édifices, ſi ce n'eſt des ruines ſur le bord de la mer.

On travailla en 1704, au rétabliſſement du port, & le pape Lambertini ſongeoit auſſi à reprendre ce projet en 1750 ; il y conſacra même l'argent qui fut donné par l'Eſpagne, lors du concordat paſſé au ſujet des élections & des annates ; mais cela n'a pas ſuffi pour en faire un endroit conſidérable : on l'appelle aujourd'hui Anzio, Anzo, ou *Anzio Ravinato.* Le cap d'Anzio eſt gardé par une tour fortifiée. Il y a dans ſon voiſinage une belle maiſon de campagne à la maiſon Corſini. (*R.*)

ANTOCO (Volcan d'), montagne des Indes, dans l'Amérique méridionale, dans le Chili, à l'orient d'Angol, qui vomit du feu. (*R.*)

ANTOINE (Saint), petite ville de France, dans le Dauphiné, diocèſe de Vienne. Il s'y trouve une célèbre abbaye, chef d'un ordre de chanoines réguliers de Saint-Auguſtin. Elle eſt dans un pays montueux, à 10 lieues de Vienne. (*R.*)

ANTOINE (Saint), île d'Afrique, la plus ſeptentrionale & la plus occidentale des îles du cap Verd, à 6 lieues de Saint-Vincent. Elle eſt remplie de montagnes fort hautes, d'où découlent des eaux abondantes qui fertiliſent cette île. On y cultive l'indigo. Il s'y trouve une ville au milieu des montagnes, & quelques villages. (*R.*)

ANTOINE (le pic de Saint), très-haute montagne du Japon, ſur la côte d'Eſo. On prétend qu'elle renferme de riches mines d'argent, & qu'elle produit une grande quantité de beaux arbres de diverſes eſpèces, tous fort hauts & très-propres à faire des mâts. (*R.*)

ANTONGIL (Baie d'), grande baie de l'île de Madagascar, en Afrique. Le fond en est bon ; les vaisseaux s'y trouvent en sûreté, & le district est très-fertile. (*R.*)

ANTONIN (Saint), ville de France, dans le Rouergue, diocèse de Rhodez, au bord de l'Aveirou. *Long.* 18, 25 ; *lat.* 44, 10. On en a fait raser les fortifications. (*R.*)

ANTRIM, comté le plus septentrional d'Irlande, dans la province d'Ulster. *Carig-Fergus* en est la capitale. Le pays est assez fertile.

On compte 20,800 maisons sur sa superficie. Il s'y trouve un lac qui pétrifie le bois. (*R.*)

ANTRAIN, ville de France, dans la haute-Bretagne, sur la rivière de Coësnon. *Long.* 16, 4 ; *lat.* 48, 22. Elle est dans un pays aquatique, aux confins de la Normandie. Elle est des plus mal bâties. On la trouve à 6 lieues s. d'Avranches, & à 8 n. de Rennes. (*R.*)

ANTRAIN, ou ENTRAINS, petite ville de France, dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre. Elle est entourée d'étangs, d'où dérive son nom, corrompu du latin *inter amnes*. (*R.*)

ANTRODOCO, petite ville du royaume de Naples en Italie. Elle est dans l'Abbruze ultérieure, sur la petite rivière de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. (*R.*)

ANTROS, petite île de France, en Guienne, située à l'embouchure de la Garonne, & où est bâtie la tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette rivière pour aller à Bordeaux. (*R.*)

ANVERS, ville des Pays-Bas, au duché de Brabant, sur l'Escaut. *Long.* 21, 50 ; *lat.* 51, 12.

Cette ville, l'une des plus belles de l'Europe, en étoit, il y a deux siècles, l'une des plus riches & des plus florissantes. La révolution des Pays-Bas en fixant le siège du commerce en Hollande, l'a dépouillée de tout le sien ; la liberté qui venoit d'arborer son étendart sur les provinces Hollandoises, détermina une grande partie de ses plus opulens citoyens à s'y transporter avec leur fortune, tellement que cette ville, à la réserve des édifices qui y sont magnifiques, est aujourd'hui méconnoissable. Elle est capitale de celle des provinces des Pays-Bas, dite le *Marquisat du Saint-Empire*, enclavé dans le Brabant, & qui y est aujourd'hui réuni. Son nom Flamand est *Antwerpen*. Cette ville est grande & très-ornée. Elle est située sur l'Escaut ; elle y a un port commode, où les plus grands vaisseaux peuvent remonter ; mais elle n'en tire presque aucune utilité depuis que les Hollandois se sont emparés des bouches du fleuve. Elle est défendue par une citadelle grande & régulière ; elle a quatre églises collégiales, quatre abbayes, & vingt-neuf couvens. La cathédrale est un édifice somptueux : on en remarque sur-tout la tour pyramidale, l'une des plus hautes qu'il y ait au monde, en même tems que le travail en est d'une singulière délicatesse. C'est-là que, dans une des chapelles collatérales, se voit la fameuse descente de croix de Rubens, qui passe pour son chef-d'œuvre. L'hôtel-de-ville & la bourse en sont deux superbes édifices. Les tapis & les dentelles d'Anvers ont de la réputation. Ortélius & Rubens naquirent à Anvers.

Le siège que cette ville soutint en 1684, durant une année entière, contre le duc de Parme, est un des plus fameux dont l'histoire fasse mention. Elle fut prise depuis, en 1746, par les François, & rendue en 1748. En 1706, après la bataille de Ramillies, durant la guerre de la succession, le duc de Marlborough la soumit au roi Charles III. La maison d'Autriche & la république de Hollande y conclurent en 1715 le fameux traité des Barrières, par lequel plusieurs villes des Pays-Bas Autrichiens reçurent garnison Hollandoise, pour sûreté des sommes que la république avoit avancées à la maison d'Autriche, durant la guerre pour la succession d'Espagne. Les rues d'Anvers sont larges & belles ; plusieurs sont d'une très-grande étendue. La place de l'hôtel-de-ville, & celle dite la place de mer, sont des plus belles qu'il y ait en Europe. L'abbaye de St-Michel, & en général la plupart des églises, y sont décorées de magnifiques tableaux. L'église des Jésuites, qui étoit très-belle, en contenoit de précieux qui, avec l'église, sont devenus la proie des flammes. Son évêque est suffragant de Malines. Anvers est à 9 lieues de Bruxelles, avec laquelle elle communique par un canal ; à 10 lieues n. e. de Gand, 28 s. d'Amsterdam, 37 o. de Cologne, 86 n. e. de Paris, & 70 e. de Londres. (*R.*)

ANWEILER, petite ville de France, dans la Basse-Alsace, sur la rivière de Queich, au-dessus de Landau. (*R.*)

ANZAR, ville du Turquestan, fort voisine du Catai ou de la Chine septentrionale ; Tamerlan y mourut. (*R.*)

ANZERMA, ou ANZERME, province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, abondante en mines d'or. (*R.*)

ANZERMA, ou SAINTE-ANNE D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Popayan, sur le fleuve de Cauca, près du cap Corrente, dans la province d'Anzerma. *Long.* 305 ; *lat.* 4. (*R.*)

ANZUQUI, ville du Japon, dans la grande île de Nyphon, sur la côte orientale du golfe de Meaco. (*R.*)

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par le roi Nobunanga, qui, du royaume de Mino, passa au royaume du Japon. Les Japonois appelloient le territoire d'Anzuquiama, *le paradis de Nobunanga*. C'étoit en effet une contrée délicieuse, à en juger sur la description du P. Charlevoix ; *voyez* son *histoire du Japon* : mais à la mort de Nobunanga, son superbe palais fut brûlé, & les immenses richesses qu'il contenoit furent pillées. Les Jésuites perdirent dans cet incendie un magnifique séminaire que Nobunanga leur avoit bâti, &

où ils élevoient toute la jeune nobleſſe Japonoiſe. (*R.*)

AOSTE, HOSTE, & AOUSTE, *Auguſta*, autrefois petite ville, maintenant village du Viennois, aux confins de la Savoie, ſur la Bièvre, à une lieue de ſon embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de Saint-Genis. On y voit beaucoup de fragmens de monumens antiques. Outre ceux que Chorier a rapporté, on y trouva, en 1669, en travaillant dans l'égliſe, une colonne de pierre dure d'un pied & demi de diamètre, plantée perpendiculairement ſous l'arc du chœur: elle étoit rompue vers la partie ſupérieure, & ce qui en reſtoit avoit cinq pieds & demi de hauteur. On trouva auſſi quatre urnes oblongues, maçonnées & bouchées, dans leſquelles il y avoit des cendres, & dans la première une liqueur qui ſembloit être de la leſſive. Le curé peu curieux fit ſortir ces urnes, verſer cette liqueur, & porter les urnes dans ſon jardin. (*R.*)

AOUSTE, ou AOSTE, ville ancienne d'Italie au Piémont, capitale du Val-d'Aouſte, au pied des Alpes. *Long.* 25, 3; *lat.* 45, 38. Elle eſt au bord de la Doria-Baltea. Son nom dérive du latin *Auguſta:* une colonie de 3000 ſoldats qu'Auguſte y envoya, l'avoit fait nommer ainſi. Elle renferme encore beaucoup de monumens Romains; tels ſont un amphithéatre, un arc de triomphe, le pont d'E, des chemins publics. Son évêque eſt ſuffragant de Moutiers en Tarentaiſe. Outre ſa cathédrale, elle a une collégiale, trois paroiſſes, quatre couvens & quelques autres communautés. C'eſt l'ancienne *Auguſta Salaſſiorum*, ou *Auguſta Prætoria*. On trouve dans ſa vaſte enceinte des prés, des champs, des jardins bien entretenus. C'eſt le lieu de la naiſſance de Saint-Anſelme. Elle eſt à 15 lieues n. de Suze, 20 n. de Turin, & 25 ſ. e. de Genève. (*R.*)

AOUSTE, ou AOSTE (val-d'), partie du Piémont, avec titre de duché. Aouſte en eſt la capitale. C'eſt un pays tout couvert de montagnes. Ses habitans ont preſque tous des goîtres; ils ſortent peu de leur vallée, ont peu de relation avec leurs voiſins, & paſſent pour les moins déliés des Piémontois. Le duché d'Aouſte touche au Petit & au Grand-Saint-Bernard. Des chemins dirigés par-deſſus l'un & l'autre conduiſent par le premier en Savoie, & par le Grand-Saint-Bernard, dans le Valais. Ce pays a 12 lieues de longueur. Il eſt fertile en fruits & en pâturages. (*R.*)

APACHES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale au nouveau Mexique, où ils occupent un pays très-étendu, ſous les noms d'*Apaches de Perillo*, au midi; d'*Apaches de Xilla*, d'*Apaches de Navaio*, au nord; & d'*Apaches Vaqueros*, au levant. (*R.*)

APALACHE, royaume de l'Amériq. ſeptentrionale, dans la Floride. *Voyez* l'article ſuivant. (*R.*)

APALACHES, ou APALACHITES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, qui habitent une contrée bornée au nord & au couchant par les monts Aliganiens ou Apalaches, au ſud par la Floride & à l'eſt par la Géorgie. On les diviſe en pluſieurs nations, qui ont chacune leur chef particulier nommé *Paraçouſſe*. Les plus conſidérables de ces nations, ſont celles de Bemarin, d'Amana & de Matique, que les François, les Anglois & les Eſpagnols ont ſous-diviſées en une infinité d'autres, ſous des noms différens & particuliers à leur langue. Leur ville capitale eſt Melilot, au fond de la vallée de Bemarin; c'eſt le ſéjour du roi d'*Apalache*, qui eſt reconnu pour ſouverain par tous les autres chefs; les autres villes principales ſont Schama & Meſaco, dans les montagnes; Aqualaque, Coca & Capaha, le long de la rivière du Miſſiſſipi. Le pays eſt rempli de hautes montagnes, dont les vallées ſont fertiles & aſſez bien cultivées: ces peuples ſont policés; ils ſont bien faits, & ont le teint naturellement blanc, mais il devient olivâtre par l'uſage fréquent qu'ils font d'un onguent, compoſé de racines & de graiſſe d'ours, auquel ils attribuent la propriété de rendre plus ſupportables le froid & les chaleurs. Ils ſont courageux ſans être barbares: ils ſe contentent de couper les cheveux aux priſonniers qu'ils font, & aux ennemis qu'ils tuent à la guerre. La polygamie eſt en uſage chez eux: ils peuvent même épouſer leurs parentes, autres cependant que leurs ſœurs. Leurs mœurs ſont ſimples & douces: ils adorent le ſoleil, qu'ils ſaluent tous les jours à ſon lever par des cris d'allégreſſe, & en l'honneur duquel ils célèbrent tous les ans quatre fêtes ſolemnelles ſur la montagne Olaymi, où accourent les habitans des diverſes contrées du royaume. Il n'eſt pas rare d'en voir parmi eux qui vivent juſqu'à cent cinquante ans; ils doivent cet avantage à leur grande ſobriété, & à l'état paiſible de leur ame. (*R.*)

APAMATUCK, rivière de l'Amérique ſeptrionale dans la Virginie; elle ſe décharge dans celle de Powathan. (*R.*)

APAMÉE, ſur l'Oronte, ville de Syrie, diſtante d'Antioche environ de 20 lieues. Les modernes la nomment *Aman* ou *Hama*. Elle n'a de conſidérable que ſa ſituation (*R.*)

APAMÉE, ſur le Marſe, ville de Phrygie: elle eſt aujourd'hui preſque ruinée. (*R.*)

APAMÉE, ou APAMI, ville de la Bythinie ſur la Propontide, entre Bourſe & Cyzique. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Myrlea*. (*R.*)

APAMÉE, ville de la Médie, vers la contrée des Parthes. On la nomme auſſi *Miana*. (*R.*)

APANORMIA, ville de l'île de Santorin, dans les plages de la Méditerranée, que l'on nomme en cet endroit *mer de Candie*. Elle a un port très-ſpacieux, en forme de demi-lune, mais ſi profond qu'il eſt impoſſible aux vaiſſeaux de s'y mettre à l'ancre. (*R.*)

APANTA, ou APANTE, province de la terre-ferme de l'Amérique méridionale, entre le lac de Parima & la rivière des Amazones, à l'occident de la province de Caropa. (*R.*)

APARIA, province de l'Amérique méridionale au Pérou, près de la rivière des Amazones, & de l'endroit où elle reçoit le Curavaie au nord des Pacamores. (*R.*)

APATI, petite ville de Hongrie, dans le comté de Jarmat. Elle eſt ſur la rivière de Caraſna, au ſ. du Tibiſer; à l'e. du petit Varadin, & au n. o. de Samos. Son terroir eſt fertile en grains & en pâturages. *Long.* 44, 50; *lat.* 48, 5. (*R.*)

APAVORTEN, nom d'une contrée d'Aſie très-fertile & très-agréable, dans le Mawaralnahra, à l'orient de la mer Caſpienne. C'eſt là qu'Arſace, reſtaurateur de l'empire des Parthes, fit bâtir *Dara* ou *Daraum*. (*R.*)

APENNIN, chaîne de montagnes qui partage l'Italie dans toute ſa longueur, depuis les Alpes juſqu'à l'extrémité la plus méridionale du royaume de Naples. L'Apennin ſe détache des Alpes maritimes dans le voiſinage du Mont Appio en Ligurie. Dans l'état de l'égliſe il fléchit ſa direction vers la mer Adriatique; il s'en éloigne enſuite, & revient ſur la campagne de Rome. Au royaume de Naples, il ſe diviſe en deux branches, dont l'une va juſqu'au Mont Saint-Ange dans la Pouille, & l'autre traverſant la Baſilicate, ſe partage près de Venoſa en deux autres branches; l'une va ſe terminer au détroit qui ſépare l'Italie de la Sicile; l'autre aboutit à la mer Ionienne. Les montagnes particulières les plus remarquables qui s'y trouvent, ſont Monte Maſſico (*Maſſicus Mons*), dans la terre de Labour, le Véſuve ou Mont-Somma, le Gargan ou Mont-Saint-Ange qui forme un Promontoire dans la Pouille, & le Radicofani ſur les confins de la Toſcane & de l'état de l'Egliſe. (*R.*)

APENRADE, ou APENRODE, petite ville de Danemarck, dans la préfecture de même nom & le duché de Sleſwick, au fond d'un golfe de la mer Baltique. *Long.* 27, 1; *lat.* 55, 4. C'eſt une des meilleures & des plus riches villes du duché. Elle s'eſt augmentée au moins de moitié depuis trois cents ans, & elle s'agrandit & s'embellit encore journellement. Elle eſt ſituée dans un terrein bas ſur un golfe large & ouvert, & elle eſt entourée de hautes collines de trois côtés. Son port cependant n'eſt pas ſûr par les vents d'eſt un peu violents; d'ailleurs il eſt à peine aſſez profond pour que les vaiſſeaux puiſſent arriver juſqu'au pont. Ses habitans font un commerce aſſez conſidérable. Cette ville eſt munie d'une citadelle. Elle eſt à 5 lieues ſ. de Haderſleben, & 10 n. de Sleſwick. (*R.*)

APETOUS, ou APETUBES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Bréſil, aux environs du gouvernement de *Puerto-Seguro*. (*R.*)

APHAR, ou AL-FARA, ville d'Aſie dans l'Arabie Heureuſe, entre Médine & la Mecque. Elle eſt ſituée ſur une rivière qui porte le même nom. Cette ville eſt très-ancienne. On ne la connoît aujourd'hui, dans le pays, que ſous le nom d'*Al-Fara*. (*R.*)

APHGASI, famille de Tartares qui habitent ſur la rive occidentale du Volga, au ſ. e. du royaume d'Aſtracan, entre la mer Caſpienne & la rivière de Cupa qui ſe jète dans les Palus Méotides: elle fait partie des petits Nogais qui avoiſinent le plus les Tartares Circaſſes. (*R.*)

APHIOM-KARAHISSART, ville de la Natolie, dans la Turquie Aſiatique. *Long.* 48, 30; *lat.* 38, 25. Le ſurnom d'Aphiom lui vient de ce qu'elle produit beaucoup d'opium, appellé chez les Turcs Aphioom. (*R.*)

APHOSIATIN, port de Romelie, dans la Turquie en Europe, ſur la côte de la mer Noire, proche Conſtantinople, vers le nord. (*R.*)

APHRODISEE, aujourd'hui APISIDIA, ville de Carie, maintenant ſous l'empire du Turc, & preſque ruinée. (*R.*)

APHRODISÉE, ou CAP DE CREUZ, cap de la mer Méditerranée, près de Roſes en Catalogne: quelques-uns le confondent avec le port de Vendres, ou *le portus Veneris* des anciens. *Voyez* CADAGUER. (*R.*)

APHRODITES: on croit que cette ancienne ville eſt aujourd'hui celle que nous connoiſſons ſous le nom d'*Afrique*, & qui eſt ſituée dans la Barbarie, au royaume de Tunis en Afrique. (*R.*)

APOLLONIA, cap d'Afrique ſur la côte de Guinée, un peu à l'occident; Maty & Corneille le placent à l'orient du cap des trois Pointes, & proche la rivière de Mauca. (*R.*)

APOLLONIE, ville de Sicile près des Aloutins. Il y a un grand nombre de villes de même nom. On fait mention d'une Apollonie appellée *Apollonia Mygdonia*, ou de la contrée des Mygdons, dans la Macédoine; c'eſt aujourd'hui *Ceres*, ou *Seres*, ou *Aſera*, dans la Macédoine moderne, ſur la rivière de Teratſer: d'une Apollonie ſur la côte occientale de la Macédoine ancienne, ou de notre Albanie, qu'on appelle aujourdhui *Polina*: d'une rivière de même nom, à l'embouchure de laquelle elle eſt ſituée: les deux Apollonies en Crète, dont l'une étoit nommée *Eleuthera*: d'une Apollonie, ſurnommée *la Grande*, *Apollonia Magna*, ſituée dans une petite île du Pont-Euxin, proche de la Thrace, qui a maintenant nom *Siſſopoli*, & qui eſt de la Romanie ſur la mer Noire: d'une Apollonie dans la Myſie, en Aſie mineure, ſur le Rhindans, qu'on nomme aujourd'hui *Abouillona*: d'une Apollonie, qui a été auſſi nommée *Margion* & *Theodoſiana*, & qu'on place en Phrygie; elle ſe nomme aujourd'hui *Aſſon* ou *Aſſos*: d'une Apollonie de Libye, qu'on appelle aujourd'hui *Bonandrœa*, & qui eſt dans la contrée de Barca. (*R.*)

APORIMAC. *Voyez* APURIMA.

APPENZEL, beau & grand bourg de Suiſſe, dans le canton d'Appenzel, le treizième & dernier des cantons. *Long.* 27, 6; *lat.* 47, 31.

Il eſt ſitué ſur la rivière de Sitter, au pied des Alpes, dans un lieu environné de montagnes de médiocre élévation, & dont les pâturages ſont la

ſeule production. Il eſt ſitué dans la partie du canton dite les *Rhodes intérieurs*, qui eſt catholique, & enveloppé en bonne partie par l'autre diviſion du canton qu'on nomme les *Rhodes extérieurs*. Cette partie eſt proteſtante : elle eſt plus grande, plus riche & plus peuplée que l'autre : ce ſont deux états différens, deux républiques ſéparées, mais qui, enſemble, n'ont qu'une voix aux diètes helvétiques. Tout le pays appartenoit à l'abbé de S. Gall; mais les Habitans, laſſés de ſes exactions, des vexations de toute eſpèce qu'ils éprouvoient ſous un gouvernement qui leur étoit devenu odieux; prirent les armes, battirent les troupes de l'abbé, battirent les Autrichiens qui étoient venus à ſon ſecours, & cimentèrent, par des actions d'éclat, par leur ſang, la liberté dont ils jouiſſent aujourd'hui; ils entrèrent en 1513 dans la ligue helvétique. Dans le bourg d'Appenzel on trouve, outre l'égliſe paroiſſiale, un couvent de Capucins, & une maiſon de religieuſes de Sainte-Claire : c'eſt là que ſont l'arſenal & les archives de tout le canton; ſon nom dérive du latin *abbatis Cella*. Ce ne fut en effet originairement qu'un hoſpice de l'abbé de S. Gall. Dans le canton il ſe trouve quelques côteaux plantés de vignes, quelques petits eſpaces où l'on recueille un peu d'orge ou de ſeigle; le reſte, qui fait preſque la totalité, eſt bois & pâturages. (*R.*)

APPLEBY, ville d'Angleterre, capit. du Weſtmorland, ſur l'Eden. *Long.* 14, 50; *lat.* 54, 40. Elle ſe nomme encore *Apulby*. Elle envoie deux députés au Parlement. Il s'y trouve une école de charité & un hôpital : au reſte, elle eſt pauvre & des plus mal bâties. Elle eſt à 70 lieues n. o. de Londres. (*R.*)

APPLEDORE, petite ville du comté de Kent, en Angleterre, ſur la rivière de Roter, à deux lieues au nord du château de Rey. (*R.*).

APREMONT, petite ville de France dans le Poitou, généralité de Poitiers. *Long.* 15, 52; *lat.* 46, 45. (*R.*)

APREMONT, petite ville de Lorraine, avec château & baronnie, entre la Moſelle & la Meuſe, près du Bailliage de Saint-Michel. C'étoit l'un des plus anciens fiefs de l'évêché de Metz, lorſque, dans le XVIe ſiecle, il en fut demembré pour faire partie des domaines de la maiſon de Lorraine. Son nom vient du haut rocher eſcarpé, ſur lequel on a bâti le château. (*R.*)

APREMONT, château fortifié de Savoie, à l'oueſt nord-oueſt, & aſſez près de Montmélian. Il a donné ſon nom à une famille illuſtre de cette province. (*R.*)

APRIO, ville de la Romanie, que les anciens nommoient *Apros* & *Apri*. Elle porta auſſi le nom de *Theodoſiapolis*, parce que Théodoſe le Grand en aimoit le ſéjour.

APROSIDE, ou *l'île inacceſſible*. Pline la place dans l'océan atlantique : quelques géographes modernes prétendent que c'eſt l'île que nous appellons *Porto-Santto*; d'autres, que c'eſt *Ombris* ou *Saint-Plantan*, ou, par corruption, *la iſla de San-Borondon*, ou *l'Encubierta*, la couverte, ou *la non Trovada*, la difficile à trouver. C'eſt une des Canaries du côté d'occident.

APT, autrefois *Apta Julia*, ville de France en Provence, ſur la rivière ou torrent de Calavon, ſur lequel elle a un très-beau pont d'une ſeule arche. *Long.* 23, 6; 43, 50. C'eſt une des plus anciennes du royaume. Elle a un gouverneur particulier, & c'eſt le ſiège d'un évêché. Outre la cathédrale elle a un ſéminaire, deux abbayes, ſix couvens de l'un & de l'autre ſexe. L'évêque eſt ſuffragant d'Aix, & il ſe qualifie de Prince d'Apt, quoiqu'il n'en ſoit pas même ſeigneur. Son diocèſe s'étend ſur trente-trois paroiſſes, & ſes revenus annuels ſont de 10 à 12,000 liv. Il s'eſt tenu un concile en cette ville en 1365. Il s'y fait quelque commerce de diverſes ſortes de fruits, ſur-tout de prunes & prunneaux. L'article des bougies eſt un objet conſidérable, le débit qu'elle en fait étant fort grand. Elle dit avoir le corps de Sainte-Anne. L'exiſtence de pluſieurs beaux reſtes d'antiquités Romaines eſt quelque choſe de plus aſſuré. Son nom lui vient de ſa poſition avantageuſe. Elle eſt à 8 lieues n. d'Aix, 10 ſ. e. d'Orange, & 146 ſ. e. de Paris. (*R.*)

APTERE, ville de l'île de Crete : c'eſt aujourd'hui *Atteria* ou *Paleocaſtro*. On dit qu'*Aptere* fut ainſi nommée de ἄπτερος, *ſans aîle*; parce que ce fut-là que les Sirenes tombèrent, lorſqu'elles perdirent leurs aîles, après qu'elles eurent été vaincues par les Muſes, qu'elles avoient défiées à chanter. (*R.*)

APUA, ville de Ligurie. *Voyez* PONTREMOLLE. (*R.*)

APUIES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Bréſil. Ils habitent à la ſource du Ganabara ou Rio-Janeiro, & près du gouvernement de ce dernier nom. (*R.*)

APURIMA, ou APORIMAC, rivière de l'Amérique dans le Pérou, la plus rapide de ce royaume, à 12 lieues de la rivière d'Abançac. (*R.*)

APURWACA, ou PIRAGUE, rivière de l'Amérique méridionale, dans la Guiane; c'eſt une des plus conſidérables du pays. (*R.*)

AQUA, province d'Afrique, ſur la côte d'or de Guinée. (*R.*)

AQUA-DOLCE, ou GLECINIRO, rivière de Thrace, qui ſe jète dans la Propontide, vers Selivrée. (*R.*)

AQUA-NEGRA, petite place d'Italie dans le Mantouan, ſur la Chieſe, un peu au-delà de ſa jonction avec l'Oglio. *Long.* 27, 55; *lat.* 45, 10. Elle eſt à 5 lieues o. de Mantoue. (*R.*)

AQUA-PENDENTE. *Voy.* ACQUA-PENDENTE.

AQUA-SPARTA, petite ville d'Italie, avec titre de duché, dans la province d'Ombrie, ſur un mont, entre Amelia & Spolette. (*R.*)

AQUÆ-CALIDÆ; ville ainſi nommée de

ſes bains chands. C'eſt la même qu'on appelle aujourd'hui *Bath*, dans le comté de Sommerſet en Angleterre ; Antonin l'appelle auſſi *Aquæ ſolis*. (*R.*)

AQUATACCIO, ou AQUAD'ACIO, ou RIO D'APPIO, petite rivière dans la campagne de Rome en Italie, qui ſe jète dans le Tibre à un mille de Rome. On ne connoît cette rivière, que parce qu'autrefois on y lavoit les choſes ſacrifiées à Cybele. (*R.*)

AQUATULCO. *Voyez* AGUATULCO.

AQUI & AQUITA, ville & province du Japon, dans la contrée nommée *Niphon*. La province d'Aquita eſt aux environs de Chançuque, vers le détroit de Sangaar. (*R.*)

AQUIGIRES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Bréſil, vers la préfecture du Saint-Eſprit. (*R.*)

AQUILA, ville conſidérable d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, ſur le Peſcara. *Long.* 31, 10; *lat.* 42, 20. C'eſt le ſiège du tribunal de cette province. Elle eſt ſur une montagne au pied de laquelle coule l'Atterno ou Peſcara. Elle eſt ſujette aux tremblemens de terre, & elle en a déjà beaucoup ſouffert. Elle fait partie du domaine royal. Son évêque relève immédiatement du pape. Outre la cathédrale, elle a vingt-quatre paroiſſes, en y comprenant ſeize collégiales ; dix-huit couvens de moines & onze de religieuſes. Ses fortifications ont été démolies : ſes environs donnent beaucoup de ſafran. En 1703, elle éprouva un tremblement de terre où périrent deux mille quatre cents perſonnes, indépendamment de quinze cents bleſſés. Elle eſt à 14 lieues de la mer, 40 n. o. de Naples, 21 e. n. e. de Rome, & 11 o. de Chieti. (*R.*)

AQUILÉE, grande ville d'Italie dans le Frioul, jadis conſidérable. *Long.* 31, 5; *lat.* 45, 55.

Il fut un tems où elle étoit floriſſante, riche, & la plus marchande de toute d'Italie. Aujourd'hui, que les choſes ſont changées ! elle a diſparu de deſſus la ſurface de la terre : elle n'exiſte plus. Attila, roi des Huns, la prit & la ſaccagea en 452. Les ruines en ſont près de la mer, à 9 lieues o. de Trieſte, & 23 n. e. de Veniſe. Le patriarche dit d'*Aquilée*, réſidoit à Udine ; & comme le territoire d'Aquilée appartient à la maiſon d'Autriche, elle prétendoit, auſſi bien que les Vénitiens, nommer au patriarchat. Pour appaiſer ce procès, en 1751, il a été réſolu de diviſer ce diocèſe ſelon les poſſeſſions territoriales. Le pape a ſupprimé le patriarchat d'Aquilée, & a érigé Udine en archevêché pour les Vénitiens, & Gorice, ville de la Carniole, auſſi en archevêché pour la maiſon d'Autriche. (*R.*)

AQUILONDA, grand lac d'Afrique en Ethiopie, aux pieds des montagnes du Soleil, ſur les confins du Congo & d'Angola. (*R.*)

AQUILONIE, ancienne ville d'Italie, ſur le fleuve Auſide, dans le territoire des Hirpins, aux confins de l'Apulie. On croit que c'eſt aujourd'hui Cedongna, petite ville épiſcopale de la principauté ultérieure, au royaume de Naples, (*R.*)

AQUIN. *Voyez* AQUINO.

AQUINO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. *Long.* 31, 23; *lat.* 41, 31. C'étoit anciennement une grande ville. Quoique fort petite aujourd'hui, elle eſt le ſiège d'un évêché, qui dépend immédiatement du pape. Elle a d'ailleurs une collégiale. L'évêque, ſuffragant de Capoue, eſt exempt de ſa juriſdiction. Sa réſidence ordinaire eſt à Ponte-Corvo. C'eſt la patrie du poëte Juvenal & de Saint-Thomas d'Acquin. Elle eſt auprès du torrent de Melſe, à 8 li. n. e. de Caſerte, & 14 n. o. de Capoue. (*R.*)

AQUITAINE, une des trois parties de l'ancienne Gaule. Céſar dit qu'elle étoit ſéparée au nord de la Gaule celtique, par la Garonne. Il y a ſur ſes autres bornes des conteſtations entre les ſavans : on en peut voir le détail dans le *Dictionnaire* de Moréri.

Selon le parti qu'on prendra, l'Aquitaine ſera plus ou moins reſſerrée. Lorſque Céſar diviſa les Gaules en quatre grands gouvernemens, il fit entrer dans l'Aquitaine les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Vélai, du Gévaudan, du Rouergue, du Quercy, les Agénois, les Berruyets, les Limoſins, les Périgordins, les Poitevins, les Saintongeois, les Elviens ou ceux du Vivarais, à la place deſquels un empereur, qu'on ſoupçonne être Galba, mit ceux d'Albi. Sous Julien, l'Aquitaine étoit partagée en deux provinces : ces deux provinces s'appellèrent ſous Valentinien, *première* & *ſeconde Aquitaine*, dont Bordeaux fut la métropole. Dans la ſuite, on voit Bourges métropole de la première Aquitaine, compoſée de ſept autres cités ; ſavoir, celles d'Auvergne, de Rhodès, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la cité de Gévaudan, & de celle du Vélai ; & Bordeaux métropole de la ſeconde Aquitaine, & ſous elle Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers & Périgueux. Cette contrée fut appellée Aquitaine, de l'abondance de ſes eaux ; on l'appelloit anciennement *Armorique*, de *armor*, qui en langue Gauloiſe ſignifioit *pays maritime*. Il faut ajouter à la première & ſeconde Aquitaine, la Novempopulanie, compoſée des douze cités ſuivantes ; Eaule métropole, Acqs, Leitoure, Comminges, Conſerans, la cité des Boiates où de Buſch, celle de Béarn, Aire, Bazas, Tarbes, Oléron & Auſch ; & ces trois provinces formèrent l'Aquitaine entière. L'Aquitaine, après avoir éprouvé pluſieurs révolutions, fut érigée en royaume en 778 par Charlemagne, & ſupprimée par Charles-le-Chauve, qui y mit des ducs.

L'Aquitaine, qu'on peut appeller *moderne*, eſt renfermée entre la Loire, l'Océan & les Pyrennées. Il y en a qui ne comprennent ſous ce nom que la Guienne & la Gaſcogne. D'autres diviſent l'Aquitaine en trois parties ; la première comprend le

le Berri & le Bourbonnois, la haute & baſſe-Auvergne, le Vélai & le Gévaudan, le Rouergue & l'Albigeois, le Querci, le haut & bas-Limoſin, la haute & baſſe-Marche; la ſeconde, le Bourdelois, le Médoc, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Périgord, l'Agénois & le Condomois; la troiſième, l'Armagnac & le Bigorre, Comminges, le Conſerans, le Béarn, la baſſe-Navarre, les Baſques, les Landes, le Bazadois, & la petite Gaſcogne. *Voyez* GUIENNE. (*R.*)

AR. *Voyez* AAR.

ARA (cap d'), autrefois *Neptunium promontorium*, eſt le cap le plus méridional de l'Arabie heureuſe; il forme avec la côte d'Ajan, en Afrique, le détroit de Babelmandel. (*R.*)

ARAB, petite ville d'Aſie, dans l'Arabie déſerte, au pays de Nagid ou Nedſched. C'eſt une des plus anciennes de cette contrée, & peut-être de l'Aſie. (*R.*)

ARABA, ville de Perſe, dans le Segeſtan, entre la ville de ce nom & le Candahar. On penſe communément que c'eſt l'ancienne ville d'Ariaſpe, capitale de la Drangiane, à moins que ce ne ſoit Gobinan, ville de la même province, au midi de celle de Segeſtan. (*R.*)

ARABAN, petite ville d'Aſie, ſur le fleuve Kabur, dans le Diarbekir, au gouvernement Turc d'Urfa ou Raca. C'eſt une de ces villes où les peuples vagabonds de ces contrées, tels que les Kurdes, les Turcomans & les Arabes ſéjournent tour à tour, & qu'ils abandonnent tous les ans pour aller arrêter les caravanes, ou vendre leurs ſervices au premier bacha, qui veut les prendre à ſa ſolde. (*R.*)

ARABAT, petite ville maritime d'Europe, dans la Tartarie-Crimée, ſur la partie orientale, au ſud de Bacha-Serai. Elle fut emportée d'aſſaut en 1771 par les Ruſſes, ſous la conduite du prince Tſchibaloff. La plupart des troupes qui la défendoient furent paſſées au fil de l'épée, & le reſte fut priſonnier de guerre. *Longit.* 54; *latit.* 45. (*R.*)

ARABI, (*le golfe de Gli*), autrefois Gyſis ou Zygis, petit golfe de la mer de Barbarie, entre les côtes de Barca & celles de l'Egypte. (*R.*)

ARABI, *la torre de Gli-Arabi*, tour & village d'Egypte, ſitués dans le petit golfe qu'on nomme *le golfe des Arabes. Voyez l'article précédent.* (*R.*)

ARABIE, région de l'Aſie qui forme la plus grande preſqu'île du monde. Elle a une étendue de preſque cinq cents lieues du midi au ſeptentrion, & environ de quatre cents lieues d'orient en occident. Les géographes en ont étendu ou reſſerré les limites, ſelon le tems où ils écrivoient; quelquefois ils ont compris ſous ce nom les contrées voiſines qui pouvoient être aſſervies à quelques tribus, & quelquefois ils en ont détaché quelques cantons ſoumis à une domination étrangère. Les Arabes, quoique peuples très-anciens, ont été long-tems dans une eſpèce d'oubli des nations: les deſcriptions qui nous en ont été données par des écrivains qui n'y avoient jamais pénétré, ſont fauſſes ou du moins ſuſpectes.

Cette preſqu'île eſt bornée à l'orient par le golfe Perſique, & la baie d'Ormus; au couchant par la mer Rouge, l'iſthme de Suès, la Terre-Sainte & une partie de la Syrie; au midi par le détroit de Babel-Mandel & l'océan Indien; au ſeptentrion par l'Irak proprement dit, & le Diarbeck. On lui donne le nom de péninſule, parce qu'elle ſe rétrécit entre l'Euphrate & la Méditerranée. Les révolutions des tems n'ont point changé ſon nom primitif, & dès les ſiècles voiſins du déluge, elle fut connue ſous le nom d'*Arab*, que les uns dérivent d'Iarab, fils aîné de Joctan, & d'autres, d'Araba, canton habité par Iſmaël. Un pays auſſi vaſte ne put recevoir la même dénomination de tous ſes voiſins; ainſi les Syriens l'appellèrent *Arabiſtan*, & nos livres ſacrés le déſignent ſous le nom du pays de Cush. Moïſe a fondé ſa diviſion ſur les trois différens peuples qui y formèrent les premiers établiſſemens; & ſa géographie exacte & préciſe n'a point à redouter la ſévérité de la critique. Ptolomée eſt le premier qui a diſtingué cette région en Arabie Heureuſe, en Arabie Pétrée, & en Arabie Déſerte; & comme ſon ouvrage nous eſt plus familier que ceux des Orientaux, nous l'avons choiſi pour guide. Les géographes Arabes, mieux inſtruits de la ſituation de leur pays, le partagent en cinq provinces qui s'étendent depuis Aïlah ou Calſum ſur la mer Rouge, juſqu'à la mer des Indes. Cette diviſion eſt d'autant plus naturelle, qu'elle eſt fondée ſur les différens genres de vie de ſes habitans, dont les uns errans dans leurs déſerts, ne s'arrêtent que dans les lieux où ils trouvent des eaux pour leurs beſoins, & des pâturages pour leurs troupeaux. Ils n'ont d'autres toîts que leurs tentes, & toute leur richeſſe conſiſte dans leur bétail & leurs armes. D'autres ſe réuniſſent dans les villes qui ne ſont que d'ignobles bourgades formées d'un aſſemblage de tentes ou de maiſons de cannes & de roſeaux. Ces ſimulacres de villes ſont fort diſtans les uns des autres, parce que la terre, rebelle à la culture, ne pourroit fournir aſſez de productions pour la ſubſiſtance d'une multitude raſſemblée.

La province de Theama s'étend ſur tout le nord de cette péninſule juſqu'à Eleaf; on n'y trouve ni villes ni hameaux, & c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *grand Déſert*; mais comme le ſol eſt le plus bas de toute l'Arabie, on y rencontre une quantité de ſources, richeſſe précieuſe pour un pays aride & deſſéché. En ſortant de cette province, on entre dans le Najed, pays élevé qui n'offre que des rochers & des déſerts, d'où la diſette des eaux proſcrit les hommes & les animaux, excepté dans certains cantons plus favoriſés, où l'ombre des montagnes garantit des ardeurs du ſoleil. En s'avançant à l'oueſt ſud-oueſt, on trouve l'Hegias, pays diſgracié de la nature, où la terre deſſéchée ne fournit ni eaux, ni fruits, ni

moiſſons ; mais la crédulité ſuperſtitieuſe y fait germer l'abondance ; & cette province, condamnée par la nature à la ſtérilité, eſt devenue la plus riche & la plus fortunée de l'Arabie ; elle fut connue dès les premiers tems ſous le nom de *la Madianite* ou de *l'Arabie pétrée*. C'eſt aux villes de la Mecque & de Medine qu'elle doit ſon opulence & ſa célébrité. L'une s'honore d'avoir donné naiſſance à Mahomet, & l'autre ſe glorifie de lui avoir ſervi d'aſyle, lorſqu'au commencement de ſa prédication, il fut obligé de ſe ſouſtraire au glaive de ſes perſécuteurs. Bien des titres ennobliſſent cette province : ce fut là, , à ce qu'on dit, qu'Abraham jèta les fondemens du plus ancien temple du monde ; ce fut là qu'Iſmaël, forcé de quitter la maiſon paternelle, fut chercher une nouvelle patrie ; ce fut là que Moïſe fugitif d'Egypte, ſe déroba aux vengeances de ceux qui vouloient le punir d'avoir tué un Egyptien ; il s'y maria avec la fille de Jethro, prophete fort révéré, qui donna, diſent les Arabes, d'utiles inſtructions à ce conducteur du peuple Hébreu. C'eſt encore là qu'on voit les montagnes d'Oreb & Sinaï, où l'Éternel donna des loix à ſon peuple, au bruit des tonnerres & à la lueur des éclairs. C'eſt par ces titres de nobleſſe qu'une province qui n'offre que des ſables & des rochers d'où ſortent des eaux amères, établit ſa prééminence & qu'elle trouve des reſſources toujours renaiſſantes, dans une tradition qui lui eſt glorieuſe & avantageuſe. L'Orude, qui eſt la quatrième partie de cette diviſion, s'étend depuis le Najed juſqu'à la terre d'Oman. Les habitans agreſtes & ſauvages ſont encore plongés dans la barbarie des premiers tems ; ils jouiſſent en communauté de toutes les productions de la nature, qui n'eſt pas extrêmement libérale pour eux : l'ignorance où ils ſont des commodités de la vie & des rafinememens du luxe, leur fait regarder leur pays ingrat comme la contrée la plus délicieuſe de la terre. Quoiqu'on pêche les perles ſur leurs côtes, quoique leur ſol ſoit parſemé de poudre d'or, ils ſont ſans attachement pour ces richeſſes d'opinion qu'ils abandonnent à la cupidité des étrangers beaucoup plus à plaindre qu'eux.

La province d'Yemen, plus connue ſous le nom d'*Arabie Heureuſe*, eſt la plus féconde & la plus étendue ; ce pays ſi vanté par la verdure de ſes arbres, par la pureté de l'air qu'on y reſpire, par l'excellence de ſes fruits, par l'abondance variée de ſes productions, n'offre plus aujourd'hui le ſpectacle de ſon antique opulence ; on a peine à comprendre comment on a pu donner le nom d'*Heureuſe* à une contrée où la plus grande partie du ſol reſte ſans culture, & qui, deſſéchée par des chaleurs brûlantes, ne trouve d'habitans que dans des lieux où les montagnes prêtent le ſecours de leur ombre. On pourroit donc préſumer que les choſes de luxe qu'elle produit, & dont les peuples policés ſe ſont fait un beſoin, ont donné lieu de croire que par-tout où l'on trouvoit des ſuperfluités, on jouiſſoit d'un néceſſaire abondant : de même que le vulgaire s'imagine que les lieux les plus fortunés ſont ceux qui produiſent l'or, les perles & les diamans. Cette province, beaucoup moins féconde que l'Egypte & la Syrie, ne paroît avoir uſurpé le nom d'*Heureuſe*, que par comparaiſon avec les contrées ſtériles & indigentes qui l'environnent.

L'Arabie a trop d'étendue pour que les productions de chaque province ſoient les mêmes ; on n'y trouve plus cet or, ces pierreries précieuſes, ces épiceries dont la ſource eſt épuiſée, où dont l'exiſtence pourroit bien être en partie imaginaire : ces richeſſes paroiſſent avoir été autant de productions des Indes & des côtes d'Afrique, où les Egyptiens alloient les chercher pour les répandre chez les peuples d'occident ; & comme il étoit de leur intérêt de cacher la ſource où ils puiſoient, peut-être aimèrent ils mieux faire croire qu'ils commerçoient en Arabie, où l'on ne pouvoit pénétrer, ſans expoſer ſa vie, dans les ſables & la pouſſière des déſerts. Homere, dans l'énumération qu'il fait des peuples commerçans, ne fait aucune mention des Arabes : ce ſont les Européens qui les ont tirés de l'oubli ; ils ont traverſé les mers croyant y trouver la ſource de toutes les richeſſes, & ils n'en ont rapporté que le café qui eſt devenu un beſoin pour les peuples policés, & qui eſt un bien réel pour le pays qui le produit.

La principale richeſſe de l'Arabie conſiſte dans les troupeaux, & ſur-tout dans les eſpèces qui n'exigent, pour ſe nourrir, que des herbes ſucculentes. La vache y donne peu de lait, & la chair du bœuf qui, comme elle, ſe plaît dans de gras pâturages, eſt inſipide & ſans ſuc. Le veau gras étoit un mêts rare & recherché, qu'on réſervoit pour les feſtins de l'hoſpitalité. Le mouton, le chameau décorent les tables les plus délicates. Le cochon y eſt rare, parce qu'il auroit peine à ſe multiplier dans un pays qui fournit à peine des ſubſiſtances à ſes habitans, où l'on trouve peu de pâturages & de bois, de racines & de terres labourables : preſque tous les légiſlateurs de l'Orient ont défendu de s'en nourrir, parce que, outre que la chair en eſt faſtidieuſe & dégoûtante, elle eſt encore nuiſible à la ſanté : ces animaux ſujets à la ladrerie, qui eſt contagieuſe, pourroient la communiquer aux troupeaux dont la chair ſert de nourriture aux hommes. Il falloit que l'Arabie, malgré la ſtérilité de ſon ſol, fût ſurchargée de troupeaux, puiſqu'elle en faiſoit un grand objet de commerce avec ſes voiſins ; chacun ſait que, dans tous les climats brûlans, il ſe fait une plus grande conſommation de fruits que de viandes. Le bétail n'étoit pas ſon unique richeſſe ; on a beaucoup vanté l'excellence de ſes dattes, la ſuavité de ſes parfums, le goût délicieux de ſes fruits, la beauté de ſon ébène & de ſon ivoire. Toute l'antiquité dépoſe que les Tyriens y puiſoient ces monceaux d'or qu'ils étaloient comme ſigne de leur puiſſance ;

c'étoit, dit-on, dans les provinces méridionales que germoit ce précieux métal dont les habitans faiſoient des tables, des ſièges & des lits; ils ouvroient les entrailles de la terre d'où ils en tiroient des morceaux de la groſſeur d'une noix.

Les chevaux Arabes ſont très-renommés. On tire d'Arabie du baume, de l'encens, du corail, des perles, des drogues, de la canelle, des dattes, & d'excellent café. Ses peuples ſont baſanés; la plupart ne vivent que de leurs troupeaux, & du brigandage.

L'Arabie eſt ſous la domination du roi d'Yemen, & de différens chériſs ou émirs, les uns indépendans, les autres tributaires du Grand-Seigneur. Les plus puiſſans ſont ceux de la Mecque & de Médine.

Cette vaſte preſqu'île eſt infeſtée de toutes les bêtes féroces qui préfèrent aux terres humides, les ſables brûlans & les montagnes arides: elles établiſſent leur demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes de rochers, ou dans des tanieres qu'elles ſe creuſent elles-mêmes. Ces rois ſolitaires exercent un empire abſolu dans les déſerts, dont l'homme fier de ſes titres, n'eſt que le monarque dégradé. Mais ſi les lions, les tigres, les hyenes, les pantheres & les léopards exercent avec impunité leurs ravages dans les déſerts, on trouve dans les montagnes d'autres animaux qui, quoiqu'auſſi féroces, produiſent de grands avantages pour le commerce; tels ſont les chats muſqués, la civette, la belette odorante, la genette, le chevreuil de muſc, & pluſieurs autres que l'éducation dépouille de leurs inclinations féroces, & que l'habitude accoutume à la diſcipline domeſtique. Ces animaux portent auprès des parties de la génération, un ſac dans lequel ſe filtre une humeur odorante dont on fait des pommades & des parfums fort recherchés. Les anciens qui en connoiſſoient la vertu ſtimulante, en compoſoient des philtres. Les peuples de l'orient uſent encore de cet artifice pour ſuppléer à la ſage économie de la nature trop avare au gré de leurs deſirs immodérés. Les Hollandois excellent, dit-on, dans la compoſition de ces pomades, & on les croit beaucoup plus actives & vivifiantes que celles de l'Arabie & des Indes, qu'on altère par le mélange des drogues odorantes.

Quoique le ſol de l'Arabie ne ſoit en général que ſable & pouſſière, il eſt certains cantons privilégiés où des ſources abondantes arroſent des terreins imprégnés de ſel, qui n'ont beſoin que d'être amollis par l'humidité pour produire de riches moiſſons. Tout l'art du cultivateur ſe borne à bien préparer la terre, pour recevoir les ſels qui ont beſoin du ſecours des eaux, pour donner au ſol un aliment convenable à la ſemence qui lui a été confiée. Les déſerts couverts de ſable n'ont pas la même reſſource: les eaux concentrées dans les entrailles de la terre, ne peuvent s'élever dans l'air, ni lui donner ces vapeurs vivifiantes qui, en retombant ſur la ſuperficie du ſol, s'inſinuent dans ſon ſein pour en favoriſer la fécondité. Ainſi, tandis que certains cantons ſont raſraîchis par des pluies abondantes, d'autres languiſſent dans l'aridité. Cette inégalité n'a d'autre cauſe que la poſition des eaux: coulent-elles ſur la ſurface de la terre; l'action du ſoleil attire des vapeurs humides d'où ſe forment des orages: ſont-elles renfermées dans l'intérieur de la terre; le ſoleil eſt impuiſſant à les en détacher pour tempérer l'ardeur de ſes rayons, & le ſol brûlé par ſes ravages, n'eſt plus que cendre & pouſſière. Le même phénomène ſe fait remarquer dans tous les pays voiſins du tropique; les Grecs établis ſur les côtes de Cirene en Afrique, avoient peine à comprendre comment la Lybie, qui étoit contiguë à la Pentapole qu'ils habitoient, éprouvoit une ſéchereſſe continuelle, tandis qu'ils étoient ſans ceſſe inondés de pluies qui leur faiſoient dire que leur ciel étoit percé. Quoique l'Arabie ſoit ſouvent agitée de tempêtes violentes, l'air y eſt par-tout également brûlant; & c'eſt quand les vents ſouffient avec le plus de violence que la chaleur eſt exceſſive. L'on eſt obligé de ſe coucher par terre pour ne pas reſpirer un air de feu, & pour ſe dérober aux ardeurs d'un foyer que les vents ſemblent promener dans les airs. (*R.*)

ARABIHISSAR, petite ville de la Turquie dans la Natolie. Elle eſt ſituée ſur le bord méridional de la rivière de Schina: on croit que c'eſt l'ancienne Alinda. Les maiſons qui y reſtent ſont chétives, & les habitans pauvres & miſérables. (*R.*)

ARABISSE, ville d'Arménie, jadis munie d'une fortereſſe. Il y a eu un évêque, & Saint-Jean Chryſoſtôme s'y réfugia dans le tems que les Iſaures déſoloient le pays d'alentour. (*R.*)

ARABISTAN, nom que les Turcs & les Perſans donnent à l'Arabie moderne. (*R.*)

ARACA, ville de Chaldée dans la terre de Sennaar, une des plus anciennes du monde, puiſqu'elle fut (dit-on), bâtie par Nemrod. On croit que c'eſt l'ancienne Edeſſe & l'Orpha d'aujourd'hui. (*R.*)

ARACAN, royaume maritime des Indes, proche l'embouchure du Gange, borné au midi par le golfe de Bengale, à l'orient & au ſeptentrion par le royaume d'Ava, à l'occident par le royaume de Bengale. La ville d'Aracan, ſituée ſur la rivière de même nom, eſt la capitale de tout le royaume. *Long.* 110, 30; *lat.* 20, 30. Le pays eſt très-fertile & très-peuplé. Il y croît des noix de coco, des bananes, des oranges, & pluſieurs autres eſpèces de fruits excellens. Il n'y a proprement que deux ſaiſons, l'hiver qui dure depuis le mois d'avril, juſqu'au mois d'octobre, & l'été. Les arbres y ſont toujours verds. On y recueille une grande quantité de ris. Le roi d'Aracan a un grand nombre de concubines. Il eſt Idolâtre, ainſi que ſes ſujets. Les femmes y ſont paſſablement blanches. Les oreilles les plus longues y ſont les plus belles.

Ils brûlent les corps morts ; mais les pauvres qui n'ont pas le moyen d'avoir du bois, qui y eſt fort cher, les jètent dans la rivière.

Cet uſage fait qu'il y a dans le pays un grand nombre de corbeaux, & autres bêtes carnacières. Les chevaux y ſont fort rares ; mais il y a beaucoup d'éléphans, & une grande quantité de buffles que l'on emploie aux mêmes uſages que les chevaux. Il s'y fait peu de commerce. Il s'y trouve un grand nombre de villes & de villages. Aracan, capitale du royaume, eſt une grande ville ; les maiſons en ſont fort baſſes. Elle a pluſieurs grandes places, & un palais-royal très-vaſte & plus riche que bien bâti. En effet, on y voit des richeſſes incroyables en or & en pierreries. Cette ville a un ſi grand nombre de pagodes, qu'on les fait monter à ſix cents. (*R.*)

ARACENA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, à la ſource de la rivière de Tinto. (*R.*)

ARAC-GELARAN, petit pays du Chuſiſtan, province du royaume de Perſe. (*R.*)

ARACOUA, ou ARAGHOVA, bourg de Grece dans la Livadie, proche le golfe de Lépante. On croit que c'eſt l'ancienne Ambriſſe. (*R.*)

ARACUIES, ou ARACUITES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Bréſil, dans le voiſinage de la préfecture de Pernambuco. (*R.*)

ARAD, ville de la haute-Hongrie ſur la rive droite de la Mariſch. (*R.*)

ARAFAT, montagne peu éloignée de la Mecque, remarquable par la cérémonie qu'y pratiquent les pélerins Turcs. Après avoir fait ſept fois le tour du temple de la Mecque, & avoir été arroſés de l'eau du puits nommé *Zemzem*, ils s'en vont ſur le ſoir au mont Arafat, où ils paſſent la nuit & le jour ſuivant en dévotion & en prière. Le lendemain ils égorgent quantité de moutons dans la vallée de Mina au pied de cette montagne ; & après en avoir envoyé quelque partie par préſent à leurs amis, ils diſtribuent le reſte aux pauvres ; ce qu'ils appellent *faire le corban*, c'eſt-à-dire, l'*oblation* : ce qu'ils exécutent en mémoire du ſacrifice qu'Abraham voulut faire de ſon fils Iſaac ſur cette montagne, ſelon eux. Au ſommet, il n'y a qu'une moſquée & une chaire pour le prédicateur, mais point d'autel. On n'y brûle aucun des moutons égorgés ; c'eſt pourquoi ce *corban* n'eſt point un ſacrifice proprement dit, & encore moins un holocauſte, comme l'ont avancé quelques hiſtoriens. (*R.*)

ARAGON, royaume & province conſidérable d'Eſpagne, bornée au ſeptentrion par les Pyrénées qui la ſéparent de la France ; à l'occident par la Navarre & les deux Caſtilles ; au midi par le royaume de Valence ; & à l'orient par une partie du royaume de Valence & par la Catalogne. Saragoſſe en eſt la capitale, & l'Ebre la riviere la plus conſidérable. Ce royaume prend ſon nom de l'Aragon, petite rivière qui y coule.

Quoique cette contrée ſoit arroſée d'un très-grand nombre de rivières, c'eſt cependant en général un pays ſtérile ; pluſieurs diſtricts même en ſont inhabités. Le terrein y eſt ſabloneux, pierreux, inégal & plein de montagnes. On y recueille en petite quantité du bled, du vin, de l'huile, du lin, des fruits & du ſafran. Le royaume d'Aragon avoit autrefois dans ſa dépendance la Catalogne, le royaume de Valence & les iles de Majorque, de Minorque & d'Yvice. Les rois d'Aragon poſſédoient en outre le royaume de Naples & de Sicile avec la Sardaigne.

Autrefois l'Aragon avoit ſa conſtitution & ſes privilèges particuliers, & il étoit gouverné par un vice-roi : mais les Aragonois, en 1705, ayant embraſſé le parti de l'archi-duc Charles, le duc d'Anjou devenu roi ſous le nom de Philippe V, s'en vengea en les privant, par une ordonnance de 1714, de leurs anciens privilèges, & en abrogeant les loix particulières à leurs pays. C'eſt à cette époque qu'a été diſſous le conſeil d'Aragon, & que les habitans, chargés ſous le poids de l'autorité, & forcés à des contributions extraordinaires, émigrèrent & laiſſèrent incultes des terres qui avoient fourni auparavant d'aſſez abondantes récoltes. Les mines de fer y ſont une des plus précieuſes reſſources. La couronne d'Aragon fut réunie à celle de Caſtille par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Iſabelle de Caſtille en 1478. La réunion de leurs états donna naiſſance à la monarchie Eſpagnole.

ARAGON-SUBORDANT, petite rivière d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon, qui a ſa ſource dans les Pyrénées, paſſe à Jaccaſa, Sangueſa, &c. ſe joint à l'Agra, & ſe jète dans l'Ebre. (*R.*)

ARAL, grand lac d'Aſie, dans la Tartarie indépendante, à l'orient de la mer Caſpienne. Il eſt au milieu du pays habité indiſtinctement par les Turcomans, les Caracalpacs ou Calmoucs blancs, & les peuples de la Caſatcha-Horda. Il a environ trente milles d'Allemagne du ſud au nord, & quinze de l'eſt à l'oueſt. Il reçoit deux grands fleuves, l'ancien Jaxartes, appellé aujourd'hui *Sir-Daria* ; & l'ancien Oxus, nommé *Amu-Daria*. Ses eaux ſont très-ſalées, & les poiſſons qu'on y trouve ſont de la même eſpèce que ceux de la mer Caſpienne. Les peuples qui habitent ſes bords, pratiquent près du rivage des canaux larges, mais peu profonds, dans leſquels ils font écouler ſes eaux pour en tirer le ſel : ce qui réuſſit très-bien à la faveur des vapeurs élevées par le ſoleil. On ignore de quel côté ſont les iſſues de ce lac ; mais on tient pour conſtant qu'il a un écoulement dans la mer Caſpienne. (*R.*)

ARAMONT, petite ville de France, avec titre de baronnie, dans le Languedoc, diocèſe d'Uzès, ſur le Rhône. *Long.* 22, 22 ; *lat.* 43, 54. Elle eſt dans un territoire fort abondant. Il s'y trouve deux couvens. Elle eſt à 6 lieues ſ. e. d'Uzès, & 2 ſ. o. d'Avignon. (*R.*)

ARAN, vallée des Pyrénées, à la ſource de la

Garonne, avant que d'entrer dans le pays de Comminges. (*R.*)

ARAN, île d'Ecoſſe, dans le golfe de Clyde, à l'embouchure de la rivière du même nom. Elle a vingt-quatre milles de longueur, & ſeize de largeur; elle donne des grains & des pâturages. Ce n'eſt que depuis 1770 qu'il s'y trouve des cochons. Elle exporte des chevaux, des bœufs, des harengs. Les côtes ſeulement en ſont habitées & cultivées; les reſte eſt couvert de montagnes ſtériles. On y compte ſept milles ames, & il s'y trouve un bon port. Cette île appartient au duc d'Hamilton. La pêche des morues & des merluches y eſt abondante, & dans les rivières celle des ſaumons ne l'eſt pas moins. Les parages de cette île ſont dangereux, ſur-tout lorſqu'il ſouſle un vent frais du ſud. (*R.*)

ARAN (îles d'), deux îles d'Irlande, dans le golfe de Gallowai, province de Connaught. Il y a encore deux îles du même nom ſur la même côte occidentale d'Irlande, & qui ſont adjacentes à l'Ultonie. (*R.*)

ARANAS, petite rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource à Salvatierra, dans les montagnes du Guipuſcoa, & ſon embouchure dans l'Arga. Elle coule de l'oueſt à l'eſt. *R.*)

ARANCEY, ou ARANCY, petite ville du Luxembourg, au gouvernement de Metz. Elle eſt ſur la rivière de Crune, au ſud-eſt de Montmedy, & au nord-eſt de Dampville. C'eſt une des cinq petites prévôtés dont l'Eſpagne fit ceſſion à la France, par le traité des Pyrénées de 1659. *Long.* 25, 50; *lat.* 49, 32. (*R.*)

ARANDA DE DUERO, ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, ſur le Duero. *Long.* 14, 33; *lat* 41, 40. Elle a deux paroiſſes, une collégiale & quatre couvens. Elle eſt grande & aſſez belle. On la trouve à 10 lieues o. d'Oſma, & 18 e. de Valladolid. Il y a auſſi une Aranda au royaume d'Aragon. (*R.*)

ARANDORE, ou ARRANDARI, fort de l'île de Ceylan, à 5 lieues du pic d'Adam. (*R.*)

ARANIMEGIES, jolie petite ville de la Hongrie, dans le comté de Zatmar. Elle eſt au milieu d'une plaine, entre la rivière de Samos & celle de Tur, à 3 lieues au n. e. de Zatmar. *Long.* 45, 30; *lat.* 47, 52. (*R.*)

ARANIOS, rivière de Tranſylvanie, qui a ſa ſource près de Clauſembourg, & ſe joint à la Mariſch ou Meriſch. (*R.*)

ARANJUEZ, maiſon de plaiſance du roi d'Eſpagne, ſur le Tage, dans la nouvelle Caſtille. *Long.* 14, 30; *lat.* 40. L'agrément de ſa ſituation, les beautés qu'elle tient de l'art, & celles dont l'enrichit la nature, concourent à en faire un ſéjour charmant. Elle eſt à 6 li. n. e. de Tolède, & 10 ſ. de Madrid. (*R.*)

ARANJUEZ, petite ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, province de Coſtarica, audience de Guatimala. Elle eſt au ſ. e. du lac de Nicaragua, & à 5 ou 6 lieues de la mer du ſud. *Long.* 290; *lat.* 10. (*R.*)

ARAQUIL, ou HUETE DE ARAQUIL, petite ville de Navarre, à ſept lieues de Pampelune, vers les confins de l'Alava & du Guipuſcoa. On croit que c'eſt l'ancienne *Aracillum* ou *Arocellis*. (*R.*)

ARARATH, montagne d'Aſie, dans l'Arménie. On lit dans l'ancienne encyclopédie que, *ſuivant la Vulgate*, l'arche de Noë ſe repoſa ſur cette montagne; mais la Vulgate ne parle point du mont Ararath, mais des montagnes d'Arménie; & Bochart prouve que le mot Ararath ſignifie Arménie, & non pas une montagne. M. Saurin dit auſſi (*Diſcours IX ſur la Bible*) que par le mot Ararath, employé dans divers endroits de l'écriture, il faut entendre l'Arménie; que c'eſt dans ce ſens que le prennent les Septante, la Vulgate, Théodoret, &c. L'arche s'arrêta ſur les monts Gordiens. *Voyez Géogr. Cellarii, lib. III, cap.* 11. (*R.*)

ARARENE, contrée des peuples vagabonds de l'Arabie Heureuſe, ſelon Strabon. Quelques-uns croient que c'eſt aujourd'hui le pays ou royaume de Mahré, qui s'étend le long du golfe d'Ormus, depuis le cap Ras-al-gate juſqu'au cap Moſſandan. (*R.*)

ARARI, rivière de l'Amérique méridionale, dans le Bréſil. Elle ſe jète dans la mer du nord, dans la préfecture de Tamaraca. (*R.*)

ARAS, ou ARAXE, rivière d'Aſie, qui prend ſa ſource aux frontières de la Turquie aſiatique, du côté d'Aſſaucalé, traverſe l'Arménie, une partie de la Perſe, & ſe jète dans le Kur. (*R.*)

ARASH. *Voyez* LARACHE.

ARASSI, ville maritime d'Italie, dans l'état de Gènes. *Longit.* 25, 50; *latit.* 44, 3. Elle eſt marchande, bien peuplée, & extrêmement propre. On la trouve à une lieue ſ. o. d'Albengue, & 15 n. e. de Vintimille. (*R.*)

ARAVA, fortereſſe de la haute-Hongrie, dans le comté & ſur la rivière du même nom. *Long.* 37, 30; *lat.* 49, 20. Elle eſt à 29 lieues n. e. de Caſſovie, & 35 n. e. de Neuhauſel. (*R.*)

ARAUCO, fortereſſe de l'Amérique méridionale, dans le Chili, à la ſource de la rivière de Tucapel. *Long.* 309; *lat.* 42, 30. (*R.*)

ARAUQUES (les), peuples qui habitent la vallée d'Arauco, au Chili, dans l'Amérique méridionale; ils ſont vaillans, & ont fait la guerre pendant près de cent ans aux Eſpagnols établis dans leur voiſinage. Leurs armes ſont des arcs, des flèches, de longues piques, des rondaches & des cuiraſſes faites de peaux de loups marins; ils ont coutume d'élire pour chef celui d'entr'eux qui porte le plus lourd fardeau. Alonzo de Ercilla a célébré, dans ſon poëme de l'Araucana, la paix qu'ils firent en 1659 avec les Eſpagnols. (*R.*)

ARAW, ou ARAU, ville de Suiſſe, dans l'Argow, près de l'Aar. *Longit.* 25, 30; *lat.* 47, 25. Cette ville de médiocre grandeur, mais belle,

riche & commerçante, eſt ſituée dans la partie de l'Argow, imcorporée au canton de Berne. C'eſt une conquête de ce canton ſur la maiſon d'Autriche : lorſqu'elle ſe ſoumit aux Bernois par capitulation durant la tenue du concile de Conſtance, elle retint le droit de ſe gouverner elle-même. Ses avoyers ou chefs prêtent hommage au nom de la ville à l'état de Berne. La juriſdiction de la ville eſt limitée à une enceinte fort reſſerrée. Les appels en cauſe civile vont à Berne. Cette ville qui exerce la religion proteſtante, eſt le lieu ordinaire des diètes pour les cantons réformés. La paix qui termina la guerre civile des Suiſſes de 1712, y fut conclue. Elle ne contient pas plus de deux mille habitans : on fabrique, tant à Araw que dans ſes environs, des étoffes de coton & demi-coton, des indiennes, des rubans. La bonneterie & la tannerie y ſont ſur un bon pied. Sa coutellerie a de la réputation. Il règne en cette ville une bonne police, & beaucoup d'activité. On y paſſe l'Aar ſur un grand pont couvert. Le pays des environs eſt un des meilleurs endroits de la Suiſſe. Le gouvernement eſt compoſé de quarante-cinq perſonnes, qu'on déſigne par la dénomination de *Conſeil-Bourgeois*. Ce fut en 1415 qu'elle fut enlevée à la maiſon d'Autriche. Elle eſt à 3 lieues n. e. d'Arbourg, 5 ſ. o. de Bruck, & 11 o. de Zurich. (*R.*)

ARAXAI, rivière de l'Amérique méridionale au Bréſil. Elle coule vers la préfecture de Paraïba, où elle ſe jète dans la rivière de Mongaguaba. (*R.*)

ARAXE, aujourd'hui *Arais*, *Aras*, *Achlar* & *Caſaz*. *Voyez* ARAS. (*R.*)

ARAYA, cap célèbre de l'Amérique méridionale, à 11 *deg.* 22 *min. de lat. ſept.*

Il eſt ſitué dans la contrée dite *Terre-Ferme*, & dans la nouvelle Andalouſie : il forme le golfe appellé par les Eſpagnols, *Golfo di Cariaco*. C'eſt près de là qu'on voit, à trois cens pas de la mer, la plus fameuſe ſaline que l'on connoiſſe : elle donne un ſel excellent & très-dur. On l'exploite tous les mois. (*R.*)

ARBA, ou SCARDONA, ville de la domination Vénitienne, dans l'île du même nom, près des côtes de Dalmatie, dont elle n'eſt qu'à deux lieues. Elle a un évêché ſuffragant de Zara. *Long.* 32, 34 ; *lat.* 45, 35. L'île produit abondamment des figues & d'excellens vins, & il s'y trouve une grande quantité de menu bétail. (*R.*)

ARBE. *Voyez* ARBA.

ARBELLES, bourg d'Aſſyrie, ſur le fleuve Lycus, célèbre par la ſeconde victoire qu'Alexandre le Grand remporta ſur Darius, roi de Perſe. (*R.*)

ARBENGIAN, petite ville d'Aſie dans la campagne appellée *Sogde de Samarcand* ; c'eſt proprement le territoire de cette ville. (*R.*)

ARBERG, ville de Suiſſe, dans le canton de Berne, ſituée ſur la rivière d'Aar. *Longit.* 24, 45 ; *lat.* 47. Cette petite ville preſqu'entièrement environnée de l'Aar, qui en fait comme une île, eſt à 4 lieues n. o. de Berne, 6 n. de Fribourg, & 5 ſ. o. de Soleure. Elle forme, avec le diſtrict d'alentour, un bailliage qui conſerve encore le titre de comté, & qui eſt gouverné par un bailli de Berne qui réſide à Arberg. Cette terre qui s'étend ſur les deux bords de l'Aar eſt une acquiſition de Berne. (*R.*)

ARBEROUE, nom d'un des ſept diſtricts, vallées, ou pays qui compoſent la baſſe-Navarre. Il renferme ſept paroiſſes. (*R.*)

ARBI, petit pays de l'Amérique méridionale, près des Andes, entre le Popayan & la nouvelle Grenade. (*R.*)

ARBIA, petite rivière d'Italie, qui a ſa ſource dans le territoire de Florence, paſſe ſur celui de Sienne, & ſe jète dans l'Ombrone. (*R.*)

ARBO. *Voyez* ARBOGEN.

ARBOGEN, ou ARBOGA, ville de Suède, dans la province de Weſtmanie, ſur la rivière de Stor-a, c'eſt-à-dire, grand fleuve. On y compte environ mille habitans. Elle a une fabrique de cuiraſſes, & un hôtel des monnoies. Une partie des gardes du corps y ont leur quartier : on y a tenu pluſieurs diètes générales & provinciales. Près de la ville, il exiſte encore pluſieurs monumens du paganiſme, entr'autres un trône pour recevoir les offrandes. Cette ville a la ſeizième place à la diète. A un quart de mille eſt le canal d'Arboga, qui eſt ſoutenu par neuf écluſes, & qui joint le lac de Hielmar avec celui de Malar. (*R.*)

ARBOIS, petite ville de France, dans la Franche-Comté. *Long.* 23, 30 ; *lat.* 46, 55. C'eſt le chef-lieu d'un bailliage qui s'étend ſur vingt-une paroiſſes, compris lui-même dans le grand bailliage d'Aval. Elle eſt ſituée ſur la petite rivière de Cuiſance, nommée encore Lauſtine par quelques-uns. Son territoire eſt fertile en vins excellens, & très-vantés par-tout où on les connoît. Il s'y trouve une collégiale exempte de la juriſdiction de l'archevêque. Le doyen & les douze chanoines ſont à la nomination du roi. Elle a encore un prieuré dépendant de l'évêché de Saint-Claude, une communauté de prêtres, trois couvens de religieuſes, deux de religieux, & une commanderie de l'ordre de Malte. Cette ville qui eſt bien peuplée eſt entre Salins & Poligny, à 2 lieues de chacune, 6 ſ. e. de Dôle, 9 ſ. o. de Beſançon, & 77 ſ. e. de Paris. (*R.*)

ARBON, ville de Suiſſe, ſur le bord méridional du lac de Conſtance, dans le Turgow. *Long.* 27, 30 ; *lat.* 47, 38. Elle eſt dans un diſtrict de Turgow, ſur lequel les évêques de Conſtance ont juriſdiction ; mais dont la ſouveraineté eſt réſervée aux cantons. La ville jouit néanmoins de beaux privilèges. A bien dire, la ſouveraineté eſt partagée entre la ville, l'évêque & les cantons, qui ont le haut domaine & le droit d'armes & de garniſon. La plupart de ſes habitans ſont réformés. (*R.*)

ARBOURG, très-pet. ville de Suiſſe, au canton de Berne, dans l'Argow, ſur le bord de l'Aar. *Long.* 25,

25 ; *lat.* 47, 10. C'eſt une acquiſition des Bernois, faite en 1415, des ſeigneurs à qui elle appartenoit. Ils y tiennent garniſon dans une forteresſe élevée ſur un rocher à pic, au pied duquel paſſe l'Aar. Les Caſemates en ſont à l'abri des bombes, & il s'y trouve un bon puits. Le bailli eſt commandant de la place, & réſide dans le château. Arbourg, ou Aarbourg eſt à 5 lieues e. de Soleure, 9 ſ. de Bâle, & 12 o. de Zurich. (*R.*)

ARC, rivière de Savoie qui a ſa ſource à la partie ſeptentrionale du mont Cenis, aux confins du duché d'Aoſte, traverſe le comté de Maurienne, & va ſe jeter dans l'Iſère. On lui donne auſſi le nom d'Arche. (*R.*)

ARC EN BARROIS, petite ville de France, dans le duché de Bourgogne, au bailliage de la Montagne, diocèſe de Langres, ſur l'Aujon. Ce lieu a été déclaré ville, par arrêt du parlement, en 1726. Arc eſt à 14 lieues n. de Dijon, & 6 n. o. de Langres. *Long.* 22, 37 ; *lat.* 47, 55. (*R.*)

ARC, ou L'AR, petite rivière de France en Provence. Elle a ſa ſource du côté de Porciouls, traverſe la plaine de Pourières où Marius défit les Cimbres, paſſe aux environs d'Aix, & va ſe jèter dans l'étang de Berre, près de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour le *cœnum flumen* de Ptolémée. (*R.*)

ARCAHON (golfe d'), ou d'ARCASSON, petit golfe de la mer de Gaſcogne, entre l'embouchure de la Garonne & celle de l'Adour. Il y a dans le voiſinage un cap de même nom. (*R.*)

ARCADIE, ville de la Morée, proche le golfe de même nom, dans la province de Belvedère. *Long.* 39, 30 ; *lat.* 37, 27. (*R.*)

ARCADIE, province du Péloponèſe, qui avoit l'Argolide ou pays d'Argos au levant, l'Elide au couchant, l'Achaïe propre au ſeptentrion, & la Meſſinie au midi. Elle étoit diviſée en haute & baſſe Arcadie. Tout ce pays eſt connu aujourd'hui ſous le nom de *Tzaconie*, ou de *Braccio di Maina*. (*R.*)

ARCALU (principauté d'), petit état des Tartares Monguls, ſur la rivière d'Hoamko, où commence la grande muraille de la Chine, ſous le 122e degré de *long.* & le 42e de *lat.* ſeptentrionale. (*R.*)

ARCAN, ville d'Aſie en Tartarie, ſur les frontières du Mawaralnahra. Elle eſt ſur la rivière de Caſſima. On la nomme auſſi *Adercand.* (*R.*)

ARCANE, petite ville de la Turquie Aſiatique dans la Natolie propre, ſur la côte de la mer Noire, entre la ville de Sériape ou Sinape, & le cap Piſello. (*R.*)

ARCANI, ville de Mingrelie, à l'embouchure de la rivière du même nom. On croit que c'eſt l'ancienne *Apſarum*, *Apſarus*, *Apſarrus*, &c. de la Colchide. (*R.*)

ARCAS, petit bourg d'Eſpagne dans la Caſtille : c'eſt l'*Arcabrica* des anciens. (*R.*)

ARCE. *Voyez* PETRA.

ARCEGOVINA, province de la Dalmatie, entre le pays des Dulcignotes au ſ. e., la république de Raguſe au n. o., une partie de la Boſnie au n. e. & la mer Adriatique au ſ. o. Ses villes principales ſont Riſano, Caſtel-Novo, Cataro & Budoa, toutes places fortes ; la rivière de Moracica la traverſe du n. o. au ſ. o. Le pays eſt rempli de montagnes, & cependant très-fertile. Cette province eut autrefois ſes ducs ſouverains, que l'on appelloit *ducs de Saba* ; les Vénitiens en poſſèdent la plus grande partie ; le reſte appartient aux Turcs. (*R.*)

ARCH. *Voyez* ARCO.

ARCHANGEL, ville de la Ruſſie Européenne, capitale du gouvernement de ſon nom, à l'embouchure de la Dwina. *Long.* 57, 20 ; *lat.* 64, 34. (*R.*)

Le commerce d'Archangel comprend celui d'une partie de la Moſcovie. Les Anglois & les Hollandois s'en ſont preſqu'entièrement emparés : cependant les François, les Suédois, les Danois, & ceux de Hambourg & de Breme, ont des correſpondans à Archangel.

La foire s'ouvre le 20 août & dure dix jours : mais le commerce peut commencer une quinzaine plutôt. Il ſe fait ou en échange, & c'eſt le plus ordinaire, ou partie en échange & partie au comptant, ou tout au comptant. Il faut y envoyer de France les vins de Bordeaux & d'Anjou ; des toiles, des futaines, des draps, des lainages, des rubans, des chapeaux, quelques riches étoffes, des bagues, des bijoux, des uſtenſiles de ménage, des outils d'artiſans, du papier, des épices, &c. ; on en tire des pelleteries, des cuirs, des cires, des martes &c. Elle a environ trois quarts de mille de long, ſur un quart de large (le mille en Ruſſie de trois mille ſept cent cinquante pieds). Elle ne conſiſte qu'en maiſons de bois qui s'aſſemblent à chevilles, & que l'on monte & démonte à volonté ; la douane ſeule eſt bâtie en pierres. La citadelle où réſide le gouverneur, a une enceinte de bois. Cette ville a un ſiège épiſcopal. Les Luthériens & les Réformés y ont des égliſes. Les denrées y ſont au plus bas prix. Cette ville fut bien plus commerçante qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. La plus grande partie de ſon commerce a paſſé à Petersbourg, par une ſuite des diſpoſitions & des ordres exprès de Pierre Ier. Les nations commerçantes ne peuvent point y établir de comptoirs. Pour le bien du commerce il y a une poſte réglée établie entre Petersbourg & Archangel. Le monaſtère de Saint-Michel Archange, près duquel elle fut bâtie à la fin du XVIe ſiècle, & qui lui a donné ſon nom, eſt ſitué à une des extrémités de la ville. La province d'Archangel eſt très-froide, remplie de marais, de forêts & de montagnes, & ne donne que de l'orge. Différentes eſpeces d'arbres fruitiers y réuſſiſſent. Les pins rendent beaucoup de goudrons. Elle nourrit dans ſes pâturages beaucoup de bêtes à cornes & de moutons. Elle eſt à 200 li. n. de Moſcou. (*R.*)

ARCHE. *Voyez* ARC.

ARCHIDONA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Xenil. (*R.*)

ARCHIDONA, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, & la province de la Canelle. (*R.*)

ARCHIPEL, ou ARCHIPELAGE (cette dernière dénomination est peu en usage), c'est un terme de Geographie qui désigne une mer entrecoupée d'un grand nombre d'îles.

Le plus célèbre Archipel, & celui à qui ce nom est donné plus particulièrement, est situé entre la Grèce, la Macédoine, l'Asie & l'île de Candie. Il renferme les îles de la mer Egée. Ces îles se divisent en Cyclades & Sporades. *Voyez* ces noms. Toutes ensemble ont un begler-bey ou gouverneur, à l'exception de celle de Candie qui a son propre gouverneur, dont le pouvoir s'étend aux îles voisines. De ces îles les unes appartiennent à l'Europe, les autres à l'Asie. Elles produisent d'excellens vins, des fruits exquis, des cannes à sucre. On en tire des huiles, de la soie, de la laine, du miel délicieux, & des marbres de la plus grande beauté On y fait aussi de beau sel. Ces îles sont parsemées de ruines & de monumens de l'ancienne Grece. On appelle *Archipel d'Amboine* la partie septentrionale des îles Moluques & de l'océan des Indes; *Archipel des Moluques*, la partie méridionale de ces îles; *Archipel des Papous*, cette partie de la mer des Indes qui s'étend à l'orient vers le pays des Papous & la Nouvelle Guinée; *Arrchipel du Maure*, celle qui s'étend vers le nord & l'est de l'île de Gilolo; *Archipel des Celèbes*, les îles de Pater & celles qui sont à l'entrée du détroit de Macassar; *Archipel des Maldives*, cette partie de l'Océan des Indes à l'ouest du Malabar; *Archipel de Saint-Lazare*, la partie de l'Océan oriental qui s'étend vers les îles des Larrons, entre le Japon & les Philippines; *Archipel du Mexique*, ce qu'on appelle *golfe du Mexique*, dans la mer du nord; *Archipel de la Nouvelle-Yorck*, cette partie de la mer du nord entre le continent de la Nouvelle-Yorck & l'île Longue; & *Archipel de Chiloé*, ou d'*Ancud*, cette partie qui baigne la partie méridionale du royaume de Chili, dans l'Amérique méridionale; l'*Archipel des Philippines*, qu'on nomme encore *le Grand Archipel*.

On appelle *Duché de l'Archipel*, une souveraineté qui a duré plusieurs siècles dans la maison des ducs de Naxie, qui avoient le domaine de la plupart des îles de la mer Égée. Le Grand-Seigneur le leur enleva en 1556. (*R.*)

ARCHO (les), trois petites îles de l'Archipel, au sud-sud-est de Patmos, & au sud-sud-ouest de Samos. (*R.*)

ARCIS-SUR-AUBE, petite ville de France en Champagne, sur l'Aube, avec une manufacture. *Long.* 21, 45; *lat.* 48, 30.

Elle est sur la rivière d'Aube, à 6 lieues nord de Troyes, & 8 sud-est de Sezanne. (*R.*)

ARCISSA, ou ARSSISSA, grand lac d'Asie, dans l'Arménie majeure, au sud-est du Pont-Euxin: on l'appelle aujourd'hui *mer de Van* ou d'*Acramar*. (*R.*)

ARCK, lac d'Ecosse, dans la province de Loquebar, près de celle de Murrai. (*R.*)

ARCKEL (Terre d'), contrée du Brabant-Autrichien, dont la ville de Lière ou Lire est le lieu principal. (*R.*)

ARCKLO, ou ARKLOW, ville d'Irlande, dans la Lagénie, au comté de Wiclow, à l'embouchure de la rivière de Doro. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ARCO, ou ARCH, ville d'Italie, dans le Frentin, proche la rivière de Sarco, un peu au nord de l'extrémité septentrionale du lac de Garde. *Long.* 28, 25; *lat.* 45, 52. Elle est munie d'un château situé sur une montagne. C'est le chef-lieu d'un comté de même nom. Elle est située à 6 li. s. o. de Trente, & 12 n. o. de Véronne. (*R.*)

ARCOBRIGA, nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Lusitanie, que l'on prend aujourd'hui pour Arcos de Valdevez, & l'autre au pays des Celtibériens, que l'on croit être la même qu'Arcos dans la vieille Castille: Ptolomée en a fait mention. Il y a eu encore une ville de ce nom dans le royaume de Séville; c'est aujourd'hui *Arcos de la Frontera*. (*R*)

ARCOL. *Voyez* ARCOS.

ARCOS, petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille, à deux lieues à l'est de Médina-Celi: elle est au pied d'une montagne sur le chemin de Siguenza à Saragosse. On la nommoit anciennement *Arcobriga*. *Long.* 15, 30; *lat.* 41, 15. (*R.*)

ARCOS DE LA FRONTERA, petite ville forte d'Espagne, dans l'Andalousie, au pays d'Agaraffo. Elle est sur un roc escarpé, au pied duquel coule la rivière de Guadelète, au nord-est de Cadix, & au sud-sud-ouest de Séville. Elle a trois paroisses & cinq couvens. Les rois d'Espagne l'érigèrent en duché, il y a environ deux cens ans, en faveur de la maison Ponce de Léon, lorsque celle-ci fit cession à la couronne de la ville & du port de Cadix. Arcos de la Frontera se nommoit aussi anciennement *Arcobriga*. *Long.* 12, 120; *lat.* 49. Elle est à 10 li. n. de Cadix, & 16 s. de Séville. (*R.*)

ARCOS DE VALDEVEZ, petite ville de Portugal, dans la province d'entre Minho & Douro. Elle a un district de quarante-cinq paroisses, & elle est possédée, à titre de comté, par la maison de Moronhan. C'est l'ancienne *Arcobriga Lusitaniana* de Ptolémée. (*R.*)

ARCS (les), petite ville de France, en Provence, dans la viguerie de Draguignan. Elle est sur la rivière d'Argent, à 2 lieues s. e. de Draguignan, & à 4 o. de Fréjus. *Long.* 27, 41; *lat.* 43, 25. (*R.*)

ARCTIQUE (pôle). On appelle ainsi le point du ciel élevé d'environ 49 degrés au-dessus de notre

nôtre horiſon (*Paris*), & autour duquel toutes les autres parties du ciel ſemblent faire leur révolution. Il eſt ainſi appellé de la conſtellation de l'ourſe, en grec ἀρκτος, dont il eſt très-voiſin. On nomme même la dernière étoile, qui eſt à la queue de la petite ourſe, *étoile polaire*. On appelle encore pole arctique le point de notre globe, qui correſpond au point du ciel que nous venons de déſigner. (*R.*)

ARCUDIA, ville d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, vers la frontière de celui de Barca, ſur le golfe de Sidra. Quelques-uns croient que c'eſt l'ancien *vicus Philænorum*, ou *Philænorum aræ*; d'autres que c'eſt l'ancienne *Automala*. (*R.*)

ARCUEIL, joli village de l'Ile de France, à une lieue de Paris, au ſud. Il exiſtoit dès le tems de l'empereur Julien, ſurnommé l'*Apoſtat* : ce prince y fit conſtruire le fameux aquéduc qui fut réparé ſous le règne de Louis XIII, & au moyen duquel la bonne eau de Rongis parvient à Paris, & s'y diſtribue en différens quartiers de cette capitale. (*R.*)

ARCY, gros village de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois, remarquable par les grottes fameuſes qui portent ſon nom. Voici la deſcription qui en a été faite ſur les lieux, par les ordres de M. Colbert. Non loin d'Arcy, on appercoit des rochers eſcarpés d'une grande hauteur, au pied deſquels paroiſſent comme des cavernes ; je dis *paroiſſent*, parce que les cavités ne pénètrent pas aſſez avant pour mériter le nom de cavernes On voit en un endroit, au pied de l'un de ces rochers, une partie des eaux d'une rivière qui ſe perdent, & qui, après avoir coulé ſous terre plus de deux lieues, trouvent une iſſue par laquelle elles ſortent avec impétuoſité, & font mouvoir un moulin. Un peu plus avant, en deſcendant le long du cours de la rivière, on trouve quelques bois ſur les bords ; ils y forment un ombrage aſſez agréable, & les rochers forment de tous côtés des échos, dont quelques-uns répètent un vers en entier. Aſſez proche du village eſt un gué appellé *le gué des Entonnoirs*, au ſortir duquel, du côté du couchant, on entre dans un petit ſentier fort étroit, qui montant le long d'un côteau tout couvert de bois, conduit à l'entrée des grottes. En ſuivant ce ſentier, on voit en pluſieurs endroits dans les rochers de grandes cavités, où l'on ſe mettroit commodément à couvert des injures du tems. Ce ſentier conduit à une grande voûte, large de trente pas & haute de vingt pieds à ſon entrée, qui ſemble former le portail du lieu. A huit ou dix pas de là, elle s'étrécit & ſe termine en une petite porte haute de quatre pieds. La figure de cette porte étoit autrefois ovale ; mais depuis quelques années, on l'a fermée en partie d'un chambranle de pierre de taille, & le ſeigneur en garde la clef. L'entrée de cette porte artificielle eſt ſi baſſe, qu'on ne peut y paſſer que courbé, & le deſſus de la première ſalle eſt une voûte d'une figure plate & toute unie. La deſcente eſt fort eſcarpée, & l'on y rencontre d'abord des quartiers de pierre d'une groſſeur prodigieuſe.

De cette ſalle, on paſſe dans une autre beaucoup plus ſpacieuſe, dont la voûte eſt élevée de neuf à dix pieds. Dans un endroit de la voûte, on voit une ouverture large d'un pied & demi, longue de neuf pieds, & qui paroît avoir deux pieds de profondeur, dans laquelle on voit quantité de figures pyramidales. Cette ſalle eſt admirable par ſa grandeur, ayant quatre-vingts pieds de long : elle eſt remplie de gros quartiers de pierre, entaſſés confuſément en quelques endroits, & épars dans d'autres, ce qui la rend incommode au marcher. A main droite, il y a une eſpèce de lac qui peut avoir cent ou cent vingt pieds de diamètre, dont les eaux ſont claires & bonnes à boire.

A main gauche de cette ſalle, on entre dans une troiſième, large de quinze pas, & longue de deux cent cinquante. La voûte eſt d'une figure un peu plus ronde que les précédentes, & peut avoir dix-huit pieds d'élévation. Ce qui paroît le plus extraordinaire, c'eſt qu'il y a trois voûtes l'une ſur l'autre, la plus haute étant ſupportée par les deux plus baſſes. Vers le milieu de cette ſalle, on voit quantité de petites pyramides renverſées, de la groſſeur du doigt, qui ſoutiennent la voûte la plus baſſe, & qui paroiſſent avoir été rapportées à deſſein pour orner cet endroit. Cette ſalle ſe termine en s'étréciſſant ; & ſur les extrémités d'un & d'autre côté, on voit encore un nombre infini de petites pyramides, qu'on croiroit être de marbre blanc. Le deſſus de cette voûte eſt tout rempli de mamelles de différentes groſſeurs, mais qui toutes diſtillent quelques gouttes d'eau par le bout. A main droite, il y a une eſpèce de petite grotte, qui peut avoir deux pieds en quarré, & qui eſt enfoncée de trois ou quatre pieds, remplie d'un ſi grand nombre de petites pyramides, qu'il eſt impoſſible de les compter. Au bout de cette ſalle, à main droite, on trouve une petite voûte de deux pieds & demi de haut & de douze pieds de longueur, dont l'un des côtés eſt ſoutenu par un rocher : elle eſt auſſi garnie d'un ſi grand nombre de pyramides, de mamelles & d'autres figures, qu'il eſt impoſſible d'en faire une deſcription : on y apperçoit même des coquilles de différentes figures & grandeurs.

Cette petite voûte conduit à une autre un peu plus élevée, remplie d'un nombre infini de figures de toutes manières. A main gauche, on voit des thermes de perſpective, ſoutenus par des piliers de différentes groſſeurs & de différentes figures, parmi leſquels il y a une infinité de petites perſpectives, des piliers, des pyramides, & d'autres figures qu'il eſt impoſſible de décrire. Un peu plus avant, du même côté, on découvre une petite grotte dans laquelle on ne peut entrer ; elle eſt fort enfoncée, & admirable par la quantité de petits piliers, de pyramides droites & renverſées,

dont elle eſt pleine. C'eſt dans cet endroit que ceux qui viſitent ces lieux, ont accoutumé de rompre quelques-unes de ces petites figures pour les emporter & ſatisfaire leur curioſité : mais il ſemble que la nature prenne ſoin de réparer les dommages que l'on y fait.

A main droite, il y a une entrée qui conduit dans une autre grande ſalle qui eſt ſéparée de la précédente par quelques piliers, qui ne montent pas juſqu'au-deſſus de la voûte. L'entrée de cette ſalle eſt fort baſſe, parce que du haut de la voûte naiſſent quantité de pyramides, dont la baſe eſt attachée au ſommet de la voûte. Cette ſalle eſt remplie de quantité de rochers de même qualité que les pyramides. On y voit des enfonçures & des rehauſſemens ; & l'on a autant de perſpectives différentes, qu'il y a d'endroits où l'on peut jeter la vue.

Un grand rocher termine cette ſalle, & laiſſe à droite & à gauche deux entrées, qui toutes deux conduiſent dans une autre ſalle fort ſpacieuſe. A gauche en entrant, on voit d'abord une figure grande comme nature, qui de loin paroît être une Vierge, tenant entre ſes bras l'enfant Jéſus. Du même côté, on voit une petite forteresſe quarrée, compoſée de quatre tours, & une autre tour plus avancée pour défendre la porte. Quantité de petites figures paroiſſent dedans & autour, qui ſemblent être des ſoldats qui défendent cette place. Cette ſalle eſt partagée par le milieu par quantité de petits rochers, dont quelques-uns s'élèvent juſqu'au-deſſus de la voûte, d'autres ne vont qu'à moitié. Le côté gauche de cette ſalle eſt bordé par un grand rocher, & il y a un écho admirable & beaucoup plus fidèle que dans toutes les autres.

On trouve deux entrées au ſortir de cette ſalle, qui conduiſent en deſcendant dans une autre fort longue & fort ſpacieuſe, où le nombre des pyramides eſt moindre, où la nature a fait beaucoup moins d'ouvrages, mais où ce qu'on rencontre eſt beaucoup plus grand. En entrant à main gauche, on y rencontre un grand dôme qui n'eſt ſoutenu que d'un ſeul côté. La concavité de ce dôme paroît être à fond d'or avec de grandes fleurs noires ; mais lorſqu'on y touche, on efface la beauté de l'ouvrage, qui n'eſt pas ſolide comme les autres ; ce n'eſt que de l'humidité. La voûte de cette ſalle eſt toute unie : elle a vingt pieds de hauteur, trente pas de largeur, & plus de trois cents pas de longueur. Au milieu de la voûte, on voit un nombre infini de chauve-ſouris, dont quelques-unes ſe détachent pour venir voltiger autour des flambeaux.

Sous l'endroit où elles ſont, eſt une petite hauteur ; ſi l'on y frappe du pied, on entend réſonner comme s'il y avoit une voûte en-deſſous : on croit que c'eſt-là que paſſe une partie de la rivière de Cure qui ſe perd au pied du rocher, & dont on a parlé d'abord.

Cette ſalle, ſur ſes extrémités, a deux piliers joints enſemble, de deux pieds de diamètre, & pluſieurs pyramides qui s'élèvent preſque juſqu'au-deſſus ; & elle ſe termine enfin par trois rochers pointus, du milieu deſquels ſort un pilaſtre qui s'élève juſqu'à la voûte.

Des deux côtés il y a deux petits chemins qui conduiſent derrière ces rochers, où l'on apperçoit d'abord un dôme garni de pyramides & de quelques gros rochers qui montent juſqu'au-deſſus de la voûte ; elle ſe termine en s'étréciſſant, & laiſſe un paſſage ſi étroit & ſi bas, qu'on n'y peut paſſer qu'à genoux. Ce paſſage conduit à une autre ſalle, dont la voûte toute unie peut avoir quinze pieds d'élévation. Cette ſalle a quarante pieds de large, & près de quatre cents pas de long ; & au bout elle a quatre rochers & une pyramide haute de 8 pieds, dont la baſe a cinq pieds de diamètre. On paſſe de celle-là dans une autre, admirable par les rochers & les pyramides qu'on y voit ; mais ſur-tout il y en a une de vingt pieds de haut & d'un pied & demi de diamètre. La voûte de cette ſalle a d'élévation vingt-deux pieds dans les endroits les plus élevés : elle a quarante pas de large & plus de ſix cents pas de long. Elle eſt ornée des deux côtés de quantité de figures, de rochers, & de perſpectives ; & ſi dans ſon commencement on trouve le chemin incommode à cauſe des gros quartiers de pierres qu'on y rencontre, la fin en eſt très-agréable ; & il ſemble que les figures qu'on y voit, ſoient les compartimens d'un parterre. Cette dernière ſalle ſe termine en s'étréciſſant, & finit la beauté de ces lieux.

Tout ce qu'on admire dans ces grottes, diſent les *Mém. de Littérat.* du P. Deſmolets, ces figures, ces pyramides, ne ſont que des congélations, qui néanmoins ont la beauté du marbre & la dureté de la pierre, & qui, expoſées à l'air, ne perdent rien de ces qualités. On remarque que dans toutes ces figures, il y a dans le milieu un petit tuyau de la groſſeur d'une aiguille, par où il dégoutte continuellement de l'eau, qui venant à ſe congéler, produit dans ces lieux tout ce qu'on y admire ; & ceux qui vont ſouvent les viſiter, reconnoiſſent que la nature répare tous les déſordres qu'on y commet, & remplace toutes les pièces qu'on détache. On remarque encore une choſe aſſez particulière, c'eſt que l'air y eſt aſſez tempéré ; & contre l'ordinaire de tous les lieux ſouterreins, celui qu'on y reſpire dans les plus grandes chaleurs, eſt auſſi doux que l'air d'une chambre, quoiqu'il n'y ait aucune autre ouverture que la porte par laquelle on entre, & qu'on ne puiſſe viſiter ces cavernes qu'à la lueur des flambeaux.

J'ajouterai qu'il faudroit avoir viſité ces lieux par ſoi-même, en avoir vu de près les merveilles, y avoir ſuivi les opérations de la nature, & peut-être même y avoir tenté un grand nombre d'expériences, pour expliquer les phénomènes précédens ; mais on peut, ſans avoir pris ces précautions, aſſurer, 1°. que ce nombre de pyramides

droites & renverſées ont toutes été produites par les molécules que les eaux qui ſe filtrent à travers les rochers qui forment les voûtes, en détachent continuellement. Si le rocher eſt un tiſſu ſpongieux, & que l'eau coule facilement, les molécules pierreuſes tombent à terre, & forment les pyramides droites; ſi, au contraire, leur écoulement eſt laborieux, ſi elles paſſent difficilement à travers les rochers, elles ont le temps de laiſſer agglutiner les parties pierreuſes; il s'en forme des couches les unes ſur les autres, & les pyramides ont la baſe renverſée. 2°. Que la nature réparant tout dans les cavernes d'*Arcy*, il eſt à préſumer qu'elles ſe conſolideront un jour, & que les eaux qui ſe filtrent perpétuellement, augmenteront le nombre des petites colonnes, au point que le tout ne formera plus qu'un grand rocher. 3°. Que partout où il y aura des cavernes & des rochers ſpongieux, on pourra produire les mêmes phénomènes, en faiſant ſéjourner des eaux à leur ſommet. 4°. Que peut-être on pourroit modifier ces pétrifications, ces excroiſſances pierreuſes, leur donner une forme déterminée, employer la nature à faire des colonnes d'une hauteur prodigieuſe, & peut-être un grand nombre d'autres ouvrages; effets qu'on regarde comme impoſſibles à préſent qu'on ne les a pas tentés, mais qui ne ſurprendroient plus s'ils avoient lieu, comme je conjecture qu'il arriveroit. Je ne connois qu'un obſtacle au ſuccès; mais il eſt grand: c'eſt la dépenſe qu'on ne fera pas, & le tems qu'on ne veut jamais ſe donner. On voudroit enfanter des prodiges à peu de frais, & dans un moment. (*R.*)

ARDAGH, ville épiſcopale d'Irlande, au comté de Longfort. *Long.* 9, 48; *lat.* 55, 37. (*R.*)

ARDANAT, ville des Indes orientales aux environs de l'Ile-Dieu, en terre-ferme, au-delà de l'Indus. Elle paſſe pour être grande, riche & aſſez peuplée. Les Juifs & les Maures y font le principal commerce. Les loix du pays où elle eſt ſituée n'ont d'autre maniere de faire mourir les malfaiteurs que par le poiſon nommé *Argenta.* (*R.*)

ARDASTAN, ou ARDISTAN, ville de la province appellée *Gebal* ou *Irac Perſique.* (*R.*)

ARDBRY, petit port d'Afrique ſur la Méditerranée, au royaume de Barca. Il eſt ſitué près des ruines d'une petite ville anciennement nommée *Bruorum Littus.* (*R.*)

ARDEBIL, ville d'Aſie en Perſe, dans l'Aderbijan. *Long.* 65; *lat.* 37, 55. C'eſt l'une des plus anciennes de la Perſe, & elle eſt célèbre par le ſéjour qu'y ont fait les premiers Sophis, & par leurs ſépultures: elle l'eſt encore par ſon commerce, & ſur-tout parce qu'elle renferme les cendres du chef de la ſecte des Perſans. On y va en pélérinage de toutes les parties de la Perſe. Cette ville conſidérable eſt à 10 lieues e. de Tauris, & 65 n. o. de Casbin ou Caſwin. (*R.*)

ARDÉE, ville capitale des Rutules: aujourd'hui c'eſt un bourg au bord de la mer, appartenant à la maiſon Ceſarini. Le mauvais air a rendu cet endroit preſque déſert. (*R.*)

ARDEMEANAGH, contrée d'Ecoſſe, dans la province de Roſs. Elle eſt pleine de hautes montagnes, toujours couvertes de neige. (*R.*)

ARDENBOURG, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoiſe. *Long.* 21; *lat.* 51, 16. Elle fut conſidérable; mais les Hollandois l'ont fait démanteler. Elle eſt à une lieue de l'Ecluſe, 4 n. e. de Bruges, 7 n. o. de Gand. (*R.*)

ARDENNE, grande forêt ſur la Meuſe, qui s'étend fort loin de l'occident à l'orient, & qui paſſe entre Charlemont au nord, & Rocroi au ſud. Le pays des Ardennes tire ſon nom de la célèbre forêt des Ardennes, *Arduenna*, *Ardenna*, *Ardoenenſis Sylva.* Céſar dit qu'elle commençoit au bord du Rhin, & qu'elle s'étendoit juſqu'aux confins du Rhémois: il ajoute même qu'elle comprenoit le pays de Treves, & s'étendoit juſqu'auprès des Nerviens, & qu'elle comprenoit non-ſeulement le pays entre le Rhin & la Meuſe, mais encore celui qui ſe trouvoit entre la Meuſe & l'Eſcaut, juſqu'à l'Océan. Strabon ne la borne qu'à l'Océan & au pays d'Artois. On voit aujourd'hui entre Douzy-les-Prés, Sedan, Donchery & Reims, une grande forêt qui conſerve le nom de *bois des Ardennes;* &, ſur le chemin de Sainte-Menehould à Verdun, on trouve une partie de ce même bois, qui ſe nomme la *forêt d'Ardenne.* (*R.*)

ARDENNE, abbaye de Normandie, de l'ordre des Prémontrés, à une lieue de Caen. Elle vaut 5000 liv. de revenu. (*R.*)

ARDER. *Voyez* ARDRA.

ARDES, eſpèce de péninſule ſur le lac Coin, en Irlande, dans l'Ultonie & le comté de Downe. (*R.*)

ARDES, ville de France dans la baſſe Auvergne, ci-devant chef-lieu du duché de Mercœur. *Long.* 20, 40; *lat.* 45, 22. Cette petite ville eſt ſituée dans un pays fertile, au pied d'une montagne, vis-à-vis la paroiſſe de Mercœur, & le château de ce nom, raſé par ordre de Louis XIII. Elle ſert d'entrepôt pour le commerce qui ſe fait entre la haute & la baſſe Auvergne; ce qui fait qu'il règne une certaine aiſance parmi ſes habitans. (*R.*)

ARDESCHE, rivière de France dans le Vivarais. Elle vient de Mirebel, paſſe à Aubenas, reçoit d'autres rivières, & ſe jète dans le Rhône à une lieue au-deſſus du Pont-Saint-Eſprit. (*R.*)

ARDESTON, ville d'Aſie dans la Perſe. Elle eſt connue par les bonnes toiles qui s'y fabriquent. (*R.*)

ARDEY, ou ARDÉE, petite ville d'Irlande dans la province de Leinſter, au comté de Louth. Elle eſt ſur la rivière de More, au ſ. e. de Kilmore, & au nord de Kelles. *Long.* 10, 40; *lat.* 54, 10. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ARDFEARD, ou ARTEFEARD, ville d'Irlande au comté de Kerri, près de la mer, à l'occident. *Long.* 7, 53; *lat.* 52, 14. C'eſt le ſiege d'un évêché. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ARDIERE, rivière de France qui prend sa source dans le Beaujolois, & qui, après avoir traversé une partie de cette province de l'o. à l'e. & avoir passé à Beaujeu, va se jeter dans la Saone. (*R.*)

ARDILA, rivière d'Espagne qui a sa source dans l'Andalousie, & se joint à l'Anas ou Guadiana au-dessus d'Olivença. (*R.*)

ARDMILLON, petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick: elle est à l'embouchure d'une petite rivière, dans le golfe de Cluyd, au s. o. d'Ayr, & à l'o. de Bangery. *Long.* 12, 20, *lat.* 55, 50. (*R.*)

ARDMORE, port d'Irlande, sur la côte méridionale, au comté de Waterford, entre la baie d'Youghal au s. o., & celle de Dungarvan au n. e.; il y a encore une petite ville de ce nom dans le même royaume, au comté de Tirconel sur la rivière de Dunnagal. (*R.*)

ARDONA, ville autrefois, maintenant village de la Capitanate, province du royaume de Naples. (*R.*)

ARDOREL, abbaye de France au diocèse de Castres. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3500 liv. (*R.*)

ARDRA, ARDRE, ARDER, ANDRA, ou ORDRA, petit royaume d'Afrique dans la Guinée proprement dite, au fond du golfe de Saint-Thomas, entre la rivière de Volta & le lac de Duranto. Ardra ou Assem en est la capitale. Le peuple y est très-licentieux. Il n'y a ni temple ni culte public. Les habitans sont d'un caractère ardent. Le gouvernement, qui n'y est fondé sur aucune loi positive, est purement arbitraire. L'air y est contraire aux Européens; les naturels cependant du pays sont d'une bonne constitution & vivent long-tems. La petite-vérole y est un fléau plus redoutable qu'ailleurs. Le pays est fertile en millet, en vin de palmier, plantes & fruits qui se succèdent toute l'année sans interruption. On y fait quantité de sel. Les chemins y sont beaux. Le royaume d'Ardre est à l'occident de celui de Benin. Les François & les Anglois vont y commercer, & ils y ont quelques forts. Cet état a été conquis depuis quelques années par le roi de Dahomé, dont le pays est plus au nord. Les habitans de cette partie de la Guinée vendent aux Européens beaucoup d'esclaves qu'ils vont enlever chez leurs voisins & auxquels ils joignent quelquefois leurs femmes & leurs enfans. Les Hollandois, les Anglois, les François, ne font pas difficulté de faire ce commerce. (*R.*)

ARDRES, ville de France dans la basse-Picardie, au milieu des marais. *Long.* 19, 30; *lat.* 50, 35. Elle est petite, mais très-forte. Elle a titre de principauté, & c'est le chef-lieu d'un district qui forme un gouvernement particulier. Cette ville est située sur un canal qui communique avec celui de Calais. C'est entre cette ville & celle de Guines que se fit, en 1520, l'entrevue de François I, roi de France, & de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui y parurent avec tant de magnificence, que le lieu en a conservé le nom de *Champ du drap d'or.* Elle est à 2 lieues de Guines, 3 s. de Calais, 4 s. o. de Gravelines, & 58 n. de Paris. (*R.*)

ARD-ROSS, ou ARDROSSEN, petite ville d'Ecosse, sur la mer, & dans la province de Cuningham. (*R.*)

ARDSTIN, ou STINCHARD, petite rivière d'Ecosse qui se décharge dans le golfe de Cluyd, vis-à-vis de la pointe de la presqu'île de Cantyr. (*R.*)

ARDSTINSEL, ou ARDSHINSTUR, petite ville d'Ecosse dans le comté de Carrick. Elle est située à l'embouchure de la petite rivière d'Ardstin, dans le golfe de Cluyd, au s. o. de Carletown. *Long.* 12, 15; *lat.* 55, 40. (*R.*)

ARDUSSON, petite rivière de France en Champagne. Elle a sa source auprès de Saint-Flavy & son embouchure dans la Seine, entre Nogent & Pont-sur-Seine, après un cours de trois à quatre lieues. (*R.*)

ARE. *Voyez* AAR.

ARE, ou AREK, rivière d'Angleterre au duché d'Yorck. Elle a sa source dans le comté de Lancastre, & son embouchure dans l'Humber, à douze milles au-dessous de la ville d'Yorck.

Ptolémée place une contrée de ce nom dans l'Arabie Heureuse, & une île dans le golfe Persique. Ce pourroit bien être la même chose qu'Areca moderne. *Voyez* ce mot. (*R.*)

AREBO, ou ARBON, place de commerce en Afrique, sur la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle est située sur la rivière Formose, à 60 lieues de son embouchure. La ville est grande, bien peuplée, & assez agréable; sa forme est ovale. Ses édifices sont propres & commodes, quoique peu décorés. Le pays est gouverné par un vicerοi. Les Anglois y avoient autrefois un comptoir; mais les Hollandois seuls y en possèdent un aujourd'hui, & se sont emparés du principal commerce qui s'y fait. Les vaisseaux remontent la rivière jusqu'à Arebo. *Long.* 22, 35; *lat.* 5. (*R.*)

ARECA, île d'Asie, dans le golfe Persique, au voisinage de celle d'Ormus. Elle est fertile & agréable; mais il n'y a ni rade ni port où l'on puisse s'établir & résister aux pirates, qui viennent souvent la désoler. Les Hollandois ont tenté inutilement de s'y établir. (*R.*)

ARECKA, port de la mer Rouge, à 22 lieues de Suaquem. Il est vaste & bien fortifié. (*R.*)

AREMBERG, petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, sur la rivière d'Ahr, capitale de la Principauté de même nom, incorporée au cercle du bas-Rhin. *Long.* 24, 33; *lat.* 50, 27. Cette principauté souveraine, de très-peu d'étendue, est située entre l'archevêché de Cologne, le duché de Juliers, & le comté de Blankenheim. Les ducs d'Aremberg sont une branche de la maison de Ligne. Ce fut en 1576, que Maximilien II érigea cette possession en principauté immédiate de l'em-

pire. Ferdinand III, en 1644, ajouta la dignité ducale. Aux dietes du cercle du bas-Rhin, le duc d'Aremberg a voix & séance après l'électeur Palatin, & à celles de l'empire il se place dans le collège des princes après le duc de Wirtemberg, comme prince de Montbelliard. La capitale de cette principauté est fort peu considérable par l'absence de ses souverains qui résident à Bruxelles. Elle a néanmoins un château. Elle est à 9 lieues f. de Cologne, & 10 o. de Coblentz. Cette ville, & deux villages, forment tout le ressort de cette souveraineté. (*R.*)

ARENSBERG, ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie. *Long.* 25, 50; *lat.* 51, 25. Elle est située sur une montagne où l'on fait monter l'eau de la rivière de Rhur par le moyen d'une machine hydraulique. Le comté de même nom, dont elle est capitale, est couvert de bois & de montagnes. Elle est à 20 lieues n. e. de Cologne, & 15 s. o. de Paderborn. (*R*).

ARENSBOURG, ville maritime de Suède dans la Livonie, & dans l'île d'Oesel, sur la mer Baltique. *Long.* 40, 20; *lat.* 58, 15. (*R.*)

ARENSWALDE, ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur le lac Slavin, frontière de la Poméranie. *Long.* 32, 22; *lat.* 53, 13. (*R.*)

AREQUIPE, ou AREQUIPA, ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou, sur une rivière, dans un terrein fertile. *Long.* 308; *lat. mér.* 16, 40. Elle a un évêché suffragant de Lima. L'air en est tempéré, pur, & le séjour agréable: mais elle est dans le voisinage d'un volcan fort redoutable. Elle est à 130 lieues s. e. de Lima. (*R.*)

ARESGOL, ancienne ville du royaume d'Alger, dont il ne reste que les ruines; elle étoit auparavant la capitale de la province & de tout le royaume de Tremecen, qui fait aujourd'hui une partie de celui d'Alger. (*R.*)

ARESIBO, petite ville d'Amérique, sur une rivière de même nom, à 3 lieues de Saint-Juan de Porto-Rico, dans l'île de ce nom, qui est une des grandes Antilles. (*R.*)

ARESTINGA, île de la mer des Indes vers le Kerman & la ville de Dulcinde. On croit que c'est la Liba de Ptolomée. (*R.*)

ARETA, petit pays d'Asie, dans la Palestine, sous l'empire turc; c'est l'ancienne tribu d'Issachar. Ses bornes sont, à l'orient, l'Elbise, rivière qui sort du mont Dari ou Hermon, & se jète dans le Jourdain; au septentrion, la montagne de Thabor; à l'occident, la mer Méditerranée, & au midi, le gouvernement de Mabolos, anciennement la demi-tribu de Manassé, en deçà le Jourdain; on le nomme aujourd'hui *Mordsche-ebn-aamer*, c'est-à-dire, *la prairie des fils d'Aamer*: la plaine fertile de Jesrael ou d'Esdrelon est comprise dans l'Areta. On y trouve encore quelques villes ruinées, telles que Nain, Endor, Césarée; &c. mais toute cette contrée n'est habitée aujourd'hui que par des Arabes, nomades ou vagabonds, & par quelques Chrétiens, qui tous vivent sous des tentes & obéissent à des émirs. Chacun de ces émirs exerce une autorité sans bornes dans son camp; le grand émir, qui est le juge souverain des émirs subalternes, habite ordinairement le mont-Carmel; il paie un médiocre tribut au grand seigneur, en chevaux & en chamaux; mais il est obligé de pourvoir à la sûreté des caravanes marchandes, de fournir des escortes aux couriers du sultan, & de faire marcher ses troupes dans l'occasion: son armée, y comprises celles des autres émirs, peut former un corps de cinq à six mille hommes. (*R.*)

ARETHUSE, ville de Syrie, entre Emesse & Epiphanie. On dit que c'est aujourd'hui *Fornacusa*. (*R.*)

ARETHUSE, ville de Macédoine, que quelques-uns appellent *Tadino*, & d'autres *Rendina*. Elle est sur le bord du golfe que nous appellons *di Contessa*, & que les anciens nommoient *Strymonium*. (*R.*)

ARETHUSE, lac dans l'Arménie majeure, près de la source du Tigre, non loin des monts Gordiens, que quelques-uns appellent *Gibel-Noé*. (*R.*)

AREVALO, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, près du royaume de Léon. (*R.*)

AREVATILLO, rivière d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle a sa source dans les montagnes, au n. o. d'Avila, & son embouchure, dans l'Adaja au-dessus d'Arevalo. (*R.*)

AREZZO, ancienne ville d'Italie, dans la Toscane & le territoire de Florence. *Long.* 29, 32; *lat.* 43, 37. Elle est située sur une petite éminence dans une plaine agréable & très-fertile en grains, en vins & en huiles. C'étoit une des douze principales villes d'Etrurie. Sylla la ravagea, parce que dans la guerre sociale, ses habitans s'étoient unis aux ennemis de Rome. Ce général y conduisit de nouveaux habitans qui reçurent le nom d'*Aretini novi*. Elle forma pendant quelque tems une république aristocratique. Elle fut à plusieurs reprises incorporée au domaine des Florentins jusqu'au tems où elle passa sous la domination des Médicis avec le reste de la Toscane. Cette ville est la patrie de Mécène, de Guido ou Guy d'Arezzo, l'inventeur des notes de musique; de Pierre Aretin, ce redoutable censeur des Princes; de saint Laurent, martyrisé sous Dioclétien, & celle de Pétrarque. Elle est peuplée de huit mille habitans, & l'on y compte seize paroisses. Il s'y trouve six couvens d'hommes, douze de femmes, & quatre hôpitaux. Ses édifices les plus remarquables sont *les Loges* & la cathédrale. L'évêque est prince de l'empire, & jouit de 45,000 liv. de rente. Le diocèse s'étend sur trois cent quarante paroisses, dans lesquelles sont répandues cent soixante familles Juives. Cette ville est située à 18 lieues s. est de Florence, à 6 o. de Citta-di-Castello, & 11 n. e. de Sienne. Elle est pavée de larges dalles de pierre. Il ne reste presque plus rien de son ancien amphithéâtre. (*R.*)

ARG, rivière d'Allemagne, dans la Souabe:

c'eſt l'*Argus* des Latins. Elle paſſe à Wangen, & ſe jète dans le lac de Conſtance. (*R.*)

ARGA, rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource dans les Pyrénées, aux frontières de la baſſe-Navarre, traverſe la haute, baigne Pampelune, & ſe joint à l'Aragon, vis-à-vis de *Villa-Franca.* (*R.*)

ARGA, ou ALGIAR, petite ville de l'Arabie Pétrée, dans le gouvernement de Médine. Elle eſt ſur le golfe Arabique, à trois ſtations à l'oueſt de Médine, dont elle eſt conſidérée comme le port de mer. Quelques-uns la nomment *Egra*, & d'autres croient que c'eſt la même que Dſchar. *Long.* 55; *lat.* 25. (*R.*)

ARGAN, ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille & le diocèſe de Tolède. (*R.*)

ARGANA, ville d'Aſie, au gouvernement de Diarbekir, ſous l'empire des Turcs. Elle eſt ſur une montagne, au bas de laquelle on voit le lac Geultſchik. C'eſt la capitale d'une principauté de même nom qui n'eſt pas fort étendue, mais qui eſt toute couverte de vignobles, dont les vins ſont très-bons. On en fait une exportation conſidérable. *Long.* 57; *lat.* 37. (*R.*)

ARGELÈS, petite ville de France, dans le Rouſſillon. (*R.*)

ARGENCÈS, bourg de France, en baſſe-Normandie, ſur la Méance. *Long.* 17, 29; *lat.* 49, 15. (*R.*)

ARGENDAL. *Voyez* ARGENTHAL.

ARGENDAL, rivière de France, en Provence, qui a trois ſources; l'une à Seillons; l'autre vers Saint-Martin-de-Varages; l'autre du côté du Barjols, & ſe jète dans la mer près de Fréjus, après avoir reçu pluſieurs rivières. (*R.*)

ARGENS (l'), rivière de France, en Provence; qui prend ſa ſource au marais d'Oliètes, & ſe jète dans la Méditerranée près Fréjus. (*R.*)

ARGENSOLE, abbaye de France, au diocèſe de Soiſſons. Elle eſt dans un lieu ſolitaire, entre Epernay & Vertus. Ce fut une reine de Navarre, veuve d'un comte de Champagne, qui la fonda dans le XIIIe ſiècle, pour des religieuſes de Cîteaux. L'abbeſſe a le privilège de pouvoir aſſiſter au chapitre général des pères de Cîteaux. (*R.*)

ARGENSON, petite ville de France, dans les montagnes du Dauphiné, au diocèſe de Gap, à 2 lieues d'Aſpres. On la nomme ordinairement Saint-Pierre d'Argenſon. (*R.*)

ARGENTAC, ville de France, dans le Limoſin, ſur la Dordogne. *Long.* 19, 33; *lat.* 45, 5. Elle eſt à 6 lieues ſ. e. de Tulle, & 10 n. e. d'Aurillac. (*R.*)

ARGENTAN, ville de France, dans la baſſe-Normandie, au diocèſe de Seèz. Elle eſt ſur une petite montagne, au milieu d'une belle plaine très-fertile, aux bords de l'Orne. Cette ville eſt bien peuplée, & munie d'un château. Elle a un gouverneur particulier, un bailliage, une élection, maîtriſe particulière des eaux & forêts, grenier-à-ſel, bureau des aides. Ses rues ſont larges, propres, bien percées; ſes maiſons régulièrement bâties pour la plupart. Il s'y trouve une égliſe paroiſſiale, une ſuccurſale, un prieuré, quatre couvens, trois hôpitaux, & de belles promenades. Elle eſt à 5 li. n. e. de Seez, 5 & demie ſ. e. de Falaiſe, & 44. o. de Paris. Il s'y fabrique des dentelles, des toiles, des étamines, & d'autres étoffes légères. Cette ville a titre de marquiſat & de vicomté. C'eſt l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des anciens. *Long.* 17, 35; *lat.* 48, 54. (*R.*)

ARGENTARO, ou MONTE ARGENTARO, cap d'Italie, en Toſcane. Il eſt au midi d'Orbitello, & à l'eſt de l'île Giglio. On y trouve Porto Hercole, & quelques autres bourgs. *Long.* 32, 15; *lat.* 41, 55. (*R.*)

ARGENTEAU, ancien château fort, dans les Pays-Bas, ſur la Meuſe, au duché de Limbourg, dans le comté de Fauquemont: il eſt tout ruiné. Une branche de la maiſon de Merci porte le titre de comtes d'Argenteau. (*R.*)

ARGENTEUIL, gros bourg de France, ſur la Seine, entre Saint-Denis & Saint-Germain, à 2 li. n. o. de Paris, & à 5 ſ. e. de Pontoiſe. Il eſt entouré de murailles & de foſſés comme une ville. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un aſſez grand commerce de vin & d'autres denrées, & l'on y trouve dans les environs pluſieurs carrières de plâtre très-abondantes. Les bénédictins de la congrégration de Saint-Maur en poſsèdent la ſeigneurie. Ils conſervent, comme relique, un robe ſans couture, qu'ils diſent être la robe de J. C. Cette robe eſt de couleur ventre-de-biche.

Il y a encore un bourg du nom d'Argenteuil en Champagne, au comté de Tonnerre, ſur la rivière d'Armançon. (*R.*)

ARGENTHAL, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, au duché de Simmeren, qui appartient à l'électeur Palatin. (*R.*)

ARGENTIÈRE (l'), petite ville de France, en Languedoc, dans le Vivarais. *Long.* 21, 55; *lat.* 44, 30. Elle eſt à 2 li. ſ. o. d'Aubenas, & 7 o. de Viviers. (*R.*)

ARGENTIÈRE (l'), petite île de l'Archipel, proche celle de Milo. Elle a été ainſi nommée de ſes mines d'argent, auxquelles on ne travaille point. *Long.* 42, 40; *lat.* 36, 50. Elle eſt toute occupée par des rochers & des montagnes. Elle eſt fertile, & n'a qu'un ſeul village. Une eſpèce de craie dite cimolée, en fait le ſol, & on l'emploie à laver & à blanchir le linge; ce qui fait cependant de très-mauvais blanchiſſages. Les habitans de cette île ſont fort diſſolus. (*R.*)

ARGENTO, rivière de la Turquie, en Europe. Elle coule dans l'Albanie, & ſe jète dans le golfe de Veniſe. (*R.*)

ARGENTON, ville de France, dans le duché de Berri, avec un collège & un couvent. Elle eſt diviſée par la Creuſe en haute & baſſe ville. Louis XIV en fit démolir le château. Elle eſt à 15 lieues ſ. o. de Bourges, 25 ſ. e. de Poitiers, & 55 ſ. o. de

Paris. *Long.* 19, 10; *lat.* 40, 30. (*R.*)

ARGENTON-LE-CHATEAU, petite ville de France en Poitou, généralité de Poitiers. (*R.*)

ARGENTOR, rivière de France, dans l'Angoumois, formée de deux ruiſſeaux, l'un nommé *Argent*, l'autre *Or*. Elle ſe jète dans la Charente, au village de Porſac. (*R.*)

ARGIAN, ou ARREGIAN, ville du Chuſiſtan, province de Perſe. Elle eſt ſur la rivière de Sirt, proche du golfe de Balſora. (*R.*)

ARGINUSES, îles voiſines de l'île de Lesbos, vis-à-vis Mytilène, à la vue deſquelles les Athéniens conduits par Conon, vainquirent les Lacédémoniens, commandés par Callicratidas, qui périt dans l'action. Arginuſes fut encore le nom d'une petite ville de Grèce. (*R.*)

ARGONNE (l'), contrée de France, qui s'étend en Champagne & dans le Barrois. Elle a environ 18 lieues de long ſur une largeur fort inégale. Cette contrée n'eſt pour ainſi dire qu'une grande forêt, dans laquelle ſont des vuides où l'on a bâti des villes & des villages. Les habitans en cultivent les environs avec le plus grand ſoin; mais indépendamment de ce que la qualité du ſol n'eſt pas bien bonne, les bêtes fauves dont le pays eſt rempli, les privent en grande partie du fruit de leur labeur. Le bétail leur réuſſit mieux, & le commerce des bois leur eſt encore une reſſource. Sainte-Menehould eſt la capitale de cette contrée. (*R.*)

ARGOS, ville du Péloponèſe, fameuſe dans l'antiquité. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'une bourgade, munie d'un château, & qui eſt le ſiège d'un évêché. (*R.*)

ARGOS, petite ville d'Afrique, au royaume de Dongala, en Abiſſinie, dans la province de Fungi. Elle eſt ſur la rive orientale du Nil, au nord de la ville de Fungi. Il y paſſe des caravanes chargées de toiles & de ſavons, qui paient un droit, en nature de marchandiſes, à la douane de cette ville. (*R.*)

ARGOSTOLI; port de l'île de Céphalonie, vis-à-vis de l'Albanie, le meilleur de l'île. (*R.*)

ARGUENON, petite rivière de France, en Bretagne, qui a ſource près du bourg de Jugon, & ſe décharge dans la mer de Bretagne, à trois lieues de Saint-Malo. (*R.*)

ARGOW (l'), pays de Suiſſe, ſur l'Aar, dont il tire ſon nom. L'Argow, Argau, ou Argovie eſt une petite province du canton de Berne, dans la Suiſſe; elle en forme la partie la plus ſeptentrionale. On le partage en haut & bas-Argau, entre leſquels la petite ville d'Arbourg fait à-peu-près le point de ſéparation. En général l'Argow eſt un pays très-fertile, arroſé par des rivières poiſſonneuſes, qui deſcendent du canton de Lucerne, & abondant en excellens pâturages, ainſi qu'il l'eſt en bleds & en vins. Le bas-Argau moins favoriſé des dons de la nature, répare, par l'induſtrie de ſes habitans, la fertilité moins grande de ſon ſol. La filature du coton y répand beaucoup d'aiſance. Dans l'une & l'autre partie, on trouve communément des payſans très-riches, & les bons terreins y ſont à un prix très-haut. Le haut-Argow s'étend juſqu'à Thun, & le bas-Argow juſqu'au confluent de l'Aar avec le Rhin. Les habitans en ſuivent la religion évangélique, ſuivant la doctrine réformée. (*R.*)

ARGUIN, île d'Afrique, ſur la côte occidentale de la Nigritie. *Long.* 1; *lat.* 20, 20. Il s'y trouve un fort du même nom, reſté aux François par la paix de Nimègue. Il eſt à 12 li. f. e. du cap Blanc. (*R.*)

ARGUN, rivière d'Aſie, dans la Tartarie orientale. Elle ſe jète dans l'Amur, & ſépare l'empire des Ruſſes de celui des Tartares Chinois, par une convention faite en 1728, entre ces deux puiſſances. On y pêche des perles & des rubis, & on trouve aux environs des mines de plomb & d'argent. (*R.*)

ARGUN, ville de Ruſſie, ſur la rivière de même nom, dans la Tartarie orientale, frontière de l'empire Ruſſien & de l'empire Chinois. *Long.* 136, 20; *lat.* 49, 30. Cette ville eſt fortifiée. Elle eſt à 36 lieues ſ. o. d'Albaſin, & 24 n. e. de Mordice. (*R.*)

ARGYLE, province de l'Ecoſſe occidentale, avec titre de duché; la capitale eſt Invéraray. Elle a environ quarante milles en longueur, ſur une largeur inégale, qui n'eſt en quelques endroits que de quatre milles. La pêche du hareng y eſt très-conſidérable. Le duc d'Argyle eſt shérif héréditaire, ou principal magiſtrat de cette province, hérédité annexée au pays. Les montagnes d'Argile nourriſſent beaucoup de bétail, & il s'y trouve beaucoup de daims. Cette province envoie un député au parlement. (*R.*)

ARHON, grande montagne d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez, près d'Eſagen. C'eſt une branche du mont Atlas. Sa direction va d'orient en occident, & ſon étendue eſt très-conſidérable. Elle eſt peuplée en partie par des anciens Maures chaſſés d'Eſpagne, & par quelques familles Arabes. Le ſol y produit abondamment de l'orge, qui eſt la ſeule graine du pays. On y recueille des olives & des raiſins ſecs. Les habitans entretiennent une grande quantité d'abeilles, qui y réuſſiſſent admirablement bien. Ils ſont commerce de ſavon liquide, qu'ils fabriquent eux-mêmes. Leurs habitations ſont éparſes çà & là comme des maiſons de campagne. Elles ſont preſque toutes ou de planches ou de groſſes toiles en forme de tentes. L'empereur de Maroc en tire un tribut conſidérable. On prétend qu'il peut lever dans ce ſeul canton juſqu'à dix mille hommes d'infanterie. (*R.*)

ARHUS, AARHUUS, ou ARHUSEN, ville de Danemarck dans le nord Jutland, capitale du diocèſe d'Arhus, au bord de la mer Baltique à l'embouchure de la rivière de Gude, qui la traverſe. *Long.* 27, 30; *lat.* 56, 10. Le diocèſe d'Aarhuus confine à celui de Wiborg, près du golfe de Mariagerfiord: de-là, il s'étend le long du golfe de Cattégat, l'eſpace de quinze milles en longueur,

ſur huit à neuf de largeur. Le centre de ce diocèſe ne conſiſte à la vérité qu'en Bruyères, dont la principale, appelée, en langage du pays, *Alheide*, a quatre milles de long; mais auſſi les cantons qui avoiſinent la mer, ſont d'une fertilité admirable, & exportent annuellement une grande quantité de grains. Les bêtes à cornes y ſont encore l'objet d'un trafic conſidérable. Le Guden eſt la principale des rivières qui y coulent. La ville d'Aarhuus eſt ſituée dans une belle plaine, entre la mer & un lac, dont l'eau s'écoule par un canal aſſez large, qui coupe la ville en deux parties inégales. Elle eſt grande & bien peuplée. On y entre par ſix portes. Elle a trois égliſes & un hôpital, pourvu de bons revenus. La cathédrale eſt un édifice conſidérable, long de cent cinquante pas, large de quatre-vingt-ſeize, & élevé de quarante-cinq aunes d'Allemagne. Elle renferme de beaux mauſolées. Avant la réforme, il y avoit à Aarhuus trois couvens, deux de Religieux & un de Religieuſes. Aarhuus fait un bon commerce. Son port, ſitué à l'embouchure du canal dont nous avons parlé, eſt ſûr & commode, quoique aſſez reſſerré, & que les eaux y ſoient trop baſſes en certains temps. Elle eſt à 11 lieues ſ. e. de Wibourg, & 20 ſ. d'Albourg. (*R.*)

ARIA, île du Pont-Euxin, vers les côtes de Trébiſonde, chaîne de montagnes de l'Aſie mineure, ville du royaume d'Arima, au Japon. (*R.*)

ARIADAN ou ARIDAN, lieu de l'Arabie Heureuſe, dans le Tahama, ſur la mer Rouge. Quelques voyageurs en ſont une ville, & d'autres prétendent que ce n'eſt qu'un village habité par des payſans, & dépendant de la Mecque. (*R.*)

ARIANO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure. *Long.* 32, 49; *lat.* 41, 8. Cette ville eſt du domaine royal. C'eſt le ſiège d'un évêque ſuffragant de Benevent. Elle eſt à 6 lieues e. de Benevent, & 4 n. o. de Trevico. (*R.*)

ARIANO, bourg d'Italie dans le Ferrarois, ſur un bras du Pô. Il s'y trouve un couvent : il eſt à 3 lieues ſ. d'Adria, & 9 n. e. de Ferrare. *Long.* 29, 38; *lat.* 45. (*R.*)

ARICA. Ce fut pendant quelque tems un port & une ville conſidérables de l'Amérique méridionale, dans le Pérou; mais, depuis long-temps, elle eſt réduite à l'état de ſimple village. *Long.* 317, 15; *lat. mérid.* 18, 26.

Le commerce d'Arica étoit conſidérable. Ses magaſins étoient pendant quinze jours le dépôt de toutes les richeſſes du Potoſi. Les marchandiſes qui paſſoient de Lima & des autres ports du Pérou à Arica, étoient des draps & des ſerges. Quito y envoyoit ſes lainages; les étoffes riches venoient d'Eſpagne par les galions; il y paſſoit auſſi de Quito du froment, de la farine, du maïs, des huiles, des olives, du ſel, du beurre, du fromage, du ſucre, du mercure, des ſyrops, des confitures, *&c.* des quincailleries, des outils, des uſtenſiles de ménage, *&c.* Ces dernieres marchandiſes venoient d'Europe à Quito.

Dès le commencement de la domination Eſpagnole au Pérou, Arica, ſituée ſur la mer du ſud, au bout d'un vallon de peu de largeur, & de quatre à cinq lieues de longueur, devint un des grands gouvernemens du pays : ce fut l'entrepôt des mines de Potoſi, deſtinées pour Lima : l'argent y arrivoit par terre, & en partoit par mer; de façon que la poſition reſpective de ces divers lieux en rendoit les voyages également courts & commodes. Mais ce bonheur particulier d'Arica ne devoit pas durer. En l'an 1579 le fameux Drake, faiſant le tour du monde au nom de la reine Eliſabeth d'Engleterre, entra ſans peine dans le port d'Arica; & le trouvant plein de tréſors aſſez mal gardés, y prit ce que tout autre homme de mer auroit pris à ſa place. C'en fut aſſez pour décourager les Eſpagnols de l'entrepôt, & pour leur faire abandonner la voie de tranſporter par terre à Lima, les richeſſes de Potoſi. Ainſi privée d'un avantage qui lui avoit donné quelque célébrité, la ville d'Arica dès-lors ne fit plus que languir; & enfin ſa deſtruction totale arriva par un tremblement de terre, qui la renverſa de fond en comble en 1605. Un village, dont les maiſons ne ſont bâties que de cannes & couvertes de nattes, en a pris la place aujourd'hui. On dit qu'il ne pleut jamais dans le vallon d'Arica, que les ruiſſeaux y ſont rares, & que le terroir en eſt cependant d'une fécondité ſurprenante. L'on dit que ſans autre engrais que la fiente d'oiſeaux, que l'on y ramaſſe avec grand ſoin, le bled, le maïs, la luzerne, & ſur-tout le piment, ſorte d'épicerie que les Eſpagnols aiment beaucoup, y ſont cultivés avec un ſuccès prodigieux. (*R.*)

ARICA, nom latin de la petite île d'Alderney ou Aurigny, dans le canal de Saint-George, poſſédée par les Anglois, au voiſinage de Jerſey & de Guerneſey. (*R.*)

ARICARETS, nation de l'Amérique méridionale dans la Guiane, ſur les bords d'un fleuve nommé *Aricari*. Elle eſt, quoique peu nombreuſe, diviſée en orientale & en occidentale, commerçant d'une part avec les François de la Cayenne, & de l'autre, avec les Portugais du fort Strerro. (*R.*)

ARICIE, ville d'Italie dans le Latium, au pied du mont Albano. Sa fondation avoit, dit-on, devancé celle de Rome, & ſes loix municipales la rendoient reſpectable par leur ſageſſe. Cette ville n'eſt aujourd'hui qu'un bourg médiocre, avec un château, dans l'état de l'Egliſe On le nomme *Larriccia*. (*R.*)

ARICOURIS, peuple de l'Amérique méridionale, dans la Guianne, vers la rivière des Amazones. De Laët dit que les Aricouris ne donnent preſqu'aucun ſigne de religion; qu'ils reſpectent le ſoleil & la lune, ſans pourtant les adorer; qu'ils paroiſſent croire à l'immortalité de l'ame, en ce qu'ils aſſignent

aſſignent le ciel pour demeure après la mort, à ceux qui ont bien vécu; qu'ils ſont timides, ſoupçonneux, & âpres à la vengeance; qu'ils recourent volontiers aux devins, leſquels, ſous le nom de *pecaïos*, ſe diſent inſpirés par le démon *Watipa*, & les inſtruiſent tant des cauſes futures, que de celles qui ſe paſſent dans les pays éloignés; que ce ſont d'ailleurs gens de moyenne taille, dont les yeux & les cheveux ſont noirs, dont les femmes accouchent ſans beaucoup de ſouffrances, & dont la nudité n'eſt couverte pour l'ordinaire, que d'une ſorte de teinture gommée, diverſement employée par l'un & par l'autre ſexe. Les hommes s'en enduiſent tout le corps, pour ſe préſerver de l'ardeur du ſoleil; & les femmes s'en peignent légérement le leur, pour y ménager à leur mode, la repréſentation de pluſieurs figures. (*R.*)

ARIÈGE (l'), rivière de France, qui a ſa ſource dans les Pyrénées, paſſe à Foix & à Pamiers, & ſe jète dans la Garonne. Elle roule avec ſon ſable des paillettes d'or, & l'on y pêche de bonnes truites & de bonnes aloſes. (*R.*)

ARJEPLOG, paroiſſe de la Laponie Pitea, ſoumiſe à la Suède. Elle touche au grand lac Hornawam, & elle comprend cinq villages. La couronne y a établi, en 1733, une école pour ſix Lapons à la fois. (*R.*)

ARIGNANO, ville autrefois, maintenant village d'Italie, dans la Toſcane, ſur la rivière d'Arno, au territoire de Florence. (*R.*)

ARIM, ville d'Aſie, dans les Indes, ſuppoſée par les géographes orientaux, à une égale diſtance des colonnes d'Hercule au couchant, & de celles d'Alexandre au levant, & employée par eux en conſéquence, à faire le compte des longitudes. (*R.*)

ARIMA (le détroit d'), il eſt dans l'Océan oriental, entre la petite île de Nangayauma & celle de Ximo. Il eſt ainſi nommé d'Arima, ville qui n'en eſt pas éloignée. (*R.*)

ARIMA, ville & royaume du Japon, dans l'île de Ximo. (*R.*)

ARIMATHIE, ville de la Judée & de la tribu d'Ephraïm, à dix lieues de Jéruſalem. On l'appelloit autrefois *Ramathiam ſophim*, & elle s'appelle aujourd'hui *Rama*, *Remle* & *Ramola*. (*R.*)

ARIMOA, île de l'Aſie, près de la nouvelle Guinée, à côté de la terre des Papous, entre celle de Moa & de Schouten. (*R.*)

ARINGIAN, ville de la province de Tranſoxane, appartenante à la ſogde ou vallée de Samarcand. (*R.*)

ARIOLA, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec titre de principauté, que porte la maiſon de Caraccioli. (*R.*)

ARJONA, petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur la rivière de Frio, entre Jaën & Anduxar. Elle a trois paroiſſes & deux hôpitaux. (*R.*)

ARIPO, fort en Aſie, ſur la côte occidentale de l'île de Ceylan, à l'embouchure de la rivière de Ceronda. Il appartient aux Hollandois; à l'orient du fort, il y a un banc où l'on pêche des perles. *Long.* 97, 55; *lat.* 8, 42. (*R.*)

ARIS, ville de la Lithuanie Pruſſienne, dans le cercle ou grand bailliage de Rhein. C'eſt une de celles que les ſoins & les vues économiques du feu roi Fréderic Guillaume firent paſſer, pour ainſi dire, du néant à l'exiſtence, & dont la ſage adminiſtration moderne accroît de jour en jour la proſpérité. (*R.*)

ARISABIUM, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Quelques interprêtes de Ptolomée croient que c'eſt Ava moderne, capitale d'un royaume de même nom. (*R.*)

ARISITIUM, ville épiſcopale de France, dans le Rouergue, aux confins du Languedoc. Elle eſt détruite depuis long-tems; mais ſes ruines ſe voient encore près de Milhaud, dans le petit pays d'Arſad. (*R.*)

ARIZA, petite ville d'Eſpagne, dans l'Aragon, ſur les frontières de la vieille Caſtille, & ſur la rivière de Xalon. Elle a un château placé ſur une montagne, trois paroiſſes, un couvent, deux hôpitaux, & c'eſt le chef-lieu d'un marquiſat. Les géographes prétendent que cette Ariza, eſt la ville qu'on nommoit anciennement *Arſi* ou *Arci*. (*R.*)

ARKA, ville d'Aſie, en Syrie, agréablement ſituée ſur une rivière de ſon nom, vis-à-vis l'extrémité ſeptentrionale du mont Liban. L'on en voit encore les ruines dans un endroit, qui fait partie du gouvernement moderne de Tripoli de Syrie. (*R.*)

ARKEG, lac d'Ecoſſe, dans la province de Loch-Aber, à l'occident du lac Aber, avec lequel il communique par un canal de trois à quatre milles: le lac Arkeg a près de ſix milles de long. (*R.*)

ARKEL, diſtrict des provinces-unies des Pays-Bas, appartenant en particulier à celle de Hollande. Il comprend les villes & ſeigneuries d'Aſperen, de Heuchelnum, & quelques villages: on le nomme autrement le pays de Gorkum. (*R.*)

ARKI, ville de la Turquie, en Europe, ſituée dans la Boſnie, à l'embouchure de la Boſna, dans la Save. (*R.*)

ARKONA, fortereſſe de la preſqu'île de Witto, en Poméranie, proche de l'île de Rugen. Elle ne ſubſiſte plus depuis paſſé 600 ans. Un roi Waldemar la prit en 1168, & la raſa de fond en comble, enveloppant dans ſa deſtruction le temple de Swantwoit, idole fameuſe du pays. (*R.*)

ARLANZA, petite rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource à Lara, baigne Lerma, & ſe rend dans l'Arlanzon. (*R.*)

ARLANZON, rivière d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, qui baigne Burgos, reçoit l'Arlanza, & ſe jète dans le Pizuerga ſur les frontières du royaume de Léon. (*R.*)

ARLBERG, branche des Alpes Rhétiennes, qui pénètre dans l'empire, vers le Tyrol & le lac de Conſtance, & ſous le nom général de laquelle on comprend en Autriche les comtés particuliers de Bregentz, de Sonneberg, de Pludentz, & de Feldkirck ou Montfort, avec la ſeigneurie de Hoheneck. (*R.*)

ARLENC ou ARLANC, ville de France dans la baſſe-Auvergne, élection d'Iſſoire, généralité de Clermont (*R.*)

ARLES, ville aſſez-conſidérable de France, ſur la rive gauche du Rhône, à 8 lieues de la mer, & au voiſinage d'un grand marais, dont ſa ſituation élevée ne lui permet pas de craindre les inondations, mais dont le ſouffle de certains vents lui rend quelquefois les vapeurs aſſez incommodes. *Long.* 22, 18; *lat.* 43, 40, 3. Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier.

Placée dans l'enceinte du gouvernement de Provence, & pourvue d'un territoire de pluſieurs lieues de circuit, elle a, par la nature de ſon ſol & de ſon climat, de quoi commercer en bons vins, en vermillon, en manne, en huiles & en excellens fruits.

Elle eſt le ſiège d'un archevêché, d'un bailliage, d'une viguerie, d'une amirauté, & d'un bureau des cinq groſſes fermes. Quatre évêques, ſavoir, ceux de Marſeille, de Saint-Paul-trois-Châteaux, de Toulon & d'Orange relèvent de ſon archevêque, lequel, ſous le titre de prince de Montdragon, & avec 55,000 liv. de rente, gouverne cinquante-une paroiſſes : il ſe qualifie de primat.

Cette ville n'eſt pas bien bâtie: l'on y trouve, outre la cathédrale, une collégiale, ſix autres paroiſſes, deux abbayes, l'une d'hommes & l'autre de filles, de l'ordre de Saint-Benoît; dix-ſept autres couvens, un hôpital & une académie des Belles-Lettres, fondée en 1669. Quant à celle des ſciences établie pour des gentilshommes uniquement, ſes aſſemblées ceſſerent du vivant même de Louis XIV qui l'avoit fondée. L'hôtel-de-ville, élevé en 1673, ſur les deſſeins de Hardouin Manſard, eſt un aſſez bel édifice. C'eſt un quarré long réſultant de trois ordres d'architecture les uns au-deſſus des autres, diſpoſition néanmoins qui eſt a réprouver. Les deux grandes façades qui répondent à deux places, ſont ſymétriques, ſurmontées d'une baluſtrade, & relevées par quantité d'ornemens relatifs à l'antiquité de la ville. Le veſtibule, dont la voûte preſque plate eſt ſoutenue par vingt colonnes couplées, eſt accompagné de portes figurées, avec les buſtes des comtes de Provence, leurs armes au-deſſous. Le fond de ce veſtibule eſt orné d'une ſtatue de Louis XIV.

L'on y paſſe le Rhône ſur un pont de bateaux, très-bien entretenu, le long duquel ſont placés de chaque côté des bancs où, dans la belle ſaiſon, on va prendre le frais & jouir du ſpectacle agréable de la campagne, & du fleuve preſque toujours couvert de gros bateaux qui remontent ou qui deſcendent. Une partie de ce pont eſt ſuſceptible de déplacement pour laiſſer paſſage aux bateaux. Arles eſt aſſurément l'une des villes du royaume où l'on trouve le plus grand nombre de monumens antiques. On y remarque principalement une nombreuſe collection d'urnes, & autres uſtenſiles ſépulchraux romains dépoſés à l'archevêché; une de ces urnes eſt ſi grande qu'elle contiendroit quatre-vingt ou quatre-vingt-dix pintes. Un obéliſque de Granit de cinquante-huit pieds de hauteur, & du poids d'environ 2000 quintaux, déterré en 1675, relevé & dédié l'année ſuivante à Louis XIV. On le termina par un globe d'azur, parſemé de fleurs-de-lys d'or, & ſurmonté d'un ſoleil qui étoit la deviſe du roi. Le piédeſtal eſt orné aux quatre angles de quatre figures de lions en marbre, & les faces en ſont chargées d'inſcriptions latines, mais modernes, ainſi que le piédeſtal. La tige de l'obéliſque a ſept pieds de diamètre à ſa baſe. Le buſte d'Eſculape entouré d'un ſerpent. Un amphithéâtre de forme ovale, qui paroit avoir été bâti par Jules-Céſar, ſans avoir cependant jamais été achevé: il a cent quatre-vingt-quatorze toiſes de circonférence, & dix-ſept de hauteur pour le frontiſpice. L'arene a ſoixante-onze toiſes de longueur ſur cinquante-deux de largeur. Les portiques à trois étages ſont de blocs de pierre d'un volume conſidérable; chaque étage préſente une ſuite de ſoixante arches qui exiſtent encore en partie, quoique défigurées & & maſquées preſque par-tout par des maiſons. Des ruines de deux temples, dont l'un paſſe pour avoir été conſacré à Diane; les reſtes d'un arc de triomphe; deux grandes colonnes de marbre grec, avec une porte qu'on croit être les veſtiges d'un théâtre; les débris du capitole que les Romains y avoient bâti; les champs éliſées, *campus eliſius*, & par corruption, *eliſcamp*, qui eſt ſur une colline hors de la ville. On y voit une infinité de tombeaux de pierre ou de marbre de toutes grandeurs, plus ou moins enfouis dans la terre, les uns avec des couvercles & des inſcriptions, les autres n'en ayant point. Ceux des Payens ſont marqués par ces deux lettres, *D. M. Diis Manibus;* ceux des Chrétiens le ſont par une Croix. Quelque conſidérable que ſoit encore le nombre de ces tombeaux, il l'étoit autrefois beaucoup plus; mais les uns ont été cédés à des curieux, d'autres ont été employés à la conſtruction de pluſieurs maiſons de campagne, & quantité ont été briſés dans l'eſpérance d'y trouver des monnoies d'or, d'argent ou de bronze, comme on y en a trouvé en effet, ainſi que des urnes, des pateres, des lacrymatoires, des lampes prétendues inextinguibles. L'égliſe des minimes qui ſe trouve ſur cet emplacement, offre beaucoup d'inſcriptions antiques, les tombeaux de pluſieurs Saints; ceux de Saint-Trophime & de Saint-Honorat ſervent d'autels dans une chapelle.

C'eſt à Arles qu'a été trouvée la belle ſtatue de Diane qui ſe voit dans la galerie de Verſailles.

Arles érigea une colonne en l'honneur du grand

Conſtantin, ſur laquelle on voit ces mots gravés en ſix lignes :

Imp. Cæs. Flav. Val.
Constantino P. F. Augusto,
pio felici Augusto
divi constanti Aug. pii
filio,
Arelatis restitutori.

En effet, après la mort de Maximilien Hercule, Conſtantin fixa ſon ſéjour à Arles, dont il releva les murs ruinés par Crocus, en 270 : il y bâtit un palais dont la tour s'appelle encore aujourd'hui le *château de la Trouille.*

Ces diverſes antiquités, renfermées dans Arles, font aiſément juger de celle de la fondation de cette ville qu'on fait remonter plus haut encore que celle de Marſeille, & de l'éclat qu'elle eut autrefois. C'étoit le ſiège du royaume de ſon nom, ou royaume de Bourgogne, fondé par Bozon I. Il s'y eſt tenu treize conciles depuis l'an 353 juſqu'en 1261. Jules-Céſar, dans ſes commentaires, parle déjà d'Arles ſous le nom d'*Arelate*, & dit qu'il y fit conſtruire douze vaiſſeaux, pour ſervir au ſiège de Marſeille ; il falloit que les bouches du Rhône dans ce tems-là, fuſſent moins enſablées qu'elles ne le ſont aujourd'hui. Arles eut part à l'affection de Conſtantin le Grand, qui lui donna le nom de *Conſtantine ;* & à celle de l'empereur Honorius, qui lui donna le préfectoire des Gaules, avant que le ſiège en fût transféré à Trèves.

Cette ville eſt à 15 lieues o. d'Aix, 5 ſ. e. de Nimes, & 153 ſ. e. de Paris. (*R.*)

Arles, petite ville de France dans le Rouſſillon, à 6 lieues de Perpignan, au pied du Canigou, ſur la rivière de Tet. Il y a deux paroiſſes dans cette petite ville, & une abbaye de bénédictins, la plus conſidérable qui ſoit dans cette province, & fameuſe d'ailleurs par le concours de dévots que lui attire le tombeau, miraculeuſement humide, dit-on, de Saint-Abdon & de Saint-Sennen. La menſe abbatiale en eſt unie à l'évêché de Perpignan. (*R.*)

ARLESHEIM, bourg agréable, riche & conſidérable au milieu dun vallon riant & fertile, dans l'évêché de Bâle, à une lieue & demie de la ville de même nom ; ſéjour des chanoines réguliers titulaires du chapitre de Bâle, compoſé de nobles. L'an 1529, la ville de Bâle ayant embraſſé la réformation, ils y reſtèrent paiſiblement juſqu'à l'an 1677, tems auquel les François ayant pris cette ville, les chanoines en ſortirent, après y avoir eſſuyé toutes ſortes d'adverſités, & allèrent s'établir à Arlesheim. Ils y firent couper un bois ; ils y conſtruiſirent une belle rue bordée des deux côtés & ſans interruption, de maiſons magnifiques, & ils y bâtirent une belle égliſe qui leur tient lieu de cathédrale. Les membres du chapitre ſont fort riches, & ils ont de grands revenus dans l'Alſace & dans le canton de Bâle. Ils ont à Bâle un officier qui perçoit le revenu qu'ils y ont ; ils ſont obligés de le choiſir entre les bourgeois de la ville. Ils ont le droit d'élire leur évêque, ſouverain de l'évêché de Bâle, & qui réſide à Porentruy. C'eſt ordinairement de leur corps qu'ils le prennent, à la pluralité des voix. Le bourg eſt ſitué ſur la Birs. (*R.*)

ARLEUX, petite & ancienne ville des Pays-Bas dans le Cambréſis, ſur les confins de la Flandre & du Hainaut. *Long.* 20, 46 ; *lat.* 50, 17. Elle eſt munie d'un château. Elle ſe trouve à 2 lieues & demie n. o. de Cambrai, & à 2 lieues ſ. de Douai. (*R.*)

ARLEY, ou ARLAY, petite ſeigneurie de France en Bourgogne, ſur la rivière de Seille ; elle étoit du patrimoine de la maiſon de Châlons, à laquelle ſuccéda celle d'Orange ; & le roi de Pruſſe, comme cohéritier de cette dernière, ne dédaigne pas de faire entrer encore le titre d'Arley ou Arlay, parmi les ſiens propres. (*R.*)

ARLON, ancienne ville des Pays-Bas, autrefois conſidérable & peuplée, dans le comté de Chini, annexe du duché de Luxembourg. *Long.* 23, 20 ; *lat.* 49, 45.

Le territoire d'Arlon, reconnu depuis longtems pour l'une des douze prévôtés du duché de Luxembourg, comprend environ cent villages, grands & petits. C'eſt une dépendance de la maiſon d'Autriche. Le titre de marquiſat lui fut donné, croit on, l'an 1103, à la place de celui de comté, ſous lequel il avoit fait partie juſqu'alors du pays des Ardennes Quant à la ville d'Arlon même, elle eſt bâtie ſur une hauteur, d'où part la rivière de Semoi, & commandée par un château encore plus élevé qu'elle ; mais les François raſèrent ſes fortifications proprement dites en 1671. Cette ville eſt à 4 lieues n. o. de Luxembourg, 6 ſ. e. de Montmédi, & 15 n. o. de Metz. (*R.*)

ARLSTEN, ou ARNOLDSTEIN, très ancien château de la Carinthie, dans le cercle d'Autriche en Allemagne. Il appartient, avec pluſieurs autres du même pays, à l'évêque de Bamberg, par donation de l'empereur Henri II, & il eſt aujourd'hui rempli de moines de ſaint Benoît. La ſouveraineté de cet endroit & de ceux que Bamberg poſſède encore dans la Carinthie, eſt un long & ennuyeux objet de litige, entre la cour de Vienne & celle de l'évêque. (*R.*)

ARLY, rivière de Savoie, qui deſcend des montagnes du Faucigny, reçoit les torrens de Montoux & d'Aron, & va ſe jeter dans l'Iſere, proche de Conflans. (*R.*)

ARMA, petite province de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, avec une ville & une rivière nommées comme elle. Le ſol en eſt, dit-on, ſi fertile, que l'on y moiſſonne le maïs deux fois l'année. (*R.*)

ARMAGARA, ville de l'Inde, en deçà du Gange, ſuivant Ptolomée. (*R.*)

ARMAGH. Cette ville fut jadis fameuſe & flo-

riſſante; mais les gueres, les ſéditions, les incendies l'ont ſucceſſivement réduite à un état miſérable : elle eſt cependant encore le ſiege d'un archevêque, primat d'Irlande, & la ſeule du comté d'Armagh, avec Charlemont, qui envoie, pour Armagh, des députés au parlement. Cette ville eſt dans l'Ultonie. Le comté qui porte ſon nom, eſt la plus fertile partie de toute l'Irlande. La capitale en eſt Charlemont. Armagh envoie deux députés au parlement. Elle eſt ſur la rivière de Kalin. *Long.* 10, 46; *lat.* 54. (*R.*)

ARMAGNAC, province de France, avec titre de comté, d'environ 36 lieues de long, ſur 25 de large, dans le gouvernement de Guienne, bornée à l'orient par le Languedoc & le pays de Comminges; au ſ. ſ. e. par le Nebouſan; au ſud, par les Pyrénées, qui la ſéparent de l'Aragon; au ſ. o. par le Bigorre; à l'occident, par le Marſan & le Béarn; au ſeptentrion, par le Condomois & l'Agénois. Auch en eſt la capitale. Il ſe diviſe en haut & bas Armagnac. C'eſt un pays généralement fertile en grains, en vins, en bons fruits & en pâturages. Outre les bleds, les vins & les eaux-de-vie, on en tire du lin, de la laine, du marbre, du plâtre & du ſalpêtre. L'air en eſt fort tempéré, & le terrein très-inégal. Il a eu long-temps ſes comtes particuliers, qui formoient une branche de l'ancienne maiſon de Gaſcogne, & dont le dernier, peu fidele au roi Louis XI, fut tué au ſiège de Lectoure en 1470. (*R.*).

ARMAMAR, ville de Portugal, dans la province de Beira, au département de Lamego. L'on n'y trouve que deux égliſes paroiſſiales; preuve du peu de conſidération qu'elle mérite; car, dans ce pays-là, les moindres villes ont pluſieurs Egliſes. (*R.*)

ARMANÇON, ou ARMANSON, rivière de France en Bourgogne, qui a ſa ſource au-deſſus de Semur, où elle paſſe, reçoit la Brenne, arroſe Tonerre, & ſe jète dans l'Yonne à la gorge d'Armançon, près d'Auxerre. (*R.*)

ARMANOTH, province de l'Ecoſſe ſeptentrionale, qui fait partie de la province de Roſs, entre celles de Locquabir & de Murrai. (*R.*)

ARMEDON, ou ARMENDON, île dans le voiſinage de l'île de Crète, à l'oppoſite du promontoire Sammonien. C'eſt apparemment l'un de ces écueils, ſans nom moderne, dont on ſait que, de nos jours, Candie eſt environnée. (*R.*)

ARMÉNIE. On aſſure, dans la premiere édition du *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. que le paradis terreſtre étoit ſitué en Arménie : c'eſt ſeulement un des trois ſentimens des ſavans; car le pere Hardouin, la Martiniere & d'autres le placent dans la Paleſtine, & d'autres dans la Babylonie, au confluent du Tigre & de l'Euphrate. C'eſt pour faire connoître cette ſituation différente prétendue par les ſavans, que M. de l'Iſle nous a donné, en 1764, ſa belle carte *de Paradiſi terreſtris ſitu.*

L'Arménie eſt un grand pays d'Aſie, borné à l'occident par l'Euphrate; au midi par le Diarbeck, le Curdiſtan & l'Aderbijan; à l'orient par le Chirvan, & au ſeptentrion par la Géorgie. Il eſt arroſé par pluſieurs grands fleuves. C'eſt un des plus beaux & des plus fertiles pays de l'Aſie. Elle a eu des rois particuliers; mais leur domination ne fut jamais durable, & les conquérans de l'Aſie la ſoumirent tour-à-tour à leur obéiſſance. Elle eſt aujourd'hui en partie du domaine des Perſans, en partie ſous l'empire Ottoman. Les Arméniens ſont fort intelligens dans le commerce. Ils profeſſent la religion chrétienne; mais ils ſont Eutychéens. Ils conſacrent avec le pain azyme, & ne mettent point d'eau dans le calice. Leurs prêtres ſéculiers peuvent ſe marier, mais ils ne peuvent épouſer des veuves, ni paſſer à de ſecondes nôces. Les troiſiemes ſont défendues même aux laïques. Au reſte, il y a bon nombre d'Arméniens catholiques Romains, unis au Saint-Siège, quoique, ſous la domination des Turcs & celle des Perſans. L'Arménie majeure des anciens eſt la partie de l'Arménie qui appartient aux Turcs. (*R.*)

ARMENNA, ruines d'une ville appellée autrefois *Medobriga* : on les voit dans l'Alentéjo, près de l'Eſtramadure d'Eſpagne, & du bourg de Marvaon. (*R.*)

ARMENTIERES, ville des Pays-Bas, dans le comté de Flandre, au territoire d'Ypres, capitale du quartier de la Wepe ſur la Lys. *Long.* 20, 27; *lat.* 50, 40.

Cette ville, qui a ſon ſeigneur particulier de la maiſon d'Egmont, fut priſe & démantelée par les François l'an 1667. Son fort, avant cette époque, pareil à celui des autres places de la contrée, l'avoit ſouvent expoſée aux horreurs de la guerre : les François & les Eſpagnols, conſtamment en guerre dans le dernier ſiècle & dans le précédent, tour-à-tour s'emparoient & ſe chaſſoient de ſes murs : leur démolition a fait ſon repos; &, ceſſant d'être importante comme fortereſſe, elle l'eſt devenue comme ville de commerce, comme place de fabriques de draps très-eſtimés. Elle eſt à 3 lieues n. o. de l'île, 12 ſ. e. de Dunkerque, 14 ſ. o. de Gand, & 55 nord de Paris. (*R.*)

ARMIEN, ou ARMIER, petite ville de France en Dauphiné, & dans le Valentin. (*R.*)

ARMIER, petite ville de France dans le Dauphiné, au Valentinois. (*R.*)

ARMIERES, petite ville du Hainaut, ſur la Sambre. *Long.* 25, 3; *lat.* 52, 4. (*R.*)

ARMINACHA, petite ville de la Natolie, dans l'Aladulie, au pied du mont Taurus. On prétend que c'eſt l'ancienne Cybiſtra. (*R.*)

ARMIRO, ville de la Turquie Européenne, dans la Macédonie, ſur le golfe de Volfe, & les côtes de l'Archipel, vis-à-vis l'île de Negrepont. *Long.* 41, 10; *lat.* 38, 34. Elle eſt à 12 lieues ſ. e. de Lariſſe.

Il y a encore dans l'île de Candie une rivière

de ce nom : elle coule près le Caſtel-Malveſi, & ſe décharge dans la Méditerranée, près de Paleo-Caſtro. On dit que c'eſt l'Oaxès des Anciens.

On croit que l'Amiro, montagne de Portugal, aux confins de l'Alentéjo, près Portalegre, eſt l'*Herminius* ou *Eminius mons* des anciens. (*R.*)

ARMIROS, peuples de l'Amérique méridionale, non loin des bords de la rivière de la Plata. Leur pays fut découvert par les Eſpagnols en 1541. On le dit fertile en mais, en caſſave, & rempli d'oies, de poules d'Indes & de perroquets. Quelques uns croient que ce ſont les mêmes que les aréciſes. (*R.*)

ARMOA, petite rivière d'Arcadie, qui ſe jète dans l'Alphée. On croit que c'eſt l'*Amarynchus* des anciens. (*R.*)

ARMOACHIQUOIS, ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, qui changent ſouvent de demeure. On n'a encore rien de certain ſur leur figure, ni ſur leur caractere. (*R.*)

ARMORIQUE : c'eſt ainſi que les anciens déſignoient la petite Bretagne. Ce mot ſignifie *maritime* : il faut comprendre ſous ce nom, outre la petite Bretagne, quelque portion de la Normandie. Selon Sanſon, il convenoit à tous les peuples qui formoient la province Lyonoiſe ſeconde, qui fut enſuite diviſée en ſeconde & troiſieme, ou ſont maintenant les archevêchés de Rouen & de Tours. (*R.*)

ARMOT (ISLE D'), petite île de la mer de Gaſcogne, ſur la côte de Saintonge. (*R.*)

ARMUYDEN, ou ARNEMUYDEN, ville des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans l'île de Valcheren. *Long.* 21, 10, *lat.* 51, 30. C'étoit autrefois une ville paſſablement grande, commerçante & aſſez bien bâtie ; mais l'entrée de ſon port ayant été bouchée par des ſables accumulés, & étant devenue par-là impraticable, elle déchut infiniment. Les ſalines qu'on voit par-tout dans ſes environs, ſont la principale de ſes reſſources. Elle eſt à une demi-lieue e. de Middelbourg. (*R.*)

ARNAWD, nom commun ſous lequel les Turcs comprennent la Macédonie & l'Albanie, gouvernées par un pacha. Les habitans en ſont de bons ſoldats ; peut-être ſont-ils encore très-ſanguinaires, car ils exercent, dit-on, la profeſſion de bouchers dans toute la Turquie. (*R.*)

ARNAUTES, peuples d'Albanie, ſur la côte orientale du golfe de Veniſe : ils ſont errans & vagabons. On donne auſſi le nom d'*Arnautes* aux Albanois qui ſe ſont fixés dans l'île de Nio, une de celles de l'Archipel, & plus généralement encore aux habitans de l'Albanie & de la Macédoine, conjointement. (*R*).

ARNAY-LE-DUC, petite ville de France en Auxois, au duché de Bourgogne, diocèſe d'Autun, ſur la riviere d'Arroux. Il y avoit autrefois un château qui paſſoit pour fort ; mais il n'en reſte plus qu'une tour. L'égliſe paroiſſiale eſt bâtie dans l'enceinte du château. Il y a un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, fondé en 1088 par Girard, ſeigneur d'Arnay. Le prieur a juſtice dans Arnay deux fois l'année, depuis midi de la veille des fêtes de Saint-Jacques & de Saint-Blaiſe, juſqu'à midi du lendemain. Il y a un hôpital fondé, en 1686, par les libéralités de pluſieurs citoyens, un petit college & deux couvens. C'eſt la quinzième ville qui députe aux états de la province : ſon bailliage s'étend à cent vingt paroiſſes ou communautés. Quatre rivières y prennent leurs ſources, l'Arroux, l'Armançon, la Braine & le Serain.

Le duc de Bourgogne, Robert II, acquit Arnay en 1289, pour 1500 livres, d'où elle a reçu le nom d'*Arnay-le-Duc*. Philippe le Bon l'unit au comté de Charni, qu'il donna à Pierre de Bauffremont en faveur de ſon mariage avec Marie, ſa fille naturelle, en 1456. Depuis ce tems, les comtes de Charni ont toujours été ſeigneurs d'Arnay : c'eſt aujourd'hui le prince de Lambeſc.

Arnay eſt remarquable par la bataille qui s'y livra entre l'amiral de Coligny & le maréchal de Coſſé-Briſſac, le 27 juin 1570. Henri IV y fit ſes premières armes, & il dit depuis qu'il étoit queſtion dans cette affaire de vaincre ou d'être pris ; animés par ſa préſence, quatre mille proteſtans, ſans canons & ſans bagages, défirent douze mille catholiques. Par la paix qui ſuivit bientôt cette action ſignalée, on accorda aux huguenots quatre places de ſûreté ; & pour l'exercice de leur religion, en Bourgogne, les fauxbourgs de Mailli-la-Ville & ceux d'Arnay.

Depuis ce tems, les caviniſtes y eurent un miniſtre qui tenoit le prêche au fauxbourg Saint-Honoré, où toute la nobleſſe des environs ſe rendit pour la cène, juſqu'à la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

Le commerce d'Arnay eſt en bled, en laine & en beſtiaux ; mais il n'eſt pas conſidérable.

Cette petite ville eſt à 5 lieues d'Autun, 6 de Beaune, & 10 de Dijon. (*R.*)

ARNDAL, petite ville commerçante de Norwège, dans le diocèſe provincial de Chriſtianſand, ſur le bord du fleuve d'Arndal, qui forme en cet endroit un golfe d'un quart de mille de profondeur. Cette ville qui eſt une place d'entrepôt, eſt coupée de canaux, & bâtie preſque entièrement ſur pilotis. Les plus grands vaiſſeaux s'en approchent commodément, & peuvent arriver juſqu'au pont & à la douane. On les y charge du fer & des bois que produit la contrée, & que les étrangers achètent. Le gouvernement y protège & y favoriſe même beaucoup ceux des diverſes nations qui vont s'y pourvoir. Elle a beaucoup de mines de fer dans ſes environs. (*R.*)

ARNEMUYDEN. *Voyez* ARMUYDEN.

ARNE-SYSSEL, diſtrict de l'Iſlande, dans l'enceinte duquel eſt la ville épiſcopale de Skaalholt. (*R.*)

ARNEBOURG, ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, ſur l'Elbe, entre

Angermunde & Werben, à une lieue de l'une & de l'autre. Elle appartient au roi de Prusse. Son agréable situation sur une hauteur, a engagé quelques empereurs Saxons & plusieurs margraves à y fixer leur demeure. (*R.*)

ARNEDO, ville du Pérou, à une demi-lieue de la mer du Sud, où elle a un port, à 10 lieues au nord de Lima. (*R.*)

ARNHEIM, ARNHEM, ou ARNEM, ville des Provinces Unies des Pays-Bas, dans la partie de la Gueldre, appelée *le Véluwe*, sur la droite du Rhin, & à une demi-lieue de l'endroit où l'Yssel se sépare de ce fleuve, qu'on y passe sur un pont de bateaux. Le célèbre Coehoorn en releva & en augmenta considérablement les fortifications du côté de la campagne, en 1702. Etant dominée par une hauteur du côté du couchant, il y fit élever une ligne pour la couvrir en cas de siège. La place intermédiaire entre cette ligne & la ville, est d'une étendue assez considérable, pour pouvoir y établir un petit camp. Les fossés de la ville se rempliſſent d'eau au besoin Son circuit est d'une heure & demie.

Cette ville, entrée dans l'union en 1585, & devenue la première en rang dans l'ordre de celles qui opinent pour la province, semble à quelques égards disputer à Nimègue le titre de capitale. Elle est grande & bien bâtie; la plupart des gentilshommes passent l'été dans leurs maisons de campagne, dans le Véluwe, & l'hiver dans Arnheim. Elle est le siége de la chambre des comptes, & du tribunal suprême de la province. Anciennement, les ducs de Gueldre, & dans la suite ses stadthouders n'ont pas eu d'autre résidence. Le palais qu'ils occupoient a même encore aujourd'hui le nom de Palais des Princes; c'est celui où loge le stadthouder de la république, toutes les fois que les affaires appellent ce prince à l'assemblée des états de Gueldre. Son église principale renferme les tombeaux de plusieurs comtes & ducs du pays, & cette église est accompagnée de trois autres, dont l'une est luthérienne & deux sont réformées; l'une de celles-ci est l'église des François. Enfin, cette ville fut une des quarante que le torrent des François fit tomber en 1672 sous la main de Louis XIV, qui la garda deux ans, & qui en avoit ruiné les fortifications. Cette ville est à 3 li. n. de Nimègue, & 10 e. d'Utrecht. *Long.* 23, 25; *lat.* 52. (*R.*)

ARNHEIM (Terre d'), partie de la terre australe, que les Hollandois ont découverte au midi de la nouvelle Guinée. Les relations ne nous apprennent absolument rien de particulier sur cette terre. (*R.*)

ARNHAUSEN, petite ville d'Allemagne, près de la rivière de Rega, sur les confins de la marche de Brandebourg. (*R.*)

ARNIS, petite île du duché de Schleswig, en Danemarck, dans le golfe de Schely. L'on y trouve depuis cent ans une cinquantaine d'habitations, fondées par quelques payſans de la contrée, à qui la dureté des gentilshommes avoit fait abandonner leurs villages. Ce n'étoit, avant ce tems-là, qu'un terrein chargé de bois & de brouſſailles. La protection donnée à ces fugitifs par le souverain, les ayant rendus laborieux, industrieux & tranquilles, Arnis s'est peuplée, cultivée & enrichie; & les gentilshommes en sont peut-être devenus plus humains. (*R.*)

ARNO, fleuve d'Italie, dans la Toscane. Il a sa source dans l'Apennin, passe à Florence & à Pise, & se jète dans la mer un peu au-dessous.

Ce fleuve navigable depuis Florence, est sujet à des débordemens, qui ont souvent donné l'allarme à cette capitale, & désolé le pays qui l'avoisine. Il a soixante-dix toises de largeur à Florence. Il se grossit de la Chiane & des eaux de la Siève, avant que d'arriver à cette ville. La surabondance de ses eaux dérive principalement du lac ou marais de la Chiane, qui recevant les eaux d'une multitude de montagnes, en porte une partie dans le Tibre, & une autre, qui est la plus forte, dans l'Arno. Il reçoit, au-dessous de Florence, le Bisentio, la Pesa, l'Era & la Pescia. (*R.*)

ARNOGNES (les), quartier du gouvernement de Nivernois, en France, où l'on ne trouve ni villes ni bourgs. Le terre cependant y est féconde en grains, en vins, en bois & en pâturages. (*R.*)

ARNON, fleuve qui avoit sa source dans les montagnes d'Arabie, traversoit le désert, entroit dans le lac Asphaltite, & divisoit les Moabites des Amorrhéens. (*R.*)

ARNOULD (Saint), petite ville de France, dans la Beauce, sur la route de Chartres à Paris, dans la forêt d'Yveline. (*R.*)

ARNSFORT, petite ville de la haute-Autriche, sur le Danube. Elle appartient à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

ARNSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, bailliage d'Altzey, à 3 lieues de Creutznach. (*R.*)

ARNSTADT, ancienne ville de Thuringe, en Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, sur la rivière de Gera. Elle étoit orignairement du domaine des premiers ducs de Saxe, dont les grands états, comme on sait, se trouvent aujourd'hui partagés entre bien des mains différentes. L'empereur Othon Ier, non moins libéral que dévot, fit présent de la partie de la ville qui lui appartenoit à l'abbaye, si riche dans la suite, de Hersfeld en Hesse: mais des comtes de Kefernberg, protecteurs de cette abbaye s'étant alliés avec les maisons d'Orlamunde & de Weimar, l'on trouva moyen de faire repasser Arnstadt sous une domination séculière, & les comtes de Schwartzbourg l'achetèrent de ceux d'Orlamunde, au commencement du XIVe siècle. C'est aujourd'hui la branche de Sondershausen qui possède cette ville, & qui la fait fleurir. On l'agrandit & on l'embellit tous les jours. Elle a quatre églises en comptant celle du château; un palais bâti il y a quarante ans, pour servir de rési-

dence aux princeſſes douairières de Schwartzbourg; une école diviſée en huit claſſes, à l'uſage de toute la jeuneſſe de la contrée, & enfin pluſieurs autres bâtimens publics, où ſe tiennent les collèges eccléſiaſtiques & civils du pays, & la chambre des finances. La Gera fait mouvoir dans Arnſtadt divers rouages pour le travail du fer & du laiton; & à cet objet conſidérable de commerce & d'induſtrie pour l'intérieur de la ville, il faut joindre celui du ſalpêtre pour ſes environs. *Long.* 28, 33; *lat.* 50, 50. (*R.*)

ARNSTEIN, château & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, dépendans de l'évêché de Bamberg. L'évêché de Wirtzbourg poſsède auſſi une petite ville du même nom, ſur la rivière de Weren. Arnſtein eſt encore le nom d'une abbaye de prémontrés, ſur la Lahne, relevant de l'archevêque de Trèves; celui d'une ancienne ſeigneurie du comté de Mansfeld en haute-Saxe, & celui de quelques autres petits endroits d'Allemagne. (*R.*)

ARNSTORFF, petite ville d'Allemagne, ſur le Danube, enclavée dans le cercle d'Autriche; mais appartenant à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

AROCHA, rivière d'Italie, dans la grande Grèce. On croit que c'eſt préſentement la Crecha, au royaume de Naples. (*R.*)

AROCK-SZALLAS, jolie ville de la Hongrie, au pays des Jazygiens Metanaſtes, dans une contrée fertile & agréable. C'eſt la même qu'Aracha, qui eſt ſur une petite rivière au nord-oueſt de Temeſwar. *Long.* 44; *lat.* 46, 25. (*R.*)

AROÉ, ville d'Achaïe. C'eſt aujourd'hui *Patras*. (*R.*)

AROLSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, près de la petite rivière d'Aar. Elle eſt nouvelle: les rues en ſont tirées au cordeau, & elle prend chaque jour de nouveaux accroiſſemens. Il s'y trouve un très-beau château, où le prince de Waldeek fait ſa réſidence ordinaire. Il y a une égliſe luthérienne, une réformée & une catholique. (*R.*)

AROMAIA, contrée de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au pays des Caraïbes. On la place au midi de l'Orénoque, & non loin de ſon embouchure; mais elle eſt encore peu connue. (*R.*)

ARON, gros bourg d'Aſie, en Perſe, dans l'Yrac Agemi. Il eſt à deux lieues de Cachan & à vingt d'Iſpahan. Il y a un grand nombre d'habitans, & on y fait un grand commerce de ſoie. (*R.*)

ARONCHES, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, ſur les confins de l'Eſtramadure Eſpagnole, au confluent des petites rivières de Caya & d'Alegrette, qui verſent dans la Guadiana un peu au-deſſus de Badajoz. *Long.* 11, 14; *lat.* 39. Sa population eſt de douze à treize mille habitans. Il s'y trouve une paroiſſe, une maiſon de charité, un hôpital & un couvent. Elle eſt à 2 lieues ſ. e. de Portalègre, & 6 n. d'Elvas. (*R.*)

ARONDEL. *Voyez* ARUNDEL.

ARONE, ou ARONA, petite ville d'Italie, dans le territoire d'Anghiéra, au duché de Milan. *Long.* 26, 5, *lat.* 45, 41. Elle eſt au bord du lac Majeur, avec un château, où naquit Saint-Charles-Borromée: près de là eſt la ſtatue coloſſale que lui érigea la maiſon Borromée. Elle a cent dix pieds de haut, y compris le piédeſtal qui en fait plus des deux tiers. Elle eſt de cuivre battu, & placée ſur un lieu élevé. Arona eſt à une demi-lieue d'Anghiéra, au côté oppoſé du lac, à 10 n. de Verceil, 7 n. de Novare, & 12 n. o. de Milan. (*R.*)

AROOL, ville de l'empire Ruſſien, dans l'Uckraine, ſur la rivière d'Occa, à 80 li. n. de Moſcow. *Long.* 55, 50; *lat.* 51, 40. (*R.*)

AROSBAY, ville des Indes, au nord de la côte occidentale de l'île de Madura, proche celle de Java. *Long.* 132; *lat. mérid.* 9, 30. (*R.*)

AROSEN, ou WESTERHAS, petite ville épiſcopale de Suède, capitale de la Weſtmanie, ſur le lac Meler, à l'endroit où la Swart, qui traverſe la ville, ſe jète dans le lac. Elle a un collège & un château, où l'on a établi un magaſin à grains. Sa cathédrale a le tombeau du roi Erric XIV. Cette ville fait un commerce aſſez conſidérable. Entre pluſieurs diètes qui s'y ſont tenues, les plus mémorables ſont celles de 1527 & de 1544. C'eſt la vingt-cinquième ville qui députe aux diètes de la nation. C'eſt dans cette ville que ſe fit l'union héréditaire qui aſſura la couronne de Suède à la poſtérité de Guſtave Vaſa. Elle eſt à 5 lieues n. e. de Kioping, 13 ſ. e. d'Upſal, & 17 n. o. de Stockholm. *Long.* 34, 40; *lat.* 59, 30. (*R.*)

AROU, ou AAROW. *Voyez* ARAU.

AROVAQUES, peuples de la Caribane, dans l'Amérique ſeptentrionale proche les bords de l'Eſſekèbe & les frontières du Paria. (*R.*)

AROUCA, bourg de Portugal, dans la province de Beira, entre Viſeu & Porto, ſur la rivière de Paira. On croit que c'eſt l'ancienne *Aradutta*. (*R.*)

AROUENS (îles des), l'une des îles qui ſont proche de l'embouchure de la rivière des Amazones, dans l'Amérique méridionale. (*R.*)

AROUKORTCHIN, contrée d'Aſie, dans la grande Tartarie, vers la muraille de la Chine. Elle eſt habitée par les Tartares ſurnommés Niuches, qui ſont une famille des Mongals. (*R.*)

AROW, ou AROU, île de la mer des Indes, à l'orient des Moluques, & au midi de la nouvelle Guinée. Elle eſt conſidérable: on lui donne plus de trente lieues de longueur, & environ dix de largeur. Il y a deux petites îles du même nom, l'une au ſud-eſt & l'autre à l'oueſt de cette île. *Long.* 150; *lat.* 5-6, 30. (*R.*)

AROY, rivière de l'Amérique méridionale. Elle ſort du lac Caſſipe, dans la province de Paria & ſe jète dans la rivière de ce nom. (*R.*)

ARPADORE. *Voyez* ANAPODARI.

ARPASKALESI, ville ruinée de la Turquie d'Aſie, en Natolie, près du Méandre, vis-à-vis de Naſſalée, ſur un emplacement élevée. On croit

que c'eſt ou l'*Ortopia* ou la *Coſchinia* des anciens. A l'orient, & à peu de diſtance de cet endroit, ſe voient encore les ruines d'une autre ville, qui paſſe dans l'opinion de quelques-uns pour *Antioche ſur le Méandre*, & dont le nom moderne eſt Jeniſcheher. Il y a ſous ces ruines nombre de voûtes & de caveaux : c'eſt là qu'en 1739, la Porte fit maſſacrer le ſéditieux Soley Begey, & ſes quatre mille complices. (*R.*)

ARPAIA, village de la principauté ultérieure, au royaume de Naples, ſur les confins de la terre de Labour, entre Capoue & Bénévent. On croit que c'eſt l'ancien *Caudium*, & que notre *ſtretto d'arpaja* ſont les fourches Caudines, *furcæ Caudinæ*, des anciens. (*R.*)

ARPAJON, ville de France, dans le Rouergue, avec titre de duché. Elle eſt ſituée dans un vallon, à 2 lieues d'Aurillac. (*R.*)

ARPAJON. *Voyez* CHATRES.

ARPAJOU, ou ARPAJON, petite ville de France, en Auvergne, dans l'élection d'Aurillac, avec titre de Duché. C'eſt de là qu'eſt ſortie la maiſon d'Arpajou. (*R.*)

ARPA-SOU, rivière d'Aſie, en Arménie, dans le Karasbag. Elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt, entre Erivan & Tauris ; & après avoir ſéparé les terres du grand-ſeigneur de celles du roi de Perſe, elle va ſe jeter dans l'Araxe. Elle eſt très-dangereuſe par ſes crues ſubites qui lui donnent une profondeur & une rapidité ſouvent funeſte à ceux qui la paſſent, (*R.*)

ARPENTRAS, anciennement ville ſur le lac Leman, maintenant village appellé *Vidi*, au-deſſous de Lauſane. (*R.*)

ARPINO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour : c'eſt l'*Arpinum* des Romains & la patrie du conſul Marius. Elle eſt à 3 lieues n. d'Aquino, à 5 de Froſinone, & 22 ſ. e. de Rome. *Long.* 31, 20 ; *lat.* 41, 45. A une lieue d'Arpino, eſt le lieu qui donna naiſſance à Cicéron. C'eſt aujourd'hui un couvent de Dominicains appellé *villa di ſan Domenico*, ſitué dans une île que forme le Fibrino, avant de tomber dans le Liris ou Garigliano. (*R.*)

ARQUA, ARGUA, ou ARQUATO, village d'Italie, dans l'état de Veniſe, entre Vicence & Padoue. Il eſt recommadable par le tombeau de Pétrarque, qui vint y finir ſes jours après la mort de la belle Laure. Il eſt à 4 lieues ſ. o. de Padoue. *Long.* 29, 17 ; *lat.* 45, 43. Il y a encore deux bourgs de ce nom en Italie, l'un dans la marche d'Ancône, aux frontières de l'Abbruze, & l'autre dans le duché de Milan, ſur la Serivia. (*R.*)

ARQUES, petite ville de France en Normandie, au pays de Caux, ſur la petite rivière d'Arques. *Long.* 18, 50 ; *lat.* 49, 54. Elle eſt remarquable par la victoire qu'y remporta Henri IV ſur le duc de Mayenne en 1589. Elle eſt à une lieue & demie ſud-eſt de Dieppe, & une nord-eſt de Longueville. (*R.*)

ARQUIAN, petite ville de France, dans le Gâtinois, élection de Gien. *R.*)

ARRA, ville d'Aſie en Syrie, dont Ptolomée fait mention : elle étoit grande & bien peuplée ; ſon nom moderne eſt *Maara ;* ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un gros bourg, ſous le gouvernement d'Alep, & le lieu principal d'un petit pays très-fertile en grains & en bons fruits. On voit près de là, dans un endroit déſert, les ruines de l'ancienne ville de Sériane dont quelques morceaux ſont encore magnifiques. (*R.*)

ARRA-BIDA, haute montagne du Portugal, dans l'Alentéjo, ſur les frontières du royaume d'Algarve : elle fait partie de la Sierra ou montagne de Calderaon. (*R.*)

ARRACIFES (cap des) : il eſt ſur la côte des Cafres, en Afrique, à 60 lieues de celui de Bonne-Eſpérance. (*R.*)

ARRADES, ville d'Afrique, au royaume de Tunis, ſur le chemin de la Goulette à Tunis. Elle a des bains renommés dans le pays. (*R.*)

AR-RAKIN, petite ville d'Aſie dans l'Arabie Pétrée, au diſtrict d'Al-Bkaa : on croit avec aſſez de vraiſemblance que c'eſt l'ancienne *Petra*, capitale de la contrée appellée *Sela* dans la bible, & *Adriana*, par l'Empereur Adrien : la plupart de ſes maiſons ſont taillées dans le roc, ce qui a pu la faire nommer *Ar-Rakin ; Rakin*, en langue du pays, veut dire *tailler*, & *Ar*, veut dire *ville*. (*R.*)

ARRAN, ou ARREN, île conſidérable d'Ecoſſe, & l'une des Hébrides. *Long.* 12 ; *lat.* 56. Elle a vingt-quatre milles anglois en longueur, ſeize en largeur, & elle eſt fertile en grains & en pâturages. Ce n'eſt que depuis 1770, qu'on y trouve des cochons. Elle exporte des chevaux, des bœufs & des harengs. Les côtes ſeulement ſont habitées ; le reſte eſt couvert de montagnes ſtériles. On y compte ſept mille ames. Il s'y trouve un bon port : les habitans parlent Irlandois. Cette île appartient au duc d'Hamilton. Les parages en ſont agités & dangereux, ſur-tout lorſqu'il ſouffle un vent frais du ſud. Elle abonde en morues, merlans & merluches, & les rivières ſont remplies de ſaumons. Il s'y trouve une bourgade de même nom. (*R.*)

ARRAS, grande & forte ville des Pays-bas, capitale du comté d'Artois. Elle eſt diviſée en deux villes ; l'une qu'on nomme la *cité*, qui eſt l'ancienne ; & l'autre la *ville*, qui eſt la nouvelle. Elle eſt ſur la Scarpe. *Long.* 20, 26, 12 ; *lat.* 50, 17, 30.

Cette ville eſt belle, & réguliérement forte. Elle a un gouverneur, un lieutenant-de-roi, un major. C'eſt le ſiège d'un évêché ſuffragant de Cambrai, du conſeil ſupérieur de la province, d'une gouvernance ou bailliage, d'une juriſdiction dite la ſalle épiſcopale, d'une juriſdiction du chapitre de la cathédrale, d'une juriſdiction immédiate de l'abbaye de Saint-Waſt, d'une juriſdiction médiate de la même abbaye, d'un corps-de ville, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. On y compte

trois

trois mille ſept cent ſoixante-huit maiſons. Les deux villes ſont ſéparées par un foſſé, un rempart, & une petite vallée dont le fond eſt arroſé par le ruiſſeau de Crinchon. Elle a deux très-belles places publiques ceintes d'un périſtile. La grande place eſt auſſi remarquable par ſon étendue que par les édifices qui l'environnent. La petite place, dont l'hôtel-de-ville forme un des côtés, reçoit un grand éclat de ce magnifique monument. C'eſt une des plus belles productions de l'architecture gothique. Il règne un porche au-devant, & il eſt ſurmonté au milieu d'un ſuperbe beffroi qui, à une prodigieuſe élévation, joint le mérite d'une ſingulière délicateſſe. Sur cette place eſt élevée une chapelle accompagnée d'une haute Aiguille en pierre; c'eſt-là qu'eſt dépoſée la trop fameuſe *chandelle d'Arras*.

L'égliſe cathédrale eſt un des plus grands vaiſſeaux gothiques de l'Europe. Elle a quarante chanoines. On y remarque le baptiſtaire formé d'une colonnade circulaire en marbre, ainſi que la cuve qui en occupe le milieu; le tout eſt ſurmonté d'un riche baldaquin. On compte à Arras neuf paroiſſes, un collège, un ſéminaire, un hôpital, dix couvens de l'un & & l'autre ſexe, une abbaye de filles, une maiſon d'orphelins & une riche & fameuſe abbaye de bénédictins, ſous le nom de Saint-Waaſt, dont l'égliſe qui s'élève maintenant ſera d'une grande magnificence. Le monaſtère de Saint-Waaſt fut fondé par le roi Thierri ſur la fin du VIIe ſiècle, & il y eſt enterré. Il poſſède une nombreuſe bibliothèque. Cette abbaye, qui relève immédiatement du ſaint-ſiège, a 800,000 liv. de revenu. Elle eſt en commende. Le prince de Rohan, évêque de Strasbourg, en eſt pourvu. L'abbaye de Saint-Waaſt a la ſeigneurie de l'Alloeue, petit pays très-fertile entre l'Artois & la Flandre. L'évêque d'Arras eſt ſeigneur temporel de la cité, & préſident-né du clergé aux états d'Artois. Son diocèſe comprend quatre cents paroiſſes & cent quatre-vingt-dix-neuf annexes. Ses revenus annuels montent à 45,000 liv. Les bénéfices à charge d'ame, dans ſon diocèſe, ſe donnent au concours. C'eſt à Arras que ſe convoquent les états de la province. Il s'y tint un concile en 1025. On y fabrique de belles tapiſſeries. Cette ville fut priſe en 1497, par Louis XI; en 1493, par l'empereur Maximilien, qui avoit des intelligences dans la place, & en 1640, par les François, à qui la poſſeſſion en a été confirmée à la paix des Pyrénées. En 1654, le prince de Condé qui tenoit le parti des Eſpagnols, fut contraint d'en lever le ſiège après avoir été forcé dans ſes lignes. La citadelle d'Arras eſt un pentagone allongé d'une médiocre grandeur, mais l'une des plus fortes du royaume. L'enceinte en a été réparée par le maréchal de Vauban. Cette ville eſt la patrie de F. Baudouin, célèbre juriſconſulte. Elle eſt à 5 lieues ſ. o. de Douai, 9 n. o. de Cambrai, 14 n. e. d'Amiens, & 42 n. de Paris. (*R.*)

ARRAYOLOS, petite ville du royaume de Portugal, dans l'Alentejo: elle eſt au nord d'Evora & au ſud-eſt de Monte-Mayor; ſa ſituation, ſur le penchant d'une montagne, eſt des plus riantes: on y compte près de deux mille habitans, & ſon diſtrict eſt de quatre paroiſſes. *Long.* 10, 15; *lat.* 38, 35. (*R.*)

ARRIANE, ville d'Afrique au royaume de Tunis. Elle eſt petite & n'a pour habitans que des laboureurs & des jardiniers; mais quelques morceaux d'architecture & de ſculpture que l'on y trouve, font conjecturer qu'elle étoit anciennement plus conſidérable (*R.*)

ARRIENNES, ou AIRIENNES, ou ERENNES, montagne de France en Normandie, à une lieue de Falaiſe, du côté de l'occident; elle eſt connue par ſes oiſeaux de proie, & par quelques médailles antiques que l'on y déterra dans le XVIe ſiècle. C'eſt dans ſon voiſinage, mais dans la plaine, qu'eſt ſitué le village d'Arne, où l'on prétend que la mer envoie ſes eaux de tems en tems par des conduits ſouterrains & inconnus, & que là, formant un petit lac très-poiſſonneux, ce lac tantôt ſe maintient à une hauteur conſidérable, tantôt ſe deſſeche abſolument. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce village n'eſt baigné d'aucune rivière, ni d'aucun ruiſſeau, & qu'il eſt à plus de huit lieues de la mer. (*R.*)

ARROE, petite île de Danemarck dans la mer Baltique, entre l'île de Fionie & le Sud-jutland. *Long.* 27, 20; *lat.* 55, 20. Elle eſt diſtante d'environ un mille & demie de l'île de Fionie, & de deux milles de celle d'Alzen vers le levant. Elle a trois milles de long ſur un demi mille de large, & moins encore. La terre autrefois couverte de bois, y donne aujourd'hui du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, des pois, & beaucoup d'herbages. La chaſſe y procure en abondance différentes ſortes d'oiſeaux de mer. Elle a deux ports paſſablement bons. Elle a pour capitale Arroeskioping. *Voyez* l'article ſuivant. *R.*)

ARROESKIOPING, petite ville de Danemarck dans l'île d'Arroe, avec un bon port. Elle eſt ſoumiſe pour le ſpirituel à l'évêque de Fionie. (*R.*)

ARROJO DE SAINT-SERVAN, petite ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadure. *Long.* 12, 10; *lat.* 38, 40. Elle eſt à 3 lieues ſ. de Merida, & 10 e. de Badajoz. (*R.*)

ARROUX, rivière de France en Bourgogne; elle a ſa ſource près d'Arnay-le-duc, paſſe à Autun, & elle ſe joint à la Loire au pied du château de la Mothe-Saint-Jean, au-deſſous de Bourbon-Lancy. (*R.*)

ARS, rivière d'Eſpagne dans la Galice. Elle ſe jète dans l'Océan à Cèa, près du cap Finiſtère. On croit que c'eſt le Sars des anciens. Il y a en France une belle Chartreuſe du nom d'Ars, dans le duché de Lorraine, au doyenné de Port. (*R.*)

ARSA, rivière d'Iſtrie qui ſépare l'Italie de

l'Illyrie. Elle se jète dans la mer Adriatique, au-dessous de Pola. (*R.*)

ARSAMAS, ville de Russie, au pays des Morduates, sur la rivière de Tescha, dans le gouvernement de Nischgorod ou de Nischnei-Nowogorod. Elle est capitale de la province d'Arsamask. On y compte seize églises, deux couvens d'hommes, & deux de femmes. On y fait de beau savon. Cette ville est sur la route de Moskou à Astracan, à 120 lieues f. e. de Moskou, & 200 n. o. d'Astracan. (*R.*)

ARSCHOT. *Voyez* AERSCHOT.

ARSKOG, très-grande forêt de la Suède septentrionale, dans la province de Medelpad. Il semble que les pays du nord ont des bois comme ceux du midi des sables, & que ces plages étendues fournissent plutôt des points à la géographie que des scènes à l'histoire ; mais le cosmographe y trouve toujours de quoi servir à ses études. (*R.*)

ARSLAN, place forte d'Asie, dans la Perse, proche de Casbin, dans la province d'Erach. (*R.*)

ARSOFFA, ville d'Asie, dans la partie de l'Arabie, que l'on appelle *désert de Syrie*. Les *Transactions Philosophiques* donnent cette ville pour celle de Resapha, en Palmyranie, dont Ptolomée fait mention. (*R.*)

ARSTAD, petite île de la mer de Syrie, avec une ville de même nom. Elle est vis-à-vis de Tortose, & s'appelle aujourd'hui *Rouvadde*, ou *Ruad* : elle est entourée de rochers, & n'a plus que deux maisons & deux châteaux de défense. (*R.*)

ARSUF, ORSUF, ou URSUF, ville d'Asie dans la Palestine, sur la Méditerranée. Elle tombe en ruines ; & l'on ne sait si jadis ce n'étoit point l'une des Apollonies, ou l'une des Antipatrides. Il y a dans son voisinage une petite île nommée *Arsuffo*. (*R.*)

ARSUS, grande plaine de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement d'Alep : on lui donne trois à quatre lieues de longueur, sur une grande lieue de largeur, & elle est voisine des monts qu'on nommoit anciennement *Pieria* & *Rhossus*. (*R.*)

ARTA (L'), ville ancienne & assez grande de la Turquie Européenne, dans la basse Albanie, proche la mer, sur la rivière d'Afdhas. *Long.* 39 ; *lat.* 39, 28. Elle est au bord du golfe de son nom. C'est le siège d'un archevêque. Il s'y trouve plus de Chrétiens que de Mahométans. Le négoce qui s'y fait est assez considérable. Elle est à 9 lieues n. o. de la Preveza, 35 f. o. de Larisse, & 28 n. o. de Lepante.

Cette ville, que quelques géographes nomment aussi *Larta*, appartient à la république de Venise, avec quelques autres villes d'Albanie. (*R.*)

ARTACE, aujourd'hui ARTAKUI, ville d'Asie, dans la Natolie, située dans une presqu'île de la Propontide, où réside un des principaux archevêques de l'église grecque, en Turquie. Cette presqu'île étoit autrefois l'île même de Cyzique, & elle produit de très-bon vin blanc. Une forteresse de la Bithynie, & une ville d'Arménie ont aussi porté le nom d'*Artace* (*R.*)

ARTAFORD. *Voyez* ERTEFORD.

ARTAJONA, petite ville d'Espagne, dans la Navarre & dans la Merindade d'Estella. Elle est environnée d'un vignoble très-fertile. (*R.*)

ARTAKUI. *Voyez* ARTACE.

ARTAMIS, rivière d'Asie, dans la Bactriane. (*R.*)

ARTANES, rivière d'Asie, dans la Bithynie. (*R.*)

ARTASI, ville de la Turquie en Asie, dans le gouvernement de Curdistan : elle est peu considérable. L'histoire des croisades fait mention d'une autre ville de même nom, laquelle étoit située en Syrie, & fut prise aux Turcs par les Chrétiens, sous la conduite de Robert de Flandres. (*R.*)

ARTAXATE, ou ARDACHAT, capitale ancienne de l'Arménie, sur l'Araxe, appellée dans la suite *Néronnée*. Il n'y en a plus aujourd'hui que quelques ruines, qui consistent en une façade de bâtiment, à quatre rangs de colonnes de marbre noir, & quelques autres morceaux du même édifice. Les habitans du pays appellent cet amas de matériaux *Tacterdat*, ou *le trône de Tiridate*. (*R.*)

ARTEMUS, cap du royaume de Valence en Espagne : on l'appelle aussi *cap Saint-Martin*, & *pointe de l'empereur*. (*R.*)

ARTHOUX, abbaye de France, au diocèse d'Acqs. Elle est de l'ordre des Prémontrés, & vaut 1600 livres. (*R.*)

ARTIER, rivière de France dans l'Auvergne : on la fait servir à plusieurs bons moulins à papier, sans pouvoir cependant l'employer à la navigation, à cause de son peu de profondeur : elle tombe dans l'Allier. (*R.*)

ARTIGIS, ville d'Espagne, au pays des Turdules. On croit que c'est aujourd'hui Alhama, entre Grenade & la mer, en tirant vers Malaga. (*R.*)

ARTIK-ABAD, ville ou bourg de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement de Siwas, au milieu d'une plaine entre la ville même de Siwas & celle de Tocat ou Tohac. Ses environs sont très-fertiles en grains, & on y trouve de très-beaux fruits. (*R.*)

ARTOIS, province de France dans les Pays-Bas, avec titre de comté, bornée par la Flandre au nord-est ; à l'orient par le Hainaut & le Cambresis ; au sud & à l'occident, par la Picardie : Arras en est la capitale

L'Artois est une des XVII provinces désignées sous le nom général de Pays-Bas. Il a vingt-trois lieues de long, sur douze de large : c'est un pays plat. La terre y est d'une admirable fertilité en toutes sortes de grains ; mais les fruits n'y réussissent pas, & on y voit moins d'arbres fruitiers qu'en aucune autre province du royaume. On n'y rencontre pas une forêt considérable, mais seulement quelques bouquets de bois ; aussi le bois y est-il très-cher : il ne s'emploie pour le chauffage, que chez les

gens aisés, & le peuple brûle des tourbes & du charbon de terre. Le commerce de l'Artois roule sur les grains, le lin, le chanvre, les bestiaux, le houblon, les laines, les huiles de navette & de Colsat, sur les toiles qui s'y fabriquent en grande quantité; sur les serges, les camelots, les batistes, les linons & les dentelles. La boisson du peuple est la bierre, & le cidre en quelques endroits. On tire de dehors le vin, les liqueurs, le fer, la cire, les draps, &c. & les fabriques dont nous avons fait mention il n'y a qu'un instant, sont, en général, d'un très-petit produit. Les principales rivières qui l'arrosent sont la Scarpe, la Canche, le Lys, la Deule & l'Aa. Le nom d'Artois lui vient des fameux *Atrebates*, qui l'habitoient du tems de César. De la domination des Romains, ce pays passa sous celle des rois François, qui le possédèrent jusqu'en 863, que Charles-le-Chauve le donna, à ce qu'on prétend, pour dot à sa fille, qu'il maria à Baudouin, comte de Flandres, dont les successeurs le conservèrent jusqu'en 1180. A cette époque le comte Philippe d'Alsace le démembra de ses états pour le donner à Isabelle de Hainaut sa nièce, qui épousoit le roi Philippe Auguste. En 1237 Saint-Louis l'érigea en comté, & le donna à son frere puîné, Robert I, dont les descendans s'y succédèrent pendant très-long-tems, jusqu'à ce que Marguerite III de Flandre, qui en étoit issue, le portât en mariage à Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, en 1369. Ses héritiers mâles en jouirent sans interruption, jusqu'au Duc Charles-le-Belliqueux, qui fut tué devant Nanci, en 1477, ne laissant d'autre enfant qu'une fille nommée Marie, sur laquelle Louis XI se saisit de l'Artois, malgré toutes ses oppositions; mais cette princesse ayant épousé Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Fréderic III, le roi de France, Charles VIII, fils & successeur de Louis XI, fut obligé, par le traité de Senlis, en 1493, de lui rendre l'Artois, en s'en réservant la suzeraineté. Les maisons d'Autriche & d'Espagne l'ont ensuite possédé successivement jusqu'en 1640, que Louis XIII en fit la conquête sur Philippe IV, roi d'Espagne; &, depuis ce tems, tout l'Artois fut soumis à la France. La possession lui en fut assurée par la paix des Pyrenées, en 1659, à l'exception des villes d'Aire & de Saint-Omer, qui, avec leur territoire, étoient demeurées aux Espagnols, & qui furent cédées à Louis XIV en 1678, par le traité de Nimegue, confirmé par les traités subséquens, &, en particulier, par celui d'Utrecht, en 1713. La population de cette province est de 300,000 habitans.

Depuis sa réunion à la couronne, jusqu'en 1754, l'Artois dépendit pour la finance & l'administration économique, du gouvernement de Picardie & de la généralité d'Amiens. Il fut ensuite joint à l'intendance de Flandres, à cause de plusieurs affaires communes entre ces deux provinces; mais, en 1765, le roi trouva bon de le séparer, & d'en former un nouveau gouvernement général militaire, aux ordres d'un gouverneur en chef, qui a sous lui un lieutenant-général, onze gouverneurs particuliers, huit lieutenans du roi, & trois commandans. Il y a pour le civil un Conseil provincial, créé par l'empereur Charles-Quint, en 1530, duquel dépendent vingt-une juridictions en Artois, & neuf autres justices voisines de cette province, & qui relèvent de ce tribunal en tout ou en partie. Il juge en dernier ressort les matières criminelles, les contestations qui s'élèvent entre les nobles de la province, les affaires qui concernent les impositions; mais, pour les affaires purement civiles, il y a appel au parlement de Paris. Cette province est un pays d'Etats. La convocation s'en fait par lettres-patentes en forme de commission, adressées aux commissaires du roi, & par des lettres de cachet particulières, adressées à tous ceux que S. M. y appelle, & sans lesquelles personne ne peut y être admis. Ces états sont divisés en trois chambres; savoir, la chambre ecclésiastique, formée des évêques d'Arras & de Saint-Omer, de dix-huit abbés, & de dix-huit représentans de chapitres. La chambre de la noblesse est composée d'environ soixante-dix gentilshommes, de cent ans au moins de noblesse reconnue; & la chambre du tiers-état, formée des douze échevins d'Arras, qui n'ont ensemble qu'une seule voix, & des députés des magistrats des neuf principales villes de la province. C'est dans leur assemblée que se règlent toutes les affaires, tant générales que particulières, & que l'on avise au recouvrement des sommes que le pays est obligé de fournir en conséquence des demandes de S. M. Ces sommes consistent en un don gratuit annuel de 400,000 livres, & en dépense de fourrage plus ou moins forte, selon qu'il y a plus ou moins de cavalerie dans les places de l'Artois.

Les habitans de cette province sont sensés, sérieux, appliqués, droits, sincères, fidèles à leurs engagemens, & justement louables par leur ferme attachement, tant à leurs usages anciens qu'aux droits & privilèges dont ils sont en possession par la sanction des traités les plus solemnels.

Les principaux de ces privilèges sont la convocation annuelle des Etats du pays, l'exemption de tous droits de douane, la liberté du sel & du tabac, l'immunité du droit de franc-fief ou de nouvel acquêt, le droit qu'ont les peuples du ressort de ne pouvoir être distraits de leurs juges naturels par *committimus*, *évocation*, *&c.*, l'exemption du droit de centième denier. La province d'Artois n'est sujète à aucun contrôle, ni pour les actes des notaires, ni pour les exploits. Elle est également exempte de la formalité de l'insinuation pour les donations & pour tous autres actes & contrats; enfin elle ne connoît ni le papier marqué, ni aucune des cinq grosses fermes. Le droit de franc-fief ne s'y paie qu'une fois, tant que le bien reste dans la famille du roturier acquéreur, soit par succession directe, soit par succession collatérale. Les

commissaires du roi, pour le recouvrement de ce droit en Artois, sont incompétens pour juger de la légitimité du titre de noble, qui donne l'exemption de ce droit, & pour statuer sur la valeur des actes employés pour la preuve du titre. Ils sont astreints à renvoyer la discussion de cet objet aux jugemens des élus provinciaux d'Artois.

La noblesse d'Artois forme un corps puissant qui s'est toujours distingué par sa valeur & par son zèle pour le service de ses princes, & par son dévouement au maintien & à la conservation des droits & privilèges du pays. Les archives & les dépôts publics contiennent, à différentes époques, des monumens authentiques de l'une & de l'autre de ces vertus. A ce double titre, ce corps respectable est cher aux peuples de la province, & a des droits à leur amour. L'Artois a fourni un grand nombre de maisons illustres & anciennes, dont quelques-unes remontent jusqu'aux XIe & XIIe siècles. La noblesse une fois acquise, ne périt jamais en Artois par dérogeance. La simple cessation des actes de dérogeance & le retour à la vie noble, réhabilite & réintègre dans les prérogatives de la noblesse, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à aucunes formes, à aucunes lettres du prince. Le cas seul de dégradation de noblesse dénoncée par un jugement souverain, peut y éteindre la noblesse dans le coupable & dans ses descendans. Le bâtard d'un noble y est noble ainsi que ses descendans; il a droit de prendre, de même que les autres enfans, les armes de son père, qu'il barre; & après cent années révolues, on ne peut empêcher ses descendans de supprimer la barre. Dans les successions, le plus âgé des enfans emporte les quatre cinquièmes des fiefs. Les fonds roturiers se partagent par égales portions.

A la réserve de quelques districts particuliers, en Artois point de testamens olographes. La juridiction consulaire n'y a pas lieu; il en est de même de l'économat. La taille personnelle y est inconnue. Au reste, le fardeau des contributions que supporte cette province, est considérable, & l'avidité de la ferme qu'elle a presque toujours eue à repousser, n'a porté que trop d'atteintes aux privilèges qui lui sont garantis par la foi des traités, & qui seront constamment le thermomètre de sa prospérité ou de sa ruine. (*R*)

ARTOMAGAN, ou AROMAGA, île des Larrons, dans la mer Pacifique. C'est celle qui occupe le milieu. (*R*)

ARTONNE, ou ARTHONNE, petite ville & châtellenie de France, dans la basse-Auvergne, sur la rivière de Morges, avec un chapitre. Dans son voisinage, il se trouve des eaux minérales. (*R.*)

ARU (Terre d'), ville & royaume dans l'île de Sumatra. La ville est sur le détroit de Malaca. (*R.*)

ARU, île d'Asie, entre les Moluques & la nouvelle Guinée, à 25 lieues de la terre des Papous ou Noirs. (*R.*)

ARVA, AROUVA, ou ARWA, comté de la Hongrie, qui s'étend jusqu'à la Pologne, entre les frontières de la Silésie & le mont Crapack. Il est arrosé par la rivière d'Arwe qui se jète dans le Wag. Ce pays tire son nom d'un bourg de même nom qui en est le chef-lieu, & qui est situé vers les frontières de la Pologne, sur la rivière de Wag. (*R.*)

ARVE, rivière de Faucigny, en Savoie. Elle sort du mont Maudit, & se perd dans le Rhône un peu au-dessous de Genève, après avoir parcouru le Faucigny & le Chablais. (*R.*)

ARVERT, & ARDVERD, île de France, en Saintonge, au midi de l'embouchure de la Seudre, & à l'orient de Marenne. Il s'y trouve un bourg du même nom. (*R.*)

ARUN, petite rivière du comté de Suffex, en Angleterre. Elle baigne la ville d'Arundel, & se jète ensuite dans la mer de Bretagne. (*R.*)

ARUNDEL, ou ARONDEL, petite ville d'Angleterre, dans le Suffex, sur l'Arun, non loin de l'embouchure de cette rivière. *Long.* 17, 5; *lat.* 50, 50. (*R.*)

Cette ville envoie deux députés au parlement d'Angleterre, & fait un grand commerce de bois de charpente. Elle est principalement remarquable par son château, & par les marbres qui portent son nom. En vertu d'un privilège, unique en son espèce dans toute l'Angleterre, le château d'Arundel donne le titre de premier comté & pairie d'Angleterre, sans création de la part du roi, à celui qui le possède; & c'est aujourd'hui le partage des ducs de Norfolk. Quant aux marbres d'Arundel, on en connoît la nature & la célébrité, & l'on sait que découverts & acquis par l'illustre Peyresc dans l'île de Paros, au commencement du dernier siècle, ils échappèrent des mains de ce savant François, & tombèrent entre celles du comte d'Arundel, qui les commit à l'étude & aux soins du fameux Selden. Celui-ci se montrant bientôt digne d'une telle commission, fit & publia sur ces marbres les recherches les plus utiles, & l'on convint de toutes parts qu'ils formoient le plus beau monument de chronologie que l'on eût pu desirer sur les antiquités de la Grèce. Quelques fragmens s'en sont perdus pendant les troubles du règne de Charles I, & ce qui en reste se voit aujourd'hui parmi les morceaux précieux de la bibliotheque d'Oxford. (*R.*)

ARWANGEN, château & village de Suisse, sur le bord de la rivière d'Aar. Il est situé dans le canton de Berne, entre Olten & Soleure. On y passe le fleuve sur un pont couvert. En 1432, cette terre passa par acquisition à l'état de Berne, qui le fait gouverner par un bailli qui réside dans le château (*R.*)

ARYES, peuples de l'Amérique méridionale au Brésil, aux environs de la Capitanie ou gouvernement de Porto Seguro.

ARZENZA, ou CHERVESTA, rivière de la Turquie en Europe, qui coule dans l'Albanie, &

ſe décharge dans le golfe de Veniſe, entre Durazzo & Pirgo. (*R*)

ARZILE, ville d'Afrique dans le royaume de Fez, à 35 lieues n. o. de Fez. *Long.* 12, 10; *lat.* 35, 30. (*R.*)

ARZINGHAN, ou ARZENGHAN, ville d'Aſie dans la Natolie, ſur l'Euphrate, au ſ. o. d'Erzerom. (*R.*)

ASAD-ABAD, ou ASED-ABAD, ville d'Aſie en Perſe, dans l'Irac-Agemi, à 27 lieues n. e. d'Amadan. (*R.*) *Long.* 66, 5; *lat.* 36, 20.

ASAPH (Saint), ville d'Angleterre petite & pauvre, au pays de Galles, un peu au-deſſous du confluent de l'Elwy & de la Cluyd; c'eſt le ſiège d'un évêque dont les revenus ſont de 50 liv. ſterlings. (*R.*)

ASBANIKEI, ville d'Aſie dans la Mawaralnaher Trans-Oxane, ou Zagatai. (*R.*)

ASBISI, petit royaume d'Afrique en Guinée, ſur la côte d'Or. (*R.*)

ASCALON, une des cinq villes des Philiſtins, ſur la côte de la Méditerranée, priſe par la tribu de Juda, & repriſe par les Philiſtins, qui y tranſportèrent d'Azot l'arche dont ils s'étoient emparés. Elle ſubſiſte encore, mais dans un état de ruine; elle eſt réduite à un petit nombre de familles Maures. (*R.*)

ASCENSION (l'île de l'), dans l'Océan, entre l'Afrique & le Bréſil, découverte en 1508 par Triſtan d'Acunha le jour de l'Aſcenſion. Il n'y a ni ſource, ni bonne eau, ce qui fait qu'aucune nation n'a penſé à s'y établir. Les vaiſſeaux qui viennent des Indes Orientales ne laiſſent pas que de s'y rafraîchir, parce qu'il y a un port ſûr. On y a des tortues d'une grandeur prodigieuſe, dont la chair eſt excellente. Ceux qui abordent y laiſſent une lettre dans une bouteille bouchée, où ils marquent ce qu'ils veulent faire ſavoir à ceux qui viendront après eux: ceux-ci caſſent la bouteille, & en laiſſent une nouvelle dans une autre bouteille. De là vient qu'on nomme cette île *le Bureau de la Poſte*. *Long.* 4, 45; *lat mér.* 8.

Il y a une autre île de même nom dans l'Amérique méridionale, vis-à-vis les côtes du Bréſil. (*R*)

ASCHAFFENBOUG, ville d'Allemagne, l'une des meilleures de l'archevêché de Mayence. Elle eſt ſituée ſur le Mein, à l'embouchure de la petite rivière d'Aſchaff, d'où elle tire ſon nom. C'eſt une des réſidences de l'électeur, qui va ordinairement en automne y prendre le plaiſir de la chaſſe. Elle a un château vaſte & beau, une égliſe collégiale, un collège, & un couvent de Capucins. Cette ville, avant d'appartenir à l'électeur, fut impériale. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, à la droite du Mein, à 8 lieues e. de Francfort, 18 n. d'Erpach, 12 e. de Mayence. *Long.* 26, 35; *lat.* 50. (*R*)

ASCHBARAT, ville du Turqueſtan, la plus avancée dans le pays de Gotha ou des Gètes, au-delà du fleuve Sihon. (*R.*)

ASCHAW, petite ville d'Allemagne, dans la haute Autriche, ſur le Danube, à l'embouchure de l'Aſcha; quelques-uns prétendent que c'eſt l'ancienne *Joviacum* de la Norique, que d'autres placent à Starnberg, & d'autres à Frankennemarch. (*R.*)

ASCHBOURKAN, ou ASCHFOURKAN, ville de Perſe, dans la province de Choraſan. *Long.* 77, 30; *lat.* 36, 45. (*R.*)

ASCHERLEBEN, ville d'Allemagne ſur l'Eine, dans la principauté d'Anhalt. C'étoit le principal endroit du comté d'Aſcanie, l'une des plus anciennes poſſeſſions de la maiſon d'Anhalt. L'évêque de Halberſtadt, Albert I, né prince d'Anhalt, ſe rendit maître de cette ville en 1319, & l'incorpora à ſon évêché; & quelques efforts que les princes d'Anhalt aient faits depuis pour la faire rentrer ſous leur domination, elle eſt reſtée aux princes d'Halberſtadt qui ont ſuccédé aux évêques; & c'eſt le roi de Pruſſe qui en eſt aujourd'hui en poſſeſſion. Aſcherleben a le ſecond rang entre les villes de la principauté de Halberſtadt, qui fait partie du cercle de baſſe-Saxe. Cette ville, qui a trois égliſes, avoit des Salines qui ont été détruites. Elle a des manufactures de laines d'un grand produit. Le pays dépendant de cette ville réſulte en partie du terrein qui formoit le fond d'un aſſez grand lac, dont on fit écouler les eaux, au commencement de ce ſiècle. Son emplacement eſt aujourd'hui converti partie en prés, partie en terres labourables. Ce lac étoit connu ſous le nom d'*Aſcherſleben* ou de *Gaterſleben*. Il avoit deux milles d'Allemagne de long, ſur un demi-mille de largeur. (*R.*)

ASCHERN, ou ASCHENTEN, ville d'Irlande, dans la province de Moun ou de Mounſter, & le comté de Limerik, ſur la rivière d'Aſchern. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ASCHMOUN, ville d'Egypte, près Damiette. Il y a entre cette dernière & Manſſurah, un canal de même nom. (*R.*)

ASCHMOUNIN, ville de la Thébaïde, où il y a encore des ruines qui font admirer la magnificence des anciens rois d'Egypte. (*R.*)

ASCHOUR, nom d'une des rivières qui paſſent par la ville de Kaſch en Turqueſtan, vers le nord (*R.*)

ASCHOURA, île de la mer des Indes, des plus reculées & des plus déſertes, proche Melai, & loin de Shamel. (*R.*)

ASCHTIKHAN, ville de la Tartarie indépendante, dans la province de Tranſoxane, & dans la Sogde. *Long.* 88; *lat. ſept.* 39, 55. (*R.*)

ASCIENS, mot compoſé d'*ἀ* & de *σκια*, ombre; il ſignifie en géographie, ces habitans du globe terreſtre, qui, en certains tems de l'année, n'ont point d'ombre. Tels ſont les habitans de la zone torride, parce que le ſoleil leur eſt quelquefois vertical ou directement au-deſſus de la tête. *Voyez* ZONE TORRIDE. (*R.*)

ASCOLI, ville d'Italie, dans l'état de l'Egliſe,

& la Marche d'Ancône, sur une montagne, entre les rivières de Tronto & de Castellano. Son évêque est soumis immédiatement au Saint-Siège. Elle a, outre sa cathédrale, dix paroisses, onze couvens d'hommes & cinq de filles, un collège & une congrégation de l'ordre de Saint Philippe de Néri. Il y a encore deux autres couvens hors de son enceinte. C'est la patrie du pape Nicolas IV. Elle est à 20 lieues s. d'Ancône, 12 n. e. d'Aquila, & 30 n. e. de Rome. *Long.* 31, 23; *lat.* 42, 47. (*R*)

ASCOLI DE SATRIANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples. *Long.* 33, 15; *lat.* 41, 8. Elle est située dans la Capitanate, avec titre de duché. C'est le siège d'un évêque suffragant de Bénévent. On y compte trois couvens. Elle est sur une montagne, à 11 lieues n. o. d'Acerenza, 15 e. de Bénévent, & 28 e. de Naples. (*R.*)

ASCOYTIA, ou ASPEYTA, petite ville d'Espagne, en Biscaye, dans le Guipuscoa. Elle est sur la rivière d'Urola, à l'oueſt de Toloſe; & au sud-est, à 2 lieues de Placentia. Elle a dans sa juriſdiction les biens nobles de Loyola & d'Ognès, qui ont appartenu à Baltrand de Loyola & d'Ognès, père d'Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites, dont cette ville est la patrie. *Long.* 15, 10; *lat.* 43, 15. Quelques lexicographes ont fait mal-à-propos deux villes d'une seule, à cause de ses deux noms, *Ascoytia* & *Azpeyta*. (*R.*)

ASCRA, village de Grèce, en Béotie, près l'Hélicon. Il est remarquable pour avoir été en quelque sorte la patrie du poëte Hésiode: il y fut élevé, mais il naquit à Cumes en Eolide. (*R.*)

ASEDOTH-PHASGA, ville d'Asie en Palestine, dans la tribu de Ruben: elle étoit située au pied du mont Phasga, entre Phogor, au nord-est, & Calliroë ou Lasa, au sud-oueſt. *Long.* 69, 10; *lat.* 30, 45. (*R.*)

ASEM, royaume de l'Inde, au-delà du Gange, vers le lac de Chiamaï. Il y a dans ce pays des mines d'or, d'argent, de fer, de plomb, des soies, de la laque excellente, &c. Il s'y fait aussi un commerce considérable de bracelets & de carquans d'écaille de tortue ou de coquillage.

Ce royaume est absolument au nord, sur les frontières du royaume de Tibet ou de Boutan, qui fait partie de la grande Tartarie. Au reste il est peu connnu. (*R.*)

ASENHUS, ou ASSEM, petite ville d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie, dans le pays d'Ems, évêché de Munster. (*R.*)

ASER (*la tribu d'*), contrée de la Palestine, en-deçà du Jourdain, sur le chemin de Naplouse à Scytopolis. Elle étoit habitée par le peuple descendu d'Aser, fils de Jacob & de Zelpha, servante d'Elia.

ASER, petite ville d'Asie, en Arabie, sur le golfe de Bassora. Il y a un port assez bon & assez commode pour mouiller l'ancre; mais le pays est si stérile, que les hommes & les bestiaux n'y vivent que de poisson. On y fait commerce de chevaux. Les Portugais y avoient autrefois un consul; mais aujourd'hui il n'y a aucun établissement d'Européens. (*R.*)

ASGAR, province d'Afrique, au royaume de Maroc, située entre le royaume de Fez & la province de Habat: elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur: ses principales villes sont Larasch ou Larache, & Alcaçar Quivir. On prétend que c'est la plus riche province d'Afrique, en bled, en bétail, en laines, en cuirs & en beurre. (*R.*)

ASHBORN, petite ville d'Angleterre, au comté de Darby. Elle est sur la petite rivière de Dowe, au nord-oueſt de la ville de Darby, & au nord-est Stafford. Quelques-uns la nomment *Cashorn*. *Long.* 15, 50; *lat.* 35, 25. (*R.*)

ASHFORD, bourg à marché d'Angleterre, bien bâti, au comté de Kent. Il est situé sur la rivière de Stoure, à cinq lieues au-dessous de Cantorbery, & à deux lieues de la mer. *Long.* 18, 50; *lat.* 51, 20. (*R.*)

ASHLEY, rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du nord, conjointement avec la rivière Cooper. (*R.*)

ASHURST, petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est située sur les frontières du comté de Sussex, au sud-oueſt de Cantorbery, dans une situation très-agréable, environnée de bois & de payſages charmans. *Long.* 18; *lat.* 51, 15. (*R.*)

ASIBE, ville de Mésopotamie, appellée par les habitans *Antiochia*.

Il y a encore une ville de l'Asie mineure, du même nom, dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Moschiques. (*R.*)

ASIE, l'une des grandes parties de la terre, & la seconde en ordre, quoique la première habitée. Elle est séparée de l'Europe par l'Archipel, la mer de Marmora, la mer Noire, les Palus Méotides, le Don, & une ligne menée du coude le plus oriental du Don, au cap Kandenoſs. Elle tient à l'Afrique par l'Isthme de Suès: par-tout ailleurs elle est enveloppée des eaux de l'océan. Elle ne communique point avec l'Amérique: ses parties principales sont l'Arabie, la Turquie d'Asie, la Perse, l'Inde, la Tartarie, la Russie Asiatique, la Chine & les Iles. Elle peut avoir d'occident en orient environ 1750 lieues, & du midi au septentrion 1550.

Les peuples de ce vaste continent, ceux sur-tout qui en occupent le milieu, & ceux qui habitent les côtes de l'Océan septentrional, nous sont peu connus. On n'a pu commencer à se former une idée de l'Asie, quant à sa partie méridionale & orientale, même au-delà du Gange, que par les relations qu'on en a eues depuis les navigations

commencées dans le XVIe siècle. Il s'est passé bien du temps avant qu'on ait pu fixer la position de cette moitié de l'Asie; encore est-elle susceptible de correction, malgré les observations des PP. Jésuites à Péking, les plus exactes qu'on ait. Je vais rapporter le résultat de quelques cartes, pour en tirer des conclusions.

Je dois avertir que, pour sa longueur, les géographes du siècle passé, & ceux du commencement de celui-ci, plaçoient l'extrêmité orientale des côtes de la Tartarie & de la Corée de 155 à 185 dégrés; le Japon, de 171 à 185. M. Allard, dans la carte de Witsen, marque le fleuve Kamtzaka, avec un cap à son nord, à 178 dégrés.

Les PP. Jésuites, astronomes & missionnaires au royaume de Siam, ont trouvé, après nombre d'observations, qu'en général on avoit donné près de 500 lieues, ou plus de 25 dégrés d'étendue de trop à l'Asie.

En 1724, M. Guillaume de l'Isle faisoit avancer la côte depuis le Lena sud-est du 135e au 160e dégré, où il plaçoit celle d'Ochotsk vers le sud, d'après les nouvelles cartes : leurs auteurs, en la faisant commencer au sud, depuis la Lopat-ka, marquant celle-ci à 175 dégrés, ont jugé à propos de placer la pointe la plus orientale à 205-208 dégrés. Ils sont allés bride en main pour l'Asie, ci-devant connue & ses côtes, en ayant conservé à-peu-près la position environ 160 & 161 dégrés, depuis Ochotsk vers l'embouchure de l'Amur; mais, pour le nord de l'Asie, ils se sont donnés pleine carrière; &, croyant n'être pas gênés par des cartes ni par des relations, ils pouvoient y substituer leurs idées, ou ce qu'ils donnoient pour telles, le tout arbitrairement; c'est ce que nous nous proposons d'examiner avec toute l'exactitude & l'impartalité possible, n'adoptant que ce qui est le mieux prouvé sans y préférer de pures conjectures, des relations mal expliquées, de quelque date qu'elles soient. La nouveauté, si elle n'a pas un caractère d'authenticité supérieur, ne doit pas être préférée; & je ne dois pas imiter ni suivre ceux que la politique Russienne a pu faire agir contre les axiomes énoncés ci-devant à l'article AMÉRIQUE. Nous devons pourtant remarquer que, suivant le témoignage de M. Muller, M. Kirilow dit, dans le titre de son Atlas, « que toute » la longueur de l'empire Russien est de 130 de » ces dégrés, dont 360 sont la circonférence de » la terre ». Quoi de plus clair? L'empire Russien commence aux îles de Dago & d'Oesel, au 40e dégré de longitude : on le finit dans les cartes à 205, ou 208. Comment concilier ces 170 dégrés avec les 205 ou 208 des cartes nouvelles? Celles-ci ne se réduiront-elles pas d'elles-mêmes de 30 dégrés & plus en longitude?

Nous expliquerons d'ailleurs à l'article PASSAGE par le nord, ce que c'est que cette politique Russienne, sur quoi elle est fondée, & quelles preuves nous en avons.

Si les anciens avoient une connoissance si foible des pays méridionaux de l'Asie, en-delà du Gange, on ne sera pas surpris que celle qu'ils nous ont pu transmettre des pays, côtes & mer des Hyperboréens, ou des extrémités septentrionales, le soit infiniment plus; il faut même que Pline ait eu, par hasard, connoissance du cap Tabin & de l'île Tazzata. Comme nous avons appris quelques nouvelles de ces grands lacs vers l'ouest de l'Amérique, par les sauvages faits prisonniers, par d'autres, & par de simples ouï-dire, il faut se contenter de ces foibles connoissances en attendant mieux. Il étoit impossible d'en acquérir de plus amples sans le moyen des Russiens, qui, jusqu'au XVIIe siècle, ne nous furent guère moins inconnus que les Tartares sauvages de ces pays les plus septentrionaux. Que dis-je? Sans le Russe Anicow, qui fit des spéculations pour profiter d'un commerce lucratif que les Samoïedes faisoient à Moscow des pelleteries venues de plus loin, la Sibérie, proprement dite, seroit restée encore long-temps inconnue aux Russes mêmes. Ce fut par lui & les siens que ceux-ci conquirent la Sibérie, & montrèrent les moyens de subjuguer peu-à-peu les peuples plus éloignés. Les Russes eux-mêmes furent connus des Européens par les voyages de ceux-ci. Les Anglois & les Hollandois en eurent des connoissances, en cherchant un passage par le nord-est; ce fut alors qu'ils apprirent des Samoïedes, que la petite mer geloit en hiver, que la grande mer ne geloit jamais; qu'ils y alloient à la pêche depuis le Piasida & le Jenisea; que vis-à-vis de la pointe orientale & septentrionale de la Nouvelle-Zemble, il y en avoit une autre qui faisoit un grand angle saillant, depuis lequel la côte baissoit vers l'est & sud-est jusques vers les pays chauds. Voilà à quoi se réduisoient les connoissances géographiques que l'on avoit dans ce tems-là de la partie septentrionale de l'Asie, & les seuls matériaux avec lesquels on pût dresser des cartes. On étoit embarrassé comment tout concilier, & ce d'autant plus qu'encore de nos jours les Russes nous cachent ce qui, étant à notre portée, devroit être le plus connu, la côte entre le Piasida jusqu'à la pointe de son cap à l'est : 1°. on avoue qu'elle a été reconnue par terre le long du Piasida, & même les côtes de la mer à son oueſt jusqu'à son embouchure, sont remplies de simovies ou habitations d'hiver, par conséquent peuplées; & celles qui sont au-delà de cette petite rivière doivent être si inconnues, qu'on a cru devoir les marquer d'une manière indéterminée.

On disoit, le cap Tabin doit faire un *finis terræ*, une extrémité de l'Asie vers le nord. Il y a une mer qui baigne toutes ces côtes : on nous assure qu'une autre sépare l'Asie d'avec l'Amérique; il faut donc que ces deux mers se joignent, & à cet endroit forment un angle qui sera ce Tabin, & une île à son oueſt qu'on indiquoit comme se trouvant à l'embouchure d'une rivière. Cette idée, malgré

tant d'autres découvertes qui devoient la détruire, a toujours subsisté d'une façon ou d'autre, jusqu'à nos jours. Il y en avoit qui, se fondant sur le rapport des Samoïedes, marquoient la côte depuis le cap vers le Taimura, en déclinant peu-à-peu vers le sud-est. D'autres voulant concilier l'un avec l'autre, marquoient cette déclinaison seulement vers le Lena, à son embouchure, ayant appris qu'il s'y trouvoit des îles : de là on faisoit remonter cette côte vers le nord-est pour conserver ce cap Tabin. Lorsqu'on apprit que les Moscovites & autres peuples regardoient le Swietoi-Nos ou Swœtoi-Nos comme le cap le plus avancé, on donna ce nom ou celui de *Promontorium sacrum*, au prétendu Tabin ; ensuite on sut que ce Swietoi-Nos étoit situé à l'est du Lena ; on le marqua ainsi, & on n'en fut que plus persuadé que les îles à l'embouchure de ce fleuve étoient celles de Tazzata ; par contre on persista dans l'idée d'un cap *Finis terræ*, qu'on laissa subsister sous les noms de *Tabin* (dont je continuerai à me servir lorsque je voudrai en parler en ce sens), *Swietoi-Nos*, *caput sacrum*, *cap des Tzchouhschi*, *des Tchalahki*, &c. Ce qui a causé une confusion qui a augmenté de plus en plus : tâchons de rétablir l'ordre.

2°. Strahlemberg indique ce cap Tabin d'une manière frappante ; aussi les navigateurs du siècle passé, Linschotten même déjà, & ses contemporains, furent persuadés que ce n'étoit autre chose que l'angle saillant vers le Taimura : en effet, c'est le cap le plus avancé de toute la côte, se trouvant au-delà de 77 degrés & demi ou à 78, ainsi le *finis terræ* vers le nord ; mais Strahlemberg indique en même tems l'île de Tazzata, qu'il prouve être la Nouvelle-Zemble, vu que les anciens Scythes & leurs successeurs ont commencé avec les peuples septentrionaux de l'Europe, par la rivière Taas, d'où ils nomment le grand golfe, auquel nous donnons le nom d'*Obi*, *golfe de Taas*, & duquel la Nouvelle-Zemble qui est vis-à-vis, a été nommée *Taazata* ; cela est si naturel, & on en peut douter d'autant moins, que cette île a toujours été réputée comme située à l'ouest du cap Tabin, vers l'embouchure d'une rivière. Strahlemberg en conclut que ceux des géographes qui la marquent plus à l'est, ont grand tort ; *huc usquam Tazzata insula à Plinio ponitur.*

Après la conquête de la Sibérie, il y eut des Russes qui firent la même réflexion qu'avoient fait les Anicowiens, sur les richesses que l'on pouvoit tirer de ces pays orientaux par les pelleteries, en allant s'en fournir en droiture, soit par la chasse, soit par le commerce ; il y eut plusieurs associations de ces gens qu'on nommoit & nomme encore *Promyschleni*.

3°. Ils réfléchirent que le plus grand profit qu'ils pouvoient faire, seroit d'aller par mer, terre à-terre, trafiquer avec des peuples inconnus, qui, ignorant la valeur de ces pelleteries, les leur céderoient à vil prix : il ne se trompoient pas ; & malgré le grand risque qu'ils couroient, parce que leurs bâtimens étoient petits & misérables ; qu'ils étoient aussi ignorans dans l'art de les construire qu'en celui de les gouverner ; que ne s'éloignant pas des côtes, ils risquoient à tout moment de périr dans les glaces ; l'amour du gain étoit trop fort pour qu'ils ne suivissent pas leurs projets ; & la cour s'en trouva si bien, que ces gens lui fournirent le moyen de rendre tributaires tous ces peuples.

Ils commencèrent leurs courses à-peu-près en 1636 ; de cette façon allant pas à pas, ils découvrirent chaque année presque, une nouvelle rivière, un nouveau cap, le Jana, le Chroma, l'Indigir, l'Alosèja, le Kolima, & d'autres moins considérables. Cette réussite les engagea à tenter de nouveaux progrès en 1646.

4°. Ignatien passa plus loin, & fit le premier un voyage à l'est du Kolyma pendant 48 heures. Il y trouva des Tschoukstschi, avec lesquels il fit quelque commerce dans une baie à 72 degrés ; ces 48 heures font 7 degrés & demi. Staduchin ayant entendu parler d'une rivière Pogitscha ou Kowitscha, à laquelle on pouvoit parvenir avec un très-bon vent du Kolyma en trois ou quatre jours, quoique Ignatien ne l'eût pas trouvée après 48 heures ; Staduchin construisit en 1648, un bâtiment vers l'Indigir, & partit du Kolyma, dans l'été de 1649, pour faire cette découverte. Il fit voile pendant 7 fois 24 heures ; ce qui feroit à cette latitude, comme ci-dessus, à raison de 6 lieues $\frac{1}{2}$ par degré, 27 degrés ; il demanda aux habitans des côtes des nouvelles de cette rivière ; ils ne purent lui en donner. Bientôt après, on apprit que cette rivière Pogitscha n'étoit autre que l'Anadyr. On apprit des idolâtres de cette contrée, que pour trouver l'Anadyr, on avoit une route bien plus courte par terre ; aussi-tôt une société de Promyschleni demandèrent la permission de s'emparer de cette contrée : l'ayant obtenue avec un sieur Motora pour leur chef, & ayant fait un prisonnier parmi les Chodynsky, pour leur servir de guide, ils y réussirent.

5°. La passion des découvertes, d'augmenter les revenus de la cour, & les richesses des entrepreneurs fut si forte, que pendant ce même tems, une autre grande société de Promyschleni se forma en 1647, dont les principaux furent Fedot Alexiew, Deschnew & Gerasim Ankudinow, qui partirent en juin avec quatre kotsches, espèce de barques : ils ne purent réussir cette année, parce qu'ils rencontrèrent plus de glaces qu'à l'ordinaire. Loin de se décourager, ils furent excités à suivre leur projet par toutes les relations qu'ils eurent : le nombre même des entrepreneurs augmenta, & on équipa sept kotsches, dont chacune étoit montée d'environ trente hommes. On partit le 20 juin 1648.

Les auteurs se plaignent de ce que la relation de Deschnew, dont M. Muller trouva l'original dans les archives de Jakoutsk, dise si peu, ne dise même rien de ce qui est arrivé à quatre de ces kotsches, rien de ce qui arriva à lui & à sa compagnie qui

étoit sur les trois autres kotsches jusqu'au grand cap ; rien des glaces, parce que sans doute, dit M. Muller, il n'y en avoit point, & que, comme Deschnew remarque ailleurs, la mer n'est pas toutes les années également navigable.

6°. Sa relation commence par ce cap : il dit, ce cap est tout-à-fait différent de celui qui se trouve près de la rivière Tschukolschia à l'oueſt du Kolyma : il est situé entre le nord & le nord-est, & s'étend en demi-cercle vers l'Anadyr. Du côté de l'oueſt ou de la Russie, les Tschoutschki ont élevé à côté d'un ruisseau quantité d'os de baleines, en forme d'une tour (d'autres disent des dents de chevaux marins). Vis-à-vis de ce cap, il y a deux îles, sur lesquelles on a vu des gens de cette nation, qu'on reconnoît par les dents des chevaux marins, qu'ils passent par leurs lèvres. Avec un très-bon vent, on peut passer depuis ce cap jusqu'à l'Anadyr en trois fois 24 heures. Le kotsche d'Ankoudinow fit naufrage ; l'équipage fut sauvé & distribué sur les deux autres : peu après, celles-ci furent séparées, & ne se revirent plus. Deschnew fut jeté loin de l'Anadyr vers le sud, & fit naufrage, à ce que l'on suppose, vers la rivière Olotiera. Nous dirons plus bas un mot de Fedot Alexiew.

7°. Deschnew erra long-tems avec sa troupe pour retrouver l'Anadyr, sans réussir plutôt que dans l'été suivant 1649 ; il fonda l'Ostrog Anadyrs-Koi. Motora & Deschenew, après des jalousies qui les désunirent, se réunirent à la fin, construisirent des bâtimens sur l'Anadyr. Motora ayant péri dans une rencontre avec les Anaules, Deschnew remarqua à l'embouchure de l'Anadyr un grand banc de sable, qui depuis son côté septentrional s'avance beaucoup dans la mer, & qui étoit l'endroit où s'assembloit une grande quantité de chevaux & chiens ou veaux marins. Espérant d'en faire un grand profit, il fit couper du bois, en 1653, pour construire un kotsche, & s'en servir pour envoyer le tribut à Jakoutsk par mer : il s'en désista, tant parce qu'il n'avoit pas tout ce qui étoit nécessaire pour cette construction, que parce qu'on l'assura que le cap n'étoit pas toutes les années également libre de glaces.

8°. En 1654, il fit un nouveau tour vers le banc de sable, pour chercher des dents de ces amphibies. La même année arriva un certain Seliwerstow, envoyé par Stadouchin ; il devoit ramasser de ces dents pour le compte de l'état : ceci donna lieu à des disputes entre lui & Deschnew ; le premier voulut s'approprier la découverte de ce banc, disant qu'il y étoit venu par eau avec Stadouchin en 1649. Deschnew lui prouva au contraire qu'il n'étoit pas seulement venu jusqu'au grand cap, entouré de rochers, & qui ne lui étoit que trop connu, puisque le kotsche d'Ankoudinow y avoit péri ; que ce n'étoit pas le premier cap à qui on avoit donné le nom de Swietoi-Nos ; que la véritable marque par laquelle on pouvoit reconnoître ce cap, étoient les deux îles habitées par ces hommes ornés avec des dents de chevaux marins ; que ni Stadouchin, ni Seliwerstow ne les avoient vues, mais que lui, Deschnew, les avoit découvertes, & que le banc à l'embouchure de l'Anadyr en étoit encore fort éloigné.

9°. Deschnew fit en attendant route le long de la côte, & apprit des Koriaques le sort des deux Ankoudinow, de même que de Fedot Alexiew.

En 1650, on entreprit encore plusieurs voyages, mais par les empêchemens ci-dessus, quoique sortant en juillet, les glaces leur firent tant de mal entre les embouchures orientales du Lena & le Swietoi-Nos, qu'on en fut dégoûté pour longtems ; ce ne fut que sous le règne de Pierre-le-Grand, qu'on reprit de nouveau ces entreprises. On sait qu'il ne concevoit que de vastes idées & de grands projets ; que s'appliquant principalement à établir un commerce étendu par la navigation, il y travailla & commença par assurer la navigation de la mer Baltique, en fondant Pétersbourg ; Archangel, sur la mer Blanche, existoit déjà ; il crut avoir réussi pour la navigation de la mer Noire au moyen du port Azow, & celle de la Caspienne au moyen d'Astracan ; mais des événemens malheureux contrarièrent ses vues à cet égard : enfin il crut qu'il ne lui seroit pas impossible de participer au riche commerce des Indes, du Japon, de la Chine & de l'Amérique, par des établissemens considérables à l'extrémité de l'Asie, voisine de ces pays. La compagnie Hollandoise des Indes orientales n'ayant pas voulu entreprendre la découverte du passage par le Nord, le czar tenta de découvrir & d'assujettir les pays voisins des objets de son commerce, en commençant par le Kamtschatka, dont on avoit quelques notions obscures.

10°. En 1696 on y envoya Wolodimir Atlassow, qui étoit établi commandant des Cosaques à Anadyrskin Ostrog, établissement qu'on avoit conservé depuis qu'il avoit été fait par Deschnew, & qui naturellement devoit avoir de vastes connoissances de tous les pays voisins. Il y envoya 16 Cosaques de Jakoutsk, pour rendre les Koriaques, sur la riviere Opuka, tributaires ; Morosko leur chef s'en acquitta bien, & prit même un Ostroghamtschadale. Atlassow profitant de cet avantage, conduisit 60 Cosaques & autant de Qukagtes vers la riviere Kamtschat & dans les environs : dans sa déclaration juridique, il raconte entr'autres avant de continuer son récit sur son voyage vers le Kamtschatka :

11°. Qu'entre le Kolyma & l'Anadyr il se trouve un double cap que quelques-uns nommoient *cap Tschalatski* & *Anadyrskoi*. Il assure de celui-ci, qu'on ne le peut jamais dépasser avec des bâtimens ordinaires, parce que du côté de l'oueſt ou du nord, il y a toujours des glaces flottantes (stables & fermes en hiver), & que de l'autre côté, la mer du cap Anadyrskoi est toujours libre de glace. Que lui-même n'avoit pas été personnellement à la hauteur de ces caps, mais qu'il apprit des

Tschouktski, qui habitoient vers l'embouchure de l'Anadyr, que vis-à-vis de ce cap, il y avoit une grande île habitée par des gens qui venoient chez eux pardessus la glace en hiver, & leur apportoient de mauvaises zibelines.

Pour abréger, je ne dirai rien du reste de sa relation. M. Muller me paroît trop sévere là-dessus: il avoue qu'elle est réellement d'Atlassow, mais il dit qu'elle ne s'accorde ni avec la requête de celui-ci de 1700, ni avec sa dépositions juridique de 1701; pour faire valoir son doute, il auroit dû communiquer ces pieces comme tant d'autres intéressantes, dont il a enrichi son recueil; il ne l'a pas fait; & puisque le Czar, si bon connoisseur en hommes, en a été si content, qu'il l'a fait colonel des Cosaques à Jakontsk, ceci fait bien plus d'impression sur moi.

12°. On envoya souvent des partis contre les Tschouktski, sans pouvoir les subjuguer. Popow voulut obliger en 1711, ceux qui demeurent de l'autre côté de la baie & du cap ou noss, à payer le tribut, ce qu'ils refuserent. Il tira pourtant d'eux des connoissances sur la situation des pays voisins; il sut, que vis-à-vis, soit du Kolyma, soit de l'Anadyr, on voit une île, que les Tchouktski nomment la *Grande terre*, dont les habitans se percent les joues & y passent de grandes dents; n'ayant pas la même langue que les Tschouktski, qui sont en guerre avec eux depuis un tems immémorial. Popow en vit dix, qui étoient prisonniers chez les Tschouktski; & il remarqua que ces dents étoient des pièces de celles des chevaux marins. Il apprit qu'en été on y passoit en un jour avec des baidares, & en hiver sur les glaces, aussi en un jour, dans les traîneaux.

Sur le promontoire ou tertre de ce cap, on ne voit que des loups & des renards, parce qu'il n'y a pas de forêts; mais sur l'autre terre, il y a toutes sortes d'animaux qui fourniſſent de belles pelleteries. Les habitans ont de nombreux troupeaux de rennes. Il y a des cedres, sapins, pins, melezes & autres arbres. Popow jugea que le nombre des Tschouktski du cap se peut monter à deux mille hommes, & celui des insulaires au triple; que, depuis l'Ostrog-Anadyr, on passoit par terre pour aller au Noss, à côté du rocher Matkol, qui étoit au fond d'un grand golfe.

13°. Jelticshin, en 1716, devoit entr'autres se rendre depuis le Tschouktskoi-Noss, aux îles & autres pays du côté opposé, mais ce voyage n'eut point de suite.

En 1718, des Tschouktski se rendirent à l'Ostrog-d'Anadirski, pour se soumettre volontairement, & rapporterent qu'ils habitoient le promontoire entre l'Anadyr & le Kolyma; qu'ils étoient au nombre d'environ trois mille cinq cents hommes; que ce promontoire étoit rempli de rochers & de montagnes; mais que le plat-pays consistoit en terres à tourbes; que vis-à-vis du cap on voyoit une île de grandeur médiocre, dont les habitans ressembloient aux Tschouktski, mais se servoient d'une autre langue; que depuis la pointe on pouvoit passer en un demi-jour à cette île; qu'au-delà de celle-ci on trouvoit un grand continent, qu'on pouvoit voir depuis l'île par un tems serein; que ses habitans ressemblans aussi aux Tschouktski, avoient une langue différente, beaucoup de forêts, &c. (ce qui est la description exacte de la grande île rapportée ci dessus); qu'avec leurs baidares ils pouvoient en côtoyant le promontoire, faire le voyage depuis le fond de la baie de l'Anadyr, à la derniere pointe du promontoire, en trois semaines, souvent en moins de tems.

14°. Pierre-le-Grand voulant avoir une connoissance plus précise de ces pays & passages, & ne pouvant obtenir de la Compagnie des Indes en Hollande de s'en charger, ayant d'ailleurs ce dessein fort à cœur, il envoya en 1727, deux géodesistes ou géomètres, au Kamtschatka. On n'a jamais rien pu apprendre sur ce qu'ils firent & découvrirent. On sait seulement qu'à leur retour, le czar les reçut fort gracieusement; ce qui a fait présumer qu'ils s'acquitterent avec succès de ce dont ils étoient chargés.

15°. Enfin le czar voulant absolument contenter sa curiosité, & faire reconnoître ces passages, & principalement être assuré si l'*Asie* étoit contiguë à l'Amérique, du côté du nord-est, vers le cap des Tschouktski, puisque du côté du nord, on étoit déjà sûr qu'elle ne l'étoit pas; il choisit Beering, Danois, marinier très-expert.

Pierre eut cette affaire si fort à cœur, que, quoiqu'alité par la maladie qui mit fin à sa vie, il en parla à Beering, & dressa en outre, de sa propre main, une instruction détaillée pour lui, laquelle lui fut remise cinq jours après le décès de ce grand monarque.

Il eut pour adjoints les capitaines Spangberg & & Tchiricon.

16°. Il partit le 14 juillet 1728, de la rivière de Kamtschat, & cingla vers le nord-est, suivant les côtes, qu'il perdit rarement de vue; & dressa une carte de celles-ci, aussi exacte qu'il étoit possible, & c'est encore à présent la meilleure qu'on en ait.

Le 8 août, se trouvant à 64 d. 30′ de latitude, un baidare, avec 8 hommes s'approcha de son vaisseau; ils se disoient Tschouktski, nation depuis long-tems connue des Russes, & qui réellement habite cette contrée. Ils dirent que la côte étoit remplie d'habitations de leur nation, & firent entendre que la côte tournoit assez près de-là vers l'oueſt; ils indiquerent encore une île peu éloignée, que Beering trouva le 10 août, & lui donna le nom de Saint-Laurent.

Le 15 du même mois, il étoit parvenu à 67 d. 18′ de latitude; voyant que, comme les Tschouktski le lui avoient indiqué, la côte couroit vers l'oueſt & non plus au nord, il en tira la conséquence

erronée, dit-on, qu'il avoit atteint l'extrémité du nord-eſt de l'*Aſie*; que la côte tournant dès-là vers l'oueſt, une jonction de l'*Aſie* avec l'Amérique ne pouvoit avoir lieu, & qu'il s'étoit acquitté de ſa commiſſion. M. Muller ajoute qu'il ſe trompoit, puiſqu'il ſe trouva ſeulement au Serdrekamen, d'où la côte alloit vers l'oueſt, & formoit un grand golfe; mais elle ſe replioit enſuite vers le nord & nord-eſt, juſqu'au grand Tſchouktskoi-Noſs.

Au retour, le 20 août, quarante Tſchouktski vinrent à ſon vaiſſeau dans quatre baidares, & dirent que leurs compatriotes alloient ſouvent vers le Kolyma, par terre, avec des marchandiſes, mais jamais par eau.

17°. En 1727, Scheſtakow voulut aller ſubjuguer les Tſchouktski, de même que les Koriaques, vers le golfe de Penſchinska, au nord du Kamtſchatka, découvrir enſuite les pays ſitués à l'oppoſite du Tſchouktskoi-Noſs & les conquérir. Il eut pour adjoint le capitaine Pauluski, avec lequel il ſe brouilla & dont il ſe ſépara, le géodeſiſte Givoſden & autres.

Scheſtakow marcha vers le ſud pour dompter les Koriaques du Penſchinska; mais en étant à deux journées, il rencontra un très-grand nombre de Tſchouktski, qui voulurent auſſi aller faire la guerre aux Koriaques. Scheſtakow alla à leur rencontre & fut tué; trois jours avant ſa mort, il avoit envoyé le Cauſaque Krowpiſchew, pour inviter les habitans des environs de ce fleuve à ſe ſoumettre aux Ruſſes; il lui recommanda encore Givoſden. Il eſt ſûr, continue M. Muller, que celui-ci a été, en 1730, ſur une côte inconnue, entre le 65 & 66e degré, pas loin du pays des Tſchouktski, où il trouva des gens auxquels il ne put parler, faute d'interprete.

L'officier Ruſſe ajoute que Givosden ayant été envoyé pour chercher les proviſions, qui étoient reſtées depuis l'expédition de Beering, & les conduire dans le pays de Tſchouktski; pour celle de Pawluski, il parvint juſqu'au Serdzekamen, & fut chaſſé par les vents ſur les côtes de l'Amérique, peu éloignées du pays des Tſchouktski.

Le 3 ſeptembre 1730, Pawluski arriva à Anadyr, & fit la guerre aux Tſchouktski l'année ſuivante. Il avança directement vers la mer Glaciale, vint à l'embouchure d'une rivière conſidérable, inconnue, avança pendant quinze jours vers l'eſt, preſque toujours ſur les glaces, ſouvent ſi loin de la terre, qu'on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières; à la fin il remarqua une grande armée de Tſchouktski qui s'avança & parut prête à combattre; le premier juin il les attaqua & remporta la victoire. Après quoi il y eut deux combats.

Il paſſa donc victorieux le Tſchouktskoi-Noſs, où il trouva de hautes montagnes, qu'il lui fallut gravir, & employa dix jours pour atteindre les côtes oppoſées; ici il fit paſſer partie de ſes gens ſur des baidares, & lui avec le reſte continua ſon voyage par terre le long de la côte qui court ſud-eſt, & eut chaque ſoir des nouvelles de ſes baidares. Le vingt-ſeptième jour il ſe trouva à l'embouchure d'une rivière, & dix-ſept jours après à celle d'une autre; à environ dix werſts ou 2 lieues derrière celle-ci, un cap s'avance très-loin vers l'eſt dans la mer; il conſiſte au commencement en montagnes qui peu-à-peu deviennent plus baſſes & finiſſent enfin en plaine.

Selon toute apparence, continue M. Muller, c'eſt le même cap d'où le capitaine Beering étoit retourné. Parmi ces montagnes, il y en a une, qui, à cauſe de ſa figure reſſemblante à un cœur, eſt nommée par les habitans d'Anadirskoi-Oſtrog, *Serdzekamen*. Ici Pawluski quitta la côte, & retourna par le même chemin qu'il avoit pris en allant à Anadirski où il arriva le 21 octobre.

18°. M. Muller parle du zele ardent que M. Kirilow, alors ſecrétaire du ſénat, manifeſta pour la réuſſite de ces découvertes en 1732.

Après avoir rapporté ce que les Ruſſiens, en particulier M. M... nous apprennent, ajoutons en peu de mots, ce que nous tenons d'autres auteurs plus anciens.

19°. Le P. Avril a appris d'un vaivode, que les habitans, vers le Kowima, alloient ſouvent ſur les bords de la mer Glaciale à la chaſſe du behemot ou cheval marin, pour en avoir les dents.

20°. M. Witſen, qui s'eſt rendu ſi célèbre par les ſoins infinis qu'il a pris, depuis environ 1670 à 1692, pour découvrir ces pays inconnus, dit, « que la grande pointe ſaillante, qu'il nomme *cap* » *Tabin*, s'étend près de l'Amérique; que cinquante à ſoixante hommes, venant du Lena, un » peu avant 1692, ſe ſont avancés dans la mer » Glaciale, & ayant tourné à droite, ſont arrivés » à la pointe, contre laquelle donne toute la force » des glaces qui viennent du nord, &c. Il ne leur » a pas été poſſible de doubler ce cap, ni d'en » appercevoir l'extrémité depuis les montagnes du » nord-eſt de cette pointe de l'Aſie, qui n'a pas » beaucoup de largeur en cet endroit; ils remarquèrent que la mer étoit débarraſſée des glaces » de l'autre côté, c'eſt-à-dire, du côté du ſud, d'où » l'on peut conclure que le terrain de cette pointe » s'étend ſi fort au nord-eſt, que les glaces qui » deſcendent du nord ne peuvent pas paſſer du » côté du ſud ».

M. Buache (1), d'où je tire ce paſſage, appuie & explique ceci, en diſant: « les premières glaces » venues du nord s'arrêtent à l'île, entre le cap & » l'Amérique, & aux bas-fonds qui la lient aux » deux continents; ces glaces s'étant amoncelées, » forment comme un pont; & ce n'eſt qu'après » cela que les autres qui arrivent enſuite du nord, » ne peuvent paſſer au ſud, &c. ». On trouve ſur cette pointe, continue M. Witſen, des hommes qui portent de petites pierres & des os incruſtés

(1) Conſidérations géographiques, pages 105 & 106.

dans leurs joues, & qui paroiſſent être en grande relation avec les Américains ſeptentrionaux ».

21°. Kœmpfer, en 1683, n'épargnant rien pour connoître l'état des pays ſeptentrionaux, pluſieurs perſonnes lui dirent, que la grande Tartarie étoit jointe par un iſthme, compoſé de hautes montagnes, à un continent voiſin, qu'elles ſuppoſoient celui de l'Amérique. On lui montra les premières cartes de l'empire de Ruſſie, dreſſées peu d'années auparavant ſans degrés de longitude.

On y voyoit ſur les côtes orientales de Sibérie, pluſieurs caps conſidérables; un entr'autres trop grand pour entrer dans la planche, gravée ſur bois, étoit coupé au bord. C'eſt cette pointe dont M. Witſen a parlé; mais alors on la croyoit environ 40 degrés plus proche, dit-on, qu'elle n'eſt de la Ruſſie.

22°. Isbrand Ides, après des informations priſes avec tout le ſoin poſſible en 1693 & 1694, parle de Kamtſchatka comme d'une ville, qui, de même que les environs, étoit habitée par les Xuxi & Koeliki (Tſchouktski & Koreski ou Koriaques); il dit que le cap de glace eſt une langue de terre qui s'avance dans la mer, où elle eſt coupée par pluſieurs bras d'eau, qui forment des golfes & des îles au-deſſus de Kamtschatka; la mer a une entrée par où paſſent les pêcheurs; on y voit les villes d'Anadyrskoi & Sabatska (dans la carte, & ſelon d'autres *Sabatſia*) habitées par les deux nations ſuſdites. Les habitans de Jakontsk vont au cap Saint-Sabatſia, Anadyr, Kamtschat, &c. pour pêcher le nayval.

23°. L'officier Suédois, qui fut priſonnier en Sibérie de 1709 à 1721, combat l'opinion de ceux qui croient l'Aſie contiguë à l'Amérique, en aſſurant poſitivement, que les bâtimens Ruſſes, côtoyant la terre-ferme, paſſent à préſent le Swœtoi-noſs, & viennent négocier avec les Kamtschadales, ſur la côte de la mer orientale, vers le 50ᵉ degré de *lat.*; mais il faut pour cela qu'ils paſſent entre la terre-ferme & une grande île, qui eſt au nord-eſt du cap Swœtoi-noſs, & que cette île eſt le nord-oueſt de l'Amérique. Strahlenberg ne dit rien de plus dans ſon ouvrage, que des faits rapportés déjà ci-deſſus, excepté que les Jukagres ſont un peuple vers la mer Glaciale, entre l'embouchure du Lena & le cap Tabin.

On a trouvé que dans la partie de la terre-ferme de l'Amérique, dont on a eu quelque connoiſſance, vis-à-vis le cap, il y a un grand fleuve qui charie quantité de gros arbres, &c.

24°. Dans l'atlas de Berlin, on marque une côte ſur ce continent, vers les 70 degrés, où les Ruſſes doivent avoir fait naufrage en 1743, ſans que j'aie pu découvrir un ſeul veſtige d'une pareille relation.

25°. Ce qu'on a appris de plus nouveau de ces pays & paſſages, conſiſte en ce qui a été annoncé de Pétersbourg, en date du 7 février 1765; & que le traducteur de l'ouvrage de Muller rapporte de cette manière, « que des gens envoyés » par les deux compagnies de commerce du Kamtschatka & du Kolyma, ont rapporté que ceux-ci ont doublé le Tſchouketskoi-noſs à 74 degrés, » courant au ſud par le détroit qui ſépare la Sibérie d'avec l'Amérique; ils ont abordé par le » 64ᵉ degré, à quelques îles, remplies d'habitans, » avec leſquels ils ont établi un commerce de pelleteries; ils en ont tiré quelques peaux de renards » noirs, des plus belles qui ſe ſoient jamais vues, » & ils en ont fait préſenter à l'impératrice. Ils » ont donné le nom d'*Aleyut* à toutes ces îles & » terres, dont quelques-unes, à ce qu'ils croient, » ſont partie du continent de l'Amérique. Pendant » ce tems ceux de Kamtschatka venoient du ſud » au nord, & ont trouvé ceux du Kolyma près » des îles d'Aleyut. Ils ont donc jugé à propos d'établir en commun un commerce, & de faire un » établiſſement dans l'île de Beering pour ſervir » d'entrepôt; que l'impératrice avoit nommé le capitaine Bleumer & quelques habiles géographes » pour pouſſer ces découvertes depuis l'Anadyr ».

Paſſons aux cartes géographiques, & donnons un rapport ſuccint des poſitions de quelques-unes ſur ces contrées au nord & nord-eſt, pour les combiner enſuite avec les relations. Sanſon fils, de même que tous les géographes de ces tems, avant Isbrand Ides, Witſen, Strahlenberg, n'en ayant aucune connoiſſance & cherchant ſimplement à placer le cap Tabin, repréſentoient, comme nous l'avons dit, le cap ſi avancé vis-à-vis la Nouvelle Zemble, enſuite la côte ſud-eſt; &, après avoir repréſenté l'île Tazzata, continuoient la côte vers le nord-eſt, pour pouvoir fixer ce cap Tabin; le reſte de la côte encore ſud-eſt juſques vers le Jeſſo.

Nicolas Viſcher, dans ſa mappe-monde, après le cap Tabin, ſans nom, place la côte oueſt-ſud-oueſt, ſans indication de cap ou de rivière.

Charles Allard, dans ſa carte de l'Aſie de M. Witſen, donne par un extrait cette contrée ſi remarquable, qui n'avoit pas trouvé place dans la grande carte, & qu'il faut rapporter avec ſoin. Cet extrait a beaucoup de conformité avec les nouvelles cartes, & encore plus avec la réalité.

L'embouchure de l'Anadyr, a 65 degrés de latitude & environ 178 degrés de longitude entre le cercle polaire, & 68 degrés de latitude, une langue de terre qui avance près de 13 degrés en mer vers l'eſt; à ſa naiſſance eſt marqué que ce ſont des rochers, & à l'extrémité, cap de glace, dont la fin n'eſt pas connue (1). Par cette même prévention, auſſi durable qu'elle eſt peu fondée, on place le cap Tabin à environ 73 à 76 degrés de latitude, tourné directement vers l'eſt, avec une continuité de côte à ſon nord juſqu'à ſon 80ᵉ degré. On étoit pourtant ſi peu aſſuré de ſon exiſtence, qu'on le plaçoit entre

(1) M. de Fer, dans ſa *Carte* de l'Aſie de 1705, de même.

l'Indigin au nord, & le Konitſa ou Kolyma au ſud.

Frédéric de Witt n'a rien de remarquable dans ſa carte de la grande Tartarie. Le cap le plus avancé s'y trouve à l'eſt du Jeniſſea, à près de 73 degrés de latitude, enſuite la côte au ſud & ſud-eſt; Tazzata à l'embouchure d'une riviere ſans nom, marqué *Tazzata inſula hùc uſpiam à Plinio ponitur*, de 67 à 69 degrés de latitude, 117-124 longitude; alors la côte court toujours ſud-eſt, juſqu'au 162 degré de longitude, de-là tout-à-fait ſud, &c.

La carte d'Isbrand Ides eſt remarquable. Depuis le Jeniſſea, la côte un peu eſt-nord-eſt, juſques vis-à-vis l'extrémité ſeptentrionale de la Nouvelle-Zemble, ou peu s'en faut de 75 à 76 degrés. De-là avec divers caps, droit à l'eſt, toujours 75 degrés, on y voit le Lena, Jana, Alazana, (ou Alaſoja) Kolyma, Anadyr. avec Anadyrs-koi; alors ſeulement le Swœtoi-noſs ou cap Saint, qui fait l'angle, & la côte y commençant directement, tournant au ſud, on y voit d'abord la rivière & la ville de Kamtskatka, à 22 degrés.

La carte de Strahlenberg l'eſt encore plus; ce fut la derniere des trois à quatre qu'il avoit dreſſées & perfectionnées de plus en plus, après ſeize ans de recherches aſſidues; à l'eſt de la Nouvelle-Zemble, un cap entre le Piaſida & le Chatanga; l'Anabara, l'Olenck, le Lena avec ſes îles, l'Omalœiwa, le Jana, le Swœtoi-noſs, le Chroma, l'Indigin, l'Alaſoja, n'y ſont pas oubliés; l'embouchure du Lena à environ 72 degrés & demi, d'où la côte court toujours du plus au moins ſud-eſt, de manière que celle du Kolyma ſe trouve à 63 degrés de latitude & 165 de longitude, & la naiſſance de ce noſs Tſzlats-koi commence d'abord au ſud de cette embouchure. Il eſt repréſenté tourné nord-nord-eſt fort étroit, n'ayant guere plus de cinq lieues dans ſa plus grande largeur, ayant au contraire au-de-là de 80 lieues de longueur, la moitié vers le continent remplie de montagnes, marquées comme habitées par les Tſchouktski; dans ſes environs pluſieurs îles, & à l'oueſt de la pointe, la prétendue grande île des Edigam, avec un détroit d'environ 30 lieues entre-deux. La côte continue alors ſud-ſud-eſt, avec pluſieurs caps, qui ſont partie du grand cap ou promontoire fort large, dont l'extrêmité eſt nommée *cap Anadirskoi*. Non loin de la naiſſance de ce grand cap, on voit pluſieurs îles, qui, comme le cap même, eſt-il dit, ſont habitées par les Tſchouktski; vis-à-vis de toutes ces terres, & au-delà de ces îles, on voit la grande île de Puchochotski, depuis le 50 juſqu'au-de-là du 56e degré de latitude.

Au ſud du cap il y a une baie, outre celle à l'embouchure de l'Anadyr, qui eſt tout près: après cela, plus au ſud, les Ototures & leur cap, enſuite le cap Noſs-Kamſſatskoi à 52 degrés, la rivière à 49 degrés, le cap des Kutiles à 41 degré & demi, le Japon à 40 degrés, les îles Kuvilés entre-deux.

Les officiers Suédois, apparemment, ou compagnons des travaux de Strahlenberg, ou ayant des papiers & relations recueillies après la publication de ladite carte, en donnèrent une nouvelle, à leur avis corrigée, en 1726, après la mort de Pierre-le-grand; elle fut auſſi inſérée dans le *tome VIII* du *Recueil des Voyages au nord*; & même en y ajoutant une carte donnée par ordre du czar: nous en remarquerons ici ſeulement les principaux changemens & les différences eſſentielles.

L'île des Eidirgani & le cap Schalaginskoi y ont diſparu; la côte allant vers l'eſt, déclinant un peu vers le ſud, finit par le grand cap qui prend ſon commencement à l'eſt du Kolyma, mais qui bien loin de monter vers le nord, participe auſſi à cette déclinaiſon & finit à 60 degrés de latitude. Toute ſa plus grande largeur occupe l'eſpace juſqu'au cercle polaire, habitée, eſt-il dit, par les Tzchuktſchi & les Tzchalatski, & finit à 185 dégrés de longitude; l'île des Puchrtski au ſud eſt, d'autres îles entre-deux, entre les 59 & 60 degrés: Kamtchatskoi à 49 degrés & demi, la riviere de Karaga ſe jetant dans une baie au nord du Kamtſchat, l'île de Karaga, ſans nom, à l'oppoſite de la baie.

Herman Moll, dans ſa *carte du monde de* 1719, marque le Lena, ſans nom, à ſon eſt, le cap le plus avancé, quoiqu'il le ſoit peu; après cela l'Aldan, l'Ondigirka, le Kolyma, le tout ſur une côte tirant droit à l'eſt, qui finit par un cap peu avancé & indéterminé ſous le nom de *Swœtoi Noſs* ou *cap Saint*; le tout environ à 73 degrés & demi de latitude, & ce cap à moins de 150 degrés de longitude: au ſud & tout près du cap, il marque *Anaduskoi*.

On ſait que le célèbre M. Guillaume de l'Iſle a omis encore, en 1724, toutes ces côtes, rivieres, caps & pays quelconques; traçant la côte depuis le Lena entièrement ſud-eſt, juſqu'à celle de l'Aſie au-deſſous de l'Amur, marquant ſeulement Kamtſchatka, comme une ville & cap au 65e degré de latitude & 155e de longitude.

Si nous voulions entreprendre de faire une récenſion des cartes nouvelles, ce ſeroit un ouvrage auſſi pénible qu'inutile; on ſe copie, on croit avoir fait merveille en étendant ſi fort l'Aſie, en continuant à ſuppoſer ce cap Schalaginski ſans préjudice du Serdzekamen, où on place même trois caps différens, toujours avec quelques différences; les uns dirigent le cap Tabin droit vers le nord, & c'eſt le plus grand nombre; d'autres au nord-eſt: il y en a qui fixent l'embouchure de l'Anadir 5 degrés plus ou moins au ſud du Serdzekamen. Si je pouvois adopter l'exiſtence du cap Tabin, & l'étendue ſi extraordinaire de l'Aſie, je préférerois la carte de M. Muller à toutes les autres; peut-être auſſi, s'il l'oſoit, il ne s'éloigneroit guère de mon ſyſtême.

La plus nouvelle carte que je connoiſſe de ces paſſages, eſt celle que M. Adelong a jointe à ſon ouvrage allemand très-intéreſſant, intitulé: *Hiſtoire des navigations & tentatives faites par diverſes nations pour découvrir la route du nord-eſt vers le Japon*, &c. 1768, *in*-4°, elle repréſente l'hémiſphère boréal, & l'auteur y renchérit beaucoup ſur tous les autres,

par rapport aux caps, qu'il multiplie à proportion des divers noms qu'il a pu trouver dans les relations.

A environ 192 degrés de longitude & 72 de latitude, il place le cap Schulaginskoi de la largeur de 3 degrés & plus à son extrémité même, droit vers le nord entre le 65 & le 67 degrés de latitude le Serdzekamen, sous le nom de *Tschukotskoi-Noss* en double cap, l'extrémité de 2 degrés (ou 40 lieues) absolus de large; à 20 degrés plus au sud, à 190 degrés de longitude, il marque Serdzekamen, quoique toutes les cartes nouvelles donnent ce nom à la partie septentrionale du double cap; & seulement alors il place l'embouchure de l'Anadyr à 180 degrés de longitude & 60 de latitude: c'est ce qu'il y a de plus au sud, conformément aux cartes nouvelles, excepté que l'île d'Amur est représentée à plus de 3 degrés de l'embouchure, longue de 4 degrés & demi absolus, ou 90 lieues, & son extrémité australe, de même que le cap Lopatka à 49 degrés; il n'y a pas une seule des îles Kuriles au sud de Lopatka; les premieres sont marquées au 2 & 3 dégrés à l'oueſt, & ainsi du reste; aussi le dessein, la gravure, l'impression & le papier répondent très-bien à l'exactitude de la carte même.

J'avois déjà proposé quelques doutes sur l'existence de ce cap Tabin dans mes *Mémoires & Observations Géographiques*, imprimées à Lausanne en 1765; je n'osai pourtant pas l'omettre dans ma carte, crainte de choquer la prévention si enracidée; je lui ai donc donné une place sous le nom de cap *Schataginskoi*, même avec la grande île à son est, quoique je fusse convaincu qu'elle n'existoit pas; je redonne aujourd'hui la même carte réduite avec quelque petit changement: mais je ne puis m'empêcher d'y joindre l'esquisse d'une autre carte conforme à mes véritables idées; je vais la détailler & l'appuyer sur les relations rapportées ci-dessus.

Il y a des faits que je crois ne pouvoir être niés.

1°. Que la position de ce cap Tabin doit son origine à l'envie qu'on avoit de placer celui de Pline; nous en avons parlé ci-dessus, & ce motif ayant subsisté jusqu'à présent, ou du moins l'idée d'un *finis terræ*, vers le nord-est, on l'a conservée, & il falloit trouver un cap.

2°. Que le plus grand, celui qui s'étend le plus en mer, le plus formidable, selon toutes les relations, est le double cap, nommé à présent *Serdzekamen*, au nord de l'Anadyr.

3°. Que ce cap & les contrées voisines sont le véritable pays des Tchouktschi & Tchalaski, qui s'étendent depuis les Koriaques plus au sud jusqu'au nord, & habitent les bords de la mer du nord & de l'est, depuis le Kolyma, ayant les Inkagres à leur ouest.

4°. Que les îles vers l'Amérique, petites & grandes, avec la partie du continent opposé, sont toutes à l'est de ce Serdzekamen, & que l'on n'en connoît point de plus au nord.

5°. Que vers le nord, les côtes de l'Asie rentrent vers l'occident, & puisqu'on n'a plus de vestiges de celles du côté opposé, celles-ci doivent tourner vers le nord-est.

Je dis donc que tout ceci est prouvé par les relations les plus authentiques, & ne peut être sujet à aucun doute; là-dessus nous pouvons mieux examiner le sens de toutes ces relations ci-dessus rapportées, & les conséquences qu'on en doit naturellement tirer.

1°. Nous venons d'en parler.

2°. Ceci en est une suite.

3°. Ce fait ne sera pas nié; j'en conclus seulement encore, que ce que ces gens ont découvert chaque année pas à pas, côtoyant toujours depuis 1636, connu par conséquent dans l'espace de cent ans avant qu'on entreprît les dernières découvertes, doit prévaloir, s'il y a de la différence.

4°. Voilà un fait frappant: ces gens curieux, passionnés pour les découvertes, s'informant de tout, en particulier de tout ce qui est à l'est du Kolyma, apprennent qu'il y a une rivière nommée *Pogitscha*, & après de nouvelles recherches, que c'est l'*Anadyr*, selon les nouvelles cartes si éloigné, & pas un mot de ce prétendu cap Schalaginskoi ou Tabin, qui, selon les idées erronnées, devoit les empêcher de pousser vers l'Anadyr. Un empêchement si grand, si voisin, n'est pas connu même des habitans de ce pays, qui ne pouvoient en instruire Ignatiew en 1646; ceci est très-frappant, mais ce n'est rien en comparaison de l'autre fait.

Il avança vers l'est, non quatre jours, cela seroit sujet à des explications, mais quatre fois 24 heures, ce qui feroit 7 degrés & demi. Il commença avec les Tschouktski dans une baie qu'il trouva, & qui selon les cartes, devroit être à la naissance du cap; également il n'apprit rien de ce cap. Stadouchin voulant absolument trouver ce Pogitscha, vogua sept fois 24 heures vers l'est: il mit des gens à terre pour s'informer de la rivière; on ne pouvoit lui en rien dire, & il n'est pas fait mention d'un cap quelconque, seulement parle-t-il des rochers le long de la côte, qui empêchoient la pêche; ce qui avec la diminution des provisions, le contragnit au retour: malgré donc, que dans celles des nouvelles cartes qui étendent les côtes outre mesure, on voie la naissance de ce cap à environ 20 degrés du Kolyma, & que Stadouchin au contraire doive avoir parcouru 27 degrés sans en voir une trace, ni en apprendre quoi que ce soit; comment soutenir cette existence? Qu'on observe encore que ce n'étoit point un cap entouré de glaces, qui le fit rebrousser chemin; mais le manque de vivres, & les rochers qui ne devoient pas être considérables, puisqu'il n'en parle pas comme d'un empêchement à la navigation, mais seulement à la pêche. On trouva donc simplement plus commode de chercher par terre l'Anadyr; on y réussit, & l'on construisit dès-lors Anadirskoi-Ostrog.

5°. Malgré toutes les recherches possibles, on craignit si peu ce cap, ou plutôt on eut si peu d'idée

de ſon exiſtence, que le zèle pour les découvertes augmenta d'une manière ſurprenante; & ce qui eſt digne de remarque, c'eſt qu'il s'agiſſe de les entreprendre du côté de ce prétendu cap, & que le peu de ſuccès de l'an 1647 augmenta le courage au lieu de le diminuer; apparemment parce que, comme il eſt naturel de le croire, ils avoient appris pendant la dernière année des particularités qui eurent cet effet; ce ne fut certainement pas la connoiſſance d'un cap ſi formidable qui en eût opéré un tout contraire.

C'eſt donc ſans raiſon que M. Muller & d'autres ſe plaignent du peu que l'original de cette relation dit, de ce qui étoit arrivé aux trois kotſches juſqu'au grand cap, parce que ſans doute ils n'avoient rien à en dire, ayant fait leur voyage tranquillement ſans empêchement, ni par un cap, ni par les glaces; mais étant arrivés au grand cap, c'eſt-à-dire, au Serdzekamen, comme tout l'indique, & que nous allons prouver tout-à-fait; Deſchnew en rapporte tout ce qu'on pouvoit exiger de lui.

6°. Il dit que ce cap étoit différent de celui qui eſt près de la rivière Tchukoja à l'oueſt du Kolyma; cette diſtinction me donna quelque ſoupçon que je manifeſtai dans mes *Mémoires*. M. Adelon en eſt ſurpris; cependant, ſi, par exemple, on veut diſtinguer entre Bologne en Italie & Boulogne ſur mer, on le fait, parce qu'on pourroit s'y tromper, étant deux villes conſidérables; mais jamais on n'avertit qu'on ne doit pas les prendre pour le château de Boulogne près de Paris. Il faut qu'il y ait quelque choſe qui puiſſe cauſer quelque mépriſe par la reſſemblance, non-ſeulement des noms, mais par d'autres endroits. Si Deſchnew avertit que ce n'eſt pas le cap près de Tſchukotſchia, mais le grand cap, ne pourroit-on pas en conclure, que c'eſt autant que s'il diſoit, il n'y a que deux caps conſidérables par ces côtes, l'un celui du Tſchukotſchia, l'autre le grand près de l'Anadyr; alors ce cap Schataginskoi diſparoîtroit de ſoi-même. Ce Deſchnew, témoin de la plus grande authenticité, puiſqu'il a fait ce voyage de l'aveu de tout le monde, & a demeuré pluſieurs années dans ce pays, y a fait des voyages, s'eſt informé de tout, & en a rendu compte à la cour ou au gouvernement général du Jakontsk; ce Deſchnew donc, dis-je, décrit le grand cap d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre; les îles vis-à-vis reconnues ſi ſouvent pour être entre le Serdzekamen & l'Amérique; les habitans avec les joues & les lèvres percées; le peu de diſtance entre l'extrémité de ce cap & l'embouchure de l'Anadyr; la forme des côtes en demi-cercle vers cette rivière.

J'avois déjà parlé de ces deux derniers articles dans mes *Mémoires*. M. Adelon en convenant parfaitement de la contradiction manifeſte entre la relation & les cartes, ne veut pas voir que par cette raiſon on puiſſe conclure contre celles-ci; qu'on en juge.

La kotſche d'Ankoudinow fit naufrage; l'équipage fut ſauvé par les deux autres; peu après, elles furent ſéparées, & toutes deux jetées ſur les côtes vers le ſud, loin de l'Anadyr: elle a donc fait naufrage à l'extrémité à l'eſt ou ſud-eſt de ce cap, ſans quoi ces kotſches reſtantes n'auroient pas oſé haſarder de le paſſer, étant en effet auſſi dangereux qu'on le dit de celui qu'on met toujours à la place de celui-ci, le prétendu cap Tabin.

7°. Pour revenir vers l'Anadyr depuis le ſud, Deſchnew erra pendant un an; y étant arrivé, il établit l'Oſtrog qui dès-lors reſta la ſeule poſſeſſion des Ruſſes dans ce pays; c'eſt de là qu'on eut quelques connoiſſances de cette côte, & où Atlaſſow enſuite prit les ſiennes. Deſchnew remarqua le banc de ſable à l'embouchure de l'Anadyr, le long de ce promontoire, qui étoit pour ainſi dire le rendez-vous de tous ces amphybies qui pouvoient enrichir ceux qui s'appliquoient à en prendre.

Il voulut donc envoyer le tribut annuel conſidérable par mer à Jakontski, ſentant bien qu'en paſſant avec précaution ce double cap Serdzekamen, il n'avoit rien à craindre d'un autre, mais ſeulement des glaces qui ſont fréquentes au nord & nord-oueſt de ce cap; ce qui n'eſt pas étonnant, la pointe en étant tournée un peu vers le nord-eſt, & formant, à cauſe que ce promontoire a une longueur conſidérable vers l'eſt dans la mer, une eſpèce de baie; les glaces qui viennent du nord-oueſt & nord-eſt, comme dans un entonnoir, s'y arrêtent, & n'en ſont pas ſi promptement chaſſées que dans une mer plus libre, d'autant moins qu'elles peuvent s'arrêter entre les îles vers l'eſt: c'eſt ſur-tout le défaut des matériaux qui lui firent abandonner ſon entrepriſe.

8°. Il arriva cette diſpute mentionnée, qui prouva clairement la ſituation de ce grand cap des îles voiſines & du banc de ſable.

9°. Il découvrit dans ſa courſe vers le ſud, le ſort d'Ankoudinow & d'Alexiew; à l'arrivée d'Atlaſſow, les habitans pouvoient lui en donner encore des indices.

10°. Atlaſſow fit les expéditions dont on a parlé.

11°. Il déclara encore plus poſitivement qu'entre le Kolyma & l'Anadyr, il ſe trouvoit un double cap nommé *cap Tſchalas-Koy* & *Anadirs-Koi*; peut-on voir quelque choſe de plus convaincant? Il parle d'*un ſeul* mais *double cap*, non de deux ou pluſieurs. Il n'y en a d'autre nulle part que celui-ci; par-tout les noms de Tchuzchi & Tſchatazki ſont pris pour des ſynomymes, & avec raiſon: nous verrons que ceux qui parlent des habitans de tout le nord, les nomment *Tchouski*, les habitans de ce promontoire & des environs de même; peut-être que comme les Koriaques du Kamtſchatka ſe diſtinguent de ceux de l'île Karaga, quelques-uns donnent le nom de *Tſchalatki* à ceux de ce promontoire.

Enfin, toujours n'y a-t-il qu'un ſeul mais double cap, dont la partie auſtrale eſt nommée *cap Anadir-*

Koi, comme ayant l'embouchure de cette rivière tout près de sa côte méridionale.

Atlassow, qui n'a rien vu par mer, assure qu'on ne peut le dépasser par eau, à cause des glaces vers le nord ou l'oueſt, qu'il n'y en a jamais au sud. Voilà ce qu'on a encore défiguré & appliqué à ce cap *Tabin*, représenté tournant au nord; au lieu que nous venons de voir la raison pourquoi il y a souvent des glaces au nord de Serdzekamen. On n'osera nier qu'il ne s'agisse ici par-tout d'un cap, des îles, de peuple proche l'Anadyr, vers le 66 ou 67e degré, & non d'autres vers le 72 à 74e degré, & que n'y ayant qu'un cap considérable entre cette rivière & le Kolyma, ce cap Tabin ne doive disparoître.

12°. L'article de Popow est très-remarquable; j'adopte à-peu-près toutes les relations, pourvu qu'elles ne s'opposent pas au bon sens comme celle-ci: *Une grande terre vis-à-vis du Kolyma & de l'Anadyr*, la même terre vis-à-vis du Kolyma, selon les nouvelles cartes, à 71 degrés de latitude, 175 degrés de longitude, sur la côte septentrionale, & de l'Anadyr, 65 degrés de latitude, 193 degrés de longitude, sur la mer orientale; n'est-ce pas une contradiction palpable? Ne faut-il pas ou effacer le nom de Kolyma, ou placer son embouchure dans la mer orientale, comme on l'a fait autrefois? S'il en étoit, comme les anciennes cartes le marquent, le Kolyma seroit plus au sud que le prétendu cap Schataginskoi, peu éloigné au nord-oueſt, sur une côte inclinée vers le sud-est du grand cap; alors, en effet, la grande île ou terre seroit à-peu-près vis-à-vis des deux; ces rivières seroient de la même mer, comme Gmelin le dit, & cet article de la relation de Popow seroit exact.

On voit que c'est par le préjugé en faveur de ce cap Tabin, qu'on vouloit confondre tout ce qui est prouvé encore, parce que malgré toutes les recherches, on n'a point trouvé d'île, ni d'îles habitées vers le Kolyma, & que la description des habitans, de même que la distance, les animaux, les pelleteries, les bois, dont il n'en croît point à cette latitude de 70 à 74 degrés & plus loin, tout enfin indique sans équivoque les îles à l'opposite du Serdzkamen & de l'Anadyr, ainsi que le nombre des habitans, le même que les autres ont rapporté de ceux de Serdzkamen, de ses environs & des insulaires; puis donc que le détail authentique qu'on a de ceux-ci ne peut pas être douteux, il faut que l'autre soit faux, & provenant de ce qu'on veut toujours confondre les deux caps, & appliquer à un cap Tabin imaginaire, ce qui appartient au Serdzkamen seul.

13°. Stadouchin devoit se rendre depuis le Tschiketschoinoss à ces îles, & pays du côté opposé; c'est donc depuis le Serdzkamen auquel ils le sont; pour le cap Tabin, il faudroit chercher des îles & pays opposés aussi imaginaires que le cap, puisqu'on n'en a jamais eu la moindre notion ni idée.

Le reste de la relation des Tschutski des environs d'Anadirskoy, confirme si complettement ce que nous venons de dire, qu'il n'est pas nécessaire d'y insister. Ils disoient à Deschnew, à Atlassow, à Beering même, tout ce qu'ils savoient de ces contrées; que leur nation habitoit ce grand cap vers l'Anadyr, ces côtes, tous ces environs; ils décrivoient le mieux qu'il leur étoit possible, les îles & pays voisins & leurs habitans, parloient du continent, tant de l'opposé que de celui à l'oueſt d'Anadirskoy & du Kolyma; ils connoissoient tout ceci; mais pour ce cap au 72, 74e degrés, si considérable, si formidable, qui, comme on le dit, est habité par eux, parce qu'on le confond avec le Serdzkamen, aucun n'en disoit un mot à personne de ceux-ci qui les virent à diverses fois dans l'espace de quatre-vingt-cinq ans. Il est donc évident qu'ils ignoroient l'existence d'un pareil cap, & qu'il n'y en a point.

On pourroit vouloir prendre avantage de ce qu'ils disoient, qu'il leur falloit près de trois semaines pour se rendre à l'extrémité du cap; mais si l'on fait attention à toutes ces circonstances, on verra que ceci ne tire point à conséquence.

C'est avec leurs misérables baidares de cuir, qu'il leur faut tant de tems.

Du fond de la baie de l'Anadyr, qui sur la carte de M. Muller, a 5 degrés de profondeur.

Par-dessus le banc de sable, ou tout près, ce qui doit les arrêter souvent, & même doit les y jetter & les y faire demeurer quelque tems.

Côtoyant ce long promontoire, où ils trouvent encore deux baies, & qu'il faut du tems pour les passer.

L'extrémité du Serdzkamen à son nord, est à deux ou deux degrés & demi, ou 40 à 50 lieues de largeur, & elle est pleine de rochers; mais de bons vaisseaux qui prennent le large & cinglent directement, peuvent bien en trois fois vingt-quatre heures, comme l'autre relation l'assure, par un fort vent favorable depuis l'extrémité du cap, arriver non au fond de la baie, mais à l'embouchure de l'Anadyr. Il n'y a rien là qui se contredise.

14°. On voit ici seulement qu'il s'en faut de beaucoup que la cour ait publié toutes les découvertes.

15°. Le grand monarque choisissant lui-même Beering, cela forme un grand préjugé en faveur de celui-ci, non que j'adopte en entier sa relation ou plutôt sa carte; il faut toujours aller, pour ainsi dire, la sonde à la main, si on veut former une bonne critique.

16°. Son voyage fut en tout de cinquante-cinq jours pour aller & revenir. Je veux croire que sa carte ait été dressée aussi exactement qu'il l'a pu; est-ce assez pour qu'elle soit exempte d'erreurs? Il a perdu rarement de vue les côtes; mais pourtant cela est arrivé: l'officier Russe qui l'a accompagné dans son voyage en Amérique, & qui, curieux comme il l'étoit, aura eu mainte conversation

avec

avec lui sur son précédent voyage, assure qu'il a pu voir rarement les côtes, à cause des brouillards fréquens. On ne peut donc se fier à sa carte à cet égard, ni par conséquent placer l'extrémité du Serdzkamen à près de 205 degrés (ou selon d'autres 208) de longitude, tandis que le point de son départ, l'embouchure du Kamtchat, l'est environ 177, & qu'un auteur assure que le gissement des côtes depuis le Lopatka, vers la mer Glaciale est assez en ligne directe, excepté les caps, c'est-à-dire, ces caps de Kamtchat, Kronoskoi, Ilpinskoi & autres pareils; car de comprendre dans cette exception ces grands caps ou plutôt pays & contrées qui s'éloignent de la ligne directe d'environ 30 degrés, seroit une exception très-ridicule.

Les Tschoutski, au 64 degré & demi, l'avertirent que la côte plus haut alloit se tourner vers l'oueſt à 67 degrés 18′ ou 28′, ils en ont apperçu la vérité, & ont cru avoir assez de preuves pour assurer que les deux continens n'étoient pas joints, voyant courir la côte à l'oueſt, sans rentrer ni vers le nord ni vers l'est.

M. Muller traite ceci d'erreur, parce qu'il soutenoit l'existence du cap Tabin, & le rédacteur (pour abréger, je cite sous ce nom la suite de l'*histoire générale des voyages*) le taxe de timidité qui lui faisoit peu d'honneur, n'osant pas aller plus vers le nord, pour achever ses découvertes. Ce dernier agit directement contre son axiome si inconteſtable, *qu'un témoin vaut plus que cent non-témoins*, ou qui n'ont rien vu; Beering étoit un bon marinier, reconnu & choisi comme tel par l'empereur; il a vu ce qu'il a dit, & n'a pas vu ce cap Tabin, ni aucun indice, qui pût le lui faire soupçonner; il n'a point entendu parler des Tschoutski, qu'on dit habiter ce cap; ces messieurs ne l'ont pas vu non plus, mais en soutiennent l'existence par prévention, en y appliquant ce qui n'est manifestement applicable qu'au Serdzkamen, & sans preuve; ceci doit-il être préférable à un témoignage aussi authentique que celui de Beering.

Il faut encore faire réflexion qu'il est croyable que ce n'est pas en particulier, en voyageur, qui souvent découvre au hazard des pays, que Beering a agi; mais par ordre d'un grand monarque, ce qui n'empêche pas qu'il puisse n'être pas cru dans sa relation, & sur tout ce qui concerne le principal but de cet ordre & de ce voyage. Il est donc naturel de distinguer dans sa relation ce qu'il a vu, & le gissement des côtes dont il n'a vu qu'une petite partie, & sans observation astronomique. Si dans la carte il a également marqué le cap Tabin, c'est ce que j'ignore; ceci peut être une addition du géographe: supposons que ce soit de Beering même, il a pu le marquer de crainte de révolter le préjugé reçu, tout comme je l'ai fait dans ma carte n°. II, quoique j'aie dressé la troisième selon ce que j'en pense réellement, même en accordant encore au-delà.

17°. Cet article est encore remarquable: Gwosdens a été vers la terre, dont il est fait mention plusieurs fois ci-dessus, entre 65 & 66 degrés, pas loin du pays des Tschoutski. C'est encore une nouvelle preuve que tout ceci regarde le Serdzekamen, & non ce cap imaginaire; l'officier dit, sans équivoque, que c'est depuis le premier, que Gwosdens fut jeté sur la côte de l'Amérique.

Mais la relation de Pawluzki est telle, qu'on est en droit d'en rejeter tout ce qu'on veut; *rivière considérable, inconnue vers la mer glaciale;* de là *un voyage de quinze jours vers l'est*: cette rivière est donc encore à l'est du Kolyma: est-ce Pogitscha, que ses prédécesseurs n'ont pu trouver après des voyages de quatre & de sept fois vingt-quatre heures? A-t-il été sous la protection du roi des aigues marines, qui devroit entrer dans un pareil conte borgne, où une petite armée de quatre cent quarante-cinq guerriers, voyage pendant quinze jours, presque toujours sur les glaces! Son grand protecteur a-t-il créé une île de glace flottante, & fait avancer si loin vers l'est, comme on devroit le croire, parce que souvent elle étoit si éloignée des côtes, que même on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières? Et cette île devoit être d'une nature particulière; le génie avoit-il le pouvoir d'empêcher que jamais la glace ne se brisât, comme il est arrivé à tous les autres qui ont fait l'expérience, que d'une heure à l'autre on n'étoit pas sûr que cela n'arrivât? Non, ici les quatre cent quarante-cinq hommes étoient toujours ensemble à leur aise: ou est-ce un pont, soit glace ferme, d'une telle étendue, qu'ils pouvoient y voyager pendant quinze jours au moins? Chacun comprendra qu'aucuns hommes ne peuvent avoir la force, le génie, la dextérité de voyager sur une île de glace, sans risque; si loin, la faire avancer, la diriger de quel côté on le juge nécessaire. Je ne dis rien des provisions; je pense que Pawluski se sera pourvu de la chair de renards, loups, & autres délicatesses; car pour pêcher, ils ne le pouvoient pas sur une glace si étendue, si ferme; mais du moins le génie devoit les pourvoir de quelques secours, pour se reposer sur des couches molles, & les garantir du grand froid. Etoit-il encore sur les glaces ou sur terre, lorsque les Tschoutski avancèrent pour lui livrer bataille? Si c'est le premier, on ne peut qu'admirer son courage & son habileté, d'avoir pu & voulu abandonner son île de glace pour aller à terre, uniquement dans le but de se battre.

De-là il avança encore plus loin, trouva deux rivières, qui se jettent à une journée l'une de l'autre dans la mer glaciale, rivières aussi inconnues à ses prédécesseurs nommés ci-dessus. Il faut que cette côte soit d'une étendue immense, puisqu'après le 7 juin, il ne reposa que huit jours, & pourtant ne parvint à cette derniere, & qu'il n'y eut un second combat que le 30 juillet (il est vrai qu'ensuite parlant du troisième combat, il est dit le 14 juillet; il faut donc que par erreur on ait mis 30 juillet, au lieu de

juin). N'importe, en calculant ſon voyage juſqu'à l'arrivée de l'autre côté du cap prétendu, il faudroit placer ſon extrémité, non à 208 lieues, mais à 250, vu que le degré n'y donne plus que 5 lieues & demie: poſons 6 lieues, & que, comme il eſt dit, en ſe rendant vers la mer, depuis Anadirskoi, il laiſſa la ſource de cette rivière, marquée à plus de 12 degrés à l'eſt de Kolyma à ſa gauche, & marchant directement au nord; malgré donc l'éloignement ſuppoſé & incroyable de ce cap Tabin, du Kolyma, (toujours d'après la carte de M. Muller), il n'y auroit depuis la première rivière inconnue, juſqu'au cap, ou ſa naiſſance, qu'environ 10 degrés ou 60 lieues. Je voudrois qu'on pût concilier cela avec toutes ces journées & le tems qu'il y a employé.

Après le troiſième combat, il paſſa ce cap Tabin, & mit dix jours pour parvenir à la côte oppoſée, à cauſe des grandes montagnes qu'il avoit à paſſer. Je n'en ferai pas le calcul; mais ce voyage augmente toujours cette étendue ſi extraordinaire; depuis cet endroit, il fut vingt jours en chemin, lui & ſes baidares de même, juſqu'au Serdzkamen, d'où, eſt-il dit, il reprit le même chemin, pour retourner à Anadirskoi, qu'il avoit pris pour aller à la mer Glaciale. L'auteur de la relation montre par-tout, qu'en la compoſant, le bon ſens l'avoit entièrement abandonné. Il alla depuis Anadirskoi directement au nord, fit un voyage de près d'un mois vers l'eſt; de-là au ſud juſqu'au Serdzkamen, & revint pourtant par le même chemin qu'il étoit allé vers le nord. En vérité, pareilles ſornettes épuiſent toute crédibilité, crédulité même, & on eſt en droit de rejetter toute la relation: mais, enfin, dira-t-on, il a été à ce cap dont on nie l'exiſtence. Je veux ſuppoſer que ſur un endroit de la côte, il y ait de grandes montagnes, comme au Serdzkamen, & dans preſque toute la partie de cette extrémité de l'Aſie; mais il n'eſt pas dit un mot qu'il s'y trouve un cap ſi fort avancé dans la mer: quand même donc tout ce récit ſeroit auſſi véritable qu'il eſt manifeſtement fabuleux, cela ne prouveroit rien en faveur du cap; au contraire, toutes ces relations s'accorderoient plutôt avec celles des anciens, avec leurs cartes, & l'idée même de M. de l'Iſle, que depuis le Lena, la côte s'avance toujours au ſud-eſt, & non point à l'eſt.

18°. Je n'ai rien à remarquer ici ſur M. Kirilow, ſinon que c'eſt par connoiſſance de cauſe que le Sénat mit tant de confiance en ſon zèle & ſes lumières, lorſqu'il s'agiſſoit de ſa relation de Spangberg.

19°. On voit par ce que M. Witſen dit, & la remarque de M. Buache, que tout ceci ne peut s'entendre que du Serdzkamen, quoiqu'il ſoit un de ceux qui ſont imbus de l'idée de ce cap Tabin, & de l'exiſtence tout-à-fait inſoutenable des îles & bas-fonds de cette latitude; ce que M. Witſen dit des hommes à joues percées le confirme encore plus.

20°. Ce que dit Kæmpfer eſt de même; un iſthme n'a jamais pu être ſuppoſé à 73 degrés; mais il y en a un au Serdzkamen, rempli de montagnes, repréſenté par tous les auteurs, comme avançant ſi fort en mer, qu'on n'en connoît pas la fin, & nommé le *cap de Glace* par M. de l'Iſle, qui en eut la connoiſſance ſous ce nom, de même que du Kamtſchat, ſans ſe douter qu'il en exiſtât un autre plus au nord; que même on ne le connoîtroit pas ſans les nouvelles découvertes, auxquelles celle de Beering a mis le ſceau; ce ſont les montagnes de Noſs, ſi fameuſes chez les précédens géographes. Ce ne peut être que ce cap coupé ſur la planche, que Kœmpfer a vu; quand même on alégueroit & admettroit les montagnes mentionnées dans la relation plus que ſuſpecte de Pawluski, toutes les autres circonſtances ne peuvent convenir qu'au Serdzkamen.

21°. Les Xuxi & Koeliki, habitant le pays juſqu'au Kamtſchatka, la langue de terre ou cap de Glace, coupée par des îles, ne ſauroient indiquer que le même; l'entrée des pêcheurs vers le nord ne peut convenir qu'à celui-ci, puiſque ce ſont les paſſages entre ce cap & les îles; on voit qu'il parle d'Anadirskoi & de ſes environs: enfin que le Narwal ſe trouve en abondance ſur ce banc de l'Anadyr; c'eſt là que ceux de Jakontsk ſe rendent, & que le cap Saint, avec tous les autres endroits mentionnés, ſont voiſins l'un de l'autre, non à 10 degrés, ou 200 lieues plus au nord.

22°. L'officier ſuédois parle encore aſſez récemment des Ruſſes qui paſſent le Swœtoi-Noſſ pour commercer avec les Kamtſchadales, vers les 50 degrés de latitude. Ne ſera-ce pas encore le Serdzkamen? Aſſurant qu'ils ſeront obligés de paſſer entre la Terre-ferme, & une grande île au nord-eſt du cap Swœtoi-Noſſ. Où trouver cette grande île vers ce cap Tabin? Eſt-ce à ſon nord-eſt? Perſonne n'oſera aſſurer qu'on en ait une ombre d'indice de ce côté; au lieu que la grande île, que ce ſoit la côte du continent ou non, eſt en grande partie au nord-eſt du Serdzkamen; c'eſt à cette confuſion que la prétendue terre des Eidigani devoit ſon origine, parce qu'on l'a placée vis-à vis le Kolyma; ce qui a cauſé bien des frais & des peines pour en conſtater l'exiſtence, qui, enſuite des informations juridiques, s'eſt trouvée ſans fondement.

Les Jukagres habitent préciſément les pays dont cet officier parle, depuis la ſource de l'Anadyr, juſques vers les bords de la mer du nord à l'oueſt du Kolyma; ſon cap Tabin eſt donc le Serdzkamen, vu que les Tſchoutski occupent ſeuls tout le pays, depuis l'Anadyr, vers le prétendu cap.

23°. Cette relation toute récente a frappé bien des ſavans, qui ont été ſurpris de la voir ſi concordante avec mon ſyſtême de la poſſibilité & facilité de paſſer ce formidable cap Tabin (que j'avois encore laiſſé ſubſiſter alors), contre tout ce que les autres géographes avoient ſoutenu ci-devant; & ce qui me paroît le plus ſingulier, c'eſt qu'en ſuppoſant ce cap, on le regardoit comme un obſtacle inſurmontable au paſſage par le nord; mais que l'ayant paſſé, il n'y en avoit plus pour ſe rendre au Kamtſ-

chatka, au lieu que le raisonnement & les expériences générales fondent un sentiment opposé.

Ce cap Tabin est, dit-on, à l'extrémité du nord-est de l'Asie, ayant la mer du nord à l'ouest & au nord; l'autre mer à l'est & sud-est: ce doit être un *finis terræ*. L'experience inconteſtable prouve que, dans une telle mer, l'agitation des vents, de quel côté qu'ils viennent, est si forte, que jamais il ne s'y pourroit former des glaces, encore moins y rester si peu de tems que ce soit: tous ceux qui donnent la description des côtes de la mer & de ces glaces (*Voyez art.* FROID ET GLACES), assurent unanimement qu'un vent ordinaire du nord les jète sur le rivage, qu'un autre de terre les fait d'abord retourner en mer; & qu'est-ce qu'un tel vent, en comparaison de ceux qui règnent continuellement vers un tel cap de tous les côtés? Voilà donc ce cap, quelque grand qu'on le suppose, finissant en pointe, dit-on, qui ne mettroit jamais d'obstacle au passage: il n'en est pas de même du Serdzkamen, un promotoire grand, large, s'avançant trés-loin vers l'est dans la mer, son extrémité suivie de plusieurs iles grandes & petites vers le continent peu éloigné: quoi de plus naturel que les glaces emmenées de toutes les bandes du nord, qui s'arrêtent à cette presqu'île, autrefois prise pour un isthme, vers les îles suivantes & entre les îles? Voilà le véritable cap de Glaces, & qui est très à craindre; cependant on voit qu'on peut le franchir avec de bons vaisseaux, & on ne le craint point.

On ne m'objectera pas qu'étant plus au sud, les glaces y sont moins à craindre: nous prouverons aux articles cités, que ce n'est pas le plus ou moins de proximité du pôle qui est la cause du plus ou moins de glaces; mais des circonstances qui n'y sont pas précisément relatives. Je dois seulement remarquer sur cette relation, que ceux du Kolyma ont nommé ces îles, vers l'Amérique, *Aleyut*; & que, selon le rapport de M. Muller, d'après les Tschoutski, le peuple de la première île se nomme *Achjuch-Aliat*, celui de la grande contrée à l'est *Kuſchin-Aliat*; ce qui paroît être le même nom que celui d'*Aleyut*, une autre nation d'une de ces îles *Peckeli*: tout ceci est très-conforme l'un à l'autre.

Pour ne pas être trop prolixe, nous dirons peu sur les cartes citées.

Nous voyons que ce que les anciens auteurs marquent du cap Tabin, n'est fondé, comme nous l'avons dit, que sur l'envie de donner une place à celui de Pline, d'après les idées qu'on s'en est formées, & non sur des relations; que tous plaçoient dans le voisinage du cap l'Indigir, le Kolyma (celui-ci même quelquefois au sud ou à l'est), l'Anadyr, le Kamtschat, comme peu éloignés les uns des autres; ce qui fortifieroit l'idée, qu'en omettant ce cap, on devroit marquer une même côte, depuis le Lena jusqu'au Serdzekamen; & que ce n'est pas sans raison que plusieurs, & encore Gmelin qui a eu une grande connoissance de ces pays & rivières, ont *regardé l'Indigir & l'Anadyr comme rivières de la même*; ce qui, sans cela, seroit aussi ridicule, & plus que si on parloit ainsi du Rhône & du Tage.

Strahlenberg, à la vérité, a laissé subsister ce cap Tabin: mais il met sa naissance tout près du Kolyma, & ce cap fait une langue de terre étroite, fort avancée dans la mer, dont l'extrémité vis-à-vis l'île supposée des Edigani. Les officiers suédois, en 1726, ont omis l'un & l'autre, comme ne méritant également aucune croyance. Au contraire, eux & Strahlenberg, ont marqué avec soin un grand promontoire ou presqu'île, comme un *finis terræ* de ce côté; c'est le cap Anadirskoi, le seul cap réel & considérable; une grande île à son est, nommée des *Luchochouski*, qui sera celle découverte vers l'Amérique, & d'autres petites (1). Ce seul grand cap finit du côté du sud, son commencement à 60 degrés, le tout depuis le 65 degré, admirablement conforme à la vérité, sans doute parce qu'on l'a appris d'Atlassow; dans la relation de Strahlenberg, article *Inkagri*, il dit..., *entre le Lena & le Swætoi-noſſ, ou comme disent les Russes, Noſſ-Tchalaskoi & Anadirskoi*: voilà donc tout expliqué; qu'au delà du Lena, il n'y a point d'autre cap que le Serdzekamen, sous le même nom qu'Atlassow lui donna, comme tout près de l'Anadir, point d'autre considérable entre celui-ci & le Lena.

Si dans la carte d'Isbrand Ides, la rivière Kamtschatka est marquée à 72 degrés, c'est toujours par la supposition qu'il y a un cap au 75 degré; & pourtant on n'en connoissoit point d'autre que le cap, voisin de l'Anadir, qu'on éloignoit à proportion; d'ailleurs les latitudes mêmes, & encore plus les longitudes, sont encore si peu sûrement indiquées de nos jours, (comme nous le remarquerons *article* LATITUDE), qu'il ne faut pas être surpris si les anciens y faisoient des fautes si grossières; ce n'est point sur quoi je me fonde, mais sur les positions réciproques & relatives des caps & rivières qui pouvoient & devoient être connues, sans que la latitude le fût. Ortelius, selon que M. Muller le remarque lui-même, a placé les dix tribus d'Israël sur la rive de l'Obi, à 62 degrés; si donc on a pu commettre une faute si grossière, qui n'empêche pas l'existence de l'Obi, Ides a bien pu placer le Kamtschat à 72 degrés: il s'agit des situations.

Le soupçon de la déclinaison de la côte, & de la plus grande proximité de l'Indigir & du Kolyma, se fortifie encore par d'autres réflexions.

M. Gmelin dit: « il y a même des vestiges qu'un » homme, dans un petit bateau, qui n'étoit guere » plus grand qu'un canot de pêcheur, a doublé le » cap Schalaginskoi, & a fait le voyage depuis le » Kolyma jusqu'au Kamtschatka ». On demandera si je suis assez crédule pour le croire? Non: si j'accordois ce qu'il entend par ce cap, il faudroit, selon ces distances arbitraires, données sur les cartes,

(1) Cette situation a été si bien reconnue, qu'on l'a adoptée & représentée telle dans l'histoire des Tartares d'*Abulgasi Bayadur Chan*, de laquelle nous l'avons tirée.

faire 5 à 600 li.; mais si, selon mon système, on fait rentrer le cap Tabin dans son néant, si on diminue l'étendue des côtes, si on rapproche les rivières, surtout le Kolyma, si on fait doubler le Serdzekamen, comme le seul & véritable cap Schalaginskoi; alors cela ne sera pas impossible dans une des années, où, comme M. Muller l'avoue, il n'y a pas de glaces dans ses environs; & alors je dois rendre justice à M. Gmelin qui, par devoir, a fait son possible pour insinuer l'impossibilité du voyage, l'existence du cap Tabin, & la distance infinie qu'on a trouvé à propos d'établir; quoiqu'en divers endroits de sa relation il lui soit échappé des vérités contraires, dont la cour ne lui aura pas su gré; enfin toutes les cartes & les relations pesées avec impartialité, & à la balance du bon sens, feront voir qu'il faut resserrer le continent de l'Asie, que l'on a fait trop long & trop large jusqu'ici. C'est sur cette idée que j'ai dressé la carte n°. III; c'est aux découvertes ultérieures, faites avec soin, & aux relations véridiques & non altérées par des motifs de politique, à constater mes conjectures. (*E.*)

La longitude de l'Asie est entre le 45e degré & les 206e, selon les cartes des Russiens, qui depuis trente ou quarante ans en ont découvert les terres les plus avancées au nord-est, & voisines de l'Amérique. Sa latitude septentrionale est entre zéro, jusques par delà le 75e degré. La méridionale aussi depuis l'équateur jusques au 10e degré.

Elle est bornée au nord par la mer Glaciale, à l'orient par l'Océan oriental, qui fait partie de la mer du Sud, & par le détroit d'Anian, qui la sépare de l'Amérique; au midi par la mer des Indes, à l'occident par l'Europe & l'Afrique.

L'Asie, la plus étendue & la plus riche des trois parties de notre continent, fut le berceau du genre humain, & c'est delà qu'il s'est répandu dans les autres parties de la terre. L'Asie a été le siège des plus anciennes monarchies; savoir, des Assyriens, ou Babyloniens, des Medes, des Perses, des Parthes, & des Grecs. C'est en Asie que se sont opérés les mystères de notre religion, par la naissance & la mort de J. C. C'est enfin de cette partie de la terre que sont sorties les quatre principales religions, la Chrétienne, la Juive, la Mahométane, & la Payenne.

On conçoit par la grande étendue de l'Asie que l'air ne peut point y être par-tout le même. Vers le nord il est extrêmement froid; dans le milieu il est tempéré; sous la zone torride on y éprouve les ardeurs qui dévorent ces climats.

Le terroir y donne du bled, du vin, du riz, des fruits excellens. On y trouve des drogues, des aromates, du thé, du café, & des épiceries. La rhubarbe la plus estimée vient de la Tartarie, qui est une de ses contrées. On en tire beaucoup de soie & de coton, des toiles peintes, des étoffes de soie, des étoffes d'écorce d'arbres, & de la porcelaine très-fine. L'Asie a d'ailleurs des mines d'or, d'argent, & de pierreries, & l'on y pêche des perles.

Outre les animaux que nous avons en Europe, l'Asie en nourrit plusieurs autres, inconnus dans nos régions. Tels sont les lions, les léopards, les tigres, les chameaux, les éléphans, les rhinocéros, les crocodiles, les perroquets, &c.

Les Asiatiques ont toujours passé pour mous, oisifs, voluptueux, efféminés, les Tartares exceptés. Ils sont très-passionnés pour les femmes, & très-éloignés de l'ivrognerie. Ils ont l'esprit pénétrant, l'imagination vive, l'élocution noble, quoique trop empoulée; au reste ils ont l'humeur servile; dans toute la vaste région de l'Asie, il ne se trouve pas une seule république, & tous les monarques y règnent avec une autorité arbitraire, absolue, & despotique.

Les religions dominantes de l'Asie sont la Mahométane & la Payenne. Il s'y trouve un grand nombre de Juifs, & la religion chrétienne est la dominante dans les pays où les Européens se sont établis.

Les langues principales sont la Turque, l'Arabe, la Persane, la Tartare, la Chinoise, la Grecque, la Japonoise, la Malabarre, & la Malaie. (*R.*)

ASINARA, île d'Italie, sur la côte occidentale de la Sardaigne. Les anciens la nommoient *la grande île d'Hercule*. Son circuit est de 28 milles; le château, nommé *Castilazzo di l'Asinara*, est vieux & d'une assez foible défense. C'est près de cette île que les Génois perdirent une bataille navale contre les Arragonois en 1409. *Long.* 26, *lat.* 41; & à 7 li. n. de Sassari. (*Masson de Morvilliers.*)

ASINDA, ou AUSINDA, ville ancienne de l'Inde, en-decà du Gange (†)

ASIOUTH, ou SOIOUTH, ville de la Haute-Egypte. Elle mérite à peine aujourd'hui d'être nommée. (†)

ASISIA, ou ASSISE, en Latin ASSISIUM, en Italien ASSISI, ville d'Italie dans le duché de Spolette, entre le Chiascio & le Topino, rivieres qui, se joignant, vont se perdre dans le Tibre. On voit par une ancienne inscription, qu'elle étoit autrefois ville municipale. Elle a un siège épiscopal, & a donné naissance au séraphique saint François & à sainte Claire.

L'église de sainte Claire n'est point magnifique, comme le dit M. Vosgien dans son *Dictionnaire Géographique*; il eût pu dire qu'il y avoit de la hardiesse dans la construction, puisqu'étant bâtie sur la croupe d'une montagne assez élevée, elle est composée de trois églises l'une sur l'autre. Du reste, l'Architecture, qui n'a rien de remarquable, est fort éloignée d'être du bon genre. A 4 lieues e. de Pérouse, 8. n. o. de Spolette, 28 n. de Rome. *Long.* 30, 12, *lat.* 43, 4. (*M. D. M.*)

ASISIA, ville d'Illyrie, dans un lieu qu'on appelle aujourd'hui *Beribir* ou *Bergame*. On y trouve encore aujourd'hui des ruines remarquables. (†)

ASKEATON, petite ville d'Irlande, au comté de Limérick. Elle est sur la riviere de Shannon,

à 13 milles oueſt de la ville de Limérick, & à 10 milles au ſ. de Trally. On y fait un aſſez bon commerce. (†)

ASKEM-KALESI, ville ruinée & port de mer, à une journée & demie plus loin que Milet, dans la Grèce Aſiatique. Cette ville eſt remplie de reſtes de monumens & d'inſcriptions qui atteſtent ſon antique magnificence, & la font regarder comme l'ancienne ville d'Iaſus ou de Jaſi. On y voit encore l'enceinte des murailles & les ruines d'un théatre de marbre. Ses habitans, ſelon Strabon, étoient très-habiles à la pêche C'eſt à tort que quelques géographes l'ont crue l'ancienne Halicarnaſſe. Tout ce qui nous en reſte encore a prouvé le contraire. (*M. DE M.*)

ASKER-MOKREM, ville d'Aſie, ſur la rive orientale du Tigre, au pays d'Abouaz dans la Caldée, qu'on nomme auſſi l'*Iraque Arabique*. Cette ville a été bâtie par Hegiage, & les Califes l'ont augmentée & embellie. Elle porte auſſi le nom de *Scrmenraï*, & l'on croit qu'autrefois elle ſe nommoit *Semirah*. (*M. DE. M.*)

ASKERSUND, ville provinciale de Suède dans la Néricie, au bout du Lac de Wetter. Son commerce en bled, en cloux & en tabac eſt aſſez conſidérable. Elle a un petit port. (*M. DE M.*)

ASKITH, déſert d'Afrique en Egypte, dans la vallée de Hoſaïb, partie inférieure de la Thébaïde. Il y avoit autrefois dans ce lieu un monaſtère célèbre, où Arſénius ſe retira pour échapper à la colère de l'empereur Arcadius. On ſait auſſi que c'eſt dans ce même lieu que la ſainte famille s'arrêta en fuyant en Egypte, parce qu'il s'y offrit, comme par miracle, une fontaine où l'on menoit boire les ânes. (†)

ASKRIG, petite ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. (†)

ASLAPATH, gros bourg d'Aſie dans la Perſe, au bord de l'Araxe. Les habitans, qui ſont Arméniens, y ont deux égliſes. Les femmes y ſont ſi belles, que le Roi de Perſe en envoie chercher pour ſon ſerrail. Le fleuve paſſe au pied des maiſons de ce bourg. (*M. DE M.*)

ASMER, petite ville de l'Indouſtan, dans les états du Mogol, au ſud-oueſt d'Agra, & à l'extrémité méridionale de la province de Bando, que l'on nomme auſſi *Aſmer*, auſſi-bien que cette ville. (†)

ASMIRÉES, ou ASMIRŒA, montagne d'Aſie dans le pays des Seres, qu'habitent les Aſmiréens, peuples répandus auſſi dans le canton de Cataja, qui eſt fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie priſe en général. (†)

ASNA, ville d'Egypte, ſur la rive occidentale du Nil, à 25 lieues au-deſſous de la grande cataracte. Elle ſe nommoit autrefois *Syéne*. Les Romains la ruinèrent preſque de fond en comble; mais les Arabes la rétablirent, l'embellirent, & la nommèrent *Aſna*, qui dans leur langue veut dire *belle*. Les habitans ſont riches en grains & en bétail, dont ils font un grand commerce. Ils trafiquent, ſoit en remontant le Nil, ſoit en caravanes par le déſert. Autrefois le circuit de cette ville étoit beaucoup plus grand; on y voit encore des reſtes ſomptueux, qui atteſtent ſon antique magnificence. (†)

ASNIERES, bourg de Saintonge, dans le diocèſe de Saintes, & l'élection de Saint-Jean-d'Angeli, dont il n'eſt éloigné que d'une bonne lieue. (†)

ASNIERES-BELLAY, abbaye réguliere de l'ordre de Saint-Benoît, dans le dioc. d'Angers. Sa fondation eſt du 12e ſiècle. (†)

ASNIERES-GARDEFORT, village du Berry, dans le dioc. & l'élection de Bourges. C'eſt-là que Calvin commença à débiter ſa doctrine. (†)

ASOLA, petite ville d'Italie dans la Lombardie, à 25 milles de Breſſe, ſur la Chièſe & aux frontieres du Mantouan, dont elle faiſoit autrefois partie. Elle appartient à la république de Veniſe. (*C. C*)

ASOLO, ville d'Italie dans la Lombardie, ſur une montagne, à la ſource de la riviere de Muſone. Elle eſt petite, mais aſſez peuplée. (†)

ASONE, riviere d'Italie dans la marche d'Ancone. Elle a ſa ſource ſur les frontieres de l'ombrie, dans l'Apennin, & ſon embouchure dans la mer Adriatique. (†)

ASOPA, bourg de la Grèce au duché d'Athènes, ſur la pointe qui s'avance dans l'Archipel. (†)

ASOPE, riviere de la Macédoine. (†)

ASOW, ASOPH ou AZACH & AZAK, ville de la petite Tartarie à l'embouchure du Don, qui la traverſe, y forme un port, & ſe jète dans la mer des Zabaques, qu'on appeloit autrefois les *Palus Méotides*. Les anciens l'appelloient *Tanaïs*, de l'ancien nom de la rivière, & la mettoient dans la Sarmatie Européenne. Les Italiens l'appellent encore *la Tana*: on y a joint depuis une nouvelle ville appellée *Saint-Pierre*.

C'eſt d'*Aſoph* que vient une partie du caviar qui ſe débite à Conſtantinople, & cet objet eſt conſidérable. Il en vient auſſi des eſturgeons & des mouronnes. Pierre-le-Grand, empereur de Ruſſie, la prit en 1695, & la fit fortifier; mais en 1711, il fut obligé de l'abandonner aux Turcs, leſquels donnent aux Coſaques le non d'*Aſack*. Par le traité de 1739, les fortifications ont été démolies, & par celui de 1774, elle a été abandonnée à la Ruſſie. La mer qui avoiſine ce pays ſe nomme encore *mer d'Aſow*. *Long.* 47; *lat.* 47, 18. (*M. D. M.*)

ASPAGORA, ou ASPACORA, ſelon la table de Peutinger. Contrée de la Sérique, ſelon l'anonyme de Ravenne, *liv.* 2, *ch.* 3... Nicolas Samſon croit que c'eſt Tainfa dans le Cathai. (†)

ASPAVIA, place forte de l'Eſpagne près de Cordoue. (†)

ASPE, petite ville d'Eſpagne, au royaume de Valence, ſur la riviere d'Elda, à 4 lieues d'Alicante & environ à 7 de Murcie, au levant d'été (†)

ASPE, bourg de France au Béarn, dans la vallée d'Aſpe, & ſur le gave de même nom. (†)

ASPE, vallée du Béarn, entre le haut des Pyré-

nées & la ville d'Oléron. La rivière d'Oléron passe dans cet endroit, & s'appelle le *gave d'Aspe*.

Cette vallée produisoit des bois propres à la construction, & dont jusqu'ici on n'avoit pas songé à tirer parti, tandis qu'on en faisoit venir à grands frais de l'étranger; mais aujourd'hui on a mis ces bois en coupe, & au moyen du *Gave*, que l'on a rendu navigable l'espace de 24 lieues, on les fait descendre jusqu'à Bayonne, pour le service de la marine. (*M. D. M.*)

ASPECT, bourg de Cominges, à 2 lieues sud-e. de Saint-Gaudens. (†)

ASPERG. *Voyez* HOHEN-ASPERG.

ASPEREN, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande, aux confins de la Gueldre, sur la rivière de Linge, entre Gorcum & Culembourg. (*M. D. M.*)

ASPERIEJO, ville ruinée d'Espagne, au royaume de Valence. (†)

ASPEROSA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel. *Long.* 42, 50; *lat.* 40, 58. Elle a un évêché grec, & un port près la côte de Bouron. (†)

ASPHATITE, ASPHALTIDE, nom de la mer Morte, dans la Palestine. On la nommoit aussi le *lac de Sodome*, la *mer de Palestine*, la *mer Orientale*, la *mer du Désert*. Le mot Asphalte signifie du *bitume*, parce que cette mer en produit en si grande quantité, que nul poisson ne peut vivre dans ses eaux, & aucun homme n'y peut enfoncer à cause de leur épaisseur. On y voit quelquefois surnager des morceaux de bitume de la grosseur d'un bœuf, & de beaucoup plus petits que l'on emploie dans la médecine, mais sur-tout pour embaumer les corps. (†)

ASPIDO, rivière d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle a sa source près de Polverigo, & se jète dans le Musone ou Mousone, un peu au-dessus de son embouchure dans la mer Adriatique. (*C. A.*)

ASPIRAN, bourg de France, diocèse de Béziers, à 3 lieues n. de Pézénas. (†)

ASPIS, île d'Asie, sur la côte de l'Asie Min. (†)

ASPIS, promontoire d'Ethiopie, près de l'Egypte, selon Etienne le géographe. (*M. D. M.*)

ASPIS, île voisine des Cyclades selon le même. (†)

ASPRA, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, sur la rivière d'Aja, entre Tivoli & Terni. Elle étoit autrefois du territoire des Sabins, & s'appelloit *Casperia* & *Casperula*. (*V.*)

ASPRES, bourg de France au haut-Dauphiné, dans le Gapençois, à 7 li. de Sisteron. (†)

ASPRES (les), bourg de Normandie, à 5 li. o. de Verneuil. (†)

ASPROPITI, petite ville de la Turquie, en Europe. Elle est dans la Livadie, partie de la Grèce, sur le golfe de Lepante. On la croit sans fondement l'ancienne Chaleos; cependant la position de ces deux lieux est bien différente, puisque l'un est à l'orient du mont Stiva, au lieu que Chaleos est à l'occident. (*M. D. M.*)

ASPROPOTAMO, rivière de la Grèce, dans la partie méridionale, & au Despotat. Elle a sa source au mont Mezzovo, coule vers le midi, & se jète dans la mer Ionienne. Cette rivière n'est souvent qu'un assez foible ruisseau. (*M. D. M.*)

ASSA, ville de la Macédoine, dans le voisinage du mont Athos. Cette ville est bien peu de chose aujourd'hui. (*M. D. M.*)

ASSANCALÉ, ville d'Arménie, sur l'Aras & sur le chemin d'Erzeron. *Long.* 59; *lat.* 39, 46. Il y a des bains chauds fort fréquentes. Cette ville est très-forte, étant bâtie sur un rocher des plus escarpé. Les fossés sont creusés dans le roc vif. Si cette place, dit Tournefort, étoit sur la frontière, on la rendroit imprenable à peu de frais. (†)

ASSANCHIF, ville d'Asie, dans le Diarbeck, sur le Tigre. 60; *lat.* 36, 40. (†)

ASSAT, baronnie en Béarn, à 2 lieeus de Pau. (†)

ASSASSINS, ou ASSASSINIENS, ancienne nation de la Phénicie. Elle habitoit les montagnes du Liban, au nord-est de la ville de Tyr, & se prétendoit issue du grand Arsace, fondateur de l'empire des Parthes, d'où elle prenoit le nom d'Arsacienne, que l'on changea par corruption en celui d'Assassins. Ces peuples ne connoissoient point les loix de la pudeur, & s'unissoient à la première femme qu'ils rencontroient, soit leur mère, leur fille ou leur sœur. Ils avoient un chef que les historiens des croisades nomment *Senex Vetulus*, *Antiquus de Montanis*, ou *Vieux de la Montagne*. Dans les siècles reculés, les dignités étant occupées par des personnes âgées, le mot de vieux marquoit autant un homme constitué en dignités que chargé d'années. Tous les historiens se réunissent à dire que ce chef ou petit souverain réussissoit toujours à faire assassiner ses ennemis, & qu'il étoit redouté de tous les princes chrétiens & mahométans. Lorsqu'il avoit résolu de faire périr quelqu'un, il proposoit au premier venu de ses sujets d'aller le tuer, lui assurant que c'étoit un moyen infaillible de gagner le paradis; & pour lui donner une idée des plaisirs que l'on y goûte, il le faisoit transporter durant son sommeil dans des jardins d'une magnificence extraordinaire sur une montagne très-élevée, & avoit soin de lui fournir tout ce qui peut satisfaire les sens; on le faisoit sortir avec la même précaution, & on lui faisoit espérer la jouissance d'un séjour si délicieux, lorsqu'il auroit exécuté l'assassinat qu'on lui proposoit. Il n'y avoit point de péril auquel ce malheureux ne s'exposât pour obtenir ce qu'on lui promettoit. Ce qu'en rapporte Joinville dans la vie de Saint-Louis, est très-curieux. Cet historien pense que le Vieil de la Montagne, prince des Bédouins, est le même que le vieux de la Montagne des Assassins. On peut voir dans l'histoire de France, par le P. Daniel, comment le vieux de Montagne envoya en France deux de ses gens pour tuer Saint-Louis, avant son voyage de la Palestine, & comment le contre-ordre qu'il

leur envoya assez à tems sauva ce prince.

Kala-ku-kan, petit-fils de Gengis-kan, ayant passé le Tigre & l'Euphrate avec une puissante armée, attaqua les Assassins, détruisit tous leurs forts, fit mourir le dernier de leur souverain, nommé Moadin, extermina une partie de la nation, & dispersa l'autre. (*M. DE M.*)

ASSEM, AZEM, ou LE GRAND ARDRA, ville d'Afrique, en Guinée, au royaume d'Ardra, & autrefois la résidence du roi d'Ardra. Elle est sur l'Euphrate qui lui sert de fossé. Les rues sont fort larges, & toutes les maisons sont bâties de terre grasse, & éloignées les unes des autres par de grands jardins qui les environnent, ce qui la fait paroître fort grande. Le peuple y est assez nombreux; les femmes y vont vêtues d'habits fort riches. Dans la conquête du royaume d'Ardra, par le roi de Dahomé, en 1724, cette ville souffrit beaucoup. Elle est à 16 li. de la mer, & au nord-est du petit Ardra. (*C. A.*)

ASSED-ABAD, petite ville de Perse, vers Amadan. Tavernier la place à 60 d. 40′ de *long.*, & 34 d. 50′ de *lat.* Elle est à 66 d. 5′ de *long.* (†)

ASSÉ-LE-BOISNE, ASSÉ-LE-BERENGER, ASSÉ-LE-REBOUL, bourg de France, dans l'élection du Maine. (†)

ASSEN, petite ville de Hollande, dans la seigneurie d'Ower-Yssel. (†)

ASSENSE, ville maritime de Danemarck, dans l'île de Fionie, avec un bon port. C'est le passage du détroit de Schleswick à Coppenhague. *Long.* 20; *lat.* 55, 15. (†)

ASSERA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, sur la rivière de Vera, proche Salonichi. (†)

ASSERIM, château assez fortifié dans l'Indoustan, à 15 lieues de Surate, vers le midi. C'est un rocher où l'on monte ordinairement pieds nuds pour mieux assurer ses pas, à cause que le roc est fort haut, glissant & escarpé. Il y a un autre côté où on peut y monter en se faisant enlever avec des cordes & une poulie. C'est de la même manière qu'on y transporte les provisions de bouche & le bétail. Cette place est occupée par les Portugais, & est pour eux d'une grande importance; on y fait une garde très-exacte. Il y a au sommet une grande plaine entourée de grosses pierres, qui servent comme d'artillerie à la fortereſſe, & qui en roulant en bas emporteroient tout ce qui se trouveroit sur leur passage. Ce lieu est une espèce d'asyle pour les brigands qui s'y retirent de peur d'être punis, & ils augmentent le nombre des familles & des soldats. (†)

ASSES, peuples de la Guinée, en Afrique, sur la côte d'Or, fort avant dans les terres, au couchant de Rio de Volta. (†)

AS-SÈTE-IRMANS, îles d'Afrique, dans l'Océan Ethiopique, découvertes par les Portugais: elles sont au nombre de sept, & appelées par les Français, les *Sept-Frères*. (*M. D. M.*)

ASSIMSHIRE, ou SKIRASSIN, province de l'Ecosse septentrionale, ou plus proprement, partie de la province de Ross, le long de la mer, où sont les Hébrides. (†)

ASSINIBOULS (lac d'), lac du Canada, dans l'Amérique septentrionale: on dit qu'il se décharge dans la baie d'Hudson. (*C.*)

ASSINIE, ou ASSINI, petit royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or. Il ne s'étend que cinq à six lieues sur la côte. Sa capitale est un gros village, appellé aussi *Assini*. Ce village est situé à l'embouchure d'une rivière de même nom, qui coule assez long-tems au nord-oueſt, entre les montagnes, & qui se jète dans la mer vers le sud. Le pays est fort bas aux environs. On y fait le commerce de la poudre d'or.

Les Hollandais & les Anglais font un assez bon commerce avec les nègres de cette côte, qui leur donnent de l'or pour de l'eau-de-vie, des armes & des étoffes d'Europe. (*C.*)

ASSINIPOELS, peuple de l'Amérique septentrionale, que les auteurs appellent *Assiniboulds*, *Assiniboils*, *Assinipoels* & *Assinipouals*; noms qui ne varient que dans la terminaison & signifient *hommes de roche*. Ils sont posés & flegmatiques; ils se marquent le corps de grands traits de diverses couleurs, & se servent de calumets.

Le P. Charlevoix, après avoir parlé du naturel des Assinipoels, dit que leur pays est autour d'un lac qu'on connoît peu. Un Français que ce Jésuite a vu à Montréal, dit y avoir été, mais en passant; il ajoute qu'on le dit de six cents lieues de tour, & qu'on n'y peut aller que par des chemins impraticables; mais les bords en sont charmans. L'air y est tempéré; il comprend un si grand nombre d'îles, qu'on le nomme *le lac des îles*: on en fait sortir cinq grandes rivières. Aux environs de ce lac, il y a des hommes semblables aux Européens; l'or & l'argent y sont communs, & ils y sont employés aux usages les plus ordinaires. Le P. Charlevoix établit de cette manière l'existence du lac des Assinipoels, aujourd'hui Michinipi, dont quelques-uns commencent à douter (1), par la raison que les Français qui en ont parlé, ne l'ont fait que par ouï-dire, & non d'après leur propre expérience, n'ayant pas poussé leurs découvertes jusques-là, comme si dans de pareils cas on ne pouvoit pas s'en rapporter aux récits des Sauvages, lorsqu'ils n'ont aucun intérêt d'en imposer. M. Jérémie, un des hommes les plus empressés à faire des découvertes, avoit déjà parlé de ce lac à-peu-près sur le même pied que le père Charlevoix; & quoique celui-ci dise que les lacs des Assinipoels & des Christinaux sont plus qu'incertains, que cependant il les a marqués, parce qu'il les a trouvés sur une carte manuscrite du sieur Franquelin, qui, dit-il, devoit connoître ces parties plus que personne, son doute ne me paroît pas raisonnable: il se ré-

(1) M. Danville, dans sa Mappe-Monde de 1761.

sout de lui-même. Que veut-il davantage que l'accord unanime des récits des sauvages, de la relation d'un Français qui a passé sur les lieux, & de la carte d'un voyageur instruit?

Ce grand lac ne pourroit-il pas être cette mer dont parlent les sauvages de la baie de Hudson, & qu'ils disent être éloignée de vingt-cinq journées? Il est vrai que cette distance ne se trouve pas sur ces cartes: mais ne pourroit-on pas dire que cette situation est si incertaine, que même plusieurs géographes doutent de l'existence du lac, & qu'il ne faut pas s'en rapporter aux cartes, qui ne sauroient jamais convenir avec l'itinéraire, à cause des chemins impraticables qui ne permettent pas de faire autant de lieues par jour que dans les prairies? La conjecture est assez probable. On voit encore par-là qu'il y a des hommes barbus & policés peu éloignés du Canada & de la baie de Hudson; & que si, depuis ce lac jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Amérique, il y a une distance de huit cent à mille lieues, mon système sur ces nations se trouve suffisamment confirmé.

On suppose que le lac des Assinipoels n'est autre que l'Oninipigon ou bien l'Anisquaonigamon; c'est pourquoi on a supprimé le premier. Il me semble pourtant qu'on ne devroit pas procéder si légèrement dans de pareils cas. On verra par la suite quel tort on a fait à la géographie, en convertissant des doutes en certitudes, en supprimant des pays entiers, & en changeant leurs positions. Je prie le lecteur de réfléchir sur les raisons qui peuvent fonder l'existence de ce lac. Les preuves suivantes sont, à mon avis, tout-à-fait convaincantes.

1°. On ne sauroit contester la solidité de cet axiome, que des relations données par des personnes éclairées & de considération, qui ont pris soin de s'informer exactement de toutes les circonstances, ne doivent pas être rejetées, & surtout après avoir été adoptées de tout le monde. C'est le cas de M. Jérémie, qui, gouverneur du fort Bourbon, ensuite Nelson, pendant vingt ans, s'est informé exactement de tout, comme sa relation le prouve. Il donne donc une description des lacs qui se trouvent vers la même latitude, leur étendue & leur distance entr'eux & du fort Bourbon. Le premier dont il parle est le lac des forts, de cent lieues de circonférence, & à cent cinquante lieues du fort Bourbon. A trois cents lieues de-là & au nord-ouest, il place le Michinipi de six cents lieues de tour. Il dit que la rivière de Bourbon entre dans le lac des Forts depuis le lac Anisquaonigamon, ou la jonction des deux mers, distant du lac des Forts d'environ deux cents lieues. Il ajoute que c'est le pays des Cristinaux, & qu'à l'ouest habitent les Assinipoels qui occupent tout ce pays. Il dit que cent lieues plus loin il y a un autre lac nommé *Oninipigonchin*, ou la *petite mer*. On voit donc qu'il les distingue tous, & qu'il assigne à chacun sa place bien éloignée l'une de l'autre.

2°. Dans toutes les anciennes cartes qui ont précédé cette relation, on a placé les lacs des Assinipoels & des Cristinaux, quoique souvent d'une manière indéterminée: les uns les ont mis à la même latitude à peu de distance; d'autres ont placé le premier au nord-ouest de l'autre; ce qui est conforme à la relation de M. Jérémie. On ne connoissoit point alors les noms de *Michinipi* & d'*Anisquaonigamon*: on leur donnoit les noms des peuples qui habitent leurs environs: ce qui est encore conforme à la relation de M. Jérémie. Les Cristinaux demeurent près de celui-ci, & les Assinipoels vers l'ouest jusques vers le Michinipi.

3°. Cette relation a été donnée par les sauvages qui, habitant des pays à la même latitude, pouvoient & devoient connoître exactement toutes ces contrées, & depuis que les Français ont abandonné la baie de Hudson aux Anglais, ils n'ont pu continuer leurs recherches; ce qui ne sauroit suffire pour rejeter & abandonner des relations aussi authentiques. Par contre, les lacs Tecamamionen, Minutie, le lac aux Biches, celui des Prairies, &c. ont été reconnus depuis le Canada. Doit-on être surpris, si on n'y a pu avoir connoissance du Michinipi qui est éloigné du Fort-Dauphin sur l'Oninipigon, selon M. Buache, de plus de deux cents lieues, puisque les Français n'ont pas pénétré plus loin.

On recommence aujourd'hui à le placer sur les cartes. Son existence ne paroît plus douteuse; on veut même le faire servir au passage par le nord. (*E.*)

ASSINOYS, ou CONIS, sauvages qui habitent entre le Mexique & la Louisiane, vers le 32ᵉ degré de latitude septentrionale. (†)

ASSISE, ville d'Italie dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolete. *Voyez* ASISE, ou ASISIA. (†)

ASSO, petite ville de la Mingrelie, que quelques-uns prennent pour l'ancienne ville de Colchide, qu'on appelloit *Surium*, *Surum*, & *Archæopolis*. (†)

ASSOCIATION ou PORTUGA, île de l'Amérique septentrionale, à quatorze milles de la Marguerite, vers l'occident. (C.)

ASSOKO, ville d'Afrique, capitale du royaume d'Issini, dans une île de même nom, formée par la rivière d'Issini; c'est la résidence ordinaire du roi & des principaux seigneurs. Les Français en 1701, bâtirent un fort à l'est de la rivière dans une péninsule défendue du côté de la mer par des rocs, & du côté de la rivière par la barre. Ce fort fut abandonné trois ans après. (†)

ASSOMPTION (côte de l'), un peu au nord des îles d'Anican, vers le 51ᵉ degré de latitude sud, & 318-319 & 320 de longitude. Ce pays n'est encore que peu connu. La partie du nord des terres a été découverte le 16 juillet 1708, par Poré de Saint-Mâlo, qui lui donna le nom du vaisseau qu'il montoit. On la croit, cette île, la

partie du nord des Iles Nouvelles ; il faut eſpérer que le tems nous procurera des éclairciſſemens plus conſidérables ſur cet objet.

ASSOMPTION, ville de l'Amérique méridionale, dans le Paraguai propre, ſur la rivière de Paraguai. *Long.* 323, 40; *lat. mérid.* 25, 30.

Elle a un évêque ſuffragant de la ville de la Plata, ou Chuquiſaca, capitale de la province des Charcas. Il y a auſſi un collège de vingt-quatre régidors comme à Séville ; des Dominicains, des Franciſcains & des religieux de la Mercy. La fortereſſe, ſous le nom de l'Aſſomption de Notre-Dame, a été bâtie dès 1537. C'eſt là que réſide le gouverneur-capitaine-général, qui reçoit les ordres du vice-roi du Pérou, & de l'audience royale de la Plata. Cette ville a, du côté de l'orient, d'aſſez belles campagnes habitées par des nègres, des mulâtres & des naturels du pays. On a bâti dans le territoire pluſieurs forts, de petites bourgades & de petites villes aſſez bien peuplées d'Eſpagnols. la terre y eſt fertile, l'air ſain & tempéré, ce qui eſt cauſe qu'on y voit les arbres toujours verds. Il y a auſſi quantité de pâturages. Les Eſpagnols de l'Aſſomption ſeroient très-pauvres, s'ils ne forçoient les naturels du pays à travailler pour eux, preſque comme des eſclaves. Le principal commerce de cette ville eſt l'herbe du Paraguai.

ASSOMPTION, île d'Aſie, une de celles qu'on appelle *Mariannes* ou *des Larrons*.

ASSOMPTION (île de l'), île de l'Amérique ſeptentrionale, dans le golfe de Saint-Laurent, à l'embouchure du grand fleuve du même nom. Elle eſt preſque couverte de forêts ; le ſol y eſt aride & ſtérile. Cette île vint à la France par la paix d'Utrecht : mais elle a été cédée à l'Angleterre par le traité de Verſailles en 1763. *Long.* 316; *lat.* 49, 30.

ASSON, vallée de France dans le Béarn, aux confins du Bigorre, le long d'une rivière qui a ſa ſource aux Pyrénées, à l'orient du val d'Oſſan, & ſe jète dans le gave de Pau, un peu au-deſſus de Nay. Cette vallée prend ſon nom d'Aſſon, village de quatre cent ſoixante-deux feux, ſelon le dénombrement de la France.

ASSON, ville d'Aſie ſur les Palus Méotides, à l'embouchure du Don ; on la croit la même qu'Azoph.

ASSUANA, ville ruinée au bord oriental du Nil, près des Cataractes, entre elles & la fortereſſe de Naaſſe. C'eſt, à ce qu'on croit, la Syène, ſi fameuſe dans l'antiquité. On y trouve encore quantité de tombeaux d'une très-belle pierre blanche, & des inſcriptions d'un caractère inconnu, de grandes pyramides, un temple, dont les ruines laiſſent encore appercevoir beaucoup de magnificence, & pluſieurs palais bâtis avec des pierres d'une prodigieuſe groſſeur : toutes ces ruines auguſtes annoncent des monumens d'une étendue qui en impoſe. Un ſeul de ces palais contient, ſi l'on en croit le voyageur Paul Lucas, environ cinq à ſix mille colonnes. Paul Lucas exagère ſans doute ; cependant tout déſigne la ville la plus magnifique & la plus vaſte qui ait jamais exiſté. Auroit-on tort de conjecturer que cette ville eſt la même qu'*Aſna*, dont il a été parlé plus haut ? (*M. D. M.*)

ASSUR, ville d'Aſie, ſur la côte de la mer de Syrie ; elle eſt preſqu'entiérement ruinée.

ASSYN, cap d'Ecoſſe au ſud-oueſt d'une baie de même nom ; il y a des pâturages qui nourriſſent quantité de chevaux & d'autre bétail ; on y trouve auſſi du marbre & & des bêtes fauves : il y a encore dans le même royaume un lac & une rivière de même nom, & le bourg d'Aſſymberg à l'embouchure de cette rivière.

ASTA, riviere d'Eſpagne dans l'Aſturie d'Oviedo. Elle paſſe à Oviedo, & ſe rend dans la mer de Biſcaye à Villa-Vicioſa.

ASTA, ville des Indes au royaume de Viſapour, ſur la grande route de Viſapour à Dabul. Cette ville eſt très-marchande, & a un fort beau marché, où l'on trouve des vivres de toute eſpèce.

ASTABAT, ville d'Aſie dans l'Arménie, ſur les frontières de Perſe, à une lieue de l'Araxe. Elle eſt petite, mais très-belle ; il y a quatre caravanſeras ; chaque maiſon a ſa fontaine & ſon petit jardin. Son territoire produit d'excellent vin ; & la campagne d'alentour eſt arroſée de mille ruiſſeaux, qui en rendent le ſol extrêmement fertile : c'eſt le ſeul pays où croiſſe la racine de *ronas* qui eſt groſſe comme la réglisſe, & qui ſert à donner cette belle couleur de rouge à toutes les toiles qui viennent de l'Indouſtan. Les caravanes d'Ormus, qui font le commerce de *ronas*, vont ſans ceſſe d'Ormus à *Aſtabat*, dans toutes les ſaiſons. *Long.* 64 ; *lat.* 39.

ASTABORAS, rvière d'Ethiopie, du nombre de celles qui formoient la preſqu'île de Méroé. C'eſt aujourd'hui le *Tacare* ou *Tekeſel*, rivière qui ſe jète dans le Nil, à 17 d. 30 m. de *lat.*

ASTACHAR, ville de Perſe, que les anciens appelloient *Aſtacara*, près de Bendimir & des ruines de Perſepolis.

Cette ville elle-même eſt preſque ruinée, & n'eſt guère qu'un village. Chiras, ville voiſine, s'eſt agrandie de ſes ruines. Il y a à Aſtachar un beau caravanſera, des moſquées, & quelques reſtes de Palais. Les ſouverains de Chiras y fixoient leur demeure pendant l'été, à cauſe que ce lieu, dans toute cette ſaiſon, eſt rafraîchi par un vent délicieux.

ASTAFFORD, petite ville de France dans le Condomois, au nord de Leitoure, ſur la rivière de Gers. On confond mal-à-propos *Aſtafford* avec l'*Eſtarac* ou l'*Aſtarac* ; une ville avec une contrée.

ASTAGON, ville du Monoémugi, en Afrique, ſur les confins du Zanguebar & les rivières des bons Signes.

ASTAMAR, ACTAMAR, ou ABAUNAS, grand lac, avec une ville de même nom, en Arménie. La ville & ſon château ſont fortifiés. *Long.* 62; *lat.* 36. 30.

Ce lac reçoit plusieurs rivières, & ne se décharge par aucune. On l'appelle aussi *lac de Vastan*, & *lac de Van*, lieux situés sur ses bords. Ils est fort poissonneux.

ASTARAC ou ESTARAC, petit pays de France en Gascogne, dans le bas Armagnac. Mirande en est la capitale.

ASTAT, habitation en Islande, à l'orient & presque au fond de Skaga, vers le midi de Hola. Baudrand en fait un bourg. On croit qu'Adstat est la même chose.

ASTECAN ou ASCHIKAN, ville d'Asie dans la contrée de Mawralnaher, & la province de Al-Sogde.

ASTER, vicomté dans le Bigorre, à une lieue s. e. de Bagnères.

ASTERABAT, ou ASTRABAT, grande ville d'Asie dans la Perse, au pays, sur la rivière & proche le golfe de même nom, vers la mer Caspienne. On croit que cette ville est située dans le pays que les anciens connurent sous le nom d'*Hircanie*. *Long.* 72. 5; *lat.* 36. 50.

ASTETLAN, province du nouveau royaume de Mexique, dans l'Amérique septentrionale, proche la province de Cinaloa, vers cette mer Rouge que les Espagnols ont nommée *mar Vermejo*.

ASTEZAN, ou COMTÉ D'AST, pays d'Italie au Piémont, qui le borne au couchant; il est du reste enclavé dans le Montferrat.

ASTI, belle & ancienne ville d'Italie, dans le Piémont, près du Tanaro, à 5 lieues n. e d'Albe, à 8 s. o. de Casal, & 9 e. de Turin. On la nommoit anciennement *Asta Pompeia*. C'est la capitale du comté d'*Asti*. Il y a un évêché suffragant de l'archevêché de Milan, & une citadelle. Les Français la prirent en 1703; le duc de Savoie la reprit en 1704. Les Français s'en emparèrent de nouveau en 1745, mais le roi de Sardaigne la reprit en 1746. Cette ville a quelques fortifications à l'antique. *Long.* 25, 50; *lat.* 44. 50. (*R.*)

ASTIER (Saint), bourg de France, dioc. & à 4 lieues o. de Périgueux, avec une abbaye de Bénédictins.

ASTON, village d'Angleterre, dans le comté de Berg-shire. Ce lieu est remarquable par une bataille célèbre entre les Danois & les Saxons, en 871.

ASTORGA, ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur la rivière de Tuerta. *Long.* 12. *lat.* 42. 10.

Elle est située dans une plaine assez agréable; n'est ni fort grande, ni fort peuplée, mais est assez bien fortifiée par la nature & l'art. La rivière donne de fort bons poissons, sur-tout des truites très-délicates. Son évêché est soumis à la métropole de Compostelle. Elle a aussi un riche & nombreux chapitre, qui est administrateur de l'évêché & de l'hôpital Saint-Jean Ce chapitre a hors de l'église la juridiction criminelle avec l'évêque conjointement. Mais quant aux crimes qui se commettent dans l'église, lui seul peut en connoître.

ASTRAKAN (gouvernement d'), dans la Tartarie Moscovite : il comprend l'ancien royaume d'Astracan, qui fut conquis en 1554 par le Czar Iwan Wasiliewiekz, & renferme une partie de la côte occidentale & la côte septentrionale de la mer Caspienne. La chaleur y est si forte en été, que, suivant les observations faites par M. Leich à Astracan, elle y surpasse quelquefois le 100, & même le 103e degré du thermomètre de Farenheit. Il y pleut très-rarement en été, & , quand cela arrive, la pluie ne dure pas plus d'un quart-d'heure; mais il règne depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août un certain vent qui tempere la chaleur, laquelle sans cela deviendroit insupportable. Ce pays seroit totalement stérile, sans le débordement du Wolga. Mais les terreins bas sur les bords de ce fleuve, du Don & du Jaïk sont d'une grande fertilité, & produisent d'excellens pâturages. Le bled au contraire n'y réussit point; les habitans font venir par eau de Cazan ce qu'il leur en faut pour leur consommation. Quant aux fruits des différentes espèces, ils y croissent en grande quantité & deviennent très-beaux. On y cultive, entr'autres, des melons de très-bon goût, des citrouilles & des concombres, qui sont hauts d'une demi-aulne. Le mûrier y vient au mieux, & si l'on vouloit s'en occuper, la soie y réussiroit très-bien.

Le premier vignoble d'Astrakan fut planté en 1613; on se servit de plants venus de Perse. La vigne ajourd'hui s'est fort étendue; le raisin vient d'une grosseur extraordinaire; il est d'un goût exquis; on peut en faire un excellent vin. On recueille aussi du coton à Astrakan. Il croit dans ses vastes bruyères des fleurs, des simples & diverses plantes potageres.

En remontant le Wolga, on trouve une quantité prodigieuse de racines de réglisse, dont les tiges sont souvent plus grosses que le bras, & croissent à la hauteur d'une aulne : on l'arrache en grande quantité pour en extraire ce qu'on appelle *jus de réglisse*, que l'on prépare dans les apothicaireries d'Astrakan. La réglisse vient d'elle-même, ainsi que le kali, dont on ne tire pas le profit qui pourroit en résulter. Les bruyères, ou déserts d'Astrakan contiennent plusieurs lacs ou mares d'eau salée, où le sel repose au fond de l'eau en forme de cristal, ou bien surnage comme des glaçons. Tout le terrein qui environne Astrakan est tellement imprégné de sel, qu'on n'y trouve d'eau douce nulle part, à quelque profondeur qu'on creuse. Cela provient peut-être de ce que l'eau de la mer Caspienne filtre par des canaux souterreins, & se reproduit dans ces endroits, qui ne sont pas plus élevés que le niveau de la mer. Aujourd'hui, la cour de Russie a fait publier de rigoureuses défenses pour empêcher qu'on enlève ce sel; elle s'en est réservé à elle seule le débit. Le plus connu des lacs salés, est celui d'Elton ou d'Eltan. On dépose le sel dans les magasins de Dmitriewsk & de Saratow, situés sur le Wolga, & de-là on le transporte plus loin.

Les Tôrgôtiens, autrement *Kalmouks*, & les Tartares Nogaïens, ſe répandent durant l'été dans les bruyères d'Aſtrakan. Ces bruyères ſont remplies d'oiſeaux, de gibiers & de bétail. Les Tartares & les Kalmoucks y entretiennent de grands troupeaux. On y trouve auſſi une eſpèce de chèvres ſauvages, qui portent de petites cornes recourbées; une ſorte de rat, qui donne preſque la même odeur que la civette, & qui ſe tient ſur les rives du Wolga; des aigles, des faiſans, des perdrix, des gélinotes, &c. Parmi les inſectes de cette contrée, on trouve auſſi la *tarentule*. Le poiſſon de toute ſorte y eſt très-abondant & à vil prix. Les villes principales de ce gouvernement ſont *Aſtrakan*, *Kroiſnajar*, *Jenatajewska*, *Tſchernoijar*, *Zarizin*, *Saratow*, &c. &c. (*Masson de Morvilliers.*)

ASTRACAN, ASTRACHAN, ou ASTRAKAN, ville de la Moſcovie Aſiatique, ſituée dans une île du Wolga, nommée *Seitza*. Le principal bras du fleuve a en cet endroit 2200 pieds de largeur. Il gèle ſi fort l'hiver, qu'on peut y paſſer avec des traîneaux chargés; mais la glace ne dure pas ordinairement au delà de deux mois. L'ancienne ville d'Aſtrakan, qui fut conquiſe & ruinée par le Czar Iwan Waſiliewiekz, n'occupoit pas le même emplacement: elle étoit ſituée à 10 *werſtes*; d'autres diſent à 60, à 70 werſtes plus haut ſur le Wolga, parce qu'on trouve dans ces deux endroits des ruines, d'où l'on a tranſporté des pierres pour la conſtruction des fortifications, des égliſes, des maiſons de la moderne Aſtrakan. Cette ville a une vaſte enceinte, fermée par une muraille de briques, dont une grande partie tombée en ruines, eſt rebouchée avec des paliſſades. Le gouverneur réſide dans la fortereſſe, où il occupe un bâtiment conſtruit de bois. Hors de la fortereſſe eſt un bâtiment de pierre, dans lequel eſt la chancellerie. Les maiſons des particuliers ſont de bois, ce qui la rend ſujète à de grands incendies: en 1767, il y eut mille maiſons de brûlées. Ce fut en 1746 que, par ordre de la cour Impériale, on commença à relever la ville. Les rues furent élargies & tirées au cordeau. Le meilleur édifice de la ville eſt l'égliſe cathédrale de l'Archijerai, c'eſt-à-dire, archev. grec. Outre celle-là, il y a encore quatre autres égliſes Ruſſes conſtruites de pierres, parmi leſquelles l'*Idwiſchenia* eſt la plus remarquable. On y compte quatre couvens Grecs. Les Arméniens y ont une égliſe & un évêque; les Catholiques y en poſſedent une auſſi; de même que les Proteſtans.

Dans le nombre des fauxbourgs d'Aſtrakan, ceux de Cazan, de Sibérie & de la Tartarie ſont les plus conſidérables. On a bâti en 1746, du côté méridional de la ville, un nouveau fauxbourg, qui eſt fort grand, & uniquement occupé par des Arméniens. Le canal qui eſt entre ce fauxbourg & la ville, a été creuſé pour établir une communication entre la rivière de Kutum & le Wolga. Les vaiſſeaux ſont autant à l'abri dans ce canal que dans le port le plus ſûr. On fait monter le nombre des habitans d'Aſtrakan à ſoixante-dix mille ames, dont la plupart ſont Ruſſes; les autres ſont Allemands, Français, Anglais, Tartares, Perſans, Grecs, Italiens, Arméniens, Suédois, Kalmoucks, & des Indiens venus du Mogol. La ſituation de cette ville eſt avantageuſe pour le commerce; auſſi y a-t-il fleuri conſtamment, quoiqu'il ait ſouffert dans ces derniers tems. On compte dans cette ville juſqu'à trois mille négocians, dont les principaux entretiennent des vaiſſeaux ſur le Wolga & la mer Caſpienne. Il y a à Aſtrakan quelques manufactures de ſoierie & d'étoffes de coton. Le commerce avec la Perſe eſt le plus grand & le plus avantageux. Aſtrakan eſt défendue par une forte garniſon. Les environs offrent une grande quantité de maiſons de plaiſance & de vignobles. En 1670, le rebelle Stenkorafin s'étoit rendu maître de cette ville par trahiſon; mais il reçut à Moſcow le châtiment de ſa perfidie. Elle eſt à 20 lieues n. o. de la mer Caſpienne, 75 n. de Terki. *Long.* 67; *lat.* 45, 22. (*Masson de Morvilliers.*)

ASTRUNO, montagne d'Italie, au royaume de Naples, près de Pouzzol. Il y a dans cette montagne des bains, appellés *bagni di aſtruno*, que quelques géographes prennent pour la fontaine minérale, que les anciens nommoient *Oraxus*: ces bains ſont fournis par les eaux d'un petit lac.

ASTURA, rivière de la campagne de Rome, qui a ſon embouchure dans la mer de Toſcane, à dix lieues ſud-eſt de Rome. Il y avoit autrefois un bourg près de cette embouchure: ce fut là que Cicéron s'embarqua pour Gaïette, après qu'il eut été proſcrit. Ce fut près de là qu'il fut mis à mort, par ordre du triumvirat. Ce fut encore près de ce même endroit que Conrard & Frédéric furent battus & pris par Charles, roi de Naples.

ASTURIE, province d'Eſpagne, qui a environ quarante-huit lieues de long, ſur dix huit de large, bornée à l'orient par la Biſcaye, au midi par la Vieille Caſtille & le royaume de Léon, à l'occident par la Galice, au nord par l'Océan; elle ſe diviſe en deux parties, l'*Aſturie d'Oviédo*, & l'*Aſturie de Santillane*: c'eſt l'apanage des fils aînés d'Eſpagne.

Le pays eſt inégal, couvert au midi par de hautes montagnes, qui ſont comme des branches des Pyrénées, & ſe ſéparent des royaumes de Léon & de la Vieille Caſtille. Toutes ces montagnes ſont couvertes de vaſtes forêts. Le terroir cependant produit aſſez de bled, beaucoup de fruits, & d'excellent vin. L'air y eſt aſſez bon: on y trouve pluſieurs mines d'or, de chryſocolle, d'azur & de vermillon; mais, ce qu'il y a de plus remarquable, ce ſont les chevaux, dont la bonté & la viteſſe ont été ſi eſtimées dans l'antiquité, que les Romains les préféroient à tous les autres chevaux d'Eſpagne. Les habitans ſont ſincères, généreux, braves & laborieux, mais pauvres. Ses villes principales ſont *Oviedo*, *Santillana*, & *San-Andéro*. Il n'y a qu'un évêché dans cette province; ſavoir, celui d'Oviédo, qui relève immédiatement du Saint-Siège.

La nobleſſe de cette province ſe vante de deſcendre des anciens Goths, & prétend que ſon ſang n'a point été mêlé avec celui ni des Juifs ni des Maures; effectivement, après la malheureuſe bataille que les Goths, conduits par leur roi Roderic, perdirent contre les Maures, près de Xérès: Pelage, prince Goth, ſe retira dans les montagnes des Aſturies avec pluſieurs gentilshommes de ſa nation, & y raſſembla un petit corps d'armée; mais ſe voyant trop foible pour attendre les Maures en pleine campagne, il ſe retira dans un vaſte ſouterrein d'une des montagnes des Aſturies, (appellée *Auzena*), en ſortit dès que les Maures vinrent l'attaquer, & les obligea de prendre la fuite. On bâtit dans la ſuite à cet endroit un couvent, qui s'appella, ainſi que l'autre de la montagne, *Santa Maria de Cobadonga*. La retraite & la vigoureuſe défenſe des Goths ſont encore tellement célèbres en Eſpagne, que tous ceux qui habitent la montagne d'*Auzena* ſont regardés comme de véritables Goths, & ont des privilèges particuliers, quoique ce ne ſoient que des payſans, qui quittent leur demeure, pour aller ſervir en d'autres contrées de l'Eſpagne: ils ſe croyent inſultés lorſqu'on ne les appelle point *illuſtre Godo*, ou *illuſtre montagnés*; & malgré leur pauvreté, ils regarderoient comme un déshonneur de s'allier à des familles riches qui ne ſeroient point de même origine qu'eux. La conſidération que l'on a pour eux eſt telle, que d'autres familles paient ſouvent de grandes ſommes pour leur appartenir par des mariages. (*M. DE M.*)

ASUAN, ville d'Egypte, dans la partie méridionale, ſur la rive droite du Nil. Les Turcs l'appellent *Sahid*, & les Arabes *Uſuan*; quelques géographes croient que c'eſt l'ancienne *Métacompſo*, *Tacompſon*, ou *Tachempſo*; d'autres la prennent pour *Syène* même.

ASUNGEN, petit lac de Suède dans la Veſtrogothie, vers les provinces de Smaland & de Halland.

ATACAMA, ville & port de mer, dans l'Amérique méridionale, au Pérou, proche le tropique du Capricorne. *Long.* 309 d. 10′; *lat.* 22 d. 30′ *de lat. mérid.* (*R.*)

ATACAMA, montagnes d'Amérique, qui ſéparent le Pérou du Chili. Elles ſont ſituées entre la ville & le déſert d'Atacama. (*R.*)

ATACAMA, grand déſert, à l'extrémité méridionale du Pérou & au nord du Chili, entre la mer du Sud & les Andes à l'Orient. Le pays eſt ſi aride, que les mules y périſſent faute d'eau & d'herbes. Il n'y a, l'eſpace de quatre-vingt lieues, qu'une eſpèce de rivière, d'un cours intermittent, & qui s'arrête toutes les nuits: on aſſigne la cauſe de ce phénomène au ſoleil, qui fond le jour les neiges, leſquelles ſe glacent de nouveau pendant la nuit. Les Indiens ont donné à cette rivière un nom qui la caractériſe; ils l'appellent *Anchallulac*; c'eſt-à-dire, *hypocrite*. C'eſt dans ce déſert qu'on trouve ces terribles montagnes, qui ſéparent le Pérou du Chili, & qui ſont couvertes de neiges dans toutes les ſaiſons. Au-delà de ces montagnes le pays eſt fort tempéré. On a trouvé un chemin plus commode pour paſſer ces montagnes, c'eſt de ſuivre la côte, qui n'eſt pas, à beaucoup près, ſi déſerte que l'intérieur du pays: on y trouve même quelques ports. (*R.*)

ATACAMES, gouvernement dépendant de l'audience de Quito, au Pérou. Il eſt le long des côtes de la mer du Sud, au-deſſus de Guayaquil, ſous l'équateur. Depuis 1741 ce pays s'eſt peuplé par la communication de la mer du Sud à Quito, en remontant la rivière des Émeraudes.

ATAC-APAS, peuples antropophages de la Louiſiane. En 1719, ils mangèrent un Français, nommé Charleville.

ATALA, petite ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Demona. Elle eſt ſur le détroit de Meſſine, dans une ſituation fort agréable, entre Meſſine & Taormina. *Long.* 36, 50; *lat.* 37, 40.

ATALAVA. *Voyez* ATALAYA.

ATALAYA, ou ATALAVA, petite ville de Portugal dans l'Eſtramadure, ſur une hauteur, avec une bonne forteresſe, à deux lieues ſud de Thomar & près du Tage. *Long.* 10, *lat.* 39, 25.

ATAVILLOS, ou ATAVILLES, peuples du Pérou, dans l'Amérique méridionale, à la ſource de la rivière de Xauca, à quelque diſtance de la mer Pacifique & de Lima.

ATECA, bourg d'Eſpagne, au royaume d'Arragon, ſur la rivière de Xalon, deux lieues au-deſſus de la ville de Calatayud. Cluſius y place l'ancienne *Attacum*, ville des Celtibériens, que d'autres mettent à Daroca.

ATEL, c'eſt l'un des noms que les Tartares donnent au Wolga; les autres ſont Edel & Jodel, & ces noms ſignifient le *grand fleuve*, la *grande rivière*, ou le *grand courant*.

ATELLA, ancienne ville d'Italie dans Terre de Labour; c'eſt aujourd'hui *San-Arpino*, ſituée entre Naples & Capoue: on en voit encore les foſſés & quelques reſtes d'un édifice public. (*R.*)

ATELLA, bourg d'Italie, au royaume de Naples, au pied de l'Apennin, à deux lieues de la petite ville de Melphi, dans la Baſilicate, vers la principauté ultérieure. On apperçoit que ce bourg a été une ville aſſez conſidérable. Mais ni l'une ni l'autre de ces villes ne ſauroient être l'*Atella*, ville de Toſcane, connue par un amphithéâtre fameux où l'on jouoit des comédies ſatyriques & bouffonnes, qu'on appelloit *Atelanes*.

ATELLARI, ou ATELLARA, rivière de Sicile, qui coule dans la vallée de Noto, paſſe à Noto, & ſe jète dans la mer près des ruines de l'ancienne Elore. On prétend que l'*Atellara* eſt l'*Elore* d'autrefois.

ATENA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle eſt à 9 li. n. de Policaſtro, proche le Negro, avec titre de principauté. *Long.* 33, 8; *lat.* 40, 28. (*R.*)

ATH, ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le

comté de Hainault, sur la Dender. On vient d'en démolir les fortifications. *Long.* 21, 30; *lat.* 50, 35.

Elle est petite. Sur ses remparts, on a planté des allées d'arbres en forme de cours. Les portes de l'ancienne enceinte y sont conservées, & on y a établi des magasins. Cette ville est jolie, bien bâtie, avec une fort belle place d'armes, & une maison de ville remarquable. Le château où loge le gouverneur n'a point été achevé. Son commerce principal est en toiles. C'est la patrie de Jean Taisnier; elle est à 10 l. s. o. de Bruxelles. Les Français la prirent en 1697, & la rendirent la même année par le traité de Risvik. Ils la reprirent en 1701, mais les confédérés la reprirent en 1707 pour la maison d'Autriche, à laquelle elle est restée, quoique les Français s'en soient rendu maîtres en 1745. Le fameux Michel Baius naquit dans ses environs. (*R.*)

ATHBOY, ou ASBOY, bourg d'Irlande au comté d'Est-Meath, à 3 lieues n. o. de Trim. Il envoie deux députés au parlement. (*R.*)

ATHÉE, ou plutôt ATHEY, bourg de France, élection, & à deux lieues s. o. d'Amboise.

ATHÉE, bourg, élection de Château-Gonthier, à une lieue n. de Craon.

ATHÈNES, *Athenæ*, ville de la Grèce, célèbre par son ancienneté, par les savans hommes & les grands capitaines qu'elle a produits. C'est aujourd'hui peu de chose en comparaison de ce qu'elle étoit: il y a quinze à seize mille habitans, dont le langage est un grec corrompu, qui cependant a de la grâce. Elle appartient aux Turcs, & sa situation est sur le golfe d'Engia ou d'Egines. C'est la capitale de la Livadie. On l'appelle vulgairement *Setines*; il y a une citadelle. *Long.* 41, 55; *lat.* 38, 3.

Il y a encore plusieurs lieux, qui ont porté le nom d'Athenes; mais il faut considérer que comme les beaux arts & les sciences ont fleuri dans cette ville, plus qu'en aucune autre de la Grèce, le surnom d'Athènes a été donné métaphoriquement à toutes les villes qui ont cultivé avec distinction les sciences & les arts. C'est ainsi que l'on dit encore de Paris: « *c'est une autre Athenes* ». Les auteurs anciens ont employé fréquemment cette figure, ce qui a pu occasionner l'erreur de beaucoup de géographes. Je croirois encore que les villes bâties par des colonies Athéniennes ont pu ajouter à leur nom propre le surnom d'Athènes, par respect pour leur mere-patrie. (*M. DE M.*)

ATHENREY, ATERICH, ou ATHENRY, ville d'Irlande, au Comté de Galloway, dans la province de Connaught, à 6 lieues s. de Tuam, & à 4 o. de Galloway. Elle est entourée d'une muraille de grand circuit, qui renferme beaucoup de champs, de jardins & peu de maisons. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 11', 20''; *lat.* 53, 30.

ATHERDÉE, bourg d'Irlande, au comté & à 3 lieues s. de Louth. Il envoie deux députés au parlement.

ATHIES, bourgade considérable de France, dans le Vermandois, en Picardie, sur l'Oumignon.

ATHIS, nom de deux petites villes ou jolis bourgs de France, dont l'un est dans le Laonais, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie, à 5 lieues e. s. e. de Vire.

ATHLONE, bourg d'Irlande, au comté de Roscommon, sur le Shannon. C'est le chef-lieu de ce comté. Autrefois c'étoit le siège d'un évêché. Il s'y trouve un château & un très-bon port. On y tient marché. Athlone est à 25 lieues o. de Dublin. *Long.* 9, 30; *lat.* 53, 20. (*R.*)

ATHOL, province d'Ecosse, dans la partie mitoyenne de ce royaume, entre les provinces de Perth, de Stratherne, de Badenoch & de Loquabio. C'est un pays stérile, couvert de montagnes, de bois, & rempli de lacs. Il y a cependant de très-bons pâturages. Blair ou Athol en est le chef-lieu. On y voit un château avec un bourg, remarquable par la bataille qui s'y donna le 5 juin 1689. Le lord-vicomte Dundée, qui commandoit pour Jacques II, battit le général Mackay, mais il perdit la vie sur la fin de l'action. Ce lieu est le titre d'une maison ducale.

Les principaux lacs de cette province sont *Loch-Eysachele*, qui s'étendant du nord au sud, envoie ses eaux dans le lac Rennach.

Loch-Rennach, formé par le précédent, & par des ruisseaux; il produit la rivière de Tinnuel qui en sort à l'orient, pour couler vers l'occident.

Loch-Garry, petit lac au nord de celui de Rennach. De sa partie septentrionale, sort la rivière de Garry.

Il y a encore les petits lacs ou lochs de *Garry* & de *Lagan*.

ATHOS, grande & fameuse montagne d'Europe, sur les côtes maritimes de la Macédoine, vers l'ancienne Thrace ou Romanie moderne, dans une presqu'île dont elle occupe toute la longueur, & des deux côtés de laquelle se forment *il golfo di conteſſa*, *ſinus ſtrimonicus*, & *il golfo di monte ſanto*, *ſinus ſingiticus*. On donne communément à cette presqu'île quarante lieues de circuit & autant à la base de l'Athos. Ce mont est compté dans le nombre des plus considérables inégalités convexes qui soient sur la surface du globe: c'est une chaîne de plusieurs sommets, &, pour ainsi dire, de plusieurs étages, parmi lesquels il en est un qui, par sa hauteur & ses habitations, attire sur-tout l'attention des curieux: c'est celui que l'on appelle proprement l'*Athos* & le *monte ſanto*. Sa hauteur n'a point encore été mesurée comme celle du Ténérif, du Chimboraço, du Saint-Gothard & du Canigou; mais on la conçoit par l'étendue de l'ombre qu'elle fait. Cette étendue fut déjà observée par les anciens: Pline & Plutarque rapportent qu'au solstice d'été, vers l'heure du coucher du soleil, la place du marché de Myrrhina, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui Stalimène, recevoit l'ombre de l'Athos; des observations faites depuis

ont confirmé le fait, & l'on fait que de cette île à cette montagne il y a dix-sept à dix-huit lieues de distance.

Les environs de l'Athos contenoient autrefois les cinq villes de Cléonée, de Thysres, d'Akrothom, d'Olophixus, de Dion, & nombre de maisons de campagne fort jolies où se retiroient souvent les anciens philosophes de la Grèce, à cause de la salubrité de l'air, de l'aspect riant & majestueux de ses côteaux, & des mers qui les environnoient. A ce peuple de philosophes ont succédé vingt-deux couvens de moines grecs, & une multitude d'hermitages & de grottes sanctifiées, mais puantes & mal-saines. Ces couvens sont entourés de murs & de fossés, pour la plupart capables de résister aux coups de main des corsaires dont ils sont souvent menacés. On y compte environ six mille religieux sous la protection du bostangi-bachi, & sous les yeux d'un aga qui relève du bacha. Les présens qu'ils font à celui-ci montent à près de 50,000 livres par an, & la contribution qu'ils paient à la Porte Ottomane est de la même somme. Ce sont les aumônes qu'ils reçoivent de l'église grecque en général, & des hospodars de Valachie & de Moldavie en particulier, qui, conjointement avec le produit des pâturages de la montagne, les mettent en état de fournir à cette contribution. Ces moines vivent d'ailleurs dans une grande pauvreté & sous des règles très-austères; quelques-uns d'entr'eux se vouent à l'étude & à la contemplation; mais le plus grand nombre travaille de ses mains ou mendie. Il y a pour eux un marché public qui se tient tous les samedis, sous la présence de l'aga, dans un endroit de la montagne nommé *Karets*: c'est là qu'ils font échange entr'eux de pain, de fruits, de légumes, de couteaux, d'ustensiles & de petites images. Toute viande leur est sévérement interdite, aussi-bien que toute communication avec les femmes. On prétend que tous parviennent à un âge fort avancé; ce qui n'est pas difficile à croire d'après la description du pays qu'ils habitent, & de la vie sobre qu'ils mènent. C'est aujourd'hui une des plus grandes curiosités de la Grèce moderne que le voyage du mont Athos.

ATHY, ou ATY, ville d'Irlande au comté de Kildare, dans la province de Leinster. Elle est sur la rivière de Waterford au sud de Kildare. Elle envoie deux députés au Parlement. *Long.* 10, 20; *lat.* 53, 10.

ATHYNA, petite ville du royaume de Hongrie, dans l'Esclavonie propre, au comté de Posséga vers la Drave.

ATI, ou ATY, petit canton d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or, au nord de Fantin, & à l'orient d'Abrambou. Ce pays est très-peu connu, parce que les Européens font leur commerce sur la côte, & ne s'engagent pas si avant dans les terres.

ATIENZA, ville d'Espagne dans la vieille Castille, entre Siguença & Borgo d'Osma. Elle est jolie & bien située, avec un bon château sur une hauteur. Il y a de hautes montagnes dans le voisinage qu'on appelle *Sierra d'Atienza*. *Long.* 15; *lat.* 41, 15.

ATINO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. Elle étoit anciennement le siège d'un évêché, qui a été converti en prévôté dépendante immédiatement du Pape.

ATITLAN, lac de l'Amérique, dans le Mexique, au gouvernement de Guatimala, dans le pays des Choutales. Il a environ dix lieues de tour.

ATLANTIQUE, *Océan Atlantique*; c'est ainsi qu'on appelloit autrefois, & qu'on nomme souvent encore aujourd'hui cette partie de l'Océan qui est à l'occident de l'Afrique & du détroit de Gibraltar. (*R.*)

ATLAS, c'est une chaîne de montagnes en Afrique, qui sépare la Barbarie du Biledulgerid, & s'étend de l'est à l'ouest. Il y a beaucoup d'endroits où le bled croît sous la neige; à mesure qu'elle fond, le tuyeau commence à paroître. On y recueille encore quantité d'orge: il y a un grand nombre d'arbres fruitiers qui fournissent des subsistances aux habitans de quelques pauvres villages qui ont encore la ressource des bestiaux qu'ils font paître sur les hauteurs & dans les vallées Quoique les poëtes aient débité que son sommet se perd dans les cieux, il n'est comparable en hauteur ni aux Alpes, ni aux Andes, ni même aux Pyrénées. La hauteur perpendiculaire de l'*Atlas*, est depuis quatre cents jusqu'à six cents verges. La pente en est douce, &, quoiqu'il soit hérissé de rochers, l'on y trouve des terreins extrêmement fertiles. Ce mont fameux a beaucoup exercé les poëtes, qui en ont exalté les merveilles. Les voyageurs n'y découvrent aucuns vestiges de ces antiques merveilles, qui en faisoient le plus délicieux pays de la terre. Des bêtes farouches y disputent leur pâture aux malheureux habitans, & le jardin des Hespérides est couvert de sables arides, où l'on ne recueille ni or ni fruits.

On a donné le nom d'*Atlas* à des recueils de cartes géographiques de toutes les parties connues du monde, parce que les cartes portent, pour ainsi dire, le monde, comme la fable a supposé qu'il étoit porté par *Atlas*.

Le grand *atlas* de Blaew est le premier ouvrage qui ait paru sous ce titre. Depuis ce tems nous en avons plusieurs de MM. Sanson, Delisle, *&c. Voy.* CARTE. (*R.*)

ATLE, gros bourg d'Angleterre, bien peuplé, dans le comté de Northfolck.

ATLISCA, vallée considérable de l'Amérique septentrionale dans la province de Tlascala, au Mexique. On y recueille du froment en abondance. Les Espagnols qui l'habitent sont au nombre de plus de mille, sans compter les naturels qui travaillent à la culture des terres.

ATOCK, ou ATTOCK, capitale de la province de même nom, au Mogol en Asie, au confluent du Nilao & de l'Inde. *Long.* 90, 40; *lat.* 32, 20.

ATOLLON, ou ATTOLLON, amas de petites îles qui se touchent presque. Les Maldives sont distribuées en treize *atollons*.

ATOUGIA, petite ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues. Elle est au fond d'une petite baie, au n. e. de Santaren.

Elle est munie d'un fort château, & n'a que trois cens habitans dans une seule paroisse.

ATRAMITES, c'est un des noms sous lesquels les anciens géographes ont parlé des habitans de l'Hadramant, ou Hadramuth, riche & florissante contrée de l'Arabie Heureuse, vers l'Océan, entre le Yemen, le Scadshar, & les districts d'Aden, de Tis, & de Sanaa. Du tems de Mahomet, ces peuples étoient de la tribu d'Ad; ils sont aujourd'hui de celle de Namud, & Moka est leur capitale.

ATRI, anciennement ADRIA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, sur une montagne escarpée. Elle a titre de duché, & appartient à la maison d'*Acqua-Viva*. Son évêché est uni à celui de *Civita di-Penna*, & est suffragant de celui de Chieti, mais exempt de sa juridiction. Elle a peu d'habitans, est à près de trois lieues de la mer Adriatique, & a donné naissance à l'empereur *Elius Adrien*. (*M. DE M.*)

ATRIBUNIE, rivière de Saint-Domingue; elle coule dans la partie occidentale de l'île, & se jète dans la mer.

ATTALENS, château, village & bailliage du canton de Fribourg en Suisse, à 2 lieues de cette ville. Il y a des eaux minérales, corroboratives & purgatives.

ATTANCOURT, élection, à trois lieues n. o. de Joinville, sur la Blaise.

ATTENDORN, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, autrefois de la ligue Anséatique, & située au confluent de la Jenne & de la Bigge. Il y a un couvent d'Observantins, dont l'abbé est tenancier de la ville un hôpital, une communauté de chanoines de Saint Nicolas, &c. des carrières de marbre dans ses environs. Elle fut cruellement incendiée en 1737 & 1744. (*M. DE M.*)

ATTENDORN, ou OTTERNDORF, ville du cercle de basse-Saxe, sur la rive gauche de l'Elbe, près de son embouchure. Les états du pays de Hadeln s'y s'assemblent. Cette ville & son district appartiennent à l'électeur d'Hanovre. (*R.*)

ATTENY, ville des Indes, au royaume de Decan, dans la presqu'île en-deçà du Gange. Elle est dans une belle situation, au milieu d'une forêt de palmiers, non loin de la mer, à 22 lieues & au n. de Visapour.

ATTERZÉE, ASTERZÉE, SCHWARTZÉE, lac d'Allemagne, dans la haute-Autriche & le quartier de Traun, le long de l'Eger qui le traverse. Il est aussi traversé du Manzée.

ATTICHI, *Attipiacum*, bourg de France, élection, & à 3 li. n. o. de Soissons. (*M. DE M.*)

ATTIGNY, petite ville de France, en Champagne, & chef-lieu d'une petite contrée appellée la *Vallée du Bourg*. Elle est sur la rivière d'Aisne, à trois lieues sud-est de Rhetel, & à huit sud de Charleville: ce lieu est fort ancien, & très-célèbre par les conciles qui s'y sont tenus. Plusieurs rois de France y ont fait leur séjour; & Chilperic, neveu de Clovis II, y mourut. Ce fut là que Louis-le-Débonnaire se soumit, en 822, à la pénitence publique, pour expier la mort de Bernard, roi d'Italie, son neveu. Ce fut à Attigny que l'on tint les premières assemblées d'état pour la législation du royaume, sous le règne des Mérovingiens.

ATTIGOUVANTANS, ou ATTIGOVANTAIS, peuples de l'Amérique septentrionale, à l'occident du lac des Hurons. On ne connoît à ce peuple chasseur d'autres habitations que des cases en forme de grands fours, couvertes d'écorces d'arbres, & nattées en hiver, soit d'herbes longues, soit de peaux d'ours. On ne lui connoît pas non plus d'autre police que les avis passagers qu'il reçoit de l'assemblée de ses vieillards, ni d'autre culte religieux que ses invocations à un être imaginaire ou à un dieu nommé *Ocqui*, dont les attributs semblent être plutôt ceux d'un démon que ceux d'une divinité bienfaisante. Ils enterrent leurs morts avec pompe, & chargent leurs tombeaux de vêtemens, d'arcs, de flèches & d'ustensiles, se persuadant qu'après cette vie, il en est une autre où l'on va bien loin goûter la douceur de se retrouver avec tous ses amis. Les festins sont fort en usage parmi eux: leurs médecins sont à la fois leurs devins & leurs saltimbanques; & dans leurs maladies, à ce qu'on assure, leurs remèdes les plus ordinaires sont la musique & la danse. On assure aussi qu'avant le mariage, leurs filles se prostituent sans réserve; mais qu'une fois devenues femmes, il n'y a rien de plus exemplaire que leur chasteté: ce sont ces mêmes femmes qui labourent les terres, sèment le maïs, le moissonnent, assemblent le bois pour les cabanes, portent le bagage d'un endroit à un autre, & prennent enfin sur elles seules toutes les peines du ménage. Le hommes n'y font autre chose que trafiquer, aller à la chasse ou bien à la guerre.

ATTIKAMÈGUES, peuple de l'Amérique septentrionale, au 50e degré de latitude, vers le lac Saint-Thomas, en remontant le fleuve, à l'embouchure duquel on a bâti la ville des *Trois-Rivières*, entre Quebec & Montréal. Ce peuple passe pour l'un des plus dociles de cette contrée.

ATTINGA, pays de l'Inde, vers le cap Comorin. C'est toujours une reine qui le gouverne; mais pour se délasser des fatigues & des soucis de l'administration, cette princesse a pour ses plaisirs un serrail des plus beaux hommes de ses états, &

comme de raiſon ne ſe marie point. Les ſeules filles ſuccèdent à la couronne; & ſi elle n'en a point, ce ſont les filles de ſes ſœurs qu'on élève au trône.

ATTISKÆTZ, ou ATTISWALD, *le bois d'Atys*, lieu célèbre par ſes eaux minérales, à une demi-lieue au-deſſous de Soleure, près de la rivière d'Aar.

ATTOCK. *Voyez* ATOCK.

ATTS, abbaye d'hommes, ordre de Saint-Benoît, dans la haute-Bavière, ſur l'Inn.

ATTU, ou AATTU, petite ville de l'Arabie Heureuſe, entre la Mecque & Hali. Le Blanc l'appelle *Outor*.

ATTUND, ou OSTUND, pays de la Suède, une des trois parties de l'Upland, entre Stockholm, Upſal & la mer Baltique. Ce canton eſt remarquable par ſes mines.

AVA, royaume du Japon, avec une ville de même nom, qui en eſt la capitale, dans une île, entre celle de Niphon, & l'île de Bongo. *Long.* 151, 10; *lat.* 33.

AVA, autre royaume du Japon, avec une ville de même nom, dans l'île de Niphon. *Long.* 159; *lat.* 35, 20.

AVA, Royaume d'Aſie; il eſt borné à l'oueſt par le royaume d'Aracan & la mer, au ſud par le Pégu, à l'eſt par une chaîne de montagnes, & au nord par le pays de Kemarat. Ce royaume fait partie des états du roi de Pégu. On y trouve du muſc, de l'aloës, du bon vernis, & des roſeaux d'une groſſeur prodigieuſe. Les rubis qui en viennent ſont fort eſtimés, de même que les chameaux & les éléphans que l'on y nourrit. Sa capitale eſt Ava: c'eſt une ville aſſez grande, aſſez peuplée, percée de rues fort droites & garnies d'arbres, mais bâtie de maiſons toutes de bois; ſon palais royal eſt ſeul conſtruit de pierres, & paſſe même pour très-vaſte & pour très-riche en dorure.

A leur teint près, qui eſt olivâtre, les habitans d'Ava ſont beaux & bien faits: les femmes y ſont petites, mais agréablement priſes dans leur taille, & plus blanches, pour l'ordinaire, que n'y ſont les hommes. Elles ont les cheveux noirs, & s'habillent d'étoffes de coton du plus léger tiſſu, & de la coupe la plus négligée. A chaque mouvement qu'elles font en marchant, on prétend que leur nudité ſe découvre, & l'on ajoute, que cette immodeſtie de vêtemens leur fut preſcrite par la ſageſſe d'une ſouveraine de leur propre ſexe, qui, dans un tems où le nôtre portoit l'horreur à ſon comble, eſſaya, par cette ordonnance, de ramener aux vues de la nature, les brutaux qui s'en écartoient. La religion de ce pays-là, eſt en général celle des gentons ou idolâtres, dont les brachmanes & les faquirs ſont les prêtres; mais il y a beaucoup de mahométans parmi les ſujets d'Ava, les chrétiens y ſont en aſſez petit nombre. La férocité n'eſt pas, comme on le dit, leur caractère; il en a peu coûté, à la vérité, aux Tartares de les inſulter & de les conquérir; mais s'ils n'ont pas la valeur de ce peuple dur & courageux, ils en ont du moins l'hoſpitalité.

AVA, ou AYALA, rivière d'Aſie dans la Natolie; elle tombe dans la mer Noire; ſon nom Turc eſt *Sakari* ou *Sakaria*; & celui que les Grecs & les Latins lui donnoient, étoit *Sagaris* ou *Sangarius*.

AVACHE, île éloignée de l'île Saint-Domingue d'environ trois lieues; elle peut avoir environ cinq à ſix lieues de longueur. Le mouillage y eſt fort difficile par la fureur avec laquelle la mer ſe briſe ſur la côte. Le pays, ſelon Labat, eſt fort beau, la terre graſſe, profonde, & propre à toutes ſortes de productions. Dans pluſieurs endroits du fond de l'île, on trouve des cuves de maçonnerie qui ſervoient aux Eſpagnols pour faire leur indigo, lorſqu'ils étoient propriétaires de cette île. Il y a auſſi des légions de mouſtiques, de maringoins, de vareurs, & d'autres ennemis des hommes & des beſtiaux: on eſt même obligé de donner des borines aux nègres pour leur préſerver les pieds & les jambes de leurs piqûres; mais le nombre de ces inſectes malfaiſans diminue à meſure qu'on défriche le pays.

La pointe de l'île eſt redoutable par un courant rapide & un vent forcé qui portent deſſus, & mettent ſouvent les vaiſſeaux en danger. Cette île fait partie de la colonie Françaiſe de Saint-Domingue. (*M. DE M.*)

AVAILLES, bourg de France, dans la Marche, à 12 li. n. e. de Limoges. Il y après de ce bourg une ſource d'eaux minérales, limpides & ſalées, qui ont quelque réputation.

AVAL, grand bailliage de France, dans la Franche-Comté; il comprend les ſubdélégations de Poligny, de Salins, d'Arbois, de Pontarlier & d'Orgelet.

AVALON, ou AVALLON, ville de France en Bourgogne, dans l'Auxois, ſur le Couſin. M. Pelegrin a découvert une médaille du IIe ſiècle, ſur laquelle on lit *Aballo*. L'*itinéraire* d'Antonin, & la *table* de Peutinger, placent cette ville entre Saulieu & Auxerre: c'étoit une place forte dès 931, puiſque Flodvard la nomme *Avallonem caſtrum*. Elle fut même au VIIe ſiècle le chef-lieu d'un *pagus* ou canton, régi par un comte. L'acte de partage de l'empire Français par Charlemagne, & la capitulaire de Charle-le-Chauve, en parlent ſous le nom de *Pagus Avalenſis*.

Cette ville n'a qu'une paroiſſe & une collégiale, fondée au VIIIe ou IXe ſiècle. Le Collège, occupé par les doctrinaires, doit ſon établiſſement au préſident Odebert en 1654.

Avallon a ſouffert pluſieurs ſièges; Emme, femme du roi Raoul, l'aſſiéga & la prit en 931; le roi Robert s'en empara, après trois mois de ſiège, en 1005; ſon fils Robert, depuis duc de Bourgogne, la prit en 1031, & la garda avec le duché; Charles VII s'en

s'en rendit maître, mais Philippe-le-Bon la reprit en 1433.

Le commerce d'Avalon eſt en futailles, bois, bled & vins, dont quelques côteaux ſont renommés: les bois & les vins ſont conduits à Paris.

Cette ville eſt de la généralité de Dijon. Il y a, outre la collégiale, un couvent de Minimes, des Urſulines, des Capucins, des filles de la Viſitation de Sainte-Marie, un hôpital. C'eſt la huitième ville qui députe aux états de Bourgogne, & qui nomme un élu au Tiers-Etat. C'eſt le ſiège d'un gouverneur particulier. Il s'y trouve un bailliage, une chancellerie unie au bailliage, une prévôté royale, un grenier à ſel, & une maîtriſe particulière des eaux & forêts.

Avalon eſt à 20 lieues n. o. de Dijon, à 16 n. d'Autun, 10 ſ. e. d'Auxerre, & à 3 de Vezelay. *Long.* 21, 22; *lat.* 47, 28. (*R.*)

AVALON, *Caſtrum Avalonis*, château & village conſidérable du Dauphiné, ſur la rivière de Bard, à une demi-lieue du château Bayard, 6 lieues, n. e. de Grenoble.

AVALLON, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la partie méridionale de l'île de Terre-Neuve. Il y a la colonie de Ferryland, avec quelques établiſſemens que les Anglais y avoient faits avant que cette île leur eût été cédée toute entiere par le traité d'Utrecht.

AVALLOS, province de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique & dans la Nouvelle-Galice. Elle eſt, dit Beaudrand, à 114 lieues de Mexico.

AVANCE (cap d'), cap de Magellan, dans l'Amérique méridionale, ainſi nommé de ce qu'il eſt le plus avancé dans le détroit de Magellan.

AVANCE, petite rivière dans le Condomois. Elle a ſa ſource à une lieue, nord, de la paroiſſe de Durance, & ſon embouchure dans la Garonne, entre Marmande & Sainte-Baſeille. Après un cours d'environ ſix lieues, cette rivière reçoit, auprès de Caſtel-Geloux, trois belles ſources, qui font travailler des moulins à bled, à drap & à cuivre, qu'on appelle *martinets*.

AVAU (Saint-), autrement SAINT-AVOD, petite ville & châtellenie de France en Lorraine. Cette ville fut long-tems poſſédée par les évêques de Metz; mais les ſouverains du pays l'ont acquiſe d'eux, à prix d'argent, il y a près de deux ſiècles.

AVAUD-LA-VILLE, bourg de France en Champagne, dans le territoire de Reims, avec le titre de comté. Sa ſituation eſt ſur la rivière d'Aiſne.

AUB, ville & bailliage de Franconie, dans l'évêché de Winsbourg.

AUBAGNE, ville de France en Provence, ſur la Veaune, ſur le chemin de Marſeille à Toulon; il y a une abbaye de filles, de l'ordre de Saint-Auguſtin. Les états de la province s'y tiennent quelquefois. Elle eſt à 7 lieues n. o. de Toulon, & 4 ſ. e. de Marſeille. *Long.* 23. 22; *lat.* 43. 17. (*R.*)

AUBE, riviere de France, qui a ſa ſource à l'extrêmité méridionale du bois d'Auberive, traverſe une partie de la Champagne, & ſe jète dans la Seine. On a fort travaillé à rendre cette rivière navigable; juſqu'ici les dépenſes ont été inutiles; elle ne porte bateau qu'à Arcis. (*M. D. M.*)

AUBENAS, ville de France en Languedoc, dans le bas Vivarais, ſur la rivière d'Ardeſche, au pied des Cevennes. *Long.* 22, 2; *lat.* 44, 40.

Cette ville a une juſtice royale, un collège & quelques manufactures. Il y a d'ailleurs trois maiſons religieuſes. Elle eſt à environ 11 lieues nord d'Uzès. (*R.*)

AUBENTON, ville de France, en Picardie, dans la Thiérache, ſur l'Aube qui ſe jète dans l'Oiſe. Il y a deux paroiſſes & un grenier à ſel. Elle eſt à 4 lieues e. de Vervins, 4 ſ. o. de Rocroi. *Long.* 21, 55; *lat.* 44, 40.

AUBEPIERRE, abbaye de France au diocèſe de Limoges. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3500 liv. (*R.*)

AUBEPINE, village & abbaye de France, fondée en 1147, au diocèſe & à 17 lieues n. e. de Limoges; elle eſt de l'ordre de Cîteaux.

AUBERIVE, abbaye de France, à 4 lieues o. de Langres, fondée en 1136 par Guillaume Hollandius, évêque de Langres. Elle eſt le l'ordre de Cîteaux, & vaut 9000 liv. (*R.*)

AUBETERRE, *Alba Terra*, ville de France, dans l'Angoumois, ſur la Dronne, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 2000 livres. Elle eſt à 9 lieues ſ. d'Angoulême & 9 o. de Périgueux. *Long.* 17, 40; *lat.* 45, 15. (*R.*)

AUBETTE, petite rivière de France, qui a ſa ſource à Epinay en Normandie, & ſon embouchure dans la Seine, près de Rouen, après un cours d'environ trois lieues. On a remarqué que l'eau de cette petite rivière ne gèle jamais, quelque froid qu'il faſſe; ce qui eſt très-avantageux à diverſes uſines qu'elle fait mouvoir.

AUBIERE, bourg de France en Auvergne, à une lieue de Clermont.

AUBIERS (les), gros bourg de France en Poitou, à 3 lieues n. e de Mauléon.

AUBIET, bourg de France en Armagnac, élection & à 3 lieues d'Auch.

AUBIGNAC, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1138 au diocèſe de Bourges; ſur le Cher, à 3 li. ſ. d'Argenton. Elle vaut 2000 livres. (*R.*)

AUBIGNAN, bourg du comté Vénaiſſin, à une lieue n. de Carpentras.

AUBIGNÉ, bourg de France en Anjou, élection & à 4 lieues de la Flèche.

AUBIGNÉ-BRIENNE, château de France dans le duché d'Anjou, à demi-lieue de Martigni-Briant, à 2 li. o. de Doué. Il a donné ſon nom à la famille d'où ſortoit madame de Maintenon.

AUBIGNY, ville de France dans le Berry, ſur la Nerre, avec un château & titre de duché. Sa ſituation eſt dans une plaine agréable, à 9 lieues

n. de Bourges, 10 f. e. d'Orléans, 38 f. de Paris. Son commerce consiste en draps. Elle a été brûlée deux fois, l'une par les Anglais sous le Roi Jean, l'autre par accident. *Long.* 20, 6; *lat.* 47, 29, 15.

AUBIGNY, bourg considérable de France en Artois, à 3 l. o. p. n. d'Arras, avec titre de comté.

AUBIGNY, village de Champagne, dans l'élection & le diocèse de Langres. On y recueille de bons vins. On connoît encore un Aubigny en Touraine, un en Sologne, deux en Poitou, deux en Normandie, deux en Picardie, un autre en Champagne, diocèse & élection de Reims, où il croît d'excellens vins; un troisième en Champagne, élection de Troye; trois en Bourgogne; un en Franche-Comté; un autre dans le Boulonnais; un autre enfin dans le Gatinois.

AUBIN, Saint), ou SAINT-ALBIN, bailliage, château & village de Suisse, au canton de Fribourg, entre le lac de Morat & celui de Neuchâtel. (*R.*)

AUBIN DE POUANGÉ (Saint), petite ville de France en Anjou, élection d'Angers, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 2000 liv. (*R.*)

AUBIN DES BOIS (Saint), abbaye de France en Bretagne, au diocèse de Saint-Brieuc. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 7000 liv. (*R.*)

AUBIN DU CORMIER (Saint), ville de France en Bretagne, au diocèse de Rennes, bâtie par un duc de Bretagne en 1222. Elle est fameuse par la bataille qu'y gagna le vicomte de la Trémouille en 1488, sur le duc d'Orléans, depuis roi de France sous le nom de Louis XII, & qui y fut fait prisonnier. Elle est à 4 lieues est de Rennes, 5 sud d'Antrain, 74 f. o. de Paris. *Long.* 16, 15; *lat.* 48, 15. (*R.*)

AUBONNE, jolie & agréable ville de Suisse, au canton de Berne, sur la rivière de son nom, dans le pays de Vaud, à trois quarts de lieue du lac de Genève, & à 4 li. o. de Lausanne. Elle est située sur une hauteur, dans un pays fertile en excellent vin; & il s'y trouve un château qui est la résidence du bailli. Le célèbre Tavernier, au retour de ses voyagnes, voulant passer ses derniers jours dans une terre de liberté, acquit la ville & le territoire d'Aubonne, dont les Bernois ont depuis fait l'acquisition en 1701. *Long.* 23, 57; *lat.* 48, 30. (*R.*)

AUBONNE (l'), rivière de Suisse, qui sort des montagnes, dans le bailliage de Morges, passe à Aubonne, & se jète dans le lac de Genève. (*R.*)

AUBRAC, montagne sauvage & escarpée de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rhodez. Il y a un établissement appellé *domerie*, dont le chef, sous le nom de *dom*, jouit de 40,000 livres de rente, & les religieux, qui sont de l'ordre de Saint-Augustin, de 15,000 livres. Cette domerie rend outre cela 6,000 livres pour l'entretien des malades. C'étoit autrefois un hôpital, qu'Alard, vicomte de Flandres, dota & enrichit pour le soulagement des pauvres, & pour exercer l'hospitalité. Cette montagne est une des quatre plus hautes de la province. Elle nourrit une quantité de bétail à cornes, beaucoup de chevaux. Les deux tiers de l'année, le sommet est tout couvert de neiges.

AUBUSSON, ville de France dans la Haute-Marche, aux confins du Limosin, sur la Creuse. *Long.* 19, 45; *lat.* 45, 58.

C'est la seconde ville du pays. Sa situation est fort pittoresque: elle est dans un fond bordé de rochers & de montagnes. Louis XIV voulant gratifier le maréchal de la Feuillade qu'il aimoit, & qui par les mâles descendoit des anciens vicomtes d'Aubusson, lui céda cette ville & des châtellenies voisines, en échange de Saint-Cyr. Ce seigneur voulut en témoigner sa reconnoissance à Louis-le-Grand, en ornant la place des Victoires; mais un de ses descendans, oubliant les bienfaits de ce monarque envers sa maison, a fait ôter les colonnes de marbre, dont les groupes supportoient autant de fanaux.

Aubusson a une manufacture de Tapisseries, qui la rend peuplée & marchande.

Cette ville, qui a justice & châtellenie royale, est à 14 lieues n. e. de Limoges, 7 e. de Bourganeuf. (*R.*)

AUCAES, peuple de l'Amérique méridionale, voisin du détroit de Magellan; mais originaire, s'il en faut juger par son langage & par ses mœurs, des frontieres du Paraguai.

AUÇAGUREL, ville d'Afrique, capitale du royaume d'Adel, sur une montagne. *Long.* 61, 55; *lat.* 9, 10.

AUCHY-LES-MOINES, abbaye d'hommes, ordre de Saint Benoît, près d'Hesdin.

AUCH, *Augusta Ausciorum*, ville de France, capitale du comté d'Armagnac, & métropole de toute la Gascogne, proche la rivière de Gers.

C'est le siége d'un commandant, d'un archevêché, d'une intendance. Il y a généralité, recette, élection, bureau des finances, présidial & sénéchaussée, maîtrise particulière des eaux & forêts, justice royale & maréchaussée. Outre l'église cathédrale, dont le portail moderne est fort beau, elle a une collégiale & un prieuré. Dans un pays pauvre, dans une petite ville qui ne compte au plus que six mille habitans, un revenu de près de quatre cent cinquante mille livres affecté à l'archevêque, est quelque chose de monstrueux. Le diocèse renferme trois cent soixante-douze paroisses, & deux cent soixante-dix-sept annexes. L'archevêque est co-seigneur de la ville avec le comte d'Armagnac, & prend le titre de primat d'Aquitaine. Ses suffragans sont les évêques d'Aire, de Bayonne, de Basas, de Saint-Bertrand, de Saint-Lisier, de Dax, de Leitoure, de Lescar, d'Oléron & de Tarbes. Il y a dans le chapitre cinq chanoines séculiers. Le roi en est un, comme comte d'Armagnac. Cette ville est à 15 lieues o. de Toulouse, 23 f. e. de Bordeaux, & 150 f. o. de Paris. *Long.* 18, 10; *lat.* 43, 40. (*R.*)

AUDE, rivière de France, dans le bas-Langue-

doc. Elle a sa source dans les monts Pyrénées, passe à Carcassonne, & se jète dans la Méditerranée

AUDENA, rivière d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la Magra, rivière de la côte de Gènes. P. Mutius vainquit sur ses bords ceux qui avoient pillé les Pisans.

AUE, petite ville de montagnes, sur la Mulde, au cercle de la haute-Saxe, dans le district d'Erzgeburg. Elle a voix & séance à l'assemblée des états. On y compte une centaine de maisons. Près de là est la mine de terre blanche qu'on emploie à la porcelaine de Misnie.

AVEIRO, ville de Portugal, sur l'étang de Vouga, qui communique avec la mer. Elle est dans la province de Beira, avec titre de duché & un bon port. Il se fait beaucoup de sel dans ses environs. Le port est capable de recevoir des vaisseaux de moyenne grandeur. Cette ville est à 2 lieues o. de l'Océan, 12 lieues s. de Porto, 11 de Coïmbre. *Long.* 9, 30; *lat.* 40, 30. (*R.*)

AVEIROU, rivière de France, dans le Rouergue; elle a sa source dans la terre de Several, au-dessus de Rhodès où elle passe, & se jète dans le Tarn, au lieu dit *la Pointe d'Aveirou.*

AVELLA, ville d'Italie, dans la terre de Labour, avec titre de principauté, à quatre milles de Nole & quinze de Naples, du côté de Bénévent.

AVELLINO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec un évêché suffragant de Bénévent. Elle fut presque ruinée par un tremblement de terre en 1694. Elle est à 5 lieues s. de Bénévent, 10 n. e. de Naples. *Long.* 32, 33; *lat.* 40, 53.

AVELLON, petite rivière de France, dans le Beauvoisis.

AVENAI, ville de France, en Champagne, proche la rivière de Marne, & non loin de Reims. Il y a une riche abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît. Dans une chapelle pratiquée dans le cloître, on conserve dans des châsses les corps, dit-on, de Sainte Berthe, de Saint Gombert, & de plusieurs autres Saints, auxquels le peuple attribue la faculté de guérir les insensés.

AVENCHE, ou AVANCHE, *Aventicum*, ville & bailliage de Suisse, au canton de Berne, autrefois très-considérable, & capitale de toute la Suisse, sous l'empire Romain. Ses ruines attestent encore son ancienne grandeur; mais aujourd'hui c'est peu de chose. Elle est à une demi-lieue du lac de Morat, 2 s. o. de Morat, 2 n. o. de Fribourg, 6 o. de Berne. *Long.* 24, 37; *lat.* 46, 50. On y voit des antiquités Romaines en grand nombre; on y a trouvé des médailles d'or & d'argent de divers empereurs jusqu'à Constantin, des pièces de sculpture, des urnes, des pavés à la mosaïque qui représentoient divers oiseaux. On y voit encore les vestiges d'un amphithéâtre. Au-dessous de la ville, on apperçoit de très-loin une colonne de marbre fort haute, qui paroît avoir été une pièce d'un portail de quelque bâtiment magnifique. Outre cela, on trouve épars de gros blocs de marbres ornés d'une excellente sculpture, qui annonçoient être les débris de quelques superbes monumens. On conjecture, d'après de gros morceaux de pierre où l'on trouve des anneaux de fer, que le lac de Morat s'étendoit jusqu'à une des portes, & qu'il y avoit un port.

Le bailliage d'Avenche est d'une étendue médiocre, & contient huit à neuf paroisses. Les premiers évêques de Lausanne ont résidé à Avenche. Marius d'Avenche, dont on a une chronique, la plus ancienne de l'histoire de France, avoit été évêque de cette ville avant que de fixer sa résidence à Lausanne. Les curieux ne manquent pas de voir le beau pavé en mosaïque qu'on y a découvert. (*R.*)

AVENIERES, *Avenericæ*, bourg de France, élection de Vienne, près de la rive gauche du Rhône, à 3 lieues s. o. de Bellay.

AVENTIN (mont), une des sept collines de Rome. C'est aujourd'hui la montagne de Sainte-Sabine.

AVERBACH, ville d'Allemagne, dans le haut-Palatinat de Bavière, à 12 li. n. e. de Nuremberg.

AVEO, ou ABYDO, petite ville de la Turquie d'Asie, en Natolie, sur le détroit de Gallipoli, avec une forteresse sur la côte qu'on appelle *une des Dardanelles* ou *le Château Vieux.* On la croit bâtie, non sur les ruines de l'ancienne *Abydos*, mais sur celles de l'ancien *Dardanum*, dont elle conserve le nom.

AVERNE, ou AVERNO, lac d'Italie, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, près Pouzzol. On donne aujourd'hui trois cents toises de diamètre à ce lac, & cent quatre-vingt huit pieds de profondeur en quelques endroits. Les vapeurs n'en sont plus mortelles pour les oiseaux qui volent à sa surface; & ses bords autrefois épouvantables & ténébreusement ombragés par la forêt qui les couvroit, commencèrent à perdre de cette horreur sous Auguste, & sont aujourd'hui plantés d'arbres fruitiers & de vignes excellentes.

AVERNES (les) petit canton de France, dans la prévôté & vicomté de Paris, entre Geneste & Mitry. C'est une campagne d'environ trois lieues, au couchant de Mitry, & à l'orient de Geneste. Elle est très-fertile en bled.

AVERSBERG, bourg & comté de la Carniole, à 8 lieues s. e. de Lanback.

AVERSBOURG, château fort de Bavière, situé sur une montagne, à 3 lieues n. de Kufstein.

AVERSE, ou AVERSA, s'appelloit autrefois *Atella.* Elle fut célèbre chez les Romains par les bons mots & les fines plaisanteries, autant que par ses spectacles obscènes & ses débauches. Cette ville, ruinée par les barbares, fut rebâtie par les Normands vers 1030; & sur tout par Robert Guiscard, qui, méditant la conquête de Naples & de Capoue, vint camper à l'endroit dont nous par-

lons, & augmenta cette ville, à laquelle il donna le nom d'Averſa, parce qu'elle ſervoit à tenir en reſpect ces deux villes.

Charles Ier, de la maiſon d'Anjou, roi de Naples, détruiſit Averſa de fond en comble, parce que ſes habitans s'étoient révoltés, ſoutenus de la maiſon de Reburſa qu'il vint à bout d'exterminer: mais la ville ne tarda guère à être réparée, à cauſe de la beauté du climat & de la fertilité du terrein. Ce fut dans le château d'Averſa qu'Andriaſſe, roi de Naples, fils de Charles II, roi de Hongrie, fut étranglé, ſous le règne de Jeanne Iere, ſa femme, le 8 ſeptemble 1345.

Averſe eſt petite, mais jolie & bien bâtie, avec un évêché ſuffragant de Naples, mais exempt de ſa juriſdiction, dans une plaine délicieuſe à la tête d'une grande avenue qui conduit à Naples. C'eſt la patrie de Luc Tozzi. Elle eſt à 3 lieues ſ. de Capoue, & 3 nord de Naples. *Longit.* 31, 50; *lat.* 41.

AVES (l'île d'), ou DES OISEAUX, *Avium Inſula*, petite île de l'Amérique ſeptentrionale, vers le 11e d. 45′ *de latitude* nord, au ſud de Porto-Ricco, & au ſud-eſt de l'île de Bonair, avec un bon havre, où l'on peut commodément carêner les vaiſſeaux. Elle tire ſon nom de la quantité d'oiſeaux qu'on y trouve; elle eſt petite, & n'a pas plus de quatre milles de long, & d'un demi mille de large du côté de l'orient. Du côté du ſeptentrion la terre eſt baſſe, & ſouvent inondée quand la mer monte; mais du côté du midi, il y a un gros banc de *corail* que la mer y a jeté; du côté de l'occident, elle a près d'un mille de large. Le pays eſt uni & ſans arbres. Les armateurs qui vont ſouvent dans cette île, y ont creuſé pluſieurs puits.

Un banc de rocher règne de l'orient au ſeptentrion, formant une eſpèce de demi-lune; il briſe la mer, & on marche commodément juſqu'au ſeptentrion, ſur un terrein égal & ſabloneux. Il y a dans l'enceinte de ce rocher, deux ou trois petites îles ſabloneuſes à environ trois milles de l'île principale.

On voit une autre île du même nom au nord de la précédente, vers le 15e d. 30′ de *latitude*. Elle n'a guères que trois lieues de tour, à-peu-près à cinquante ou cinquante-deux lieues ſous le vent de Saint-Domingue. Le terrein eſt ſabloneux preſque par-tout. On n'y trouve ni ruiſſeaux, ni fontaines, ni mares d'eau douce. La terre eſt engraiſſée par les ordures des oiſeaux. Il y a beaucoup d'arbres fruitiers.

Il y a une troiſième île de ce nom dans l'Amérique ſeptentrionale, près de la côte orientale de Terre-Neuve, au 50e d. 5′ de *lat.* découverte par Jacques Cartier.

AVESNES, ville des Pays-Bas Français, au comté de Hainaut, ſur la rivière d'Heſpre. *Long.* 21, 33; *lat.* 50, 10. Cette ville petite, mais forte, eſt de la généralité de Valenciennes. Les fortifications ont été réparées par le maréchal de Vauban. Elle fut cédée aux Français en 1559. Sa diſtance de Cambrai eſt de 10 lieues à l'orient, de 40 n. e. de Paris, d'environ 7 de Valenciennes. Il y a dans cette ville un bailliage royal, un chapitre & un état-major, dont le gouverneur perçoit en appointemens & émolumens, près de douze mille livres par an.

AVESNES-LE-COMTE, petite ville de l'Artois, à 4 lieues n. o. de Doulens, 4 li. o. d'Arras.

AVESNES-LES-NONAINS, abbaye de filles, ordre ſaint-Benoît près Arras. Elle y a été transférée d'un hameau de ce nom près Bapaume, à l'oueſt où elle avoit été fondée en 1128.

AVESSE, bourg de France dans le Maine, élection & à 6 lieues n. o. de la Flèche.

AVEURDRE, petite ville de France dans le Bourbonnais, ſur l'Allier, à cinq lieues ſ. ſ. o. de Nevers, & à 2 lieues n. de Bourbon l'Archambaud.

AVEZARAS, rivière de France en Gaſcogne. Elle arroſe le territoire de l'archiprêtre d'Aire; & après un cours de ſix à ſept lieues, elle ſe jète dans l'Adour, entre Grenade & Saint-Sever.

AVEZZANO, ville des Marſes en Italie, maintenant village, près du lac Celano, dans l'Abruzze ultérieure, au royaume de Naples.

AUFAY, gros bourg de France, en Normandie, ſur la Seye, à 6 lieues n. e. de Rouen. Il s'y tient trois marchés par ſemaine, où l'on vend quantité de cuirs, & de grains.

AUFENTE, rivière d'Italie dans la Campagne de Rome. Elle a ſa ſource près de Sezze, & ſon embouchure dans la mer, près de Terracine.

AUFFBOURG, village de Suiſſe dans le Turgow, & ſi proche de la ville de Stein, qu'il a l'air d'en être le fauxbourg. Ce village eſt remarquable par de vieilles murailles, reſte d'une fortereſſe des Romains. On y déterre ſouvent auſſi des médailles & pluſieurs pierres chargées d'inſcriptions.

AUFNAY, AUFNAU, ou UFNAU, *Ufnaugia*, petite île de Suiſſe dans le lac de Zurich, au-deſſous de Raperſweil. Elle appartient à l'abbaye de Notre-Dame des Hermites. Le célèbre Poëte de Franconie, Ulric de Huttem, mourut en cette île en 1523. On y voit le tombeau de ſaint-Aldaric, fils de Herman, duc de Suabe.

AUGANS, (les) peuples de l'Aſie, dans l'Indouſtan, entre Cabul & Candahar. Il y a quelque choſe d'aſſez paradoxal ſur leur compte, s'il en faut croire Tavernier: il dit qu'ils ſont forts & vigoureux, & que cependant ils ne vieilliroient pas, ſi, dès leur jeune âge, ils ne prenoient tous les jours un vomitif.

AUGARRAS, peuples de l'Amérique méridionale au Breſil, dans la province ou le gouvernement de Puerto-Seguro. *Laet.*

AUGE, petit pays de France en Normandie, comprenant les villes de Honfleur & de Pont-l'Evêque. Son nom latin eſt *Algia*; il a titre de

vicomté. Les productions du terroir ſont des grains, du lin & des pommes en abondance. Vers la mer il y a des ſalines où l'on fait du beau ſel blanc. Ses pâturages ſont très-gras. On y nourrit une grande quantité de bœufs & d'autres beſtiaux que l'on conduit à Paris. La forêt de Touque fournit des bois pour bâtir & pour brûler. Il y a auſſi en Champagne, une rivière du même nom.

AUGÉ, bourg de Poitou, élection & à une lieue o. de ſaint-Maixant.

AUGELA, ville & contrée de Barbarie, en Afrique, dans la partie occidentale du déſert de Barca, & vers les frontières de l'Egypte maritime. Elle eſt ſéparée du royaume de Tripoli par le mont Meies.

AUGIAN, ville d'Aſie, de la province d'Adherbigian. *Long.* 82, 10; *lat. ſept.* 37, 8.

AUGON, (mont) montagne d'Italie, dans l'Apennin, aux confins de la Ligurie & du Paveſan. (*R.*)

AUGSBOURG. *Voyez* AUSBOURG.

AUGST, *Auguſta Rauracorum*, ancienne ville capitale des Rauraques, où Munacius Plancus conduiſit une colonie Romaine, ſous l'empire d'Auguſte. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village, à deux lieues au-deſſus de Bâle, ſur le Rhin, vers Rheinfelden, ſur la rivière d'Ergetz. Ce village appartient à la maiſon d'Autriche : mais ce qui eſt au-dela de l'Ergetz eſt à la ville de Bâle. Attila ruina cette ville, & les évêques d'Augſt transférèrent alors leur ſiège à Bâle, qui devint peu-à-peu une ville conſidérable. On y voit encore les ruines d'un amphithéâtre, des tours, des voûtes ſouterraines, & d'autres monumens de ſon antiquité. On y a trouvé des médailles, & quelques fragmens de ſtatues & d'inſcriptions.

AUGUSTBERG, ou AUGUSTBOURG, château magnifique en Miſnie, dans le cercle d'Ertzburg, ſur la rivière de Tſchopa.

AUGUSTIN, (Saint), fort de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte orientale de la Floride, à l'extrémité d'une langue de terre. Il apartenoit aux Eſpagnols ; mais ils l'ont cédé aux Anglais par le traité de paix de 1763. *Long.* 298, 30, *lat.* 30.

AUGUSTOW, petite mais très-forte ville de la petite Pologne, dans le duché & Palatinat de Podlaquie, ſur la rivière de Nareu. *Long.* 41, 37; *lat.* 53, 25. Elle eſt à 70 li. e. de Dantzick. (*M. D. M.*)

AVIA, petite rivière de Galice, en Eſpagne. Elle ſe jète dans le Minho.

AVIGNON, ſouveraineté enclavée dans le royaume de France, & qui eſt de la dépendance du pape.

Cet état eſt compoſé de la ville & territoire d'Avignon, & du comtat Venaiſſin ; ſeigneurie qu'il ne faut pas confondre avec la ville.

Le comtat Venaiſſin appartint aux comtes de Toulouſe juſqu'en 1228, que les Croiſés s'en emparèrent à l'occaſion de la guerre des Albigeois : il fut alors cédé au Saint-Siège par le traité de Paris. Les comtes de Toulouſe en recouvrèrent la poſſeſſion, & les papes y renoncèrent même, en 1243. Mais cette ſouveraineté retourna au Saint-Siège en 1273, par la donation qui lui en fut faite par Philippe-le-Hardi, roi de France, qui en avoit dépouillé Charles II, roi de Naples. La France s'en empara en 1768, & l'a reſtitué depuis. (*R.*)

AVIGNON, ville capitale de l'état de même nom, ſous la ſouveraineté du pape. Son nom latin eſt *Avenio*, *Cavarum Avenio*; elle appartenoit aux peuples Gaulois, nommés *Cavares*, & jouiſſoit des priviléges des villes Italiques. Elle fut enſuite colonie Romaine. Après la deſtruction de l'empire Romain, les Bourguignons s'en rendirent maîtres. Elle paſſa enſuite aux Wiſigoths; revint aux Bourguignons, paſſa aux Oſtrogoths, & enfin aux rois Français. Les papes, depuis Clément V juſqu'à Grégoire XI, y firent leur réſidence pendant ſoixante-deux ans. Le Pape Sixte IV l'érigea en archevêché en 1475. L'univerſité fut établie par le pape Boniface VIII, en 1303. Les Juifs y ont une petite ſynagogue.

La ſituation de cette ville eſt très-avantageuſe : ſes murailles cependant ſont plus belles que fortes. Sur la fin du XIIe ſiècle on y a bâti un pont de dix-neuf arches ; la conſtruction en eſt étonnante pour le tems par la longueur, la largeur, & par la rapidité & la profondeur du Rhône : il a été ruiné ſous Louis XIV en 1660, & il n'en reſte plus que quatre arches.

Les étoffes de ſoie qui ſe fabriquent à Avignon, ſont la principale branche de ſon commerce.

La juſtice y eſt rendue par le vice-légat du pape, par le viguier ou par la chambre *della Rotta*. La police eſt réglée par les conſuls & par leur aſſeſſeur qui en eſt juge ; l'appel de ces tribunaux eſt à Rome. L'intérieur de la cathédrale qui eſt de médiocre grandeur, eſt d'une ſtructure admirable ; ſur le maître autel brillent de toutes parts l'or & l'argent. On y voit auſſi les tombeaux des papes Benoît XII, & Jean XXII. Cette ville contient un grand nombre de belles égliſes ; celle des Cordeliers eſt remarquable par ſa voûte qui paſſe pour un morceau des plus hardis. C'eſt dans cette égliſe que ſe trouve le tombeau de *Laure de Sade*, ſi célèbre par les vers de Pétrarque. Le palais de l'Archevêque eſt bien bâti & d'une aſſez bonne architecture. La vue dont il jouit eſt charmante.

Cette ville eſt à 5 lieues ſ. d'Orange, 12 n. o. d'Aix, 7 n. e. d'Arles, 8 n. e. de Niſmes, 147 ſud-eſt de Paris. *Long.* 22 d. 28′ 33″ ; *lat.* 43 d. 57′ 25″.

On vit à Avignon à fort bon marché, & l'on y peut faire très-bonne chère à peu de frais. Le climat en eſt très-agréable.

Le pape Clément V y transféra le ſiège pontifical en 1309 ; & en 1348 Clément VI acheta cette ville de la reine Jeanne de Naples, comteſſe de

Provence, pour la somme de 80,000 florins d'or.

Le palais apoſtolique eſt gothique, & préſente l'aſpect d'un château fort. Les papes Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V & Grégoire XI, y ont fait leur réſidence. Il s'y trouve trente-quatre maiſons religieuſes, trois ſéminaires, pluſieurs maiſons de charité, un mont-de-piété, ſept confrairies de pénitens, une univerſité, pluſieurs collèges, une commanderie de l'ordre de Malte. (*R.*)

AVIGNONET ou VIGNONET, ville de France, dans le haut Languedoc, au pays de Lauraguais, près de la rivière de Lers.

AVILA, ancienne ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille. *Long.* 13, 22; *lat.* 40, 35.

C'eſt une place forte avec un évêché ſuffragant de Compoſtelle, & une univerſité. On y fait des draps très-beaux. Elle a donné naiſſance à Sainte-Thérèſe & à Gilles de Gonzales. Sa ſituation eſt dans une plaine très-large & très-belle, environnée de montagnes, & couverte d'arbres fruitiers & de vignobles, à 16 lieues ſ. e. de Salamanque, & 16 lieues n. e. de Madrid.

Il y a au Pérou, en l'Amérique méridionale, dans la province de Los Quixos, du côté de Quito, ſur la rivière de Napo, il y a, dis-je, une autre Avila.

AVILES, petite ville d'Eſpagne, dans l'Aſturie d'Oviedo, ſur la baie de Biſcaie. *Long.* 11, 36; *lat.* 43, 41.

AVIM, rivière de la Cluydeſdale dans l'Ecoſſe méridionale; elle arroſe le bourg d'Avim, & ſe jète dans le Cluyde proche Hamilton.

AVINO & MINAS DE AVINO, ville de l'Amérique Mexicaine, & de l'Audience de Guadalajara, dans la province de Zacatecas, entre *Ellerena* & *Nombre de Dios*.

AVIQUIRINA, île de l'Amérique, dans la mer du ſud, ſur la côte du royaume de Chili, près de la ville de la Conception.

AVIRÉ, bourg de France, en Anjou, élection, & à 6 lieues n. e. d'Angers.

AVIS, *Aviſium*, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, ſur une montagne, avec un château près de la petite rivière d'Avis. C'eſt de là que l'ordre militaire des chevaliers d'Avis a pris ſon nom; il fut inſtitué par dom Alphonſe Henri Ier, roi de Portugal. Cet ordre a pluſieurs commanderies. Avis eſt à 7 lieues o. d'Eſtremos, 24 e. de Lisbonne. *Long.* 10, 30; *lat.* 38, 40.

AVISÉ, ou AVIZÉ, bourg de France, élection, & à 5 lieues o. de Châlons.

AVISON, haute montagne des Voſges, l'une de celles qui entourent la ville de Bruyères. Nous en parlons à cauſe d'une fête ſingulière qui s'y célèbre annuellement le premier dimanche de carême. Les garçons de la ville grimpent au ſommet de cette montagne, où ils allument un grand feu avant le lever du ſoleil. Celui d'entr'eux qui a la voix la plus forte, y lit un écrit contenant des projets de mariage entre les filles & les garçons, qui ont paru ſe convenir par les amitiés qu'ils ſe ſont faites dans le cours de l'année. La lecture de chaque projet de mariage eſt ſuivie d'une décharge de boîtes & de mouſqueteries, proportionnée à la qualité des perſonnes dont on vient de parler, & à l'eſtime qu'ont pour elles les acteurs de cette comédie. Tout cela n'eſt que le prélude d'une fête qui ſe donne par les élégans aux élégantes, le dimanche ſuivant, & qui conſiſte en concerts, bals, &c. Les jolies filles de Bruyères ſavent bien ſi tout cela les amuſe.

AUKLAND, ville d'Angleterre, dans la province de Durham, ſur la Ware. Elle eſt agréablement ſituée, & en bon air ſur le penchant d'une colline. L'évêque de Durham y a un fort beau palais, qui lui ſert de maiſon de campagne. Ce lieu eſt quelquefois nommé *Biſhop-Aukland*. (*M. D. M.*)

AULAGAS, lac de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la province de Los-Charcas, au nord de Potoſi. Il a quinze lieues de longueur; & ſes eaux coulent dans le lac de Titica par la rivière de Deſuguadero. On voit ſur ſes bords la jolie petite ville de Porto.

AULAS, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèſe d'Alais.

AULAYE (Saint), bourg de France, élection, & à 8 lieues d'Angoulême.

AULIERS, rivière de France, dans le Berri. Elle vient de Sencoing, paſſe par Guſerche, Patiage & Saint-Germain, de là ſe jète dans la Loire. (*M. D. M.*)

AULONZA, bourg de France, élection, & à 4 lieues n. de Tulles.

AULONZA, bourg de France, élection & à 9 lieues d'Angoulême.

AULOT, ville autrefois épiſcopale de Catalogne, ſur la rivière de Fluvia, au nord de Vico. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg de la viguerie de Campredon.

AULPS, *Alpes*, ville de France, en Provence, au diocèſe de Fréjus. *Long.* 24, 5; *lat.* 43, 40. Elle a eu autrefois ſes ſeigneurs particuliers qui relevoient des comtes de Provence.

Le bailliage d'Aulps faiſoit autrefois partie de celui de Barjols, dont il a été détaché. Il confine à la viguerie de Lorgues, & n'eſt pas d'un grande étendue.

Cette petite ville, qui eſt le ſiège d'une juſtice royale & d'un baillage, eſt ſur la route de Barjols à Caſtellane. (*R.*)

AUMALE, ou ALBEMARLE, ville de France, dans la haute-Noamandie, au pays de Caux, ſur les confins de la Picardie. *Long.* 19, 20; *lat.* 49, 50. Elle a été érigée en duché-pairie par Henri II, en faveur du duc de Guiſe. Cette ville a été détachée depuis long-tems de la Normandie, pour reſſortir immédiatement du parlement de Paris.

Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, bornée d'une prairie qu'arroſe la Breſle, à 14 lieues de Rouen, & à 5 de Neufchâtel. Il y a deux paroiſſes, Saint-Pierre dans la ville, & Sainte-Marguerite dehors, près de l'abbaye de Saint-Martin, ordre de Saint-Benoît, fondée en 1115. Il y a auſſi un couvent de dominicains & un de pénitens. C'étoit autrefois une place forte; mais les fortifications ſont tombées en ruines. Cette ville a bailliage, vicomté, maîtriſe des eaux & forêts, &c. On y tient marché trois fois la ſemaine, le mardi, le jeudi & le ſamedi; & trois foires dans l'année, à la Saint-Laurent, à la Décolation de Saint-Jean, & à la Saint-Martin d'hiver. Les ſerges d'Aumale ſont très-eſtimées, & le froc qu'on y fait eſt fort recherché par le petit peuple. Le nom latin de cette ville eſt *Alba-Marla*. (*M. D. M.*)

AUMIGNON (l'), rivière du Vermandois, en Picardie. Elle paſſe à Vermand, & ſe jète dans la Somme, au-deſſus de Péronne.

AUMONE, abbaye de Bernardins, fondée vers 1111, diocèſe, & à 6 li. n. de Blois.

AUMONT, ci-devant l'*île Seigneurie*, érigée en duché-pairie en 1665, à 2 lieues ſ. e. de Troye, en Champagne.

AUNAY, ville de France, en Poitou, élection, & à 8 lieues ſ. pour e. de Niort, à 2 e. de Saint-Jean-d'Angely.

AUNAY, bourg de France, en Poitou, élection de Blois. Il y a un bourg & une abbaye de ce nom en Normandie, fondée en 1131, diocèſe, & à 5 lieues ſ. de Bayeux, ordre de Cîteaux.

AUNEAU, petite ville de France. Ce lieu eſt connu par la défaite des Reitres en 1587, ſous Henri III, à 14 lieues de Paris, & à 4 de Chartres.

AUNEUIL, bourg de l'Ile de France, élection, & à 2 lieues ſ. o. de Beauvais.

AUNIS (pays d'), la plus petite province de France, bornée au nord par le Poitou, dont elle eſt ſéparée par la Seure; à l'occident, par l'Ocean; à l'orient & au midi, par la Saintonge. La Rochelle en eſt la capitale. Ce pays quoique ſec, produit de bon bled, beaucoup de vin; & dans les endroits marécageux, il y a des prairies qui nourriſſent beaucoup de bétail. Le bois y eſt rare; mais il y a beaucoup de marais ſalans, dont on tire le meilleur ſel qu'il y ait en Europe. Le nombre de ſes ports de mer rend le pays riche & commerçant, principalement en eau-de-vie. La terre fournit auſſi pluſieurs ſimples très-rares. Les côtes ſont fertiles en coquillages d'eſpèces peu communes. La pêche des moules eſt d'un grand rapport. Le ſel eſt de trois eſpéces, le ſel blanc, le ſel gris & le ſel rougeâtre. Le blanc eſt le plus eſtimé. Le pays d'Aunis rentra ſous la domination des Français en 1372, & en devint une province particulière. Il fut enclavé en 1472 dans le reſſort du parlement de Paris, & l'on y établit un préſidial en 1551. (*M. D. M.*)

AUNOI, petit pays de l'Ile de France, dont les confins ſont maintenant inconnus. On conjecture qu'il étoit entre Paris & Meaux, vers Livry, Bois le-Vicomte & Claye.

AVOGASSE, province d'Aſie, entre la mer Noire, la Géorgie & la Comanie: on la prend quelquefois pour une partie de la Géorgie. Elle s'étend le long de la mer, & forme avec la Mingrélie, la Colchide des anciens. C'eſt ſans doute *Avogaſie*, nom corrompu d'*Abgaſſie*, pays des *Abcaſſes*, peuples entre la mer Noire, la Circaſſie & la Mingrélie, dans laquelle ce pays eſt compris. (*M. D. M.*)

AVOGE, très-beau château de France, dans la province de Lyonnais, ſitué ſur la rivière de Tordive, près la grande route de Lyon à Paris, à 5 lieues n. de Lyon, une lieue ſ. de Tarare. Il appartient à M. le comte d'Albon; & c'eſt depuis un tems immémorial la réſidence ordinaire des ſeigneurs de cette illuſtre & ancienne maiſon.

AVOISE, bourg de France, dans le Maine, ſur la Sarte, élection, & à 4 lieues n. o. de la Flèche, & à 7 li. o. du Mans. Au-dehors de l'égliſe eſt une ſouche extraordinaire par ſa groſſeur & par ſes branches qui font une treille autour de l'égliſe. Cette treille produit ſeule une pipe de vin. Ce bourg fait un grand commerce en fer, en bois & en ardoiſes. L'air y eſt ſi ſain, que de tout tems on y a remarqué des vieillards très-âgés.

AVOLA, petite ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto. Elle eſt ſur une montagne, au nord-oueſt de Falcouara & au nord de Noto, non loin de la ſource de la Miranda. *Long.* 39, 10; *lat.* 35, 5.

AVON. Il y a trois rivières de ce nom en Angleterre; l'une paſſe à Bath & à Briſtol; l'autre à Salisbury, & la troiſième à Warwick.

AURACH, *Auracum*, ville d'Allemagne, dans la partie méridionale de la Souabe, au duché de Wirtemberg, ſur le ruiſſeau d'Emſt. *Long.* 27, 4; *lat.* 48, 25; elle a un bon château, ſéjour ordinaire des princes puînés de la maiſon de Wirtemberg. Sa ſituation eſt aux pieds des montagnes, à 6 li. e. de Tubinge, & 10. d'Ulm.

AURACH-LE-DUC, ou HERSOCQ-AURAC, petite ville de Franconie, dans l'évêché de Bamberg, à 6 lieues n. o. de Nuremberg.

AURADOUR-SAINT-GENEST, bourg de France, élection de Limoges, à une lieue o. du Dorat.

AURAIN, petite ville de France, dans la généralité & l'élection de Paris.

AURAIS, anciennement *Aurus*, montagne de Barbarie, en Afrique, au royaume de Tunis, proche la côte.

AVRANCHIN, contrée de France, en baſſe-Normandie, qui a le Cotentin au nord, la Bretagne & le Maine au ſud, le pays d'Houlmes à l'eſt, & à l'oueſt l'Océan & le golfe de Saint-Michel. Elle a onze lieues de longueur, & environ ſept de largeur. La terre y eſt fertile en bled, en

lin, en chanvre & en fruits. Les rivières principales qui arrosent l'Avranchin, sont le Canche, la Sée, la Seule & le Cæsnon. Ce pays faisoit partie, sous Jules-César, de la seconde Lionnoise.

AVRANCHES, *Abrincæ & Ingena*, ancienne ville de France, en basse-Normandie, dans la contrée appellée de son nom l'*Avranchin*. *Long.* 16, 17, 22; *lat.* 48, 41, 8. Sa situation est sur une montagne, au pied de laquelle coule la Sée, à une demi-lieue de la mer, à 3 lieues e. du mont Saint-Michel que l'on voit au-delà, à 9 s. de Coutances, 12 e. de Saint-Malo, & 70 e. de Paris au n. L'église cathédrale, dédiée à Saint-André, fut bâtie en 1121. Il y a encore trois paroisses, une abbaye considérable, un couvent de capucins, un hôpital, un séminaire & un collège. La ville par elle-même est petite, mais elle a trois fauxbourgs grands & peuplés. Son évêché est suffragant de Rouen. On tient tous les ans une foire à Avranches le lendemain de la fête de Saint-André, & un marché tous les mardis, les jeudis & les samedis. Devant le portail de la cathédrale, il y a une plate-forme bien terrassée, & escarpée en précipice, d'où l'on découvre fort loin sur la mer & sur la terre. Le reflux remonte jusqu'au pont de la Sée, qui est au bas d'Avranches, & y apporte beaucoup de sablon, que les habitans de la campagne jusqu'à cinq lieues au-delà enlèvent sur des chevaux & dans des charrettes pour mêler avec leurs terres.

Cette ville est de la généralité de Caën. Ses fortifications sont assez bonnes quoiqu'à l'antique: il n'y a ni manufactures ni commerce dans l'Avranchin. Les habitans vivent des bleds du pays. Les pâturages sont rares: on fait du sel blanc dans quatre paroisses du bord de la côte. Les cidres sont estimés les meilleurs de la basse-Normandie. L'air y est assez doux & tempéré; les habitans sont polis, adroits & aiment la guerre.

Les Bretons la prirent & en démolirent les fortifications en 1203, mais elles furent rétablies dans la suite.

Avranches est le siège d'un gouverneur particulier & celui d'un bailliage. L'évêque est suffragant de Rouen, & son diocèse comprend cent quatre-vingt paroisses. Il s'y tint un concile en 1172. (*R.*)

AURAY, *Auraïcum*, petite ville & port de France, en basse-Bretagne, dans le golfe de *Morbian*. Elle est remarquable par la bataille qui s'y donna le 24 septembre 1364, où du Guesclin fut fait prisonnier. Auray est à 4 li. o. de Vannes. 23 s. e. de Rennes.

AURAZ-ER-ZEB, partie du mont Atlas, qui s'étend sur les confins des provinces de Constantine & de Zeb.

AURE, vallée de France, dans l'Armagnac, aux Pyrénées, traversée par la Neste. On y coupe beaucoup de bois pour la construction des vaisseaux du roi. Il y croît des sapins très-hauts, & dont on fait des mâts.

AURE. Il y a en France trois petites rivières de ce nom; l'une dans le Perche, qui a sa source à la forêt du Perche, passe à Verneuil, Tilliers & Nonancourt, & se jète dans l'Eure proche Anet; l'autre dans l'élection de Bayeux, baigne les murs de cette ville à l'orient, se joint ensuite à la Drome, & se perd avec elle; la troisième dans le Berri, passe à Bourges, & reçoit l'Auron & l'Aurelle.

AURÈGUE, petite rivière de France, en Picardie, traverse le Santerre, passe à Roie, & se jète dans la Somme.

AURENGABAD, ville des Indes, capitale de la province de Balagate, dans les états du Mogol. *Long.* 93, 30; *lat.* 19, 10. Cette ville est grande, mais sans murailles. On y voit plusieurs belles mosquées, des places publiques, des caravanseras & des bains. Les bâtimens sont pour la plupart de pierre de taille & assez élevés; presque toutes les rues sont ornées par des allées d'arbres, & les jardins y sont bien cultivés. Il y a des moutons sans cornes si forts, qu'ils souffrent la selle & la bride, & portent des enfans de dix à douze ans comme feroient de petits chevaux. Cette ville est marchande, bien peuplée, & les terres en sont excellentes. (*M. D. M.*)

AURIAC, bourg de France, diocèse, généralité, & à 6 lieues s. e. de Toulouse.

AURIBAT (pays d'), contrée de France, partie des Landes, située près de l'Adour & de Dax sa capitale, il fut habité autrefois par les Tarbelliens.

AURICK, ville d'Allemagne, dans l'Oostfrise, ou Frise orientale, au cercle de Westphalie. *Long.* 25; *lat.* 52, 28. Elle est située dans un pays couvert de forêts, peu propre à l'agriculture, mais excellent pour la chasse. Elle n'a qu'un petit rempart & un simple fossé; mais le château qui commande la ville est très fort. Les habitans tirent leur principale subsistance de sept foires, où se vendent les bestiaux. Ce petit état a beaucoup perdu de ses anciennes franchises. Il a rang dans les états de la province. (*M. D. M.*)

AURIGNAC, bourg de France, sur la rivière de Louge, élection de Comminges, à 7 lieues n. e. de Saint-Bertrand. Il y a une châtellenie royale. (*R.*)

AURIGNY, petite île sur les côtes de Normandie, auprès du Cotentin, sujète aux Anglais. Elle a une lieue & demie dans sa plus grande longueur, & environ trois quarts de lieue dans sa plus grande largeur. Ses côtes du nord, de l'ouest & du midi sont bordées de rochers & d'écueils. Le fort est au sud-est de l'île. Il n'y a qu'un bourg situé vers le milieu de l'île & qu'on appelle la ville.

AURILLAC, ville de France, dans la haute-Auvergne, sur la Jordane. *Long.* 20, 3; *lat.* 44, 55. Cette ville, qui est grande & bien peuplée, est de la généralité de Riom. Elle a une abbaye séculière très-riche, & qui est en commande. L'abbé, qui est comte & seigneur de la ville, jouit des droits

à-peu-près épiſcopaux ſur ſon territoire. Cette ville eſt ſituée dans un vallon; elle a ſix portes & une ſeule paroiſſe. Le fauxbourg des frères, ainſi nommé de deux couvens de moines, l'un de cordeliers & l'autre de carmes, annonce une ville plus floriſſante encore qu'Aurillac; on trouve quatre couvens dans ce fauxbourg, dont deux de filles.

Le réfectoire des carmes eſt cité dans le pays, pour ſa grandeur & ſa propreté; il s'en faut bien qu'on puiſſe en dire autant de leur bibliothèque. Le château eſt dans le fauxbourg de Saint-Etienne; il eſt fort élevé, & commande la place. Il appartient aux rois de France qui, ayant le haut domaine de la ville, y ont établi le premier ſiège de la ſénéchauſſée de la haute-Auvergne, & un préſidial. Cette ville a produit beaucoup d'hommes célèbres, tels que Gerbert, ſouverain pontife, ſous le nom de Silveſtre II en 999; Guillaume, évêque de Paris; le cardinal & le maréchal de Noailles; le poëte Maynard, né à Toulouſe, étoit préſident du ſiège d'Aurillac.

Aurillac eſt le ſiége d'un bailliage, d'un préſidial. Elle diſpute à Saint-Flour le titre de capitale de la haute Auvergne. On y compte environ huit mille ames. Elle eſt à 12 lieues ſ. o. de Saint-Flour, 11 ſ. e. de Tulles, 100 ſ. de Paris. (*R.*)

AURILLY, bourg de la haute-Normandie, élection, & à 2 lieues ſ. d'Evreux. C'eſt le chef-lieu du marquiſat des Eſſarts-Aurilly. On y voit les reſtes d'un ancien château fort. Il s'y tient une foire aſſez conſidérable le jour de Saint-Mathieu.

AUSBOURG, ou AUGSBOURG, (évêché d'Ausbourg). Les terres de cet évêché ſont arroſées par le Danube, l'Iler & le Lech. Une grande partie des terres arroſées par le Lech dépendoient autrefois de l'ancienne Vindélicie, qui formoit à ſon tour une portion de la Rhétie. La partie de ces terres la plus voiſine du Tirol, dépendante de l'Algau, eſt très-montueuſe & aſſez ſtérile; mais le reſte abonde en champs fertiles & en gras pâturages.

Cet évêché prend ſon nom de la ville impériale d'Ausbourg, ou Auguſte. Son premier évêque eſt de l'an 590. Les différens évêques de cette ville ont enrichi ſon patrimoine ou de leurs propres fonds, ou de conceſſions qui leur ont été faites. L'évêque Brunon ſur-tout, frere de l'empereur Henri II, augmenta le domaine de cet évêché, & obtint le premier la dignité de prince annexée à l'évêché, le droit de chaſſe, pluſieurs péages & autres prérogatives. Les biens de cet évêché ne firent que s'accroître ſous ſes ſucceſſeurs. Entr'autres, l'évêque Hartmann, comte de Dillingen, qui lui fit, au treizième ſiècle, donation de la ville de Dillingen & de pluſieurs autres terres. L'évêque Wolfhart de Roth l'augmenta encore de pluſieurs villages, & l'évêque Henri IV porta l'empereur Louis à engager à l'évêché la prévôté de Straſvogtey avec les villages qui en dépendent.

Le prince évêque d'Ausbourg ſiège ſur le ban des princes eccléſiaſtiques de l'empire, entre les évêques de Conſtance & de Hildesheim. Il occupe auſſi la ſeconde place des états eccléſiaſtiques du cercle de Suabe, dont il gouverne le quatrième quartier, ſitué entre le Lech, le Danube & l'Iler. Sa taxe, ſuivant la matricule de l'empire de 1521, eſt de vingt-un cavaliers & cent fantaſſins, ou 652 flor. L'évêque paie pour l'entretien de la chambre Impériale 189 rixdales 31 $\frac{31}{111}$ kreutſzers par terme. Il eſt ſuffragant de la métropole de Mayence.

Le grand chapitre eſt compoſé de quarante perſonnes. La dignité de maréchal héréditaire de cet évêché eſt attachée à la famille noble de Weſternach; celle de grand chambellan à la maiſon de Freyberg; celle d'échanſon à la famille de Welden; celle de grand-maître enfin à la maiſon de Stadion.

Les directeurs épiſcopaux, tant ſpirituels que temporels, ont le vicariat général, le conſeil eccléſiaſtique & le conſiſtoire, la régence, la chambre des comptes & la cour féodale.

On eſtime les revenus de l'évêché à 100,000 écus d'empire. Une prébende de chanoine rapporte depuis 1000 juſqu'à 1700 florins.

Le prince évêque a dans la ville d'Ausbourg une juſtice du château, un bureau des finances, un autre des poids & péages, une recette des grains, une tréſorerie des tailles, une prévôté du palais, &c. Les poſſeſſions de cet évêché ſont, la ville & bailliage de Dillengen, où le prince évêque réſide, & dont dépendent ſix à ſept villages; & treize autres bailliages, dont dépendent pluſieurs bourgs, villages, & dans l'un deſquels eſt la petite ville de Fueſſen. Outre cela, le prince évêque a acquis des terres conſidérables dans le quartier du Danube, dans le Tyrol, &c.

AUSBOURG, ville libre & impériale d'Allemagne, nommée d'abord *Windelica*, & enſuite *Auguſta Vindelicorum*, ou *Rhætorum*, ſituée dans une contrée agréable, ſaine & fertile, entre les rivières de Lech & de Weſtach qui ſe joignent dans les environs. On évalue ſa circonférence à neuf mille pas communs; & ſon étendue intérieure, depuis la porte Rouge juſqu'à celle des Pêcheurs, à quatre mille pas. Elle eſt ceinte de murailles, de remparts & de foſſés très-profonds. Outre quatre grandes portes & ſix petites, elle a encore une entrée dont on ſe ſert pendant la nuit pour la commodité des paſſans. Dans le nombre de ſes rues, dont une partie eſt aſſiſe ſur un terrein montueux, il en eſt qui joignent une largeur conſidérable à l'élégance des édifices, de ſorte que généralement parlant, Ausbourg eſt une des belles villes d'Allemagne. Outre l'égliſe cathédrale, qui a quatorze chapelles, on y compte ſix paroiſſes catholiques, trois couvens de filles & cinq d'hommes, ſans parler de l'abbaye des Saints Ulric & Affra. Les Luthériens y poſſèdent ſix égliſes paroiſſiales. Le Gymnaſe Luthérien, attaché à l'une de ces paroiſſes, eſt bien compoſé. La bibliothèque en eſt conſidérable. En 1755, on fonda en cette ville une académie des arts libé-

raux. Il y a auſſi beaucoup d'hôpitaux & une maiſon de correction. Le prince évêque a un palais, qu'il habite rarement. L'hôtel de ville impérial, bâti en 1620, paſſe pour le plus beau de toute l'Allemagne; il renferme une ſalle ornée de tableaux au troiſième étage; cette ſalle a 52 pieds d'élévation, 110 de longueur & 85 de largeur. On remarque la tour, près de l'hôtel-de-ville, qui eſt d'une hauteur prodigieuſe. L'arſenal eſt rempli d'une nombreuſe artillerie. Il y a auſſi beaucoup d'édifices publics, d'une bonne Architecture; des aqueducs bien entretenus, qui conduiſent les eaux du Lech, ce qui fait mouvoir nombre de moulins, de fonderies, &c. &c. On remarque ſur-tout la machine hydraulique, qui de trois tours conduit l'eau dans la ville, de maniere que cinq belles fontaines, les puits publics & les maiſons des particuliers en ſont pourvus. La magiſtrature eſt compoſée de quarante-cinq membres, dont trente-un des familles patriciennes, quatre des ſuppléans, c'eſt-à dire, des familles qui ont épouſé des filles patriciennes, cinq du corps des marchands & cinq des communes. La police y eſt ſi belle, qu'elle peut paſſer pour l'état le mieux adminiſtré de l'Europe. Cette ville a eu en tout tems des artiſtes célèbres, des graveurs & des orfévres renommés. Il y a une fabrique d'indiennes, qui ſont les plus belles de l'Europe. La garniſon ordinaire eſt de trois cents hommes. La ville porte partie de gueules & d'argent, à une pomme de pin de Synople, poſée en pal ſur un piédeſtal de même. C'eſt dans le palais épiſcopal que la célèbre confeſſion de foi d'Ausbourg fut préſentée à l'empereur Charles V, en 1330, par Luther & Melanchthon. M. de Turenne fut obligé d'en lever le ſiège en 1646. En 1647 s'y conclut cette fameuſe ligue, où la plupart des puiſſances de l'Europe ſe déclarerent contre la France. Les Français la prirent en 1703. En 1770, elle a été exempte du droit d'aubaine en France. Le commerce d'Ausbourg eſt beaucoup diminué, ſur-tout depuis que les Hollandais leur ont enlevé pluſieurs branches de commerce. *Long.* 28. 28; *lat.* 48. 24. (*M.D.M.*)

AUSCH. *Voyez* AUCH.

AUSE, riviere de France en Auvergne, où elle a ſa ſource; elle paſſe à Saint-Anthem, à Pont-Château, à Marignac; reçoit le Joro, l'Arrier, &c. & ſe joint à l'Allier.

AUSSÉE, boug de la Haute Styrie, remarquable par ſes ſalines.

AUSSIG, AUSTRA, belle & agréable ville royale de Bohême, ſur l'Elbe, dans le cercle & à 4 lieues de Leutmeritz. Les Miſniens furent battus près de cette ville par les Huſſites en 1426.

AUSSOIS. *Voyez* AUXOIS.

AUSSONE. *Voyez* AUXONE.

AUSTERLITZ, ou SLAWKOW, ville capitale d'un petit pays de même nom en Bohême; elle eſt ſituée ſur une petite riviére, entre Hradish & Brinn, au ſud-eſt de cette derniere.

AUSTRALES (Terres): on nomme ainſi les terres qu'on ſuppoſe vers le pole Antarctique. Loin d'être connues, leur exiſtence n'eſt même pas avérée.

On appelle *mer Auſtrale*, cette partie de l'océan que l'on traverſe avant d'arriver à ces terres.

On appelle *Latitude auſtrale*, pour dire méridionale; parce que le mot *auſter* ſignifioit chez les Latins le vent, que nous appellons vent du midi. Ainſi *latitude auſtrale* ſignifie la latitude dont les degrés ſe comptent depuis l'Equateur juſqu'au pole Antarctique.

AUSTRASIE: il eſt difficile de fixer les limites de l'ancien royaume d'Auſtraſie. Il comprenoit, à ce qu'on dit, l'eſpace de terre contenu entre le Rhin, l'Eſcaut, la Meuſe, & les monts de Voſges. On y ajoute la province que nous appellons aujourd'hui *Lorraine*, & que les Latins nomment quelquefois *Auſtraſie*, l'ancienne France & les contrées conquiſes au-delà du Rhin. Thierri Ier fut le premier roi d'Auſtraſie. Clotaire, dit *le Vieux*, la réunit à la couronne; elle en fut ſéparée après ſa mort, & Sigebert ſon fils la poſſéda. Elle fut réunie à la couronne, pour la ſeconde fois, ſous Clotaire II, qui l'en ſépara lui-même en faveur d'un de ſes fils naturels appellé *Sigebert ſecond.* On croit que Dagobert, fils de Sigebert, lui ſuccéda en Auſtraſie, & qu'après Dagobert, l'Auſtraſie fut réunie à la couronne pour la troiſieme fois: ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'elle n'eut plus de rois. Le royaume d'Auſtraſie s'appelloit auſſi le *royaume de Metz*, & ſes villes principales étoient Blamont, Amance, Bar-le-Duc, Dieuze, Eſpinal, Pont-à-Mouſſon, Charmes, Metz, Mirecourt, Nanci, Toul, Verdun, Neuf-Château, Raon, Remiremont, Vaudemont. Le nom d'*Auſtraſie* n'eſt plus admis qu'en poëſie.

AUTAN-KELURAN, ville du Turqueſtan, ſelon Baudrand qui ne cite aucun auteur. *Long.* 110 d. & *lat.* 46, 45, ſelon Uluhbeg; & *long.* 116, & *lat.* 45, ſelon Naſſiredden.

AUTHE, ou AUTE, port de la Floride, dans le pays des Apalaches, 75 ou 80 lieues à l'orient de Penſacola. Les Eſpagnols y avoient, en 1722, un petit fort. Ce port eſt d'une entrée difficile; on n'y peut arriver même en chaloupe, qu'à l'aide des baliſes: il ſe nomme aujourd'hui *Saint-Marc d'Apalaches.*

AUTHIE, riviere de France en Picardie, qui a ſa ſource ſur les confins de l'Artois, paſſe à Dourlens & à Auxie, & ſe jête dans la mer au pont de Collines, en un lieu appellé le *Paſſ d'Authie.*

AUTHION, riviere de France en Anjou. Elle a ſa ſource à l'étang de Saint-Georges-d'Hommes, & ſon embouchure dans la Loire, à une lieue ſ. e. d'Angers, après un cours d'environ quinze lieues.

AUTON, volcan de l'Amérique méridionale; province de Chimito, proche la riviere de Robio. (*R.*)

AUTONNE, petite rivière de France dans le Valois. Elle a sa source dans la forêt de Retz, & son embouchure dans l'Oise, au-dessus de Verberie, après un cours d'environ quatre lieues. (*R.*)

AUTREY, abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint Augustin, en Lorraine, sur la montagne, à une lieue s. e. de Rambervilliers. Elle est unie à l'évêché de Saint-Dié.

AUTRI, ou AUTRUYE, très-petite ville de France dans l'Orléanois, élection de Pithiviers. (*R.*)

AUTRICHE, pays d'Allemagne, borné au nord par la Bohême & la Moravie, à l'orient par la Hongrie, au midi par la Styrie, à l'occident par l'archevêché de Saltzbourg. La basse Autriche remonte jusqu'à l'embouchure de l'Ens dans le Danube; la haute est au-delà. Vienne est la capitale de la basse Autriche, & Lintz de la haute. C'étoit la haute Pannonie des anciens. Son nom vient de *Oosterik*, ou *terre orientale*.

Le pays au-dessus de l'Ens fut détaché de la Bavière en 1156, par l'empereur Frédéric I, & ajouté au marquisat d'Autriche, alors érigé en duché; & par la paix de Westphalie, l'électeur de Bavière a renoncé, pour lui & ses successeurs, à toutes prétentions sur ce pays. Le pays au-dessous de l'Ens est inégal & rempli de montagnes, dont les plus hautes sont du côté de la Styrie. Le pays est très-chaud, & la moisson s'y commence dès la fin de juin. Il est très-bien cultivé, & fertile en safran & en vin. Le safran qu'on y recueille a un prix triple de celui qui vient de la Turquie. Le vin du pays, de couleur verdâtre, a beaucoup de force: celui qui vient dans les parties situées au midi du Danube se conserve jusqu'à vingt-cinq & trente ans. On y trouve beaucoup de faisans & de bécasses. Le terroir y donne toutes sortes de fruits; il produit des truffes, & les forêts ne manquent point de gibier de toute espèce. Le nourrissage du bétail n'y est pas considérable.

On y a trouvé en 1754, une mine d'argent d'abord assez riche, & qu'on dit maintenant sur son déclin. Il y en a une très abondante d'alun, & une de charbon de terre; l'on y prépare du salpêtre en très-grande quantité, & on commence à s'y adonner à l'éducation des vers-à-soie. Il s'y trouve des eaux thermales.

Le pays au-dessus de l'Ens est montagneux, principalement vers la Styrie & vers la Bohême; & dans ces districts, la culture y est assez généralement nulle: le reste du pays est cultivé. Il s'y trouve une multitude extraordinaire de sources: l'air y est humide & frais durant tout le cours de l'année, ce qui paroît dériver des qualités salines du sol & de la position du pays ombragé de ses propres montagnes, & de celles de la haute Styrie & de Saltzbourg. Il y croît une prodigieuse quantité de champignons. On y cultive beaucoup de pommiers & de poiriers; qui fournissent, avec la bierre, la boisson des habitans. Le bled qu'ils recueillent ne suffit point à leur subsistance. Le pays a du sel fossile, mais dont la cristallisation n'est pas bien pure: elle est chargée de parties terrestres; par la dissolution & la coction, on en tire un sel blanc. On y rencontre aussi des fontaines salées. Quelques-unes de ses eaux sont pétrifiantes, & cependant les hommes & les animaux s'en abreuvent sans aucun inconvénient. Les rivières, les lacs & les étangs, donnent toutes sortes de poissons. Il s'y trouve plusieurs mines de fer, & des bains médicinaux.

L'archiduché d'Autriche fut plus peuplé avant la réformation qu'il ne l'est aujourd'hui; mais il ne tardera pas à recouvrer son ancienne population. La noblesse Autrichienne est nombreuse & riche; quelques-uns de ses membres ont le droit de battre monnoie, & l'exercent: ils font frapper dans leurs châteaux des ducats & d'autres especes. La religion dominante est la Catholique; les Luthériens & les Réformés y ont le libre exercice de leur religion. Les sciences qui y avoient été jusqu'ici dans une stagnation peu honorable au pays, commencent à se vivifier; & les fabriques en divers genres s'y sont beaucoup répandues, & vont y prendre des accroissemens journaliers.

La maison qui domine en Autriche est issue des comtes de Hapsbourg, qui sont présumés descendre d'Etticon, duc d'Allemagne & d'Alsace, mort vers 690: mais à compter de Gontran-le-Riche, qui vivoit au milieu du xe siècle, & qui étoit comte d'Alsace, jusqu'à Rodolphe Ier de Hapsbourg, élu roi des Romains, il n'y a plus ni doute, ni incertitude. Nous avons sur leur filiation une généalogie authentique, & qui n'est point contestée. Le titre d'Archiducs que cette maison s'est attribuée, remonte à l'an 1359.

L'archiduché d'Autriche fait partie du cercle de même nom, qui comprend en outre la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tirol, partie de l'Istrie & quelques districts de la Suabe. Ce cercle a pour bornes au nord, la Moravie, la Bohême & la Bavière; au couchant, la Suisse; au midi, le domaine de Venise & la mer Adriatique; & au levant, la Silésie & la Hongrie. Les états de ce cercle sont composés de la maison d'Autriche, de l'évêque de Trente, de l'Evêque de Brixen, de l'ordre Teutonique pour certains bailliages qu'il y possede, & du prince de Dietrichstein pour la seigneurie de Trasp en Tirol. L'archiduc d'Autriche est directeur & colonel de ce cercle. Les diètes n'y sont pas usitées, parce que ce cercle dépend d'un seul maître, vu que les états que nous avons cités sont regardés comme vassaux de la maison d'Autriche.

Rodolphe, qui fut le premier empereur de la maison d'Autriche, s'empara de l'archiduché d'Autriche sur la fin du XIIIe siècle, prétendant que c'étoit un fief masculin qui, au défaut d'enfans mâles, devoit retourner à l'empire, & il en donna

l'inveſtiture à ſon fils Albert. La maiſon d'Autriche fut à ſon plus haut point de grandeur ſous Charles-Quint, qui étoit tout-à-la-fois empereur, roi d'Eſpagne, & maître d'une partie de l'Italie, ſouverain de la Franche-Comté, & des dix-ſept provinces des Pays-Bas. Il donna l'Eſpagne & les Pays-Bas à Philippe II ſon fils, & il céda l'empire à Ferdinand Ier ſon frère, dont les deſcendans l'ont poſſédé juſqu'à Charles VI, père de l'archiducheſſe Marie-Thérèſe, épouſe de l'empereur François de Lorraine, & mère de l'empereur règnant Joſeph II, qui commence une nouvelle maiſon d'Autriche. Entr'autres beaux & nombreux privilèges dont jouiſſent les archiducs d'Autriche, ils peuvent créer par tout l'empire des barons, des comtes & des gentilshommes. Cette maiſon a donné ſeize empereurs à l'Allemagne, & ſix rois à l'Eſpagne. Entre les ſouverains qui ont dominé en Autriche & ſur les pays héréditaires, ſon ſiècle & la poſtérité diſtingueront ſans peine Joſeph II, dont le règne fera époque dans les faſtes des nations. Le plus bel éloge qu'on puiſſe faire de ce prince eſt que, par de bonnes loix, par la réforme des abus, par une adminiſtration vigoureuſe & ſage, ſans faire de conquêtes, dans vingt ans il aura doublé la puiſſance de ſes états. (*R.*)

AUTUN, ville de France au duché de Bourgogne, proche de l'Aroux. *Long.* 21, 58, 8; *lat.* 45, 56, 46. Cette ville l'une des plus anciennes de la monarchie, fut une des villes des Gaules les plus célèbres & les plus opulentes. Elle étoit connue, antérieurement à Auguſte, ſous le nom de *Bibracte Æduorum*, & depuis Auguſte elle le fut ſous celui d'*Auguſtodunum* (montagne d'Auguſte), d'où l'on a fait ſucceſſivement *Auguſtun*, *Augſtun*, *Auſtun*, & finalement *Autun*. Cette ville eſt à 18 lieues ſ. e. de Nevers, 19 ſ. o. de Dijon, 12 o. de Châlon-ſur-Sône, 12 de Beaune, 18 de Moulins, & 65 ſ. e. de Paris. Elle a ſoutenu pluſieurs ſièges: elle fut ruinée par Tetricus & par les Bagaudes, rétablie par Conſtantin, qui y ſéjourna en 311; ſaccagée par les Sarraſins en 731, elle ne put ſe relever de ſes ruines. On voit encore l'enceinte de ſes anciens murs qui a plus de deux lieues. On admire les portes d'Arroux & de Saint-André, ouvrages des Romains: la première eſt une eſpèce d'arc de triomphe dont les pierres ne ſont jointes ni par le fer ni par le ciment: il reſte encore ſur le ſecond étage huit colonnes cannelées, revêtues de leurs chapitaux & de leurs plintes: les ornemens d'architecture en ſont fort élégamment travaillés.

On y remarque les reſtes de quelques temples antiques & d'un amphithéâtre. La pierre de Couhard paroît avoir été un phare pour conduire les voyageurs, ou une pyramide élevée ſur le tombeau de quelques illuſtres Eduens. Plus de huit chemins militaires partoient de cette grande ville, où l'on a découvert & où, en fouillant la terre, l'on découvre encore ſouvent une quantité de marbres étrangers & précieux, des urnes, des ſtatues & des médailles. Près de la pierre de Couhard, qui eſt un monceau en pointe de petites pierres liées par un ciment très-dur, eſt le champ des urnes, ainſi dit des urnes ſépulchrales qu'on y a trouvées en différens tems. Les veſtiges de l'amphithéâtre conſiſtent en des terres diſpoſées circulairement, & qui laiſſent appercevoir, d'une manière aſſez diſtincte, les degrés où ſe plaçoient les ſpectateurs. Ces terres ſont couvertes de gazon. au milieu eſt une grande plate-forme auſſi couverte de verdure, qui eſt l'ancienne arène. Autour & au deſſous des degrés ſont de petites loges baſſes ou caveaux bâtis de pierre, où ſe renfermoient les bêtes deſtinées au combat: le tout a très-peu d'élévation.

La cathédrale de Saint-Lazare eſt l'ancienne chapelle des ducs: les nouvelles décorations que le chapitre vient de faire, en rendent le chœur & le ſanctuaire des plus riches & des plus éclatans.

La collégiale de Notre-Dame, fondée par le chancellier Rollin en 1444, poſſède un tableau ſur bois, original de Pierre de Bruge, qui eſt admiré des connoiſſeurs. Cette ville eſt le ſiège d'un évêché, d'une chambre des décimes, d'une recette particulière des décimes de Bourgogne, d'un gouvernement particulier, d'une lieutenance des maréchaux de France, d'un bailliage, d'une chancellerie aux contrats, d'un préſidial uni au bailliage & à la chancellerie, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. Il y a juſtice conſulaire, maréchauſſée, grenier à ſel, ſubdélégation de l'intendance, recette particulière des états. Outre la cathédrale elle a une collégiale, trois abbayes d'hommes, dont deux ſont réunies au chapitre de la cathédrale, deux abbayes de filles, huit paroiſſes, deux ſeminaires, deux prieurés, un collège, cinq couvens & deux hôpitaux. L'évêque d'Autun eſt préſident né des états de Bourgogne. Il eſt ſuffragant de l'archevêché de Lyon, dont il eſt adminiſtrateur-né pour le ſpirituel & le temporel durant la vacance du ſiège. Son diocèſe renferme ſix cent onze paroiſſes. Il porte le pallium.

Autun a donné naiſſance à pluſieurs perſonnages diſtingués, tels que le célèbre Eumène, profeſſeur d'éloquence aux écoles Menienes ſous Conſtance & Conſtantin: Saint-Germain, évêque de Paris, mort en 576: l'illuſtre préſident Jeannin, miniſtre & confident d'Henri IV, mort en 1622, y eſt inhumé en ſa chapelle, dans la cathédrale, où l'on voit ſon mauſolée.

Le commerce de cette ville eſt en bois & en bétail. L'Autunois, dont cette ville eſt le chef-lieu, abonde en excellens pâturages. Le ſeigle & les châtaignes en ſont deux des principales productions. Ce pays eſt montueux. Quant aux anciens peuples d'Autun, *voyez* l'article EDUENS. (*R.*)

AUVERGNE, *Arvernia*, province de France, d'environ quarante lieues du midi au ſeptentrion,

& trente de l'orient à l'occident, bornée au nord par le Bourbonnais; à l'orient par le Forez & le Vélai; à l'occident par le Limosin, le Quercy & la Marche, & au midi par le Rouergue & les Cevennes: elle se divise en haute & basse; celle-ci se nomme *la Limagne*. Ses rivières sont l'Allier, la Dordogne & l'Alagnon. Clermont est la capitale de toute la province: quant à son commerce, les gros bestiaux en font la principale partie; ils enrichissent la haute-Auvergne, d'où ils passent dans les provinces voisines, même en Espagne. Les Auvergnats sortent de leur province & se répandent par-tout, où ils se louent à toutes sortes de travaux; ils font principalement la chaudronnerie. Il y a en Auvergne d'excellentes papeteries; il s'y fait quelques étoffes: on connoît ses fromages. Les meilleurs haras de mules & de mulets sont à la Plache, canton de l'Auvergne situé entre Saint-Flour & Murat. Les autres parties de son commerce sont en bois de sapin, en charbon de terre, en pommes de reinette & de calville, en cires, en colles fortes, en suifs, en noix, en huile de noix, & en toiles de chanvre.

Clermont peut être regardé comme le marché général de l'Auvergne; on s'y fournit d'étoffes, d'habits, de dentelles, &c. On y prépare des cuirs; on y fait des confitures d'abricots & de pommes; on y travaille des burats, des étamines & des serges. Aurillac fournit des fromages. Il y a des manufactures de points; il se tient à Saint-Flour des foires considérables; il s'y vend des mules & des mulets. C'est le grenier des seigles du pays; on y fait des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, des ratz & des serges, & l'on y prépare des cuirs. Les cartes, le papier, la coutellerie & le fil à marquer, font le trafic de Thiers. C'est le même commerce à Ambert, où l'on fabrique des ratz & des étamines; mais sur-tout du papier à la beauté duquel on prétend que les eaux contribuent beaucoup. Tout le monde connoît les tapisseries d'Aubusson. Besse est l'entrepôt des bleds, des vins & des fromages qu'on tire de la Limagne. Il y a à Riom, à Maringues, à Anjan & à Caudes-Aigues, des tanneries. Il se fait à Aurillac des étamines burattées; à Brioudes, des serges; à Felletin, des tapisseries de haute-lisse; à Riom, Murat, Mauriac, &c. de grosses étoffes, & des points, à la Chaise-Dieu, à Allange, &c.

Le climat de cette province n'est point le même par-tout; celui de la basse-Auvergne est beaucoup plus chaud & plus agréable, que celui des montagnes qui est extrêmement froid, & où la terre est couverte de neige six à sept mois de l'année. Quoique cette province soit fort sujète aux vents, on remarque, comme une chose singulière, qu'il n'en règne point de généraux; ce que l'on doit attribuer aux montagnes. Cette contrariété de vents qu'elles occasionnent fait qu'il n'y a point de moulins à vent dans la province, quoiqu'on ait tenté plusieurs fois d'en construire.

Il y a dans cette province quelques mines d'argent, de fer & de plomb; mais celles de charbon de terre sont les plus riches de toutes. Les sources minérales y sont en très-grand nombre. Les principales sont celles de *Saint-Myon*, *du Mont-d'Or*, *de Martres*, *de Veyres & de Vic-le-Comte*, *de Besse*, *de Chanonat*, *de Caudes-Aigues*, *de Châtel-Guyon*, *de Saint-Pierre*, *de Pont-Gibaut*, *de Vernel*, *&c. &c.* Il faut convenir aussi que presque à chaque pas qu'on fait dans cette province, on découvre des traces de volcans éteints.

Ses plus hautes montagnes sont le Puy-de-Dome, le Mont-d'Or & le Cantal. Il y a près du Mont-d'Or un lac très-profond; si l'on y jète une pierre, il s'en élève aussitôt une vapeur épaisse qui se résout en pluie.

Cette province a beaucoup de bois; les forêts sur-tout du côté de la Chaise-Dieu & de Saint-Germain-l'Ambron, fournissent des pins propres à faire des mâts aux vaisseaux de guerre.

Le nombre des travailleurs qui passent tous les ans en Espagne dans le tems des moissons, monte à près de six mille; ils rapportent dans l'Auvergne chaque année plus de deux cent mille écus. Il en sort pour le moins autant encore qui passent dans les autres pays; car il faut remarquer, en l'honneur des habitans de cette province, qu'ils sont honnêtes, sobres, & très-laborieux.

Il n'y a point d'université en Auvergne, mais seulement un collège à Riom; ce sont les pères de l'Oratoire qui en sont chargés. On n'y voit point non plus de places fortes. Le cardinal de Richelieu dans le voyage qu'il y fit en 1634, fit raser les châteaux les plus fortifiés.

La basse-Auvergne est régie par une coutume particulière, rédigée en 1510; au lieu que la haute suit le droit romain. Cette province fut confisquée sur le connétable de Bourbon, & réunie à la couronne en 1527.

Les vins sont très-bons, mais trop légers pour soutenir le transport; ils sont consommés dans la province. Le bled est suffisant pour les besoins des habitans. Le pays produit aussi beaucoup de châtaignes.

On compte parmi les grands hommes de l'Auvergne, Grégoire de Tours, Pascal, & le chancelier de l'Hôpital. (*M. D. M.*)

AUVERS, *Alvernum*, bourg de l'Ile de France, élection, & à une lieue e. de Pontoise

AUVILLARD, ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne, proche de la Garonne. *Long.* 18, 40; *lat.* 44, 7. Elle est a 5 li. s. e. d'Agen. C'est un ancien comté qui, dans le XIIe siècle, entra dans la maison des vicomtes de Lomagne. Il y a un couvent de Dominicains & un d'Ursulines.

AUXERRE, ville de France, au duché de Bourgogne, capitale d'un pays appellé de son nom l'*Auxerrois*, en latin *Itissiodorum*, *Autissiodorum*, ou, selon la table de Peutinger, *Antessiodorum*. L'Itinéraire d'Antonin la nomme *Antisiodorum*. Les

empereurs Romains l'érigèrent en cité & chef-lieu d'un *pagus*, en la détachant de la cité des Sénonois. *Long.* 21, 14, 20; *lat.* 47, 47, 54.

Cette ville eſt ſituée ſur le penchant d'un côteau, au bord de l'Yonne, qui y favoriſe le commerce. Outre ſa cathédrale, elle a trois abbayes d'hommes, deux abbayes de filles, une égliſe collégiale, un prieuré de l'ordre de Saint-Auguſtin, & un autre de prémontrés, une commanderie de l'ordre de Malthe, douze paroiſſes, deux ſéminaires dirigés par les lazariſtes, ſept couvens de l'un & de l'autre ſexe, un collège & deux hôpitaux. C'eſt le ſiège d'un évêché, d'une chambre des décimes, d'une recette particulière des décimes de Bourgogne, d'un gouvernement particulier, d'un lieutenant de maréchaux de France, d'un bailliage & préſidial, d'une chancellerie près le préſidial, d'une ſubdélégation du prévôt des marchands & échevins de Paris, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. Il y a juſtice conſulaire, maréchauſſée, commiſſion ſur le fait des aides, tailles, & autres droits du roi au comté d'Auxerre, grenier à ſel, ſubdélégation de l'intendant, recette particulière des états, recette du tabac, recette des bois.

Cette ville eſt de forme à-peu-près ronde; l'air y eſt pur, la ſituation en eſt agréable, & les égliſes y ſont en général fort belles. L'évêque d'Auxerre eſt ſuffragant de la métropole de Sens, & ſon diocèſe renferme deux cent trente-huit paroiſſes; ſes revenus ſont de trente-cinq mille liv. La cathédrale, dédiée à Saint-Etienne, paſſe pour une des plus belles égliſes du royaume. La plupart des géographes & auteurs de dictionnaires, ſans en excepter ceux de la Martinière & d'Expilli, n'en diſent rien, & réſervent leurs éloges pour le palais épiſcopal qui n'a nulle apparence, & qui n'eſt qu'une maiſon ordinaire.

Un canonicat de la cathédrale eſt attaché depuis quatre ſiècles à l'aîné de la maiſon de Chaſtellux, en reconnoiſſance de ce que Claude de Beauvoir, ſire de Chaſtellux, maréchal de France, prit Crévant ſur *certains robeurs & voleurs*, y ſoutint avec ſuccès un ſiège opiniâtre, & rendit cette ville au chapitre d'Auxerre en 1423. Quand le ſeigneur de Chaſtellux prend poſſeſſion de ſon canonicat, il eſt botté, éperonné, revêtu d'un ſurplis, un baudrier par-deſſus, & une épée; ſur le bras gauche, il porte une aumuſſe, & ſur le poing un oiſeau de proie; de la main droite, il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet; dans cet équipage, il eſt inſtallé dans les hauts ſièges, entre le pénitencier & le ſous-chantre: huit comtes de Chaſtellux ont pris ſolemnellement poſſeſſion de ce canonicat. Lorſque Céſar Philippe de Chaſtellux, en 1683, entra au chœur avec ces habits ſinguliers, en préſence de Louis XIV, des courtiſans ſe mirent à rire; le roi leur dit: il n'eſt peut-être aucun de nous qui n'ambitionnât une pareille prérogative au même prix.

L'abbaye de Saint Germain, fondée en 422 par le grand évêque de ce nom, dans ſa maiſon paternelle, renferme ſes dépouilles, & elle conſerve, dit-on, juſqu'a ſoixante corps ſaints, dans des grottes que Conrad, beau-frère de Louis le Débonnaire, fit bâtir en 850. Il y a un pilier qui porte cette inſcription, *polyandrion*, c'eſt-à-dire, tombeau de pluſieurs grands hommes: il eſt creux & profond, & fait comme celui de Saint Pierre à Rome. M. Séguier, évêque d'Auxerre, y trouva en 1636 trente corps ſaints, avec les inſtrumens de leur pénitence & de leur martyre.

Il y a encore à Auxerre trois abbayes, une collégiale & huit paroiſſes. Cette ville a fourni pluſieurs hommes qui ſe ſont diſtingués par leur érudition; tels que Mamertin ou Mamert au cinquième ſiècle; le moine Heric au IXe, qui fut précepteur de Lothaire, fils de Charles le Chauve; Jean Duval, habile antiquaire, interprête des langues orientales, mort en 1632; Roger de Pilles, à qui nous devons la *vie des Peintres*, mort en 1709, & Jean le Beuf, chanoine d'Auxerre, de l'académie des inſcriptions & belles-lettres. Il a donné en 2 vol. in-4°., des mémoires ſur l'hiſtoire civile & eccléſiaſtique d'Auxerre, en 1743. Ce ſavant eſtimable finit ſa carrière en 1760: il a beaucoup éclairci les antiquités & l'hiſtoire eccléſiaſtique du royaume. Il s'eſt tenu deux conciles à Auxerre. Son bailliage reſſortit au parlement de Paris. En 1749, il y a été établi une ſociété des ſciences & belles-lettres. Auxerre eſt à 10 lieues ſ. de Sens, 6 de Joigny, & 37 ſ. e. de Paris. (*R.*)

AUXI-AUX-MOINES, village & abbaye de France, en Artois, ſur la rivière de Ternois. La réforme de Clugny s'y introduiſit en 1101.

AUXI-LE-CHASTEAU, petite ville de France, dans l'Artois, à trois lieues de Dourlens, ſur l'Authie, qui la ſépare en deux. Elle eſt de l'élection d'Abbeville.

AUXOIS, *Pagus Aleſienſis*, *Aſſelatenſis comitatus*, contrée de France, en Bourgogne, entre le Dijonnois, l'Auxerrois, la Champagne & l'Autunois. Sémur en eſt la capitale. L'Auxois eſt le quatrième grand bailliage du duché de Bourgogne.

AUXONNE, en latin *Auſſonia*, *Auſſona*, ville de Bourgogne, ſur la Saone. La belle levée de pierre qui eſt au bout du pont, & qui a deux mille trois cent cinquante pas de longueur, fut conſtruite en 1505 par les ordres de Marguerite de Bavière, ducheſſe de Bourgogne. Elle eſt ouverte de vingt-trois arcades, pour l'écoulement des eaux dans les inondations de la rivière.

François Ier ayant cédé le comté d'Auxonne, par le traité de Madrid en 1527, Lanois vint aſſiéger cette ville qui reſtoit attachée à la France; & après neuf mois de vains efforts, il fut obligé, par la vigoureuſe réſiſtance des habitans, de lever le ſiège. Le château a été bâti par les rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Vauban fortifia la ville en 1673. Il y a de belles caſernes bâties depuis peu, & une école d'artillerie. Jurain publia, ſous

Louis XIII, l'hiſtoire d'Auxonne & de ſes comtes. La famille le Camus, qui a donné de ſavans évêques, un cardinal & d'illuſtres magiſtrats à la France, eſt originaire d'Auxonne.

Cette ville eſt de la généralité de Dijon & du diocèſe de Beſançon. Elle avoit ſes états, qui ont été réunis à ceux de Bourgogne en 1639. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une ſeule paroiſſe ſous l'invocation de Notre-Dame, de deux qu'elle avoit autrefois; mais on y trouve des couvens de Capucins, de filles de Sainte-Claire & d'Urſulines. L'hôpital eſt auſſi pauvre que mal bâti. Il y a auſſi un bailliage royal, une mairie, établie par le roi Jean en 1373, un grenier à ſel, & des juges conſuls. Cette ville qui eſt fort ancienne, étoit autrefois ſéparée du duché de Bourgogne, & faiſoit partie de la Franche-Comté, qui étoit hors les limites du royaume de France, dont le duché étoit membre. (*R.*)

AUZANCE, ville de France, en Auvergne, élection de Combrailles.

AUZAT, bourg de France, en Auvergne, élection, & à 3 lieues ſ. d'Iſſoire.

AUZON, ville de France, en baſſe-Auvergne, généralité de Riom, élection d'Iſſoire, avec un ancien château, à 2 lieues au-deſſous de Brioude. C'eſt une très-petite ville, & une ancienne baronnie qui a appartenu à la maiſon de Polignac.

AW, lac de l'Ecoſſe méridionale, au pays d'Argyle. Il eſt aſſez étendu en longueur du nord au midi; mais il a peu de largeur de l'orient à l'occident. Il eſt traverſé par l'Aron.

AWEN-MORE, petite rivière d'Irlande, qui coule dans le comté de Wicklo, en Lagenie, paſſe à Arklo, & ſe décharge dans la mer d'Irlande. On croit que c'eſt l'*Oboca* des anciens.

AWLEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe. Elle eſt impériale, & ſur la rivière de Kocher, à 12 lieues o. d'Oéting, 5 n. d'Heildenheim. *Long.* 28, 45; *lat.* 48, 52.

AX, ville de France, au pays de Foix, ſur l'Ariege, à 4 li. e. ſ. e. de Taraſcon, 8 ſ. e. d'Aleth. Elle eſt remarquable par ſes eaux minérales qui guériſſent les humeurs froides.

AXAGUAS, peuples de l'Amérique méridionale, dans la terre-ferme, & en particulier dans la province de Venezuela, vers les Caracas.

AXARAFE (l'), petit pays d'Eſpagne, dans l'Andalouſie? C'eſt un des quatre quartiers du territoire de Séville: il a ſix lieues de long, & dix de large.

AXBRIDGE, ou PONT-SUR-L'AXE, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Sommerſet, ſur l'Axe.

AXE, rivière d'Angleterre qui paſſe dans le comté de Sommerſet, à Wels & à Axbridge, & ſe décharge dans la Saverne.

AXEL, petite ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandaiſe. *Long.* 21, 24; *lat.* 51, 17. Le prince Maurice d'Orange la prit en 1586. Les Eſpagnols la cédèrent aux Provinces-Unies en 1648. Les Français l'ont priſe en 1747. Elle eſt environnée de marais, à 5 lieues n. de Gand, 6 o. d'Anvers. Elle eſt aſſez bien fortifiée.

AXHOLM, île d'Angleterre, dans la partie occidentale du comté de Lincoln. Elle eſt formée par les rivières de Dun & de Trepta. Sa longueur eſt d'environ quarante milles, & ſa largeur de quatre. Le lieu principal eſt Axey: on y voit les ruines d'un vieux château, qui fut démoli en 1173. Le milieu de cette île eſt fertile, & rapporte beaucoup de lin. Il y a des ſapins en grand nombre, & de l'albâtre; mais ſi fragile qu'on ne peut en faire que du plâtre. (*M. D. M.*)

AXIM, petit pays ſur la côte d'Or de Guinée, entre le cap d'Apollonia & celui des trois Pointes. Il y a un château, nommé *le fort Saint-Antoine*; il appartient aux Hollandais.

Le principal commerce de ce pays, eſt le commerce interlope, malgré les loix rigoureuſes du gouverneur Hollandais, qui ne peut s'y oppoſer entièrement. La rivière d'Axim eſt à peine navigable pour des canots; mais elle roule de l'or dans ſon ſable. Les habitans font leur principale occupation de chercher ce précieux métal, & plongent quelquefois l'eſpace d'un quart-d'heure. Cet or eſt fort pur, & paſſe pour le meilleur de toute la côte. Le tems ſur-tout où les nègres en recueillent en plus grande quantité, eſt la ſaiſon des pluies, parce que les eaux, en filtrant dans les montagnes, en entraînent davantage. Les Hollandais n'épargnent rien pour exclure les autres nations de ce riche commerce, & la difficulté eſt d'autant plus grande, que le village d'Axim eſt ſous le canon du fort. Malgré la jalouſie des Hollandais, ils n'ont pu cependant empêcher les Anglais de partager avec eux une branche de commerce ſi lucrative; & ces deux nations ont de nombreux établiſſemens ſur cette côte.

Le pays d'Axim produit beaucoup de tigres, qui ſont d'une grande férocité, & qui, pendant la nuit, quelquefois même pendant le jour, franchiſſent des murs de dix pieds de haut pour enlever des beſtiaux. Il produit auſſi une eſpèce de rats ſauvages, auſſi gros que des chats, qu'on nomme *Boutis*. Ces animaux ſont de grands ravages dans les magaſins de millet & de riz. Outre qu'on trouve dans le pays d'Axim de preſque tous les animaux qui ſont ſur la Côte d'Or, on y voit encore des ſerpens d'une grandeur monſtrueuſe, depuis dix pieds juſqu'à 22, même vingt-ſept pieds. Ils dévorent non-ſeulement les animaux, mais les hommes même: leur nombre eſt prodigieux; ils infeſtent les bois, les cabanes des negres & juſqu'aux forts des Européens, où l'on en tue ſouvent. Au reſte, *voyez* l'article de LA CÔTE D'OR, où nous donnerons une idée plus détaillée de tout ce pays. (*M. D. M.*)

AXIOPOLI, ville de la Turquie en Europe, dans la Baſſe-Bulgarie, ſur la rive droite du Da-

nube. On ne convient pas généralement que ce soit l'ancienne Axiopolis, où le Danube prenoit le nom d'*Ister*.

AXMYNSTER, ou AXMYSTER, petite ville d'Angleterre dans le comté de Devon, aux confins de celui de Sommerset & de celui de Dorset.

AXUM, AXUME, & CUSUM, autrefois grande ville d'Abyssinie, qu'on appelle aussi *Caxumo*. *Long.* 54; *lat.* 14. 30.

Il y a encore un grand nombre de monumens, qui font voir qu'elle a été autrefois considérable, mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un village situé dans une campagne riante & fertile, à 50 lieues de la Mer Rouge. (*R.*)

AY, rivière du Cottentin dans la Basse-Normandie; elle se perd dans l'Océan, à 4 lieues n. n. o. de Coutance, après un cours d'environ quatre lieues.

AY, AI, petite ville de France, en Champagne, près de la Marne, élection & à une lieue n. est. d'Epernay, 5 s. de Reims. Ses vins sont très-délicats & des plus renommés de la Champagne. *Long.* 21. 54; *lat.* 49. 4.

AYAMONTE, petite ville maritime d'Espagne, dans l'Andalousie, vers le côté oriental de l'embouchure de la Guadiana, sur les frontières de Portugal, à l'opposite de Castro-Marino. *Long.* 10, 35; *lat.* 37, 9.

Cette ville est petite, mais bien fortifiée. Son château est bâti sur un rocher; elle-même est sur une coline. Elle fournit des mariniers pour les Indes Occidentales. Elle est à 6 lieues e. de Tavira, 38 o. de Séville; 32 n. o. de Cadix. (*R.*)

AYAN, ou AJAN (la côte d'), contrée maritime d'Afrique, qui s'étend depuis la ligne équinoxiale jusqu'au 12e degré de latitude septentrionale, ce qui fait environ trois cents lieues de longueur sur l'Océan au nord-est. Elle se termine au cap Guardafui, & au détroit de Babel-Mandel. On y fait un grand commerce d'or, d'ivoire & d'ambre gris. Les peuples en sont presque tous mohométans.

Les principaux états qu'on y trouve, sont la republique de Brava, le royaume de Magadoxo, & celui d'Adel, séparé du précédent par une longue côte déserte. (*R.*)

AYE, ou EYE, petite ville d'Angleterre, dans la Province de Suffolk, entre Ipswich & Norwich. Elle est dans un pays couvert de bois, & dans une situation champêtre des plus agréables. *Long.* 19; *lat.* 52, 40.

Il y a une belle église: l'on y voit encore les ruines d'un château, & celles d'une ancienne abbaye.

AUGURANDE, *Igorandis*, bourg de France, dans le Berry, au midi de la Châtre, sur les confins de la Marche.

AYEM, petite ville de France dans le Limosin, généralité de Limoges, élection de Brives, avec titre de Duché: il y a une collégiale.

AYEN, petite ville de France dans le Limosin, généralité de Limoge, élection de Brives, avec une châtellenie. (*R.*)

AYERBE, petite ville d'Espagne en Aragon, que quelques-uns prennent pour l'ancienne Nemanturista. Ayerbe est entre Sarragosse & Jaca.

AYLESHAM, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Nortfolk, à trois lieues au septentrion de Norwich. On l'appelle aussi *Alesham*.

AYMALLOUX, peuples d'Afrique, au pays des nègres: ils habitent la côte au midi de Rio-Grande.

AYMARANES, ou AYMARES, peuples de l'Amérique méridionale au Pérou, dans le Gouvernement de Lima.

AYMARGUES, ville de France dans le Languedoc, diocèse de Nîmes. Elle est à une lieue n. e. de Lunel.

AYMERIES, bourg considérable des Pays-Bas, dans le Hainaut Français, sur la Sambre, entre Bavai & Avesnes. Elle a eu un château bâti sur le bord de la rivière. (*R.*)

AYNADEKI, petite ville de la Haute-Hongrie, dans le Comté de Sag, entre Lilleck & Gomer.

AYNOÉ, petite île de Laponie, dans la mer de Waranger, à l'embouchure de la rivière de Petzinka. *Long.* 44; *lat.* 70, 12.

AYORA, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur le Xucar, à l'occident de Xativa, au pied d'une montagne, sur laquelle on voit un vieux château; à une lieue des frontieres de la Nouvelle-Castille.

AYOTECOS, hautes montagnes de l'Amérique, dans le Mexique, province de Tlascala, vers la côte de la mer du Sud.

AYOUD, nom de l'un des dix-neuf gouvernemens qui composent l'empire actuel du Mogol. Il est au nord-ouest du Gange, avec celui de Cachemire, non loin d'une des braches de l'Imaris. C'est un très-beau pays, semblable en tout à celui de Cachemire.

AYR, rivière de France, qui a sa source dans le duché de Bar, passe proche Clermont en Argonne, à Varennes, & se jète dans l'Aisne.

AYR, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Kyll, dont elle est la capitale. Elle emprunte son nom de la rivière d'Ayr, qui l'arrose, & qui traverse la province. La plaine où elle est située, est sabloneuse; mais elle a de belles prairies à deux milles de-là, du côté du nord & du sud. Il y a un assez bon havre. *Long.* 11, 40; *lat.* 55, 22.

AYRI, *Ariacum*, château de France en Bourgogne, diocèse d'Auxerre. Il s'y tint un concile vers l'an 1020, où assisterent le roi Robert, les archevêques de Bourges & de Sens.

AYSENE, petite rivière de France en Languedoc. Elle a sa source à deux lieues nord-ouest d'Uzès, & son embouchure dans le Gardon, près de Collias, après un cours d'environ quatre lieues.

AYTON,

AYTON, ou AITON, petite ville de Grèce, dans la Livadie, à cinq lieues au nord des Dardanelles de Lépante. On croit que c'eſt l'ancienne ville d'Etolie, appellée *Calydon aquila*.

AYTRÉ, petite ville de France dans le pays d'Aunis, élection & environ à une lieue ſud-eſt de la Rochelle. Le ſol des environs produit du bled excellent & beaucoup de vin.

AYUTLAN, revière de l'Amérique ſeptentrionale, qui paſſe dans l'audience de Guatimala, ſur les confins de la province de ce nom, & de celle de Soamuſco : elle ſe jète dans la mer pacifique.

AZADKAR, Tavernier en fait une ville de Perſe, qu'il nomme auſſi *Yuin*, & la place à 82, 15 de *Long.* & à 36, 12 de *lat.* Elle eſt, dit-il, dans une grande plaine, où il y a juſqu'à quatre cent canaux ſouterreins qui l'arroſent. C'eſt une ville conſidérable.

AZAMOR, *Azamurum*, petite ville maritime d'Afrique, dans le royaume de Maroc & dans la province de Duquela. Elle eſt peu de choſe, depuis que les Portugais l'ont ruinée en 1513. Elle eſt à 40 li. n. e. de Safhie. *Long.* 10 ; *lat.* 32, 50.

AZAMOR (golfe d'), dans la Barbarie, ſur la côte de l'Océan, à l'embouchure de la rivière Dommiraby, qui la forme. C'eſt-là que ſe pêchent les aloſes, les bonites & d'autres poiſſons, dont les habitans de la petite ville d'Azamor font commerce.

AZANAGHIS, peuples de la côte d'Afrique, au delà du cap Blanc. Ils ſont voiſins des déſerts, & peu éloignés des Arabes de Hoden. Ils vivent de dattes, d'orge & du lait de leurs chameaux. Comme ils ſont plus près du pays des nègres que de Hoden, ils ont tourné de ce côté leur commerce, qui ſe borne à tirer d'eux du millet & d'autres ſecours pour les néceſſités de la vie. Ils mangent peu, & l'on ne connoît pas de nation qui ſupporte ſi patiemment la faim. Regardant la bouche, le nez & les yeux comme des canaux fort ſalles, ils ſe croient obligés de les cacher, & ils ne ſe découvrent guère la bouche que pour manger. Ils ne connoiſſent aucun maître ; mais les plus riches ſont diſtingués par quelques témoignages de reſpect. Leur caractère général eſt d'être menteurs, perfides, & les plus grands voleurs du monde. Ils ſont très-pauvres ; leur taille eſt médiocre, & ils ſe friſent les cheveux, qu'ils ont très-noirs & très-longs. La pommade qu'ils emploient eſt de la graiſſe de poiſſon, dont l'odeur ſeroit inſupportable pour tout autre que pour ces barbares, cependant ils regardent cet uſage comme une parure. Nous n'avons guère plus de détails ſur ces peuples, qui compoſent beaucoup de hordes, éparſes ſur pluſieurs endroits de la côte. (*M. DE M.*)

AZAOTON, ou AZOAT, déſert d'Afrique en Lybie. Ce ſont de vaſtes étendues de ſables, où l'on trouve rarement de l'eau, & où ceux qui ſont obligés de les traverſer, ſe conduiſent par la bouſſole, comme ſur mer.

AZAY-LE-RIDEAU, *Aſiacum*, petite ville de France dans la Touraine. Les Bourguignons nous la prirent ſous le règne de Charles VI. Elle fut repriſe par le Dauphin en 1418. Elle eſt ſur l'Indre, à 5 lieues ſ. o. de Tours. *Long.* 18, 5 ; *lat.* 47, 18.

AZEM, (royaume d'Azem), dans l'une des plus fertiles contrées de l'Aſie. La terre produit tout ce qui eſt le plus néceſſaire à la vie. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de plomb & de fer. La ſoie s'y trouve en abondance ; mais elle eſt d'une qualité commune. Les habitans ont une eſpece de ver à ſoie différent des autres, qui produit une ſoie très-brillante, mais ſujète à ſe couper. On recueille dans ce pays quantité de gomme-lacque, de deux eſpèces ; l'une rouge, qui croît ſur les arbres, & ſert à peindre les toiles & les étoffes, &c. & que l'on emploie auſſi à faire un vernis, qui ſe tranſporte à la Chine & au Japon, où il paſſe pour le meilleur lacque de l'Aſie.

Quant à l'or, on ne permet pas qu'il ſorte du royaume, & l'on n'en fait néanmoins aucune eſpece de monnoie : il demeure en lingots, grands & petits, dont le peuple ſe ſert dans le commerce intérieur. Il y a dans ce royaume, qui eſt enclavé dans la partie ſeptentrionale des états du roi d'Ava, il y a, dis-je, des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer qui appartiennent au roi. Les habitans y ſont de belle taille. Ils regardent la chair de chien comme un mets délicieux, ſont idolâtres, & ont pluſieurs femmes. La ville de Keumerouf eſt la capitale du royaume d'Azem, qui s'écrit auſſi *Aſem* ou *Acham.* (*M. D. M.*)

AZENETA, petite ville d'Eſpagne au royaume de Valence, ſur la montagne de Penna Goloſa, où l'on recueille beaucoup de plantes médicinales.

AZERQUES, rivière de France, qui a ſa ſource à une lieue oueſt-nord-oueſt de Beaujeu, & ſon embouchure dans la Saône, après un cours d'environ dix lieues.

AZILAAN, AZILLE, ou AZILHAN, petite ville de France, dans le Languedoc, diocèſe & à 5 lieues o. de Narbonne, avec titre de comté. Il y a deux couvens de Saint François, l'un d'hommes & l'autre de filles.

AZINCOURT, *Azincurtum*, village des Pays-Bas, en Artois, dans le comté de Saint-Pol, remarquable par la victoire que les Anglais y remportèrent le vendredi 25 octobre 1415, ſur les Français. Il eſt à 3 lieues n. e. d'Heſdin. *Long.* 19, 45 ; *lat.* 50, 30.

AZIRUTH, petite ville d'Egypte, ſur la côte occidentale de la mer Rouge. Ce n'eſt preſque plus qu'un village.

AZMER, ville des Indes dans les états du Mogol, capitale de la province de même nom. On dit qu'à l'extrémité de cette province, les filles ſe marient à huit ou neuf ans, & ont des enfans à dix. *Long.* 39 ; *lat.* 25, 30.

La ſituation de cette ville eſt ſur une montagne très-elevée & peu acceſſible. Sur le ſommet, il y a un château très-fort, où on ne peut arriver qu'après avoir monté en tournoyant plus d'une lieue. La ville a des murailles de pierres & un bon foſſé. Elle eſt d'une médiocre grandeur, & ne peut contenir la ſuite du Grand Mogol, qui y va quelquefois. Il n'y a qu'une partie du pays qui ſoit fertile. Le principal trafic de la province conſiſte en ſalpêtre. Il s'y en fait beaucoup, à cauſe de la qualité des terres qui en ſont remplies. Les habitans de la ville & de la province d'Azmer ſont effrontés, grands crieurs & peu braves. Les chemins ſont difficiles & pierreux. On y ferre les bœufs, & on s'en ſert comme de chevaux. Leur pas eſt doux; on leur met une ſelle : au lieu de mord, on leur paſſe une cordelette dans les narrines; & pour peu qu'on les excite, ils vont très-vîte; il y en a même qui font juſqu'à quinze lieues par jour. L'eſpece de ces bœufs varie : on en voit de très-hauts, & qui ont près de ſix pieds; il y en a de moyens & d'autres enfin très-petits, qui ont à peine trois pieds de hauteur.

Cette province d'Azmer paie annuellement 32 à 33 millions au Grand Mogol. (*M. D. M.*)

AZO, ou AZOO, ville d'Aſie dans les Indes, au royaume d'Azem, & ſur la rivière Laquia. *Long.* 107; *lat.* 25.

AZOF, ou AZOW, ville de la Turquie Européenne, dans la petite Tartarie, à l'embouchure du Don.

Pierre-le-Grand, empereur de Ruſſie, la prit en 1695, & la fit fortifier; mais en 1711 il fut obligé de l'abandonner aux Turcs, leſquels donnent aux Coſaques le nom d'*Azak*. Par le traité de 1730, les fortifications ont été démolies; & par celui de 1774, cette ville a été abandonnée à la Ruſſie. *Long.* 58; *lat.* 47, 18. (*M. D. M.*)

AZUA, *de Compoſtella*, ville de l'Amérique dans les Antilles, au couchant de Saint-Domingue, & ſur la côte méridionale de ce nom. Elle eſt ſituée dans un terrein très-fertile. Il y a même des mines d'or dans ſon voiſinage.

AZUAGA, petite ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadure, entre Mérida & Merena. La grande carte d'Eſpagne n'en fait qu'un village. Deliſle n'a pas cru en devoir faire mention.

AZUAGUES, peuples d'Afrique qui ſont répandus dans la Barbarie & le Biledulgerid. Ils gardent leurs troupeaux, ou ils s'occupent à faire de la toile & du drap. Les uns ſont tributaires des puiſſances barbareſques, les autres vivent libres. Ils habitent principalement les provinces de Tremecen & de Fez. Les plus braves occupent la contrée qui eſt entre Tunis & le Biledulgérid, d'où ils ont eu quelquefois la hardieſſe d'attaquer les ſouverains de Tunis. Leur chef porte le titre de *roi de Cuco*. Ils parlent la langue des Berébères & l'Arabe. Ils ſe font honneur d'être chrétiens d'origine. Ils haïſſent les Arabes & les autres peuples d'Afrique; & pour s'en diſtinguer, ils ſe laiſſent croître la barbe & les cheveux. Ils ſe font, de tems immémorial, à la main & à la joue, une croix bleue avec le fer. On attribue cet uſage aux franchiſes que les empereurs chrétiens accordèrent anciennement à ceux qui avoient embraſſé notre foi, à condition qu'ils le témoigneroient par l'impreſſion d'une croix au viſage ou à la main. D'autres habitans d'Afrique portèrent auſſi le ſigne de la croix: mais peu à peu ce ſigne s'eſt défiguré, & à la longue, il a dégénéré en d'autres traces qui ne lui reſſemblent plus. On dit que les filles des Arabes prétendent s'embellir en ſe gravant, avec des lancettes, diverſes ſortes de marques ſur le ſein, ſur les mains, ſur les bras & ſur les pieds.

AZUMAR, ville du royaume de Portugal dans l'Alentéjo, entre Portalègre & Elvas.

AZURI, petite île de la Dalmatie, dans le golfe de Veniſe, vis-à-vis de Sebenico. Il n'y a dans cette île aucun lieu important.

BAA

BA, ville d'Afrique, dans la Guinée, au royaume d'Arder, à une demi-lieue de Joio, & à trois journées & demi de Jakkein. Elle eſt fermée d'un foſſé, & baignée d'une rivière d'eau douce, qui va ſe rendre dans celle de Benin. Les Hollandais y ont un magaſin, & l'on y tient un marché franc tous les quatre jours. La plus forte branche de ſon commerce eſt le ſel. (*M. D. M.*)

BAALBECK. *Voyez* BALBECK.

BAAR, comté d'Allemagne, en Souabe, dans la principauté de Furſtemberg, vers la ſource du Danube & du Nèkre, proche la forêt Noire & les frontières du Briſgaw. On appelle quelquefois les montagnes d'Abennow de ſon nom, *montagnes de Baar.*

BAAR, petite ville de France, en Alſace, diocèſe, & à 5 lieues ſ. o. de Strasbourg.

BAARCA, place des Indes, autrefois très-forte. Mahmud le Gaznevide s'en étant rendu maître, y trouva de grandes richeſſes.

BAARIOU (la), rivière d'Aſie dans le Kamſchatka, dont les ſources forment un ruiſſeau aſſez conſidérable, qui coule dans un vallon fort étroit entre deux montagnes. Ses bords ſont marécageux; le fond ſablonneux & couvert de mouſſe. Il ſe mêle dans cette rivière tant de ſources chaudes, que le thermomètre de M. Deliſle, près de l'endroit d'où elle ſort de terre, monta juſqu'à 23 degrés & demi, tandis qu'à ſon embouchure le mercure montoit à 115 degrés, & en plein air à 175.

BABA, beau & grand bourg de la Turquie Européenne, dans la Romanie, vers les côtes occidentales de la mer Noire, ſur un lac aſſez conſidérable que les Turcs nomment *Babaſon*, entre Puzargi & Bulecia.

BABEL-MANDEL, île ſituée à l'embouchure de la mer Rouge, qu'elle ſépare en deux canaux. Cette île eſt tout-à-fait du côté de l'Arabie, & ſi proche qu'il n'y a entre elle & la Terre-Ferme, qu'un paſſage fort étroit pour les plus petits bâtimens. Elle a deux lieues de longueur ſur une largeur un peu moindre: on y voit quelque verdure en différens endroits, quoiqu'en général ce ne ſoit guère qu'un rocher ſtérile, brûlé par l'ardeur du ſoleil. Cependant, les Abyſſins & les Arabes ſe la ſont diſputée par de longues guerres, & l'ont poſſédée tour-à-tour, juſqu'à ce qu'enfin les Portugais les mirent d'accord en ruinant les habitations qu'ils y trouvèrent; de ſorte que cette île eſt entièrement ſtérile. (*M. D. M.*)

BABEL-MANDEL, *Babel-Mandelum*, *Promontorium*, montagne d'Afrique, à l'entrée de la mer Rouge, vers les 63 & 64° d. de *long.*, & environ 12 de *lat. ſept.* Il y avoit autrefois un fort, tombé aujourd'hui en ruines. (*M. D. M.*)

BAÇ

BABEL-MANDEL, détroit ainſi appellé de l'arabe *Bab-al-mandab*, porte de deuil, parce que les Arabes prenoient le deuil pour ceux qui le paſſoient. Il eſt à 12, 40 *de lat.* & 61 *de long.*, entre une île & une montagne de même nom, & joint la mer Rouge à l'Océan.

Il paroît par le nom Arabe de ce détroit, que ce paſſage étoit regardé comme très-dangereux. A l'entrée de ce détroit, vis-à-vis de l'île, il y a une anſe de ſable ſur dix braſſes d'eau. On voit de là une moſquée & des huttes de pêcheurs. Sous la hauteur de l'île, il y a encore une autre anſe d'un quart de lieue de largeur, avec des terres baſſes dans le milieu, où l'on voit des petites maiſons couvertes de nattes. Ce lieu eſt un aſyle pour les pirates & les forbans; ils y ſont à couvert des vents de la mouzon & du ſud-oueſt. Les Eſpagnols appellent ce détroit, *le détroit de la Mecque*, parce que la mer Rouge eſt quelquefois nommée *la mer de la Mecque.* (*M. D. M.*)

BABAIN, ville d'Arabie. Elle appartient à la province de Barahain, que l'on nomme auſſi *Barain.* Le nom de cette ville, qui veut dire *deux portes* ou *deux ports*, vient de ſa ſituation à la pointe du golfe Perſique, & la rend commode pour ſervir de port à l'océan Ethiopique ou Arabique, & au golfe Perſique. (*M. D. M.*)

BABEN-HAUSEN, petite ville d'Allemagne, en Suabe, à deux lieues de Tubinge, dans le duché de Wirtemberg.

BABOLZA, ville de la baſſe-Hongrie, dans l'Eſclavonie, entre Poſſega & Zigeth, vers la Drave. Baudran croit que ç'a été l'ancienne *Manſuetinium* ou *pons Manſuetinus.*

BABUCO, petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome.

BABUL, ville des Indes orientales, dans une île du fleuve Indus. Quelques-uns croient que c'eſt *Cambaya*, & d'autres *Patan.*

BAÇA, ou BAZA, ville d'Eſpagne, au royaume de Grenade. *Longit* 15, 30; *lat.* 37, 18. Cette ville étoit autrefois très-forte. Elle eſt ſur le Guadalentin, à 6 lieues n. e. de Guadix.

BAÇAIM, ville d'Aſie, avec port, au royaume de Viſapour, ſur la côte du Concan. *Long.* 90, 40; *lat.* 19. Son circuit eſt de trois mille italiques. Elle eſt très-bien fortifiée. Les rues en ſont larges & tirées au cordeau. La grande place qui eſt au milieu eſt ornée de belles maiſons. Il y a deux grandes portes, l'une à l'eſt, l'autre à l'oueſt, & une petite qui conduit au canal, lequel eſt au ſud. Son port eſt à l'eſt, fermé par l'île de Salzette & la terre-ferme. Les chaleurs y ſont ſi grandes que les hommes & les femmes vont preſ-

que nuds dans les rues. La peſte y fait ſouvent d'affreux ravages, ce qui eſt cauſe qu'elle n'eſt pas peuplée en raiſon de ſa grandeur. Nugno d'Acunha la prit en 1535 pour Don Juan, roi de Portugal, qui l'a toujours conſervée. Outre deux paroiſſes, on y trouve des Dominicains, des Cordéliers, des freres Hoſpitaliers de Saint-Jean-de-Dieu. Tous les environs ſont remplis de jardins charmans remplis de fruits de toute eſpèce. Ce ſont des payſans Mores, Gentils & Chrétiens qui habitent les villages voiſins, & qui ont ſoin de ces jardins; les habitans aiſés de la ville s'y retirent pour jouir de l'air pur & de la fraîcheur dont on y jouit. Elle eſt à 20 lieues ſ. de Daman, 8 n. de Bombain, 80 n. de Goa. (*M. D. M.*)

BACALA, ville de la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, ſur la côte orientale, dans le royaume d'Arracan.

BACALAL, lac & petite contrée de l'Amérique ſeptentrionale, dans la preſqu'île de Jucatan.

BACALAOS, terre de l'Amérique méridionale. La Martiniere dit que l'on appelle *îles de Bacalaos*, l'île de Terre-Neuve, & celles qui ſont à l'entour vers celles du Cap-Breton, comme Menago, &c. où l'on pêche d'excellente morue.

BACAR, BAXAR, ou BAKAR, contrée du Mogol, ſur le Gange. Becaner en eſt la capitale. C'eſt une contrée riche & fertile.

BACA-SERAY, BACHA-SERAI, ou BACIO-SARAI, ville capitale de la preſqu'île de Crimée, dans la petite Tartarie. *Long.* 52, 30, *lat.* 45, 30. Le Kan des Tartares y fait ordinairement ſa réſidence. Elle eſt à 70 lieues de Conſtantinople. Les Ruſſes en brûlèrent une partie en 1736.

BACAY, ville de l'Inde, delà le Gange, capitale du pays de même nom, ſur le bord oriental de la rivière d'Ava.

BACCARACH, ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, ſur le Rhin. *Long.* 25, 15; *lat.* 46, 57. Elle a été autrefois la réſidence des électeurs Palatins, à qui elle appartient aujourd'hui, après avoir été une ville libre & impériale. Elle eſt fameuſe par ſes vins qui ſont excellens; l'on croit même que ſon nom vient de *Bacchi Ara*, l'autel de Bacchus. (*M. D. M.*)

BACCARAT, ville de France en Lorraine, ſur la Meurte, entre Nanci & Eſtival. Elle eſt dans le territoire de l'évêché de Metz, & à 8 lieues au-deſſus de Nancy.

La châtellenie de Baccarat eſt, pour le temporel, de l'évêché de Metz, & cette égliſe y a une ſeigneurie utile; mais les ducs de Lorraine ont depuis long-tems joui du haut domaine, qu'ils avoient acquis par des engagemens. Il y a des verreries très-riches, & dont il ſort des ouvrages bien travaillés. (*M. D. M.*)

BACCHIGLIONE, rivière d'Italie, dans l'état de Veniſe. Elle arroſe Vicenze & le Padouan, & ſe jète enſuite dans le golfe de Veniſe, près de Chiozza.

BACH, ville de la baſſe-Hongrie, au comté de Toln, ſur le Danube. Elle étoit autrefois plus conſidérable. Elle avoit même un évêché ſuffragant de l'archevêché de *Coloeza*, auquel il a été uni à perpétuité depuis long-tems. L'empereur la prit en 1686. Elle eſt à 25 lieues de Bude. On l'écrit auſſi *Batha*, *Bath*, *Bachia*, en latin *Baglia*. (*M. D. M.*)

BACHA, ville de Perſe, ſur la mer Caſpienne. Sa ſituation la rend très-commerçante. Elle eſt célèbre auſſi par la beauté des femmes, que l'on croit l'emporter ſur toutes celles de la Perſe; ce qui y attire une foule d'étrangers, c'eſt ſur-tout qu'elles n'y paſſent point pour inſenſibles. Les Juifs y font un commerce aſſez ſingulier; lorſqu'ils trouvent quelques filles dans la miſere, mais dont les traits annoncent de la beauté, ils les habillent ſuperbement, les logent dans de fort belles maiſons, où elles trouvent des amis qui fourniſſent à leurs dépenſes. Elles ſe font voir aux fenêtres, & leurs portes ſont ouvertes à toutes heures aux hommes qui veulent en jouir. On ſent bien que la compaſſion ſeule n'eſt pas le motif qui porte les bons Hébreux à ſecourir ces pauvres filles; il eſt à croire qu'elles ſe piquent de reconnoiſſance, & qu'elles paient avec uſure les ſervices qu'elles en ont reçus. (*M. D. M.*)

BACHARA. *Voyez* BOCKARA.

BACHIAN, île des Indes orientales, une des Moluques, proche la ligne. Son circuit eſt de 12 lieues. Elle eſt traverſée de pluſieurs canaux qui la rendent très-fertile & qui ſemblent en faire pluſieurs îles. Elle dépend du roi de Bachian, auſſi bien que la ville capitale de même nom, & pluſieurs autres îles voiſines. Ce royaume de Bachian eſt tombé en décadence par la molleſſe des habitans. L'hiſtorien des Moluques traite cette île de grand pays deſert, quoiqu'abondant en *ſagu*, en fruits, en poiſſons, &c. Les géroſliers y ont été inſenſiblement détruits, quoiqu'ils y cruſſent mieux qu'en aucun autre endroit. Elle appartient aux Hollandois qui y ont un fort.

BACHMUT, ville de Ruſſie, dans le gouvernement de Woronecz, avec une bonne forteresſe. Elle eſt ſur la rivière de Bachmut, à 50 lieues d'Azof. Cette ville a des ſalines d'un grand produit. (*R.*)

BACKEVEEN, petite ville des Pays-Bas, dans la province de Friſe, près d'un grand marais, vers les frontières de la ſeigneurie de Groningue.

BACKON, ville de la Moldavie, ſur la rivière d'Arari, proche les frontières de la Valachie. Elle eſt aſſez bien peuplée, & fut ornée d'un évêché ſuffragant de Colocza par le pape Clément VIII. Sa diſtance de Tarſwich eſt de trente milles au nord. Dans la plupart des cartes elle eſt nommée *Brackow*, ou *Braislow*.

BACLAN, pays de la Perſe dans le Chorafan, près de Blache, vers la rivière de Gikon.

BACOU, BACKU, ou BAKOU, ville forte

de Perſe dans le Schirvan, nommée auſſi *Albana* & *Albanapolis*. Les Ruſſes la prirent en 1723, & ils l'ont gardée par le traité de paix conclu en 1732. Elle eſt très-marchande, & ſituée ſur un rocher fort eſcarpé, près de la mer Caſpienne, à l'extrémité ſeptentrionale du golfe de Guilan, à 45 lieues ſ. p. e. de Derbent. C'eſt aux environs de Bacou que ſont les ſources d'où l'on tire l'huile de *pétréol* ou *naphte*. Elle ſert pour éclairer & dans les vernis. *Long.* 59; *lat.* 46, 20. (*M. D. M.*)

BADAJOZ, *Pax Auguſta*, ville d'Eſpagne, capitale de l'Eſtremadure, ſur la Guadiana. Son nom latin eſt *Badajocium*. Elle eſt à une lieue des frontières de Portugal, & elle eſt comme la clef du royaume de ce côté-là. Sa ſituation eſt ſur une hauteur. Elle eſt aſſez grande & aſſez peuplée; ſes fortifications ſont, en partie à l'antique; on y a depuis ajouté pluſieurs ouvrages modernes: on la diviſe en haute & baſſe ville. Les maiſons y ſont paſſablement bien bâties & les rues aſſez larges. L'égliſe cathédrale eſt magnifique; elle eſt ſur une belle place. Ses murailles, flanquées de pluſieurs tours antiques, ſont défendues par un vieux château bâti au ſommet de la haute ville; au-deſſous on voit une jolie place ornée de très-belles maiſons. Il y a un autre château conſtruit à la moderne, appellé le *Fort Saint-Michel*, qui eſt hors de la ville, & qui la couvre du côté de l'Andalouſie & du Portugal. Au couchant, il y a un troiſieme château bâti ſur une hauteur, appellé le *Fort Saint-Chriſtophe*. Ce château, qui eſt très-petit, eſt heureuſement ſitué & d'une bonne défenſe.

Quoique cette ville ne ſoit pas très-forte, parce que le terrein ne permet pas qu'on couvre ſes remparts, les portugais l'aſſiégèrent en vain en 1658; & les confédérés (les Anglais & les Hollandais), en 1705.

Une choſe qu'on voit avec plaiſir à Badajoz, c'eſt un pont célèbre, conſtruit par les Romains ſur la Guadiana. Les pierres en ſont d'une grandeur remarquable. Il eſt long de ſept cents pas, large de quatorze, parfaitement droit, & a trente arches.

Le terroir de cette ville eſt fertile en toutes ſortes de productions. La campagne eſt plantée de figuiers, de vignes, d'oliviers, de citronniers, d'orangers. Les pâturages y ſont excellens, le gibier & la volaille y abondent; mais on n'y a, par malheur, d'autre eau que celle qu'on va puiſer dans la Guadiana, qui eſt fort mauvaiſe, & celle de quelques citernes, qui eſt plus mauvaiſe encore. Cette place appartenoit autrefois à un ſeigneur particulier, & avoit le titre de duché; mais depuis long-tems elle eſt réunie à la couronne. Son évêché eſt ſuffragant de Compoſtelle. Elle eſt à 5 lieues ſ. e. d'Elvas, 40 n. o. de Séville, 70 ſ. o. de Madrid. *Long.* 11, 27; *lat.* 38, 35. (*R.*)

BADALONA, ou BADELONA, *Batula*, ancienne ville d'Eſpagne, ſur la côte de Catalogne, à une lieue de Barcelone, au levant.

BADARA, petite ville des Indes, capitale de la contrée de même nom, dans la preſqu'île de l'Inde, deçà le Gange, au Malabar, proche Calicut.

BADASCHIAN, BADACHXAN, ou BUDASCAN, *Badachxium*, ville d'Aſie, dans le Maurenahar, & capitale de la Province de même nom, vers les montagnes & les frontières du grand Mogol, à treize journées de Balels, ſelon Gollius. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Bactres*. (*M. D. M.*)

BADE, ou BADEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe. *Long.* 26, 54, *lat.* 48, 50.

Elle eſt ſituée dans le margraviat de même nom, dont elle eſt la capitale, avec un château ſur le ſommet d'une montagne où le prince fait ſa réſidence ordinaire. Le pays eſt bon. Bade eſt ſur-tout remarquable par ſes bains, d'où elle tire ſon nom. Elle eſt ſituée près du Rhin à 8 lieues n. e. de Strasbourg.

Le margraviat de Bade eſt diviſé en deux parties, le haut & le bas margraviat; il eſt borné au ſeptentrion par le Palatinat & l'évêché de Spire; à l'orient par le duché de Wirtemberg & la principauté de Furſtemberg; au midi, par le Briſgaw; à l'occident, par le Rhin. Ce n'étoit d'abord qu'une ſeigneurie particulière, qui fut érigée en margraviat par Henri l'Oiſeleur, roi de Germanie. Les margraves de Bade ont une autorité abſolue dans leurs états, mettent des impôts ſur leurs ſujets, ſans en demander le conſentement à qui que ce ſoit. La plus ſaine opinion ſur ces margraves, eſt qu'ils deſcendent de la maiſon d'Alſace.

Les deux branches des marquis de Bade s'étant réduites à une ſeule par l'extinction de celle de Bade-Baden, celle de Bade-Durlach poſſède aujourdhui la totalité de cet état. Quoique le prince régnant ſoit de la religion Luthérienne, les Catholiques & les Réformés y ont le libre exercice de leur religion. (*R.*)

BADE, ou BADEN, ville de Suiſſe, dans le comté de même nom, ſur le Limat. *Long.* 25, 55; *lat.* 47, 27.

Son nom latin eſt *Thermæ ſuperiores*, *aquæ Helveticæ*. Cette ville, qui eſt très-ancienne, aſſez belle, & médiocrement grande, eſt remarquable par ſes bains, par l'aſſemblée des louables cantons qui s'y eſt tenue juſqu'à 1712, & par le traité de paix qui y fut conclu entre l'empereur & la France en 1714. Les Suiſſes s'en emparèrent ſur Frédéric, archiduc d'Autriche en 1415. Les cantons de Berne & de Zurich s'en rendirent maîtres dans la guerre civile de 1712; & la ſouveraineté leur en eſt demeurée, en conſervant aux Catholiques leurs franchiſes & la liberté de conſcience.

A peu de diſtance de cette ville, il y a un pré dans lequel on trouve des dez à jouer d'os. Les Romains étoient paſſionnés pour ce jeu, & faiſoient venir des dez de Samos. Quand ce lieu fut ravagé il y en avoit ſans doute des magaſins, qui

furent enſevelis ſous ſes ruines. On a trouvé dans cette ville une grande quantité de choſes qui atteſtent ſon ancienne magnificence; telles que des médailles, des ſtatues, des bronzes, des monnoies, des pierres chargées d'inſcriptions, des reſtes de chemins. Le bailli de Bade fait ſa réſidence dans un château qui eſt de l'autre côté de la rivière; ce château bâti par les cantons en 1448, fut appellé le *Château-neuf*, par oppoſition au château vieux, qui eſt ſur la hauteur. Les habitans ſont zélés Catholiques. Cependant les Réformés y ont une égliſe. Il s'y trouve une maiſon de Capucins & une de religieuſes. La ville a la haute & la baſſe-juſtice ſur ſon territoire. Le petit conſeil eſt compoſé de quatorze perſonnes: il eſt préſidé par l'avoyer en charge. Le grand-conſeil eſt formé de cinquante-quatre membres, y compris ceux du petit-conſeil. C'eſt à l'hôtel-de-ville que s'aſſemblent les députés des cantons, qui ont la ſouveraineté du pays.

Le comté de Bade, pays de Suiſſe, eſt fertile en bled & en fruits. Il s'étend des deux côtés du Limat juſqu'à ſa jonction avec l'Aar. Le Rhin lui ſert de bornes vers le nord. Il eſt arroſé par trois rivières navigables, le Limat, la Ruſſ & l'Aar. (*R.*)

BADE, ou BADEN, ville d'Allemage, dans l'archiduché d'Autriche, ſur le Schwachat. *Long.* 34, 20; *lat.* 48. *Thermæ Auſtriacæ.* Cette ville, qui eſt petite, eſt remarquable par ſes bains chauds, où l'on ſe rend de Vienne & des pays circonvoiſins. Elle eſt entourée d'aſſez bonnes murailles. On y compte trois égliſes; à 6 lieues ſ. de Vienne, 5 n. o. de Neuſſat. (*M. D. M.*)

BADEBOU, petit pays d'Afrique, ſur la côte de l'Océan, dans le pays des Negres, au nord de la rivière de Gambie.

BADENOCH, petit pays de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province de Murray, vers les montagnes & la petite province d'Athol.

BADENWEILER, ville d'Allemagne, dans le Briſgaw, proche du Rhin. *Long.* 25, 20; *lat.* 47, 55. Elle appartient au margrave de Bade.

BADGHIS, ville d'Aſie, dans la province de Chorazan. Elle communique ſon nom à une grande étendue de pays, où ſont compriſes pluſieurs villes & bourgades. Ce pays a été ainſi nommé à cauſe de ſes ſoupiraux, diſpoſés pour prendre le vent & la fraîcheur, que les Perſans nomment *Badghir* & *Badghiz*. L'uſage en eſt très-fréquent & très-commode dans cette contrée.

BADONVILLERS, petite ville de Lorraine, dans la principauté de Salmes, à 6 lieues e. de Lunéville.

BADOULA, petite ville du royaume de Candi, dans l'île de Ceylan, à 12 lieues du Pic d'Adam. *Voyez* ADAM'S PIC.

BAEÇA, ou BAEZA, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir. *Long.* 14, 58; *lat.* 37, 45

Cette ville eſt grande & belle; ſa ſituation eſt ſur une colline. C'eſt la *Vitia* des anciens. Il y a une eſpece d'univerſité fondée par Jean d'Avila. Elle étoit autrefois un évêché qui fut transféré à Jaën en 1249. Le cardinal Ximenès la réunit au diocèſe de Tolède. Elle eſt à 170 lieues ſ. de Madrid, & 6 n. e. de Jean. Le roi Ferdinand-le-Catholique l'enleva aux Maures ſur la fin XVe ſiècle. Elle a onze paroiſſes & quinze couvens. (*R.*)

BAEÇA, ville du Pérou, dans la province de Los Quixos, proche la ligne. Elle fut bâtie en 1559, par Gilles-Ramire d'Avalos.

BAFFA, ou BAFFO, ville de l'île de Chypre, bâtie ſur les ruines de Paphos la nouvelle. *Long.* 50; *lat.* 34, 50.

Il y a dans la même île un cap & une petite île qui ne ſont pas éloignés de Baffa, & qui portent le même nom. Le cap s'appelle auſſi *Capo bianco*, & s'appelloit jadis *Drepanum promontorium.* On y voit quelques reſtes de vieilles égliſes; une entre autres qui eſt encore aſſez entiere; les Grecs y font leur ſervice. Au bord de la mer eſt un fort ſous lequel ſe rendent les vaiſſeaux. Le vieux château eſt auprès, mais il tombe en ruines. Dans les montagnes voiſines on trouve des diamans appellés diamans de Baffa: il y en a même de fort beaux. L'ancienne Pahos étoit à près de dix ſtades de la mer; elle avoit néanmoins un port & un ancien temple de Vénus Paphienne. (*M. D. M.*)

BAFFIN'S-BAIE, ou BAIE DE BAFFIN; baie dans les terres arctiques: elle s'étend depuis le 70e juſqu'au 79e degré de latitude, & elle communique à l'Océan par le détroit de Davis. *Voyez* BAIE. (*R.*)

BAGAMEDER, BAGAMEDRI, BAGAMIDRI, royaume d'Afrique, dans l'Abiſſinie, entre le Nil, le lac de Dambée, le Bashlo, les royaumes de Tigré & d'Angot. Il eſt diviſé en treize petites provinces. (*R.*)

BAGDAD, ville d'Aſie, ſur la rive orientale du Tigre. *Long.* 63, 15; *lat.* 37, 15.

Cette ville fut bâtie par le calife Abugiafar Almanſor, l'an de Jeſus-Chriſt 762. Elle a environ mille cinq cents pas de longueur, huit cents de largeur. Ses murailles ſont de brique, terraſſées en quelques endroits, avec de groſſes tours en forme de baſtions. Ses foſſés ſont larges & profonds de cinq à ſix toiſes. Il n'y a que quatre portes, trois du côté de terre, & une ſur le Tigre, qu'on paſſe ſur un pont de trente-trois batteaux, éloignés l'un de l'autre de la largeur d'un bateau. Le château eſt dans la ville du côté du nord. Il eſt en partie ſur la rivière, & n'eſt ceint que d'une muraille terraſſée en peu d'endroits, & garnie de petites tours ſur leſquelles il y a environ cent cinquante pièces de canon. Elle a été priſe par le ſultan Amurath IV, en 1633. Depuis ce tems, elle eſt ſous la puiſſance des Turcs: c'eſt un bacha qui en eſt gouverneur; ſa garde eſt compoſée d'environ ſept à huit cents hommes à cheval,

Il y a auſſi un aga qui commande trois à quatre cents ſpahis; & outre cela, un corps de près de trois mille hommes, tant à Bagdat que dans les environs. Ce corps eſt compoſé de ſoldats déterminés, que les Turcs appellent *Genguliler*, c'eſt-à-dire, *gens de courage*. Les chefs des portes de la ville & du pont ſont entre les mains d'un autre aga, qui a ſous lui deux cents Janiſſaires.

Pour le gouvernement civil, il n'y a qu'un cadi, lequel fait tout, & tient même lieu de mufti; outre cela, un tréſorier qui reçoit les revenus du grand-ſeigneur. La ville eſt fort marchande, mais beaucoup moins qu'elle ne l'étoit lorſqu'elle appartenoit au roi de Perſe, avant qu'Amurath IV ne la lui eût enlevée. Il s'y fabrique beaucoup de maroquins rouges. Les habitans ſont Turcs & Chrétiens: ceux-ci ſont de trois ſortes, les Neſtoriens qui ont leur égliſe, les Arméniens & les Jacobites qui n'en ont point: ils viennent chez les Capucins & les Carmes qui leur adminiſtrent les ſacremens. On arrive de tous côtés à Bagdat, ſoit pour le négoce, ſoit pour la dévotion. Les Turcs de la ſecte d'Aly ſont perſuadés qu'il a demeuré en cette ville; d'ailleurs ils ſont obligés de paſſer à Bagdat lorſqu'ils veulent aller par terre à la Mecque, & chaque pélerin paie au bacha quatre piaſtres. Les habitans ſont au nombre d'environ quinze mille; mais il y a toujours beaucoup d'étrangers, par les raiſons que je viens de dire. Elle eſt fort mal bâtie, & on y remarque que les *bozas* ſont tous voûtés, ſans quoi les marchands n'y pourroient réſiſter, à cauſe de l'exceſſive chaleur. Il faut même les arroſer pluſieurs fois le jour pour y entretenir le frais.

On y compte dix caravenſerais & cinq moſquées, deux deſquelles ornées de grands dômes, ſont aſſez belles.

Les femmes ſont ſuperbement vêtues & chargées de diamans; elles vont aux bains tous les vendredis matins pour ſe laver (à cauſe que par la loi Mahométane, le mari doit coucher avec ſa femme la nuit du jeudi au vendredi), elles peuvent ſortir encore quelquefois quand leur mari leur permet de rendre viſite à leurs parens; mais en allant par la ville, elles ſe couvrent d'un grand voile qui tombe juſqu'à terre: on y a ſeulement ménagé deux trous vis-à-vis des yeux.

A une journée & demi de Bagdat, il y a des ruines & un reſte de tour que l'on dit être la tour de *Babel*. Cette aſſertion me paroît ridicule.

Bagdat eſt à 100 lieues n. pour o. de Baſſora, 60 ſud pour eſt de Moſſul, & 50 e. d'Ana. (*M. D. M.*)

BAGÉ-LE-CHATEAU, ville de Breſſe, du diocèſe de Lyon. L'archiprêtré de Bagé-le-Château eſt compoſé de la paroiſſe de cette ville, & de celles de Pont-de-Vaux, Saint-Trivier, &c. (*R.*)

BAGÉ, petite ville de Breſſe, à une lieue de Mâcon, dans un pays fertile & agréable, ſur un côteau. Elle fut érigée en marquiſat en 1576, par Emmanuel, duc de Savoie. C'eſt une des plus anciennes ſeigneuries de la province. Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, fait mention de Hugue, ſire de Bagé, en 904: ſes ſucceſſeurs ont eu le même titre juſqu'à ce que le pays ſoit venu au pouvoir des comtes de Savoie. Cette illuſtre famille finit en Sybille, dame de Bagé, qui porta ſes ſeigneuries en dot à Amé IV, comte de Savoie, qu'elle épouſa en 1272. Gui, ſire de Bagé, affranchit ſa terre en 1250. La juſtice du marquiſat reſſort nuement au parlement de Dijon, & au premier chef, au préſidial de Bourg. Il n'y a qu'une ſeule paroiſſe, ſous l'invocation de Notre-Dame. Cette ville eſt du diocèſe de Lyon. (*R.*)

BAGHARGAR, contrée conſidérable de la grande Tartarie. Elle s'étend d'orient en occident. Au nord elle a les Kaimachites, le royaume de Tenduc à l'eſt, la Chine au ſud, & le Thibet à l'oueſt. Quelques-uns appellent cette contrée *le royaume de Tangut*, dont une ville de même nom eſt la capitale.

BAGIAT, petit pays d'Afrique, à l'occident de la mer Rouge, compris entre l'Ethiopie & la Nubie.

BAGIAH, aujourd'hui BUGIE, ville de l'Afrique propre, ſur une colline que baigne la mer.

BAGNA-BEBUSSO, ou BILIBUSSA, ville de la Turquie en Europe, ſur la Stromona, dans la Macédoine, aux confins de la Romanie & de la Bulgarie: c'étoit autrefois *Heraclea Sintica*.

BAGNAGAR, ou EDERABAD, ville d'Aſie, au Mogol, capitale du royaume de Golconde, proche la rivière de Nerva. *Long.* 96; *lat.* 15, 30.

On la nomme auſſi Golconde, *Golconda*, du nom de la forteresſe qui n'en eſt éloignée que de 2 lieues, où le roi fait ſa réſidence. Cette ville eſt grande & bien bâtie; elle n'eſt habitée que par des perſonnes de condition. Le menu peuple & les marchands logent dans le fauxbourg, nommé *Bengabad*, qui a plus d'une lieue de long. Orangzeb conquit cette ville avec tout le royaume de Golconde. Le palais du roi eſt au milieu de la ville, ſur une grande place. Il y a, ainſi que dans le fauxbourg, pluſieurs belles moſquées & des caravenſeras pour loger les voyageurs. Les marchands & les courtiers n'entrent dans la ville pour leurs affaires, que depuis dix à onze heures du matin juſqu'à quatre ou cinq heures du ſoir. Elle eſt à 60 li. o. de Mazulipatan. (*M. D. M.*)

BAGNARA, ville maritime d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec titre de duché, ſur le bord de la mer. *Long.* 33, 48; *lat.* 38, 15.

BAGNAREA, ville d'Italie, au patrimoine de Saint Pierre, dans la terre d'Orviette. Son évêché relève immédiatement du Saint-Siège. Elle eſt petite, mal peuplée, & ſituée ſur une colline, près le ruiſſeau de Chiaro. C'eſt la patrie de ſaint Bonaventure. *Long.* 29, 40; *lat.* 42, 36.

BAGNÈRES, petite ville de France, au comté

de Bigorre, en Gascogne, sur l'Adour. *Long.* 17, 42; *lat.* 43, 30.

Elle se nomme en latin *Aquensis Vicus*, ou *Aquæ Convenarum*. Ses sources minérales sont très-salutaires, & les Romains en faisoient cas: entre toutes les eaux de ses bains, on n'a trouvé de différence que dans le degré de chaleur. Les saisons où l'on y va, sont le printems & l'automne. Elle est à 3 lieues & demie s. e. de Tarbes.

BAGNÈRES, bourg de France dans le haut Cominges, dans la vallée de Luchon; ce qui le fait appeller quelquefois *Bagnères de Luchon*. Il est au pied des Pyrénées, & a des eaux minérales.

BAGNEUX. *Voyez* BAIGNEUX.

BAGNI D'ASINELLO, ou BAINS DE VITERBE: ces bains sont dans le patrimoine de Saint Pierre, à peu de distance de Viterbe. Les eaux en sont très-chaudes. *R.*)

BAGNOLES, village de France en Normandie, renommé par ses eaux minérales, bonnes contre l'apoplexie & les rhumatismes; élection & à 3 lieues e. de Domfront.

BAGNOLS, *Balneolum*, petite ville de France dans le bas Languedoc, proche de la Cese. *Long.* 22, 13; *lat.* 44, 10.

Elle est à 2 lieues s. du Pont-Saint-Esprit. On l'a fermée de murailles pour la soustraire aux Camisards. Il n'y a guère que neuf cents maisons, encore sont elles assez mal bâties. Il y a cependant une belle place, qui forme un quarré de soixante-seize pas de long sur quarante de large. Au pourtour règnent des arcades qui soutiennent les maisons qui environnent la place. Au milieu de la ville sont deux belles fontaines qui sortent de terre, à l'une desquelles on a fait un fort beau bassin. La Cese roule dans ses eaux des paillettes d'or: elle coule à environ cent pas de la ville. Il y a un bourg de ce nom en Auvergne.

BAGNONE, petite ville d'Italie, en Toscane, dans la vallée de Maora, sur une rivière de même nom, à 2 lieues o. de Pontrémoli.

BAGRADE. *Voyez* BENDEMIR.

BAHAMA, île de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucayes.

Elle a environ 13 lieues de long sur 8 de large. Elle appartient aux Anglois, & donne son nom au canal de Bahama, dangereux par les écueils & le courant le plus rapide qu'il y ait dans le Nouveau-Monde, entre la Floride & les Lucayes. Les flottes Espagnoles passent par ce détroit pour aller à la Havane. (*R.*)

BAHAMA (banc de), grand banc de sable qui touche au nord de l'île de Bahama; il s'étend au nord depuis le 26ᵉ degré 40′, jusqu'au 27ᵉ degré 25′.

BAHAMA (le grand banc de), grand banc de sable au nord de l'île de Cuba. Il est terminé à l'orient par l'île Longue, au nord-est par le détroit d'Exuma, & par l'île de Cigatio, au nord par l'île de la Providence, ou Abacoa; l'île d'Androsse en est presque partout environnée. Mimbres, l'île de Bimini, & quelques écueils le long du canal de Bahama, le bornent à l'ouest. Il est séparé de l'île de Cuba par un canal qu'on nomme le *Vieux canal de Bahama*.

BAHAREM. *Voyez* BAHREIN.

BAHNA, ville d'Egypte située dans la Thébaïde inférieure, près de Fium, sur un lac formé de la décharge des eaux du Nil, & qu'on appelle *mer de Joseph*.

BAHREIN, BAHRAIN, ou BAHAREM, province de l'Arabie Heureuse, sur le golfe Persique, avec une petite île de même nom, fameuse par la pêche des perles, qui sont moins blanches que celles de Ceylan & du Japon, mais plus grosses que les premières & d'une forme plus régulière que les autres. Le produit de cette pêche est évalué chaque année à 3,600,000 liv. Cette province appartient au roi de Perse. Elle est très-fertile, surtout en dates & en bon vin. Elcatif en est la capitale. (*R.*)

BAHUS, ville forte de Suède, capitale du pays de même nom, sur un rocher, dans une île formée par la Gothelba, qui sort du lac Vener. *Long.* 29, 20; *lat.* 57, 50.

Son nom latin est *Bahusium*. Elle fut bâtie en 1309, par Haquin IV, roi de Norwège. Les Danois la cédèrent au roi de Suède par le traité de Roschild en 1658, & tâchèrent vainement de la reprendre en 1678. Sa position est à deux milles Danois n. o. de Gothebourg, & à 60 lieues n. de Copenhague. Elle a un bon château; & outre ses anciens ouvrages, elle a été fortifiée encore à la moderne.

BAHUS (le), rivière de France en Gascogne. Elle a sa source dans le Béarn, près de Garan, & va se perdre dans l'Adour, près Saint-Maurice.

BAJAMO (le), petite contrée de l'île de Cuba, une des Antilles. *Voyez* ANTILLES.

BAJARIA, rivière de Sicile, qu'on appelle encore *Amirati*: elle se jète dans la mer de Toscane à côté de Palerme. C'est l'*Eleutherus* des anciens.

BAIE, *Voyez* GOLFE. *Voyez* BAYE.

BAIGNE, village de France, au diocèse de Saintes, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 3500 liv. (*R*)

BAIGNEUX, ou BAGNEUX, ancien village de l'Ile de France, à 2 lieues de Paris. Il y a un grand nombre de belles maisons de campagne. L'air y est excellent & la vue admirable. (*R.*)

BAIGNEUX, ou BAIGNEUX-LES-JUIFS, bourg de France en Bourgogne, au diocèse de Dijon, bailliage de la Montagne, avec prévôté royale & mairie, établies dès 1337. Son surnom vient de ce que les Juifs y ont eu une habitation considérable, dans un château situé au *Verger-au-Duc*. Ils en furent chassés au XVᵉ siecle, par le crédit de Jean le Grand, alors capitaine-châtelain de Baigneux. Le sol en est ingrat, sec, pierreux, dénué d'eaux, privé d'engrais, faute de pâturages. On n'y trouve qu'un

qu'un demi-pied de terre végétale : ſouvent même cette terre aride & deſſéchée permet de découvrir le roc à deux pouces, un pouce même de profondeur. Ses laborieux habitans la forcent à produire quelques épis de ſeigle, maigres & épars, qui ſuffiſent à peine aux impoſitions. Dans des tems plus heureux, Baigneux fut une ville : aujourd'hui, à peine mérite-t-il le titre de bourg. Ce lieu a vu naître M. Beguin, auteur d'un bon ouvrage, intitulé : *de la Philoſophie.* (*R.*)

BAIGORRI, (le), petit pays de France dans la baſſe Navarre, entre les confins de la haute Navarre à l'occident, & le pays de Ciſe à l'orient. Le lieu le plus conſidérable en eſt Saint-Etienne de Baigorri.

BAIKAL, lac de Sibérie, d'où ſort la rivière d'Angara. *Long.* 121—129; *lat.* 52—56. Il a environ ſix lieues d'Allemagne de large, & quarante de long; la glace que l'envoyé du Czar y trouva le 10e de mars, avoit deux aunes de hollande d'épaiſſeur. On ne laiſſe pas que de courir des dangers lorſqu'on s'y trouve ſurpris par la neige & le grand vent. Il faut avoir ſoin de bien ferrer à glace les chevaux, parce qu'elle eſt fort unie & fort gliſſante, & que la neige ne s'y arrête jamais à cauſe des vents. Il ſe trouve auſſi de grands trous fort redoutables pour les voyageurs, lorſque le vent eſt violent; ſi les chevaux ne ſont pas bien ferrés, ils ſont entraînés dedans; la glace s'y ouvre auſſi quelquefois, & cela avec un bruit qui reſſemble aux éclats du tonnerre. Il faut que les bœufs & les chameaux, dont on ſe ſert pour le voyage de la Chine, traverſent ce lac en venant d'Irkutski. On met des bottines bien ferrées aux uns, & des fers bien aigus à la corne des autres.

L'eau de ce lac eſt fort douce & fort claire; on remarque beaucoup de chiens marins dans les ouvertures de cette glace; le lac de Baikal eſt rempli de poiſſons, d'eſturgeons & de brochets, dont quelques-uns pèſent près de deux-cents livres. Il s'y trouve auſſi quelques îles. Les pays d'alentour produiſent beaucoup de fourrures, ſur-tout de martes-zibelines.

La grande rivière d'Angara ſort du lac de Baikal. (*R.*)

BAILLEUL, ou BELLE, petite ville de France, au comté de Flandres. *Long.* 26, 25; *lat.* 50, 45. Il y a préſidial, châtellenie, cour féodale. Elle eſt dans la châtellenie de même nom, généralité de Lille, à 3 lieues ſ. o. d'Ypres. C'étoit anciennement une place forte: mais aujourd'hui elle eſt ouverte & ſans défenſe; à peine a-t-elle trois mille habitans. Elle faiſoit un grand commerce de draps qui eſt aujourd'hui fort diminué.

BAILLEUL (le), bourg de France en Anjou, remarquable par la naiſſance de René Chopin, l'un des plus grands juriſconſultes du XVe ſiècle. Elle eſt à 2 li. n. e. de la Flèche.

BAILLEUL, bourg de France, en Normandie, élection & à 2 lieues d'Argentan, d'où étoient originaires les Bailleuls, rois d'Ecoſſe dans le XVe ſiècle. Il y a une terre de ce nom en Artois, au comté de Saint-Pol, qui a donné ſon nom à une famille qui eſt éteinte. (*R.*)

BAINDT, abbaye d'Allemagne en Suabe, près de Ravenſpurg. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & l'abbeſſe eſt princeſſe de l'empire. (*R.*)

BAINS, fort en Rouſſillon, à 3 lieues o. de Bellegarde, & à 6 ſ. o. de Perpignan. Il y a des eaux minérales vitrioliques.

BAINS, village de France, en Lorraine, au baillage de Remiremont, à 4 li. o. de Plombières, avec des eaux minérales. Un autre en Angleterre, à 50 li. de Londres. (*R.*)

BAIONE, dite *Baïona de Galizia*, ville maritime d'Eſpagne dans la Galice, à l'embouchure du Minho. Quelques géographes la prennent pour les *Aquæ Celinæ* de Ptoloméc; d'autres veulent que ce ſoit Orenſe, ſur la même rivière que Baïone : ſa *long.* eſt 9, & ſa *lat.* 41, 54. Elle a un port très-commode. Sa côte fournit d'excellent poiſſon, & ſon terroir, arroſé par beaucoup de fontaines, produit quantité de fruits.

BAIONNE, ville de France. *Voyez* BAYONNE.

BAIS, ville maritime d'Afrique, dans le Zanguebar, entre les villes de Sophala & de Montbaze. Elle paſſe pour une des plus peuplées & des plus marchandes de toute la côte.

BAISE, rivière de Gaſcogne, qui prend ſa ſource dans le Nébouzan, & ſe jète dans la Garonne vis-à-vis Aiguillon. Par le moyen des écluſes, elle eſt navigable depuis Nérac.

BAISE. *Voyez* BEZE.

BAISSAN, petite ville d'Afrique, à ſeize milles environ de Tripoli en Barbarie. Elle eſt arroſée d'un grand nombre de ruiſſeaux & de fontaines qui rendent ſon terroir auſſi agréable que fertile.

BAIZE. *Voyez* BEZE.

BAKAN, ville de Perſe dans le Chirvan, à l'extrémité du golfe de Guillan, ſur la mer Caſpienne. *Long.* 18; *lat.* 40, 20.

BAKAN, grande & belle ville d'Aſie dans la preſqu'île de l'Inde, au-delà du Gange, dans le royaume & ſur la rivière d'Ava. *Long.* 114, 30; *lat.* 9, 35.

BAKINGLE, l'une des Philippines, dans l'Océan oriental. Elle a douze ou quinze lieues de tour, & appartient au roi d'Eſpagne, ainſi que toutes les autres.

BAKISCH. *Voyez* BACAR.

BAKU, BAKUYE, BACHU, BACHIE. *Voyez* BACOU.

BALAGANSKOI, ville des Moſcovites dans la Sibérie, partie de la grande Tartarie; elle eſt ſur la rivière d'Angara, au 114e degré de *long.* & au 59e de *lat.*

BALAGATE, ou BALAGAISTE, province d'Aſie dans l'empire du Mogol; Auzenbagad en eſt la capitale. On dit que cette province eſt une

des plus riches de l'empire, & qu'elle produit au Grand Mogol plus de vingt-cinq millions par an. Elle abonde ſur-tout en ſucre & en coton.

BALAGNE (la), diſtrict de l'île de Corſe, dans la partie du nord-eſt, & dans la province de Nebbio. Elle donne de l'huile & du vin. Algaiola en eſt la capitale. (*R.*)

BALAGUATE. *Voyez* BALAGATE.

BALAGUER, ville d'Eſpagne, dans la Catalogne. *Long.* 18, 28; *lat.* 41, 38.

Elle a un bon château & un pont de pierre. Les François la prirent en 1645. Elle fut repriſe en 1650. Elle eſt ſur la rivière de Segre, à 3 li. n. e. de Lerida. (*R.*)

BALALVANO, montagne d'Aſie, au milieu de l'île de Sumatra. Elle eſt remarquable par un volcan, qui, comme le mont Ethna, vomit des flammes & des morceaux de rochers.

BALAMBANGAN, île d'Aſie, à la pointe ſeptentrionale de Borneo. Le roi de Solon l'abandonna, en 1766, aux Anglois, qui y fondèrent un établiſſement en 1772, eſpérant en faire le marché & l'entrepôt le plus conſidérable de l'Aſie. Mais à l'inſtant qu'on s'y attendoit le moins, le nouveau comptoir a été attaqué, pris & détruit, & il en a coûté neuf millions de livres aux Anglois, ſans qu'ils aient pu ſavoir encore de quelle main le coup partoit (*M. D. M.*)

BALAMBUAN, ou PALAMBUAN, ville d'Aſie, dans les Indes, ſur la côte orientale de l'île de Java, dans le pays de même nom, dont elle eſt capitale. *Long.* 133; *lat. mérid.* 7, 50.

BALANBEA, île ſituée à l'extrémité occidentale de la Nouvelle-Calcédonie. Elle eſt aſſez fertile, ſur-tout l'extrémité n. o. qui eſt bien cultivée & chargée de cocotiers. Les mœurs des habitans de cette île ſont fort douces, & leur caractère eſt bon.

BALANGIAR, ville de la Tartarie, au nord de la mer Caſpienne, capitale du pays de Kozar. Elle eſt habitée par une race de Tartares, appelés *Pozares*, ou *Kozaréens*. Les tables Arabiques lui donnent 46 deg. 30 m. de *lat.*

BALANTES, peuples d'Afrique, au pays des nègres, ſur la côte de l'Océan, vers les Biſſaux.

BALARUC, petit bourg de France, dans le Languedoc, ſur l'étang & à une lieue oueſt de Frontignan. Ce lieu eſt remarquable par ſes eaux minérales, ſalutaires contre la paralyſie & les rhumatiſmes.

BALATON (lac), ou PLATTEN-ZÉE, lac de la Baſſe-Hongrie, duquel ſort la rivière de Sarvite. Il a douze lieues de long, ſur trois ou quatre de large. Il eſt fort poiſſonneux. (*R.*)

BALAZGUN, ou BALASGUN, ville & contrée d'Aſie, dans le Turqueſtan, au-delà du fleuve Sihun, qui eſt le Jakartes des anciens. Elle étoit entre les mains des Turcs; aujourd'hui elle appartient aux Tartares. *Long.* 91, 35; 47, 40.

BALBAK, île peu éloignée du rivage de la mer des Indes, & qui n'eſt qu'à une journée de l'île de Ceilan.

BALBALINS, ou ALBANINS, nation particulière de Grecs, ou d'anciens Egyptiens, qui ſe ſont retirés vers la Nubie & dans la ville d'Aſuan en Thébaïde, dès le tems que les Mahométans ſe rendirent maîtres de l'Egypte. Ce ſont des eſpèces de brigands, qui font cependant profeſſion de la religion chrétienne & de la ſecte des Jacobites.

BALBASTRO, ou BALVASTRO, *Balbaſtrum*, ville d'Eſpagne, au royaume d'Arragon, ſur le Vero. *Long.* 17, 50; *lat.* 41, 50.

Elle fut repriſe ſur les Maures en 1065; & la création de ſon évêché eſt de 1090. Le chapitre eſt compoſé de ſept dignitaires, douze chanoines, douze prébendiers & pluſieurs autres bénéficiers. Le diocèſe s'étend ſur cent ſoixante-dix paroiſſes. Elle a cinq couvens, & une commanderie de l'ordre de Malte. Elle eſt à 17 lieues n. e. de Sarragoſſe. (*R.*)

BALBECK, *Heliopolis*, ancienne ville d'Aſie, dans la Syrie. Elle eſt fermée de belles murailles, telles qu'elle les eut dans l'antiquité, & elle conſerve encore des reſtes ſomptueux de ſa primitive ſplendeur. Elle eſt à 15 lieues n. de Damas, & 18 e. de Baruth. *Long.* 55; *lat.* 33, 25.

Ses monumens, les plus beaux & les mieux conſervés, ſont le château & le grand temple, où l'on voit la belle architecture rehauſſée de tout l'éclat que lui prête la ſculpture. Les colonnes, les ſtatues, les buſtes, les trophées, les bas-reliefs, concourent à leur décoration. (*R.*)

BALCH, ou BALCK, ville de Perſe, ſituée dans le milieu du Koraſan, ſur la rivière de Dehash. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne Bactres.

BALCH, petite rivière d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie. Elle traverſe Cologne, & ſe jète dans le Rhin.

BALDIVIA, ou VALDIVIA, port & place conſidérable du Chili, entre les rivières de Callacalla & del Pontrero, à leur embouchure dans la mer du Sud. Elle appartient aux Eſpagnols.

Cette ville, munie d'une forteresſe, eſt plus importante que bien peuplée. Elle eſt à 75 lieues de la Conception. (*R.*)

BALDO (MONTE), montagne d'Italie dans le Veronois. Elle a trente milles de tour. On y trouve quantité de ſimples. Elle a auſſi des mines de cuivre.

BALE, grande, riche & belle ville de Suiſſe, capitale du canton de ſon nom, ſituée ſur le Rhin, qui la partage en deux parties très-inégales, dont la plus grande eſt la à gauche du fleuve. En latin, elle ſe nomme *Baſilea*; en Allemand, *Baſel*. Elle eſt ſituée en pays découvert, & dans une contrée agréable & fertile. Elle fut autrefois ville impériale. On a ouvert un canal, par lequel on y a dérivé une partie des eaux de la Birs, qui, un quart

de lieue au-dessus, se jète dans le Rhin. Le pont qui joint les deux villes, a 250 pas de longueur.

La grande ville, à gauche du fleuve, est munie de murs, de tours, de fossés & de quatre bastions. Il s'y trouve sept églises paroissiales du nombre desquelles est l'ancienne église épiscopale. L'église qui étoit autrefois aux Dominicains, est aujourd'hui l'église Française. L'ordre des chevaliers Teutoniques a une maison à Bâle, ainsi que celui de Malte. L'hôtel-de-ville offre de belles peintures du célèbre Holbein, dont on voit à la bibliotheque un tableau très-vanté, représentant la passion de Jesus-Christ en huit compartimens. L'université a un beau jardin de plantes médicinales, & une bibliotheque où il se trouve une collection de curiosités, une autre de tableaux, & une troisième de médailles.

Il y a dans cette ville une société qui a pour but l'avancement de la physique & de la médecine. Le college, ou gymnase, est composé de six classes, avec une école pour l'écriture & l'arithmétique. Une ville qui ne tient son lustre que des spéculations mercantiles, ne dédaigne point d'associer, sous un même toit, cette partie à des études plus relevées.

Dans la petite ville, il se trouve une maison d'orphelins. Ses habitans ont part au gouvernement de l'état.

La meilleure carte du canton de Bâle, est celle de Daniel Bruckner, gravée en 1766. Cette souveraineté a huit lieues & demie de long sur six de large. Les montagnes en couvrent la plus grande partie. On y recueille du bled, du vin, des fruits, des légumes, différentes espèces de grains, & les pâturages y nourrissent beaucoup de bétail. Il s'y trouve d'ailleurs des sources minérales. La religion du canton est l'évangélique, suivant la doctrine réformée. Il entra dans la ligue Helvétique en 1501. C'est le neuvième en rang. Le gouvernement en est aristo-démocratique. Le grand conseil est composé de deux cent quatre-vingt membres. Il est dépositaire de l'autorité absolue.

Le pays est divisé en sept grands bailliages. Chacune des deux villes a sa justice particuliere, à laquelle préside l'avoyer. Il est à remarquer qu'à Bâle les horloges sont avancées d'une heure. Quand il est midi ailleurs, il est déjà une heure à Bâle On ne connoît point l'origine de cette coutume. Il se trouve beaucoup de fabriques en cette ville. Il s'y fait de grosses affaires dans les toiles peintes & la quincaillerie. En général le commerce & la banque y sont des plus florissans. Son université fut fondée par le pape Pie II en 1460. A la cathédrale se voit le tombeau d'Anne, femme de Rodolphe de Hapsbourg, premier empereur de la maison d'Autriche. On y voit aussi celui d'Erasme, qui étoit de Rotterdam.

Cette ville a vu assemblé dans ses murs le fameux concile de Bâle, qui s'y est tenu en 1431. Après la translation de ce concile à Ferrare, & ensuite à Florence : plusieurs évêques, qui restèrent à Bâle, déposèrent le pape Eugene IV, & élurent Amédée VIII, duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V. Mais il fut obligé dans la suite d'abdiquer sa dignité, & il est regardé comme anti-pape. L'évêque qui y résidoit, lorsqu'elle étoit catholique, tient actuellement sa cour à Porentruy, à 9 lieues sud-oueſt-de Bâle. L'état qu'il s'est conservé, & dont nous parlerons à l'art. suivant, se rapporte, partie à l'Allemagne, partie à la Suisse. Il est connu sous la dénomination d'*Evêché de Bâle*, qui fait une souveraineté distincte de celle du canton.

Bâle est la patrie des Bernouilli, célèbres mathématiciens, & celle de Holbein. Jean Œcolampade y fit proscrire la religion catholique en 1519. A la réserve de quatre familles nobles, qui ont faculté d'habiter la ville, la noblesse n'y est point soufferte ; elle est reléguée à la campagne. Pour résider à la ville, il faut renoncer à ses titres. Cette ville est à 24 lieues s. de Strasbourg, 48 n. o. de Genève, 160 o. de Vienne, 100 s. e. de Paris, 30 n. e. de Besançon, 11 n. de Soleure, 17 de Berne, 16 de Zurich, 23 de Fribourg, 36 de Lausane & à un quart de lieue de Huningue. (*R.*)

Bale (l'évêché de) est situé entre le Sundgaw, le pays de Montbelliard, la Franche-Comté, l'état de Neuchâtel, & les cantons de Berne, de Soleure & de Bâle. Il forme une souveraineté assez considérable, dont le prince-évêque de Bâle est membre de l'empire & allié du corps Helvétique. Il a d'ailleurs des alliances avec la France. L'état a 22 lieues d'étendue du nord au sud, sur une largeur fort inégale, & qu'on peut évaluer à 9 à 10 lieues. Il commence à l'extrémité méridionale du lac de Bienne, &, par le mont Jura, il se propage presque jusqu'aux portes de la ville de Bâle. Il ne faut point confondre cette souveraineté avec le canton de Bâle, qui est une des républiques fédératives de la Suisse, & qui fit partie du domaine de l'évêque de Bâle avant l'établissement de la réforme. La ville de Bâle étoit alors le siège de l'évêque. Dans l'état actuel des choses, l'évêché de Bâle, qui seul est sous la domination du prince-évêque, faisoit autrefois dans sa totalité partie de l'empire Germanique ; mais une partie des peuples, qui la composent, se jetèrent dans l'alliance des Suisses, sans cesser de reconnoître la souveraineté de l'évêque ; l'autre, qui est la plus considérable, resta attachée à l'empire. Par cette scission, le prince est devenu partie intégrante de deux corps politiques entièrement distincts, l'Allemagne & le corps Helvétique. Par la partie de ses états que l'on nomme *les Franches-Montagnes*, l'évêque est allié des sept cantons catholiques ; l'Elsgaw, qui forme l'autre partie de l'évêché de Bâle, est incorporé à l'empire & fait partie du cercle du Haut-Rhin.

Quelques années avant que la réformation ne fût introduite à Bâle, les évêques avoient déjà transporté leur cour à Porentruy, où ils ont depuis fixé leur résidence.

En général, l'évêché de Bâle eſt un pays montueux, couvert de bois & de montagnes. Les pâturages, les haras, l'engrais du bétail, le débit des bois & d'excellentes mines de fer en ſont les principales reſſources. La récolte des grains y eſt nulle ou comme nulle, & le ſol, en pluſieurs endroits, y eſt même entiérement ſtérile. Mais, quelqu'ingrate que s'y montre la nature, la douceur du gouvernement, les principes d'équité, qui ſont la baſe de l'adminiſtration, ont couvert ces contrées d'un peuple nombreux, d'un peuple attaché à ſa patrie.

La langue du pays eſt la Françoiſe; l'Allemande s'y parle en quelques endroits. Partie des habitans ſuit la religion catholique; les autres profeſſent la religion réformée.

Les états y ſont compoſés de quatre ordres, le clergé, la nobleſſe, les villes & les bailliages: l'abbé de Bellelay en eſt préſident-né, & les taxes y ſont réparties de manière que la nobleſſe & le clergé en ſupportent enſemble la quatrième partie; le reſte eſt impoſé ſur les villes & les villages. La portion à fournir par le clergé, n'eſt que la moitié de celle qui eſt payée par le corps de la nobleſſe.

On ne peut rien dire avec certitude de la fondation du ſiège épiſcopal de Bâle. Quelques-uns prétendent qu'il fut d'abord établi à Bâle; d'autres ſoutiennent qu'il y fut transféré d'Auguſte, ville aujourd'hui ruinée, à peu de diſtance de Bâle, dans l'ancien pays des Rauraques: ni les uns ni les autres ne peuvent fixer l'époque de ſa fondation, parce qu'on n'en a de ſûrs erremens que vers le milieu du VIIIe ſiècle.

L'évêque de Bâle, prince de l'empire, a voix & ſéance dans le collège des Princes, aux diètes de Ratisbonne. Il y a rang au-deſſus de l'évêque de Liège, & alterne avec Brixen.

Sa taxe matriculaire eſt de deux cavaliers & quinze fantaſſins, ou de 84 florins, outre une contribution annuelle de 500 florins, à la caiſſe du cercle de Haut-Rhin, & 40 rixdales 54 kreutzers par quartier pour ſon contingent à l'entretien de la chambre impériale. Par l'alliance qu'il conclut en 1579 avec les cantons catholiques, & qui fut renouvellée en 1655, 1671, 1695 & 1712, les parties contractantes prirent l'engagement ſolemnel de ſe défendre réciproquement contre tout agreſſeur injuſte, nommément pour cauſe de religion, ou en cas de révolte des ſujets contre leur ſouverain; aſſiſtance au reſte qui ne ſe donneroit qu'aux frais de ceux qui la demanderoient. L'étroite alliance, qui unit l'évêque de Bâle aux ſept cantons catholiques, traitée ſecrètement & à l'inſu des réformés, en 1579, fut jurée publiquement & ſolemnellement à Porentruy au mois de Janvier 1580.

Le chapitre cathédral eſt compoſé de dix-huit, tant capitulaires que domiciliaires, & c'eſt parmi les premiers que s'élit toujours l'évêque.

Cet état a ſes officiers héréditaires; ces offices ſont affectés, ſavoir, celui de maréchal à la famille d'Eptingen de Neuweiler; celui d'échanſon, à celle de Berenfels Hœgenheim; celui de grand-chambellan, à celle de Reich de Reichenſtein, alternativement avec celle de Munch de Munchenſtein, ſurnommée *de Levenbourg*; celui de grand-ſénéchal aux barons de Schœnau de Dasheim, & enfin celui de grand-maître aux nobles Rotberg, de Bamlach & Rheinweiler. L'évêque eſt ſuffragant de la métropole de Beſançon; & ſon diocèſe ſe diviſe en onze chapitres ruraux, ſavoir, ceux de delà, de deçà & d'entre Ottenbühl (*ultrà, citrà & inter colles Ottonis*), de deçà le Rhin, de Maſevaux, d'Elſgau, de Leimental, de Salzgau, de Buchgau & de Frickgau. Ses dicaſteres ſont, le conſeil privé, les vicariat général, l'officialité, la juſtice aulique & la chambre des finances.

La partie de l'évêché de Bâle annexée à l'empire, & en particulier au cercle du Haut-Rhin, a pour villes Porentruy, en Allemand *Brantrut*, capitale de tout l'état, & la réſidence du prince; Delemont, Delſperg ou Telſperg, ſeconde ville de l'évêché en grandeur & en population; Sainte-Urſane, en Allemand *Sonderſitz*, ſituée ſur le Doubs, avec un chapitre; Lauffen, ſur la Birs; puis le bourg d'Arlesheim, ſiège du chapitre cathédral, & Bellelay, très-riche abbaye de Prémontrés. *Voyez* chacun de ces lieux à ſon rang.

Dans la ſeconde partie de la principauté alliée aux cantons, ſe trouve la ville de Bienn, qui ſe gouverne en forme de république ſous le haut domaine de l'évêque, auquel elle prête foi & hommage, & qui y perçoit certains droits; Neuſtadt, dite auſſi *la Bonne-Ville*, ou *la Neuve-Ville*, ſituée ſur le lac de Bienn, & qui jouit de beaux privilèges; enfin le Val Saint-Imier, où les villages contigus, les hommes en quelque ſorte entaſſés, atteſtent d'une maniere non équivoque, la ſalubrité des loix ſous leſquelles ils vivent.

Les principales rivières de cette ſouveraineté ſont le Doubs, la Byrs & la Suze: le Doubs, à l'occident; la Suze, au midi; la Byrs, au nord & à l'orient. (*R.*)

BALERNE, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1115, dans la Franche-Comté, à 4 lieues de Salins, au bailliage de Poligny.

BALI, ville d'Aſie, capitale de l'île & du royaume de ce nom, aux Indes. *Long. de l'île*, 133-135; *lat.* 9.

Le roi a un palais magnifique & ſpacieux dans la capitale, & ce n'eſt pas le ſeul qu'il poſſède dans cette île. Les habitans ſont noirs, belliqueux & ont les cheveux crépus. Leur Roi exerce ſur eux un empire ſévère & abſolu. Ils ſont payens & adorent la première choſe qui ſe préſente le matin devant eux. Ils ont chacun pluſieurs femmes, ce qui contribue à la population extraordinaire de cette île. Ils en vendent tous les ans pluſieurs milliers aux Européens, & cependant on croit qu'ils ſont encore près de ſix cent mille. Leur occupation eſt de cultiver la terre, & de faire des toiles.

L'île eſt fort abondante en coton, en fruits, en riz; eſt couverte de menus & gros bétails; elle produit auſſi quelques eſpèces d'épiceries. Les côtes ſont très poiſſonneuſes.

Cette île eſt une rade commune pour les vaiſſeaux qui vont aux îles Moluques, &c., & qui viennent tous y relâcher pour y prendre des rafraîchiſſemens, à cauſe de l'abondance & du bon marché des denrées.

On y trouve auſſi diverſes mines; il y en a même d'or; mais le roi ne veut pas permettre qu'elles ſoient exploitées. Quand les habitans de Bali meurent, on brûle ſur leurs bûchers celles de leurs femmes qu'ils ont le plus aimées pendant leur vie. Ces infortunées courent à ce ſupplice en ſautant, en danſant, au ſon des inſtrumens, parées de leurs plus riches habits & de ce qu'elles ont de plus précieux; & ce ſtupide dévouement paſſe chez ces peuples pour un acte de vertu & d'amour conjugal.

Les Baliens ou Balies, par la force du corps, par leur courage, qui n'eſt point comme chez les autres Indiens le fruit de l'opinion, par leur audace à braver la mort, paſſent, avec raiſon, pour le peuple le plus belliqueux de l'Inde. (*M. D. M.*)

BALI (détroit de Bali), c'eſt un bras de l'Océan, à l'orient de l'île de Bali, entre celle-ci & celle de Bomra. Ce détroit eſt très-dangereux, à cauſe de pluſieurs écueils qui ſont au milieu. (*M. D. M.*)

BALI, royaume d'Afrique, dans l'Abyſſinie. Le fleuve Havaſch le traverſe. Les Galles l'ont enlevé aux Abyſſins, & ont ſubjugué auſſi les provinces voiſines. Ce royaume, qui n'a ni ville ni bourgs, eſt enfermé à l'orient & au midi par le royaume d'Adel; à l'occident, par celui de Fatagar, & au nord, par ceux de Gan & de Dawaro. (*M. D. M.*)

BALKE, ville conſidérable d'Aſie, & la capitale du Choraſſan, ſur le fleuve Oxus ou Gihon. Les Tartares de Gengiskan prirent cette grande ville en 1221, & en firent cruellement maſſacrer tous les habitans. *Long.* 85; *lat.* 36, 40.

Tamerlan la prit en 1369 ſur le ſultan Huſſain. Les Usbecks en ont chaſſé les ſucceſſeurs de Tamerlan, & s'en ſont enfin rendus les maîtres. Elle eſt de nos jours un ſujet de guerre continuelle entre les Usbecks & les Perſans. La principale moſquée de Balke portoit le nom de *Neubehar*, c'eſt-à-dire, nouveau printems. Elle étoit bâtie ſur le modèle de celle de la Mecque. Lorſque j'ai dit qu'elle étoit la capitale du Koraſſan, je devois ajouter que c'eſt un titre qu'elle partage avec les villes de Meru, de Niſchabur & de Herat. (*M. D. M.*)

BALLAN, petite ville de France, au diocèſe du Mans, ſur la rive droite de l'Orne. *Long.* 17, 50; *lat.* 48, 10. (*R.*)

BALLENSTAD, petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, près de la Secke, à 2 lieues de Quedlinbourg.

BALLINASLOE, petite ville de la Connacie, en Irlande, ſur la Sue, dans la province de Roſcommon, à dix milles d'Athlone, ſur le grand chemin de Gallowai.

BALLINEKIL, ville d'Irlande, au comté de la Reine, province de Leinſter, à 18 li. n. o. de Dublin. Elle envoie deux députés au parlement.

BALLINROAB, petite ville d'Irlande, capitale du comté de Mayo, à 15 lieues de Killa. Elle envoie un député au parlement.

BALLI-SHANNON, bourg d'Irlande, au comté & à 4 lieues ſ. de Dunnagal. Elle envoie un député au parlement.

BALLON, petite ville de France, au diocèſe du Mans, ſur la rive droite de l'Orne, à 5 lieues du Mans. C'étoit autrefois une des plus conſidérables fortereſſes du pays. Elle porte le titre de marquiſat, & a deux paroiſſes. *Long.* 17, 50; *lat.* 48, 10.

BALNALU, ou SAINT-JEAN, bourg d'Irlande, au comté & à 2 li. e. de Longfort. Elle envoie un député au parlement.

BALOWA, grande ville d'Aſie dans l'Indouſtan, au royaume de Decan.

BALSORA, BALSERA, BASSORA, ou BASRAH, ville de la province de Chaldée, du côté de l'Arabie Déſerte, bâtie par ordre du calife Omar, l'an de J. C. 636, à une demi-lieue de l'Euphrate. Elle eſt à 66 degrés de *long.* & 30, 20 de *lat. ſeptentrionale*, dans un terrein ſabloneux & pierreux, où il ne pleut preſque jamais en hiver, jamais en été; mais elle a dans ſon voiſinage une petite rivière qui coule auprès de la ville d'Obolla, & qui rend la vallée ſi délicieuſe en toutes ſortes de fruits, que les Arabes appellent ce lieu, *un des Paradis de l'orient.*

Il y a dans Baſſora une place non-ſeulement où les Arabes des environs s'aſſembloient autrefois pour le marché, mais où ſe rendoient les Arabes lettrés, pour y lire leurs ouvrages de poéſie ou d'éloquence; c'eſt ce qui a donné à cette ville tant d'hommes célèbres dans la littérature Arabique. Baſſora, quoique très-conſidérable, n'a jamais été le ſiège des califes: Cufa a eu cet avantage par-deſſus elle.

Les habitans de Baſſora ont creuſé un canal qui communique à l'Euphrate, & des vaiſſeaux de cent cinquante tonneaux peuvent arriver par ce canal: il y a une fortereſſe pour en défendre l'entrée. Le pays eſt ſi bas que, quoiqu'éloigné de quatorze lieues de la mer, ſans une digue qui en arrête les flots, il ſeroit ſouvent inondé. Cette digue a plus d'une lieue de long, & bâtie de bonnes pierres de tailles ſi bien jointes, que la mer ne peut les rompre.

Les Turcs ont été les maîtres de Baſſora depuis 1668 juſqu'à 1775 que les Perſans la leur ont enlevée. Il s'y faiſoit un très-grand commerce, mais depuis que cette ville eſt aux Perſans, elle n'eſt plus qu'un amas de maſures & de décombres. Les

habitans désolés par la guerre & les maladies causées par les marais fangeux qui l'entourent, sont réduits à un très-petit nombre, & dans la plus grande misère. Elle est située au-dessous du confluent du Tigre & de l'Euphrate. (*M. D. M.*)

BALTIMORE, ville d'Irlande dans la province de Munster, au comté de Corck, sur la baie de même nom. Elle a un bon port, & envoie deux députés au parlement.

BALTINGLASS, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Wicklow sur l'Urrin, à treize milles environ de Blessington. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

BALTIQUE. *Voyez* MER BALTIQUE.

BALUCLAVA, ou JAMBOL, bourg & port de Crimée, sur la mer Noire. *Long.* 52, 40; *lat.* 44, 50.

Quelques géograpges pensent que c'est l'ancienne *Pallacium.* C'est là que l'on construit les navires, galères, &c. pour le service du grand-seigneur. L'embouchure de ce port a environ quarante pas, huit cents de circuit; sa largeur est de quatre cent cinquante. Ce port est excellent; & quelque tempête qu'il fasse, un vaisseau y est toujours en sûreté. Les hautes montagnes qui l'entourent le mettent à l'abri de tout vent. Ce bourg est d'environ mille deux cents feux. Il est à 16 li. s. o. de Crim.

BALVE, petite ville d'Allemage, dans le duché de Westphalie, à 3 li. s. d'Aremberg.

BALZAC, bourg de France, élection & à une lieue n. d'Angoulême.

BAM, ville de la Caramanie Persique. *Long.* 94; *lat. sept.* 28, 30.

BAMBA, province d'Afrique, au royaume de Congo.

C'est la plus grande & la plus opulente des six qui font la division de ce royaume. Elle s'étend du nord au couchant depuis la rivière d'Ambris jusqu'à celle de Danda, au midi confine à Angola, & au levant au lac de Thilande, ou d'Aquilonde, & à la province de Sissama. Ce royaume, outre ces six provinces, a encore un grand nombre de fiefs ou seigneuries particulières, qui en sont tributaires, & dont quelques-uns des seigneurs, sovas ou princes, sont très-puissans.

Bamba est la capitale de cette province. Le prince qui y commande est le plus puissant des vassaux du roi de Congo. Par le droit que lui donne sa naissance, il est toujours le général de l'armée royale. Les habitans de Bamba, qui est une ville fort petite, sont chrétiens & forts guerriers. On y trouve beaucoup de mulâtres & prêtres nègres. C'est le premier établissement des Portugais en Guinée. Le port de cette ville est très-bon. C'est de là que se tirent les bois nécessaires amenés à Saint-Paul de Leanda.

Cette province, couverte de forêts, de prairies & d'eaux, nourrit des éléphans d'une grandeur prodigieuse. Quelques-unes de leurs défenses pesent jusqu'à deux cents livres. Ils ont les poils de la queue épais comme de petits joncs, noirs & luisans. Les habitans s'en servent pour ornement autour du cou, ainsi que les seigneurs & dames du royaume d'Angola. Les tigres de cette contrée sont d'une grande férocité. Leur moustache est, dit-on, si venimeuse, que quiconque en avaleroit un poil, mourroit comme enragé. La même province produit aussi un animal sauvage, qui tient du cheval & du mulet: c'est le *zèbre*, que l'on nomme aussi *âne sauvage.* Le long du ventre & de l'épine du dos, il a des raies de trois couleurs, noires, blanches & jaunes, larges d'environ trois doigts. Cet animal fait ses petits tous les ans, se tient dans les bois, & est très-rapide à la course. Apprivoisé, il sert comme nos chevaux domestiques.

On y trouve aussi des *empalangos*, animal qui ressemble à un bœuf, & dont la chair est bonne à manger. Parmi les diverses sortes de serpens, il y en a de si monstrueux & qui ont la gueule si large, qu'ils peuvent dévorer un cerf; ils vivent sur la terre & dans l'eau: quand leur ventre est plein, qu'ils sont gonflés de leur proie, ils s'abandonnent au sommeil: les habitans profitent de ce moment pour les tuer; ils en mangent la chair qui leur paroît excellente; ils ont deux pieds, des espèces d'ailes ou nageoires, la peau jaune & tachetée de verd & de bleu, une longue mâchoire armée de plusieurs rangs de dents. Les nègres les adorent comme des dieux.

Il y a aussi des mines riches en divers métaux, sur-tout en argent. Les habitans en sont si robustes, que d'un seul coup ils peuvent couper un esclave en deux. On admire sur-tout leur adresse à tirer de l'arc. Leurs boucliers, faits d'écorce d'arbre, réunissent la dureté à la légèreté. (*M. D. M.*)

BAMBA, province de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au royaume de Popayan, & vers la ville de même nom; les Espagnols en sont maîtres, & y ont quelques bourgs. (*R.*)

BAMBERG (évêché de): les terres de cet évêché sont en Allemagne, dans la Franconie: elles peuvent avoir quinze milles dans leur plus grande étendue, & dix milles dans leur largeur. Le sol produit en abondance toutes sortes de bleds, de légumes, de fruits, ainsi que des vins, entr'autres ceux d'Altenbourg, de Beringsfeld & de Zeil; du safran, une grande quantité de réglisse. Il y a même aux environs de Bamberg un si grand nombre de lauriers, figuiers, citroniers, orangers, qu'on appelle cette contrée l'*Italie de l'Allemagne.* L'entretien du bétail est considérable. On y trouve aussi de belles forêts & des forges de fer. Le Mein arrose la partie septentrionale de l'évêché, & reçoit les eaux de la Rotach, de l'Itz & de Rednitz. Cinq à six autres rivières arrosent la partie opposée.

La principauté de Bamberg renferme dix-huit villes & quinze bourgs. Il n'y a point d'états pro-

vinciaux. Tout le pays professe la religion Catholique Romaine.

Ce pays appartenoit autrefois aux puissans comtes de Babenberg. Albert étant le dernier de cette maison, ses possessions retournèrent à l'empire en l'année 908. L'empereur Otton III en fit don au fils de sa sœur, Henri, duc de Bavière, qui lui succéda dans la dignité impériale. Ce prince érigea, en 1006, ce comté de Babenberg en évêché, auquel il donna, ainsi que sa femme Cunégonde, des richesses considérables. Le pape Benoît VIII abandonna à son premier évêque, la juridiction archiépiscopale. Clément II accorda encore de plus grandes prérogatives à son successeur. Ainsi l'évêque de Bamberg relève immédiatement du Saint-Siège, & administre son évêché à l'instar des archevêques. Il est décoré du *pallium*, & il jouit de la quatrième place dans le collège des princes, sur le banc ecclésiastique.

Il est prince convoquant & directeur du cercle de Franconie, reçoit les suffrages & donne le sien le dernier. La taxe matriculaire de l'évêché est aujourd'hui de 437 florins : il paie pour l'entretien de la chambre impériale, cinq cent soixante-quatorze écus de l'empire, soixante-dix-huit trois quarts kreutzertz.

Le chapitre de la cathédrale est composé de vingt chanoines capitulaires, & de quatorze domicillaires. L'évêque prend son avis & son consentement dans les affaires importantes.

La régence ou dicastire de la cour est composée d'un président, d'un chancelier, & d'une vingtaine de conseillers. Il a dans sa dépendance le siège provincial de Bamberg, la justice tutélaire, le siège de la police, la justice criminelle & le siège prévôtal, auquel appartiennent les étrangers & les habitans non bourgeois.

La chambre des finances & la recette supérieure administrent les revenus du prince. Chacun de ces collèges a son président particulier ; le dernier fait en outre les fonctions du conseil de guerre. (*M. D. M.*)

BAMBERG, anciennement *Babenberg*, ville d'Allemagne dans la Franconie, capitale & résidence du prince évêque, située au bord de la Rednitz, partie sur des collines, & partie en bas de ces mêmes collines. La ville proprement dite, n'est pas grande, mais elle a un fauxbourg très-étendu; en général elle est bien bâtie & très-peuplée. La Rednitz la divise en deux endroits, & en fait trois villes. Dans celle qui est supérieure, & dont la situation est sur une monticule, on trouve la résidence appellée *Pétersbourg*, construite à neuf par l'évêque Lothaire-François en 1702. L'église cathédrale de Saint-Georges, dans laquelle sont inhumés l'empereur Henri II, & sa femme Cunégonde, fondateurs de l'évêché, possède un trésor riche en reliques & autres choses rares & précieuses. On y voit encore les églises de Saint-Etienne & de Saint-Jacques, la riche & célèbre abbaye de Monchsberg, de l'ordre de Saint Benoît, & le couvent des religieuses de Sainte Théodore. Dans la partie moyenne de la ville qui communique à la précédente par un pont de pierre très-élevé, on trouve beaucoup de belles maisons ; l'ancien château épiscopal avec une orangerie remarquable, l'église des Jésuites qui dirigeoient l'université, l'église paroissiale de Saint-Martin, celle de Sainte-Marie, trois couvens de religieux, trois de religieuses, & un hôpital. Un pont long & large conduit, de cette partie de la ville, au fauxbourg appellé *Treuerstadt*, où l'on remarque l'ancienne abbaye de Saint-Gandolphe, un couvent de religieuses de l'ordre de Saint Dominique. On fixe à l'année 804 la première consécration de la ville. Il s'y est tenu des diètes générales de l'empire en 984, 1124, 1134, 1138, & en 1158, & des assemblées circulaires en 1644, 1645 & 1673. Elle fut prise par les Prussiens en 1758, & obligée, conjontement avec l'évêché, de se racheter par une forte contribution. Les sujets du prince évêque de Bamberg ont été exemptés du droit d'aubaine en France, en 1773.

L'ancien château est situé sur une haute montagne, à une demi-lieue de la ville : il est détruit en partie. A une lieue environ de Bamberg est un château remarquable, nommé *Marquardsbourg*, où les évêques font leur demeure en été.

Cette ville est à 12 lieues n. de Nuremberg, 30 n. pour o. de Ratisbonne, 100 n. o. de Vienne. *Long.* 28, 40 ; *lat.* 50. (*M. D. M.*)

BAMBERG, petite ville de Bohême, au pied d'une montagne, à 10 lieues s. e. de Konigsgraiz, 12 s. de Glatz, & 16 n. o. d'Olmutz. *Long.* 34, 20 ; *lat.* 49, 53.

BAMBOU, ou BAMBUCK, royaume d'Afrique dans la Nigritie, borné au septentrion par les pays de Galam & de Kassan, à l'occident par la rivière de Felemé & les royaumes de Kantu & de Kombregudu, au midi par celui de Mankanna, & à l'orient par des terres inconnues. Ce royaume est entouré de mines d'or. On croit que c'est la même chose que Bambourdon, contrée d'Afrique assez avant dans les terres, au pays des Nègres, près des mines d'or du royaume de Jaira.

BAMBOURG, PAMBOURG, ou PAINBOURG, bourg du cercle de Bavière en Allemagne, dans le gouvernement de Buchausen, sur l'Achza, vers le nord du lac de Chiemzée. Quelques géographes croient que c'est l'ancienne *Badacum* ou *Augusta Badacum*.

BAMFF, petite province de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Buchan, près de l'embouchure de la rivière de Doverne. Elle a quarante-six milles de longeur sur vingt de largeur. C'est un pays assez fertile en bleds & en pâturages. Il s'y fait quelque commerce le long de la côte, mais il n'y a point de bon port, & les bâtimens y sont exposés au mauvais tems.

BAMFF, petite ville & comté de l'Ecosse septen-

trionale, dans la province de même nom, à l'embouchure de la Doverne. Elle envoie un député au parlement. Cette ville, faute d'un bon port, fait peu de commerce. *Longit.* 15, 25; *latit.* 57, 48.

BAMIAN, ville d'Asie, autrefois capitale d'une contrée de même nom, dans le Chorassan. Son pays s'étend à l'orient de la ville de Balkhe, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. *Long.* 102; *lat. sept.* 36, 35.

Gengiskan la saccagea en 1221, à cause qu'il perdit un de ses petits-fils en l'assiégeant. Elle ne s'est point rétablie depuis.

BANARA, BENARES, ou BANARONS, grande ville d'Asie, au Mogol, dans le royaume de Bengale. *Long.* 101, 30; *lat.* 26, 20.

Le Gange coule le long des murailles de cette ville, qui est très-bien bâtie. Les maisons y sont de pierres de taille & de briques pour la plupart; mais les rues en sont étroites, ce qui est d'une grande incommodité. On y voit plusieurs caravenseras, dont un entre autres est remarquable par sa construction & sa grandeur. Il s'y trouve plusieurs belles pagodes; celle qu'on nomme *la grande Pagode*, a un dôme d'une architecture hardie; elle est remplie d'idoles richement ornées. Cette pagode renferme une infinité de chambres pour les Brames, de petits jardins, de plattes-formes, & s'étend jusqu'au Gange, où ces peuples idolâtres vont boire de l'eau du fleuve, qui, selon leur religion, doit les purifier de toutes leurs souillures, sur-tout lorsqu'elle a été bénite par le grand-prêtre. Les Brames en rempliſſent des pots de terre qu'ils vendent à ces pauvres Indiens, & qu'ils leur font payer fort cher; tant il est vrai que chez tous les peuples, la superstition, la crédulité & l'ignorance, ont toujours été une des principales branches du revenu des prêtres. On ne boit de cette eau que sur la fin des repas, comme nous buvons les plus excellentes liqueurs. C'est, dit-on, dans cette ville que les Brames ont la plus célèbre école de toutes les Indes. (*M. D. M.*)

BANBURY, ville d'Angleterre, sur la rivière de Chernel, dans la province d'Oxford. Elle envoie un député au parlement. Elle est à 4 lieues n. o. d'Oxford, & 18 n. o. de Londres. *Long.* 16, 10; *lat.* 52, 9. (*R.*)

BANC, en général, est une hauteur d'un fond de mer inégal, qui s'élevant vers la surface de l'eau, la surmonte quelquefois; ou si elle règne au-dessous, elle n'y laisse pas d'ordinaire assez d'eau pour porter un vaisseau. Il y a des bancs de sable qui sont des amas de sable ou de terre, lesquels forment une hauteur contre laquelle les vaisseaux peuvent s'engraver; & des bancs de pierres qui sont des rochers qui s'élèvent au-dessus de la surface de l'eau.

BANC (le grand), banc de l'Amérique septentrionale, vers la côte orientale de Terre-Neuve; c'est le plus grand banc de sable qu'on connoisse; il n'est pas dangereux. Les Européens y font la pêche des morues.

BANC AUX BALEINES, aussi dans l'Amérique septentrionale, à l'occident du grand banc, & au midi du Banc à Vert.

BANC DES ISLES, dans l'Amérique septentrionale, joignant les îles de Saint Pierre, & au midi de la côte de Terre-Neuve.

BANC A VERT, en Amérique, près de la côte méridionale de Terre-Neuve, vis-à-vis des baies de Plaisance & des Trépassés.

BANC JACQUET, ou LE PETIT BANC, dans l'Amérique méridionale, à l'orient du grand banc.

BANC DES CHIENS (le), ou DOGGERS-BANC, banc de sable fort étendu dans l'Océan, entre la côte d'Angleterre à l'occident, & celle des Provinces-Unies & de Jutland, à l'orient, l'espace environ de 50 lieues. Il est assez dangereux. Au nord de ce banc, entre lui & le Borneur, il y a un autre banc, mais plus petit, qui offre cependant trente brasses.

BANC SAINTE-ANNE, dans l'océan Atlantique vers les côtes de Malaguette.

BANCA, île d'Asie dans les Indes, entre celles de Sumatra & de Bornéo, avec une ville & un détroit de même nom. Les Hollandois y ont un fort.

BANCALIS, ville de l'île de Sumatra, au royaume d'Achem, vers le détroit de Malaca. *Long.* 118; *lat.* 1, 5. Les Hollandais y font un commerce considérable de poivre, &c.

BANCHISCH, province de l'Indoustan, dans les états du Mogol; quelques Géographes, de Lisle sur-tout, l'écrivent *Bankich*, & placent cette province au midi du royaume de Cachemire. Nous n'avons pas plus de détails sur ce pays, qui nous est très-peu connu; nous savons cependant qu'il ne faut pas le confondre avec *Bakar*, ou *Bacar*, qui est sur le Gange, beaucoup plus au midi.

BANCOK, fort d'Asie, au royaume de Siam, dans les Indes. *Long.* 119; *lat.* 13, 25. Il est d'une grande importance. Les Français en furent chassés par les Siamois en 1688. Il est à 7 lieues n. e. de la mer.

BANDA, îles d'Asie, vers le 4e degré de *lat. mérid.*

Elles sont ainsi nommées de la principale des sept, environ à trente lieues sud-est d'Amboine; car chacune d'elles a un nom particulier. On les désigne plus souvent encore sous le nom général des Moluques. Les Hollandais y ont plusieurs forts & y font un grand commerce; ils en possèdent la plus fertile: j'aurois pu dire la moins misérable; car toutes ces îles sont d'une affreuse stérilité. Les Hollandais cependant y ont concentré la culture du muscadier & du macis, qui ne croissent dans aucun autre lieu de la terre. L'air n'y est pas toujours très-sain.

Le tremblement de terre de 1683, fit des ravages affreux. Les négreries furent enfoncées, les montagnes se fendirent, les bâtimens, les bastions,

baſtions, les magaſins, &c. furent preſque tous abattus; il y a encore dans ces îles des volcans qui vomiſſent le feu & la flamme, & ſur-tout une eau ſi chaude, qu'on y peut faire cuire des œufs. Les habitans, d'après les relations les plus avérées, y vivent très-long-tems; on en voit pluſieurs paſſer cent ans. Ils connoiſſent l'artillerie, & les arts deſtructeurs de l'Europe, ſont robuſtes, & très-belliqueux. (*M. D. M.*)

BANDA, ville de la preſqu'île de l'Inde, au royaume de Décan, deçà le Gange. Elle eſt conſidérable & fortifiée. Sa ſituation eſt, en approchant de la ſource de la petite rivière de Déri, au nord, & de la ville de Goa, à peu-près à 9 lieues de diſtance. (*M. D. M.*)

BANDASSON, ville de l'Indouſtan, au royaume d'Agra, ſelon Davity.

BANDER, ville du Mogoliſtan en Aſie, dans le royaume & ſur le golfe de Bengale, près de Chatignan, à l'embouchure la plus orientale du Gange.

BANDER-ABASSI, ou GOMRON, ville maritime d'Aſie, dans la province de Kerman en Perſe, ſur le golfe d'Ormus. *Long.* 75; *lat.* 27.

C'eſt aujourd'hui le plus célèbre port de la mer Perſique; la rade en eſt grande & bien aſſurée. Le terroir de cette ville eſt ſec & ſtérile, tandis que celui des montagnes qui l'environnent, & qui n'en ſont qu'à trois lieues, eſt très-fertile, couvert de bois, & abonde en eaux. Bander eſt ceint de murailles du côté de la terre; il a même deux petites forteresſes; on y compte près de mille cinq cens maiſons, toutes en plates-formes, avec des tours-à-vent, pour renouveller l'air: invention qu'on n'eût point dû attendre d'un peuple barbare. On diſtribue cet air par le moyen des tuyaux, dans les divers appartemens. Les édifices publics n'ont rien de remarquable, excepté le quai qui a plus d'un mille de longueur. Les habitans ſont ou Indiens, ou Juifs, ou Perſans, &c. Les Anglais, les Français, les Hollandais y ont des comptoirs.

Les vaiſſeaux qui paſſent l'été à la rade de Bander ſont expoſés à être percés par les vers, ſur-tout les vaiſſeaux de l'Europe, parce que le bois n'en eſt pas ſi dur que celui des Indes; mais on a ſu y remédier en les doublant en cuire, ce qui ajoute encore de la viteſſe & du ſillage. L'eau que l'on boit dans cette ville eſt fort mauvaiſe, ainſi que l'air, qui eſt très-dangereux, ou pour mieux dire mortel, ſur-tout aux étrangers, qui y meurent neuf ſur dix en dix ans; ce malheur eſt occaſionné par les montagnes qui environnent Bander, & qui empêchent l'air de ſe renouveller, ce qui produit bientôt la corruption dans un climat ſi chaud. On attribue auſſi cet air peſtilentiel aux vapeurs trop fortes de nitre, de ſoufre, & aux exhalaiſons de ſel, & des eaux corrompues que la mer, dans les chaleurs, jète ſur le rivage; peut-être encore admettrois-je, ſur-tout, la nature du pays qui eſt extrêmement humide & extrêmement chaud tour-à-tour: auſſi les habitans, pendant ſix mois d'été, fuyent-ils une ville qui ſeroit pour eux un tombeau, & ſe réfugient-ils dans les campagnes pour y reſpirer un air plus ſain.

A tout cela on peut encore ajouter que cette ville eſt ſouvent déſolée par des tremblemens de terre; que les vents y changent régulièrement quatre fois le jour, pendant preſque toute l'année: d'ailleurs, plus le vent eſt chaud, plus l'eau ſe raffraîchit; plus au contraire le vent eſt froid, plus elle s'échauffe.

Au reſte, les vivres y ſont en abondance, & particuliérement le poiſſon; on y trouve des fruits de toute eſpèce. Les Portugais s'en emparerent en 1612, & y bâtirent deux forts; mais Abas le Grand, roi de Perſe, les en chaſſa en 1614, aidé par les Anglais. (*M. D. M.*)

BANDER-CONGO, petite ville maritime d'Aſie en Perſe, ſur le golfe Perſique, dans la province de Farſiſtan. Son commerce eſt peu conſidérable.

BANDO, *Voyez* AZMER.

BANDON-BRIDGE, bourg d'Irlande, dans la province de Munſter, au comté de Cork, ſur la rivière de Banne, où ſon nom ſignifie qu'elle a un port. Elle envoie deux députés au parlement.

BANGOR, petite ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, au comté de Carnarvon, ſur le détroit de Menay, vis-à-vis l'île d'Angleſey. *Long.* 13, 4; *lat.* 53, 14. Son évêché eſt ſuffragant de Cantorbéry. Il y avoit autrefois une fameuſe Abbaye qui entretenoit plus de deux cents moines, mais qui étoit déjà tombée en ruines lors de la conquête des Normands.

BANGOR, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté de Downe, ſur la baie de Karichfergus. Elle envoie deux députés au parlement. Le Duc de Schomberg étoit comte de Bangor.

BANIALUCH, ou BAGNALUC, bonne forteresſe de la Turquie en Europe, dans la Boſnie, ſur les frontières de la Dalmatie, proche la rivière de Setina, où le Béglerbey fait ſa réſidence. Elle eſt à 12 lieues n. de Spalatro. *Long.* 35, 20; *lat.* 44, 20. (*R.*)

BANIANA, ville des Indes orientales que Tavernier place ſur la route de Surate à Agra. Il rapporte qu'on y fabrique le meilleur indigo; mais qu'il ſe vend le double de l'indigo ordinaire.

BANIANS, *Baniani*, ſecte d'Indiens commerçans & idolâtres, deſcendans de ces Indiens chez leſquels Pythagore vint puiſer ſa doctrine. Ils s'abſtiennent de chair & de poiſſon, & ont des hôpitaux pour les beſtiaux. Ils ſont leurs marchés ſans parler, en faiſant ſeulement des ſignes de la main. Ils ſont diſperſés dans l'Orient, comme les Juifs parmi nous. On les charge de toutes ſortes de commiſſions, & il n'y a guère de per-

ſonnes dans les Indes qui n'aient leur Banian.

BANNOW, bourg d'Irlande, au comté & à 6 lieues ſ o. de Wexford. Il députe au parlement.

BANNO BURN, ou BANNOCHRON, petite ville d'Ecoſſe, à deux milles de Sterling, ſur une rivière de même nom.

BANTAM, *Bantanum*, grande ville d'Aſie aux Indes, dans l'île de Java, capitale du royaume de même nom, avec un bon port. *Long.* 123, 3; *lat. mérid.* 6, 20.

Deux rivières lavent ſes murailles qui ſont de brique, & qui n'ont guère que trois pieds d'épaiſſeur, & une troiſieme la traverſe; mais ces trois rivieres ſont ſi baſſes, qu'elles ne peuvent être navigables. La ville a de fort mauvaiſes portes, avec deux baſtions; mais ſa principale défenſe conſiſte dans ſon château. Les maiſons ſont mal bâties, de pailles & de cannes, ſur des pilotis façonnés comme les pilotis d'Achem. Ceux qui les habitent font leurs toits de feuilles de cocos, & ne ferment le corps de logis qu'avec des rideaux, afin de jouir de l'air dans un climat ſi chaud. Ils ont cependant des magaſins de pierres pour leurs marchandiſes; mais ils ne ſont couverts que de pailles, ce qui rend les incendies très-fréquens. Il n'y a dans la ville que trois rues principales, elles aboutiſſent au palais; aucune de ces rues n'eſt pavée; mais le ſable qui les couvre les rend très-propres. Les canaux, qui coupent la ville en pluſieurs endroits, ſont fort ſales, parce que le courant de la rivière eſt trop foible pour entraîner les immondices de la ville; ce qui fait que l'eau y croupit, s'y corrompt & infecte l'air. Chaque perſonne de qualité a ſa moſquée dans ſa maiſon, & un petit corps-de-garde de dix à douze hommes; il y a une grande moſquée commune près du palais du Roi, du côté de l'arſenal & de l'écurie. La ville eſt diviſée en pluſieurs quartiers, qui ont chacun une perſonne d'autorité qui y commande en tems de guerre, & qui a la direction de la police. A tous les coins de rue on voit des gardes, & le ſoleil couché on ne voit plus perſonne dans les rues. Le Roi eſt Mahométan, & fait obſerver un très-bon ordre dans le commerce. Les habitans, dont les Chinois font une grande partie, ont trois ou quatre femmes, ſans les concubines. On marie les enfans dès l'âge de huit, neuf, dix ans. Tout le monde va nu pieds. Les femmes ſont extrêmement propres, & ſont gouvernées par une princeſſe du ſang, légitimement élue pour juger leurs différens. Le plus grand commerce de Bantam conſiſte en poivre. Les Hollandais en tirent le plus riche profit. Le grand port a près de deux lieues de tour, & eſt auſſi large que long à l'entrée, de ſorte que les vaiſſeaux y ſont en toute ſûreté. Bantam eſt à 24 ou 25 lieues de Batavia. (*M. D. M.*)

BANTAM (royaume de), royaume des Indes dans l'île de Java, dont il occupe la partie occidentale. Il faut y comprendre auſſi les terres que la compagnie des Indes Orientales des Provinces-Unies poſſede dans l'île de Java, puiſque ces terres faiſoient partie de ce royaume. Outre Bantam, capitale, il y a divers ports conſidérables, ſavoir, Jacatra, qui eſt devenue la capitale des Indes Hollandaiſes, & qui eſt maintenant bien plus connue ſous le nom de Batavia, *Sura*, *Palimba*, *Iſle-Bongon*, *Iſle-Lucar*, *Iſle-Sucar Junculam*.

Le royaume de Bantam a de hautes montagnes, parmi leſquelles il y a pluſieurs volcans, comme Cheribon, Tégal & Matam. Il y a auſſi quantité de bois, de vaſtes plaines couvertes de riz, & un aſſez grand nombre de rivières, dont nous ne connoiſſons guère que l'embouchure. La côte ſeptentrionale de ce pays eſt bordée d'une infinité de petites îles & d'écueils, qui en rendent l'approche dangereuſe. On ne connoîtroit que très-imparfaitement cette contrée, ſi on ſe contentoit de lire les menſonges agréables de l'abbé de Choiſy. (*M. D. M.*)

BANTAYAN, île d'Aſie, dans l'Océan oriental, & l'une des Philippines, proche de l'île de Sibu, du côté du nord-eſt. Elle eſt environnée de quatre à cinq autres plus petites, dont les habitans, en très-petit nombre, ne ſont occupés qu'à la pêche, à faire des toiles & des bas de coton.

BANTON, île d'Aſie dans l'Océan oriental: c'eſt une des Philippines, ſituée vers la partie méridonale de l'île Manille.

BANTRAN & BANTRET-YAI, îles d'Aſie; elles ſont dans la rivière de Menam, au royaume de Siam, ſuivant la Loubere, qui leur donne 120 degrés 55 minutes de longitude & 13 degrés 6 minutes de latitude boréale. Elles n'ont chacune qu'un village ou hameau qui porte le nom de l'île où il eſt.

BANTRI, ou BANTREI, ville maritime de la provice de Munſter en Irlande, au ſud-oueſt. Elle donne ſon nom à la baie. Elle a titre de Baronnie.

BANTZ, ville de la Baſſe-Hongrie, ſur la Save, entre Sirmick & Belgrade.

BANYA, petite ville de Tranſylvanie: on la nomme auſſi *Nagibania*. Elle eſt ſur les frontières de la Haute-Hongrie, à ſix milles d'Allemagne de Beſterz, au couchant.

BANZA, ou SAN-SALVADOR, ville d'Afrique, au royaume de Congo, dont elle eſt capitale. Elle eſt ſituée preſque au milieu de la province de Pembo, ſur une montagne, dont la plus grande partie eſt de roche, & a plus de deux lieues de circuit. Les Portugais la nomment toujours *San-Salvador*. Elle eſt à 150 milles de la mer. La rivière de Barbela coule au bas du côteau où elle eſt ſituée, & qui eſt ſi haut, que de la plateforme la vue s'étend très-loin ſur tous les pays voiſins. La ville n'a de murailles que du côté du midi. Le Palais du roi, auſſi vaſte qu'une ville ordinaire, eſt fermé de quatre murailles. On y trouve dix ou douze égliſes, ſept chapelles dans la ville, & trois égliſes dans le château du prince. Il y a deux fontaines qui donnent abondamment de l'eau

aux habitans. Les Portugais y ont un comptoir. Le bétail de Banza consiste en pourceaux & en chèvres ; mais on n'y trouve que très-peu de moutons & de bœufs. Il y a dans cette ville un évêque Portugais. *Long.* 32 ; *lat. mérid.* 5. (*R.*)

BAOL, royaume d'Afrique, dans le pays des nègres. Le roi demeure à deux journées de la côte, dans une grande bourgade appellée *Lambaye*, qui est la principale habitation de ce royaume. Ce pays abonde en bétail.

BAORUCO, contrée de l'Amérique, dans l'île Saint-Domingue. Elle confine avec celle d'Yacuimo, & l'accès en est fort rude pour les bêtes de charge, à cause de ses montagnes extrêmement hautes. La disette des pâturages y est grande. (*R.*)

BAPAUME, place forte des Pays Bas, dans l'Artois, à cinq lieues d'Arras, & autant de Cambrai, dans un pays sec, sans rivières ni fontaines. Ce n'étoit au XIe siècle qu'un château où s'étoit cantonné un nommé Beranger, chef de voleurs, en 1090. Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois, l'érigea en ville, & la fit fermer de murs en 1335. Charles V fit fortifier cette place. Vauban & le chevalier de Ville y travaillèrent sous Louis XIV. Il y a un état-major, un gouverneur, un lieutenant de roi, avec un château, un bailliage & une maîtrise particulière des eaux & forêts. Les Français la prirent en 1641 ; & elle est demeurée à la France par le traité des Pyrénées. (*R.*)

BAQUEVILLE, en Caux, bourg & doyenné rural en Normandie, connu par ses fabriques de toiles, sur la vienne, à trois lieues d'Arques & autant de Dieppe.

BAR, petite, mais forte ville de Pologne, dans la Podolie, sur la rivière de Kow, à 25 lieues n. o. de Braclaw. Elle est fameuse par la confédération qui s'y forma contre l'intrusion d'une puissance étrangère, dans l'administration & le gouvernement de la république de Pologne. *Long.* 46 ; *lat.* 49, 15. (*R.*)

BAR (duché de), ou LE BARROIS, contrée de France, située des deux côtés de la Meuse, dans le gouvernement de Lorraine, sur les confins de la Champagne. Il y a de très-bons vins.

Ce duché fut cédé à la France par le traité des Pyrénées ; mais il fut rendu à la maison de Lorraine par celui de Riswick ; & par le traité de 1736, il fut donné à Stanislas premier, roi de Pologne, à charge de réversion à la couronne de France.

Le Barrois n'a pas toujours relevé du royaume de France, comme le disent plusieurs auteurs. Ce pays se divise en Barrois mouvant & en Barrois non-mouvant. Le Barrois non-mouvant appartenoit à ses princes légitimes, qui eux-mêmes ne dépendoient de personne. Le Barrois mouvant relevoit du royaume de France. (*R.*)

BAR-LE-DUC, ville de France en Lorraine, sur l'Orney, bâtie par Frédéric, duc de Mosellane, beau-frère de Huges Capet, au Xe siècle, pour s'opposer aux fréquentes incursions des Champenois.

La ville est sur la pente d'une colline, & fortifiée par un ancien château. Cette forteresse est la ville haute de Bar, où est le palais ducal. La ville basse a été bâtie dans la suite au pied de la montagne. Les deux villes ne sont pas fortifiées, ni en état de résister au moindre camp volant. Tout est ouvert, tout tombe en ruines : il y a quelques belles maisons dans les fauxbourgs. La rivière d'Ornay, qui arrose la basse-ville, fournit des truites excellentes. Le pays abonde en grains, en bois, en gibier & en volaille. Il y a d'excellens vins. On y trouve de très-bons pâturages ; mais tout cela n'empêche pas qu'il ne soit très-pauvre. Cette ville est à 16 lieues o. de Nanci. C'est le siège d'un bailliage & d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. On y compte onze cents feux. (*R.*)

BAR-SUR-AUBE, *Barum ad Albulam*, ville ancienne de Champagne, ruinée par Attila, qui y fit mourir Sainte Germaine. Il y avoit autrefois quatre foires franches & des quartiers séparés pour les Allemands, les Hollandois, les Lorrains & les marchands d'Orange. Les Juifs y avoient une synagogue ; les comtes de Champagne y possédoient un château, ruiné à la fin des guerres des ducs de Bourgogne. On y recueille de très-bon vin. C'est le siège d'un gouvernement particulier, & d'une élection. Elle est à 8 lieues n. o. de Chaumont. (*R.*)

BAR-SUR-SEINE, *Barum ad Sequanam*, petite ville du duché de Bourgogne, la treizième qui députe aux états, à 7 lieues de Troye & de Châtillon, 42 de Paris, & 23 de Dijon. Elle est ancienne, & étoit considérable avant le désastre qui lui arriva en 1357, où elle fut prise & brûlée par *certains robeurs* Lorrains. Froissard dit qu'ils détruisirent six cents bons hôtels. Le roi Jean, touché de ce malheur, lui accorda, en 1352, une foire franche avec ses droits pour aider à la réparer.

Sous Thibault, comte de Champagne en 1231, elle étoit gouvernée par un majeur & douze échevins. Il y a un petit chapitre de trois chanoines & de deux chantres à la nomination du roi ; ils étoient autrefois chapelains des comtes de Bar, & demeuroient au château ; depuis sa démolition, ils ont été transférés dans la ville.

La coutellerie de Bar-sur-Seine est renommée : son principal commerce est en vin.

BAR, ou BARRA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au septentrion de la rivière de Gambie. de Lisle, dans son Atlas, ne met point de royaume, mais une bourgade nommée *Bar*.

BARA, ville de l'Abyssinie, en Afrique, sur le lac de Zaflan, au royaume de Gorgan, selon quelques géographes, tels que Baudrand, Maty & Corneille.

BARA, île dans le voisinage de Brindes, ville d'Italie, au royaume de Naples. Ce furent les habitans de cette île qui bâtirent la ville de Bari, selon *Festus*.

BARABA, désert de la Tartarie, dans la Sibérie, entre la ville de Baraqinskoi, qui est au nord du lac de Bara selon de Lisle, & l'Oby, au nord de la première, & au midi oriental de ce fleuve.

BARABA, grand lac d'Asie, en Sibérie, rempli d'un sel solide, que les Moscovites coupent comme de la glace.

BARABINSI, ou BARABINSKOI, peuple de la Tartarie, dans la partie méridionale de la Sibérie, tributaires de la Moscovie.

Ces Barabinsi, espèce de Kalmoucs, sont un peuple malin & belliqueux. Ils habitent dans des espèces de villages, sous des huttes en été, & dans des cabanes de bois en hiver. Ils cultivent la terre, sèment de l'avoine, de l'orge, du sarazin, &c.; mais ils n'aiment pas le seigle. Ils boivent une eau-de-vie distillée, faite de lait de jument. Leurs armes sont un arc & des flèches, comme le reste des Tartares. Leur bétail consiste en chevaux, chameaux, vaches & brebis; mais ils n'ont point de cochons. Le pays fournit toutes sortes de pelleteries : il s'étend depuis Tora jusqu'à l'Oby.

On n'y trouve point de montagnes. Ils est couvert de cèdres, sapins, bouleaux, & entrecoupé de plusieurs ruisseaux, dont l'eau est claire comme du cristal; ils leur est permis d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir; ils ont une espèce d'idole (nommée *le Schaitan*) qu'ils enferment dans une boîte, & à laquelle ils offrent les prémices de leur chasse. (*M. D. M.*)

BARACOA, ville de l'Amérique, dans l'île de Cuba, avec un port, sur la côte méridionale de l'île. Les forêts voisines produisent de très-bel ébène.

BARANCA DE MELAMBO (la), ville de l'Amérique, dans la province de Ste-Marthe, en Terre-ferme, sur la rivière de la Magdeleine. *Long.* 306; *lat.* 11. Les Espagnols y ont établi un bureau de recette.

BARANGUERLIS (le), grand étang d'Egypte, que les Latins nomment *stagnum magnum*, *Teneseæ sinus*, *Sirbonis palus*, sur les frontières de la Terre-Sainte, vers la côte de la Méditerranée; on l'appelle *le golfe de Ténèse*, *le Grand Etang* ou *Stagnone*. Il avoit autrefois cent vingt mille pas; il est aujourd'hui beaucoup moindre, & l'on conjecture qu'il se remplira.

BARANIWAR, petite ville de la basse-Hongrie, au comté de même nom, entre Bude & Belgrade, sur le ruisseau de Crasso. *Long.* 36, 20; *lat.* 46.

BARANOVA, petite ville de Pologne, dans la haute-Wolhinie, sur la rivière de Slucks.

BARATRA, campagnes entre la Syrie & l'Egypte, assez près du lac Sirbon. Les Français les nomment la *Mer de Sable*. Ces sables qui sont très-fins, présentent souvent un chemin bien perfide aux voyageurs. On croit marcher sur de la terre ferme, & tout d'un coup on tombe dans un gouffre sans fond. Des caravanes, des armées entières ont été englouties de la sorte.

BARAVE, petite ville de France, dans le Languedoc, près de la rivière de la Vène. Elle appartient à l'évêque de Montpellier.

BARBA, petite ville du royaume d'Alger, en Barbarie.

BARBACOAS (les), peuples du Popayan, dans l'Amérique méridionale & dans la terre ferme. Ils habitent vers les montagnes, entre la mer Pacifique & la rivière de Cauca.

BARBADE, île de l'Amérique, & l'une des Antilles. *Long.* 318, 40; *lat.* 13, 20.

Elle a environ sept lieues de long, depuis deux jusqu'à cinq de largeur, & dix-huit à dix-neuf lieues de circonférence. Elle a prodigieusement déchu de son ancienne plendeur. On y compte cependant encore dix mille blancs & cinquante mille noirs, ce qui, joint à l'avantage de sa situation, la met en état de se défendre contre de très-grandes forces. Les rivières n'y sont pas en grand nombre, ainsi que les sources d'eau vive; mais il y a un lac assez considérable, beaucoup d'étangs pour le bétail, des marais, & presque toutes les maisons ont des puits ou des citernes. La fertilité de cette île a bien diminué; il semble que le sol, qui n'est qu'un rocher de pierre calcaire, recouvert de fort peu de terre, soit entièrement usé. Les arbres cependant y sont toute l'année chargés de fleurs & de fruits. On y plante & on y sème en tout tems, mais principalement en mai & en novembre. Les cannes de sucre y viennent en abondance & dans toutes les saisons. L'île produit aussi de l'indigo, du gingembre, du coton, mais en bien moins grande quantité qu'autrefois.

Il y a une rivière nommée la *Tuygh*, dont l'eau est couverte d'une liqueur qui brûle comme de l'huile, & dont on se sert pour les lampes. On y voit aussi une petite mouche, dont les ailes, lorsqu'elle vole, jètent une grande clarté. Ils la découvrirent sous le règne de Jacques Ier. La capitale est Bridgetown.

Les jours & les nuits y sont tout le long de l'année d'une grandeur presque égale. Le climat est fort chaud, sur-tout pendant huit mois de l'année; & la chaleur seroit insuportable, si elle n'étoit tempérée par des vents qui soufflent au lever du soleil, & qui vont toujours en croissant jusqu'à midi. L'air est extrêmement humide, quoique brûlant; les sueurs sont très-abondantes, & affoiblissent la santé : mais la nature a, pour ainsi dire, prodigué tous les fruits nécessaires pour se rafraîchir, tels que les citrons, limons, grenades, dattes, raisins, acajous, cocos, figues d'indes, poires, pommes, &c. &c. &c. Le poisson de mer y est en grande abondance, & de presque toutes les espèces. L'île ne produit point de bêtes sauvages; mais le bétail, excepté les moutons, y est très-nombreux. Les herbes potagères de tous les genres s'y trouvent aussi. On y voit aussi des scor-

pions gros comme des rats, mais peu dangereux, & des couleuvres d'une aune & demie de longueur.

Les arbres les plus utiles ſont la locuſte, le maſtic, le bois rouge, le cèdre, &c. &c. L'île a auſſi pluſieurs ſouterrains ou caves, dont quelques-unes peuvent contenir trois cents hommes. La Barbade eſt diviſée en onze paroiſſes, dans leſquelles il y a quatorze égliſes ou chapelles, & beaucoup de lieux qu'on peut nommer villes ou bourgs, compoſés d'une longue rue, & embellis de maiſons bien bâties.

Cette malheureuſe île vient d'eſſuyer, le 10 & 11 octobre 1780, un ouragan ſi furieux, que de mémoire d'hommes on n'a jamais rien vu de ſi terrible. Les vaiſſeaux du port ont été pour la plupart fracaſſés, les arbres déracinés, les plantations arrachées, les maiſons renverſées, les fortifications en partie ruinées, les édifices publics abbatus, plus de mille perſonnes ont été écraſées, & de longtems cette colonie ne pourra ſe relever d'une auſſi grande perte. (*M. D. M.*)

BARBANA, très-petite île, à cinq milles d'Aquilée, & à trois de Grado, dans les Lagunes, ſujète de la ſeigneurie de Veniſe. Elle appartient, pour le ſpirituel, à l'abbaye de Feſto, dans le Frioul. Il n'y a qu'une égliſe, un couvent de Cordeliers, une hôtellerie, & un pré de peu d'étendue. Cette île, qui n'eſt qu'un arpent de terre environné de la mer, a vers le millieu une ſource d'eau douce & tres-bonne, qui ne tarit jamais. Il y a dans cette île une image de la Vierge, en grande réputation pour les miracles que, dit-on, elle opère; ce qui y attire un grand nombre de pélerins.

BARBANÇON, principauté des Pays-Bas, dans le Hainault Autrichien. Le village de ce nom eſt à peu de diſtance de Beaumont. (*R.*)

BARBARIE, grande contrée d'Afrique, enfermée entre l'Océan Atlantique, la mer Méditerranée, l'Egypte & la Nigritie. Sa longueur de l'orient à l'occident eſt conſidérable, mais ſa largeur varie. Ses parties principales ſont les royaumes de Tripoli, de Tunis, d'Alger, de Fez & de Maroc, celui de Tafilet, le déſert de Barca, & le Biledulgerid. Ces états ont un grand nombre de ports ſur la Méditerranée, & les royaumes de Fez & de Maroc en ont même quelques-uns ſur l'Océan: ce ſont ceux de Tripoli, de la Goulette, de Tunis, d'Alger & de Salé, où l'on fait le plus de commerce. Il y a à Alger des marchands de toutes les nations; les Juifs y ont un quartier. La marine des Algériens eſt très forte: on peut tirer de-là des grains. Le commerce eſt le même à Couco; il ſe fait en grains, olives, huiles, figues, raiſins ſecs, miel & cire. On y trouve auſſi du fer, de l'alun, & de petits oiſeaux. Il y a peu de négoce à Tripoli. Il vient de Barbarie des plumes d'autruche, de l'indigo, de l'or en poudre, des dattes, des raiſins de damas, des cuirs tannés & non tannés, du cuivre, de la cire, de l'étain, des laines, des peaux de chèvre, du corail, qui ſe pêche au baſtion de France; des grains, comme bleds, orges, fèves, millet; des chevaux. On charge pour ces côtes des draps, de l'écarlate, des velours, des taffetas, des mouſſelines, des ſoies apprêtées, des épiceries, des drogues, du coton, du tabac, du ſucre, du bois de campèche, du tartre, de l'alun, du ſoufre, de la cochenille, du papier, de l'acier, du fer, du plomb, toutes ſortes de quincailleries. Il y a beaucoup d'avantage à aller acheter de ces pirates, tout ce qui n'eſt pas à leur uſage, & qu'ils revendent de leur priſe. Il n'y a en Barbarie preſque que des monnoies étrangères: ils ont pourtant leurs burbas, leurs doublas, leurs rubics, & quelques autres pièces. Le commerce eſt le même par-tout ſur cette côte, excepté à Salé & au baſtion de France. L'or & l'ivoire qui viennent de Salé en Europe, y ſont apportés du Sudan & de Gago en Guinée, par des cafillas Arabes. Les plumes d'autruches viennent du Sara. Le commerce de Tambouctou, capitale de Gago, ſe fait ſingulièrement; c'eſt un échange d'or en ſel. Le marchand met ſon ſel à terre ſur des nattes de jonc, & ſe retire: le nègre vient, il examine le tas de ſel qui lui convient; il met à côté la poudre d'or qu'il veut en donner, & ſe retire à ſon tour: le marchand ſe rapproche; ſi la quantité d'or lui convient, il prend une poignée de ſel qu'il met à côté de l'or; ſi elle ne lui convient pas, il ne met rien; il ſe retire enſuite: le nègre ſe rapproche & emporte le ſel, ou augmente la quantité d'or, ou retire ſon or, & tout cela ſe fait ſans parler. Le ſilence eſt ordonné par la loi, comme le ſeul moyen de prévenir les querelles entre les marchands, & il s'obſerve rigoureuſement.

Le baſtion de France fait faire la pêche du corail, & en trafique particulièrement. *Voyez* à l'article CORAIL cette *pêche* & ce *commerce*.

Les peuples de Barbarie ſont mahométans, belliqueux, ſpirituels: ils ont le teint baſané. Les femmes y ſont d'une grande modeſtie. En général la Barbarie eſt très-abondante en toutes ſortes de grains & de fruits excellens; la grande quantité de ports y facilite le commerce. Les chevaux en ſont très-eſtimés, & ſont d'un feu & d'une rapidité qui étonne: ils ſont connus ſous le nom de chevaux *barbes*. La plupart des rivières ſont bourbeuſes, & ſortent du mont Atlas. Le dedans du pays eſt preſque déſert. (*R.*)

BARBARIE (mer de). C'eſt ainſi qu'on appelle toute la partie de la Méditerranée, qui baigne les côtes des royaumes de Tunis, d'Alger & de Fez, & qui s'étend juſqu'aux îles de Sicile & de Sardaigne. On ne comprend quelquefois ſous ce nom, que ce qui baigne les côtes d'Alger & de Fez.

BARBARIE (les ſeiches ou baſſes de). Ce ſont les écueils du golfe de Sidra, que les anciens appelloient *Syrtis Magna* ou *Major*. On entend

auſſi par ce nom, quelquefois, le golfe de Sidra même.

BARBASTE, bourg de France, en Gaſcogne, dans le duché d'Albret, à une lieue de Nérac, & ſur la Géliſe. On y voit un édifice ancien compoſé de quatre tours, & un pont de pierre de huit arches. A une demi-lieue de Barbaſte, ſont les parcs de Durance, où il y a quantité de cerfs, de ſangliers, de faiſans, de hérons & de butors. Ce lieu faiſoit les délices de Henri IV lorſqu'il étoit à Nérac.

BARBASTRE, bourg de l'île de Noirmoutiers.

BARBATH, ou MARBATH, ville de l'Arabie Heureuſe, dans une petite province nommée *Segagt* ou *Hadhramuth*, qui eſt l'Adramytène des anciens.

BARBATO, rivière de l'Andalouſie, en Eſpagne, qui coule dans l'évêché de Cadix, & ſe jète dans l'Océan Atlantique, à Porto-Barbato.

BARBATO, ou PORTO-BARBATO, petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur l'Océan Atlantique, à l'embouchure de la rivière Barbato.

BARBAZAN, dans le comté de Bigorre, à une lieue e. de Saint-Bertrand. Il y a des eaux minérales.

BARBE-EN-AUGE (Sainte), abbaye de chanoines réguliers, diocèſe de Lizieux, à 5 li. n. e. de Falaiſe.

BARBEAUX, *Portus Sequanæ*, abbaye de France, ordre de Cîteaux, dans le Hurepoix, fondée par Louis le Jeune en 1143, ſur la Seine, à 2 lieues ſ. e. de Melun. Elle vaut 12000 liv. (*R.*)

BARBECINS, petit royaume d'Afrique, dans la Guinée, vis-à-vis le cap Verd. On dit que les filles s'y font des cicatrices, & s'agrandiſſent la bouche en ſe ſéparant les lèvres pour ſe rendre plus jolies. Les habitans ſont mahométans.

BARBECINES (îles), îles de la côte d'Afrique, au-deſſus du cap Verd. Elles ſont déſertes, & au nombre de trois. Il y a de fort beaux arbres, & des oiſeaux en quantité, dont pluſieurs eſpèces ſont inconnues en Europe. Le rivage de ces îles abonde en poiſſons, & on y pêche des dorades de cinq livres peſant.

BARBELA, rivière d'Afrique, dans le Congo; elle paſſe à Saint-Salvador, & ſe jète dans le Zaire, un peu au-deſſus de ſon embouchure dans l'Océan.

BARBERANO, petite ville d'Italie, ſur le torrent de Bieda, dans l'état de l'Egliſe, entre Bracciano & Toſcanella.

BARBERINO, ville d'Italie, en Toſcane, à ſeize milles de Florence au midi. *Long.* 28, 55; *lat.* 44, 5.

BARBETS, habitans des vallées du Piémont, de celles de Lucerne, d'Angrone, de Pérouſe & de Saint-Martin.

BARBEYRAC, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèſe de Carcaſſonne.

BARBEZIEUX, petite de France, en Saintonge, avec titre de marquiſat.

On y compte deux paroiſſes, un prieuré de l'ordre de Clugny, un couvent de Cordeliers, hors de l'enceinte de la ville. Cette petite ville a une manufacture de toile aſſez conſidérable. Les chapons de Barbezieux paſſent pour un mêts très-délicat; on en envoie juſqu'à Paris. Il y a à Barbezieux une fontaine d'eau minérale, dite *Fontouilleuſe*, qui y attire du monde au tems de la ſaiſon des eaux. Elle eſt à 15 lieues n. de Bordeaux.

BARBONNEL, petite ville de France, en Champagne, généralité de Châlons.

BARBORA, ville maritime d'Afrique, au royaume d'Adel, ſur le détroit de Babel-Mandel. Il y a une île de ce nom qu'on appelle auſſi *Alondi*, dans la mer Rouge, à l'occident de la baie de Barbora. *Lat. environ* 10, 45; *long.* 64, 32.

BARBORA, île de la mer Rouge, vis-à-vis de la ville de ce nom qui eſt ſur la côte. Les habitans ſont nègres, & portent des robes de coton depuis la ceinture en bas; ils ont le reſte du corps nud. Comme le terroir eſt très-gras, ils nourriſſent beaucoup de bétail.

BARBOUDE, île de l'Amérique, l'une des Antilles, au nord d'Antigoa. Elle eſt bien peuplée, appartient aux Anglois, produit de l'indigo, du tabac, & beaucoup de fruits.

Sa circonférence eſt de ſix à ſept lieues. Les côtes en ſont dangereuſes. La nature y a placé une grande abondance de tortues. La volatille n'y manque pas; il y a des bœufs & des chevaux. & l'air y eſt très-ſain. (*R.*)

BARBUSINSKOI, ville d'Aſie, dans l'empire Ruſſe, ſur le bord oriental du lac Baikal, à l'endroit où la rivière de Barbuſinga ſe jète dans le lac, à 500 lieues e. de Tobolsk.

BARBY, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, capitale du comté de ſon nom, ſur l'Elbe.

BARCA, grande contrée d'Afrique, à l'orient du royaume de Tripoli. Elle eſt ſujète aux Turcs, & n'eſt guère habitée que par des Arabes. Cette contrée eſt preſque déſerte. La terre y eſt très-ſtérile. On lui donne quelquefois le titre de royaume. (*R.*)

BARCELONE, ville d'Eſpagne, capitale de la Catalogne, ſur la Méditerranée. *Long.* 17, 50; *lat.* 41, 25.

Sa ſituation eſt ſur le rivage de la mer, à l'extrémité d'une vaſte plaine. Elle eſt bâtie en forme de demi-lune, & ſe diviſe en ville haute & ville baſſe. Ses murailles déjà très-fortes par elles-mêmes, ſont défendues par divers baſtions, par quelques ouvrages à corne, par des remparts hauts & ſpacieux, & par des foſſés profonds. La plupart de ſes rues ſont aſſez larges, pavées de grandes pierres. C'eſt le ſiège d'un évêché, d'un tribunal de l'inquiſition, & d'une univerſité. Parmi un grand nombre de bâtimens dont cette ville eſt ornée, l'égliſe cathédrale s'y fait remarquer par ſa grandeur & ſes deux hautes tours. On diſtingue auſſi le palais du vice-roi, l'arſenal de la marine, la

bourſe, où les marchands s'aſſemblent, la *terſana*, où l'on bâtit les galères, & la maiſon de la députation, décorée d'un beau portique & d'une ſalle magnifique, où l'on voit tous les portraits des comtes de Barcelone, & où l'on garde les archives de la couronne d'Aragon. Il y a auſſi pluſieurs places publiques très-belles, ſur-tout celle de Saint-Michel, où toutes les plus grandes rues vont aboutir: & on y compte neuf paroiſſes, dix-neuf couvens d'hommes & quinze de filles, ſix collèges, ſix hôpitaux, environ ſeize mille habitans.

Le port eſt large & ſpacieux, défendu par une grande digue, au bout de laquelle eſt un canal & un petit baſtion. La ville du côté de l'orient eſt défendue par une forte citadelle bâtie en 1715, & avec laquelle la redoute de San-Carlos, ſituée au bord de la mer, a une communication ſecrète. A l'occident eſt le mont *Jouy*, au ſommet duquel eſt un fort qui protège le port, & où le roi d'Eſpagne réſolut, en 1753, de conſtruire encore quelques nouveaux ouvrages. Barcelone a une académie de belles-lettres, fondée en 1752, une audience royale, une capitainerie générale. Le roi eſt le premier chanoine de la cathédrale, en qualité de comte de Barcelone. Cette ville a eu ſes comtes particuliers juſqu'au XIIe ſiècle. Raimond V fut le dernier; & par ſon mariage avec la fille de Ramière II, roi d'Aragon, Barcelone paſſa à la couronne d'Aragon. Les Goths la prirent du tems du roi Ataulphe qui y fut aſſaſſiné. Les Mores l'enlevèrent aux Goths. Le comte de Marſin s'en empara en 1649. Les Eſpagnols la reprirent en 1652, après un ſiège de quinze mois: elle fut bombardée en 1691 par les Français. Les Français s'en emparèrent de nouveau après un ſiège opiniâtre de cinquante-cinq jours, en 1697. Elle fut rendue aux Eſpagnols par la paix de Riſwick. L'archiduc, depuis empereur Charles VI, & les Anglais ſous milord Petersborough, la prirent en ſeptembre 1705, après un ſiège de trois ſemaines, avec une armée qui n'étoit guère plus nombreuſe que la garniſon. En 1706, Philippe V l'inveſtit avec une bonne artillerie & une nombreuſe armée; mais Jean Leake lui fit lever le ſiège. Elle fut priſe en 1714, après un long ſiège, par les Français & les Eſpagnols.

On y fabrique des couvertures de laine fort eſtimées, & des toiles peintes; il s'y fait un grand commerce. L'évêque de cette ville eſt ſuffragant de Tarragone, dont elle eſt à 18 li. e., 36 n. de l'île de Majorque. (*M. D M.*)

BARCELONE, petite ville de France, en Guienne, dans l'Armagnac, à une lieue e. d'Aire.

BARCELONE-LA-NEUVE, petite ville de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouſie. Elle appartient aux Eſpagnols qui l'ont bâtie dans le XVIe ſiècle.

BARCELONETTE, petite ville de France en Provence, capitale de la vallée de ſon nom. *Long.* 24, 23; *lat.* 44, 46.

Elle fut bâtie l'an 1230, par Raymond Berenger, comte de Provence, originaire de Barcelone. Amédée, duc de Savoye, s'en empara en 1388. Elle fut cédée à la France par le traité d'Utrecht. Elle eſt à 4 lieues e. d'Embrun, & dépend de l'évêque de cette dernière ville pour le ſpirituel.

La vallée de Barcelonette eſt bornée au couchant par la Provence & le Dauphiné, au levant par le marquiſat de Saluces & celui de Beuil, & au nord par le bailliage de Seyne. La ville même de Barcelonette, ſituée ſur la rivière d'Obaye, eſt le ſiège d'une juſtice royale, & celui d'un gouverneur particulier. (*R.*)

BARCELOR, ville d'Aſie, dans les Indes, ſur la côte de Malabar, entre Goa & Mangalor. *Long.* 92; *lat.* 13, 45.

Cette ville, dans le royaume de Canara, a appartenu long-tems aux Portugais, qui en ont été chaſſés par les Canariens. Ils y ſont cependant rentrés, mais comme négocians ſeulement, & y ont encore des comptoirs. Les Indiens y ont des pagodes bien bâties. Le commerce que fait cette ville eſt en poivre, en riz blanc & noir; celui du riz ſur-tout eſt ſi conſidérable, qu'on en charge tous les ans cinquante à ſoixante bâtimens. La fortereſſe eſt à une lieue & demie de la ville.

BARCELOS, petite ville de Portugal, avec titre de duché, dans la province d'entre Douro & Minho, ſur la Sourille. *Long.* 9, 20; *lat.* 41, 20.

BARCENA, lac de l'Abyſſinie en Afrique, au royaume d'Amara, ſur les confins du Zanguebar, ſous la ligne.

BARCKSHIRE, province d'Angleterre au midi d'Oxford. Reading en eſt la capitale.

L'air y eſt bon & le territoire fertile. Elle a cent vingt milles de tour, & contient cinq cent vingt-ſept mille arpens de terre, & dix-neuf à vingt mille maiſons. On y abonde en bled, en bétail, volaille, gibier, poiſſon, en bois, ſur-tout en bois de chêne. Ses principales rivières ſont la Tamiſe & le Kennet. On y compte dix, tant bourgs que villes, où l'on tient marché, dont trois de ces villes envoient des députés au parlement.

BARCKSTEIN, ville d'Allemagne, dans la régence d'Amberg, & capitale d'un bailliage du même nom.

BARDASHIR, ville de Perſe dans la Caramanie. *Long.* 92, 30; *lat.* 29, 50.

BARDE (île de), île d'Aſie, ſur la côte de Malabar, au nord & à peu de diſtance de Goa. Elle eſt très-peuplée, abonde en cocos, & appartient aux Portugais.

BARDESEY, ou BARDSEY, petite île d'Angleterre, ſur la côte du pays de Galles & du comté de Carnarvon, auquel elle eſt preſque adjacente.

BARDEWICK, ancienne & grande ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, maintenant bourg, ſur la rivière d'Ilmeneau. Elle fut raſée en 1189.

Il y a auſſi un bourg de ce nom dans le comté de Hollande.

BARDONACHE, village, chef-lieu d'une vallée de ce nom dans le Dauphiné, cédé au roi de Sardaigne en 1760.

BARDON, fontaine d'eau minérale près Moulins en Bourbonnois.

BARDOUE, abbaye de France, ordre de Cîteaux, fondée en 1134, au diocèſe & à 3 lieues ſ. o. d'Auch. Elle vaut 8000 liv. (*R.*)

BARDTS, ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, & dans la ſeigneurie de même nom, avec château & port ſur la mer Baltique. Elle appartient à la Suède. A deux lieues eſt le village de Kentz, où ſont des eaux minérales très-renommées.

BAREGE, bourg de France, chef lieu de la vallée de ſon nom, au comté de Bigorre, en Gaſcogne, environ à 5 lieues ſud de Bagnères. Il eſt fameux par ſes eaux minérales, qui ſont eſtimées & fréquentées. Le roi y a fait conſtruire des caſernes pour les malades, & a fait réparer les bains. (*R.*)

BAREITH, ville d'Allemagne en Franconie, dans le margraviat de Culembach, dont elle eſt la première ville. Elle appartient à un prince de la maiſon de Brandebourg, qui en prend le titre de margrave de Brandebourg-Bareith, & qui y fait ſa réſidence. Elle eſt à 6 li. ſ. e. de Culembach, 6 e. de Bamberg. *Long.* 29, 20; *lat.* 50.

La religion Luthérienne y eſt la dominante. Il y a une égliſe réformée, & un oratoire pour les Catholiques. Elle a une académie des ſciences & un collège très-renommé. *Voyez* CULEMBACH. (*R.*)

BARENTON, petite ville de France, dans la baſſe Normandie, au diocèſe d'Avranches, vers la ſource de l'Ardée. On y tient un gros marché toutes les ſemaines.

BAREUTH. *Voyez* BAREITH.

BARFLEUR, ville de France en Normandie, dans le Cotentin. *Long.* 16, 23, 35; *lat.* 49, 40, 17.

Elle fut ruinée par Edouard, roi d'Angleterre, en 1346. Le port s'eſt rempli. Elle eſt ſituée ſur une côte qui fournit de bon poiſſon. La ſituation du port en eût fait une place d'importance: il eſt à ſouhaiter qu'on le nétoie, & qu'on y faſſe quelques travaux.

Son commerce eſt en poiſſon frais & ſalé. Elle a été bien plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. (*R.*)

BARGA, petite ville de Toſcane, en Italie, ſur la rivière de Scorchio, dans le Florentin.

BARGAMO; province d'Ethiopie, dans l'Abiſſinie, à l'orient du royaume de Fatagar, & au nord de celui d'Oge.

BARGEMONT, petite ville de France, au diocèſe de Fréjus, dans la viguerie & à 3 lieues n. de Draguignan.

BARGENY, ville de l'Ecoſſe méridionale, capitale de la province de Garrick. Elle eſt à 30 li. ſ. o. d'Edinbourg. *Long.* 12, 38, *lat.* 55, 40.

BARGU, grande contrée d'Aſie, dans la Tartarie. Les habitans en ſont ſauvages, & ne ſe nourriſſent que des animaux qu'ils tuent à la chaſſe. Cette plaine de Bargu étoit ſi peu connue en 1689, qu'elle demeura indéciſe dans le traité de Nipchou, conclu alors entre les czars Jean & Pierre, & l'empereur de la Chine. Depuis ce tems-là, les Ruſſes s'y ſont établis.

BARI, ville d'Italie, au royaume de Naples, capitale de la terre de même nom. C'eſt le ſiège d'un archevêque. Cette ville, qui eſt ſituée ſur le golfe de Veniſe, eſt très-riche, très-belle, bien fortifiée & aſſez bien peuplée. Il s'y eſt tenu un concile ſous Urbain II, pour la réunion des Grecs à l'égliſe Latine. Autrefois les rois de Naples & de Sicile y étoient couronnés. Son port étoit très-bon, avant que les Vénitiens ne l'euſſent gâté du tems des derniers rois de Naples. *Long.* 34, 32; *lat.* 41, 31.

Elle eſt à 8 lieues e. de Trani, 20 de Cirenza, & 50 n. e. de Naples.

La province de Bari, qui fait la plus grande partie de la Pouille, eſt extrêmement fertile en huile, en amandes & en ſafran. Elle eſt très-bien cultivée, ſur-tout vers le golfe de Veniſe qui la borne du côté du ſeptentrion & du levant. La terre d'Otrante & la Baſilicate la bornent au midi, & la Capitanate au couchant. (*R.*)

BARJAC, petite ville de France en Languedoc, au diocèſe & à 6 lieues n. o. d'Uzès. Elle a titre de Baronnie.

BARJOLS, *Barjolium*, petite ville de France aſſez peuplée, en Provence, à 3 lieues n. e. de Saint-Maximin. Elle a droit de députer aux états de la province, en qualité de chef-lieu du bailliage.

BARIQUICÉMETO, province de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au midi du pays de Venezuela, & aſſez avant dans les terres, vers la ſource de la rivière de Bariquicémeto, qu'on nomme auſſi *Baria*, ou *Rio de San-Pietro*, qui ſe jète dans l'Orénoque, vis-à-vis de l'île de Cayene.

BARKAN, bourg de Hongrie, au bout du pont de *Gran*. On pourroit même regarder Barkan comme un des fauxbourgs de *Gran*, puiſque cette ville couvre & commande ce pont. Ce lieu eſt fameux par les deux victoires que les chrétiens y ont remportées ſur les Turcs, l'une en 1664, & l'autre en 1683, après la levée du ſiège de Vienne: les Polonois & les Impériaux chaſſerent les Turcs de Barkan, dont ceux-ci s'étoient emparés, ſe rendirent maîtres auſſi du château, & firent un grand carnage & un grand butin.

BARKLEY, ville d'Angleterre, en Glocester-Shire, ſur le bord occidental de la Saverne, entre Glocester & Briſtol, avec titre de comté. *Long.* 15, 12; *lat.* 51, 43.

BARLAIMONT, ville de Hainault dans les Pays-Bas, avec titre de comté, sur la Sambre proche Mons, à 2 lieues s. e. de Maubeuge.

BARLENGA, petite île de Portugal, vers la côte de l'Estramadure, vis-à-vis Santaren. Il y en a d'autres du même nom, entre lesquelles est Barlengote. Toutes s'appellent les îles de *Barlenga*. Le Neptune françois & M. de Lisle ne mettent aucune île en cet endroit; mais seulement quelques roches & écueils.

BARLES, seigneurie en Provence, avec des eaux minérales, à 5 lieues n. de Digne.

BARLETTE, *Barulum* & *Barolum*, ville du royaume de Naples, dans la Pouille, en la province de Bari, sur le golfe de Venise. Cette ville, qui est assez grande, est l'une des quatre places que l'on appelle les *quatre châteaux d'Italie*. C'est le séjour de l'archevêque de Nazareth. Elle est à quatre milles de l'embouchure de l'Ofante, entre Trani au levant, & Manfredonia au couchant.

BARLINGUES. *Voyez* BARLENGA.

BARLOVENTO (les îles de), *insulæ ad ventum*. On nomme ainsi celles des petites Antilles, qui s'étendent de Porto-Rico aux îles de la Grenade, & Tabago inclusivement. On les nomme aussi *Iles du Vent*. Cette dénomination est relative à la direction du vent qui, entre les deux tropiques, règne assez constamment de l'est à l'oueſt. (*R.*)

BARMACH, montagne de Perse dans le Schirvan, à un quart de lieue de la mer Caspienne. On la voit de très-loin à cause de sa hauteur extraordinaire. Le sommet est un rocher fort haut taillé à pic; le froid est si grand sur cette montagne, que l'herbe y est toute couverte de glace, tandis que le tems est très-doux au bas. Sur la croupe de la montagne & au pied du rocher, on voit une plaine de cinquante toises en carré, au milieu de laquelle se trouve un très-beau puits, revêtu de pierres; & autour de ce puits sont des ruines de murailles très-épaisses, qui prouveroient que ce lieu a été jadis fortifié. Il y a une espece d'escalier taillé dans le roc, à l'aide duquel on monte presque au sommet de la grosse roche à pic. On y trouve encore des voûtes, & des restes de fortifications. Les Perses croyent que ces forts ont été construits par Alexandre le Grand, & que Tamerlan les a démolis. A quelques lieues de cette montagne, est le tombeau d'un saint Musulman nommé Seïd Ibrahim, dont les reliques sont fort révérées, & attirent un grand nombre de pieux pélerins. Le corps de ce croyant, depuis plusieurs siècles, s'est conservé exempt de corruption: ne pourroit-on pas attribuer ce miracle à la pureté & à la salubrité de l'air, à la nature des terres où il est déposé, & sur-tout à l'exténuation de ce corps désséché par les jeûnes & la maladie? (*M. D. M.*)

BARMSTED, bourg & comté du cercle de basse-Saxe, à 44 lieues e. de Gluckstadt.

BARNEVELDT, île de l'Amérique, dans le détroit de Magellan, au midi de la terre de Feu. Sa découverte est de 1616. Elle est sujette aux Hollandais. *Long.* 340; *lat.* 56, 20.

Il y a une autre île de même nom proche du Japon; *lat.* 34, 10. (*R.*)

BARNIM (haut & bas), deux cercles du Brandebourg; dans le premier se trouve *Oderberg*; dans le second, *Berlin*.

BARNSTABLE, *Barnastabula*, petite ville d'Angleterre dans le Devonshire, située sur la rivière de Taw, avec un port très-fréquenté & un beau pont. Elle envoie deux députés au parlement, & tient marché. Elle est à 53 lieues o. de Londres. *Long.* 13, 42; *lat.* 51, 10.

BAROCHE, BAROCHA, BAROKIA, grande ville d'Asie dans les états du Mogol, au royaume de Guzarate, sur la rivière de Nerdaba, fort renommée par la propriété qu'elle a de blanchir les toiles; on y en apporte à cet effet de tous les pays du Grand-Mogol. La ville est sur le penchant & au pied d'une haute montagne. Ses murailles de grosses pierres sont flanquées de tours rondes à trente ou trente-cinq pas l'une de l'autre; outre cela elle a encore une vieille forteresse. Il y a des pagodes & des mosquées dans cette ville; On y fait aussi un commerce d'agathes, & le pays abonde en paons, dont la chair, sur-tout quand ils sont jeunes, est très-délicate. Les Anglais s'en sont emparés en 1771, & l'ont prise d'assaut. *Lat.* 21, 55. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

BARONIES (les), contrée de France, dans la partie méridionale du Dauphiné, ainsi appellée des deux *baronies* considérables de Mevillon & de Montauban, dont elle est composée.

Le pays est hérissé de montagnes. Il s'y trouve cependant de belles vallées fertiles en grains & en pâturages. (*R.*)

BAROUSE, l'une des quatre vallées en Armagnac.

BARRA, île de l'Océan, à l'occident de l'Ecosse, d'environ deux lieues de long sur une de large, avec un bon havre. Il y a plusieurs rivières remplies de saumons. Les habitans sont Catholiques. *Long.* 10, *lat.* 56, 40.

BARRA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, à la bande du nord & à l'embouchure de la rivière de Gambie. Le roi demeure à un quart de lieue de la mer. Les peuples & les habitans se nomment *Maudingues*, & sont mahométans.

BARRA-CONDA, ville de la Nigritie en Afrique, au nord de l'île des Eléphans, & sur la rive septentrionale de la Gambie.

BARRAUX, place forte de France en Dauphiné, à l'entrée de la vallée de Grésivaudan, du côté de la Savoie. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, la fit bâtir en 1597. Lesdiguières la prit en 1598. Elle est sur l'Isère, à 8 li. n. e. de Grenoble, 3 s. de Chambéry, 2 s. o. de Montmélian.

BARRE : en termes de géographie, c'eſt un amas de ſable ou de vaſe, ou une chaîne de rochers qui embarraſſent tellement l'entrée d'un port ou d'une rivière, qu'on ne peut y entrer que quand la mer eſt haute. On dit un *port de barre*, *une rivière de barre*. (*R.*)

BARRE, petite ville de France dans le Gévaudan, au diocèſe de Mende, dont elle eſt à 6 lieues. On la nomme *Barre des Cevennes*.

BARÊME, bourg ou petite ville de France dans la haute Provence, généralité d'Aix, ſur la rivière d'Aſſe, à une lieue n. de Senez. Elle donne ſon nom à la vallée de Barême.

BARROU (le), rivière d'Irlande, dans la province de Leinſter; elle paſſe à Caterlogh & à Leighlin, reçoit la Nure & la Sheire, forme le havre de Waterford, & ſe jète dans la mer d'Irlande.

BARTHELEMI (Saint), petite île de l'Amérique, l'une des Antilles, au midi de celle Saint-Martin. Elle a environ huit lieues de tour, avec un bon havre. Les François y ſont établis depuis 1648.

BARTEN, ville de Pruſſe, au cercle de Natangen, dans le Bartenland, dont elle eſt chef-lieu. On la trouve entre Gerdawn & Raſtembourg. Elle eſt défendue par un château. (*R.*)

BARTENSTEIN, ville de Pruſſe, ſur la rivière d'Alle, dans le grand bailliage de ſon nom. C'eſt la meilleure ville de tout le pays de Natangen. Elle jouit du premier rang entre toutes les villes de la Pruſſe. Elle eſt à 10 lieues de Kœnisberg. Cette ville, qui fut bâtie en 1331, s'appella d'abord *Roſenthal*. Il y avoit autrefois un beau château, mais les guerres l'ont ruiné. (*R.*)

BARTENSTEIN, château & bailliage d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté de Hoenlohe. Ils appartiennent en ſouveraineté aux princes de Bartenſtein. (*R.*)

BARUTH, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Luſace, aux frontières de la Marche de Brandebourg, ſur la petite rivière de Goïla. Elle appartient à l'électeur de Saxe.

BARUTH, *Baruthum*, (jadis BERYTE, ou BIRYTE), ancienne ville de la Turquie dans la Syrie. Il y a une égliſe chrétienne dont les Grecs Neſtoriens ſont en poſſeſſion. Cette ville n'eſt plus ſi conſidérable qu'elle étoit autrefois. Elle eſt ſur le bord de la mer, dans un terroir très-fertile & très-agréable, à 8 lieues n. e. de Seide, 18 o. de Balbeck. *Long.* 52, 50; *lat.* 33, 30.

BARWICH, ou BERWICH, ville d'Angleterre dans le Northumberland, à l'embouchure de la Twède. Autrefois elle étoit au royaume d'Ecoſſe, & de la province de la Marche; mais elle fut priſe du tems d'Edouard IV, & depuis elle a toujours fait partie de l'Angleterre. Elle eſt aſſez bien fortifiée, & aſſez bien peuplée, à 83 lieues n. de Londres, 33 n. d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

BARZELLES, abbaye de France en Berry, ordre de Cîteaux, ſur la rivière de Mahon, à 2 lieues n. e. de Valence, fondée en 1137. Elle vaut 3500 livres. (*R.*)

BARZOD, petite ville de la haute-Hongrie, dans le comté du même nom, ſur la rivière de Hernat. Le comté de Barzod eſt borné au ſeptentrion par ceux de Sembin & Torna; à l'occident par ceux de Gomo & de Sag; au midi par celui de Herwecz, & à l'orient par celui de Chege.

BAS (l'île de), petite île de la mer de Bretagne, vis-à-vis Saint-Pol-de-Léon. Il y avoit autrefois un monaſtère célèbre, & une petite ville. Sa longueur eſt à-peu-près d'une lieue commune.

BASCARA, ville de la partie de l'Afrique, que les Arabes appellent *Auſath* ou *moyenne*, ou le *Biledulgerid*. Le terroir de cette ville eſt très-fertile en grains & en toutes ſortes de fruits, ſur-tout en dattes qui y ſont excellentes.

BASENTELLE, ville d'Italie dans la Calabre, où l'empereur Othon II fut vaincu & fait priſonnier.

BASHRA. *Voyez* BALSORA.

BASIEGES, petite ville de France, en Languedoc, dans le diocèſe de Toulouſe, entre cette ville & Carcaſſonne.

BASIENTO, rivière du royaume de Naples, qui a ſa ſource près de Pontenza, dans la Baſilicate, traverſe cette province, & ſe jète dans le golfe de Tarente.

BASILICATE (la), *Lucania*, province d'Italie au royaume de Naples, borné par la Capitanate, la Calabre citérieure, les terres de Bari, d'Otrante, le golfe de Tarente, & les principautés citérieure & ultérieure. Cirenza en eſt la capitale.

Ce pays qui répond à la plus grande partie de la Lucanie des anciens, eſt entrecoupé de montagnes, & produit cependant du bled, du vin, de l'huile, du ſafran, du coton, du miel & de la cire en abondance. Sur la côte on trouve quelquefois des perles, mais elles ſont de peu de valeur, tant à cauſe de leur petiteſſe, que parce qu'elles manquent de blancheur. L'étendue de cette province du ſeptentrion au midi, eſt de ſoixante-ſix milles, & ſa plus grande largeur, d'orient en occident, d'environ 50 milles. (*R.*)

BASILIGOROD, *Baſilopolis*, ville de l'empire Ruſſien, dans la Tartarie Moſcovite, ſur la rive droite du Volga, au confluent de la Suara, à 120 lieues ſ. e. de Moſcou.

BASILIMPHA, rivière du Diarbeck dans la Turquie, en Aſie; elle ſe jète dans le Tigre, entre Moſul & Turit.

BASILIPOTAMO, rivière de Grece en Morée, dans la province de Sacanie; elle reçoit d'autres rivières, & ſe jète dans la mer au golfe de Caſtel-Rampani. Les anciens l'ont appelée, ou *Hemerus*, ou *Marathon*, ou *Eurotas*.

BASILUZZO, île de la mer de Toſcane, ap-

pellée jadis *Herculis insula* : c'eſt une des îles de Lipari. Son circuit eſt d'environ trois milles.

BASIRI, rivière de Perſe qui arroſe la province de Kerman, la ville de Baſiri, & ſe jète dans le golfe d'Ormus.

BASKIRIE, BASKRON, PASCATIR, ou PASCHARTI, contrée de la Tartarie Moſcovite, bornée au nord par les Tartares de Tumen, à l'orient par les Barabinskois, & par les terres d'Ablai, au midi, par la montagne de Sortora, & à l'occident par le duché de Bulgare. Les Baskirzi s'étant révoltés en 1735, la Czarine a fait conſtruire des forts dans leur pays pour les contenir.

BASLE (Saint), abbaye de Bénédictins, diocèſe & à 3 lieues de Reims.

BASMA, ville d'Aſie, capitale de l'île de Cambabar. Je ne parle de cette capitale, & de l'île où elle ſe trouve, que pour montrer combien on doit ſe défier de certaines cartes. Juſqu'ici aucun voyageur, aucun navigateur n'en a parlé! Il paroît que ſon exiſtence n'eſt qu'imaginaire.

BASOCHE, gros village de Nivernais, ſur la Cure, entre Avallon, Vezelai & Lorme, où le célèbre maréchal de Vauban avoit bâti un beau château, & où il fut inhumé en 1708. Il y poſſédoit quatre groſſes pièces de canon que lui avoit données le grand dauphin.

BASQUES (le pays des), petit pays de France, vers les Pyrénées, entre l'Adour, les frontières d'Eſpagne, l'Océan & le Béarn; il comprend le Labour, la baſſe-Navarre, & le pays de Soule. Bayonne en eſt la capitale. *Voyez* BISCAYE.

BASQUEVILLE, gros bourg de France en Normandie au pays de Caux, à 9 lieues de Rouen, 3 de Diepe. Le château, dont les bâtimens logeables n'ont point été achevés, eſt un ouvrage quarré, défendu par huit goſſes demi-tours peu élévées, avec des foſſés à fond de cuve remplis d'eau. On tient tous les mercredis un gros marché dans ce bourg, & on y fait quantité de ſerges & de toiles. Le territoire produit des grains, & il y a un bois dans ſon voiſinage.

BASS, *Baſſa*, petite île d'Ecoſſe, à l'entrée du golfe d'Edimbourg. Elle n'a guère qu'un mille de circonférence, & n'eſt remarquable que par un fort ſitué ſur un rocher inacceſſible, qui paſſe pour imprenable. Il y a de l'herbe au ſommet & une ſource d'eau-douce. Cette île abonde en oies de mer qui y viennent en avril, & s'en retournent en Septembre. Elles collent leurs œufs au rocher; le poiſſon qu'elles attrapent, ſert ſouvent d'aliment à ceux qui ſont dans cette petite île, & le bois qu'elles apportent pour leurs nids ſert auſſi au chauffage. La chair de ces oies eſt fort bonne, & on tire auſſi un aſſez bon profit de leurs plumes.

BASSA, BESSA ou FASSA, &c., ville maritime de Perſe, dans la province de Fars, à l'embouchure du Tigre, dans le golfe Perſique; on n'a point de détails ſur cette ville.

BASSAC, bourg de France en Saintonge, ſur la Charente, avec une abbaye de Bénédictins, fondée en 1009, à 6 lieues e. de Saintes. Elle eſt du revenu de 3000 liv. (*R.*)

BASSANO, *Baſſanum*, ville petite, mais aſſez peuplée de l'Italie en Lombardie, dans la république de Veniſe, ſur la Brenta, à huit lieues de Padoue, ſix de Vicence. Elle eſt fort connue par une grande imprimerie. La maiſon Remondini, qui en eſt propriétaire, y occupe quinze à dix-huit cents perſonnes. Il y a cinquante preſſes, tant pour les livres que pour les eſtampes; des papeteries, des fonderies de caractères, des manufactures de papier doré, & tout ce qui a rapport à la librairie.

Cette ville eſt la patrie du Baſſan, peintre célèbre, des Carrares, autrefois ſeigneurs de Padoue, du Tyſan Ezzelin, & de Laure Buon Amico, qui eut au XVIe ſiecle une grande réputation. Son territoire eſt fertile en vins très-délicats. (*R.*)

BASSANO, ou BASSANELLO, bourg d'Italie, dans le patrimoine de Saint-Pierre, au confluent de la Nèra & du Tibre.

BASSÉE (la), *Baſſorum oppidum*, petite ville des Pays-Bas François, au comté de Flandre, ſur les confins de l'Artois, & ſur un canal qui ſe rend dans la Deule. *Long.* 20, 30; *lat.* 50, 53. Cette ville eſt connue par les différens ſièges qu'elle a ſoutenus. Les Eſpagnols la cédèrent à la France en 1668, par le traité d'Aix-la-Chapelle. Ses fortifications ont été raſées. Elle eſt à 3 lieues ſ. o. de Lille, & 4 n. d'Arras. (*R.*)

BASSE-FONTAINE, abbaye de Premontrés en Champagne, au diocèſe de Troyes, fondée vers 1141, à 4 lieues n. o. de Bar-ſur-Aube. Elle vaut 1400 liv. (*R.*)

BASSEMBOURG, place d'Allemagne au marquiſat de Culembac en Franconnie. Les habitans de Nuremberg la ruinerent en 1554, & furent obligés de la rétablir quelques tems après.

BASSEMPOI, petite ville de France, dans la Gaſcogne.

BASSENTO, rivière de la Calabre citérieure, qui paſſe à Coſenze & ſe joint au Grate.

BASSIGNANA, village d'Italie, au duché de Milan, dans la Laumelline, au confluent du Pô & du Tanaro. Il s'y donna une grande bataille en 1745. (*R.*)

BASSIGNI (le), *Baſſiniacus ager*, pays de France dans la partie méridionale de la Champagne, & en partie auſſi dans le Barrois, vers le midi. Il eſt en plus grande partie dans l'évêché de Langres: le reſte eſt de celui de Toul. Chaumont eſt la capitale du Baſſigni propre; Vauconleurs eſt la ville la plus remarquable de la partie du Baſſigni enclavée dans le Barrois. Les autres villes ou bourgs du Baſſigni ſont Langres, évêché; Montigni-le-Roi, qui eſt à peine un bourg; Audelot, ville jadis aſſez conſidérable & très-forte, qui offre encore des ruines de ſes anciennes fortifications, & qui n'eſt plus qu'un mauvais bourg, mais où l'on voit encore

des reſtes d'un amphitéâtre & des monumens des Romains.

Le bailliage du Baſſigni s'étend vers la Franche-Comté & les Voſges, & a été diviſé en ſix grandes châtellenies, ſelon les lettres du cardinal de Bar en 1419. Ces châtellenies comprennent des villes qui étoient du Barrois, & n'ont jamais été du Baſſigni; ſavoir, 1°. Gondrecourt, prévôté-ville de Baſſigni, qui n'eſt plus guère aujourd'hui qu'un bourg, où l'on voit encore des reſtes de murailles & les ruines d'un ancien château; 2°. la Motte, place forte du Barrois, aſſiſe ſur une très-haute montagne; cette ville a été entièrement raſée, on a ſemé du ſel ſur ſes fondemens; 3°. Bourmont, ſénéchauſſée dans le Barrois; 4°. la Marche, 5°. Châtillon; & 6°. Conflans, prévôtés, petites villes du Barrois.

Le Baſſigni, depuis Chaumont juſqu'à Vaucouleurs, peut avoir treize à quatorze lieues de longueur; à partir de Langres même, on pourroit aiſément trouver vingt lieues. Sa largeur eſt à peine de moitié. Le pays abonde en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie; il eſt ſur-tout couvert de très-belles forêts, & de campagnes fertiles en bled (*R.*)

BASSOMPIERRE, Seigneurie du Duché de Bar, dans le Bailliage de Saint-Mihel; cette Seigneurie a donné ſon nom à la maiſon de Baſſompierre; elle eſt entre Thionville & Longwi, mais plus près de Thionville.

BASSORA. *Voyez* BALSORA.

BASTAN, ville d'Aſie, dans le Choraſan, ou plutôt dans la petite province de Komus. Les tables arabiques donnent à cette ville, *long.* 89, 30; *lat. ſept.* 36, 10.

BASTIA, ou la BASTIE, *Mantinum*, évêché, capitale de l'île de Corſe. Une montagne fort haute & très-roide, dont le pied ſe perd dans la mer, domine cette ville, qui occupe ſur la plage un eſpace d'environ quatre cents toiſes de long ſur cent toiſes de large. Vers le milieu de ſa longueur, la mer forme une anſe fermée au nord-eſt par un mole, terminé par un phare que les Français y ont élevé; & au ſud-eſt, par l'eſcarpement du rocher, ſur lequel eſt bâtie la citadelle, que les Corſes nomment *Terra-Nuova*: ils déſignent la ville par le nom de *Terra-Vecchia*. Elle n'eſt fermée par aucuns murs, ni foſſés; mais, du côté de la montagne, les maiſons y ſont ſi contiguës les unes aux autres, qu'elles lui forment une enceinte.

La citadelle, dont les fortifications n'ont jamais valu ce qu'elles ont coûté, n'a que l'avantage de mettre ce qu'elle renferme à l'abri d'un coup de main, & de protéger le port par un feu bien plongeant, qui le met hors de toute inſulte.

Le château ou réſidoit le gouverneur Génois, forme dans la citadelle un retranchement, & ſert aujourd'hui pour les ſéances du conſeil ſupérieur. L'hôtel-de-ville & l'ancien palais des douze nobles ſont bâtis ſur la place de la citadelle: qui renferme auſſi la cathédrale. Les Génois y avoient reſſerré tout ce qui formoit leur gouvernement. Les Français, moins timides & moins ſoupçonneux, en ont abandonné le ſéjour à la garniſon, & occupent la baſſe-ville, où ils vivent avec ſécurité au milieu des Corſes, qu'ils regardent comme leurs concitoyens. Le commandant militaire & l'intendant y ont deux beaux palais, & ce ne ſont pas les ſeuls de Baſtia; les rues de cette ville ſont étroites, tortueuſes; les maiſons fort élevées & bien bâties; les égliſes y ſont belles. Les rues de la citadelle ſont mieux alignées que celles de la ville; les derniers bombardemens qu'a eſſuyés Baſtia, y ont ruiné beaucoup de maiſons; la citadelle & ſes environs ont ſur-tout beaucoup ſouffert. Baſtia contient environ 6000 habitans, & en pourra facilement loger le double, dès qu'elle ſera ſortie de ſes ruines. C'eſt la réſidence de l'évêque de Mariana, ville aujourd'hui ruinée, & qui n'eſt plus qu'un miſérable village. Il y a deux belles égliſes paroiſſiales; beaucoup de jolis oratoires de confréries; ſix couvens d'hommes, preſque tous beaux & vaſtes; quatre de filles. Le peuple y eſt miſérable, quoique laborieux. Les arts y ſont mieux connus que dans le reſte de l'île. Son commerce principal eſt en cuirs. La campagne des environs eſt fort bien cultivée, & produit une quantité prodigieuſe de limons. Son port ne peut contenir que des bâtimens qui prennent peu d'eau. Son embouchure n'a que 40 toiſes, & l'entrée en eſt mauvaiſe. Ce port eſt peu ſûr, étant traverſé par un vent de ſud-eſt, qui agite fortement les vaiſſeaux à l'ancre. Nous devons preſque tout cet article à des mémoires que nous a fait paſſer M. de Pommereul. (*M. D. M.*)

BASTIA, petite ville maritime de la Turquie en Europe, dans l'Albanie, vis-à-vis de Corfou, à l'embouchure de la Calamou. *Long.* 38, 5; *lat.* 39, 40.

BASTIA, petite ville, ou bon bourg d'Italie, au duché de Modene, dans une petite île que forme le Panaro, au-deſſous de cette ville.

BASTIDE (la) de Clarence, ville de la Baſſe-Navarre, à 2 lieues ſud-eſt de Bayonne.

BASTIE (la). *Voyez* BASTIA.

BASTIMENTOS, petites îles de l'Amérique ſeptentrionale, proche la terre-ferme, à l'embouchure de la baie de Nombre de Dios, avec un fort bon port. Il y en a une où il ſe trouve une ſource d'eau excellente. Le pays eſt bon, & habité par les Indiens Eſpagnols, tributaires de Porto-Belo.

BASTION DE FRANCE, place d'Afrique ſur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, & au nord-eſt de Bonne. Les François y ſont établis depuis 1561. Ce baſtion n'a qu'un petit port, ou plutôt une ſimple plage, capable ſeulement de recevoir les barques ou chaloupes qui vont à la pêche du Corail.

Le véritable port où arrivent les vaiſſeaux de la

compagnie eſt la Calle, à 7 milles plus haut vers le levant, où la compagnie a quelques petits ouvrages & quelques ſoldats pour la ſûreté des marchandiſes ; auſſi le principal établiſſement eſt le Baſtion même : c'eſt où réſide le gouverneur, de qui les capitaines de la Calle & du Cap-Roſe prennent leurs ordres. C'eſt auſſi-là que ſont les magaſins où l'on vient dépoſer le corail, où ſe trouvent l'égliſe & les prêtres pour adminiſtrer les ſacremens aux François. La pêche du corail s'y fait depuis le commencement d'avril juſqu'à la fin de juillet. Les corailleurs viennent au Baſtion faire leur marché avec la compagnie, à 58 ſols la livre, & ils ne peuvent vendre leur corail à d'autres, ſous peine de punition corporelle. On emploie vingt-cinq ſatteaux, ou barques, dont chacune ne pêche guère moins de vingt à vingt-cinq quintaux de corail par ſaiſon.

Le corail a beaucoup perdu de ſon prix en France ; mais on en fait toujours cas dans d'autres pays de l'Europe, tels que l'Italie, le Portugal, aux échelles du Levant & aux Indes orientales.

Outre le Baſtion, la compagnie a auſſi la conceſſion des ports de Bonne & de Calle, où elle a le privilège excluſif de faire le commerce

Les grains, les cuirs, les légumes, les ſuifs, la cire, quelques laines ſurges & les chevaux barbes, ſont les marchandiſes dont on peut trafiquer avec les Maures de la conceſſion de la compagnie. La plus grande partie de ces marchandiſes ſe tranſporte à Marſeille, à la réſerve des grains & des légumes qu'on envoie en Italie, principalement à Gênes.

Le Baſtion de France eſt préſentement réuni à la compagnie du Cap-Nègre ; place qui eſt dans la dépendance du royaume de Tunis. Cette compagnie ſe nomme auſſi en Provence, *Compagnie d'Afrique.* (*R.*)

BASTOGNE, ou BASTOGNACK, petite ville des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, comté de Chini, dans les Ardennes. Elle a un aſſez grand territoire, & elle étoit autrefois plus conſidérable, puiſqu'on la nommoit *Paris des Ardennes* : mais il faut convenir que dans ce tems-là, Paris n'étoit pas ce qu'il eſt aujourd'hui, ou que la raillerie étoit un peu amère. Les François l'ont poſſédée depuis 1681 juſqu'à la paix de Riſwick. Elle n'eſt qu'à 8 li. n. o. de Luxembourg. *Long.* 23, 30 ; *lat.* 50, 10. (*R.*)

BASTON. *Voyez* BOSTON.

BASVILLE, ville de l'Amérique ; dans la Martinique.

Elle a été bâtie par les François il y a quelques années. Sa ſituation eſt près du Fort-Royal. Le port en eſt très-bon.

BASVILLE, château à 8 li. ſ. de Paris, appartenant à la maiſon de Lamoignon.

BASURURE, rivière de l'Amérique méridionale dans le pays des Caraïbes : elle ſe jète dans la rivière des Amazones.

BATA, ville d'Afrique, capitale de la province de même nom, au royaume de Congo.

La Province de Bata eſt au nord-eſt de Pango, à 140 lieues de la côte, & s'étend vers l'eſt au-deſſus de la rivière de Barbela, juſqu'aux montagnes du Soleil & du Salpêtre ; au midi, elle paſſe au-delà de ces monts, & va juſqu'aux montagnes brûlées, nommées par les Eſpagnols *Montes Cremados.* Les environs de la ville de Bata ſont fertiles en grains.

BATAVIA, ville d'Aſie, dans l'île de Java, au royaume de Bantan. *Long.* 122, 30 ; *lat. mérid.* 6, 9, 15.

La ville eſt ſituée dans une plaine baſſe & unie, qui a la mer au nord, de grandes forêts & de hautes montagnes au ſud. Une rivière qui ſort de ces montagnes, diviſe Batavia en deux parties. Les murs dont elle eſt ceinte, ſont de pierres, où l'on compte vingt-deux baſtions ; les foſſés ſont larges, profonds, & toujours remplis d'eau, ſur-tout pendant les hautes marées Il y a quatre portes, dont deux ſont très-belles. Les deux côtés de la rivière offrent des quais ſuperbes & bien bâtis.

Les rues ſont à-peu-près tirées au cordeau, & larges de trente pieds. Elles ont de chaque côté, le long des maiſons, des eſpèces de trotoirs pavés de briques, pour les gens de pied. On compte huit grandes rues droites ou de traverſe, bien bâties & proprement entretenues. Celle du Prince, qui va du milieu du château juſqu'à l'hôtel de ville, & qui eſt la principale, eſt croiſée en deux endroits par des canaux. Tous les eſpaces qui ſont derrière les édifices, ſont propres & bien ornés ; car la plupart des maiſons ont des cours de derrière pour entretenir la fraîcheur, & de beaux jardins où l'on trouve, ſuivant le goût & la fortune des propriétaires, toutes ſortes de fruits, de fleurs & d'herbes potagères.

L'égliſe de la Croix, bâtie en 1640, eſt un édifice fort beau, fort vaſte, tout conſtruit en pierre de taille. L'hôtel-de-ville, bâti en 1652, dans une place fort grande, eſt à deux étages & d'une bonne architecture. L'hôpital eſt ſur la rivière qui paſſe au milieu de la ville. Tous les logemens & les ſalles pour les malades, ſont très-agréables & proprement entretenus ; il y a une place très-jolie, ornée d'arbres pour la récréation des malades qui, au moyen d'un quai de bois, peuvent deſcendre à la rivière & s'y rafraîchir. Le *Spinhuis* eſt une maiſon de force où l'on renferme les femmes de mauvaiſe vie ; elle eſt ainſi nommée, parce qu'on les force à coudre, filer, broder, & travailler à toutes ſortes d'ouvrages ; les moindres fautes, la pareſſe, &c. ſont punies du fouet. Les deux boucheries de la ville ſont conſtruites ſur pilotis au bord de la rivière, dont les flots entraînent toutes les immondices, & n'infectent point les autres quartiers de la ville.

La poiſſonnerie eſt auſſi ſur pilotis. Preſque tous les poiſſonniers ſont Chinois Tous les pêcheurs ſont obligés d'apporter leur poiſſon, qui eſt vendu

au plus offrant, dans le bureau du crieur public. Cette vente dure depuis le matin à dix heures, jusqu'à quatre heures après midi.

Le marché au riz, le marché à la volaille, le marché aux fruits & aux herbes, sont très-bien entretenus, & il y règne une police admirable.

Les Chinois, qui sont en grand nombre dans cette ville, y ont bâti, en 1646, un hôpital pour les infirmes & les vieillards de leur nation.

Batavia a aussi un hôpital pour les orphelins qui y sont nourris jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie. Le château, à l'embouchure de la rivière, tout près de la ville, est de forme quarrée & bâti en bonnes pierres de tailles; il est défendu par quatre bastions, beaucoup de gros canons, & une forte garnison; les fossés en sont larges & profonds. Dans l'enceinte du château il y a deux places; la maison du gouverneur général des possessions Hollandaises, dans les Indes, est dans la plus grande, & on l'apperçoit de très-loin en mer. La tour en est très-haute, & au lieu de girouette, il y a au haut un vaisseau de fer qui tourne au gré du vent. C'est là que s'assemblent le grand-conseil, la chambre des comptes & la secrétairerie.

Je ne parlerai pas de l'arsenal, qui est richement muni de toutes sortes d'armes, ni des bureaux où sont les archives, ni des magasins sans nombre où l'on garde les commestibles & toutes les choses nécessaires pour se défendre en cas de siège: ce château à deux portes principales, dont la plus considérable est celle qui va à la campagne; elle fut bâtie en 1636; il y a sur le fossé un pont de pierres de taille qui a quatorze arches, vingt-six toises de long & dix de large. L'autre porte est la porte d'eau; elle est au nord. Il y a encore deux petites portes dans les courtines, à l'orient & à l'occident, qui servent à charger & décharger le canon, les boulets & les munitions de bouche. Ce château est embelli d'une petite église octogone, bâtie en 1644.

Batavia est environné de la fortereſſe à l'orient jusqu'à la rivière d'Ansjol, & à l'occident jusqu'à la rivière d'Auke, le long du golfe de Batavia; au midi par le port de Noordwyck, celui de Riswick, qui a cinq bastions, & par Jacatra: mais toutes ces fortifications qui en imposent aux Indiens, si peu savans encore dans l'art de détruire, ne résisteroient pas long-tems aux troupes Européennes. Il faudroit dix ans à toutes les forces réunies de l'île, & à peine un mois aux artilleurs Français, les meilleurs du monde entier, pour se rendre maitres de cette place. La rivière est couverte de moulins à bled, à scier, à papier & à poudre. On y voit aussi des tuilleries, des fours à briques, des moulins à sucre, &c.

Hors de la porte de Diest, est le lazaret, établissement utile & qui devroit exister dans presque toutes les villes maritimes.

Les habitans de Batavia sont ou libres ou attachés à la compagnie. C'est un mêlange de divers peuples. On y voit des Chinois, des Malais, des Amboiniens, des Javanois, des Macassars, des Mardikres, des Hollandais, des Portugais, des Français, &c.

Les Chinois y font un commerce immense, & contribuent beaucoup à la splendeur de cette ville. Ils surpassent tous les autres peuples de l'Inde dans la connoissance de la mer & de l'agriculture. Leur diligence & leur attention continuelle entretiennent la pêche, & c'est par leur travail qu'on est pourvu à Batavia de riz, de cannes, de grains, de racines, d'herbes potageres, & de fruits. Ils affermoient autrefois les plus gros péages & les droits de la compagnie; on les laisse vivre en liberté selon les loix de leur pays, & sous un chef qui veille à leurs intérêts. Ils portent de grandes robes de coton ou de soie avec des manches fort larges. Leurs cheveux ne sont pas coupés à la maniere des Tartares, comme dans leur patrie. Ils sont longs & tressés avec beaucoup de grace. La plupart de leurs maisons (toutes basses & quarrées) sont répandues en différens quartiers, & principalement dans ceux où le commerce est le plus floriſſant.

Les Malais n'approchent pas des Chinois pour la subtilité & l'industrie. Ils s'attachent particuliérement à la pêche, & l'on admire la propreté avec laquelle ils entretiennent leurs bâteaux. Les voiles en sont de paille, à la manière des Indiens. Ils ont un chef auquel ils sont très-soumis. Leurs habits sont de coton ou de soie; mais les femmes les plus distinguées de leur nation portent des robes flottantes de quelques belles étoffes à fleurs. L'usage des hommes est de s'envelopper la tête d'une toile de coton pour retenir leurs cheveux. On les voit continuellement ou mâcher du betél, ou fumer avec des pipes de cannes vernissées. Leurs maisons, qui ne sont couvertes que de feuilles d'ole ou de jager, ne laissent pas d'avoir quelqu'apparence au milieu des cocotiers dont elles sont environnées.

Les Mores ou les Mahométans diffèrent peu des Malais. Ils habitent les mêmes quartiers, & leurs habits sont les mêmes: mais ils s'attachent un peu plus aux métiers. La plupart sont colporteurs, & vont sans ceſſe dans les rues avec différentes sortes de merceries, du corail & des perles de verre. Les plus considérables exercent le négoce, sur-tout celui de la pierre à bâtir, qu'ils apportent des îles dans leurs barques. Tout le gouvernement des Hollandais, dans les Indes, est partagé en six conseils. Le premier & le supérieur, est composé des conseillers des Indes, auquel le général préside toujours. C'est dans cette assemblée qu'on délibère sur les affaires générales & sur les intérêts de l'état. On y lit les lettres & les ordres de la compagnie pour les faire exécuter, ou pour y répondre. Ceux qui ont quelque demande ou quelques propoſition à faire à cette chambre suprême, peuvent

tous les jours avoir audience. Le second conseil, qui est plus proprement le conseil des Indes, est composé de neuf membres & d'un président.

Il est dépositaire du grand sceau, sur lequel est représentée une femme dans un lieu fortifié, tenant une balance dans une main, & dans l'autre une épée, avec cette inscription autour de la figure: *Sceau du conseil de justice du château de Batavia.* Toutes les affaires qui regardent les seigneurs de la compagnie & les chambres des comptes, y ressortissent. On y peut appeller de la cour des échevins, en payant vingt-cinq réales d'amende, lorsque la premiere sentence est confirmée.

Le troisieme conseil, est celui de la ville, composé des échevins, qui sont au nombre de neuf, entre lesquels on compte toujours deux Chinois. C'est-là que se plaident toutes les affaires qui s'élevent entre les bourgeois libres, ou entre ceux-ci & les officiers de la compagnie, avec la liberté de l'appel au conseil de justice.

Le quatrieme, est la chambre des directeurs des orphelins, dont le président est toujours un conseiller des Indes. Il est composé de neuf conseillers, de trois bourgeois, & de deux officiers de la compagnie, dont le devoir est d'administrer le bien des orphelins, de veiller à la conservation de leurs héritages, & de ne pas souffrir qu'un homme, qui a des enfans, les quitte sans leur laisser de quoi vivre pendant son absence.

Le cinquieme, est établi pour les petites affaires, & ne porte pas d'autre titre. Son président doit être aussi un conseiller des Indes, & ses fonctions consistent à faire signer les bancs de mariage devant des témoins; à faire comparoître les parties; à juger les obstacles qui surviennent, & à tenir la main pour empêcher qu'un infidèle ne se marie avec une femme Hollandaise, ou un Hollandais avec une femme du pays, qui ne parle pas la langue Flamande.

Enfin le sixieme conseil est celui de la guerre. Il a pour président le premier officier des bourgeois libres. Comme la garde de la ville est entre leurs mains, c'est le commandant actuel de la garde qui porte toutes les affaires de son ressort à ce tribunal, & la décision s'en fait sur le champ. Cette cour s'assemble à l'hôtel-de-ville, & donne audience deux fois la semaine: mais les mœurs de cette ville répondent bien peu à de si sages établissemens. Ecoutons le voyageur Graaf; son pinceau s'exerce d'abord sur les femmes. Il en distingue de quatre sortes; les Hollandaises, les Hollandaises Indiennes, & celles qu'il nomme les Kastices & les Mestices. « En général, dit-il, elles sont » insupportables par leur arrogance, leur luxe, & » le goût emporté qu'elles ont pour les plaisirs. On » appelle *Hollandaises*, celles qui sont venues par » les vaisseaux qui arrivent tous les ans; *Hollandaises Indiennes*, celles qui sont nées dans les » Indes d'un pere & d'une mere Hollandais; *Kastices*, celles qui viennent d'un Hollandais & d'une » mere Mestice; & *Mestices*, celles qui viennent » d'un Hollandais & d'une Indienne. . . . Toutes » ces femmes se font servir nuit & jour par des » esclaves de l'un & de l'autre sexe, qui doivent » sans cesse avoir les yeux respectueusement attachés sur elles, & deviner leurs intentions au » moindre signe. La plus légère mépriſe expose » un esclave, non-seulement à des injures grossieres, mais à des traitemens cruels. On les fait » lier à un poteau pour la moindre faute, & fouetter si rigoureusement à coups de cannes fendues, » que le sang leur ruisselle du corps, & qu'ils demeurent couverts de plaies. Ensuite dans la » crainte de les perdre, par la corruption qui » pourroit se mettre dans leurs blessures, on les » frotte avec une espece de saumure, mêlée de sel » & de poivre, sans faire plus d'attention à leur » douleur, que s'ils étoient privés de raison & de » sentiment ».

Rien de plus horrible & de plus révoltant que ce tableau, qui réunit la cruauté à l'avarice! Ce sont pourtant des Hollandaises! & ces femmes si douces, si économes, si modestes, si humaines en Europe, ne sont plus que des bourreaux & des Messalines dans les Indes!

« Une Hollandaise, ajoute le même écrivain, » une Indienne de Batavia, n'a pas la force de » marcher dans son appartement; il faut qu'elles » soit soutenue sur les bras de ses esclaves, & si » elle sort de sa maison, elle se fait porter dans » un palanquin sur leurs épaules. . . . . Elles » font nourrir leurs enfans par une moresque ou » une esclave; aussi presque tous les enfans parlent » ils le Malabare, le Bengalais, & le Portugais » corrompus, comme les esclaves dont ils ont reçu la première éducation; . . . . . des mêmes » maîtres, ils tirent la semence & le goût de tous » leurs vices.

» Les Mestices & les Kastices valent moins encore que les femmes nées d'un pere & d'une » mere Hollandais. Elles ne connoissent pas d'autre occupation que de s'habiller magnifiquement, de mâcher du bétel, de fumer des bonkes, » de boire du thé, & de se tenir couchées sur » leurs nattes. On ne les entend parler que de leurs » ajustemens, des esclaves qu'elles ont achetés » ou vendus, ou des plaisirs de l'amour, auxquels » il semble qu'elles soient entiérement livrées. » Hollandais ou Mores, tout convient à leurs désirs déréglés. Ce goût les suit jusqu'à table où » elles ne veulent être qu'avec des femmes de » leur espèce. Rarement y voit-on leurs maris, » & ce désordre est passé comme en usage: elles » mangent d'une manière si malpropre & si dégoûtante, elles ont d'ailleurs si peu d'éducation, » que lorsqu'elles sont invitées par les officiers de » la compagnie qui arrivent de Hollande, leur » embarras fait pitié. Elles n'osent ni parler ni » répondre, & leur ressource est de s'approcher » les unes des autres pour s'entretenir ensemble ».

Si l'on en croit le même auteur, le mari d'une femme Kaſtice eſt un homme heureux en comparaiſon de celui qui épouſe une moreſque. Il s'en trouve peu de belles, dans la fleur même de leur jeuneſſe; elles deviennent affreuſes en vieilliſſant; rien ne peut arrêter l'effronterie & l'emportement avec leſquels ces femmes s'abandonnent à leurs goûts honteux: il paroît que nos femmes publiques ſont infiniment plus décentes encore!

L'auteur ne s'étend pas moins ſur les fraudes & les abus du commerce. Mais dans quel grand commerce n'y a-t-il pas des abus? Les marais qui environnent cette ville rendent l'air mal-ſain & l'eau mauvaiſe; auſſi chez les perſonnes aiſées ne boit-on d'autre eau que celle qu'on fait venir de Seltr en Allemagne. Il part chaque année de Batavia quatre, cinq, ou ſix vaiſſeaux pour le Japon, qui en eſt à ſept cent cinquante lieues. Leurs charges conſiſtent en tables de bois de Siampan, en armoiſins, pansjes, ſoies crues, épiceries, curioſités de l'Europe, &c., que les Hollandais échangent contre du cuivre, de l'or, des ouvrages de laque, des robes-de-chambre, de la porcelaine, &c. Les vaiſſeaux qui vont droit au Japon, ſont ordinairement voile de Batavia vers la fin de Juillet; mais ceux qui doivent paſſer par Siam, où ils prennent des peaux d'élans, de cerfs, & d'autres peaux ſans apprêts, partent au mois de mai, & reviennent vers le mois de janvier.

Les navigations les plus courtes de Hollande à Batavia, ſont ordinairement de ſept mois, de ſix mois, quelquefois même de cinq & de quatre & demi. (*Masson de Morvilliers.*)

Batavia, rivière d'Aſie, dans la Carpentarie, ou pays des Charpentiers. Les Hollandois qui l'ont découverte lui ont donné ce nom; on n'en connoît guère que l'embouchure.

BATE, ville d'Aſie ſur la côte de Malabar.

Bate, rivière d'Aſie qui arroſe une ville du même nom, & va ſe jèter dans un golfe qui eſt entre Bacaïm & Bombaï.

BATECALO, ou MATICALO, ville d'Aſie avec un port, dans la partie orientale de l'île de Ceylan. Elle eſt capitale du royaume de ſon nom. *Long.* 99, 53; *lat.* 7, 55.

Elle a un fort à l'embouchure de la rivière de Batecalo, où il y a deux îles aſſez grandes. Les Hollandois poſſèdent une bonne partie du pays, en ayant chaſſé les Portugais. Le royaume de Batecalo peut avoir environ vingt-une lieues de côtes; ſa largeur, qui eſt inégale, eſt d'à-peu-près douze lieues & demie au midi, & va en diminuant juſqu'au nord, où elle n'eſt pas de ſix lieues. (*R.*)

BATENBOURG, ville des Provinces-Unies au duché de Gueldre ſur la Meuſe, entre Raveſtein & Megen, avec titre de Baronnie, à 3 lieues ſ. o. de Nimegue.

BATENSTEIN, fort d'Afrique en Guinée, ſur la côte d'Or, au pays d'Ante, à 4 lieues de Sacondé & du fort d'Orange. Ce petit fort, bâti ſur une très-haute montagne, appartient aux Hollandois.

BATH, ville d'Angleterre en Sommerſetshire, ſur l'Avon. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20.

Cette ville, qui eſt décorée d'un évêché, eſt fameuſe par ſes bains chauds & par ſa beauté. Elle eſt ſituée dans un fonds & environnée de quelques collines, d'où ſortent ces eaux minérales qui ſont d'une grande vertu pour la paralyſie, les rhumatiſmes, la foibleſſe des nerfs, les maladies ſcrofuleuſes, &c. Il y a quatre bains chauds dont les eaux ſont claires & d'un goût agréable. Bath eſt fort fréquenté au printems & en automne. Une inſcription déterrée en 1708, auprès de la ville, prouve que ces eaux étoient en grande réputation chez les Romains. Outre l'argent que les buveurs laiſſent tous les ans à Bath, il y a une manufacture de draps qui ſont de grand débit. Cette ville envoie deux députés au parlement: elle eſt à 3 lieues e. de Briſtol, 30 o. de Londres. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20.

Bath, rivière d'Afrique au royaume de Fez; elle ſort du mont Atlas, ſe joint au Suba ou Sébu, & va ſe perdre dans l'Océan, au nord de Mahmore.

BATHA, petite ville du royaume d'Alger en Barbarie, dans la province de Teleſin, ſur la rivière de Mina.

Batha, Bath, Bachia, ville de Hongrie, capitale du comté de même nom, ſur la rive occidentale du Danube, à 5 lieues du confluent de la Drave. *Long.* 37; *lat.* 46, 40. Il y avoit autrefois un évêché qui a été uni à celui de Colocza. L'empereur la prit en 1686. Il faut remarquer que le comté de Batha & la contrée de Batska ſont la même choſe.

Batha, ville d'Ethiopie, ſituée ſur les confins du pays que les Arabes nomment *Berbera*, & qu'on appelle ordinairement le *Zanguebar*.

Batha, île de France ſur la côte de Bretagne; on la nomme auſſi l'île de Bas, ou de Baz, & de Baaz. *Voyez* Bas.

BATHASECK, ville de la baſſe-Hongrie dans le comté de Tolna, ſur la Sarwitze.

BATHMONSTER, ville de Hongrie au comté de Bath, ſur la rive gauche du Danube.

BATICALA, petit royaume des Indes ſur la côte de Malabar, au nord du royaume de Canara. Il eſt ſoumis au roi d'Onor. Baticala en eſt la capitale. Les Hollandois ont privé les Portugais du commerce de ce pays. *Long.* 92, 50; *lat.* 14, 8.

BATIMENA, royaume de la preſqu'île des Indes en-deçà du Gange, dans le Malabar, vers les montagnes & le royaume de Cochin. On ne trouve pas le royaume de Batimena ſur les cartes de M. de Liſle. Je crois qu'on peut le mettre au nombre des royaumes imaginaires.

BATMAN, ville d'Aſie dans le Curdiſtan, ſur la rivière de Batman. Elle avoit ſon prince particulier,

culier, lorſque Timur-Beck fit la conquête de ce pays.

BATOCHINE, partie de l'île de Gilolo, l'une des Moluques.

BATON (île), ou BUTON, île d'Aſie dans l'Océan oriental, à l'eſt de l'île de Macaſſar.

BATSKA, grande contrée de la Hongrie, entre le Danube & la Théiſſe. *Voyez* BATHA.

BATTA, province du royaume de Congo, en Afrique, une de ſes ſix parties, bornée au ſeptentrion par les contrées de Sundi & de Pango; à l'occident par celles de Pemba, & au midi par les terres du Dembo-Ambuila. Elle eſt arroſée par la rivière d'Aquelonde. (*R.*)

BATTAN, ou BATAN, ville d'Aſie, dans le Diarbeck.

BATTLE, bourg d'Angleterre, dans la province de Suſſex, fameux par la victoire qu'y remporta, le 14 Octobre 1066, Guillaume, duc de Normandie, ſur Harold, roi d'Angleterre, qui y perdit la couronne & la vie. Il eſt à 14 li. ſ. o. de Cantorbery.

BATUECAS, ou LOS BATUECAS, peuples d'Eſpagne, dans le royaume de Léon, au diocèſe de Coria, dans une vallée qu'on appelle *le val de Batuecas*, couverte par des montagnes preſqu'inacceſſibles, entre Salamanque au ſeptentrion, Coria au midi, la rivière de Tormes au levant, & la roche de France au couchant. Il n'y a pas plus de cent cinquante ans qu'ils ont été découverts par le duc d'Albe. On conjecture que ce ſont des reſtes des anciens Goths, qui s'étoient réfugiés dans cette vallée entre des montagnes fort hautes, où ils avoient échappé aux Maures. D'autres diſent au contraire que ce fut là que ſe retirèrent pluſieurs anciens Eſpagnols ou Iberes, dans le tems de l'invaſion des Goths, & où eux & leurs deſcendans vécurent ſéparés du commerce du reſte des humains, juſqu'à ce que le hazard les fit découvrir par un fugitif, ſous le règne de Philippe II, qui leur envoya des eccléſiaſtiques pour leur prêcher le chriſtianiſme & leur faire changer de mœurs. Ils ſont cependant encore aujourd'hui peu policés, & ſi groſſiers, que les Eſpagnols diſent d'un homme auſtre, qu'*il vient des vallées de Batuecas.*

BATURIN, ville de l'Ukraine, ſur la Deſne, autrefois réſidence du général des Coſaques. *Long.* 52, 10; *lat.* 50, 45.

Elle appartient aux Ruſſes, & elle eſt ſituée dans le diſtrict de Neſchin, qui fait partie de la petite Ruſſie. (*R.*)

BATUSABER, ville d'Aſie, dans les Indes & dans la partie méridionale de la preſqu'île de Malaca. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Johor, à cinq ou ſix lieues de la mer. Cette rivière eſt belle & profonde; il y a flux & reflux juſques dans la ville, où cependant l'eau eſt douce. Preſque tout le pays eſt bas, & n'eſt guères peuplé que le long de la rivière. Les maiſons ſont élevées ſur des piliers de bois. Il y a deux mauvaiſes fortereſſes. Les maiſons des particuliers ſont de paille, celles des ſeigneurs & le palais du roi, ſont de bois. Les terres ſont fertiles & couvertes de beaux arbres; mais par malheur ce pays n'eſt point cultivé, & ſe trouve ſouvent en diſette de toutes choſes.

BAVAY, ville de France dans le Hainault, à 2 lieues o. de Maubeuge, remarquable par divers monumens, qui prouvent qu'elle étoit autrefois auſſi étendue que floriſſante, & que ſon origine remonte à la plus haute antiquité.

On remarque, parmi les veſtiges mémorables de ſon ancienne ſplendeur, une pierre à ſept coins, poſée au milieu de la place, & qui, dans le troiſième ſiècle, fut ſubſtituée à une autre beaucoup plus ancienne, & d'une élévation extraordinaire. A cette pierre commencent ou viennent aboutir ſept chemins militaires, vulgairement appellés, *chauſſées Brunehaut*: le premier ſe dirige vers la ville de Mons, au nord-eſt: le ſecond vers celle de Tongres ou les peuples Atuatiques, à l'orient: le troiſième vers la ville de Trèves, au ſud-eſt: le quatrième vers Reims, au midi: le cinquième vers la ville de Soiſſons, au ſud-oueſt: le ſixième vers celle de Cambrai, ou les Morins, au couchant: & le ſeptième enfin, qui fait une fourche, vers les villes de Gand & de Tournai, au nord.

Pluſieurs ſouterrains dans les environs de Bavay, appellés *trous Sarraſins*, deux conduits ſous terre, pour faire paſſer des vivres aux fortereſſes voiſines, grand nombre de puits de huit à douze pieds de diametre, ſitués à cent pas de diſtance les uns des autres, à un quart de lieue de tous côtés, prouvent l'étendue de Bavay, & la population de ſes habitans, réduits aujourd'hui à quelques familles renfermées dans de vieux murs qui menacent ruine. Il y a cependant encore une recette & deux couvens.

BAUGÉ, ville de France, en Anjou, ſur le Coëſnon, à quatre lieues de la Fleche. Elle a été bâtie par Foulques de Nerra, au commencement du XIe ſiècle. Il y a un château qui, auſſi bien que la ville, a ſon gouverneur particulier. On n'y voit qu'une ſeule paroiſſe, mais elle eſt deſſervie par un clergé nombreux.

A un quart de lieue de cette ville il y a un bourg, appellé Baugé-le-vieux, célèbre par la défaite du duc de Clarence, frère du roi d'Angleterre en 1421. Ce bourg eſt auſſi ſur le Coëſnon.

BAUGÉ, ville de France, dans la Breſſe, dont elle étoit autrefois la capitale, à une lieue de Mâcon. Sa ſituation eſt ſur une hauteur. Elle a environ mille deux cent ſoixante pas de circuit, & a titre de Marquiſat. On n'y compte qu'une ſeule paroiſſe. L'hôtel-Dieu eſt mal bâti & très-pauvre; cette ville appartenoit jadis aux ducs de Savoie, qui la donnèrent à la maiſon d'Urſé, en échange de la ſouveraineté de Mario, près d'Otrante. Les environs ſont très-fertiles.

BAUGENCI, ville de France, dans l'Orlé-

mais proprement dit, avec titre de comté.

Cette ville, nommée *Balgentiacum* en latin, est située sur un côteau, au bas duquel coule la Loire sous un pont de vingt-deux arches. Elle a titre de comté, & étoit déjà célèbre dès la fin du XIe siècle. Elle avoit alors son seigneur particulier nommé Raoul; & c'est dans le même tems que fut fondée son abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. En 1291, Philippe-le-Bel l'acheta d'un des successeurs de ce Raoul: elle fut possédée encore par différens seigneurs, & revint enfin à la couronne sous François Ier en 1543, & 1544, ayant été considérée comme terre du domaine, & par conséquent inaliénable. Il s'y est tenu deux conciles, l'un en 1104, & l'autre en 1152. Ce dernier fut convoqué pour connoître de la parenté qu'il y avoit entre Louis VII, dit le jeune, & Eléonore de Guyenne, sa femme. Ce concile, comme on sait, les trouva parens au quatrieme degré, & cassa le mariage.

On voit encore à Baugenci une tour d'un château actuellement ruiné, qu'on dit avoir été bâtie par les anciens Gaulois, ce dont je doute fort; car les anciens Gaulois entendoient mieux l'art de combattre que celui de bâtir. D'ailleurs on sait qu'ils n'apprirent l'art de bâtir solidement que des Romains.

Le commerce de cette ville consiste en eaux-de-vie & en vins. On y fabrique des serges tremieres, des serges à deux estains, des serges drapées, des frocs & des baguettes. Ses tanneries, qui étoient autrefois considérables, sont aujourd'hui en partie ruinées, par les droits excessifs dont on les a chargées. (*M. D. M.*)

BAUGERAIS, abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 3000 liv. (*R.*)

BAVIÈRE (duché de), état d'Allemagne, qu'il ne faut pas confondre, ni avec le cercle de Bavière, ni avec le Palatinat de Bavière.

Le duché de Bavière, considéré seul, a pour bornes à l'oueſt, la Souabe, la Franconie, les duchés de Neubourg & de Soulzbac; au sud, le tirol, le comté de Werdenfels, la seigneurie de Hohenwaldeck, l'archevêché de Salzbourg & la prévôté de Berchtolsgaden; à l'est, la haute-Autriche, l'archevevêché de Passau, & le royaume de Bohême; au nord, la Bohême & la Franconie. Il faut remarquer que dans cette enceinte il y a encore beaucoup de terres du cercle qui s'y trouvent comme enclavées, ce qui rend l'étendue de ce duché difficile à déterminer. Le répertoire de Bavière lui donne quarante-sept milles d'Allemagne du septentrion au midi, & trente-trois du levant au couchant; ce qui est bien différent de ce que dit la Martinière & ses autres copistes. Le duché de Bavière se divise en haute & basse-Bavière.

La haute Bavière est en partie montagneuse & couverte de forêts, & en partie unie, marécageuse, & remplie de lacs; parconséquent elle est bien plus propre à nourrir du bétail, qu'elle ne convient au labourage.

La basse-Bavière est plus fertile & a plus de plaines. Ce duché, considéré en général, abonde en bleds, en pâturages, en fruits, en bois & en belles forêts; le bétail y est très-nombreux, ainsi que le gibier.

Il y a des salines à Reichenhall, & à Traunstein; des mines de cuivre & d'argent près de Podenmais, & une autre de plomp à Reichenthal. On trouve en plusieurs endroits, sur-tout dans le bailliage de Weilheim, de belles carrières de marbres, de même que des bains à Moching, Abach, Œdelholzen, Wembding, Roseinhem & Heilbrunn.

Le Danube venant de la Suabe, arrose le duché de l'oueſt à l'est. Ce fleuve reçoit le Lech, au-dessus de Rain. Ses autres rivières sont l'Inn, l'Iser, la Regen, l'Altmiehl, la Nab, &c. Le Danube, l'Inn & l'Iser charient quelque peu d'or. On compte dans le pays seize grands lacs, & cent soixante petits lacs, qui sont tous, ainsi que les rivières & les étangs, remplis de très-bons poissons; trente-cinq villes & quatre-vingt-quinze bourgs ouverts & non fermés, plus de mille châteaux, terres & manoirs nobles, onze mille sept cent quatre villages, hameaux & maisons isolés; ce duché est très-peuplé.

Les états de Bavière sont composés de trois classes; 1°. celle des prélats; 2°. la noblesse; 3°. la roture. Leurs assemblées sont très-rares, & ne se font que par députés, qui se voient à Munich une ou deux fois l'année, selon que le cas l'exige. Il ne s'est plus tenu d'assemblée des états depuis 1628, époque à laquelle cette province fut dévolue à la maison de Bavière, maison aujourd'hui éteinte du côté des mâles.

La religion catholique romaine est la seule qui domine en Bavière, non cependant qu'il y ait beaucoup de protestans encore. On y compte environ quinze mille paroisses, deux mille vicariats, annexes & chapelles: le nombre des églises de campagne, faisant partie de soixante-onze doyenés ruraux, est porté à vingt-huit mille sept cent neuf. Il y a quatre-vingt-six couvens & douze collégiales remarquables.

L'archevêché de Salzbourg exerce sur le clergé beaucoup de droits régaliens, & autres, comme de faire dresser inventaire de la succession d'un ecclésiastique, &c. &c.

Il y a une université à Ingolstadt, & une académie des sciences à Munich, qui créa en 1765 une chaire de grammaire & de belles lettres Allemandes. Les sciences & les beaux arts y sont cultivés avec beaucoup d'ardeur.

Le nombre des manufactures augmente de jour en jour; on y fabrique de gros draps, des étoffes de laine, de coton & de soie, des bas, du velours, de la tapisserie, des montres estimées, &c. &c. Les habitans se nourrissent principalement de la

rente du bétail, de l'exploitation des bleds, des bois, des sels, & du fer.

Les quatre fils de Cloderic, ayant fait au sixième siècle le partage du vaste royaume des Francs, la Bavière passa sous la souveraineté des rois d'Austrasie, & fut gouvernée par des ducs. Le premier d'entr'eux dont il soit parlé dans l'histoire avec une sorte de certitude, est Gerbaud I, qui vécut sous Clotaire, roi d'Austrasie, & eut pour successeurs Tassilon I, Gerbaud II, Théodon I & Théudon II: ce dernier divisa la province de Bavière en quatre parties, s'en réservant Ratisbonne, la capitale, & le pays qui s'étendit de-là vers le levant, avec le Norigue: il donna à Théodebert, son fils aîné, la partie qui comprit la Rhétie, dont le chef-lieu fut Bozen. Grimoald, second fils de Théodon II, obtint le Sudgau ou la partie méridionale de la Bavière, avec la ville de Freysing. Le Norgau, ou la partie septentrionale de la Bavière, qui renfermoit alors la ville de Nuremberg, & dont le haut Palatinat fait aujourd'hui partie, échut à Théobaud, son troisième fils. Après la mort de Théodon le père, & de son fils cadet, la Bavière demeura aux deux freres survivans: Théodebert en gouverna la partie septentrionale & la Méditerranée avec le Norique, & Grimoald la partie méridionale, & la Rhétie.

Théodebert eut pour successeur son fils Hugbert, celui-ci Ottilon, que remplaça Tassilon II, dernier duc de Bavière, (de l'ancienne famille ducale des Agilsfingiens), enfermé en 788 dans l'abbaye de Lorsch ou Lauresheim, & de-là dans celle de Jumiège par Charlemagne, roi des Francs, qui se mit en possession du duché, & le fit gouverner par ses comtes.

Les fils de Louis I ayant partagé entr'eux la monarchie des Francs, la Bavière fut transmise, avec toute l'Allemagne, à Louis le Germanique, qui avoit sa demeure à Ratisbonne. Après que ses fils eurent fait entr'eux le partage des terres paternelles en 876, Carloman devint roi de Bavière, & eut pour successeur immédiat son frère Louis-le-Jeune, & ensuite Charles-le-Gros, frère cadet de Carloman. Les états de l'empire ayant déposé Charles, & élu roi de Germanie Arnoul, fils naturel de Carloman, la Bavière reconnut la souveraineté de ce dernier, & après lui celle du fils d'Arnoul, Louis l'Enfant.

Arnoul, margrave de Bavière, pendant la vie & après le décès de Louis, fut créé duc de Bavière par le roi Henri Ier en 920. Il écarta ses fils de ce duché; cependant il nomma son second fils comte Palatin de Bavière: celui-ci est la souche des seigneurs de *Schir*, ou de *Scheurn*, dits ensuite de Wittelsbach. L'empereur Otton-le-Grand fit don de la Bavière à son frère Henri. Otton II, pour avoir attenté à la vie de Henri IV, fut privé de ce duché par ce roi, qui le donna, en 1071, à son gendre Guelf, dont le père Azon a été le seigneur puissant qui possédoit Milan, Gênes, & plusieurs terres en Lombardie, dévolues par héritage à Guelf & à ses descendans. Le duc Henri-le-Superbe, issu de son sang, s'étant opposé à l'élection du roi Conrad III, perdit, en 1138, le duché de Bavière avec celui de Saxe, qu'il avoit obtenu l'an 1126, ou 1127. Son fils, Henri-le-Lion, rentra en possession de ces duchés; mais ayant été mis au ban de l'empire (en 1180) par Charles Ier, il ne conserva que les terres de Lunebourg, de Brunswich & de Nordheim, ce qui constitua son patrimoine maternel. Les fiefs de l'empire, dont il étoit investi, furent concédés à d'autres.

Otton, l'aîné de la maison de Wittelsbach, obtint le duché de Bavière, séparé alors du Tirol. Ses aieux, descendans du duc Arnoul, avoient été exclus & privés injustement de ces terres depuis environ deux cents ans. Le duc Louis, fils d'Otton, ayant été créé comte Palatin du Rhin par le roi Frédéric II, Otton, descendant de Louis, fut réellement mis en possession de ce Palatinat. Louis-le-Sévère & Henri fils d'Otton, firent le partage des terres paternelles en 1253. Le premier garda le Palatinat du Rhin & la haute-Bavière, & Henri obtint toutes les autres possessions. Louis-le-Jeune & Rodolphe, fils de Louis-le-Sévère, entreprirent un nouveau partage. Celui-ci fut la souche de la maison électorale Palatine, & Louis de celle de Bavière, qui vient de s'éteindre.

Ce duc de la haute-Bavière, élu empereur, fit, en 1329, avec les fils de son frère, une transaction, par laquelle il leur céda en forme le Palatinat du Rhin, avec le haut-Palatinat, auquel alors on donna ce nom pour la première fois. La basse-Bavière échut au duc Louis en 1340, après l'extinction de la branche qui en étoit en possession. Les trois enfans mâles de son fils Etienne ayant fait un partage en 1392, formèrent les branches d'Ingolstadt, de Landshut & de Munich. La première s'éteignit en 1447, & la seconde en 1503. Celle de Munich, encore subsistante, essuya de même plusieurs partages, qui furent consommés en 1545, époque à laquelle finit tout gouvernement commun des pays appartenans à cette branche.

Le duc Maximilien Ier ayant la dignité électorale en 1623, & acquis le haut Palatinat en 1628, il obtint la confirmation de l'un & de l'autre par le traité de Westphalie. Son petit-fils Maximilien II, mis au ban de l'empire en 1706, fut pourtant remis en possession de ses terres en 1714. L'électeur Charles Albert, fils de Maximilien II, élu empereur en 1742, fut malheureux dans la guerre contre l'Autriche. Maximilien-Joseph son fils, & successeur dans la dignité électorale, étant mort en 1777 le 30 décembre, la maison d'Autriche, qui avoit des prétentions sur la basse-Bavière, s'en est emparée par accord avec l'électeur Palatin, du 5 janvier 1778. Ce duché a la dignité électorale depuis le 5 mars 1623. La dignité électorale Palatine y est réunie, parce que l'électeur Palatin a hérité de l'électorat de Bavière.

L'ordre de Saint-Georges a été renouvellé en 1729 par l'électeur Charles Albert. Ses chevaliers portent le nom de défenseurs de l'immaculée Conception de la Vierge, & sont tenus de faire preuve complète de seize quartiers. L'électeur est grand-maître de l'ordre, dont la marque est une croix d'azur émaillée, ayant au milieu l'Image du chevalier Saint-George, & au revers, le chiffre de son restaurateur, avec la couronne électorale, & cette légende *J. u. p. f.*; c'est-à-dire, *justus, ut palma florebit.* Le ruban est de couleur bleu céleste, liseré de blanc & de noir. L'ordre possède, & fait administrer par ses chevaliers les préfectures, bailliages d'Abensperg & d'Altmanstein, d'Alcha, de Schwaben, de Wasserbourg, d'Eggenfelden, d'Aerding, de Neumarkt, de Stadt-am-Hof & de Bernstein, de Riedt & de Hirschaud.

L'électeur de Bavière occupe la cinquième place dans le collège électoral, & la seconde parmi les électeurs séculiers. Il siège, & va le premier aux opinions dans le collège des princes de l'empire, à cause du duché de Bavière.

La Bavière, considérée comme duché, fut comprise dès 1521 dans le matricule, sur le pied d'un électorat, pour soixante cavaliers & deux cent soixante-dix-sept fantassins, ou mille huit cent vingt-huit florins pour son contingent, qu'elle acquitte encore de nos jours.

L'électeur fournit, à cause du duché de Bavière, à la chambre impériale, un contingent de huit cent onze rixdales, cinquante-huit & demie kreutzerts; mais il refuse de contribuer pour le haut Palatinat, quoiqu'il ait été compris à ce sujet pour la moitié de la taxe imposée à l'électeur Palatin.

Les principaux dicastéres de l'électorat de Bavière sont: le conseil intime de conférence, le conseil de révision, le conseil aulique, le consistoire, le conseil de guerre, le conseil des finances, le conseil de commerce, la cour des monnoies, & le conseil des mines.

Tout le duché est régi par quatre généralités ou régences, dont il y en a deux à Landshut & à Straubing en basse Bavière, & deux à Munich & à Borirghausen en haute Bavière. Les élections relevant des généralités sont administrées par des comtes, des barons, & par d'autres personnes nobles.

Les revenus de l'électeur, portés année commune à près de six millions de florins, proviennent des biens ecclésiastiques, des dons gratuits du clergé, de la gabelle, du sel, des vins, de la bierre, de l'eau-de-vie, de la glandée, & vente du gibier, de l'exploitation des bois & des mines, du monnoiage, des assises, des péages, des collectes du pays, & d'autres sources communes, auxquelles il faut ajouter les impôts extraordinaires. Les quarante millions de dettes contractées par Charles VII, étoient déjà éteints à moitié en 1763 par une sage économie.

Les forces militaires sont ordinairement de douze mille hommes de troupes réglées en tems de paix, & de vingt-cinq à trente mille hommes en tems de guerre. Les sujets de l'électeur de Bavière ont été affranchis du droit d'aubaine en France en 1767.

Les villes du duché sont: Munich, Pfaffenhofen, Neustad, Abensperg, Inholstadt, Schrobenhausen, Rain, Donauwerth, Wemdingen, Aicha, Friedberg, Landsberg, Schongau, Weilheim, Wasserbourg, Marquastim, Traunstein, Recheinhalt, Burwhausen, Braunau, Schurding dans la haute Bavière, & dans la basse Landshut, Erding, Landau, Nilshofen, Osterhausen, Mosbourg, Kelheim, Dietfurt, Stadtam-hof, Straubing, Cham, Furt, Deckendorf, Gravenau, sans parler dans la haute & basse Bavière d'un nombre prodigieux de bourgs, villages, hameaux, châteaux, manoirs nobles, &c. (*MASSON DE MORVILLIERS*).

BAVIÈRE (cercle de Bavière). Les bornes de ce cercle sont au nord la Franconie & la Bohême; le cercle d'Autriche à l'orient & au midi, & la Suabe à l'occident. Sa dénomination lui vient du duché de Bavière, qui en fait la plus grande & la meilleure partie. Son étendue est estimée à mille vingt lieues géographiques quarrées.

Les états dont il est composé sont au nombre de vingt, distribués en deux bancs; l'un ecclésiastique, formé de l'archevêché de Salzbourg, des évêchés de Freisingue, Ratisbonne & Passau, de la prévôté de Berchtoldsgaden, & des abbayes de Saint-Eméran, de Niéder & Ober-Munster, situées dans la ville de Ratisbonne.

Le second banc est séculier, & rempli par l'électorat de Bavière, les duchés de Neubourg & de Salzbourg, le landgraviat de Leuchtenberg, le comté princier de Sterinstein, les comtés de Haag & d'Ortembourg, les seigneuries d'Ehrenfels, de Soulzbourg & de Pyrbaum, de Hohenwaldech, de Breiteneck, & de la ville Impériale de Ratisbonne.

Le droit de convoquer le cercle est commun entre l'électeur de Bavière & l'archevêque de Salzbourg; ils alternent pour le directoire. Ces assemblées se tiennent pour l'ordinaire à Ratisbonne ou à Wasserbourg.

Ce cercle n'a jamais consenti à une association avec les autres cercles, quoiqu'il y ait été invité à plusieurs reprises, & qu'on ait souvent négocié pour cet effet. On l'a vu s'unir pour trois ans avec celui de Franconie & de Suabe en 1683. L'état militaire de l'empire ayant été réglé en 1681 à quarante mille hommes en tems de paix, le cercle de Bavière fut taxé à huit cents cavaliers, & mille quatre cent quatre-vingt-quatorze fantassins.

A l'égard de la religion, ce cercle est compté parmi les mixtes. Il ne présente qu'un assesseur à la chambre impériale, à laquelle il devroit en fournir quatre en vertu du traité de Westphalie, & deux, conformément aux résultats de l'Empire des années 1719 & 1720. (*M. DE M.*)

BAVIÈRE (Palatinat de), province d'Allemagne au cercle de Bavière; on l'appelle plus souvent le *haut Palatinat*; c'est une partie du Nortgaw. La capitale est la ville d'Amberg. Le haut Palatinat est très-montueux. Ses montagnes sont en partie couvertes de bois & de prairies, & en partie défrichées, & d'un bon rapport en grains. Le pays nourrit ses habitans par la quantité de ses mines de fer & de plomb, l'abondance des bois, & l'entretien du bétail.

Le haut Palatinat contient treize villes & vingt-huit bourgs.

Il ne s'est point tenu d'assemblée des états dans le haut Palatinat depuis 1628, époque à laquelle cette province fut dévolue à la maison de Bavière. La religion dominante est la catholique romaine; il s'y trouve cependant encore beaucoup de protestans.

Il ne faut pas confondre, comme on voit, la Bavière avec la Palatinat de Bavière, qui fait partie du Nortgaw, & dont la capitale est Amberg, ni avec le cercle de Bavière, qui est beaucoup plus étendu. (*M. DE M.*)

BAUFFREMONT, ancien château de France en Lorraine, situé sur une montagne, à une lieue & demie de Neufchâteau, originairement avec titre de baronie. Il donne le nom à l'ancienne maison de Bauffremont, l'une des plus illustres du royaume, & qui, dès l'an 1200, étoit une des premières de la nation Françoise. A l'avantage de compter des empereurs de Constantinople dans leurs ancêtres, des souverains de Hongrie & de Trebisonde; de nombrer des alliances dans l'une & l'autre race royale des ducs de Bourgogne; les seigneurs de Bauffremont joignent la prérogative plus précieuse encore d'être issus de nos rois, par Hélène de Courtenay, leur mère, qui descendoit en ligne directe de Louis VI, dit le Gros. L'origine souveraine de cette princesse ne fut jamais contestée, mais confirmée au contraire par tous les historiographes, & consignée dans les fastes des empires.

Aux états de Blois, en 1588, Claude de Bauffremont présida la noblesse du royaume. Il porta la parole devant Henri III, & parla avec la liberté d'un Gaulois & la dignité d'un grand seigneur. D'Aubigné, dans le second volume de sa grande histoire, nous a conservé la substance de ce beau discours, dont la mâle éloquence entraîna les applaudissemens universels.

Son fils, Henri de Bauffremont, baron de Senescey, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, présida aussi la noblesse du royaume aux états généraux, assemblés à Paris en 1614. Il rendit à la Bourgogne & au roi un service important, dont Philibert de la Mare nous a conservé le souvenir. Henri IV adressa au parlement de Bourgogne, en 1605, un édit, qui augmentoit de deux écus le minot de sel. Bauffremont se rendit près du roi; & après l'avoir instruit du motif de son voyage: « Je puis assurer » votre majesté, lui dit-il, que si l'édit avoit lieu, » il arriveroit infailliblement que la moitié des ha- » bitans des villages de votre duché, limitrophes de » la Franche-Comté, s'y retireroient pour y avoir le » sel à meilleur marché, & presque pour rien. » Déjà, sire, on a reconnu une diminution no- » table dans la vente des greniers à sel de cette » frontière ». A ces mots le roi s'attendrit, & les larmes lui tombant des yeux: *ventre saint-gris, re-prit-il, je ne veux pas qu'il soit dit que mes sujets quittent mes états, pour aller vivre sous un prince meilleur que moi.* A l'instant il appelle M. de Sully, & lui ordonne de dresser un Arrêt qui révoque l'édit sur le sel; ce qui est exécuté sur le champ. Ce seigneur fut tué au siége de Montpellier en 1622.

Henri de Bauffremont, son fils, fut tué à la bataille de Sédan, au mois de juillet 1641. Ce fut le dernier de la branche de Senescey, dont le cri d'armes étoit, *in virtute & honore Senesce.*

En 1359, Guillaume de Bauffremont se rendit caution du duc de Bourgogne Philippe, dit de Rouvre. Il alla en otage à Londres, & de retour il s'engagea en son nom, & celui de quinze des plus anciennes maisons de Bourgogne, à payer au roi d'Angleterre cinquante-sept mille moutons d'or que le duc restoit devoir pour sa rançon.

Louis Benigne, marquis de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, colonel du régiment de dragons de son nom, fut blessé avec son frere à la bataille de Schellenberg en 1703. Il le fut encore à la bataille de Malplaquet en 1709, & se signala à la rencontre d'Orléans en 1711.

La maison de Bauffremont a eu quatre chevaliers de la toison d'or, & deux chevaliers du Saint-Esprit. En 1314 Etienne de Montaigu, seigneur de Sombernon, de la maison souveraine de Bourgogne, épousa Marie de Bauffremont, dame de Couche. J'ai vu leur tombeau à l'abbaye de la Bussière; & vers l'an 1450 Pierre de Bauffremont, chevalier de la toison d'or, épousa Marie de Bourgogne, fille du duc Philippe le Bon. On connoît en Bourgogne l'adage relatif à quelques anciennes maisons du pays.

Preux de Vergy,
Noble de Vienne,
Riche de Châlon,
Bon baron de Bauffremont.

Voyez sur cette maison, Sainte-Marthe, *hist. gén. de France*; Davila, *liv. 7 & 9 des guerres civiles*; Mathieu, *hist.* d'Henri IV; Paradis, *hist. de Bourgogne*; Baillet, *hist. du parlement de Bourgogne*; le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*; de Thou, *&c.* (*R.*)

BAUMAN (la caverne de), dans la basse Saxe en Allemagne, à six lieues de la ville de Goslard, au levant. L'entrée en est si étroite qu'il n'y peut passer qu'une personne; mais la caverne va ensuite en s'élargissant. On y trouve divers sentiers, qui se bouchent insensiblement, parce que les paysans

remuent les terres pour chercher les os de divers animaux, qu'ils vendent pour de la corne de licorne. Les sentiers qu'on y trouve encore sont si longs, que personne jusqu'ici n'en a pu trouver le bout, quoiqu'on ait été à plus de six lieues. On trouve dans cet antre une source d'eau, qu'on dit très-efficace pour guérir de la pierre. Il distille aussi de la voûte des gouttes qui forment un espèce de tuf, lequel réduit en poudre sert à dessécher les plaies des animaux.

BAUMARAIS, ou BAUMARIS, ville d'Angleterre, dans l'île d'Anglesey, dont elle est la capitale. Elle est dans un lieu marécageux, très-près de la mer.

BAUME (la Sainte), grotte sur une montagne de France en Provence, entre Aix, Marseille & Toulon. Ce lieu est très-fréquenté, parce que les peuples sont imbus du préjugé que la Madelaine y est morte.

BAUME D'HOSTUN, érigé en duché-pairie, à 2 l. e. de Romans en Dauphiné.

BAUME LES MOINES, ou LES MESSIEURS. *Balma*, abbaye de France en Franche-Comté, près Lons-Saunier, diocèse de Besançon. Elle subsistoit dès le VIIe siècle, sous la règle de Saint Colomban. Saint Benoît d'Aniane en 800 y mit la réforme, & le B. Besnon, vers 900. Le corps de Saint Maur, abbé de Glanfeuil, y fut mis en dépôt durant les ravages des Normands. On voit dans l'église, sous le vocabulaire de Saint Pierre, les tombeaux en marbre de Renaud de Bourgogne, comte de Montbeliard; de Gerard de Vienne, & d'Alix, sa femme; de Gauthier de Vienne, seigneur de Mirebel; d'Aimé de Châlon, & de Jean de Wateville, tous deux abbés commendataires. L'épitaphe de ce dernier, composée par lui-même, est singulière.

Italus & Burgundus in armis
Gallus in albis,
In Curia rectus,
Presbyter abbas adest.

Il avoit servi en Italie & en Bourgogne, avoit été chartreux en France, puis maître des requêtes au parlement de Dole, enfin prêtre & abbé.

Cette abbaye, occupée par des Bénédictins, de la congrégation de Cluni, ne reçoit pour moines que des nobles, de tems immémorial.

BAUME LES DAMES, LES NONES, ou LES NONAINS, *Balma*, petite ville de France en Franche-Comté, près du Doubs, avec bailliage; tire son origine d'une abbaye de chanoinesses, qu'on croit fondée au Ve siècle par Saint Romain, abbé de Condat. M. Dunot pense que les seigneurs de Neuchâtel en sont fondateurs au VIIe siècle; mais le tems de sa fondation est absolument incertain. Charlemagne & Louis le Débonnaire en parlent dans leurs capitulaires: on n'y reçoit que des demoiselles qui sont obligées, pour être reçues, de faire des preuves très-rigoureuses de leur noblesse. Au reste, cette abbaye est peu riche; il n'y a que onze prébendes, sans les nièces ou novices. Les dames de Baume sont associées à celles de Remiremont. (*R.*)

BAUNACH, rivière de Franconie.

BAUSK, ville importante de Curlande, sur les frontières de Pologne au nord, à 6 lieues S. de Miltaw, sur la rivière de Musza. *Long.* 42, 14; *lat.* 56, 30.

Gustave Adolphe, roi de Suède, la prit en 1625 sur les Polonois. Le Czar Pierre s'en rendit maître en 1705, après une sanglante bataille entre les Russes & les Suédois. (*R.*)

BAUTZEN, ou BUDISSEN, ville d'Allemagne, capitale de la haute Lusace, sur la Sprée. *Long.* 32, 13; *lat.* 51, 10.

Ses fortifications sont à l'antique; elle est assez grande, & renferme plus de sept cents feux, sans compter le quartier, appellé *Sydan*, qui contient plus de deux cents maisons, & qu'on peut regarder comme une ville séparée. Elle est bien bâtie & bien peuplée: c'est le siège ordinaire du préfet, du sénéchal, de la diète des états, du grand tribunal, de la justice aulique, du directoire du cercle de Budissen, d'un grand bureau des postes, &c. Le château d'Ortenbourg est situé sur un rocher escarpé dans l'enceinte même de la ville. Outre la collégiale de Saint-Pierre, partagée entre les Catholiques & les Luthériens, il y a deux autres églises & trois hôpitaux. On y remarque sur-tout la maison de ville, les deux hôtels des états de Budissen & de Goerlitz, le collège, la bibliothèque publique, celle de Gersdorf, la maison des orphelins, & celle de correction.

Cette ville fait un grand commerce. Il y a des manufactures en toiles, chapeaux, gands, maroquin, peaux glacées, draps, bazins, &c. Le château est plus ancien que la ville, dont la fondation date du IXe siècle. Détruite en 1142, elle fut rebâtie, telle qu'on la voit aujourd'hui. Les incendies de 1400, 1634, 1709 & 1760 lui ont été plus ou moins funestes. Les Prussiens s'en emparèrent en 1757. Après leur retraite, les Autrichiens s'en rendirent maîtres, & forcèrent le château d'Ortebourg: la petite garnison Prussienne qui y étoit fut faite prisonnière. Elle est à 12 l. e. de Dresde, 26 n. de Prague. (*R.*)

BAUX (les), bourg de France en Provence, à 3 l. S. e. de Tarascon, 3 l. e. d'Arles; c'est ce bourg qui avoit donné le nom à l'illustre maison de Baux.

BAYA, ou BAJA, ville de la basse Hongrie, dans le comté de Bath, près du Danube. *Long.* 37; *lat.* 46, 25.

BAYA DE LAS ALMADIAS, ou LA BAYE DES BARQUES, petit golfe d'Afrique au royaume de Congo.

BAYE, *Sinus*: on nomme ainsi un enfoncement de la mer dans les terres. On le nomme *golfe* quand l'entrée est plus large que l'enfoncement

anſe, quand l'entrée eſt plus étroite ; cependant cette dénomination dépend preſque toujours de la volonté des marins ou des voyageurs : & l'on nomme ſouvent *golfe* ce qui doit être *anſe*, & *anſe* ce qui eſt *golfe*. (*R.*)

BAYE D'ANTONGIL, *Antonii Ægidii Sinus*, petit golfe d'Afrique, ſur la côte orientale de l'île Madagaſcar : ceux du pays l'appellent *Manghabay*.

BAYE DE BAFFIN, *Baffini Sinus*, petit golfe de l'Océan glacial, dans les terres Arctiques, au nord de l'Amérique. Elle porte le nom de *Baffin* Anglois qui la découvrit en 1623. *Voyez* BAFFIN.

BAYE DES BASQUES, *Vaſconum Sinus*, golfe dans l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte occidentale de l'île de Terre-Neuve, au nord du cap de Raye.

BAYE DE BUTTONS, *Butonii Sinus*, golfe de l'Amérique ſeptentrionale, vers les terres Arctiques : il fait partie de la baie d'Hudſon.

BAYE BLANCHE, *Sinus Albus*, golfe dans l'Amérique, ſur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, entre Belle-Iſle & l'île aux Oiſeaux.

BAYE DE CADIX, *Gaditanus ſinus*, petit golfe de l'Océan, ſur la côte d'Eſpagne, près de l'Andalouſie, entre l'île de Cadix & les embouchures des rivieres de Guadalquivir & de Guadalete, vers le ſeptentrion.

BAYE DE CANCALE, petit golfe de la Manche, ſur la côte de France, près de Saint-Malo, entre la Bretagne & la Normandie. C'eſt vers le milieu de ce golfe qu'eſt le mont Saint-Michel. Quand la mer s'eſt retirée, ce n'eſt plus qu'une grève.

BAYE DES CHALEURS ; c'eſt un aſſez bon havre ſur le golfe de Saint-Laurent, & d'une grande profondeur. Jacques Cartier, qui le découvrit en 1534, y ſouffrit beaucoup de la chaleur, ce qui le porta à lui donner le nom qu'elle porte ; on l'appelle auſſi *Baye des Eſpagnols*. On pêche dans cette baye une prodigieuſe quantité de loups marins : 47 d. 30′ *lat. nord*, à 20 lieues environ de l'île de Saint-Jean.

BAYE DE LA CHESAPEACK, *Cheſapecus ſinus*, golfe de l'Amérique ſeptentrionale, entre la Virginie & le Maryland. Elle s'enfonce 250 milles dans les terres. Au milieu eſt un banc de ſable. (*R.*)

BAYE DE LA CONCEPTION, golfe de l'Amérique dans le Canada, & ſur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, près de la baye de la Trinité, qui eſt au ſeptentrion.

BAYE DE FRANCE, *ſinus Francicus*, golfe de l'Afrique, ſur le golfe de Guinée & près du cap de *Sierra Leone* : il a été ainſi nommé par les François qui y ont navigé les premiers vers l'an 1384.

BAYE DE FRANCE, *ſinus Francicus*, partie conſidérable de l'Océan, ſur la côte occidentale de France, que l'on nomme auſſi la *grande baye de France*. C'eſt le nom que les pilotes donnent à cette partie de l'océan, qui s'étend depuis la pointe de la Bretagne juſqu'au cap Finiſtère. (*R.*)

BAYE DE FRANCE, golfe de Canada, entre l'Acadie & le continent ; il n'eſt ſéparé de la Baye-Verte que par un iſthme fort étroit, lequel fait la ſeule communication de l'Acadie avec la terre ferme. On appelle *Baye des Lignes*, le fond de la baye Françoiſe, qui eſt terminé par l'iſthme.

BAYE D'HUDSON, *Hudſonius ſinus*, golfe très-conſidérable de l'Amérique ſeptentrionale, dans les terres Arctiques. Elle reçut ſon nom de Henri Hudſon, Anglois, qui la découvrit en 1611. Les François la nomment la *Baye du Nord*. Elle eſt au ſeptentrion du Canada, à 100 lieues de Quebec, & à pareille diſtance du grand lac des Hurons. Elle s'étend du nord au ſud depuis le 51e degré de latitude, juſqu'au 64e. Elle a près de deux cents lieues dans ſa partie ſeptentrionale. Dans ſon milieu, une preſqu'île qui avance au ſud pendant quarante lieues, & l'île Mansfeld, ou de Notre-Dame, rendent le paſſage aſſez étroit. Au bout de cent cinquante lieues, elle n'a plus que quarante lieues de largeur ; au fond même elle en a à peine trente-cinq.

Les François en ont pris les premiers poſſeſſion en 1656. En 1662, deux François transfuges conduiſirent les Anglois au fond de la baye. Ceux-ci y bâtirent deux forts. En 1667, ils en bâtirent un troiſième ſur la rivière de Memiſcau. Quoiqu'en 1663, le ſieur Couture ait renouvellé la priſe de poſſeſſion par ordre du baron d'Avaugour, gouverneur général, en 1671, on en fit encore renouveller la cérémonie par le pere Albans, jéſuite, & le ſieur Denis de Saint-Simon, gentilhomme Canadien. En 1682, les deux mêmes transfuges Français, rentrés en grâce, firent pour la compagnie du Nord de Quebec, un établiſſement dans la partie occidentale de la baye d'Hudſon, ſur la rivière de Sainte-Thérèſe, aſſez près de ſon embouchure, dans une petite baye formée par le concours de cette rivière & du grand fleuve Bourbon. Ce fleuve avoit été ainſi nommé par un François en 1675 ; le fort dans la ſuite prit auſſi le même nom. Ce malheureux fort a été ſouvent pris & repris par les François & par les Anglois qui, par le traité d'Utrecht, ſont demeurés les maîtres de toute la baye.

Tous les environs de la baye d'Hudſon n'offrent aux yeux qu'une terre inculte, ſauvage, horrible, hériſſée de rochers qui s'élèvent aux nues, de ravines d'une profondeur effrayante, de vallées ſtériles, où ne pénetrent point les rayons du ſoleil. Les neiges entaſſées depuis des ſiècles, & des glaçons qui s'accumulent d'années en années, rendent ces lieux inabordables. Les hivers y ſont ſi rigoureux, que les liqueurs & l'eſprit-de-vin perdent leur fluidité. Les hommes y ſont en petit nombre, & d'une taille qui n'excède guères quatre pieds. Ils ont la tête énorme à proportion du corps. La mer elle-même, couverte d'immenſes glaçons, défend les vaiſſeaux d'approcher pendant neuf mois de l'année, & ſouvent les met en pieces.

Ce qui attire les Européens dans un lieu si sauvage, est que ce pays est très-riche en pelleteries de toute espèce; outre qu'elles sont les meilleures de tout le Canada, c'est qu'elles sont à meilleur prix, à cause de la misère profonde des sauvages.

L'entrée de la Baye d'Hudson n'est praticable que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre. Les tempêtes y sont dangereuses. (*R.*)

Baye des Molues, *sinus Asellorum*, en Amérique, sur la côte méridionale de l'île de Terre-Neuve, au couchant de la côte du Chapeau-Rouge.

Baye du Nord. *Voyez* Baye d'Hudson.

Baye de Plaisance, *sinus Placentiæ*, Baye d'Amérique, dans la partie méridionale de l'île de Terre-Neuve. Il y a un fort, une habitation de François, & plusieurs îles, entre les cap de Saint-Laurent & de Sainte-Marie.

Baye des Puants, golfe du lac Michigan, 44 d. de latit. nord, & 295 de longit., dans la partie septentrionale. Il forme comme une seconde baye nommée *Baye des Noguez*, du nom d'une nation sauvage qui habite les environs. Cette baye des Puants n'a guères que sept ou huit lieues de moyenne largeur; & vers le sud elle va toujours en rétrécissant. Là, se trouvent trois îles d'environ deux lieues de diamètre. Dans le fond de cette baye, le pays est charmant. C'est là que demeurent les Sakis & les Otchagras, qu'on a nommés *Puants*, sans doute par corruption. On les connoissoit auparavant sous la dénomination de *Nation de Petun*. (*R.*)

Baye de tous les Saints, grande Baye d'Amérique, sur la côte méridionale du Brésil, proche la ville de San-Salvador. (*R.*)

Baye des Trépassés, *sinus Mortuorum*, en Amérique septentrionale, dans la partie de la grande île de Terre-Neuve qui regarde le midi. Elle est fréquentée par des pêcheurs Français.

Baye de la Trinité, *sinus Trinitatis*, dans l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale de l'île de Terre Neuve, & au nord de la baye de la Conception.

BAYEUX, ville épiscopale de France dans la basse-Normandie, capitale du Bessin, sur la rivière d'Aure, dans un terroir très-abondant, sur-tout en pâturages. *Long.* 16, 57, 9; *lat.* 49, 16, 30.

Cette ville, de la généralité de Caen, est à une lieue & demie de la Mer; elle a un château & un gouverneur. On y voit dix-sept paroisses, en comprenant celles des fauxbourgs, trois couvens de religieux & quatre de filles, deux prieurés, cinq juridictions; savoir, la vicomté, le bailliage, l'élection, le grenier à sel & la maîtrise des eaux & forêts. Les Jésuites y avoient le collège, les Lazaristes y occupent le séminaire. L'évêché, qui est fort riche, est suffragant de l'Archevêché de Rouen. Saint-Exupère en est regardé comme le premier évêque. Le diocèse comprend six cent onze paroisses, distribuées dans quatre archidiaconnés. Le chapitre de la cathédrale est composé de onze dignités, de quarante-neuf chanoines, & du bas-chœur, qui consiste en six grands-vicaires, six petits, douze chapelains, & six enfans-de-cœur. L'église cathédrale, sous l'invocation de la Vierge, est une des plus grandes & des mieux bâties de la province; son portail & ses trois clochers, dont celui du milieu sert d'horloge à la ville, méritent l'attention des curieux. Je ne parlerai point de la chasuble de Saint-Regnobert, que l'on conserve dans la sacristie, ni de toutes les fables ridicules qu'on en débite; ce ne sont pas des miracles, mais des preuves qu'il faut à la raison. Cette ville avoit plusieurs manufactures en draps, en serges, dont on faisoit un grand commerce: mais on a écrasé de taille les ouvriers, qui sont allés porter leur industrie ailleurs. Elle est à 32 lieues o. de Rouen, 57 o. par n. de Paris.

BAYON, ville de Lorraine sur la Moselle, à 5 lieues de Nancy.

BAYONNE, BAIONNE, *Baïonna*, ville de France très-riche, très-forte & très-commerçante, au gouvernement de Guyenne, avec un évêché suffragant d'Auch. Elle est sur la Nive & l'Adour, à une lieue de la mer. Bayonne est d'une médiocre grandeur, mais d'une grande importance. Elle est partagée en trois parties, la grande ville est en-deçà de la Nive; la petite ville est entre la Nive & l'Adour, & le fauxbourg du Saint-Esprit est au-delà de cette derniere rivière. Le grand & le petit Bayonne sont entourés d'une vieille enceinte & d'un fossé sec que l'on conserve. Il y a dans chacune de ces deux villes un petit château. Celui du grand Bayonne est flanqué de quatre tours rondes; c'est là que loge le gouverneur. Le château neuf est défendu par de quatre tours en forme de bastions. Cette premiere enceinte est couverte d'une nouvelle, composée de huit bastions réparés par le maréchal de Vauban, qui y a aussi ajouté un grand ouvrage à corne, & une demi-lune; le tout entouré d'un bon fossé & d'un chemin couvert. Le pont du Saint-Esprit communique au fauxbourg de son nom. Cette partie de la ville est peu de chose par elle-même; mais ses fortifications, qui sont en partie de M. de Vauban, sont importantes. La citadelle est située au-delà de l'Adour, du côté du fauxbourg du Saint-Esprit, sur une hauteur qui commande aux trois parties de la ville, au port & à la campagne; le tout entouré d'un bon fossé sec & d'un chemin couvert. Les habitans ont conservé le privilège de garder deux des trois portes de la ville. L'église cathédrale est sous l'invocation de la Vierge, & son chapitre n'est composé que de douze chanoines; les édifices de la ville & les églises n'ont rien de remarquable. Quant au commerce, c'est un des plus vivans du royaume. Bayonne a l'avantage unique en France, d'avoir deux rivières qui ont flux & reflux; elle reçoit de petits mâts par la rivière de Nive, mais il en vient

de

de très-beaux par le gave d'Oléron, que l'on tire des vallées d'Arſte & de Baraton dans les Pyrénées; ces mâts arrivés à Bayonne, ſont mis dans une foſſe faite exprès pour les ramaſſer; de-là, on les fait paſſer à Breſt & dans les autres ports de France. Les Bayonnais & le pays de Labour envoient tous les ans pluſieurs bâtimens à la pêche de la baleine, & à celle de la morue. Ce furent des barques de ce pays qui, pour la première fois en 1605, tentèrent la pêche de la baleine dans le Groënland, & près de l'île de Finland.

L'entrée du port eſt difficile, mais les vaiſſeaux y ſont en ſûreté. Les jambons de Bayonne ſont renommés. Il y a un hôtel des monnoies; & cette ville eſt de la généralité de Bordeaux, à 12 lieues ſ. o. de Dax, 17 n. de Pampelune, 16 o. de Pau, 170 ſ. par o. de Paris. (*M. D. M.*)

BAYONNE, petite rivière de France au Vexin François.

BAYS, bourg ou petite ville de France dans le bas-Vivarais, près de la rive gauche du Rhône, & d'un ruiſſeau nommé Bay. Elle eſt à 4 lieues n. de Viviers. Il y a une juſtice royale.

BAZ, petite île à l'occident de l'Irlande, vis-à-vis le comté de Deſmond en Mommonie, au bord de la baye de Dingle. Les Irlandois la nomment *Blaſquo*.

BAZA, ou BASA. *Voyez* BAÇA.

BAZADOIS (le), pays de France, qui fait partie de la baſſe-Gaſcogne, entre la Guienne propre, l'Agénois, & le Condomois. Bazas en eſt la capitale. Le ſol en eſt ſtérile & rempli de landes.

BAZAS, ville de France, capitale du Bazadois en Gaſcogne, ſur une éminence *Long.* 17, 20; *lat.* 44, 20.

Son nom latin eſt *Coſſio*, *Coſſium vaſatum* & *vaſatæ*. Cette petite ville eſt ſituée à deux lieues & demie ſud-eſt de la Garonne. Elle eſt pauvre & très-peu peuplée. Son évêché eſt ſuffragant d'Auch. Il eſt très-ancien, puiſqu'un de ſes évêques aſſiſta au concile d'Agde en 506, & à celui d'Orléans en 511. Il y a deux cent trente-quatre paroiſſes dans ce diocèſe, & trente ſept annexes. La cathédrale eſt dédiée à Saint-Jean-Baptiſte; le chapitre a ſix dignités, dont l'archidiaconé eſt la première, & dix-huit canonicats. Le Sénéchal de Bazas eſt d'épée, & ſa charge eſt viagere.

Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier. Il y a préſidial & juſtice royale. Le collège eſt régi par les Barnabites (*R.*)

BAZDAH, ou BAZDAD, ville fortifiée & château d'Aſie, dans le Mawaralnahar, au 89° d. 35′ de longit., & 38 de latit.

BAZIEGES, ville du haut-Languedoc, diocèſe & à 4 lieues ſ. de Toulouſe, ſur le canal royal.

BAZOIS. Le Bazois eſt une contrée du Nivernois, au bas des montagnes du Morvan, aſſez ſtérile en bled, mais abondante en pâturages; le bois, le charbon de pierre, le poiſſon, le bétail en ſont le principal commerce. On y trouve ces petites villes: Moulins, Engilbert, Châtillon; Saint-Saulge, Luzy, Deciſe, Montreuillon.

BAZUNA, ville maritime d'Afrique, ſituée entre les Cafres & le Zanguebar.

BEALT, petite ville d'Angleterre dans la principauté de Galles, ſur la rivière de Wye. Il y a un ancien château; ce fut près de là que fut tué Léolin, dernier des princes de Galles, de la race des anciens Bretons, par Roger Stronghowen, en 1282, du tems d'Edouard Ier, roi d'Angleterre. Quelques géographes nomment ce lieu *Baelth*.

BÉARN, province de France, avec titre de principauté, bornée eſt par la Bigorre, ſud par l'Aragon, oueſt par la Soule & une partie de la baſſe-Navare, nord par la Gaſcogne propre & le bas-Armagnac. Ce pays a vingt-ſix lieues de long, ſur vingt-deux de large. Il eſt très-peuplé. En 1695, on y trouva 198,000 perſonnes. Le terroir eſt montueux & aſſez ſec, mais les plaines en ſont fertiles; on y ſème peu de froment & de ſeigle, mais quantité de maillioc, *manioc*, qui eſt un bled venu des Indes, dont le peuple ſe nourrit: on y ſeme auſſi beaucoup de lin, dont on fait des toiles. Les côteaux ſont chargés de vignes qui, en pluſieurs endroits, produiſent des vins excellens; ceux de Jurançon & de Moncia, ſur-tout, ſont très-eſtimés. Cette province recèle d'ailleurs des mines de plomb, de cuivre & de fer, & il y croît quantité de ſapins dont on fait des mâts, & beaucoup de planches. Dans la vallée d'Oſſau on trouve les eaux minérales d'Aigues-Caudes, qui ſont bonnes pour les maux de tête & d'eſtomac, & d'autres qui ſont efficaces pour les plaies. Dans la vallée d'Aſpe ſont les eaux minérales d'Eſcot, qui ſont fort rafraichiſſantes, & près d'Oleron, celles d'Ogen, qui ſont de même qualité.

Les principales rivières de ce pays ſont, le Gave Béarnois & le Gave d'Oléron; car les rivières y portent le nom de Gaves.

Cette province appartenoit à Henri IV quand il parvint à la couronne. Louis XIII, ſon fils, l'y réunit en 1620, avec la partie de la Navarre, qui avoit été poſſédée par la maiſon d'Albret.

Il y a à Saillies une fontaine d'eau ſalée, qui fournit du fort bon ſel, & l'on n'en uſe pas d'autre dans le pays.

La juſtice ſe rend en Béarn, conformément aux coutumes du pays qu'on appelle *fors*. Le roi eſt ſeigneur haut-juſticier; les ſeigneurs particuliers n'ont que la moyenne & baſſe-juſtice. Les juges des ſeigneurs ſont nommés *jurats*; ils connoiſſent de toutes ſortes d'affaires, excepté de celles qui méritent peine afflictive.

Le Béarn eſt un pays d'états: ſes aſſemblées ne ſont compoſées que de deux corps; le clergé & la nobleſſe n'en font qu'un, & le tiers-état fait le ſecond. Tous ceux qui ſont ſeigneurs de paroiſſe ont droit d'entrer aux états; en tout, le corps

de la nobleſſe y fournit cinq cent quarante membres. Ceux du clergé qui ont entrée aux états, ſont les évêques de Leſcar & d'Oléron, & les abbés de Saubelade, de la Reule & de Luc, de même que les abbés laïques, c'eſt-à-dire, qui ont des dîmes inféodées, avec droit de patronage & de nomination aux cures.

Le tiers-état eſt compoſé des maires & des jurats de quarante-deux villes ou communautés, dont le roi eſt ſeul ſeigneur. Ces états ſe tiennent tous les ans, & l'évêque de Leſcar y préſide toujours; en ſon abſence c'eſt l'évêque d'Oléron. Le gouverneur eſt debout & couvert à côté du fauteuil du roi.

Pau eſt la capitale de cette province. Les Béarnois ſont robuſtes, laborieux, ſobres, économes & d'un eſprit très-vif. Il en ſort tous les ans un grand nombre qui vont travailler en Eſpagne, & qui raportent beaucoup d'argent dans leur pays. Leur commerce avec les Eſpagnols, conſiſte en toiles, en beſtiaux, & en petits chevaux très-bons pour les pays de montagnes. Les Hollandois & les Anglois, en tems de paix, enlèvent une partie des meilleurs vins du pays. (*R.*)

BEAT (Saint), petite ville de France au comté de Comminges, au confluent de la Garonne & de la Pique: toutes les maiſons y ſont bâties de marbre. *Long.* 18, 16; *lat.* 42, 50.

BEAUBEC, abbaye de France, en Normandie, dans le pays de Bray. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & elle eſt maintenant en régie. (*R.*)

BEAUCAIRE, ville du bas-Languedoc, ſur le bord du Rhône, à l'oppoſite de Taraſcon. *Long.* 22, 18; *lat.* 43, 43.

Cette petite ville eſt célèbre par la foire qui s'y tient tous les ans à la Magdelaine: elle doit durer trois jours francs, ſans compter les fêtes, ce qui fait ſix jours francs, à cauſe de la Magdelaine, des fêtes de Saint Jacques & de Sainte Anne. Le commerce qui s'y fait eſt prodigieux. Cette foire ſe tient ſous des tentes, dans une prairie près de la ville. Quoique la foire ſoit franche par un privilège accordé par Raymond comte de Toulouſe, en 1217, & confirmé par Charles VIII, Louis XII & Louis XIII, cependant en 1632 on établit un petit droit nommé *réapréciation*, ſur toutes les marchandiſes, qui, année commune, monte à plus de 25000 livres; & les fermiers exigent encore un autre droit nommé *abonnement*, de 12 ſols par balle de marchandiſes, qui produit encore 5 à 6000 liv. On voit à cette foire des marchands de toutes les nations.

L'égliſe collégiale eſt la principale de la ville. La porte du Rhône eſt belle & bien bâtie.

Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, & celui d'une juſtice royale. Il y a une égliſe collégiale, deux autres égliſes, & un collège régi par les prêtres de la Doctrine Chrétienne. (*R.*)

BEAUCE, ou BEAUSSE, pays de France dans le gouvernement d'Orléanois, entre le Perche, l'île de France, le Bléſois & l'Orléanois proprement dit.

Il eſt très-fertile en bleds, ce qui le fait nommer *le grenier de Paris*. Il n'y a preſque point de vignes, ni de prés, ni d'eau; il offre généralement des plaines unies & à perte de vue. Chartres en eſt la capitale. (*R.*)

BEAWDLAY, ville d'Angleterre, dans la province de Worceſter.

BEAUFORT, petite ville d'Anjou. *Long.* 17, 26; *lat.* 47, 26.

Elle a un château près de la rivière d'Authion. Il ſe fait à Beaufort un très-grand commerce de bled. Elle eſt à 6 lieues e. d'Angers, 16 o. de Tours.

BEAUFORT, ville de Savoie, ſur la riviere d'Oron. *Long.* 24, 18; *lat.* 45, 40.

BEAUFORT. *Voyez* MONTMORENCI.

BEAUGENCY. *Voyez* BAUGENCY.

BEAUJEU, jolie petite ville de France dans le Beaujolois, ſur l'Ardière. Elle étoit autrefois capitale du Beaujolois, avec un château fort célèbre dans l'antiquité. C'eſt de là qu'eſt ſortie l'ancienne maiſon de Beaujeu. Elle eſt au pied d'une montagne, à 5 lieues ſ. o. de Mâcon. *Long.* 22, 10; *lat.* 46, 9.

BEAUJOLOIS, petit pays de France, au gouvernement de Lyonnois, entre la Saône, la Loire, le Lyonnois proprement dit & la Bourgogne. Ville-Franche en eſt la capitale.

Ce pays appartient à M. le duc d'Orléans, & jouit de quelques privilèges. Il a environ dix lieues de long ſur huit de large, & eſt très-fertile. (*R.*)

BEAULIE, petite ville d'Ecoſſe, dans le comté de Roſs.

BEAULIEU, nom de deux petites villes de France, l'une en Touraine ſur l'Indre, l'autre dans le bas Limoſin, au vicomté de Turenne, ſur la Dordogne.

BEAULIEU, petite ville de France en Berry, ſur la Loire, à une petite lieue de Châtillon-ſur-Loire.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Saint Auguſtin, fondée au XIe ſiècle, entre Ardres & Ambleteuſe, diocèſe de Boulogne. Elle eſt du revenu de 3400 liv.

BEAULIEU, abbaye de France, au diocèſe de Verdun, fondée en 642, à 2 li. ſ. de Clermont en Argonne. Elle vaut 3500 liv.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, diocèſe de Langres, fondée en 1170, à 3 lieues e. p. ſ. de Langres. Elle vaut 4500 liv.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, diocèſe de Rhodez, fondée en 1141. Elle eſt du revenu de 3800 liv.

BEAULIEU, abbaye d'hommes, ordre de Saint Auguſtin, diocèſe de Saint-Malo, à 3 lieues e. de Dinant, fondée en 1163. Elle vaut 2000 liv.

BEAULIEU, abbaye régulière d'hommes, ordre de Prémontrés, diocèſe de Troyes, fondée en

1112, à 3 lieues nord-oueſt de Bar-ſur-Aube.

BEAUMARCHAIS, petite ville de France, dans la généralité d'Auch, élection de Rivière-Verdun.

BEAUMARIS, ville à marché d'Angleterre, capitale de l'île d'Angleſey, avec un château & un port. Elle envoie un député au parlement. Elle eſt à 64 lieues n. o. de Londres. *Long.* 13, 4; *lat.* 53, 20. (*R.*)

BEAUMONT, *Bellomontium*, petite ville des Pays-Bas, dans le Hainaut Autrichien, entre la Sambre & la Meuſe, avec titre de comté. *Long.* 21, 51; *lat.* 50, 12.

Guillaume III, roi d'Angleterre, l'ayant priſe en 1661, en fit ſauter le château. Par le traité du 22 août 1769, les troupes Françoiſes & les marchandiſes provenant de la domination Françoiſe, pour être conduites dans une autre partie de la même domination, ont libre tranſit par le pont de cette ville. Elle eſt à 4 li. eſt de Maubeuge.

BEAUMONT-LE-ROGER, petite ville de la haute Normandie, ſur la Kille, avec titre de comté. Elle porte le nom d'un de ſes comtes qui en a été le fondateur. Elle eſt à 11 li. ſ. de Rouen, 5 o. d'Evreux. *Long.* 18, 26; *lat.* 49, 2.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, ville du Maine, ſur la Sarte. *Long.* 17, 40; 48, 12.

BEAUMONT-SUR-OISE, ville de l'île de France, ſur la pente d'une montagne, avec titre de comté. Les Bourguignons la prirent & la pillèrent en 1400. *Long.* 19, 58, 57; *lat.* 49, 8, 38.

BEAUMONT, ville de France en Gaſcogne, dans la Lomagne, avec un ſiège royal & une collégiale, ſur la Gironde, à 2 li. de ſon embouchure dans la Garonne.

BEAUMONT, petite ville de France en Périgord, dans le Sarladois, avec titre de comté, à 4 li. e. de Bergerac.

BEAUMONT, bourg de France, dans la baſſe-Auvergne, avec une abbaye de Bénédictines, à une lieue ſ. o. de Clermont.

BEAUMONT, petite ville de France dans le haut Languedoc, ſur la Lize, à 4 lieues eſt de Toulouſe.

BEAUMONT-EN-ARGONNE, petite ville de France en Champagne, dans l'Argonne, à 2 li. n. p. o. de Stenay.

BEAUMONT-LES-TOURS, abbaye de Bénédictines, fondée en 1007, près de Tours.

BEAUMONT, abbaye d'hommes, ordre de Saint Auguſtin, en Rouergue.

BEAUNE, ville de France en Bourgogne, au pied du Mont-Afrique, & d'une côte fertile en excellent vin; avec une égliſe collégiale & paroiſſiale, ſous le titre de Notre-Dame; une commanderie de l'ordre de Malte, un collége régi par les prêtres de l'Oratoire, une chartreuſe fondée en 1328, par Eudes IV, duc de Bourgogne; une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, un très-bel hôpital pour les malades, un autre pour les orphelins, une chambre des pauvres, & pluſieurs maiſons religieuſes de l'un & de l'autre ſexe. Sa collégiale eſt la plus ancienne du diocèſe d'Autun. Cette ville eſt d'ailleurs le ſiège d'un gouverneur particulier, d'un bailliage, d'une chancellerie aux contrats, d'une officialité de l'archidiaconé, des juſtices du chapitre de Notre-Dame, de la commanderie, & de la chartreuſe. Il y a auſſi une juſtice des traites-foraines, une recette des états, & ſubélégation de l'intendance.

L'hôpital eſt l'ouvrage du chancelier Rollin. On ſait le mot de Louis XI, à ceux qui préconiſoient les bienfaits de Rolin: « il étoit bien juſte que celui » qui, par ſes exactions, a fait tant de pauvres, » bâtît une vaſte maiſon pour les loger ».

Ce bon mot du roi a ſervi de matière à cette épigramme du pere Vavaſſeur, natif de Parai en Charolois:

Has Matho mendicis fecit juſtiſſimus ædes;
Hos & mendicos fecerat ante Matho.

Mais Beaune doit ſur-tout ſa renommée à ſes excellens vins, ſi juſtement eſtimés dans toute l'Europe. Petrarque attribue au bon vin de Beaune, dont le duc Philippe-le-Hardi avoit régalé la cour du pape en 1395, l'obſtination des cardinaux à ne pas retourner d'Avignon à Rome; « c'eſt, dit-il, » qu'en Italie il n'y a point de vin de Beaune, & » qu'ils ne croient pas pouvoir mener une vie heu- » reuſe ſans cette liqueur, qu'ils regardent comme » un cinquième élément ».

Beatam ſine Belna vitam agi poſſe diffidunt.

C'eſt ce qu'il écrivoit très-ſérieuſement ſur la fin de ſes jours, au pape Urbain V, pour l'exhorter à venir ſiéger à Rome.

Le duc Jean envoya quinze queues de ce vin aux peres du concile de Conſtance en 1416: il ne coûtoit alors que 15 liv. la queue; elle coûte maintenant 300 & 400 livres, ſuivant les années.

Les grands-jours, appeaux ou parlement des ducs de la première & ſeconde race, ſe tinrent à Beaune juſqu'à l'établiſſement de celui de Dijon, fait par Louis XI en 1477.

Henri IV y fit démolir, en 1602, le fort & fameux château bâti par Louis XII.

M. l'abbé Gandelot, ſavant de Nolai, a publié, en 1772, un volume *in*-4°. ſur l'*hiſtoire de Beaune*; il y a beaucoup de recherches, mais un peu diffuſes. Beaune, ſitée ſur la rivière de Bourgeoiſe, eſt à 7 li. ſ. de Dijon, 8 n. e. d'Autun, 6 n. de Châlons-ſur-Saône. *Long.* 22, 20; *lat.* 47, 2. (*R.*)

BEAUNE, bourg de France dans le Gâtinois. Ce bourg a eu autrefois le titre de ville, & étoit bien plus conſidérable qu'il ne l'eſt aujourd'hui. On y compte encore environ cinq cents feux.

BEAUPORT, abbaye de Prémontrés en Bretagne, au diocèſe de Saint-Brieux, à 3 lieues ſ. e. de Treguier, fondée en 1202. Elle eſt du revenu de 8000 liv.

BEAUPORT, petite baie d'Afrique, en Cafre-

rie. Les Portugais l'appellent *la baya Hermosa.*

BEAUPORT, port d'Amérique, sur la côte méridionale de l'île Saint-Domingue. On l'appelle dans le pays *el puerto hermoso.* Il est à 18 lieues de la ville de Saint-Domingue, au couchant.

BEAUPRÉ, abb. d'hommes, ordre de Cîteaux, au diocèse de Beauvais, fondée en 1135, sur le Theraim, à 4 li. n. e. de Beauvais. Elle est du revenu de 9000 liv.

BEAUPRÉ, abbaye de Bernardins réformés, située en Lorraine, à une lieue s. e. de Lunéville. Elle fut fondée en 1131. Ses revenus sont d'environ 80000 liv. (*R.*)

BEAUPRÉ, abbaye de Bernardines, dans l'Artois, au diocèse de Saint-Omer, sur la Lis, à 2 li. n. de Béthune.

BEAUPRÉ, abbaye de Bernardines, en Flandres, sur la Dendre, près de Grammont.

BEAUPREAU, petite ville de France, dans l'Anjou, sur l'Eure, avec titre de duché-pairie, porté par la maison de Villeroi. Elle a deux églises paroissiales & une collégiale. Elle est à 7 lieues s. o. d'Angers.

BEAUREGARD, ville ruinée de la principauté de Dombes; elle en étoit autrefois la capitale. Elle est sur la Saône, à 2 li. n. de Trévoux.

BEAUREPAIRE, *Castrum belli Riparii*, bourg de France en Dauphiné, avec une abbaye de Bernardines, à 4 li. s. e. de Vienne.

BEAUSSE. *Voyez* BEAUCE.

BEAUVAIS, *Bellovacum*, *Cæsaro-magus*, ville capitale du Beauvoisis, à 16 lieues de Paris. La cathédrale, sous le nom de Saint-Pierre, est remarquable par son chœur, qui est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Il fut commencé en 1391. Saint Lucien, martyr au troisième siècle, est regardé comme l'apôtre du pays. Il y a eu quatre-vingt-onze prélats. Cet évêché, suffragant de Reims, a le titre de comté-pairie; l'évêque, en cette qualité, porta, en 1179, le manteau royal au sacre de Philippe-Auguste. Son diocèse comprend cinq cent quatre-vingt-dix-huit paroisses.

Les Anglois assiégèrent inutilement cette ville en 1443, aussi bien que Charles duc de Bourgogne, en 1472. L'armée du duc étoit de quatre-vingt mille hommes. Les femmes s'y signalèrent sous la conduite de Jeanne Hachette, dont on voit encore le portrait dans la maison de ville; c'est en mémoire de cette belle défense qu'elles marchent les premières à une procession qu'on fait tous les ans le 10 juillet. Après la cathédrale, on remarque sur-tout les églises de Saint-Lucien, Saint Sauveur, Saint-Etienne, Saint-Nicolas. Il y a aussi trois abbayes, quatre monastères d'hommes & trois de filles. Il y a à Beauvais un présidial, une commanderie de l'ordre de Malte, une justice seigneuriale tenue en pairie, une élection, un grenier à sel, & une maréchaussée. La justice de la ville appartient à l'évêque, & est exercée par un bailli qui a sous lui trois lieutenans, un procureur & un avocat-fiscal, un substitut & un greffier. Il a encore une juridiction pour les eaux & forêts de son évêché; & les appellations de ces deux justices de l'évêque, sont portées au parlement.

On y fabrique des tapisseries, & sur-tout des serges, des draps & des toiles appellées *demi-hollande*, dont il se fait un grand commerce. Elle est sur le Theraim, qui s'y divise en plusieurs canaux. Ses blanchisseries ont beaucoup de réputation, ainsi que les moutons de son territoire.

Plusieurs hommes illustres par leur naissance, leur mérite & leur savoir, sont nés à Beauvais, tels que Jean & Philippe de Villier, l'Isle-Adam, Claude de la Sangle & Vignacourt, quatre grands-maîtres de Malte; Godefroy Herman, Jean-Foi Vaillant, savans antiquitaires; Antoine Loisel. Adrien Baillet étoit de Neuville en Hez, dans le diocèse de Beauvais. *Long.* 19, 44; *lat.* 49, 26. (*R.*)

BEAUVOIR-SUR MER, petite ville maritime de France en Poitou, avec titre de marquisat, vis-à-vis Noirmoutier.

BEAUVOISIS, ou BEAUVAISIS, petit pays de France, dont Beauvais est la capitale.

BEBAZAR, ville de Natolie, où les chèvres ont le poil fort fin, & on l'y emploie à faire des camelots. Cette ville est peu éloignée d'Angouri.

BEBE, ou CHABRE, rivière de France en Bourbonnois, qui a sa source vers Montmorillon, & se jète dans la Loire.

BEC, nom que nous donnons à plusieurs pointes de terres, où deux rivières se joignent; nous disons le *bec d'ambez*, de l'endroit où la Garonne & la Dordogne se rencontrent.

BEC D'AMBEZ. *Voyez* AMBEZ.

BEC (le), bourg de France en Normandie, diocèse de Rouen, avec une belle & célèbre abbaye de Bénédictins, fondée en 1071, qui vaut 70000 livres. (*R.*)

BECAR, province d'Asie, dans l'Indoustan: elle comprend les pays de Doual, Jesual & Udesse, & est arrosée par les fleuves qui se déchargent dans le Gange, à l'orient de Delhi. Cette grande & riche province est très-fertile, & rapporte par an plus de quatorze millions au Mogol. Elle a plusieurs bonnes villes, dont les pricipales sont Sambal, Menapour, Rageapour, Jehanac, & sur-tout Becaner qui en est la capitale, située à l'occident du Gange.

BECANER. *Voyez* BICANER.

BECHE, rivière de Hongrie, qui se jète dans le Danube, près de Belgrade.

BECHEREL, ville de France en Bretagne, à 5 li. n. o. de Rennes. Il en vient beaucoup de fil retorts.

BECHIN, petite ville de Bohême, du cercle de même nom. *Long.* 32, 35; *lat.* 49, 14.

Durant la guerre des Hussites, elle fut attaquée l'an 1428, par Procope Rasus, qui en assiégea le château & le prit par capitulation. Le général Bu-

quoi la reprit & la brûla en 1619. Elle eſt à 5 lieues ſ. de Tabor, 8 n. de Budweiſſ.

BECKEN, ou BECKUM, petite ville de l'évêché de Munſter en Weſtphalie, à la ſource de la rivière de Verſe, à 12 li. ſ. eſt de Munſter, 8 n. e. de Soeſt.

BECKENRIEDT, ville de Suiſſe, dans le canton d'Underwald.

BECKLINGEN. *Voyez* BERLINGEN.

BECSANGIL, province d'Aſie, qui fait partie de la Natolie, bornée au ſeptentrion par la mer Noire, à l'occident par la mer de Marmora & l'Archipel, au midi par la Natolie propre, & à l'occident par la province de Bolli.

BECZAU, ville de Bohême, ſur la rivière de Topel.

BEDARIEUX, ou BEC-D'ARIEUX, ville de France dans le Languedoc, au diocèſe de Beziers, ſur la rivière d'Obe. *Long.* 20, 54; *lat.* 43, 39.

BEDAS, peuples d'Aſie, dans l'île de Ceylan. Ils habitent une grande forêt auprès de la mer, au nord-eſt de l'île. Ce ſont des ſauvages blancs, fort adroits à tirer de l'arc. Ils apprêtent leur viande avec du miel; ils la mettent avec cet aſſaiſonnement dans un trou d'arbre, bouché d'un tampon, où ils la laiſſent pendant un an; après quoi ils l'en retirent & la mangent. Il y a beaucoup d'abeilles dans leurs forêts; ils n'ont aucune demeure fixe; ils errent, habitant tantôt un lieu, tantôt un autre.

BEDBURG, abbaye proteſtante d'Allemagne, au duché & près de Clèves. (*R.*)

BEDER, grande ville d'Aſie dans les états du Mogol, capitale des Talingas. C'eſt une ville forte, entourée de murailles, bien garnie de canons. *Long.* 95, 10; *lat.* 16, 50.

BEDESE, ou RONCO, rivière d'Italie qui a ſa ſource dans la Toſcane, près de la Romagne. Elle prend le nom d'*Acquedotto*, & ſe jète dans le golfe de Veniſe, au-deſſus de Ravenne.

BEDFORD, ville conſidérable d'Angleterre, dans la province de même nom, avec titre de duché, ſur l'Ouſe. Elle envoie deux députés au parlement. Cette ville a cinq paroiſſes & deux hôpitaux. Il s'y fait un grand commerce de bled. *Long.* 17; *lat.* 52, 8. (*R.*)

BEDFORD-SHIRE, petite province d'Angleterre, dont Bedford eſt la capitale. Le pays eſt très-fertile en bleds & en pâturages, ſur-tout du côté du nord. On lui donne environ ſoixante-treize milles de tour, & deux cent ſoixante mille arpens.

BEDIZ-VELEZ, ou BELZ, ville d'Afrique au royaume de Fez, ſur la côte de la Méditerranée, avec port & château. Elle eſt dans la province d'Erif, vis à-vis le Pennon de Velez.

BEDOUINS, ou BEDUINI, peuples d'Arabie, qui vivent toujours dans le déſert, & ſous des tentes. Ils ne ſont ſoumis qu'aux émirs, leurs princes, ou aux cheikes, autres ſeigneurs ſubalternes, & ſe prétendent deſcendus d'Iſmaël. Celui d'entre leurs ſouverains qui a le plus d'autorité, habite le déſert qui eſt entre le mont Sinaï & la Mecque. Les turcs lui paient un tribu annuel pour la ſûreté des caravanes. Il y a des Bedouins dans la Syrie, la Paleſtine, l'Egypte, & les autres contrées d'Aſie & d'Afrique. Ils ſont Mahométans, mais ſuperſtitieux, & ne ſe ſoucient guères d'approfondir les myſteres de l'Alcoran: ils n'aiment point les Turcs, & ne ſe fient jamais à eux, parce qu'ils en ont toujours été trompés & maltraités: malgré la différence de religion, ils en agiſſent fort bien avec les chrétiens. Naturellement graves, ſérieux, & modeſtes, ils font bon accueil à l'étranger; parlent peu, ne médiſent point, ne rient jamais, & vivent en grande union: mais ſi un homme en tue un autre, l'amitié eſt rompue entre les familles, & la haine eſt irréconciliable. La barbe eſt en grande vénération parmi eux; c'eſt une infamie que de la raſer. Il n'ont point de gens de juſtice; l'émir, le cheilk, ou le premier venu, termine leur différend. Ils ont des chevaux & des eſclaves; mais ils font infiniment moins de cas de leur généalogie, que de celle de leurs chevaux: on en diſtingue de trois eſpèces, des nobles, des méfalliés, & des roturiers. Leurs meilleurs ſont très-eſtimés, & ſe vendent depuis mille écus juſqu'à ſix à ſept mille francs. Ces peuples n'ont ni médecins ni apothicaires, & ont tant d'averſion pour les lavemens, qu'ils aimeroient mieux mourir que d'uſer de ce remède. Ils ſont ſecs, robuſtes, & infatigables. Leurs femmes de diſtinction ſont belles, bien faites, & fort blanches; mais celles du commun ſont extrêmement hâlées, quoique naturellement bazannées. A juger de ces peuples ſur ce qu'on nous en raconte, il eſt à préſumer que, n'ayant ni médecins ni juriſconſultes, ils n'ont guères d'autres loix que celles de l'équité naturelle, & guères d'autres maladies que la vieilleſſe.

Ils campent auprès des eaux & des pâturages, pour la commodité de leur bétail, & n'habitent point dans les villes ni dans les lieux où ils puiſſent être ſurpris, parce que leurs vols continuels les rendent odieux aux autres nations; cependant ils ſont bons, hoſpitaliers, & gardent fidèlement leur parole. Leurs armes ſont une lance, une épée, une maſſe de fer, & quelquefois une hache: ils ne ſe ſervent point de piſtolets, ni de fuſils, encore moins de canons pour faire la guerre; les armes à feu leur ſont en horreur; ils n'attaquent guères qu'ils ne ſoient ſûrs de vaincre: on les a ſouvent battus; mais on n'a jamais pu les détruire. Le grand ſeigneur ſe ſert d'eux pour châtier les rebelles de leur voiſinage; il les exhorte à marcher contre eux; mais ces exhortations ſont ſuivies de préſens conſidérables, ou ſans cela elles ſeroient aſſez inutiles.

Outre ces Bedouins qui demeurent dans le déſert d'Egypte, il y a encore une autre race de Bedouins qui habitent la ville d'Alexandrie, & vivent à-peu-près comme ces Bohémiens qu'on voit en

France dire la bonne-aventure aux perſonnes foibles & crédules. Ils campent entre le rivage de la mer, & les murailles de la ville ſous des tentes, où ſe trouvent pêle-mêle, hommes, femmes, enfans & bétail. Le ſeul état qu'ils aient pour gagner leur vie eſt le louage de leurs ânes aux marchands étrangers. Ces Bedouins ſont fidèles, parlent la langue franque, ſouvent même le provençal, & il n'y a guère de marchands qui n'en ait un ou pluſieurs à ſon ſervice. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

BEEMSTER, grand marais défriché, & canton particulier dans la Hollande ſeptentrionale, vulgairement appellé *Noort-Holland*: c'étoit autrefois un très-grand lac de la Weſtfriſe, que l'on eſt parvenu à deſſécher, & dont l'induſtrie des habitans a fait un des plus rians ſéjours de l'Univers.

Ce pays eſt partagé en grands carrés par des canaux en droite ligne. Le plus long de ces canaux eſt de deux mille deux cent quatre-vingt toiſes du Rhin, en traverſant le pays dans ſa longueur; le plus long en le traverſant dans ſa largeur, eſt de deux mille quarante toiſes du Rhin; mais les digues qui renferment le Beemſter, & qui vraiſemblablement ont été tirées ſur la trace du rivage de l'ancien lac, ſont d'une figure, qui n'eſt rien moins que régulière. Le pays qu'elles enferment conſiſte en d'excellens pâturages; il n'y a ni villes, ni bourgs, ni villages; mais on voit de tous côtés des maiſons ſans nombre, des métairies diſperſées le long des canaux & des chemins qu'on y a pratiqués. (*M. DE M.*)

BÉERALSTON, bourg d'Angleterre, province de Dewon. Il envoie deux députés au parlement.

BEERING (îles de). Elles ſont au nombre de trois, & ont été découvertes par M. de Beering, Danois de nation, & fort habile marin, dans le voyage qu'il fit en 1725, par ordre de Pierre-le-Grand & de l'Impératrice Catherine.

Ces îles ſont petites, & fort voiſines des côtes, vers les 53e, 54e, à 64e degrés de latitude, & en partant du port de Kamſchatka.

L'île de Beering, proprement dite, eſt une île déſerte, où le même capitaine, dans un ſecond voyage qu'il fit en 1741, fut jeté par une furieuſe tempête, & où il périt de miſère avec une partie de ſon équipage. Cette île, voiſine du Kamſchatka, peut ſervir un jour d'entrepôt, ou devenir un lieu de relâche à la navigation des Ruſſes en Amérique.

BEERING (détroit de). *Voyez* ANIAN.

BEFORT, ville de France, capitale du Sundgaw, auprès d'une montagne. *Long.* 24, 32, 30; *lat.* 47, 38, 18, à 4 lieues de Montbeliard: c'eſt un grand paſſage, & très-ſûr pour aller en Franche-Comté. Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers; enſuite elle a appartenu à la maiſon d'Autriche, qui la céda à la France par le traité de Weſtphalie en 1648. Louis XIV l'a fait fortifier; de ſorte que, quoique petite, elle eſt très-forte. Le maréchal de Vauban voyant qu'elle étoit commandée par les hauteurs, y a fait conſtruire des fortifications, avec des tours baſtionnées; de manière qu'il y a une ſeconde ville, qui eſt la ville neuve dont les maiſons ſont tirées au cordeau. Le château eſt un aſſez grand ouvrage, placé ſur des montagnes eſcarpées, & a été réparé par le même maréchal de Vauban. Il y a auſſi pluſieurs autres ouvrages ſur les hauteurs qui dominent la ville.

Le bailliage de Befort eſt ſur les confins des états de Montbeliard & de Porentru. (*M. DE M.*)

BEGARD, abbaye de France, au diocèſe de Beauvais. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 10000 liv. (*R.*)

BEGARD, abbaye de France, diocèſe de Treguier. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9500 liv. (*R.*)

BEG-ERI, petite île d'Irlande près de Wexford, dans un petit golfe formé par la rivière de Slany, à ſon embouchure.

BEGIE, ou BEGGIE, BEILE, ou BÉJE, ville d'Afrique au royaume de Tunis, ſur la pente d'une montagne. *Long.* 27; *lat.* 37.

C'eſt une ville ancienne, défendue par un bon château. On la croit bâtie par les Romains. Ses murs ſont antiques & très-élevés Tout ce pays eſt ſi fertile en bleds, qu'il approviſionne Tunis & tout le voiſinage. Les habitans cependant en ſont fort pauvres.

BÉGRAS, ville de la Turquie Aſiatique, dans la Syrie, au pied du mont Noir, entre Alexandrette & Antioche. Elle eſt, dit-on, à demi déſerte.

BEGHAT, rivière d'Aſie dans l'Indouſtan.

BEHBEHAN, ville de Perſe dans la province de Fars, à 86 degrés, 26′ de *long.* & 30 de *lat.* ſelon les géographes du pays.

BEHER, ville du Semigalle, en Courlande.

BEJA, ou BEJER, contrée de Barbarie, dans le royaume de Tunis.

BEJA, ou BEXA, ville de Portugal, dans l'Alentéjo, près du lac du même nom. *Long.* 10, 10; *lat.* 37, 58.

Le territoire de cette ville eſt fertile. La place eſt grande & forte, elle a titre de duché, & un évêché. On dit qu'il y a dans le lac une eſpèce de poiſſon bon à manger, qui préſage la pluie & la tempête, & l'annonce par des mugiſſemens, ſemblables à ceux du taureau; d'autres attribuent ces mugiſſemens & ce bruit, précurſeurs des mauvais tems, à l'agitation des eaux du lac.

BEJARD DE MELENA, ou BEJER, petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, vers la côte du détroit de Gibraltar. Elle eſt à demi ruinée, & à 9 lieues de Cadix, au midi.

BEIDHAH, ville d'Aſie, dans la province de Perſe proprement dite, proche Schiraz.

BEILSTEIM, petite ville d'Allemagne, dans la Veteravie, avec titre de comté, entre Marbourg, Naſſau, & Coblentz.

BEIRA, province de Portugal, bornée au septentrion par les provinces d'entre Minho & Douro, & Tra-los-Montes, au midi par l'Eſtramadure Portugaiſe, à l'orient par l'Eſtramadure Eſpagnole, à l'occident par la mer. Elle a environ trente lieues en long, ſur autant en large : ſa capitale eſt Coïmbre. Cette province abonde en grains & en fruits.

BEIRUT, ou BAIRUT, ou BEROOT, ou BERYTA, ville maritime de la Turquie en Aſie, dans la gouvernement de Damas. Les Romains, qui établirent dans cette ville une école de droit civil, qui s'enſeignoit en langue grecque, & dont la fondation, quoiqu'ignorée, quant à ſa date, étoit bien antérieure au règne de Dioclétien ; les Romains, dis je, n'ont pas laiſſé de ville dans l'orient qui ſe ſoit auſſi avantageuſement conſervée que Beirut. Tous les voyageurs, d'accord ſur ſa belle & heureuſe ſituation, ſur la bonté de ſon climat, diſent que cette ville eſt très-jolie ; que les maiſons y ſont bâties de pierres de taille, que les rues, à la vérité, n'y ſont pas fort larges ; mais qu'il y a une multitude de jardins, de vergers & de haies vives qui lui donnent toutes ſortes d'agrémens. Ils ajoutent qu'elle eſt bien peuplée & bien marchande ; que les chrétiens Grecs y ſont en nombre, ainſi que les Catholiques, les Maronites, les Mahométans, les Juifs ; que les ſoies que l'on y travaille, & qui ſont ou blanches ou jaunes, ſont beaucoup plus fortes que celles de Tripoli, & qu'enfin il eſt à regretter que l'émir Fackreddin, qui poſſéda cette ville pendant un tems, & l'orna d'un palais, ait fait combler ſon port, & rendu inutile pour les grands vaiſſeaux, la rade ſûre & facile que la nature lui avoit donnée.

BEKA, ou BEQUA ; c'eſt ainſi que les Européens expriment le nom d'une contrée, que les Arabes nomment *Albkaa*. C'eſt une plaine aux environs de Balbec, qui s'étend juſqu'aux montagnes, qui la ſéparent de Damas. C'eſt le plus agréable pays, & le mieux cultivé de toute la Syrie : il eſt arroſé par quantité de rivières, qui en ſont un lieu délicieux ; c'eſt de-là que ſortent ces excellens & beaux raiſins, qu'on envoie par-tout ſous le nom de raiſins de Damas.

BEKAVA, ou BEKAWA, petite ville de Pologne, dans le Palatinat de Lublin.

BEKIA, île de l'Amérique ſeptentrionale, une des Antilles, qui n'eſt guère fréquentée que par quelques Caraïbes de Saint-Vincent qui y font la pêche, & y cultivent de petits jardins ; elle manque d'eau-douce, & abonde en vipères dangereuſes. *Lat.* 12, 24. On lui donne 12 lieues de circuit, & ſon havre eſt fort bon.

BEKLINGEN, petite ville d'Allemagne, au comté du même nom, en Thuringe, dans le cercle de haute Saxe, à 6 lieues n. de Weimar. *Long.* 29, 20 ; *lat.* 51, 20. (*R.*)

BELA, petite ville de Hongrie, dans le comté de Zips. (*R.*)

BELALCAÇAR, petite ville du royame d'Andalouſie, ſur la petite rivière de Cuyar.

BELAD-EL-BESCHARA, nom que porte aujourd'hui dans la Paleſtine la portion du pays de Saphet, à laquelle on donnoit autrefois celui de *Galilée*.

BELBO, rivière du duché de Milan.

BELCAIRES, bourg ou petite ville de France dans le bas Languedoc, au diocèſe & à 6 lieues ſ. o. d'Aleth.

BELCASTRO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, ſur le torrent de Maſcaro, près du golfe de Squillace. Elle a un évêché ſuffragant de San-Sévérino. *Long.* 34, 45 ; *lat.* 39, 6.

BELCHITE, petite ville d'Eſpagne, au royaume d'Aragon, ſur la rivière d'Almonazir. *Long.* 17 ; *lat.* 41, 39, à huit lieues ſ. de Sarrageſſe.

BELD, petite ville d'Aſie dans le Diarbeck, ſur le Tigre, un peu au-deſſus de Moſul. (*R.*)

BELÊME, bourg de Portugal, à deux lieues au-deſſous de Lisbonne, ſur le Tage. Au devant de ce bourg eſt la tour de Belem, bâtie ſur la rivière, qui eſt étroite en cet endroit. Ce fort eſt bien gardé & l'on y met des commis, auxquels tous les vaiſſeaux marchands en entrant & en ſortant ſont obligés de montrer leurs paſſe-ports, factures, &c. afin de payer les droits de leur cargaiſon : ceſt près de cette tour que mouillent les navires en attendant leurs dépêches. Ce bourg eſt conſidérable, bien peuplé, & on y trouve toutes ſortes de rafraîchiſſemens. Le couvent des freres de Saint Jérôme eſt remarquable, en ce que l'égliſe, le dortoir, & le cloître ſont bâtis de pierres de tailles ouvragées. Toutes les voûtes de l'égliſe ſont compoſées de diverſes voûtes, qui ſe joignent en forme de compartiment, dont la plupart, & les grandes du milieu ſur-tout, penchent en bas ; ce qui eſt le contraire des voûtes ordinaires. Il y a dans les chapelles de cette égliſe pluſieurs tombeaux des rois de Portugal. Ce monaſtère enfin eſt remarquable par la ſingularité de ſon architecture, la hardieſſe des voûtes, la beauté, & la largeur du cloître, la diſtribution & la propreté des logemens, ſes jardins & ſes fontaines.

Le roi de Portugal y a une maiſon de plaiſance. (*M. D. M.*)

BELÊME. *Voyez* BELESME.

BELEREAU, île de la mer Méditerranée, proche d'Yvica.

BELESME, ou BELLESME, petite ville du Perche, qui diſpute à Mortagne le titre de capitale du pays. Elle eſt à quatre lieues de Mortagne au ſud, & un peu plus de Nogent-le-Rotrou, à l'oueſt. Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, d'un bailliage reſſortiſſant au bailliage de Chartres, & d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. M. de Bry de la Clergerie, dans ſon *hiſtoire du Perche*, ne fait aucune mention des deux inſcriptions trouvées dans la forêt de Beleſme : la première ne contient que le ſeul mot *Aphrodiſium*,

C'étoit l'inſcription d'un temple ou d'une chapelle du voiſinage, conſacrée à Vénus, nommée par les Grecs *Aphrodite*, parce qu'on croyoit que cette déeſſe étoit ſortie de l'écume de la mer, lorſqu'elle parut pour la première fois à Cythère; c'eſt-à-dire, lorſque les Phéniciens en établirent le culte dans l'île.

La deuxième deſcription eſt conçue en ces termes:

Diis inferis
Veneri
Marti &
Mercurio
Sacrum.

Voyez Hiſt. de l'Acad. des inſcriptions, tome II, édit. in-12, pag. 331. (*R.*)

BELESTAT, bourg de France en Languedoc, généralité de Toulouſe, au diocèſe de Mirepoix, dont il eſt à 4 lieues ſud. C'eſt près de ce bourg qu'on voit la fontaine de Lers ou de Fonterſorbe, remarquable en ce qu'elle coule douze fois & tarit douze fois en vingt-quatre heures, par des intervalles égaux. M. Aſtruc lut en 1709, à l'académie de Montpellier, un mémoire ſur cette fontaine (*R*)

BELEZ, rivière de Catalogne, qui ſe jète dans la Méditerranée, proche de Barcelone.

BÉLEZ, petite ville d'Amérique en terre ferme, dans la nouvelle Grenade. Elle eſt près d'un volcan, qui jète ſouvent des pierres embrâſées. Il y a dans cette ville un couvent de cordeliers.

BELFAST, jolie ville d'Irlande au comté d'Antrim, avec château & port, où il ſe fait un bon trafic: elle députe un parlement.

BELGARD, ou BELGRAD, ville du duché de Poméranie, ſur la Perſante, dans le cercle de Belgard. Cette ville ſe nommoit autrefois *Byaligrood*, qui veut dire *Weiſſembourg*. Elle eſt renommée par les marchés de chevaux qui s'y tiennent. Elle étoit déjà aſſez conſidérable dans l'onzième ſiècle, & faiſoit partie de la Poméranie antérieure juſqu'en 1184, que les princes de la Poméranie ultérieure s'en emparèrent. Devenue peu de tems après une ſeigneurie particulière, elle échut à Pribislas IV, prince de Neklenbourg, qui, dans un titre de 1289, ſe qualifioit de ſeigneur des pays de Dobbern & de Belgard en Caſſubie, mais qui ſe vit bientôt obligé de reconnoître la ſupériorité territoriale des princes de la Poméranie antérieure. Le duc Wartislas IV quitta Anclam, pour établir ſa réſidence au château de cette ville, & donna en 1321 le pays de Belgard à l'évêque de Cammin, à titre de fief. Lors de la fondation des deux maiſons de Poméranie & de Wolgaſt, le pays de Belgard échut à la première, de laquelle il paſſa à celle de Stettin en 1459, & de cette dernière à celle de Wolgaſt en 1464. Il fut rendu dépendant de la régence de Stettin, par l'acte de partage fait entre les ducs Philippe I & Barnim X, en 1532 & 1541. Tout ce pays fut dévaſté, dans une guerre de trente ans, au point qu'il fut donné en hypotheque au feld-maréchal de l'armée Suédoiſe de Wirtenberg. Le maiſon électorale de Brandebourg finit par en devenir propriétaire, en vertu du traité de paix de Weſtphalie.

Belgard fut réduite entiérement en cendres en 1667, mais elle a été beaucoup mieux rebâtie. Ses fauxbourgs ſont très-beaux. Elle a un château, une prévôté, & c'eſt aujourd'hui le ſiège d'un bailliage royal. (*M. D. M.*)

BELGEVAN, ville d'Aſie dans la Tartarie, au royaume de Bokara, dans la province de Catland, à 104 d. 30 *min.* de *long.* & 39 de *lat.* ſelon les Orientaux.

BELGIAN, déſert d'Aſie dans la grande Tartarie.

BELGICA, l'un des deux forts des Hollandois, en Aſie, dans l'île de Néra, l'une de celles de Banda; l'autre, qui eſt le principal, ſe nomme le fort *Naſſau*. (*R.*)

BELGRADE, ville de la Turquie Européenne, capitale de la Servie, au confluent du Danube & de la Save. *Long.* 38, 30; *lat.* 45.

Quelques-uns croient que c'eſt le *Taurinum* des anciens.

Son nom latin eſt *Alba Græca*; c'eſt une ville très-grande, très-forte, très-peuplée, & où l'on fait un grand commerce. Le Danube eſt fort large devant cette place, & paroît très rapide. Elle eſt bâtie à l'antique: ſes murailles avoient une double enceinte, avec une prodigieuſe quantité de tours. Le ſeul endroit qui n'étoit pas défendu par l'une des deux rivières, étoit fortifié par un château placé ſur une éminence. Les fauxbourgs de Belgrade ſon vaſtes, & fréquentés par des marchands Turcs, Grecs, Juifs, Hongrois & Eſclavons. Il y avoit un évêché grec, ſuffragant d'Antivari, qui étoit ci-devant à Semendria, & qui y eſt de nouveau transféré. On voit à Belgrade quatre belles & grandes places publiques, ſur-tout remarquables en ce qu'elles ſont ſans ceſſe remplies de marchandiſes précieuſes. Les rues où ſe fait le plus grand commerce, ont des allées d'arbres, ſous leſquels on eſt à couvert du ſoleil & de la pluie. Soliman II la prit en 1521. Depuis elle fut à l'empereur. Les Turcs la reprirent en 1660. Les Impériaux l'aſſiégèrent en vain en 1693. La poſſeſſion en fut aſſurée aux Turcs par la paix de Carlowitz en 1699. Le prince Eugène la reprit au mois d'août 1717, après avoir entiérement défait les Turcs. Elle leur fut cependant cédée en 1739, à condition qu'ils démoliroient les fortifications; ce qui a été exécuté. Elle eſt à 65 li. ſ. p. e. de Bude, 106 ſ. p. e. de Vienne, 160 n. p. o. de Conſtantinople. Un grand-viſir y a fait conſtruire un palais magnifique avec une moſquée auprès, & de belles fontaines. On y a auſſi bâti un metreſeck ou collège, pour l'éducation des enfans.

BELGRADE, bourg de la Turquie Européenne, dans

dans la Romanie, sur le Bosphore de Thrace, à 7 lieues nord de Galata. *Long.* 40, 30; *lat.* 41, 42.

Il a été ainsi nommé à cause de sa beauté. Le pays est élevé, ombragé de quantité de bois, arrosé de plusieurs sources d'eau claire, & presque couvert de villages. L'air y est très-bon & très-sain. Aussi plusieurs grands seigneurs Turcs y ont-ils des maisons de plaisance. Toutes ces eaux recueillies dans des aqueducs, arrivent à Constantinople: un de ces aqueducs entr'autres, est à moitié chemin de Belgrade à Galata; il joint deux montagnes, en croisant & traversant sur un aqueduc une vallée qui est tout au moins d'un quart de lieue. Ce superbe ouvrage est composé de deux rangs d'arches: le rang de dessous en a cinquante-une. Il peut y avoir trente brasses depuis le fond de la vallée jusqu'au haut de l'aqueduc. On en voit un autre du côté de l'orient, de trois rangs d'arches. Les habitans des villages voisins sont chargés du soin de ces eaux, ce qui les fait exempter de toutes les autres taxes. La plupart de ces aqueducs ont été bâtis par les derniers empereurs Romains & Grecs, & réparés par Soliman II, dit le Magnifique. (*R.*)

BELGRADO, petite ville d'Italie, dans le Frioul & l'Etat de Venise, entre Udine & Concordia. *Long.* 30, 35; *lat.* 46.

BELGRADO, petite rivière de la Romanie, en Turquie.

BELKH, grande & ancienne ville d'Asie, dans le Khorasan, à 101 degrés de longitude & à 36 de latitude. Elle a plusieurs cantons dans sa dépendance. Cette ville est située à quatre lieues des montagnes, sur une plaine unie. La rivière de Vouha baigne ses murailles. Ses environs sont remplis de vignes & de jardins. Tout le pays abonde en oranges, cannes de sucre, nénufar, dattes, raisins, & sur-tout en melons qui y prennent un accroissement extraordinaire. (*R.*)

BELKIN, ville de la basse Egypte, au milieu du Delta, entre le canal de Rosette & celui de la Sablonnière, à 11 li. de la grande Mahalle.

BELITZ, petite ville de la Marche de Brandebourg, sur l'Ada, à 6 milles de Berlin.

BELLABRE, petite ville de France, en Berry, sur la rivière d'Anglin, avec titre de marquisat. diocèse de Bourges, élection & à 3 lieues sud-est du Blanc. Il y a des forges aux environs de cette ville.

BELLA-MORESKOY-LÉPORIE. *Voyez* LÉPORIE.

BELLAC, petite ville de France, dans la Marche, sur la petite rivière de Vincon, à 7 li. de Limoges. Cette ville, qui est le chef-lieu de la basse-Marche, est le siège d'une justice royale, & d'une sénéchaussée. *Long.* 18, 48; *lat.* 46, 4. (*R.*)

BELLANO, petite ville d'Italie sur le lac de Côme, dans le Milanois, à 8 lieues de la ville de Côme.

BELLA-POLA, île située dans le golfe de Napoli, en Morée.

BELLE. *Voyez* BAILLEUIL.

BELLE-AIGUE, abbaye de France en Auvergne, au diocèse de Clermont, a 4 li. o d'Ebreuil, fondée en 1137. Elle est de l'ordre de Citeaux, & vaut 2900 livres.

BELLE-BRANCHE, abbaye de Bernardins, fondée 1152, dans le Maine, à 2 li. n. o. de Sablé, unie au collège de la Flèche.

BELLE-ÉTOILE, abbaye de Prémontrés, fondée en 1215, en Normandie, au diocèse de Bayeux, à 3 li. n. de Domfront. Elle vaut 2000 liv.

BELLE-FONTAINE, abbaye de Bénédictins, au diocèse de la Rochelle. Elle est aux Feuillans depuis 1642, à une lieue s. e. de Beaupréau. Elle vaut 4000 liv.

BELLE-ISLE, île de France, à 6 lieues de la côte de Bretagne, dans l'évêché de Vannes, d'environ six lieues de long sur deux de large.

On trouve dans cette île le bourg de Bangor, la petite forteresse de Palais, & les paroisses de Sauzon & de Lomaria: le pays est très-diversifié par la nature; il y a des rochers & des plaines fertiles & agréables. Il s'y trouve des salines. La couronne en est en possession depuis 1742. Elle l'acquit alors de la famille des Fouquet, en échange de Gisors. Les Anglois s'en emparèrent pendant la dernière guerre, en 1761, & la rendirent à la paix en 1763: c'étoit une conquête moins utile pour eux, qu'incommode pour les François. Les anciens nommoient cette île *Coloneſus*. Elle est pourvue d'une fort bonne rade.

BELLE-ISLE, île de l'Amérique septentrionale, à l'entrée du détroit qui sépare le pays des Esquimaux, de l'île de Terre-Neuve. Ce détroit prend aussi le nom de *Belle-Isle*. *Lat.* 51, 50.

BELLE-PERCHE, abbaye de France, fondée en 1143, diocèse de Montauban, ordre de Citeaux, à 3 li. n. de Verdun. Elle est du revenu de 14000 liv.

BELLECOMBE, abbaye de Bernardines, dans le Vélay, au diocèse & à 5 li. n. e. du Puy.

BELLEGARDE. *Voyez* SEURRE.

BELLEGARDE, petite ville de France en Auvergne, élection de Combraille, à 5 li. s. d'Evaux.

BELLEGARDE, ville forte de France, dans le Roussillon, au-dessus du col de Pertuis, sur la frontière de Catalogne, entre Ceret & Jonquieres. Les Espagnols la prirent en 1674. Le maréchal de Schomberg la reprit l'année suivante. Après la paix de Nimegue, en 1679, Louis XIV la fit fortifier. Elle est aujourd'hui de la plus grande force. *Long.* 20, 30; *lat.* 42, 20.

BELLEGARDE, bailliage du canton de Fribourg, acquis à titre d'achat, partie en 1525 de Jacques de Corbeira, partie en 1553 du comte Michel de Gruyeres.

BELLELAY, belle & riche abbaye de l'ordre des Prémontrés, dans l'évêché de Bâle. Elle fut

fondée vers l'an 1140, dans le territoire de Delemont ou Delsberg, à 3 lieues de Moutiers-Grand-Vol. Dans le concile de Conſtance, le pape Martin donna à l'abbé, la croſſe & le titre de prélat; & l'empereur Sigiſmond l'affranchit en même tems de la juriſdiction de l'évêque de Bâle. L'abbaye eſt ſous la protection du canton de Soleure & de la république de Bienn. Les fromages qu'on fait dans ſes environs, ſont renommés par leur délicateſſe. L'abbaye de Bellelay a un penſionnat très-floriſſant & des mieux compoſés, où les jeunes gens ſont inſtruits dans toutes les connoiſſances qui entrent dans le plan d'une bonne éducation. (*R.*)

BELLEM, cap d'Eſpagne, ſur la côte occidentale de la Galice, entre celui de Finiſterre & la Corogne.

BELLERIVE, abbaye de Bernardines, ſur le lac de Genève, à une lieue n. de Genève.

BELLEVAL, abbaye de Prémontrés en Champagne, dans l'Argone, fondée en 1137, au diocèſe de Reims, à 2 li. o. de Stenay. Elle eſt du revenu de 9000 liv.

BELLEVAUX, abbaye de Bernardins, fondée en 1199, dans la Frache-Comté, ſur l'Ognon, au diocèſe & à 3 lieues n. de Beſançon. Elle vaut 6000 liv.

BELLEVAUX, abbaye de Prémontrés, au diocèſe de Nevers, à une lieue o. de Moulins. Elle vaut 1800 liv.

BELLEVILLE, *Bella villa*, jolie petite ville de France, dans le Beaujolois, diocèſe de Lyon, à 4 lieues ſ. de Mâcon, 2 n. de Ville-Franche, & 3 ſ. e. de Beaujeu, près de la Saône. Il y a une abbaye de chanoines réguliers de Saint Auguſtin, fondée en 1159 par Humbert II, ſire de Beaujeu. Dans l'égliſe, qui eſt conſidérable, ſont les tombeaux de pluſieurs ſires de Beaujeu. Cette abbaye eſt du revenu de 3500 livres. Elle a un hôpital bien bâti, confié à des Sœurs de Sainte Marthe, & un collège établi en 1757. La ſeigneurie en eſt à M. le duc d'Orléans. *Long.* 22, 16; *lat.* 45, 5. (*R.*)

BELLEY, *Bellica*, la *Bellica* des anciens, ville capitale du Bugey, à une lieue du Rhône, avec un évêché établi au ve ſiècle, ſuffragant de Beſançon. Le chapitre, compoſé d'Auguſtins, fut ſécuriſé par Grégoire XIII en 1579. Cette ville fut entièrement réduite en cendres le 2 août 1385. Amé VII, duc de Savoie, la fit entourer de murailles & de tours. Frédéric Barberouſſe fut ſi touché du mérite d'Anthelme, qui de chartreux de Portes, devint évêque de Belley en 1163, qu'il lui donna, & à ſon égliſe, tous les droits de régale, comme celui de battre monnoie, & la ſeigneurie de la ville. Depuis ce tems-là, les prélats ont été princes du Saint-Empire.

Saint-Laurent en eſt la ſeule paroiſſe. Il y a une abbaye de Bernardines, fondée en 1155 par Marguerite, fille d'Amé II, & transférée au XVIIe ſiècle, du village de Bons ſur le Furan, à Belley, & ſur un collège établi en 1768, régi par les Joſephites. C'eſt la réſidence d'un gouverneur particulier, & le ſiège d'une élection, d'une maréchauſſée, d'un bureau des ſels & d'un bailliage ſubordonné au tribunal de Bourg en Breſſe. Elle eſt à 6 li. n. o. de Chambéry, 16 e. de Lyon. (*R.*)

BELLIGAMME, contrée du royaume de Jaſnaptman, dans l'île de Ceylan.

BELLIN, petite province d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Elle ne comprend qu'une ville de ſon nom & neuf villages. C'étoit jadis le patrimoine de l'ancienne famille de Bellin, qui ne ſubſiſte plus: c'eſt aujourd'hui l'un des domaines de la maiſon royale de Pruſſe, qui en a réduit une portion en bailliage, & qui laiſſe le reſte entre les mains de divers gentilshommes du pays. La ville de Bellin eſt le ſiège de ce bailliage, auſſi bien que d'une inſpection eccléſiaſtique. Elle eſt en elle même peu conſidérable. Un bac qui s'y trouvoit autrefois, pour paſſer la petite rivière, nommée *Rhin*, qui la baigne, lui fait porter le ſurnom de *Fehr*, qui veut dire en allemand un bac. Mais Fehr Bellin eſt un lieu chéri du Brandebourg depuis près de cent ans. Le prince & les peuples de la contrée, enviſageant la gloire ſous ſa vraie face, n'oublient pas que le grand électeur, battant les Suédois dans cet endroit, l'an 1675, opéra pour le Brandebourg une délivrance toute merveilleuſe. Ils ſe ſouviennent de cette victoire, comme les Suiſſes de celle de Morgarten, prenant dans l'hiſtoire de ce qu'ils ont ainſi fait de beau, l'exemple de ce qu'ils doivent toujours faire.

BELLINGHAM, ville d'Angleterre dans le Northumberland. Il s'y fait un commerce très-conſidérable de gros bétail, d'étoffes & de denrées; c'eſt que la province eſt par elle-même une des moins riches du royaume en toutes ces choſes, & que, comme elles ſont néceſſaires à la vie, un peuple, tel que l'Anglois, ſuit ſon génie, & ne les attend pas les bras croiſés. *Long.* 15, 20; *lat.* 55, 10.

BELLINGHAM, on BILLINGHAM, ville maritime de l'île de Ceylan.

BELLINZONE, ville de Suiſſe, chef-lieu du bailliage de ſon nom, l'un des ſept que les Suiſſes poſſèdent en Italie. Elle eſt ſituée ſur le Teſin. Elle appartient, avec ſon bailliage, aux trois cantons d'Uri, Schwitz, & Underwald, auxquels ce diſtrict fut cédé en 1503. Il leur fut confirmé en 1512 par le duc de Milan qu'ils avoient rétabli dans ſon duché. Il ſe trouve trois couvens dans la ville, où les cantons entretiennent un bailli, que l'on nomme auſſi commiſſaire. Elle eſt à 2 lieues n. du lac Majeur. (*R.*)

BELLITZ, petite ville d'Allemagne dans la Marche de Brandebourg, à ſix milles de Berlin.

BELLORQ, ou BELLORQUE, très-petite ville de France, au gouvernement de Béarn, le Gave de Pau. Cette ville eſt ſituée dans la

sénéchaussée d'Orthès, & à trois lieues & demie de Pau. (*R.*)

BELLOZANE, abbaye de France en Normandie, au diocèse de Rouen. Elle est de l'ordre de Prémontrés, & vaut 3500 liv. (*R.*)

BELLS. *Voyez* BELZ.

BELLUNO, ville d'Italie, capitale du Bellunois dans la Marche-Trévisanne, sur la Piave. *Long.* 29, 45; *lat.* 46, 9; son nom latin est *Bellunum*. Son évêché est suffragant de l'archevêché d'Udine. Cette ville, quoique petite, est assez bien peuplée.

BELLUNOIS (le), petit pays d'Italie dans l'état de la république de Venise, où il fait partie de la Marche-Trévisanne. Il est borné au nord par le Cadorin, & en partie par le Frioul, à l'orient par le Frioul, au midi par le Trévisan & par le Feltrin, & au couchant, partie par le Trentin & par le Tirol. A l'orient est une grande forêt de seize milles de long.

BELMONT, petite ville de France dans le Rouergue, à 3 lieues s. o. de Vabres.

BELMONT, abbaye de Bernardines, fondée en 1148 sur le Salon, au diocèse, & à 4 lieues s. e. de Langres.

BELOSERO. *Voyez* BIELA-OSERO.

BELOZO. *Voyez* BIELA-OZERO.

BELCINNAC, île de France en Normandie, dans la rivière de Seine. Elle appartient à l'abbaye de Saint-Vandrille (*R.*)

BELT, nom de deux détroits de Danemarck, dont l'un est appellé le *grand Belt*, & l'autre le *petit Belt*. Le premier est entre l'île de Séeland & celle de Fionie, le second entre l'île de Fionie & le Jutland.

BELTURBEL, petite ville d'Irlande dans la province d'Ulster, au comté de Cavan. Elle envoie un député au parlement.

BELTZ, ou BELTZKO. *Voyez* BELZ.

BELTZICK, ou BELTZIG. *Voyez* BELZIG.

BELVEDERE, grande province de la Morée, qui renferme l'Elide, la Messenie, & partie de l'Arcadie des anciens; c'est, à proprement parler, la côte orientale du Peloponèse. Il s'y trouve plusieurs ports de mer. (*R.*)

BELVEDERE-ELIS, ville de la Morée, dans la province de Belvedère, dont elle est la capitale. Elle tient la place d'Elide qui étoit sur le Penée. Belvedère est une assez grande ville, dont la situation est charmante. Ce seroit un des plus agréables lieux, des plus riches, & des plus fertiles de l'Europe, si le despotisme stupide des Turcs, & leur barbare ignorance, ne tenoient les Grecs & les arts dans un honteux esclavage. Autant l'industrieuse liberté fait arracher d'un sol aride des richesses qu'on ne soupçonnoit pas, autant le bras destructeur du despote frappe de stérilité le sol le plus fertile, & répand la misère & le deuil où devoient régner la joie & l'abondance. (*M. D. M.*)

BELVEDERE, château du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, sur la côte de la mer de Naples, an pied de l'Apennin. Il y avoit aussi un lieu très-agréable de ce nom dans la Scicile, près de Syracuse; mais on croit qu'il a été détruit par les tremblemens de terre.

BELUGARA, ou BELEGURA, ville d'Afrique au Monomotapa, sur la rivière de Sainte-Luce, au-dessous de Sophala. Le pays y est fertile & abondant en gibier.

BELUTES (les), peuple de voleurs & de vagabonds, qui vivent sous des tentes, & se tiennent aux environs de Candahar, entre les frontières de Perse & l'empire du Mogol.

BELZ, grande ville de Pologne, au palatinat de son nom, siège d'un palatin & d'un staroste. Elle est à 16 lieues n. de Lemberg, & 50 e. de Cracovie. *Long.* 42, 44; *lat.* 50, 10. Elle a passé, avec une partie de son palatinat, sous la domination Autrichienne en 1773, lors du démembrement de la Pologne. (*R.*)

BELZIG, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe & dans l'état électoral, à 9 lieues n. de Wirtemberg. C'est le siège d'une surintendance. (*R.*)

BEMARIN, contrée de l'Amérique septentrionale, dans la Floride, au nord de Saint-Marc d'Apalache, & à l'orient de la rivière d'Apalache. Melilot, selon Baudrand, en est la capitale.

BEMBÉ (la province de), en Afrique, au royaume d'Angola. Elle se divise en haute & basse, & s'étend d'un côté sur le rivage de la mer; de l'autre elle sépare le royaume d'Angola des provinces voisines. Ce pays est presque couvert de bétail, de cerfs, de chevreuils, & d'autres animaux, tant sauvages que domestiques. Les peuples se servent du suif des animaux pour s'oindre la tête & tout le corps. Ils sont fort attachés à l'idolâtrie, croient aux enchantemens, & pratiquent enfin toutes les superstitions ordinaires aux peuples barbares. Ils s'habillent de peaux de bêtes grossièrement préparées, ou de peaux de serpens. Les femmes entretiennent proprement leur chevelure: les hommes ont la tête rasée, & ne laissent qu'un flocon de cheveux sur le sommet. Leurs armes sont des piques, des sagaies, avec des bâtons de quatre palmes de long, dont un des bouts a une boule garnie de pointes de fer. Ils s'en servent avec beaucoup de force & d'adresse: ils ont aussi l'usage des flèches. (*M. D. M.*)

BENA, ou BECCABENA, royaume de Nigritie, au milieu des terres, près de la rivière de Guinala, vers la haute Guinée, & le royaume de Meth, dans les montagnes de Sierra-Léona. Ce royaume porte le nom de sa capitale, & ses habitans celui de *Souses*. Le terroir du pays est fort raboteux; on n'y voit que des montagnes & des côteaux couverts d'arbres, de verdures, & entrecoupés de rivières. La couleur de la terre des montagnes indique qu'il y a des mines de fer, & que ce métal y est plus fin qu'en Europe. Les serpens du pays sont plus gros que la cuisse d'un

homme, mouchetés de diverſes couleurs, & de la plus grande vivacité. Le roi tient d'ordinaire un de ces ſerpens entre ſes bras, & le careſſe comme ſi c'étoit un petit chien; auſſi le nomme-t-on pour cela *le roi des ſerpens*. Il faut que cette eſpèce de ſerpens ne ſoit point malfaiſante. Lorſqu'un des habitans de ce royaume vient à mourir, les parens jettent de grands cris, & raſſemblent des draps, des étoffes, de l'or, & des vivres, dont ils font une offrande ſur ſon tombeau. Ils partagent ces offrandes en trois parts; l'une pour le roi, l'autre pour ceux qui ont pris ſoin avec eux de l'enterrement du défunt, & ils mettent la troiſième part dans la bière. On enterre les rois & les princes ſans bruit & ſans ſuite, dans des lieux écartés, ſans doute dans la crainte qu'on n'enlève les grandes ſommes d'or qu'on met dans leurs tombeaux. C'eſt pour cela qu'on les dépoſe ſouvent dans le lit des rivières, en en détournant le cours, & enſuite on fait rentrer les eaux dans leur premier lit.

Le roi de Bena commande à ſept royaumes, quoiqu'il ſoit lui-même vaſſal du *Conche*, empereur de tous les *Souſes*. (*M. D. M.*)

BENA, ou BENE, petite ville de Piémont, avec titre de comté, à 3 lieues ſ. de Gueraſco. *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 29.

BENACAFIZ, ville d'Afrique au royaume de Maroc dans la province de Duquela, à quinze lieues d'Azamor, & à deux de la montagne Verte, du côté du levant. Sa ſituation eſt ſur un tertre aſſez haut, & tout rond ſur le bord de l'Ommirabi. Elle eſt ceinte de murailles, flanquées de vieilles tours à l'antique. Les Arabes de Charquié errent dans les plaines qui l'environnent, & qui ſont fort belles.

Cette ville étoit autrefois bien peuplée de Bereberes; mais après la conquête d'Azamor, les Portugais la ſaccagèrent & la brûlèrent, de ſorte qu'elle eſt demeurée preſqu'entiérement déſerte. Les Arabes de Charquié poſſèdent maintenant ces contrées. (*M. D. M.*)

BENAKEL, ville d'Aſie dans la Tranſoxane, à 90 degrés de *long.* & 42, 30 de *lat.* ſeptentrionale. Elle eſt ſituée ſur une rivière qui porte ſon nom, & défendue par un bon château. Cette ville ſe nomme auſſi *Bencath*.

BENARES, ou BENAROUS, ville de l'Indouſtan, ſur le Gange. Il y a une pagode célèbre qui porte le même nom que la ville: on deſcend de cette pagode par un eſcalier, juſqu'au fleuve, pour s'y laver & pour y boire. L'idole eſt en ſi grande vénération, que quand on ouvre la pagode les Brachmanes ſe proſternent le viſage contre terre. Il y a là un Brachmane qui frotte le front de tous les pélerins d'une certaine liqueur jaune. Les femmes n'y peuvent point entrer.

BENAROU, ville de Perſe ſur les frontières de la province de Fars & du royaume de Lar, au pied d'une montagne, ſur laquelle on voit encore des reſtes d'un grand château.

BENATEK. *Voyez* BENATKI.

BENATKI, petite ville de Bohême, au cercle de Bunzlau. (*R*)

BÉNAVARRI, *Bénavarium*, petite ville d'Eſpagne au royaume d'Aragon, avec un château ſur les frontières de la Catalogne, à 7 li. n. e. de Balbaſtro, & à 11 n. de Lerida. *Long.* 18, 10; *lat.* 41, 55.

BENAVENTE, petite ville d'Eſpagne au royaume de Léon, dans la tierra de Campos, avec titre de duché, ſur la rivière d'Ezla. *Long.* 12, 30; *lat.* 42, 4, à 12 lieues n. de Zamora, 15 lieues ſ. de Léon.

BENAUGES, petite contrée de la Guienne, le long de la Garonne, au midi de Bordeaux, en allant vers l'orient: ſa capitale eſt Cadillac.

BENBECULA, île d'Ecoſſe, une des Weſternes, entre celles de Northwiſt & de Southwiſth. Sa longueur eſt de trois milles, & ſa largeur d'autant. Elle produit du bled du côté de l'orient. Il y a des lacs remplis de poiſſons, & une baie à l'orient où l'on va pêcher les harengs. Les habitans de cette île ſont catholiques.

BENCOOLEN, ou BENCOULI, ville & fort de l'île de Sumatra en Aſie, ſur la côte qui regarde le ſud-oueſt. C'eſt un des établiſſemens de la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Le poivre en eſt l'objet principal; il abonde dans cet endroit, & tout à la ronde: les habitans du pays le cultivent & le vendent avec beaucoup d'empreſſement: ils ont peu d'autres productions dont ils puiſſent trafiquer: les bois cependant y croiſſent, dit-on, auſſi en grande quantité; nombre de montagnes qui les environnnent en ſont couvertes; mais comme on n'y bâtit qu'en bois, & même ſur pilotis, à cauſe de l'humidité du terrein, il arrive que cette matière ſe conſomme à-peu-près toute dans le pays.

On y remarque auſſi, comme choſe liée avec la nature du lieu, que le métier de charpentier eſt à-peu-près le ſeul que l'on y exerce, & que l'on n'y connoît guère entr'autres que de nom ceux de ſerrurier & de maréchal. On y reſpire au reſte un air très-épais, fréquemment agité par les orages, & triſtement obſcurci par la fumée de pluſieurs volcans voiſins. Elle a près de quatre degrés de *lat.* méridionale.

BENDARMASSEN. *Voyez* BENJARMASSEN.

BENDEMIR, rivière d'Aſie dans la Perſe. Ce fleuve eſt celui que les anciens ont appellé le petit *Araxe*, pour le diſtinguer du grand *Araxe*, qui ſépare la haute Arménie de la Médie. Le Bendemir tombe dans le golfe Perſique.

BENDER, ou TEKIN, petite ville de la Turquie Européenne, dans la Beſſarabie, ſur le Nieſter: cette ville eſt remarquable par le ſéjour qu'y fit Charles XII, roi de Suède. Les Ruſſes s'en étoient emparés en 1770.

BENDERICK, ville & port d'Aſie ſur le golfe Perſique.

BENE. *Voyez* BENA.

BENEDETTO (San), ville d'Italie dans le Mantouan, à 2 lieues de la Secchia, 14 n. o. de la Mirandole, 14 s. e. de Mantoue.

BENESCHAU, petite ville de la Siléſie Pruſſienne, dans la principauté de Troppau. (*R.*)

BENESOUF, ou BENISUAIDE, *Hermopolis*, ville d'Egypte ſur le Nil, fertile en chanvre & en lin, à 20 lieues ſ. du Caire. *Long.* 48, 30; *lat.* 29, 10.

BENEVENT, ville d'Italie au royaume de Naples, près du confluent du Sabatho & du Calore. *Long.* 32, 27; *lat.* 41, 6. Cette ville, capitale de la principauté ultérieure, a un archevêché érigé en 969. Elle portoit anciennement le nom de *Maleventum*, qu'elle changea enſuite en celui de *Beneventum*. Il paroît qu'elle exiſtoit même avant la fondation de Rome.

Benevent fournit aux Romains un grand ſecours d'hommes & d'argent dans la guerre contre Annibal; elle réſiſta aux armes de ce grand capitaine, & ſuccomba ſous celles de Totila, qui la prit en 545, & la ruina entièrement. Antharis, roi des Lombards, la répara en 589, l'érigea en duché, & y joignit une partie de ce qui compoſe aujourd'hui le royaume de Naples, en faveur de Zothus, l'un de ſes courtiſans, dont les ſucceſſeurs devinrent ſi puiſſans, qu'ils s'emparèrent du trône de Lombardie en 663, & oſèrent même réſiſter à Charlemagne, dont ils furent contraints d'implorer enfin la clémence. L'empereur Henri II chaſſa d'Italie, en 851, Adelgiſe, duc de Benevent, & créa à ſa place pour gouverneur un certain *Simbaticius*, qui y eut pluſieurs ſucceſſeurs. Henri III, dit le Noir, donna en 1053 ce duché au pape Léon IX, ſon parent, qui y mit un gouverneur, nommé Rodolphe, auquel ſuccéda Landolphe III, après la mort duquel, arrivée en 1097, les pontifes n'y ont point envoyé de gouverneurs, qui euſſent pu leur donner de l'ombrage. Ce fut dans la plaine de cette ville que Charles d'Anjou, roi de Naples, défit & tua Mainfroi, ſon compétiteur, le 26 février 1266.

Cette ville eſt belle, grande, riche, mais a été ſi ſouvent déſolée par les tremblemens de terre, principalement en 1703, qu'elle eſt pour ainſi dire déſerte. Son archevêché eſt preſque toujours poſſédé par un cardinal, à cauſe de ſon revenu qui, excepté celui de Naples, eſt le plus riche du royaume. Benevent a donné naiſſance au pape Grégoire VIII. Cette ville appartient au pape. Elle eſt ſituée dans une vallée délicieuſe, fertile & agréable, que l'on nomme *la Vallée de Benevent*, à dix lieues eſt de Capoue, cinq nord d'Avelino, ſix oueſt d'Ariano, douze nord-eſt de Naples, quarante-huit ſud-eſt de Rome. (*R.*)

BENEVENT, petite ville de France dans le Limoſin, à deux lieues de Limoges. Il y a une riche abbaye d'hommes, ordre de Saint-Auguſtin, fondée en 1028, qui avoit été unie en 1693 à l'évêché & au chapitre de Quebec, & qui eſt de nouveau en commande.

BENFELD, petite ville de France en Alſace, ſur l'Ill. *Long.* 25, 15; *lat.* 48, 14. Elle a un château, que les évêques de Strasbourg avoient pris plaiſir à embellir. Les Lorrains s'en étant emparés en 1592, commencèrent l'année ſuivante à s'y fortifier. L'archevêque Léopold d'Autriche, qui avoit été évêque de Strasbourg, en augmenta encore les fortifications en 1621. Les Suédois prirent cette place par capitulation en 1632, & y firent de nouveaux travaux; mais il fut réglé par la paix de Weſtphalie que Benfeld ſeroit reſtitué à l'égliſe de Strasbourg, qu'on en raſeroit les fortifications, & qu'il ne pourroit y avoir aucun ſoldat en garniſon, non plus qu'à Saverne, &c.

BENGALE, vaſte contrée d'Aſie aux Indes, ſur le golfe de même nom. Elle eſt traverſée par le Gange, & habitée par des Gentils & des Mahométans. Les femmes y ſont bien faites, fort parées, & très-voluptueuſes. La capitale eſt *Daca*; il n'y a point de ville de *Bengale*, comme l'ont avancé pluſieurs géographes. Le commerce s'y fait, tant par les étrangers que par les habitans. On y trouve des marchands de tous les endroits de l'Aſie. On y prend des ſoies, du poivre, du riz, du ſalpêtre, des bois de teinture, de la terra-merita, des lacques, des cires, de l'indigo, du camphre, de l'eſquine, de l'aloès, de la gomme-gutte, & des cannes. Les villes les plus marchandes du Bengale ſont Kaſſambazar, Ougli, Pipeli, & Bellezoor: on y ajoute Patna, quoiqu'elle ne ſoit pas du Bengale. On trouve à Ougli les marchandiſes les plus précieuſes des Indes. Il ſe fait des ſoies en grande quantité à Kaſſambazar. Choupar, de la dépendance de Patna, fournit le ſalpêtre. Il faut porter au Bengale de l'argent du Japon, du cuivre, de l'étain de Malaca, du vermillon, du mercure, du plomb, des tables, des cabinets vernis, de la porcelaine, de l'écarlate, des miroirs, des draps, de l'ivoire, des épiceries, & même des oiſeaux. On tire encore du Bengale du borax, des tapiſſeries, des couvertures, des fruits, du beurre, des diamans, & d'autres pierres; mais ſur-tout des couils, des baſins, & des toiles. Ces dernières marchandiſes ſont les objets les plus importans de ſon commerce.

Ce pays, habité par des peuples bons & doux, eſt aujourd'hui ſous la tyrannie des Anglais; ce ſont eux qui en font tout le commerce. Les habitans du Bengale vivent dans une ſervitude infiniment plus douce que ſous leurs premiers maîtres. La poſtérité reprochera cependant avec juſtice aux Anglais d'avoir, en 1769, dans un tems de famine, accaparé tous les riz pour les vendre à ces malheureux au poids de l'or. Les chemins, les campagnes étoient jonchés de cadavres; par-tout l'on ne voyoit que des hommes & des femmes expirans, qui, apportant aux Anglais tout ce qu'ils poſſédoient de richeſſes, les ſupplioient, au nom de

l'humanité, de les arracher à la mort. Ces tigres ont accumulé des tas d'or sur des tas d'or, & près de trois millions d'Indiens ont été les tristes victimes de cette horrible avidité. (*M. D. M.*)

BENGEBRES (les), peuples d'Arabie qui n'ont point de demeure fixe; ils font des courses continuelles, & attaquent souvent les caravanes qui vont à la Mecque.

BENGUELA, royaume d'Afrique, qui, selon de Lisle, est borné au septentrion par le pays de Soua Fuchi Cambari, & la rivière de Cubegi; à l'orient, par les terres du Jaga Casangi, & au midi par la province d'Ohila, & quelques nations sauvages.

Entre les bêtes farouches du Benguele, on remarque sur-tout l'abada; c'est un animal de la grosseur d'un poulain de deux ans; il a une corne sur le front, longue de trois à quatre pieds, grosse par la racine comme la jambe d'un homme, & pointue par le bout, & une autre sur la nuque, plus platte & plus courte; sa queue ressemble à celle du bœuf, quoique moins longue; il a du crin comme un cheval, ses pieds sont fendus comme ceux du cerf, mais beaucoup plus gros: cet animal est très-léger à la course; mais il ne peut éviter les flèches des Nègres. On fait un cataplasme de ses os, que l'on réduit en poudre; on y mêle de l'eau; on l'applique sur les parties où l'on sent une douleur interne.

BENGUELA-VIELLA, ou LE VIEUX BENGUELE, est le nom qu'on donne au pays, qui est depuis le Cabao Saint-Bras, jusqu'à la baie des Poulins, golfe qui peut avoir deux lieues de long, une demi-lieue de large, dix à douze brasses de profondeur, sur un fonds limoneux. A côté, sur une montagne, est un village où l'on trouve du bétail, des volailles, & des dents d'éléphans à acheter. Comme ce lieu n'a point d'eau fraîche, les habitans sont obligés d'en aller chercher dans les terres. Ce pays est à environ 10 degrés, 40′ de *lat.* sud.

BENGUELA (la baie de), sur la côte occidentale de l'Afrique, au royaume de même nom, entre les rivières de Caton-Belle & de Saint-François.

Cette baie, qui est vers le 12ᵉ degré de latitude méridionale, offre un fonds propre à jeter l'ancre. Du côté du nord est la ville de Benguela, où l'on a bâti un fort, & que l'on appelle aussi la ville de *Saint-Philippe*. Les Portugais ont des forts dans ce pays; mais ils y ont été plus puissans qu'ils ne le sont aujourd'hui.

BENHEIM, fort de France en Alsace, généralité de Strasbourg, sur la rivière de Sûr, près de son confluent, dans le Rhin, à 2 lieues n. du Fort-Louis, & un peu plus s. o. de Rastadt. *Long.* 26, 42; *lat.* 48, 52.

BENI-ACMET, ou BENI-HAMET, montagne d'Afrique dans la province d'Errif, au royaume de Fez. Il y a une multitude de montagnes en Afrique qui commencent par le mot *beni*, qui signifie *mont*. Ces montagnes sont plus ou moins couvertes de vignes, d'oliviers, de figuiers, qui sont une partie de la richesse des montagnards qui les habitent, gens belliqueux, difficiles à réduire. Il y en a qui abondent en bled & en pâturages; quelques-unes portent du lin & du chanvre; d'autres sont abondantes en mines de fer, &c. Plusieurs de ces montagnes donnent leur nom à la contrée où elles sont, ou à la ville qui y est située.

BENI-ARAC, ou BENI-RAZID, contrée d'Afrique qui dépend du royaume d'Alger. Sa longueur est de dix-sept lieues, sur neuf de largeur. Tout le côté du midi est une plaine, & celui du nord n'offre que des collines qui abondent en bleds, en miel & en pâturages. On y trouve en quelques endroits des jujubes, des figues, & plusieurs autres fruis. Il y a aussi quantité de gros & menu bétail. Les habitans sont Bérébères, & se divisent en deux espèces: ceux des montagnes demeurent en des lieux fermés, & travaillent aux champs, aux vignes, &c. Ceux des plaines, qui sont les plus riches, errent par les campagnes, habitent sous des tentes, & ont quantité de chevaux, de chameaux.

Beni-Arac, capitale du pays, est une ville ancienne qui a plus de deux mille maisons; il y demeure beaucoup de familles distinguées, quoiqu'elle ne soit pas fermée de murailles. Elle est dans un territoire abondant en bleds, en miel & en pâturages, à 15 li. s. o. d'Oran, & autant n. e. de Trémecen. *Long.* 17; *lat.* 35.

BENI-BECIL, petite ville d'Afrique, près de Fez. Les habitans en partie sont tisserans, à cause de la quantité de chanvre & de lin qu'on y recueille. Le terroir produit beaucoup d'orge, mais il est trop humide pour produire du bled.

BENI-BESSEN, contrée d'Afrique dans le Biledulgerid.

BENI-BUALUT, ville du royaume de Fez, dans la province de Cuz. Elle est ceinte de vieux murs, & habitée par des gens très-pauvres. Le terroir produit du lin, du chanvre & de l'orge.

BENI-HUALID, contrée du royaume de Fez, province d'Errif.

BENI-GUAZEVAL, chaîne de montagnes de près de dix lieues de long, dans la province d'Errif, au royaume de Fez.

BENI-GUMI, contrée dans les déserts de Numidie, sur la rivière de Guir. Les habitans sont de pauvres gens, qui s'emploient aux fonctions les plus basses dans Fez, & ailleurs; & quand ils ont gagné quelque chose, ils achetent des chevaux, qu'ils vendent aux marchands qui trafiquent dans la Nigritie. Les Arabes d'Ulet-Carrage, grands voleurs, & méchans, sont les maîtres de ce pays.

BENI-HUED-FILEH, montagne d'Afrique, près de Tetuan. Elle est très-peuplée de gens robustes & belliqueux.

BENI-HULUD, ville d'Afrique, sur le penchant du mont Atlas.

BENI-SAVID, ou MUCUBA, ville d'Afrique, dans la province de Darha, sur le rivage du fleuve Darha.

BENI-TEUDI, ville d'Afrique, dans la province de Darha. Elle a été autrefois considérable, mais on n'en voit plus que les murailles & des restes de ses superbes édifices. Elle est dans un pays très-fertile, soumise aux Bérébères, qui relèvent eux-mêmes de quelques Arabes plus puissans qu'eux.

BENI-ZENETE, montagne d'Afrique, à dix lieues de Tremecen.

BENJARMASSEN, ou BENDARMASSEN, ville d'Asie, capitale du royaume de même nom, dans l'île de Bornéo, sur la rivière de Benjarmasse, où elle a un bon port. *Long.* 131, 20; *lat. mérid.* 2, 40.

BENICHEIM, ville du duché de Wirtemberg, en Suabe.

BENIN, royaume d'Afrique, sur le golfe de Guinée. Ce royaume est borné à l'ouest par le royaume d'Ardra, au sud par le golfe & par la contrée d'Owerry & de Vallabar, à l'est & au nord par des royaumes dont on ne connoît que les noms. On ne sait pas au juste quelle peut être son étendue du côté du nord, parce qu'il y a des lieux qui sont séparés par des bois impénétrables; mais d'occident en orient, sa longueur est de cent cinquante lieues. Ce pays est très-peuplé, moins cependant que celui d'Ardra. Il y a beaucoup de villes & une infinité de villages, dont les noms sont ignorés. Les habitans sont idolâtres. Le roi de Benin est puissant; & peut mettre en peu de tems cent mille hommes sur pied; il ne se montre en public qu'une fois l'an; alors on honore sa présence en égorgeant quinze ou seize esclaves. Quand il meurt, la plupart des princes de sa cour le suivent au tombeau: on tue un assez grand nombre de ses sujets pour lui faire compagnie, & on enterre avec le monarque ses habits & ses meubles. Les Beniniens sont doux, civils & d'un fort bon naturel, ont du courage & de la générosité; cependant ils sont tous esclaves, & portent une incision sur le corps, en signe de servitude. Les hommes n'osent porter d'habit qu'ils ne l'aient reçu du roi; les filles ne se vêtissent que quand elles sont mariées; c'est leur époux qui leur donne le premier habit; & les rues sont pleines de personnes, de l'un & de l'autre sexe, toutes nues. Aussi les Beniniens sont-ils déréglés dans leurs mœurs, & les hommes peuvent épouser autant de femmes qu'ils veulent, & entretenir encore des concubines. Livrés à tous les excès de l'incontinence, ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de palmier & à la nature de leurs alimens. Le goût de la bonne chère est commun à toute la nation, mais les personnes riches n'épargnent rien pour leur table. La jalousie est fort vive entr'eux, mais ils accordent aux Européens toutes sortes de libertés auprès de leurs femmes, quoique ce soit un crime à un nègre d'approcher de la femme d'autrui. L'adultère est puni par la bastonade parmi le peuple, & par la mort parmi les grands: loi qui est à peu-près contraire à celle de toutes les nations, puisque, par un abus aussi honteux que révoltant, les loix épargnent par-tout les grands, ou fléchissent devant eux, & ne semblent faites que pour le peuple.

Le privilège du monarque d'être accompagné sous la tombe par les principaux seigneurs de sa cour, s'étend à ceux-ci: on immole sur leurs cadavres une partie de leurs esclaves. Les jours suivans on célèbre des fêtes sur leur tombeau, & l'on danse au son du tambour. Ces peuples ne rendent aucun culte à Dieu; ils prétendent que cet être étant parfaitement bon de sa nature, n'a pas besoin de prières ou de sacrifices: mais ils adressent les unes & les autres au diable, par la raison contraire.

Les Européens, excepté les Anglais, car cette étonnante nation pénètre sur tous les points du globe; les Européens, dis-je, n'y font pas grand commerce; cependant on en pourroit tirer des étoffes de coton, du jaspe, des femmes, des peaux de léopard & du corail. Il faudroit leur porter des étoffes riches, des draps rouges, de l'écarlate, des pendans d'oreilles, des miroirs, des pots de terre, des fruits, du cuivre & du fer. Les Hollandais font ce commerce. Les autres commerçans de l'Europe y sont moins fréquens, parce qu'ils ne sont point attirés par l'or, les cuirs, les esclaves, &c, & autres marchandises précieuses, pour lesquelles ils s'exposeront à de grands dangers, plutôt que d'avoir affaire aux tranquilles & fidèles habitans du Benin, qui n'ont que des choses communes à leur donner. Ils se sont fait une loi particulière de ne point vendre d'hommes: ils ont moins de scrupule pour les femmes, soit qu'ils en fassent moins de cas dans leur pays, soit qu'ils connoissent assez bien les contrées éloignées, pour savoir que l'esclavage n'y est pas fort dur pour elles.

Le terroir de ce royaume est couvert de bois, & entrecoupé de rivières & d'étangs. Il y a du bétail en quantité, de la volaille & des animaux privés & féroces de toutes espèces. Les brebis y ont du poil au lieu de laine. Il y croît du poivre & du coton. La rivière de Benin est la plus considérable de toutes celles du royaume: on y trouve, comme dans toutes les autres, des crocodiles, des hyppopotames, & plusieurs sortes d'excellens poissons. Elle se jète dans le golfe de Guinée, près des îles Karama. La multitude de ses bras forme un grand nombre d'îles, entre lesquelles il s'en trouve de flottantes couvertes d'arbustes & de roseaux & que le vent & les travados poussent souvent d'un lieu à un autre, ce qui les rend dangereuses pour la navigation.

La capitale du royaume se nomme également *Benin*, ou plutôt *Grand-Benin*. Elle est située sur le penchant d'une montagne, près la rivière Pr-

mosa, que l'on nomme la rivière *de Benin*. Cette ville a huit lieues de circuit, en y comprenant le palais de la reine qui en a trois. Elle est fermée d'un côté par une muraille faite d'une double palissade d'arbres avec des fascines au milieu, entrelassées en forme de croix, & garnies de terre grasse. De l'autre côté est un marais, bordé de buissons, qui sert de rempart naturel à cette ville. Il y a plusieurs portes, hautes de huit à neuf pieds, larges de trois; elles sont de bois, tout d'une pièce, & tournent sur un pivot.

La ville est composée de trente grandes rues fort droites & larges de cent vingt pieds, outre une infinité de petites rues qui traversent. Chaque maison a un toit, un auvent, des balustrades, est ombragée de feuilles de palmier & de bananas, parce qu'elle n'a qu'un étage. Celles des grands & de la noblesse ont de grandes galeries par dedans, beaucoup de chambres, dont les murailles & le plancher sont de terre rouge. Ces peuples aiment la propreté; ils nétoyent & lavent si bien leurs maisons, qu'elles sont polies & luisantes comme une glace. Le palais du roi est au côté droit de la ville. C'est un assemblage de bâtimens qui occupent un grand espace. Cet espace est de toutes parts ceint de murailles. On y voit plusieurs belles & vastes galeries, qui sont soutenues par des piliers de bois enchassés dans du cuivre, où sont gravées les victoires du roi. Chaque coin de ces maisons est embelli d'une petite tour pyramidale, sur la pointe de laquelle est perché un oiseau de cuivre, étendant les ailes.

Le roi de Benin entretient un grand nombre de femmes, quelquefois plus de mille. Quand il meurt, on enferme dans un serrail celles avec qui il a eu commerce; elles sont gardées par des eunuques, & chacune à sa chambre à part. Son successeur hérite des autres. Le roi de Benin a pour vassaux les rois d'Istana, d'Ouwerri, de Jabo, d'Isago & d'Odobo. Benin est à 45 lieues n. e. d'Ouwerri. *Long.* 26, *lat.* 7, 40. (*M. D. M.*)

BENIT (le lac), en Savoie, dans le Faucigny, au-dessus d'une montagne, du côté de Bonneville.

BÉNISSONS-DIEU, abbayée de Bernardines, fondée en 1138, dans le Forez, sur le Sernet, à 3 lieues n. de Roanne, diocèse de Lyon.

BENKHOU, belle ville d'Asie, dans le Daghestan, du côté de la Géorgie.

BENOISTE-VAUX, abbaye de Bernardines en Champagne, diocèse de Toul, entre Chaumont & Joinville.

BENOIT (Saint) bourg de France, élection d'Orléans, à une lieue n. o. de Sully, sur la Loire, avec une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 623. Son revenu est de 15000 liv.

BENOIT (Saint), abbaye régulière de Bernardins, en Lorraine, fondée en 1132, au diocèse de Metz, près de Hatton-le-Châtel.

BENOIT-DU-SAUT (Saint), petite ville de France en Berri, au diocèse de Bourges, élection du Blanc, à 3 lieues d'Argenton.

BENSE (île de), en Afrique, à l'entrée de la rivière Sierra-Léone, à 9 li. de la rade. Cette île a peu d'étendue, & le terroir en est stérile. Les Anglois y avoient élevé un petit fort, qui fut pris & rasé par les François le 17 juillet 1704.

BENSHEIM, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Mayence, sur un ruisseau, à 4 li. n. e. de Worms, 2 s. de Darmstadt. *Long.* 26, 15; *lat.* 49, 44.

BENTHEIM, petite ville & état souverain d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. La ville est située sur le Wecht, à 13 li. n. o. de Munster. *Long.* 24, 43; *lat.* 52, 23.

Le comté de Bentheim est un petit pays qui s'étend du septentrion au midi, le long de la rivière de Wecht, entre le pays de l'évêque de Munster, l'Oweriſſel & le pays de Drente. Il s'y trouve d'excellentes carrières. La religion dominante de l'état est la Réformée. Le comte de Bentheim a voix & séance, tant à la diète de l'empire qu'aux assemblées du cercle. Le château de résidence, situé à Bentheim, est placé sur un roc isolé & très-haut, & flanqué d'ailleurs de rours. (*R.*)

BENTIVOGLIO, petite ville & château d'Italie dans le Bolonois. Ce lieu étoit autrefois considérable, mais il fut ruiné par le pape Jule II, & est encore aujourd'hui en très-mauvais état. C'est de là que sort la famille des Bentivoglio, qui a eu la principauté de Bologne pendant plusieurs années. *Long.* 29, 4; *lat.* 44, 37.

BEOL, ou BOHOL, île d'Asie, une des Philippines.

BEOLOY-OSTROF, île de Russie, à 70 degrés de latitude septentrionale, & 84 de longitude.

BERAR, province de l'empire du Mogol en Asie, près du royaume de Bengale. Shapour en est la capitale.

Cette province nous est fort peu connue; cependant on sait que le terroir est très-fertile. Il abonde en riz, en bleds, légumes & pavots, dont on tire de l'*opium*. Les cannes à sucre y croissent presque sans culture. 98 degrés 40 *min.* de *longit.* 22 *lat.*

BERAUN (cercle de): ce cercle, l'une des divisions de la Bohême, est composé de l'ancien cercle de Podiebrad, & de celui de Muldau. On le nomme aussi le cercle de Podeverd. Il abonde en poissons, en bois & en bleds. Le superflu de ces productions peut être facilement transporté à Prague sur la Mulda. On y fond beaucoup de fer, & les forêts sont remplies de bêtes fauves.

Un auteur Allemand compte dans ce cercle une ville murée, trois villes ouvertes, seize petites villes & bourgs ayant châteaux seigneuriaux, sept petites villes & bourgs sans châteaux, cinquante manoirs nobles, cinq couvens, & quatre châteaux ruinés. Le directoire n'a point de résidence particulière: il tient ses séances à Prague. (*R.*)

BERAUN, ville royale de Bohême, dans le cercle de même nom, au bord de la Myes. Elle souffrit beaucoup des guerres de 1421, 1611, 1620 & de 1630. En 1600, elle fut presque entiérement réduite en cendres. Les Autrichiens remportèrent dans ses environs, un avantage sur les Prussiens en 1744. Cette ville a été bâtie dès l'an 746 : il s'y fit, en 1435, une paix de religion, telle qu'elle avoit été résolue au concile de Bâle. Beraun est à 5 li. o. de Prague. *Long.* 31, 55 ; *lat.* 50, 2.

BERAY, ville de France dans la haute Normandie, avec titre de comté, sur la Carantone. *Long.* 18, 20 ; *lat.* 49, 6.

BERBERA, ville d'Afrique, capitale d'une province qui porte le même nom, & que l'on peut appeller la Barbarie Ethiopique, sur la côte des Abyssins, près du golfe nommé par Ptolomée, *sinus Barbaricus*, qui est entre la mer Rouge & la côte de Mozambique.

BERBICE (la), rivière de l'Amérique en Terre-Ferme, qui se jète dans la mer du Nord, au 6, 30 de *latitude*. Les Hollandois y ont des établissemens fort considérables : ils y ont fait, ainsi qu'à Surinam, de grandes plantations de café. Ils ont apporté du café de Moka ; ils ont cultivé ce café dans leurs serres d'Amsterdam ; & quand les plantes ont été assez fortes pour supporter le voyage, ils les ont transportées à Surinam & à Berbice. Il n'y a dans le pays que cette rivière pour arroser les cotoniers, & une plante nommée *orellane*, qui se cultive comme l'indigo, & sert à la teinture.

Cet établissement, borné à l'est par la rivière de Corentin, & à l'oueſt par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côtes. L'an 1626 en vit jeter les premiers fondemens. (*R.*)

BERCAD, ville de Pologne, dans le palatinat de Braclaw.

BERCHEICK, petite ville ou bourg des Pays-Bas, dans la Campine Brabançone. (*R.*)

BERCHEIM, petite ville d'Allemagne, au duché de Juliers, sur les frontières de l'archevêché de Cologne, & sur la rivière d'Erp.

BERCHITURIA, ville de Sibérie, sur la rivière de même nom, sur la frontière de Russie.

BERCHTOLSGADEN, ville d'Allemagne, dans la préfecture de même nom, enclavée dans l'archevêché de Saltzbourg, & située sur l'Aha. Elle fournit de sel tout le voisinage, & ne reconnoît que le pape pour la juridiction ecclésiastique, & l'empereur pour la juridiction séculière. *Long.* 30, 40 ; *lat.* 47, 30.

BERCKEL, rivière qui prend sa source dans l'évêché de Munster, & se jète dans l'Issel à Zutphen.

BERCKHEIM, ville de France en Alsace, à une lieue s. o. de Schelestadt.

BERCKLEY, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester. On y tient un marché.

BERDA, ville d'Asie, au pays d'Arran, entre la rivière de Cyrus & l'Arax.

BERDASCHIR, ville de Perse, dans le Kerman, dont elle a été la capitale. Elle est au 29, 30 de *lat.* & au 75e de *long.*

BERDOA, peuple de brigands, & désert de même nom en Barbarie, au midi du royaume de Tripoli.

Le désert de Berdoa, est vaste & d'une grande séchereſſe ; il fait partie du Zara. Ses habitans campent sous des tentes vers le 22e degré de *lat.* nord. Ce que de Lisle appelle plus particuliérement le pays de Berdoa, s'étend le long & au nord du tropique, & comprend cinq ou six villages & autant de châteaux. Ce pays nous est bien peu connu.

BERDOE, ou BERDOA, ville d'Asie dans la Perse, province de Gandja. L'air de cette ville est excellent. Il y a de bons pâturages, & le bétail est nombreux. On y trouve sur-tout des mules qui sont très-estimées pour leur vîtesse. *Long.* 65, 30 ; *lat.* 41.

BEREBERES ou BREBERES, (les) peuples d'Afrique qui vivent sous des tentes à la maniere des Arabes, dans les différentes contrées de la Barbarie, mais sur-tout au midi des royaumes de Tunis & de Tripoli. Ils sont braves, se piquent de noblesse ; ils se disent descendus de la tribu des Sabéens, qui passerent de l'Arabie heureuse en Afrique sous la conduite de leur roi Melec-Ifriqui ; qui, selon quelques-uns, a donné son nom à l'Afrique. Il y a des Bereberes sédentaires.

Leurs principales richesses consistent en bétail, & sur-tout en troupeaux de chèvres, car ils ont peu de bled ; mais la récolte des dattes est abondante, & sont les meilleures de l'Afrique. Au reste, les Béreberes composent différentes peuplades, dont les mœurs, le caractere varient selon les cantons ou les montagnes qu'ils habitent. La peuplade la plus nombreuse & la plus puissante est celle de la montagne de Teuzéra, qui s'étend de plus de vingt-deux lieues du côté du levant. Comme leur pays est arrosé par les rivières & les ruisseaux qui sortent des montagnes, il est plus fertile, plus riche ; on y voit de vastes forêts de buis & de lentisques, qui sont fort hauts, avec une espece de cédre d'une fort bonne odeur. On y trouve aussi des noyers qui fourniſſent des noix en quantité ; on en fait beaucoup d'huile. Le pays peut rassembler plus de vingt mille combattans, tant à pied qu'à cheval. En 1539, on y découvrit une mine de cuivre fort abondante ; on en transporta à Maroc pour faire de l'artillerie.

BERECZ, ville de la Transylvanie.

BERENZNOE ou BERESINA, rivière qui a sa source en Lithuanie, & se jète dans le Nieper.

BERESOW. *Voyez* BERESOWA.

BERESOWA, ou BERESOW, ville de Russie, en Sibérie, dans le gouvernement de Tobolsk, & en particulier dans la province de Baraba. Elle est située sur la Sosiwa qui verse à l'Oby. (*R.*)

BERG, (Duché de). Ses limites sont, au couchant, le Rhin, qui le sépare de l'archevêché de

Cologne; au levant, Naſſau-Siegen, le duché de Weſtphalie & le comté de la Mark; au ſeptentrion, le duché de Cleves, & le Rhin qui le ſépare de la principauté de Meurs; & au midi, l'archevêche de Cologne. Sa plus grande longueur eſt d'un peu plus de quinze milles, & ſa plus grande largeur d'environ ſix milles.

Ce pays offre le long du Rhin des plaines fertiles en bled, en légumes & en fruits. On cultive auſſi la vigne dans les hautes contrées, car ſon terrein eſt en grande partie montueux, pierreux & couvert de forêts. Les vallées fourniſſent d'excellens pâturages. Dans les bailliages de Blakenberg, Steinbach, Vorz & Windeck, il ſe trouve des mines très-abondantes de plomb, dont quelques-unes contiennent de l'argent; des mines de fer & même d'acier de différentes ſortes. A Bensberg, on trouve du mercure & du marbre gris. Les Comtés de la Mark, de Broich fourniſſent du charbon de terre en très-grande quantité. La forêt de Duisbourg nourrit beaucoup d'excellens chevaux ſauvages. Cependant ce duché, quoique bien cultivé, ne fournit pas aſſez de bled pour la conſommation de ſes habitans. Ses rivières principales ſont le Rhin, qui en côtoye la partie occidentale, la Wipper, la Siége, l'Agger & la Ruhr.

Outre les villes, ce duché renferme quelques bourgs, mais très-peu de villages, parce qu'on y trouve beaucoup de maiſons & de fermes éparſes. Il a ſes états provinciaux, qui ſont réunis à ceux du duché de Juliers. Les habitans ſont en partie catholiques & en partie réformés. Ils tirent leur ſubſiſtance des manufactures & des fabriques d'épées, de faulx, de couteaux, de cloux & de pluſieurs autres ouvrages en fer & en acier. Les blanchiſſeries de fil à Barmen & à Ervelfeld ſe diſtinguent particuliérement: il y a auſſi des manufactures de rubans, de draps, de mouchoirs, ſerges & autres étoffes. Le filage du coton nourrit beaucoup de perſonnes.

Les tribunaux ſont communs aux deux duchés de Berg & de Juliers. Les villes qui ont leurs Magiſtrats particuliers, ne reſſortiſſent point aux bailliages dans leſquels elles ſont enclavées; les appels en vont directement au conſeil aulique de Duſſeldorp. Ce duché appartient à l'électeur Palatin.

Les villes principales du duché ſont Duſſeldorp, qui en eſt la capitale, Ratingen, Ervelfeld, Ronſdorf, Solingen, Lennep, Wipperfurt, Mulheim ſur le Rhin, Blankenberg, Siegbourg & Leudſcheidt, près de laquelle eſt le village de Roſbach, célèbre par la victoire remportée par le Roi de Pruſſe ſur les Français. (*M. D. M.*)

BERG-BIETENHEIM, ou BERGBIETEN, petite ville de la Baſſe-Alſace, à 3 lieues eſt de Strasbourg.

BERG-OP-ZOOM, ville des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, & le marquiſat de même nom. *Long.* 21, 45; *lat.* 51, 30.

Cette ville eſt petite, mais très-jolie, & l'une des plus fortes places des Pays-Bas, tant à cauſe de ſes fortifications que des marais qui l'environnent. Le prince de Parme l'aſſiégea inutilement en 1581, ainſi que le marquis de Spinola en 1622, qui y perdit plus de 10,000 hommes. Elle a été priſe d'aſſaut par les Français, ſous les ordres du maréchal de Lowendal, le 16 ſeptembre 1747, après ſoixante-cinq jours de tranchée ouverte; elle a été rendue par la paix d'Aix-la-Chapelle. Cette ville appartient à l'électeur Palatin; les Hollandais n'en ont que les fortifications. Elle eſt en partie ſur une petite montagne, & en partie ſur la rivière de Zoom, & communique avec l'Eſcaut par un canal, à 6 lieues n. d'Anvers, & 8 ſ. o. de Breda.

BERG-SAINT-VINOX, ville & abbaye des Pays-Bas, dans le comté de Flandres, ſur la Côme, au pied d'une montagne. *Long.* 20, 5; *lat.* 50, 57.

L'abbaye eſt très-belle. Elle eſt de l'ord. de Saint-Benoît, & a été fondée en 900. Les fortifications de la ville ſont de M. de Vauban. Le duc de Parme la prit en 1537 ſur les Hollandois, après une belle réſiſtance. M. le duc d'Orléans la prit en 1646. Elle ſe rendit aux Eſpagnols en 1651; mais M. de Turenne la reprit en 1658, & elle fut cédée à la France par la paix des Pyrénées. Elle eſt à 2 lieues de Dunkerque. Le fort Lapin & le fort Suiſſe ſont à une portée de canon, & le fort Saint-François eſt ſur le canal de Dunkerque, à une lieue.

La forme de cette ville eſt irréguliere; elle a dix-huit cent huit toiſes de circuit; mais elle eſt mal bâtie; les rues ſont mal pavées & irrégulières; il y a trois places, ſans aucune décoration: on y entre par quatre portes, ſans compter la porte d'eau, & quelques poternes. Les égliſes les plus remarquables ſont celle de l'abbaye, celle de Saint-Martin, qui eſt paroiſſiale, & celle du collège, autrefois gouverné par les Jéſuites.

BERG-ZABERN, petite ville de France en Alſace. *Long.* 25, 25; *lat.* 49, 4.

BERGA, très-petite ville de Catalogne, ſur la rivière de Lobrega. Elle a un château.

BERGAMASC, province d'Italie, dans l'état de Veniſe, bornée par le Breſſan, la Valteline & le Milanez. Bergame en eſt la capitale.

BERGAME, ville de trente milles ames, à onze lieues de Breſcia & de Milan, bâtie, à ce que l'on croit, par les Gaulois Cénomans, 584 ans avant Jeſus-Chriſt.

Après avoir été long-tems ſous la domination des Romains, elle fut priſe par Attila, par les rois de Lombardie, par Charlemagne: ſous ſes ſucceſſeurs elle ſe forma en république au XIIe ſiècle; enfin, elle ſe donna aux Vénitiens en 1447. C'eſt une place forte.

Le bâtiment de la foire, conſtruit il y a cinquante ans, eſt en pierres de taille; il renferme ſix cents boutiques, eſt décoré d'une belle & grande place. Cette foire ſe tient dans les huit derniers jours du mois d'août & les premiers de ſeptembre.

Bergame a un ſiège épiſcopal, douze paroiſſes,

douze couvens de religieux, autant de religieuſes dans la ville, & deux dans les fauxbourgs. On va voir dans l'égliſe des Auguſtins le tombeau d'Ambroiſe Calepin, ſi célèbre par ſon *Dictionnaire des langues*. L'auteur mourut en 1510.

M. de la Lande dit qu'il connoît actuellement à Bergame, un bon mathématicien, le P. Ulyſſe di Calepio; M Seraſſi, très-verſé dans l'hiſtoire littéraire; M. André Paſla, médecin; le chanoine Lupi, qui a écrit ſur la diplômatique.

Bergame eſt l'entrepôt d'un commerce conſidérable de laine & de ſoie. Le commerce de laine y étoit autrefois prodigieux : plus de cinquante familles de nobles Vénitiens viennent des marchands de Bergame, que ce commerce avoit enrichis; & les pannines ou ſerges de Bergame étoient célèbres, auſſi bien que les tapiſſeries communes.

Les habitans paſſent pour être induſtrieux, actifs, & ont la réputation, en Italie, d'être très-financiers. Le patois & l'accens populaire de Bergame ont donné lieu aux arlequins de faire une charge de plus en les contrefaiſant.

Cette ville a quatre fauxbourgs conſidérables, qui ſont comme autant de villages ſéparés. Elle eſt bâtie en amphithéatre ſur un côteau, & dominée par un château, avec deux autres petits forts, dans l'un deſquels il y a une école d'artillerie.

En général, Bergame n'a rien de remarquable pour l'architecture. Dans le nombre des établiſſemens pieux, il y a un hôpital pour les malades & les enfans-trouvés, une confrérie pour les priſonniers, un mont-de-piété, où l'on prête juſqu'à 1800 livres pour une année, à 3 pour cent d'intérêt, & un lieu de fondation, de 90,000 livres de rente, qui eſt chargé de l'entretien du collège, & du clergé de Sainte-Marie-Majeure, compoſé de vingt-cinq eccléſiaſtiques.

Les environs ſont fertiles en grains. Les pâturages, qui ſont très-gras, nourriſſent beaucoup de beſtiaux : on y fait d'excellens fromages, & on y recueille de fort bons vins. Le pays abonde en mines de fer, en marbres, & en pierres dont on fait des meules de moulin. (*M. D. M.*)

BERGAS, *Bergula*, ville de la Turquie Européenne, dans la Romanie, ſur la rivière de Lariſſe, avec un archevêché Grec; à 13 lieues ſ. e. d'Andrinople. *Long.* 45; *lat.* 41, 17.

BERGEN, *Bergæ*, capitale de la Norwège, dans la province de Bergenhus, avec un château & un port très-profond. Son évêché eſt ſuffragant de Drontheim. *Long.* 23, 15; *lat.* 60, 11.

Le golfe eſt vaſte, & les grands navires peuvent y arriver tout chargés juſque devant le magaſin du marchand.... Le plus long jour de Bergen eſt de vingt heures, & le plus court y eſt de quatre heures. Les habitans, en partie Allemands, Danois, & en partie naturels du pays, ſont preſque tous commerçans : pour le ſpirituel ils ſont, ainſi que l'évêque même, de la confeſſion d'Ausbourg, qui eſt la religion dominante à la cour. Les égliſes y ſont aſſez bien bâties, de même que les édifices élevés par le corps Anſéatique. On y charge des poiſſons ſalés au vent, de riches pelleteries, & des bois de ſapin. Les étrangers y apportent des grains, des vins, des eaux-de-vie, & d'autres comeſtibles que le pays ne produit pas. Cette ville eſt à l'abri de toute ſurpriſe par le château de Fridrikſhsberg, qui la défend du côté de la mer, & par des montagnes d'une hauteur prodigieuſe du côté des terres. Elle fut preſqu'entiérement conſumée en 1702; mais ſa ſituation avantageuſe pour le commerce l'a fait rétablir en pierre, de ſorte qu'aujourd'hui cette ville eſt plus belle & plus ſolide qu'elle n'a jamais été. En 1756, elle a eſſuyé un nouvel incendie, qui a réduit en cendres un tiers de ſes maiſons; mais elles ſont déjà rétablies. (*M. D. M.*)

BERGEN, petite ville d'Allemagne, en Poméranie, vis-à-vis de Stralſund. Elle eſt capitale de l'île de Rugen. *Long.* 31, 30; *lat.* 54, 40.

Il y a encore une ville de ce nom dans la Baſſe-Saxe, à trois lieues de Daneberg. Une autre au duché de Juliers, entre Juliers & Cologne, & une troiſieme près de Francfort ſur le Mein, près de laquelle les François défirent les Hanovriens en 1749.

BERGEN, abbaye proteſtante près Magdebourg, où la formule de concorde fut dreſſée en 1579.

BERGENHUS, province de Norwège, la plus occidentale entre le gouvernement d'Aggerhuus & la mer; Bergen en eſt la capitale.

BERGERAC, petite ville de France dans le Périgord, ſur la Dordogne. *Long.* 18, 7; *lat.* 45. Le paſſage de cette rivière la rendoit autrefois importante. Les Anglois la fortifièrent dans le XIVe ſiècle. Louis, duc d'Anjou la leur enleva en 1371. Les habitans ayant embraſſé la religion réformée, Louis XIII l'aſſiégea, la prit en 1621, & en fit démolir les fortifications.

Bergerac eſt l'entrepôt de Lyon & de l'Auvergne à Bordeaux. Les habitans ſont exempts de taille; mais ils paient bien autant que ceux des autres villes. Il y a une Sénéchauſſée, dont les appellations ſont portées au préſidial de Périgueux. Bergerac étoit autrefois une ville très-peuplée, ayant près de quatre mille habitans; mais aujourd'hui ſa population eſt auſſi tombée que ſon commerce. Elle eſt à 8 lieues ſ. o. de Périgueux, & à 20 lieues e. de Bordeaux. *Long.* 18, 7; *lat.* 45.

BERGREICHSTEIN, ville de Bohême, dans le territoire de Prague.

BERGSTRASS, petit pays au-delà du Rhin, appartenant en partie aux électeurs de Mayence & Palatin, & au Landgrave de Darmſtadt. Il s'y trouve un chemin planté de noyers des deux côtés, qui va depuis Darmſtadt juſqu'à Heidelberg, c'eſt-à-dire, l'eſpace de deux lieues.

BERIAS, petite ville de France, dans le Haut-Languedoc, diocèſe de Caſtres.

BERINGEN, petite ville du pays de Liège, ſur les confins du Brabant.

BERLEBOURG, petite ville d'Allemagne, avec un château, dans la Wéteravie, au comté de Wittgenstein. Cette ville & son château furent bâtis en 1258. Elle tire son nom d'un ruisseau qui y passe, & que l'on appelle *Berlebach*.

BERLIN, ville d'Allemagne, capitale de l'électorat de Brandebourg & de tous les états Prussiens. C'est une des plus grandes, des plus riches, des plus belles, des plus considérables & des plus florissantes villes de l'Europe. Elle est située sur la Sprée, qui tombe dans la Havel, rivière qui verse à l'Elbe, & elle communique à l'Oder par un grand & beau canal, que l'électeur Frédéric-Guillaume fit creuser en 1666. Ce canal se termine à Francfort: par la Sprée, la Havel & l'Elbe; il fait la communication de la Silésie & du Brandebourg avec la ville de Hambourg & l'Océan Germanique, ainsi que par l'Oder il fait communiquer le Brandebourg avec la mer Baltique, & que par l'Oder, la Warte & la Netz il établit communication du Brandebourg & de la Silésie avec la Vistule & toute la Pologne. Berlin ne le cède aujourd'hui en étendue à presque aucune ville de l'Europe, & elle les surpasse toutes par la beauté, la largeur & la régularité de ses rues, dont quelques-unes sont plantées de deux rangs d'arbres, avec des canaux, & des ponts-levis comme en Hollande. Depuis la paix de Hubertsbourg, le roi y fait bâtir tous les ans une vingtaine de maisons de la plus belle architecture. Il y dépense régulièrement deux à trois cent mille écus par an, & rend les maisons *gratis* aux possesseurs & sans aucune rétribution. Il y a fait bâtir, aussi à ses frais, douze grandes & magnifiques casernes, pour autant de régimens qui sont en garnison à Berlin, afin d'en épargner les logemens aux bourgeois.

Cette ville a environ quatre lieues de tour, & on y entre par quinze portes. Murée d'un côté, elle n'est que palissadée de l'autre. Le roi y réside, & c'est le siége des collèges suprêmes. Le magistrat est composé d'un président, de trois bourguemestres, de deux syndics & d'un certain nombre de conseillers. On y compte six mille cinq cents maisons, plusieurs places belles & spacieuses, vingt-cinq églises, partie Luthériennes, partie Calvinistes, & quelques-unes à l'usage des catholiques Romains. Les Juifs d'ailleurs y ont une synagogue. Elle a un bel hôtel des invalides, avec cette inscription: *læso & invicto militi*. La ville de Berlin contient aujourd'hui cent quarante mille habitans, y compris la garnison. Elle doit son plus grand accroissement au roi régnant: au commencement de ce siècle, elle comptoit à peine vingt-cinq mille habitans. Il ne s'y trouve guère moins de six mille François réfugiés, dont notre intolérance a augmenté la population de cette ville. On y remarque le grand pont qui conduit de la rue royale à la place du château. Il est orné d'une magnifique statue équestre en bronze, de l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand, fondue d'un seul jet. Elle pèse trois mille quintaux, & elle a coûté quarante mille écus. Ce pont se termine au château royal. Cet édifice, ouvrage d'une suite d'électeurs qui y ont travaillé successivement, n'est point d'une architecture uniforme. Il a trois étages, couronnés d'une balustrade. On voit en ce palais une nombreuse bibliotheque, & une belle collection de médailles, d'antiques, d'histoire naturelle, & de divers objets de curiosité. L'académie a aussi une bibliothèque & un médailler, qui méritent d'être vus. La grande église des Calvinistes est voisine du château: c'est-là que sont inhumés les souverains. L'arsenal est un des plus grands, des plus beaux & des mieux fournis qu'il y ait en Europe.

On distingue aussi le palais du margrave Henri, celui du prince de Prusse, ceux de la princesse Amélie & du margrave Schwed, celui de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & la maison de l'opéra, avec cette légende: *Fredericus Rex, Apollini & Musis*. Près du palais de l'ordre de Malte, est la statue en marbre blanc que le roi Frédéric II a fait ériger au feld maréchal, comte de Schwerin, tué à la bataille de Prague en 1757. Sur la place Guillaume, il a fait aussi ériger une statue, en 1781, au général Seidlitz: bel exemple, que ne suivent point les chefs des nations. Il étoit réservé à Frédéric II d'avoir assez de magnanimité pour décerner dans ses murs des monumens à ceux qui, sur ses pas, marchent dans les sentiers de la gloire.

Berlin a un grand nombre de manufactures florissantes, qui durent leur établissement ou leurs progrès aux réfugiés François, qui y trouvèrent une nouvelle patrie après le trop fameux édit qui révoqua celui de Nantes. Il s'y manufacture des étoffes de soie, & demi-soie, des étoffes de laine, d'autres de coton, plusieurs en fil, & beaucoup de bonneterie. Il s'y fabrique aussi d'excellente & très-belle porcelaine, & en général le commerce y est sur un pied très-florissant. Il se trouve en cette ville une académie de peinture, sculpture & architecture, un collège de médecine & de chirurgie, avec un théâtre d'anatomie, une académie militaire & un corps de cadets, dans lequel on n'admet que des fils de gentilshommes. Il y a d'ailleurs quatre collèges, quatre gymnases, différentes écoles & plusieurs bibliothèques publiques, un jardin de botanique & un observatoire. Mais un des plus beaux ornemens de Berlin, un de ceux qui contribuent davantage à son éclat & à son lustre, est l'académie des sciences de cette ville. Hors de la foule des institutions de même genre, cette société savante ne voit à son niveau que celles de Londres, de Paris, de Petersbourg & de Bologne. Son établissement fut un des premiers ouvrages du grand Frédéric: c'est un de ceux aussi qui concourent davantage à la splendeur de son règne. Prince ardent & éclairé, une de ses premières démarches sur le trône fut, de chercher à rassembler autour de lui ceux qui, n'importe en quel pays, s'élevoient au-dessus des autres hommes par leurs talens, leur génie, leur érudition. Animés de son souffle, encouragés,

enhardis par ſon eſtime, par ſa faveur, quelquefois par ſon amitié, il ne tarda pas à ſe répandre dans cette ſociété une activité, un reſſort, une énergie, qui devoient immanquablement l'élever à la ſupériorité qu'elle a obtenue, & lui mériter le haut degré de conſidération dont elle jouit aujourd'hui dans tout l'univers.

Les citoyens de Berlin jouiſſent de très-agréables promenades, tant au-dedans de leurs murs, qu'au dehors. C'eſt de cette ville que nous ſont venus les carroſſes légers que, de ſon nom, nous appelons berlines. Berlin eſt à 17 lieues o. n. o. de Francfort-ſur-l'Oder, 17 n. e. de Vittemberg, 28 ſ. o. de Stetin, & 120 n. o. de Vienne. *Long.* 35, 56; *lat.* 52, 28.

Le ſouverain, dont cette ville eſt le ſiège, eſt en Allemagne le ſeptième prince électeur, & il a, en cette qualité, un ſuffrage dans le collège électoral, à la diète de l'empire. Il en a cinq dans le collège des princes, comme duc de Magdebourg, prince de Halberſtadt, de Minden, de Camin, d'Oſtfriſe, & il en a pluſieurs parmi les comtes de l'empire. Il eſt co-directeur du cercle de baſſe-Saxe, du cercle de Weſtphalie, & de celui du bas Rhin; & la branche de Brandebourg-Anſpach jouit de la même prérogative dans le cercle de Franconie. Mais une conſidération d'une toute autre importance eſt l'influence du roi de Pruſſe dans le ſyſtême politique de l'Europe. Il eſt le pivot ſur lequel repoſe la tranquillité de cette partie du monde. Il maintient l'équilibre de l'Allemagne : il maintient celui de l'Europe. La puiſſance d'un des membres du corps fédératif d'Allemagne ayant crû à un point qui la met hors de proportion avec celle des autres co-états de l'empire; ſans la réaction des forces Pruſſiennes, l'empire s'écroule; il devient le domaine d'un prince inquiet, qui ſans ceſſe en activité, toujours diſpoſé à réaliſer le titre d'empereur d'occident, voit dans les parties de ſa domination, éparſes en Europe, autant de pierres d'attente, & ſans ceſſe devant les yeux les vuides qui les ſéparent. Quoique la puiſſance de la monarchie Pruſſienne ſoit conſidérable en elle-même, elle n'eût cependant point ſuffi à effectuer d'auſſi grandes vues, ſans la ſageſſe, la vigueur d'ame, les vertus guerrieres & civiles qui diſtinguent le grand Frédéric, & propageront dans les ſiècles à venir les rayons immortels de ſa gloire. (*R.*)

BERLINCHEN (petit Berlin), petite ville d'Allemagne en haute Saxe, dans la nouvelle Marche. Les habitans s'entretiennent de l'agriculture. Elle a eu trois cruels incendies en 1575, 1608 & 1617. Cette ville eſt à trois milles de Soldin.

BERLINGUES; île de l'océan, proche la côte de Portugal. *Voyez* BARLINGUES.

BERMUDES (les) îles de l'Amérique ſeptentrionale, vis-à-vis la Caroline, découvertes en 1522 ou 1527 par Jean Bermudez, eſpagnol.

Ces îles ſont à deux cens lieues de la côte de la Caroline, & à mille neuf cent cinquante des côtes de France. Elles ſont toutes ramaſſées dans une circonférence de ſept à huit lieues. On n'en voit aucune d'une étendue conſidérable, quoiqu'il y en ait de plus grandes les unes que les autres. En 1612 les Anglais s'y ſont établis & s'y ſont maintenus juſqu'à préſent. On prétend que leur nombre monte à dix ou douze mille.

La moyenne de ces îles eſt l'île de Saint-Georges; ſa plus grande largeur n'eſt guère que d'une lieue. Elle eſt naturellement fortifiée d'un côté par des roches qui avancent beaucoup dans la mer; le côté oriental qui eſt le plus à découvert eſt défendu par des forts & de bonnes batteries bien ménagées. Une ſuite contigüe de rochers rend l'entrée ſi difficile, que ſi l'on ne connoît très-bien le local, le naufrage eſt inévitable; c'eſt ce qui l'a fait nommer par les Eſpagnols *Los Diabolos*, les diables.

La ville de Saint-Georges eſt au fonds du port de même nom. Elle eſt défendue par ſix ou ſept forts ou batteries qui la mettent à l'abri de toute inſulte. L'égliſe paroiſſiale eſt très-belle; il y a environ onze cent maiſons, bien bâties & bien percées. On y voit un hôtel-de-ville où s'aſſemblent le gouverneur & le conſeil: cette ville a une bibliothèque publique, dont lui a fait préſent le docteur Thomas Bray, le protecteur des lettres en Amérique.

Outre Saint-Georges & ſon département, on compte encore huit autres cantons; ſavoir, Hamilton, Smits, Devonshire, Pembrock, Pagetz, Warwick, Southampton, Sandi. Devonshire eſt au nord, & Southampton au midi. L'un & l'autre eſt paroiſſe, avec une égliſe & bibliothèque particulière. Quelques-unes des autres petites îles ont des égliſes, & tous les habitans appartiennent à l'un ou à l'autre de ces huit diſtricts.

La plus grande de toutes ces îles porte le nom de *Bermudes*. On voit dans toutes quantité d'orangers, de mûriers, & d'autres arbres à fruit. Toutes les productions de l'Amérique & de l'Europe qu'on y a tranſplantées y ont parfaitement réuſſi. On y fait la récolte deux fois par an; auſſi les habitans, contens des productions naturelles, ſe livrent-ils peu au commerce, qui ne conſiſte guère qu'en une aſſez petite quantité de tabac, de cochenille, de perles & d'ambre gris, de limons, d'oranges d'une groſſeur prodigieuſe & d'un goût délicieux, de très-beaux cèdres, avec des bois de conſtruction. La nourriture ordinaire eſt le maiz & le bled d'Inde. On y trouve quantité de tortues, dont la chair eſt très-délicate: la volaille & les oiſeaux ſauvages de toutes eſpèces y abondent. On n'y connoît aucun animal venimeux.

Les maladies étoient rares dans ces îles; mais, depuis la fin du dix-ſeptième ſiècle, il s'y eſt fait ſentir des ouragans qui ont dépravé la qualité de l'air, au point qu'il y eſt aujourd'hui auſſi dan-

gereux qu'aux Antilles, quoiqu'en apparence il ſoit toujours auſſi beau & auſſi pur qu'auparavant. Il y règne un printems éternel ; les arbres ſe dépouillent à peine de leur verdure ; la ſève ſuccède à la ſève ; mais les orages & les tonnerres y ſont affreux, & les vents de nord & de nord-oueſt, ſur-tout à chaque nouvelle lune, changent auſſi-tôt l'été en hiver.

Ces îles ſont au trois cent quatorzième degré de *long.* & au 32, 25 de *lat.* (*M. D. M.*)

BERNALDE, ville d'Italie au royaume de Naples. Elle eſt ſur la rivière de Baſiliento, à environ deux lieues de ſon embouchure, dans le golfe de Tarente.

BERNARD (le grand Saint), montagne de Suiſſe, contiguë à la Savoie, au Vallais, au Piémont & au Milanèz.

Il y a ſur le ſommet un grand couvent où les religieux offrent l'hoſpitalité à tous les voyageurs pendant trois jours, ſans diſtinction de religion.

Cette grande chaîne de montagnes, qui conſerve les neiges durant toute l'année, fut connue des anciens, ſous le nom de *mons penninus*, & forme ce que nous appellons encore les *Alpes pennines*. L'hoſpice du grand Saint-Bernard eſt ſur le paſſage de Martigny au Val-d'Aouſt.

BERNARD (S.), abbaye de Bernardins dans les Pays-Bas, ſur l'Eſcaut, à 2 li. ſ. d'Anvers.

BERNARD (Saint) abbaye de Bernardines, au diocèſe, & à une lieue n. de Bayonne.

BERNAW, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg, à 2 lieues de Berlin. Il y en a encore deux autres de même nom, l'une dans l'évêché de Ratisbonne, & l'autre dans le haut Palatinat.

BERNAY, *Bernacum*, petite ville très-commerçante de France, dans la haute Normandie, ſur la Carentone, avec titre de comté, bailliage & élection, généralité d'Alençon. Elle a une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1013, qui vaut cent huit mille livres. Cette ville eſt à ſix lieues ſ. e. de Liſieux, 12 ſud-oueſt de Rouen. *Long.* 30 ; *lat.* 51, 55.

BERNBOURG, petite ville d'Allemagne au cercle de haute Saxe, & dans la principauté d'Anhalt, ſur la rivière de Sala, à 5 lieues o. de Deſſau, 9 n. e. de Magdebourg. Elle eſt dans un territoire très-fertile, avec un bon château ſéparé de la ville par la rivière. *Long.* 30 ; *lat.* 51, 55.

BERNCASTEL, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Trèves, ſur la Moſelle, entre Trabach & Weldens, avec un château bâti en 1277. Elle eſt remarquable par ſes bons vins.

BERNE, capitale du canton de ſon nom, eſt la plus belle ville de la Suiſſe, & l'une des plus belles de l'Europe. Elle eſt ſituée dans une preſqu'île que forme la rivière d'Aar. La grande rue d'environ une demi-lieue de longueur, eſt formée d'une ſuite de beaux hôtels, accompagnée de portiques de droite & de gauche, & arroſée dans toute ſa longueur par un courant d'eau vive, & ornée de fontaines de diſtance à autre. Deçà & de là de cette rue principale, il en eſt deux autres qui lui ſont parallèles, moins belles à la vérité, & qui ont auſſi leurs portiques. Le temple du Saint-Eſprit, d'architecture moderne, le vieux temple, l'hôpital, les greniers publics, & l'hôtel de muſique, y ſont des édifices dignes de remarque. Près du vieux temple eſt l'académie, ou collège, muni de huit profeſſeurs, ſix pour la théologie, un pour le droit, & un pour les mathématiques. On y entretient vingt étudians qui ſe deſtinent au miniſtère eccléſiaſtique. On en entretient ſeize dans les écoles latines. Le collège eſt muni d'une bonne bibliothèque, & il s'y trouve un cabinet de raretés & d'antiquités.

L'hôtel-de-ville où s'aſſemble le conſeil national, ne ſe fait pas remarquer. Il en eſt de même de l'arſenal qui eſt un des mieux fournis de l'Europe. La ſociété économique de Berne, depuis vingt ou vingt-cinq ans, s'eſt diſtinguée par de bons & d'utiles mémoires. Cette ville eſt la patrie de M. de Haller, également célèbre dans la poéſie & dans la médecine. Sa population ne s'élève pas au-delà de onze mille habitans, & le commerce y eſt preſque nul. La langue Allemande y eſt uſuelle, & celle dans laquelle s'expédient les actes : cependant, dans la première claſſe des citoyens, on parle les deux langues Allemande & Françoiſe. La religion réformée eſt celle de la ville & de tout le canton. La ville de Berne eſt très-forte par ſon aſſiète : l'Aar, les rochers eſcarpés qui l'environnent en grande partie, & les fortifications qui défendent les endroits auxquels la nature n'avoit pas pourvu, la mettent à l'abri de toute inſulte.

A côté du vieux temple eſt une ſuperbe terraſſe, revêtue de trois côtés d'épaiſſes murailles, hautes d'environ cent trente pieds. Elle eſt plantée de pluſieurs rangs d'arbres qui forment une agréable promenade, de laquelle la vue s'étend juſques ſur les grandes Alpes. Cette ville eſt entrée dans la confédération en 1353. Elle eſt à 6 lieues n. e. de Fribourg, 18 ſ. de Bâle : 20 o. de Lucerne, & 31 de Genève. *Long.* 25, 10 ; *lat.* 46, 55.

Le canton de Berne eſt la république la plus puiſſante de toutes celles qui entrent dans a ligue Helvétique. Seul il forme un tiers de la Suiſſe proprement dite, & il peut mettre ſoixante mille hommes ſous les armes. Il n'eſt cependant que le ſecond en rang dans l'ordre qu'obſervent entre eux les cantons : il vient immédiatement après Zurich. Le gouvernement de la république eſt l'ariſtocratie, & le pouvoir ſuprême réſide entre les mains du conſeil des deux cens, qui fait la paix & la guerre, décide des alliances, établit des loix ou les annulle, diſpoſe des finances, & donne aux différens tribunaux ou départemens les pouvoirs compétens. Il juge auſſi définitivement les cauſes civiles dans les affaires majeures, & par appel de celles qui peuvent être portées devant

ui. Il s'assemble une fois par semaine, excepté le ems des vacances. On n'y est admis qu'à trente ns révolus.

Le sénat, ou petit conseil, qui n'est qu'une députation du grand conseil, s'assemble tous les ours, & il a l'expédition des affaires courantes. Le conseil des deux cens a le pouvoir législatif, & e sénat le pouvoir exécutif.

Lorsque le grand conseil s'assemble, le sénat y st refondu, & il cesse alors d'exister. Le sénat, ndépendamment de ses autres fonctions, juge en dernier ressort dans les causes criminelles, à 'exception de celles qui seroient relatives à un citoyen de Berne, & des droits de justice réservés quelques villes & vassaux. Le Sénat, dont les places sont à vie, est composé de vingt-sept membres: les deux avoyers, qui sont alternativement es chefs de la république, les deux questeurs ou résoriers, les bannerets ou tribuns, dix-sept conseillers, & deux conseillers secrets qui veillent à ce que, dans les délibérations, il ne se passe rien de contraire à la constitution, & qu'à cet égard on pourroit nommer censeurs. Les avoyers alternent d'année à autre, & leur charge est à vie. Celui qui est en exercice se nomme l'*avoyer régnant*. Il préside dans l'un & l'autre conseil.

Le pays de la domination de Berne est divisé en soixante-douze bailliages, ou gouvernemens, dont la commission est pour le terme de six ans. Les baillis ont dans leur district la direction des affaires militaires. Ils font exécuter les règlemens, édits & ordonnances du conseil national: ils ont la police & l'administration des rentes affectées au trésor public. Ils ont l'inspection des greniers publics. Ils sont juges de paix sur les objets que les parties s'accordent à porter devant eux; juges d'appel des justices inférieures, & juges en dernier ressort dans les causes civiles qui n'excèdent pas quatre-vingt livres de France; au-dessus, il y a appel à Berne, à la chambre des appellations. Les bailliages sont des commissions fort lucratives, qui donnent ordinairement lieu à ceux qui en sont pourvus de retourner à Berne, leur terme expiré, avec des épargnes très-considérables. Les baillis sont toujours tirés du conseil des deux cens, dont ils ne cessent point d'être membres durant le tems de leur commission.

Tous les hommes, tant des villes que du pays, depuis l'âge de seize ans, jusqu'à soixante, sont enrôlés dans l'état militaire. Un tiers en est réparti en régimens, sous le nom de *fusiliers* & de *soldats de campagne*, qui sont complétés par les deux autres tiers. Les fusiliers ne sont point mariés; mais les soldats le sont. Dans le tems de guerre on se sert des uns & des autres; mais de préférence des fusiliers. Cette milice est exercée régulièrement & passée en revue toutes les années.

Le canton de Berne donne du bled, du vin, des fruits, des légumes, & sur les montagnes de gras & d'excellens pâturages. L'on y a abondamment de la volaille, du poisson & du gibier; au reste la récolte du bled n'y suffit point à la consommation des habitans. Il s'y trouve des mines de cristal, des eaux minérales, & des salines, dont le produit est insuffisant à la consommation du pays, qui exporte des chevaux, des fromages, des toiles de fil & des toiles de coton. Le canton se divise en pays Allemand, qui est le plus considérable, & où on se sert de la langue Allemande, & pays Roman ou pays de Vaud, où la langue Françoise est en usage. L'un & l'autre est très-peuplé. Vers les frontières du Valais & du canton d'Uri le pays est chargé du poids des grandes Alpes, qui offrent l'aspect des glaces & des neiges dans toutes les saisons. (*R.*)

BERNECK. Il y a trois villes de ce nom, l'une dans la Franconie, l'autre dans la Stirie, la troisième dans la Suabe.

BERNERA, petite île d'Ecosse, une des Westernes, au couchant de celle de Lewis, près de la baie de Carlway. Elle a quatre milles de long, & autant de large.

Il y a une autre île de même nom au midi de Barra.

BERNEZO, petite ville du Piémont.

BERNN, petite ville de la Poméranie, dans la principauté d'Œls. (*R.*)

BERNSTADT, petite ville de la Silésie, sur le Weida.

BERNSTEIN, ville de la nouvelle Marche de Brandebourg.

BERRE, petite ville de France en Provence, avec titre de baronie, au diocèse d'Arles. Le duc de Savoie la prit en 1591; mais elle fut rendue par le traité de Vervins. Elle est sur l'étang de son nom qui communique à la mer. *Long.* 22, 52; *lat.* 43, 32.

BERRI, province de France, avec titre de duché; bornée au septentrion par l'Orléanais, le Blaisois, & le Gatinois; à l'orient par le Nivernais & le Bourbonnais; au midi par le Bourbonnais & la Marche, & à l'occident par la Touraine & le Poitou. Bourges en est la capitale. Cette province a, dans sa plus grande étendue du nord au midi, trente-six lieues, & trente trois de l'orient à l'occident.

Le Berri fut gouverné sous les rois de France de la première race, comme il l'avoit été sous les Romains & sous les Goths; c'est-à-dire, par des comtes, qui dans la suite firent un fief héréditaire d'une dignité qui n'étoit que personnelle, & prirent le titre de comtes de Bourges. Il eut ensuite des vicomtes, jusqu'à Eudes Arpin, qui le vendit au roi Philippe I en 1100. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France son troisième fils. C'est l'apanage d'un des fils de France.

L'air y est fort tempéré, & le terroir produit du froment, du seigle, des vins, qui même en quelques endroits sont d'une qualité supérieure,

Tels ſont ceux qu'on récueille à Sancerre, à Saint-Satur & à Lavernuſſe. Les vins des autres vignobles ſont foibles, & ont un goût de terroir aſſez déſagréable. Les fruits y ſont aſſez bons & en quantité. La bonté des pâturages contribue avec la température du climat à l'engrais des moutons & à la fineſſe de leur laine. Ce pays produit auſſi beaucoup de chanvre & de lin. On y fait un grand nombre d'étoffes de toutes eſpèces.

Les mines de cette province conſiſtent en fer. Dans la paroiſſe de Saint-Hilaire il y en a une d'ocre, qui ſert à fondre les métaux & à la teinture. Ses principales rivières ſont la Loire, la Nerre, la Creuſe, le Cher, l'Indre, l'Orron, l'Eure, &c.

A dix lieues de Bourges, & aux environs de la petite ville de Linières, eſt l'étang de Villiers, qui a près de 8 lieues de tour. On compte trente-cinq abbayes dans cette province.

Le commerce du Berri conſiſte en bœufs, que l'on engraiſſe pour Paris; en vins, en une quantité prodigieuſe de moutons, en draps, ſerges drapées, & bas, tant au tricot qu'au métier. Aubigni, Vierzon & Château-Roux, ont des manufactures de draps. Iſſoudun en a une de draps & de chapeaux.

Le Berri ſe régit par une coutume particulière, qu'on nomme *coutume du Berri*. Le Cher le diviſe en haut & bas; le haut à l'orient, & le bas à l'occident de cette rivière.

L'état languiſſant de cette province a donné l'idée d'y ranimer l'activité, en confiant, par Arrêt du conſeil du 12 juillet 1778, l'adminiſtration des finances, & de l'encouragement à une aſſemblée, compoſée de l'archevêque de Bourges, de onze membres de l'ordre du clergé, de douze gentilshommes propriétaires, & de vingt-quatre membres du tiers-état. Ces moyens ont déjà très-heureuſement réuſſi. La province, délivrée d'une armée de commis étrangers qui s'engraiſſoient du ſang du peuple, commence à reprendre une exiſtence plus heureuſe; d'ailleurs le choix des impoſitions convenables à ce pays, eſt bien préférable à une impoſition générale & uniforme que ne comportent ni la nature du ſol, ni la différence de l'induſtrie. (*M. D. M.*)

BERSELLO, ou BRESELLO, ville d'Italie dans le Modénois, proche le confluent de la Linza & du Pô. Elle eſt très-bien fortifiée. Le prince Eugène la prit en 1702; les François en 1703, & l'évacuèrent en 1707. Elle eſt à 4 lieues n. e. de Parme. *Long.* 28; *lat.* 44, 55.

BERISANTES (les), peuple de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada, ſur les bords de la rivière de Saint-Laurent.

BERSUIRE, petite ville de France dans le bas Poitou, à 2 lieues ſ. o. de Thouars, 3 ſ. e. de Mauleon. *Long.* 17, 3; *lat.* 46, 52.

BERTAUCOURT, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, fondée en 1095, à 3 lieues n. o. d'Amiens.

BERTHOLSDORF, bourg de la haute Luſace, à 2 lieues ſ. de Lœban, berceau des frères Moraves, qui ont conſtruit Hernut dans le voiſinage.

BERTIN (Saint), abbaye régulière de Bénédictins à Saint-Omer, beaucoup plus riche qu'il ne conviendroit pour l'ordre politique, puiſqu'on lui donne plus de 300,000 liv. de rentes.

BERTINORO, *Bertinorium*, ville d'Italie dans la Romagne, avec une bonne citadelle, & un évêché ſuffragant de Ravenne, dont elle eſt à 6 li. au ſ. & à 56 n. o. de Rome. *Long.* 29, 39; *lat.* 44, 8. Cette ville eſt ſituée ſur une agréable colline, chargée de vignes, près de la petite rivière de Bedeze. Elle eſt riche en huile d'olive & en vins. Les eaux en ſont bonnes, & l'air ſalutaire.

BERTRAND (Saint), *Convenæ*, ville de France en Guienne, capitale du comté de Cominges, avec un évêque, qui prend le titre d'évêque de Cominges, & qui eſt ſuffragant d'Auch. Elle eſt ſur la Garonne, à 17 lieues ſ. d'Auch, 10 e. de Tarbes. *Long.* 18, 8; *lat.* 43, 3.

BERVA, ville d'Afrique dans la partie la plus méridionale du pays, nommée *Kiaſerak* par les Arabes, & que nous appellons *Cafrerie*. Elle eſt ſur le rivage de l'océan Ethiopique, à trois journées de celle de Neduba qui eſt plus au nord.

BERVAN, ville d'Aſie dans la grande Tartarie, au royaume de Thibet, près du lac de Bervan. On donne à ce lac 40 lieues de long, & 30 à 34 de large. L'eau en eſt douce.

BERWALDT, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, à 2 lieues n. e. de Dam. Elle eſt ſituée ſur un lac, & eſt fameuſe par le traité conclu entre la France, la Suède, & les proteſtans d'Allemagne en 1631, qui a donné lieu à la guerre de trente ans.

BERWICK. *Voyez* BARWICK.

BERZETTO, ville & abbaye d'Italie, au duché de Parme, dont elle eſt à 9 lieues ſud.

BESANÇON, grande, belle & forte ville de France, capitale de la Franche-Comté. Elle eſt diviſée en haute & baſſe ville. On y compte huit paroiſſes, deux chapitres, deux abbayes d'hommes, deux de filles, un ſéminaire, un collége, ſept couvens d'hommes, cinq de filles, un hôtel-dieu où on élève de pauvres enfans, un hôpital général, un hôpital du Saint-Eſprit pour les enfans trouvés, un refuge où l'on enferme les filles débauchées, & au-delà de quarante mille habitans.

Le nom latin de cette ville eſt *Veſontio* & *Beſontio*; elle étoit déjà célèbre du tems des Romains. Beſançon eſt défendue par une bonne citadelle qui eſt ſur un rocher élevé. Louis XIV, qui s'en rendit maître en 1674, a fait réparer les fortifications de la place, & y a fait conſtruire une nouvelle enceinte.

Son archevêque prend la qualité de prince de l'empire, & a pour ſuffragans les évêques de Lauſanne, de Bâle & de Belley. Il a huit cent ſoixante-

ſeize

ſeize cures, diſtribuées ſous quinze doyennés ruraux. Sur ce nombre de cures, il y en a trente-huit dont les Luthériens de Montbelliard ont chaſſé les catholiques il y a plus d'un ſiècle ; ainſi ce diocèſe n'a réellement que huit cent trente-huit paroiſſes, tant dans la Franche-Comté, que dans le Baſſigny & la Breſſe. Par un uſage ſingulier dans cette province, la plupart des égliſes paroiſſiales ont des *filles membres*, ou égliſes ſuccurſales qui en dépendent. Le curé y place des vicaires amovibles à ſa volonté : ces dépendances ſont pour ainſi dire affermées. Le vicaire n'a que très-étroitement ce qu'il faut pour le ſimple néceſſaire ; le ſurplus eſt pour le bénéfice du curé. Il y a quelques cures qui ont juſqu'à ſix ou ſept de ces ſuccurſales.

Beſançon a un parlement, une univerſité, une généralité, à laquelle reſſortiſſent les quatorze bailliages de la province. Le Saint-Suaire attire en cette ville un nombre conſidérable de pélerins, qui s'y rendent en deux tems de l'année. Rien cependant n'eſt moins confirmé que l'authenticité de ce Saint-Suaire. On en compte deux en France ; un autre en Eſpagne, deux ou trois en Italie, & un autre en Allemagne. Enfin il eſt prouvé qu'il en exiſte ſept dans le monde. Il s'agit de ſavoir quel en eſt le véritable ; car, aſſurément, il y en au moins ſix d'apocryphes. Le chapitre de l'égliſe métropolitaine eſt exempt de la juriſdiction de l'archevêque. Il eſt compoſé de quatre dignités, de quatre perſonnats, & de quarante-trois canonicats. Les chanoines portent la ſoutane violette comme les évêques, officient dans certains jours avec la mitre & les autres ornemens pontificaux, & ſont inhumés avec les mêmes ornemens.

Cette ville compte pluſieurs hommes célèbres, tels que le cardinal de Granvelle, Jean-Jacques Chifflet, Jean-Jacques Boiſſard, l'abbé Boiſot & Dunod. On y voit encore pluſieurs reſtes d'antiquités romaines, tels que les murs d'un amphithéâtre de cent-vingt pieds de diamètre ; les ruines de quelques temples, & d'un arc de triomphe.

Beſançon eſt à 16 lieues e. de Dijon, 25 n. de Genève, 30 ſ. o. de Bâle, 83 ſ. e. de Paris. *Long.* 23, 44 ; *lat.* 47, 13, 45. MASSON DE MORVILLIERS.

Il y a, à cinq lieues de Beſançon, une grande caverne creuſée dans une montagne, couverte par le deſſus de chênes & d'autres grands arbres, dont on trouve trois récits dans les *Mémoires de l'académie* ; l'un dans les *anciens Mémoires*, tome II, le ſecond dans le *Recueil* de 1712, & le troiſieme dans celui de 1726. Nous invitons les lecteurs crédules de les parcourir tous les trois, moins pour s'inſtruire des particularités de cette grotte qui ne ſont pas bien merveilleuſes, que pour apprendre à douter. Quoi de plus facile que de s'inſtruire exactement de l'état d'une grotte ? Y a-t-il quelque choſe au monde ſur quoi il ſoit moins permis de ſe tromper, & d'en impoſer aux autres ? Cependant la premiere relation eſt fort chargée de circonſtances ; on nous aſſure, par exemple, qu'on y accourt en été avec des chariots & des mulets qui tranſportent des proviſions de glace pour toute la province ; que cependant la glacière ne s'épuiſe point, & qu'un jour de grandes chaleurs y reproduit plus de glaces qu'on n'en enlève en huit jours ; que cette prodigieuſe quantité de glace eſt formée par un petit ruiſſeau qui coule dans une partie de la grotte ; que ce ruiſſeau eſt glacé en été ; qu'il coule en hiver ; que quand il règne des vapeurs dans ce ſouterrein, c'eſt un ſigne infaillible qu'il y aura de la pluie le lendemain ; & que les payſans d'alentour ne manquent pas de conſulter cette eſpèce ſingulière d'almanach, pour ſavoir quel tems ils auront dans les différens ouvrages qu'ils entreprennent.

Cette première relation fut confirmée par une ſeconde ; & la grotte conſerva tout ſon merveilleux, depuis 1699 juſqu'en 1712, qu'un profeſſeur d'anatomie & de botanique à Beſançon y deſcendit. Les ſingularités de la grotte commencèrent à diſparoître ; mais il lui en reſta encore beaucoup : le nouvel obſervateur loin de conteſter la plus importante, la formation de la glace, d'autant plus grande en été, qu'il fait plus chaud, en donne une explication, & prétend que les terres du voiſinage, & ſur-tout celles de la voûte, ſont pleines d'un ſel nitreux, ou d'un ſel ammoniac naturel ; & que ce ſel mis en mouvement par la chaleur de l'été, ſe mêlant plus facilement avec les eaux qui coulent par les terres & les fentes du rocher, pénètre juſques dans la grotte ; ce mélange, dit M. de Fontenelle, les glace préciſément de la même manière que ſe font nos glaces artificielles ; & la grotte eſt en grand, ce que nos vaiſſeaux à faire de la glace ſont en petit. Voilà, ſans contredit, une explication très-ſimple & très-naturelle ; c'eſt dommage que le phénomène ne ſoit pas vrai.

Un troiſième obſervateur deſcendit quatre fois dans la grotte, une fois dans chaque ſaiſon, y fit des obſervations, & acheva de la dépouiller de ſes merveilles. Ce ne fut plus en 1726, qu'une cave comme beaucoup d'autres ; plus il fait chaud au-dehors, moins il fait froid au-dedans : non-ſeulement les eaux du ruiſſeau ne ſe glacent point en été, & ne ſe dégèlent point en hiver, mais il n'y a pas même de ruiſſeau ; les eaux de la grotte ne ſont que de neige ou de pluie ; & de toutes ſes particularités, il ne lui reſte que celle d'avoir preſque ſûrement de la glace en toute ſaiſon.

Qui ne croiroit ſur les variétés de ces relations, que la grotte dont il s'agit étoit à la Cochinchine, & qu'il a fallu un intervalle de trente à quarante ans, pour que des voyageurs s'y ſuccédaſſent les uns aux autres, & nous détrompaſſent peu-à-peu de ſes merveilles ? Cependant il n'eſt rien de cela ; la grotte eſt dans notre voiſinage ; l'accès en eſt facile en tout tems ; ce ne ſont point des voyageurs qui y deſcendent ; ce ſont des ſavans, & ils nous en rapportent des faits faux, des préjugés, de mauvais

raisonnemens, que d'autres savans reçoivent, impriment, & accréditent de leur témoignage. (*Art. revu par M. D. M.*)

BESBRE, ou BÉBRE (la), petite rivière de France au Bourbonnois.

BESIGHEIM, petite ville d'Allemagne en Suabe, au duché de Wurtemberg, au confluent de l'Entz & du Necker, entre Hailbron & Stutgard. Ses environs produisent de fort bons vins.

BESONS, village de France sur la Seine, à une lieue environ d'Argenteuil, & à 3 de Paris. Ce lieu est remarquable par une foire qui s'y tient tous les ans, le dimanche après le 30 août, & qui est moins une foire qu'une partie de plaisir.

BESSAN, petite ville de France en Languedoc, au diocèse d'Agde, à 1 li. n. o. de cette derniere.

BESSARABIE, ou BUDZIAC, petite contrée d'Europe, entre la Moldavie, le Danube, la mer Noire & la petite Tartarie.

Ce pays est habité par des Tartares indépendans, qui se nourrissent de leur bétail, de l'agriculture, & qui vivent sur-tout par le brigandage. Leur religion, leurs mœurs, leurs coutumes sont conformes à celles des Tartares de Crimée. Lorsqu'on veut les soumettre par les armes, ils se retirent sur les hauteurs du côté de la mer Noire, où il est impossible de les forcer, à cause des marais & des défilés. Les villes qu'on y trouve sont *Ismaïl* & *Keli* sur le Danube, *Akerman* ou *Bialogrod* sur la mer Noire, *Teckin*, que les Turcs nomment *Bender*, sur le Nieſter, & *Tatare-Barlat* vers le milieu du pays. Au nord de Keli, il y a des salines. (*M. D. M.*)

BESSE, très-petite ville de France en Auvergne, élection de Clermont, à 2 lieues s. e. du mont-d'Or.

BESSIERES, petite ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèse de Toulouse, à 5 lieues n. e. de cette ville.

BESSIN (le), petit pays de France dans la basse-Normandie, proche la mer. On le divise en haut & bas : Bayeux en est la capitale.

Tout ce pays est couvert de pommiers dont on fait d'excellent cidre, dont une partie est consommée sur les lieux, le reste est transporté à Rouen & à Paris. Le climat est assez tempéré. Les habitans y sont très-laborieux, & ils ont besoin de l'être, car le pays n'est pas riche ; vers la mer il se trouve de très-gras pâturages. Cependant on y fait bonne chere ; on vante sur-tout les poulardes de *Bayeux*, le cidre & le beurre d'*Isigni*, le veau & le beurre de *Treviers*, les moutons & les lapins de *Cabour*, les soles de *Grancan*, l'alose d'*Orne*, & les huitres de la rivière de Vire.

Ce pays a des forêts, des forges à fer, des carrières d'ardoise dont la meilleure est à Turi, &c. La fosse de Coloille, assez proche d'Estrehan, ressemble à un lac profond, & plusieurs géographes croient qu'on pourroit en faire un bon port de mer. (*M. D. M.*)

BESSINES, bourg de France, élection, & à 7 lieues n. de Limoges.

BETANÇOS, petite ville d'Espagne dans la Galice, sur le Mandéo. *Long.* 9, 40 ; *lat.* 43, 21. Elle est à 13 lieues n. de Compostelle, 15 s. o. de Mondonedo.

BETELFAGUI, ou BETHELSAKI, ville d'Asie dans l'Arabie heureuse, environ à 10 lieues de la mer Rouge. *Long.* 65 ; *lat.* 15, 40.

Cette ville, qui n'est point ceinte de murailles, quoique plus grande que celle de Moka, est du même gouvernement. Elle est ornée de fort belles mosquées : les maisons sont de briques à un & deux étages, terminés par une terrasse : tout près de la ville est un joli château, qui n'a d'eau que celle que l'on tire d'un puits très-profond. Cette eau en sortant du puits, fume & bouillonne au point qu'on ne peut la boire, mais en la laissant reposer la nuit, elle est d'une extrême fraîcheur. Le bazar, ou marché au café est très-grand ; il occupe deux grandes cours avec des galeries couvertes. C'est-là que les Arabes de la campagne apportent leur café. Cet entrepôt est considérable ; c'est dans cette ville que s'en font les achats pour presque toute la Turquie, parce qu'il passe aussi pour le meilleur café du monde entier. (*M. D. M.*)

BETHANIE, bourg de Judée, situé à environ 15 stades de Jérusalem, à l'orient de cette ville, au pied du mont des Olives, sur le chemin de Jéricho à Jérusalem. Marie-Magdeleine & Marthe sa sœur demeuroient dans ce bourg ; Lazare leur frere, que Jésus ressuscita quatre jours après qu'il eut été mis en terre, demeuroit aussi dans le même bourg, qu'on assure n'être aujourd'hui qu'un très-petit village.

BÉTHISY, ou BETYSI, bourg de France, à une lieue e. de Verberie dans le Valois. Son château qui tombe en ruines, a servi de maison de chasse à quelques-uns de nos rois.

BÉTHLÉEM, fauxbourg de Clamecy dans le Nivernois, diocèse d'Auxerre. Il a titre d'évêché, & son évêque est à la nomination du duc de Nevers. Ses revenus annuels ne sont que de 1000 livres. Il jouit des mêmes prérogatives que les autres évêques du royaume. Le fauxbourg où se trouve cet évêché se nomme aussi le fauxbourg de *Pantenor*. (*R.*)

BÉTHLÉEM, en Palestine, ville fameuse par la naissance de Jésus-Christ, n'est plus aujourd'hui qu'un village sur une montagne, à 2 lieues de Jérusalem.

BETHUNE, ville de France au comté d'Artois, sur la petite rivière de Bietre. *Long.* 20, 18, 8 ; *lat.* 50, 31, 66.

Elle est assise sur un roc, avec un château & plusieurs ouvrages du maréchal de Vauban. Gaston d'Orléans la prit en 1645. Les alliés la reprirent en 1710 ; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht. Cette ville est de la généralité de Lille. C'est le siège d'un gouverneur particulier & celui d'un bailliage. *Voyez* CHAROST, NOGENT.

BETHUNE, rivière de France en haute-Normandie, dans le pays de Caux.

BETLIS, très-forte ville d'Asie, capitale du Curdistan, sur la rivière de Bendmahi. *Long.* 60, 10; *lat.* 37, 20. Elle a une bonne citadelle. Le bey ou le prince du pays des Curdes en est souverain.

BETSCHAW, ville de Bohême, abondante en mines d'étain : elle est dans le cercle d'Egra. (*R.*)

BETSKO, petite ville de la haute-Hongrie.

BETUWE, ou BETAW, est une des trois parties qui composent la Gueldre Hollandoise : c'est le pays qui se trouve entre le Rhin & le Leck. Le terrein y est fort humide, & les pluies rendent souvent les chemins impraticables.

BEVELAND, île des Provinces-Unies en Zélande : l'Escaut la divise en deux parties, dont l'une s'appelle *Zuyd-Beveland*, & l'autre *Noort-Beveland*.

BEVERGERN, ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, dans l'évêché de Munster, à 9 li. de cette ville.

BEVERLAY, ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. *Long.* 17; *lat.* 53, 48. Elle envoie deux députés au parlement.

BEVERN, petite ville du duché de Brunswick, sur le Weser, avec un château, à 4 lieues n. e. de Corwey.

BEVERUNGEN, ville d'Allemagne au diocèse de Paderborn, & au confluent de la Bève & du Weser. *Long.* 27; *lat.* 51, 40.

BEVIEUX, village de Suisse, au gouvernement d'Aigle, dans la partie du Valais, qui appartient à la république de Berne. Il est à deux lieues d'Aigle, & à trois quarts de lieue de Saint-Maurice. On trouve dans ses environs du souffre vierge. Il ne s'en rencontre de tel en aucun lieu du monde, si ce n'est dans l'Amérique méridionale, & celui qui s'y trouve le cède pour la beauté à celui de Bex. Son territoire est sur-tout remarquable par les sources salées, dont les eaux sont conduites à Bevieux par des multitudes de tuyaux. Là on en extrait le sel par la cuisson. On en obtient annuellement huit mille quintaux. Les travaux qu'il a fallu faire pour la découverte, la conduite & la préparation de ces eaux, sont immenses. Il a fallu percer une montagne, & creuser des routes souterreines. Ces salines appartiennent à l'état de Berne qui les fait exploiter. (*R.*)

BEUIL, abbaye de France, au diocèse de Limoges; elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 1200 liv. (*R.*)

BEUIL. *Voyez* BOGLIO.

BEURATH, ville de Bohême au comté de Glatz.

BEUTHEN : il y a deux villes de ce nom en Silésie; l'une dans la basse sur l'Oder, à 4 lieues n. o. de Glogau; l'autre ober-Beuthen dans la haute-Silésie, au duché d'Oppeln. Elle avoit autrefois une mine d'argent très-abondante.

BEUTHNITZ, petite ville de l'électorat de Brandebourg.

BEWDLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Worcester, sur la Saverne. *Long.* 15, 10; *lat.* 52, 24. Elle envoie deux députés au parlement.

BEX. *Voyez* BEVIEUX.

BEZE, abbaye de France en Champagne, où quatre cénobites consomment cent mille livres de rente, aux yeux d'un bourg famélique. On ne s'apperçoit que trop de sa richesse dévorante, à l'indigence extrême & au délabrement du bourg de même nom, dans lequel elle est située: il semble que le fer & le feu y aient passé. Des fenêtres du couvent, qui offre l'aspect d'un palais, on a vu pendant une longue suite d'années, les habitans rassemblés, pour l'office paroissial, menacés d'être ensevelis tous ensemble sous les ruines de leur église crevassée & entrouverte de toutes parts. On l'a enfin rebâtie, dans ces dernieres années, petite & avec la modeste simplicité qui convenoit aux facultés des paroissiens. Leurs maisons croulantes & demi-ruinées, dans des tems plus heureux, formoient cependant une ville, dont on voit encore les portes, & quelques fragmens d'enceinte. Les terres, les prés, les vignes, les bois, les riveres, tout est aux religieux; les usines mêmes que fait mouvoir le cours d'eau, leur appartiennent. Ce monastère, situé à 5 lieues de Dijon, est de l'ordre de S. Benoît. L'église en est fort belle, & la manse abbatiale est réunie à l'évêché de Dijon. Le bourg ou village de Beze est situé à la source de la rivière de même nom, qui est une des plus belles & des plus abondantes que l'on connoisse. On la voit sortir au pied d'un rocher, d'un bassin circulaire, large & profond, qui verse dès le principe un courant de trente pieds de large, c'est-à-dire, une rivière toute formée, qui met aussi-tôt en jeu une multitude d'usines, comme moulins, forges, fourneaux, foulons, papeteries, & qui donne d'excellentes truites. La fondation de l'abbaye remonte au commencement du VIIe siècle. Le village de Beze, qu'on peut difficilement décorer du nom de bourg, est situé aux confins de la Bourgogne, de la Champagne, & de la Franche-Comté. Il est sujet à des inondations extraordinaires. (*R.*)

BEZE (rivière de), *Voy.* l'article précédent.

BEZEN, château fort de Bohême, situé sur une montagne, au district de Boleslaw. (*R.*)

BEZIERS, ville de France au bas-Languedoc, dans la généralité de Montpellier, avec un évêché suffragant de Narbonne, un présidial, une viguerie & titre de vicomté. Elle est située sur une colline près de l'Orbe. *Long.* 20, 52, 53; *lat.* 43, 20, 41. Sa charmante situation a fait dire que si Dieu vouloit fixer son séjour sur la terre, ce seroit à *Beziers*. Son terroir est très-fertile en bleds, en huile, & en fort bon vin. Il y a aussi des eaux minérales. Les treize écluses en amphithéâtre, du canal de Languedoc, qui sont à la proximité de cette ville, y forment un point de vue très-intéressant. La cathédrale n'a rien de remarquable. Il y a un collège fondé par les habitans en 1599. La notice de l'empire l'appelle *civitas Biterrensium*, *Bliterra Septimanorum*. C'est le siège d'un

gouverneur particulier & d'un lieutenant de Roi, & il s'y trouve une académie des sciences & belles-lettres. Le diocèse comprend 106 paroisses.

Cette ville éprouva la fureur & les ravages des Vandales, au 5e siècle; des Sarrazins, en 720; de Charles Martel, en 737; de Simon, comte de Montfort, en 1209: ce chef de la croisade contre les Albigeois, prit Beziers d'assaut, & sur la décision du légat, passa au fil de l'épée plus de 50000 habitans.

Beziers, depuis ce tems, n'a pu recouvrer son ancien lustre. Elle fut réunie à la couronne par S. Louis, en 1247. Le parlement royaliste de Toulouse vint siéger à Beziers, du tems de la ligue, & y rendit un arrêt contre les Jésuites, après l'attentat de Jean Châtel, en 1594.

Il peut y avoir 7000 ames.

Plusieurs hommes illustres ont pris naissance à Beziers. Tels que M. de Themines, maréchal de France; Guillaume Duranti, jurisconsulte; J. Barbeyrac, le célèbre Pelisson-Fontanier, Jacques Esprit, de l'académie Françoise; le Jésuite Vaniere, si connu par son *Prædium rusticum*; enfin, M. de Mairan, de l'académie des sciences. (*R.*)

BEZOUART, gros bourg des Indes, sur la route de Masulipatan à Gandicot. Il est habité par des idolâtres, & remarquable par une très-grande pagode. On voit à peu de distance de là une autre pagode encore, bâtie sur une hauteur; la dévotion y attire un grand nombre de pélerins. Les pauvres y sont nourris des aumônes que les prêtres reçoivent des riches.

BIACHE-LES-PERONNE, abbaye de Bernardins en Picardie, diocèse de Noyon, à une lieue s. de Peronne.

BIADRATE, bourg d'Italie au duché de Milan, sur les frontières du comté de Verceil. (*R.*)

BIAFARA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Les habitans sont idolâtres. La capitale qui porte le même nom, est située sur la rivière de Los Camerones, à 80 lieues de son embouchure dans le golfe de S. Thomas. *Long.* 35, 50; *lat.* 6, 10.

BIAFARES, peuples d'Afrique, dans la Nigritie, vis-à-vis les îles de Bisagos.

BIAGRASSO, bourg du duché de Milan, sur la Ticinella, à la gauche du Tesin, à 4 lieues s. o. de Milan, 2 n. e. de Vigevano. Les François furent forcés dans ce lieu en 1524, & c'est à leur retraite que le chevalier Bayard fut tué.

BIALA, dans le cercle de Zülz, faisant partie de la Silésie Prussienne. C'est la capitale du cercle, avec une paroisse Catholique; elle est fermée, mais cependant très-médiocre. Les Juifs y sont en grand nombre.

BIALA, petit endroit dans le grand duché de Lithuanie, & appartenant à la Prusse. Il obtint en 1722 le droit de ville: elle faisoit autrefois partie du grand bailliage Polonois de *Johannesbourg*.

BIALAZER-KIEW, ville de Pologne, dans l'Ukraine: elle est sur la Ros, rivière du palatinat de Kiovie, qui se jète dans le Nieper.

BIALEGRUDK, petite ville de Pologne, sur l'Irpien, à deux lieues de Kiow.

BIALOGROD, ville de la Bessarabie, sur le Niester, à 4 lieues de son embouchure, appartenante aux Turcs: cette ville s'appelle aussi *Akerman*. Les Russes s'en étoient emparés en 1770, & l'ont rendue en 1774. *Long.* 46, 20; *lat.* 46, 24.

BIALOKERZIEW, ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie, sur la rivière d'Onetz, qui se jète dans le Don.

BIALY-KAMEN, petite ville de Russie, sur la rivière de Bug.

BIANA, ville d'Asie, dans les états du Mogol; on y trouve d'excellent indigo; elle est à 20 lieues d'Agra. *Long.* 95, 30; *lat.* 46, 24.

BIBEN, ville de l'Istrie, dans le comté de Mitterbourg. Elle est sur une haute montagne & dans une contrée très-fertile. C'est le siège d'un évêque suffragant de l'archevêque de Goertz.

BIBER, petite rivière du duché de Magdebourg.

BIBERACH, ville libre & impérale de la Souabe, à quatre lieues d'Ulm, sur la rivière de Riess & le ruisseau de Biber. *Long.* 27, 32; *lat.* 48, 4.

Cette ville & son territoire sont situés dans un vallon fertile, bordé de montagnes, confinant au territoire d'Autriche & de plusieurs autres seigneuries. Son magistrat & les habitans sont partie catholiques, partie luthériens. L'église principale de Saint-Martin & le riche hôpital sont communs aux deux religions. Les luthériens possèdent aussi l'église de Sainte-Marie-Magdeleine, & les catholiques ont un couvent d'hommes & un de femmes. Chaque communion a son école latine. Cette ville prend à la diète le dix-septième rang parmi les villes impériales de Suabe, & le quatorzieme aux assemblées du cercle. Elle possède plusieurs villages, hameaux & fermes, qui sont soumis à sa juridiction. On fait à Biberach un grand trafic de futaines. En 1757, elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. Sa distance de Lindaw est de 12 lieues n. & 7 s. o. d'Ulm.

Il y a près de cette ville une source minérale, dont les eaux sont salutaires pour plusieurs maladies de la peau. (*M. D. M.*)

BIBERISCH, petite rivière de la Misnie, qui tombe dans la Moldave à Mossen.

BIBERTEICH, petite ville de Silésie, dans la principauté de Crossen.

BIBLIO, ville & château de Portugal, à peu de distance de Bragance.

BIBOURG, ou WILSBIBURG, ville de Bavière, à deux lieues de Landshut. Elle est sur la rivière de Wils. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Bibacum de Ptolomée*.

BIBRA, ou BEBRA, petite ville de Thuringe, à deux lieues de Naumbourg.

BICANER, ville d'Asie, dans les états du Mogol, sur le Gange; c'est la capitale de la province de

Bacar. Elle eſt à 50 lieues de Delhi. *Long.* 100, 20; *lat.* 28, 40.

BICCARI, petite ville de la vallée de Mazara en Sicile, entre la ſource du Biccari & celle de la Belice.

BICÊTRE, château de l'île de France, à une lieue ſud de Paris. C'eſt une maiſon de force, où l'on renferme les fous, les gueux, les vagabonds & les jeunes gens dérangés. Une chartre de l'an 1290 fait voir que cette maiſon appartenoit à un évêque de Paris: on l'appeloit alors *la Grange aux Gueux.* Enſuite elle fut achetée par un évêque de Wincheſter, qui y fit ſa demeure; ce qui par corruption a donné à ce château le nom qu'il porte aujourd'hui.

BICHE. *Voyez* BITCHE.

BICHELSÉE, c'eſt le nom d'un petit lac fort poiſſonneux, en Turgovie.

BICHOW, ou BYCHON, forteresſe dans le Palatinat de Meiſlau en Pologne, ſur le fleuve de Nieper.

BICOQUE, village à une lieue de Milan, où Lautrec fut défait en 1521.

BIDACHE, petite ville de France, dans la Baſſe-Navarre, proche le pays de Labour, avec un château ſur la Bidouze, à 5 lieues e. de Bayonne.

BIDASSOA, rivière d'Eſpagne ſur les frontières de France; elle prend ſa ſource dans les Pyrénées, & ſe jète dans la mer entre Andaye & Fontarabie. Il y a eu de grandes conteſtations entre les François & les Eſpagnols, pour ſavoir à laquelle des deux nations elle appartiendroit. Louis XII & Ferdinand le catholique convinrent qu'elle ſeroit mitoyenne, & que les Eſpagnols recevroient les droits de paſſage des François qui paſſeroient cette rivière pour aller en Eſpagne, & les François le droit de paſſage des Eſpagnols qui viendroient en France. Cette rivière forme l'île des Faiſans, célèbre par le mariage de Louis XIV, qui y fut conclu, & par les conférences qu'on y tint en 1659, pour la paix des Pyrénées.

BIDBURG, ou BIEDBURG, ou BIBRICH, petite ville du duché de Luxembourg. Elle étoit conſidérable avant qu'elle eût été ruinée par les François en 1675 & 1689.

BIDERR-CAPP, petite ville d'Allemagne, au cercle du Haut-Rhin, ſur la Lohn, à trois lieues de Marpurg, à la maiſon de Heſſe-Darmſtadt.

BIDGOSTI. *Voyez* BIDGOSCHTSCH.

BIDGOSCHTSCH, ou BROMBERG, petite ville de Pologne, dans la Cujavie, au palatinat de Breſkie & dans le palatinat d'Inowrozlaw. C'eſt le ſiège d'une ſtaroſtie. (*R.*)

BIDOURSE, petite rivière du Bas-Languedoc, qui ſe jète dans la Méditerranée.

BIDOURZE, rivière de la Gaſcogne, qui ſe jète dans la Gave près de Bayonne.

BIECZ, petite ville de Pologne, dans le palatinat de Cracovie, ſur la rivière de Wiſeloke; elle eſt remarquable par ſes mines de vitriol. Elle appartient à l'empereur depuis le démembrement de la Pologne en 1773. Elle eſt à 16 li. ſ. e. de Cracovie. *Long.* 38, 53; *lat.* 49, 50.

BIEL, ou BIENNE, ville de Suiſſe, ſituée au pied du mont Jura, entre l'évêché de Bâle & le canton de Berne, ſur le lac de ſon nom. Elle forme une république indépendante dont le bourguemeſtre eſt le chef. Les habitans ſuivent la religion prétendue réformée, & ſont alliés des cantons de Berne, de Soleure, de Fribourg. Elle eſt à une demi-lieue nord de Nidau, 7 n. o. de Berne, 5 ſ. o. de Soleure, 7 n. de Fribourg. *Long.* 24, 44; *lat.* 47, 11.

Cette ville, ſituée ſur la rivière de Suze, a voix & ſéance aux diètes Helvétiques. Quoiqu'elle ſoit un état ſouverain, & qu'elle exerce tous les droits de la ſouveraineté, cependant elle reconnoît le haut domaine de l'évêque de Bâle, qui y perçoit même quelques menus droits, & à qui elle doit foi & hommage. (*R.*)

BIEL, (lac de) lac de Suiſſe, au nord-eſt de celui de Neuchâtel, auquel il communique par la rivière de Thiele, qui ſépare la principauté de Neuchâtel du canton de Berne. Il a quatre lieues de longueur, & il eſt fort poiſſonneux. (*R.*)

BIELA, ville de Bohême, à 7 lieues de Prague.

Biela: il y a deux rivières de ce nom, l'une en Bohême, & l'autre en Siléſie, qui tombe dans la Viſtule.

Biela-Ozero, ou Belosero, ville de l'empire de Ruſſie, dans la province de ſon nom, au gouvernement de Nowogorod, au ſud du lac Blanc ou de Beloſero, & à l'endroit où la Schoxna ſort du lac. Elle eſt munie d'un fort, où réſide le Palatin. *Long.* 56, 40; *lat.* 58, 55. (*R.*)

BIELEFELD, capitale du comté de Ravensberg en Weſtphalie, à 5 lieues de Minden. Cette ville eſt ſituée au pied d'une montagne, & partagée en ville neuve & ville vieille par le Lutterbach. Ces deux parties ont été réunies ſous le même magiſtrat en 1520. Elle renferme près de huit cens maiſons, & eſt bien bâtie. Il y a deux égliſes luthériennes; celle de Saint-Nicolas, qui eſt dans la vieille ville, & celle de Sainte-Marie, ſituée dans la ville neuve. Cette derniere égliſe a un Chapitre compoſé de douze capitulaires, dont cinq ſont catholiques & ſept proteſtans, y compris les trois prédicateurs, & auxquels appartient le droit de patronage ſur l'égliſe de la vieille ville & ſur celle de Spenge. On trouve en outre une égliſe réformée, une chapelle catholique près de l'égliſe de la ville neuve, & un couvent de Cordeliers, une maiſon d'orphelins, une autre de correction, & un hôpital avec une chapelle. Il y a auſſi une école latine, & la ville a une juſtice matrimoniale particuliere.

Les toiles fabriquées & blanchies à Bielefeld ſont renommées. La maiſon d'orphelins a une fabrique de bas & de quelques étoffes. On y cultive du tabac. C'eſt dans cette ville que la nobleſſe tient ſes aſſemblées, & qu'elle a ſes archives. Les premiers privilèges furent accordés à la ville en 1287, par le

comte Otton. Bielefeld étoit autrefois au nombre des villes anséatiques. (*M. D. M.*)

BIELICA, petite ville du palatinat de Troki en Lithuanie.

BIELLA ou BIELA, petite ville d'Italie en Piémont, dans la seigneurie de Verceil, près de la rivière de Cerva. *Long.* 25, 33; *lat.* 45, 22.

BIELLOIS, contrée d'Italie, dans le Piémont, qui tire son nom de Biella, sa capitale ou chef-lieu. On y compte près de quarante-cinq villages.

BIELSK, ou BIELSKO, grande ville de Pologne, dans le Palatinat de Podlaquie, sur l'une des sources de la rivière de Narew, à 12 lieues n. de Brzescie, 40 n. e. de Warsovie. *Long.* 41, 41; *lat.* 52, 40. Bielsk, malgré sa grandeur, n'est bâtie que de bois. Les Juifs y font un grand commerce.

BIENTINA (lac de), en Italie; sa partie occidentale est dans l'état de la république de Lucques, l'orientale est dans l'état du duc de Toscane. On l'appelle aussi *lac de Sesto*, à cause d'une abbaye de ce nom qui est à l'occident méridional de ce lac. Sa plus grande longueur est de près de six milles d'orient en occident, & sa plus grande largeur de cinq.

BIELSKI ou BIELA, ville forte & principauté de Moscovie, sur l'Opska, entre Reschow, Smolensko, Novogorod, & la Lithuanie.

BIERE, magnifique château de France, en Bourgogne, à une lieue s. de Semur en Auxois.

BIENBURG, ou BIORNBORG, ville de Suède dans la Finlande.

BIERVLIET, forteresse avec port, dans une île de la Flandre Hollandoise, à peu de distance de l'Ecluse. C'est là que mourut Guillaume Beukolins, qui inventa le moyen de saler les harengs en caque, en 1397. Il y a eu dix-neuf villages de submergés auprès de cette ville en 1377. *Long.* 21, 12; *lat.* 51, 25.

BIES-BOS, on nomme ainsi une grande étendue d'eau formée autrefois par une inondation de la mer; elle est entre Dordrecht & Gertruydemberg, dans la Hollande méridionale.

BIESE, rivière d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg: elle se jète dans l'Aland.

BIESENTHAL, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, entre Berlin & Bernau.

BIES-SCADI; c'est une partie des monts Krapacks, qui séparent la Russie d'avec la Transylvanie.

BIESSEN, petite ville de la haute-Alsace, à peu de distance du Rhin.

BIETALA, ville & forteresse de la grande Tartarie, sur les frontières du royaume de Barantola; c'est le lieu de la résidence du grand lama, ou pontife des Tartares.

BIETIGHEIM, petite ville fortifiée d'Allemagne, avec un château, dans le duché de Wirtemberg, au confluent des rivières de Metterbach & de l'Eur. Elle a été brûlée en partie en 1718. Elle est dans un terroir fertile en excellent vin & en fruits. L'air y est très-salubre. Elle est à 8 li. n. de Studgard.

BIEULES, bourg & comté de France sur l'Aveiron, à 4 lieues n. e. de Montauban.

BIEVRE, petite rivière de l'île de France, qui se jète dans la Seine près de Paris, où elle prend le nom de rivière des Gobelins.

BIFERNO, rivière du royaume de Naples, dans le comté de Molise; elle se jète dans le golfe de Venise.

BIGAERDEN, abbaye de Bénédictins, dans le Brabant, entre Bruxelles & Aschis.

BIGEN, ou BISÉEN, province dépendante de l'empire du Japon, dans l'île de Niphon.

BIGENIS, ville de Sicile, dans le val de Démona, sur la rivière de Castro-réale.

BIGORRE, pays de France en Gascogne, avec titre de comté, au pied des Pyrénées, qui le séparent de l'Aragon. Tarbe en est la capitale.

Ce pays, qui est de la Généralité d'Auch, peut avoir dix-huit lieues de long & trois de large. Il est borné au nord par l'Armagnac & l'Estarac; à l'est, par le pays de Cominges; à l'oueſt, par le Béarn; au sud, par les Pyrénées. C'est un pays d'états, dont l'évêque de Tarbes est le président. Les villes les plus remarquables sont Tarbes, Vic-de-Bigorre, Lourde, Bagnères, Barège, Saint-Sever-de-Rustan, Jornac, &c.

BIGUBA, royaume de la Nigritie en Afrique, arrosé par le fleuve Niger. Ses principales habitations sont le havre de Biguba, où il y a quelques Portugais, & celui de Balola, où demeurent les Tangos-Maos.

BIHRI, petite ville de Perse, sur la route d'Ispahan à Ormus, au coin d'une plaine qui aboutit à une haute montagne.

BIKEND, ville d'Asie, dans la Tartarie, au-delà de l'Oxus, à une journée de Bokara, dont elle dépend.

BIKOUT, ville d'Asie, au Mogolistan. *Long.* 133; *lat.* 52.

BIL, forteresse d'Asie, en Géorgie, près de la ville de Semayé, à la bouche du détroit de Géorgie.

BIHACZ, ou WIHATSCH, ville forte de la Croatie Turque, dans une île formée par la rivière d'Unna, à 26 li. s. e. de Carlostat. *Long.* 33, 52; *lat.* 44, 35.

BILBAO, ville d'Espagne, avec un port dans la Biscaye dont elle est la capitale, à l'embouchure du Nervio qui s'y jète dans l'Océan, appellé en cet endroit *mer de Biscaye*. Il s'y fait un très-grand commerce. *Long.* 14, 30; *lat.* 43, 23.

Cette ville, fondée en 1300 par dom Diego Lopès de Haro, est remarquable par sa situation charmante, par la salubrité de l'air qu'on y respire. La fertilité de son terroir, & le grand commerce qui s'y fait rend son port très-fréquenté. Les Anglois & les Hollandois en tirent des laines très-fines. On compte à Bilbao cinq paroisses, cinq couvens d'hommes & sept de femmes. C'est le roi Philippe IV qui lui a accordé le droit de *Cité*.

BILBER, ou BERBER, ville de Perse dans la

province de Segeſtan, à la ſource de la rivière d'Imentel.

BILEDULGERID, ou pays des dattes en Afrique; eſt une contrée qui, ſelon de Liſle, peut avoir ſoixante lieues en quarré, bordée à l'orient par les montagnes du royaume de Tripoli; au midi par une vallée, qui la ſépare du pays des Gadamis, à l'occident par une chaîne du mont Atlas, & au nord par le royaume de Tunis. Le Biledulgerid n'offre en grande partie qu'une terre ſèche, où il ne croît point de bled: mais on y cultive un peu de riz, & on recueille en pluſieurs endroits une ſi grande quantité de dattes, qu'on en fournit tout le royaume de Tunis & pluſieurs villes de Barbarie. On y nourrit auſſi des chameaux & des chevaux. Rouſera eſt la capitale de ce pays.

BILEFELD. *Voyez* BIELEFELD.

BILIBERTO, ville d'Eſclavonie ſur le Danube, à peu de diſtance d'Eſſeck.

BILENOS, ville de la Natolie dans le Beeſanguil, peut-être la *Polichna* des anciens.

BILIBUSCA, petite ville de la Turquie en Europe, ſituée ſur les frontières de la Romanie. Il y a un évêque grec.

BILINA, lac ou rivière de Suède dans la province de Helſingland.

BILINE, ou BELINE, petite ville du royaume de Bohême, dans le cercle, & à 4 lieues o. de Leutmaritz, près d'une montagne, remarquable par ſes plantes médicinales, par ſes différens métaux, & par ſes eaux minérales, dont ceux qui prennent les bains à Tœplitz, trempent leur vin.

BILINLOKA ville de Moldavie.

BILITZ, petite ville & château dans la haute Siléſie, au point de rencontre de la Pologne, de la Hongrie, & de la Siléſie.

BILLE, petite rivière qui prend ſa ſource entre le duché de Holſtein & de Lawembourg, & forme avec un des bras de l'Elbe l'île de Billwerder.

BILLERBECK, petite ville de l'évêché de Munſter en Weſtphalie.

BILLIGHEIM, petite ville du Palatinat, à deux lieues de Landau.

BILLINGHAM, petite ville de la province de Northumberland au nord de l'Angleterre.

BILLON, petite ville de France dans l'Auvergne. *Long.* 21; *lat.* 45, 36. Elle eſt très-pauvre: il y a un chapitre qui a trois dignités, l'abbé, le doyen, & le chantre. Le collège a été fondé par Guillaume du Prat, évêque de Clermont. C'eſt dans l'égliſe des jéſuites de cette ville qu'on trouva ce tableau allégorique dont on a tant multiplié les gravures, & qui a fait un ſi grand bruit dans la capitale. Il y a auſſi une abbaye de Bernardins, de ce nom, en Franche-Comté, à 2 lieues ſ. e. de Beſançon.

BILLY. Il y a deux villes de France de ce nom, l'une dans le Nivernois, à un peu plus de dix lieues de Nevers & l'autre dans le Bourbonnois, ſur l'Allier, à près de ſept lieues de Moulins.

BILSEN, petite ville des Pays-Bas dans l'évêché de Liège, entre Maſtricht & Haſſelt ſur la Demer. *Long.* 23, 12; *lat.* 50, 48. Il y a une abbaye de chanoineſſes, dont l'abbeſſe eſt princeſſe de l'empire, & ne peut ſe marier.

BILZIER, ville de la Romanie dans la Turquie, en Europe, à dix lieues d'Andrinople.

BIMILIPATAN, ville de la péninſule de l'Inde, en-deçà du Gange, dans le royaume de Golconde, ſur le golfe de Bengale. Les Hollandois y ont un comptoir.

BIMINI, une des îles Lucayes dans l'Amérique ſeptentrionale, au midi de l'île de Bahama. *Lat.* 25; *long.* 198. Elle a 5 lieues de largeur, eſt très-agréable & très-fertile; mais elle appartient encore aux naturels du pays, par la difficulté d'y aborder à cauſe des écueils.

BINAROS, petite ville du royaume de Valence en Eſpagne, ſur les frontières de Catalogne. *Long.* 17, 55; *lat.* 42, 24. Elle eſt remarquable par ſes bons vins, & eſt à 12 lieues ſ. de Tortoſe.

BINASCO, petite ville du duché de Milan, entre Pavie & Milan.

BINCHE, ville ancienne du Hainaut Autrichien, ſur la rivière de Haine, à 4 lieues de Mons. *Long.* 21, 50; *lat.* 50, 23. Louis IV la prit en 1667.

BINDON, petite ville d'Angleterre dans la province de Dorceſter, avec titre de comté, près de la rivière de Frome.

BINGASI, ville maritime d'Afrique au royaume de Tripoli. *Long.* 37, 40; *lat.* 32, 20. C'eſt le véritable nom moderne de l'ancienne ville de Berenice de la Pentapole. Bingaſi en Arabie ſignifie *fille de la guerre.* C'étoit autrefois une grande & belle ville, la capitale du royaume de Barca. Elle avoit un très-vaſte & très-beau port, que les tems ont preſque comblé; il peut cependant contenir trente bâtimens de deux cens tonneaux. L'entrée en eſt difficile en hiver; mais le mouillage y eſt ſûr en tout tems. C'eſt près de ce port qu'on a trouvé la belle ſtatue de marbre, qui repréſente, à ce qu'on croit, une veſtale, & qui orne la galerie de Verſailles. Cette ville fameuſe n'eſt plus guère aujourd'hui qu'un village, tant la peſte l'a dépeuplée. On y trouve de tems en tems quelques medailles antiques, & l'on y voit encore des ruines qui atteſtent ſon ancienne grandeur. (*M. D. M.*)

BINGEN, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Mayence, ſur le bord du Rhin. *Long.* 25, 18; *lat.* 50, 3. Elle eſt aſſez riche, a un couvent des capucins, & une recette. Les officiers que le grand chapitre de Mayence y entretient pour le péage, y réſident; mais le droit de péage eſt attaché au château d'Ehremfels, bâti ſur la montagne de Rüdesheim. Les Français prirent cette ville en 1644.

BINTAN, île d'Aſie dans les Indes orientales, au ſud de la preſqu'île de Malaca. *Long.* 121, 20; *lat.* 1.

BINTAN, ou VINTANE, contrée de l'île de Cey-

lan, sur la rivière de Trinquilimal, remplie de forêts, & habitée par des Sauvages. Allout ou Vintane en est la capitale.

BINTINGAPORT, petite ville, avec un port dans l'île d'Yla en Écosse.

BIORNEBOURG, ou BIORNEBORG; ville de Suède dans la Finlande, sur la rivière de Kumo, près de son embouchure dans le golfe de Bothnie. Elle est à 30 lieues n. d'Abo, 18 s. de Christianstadt. Cette ville, dont le commerce consiste en poisson, tient la soixante-quatrième place à la diète. *Long.* 40, 5; *lat.* 26, 6. (*R.*)

BIORNO, ville de la Finlande méridionale, avec un port, sur le golfe de Finlande.

BIOULE, comté de France dans l'élection de Figéac, en Quercy.

BIR, ou BIRTHA, petite ville de la Turquie Asiatique dans le Diarbeck, avec un château sur l'Euphrate, dans lequel le gouverneur fait sa résidence. On y trouve abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. *Long.* 55, 36; *lat.* 36, 10.

BIRAN, ville de France à 3 lieues o. d'Auch, avec titre de marquisat.

BIRCKENFELD, bourg & bailliage d'Allemagne dans le cercle de haut Rhin, près de la Nawe, appartenant au prince Palatin, duc de Deux-Ponts. *Long.* 24, 39; *lat.* 39, 35. Ce bourg a un château où les ducs faisoient ci-devant leur résidence.

BIRGI, petite rivière de Sicile qui se jète dans la mer du cap de Coco.

BIRMINGHAM, petite ville d'Angleterre dans la province de Warwick, remarquable par son commerce en fer, & la belle imprimerie de Baskerville dont on vient d'acheter les caractères pour l'édition complète des œuvres de Voltaire. Cette ville est à 27 lieues n. o. de Londres. *Long.* 16; *lat.* 52, 35.

BIRON, bourg & château de France dans le Périgord, entre Bergerac & Cahors, avec titre de duché-pairie, érigé en 1723.

BIRR, petite ville du comté de Marr au nord de l'Ecosse, sur la Dée.

BIRS, rivière qui prend sa source à Pierre-Pertuis, parcourt la vallée de Motier-Grandval, une grande partie de l'évêché de Bâle, & se jète dans le Rhin près de Bâle. Il faut bien distinguer cette rivière d'un torrent, nommé *Byrsig*, qui traverse la ville de Bâle, & se jète dans le Rhin. Ce torrent fait souvent des ravages affreux.

BIRSEN, ou BIRTZE, ville de la Samogitie dans le grand duché de Lithuanie.

BIRUN, ville d'Asie au pays de Khuarezme. C'est la patrie du fameux mathématicien Abu Kiban.

BIRUN, ville des Indes dans la province du Send, sur le fleuve Indus, à trente lieues de Manzura, selon d'Herbelot.

BIRVIESCA, *Viroveſca*, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, capitale du pays de Bureva, à six lieues n. de Burgos.

BISACCIA, jolie ville d'Italie dans le royaume de Naples. Elle étoit le siège d'un évêché, qui a été uni à celui de San-Angelo. *Long.* 31, 5; *lat.* 41, 3.

BISAGOS, îles d'Afrique proche de la côte de Guinée, à l'embouchure de Rio-Grande. *Long.* 2, *lat.* 11.

On en compte dix-sept, dont chacune a son seigneur particulier. Elles sont arrosées de différens ruisseaux, qui le rendent très-fertiles en vin de palmier, en huile, en cire, en poivre long, en riz & en excellens fruits. On y trouve aussi de l'ivoire & de l'ambre-gris, que la mer jète souvent sur le rivage. Les habitans sont de belle taille, & ont beaucoup de courage. La plus considérable de ces îles est *Formoſa*, dont l'étendue est d'environ sept lieues; elle est gouvernée par un roi, dont les seigneurs des autres sont les vassaux. Ferdinand de Po, Portugais, est le premier des Européens qui y ait abordé.

BISANTAGAN, grande ville d'Asie dans l'Indoustan, au gouvernement de Guzurat, ou Guzarate, connu autrefois sous le nom de royaume de Cambaye, situé au nord-ouest de la presqu'île occidentale. (*R.*)

BISBAL, petite ville de la Catalogne en Espagne.

BISCARA, ou PESCARA, ville d'Afrique au royaume d'Alger, dans la province de Labez. Son terroir est rempli de scorpions, & est très-misérable. *Long.* 23, 20; *lat.* 35, 10.

Ce sont les Biscaras qui apportent dans les ports de mer du royaume d'Alger, les tigres, les lions, & les autres bêtes féroces qu'ils ont en partie apprivoisées, & ils les vendent aux étrangers.

BISCATONGES, sauvages de l'Amérique septentrionale. On les surnomme *pleureurs*, parce qu'à la premiere approche des étrangers, hommes & femmes, ils se mettent à pleurer amèrement. *Corneille.* Ce peuple pourroit bien n'être qu'imaginaire, puisqu'on ne nous dit point dans quelle partie de l'Amérique septentrionale les Biscatonges sont situés.

BISCAYE, province d'Espagne, qui a au nord la mer de Biscaye, à l'occident les Asturies, au midi la Castille vieille, & à l'orient le territoire d'Alava. Elle est riche en mines de fer & de plomb, & contient douze villes enfermées de murailles. On prétend que le langage qu'on y parle est l'ancienne langue Celtique, qui est commune aux Biscayens, aux Bas-Bretons, & à ceux qui habitent la province de Galles en Angleterre. Bilbao en est la capitale.

La longueur de cette province peut être de onze lieues, avec autant de largeur. Le pays produit assez de bled en quelques endroits, & par-tout une grande quantité de pommes, d'oranges & de citrons. La mer y fournit d'excellens poissons & des coquillages de toutes sortes. Il s'y trouve beaucoup de bois propre à faire des navires. Les Biscayens

cayens ſont actifs, prompts, agiles, honnêtes, polis, les meilleurs ſoldats, & les plus habiles marins de toute l'Eſpagne.

Cette province eſt diviſée en petites contrées, qu'on appelle *Mérindades*.

BISCAYE (la nouvelle), province du Mexique dans l'Amérique ſeptentrionale, dans l'audience de Guadalaxara.

Ce pays eſt ſi vaſte qu'on n'en connoît pas trop encore les bornes. Les mémoires de Lionnel Waffer nomment *Durango* pour capitale de la nouvelle Biſcaye : Voſgien dit que Parral en eſt le lieu le plus conſidérable. M. Robert de Vaugondi la borne au nord par le nouveau Mexique, à l'orient par le nouveau royaume de Léon, au midi par le Zacatecas, & au couchant par les cantons de Culiacan & de Cinaloa. La nation de Batopilas, ſelon le même géographe, y occupe un coin au nord-oueſt de cette province. Il y a quelques mines d'argent auprès deſquelles on a bâti des bourgs. Les mines de Sainte-Barbe aujourd'hi ſont abandonnées. Il s'y trouve pluſieurs rivières, entre autre celle de *Las Naſſas* qui la traverſe en grande partie.

BISCAYE (mer de); c'eſt une partie de l'Océan qui environne la partie ſeptentrionale de l'Eſpagne.

BISCHOFBURG, petite ville de la Pruſſe, dans l'Ermeland ou la Warmie. (*R.*)

BISCHOFS-HEIM, ville d'Allemagne dans le cercle du bas Rhin, dans l'électorat de Mayence. *Long.* 27, 7; *lat.* 49, 40. Il y a deux autres villes de ce nom, l'une en Franconie, l'autre en Souabe.

BISCHOFS-LACK, ville de la haute Carinthie, entre les rivières de Pollent & de Zaher.

BISCHOFS-TEIN, petite ville & château de la Pruſſe, dans l'Ermeland. (*R.*)

BISCHOFS-WERDA, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe en Miſnie, à 5 lieues e. de Dreſde.

BISCHOFS-ZELL, ville de Suiſſe dans le Turgaw, avec un château où demeure le bailli de l'évêché de Conſtance, qui a juriſdiction ſur les ſujets catholiques, & perçoit la moitié des amendes. Les habitans ſont indépendans, & ont un conſeil ſouverain. Ils introduiſirent la religion proteſtante en 1529. Cette ville eſt ſur le That, à 5 li. ſ. de Conſtance. *Long.* 26, 53; *lat.* 47, 39.

BICHWEILER, petite ville & château de la baſſe-Alſace, proche de Strasbourg, dont elle eſt éloignée de 4 lieues n.

BISEGLIA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Bari, près le golfe de Veniſe, avec un évêché ſuffragant, & à trois lieues e. de Trani. *Long.* 34, 19; *lat.* 41, 18.

BISENTINA, petite île du lac de Bolſena, dans l'état de l'égliſe.

BISERTE, ville maritime d'Afrique dans le royaume de Tunis, ſur la mer méditerranée; quelques-uns ont cru que Biſerte eſt l'ancienne Utique; mais M. de la Martiniere a prouvé que la poſition de Biſerte eſt très-différente. Cette ville eſt bien déchue depuis que les ſables ont preſqu'entiérement obſtrué l'entrée de ſon port. La plupart des habitans de cette ville n'ont d'autre métier que la piraterie. Elle eſt à 15 lieues n. o. de Tunis. *Long.* 28, 10; *lat.* 37, 20. (*R.*)

BISSAO (île de), dans la mer d'Afrique, près de celles de Biſagos. Cette île eſt fertile en riz & en maïs, qui y croiſſent preſque de la grandeur des arbuſtes, tant la terre eſt féconde. Les habitans en ſont ſans ceſſe en guerre avec ceux des îles Biſagos. Les Nègres de Biſſao ſont excellens marins. Les filles ſont entièrement nues juſqu'à leur mariage; alors elles portent un pagne de coton. Cette île eſt gouvernée par un empereur, dont les ſujets occupent pluſieurs îles voiſines, & une petite étendue de côtes qui ſont au ſud de Kachao. Quand le monarque eſt mort, on enterre avec lui les femmes qu'il a le plus aimées.

BISHOPS-CASTLE, ſur la rivière d'Ony, petite ville d'Angleterre dans l'évêché de Hereford, dans le Shropshire. Elle envoie deux députés au parlement. Elle eſt à 2 lieues e. de Montgomery, & 40 n. e. de Londres. *Long.* 15; *lat.* 53, 8.

BISIGNANO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre, avec titre de principauté. Son évêché eſt ſuffragant de Roſſano, mais exempt de ſa juriſdiction. Elle eſt ſur une montagne, près de la rivière de Cotile. Elle eſt défendue par une aſſez bonne fortereſſe. *Long.* 34; *lat.* 39, 37.

BISMARCK, très-petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, ſur la Bièſe.

BISNAGAR, grande ville d'Aſie dans les Indes, capitale d'un royaume de même nom, dont la chûte a formé les royaumes de Viſapour, de Carnate, de Golconde, d'Orixa, Maduré, Tanjaour, Maiſſur & Gingi. Elle eſt ſituée dans le Carnate, à 75 lieues n. o. de Pondichery. *Long.* 95, 30; *lat.* 13, 20. (*R.*)

BISSEAUX, île d'Afrique ſur la côte de Nigritie, habitée par des Nègres.

BISTERFEL, petite ville du comté de la Lippe, entre Paderborn & Corvey.

BISTOW, petite ville d'Allemagne, au duché de Mecklembourg.

BISTRICKZ, ville forte de la Tranſilvanie, capitale du comté de même nom ſur la rivière de Biſtrickz, à 17 lieues n. e. de Coloſwar. *Long.* 42, 3; *lat.* 47, 43.

BISTRIKZ, petite ville du marquiſat de Moravie dans le cercle de Prérau. Elle a le titre de ſeigneurie, & renferme vingt-quatre villages. La ville n'a que quatre-vingt-ſeize maiſons; elle eſt tout près de la montagne de Holſtein.

BITBOURG, petite ville du duché de Luxembourg, ſur les frontières de l'électorat de Trèves, à 7 lieues n. de cette dernière ville. *Long.* 24, 13; *lat.* 50.

BITCHE, ou BICHE, petite ville fortifiée & comté du pays de Vosges en Lorraine, qui a au nord & à l'orient le duché des Deux-Ponts, l'Alsace au midi, & le comté de Sanverden au couchant. Elle est de la généralité de Nancy. Louis XIV s'en empara, & la fit fortifier; mais, en exécution du traité de Riswich il en fit démolir les fortifications, & la rendit au duc de Lorraine en 1698. Elle a été fortifiée de nouveau depuis que la Lorraine est réunie à la France. Sa situation est au pied des montagnes, près la rivière de Schwolbe, à 15 lieues s. e. de Sarlouis, 14 n. pour o. de Strasbourg. *Long.* 25, 14; *lat.* 49, 5.

BITCHU, ou BITCHOU, ville de l'île de Niphon au Japon, capitale d'un petit royaume de même nom, situé sur le golfe de Méaco.

BITETTO, petite ville du royaume de Naples dans le territoire de Bari, avec un évêché suffragant de Bari. *Long.* 34, 26; *lat.* 41, 8.

BITHAINE, abbaye de Bernardins, fondée en 1133, au diocèse de Besançon, entre Luxeuil & Vésoul. Elle vaut 5000 liv.

BITGOSCHTCH. *Voyez* BIDGOSCHTSCH.

BITILISE, ville d'Asie dans la Géorgie, sur les frontières de la Perse. Elle appartient aux Turcs.

BITO, ville & royaume d'Afrique dans la Nigritie, au midi du Niger, qui le sépare du royaume de Zegzeg. De Lisle dit que les habitans de ce royaume sont riches.

BITONTO, jolie ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Bari, avec un évêche suffragant de Bari. Les Espagnols, commandés par le duc de Mortemar, le 25 mai 1734, gagnèrent auprès de cette ville une bataille qui les rendit maîtres du royaume de Naples. Elle est dans une belle plaine, à 3 lieues s. du golfe de Venise, 4 s. o. de Bari, 47 n. e. de Naples. *Long.* 34, 22; *lat.* 41, 13.

BITTEN. *Voyez* PILTEN.

BITTERFELD, petite ville d'Allemagne dans le cercle de haute Saxe, dans la Misnie, entre Hall & Wittemberg, sur la Mulde.

BIVAL, abbaye de Bernardines, au diocèse de Rouen, à 2 lieues s. e. de Neufchâtel.

BIVAR, ville d'Esclavonie, dans l'île Metabar, formée par la Save, entre les embouchures de la Bosne & du Drin.

BIVONA, petite ville de Sicile, avec titre de duché, dans la vallée de Mazara. Elle est sur la cime d'un grand rocher, à 10 lieues s. de Palerme.

BIVONA. *Voyez* VIBO-VALENTIA.

BIUDERE, ou BIUDER, petite rivière de la Romanie, dans la Turquie, en Europe, qui se jète dans la mer de Marmara.

BIZU, ou BZO, ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Maroc, capitale de la province d'Eskur.

C'est une ancienne ville, située sur une haute montagne du grand Atlas, avec des murs & des tours. Elle est située à 7 lieues d'Elgemuha, du côté du Levant. Son territoire est fertile en bleds, en noix & en huile. On y nourrit beaucoup de troupeaux. Les environs de la ville, arrosés par un grand nombre de ruisseaux qui descendent des montagnes, offrent de tous côtés des vergers charmans qui produisent tant de raisins & de figues, qu'on les fait sécher pour les vendre aux contrées voisines. Les habitans sont riches, polis envers les étrangers, & sont Bereberes, de la tribu de Mucamoda. Les femmes y sont blanches & belles. Cette ville renferme une très-belle mosquée. La province d'Eskur n'a point d'autres villes, mais il y a trois bourgs fermés qui appartiennent à la même nation, savoir, Ben-Zemak, Buhalir, Daraa de Itendiguen, & plusieurs villages dans les vallées.

BLANKBORN, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Lancastre.

BLACKWATER, il y a deux rivieres de ce nom en Irlande, & une en Angleterre dans le comté d'Essex. Des deux qui sont en Irlande, l'une verse au lac Earn, l'autre au lac Neaugh. (*R.*)

BLADNOCK, rivière de l'Ecosse méridionale, dans le comté de Galloway.

BLAINVILLE, ville de Lorraine, sur la rive méridionale de la Meurthe, à 2 lieues s. de Lunéville.

BLAIR, petite ville & duché d'Ecosse dans la province d'Athol, connue par la bataille qui s'y donna en 1689, où le vicomte Dundée fut tué. Elle est sur la rivière de Garri qui tombe dans le Tay, à 29 lieues n. o. d'Edimbourg. *Long.* 13, 40; *lat.* 57, 4.

BLAISE (Saint), abbaye de bénédictins dans la forêt noire, fondée en 945, dans le Brisgaw, au diocèse de Constance, sur la rivière d'Albe, au s. o. de Fribourg.

BLAISE, rivière de France qui prend sa source dans le Perche, à l'est de la Ferté au Vidame, & se jète dans l'Eure, à une lieue n. e. de Dreux. Il y en a une autre qui prend sa source à 2 lieues o. de Chaumont en Bassigny, & se jète dans la Marne, à 2 lieues s. o. de Vitri-le-François.

BLAISOIS (le), *Blesensis ager*, pays de France, avec titre de Comté, borné au nord par la Beauce, est par l'Orléanois, sud par le Berry, ouest par la Touraine. Blois en est la capitale. Ce comté est un des plus anciens & des plus nobles du royaume. L'opinion la plus reçue est, que Guillaume, frère d'Endes, comte d'Orléans, tué avec lui par la querelle de Louis le Débonnaire, ait été le premier comte de Blois.

Ce pays est très-fertile en bled, en vin & en fruits; on y nourrit beaucoup de troupeaux, & les rivières y fournissent d'exellent poisson.

BLAMONT, petite ville de Lorraine, généralité de Nancy, avec titre de comté, sur la petite rivière de Vezouze. Il y a une seigneurie de ce nom en Franche-Comté, à 2 lieues sud de Montbeliard.

BLANC (le), petite ville de France en Berry, r la Creuſe. *Long.* 18, 43; *lat.* 46, 38.

Cette ville, qui a titre de marquiſat & qui eſt ſiège d'une élection, eſt de la généralité de ourges. Elle eſt défendue par un château bâti r la Creuſe. On y compte trois paroiſſes, un ouvent de Récollets & un de petits-Auguſtins. Le in qu'on y recueille eſt fort bon. Elle eſt à 12 eues e. de Poitiers, 12 de Châteauroux, 8 oueſt Argenton, 25 de Bourges, & 70 de Paris. *Long.* 8, 43; *lat.* 46, 38.

BLANCA (la) ou ISLE BLANCHE, île inhabitée de l'Amérique, au nord de la Marguerite, rès de la Terre-Ferme. Elle a environ ſix lieues e tour. Il s'y trouve beaucoup de tortues. *Long.* 1, 50; *lat.* 313. (*R.*)

BLANCAT (Saint), petite ville & châtellenie de rance en Gaſcogne, dans le Nébouzan, à 5 lieues . de Saint-Gaudens.

BLANCHE (la), riche abbaye de Bernardins, ondée en 674, dans l'île de Noirmoutiers.

BLANCHE-COURONNE, abbaye de France en Bretagne, au diocèſe & à 5 lieues o. de Nantes, ondée au XIe ſiecle. Elle eſt de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 4500 liv.

BLANCHE-LANDE, abbaye de France en Normandie, au diocèſe & à 5 lieues n. de Coutances. Elle eſt de l'ordre de Prémontré, & vaut 5500. l.

BLANCKENBERG, petite ville de la Flandre Autrichienne, ſur la mer, entre Oſtende & l'Ecluſe. Il y a une ville de ce nom dans le duché de Berg, ſur la rivière de Sieg.

BLANCKENBOURG, principauté d'Allemagne, dans la baſſe-Saxe.

Cette principauté peut avoir trois milles d'Allemagne de longueur; ſa largeur, dans certains endroits, eſt d'un mille & demi, cependant elle en a juſqu'à quatre dans ſa partie méridionale.

Le côté du nord qui ſe trouve en-deçà du Garz, a des terres agréables & d'un bon produit: il n'en eſt pas de même du côté qui eſt ſitué ſur cette chaîne de montagnes; mais il en eſt dédommagé par de grandes & belles forêts, par des mines de fer & par des carrières d'un très-beau marbre. Il y a dans le bailliage de Siége une fameuſe caverne connue ſous le nom de *Caverne de Beaumann*, à laquelle on ne peut arriver qu'après avoir gagné le ſommet d'une montagne élevée. L'entrée, libre autrefois, eſt interdite actuellement par une porte qu'on y a fait mettre. Il s'y trouve ſix à ſept grottes qui ne reçoivent aucun jour, & dans leſquelles on voit toutes ſortes de figures ſtalactites.

La rivière de Bode arroſe cette principauté dans la plus grande partie de ſa longueur.

Ce pays formoit anciennement un comté, compoſé de terres & de biens qui appartenoient aux ducs de Brunſwich & de Lunebourg; enſuite il eſt paſſé à Poppo, comte de Blankembourg, dont la poſtérité étant éteinte en 1599, par la mort du comte Jean Erneſte, le duc Henri Jules ſe mit en poſſeſſion de ce comté, comme fief vacant qui avoit été dans ſa mouvance. Il fut donné en apanage, en 1690, au duc Louis Rodolphe, & érigé en principauté de l'empire, en 1707, par l'empereur Joſeph. La maiſon régnante de Brunſwich-Wolfenbutel en eſt actuellement en poſſeſſion. Cette principauté n'a donné juſqu'ici ni voix ni ſéance aux diètes dans le collège des princes; la taxe matriculaire eſt de douze florins par mois. Le conſeil privé du duché de Brunſwich eſt chargé de la régence de cette principauté, qui cependant a une juſtice de chancellerie particulière, dont les appels ſont portés au tribunal de l'empire. Elle a auſſi un conſiſtoire qui ne reſſortit point à celui de Wolfenbutel.

Cette principauté a dans ſa dépendance quatre bailliages & deux villes, ſavoir, Blanckenbourg & Haſſelfelde. (*M. D. M.*)

BLANCKENBOURG, bailliage & petite ville capitale de la principauté. C'eſt la réſidence du ſur-intendant, & le ſiege de la juſtice de la chancellerie, & du conſiſtoire. Cette ville eſt ſituée au pied de la montagne ſur laquelle eſt conſtruit le château du duc. (*M. D. M.*)

BLANCKENBOURG, petite île des pays bas, ſur la Meuſe, en deſcendant de Roterdam à la Brille, ſelon Baudran.

BLANCKENHEIM, petite ville & comté d'Allemagne, ſur la rivière d'Ahr.

BLANDEQUE, abbaye de Bernardines en Artois, fondée en 1189, ſur la rive droite de l'Aa, à une lieue ſ. e. de Saint-Omer.

BLANGY, abbaye régulière de Bénédictins en Artois, fondée en 686, ſur le Ternois, à 2 lieues n. e. d'Heſdin.

BLANGIES, BLANGIS, ou BLANGEI, village du Hainaut entre Mons, Condé, & Bavey: c'eſt entre ce village & celui de Malplaquet, que ſe donna, le 11 ſeptembre 1709, la fameuſe bataille de Malplaquet, entre l'armée de France & celle des alliés.

BLANOS, petite ville maritime d'Eſpagne, en Catalogne, près de la rivière de Tordera, au nord de ſon embouchure.

BLANQUETADE, gué de la rivière de Somme, entre Abbeville & Saint-Valery.

BLANZAC, petite ville de France, dans l'Angoumois, ſur la rivière de Nay, aux frontieres de la Saintonge, avec un chapitre dont le chef a titre d'abbé.

BLASIMONT, abbaye de Bénédictins, au diocèſe de Bazas, fondée en 721, à une lieue n. de Caſtelmoron.

BLATTENBOURG, ville du duché de Gueldre, ſur la Meuſe.

BLAU, rivière de la Souabe, qui ſe jète dans le Danube près d'Ulm.

BLAUBEUREN, petite ville d'Allemagne dans le duché de Wirtemberg, ſur la rivière d'Ach.

BLAVET, rivière de France en Bretagne. Elle

a sa source au diocèse de Quimpercorentin, & son embouchure dans l'Océan à Port-Louis, après un cours de quinze ou seize lieues.

BLAYE ou BLAIE, ville de France dans le Bourdelois, en Guienne, sur la Gironde, à 7 li. n. o. de Bordeaux. *Long.* 16, 53; *lat.* 45, 6.

Cette ville étoit connue dès le tems des Romains, puisqu'Ausonne en fait mention, sous le nom de *Blavia*; sa situation sur un rocher, & sa citadelle à quatre bastions, la rendent extrêmement forte. Son port est très-fréquenté des étrangers. Les vaisseaux qui vont à Bordeaux sont obligés de laisser à Blaye leurs canons & leurs armes, par une ordonnance de Louis XI de 1475. La ville est divisée en haute & basse; l'une est séparée de l'autre par une petite rivière où la marée remonte. Les Protestans la surprirent en 1568, & y firent de grands ravages. La rivière de la Gironde a 1900 toises de large vis-à-vis Blaye, ce qui fut cause qu'en 1689, on construisit une batterie dans une île qui n'est qu'à sept cens toises de cette ville, afin d'écarter les vaisseaux ennemis qui voudroient forcer le passage & remonter la rivière jusqu'à Bordeaux. (*M. D. M.*)

BLECHINGLEY, bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey. Il envoie deux députés au parlement.

BLECKINGEN, ou BLECKINGIE, province de Suede, dans la Gothie méridionale, & dans la partie orientale de la Scanie. Quoique montueuse & mal pourvue de terres labourables, c'est une des plus peuplées du royaume. (*R.*)

BLEIBOURG, ville & Château sur la rivière de Feistritz dans la Carinthie.

BLEICHRODA, petite ville du comté de Hohenstein en Thuringe.

BLEICHFELD, petite ville de l'évêché de Wurtzburg en Franconie.

BLEIDERSTADT, petite ville du comté de Nassau, à la source de la rivière d'Aar.

BLENDA, petite île de l'Archipel, près la côte de la Morée, au midi d'Athènes.

BLESNE, petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, sur le Loin. (*R.*)

BLESS, petite ville de la Vétéravie, appartenante à l'électeur de Trèves.

BLESSINGTOWN, bourg d'Irlande au comté de Wicklou, à 7 lieues s. o. de Dublin. Il envoie un député au parlement.

BLETTERANS, ville de France en Franche-Comté, sur la Seille, à 2 lieues n. o. de Lons-le-Saunier.

BLEY-STADT, petite ville du royaume de Bohême.

BLESNEAU, petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, dans la Puisaye, sur le Loin, à 3 lieues e. de Briare.

BLINDHEIM, village de Bavière, connu par la défaite des François & des Bavarois, par les alliés impériaux. (*R.*)

BLOCKZIEL, petite ville fortifiée des provinces Unies, dans l'Over-Yssel, sur la rivière d'Aa. Elle a un bon fort.

BLOIS, *Blesæ*; ancienne ville de la généralité d'Orléans, capitale du Blaisois, avec un évêché suffragant de Paris, érigé en 1697. Cette ville est le siège d'une chambre des comptes, d'un grand bailliage, d'un lieutenant général, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, d'une capitainerie royale des chasses. Il y a un fort beau collège, un hôtel-Dieu, un hôpital général, un séminaire dirigé par les Eudistes. On y voit un château royal où fut tué le duc de Guise par ordre de Henri III, en 1588, pendant la tenue des états. Il y a de très-belles fontaines, & un pont magnifique. On remarque la pyramide qui est au milieu du pont, à cause de la délicatesse de l'ouvrage & de sa hauteur, qui est de près de cent pieds. Les habitans ont beaucoup d'esprit & de politesse. Cette ville fait un commerce considérable. Elle est sur la Loire, dans un lieu des plus agréables qu'il y ait en France.

C'est la patrie des PP. Morin & Vignier de l'Oratoire, célèbres par leur profonde connoissance des langues & des antiquités ecclésiastiques; de Jean Bernier, médecin, auteur d'une *Histoire de Blois*, & d'Isaac Papin.

C'est sans fondement que quelques-uns annoncent cette ville pour celle de France où on parle le mieux notre langue. Elle est à 13 lieues s. o. d'Orléans, 11 n. e. de Tours, & 40 s. o. de Paris. *Long.* 18, 59; *lat.* 47, 35. (*R.*)

BLONITSA, petite rivière de Silésie, dans la principauté d'Oppeln: elle se jète dans l'Oder.

BLONYE, ou BLONICZ, petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Rava.

BOAVISTA, ou BONAVISTA, petite île, la plus orientale de celles du cap-Verd. Elle est fertile en indigo & coton, & on y recueille beaucoup de sel.

BOBBIO, ville d'Italie dans le Milanès, au territoire de Pavie, sur la Trébia, avec une célèbre abbaye. Son évêché est suffragant de Gènes. Cette ville appartient au roi de Sardaigne. Elle est à 12 li. n. e. de Gènes, 8 s. o. de Plaisance, 9 s. e. de Tortonne, 10 s. e. de Pavie. *Long.* 27; *lat.* 44, 48.

BOBENHAUSEN, petite ville d'Allemagne au comté de Hanau, dans la Vétéravie, à une lieue de Francfort sur le Mein.

BOBER, rivière de la basse-Silésie, qui se jète dans l'Oder.

BOBEREAU, petite ville de Silésie dans la principauté de Jagerndorff.

BOBERSBERG, petite ville de la basse-Silésie, aux frontières de la Lusace, sur la rivière de Bober.

BOBIO, ou BOHIO, la plus grande des rivières du Chili en Amérique; elle prend sa source dans les Cordelières, & se jète dans la mer, au trente-septième degré de latitude, près de la ville de la Conception.

BOBROISKO, ville du palatinat de Minski en Lithuanie.

BOBURES, peuples de Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale: ils habitent dans le gouvernement de Venezuela, au midi du lac de Macaraïbo.

BOCAGE, petit pays de la baſſe-Normandie. Vire en eſt la capitale.

BOCERVILLE, village de Lorraine, ſur la Meurthe, à une lieue ſ. e. de Nancy. Il y a une belle chartreuſe.

BOCHERVILLE, bourg de France en Normandie, au pays de Caux, & à deux lieues au-deſſous de Rouen, ſur la Seine, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 1800 liv.

BOCINO, petite ville d'Italie au royaume de Naples, proche le confluent des rivières de Selo & de Negro, à 6 lieues de Conza.

BOCKARA, ville aſſez conſidérable d'Aſie, au pays des Usbecks. MM. Baudrand & Noblot donnent à la rivière qui paſſe à Bockara le nom de *Sog*; mais M. de Liſle, dans la carte de Perſe, ne met point de rivière à Bockara. M. Nicolle de la Croix le place ſur le Gihon, qui eſt l'Oxus des anciens; mais elle en eſt un peu éloignée ſur la carte de M. de Liſle. *Voyez* BOKARA.

BOCKELEN, ville & château du comté de Woldenberg, ſur la Nette, à peu de diſtance d'Hildesheim.

BOCKNHEIM; il y a deux villes de ce nom, l'une dans le bas-Palatinat, l'autre en Alſace, ſur la Saar.

BOCKHOLT, petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, dans l'évêché de Munſter, ſur la rivière d'Aa.

BOCKNIA, ou BOCHNIA, ville de la petite Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, renommée par ſes mines de ſel, à l'exploitation deſquelles on emploie depuis deux juſqu'à trois cens hommes.

BODANETZ, petite ville de Bohême dans le cercle de Koniggratz, peu éloignée de Pardubitz.

BODE, ou BUDE, rivière qui traverſe les pays de Quidlimbours, d'Halberſtadt, & de Magdebourg, & ſe jète dans la Saale.

BODENBOURG, petite ville du duché de Brunſwick-Wolfenbuttel.

BODENDYCK, petite ville du duché de Lunebourg, à l'électeur de Hanovre.

BODENHASEN, petite ville du Landgraviat de Heſſe, ſur la frontière du duché de Brunſwick.

BODENZÉE; c'eſt ainſi que les Allemands nomment le lac de Conſtance, entre la Souabe & la Suiſſe.

BODMAN, ou BODMIN, bourg d'Angleterre au comté de Cornouaille, autrefois ville épiſcopale, avec titre de comté. Il envoie deux députés au parlement. Il eſt à 67 lieues ſ. o. de Londres.

BODROG, rivière de la haute-Hongrie, qui prend ſa ſource vers les frontières de Pologne, & ſe jète dans la Theiſs à Tokay.

BODVAR (le grand), ſur la rivière de Bodvar, dans le duché & à 6 lieues de Wirtemberg, eſt remarquable par ſes bons vins.

BŒHMISCH-BROD, ou BRODA EN BOHÊME, ville royale de Bohême, très-ancienne, au cercle de Caurzim, à 8 li. e. de Prague. (*R.*).

BOEN, petite ville de France dans le Forez, au pied des montagnes, ſur une côte au pied de laquelle paſſe le Lignon, à 5 lieues de Roanne; il y a beaucoup de papeteries.

BOG, *Hupanis*, grande rivière de Pologne, qui prend ſa ſource en Podolie, & va ſe jeter dans le Nieper à Oczakow.

BOGAS (les) îles ſituées à l'embouchure du canal du Nil, qui paſſe à Roſette. Il y en a deux; la plus occidentale ſe nomme le *grand Bogas*; & la plus orientale, le *petit Bogas*. Le principal paſſage, pour entrer de la Méditerranée dans le canal de Roſette, eſt au midi du grand Bogas. Ces îles, compoſées par le limon & le ſable que le fleuve entraîne, ſont quelquefois plus près de terre, & quelquefois plus avancées dans la mer. Un jour il y a plus de fond, un autre il y en a moins, ce qui n'étoit pas autrefois, & ce qui rend aujourd'hui ce paſſage très-dangereux.

BOGDOIS, grande nation de l'Aſie dans la Tartarie orientale. Les Chinois les appellent *Tartares orientaux*, & les Monguls leur donnent le nom de *Niouchi* ou *Nuchi*. Ils ont les Monguls au couchant, la Chine au midi, & l'Océan oriental au levant. On fait habiter ce pays par les Tartares Dieuchari ou Diourſchi, par qui la Chine a été conquiſe, & qui y règnent. Ce ſont apparemment les mêmes que Witſen appelle *Coejari*. Ce pays eſt fort étendu & fort peuplé; il eſt tributaire de la Chine. Le commerce conſiſte en fourrures de zibelines & de renards noirs. Ces peuples ne ſupportent qu'avec peine le joug des Chinois qu'ils n'aiment point.

BOGESUND, petite ville de la province de Weſt-Gothie, en Suède, remarquable par la bataille qui s'y donna entre les Danois & les Suédois, en 1520.

BOGLIASCO, petite ville ſur le golfe de Gênes.

BOGLIO, ou BEUIL, comté dans les états du duc de Savoie, & ſur les confins de la Provence, avec un bourg de même nom, qui en eſt le chef-lieu. (*R.*)

BOGNA, rivière du Milanois, dans un petit pays appellé *Val Bognaſca*.

BOGOTA. *Voyez* GRENADE (nouveau royaume de).

BOHÊME, royaume de l'Europe; il eſt borné à l'occident par une partie de l'électorat de Saxe, la principauté de Culembach & le haut Palatinat, à l'orient par la Moravie, la Siléſie & le comté de Glatz, au nord par la Luſace, la Miſnie & la Siléſie, & au ſud par l'Autriche & la Bavière. Sa figure eſt un ovale d'environ quatre-vingt lieues de long

ſur ſoixante de large. M. Büſching lui donne neuf cent milles quarrés d'Allemagne.

Ce royaume eſt tout environné de forêts & de hautes montagnes, dont les principales ſont les monts Bohémiens, qui font partie des monts Sudètes. Parmi les forêts, on diſtingue la forêt de Bohême, laquelle ſépare ce royaume de la Bavière, du haut Palatinat, de la Franconie & du Votgland. Le ſol de ce pays eſt élevé, gras, & ſabloneux dans très-peu d'endroits; le terrein uni pour la plus grande partie, l'air chaud, mais ſalubre. La terre produit en abondance du bled-ſarraſin, du millet, des légumes, des fruits, & particuiérement du houblon, ainſi que du ſafran, du gingembre, du calmus.

Ses vins rouges les plus renommés ſont ceux de Mielnik, & ſur-tout celui de Podskalky, qui ſe recueille dans les environs d'Auſſig. Les pâturages ſont bons; on nourrit une grande quantité de bétail. La chaſſe eſt belle & fournit, outre beaucoup de gibier, des loups, des loups-cerviers, des renards, des martres, des blaireaux, des caſtors & des loutres.

Les rivières & les étangs nourriſſent des poiſſons de toutes les eſpèces. Le pays fourniſſoit des ſources ſalées, qu'on n'a pas ſu ménager; de ſorte que la Bohême eſt forcée de tirer tout ſon ſel de l'étranger. On trouve en pluſieurs endroits du charbon de terre, de l'alun, du ſoufre & du vitriol. Il y a auſſi des mines d'argent à Kuttenberg, à Pilſen, à Bechin, & dans le diſtrict d'Elnbogen; des mines d'étain près de Krauppen, Schlaekenwald, Lauterbach & Schœnfeld; des mines de fer & d'aimant en pluſieurs endroits; des mines de cuivre près d'Elnbogen; enfin des mines de plomb, de vif-argent & du ſalpêtre. Les carrières offrent des marbres de toutes les eſpèces. On trouve auſſi pluſieurs ſortes de diamans; dans la Watawa & la Witava, on pêche de fort belles perles. A Carlsbad & a Tœplits, il y a des bains chauds; à Kukusbrunn il s'en trouve de froids, & des eaux acidules à Egra & à Deſny.

Les fleuves de ce royaume ſont l'Elbe, l'Eger, la Moldau, ou Muldau, &c.

La population n'eſt plus ce qu'elle a été. La forme de ſon gouvernement & les guerres, ſur-tout celles de religion ſous Rodolphe II, Mathias I & Ferdinand II, ont dépeuplé ce royaume. La Bohême ne comprend aujourd'hui que cent cinq villes, tant grandes que petites. En 1770, le nombre des habitans ſe monta à près de deux millions, ce qui ne ſeroit guères que le quart de ce qu'elle poſſédoit autrefois.

Les payſans Bohémiens ſont ſerfs. La dureté de leur eſclavage en obligea un grand nombre, en 1679, à prendre les armes; mais la cauſe la plus juſte n'eſt pas toujours la mieux défendue; leurs tyrans les ayant vaincus, achevèrent de les opprimer. Cependant la raiſon & les ſciences qui s'étendent peu à peu dans toute l'Europe, ont fait voir à leurs maîtres avares, ce qu'ils pourroient gagner en les traitant avec plus de douceur. Aujourd'hui l'empereur a mis un frein à ce pouvoir arbitraire; chaque payſan a le droit de porter ſes plaintes contre ſon ſeigneur, devant les commiſſaires nommés par le ſouverain, & le procureur eſt obligé de plaider ſa cauſe *gratis*. Ces procureurs apparemment ne ſont pas tout-à-fait comme les nôtres.

Dans pluſieurs endroits, les payſans peuvent acheter des biens fonds, ſe les faire adjuger pardevant le bailli, & en diſpoſer à leur gré par contrat & par teſtament. Eh quoi! faut-il donc tant de ſiècles, tant de négociations pour aſſurer à l'homme un droit qui lui eſt naturel, & qu'on ne peut lui enlever ſans injuſtice! Je ne demanderai pas pourquoi un homme eſt condamné à être le ſerf d'un autre homme. Cette queſtion eſt inſultante pour l'humanité; mais je m'étonnerai que cette barbarie ait exiſté ſi long-tems en France, & qu'elle exiſte encore dans une grande partie de l'Europe.

Il n'y a plus aujourd'hui en Bohême qu'un petit nombre de poſſeſſeurs de biens libres. La plus grande partie de ces biens libres eſt ſituée dans les cercles de Bechin & de Prachin; en ore ſont-ils tous entre les mains des nobles qui les ont incorporés à leurs ſeigneuries. Les payſans libres cependant ſont encore aſſervis aux corvées ſeigneuriales: ils le ſont bien dans pluſieurs endroits en France. Le feront-ils long-tems encore?

Les membres des états provinciaux ſont les prélats, les ſeigneurs, les nobles & les villes. Les prélats ſont l'archevêque de Prague, les évêques de Leutmeritz & de Kœnigingrœtz, les chanoines de la métropole de Saint-Veit au château de Prague, dont le doyen eſt le premier prélat du royaume, & vingt-un prévôts & abbés.

La claſſe des ſeigneurs comprend les princes, les comtes & les barons. Les nobles ſont les anciens nobles, ainſi que ceux qui ont été admis à l'ordre de la nobleſſe. Les ſeules villes royales ſont admiſes à l'aſſemblée des états: ces aſſemblées ſont convoquées par le roi une fois l'an, & ſe tiennent à Prague.

La langue Bohémienne eſt un dialecte de l'Eſclavon. La langue Allemande eſt fort uſitée en Bohême.

Dès le VIe ſiècle, les Bohémiens avoient embraſſé la religion Chrétienne. La religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, eſt la dominante. Depuis 1763, le gouvernement avoit pris ſous ſa protection les Juifs & les Proteſtans; mais il falloit porter un dernier coup au fanatiſme. Le ſage Joſeph vient de ſupprimer un nombre infini de couvens auſſi riches qu'inutiles, & de faire paroître ſon édit de tolérance.

L'archevêque de Prague eſt légat né du ſaint-Siège, prince du ſaint empire, primat du royaume de Bohême, chancelier perpétuel de l'univerſité de Prague: il couronne le roi. Ce prélat avoit autrefois voix à la diète de l'empire: la juriſdiction

ſuprême ſur les eccléſiaſtiques, appartient privativement à l'archevêque, & l'on ne peut appeller de ſes jugemens qu'au roi ou au ſiège de Rome.

Je ne parlerai pas des ſciences. Que peuvent-elles être dans un pays d'eſclaves? L'univerſité, compoſée de ſujets médiocres, ne peut que former de médiocres ſujets; cependant on doit tout attendre des grandes vues du prince auguſte qui gouverne aujourd'hui ce royaume.

Depuis 1763, il s'eſt établi des manufactures de toutes eſpèces dans ce royaume, de ſorte qu'il peut ſe paſſer des marchandiſes étrangères. Les verreries ſur-tout y ſont en grand nombre, & il en ſort des ouvrages qu'on tranſporte dans toute l'Europe.

Pour le commerce, la Bohême vend à l'étranger beaucoup de bled, de malt, du houblon, des légumes, de la potaſſe, du bois, de la laine, des cuirs, des glaces, des pierres précieuſes, & ſur-tout des toiles. Cette dernière branche de commerce eſt gouvernée par une compagnie qui fait paſſer ſes marchandiſes dans les deux Mondes. Les marchandiſes étrangères ſont aſſujéties à de gros droits d'entrées; & en général, le commerce de Bohême eſt reſtreint & médiocre.

Environ 589 ans avant Jéſus-Chriſt, les Boïens, qui faiſoient partie des Celtes, ſortirent des Gaules ſous la conduite de Sigovèſe, paſſèrent le Rhin, & fixèrent leur demeure dans ce pays qui en reçut le nom de *pays des Boïens*, & par corruption celui de *Bohême*. Les Boïens furent chaſſés par les Marcomans ſous le règne d'Auguſte. Ceux-ci, dans le VIe ſiècle, furent à leur tour chaſſés par les Slaves, qui établirent en Bohême pluſieurs républiques; mais bientôt le gouvernement de démocratique & ariſtocratique qu'il étoit devint monarchique; Przemiſlas premier, leur duc, fit paſſer l'adminiſtration du royaume à ſa poſtérité. Charlemagne rendit les Bohémiens tributaires de l'Empire; mais leur dépendance dura peu; & ils eurent conſtamment des démêlés avec les Allemands. Dans le IIe ſiècle, la dignité royale fut ſupprimée, & la Bohême ne fut plus qu'un duché juſqu'à 1199, qu'elle fut de nouveau érigée en royaume en faveur de Przemiſlas II. Le trône de Bohême fut occupé par des rois de différentes races: d'électif qu'il étoit il devint héréditaire, & paſſa à la maiſon d'Autriche ſous Ottocar II dans le XIIIe ſiècle. La branche maſculine de l'ancienne maiſon d'Autriche s'étant éteinte par la mort de Charles VI, Marie Thérèſe, l'aînée de ſes filles, hérita de tous ſes états, & particuliérement du royaume de Bohême, qui, par la mort de Marie Thérèſe arrivée en 1780, appartient à Joſeph II, aujourd'hui empereur d'Allemagne, & roi de Bohême.

Le roi de Bohême avoit le titre d'archi-échanſon de l'Empire; aujourd'hui cet archi-office eſt héréditaire à la maiſon des comtes d'Althan.

Il n'y a d'autre ordre en Bohême que l'ordre de l'*étoile rouge*, qui fut établi en 1217, & qui exiſte en Moravie, en Siléſie & en Hongrie.

La chancellerie de Bohême fut réunie en 1762 à la chancellerie des états héréditaires d'Autriche; elle a été remiſe en ſon premier état depuis cette époque. Cependant les affaires de juſtice & de finance en ſont reſtées ſéparées. Il a été établi en 1763 un gouvernement provincial, qui expédie les affaires d'état & de finance, ainſi que celles qui regardent les autres départemens de la province & de la cour impériale. Prague a auſſi le ſiège provincial ſupérieur & inférieur, le ſiège royal des finances, le ſiège féodal, la table provinciale, la police, la chambre de députation, la chambre des mines, de la monnoie, &c.

Chaque cercle de la Bohême (au nombre de 16 ſans y comprendre Prague) a ſon capitaine, & chaque ville ſes magiſtrats & ſa juſtice. La Bohême entretient 9000 hommes pour la milice perpétuelle de 24,000 hommes des pays autrichiens. Les contributions ordinaires ſont payées par 50,000 perſonnes domiciliées, à raiſon de 66 florins chacune, ce qui rapporte 3,300,000 florins. Les contributions extraordinaires ſe lèvent des rentes ſeigneuriales. Les autres impôts ſont ſur la bierre, la viande, le tabac, le bétail, &c. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

BOHÉRIES, riche abbaye de France, au diocèſe de Laon, ordre de Cîteaux, fondée en 1141. Elle vaut 18000 liv. Elle eſt à une li. n. o. de Guiſe.

BOHMISCH-BROD. *Voyez* BŒHMISCH-BROD.

BOHMISCH-WEYER, ville de Bohême, dans le cercle de Pilſen, ſur un lac.

BOHOL, île ſituée entre les îles Philippines, & l'Océan oriental en Aſie. Elle a ſeize lieues de long & huit environ de large.

BOHUSLAW, ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie.

BOIANO, petite ville d'Italie, au pied de l'Apennin, au royaume de Naples, dans le comté de Moliſe, près du Biferno, avec un évêché ſuffragant de Bénévent. *Long.* 32, 8; *lat.* 41, 30.

BOIGNY, village de France à une lieue ſ. d'Orléans, chef-lieu de l'ordre de S. Lazare.

BOINE, rivière d'Irlande dans le Leinſter, au n. de Dublin, connue par la bataille qu'y perdit Jacques II en 1690, où le maréchal de Schomberg fut tué.

BOINEBOURG, petite ville & comté d'Allemagne dans la baſſe-Heſſe, à l'orient d'Eiſenack.

BOINITZ, ville de la haute-Hongrie au comté de Zoll, remarquable par ſes bains & le ſafran qui croît dans ſon territoire en très-grande quantité. *Long.* 36, 40; *lat.* 48, 42.

BOIS-AUBRY, abbaye de Bénédictins, diocèſe de Tours, à 3 lieues ſ. e. de l'île Bouchard. Elle vaut 1800 liv.

BOIS-BELLE. *Voyez* HENRICHEMONT.

BOIS-COMMAN, *Commeranum*, petite ville de France dans le Gatinois, près du ruiſſeau des Ondes, avec un château, à 5 li. o. de Montargis.

BOIS-GROSLAND, abbaye de France, fondée

vers 1109, à 3 lieues n. des Sables, diocèse de Luçon, ordre de Cîteaux, & vaut 1100 liv.

BOIS-LE-DUC, belle & grande ville, bien fortifiée du Brabant Hollandais dont elle est la capitale, au confluent du Dommel & de l'Aa qui forment la Diès, qui va se jeter dans la Meuse au fort de Crevecœur. Il s'y trouve 4 églises réformées, une luthérienne, & 10 chapelles aux catholiques. Le pays qui en dépend s'appelle la *mairie de Bois-le-Duc*, qui se divise en 4 quartiers ou districts. Le prince d'Orange la prit sur les Espagnols en 1629. L'évêque & le clergé se retirèrent en Espagne. Il y a encore un grand nombre de catholiques, auxquels on permet de faire l'office divin dans des maisons particulières. Elle est à 18 lieues s. d'Amsterdam.

BOIS-LE-VICOMTE, *Voyez* MITRY.

BOISSE (Saint-Amand de), bourg & abbaye de Bénédictins, à 4 lieues o. d'Angoulême. Elle vaut 3600 liv.

BOISSIERES (la), abbaye de France en Anjou, ordre de Cîteaux, à 3 lieues e. de Beaugé, fondée en 1131, & vaut 2800 liv.

BOIT, petite ville de France dans le Limosin, au diocèse & à 10 lieues e. de Tulle.

BOITZENBOURG, jolie petite ville d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, duché de Meckelbourg. La rivière de Boitze, de laquelle elle a pris le nom, s'y précipite dans l'Elbe. Cette ville fut presque entièrement consumée par le feu en 1709. Il y a une prévôté & un péage sur l'Elbe dont le produit n'est plus si important qu'autrefois.

BOKE-MEALE, ou BOUKE-MEALE, ville capitale de la province de même nom, sous la ligne en Afrique. Ce pays est habité par les Jagas, qui tirent des dents d'éléphans des Bakke-Bakkes leurs voisins, vassaux du grand Macoco, & les trafiquent en Guinée.

BOKHARA, ou BOCKARA, anciennement *Tribactra*, grande ville de la Tartarie, au pays des Usbecks, capitale du royaume de même nom. Les édifices publics y sont superbes. Gengiskan la prit en 1220, & Tamerlan en 1370. Les Usbecks en sont les maîtres depuis 1498. Quand les étrangers boivent de l'eau de la rivière qui passe au-travers de la ville, il se forme dans leurs jambes, dit-on, des vers d'une aune de long. S'ils se rompent en les tirant, la gangrène se met dans la jambe, ou la chair devient morte. Les Persans & Moscovites commercent dans cette ville. L'autorité du roi est fort bornée par celle du moufti. Avicenne est né à Alfana, village du voisinage. Cette ville est sur une rivière qui se jète dans le Gihon, à 40 lieues o. par s. de Samarcande, 24 est d'Amol, 60 nord de Balk. *Long.* 84, 40; *lat.* 39, 20. *Voyez* BOCKARA.

BOLBEC, gros bourg du pays de Caux en Normandie, renommé pour ses manufactures de toiles, d'étoffes de laines; par sa coutellerie & ses tanneries. Il est fait mention de l'église de Bolbec dès 1080, où elle fut cédée à l'abbaye de Bernai; mais les seigneurs, depuis 1588, en sont patrons.

BOLBONNE, abbaye de France au comté de Foix, ordre de Cîteaux, du revenu de 9000 livres. Elle est à 3 lieues n. de Pamiers, au confluent de l'Ariège & du Lers.

BOLCANE, l'une des îles des Larrons en Asie; il y a un volcan.

BOLCANO, BORCANO, ou VOLCANO, île du royaume de Sicile, du nombre de celles que l'on appelle *îles de Lipari*: celle-ci, nommée anciennement *la Sainte*, brûle continuellement, car en tout tems on la voit jeter de la fumée, & assez souvent des flammes.

BOLCHOF, ville du pays des Cosaques, vers la rive gauche du fleuve Occa. *Long.* 55, 40; *lat.* 52. Elle est du gouvernement de Bielgorod. (*R.*)

BOLCKENHAYN, petite ville de Silésie, dans la principauté de Schweidnitz.

BOLCWITZ. *Voyez* POLKWITZ.

BOLDUC. *Voyez* BOIS-LE-DUC.

BOLENA, ville de la Morée au duché de Clarence, à 5 lieues du golfe de Lépante. C'est le siège d'un évêque qui reconnoît l'archevêque de Patras pour son métropolitain.

BOLENBERG, petite ville du duché de Mecklembourg, sur la mer Baltique.

BOLENE, petite ville de France en Provence, sur la rivière de Letz, à 2 lieues de Saint-Paul-trois Châteaux.

BOLESLAW, BOLESLAFF, ou BUNTZLAU, ville de Silésie, sur la rivière de Bober, à 7 lieues n. o. de Lignitz, 10 e. de Gorlitz. *Long.* 33, 28; *lat.* 51, 12. (*R.*)

BOLI, ville d'Asie, dans la Natolie proprement dite, sur une petite rivière, dont l'embouchure est dans la mer Noire: c'est la capitale d'un canton maritime, que les Turcs nomment *Boli vialieti*, & qui s'étendant en longueur dans l'intérieur des terres, devient très-montueux: le mont Ala-Dag, le plus haut de l'Asie mineure, est dans ce canton. Quant à la ville de Boli même, Tavernier lui donne les noms, tantôt de *Polia*, & tantôt de *Polis*; Boulaye de Gouz écrit Pogli, ajoutant que les Francs l'appellent *Panto*; & Pocock la nomme *Borla*. Elle renferme des bains chauds dans son enceinte.

BOLLEBEC. *Voyez* BOLBEC.

BOLLENZ, ou VALLE DI BREGNO, vallée des plus fertiles, située entre la vallée de Calanca, celle de Livenen, la terre de Riviera & les Alpes des Grisons. La vallée a 7 lieues de longueur, mais elle n'a qu'une demi-lieue tout au plus de largeur. Elle produit beaucoup de grains; le bétail, le vin, les châtaignes & autres fruits y abondent. Ce sont les femmes qui s'occupent de la culture: les hommes passent pendant l'été en Italie & ailleurs, & y gagnent de quoi vivre chez eux pendant l'hiver. La vallée se partage en trois quartiers nommés *Fallie*. Elle appartient aux cantons d'Uri, Schweitz & Underwald, auxquels elle se rendit de bon gré en 1500. Ces cantons y envoient tour-à-tour, de deux en deux ans, un bailli qui réside

à

à Lotigna. Il y a deux sources minérales ; l'une, près de Lotigna qui charie du cuivre & du soufre ; l'autre, près de Dongio, qui appartient à la classe des acidules.

BOLLINGEN, petite ville sur le bord d'un lac, dans l'évêché de Constance.

BOLOGNE, grande & belle ville d'Italie, dans les états du pape, dont elle est la seconde ville. Sous le pontificat de Jules II, en 1513, elle se soumit volontairement au saint-siège, avec son territoire, sauf les priviléges qui lui furent accordés, & dont elle jouit encore aujourd'hui : tels sont, 1°. le droit d'avoir un ambassadeur à la cour de Rome, pour traiter avec le saint-siège ; 2°. le droit d'avoir un assesseur au tribunal de la Rote ; 3°. qu'il ne sera point bâti de citadelle au voisinage de son enceinte ; 4°. que ses citoyens ne seront point sujets à la confiscation de biens, sous quelque prétexte que ce puisse être ; 5°. qu'elle aura le droit de battre monnoie à son coin. De-là l'empreinte que porte cette même monnoie, qui sur un des côtés a pour légende LIBERTAS. Dailleurs, dans les tems antérieurs à son accession au domaine du pape, elle formoit une république guerrière & très-puissante, qui eut sous sa domination les villes d'Imola, Faenza, Ravenne, Cervia, Forli, Forlimpopoli, Cesèna, Modène.

Dans son état actuel, Bologne a environ deux lieues de tour, & ne contient pas moins de quatre-vingt mille ames. On y entre par douze portes. C'est d'ailleurs une des villes les plus intéressantes de l'Italie, par les monumens des arts. Elle est située au pied de l'Appennin, sur la rivière de Zeno, dans un terroir gras & abondant, & dans un air salubre. La plupart des rues y sont accompagnées de portiques, sous lesquels on marche à l'abri du soleil & des injures du tems. Les églises y sont généralement belles, & décorées de tableaux originaux très-précieux. C'est le siège d'un archevêque, qui a pour suffragans les évêques de Crema, de Borgo-san-Donnino, de Modene, de Parme, de Plaisance & de Regio. La métropole & la collégiale de saint Pétrone sont les églises les plus dignes de remarque de la ville. Celle de saint Petrone est la plus grande de toutes. On y observe un méridien tracé par le célebre Dominique Cassini, dont le gnomon a quatre-vingt-trois pieds de hauteur, & la ligne deux cent six pieds huit pouces de longueur. La belle église des Dominicains a le tombeau de saint Dominique, mort à Bologne en 1221. On y compte trente-cinq couvens d'hommes & trente-huit de femmes. La fameuse tour Asinelli, qui s'élève au milieu de la ville, & qui est haute de trois cent sept pieds de Bologne, surplombe de trois pieds & demi. Elle est de forme quarrée, & d'un diamètre très-peu considérable. Si jamais il arrive quelque léger tremblement de terre à Bologne, elle écrasera de ses ruines les bâtimens voisins. Près de cette tour, est celle de Garisende, haute de cent quarante-quatre pieds, & qui est hors d'aplomb de 8 pieds 2 pouces.

Sur le grand marché est l'hôtel-de-ville, où résident le légat, le vice-légat, le gonfalonier, ou chef du Sénat, & où tous les conseils tiennent leurs séances. On y voit de beaux tableaux du Guide & de Raphaël.

Au devant de ce palais est la belle fontaine de Neptune, dont toutes les figures, en bronze, sont du célèbre Jean de Bologne. La statue de Neptune, qu'on y voit debout commandant aux mers, passe pour un chef-d'œuvre de la sculpture moderne.

Bologne est habitée par une noblesse nombreuse. Les palais le plus dignes de remarque sont ceux de Caprara, Lambertini, Orsi, Bentivoglio, Malvezzi, Peppoli, Lambeccari, Sampierri, Ranuzzi. L'université de cette ville est très-ancienne ; elle fut fondée par Théodose le jeune en 425. L'académie des sciences est connue sous le nom d'*Institut de Bologne*, & c'est une des plus célèbres sociétés de savans de l'Europe. Les bâtimens de l'institut renferment une bibliothèque, un observatoire, un grand cabinet d'histoire naturelle & un de physique ; des salles pour la marine, pour l'architecture civile, pour l'architecture militaire, pour les antiquités, pour la chymie, pour les accouchemens, pour la peinture & pour la sculpture, avec des professeurs habiles dans chacune de ces parties, & qui en donnent des leçons aux jours marqués. Il y a d'ailleurs un jardin de botanique, qui est une dépendance de l'institut.

Dans la peinture, l'Ecole de Bologne, dite encore l'école *Lombarde* ou *de Lombardie*, rendra à jamais célèbre le nom de cette ville. C'est de cette école que sont sortis le Correge, les Carrache, (Louis, Augustin, & Annibal) le Dominiquin, le Guide, le Guerchin, l'Albane, le Parmesan, dont les ouvrages sont caractérisés par la sagesse de l'ordonnance, les graces du pinceau, & l'imitation de la belle nature.

La soie filée qu'on fabrique à Bologne en grande quantité, par le moyen des moulins établis sur le Reno, est de la seconde qualité. Ses damas, ses satins, ses taffetas, ses velours & son voile ont de la réputation. On y fait aussi un bon commerce en lin, chanvres, huiles & vins, & sur-tout en ratafiat, saucissons & mortadelles très-estimés. Cette ville est surnommée *Bologne-la-Grasse*, à cause de la fertilité de son terroir. Elle a une académie de peinture, de sculpture & d'architecture, appellée *Clémentine*, & qui est réunie à l'institut, sous le nom de *Bononiense scientiarum & artium Institutum*. C'est la patrie du pape Benoît XIV, de Manfredi, habile historien, géographe & mathématicien ; du comte Marsigli, fondateur de l'institut, d'Ulisse Aldrovandi, de l'Albane, peintre célèbre de l'école Lombarde.

Les causes civiles & criminelles y sont à la décision de juges étrangers nommés par le pape, & qui se renouvellent de tems à autre, avec le légat ou gouverneur, qui est changé ou confirmé tous les trois ans. L'administration de la ville & de ses re-

venus est entre les mains du sénat, composé de la premiere noblesse, & dont les membres sont à la nomination du pape. Ils sont au nombre de soixante, mais on les nomme toujours les quarante, comme autrefois lorsqu'ils n'étoient que quarante.

Ce fut à Bologne que se fit, en 1515, le célèbre concordat entre François Ier & Léon X, par lequel il fut convenu que le roi nommeroit aux grands bénéfices de France, & que le pape auroit les annates ou le revenu de la premiere année des bénéfices vacans.

Cette ville, qui communique au Pô par un canal, est à 8 lieues sud-est de Modene, 11 sud-ouest de Ferrare, 15 ouest de Ravenne, 18 nord de Florence, & 70 nord-ouest de Rome. *Long.* 29, 1; *lat.* 44 d. 27 m. 20 sec.

La pierre, dite *de Bologne*, se trouve dans le voisinage de cette ville, au mont Paterno: par le moyen de la calcination & d'une certaine préparation, elle devient un phosphore qui s'allume à la simple clarté du jour, & se présente alors dans l'obscurité sous l'aspect d'un charbon ardent.

Bologne communique, par un immense portique couvert, à un couvent de Dominicains placé sur une montagne, à une lieue de la ville. Ce monastère, connu sous le nom de *Madona di San Luca*, est un lieu de dévotion, fameux par une image de la Vierge, qu'on dit avoir été peinte par l'évangéliste saint Luc.

Le Bolonois, ou la Légation de Bologne, est une province de l'état ecclésiastique, qui a 18 lieues de long sur 12 de large. Il est borné au septentrion par le Ferrarois; à l'orient, par le même & par la Romagne; au midi, par le Florentin, & à l'occident, par l'état de Modène.

Le Bolonois, ayant passé entre plusieurs mains & suivi successivement différentes formes de constitution républicaine, fut enfin réuni au patrimoine de l'église par le pape Jules II, l'an 1513. Cette province est très-agréable & très-fertile. (*R.*)

BOLSCHALA-ZEMLA, nom d'une contrée de la Sibérie, découverte par le prince Chelashi en 1723, au nord de l'embouchure de la Kolima, à soixante-quinze degrés de latitude septentrionale. On la dit habitée, ce qui mérite confirmation, attendu le froid extrême que l'on doit y ressentir.

BOLSENA, *Volsinium*, ville d'Italie sur le lac de même nom, dans le patrimoine de saint Pierre, à trois li. s. d'Orviette. *Long.* 29, 33; *lat.* 42, 37.

BOLESNA (lac de), en Italie, dans le patrimoine de saint Pierre.

BOLTON, petite ville d'Angleterre, dans la sous-division septentrionale de la province d'Yorck, sur la riviere de Trivel, avec titre de duché. Elle est à 50 lieues n. o. de Londres.

BOLZANO, ou BOLZEN, grande & belle ville d'Allemagne au comté de Tirol, sur la rivière d'Eisack, proche l'Adige. *Long.* 28, 46; *lat.* 46, 42.

Cette ville, qui est très-commerçante & très-peuplée, quoiqu'ouverte, est renommée pour ses quatre grandes foires, qui sont très-fréquentées par les marchands Italiens & Allemands. L'Hôtel consulaire est un bel édifice, & les juges qui y siégent sont composés d'Allemands & d'Italiens. Les appels vont au tribunal des révisions à Inspruck. Outre l'église paroissiale, on y remarque trois couvens d'hommes & deux de filles. Autrefois l'évêque de Trente tenoit la justice municipale, qu'il a cédée en 1531 pour la seigneurie de Persen. Ses vins sont très renommés.

BOLZWAERT, ville de la province de Frise, près du Zuyder-Zée, à 3 lieues n. de Slooten

BOMBAIM, ou BOMBAI, petite ville d'Asie, dans les Indes, & dans une île de même nom, proche la côte de Malabar, au royaume de Visapour. *Long.* 90, 30; *lat.* 19.

Elle appartient aux Anglois depuis 1662, que les Portugais la leur cédèrent. Il y a une forteresse & un gouverneur. Son nom vient de *Buon-Baya*, bonne baye, parce que son port est un des plus commodes qui soient dans l'Inde. L'air & l'eau y étoient si mal sains, que cette île étoit le tombeau des Européens: les blessures s'y guérissoient rarement. Mais en ouvrant le pays, & en procurant de l'écoulement aux eaux, les Anglois sont parvenus à en affainir le climat. On y recueille une grande quantité de coco, mais peu de bled; & on n'y trouve guère de bétail.

L'île est embellie de plusieurs beaux bâtimens où logent les Anglois & les Portugais; ceux-ci ont le libre exercice de leur religion, & la liberté d'y bâtir des églises. On compte dans cette île quatre-vingt-dix mille habitans, & l'on y a établi quelques manufactures. (*R*)

BOMBON, province de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, de l'audience de Lima, où la rivière des Amazones prend sa source. Cette province est fort stérile, & l'air très-froid.

BOMMEL, ville fortifiée de la Gueldre hollandoise, dans une île formée par le Wahal, qu'on appelle *Bommeler Weert*. Les François la prirent en 1672, & la démantelèrent l'année suivante avant que de l'abandonner.

BOMMEN, petite ville des Provinces-Unies, dans l'île de Schoowen.

BONA, ou BONNE, ville maritime d'Afrique, dans le royaume d'Alger, & peu loin de la frontière de Tunis, avec un bon port. Elle s'appelle aussi Baled el Unied, c'est-à-dire, la place des Jujubes, parce qu'il y a beaucoup de jujubiers autour de la ville. Charles V la prit en 1535, mais les Turcs l'ont reprise & fortifiée de nouveau. Les vestiges de l'ancien *Hippo-regius* en sont peu éloignés. *Lat.* 37 d.; *long.* 27, 30.

BONAIGUE, abbaye régulière d'hommes, ordre de Cîteaux, fondée vers 1142, au diocèse de Limoges, à une lieue e. d'Uxelles.

BONAIRE, île vis-à-vis du continent de l'Amérique méridionale, au nord-ouest de l'île Marguerite, & au levant de l'île de Curaçao. Elle est occu-

pée par les Hollandois, qui y ont un gouverneur. *Lat.* 12; *long.* 309. Cette île abonde en sel, en bétail, mais sur-tout en chèvres.

BONAISE, très-haute pointe des Alpes Savoyardes, dans le comté de Maurienne, proche du Mont-Cénis; c'est une de celles où la chasse des chamois & la recherche des cristaux de montagnes se font avec le plus de danger, vu l'horreur des glaces qu'il faut affronter, & les abymes de neige qu'il faut franchir.

BONANDREA, ville & port d'Afrique, sur la côte occidentale du royaume de Barca.

BONAVENTURA, baye, port & fort de l'Amérique, au Popayan, à 36 lieues e. de Cali. L'air y est très-mal-sain. *Long.* 303, 20; *lat.* 3, 20.

BONAVISTA, ou BOAVITA, île de la mer Atlantique, la plus orientale des îles du Cap-verd, ainsi appellée par les Portugais, parce qu'elle est la premiere qu'ils aient découverte. Elle a 8 lieues de long sur cinq environ de large; c'étoit autrefois la meilleure des îles du Cap-verd. Il y a aujourd'hui beaucoup de chèvres & de coton, & on y trouve de l'indigo. Les habitans sont fort paresseux. Ils ont une ville. Le dedans du pays est un peu montagneux; il y a dans l'île deux rades fréquentées; la meilleure est celle qu'on nomme la *rade Angloise*: la *rade Portugaise* n'est pas à beaucoup près si bonne. Depuis l'extrémité septentrionale jusqu'au nord-est, & nord-est quart à l'est, il y a une longue chaîne de bancs & de rochers qui s'enfoncent plus d'une lieue en mer, & contre lesquels la mer vient se briser avec fureur; ce qui rend ce côté fort dangereux pour les vaisseaux.

BONCONVENTO, très-petite ville d'Italie dans le Siennois, sur l'Ombrone, à 4 li. s. e. de Sienne. L'empereur Henri VIII y mourut.

BONEF, abbaye de l'ordre de Cîteaux, au comté & à 4 lieues de Namur.

BONFAY, abbaye régulière de Prémontrés en Lorraine, à 3 lieues n. de Darnay.

BONIFACIO, petite ville & port, dans la partie méridionale de l'île de Corse. *Long.* 27; *lat.* 41, 20. Le détroit qui sépare la Corse de la Sardaigne, se nomme *Bocca di Bonifacio*. Cette ville est bien fortifiée & très-peuplée. Alphonse V, roi d'Aragon, fut obligé d'en lever le siège en 1420, après avoir été défait par les Génois. Elle est à 15 lieues s. d'Ajaccio.

BONLIEU, nom de deux abbayes de France, ordre de Cîteaux; l'une au diocèse de Limoges, fondée en 1121, dans la Marche, sur la Tarde, à 4 lieues s. d'Aubusson, qui vaut 3000 livres; l'autre, au diocèse & à 2 lieues n. de Bordeaux. Celle-ci vaut 4000 liv.

BONLIEU, abbaye de filles, ordre de Cîteaux, près de Château-du-Loir, diocèse du Mans.

BONLIEU, abbaye de filles du même ordre, en Dauphiné, diocèse de Valence.

BONLIEU, abbaye de filles du même ordre, en Dauphiné, diocèse de Lyon.

BONLIEU, ou VIGNIOGOU, abbaye de Bernardines, à 2 lieues o. de Montpellier.

BONN, ville forte & ancienne d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, & située sur la rive gauche du Rhin. Elle est la résidence de l'électeur. *Long.* 25; *lat.* 50, 40.

Cette ville est médiocre; elle étoit ci-devant fortereſſe. Le château qu'habite l'électeur, sera magnifique lorsqu'il sera achevé. On le commença en 1718; sa partie la plus apparente porte le nom de *Buen-Retiro*; les jardins sur-tout y sont charmans. Bonn renferme un grand nombre de belles maisons, trois paroisses & plusieurs couvens. Les Impériaux & leurs alliés, commandés par Montecucully, la prirent en 1673. Les Français la reprirent, & l'électeur de Brandebourg s'en rendit maître en 1689, après un siège des plus opiniâtres: s'étant déclarée pour la France. Malbouroug la prit en 1703. Il fut arrêté, par le traité de Bade de 1714, que l'électeur n'y tiendroit jamais d'autre garnison que ses gardes-du-corps, dont le nombre même seroit fixé par l'empereur & l'empire: que la garde de la ville seroit confiée à la bourgeoisie en tems de paix; & qu'en tems de guerre, il seroit libre à l'empire & à l'empereur, conformément aux loix Germaniques, d'y mettre autant de troupes que les circonstances l'exigeroient. Bonn fut ceinte de murs & de fossés en 1240. On y paie droit de péage sur le Rhin, & elle communique avec Cologne par une allée de tilleuls, qui n'est interrompue que par quelques villages. (*M. D. M.*)

BONNE, petite ville du Faucigny, dans la Savoie, à 3 li. de Genève, & à une lieue e. d'Annecy.

BONNECOMBE, riche abbaye de France dans le Rouergue, ordre de Cîteaux, fondée en 1166. Elle est du revenu de 18000 liv.

BONNE-ESPÉRANCE. *Voyez* CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

BONNE-ESPÉRANCE, abbaye régulière de Prémontrés, dans le Hainaut, près Binche.

BONNEFONT, abbaye de France dans le Cominge, à l'o. de Nisors, fondée vers 1136. Elle est du revenu de 8000 liv.

BONNEFONTAINE, abbaye de France, au diocèse de Reims, fondée en 1154, ordre de Cîteaux, vaut 5000 livres, à une lieue s. d'Aubenton.

BONNESAIGUES, abbaye de filles, ordre de S. Benoît, à 2 lieues nord-est de Ventadour en Limosin.

BONNESTABLE, petite ville de France dans le Maine, à 6 lieues du mans. Il s'y fait un grand commerce de bled. *Long.* 18, 5; *lat.* 48, 11.

BONNET (Saint), petite ville de France dans le Forez, renommée par ses bons ciseaux, à 3 li. n. o. de Montbrison.

BONNEVAL, petite ville de France dans la Beauce, sur le Loir, à 3 li. de Châteaudun. Il y a une belle abbaye de l'ordre de Saint Benoît, son-

dée en 841 ; qui vaut 4800 liv. Il y a encore une abbaye de ce nom au diocèse de Rodèz, ordre de Cîteaux, fondée en 1148. Celle-ci est très-riche, & est à 3 lieues o. d'Aubrac. *Long.* 19, 5 ; *lat.* 48, 10.

BONNEVAL-LES-THOUARS, abbaye de filles, ordre de Saint Benoît, près Thouars.

BONNEVAUX, nom de deux abbayes de France, ordre de Cîteaux, l'une au diocèse & à 2 lieues s. o. de Poitiers, fondée vers 1120, qui vaut 2800 livres ; & l'autre au diocèse & à 5 lieues de Vienne, fondée vers 1117, qui vaut 2500 liv.

BONNEVILLE. *Voyez* NEUVE-VILLE (la).

BONNEVILLE, ville de Savoie dans le Faucigny, sur la droite de la rivière d'Arve, à 2 lieues s. e. de Cluse, 5 n. o. d'Annecy.

BONNY, petite ville de France dans le Gatinois, sur la Loire, à 2 lieues s. de Briare. *Long.* 20, 29 ; *lat.* 47, 36.

BONPORT, abbaye, à 3 lieues s. de Rouen, sur la Seine, près le pont-de-l'Arche. Elle est de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1190. Elle est du revenu de 2000 liv.

BONREPOS, abbaye du diocèse de Quimper, ordre de Cîteaux, à 3 lieues n. de Pontivi. Elle vaut 8000 liv.

BONREPOS (N. Dame de), abbaye, ordre de Cîteaux, fondée en 1239, à une lieue n. d'Avalon, diocèse d'Autun.

BOOT, île d'Ecosse dans la partie méridionale, dans le golfe de Cluyd, entre le pays d'Argyle & l'île d'Aran.

BOPFINGEN, petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur l'Eger. En 1775 elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. *Long.* 27, 30 ; *lat.* 48, 51.

BOPPART, petite ville d'Allemagne du cercle du bas-Rhin, dans l'archevêché de Trèves, autrefois impériale, mais unie à l'électorat de Trèves en 1494. Elle est au pied d'une colline sur les bords du Rhin, près des monts de Pedernach, à 3 lieues de Coblentz. *Long.* 25, 10 ; *lat.* 50, 19.

BOQUIEN, abbaye du diocèse & à 6 lieues s. e. de S. Brieux, ordre de Cîteaux, fondée en 1137. Elle vaut 9000 liv.

BORA, petite rivière de la Misnie, qui se jète dans l'Elbe, près de Pirna.

BORAU, petite ville de Silésie dans le cercle de Breslaw. (*R.*)

BORBA, petite ville fortifiée en Portugal, entre Estremos & Elvas, dans un pays très-fertile.

BORBAO, rivière de Piémont, qui se jète dans le Tanaro près d'Asti.

BORCK, ville du duché de Magdebourg, à 2 lieues de Magdebourg, sur l'Elbe, appartenante au roi de Prusse.

BORCKHOLM, petite ville avec château dans la Livonie. C'étoit autrefois la résidence de l'évêque de Revel.

BORCKHOLM. *Voyez* BORGHOLM.

BORCKLOEN, ville de l'évêché de Liége, dans la Hasbaye, sur le Jecker.

BORCKELOO, place forte des Provinces-Unies au comté de Zutphen, & à 4 lieues de la ville de ce nom, sur la rivière de Borckel. *Long.* 24, 5 ; *lat.* 52, 15.

BORCKEN, petite ville de la basse-Hesse, sur la rivière de Sehwalm.

BORCKEN, petite ville de l'évêché de Munster, sur l'Aa, près de Wesel.

BORCKFORT, forteresse & petite ville du comté d'Oldembourg.

BORD, petite ville de France, en Limosin, sur la Dordogne, à 3 lieues e. de Tulles.

BORDEAUX, *Burdigala*, grande, belle & riche ville de France, sur la Garonne, capitale de la Guienne. Son archevêque prend le titre de primat des Aquitaines. Il y a un parlement, un bureau des cinq grosses fermes, une cour des aides, une généralité, une sénéchaussée, table de marbre, maîtrise des eaux & forêts, une intendance, justice consulaire, un hôtel des monnoies & trois forts. Le principal est le château Trompette, dont les fortifications sont de M. de Vauban : il commande le port, qui est un des plus beaux du royaume. *Long.* 17, 5, 11 ; *lat.* 44, 50, 18.

La forme de cette ville est une espèce de demi-lune, sur la rive gauche de la Garonne. On y compte trois fauxbourgs, celui du *Chapeau Rouge*, celui de *Saint-Surin*, & enfin, celui des *Chartrons*. Ce dernier est remarquable par son étendue & par la beauté de ses édifices. L'université, composée des quatre facultés, & fondée en 1441, renferme deux collèges, qui sont celui de *Guyenne*, & celui qu'occupoient ci-devant les Jésuites. Il y a aussi trois séminaires ; une académie royale des sciences & belles-lettres, établie par le roi en 1712, & qui possède une bibliothèque bien choisie ; une église collégiale & plusieurs paroisses. La cathédrale, bâtiment gothique très-vaste, dans le genre même de son architecture, n'a rien de bien remarquable. Je ne dois pas oublier une abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, une riche commanderie de l'ordre de Malthe, une très-belle chartreuse, dont on admire les cloîtres & l'église, où l'on voit le tombeau du cardinal de Sourdis son fondateur ; un couvent de Dominicains, plusieurs autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, un hôpital neuf construit hors des murs, diverses manufactures, dont une de dentelles, plusieurs places publiques, entr'autres celles de devant l'hôtel-de-ville, du marché, du palais, & la *place royale* dans le fauxbourg du Chapeau-Rouge, près du port. Cette place est ornée de bâtimens magnifiques, tels que la douane, la bourse, &c. avec une statue équestre de Louis XV en bronze, élevée en 1743 ; un hôtel-de-ville bien distribué, & encore mieux décoré ; un grand nombre d'hôtels qui ressemblent à des palais ; douze

portes, & environ cent cinquante mille habitans.

Cette ville eſt ceinte de vieilles murailles avec des tours à l'antique ; la plupart de ſes rues ſont étroites & mal percées. Entre les antiquités romaines qu'on y remarque encore, ſont la *porte baſſe*, que l'on croit conſtruite ſous Auguſte ; cet ouvrage, dont la forme eſt un carré, n'a point ſouffert par le tems, quoiqu'il ſoit ſurchargé de maiſons, & que les pierres énormes dont il eſt bâti, ſoient poſées l'une ſur l'autre ſans ciment ni mortier. On voit encore les reſtes d'un amphithéâtre, qui formoit un ovale de deux cent vingt-ſept pieds de long, ſur cent quarante de large ; le *palais de Galien*, dont il ne reſte plus que quelques murailles & les deux portes d'entrée ; il y avoit auſſi un temple conſacré aux dieux tutélaires, dont le chapitau des colonnes ſurpaſſoit les plus hauts édifices de la ville, & qui ſubſiſtoit preſqu'en entier, lorſqu'en 1700 Louis XIV le fit abattre pour donner plus d'étendue à l'eſplanade du château Trompette ; la fontaine d'*Aubège*, célébrée par Auſonne, & qui fournit encore aujourd'hui de l'eau en abondance, &c.

Il s'eſt tenu en différens tems pluſieurs conciles à Bordeaux. C'eſt la patrie de pluſieurs hommes illuſtres, & ſur-tout du poëte Auſonne.

Le commerce de Bordeaux conſiſte en ſucre, coton, indigo, cacao, & autres marchandiſes qui viennent des îles. Il s'y tient tous les ans deux foires franches, l'une le premier mai, l'autre le 15 Octobre, chacune de quinze jours. Son port, l'un des plus beaux du royaume, eſt ſouvent couvert de quatre à cinq cents vaiſſeaux de toutes les nations, qui viennent en tems de paix y charger des vins, des eaux-de-vie, & autres marchandiſes de toutes eſpèces. C'eſt en conſidération du commerce qu'on y tolère des Juifs Portugais, au nombre d'une centaine de familles, mais ſans ſynagogue ; des Anglais, des Hollandais, des Danois, &c., mais ſans autre exercice de religion que celui qui peut ſe faire dans l'intérieur de leurs familles. (*M. D. M.*)

BORETSCHO, ville forte, ſur les limites de la Hongrie & de la Tranſilvanie.

BOREZ, petite ville d'Eſpagne, dans le duché d'Arcos, en Andalouſie.

BORG, ville ſituée dans l'île de Femeren, dans la mer Baltique. Elle appartient au duc de Holſtein.

BORG, petite ville & port de l'île de Barra, en Ecoſſe.

BORGHETTO. Il y a trois villes de ce nom ; la première dans le Trentin, vers les frontières des états de Veniſe ; la ſeconde dans le Véronois, ſur les frontières du Mantouan, & la troiſième dans le duché de Milan, ſur le Lambro.

BORGHOLM, château royal, fortereſſe, & port de Suède, dans l'île d'Oëland, dans la mer Baltique (*R.*)

BORGHOLTZHAUSEN, petite ville du comté de Ravensberg, appartenante au roi de Pruſſe.

BORGI, ville d'Afrique, dans la province de Zeb, en Numidie.

BORGO, ancienne ville de Suède, ſur le golfe de Finlande, dans la province de Nylande, à 8 lieues nord-eſt d'Helſinford. *Long.* 44 ; *lat.* 60, 34.

BORGO SANT'ANGELO, fortereſſe dans l'île de Malte.

BORGO FORTE, petite ville du duché, & à 4 lieues ſ. de Mantoue, ſur le Pô. *Long.* 28, 17 ; *lat.* 41, 53.

BORGO d'OSMA, ville de la Caſtille vieille, ſur le Duero.

BORGO SAN-DONNINO, *Fidentia*, petite ville du duché de Parme, avec un évêché ſuffragant de Bologne, érigé par Clément en 1601. *Long.* 27 ; 30 ; *lat.* 41, 53.

BORGO-SAN-SEPOLCRO, ville du grand duché de Toſcane, dans le Florentin, avec un évêché ſuffragant de Florence, érigé par Léon X en 1515. Elle eſt à 16 lieues e. de Florence. *Longit.* 29, 50 ; *lat.* 43, 35.

BORGO DI SESSIA, petite ville du duché de Milan, quoiqu'appartenante aux ducs de Savoie.

BORGO DI VAL DI TARO, petite ville ſur le Taro, avec une citadelle, ſur les frontières de l'état de Gênes.

BORGO-FRANCO, petite ville ſur le Pô, dans le Milanez.

BORGO MANERO, très-petite ville du Milanez, près de Novarre. (*R.*)

BORIA, ville du Pérou, dans l'audience de Quito, à 50 lieues ſ. e. de Cuença. Cette ville eſt le chef-lieu des miſſions Eſpagnoles du Maragnon, appellées *Maynas*. Ce fleuve à un ſault dangereux près de ce lieu.

BORIQUEN, BORIQUENA, île de l'Amérique ſeptentrionale, près de l'île de Porto-Ricco. Elle peut avoir 10 lieues de circonférence. Les Anglais s'y étoient établis, mais ils en furent chaſſés par les Eſpagnols. Elle eſt à préſent déſerte, quoiqu'agréable & fertile. L'air y eſt ſain & les eaux bonnes. Le gibier, les oiſeaux & les crabes ſont communes. On y trouve auſſi des pommes de raquettes. C'eſt une politique du gouvernement Eſpagnol de ne pas ſouffrir qu'elle ſoit habitée, de peur que le voiſinage de cette île ne ſoit dangereux à la colonie de Porte-Ricco : il ſeroit poſſible cependant de ne pas laiſſer déſerte une île auſſi fertile, & de tourner ſa population au profit du gouvernement Eſpagnol. (*M. D. M.*)

BORISSOW, ville & château du palatinat de Minski, en Lithuanie, ſur la rivière Berezina.

BORJA, petite ville d'Eſpagne, dans le royaume d'Aragon. *Long.* 16, 15 ; *lat.* 41, 50.

BORKUM, petite île de la mer d'Allemagne, près de la province de Groningue, de qui elle dépend.

BORMIA, & BORMIDA. Ce ſont deux pe-

tites rivières d'Italie, qui prennent leur source dans le marquisat de Final, se réunissent à Sezanne, & se jètent dans le Tanaro.

BORMIO, *Bormium*, ville agréable & bien peuplée, au pays des Grisons; c'est la capitale du comté de ce nom. Elle est située au confluent de l'Adda & de l'Isolaccia. Il y a un gouverneur, nommé *Podesta*, envoyé de la part des Grisons pour présider aux affaires civiles & criminelles. *Long.* 17, 45; *lat.* 46, 45.

BORNA, petite ville de Saxe près de Leipsick, sur la Wyra & la Pleiss.

BORNEO, *Bona fortuna*, île d'Asie dans les Indes, l'une des trois grandes îles de la Sonde, qui sont Java, Sumatra, & Bornéo. Celle-ci fut découverte en 1521 par dom Georges Menezés, Portugais. Elle est sous la ligne qui la coupe en deux, car elle s'étend à quatre degrés & demi au sud, & à huit degrés au nord de l'équateur; ce qui fait douze degrés & demi en latitude, ou trois cent vingt-cinq lieues. Enfin on lui donne mille six cent cinquante milles d'Italie de tour. Tout ce pays, très-fertile, abonde en casse, cire, muscades, camphre, poivre, benjoin, herbes aromatiques, cloux de gérofle, bois odoriférans & résineux: le riz y est le meilleur de toute l'Asie. On y trouve aussi de l'or en quantité, soit en poudre, soit en lingots; des diamans, sur-tout dans la royaume de Succadana; des perles sur la côte septentrionale; du fer, du cuivre, de l'étain, &c. Il y a aussi de grandes forêts remplies d'animaux; le plus extraordinaire, sans doute, est celui que l'on appelle *homme sauvage*; il s'en trouve, à ce qu'on dit, de la hauteur des plus grands hommes; il a la tête ronde comme la nôtre, des yeux, une bouche, un menton, un peu différens des nôtres, presque point de nez, & le corps tout couvert d'assez longs poils. Ces animaux courent plus vîte que des cerfs; ils rompent dans les bois des branches d'arbre, avec lesquelles ils assomment les passans, dont ensuite ils sucent le sang: c'est ce qu'en rapporte une lettre, insérée dans les *Mémoires de Trévoux* en 1701. Ces bêtes, que l'on trouve au premier coup d'œil, ressembler si fort à l'homme, & qui, examinées en détail, en diffèrent presque dans tous les traits, ne sont que des singes, de ceux qu'on nomme *orangs-houatangs*, dont quelques voyageurs, amis du merveilleux, ont exagéré un peu la taille, l'agilité à la course, & beaucoup la conformité à l'espèce humaine. On y voit aussi des singes rouges, noirs ou blancs, appellés *oncas*, qui fournissent de très-beaux bézoards. Les côtes sont habitées par des Mores, appellés *Malais*, nation belliqueuse & méchante, qui, après plusieurs années de possession, s'est donnée des rois, au nombre de six ou sept, qu'on désigne par les noms des différentes places; *Baujar-Massin*, *Succadana*, *Landa*, *Sambas*, *Hermata*, *Jathou*, & *Bornéo*. Celui de Baujar-Massin passe pour le plus puissant de tous. Les Malais, outre les armes blanches, connoissent l'usage des armes à feu. L'intérieur des terres, rempli de montagnes & de forêts inaccessibles, est habité par des Idolâtres, nommés *Béajous*. Ces peuples, qui n'ont point de rois, mais des chefs, sont grands, robustes, basanés, bien-faits, & fort superstitieux. Ils n'épousent qu'une seule femme, punissent de mort l'adultère, & vivent entr'eux dans une grande union. Mais les Malais les oppriment le plus qu'ils peuvent, & s'étendent chaque année de plus en plus dans le pays. Les Béajous n'ont pour armes que des couteaux & de longues sarbacanes, avec lesquelles ils soufflent de petites flèches, dont ils atteignent de fort loin, & qui la plupart du tems sont empoisonnées.

Il y a divers ports dans l'île; le plus fréquenté est celui de *Baujar-Massin* pour le commerce des drogues, sur-tout par les habitans de Macao. On y trouve beaucoup de pico, ou nids d'oiseaux, que les Chinois voluptueux achetent si cher pour le luxe de leurs tables, auxquels ils attribuent tant de propriétés; ils paient jusqu'à trois cents pièces de huit un de ces pico. Cette espèce d'oiseaux fait son nid dans les fentes des rochers, & ce nid est composé d'une pâte très-fine, dont on ne connoît point encore la matière première. Ce pays surpasse tous les autres pour la diversité prodigieuse des oiseaux.

Le camphre de Bornéo passe pour le plus parfait du monde entier: les Japonais donnent cinq à six quintaux du leur pour une livre de celui-là. Les Chinois, qui le regardent comme le premier des remèdes, le paient jusqu'à huit cents livres la livre. Les Portugais & les Anglais ont tenté vainement de former des établissemens dans cette île, ils ont été massacrés. Les Hollandais, qui n'avoient pas été mieux traités, reparurent en 1748, avec une escadre, assez foible pourtant, mais qui en imposa tellement au prince de Baujar-Massin, qui possède seul le poivre, qu'il se détermina à leur en accorder le commerce exclusif. Seulement il lui fut permis d'en livrer cinq cent mille livres aux Chinois, qui de tous tems fréquentoient ses ports. Les Hollandais envoient à Baujar-Massin du riz, de l'opium, du sel, & de grosses toiles; ils en retirent quelques diamans, & environ six cent mille livres de poivre, à trente-une livres le cent, ce qui lui fait un profit immense. (*M. D. M.*)

BORNÉO, ville d'Asie, capitale du royaume de Bornéo, dans l'île de même nom.

Cette ville est grande, commerçante & bien peuplée. Elle est bâtie dans un marais, sur pilotis, comme Venise. Son port est grand & beau. Le roi de Bornéo n'est que le premier sujet de sa femme, à qui le peuple & les grands déférent toute l'autorité: la raison en est qu'ils sont extrêmement jaloux d'être gouvernés par un légitime héritier du trône, & qu'une femme est certaine que ses enfans sont à elle; ce qu'un mari n'ose assurer. La situation de cette ville est sur la côte septentrionale.

BORNHOLM, île de la mer Baltique, appartenante au royaume de Danemarck. Elle a six milles

de long, sur trois de large. Le terrein, quoique pierreux, est fertile, sur-tout en avoine. On y trouve d'excellens pâturages, & beaucoup de bétail. La pêche du saumon y est d'un grand produit. Les côtes sont d'un accès difficile, à cause des bancs de sable, & les habitans sont tous soldats. Le pays comprend un bailliage, seize paroisses, environ cent villages. Ronne ou Ronde en est la capitale : c'est une petite ville dont le port est fortifié. Elle est aussi la résidence du gouverneur de l'île. On y compte quatre autres petites villes, dont trois ont des ports. A deux milles de l'Isle, dans la mer, vers l'orient, est la forteresse de Christianſoë.

BORNO, ou BOURNOU, ville & royaume d'Afrique dans la partie orientale de la Nigritie, avec un lac, & un désert de même nom : on croit que c'est le pays des anciens *Garamantes*. On dit que les habitans n'ont point de religion, que les femmes y sont communes, & que les particuliers n'y reconnoissent pour leurs enfans que ceux qui leur ressemblent. Le pays abonde en troupeaux, en millet, & en coton. Il est entre le 32 & le 41 de *long.* & le 10 & le 20 de *lat.* Le lac de Borno est célèbre, parce que le Niger s'y jète. Ce fleuve, après s'être perdu sous terre auprès d'une chaîne de montagnes, reparoît de l'autre côté. Le roi de ce pays passe pour très-riche, ce dont je doute un peu, puisqu'il n'y a qu'une seule ville, qui est Borno ou Bournou dans tout le royaume : on y compte aussi quelques villages ; le reste des habitans campe sous des tentes.

BORNO, petite rivière de la Savoie qui se jète dans l'Arve.

BORNSTADT, petite ville de la Transilvanie, à deux lieues d'Hermanstadt.

BOROUBRIDGE, *Isurium*, ville d'Angleterre dans la province d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 16, 5 ; *lat.* 54.

BORRIANO, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, sur le bord de la Méditerranée.

BORROMÉES (les îles) ; ce sont deux îles agréables du duché de Milan, dans la partie méridionale du lac Majeur.

Des deux îles Borromées, l'une s'appelle *Isola-Bella*, & l'autre *Isola-Madre* : elles sont à une lieue de distance l'une de l'autre, & doivent aux soins, au goût, à la magnificence des comtes René & Vitalien *Borromée*, le nombre & la diversité des beautés qu'elles présentent. Voici l'idée qu'en donne M. de la Lande, dans son *Voyage d'Italie*, au chapitre des environs de Milan : « Ce qu'il y a » de plus beau dans ce canton de la Lombardie, ce » qu'il y a de plus singulier, par la situation, le » coup-d'œil, la grandeur, les ornemens, ce sont » les îles *Borromées*, situées dans le lac Majeur, à » quinze lieues de Milan ; les descriptions roma- » nesques des îles d'Armide, de Calypso, ou des » fées les plus célèbres, semblent avoir été faites » pour le délicieux séjour de l'*Isola-Bella* & de » l'*Isola-Madre* ; mais sur-tout de la première, & » c'est une des choses uniques dans leur genre, » pour lesquelles un curieux peut faire le voyage » de l'Italie. Les terrasses, les grottes, les jardins, » les fontaines, les berceaux de limoniers & de » cédras, la vue admirable du lac & des mon- » tagnes, tout y enchante, & l'on est bien dédom- » magé de la peine que donne ce voyage ».

BORROW-STOUNNESS, ville de l'Ecosse méridionale, dans la partie de la province de Lothian, qu'on appelle *Linlithgoro*. Elle est située sur le Forh, & c'est de toutes les villes d'Ecosse, après Leith, celle qui fait le plus de commerce avec la France & la Hollande.

BORSALL, ou BURSAL, royaume d'Afrique en Nigritie : il n'est pas loin de la côte, & s'étend le long du bord septentrional de la rivière de Gambra, jusqu'à Tantagonde. La ville ou habitation de Borsalo est au milieu du pays, à quatre-vingt lieues de la côte. Ce royaume est peu connu ; on n'a guère que remonté la rivière de Gambra, & une autre rivière qui porte le nom de *Borsalo*. Le flux & reflux remonte à soixante lieues dans ce fleuve, ce qui en rend les eaux salées. Heureusement qu'à quinze lieues de la côte, en remontant, on trouve une belle source d'eau fraîche où viennent se pourvoir les habitans des environs.

BORSOD, ville ouverte de la Hongrie proprement dite. C'est la capitale d'un comté de même nom, habité par des Hongrois naturels, des Esclavons, des Bohémiens & des Allemands. Il y croît de bon vin & de bon grain.

BORSTEL, ville de Westphalie, dans l'évêché d'Osnabrug.

BORT, petite ville de France, dans la province de Limosin, sur la Dordogne.

BORTWICK, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Lothian.

BORVA. *Voye* BORBA.

BORUWANNY, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Bechin.

BORYSTHENE, grand fleuve d'Europe ; on l'appelle aujourd'hui *Dnieper*, ou *Nieper*. Il prend sa source dans la Russie, & la sépare de la Lithuanie, traverse l'Ukraine, & tombe dans la mer Noire à Oczakow. Il est très-large à son embouchure, & d'une navigation dangereuse à cause des rochers qui s'y trouvent, & de 70 îles qu'il forme, qui sont habitées par les Cosaques de Zaporow.

BOSA, ville maritime dans la partie occidentale de l'île de Sardaigne, avec une citadelle & un assez bon port. Elle est située sur la rivière de Bosa, à 7 lieues d'Alghier. Son évêque est suffragant de Sassari. *Long.* 26, 25 ; *lat.* 40, 19.

BOSCAUDON, riche abbaye de France, de l'ordre de S. Benoist, fondée vers 1130, à 2 lieues S. d'Embrun.

BOSCH, petite île dans la mer du Nord, près les côtes de la Frise.

BOSCHAUD, abbaye de France, au diocèse de Perigueux, fondée vers 1159, ordre de Citeaux. Elle vaut 1700 liv.

BOSCO, ou BOSCHI, petite ville d'Italie au Milanès, dans l'Alexandrin. Elle est sur la rivière d'Orbe, à 2 lieues d'Alexandrie. C'est la patrie du pape Pie V.

BOSENHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Suffex.

BOS-JEAN, village de Bourgogne, érigé en comté, à 6 lieues e. de Châlons.

BOSIRI, ville d'Egypte sur la côte, à 7 lieues d'Alexandrie, vers le couchant. Elle est très-ancienne, & la première qu'on rencontre en sortant des déserts de Barca. Cette ville est aujourd'hui presque déserte.

BOSNA, rivière de Bosnie qui se jète dans la Save à Arki.

BOSNA-SERAI. *Voyez* SARAIO.

BOSNIE, province de la Turquie en Europe, ainsi nommée de la rivière de Bosna qui y coule. Elle se divise en haute, qui est au sud, & en basse: elle est bornée au nord par l'Esclavonie, ou Bosnie propre, au sud par l'Albanie, à l'est par la Servie, à l'oueſt par la Croatie & la Dalmatie. Mahomet II la prit sur Etienne, qui en étoit roi; & qu'il fit écorcher vif en 1465. Cette province est le département d'un beglierbey, qui fait sa résidence à Banialuck qui en est la capitale. Il y a un évêque latin qui réside à Dioko-War, bourg d'Esclavonie, au comté de Possegh.

BOSOCH, contrée de la Turquie en Asie, dans la partie la plus orientale de la Natolie, & dans le pays d'Aladulie, entre le Taurus, l'anti-Taurus, & l'Euphrate, assez près des frontières de l'Arménie.

BOSPHORE, nom que les anciens donnoient à un détroit ou canal de mer d'une très-petite étendue, & que les modernes ont conservé au détroit qui réunit la mer de Marmara & la mer Noire, appellé quelquefois *Bosphore de Constantinople*. Il a environ huit lieues de longueur. Sa largeur, en quelques endroits, n'est que d'environ quatre cents toises. L'un de ses bords appartient à l'Europe, l'autre à l'Asie. Constantinople, & les maisons de campagne du grand-seigneur, en ornent les bords. L'aspect en est charmant; mais les vaisseaux y courent de grands dangers.

Ce mot est grec, *βόσπορος*; il est formé des noms *βοῦς*, bœuf, & *πόρος*, passage. Ainsi le mot bosphore paroît signifier en général un bras de mer assez étroit pour qu'un bœuf pût le passer à la nage. C'est aussi l'opinion de plusieurs savans. (*R.*)

BOSSINES, bourg d'Angleterre, province de Cornouailles; il envoie deux députés au parlement.

BOST, grande, belle, & très-forte ville de Perse, capitale du Sablestan, avec un château qui passe pour un des plus forts de toute la Perse. Elle est située sur l'Inomède, au s. de Candahar. *Long.* 81, 50; *lat.* 31, 50.

BOSTON, *Bostonium*, petite villle d'Angleterre dans la province de Lincoln, sur la rivière de Witham, près du golfe de Boston, peu au-dessus de son embouchure dans la mer, à 10 lieues s. e. de Lincoln. Elle est remarquable par une tour, qui passe pour la plus belle d'Angleterre. Elle envoie deux députés au parlement, & on y fait un grand commerce, à cause de la commodité de son Havre. *Lat.* 53 *degrés; long.* 17, 30.

BOSTON, port, grande, forte & très-belle ville, capitale de l'état de Massachusets Bay, le plus considérable de la nouvelle Angleterre dans l'Amérique septentrionale, à 3 lieues s. de la nouvelle Cambridge. *Lat.* 42 *d.* 25 *m. long.* 307 *degrés* 2, 45.

Boston, que les Anglois prononcent Baston, est agréablement située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la baie de Massachuset. Elle est défendue contre l'impétuosité des flots, par quantité de rocs, un peu au-dessus de l'eau, & par une douzaine de petites îles, la plupart fertiles & habitées. L'entrée de la baie a si peu de largeur, qu'à peine trois vaisseaux peuvent y entrer de front; mais l'intérieur peut contenir cinq cents voiles. Avant la guerre de l'indépendance, il en partoit tous les ans près de six cents vaisseaux chargés pour l'Europe & l'Amérique. Cette ville a du côté de la mer un fort château sur une île qui défend l'entrée du port. Du côté de la terre elle est défendue par divers forts, placés sur trois hauteurs voisines, & depuis le commencement de la guerre actuelle, les Anglo-Américains y ont encore ajouté de nouveaux ouvrages qui la rendent presqu'imprenable. Les édifices publics & particuliers sont bâtis avec une magnificence qui annonce la richesse de ses habitans. Les rues y sont belles, assez larges, & bien percées. On y compte dix églises, dont une pour les protestans Français réfugiés; une autre pour les Anglicans, & une troisième pour les Anabaptistes. Il y a aussi une université & cinq imprimeries, dans l'une desquelles s'imprime une gazette qui paroit deux fois la semaine. Pour l'avantage du commerce il s'y tient un marché tous les jeudis, & deux foires par an, l'une le premier mercredi de mai, l'autre le premier mercredi d'octobre; chacune de ces foires dure trois jours. Boston enfin est la principale & la meilleure colonie des Anglais dans l'Amérique; elle ne peut qu'acquérir une nouvelle grandeur, lorsque les Anglo-Américains auront forcé la métropole à reconnoître leur indépendance. Cette ville, qui est en forme de croissant autour du port, contient près de quatre mille maisons, & environ trente mille ames. On lui donne deux milles de long, & près d'un mille dans sa plus grande largeur. C'est la résidence des cours de justice, de l'assemblée générale, & le centre de toutes les affaires du pays. Il n'y a presque point de différence entre les habitans de Boston & ceux

de Londres ; ce ſont les mêmes goûts, les mêmes modes, les mêmes mœurs, & les mêmes uſages. La baie de Maſſachuſet, au fond de laquelle cette ville eſt ſituée, s'étend d'environ huit milles dans les terres. (*M. D. M.*)

BOLWORTH, bourg dans la province de Leiceſter en Angleterre, à environ trente-cinq lieues de Londres, fameuſe par la bataille qui s'y donna entre Richard III & Henri VII en 1486, & qui mit fin aux guerres entre les maiſons d'Yorck & de Lancaſtre.

BOSZUT, petite rivière d'Eſclavonie, qui ſe jète dans la Save, près du lieu de l'ancienne ville de Sirmium.

BOTABA, petite île d'Aſie dans le grand Océan oriental, l'une des îles des Larrons, ou de Marie-Anne, des plus avancées vers le midi, & près de celle de Bacim. Elle eſt aſſez peuplée par les naturels du pays ; mais on en connoît à peine la côte.

BOTHMAR, comté d'Allemagne, dans la principauté, & à 7 lieues oueſt de Zell, ſur la Reuſe.

BOTADON, petite ville d'Angleterre dans la province de Cornouaille.

BOTHNIE, province conſidérable de Suède, ſur le golfe du même nom, qui la diviſe en orientale & occidentale ; l'orientale eſt celle qui eſt à l'orient de ce golfe, & l'occidentale eſt celle qui eſt à l'occident.

Les contrées habitées de la Bothnie occidentale ont, depuis les limites de l'Angermanie, juſqu'à l'égliſe de Tornéa, environ cinquante-huit milles Suédois de long, ſur dix-ſept à dix-huit de large. On voit le long des côtes différentes îles très-agréables. Les forêts, (dont les plus grandes confinent à la Laponie), les fleuves & les lacs y ſont en très-grand nombre ; les pâturages excellens ; le pays eſt uni & le terroir très-fertile : quoiqu'on enſemence les terres fort tard, les grains mûriſſent en ſix, ſept ou huit ſemaines, ſelon que le lieu eſt plus ou moins rapproché du nord. Le froid cauſe ſouvent de grands dommages, ſur-tout au mois de juillet, pendant les nuits glacées. Le pays renferme de bonnes mines de cuivre & de fer. Les habitans ſont braves, & vivent de l'agriculture, de leur bétail, de la chaſſe & de la pêche. Leur commerce conſiſte en poutres, planches, goudron, ſaumon ſalé & fumé, &c. cumin, ſuif, huile de poiſſon, beurres, fromages, toiles & pelleteries de toutes eſpèces. Le pays entretient un corps de troupes pour ſa défenſe : cette province eſt diviſée en quatre prévôtés qui dépendent d'une capitainerie particuliere, érigée en 1638, & à laquelle appartient auſſi la Laponie. Le clergé eſt du diocèſe de Hernœſand : les quatre prévotés ſont, Umea, Pitea, ou Pitovia, Lulea ou Lula, & Tornea ou Torne.

La Bothnie orientale eſt ſituée vers le nord, à l'orient du golfe de Bothnie. Sa longueur eſt de quatre-vingt-neuf milles & trois quarts, & ſa largeur de quarante. La nature a ſéparé cette contrée des pays adjacens par des montagnes qui règnent le long de la mer Baltique. Pluſieurs fleuves qui ſe déchargent ſoit dans la mer Blanche, ſoit dans le golfe de Bothnie, prennent leurs ſources dans cette province. Le pays eſt généralement aſſez uni, mais rempli de parties marécageuſes. Les mauvaiſes années ſont fréquentes, & les étés froids ſont d'autant plus nuiſibles, que l'on ne peut ſemer que vers la fin de mai ; mais celles des terres qu'on nomme *terres brûlées*, ſont de la plus grande fertilité. Les pâturages ſont aſſez médiocres. L'exportation du goudron eſt évaluée, année commune, à plus de trois mille tonneaux. Tout le bétail eſt d'une petite eſpèce, & les ours, en trop grand nombre, cauſent les plus grands ravages. Le pays a beaucoup de forêts & de forges. Les lacs & les fleuves ſont très-poiſſonneux. La pêche du ſaumon eſt très-abondante ; on trouve en quelques endroits des perles fort belles. Les habitans des côtes parlent le Suédois, & les autres le Finlandois. Le total des habitans ne paſſe pas quatre-vingt mille ; ils entretiennent un régiment d'infanterie. Le clergé dépend du diocèſe d'Abo. Tout le pays eſt diviſé en trois parties ou fiefs, leſquels ne forment qu'une capitainerie. Ces fiefs ſont Cajana, Uleaborg, & Korsholm.

Le golfe de Bothnie eſt la partie la plus ſeptentrionale de la mer Baltique. Il eſt ſitué entre l'Uplande, l'Helſingie, la Médelpadie, l'Angermanie, la Bothnie occidentale & orientale, & la Finlande. Il s'étend du ſud au nord oriental, depuis les 60 d. 20′ latitude du nord, juſqu'aux 65 d., 40′. Il eſt large d'environ quarante-cinq lieues marines depuis les îles d'Aland, juſqu'au 63 d. qu'il ſe rétrécit conſidérablement. Il eſt très-étroit vis-à-vis des îles de Querken ; mais enſuite il s'élargit de nouveau, & a près de vingt ſix lieues marines vis-à-vis d'Uleaborg. (*M. D. M.*)

BOTTWAR, ville du duché de Wirtemberg, ſur la rivière de même nom.

BOTZEN. *Voyez* BOLZANO.

BOTZENBOURG, jolie ville d'Allemagne, ſituée ſur l'Elbe, dans le duché de Meckelbourg. Toutes les barques qui y paſſent doivent un péage. *Long.* 28, 29 ; *lat.* 53, 34.

BOVA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre, près l'Apennin, à huit lieues de Reggio, avec un évêché ſuffragant de cette dernière. *Long.* 34, 3 ; *lat.* 37, 55.

BOUCHAIN, ville forte des Pays-Bas dans le Hainaut, à trois lieues de Valenciennes & de Cambray. Il y a des écluſes. L'Eſcaut la diviſe en deux parties. Le duc d'Orléans la prit le 12 mai 1676. Les alliés s'en rendirent maîtres en 1711 ; mais le maréchal de Villars la reprit l'année ſuivante. *Long.* 20, 58, *lat.* 50, 17.

BOUCHART (l'île), petite île de France en Touraine, ſur la Vienne, à 7 lieues de Tours.

BOUCHET (le), maiſon de plaiſance dans l'Iſle de France, à ſix lieues de Paris, près d'E-

tampes, embellie par Henri de Guénégaut, secrétaire d'état. Ce château mérite d'être cité, parce qu'il fut érigé en marquisat en faveur d'Abraham du Quesne, un des plus grands hommes de mer que la France ait eus, & que les cendres de cet illustre marin, qui naquit, vécut & mourut dans la religion réformée, reposent sur les bords du fossé, où il fut inhumé en 1688, avec beaucoup moins de pompe que ne le méritoient les services qu'il avoit rendus à l'état. Mais la reconnoissance lui a élevé un monument éternel dans le cœur des François. On estime beaucoup le gibier de la garenne de Montaubert, qui dépend du château du Bouchet.

BOUCHET, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, à 5 lieues n. o. de Clermont.

BOUDRI, petite ville sur une hauteur, dans le comté de Neufchâtel en Suisse.

BOUFFLERS, autrefois Cagni, bourg de France, avec titre de duché, & un château devant lequel il y a une statue équestre de Louis XIV. Il est situé sur le Theraim, à 3 li. o. de Beauvais.

BOUILLAS, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, diocèse d'Auch, fondée en 1150, à 2 lieues de Lectoure.

BOUILLON, autrefois Buillon, *Bullonium*, ville capitale du duché de même nom, avec un château fortifié, à 3 lieues n. e. de Sedan, 56 de Paris.

La ville & le château sont environnés en partie par la rivière de Semoy, qui en forme une presqu'île, dont l'isthme est une chaîne de rochers escarpés : le château est assis sur un de ces rochers; quoiqu'il soit inaccessible, il ne peut pas être d'une longue défense, parce qu'il est commandé par plusieurs autres montagnes qui bordent la rivière.

A l'égard de la ville, elle n'a qu'un simple mur d'enceinte avec des tours bastionnées de distance en distance, les anciennes fortifications ayant été détruites lorsque la ville & le château furent pris par l'armée de Charles-Quint en 1521.

Il y a dans la ville un couvent d'Augustins & un collège fondé par le vicomte de Turenne; hors la ville, au fauxbourg de Liège, un couvent de religieuses chanoinesses de l'ordre du Saint-Sépulcre, & un prieuré de Bénédictins de l'abbaye de Saint-Hubert, fondé par les anciens ducs de Bouillon.

Cette ville, ainsi que le château, sont très-anciens : ils existoient dans le VIIIe siècle. Le père Bouille, dans son *Histoire de Liège*, prétend que le château fut bâti en 733, par Turpin, duc des Ardennes. Godefroi de Bouillon y est né.

Winceslas, roi de Bohême & duc de Luxembourg, vint y rendre hommage en personne le 11 juin 1359, de la terre & seigneurie de Mirwart, qu'il reconnut tenir des ducs de Bouillon à titre de pairie du château de Bouillon, avec toutes les dépendances de ladite terre, sans nulle retenue, sinon la voirie d'icelle, appartenante à la terre de Saint-Hubert; laquelle terre de Saint-Hubert, l'abbé, présent à cet acte, reconnoît tenir de même en fief de pairie dudit château de Bouillon. Les foi & hommage de cette abbaye ont été prêtés aux ducs de Bouillon successivement jusqu'à présent.

Il y a à Bouillon une cour souveraine; on ignore l'époque de son établissement; il y a seulement des actes qui annoncent que ce tribunal existoit avant le quinzième siècle.

Dans la nouvelle édition du Dictionnaire de la Martinière, on suppose que cette cour souveraine fut établie par le duc de Bouillon en 1678, lorsque Louis XIV le remit en possession du duché. L'histoire de la première guerre entre François Ier & Charles V, prouve le contraire; tous les historiens conviennent qu'une des causes de cette guerre, fut que Charles V voulut prendre connoissance d'un jugement rendu par ce tribunal, & par les pairs du duché de Bouillon, contre Emeric, seigneur de la baronnie d'Hierges, l'une des quatre pairies de ce duché. La coutume de ce duché, réimprimée en 1628, contient un chapitre particulier, intitulé de *la Cour souveraine*, qui rappelle sa constitution telle qu'elle avoit toujours existé.

Les arrêts de cette cour ne peuvent être réformés que par la voie de la révision, par les quatre pairs du duché, ou par un pareil nombre de réviseurs nommés par les parties, ou choisis par le souverain, si elles ne peuvent pas en convenir.

Il n'y a point d'histoire particulière du duché de Bouillon. Wassebourg, chanoine de Verdun, dans ses *Antiquités de la Gaule Belgique*, imprimées en 1749, rapporte la généalogie des anciens souverains de ce duché, possédé par la maison d'Ardennes. La brièveté à laquelle nous sommes forcés de nous restreindre, nous oblige de renvoyer à cet auteur, & à Justel & Baluze, qui ont suivi & continué cette généalogie jusqu'au commencement de ce siècle, dans leur *Histoire de la Maison d'Auvergne*; nous nous bornerons à dire que ces historiens sont tous d'accord que le duché de Bouillon appartenoit à Yves d'Ardennes; que cette princesse, seule & unique héritière de sa maison, épousa Eustache II, comte de Boulogne, dont elle eut Godefroy, qui prit le surnom de Bouillon, Baudouin & Eustache III, qui fut depuis comte de Boulogne; que de la maison de Boulogne, fondue dans celle de la Tour-d'Auvergne, descendent les ducs de Bouillon d'aujourd'hui, qui portent au second quartier de leurs armes, d'or à trois tourteaux de gueule, qui est de Boulogne. Il paroît que c'est sur cette descendance, & comme étant aux droits de la maison de la Marck, souveraine de Sédan & de Bouillon, dont ils ont épousé l'héritiere, qu'ils fondent leurs droits de propriété sur ce duché.

Les évêques de Liège ont, dans différens tems, formé des prétentions sur cette souveraineté. On lit dans quelques auteurs modernes, que ce duché leur fut vendu ou engagé par Godefroy de Bouillon, avant son départ pour la Terre-Sainte: on rap-

porte pour preuve de cette vente, le récit de plusieurs écrivains Liégeois, & une poſſeſſion de pluſieurs ſiecles. Laurent de Liége aſſure, dit-on, dans ſa *Chronique*, achevée en 1144, que le duché de Bouillon fut vendu à l'évêque Otbert, par Godefroy de Bouillon, moyennant trois cents marcs d'argent, & un marc d'or.

Gilles d'Orval, qui vivoit dans le ſiècle ſuivant, avance le même fait, à la différence que, ſuivant lui, le prix de cette vente fut de mille trois cents marcs d'argent.

Albéric des Trois-Fontaines ajoute que le prix étoit de 1500 marcs, & qu'Yves d'Ardennes, mère du duc Godefroy, avoit conſenti à cette vente; cette nouvelle aſſertion, omiſe par les écrivains précédens, étoit eſſentielle, parce que le duché de Bouillon appartenoit à Yves d'Ardennes, mère de Godefroy, & qu'elle vivoit encore lors de ſon départ.

Oldericus Vitalis, auſſi auteur Liégeois, dit que le duché de Bouillon ne fut qu'engagé, mais il triple le prix; voici les termes dont il ſe ſert: *tunc Godefridus Lotaringiæ dux, Bullonii caſtrum cum omnibus appenditiis ſuis epiſcopo Leodienſi invadiavit, & ab eo ſeptem millia marcas argenti recepit.*

Le Père Bouille, dans ſon *Hiſtoire de Liége*, rapporte que le duché de Bouillon fut vendu par le duc Godefroy à l'évêque de Liége, moyennant 1300 marcs d'argent & 3 marcs d'or, à condition que ſi trois de ſes plus proches parens qu'il nommoit, ne retiroient pas ce duché en rembourſant la ſomme, il demeureroit à l'évêque de Liége à perpétuité, après la mort de ces trois héritiers.

Telles ſont les autorités ſur leſquelles on établit les droits de propriété originaires des évêques de Liége ſur le duché de Bouillon. C'eſt au public à juger ſi les contradictions frappantes qui règnent entre tous ces écrivains ſur le prix de la vente prétendue, leur incertitude abſolue ſur la nature, l'eſſence & les conditions de l'acte, peuvent donner l'exiſtence à un titre qui n'a jamais été produit ni cité. Fiſen lui-même, auteur Liégeois, à qui toutes les archives de Liége ont été ouvertes, avoue de bonne foi, en parlant de cette vente: *Nunquam tamen inſtrumentum venditionis Bullonii mihi videri licuit.*

Ce qui pourroit avoir induit en erreur ces écrivains ſur cette prétendue vente ou engagère, dont ils n'ont eu de connoiſſance que ſur des bruits publics, ne ſeroit-ce pas un acte paſſé effectivement par Godefroy de Bouillon, dans le tems qu'il ſe préparoit pour ſon voyage de la Terre-Sainte? Par cet acte, du conſentement d'Yves ſa mère, il met les fondations faites par ſon aïeul maternel, & par lui dans le duché de Bouillon, en faveur de l'abbaye de Saint-Hubert & du prieuré de Saint-Pierre de Bouillon, ſous la protection de l'égliſe de Liége, contre tous ceux de ſa famille ou autres, qui voudroient y porter atteinte: cet acte eſt trop long pour le tranſcrire en ſon entier; nous en rapporterons ſeulement ce qui concerne le fait dont il s'agit: *Sed quia Jeruſalem ire diſpoſui deffenſionem hujus meæ advocationis committo in manu omnipotentis pro cujus amore poteſtatem & honorem meum relinquere deliberavi, committo & in defenſione eccleſiæ Leodienſis, quæ per divinium jus, eccleſiaſticam juſtitiam debet tueri, committo etiam in manu venturi meo loco ducis*, &c.

Cet acte eſt dans les archives du chapitre de Liége, & dans celles de l'abbaye de Saint-Hubert. Il ne ſeroit point étonnant que l'évêque Otbert, homme entreprenant, à la faveur du titre de protection déférée à ſon égliſe, eût répandu dans le public, après le départ de Godefroy de Bouillon, que ce prince lui avoit vendu ou engagé ſon duché; & que ſur cette ſimple aſſertion, tous les écrivains du tems l'euſſent cru.

Enfin, Otbert ſe mit en poſſeſſion de ce duché; on ne ſait pas par quelles voies; il n'y avoit perſonne pour l'en empêcher. Après le départ de Godefroy, & de Baudouin & Euſtache ſes frères, Yves leur mère s'étoit retirée dans un couvent de ſon comté de Boulogne, où elle mourut en odeur de ſainteté.

Renaud Ier, comte de Bar, ayant prétendu qu'à cauſe de Mathilde ſon épouſe, fille de Boniface, marquis de Lombardie, parent de Godefroy de Bouillon, il avoit droit de retirer ce duché, propoſa à l'évêque de Liége de le lui recéder, aux offres de lui rembourſer les ſommes qu'il juſtifieroit avoir payées; l'évêque de Liége, qui étoit alors Alexandre, refuſa cette reſtitution. Renaud lui déclara la guèrre, aſſiégea & prit la ville & le château de Bouillon en 1134.

Adalbero II, ſucceſſeur d'Alexandre, en porta ſes plaintes au pape innocent II. Il fit même deux voyages à Rome pour obtenir l'excommunication du comte de Bar, comme raviſſeur des biens de l'égliſe; Renaud y fut auſſi: mais le pape, après avoir étendu les deux parties, prononça contre l'évêque de Liége. Il falloit que ſa cauſe fût bien injuſte, dans un tems où les privilèges de l'égliſe étoient ſingulièrement révérés, & où la moindre atteinte contre ſes droits & poſſeſſions, étoit punie des anathèmes les plus effrayans. L'évêque de Liége, abandonné par le pape, ſe pourvut vers l'empereur Conrard III, mais avec auſſi peu de ſuccès: tous ces faits ſont puiſés dans les écrivains Liégeois; ſavoir, *Ægidius anreæ Vallis in vita Adalberonis II.* Alberic dans ſa *Chronique*, en 1142; *Nicolaus, canonicus Leodienſis, in triumpho Sancti Lamb.* &c. Ils finiſſent ainſi le compte qu'ils rendent de cette diſcuſſion: *quapropter epiſcopus, ſecundo rediit ineficax, nec apud regem juſtitiam, nec apud Vicarium Sancti-Petri ullam conſecutus miſericordiam, & quia decrat ei apoſtolica regaliſque juſtitia, armis Bullonium caſtrum repetere ſtatuit.*

Ces mêmes écrivains nous apprennent qu'Adalbero fit alliance avec le comte de Namur, & quelques autres grands ſeigneurs ſes voiſins; qu'ils vinrent mettre le ſiège devant Bouillon; & que déſeſ-

pérant de parvenir à ſe rendre maîtres du château, Adalbero fit venir de Liège la châſſe de Saint-Hubert; qu'après une proceſſion bruyante à l'entour du château, il fut pris miraculeuſement en 1141. Il ne falloit rien moins qu'un tel prodige pour légitimer ſes prétentions.

L'hiſtoire ne fait pas mention du tems auquel les évêques de Liège en furent dépoſſédés. On voit ſeulement qu'en 1435, Jean Delos, ſeigneur de Heinsbergues, étoit duc de Bouillon; il eſt nommé en cette qualité, entre les princes qui, la même année, accompagnèrent Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, au traité d'Arras. Olivier de la Marche, dans ſes *Mémoires*, en parlant de ce traité fait entre Charles VII & le duc de Bourgogne, rapporte que cette convention & aſſemblée faite à Arras, de la part de monſ. de Bourgogne, il y fut en perſonne, y étant accompagné du duc Arnould de Gueldre, de l'évêque de Liège, du duc de Bouillon, qui ſe nommoit de Heinsbergues, de Jean Monſieur, héritier du duc de Cleves; Pontus Heult, *Rerum. Burgund.*, dit, *Philippum ſequebatur Arnoldus Geldriæ dux, Bullonis dux, Joannes filius natu maximus ducis Cliviæ, Antiſtes Cameracencis & Loedienſis.* Suffrid, *Cronic. duc. Braban.* & en l'*Hiſtoire des évêques de Liège*, fait ſouvent mention de ce Jean de Heinsbergues, qu'il appelle *excellentiſſimum principem*, & remarque qu'en 1421, lui & ſes enfans, entre leſquels étoit l'évêque de Liège, firent un traité de paix avec le duc de Brabant.

Après ce Jean de Heinsbergues, il paroît que le duché de Bouillon paſſa à Robert de la Marck, premier du nom.

En 1486, Robert II, ſon fils, duc de Bouillon, ayant eu quelques diſcuſſions avec Maximilien, archiduc d'Autriche, ſe mit avec ſes places, ſous la protection de Charles VIII, lequel, par ſes lettres du 13 juillet de la même année, promit de l'aider & ſecourir comme les ſeigneurs de ſon propre ſang & lignage, contre tous ceux qui voudroient lui faire la guerre, entr'autres contre l'archiduc d'Autriche; & s'engagea de ne faire aucun traité ſans l'y faire comprendre.

Cette protection n'empêcha pas que l'archiduc ne vînt aſſiéger Bouillon, & ne s'emparât du duché qu'il garda juſqu'après la paix de Senlis, faite en 1493, entre Charles VIII & Maximilien, devenu roi des Romains, & Philippe, archiduc d'Autriche ſon fils. Par ce traité de paix, dans lequel Robert de la Marck, duc de Bouillon, fut compris, on convint que tous ceux qui avoient ſervi en cette guerre, de part & d'autre, rentreroient en la jouiſſance de leurs terres & ſeigneuries, pour en jouir comme ils en jouiſſoient avant l'empêchement ſurvenu, à cauſe des guerres depuis l'an 1470.

Il ſurvint apparemment quelques nouvelles difficultés entre l'archiduc & le duc de Bouillon; car le traité de Senlis n'eut ſon entière exécution à leur égard, qu'en conſéquence d'un autre traité particulier, fait entr'eux le 27 Décembre 1496, par lequel il fut ſpécialement convenu qu'en ſuivant la paix de Senlis, ledit Robert de la Marck ſeroit réintégré ès terres & ſeigneuries de Florenges & comté de Chiny, & auſſi en la terre & ſeigneurie de Bouillon, ce qui fut exécuté, & le traité de Senlis depuis confirmé & ratifié après la mort de Charles VIII, par le roi Louis XII, ſon ſucceſſeur, par traité fait à Paris le 2 août 1498.

L'année d'auparavant, il y avoit eu un autre traité de paix, entre le duc de Lorraine & ce même Robert de la Marck, duc de Bouillon, conclu par l'entremiſe de Louis XII, qui, pour cet effet, leur avoit envoyé le maréchal de Vaudricourt.

Au traité de Cambrai de l'an 1508, entre Louis XII, l'empereur Maximilien I, & Charles, archiduc d'Autriche, le même duc de Bouillon eſt compris parmi les alliés & confédérés de la France.

En 1518, le même duc de Bouillon, & Evrard de la Marck ſon frère, évêque de Liège, firent un traité de confédération & d'alliance défenſive, avec Charles d'Autriche, roi d'Eſpagne, à Saint-Tron, le 27 Avril.

Enfin, il fit un traité d'alliance avec François Ier, à Remorentin, le 14 février 1520.

C'eſt ce dernier traité, & comme nous l'avons ci-devant dit, un jugement rendu par la cour ſouveraine de Bouillon, contre Emeric, ſeigneur d'Hierges, protégé par Charles V, qui occaſionnèrent la première guerre entre cet empereur & François Ier.

En 1521, Charles V envoya le comte de Naſſau à la tête d'une armée, pour s'emparer du duché de Bouillon. Il aſſiégea & prit la ville & le château; y fit mettre le feu après les avoir pillés; & en 1522, il donna ce duché à l'évêque de Liège, qui étoit reſté ſon allié en conſéquence du traité de 1518.

Le maréchal de la Marck le reprit en 1552; M. de Thou, la Poplinière, Belleforêt, Dupleix, & après eux Mezerai, rapportent unanimement que, dans le tems des conquêtes que fit l'armée d'Henri II, le maréchal de la Marck, qui étoit Robert IV, duc de Bouillon, jugeant que l'occaſion étoit favorable pour recouvrer ſon duché de Bouillon, (dont, ſuivant les mêmes auteurs, le maréchal étoit le véritable ſeigneur & propriétaire), il ſupplia le roi de l'aider à le reprendre; que le roi lui prêta quatre mille hommes d'infanterie, douze cents chevaux, & quelques pièces d'artillerie, dont il ſe ſervit avec tant d'adreſſe & de valeur, qu'il reprit la ville & le château, & enſuite le reſte du duché, trente ans après que ſon aïeul en avoit été dépouillé par Charles V, qui l'avoit donné à l'évêque de Liège.

Depuis 1552 le maréchal de la Marck, & Robert, ſon fils & ſon ſucceſſeur, poſſédèrent ce duché juſqu'en 1559.

Mais Philippe II, roi d'Eſpagne, ayant inſiſté lors des conférences tenues, pour parvenir au traité de Château-Cambreſis, à ce que le château de

Bouillon fût remis à l'évêque de Liège, en l'état qu'il étoit avant le commencement de la guerre, cette reſtitution fut promiſe par Henri II, qui en écrivit à la ducheſſe douairière de Bouillon, le 25 mars 1558, en la « priant, pour l'amour de lui, & » pour ne pas empêcher la paix, de vouloir bien » ſe prêter à la remiſe de ce duché, lui promettant » qu'il lui en feroit, à elle & à ſes enfans, ſi bonne » & honnête récompenſe, qu'ils auront juſte cauſe » & occaſion de eux demeurer contens & ſatisfaits ». Le roi ne s'en tint pas à cette ſeule promeſſe, il en fit expédier un brevet en forme, ſous la même date, tant il étoit perſuadé de la légitimité des droits de la maiſon de Bouillon ſur ce duché.

La ducheſſe de Bouillon ſe rendit à ces inſtances, à condition cependant que les droits de ſes enfans, tant pour raiſon de la propriété de ce duché, qu'à cauſe des ſommes à eux dues par les communautés du pays de Liège, ſeroient réſervés pour être jugés par des arbitres. Cela fut ainſi convenu par l'article 14 de ce traité, conclu en 1559.

Charlotte de la Marck, ſeule héritière de la branche aînée de ſa maiſon, épouſa, en 1591, Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, auquel elle apporta en dot les ſouverainetés de Sédan & Raucourt, & ſes droits ſur le duché de Bouillon : elle mourut quelques années après, ayant inſtitué ſon mari pour ſon héritier.

L'évêque & les états de Liège ayant toujours refuſé de convenir d'arbitres avec la maiſon de Bouillon, ainſi qu'il avoit été réglé par le traité de Château-Cambreſis, il fut ſtipulé par celui de Vervins, en 1598, qu'il en ſeroit nommé dans ſix mois : cette ſtipulation reſta encore ſans effet, malgré les ſollicitations des ducs de Bouillon.

Dans le nombre des mémoires qu'ils firent imprimer, il y en eut un, intitulé : *Diſcours des droits & prétentions de Frédéric-Maurice, premier du nom, duc de Bouillon* ; (il étoit fils de Henri de la Tour d'Auvergne), *contre l'évêque & le chapitre de l'égliſe de Liège, & les états & communautés dudit pays*, imprimé pour la première fois en 1636, & remis, ſuivant une note en marge, au chapitre de Liège, le 26 décembre de la même année.

Ce mémoire fit plus d'effet que les précédens ; il amena le chapitre & les états à tranſiger avec ce prince ſur les créances qu'il avoit à exercer contre eux. La tranſaction eſt du 3 ſeptembre 1641.

Nous avons ſous les yeux cette tranſaction, & le mémoire de Frédéric-Maurice, ſur lequel elle intervint.

Ce mémoire contient deux parties. Dans la première, Frédéric-Maurice établit ſes droits de propriété ſur le duché de Bouillon, contre l'évêque de Liège ; la ſeconde contient un état détaillé de toutes les créances de ſa maiſon, ſur les états & communautés du pays de Liège.

L'évêque de Liége, ni les états, ne voulurent entrer dans aucune explication ſur la première partie du mémoire, relative à la propriété du duché ; auſſi la tranſaction n'en parle-t-elle pas directement ni indirectement, les états ſe bornant à diſcuter les différens objets de créances, tels qu'ils étoient détaillés dans la ſeconde partie du mémoire du duc de Bouillon. Les parties arrêtèrent, de concert, que toutes ces créances ſeroient réduites à une ſomme de 150000 florins, quoiqu'elles excédaſſent 200000 florins. La tranſaction ne porte que ſur ce ſeul & unique objet ; on y ſtipule que c'eſt pour l'extinction de toutes les prétentions que le prince de Sédan peut avoir contre leſdits états, ou aucuns membres d'iceux, réſultans & provenans des obligations & titres rappellés en ladite tranſaction ; on n'y dit pas un mot de la ceſſion du duché de Bouillon ; ni des droits de ſouveraineté ſur ce duché (comme quelques auteurs modernes l'ont prétendu) parce qu'il n'en étoit pas queſtion, les états n'ayant voulu tranſiger que ſur les créances.

Par la procuration, donnée par Frédéric-Maurice au ſieur Hilderniſſe, pour ſtipuler pour lui dans cette tranſaction, ce prince avoit pris la qualité de duc de Bouillon ; il eſt vrai que le fondé de procuration ſe prêta à n'inſérer dans la tranſaction que le titre de prince de Sédan-Raucourt, &c. à condition que l'évêque de Liège, qui auroit voulu prendre le titre de duc de Bouillon, ne feroit pas partie dans l'acte ; & qu'en fin de cet acte on inſéreroit la clauſe, voir que le titre, repris dans la préſente tranſaction, de part & d'autre ne portera aucun préjudice ni conſéquence, autre que de droit leur appartient : il reſtoit donc d'autres diſcuſſions ſur leſquelles on ne tranſigeoit pas.

Ce même Frédéric Maurice, duc de Bouillon, quelque tems après cette tranſaction, céda à la France, à titre d'échange, les ſouverainetés de Sédan & Raucourt. On ſtipula dans l'acte d'échange, qui ne fut ſigné & arrêté que le 20 mars 1651, que le duc de Bouillon ſe réſervoit les droits qu'il avoit au château de Bouillon, & aux portions de ce duché, uſurpées ſur ſes prédéceſſeurs par le roi d'Eſpagne & l'évêque de Liège : & que dans le cas où les parties de ce duché, occupées par l'évêque de Liège, ſeroient repriſes ſur lui, elles lui ſeroient rendues.

Louis XIV reprit effectivement, en 1676, le château de Bouillon & les autres parties du duché détenues par l'évêque de Liège.

Godefroy-Maurice, alors duc de Bouillon, lui repréſenta ſes droits ſur cette ſouveraineté, droits que Frédéric-Maurice, ſon père, s'étoit expreſſément réſervés par le contrat d'échange : en conſéquence, il pria ſa majeſté de lui permettre d'en reprendre poſſeſſion.

Louis XIV nomma des commiſſaires ; & ſur le compte qu'ils lui rendirent de la juſtice de la demande du duc de Bouillon, & en exécution de la clauſe particulière du contrat de 1651, dont nous venons de faire mention, le roi, par un arrêt de ſon conſeil, en date du premier mai 1678, permit au duc Bouillon de ſe remettre en poſſeſſion de ce

duché, pour en jouir en toute propriété, ainsi qu'en avoient joui ses prédécesseurs ducs de Bouillon, & depuis les évêques de Liège. Cette remise fut confirmée par le traité de Nimegue en 1675.

Godefroy-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne, aujourd'hui duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France, est né le 26 janvier 1728, & a épousé, le 28 novembre 1743, Louise-Henriette Gabrielle de Lorraine. Il est fils de Charles-Godefroy de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, décédé le 24 octobre 1771, & de Marie-Charlotte Sobieska, princesse royale de Pologne, & arrière petit-fils de Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, à qui Louis XIV avoit remis le duché de ce nom.

BOUIN (l'île de), île de France sur la côte du bas-Poitou, dont elle n'est séparée que par un canal. Par édit du 29 septembre 1714, elle est de la juridiction du Poitou. Sa forme représente un triangle de deux lieues de long. Il y a un bourg: les habitans sont exempts de taille.

BOVINES. *Voyez* BOUVINES.

BOVINO, petite ville d'Italie au royame de Naples, dans la Capitanate, proche les monts Apennins, avec un évêché suffragant & à 12 li. n. e. de Bénévent.

BOULAM. *Voyez* BULAM.

BOULAY, ou BOLSHEM, petite ville de Lorraine, à 4 lieues s. o. de Saarlouis, généralité de Nancy.

BOULENCOURT, abbaye de France, diocèse, élection & à 10 lieues n. de Troyes, ordre de Cîteaux. Son revenu est de 4500 liv.

BOULENE, petite ville du comté Venaissin, à 2 li. du Pont Saint-Esprit.

BOULOGNE, ville de France en Picardie, avec un évêché suffragant de Reims, & un port, à l'embouchure de la Liane; c'est le *Gesoriacum* des anciens: elle fut nommée *Bononia* sous Constantin. La cathédrale est sous l'invocation de la Vierge. L'inféodation que fit Louis XI en 1478, du comté de Boulogne, est singulière: il est dit, dans les lettres-patentes, que lui & ses successeurs tiendront le comté de Boulogne de la Vierge, par un hommage d'un cœur d'or, à leur avénement à la couronne.

Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, d'un commandant & d'un lieutenant de roi, d'une sénéchaussée, d'un bailliage prévôtal, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts.

Le collège est régi par les PP. de l'Oratoire, le séminaire par les Lazaristes: l'hôpital est magifiquement bâti par les libéralités de la maison d'Aumont. Le mouillage devant Boulogne est mauvais, à moins que les vents ne soient depuis le nord au sud-est. La tour d'ordre, qui étoit un fanal bâti par les Romains, est tombée en ruine; c'étoit pour éclairer les vaisseaux qui alloient & venoient de la Grande-Bretagne: car depuis César jusqu'aux derniers empereurs, tous ceux que l'histoire dit avoir passé chez les Bretons, se sont embarqués à *Gesoriacum*: tels que l'empereur Claude, qui de Marseille se rendit à ce port; l'empereur Maximien, Lupicin, chef d'armée sous Julien & Théodose-le-Grand. C'est Caligula qui fit construire cette tour octogone, dont le circuit étoit de deux cents pieds, & le diamètre de soixante-six, ayant douze établemens, & alloit en diminuant: de *turris ardens*, tour ardente, on a fait *ordans* ou *ordensis*, depuis *ordrans*, d'où le mot *tour d'ordre*. Charlemagne, en 810, rétablit ce phare; les Anglois firent autour, en 1545, un petit fort avec des tours; enforte que le phare faisoit comme le donjon de la fortereſſe. Mais en 1644, tout tomba le 29 juillet en plein midi, & n'a pas été relevé.

L'usage de tirer le sort des saints à la réception des chanoines, existe encore dans la cathédrale de Boulogne, comme cela se pratiquoit dans l'ancienne église de Thérouane, dont l'évêché fut transféré à Boulogne. M. de Langle, savant évêque de Boulogne, voulut en vain, en 1722, abroger cet usage, qu'il regardoit comme superstitieux. Elle est à 9 li. o. de Saint-Omer, 20 n. o. d'Arras, 22 o. de Lille, 7 s. de Calais, 58 n. de Paris *Long.* 19, 16, 44; *lat.* 50, 43, 31. *Voyez* BOULONOIS. (*R.*)

BOULOGNE, village de France, à 2 lieues o. de Paris, qui donne son nom à un bois qui lui est contigu, & qui a mille neuf cent soixante-dix arpens; il est entouré d'un mur, & a plusieurs portes. Il y a dans ce bois un ancien château royal, revêtu en faïence, appellé *Madrid*, que François Ier habita après son retour d'Espagne.

BOULONNOIS, contrée de France dans la Picardie, dont Boulogne est la capitale. Ce pays fut uni à la couronne par Louis XI. Son commerce principal consiste en charbon de terre, en beurre, harengs, & liqueurs fortes. Le Boulonnois a environ douze lieues de long, sur huit de large. Il forme un gouvernement général, indépendant de celui de la Picardie. Il a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1477, que Louis XI l'acquit de Bertrand de la Tour-d'Auvergne. (*R.*)

BOULOUERE, petite ville de Francce, à 5 li. e. du Mans.

BOUQUENON. *Voyez* SAAR-BOCKENHEIM.

BOURAS, abbaye de France au diocèse d'Auxerre, ordre de Cîteaux. Elle est du revenu de 2000 liv., & est à 7 lieues n. de Nevers.

BOURBON, ou MASCAREIGNE (île de), île d'Afrique dans la mer des Indes, à l'orient de l'île de Madagascar. Elle a environ 15 lieues de long sur 10 de large. Les François s'y établirent en 1657 & 1672. C'est l'entrepôt des vaisseaux François qui vont à la côte de Coromadel. Les ouragans y sont fréquens, & font quelquefois de grands ravages.

Cette île fut anciennement appellée *Mascarein* ou *Mascarenhas*, du nom de l'amiral Portugais qui la découvrit, & qui se contenta d'y laisser quelques animaux qui s'y multiplièrent. Elle est située

par les 73 deg. 30 min. de longitude, & par les 20 deg. 30 min. de latitude mérid. Elle fut souvent reconnue par les François, dans leurs voyages de Madagascar à l'Inde, pendant le dix-septième siècle. Leurs vaisseaux y relâchèrent, engagés par la salubrité de l'air, la bonne qualité des eaux & l'abondance des tortues de terre. Les mêmes raisons firent desirer aux convalescens, tant de la colonie du fort Dauphin à Madagascar, que des vaisseaux qui y passoient, d'y séjourner pour se rétablir. Telle a été la premiere origine de cette colonie. Vers 1669, les habitans de Madagascar, ayant détruit le fort Dauphin, les François se réfugièrent à l'île Bourbon. Cette colonie s'accrut encore de quelques forbans, auxquels on accorda une amnistie, & de quelques employés & ouvriers de l'ancienne compagnie. Ce ne fut qu'en 1720 que l'établissement en grand d'une compagnie des Indes vint animer cette poignée d'habitans : leur industrie a été encore beaucoup augmentée par le génie du grand la Bourdonnais. Depuis cet homme, unique par ses talens, ses lumières, son courage & son activité, elle a toujours prospéré.

La colonie est actuellement dans l'état le plus florissant auquel elle puisse aspirer. Sa population est d'environ cinq à six mille blancs & trente mille noirs. La milice bourgeoise est composée d'environ douze cents hommes, de l'âge de quinze ans à celui de cinquante. L'île peut se nourrir elle-même, & fournir à ses besoins en cuir, laine & coton. Elle ne manufacture pas ces deux derniers articles. Elle peut exporter annuellement dix mille balles de café, du poids de cent livres la balle, & deux millions pesant de grains. C'est avec cet objet, pouvant former un capital de 750,000 liv. & avec les dépenses du roi pour l'entretien de ses employés civils & militaires, que cette colonie doit payer l'importation qui lui est faite en esclaves, fer, savon, huile, vin, eau-de-vie, habillement, toile, mercerie, clinquaillerie, bijouterie, &c.

Les inexactitudes du livre sur les deux Indes, au sujet des récoltes que l'on fait dans cette île, sont trop palpables pour mériter aucune réfutation dans un livre comme celui-ci : il suffit d'en prévenir pour les faire appercevoir au lecteur le moins attentif.

Huit paroisses, desservies chacune par un ou deux prêtres de la congrégation de la Mission, sous la direction d'un préfet apostolique qui y réside, ou qui réside à l'île de France, partagent l'île, qui est gouvernée & administrée, quant au temporel, par un gouverneur particulier & un commissaire ordonnateur, recevant l'un & l'autre les ordres du gouverneur général & de l'intendant de l'île de France. Un conseil supérieur y est établi pour juger en dernier ressort les appels des sentences d'une juridiction royale.

L'île est ronde, & a à peu près soixante lieues de circonférence : elle n'a point de port, mais plusieurs rades foraines, dont celle de Saint-Denis & celle de Saint-Paul, du nom des quartiers principaux de l'île qui y sont situés, sont les meilleures & les plus fréquentées ; la derniere même pourroit être regardée comme une excellente baye, s'il étoit possible d'en sortir quand les vents passent dans la partie de l'oueſt. La côte en est saine & a dix brasses de profondeur par-tout, à une ou deux portées de fusil du rivage. Cependant le vent, les barres & les récifs qui forment le rivage, dans plus de la moitié de l'île ; les madrepores, qui couvent une grande partie des fonds, rendent la plus grande partie des côtes inabordables, & les mouillages peu sûrs.

L'intérieur de l'île, par la hauteur des montagnes, la profondeur des ravines & leur escarpement, ne peut être mieux comparé qu'à un artichaud garni de toutes ses feuilles. Il n'y a donc de terres cultivables qu'à aller de la mer aux montagnes, jusqu'à une certaine hauteur, faisant la profondeur d'environ une ou deux lieues. Or, déduisant sur cet espace les montagnes & les ravines, en grand nombre, qui s'y trouvent placées, les roches, tufs, sables & lits des rivières, on croit pouvoir réduire la superficie des terres cultivables, tant bonnes que mauvaises, à cinquante lieues quarrées. Personne ne s'est encore avisé, jusqu'à présent, de calculer l'élévation des montagnes de cette île, au-dessus du niveau de la mer ; mais on peut assurer qu'elle n'est pas moindre de douze cents toises.

La terre presque par-tout en pente, réparant ses pertes par les sucs que les eaux lui apportent des terreins supérieurs, y est en général de meilleure qualité que celles de l'île de France. Quoique l'île soit actuellement dans un état brillant, en comparaison de ce qu'elle étoit il y a vingt ans ; cependant, on peut assurer que ses fournitures étoient plus considérables dans ce tems-là qu'elles ne le sont à présent. Les terres neuves y sont très-rares aujourd'hui, & la terre une fois épuisée, par la production non interrompue pendant dix, vingt & trente ans de deux récoltes annuelles, devient un tuf qui ne rapporte pas même de mauvaises herbes, ou une savanne formant un maigre pâturage.

Le riz, le froment, le maïs, le poix du cap, les haricots, les voëmes, les amberies, les ambrevates, la canne de sucre, le manioc, la patate, le songe, le café, le coton, sont ici, ainsi qu'à l'Ile de France, les objets de culture les plus généraux. Le labour des terres ne consiste qu'à en gratter la superficie à deux ou trois pouces de profondeur au plus avec la pioche.

Les chevaux y sont bons & vifs ; & quoiqu'ils ne soient jamais ferrés, ils vont dans les montagnes avec une aisance qui fait frémir, quand on n'y est pas habitué ; mais en général, ils y durent peu, vraisemblablement parce qu'ils sont mal soignés. Les autres animaux domestiques, comme bœufs, cochons, volailles, cabrits, moutons, s'y multiplient aisément. Les vaches y donnent peu de lait, encore ne le laissent-elles traire que quand leur veau est à côté d'elles. La tortue de terre y étoit autrefois extrêmement commune ; mais il n'y en

reſte plus. La chauve-ſouris de la grande eſpece, mets auſſi recherché qu'il le mérite par ſon goût délicat, commence à y devenir fort rare. Il y a beaucoup d'abeilles ſauvages qui fourniſſent à l'île ſa conſommation en cire.

La mer qui environne l'île eſt abondante en poiſſons de différentes eſpèces, dont aucune n'eſt malfaiſante : dans les mois de juin & de juillet, la baleine y eſt commune; mais on ne la pêche pas.

La mort prématurée de M. de Commerſon, médecin botaniſte, que la cour a entretenu long-tems à l'île Bourbon, a privé les ſavans du fruit de ſon aſſiduité au travail ſur les plantes, & des découvertes qu'il avoit faites dans l'immenſité des richeſſes de ce genre que la terre y préſente ſur les différentes élévations de ſon ſol au-deſſus du niveau de la mer.

Dans la partie du ſud-eſt de cette île, à quatre lieues du bord de la mer, il y a un volcan qui brûle toujours, plus ou moins, depuis que l'île eſt connue. On y voit encore la trace bien diſtincte d'un volcan qui a brûlé dans la partie de l'eſt, à deux lieues du bord de la mer, & dont les veſtiges n'annoncent pas plus d'un ſiècle d'antiquité.

Voyez, pour le ſurplus de ce que l'on pourroit dire ſur cette colonie, l'article ILE DE FRANCE. *Cet article nous a été communiqué par M. Duval, ancien greffier en chef de l'île de Bourbon.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUT, ou BOURBON-LES-BAINS, petite ville de France, dans le Bourbonnois, à 6 lieues de Moulins, remarquable par ſes bains; les eaux en ſont ſalées, & laiſſent ſur les bords du vaſe une couleur jaunâtre, avec une odeur de ſoufre; elles ſont ſi chaudes au toucher, qu'on ne ſauroit y tenir long-tems la main : on en boit cependant ſans ſe brûler. *Long.* 20 *d.* 43 *m.* 29 *ſec. lat.* 46 *d.* 35 *m.* 22 *ſec. Voyez* BOURBONNOIS.

BOURBON-LANCY, ville de France, au duché de Bourgogne, dans l'Autunois, avec un bon château. Ses eaux minérales ſont célèbres. *Long.* 21 *d.* 26 *m.* 32 *ſec. lat.* 46, 37.

Cette ville, ſituée près de la Loire, a trois paroiſſes, trois couvens & deux hôpitaux. C'eſt le ſiège d'un bailliage & d'un gouvernement particulier. Il y a une ſubdélégation de l'intendance. Son grand bain, fermé de murailles circulairement, & pavé en marbre, eſt un ouvrage des Romains. (*R.*)

BOURBONNE-LES BAINS, bourg de France en Champagne, dans le Baſſigny, célèbre par ſes eaux minérales. Ces eaux ſont ſi chaudes, qu'on peut à peine y tenir le doigt pendant quelques ſecondes : on en peut boire cependant ſans ſe brûler; elles ne cuiſent point l'herbe, & n'en altèrent point la couleur; elles bouillent moins vîte que l'eau commune chaude au même degré; elles ſont fort chargées de ſoufre, ce qui fait qu'elles dorent les vaſes d'argent. *Hiſtoire de l'Académie* 1724.

BOURBONNOIS, province & duché-pairie de France, entre le Berry & la Bourgogne; Moulins en eſt la capitale. Ses principales rivières ſont la Loire, l'Allier & le Cher. Ce pays abonde en bleds, fruits, pâturages, bois, gibier, & en vin : il s'y fait d'ailleurs un certain commerce. On fabrique à Moulins des ſerges, des étamines & des crêpons; à Hériſſon & à Montluçon on fait des toiles.

Cette province fut érigée en duché-pairie par Philippe de Valois en 1329, en faveur de Louis, fils de Robert, le plus jeune des fils de Saint Louis. Ce duc eut deux fils, Pierre & Jacques. C'eſt de ce dernier que deſcend la maiſon de Bourbon aujourd'hui régnante.

BOURBOURG, petite ville de France dans la Flandre, à une demi-lieue de Gravelines. *Long.* 19, 50; *lat.* 50, 55.

Les François la prirent en 1657, & elle leur eſt demeurée par le traité des Pyrénées. Les fortifications en ont été démolies. Il y a une abbaye pour des demoiſelles nobles. Elle eſt ſur un canal qui conduit à Dunkerque, à 4 li. de laquelle elle eſt ſituée.

BOURDEILLE, petite ville de France dans le Périgord, ſur la Drome.

BOURG-ACHARD, petite ville de France en Normandie, dans le Roumois, à 7 lieues de Rouen, avec une maiſon de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Auguſtin. (*R.*)

BOURG-ARGENTAL, petite ville de France, dans le Forez, à 4 lieues ſ. e. de Saint-Etienne.

BOURG-EN-BRESSE, ville de France, au gouvernement de Bourgogne, & en particulier dans la Breſſe dont elle eſt capitale. Elle eſt ſituée en plaine au bord de la Reſſouze. Outre ſon égliſe collégiale & paroiſſiale ſous l'invocation de Notre-Dame, elle a ſix couvens, un collège régi ci-devant par les Jéſuites, un hôpital, une maiſon de charité. C'eſt le ſiège d'un gouvernement particulier, d'un bailliage principal, d'un préſidial uni au bailliage, d'une chancellerie près le préſidial, d'une châtellenie royale poſſédée en engagement par la maiſon de Bourbon-Condé, d'une lieutenance des maréchaux de France. Il s'y trouve une chambre & recette des décimes de la partie du diocèſe de Lyon qui s'étend en Breſſe & en Bugey; gruerie, maréchauſſée, élection, juſtice des gabelles, juſtice des traites foraines, bureau de recette des mêmes traites, grenier à ſel, recette des tailles, ſubdélégation de l'intendance. On y compte environ 7000 habitans, & 560 feux; c'eſt le chef-lieu d'un mandement qui comprend 21 paroiſſes. L'horlogerie en fut une bonne branche de commerce, aujourd'hui anéantie. Il y a quelques métiers en bas de ſoie. Sous la halle, une des plus vaſtes du royaume, on voit une chaire où prêcha S. Vincent Ferrier.

La ville de Bourg fut érigée en évêché en 1511. L'évêché fut ſupprimé l'année ſuivante à la ſollicitation de François I. Rétabli en 1521, il fut ſupprimé de nouveau en 1536. Louis XIV créa une cour ſouveraine à Bourg, pour les pays échangés avec le duc de Savoie; mais il la ſupprima en 1661. L'égliſe

gliſe de N. D. étoit le ſiège du diocèſe dans les intervalles où la ville fut épiſcopale. Sur le premier pilier de cette égliſe, ſe voit une épitaphe intéreſſante ſans doute par l'homme célèbre qui l'y plaça : c'eſt un monument de ſa tendreſſe filiale, qui honore autant ſon cœur, que la profondeur de ſes connoiſſances ont acquis de gloire à ſon génie.

PETRUS LE FRANÇOIS.

Univerſâ civium voce juſtus, pius ac beneficus ;
Uxoriæ fidelitatis auſterrimæ,
Paterni amoris ardentiſſimi exemplum
Obiit die 26 oct. 1755 æt. 63.
Hoc virtutibus omnibus monumentum, gratitudinis ſuæ
Teſtimonium,
Poſt 20 annos adhuc lugens & ægrè ſuperſtes,
Poſuit filius amantiſſimus
Hieronimus De la Lande Ac. Reg. Sci. Par. Socius.

A un demi quart de lieue de cette ville eſt un couvent d'Auguſtins déchauſſés, connus par les beaux mauſolées de la maiſon de Savoie, & par la belle architecture gothique de ſon égliſe. Cette maiſon fut fondée par Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert II, duc de Savoie. L'égliſe, médiocrement grande, paſſe pour un chef-d'œuvre d'architecture. Une partie des vitraux, qui étoit d'un prix ineſtimable, fut briſée par un orage en 1720. On y voit le tombeau de Philibert-le-beau, duc de Savoie, celui de Marguerite de Bourbon ſa mère, & celui de Marguerite d'Autriche ſa femme, qui fut la fondatrice du couvent. Les formes du chœur ſont d'une grande délicateſſe ; les ſtatues des anciens patriarches & des prophètes, qui en font la ſéparation, ſont du plus grand mérite.

Bourg-en-Breſſe eſt la patrie de Vaugelas, connu par ſa belle traduction de Quint-Curce, & celle de M. de la Lande, l'un des plus célèbres Aſtronomes qu'ait produits notre nation.

M. le François de la Lande (Joſeph Jérome), lecteur royal en aſtronomie, cenſeur royal, de l'académie des ſciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Bologne, &c. naquit à Bourg-en-Breſſe, le 11 Juillet 1732. Il fut envoyé à Berlin par le roi, en 1751, pour obſerver la diſtance de la lune à la terre, & il y fut reçu de l'académie de Berlin. Le 7 février 1753, il fut élu par l'académie royale des Sciences de Paris, & élevé au grade de penſionnaire le 4 Mars 1772. Il a rendu ſon nom célèbre par différens ouvrages, dont voici les principaux.

Tables Aſtronomiques de Halley, pour les planètes & les comètes, augmentées de pluſieurs tables nouvelles, & de l'Hiſtoire de la Comète de 1759 ; *Paris* 1759, *in*-8°.

Expoſition du Calcul Aſtronomique, *Paris* 1762, de l'imprimerie royale, *in*-8°.

Voyage d'un François en Italie, dans les années 1765 & 1766 ; *Paris*, 1769, 8 vol. *in*-12, avec un volume de planches, format *in*-4°.

Aſtronomie, en 3 vol. *in*-4°. Cet ouvrage eſt le plus complet qu'on ait donné dans cette ſcience : il contient des tables nouvelles de tous les mouvemens céleſtes. Les Hollandois l'ont fait paſſer dans leur langue.

Traité du Flux & du Reflux de la Mer, avec des ſupplémens formant le quatrième volume de l'ouvrage précédent.

Seize volumes de la Connoiſſance des Tems, ou des Mouvemens céleſtes, publiés par ordre de l'académie des Sciences, depuis 1760 juſqu'à 1774.

Abregé d'Aſtronomie, *in*-8° ; *Paris*, 1775, réimprimé en Hollande, & traduit en Allemand, en Hollandois & en Italien, par M. Toaldo, célèbre Profeſſeur d'Aſtronomie à Padoue.

Mémoires ſur les paſſages de Vénus, de 1760 & 1769.

Ephémérides des mouvemens céleſtes pour dix ans, depuis 1775 juſqu'à 1784, tome VII, *in*-4°, 1774 ; le tome VIII eſt ſous preſſe.

Hiſtoire des Canaux de Navigation, & ſpécialement de celui de Languedoc. Dans cet ouvrage, qui forme un grand volume *in-folio*, il eſt parlé de tous les canaux anciens & modernes, exécutés, entrepris ou projetés chez tous les peuples du monde.

Bourg eſt à 8 lieues e. ſ. e. de Mâcon, 9 n. e. de Trévoux, 15 n. o. de Bellay, 17 o. ſ. o. de Gex, & 93 ſ. e. de Paris. *Long.* 22 d. 53′ 55″ ; *lat.* 46 d. 12′ 31″. (*R.*)

BOURG-FONTAINE, chartreuſe à une lieue de Villers-Cotterets.

BOURG-SUR-GIRONDE, ville de France dans le Bourdelois, à 4 lieues n. de Bordeaux, avec un aſſez bon port, à une demi-lieue du confluent de la Dordogne avec la Garonne. (*R.*)

BOURG-SUR-MER, ville de France en Guienne, avec un aſſez beau port, au confluent de la Dordogne & de la Garonne, à 6 lieues de Bordeaux. *Long.* 17 ; *lat.* 45.

BOURG-MOYEN, abbaye de Bénédictins dans Blois, & réunie à l'évêché de cette ville.

BOURG-D'OISANS, bourg de France, élection & à 7 lieues ſ. e. de Grenoble.

BOURGANEUF, ville de France dans la Marche, ſur la rivière de Taurion, à ſix lieues de Limoges. C'eſt la réſidence du grand prieur de Malthe de la langue d'Auvergne. On y voit la tour que Zizim, frère de Bajazet, y fit bâtir.

BOURGES, *Avaricum*, & depuis *Bituriges*, ancienne & grande ville de France, capitale du Berry. Elle eſt ſur les rivières d'Auron & d'Yèvre, preſqu'au centre de toute la France. *Long.* 20, 3, 26 ; *lat.* 47, 4, 58.

C'eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, qui eſt en même tems gouverneur général & grand bailli, d'un lieutenant de roi, d'un archevêché, dont l'archevêque prend le titre de primat des Aquitaines, & jouit des droits de primatie par rapport à Alby ; d'une intendance, d'une généralité de ſept élections ; ſavoir, Bourges, Iſſoudun,

Châteauroux, le Blanc, la Châtre en Berri, Saint-Amand en Bourbonnois, la Charité en Nivernois; d'un bailliage & préſidial, d'une élection, d'une prévôté royale relevant du bailliage, d'une juſtice royale, d'un grenier à ſel, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts, d'un hôtel des monnoies, d'une prévôté générale de maréchauſſée, d'une juriſdiction conſulaire, &c. &c.

L'univerſité, célèbre pour le droit, fut fondée en 1466, par Louis XI.

Le collège qui étoit dirigé avant par les Jéſuites, eſt un bâtiment auſſi vaſte que magnifique. On compte à Bourges ſeize égliſes paroiſſiales, cinq chapitres, y compris celui de la métropole, deux autres réunis au ſéminaire, quatre abbayes, nombre d'autres maiſons religieuſes de l'un & de l'autre ſexe; quelques places publiques, un mail, &c. & environ vingt-quatre mille ames, dont, par malheur, les eccléſiaſtiques & les moines forment une partie beaucoup trop nombreuſe. L'égliſe cathédrale eſt un des plus beaux édifices gothiques de l'Europe, & occupe l'endroit le plus élevé de la ville. Le palais, dont une partie ſert de logement aux gouverneurs, l'autre de ſiège aux juriſdictions royales, fut bâti par Jean de France. Sa grande ſalle, ſans pilliers, eſt digne d'être vue. C'eſt-là que ſe tient la foire de Noël, & que ſe font les aſſemblées de la province. La pragmatique-ſanction fut faite à Bourges en 1438. Louis XI, qui y étoit né, accorda au maire & aux échevins le privilège de nobleſſe, ce qui a beaucoup trop multiplié le nombre des nobles dans une ville aſſez pauvre & qui ne fait preſque point de commerce. C'eſt la patrie du célèbre Bourdaloue. Il s'y eſt tenu divers conciles en différens tems. On y trouve une ſource d'eaux minérales, qui ſont ſalutaires dans bien des maladies. Les fabriques conſiſtent en toiles, en quelques étoffes de laines, & en bas. (*M. D. M.*)

BOURGET, petite ville de Savoie, ſur le lac de même nom, qui ſe décharge dans le Rhône. Elle eſt à 6 li. n. de Chambéry.

BOURGNEUF, ville de France en Bretagne, avec un petit port ſur la Loire, à 8 lieues ſ. o. de Nantes. Il y a un autre Bourgneuf dans l'élection & à 2 li. e. de la Rochelle.

BOURGOGNE, province conſidérable de France, avec titre de duché, ſituée entre le Bourbonnois & le Nivernois à l'occident, la Franche-Comté à l'orient, la Champagne au ſeptentrion, & le Lyonnois au midi.

Les bleds, les vins & les fers ſont les principales branches de ſon commerce. Les bois, les foins, les laines, les beſtiaux, y ſont encore des objets conſidérables de négoce.

Le gouvernement de Bourgogne, outre le duché de ce nom, comprend la Breſſe, dont le Bugey & le Valromey font partie, & le pays de Gex; indépendamment des bornes aſſignées pour le duché de Bourgogne, il confine au Dauphiné & à la Savoie, vers le ſud-eſt, & même à la Suiſſe par le pays de Gex. Il a environ ſoixante lieues de longueur, ſur trente de largeur. C'eſt un pays mêlé de plaines, de collines & de montagnes; & le climat, quoiqu'inégal, & beaucoup plus tempéré dans la plaine que ſur les hauteurs, y eſt par-tout fort ſain. Le terroir y eſt des plus fertiles. Les plaines ſur-tout, qui s'étendent le long de la Saône, préſentent des prairies magnifiques, & abondent en grains de toute eſpèce, comme froment, ſeigle, orge, bled de turquie, avoine, millet, navette, chènevis, pois, haricots. Mais la Bourgogne eſt ſur-tout renommée par ſes vins eſtimés les meilleurs du monde pour l'uſage ordinaire de la vie. Ces vins précieux croiſſent entre Dijon & Châlon, au pied de la côte qui règne de l'une à l'autre, ſur un intervalle de treize lieues. Les plus vantés ſont ceux de Nuits, de Beaune, de Dijon, de Vollenay, de Pomard, de Chaſſagne, de Meurſault, de Voſne, de Savigni, de Morey, de Chambolle, de Givri, de Mercurey. On met au premier rang, & au-deſſus de tous les autres vins de Bourgogne, ceux de la Romanée, de la Tache, de Richebourg, de Saint-Géorges, de Chambertin, du clos de Vougeot & de Montrachet, qui ſe recueillent dans le diſtrict de Nuits, à l'exception du Chambertin qui croît dans le territoire de Gevrey, à deux lieues de Dijon, & du Montrachet que fourniſſent les collines voiſines de Chagni. Indépendamment des grands vins, dont nous avons indiqué la poſition, il s'y trouve par-tout des vignobles, plus ou moins grands, plus ou moins renommés, dont les plus conſidérables ſont ceux d'Auxerre & de Mâcon. Les montagnes y fourniſſent des pâturages excellens, dans leſquels on nourrit quantité de beſtiaux, principalement des bœufs & des chevaux. On y recueille du chanvre & du lin. Il s'y trouve des mines de différentes ſortes de métaux, de fer particulièrement, des carrières de diverſes eſpèces de pierres, quelques-unes de marbre, même de granit. On y trouve du charbon de terre en différens endroits; de l'ocre, employé utilement dans la teinture. On y a quantité de volaille, de poiſſon & de gibier de tout eſpèce. Les eaux y ſont des plus ſalubres, & on y rencontre beaucoup de beaux bois. On y en compte juſqu'à ſoixante mille arpens. Il s'y trouve des bois de conſtruction qui y étoient en plus grande quantité autrefois, d'où vient l'établiſſement à Dijon d'un commiſſaire ordonnateur de la marine, & de pluſieurs autres officiers prépoſés à l'exploitation des bois deſtinés au radoub & à la conſtruction des vaiſſeaux.

Les rivières qui arroſent cette province ſont, la Seine qui y nait entre les bourgs de Saint-Seine & de Chanceaux, & paſſe à Châtillon; la Saone, qui a ſa ſource dans les Voſges en Lorraine, à quatre lieues au-deſſus de Darney; & qui prenant ſon cours vers le midi, y arroſe Auxonne, Saint-Jean-de Lone, Seurre, Verdun, Châlon, Tournus & Mâcon; l'Armançon, qui ſort du bailliage d'Arnay-le-Duc, & baigne les murailles de Semur; l'Yonne

qui descend des montagnes du Morvant; le Serain, qui sort du bailliage d'Arnay-le-Duc, & parcourt ceux de Saulieu, de Semur, d'Avalon, de Noyers; l'Ouche, qui a sa source dans le bailliage de Beaune, passe à Dijon où elle se grossit par intervalles du torrent de Suzon, & verse dans la Saone, près de Saint-Jean de Lone; la Dehune, ou Deune, qui sort de l'étang de Long-pendu, traverse une partie du bailliage de mont-Cenis qu'elle sépare de celui de Châlon, & ce dernier de ceux de Beaune & de Nuits, & se rend dans la Saone, près de Verdun, après avoir reçu la Bourgeoise qui traverse la ville de Beaune; l'Arroux, qui a sa source au petit étang de Mouillon, à un quart de lieue de Pouilli en Auxois, & se jète dans la Loire; la Bourbince, qui sort de l'étang de Long-pendu, ainsi que la Deune, parcourt presque tout le Charolois, passe à Paray & se mêle à l'Arroux; le Rhône, qui passe entre la Bresse & la Savoie; la Loire, qui sert de limites entre la Bourgogne & le Bourbonnois; le Doubs, qui entre dans la Saône à Verdun; la Rille, la Beze, la Vingeanne, la Grone, la Seille, qui se perdent dans la Saone; l'Arconce, la Ressouse, la Vesle: la plupart avec un volume d'eau assez considérable pour être navigables, & toutes très-poissonneuses. On y pêche de l'alose, du saumon, de la truite, du brochet, de l'esturgeon, de l'anguille, de la lamproie, de la carpe, du barbeau, de la perche, de la lotte, de la tanche.

On y trouve des eaux minérales à Apoigni près de Seignelay, à Premeaux près de Nuits, à Vezelay, à Sainte-Reine, & à Bourbon-Lancy. Celles-ci, sur-tout, sont très-vantées.

Dans les montagnes on trouve des lits entiers de coquilles sous des bancs de rochers. L'on y trouve même quelquefois des poissons pétrifiés, dont la forme manifeste l'espèce qui en a fourni l'empreinte. Dans les montagnes du bailliage de Beaune il s'est trouvé un saumon enfermé dans le vif d'une pierre; M. de Buffon l'a acquis dans ces derniers tems pour le cabinet du roi, où il se voit à présent. On a ramassé & on ramasse encore dans la partie montueuse de la province, des cornes d'ammon, des pétrifications marines, & même des coquilles en nature, des nautiles, des oursins, des peignes, des petoncles, des moules, des huitres, des sabots, des buccins, des étoiles, &c. La collection d'histoire naturelle de l'académie de Dijon, celles de M. de Ruffey & de Madame la Comtesse de Rochechouart, & quelques autres, offrent une quantité très-variée de dépouilles marines, trouvées en bonne partie dans le pays. Dans l'Autunois, sous d'énormes couches de rochers, on voit des lits de schites, pleins de branches & de racines d'arbres, d'empreintes d'herbes & de fougères, & de diverses espèces de plantes.

Il se trouve en Bourgogne des grottes très-curieuses, & particulièrement celles d'Arcy. *Voyez* ARCY.

En différens tems les fermiers généraux ont fait détruire six ou sept fontaines salées, qui se trouvoient dans cette province. Dans le pré qui est au bas de Vezelay, en creusant à la profondeur de deux pieds, on puise des eaux salées qui, par l'évaporation, donnent une quantité de sel considérable. La ferme n'ayant pu découvrir la source de ces eaux, prit le parti barbare d'amener sur ce pré la rivière de Cure, qui en est voisine, & de dissoudre par-là tout-d'un-coup, s'il étoit possible, la mine ou banc de sel qu'ils supposoient donner la salure aux eaux qu'on y obtient: mais ils ont été trompés dans leur attente. La destruction successive de ces fontaines est une suite de faits iniques, révoltans, odieux. C'est un attentat contre la nature, c'est un crime: c'est dépouiller des bienfaits de la nature, non une génération, mais la suite entière des générations. Celui qui put en concevoir le dessein sans frémir, est un monstre; son nom, sur les lieux, gravé sur une pile, devroit être transmis à l'exécration des hommes, & sa race à jamais déclarée infâme. Il existe encore quelques fontaines salées à Maisières, Santenay, Diancey, Pouillenay, dont les habitans ne tirent aucun avantage par la surveillance des gardes. Y eût-il même à cela quelque nuance de raison, il ne faut rien qui tende à affoiblir l'amour de quelque partie des sujets envers le prince. QUE LE NOM DE VOTRE MAJESTÉ TOUJOURS CHÉRI, disoit au roi M. Necker, NE SOIT PRONONCÉ QUE POUR L'ESPÉRANCE ET LA CONSOLATION.

Il se fabrique en Bourgogne une grande quantité d'excellens fers; mais le commerce en est borné aux villes de Lyon, de Saint-Etienne, & à quelques parties du Languedoc. Pour les faire passer chez l'étranger, ils seroient assujettis à des droits énormes, aggravés par les octrois des villes, qui les empêcheroient de soutenir la concurrence avec ceux de Suède & de Russie qui, exempts de droits à l'entrée du royaume, peuvent se donner à Marseille & à Beaucaire, à meilleur prix que les nôtres.

Il se fabrique en cette province, des serges communes & façon de Londres, des moltons, des draps, des droguets, quelques velours sur coton, mousselines, nanquins, indiennes & ratines, des bouracans communs, des flanelles, de grosses tapisseries, des cotonnes, des bas de soie dont la matière est du cru du pays. La mégisserie, les fayanceries, les verreries, les papeteries, les poudreries, la chapellerie, l'horlogerie, une manufacture de glaces établie à Rouelle, y sont d'autres branches d'une industrie, à la vérité, languissante & peu active.

La Bourgogne est divisée, suivant sa longueur, par une chaîne de montagnes qui règne de Dijon jusqu'à Lyon, & qui, près de Dijon, est connue sous le nom de mont Afrique. La partie orientale de cette province est une immense, riche & magnifique plaine, qui ne se termine qu'aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie, & qui

eſt arroſée par la Saone & par les rivières plus ou moins conſidérables qui s'y rendent. On a une ſuperbe vue ſur cette plaine des hauteurs de la Roche-Pot, de Beaune, & des montagnes qui ſont entre Bourg & Genève. L'autre partie de la province eſt montueuſe, aride en beaucoup d'endroits; la terre n'y eſt point abſolument rebelle à la culture: mais l'indigence & la miſère des cultivateurs, n'eſt pas propre à y faire germer l'abondance.

Du tems de Céſar le pays étoit habité par les *Lingones*, les *Ædui*, les *Mandubii*, les *Ambarri*, & les *Zédiones*. Sous Honorius, il ſe trouvoit compris dans la première Lyonoiſe. Le nom de Bourgogne lui vient des Bourguignons, peuple originaire d'Allemagne qui, appellés par les Romains mêmes qui étoient obligés d'oppoſer barbares à barbares, paſſèrent le Rhin vers l'an 407 ou 408, s'avancèrent vers le midi, & ſe fixèrent d'abord dans la Suiſſe & une partie de la Franche-Comté; puis s'étendant de plus en plus vers les rivières de Rhône & de Saône, fondèrent enfin un royaume particulier qui devint conſidérable. Il comprenoit le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie & la Suiſſe. Ce royaume ſubſiſta plus d'un ſiècle; & eut cinq rois, dont le dernier fut dépouillé de ſes états en 534, par les rois Childebert & Clotaire, fils de Clovis, qui accrurent de ces provinces le domaine François, & les partagèrent entr'eux.

Des provinces qui compoſoient cette ancien royaume, il s'en forma trois dans les IXe & X^e^ ſiècles. Le premier fut celui de Provence, que quelques auteurs ont nommé royaume de la Bourgogne Cis-Jurane. Il fut érigé en 855, en faveur de Charles, troiſième fils de l'empereur Lothaire Ier, & comprenoit la Provence proprement dite, c'eſt-à-dire, le pays renfermé entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée & le Rhône, avec le Duché de Lyon. Le ſecond, qui ſe forma en 888, au-delà du mont-Jura, fut le royaume de Bourgogne Tranſ-Jurane; il ne comprenoit guère que la Suiſſe, le Vallais, le Génevois & le Chablais. Le troiſième royaume fut celui d'Arles, formé en 930, par la réunion des royaumes de Provence & de Bourgogne Trans-Jurane, en faveur de Rodolphe II, qui, auparavant, étoit roi de la Bourgogne Trans-Jurane ſeulement. Les rois de France s'emparèrent ſucceſſivement de cet état; mais il eſt à remarquer que le duché de Bourgogne, qui fait partie du gouvernement dont nous nous occupons, n'a jamais été compris dans le royaume de Bourgogne Cis-Jurane, ni dans celui de Bourgogne Trans-Jurane. Il faiſoit un état à part, qui a continué à relever de la couronne de France.

Dans le partage qui ſe fit en 843, entre les enfans de Louis le-Débonnaire, Charles-le-Chauve eut la partie de ce royaume ſituée à l'oueſt de la Saone, & la fit gouverner par un duc bénéficiaire nommé Robert-le-Fort, dont les ſucceſſeurs ne tardèrent pas à rendre leur gouvernement héréditaire. Ils devinrent même ſi puiſſans, que du tems de Charles le ſimple, Raoul ou Rodolphe, l'un d'entr'eux, fut élu roi de France. Ce duché paſſa enſuite à Hugues-le-Grand, Comte de Paris, qui occupa beaucoup Raoul, & dont le fils, Hugues Capet, ſe plaça bientôt ſur le trône des François. Robert-le-Pieux, ſucceſſeur de ce dernier, ayant hérité de la Bourgogne, la donna à Henri ſon fils aîné, qui, étant devenu roi de France, la laiſſa en partage, en 1032, à Robert Ier, ſon cadet, qui eſt le chef de la première race ducale de Bourgogne. Elle ſubſiſta près de 330 ans, & s'éteignit en 1361, en la perſonne de Philippe Ier, dit de Rouvres, qui mourut ſans poſtérité. Le roi Jean, du chef de ſon ayeule Jeanne de Bourgogne, réunit cette province à la couronne, & la donna en 1363, à titre d'apanage, à ſon quatrième fils Philippe-le-Hardi, chef de la ſeconde race des ducs de Bourgogne. Ce prince, en 1369, épouſa Marguerite, veuve de Philippe, dernier duc de Bourgogne de la première race, & fit paſſer dans ſa maiſon, par ce mariage, les comtés de Bourgogne, de Flandre, d'Artois; les provinces de Malines & d'Anvers. Par droit d'héritage, legs, ou acquiſition, les domaines des ducs ſes ſucceſſeurs, s'accrurent encore des duchés de Brabant & de Limbourg; des Comtés de Namur, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Zutphen; de la Friſe, des duchés de Luxembourg & de Gueldre, & de l'Ameinois, ou Picardie proprement dite. Il y avoit bien là de quoi faire un beau royaume: l'empereur Frédéric III offrit même de leur conférer la couronne royale: mais ils refuſèrent un titre qui, ſans ajouter à leur puiſſance, exigeoit plus de repréſentation. Tous ces états appartenoient à Charles le Belliqueux, tué devant Nanci en 1476. Ce fut le dernier des ducs de la ſeconde race qui ſubſiſta près de 120 ans. Ce prince ne laiſſa qu'une fille nommée Marie, qui épouſa Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, à qui elle porta en dot la Franche-Comté, la Flandre, le Brabant, le Hainault, le Comté de Namur, le duché du Luxembourg, le duché de Limbourg, l'Artois, le marquiſat d'Anvers, la ſeigneurie de Malines, la Hollande, la Zélande, la Friſe, & quelques-autres poſſeſſions; la Gueldre & le comté de Zutphen rentrèrent dans la maiſon dont elle avoit été le domaine. Quant au duché de Bourgogne, Louis XI s'en empara, le diſant fief maſculin qui ne devoit ſuivre que les mâles. Il exiſtoit encore un prince de Bourgogne, duc de Nevers & de Réthel, qui ne mourut qu'en 1491. Louis XI n'eut aucun égard à ſes droits; il réunit le duché de Bourgogne à la couronne, & il n'en a plus été ſéparé depuis, malgré les prétentions réitérées de la maiſon d'Autriche, & les mouvemens qu'elle fit pour le revendiquer avec plus de ſuccès. Cette province étoit frontière du royaume avant la conquête de la Franche-Comté en 1674.

Les différentes poſſeſſions des ducs de Bourgogne les rendirent une des puiſſances les plus conſi-

dérables de l'Europe. En 1433, un décret du concile de Bâle donna à Philippe le Bon le premier rang après les rois, & le nomma le premier duc de la chrétienté.

Les ducs de Bourgogne étoient les premiers des anciens pairs de France; au ſacre du roi ils portoient la couronne, & lui ceignoient l'épée. Encore aujourd'hui la Bourgogne eſt le premier duché-pairie du royaume. Au couronnement de nos rois, le prince du ſang le plus proche, repréſentant le duc de Bourgogne, comme premier pair, porte la couronne royale & ceint l'épée au roi.

Dans les états généraux de la nation, les députés de Bourgogne tenoient le premier rang, & ſiégeoient immédiatement après le Prévôt de Paris.

Les Bourguignons ſont ingénieux, bons ſoldats, laborieux, amis des lettres & des ſciences, & les cultivant avec un ſuccès marqué.

La Bourgogne renferme ſoixante-trois villes grandes ou petites, quatre-vingt-treize bourgs, dix-huit cent ſoixante-quinze tant paroiſſes qu'annexes, les villes compriſes pour une paroiſſe ſeulement, huit cents hameaux, environ huit cent mille habitans, & treize cents lieues quarrées. Ce gouvernement forme un vingt-huitième de la ſuperficie de la France, & ſupporte un ſeizième des impoſitions nationales.

C'eſt une des premières provinces des Gaules qui ait reçu l'évangile. Ce fut vers le milieu du deuxième ſiècle, ſous le règne de l'empereur Marc-Aurele-Antonin, ſurnommé le Pieux. L'on y compte aujourd'hui ſix évêchés; Autun, Châlon, Mâcon, Auxerre, Dijon & Belley, indépendamment de pluſieurs diſtricts qui font partie des diocèſes de Langres, de Lyon & de Beſançon; & elle reſſortit aux quatre métropoles de Lyon, Sens, Beſançon & Vienne. On y compte quarante-une abbayes, dont trente d'hommes, vingt commanderies de l'ordre de Malte, & cent cinquante monaſtères, dont quatre-vingt-trois d'hommes.

Pour l'adminiſtration de la juſtice, le gouvernement de Bourgogne eſt du reſſort de deux parlemens, celui de Dijon qui embraſſe la plus grande partie de la province, & celui de Paris.

Outre les prévôtés & diverſes autres juriſdictions ſubalternes qui connoiſſent des cauſes en première inſtance, il y a treize bailliages qu'on nomme principaux, parce qu'il y a dans chacun un bailli d'épée; neuf bailliages particuliers où ces baillis ou leurs lieutenans-généraux peuvent tenir leurs ſéances, mais qui reſſortiſſent nuement au parlement comme les bailliages principaux; huit préſidiaux, dont deux ſeulement dépendans du parlement de Paris, ſavoir, ceux de Mâcon & d'Auxerre, de même que le bailliage de Bar-ſur-Seine; ſeize bailliages ſeigneuriaux, une table de marbre à laquelle reſſortiſſent cinq maîtriſes particulières des eaux & forêts; ſix juſtices conſulaires; onze tribunaux de maréchauſſée.

Le duché de Bourgogne eſt régi par le droit coutumier rédigé en 1439, à l'inſtance des états, & de l'autorité de Philippe-le-Bon. La Breſſe, le Bugey, le Val-Romey, le pays de Gex ainſi que le Mâconnois ſuivent le droit écrit, qui, dans le duché de Bourgogne, ſupplée à ce que la coutume ne détermine pas, & ſert d'interprétation à ce qu'elle peut avoir d'obſcur, & de douteux. La Breſſe propre, le Bugey, le Val-Romey & le pays de Gex, ont d'ailleurs quelques ſtatuts particuliers émanés des ducs de Savoie.

Par rapport aux finances, il y a en Bourgogne une Chambre des Comptes, dont les principales fonctions conſiſtent à examiner les comptes des différens receveurs employés aux affaires publiques; une cour des aides unie au parlement, bureau des finances, intendance, chambre des décimes, juſtice des gabelles, entrepôt, traites foraines, chambre des élus des états, commiſſion des dettes des communautés, intendance de la marine.

Les états de la province, compoſés des trois ordres, le clergé, la nobleſſe & le tiers-état, ont l'adminiſtration économique de la province, & la répartition des impôts. Ils s'aſſemblent régulièrement pour ce double objet de trois en trois ans. Ils délibèrent ſur les différens objets qui peuvent intéreſſer la province. La durée de l'aſſemblée eſt ordinairement de quinze jours. Ces états exiſtoient ſous l'une & l'autre race des ducs de Bourgogne, & même antérieurement. Ils s'oppoſèrent efficacement pluſieurs fois aux tentatives des ducs, tant pour établir la gabelle, que pour charger les peuples d'impoſitions additionnelles. *Ce que vous nous avez propoſé de la part de Monſeigneur le duc*, diſoient-ils aux commiſſaires de Charles-le-Hardi, *ne ſe fit jamais; il ne peut ſe faire, & il ne ſe fera pas.* Petits compagnons, ajoute l'hiſtorien, (S Julien de Baleure) n'euſſent pas oſé tenir ce langage.

A la mort de Charles-le-Hardi, les états fixèrent de concert avec les ambaſſadeurs de Louis XI, les articles de la capitulation pour la réunion de cette ſouveraineté au reſte du royaume. Les privilèges des états y furent ſolemnellement garantis: & dans les lettres de confirmation données par Louis XI, ce prince reconnoît que la *réduction de la Bourgogne s'eſt faite de la libre volonté & bon gré des états.* Dans ſes lettres-patentes de 1476, il déclara: *Que les habitans jouiroient du privilège de ne pouvoir être diſtraits de leurs juges naturels, ni traduits hors du reſſort: Qu'il ne pourra être levé aides ni ſubſides que du conſentement des trois ordres des états: Que les taxes miſes ſur le vin & autres marchandiſes introduites de la Bourgogne en France, ſeront abolies.*

Les états de Bourgogne furent annuels dans leur principe. Ils devinrent enſuite triennaux, & ils le ſont depuis le règne de Louis XI. Ils s'aſſemblent à Dijon. Mais il a été quelquefois dérogé à cet uſage. En 1576 ils ſe tinrent à Beaune, en 1593 & 1596 à Sémur en Auxois, qui à cette dernière époque les partagea avec Châtillon ſur Seine. En 1659 ils furent convoqués à Noyers, & à Autun en 1763.

Dans l'aſſemblée des états, la chambre du clergé

eſt compoſée de l'évêque d'Autun qui en eſt le préſident né & perpétuel ; des évêques de Châlon, de Dijon, d'Auxerre & de Mâcon ; de l'abbé de Cîteaux & de dix-huit autres abbés tant réguliers que commendataires, entre leſquels l'abbé de S. Benigne tient le premier rang après l'abbé de Cîteaux. Viennent enſuite les doyens & députés des chapitres au nombre de vingt-trois, & qui ont à leur tête le doyen de la ſainte-chapelle de Dijon. Le doyen de Beaune ſiége après les doyens des cathédrales. Dans cette chambre entrent enfin les prieurs au nombre de ſoixante-douze. Elle ſe trouve donc compoſée de cent dix-neuf membres.

La chambre de la nobleſſe n'admet que les nobles de quatre générations, ou qui établiſſent cent ans de nobleſſe ; & pour y avoir voix délibérative, ils doivent être poſſeſſeurs de fiefs dans la province. Les membres de cet ordre ſiégent ſans garder entre eux aucun rang. Ils ſont préſidés par leur élu.

Dans la chambre du tiers-état, entrent les maires & députés des villes de la province. Le maire de Dijon en eſt préſident né. Il eſt élu perpétuel. Il y eſt aſſiſté par deux échevins de la même ville. Les villes dont le maire peut devenir élu ſont au nombre de quatorze. Ce ſont Autun, Beaune, Châlon, Auxerre, Nuits, Saint-Jean-de-Lone, Montbar, Semur en Auxois, Charolles, Avalon, Châtillon ſur Seine, Auxonne, Seure, & Bar-ſur-Seine. Ces villes envoient deux députés aux états : les autres qui forment ce qu'on appelle la petite roue, n'en députent qu'un ; quelques-unes même ne députent qu'alternativement.

Les états ſont convoqués par des lettres de cachet adreſſées à chacun de ceux qui ont le droit d'y aſſiſter. Ils ſont ordinairement compoſés de quatre cents à quatre cent cinquante membres, & ſont préſidés par le gouverneur de la province, en ſon abſence par le commandant pour le roi, ou par un des lieutenans-généraux de la province. En 1650 ils furent préſidés par Louis XIV, alors âgé de douze ans. L'élu du clergé eſt pris alternativement entre les évêques, les abbés, & les doyens de la province ; la nobleſſe n'a point de tour, & dans le tiers-état l'élection tombe ſucceſſivement ſur les maires des quatorze villes de la grand'roue. Celles de la petite ſont Flavigny, Arnay-le-Duc, Saulieu, Mirebeau, Noyers, Mont-Real, Marcigny ſur Loire, Viteaux, Mont-Cenis, Semur en Briennois, & le village de Talant. Les terres d'outre-Saône n'ont qu'un député fourni alternativement par les villes de Cuiſeaux, Cuizery, Saint-Laurent-lès-Châlons, Louans & Verdun. Vermanton, S. Bris, Cravan & Seignelay, envoient auſſi alternativement un député : les villes & bourgs de Paray-le-Monial, Toulon ſur Arroux, Perrecy & Mont-Saint-Vincent en envoient deux, ainſi que le Mâconnois, dont l'un eſt pris ſucceſſivement à Mâcon, Cluny, Tournai & Saint-Gengoux ; l'autre eſt toujours un officier de l'élection de Mâcon. Les alcades ſont des membres des états qui exercent les fonctions de cenſeurs : ils préparent les matieres ; & les préſentent à chaque chambre. Deux ſont élus de l'ordre du clergé, deux de celui de la nobleſſe, & trois de celui du tiers-état.

Les receveurs des impoſitions établis par les états à Dijon, Beaune, Nuits, Châlons, Autun, Mâcon, Semur en Briennois, Semur en Auxois, Châtillon-ſur-Seine, Avalon, Arnay-le-Duc, Auxerre, Auxonne, Saint-Laurent-lès-Châlons, Bar-ſur-Seine, & Charolles, ces receveurs, dis-je, particuliers verſent dans la caiſſe du tréſorier-général de la province à Dijon.

Quant au gouvernement militaire, la Bourgogne a un gouverneur-général, un lieutenant-général commandant pour le gouverneur & réſidant à Dijon, ſix lieutenans de roi de la province ; le premier pour les grands bailliages de Dijon & de la Montagne, & les comtés d'Auxonne & de Bar-ſur-Seine ; le ſecond pour l'Autunois, l'Auxois & l'Auxerrois ; le troiſième pour le Châlonnois ; le quatrième pour le Charolois ; le cinquième pour le Mâconnois ; le ſixième pour la Breſſe, le Bugey, le Val-Romey & le pays de Gex : depuis un ſiècle & demi le gouvernement général de la province eſt perpétué dans la maiſon de Bourbon-Condé.

Il y a en Bourgogne un commiſſaire provincial des guerres, deux commiſſaires ordinaires, un contrôleur & un tréſorier pour l'extraordinaire des guerres, un prévôt-général de maréchauſſée, & onze prévôts particuliers. Les maréchaux de France y ont trois lieutenans ; un à Dijon, un à Beaune, & un à Semur en Briennois. Ils connoiſſent & jugent du point-d'honneur entre les gentilshommes.

La Bourgogne préſente en France le point de partage d'où les eaux déverſent dans les deux mers. Cette poſition a fait ſonger depuis long-tems à un canal, qui, réuniſſant les rivières qui en deſcendent de part & d'autre, fît communiquer l'Océan à la Méditerranée par une des grandes dimenſions du royaume. Il y a eu deux projets pour l'exécution de ce canal. L'un a indiqué l'étang de Long-Pendu dans le bailliage de Mont-Cenis, comme le point déſigné par la nature même pour la confection de ce grand ouvrage. De ſes deux extrémités oppoſées, cet étang verſe les deux rivières de Dehune & de Bourbince, dont l'une par la Saône ſe dirige à la Mediterranée, & l'autre par la Loire ſe porte à l'Océan. L'autre projet a repréſenté très-rapprochées les ſources de l'Ouche qui verſe à la Saône, & celles de la Brenne qui par l'Armançon & l'Yonne verſe à la Seine. De ces deux projets on avoit d'abord adopté le ſecond, ſuivant lequel la communication des deux mers ſe fait par la capitale même de la province, & par celle de tout le royaume. L'ouvrage étoit même déjà commencé ; mais dans les derniers états de la province tenus au mois de mai 1781, il a été réſolu d'ouvrir le canal par l'étang de Long-Pendu, & d'en creuſer d'ailleurs un autre entre Dijon & la Saône.

Si quelque jour on voit germer chez nous le pa-

triotiſme qui ne jète de racines qu'en certains pays, j'oſe croire qu'on profitera des facilités qu'offre la nature pour ouvrir en Bourgogne la double communication de la Saône à la Seine, & de la Saône à la Loire. Les nombreux avantages qui réſultent de l'un & de l'autre ſont aſſez conſidérables pour qu'on ſe détermine à les exécuter ſucceſſivement.

La partie occidentale de la Bourgogne & le Baſſigni qui en eſt ſur le prolongement, forment une bande de terre très-élevée, de laquelle deſcendent une grande quantité de rivières, dont les unes ſe rendent dans la Méditerranée, les autres dans l'Océan, quelques-unes dans la Manche, d'autres enfin dans la mer du Nord. Mais quoiqu'on diſe de la hauteur du mont Afrique près de Dijon, dans la miſérable rapſodie qui a le titre de deſcription du duché de Bourgogne, ce n'eſt qu'un monticule ſi on le compare aux Alpes. La tête de la Seine eſt à cinquante-quatre toiſes au-deſſus du niveau de la mer. Je n'eſtime pas que le mont Afrique ait plus de trois cents toiſes au-deſſus de la ſource de la Seine; c'eſt environ trois cent cinquante toiſes pour ſa hauteur au-deſſus de la mer. Le plateau du Mont-Cenis eſt a mille toiſes perpendiculaires au-deſſus du niveau de la mer. Il eſt dominé par deux montagnes latérales qui le ſurpaſſent de cinq cents toiſes, & le ſommet de celles-ci n'eſt guère qu'à la moitié de la hauteur du Mont-Maudit, du Schreckhorn, ou du Grimſel.

La dénomination de Bourgogne embraſſe tant le duché de Bourgogne que la Franche-Comté que l'on nomme encore le comté de Bourgogne. Mais lorſqu'on emploie ce mot indéterminément, il déſigne toujours le duché de Bourgogne. Les comtés qui dépendent du duché de Bourgogne proprement dit, ſont le Charolois, le Mâconnois, l'Auxerrois & le comté de Bar-ſur-Seine.

On diviſe la Bourgogne en huit petits pays, quatre au nord, & quatre au midi. Ceux du nord ſont le pays de la Montagne, l'Auxerrois, l'Auxois, le Dijonnois; ceux du midi ſont l'Autunois, le Châlonnois, le Charolois, le Mâconnois. Le Dijonnois renferme les bailliages de Dijon, de Nuits, de Beaune, de S. Jean-de-Lone, & d'Auxonne. Le pays de la montagne ne renferme que le bailliage de Châtillon; l'Autunois comprend les bailliages d'Autun, de Mont-Cenis, de Semur en Briennois, & de Bourbon-Lancy. L'Auxois contient ceux de Semur, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc & de Saulieu. *Long.* 21 d. 71′. 48″. - 23 d. 31′; *lat.* 45 d. 57′. 15″. - 48 d. 10′. 50″. (*R.*)

BOURGOGNE (le cercle de), état fédératif d'Allemagne, qui commença à faire partie du corps Germanique en 1512, ſous l'empereur Maximilien. Il s'accrut ſous Charles-Quint, & il comprenoit alors les duchés de Lorraine, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldre: les comtés de Flandres, d'Artois, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Zutphen; les provinces d'Anvers, de Friſe, d'Utrecht, d'Over-Iſſel, de Groningue, de Franche-Comté; les ſeigneuries de Falkenbourg, de Dalem, de Salm, de Malines & de Maëſtricht, avec leurs dépendances. Ce cercle a ſouffert des diminutions conſidérables, & il ne comprend plus aujourd'hui que la plus grande partie des duchés de Brabant, de Limbourg, & de Luxembourg, & une partie des comtés de Flandres, de Hainault, de Namur, & du quartier ſupérieur de Gueldre. Encore depuis long-tems a-t-on perdu l'uſage de le compter parmi les cercles de l'empire. (*R.*)

BOURGOIN, petite ville du Viennois en Dauphiné. Il s'y fait un grand commerce de chanvre.

BOURGUEIL. *Voyez* GERMAIN DE BOURGUEIL (Saint).

BOURMONT, petite ville de France au duché de Bar, à 15 lieues de Nancy, près de la Meuſe, ſur une hauteur; chef-lieu d'un bailliage & d'une ſénéchauſſé, à une lieue o. de la Mothe, ville entièrement détruite, à 4 lieues de Neufchâteau. *Long.* 23, 18; *lat.* 48, 10.

BOURNET, abbaye de Bénédictins, fondée en 1113, à 5 lieues ſ. d'Angoulême, ſur la Charente. Elle vaut 4500 liv.

BOURNEZEAU, petite ville de France dans le Poitou, à 6 li. n. o. de Fontenay-le-Comte.

BOURON, ville de la Romanie, ſur le lac de même nom, appartenante aux Turcs.

BOUSONVILLE, petite ville de France, avec une abbaye conſidérable de Bénédictins, ſur la Nied, à 8 lieues de Metz. L'abbaye fut fondée en 1033.

BOUSSAC, petite ville de France en Berri, avec un château bâti ſur un rocher preſqu'inacceſſible. (*R.*)

BOUSSEVILLER, ou BOUXVILLER, petite ville de France en Alſace, avec un château, aux confins de la Lorraine. Elle eſt dans un terroir très-fertile, au milieu de trois petites montagnes.

BOUTAN. *Voyez* TIBET (le grand).

BOUTON, ou BATON, l'une des îles Moluques en Aſie. Elle a vingt-cinq lieues de long & vingt de large. La capitale s'appelle *Calafujung*: elle eſt grande & peuplée. Les terres de cette île paroiſſent aſſez élevées. Elles ſont unies & couvertes de bois. Il y a à l'orient de cette île un bon havre, à 4 d. 24′ de latitude méridionale: le havre eſt à une lieue de la capitale.

BOUTONNE, rivière de France, qui prend ſa ſource en Poitou, & qui ſe jète dans la Charente, à 2 lieues e. de Rochefort.

BOUVINES, ou PONT-A-BOUVINES, village de Flandres, ſur la rivière de Marque, à 3 lieues ſ. e. de Lille, où Philippe Auguſte remporta une grande victoire en 1214, ſur l'empereur Othon. Il y a un autre Bouvines ſur une montagne près de la Meuſe, dans le comté & à 4 li. ſ. de Namur.

BOUXIERES-AUX-DAMES, dans le bailliage & à une lieue n. de Nancy. Il y a une abbaye de Chanoineſſes ſéculières fondée en 936.

BOUZAUNE, rivière qui prend sa source près Aigurande en Berry, à 7 lieues au-dessus d'Argenton, & se jète dans la Creuse près le Cluseau.

BOVENSÉ, petite ville de Danemarck, dans l'île de Fuhnen, avec un bon port.

BOXBERG, petite ville & château en Franconie, près de la ville de Landa.

BOXMEER, ville & comté dans le comté de Zutphen, sur les frontières du duché de Clèves.

BOXTEHUDE, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Bremen, au cercle de basse-Saxe, à 5 li. s. o. de Hambourg. Elle appartient au Danemark. *Long.* 27, 10; *lat.* 53, 40.

BOXTEL, petite ville & seigneurie du Brabant Hollandois, sur le Dommel, à 2 li. de Bois-le-Duc.

BOYAVAL, village d'Artois, à 2 lieues n. de Saint-Pol, où il y a un puits de 110 pieds de profondeur, qui n'a quelquefois point d'eau, & d'autres fois il y en a tant, qu'il regorge & forme un ruisseau: cette abondance d'eau ne vient pas des pluies: elle a lieu lorsque le vent du nord souffle.

BOYLE, baronie dans la partie la plus septentrionale du comté de Roscommon, en Irlande; elle s'étend depuis les montagnes de Curlew jusqu'au Shannon; Boyle en est la capitale. Il s'y trouve une mine de fer proche des frontières du comté Letrim.

BOYLE, petite ville agréable, capitale de la baronie de même nom, au comté de Roscommon, dans la province de Connaught, en Irlande. Elle est près du lac Key, & elle est remarquable par une ancienne abbaye, d'où l'on nomme quelquefois cette petite ville *Abbey-Boyle*. La campagne des environs est abondante en gibier. *Long.* 19, 19, 40; *lat.* 50, 6, 55.

BOYNE, rivière d'Irlande, dans le comté de Leinster: elle se jète dans la mer, au-dessous de Drogheda.

BOYNES, petite ville de France dans l'Orléanois, près de Pithiviers.

BOZA, ou BOTZA, petite ville de la basse-Hongrie. Elle a des eaux minérales & quelques mines d'or. (*R.*)

BOZANTIA, petite ville assez bien fortifiée de la petite pologne, dans le palatinat de Sendomir.

BOZZO, rivière du Milanès, qui sort du lac majeur, & va se perdre dans le lac de Gavira, près de Bozzolo.

BOZZOLO, petite ville du Mantouan, avec un château, capitale d'une principauté de même nom, entre Mantoue & Crémone. *Long.* 28; *lat.* 45, 9.

BRABANT, duché, & l'une des dix-sept provinces des pays-Bas, bornée au nord par la Hollande & la Gueldre; à l'occident par la Zélande & la Flandre; au midi par le Hainault & le comté de Namur, & à l'orient par l'évêché de Liège. Une partie en appartient à la maison d'Autriche, & l'autre partie à la république des Provinces-Unies; ce qui le fait diviser en Brabant Autrichien, & Brabant Hollandois. Bruxelles est la capitale du premier, & Bois-le-Duc du second.

Sa plus grande longueur est de vingt-deux milles d'Allemagne, & sa largeur de vingt. La partie méridionale qui touche vers le nord aux quartiers de Louvain & de Bruxelles, vers le couchant à la forêt Sonienne & au Hainault, vers le sud au comté de Namur, & vers le levant à l'évêché de Liège, est appellé le *Brabant-Vallo*, ou la *Romagne*. Elle est fort montagneuse, mais le terrein est gras & fertile, & abonde en toutes sortes de productions naturelles.

La partie septentrionale ne consiste, pour ainsi dire, qu'en landes sabloneuses, qui, après un labour très-pénible, produisent du seigle, de l'avoine, du bled-sarrasin, & beaucoup de lin; on y voit aussi de belles forêts.

La rivière de Demer parcourt une partie du duché; les rivières la Ghète, la Dyle, la Seune & la Nethe se jètent dans le Demer, qui prend alors le nom de *Rupel*, & va se perdre dans l'escaut. On a pratiqué près de Bruxelles un canal depuis la Senne jusqu'au village de Willebroecke, près duquel il se communique à la Rupel; de manière qu'on peut naviger depuis Bruxelles jusques dans la mer du Nord. Ce canal fut commencé en 1550, & fini en 1562. En 1753, on creusa un canal depuis Louvain jusqu'à la Rupel, lequel divise en deux parties égales la digue, entre Louvain & Malines.

On compte dans tout le duché de Brabant vingt-huit villes & sept cents villages. Les états de Brabant sont divisés en trois classes; la première comprend les abbés d'Afflègem, de Saint-Bernard, de Vlierbeck, de Villers, de Grimberghe, de Geylissem, d'Everbode, de Tongerloo, de Dilegem & de Sainte-Gertrude; la deuxième classe comprend l'abbé & le comte de Gemblours, qui a le titre de premier gentil-homme, & tous les ducs, princes, comtes & barons de la province; la troisième classe renferme les bourgues-maîtres & les pensionnaires des villes de Louvain, de Bruxelles & d'Anvers. Ces états s'assemblent régulièrement quatre fois par an; ils élisent quatre députés, savoir, deux ecclésiastiques & deux nobles, lesquels s'assemblent tous les jours. Les fonctions des députés ecclésiastiques durent six années, & celles des nobles, quatre. Le lieu d'assemblée est Bruxelles.

La religion est la Catholique Romaine. Le pape Paul IV créa en 1559, l'archevêché de Malines, & y attacha la primatie de la Gaule Belgique. Ce diocèse comprend onze décanats, qui renferment quatorze églises collégiales, & deux cent trois couvens. Les suffragans de Malines sont les évêques d'Anvers, Gand, Bois-le-Duc, Bruges, Ypres & Ruremonde. Ce clergé est très-nombreux & encore plus riche.

Outre l'université de Louvain, le Brabant a encore des gymnases & des collèges. On fabrique dans ce duché de bons draps, des bas & autres marchandises en laine, d'excellens camelots, des tapis & des dentelles. Cependant le commerce n'est

n'eſt pas à beaucoup-près dans ce pays ce qu'il y a été il y a près d'un ſiècle.

Autrefois ce duché appartenoit aux Francs; dans la ſuite il fit partie de la baſſe-Lorraine, & devint un fief de l'empire. Le dernier duc de Brabant de la race de Charlemagne fut Othon, après la mort duquel (en 1005), le Brabant paſſa à Lambert Ier, comte de Louvain, qui avoit épouſé la ſœur héritière d'Othon. Cette race éteinte en 1430, le Brabant paſſa au duc de Bourgogne Philippe II, ſurnommé le Bon. Charles le Hardi eut pour héritière Marie, ſa fille unique, laquelle ſe maria à Maximilien, archiduc d'Autriche, après lequel le duché paſſa à ſon petit-fils l'empereur Charles V, & après celui-ci, ainſi que tous les Pays-Bas, à Philippe II, roi d'Eſpagne. La république des Provinces-Unies s'empara au XVIIe ſiècle de la partie ſeptentrionale du Brabant, & la conſerva par la paix de Weſtphalie. L'archiduc Charles, devenu enſuite empereur, ſous le nom de Charles VI, ſe rendit maître en 1706, après la bataille de Ramillies, de la partie du Brabant que la maiſon d'Autriche poſſède encore aujourd'hui. (*M. DE M.*)

BRABORG, petite ville de Suède, dans la province d'Oſtrogothie, ſur la rivière de Motala.

BRACCAS, île de l'Amérique, près de celle de Cuba, l'une de celles qu'on nomme *Caymanes*; elle eſt inhabitée.

BRACCIANO, petite ville d'Italie, dans le patrimoine de Saint-Pierre, avec titre de duché, à ſix lieues & demie de Rome. Il y a des bains célèbres. *Long.* 29, 45; *lat.* 42, 4.

BRACCIANO, lac d'Italie, proche la ville de même nom. On le nommoit autrefois *ſabatinus*, ou *ſabatus lacus*.

BRACCIO DI MAINA, grande province de la Morée; on l'appelle auſſi *Zaconia*, ou *Tzaconia*. Elle renferme l'ancienne Arcadie & la Laconie. (*R.*)

BRACKEL, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, ſur la Nette, à 5 lieues de Paderborn. *Long.* 26, 43; *lat.* 51, 49. Il y a une autre ville de ce nom dans la baſſe-Saxe, dans l'évêché d'Hildesheim. (*R.*)

BRACKENHEIM, petite ville ſur la rivière de Zaber, à deux lieues de Hailbron, appartenante au duc de Wirtemberg.

BRACKLAU, *Braclavia*, ville forte de Pologne, capitale du palatinat de même nom. Les Turcs la prirent en 1672, mais les Polonois la reprirent trois ans après. Elle eſt ſur le Bohg, à 40 lieues n. e. de Kaminieck, 45 n. o. de Bender. *Long.* 47, 15; *lat.* 48, 49.

BRACKLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Northampton. *Longit.* 16, 25; *latit.* 51, 56.

BRADANO, rivière de la Baſilicate, au royaume de Naples, qui prend ſa ſource dans l'Appennin, & ſe décharge dans le golfe de Tarente.

BRADFORD, contrée d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province de Shrop.

BRADIE, ville de Moldavie, ſituée ſur la rivière de Pruth.

BRAGANCE; ville de Portugal, avec un château & un évêché, capitale du duché de même nom, dans la province de Tra-los-montes. La maiſon règnante de Portugal en porte le nom. *Long.* 11, 20, *lat.* 41, 47. Jean II, duc de Bragance, devint roi de Portugal en 1640, ſous le nom de Jean IV. Ses deſcendans lui ont ſuccédé. La révolution par laquelle on ſecoua le joug des Eſpagnols, eſt une choſe qui étonne par la diſcrétion & la prudence d'un ſi grand nombre de conjurés.

BRAGANZA, petite ville ſur les frontières de la Marche Treviſane, dans le territoire de la république de Veniſe.

BRAGEAC, abbaye de Bénédictines, diocèſe de Clermont, à 6 lieues n. d'Aurillac.

BRAGUE, ancienne & grande ville de Portugal avec un archevêché, ſur la rivière de Cavédo. L'archevêque eſt primat du royaume. Ptolomée la nomme *Braccara auguſta*, & l'itinéraire d'Antonin, *Bragara*. Il s'y eſt tenu pluſieurs conciles. *Long.* 9, 30; *lat.* 41, 30.

BRAHILOW, ou BAKOU, petite ville de Valachie, à l'endroit où la rivière de Seret ſe jète dans le Danube. Les Ruſſes s'en étoient emparés en 1770.

BRAID-ALBAIN, ou ALBANIE, province ſeptentrionale de l'Ecoſſe, entre le Lochaber, les pays d'Athol & d'Argile. Le Tay y prend ſa ſource. Ses habitans ſont fort guerriers & d'une grande frugalité. C'eſt de ce pays que les fils de la maiſon royale d'Ecoſſe ont pris le titre de ducs d'Albanie.

BRAINE, petite ville de France, à 4 lieues de Soiſſons, avec titre de comté & une abbaye de Prémontrés fondée en 1130, qui vaut 7500 liv. Cette ville eſt ſur la Veſle.

BRAINE-L'ALEU, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, près de Bruxelles.

BRAINE-LE-COMTE, petite ville du Hainault, à 5 lieues de Mons. *Long.* 21, 46; *lat.* 50, 35.

BRAKEL, petite ville d'Allemage, au cercle de Weſtphalie, dans l'évêché de Parderborn, autrefois impériale, à préſent ſujète à l'évêque de Paderborn, à 5 lieues de laquelle elle eſt ſituée. *Long.* 26, 43; *lat.* 51, 46. (*R.*)

BRAKERNES, petite ville de Norvège dans la province d'Aggerhus, ſur la Dramme.

BRAKON, fort de Franche-Comté, près Salins, bâti par Louis XIV.

BRALIN, ville & château de la baſſe-Siléſie, à peu de diſtance de Mariemberg.

BRAMANT, petite ville de Savoie, dans la province de Maurienne, ſur la rivière d'Arc.

BRAMAS, (les), peuples d'Aſie, qui habitent les extrémités du royaume d'Ava & de Pégu.

BRAMPER, bourg d'Angleterre, province de Suſſex. Il envoie deux députés au parlement.

BRAMPOUR, grande ville d'Asie, capitale du royaume de Candish, qui est tributaire du grand Mogol. Les habitans sont idolâtres. Il s'y fait un grand commerce de toiles de coton. La ville est défendue par un château où est le palais du roi. *Long.* 95 ; *lat.* 21, 10.

BRAMPTON, petite ville d'Angleterre, dans le Cumberland, sur la rivière d'Istchin, vers le mur qu'Adrien fit construire pour arrêter les Pictes : sa situation limitrophe de l'Angleterre & de l'Ecosse, en fait un assez bon lieu de commerce pour les chevaux & bêtes à cornes. Elle est protégée par un petit fort établi sur une hauteur voisine. *Long.* 14, 55 ; *lat.* 54, 50.

BRAMSTEDT, petite ville d'Allemagne en basse-Saxe, dans le duché de Holstein, sur la rivière de Brame : on voit sur la place du marché la statue colossale du paladin Roland, décoration assez commune dans les petites villes, & qui ne signifie rien pour le bonheur du genre-humain, ni pour la véritable gloire, qui consiste non à avoir tué ou fait tuer beaucoup de monde, mais à avoir su rendre ses semblables sages & heureux.

BRANCA, ou L'ISLE BLANCHE, petite île de l'Océan atlantique, l'une des îles du Cap Verd, à l'o. de S. Nicolas. C'est un roc fort haut & fort escarpé, qui est dépourvu d'eau douce & d'habitans. (*R.*)

BRANCASTRE, village d'Angleterre, au comté de Norfolck : ce fut autrefois une grande ville. C'étoit le *Brannodunum* des Latins. (*R.*)

BRANCION, petite ville avec titre de comté, dans le duché de Bourgogne.

BRANDAM, ville d'Asie dans l'île de Java, appartenante au roi de Suruhaya.

BRANDEBOURG (la marche de), grand pays d'Allemagne dans le cercle de haute-Saxe. Il est borné à l'occident par les duchés de Magdebourg & de Lunebourg ; au nord par le Meckelbourg & la Poméranie ; à l'orient par le royaume de Prusse & l'ancien palatinat de Posnanie ; & au midi par la Silésie, la Lusace, l'électorat de Saxe, la principauté d'Anhalt, & le duché de Magdebourg. Il appartient au roi de Prusse, qui porte le titre d'électeur & de margrave de Brandebourg, & d'archi-chambellan de l'empire : c'est le comte de Hohenzollern qui remplit sous lui cette fonction.

Ce pays fut habité du tems de Tacite par les Longobards, les Bourguignons, les Semnons, les Vandales, & autres nations Germaniques de l'ancienne & grande Suevie. Ces nations ayant passé au ve siècle dans les différentes provinces connues de l'empire Romain, les Slaves ou Venèdes, nation Sarmate, que presque tous les étrangers confondent à tort avec la nation Germanique des Vandales, & dont la langue répond à celle des Polonois, des Russes, des Bohémiens & d'autres peuples Slaves ou Esclavons, occupèrent cette province, ainsi que tous les autres pays entre l'Elbe & la Vistule. Ils s'y maintinrent jusqu'au xe siècle. C'est alors que les rois & empereurs Saxons, Henri & les Ottons, établirent les quatre margraves d'Autriche, de l'Orient ou de Misnie & de Lusace, du Nord, & de Schleswig, pour défendre les frontières ou les marches de la Germanie contre les Huns, les Slaves, & les Danois. Le margrave du Nord étoit opposé aux Slaves de Brandebourg. Le margrave Albert surnommé l'Ours, de la maison d'Anhalt, acquit en 1144 Brandebourg leur ville capitale, située sur la Havel : il en prit le nom de margrave de Brandebourg, conquit tout le pays entre l'Elbe & l'Oder, subjugua & convertit ses habitans Slaves, peupla le pays d'une nombreuse colonie d'Allemands qu'une grande inondation avoit fait émigrer de la Hollande, & devint par-là le véritable fondateur du margraviat de Brandebourg, dont le possesseur fut d'abord assimilé aux grands ducs de la Germanie, & fut un des sept princes électeurs de l'empire.

Les descendans d'Albert possédèrent la marche jusqu'en 1340, où cette branche de la famille d'Anhalt s'éteignit par la mort des deux margraves Waldemar & Henri. L'empereur Louis de Bavière, qui régnoit alors, conféra l'électorat de Brandebourg à son fils Louis ; mais la maison de Bavière ne le posséda que jusqu'à l'an 1373, où Otton de Bavière le vendit pour cent mille florins d'or à l'empereur Charles IV, roi de Bohême, de la maison de Luxembourg. Le fils de ce Charles IV, l'empereur Sigismond, après avoir vendu ou autrement aliéné la nouvelle Marche, & d'autres parties principales du Brandebourg, vendit ou plutôt céda le corps presque anéanti de cet état en 1415, pour la somme de quatre cent mille florins d'or ou ducats, prix énorme pour la circonstance des tems & du pays, à Frédéric, comte de Zollern, bourgrave de Nuremberg, prince habile, qui avoit mis le foible Sigismond sur le trône impérial, & qui l'y maintint par sa valeur, sa prudence, & l'argent de ses coffres. C'est de ce Frédéric de Zollern, le premier électeur de Brandebourg de sa maison, que descend dans la treizième génération le grand Frédéric II, roi de Prusse & électeur de Brandebourg, aujourd'hui glorieusement régnant. Cette maison ayant presque toujours produit des souverains qui se sont distingués par les qualités personnelles, la valeur, la sagesse, l'activité, & qui ont su profiter des circonstances des tems ; elle a bientôt réintégré l'électorat de Brandebourg, & y a ajouté graduellement la Poméranie, la Prusse, la Silésie, le duché de Magdebourg, la principauté de Halberstadt, le duché de Clèves, les pays de Minden, de la Marck, de Ravensberg, de Lingen, de Meurs, d'Ostfrise, de Neufchâtel, de Glatz, partie de la Lusace & des palatinats de Posnanie & d'Uladislow, d'où résulte la monarchie Prussienne qui de nos jours joue un rôle si brillant en Europe. Le chef de cet état a cinq voix dans le collège des princes à la diète de l'empire, indépendamment de celle qu'il a dans le collège électoral.

La Marche de Brandebourg eſt un pays de ſept cent mille quarrés d'Allemagne, qui contient un million d'habitans. Elle eſt partagée en vieille, moyenne, & nouvelle Marche, l'Ukermarck, & la Priegnitz. Elle eſt arroſée par les grandes rivières d'Elbe & d'Oder, & par celles de Havel, de Sprée, de Warte & de Netze, indépendamment des canaux qui uniſſent entr'elles ces rivières. Elle a pour capitale Berlin, réſidence du roi de Pruſſe, ville qui contient aujourd'hui cent quarante mille habitans avec la garniſon, au lieu de vingt-cinq mille qu'elle comptoit ſeulement au commencement de ce ſiècle. Le Brandebourg paſſe en Europe pour un pays ſabloneux, à cauſe des environs de Berlin qui le ſont effectivement, ainſi que quelques autres parties: mais les deux tiers du pays, ſur-tout la vieille Marche, & l'Ukermarck, & même la moyenne Marche, produiſent beaucoup de grains, de bois & de chanvre. Le nourriſſage des beſtiaux y eſt conſidérable; ſes laines ſont d'une qualité ſupérieure: ſes bois, après avoir fourni au chauffage, à la conſommation des forges, des verreries, des martinets, aux conſtructions civiles & navales, préſentent encore un objet d'exportation très-lucratif, par la traite qui s'en fait ſur-tout à Hambourg, en Hollande, & en France. Il s'y trouve beaucoup de fabriques de toute eſpèce, ſur-tout en laines, en ſoieries, en belles porcelaines; & le roi ſoutient & anime ces établiſſemens par des fonds qu'il leur fait & par des gratifications. Le même encouragement donné à la culture des mûriers & à l'éducation des vers à ſoie, a procuré au pays une récolte de ſoie d'aſſez bonne qualité, qui fournit déjà la quatrième partie de la conſommation des état. Pruſſiens.

La plus grande étendue du margraviat de Brandebourg, du levant au couchant, ſavoir, depuis Driſdorf juſqu'à Drieſſen, eſt d'environ quarante-neuf milles d'Allemagne; & celle du midi au nord, eſt de trente milles. Tout ce pays ſingulièrement amélioré ſous le règne du roi Frédéric-Guillaume, l'a été encore bien davantage ſous celui de Frédéric II, aujourd'hui règnant. Sous ce prince, l'agriculture a acquis un degré de perfection & d'activité qu'elle n'avoit point avant lui: quantité de terres auparavant ſtériles, ſe ſont couvertes de riches moiſſons: des campagnes riantes & fécondes ont ſuccédé aux marais qui infectoient le pays; de ſombres & inutiles forêts ont fait place à de beaux & grands villages. Le ſage Frédéric a répandu la vie par-tout; l'abondance & la félicité ont marché ſur ſes pas; & créateur en quelque ſorte de ſes états, il n'a ceſſé chaque jour d'en être le bienfaiteur. A la tête de ſes armées, développant le héros: philoſophe & roi ſur le trône, il a un droit égal à l'amour & à l'admiration de ſes ſujets.

Après Berlin, les principales villes du Brandebourg ſont Potſdam où le roi de Pruſſe réſide habituellement, Brandebourg, l'ancienne capitale de la Marche, Francfort-ſur-l'Oder, célèbre par ſon univerſité & par ſes foires; Cuſtrin, fortereſſe & capitale de la nouvelle Marche, qui ſoutint, en 1758, le ſiège de l'armée Ruſſe juſqu'à la bataille de Zorndorff; Prenzlow, capitale de l'Ukermarck, & Stendal, capitale de la vieille Marche. Les religions Luthérienne & Réformée ſont celles qui ſont généralement ſuivies dans le pays. Il s'y trouve auſſi des Catholiques-Romains; & chacun y jouit d'une entière liberté de conſcience. (*R.*)

BRANDEBOURG, *Brandeburgum*, ancienne ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la Marche de Brandebourg, dont elle fut autrefois la capitale. Elle eſt ſituée dans la partie de cette ſouveraineté, déſignée par le nom de moyenne Marche. Cette ville fut autrefois épiſcopale ſous la métropole de Magdebourg: le chapitre en fut depuis ſécularisé. On la diviſe en deux parties, la ville vieille, & la ville neuve dont les rues ſont droites & fort belles. Elle eſt fort commerçante & bâtie aux rives de la Havel, à 35 lieues n. e. de Brunſwick, 16 n. e. de Magdebourg, 15 n. de Wittemberg, 10 oueſt de Berlin, & 120 n. o. de Vienne. *Long.* 30, 45; *lat.* 52, 32.

La vieille ville eſt compoſée d'environ quatre cents feux, & la neuve de huit cents. Le nombre des habitans de l'une & de l'autre, eſt de ſix mille & plus. L'une & l'autre ſont adminiſtrées par les mêmes magiſtrats depuis 1714. Il s'y trouve deux collèges & ſept hôpitaux. Cette ville a des fabriques de toiles, de futaines & des canevas; & en général la Havel, qui eſt navigable, y fait fleurir le commerce. Ses revenus municipaux ſont de 20000 rixdales. Elle a un château & un manège, où les jeunes gentilshommes ſont inſtruits dans l'équitation. (*R.*)

BRANDEBOURG (la Nouvelle), ville aſſez grande d'Allemagne, dans le cercle de baſſe-Saxe, au duché de Meckelbourg, à 8 lieues e. de Waren, & 16 o. de Stetin. *Long.* 31, 40; *lat.* 55, 30.

Cette ville eſt ſituée ſur un ruiſſeau qui, à peu de diſtance de là, va ſe perdre dans la Tollenſe. Les rues en ſont larges & tirées au cordeau. Elle a deux égliſes paroiſſiales & une école latine. On cultive aux environs une grande quantité de houblon. (*R.*)

BRANDEBOURG, ou BRANDENBOURG, ville du royaume de Pruſſe, avec un beau château, à l'embouchure de la rivière de Friſchaff, dans la mer Baltique, a 5 l. ſ. o. de Konisberg, 32 n. e. de Dantzick. *Long.* 38, 50; *lat.* 54, 37. (*R.*)

BRANDEIS, petite ville & château de Bohême, ſur l'Elbe, à 3 li. de Prague. Les PP. des écoles pies y ont le collège. Il y a encore un bourg de ce nom en Bohême, ſitué ſur la rivière d'Oelitz (*R.*)

BRANDONS, ville de France en Bourgogne, ſur les frontières du Charolois, à 4 li. d'Autun.

BRANDSOE, petite île du Danemarck, dans le détroit de Middelfort, entre le duché de Schelſwich & l'île de Funen.

BRANSKO, petite ville de Moscovie, sur la rivière de Desna, dans le duché de Novogorod Sewierski. Il y a deux autres villes de même nom, l'une en Podlachie sur la Narva, l'autre en Wolhinie.

BRANSLE, rivière de France, qui prend sa source dans le Vendomois, & se jète dans la Cisse, un peu au-dessus de sa jonction avec la Loire.

BRANTOME, très-petite ville de France, dans le Périgord, sur la Drôme, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 4000 livres. Elle est à 4 li. n. de Périgueux.

BRASILIENS: on appelle ainsi, dans une dénomination générale, les peuples du Brésil, quoiqu'on ne les connoisse pas tous encore, tant ils diffèrent par leurs noms & leurs mœurs. *Voyez* BRÉSIL.

BRASLAW, ville considérable de Pologne, dans le grand duché de Lithuanie, au bord d'un lac. C'est le siège d'une starostie, d'une dietine & d'une abbaye grecque de l'ordre de Saint Basile, réunie à l'église romaine. Elle est située vers les frontières du duché de Curlande, à peu de distance de la Dwina, dans le palatinat de Wilna. *Long.* 44, 40, *lat.* 55, 45. (*R.*)

BRASSAW, ou CRONSTAT, ville forte de Transilvanie. *Long.* 44, 10; *lat.* 46, 30.

Cette ville est la plus considérable de la Transilvanie, après Hermanstadt. Elle est située au pied d'une montagne escarpée, où il se trouve un vieux château. Sa fondation remonte à l'an 1203. (*R*)

BRATHIAN, ville de la Prusse occidentale.

BRATZLAU. *Voyez* BRACLAW.

BRAUBACH, petite ville d'Allemagne avec un château, sur le Rhin, dans la Wétéravie.

BRAULIO, haute montagne des Alpes chez les Grisons, près de la ville de Bormio, sur les frontières du Tirol.

BRAUNAU, ville fortifiée de la Haute-Bavière, & non de la Basse, comme le disent Vosgien & la Martinière, sur la rivière d'Inn. C'est l'ancienne habitation d'un palatin de Bavière. Les Autrichiens y mirent garnison en 1705 & 1742. Elle appartenoit ci-devant à la maison noble de Braunau.

Il y a encore une autre ville de ce nom dans le royaume de Bohême.

BRAUNFELDS, petite ville d'Allemagne, avec un château fort dans le comté de Salms, dans le cercle du Haut-Rhin, à une lieue de Wetzlar.

BRAUNSBERG, ville de la Prusse occidentale sur la lisière de la Prusse orientale, sur la rivière de Passerg, près de la mer Baltique.

Cette ville a un port, où l'on fait un assez grand commerce. Elle est engagée au roi de Prusse depuis 1667. L'évêque n'y fait plus sa résidence.

BRAUX, bourg de France en Champagne, sur la Meuse, à 2 lieues n. de Charleville. Il y a une collégiale.

BRAVA, ou SAINT-JEAN, l'une des îles du Cap-Verd, appartenante aux Portugais. Le meilleur port qui s'y trouve est celui de Fuerno.

On y recueille des vins qui le disputent à celui des Canaries. La terre de l'île est fort haute & composée de montagnes, qui s'élèvent l'une sur l'autre en pyramides. Elle abonde en maïs, courges, melons d'eau, patates, chevaux, ânes, porcs, & en salpêtre. Ses côtes abondent en poissons.

BRAVA, ville & république d'Afrique, avec un bon port, sur la côte d'Ajan, près de celle de Zanguebar. *Long.* 59, 10; *lat.* 1.

BRAY (le pays de), petit pays de France en Normandie. C'est une des quatre petites contrées qui composent le diocèse de Rouen. Il est situé entre le pays de Caux, le Vexin & la Picardie. Neuf-Châtel & Gournay en sont les principaux endroits.

BRAY-SUR-SEINE, petite ville de France dans la province de Champagne, dans le Senon, aux confins de la Brie, entre Nogent à l'e. & Montereau à l'o. avec titre de baronie-pairie.

Il y a aussi une petite ville de ce nom dans l'élection & à 3 lieues s. de Laon.

BRAY-SUR-SOMME, petite ville de France en Picardie, entre Péronne & Amiens.

BRAYE, rivière de France, qui prend sa source dans le bas Perche, & se jète dans le Loir.

BRAYELLE-LES-AUNAY, abbaye de Bernardines, diocèse d'Arras, à une lieue n. e. de Lens.

BRAZZA, île, avec une petite ville de même nom, dans le golfe de Venise, vis-à-vis de Spalatro. Elle est aux Vénitiens.

BREBEZ, rivière qui prend sa source dans la Prusse occidentale, & qui se jète dans la rivière de Natew.

BREBINCE, ou BOURBINCE, rivière de Bourgogne, qui sort de l'étang de Longpendu, au bailliage de Montcenis, & se jète dans l'Arroux, qui verse à la Loire, un peu au-dessous de Digoin. (*R.*)

BRECHE (la), rivière de France qui a son cours dans le Beauvoisis, & se jète dans l'Oise.

BRECHYN, petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans la province d'Angus, remarquable par son grand négoce de saumon & de bétail, & par la grande victoire qui y fut remportée sur les Danois. Elle envoie un député au parlement. Elle est sur la rivière d'Esk, à 16 lieues d'Edimbourg. *Long.* 15, 20; *lat.* 36, 47.

BRECKNOCK, ville d'Angleterre au midi de la province de Galles, dans un petit pays appellé *Brecknockshire*. Il s'y fait un grand commerce d'étoffes de laines. *Long.* 14, 12; *lat.* 52, 8.

BRECKNOCK-SHIRE, province d'Angleterre, dans la principauté de Galles, au couchant des comtés de Hereford & de Monmouth, au midi de celui de Radnor, au levant de ceux de Carmarthen & de Cardigan, & au septentrion de Clamorganshire. On lui donne trente-neuf milles d'Angleterre

de longueur & vingt-ſept de largeur, & l'on y compte cinq mille neuf cents trente-quatre maiſons, ſoixante-une paroiſſes, & quatre villes tenant marchés. Elle envoie deux députés au parlement du royaume. C'eſt une province généralement montueuſe, ſur-tout aux environs de la ville de Brecknock, où ſe trouve la haute montagne de Monuchdenny; mais le peu de plaines qui lui reſtent, & les vallées qui varient ſa ſurface, produiſent des grains qui la nourriſſent, & des pâturages qui l'enrichiſſent.

BREDA, ville forte, avec titre de Baronie, ſituée dans le Brabant Hollandois, dans un lieu fort marécageux, ſur le Merck. *Long.* 22, 20; *lat.* 51, 35.

Les eaux & les marais la rendent preſque imprenable. Les Catholiques y ſont en plus grand nombre que les Proteſtans, & ont le libre exercice de leur religion. En 1577, la garniſon livra la ville aux Etats Généraux. En 1581 elle retomba au pouvoir des Eſpagnols. En 1590, le prince Maurice la reprit ſur les Eſpagnols. Spinola s'en rendit maître en 1625, après un ſiège de dix mois; mais le prince d'Orange la reprit pour les Provinces-Unies en 1637. En 1667, la paix y fut conclue entre les Hollandois & les Anglois. Elle eſt à 8 lieues N. E. de Berg-op-Zoom, 10 lieues N. E. d'Anvers, 9 S. E. de Rotterdam, 24 S. d'Amſterdam.

La ville eſt grande, belle, bien percée, la plupart des rues ſont larges; on remarque ſur-tout la grande place dont les côtés ſont tirés au cordeau; les autres places ſont le marché aux herbes, le marché aux bêtes & la poiſſonnerie; les remparts ont plus d'une lieue de circuit, & ſont flanqués de quinze baſtions & d'autant de demi-lunes; de cinq ouvrages à cornes détachés, & une très-bonne contreſcarpe. Ils ſont bordés d'une allée d'arbres, qui font une promenade agréable.

Cette ville eſt le ſiège d'une cour ſupérieure de juſtice. On y a creuſé un canal à travers les bruieres, qui ſe termine à l'endroit où l'Aa reçoit le Byloop. (*R.*)

BREDENARDE, petite contrée de France en Artois; elle peut avoir deux lieues dans ſa plus grande longueur, & une lieue & demie dans ſa largeur.

BREFAR, c'eſt le nom d'une des îles Sorlingues, près des côtes de Cornouaille en Angleterre.

BREFORT, petite ville des Pays-bas, dans le comté de Zutphen, aſſez bien fortifiée, ſituée dans un endroit fort marécageux, à 2 lieues ſud de Grôle.

BREGANÇON, fort château de France, en Provence, ſur un rocher, & dans une petite île, ſur la côte de la Méditerranée, entre Taclon & Saint-Tropez.

BREGENTZ, ville capitale d'un comté de même nom, ſur le lac de Conſtance en Souabe, appartenante à la maiſon d'Autriche. Il y paſſe une petite rivière de même nom. Elle eſt à 7 li. N. E. d'Appenzel, & à 7 S. de Waldenbourg. *Long.* 27, 20; *lat.* 47, 27.

BREGLIO, petite ville du comté de Nice, en Piémont, ſur la rivière de Rodia.

BREGNA, ou BRENNA (val), bailliage de Bollenz, l'un des ſept bailliages que les Suiſſes poſſèdent en Italie. C'eſt une vallée profonde, de ſept lieues de longueur ſur une demi-lieue de largeur. Les pâturages & les châtaignes ſont ſes principales reſſources. Ce pays eſt poſſédé en commun par les cantons d'Uri, Switz & Underwald (*R.*)

BREGNANO, petite ville du duché de Milan, ſur la Seveſe.

BREHNA, petite ville de l'électorat de Saxe, à trois milles de Leipſick.

BREISICH, petite ville d'Allemagne, au duché de Juliers, ſur la rivière gauche du Rhin. Elle eſt dans une campagne très-fertile.

BREITH-MARCK, petite ville d'Allemagne, en Franconie, ſur le Meyn.

BREIT-BACH, petite ville ſur le Rhin, ſituée dans l'électorat de Cologne.

BREITENBACH, petite ville & château dans la Thuringe.

BREITENBOURG, ou BREDENBERG, forteresſe, autrefois conſidérable, dans le duché de Holſtein, ſur la rivière de Stoër.

BREMA, ou BREME, petite ville du duché de Milan, ſur le Pô, entre Caſal & Valence.

BREMBALO DI SOTTO, petite ville du Bergamaſque, ſur la rivière de Brembo.

BREMBO, rivière, qui prend ſa ſource aux frontières de la Valteline, & qui ſe jète dans l'Adda au-deſſous de Bergame.

BRÊME, duché d'Allemagne, dans le cercle de baſſe-Saxe, ſitué entre l'Elbe & le Weſer, qui l'entourent preſqu'entièrement. Il appartient à l'électeur de Hanovre, qui l'a acheté de la couronne de Suède pour une ſomme de 700,000 rixdalles.

Sa plus grande longueur eſt de douze milles & demi, ſur dix & demi de largeur. Le pays forme une plaine ſans aucune montagne. Ses principales rivières, outre l'Elbe & le Weſer, ſont l'Oſte, la Schwinge, la Lühe, l'Eſte, qui ſe jètent dans l'Elbe; la Géeſte, la Leſum, la Rohre, la Lune & la Drepte, qui ſe jètent dans le Weſer. Il y a le long de l'Elbe, de l'Oſte & du Weſer, des cantons bas & humides qui ſont extrêmement fertiles. On y a conſtruit des écluſes & des levées, pour les mettre à l'abri des inondations. Les terreins plus élevés préſentent de tous côtés de bonnes terres, & d'excellens pâturages où l'on nourrit quantité de bétail. D'autres cantons, principalement le Düvelſmoor, produiſent des tourbes; & l'on y cultive auſſi beaucoup de chanvre & de lin.

Il n'y a dans tout le Duché que deux villes & douze bourgs. Les états ſont diviſés en deux claſſes, 1°. la nobleſſe; 2°. les villes de Stade & Buxtehude. La nobleſſe s'aſſemble deux fois l'an à Baſdal pour ſtatuer ſur les affaires de juſtice contentieuſe, ſur

celles qui intéreſſent ſon corps & ſur celles de la province. L'aſſemblée générale des états ſe tient auſſi à Raſdal; chaque gentilhomme, qui a voix & ſéance, y aſſiſte, & les villes y envoient des députés. Ces aſſemblées ne peuvent avoir lieu ſans la permiſſion de la régence.

La religion dominante eſt la Luthérienne. La ville de Stade a une école latine, & celle de Breme un gymnaſe, dépendant de l'égliſe cathédrale.

Les manufactures ſont en toiles, en cordes, en draps, flanelle, & en friſe. Il y a à Aumund des fabriques de faïence. On en exporte de la navette, du lin, du chanvre écru, des toiles, des fruits, de la tourbe, des laines, du miel, & de la cire. (*M. D. M.*)

BREME, ville libre & impériale, fortifiée, arroſée par le Weſer, qui la ſépare en deux parties, la vieille ville, & la ville neuve. Elle eſt au nombre des villes Anſéatiques, & il s'y fait un commerce très-conſidérable. Le port de cette ville en eſt éloigné de trois lieues; il en ſort grand nombre de vaiſſeaux, qui trafiquent ſur la mer Baltique, & vont à la pêche de la baleine. *Long.* 26, 20; *lat.* 53, 10.

Il y a un ſurintendant annexé à la cathédrale. Son pouvoir s'étend ſur quatorze paroiſſes de campagne, & ſur trois prédicateurs.

En 1744, dans le dénombrement de cette ville, ſans y comprendre les fauxbourgs, il s'y trouva quatre mille ſept cent ſoixante-dix-huit bâtimens habités, cinq cent ſoixante-ſix édifices, tels que des magaſins, des braſſeries; trois cent quatre-vingt-ſept caves qui contenoient des ménages, quatre mille quatre-vingt dix-neuf hommes mariés, de diverſes religions, deux cent dix-huit veufs, mille deux cent trente-neuf veuves, deux cent trente-trois garçons domiciliés, & trois cent cinquante-neuf filles nubiles.

La vieille ville eſt la plus grande & la plus habitée; elle eſt diviſée en quatre quartiers ou paroiſſes; ſavoir, Notre-Dame, Saint-Anſcaire, Saint-Etienne, & Saint-Martin. C'eſt dans cette partie que ſe trouve l'égliſe cathédrale du duché de Breme, le couvent de Saint-Jean, & le fameux Gymnaſe académique de la religion Calviniſte, le préceptorat dépendant du Gymnaſe, l'hôtel-de-ville, la bourſe, l'arſenal, l'hôpital, la ſalle d'anatomie, la maiſon de force. Il y a, près le grand pont, une machine hydraulique, qui fournit de l'eau à toute la ville. La ville neuve n'a qu'une égliſe, celle de Saint-Paul; les fauxbourgs en ont deux. Les catholiques aſſiſtent au ſervice divin dans la chapelle du réſident de l'empereur. Le conſeil eſt compoſé de quatre bourguemeſtres, & de vingt-quatre magiſtrats, dont une partie eſt de la claſſe des négocians. Tout le pouvoir réſide dans le conſeil pour les affaires civiles ou criminelles; cependant la maiſon de Brunſwick, comme duc de Breme, y conſtitue un préteur qui, en matière capitale, prononce la ſentence de mort. Cette ville peut avoir ſix cents hommes de garniſon, & a des manufactures de différentes eſpèces.

Les gros vaiſſeaux marchands ne peuvent y aborder; il faut les décharger à la diſtance de trois ou quatre milles, ſoit à Bracke, ſoit à Elsfleth.

L'archevêché fut ſécuriſé en 1648 par le traité de Weſtphalie, & cédé ſous le titre de duché à la couronne de Suède, qui en jouit juſqu'en 1712, que les Danois s'en rendirent maîtres. Ceux-ci la cédèrent en 1516 à l'électeur de Hanover, & la Suède fut contrainte en 1720 d'accéder à cette ceſſion par le traité de Stokholm; ainſi ce duché appartient aujourd'hui à l'électeur de Hanover; mais la ville de Breme eſt libre; ſa cathédrale ſeule, & ce qui en dépendoit du tems des archevêques, a été cédé a cet électeur. (*M. D. M.*).

BREMERWERDE, ou BREMERFURT, ville & château fort, dans le duché de Breme, à trois milles de Breme. *Long.* 26, 30; *lat.* 53, 49.

BREMGARTEN, petite ville de la Suiſſe, à trois lieues de Zurich, ſur la rivière de Ruſſ. Elle appartient aux cantons de Berne, de Zurich, & de Glaris. Ses habitans ſont catholiques. *Long.* 25, 55; *lat.* 47, 20. (*R.*)

BREMPT, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, ſur la Moſelle.

BRENDOLO, petite ville, avec un port, ſur une petite île des lagunes de Veniſe, entre la ville de Veniſe & l'embouchure du Pô.

BRENNA (val). *Voyez* BREGNA.

BRENNE, c'eſt le nom d'un petit diſtrict de France, entre le Berri, la Touraine & le Poitou, diocèſe & généralité de Bourges, partie en l'élection de Châteauroux, partie en celle du Blanc. Mézières en eſt la capitale.

BRENNEVILLE, village près d'Angeli, en Normandie, remarquable par la bataille qu'y perdirent les François en 1119, voulant ſoutenir le frère du jeune Henri I.

BRENNKIRCHEN, petite ville de la baſſe-Autriche, ſur les frontières de la Hongrie, à peu de diſtance du Danube.

BRENSK, ou BRENSKI, ville dans la principauté de Severie, ſur la rivière de Deſna, appartenante aux Moſcovites.

BRENTA, rivière, qui prend ſa ſource dans l'évêché de Trente, & qui ſe jète dans le golfe de Veniſe, au-deſſous de Padoue.

BRENTFORD, ville aſſez peuplée d'Angleterre, dans le comté de Middleſex, ſur la rivière de Brente, à l'endroit où elle ſe jète dans la Tamiſe.

BRENTOLA, petite ville du Vicentin, à peu de diſtance de Vicenze; elle dépend de la république de Veniſe.

BRENTZ, rivière, qui prend ſa ſource dans le duché de Wirtemberg, & qui ſe jète dans le Danube, près de Laugingen.

BREOULX, petite ville de France en Provence, vers les confins du Dauphiné, à 4 lieues d'Embrun.

BRESCAR, ville d'Afrique, au royaume de Tremecen, dans la province de Tenez: le pays eſt fertile en bled, en orge, en lin, & produit d'excellentes figues. On y nourrit une grande quantité de bétail.

BRESCIA, ou BRESSE, *Briſcia*, ville forte d'Italie, qui renferme trente à trente-cinq mille ames, & qui n'a pas moins d'une lieue de tour. Elle eſt à 18 lieues de Milan, 38 de Veniſe. Elle eſt défendue par une bonne citadelle. *Lat.* 45 d. 22′; *long.* 5′, 30″ à l'orient de Milan, ou de 28 d. 22′ 20″.

Cette ville a onze paroiſſes, ſeize couvens d'hommes & quatorze de filles. Son évêque eſt ſuffragant de Milan. Il s'y trouve une grande fabriques d'armes, & le commerce y eſt d'ailleurs aſſez actif.

Elle eſt riche, agréable, dans une heureuſe ſituation, & ſes environs ſont très-fertiles. Cette ville fut bâtie par les Gaulois Cenomans, commandés par Beloveſe & paſſa ſous la domination des Romains. Elle fut brûlée par Radagaſſe, roi des Goths, en 412, & rétablie par Attila en 452. Les rois Lombards la poſſédèrent à leur tour. Charlemagne ayant défait le roi Didier en 771, entra à Breſcia, où il fit bâtir l'égliſe de Saint-Denis. En 1426, pour ſe ſouſtraire aux vexations du duc de Milan, elle ſe donna à la république de Veniſe.

Gaſton de Foix, général de Louis XII, la prit le 19 février 1512 ſur les Vénitiens, & l'abandonna au pillage. La maiſon où logeoit le chevalier Bayard en fut exceptée, & on ſait avec quelle généroſité il en uſa envers ſon hôteſſe & ſes deux filles. Elle fut rendue aux Vénitiens en 1517. En 1478 cette ville éprouva une peſte affreuſe, qui y enleva vingt-cinq mille perſonnes. Celle de 1524 fut auſſi terrible.

Nicolas Tartaglia de Breſſe, fut le premier qui découvrit la formule qui réſout les équations du troiſième degré: ſon livre, imprimé en 1538, ouvrit la carrière à toutes les découvertes qu'on a faites enſuite ſur le jet des bombes.

Laurent Gambara, bon poëte, mort en 1596, eut auſſi cette ville pour patrie. (*R.*)

BRESCON, petite île de France, dans le golfe de Lyon, près des côtes de Languedoc. Elle eſt pleine de rochers, & il s'y trouve un château fort: ſa diſtance d'Agde eſt d'une lieue ſud.

BRESELLO, ou BERSELLO, petite ville d'Italie, très-bien fortifiée, dans le duché de Modène. Le prince Eugène la prit en 1702, les François en 1703, & l'évacuèrent en 1707. Elle eſt proche le confluent de la Linza & du Pô, à 11 lieues n. o. de Modène, & à 4 lieues n. e. de Parme. *Long.* 28; *lat.* 44, 55.

BRESIL, grande contrée de l'Amérique meridionale, bornée au nord, à l'orient & au midi par la mer, & à l'occident par le pays des Amazones & le Paraguai. Les côtes, qui ont environ douze cents lieues de long, ſur ſoixante de large, appartiennent aux Portugais. Cette partie du Nouveau monde eſt fort riche. Les Eſpagnols la reconnurent en 1500. Alvarès Cabral, Portugais, en prit poſſeſſion en 1501 pour ſon roi, & lui donna le nom *de ainte-Croix*. *Voyez*, quant à ſon commerce, SAINT-SALVADOR, OLINDE, & SAINT-SEBASTIEN.

Ce pays a le titre de principauté, qui eſt affecté à l'héritier préſomptif de Portugal.

Les Portugais le diviſent en quinze capitaineries, dont huit appartiennent immédiatement au roi de Portugal, & les ſept autres à des ſeigneurs particuliers, qui ont fait ſeuls les frais pour y établir des colonies. Elles reconnoiſſent cependant la ſouveraineté du vice-roi. Les capitaineries de la côte orientale ſont Rio-Grande, Parayba, Tamaraca, Fernambouc, Sérégippe, Bahia de Todos Santos, Rio dos Ilheos, Puerto Seguro, Eſpiritu Santo, Rio Janeiro, Saint-Vincent, del Rey. Les capitaineries de la côte du nord ſont Para, Maragnan, & Ciara.

On ne connoît qu'imparfaitement cette immenſe contrée, par le danger qu'il y a de s'enfoncer dans l'intérieur des terres, où ſont des nations féroces & barbares. Ces peuples ſont différens preſqu'à chaque canton, par les mœurs, le langage, &c. On diſtingue cependant les Tapuyas, qui ſont diviſés en plus de ſoixante ſociétés, les Guaymuras, les Tupinaques, les Pétivares, les Tomomymes, les Ovaitaguaſes, les Ouaiyanaſſés, les Poriés, la plus douce des nations, auſſi ennemie de la guerre que du goût des autres Braſiliens pour la chair humaine; les Molopagues, les Motayes, les Lopis ou Bilvaros, les Ouayana, ou Aonſſés, ou les Ouetacas, les Topinambous, les Marjagas, &c. Ces trois derniers peuples ſont les plus connus.

Le nombre de ceux qu'on ne connoît pas eſt prodigieux ſans doute; il eût été poſſible de les civiliſer. Les miſſionnaires avoient déjà réuſſi à ſe concilier l'amitié de beaucoup de ces nations, & à adoucir leurs mœurs féroces & ſauvages; mais les Portugais, plus ſauvages, plus féroces encore, emploient toutes ſortes de moyens pour les tromper. Leur intérêt n'avoit de ſacré que l'or, & pour ſe le procurer, le meurtre, la trahiſon, les pièges de tous les genres ont été mis en uſage; les ſermens les plus auguſtes violés, les traités les plus ſaints rompus; ils ne rougiſſoient pas de prendre des robes de miſſionnaires, ſous leſquelles ils cachoient des armes, & abuſant de la confiance que les Braſiliens accordoient à ces hommes apoſtoliques, qu'ils appelloient leurs *amis*, leurs *pères*; ils ne rougiſſoient pas, dis-je, ces Européens avides, de les attirer dans des lieux, où d'autres bandits étoient cachés; alors ils maſſacroient inhumainement tous ceux qui oppoſoient quelque réſiſtance; les autres étoient faits eſclaves; ils les chargeoient de chaînes pour ſoumettre ces hommes libres à des travaux opiniâtres, où l'excès de la miſère & le déſeſpoir leur faiſoient bientôt trouver la mort. Il exiſte donc une haine invétérée entre ces Américains & leurs

tyrans ; & ces hommes si souvent trompés n'ont d'autre bonheur aujourd'hui que la vengeance : ils épient depuis long-tems l'occasion de surpendre les Portugais ; ils portent par-tout le fer, la flamme, dévorent dans leurs horribles festins, ceux qu'ils ont faits prisonniers ; & c'est ainsi que par un intérêt mal entendu, on s'est fait des ennemis dangereux & irréconciliables, de ceux dont on pouvoit se faire des alliés & des amis.

Dans le nombre de ces peuples, il en est quelques-uns de policés ; leurs mœurs sont douces ; il ne leur manqueroit que des conducteurs sages pour en faire des nations puissantes & heureuses. Les autres sont errants, passent d'un canton dans un autre canton, & vont asseoir dans les rochers, dans les forêts, dans leurs montagnes inaccessibles, le siège de leur indépendance : presque tous, sans cesse en guerre entr'eux, sont antropophages. Quoique la nature, dans cet heureux climat, leur prodigue ses trésors de tous les genres, que la terre sans cesse cultivée, leur offre ses richesses, & qu'il suffise, dans beaucoup de cantons, de travailler un jour, pour obtenir la subsistance de toute une année ; cependant leur goût pour la chair humaine leur met continuellement les armes à la main ; ils engraissent avec soin leurs prisonniers. Aussi-tôt qu'ils ont acquis l'embonpoint qu'on desire, ils sont mangés. Si le captif est maigre, on lui donne, pour le servir, une fille jeune & jolie, qui est aussi sa maîtresse, dont il a des enfans, & qui aussi-tôt qu'elle a réussi à l'engraisser, assiste elle-même à cet horrible festin. Lorsque le jour fixé pour la cérémonie est arrivé, tout le monde est invité à la fête : on se divertit à boire & à danser. Le prisonnier lui-même se réjouit comme tous les autres.

Loin de s'effrayer des apprêts de son supplice, il raconte d'un air fier ses exploits, & leur fait un long détail de leurs pères, frères ou parens qu'il a rôtis & mangés ; il les défie même, en disant à celui qui doit l'assommer, *de lui donner la liberté, & qu'il le mangera, lui & les siens.* On lui réplique : *hé bien, nous te préviendrons, & tu seras mangé tout à l'heure.* Après quoi on le tue, on le lave, on le rôtit, on le mange, en s'exhortant bien les uns les autres d'être courageux à la guerre, afin d'avoir bonne provision de chair humaine.

Les habitans du Brésil vont nuds, & ne souffrent qu'avec impatience toute espèce de vêtemens. Ils sont robustes, guerriers, toujours gais, peu sujets aux maladies, & vivent fort long-tems : il n'y a guère de peuples où les centenaires soient en aussi grand nombre. Ils aiment à se parer de plumes qu'ils s'attachent à la tête & aux joues. On ne leur connoît ni temples, ni religion. Dans cette espèce d'abrutissement, ils ne contractent point cependant de ces genres d'alliances qui répugnent à la nature : leurs mères, leurs sœurs, leurs filles, ne peuvent jamais devenir leurs femmes ; les autres degrés de parenté ne sont point des obstacles dans leurs mariages. L'adultère est puni sévèrement : ils n'ont ni rois, ni princes ; mais pour la guerre, ils ont des chefs qui sont toujours choisis entre ceux qui ont le plus de bravoure & le plus d'expérience ; & leurs conversations ordinaires roulent sur leurs ennemis qu'ils ont tués ou mangés ; car ce peuple ne connoît rien de préférable à l'honneur de se couvrir de gloire dans les batailles.

Je dois ajouter cependant qu'à l'exception de quelques sociétés particulières, connues par leur cruauté féroce, les habitans du Brésil sont de toutes les nations, celle qui exerce l'hospitalité avec le plus de grandeur d'ame : c'est pour eux une jouissance que de bien traiter leurs hôtes ; & ces mêmes antropophages pleurent de joie à l'arrivée & au départ des étrangers qui leur ont fourni l'occasion d'exercer envers eux leur humanité.

L'air du Brésil est bon, quoique très-chaud ; le terrein en est fertile & excellent. La canne de sucre y croît en plus grande quantité qu'en aucun lieu du monde. Les campagnes sont couvertes de bétail, de volailles & de gibier, de bêtes féroces de toutes espèces, de serpens de différentes sortes & d'une grandeur monstrueuse. On y trouve des forêts entières d'arbres de Brésil, & d'un bois nommé *Copaïba*, d'où distille le baume appellé de *copahu*. La classe des oiseaux y est innombrable ; ils sont aussi remarquables par leurs chants que par l'éclat de leurs plumages : on y distingue surtout le *colibry*, qui est moins gros qu'un ferein au sortir de sa coque, mais dont le ramage le dispute à celui du rossignol. Enfin on y trouve des perroquets, des singes, des arbres, des fruits exquis, des simples précieux pour la médecine, inconnus à l'Europe ; des mines très-fécondes d'or, d'argent & de tous les métaux ; des diamans & des pierres de toutes les sortes ; la topase & le rubis, & une foule de richesses dans les quatre règnes, qui font du Brésil l'un des plus riches pays du monde. (*M. D. M.*)

BRESINI, petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Lenczicz.

BRESLAU, principauté d'Allemagne, qui appartient aujourd'hui au roi de Prusse depuis 1741. *Long.* 34, 40, *lat.* 51, 4.

Cette principauté est bornée au nord par celle d'Œls & de Wohlau ; au couchant par celles de Lignitz & de Schweidnitz ; au midi par celles de Schweidnitz & de Brieg ; & à l'orient par celles de Brieg & d'Œls. Le cercle de Namslau fait partie de cette principauté, quoiqu'il en soit cependant séparé.

Les rivières principales sont l'Oder, l'Ohlau, le Lohe, la Weyda & le Weistritz, qui porte aussi le nom de Schweidnitz. Les environs de l'Oder & des autres rivières sont sabloneux & marécageux : le terrein est excellent pour le bled, & les prairies qui

qui ſont fort graſſes, ſont couvertes de nombreux troupeaux; mais le bois eſt rare. On a du poiſſon en abondance près des rivières; les chemins ſont mauvais, & dans beaucoup d'endroits, preſque impraticables.

Cette principauté contient neuf villes, deux bourgs & un grand nombre de villages; elle ſe diviſe en quatre diſtricts; ſavoir, le cercle de Breslau, de Neumarkt, de Canth & de Namslau. (*M. D. M.*)

BRESLAU, *Vratislavia*, capitale du cercle & de la principauté de ce nom, ainſi que de tout le duché de Siléſie, eſt ſituée ſur l'Oder qui, du côté du nord, paſſe ſous les remparts & y reçoit l'Ohlau, qui fait le tour de la ville.

Cette ville, avec ſes vaſtes fauxbourgs, forme une enceinte conſidérable. Ses fortifications ſont de peu d'importance. On y trouve pluſieurs places très-grandes & très-régulières, d'aſſez beaux édifices publics & beaucoup de maiſons bien bâties. L'île de la cathédrale, hors de la ville, eſt fortifiée par un rempart & quelques baſtions. On y trouve l'égliſe cathédrale de Saint-Jean, qui fut réduite en cendres en 1759 avec la moitié du doyenné, la bibliothèque épiſcopale, & encore la collégiale de Sainte-Croix, & deux autres égliſes; les maiſons des chanoines, l'hôpital électoral fondé pour des enfans pauvres de l'un & de l'autre ſexe. Dans l'île des Sables, on remarque la belle égliſe de Notre Dame, un couvent magnifique qui appartient aux chanoines de l'ordre de Saint Auguſtin; l'égliſe Saint-Jacques, un couvent d'Auguſtines, & une autre égliſe ſous l'invocation de Sainte Anne.

Au-deſſus de cette île eſt l'égliſe de Saint-Michel, conſtruite en bois, laquelle ſert de paroiſſe aux Catholiques; les ſuperbes abbayes princières de Saint-Vincent, ordre des Prémontrés; des chanoines nobles de Sainte Claire & de Saint Mathias, qui appartiennent aux chevaliers de Roſe-Croix; dix neuf autres égliſes encore, tant paroiſſes, abbayes, que couvens des deux ſexes, ſans y comprendre deux égliſes pour les Luthériens, une pour la garniſon, quatre autres pour les hôpitaux, une égliſe pour les Chrétiens du rit grec, pluſieurs ſynagogues pour les Juifs, & des égliſes encore hors de la ville, &c. &c.

Breſlau renferme encore une univerſité catholique, deux gymnaſes pour les Luthériens, une école latine & deux arſenaux. L'hôtel-de-ville eſt vaſte, mais d'une architecture gothique; la tour de l'hôtel de-ville, nommée *tour de l'horloge*, paſſe pour la plus belle & la plus haute de toute l'Allemagne. Toutes les fois que l'heure ſonne, on entend, ſur une galerie d'en haut, un concert de pluſieurs trompettes & de quelques autres inſtrumens. Le palais de la régence royale n'eſt guère plus intéreſſant, mais la bourſe eſt un édifice plus remarquable.

Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur, d'une régence royale avec un grand conſiſtoire, d'un conſeil aulique & criminel, d'une chambre royale des guerres & domaines, &c. &c &c; d'un conſeil de conférence, d'une ſociété royale de médecine, d'un directoire de la monnoie, &c &c &c. Frédéric II lui a accordé le troiſième rang parmi les capitales de ſes états, c'eſt-à-dire, après Berlin & Kœnisberg, & deux grandes foires franches, outre les quatre autres moindres dont elle jouiſſoit déjà.

Le magiſtrat de la ville eſt tout Luthérien. Il eſt compoſé d'un conſeil & d'un ſénat municipal. Tout le commerce de la Siléſie s'eſt concentré dans Breſlau, où l'on trouve auſſi pluſieurs manufactures.

Les Autrichiens s'emparèrent de Breſlau le 24 novembre 1757, après y avoir gagné une bataille, & furent obligés de l'évacuer le 19 décembre ſuivant. En 1760, il fut cannoné par les mêmes Autrichiens, ce qui cauſa l'embraſement du palais royal & d'une partie de la ville. (*M. D. M.*)

BRESLE (la), petite ville de France dans le Lyonnois, ſur la Tardine, entre des montagnes, à 4 lieues o. de Lyon.

BRESLE (la), petite rivière de France qui prend ſa ſource en Normandie, dans le pays de Caux, & ſe jète dans la mer à une demi-lieue au-deſſous d'Eu.

BRESNITZ, ou PRESNITZ, ville affranchie du royaume de Bohême, dans le cercle de Saatz ou de Lucksko.

BRESSAN, pays d'Italie, dans l'état de Veniſe.

BRESSE, province de France, du gouvernement de Bourgogne, bornée au nord par la Bourgogne & la Franche-Comté; à l'eſt, par la Savoie, au midi par le Dauphiné, & à l'orient par la Saône, qui la ſépare du Lyonnois & de la Bourgogne. Elle comprend la Breſſe proprement dite, & les pays de Gex, de Bugey, & de Valromey. Cette province a ſes états particuliers, & ſe diviſe en vingt-cinq mandemens, de la généralité de la Bourgogne. Le clergé de la Breſſe & du Bugey eſt ſéparé du clergé de France, & paie la taille.

La partie ſeptentrionale de cette province, qu'on nomme Breſſe Châlonoiſe, appartenoit à la France, lors du traité de 1601, par lequel les ducs de Savoie cédèrent la Breſſe en échange du marquiſat de Saluce. La Breſſe proprement dite comprend de vaſtes plaines, où il ſe recuille beaucoup de grains. Il s'y trouve des bois, des pâturages, & des étangs fort poiſſonneux. Les autres parties de la Breſſe ſont montueuſes. Bourg en eſt eſt la capitale. *Voyez* au ſurplus les articles BOURGOGNE, BUGEY, &c. (*R.*)

BRESSE. *Voyez* BRESCIA.

BRESSUITE, petite ville de France, ſur la rivière d'Argenton, en Poitou.

BREST, ville de France, en baſſe-Bretagne, avec un des plus beaux ports, & en même tems des plus ſûrs de tout le royaume. C'eſt un des

trois départemens de la marine royale. Il y a un gouverneur particulier & un lieutenant de roi, une amirauté, une juſtice municipale, une intendance, une académie de marine, une ſénéchauſſée, &c. & c. On y compte pluſieurs égliſes & paroiſſes, un très-beau ſéminaire, dont les Jéſuites avoient la direction, & environ, tant dans la ville que dans le fauxbourg, vingt-ſix à vingt-ſept mille ames, ſans y comprendre le nombre prodigieux d'ouvriers, de ſoldats, de marins & de matelots qu'on y trouve en tems de guerre. La ville proprement dite n'eſt compoſée que d'un petit nombre de rues étroites, tortueuſes & en pente, à cauſe de la colline ſur laquelle elle eſt aſſiſe, & qui ne lui permet pas de s'étendre du côté de la mer. Le fauxbourg au contraire (qu'on nomme *Fauxbourg de la Recouvrance*), eſt fort bien bâti, & les rues bien percées. Il eſt ſéparé de la ville par un bras de mer ſur lequel eſt le port. On admire ſur-tout les deux quais, qui ſont entourés de logemens pour les forçats, & de magaſins immenſes, pourvus de tout ce qui eſt néceſſaire pour les armemens. Le château, conſtruit ſur un rocher eſcarpé près de la mer, avec une tour du côté oppoſé, eſt hériſſé de canons du premier calibre, avec pluſieurs batteries à barbettes. La rade eſt magnifique, & pourroit contenir cinq cents vaiſſeaux de guerre; mais l'entrée en eſt étroite & très-difficile, à cauſe des rochers qui s'y trouvent cachés ſous l'eau. Les Anglois tentèrent en vain de s'emparer de ce port en 1694. Breſt eſt à 12 lieues ſ. o. de Morlaix, 12 n. o. de Quimper, 48 o. de Rennes, 130 o. de Paris. *Long.* 13, 9, 10; *lat.* 48, 22, 55.

BRETAGNE (grande). *Voyez* ANGLETERRE.

BRETAGNE, grande province de France, avec titre de duché, réunie à la couronne par François Ier, en 1532. Elle forme une péninſule: du côté des terres, elle eſt bornée par le Poitou, l'Anjou, le Maine, & une partie de la Normandie. Elle peut avoir cinquante-ſept lieues de longueur moyenne, ſur trente-trois de largeur; ce qui peut être évalué à dix-neuf cents lieues quarrées. On lui donne plus de cent cinquante lieues de côtes, remplies d'un très-grand nombre de baies, & de bons ports. De toutes les rivières qui l'arroſent, il n'y en a aucune de navigable, que la Loire, la Vilaine, qu'on ſe propoſe de joindre à la Drance, au moyen d'un canal entre Rennes & Dijon. Les autres, comme l'Ardre, l'Iſle, le Men, le Bonneau, la Claye, l'Aden, qui ont toutes leur embouchure dans l'Océan, ne portent bateaux que juſqu'où remonte le flux. Le climat de cette province eſt aſſez tempéré, ſi ce n'eſt au voiſinage de la mer où l'air eſt un peu gras & humide: ſon ſol eſt, en général, mêlé de plaines & de hauteurs; on y voit pluſieurs belles forêts, telles que celles de Chanveaux, de Coubian, de la Guerche, de Quintin, de Pavée, de Juigné, &c preſque toutes compoſées de hêtres, de chênes, de châtaigniers, & de bois blanc; & par-tout où la terre eſt cultivée, elle produit au delà de ce qu'il faut pour la conſommation des habitans. On y trouve auſſi d'excellens pâturages qui ſervent à nourrir un bétail nombreux. Les pays Nantois & de Rhays donnent des vins de médiocre qualité, dont on fait en partie des eaux de vie. Le cidre eſt la boiſſon ordinaire des habitans. Le gibier eſt très-abondant, & les rivières très-poiſſonneuſes: on y pêche ſur-tout beaucoup de ſardines & de ſaumons. Il y a des eaux minérales à Lanion, Vitrey, Fougères, Dinan, &c. &c. & parmi les curioſités de la province, on remarque le champ d'Aimant, ſitué dans la paroiſſe de Saint-Nazaire, ainſi nommé, parce que tous les cailloux de ſa ſurface ſont des pierres-d'aimant; un puits, creuſé dans la cour de l'hôtellerie de Plongaſtel, entre Breſt & Landernau, dont l'eau monte, quand la mer, qui en eſt fort proche, deſcend, & deſcend au contraire quand la mer monte; phénomène dont l'académie des ſciences a rendu compte dans ſes mémoires, année 1717. Le caractère des Bretons eſt bruſque, colère; mais ils ſont braves, bon ſoldats, & ceux qui s'adonnent à la navigation, deviennent preſque toujours d'excellens hommes de mer.

Le commerce de cette province eſt conſidérable; il ſe fait des ſels dans les marais de Bourgneuf, & dans le territoire de Guerande & du Croiſſic. Il vient des beurres de l'évêché de Nantes, des grains de Vannes, des chanvres & des lins des évêchés de Rennes, de Treguier, & de Léon, où l'on fabrique auſſi des toiles. Il y en a qui ſervent à faire des voiles de vaiſſeaux, &c. Les toiles de Quintin ſont toutes de lin, & ne le cèdent guère en fineſſe aux batiſtes. On fait avec les plus fines des manchettes, des rabats, des coëffures, &c. avec les groſſes, des mouchoirs & des chemiſes. Les toiles à tamis bleuâtres viennent de la même province. Les toiles de Pontivy ne diffèrent pas de celles de Quintin. Il y a auſſi en Bretagne de la bonneterie & des mines de charbons de terre, de fer & de plomb. On fait la pêche de la ſardine & du maquereau au Port-Louis, à Béliſle, à Cancarnau, &c. Il ſe fabrique, dans la plupart des villes, de petites étoffes de laine, comme étamines, droguets, ſerges, molletons, crêpons, &c. Voilà à peu près quelles ſont les marchandiſes du crû de cette province. On peut mettre au nombre de celui du dehors la morue, dont la pêche ſe fait par les Malouins & les Nantois. Quant aux retours des îles Françoiſes de l'Amérique, ils conſiſtent en ſucres bruts, qui ſe rafinent à Angers, Saumur, & Orléans, en gingembre, indigo, rocou, écaille, cuirs, bois de teinture. Il y arrive d'Angleterre, de Hambourg, & Hollande, des planches, des mâts, des chanvres, du goudron, du fromage, &c.

Pour le gouvernement eccléſiaſtique, on y compte neuf évêchés: ſavoir, Dol, Nantes, Quimper-Corentin, Rennes, Saint-Brieux, Saint-Malo, Saint-Paul de Léon, Tréguier & Vannes, tous ſuffragans de la métropole de Tours, & un grand nombre d'égliſes collégiales, d'abbayes & de

prieurés. Comme la Bretagne n'étoit pas encore réunie à la couronne de France lors du concordat entre le pape Léon X & François Ier, le roi n'y nomme aux bénéfices consistoriaux, qu'en vertu d'un indult : & par une bulle de Benoît XIV, les évêques & le saint-siège ont alternativement la nomination des cures, chacun six mois de l'année.

Pour le civil & l'administration de la justice, il y a un parlement rendu sédentaire à Rennes, en 1560, par Charles IX. Il est composé d'une grand'-chambre, d'une chambre de la tournelle, d'une chambre des enquêtes, des requêtes, &c. &c.; une autre juridiction concernant les aides & gabelles, à laquelle ressortissent les autres sièges de la province; une chambre des comptes établie à Nantes; sept sièges d'amirauté; savoir, à Saint-Malo, Nantes, Saint-Brieux, Morlaix, Brest, Vannes, & Quimper-Corentin; huit maîtrises particulières des eaux & forêts; trois juridictions consulaires à Nantes, Morlaix, Saint-Malo; deux hôtels des monnoies à Rennes & à Nantes. La justice y est rendue selon la coutume de Bretagne.

Cette province a aussi ses états particuliers, composés du clergé, de la noblesse & du tiers-état : c'est dans ces assemblées que se règlent toutes les dépenses de la province, & le don gratuit accordé à Sa Majesté. Elles se tiennent tous les deux ans.

Enfin, pour le militaire, la Bretagne a un gouverneur général, qui est en même tems amiral de la province, deux lieutenans-généraux, l'un pour la haute & basse-Bretagne, l'autre pour le seul comté Nantois; trois lieutenans de roi, quinze lieutenans des maréchaux de France, & quatre tribunaux de maréchaussée, &c. &c. (*M. D. M.*)

BRETAGNE (Nouvelle), pays, & presqu'île de l'Amérique septentrionale, au Canada, au nord du fleuve Saint-Laurent.

Ce pays peut avoir environ quatre-vingts lieues de long. L'air y est très-froid & le terroir stérile. Les Anglois en tirent des peaux de castor. C'est la partie la plus orientale de la terre de Labrador. Ce sont les François de la province de Bretagne qui ont découvert ce pays, & qui lui ont donné son nom.

BRETCHEN, ou BRETCHEM, forteresse & petite ville de la Prusse occidentale, dans le territoire de Culm, entre Strasbourg & Osterode. (*R.*)

BRETEUIL, petite ville de France dans la haute-Normandie, avec titre de comté, sur la rivière d'Iton. Cette ville fait un grand commerce de fer. Elle est à 6 lieues S. O. d'Evreux, 26 O. de Paris.

BRETEUIL, bourg de France dans le Beauvoisis, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 11000 liv. (*R.*)

BRETEUIL-HERBAUT. *Voyez* BREUIL-HERBAUT.

BRETHEIM, ou BRETTEN, petite ville d'Allemagne dans le bas-Palatinat, sur les frontières du duché de Wirtemberg, sur la rivière de Saltz.

BRETIGNI, village du gouvernement d'Orléanois, dans la Beauce, près de Chartres, fameux par le traité qui rendit la liberté à Jean-le-Bon. Il y a deux opinions sur le lieu où fut signé le traité de Bretigni, le 8 mai 1360; l'une que c'est Bretigni près de Châtres; l'autre, que c'est Bretigni près de Chartres.

La première opinion avancée par Baudrand, & adoptée par la Martinière, puis par Vosgien, est soutenue dans plusieurs mémoires imprimés dans les *Mercures* de 1737, janvier & mars, & 1746, novembre.

La question se trouve encore traitée dans le journal de Trévoux, décembre 1706, & mercure de 1735, mai. On peut les consulter.

Il est probable que l'opinion des trois géographes qu'on vient de nommer, s'est accréditée, parce qu'on ignoroit qu'il existoit un lieu du nom de Bretigni, dans le voisinage de Chartres; tandis qu'on en connoissoit un dans le Hurepoix près de Châtres. La ressemblance des deux noms paroît avoir été une des sources de l'erreur où l'on est tombé : mais il n'est pas douteux qu'il existe un lieu nommé Bretigni, près de Chartres, comme l'a remarqué l'éditeur de l'*Histoire* du P. Daniel, sous l'année 1360.

Et ce qui prouve invinciblement que le traité fut signé à ce Bretigni près de Chartres, c'est, 1°. qu'un mémorial de la chambre des comptes, cité par le P. Griffet, éditeur de l'Histoire du P. Daniel, le dit expressément; 2°. que plusieurs pièces relatives à ce traité, que M. de Brequigni a copiées à Londres sur les originaux, furent signées de la part d'Edouard à Sours, lieu situé à une lieue ou environ de Chartres, & de la part du roi de France à Bretigni-lès-Chartres; 3°. les Chroniques de Saint-Denis, rédigées par un contemporain, & tous les Manuscrits de Froissart, qui ont été consultés, portent uniformément, Bretigni près Chartres. Et c'est l'opinion qu'on ne peut se dispenser de suivre.

Quant à la question concernant l'entrée de Philippe-le-Bel dans l'église de Chartres, elle est amplement discutée dans le livre intitulée, *Voyage fait à Munster*, &c. par M. Joly, Paris, 1670, *in*-12. (*R.*)

BRETTA, petite ville de Suède, dans la province de Westrogothie.

BRETTEN, petite ville du royaume de Suède, dans la Dalie, sur le lac Waner.

BRETTEN. *Voyez* BRETHEIM.

BRETTIN, petite ville de l'électorat de Saxe, sur l'Elbe.

BREUBERG, petit pays & château, dans la Franconie, sur le Meyn : cette contrée peut avoir cinq lieues de long sur deux de large. Elle appartient aux maisons de Lœwenstein & d'Erbach. (*R.*)

BREUIL-BENOIST, abbaye de Bernardins.

fondée en 1137, à 4 lieues e. d'Evreux. Elle vaut 3500 liv.

BREUIL-HERBAUD, abbaye de France, au diocèse de Luçon, ordre de Saint-Benoît, à 8 li. n. des Sables. Elle vaut 3500 liv.

BREUSCH, rivière de la basse-Alsace, qui prend sa source aux frontières de la Lorraine, & tombe dans l'Ill près de Strasbourg.

BRÈVES, ville de France, élection & à 2 lieues s. e. de Clamecy.

BREY, petite ville du pays de Liège, dans le comté de Looz, sur un ruisseau, à 4 lieues o. de Maseick, 6 n. de Mastricht. *Long.* 23, 10; *lat.* 51, 6. (*R.*)

BREYN, petite ville du comté d'Assing, dans l'Ecosse septentrionale, sur un petit golfe de même nom.

BREZIN, ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Lenczicz.

BRIANÇON, ville de France dans le haut Dauphiné, avec un château fort sur un roc escarpé, tout près de la Durance. Il y a un gouverneur particulier & un état-major. Le pont qui réunit le château à la ville, est un ouvrage admirable. *Long.* 24, 20; *lat.* 44, 46.

Lesdiguières l'enleva aux Ligueurs en 1590. Cette ville est remarquable par la manne qu'on recueille aux environs, sur les feuilles d'un arbre nommé *Meles* ou *Melezes*. La manne tombe la nuit sur les feuilles de cet arbre, & se fond aux premiers rayons de soleil. Elle n'est jamais si abondante que dans les chaleurs excessives. A quelque distance de là, on trouve une roche percée qu'on appelle *Pertuis Rostang*, au-dessus de l'entrée de laquelle on lit cette inscription: *D. Cæsari Augusto dedicata, salutate eam.* (*R.*)

BRIANÇONNET, forteresse de Savoie dans la Tarentaise, bâtie sur un rocher inaccessible. Aujourd'hui cette forteresse est presque ruinée.

BRIARE, petite ville de France en Gatinois, sur la Loire, remarquable par le canal qui porte son nom, & qui fait communiquer la Loire & la Seine. *Long.* 20 d. 24′ 13″; *lat.* 47 d. 38′ 16″. Elle est à 14 lieues s. e. d'Orléans, à 35 s. de Paris. *Voyez* CANAL DE BRIARE. (*R.*)

BRIATESTE, petite ville de France en Languedoc, sur le Dadou, à quelques lieues d'Alby.

BRIDGENORTH, petite ville d'Angleterre, dans le Shropsire, sur la Saverne, sur laquelle il y a un beau pont, à 40 lieues n. o. de Londres. *Long.* 15, 5; *lat.* 52, 34. Elle envoie deux députés au parlement.

BRIDGETOWN, ville d'Amérique dans l'île de la Barbade, aux Anglois; elle est forte, belle, riche bien peuplée & très-commerçante. Les habitans sont fort polis, cultivent les arts avec succès; on y voit des artisans de tous les genres. On la nomme aussi la ville de Saint-Michel.

BRIDEWATER, petite ville d'Angleterre, sur le Paret, dans la province de Sommerset, avec titre de duché, à 40 lieues o. de Londres. Elle envoie deux députés au parlement.

BRIDLINGTON, petite ville maritime d'Angleterre, dans la province d'Yorck, avec titre de comté. C'est la patrie du célèbre Boyle. Elle est à 52 li. n. de Londres. *Long.* 17, 23; *lat.* 54, 6.

BRIDPORD, petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorset; elle envoie deux députés au parlement, & fournit de bons cables pour les vaisseaux.

BRIE, pays de France, borné au nord par l'île de France & le Soissonnois; à l'orient par la Champagne, & au midi par la Seine. On l'a divisé en haute & basse. Elle a environ vingt-deux lieues de long de l'est à l'ouest. Une partie est du gouvernement de Champagne, & se nomme *Brie champenoise*; l'autre du gouvernement de l'Ile de France, & se nomme *Brie parisienne*; cette province se divise aussi en Brie haute, dont *Meaux* est la capitale, en basse-Brie, dont la capitale est *Provins*; & la Brie pouilleuse, dont Château-Thierry est la capitale.

BRIE-COMTE-ROBERT, petite ville de France dans la Brie parisienne, à 7 lieues s. e. de Paris, fondée par Robert, fils de France, comte de Dreux. On y remarque l'église paroissiale, & un couvent de Minimes. *Long.* 20, 19, 24; *lat.* 48, 41, 26.

BRIE-COMTE-BRAINE, petite ville de France dans le Soissonnois, au bord de la Vesle, qui se jète près de-là dans l'Aisne.

BRIECK, pays de la petite Pologne, dans le palatinat de Cracovie.

BRIEG, principauté d'Allemagne, sous la domination Prussienne, l'une des plus grandes de la Silésie. Ses rivières sont l'Oder, la Neisse, la Stober, l'Ohlau. Le terroir est de la plus grande fertilité. On y cultive aussi de la garence & du tabac; le territoire de Brieg & d'Ohlau renferme de grandes forêts de chênes, de hêtres & de sapins. Cette principauté renferme neuf villes & deux bourgs, & est soumise, tant à la régence royale, qu'à la chambre des guerres & domaines de Breslau. Elle est divisée en six cercles ou districts.

BRIEG, ville de Silésie, capitale de la principauté de son nom, située sur la gauche de l'Oder. C'est une des plus grandes, des plus importantes, & des plus belles villes de la Silésie. Ses fortifications sont considérables. Le pont de bois, sous lequel passe l'Oder, mérite d'être vu à cause de sa longueur, de sa hauteur & de sa solidité. On y compte quatre fauxbourgs. En 1756, la regence & le grand consistoire de la haute-Silésie furent transférées d'Oppeln en cette ville. L'église collégiale de Sainte-Edwige est occupée par les Catholiques. Il y a aussi un collége, un couvent de Capucins, un gymnase, des églises pour les Luthériens, une maison de correction, &c. On fabrique de bons draps en cette ville. En 1618, elle fut ravagée par un grand incendie. En 1643, les Suédois l'assiégèrent en vain; en 1741, les Prussiens s'en empa-

rèrent après un siège de quatre jours. A la Saint-Jacques, il s'y tient une grande foire en chevaux & en bœufs. Brieg est à 8 lieues s. e. de Breslau. *Long.* 35, 10; *lat.* 50, 49. (*R.*)

BRIEG, ou BRIG, bourg du haut-Valais, au diocèse de Sion, à la rive gauche du Rhône; il y a un collége. Ce lieu est remarquable sur-tout par ses eaux thermales.

BRIENNE, petite ville de France, en Champagne, près de la rivière d'Aube, avec titre de comté. Il y a une école militaire dirigée par les Minimes. Sur la montagne qui la commande, on voit un très-beau château, bâti à la moderne, sans aucunes fortifications. Il y a des fabriques de bonneterie & une manufacture de gros d'raps. On la divise en Brienne-la-Ville, & Brienne-le-Château, séparées l'une de l'autre par un intervalle de sept ou huit cents pas. (*R.*)

BRIENNE, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, dans le Lyonnois, au voisinage de la petite ville d'Anse.

BRIENNOIS, petit canton du diocèse de Troyes en Champagne. Au nord-est de cette ville on y trouve Brienne-château, & Brienne-la-ville.

BRIENNOIS (le), petit pays de France qui s'étend le long de la Loire, aux confins du Bourbonnois. Semur en Briennois en est la capitale.

BRIENNON, petite ville de France en Champagne, sur la rivière d'Armançon, dans le Senonois, à 2 lieues o. de Saint-Florentin.

BRIEUX (Saint), ou SAINT-BRIEUC, ville considérable de France, dans la haute-Bretagne, à une demi-lieue de la mer, avec un bon havre, & un évêché suffragant de Tours. Elle est dans un terrein fertile en bled & en fruits. L'évêque en est seigneur temporel, & son diocèse comprend cent quatorze paroisses. Cette ville est le siège d'un gouverneur particulier, d'une justice royale, & d'une amirauté. Il s'y fait un trafic assez considérable en fil. *Long.* 14, 47; *lat.* 48, 33. (*R.*)

BRIETZEN, ou WRIETZEN, ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg. Il y a encore une autre ville de ce nom dans la Marche mitoyenne de Brandebourg, sur la rivière de Niepelitz, à huit milles de Berlin.

BRIEY, petite ville de France, dans le duché de Bar, près la rivière de Mance, à 8 lieues de Saint-Mihel, généralité de Nancy, & chef-lieu d'une prévôté considérable.

BRIG-KAUSTEVEN, petite ville d'Angleterre dans la province de Lincoln.

BRIGNAIS, bourg de France, entre Lyon & Saint-Chamond. Il s'y livra une sanglante bataille en 1362, où périt Jacques de Bourbon, comte de la Marche, en voulant dissiper les grandes compagnies.

BRIGNOLES, *Brinonia*, ville de Provence, à 6 lieues de Toulon, renommée par ses bons pruneaux. C'est la patrie de Joseph Parocel, dit *des Batailles*, & du savant P. le Brun de l'Oratoire. Elle est à 170 lieues de Paris. Sa situation est entre des montagnes, dans un terroir agréable.

BRIGNON. *Voyez* BRIENNON.

BRIGNON-LA-SIE, ou LA SIE EN-BRIGNON, *sedes Brignonis*, abbaye de France, ordre de Saint-Benoît, aux confins de l'Anjou, & du Poitou, à une lieue du Pui-Notre-Dame, vers le couchant. Elle vaut 2500 livres.

BRIGONDIS (les), peuples d'Ethiopie dans la Caffrerie, au nord-oueſt du cap de Bonne-Espérance.

BRIHUEGA, petite ville d'Espagne dans la Castille nouvelle, sur la rivière de Trajuna. Il s'y fait un grand commerce de laine. Cette ville est au pied d'une montagne.

BRILINGEN, petite ville d'Allemagne dans la Souabe, sur le Bujet.

BRILLE (la), ville maritime de la province d'Hollande, dans l'île de Voorn dont elle est la capitale. Elle est fortifiée, & a un bon port près de l'embouchure de la Meuse. *Long.* 21, 51; *lat.* 51, 53. C'est la patrie de l'Amiral Tromp. Guillaume de la Marck, seigneur de Lumain, la prit le premier Avril 1572, & cette conquête fut le fondement de la république.

BRILON, petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, sur la Moenne, appartenante à l'électeur de Cologne. Elle étoit autrefois ville Anséatique.

BRINDES, ou BRINDISI, ville du royaume de Naples, dans le pays d'Otrante, près le golfe de Venise, avec un archevêché. *Long.* 34, 40; *lat.* 40, 52. C'étoit le *Brundusium* des anciens.

Cette ville, qui est très-ancienne, a plusieurs ports enfermés dans une seule entrée, ce qui offroit un excellent abri, si les Vénitiens ne l'eussent gâté en partie. Brindes n'est plus si grande qu'elle l'étoit autrefois; elle est cependant encore très-peuplée. Le port est défendu par une forteresse qui est dans une île située à l'entrée. Virgile est mort en cette ville, & le Poëte tragique Pacuvius, dont il nous reste à peine quelques fragmens, y a pris naissance.

BRINN, ou BRUNN, cercle d'Allemagne en Moravie. On y trouve plusieurs mines de fer, des carrières de marbre, & en quelques endroits des eaux minérales. Près de Tischowitz on tire d'une montagne quantité de faux diamans & d'améthystes. Les forges de fer, les verreries & les raffineries d'alun contribuent au commerce de ce cercle. Il renferme dix-neuf villes, cinquante-sept bourgs, & environ six cent quatre-vingt villages.

BRINN, BRÜNN, BRNO, seconde ville royale du marquisat de Moravie, capitale du cercle, située près du confluent de la Schwartschawa & de la Switawa. Elle est bien bâtie, bien peuplée, & la plus commerçante de la Moravie. On y tient les états du pays alternativement avec Olmutz, & c'est le siège du Gubernium, du tribunal de la sénéchaussée, du comité des états, du directoire de la no-

bleſſe, & de la chambre du commerce. Il y a des manufactures de pluches & de draps, &c. On y compte mille deux cent trente-ſix feux. Les édifices les plus remarquables ſont l'évêché, l'hôtel des diètes, l'égliſe collégiale du mont Saint-Pierre, le collège, qui a une très-belle égliſe, ſix couvens d'hommes, & un couvent de religieuſes Carmélites. Cette ville, qui eſt très-forte, a été aſſiégée pluſieurs fois ſans avoir été priſe. En 1742, le roi de Pruſſe en leva le ſiège.

Le château de Spilberg, ſitué ſur une montagne voiſine, à l'occident de la ville, en fait la principale défenſe. C'eſt au pied de cette montagne qu'eſt ſitué le fauxbourg nommé Alt-Brün. On y compte deux couvens de filles & un hôpital de Malthe. Quatre-vingt-dix-huit maiſons dans ce fauxbourg appartiennent au *couvent de la Reine*, qui, outre cela, poſſède ſeize villages & quelques ſeigneuries. On remarque près de la ville une très-riche chartreuſe, & une riche abbaye de Prémontrés. (*M. DE M.*)

BRINNITZ, rivière d'Allemagne, dans la Siléſie, qui ſe jète dans l'Oder.

BRIOLON, petite ville forte de la Valachie, ſur le Danube.

BRION, petite île de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada, dans le golfe Saint-Laurent. Elle n'a pas deux lieues de long, & à-peu-près une lieue & demie de large. La mer qui l'entoure eſt très-poiſſonneuſe. Son terroir eſt très-fertile, & offre de bons pâturages.

BRIONI, c'eſt le nom de la plus grande des trois îles de la mer Adriatique, qui appartiennent aux Vénitiens, ſur la côte orientale de l'Iſtrie. Les deux autres ſont appelées *Coſéda* & *San-Gerolamo*.

BRIONE, non BRIONNE, bourg de Normandie ſur la Rille, à l'extrémité du Vexin. Ce bourg, dès le commencement du XIe ſiècle, étoit décoré du titre de comté. Le roi y établit, en faveur de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, trois foires par an, de trois jours chacune, au XIIe ſiècle. Il y avoit trois égliſes; il n'en reſte plus que celle de Saint-Martin, ancienne léproſie de Saint-Michel, unie aux Bénédictines en 1642. Il ſe tint à Brione, vers 1040, une célèbre conférence entre les plus habiles gens de la province & le fameux Beranger, en préſence du duc Guillaume; Beranger y fut réfuté, réduit au ſilence & contraint de s'enfuir de Normandie. Son héréſie fut cauſe qu'on introduiſit dans l'égliſe la coutume de l'élévation de la ſainte-hoſtie & du calice à la meſſe, afin de rendre un hommage plus éclatant à la vérité de la préſence réelle. Cette cérémonie n'étoit pas encore établie lorſque Jean d'Avranches, archevêque de Rouen, publia ſon traité *de divinis Officiis*. *Hiſt. lit. de Fr. tome VIII. Long.* 18, 26; *lat.* 49, 35.

BRIOUDE, ville de France dans la baſſe-Auvergne: il y en a deux, à une demie-lieue l'une de l'autre; l'une, qui s'appelle *la vieille*, eſt ſur l'Allier, avec un pont d'une ſeule arche, & d'une conſtruction très-hardie; l'autre, qui eſt la nouvelle, s'appelle *Brioude-l'Egliſe*, à cauſe d'un chapitre de chanoines, qui ſont obligés de faire preuve de nobleſſe pour y être admis. On les appelle *les comtes de Brioude*, & ne relèvent que du ſaint-Siège. *Long.* 21; *lat.* 45, 14.

BRISACH (le vieux), ville d'Allemagne, autrefois impériale, & capitale du Briſgaw, partie ſur le Rhin, & partie ſur une montagne. *Long.* 25, 28; *lat.* 48, 8.

C'étoit autrefois une excellente fortereſſe que les Suédois prirent en 1634, après un ſiège des plus opiniâtres. Les François la prirent auſſi en 1688: mais ils la rendirent en 1697: ils la reprirent en 1703, & la cédèrent derechef en 1705. L'impératrice reine Marie-Thérèſe, en fit raſer les fortifications en 1741; de ſorte qu'aujourd'hui ce n'eſt plus qu'une ville ouverte, & totalement déchue. On y remarque l'égliſe paroiſſiale, bâtie ſur la plate-forme de la montagne, pluſieurs couvens des deux ſexes, un puits qui ſervoit à la garniſon, & qui a cent quatre-vingt pieds de profondeur taillé dans le roc. Il y a au vieux Briſſac un pont de bateaux qui offre un paſſage des plus fréquentés. (*R.*)

BRISACH (le neuf), jolie ville de France en Alſace, à une demi-lieue du Rhin. Louis XIV la fit bâtir vis-à-vis du vieux Briſach, & fortifier par le maréchal de Vauban. Cette ville, de la généralité & à 12 lieues ſ. de Strasbourg, eſt régulière, mais preſque déſerte. *Long.* 25, 21; *lat.* 48, 5. (*R.*)

BRISGAW (le), pays d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, ſéparé de l'Alſace par le Rhin. La majeure partie appartient à la maiſon d'Autriche, la maiſon de Bade poſſède le haut Briſgaw.

Ce pays a trois ſortes d'états, ſavoir; l'ordre des prélats, l'ordre des ſeigneurs, & le tiers-état. Le tiers-état eſt compoſé de treize villes & de ſix ſeigneuries domaniales. Les villes ſont, Fribourg, Briſach, Villingen, Breuntingen, Neuenbourg, Kenzingen, Endingen, Burckheim, Waldkirch, Lauffenbourg, Rheinfelden, Seckingen & Waldshut. Chacun de ces trois états a ſes préſidens, ſyndic, receveur & huiſſiers. L'ordre des prélats & celui des ſeigneurs ont une juſtice particulière, qui connoît en premier reſſort des affaires litigieuſes qui ſurviennent entre les membres des états. La régence imperiale & royale, & la chambre des comptes pour l'Autriche intérieure eſt à Fribourg.

Cette province eſt diviſée en deux parties, ſavoir, le Briſgaw, proprement dit, & le haut quartier du Rhin.

BRISIGHELLA, petite ville d'Italie dans la Romagne, dépendante des états de l'égliſe.

BRISSAC, petite ville de France, en Anjou, érigée en duché-pairie, de l'an 1611, en faveur de la maiſon de Coſſé. Cette ville eſt ſituée ſur la rivière d'Aubence, à quatre lieues d'Angers, dans un pays également agréable & fertile. Le château

en eſt magnifique ; il eſt accompagné d'un parc immenſe, & d'un étang de près d'une lieue de longueur. Sous les murs de Briſſac, il ſe donna, en 1067, une bataille mémorable, entre Geofroi-le-Barbu, comte d'Anjou, & Foulques Rechin, ſon frère. (*R.*)

BRISSON (Saint-), bourg de France, & première baronnie du Berry, à une lieue de Gien, de l'autre côté de la Loire, ſur une hauteur, avec un château, renommé dans l'hiſtoire par ſa force, & pour avoir ſoutenu un ſiège ſous Louis-le-Gros.

BRISTADT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le margraviat d'Anſpach.

BRISTOL, grande & belle ville d'Angleterre, la plus riche après Londres, bien peuplée, & fort commerçante, ſur la rivière d'Awon, avec titre de comté, & un évêché ſuffragant de Cantorbéry. Elle eſt renommée par la bonté des eaux minérales qui ſe trouvent dans ſes environs, par ſes foires & par la belle égliſe de Sainte-Marie de Radgtiff, dont le clocher eſt un des plus hauts de tous ceux d'Angleterre. Elle envoie deux députés au parlement. Elle eſt à 32 lieues o. de Londres, 14 n. o. de Salysburi. *Long.* 15 ; *lat.* 51, 27. (*R.*)

Cette ville n'appartient ni à la province de Sommerſet, ni à celle de Gloceſter. Elle forme un comté à part. On y compte dix-ſept paroiſſes. Il s'y trouve une fabrique de bouteilles extrêmement conſidérable. (*R.*)

BRISTOL (la Nouvelle), ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île de la Barbade. Elle appartient aux Anglois.

Cette ville, à environ 4 lieues de Bridgetown, eſt fort peuplée, & fait un très-grand commerce. La rade eſt fort bonne, & l'abord en eſt gardé par pluſieurs forts.

BRITIOGA, petite île de l'Amérique méridionale, ſur les côtes du Bréſil. Elle appartient aux Portugais, qui y ont bâti un fort pour défendre le port de Saint-Vincent, qui eſt vis-à-vis.

BRIVE-LA-GAILLARDE, jolie & ancienne ville de France, dans le bas Limoſin, dont elle ſe prétend la capitale. *Long.* 19, 10 ; *lat.* 45, 15. Il y a une élection de la généralité de Limoges, avec un chapitre, un préſidial, une ſénéchauſſée, ſix communautés religieuſes, un hôpital & un beau collège. Cette ville eſt ſituée dans une belle plaine, très-fertile, d'environ trois lieues de long, vis-à-vis d'une île formée par la rivière de Coreze, ſur laquelle il y a deux beaux ponts. Ses vallons ſont plantés de vignes & de châtaigniers. Elle eſt à 15 lieues ſ. de Limoges, 4 e. de Tulles, 116 ſ. de Paris. C'eſt la patrie du cardinal Dubois.

BRIVIO, petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, ſur la rivière d'Adda.

BRIX, ville de Bohême, à deux milles de Topliz, & à dix de Prague.

BRIX (Saint-), petite ville de France en Bourgogne, dans l'Auxerrois (*R.*)

BRIXEN, grande ville & évêché d'Allemagne, entre le Tirol, l'évêché de Trente, & le territoire des Vénitiens. Elle eſt ſituée dans une contrée agréable, au confluent des rivières d'Eyſack & de Rienz. L'évêque en eſt ſouverain, & eſt un des états immédiats de l'empire. Le palais épiſcopal eſt bien bâti. Outre la cathédrale qui eſt neuve & d'un joli goût, on trouve encore une paroiſſe, ſix autres égliſes, trois couvens, & une collégiale. L'empereur Henri IV y aſſembla un concile en 1080, où l'on dépoſa le pape Grégoire. VII.

BRIXENSTADT, ville d'Allemagne en Franconie, à neuf milles d'Anſpach.

BRO, rivière de la Pruſſe occidentale, qui ſe jète dans la Viſtule.

BROAD, c'eſt le nom d'un lac d'Irlande, dans la province d'Ulſter, dans lequel ſe trouvent pluſieurs petites îles.

BROC, ville du royaume de Pologne, dans le palatinat de Mazovie.

BROCKAU, petite rivière d'Allemagne, dans le duché de Holſtein, dans la province de Wagrie.

BROD en BOHÊME. *Voyez* BOÉMISCHOROD.

BROD (Deutsh, & Boemiſch), deux villes de Bohême ; la première au cercle & à 10 li. ſ. de Cſazlau ſur la Sazava. Les alliés s'en rendirent maîtres en 1742. La ſeconde, au cercle de Caurzim.

BROD (Ungarish), petite ville de Moravie, dans le cercle & à 3 li. e. de Gradisk. Il y a des eaux minérales.

BRODERA, ou BRODRA, ville des Indes orientales, dans l'empire du Mogol, au royaume de Guzurate. Il s'y fait un grand négoce de toiles de coton, d'indigo, & de laque. *Long.* 90, 39 ; *lat.* 22, 25,

BRODI, ville fortifiée du royaume de Pologne, dans la Volhinie, ſur les frontières de Ruſſie.

BRODNICZ, ville de la Pruſſe occidentale, dans le palatinat de Culm.

BRODT, ou BROD, petite ville forte de Hongrie, dans l'Eſclavonie, ſur la Save, dans le comté de Poſſega, fameuſe par la victoire remportée ſur les Turcs en 1688. Elle eſt à 8 lieues ſ. e. de Poſſega. *Long.* 36 ; *lat.* 45, 15.

BRODZIETZ, très-petite ville du grand duché de Lithuanie, dans le palatinat de Minsky, ſur la rivière de Berzina.

BROIE. *Voyez* BROYE.

BROITZGHIA, ville aſſez bien peuplée d'Aſie, dans le royaume de Guzurate, dans l'empire du Mogol ; c'eſt une des plus conſidérables forteresſes de l'Inde.

BRON (Nieder & Ober), deux petites villes près l'une de l'autre, dans le comté de Linange en baſſe-Alſace, généralité de Strasbourg, à 4 lieues o. d'Haguenau.

BRONCHORST, petite ville ſur l'Iſſel, dans le comté de Zutphen, avec titre de comté de l'empire.

BRONDOLO, petite île du golfe de Veniſe, près de la ville de Chioggia.

BRONNO, petite ville d'Italie dans le duché de Milan, dans le Pavesan, à 4 lieues de Pavie. Les Impériaux eurent un avantage sur les François en 1703, près de cette ville.

BRORA, ville de l'Ecosse septentrionale dans le comté de Southerland, à l'embouchure de la rivière de même nom.

BROU ville de France dans le Perche, sur la rivière de Douxaine, près de Château-Dun. Il y a des marnieres aux environs de cette ville.

BROU, près Bourg en Bresse; il y a un couvent d'Augustins remarquable par les tombeaux du duc Philibert de Savoie, de sa femme & de sa mère.

BROUAGE, petite ville forte de France, en Saintonge, avec un havre, fameuse par ses abondantes salines. *Long.* 16, 35, 26; *lat.* 45, 50, 11.

BROUAY, petite ville de France, avec titre de comté, près de Bethune, dans la province d'Artois.

BROUSALME, ou BRESALME, rivière d'Afrique dans la Nigritie, qui se jète dans la mer à 2 lieues de la rivière de Gambie.

BROUWERSHAVEN, petite ville des Provinces-Unies, dans l'île de Schoowen en Zélande. Il y a un port. (*R.*)

BROYE, rivière de Suisse dans les cantons de Berne & de Fribourg; elle verse au lac de Morat, & de celui-ci dans le lac de Neufchâtel. (*R.*)

BROZOW, ville de Pologne dans le palatinat de Russie.

BRSESTZ, BRZESTZ, & BRSESKIE, ville & palatinat de Pologne, dans la Lithuanie, sur le Bug, avec un château. Le palatinat est borné au nord par les palatinats de Novogroddek & de Troki, à l'occident par ceux de Podlaquie & de Lublin, au sud par la haute Wolhinie & les palatinats de Belz & de Chelm, & à l'orient par le pays de Rzeczica. La ville de Brsestz est le siège d'un palatin, d'un castellan, & d'un staroste. Sa synagogue est fameuse. *Long.* 41, 52, *lat.* 52, 10. (*R.*)

BRSESTZ, ou BRZESCIE. *Voyez* BRZESTZ.

BRUCA, rivière de Sicile, qui passe dans le Val-de-Noto, & se jète dans la Méditerranée dans le golfe de Catane. Il y a une petite ville de même nom bâtie sur cette rivière, avec un havre.

BRUCHHAUSEN, comté d'Allemagne dans la Westphalie, sur les bords du Wesel, appartenant à la maison de Brunswick.

BRUCK, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de la haute Saxe; elle a un château, & voix & séance aux assemblées des états.

BRUCK, petite ville d'Allemagne dans la basse-Autriche, vers les frontières de Hongrie, sur la rivière de Leytha. En 1766 le feu y fit un grand dégât. Dans les environs on trouve beaucoup d'asperges qui viennent sans culture.

BRUCK, petite ville de la haute-Stirie, sur la Muz; c'est une ville princière, avec une église paroissiale desservie par un archidiacre & deux couvens. Les habitans sont remarquables par de grands goitres, qui les rendent hideux.

BRUCK, ou BRUGGEN, ville de la Westphalie au bord de la Schwalm; les Réformés y ont une église. En 1751, les flammes l'ont fort ravagée. Il y a encore plusieurs bourgs, villages & seigneuries de ce nom dans l'Allemagne.

BRUCK, ville de Suisse, au canton de Berne, située sur l'Aar qu'on y passe sur un très-beau pont. Elle a le droit de se gouverner elle-même sous le haut-domaine de Berne à qui elle prête foi & hommage. (*R.*)

BRUCKEN, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe.

BRUCKENAU petite ville d'Allemagne, sur la Sinna, dans l'évêché de Fulde.

BRUCKENSTADT, petite ville d'Allemagne en Franconie, dépendante du margraviat d'Anspach.

BRUCKSAL, ville d'Allemagne sur la Saltza, dans l'evêché de Spire, à 2 lieues de Philipsbourg. On y compte deux grands fauxbourgs, des salines considérables, une abbaye noble, très-riche & qui a de grandes terres, une commanderie de l'ordre de Malte, & plusieurs rues belles & bien percées. Le palais de l'évêque est un bâtiment magnifique, & forme une enceinte immense dans laquelle se trouve la place d'armes; les Français la brûlèrent en 1676 & 1689. C'est entre cette ville & Langenbruck que l'armée de l'empereur s'étoit campée en 1735, couverte par une ligne & une inondation, qui commençoit à Ettlingen au marquisat de Bade, & s'étendant par Bruchsal, & Kislau jusqu'à Ketsch, aboutissoit au Rhin.

BRUDINICK, petite rivière d'Allemagne en Silésie, qui prend sa source dans la principauté de Neisse, & se jète dans l'Oder, près de Krappitz.

BRUEL, ou BRUL, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne.

BRUGES, assez grande ville des Pays-Bas dans la Flandre Autrichienne, avec un évêché suffragant de Malines, à 8 lieues de Gand; il y a un canal de communication entre ces deux villes. *Long.* 20, 47; *lat.* 51, 11, 30.

Cette ville a un grand commerce, moyennant ses canaux avec Gand, Ostende, & Sluys, & par conséquent avec la mer du Nord. La cour des princes construite par Philippe de Bourgogne, est le lieu de la naissance de Maximilien, fils de Philippe. L'archevêché fondé en 1559 comprend sept décanats. L'évêque de Bruges est chancelier perpétuel & héréditaire de Flandres. Outre la cathédrale, il y a encore deux églises collégiales, cinq paroisses, un collège, douze couvens d'hommes, dix-neuf de religieuses, un séminaire, deux écoles pour les pauvres, & plusieurs hôpitaux & chapelles. On voit dans l'église de Sainte-Marie le mausolée de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne. On fabrique en cette ville des étoffes fines de coton & de laine, de la toile & des dentelles. C'est aussi à Bruges que Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, fonda en 1430, l'ordre de la toison d'or. Dans le grand marché

ché il y a une maiſon établie en 1411, appellée *l'école de bogards*, où l'on élève environ cent trente jeunes orphelins, ſelon les diſpoſitions qu'ils annoncent. Les Hollandais bombardèrent cette ville en 1704. Elle ſe ſoumit aux alliés en 1706. Les Français la reprirent en 1708. Les alliés y entrèrent en 1709. Les Français l'ont priſe en 1745. C'eſt la patrie de Jean de Bruges qui inventa la peinture à l'huile. Elle eſt à 12 li. n. e. de Dunkerque, 14 o. d'Anvers. (*M. D. M.*)

BRUGES, petite ville de France dans la principauté de Béarn, ſur la Nès.

BRUGGEN, petite ville d'Allemagne au cercle de Weſtphalie, dans le duché de Juliers.

BRUGNETTO, petite ville d'Italie dans l'état de Gènes, ſur la Verra, au pied de l'Apennin, avec un évêché ſuffragant de Gènes. *Long.* 27, 20; *lat.* 44. 15.

BRUGUERE, petite ville de France dans le Rouergue, ſur la rivière de Tarn.

BRUICK, ou BRIX, ville royale de Bohême, dans le cercle & à 5 lieues n. de Satz.

BRULINGEN, petite ville d'Allemagne, dans la forêt Noire, appartenante à la maiſon d'Autriche.

BRULLOIS (le), petit pays de France en Gaſcogne, entre le Condomois & la Garonne, avec titre de vicomté.

BRUMPT, ou BRUMAT, bourg de la baſſe-Alſace, ſur la Sorra, entre Strasbourg & Haguenau.

BRUNEGG, ou BRUNEGGEN, petite ville d'Allemagne dans le Tirol, à 4 milles de Brixen, ſur la rivière de Rientz. On y compte quatre égliſes, un couvent de capucins, & un de filles. Elle a un château ſur la colline voiſine.

BRUNETTE (la), forte place & très-importante du Piémont, près de Suſe. C'eſt une des clefs de l'Italie. (*R.*)

BRUNN. *Voyez* BRINN.

BRUNO, rivière d'Italie dans le grand duché de Toſcane, qui prend ſa ſource au mont Maſſi, & ſe jète dans la mer de Caſtiglione.

BRUNSBUTTEL, petite ville d'Allemagne, dans le Holſtein, à l'embouchure de l'Elbe. Elle appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

BRUNSWICK (les états de la maiſon de); la majeure partie de ces états eſt enclavée dans le cercle de la baſſe-Saxe; la moindre dans celui de Weſtphalie ſur le bas-Rhin; & la plus petite dans celui de la haute-Saxe.

Dans le cercle de la baſſe-Saxe ſont les duchés de Brème & de Lauenbourg, les principautés de Lunebourg, de Calenberg & de Grubenhagen, de même que les ſeigneuries & les comtés qui y ſont incorporés.

Dans le cercle de Weſtphalie ſont la principauté de Verden & les comtés de Hoya, de Diepholz, de Spiegelberg & de Hallermund, dont les deux derniers ſont unis à la principauté de Calenberg.

Dans la haute-Saxe enfin eſt le comté de Hohnſtein; il faut ajouter à ces poſſeſſions les comtés de Bentheim & de Sternberg, ſitués dans le cercle de Weſtphalie ſur le bas-Rhin, que la maiſon Electorale tient à titre d'engagement, avec tous les droits de ſupériorité territoriale.

Tous ces états pris enſemble, contiennent environ ſept cents milles géographiques quarrés. Le nombre des villes monte à ſoixante-cinq, celui des bourgs à ſoixante dix, ſans parler des villages, hameaux, ſeigneuries, &c. En 1756, le dénombrement des habitans de tous ces états montoit à ſept cent cinquante mille ames. Voyez chacun de ces pays ſous l'indication qui lui eſt propre.

Le titre de l'électeur porte: duc de Brunſwick & de Lunebourg, architréſorier du St. empire Romain, & électeur.

Le conſeil privé royal & électoral de Hanovre tient lieu de régence provinciale dont il fait les fonctions. Les affaires d'état, ſoit intérieures, ſoit extérieures, ſont de ſon reſſort; il a le pouvoir légiſlatif, promulgue les ordonnances, & accorde des priviléges au nom du ſouverain; &, arrivant le cas qu'il ſurvienne quelque affaire importante, il en fait part au roi à Londres, en y joignant ſon avis, & attend ſes ordres pour la décider.

Ce conſeil s'étend auſſi ſur les duchés de Brème, de Verden & de Lauenbourg. Il eſt compoſé de différens conſeillers privés, royaux & électoraux, qui ſe partagent entre les affaires d'état & celles de la régence.

Dans les pays que poſſède la maiſon électorale, on compte quatre conſiſtoires; un à Hanovre, auquel reſſortiſſent les états électoraux, & auquel préſid un membre du conſeil privé; un à Stade, qui connoît des affaires qui naiſſent dans les duchés de Brême & de Verden; un à Ratzebourg, où ſont portées celles du duché de Lauenbourg; & un à Otterndorf, qui décide celles du pays de Hadeln.

Outre cela, on compte auſſi dans ces états pluſieurs cours & chambres de juſtice, tant au nom du prince qu'au nom de quelques ſeigneurs.

Les deniers qui ſe perçoivent pour le compte de l'électeur dans tous ſes états, peuvent former annuellement une ſomme de trois millions de rixdalers.

L'état militaire peut être de vingt à vingt-un mille hommes. (*M. D. M.*)

BRUNSWICK, ville fortifiée capitale de la principauté de Wolffenbutel, & lieu de la réſidence du prince. Elle eſt arroſée par l'Ocker, qui y entre par deux différens endroits, & s'y partage en pluſieurs autres bras qui tous ſe réuniſſent en un ſeul en ſortant de la ville. Les remparts y ſont d'une double utilité, en ce qu'ils ſont plantés de mûriers, pour ſervir de nourriture aux vers à ſoie. La ville eſt d'une étendue aſſez conſidérable, mais bâtie à l'antique; le nombre des habitans n'eſt point proportionné à ſon enceinte. Le château du prince ren-

ferme une riche collection de curiosités naturelles & d'une foule de morceaux précieux antiques. On remarque le manège, l'arsenal, l'hôtel des pages; le collège du duc Charles que ce prince fit construire en 1745, & qui est enrichi d'une belle & nombreuse bibliothèque; la salle de la comédie; la maison de force qui vient d'être reconstruite, & le bâtiment considérable de la maison des orphelins.

Les églises des Luthériens sont au nombre de dix. Le clergé forme un consistoire provincial de la ville de Wolffenbutel. Ceux des Français & des Allemands qui professent la religion calviniste, se servent en commun de l'église de Saint-Barthelemi. Les Catholiques ont un libre exercice de leur culte dans l'église de St. Nicolas. On compte encore d'autres églises, quelques couvens, plusieurs chapitres, deux gymnases, un théâtre d'anatomie construit en 1751, un collège de médecine établi en 1747.

La ville abonde sur-tout en manufacturiers, en fabricants, & en artistes. Il s'y brasse une excellente bierre dont il s'exporte une quantité prodigieuse, & que l'on envoie jusqu'en Asie. Il s'y tient deux grandes foires par an.

Brunswick devint autrefois, par la bienveillance de ses ducs, ville libre & anséatique; mais ayant prétendu à une liberté sans bornes, elle fut assiégée & prise par le duc Rodolphe Auguste, qui la prit en 1671, & y fit bâtir une citadelle pour la tenir en respect. Les Français s'en emparèrent en 1757, & y établirent garnison qu'ils retirèrent en 1758. Ils l'investirent de nouveau en 1761; mais occupés déjà à la canonner, ils furent forcés d'en lever le siège par l'approche d'un corps de troupes des alliés.

La rivière d'Ocker a été rendue navigable depuis Brunswick jusqu'à Wolffenbutel, ce qui favorise infiniment le commerce de ces deux villes. (*M. D. M.*)

BRUNTZENY-MEYDAN, ville forte de Croatie, qui sert de barrière contre les Turcs, près de la rivière d'Unna.

BRUSCH, rivière d'Alsace, qui se jète dans le Rhin, à Strasbourg, & forme un beau canal, depuis Noltsheim; par le moyen des écluses.

BRUSLOW, ville de Pologne, dans le palatinat de Kiovie.

BRUSQUE, petite ville de France, dans le Rouergue, avec titre de marquisat, à 4 lieues de Vabres.

BRUXELLES, c'est une des plus grandes, des plus riches, des plus florissantes villes de l'Europe, & l'une des plus belles du monde. Elle est située sur la Senne, dans les Pays-Bas Autrichiens, dont elle est capitale; c'est, en particulier, celle du Brabant. Elle est remplie d'une noblesse opulente & nombreuse; le commerce y est des plus actifs. Elle offre aux yeux de l'étranger de beaux édifices publics & particuliers, sacrés & profanes; des rues d'une grande propreté. Elle est décorée de superbes places publiques, de belles fontaines, de magnifiques promenades; les mœurs y sont douces, la société agréable; l'abondance & la propreté y règent sur les tables; le spectacle y est toujours des meilleurs. Elle est située dans un air pur, sur un sol fertile; & c'est en général un des plus beaux séjours que l'on pût se choisir sur la terre. Cette ville est le siège du gouvernement, & la résidence du gouverneur général des Pays-Bas Autrichiens pour l'empereur, comme chef de la maison d'Autriche. Il y jouit presque de tous les honneurs de la souveraineté; sa cour même est des plus brillantes. Les vaisseaux qui remontent à Bruxelles, d'Ostende, par des canaux & des rivières qui les amènent par le sein des terres, y animent & y vivifient le commerce & l'industrie.

Cette ville étoit autrefois la résidence des ducs de Brabant; il n'y a que peu d'années que l'on y voyoit encore une partie de leur palais, épargné par les flammes, dont le reste avoit été la proie en 1731, avec les archives, & tout ce qu'il y avoit de précieux. Ces grands & antiques corps-de-logis ont fait place à des constructions modernes. Indépendamment du gouverneur & capitaine général, Bruxelles est encore le siège du gouverneur particulier, ainsi que de la chancellerie & de la cour féodale de Brabant, du conseil d'état, du conseil privé, de celui des finances, & de la guerre, de la chambre des comptes, & de plusieurs autres tribunaux. C'est d'ailleurs en cette ville que s'assemblent les états de Brabant, qui s'y convoquent tous les trois mois, & qui, dans l'intervalle d'une assemblée à l'autre, confient l'expédition des affaires à quatre députés qui sont tous les jours en fonctions.

Bruxelles est bâtie, partie en plaine, partie sur le penchant & sur le haut d'une colline, dont la Senne baigne le pied. Les gens d'un certain ordre y parlent les deux langues, Flamande & Françoise: le peuple fait usage du Flamand. La ville est bien peuplée. Elle étoit assez forte, mais ses fortifications viennent d'être détruites.

On y remarque trois places magnifiques, la grande place, la place royale, & la place Saint-Michel. La grande place en quarré long, est fermée d'édifices publics & particuliers, de beaucoup d'apparence; mais elle reçoit sur-tout son éclat de l'hôtel de ville, qui en forme un des côtés, & qui est surmonté d'une tour pyramidale, en pierre de taille, d'une hauteur & d'une légéreté extraordinaire. La place royale, décorée au milieu de la statue pédestre du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, est ornée de beaux édifices modernes, & sur-tout du portail somptueux de l'abbaye de Coudenberg, qui est de la plus belle architecture. La place Saint-Michel, formée d'édifices à colonnes & à pilastres, surpasse les deux autres places en régularité: il est dommage qu'elle soit dans un quartier qui est peu fré-

quenté. L'égliſe collégiale & paroiſſiale de Sainte-Gudule, qui eſt la principale de la ville, ſe fait remarquer, autant par la grandeur & l'étendue de ſon vaiſſeau, que par les ſuperbes tableaux de Rubens qu'on y admire, & ceux de quelques autres peintres Flamands. On y voit la ſingulière chaire qui étoit à l'égliſe des Jéſuites de Louvain, & qui mériteroit une deſcription; mais placée déſavantageuſement, & à contre-jour, elle perd infiniment de ſon effet. Cette ville a ſept égliſes paroiſſiales, & deux autres égliſes, onze couvens d'hommes & vingt-un de femmes. L'égliſe des Capucins eſt riche en excellens tableaux, ainſi que nombre d'autres de la ville. Aux Carmes ſe voit une chaire, qui, par la ſingularité de ſa compoſition, eſt des plus pittoreſques.

Bruxelles a une académie des ſciences & belles-lettres. Le magiſtrat eſt choiſi annuellement dans ſept familles, qu'on nomme *Patriciennes*. Les tapis, les camelots, les dentelles, ſont des branches eſſentielles du commerce de cette ville. Le port de Bruxelles communique à l'Océan Germanique par un canal, qui de la Senne touche à la Rupel, qui verſe à l'Eſcaut, auquel aboutit le fameux canal de Bruges, qui ſe termine à Oſtende. La liberté de la navigation ſur l'Eſcaut ne manqueroit pas d'ajouter à l'activité du commerce de Bruxelles; mais il ne peut y devenir floriſſant, & dans tous les Pays-Bas Autrichiens, qu'autant qu'on y détruira ces armées immondes de commis, de maltotiers qui infeſtent le pays; ces nuées de harpies qui ſouillent tout, qui gâtent tout, avec leſquelles il faut lutter ſans ceſſe, qui déſolent l'étranger, & ſont le fléau du commerce.

Les François bombardèrent cette ville en 1695, pendant quarante-ſix heures, & réduiſirent en cendres quatorze égliſes, & au-delà de quatre mille maiſons. Elle fut priſe par les alliés en 1706; elle le fut par les François en 1746; mais ils la rendirent à la paix de 1748. L'électeur de Bavière l'aſſiégea en 1708; mais le duc de Marlborough lui en fit lever le ſiège précipitamment.

L'archiducheſſe Marie-Chriſtine, avec le duc de Saxe-Teſchen, ſon époux, a ſuccédé au prince Charles ſon oncle, dans le gouvernement général des Pays-Bas. Au milieu d'un peuple juſte, ſenſé, laborieux; entourée d'une nobleſſe guerrière & généreuſe, invitée par l'exemple de Joſeph II, ſon auguſte frère, qui développe avec tant de ſuccès le grand art de gouverner les nations, animée par le tribut d'amour & d'éloges que paient à l'envi les peuples de Toſcane à Pierre Léopold, ſon illuſtre frère; Marie-Chriſtine rendra cher aux Belges le nom Autrichien, & reſſerrera les nœuds qui uniſſent à la domination Autrichienne les peuples de ces belles provinces.

Bruxelles eſt à neuf lieues ſud d'Anvers, 4 ſ. o. de Malines, 10 & demie ſ. e. de Gand, 42 ſ. d'Amſterdam, 60 n. e. de Paris, 65 e. de Londres. *Long.* 21, 57; *lat.* 50, 51. (*R.*)

BRUYERE (la), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèſe de Lavaur.

BRUYERES, petite ville de Lorraine, dans le pays de Voſges, généralité de Nancy, avec une prévôté. Il s'y vend beaucoup de bled.

BRUYLL, petite ville d'Allemagne, dans l'archevêché, & à 2 lieues ſ. de Cologne. L'électeur y fait ſa réſidence dans un beau château.

BRZESTZ, ou BRZESCIE, ville de Pologne, au palatinat de ſon nom, dans la Cujavie. Elle eſt entourée d'une muraille, d'un foſſé, & placée dans un lieu marécageux. Le palatin y fait ſon ſéjour. Il y a auſſi un ſiège de juſtice. *Long.* 37, 10; *lat.* 52, 19. (*R.*)

BRZESTZ. *Voyez* BRSESTZ.

BUA, île du golfe de Veniſe, ſur la côte de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens. On l'appelle *l'île des perdrix*, parce qu'on y en trouve beaucoup.

BUADA, petite île de l'Amérique ſeptentrionale, dans le lac Ontario.

BUANES, petite ville de France, en Gaſcogne, au diocèſe, & à 2 lieues o. d'Aire, ſur la rivière de Bahus.

BUARGOS, ville de Portugal, dans la province de Beira, proche de la mer, à 9 lieues de Coïmbre.

BUCCARI, ville d'Iſtrie, ſur un petit golfe de la mer Adriatique, qui forme une des meilleures rades qu'il y ait dans l'Europe. Elle appartient à la maiſon d'Autriche.

BUCCARIE, grand pays d'Aſie, dans la Tartarie; on la diviſe en grande & petite. La grande comprend la Sogdiane & la Bactriane des anciens. Elle eſt bordée au nord par le pays des Calmoucks, par la petite Buccarie à l'eſt, & par les états de la Perſe & du Mogol, au ſud. C'eſt la partie la plus peuplée & la mieux cultivée de la grande Tartarie; auſſi eſt-elle très-fertile & très-abondante. Les habitans ſont nommés ordinairement *Tartares Uſbecks* par les Perſans & les Mogols. La petite Buccarie eſt à l'orient des montagnes du royaume de Cachemitre.

La Bucarie eſt un pays fort agréable, fertile en fruits, en légumes, & en grains; il y a de beaux pâturages & de grandes forêts. Les Tartares qui l'occupent ſont les plus civiliſés, les plus robuſtes, & les plus braves de leur nation. La chair de cheval & le lait de jument ſont leurs mêts les plus délicieux. Les femmes s'y piquent de bravoure, & ſuivent fort ſouvent leurs maris à la guerre. Les Usbecks ſont ſans ceſſe aux priſes avec les Perſans auxquels ils ſe rendent redoutables, & les belles plaines du Chorazan ſont ſouvent de ſanglans théâtres. Leur pays comprend les Turkomans, le royaume de Bokara, le royaume de Samarcande, & le royaume de Balck, ceux de Corgang, & de Tachkint. *Long.* 92—107; *lat.* 34—44. (*R.*)

BUCCARIZA, petite ville de Hongrie, en Croatie, ſur un golfe de même nom, qui fait partie de celui de Veniſe.

BUCH (le), ou LE CAPITALAT DE BUCH, petit pays de France en Gascogne, aride & sablonneux. Le bourg de Tête-de-Buch, à 12 lieues s. o. de Bordeaux, en est le chef-lieu. (*R.*)

BUCHAN, district de l'Ecosse méridionale, bornée au nord & à l'orient par la mer, au sud par le comté de Marr, & au couchant par celui de Murray. Elle a 19 lieues de long, sur 10 de large, & fournit des laines très-fines, de l'ambre jaune qu'on pêche sur les côtes. Il s'y trouve beaucoup d'agathe. (*R.*)

BUCHAU, petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, sur le lac de Federzée, à 9 lieues d'Ulm.

On y professe la religion romaine. Elle étoit engagée du tems de l'empereur Louis, qui lui promit une inaliénabilité perpétuelle, au cas qu'elle se rachetât; ce qu'elle fit. L'empereur Wenceslas lui garantit son immédiateté en 1387. En 1775 elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. Il y a une abbaye, dont la souveraineté est distincte de celle de la ville. Les chanoinesses peuvent se marier, ainsi que l'abbesse qui est princesse d'empire. Elle a voix aux états du cercle de Suabe, mais non aux diètes du corps Germanique. Les chanoinesses doivent être filles de comtes ou de barons. *Long.* 27, 20; *lat.* 48, 2. (*R.*)

BUCHAW (le). On désignoit autrefois sous ce nom, une contrée d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, dont l'évêché de Fulde forme aujourd'hui la plus grande partie. (*R.*)

BUCHAW, ville de Pologne, dans le palatinat de Mciflau, dans la Russie Lithuanienne. Il y a encore une petite ville de ce nom en Bohême, dans le cercle de Satz.

BUCHEN, petite ville d'Allemagne, dans l'Odenwald, archevêché de Mayence.

BUCHEREST, ou BUCHOREST, grande & forte ville de la Turquie Européenne, dans la Walachie, résidence ordinaire du Hospodar de Walachie, sur la rivière Dumbrowitz. C'est le siège d'un archevêché. *Long.* 44, 10; *lat.* 44, 30. (*R.*)

BUCHERI, ville de Sicile, dans la vallée de Noto, avec titre de principauté, à trois milles de Vizini.

BUCHOREST. *Voyez* BUCHEREST.

BUCHHORN, petite ville libre & impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur le lac, & à 5 lieues de Constance. En 1775 elle a été affranchie du droit d'aubaine en France. *Long.* 27, 16; *lat.* 47, 41.

BUCHSGAW, pays dans la Suisse, au canton de Soleure, avec titre de landgraviat.

BUCILY, abbaye régulière de Prémontrés, à 2 lieues o. d'Aubenton, en Picardie.

BUCKEBOURG, pet. ville d'Allemagne, avec un château, du comté de Schauenbourg, sur la rivière d'Aa, en Westphalie. Outre divers édifices remarquables, l'église paroissiale est un beau & grand vaisseau. Les Réformés y ont une église particulière & une maison d'orphelins. Cette ville a beaucoup souffert durant la guerre de trente ans.

BUCKENFIORT, ou AARDALFIORT. *Voyez* BUKENFIORT.

BUCKINGHAM, bourg considérable, & duché d'Angleterre, dans la province de même nom, sur la rivière d'Ouse, à 15 lieues n. o. de Londres: il envoie deux députés au parlement. *Long.* 16, 33; *lat.* 51, 57. (*R.*)

BUCKINGHAM-SHIRE, province d'Angleterre, au diocèse de Lincoln, d'environ 44,100 arpens. Les laines y sont estimées, le pain & le bœuf excellens. Il contient seize bourgs à marché, & il envoie quatorze députés au parlement. (*R.*)

BUCKOR, ville d'Asie, dans l'Indoustan, capitale de la province du même nom, dans une île que forme l'Inde, vis-à-vis de l'endroit où le Ravi tombe dans ce fleuve.

BUCHOW, bourg très-considérable d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg. (*R.*)

BUCKOW. Il y a deux petites villes de ce nom en Allemagne, dans le duché de Meckelbourg, au cercle de basse-Saxe; l'une s'appelle *le vieux Buckow*, l'autre, *le neuf.*

BUCORTA, petite rivière du royaume de Naples, qui se jète dans la mer, au golfe de Girace, dans le duché de Calabre.

BUCQUOY, comté de France, dans la province d'Artois, sur les frontières de la Picardie.

BUCZAVA, BUTSKO, ou BUSKO. *Voyez* BUSK.

BUDE, ou OFFEN, grande & forte ville de la basse-Hongrie, ci-devant capitale de tout le royaume, placée sur le Danube, avec une bonne citadelle. La situation en est agréable, & le terrein de ses environs est fertile en vins excellens. Il y a des sources d'eau chaude, où l'on cuit des œufs en très-peu de tems, quiqu'on y voie nager des poissons vivans.

Cette ville a beaucoup souffert des guerres; mais elle commence à se relever. Outre un grand nombre d'églises ruinées, on en compte quelques-unes d'assez belles, & plusieurs couvens. Elle a trois fauxbourgs passablement peuplés; dans l'un desquels (le fauxbourg de *Neustift*), on voit une colonne de cinquante-deux pieds de haut, dédiée en 1690 à la Sainte Trinité, en action de graces, pour la délivrance de la peste. Cette ville est le siége d'un évêque catholique & d'un schismatique. Soliman II la prit en 1526. Ferdinand, archiduc d'Autriche, la reprit la même année. Soliman s'en rendit maître de nouveau en 1529, & la donna à Jean Zapol, Vaivode de Transylvanie, lequel étant mort, Soliman y mit un pacha en 1543. Elle fut depuis assiégée plusieurs fois inutilement, jusqu'en 1686 que le duc de Lorraine la prit sur les Turcs. Depuis ce tems-là elle est à la maison d'Autriche. Elle est à 42 lieues s. e. de Vienne, 225 n. o. de Cons-

tantinople. *Long.* 36, 45; *lat.* 47, 20. (*R.*)

BUDE, BUDECZ, & BUDIN. *Voyez* BUDYNIE.

BUDINGEN, ville d'Allemagne, avec un château, au comté d'Iſenbourg, dans la Wétéravie, ſur la rivière de Nidder, à 9 lieues n. de Hanau.

BUDOA, petite, mais forte ville maritime de la Dalmatie. Elle eſt aux Vénitiens, & a un évêque ſuffragant d'Antivari, dont elle eſt à ſix lieues. Soliman, bacha de Scutari, l'aſſiégea inutilement en 1686. Elle eſt à 11 lieues ſ. e. de Raguſe, 6 n. o. d'Antivari.

BUDOMEL (pays de), contrée d'Afrique, ſur la côte du Sénégal. Les habitans en ſont Mahométans. La chaleur y eſt ſi exceſſive, qu'il n'y croît ni froment, ni riz, ni aucune ſorte de grains. Les vignes n'y viennent pas plus heureuſement; les pluies n'y tombent que dans l'eſpace de trois mois dans toute l'année, encore en petite quantité; mais on recueille du millet, des féves, & des noiſettes. Les habitans plantent au mois de juillet, pour recueillir au mois de ſeptembre. Leurs liqueurs ſont l'eau, le lait, & le vin de palmier. Ils ont auſſi pluſieurs eſpèces de fruits, différens de ceux d'Europe. Le pays a encore d'excellens pâturages, le long des rivières, des étangs, & des lacs; on y trouve auſſi différentes ſortes d'animaux; mais ſur-tout une prodigieuſe quantité de ſerpens, d'une groſſeur monſtrueuſe. Ils ont des bœufs, des vaches, & des chèvres. (*R.*)

BUDOWIES, petite rivière de Lithuanie, dans le palatinat de Polock. Elle ſe jète dans l'Obola.

BUDWEISS, ville d'Allemagne, en Bohême, ſur la Moldaw, à 29 lieues ſ. de Prague. Elle a été priſe pluſieurs fois dans la guerre de 1741. *Long.* 32, 37; *lat.* 42, 15.

BUDWEIS, BUDIEGOWITZ, ou MŒHRISCH-BUDWEIS, petite ville d'Allemagne, dans le Moravie, au cercle de Znoym. (*R.*)

BUDYNIE, ou BUDIN, ville du royaume de Bohême, ſur l'Eger, à cinq milles de Prague. Elle fut pillée & brûlée par les Pruſſiens en 1759.

BUDZIAC, ou BESSARABIE. *Voyez* BESSARABIE.

BUEIL, petit pays avec titre de comté, dans le comté de Nice, arroſé par le Var, & dépendant du duc de Savoie. La capitale porte le même nom.

BUEN-RETIRO, belle & grande maiſon royale d'Eſpagne dans la Caſtille, bâtie par Philippe IV, à l'extrémité orientale de Madrid, ſur le penchant d'une petite colline. Comme l'air de cette maiſon eſt très-pur & très-ſain, Leurs Majeſtés Catholiques y vont paſſer quelquefois le printems, & bien ſouvent une bonne partie de l'été. Outre pluſieurs édifices très-remarquables, on y admire de ſuperbes fontaines, la ſalle de la comédie, de très-beaux jardins, & une foule d'excellentes ſtatues & de peintures. (*R.*)

BUENAVENTURA, baye que forme la mer du ſud ſur la côte occidentale de l'Amérique méridionale, & dans le gouvernement de Popayan. On y voit un port défendu par un fort. *Lat.* 3, 20 *ſec. long.* 303. Elle eſt à 36 li. de Cali. L'air y eſt très-mal-ſain.

BUENOS-AYRES, ou CIUDAD DE LA TRINIDAD, belle ville épiſcopale des Eſpagnols, dans l'Amérique méridionale, capitale du gouvernement de Rio de Plata, dans le Paraguai. Elle eſt peuplée d'Eſpagnols & d'Indiens. On y fait un grand commerce de Nègres. *Long.* 323; *lat. mér.* 34, 55.

Cette ville fut fondée par Pierre Mendoza en 1535, & enſuite abandonnée. Cabeca de Vaca y amena une nouvelle colonie en 1542, & l'abandonna. Elle fut enfin rebâtie en 1582.

L'enceinte en eſt aſſez grande; un ruiſſeau la ſépare de la forteresſe, qui eſt le logement du gouverneur. Elle a d'ailleurs, par ſa ſituation & la bonté de l'air qu'on y reſpire, tout ce qui peut rendre une colonie floriſſante. La vue d'un côté s'étend par de vaſtes campagnes, couvertes d'une éternelle verdure. Le fleuve Rio de la Plata fait les deux tiers de ſon circuit, & paroît au nord comme une vaſte mer, qui n'a de bornes que l'horiſon. L'hiver commence au mois de juin, le printems au mois de ſeptembre, l'été en décembre, l'automne en mars, & ces quatre ſaiſons y ſont fort réglées: en hiver les pluies ſont abondantes, & toujours accompagnées de tonnerre & d'éclairs ſi terribles, que l'habitude n'en diminue pas l'horreur. Pendant l'été, l'ardeur du ſoleil eſt tempérée par de petites briſes, qui ſe lèvent régulièrement entre huit & neuf heures du matin.

La fertilité du terroir autour de la ville répond à l'excellence de l'air, & la nature n'y a rien épargné pour en faire un ſéjour délicieux.

Le ſiége épiſcopal de cette ville fut érigé en 1620. On y trouve pluſieurs couvens très-riches & fort bien bâtis. Dès 1730, on comptoit déjà à Buenos-Ayres environ ſeize mille ames, dont près des trois quarts étoient à la vérité des Nègres, des Métifs, des Mulâtres & des Indiens. Cette ville, depuis cette époque, a acquis encore une nouvelle ſplendeur. *Lat.* 34, 35, 26 *mér. long.* 65, 5, 0. (*M. D. M.*)

BUFFALORO, petite ville du Royaume de Naples, dans la calabre citérieure, à l'embouchure du Sibari.

BUFFLES (le lac des), lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans la partie occidentale du Canada. (*R.*)

BUFFON, village, & terre de France en Bourgogne, avec titre de comté, à cinq quarts de lieues n. o. de Montbard. Il eſt ſitué entre des collines dans une poſition des plus riantes, aux rives de la Brenne, près de ſa jonction avec l'Armançon. Ce lieu ſera fameux à jamais par le grand homme qu'il rappelle, le plus célèbre naturaliſte qui ait exiſté dans aucun tems, & chez aucune nation; génie extraordinaire, qui, joignant à la philoſophie l'éloquence au plus haut degré, peignit la na-

ture avec tant de grandeur & de magnificence. Dans ſes écrits il règne une magie de pinceau, qui répand la nobleſſe & l'intérêt ſur les objets même les plus communs, ou regardés comme les plus ignobles. Et ſes ouvrages frappés au coin de l'immortalité, y paſſeront dans autant de langues qu'il y a de peuples différens dans l'Europe.

L'auguſte ſouveraine qui règne avec tant de gloire ſur le plus vaſte empire de la terre, vient de donner à ce ſavant des marques éclatantes de ſon eſtime, par la demande qu'elle lui a faite de ſon buſte & de ſes ouvrages, en même tems qu'elle lui a fait remettre, avec des fourrures précieuſes, la collection des médailles en or, frappées à l'occaſion des événemens les plus mémorables de ſon règne.

Cette terre, & le village qui en eſt le chef-lieu, appartiennent à M. le comte de Buffon. Les terreins y recèlent d'abondantes mines de fer qui lui ont donné lieu d'y établir des forges. Ce ſont les plus belles que j'aie vues dans mes voyages. Les ſoins que ce grand phyſicien apporte à la fabrication de ſes fers, leur ont acquis une ſupériorité décidée ſur tous ceux des pays voiſins. Il ſe fabrique aux forges de Buffon des fers de toute eſpèce: il y a une fonderie pour les fers en verges propres à la clouterie, des eſpatards pour faire des cercles de fer. Il s'y trouve une grande & belle batterie, où l'on fait les plus belles tôles, deux autres atteliers pour fabriquer les fers de martinet, tringles & verges rondes. Indépendamment de la grande forge dont nous venons de parler, il y en a une plus petite à un quart de lieue au-deſſus, & ſituée immédiatement à la jonction de l'Armançon avec la Brenne; en ſorte que les mêmes eaux de ces deux rivières, répétant leur ſervice, doublent le produit du travail. Il ſort de ces deux forges huit à neuf cents milliers de fer par an, & le produit ſeroit encore plus conſidérable, ſans le chommage occaſionné par le flottage des bois qui deſcendent à Paris.

Le nom du village de Buffon inſpire plus d'intérêt que celui d'une foule de villes; & je me ſais gré d'être le premier qui lui ait donné place dans les vocabulaires géographiques. (*R.*)

BUG, grande rivière de Pologne, qui prend ſa ſource près d'Oleſco, & qui ſe jète dans la Viſtule près de Wiſſegrod.

BUGEN, ou plutôt BUYGEN, ville & royaume d'Aſie, dans l'île de Ximo, dépendant de l'empire du Japon: ſa capitale eſt un port de mer ſur le détroit qui ſépare l'île de Ximo de la grande île de Niphon.

BUGEY (le), pays de France, entre le Rhône, qui le ſépare de la Savoie & du Dauphiné, & la rivière d'Ain, qui le ſépare de la Breſſe & du comté de Bourgogne: Belley en eſt la capitale. Ce pays fait commerce de beſtiaux; il a auſſi des vins & du bled, mais en médiocre quantité. Sa longueur eſt d'environ 16 lieues, & ſa largeur de 10.

Le Bugey a été uni à la couronne par Henri IV, en 1601, avec la Breſſe & le pays de Gex, en échange du marquiſat de Saluces, par le traité de Lyon. Il eſt du reſſort du parlement de Bourgogne. Il comprend cinquante quatre cures, dont dix-neuf du diocèſe de Belley, vingt-une de celui de Genève, qu'on travaille à réunir, par échange, à celui de Belley, & quatorze de celui de Lyon. On y trouve les abbayes d'Ambournai, de Saint-Sulpice, de Saint-Rambert, de Jouſe; le prieuré de Nantua, quatre riches chartreuſes, Portes, Meria, Pierre-Châtel, & Arviere.

Ce pays d'états eſt arroſé par le Rhône, l'Ain, l'Albarine, le Suran & le Furan. Les habitans font le commerce de moutons avec les Comtois & les Suiſſes; les chanvres paſſent en Dauphiné; les bois de ſapin, les noix, l'huile qu'on en tire ſe débitent à Lyon; les fromages, qui ſont renommés, paſſent dans les provinces voiſines.

Dans le mandement d'Amberieux, on voit les veſtiges d'un camp fortifié par les Romains, ſous les ordres de J. Galba, un des lieutenans de Céſar; il eſt appellé *la motte des Sarrazins.*

A Iſarnore, dans le mandement de Mataſelon, étoit un temple dédié à Mercure, dont il ſubſiſte quelques colonnes de marbre: l'inſcription porte qu'il fut élevé par Rutellus & ſa famille.

On trouve en pluſieurs endroits des inſcriptions, des tombeaux & des médailles qui prouvent que les Romains y ont fait un long ſéjour. Le Bugey & le pays de Gex ſont régis par le droit écrit, & ſont de la généralité de Bourgogne.

BUGIE, ville forte & bien peuplée d'Afrique au royaume d'Alger, ſur la mer Méditerranée, capitale de la province de ſon nom, avec une baye commode, à 30 lieues d'Alger. *Long.* 22, 25; *lat.* 36, 34. Les Algériens la prirent ſur les Eſpagnols après la défaite de l'empereur Charles V. (*R.*)

BUGLAS, ou L'ISLE DES NEGRES, île de l'Océan oriental, l'une des Philippines. *Long.* 140; *lat.* 10. Un canal la ſépare de l'île de Cébu à l'orient; un autre de l'île de Panay au couchant, & un détroit plus large de l'île de Mindanao au midi.

BUGO DE SAINT-SIRQ, gros bourg de France, à 5 li. e. de Périgueux.

BUGSIN, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le comté de Reineck.

BUIS, LE BUY, ou LES BUIS, petite ville de France, dans le bas-Dauphiné, chef-lieu d'un bailliage de ſon nom, ſur la rivière d'Ouverſe. (*R.*)

BUITRAGO, petite ville d'Eſpagne, dans la Nouvelle-Caſtille.

BUKARI, petite ville de Morlachie, ſur le golfe de Carnero, où l'empereur Charles VI a fait conſtruire un port & un chemin qui y conduit, pour tranſporter du bétail en Italie.

BUKENFIORD, ou le golfe de BUKEN, golfe de la côte occidentale de Norwège, dans la province de Stawanger, au nord de la ville de ce

nom. Ce golfe eſt parſemé de quantité de petites îles, & ſon entrée eſt fort reſſerrée par l'île de Scutènes.

BUKOVANY, ville du royaume de Bohême, à peu de diſtace de Prague.

BULACH, petite ville d'Allemagne en Suabe, au duché de Wirtemberg.

BULACH, petite ville de Suiſſe, dans le canton de Zurich. (*R.*)

BULAGUANSKI, ville & forteresſe des Ruſſes en Sibérie, ſur la rivière d'Angara, dans le pays de Buratte.

BULAGUEN, ou BULAHUANA, ville d'Afrique au royaume de Maroc, ſur le fleuve d'Ommirabi, dans la province de Duquela. Les habitans, qui ſont tous laboureurs, ſont riches en grains & en troupeaux.

BULAM, ou BOULAM, île d'Afrique près de la côte de Guinée, à l'eſt de l'île de Biſagos. On y trouve beaucoup de vaches & de chevaux. (*R.*)

BULGARIE (la grande), province d'Aſie, dans la Tartarie Ruſſienne, bornée au nord par le royaume de Caſan, à l'eſt par la Baskirie, au ſud par le royaume d'Aſtracan, & à l'oueſt par le Wolga. La capitale eſt Bulgar ou Beloger. Ce pays eſt ſoumis à l'empire Ruſſien. Il y a dans les montagnes du fer, des pierres précieuſes, & du criſtal.

BULGARIE (la petite), ou le royaume de BULGARIE, pays de la Turquie en Europe, borné au nord par le Danube & la Valachie, à l'orient par la mer Noire, au midi par la Romanie & la Macédoine, & au couchant par la Servie. Elle eſt ſous la domination des Turcs. La capitale en eſt Sophie. Les rois Bulgares réſidoient à Nicopoli. Le pays eſt montueux, mais les plaines & les vallées ſont fertiles en bled & en vin. (*R.*)

BULLA, ou BULIA, petite rivière de Grèce, dans la Livadie, qui ſe jète dans le golfe de Lépante.

BULLES, petite ville du Beauvoiſis, ſur la rivière de Breſche, à 4 lieues e. de Beauvais. Elle eſt connue par ſes lins, qui ſervent à fabriquer de belles toiles, appellées *demi-hollande*. (*R.*)

BULLERBORN, c'eſt le nom d'une fontaine très-ſingulière, qui eſt dans la forêt de Lippe en Weſtphalie, dans l'évêché de Paderborn : elle coule avec intermittences. Avant qu'elle commence à couler, on entend un bruit comme d'un vent qui voudroit s'élever ; après quoi l'eau ſort avec impétuoſité & bouillonnement. (*R.*)

BULLINGBROCK, bourg & comté d'Angleterre, dans la province de Lincoln, où naquit Henri IV, roi d'Angleterre. Il eſt à 34 lieues n. de Londres. *Long.* 17, 20 ; *lat.* 53.

BULLINGHAUSEN, petite ville d'Allemagne, au duché de Franconie, dans le comté de Caſtel.

BULLOQUES (les), ou BULLOITES, peuple d'Aſie, partie dans la Perſe & partie dans l'Indoſtan, & qui eſt fort peu connu.

BULLOS, ou BULL, petite ville avec un château, en Suiſſe, au canton de Fribourg, dans le bailliage de Bull.

BUNDA (le pays de), coutrée d'Afrique, dans le Sénégal. Les habitans ſont Mahométans. Les eſclaves & la plus vile partie du peuple y ſont employés à cultiver la terre, à préparer le bled, le pain & les autres alimens. Les Nègres ont des flèches empoiſonnées, ſi dangereuſes qu'à la plus légère bleſſure, en un moment, l'animal le plus vigoureux devient ſtupide & perd le ſentiment ; ce qui n'empêche, dit-on, pas les habitans de manger la chair des animaux qu'ils ont tués avec ces flèches, &c. *Voyez* SÉNÉGAL.

BUNGO, ville d'Aſie au Japon, dans un royaume de même nom, dans l'île de Ximo. La capitale en eſt Funay. François Civan, roi de Bungo, s'étant fait chrétien, envoya une ambaſſade ſolemnelle à Gregoire XIII, en 1582.

BUNTZ, petite rivière de la Suiſſe, qui ſe jète dans l'Aar.

BUNTZLAU (le cercle de), en Bohême, eſt un pays fertile en bled. Il fournit le vin rouge de Mielnick, qui eſt fort renommé, & on y trouve des pierres précieuſes. Une partie de ce cercle eſt fermée par les montagnes appellées *Rieſengebirg*. On y compte cinq villes murées, deux villes non murées, quinze petites villes & bourgs ayant châteaux ſeigneuriaux, vingt petites villes & bourgs ſans châteaux ſeigneuriaux, & onze châteaux ruinés. La capitale de ce cercle eſt Mlada-Boleſlaw, ou Jung-Buntzlau, *Boleſlavia Junior*, Buntzlau-la-Nouvelle, ſur le bord de l'Iſer. Cette ville, qui étoit ſeigneuriale, acheta ſa liberté en 1595, & fut miſe au nombre des villes royales. La ville a un doyen, un couvent de Minorités, & des villages dans ſa dépendance. (*R.*)

BUNTZLAU (la vieille), ou ALT-BUNZLAU, autre ville du même cercle, qui n'eſt preſque plus aujourd'hui qu'un bourg. L'égliſe collégiale de Saint-Côme & de Saint-Damien eſt très-ancienne. Le doyen de ce chapitre eſt le ſeigneur du lieu. C'eſt près de là que Boleſlas le cruel aſſaſſina le duc de Wenceſlas, ſon frere.

BUNTZLAU (le cercle de), dans la Siléſie Pruſſienne, & dans la principauté de Janer. Buntzlau en eſt la capitale. Cette ville eſt ſur le Bober, dans un terrein fertile. Il y a un vieux château brûlé, une paroiſſe Catholique, un couvent de dominicains, & une égliſe Luthérienne, avec une maiſon pour les orphelins de cette religion. La poterie de terre qu'on y fabrique, eſt très-eſtimée & de couleur brune ; l'exportation en eſt conſidérable. Ce cercle, diviſé en trois diſtricts, eſt réuni au cercle de Lœwenberg. (*R.*)

BUONCONVENTO. *Voyez* BONCONVENTO.

BURAGRAG, rivière d'Afrique au royaume de Fez, qui prend ſa ſource dans les monts Atlas, & ſe jète dans l'Océan Atlantique.

BURAMOS (les), ou les PAPAIS, peuple d'Afrique dans la Nigritie. Ils demeurent autour de

la rivière de Saint-Domingo. Leur pays s'étend juſqu'à l'embouchure du Rio-grande. Cette nation eſt idolâtre.

BURATTES (les), nation barbare & idolâtre, qui occupe une partie de la Sibérie. La fortereſſe, nommée *Buratte*, appartient aux Ruſſes, qui y tiennent garniſon. Les Burattes appellés *Braski* par les Ruſſes, ſont une branche principale des Kalmouks: ils ne diffèrent des Tonguſes que dans leur langage, qui eſt Mongalien. Ils habitoient autrefois le bord méridional du lac de Baikal; mais depuis la fin du XVIIe ſiècle, ils occupent les deux rives de ce lac, ainſi que les territoires d'Irkutzk & de Selenginsk. Ils furent ſoumis à la Ruſſie en 1644, par quelques Coſaques de Krafnojarsk.

Ces peuples ſont d'une belle taille; ils vivent de la chaſſe & de leurs troupeaux. Il eſt tel endroit où un Buratte poſſède juſqu'à mille moutons, outre quantité de bœufs & de chevaux. Les hommes ſe raſent la tête preſque en entier, & leur habillement diffère peu de celui du peuple en Ruſſie. Les cheveux ſont le plus bel ornement des femmes; elles les nouent en deux treſſes. Leur habitation eſt une cabanne héxagonale, conſtruite avec des poutres poſées l'une ſur l'autre juſqu'à la hauteur de trois pieds. Au-deſſous de ces poutres ſont des pieux, dont la pointe ſe joint vers le haut, en ne laiſſant qu'une ouverture pour la fumée. La partie la plus miſérable des Burattes cultive la terre, & exerce des métiers, où beaucoup d'entr'eux excellent. Ils ſavent ſur-tout incruſter l'étain ou l'argent dans le fer, avec une extrême propreté.

Les Burattes montent indifféremment des bœufs, des vaches & des chevaux; & ils s'arrêtent dans le même endroit juſqu'à ce que leurs beſtiaux aient brouté tout le pâturage de la contrée, & vont enſuite chercher leur fortune plus loin. (*M. D M.*)

BURBURATA, île de l'Amérique méridionale, ſur la côte de la province de Venezuela, dans la Terre-Ferme. (*R.*)

BURCKEN, ou BURCHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Briſgau, ſur le Rhin, au-deſſous du vieux Briſac. (*R.*)

BURCKERSDORFF, petite ville d'Allemagne, à peu de diſtance de Vienne en Autriche.

BURCKAUSEN, ville d'Allemagne dans la Baſſe-Bavière, ſur la rivière de Salza, à 11 lieues de Saltzbourg. *Long.* 30, 25; *lat.* 48, 5.

BURD, petite rivière de France en Baſſe-Normandie, qui traverſe le Cotentin, & ſe jète dans la mer.

BURDALO, rivière d'Eſpagne dans l'Eſtramadure de Léon. Elle prend ſa ſource dans le voiſinage de Truxillo, & ſe jète dans la Guadiana.

BURDUGNO, petite ville de la Morée, ſur le Vaſilipotamo, entre l'embouchure de cette rivière & la ville de Miſiſtra.

BUREDA, contrée d'Eſpagne dans la vieille Caſtille: elle faiſoit autrefois partie de la Navarre; ſa principale ville eſt Birvieſca.

BURELLA, petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze, près de la rivière de Sangro.

BUREN, ville & comté des Provinces-Unies, dans la Gueldre, au quartier de Betuwe, appartenant à la maiſon d'Orange. La ville eſt à 8 lieues o. de Nimègue.

BUREN, petite ville d'Allemagne au cercle de Weſtphalie, dans l'évêché de Paderborn, ſur la rivière d'Alm.

BUREN, petite ville de Suiſſe, au canton de Berne, ſur l'Aar.

BURFORT, ancienne ville d'Angleterre, dans la province d'Oxford, avec titre de comté, ſur la Windrush, à 20 l. n. o. de Londres.

BURG, petite ville de Danemarck, dans l'île de Femeren. (*R.*)

BURG, ville des Provinces-Unies, au comté de Zutphen, ſur l'Iſſel.

BURGAU (le) marquiſat d'Allemagne, en Suabe, ſur le Danube, entre le Lech & l'Iler, appartenant à la maiſon d'Autriche. La capitale, qui n'eſt qu'un bourg, porte le même nom. Il eſt ſitué ſur le Minden, à quatre milles d'Illon. *Long.* 28, 6; *lat.* 48, 28.

BURGDORFF, petite ville d'Allemagne, dans la principauté de Lunebourg, ſur la petite rivière d'Owe, entre Zell & Hanovre. elle a un aſſez bon château.

BURGDORFF, appellée *Bertoud* par les François, petite & jolie ville avec un château, en Suiſſe, dans le canton de Berne, à 4 li. n. e. de Berne. Elle eſt ſur une hauteur. *Long.* 25, 10; *lat.* 47, 6.

BURGEL, petite ville d'Allemagne dans la Miſnie, avec un vieux monaſtere, à 2 li. e. d'Iene.

BURGIAN, ville conſidérable d'Aſie, en Perſe, dans le Koraſan, près du lac de même nom. Baudrand eſt le ſeul géographe qui parle de cette ville.

BURG-LENGENFELD, petite ville forte d'Allemagne, dans le duché de Neubourg, entre Amberg & Ratisbonne, ſur la Nabe. (*R.*)

BURGLITZ, ſeigneurie du prince de Furſtemberg, ſituée en Bohême, dans le cercle de Raownitz, à l'oueſt de Prague. On gardoit autrefois les priſonniers d'état dans le château, qui eſt placé ſur une montagne. (*R.*)

BURGO, ou BURGOW, petite ville d'Allemagne, dans le comté de Tirol, ſur la route de Trente à Veniſe.

BURGOS, grande ville d'Eſpagne, capitale de la Caſtille vieille, partie ſur une montagne, & partie ſur la rivière d'Arlençon. *Long.* 14, 20; *lat.* 42, 20.

C'eſt une ville conſidérable, dont l'archevêché, érigé en 1574, rapporte 38,500 ducats. Les places, les édifices publics & les fontaines y ſont d'une grande beauté, mais les rues en ſont étroites & mal percées. Le château eſt bâti ſur une hauteur eſcarpée, & pourroit être d'une bonne défenſe. On compte à Burgos quatorze paroiſſes, quatre hôpitaux, un collège, neuf couvens de moines

moines & dix couvens de religieuſes. L'égliſe métropolitaine, quoiqu'ancienne, peut paſſer pour une des plus belles de toute l'Eſpagne. Elle eſt ſi vaſte, qu'on y peut, dit-on, chanter tous les jours cinq meſſes à cinq chapelles différentes, ſans que l'un des officians interrompe l'autre par ſon chant. Sa population monte à plus de dix mille habitans. Cette ville eſt à 47 li. n. de Madrid.

BURGSTÆDTEL, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe. Il y a une manufacture d'étoffes.

BURG-UMSTADT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg.

BURICK, ou BUDERICH, petite ville d'Allemagne, ſur le Rhin, au cercle de Weſtphalie, dans le duché de Clèves, appartenante au roi de Pruſſe. On y trouve un couvent & une égliſe de Réformés. Les François en raſèrent les fortifications en 1672. L'empereur Othon remporta près de cette ville une grande victoire ſur les Lorrains. *Long.* 24, 20; *lat.* 51, 38.

BURITAC, contrée de l'Amérique méridionale, au gouvernement de Sainte-Marthe.

BURLINGTON, ou BRIDLINGTON, *Brillindunum*, petite ville maritime d'Angleterre, dans la ſous-diviſion orientale de la province d'Yorck, avec titre de comté, à 52 li. n. de Londres.

BURONZO, petite ville du Piémont, dans le comté de Verceil, ſur les frontières de la principauté de Maſſerano.

BURRA, île de l'Océan, une des Orcades. Elle eſt très-fertile. Sa longueur eſt de trois milles; elle a environ un mille de large.

BURRIANA, petite ville d'Eſpagne, au royaume de Valence, ſur le bord de la mer.

BURRO, grande île d'Aſie, dans la mer des Indes, entre l'île d'Amboine & celles de Celèbes.

BUR-SALUM, ou BURSALI, royaume d'Afrique, au nord de la rivière de Gambie, & qui touche à la côte occidentale de cette partie du monde.

BURSCHEID, ou BORTSCHEID, abbaye libre & impériale de filles, ordre de Cîteaux, en Allemagne, près d'Aix-la-Chapelle. L'abbeſſe a voix & ſéance aux diètes, ſur le banc du Rhin. Le bourg même de Bortſcheid, qui eſt catholique, eſt conſidérable, & riche par ſes fabriques. Les bains y ſont plus chauds qu'à Aix. (*R.*)

BURSE, PRUSE, BOURSE, ou BROUSSE, ville de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie; c'étoit autrefois le lieu de réſidence des Sultans Ottomans, avant la priſe de Conſtantinople.

Cette ville, qui eſt très-grande & fort belle, renferme un grand nombre de ſuperbes moſquées, un beau ſérail, & pluſieurs caravanſerais. Il y a un bacha, un aga & un grand cadi. Les Arméniens, les Grecs, y ont des égliſes, & les Juifs pluſieurs ſynagogues. On y fait un commerce conſidérable, ſur-tout en ſoie, qui paſſe pour la plus belle de toute la Turquie. Pruſe eſt au pied du mont Olympe, à l'entrée d'une vaſte plaine couverte de mûriers, à 30 lieues ſ. de Conſtantinople, 66 ſ. e. d'Andrinople, 36 ſ. e. de la mer Noire. C'étoit anciennement la capitale des rois de Bythinie. *Long.* 46, 40; *lat.* 39, 53.

BURSI, petite île de la Grèce, à peu de diſtance de celle de Corfou.

BURTENBACH, petite ville d'Allemagne, en Souabe, ſur la Mindel, entre Ausbourg & Ulm.

BURY-SAINT-EDMUNDS, ou EDMUNSBURI, petite ville d'Angleterre, dans la province de Lancaſtre, ſur la rivière d'Irwel. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

BURY. *Voyez* SUDBURY.

BURZENLAND, ou diſtrict de BURZEN, ainſi dit de la rivière de même nom qui y coule, eſt la partie la plus orientale de la Tranſilvanie, ſur les frontières de la Moldavie & de la Valachie. Il eſt fertile en bled & en vin. (*R.*)

BUS, île de l'Océan ſeptentrional, entre l'Iſlande & Terre-Neuve.

BUSCA, petite ville de Piémont, ſur la rivière de Macra, autrefois capitale d'un marquiſat de même nom.

BUSCH, petite île de la mer du Nord, appartenante à la province de Groningue.

BUSEN, petite île de la mer du Nord, vis-à-vis le pays de Ditmarſe, près de l'embouchure de l'Elbe.

BUSENTO, petite rivière d'Italie, au royaume de Naples. Elle ſe jète dans la mer de Toſcane.

BUSKO, ville de Pologne, dans le palatinat de Belsko.

BUSSANG, village de Lorraine, à la ſource de la Moſelle. Il y a des eaux minérales ſalutaires pour les maladies chroniques. Il eſt à 7 li. ſ. e. de Remiremont.

BUSSERETH, autrefois BOZOR, ville d'Aſie, dans l'Arabie Pétrée; ce fut une ville aſſez conſidérable; mais c'eſt peu de choſe aujourd'hui.

BUSSETTO, petite ville d'Italie, au duché de Parme, près du Pô, dans l'état Palavicin. Elle a deux paroiſſes. (*R.*)

BUSSIERE (la), village de France en Bourgogne, à 4 li. de Nuits, avec une riche abbaye de l'ordre de Cîteaux.

BUSSIERE-POITEVINE, petite ville de France, dans la Marche, ſur la Gartempe, à 4 lieues n. o. de Bellac.

BUSSY (l'île de), île d'Afrique, dans la Nigritie, à l'oueſt de Biſſao. Elle a deux ports très-ſûrs. Les habitans ſont méchans & farouches, ce qui empêche de commercer avec eux. On en tire cependant des beſtiaux & des noix de palmier.

BUST, ou BOST, ville forte d'Aſie en Perſe, capitale du Sableſtan, ſur la rivière d'Inomed. *Long.* 87, 50; *lat.* 31, 50.

BUSTO-GRANDE, petite ville d'Italie dans

le duché de Milan, entre les rivières d'Olana & d'Arno.

BUSWALTHAM, ville d'Angleterre en Barkshire.

BUTE, ou BUTHE, île d'Ecoſſe, l'une des Weſternes. Cette île avec celle d'Arran, forme le comté de Buthe en Ecoſſe, ſur les côtes du comté d'Argyle. Elle eſt très-fertile en bleds & en pâturages, & importante pour la pêche des harengs. Le château de Buthe avec Caithneſſ envoient un député au parlement.

BUTERA, petite ville avec titre de principauté en Sicile, dans la vallée de Noto.

BUTHOW, ville de la Caſſubie, aux frontières de la Pruſſe royale, capitale d'un petit pays de même nom qui appartient au roi de Pruſſe. Elle eſt ſur la rivière de Stolpe, à 18 lieues o. de Dantzic.

BUTRINTO, ville & port de Grèce, avec un évêché ſuffragant de Janina, dans l'Epire ou Albanie, ſur le golfe de même nom, appartenant aux Vénitiens; il s'y trouve quantité de pêcheurs.

BUTTELSTAD, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe, à 2 milles de Weimar.

BUTTONS-BAY, ou LA BAYE DE BUTTON, golfe de l'Amérique ſeptentrionale, à la partie occidentale de la baie d'Hudſon.

BUTZBACH, petite ville d'Allemagne dans la Wétéravie, à 4 milles de Francfort ſur le Mein, dans le duché de Darmſtadt.

BUTZOW, petite ville d'Allemagne dans la principauté de Schwerin, ſur le Warnou, au duché de Meckelbourg.

BUXHEIM, petite ville d'Allemagne dans le comté de Richebourg, cercle de Suabe.

BUXTON, village d'Angleterre au Derbyshire, ſur les frontières de Cheſter. Il y a des eaux minérales.

BUZANÇOIS, petite ville de France en Berri, ſur la rivière d'Indre, aux frontières de la Touraine, à 9 lieues o. d'Iſſoudun, & 4 o. de Château-Roux.

BUZAY, très-riche abbaye de France, *fondée* en 1135, au diocèſe & à 4 li. o. de Nantes, ſur la Loire, ordre de Cîteaux.

BUZET, *Buzetum*, petite ville de France dans le Languedoc, ſur le Tarn, diocèſe & à 4 li. e. de Toulouſe.

BYBENSCHITZ, ville d'Allemagne, en Moravie.

BYCHOW, petite ville de Lithuanie au palatinat de Mſiczlaw, ſur le Nieper. Elle eſt entrée dans le partage de la Ruſſie en 1773. *Long.* 49, 10; *lat.* 53, 37.

BYDZOW, ou BIDSCHOW, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Kœnigingrœtz. (*R.*)

BYSANTAGAR, grande ville d'Aſie dans l'Inde, au royaume de Guzurate, habitée par des Bramines.

BYSDAIL, ville & port d'Ecoſſe, dans l'île d'Ulſt.

BYSTRITZ, très-petite ville du marquiſat de Moravie dans le cercle de Brunn. C'eſt la capitale de la ſeigneurie de même nom.

BYSTRITZ, ou BYRSTRITZ, bourg de Bohême dans le cercle de Kaurzim.

BYSTRITZ, aujourd'hui HABELSCHWERDT, petite ville royale du comté de Glatz, appartenante au roi de Pruſſe. Sa ſituation au confluent de la Neyſſ & du Weiſtritz en rend le ſéjour agréable. L'égliſe paroiſſiale eſt aux Catholiques; les Luthériens ainſi que la garniſon font le ſervice divin à l'hôtel-de-ville.

BYSTRITZ, bourg de la Silésie Bohémienne. J'ai parlé de ces quatre lieux, parce que l'ancien texte n'en faiſoit que trois qu'il plaçoit tous en Bohême.

BYTHAU, petite ville de la Pruſſe occidentale.

BYTTE, île de la mer d'Allemagne, près de celle de Falſter.

BZO, ville d'Afrique ſur une haute montagne au royaume de Maroc, dans la province de Haſzore, à 7 milles d'Elguimuha.

CAA

CAABA : prononcez KIABA, ou BORKA, ou BORKATA, noms Turcs & Arabes, du fameux temple de la Mecque, en Arabie, où tous les Muſulmans ſont obligés d'aller en pélérinage, ſoit en perſonne, ſoit par procureur, au moins une fois en leur vie, & vers lequel chacun d'eux, en quelque lieu du monde qu'il ſe trouve, eſt cenſé ſe tourner, toutes les ſois qu'il fait ſes prières. C'eſt un petit bâtiment quarré, que les Mahométans croient avoir été conſtruit par Abraham ou par Iſmaël, & que le grand ſeigneur fait magnifiquement revêtir tous les ans, d'une étoffe de ſoie noire : à droite de la porte en dehors eſt placée la pierre noire qui, ſuivant Mahomet, ſervoit de repoſoir au patriarche, dans le tems qu'il faiſoit travailler au bâtiment, & qu'il en regardoit les ouvriers : cette pierre eſt proprement le grand objet de la dévotion des pélerins ; la loi veut qu'ils aillent tous la voir & la baiſer avec un ſaint reſpect. Au reſte le Caaba eſt comme la chapelle de Lorette, placé dans l'enceinte d'un autre édifice, bâti de briques, formé en rotonde, couvert d'une grande voûte, portant ſur des colonnes, & où l'on entre, dit-on, par cent portes : dans ce même grand édifice, à dix ou douze pas du Caaba, ſe trouve encore une petite chapelle qui renferme le Zemzem, ou puits de cent quarante pieds de profondeur, dans lequel la tradition Mahométane veut qu'Agar ait déſaltéré ſon fils Iſmaël, lorſque chaſſée de chez Abraham, emportant ſon enfant avec elle, & le voyant ſur le point de mourir de ſoif, Dieu lui-même daigna lui montrer les eaux du Zemzem.

CAADEN, ou KADAN, ville de Bohême dans le cercle de Saatz, ſur la rivière d'Eger. Elle exiſtoit dès l'an 821, & ſe compte dans le pays, parmi les villes royales : ſon diſtrict comprend deux villages, indépendamment de ceux que poſſèdent les frères de la Roſe-Croix établis dans ſon enceinte.

CAANA, ville d'Egypte, que quelques-uns prennent pour l'ancienne Coptos, & que les Arabes prétendent avoir été fondée avec pluſieurs autres, par Cham, fils de Noé : elle eſt placée preſque vis-à-vis de Dandre, au-deſſous des Cataractes, & au-deſſus d'Akemin & de Girgé. Son enceinte, qui eſt d'une étendue conſidérable, renferme une quantité de colonnes anciennes, & d'aiguilles chargées de figures hiéroglyphiques : & ſon commerce, qui eſt de grande importance à l'Arabie, fournit principalement à la Mecque, la plupart des bleds & des légumes que l'on y conſomme. *Long.* 49, 58 ; *lat.* 25. 30. Elle eſt à 130 li. ſ. e. du Caire.

CABAIGNAC, petite ville de France dans le haut-Languedoc, entre Toulouſe & Carcaſſonne.

CABALIG, ville d'Aſie dans le Turqueſtan. *Long.* 103 ; *lat.* 44.

CAB

CABAMITEN, ou CABAMITAN, petite contrée d'Aſie dans la Tartarie, au pays de Gété. Elle eſt remarquable par la victoire que Timur-bec remporta ſur le roi des Gètes.

CABANIA, ou KABANIA, ville & forteresſe de la Ruſſie ſeptentrionale, dans la province de Burati.

CABARDIE, ou KABARDINIE, portion de la Circaſſie qui ſemble ſéparer en Aſie l'empire Ruſſien d'avec le Turc & le Perſan, mais dont le premier fait encore entrer la principauté dans ſes titres. Elle eſt au pied du Caucaſe, au nord-oueſt de la province de Dageſtan, & faiſoit autrefois partie de l'Ibérie ou de la Colchide : c'eſt un pays de plaines & de montagnes, habité de gens peu laborieux & peu civiliſés, qui n'ont aucune ville proprement dite, mais ſeulement quelques villages mal arrangés, & qui obéiſſent à un prince, tantôt careſſé & tantôt maltraité par les puiſſances voiſines, ſelon que ſa prudence & ſon courage ſont plus ou moins en défaut.

CABAR-HUD, ville de l'Arabie Heureuſe dans la province de Hadhramuth.

CABE, petite rivière d'Eſpagne au royaume de Galice, qui ſe jète dans le Velezar, & tombe avec lui dans le Minho.

CABEÇA-DE-VIDE, petite ville avec un fort château en Portugal, dans l'Alentéjo, à 5 lieues ſ. o. de Port-Alègre. *Long.* 10, 48 ; *lat.* 39.

CABENDE, ville & port d'Afrique au royaume de Congo, dans la province d'Angoy, où il ſe fait un grand commerce de nègres.

CABES, ou GABES, ville d'Afrique au royaume de Tunis, au fond du golfe du même nom, ſur une rivière à 8 li. ſ. de Tunis. *Long.* 28, 30 ; *lat.* 33, 40.

CABESTERRE, on appelle ainſi dans les îles Antilles, la partie de l'île qui regarde le levant, & qui eſt toujours rafraîchie par les vents aliſés, qui courent depuis le nord juſqu'à l'eſt-ſud-eſt. La baſſe terre eſt la partie oppoſée ; les vents s'y ſont moins ſentir, & par conſéquent cette partie eſt plus chaude ; & la mer y étant plus tranquille, elle eſt plus propre pour le mouillage & le chargement des vaiſſeaux : joint à ce que les côtes y ſont plus baſſes que dans les Cabeſterres, où elles ſont ordinairement hautes & eſcarpées, & où la mer eſt preſque toujours agitée.

CABIN, rivière de France en Gaſcogne.

CABO, royaume d'Afrique dans la Nigritie, ſur le Riogrande, vers le ſud, & vers la ſource de la Kaſamanka, à cent cinquante lieues de ſon embouchure. On ne connoît pas trop bien ce royaume ; les voyageurs diſent ſeulement que le roi eſt riche, puiſſant, qu'il ſe fait ſervir dans une nom-

breuſe vaiſſelle d'or, & qu'en tems de paix il a toujours près de ſept mille hommes bien armés, avec leſquels il ſe fait reſpecter de ſes voiſins.

CABOCERIA, ou CABACERIA, preſqu'île attachée au continent de l'Afrique près de Mozambique, par une langue de terre que la mer couvre lorſqu'elle eſt haute. Elle eſt fort près & vis-à-vis de l'île Saint-George.

CABO-CORSO, cap d'Afrique ſur la côte d'Or de Guinée, avec un village de même nom, auprès duquel les Anglois ont une importante forteresſe. Il y en a un autre au Breſil dans la province de Siara, & un autre dans l'île de Corſe, anciennement appellé *ſacrum promontorium*. *Long.* 18, 20; *lat.* 4, 40.

CABO-MISERADO, cap d'Afrique ſur la côte de Malaguette, près d'une rivière nommée Duro.

CABOUCHAN, ville d'Aſie dans le Coraſan, dépendante de Nichabour.

CABOURG, village de France en Normandie, à 4 li. n. e. de Caen, renommé par ſes excellens moutons & ſes lapins.

CABRA, ville d'Afrique au royaume de Tombut dans la Nigritie, ſur le bord du Sénégal. Il s'y fait un trafic conſidérable : elle eſt gouvernée par un viceroi, & ſert comme de port à Tombut. *Long.* 18, 25; *lat.* 15, 10.

CABRA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, à 10 lieues ſ. e. de Cordoue.

CABRERA, contrée d'Eſpagne dans la partie ſeptentrionale du royaume de Léon.

CABRERA, ou CAPRARIA, petite île d'Eſpagne dans la mer Méditerranée, à peu de diſtance de celle de Mayorque.

CABRES, petite île d'Afrique près des côtes de Guinée, à peu de diſtance de celle de Saint-Thomas.

CABRESTAN, petite ville d'Afrique dans une plaine formée par les montagnes qui règnent le long du golfe Perſique. On y trouve des puits d'eau à demi ſalée dont ſe ſervent les habitans pour arroſer & fertiliſer leurs terres.

CABRIERES, bourg du comtat Venaiſſin, diocèſe & à 3 lieues e. de Cavaillon. Les habitans en furent maſſacrés par arrêt du parlement de Provence, ſous prétexte de religion, en 1541 : aſſaſſinat juridique à dénoncer à l'indignation de la poſtérité.

CABUL, ou CABOUL, grande ville d'Aſie dans les Indes, capitale du Cabuliſtan, avec deux bons châteaux, & beaucoup de palais. Elle eſt ſur le chemin de Lahor à Samarcande.

CABULISTAN, ou CABOULISTAN, province d'Aſie dans l'empire du Mogol, bornée au nord par la Tartarie, à l'eſt par la Cachemire, à l'oueſt par le Zabuliſtan & le Candahar, au ſud par le Multan. On y trouve des mines de fer, des bois aromatiques, & pluſieurs ſortes de drogues. Ce pays, peu fertile d'ailleurs, eſt cependant riche par le commerce. La plupart des habitans ſont idolâtres. Les médecins des Indes les plus vantés, viennent de cette province.

CABURA, endroit de la Méſopotamie où il y a, dit-on, une fontaine dont les eaux ont une odeur douce & agréable.

CAÇAÇA, ville d'Afrique au royaume de Fez, proche Melille. Les Mores la reprirent ſur les Eſpagnols en 1534. Il y a un fort ſur un roc qu'on ne peut miner.

CAÇAR-FARAON, ou CHATEAU-PHARAON (car Caçar en Arabe ſignifie *palais* ou *château*), petite ville d'Afrique dans le royaume de Fez, ſur l'une des cimes de la montagne de Zarhon, à 3 li. de Tinlit : on la croit bâtie par les Goths.

CAÇAR-HAMEL, place forte d'Afrique, détruite par les Arabes, & aujourd'hui déſerte.

CACATOWA, petite île de la mer des Indes, près de l'île de Sumatra.

CACERES, petite ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadure, proche des confins du Portugal : elle eſt ſur la rivière de Sabror, à 9 lieues ſ. e. d'Alcantara. L'armée des alliés défit près de cette ville l'arrière-garde de M. de Berwick en 1706. *Long.* 12, 8; *lat.* 39, 15.

CACERES DE CAMERINHA, petite ville d'Aſie dans l'île de Luçon, avec un évêché ſuffragant de Manille, ſujette aux Eſpagnols. *Long.* 142, 25; *lat.* 14, 15.

CACHAN, grande ville de Perſe dans l'Irac, ſituée dans une vaſte plaine, à 22 lieues d'Iſpahan. Il s'y fait un riche commerce d'étoffes de ſoie en or & argent, & de belle faïence. Les moſquées, les bains publics & les manufactures y ſont en grand nombre, & contribuent à ſon opulence. Dans le nombre des habitans il y a une grande quantité de Guèbres & de Chrétiens. La ville n'a point de fleuve, mais pluſieurs canaux ſous terre, beaucoup de ſources profondes & de citernes.

CACHAO, grande ville d'Aſie, capitale de la province du même nom, au royaume de Tonquin. Les Anglois & les Hollandois y ont un comptoir. Elle eſt dans un fort beau & fort bon pays, rempli de bois, & abondant en laque & en ſoie. *Long.* 123, 32; *lat.* 22.

CACHEMIRE, *Caſſimera*, province d'Aſie dans les états du Mogol au nord; elle eſt bornée à l'eſt par le Tibet, au ſud par les provinces de Lahor & de Caboul, à l'oueſt par la grande Bucharie ou le royaume de Caſchgar, & eſt entièrement enclavée dans les hautes montagnes qui ſéparent les Indes de la grande Tartarie; elle a environ 30 lieues de long ſur 12 de large. Ce pays eſt peuplé & fertile en pâturages, riz, froment, légumes : on y trouve beaucoup de bois & de bétail. Les habitans ſont adroits, ſpirituels, laborieux, & très-induſtrieux; & les femmes y ſont très belles. On les croit Juifs d'origine, parce qu'ils ont toujours à la bouche le nom de Moyſe, qu'ils croient avoir été dans leur pays, ainſi que Salomon. Ils ſont tous aujourd'hui Mahométans ou Idolâtres.

Les hiſtoires du pays diſent que cette province n'étoit autrefois qu'un lac qui s'eſt deſſéché ; la montagne de Baramoulai s'étant coupée, & ayant ainſi donné une iſſue aux eaux. Les Cachemiriens ont toujours eu leurs rois particuliers juſqu'au commencement du dernier ſiècle que ce pays tomba entre les mains du grand Mogol Ecbar ; cet empereur profita d'une guerre civile qui s'y étoit allumée, & le conquit ſur le roi Jacob, fils de Juſtaf Can.

On reſpire, dans cette province, un air tempéré bien différent de cette chaleur étouffante qui règne dans tout le reſte des Indes. Les grains & les fruits d'Europe y croiſſent d'eux-mêmes, pour ainſi dire & ſans culture. La multitude innombrable de ſources qui ſortent des montagnes, forment une belle rivière qui arroſe les campagnes & la ville de Cachemire, porte de très-gros bateaux, ſe précipite à travers des rochers d'une hauteur effrayante, & ſe rend dans l'Indus, près de la ville d'Ateck. Vers les extrémités du royaume, pendant le mois de mai, qui eſt le tems où les neiges achèvent de ſe fondre, il y a une fontaine qui coule & s'arrête régulièrement trois fois le jour ; au lever du ſoleil, à midi, & ſur le ſoir ; ſon flux eſt d'environ trois quarts d'heure. Ce phénomène dure l'eſpace de quinze jours, après leſquels ſon cours devient moins réglé. La phyſique a aſſigné les cauſes de ce flux périodique.

CACHEMIRE, grande ville d'Aſie, capitale de la province de même nom, dans les états du Mogol, ſur le bord d'un lac d'eau douce, de quatre ou cinq lieues de tour, & rempli d'îles charmantes. La rivière coupe cette ville en deux parties. Les maiſons, qui ne ſont que de bois, mais cependant aſſez bien bâties, ont pluſieurs étages ; ce n'eſt pas que la pierre de taille y manque, mais c'eſt plutôt à cauſe de la facilité de faire deſcendre le bois des montagnes par les petites rivières qui y prennent leurs ſources. Enfin l'abondance des eaux, le ſite charmant, les jardins ſans nombre remplis de fruits de toute eſpèce, & la vivacité de la rivière, font de cette ville un ſéjour délicieux. *Long.* 93 ; *lat.* 34, 30.

Il y a dans ce royaume une ſeconde fontaine très-ſurprenante : elle bouillonne doucement, monte avec une ſorte d'impétuoſité, forme de petites boules remplies d'eau, amène à la ſuperficie un ſable très-fin qui retombe, parce qu'un moment après l'eau s'arrête & ceſſe de bouillonner, recommence enſuite le même mouvement, avec des intervalles qui ne ſont pas moins réglés.

CACHEO, ville d'Afrique dans la Nigritie, ſur la rivière de Saint-Domingue. Elle appartient aux Portugais, qui y ont trois forts. Il s'y fait un grand commerce de cire & d'eſclaves. *Long.* 2, 40 ; *lat.* 10, 12.

CACHETI, ou KICHETI, pays déſert de l'Aſie dans la Géorgie.

CACONGO, petit royaume d'Afrique, dans le Congo, ſur la rivière de Zaïre. Malemba en eſt la capitale. Les habitans s'adonnent fort au commerce ; leurs mœurs, leur religion & leur gouvernement ſont les mêmes qu'à Loango. Ce petit royaume a environ dix lieues marines le long de la côte ; mais vers l'orient il s'élargit un peu. Sa plus grande longueur eſt d'à-peu-près trente de ces lieues.

CAÇORLA, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le ruiſſeau de Véga, à deux lieues de la ſource du Guadalquivir, ſur les frontières du royaume de Grenade, à 18 li. n. e. de Grenade.

CACOUCHACS, nation ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle France.

CADALENS, ou CADELENS, petite ville de France dans l'Albigeois, au Languedoc. Elle eſt à 4 li. ſ. o. d'Albi.

CADAM, ou KADAN, petite ville de Bohême, au cercle de Satz, ſur l'Eger.

CADÉE (ligue), ou de la MAISON-DIEU, nom de la deuxième ligue des Griſons. Elle comprend onze grandes communautés, dont celle de Coire eſt la principale, & on ne lui donne pas moins de vingt-ſix lieues de long, ſur dix-neuf de large. La ligue Cadée a vingt-trois ſuffrages à la diète générale des trois ligues. (*R.*)

CADENAC, petite ville de France, dans le Quercy, ſur la rivière de Lot.

CADENET, petite ville de France en Provence, à 5 li. n. d'Aix, près de la Durance. Elle a un vieux château.

CADEQUIÉ, ou CADAQUEZ, port d'Eſpagne, en Catalogne, ſur la Méditerranée.

CADERGUSSE, petite ville de France, dans le comtat Venaiſſin, à une lieue o. d'Orange.

CADESSIA, ville d'Aſie, dans la province de l'Irac Babilonienne, qui eſt la Chaldée des anciens.

CADIAR, rivière d'Eſpagne, au royaume de Grenade, qui ſe jète dans la Méditérannée près de Salobrena.

CADIERE (la), petite ville de France en Provence, à 3 lieues de Toulon.

CADILLAC, petite ville de France en Guienne, dans le Baſadois, proche la Garonne, à 4 lieues de Baſas, 2 n. o. de Langon, & 6 ſ. e. de Bordeaux.

CADIX, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, bâtie par les Phéniciens, dans une petite île, à 8 lieues o. de Medina-Sidonia & à 18 n. o. de Gibraltar. *Long.* 12 ; *lat.* 36, 25. Les anciens l'ont nommée *Gades* & *Gadira*.

Cette ville eſt une des plus commerçantes & a l'un des meilleurs ports de l'Europe. L'île ſur laquelle Cadix eſt ſituée, produit peu de bled, mais il y croît de l'excellent vin. Elle offre quelques pâturages, & du côté du port, on prépare beaucoup de ſel. La pêche n'eſt pas moins importante, ſurtout celle du thon, qui a depuis ſix juſqu'à dix pieds de long.

Cadix a un circuit aſſez conſidérable. La plupart des rues ont des pavés au milieu, & de chaque

côté de larges pierres pour la commodité des gens de pied. Il y en a pourtant quelques-unes qui sont larges, propres & bien percées. Les maisons, dont plusieurs sont très-belles, ont presque toutes trois, jusqu'à quatre étages. L'habitation & la nourriture sont généralement fort chères, & l'eau douce est très-rare. On y compte huit couvens d'hommes, trois de filles, un oratoire de Saint Philippe de Néri, & trois hôpitaux. La cathédrale est ancienne & petite. Elle est paroisse aussi bien que l'ancienne église des Jésuites. Le nombre des habitans monte à près de dix-huit mille. L'évêque est suffragant de Séville. Le conseil de commerce des Indes, qui étoit autrefois à Séville, fut transféré à Cadix en 1717, & confirmé en 1726. Cette ville est remplie, dans tous les tems, d'un nombre prodigieux d'étrangers qui y sont attirés par le commerce. On en compte quelquefois jusqu'à cinquante mille. C'est le lieu où les négocians Français, Anglais, Hollandais, Italiens, &c., envoient leurs marchandises, qui passent aux Indes occidentales, sous le nom de facteurs Espagnols, & sur des vaisseaux de cette nation; car les marchandises espagnoles conduites en Amérique sont un très-petit objet. Le péage que doivent acquitter les marchandises étrangères, seroit d'un très-grand produit, & diminueroit par-conséquent le profit des intéressés, si l'on ne trouvoit des détours pour frauder les douanes. Le port est protégé par trois forts, & le circuit est à-peu-près de cinq lieues de france. Au tems du reflux, une bonne partie se trouve à sec. La ville est entourée de murailles & de bastions irrégulièrement construits, suivant que le terrein l'a permis. On ne peut en approcher du côté du sud, parce que les bords sont élevés & presque taillés à pic; dans la partie septentrionale, les bancs de sables & les rochers à fleur d'eau en rendent l'abord très-dangereux.

Vers la pointe du sud-sud-oueſt, il règne une chaîne de rochers, dont une partie est couverte lorsque la mer est haute; le côté de la langue de terre, qui est le seul endroit abordable, est défendu par plusieurs ouvrages: outre cela, il y a un fort sur le promontoire Saint-Sébastien. Les Anglais la prirent & la pillèrent en 1596. Elle fut assiégée inutilement en 1702, par toutes les forces maritimes d'Angleterre & de Hollande. Les prétendues *colonnes d'Hercule*, qui doivent se trouver à la tête de la langue de terre, ne sont que des tours rondes de maçonnerie ordinaire. (*M. D. M.*)

CADIX (la Nouvelle), petite ville bâtie en 1521, dans l'île de Cubagua, ou l'île des perles, par Jacques de Castelon, Espagnol. On y voit une fontaine dont l'eau odoriférante, dit-on, & médicinale, surnage sur celle de la mer lorsqu'elle s'y décharge. Cette ville ne subsiste plus depuis que l'île a été abandonnée.

CADODACHES, ou CADODAQUIOS, peuples sauvages de la Louisianne, dans l'Amérique septentrionale. Ils sont par les 280 ou 281e degrés de *long.*, & le 34e de *lat.* Les chaleurs y sont excessives.

CADOLTZBOURG, bailliage & château d'Allemagne, en Franconie, dans le marquisat d'Anspach, près de la ville de Nuremberg. Les anciens margraves y faisoient leur résidence. (*R.*)

CADORE, ou PIEVE DE CADORE, petite ville d'Italie dans l'état de Venise, au petit pays de Cadorino, ainsi appelé de son nom; c'est la patrie du Titien.

CADOROUSE, ou CADOROUSSE, petite ville de France, dans la principauté d'Orange, à l'endroit ou l'Argente tombe dans le Rhône.

CADOUIN, abbaye de France en Périgord, fondée en 1114, au diocèse & à 6 lieues s. o. de Sarlat, ordre de Cîteaux. Elle vaut 4200 livres, & est remarquable par un Saint-Suaire, qui est à-peu-près le huitième que l'on connoisse.

CADSANDT, île de la Flandre Hollandoise, entre la ville de l'Ecluse & l'île de Zélande.

CAEN, *Cadomus*, ville de France, capitale de la basse-Normandie, située sur la rivière d'Orne. *Long.* 17, 18, 13; *lat.* 49, 11, 10. C'est la deuxième ville de la province; elle a treize paroisses, une collégiale, deux abbayes & quatorze couvens, avec une université, l'une des plus anciennes du royaume.

Le château de Caen fut bâti par Guillaume le Bâtard; il fut réparé par Louis XII & par François Ier.

Caen a une académie des sciences & belles-lettres, fondée en 1706, un présidial, un bureau des finances, un bailliage, une généralité de neuf élections, savoir; Caen, Bayeux, Saint-Lo, Carentan, Valogne, Coutances, Avranches, Vire, Mortain. Elle est dans une grande vallée, entre deux belles prairies, à 26 lieues o. s. o. de Rouen, 18 e. de Coutances, 51 o. de Paris.

Cette ville, qui est du diocèse de Baïeux, est le siège d'un lieutenant-général pour le roi, d'un grand bailli d'épée, d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, & d'un état major. Il y a intendance, grande maîtrise & maîtrise particulière des eaux & forêts, amirauté, bureau des traites, justice consulaire. Il s'y trouve une société d'agriculture & plusieurs collèges. L'abbaye aux Hommes & l'abbaye aux Dames n'ont pas moins chacune de 300,000 livres de rente. Le canal qu'on creuse de cette ville à la mer, augmentera beaucoup son commerce. Caen a produit plusieurs hommes illustres dans la littérature; entre autres François Malherbe, le père de la poësie Françoise, mort en 1628; Jean François Sarrazin, mort en 1655, Tanneguy Lefevre, père de madame Dacier, morte en 1672; Gilles-André de la Roque, bon généalogiste; Jean Renaud de Segrais; Samuel Bochart, homme d'une littérature profonde; Daniel Huet, célèbre évêque d'Avranches, mort en 1721. (*R.*)

CAERDEN, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, sur la Moselle.

CAERFILLY, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, au comté de Glamorgan; elle a des murs sous les ruines desquels on trouve de tems à autre des médailles romaines, ce qui fait présumer qu'elle est antique, & elle a cinq foires par an, où l'on commerce principalement en bétail & en bas faits au métier, ce qui dénote l'industrie de ses habitans & la bonté de son terroir: celui-ci est baigné des rivières de Taff & de Romny, qui arrosent de grands pâturages. *Long.* 14, 20; *lat.* 51, 35.

CAER-LEON, ville d'Angleterre, dans le comté de Monmouth, sur la rivière d'Usk, où elle a un pont de bois, & une sorte de port pour des barques & autres petits bâtimens. C'est une ville fort déchue de son ancienne grandeur. Les Romains qui l'appelloient *Iscalegio*, l'avoient ceinte d'un mur de briques, & l'avoient ornée de plusieurs beaux édifices, & entr'autres de bains publics fort décorés: le tems a ruiné toutes ces choses; & les révolutions du pays ont encore fait disparoitre l'archevêché & l'université dont elle étoit le siège au commencement du christianisme, aussi bien que la fameuse *table ronde* du fabuleux roi Arthur, qui tenoit, dit-on, sa cour dans cette ville. *Long.* 14, 35; *lat.* 51, 40.

CAERMARTHEN, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, sur la rivière de Towy, dans une province qui se nomme *Caermarthen-Shire*.

Cette ville, qui est le *Maridunum* des anciens, est bien bâtie, bien peuplée & très-florissante par son commerce & par le concours des gentilshommes du pays qui la fréquentent: elle a un fort beau pont de pierre sur la Towy; elle a vu naître l'enchanteur Merlin, & elle étoit, avant la dissolution du gouvernement gallois, le siège de la chancellerie & de l'échiquier des provinces méridionales du pays; elle a un maire, des sheriffs & des aldermans, & elle envoie un député au parlement du royaume.

CAERMARTHEN-SHIRE, province méridionale de la principauté de Galles, en Angleterre, au midi de celle de Cardigan, à l'occident de celles de Brecknock & de Glamorgan, au septentrion de la Manche ou canal de Saint-Georges, & à l'orient du comté de Pembroke. On lui donne quarante-huit milles d'Angleterre en longueur, & vingt-cinq en largeur. C'est de toutes les provinces du pays de Galles, la plus fertile & la moins montueuse. Elle fournit des grains en abondance, du bétail, du saumon, du bois, de la houille & du plomb très-fin. L'on y compte sept cent mille arpens de terre, quatre-vingt-sept paroisses, & huit villes où l'on tient marché: Caermarthen en est la capitale.

CAERNARVAN, ou CARNARVAN, petite ville d'Angleterre, dans le pays de Galles, capitale du Caernarvan-Shire, avec titre de comté, & un château où naquit Edouard II. Elle envoie un député au parlement. Sa situation est sur la rivière de Séjont, & elle est séparée de l'île d'Anglesey par le Menay. Cette ville est à 64 lieues n. o. de Londres. *Long.* 12, 50; *lat.* 53, 10.

CAERNARVAN-SHIRE, province d'Angleterre, au pays de Galles, vis-à-vis l'île d'Anglesey. Elle a cent dix milles de tour, & contient trois cent soixante-dix mille arpens. Elle abonde en gibier, poissons, bétail, & bois, & envoie un député au parlement.

CAFFA, ville ancienne & considérable, dans la presqu'île de Crimée, avec deux citadelles, & un port presque comblé. *Long.* 52, 30; *lat.* 44, 58.

Il s'y fait un assez grand trafic, sur-tout de poissons salés, vestiaires, comestibles, esclaves, & tout y est à bon marché. Les Tartares la prirent sur les empereurs d'Orient dans le XIIe siècle. Les Génois la reprirent en 1266. Ils en jouirent jusques vers l'an 1474, que les Turcs la leur enlevèrent sous Mahomet II: mais par le traité conclu en 1774, entre la Porte & la Russie, ils ont été obligés de la rendre aux Tartares. Elle est sur la mer Noire, à 60 lieues n. par e. de Constantinople, & 170 s. de Moscow. (*R.*)

CAFRERIE, grand pays situé dans la partie méridionale de l'Afrique, borné au nord par l'Ethiopie, le Congo, & le Monomotapa; à l'occident par l'Océan Atlantique; à l'orient par la mer des Indes, & se termine au sud par le cap de Bonne-Espérance.

Quelques-uns, sous le nom de Cafrerie, comprennent toute la vaste étendue de pays qui est entre la Guinée, la Nigritie, l'Abyssinie, & la mer. Les Hottentots occupent la partie méridionale de la Cafrerie.

Ce pays est peu connu des Européens, qui n'ont point encore pu y entrer bien avant. Les habitans sont grossiers, noirs, sauvages, idolâtres, & d'une incroyable mal-propreté. Ils sont appellés *Cafres*, mot arabe qui signifie *Infidèles*. (*R.*)

CAFSA, ville d'Afrique dans le Biledulgérid, tributaire du royaume de Tunis. Elle fut fondée par les Romains. Cette ville a de belles mosquées, des rues larges & bien percées; mais les habitans sont pauvres. L'air en est mal-sain; les environs sont remplis de citroniers, d'orangers, de palmiers & d'oliviers, &c.

CAGASIAN, fort d'Afrique en Guinée, sur la côte de Malaguette, au pays de Sierra-Leone.

CAGAYAN, province & rivière d'Asie dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. Elle est fertile & si peuplée d'abeilles, que tous les pauvres se servent de bougies au lieu d'huile. Les habitans sont partie idolâtres, & partie chrétiens.

CAGLI, ville d'Italie au duché d'Urbin, au pied de l'Apennin, avec un évêché. *Long.* 30, 18; *lat.* 43, 30.

CAGLIARI, ville capitale du royaume de Sardaigne, dans la partie méridionale de l'île sur la mer Méditerranée, avec un archevêché qui se dit primat de Sardaigne & de Corse, une université, un château & un bon havre. Les Alliés la prirent en août 1708. Elle est à 80 li. n. o. de Palerme, 80 s. par o. de Rome. *Long.* 27, 7; *lat.* 39, 20.

CAHORLE, ou CAORLE, petite île du golfe de Veniſe, ſur les côtes du Frioul, avec une ville de même nom.

CAHORS, ville de France, capitale du Quercy dans la Guienne, ſur la Lot. *Long.* 17, 7, 9; *lat.* 44, 36, 4.

Son nom latin eſt *Divona Cadurci*. Elle eſt de l'élection & de la généralité de Montauban. L'évêque eſt ſuffragant d'Albi. L'univerſité fut fondée en 1332. Le vicomte de Ceſſac eſt vaſſal de l'évêque, & doit le conduire & le ſervir d'une manière aſſez ſingulière quand il prend poſſeſſion. Il doit aller l'attendre à la porte de la ville, nue tête, ſans manteau, une jambe & un pied nud en pantoufle, & en cet état prendre la bride de la mulle montée par l'évêque, & le conduire au palais épiſcopal, où il le ſert pendant ſon dîner, toujours vêtu de même. Il a pour ſa peine la mule & le buffet de l'évêque qui a été réglé à 3000 liv. Cette cérémonie groteſque, qui tient encore aux ſiècles de barbarie, eſt auſſi ridicule pour le ſeigneur, qu'indécente pour un évêque; il faut eſpérer que la raiſon & la philoſophie détruiront entièrement ces reſtes groſſiers de l'ignorance & de l'orgueil des gouvernemens féodeaux.

Henri-IV prit cette ville d'aſſaut en 1580. C'eſt à cette occaſion qu'on s'eſt ſervi, pour la première fois, de petards pour ſurprendre une place. Le pape Jean XXII eſt né à Cahors, ainſi que Clément Marot, poëte français ſi connu par ſes poéſies auſſi naïves qu'enjouées. On recueille dans cette ville des vins excellens; le Loth environne preſque de tous côtés ſes murailles. Elle eſt 20 lieues n. o. d'Albi, 25 n. de Toulouſe, 41 e. de Bordeaux, & 130 ſ. de Paris. (*M. D. M.*)

CAGNOTTE, ou LA CAIGNOTTE (Notre-dame de la), abbaye de Bénédictins, diocèſe & à 10 lieues de Dax. Elle vaut 2500 livres

CAGNY. *Voyez* BOUFLERS.

CAHERA. *Voyez* CAIRE (le).

CAI, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, ſixième métropole de la province, vers le 31 d. 40 m. de *lat.*

CAÏ, petit royaume, dépendant de l'empire du Japon, dans l'île de Niphon.

CAIABO, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île Eſpagnole.

CAICOS, îles de l'Amérique, au nord de celle de Saint-Domingue. Elles ſont au nombre de ſix, & prennent leur nom de la principale. *Long.* 305, 25; *lat.* 21, 41.

CAIENNE, ou CAYENNE (la), île de l'Amérique méridionale, avec une ville & une rivière de même nom, appartenant à la France.

Les Français s'y établirent vers l'an 1635; s'étant retirés en 1654, les Anglais y demeurèrent juſqu'en 1664, que le ſieur de la Barre y rétablit les Français. Les Hollandais les en chaſſèrent en 1676; mais ils y furent rétablis, l'année ſuivante, par M. d'Eſtrées.

Cayenne eſt ſituée ſur la côte de la Guyane, à 4 d. 56′ de latitude, & 325 d. 25′ de longitude. Elle eſt formée par deux bras de la rivière de Cayenne, & ſa circonférence eſt d'environ dix-huit lieues. Elle eſt aſſez haute généralement ſur le bord de la mer; mais ſi marécageuſe dans ſon milieu, qu'on ne peut aller par terre d'un bout à l'autre. Ces marais ſont couverts de mangles fort épais, qui croiſſent juſques dans l'eau de la mer, & dont l'entrelacement forme une eſpèce de chauſſée, ſur laquelle, en certains endroits, on peut marcher plus de 12 à 15 lieues ſans mettre pied à terre. Ces marais, joint à neuf mois de pluies continuelles, rendent l'air humide, mal-ſain, & occaſionnent des fièvtes, qui ſont ſouvent très-dangereuſes; cependant, depuis que l'île ſe défriche, l'air en eſt plus pur, & l'on commence à s'y bien porter. La nature & l'art ont également contribué à fortifier la ville, qui eſt à l'occident de l'île. Outre le fort qui commande de toutes parts, il y a différentes batteries, qui peuvent monter à ſoixante pièces de canon. La figure de la place forme un exagône irrégulier.

Le principal commerce de l'île conſiſte en ſucre, en rocou, en coton, & en indigo. Le café qu'elle produit a la fève petite, mais d'une excellente qualité. La terre eſt très-fertile en maïs, en manioc; il y croît de la caſſe, des papaies, des pommes d'Acajou, de la vanille, & de la pite, eſpèce d'herbe, dont la côte ſe taille comme le chanvre. Le fil en eſt plus fort, & auſſi fin que la ſoie.

L'ébène noire & verte, le bois de lettre, le bois de violette, & d'autres bois précieux pour la teinture & la marqueterie, ſont communs dans l'île. Le poiſſon & le gibier y ſont en abondance. On y voit des tigres, des cerfs, des cochons, des porcs-épics, des agoutils, & des ſapajous. L'agoutil eſt de la groſſeur d'un lièvre, a la couleur d'un cerf, le muſeau pointu, de petites oreilles, & les jambes courtes & menues. On trouve auſſi à Cayenne de fort gros ſerpens, mais peu venimeux. Entre pluſieurs ſortes d'oiſeaux, les perroquets y ſont d'une beauté ſingulière. Les bois ſont peuplés de flamands, de petites perriques, de colibris, d'ocos & de toucans. L'ocos eſt un oiſeau, de la groſſeur d'un poulet d'inde, & le toucan eſt de celle d'un pigeon.

Le gouvernement de Cayenne n'eſt pas renfermé dans les bornes de l'île; il s'étend plus de cent lieues ſur la côte. A l'oueſt il a la rivière de Marony, qui la ſépare de la colonie Hollandaiſe de Surinam; du côté du ſud, il touche au bord ſeptentrional des Amazones, où les Portugais ont trois forts ſur les rivières de Paron & de Macabu.

Les habitans de Cayenne ſont très-affables, & reçoivent civilement les étrangers. Quoiqu'ils parlent tous la langue Françaiſe, à peine leurs enfans en ſavent-ils deux mots, parce que leur éducation eſt confiée aux nègreſſes, qui ont introduit dans leur langage une infinité de mots Africains. Les femmes y ſont mieux faites que dans les autres îles Françaiſes; elles n'ont pas le teint pâle de celles de la

Martinique

Martinique & de Saint-Domingue, & la plupart ont naturellement beaucoup d'esprit. A Cayenne, comme dans les autres îles, les maris sont obligés, pour satisfaire la vanité des femmes, de faire une dépense extraordinaire à l'arrivée de chaque vaisseau, & leurs affaires en souffrent beaucoup.

On voit à Cayenne quantité de chevaux, depuis que les Anglais de Boston & de la nouvelle York y sont venus pour le commerce. Ces animaux coûtent peu à nourrir. L'usage, après leur avoir ôté la selle & la bride, est de les laisser paître à leur gré, sans jamais les enfermer. On y nourrit aussi des moutons, des chèvres, & de gros bestiaux, avec le soin de mettre le feu dans les savanes au mois d'août & de septembre pour en faire de bons pâturages; aussi leur chair est-elle excellente; le plus grand obstacle à leur multiplication vient des tigres, qui passent du continent à la nage pour chercher leur proie. On élève aussi beaucoup de volaille; les arbres fruitiers de l'Europe ne s'accomodent pas du climat; mais tous ceux de l'Amérique y viennent fort bien. On y cultive aussi toute espèce d'herbes potagères, des petits pois, des citrouilles, des potirons, des melons d'eau d'un goût délicieux, d'excellentes figues; la vigne y réussit, & produit de fort bon vin; rien enfin ne manque dans cette île pour faire bonne chère.

On ne ressent point à Cayenne de ces vives chaleurs, qui font la principale incommodité des autres îles. Un vent d'est, qui s'élève tous les jours sur les neuf heures du matin, y rafaîchit l'air; mais la sécheresse & l'humidité y sont excessives. Il y pleut neuf mois entiers, à commencer du mois d'octobre, & c'est ce tems qu'on nomme l'hiver. Les bestiaux trouvent par-tout alors d'excellens pâturages; mais dans les mois de juillet, d'août & de septembre, les campagnes sont quelquefois si sèches, que les chevaux & les bœufs périssent de faim & de soif. Les moustiques, les maringoins, les maks, les chiques, les tiques, les pous d'Agouthi, & ceux de bois, les fourmis, les scarabées, & les crapauds, seroient d'autres fléaux de l'île, par leur nombre & leur voracité, si tous ces insectes ne se faisoient une guerre mutuelle qui les détruit. La fourmi coureuse surtout tue les mouches, les guêpes, les scarabées, les araignées, & jusqu'aux rats, de quelque grosseur qu'ils puissent être.

Cette île enfin pourroit devenir une colonie très-importante si les Français y étoient en plus grand nombre, s'ils avoient plus d'amour pour le travail, & s'ils étoient assez riches enfin pour acheter les Nègres qui leur sont nécessaires; mais par malheur la terre la plus fertile n'offre presque par-tout que des landes & des friches, & donne à peine la millième partie de ce qu'elle pourroit produire. (*M. D. M.*)

CAIETTE. *Voyez* GAIETTE.

CAIFUNG, ou CAIFONG, ville d'Asie dans la Chine, province de Honan. Elle fut presqu'abîmée par les eaux en 1642. L'empereur ayant fait percer une digue, pour réduire la ville qui s'étoit soulevée, il y périt alors trois cent mille habitans: avant cette époque elle fut riche & puissante, & elle a été long-tems habitée par des princes du sang royal. *Long.* 131, 30; *lat.* 35. (*R.*)

CAIMAN, ou CAYMANES, ou ISLES DES LEZARDS, sont trois îles de l'Amérique septentrionales, entre celles de Cuba & de la Jamaïque, dans le golfe du Mexique. Elles n'ont presque point d'eau douce, & appartiennent aux Anglois, qui y pêchent beaucoup de tortues. L'une se nomme *Cayman*, la seconde *petit Cayman*, & la troisième *grand Cayman*. Celle-ci est une terre basse & couverte de buissons; il ne s'y trouve aucun animal, si ce n'est des iguanes, (sorte de lézards qui a donné son nom à l'île), & un animal, assez semblable au renard, qui se nourrit d'œufs de tortue. Cette île est d'un accès facile, parce que la mer est profonde, & qu'elle n'a ni roches, ni basses. Il y a un bon ancrage du côté du sud, près d'une baie de sable.

CAINSHAM, ou HEYNSHAM, ville d'Angleterre, au comté de Sommerset, sur une petite rivière qui se jète dans l'Avon. On lui donne vulgairement l'épithète de *smoaky*, (pleine de fumée), à cause de l'air nébuleux que l'on y respire.

CAIRE (le), grande ville d'Afrique, capitale de l'Egyte. Elle passe pour l'une des plus considérables de la domination des Turcs. Elle est sur la rive du Nil. Le vieux Caire est à trois quarts de li. sur le bord oriental du Nil. Les Cophtes y ont une église magnifique. *Long.* 49, 6, 15; *lat.* 30, 3.

Cette ville fut bâtie vers l'an 765, par les ordres du calif de Kairvan. Les rues y sont sales, étroites, & les maisons généralement basses & mal bâties. Toute leur magnificence est en dedans, & du côté des cours. Il y a beaucoup de jardins & de lacs où entre l'eau du canal, lorsque le Nil vient à déborder. Le plus grand lac peut avoir cinq cents pas de diamètre; il est au centre de la ville, & il est bordé de belles maisons. Pendant huit mois de l'année, c'est un vaste bassin rempli d'eau; pendant les quatre autres mois, c'est un jardin très-riant. Lorque ce bassin est inondé, il est couvert de barques; on y tire des feux d'artifice, & on y donne des concerts.

Il y a dans le Caire deux couvens de Franciscains Italiens. L'un dépend du couvent des Franciscains de Jérusalem, & les religieux sont les curés nés de tous les Francs qui sont en Egypte; l'autre a un supérieur nommé par la Propagande, ainsi que les autres religieux, & on y remplit les fonctions de missionnaires. Les juifs ont aussi plusieurs synagogues en cette ville.

Le château, bâti par le grand Saladin, est d'une magnificence extraordinaire, & d'une enceinte immense. Il est situé sur une montagne, à laquelle on arrive par un escalier où peuvent monter les chameaux & les chevaux, même quand ils sont chargés. Il renferme plusieurs palais, des jardins, de superbes

portiques, des bains, & des places d'une grande somptuosité; le marbre & les colonnes y sont prodigués. La mosquée que ce prince fit bâtir, étonne autant par sa grandeur, que par la beauté de l'architecture.

L'aqueduc qui conduit l'eau à ce château a cinq cent vingt arcades. Par malheur ces monumens superbes sont entre les mains d'une nation qui méprise les arts, & qui laisse dégrader tant de chef-d'œuvres.

Je ne puis me dispenser de parler du puits qui est d'une prodigieuse profondeur. Il semble partagé en deux parties, entre lesquelles est une place, où descendent par un escalier, d'une pente imperceptible, les bœufs qui doivent faire monter l'eau du premier puits. Elle se rend dans un réservoir, qui fait le fonds du second puits, au haut duquel elle est portée par une roue, que les bœufs font tourner continuellement, & où tient une corde, à laquelle sont attachés plusieurs sceaux.

Les habitans de cette ville montent à plus de 300,000, en y comprenant les Mores, les Cophtes, les Turcs, sans compter cependant les milices du grand seigneur. Le bacha a l'autorité suprême, & gouverne despotiquement, non-seulement la ville, mais encore toute l'Egypte. Il y a aussi quatre muftis pour les principales sectes des Mahométans, & un patriarche Cophte. Les femmes y ont plus de liberté que dans les autres états du Turc. La ville est traversée par un grand canal très-ancien. Le Sultan Selim la prit sur les Mameluks en 1517, & depuis ce tems-là elle est sujète aux Turcs. On en tire par Alexandrie des cuirs, du lin, des laines d'Egypte, du coton filé, de la cire, des dattes, de l'aloès, de l'encens, de la myrrhe, du café, des aigrettes blanches & noires, des dents d'éléphans, & de la gomme laque. Il y a plusieurs manufactures, entre autres de tapis de Turquie.

Le Caire est dans un pays sabloneux. L'air n'y est jamais rafraîchi par les pluies; la chaleur y est extrême. Mais en juin, juillet, août, il y règne un vent qui le tempère beaucoup. Comme l'hiver n'y est jamais rigoureux, les arbres y conservent leur verdure toute l'année. Le larcin y est toujours puni de mort. Pour les crimes capitaux, les personnes du commun y sont empalées, celles de distinction étranglées ou décapitées, & les fautes les plus légères attirent la bastonade. (*M. D. M.*)

CAIREVAN, ou KAIRVAN, ville d'Afrique, au royaume de Tunis. Elle a été long tems le siège des princes Arabes. *Long.* 29; *lat.* 35, 40. (*R.*)

CAITHNESS, province au nord de l'Ecosse, assez fertile en bleds, en pâturages & en bétail, mais dans laquelle il y a peu de bois. Elle envoie un député au parlement. Buthewichen en est la capitale.

CAJANEBOURG, ville forte de la Suède, capitale de la Cajanie ou Bothnie orientale, sur le lac d'Ula, vers la Laponie. La province, dont elle est la capitale, seroit assez fertile, si les frimats qui viennent de bonne heure n'empêchoient souvent les grains de mûrir.

CAJANIE, grande province de la Finlande, appartenant aux Suédois, sur le golfe de Bothnie. La capitale en est Cajanebourg.

CAJARC, petite ville de France, dans le Quercy, sur le Loth, à 3 lieues s. o. de Figeac.

CAJAZZO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec un évêché, suffragant de Capoue, à 3 lieues n. e. de cette ville, & 9 n. e. de Naples. *Long.* 32; *lat.* 41, 10.

CAKET, ville & petit royaume d'Asie, dépendant du roi de Perse, près du Caucase. Son commerce consiste en soie. *Long.* 63, 50; *lat.* 43, 32.

CAKETA, grande rivière de l'Amérique méridionale. Elle prend sa source dans la nouvelle Grenade, & verse dans l'Orénoque & au fleuve des Amazones. (*R.*)

CALAA, ville d'Afrique, au royaume de Tremecen, au sud d'Oran, sur la pente d'une colline. Ses habitans sont en grande partie livrés au commerce. *Long.* 12, 30; *lat.* 31, 10.

CALABRE (la), province d'Italie, dans la partie méridionale du royaume de Naples, avec titre de duché. On la divise en citérieure & ultérieure, séparées par une chaîne de montagnes.

Cette province est fertile en bled, en huile, figues, raisins. Il y a de la manne estimée, du talc, du marbre, des chevaux & des mulets vigoureux. La Calabre citérieure a pour capitale Cosenza; la Calabre ultérieure a Catanzaro.

CALACIA, ville d'Asie, dans la Tartarie, au royaume de Tanguth.

CALA-DUCIRA, ville & port de l'île de Gozzo, dans la mer Méditerranée, près de Malte. (*R.*)

CALAFIGUER, ville & port de la côte méridionale de l'île de Majorque.

CALAH, île de la mer des Indes, près de la ligne équinoxiale. Elle est peuplée de Mahométans, & renommée par ses mines d'étaim, & par ses arbres, dont on tire le camphre.

CALAHORRA, ville d'Espagne, dans la Vieille Castille, sur les frontières de la Navarre. Elle est située sur l'Ebre, au confluent du Cidaço. Cette ville, qui est l'ancienne *Calaguris*, est connue par le séjour, le choix des troupes, & les belles actions de Sertorius. Elle devint municipale; & Auguste avoit à Rome, pour sa garde, trois cohortes, dont une étoit des soldats de Calahorra. On y trouva en 1707, sur une pierre, cette inscription d'un officier, habitant de Calahorra, qui se crut obligé, par devoir d'amitié & de religion, de mourir & de se sacrifier aux manes du grand Sertorius.

Diis manibus
Quinti Sertorii,
Me Brebicius Calaguritanus devovi;
Arbitratus religionem esse,
Eo sublato,

Qui omnia
Cum diis immortalibus
Communia habebat,
Me incolumem
Retinere animam.
Vale viator qui hæc legis;
Et meo discè exemplo
Fidem servare.
Ipsa fides
Etiam mortuis placet,
Corpore humano exutis.

« Je, Brebicius, natif de Calahorra (*qui suis inhumé ici*), me suis immolé aux dieux manes de Quintus Sertorius, m'étant fait un scrupule de religion de vivre encore après la mort de ce grand homme, qui étoit semblable en toutes choses aux dieux immortels. Adieu : passant, qui lis ceci, apprends, à mon exemple, à garder ta foi. Les morts, quelque dépouillés qu'ils soient de leurs corps, ne laissent pas d'être touchés de cette vertu ».

Telle est la traduction qu'en donna M. Mahudet, médecin de Langres, à M. de Baville, intendant de Languedoc, à qui l'inscription avoit été envoyée d'Espagne.

Cette ville, qui a trois églises paroissiales & trois couvens, est située dans un terroir fertile, sur la pente d'un côteau, qui s'étend jusqu'aux bords de l'Ebre, a un évêché suffragant de Tarragone. Elle est à 28 lieues e. de Burgos, 25 n. o. de Sarragosse. Quintilien & Prudence étoient de cette ville. (*R.*)

CALAIS, ville de France, dans la Picardie, sur le bord de la mer.

C'est le siège d'un gouverneur particulier, d'une amirauté, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts. Il y a deux lieutenans de roi, dont l'un pour la citadelle, & un major. Elle a une bonne citadelle, & un port bien fortifié. *Long.* 19, 30, 55; *lat.* 50, 57, 31.

Un complot, formé par Geoffroy de Chami, pour surprendre Calais, en 1347, occasionna une action, où Edouard, roi d'Angleterre, combattit vaillamment, & ne trouva pas dans Eustache de Ribaumont un adversaire moins redoutable. Celui-ci, abandonné des siens, rendit son épée au prince : ce chevalier, & les autres prisonniers de marque, soupèrent avec le vainqueur, qui les combla d'égards & de politesses; mais il donna les plus grands éloges à Ribaumont, l'appella le plus valeureux chevalier qu'il eût jamais connu, & avoua qu'il ne s'étoit jamais trouvé de sa vie dans un danger si pressant que celui qu'il avoit couru en combattant avec lui. Il prit alors un filet de perles qu'il portoit à sa tête, l'attachant sur celle de Ribaumont, il lui dit : « Sire Eustache, recevez ce présent comme un témoignage de mon estime pour votre bravoure, & je desire que vous le portiez souvent pour l'amour de moi. Je sais que vous êtes galand & amoureux; que vous vous plaisez dans la société des dames & demoiselles; qu'elles sachent toutes de quelles mains vous avez reçu cet ornement. Vous n'êtes plus prisonnier; je vous quitte de votre rançon, & dès demain vous pouvez disposer de vous-même comme il vous plaira ».

Cette ville cependant fut prise par famine, la même année 1347, par le même Edouard III. Le duc de Guise la reprit sur les Anglais en 1558. L'archiduc Albert la reprit en 1596; mais elle fut rendue à la France deux ans après, par le traité de Vervins. Les alliés la bombardèrent sans beaucoup d'effet en 1696. C'est le grand passage de Fance en Angleterre, & le plus court pour en revenir. Il y entre & il en sort régulièrement deux fois la semaine, en tems de paix, deux bâtimens, appellés *paquebots*, qui viennent de Douvres à Calais, & vont de Calais à Douvres. Elle est à 10 lieues s. o. de Dunkerque, 7 l. est de Douvres, 61 n. de Paris. (*M. D. M.*)

CALAIS (le pas de) : on nomme ainsi la partie la plus étroite de la Manche, ou du canal qui sépare la France de l'Angleterre.

CALAIS (Saint), *Carilesi Oppidum*, petite ville de France dans le Maine, avec titre de Baronie, & une abbaye de Bénédictins, qui vaut 5000 livres. Elle est à 6 li. n. o. de Vendôme, & 4 o. de Montdoubleau.

CALAJATE, ville ruinée d'Asie, dans l'Arabie heureuse, vers le golfe Persique.

CALALONGA, autrefois petite ville, & présentement village de l'île de Majorque. On la nomme aussi *Cineu*. Ce lieu, qui est un assez bon port, est à dix milles de la ville de Majorque vers le levant.

CALAMATA, ville de la Turquie d'Europe, dans la Morée, sur la rivière de Spinarza. Elle est assez grande, mais peu forte, avec un ancien château. Les Vénitiens la prirent en 1685, & elle leur demeura par la paix; mais depuis, les Turcs l'ont reprise avec le reste de la Morée. Elle est à 3 lieues de la mer, à 11 o. de Misitra. *Long.* 39, 45; *lat.* 37, 8.

CALAMIANES, îles d'Asie dans la mer des Indes, entre celle de Bornéo & les Philippines. Gemelli Carreri dit que les îles Calamianes sont au nombre de trois, & qu'il ne faut pas les confondre avec les îles Calamiones, qui sont au nombre de dix-sept, parmi lesquelles est Paragoa. Les îles Calamianes, selon le même auteur, sont habitées par des Indiens paisibles. On y recueille de la cire, & sur les côtes on pêche de très-belles perles.

CALAMITA, rivière d'Asie dans la Tartarie-Crimée, qui se jète dans la mer Noire.

CALAMO, rivière de la Grèce, qui prend sa source dans l'Albanie, & se jète dans la mer, vis-à-vis de l'île de Corfou.

CALAMO, CALAMINE, CALIMNO, autrefois *Claros*, île de l'Archipel, près de la côte d'Asie, au sud de l'île de Léro, sujète au Turc. Baudrand lui donne quarante mille pas de circuit, & dit qu'il y a un château & un bourg de même nom.

CALANTIGAS, nom qu'on donne à trois pe-

tites îles, sur la côte orientale de l'île de Sumatra.

CALAPATE, ville d'Asie dans l'Inde en-deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, dans le royaume de Bisnagar.

CALARÉ, contrée des Indes sur la côte de Malabar, aux confins des royaumes de Travancor & de Changanate. Ce pays est un des plus pauvres de tout le Malabar, & n'est guère connu, parce qu'il n'a rien qui y attire les Européens.

CALASUSUNG, petite ville d'Asie, capitale de l'île de Buton, l'une des Moluques. Cette ville est très-agréable. Les habitans, qui sont Mahométans, ne vivent presque que de racines. Elle appartient à un prince Indien. *Long.* 141, 20; *lat. merid.* 5.

CALAT, ville d'Asie dans le royaume de Cotan, près de Candahar.

CALATA-BELLOTA, ville de Sicile, sur une rivière de même nom, dans la vallée de Mazara, au pied d'une montagne.

CALATA-FIMI, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, entre Mazara au midi & Castellamare au nord, entre des montagnes. On y voit les ruines de l'ancienne *Locaricum*.

CALATAIUD, ou CALATAJUD, ville considérable d'Espagne dans le royaume d'Aragon, au confluent du Xalon & du Xiloca, dans une vallée très-fertile. *Long.* 16, 10; *lat.* 41, 22.

Cette ville a treize paroisses, onze couvens d'hommes, quatre de femmes, & une commanderie de l'ordre de Malte.

L'ancienne *Augusta Bilbilis*, patrie de Martial, est dans le voisinage, & s'appelle *Baubola*, ou *Bubiera*: Calataiud est la patrie du fameux Lorenzo Gratian. Elle est à 15 li. s. o. de Sarragosse, & à 14 s. s. e. de Taraçona. (*R.*)

CALATA-GIRONE, en latin *Calata Hieronum*, ville de Sicile dans la vallée de Noto, près de la rivière de Drillo, sur une montagne escarpée. Elle est très-peuplée, & son nom veut dire *le château du délire*.

CALATA-NISSETA, ville de Sicile dans la vallée de Mazara, près de la rivière de Salso, sur une montagne. Son nom signifie le *château des femmes*.

CALATA-ZIBETA, petite ville de Sicile dans la vallée de Noto, près des sources de la rivière de Dictamo, entre des montagnes.

CALATRAVA, petite ville d'Espagne dans la Nouvelle-Castile, près la rivière de Guadiana, au voisinage de la Sierra-Morena. *Long.* 14, 20; *lat.* 39, 8

Cette ville est le chef-lieu de l'ordre militaire des chevaliers de Calatrava, institué en 1158 par Don Sanche II, roi de Castille. Elle est dans une plaine abondante en vin, en bled, en gibier & en troupeaux, à 5 li. n. e. de Ciudad-Real, 6 n. d'Almagra. (*R.*)

CALAVON, petite riviere de France dans le comté de Provence. Elle se jète dans la Durance près de Cavaillon.

CALAW, petite ville de Bohême, dans la Luzace, sur la rivière de Bober. Elle n'est plus si considérable qu'elle l'étoit autrefois. Il s'y fait un grand commerce de laine. Elle est à 6 li. de la ville de Corbus, vers le nord.

CALAZEITA, petite ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, près de la rivière de Mataranna.

Cette ville fut prise en 1706 par le maréchal de Tessé, qui commandoit un corps de troupes pour le roi d'Espagne; la ville fut abandonnée au pillage & ensuite brûlée.

CALB, ou CALW, jolie petite ville de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, sur la rivière de Nagold, à 11 li. o. de Studgard. On y fait de la porcelaine, des étamines & de la serge.

CALBARY, pays, village & rivière d'Afrique au royaume de Benin, dans la Guinée: les Hollandois y font un commerce considérable.

CALBE, ville d'Allemagne sur la Saale, dans le duché de Magdebourg, à 8 li. s. de cette ville. C'est le siège d'une inspection ecclésiastique. (*R.*)

CALBE, ou KALBE, bourg d'Allemagne, dans la Vieille-Marche de Brandebourg. On y compte quatre-vingt-cinq feux. (*R.*)

CALCAR, petite ville d'Allemagne dans le duché de Clèves, sur le ruisseau de Men près du Rhin. Elle appartient au roi de Prusse. C'est la patrie de Jean Calcar, excellent peintre. *Long.* 24, 45; *lat.* 51, 45.

CALCE, petite ville d'Italie au duché de Milan, sur la rivière d'Oglio.

CALCÉDOINE, ville autrefois considérable d'Asie Mineure, sur la mer de Marmara; ce n'est plus qu'un mauvais bourg que les Turcs nomment aujourd'hui *Caltitiu*.

CALCHAQUIS, peuples de l'Amérique méridionale, qui ayant été cruellement traités par les Espagnols, se sont retirés dans les montagnes, & occupent aujourd'hui la vallée de Calchaquis. Ces peuples, aigris par toute espèce de mauvais traitemens, sont des voisins dangereux pour les Espagnols du Tucuman.

CALCINATO, village du Bressan en Italie, sur la Chiesa, à trois lieues de Monte-Chiaro, remarquable par la défaite des Impériaux, & la victoire qu'y remporta M. de Vendôme le 19 avril 1706. La perte des ennemis fut telle, que le prince Eugène, qui n'arriva que le lendemain, fut obligé de se retirer dans le Trentin. Les mesures du général françois étoient si bien prises, qu'il avoit annoncé cette victoire au roi en partant pour l'Italie.

CALCUTTA, établissement Anglois dans l'Inde, en remontant celle des branches du Gange désignée sous le nom de *riviere d'Ougli*. L'air en est mal sain; cependant la ville de Calcutta est fort peuplée, en même tems qu'elle est forte riche & très-commerçante. (*R.*)

CALDERINO, lieu d'Italie, fameux par ses bains, qu'on nomme ordinairement *Bains de Vérone*, parce qu'ils sont à dix milles de cette ville.

CALEBEG, ou KILBEG, petite ville d'Irlande,

dans la province d'Ulſter, au comté de Dunnegal. Elle a un port très-commode, & envoie deux députés au parlement.

CALEDONIE (la nouvelle), grande île de la mer Pacifique, ainſi nommée par le capitaine Cook en 1774; M. de Bougainville cependant avoit reconnu cette terre quelques années avant Cook. Elle a environ 87 lieues de long, mais ſa largeur n'eſt pas conſidérable, & rarement elle excede dix li. C'eſt une contrée toute hériſſée de montagnes de différentes hauteurs, qui laiſſent entr'elles des vallées plus ou moins profondes; de ces montagnes il ſort une infinité de ſources, qui arroſent les plaines, portent par-tout la fertilité & fourniſſent aux beſoins des habitans. La terre vers le rivage eſt baſſe, & l'accès, à cauſe des récifs & des briſans, eſt très-difficile. La pêche eſt des plus abondantes. Cette île, ou du moins la côte, eſt habitée par-tout. La Nouvelle-Caledonie eſt environnée d'une foule de petites îles, qui ſont peuplées pour la plupart. Le côté méridional de cette grande terre n'a point encore été reconnu; on ignore quelles ſont ſes productions animales & végétales.

Les inſulaires ſont entièrement nus, à l'exception d'une longue bande d'étoffe, dont ils s'enveloppent les reins, & qui, de la manière dont ils l'arrangent, ne rend leur nudité que plus remarquable & plus immodeſte encore. Ils ont la barbe & les cheveux noirs & très-friſés, portent la plupart des plumes ſur la tête, & ſuſpendent à leurs oreilles un grand nombre d'anneaux d'écaille de tortue; leur ſtature eſt grande & bien proportionnée; leur figure intéreſſante, & leur teint d'un châtain foncé. Ces Inſulaires annoncent un bon caractère & beaucoup de bonne foi.

La Nouvelle-Caledonie s'étend depuis le 19e juſques vers le 23e deg. de latitude ſud, & le 164e deg. 15 m. juſqu'au 167 deg. 15 *m.* de longitude ſur le méridien de Greenwick. (*M. D. M.*)

CALENBERG, principauté d'Allemagne dans la Baſſe-Saxe, qui fait partie du duché de Brunſwick: on l'appelle ordinairement le *pays de Hanovre*. Le château de même nom, qui eſt aujourd'hui réuni, eſt à 4 li. ſ. de Hanovre. Cette principauté eſt un pays montagneux, & pierreux dans certains cantons, tourbeux, marécageux & ſabloneux dans d'autres, mais généralement peu fertile. Il s'y en trouve cependant de bas & d'humides, dont le terrein gras, mêlé de ſable, abonde en toutes ſortes de productions. On y cultive du froment, de l'orge, du ſeigle, de l'avoine, des lentilles, des fèves, des veſſes & du ſarraſin; le terrein produit du tabac, du houblon, du lin & de très-bons fruits. Les forêts ſont en grand nombre, & donnent d'excellent bois de conſtruction & de chauffage. On élève dans le pays beaucoup de porcs, de chevaux, de moutons, & d'autre bétail; il s'y trouve auſſi des marnières, des carrières, de la tourbe, des charbons de pierre, des eaux ſaumâtres & des mines de fer. Les eaux minérales de Rhébourg ont beaucoup de réputation. On compte dans cette principauté dix-neuf villes & dix-ſept bourgs. Les états s'aſſemblent tous les ans à la ville de Hanovre. Les manufactures de toute eſpèce y ſont en grand nombre. (*M. D. M.*)

CALERE, ville d'Aſie, dans l'Indoſtan, à quarante pas de Manſuratho. & peuplée dit-on, de gens riches & induſtrieux.

CALERS, abbaye de France, fondée en 1148 au diocèſe & à 4 li. de Rieux, ordre de Cîteaux. Elle vaut 4000 livres.

CALETURE, ou CALITURE, fortereſſe de l'île de Ceilan. *Long.* 97, 26; *lat.* 6, 38.

Elle eſt à l'embouchure d'une rivière de même nom, dans une contrée agréable, appellée *Champ de la Canelle*, au bord de la mer. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1615; mais ils furent enſuite contraints de l'abandonner.

CALGIUN, ville d'Afrique en Abiſſinie, dans une contrée déſerte.

CALHAT, ville de l'Arabie heureuſe; c'eſt de cette ville que le golfe de Calhat a tiré ſon nom. les Arabes l'appellent *Calajate*, ſelon de Liſle.

CALHETA, petite ville de l'île de Madere, dans l'océan Atlantique; c'eſt la troiſieme de la capitainerie de Funchal, & elle appartient, à titre de comté, à la maiſon de Vaſconcellos & Souſa. Calheta eſt auſſi le nom du port de Santa-Cruz dans l'île Gracieuſe, l'une des Açores.

CALI, ville de l'Amérique méridionale, au Popayan, ſur le bord de la rivière Cauca. *Long.* 304, 30; *lat.* 3, 15. Elle eſt ſituée dans la vallée de Cali. Les habitans ſont braves & adroits; & les environs de la ville très-agréables. Les Eſpagnols y ſont en ſi petit nombre, que cette vallée, malgré ſa fertilité, eſt preſque déſerte; il y a vers les montagnes de riches mines d'or, que les Américains cachent avec ſoin. Le gouverneur de la province fait ſa demeure ordinaire à Cali. (*M. D. M.*)

CALICA, petite ville & port de la Turquie Européenne, dans la Bulgarie, ſur la mer Noire, appartenante aux Turcs. (*R.*)

CALICOULAN, ou CALÉCOULAN, petit royaume d'Aſie ſur la côte de Malabar; il a le royaume de Percatis ou de Perca au nord, & celui de Coulan au midi. Autrefois la compagnie Hollandoiſe y avoit un comptoir, & en tiroit du poivre.

CALIBIE, fortereſſe maritime d'Afrique, entre Tunis & Hamamet, au haut d'un roc qu'on appelle *Cap-Bon*, autrefois *Cap-de-Mercure*.

CALICUT, ou CALECUT, royaume des Indes ſur la côte de Malabar. La ville de ce nom eſt une des plus grandes de l'Inde. Le ſamorin, ou roi du pays, y fait ſa réſidence. On dit que lorſque ce prince ſe marie, les prêtres commencent par coucher avec ſa femme; & qu'enſuite il leur fait un préſent, pour leur marquer ſa reconnoiſſance de la faveur ſignalée qu'ils ont bien voulu lui faire: ce ne ſont point ſes enfans qui lui ſuccèdent, mais ceux de ſa ſœur. A l'exemple de leur ſouverain, les habitans de ce royaume ne font point difficulté de

communiquer leurs femmes à leurs amis. Une femme peut avoir jusqu'à sept maris ; si elle devient grosse, elle adjuge l'enfant à qui bon lui semble, & on ne peut appeller de son jugement. Les habitans de Calicut admettent l'existence d'un Dieu ; mais ils prétendent qu'il ne se mêle point du gouvernement de l'univers, & qu'il a laissé ce soin au diable, à qui conséquemment ils offrent des sacrifices. Il se fait à Calicut un grand commerce, qui consiste en poivre, gingembre, bois d'aloès, cannelle, & autres épiceries.

Ce royaume peut avoir environ 25 lieues de long sur 25 de large. C'est un pays entrecoupé de bois, de rivières & de marais. Il y croît beaucoup de riz, que l'on vend à l'étranger. On y voit des perroquets & des singes de toutes sortes d'espèces. Les arbres y sont toujours verds, & le printems dure presque toute l'année. Il y a un arbre singulier, qui porte des espèces de dattes, dont on tire du vin, du sucre & de l'huile. On écrit dans ce pays sur des feuilles de palmier. Le peuple va presque nud. Les hommes ont aussi plusieurs femmes en différens endroits, parce qu'étant presque tous marins, ils trouvent un ménage par-tout où ils abordent. Les soldats sont nobles. Dès l'âge de sept ans, on les exerce au métier de la guerre. Ils se servent aujourd'hui de mousquets, & sont très-courageux. (*M. D. M.*)

CALICUT, ville d'Asie, & l'une des plus grandes de l'Inde, capitale du royaume de même nom, sur la côte de Malabar, fondée par Céram Peroamal, qui partegea toutes les provinces de son empire (le Malabar) entre ses parens & ses amis, ce qui est la cause du grand nombre de petits souverains qu'on trouve dans le Malabar. Les Anglais y ont un comptoir. Le commerce le plus considérable est en poivre & en cardamane. Il y a des chrétiens Indiens, qui jouissent des mêmes droits que les nobles, & ne dépendent que de leur évêque. Cette ville est au bord de la mer, & contient environ sept mille maisons, qui ont chacune leur jardin. *Long.* 91, 30; *lat.* 11, 21. (*M. D. M.*)

CALIFORNIE, grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, au nord de la mer du sud. Witfliet (dit M. Buache, dans ses *Considérations géographiques*, *art.* 111, *page* 63 *& suiv.*), assuroit en 1598, que l'Amérique septentrionale touche presque l'Asie par son extrémité occidentale, & qu'on avoit cru qu'on pouvoit aller du cap d'Engano à 3 degrés sur la côte occidentale de la Californie, par terre aux régions de Sina & de la Tartarie.

Il y a plus de cent quatre-vingts ans, dit-il, que les meilleurs géographes de ce tems ont commencé à mettre un détroit entre l'Asie & l'Amérique, auquel ils donnoient le nom d'*Anian*, dont l'entrée méridionale étoit entre 180 & 190 d. de *long.* & qui s'étendoit depuis le 56e de *lat.* jusqu'au-delà du 62e.

On marquoit à son entrée, vers l'est, un cap Fortune, jusqu'où l'on désignoit une longue côte, qui venoit du cap Saint-Lucar de la Californie. J'ai exprimé cette côte, &c. conformément aux cartes de 1570, d'Ortelius & autres, d'après une ancienne carte marine Hollandaise qui paroît faite avec soin, & dont il donne le titre : *Americæ tabula nova multis locis tam ex terrestri peregrinatione, quàm recentiori navigatione, ab exploratissimis naucleris, & multò quàm anteà exactior edita.* Il continue : l'attention qu'on fit ensuite, sur-tout à la navigation de François Dracke, en 1579, &c. fit retrancher la partie la plus au sud de la longue côte en question, dont il semble néanmoins qu'on auroit dû conserver une idée plus au nord.

Divers écrivains célèbres cherchèrent ensuite les fondemens du détroit d'Anian ; & leurs efforts n'ayant rien pu produire, ce détroit devint fort incertain, & peu-à-peu disparut des meilleures cartes, quoique les savans convinssent qu'il devoit y avoir un détroit au nord de la mer du sud, &c.

Cependant avant qu'on en vînt jusqu'à retrancher entièrement le détroit d'Anian, retranchement qui faisoit perdre toute idée du tableau des anciennes connoissances, ce détroit fut transporté dans la carte originale de Texeira en 1649, du 180e d. de longitude où il étoit auparavant, vers le 200e. Dudley mit en 1647, le cap Fortune, par conséquent le détroit d'Anian, près du 220e, selon lui 229e. Enfin, ce détroit est transporté près du 240e degré entre les latitudes de 51 à 53 par l'écrivain du vaisseau la Californie, &c.

Aujourd'hui nous connoissons un détroit vers le nord, près des côtes de la Tartarie, &c. : ne pouvons-nous pas dire que c'est celui auquel nos anciens ont donné le nom d'Anian ? Les ressemblances me paroissent remarquables ; l'un & l'autre ont leur entrée au sud, vers le cent quatre-vingtième degré ; ils se trouvent entre les côtes orientales d'Asie ou de la Tartarie, & celles du nord-ouest de l'Amérique ; ils s'étendent jusqu'au cercle polaire, après quoi les terres tournent du côté de l'Amérique septentrionale, au nord-est ; & du côté de la Tartarie, &c. au nord-ouest. Enfin nos anciens marquoient dans leur détroit d'Anian, près du soixante ou soixante-unième degré de latitude, du côté de l'Amérique, une grande rivière, nommée *Rio grandes Corientes*, qui répond à la rivière de Bernarda. Tout cela ne peut-il pas faire conjecturer qu'ils ont eu réellement la connoissance du détroit en question, & l'idée d'une suite de côtes que leurs successeurs ont trop rabaissée, & qu'ils ont trop remplie de diverses choses à l'aventure ?

Les cartes les plus anciennes que j'aie vues, & qui sont toutes latines, marquent cependant ce détroit en Italien, *Stretto di Anian ;* ce qui me fait soupçonner que le premier qui en a fait mention est quelque mathématicien d'Italie, ou après les découvertes des deux Indes qu'on a fait à ce sujet des cartes qui piquent aujourd'hui la curiosité, &c. Be-

nedetto Scotto, Génois, dit, dans son Discours de 1719, &c. ce qui suit:

« Cette partie occidentale du Canada, qu'il met dans une de ces cartes près du cent quatre-vingtieme degré, selon notre façon de compter, fut reconnue par les Portugais en l'année 1520, à la hauteur de soixante degrés, pour être habitée de gens raisonnables & humains, & remplie de quantité d'animaux & de bons pâturages. Ils n'abandonnèrent cette terre qu'à cause de la trop grande navigation qui contient quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix lieues, en y venant par la mer des Indes, &c. Je crois devoir ajouter que dans quelques-unes des plus anciennes cartes, on représente les terres de l'Amérique septentrionale, comme une continuité de celles du nord-est de l'Asie, & elles y sont jointes par un isthme assez large, qui est au nord du Japon ».

M. Buache parle encore, dans le même ouvrage, d'une manière conforme sur la Californie.

« Il est étonnant, dit-il, qu'on ait encore si peu de connoissance de ce pays, quoique Fernand Cortès, conquérant du Mexique, y ait fait lui-même un voyage en 1535, & que depuis les Espagnols y en aient fait plusieurs autres qui n'ont abouti qu'à en reconnoître les côtes, auxquelles ils ont donné des noms avec beaucoup de diversité: ils jugèrent ce pays, dès 1584, être très-bon & fort habité: ils se sont uniquement occupés à traverser la mer du sud pour leur commerce des Indes. Cependant il paroît que quelques vaisseaux, au moins dans les commencemens, ont poussé au nord, & ont reconnu la suite des côtes du nord-oueſt de l'Amérique jusqu'au détroit: c'est de quoi je vais donner une nouvelle preuve ».

Laet, &c. fait une remarque, &c. en 1633. « On appelle, dit-il, communément Californie, tout ce qu'il y a de terre au-devant de la nouvelle Espagne & Galice vers l'oueſt, qui est certes, de fort grande étendue, & attouche les dernières fins de l'Amérique septentrionale & le détroit d'Anian. Ce sont des régions fort amples & connues légérement en leur plus petite partie, & seulement près du rivage »: Witfliet disoit la même chose en 1598. Les Espagnols assuroient dans leur relation de 1683, que selon telles anciennes relations elle est longue de dix-sept cents lieues (1). La même remarque se trouve positivement sur plusieurs cartes dressées depuis l'an 1620. Le savant P. Riccioli, en 1661, citoit d'autres relations qui n'ayant apparemment pas égard à la sinuosité des côtes, &c. faisoient la Californie longue de douze cents lieues, depuis le cap Saint-Lucar jusqu'à celui de Mendocino; ce cap étoit différent de celui que nous connoissons aujourd'hui sous ce même nom, & qui n'est qu'à quatorze degrés environ du cap Saint-Lucar; mais l'autre devoit être peu éloigné du port où les Russes, commandés par M. Tschirikow, ont abordé en 1741. Puisqu'on mettoit ce cap vers l'entrée du détroit que l'on croyoit séparer l'Amérique de l'Asie, &c.

Il résulte de-là clairement qu'on doit ajouter foi aux cartes que nos anciens, ou les premiers géographes modernes, ont dressées, par le récit de quelques navigateurs Espagnols ou Portugais, qui ont réellement vu cette suite de côtes.

La plus ancienne carte que j'aie trouvée jusqu'à présent, qui marque cette continuation de terres jusqu'au détroit d'Anian, est une carte Italienne de l'Amérique septentrionale, faite en 1566, mais les côtes du nord-oueſt de l'Amérique y sont tracées avec moins de précision que dans la Japonoise, &c.

J'ai déjà remarqué que la prolongation de la Californie au nord-oueſt jusqu'au véritable détroit d'Anian, a été dans la suite baissée de huit à dix degrés, & qu'après cela, diverses navigations ayant fait abandonner cette prétendue position, l'on a perdu entièrement l'idée de la côte réelle que les Russes ont retrouvée au nord de la grande mer.

M. Gréen accuse de fausseté, mais sans preuve, la relation du voyage que Cabrino fit en 1542, jusqu'au quarante-quatrième degré.

Les prétentions des Russes devroient engager les Espagnols à produire ce qu'ils ont de relations concernant leurs voyages au nord de la Californie, & jusqu'au fameux détroit d'Anian qui reprend aujourd'hui ses droits d'existence, &c.

A parler exactement, la Californie ne s'étend au nord qu'un peu au-delà du quarante-troisieme degré; & les pilotes les plus entendus qui vont continuellement du Mexique aux Philippines, ou de ces îles au Mexique, ont trouvé qu'elle n'étoit que de cinq ou six cents lieues depuis le cap Saint-Lucar jusqu'au cap Mendocino d'aujourd'hui. Quand on eut ainsi réduit la Californie à ses justes bornes, & qu'on eut reconnu, sur-tout en 1603, par la navigation de Sébastien Biscaïen, & de Martin d'Aguillar, que la mer retournoit en orient un peu au-delà du quarante-troisième degré, plusieurs Espagnols firent de la Californie une île.

Cependant il y avoit long-tems que les premiers géographes modernes, d'après les navigations de François d'Unoa, & Hernand de Alarçon dans la mer vermeille en 1539 & 1540, représentoient la Californie telle que nous la connoissons aujourd'hui, c'est-à-dire, comme une presqu'île (1). De Laet observe que dès l'an 1539, il y a eu des Espagnols qui s'étoient imiginés que c'étoit une île, & il dit en 1633, avoir vu de vieilles cartes qui la représentoient de cette façon.

Les Hollandais ayant pris en 1620, sur un vaisseau Espagnol, une carte de l'Amérique, où la Ca-

(1) Espagnoles à dix-sept lieues & demie au degré; ainsi passé 1940 grandes lieues de France.

(1) Ici il cite Ortelius, Mercator, Hondius. Cluvier, Bertius, Laet, Blaeu, &c. en un mot, dit-il, tous les meilleurs des premiers géographes modernes.

lifornie étoit figurée comme une île, & la mer Vermeille comme un détroit, on ſuivit cette idée comme certaine dans les cartes que l'on fit enſuite en Hollande & en Angleterre (1); malgré cela, Janſon donne à cette île, non ſur la carte, mais par la note ajoutée, dix-ſept cents lieues ſur cinq cents de large.

« Or, continue M. Buache, il eſt impoſſible de concilier ces diſtances avec la Californie, que Janſon repréſentoit en même tems comme terminée au cap Mendocino d'aujourd'hui, c'eſt-à-dire, réduite à ſes juſtes bornes ».

Il rapporte la relation du P. Kino en 1702, qui a déclaré avoir trouvé que la Californie étoit une preſqu'île, & l'a repréſentée ainſi dans ſa carte.

Depuis que le P Kino a donné ſa carte & rétabli la Californie en preſqu'île, on n'oſe plus révoquer en doute la vérité de ce fait, tel que les anciens nous l'ont tranſmis, & cependant on perſiſte à conſerver à cette preſqu'île ſa longitude erronnée, & le giſſement de ſes côtes ſud-eſt & nord-oueſt, en plaçant la fin à environ 44 degrés de latitude & 252 degrés de longitude, & faiſant l'étendue des côtes de près de cinq cents lieues, comme lorſqu'on la repréſentoit en île, au lieu que tout devoit reprendre ſa place, puiſque nous n'avons aucune relation contraire.

M. Buache, lui-même, qui prouve, par des faits inconteſtables, que la Californie proprement dite eſt telle que les anciens l'ont repréſentée, de même que ſa longitude & celle du détroit d'Anian, peut-il retenir cette fauſſe opinion imaginée par les nouveaux géographes, & omettre les pays ſitués entre-deux, pays dont la connoiſſance des côtes les ont conduits à celle dudit détroit ?

Le P. Kino n'ayant point paſſé Rio de Hila, encore moins le Rio Colorado, n'a point pu rendre compte des rivières qui viennent de l'oueſt; il faut donc s'en tenir aux anciennes cartes qui doivent reprendre leurs droits.

Ce n'eſt point ici une vérité rencontrée au hazard qui ne décide rien; Fernand Cortès découvrant la Californie, en 1535, François de Tello, envoyé par lui pour continuer la découverte en 1539; François Vaſquez Cornero, en 1540; P. Auguſtin Runy, en 1580 & 1581; Antoine d'Eſpeio, en 1582, pour les provinces à l'eſt de la Californie; les découvertes ultérieures de cette preſqu'île, faites en 1617, 1636, 1675 & 1683; Juan Rodriguèz de Cabrillo, qui y alla en 1542 & 1543, & tant d'autres qui y ont été, qui ont vu, qui ont impoſé des noms aux rivières, aux caps, aux baies; qui en ont dreſſé des cartes, non au haſard, mais avec tant d'exactitude & de préciſion que ce qu'on a découvert depuis s'y eſt trouvé conforme, ſont une preuve invincible, qu'on ne ſauroit éluder, & qui décide à jamais la queſtion.

J'ai un ami ſavant & de grand mérite, M. Joſeph-Antoine-Felix de Balthazar, un des premiers magiſtrats de la république de Lucerne en Suiſſe, qui, voyant que je m'occupois de ces recherches, me communiqua une nouvelle carte de la Californie, que feu ſon oncle, le P. Jean-Antoine de Balthazard lui avoit envoyée.

J'ai cru devoir publier cette carte même, comme plus récente que celle du P. Kino, & d'une authenticité au-deſſus de toute exception; elle appuie celle du P. Kino; mais comme elle ne contient que la propre province de la Californie, 33e degré avec le golfe, & rien de précis ſur ce qui eſt au nord du Mexique, on y a ajouté ce qui ſe trouve à cet égard dans les cartes les plus récentes.

Il s'agit ici ſeulement d'empêcher qu'avec le tems, on n'agiſſe d'une manière auſſi injuſte qu'on l'a fait, en refuſant à la Californie la qualité de preſqu'île; c'eſt pourquoi je vais tranſcrire ce qui ſe trouve ſur le manuſcrit, en eſpagnol.

Seno de Californias y ſu coſta oriental, nuevemente deſcubierta, y regiſtrada, deſde el caba de las virgines, haſta ſu termino, que es el rio colutado. Por el P. Fernando Gonſag, de la compagnia de Jeſus, miſſionero de Californias.

Eſte mapa dedica la provincia de California al P. Juan Antonio Balthaſar ſu ultimo viſitador general, reconocida al affecto, y ſingular amor, con que le ha attentido, procurando ſus majores progreſſos & alirio, y fomento de ſus PP. miſſioneros. Anno D. M. DCC. XLVI.

Petrus M. Naſcimben delineavit.

Je ne ſais ſi je dois ajouter beaucoup de foi à la carte du P. Kino, ſur le pays depuis la rivière Hiaqui, juſqu'à la rivière de Hila & Azul, c'eſt-à-dire, depuis vingt neuf & demi à trente-trois degrés, où il remplit tout d'habitations & de noms, comme ſi les miſſions y étoient floriſſantes, & que tout fût dans la poſſeſſion des Eſpagnols. Il trace pourtant lui-même une ligne, par laquelle il ſépare ce pays de celui de la nouvelle Eſpagne; d'autres géographes placent cette ligne au nord de Cinatoa, à trente degrés; Sonora encore un peu au-delà, vers le nord. Les provinces ſeptentrionales, reconnues autrefois par les Eſpagnols, & décrites en détail, en ont été abandonnées, tout comme les vaſtes pays au nord-oueſt, faute de pouvoir les conſerver tous; cette vérité vient d'être confirmée tout récemment par les papiers publics qui annoncent que le roi d'Eſpagne avoit envoyé ordre en 1764 de travailler à ſubjuguer ces nations au nord; qu'en 1767 on en dreſſa le plan, & qu'on l'exécuta en 1768; qu'on avoit ſoumis les unes par la force; que d'autres, comme les Sobas (ſur la carte du P. Kino, entre vingt-neuf & demi & trente-un degrés) ſe ſont ſoumis volontairement; qu'on n'avoit aucune eſpérance de ſoumettre les Apaches, mais bien de délivrer la nouvelle Biſcaye (dans les cartes du ſiècle paſſé, cette province eſt au ſud de la ligne ſuſdite, à quoi on ajoute, ſans doute, ces nouvelles conquêtes) de leurs incurſions & de leurs cruautés.

(1) De Dankerts, Tavernier, Janſon, &c.

cruautés ; que dans la province de Sonora on a découvert une mine d'or, &c. On peut donc supposer que du tems du P. Kino il y a eu en effet nombre de missions en-deçà de la rivière de Hila, & que les naturels du pays s'étant accoutumés à voir des Espagnols, & ayant été en partie convertis, ont pu être plus aisément subjugués.

Ceci mérite d'autant plus d'attention, qu'à chaque pas qu'on fait vers ces régions qui étoient redevenues inconnues, la vérité des relations anciennes se manifeste ; il vit à Cinaloa, Sonora, les Apaches retrouvés : on disoit autrefois de ces derniers, surtout des Apaches de Navajo, que c'étoit une nation si nombreuse, qu'elle s'étendoit bien loin ; & même, à ce qu'on supposoit, jusqu'au détroit d'Anian.

N'ouvrira-t-on donc jamais les yeux pour rendre justice aux relations Espagnoles, & rétablir leurs cartes, du moins en gros & pour le principal ?

Revenons à l'extrait du mémoire de M. Buache : nous y voyons qu'il y établit très-solidement l'authenticité de ces cartes anciennes ; il donne même dans sa seconde carte la trace des anciennes.

Par la plus ancienne carte marine Hollandaise, Anian & le cap Fortune sont à cent quatre-vingt-cinq degrés de longitude ; chez Dudley, à deux cent dix-huit degrés ; chez P. Suesta, le détroit d'Anian est à deux cent trente-neuf degrés. La vérité des anciennes cartes s'étoit si fort ancrée dans tous les esprits, que malgré l'opinion erronée, adoptée généralement, que la Californie étoit une île, on a conservé encore long-tems le reste des anciennes positions. Sanson le père, en 1651, plaça également le pays d'Anian & son détroit vis-à-vis de l'Asie, à-peu-près tel qu'on vient de le reconnoître, à environ cent quatre-vingt-cinq degrés de longitude ; & ces pays, d'après les relations anciennes, dont celle d'Acosta, sur la fin du XVIe siècle, a toujours été regardée comme la plus respectable, sont Bergi-Regio, au nord jusqu'à la mer Glaciale de ce côté, (on ne doute pas de l'existence de ce pays, les Russes l'attestent) : ensuite Anian représenté par les côtes, comme de nos jours ; un peu plus au sud, *rio Grandes Corientes* : selon la relation des Russes il y a une grande rivière & rapide au même endroit ; une autre chez Acosta, encore plus au sud ; on n'en peut rien décider, puisque toute cette côte n'a pas été reconnue par les Russes ; enfin tout au sud, vers l'extrémité de l'Amérique oueſt & nord, est Quivira, après quoi Tolm, ensuite la Californie, proprement ainsi nommée en presqu'île ; toutes ces côtes faisoient depuis la mer Glaciale jusqu'au cap Saint-Lucar dix-sept cents lieues, sans doute Espagnoles, de dix-sept & demie au degré ; est-ce que cela n'est pas d'accord avec la distance reconnue aujourd'hui ? Mais on s'est opiniâtré à soutenir (quoique les anciens aient déclaré qu'on donnoit le nom de Californie & de Nouveau-Mexique à tout ce qui est à son ouest) que tout ce qu'ils ont découvert de ce côté devoit être placé dans ce que l'on avoit converti en île, en déduire douze cents lieues de côtes, & réduire tout dans cet espace de cinq cents lieues ; entrée d'Aguilar, cap Blanc, port de Drake, cap Mendocino & autres, ne pouvoient être mis en doute ; donc tout ceci se trouve dans cet espace. Quivira & Tolm, ou Teguajo n'y trouvent pas place ; il faut donc les transporter à plus de mille lieues de là, à l'est. Par quelle raison ? on n'en indique que de très-frivoles ; & M. B. qui a prouvé invinciblement l'authenticité des anciennes cartes, & les nomme les meilleures, donne ensuite cette épithète à celles qui y sont diamétralement opposées. Qu'allegue-t-il en faveur de cette opinion ?

1°. Le témoignage de Purchaz ; son ouvrage est rempli de fables si grossières, que son témoignage opéreroit chez moi précisément le contraire ; car il ne prouve jamais rien.

2°. Le comte de Pignalossa doit avoir dit que Quivira se trouvoit au nord-est du Nouveau-Mexique. Je voudrois avoir vu cette assertion du comte ; je ne saurois la croire. Il étoit vice-roi du Mexique, il devoit connoître les pays de Teguajo & Quivira, du moins par les informations qu'il en aura prises. Il est impossible qu'il pût les placer au nord-est, & dire en même tems que ce pays a mille lieues d'étendue ; qu'on jète les yeux sur toutes les cartes quelconques, & sur-tout sur celle de M. Buache, & on y verra qu'on se rendroit ridicule en lui donnant cette étendue de ce côté, où se trouvent sans contredit les Padoucas, que l'on connoît ; les Missouristes, les Apaches, & où M. B. a trouvé à peine de quoi ménager une place pour le nom de Quivira qui n'exige pas mille lieues. Que d'un autre côté l'on jète les yeux sur les anciennes cartes, on trouvera assez exactement ces mille lieues dans les pays de Tolm ou Teguajo, & Quivira, depuis la presqu'île de la Californie jusqu'au véritable cap Mendocino, près de Quivira.

En effaçant tous ces pays immenses, on étoit en peine où placer le Quivira ; chez Allard on trouve ce nom avec ceux des Aixais & Xabotai, au trentième degré de latitude, au sud du Nouveau-Mexique, & à deux cent soixante-cinq de longitude ; chez Sanson le fils, à environ trente-deux de latitude, & deux cent soixante-dix de longitude ; aujourd'hui à quarante-cinq degrés de latitude, deux cent soixante-cinq de longitude, & Teguajo à son sud, à l'est des Panis & des Missouristes, qui n'en ont pas la moindre notion.

3°. M. Buache dit que la carte Italienne trace les côtes du nord-oueſt de l'Amérique, avec moins de précision que la Japonaise.

4°. M. Buache assure que diverses navigations ont fait abandonner cette position, qu'il nomme *prétendue*. Il y a bien des années que j'en ai cherché, avec tous les soins possibles, les relations ; je n'en ai pas pu trouver ; & si l'on en trouvoit, il en faudroit examiner l'authenticité.

5°. Ce savant allegue celles des Pilotes qui vont des Philippines au Mexique. Je serois curieux de les voir ; leur instruction porte expressément de ne pas aller au-delà du trente-quatrième degré ; & si Gemelli Carreri a passé jusqu'au trente-huitième degré, c'étoit quelque chose d'extraordinaire ; ce vaisseau y a pourtant observé des signes de proximité de la terre. Le port de Drake étoit aussi à trente-huit degrés.

On trouvera dans mes *Mémoires & observations géographiques & critiques, &c.* beaucoup d'autres raisons en faveur des anciennes relations.

Il faut convenir pourtant qu'il y a une objection un peu considérable contre le gisement des pays à l'oueſt de la Californie, tels que les anciens les ont représentés.

On dit, depuis l'extrémité de la presqu'île, on a fait courir la côte, la plupart oueſt-nord-oueſt, à trente-huit, quarante, quarante-deux degrés.

Or, Tchirikou a été jusqu'au cinquante six à cinquante-septième degré ; Beering jusqu'au cinquante-neuvième. On marque même sur les cartes une baie de ce côté, jusqu'à près de soixante-deux degrés, & ce au milieu de cette longue côte des anciens; cette différence si grande, vérifiée récemment par les Russes, doit faire disparoître cette supposition des anciens, & prouver qu'ils n'ont connu cette presqu'île de Californie, que telle qu'elle est représentée sur les cartes postérieures & les nouvelles.

Voici ce que je réponds.

Il est toujours sûr, comme M. Buache l'avoue, que l'extrémité de l'Amérique s'étend jusqu'à la fin des côtes les plus septentrionales, vis-à-vis les Tzchutzki, à environ dix-sept cents lieues, depuis le cap Saint-Lucar ; que le détroit a été trouvé le moins large, à l'endroit même que les anciennes cartes l'ont représenté tel ; que Drake a assuré à la reine Elisabeth (à laquelle il n'auroit pas osé en imposer, son équipage ayant pu déposer contre lui, & lui faire perdre les bonnes graces de la reine qu'il a conservées au plus haut degré jusqu'à la fin de sa vie,) que le 5 juin 1579, il s'est trouvé à l'entrée du détroit à quarante-deux degrés, & qu'à cause du froid il s'est rendu au trente-huitième degré ; or, s'il n'avoit été que dans la presqu'île, cela prouveroit, vu le détroit à quarante-deux degrés, que la Californie est une île, & pourtant on avoue le contraire.

Voici donc deux points, partie faits, partie probabilité, qui me paroissent pouvoir résoudre ce problême.

1°. Que la latitude des lieux que Beering doit avoir reconnue, est doublement erronée dans la relation même. Selon sa carte il est parvenu à environ cinquante-huit degrés & demi ; & pourtant il a pu reconnoître qu'une baie s'étend jusqu'à soixante-un degrés & demi, par conséquent à soixante lieues au-delà de l'endroit où il s'est trouvé. Je ne dirai pas qu'on s'est trompé de dix à douze degrés ; je n'appuye pas mon système par des absurdités ; mais si l'erreur étoit dans l'un & l'autre pris ensemble de cinq degrés & plus, en joignant ce fait à la conjecture suivante, celle-ci en deviendroit plus probable.

2°. D'Acosta, en parlant du chemin que les soldats de Vasquez Cornero firent dans les quartiers de Cicuic, vers l'oueſt, jusqu'à Quivira, pour trouver ce roi Tataraxus, sur les richesses duquel on leur en avoit si fort imposé, dit : « tout le » chemin est couvert de sable, & le pays maudit » par sa stérilité ; souvent pendant cent lieues on » ne trouve pas une seule pierre, ni une herbe, ni » un arbre ». Quoi de plus naturel que de croire que, depuis deux cents ans, (ce voyage s'étant fait en 1540), la mer ait pu gagner sur ces plaines sablonneuses, sans pierres, sans montagnes quelconques ? Quelle merveille, si, dis-je, deux cents ans après, la terre ferme se trouvoit reculée du huitième au dixième degré ?

Le voyage de Moucacht-Apé le confirme. M. le Page du Praz dit : « qu'un homme Yasou de nation, » avoit assuré, qu'étant jeune, il avoit connu un » homme très-vieux qui avoit vu cette terre avant » que la grande eau l'eût mangée, qui alloit bien » loin ; & que dans le tems que la grande eau est » basse, il paroît dans l'eau des rochers à la place » où étoit cette terre ».

Quoi de plus simple qu'un pareil évènement, soit qu'un tremblement de terre en soit cause, soit que la mer y ait gagné peu-à-peu ! Nous voyons de pareils changemens, arrivés en grand nombre sur notre globe ; ainsi celui-ci ne doit point paroître incroyable, ni même fort surprenant.

Une annonce, datée de Pétersbourg, le 21 mars 1765, vient encore à l'appui de cette conjecture. » On a découvert que la mer qui sépare le Kamtschatka de l'Amérique est remplie de petites îles & » de bas-fonds, & que la pointe de cette presqu'île » n'est éloignée de la côte de l'Amérique que de » deux degrés & demi ».

Une autre relation confirme tout ceci. Le chevalier de G. savant curieux, qui s'est informé de plusieurs particularités à Pétersbourg, m'a rapporté que tous ceux qui ont été vers ces côtes, ont assuré qu'elles sont presque inabordables ; qu'il y a quantité de rochers, de bas-fonds, pays noyés, &c. Tout ceci concourt admirablement pour fortifier mes conjectures ; il n'y a que des recherches postérieures & exactes qui nous en puissent donner une entière certitude.

Nous avons deux éditions originales du voyage de Drake, l'une qui provient de lui-même, & l'autre imprimée à Paris, chez Gosselin, en 1613, donnée par F. de Louvencourt, sieur de Vauchelles, dédiée au seigneur de Courtomer, parce que c'est d'un de ses vaisseaux, qui avoit été de ce voyage, qu'il la tenoit.

Les deux relations ne diffèrent que dans des articles de petite importance ; le point du départ

n'eſt pas indiqué. Les Anglais avoient pillé la petite ville Guatierca, dans le continent que je ne trouve pas, non plus que l'île de Canon, où ils ſont arrivés peu de jours après : voulant en partir, ils virent un vaiſſeau, auquel ils donnèrent la chaſſe, le prirent, & y trouvèrent un gouverneur Eſpagnol qui alloit aux îles Philippines ; c'eſt ſur toutes ces circonſtances qu'on peut aſſeoir ſes conjectures.

Les voilà éloignés de quelques jours de la Terre-ferme, à une île hors du voiſinage des Eſpagnols, puiſque Drake y fit radouber ſon vaiſſeau. Cette rencontre du gouverneur des îles Philippines doit faire conjecturer qu'elle ſe fit déjà aſſez avant dans la mer. Je ne trouve rien de reſſemblant au nom & à la ſituation de cette île, que, ſuivant les cartes anciennes, les Cazones, qu'un Français a bien pu changer en Canon. Ces îles ſont placées vers le cap d'Engano, au deux cent cinquante-deuxième degré de longitude, & vingt-neuf de latitude.

Drake voulant alors entreprendre ſon voyage du retour, aſſembla la flotte, pour délibérer ſur la route ; ſavoir, ſi on la feroit par le détroit de Magellan, ou par la vaſte mer du Sud, & en ce cas, ſi ce ſeroit vers les Moluques & le cap de Bonne-Eſpérance, ou bien le long du royaume de la Chine & de la Tartarie, par le détroit d'Anian, pour venir deſcendre en Angleterre par la mer Glaciale, doublant le promontoire Tabin & les côtes de la Norwège. Faiſant réflexion que, par les deux premières routes, ſoit le long des côtes de l'Amérique, de la domination Eſpagnole, & par le détroit de Magellan, ſoit depuis le cap de Bonne-Eſpérance, en côtoyant l'Eſpagne, ils riſquoient de perdre trop leur tréſors ; la relation Françaiſe dit de Drake : « il a donc conclu qu'il falloit plutôt prendre » la route du Japon & du royaume de la Chine, &c. » Il a réſolu que nous retournerions par la ſuſdite » mer du Nord. Cette opinion étant ſuivie, le 16 » d'avril 1579, nous avons mis à la voile, & nous » avons cinglé & ſillonné ſur l'échine de cette mer, » juſqu'à ſix cents lieues de longitude ».

Le 5 juin ils furent à quarante-deux degrés du côté du pôle arctique, & trouvèrent l'air ſi froid, qu'ils revinrent au trente-huitième degré de la ligne, où ils trouvèrent un pays, que Drake nomma *nouvelle Albion*. Drake n'oſa pas ſuivre ſon premier deſſein de paſſer par le nord ; après avoir ſuffiſamment ſéjourné en ce pays, eſt-il dit, ſans indiquer combien de tems, ils prirent la route vers la ligne, & furent de retour après deux ans & onze mois.

La reine Eliſabeth, dont le génie ſupérieur, & la pénétration ne ſont mis en doute par perſonne, & qui avoit une eſtime particulière pour Drake, eut la curioſité de voir ce vaiſſeau, qui avoit fait le premier, après Magellan, le tour du monde. Drake, en lui faiſant la relation du voyage, dit, qu'à quarante-deux degrés ; (d'autres diſent quarante-trois), il fut à l'entrée du détroit d'Anian ; elle eut peine à le croire ; & ſans la véracité reconnue de ce favori, appuyée du témoignage de l'équipage de tous ces vaiſſeaux, on en auroit pu douter alors. Auſſi le (1) rédacteur de l'hiſtoire générale des voyages ne veut pas croire que Drake ait jamais eu deſſein de paſſer par le nord. Quelle raiſon en donna-t-il ? 1°. parce qu'il eſt dit qu'il vouloit y aller de la Chine ; 2°. que le détroit d'Anian n'a jamais été bien connu. Ces deux raiſons fortifient plutôt cette certitude qu'ils ne la diminuent.

1°. Alors la géographie ſe fondoit ſur des faits réels, ſur les anciennes relations & cartes des Eſpagnols, qui indiquoient ce détroit entre l'Amérique & l'extrêmité orientale de l'Aſie ; par conſéquent la Tartarie, contiguë à ſon ſud à la Chine ; comment donc Drake pouvoit-il mieux indiquer la route qu'il vouloit tenir, que par les pays les plus voiſins, & les ſeuls connus de l'Aſie, la Chine & le Japon ?

2°. Si ce détroit n'a jamais été bien connu, on peut dire qu'on en avoit plus de connoiſſance alors que depuis ce tems, où on avoit tout défiguré. Suppoſons que non : Magellan, peu auparavant, n'a-t-il pas paſſé par le détroit de ſon nom, quoique celui-ci n'eût jamais été connu du tout, & que même on eût à peine un ſoupçon qu'il en exiſtât de pareils ; au lieu que perſonne ne doutoit de celui d'Anian ? Un héros, un marin, un amiral des plus experts, des plus célèbres, ne devoit-il pas chercher à augmenter ſa gloire en y ajoutant celle d'avoir paſſé le premier ce détroit, pour retourner en Angleterre ? On voit d'ailleurs quelles raiſons importantes lui ont inſpiré cette réſolution.

C'eſt donc d'après ce voyage & cette relation de Drake qu'on devoit juger, ſi on vouloit, quoiqu'à tort, rejetter celle des Eſpagnols. Voyons comment on s'y eſt pris.

Après qu'on eut défiguré cette partie de l'Amérique, transformé la Californie en île, qu'on diſoit de cinq cents lieues de long, apparemment avec les ſinuoſités, ſans quoi elle auroit eu à peine quatre cents lieues, au lieu de dix-ſept & plus, que les Eſpagnols indiquoient, depuis le cap Saint-Lucar, juſqu'à l'extrémité du détroit, que ſon giſſement y eſt ſud eſt à nord-oueſt, même plus ſud & nord, au lieu de oueſt nord-oueſt ; qu'on eut mis ce détroit & l'extrémité occidentale de l'île au 230, 240, 250 d. de longitude & plus, avec une grande terre de Jeſſo, entr'elle & l'Aſie ; après que, de nos jours, on eut vérifié l'ancienne poſition, & reconnu que ce détroit ſe trouvoit, ſelon la diverſité des nouvelles cartes, entre l'Aſie & l'Amérique, à 190, 200, 205 degrés, on a cherché à placer ce port de Drake, dont on ne pouvoit nier l'exiſtence, d'après la relation, du moins pour la latitude, par conſéquent, au 38 d. de cette île, dont on laiſſe ſubſiſter la figure & le giſſement dans la preſqu'île, malgré l'erreur reconnue : ce qui fait, depuis le cap Saint-Lucar même, & non depuis l'île Canon, qui ſans doute ſe trouve plus loin en mer, 17 degrés ab-

(1) *Tom. XLI, pag.* 12, *édit.* 12.

ſolus ; c'eſt-à-dire, longitude & latitude compenſée, 240 lieues. Où ſont donc les 600 lieues ſur leſquelles s'accordent les deux éditions du *Voyage de Drake* ? Il y a bien plus ; elles parlent toutes deux de 600 lieues longitudes ; à les ſuppoſer pour un moment depuis le cap Saint-Lucar, à 23 & demie degrés ; & faiſant voile au nord-oueſt, à raiſon d'un milieu, au 34e d. & à 17 lieues le degré, cela feroit 578 lieues, & non 340 : comment oſer contredire une relation auſſi authentique, pour la remplacer par des idées creuſes, qui ne ſont fondées que ſur l'arbitraire ?

Drake eſt parti d'une île qui paroît être ſituée aſſez loin vers l'eſt du continent ; ſi elle en avoit été proche, le gouverneur des Philippines ſe ſeroit bien gardé de ſe mettre en route, pendant que Drake, qui étoit la terreur de toute l'Amérique Eſpagnole, étoit ſuppoſé encore dans ces parages. On le crut reparti par le détroit de Magellan pour l'Europe. Toutes ces circonſtances nous permettent des conjectures, pourvu qu'elles ne contrediſent aucune relation, ni la probabilité.

En attendant qu'on prouve quelque choſe de contraire, nous fixerons le point du départ aux îles Cazones, à 252 d. de long. 29 de latitude, & prendrons le milieu de-là au 42 : on pourroit marquer 43 ; ce qui fera 35 & demi degrés, où le degré eſt de 16 lieues 17'. Les 600 lieues en longitude feroient paſſé 37 degrés à déduire de 252 ; il ſeroit venu au 215e d.

Si on vouloit dire qu'également, ſelon les anciennes cartes, il n'auroit pas été à l'entrée du détroit, qui y eſt marqué bien plus loin à l'oueſt, je répondrai :

1°. Qu'apparemment on ne voudra pas ſe tenir ſi ſtrictement attaché à ces 600 lieues, qu'on ne puiſſe en admettre quelques-unes de plus ou de moins.

2°. Que les longitudes ſont encore de nos jours ſi incertaines, & l'étoient bien plus alors, qu'on ne peut s'y fixer à 20, à 30 degrés près, comme on peut le voir pour l'Aſie même, bien mieux connue, où on a mis alors le Japon à 185 degrés.

3°. Auſſi les anciens géographes, étant convaincus de l'authenticité des relations Eſpagnoles, pour l'étendue & le giſſement des côtes, ayant eu égard à la latitude & à un calcul du voyage, par eſtime, ont placé la nouvelle Albion de 210 à 215, ou 220 à 225 d., & vers les 38 d. de latitude.

4°. Il faut diſtinguer entre l'entrée du détroit & ſon milieu ; celle-là y eſt marquée au véritable cap Mendocin d'alors, à environ 205 ou 208 longitude, 42 à 43 latitude ; au lieu que le cap de Fortuna, l'eſt à 190 & 195, avec 55 latitude ; le cap Eſcondidos 192-197, ſur 62 à 63.

5°. Il eſt même preſqu'impoſſible que Drake n'ait pas été juſqu'au 205 d., quand même on compteroit le point du départ depuis le cap Saint-Lucar, poſé à 265 d. de longitude & 23 de latitude. Il a employé 50 jours pour ſon voyage au 42e d. ; 600 lieues feroient 12 lieues en vingt-quatre heures ! Ceci a-t-il quelque degré de vraiſemblance ? Je ne veux pas comparer cette navigation & ſa célérité avec celle qui s'obſerve conſtamment entre le tropique ; depuis Acapulco, au 275, comptons 270, juſqu'aux îles Mariannes à 160, il y a 110 degrés, & entre 17 & 11 latitude, le degré eſt de plus de 19 lieues. Il y a donc 2090 lieues de diſtance, qu'on fait toujours en 21 ou 22 jours, ce qui fait 95 lieues en 24 heures, & ici 12 lieues. Les vents aliſés ſont, dira-t-on, une différence totale ; mais la différence, d'un autre côté, n'eſt pas moins frappante, en la comparant avec toutes les autres navigations quelconques : je ne veux pas parler de celles de 30 lieues par jour, ni de 25, qui ſont très-communes ; comptons ſeulement 20 lieues, & les 50 feront 1000 lieues ; & alors il faudra convenir qu'il a pu être très-aiſément, dans cet eſpace de tems, à l'entrée du détroit. Ajoutons qu'on ne peut pas exclure ici totalement les vents aliſés. Gemelli, quoiqu'approchant les 40 degrés, a eu toujours les vents contraires ; c'eſt-à-dire, de l'eſt. Et M. de Bougainville étoit ſurpris de ce qu'il les a éprouvés eſt & ſud-eſt long-tems avant de parvenir à 430 degrés de latitude méridionale. Voilà donc au nord & au ſud de la ligne qu'on les éprouve déjà ſi favorables pour aller vers l'oueſt, ſud-oueſt, nord-oueſt.

Il y a plus : le même M. de Bougainville parle des courans, ſi forts & ſi conſtans de l'eſt à l'oueſt, qu'ils ſont cauſe que l'on repréſente la mer du ſud infiniment moins longue qu'elle ne l'eſt réellement. On ne ſauroit donc être ſurpris que ces deux faits, non douteux, concourant enſemble, faſſent avancer pluſieurs lieues dans une heure. Si par contre on conſervoit la poſition de ce port, d'après les cartes poſtérieures erronnées, à environ 255 longitude, 38 latitude, & le point du départ du cap Saint-Lucar, à 266, & 23 & demie degré, compenſant les longitudes & latitudes, pour 50 jours qu'on a été en route, juſqu'au 42e degré, il faudroit compter à-peu-près 6 lieues par 24 heures. Quel contraſte !

M. de Bougainville ſe plaint amèrement, qu'errant parmi des îles innombrables, ſur divers rhumbs du vent, & par des empêchemens ſans fin, vers la nouvelle Guinée & les Moluques, il n'a fait que 450 lieues en 36 jours, ou 17 lieues & demie par jour ; & ici, ſans le moindre empêchement, on n'en fait que ſix.

On ne pourra pas objecter que les vents contraires & les orages ont été cauſe de ce qu'il a avancé ſi peu, ou qu'il a échoué quelque part ; il s'agiroit de le prouver. Dans toute ſa relation on n'a pas omis de les rapporter, lorſque cette eſcadre en a eſſuyé avant ou après. Ici rien de pareil, & ce n'eſt qu'en allant des Philippines à Acapulco, & hors des Tropiques, qu'on y eſt ſujet, & que même on en eſt rarement exempt.

6°. On a toujours été ſi bien perſuadé que Drake eſt allé à l'entrée du détroit, qu'en défigurant l'Amérique ſeptentrionale, & repréſentant la Californie en île, on alléguoit, comme un des principaux

motifs, qu'au bout ſeptentrional de l'île, on avoit placé à 42 ou 43 degrés le détroit d'Anian : aujourd'hui qu'elle eſt reconnue preſqu'île, plus de détroit à ſon nord, à cette longitude & latitude ; mais celui-ci ſe trouve entre l'Aſie & l'Amérique. Les anciennes cartes reprennent leur droit, & mon explication, de même que mon calcul ſur ce voyage de Drake, ſe trouveront fondés & évidens, autant que l'erreur groſſière de l'emplacement du port de Drake dans les nouvelles cartes.

Je me ſuis d'autant plus étendu là-deſſus, que j'ai cru devoir appuyer l'authenticité des relations Eſpagnoles, & des cartes qui les ont pour baſe, leſquelles on a voulu révoquer en doute, & même anéantir, par celle de ce fameux Anglais.

Il m'eſt tombé depuis peu entre les mains un ouvrage compoſé en Anglais, par Robert Brown, ſous le titre : *Hiſtoire de la vie, actions, voyages par mer, principalement de celui autour du monde, du chevalier* François Drake. J'en citerai ſeulement ce qui peut éclaircir les faits rapportés dans les deux autres relations. Drake prit la réſolution de retourner depuis la mer du ſud par le nord, tant parce que pareille découverte augmenteroit ſa gloire, que par l'avantage que lui, pour le préſent, & ſa nation pour l'avenir, en tireroit. Pour radouber le vaiſſeau & faire quelques proviſions, il chercha un lieu convenable ; fit voile le 7 mars 1579 vers l'île Caïnos, & y arriva le 16 du même mois. Le 25, il réſolut de faire voile directement & ſans s'arrêter, fit pourtant encore des proviſions au lieu le plus proche ; & le 16 avril, cingla vers l'oueſt par un bon vent, & fit 500 lieues d'Allemagne en longitude. Le 3 juin, il avoit avancé 1400 lieues d'Allemagne, ſe trouva au 43e degré de latitude ſeptentrionale, par un grand froid qui fut encore plus fort deux degrés au-delà. Il avança plus loin ; le 5 juin le vent le chaſſa vers les côtes, & il jetta l'ancre dans une baie, où il trouva ſi peu de ſûreté contre les gros vents & tempêtes, qu'il revint en pleine mer, & fut chaſſé par les vents depuis le 48 au 38e degré. Le 17 juin, il y entra dans un bon port, & y reſta juſqu'au 28 juillet. Drake nomma ce pays *Nouvelle-Albion*. Auſſi long-tems qu'il cingla le long des côtes juſqu'au 48e degré, il ne put gagner aucune terre qui s'étendît vers l'eſt ; la côte étoit toujours vers le nord-oueſt, comme ſi elle y fût contiguë à l'Aſie.

Cet extrait peut ſuffire, & n'a pas beſoin d'un ample commentaire. Cet auteur Anglais écrivant en Angleterre, où tous ces faits connus avoient été recueillis de Drake même dans toutes leurs circonſtances, non-ſeulement confirme ce que les autres en ont dit, mais dans des détails très-importans, qui appuient les idées que j'en avois conçues avant que d'en avoir connoiſſance : il confirme que Drake avoit voulu revenir par le nord, & qu'il avoit pouſſé juſqu'au 43e degré ; & plus loin, il nomme l'île *Caïnos*. Je n'ai pu la déterrer ; mais il ſuffit que le trajet fût de neuf jours : quand même le point du départ eût été depuis les côtes du Mexique, ce que perſonne ne voudra ſoutenir, la diſtance ſeroit conſidérable, & abſorberoit déjà celle qu'on lui donne en longitude dans les nouvelles cartes. Cet auteur parlant de la premiere partie de la navigation, dit que Drake avança 500 lieues d'Allemagne en longitude ; ce qui, à raiſon de quatre lieues de France, pour trois d'Allemagne, feroit 664 lieues de celles-là ; ou, ſi on compte celles-ci à une un quart de France, elles ſeroient 625 lieues ; ou, comme les autres diſent, en compte, 600 lieues.

L'auteur en rendant compte de tout le voyage, depuis le 7 mars au 3 juin, le trouve de 1400 lieues d'Allemagne ; d'après ce dernier calcul, cela feroit 1750 lieues de France. Les Eſpagnols parloient de 1700 lieues d'Eſpagne, ou près de 2000 lieues de France, juſqu'au bout du détroit d'Anian, vers le 65e degré. Ainſi, cela s'accorde encore à merveille avec les cartes Eſpagnoles. On aura été le 3 juin au cap Mendocino *véritable*, & juſqu'au 5, peut-être, vers le *cap Fortuna*. Les nouveaux géographes ont voulu ſe ſervir de ce voyage de Drake pour dépriſer les relations Eſpagnoles ; au lieu que ſi les Eſpagnols avoient dreſſé une relation de leur invention, ils n'en auroient pu former une plus favorable que celle de Drake, puiſqu'entr'autres il eſt dit, que *la côte court toujours nord-oueſt, comme ſi elle étoit contigue à l'Aſie*. Quoi de plus fort & de plus convaincant !

Drake dit qu'il a eu un bon vent pendant ſa navigation de 500 lieues d'Allemagne ; il ne dit pas qu'il l'ait eu contraire dans le reſte des 1400 lieues. Qu'on ſe donne, ſi on veut, la torture pour concilier ceci avec la longitude qu'on a aſſignée au port de Drake, à tout au plus 15 degrés depuis le cap Saint-Lucar, ou 20 degrés depuis le continent, on n'en donnera aucune ſolution tant ſoit peu apparente, qui puiſſe faire impreſſion ſur les gens même les plus crédules.

Les vents & les orages les tourmentent ſeulement, lorſqu'ils ſe trouvèrent vers le 42e degré, & au-delà : quel accord admirable entre ce fait & ceux de la relation de Béering & de Tchirikow ! Ils furent repouſſés en mer depuis le 48 au 38e degré ; & ſi on veut réfléchir, ce ne peut avoir été que vers le ſud-eſt : auſſi dans les anciennes cartes, la nouvelle Albion eſt ſituée en cette proportion du cap Mendocino.

L'hiſtoire dont nous parlons indique le jour du départ de ce nouveau pays, omis par les autres ; par leſquelles pourtant on peut conclure que les Anglais peuvent en effet y avoir ſéjourné environ un mois, depuis le 27 juin au 28 juillet.

Enfin, cette ſeule relation ſuffiroit pour faire reprendre aux cartes & relations Eſpagnoles leurs droits, dont les géographes poſtérieurs les avoient privées ſans raiſon & ſans preuves. (*E.*)

Entrons maintenant dans quelques détails ſur cette vaſte contrée, & ſur les mœurs de ſes habi-

tans. La Californie a 300 lieues de longueur, sur 10, 20, 30 & 40 de large. Les côtes sont exposées à de très-grandes chaleurs, & il y pleut rarement; mais l'air est beaucoup plus tempéré dans l'intérieur du pays. Le lieu le plus septentrional que l'on ait connu, est, dit-on, parallèle à la hauteur de Bordeaux, ce qui n'empêcheroit cependant pas que sous le même degré de latitude, il n'y fît beaucoup plus froid pendant l'hiver. La saison des pluies est une espèce de déluge; mais ce tems passé, les rosées sont si abondantes qu'elles donnent à la terre une extrême fertilité. Dans les mois d'avril, de mai & de juin, il tombe avec la rosée une espèce de manne, qui se congèle sur les feuilles de roseaux où on la recueille; cette manne, moins blanche que le sucre, en a la douceur. L'air y est très-sain, & on y connoît peu de maladies.

On y trouve de grandes plaines, des vallées agréables, & des pâturages excellens. La terre est arrosée de tous côtés par un grand nombre de rivières très-poissonneuses, de ruisseaux & de sources d'eau vive. Les montagnes sont couvertes d'arbres fruitiers de presque toutes les espèces; les plus remarquables sont ceux qui rapportent des figues, des pistaches, & le *palo-santo* qui produit beaucoup d'encens d'une excellente qualité.

On connoît jusqu'à présent quatorze espèces de grains dont se nourrissent les peuples de la Californie, sans compter plusieurs racines, dont entr'autres celle d'*yunca*, sert à faire du pain. On y trouve aussi des faseoles rouges, dont on mange beaucoup, des citrouilles, & des melons d'eau d'une grosseur extraordinaire. Le pays est si bon, que plusieurs de ces plantes portent du fruit trois fois l'année.

Outre beaucoup d'animaux semblables à ceux que l'on trouve dans le continent, il y a deux espèces de moutons, dont l'un est de la grandeur d'un veau de deux ans, a la tête presque pareille à celle d'un cerf, les cornes comme celles du bélier, la queue & la laine marquetées, la corne du pied grande, ronde, & fendue comme celle d'un bœuf. Leur chair est d'un bon goût.

L'autre espèce de moutons, dont les uns sont noirs & les autres sont blancs, a beaucoup plus de rapport avec les nôtres; ils sont plus grands cependant, & ont beaucoup plus de laine On y trouve aussi des lions, des chats sauvages, &c.

Les oiseaux y sont les mêmes qu'au Mexique, & que dans la plupart des autres contrées de la Nouvelle-Espagne.

Le pays est fort peuplé dans les terres, & surtout du côté du nord, mais les habitans n'ont point de maison; ils couchent sous les arbres, en arrangeant les branches & les feuilles pour se faire un abri contre le soleil & les pluies. L'hiver, ils s'enferment dans des espèces de caves, où ils couchent pêle-mêle. Les hommes y sont nuds entiérement, & leurs armes sont l'arc & les flèches. Les femmes portent de la ceinture aux genoux, un tablier tissu de fil de roseaux, & couvrent leurs épaules de peaux de bêtes; elles ont comme les hommes la tête entourée d'un roseau fort adroitement travaillé, & divers ornemens aux oreilles, aux bras, &c.

L'occupation ordinaire des deux sexes est de filer; & de ces fils, ils composent les ornemens dont je viens de parler, &c.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité, & sont naturellement railleurs, quoique d'un caractère très-docile: ils adorent la lune, & chaque famille se fait des loix à son gré. Les côtes de ce pays sont fameuses pour la pêche des perles, & les rivages sont remplis de monceaux de coquillages.

Les Espagnols y bâtirent, en 1730, un fort qu'ils ont appellé *Notre-Dame de Lorette*; il a quatre petits bastions, & un assez bon fossé.

Je ne terminerai point cet article sans payer un tribut à la cendre d'un savant illustre, que l'amour des sciences a arraché de sa patrie, pour trouver un tombeau dans cette terre sauvage. Je veux parler de M. l'abbé Chappe, parti de Paris en 1758, afin d'observer le passage de vénus sur le disque du soleil; il est mort beaucoup trop tôt pour l'astronomie & pour ses amis. (*M. D. M.*)

CALIO, petite ville d'Asie, dans la Natolie, avec un port sur la mer Noire.

CALIS, ou CALIX, petite ville de Suède, dans la Bothnie occidentale, sur une rivière du même nom, qui a sa source dans la Laponie Suédoise, & se jète dans le golfe de Bothnie.

CALKA, royaume d'Asie, dans la Tartarie. Il a la Sibérie & le royaume d'Eluth à l'occident, les Daouris au nord-oueſt, la Tartarie orientale à l'orient, & la Tartarie occidentale au midi. Ce pays comprend la partie septentrionale du grand désert sabloneux, qui s'étend le long de la Chine jusques-là. La plus grande ville de ce royaume, est *Calcahan*, qu'on nomme aussi *Thula* & *Caracarom*; les autres sont Kudac, Targana, Yalai & Par. Ce pays est bordé à l'occident par une longue chaîne de montagnes, qui s'étend depuis les Indes jusqu'au pays que les anciens appelloient l'*Imaüs*.

CALLA-SUSUNG. *Voyez* CALASUSUNG.

CALLAHUYA, province de l'Amérique méridionale au Pérou. Il s'y trouve des mines d'or très-riches.

CALLAO, ville forte & considérable de l'Amérique méridionale, au Pérou, à deux lieues de Lima, avec un bon port, dont la rade passe pour la plus grande, la plus belle, & la plus sûre de toute la mer du sud. La ville, qui est bâtie sur une langue de terre basse & platte, est très-bien fortifiée. Les rues en sont bien alignées, mais incommodes par la poussière. Parmi les édifices publics un peu considérables, on remarque la maison du gouverneur, le palais du vice-roi, l'église paroissiale, & le magasin où l'on serre les marchandises: on y compte cinq couvens de religieux & un hôpi-

tal. La garniſon eſt très-foible, & ſuffit à peine pour monter la garde en tems de paix. Le gouverneur eſt ordinairement un homme de conſidération envoyé par le roi, & relevé de cinq ans en cinq ans. Excepté les orangers & les citroniers, preſque tous les arbres ſont d'une eſpèce particulière au pays. Le port, qui offre toutes les commodités poſſibles, y attire beaucoup de vaiſſeaux étrangers, & contribue à l'étendue du commerce. Cette ville fut preſque entiérement détruite le 29 ôSobre 1746, par un tremblement de terre. (*M. D. M.*)

CALLAS, petite ville de Provence, à 2 lieues n. e. de Draguignan.

CALLE (la), port d'Afrique, dans l'état d'Alger, ſur les frontières de celui de Tunis, avec un comptoir François. (*R.*)

CALLEADA, petite ville des Indes, ſur la rivière de Septa, dans les états du Mogol.

CALLEN, ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de Kilkenny, ſur une rivière du même nom. Elle députe en parlement.

CALLENBERG, haute chaîne de montagnes, dans le cercle d'Autriche. Elle commence à deux lieues de Vienne, & traverſe la Stirie. C'eſt ſur ces montagnes que campèrent les Saxons, lorſqu'ils allèrent au ſecours de Vienne en 1683. De la plus haute, on découvre Presbourg. (*R.*)

CALLIAN, petite ville de Provence, à 4 li. n, e. de Draguignan.

CALLIAR, petite ville de l'Inde, au royaume de Viſapour.

CALLOO, fort des Pays-Bas, dans le pays de Waës & ſur l'Eſcaut. C'eſt près de ce fort que les Hollandois furent défaits par les Eſpagnols en 1638. Il eſt à 2 li. o. d'Anvers. *Long.* 22; *lat.* 51, 15.

CALMAR, *Calmaria*, grande ville fortifiée de Suède, dans la province de Smaland, avec un port ſur la mer Baltique, dans le détroit auquel on donne le nom de *Calmar-Sund*. *Long.* 34, 33; *lat.* 56, 48.

Cette ville, défendue par un fort bon château, eſt cependant très-peu peuplée. On la diſtingue en ancienne & en nouvelle. L'ancienne eſt fameuſe par l'acte d'union des trois couronnes de Suède, Norwège & Danemarck, ſous la reine Marguerite en 1393; il ne reſte plus que l'égliſe & quelques maiſons. La nouvelle Calmar eſt bâtie à une portée de mouſquet de l'ancienne; les rues y ſont droites, larges & bien bâties. Les fortifications ne ſont que d'épaiſſes murailles; mais cependant comme cette place eſt environnée en partie par la mer, par des marais, & des pointes de rochers impraticables, elle peut être d'une grande défenſe. (*M. D. M.*)

CALMENDA, ville du royaume de Portugal, peu éloignée de Brague.

CALMOUCKS, ou CALMUQUES, peuples d'Aſie, dans la grande Tartarie, entre le Mongul & le Wolga. Ils ſont diviſés en hordes ou tribus, qui ont chacune leur chef ou kam, dont le principal réſide à Samarcande, & ſe dit deſcendu de Timurbec. Les Calmoucks n'ont point de demeure fixe; ils campent toujours ſous des tentes, & ont des eſpèces de chariots qui les ſuivent par-tout, & qui portent leurs femmes, leurs enfans, leurs chameaux, & le peu de bagage qu'ils peuvent avoir. La Ruſſie eſt en alliance avec cette nation, & a toujours ſix mille Calmoucks à ſa ſolde: ils ſont païens, & adorent des idoles. Ces peuples d'une taille moyenne, ſont forts & robuſtes: ils ont la tête fort groſſe & large; le viſage plein, & le teint olivâtre; leurs yeux ſont vifs, noirs & fendus, mais écartés & peu ouverts; leur nez eſt très-écraſé; leurs oreilles ſort longues; leur barbe rare; leurs cheveux noirs & durs comme du crin. Ils les coupent, & ne laiſſent qu'une mêche ſur le ſommet de la tête: ils ont la jambe fine & bien faite; la bouche fort belle, & les dents d'une blancheur éblouiſſante. Les femmes ſont à-peu-près ſemblables, excepté cependant que leurs traits ſont un peu moins groſſiers; mais elles ſont remarquables par leur belle taille. Leurs armes ſont de grands arcs, de grandes flèches, dont ils ſe ſervent avec beaucoup d'adreſſe, & des arquebuſes de plus de ſix pieds de hauteur. Ils ne combattent qu'à cheval, & ſe ſervent de la lance, qui, dans leurs mains, eſt une arme redoutable; mais juſqu'ici ils ignorent l'uſage du canon. Leurs chevaux ſont bons, vigoureux, & très-rapides; ils ſoutiennent avec courage les plus grandes fatigues. Il y a un tribunal de dix juges pour rendre la juſtice; les ſentences ſe donnent de vive voix, & les criminels ſont battus, ou attachés à la queue des chevaux, ſelon leurs crimes. (*M. D. M.*)

CALNE, bourg d'Angleterre, dans le Wiltshire, remarquable par le ſynode qui s'y tint en 977, pour terminer les diſputes ſur le célibat des prêtres & des moines. Elle envoie deux députés au parlement, & eſt à 26 lieues o. de Londres.

CALNIDE, petite ville du Périgord, à 4 lieues e. de Bergerac.

CALOIERS (îles des), petites îles de l'Archipel, dans leſquelles il y a quelques hermites grecs.

CALONE, comté des Pays-Bas, dans le duché de Brabant, ſur les frontières du pays de Liège.

CALONE, rivière de France, en Normandie, qui va ſe perdre dans celle de Touque à Pont-l'Evêque.

CALONGIA (cap), cap de l'île Saint-Domingue, en Amérique: on le nomme autrement *Cap Logos* & *Cap Beata*. C'eſt le plus méridional de l'île.

CALONI, petite ville de l'île de Metelin ou Mytilène, autrefois *Lesbos*, dans l'Archipel. Elle eſt ſituée ſur un golfe qui porte ſon nom, & qui baigne à ſon orient un terrein admirable par ſa fertilité, & appellé *Baſilika*. Cette ville, où l'on trouve un couvent de moines & un autre de religieuſes, & qui eſt la réſidence du métropolitain de

Methymna, n'eſt pas éloignée, dit-on, de l'endroit où exiſtoit jadis la ville de Pyrrha.

CALONIA, petite île d'Aſie, ſur la mer de Marmara, vers la côte de la Natolie, ou Aſie Mineure, au couchant de Burſe. Cette île eſt ſur le même méridien que Conſtantinople.

CALOPINACO, petite rivière du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

CALORE, rivière du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure. Elle prend ſa ſource près de Bagnolo, & ſe jète dans le Sabato, près de Bénévent.

CALPÉ, ancien nom d'une haute montagne d'Eſpagne, au royau. d'Andalouſie, au pied de laquelle eſt aujourd'hui Gibraltar. Ce fut l'une des colonnes d'Hercule : la montagne appellée alors *Abyla*, qui eſt en Afrique vis-à-vis de celle-ci, fut l'autre.

CALPENTIN, petite île d'Aſie, à l'oueſt de celle de Ceilan, avec une ville de même nom. Cette île, qui appartient aux Hollandois, peut avoir neuf lieues de longueur, mais elle eſt très-étroite. Le bras de mer qui la ſépare de la Terre-Ferme eſt ſemé d'îlets. Elle prend ſon nom de l'un de ſes ports.

CALSBOURG, château en Bavière, où naquit en 742, ce prince qui fut à la fois conquérant, légiſlateur, citoyen & père de ſes peuples, le puiſſant Charlemagne qui mourut à Aix-la-Chapelle, en 814.

CALSERY, ville d'Aſie, au royaume de Jamba, de la dépendance du grand Mogol, auprès de la ſource de la rivière de Geméne. *Long.* 97 ; *lat.* 30, 20.

CALTICHEA, ville de la Mingrelie, ſur la mer Noire. Quelques géographes la nomment *Caltibea*.

CALUCALA, rivière d'Afrique, au royaume d'Angola, dans la province d'Ilamba.

CALUTRE, ville maritime de l'île de Ceilan, à 3 lieues de Colombo.

CALVAIRE, ou GOLGOTHA, petite montagne renfermée aujourd'hui dans Jéruſalem, du côté du ſeptentrion, où l'on exécutoit les criminels, & où l'innocence même expira ſur une croix. Elle eſt au nord de Sion. *Voyez* JÉRUSALEM.

CALVENSANO, petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, ſur l'Adda.

CALVI, petite ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec un évêché ſuffragant & à 3 lieues n. de Capoue. *Long.* 31, 45 ; *lat.* 41, 13.

Cette ville eſt ſur le haut d'un rocher, & fortifiée de toutes parts. La citadelle, par ſes ouvrages & ſa poſition, eſt d'une bonne défenſe. Le port peut mettre à couvert pluſieurs galères, & même des vaiſſeaux ; cependant les vents du ſud, & du ſud-oueſt y rendent le mouillage incommode.

CALVI, ville & port de l'île de Corſe ſur la mer Méditerranée, avec une bonne citadelle. L'évêque de Sagone y fait ſa réſidence. *Long.* 26, 35 ; *lat.* 42, 30.

Cette ville eſt bâtie ſur un promontoire avancé dans la mer, & fort élevé. Elle contint long-tems les Corſes les plus fidèles aux Génois, & elle a eu la gloire d'être la ſeule ville de l'île qui ait réſiſté aux armes du maréchal de Termes. Avec de meilleures fortifications, elle ſeroit ſuſceptible de faire une défenſe. Cette ville eſt peu peuplée. Elle eſt ſituée dans la partie de l'île, dite en-deçà des monts. (*R.*)

CALVISSON, petite ville de France dans le Languedoc, au diocèſe & à 3 li. o. de Niſmes.

CALW, ville & comté d'Allemagne au duché de Wirtemberg, ſur la rivière de Nagold. Elle a un doyenné, une manufacture en laine, & une ſociété de commerce. Le château qui ſervoit, dit-on, de réſidence aux anciens comtes de Calw, étoit ſitué ſur une montagne au-deſſus de la ville, & a été démoli en 1600. Les Impériaux brûlèrent cette place en 1635 ; & les Français lui firent eſſuyer le même ſort en 1692. Le bailliage de Calw contient huit villages. (*M. D. M.*)

CALZADA, ou SAN-DOMINGO DE LA CALZADA, petite ville d'Eſpagne ſur la rivière de Glera, dans la Caſtille vieille ; ſon évêché a été uni à celui de Calahorra dont elle eſt à 16 lieues o.

CALZENOW, petite ville de Livonie dans la province de Letten, à 7 lieues de Riga.

CAMAGUEIA, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île de Cuba. Elle étoit très-peuplée avant l'arrivée des Eſpagnols. On y trouve, dit-on, quantité de meules de moulin.

CAMALDOLI, village de Toſcane, à 10 lieues e. de Florence, fameux par le monaſtère chef-d'ordre des Camaldules, ſitué dans une vallée de l'Apennin.

CAMARAN, île de l'Arabie, ſituée dans la mer Rouge. Ses habitans ſont petits, noirs, & Mahométans. Elle eſt la plus fertile & la plus agréable de tout le golfe. On y pêche du corail blanc, du poiſſon en quantité, & quelques huitres qui portent des perles. Sa longueur eſt de douze lieues & ſa largeur de huit. La terre eſt arroſée de tous côtés par des ſources d'eau vive ; elle a des bois fort épais. Il s'y fait beaucoup de ſel & on y nourrit quantité de bétail. Cette île eſt ſous la domination des Turcs. *Lat.* 15.

CAMARASA, petite ville d'Eſpagne en Catalogne, dans le territoire de Lerida, avec un château ſur la hauteur. Elle eſt ſur la Sègre, au confluent de la Noguère-Paillarèſe.

CAMARATA, petite ville de Sicile dans la vallée de Mazara ; elle a titre de comté.

CAMARCES, rivière d'Afrique ſur la côte de Guinée, dans le royaume de Benin.

CAMARET, bourg de France en baſſe-Bretagne, dans une baie, à 3 lieues ſ. de Breſt. Il eſt remarquable par la deſcente qu'y firent les Anglois le 16 juin 1694 ; ils y perdirent mille deux cents hommes.

CAMAREZ (PONT DE), petite ville de Guienne,

Guienne, élection de Milhaud, à 2 lieues f. de Vabres. Il y a des eaux minérales purgatives. (*R.*)

CAMARGUE (la), district de France en Provence, compris entre la mer & les deux bras du Rhône. Il est entrecoupé de plusieurs canaux qui le fertilisent. On y recueille beaucoup de bled, & on y élève quantité de chevaux & de bêtes à cornes. (*R.*)

CAMARINES, contrée d'Asie dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. Il y a une montagne où l'on trouve plusieurs sources d'eau chaude, dont l'une pétrifie tout ce qui y tombe, bois, os, feuilles, étoffes, & même les animaux, les serpens, les crocodiles, les écrevisses, &c. (*M. D. M.*)

CAMARON (le cap de), cap de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Honduras.

CAMARONES (los), rivière d'afrique dans le golfe de Guinée, qui prend sa source dans le royaume de Biafara.

CAMB, ou KAMP, rivière d'Allemagne en Autriche, qui prend sa source aux frontières de Bohême, & se jète dans le Danube.

CAMBALU. *Voyez* PEKIN.

CAMBAMBA, pays d'Afrique au royaume d'Angola, appartenant aux Portugais. Ils y ont une forteresse, & y font le commerce des nègres.

CAMBANA, ou CAMBOVA, ou CAMBAVA, île des Indes orientales, entre les îles Moluques & celles de la Sonde.

CAMBAYE, grande & belle ville d'Asie au royaume de Guzurate, dans les états du grand Mogol, proche d'un golfe de même nom. Son commerce consiste en aromates, parfums, épiceries, étoffes de soie, &c. La plupart des habitans sont Banians. Il y a dans la ville une grande quantité de singes très-incommodes. *Long.* 89; *lat.* 22, 30. (*M. D. M.*)

CAMBERG, ville & château d'Allemagne, de l'électorat de Trèves. C'est une petite ville bien bâtie & assez riche, sur une colline; elle est environnée de très-bons champs labourables, où l'on cultive sur-tout beaucoup de lin. On prétend qu'elle fut créée ville en 1357, par le comte Gerard de Dietz. (*M. D. M.*)

CAMBOGE, *Camboïa*, royaume d'Asie dans les Indes, borné au nord par le royaume de Laos, à l'orient par la Cochinchine & le Chiapa, au sud & à l'ouest par le royaume & le golfe de Siam. *Long.* 122, 30; *lat.* 12, 40.

Ce royaume est traversé par une grande rivière de même nom. La capitale se nommoit *Camboye*. Elle étoit sur le Mecon, qui fait partie de la rivière de Camboye, à 80 lieues de la mer. Les guerres civiles & étrangères ont anéanti ce peuple. On voit encore les ruines de la ville capitale; mais aujourd'hui il n'y a guère que quelques misérables habitans, vivans dans la plus affreuse indigence, & n'ayant pour nourriture que des racines sauvages. (*M. D. M.*)

CAMBORI, ville d'Asie au royaume de Siam, sur les frontières de Pégu, sur une petite rivière qui se jète dans le golfe de Siam.

CAMBOYE. *Voyez* CAMBOGE.

CAMBRAI, belle & grande ville de France dans les Pays-Bas. Elle est très-fortifiée, munie d'une citadelle très-forte sur l'Escaut, & d'un fort. *Long.* 20 d. 53′. 41″. *lat.* 50 d. 10′. 32″.

Son nom latin est *Cameracum* ou *Camaracum*. L'Escaut la divise en deux parties, & remplit d'eau ses fossés. C'est le chef-lieu d'une subdélégation, & d'une recette, avec un grand état-major pour la ville, & un pour la citadelle. Elle a un archevêché, érigé en 1559, dont l'archevêque prend le titre de prince du Saint-Empire, de comte du Cambresis, & de seigneur de la ville; une officialité, un magistrat composé d'un prévôt, de quatorze échevins, de deux collecteurs, de deux conseillers pensionnaires, de deux greffiers & d'un receveur; outre cela plusieurs bailliages particuliers, & autres juridictions subalternes. On y compte deux églises collégiales, non compris la cathédrale, dix paroisses, trois abbayes d'hommes, deux de filles, & plusieurs autres maisons religieuses, un séminaire & deux hôpitaux. Les manufactures considérables de cette ville sont celles de ces toiles qu'on nomme *toiles de Cambrai*; il y en a encore quelques-unes de draps, de savons, de cuirs, &c. Cambrai étoit autrefois ville impériale; elle appartient aujourd'hui à la France qui la prit en 1677; elle est demeurée à cette couronne par le traité de Nimègue en 1678. (*M. D. M.*)

CAMBRESIS, province de France dans les Pays-Bas, bornée au nord & à l'est par le Hainault, au midi par la Picardie, & à l'ouest par l'Artois. Sa longueur est d'environ dix lieues, & sa largeur de cinq à six; il y a même des endroits où elle n'en a que deux à trois. C'est un pays fertile, bien peuplé, & arrosé par l'Escaut, la Seille & la Sambre. Les villes principales qu'il renferme sont Cambrai, qui en est la capitale, Château-Cambresis, Crevecœur, Valincourt & Vaucelles.

Les habitans du Cambresis sont laborieux, vifs, & propres aux sciences. Le commerce consiste principalement en grains, en moutons, en laines très fines & très-estimées, & en toiles que l'on envoie en France, en Espagne, & aux Indes. Les pâturages sont excellens, sur-tout pour les chevaux & les bêtes à laine. Il y avoit autrefois des vignes, mais on les a arrachées, parce que le vin étoit d'une très-médiocre qualité. (*M. D. M.*)

CAMBRIDGE, ville considérable d'Angleterre, capitale du Cambridgshire, avec titre de duché. Elle est sur la rivière de Cam. *Long.* 17, 28. *lat.* 52, 10.

La ville n'est pas des mieux situées, ni des plus belles de l'Angleterre, mais son université est une des plus anciennes & des plus florissantes de l'Europe. On pourroit peut-être avancer qu'elle est supérieure à celle de Paris, tant par le plan des études que par la manière profonde dont on y

enſeigne. D'ailleurs, les profeſſeurs y ſont choiſis parmi les hommes les plus ſavans de l'Angleterre. La plupart des jeunes gens en ſortent très-inſtruits, & n'ont pas ce ton tranchant de nos étourdis, qui, dans leur ignorante frivolité, croient tout ſavoir, parce qu'ils ont appris deux années à ergoter ſur toutes les petites ſubtilités de la philoſophie ſcholaſtique. Il ne faut pas diſſimuler cependant que ces écoliers étant moins retenus que les nôtres, il ne s'en trouve qui abuſent de cette liberté au détriment de leur ſanté & de la fortune de leurs familles. Cette univerſité a ſeize collèges, & le nombre des étudians eſt immenſe.

On compte à Cambridge treize à quatorze paroiſſes; la ville eſt gouvernée comme Oxford, par un maire, qui, en entrant en charge, prête ſerment de maintenir les droits & privilèges de l'univerſité, laquelle a autorité ſur lui.

On croit que cette ville fut bâtie par Cantaber, Eſpagnol, 375 ans avant Jéſus-Chriſt. Elle envoie deux députés au parlement, & l'univerſité autant. Elle eſt à 5 li. ſ. d'Ely, 4 ſ. e. d'Huntington, 7 o. de Bury, 18 n. e. d'Oxford, 15 n. de Londres. (*M. D. M.*)

CAMBRIDGE (la nouvelle), ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle-Angleterre; elle a une univerſité.

CAMBRIDGE-SHIRE, province d'Angleterre au diocèſe d'Ely, d'environ 570,000 arpens, & de 130 milles de tour. Elle eſt fertile en bled & en pâturages: elle abonde en volailles, gibier, poiſſon, & ſafran, & on y élève beaucoup de bétail. Le côté du nord, ſujet aux inondations de l'Ouſe & des autres rivières, a des marais aſſez mal ſains, & moins fertiles en bled. Cambridge eſt la capitale de cette province. (*R.*)

CAMBRON, abbaye régulière des Pays-Bas dans le Hainault, ordre de Cîteaux, à 3 lieues n. de Mons. C'eſt moins une maiſon de ſolitaires qu'un ſuperbe palais. Le cloître, la bibliothèque, & ſur-tout le réfectoire ſont de la plus grande magnificence. (*M. D. M.*)

CAMELFORD, petite ville d'Angleterre dans la province de Cornouailles, près le canal de Saint-George. Elle envoie deux députés au parlement.

CAMEN, petite ville d'Allemagne dans le comté de la Marck, en Weſtphalie. Cette ville eſt au bord de la Zeſick, dans une belle plaine: il y a une égliſe Réformée & une Luthérienne, une école latine, un couvent de religieuſes, dans lequel les Catholiques font le ſervice divin. On y compte, outre l'égliſe paroiſſiale, une égliſe Venède, trois chapelles & trois hôpitaux. Il y a des manufactures de draps & de toiles. La ville a ſéance aux aſſemblées provinciales. En 1706 elle fut totalement réduite en cendres. (*M. D. M.*)

CAMENTZ, ou CAMENITZ, ville d'Allemagne dans la haute-Luſace, ſur l'Elſter.

CAMENTZ, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Siléſie, dans le duché & à 3 lieues ſ. o. de Munſterberg.

CAMERA (la terre de), petite ville d'Afrique en Barbarie, au royaume de Barca.

CAMERAN. *Voyez* CAMARAN.

CAMERINO, petite ville d'Italie dans l'état de l'Egliſe, proche de l'Apennin, ſur la rivière de Chiento. Son évêché ne relève que du St. Siège. Elle eſt ancienne, aſſez peuplée, & forte par ſa ſituation ſur une montagne. Elle eſt à 10 lieues n. e. de Spolette, 16 ſ. o. d'Ancone. *Long.* 30, 56; *lat.* 43, 6.

CAMIN, ou CAMMIN, ville d'Allemagne dans la Poméranie ultérieure, ſituée ſur un lac que forme la rivière de Divenow avant de ſe rendre dans la mer Baltique. Son évêché fut ſécuriſé par le traité de paix de Weſtphalie, en faveur de la maiſon électorale de Brandebourg, à laquelle il fut cédé en indemnité partielle de la partie de la Poméranie cédée aux Suédois. Le ſort & l'état de cette ville ſe ſont améliorés depuis qu'elle a paſſé ſous la domination du roi de Pruſſe. Depuis cette époque elle s'eſt accrue de différens fauxbourgs qui y ont été ajoutés, & elle s'eſt embellie de pluſieurs beaux édifices. La navigation, la pêche, l'agriculture qui y ont été favoriſées & encouragées par le prince, y ſont devenues de nouvelles ſources de richeſſes. Depuis 1355 les évêques de Camin, qui avoient acquis des ducs de Poméranie, ayant réſilié en leur faveur, en vertu de la faculté de réméré qu'ils s'étoient réſervée; les évêques, dis-je, de Camin n'y conſervèrent que la cathédrale, & la franchiſe eccléſiaſtique. Le traité de Weſtphalie ſtipula qu'il ſeroit libre à la maiſon de Brandebourg de ſupprimer les canonicats, mais elle y conſerva le grand chapitre. L'égliſe, riche en vaſes ſacrés & en beaux ornemens, eſt un vaiſſeau digne de remarque. On conſerve dans le tréſor les ornemens épiſcopaux, notamment la croſſe & la mitre des anciens évêques. Cette ville eſt à 20 lieues de Stetin. *Long.* 37, 28; *lat.* 54, 4. (*R.*)

CAMINHA, ville forte de Portugal, avec titre de duché, dans la province d'entre Duero & Minho. On a bâti un fort dans une ile qui en eſt proche; & il y a toujours une aſſez nombreuſe garniſon dans la ville. *Long.* 9, 5; *lat.* 41, 44. (*M. D. M.*)

CAMINITZA, bourg de la Morée, à 12 lieues environ de Patras, & à 3 milles de la mer.

CAMISSANO, ville d'Italie dans l'état de Veniſe, & en particulier dans le Vicentin, ſur les frontières du Padouan.

CAMMALAMMA, ville d'Aſie dans l'île de Ternate, dont elle eſt la capitale.

CAMMANAH, petite province d'Afrique dans la Guinée, ſur la côte d'Or.

CAMMART, ancienne ville d'Afrique au royaume & à 3 lieues n. de Tunis. Elle eſt fermée de hautes murailles, & fort peuplée. Les habitans ſont preſque tous jardiniers, & portent leurs herbes & leurs fruits à Tunis. Il y a auſſi de grands champs

de cannes de ſucre dans toute cette contrée. (*M. D. M.*)

CAMON, petite ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèſe de Mirepoix. Il y a un prieuré conventuel de la congrégation de Saint Maur.

CAMONICA, petit pays d'Italie dans l'état de Veniſe, & en particulier dans le Breſſan, le long de l'Oglio. C'eſt un paſſage très-fréquenté de la Suiſſe en Italie. (*R.*)

CAMPAGNA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec un évêche ſuffragant & à 6 lieues o. de Conza, 7 e. de Salerne. *Long.* 32, 47; *lat.* 41, 42.

CAMPAGNANO, petite rivière d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure.

CAMPAGNE, petit pays d'Italie, au duché de Milan; c'eſt la partie orientale du territoire de Pavie, & la plus proche de cette ville. Elle eſt ſéparée de la Lomeline par le Teſin.

CAMPAGNE DE ROME (la), province de l'état de l'Egliſe en Italie, bornée à l'o. par la mer; au ſ. par la Terre de Labour; à l'eſt par l'Abruzze; au n. par la Sabine; au n. o. par le Tibre. On eſt étonné de voir à quel point ſont abandonnées & incultes les vaſtes plaines qui ſont autour de Rome. Cette terre autrefois ſi floriſſante & ſi peuplée, n'offre par-tout qu'une campagne aride & brûlante, des eaux ſtagnantes dans pluſieurs endroits; de tous côtés des landes & un immenſe déſert. Ce défaut de culture a rendu l'air ſi mal-ſain, que les Romains qui y ont des maiſons de campagne reviennent tous les ſoirs coucher à Rome. Les étés y cauſent ſouvent des fièvres tierces, putrides & ardentes: c'eſt moins la force des chaleurs qui incommode que leur continuité; car rarement les pluies tempèrent les vapeurs étouffantes de l'atmoſphère. On pourroit aſſigner pluſieurs cauſes politiques & phyſiques à ce changement. Il eſt certain que du tems des anciens Romains, ce pays étoit très-bien cultivé, & qu'on y reſpiroit un air très-pur. J'accuſerois le gouvernement des prêtres qui, par une avidité mal raiſonnée, ont découragé le cultivateur en le forçant à donner, à une chambre établie pour cet objet, les grains à un vil prix, tandis que cette chambre les vend aux particuliers à un prix beaucoup plus haut. J'accuſerois une ſeconde fois le gouvernement des prêtres, qui, réuniſſant la foibleſſe au deſpotiſme, a dû contribuer, plus qu'aucune autre cauſe, à énerver le peuple auquel il commande, & à faire des deſcendans de ces vieux Romains, un peuple de bigots fainéans. Cette campagne, jadis couverte de maiſons charmantes, de jardins, de boccages, offroit de tous côtés un ombrage ſalutaire; pluſieurs forêts, qui ont été abattues, tempéroient alors la chaleur qui eſt aujourd'hui inſupportable, & briſoient le choc des vents du midi; de vaſtes aqueducs apportoient de tous côtés le tribut de leurs eaux; par-tout couloient des ſources, des ruiſſeaux, des fontaines: aujourd'hui que ces monumens ſont détruits en partie, les eaux croupiſſantes, & les marais répandent une infection inſupportable. Le défaut de culture laiſſe dans la terre un air fixe dangereux, & on ne voit, de tous côtés, qu'une plage nue & preſque déſerte.

Les eaux cependant de la campagne de Rome ſont très-ſaines, ſur-tout celles du Tibre. Le pape ſe réſerve le gouvernement immédiat de cette province, & y met un vicaire, qui fait ſa réſidence à Fruſinone.

On y compte ſept places maritimes, dix à douze fleuves, quatre lacs, dix-ſept villes, & pluſieurs bourgs, &c. (*M. D. M.*)

CAMPAN, bourg & chef-lieu d'une vallée de France dans le Bigorre, ſur l'Adour, à 14 lieues ſ. de Bagneres. Cette vallée couverte de nombreux troupeaux, fournit beaucoup de beurres & de laitages.

CAMPANA, lieu d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, remarquable par ſes bains.

CAMPECHE, ou SAN-FRANCISCO, *Campechium*, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, ſur la côte orientale de la baie de Campeche, dans la preſqu'île d'Yucatan. *Long.* 287; *lat.* 19, 20.

Elle a un très-bon fort défendu par pluſieurs batteries. Son commerce & ſon opulence ne ſont plus ce qu'ils étoient autrefois C'étoit alors l'échelle de tout le trafic qui ſe faiſoit en bois de teinture, appellé *bois de campeche*, quoique ce bois fût tiré de plus de douze lieues au-delà. Les Anglais la prirent en 1659. Des aventuriers Anglais & Français la ſurprirent en 1678. Les Flibuſtiers de Saint-Domingue la prirent en 1685, la brûlèrent, en firent ſauter la citadelle, & firent un feu-de-joie dans lequel ils brûlèrent pour plus de 200,000 écus de bois de campêche. Cette ville eſt dans un terrein où il y a des animaux, des oiſeaux & des fruits particuliers au pays. On y trouve des araignées d'une ſingulière groſſeur; une eſpèce, entr'autres, eſt groſſe comme le poing d'un homme. Il y a des fourmis noires dont la piqûre eſt preſque auſſi dangereuſe que celle du ſcorpion. Les rivières & les côtes abondent en poiſſons de toutes ſortes. (*M. D. M.*)

CAMPEN, ville forte des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans la province d'Overiſſel. *Long.* 23, 28; *lat.* 52, 38. Elle a une citadelle, mais ſon port eſt preſque bouché par les ſables. Les Hollandais la prirent ſur les Eſpagnols en 1578, & les Français en 1672; mais ils l'abandonnèrent l'année ſuivante. Elle eſt ſur l'Yſſel, près du Zuiderzée, à 8 li. n. e. de Deventer, 18 n. e. d'Amſterdam. (*M. D. M.*)

CAMPER, petit royaume d'Aſie, dans l'île de Sumatra. *Long.* 120 d. *lat. nord* 25 *minutes.*

CAMPIANO, petite ville forte d'Italie, dans le val & ſur la rivière de Taro.

Elle étoit au prince de val di Taro, qui la vendit au duc de Parme en 1682.

CAMPIGNOLE, petite ville de France dans la province de Breſſe, ſur la rivière d'Ain. (*R.*)

CAMPINE, contrée des Pays-Bas, dont une partie dépend des Provinces-Unies, & l'autre de l'évêché de Liège.

CAMPINE-BRABANCONNE, petite contrée du Brabant Hollandois, dans la mairie de Bois-le-Duc. On n'y trouve que la ſeule ville d'Eyndhove.

CAMPI, ou CAMPOLI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. *Long.* 31, 30; *lat.* 42, 38. Son évêché eſt uni à celui d'Ortone. Elle eſt à une lieue n. de Téramo.

CAMPION, ville d'Aſie dans la Tartarie, capitale du royaume de Tangut, à 22 lieues de la muraille de la Chine. *Long.* 122, 30; *lat.* 40, 25.

CAMPO, petite ville d'Italie, de la dépendance de la république de Gênes.

CAMPO D'ANDEVALO, petit pays d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur les frontières de Portugal.

CAMPO BASSO, bourgade d'Italie, dans la Capitanate. Elle eſt riche, bien peuplée, & il s'y tient une foire fameuſe. (*R.*)

CAMPO MAJOR, petite ville de Portugal, dans la province d'Alentejo, avec un château, à 3 lieues n. d'Elvas, 10 ſ. e. de Portalegre, 40 e. de Liſbonne. *Long.* 11, 17; *lat.* 38, 50.

CAMPO DI MONTIEL, petit diſtrict d'Eſpagne, dans la partie méridionale de la nouvelle Caſtille.

CAMPO DI SAN PIETRO, petite ville d'Italie, dans le Padouan, ſur la rivière de Muſon.

CAMPO DI SAN PIETRO. *Voyez* FELDKIRCH.

CAMPO SANTO, lieu d'Italie dans le duché & près de Modène, ſur la rive gauche du Panaro, remarquable par la bataille qui s'y donna le 8 février 1743, entre les Eſpagnols & les Autrichiens. (*R.*)

CAMPOLI. *Voyez* CAMPI.

CAMPREDON, ville d'Eſpagne dans la Catalogne, au pied des Pyrénées. Les François en ruinèrent les fortifications en 1691. Elle eſt à 10 li. ſ. e. de Puicerda.

CAMUL, ville d'Aſie, à l'extrémité du royaume de Cialis, ſur les frontières de celui de Tanguth. *Long.* 115, 40; *lat.* 37, 15.

CANA, ville de Galilée, dans la tribu de Zabulon, où Jéſus-Chriſt a fait pluſieurs miracles. Ce n'eſt plus qu'un village peuplé de Mahométans. Sainte-Hélène avoit conſacré ce lieu par une égliſe & par un ſéminaire; l'égliſe a été transformée en moſquée, & le ſéminaire en un logement de ſantons.

CANADA, pays fort vaſte de l'Amérique ſeptentrionale, borné à l'eſt par l'Océan, à l'oueſt par de grands lacs & des terres peu connues; au ſud par les colonies anglaiſes, & au nord par des pays déſerts & inconnus. Ce pays eſt habité par pluſieurs nations ſauvages, qui ne vivent que de la chaſſe & de la pêche. Quoique le Canada ſoit auſſi voiſin de l'équateur que le pays que nous habitons, le froid y eſt plus piquant & l'hiver plus long que dans les régions tempérées de l'Europe; les vaſtes forêts dont cette terre nouvelle eſt couverte, les lacs & les fleuves dont elle eſt coupée, & peut-être l'élévation du terrein, ſont les cauſes de cette différence de climat, ſous les mêmes parallèles; au reſte le ſol eſt fertile, & on y a tranſporté avec ſuccès pluſieurs de nos végétaux, tels que le froment & quelques légumes; le cèdre, l'acacia, maintenant l'ornement de nos jardins, le pelu dont découle une réſine qui fournit le goudron. La tige de ces arbres s'élève à une hauteur beaucoup plus conſidérable qu'en Europe. Le commerce des pelleteries étoit l'objet principal de l'établiſſement des Français dans ce pays; les forêts y ſont peuplées d'élans, d'ours, de lièvres, de caſtors & de tigres. Ces derniers n'ont rien de la férocité des monſtres d'Afrique; & c'eſt pour leurs inclinations douces & pacifiques qu'on les nomme *tigres poltrons*. On a obſervé que les quadrupedes de cette région étoient moins grands que ceux des mêmes eſpèces en Europe: peu économes dans la jouiſſance de ces biens uſurpés, nous en avons détruit pluſieurs eſpèces. Les ſauvages, plus ſages que nous, ont ſu du moins conſerver celle du caſtor; c'étoit une loi établie parmi eux de ne jamais anéantir une cabane entière: la police preſcrivoit d'y laiſſer au moins quelques individus des deux ſexes, deſtinés à créer une nouvelle république. Ces nations ſéparées par des lacs, des fleuves & des montagnes, habitent dans des bourgades éloignées les unes des autres. Leurs mœurs, leurs uſages, leur caractère, tout eſt intéreſſant, juſqu'à leurs vices & à leurs erreurs populaires.

Je parlerai d'abord des Hurons, parce que ce peuple voiſin de nos colonies, a eu des relations plus intimes avec elles. Je le peindrai tel qu'il étoit lors de la découverte du nouveau monde, & non tel qu'il eſt aujourd'hui; amolli par notre luxe, adouci par nos maximes, abruti par nos liqueurs fortes. La ſcience de la politique ſembloit avoir été révélée à ce peuple qui, quoique ſans étude & ſéparé du reſte des nations, connoiſſoit leurs forces & leur foibleſſe, ce qu'il pouvoit en eſpérer, & ce qu'il en avoit à craindre. Supérieur par ſes lumières à tous les habitans du ſeptentrion, il l'étoit encore plus par la vigueur du corps: un Huron n'avoit d'autre intérêt à défendre que ſon indépendance, & il ſacrifioit tout à cette idole chérie. Inquiet & ſoupçonneux, il croyoit ſa liberté menacée par tout ce qui l'approchoit; il ne connoiſſoit point l'épanchement du cœur, parce qu'il craignoit d'être trompé par des dehors affectueux; s'il faiſoit des préſens, il n'étoit libéral que par des vues cachées; il en recevoit ſans reconnoiſſance, perſuadé qu'on les lui offroit ſans amitié. Toujours occupé à tendre des piéges ou à les éviter, ſon unique étude étoit d'obſerver & de découvrir le foible de ſon ennemi. ſes queſtions étoient inſidieuſes, ſes réponſes vives, laconiques, ſouvent fauſſes & toujours vraiſemblables: éloquent, mais ſans faſte & ſans pré-

tention, il avoit l'art de cacher celui qu'il mettoit dans ses discours. Fertile en prétextes, il déguisoit toujours le véritable motif qui le faisoit agir. Ces talens naturels étoient répandus avec tant d'égalité parmi ces sauvages, que le dernier d'entr'eux étoit capable de la négociation la plus épineuse, & pouvoit représenter sa nation.

L'Iroquois a la même dose de génie, mais il en abuse pour se livrer à des atrocités. Le premier est fin, le second est perfide. Le Huron entraîné par les circonstances, viole sans scrupule le traité le plus solemnellement juré, & l'Iroquois le conclut dans le dessein de le violer, lorsque les circonstances l'assureront de l'impunité. Celui-ci caresse l'étranger pour se défendre de ses embuches, celui-là l'embrasse pour l'étouffer. On a vu leurs députés massacrer les Européens au sortir même des assemblées où la paix venoit d'être jurée: leurs alliés sont leurs premiers ennemis. En 1706, après le célèbre traité de Montréal, ils trahirent la France, & s'unirent aux Anglais; ceux-ci les aidèrent à vaincre, & pour prix de leurs services, ces barbares firent périr toute leur armée, en corrompant les eaux. Tant que nous avons été possesseurs du Canada, ils ont suivi un plan de politique constant & invariable; c'étoit d'allumer la discorde entre les Français & les Anglais, de passer alternativement d'un parti à l'autre, de rétablir l'équilibre par une diversion, lorsque la nation qu'ils avoient choisie pour alliée, devenoit assez puissante pour les asservir. Leur politique artificieuse étoit de détruire les Européens les uns après les autres. En général la passion dominante de tous ces peuples, est l'amour de la liberté. En peignant les Iroquois & les Hurons, j'ai peint toutes les nations voisines; même caractère, mêmes vices, mêmes talens: on distingue à peine entr'elles quelques nuances; leurs mœurs ont la même analogie. On voit régner les mêmes usages chez toutes les nations, depuis la baie d'Hudson, jusqu'au fleuve Mississipi, & aux bords de l'Océan. Vers le lac Huron, on rencontre les Mipissiriens, la nation de la Loutre, les Outaouaicks, les Hurons, les Cynagos, les Kiskakous, les Mansova, les Kaetous, les Sauteurs, les Mississakes. Le nord est couvert de nations moins nombreuses & plus éparses, ce sont les Christinaux, les Monsoris, les Chichi Goueks, les Otaulubis, les Onaovientagos, les Micacondibes, les Assiribouets. Près du lac Ontario, sont les Iroquois, divisés en plusieurs cantons. Le sud est habité par les Ponteanotemis, les Sakis, les Malhominis, les Onenebegous ou Puans, les Outagamis ou Renards, les Maskouteks, les Miamis, les Kikabous, les Illinois, les Ayoës, divisés en différentes tribus, qui sont répandues vers l'ouest.

Tous ces sauvages sont légers à la course, adroits à la chasse, braves dans les combats, patiens dans les travaux & même dans les supplices. Ceux qui n'ont point embrassé le Christianisme ont moins de confiance en Dieu que dans le diable; on voit chez eux peu de culte, à moins qu'on ne veuille décorer leurs jongleurs du titre de prêtres, & appeller religion le respect stupide qu'ils ont pour les charlatans, qui prétendent lire dans l'avenir & même dans les cœurs; ils exercent la médecine: toute leur science se borne à enfermer le malade dans une étuve, & à lui procurer la transpiration la plus abondante; ils accompagnent cette opération d'un vacarme affreux, de paroles mystérieuses, de contorsions & de gambades. Nous avons perdu le droit de rire de ces extravagances, puisque les mêmes scandales se sont renouvellés en France, dans un siècle éclairé par la philosophie. Si le malade échappe à la mort, c'est au saltymbanque qu'il se croit redevable de la vie; s'il meurt, l'excuse du médecin est toujours prête; il est bien payé dans l'un & l'autre cas, & tout se passe à cet égard comme chez les peuples civilisés. Ces jongleurs sont aussi les dépositaires des secrets de la religion, & c'est à eux qu'est confié le soin d'instruire la jeunesse. L'eau, disent-ils, est le premier des élémens; Michapoux s'y promenoit sur une espèce d'île flotante, formée de morceaux de bois, grossièrement assemblés. Ce dieu créa les animaux pour lui tenir compagnie, tout étoit bien assorti, car lui-même n'étoit qu'un grand lièvre: il alloit mourir de faim avec ses confrères; on tint conseil, & l'on promit un empire suprême sur les animaux à celui qui iroit chercher un peu de terre au fond des eaux, sauf néanmoins les droits de la divinité du grand lièvre; le castor pressé par la faim, animé par l'ambition, se jèta dans l'eau, & revint à vuide; la loutre ne fut pas plus heureuse; le rat musqué tenta l'avanture à son tour, & rapporta quelques grains de sable, que Michapoux féconda & grossit au point, qu'il en fit d'abord une montagne, & enfin il en créa la terre entière. A mesure que le monde prenoit des accroissemens, le dieu s'éloignoit des animaux pour se porter toujours à l'extrémité de son ouvrage: alors la discorde s'alluma entr'eux; le fort écrasa le foible, dont il fit sa proie. Dans le premier transport de sa colère il créa l'homme: va, lui dit-il, exterminer ces animaux, je te réserve au bout du monde un séjour délicieux, après ta mort; il forma ensuite la femme, qui fut chargée des soins domestiques; ainsi le monde se peupla. Mais bientôt l'intérêt mit la division parmi les hommes, ils tournèrent contre eux-mêmes leurs armes qu'ils avoient reçues pour détruire les bêtes féroces. Michapoux indigné fut tenté de créer un être d'une troisième espèce pour exterminer le genre humain: on le dit maintenant occupé à grossir & féconder la terre vers le sud; il revient cependant quelquefois verser ses influences sur le nord. Les aurores boréales & tous les météores enflammés sont autant de traces de son passage; aussi-tôt que l'espace des airs en est éclairé, les sauvages sortent de leurs cabanes, fument du tabac, dont ils lui envoient la fumée comme une offrande précieuse.

Les cérémonies religieuses de ces peuples sau-

vages ne ſont pas fort multipliées ; la religion ne ſe mêle point de l'union conjugale : lorſqu'un jeune homme, après avoir réſiſté long-tems aux amorces de l'amour, ſe rend le témoignage que ce ſentiment n'eſt point une foibleſſe ni un vice du cœur, mais un beſoin auquel la nature l'a aſſujetti, il entre pendant la nuit dans la cabane de ſa maîtreſſe, allume un morceau de bois, s'approche du lit, pince par trois fois le nez de la belle, l'éveille & lui déclare ſa paſſion ; elle ne répond rien, mais ſes yeux parlent pour elle : ſi l'amant a ſurpris un regard favorable, il revient toutes les nuits pendant deux mois, toujours éloquent, & toujours tendre & reſpectueux : enfin, après ce noviciat conjugal, les peres de famille ont une entrevue & fument dans la même pipe : le mariage eſt conclu, & ſouvent n'eſt conſommé que pluſieurs mois après la célébration. La ſucceſſion de l'époux appartient à ſa belle-mere ; celle-ci néanmoins n'a pas le droit de s'oppoſer à un ſecond mariage, qui diminue ſes droits de moitié ; en recevant une ſeconde femme dans ſa cabane, le ſauvage y introduit la diſcorde. Les deux épouſes ſont diviſées par l'intérêt & l'amour, & l'on en vient ſouvent aux mains ſur la natte nuptiale : pendant la mêlée, le mari tranquille ſpectateur du combat, s'applaudit de voir diſputer ſa conquête ; il fume ſa pipe avec flegme, & daigne ſourire de tems en tems aux tranſports de deux forcenées qui ſe déchirent pour poſſéder ſon cœur. Cependant la poligamie n'eſt pas commune chez eux ; la continence y eſt même honorée, parce que la volupté énerve les jarets, rend l'homme moins léger à la courſe & moins propre à la chaſſe. Ils ne vivent que de gibier & de poiſſon : lancer une flèche avec adreſſe, jeter une ligne à propos, ramer avec viteſſe, nager avec grace, ravir le long des rochers & des précipices ; telle eſt l'éducation qu'ils donnent à leurs enfans. Dans les tems favorables à la chaſſe, la jeuneſſe d'un canton ſe raſſemble & pourſuit le gibier à travers les bois ; ſouvent dans leurs courſes deux nations ſe rencontrent & ſe diſputent la même proie ; voilà auſſitôt une guerre allumée. La campagne paroît hériſſée de flèches : on porte au bout des piques de longues chevelures qu'on a enlevées aux ennemis dans les guerres précédentes. Chaque parti marche ſous les ordres d'un chef, qui eſt le héros de ſon canton : on ſe cherche, on ſe rencontre, on vient aux mains ; les vainqueurs arrachent les chevelures des morts, & les portent en triomphe dans leurs habitations, traînant après eux leurs priſonniers ; c'eſt alors un ſpectacle qui fait frémir l'humanité. Un chef s'approche de l'un de ces infortunés : Tu vas périr, lui dit-il : ſi tu as du courage, chante l'hymne de la mort. Le ſauvage, déployant toute ſa férocité, chante, danſe, inſulte à ſes bourreaux, exalte ſes exploits, s'approche du poteau fatal, ſe laiſſe garotter ; voit de ſang froid ſa chair, déchirée avec des peignes de fer, tomber en lambeaux. On lui jète de l'eau bouillante, on introduit des charbons ardens dans ſes plaies ; on prolonge ſon ſupplice par un raffinement de cruauté ; & l'on a vu pluſieurs de ces malheureux ſouffrir ce ſupplice pendant un jour entier ſans pouſſer un ſoupir, & ſans donner le moindre témoignage de ſenſibilité ; quelques-uns même inſultent à leurs ennemis, & leur reprochent d'un ton railleur, qu'ils ignorent l'art de brûler un homme, & il leur découvrent le barbare ſecret de les tourmenter davantage ; ſouvent ces cannibales n'attendent pas que la victime ſoit expirée pour dévorer ſa chair : ce mets exécrable ne leur fait point horreur, & ils ne mettent point de différence entre la chair d'un cerf & celle d'un homme. Dès que la voix d'un enfant peut articuler des ſons ſuivis, ſon pere lui apprend le cantique de la mort, lui répétant ſans ceſſe qu'il doit un jour combattre pour la gloire & les intérêts de ſa nation ; & que s'il a un jour la lâcheté de ſe laiſſer prendre vivant, il faut avoir le courage de ſavoir mourir ſans ſe plaindre. Leur langage eſt allégorique & tient beaucoup de leur férocité : propoſer une chaudiere, c'eſt propoſer une expédition militaire ; rompre une chaudiere, c'eſt déclarer la guerre ; inviter ſon voiſin à boire du bouillon des vaincus, c'eſt partager avec lui la joie & les fruits de la victoire. La paix ſe fait par députés, leurs diſcours ſont vifs & pleins d'images ; tous les objets de leur miſſion ſont déſignés par autant de colliers ſuſpendus à un bâton ; on en détache un à chaque article ; on fume enſuite dans le même calumet, on mange dans la même chaudière, & l'on ſe ſépare ſatisfaits ſans aucun reſte de reſſentiment. Les morts ſont enterrés ſans pompe ; leur tombe eſt couverte de quelques planches : dès que le mort y eſt enfermé, ſa nation l'oublie. Aucun monument ne conſerve le ſouvenir de ſes exploits ; tous les honneurs ſont réſervés aux héros vivans : on ſe contente de pleurer en général tous les morts de la nation ; & ce deuil public ſe renouvelle tous les deux ans.

Tels étoient les peuples que les Français eurent à combattre, lorſqu'ils deſcendirent ſur les bords du fleuve Saint-Laurent, en 1500 ; Jean Cabot & Sébaſtien, vénitiens, & Gaſpard de Portréal, portugais, les avoient déjà prévenus. Dès 1504, les Baſques, les Bretons & les Normands, utiles & audacieux navigateurs, ſe haſardoient avec de foibles barques ſur le banc de Terre-neuve, & nourriſſoient une partie de la France du fruit de leur pêche ; juſqu'à cette époque, la cour de France n'avoit point paru s'intéreſſer à ces découvertes ; mais François premier, rival de Charles-Quint en Europe, voulut l'être auſſi dans le nouveau monde. *Mes freres les rois d'Eſpagne & de Portugal*, diſoit-il, *ſe partagent entr'eux l'Amérique ; je voudrois bien voir l'article du teſtament d'Adam qui les en rend maîtres & qui me deshérite.* Vorazani partit & arbora les armes de France ſur quelques rivages de l'Amérique ſeptentrionale. Jacques Cartier pénétra plus avant, & donna le nom de *Canada* au pays qu'il découvrit : on prétend que les Eſpagnols y étoient entrés, & que n'y ayant point trouvé de mines, ils ſe retirè-

rent en prononçant avec mépris ces mots *Ata nada*, que les sauvages répétèrent à la vue des François. Quelle que soit l'étymologie de ce mot, Jacques Cartier poursuivit sa route, essuya des périls multipliés, d'où il vit périr la plupart de ses compagnons, & revint en France. Ce ne fut qu'en 1607 que M. de Monty remonta le fleuve de Saint-Laurent; &, secondé par MM. de Champlain & de Pontgrave, il jeta les fondemens de Québec: on négocia avec les sauvages, par la médiation des Jésuites, dont on se servit avec succès auprès de ces nations rusées & perfides. Les Iroquois, loin d'accéder au traité, s'avancèrent à main armée; Champlain marcha contr'eux, les battit, & ne dut sa premiere victoire qu'à l'effroi que jetoit parmi les sauvages le bruit des armes à feu; insensiblement ils s'y accoutumèrent; & dans le second combat, la victoire fut long-tems balancée; dans la troisieme action ils restèrent vainqueurs, & s'étant saisis des fusils des morts, ils en devinèrent l'usage, & combattirent dans la suite à armes égales contre les Français. Ceux-ci eurent bientôt sur les bras des ennemis plus dangereux; les Anglais les assaillirent avec une flotte nombreuse; il fallut se soumettre aux loix du plus fort; mais par le traité de Saint-Germain, le Canada fut restitué à la France en 1632. Champlain qui en fut établi gouverneur, fit de nouvelles découvertes, donna son nom à un lac, contint les Iroquois par la terreur de ses armes, les Hurons par sa politique; força ceux-ci à recevoir des missionnaires, agrandit & fortifia Québec, & mourut en 1636, honoré des regrets de sa colonie. Mont-Magni, qui lui succéda, la trouva languissante & prête à se détruire elle-même; sa compagnie commerçante, qui faisoit la traite des pelleteries, ne lui envoyoit aucun secours. Un nouvel établissement à Sylleri divisa les forces des colons, par les forces auxiliaires qu'il fallut prêter aux Hurons contre les Iroquois. Ce fut dans une de ces expéditions, qu'un de leurs chefs, voyant ses compatriotes prêts à fuir lâchement, les ranima par cette courte harangue: Mes amis, si vous voulez vous retirer sans combattre, attendez du moins que le soleil soit descendu derrière les montagnes, & ne souffrez pas qu'il éclaire votre honte: le succès ne répondit point à l'ardeur de ce magnanime vieillard. Les Iroquois vaincus épuisèrent toute leur politique pour détacher les Français de l'alliance des Hurons, & les attirer dans leur parti. Le noble refus de Mont-Magni inspira à nos alliés une confiance qu'ils n'avoient point encore connue. La nécessité d'arrêter les Iroquois avant qu'ils fussent entrés sur les terres de la colonie, de protéger les progrès de l'agriculture, excita quelques particuliers à s'établir dans l'île de Mont-Réal: beaucoup au-dessus on y bâtit un fort; on y traça une ville, & cet établissement mérita bientôt le nom de *colonie*. Les Iroquois s'attachèrent d'abord à en sapper les fondemens; les Hollandais de Manhatte, jaloux de nos prospérités, qui n'étoient qu'apparentes, prêterent des armes à ces sauvages, & les instruisirent dans l'art de la guerre. Malgré ces secours, ils furent contraints de demander la paix. Mont-Magni la leur auroit accordée; mais il fut rappellé peu de tems après. La cour paroissoit adopter le système de ne pas laisser long-tems dans ces contrées l'autorité suprême dans les mêmes mains. Les troubles que le commandeur de Poinci avoit excités aux Antilles, ne justifioient que trop cette politique circonspecte: tel étoit l'état du Canada en 1648.

Les Iroquis ne tardèrent pas à violer le traité de paix: ils rentrèrent dans le pays des Hurons le fer & la torche à la main, brûlant les bourgades, assommant les vieillards, jètant les enfans dans les flammes, & traînant leurs femmes & leurs mères en esclavage. Telle est la première époque de la dispersion des Hurons. La plupart se retirèrent dans l'île de Saint-Joseph. D'autres furent recueillis par les Français; & cette multitude, généreusement nourrie par les colons, causa parmi eux une disette affreuse: le reste, ou chercha un asyle chez les nations voisines, ou mena dans les bois une vie errante, jusqu'à ce que des tems plus heureux leur permissent d'élever d'autres cabanes sur les cendres des premières. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que ces hommes ne trouvèrent point de ressources dans leur propre humanité. Le particulier pouvoit être doux & sociable, mais la nation étoit féroce: voici un trait qui la caractérise. Des Français avoient demandé l'hospitalité à un chef Huron, vieillard vénérable, l'oracle de sa patrie: il se nommoit *Aouantoï*. Le repas frugal qu'il partageoit avec eux fut bientôt troublé par les hurlemens affreux de tous les sauvages. Un incendie, qui causoit ce désordre, avoit dévoré leurs frêles cabanes. La flamme ne respecta que la maison du sage & généreux Aouantoi. Cette espèce de prédilection, dont le ciel sembloit honorer ce sauvage, anima dans ces cœurs désespérés tous les feux de l'envie. Ils s'écrièrent qu'il devoit avoir part, comme eux, à la calamité commune; ils lui firent un crime de son bonheur; & saisissant avec furie les débris enflammés de leurs cabanes, ils les jetèrent sur la sienne. Tandis que la flamme en parcouroit avec rapidité tous les recoins, Aouantoï se précipite a travers la fumée & les ruines, enlève les vivres qui lui restent. Et pendant que le feu consume les restes de sa maison, il apprête un ample festin; & se tournant vers ses compatriotes: mes freres, leur dit-il, il étoit juste que je fusse malheureux comme vous. Je ne m'applaudissois de voir mes biens conservés que pour les partager avec vous & avec ces Français à qui j'ai donné l'hospitalité. Maintenant tout est détruit; je ne reconnois le lieu où fut ma maison qu'aux cendres dont la terre est couverte: mais j'ai sauvé deux caisses de bled d'Inde, vous avez faim, je vous en donne une; elle suffira pour vous nourrir aujourd'hui; je serrerai l'autre pour mes hôtes, ma famille & pour moi.

Cependant la colonie essuya des révolutions qui

ne pouvoient que l'affoiblir. Louis XIV céda à une nouvelle compagnie de commerçans le Canada, qui lui avoit été remis par le déſiſtement de la première. Trois gouverneurs ſe ſuccédèrent en peu d'années. Chacun ſuivit un ſyſtême différent, & tous ajoutèrent aux maux dont la colonie étoit accablée: l'Iroquois venoit armé demander la paix, la concluoit, & recommençoit les hoſtilités dès qu'il étoit de retour dans ſa patrie: Alexandre de Prouville, marquis de Traci, marcha contre le canton d'Agnies, le plus redoutable de tous. Il gagna des batailles, fit des conquêtes, & ne rendit pas la colonie plus floriſſante. L'Iroquois, quoique vaincu, ſe félicitoit en ſecret de l'imprudence des Français, qui s'engageoient témérairement dans des contrées inconnues, & qui périſſoient ſouvent avant d'arriver au terme de leur expédition. Il fuyoit à deſſein, abandonnoit ſes bourgades, & laiſſoit à la faim & à l'intempérie des climats le ſoin de détruire ſon ennemi. Il voyoit avec le même plaiſir les Hollandais chaſſés par les Anglais de la nouvelle Belgique. Toutes ces guerres meurtrières entroient dans ſes vues politiques, & diminuoient du moins le nombre des Européens, dont il redoutoit le voiſinage.

Chaque jour on changeoit à Québec le plan de l'adminiſtration. La liberté du commerce y fut publiée en 1667, & bientôt on reſſentit les effets de cette ſage ordonnance: de nouveaux colons arrivèrent de toutes parts: cette affluence mit le gouverneur en état de rétablir la gloire des armes Françaiſes. C'étoit Daniel de Bemi de Courcelles. La paix fut bientôt conclue, parce qu'elle fut le fruit des victoires remportées ſur les Iroquois, ſouvent vaincus & toujours redoutables. Quand le calme fut rétabli dans ſa colonie, il n'adopta point la barbare politique de ſouffler la diſcorde parmi ſes ennemis, & de les rendre les propres inſtrumens de leur deſtruction. Il termina les différends qui s'étoient élevés parmi les cantons Iroquois, & le ſuccès de ſa négociation fut d'apprendre aux ſauvages à reſpecter le nom Français. Enfin parut Louis de Buade, marquis de Frontenoie, qu'on peut appeller le *fondateur de la Nouvelle-France*. Soldat, citoyen, général, magiſtrat & négociateur, il uniſſoit les vertus de l'honnête-homme aux talens du grand capitaine. Son premier ſoin fut d'affermir la paix conclue avec les Iroquois. Il affecta dans toutes les négociations un ton de fierté inconnu à ſes prédéceſſeurs; il parla en maître qui dictoit des loix à un peuple libre, & il eut la gloire d'en être écouté. Il s'appliqua enſuite à faire fleurir l'agriculture, & à faciliter la circulation dans le commerce.

Ces occupations pacifiques ne le détournèrent pas des ſoins de la guerre allumée entre l'Angleterre & la France. Les troupes ſe mirent en campagne, ſuivies de quelques ſauvages, & s'emparèrent de Colzar & de Cemenſelles. Caſquebé eut la même deſtinée. Tous les forts voiſins ouvrirent leurs portes, & ſouſcrivirent aux conditions preſcrites par le vainqueur. Les Anglais, réſolus de venger la honte de tant de défaites, firent un armement conſidérable. Trente-quatre voiles, ſous les ordres de l'amiral Phibs, couvrirent le fleuve Saint-Laurent. Phibs ſomma le gouverneur de rendre Quebec à Guillaume II, roi d'Angleterre. Je connois, répondit le comte de Frontenoie, Jacques II, roi d'Angleterre; quant au roi Guillaume, je ne le connois pas. Je ſais ſeulement que le prince d'Orange eſt un uſurpateur; mais, quel que ſoit le légitime poſſeſſeur de la couronne Britannique, Quebec n'appartient ni à l'un ni à l'autre. Louis XIV en eſt le maître, & je le lui conſerverai au péril de ma vie. Les Anglais débarqués tentèrent des attaques infructueuſes, eſſuyèrent des ſorties meurtrières, furent vaincus dans trois combats, remontèrent ſur leurs vaiſſeaux, & diſparurent. Ils tournèrent leurs armes contre Mont-Réal, où le chevalier de Callière, émule de la gloire du marquis de Frontenoie, fit une défenſe ſi opiniâtre, qu'il força les ennemis à faire une retraite précipitée.

Tant de ſuccès ne furent pas ſans quelque mélange de revers. Pluſieurs partis Français, trahis par un courage imprudent, furent battus & diſperſés. Ces pertes, quoique légères, affoibliſſoient la colonie, & le comte de Frontenoie, qui cherchoit moins à remporter des victoires ſtériles, qu'à mettre une barrière entre les Anglais & lui, négocia avec les Iroquois, pour leur faire accepter la neutralité, ſous la condition de ne point ouvrir aux Anglais de paſſage ſur leurs terres; mais il n'obtint d'eux que des propoſitions inſidieuſes, des promeſſes vagues, & des trêves enfreintes auſſi-tôt que jurées. Frontenoie ſe fortifia de l'alliance de pluſieurs nations voiſines, & ſur-tout des anciens Hurons, dont une partie étoit rentrée dans ſes poſſeſſions. La guerre ſe renouvella, & la fortune favoriſa alternativement les deux partis. Frontenoie, impatient de fixer la victoire, ſoupçonna que ſa préſence inſpireroit aux ſoldats plus de conſtance dans les fatigues, & que ſon exemple les embrâſeroit de cet enthouſiaſme, qui eſt le préſage certain des ſuccès. Ce vieillard, courbé ſous le poids des ans & des infirmités, qui en ſont le triſte apanage, s'engagea dans des pays entrecoupés de précipices, & hériſſés de rochers, où la nature avare refuſoit tout aux beſoins de l'homme. Sa conſtance triompha de tous les obſtacles; il combattit toujours au premier rang, défit les Iroquois dans pluſieurs rencontres, & revint triomphant. Une conduite auſſi vigoureuſe lui acquit un tel aſcendant ſur cette nation perfide, qu'elle n'oſa plus inſulter ni les Français ni leurs alliés. Frontenoie, qui n'ambitionnoit des victoires que pour terminer la guerre, crut toucher à l'inſtant d'une paix générale, & pour y parvenir, il convoqua une aſſemblée de toutes les nations. Mais il n'eut pas la douce ſatisfaction de mettre la dernière main à ſon ouvrage: ce fut la ſeule choſe qui manqua à ſon bonheur, & non pas à ſa gloire. Le chevalier de Callière, qui lui ſuccéda, recueillit le fruit de ſes travaux politiques & guerriers. Ce fut par un congrès

général

général qu'il signala les premiers jours de son gouvernement. On y vit arriver plus de dix-huit cents députés des nations septentrionales. Le traité fut conclu avec une pompe véritablement sauvage. Comme on alloit terminer les conférences, un des chefs s'avança, & tint ce discours qui décèle le caractère national. « Le grand ouvrage est achevé, & la hache va rester cachée au sein de la terre; l'arbre de la paix est planté sur une haute montagne, où toutes les nations pourront contempler ses rameaux. Si quelqu'un de nous sent renaître quelque desir de vengeance, il fixera les yeux sur lui, & sentira aussitôt sa fureur s'éteindre ». Se tournant ensuite vers le gouverneur, il lui dit: « Mon père, ton cœur est satisfait, & le mien est aussi rempli de joie, car le cœur de ton fils ne fait qu'un avec le tien. Périsse le misérable qui se sentiroit encore altéré du sang de son propre frère. Nous fumons tous dans le même calumet, un même soleil nous éclaire, une même terre nous nourrit, & mon père, tu as applani sa surface; il n'y a plus de barrière qui nous sépare; nous sommes tous ta famille. Mes frères les Outaouacks ont été persuadés que la mort de plusieurs de nos compagnons étoit l'effet de tes sortilèges: ils m'ont député vers toi, pour te supplier d'écarter de toi, pendant leur retour, tous les fléaux qu'ils disent que tu tiens dans tes mains. Pour moi, qui suis chrétien, je sais qu'il n'est qu'un seul maître de la vie des hommes, & ce maître est Dieu. Je ne te demande donc point la vie, elle ne dépend pas de toi; je te demande un don plus précieux, un don qui est ta puissance; c'est ton cœur, ne me le refuse pas. Hélas! mon père, ton fils te parle pour la dernière fois. C'est en te venant visiter que j'ai gagné la maladie, qui m'arrêtera sans doute en chemin. Mais, puisque je t'ai vu, je ne me plains pas. Je parts; mes jambes peuvent à peine me porter. La mort m'attend à quelques journées d'ici. Mes derniers regards se tourneront de ton côté; ils te chercheront, & ne te trouveront pas; tandis qu'ils te contemplent encore, embrasse ton fils, & souviens toi de lui quelquefois. Adieu, mon père ».

J'ai cru devoir rapporter ce discours, pour donner une idée de l'éloquence des sauvages: les expressions les plus touchantes, & toujours ornées d'images, leur sont naturelles. Ils accordent les noms de père & de frère, avec autant de facilité que les Européens prodiguent le nom d'ami. Ononthier est le titre, par lequel ils désignent les gouverneurs de Quebec. Ce mot, dans leur langue, signifie, *mon père, donne-nous la paix*. Le chevalier de Callière ne négligea rien pour rendre plus durable la paix qu'il venoit de publier avec un pompeux appareil; & pour se conformer au style figuré de ces nations, il leur avoit annoncé, dans leur langage, qu'il avoit enfoui la hache, que lui seul connoissoit le lieu où elle étoit cachée, que lui seul auroit désormais le droit de s'en servir pour frapper celui qui troubleroit la paix de ses voisins; & qu'enfin s'il s'élevoit entr'eux quelques différends, ils n'avoient d'autres juges que lui. En effet, il les termina avec tant d'équité, qu'il ne consulta que la droiture de son cœur. Ces peuples n'avoient point de code; les conseils des vieillards, & les anciennes coutumes, leur tenoient lieu de loix. Voici quelques-uns de leurs usages: si un homme étoit blessé dans une querelle, l'offenseur en étoit quitte pour un présent; s'il périssoit de la main de son ennemi, l'assassin donnoit à ses héritiers des présens proportionnés à l'estime que le mort s'étoit acquise parmi les siens. Les femmes, surprises en adultère, étoient mutilées d'une manière horrible, & cette sévérité, autorisée dans des contrées où règnoit la polygamie, fait assez voir qu'au nord, comme au midi, le sexe le plus fort abuse toujours de son pouvoir pour opprimer le plus foible.

Ce traité, conclu par Callière, fut l'époque la plus brillante de son administration: elle suffisoit à sa gloire. M. de Vaudreuil suivit le même plan. Il étouffa dans sa naissance une guerre sanglante qui venoit de s'allumer entre les Outaouais & les Iroquois. Cette sage médiation ôtoit aux Anglais l'occasion de former une nouvelle ligue contre la France avec les cinq cantons. Cependant il voyoit avec douleur la culture languir & la population s'éteindre. Il proposa à la cour de faire transporter au Canada cette multitude de contrebandiers condamnés aux galères, dont le châtiment est plus onéreux à l'état qui les punit, qu'ils ne lui sont utiles. Mais la mort l'enleva au milieu de l'exécution. Les cendres de la guerre se réchauffèrent sous le gouvernement de M. de Beauharnois, & bientôt tout le nord de l'Amérique en fut embrâsé. Le reste de cette histoire offre toujours le même tableau: les sauvages toujours divisés entr'eux, les Anglais épuisant leur politique pour les soulever contre les Français: ceux-ci, dupes & victimes de leur bonne-foi, l'Iroquois passant d'un parti à l'autre, les secondant & les trahissant tour à tour; enfin le Canada, conquis dans la dernière guerre par nos ennemis, le brave & malheureux Mont-Calm, mourant les armes à la main, & cette immense contrée cédée à l'Angleterre par le traité de paix.

M. de Voltaire ne semble pas regretter cette perte. Si la dixième partie, dit-il, de l'argent, englouti dans cette colonie, avoit été employée à défricher nos terres incultes en France, on auroit fait un gain considérable. Cette réflexion est d'un citoyen philosophe. On ne peut nier cependant que le commerce des pelleteries, peu dispendieux en lui-même, ne fût une source de richesses. Les sauvages faisoient tous les frais de la chasse, & vendoient les plus belles peaux pour des instrumens grossiers; trésors qui leur étoient plus précieux que nos métaux & nos étoffes de luxe, qui ne sont que des richesses d'opinion. (*M.* DE SACY.)

On la croit, cette vaste contrée, à-peu près aussi étendue que l'Europe; les terres qu'on y a défrichées sont très-fertiles; il y vient de bon froment, qu'on sème au mois de mai, & qu'on recueille à la

fin d'août. La plupart des légumes, sur-tout les pois, y réussissent fort bien, & y sont excellens. Les bois sont remplis de vignes sauvages, de gibier, & d'animaux singuliers. Le castor est le plus utile par sa pelleterie, & le plus industrieux de tous. Les étangs, les lacs, les rivières, sont remplis de poissons. Le nombre des arbres, dont l'espèce est inconnue en Europe, est considérable; l'Erable y fournit une excellente liqueur; il distille de l'épinette blanche, un baume, appelé *térébenthine du Canada*, précieux pour la guérison des blessures, des maux de poitrine & d'estomac.

Les sauvages qui habitent ce pays sont rarement contrefaits, ont les yeux gros & noirs, sont rapides à la course, infatigables, & très-jaloux de leur liberté. Ils aiment l'eau-de-vie avec passion; mais dès qu'ils sont enivrés, ils deviennent furieux. Leurs guerres sont très-sanglantes; ils se servent à présent d'armes à feu. Les Français, établis au Canada, montoient au moins à 30,000. Les Canadiens Français, ou Créoles du Canada, sont bien faits, robustes, industrieux & braves; les femmes y sont belles, adroites, & très-spirituelles.

Ce pays a été abandonné à l'Angleterre par le traité de paix du 10 février 1763, & cette colonie, qui étoit de quelque importance pour la France, & que les circonstances firent céder, est aujourd'hui très-florissante entre les mains des Anglais. (*Masson de Morvilliers.*)

CANAL (le), ou LA MANCHE, c'est le nom qu'on donne ordinairement à la mer, qui sépare la France de l'Angleterre.

Canal de Briare, commencé sous Henri IV, & fini en 1642, joint la Loire auprès de Briare, & le Loing à Montargis. Son cours de 13 lieues est soutenu de quarante-une écluses, qui distribuent à droite & à gauche les eaux des étangs qui se trouvent à l'endroit le plus élevé de son cours. *Voyez* Canal de Montargis.

Canal de Languedoc, ou Canal Royal. Ce canal traverse la partie mérionale du Languedoc, & ouvre une communication de la Méditerranée avec l'Océan. Il commence à Cette, & se perd dans la Garonne, un peu au dessous de Toulouse. Il a 45 lieues de long, sur 30 pieds de large; c'est un ouvrage admirable & bien fait pour illustrer le siècle de Louis XIV. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est la voûte & la structure de l'endroit, appellé *Malpas*, qui est une montagne de roche dure qu'il a fallu percer pour faire un passage aux eaux. Ce canal fut commencé par M. Riquet en 1666, & achevé en 1681.

Canal de Malte, bras de mer dans la Méditerranée, entre l'île de ce nom & la côte de Sicile.

Canal de Montargis; M. le duc d'Orléans l'a fait faire en 1720, parce que le Loing n'étoit plus praticable, depuis Montargis jusqu'à la Seine. Il continue le canal de Briare.

Canal d'Orléans, entrepris en 1682, & fini en 1692, commence à la Loire, 2 lieues au-dessus d'Orléans, joint le Loing au-dessus de Montargis, & confondu avec ce dernier, se rend dans la Seine, un peu au-dessus de Moret. Son cours de 18 lieues est soutenu de trente écluses.

Canal de Pieco, détroit de l'Océan oriental, entre les terres d'Yesso & de Stuat-en-Eilande, au nord du Japon. Les Portugais & les Hollandois l'ont découvert il n'y a pas bien long-tems.

Canal royal, à la Chine, autrement le grand canal; il traverse tout l'empire, depuis Canton, jusqu'à Pekin, dans une étendue de plus de 500 li. *Voyez* Chine.

Canal de Saint-George, entre le pays de Galles & l'Irlande.

Canal de Sainte-Barbe. On nommoit ainsi le bras de mer, qu'on nomme aujourd'hui *mer vermeille*, lorsque la Californie étoit réputée être une île. (*R.*)

Canal de la Tortue, bras ou détroit de la mer du nord, en Amérique, entre les îles de St-Domingue & de la Tortue.

CANANOR, petit royaume d'Asie, avec une ville qui porte le même nom, sur la côte de Malabar, appartenant aux Portugais. *Long.* 95, 45; *lat.* 12, 15.

La ville est grande, & a un port très-large & très-sûr. Elle a été bâtie par Almeyde, vice-roi de Portugal, dans les Indes. Laurent de Britto, qui en fut depuis commandant, s'acquit une gloire immortelle dans le siège qu'il soutint contre les armées de Calicut & de Cananor, qui furent contraintes d'en lever le siège. Les Hollandois s'en emparèrent en 1664, & y ont un comptoir. Elle est dans un terroir qui produit en abondance du poivre, du cardamone, du gingembre, des mirobolans, & des tamarins, dont il se fait un grand trafic.

Le royaume est gouverné par un roi, qui peut lever de nombreuses armées. Ses sujets sont pour la plupart Mahométans. (*R.*)

CANAPEYES, nom qu'on donne à une nation sauvage de l'Amérique méridionale, qui habite une partie de la nouvelle Grenade.

CANAPLES, petite ville de France en Picardie, entre Amiens & Dourlens, avec titre de marquisat, à 4 lieues n. d'Amiens, & 3 s. de Dourlens.

CANARA, royaume d'Asie, sur la côte de Malabar, habité par des peuples idolâtres. Leur couleur est d'un brun, tirant sur le noir. Le petit peuple y est très-misérable; le pays cependant abonde en bétail, en poivre, en palmiers, en fruits & en riz noir, qui est meilleur & plus sain que le blanc. Mangalor en est la capitale.

CANARIES (les îles), îles de l'Océan, ainsi nommées de la plus grande: elles étoient connues des anciens, sous le nom d'*îles Fortunées*. On en compte sept, qui sont celle de Palme, de Fer, Gomero, Ténériffe, la grande Canarie, Fuerte-Ventura, & Lancerote: on pourroit encore y en ajouter quelques autres moins considérables. La

moins éloignée des côtes d'Afrique en eſt à 40 lieues. Elles furent négligées juſqu'en 1417, que Jean de Bétancourt, gentilhomme Normand, du pays de Caux, s'empara de celles de Lancerote & de Fuerte-Ventura, pour Jean, roi de Caſtille. Les autres furent découvertes, & priſes par les Eſpagnols. Le terroir y eſt bon & fertile en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. On y a ſemé de toute eſpèce de grains, qui ont parfaitement réuſſi. La vigne ſur-tout y produit un vin délicieux. On y cultive auſſi des cannes de ſucre. On y recueille de l'orcal, & de la poix qui ne fond point au ſoleil; il y a des mines de fer, des fruits de toutes les eſpèces, & beaucoup de beſtiaux. Dans pluſieurs endroits de ces îles on fait juſqu'à deux moiſſons par an. Les oiſeaux de Canarie, qu'on nomme *ſerins*, & qui naiſſent en France, n'ont ni le chant ſi doux, ni le plumage ſi beau & ſi varié que dans le lieu de leur origine.

Outre les végétaux & les herbes potagères, ces îles produiſent auſſi des coches, des goyaves, des courges, des oignons d'une rare beauté, & une variété infinie de fleurs. Les côtes & les rivières ſont extrêmement poiſſonneuſes; le maquereau y eſt d'une prodigieuſe abondance, & l'eſturgeon n'y eſt guères moins commun. Lancerotta eſt particuliérement renommée pour ſes chevaux; la grande Canarie, Palme, & Ténériffe pour leurs vins; Fuerta-Ventura pour la quantité de ſes oiſeaux de mer, & Gomera pour ſes daims. Les habitans ſont robuſtes, bazannés, courageux, vifs, ſubtils, & grands mangeurs. On n'y ſouffre que la religion catholique. Ces îles appartiennent aux Eſpagnols. *Long.* entre le premier & le 7e degré, & entre le 26e & 30 degrés de latitude ſeptentrionale. (*M. D. M.*)

CANARIE (la grande), eſt à-peu-près de douze milles de long, & autant environ de largeur. C'eſt la principale des îles du même nom, étant le ſiège de la juſtice & du gouvernement. La cour ſouveraine eſt compoſée du gouverneur & de trois auditeurs, qui ſont en poſſeſſion de toute l'autorité, & qui reçoivent les appels de toutes les autres îles.

La ville ſe nomme *Ciudad das Palmas*, ou *Palme* ou *Canarie*. La cathédrale eſt magnifique; les offices & dignités y ſont en grand nombre. La ville eſt grande, bien bâtie, & preſque tous les habitans fort riches. Le ſable, dont l'île eſt couverte, rend les chemins ſi propres, qu'après la moindre pluie, on y marche communément en ſouliers de velours. L'air eſt tempéré; on n'y connoît jamais l'excès du froid ni du chaud. On recueille deux moiſſons de froment, l'une en février, & l'autre en mai. Le pain eſt excellent, & blanc comme la neige. On compte dans la grande Canarie trois autres villes; ſavoir, Tole, Galder, & Guia. On compte dans la ville de Canarie environ douze mille habitans. Elle a quatre couvens, les Dominicains, les Récollets, les Cordeliers, & les Bernardines. L'enceinte de la ville eſt d'une bonne lieue. Le mouillage du port eſt très-bon. Le château, bâti ſur une montagne, met cette place en état de défenſe. (*M. D. M.*)

CANAVEZ, ou CANAVOIS. *Voyez* YVRÉE.

CANCALE, ville de France, dans la haute-Bretagne, ſur le bord de la mer. Outre la rade qui eſt fort bonne, elle a un petit havre. On pêche ſur les côtes une ſi grande quantité d'huîtres, qu'on dit en proverbe: *Il faut l'envoyer à Cancale manger des huîtres*, pour dire, *il faut l'envoyer promener*. Les Anglois y débarquèrent ſans ſuccès en 1758. Elle eſt à 3 lieues e. de Saint-Malo, 79 o. de Paris. *Long.* 15′, 48″; *lat.* 48′, 40″, 40‴.

CANCE, rivière de France, dans le Vivarais, qui ſe jète dans le Rhône.

CANCHE, rivière de France, en Picardie, qui prend ſa ſource en Artois, à 7 lieues d'Heſdin, & ſe jète dans la mer à Eſtaple. Elle eſt navigable depuis Montreuil.

CANCHES, ſauvages de l'Amérique méridionale, au Pérou, près de Cuſco. Ils ſont d'un naturel doux, induſtrieux, & ennemis de la tromperie. Le travail ne les rebute point; ce ſont eux qui ont creuſé les mines de cette contrée. Leur terroir eſt fertile en froment, en maïs, abondant en divers oiſeaux, & leurs rivières ſont très-poiſſonneuſes. Ces peuples ſont riches en brebis du Pérou.

CANCHEU, ou CANTCHEOU, grande ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, capitale d'un pays qui porte le même nom. Entre autres choſes qu'on y remarque, il s'y trouve un puits qui ſe remplit & ſe sèche deux fois en vingt-quatre heures. Cette ville, qui eſt gouvernée par un vice-roi, eſt fort marchande, & a douze moindres villes ſous elle. Elle a, ſur le Can, un pont bâti ſur cent trente bateaux. *Long.* 133, 32; *lat.* 25, 53.

CANCIVEN, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Jengan, huitième métropole la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 8 d. 16 m., par les 37 d. 20 m. de *latitude*.

CANDADI, petit pays d'Eſpagne, dans l'Eſtramadoure.

CANDAHAR, grande & forte ville d'Aſie, capitale de la province du même nom, ſous la domination du roi de Perſe, aux frontières des états du Mogol. *Long.* 85; *lat.* 33.

Cette ville eſt très-commerçante & très-riche. Elle eſt défendue par deux citadelles. Les Guèbres & les Banians y ſont en grand nombre, & la garniſon ordinaire monte à près de dix mille hommes. Son terroir eſt très-fertile, & fournit en abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

La province de Candahar eſt bornée au nord par le pays de Balk, à l'eſt par la province de Cabul, au ſud par celle de Bukor & le Segeſtan, à l'oueſt par d'autres provinces de Perſe. Elle eſt petite & montagneuſe; du côté de la Perſe, le terroir eſt très-ſtérile. Il y a quelques petits rajas dans les montagnes; on les laiſſe vivre en liberté moyennant de légers tributs. (*R.*)

CANDAU, petite ville de Pologne, dans le duché de Courlande, à neuf milles de Mittau.

CANDÉ, petite ville de France, en Touraine, au confluent de la Loire & de la Vienne. Il y a une collégiale.

CANDÉ, petite ville & baronnie de France, à 6 lieues o. d'Angers.

CANDÉ, village de France, près de Loudun, où il y a des eaux minérales bonnes contre les obstructions.

CANDEIL, abbaye de France, ordre de Cîteaux, fondée en 1152, au diocèse & à 4 li. s. o. d'Alby.

CANDELARO, rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. Elle se jète dans le golfe de Manfredonia.

CANDELOR, ville de la Turquie, en Asie, près de la côte de Natolie.

CANDENOSS, ou CANDENOES, île de l'empire Russe à l'entrée de la mer Blanche. Elle commence au 66e degré 48 minutes de latitude, & se termine au 69e. Sa plus grande largeur est d'environ soixante-douze wersts, & sa longueur est de deux cent trente. Le werst est à-peu-près le tiers d'une de nos lieues. Elle est en partie couverte de forêts. On nomme cap Kandenoss la pointe septentrionale de cette île. (*R.*)

CANDIANO, petite rivière d'Italie, dans la Romagne qui fait partie de l'état de l'Eglise.

CANDIE, ou CRETA, île considérable d'Europe, dans la mer Méditerranée, dont la capitale porte le même nom. L'île a environ 80 lieues de longueur, & 200 de circonférence: elle est aux Turcs. *Long.* 42, 58; *lat.* 35, 20.

Cette île, au sud de l'Archipel, se nommoit autrefois *le royaume de Crète*, & avoit ses rois particuliers. Quoiqu'elle ne soit pas trop bien cultivée, elle fournit cependant au commerce des grains, des vins délicieux, des huiles d'olive, de la laine, de la soie, du miel délicieux, qui sent le thym, &c.

On y nourrit beaucoup de volailles, de pigeons, de moutons, de bœufs & de cochons. Les tourterelles, les perdrix rouges, les bécasses, les becfigues, les lièvres, y sont en grande quantité. La viande de boucherie y est très-bonne, hormis pendant l'hiver. Les chevaux sont pleins de feu & très-rapides; ils gravissent les rochers, & en descendent avec une vîtesse qui étonne. L'air y est très-bon, & les eaux excellentes. Il n'y a point de rivière qui puisse porter bateaux, mais seulement quelques gros ruisseau, comme l'Armiro & l'Istonia, au bord duquel on trouve l'arbre *léandro*, dont le bois & les feuilles sont un poison qui rend l'eau très-dangereuse en été. Les Grecs font une bonne partie de la population, & les habitans passent pour de très-honnêtes gens, quoiqu'ils aient été fort décriés chez les anciens. On n'y voit aujourd'hui, ni gueux, ni mendians, ni voleurs de grands chemins, ni assassins. Aujourd'hui, on ne peut voir sans commisération les Grecs modernes sous la domination des Turcs. Leur despotisme stupide & insurportable n'a cependant pas pu éteindre encore l'esprit de cette nation célèbre; il n'est peut-être pas de preuve plus forte que c'est le gouvernement seul qui fait éclore le génie d'un peuple, & forme les grands hommes.

Cette île, par son heureuse position, pour ainsi dire entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique, pourroit être d'une grande importante pour le commerce. Elle est divisée en trois départemens, dont le principal est celui de la ville de Candie; le second est celui de la Canée, où il y a un pacha, & le troisième celui de Retimo, où il y a aussi un pacha. Cette île est à 500 lieues de Marseille, 200 de Constantinople, 130 de Damiette, 100 de Chypre, 24 de Milo, 18 de Cerigo. Candie en est la capitale. (*M. D. M.*)

CANDIE, ville très-forte, capitale de l'île de même nom, bâtie sur les ruines de l'ancienne Héraclée. Elle n'est plus ce qu'elle étoit sous la domination des Vénitiens. Son port aujourd'hui n'est bon que pour des barques: il y a un archevêque Grec, qui est le métropolitain de toute l'île. On y trouve aussi des Juifs, des Arméniens, & quelques familles Françaises, avec un vice-consul. Candie est sur la côte septentrionale de l'île, dans une plaine très-fertile. Les Turcs la prirent sur les Vénitiens, le 16 septembre 1669, après plus de trois ans de siège, pendant lequel ils perdirent sept pachas, quatre vingts officiers, & plus de dix mille quatre cens janissaires, sans compter les autres troupes. Les Vénitiens l'assiégèrent en vain en 1692. Cette grande ville, si riche & si peuplée avant d'appartenir aux Turcs, ne seroit aujourd'hui qu'un désert, sans le quartier du marché où les meilleurs habitans se sont retirés. *Long.* 42, 58; *lat.* 35, 18, 45. (*M. D. M.*)

CANDIE (la nouvelle), fortereſſe de l'île de ce nom, à environ une lieue de la capitale. Les Turcs la laissent tomber en ruines.

CANDISCH, province d'Asie, dans les états du grand Mogol, dont la capitale est Brampour. Elle est très-peuplée, très-riche, & abonde en coton, en riz & en indigo.

CANDY, grand royaume d'Asie, dans l'île de Ceilan, dont il occupe le milieu & la plus grande partie. Ce royaume est naturellement fortifié à cause des hautes montagnes, & des défilés dont il est rempli. Le riz est la principale nourriture des habitans; les espèces de riz sont différentes, les unes ne mûrissent qu'en six mois, les autres en quatre, en trois, &c. Ces sortes de riz doivent toujours être couverts d'eau, quand ils sont ensemencés, & on se règle sur la quantité d'eau qu'on a pour le choix de la semence. Les peuples de ce royaume sont si industrieux, qu'il n'y a pas jusqu'aux collines & aux montagnes qu'ils ne mettent sous l'eau; pour cet effet, ils les coupent en amphithéâtres, dont les sièges ont au moins trois pieds

de large & huit au plus. Les réservoirs d'eau sont tout en haut ; de là on les fait tomber sur les premiers rangs, qui en recevant ce qu'il leur en faut, laissent couler par degrés le surplus aux autres rangs. Le peuple est idolâtre, aussi bien que le roi, qui est fort puissant & fort respecté : il a seul le droit de s'asseoir dans une chaise à dos. Ce pays est arrosé par de grandes & nombreuses rivières, qui pour la plupart ne sont pas navigables à cause des rochers dont leur lit est semé ; le poisson y est d'autant plus abondant, que ces peuples sont plus livrés à l'agriculture qu'à la pêche. *Voyez* l'article CEILAN. (*M. D. M.*)

CANDY, ville capitale du royaume de même nom, dans l'île de Ceylan, en Asie. Les Portugais l'ont souvent brûlée dans le tems qu'ils étoient maîtres de la côte, ce qui obligea le roi, vers l'an 1660, de transférer sa cour à Dilige. Les maisons en sont fort basses & très-mal meublées. Cette ville n'a d'autres fortifications qu'un rempart de terre du côté du sud, qui est l'endroit où les avenues sont le plus ouvertes ; au sud & à un quart de lieue de la place coule la grande rivière de Tawilgange, qui vient du Pic d'Adam. (*M. D. M.*)

CANÉE (la), ville forte & considérable de l'île de Candie, avec un port. *Long.* 41, 43 ; *lat.* 35, 30. C'est la seconde place de l'île, & la résidence d'un pacha. On y compte environ quinze cents Turcs & deux mille Grecs, quelques Juifs, & quelques marchands François, qui ont leur consul. Le port seroit assez bon s'il étoit entretenu. Les environs de la ville sont admirables ; ce ne sont que des forêts d'oliviers, entrecoupés de champs, de vignes, de jardins & de ruisseaux, bordés de myrtes & de lauriers roses. Le grand revenu de la ville consiste en huiles d'olive, dont on fait le savon, en cire & en bled.

CANELLE (le pays de la), grande contrée de l'île de Ceilan. L'arbre qui fournit la canelle, & qui y abonde, lui a donné son nom. Il y a des mines de pierres précieuses très riches, telles que les rubis, les saphirs, les topases, &c.

Ce pays étoit appellé ci-devant le *royaume de Cota ;* il renferme un grand nombre de *corlas* ou cantons, dont les principaux sont occupés par les Hollandais qui sont maîtres de la côte. La richesse du pays consiste en l'arbre de canelle, dont il y a de grandes forêts, & elle y est de la plus excellente qualité. Le canelier vient si vite, que les habitans sont obligés par une loi d'entretenir les chemins & de les nétoyer ; si on négligeoit un an de le faire, les bois deviendroient si épais qu'on ne pourroit plus y passer. Les possessions Hollandaises comprennent cinq villes, quelques forts, & un grand nombre de ports ; le reste du pays est habité par les insulaires. (*M. D M.*)

CANES, petite ville & port de France, en Provence, sur le bord de la mer Méditerranée, avec un château.

CANET, petite ville de France, dans le comté de Roussillon, près de la Méditerranée.

CANETA, petite rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure : elle se jète dans le golse de Tarente.

CANETO, petite ville d'Italie, au duché de Mantoue, sur l'Oglio. *Long.* 27, 55 ; *lat.* 45, 10. Elle fut prise par les Impériaux en 1701, reprise par les François en 1702, reprise encore par les Impériaux, ensuite par les François en 1705. C'est l'ancienne *Bedriacum*, où Vitellius défit Othon, & où il fut lui-même défait par les lieutenans de Vespasien.

CANGIVOURAN, ville de la presqu'île de l'Inde en deçà du Gange, capitale du royaume de Carnate. C'étoit autrefois une ville célèbre qui renfermoit dans ses murs plus de trois cent mille habitans, si l'on en croit les Indiens. On y voit encore de grandes tours, des temples, des salles publiques, &c.

CANGOXUMA, ville d'Asie, de l'empire du Japon, dans l'île de Ximo, au royaume de Bunho.

CANGRI, petite contrée d'Asie, dans la Natolie, dont la capitale, qui est sur le fleuve Zacarat, porte le même nom.

CANGRIA, ville de la Turquie en Asie, dans la Natolie. Elle est aujourd'hui à demi ruinée.

CANICIA, contrée d'Afrique, en Barbarie, entre Alger & Tunis.

Elle est fertile. Ses habitans vivent sous des tentes, campent aux lieux où ils trouvent les meilleurs pâturages, & sont presque toujours en guerre avec les Algériens.

CANICLU, contrée d'Asie, dans la grande Tartarie, à l'oueſt du Tibeth. Les habitans sont idolâtres. Elle a un roi, tributaire du grand kam. Les animaux sauvages sont les lions, les tigres, les ours, les cerfs, les daims, les chevreuils & le gadderi qui porte le musc. Il n'y croît point de vin ; mais on y brasse une espèce de biere avec du froment & du riz. Il y croît du clou de gérofle, du gingembre, de la canelle, & autres aromates, &c. On trouve aussi dans le pays de très-belles turquoises, & un lac où les perles sont, dit-on, en si grande quantité, que leur prix tomberoit bientôt s'il n'étoit défendu sous peine de la vie d'y pêcher sans permission.

CANIGOU, fameuse montagne de Roussillon, la plus haute des Pyrénées : elle a 1442 toises de hauteur. (*R.*)

CANIGOU (Saint-Martin de), abbaye réguliere de Bénédictins, en Roussillon, à 2 lieues s. e. de Ville-Franche, sur une montagne. *Long.* 20, 7 ; *lat.* 42, 31.

CANINA, ville & territoire de la Turquie en Europe, dans l'Albanie.

CANISCHA, bourg & ci-devant forteresse de la basse-Hongrie, aux frontières de la Stirie. Il est dans un terrein marécageux qu'inondent les eaux du Canischa. L'empereur Léopold en fit raser les fortifications en 1702.

CANISTRO, petite ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, près du cap de même nom, sur la côte de l'Archipel.

CANNARES, nation sauvage de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito. Ces Indiens sont beaux & bien faits; cette province est longue, large, mais un peu froide: elle est arrosée de plusieurs rivières & ruisseaux, & pourroit être d'une grande fécondité. Le gibier y est très-abondant; il s'y trouve des mines d'or. Le froment, l'orge, & la vigne y réussissent bien.

CANNAL (Saint), petite ville de France, dans la Provence, à une lieue s. e. de Lambesc.

CANNES, ville autrefois, aujourd'hui village d'Italie, au royaume de Naples, dans la Pouille. Il est situé près de l'Ofante, au-dessous de Canosa. Ce village, nommé aujourd'hui *Canna diſtrutta*, est fameux dans l'histoire par la bataille qui s'y donna l'an de Rome 536 & 216 avant Jesus-Christ, entre les Carthaginois & les Romains, & où ces derniers furent entièrement défaits. Le sol y offre encore des ruines de l'ancienne Cannes. (*R.*)

CANNES, petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie, & à 4 lieues s. de Grasse, sur la côte de la Méditerranée, avec un port & un château.

CANNES (les) abbaye de France, au diocèse de Narbonne. Elle est de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 4000 liv. (*R.*)

CANNETTE, petite ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la vallée de Guarco; le terroir y est si fertile en froment, qu'on en transporte tous les ans une grande quantité dans les autres cantons de l'Amérique.

CANNEY, île d'Ecosse, l'une des Westernes. Elle est fertile en bled & en pâturages; ses côtes abondent en morue.

CANNIBALES. *Voyez* CARAÏBES & ANTILLES.

CANNIS-METGARA, petite ville d'Afrique dans la plaine de Zagua, à 15 milles de Fez, vers le couchant. Le terroir y est très-fertile, & les habitans sont adonnés à l'agriculture.

CANNOBIO, petite ville d'Italie au duché de Milan, sur le lac majeur, aux frontières de la Suisse. Elle a un château.

CANNS, rivière d'Angleterre dans la province de Westmorland, qui va se jeter dans la mer d'Irlande.

CANO, ou ALCANEM, royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville qui porte le même nom. Les habitans trafiquent en troupeaux, & s'appliquent au labourage. Il y a des déserts & des passages dangereux à cause des voleurs.

Ce royaume est borné au nord par les Terga & le désert des Lumptunes, à l'orient par le royaume de Bornou, au midi par ceux de Zamfara ou Pharan, de Zeg-Zeg & de Cassena ou de Ghana, & à l'occident par celui des Agadès. La capitale qui est la seule ville que l'on y connoisse est vers le milieu du pays.

CANOPINA, petite ville d'Italie dans l'état de l'Eglise.

CANOPOLI, rocher sur la côte de la Morée, à 3 lieues de Cotichi. Il y a une tour ruinée sur le haut de ce rocher, avec les débris d'une ville dont on ignore le nom. Au pied du même rocher est une source d'eau chaude, salée & bitumineuse, qui va se décharger dans la mer, à une brasse ou deux de l'endroit où elle naît.

CANOSA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la province de Bari. C'étoit autrefois le siège de l'archevêché établi aujourd'hui à Bari. Cette ville a été ravagée par un tremblement de terre, en 1694. (*R.*)

CANOURGUE (la), petite ville de France dans le Gevaudan, au diocèse & à 5 lieues o. de Mende.

CANSTADT, petite ville d'Allemagne en Suabe, sur le Necker, au duché de Wirtemberg. Elle est dans un terroir fertile en très-bons vins & en pâturages. Il y a aussi des bains & une fabrique d'indiennes.

CANTAL, haute & fameuse montagne de France, en Auvergne, près de Saint-Flour & d'Aurillac. Elle est presque toujours couverte de neiges; l'endroit nommé le *plomb de Cantal*, est de 993 toises au-dessus du niveau de la mer. (*R.*)

CANTARA, ou CANTARO, rivière de Sicile dans la vallée de Demona. Il y en a une autre de même nom en Sicile, dans la vallée de Noto.

CANTAZARO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. *Long.* 34, 35; *lat.* 38, 59.

CANTCHEU. *Voyez* CANCHEU.

CANTECROIX, bourg & petite contrée des Pays-Bas, dans le Brabant Autrichien, avec titre de principauté, à 2 li. s. e. d'Anvers. (*R.*)

CANTILLANA, petite ville & comté d'Espagne dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir.

CANTIMPRÉ, abbaye régulière d'hommes, ordre de Saint-Augustin, dans un fauxbourg de Cambrai.

CANTON. *Voyez* QUANTON.

CANTORBERY, ville d'Angleterre, capitale du comté de Kent, sur la Stoure. *Long.* 18, 38; *lat.* 51, 17.

Son archevêque est primat de toute l'Angleterre, & premier pair du royaume; il fait sa résidence à Lambeth, sur la Tamise, vis-à-vis Westmisler. Saint Augustin, apôtre de l'Angleterre dans le VIe siècle, en fut le premier évêque. Cette ville étoit autrefois une des plus belles & des plus florissantes de l'Angleterre, mais elle a bien perdu de son ancienne splendeur. On y compte quatorze paroisses, sans parler de sa superbe cathédrale. Elle a une école royale, plusieurs hôpitaux, & diverses fabriques d'étoffes, établies par des réfugiés François. Cette ville, nommée par les anciens *Durovernum*, a deux marchés par semaine, & elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 8

li. e. de Rochester, 15 n. o. de Calais, 18 e. p. s. de Londres. (*R.*)

CANUBIN, monastère fameux du mont Liban, où le patriarche des Maronites fait sa résidence; lui & ses religieux sont Catholiques-Romains. Ils cultivent très-bien les terres des environs, & exercent avec plaisir l'hospitalité envers les étrangers de toutes les nations. Il y a dans l'église trois cloches que l'on sonne librement, ce qui est un grand privilège dans l'Orient. Il est à 10 lieues e. de Tripoli.

CANZON, petite ville d'Italie dans le duché de Milan au comté de Come.

CANZULA, ville maritime d'Asie au Japon, dans l'île de Niphon, sur la côte orientale du golfe d'Iedo. (*R.*)

CAO, ville de la Chine dans la province de Chann-ton, au département d'Yencheu; deuxième métropole de la province.

CAO, ville de la Chine dans la province de Suchuen, au département de Siucheu; c'est la quatrième métropole de la province.

CAO, ville de la Chine dans la province de Honan, au département de Honan; sixième métropole de la province.

CAO, ville de la Chine sur un lac de même nom, dans la province de Kiang-nan.

CAOCHEU, ou TCHAOTCHEOU, ville de la Chine dans la province de Huan-ton.

CAOMIE, ville de la Chine dans la province de Chann-ton.

CAOMING, petite ville de guerre de la Chine dans la province de Younnan.

CAOMING, ville de la Chine dans la province de Canton.

CAOPING, ville de la Chine dans la province de Channsi, au département de Ce; troisième grande cité de la province.

CAORA, rivière de l'Amérique méridionale.

CAORIE, petite île du golfe de Venise, sur les côtes du Frioul; l'air y est mal-sain. Il y a une ville de même nom, avec un évêché suffragant de Venise. *Long.* 30, 30; *lat.* 45, 45.

CAOTANG, petite ville de guerre de la Chine dans la province de Chann-ton, sur la rivière de Mingto.

CAOURS, ou CAVOURS, petite ville de Piémont au pied d'une montagne, sur laquelle est bâtie une fortereſſe. Elle est à 4 lieues s. e. de Pignerol.

CAP, ou PROMONTOIRE; ce mot est dérivé de l'Italien *capo*, qui veut dire *tête* en cette langue. C'est une pointe de terre qui s'avance dans la mer.

CAP-D'ANZIO, dans la mer Méditerranée, sur la côte d'Italie auprès de la partie méridionale de l'embouchure du Tibre.

CAP DES ARÉCIFFES, ou DES ROCHERS, en Afrique, dans la Caffrerie.

CAP D'ARICA, sous le dix-neuvième degré de latitude méridionale, dans la mer du Sud.

CAP BARATTE, dans la mer Méditerranée, au-dessus de Livourne.

CAP BLANC, en Afrique, sur la côte de Nigritie, un autre sur la côte occidentale d'Afrique, au nord de l'île d'Arguin, à 20 d. 30′. de latitude. Il y a plusieurs autres caps de ce nom.

CAP BOJADOR, en Afrique, dans le Biledulgerid, sur l'Océan Atlantique.

CAP BON, en Barbarie au royaume de Tunis.

CAP DE BONANDREA, en Barbarie, sur la côte de Barca.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Ce cap est à l'extrémité méridionale de l'Afrique; les Portugais le découvrirent; depuis les Hollandois y bâtirent un fort & s'y établirent en 1650. Ils exigent un péage des autres nations qui y abordent. Il peut y avoir environ trente lieues de pays habitées par les Hollandois & par des François réfugiés. Il y croît du froment & de l'orge en abondance, ainsi que différentes sortes de légumes & de fruits. On y a planté des vignes qui produisent du vin muscat très-estimé. *Long.* 37, 45; *lat. mérid.* 33, 45, 15.

Ce poste produit tous les ans un gros revenu aux Hollandois, à cause des commodités, des vivres & des munitions que les vaisseaux des différentes nations y trouvent, & de la grande quantité de cuirs & de beurre qu'ils ont presque pour rien des sauvages des environs. La compagnie des Indes d'Angleterre abandonna ce poste pour celui de Sainte-Hélène, qui n'est pas, à beaucoup près, si heureusement situé. Il y a dans le fort Hollandois un magnifique hôpital où les vaisseaux envoient leurs malades aussi-tôt qu'ils sont arrivés, & où ils trouvent de nouveaux hommes à leur place. Les jardins qui sont près du fort, sont délicieux, & offrent abondamment des raffraîchissemens de toute espèce pour tous ceux qui vont aux Indes, ou qui en reviennent.

Les parages du Cap de Bonne-Espérance sont très-orageux, & les vents qui y sont presque continuels, y sont communément très-violens. La ville du Cap est assez considérable, & régulièrement bâtie. (*R.*)

CAP BRETON. *Voyez* ILE ROYALE.

CAP BRETON, bourg maritime de France, élection des Landes, à 3 lieues n. de Bayonne. Les habitans sont bons marins, & ses sables produisent d'excellent vin.

CAP DE BUSCH. *Voyez* TÊTE DE BUSCH.

CAP DE CAMERONES, en Afrique, sur la côte du royaume de Biafara, dans la mer de Guinée.

CAP CANDENOSS. *Voyez* CANDENOSS.

CAP CÉFALU, sur la côte méridionale de la Sicile.

CAP CHARLES, dans la Terre Arctique, au pays de Labrador, près du détroit d'Hudson.

CAP CHARLES, en Amérique, dans la Virginie, & à la bouche du golfe de Chesapeack.

CAP DES COLONNES, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure.

Cap de Cornouailles, en Angleterre, dans la province de même nom ; il sépare la Manche du canal de Saint-George.

Cap de Corrientes, dans le Mexique, sur la mer Pacifique.

Cap Corse, dans l'île de même nom. C'est celui qui s'avance le plus vers le nord de toute l'île.

Cap de Creuz, en Espagne, dans la Catalogne.

Cap Croisette, dans la Méditerranée, sur la côte de Provence.

Cap de Cruz, en Amérique, dans l'île de Cuba.

Cap de Cruz, dans l'Amérique septentrionale, sur la côte de la Floride, au golfe du Mexique.

Cap Désiré, dans l'Amérique méridionale & dans la Terre de Feu, à l'entrée méridionale du détroit de Magellan.

Cap désiré, dans la grande mer des Indes, vers les îles Moluques, dans la partie méridionale de la terre des Papous.

Cap aux Diamans, montagne fort haute qui borne la ville de Quebec en Canada du côté de l'ouest, & sur laquelle il y a une redoute. On lui a donné ce nom, parce qu'on y a trouvé dans le commencement beaucoup de diamans tous taillés, & plus beaux que ceux d'Alençon : aujourd'hui il est très-rare d'y en trouver.

Cap du Diamant, ou des Diamans, dans les Indes, sur la côte orientale de l'île de Sumatra.

Cap Elisabeth, sur la côte nord du détroit d'Hudson.

Cap Falso, en Afrique, dans la partie méridionale de la Caffrerie, près du cap de Bonne-Espérance dont il fait partie.

Cap de Faro, en Sicile, dans la vallée de Demona, à l'entrée septentrionale du phare de Messine.

Capo-Figalo, en Turquie, dans la Livadie, à l'endroit où le golfe de l'Arta se joint au golfe de Venise.

Cap-François, grande, riche & considérable ville d'Amérique, dans la partie de l'île de Saint-Domingue, qui appartient aux François. Elle est située sur la côte septentrionale de l'île. Cette ville est bien bâtie, fort peuplée, & elle a un port très-fréquenté. Les établissemens du Cap fournissent une grande quantité de sucre de la meilleure qualité, beaucoup de café & d'indigo.

La baye n'est ouverte qu'au seul vent de nord-est. L'entrée en est très-bien fortifiée ; la situation du Cap est dans une plaine peuplée & fertile. Le Cap, ou Cap-François, est presque au milieu de la côte qui borde cette plaine, & cette ville se peuple, s'agrandit & s'embellit tous les jours, quoique ce climat soit fatal aux Européens qui s'abandonnent aux plaisirs, & y boivent des liqueurs fortes. Il y a un conseil souverain. *Voy.* Saint-Domingue. (*R.*)

Cap Frio, ou Cap Froid, en Amérique, sur la côte méridionale du Brésil.

Cap Fromentel, au nord-est de l'île Majorque.

Cap Froward, en Amérique, sur la côte septentrionale du détroit de Magellan.

Cap de Gate, dans la Méditerranée, sur la côte orientale du royaume de Grenade.

Cap de Gardafuy, en Afrique, sur la côte d'Ajan, vers l'île de Socotora, vis-à-vis de l'Arabie Heureuse.

Cap d'Henriette-Marie, vers le détroit d'Hudson.

Cap Henri, en Amérique, dans la Virginie, aux bouches du golfe de Chesapeack.

Cap Horn, c'est le plus méridional de la Terre de Feu, & le plus sûr pour entrer dans la mer du Sud. (*R.*)

Cap de l'Infant, sur la côte d'Afrique, 14 lieues au nord-d'est-quart-d'est du cap des Aiguilles.

Cap de Leucate, dans la Méditerranée, sur la côte du Roussillon.

Cap de Lopez Gonzalez, en Afrique, sur la côte de Guinée, au sud-est de l'île Saint-Thomé.

Cap de Melasso, en Sicile, dans la vallée de Demona.

Cap de Melle, dans la Méditerranée, sur la rivière de Gènes.

Cap Mendocin, en Amerique, dans la Californie.

Cap Mesurado, ou Miserado, en Afrique, sur la côte de Guinée.

Cap Mizène, dans le golfe de Naples.

Cap de Montenègre, dans la Méditerranée, au-dessus de Livourne.

Cap Morreno, dans l'Amérique méridionale, sous le 23e d. 45′ de *latit. mérid.*

Cap de Natal, en Afrique, sur la côte septentrionale de l'île de Madagascar.

Cap-Nègre, en Afrique, sur la côte occidentale de la Caffrerie, au pays de Molemba.

Cap-Nègre, dans la Méditerranée, dans le golfe de Narbonne.

Cap-Nègre, sur la côte occidentale de la Caffrerie, au royaume de Mataman, ou de Climbée.

Cap Noir, dans l'Amérique méridionale, & dans la Terre de Magellan, à l'entrée de la mer Pacifique.

Cap de Non, en Afrique, au royaume de Maroc.

Cap Nord, en Norwège sur la côte de l'Océan septentrional, dans la Finmarche.

Cap de Nord, nom donné par les navigateurs François au cap de la Guyane.

Cap du Nord, partie septentrionale de l'île du cap Breton, dans l'Amérique septentrionale.

Cap d'Oby, en Moscovie, au pays des Samoïèdes.

Cap d'Oropeso, dans la Méditerranée, sur la côte orientale de l'Espagne.

CAP D'ORTEGUERRE, en Eſpagne, dans la Galice.

CAP DE PALMEYRAS, dans l'Inde, de-çà le Gange, au royaume de Golconde.

CAP DES PALMES, en Guinée, à 4 d. 15 *min. de latitude ſeptentrionale.*

CAP PASSARO, en Sicile, dans la vallée de Noto.

CAP DE PATIENCE, au pays d'Ieço, ſur la côte vers le Japon.

CAP RAZ, ou CAP DES RATS, en Amérique, dans la partie orientale de Terre Neuve.

CAP DE RAZALGATE, dans la partie la plus orientale de l'Arabie.

CAP DE RIO GRANDE, en Afrique, dans la Nigritie.

CAP DE LA ROCHE, en Portugal, dans l'Eſtramadure.

CAP DES ROCHES, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie.

CAP DE LA ROQUE, dans la Méditerranée, ſur la côte d'Italie.

CAP DE SAINT-AUGUSTIN, dans l'Amérique méridionale, au Breſil.

CAP DE SAINT-BLAISE, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie.

CAP DE SAINT-FRANÇOIS, en Afrique, ſur la côte méridionale de la Cafrerie.

CAP DE SAINT-FRANÇOIS, en Amérique, ſur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve.

CAP DE SAINT-FRANÇOIS, en Amérique, dans la province de Quito au Pérou.

CAP DE SAINT-GÉORGES, ſur la côte du Chili, ſous le 23 d. 45 *minutes de latitude méridionale.*

CAP DE SAINT-MATHIEU, ou DE SAINT-MAHÉ, ſur la côte de la baſſe-Bretagne, à 4 lieues de Breſt.

CAP DE SAINT-ROCH, en Amérique, au Breſil.

CAP DE SAINT-VINCENT, en Portugal, au royaume d'Algarve.

CAP SAINT-VITTO, ſur la côte de Sicile.

CAP SPARTEL, dans la Méditerranée, ſur la côte d'Afrique, entre Arzile & Tanger.

CAP TABIN, dans la grande Tartarie, ſur la côte de l'Océan ſeptentrional.

CAP TENEZ, en Barbarie, au royaume d'Alger.

CAP DE TOSA, en Eſpagne, dans la Catalogne.

CAP DES TROIS FOURCHES, en Afrique, au royaume de Fez.

CAP DES TROIS POINTES, en Afrique, ſur la côte de Guinée, vers le château de Saint-Géorge de la Mine.

CAP DE VACHAS, ou DES VACHES, en Afrique, dans la partie méridionale de la Cafrerie, à l'eſt du cap de Bonne-Eſpérance.

CAP-VERD, cap d'Afrique, ſur la côte occidentale, par les 14 d. 43′ de latitude ſeptentrionale, & à 30′ de longitude entre la rivière de Gambie & celle de Sénégal. Il eſt habité par des Nègres, qui ſont laborieux & appliqués, & dont la plûpart adorent la lune & les diables. (*R.*)

CAP-VERD (îles du). *Voyez* ISLES DU CAP VERD.

CAP DES VIERGES, dans l'Amérique méridionale, à l'entrée orientale du détroit de Magellan.

CAPACCIO, ou CAPACE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec un évêché ſuffragant & à 9 lieues ſ. e. de Salerne. *Long.* 32, 38; *lat.* 40, 27.

CAPALITA, grande ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la province de Guaxaca, dans un pays rempli de brebis, de gros bétail & de fruits excellens.

CAPDENAC, ancienne & petite ville de France dans le Quercy, ſur un rocher eſcarpé, & preſqu'environné de la rivière de Lot.

CAPECHIUM, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, ſur la preſqu'île de Jucatan.

CAPELLE (la), petite ville de France, en Picardie, dans la Thiérache, à 5 lieues de Guiſe. Les fortifications en ont été raſées. *Long.* 21, 34; *lat.* 49, 58.

CAPELLE (la), abbaye de Prémontré ſur la Garonne, à 3 lieues n. o. de Toulouſe. Elle vaut 4000 liv.

CAPELLE, petite ville d'Allemagne, de l'électorat de Trèves, ſur le Rhin, au-deſſus de Coblentz.

CAPENDU, petite ville de France, en Languedoc, au diocèſe de Carcaſſone.

CAPERGUIN, bourg d'Irlande, au comté & à 11 lieues o. ſ. o. de Waterford. Il députe au parlement.

CAPES, ou CABEZ, ville d'Afrique, au royaume de Tripoli, ſur une rivière de même nom, qui prend ſa ſource dans le Biledulgerid, & qui, ſéparant les deux royaumes de Tunis & de Tripoli, tombe dans la mer Méditerranée, dans un golfe qui porte ſon nom.

CAPES (golfe de), dans la Méditerranée, ſur la côte de Barbarie, dans la république de Tripoli.

CAPES, ou cap, rivière d'Afrique, en Barbarie, au pays de Tripoli.

CAPES, peuple d'Afrique, en Guinée, ſur les côtes de l'Océan, près de la Sierra-Léone. On dit que dans chaque village il y a une grande maiſon ſéparée des autres, où l'on met toutes les jeunes filles du lieu, pour écouter les leçons d'un vieillard choiſi pour les inſtruire; au bout de l'année, cette troupe de filles ſort au ſon des inſtrumens, & ſe rend dans de certaines places pour y danſer: les jeunes gens vont dans ces endroits, & y prennent pour femmes celles qui leur conviennent.

CAPESTAN, petite ville de France, dans le Languedoc, près de la rivière d'Aude & du canal royal, dans le diocèſe & à 4 li. n. de Narbonne. *Long.* 20, 40, *lat.* 43, 25.

CAPHESA, ou CAPHSA, ancienne ville d'A-

frique, dans le Biledulgerid, vers la source de la rivière de Magrada.

CAPISTRANO, petite principauté d'Italie, dans le royaume de Naples.

CAPITANATE (la), province d'Italie au royaume de Naples, bornée au nord & à l'orient par le golfe de Venise; à l'occident par le comté de Molise; au midi par la principauté ultérieure, la Basilicate & la terre de Bari. Lucera, suivant quelques-uns, en est la capitale, d'autres disent Manfredonia.

Les terres sont sèches, sabloneuses, & cependant produisent beaucoup de bled; dans les pâturages, l'herbe est menue; mais elle est excellente, & suffit à nourrir une grande quantité de bétail. Il n'y a presque point de bois. Le mont Gargan, appellé aussi le *mont Saint-Ange*, occupe une grande partie de cette province.

CAPITELLO, petite rivière de l'île de Corse, qui se jète dans le golfe d'Ajaccio.

CAPO-BLANCO, cap de l'Amérique, dans la mer du sud, à la partie occidentale de l'isthme de Panama.

CAPO-DELL'ARMI, nom que porte aujourd'hui un cap du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, formé par un bout avancé de l'Apennin, que les anciens nommoient *Leuco-petra*, c'est-à-dire, *Roche-blanche*.

CAPO-D'ISTRIA, ville considérable d'Italie, dans l'Istrie, sur le golfe de Trieste, à trois lieues de la ville de ce nom, avec un évêché. *Long.* 31, 35; *lat.* 45, 58.

Les Vénitiens la prirent d'assaut en 932. Les Génois s'en emparèrent en 1380; mais les Vénitiens la reprirent dans la suite, & depuis 1478 elle leur est demeurée. L'air y est sain & tempéré. Son plus grand revenu consiste en excellent vin & en sel.

CAPOLETTO, ville & port d'Asie dans la Géorgie, sur la mer Noire.

CAPOLINIERI, petite ville d'Italie, dans l'île d'Elbe, près des côtes de Toscane. (*R.*)

CAPORNACK, ville & château de Hongrie, dans l'Esclavonie.

CAPOUE, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Labour, place forte & archevêché érigé en 968 par le pape Jean XIII. *Long.* 31, 55; *lat.* 41, 7. Son nom latin & Italien est *Capua*. Cette ville, si grande, si fameuse & si peuplée chez les anciens, renferme à peine aujourd'hui six mille ames, est pauvre, mal pavée & mal bâtie. Elle est à 5 lieues de Naples, sur le Volturno, à 4 lieues au-dessus de son embouchure. Ses fortifications, à la moderne, sont accompagnées d'un vieux château, dans lequel on entretient une garnison considérable. Ce sont les délices de cette ville qui, en énervant le courage des soldats d'Annibal, sauvèrent la république. Les vins exquis de Falerne, de Massique, les huiles de Venafre se tiroient des belles & riches campagnes de cette partie de la Campanie. Il n'y a guère d'édifice remarquable que la cathédrale, qui est petite, mais jolie. Les ruines de l'ancienne Capoue, à une demi-lieue de la nouvelle, font juger de la magnificence de cette ville, séjour du luxe & de la volupté. On y voit encore un amphithéâtre, & la voie Appia la traversoit. En 1757, on a trouvé, à 3 lieues de Capoue, une carrière d'albâtre d'un blanc sale, avec des veines de couleur fauve: on en tire de très-belles colonnes & à peu de frais. (*M. D. M.*)

CAPOZWAR, petite ville forte de la basse Hongrie, sur la rivière de Capoz.

CAPPEL, abbaye de demoiselles, dont l'abbesse est toujours une comtesse de Lippe, près de Lippstadt. (*R.*)

CAPPEL, ou WALD-KAPPEL, petite ville d'Allemagne, dans le pays de Hesse, sur la Wohra.

CAPRAIA, ou CAPRÉE, île d'Italie dans la mer de Toscane, au nord-est de celle de Corse, dont elle dépend. Elle a environ six lieues de tour, est assez peuplée, & a un bourg & un assez bon château pour la défendre. Les Génois en dépouillèrent, en 1507, Giacomo de Maro, qui en étoit seigneur. Les rebelles de Corse l'avoient enlevée aux Génois en 1767.

CAPRANICA, petite ville d'Italie dans l'état de l'église, à deux milles de Sutri.

CAPRARA, petite île du golfe de Venise, une de celles de Trémiti, dépendante du royaume de Naples. (*R.*)

CAPRÉE. *Voyez* CAPRAIA.

CAPRÉES, ou CAPRI, île de la Méditerranée au royaume de Naples, sur les côtes de la Principauté citérieure, fameuse par la retraite & les débauches de Tibère, & par la grande quantité de cailles qui y passent tous les ans.

CAPRI, capitale de l'île dont nous venons de parler, est munie d'un beau château. Elle est à 8 li. de Naples. *Long.* 31, 41; *lat.* 40, 35.

Cette ville est nommée aujourd'hui *l'évêché des Cailles*, parce que son principal revenu consiste dans la vente d'une quantité prodigieuse de ces oiseaux de passage. Capri est la seule ville qui soit dans cette île. Elle est située entre deux montagnes de rochers, qui, avec la petite plaine qui est entre deux, composent toute l'île. On y voit plusieurs ruines d'anciens édifices, que l'on regarde comme les restes du palais de Tibère, qui étoit sur la croupe septentrionale de la montagne, à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer.

Les habitans de Capri sont francs de toute imposition, à cause de la garde qu'ils font de l'île.

CAPRONEZA, petite ville de Hongrie, dans l'Esclavonie, à deux milles de la Save.

CAPSA, ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie.

CAPSCHAC, ou KIPSCHAK, pays très-considérable de la Tartarie, qui s'étend en Europe & en Asie, entre le Jaick & le Nieper. C'est le pays d'où sont sortis les Cosaques. Il abonde en grains & en bétail. Il obéit à un kan, & à plusieurs

autres princes. Les peuples en ſont guerriers. Serai en eſt la capitale. (*R.*)

CAPSIR, petit pays de Rouſſillon, dont Puival-d'Or eſt le chef-lieu. Il eſt de la généralité de Perpignan.

CAPULO, CAPU, ou CAPOUL, île d'Aſie, l'une des Philippines, appartenante aux Eſpagnols: elle eſt agréable & fertile. Son circuit eſt d'environ trois lieues.

CARABI, petite rivière de Sicile dans la vallée de Mazara, qui ſe jète dans la mer d'Afrique.

CARACAS, CARACOS, LES CARAQUES, ou SAINT-JEAN-DE-LÉON, ville riche & conſidérable de l'Amérique méridionale en Terre-ferme, dans la province de Vénézuela, dans la contrée de Caracas, au n. de la Guyane. Elle eſt ſituée dans une plaine abondante en bétail, & en arbres de cacao, qui produiſent les noix dont on fait le meilleur chocolat. Il s'en fait deux récoltes tous les ans, l'une au mois de juin, qui eſt la meilleure, l'autre au mois de ſeptembre. L'air de cette ville eſt très-bon, & on la dit fort peuplée. *Long.* 312, 35; *lat.* 9, 40.

CARACATAY, grand pays au ſeptentrion de l'Aſie, habité par pluſieurs nations différentes: on l'appelle auſſi *Khita*. Il ne faut point le confondre avec le Catay, qui n'eſt autre choſe que la Chine. *Voyez* CHINE & CHINOIS.

Le nom de Caracatay fut donné au pays de Scythie après une guerre ſurieuſe que les Scythes firent aux Chinois, & dans laquelle ces derniers firent la conquête de ce pays. Le Caracatay eſt ſtérile, ſabloneux & déſagréable; il s'étend du midi au ſeptentrion, depuis la muraille de la Chine juſqu'à l'ancien Mogoliſtan. Il eſt borné à l'occident par le mont Imaüs, & à l'orient par la mer Océane & par la Chine.

CARACHISAR, ou CHURGO, ville d'Aſie dans la Natolie, avec un grand port & un bon château, ſur la côte de la Caramanie.

CARACOMBO, île d'Afrique, dans l'Océan Ethiopien, ſur la côte de la baſſe Guinée.

CARACORAM, ville d'Aſie, bâtie dans le Cathai par Octai-Kan, fils de Gengis-Kan, après qu'il l'eut ſubjuguée. Elle fut auſſi nommée *Ordu-Balik*.

CARADIVA, île d'Aſie auprès de l'île de Ceilan, à la pointe occidentale du royaume de Jafnapatan. Elle n'a pas quatre lieues, mais elle eſt aſſez peuplée: elle n'eſt ſéparée de celle d'Ourature que par un bras de mer aſſez étroit, au milieu duquel eſt un rocher où l'on a bâti un fort qui en défend le paſſage. Cette île abonde en gibier, en bétail: on y cueille beaucoup de zaye, herbe excellente dont on ſe ſert pour teindre en cramoiſi. Cette île eſt appellée *Amſterdam* par les Hollandois.

CARA-HISSAR, c'eſt-à-dire, *le Château Noir*, place de la Natolie, dans la province qui étoit anciennement appellée *Galatie*. Elle eſt remplie de ruines de marbres & de colonnes qui annoncent ſon ancienne magnificence.

CARAIBES, ou CANNIBALES, ſauvages inſulaires de l'Amérique; ils ont poſſédé autrefois les petites Antilles de Barlovento & de la Charité; ils en occupent encore aujourd'hui une partie. En général les Caraïbes ſont triſtes, rêveurs & pareſſeux, mais d'une conſtitution vigoureuſe qui les conduit juſqu'à la plus extrême vieilleſſe. Ils vont nuds; leur teint eſt olivâtre, leur front & leur nez ſont applatis. Ils n'enmaillotent point leurs enfans, qui, à l'âge de quatre mois, marchent déjà en ſe ſervant de leurs pieds & de leurs mains, & en prennent l'habitude au point de courir de cette façon, quand ils ſont plus âgés, auſſi vîte qu'un Européen avec ſes deux jambes. Chaque père de famille a ſa cabane, dans laquelle il eſt roi, épouſe pluſieurs femmes, ſans avoir égard aux degrés de conſanguinité, & toutes ces femmes cependant ne ſont point jalouſes les unes des autres: ce que Montagne regarde comme un miracle dans ſon chapitre ſur ce peuple. Elles accouchent ſans peine, & dès le lendemain vaquent à leurs occupations; le mari garde le lit, & fait diète pour elles pendant pluſieurs jours. Ils font rôtir leurs priſonniers de guerre, les mangent, & en envoient des morceaux à leurs amis. Quant à leur opinion religieuſe, ces peuples admettent un premier homme nommé *Longuo*, qui deſcendit du ciel; & les premiers habitans de la terre, ſuivant eux, ſortirent de ſon énorme nombril, au moyen d'une inciſion. Ils adorent des dieux & des diables, & croient l'immortalité de l'ame. Quand un d'entr'eux meurt, ils font des danſes lugubres, & pouſſent des cris épouvantables; s'il a un nègre, on le tue pour qu'il aille ſervir ſon maître dans l'autre monde: on enterre auſſi avec lui ſes meubles & ſon chien. Mais les mœurs & les coutumes de ces ſauvages ont éprouvé une grande altération depuis que les Européens ſe ſont emparés de leurs îles: ils ſont fort adroits à tirer de l'arc; leurs flèches ſont faites d'un bois empoiſonné, taillées de façon qu'on ne peut les retirer du corps ſans déchirer la plaie; & elles ſont arroſées d'un venin très-dangereux, fait avec le ſuc du mencenilier. Ces ſauvages ne ſont occupés que du beſoin préſent, ſans porter leurs yeux ſur l'avenir. Ils ne font point de proviſions, & vont chercher leur nourriture à meſure qu'ils ont faim. On leur a vu vendre leur hamac le matin, oubliant qu'ils en auroient beſoin le ſoir pour ſe coucher. Le larcin chez eux eſt un fort grand crime; & comme il s'en trouve peu qui y ſoient enclins, ils vivent ſans défiance les uns des autres; auſſi leurs cabanes ſont-elles ſans portes & à l'abandon: mais ils ſont vindicatifs, & conſervent leur haine toute la vie. Quand ils ſe croient offenſés, la mort ſeule de leurs ennemis peut les appaiſer. Pendant la paix, les hommes paſſent les jours à faire de petits paniers couverts pour ſerrer leur fil, leur miroir, une alène, leurs hameçons, &c., & quand le beſoin le

requiert, ils vont à la chasse & à la pêche : les femmes au contraire sont chargées des gros ouvrages ; ce sont elles qui plantent le manioc, qui cultivent la terre, préparent & filent le coton, accomodent les viandes ; enfin s'occupent de tout ce qui est nécessaire aux besoins de la famille. (*M. D. M.*)

CARA-KALPAKS, peuple qui habite en Asie, dans le Turquestan. *Voyez* TURQUESTAN.

CARAMANICO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure.

CARAMANIE, province considérable de la Turquie Asiatique, dans la Natolie. Satalie en est la capitale. Dans presque toutes les maisons, il y a des tours à vent pour rafraîchir les chambres en été. Ce sont des tuyaux qui sortent hors du toît : on les tient fermés l'hiver. Cette province appartenoit aux princes Caramaniens, & ce fût la derniere qui résista aux armes des Ottomans vers l'an 1488. Elle comprenoit autrefois la Cilicie & la Pamphilie, la Lycie, la Pisidie, la Lycaonie, l'Isaurie, & même une lisiere de la Phrygie Pacatiene, de la Galatie salutaire, & de la Cappadoce. La Caramanie se divise en deux. La grande Caramanie comprend tout ce qui est au nord du mont Taurus ; & la petite Caramanie, est tout ce qu'on voit au midi le long de la côte.

CARAMANTA, province de l'Amérique méridionale, bornée au nord par le pays de Carthagène & la Nouvelle-Grenade, au midi par le Popayan, à l'occident par l'audience de Panama : la capitale porte le même nom. *Long.* 305 ; *lat.* 5, 18.

Cette province, qui est dans l'audience de Santa-Fé, s'étend des deux côtés de la rivière de Cauca. On y trouve plusieurs torrens, d'où les sauvages tirent du sel fort blanc & fort bon. Tout ce pays consiste en une vallée entourée de toutes parts de hautes & rudes montagnes.

CARANCEBES, ou KARAN-SEBES, petite ville de la basse Hongrie, au confluent de la Sebes & du Temese.

CARANGUES, peuple de l'Amérique méridionale au Pérou. Ce peuple a donné son nom à un somptueux palais des incas, dont on voit les restes, ainsi que ceux d'un temple au soleil, environ à 30 li. de Quito, presque sous la ligne.

CARAQUE, ville & côte de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme. C'est de là que se tire le meilleur cacao. Ce district appartient aux Espagnols. *Voyez* CARACAS. (*R.*)

CARAQUES (les), peuple sauvage de l'Amérique méridionale, au Pérou, sur la côte de la mer du Sud ; leurs coutumes diffèrent de celles des autres nations de ce pays.

CARARA, ou MASSA-CARERA, ancienne ville, & principauté d'Italie en Toscane, avec un évêché suffragant de Sienne. C'étoit la résidence des princes de la maison de Cibo, dont le prince de Modene a épousé l'héritiere. Elle est très-renommée par ses belles carrières de marbre, est fort peuplée, & sa situation est dans une plaine très-agréable, à une lieue de la mer, 4 s. e. de Sarzane, 10 n. o. de Pise, 22 o. n. o. de Florence. *Long.* 27, 45 ; *lat.* 44, 1.

CARASOU : il y a deux rivières de ce nom dans la Turquie ; l'une en Natolie, dans la Caramanie ; l'autre dans la Romanie. (*R.*)

CARASOU, ville de la petite Tartarie, dans la Crimée. Elle étoit très-peuplée, & on y comptoit plus de dix mille maisons, trente-huit mosquées, deux églises grecques, deux arméniennes & une synagogue, lorsque les Russes y mirent le feu en 1737.

CARASOU (lac de), ou EAU NOIRE, les Turcs nomment ainsi une partie du canal qui forme la bouche la plus méridionale du Danube, laquelle ils appellent *Carahirmen*.

CARATARTARES, ou TARTARES NOIRS, peuples d'Asie : c'est une nation de Turcs que Koulakou-Kan, petit-fils du grand Gengis-Kan, incorpora dans son armée, lorsqu'il fut envoyé en Iran par Mangoü-Kan son frère, empereur des Mogols ; ils occupent aujourd'hui les pays de Gété & de Touran, en Asie.

CARATCHOLIS (les), peuple d'Asie, dans la Géorgie, au nord du mont Caucase ; on les nommoit aussi *Karakirks*, ou *Circassiens noirs*, à cause du tems noir & toujours couvert qu'il fait dans leur pays. (*R.*)

CARAVACA, ou SANTA-CRUZ DE CARAVACA, petite ville d'Espagne, au royaume de Murcie, à 8 lieues n. e. de Huescar.

CARAVAGGIO, bourg du Milanès, remarquable par la bataille de 1446, où les Vénitiens furent vaincus par François Sforce, & par la naissance de Polidore de Caravage, peintre célèbre du XVIe siècle. Il est à 4 li. n. de Crême. (*R.*)

CARAVAIA, rivière de l'Amérique méridionale, qui prend sa source dans le Pérou.

CARAVANSERAIS, c'est-à-dire, hôtel des caravanes ; édifices publics en Orient, pour les voyageurs, au défaut d'auberges & de cabarets. Il y en a de deux sortes ; les uns sont sur les grands chemins, & les autres dans les villes. Ceux des grands chemins sont de vastes bâtimens où il y a plusieurs pièces, dans lesquelles on ne trouve que les quatre murailles, & qui sont pour les premiers occupans. Il y a un concierge & des valets qui sont payés pour en avoir soin. Le concierge vend d'ordinaire ce qu'il faut pour les chevaux, les chameaux, & les choses les plus nécessaires à la vie. On ne paie rien pour le gîte. Les caravanserais des villes sont beaucoup plus beaux : il y en a de fondés, & d'autres où l'on paie. Ceux d'Europe sont plus beaux que ceux d'Asie, où il y en a peu, excepté en Perse.

CARAVY, île de la Grèce, dans la Morée, à 9 li. du cap Sant'Angelo. Cette île est un rocher noir qui a la forme d'un navire, ce qui lui a donné son nom. (*R.*)

CARAVILIES, petite île de l'Archipel, dans la baie de Coron. Il n'y a ni rade ni habitans.

CARAY, petite île d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, aſſez fertile.

CARBLE, lac d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Gallowai. Il a vingt milles de long & quatre de large. On y trouve pluſieurs petites îles, couvertes de pins, & qui offrent d'excellens pâturages. Ce lac eſt très-poiſſonneux.

CARBURY, ou CARBER, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de de Kildare, ſur la Boyne.

CARCANOSSI, province d'Aſie, dans l'île de Madagaſcar, au midi de la rivière de Matanengha.

CARCARANNE, ou CARCARAVAT, rivière de l'Amérique méridionale, au Paraguai, qui ſe jète dans la Plata.

CARCASSEN, ville d'Eſpagne, dans le royaume de Valence, dans la vallée de Xucar.

CARCASSEZ (le), petit pays de France, au bas-Languedoc, dont Carcaſſone eſt la capitale.

CARCASSONE, ville ancienne & conſidérable de France, dans le bas-Languedoc, généralité de Toulouſe, avec un évêché ſuffragant de Narbonne. Louis VIII, roi de France, la prit ſur les Albigeois en 1226, & Raymond Trincavel céda, en 1247, à Saint Louis, tous les droits qu'il pouvoit y avoir. Elle eſt diviſée en haute & en baſſe par la rivière d'Aude. La haute, qui eſt ſur une hauteur, ſe nomme la *Cité* : elle renferme un château aſſez fort qui commande la ville, & l'égliſe cathédrale qui eſt aſſez médiocre.

La baſſe ville, qui eſt la plus conſidérable, eſt preſque carrée. Elle eſt fort marchande & aſſez peuplée. Les rues en ſont tirées au cordeau, & ſe coupent à angles droits. La place publique eſt un carré-long ; au milieu eſt une fontaine faite de cailloutage, ſur le haut de laquelle eſt une figure de Neptune. Les quais ſont ornés de belles promenades couvertes par des allées d'arbres qui forment un abri très-agréable.

Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier. Il y a ſénéchauſſée & préſidial. Il s'y trouve une abbaye de Bénédictins, dite de Saint Hilaire, & une de filles, dite de Rionette, qui eſt de l'ordre de Cîteaux. Sa population eſt de dix milles habitans.

Le territoire ne produit qu'à-peu-près ce qu'il faut aux habitans, & la ville eſt riche cependant. Les manufactures de draps de toute eſpèce s'y rencontrent, pour ainſi dire, à chaque pas. Cette contrée, remplie de montagnes, a des oliviers & de très-bons vins ; il y a eu des mines d'argent à la Cannette. Caune a des carrières de marbres de toutes couleurs. Carcaſſone eſt à 12 lieues o. de Narbonne, 19 ſ. e. de Toulouſe, 15 n. e. de Foix, 160 ſ. de Paris. *Long.* 20 d. 0′, 49″ ; *lat.* 43 d. 10, 51. (*R.*)

CARCHI, petite île très-fertile, dans la mer Méditerranée, près de celle de Rhodes.

CARCUNAH, ville d'Afrique, dans la province de Barbera, dans la Barbarie Ethiopique.

CARDAILLAC, ou CARDILLAC, petite ville de France, dans le Quercy ; elle a titre de marquiſat.

CARDANO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, ſur l'Arne.

CARDES, petite ville de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Lothian.

CARDIFF, CAERDIFF, ou GLAMORGAM, petite ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, avec un bon havre & une forte citadelle. Elle envoie un député au parlement. La Taff baigne ſes murs. Elle eſt près de la mer, à 42 lieues o. de Londres. C'eſt la capitale du Clamorgan. (*R.*)

CARDIGAN, petite ville d'Angleterre, capitale d'une province qu'on nomme *Cardigan-Shire*, avec titre de comté, dans la province de Galles. Elle envoie deux députés au parlement, & eſt agréablement ſituée près de la mer d'Irlande.

CARDIGAN-SHIRE, (le) province d'Angleterre, dans la partie méridionale du pays de Galles, & dans ſon climat le plus doux. Elle eſt bornée au nord par le comté de Merionyd, à l'orient par celui de Radnor, au midi par celui de Carmarthen, & à l'occident par la mer d'Irlande : quarante-deux milles d'Angleterre en font la longueur, & vingt la largeur. L'on trouve ſur cette étendue ſix villes qui tiennent marché, ſoixante-quatre paroiſſes, trois mille cent cinquante maiſons, & au-delà de trente-cinq mille habitans. Cette province, fertiliſée par un grand nombre de petites rivières, dont la Tivy eſt la principale, produit beaucoup de grain, à ſon occident & à ſon midi. C'eſt que de ces deux côtés, ſon ſol eſt applati, & donne lieu à des plaines bien cultivées, avantage qui n'eſt pas commun dans le pays de Galles. A cet avantage ſe joint celui des mines d'argent & de plomb que l'on y trouve : celles d'argent y ont été quelquefois ſi riches, que d'un tonneau de minéral, l'on a tiré 70 à 80 onces d'argent ; & l'on ſait que le chevalier Middleton, aux bienfaits duquel la ville de Londres eſt redevable des eaux de la nouvelle rivière dont elle s'abreuve, en a perçu, pendant pluſieurs années de ſuite, un revenu clair & net de 2000 liv. ſterlings par mois. Ce ſuccès, il eſt vrai, ne s'eſt pas ſoutenu entre les mains de tous ceux qui ont fait travailler dans ces mines ; quelques entrepreneurs s'y ſont ruinés, mais on croit que c'eſt faute de fonds : il y a des avances à faire pour réuſſir, & ces avances ont manqué. Le Cardigan-Shire abonde auſſi en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bétail ; ſes rivières ſont poiſſonneuſes, & ſes forêts ſont pleines de bêtes fauves. Elle envoie un député au parlement (*R.*)

CARDONE, jolie & forte ville d'Eſpagne, dans la Catalogne, avec titre de duché & un beau château. Il y a auprès de cette ville une montagne toute de ſel, de différentes couleurs fort éclatantes,

qu'il perd lorſqu'on le lave. On ne peut rien voir de plus beau que cette montagne, lorſque le ſoleil y darde ſes rayons. Il y croît des vignes qui donnent d'excellent vin, & on y trouve des pins d'une grandeur exrtraordinaire. La ville eſt ſur une hauteur, au pied de laquelle coule la rivière de Cardonero, à 15 li. n. de Tarragone, & 15 n. o. de Barcelone. *Long.* 19, 10; *lat.* 41, 42. (*R.*)

CARDONERO, rivière d'Eſpagne dans la Catalogne, qui ſe jète dans celle de Lobregat.

CARDUEL, ou CARTHUEL; on nomme ainſi la partie orientale de la Géorgie Perſane. Teflis en eſt la capitale.

CAREDIVÈ, île d'Aſie, dans la mer des Indes, ſur la côte occidentale de l'île de Ceilan.

CAREK, petite île d'Aſie, dans le golfe Perſique, à 50 lieues de Baſſora. Elle appartient au roi de Perſe, & elle peut avoir quatre lieues de tour. On y recueille du bled, de l'orge, des dattes & de bons raiſins. L'eau qui deſcend d'une montagne où il ſe trouve pluſieurs puits taillés dans le roc, eſt excellente. Près des côtes de cette île, on pêche des perles dans les mois de mai, juin, juillet & août. (*R.*)

CARELIE, province de la Finlande orientale; on la diviſe en Suédoiſe & en Moſcovite: la partie la plus conſidérable appartient à la Ruſſie, à laquelle les Suédois l'ont cédée par le traité de Nyſtadt, en 1721. Povenza, Wibourg & Kexholm, en ſont les villes principales. La Carelie a peu de culture & beaucoup de pâturages. (*R.*)

CARELL, CRAOL, ou CRAIL, petite ville d'Ecoſſe, dans la province de Fife, ſur la côte. Elle eſt fameuſe par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Ecoſſois & les Danois.

CARELSBROOK, fortereſſe d'Angleterre, dans l'île de Wight, dans la Manche. C'eſt de là que Charles Ier, roi d'Angleterre, fut tiré pour être mis à mort.

CARELSCROON, ou CARLSCROON, ville forte & bien peuplée de Suède, dans la Blekingie, ſur la mer Baltique, avec un très-bon port défendu par deux forts. Elle fut bâtie, en 1679, par l'amiral Hans Vrachmeiſter. C'eſt-là que ſont les arſenaux de la marine. *Long.* 33, 35; *lat.* 56, 15.

CAREMBOULE, contrée de l'île de Madagaſcar, dans la partie méridionale. Le pays eſt défavorable à l'agriculture, mais aſſez bon pour les pâturages. Le bétail y eſt très-beau & en très-grande quantité. Les habitans cultivent auſſi du coton, dont ils ont en abondance. (*R.*)

CARENDAR, place très-forte de l'Aſie, dans le Coraſſan. Elle fut vainement aſſiégée en 1221, par les Mogols. (*R.*)

CARENTAN, petite ville de France en baſſe-Normandie, dans le Cotentin, élection & généralité de Caën, avec un ancien château, à 3 lieues de la mer. L'air de cette ville eſt mal-ſain, à cauſe des eaux dormantes.

CARFAGNANA, petite ville d'Italie dans le Modénois, & dans l'Apennin, avec une bonne fortereſſe, à 4 li. ſ. de Parme. On la nomme auſſi *Caſtel nuevo di Carfagnana.* (*R.*)

CARGA, petite île d'Aſie, dépendante de la Perſe, de la province de Kerman. Elle s'écrit auſſi *Carg*, *Kargh*, & *Carges.*

CARHAIX, petite ville de France, en baſſe-Bretagne, renommée par les bonnes perdrix qui s'y trouvent. Le gibier y eſt d'un goût excellent. (*R.*)

CARIATI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, avec titre de principauté. *Long.* 34, 50; *lat.* 39, 38.

A proprement parler, il y a deux villes de Cariati, à près de deux milles l'une de l'autre. Cariati Nuova ſur le bord de la mer, & Cariati Vecchia au midi occidental de l'autre, en s'éloignant de la mer vers la rivière de Caneta. C'eſt cette dernière qui eſt épiſcopale. L'autre eſt un peu plus conſidérable. Cariati eſt à 10 li. n. de San-Sévérino, & 15 n. e. de Coſenza.

CARIBANE (la), province maritime de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme. Elle s'étend depuis l'embouchure de la rivière d'Orénoque juſqu'à celle de l'Amazone.

Les terres de cette province étant élevées, ne ſont point expoſées aux inondations de ces deux grands fleuves. Les Sauvages qui l'habitent forment pluſieurs nations, telles que les Araguananes, & les Mariguanes, les Pogoanes, les Garaganes, les Comanares, les Tuynamanes, les Comarurianes, &c. Tous ces peuples ſont très-belliqueux, & ſe ſervent adroitement de l'arc & de la flèche. Preſque tous les cantons de ces vaſtes pays ſont très-fertiles, & couverts de vaſtes & ſuperbes forêts; il s'y trouve d'excellens pâturages, & on y nourrit beaucoup de bétail.

CARIBES (les), peuples ſauvages de l'Amérique méridionale, aux confins des terres des Caripous; ils vont tout nuds, & ſe peignent le corps en noir. Ils ſont de belle taille, vivent de maïs, de patates, de poiſſons, de fruits ſauvages, & de chair humaine, qu'ils aiment beaucoup, ainſi que de celle de lézards & de crocodiles. La rivière de Cayenne traverſe le pays des Caribes, & forme une petite île au milieu. Ce pays produit des poules d'Inde, des armapilles, des ſinges, des perroquets, dont une eſpèce eſt auſſi petite que les moineaux; des oiſeaux auſſi variés par leurs nombreuſes familles, que par la diverſité & l'éclat de leurs plumages. Ces peuples ont des abeilles ſauvages en quantité, qui leur donnent un miel excellent & beaucoup de cire. Les productions de la terre ſont le maïs, les patates, des groſſes figues qu'on nomme *plantins*, & le copal. Il s'y trouve auſſi, comme au Bréſil, des arbres qui diſtillent la gomme. Ces peuples barbares ont des chefs qui les gouvernent. Leurs armes ſont des flèches empoiſonnées; ils ont une ſorte d'idée de l'être ſuprême, & croient à l'immortalité de l'ame. (*M. D. M.*)

CARICKFERGUS. *Voyez* KNOCKFERGUS.

CARIFE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure.

CARIGNAN, petite ville de Piémont, avec titre de principauté, dans un terroir de même nom, qui est très-fertile, très-agréable, & qui a de belles prairies. Les François la prirent en 1544, après la bataille de Cérisoles, & en rasèrent les fortifications, mais ils en épargnèrent le château. Elle fut aussi prise & reprise en 1691. Elle est sur le Pô. C'est aujourd'hui l'apanage d'une branche de la maison de Savoie, qui porte le nom de Carignan. Elle est à 3 li. s. e. de Turin, 6 s. e. de Pignerol, & 2 de Carmagnole. *Long.* 25, 20; *lat.* 44, 45.

CARIGNAN. *Voyez* YVOI.

CARIGOURIQUAS. *Voyez* GOURIQUAS.

CARINOLA, *Forum Claudii*, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec un évêché suffragant de Capoue. L'air y est mal-sain, ce qui est cause qu'elle est dépeuplée. Elle est auprès du mont Massico, à quatre milles de la côte de la mer de Toscane. C'est de ce mont Massico que l'on tiroit ces vins fameux dont il est parlé dans Horace. *Long.* 31, 35; *lat.* 41, 15.

CARINTHIE, province d'Allemagne, avec titre de duché, bornée par l'Autriche, la Styrie, la Carniole & le Frioul, le Tirol, &c. Clagenfurt en est la capitale.

Ce pays est rempli de bois & de montagnes, dont plusieurs sont fort élevées. Celles qui sont vers le Tirol, fournissent pour la plupart de très-bons fers; & les mines de Frietach, aussi bien que celles des environs des sources du Lyser, sont principalement renommées. Les vallées sont très-fertiles en toutes sortes de grains, sans cependant suffire aux besoins des habitans. Le peu de vin que ce pays produit est très-médiocre; mais on y supplée par d'excellente bierre. Il s'y trouve des chamois, des ours roux, bruns, & blanchâtres. Les lacs, les rivières & les ruisseaux y sont en grand nombre. Le lac de Wœrdtsee, dans la basse Carinthie, a deux milles de long, sur une largeur à-peu-près égale, & la pêche y est très-abondante. Les principales rivières sont la Drage, la Gail, la Mœll, le Lyser, la Glan, le Gurk, & le Lavant.

Ce duché renferme onze villes & vingt-un bourgs. Les états de la province se divisent de même que ceux d'Autriche, & les assemblées se tiennent à Clagenfurt. Tout le pays professe la religion Catholique-Romaine. Les principales fabriques sont celles d'acier & de fer, dont les marchandises de toute espèce passent chez l'étranger; les Anglois même emploient l'acier de la Carinthie pour leurs plus beaux ouvrages. Il y a une chambre de commerce.

La Carinthie ressortit à la régence de l'Autriche intérieure, établie à Grœtz en Styrie; mais elle a dans Clagenfurt sa capitainerie particulière. Ce duché se divise en haute & basse Carinthie. La plus grande partie appartient à la maison d'Autriche, le reste à l'évêque de Bamberg, & à l'archevêque de Saltzbourg. (*M. D. M.*)

CARIPOUS, peuple de l'Amérique méridionale, au nord du Brésil & de la rivière des Amazones. Ce peuple passe pour le plus doux & le plus humain de tous ceux des Indes occidentales. Il fait une guerre continuelle aux Caribes, qui ne sont point, à beaucoup près, si honnêtes gens que les Caripous.

Ces sauvages sont bien faits, très-vifs, très-gais, hardis & courageux. Ils sont honnêtes, aiment l'honneur, la justice, la vérité, & détestent les trompeurs & les méchans. Ils méprisent les poltrons autant qu'ils estiment les gens de cœur; vont nuds, & cachent dans des étuis d'écorce d'arbre, ce que la pudeur ne permet pas de montrer, tandis que les femmes & les filles, contre l'ordinaire de leur sexe, n'ont point de honte de paroître entièrement nues; les seules marques de pudeur qu'elles puissent donner, c'est de serrer les cuisses, & quand elles sont assises, de les croiser. Tout ce pays, qu'arrose la rivière d'Yapoco, est plein de montagnes & de bois; il produit les mêmes grains & les mêmes fruits que celui des Caribes, mais il y en a de fort dangereux, sur-tout une pomme que les Espagnols appellent *mançanilla*, qui est un poison mortel. (*M. D. M.*)

CARISCO, île d'Afrique, près du cap Saint-Jean, non loin de la côte de Guinée, au royaume de Benin. Elle peut avoir une demi-lieue de long: elle n'est point habitée; & cependant elle est d'une grande ressource aux navigateurs qui vont y faire de l'eau & du bois.

CARISTO, *Carystus*, petite ville de Grèce dans la partie orientale de l'île de Negrepont, avec un évêché suffragant de Negrepont, près du cap de Loro. *Long.* 42, 50; *lat.* 38, 6.

CARLADEZ (le), petit pays de France, dans la haute Auvergne, sur les confins du Rouergue, dont la capitale est Carlat.

CARLAT, petite ville de France, dans la province d'Auvergne, au Carladez.

CARLAT, petite ville de France, dans le haut-Languedoc, sur la rivière de Bezegue, à 4 li. de Mirepoix.

CARLAT, petite ville de France, au comté de Foix, entre Pamiers & Rieux. Elle a donné le jour au célèbre Pierre Bayle qui y naquit en 1648. Il mourut à Rotterdam en 1706. (*R.*)

CARLÉBY, petite ville de Suede, dans la Cajanie en Finlande, à l'orient du golfe de Bothnie.

CARLENTINI, petite ville de Sicile, dans la vallée de Noto. Elle fut bâtie par l'empereur Charles-Quint.

CARLETON, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck, avec titre de baronie, à 47 lieues n. de Londres.

CARLICH, château de plaisance de l'électeur de Trèves, près de Coblenz. (*R.*)

CARLILE, ville d'Angleterre assez forte, capi-

tale du duché de Cumberland, avec un évêché & titre de comté. Elle fut rétablie par Guillaume II, surnommé *le Roux*, qui y fit bâtir un bon château. Henri VIII y fit aussi bâtir une citadelle. Le prince Edouard la prit en 1745, & le duc de Cumberland la reprit en 1746. Elle envoie deux députés au parlement. Sa situation est sur l'Eden qui l'entoure de tous côtés avec le Caud & le Petterille. Elle est à 78 lieues n. n. o. de Londres. *Long.* 14, 17; *lat.* 55.

CARLINGFORD, petite ville maritime d'Irlande, au comté de Louth, avec un assez bon port. Elle est commerçante, & envoie un député au parlement.

CARLOSTAD, ou CARLOWITZ, ville de la Croatie Autrichienne, bâtie par Charles, archiduc d'Autriche, dont elle porte le nom. C'est le chef-lieu du généralat de Croatie. Elle est sur la rivière de Kulp, à 3 li. e. de Meteling, 9 o. de Zagrab. *Long.* 33, 30; *lat.* 45, 34.

CARLOSTADT, ou CARLSTAD, *Carolostadium*, ville de Suède, dans le Wermeland, sur le lac Waner, à 53 li. o. de Stockholm. *Long.* 31, 40; *lat.* 59. 16.

CARLOWITZ, bourg de Hongrie, sur le Danube, à deux lieues de Peterwaradin; on y voit encore des ruines de temples; mais ce lieu n'est bien connu que par le fameux traité de paix conclu entre la Porte Ottomane, d'une part; l'empereur, le roi de Pologne, le czar de Moscovie, & les Vénitiens de l'autre, en 1699.

On voit une médaille du czar Pierre, frappée à cette occasion, où d'un côté est la tête du prince *Petrus - Alexiowichz M. D. miseratione Div. kzar magnus dux Moscoviæ*: sur le revers, Mars portant un trophée, présente au czar assis sur un trône, une femme couronnée d'une couronne murale, qui se prosterne devant le prince, la paix à côté la relève & le prince lui tend la main; l'inscription qui est autour du revers, est prise de Claudien,

Quâ vicit, victos protegit ille manu.

« Son bras victorieux protège les vaincus ». Dans l'exergue, on lit: *victa Asof Moschis* 1696, *facta pace an.* 1700. « Après la prise d'Asof en 1696, & la paix conclue en 1700 ».

CARLSBAD, petite ville de Bohême, sur la Topel, remarquable par ses bains d'eaux chaudes, qui ont beaucoup de réputation dans toute l'Allemagne: ils sont si chauds, qu'on y fait cuire des œufs. On leur a donné le nom de *Carlsbad*, c'est-à-dire, bains de Charles, parce qu'ils furent découverts sous le règne de Charles IV en 1370. Il sort d'un lieu au-dessous d'un cimetière, une vapeur si maligne, que les poules, les chèvres & les autres animaux y sont d'abord étouffés. Il est à croire que les hommes y périroient de même; ce qui doit prouver combien les cimetières, dans les villes, peuvent être dangereux. Cette ville fut presque consumée par un incendie en 1604. (*R.*)

CARLSBERG, ville de la basse-Carinthie, près de Saint-Veit.

CARLSBOURG, château d'Allemagne, situé à Dourlach. On y bat monnoie, & il y a une surintendance. (*R.*)

CARLSBOURG, ville & forteresse d'Allemagne, dans le duché de Brême, sur la rivière de Geeste, qui tombe dans le Weser.

CARLSCROON. *Voyez* CARELSCROON.

CARLSHAVEN, ville & port de Suède, dans la Blekingke, à 9 lieues e. de Christianstdat. (*R.*)

CARLSHAVEN, jolie ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la basse Hesse, nouvellement bâtie sur le Dymel, au s. de Corvey, dans un endroit nommé avant *Siebourg*.

CARLSRUHE, petite ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans le margraviat de Bade-Dourlach, bâtie en 1715 par le Margrave Charles-Guillaume. Elle est à une lieue de Dourlach.

CARLSTADT, ville forte de Suède, dans la West-Gothie, sur une île. *Long.* 31, 40; *lat.* 59, 16.

CARLSTADT, ou KARLSTADT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Mein, près de Würtzbourg, avec un château nommé *Carlbourg*.

CARLSTADT. *Voyez* KARLSTADT.

CARLS-TOWN, ou CHARLES-TOWN, *Carolopolis*, ville & port de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale, dont elle est la capitale. Elle est située sur une langue de terre, entre les rivières d'Arlshey & de Cooper, & jouit de l'avantage de deux anses, l'une au nord, & l'autre au sud. Sa position est par les 32 d., 40′ de *lat.* sept., à 2 lieues de la mer. Les fortifications de la ville sont considérables: depuis la guerre d'Amérique on y a ajouté plusieurs ouvrages.

Charles-Town est le centre du commerce de la Caroline; il ne manqueroit rien à sa situation, si son port pouvoit recevoir des navires au-dessus de deux cents tonneaux. Tous les environs sont aussi agréables que fertiles. La ville a plusieurs grandes rues, & quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme quatorze à quinze d'une architecture distinguée. L'église paroissiale est très-belle, mais trop petite pour une ville, dont le nombre des habitans augmente de jour en jour. Charles-Town possède une bibliothèque publique, composée d'une quantité d'excellens ouvrages. Les Presbytériens & les Anabatistes ont leurs églises dans la ville, & les Quakers la leur dans un des fauxbourgs. L'air y est très-pur. C'est la résidence du gouverneur général de la province, & le siége des principales cours de justice. *Voyez* CAROLINE. (*M. D. M.*)

Il y a aussi une ville de même nom dans l'île de la Barbade.

CARMAGNOLE, *Carmaniola*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, près du Pô, avec une bonne citadelle. *Long.* 25, 20; *lat.* 44, 43. Elle jouit

jouit du titre de comté, & fait un assez grand commerce. Catinat la prit en 1691 : le prince Eugène la reprit la même année. Son territoire est fertile en lins, en grains, & en soie. Elle est à 5 li. s. de Turin, & 7 s. e. de Pignerol.

CARMAING, *Carmanum*, petite ville de France, en Gascogne, dans la Lomagne. Elle a titre de comté.

CARMANCHA, ville de Perse, où l'on trouve beaucoup de ruines ; ce qui fait voir qu'elle a été autrefois très-considérable.

CARMARTHEN, ville d'Angleterre, au pays de Galles, capitale du Carmarthen-shire. Elle envoie un député au parlement. Elle est sur la rivière de Towy, à 53 li. o. de Londres.

CARMARTHEN-SHIRE, province d'Angleterre, dans le diocèse de Saint-David, au pays de Galles, d'environ 700,000 arpens. Elle est très-riche en bleds, en pâturages, en bétail, en saumons, en bois, en mines de charbons, & en excellent plomb. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

CARMEL, *Carmelus*, haute montagne de la Palestine, au s. d'Acre, & à 9 li. n. o. de Sebaste, remarquable par la retraite du prophète Elie, & par un monastère de Carmes. Elle a environ 23 lieues de circuit & 5 de traverse. Elle est couverte d'arbrisseaux, de boccages, & de garennes remplies de gibier de toute sorte. Il y a plusieurs villages aux environs, appartenans aux Bedouins Arabes.

CARMERY, ville & abbaye de France, au pays de Velay, sur la rivière de Colance, à 4 li. de Puy. On l'appelle aussi le monastère Saint-Chaffre.

CARMINA, île de l'Archipel, habitée par des Grecs & des Turcs, qui ne s'occupent que de la piraterie. La rade en est mauvaise, & il n'y a point d'eau douce.

CARMINACH, ou CARMINIAH, ville d'Asie, vers le milieu de la grande Tartarie, dans la contrée de la Bochara. *Long.* 88 ; *lat.* 99, 30.

CARMONE, ancienne ville d'Espagne, dans l'Andalousie. La porte qui regarde Séville est un des plus grands monumens d'antiquité de toute l'Espagne. Cette ville est dans un terroir fertile, à 6 li. e. de Séville. Pour peu qu'on y creuse, on y trouve des statues de marbre, & d'autres morceaux précieux. Par malheur les ouvriers, aussi ignorans que ceux qui les font travailler, ne connoissant pas le prix de ces trésors antiques, les brisent souvent à coups de marteaux, ou s'en servent dans leurs bâtimens. *Long.* 12, 25, *lat.* 37, 24.

CARMONS, ou CORMONS, petite ville d'Italie, dans le Frioul, près de la riviere d'Indri. Cette ville appartient à la maison d'Autriche, ainsi que le comté de Goritz dans lequel elle est située.

CARNARVAN, ou CARNARVON, ville d'Angleterre, capitale du Carnarvan-shire, avec titre de comté, & un château, où naquit Edouard II. Elle est située sur le canal de Menay, vis-à-vis l'île d'Anglesey, à 64 li. n. o. de Londres, & envoie un député au parlement. *Long.* 12, 50 ; *lat.* 53, 10. (*R.*)

CARNARVAN-SHIRE, province d'Angleterre, au pays de Galles, vis-à-vis l'île d'Anglesey, d'environ 370,000 arpens. Elle abonde en bétail, gibier, poissons, & bois. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

CARNATE, royaume des Indes, borné au midi par le royaume de Gingi, au nord par celui de Golconde, au levant par la côte de Coromandel, & au couchant par le royaume de Canara. Les habitans de toutes ces contrées sont extrêmement superstitieux.

Le gouvernement n'est guere moins bisarre que la religion ; les peuples y vivent dans une espèce de servitude : ils ne possèdent aucune terre en propre ; elles appartiennent toutes au prince, qui les fait cultiver par ses sujets : au tems de la récolte, il fait enlever le grain, & laisse à peine de quoi subsister à ceux qui ont cultivé les terres.

Cangibouran est la capitale de ce royaume.

CARNELAND, petites îles de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, sous le 12e d. 50′ de *lat.* septentrionale. Elles sont deux, & la plus grande peut avoir 4 à 5 lieues ; l'autre 3. Le terroir est très-bon & très-fertile. Il y a de grands bois, & de l'eau, moitié douce & moitié salée. Elles sont habitées par quelques Indiens de terre-ferme, qui y viennent passer une partie de l'année.

CARNERO, *Carnarius*. On donne ce nom à la partie du golfe de Venise, qui s'étend depuis la côte occidentale de l'Istrie, jusqu'à l'île de Grossa, aux côtes de Morlaquie.

CARNEUW, bourg d'Irlande, au comté de Wicklou ; il envoie un député au parlement.

CARNIA (la), province, ou despotat de la Turquie, en Europe, dans la basse Albanie.

CARNIA (la), pays d'Italie, dans l'état de la république de Venise, dans la partie septentrionale du Frioul, le long de la rivière de Tajamento.

CARNIOLE, province d'Allemagne, dans les états de la maison d'Autriche, bornée par la Carinthie & la Stirie, par l'Esclavonie & l'Istrie Vénitienne, la Croatie & le Frioul. Laubach en est la capitale.

La plus grande étendue de ce pays est de trente milles du levant au couchant, & de vingt-cinq du nord au midi. Il est presque par-tout couvert de montagnes, partie habitées & couvertes de bois, partie nues & désertes. Il y en a dans la haute Carniole dont les sommets sont toute l'année chargés de neiges. L'énorme montagne de *Nanas* est située entre Wippach & Saint-Vit. Ce duché renferme aussi beaucoup de cavernes remarquables, des vallées & des plaines très-fertiles, qui non-seulement donnent de bons pâturages, mais aussi

une bonne récolte ; car après la moiſſon du froment, du ſeigle, de l'orge, des pois, des fèves, &c., on ſeme du bled ſarraſin ; & après la récolte du chanvre & du lin, on ſème du millet. Les fruits ſont excellens & trés-précoces : les marons & les noix y ſont en abondance, ainſi que les oliviers ſur le bord de la mer & dans l'Iſtrie, qui produit auſſi des oranges, des limons, des citrons, des grenades, des amandes & des figues. Les vins blancs & rouges ſont d'une qualité ſupérieure. Il y a beaucoup de bétail & de chevaux ; ceux de Karſt ſont en réputation. Le gibier, la volaille, le poiſſon y abondent, ſans excepter la marée. Il s'y trouve auſſi des mines de fer, d'acier, de cuivre & de plomb, & des eaux minérales. Le marbre de Carniole eſt très-beau ; mais le ſel manque dans tout le pays. Les principales rivières ſont la Save, qui eſt navigable & très-rapide, la Laybach, la Gurck, la Culpa. Les lacs principaux ſont le Feideſſer & le Wochein, dans la haute Carniole, & celui de Cirknitz, dans la moyenne. On y trouve vingt-une villes, trente-cinq bourgs, plus de deux cents châteaux, & au-delà de quatre mille villages, population prodigieuſe, vu ſon terrein pierreux & montueux. Les habitans ſont d'une conſtitution forte & robuſte ; ils traverſent les neiges pieds nuds ; les hommes ne ſe couvrent jamais la poitrine, & ſont habitués à coucher ſur la terre. Leur nourriture eſt très-groſſière. Le menu peuple eſt d'origine Eſclavone, & la haute nobleſſe eſt preſque toute Allemande. Les deux langues dominantes de ce pays ſont l'Eſclavonne ou Veſiède, & l'Allemande. Les états du pays ſont compoſés ; 1°. du clergé, 2°. des ſeigneurs, (princes, comtes & barons) ; 3°. des chevaliers ou nobles du pays ; 4°. des villes archiducales. La religion eſt le culte romain, à l'exception des Valaches ou Uskokes, qui ſuivent le rit Grec. Le commerce conſiſte en fer, acier, mercure, vins, huiles d'olives, oranges, citrons, &c. chevaux, vipères, ſcorpions, beſtiaux, fromages, toiles, miel qu'on recueille en abondance dans la baſſe Caroline, en bois de conſtruction pour les vaiſſeaux, en fruits, &c. Ce duché ſe diviſe en cinq parties, qui ſont ; 1°. la haute Carniole ; 2°. la baſſe Carniole ; 3°. la moyenne Carniole ; 4°. la Carniole intérieure, 5°. l'Iſtrie Autrichienne. (*M. D. M.*)

CARNOËL, riche abbaye de France, en Bretagne, au diocèſe & à 12 li. n. e. de Quimper. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & fut fondée en 1176. (*R.*)

CAROLATH, principauté de la Siléſie, enclavée dans celle de Glogau, & dans les cercles de Freyſtaedt & de Grünberg. Beuthen en eſt la capitale. Le prince fait ſa réſidence dans le château de Carolath, qui eſt bâti ſur une petite montagne, au bord de l'Oder. Au bas de la montagne eſt un bourg où ſe trouve une égliſe Luthérienne. (*R.*)

CAROLINE (la), contrée de l'Amérique ſeptentrionale & méridionale ; elle contient ſix provinces ; Albermale, Clarendon, Craven, Barkley, Colleton & Carteret. Elle eſt bornée au nord par la Virginie, au midi par la nouvelle Géorgie, à l'eſt par la mer du nord, & à l'oueſt par les monts Apalaches. Elle ſe diviſe en Caroline ſeptentrionale, capitale Edenton ; & Caroline méridionale, capitale Charles-Town.

Ce pays fut découvert en 1512 par Ponce de Léon, Eſpagnol. En 1566 les Anglois s'y établirent, lui donnèrent le nom de *Caroline*, en l'honneur de leur roi Charles II, & depuis ce tems leur colonie eſt devenue très-puiſſante.

Le terroir y eſt fertile & aiſé à cultiver. L'air eſt ſain, & les fruits excellens. Il y croît toute ſorte de grains. Le riz eſt très-bon, & les vivres ſont à vil prix. Il y a des abeilles en grande quantité. On élève auſſi dans cette contrée des vers à ſoie, qui ont très-bien réuſſi, & il s'y trouve des vignes ſauvages dont le raiſin eſt excellent.

Quoique la population ſoit conſidérable, la province eſt capable de contenir & de nourrir ſoixante-ſix fois le nombre de ſes habitans actuels. On y ſème le bled d'Inde ou le maïs, depuis le premier de mars, juſqu'au 10 de juin. Un acre de terre commune produit depuis dix-huit juſqu'à trente boiſſeaux, & quelquefois plus de ſoixante ; mais la récolte ordinaire monte ou baiſſe entre ces deux termes, ſuivant la qualité du terrein. Les Anglo-Américains ſe flattent qu'avec le tems on ne verra plus dans les marchés d'Europe d'autre riz que celui de la Caroline. Le bétail y a étonnamment multiplié ; on laiſſe paître les vaches dans les forêts, & on les raſſemble tous les ſoirs. Il n'eſt pas rare de voir de ſimples particuliers en avoir juſqu'à mille. Les plus pauvres n'en ont guère au-deſſous de deux cents. Les porcs, dont le nombre eſt encore plus grand, ſont nourris de même ; ils s'écartent de pluſieurs lieues pour chercher du gland ou des racines, & retournent d'eux-mêmes le ſoir dans les plantations. Cette province, avant la guerre d'Amérique, faiſoit un commerce immenſe : à la paix il ne peut être que plus riche encore. (*M D. M.*)

CARON, rivière d'Aſie, dans la Perſe, qui ſe décharge dans le golfe de Balſora.

CAROTTO, village des Griſons, en Suiſſe, dans le comté de Chiavenne. Il étoit autrefois un de ceux qui formoient la communauté de Pleurs. Il eſt dans les montagnes où ſe trouvent les mines de cette eſpèce de terre ſingulière, dont on fait au tour des pots, des vaſes, & autres pièces de vaiſſelle. Cette terre eſt d'un verd noirâtre, huileuſe, un peu molle, & ſi écailleuſe, que quand on la manie l'écaille s'attache aux doigts ; c'eſt une eſpèce d'ardoiſe. Ces pots ont ceci de particulier, qu'ils bouillent plutôt que ceux de métal ; qu'ils conſervent long-tems leur chaleur ; qu'ils ne donnent aucun mauvais goût à la liqueur & aux viandes qu'ils contiennent, & ne ſe caſſent jamais

au feu. On leur prête une qualité qui paroît fort ſuſpecte ; c'eſt qu'ils ne peuvent ſouffrir le poiſon. Il s'en fait un grand débit dans la Lombardie & dans le reſte de l'Italie.

CAROU, province d'Afrique, dans la Nigritie, au royaume de Folhia, près des rivières de Riojunk & Arveredo.

CAROUGES, gros bourg de France, en Normandie, à 5 li. n. o. d'Alençon. Il a titre de comté, avec un château magnifique. Il y a dans ce bourg un grenier à ſel & une petite rivière, ſur laquelle ſont établies deux forges.

CAROUGE, petite ville de Savoie, dans le Genevois, & près de Geneve. Elle n'exiſtoit point antérieurement à la liberté de cette dernière ville, à la proſpérité de laquelle elle doit ſon exiſtence. (*R.*)

CARPARY, île de l'Amérique méridionale, dans la Guiane. On l'appelle auſſi *l'île des lapins*. C'eſt dans cette île qu'eſt le cap Nord, le plus fameux de cette contrée.

CARPEN, petite ville forte de la haute Hongrie, dans le comté de Bars.

CARPENTARIE. *Voyez* CARPENTER-LAND.

CARPENTER-LAND, ou CARPENTARIE, pays d'Aſie de la nouvelle Guinée, dans la nouvelle Hollande. Cette contrée eſt peu connue ; ſon nom lui vient de Carpenter, capitaine Hollandois qui la découvrit.

CARPENTRAS, ville de France, en Provence, capitale du comté Venaiſſin. *Long.* 22 d 42′, 53″ ; *lat.* 44 d. 3′, 33″.

Son nom latin eſt *Carpentoracte*. Les notices marquent cette ville de la province Viennoiſe. On voit au concile d'Epaone, en 517, la ſouſcription d'un évêque de Carpentras.

Ce n'eſt pas le *Forum Neronis*, comme l'a cru l'abbé de Longuerue : ce lieu ancien doit être placé à Forcalquier.

Les évêques, au VIe, VIIe & VIIIe ſiècles, prennent ſouvent dans les conciles le titre de *Vindauxenſis*, parce qu'ils avoient tranſféré leur ſiège à Vendaſque, ou Nenaſque, *Vindauxa*. Ce lieu, qui étoit autrefois plus floriſſant, & qui a donné le nom au Comtat Venaiſſin, n'eſt plus qu'une bourgade à une lieue & demie de Carpentras, appellée *Venaſque*.

A Morilleux, à demi-lieue de Carpentras étoit le château, bâti par Clément V, & où il réſidoit. Il y fit battre une monnoie d'argent, où il prend le titre de *Comes Venetini*.

Le pays eſt fertile en vin, huile, ſafran, en vers à ſoie, en mûriers. Son évêque eſt ſuffragant d'Avignon. Il y a un bureau des finances, & une ſynagogue pour les juifs. Cette ville eſt ſur la rivière d'Auſon, au pied du mont Ventoux, à 5 li. ſ. e. d'Orange, & 5 n. e. d'Avignon.

Dans le palais épiſcopal de Carpentras eſt un trophée fort ancien : on y voit en relief un conquérant qui tient deux rois enchaînés. On croit que c'eſt une partie du monument que En. Dom. Aenobardus & Q. Fabius Max. firent élever après avoir vaincu les Allobroges & les Arvernes.

Pernes, peu éloigné de Carpentras, eſt la patrie du célèbre Flechier, évêque de Nîmes.

CARPI, petite ville d'Italie, en Lombardie, dans le Modénois. *Long.* 28, 25 ; *lat.* 44, 45.

Cette ville, qui a titre de principauté, a un bon château, & un archiprêtre qui ne relève d'aucun évêque. Les François l'abandonnèrent en 1703. Ils la reprirent en 1705. Le prince Eugène s'en empara en 1706. Elle eſt à 3 li. n. de Modène, 5 n. e. de Reggio, 5 ſ. o. de la Mirandole.

CARPI, petite ville d'Italie, dans l'état de Veniſe, au Véronois, ſur l'Adige, fameuſe par la bataille que le prince Eugène y gagna ſur les François en 1701.

CARPIO, petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir, avec titre de marquiſat.

CARRAL, petite ville d'Eſpagne, ſur les côtes de Galice. (*R.*)

CARRAVEIRA, ville de la Turquie en Europe, dans la Macédoine, ſur le golfe de Salonichi. Elle ſe nomme auſſi Boor Caſtoro ; c'eſt l'ancienne Beroé. Elle a un archevêque grec. *Long.* 40 ; *lat.* 40, 27.

CARRETO, petite ville d'Italie, dans le territoire d'Aqui, au duché de Montferrat. (*R.*)

CARRICK, province méridionale & occidentale de l'Ecoſſe, dont la capitale eſt Bargeny. Cette province eſt fertile en bled & en pâturages.

CARRICK-DRUM-RUSH, petite ville d'Irlande, dans la province de Connaugth, au comté de Létrim, ſur la rivière de Shannon. Elle envoie un député au parlement.

CARRICH-FERGUS. *Voyez* KNOCK-FERGUS.

CARRICK-MAC-GRIFFEN, ville d'Irlande, dans la province de Munſter, ſur la Shure. Elle a un marché public.

CARRION, rivière d'Eſpagne, qui prend ſa ſource dans les Aſturies, & qui ſe jète dans celle de Piſuerga.

CARRION-DE LOS CONDES, ville d'Eſpagne, au royaume de Léon, ſur la rivière de Carrion. Il y a dix paroiſſes, quatre couvens d'hommes, deux de filles, & deux hôpitaux. Les Eſpagnols ne lui donnent que le titre de bourg. (*R.*)

CARS, ville forte & conſidérable d'Aſie, dans l'Arménie, ſur la rivière de même nom, avec un château fortifié, & rendu preſque imprenable, tant les Turcs ont ajouté à ſes fortifications. Il eſt ſur un rocher très-eſcarpé, du haut duquel on peut foudroyer la ville. La plaine qui l'environne eſt arroſée par un grand nombre de ruiſſeaux & de ſources. L'air en eſt très-pur, & la campagne eſt couverte de fruits & de fleurs.

CARSCHI, grande ville d'Aſie, dans la Tartarie, dans la grande Bucharie.

Cette ville eſt fort peuplée, très-commerçante,

& mieux bâtie qu'aucune autre de ce pays. La campagne eſt extrêmement fertile en toutes ſortes de fruits & de légumes.

CARSO, partie du Frioul, qui eſt ſituée entre le comté de Gortz, le golfe de Veniſe, & l'Iſtrie. Il appartient à la maiſon d'Autriche.

CARSWICK, petite ville & port d'Ecoſſe, dans l'île de Mula.

CARTAMA, petite ville d'Eſpagne, au royaume de Grenade. *Long.* 13, 32; *lat.* 36, 32. Elle eſt proche de la rivière de Guadana-Medina, au pied d'une montagne; à 3 li. n. o. de Malaga, 10 ſ. o. d'Antequera. Elle a été autrefois conſidérable, mais elle diminue de jour en jour.

CARTA-SOURA, ville d'Aſie, dans l'île de de Java, capitale de l'empire de Matazan, & réſidence de l'empereur. (*R.*)

CARTHAGE, dite la *grande*, fut autrefois capitale d'un puiſſant empire, & la principale ville d'Afrique. Scipion le jeune la prit & la ruina 146 ans avant J. C. Elle fut rebâtie ſous C. Gracchus, 123 ans avant J. C., & les Arabes la ruinèrent environ l'an 685. Elle étoit ſituée dans une langue de terre qui formoit une preſqu'île jointe à l'Afrique par un iſthme de 25 ſtades, entre Utique & Tunis. Toute la preſqu'île avoit 390 ſtades de tour: il ne reſte de Carthage que quelques veſtiges. La preſqu'île a retenu le nom de *promontoire de Carthage*. (*R.*)

CARTHAGÈNE, *Carthago Nova*, ville forte & port d'Eſpagne, au royaume de Murcie, capitale du pays de même nom. *Long.* 17, 6; *lat.* 37, 36, 7.

Sa grandeur eſt médiocre. Elle a été plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Son port, qui eſt à l'extrémité du golfe de Carthagène, eſt un des meilleurs de toute l'Eſpagne, & des plus sûrs de toute l'Europe; on pêche dans ce golfe beaucoup de *macreuſes*, ce qui a fait donner à l'île que l'on trouve à l'entrée du port le nom de *Scombraria*. L'évêque de Carthagène, qui fait ſa réſidence à Murcie, eſt ſuffragant de Tolède, & jouit de plus de ſoixante-quatre mille ducats de rente. Aux environs de cette ville croît beaucoup de genêts (*ſpartum*), ce qui a fait donner à la ville le nom de *Spartaria*, & à la contrée celui de *Spartarius Campus*. On y trouve auſſi des diamans, des rubis, des améthyſtes, & d'autres pierres précieuſes, & ſur-tout beaucoup d'alun. Cette ville a été bâtie par Aſdrubal: elle eſt protégée par un bon fort. Jean Leak la prit pour l'archiduc, depuis empereur ſous le nom de Chrles VI, en 1706; mais le duc de Berwick la reprit enſuite. Elle eſt à 11 lieues ſ. de Murcie. (*M. D. M.*)

CARTHAGÈNE, grande, belle & forte ville de l'Amérique méridionale, à 10 *d.* 25 *m.* 48 *ſ.* de *lat.* nord, & à 301 *d.* 19 *m.* 36 *ſ.* de *long.*, ſur la côte de Terre-Ferme, bâtie vers l'an 1527 par Hérédia, avec un évêché ſuffragant de la nouvelle Grenade.

Les avantages de ſa ſituation l'ayant rendue bientôt floriſſante, elle fut pillée, en 1544, par quelques avanturiers François, & quarante ans après par l'Anglois Drack, qui la réduiſit en cendres. Elle fut encore pillée par les François en 1597, & attaquée en vain par l'amiral Vernon, chef de la flotte Angloiſe, en 1752; il fut contraint d'en lever le ſiège, après y avoir perdu preſque tout ſon monde. Rien n'eſt plus admirable que la vue de cette ville, qui, ainſi que ſon fauxbourg, eſt fortifiée régulièrement, & a trois bons forts outre les autres ouvrages. C'eſt après Mexico la plus belle de toute l'Amérique. Elle eſt compoſée de cinq grandes rues, droites & bien pavées, dont chacune a près d'un bon quart de lieue de long. Les maiſons ſont de pierre, & fort bien bâties, toutes avec des balcons & des jalouſies de bois, matiere plus durable pour ces ouvrages que le fer, qui ſeroit bientôt rouillé & détruit par l'humidité, & par des vents nitreux, dont les murailles même ſe reſſentent. Une rue plus longue & plus large que toutes les autres, traverſe la ville entière, & forme une grande place au centre. La cathédrale s'élève au-deſſus de tous les autres édifices, & ne renferme pas moins de richeſſes qu'elle étale de magnificence au-dehors; les autres édifices, tels que les égliſes, les couvens & l'hôpital, ſont en général de la plus grande beauté. On fait monter le nombre de ſes habitans à vingt-quatre mille, dont environ cinq mille Eſpagnols, & le reſte de race Américaine, ou nègres & mulâtres, la plupart ſi aiſés qu'ils paſſeroient pour riches dans toute autre contrée du monde. Le gouverneur fait ſa réſidence ordinaire dans la ville, & relève du vice-roi de la Nouvelle Grenade, pour les affaires militaires: on en appelle pour les affaires civiles à l'audience de *Santa-Fé*. La juriſdiction ſpirituelle de l'évêque de Carthagène s'étend auſſi loin que le gouvernement militaire & civil. Elle forme un tribunal, compoſé du prélat & de ſon chapitre, mais qui n'a rien de commun avec celui de l'inquiſition, dont la juriſdiction renferme l'île *Eſpagnole*, où il fut d'abord établi, *Tierra-Firme* & *Santa-Fé*. Outre ces tribunaux, la ville a ſa magiſtrature ſéculière, compoſée de regidors, parmi leſquels on élit tous les ans deux alcades. Ces deux emplois ſont ordinairement remplis par les habitans de la première diſtinction, il y a auſſi une chambre du tréſor pour la perception & la diſtribution des deniers royaux. Enfin, Carthagène n'étant pas moins une ville de guerre que de commerce, elle a ſon auditeur militaire, qui eſt le chef d'une eſpèce de juriſdiction.

C'eſt dans la baie de Carthagène que les galions arrivent, pour y attendre que l'armadille du Pérou ſe ſoit rendue devant Panama. Au premier avis qu'ils en reçoivent, ils prennent la route de Porto-Bello, où ſe tient une foire, après laquelle ils reviennent faire dans la baie les proviſions néceſſaires à leur retour; bientôt ils ſe hâtent de remettre à la voile. Dans leur abſence, la baie eſt extrêmement déſerte.

Carthagène étant la première échelle où ſe ren-

dent les galions, on doit se faire une haute idée du commerce d'une ville qui reçoit les prémices de tout ce qui passe d'Espagne dans l'Amérique méridionale. Les effets de ce commerce, sont l'or, l'argent, monnoyés, en lingots & en poudre, les émeraudes, dont il se trouve de riches mines à *Santa-Fe*, & les perles qui sont très-belles, & dont il se fait un grand trafic, &c. On reçoit en échange les marchandises & les étoffes d'Europe.

Quant à l'article des arts & sciences, il n'y a exactement rien à dire: les habitans, doués naturellement de beaucoup d'esprit & de sagacité, négligent de s'instruire, & ne s'occupent que de leur commerce; ils sont bons, charitables envers les Européens. Le climat est excessivement chaud. Dans les observations du thermomètre, le 19 novembre 1735, il a été prouvé que la chaleur du jour le plus chaud du climat de Paris est continuelle à Carthagène; aussi par la trop abondante transpiration, les habitans sont-ils si pâles & si livides qu'on les croiroit tous relevés de quelque grande maladie.

Le gouvernement de Carthagène est borné au nord-ouest par la mer du nord, à l'est par Rio-grande & par la rivière de la Magdelène, au sud par l'audience de *Santa-Fé*, à l'ouest par la rivière & le golfe de Darien. La plus grande partie du terroir est coupé de montagnes & de collines, le reste est en vallées basses & ombragées de plusieurs forêts & bocages épais. La terre que la trop grande quantité de pluies rend presque toute humide & maréca geuse, n'est pas trop propre pour les semences de l'Europe, & le bled n'y mûrit pas bien. On n'y trouve des mines d'or qu'en très-peu d'endroits, encore sont-elles très-peu abondantes: il y a beaucoup de bêtes sauvages, de tigres, de serpens, & autres animaux nuisibles. Les Américains y sont en petit nombre. Les Espagnols ont dévasté ces immenses contrées. (*M. D. M.*)

CARTHAGO, ou la NOUVELLE-CARTHAGE, ville d'Amérique, dans l'audience de Santa-Fé en Terre-Ferme, à quelque distance & à l'orient de la rivière de Cauca, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CARTHAGO, ville considérable de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans la province de Costa-Ricca. Elle est située presque au milieu de la largeur de l'isthme qui joint les deux grandes parties de l'Amérique. Il peut y avoir un peu plus de quatre cents familles dans cette ville. Elle a un gouverneur Espagnol, deux couvens de religieux & un de religieuses. Les habitans font un grand & riche commerce. *Long.* 296, 15; *lat. s.* 9, 50. (*R.*)

CARTHUEL. *Voyez* CARDUEL.

CARTO, petite ville de Barbarie, sur la côte du royaume de Barca, entre Salona & Alberton.

CARVAN *Voyez* KAIREVAN.

CARWAR, ville d'Asie, dans les Indes orientales, sur la côte de Malabar, à 20 lieues au midi de Goa. Les Anglois y ont un comptoir au milieu de deux bastions. Elle est voisine de montagnes couvertes de bois & pleines de bêtes sauves, entre lesquelles sont des vallées où il croît beaucoup de bled & beaucoup de poivre: ce poivre passe même pour le meilleur des Indes orientales. Parmi les animaux domestiques dont on y fait usage, les bœufs y sont beaucoup plus gros qu'en Europe, mais la chair en est moins bonne. Ons'y livre aux pratiques les plus absurdes & les plus superstitieuses de l'idolâtrie. *Long.* 73; *lat.* 15.

CARY, petite île de la mer d'Ecosse, une des Westernes, à un mille au sud de Gigai. Elle a un mille de long. Son terroir renferme d'excellens pâturages, & nourrit beaucoup de lapins.

CASAL, *Bondicomagum*, *Casale*, ville forte d'Italie, capitale du Montferrat, avec une citadelle. Elle est sur le Pô. *Long.* 26, 4; *lat.* 45, 7.

Ce fut la résidence des marquis de Montferrat. Son évêché, suffragant de Milan, fut érigé en 1474 par Sixte IV. Elle est remarquable par la victoire du comte d'Harcourt sur les Espagnols en 1640. Le duc de Mantoue la rendit au roi de France en 1681. Elle lui fut rendue en 1695 ayant été prise par les alliés, & on en démolit les fortifications. Les François la reprirent & la fortifièrent de nouveau, mais le roi de Sardaigne s'en rendit maître en 1706. Les François la reprirent en 1745. Le roi de Sardaigne la reprit au mois de mars 1746. Elle est à 15 li. n. e. de Turin, 14 s. o. de Milan, 20 n. e. de Gènes. (*R.*)

CASAL-MAGGIORE, petite ville forte d'Italie, située sur la rive gauche du Pô, au duché de Milan. *Long.* 27, 50; *lat.* 45, 6.

CASALE-NUOVO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans le pays d'Otrante.

CASALE-PUSTURLENGO, petite ville d'Italie, dans le duché de Milan, au territoire de Lodi. C'est un pays très-stérile.

CASALMACH, grande rivière d'Asie, dans la Natolie, qui se jète dans la mer Noire.

CASAMANCE, rivière d'Afrique, au royaume de Mandiga.

CASAN, *Casanum*, ville considérable d'Asie, capitale du gouvernement du même nom, dans l'empire Russe, avec une citadelle & un château fort bâti à l'antique. Elle est sur le Casanka, qui à une demie lieue de-là se jète dans le Wolga. On compte dans cette ville jusqu'à cinquante églises, presque toutes construites de pierres, & onze couvens, partie dans la ville & partie dans ses environs. Le fort renferme la chancellerie du gouvernement, à laquelle préside un gouverneur & un vice-gouverneur. Le commandant du fort a sous ses ordres toutes les garnisons & tous les régimens qui se trouvent dans l'étendue de son gouvernement. La garnison de Casan est composée de trois régimens, pour lesquels on a établi un hôpital. Cette ville est le siège d'un archevêque: il y a aussi un gymnase qui dépend de l'université de Moscou, & où l'on enseigne aux jeunes Russes les

belles-lettres, les langues latine, françoiſe & allemande, l'arithmétique, la géométrie, la religion chrétienne, l'eſcrime & la danſe. A l'une des extrémités de la ville, on a établi une fabrique de toiles, qui ſont vendues à la couronne à un prix convenu, & qui ſont employées à l'uſage des troupes; il y a auſſi des fabriques de *maroquins*. Indépendamment des bourgeois, on compte dans cette ville beaucoup de riches Tartares qui commercent avec la Sybérie. Le czar Jean Baſile prit Caſan en 1552, & ſon fils Waſilowitz en 1554 ſe rendit maître de tout le royaume de Caſan, qu'il conquit ſur les Tartares, & qui n'eſt plus aujourd'hui qu'une province du vaſte empire de Ruſſie. Les maiſons de cette ville ſont preſque toutes de bois. Elle a eſſuyé un grand incendie le 26 août 1765. *Long.* 66, 48; *lat.* 55, 47.

Ce gouvernement contient la province de Caſan, dans laquelle ſe trouvent dix villes; la province de Sinbirsk, qui en comprend huit; la province de Penſa, qui en contient deux; la province de Swiaſck, qui renferme neuf villes; la province de Wiatskaïa, qui en renferme quatre; la province de Permic ou de Kungur, qui en contient quatre, & pluſieurs autres villes qui ſont enclavées dans ce gouvernement, & dépendent des ſeigneurs de Straganow. Les terres de la province de Caſan ſont très-fertiles en toutes ſortes de fruits, de grains & de légumes. Il s'y fait un grand commerce de pelleteries & de maroquins, & elle fournit des bois de conſtruction. (*M. D. M.*)

CASANGAS, nation d'Afrique, dans la Nigritie, auprès de la rivière de Caſamança.

CASAR, CABIR, ou ALCASAR-QUIVIR, ville du royaume de Fez, près du fleuve Lycus, à 3 lieues d'Argile. Elle peut avoir quinze cents maiſons, & il s'y trouve pluſieurs moſquées. Ses environs ſont remplis d'arbres fruitiers. (*R.*)

CASASA, ville & bon port d'Afrique, en Barbarie, dans la province de Garet. L'entrée de ſon port cependant eſt ſemée d'écueils.

CASAUBON, petite ville de France, dans la province d'Armagnac, ſur la rivière de Douze.

CASBA, place d'Afrique, au royaume de Tunis, à 2 li. de cette ville, dans une plaine fertile.

CASBIN, ou CASVIN, grande ville de Perſe, dans l'Irac, proche de la haute montagne d'Elwend. *Long.* 67, 35; *lat.* 36, 20.

Pluſieurs rois de Perſe y ont fait leur réſidence. Le commerce y eſt très-grand. La montagne d'Elwend recele de grandes & belles carrières de marbre blanc.

CASCAES, petite ville du royaume de Portugal, à l'embouchure du Tage, avec une bonne rade. C'eſt là que les flottes s'aſſemblent pour aller aux Indes. Elle eſt défendue par une bonne citadelle, & ſe trouve à 5 li. o de Lisbonne. (*R.*)

CASCH, ville d'Aſie, dans le pays des Usbecs. Elle eſt ſituée au delà du fleuve Gehon, dans un pays fertile, dont les fruits mûriſſent plutôt qu'en aucun lieu de cette contrée. Deux rivières, l'Alkaſarin & l'Aſchur, l'arroſent. On la dit ſujète à la peſte.

CASCHGAR (le royaume de), autrement PETITE BUCHARIE, pays d'Aſie, dans la Tartarie, borné au nord par le pays des Calmouks, dont il dépend, à l'orient par le Tibet, au ſud par le Mogol, à l'occident par la grande Bucharie. Il a environ 160 lieues de long ſur 100 de large. Il eſt fertile & peuplé. On y trouve du muſc, des mines d'or, d'argent, & des pierres précieuſes; mais les Calmouks qui en ſont ſeigneurs, ſe contentent de vivre de leur bétail & de ramaſſer des grains d'or dans les torrens. C'eſt d'eux principalement que vient la poudre d'or. Yarkan ou Yrken en eſt la capitale.

CASCHGAR, ville d'Aſie, dans la Tartarie, au royaume de même nom. Elle étoit jadis conſidérable; mais depuis que les Tartares en ſont en poſſeſſion, elle a beaucoup déchu. Cependant, il s'y fait un aſſez grand commerce avec les habitans des pays voiſins (*R.*)

CASCIA, petite ville d'Italie, en Ombrie, dans l'état de l'Egliſe, vers les frontières du royaume de Naples, à deux milles de cette ville.

CASE-DIEU, riche abbaye de Prémontrés, fondée en 1135, à 2 li. e. de Plaiſance, diocèſe & à 7 li. o. d'Auch.

CASENOVE, château en Guienne, près de Bazas, où naquit Charlotte-Roſe Caumont de la Force, fille de François de Caumont, marquis de Caſtelmoron, maréchal-de-camp, morte à Paris en 1666: elle s'eſt illuſtrée dans la république des lettres. Son *Hiſtoire ſecrette de Bourgogne, en 2 vol.* in-12, eſt un roman bien écrit.

CASENTINO, petit pays d'Italie, au grand duché de Toſcane, dans le Florentin, près de la ſource de l'Arno. Le lieu principal en eſt Poppi, & les autres ſont Valombroſa, Camoldoli, &c.

CASERTE, petite ville épiſcopale, à 5 lieues au nord de Naples, avec titre de duché, dans la plaine où étoit autrefois la délicieuſe Capoue, & près de laquelle Charles III, roi d'Eſpagne, a fait bâtir le château le plus magnifique, le plus régulier, & le plus vaſte qu'il y ait en Italie, ſur les deſſins de Vanvitelli, le premier architecte du pays.

Caſerte doit ſon origine aux Lombards; ſon nom vient d'un ancien château, appellé, à cauſe de ſa hauteur, *Caſa-erta*: c'étoit un fief de l'ancienne maiſon des ducs de Caſerte, que D. Carlos acheta pour y conſtruire une maiſon royale, dont la première pierre fut placée en 1752; le plan de ce château eſt un vaſte rectangle qui a ſept cents trente-un pieds de longueur de l'eſt à l'oueſt, & cinq cents ſoixante-neuf du nord au ſud, avec cent ſix pieds de hauteur; les deux grandes façades ont chacune trente-quatre croiſées. On y a élevé une ſtatue d'Hercule couronné par la vertu, avec cette inſcription, *Virtus poſt fortia facta coronat*, relative à la conquête du royaume de Naples,

que D. Carlos fit en 1734. Le plus riche marbre d'Italie a été employé pour la décoration de cette ſuperbe maiſon, qui a coûté huit ou neuf millions, outre deux millions pour l'aqueduc qui amène les eaux de neuf lieues, appellé *Aquedotto Carolino*.

L'ancien aqueduc des Romains, appellé *Aqua Julia*, & qui paſſoit à-peu-près dans le même canton pour aller à Capoue, étoit de deux cent vingt-ſix pieds plus bas que le nouvel aqueduc.

Nous n'avons point d'ouvrage moderne qui approche de cette magnificence : l'aqueduc de Maintenon n'a jamais été achevé, & ce ſeroit le ſeul qu'on pourroit mettre en parallele.

La longueur totale de l'aqueduc de Caſerta eſt de 21133 toiſes : la pente eſt d'un pied ſur 4800 ; la quantité d'eau eſt de 3 pieds 8 pouces de large, ſur 2 pieds 5 pouces de hauteur. Le réſervoir ou château d'eau auquel cet aqueduc aboutit ſur la montagne au nord de Caſerta, eſt à 1600 toiſes du château, & à 400 pieds au-deſſus du niveau de la cour.

En creuſant pour fonder les piles du grand arc, M. Vanvitelli trouva, à 90 pieds de profondeur, une cave où il y avoit quantité de corps morts. De quelle prodigieuſe antiquité devoit être cette ſépulture, puiſque par les ouvrages des Romains on voit que le terrein, il y a deux mille ans, étoit déjà à-peu-près le même qu'aujourd'hui ? Combien a-t-il fallu de ſiècles pour que les débris de la montagne, entraînés dans le vallées, les ait comblées à ſoixante-dix pieds de hauteur, en ſuppoſant que les corps aient été ſous terre de plus de vingt pieds dans le principe ?

En faiſant l'ouverture des aqueducs, dans la montagne de Santa-Croce, il ſortit une moffette ou vapeur empoiſonnée, qui renverſa mort le premier ouvrier ; quatre autres eurent beaucoup de peine à en revenir : le grand air, avec de grands raſiers de feu, y remédièrent peu à-peu.

Dans la montagne de Garzano, on trouva un eſpace de vingt pieds, où la pierre étoit encore dans un état de molleſſe qui indiquoit ſa formation ; c'étoit une matière ſabloneuſe, diſperſée par lits, de la même forme & de la même nature que la pierre vive qui forme le reſte de la montagne, mais qui n'étoit point encore durcie comme les pierres environnantes.

CASHEL, ou CASSEL, ville d'Irlande, au comté de Tipperary, avec un archevêché. Elle députe au parlement. Elle eſt à 11 li. ſ. e. de Limerik, 11 n. o de Waterford. *Long.* 9, 52 ; *lat.* 52, 36.

CASHORN. *Voyez* ASHBORN.

CASILIRMAR, rivière d'Aſie en Natolie, qui prend ſa ſource dans la province de Chiangara, & va ſe perdre dans l'Euphrate.

CASIMIR, ou plutôt KASIMIERS, ville bien bâtie, & d'un aſſez bon commerce, dans la petite Pologne, au palatinat de Lublin, ſur la Viſtule. Il y a encore une très-petite ville de même nom dans la grande Pologne, au palatinat de Caliſch, où Charles XII, roi de Suède, fit rouer & écarteler l'infortuné Patkul, en 1708.

CASIMAMBOUS, peuple ou tribu d'Afrique dans l'île de Madagaſcar, dans la province de Matatana.

CASLONA, *Caſtulo*, petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, près du Guadalquivir, autrefois épiſcopale.

CASPE, ville ou bourg d'Eſpagne, au royaume d'Aragon, au confluent de l'Ebre & de la Guadaloſe. (*R.*)

CASPIA, petite rivière de Lithuanie, qui prend ſa ſource dans la principauté de Smolensko, & va ſe jeter dans la Duna.

CASPIENNE (la mer), grande mer d'Aſie, entre la Tartarie, le royaume de Perſe, la Géorgie & la Moſcovie. Elle n'a point de communication viſible avec les autres mers ; il paroît que c'eſt à tort qu'on lui en ſuppoſe une cependant avec le golfe Perſique. La navigation y eſt dangereuſe ; Albuféda découvrit en 1320, la vraie longueur de la mer Caſpienne, & la trouva plus petite que Ptolomée ne l'avoit ſuppoſée, ſoit qu'en effet elle ſoit diminuée par l'enfondrement ſubit de quelques immenſes cavernes ſouterreines, ſoit qu'elle ſe ſoit ouvert quelque communication intérieure avec d'autres mers, ſoit encore parce que Ptolomée s'étoit trompé dans ſes calculs. Sa longueur eſt du nord au ſud, & non de l'eſt à l'oueſt, comme on l'avoit cru avant les recherches que fit faire Pierre-le-Grand, czar de Ruſſie, en 1718, par Bourrons, Olearius & Jean Kinſon. Elle eſt entre les 37 & 46 degrés de latitude, & entre les 66 & 71 degrés de longitude. Elle n'occupe en long, tout au plus que 3 d. 42′. Ses eaux ſont plus ſalées vers le milieu, que vers les côtes, à cauſe de la grande quantité de rivières qui s'y déchargent. Elle n'a ni flux ni reflux. On a découvert dans cette mer, vis-à-vis de la province de Xilan, deux grands gouffres. Le poiſſon y eſt aſſez abondant, & meilleur que dans les autres mers. On y en trouve d'odoriférens, tels que le hauſen, les eſturgeons, les perches, &c. : on y apperçoit auſſi des chiens marins, qui ſe font voir pendant les ouragans, auxquels cette mer eſt fort ſujette. (*M. D. M.*)

CASPIENS (monts), chaîne de montagnes qui s'étendent du nord au ſud, entre l'Arménie & la mer Caſpienne.

CASR-AHMED, petite ville de la province d'Afrique, proprement dite. Elle eſt conſidérée comme le magaſin des bleds de tout ce pays, qui en abonde. On les y conſerve ſous des voûtes bâties exprès, & non pas ſous terre, comme dans la plupart des autres provinces de l'Afrique.

CASR-BEN-HOBEIRAH, ville d'Aſie, dans la province d'Erakli (ou Chaldée), à 2 lieues de l'Euphrate.

CASR-FIROUSAH, c'eſt-à-dire, château de la Turquoiſe, ou bien Caſr-Firuz ; c'eſt-à-dire,

château du Bonheur. C'eſt le nom du château ſuperbe que Mahmud, fils de Sebeckteghin, fit bâtir en la ville de Gaſnah, & où il fut auſſi enterré. Le fondateur de ce palais régna depuis l'an de l'hégire 389, juſqu'à l'an 421 (de J. C. 1029), qui fut celui de ſa mort.

CASSAGNETES, petite ville de France, dans le Rouergue, au diocèſe de Rhodez, à 3 lieues n. o. de cette dernière ville.

CASSAMANCE, rivière d'Afrique, à 30 lieues au ſud de celle de Gambie, dont elle eſt un bras. Elle eſt navigable dans la partie de l'Afrique, où le commerce eſt permis aux François. Ils peuvent, par cette rivière, remonter dans la Gambie, & de celle-ci dans le Niger, auquel elle communique, & ſuppléer par-là au commerce du Sénégal. (*R.*)

CASSAN, ou CACHAN, grande & riche ville d'Aſie, au royaume de Perſe, dans la province d'Irac, fameuſe par les étoffes de ſoie qui s'y fabriquent, par ſes brocards d'or & d'argent, & par de belle faïence. Elle eſt munie d'un château. (*R.*)

CASSAND, île & forteresſe de la Flandre-Hollandoiſe, vis-à-vis l'écluſe.

CASSANO, petite ville du Milanès, ſur l'Adda, entre Bergame & Milan, où le 16 août 1705, ſe donna une bataille ſanglante, entre les François, commandés par M. de Vendôme, & les alliés, conduits par le prince Eugène. Le plus furieux combat ſe fit à trois repriſes, ſur le pont: le prince Eugène avoit l'avantage du nombre; mais ayant été bleſſé d'un coup de feu, & obligé de ſe retirer, M. de Vendôme, avec le régiment de la marine, qu'il appelloit la *Xe légion* de ſon armée, repouſſa les ennemis: « nous leur fîmes » un pont d'or avec beaucoup de prudence, dit » le chevalier de Folard, ne pouvant leur en » faire un de feu & de fer bien aceré, à cauſe de « notre foibleſſe, qui ne nous permit pas de les » ſuivre ».

Le champ de bataille nous reſta; le duc de Savoie ne fut pas ſecouru. Au reſte, les deux parties s'attribuèrent le ſuccès de cette mémorable journée. Cette ville défendue par un château fort, eſt à 6 lieues n. e. de Milan, & 10 n. o. de Crême. (*R.*)

CASSANO, ou COSSANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à 2 lieues du golfe de Tarente. Elle a un évêché ſuffragant de Reggio, mais exempt de ſa juriſdiction. Elle eſt à 7 li. n. o. de Roſſano, 15 n. de Coſenza. *Long.* 30, 35; *lat.* 39, 55. (*R.*)

CASSEL, *Caſtellum Morinorum*, jolie ville démantelée, & châtellenie de France, dans la Flandre, généralité de Lille. Elle eſt remarquable par les trois batailles qui ſe ſont données près de ſes murs, contre Philippe I, roi de France, qui y fut défait par Robert le Friſon, comte de Flandres, en 1071; contre Philippe-le-Bel, qui remporta une victoire complette ſur les ſujets du comte de Flandres révoltés, & ſaccagea la ville en 1328; & contre Philippe, duc d'Orléans, qui, en 1677, y défit le prince d'Orange, & prit la ville. Elle fut cédée à la France en 1678, par le traité de Nimègue. Elle eſt ſur une montagne, où ſe trouve la terraſſe d'un ancien château. On y jouit d'une des plus belles vues de l'univers. De cette terraſſe, on découvre trente-deux villes, un grand eſpace de mer, & les côtes d'Angleterre, à 6 li. de la mer, 4 n. e. de Saint-Omer, 7 ſ. e. de Gravelines, 6 ſ. e. de Dunkerque, & *long.* 20 d. 9′ 9″; *lat.* 50 d. 47′ 54″. Cette ville eſt bâtie en longueur, ayant la place ou grand marché au milieu, ornée d'une belle fontaine. Il y a deux collégiales, qui ſont auſſi paroiſſes, un hôpital, un collège, &c. (*M. D. M.*)

CASSEL, *Caſſella*, *Caſſilium*, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, très-belle & très-forte, capitale du Landraviat de Heſſe-Caſſel. Elle eſt ſituée, partie ſur une hauteur, partie ſur la Fulde, qui la coupe en deux portions inégales, au confluent de la Druſel, l'Ahna & la Loſſa. C'eſt le ſiège du conſeil privé, de la régence de la baſſe-Heſſe, de la cour ſouveraine des appels, de la chambre des domaines & de la guerre; du conſeil & du commiſſariat général des guerres; de la tréſorerie militaire, d'un conſeil des mines, d'un conſiſtoire attaché à la régence, d'un conſeil de commerce, de la juſtice provinciale de ſon nom, d'une des deux ſurintendances du pays, &c. &c. On y compte un collège illuſtre, auquel ſont réunies les écoles de peinture, ſculpture, architecture, médecine & chirurgie; une école latine, une ſociété d'agriculture, pluſieurs fondations ou caiſſes, pour les cas d'incendies, pour les veuves, orphelins, &c., un grand nombre de manufactures de toute eſpèce, & environ 21,000 habitans. Les Juifs y ſont très-riches, & en très-grand nombre, ſans comprendre, dans ce dénombrement, la garniſon, qui eſt au moins de quatre mille hommes. On y voit encore quelques reſtes de ſes anciennes fortifications. Cette ville ſe diviſe en vieille & nouvelle, jointes par un pont de pierre, ſur la Fulde, long de cent vingt pas. Elle jouit de pluſieurs privilèges, fait un aſſez bon commerce, & a deux foires par an.

La vieille ville, quoique la plus grande, eſt mal bâtie & de peu d'apparence; les rues en ſont étroites, mal percées, & les maiſons, pour la plupart, conſtruites en bois. On y trouve cependant trois égliſes réformées, une égliſe luthérienne, deux hôpitaux, deux maiſons pour les pauvres, une maiſon de correction, un mont-de-piété, un hôtel de ville, une douane, un arſenal, une fonderie de canons, de belles caſernes, une belle ſalle de comédie, un théâtre anatomique, des magaſins à bled & à bois, ſix places publiques, le weſder (eſpèce de place d'armes); enfin le château où le landgrave fait ſa réſidence ordinaire. Ce château renferme pluſieurs grands

corps

corps d'édifices & deux chapelles, &c. &c. Je ne dois point oublier l'hôtel des monnoies, le manège, les grandes écuries, &c. &c.; les bibliothèques publiques, & la place d'armes décorée de deux obélisques & de statues, avec une superbe colonade d'ordre Toscan dans le fond; le muséum rempli de raretés de tous les genres, & d'antiques précieux, de vases & de peintures, &c. &c.

La ville neuve se divise en inférieure & supérieure. La ville neuve inférieure, est aussi mal bâtie que la vieille ville; & quoiqu'elle ait des églises, des hôpitaux, & d'autres édifices publics, elle n'a cependant rien de remarquable.

La ville neuve supérieure, qu'on nomme aussi ville Françoise, parce qu'elle doit son origine aux réfugiés François, est très-belle & bâtie régulièrement. Toutes les rues en sont propres, larges & tirées au cordeau; les maisons sont à la moderne & d'un très-bon goût; on y trouve des palais magnifiques, & d'autres édifices considérables. L'aqueduc de Cassel est un ouvrage singulier, & l'un des plus beaux qu'il y ait au monde. Les François l'ont occupée dans la guerre terminée en 1763, & ont fait beaucoup de dégât.

Hors des murs de Cassel, est le magnifique jardin du landgrave, connu sous le nom *d'Au-garden*, & communicant au château, par un pont, sur la Fulde. Ce jardin est remarquable par la beauté de son site, les bâtimens, & par les raretés qu'il renferme. (*M. D. M.*)

CASSEL, petite ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage du même nom, dans l'électorat de Mayence, avec un pont sur le Rhin. (*R.*)

CASSEL. *Voyez* CASHEL.

CASSENEUIL, petite ville de France, dans l'Agénois, sur la rivière de Lot.

CASSIMERA, pays d'Asie, dans les états du grand Mogol, aux frontières de la grande Tartarie.

CASSINOGOROD, ville de l'empire Russien, dans la principauté de Cassinow. *Long.* 62.

CASSIS, petite ville de France, en Provence, avec un petit port de mer.

CASSOVIE ou CASCHAU, ville forte de la haute Hongrie, capitale du comté d'Abanwyvar, avec un arsenal très-bien fourni, & une université *Long.* 38, 28; *lat.* 48, 38.

CASSUBIE (la), contrée d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sur la mer Baltique. Ses villes les plus considérables sont, Colberg, Belgard & Coslin; ce pays a le titre de duché.

CAST (S.), village de France, en Bretagne, sur l'Océan, à 5 l. o. de Saint-Malo. Les Anglois y firent une descente, & y furent battus en 1758.

CASTAGNEDOLI, petite ville d'Italie, dans les états de la république de Gènes.

CASTAGNEDOLO, ville d'Italie dans le Bressan, dépendante de la république de Venise.

CASTAGNOLA, petite ville d'Italie, dans le Montferrat, au territoire de Casal.

CASTAMENA, CASTAMONE, ou KASTAMOUNI, ville capitale du Sangiac de ce nom, de la Turquie asiatique, dans la Natolie & dans la province de Becsangil, sur la riviere de Lime, à 25 li. s. o. de Sinope, 30 n. e. d'Angora ou d'Ancyre. Il y a une riche mine de cuivre dans son territoire.

CASTANET, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse, & à 2 li. s. de Toulouse, près du canal royal.

CASTANOWITZ, ville fortifiée de Hongrie, en Croatie, dans une ile formée par la rivière d'Unna.

CASTEL, ou CASTELL, comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans le Steigerwald, aux confins des pays d'Anspach, de Wirtzbourg, de Limbourg-Speckfeld, de Schwartzenberg. Il releve, en très grande partie, de l'évêché de Wirtzbourg, dont les comtes de Castel sont les échansons héréditaires; & soit par la rapacité des moines, soit par le malheur des guerres civiles, soit par la désunion, la témérité & la mauvaise économie de ceux qui l'ont possédé, causes jadis très-fréquentes en Allemagne; de la décadence de nombre de maisons le comté de Castel n'a pas, à beaucoup près aujourd'hui, l'étendue qu'il avoit autrefois. Les villes de Gerolzofen, de Volkach, & Schwartzach, entr'autres, en ont été détachées; & tout ce qui lui reste actuellement, se réduit à quelques bourgs & à quelques villages. Ses comtes, cependant, divisés en branches de Remlingen, & branche de Rudenhausen, ont deux voix à la diète, dans le collège des comtes, & voix & séances dans le cercle de Franconie, entre Hohenlohe & Wertheim. Leurs mois romains vont à 18 florins, & leur contribution à Wetzlar, à 18 rixdallers $84\frac{1}{4}$ creutzer.

Le château de Castel, bâti dans un village de même nom, est un édifice moderne, habité par la branche de Remlingen, qui a laissé tomber en ruines le vieux château, situé au sommet d'une montagne voisine. Celui de Rudenhausen n'a pas été abandonné. Ce petit pays a des bois & des grains en assez bonne quantité.

CASTEL-ARAGONESE, petite ville forte d'Italie, dans l'île de Sardaigne, avec un bon port. *Long.* 26, 32; *lat.* 40, 56. Elle a un évêché suffragant de l'archevêché de Sassari, dont elle est à 8 li. n. e.

CASTEL-BALDO, petite place d'Italie dans le Veronèse, sur l'Adige. *Long.* 29; *lat.* 45, 7.

CASTEL-BOLOGNÈSE, petite ville d'Italie dans l'état ecclésiastique, dans le Bolonois (*R.*)

CASTEL-BRANCO, ville de Portugal, avec un évêché, dans la province de Beira, sur la rivière de Lyra, à trois petites lieues du Tage.

CASTEL-CORN, ou CHATEAU-CORN, petite ville d'Italie au Trentin, faisant partie du cercle d'Autriche, avec un château. (*R.*)

CASTEL-DURANTE. *Voyez* URBANEA.

CASTEL-FOLLIT, place d'Eſpagne, dans la Catalogne, entre Lampredon & Ampurias. Elle avoit un bon château qui fut pris par les François, en 1694, & ils le raſerent l'année ſuivante.

CASTEL-FRANCO, bourg d'Italie, dans le Bolonois, ſur les frontières du duché de Modène, près de la rivière de Secchia, défendu par le fort Urbin. (*R.*)

CASTEL-GANDOLFE, place d'Italie, dans l'état eccléſiaſtique, avec un château des ſouverains pontifes, ſur le lac Albano, à 4 lieues de Rome, avec de belles *vignes*. (*R.*)

CASTEL-GELOUX, petite ville de France en Gaſcogne, dans le Bazadois, ſur la rivière d'Avance, à 5 lieues n. o. de Nerac. Il s'y fait un aſſez bon commerce. Il y a auſſi un bourg de ce nom dans l'Armagnac, à 3 lieues n. e. d'Auch. *Long.* 17, 50; *lat.* 44, 25.

CASTEL-LOMBARDO, petite ville de Turquie, ſur la côte méridionale de la Natolie, vis-à-vis de l'île de Chypre. On croit que c'eſt l'ancienne *Jetape*.

CASTEL-MAIRAN, petite ville de France en Gaſcogne, dans la Lomagne, à 8 li. e. de Leſtoure.

CASTEL-MORON, petite ville de France, dans l'Agénois, ſur la rivière de Lot. Il y en a une autre à 7 lieues n. e. de Bazas.

CASTEL-MORON, petite ville de France dans le haut-Languedoc, près de Toulouſe.

CASTEL-NOVO, ville forte de la Dalmatie, ſur le golfe de Cataro, avec un château bâti en 1373, par Tuandeio, roi de Boſnie. Les Eſpagnols la prirent en 1538. Barberouſſe la reprit en 1539. Les Venitiens s'en rendirent maîtres le 30 Septembre 1687, & depuis ce tems elle leur appartient. *Long.* 36, 20; *lat.* 42, 25.

CASTEL-NOVO DI CARFAGNANA, petite ville d'Italie, dans le Modénois, avec une bonne forteresſe.

CASTEL-DEL-OVO, fort d'Italie, au royaume de Naples.

CASTEL-RODRIGO, forteresſe du royaume de Portugal, dans la province de Beira.

CASTEL-SACRAT, petite ville de France, à 5 lieues e. d'Agen.

CASTEL-SAN-JOANNE, jolie petite ville d'Italie, au Duché de Plaiſance.

CASTEL-SARRASIN, ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèſe de Montauban.

CASTEL-TORNESE, petite ville de Grèce, dans la Morée, ſur la côte occidentale, près du cap de ce nom.

CASTEL-VETERE, petite ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, ſur une montagne qui porte encore le nom de *Caulo*, ce qui fait croire que cette ville pourroit bien être l'ancienne *Caulon*.

CASTEL-VETRANO, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, ſur une montagne. Elle a titre de principauté.

CASTEL-DE-VIDE, place forte de Portugal, dans l'Alentéjo. *Long.* 11, 10; *lat.* 39, 15.

CASTELAMARE, ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec un bon port, ſur la côte orientale du golfe de Naples. Son évêché eſt ſuffragant de Salerne. Elle eſt à 4 li. n. e. de Sorrento. On y voit quelques ſources d'eau ſouffrée au rivage de la mer, près de l'égliſe des Carmes. *Long.* 32; *lat* 41., 40. (*R.*)

CASTELAMARE, petite ville de Sicile, dans la vallée de Mazara, ſur la côte ſeptentrionale, avec un port dans un petit golfe de même nom, à 10 li. o. de Palerme.

CASTELAMARE DE LA BRUCA, ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure, entre le cap de la Licoſa, & celui de Palinuro. Elle étoit autrefois épiſcopale & aſſez peuplée; mais ce n'eſt guères aujourd'hui qu'un village.

CASTELAMARE DEL VOLTURNO, jadis ville épiſcopale de la Campanie, à 4 li. de Capoue; ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un petit bourg à l'embouchure du Volturne. (*R.*)

CASTELAUN, ou CASTELHUN, petite ville & château d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans le Hunſruck, au comté de Sponheim. Les François la prirent en 1639.

CASTELHOLM, forteresſe de Suède, dans l'île d'Aland, vis-à-vis de Stockholm.

CASTELL, comté ſouverain d'Allemagne, ſitué dans la Franconie, & diviſé entre l'évêque de Wurtzbourg, & les comtes de Caſtell, qui ont ſéance, tant aux diètes circulaires, qu'à celle de l'empire. Il tire ſon nom du village de Caſtell, décoré d'un château de réſidence. (*R.*)

CASTELLAN. *Voyez* CASTILLON.

CASTELLANE, ville de France en Provence, ſur la rivière de Verdon, dans une plaine fertile, entre deux montagnes. Elle eſt de la généralité d'Aix, au diocèſe & à 3 lieues ſ. e. de Senez. Cette ville députe aux états de la province. (*R.*)

CASTELLANE, ou CITA CASTELLANA, ville d'Italie, dans l'état de l'égliſe, à l'occident du Tibre, dans la Sabine, au pied du mont-Soracte, aujourd'hui *il monte di San-Silveſtro*.

CASTELLANNETE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Lecce. *Long.* 34, 38; *lat.* 40, 50. Son évêché eſt ſuffragant de Tarente. Cette ville, qui a titre de principauté, eſt ſur la rivière de Talvo, à 6 lieues n. e. de Tarente.

CASTELLANZA, ville d'Italie, au duché de Milan, ſur l'Olana.

CASTELLAZZO, petite ville d'Italie au duché de Milan, près d'Alexandrie, entre les rivières de Bormida & d'Orta. C'eſt près de-là que le comte de Staremberg eut une action avec les François en 1704. Elle eſt à 4 li. n. e. d'Acqui, 45 o. de Tortone.

CASTELLE (le), petite ville de la Turquie en Aſie, en Natolie, dans la Province de Bolli, ſur la côte de la mer Noire.

CASTELLETTO, il y a trois villes de ce nom

au duché de Montferrat, dans le territoire d'Aqui : la première eſt près de Nice ; la ſeconde, ſur les frontières du marquiſat de Spigno ; la troiſième, ſur celles du pays d'Albe.

CASTELLETTO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, ſur le lac Majeur.

CASTELLO-PELEGRINO, petite ville de la Turquie en Aſie, dans la Paleſtine, à trois lieues de Tartura, ſur la Méditerranée. Les Turcs la nomment *Atlith*. Le château qui la couvroit autrefois, & que les Templiers occupèrent pendant un tems pour la ſûreté des pélerins, tombe en ruine ; & ſon port, établi dans un petit golfe qui la touche, n'eſt plus d'aucune conſidération. (*R.*)

CASTELLO-ROSSO, petite île de la Méditerranée, ſur les côtes méridionales de la Natolie, entre Rhodes & Chypres. Pocock la prend pour la Rhoge de Pline. Elle eſt très-montueuſe, & ne contient qu'un château élevé ſur un rocher, au pied duquel eſt un bourg & quelques autres habitations de Grecs. Son port ſeptentrional eſt très-ſûr. (*R.*)

CASTELLON D'AMPURIAS, ville d'Eſpagne, dans la Catalogne, ſur la côte de la Méditerranée, à 2 lieues de Roſes.

CASTELLON-DE-LA-PLANA, ville d'Eſpagne, au royaume de Valence, dans une plaine, ſur la côte de la mer, à 10 lieues de Valence.

CASTELLUCCIA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre.

CASTELNAU-DE-BARBARENS, petite ville de France, dans l'Armagnac, au comté d'Aſtarac, ſur le Rat, à 3 lieues ſ. e. d'Auch.

CASTELNAU-DE-BONNEFONS, petite ville ou bourg de France, dans le haut-Languedoc, au diocèſe d'Alby. (*R.*)

CASTELNAU-DE-BRASSAC, petite ville dans le haut-Languedoc, au diocèſe de Caſtres, ſur un ruiſſeau qui ſe jète dans l'Agoût.

CASTELNAU-DE-BRETENOUS, petite ville de France dans le Quercy, ſur la Cère, près de ſon confluent avec la Dordogne.

CASTELNAU-D'ESTRETEFON, ou DE TRIGEFON, petite ville de France dans le haut-Languedoc, au diocèſe de Toulouſe, à 4 li. n. o. de cette ville.

CASTELNAU-DE-LEVI, petite ville ou bourg de France au haut-Languedoc, dans l'Albigeois. Elle a un château aſſez-bien bâti, & titre de baronie.

CASTELNAU-DE-MAGNOAC, petite ville de France, dans l'Armagnac, ſur le Gers, capitale des quatre vallées.

CASTELNAU-DE-MONTARTIER, petite ville de France en Quercy.

CASTELNAU-DE-MONTMIRAIL, petite ville de France dans l'Albigeois, au ſud de la Vèze.

CASTELNAUDARY, *Caſtrum novum arri*, ville de France, dans le haut-Languedoc, au diocèſe de Saint-Papoul, à 6 li. de Carcaſſone, fameuſe par la déroute de l'armée commandée par Gaſton, duc d'Orléans, en 1632. Le duc de Montmorency y fut pris, & décapité à Toulouſe la même année. Elle eſt ſur une petite éminence près du canal royal. Les plaines de cette ville ſont très-fertiles en bled dont on fait un commerce aſſez conſidérable. *Long.* 16, 38 ; *lat.* 43, 19, 4.

CASTER, petite ville d'Allemagne ; dans l'archevêché de Cologne, ſur la rivière d'Erp.

CASTIGLIONE (lac de), lac d'Italie en Toſcane, au territoire de Sienne ; il ſe décharge dans la mer de Toſcane.

CASTIGLIONE ARENNO, petite ville d'Italie, dans l'état du grand duc de Toſcane. Elle eſt défendue par un château.

CASTIGLIONE-DEL-LAGO, ville d'Italie, dans l'état de l'Egliſe, ſur la côte occidentale du lac de Pérouſe, aux confins de la Toſcane.

CASTIGLIONE MANTUANO, petite ville ou bourg d'Italie, au duché de Mantoue, à trois milles de cette ville, du côté de Verone. (*R.*)

CASTIGLIONE-DELLA-PESCAJA, petite ville d'Italie en Toſcane, dans l'état de Sienne, entre Piombino & Groſſeto. Elle a des ſalines dans ſes environs. (*R.*)

CASTIGLIONE-DEL-STIVERE, *Caſtrum Stiliconis*, petite ville d'Italie de quatre à cinq mille ames, à 10 lieues de Verone, 6 de Breſcia, & 8 de Mantoue. Elle appartient à la maiſon d'Autriche, qui s'en eſt emparée ſur ſes princes légitimes. C'étoit le ſiege d'une principauté de trois lieues de diametre. Sur la hauteur étoit un château, raſé au commencement du ſiècle par les François, contre leſquels le prince s'étoit déclaré ; les François y défirent les Impériaux en ſeptembre 1706.

C'eſt dans ce château que naquit, en 1568, Saint-Louis de Gonzague, mort à vingt-trois ans, & béatifié quatorze ans après, du vivant de ſa mère, & de ſon frère ambaſſadeur de l'empire à Rome.

Cette ville contient le palais où le prince faiſoit ſa réſidence, une égliſe collégiale, ſix autres égliſes, ſans en compter deux encore qui ſont hors de la ville. (*R.*)

CASTILLE (la vieille), province d'Eſpagne, avec titre de royaume, bornée au ſud par la Nouvelle Caſtille, à l'orient par l'Aragon & la Navarre, au nord par la Biſcaye & l'Aſturie, & au couchant par le royaume de Léon. Sa plus grande longeur du nord au ſud eſt de ſoixante-quinze lieues communes de France ; ſa plus grande largeur eſt de quarante-ſix de ces mêmes lieues ; ſa figure eſt une eſpèce de pyramide. Ses rivières principales ſont, l'Ebre, & le Duero, qui, tous deux, prennent leurs ſources dans cette province, le Piſuerga, l'Arlançon, le Cavannas, &c. &c., l'Ereſma, l'Adaja, &c.

La Caſtille ſe diviſe en ſept mérindades ou contrées ; ſavoir, 1°. celle de Burgos, qui eſt la capitale de la province ; 2°. celle de Valladolid ; 3°. celle de Calahorra ; 4°. celle d'Oſma ; 5°. celle de Ségovie ; 6°. celle d'Avila ; 7°. celle de Soria.

La vieille Caſtille eſt montueuſe & moins fertile que la Caſtille nouvelle. La contrée qui produit le plus eſt celle qu'on nomme la *Torra de Campos*. Le vin qui y croît eſt excellent, & les plaines ſont couvertes de gros & de menu bétail, & particuliérement de brebis, dont la laine paſſe pour la plus fine de l'Eſpagne. Le petit canton de Rioxa ou Rioja, ainſi nommé de la rivière d'Oxa (Rio-Oxa), a un air très pur, abonde en bled, en vins, & produit beaucoup de miel.

La vieille Caſtille n'étoit autrefois qu'un comté ſoumis à la domination des rois de Léon; elle fut érigée en royaume en 1016. (*R.*)

CASTILLE (la nouvelle), ou *Royaume de Tolède*, province d'Eſpagne, bornée au nord par la Caſtille vieille, à l'orient par les royaumes d'Aragon & de Valence, au midi par celui de Murcie & par l'Andalouſie, & à l'occident par le royaume de Léon. Sa plus grande longueur, du ſeptentrion au midi, eſt de ſoixante-dix-ſept milles d'Eſpagne, & ſa plus grande largeur, du levant au couchant, eſt à-peu-près d'autant. Elle eſt ſéparée de la vieille Caſtille & de l'Eſtramadure par une chaîne de montagnes: il en règne une autre chaîne entre le Tage & la Guadiana, qu'on nomme *montagnes de Tolède*. La Sierra Morena la borne au ſud, & la ſépare de l'Andalouſie. Les principales rivières qui y ont leurs ſources, ſont le Tage, la Guadiana, & le Xucar; le pays eſt auſſi arroſé par la Xarama, la Guadarama, l'Albarche, la Xiguèla. La Nouvelle Caſtille demeura ſous la domination des Maures juſqu'à ce que Ferdinand le Saint en fit la conquête en même tems que celle de Tolède, en l'année 1085.

Elle ſe diviſe en quatre parties; 1°. l'Algaria, au nord; 2°. la Manche, au midi; 3°. la Sierra de Cuenca, à l'orient; 4°. l'Eſtramadure, à l'occident. Madrid en eſt la capitale.

Il ne faut pas confondre la Caſtille avec la monarchie de Caſtille, qui comprenoit plus ou moins d'étendue ſelon les tems. (*M. D. M.*)

CASTILLE D'OR (la), grand & fertile pays de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, à l'occident de l'Orénoque. Il comprend huit gouvernemens; ſavoir, la Terre-Ferme proprement dite, Carthagène, Sainte-Marthe, Rio de la Hacha, Vénézuela, la nouvelle Andalouſie, le Popayan, & le nouveau royaume de Grenade. *Voyez* chacun de ces lieux à leur article. Ce pays appartient aux Eſpagnols.

CASTILLON, ville de France, dans la Guienne, au Périgord, ſur la Dordogne, remarquable par la grande victoire que les François y remportèrent ſur les Anglois, en 1451, ſous le règne de Charles VII. Elle eſt à 10 lieues e. de Bordeaux. *Long.* 18, 43; *lat.* 44, 52.

CASTILLON, petite ville de France en Gaſcogne, dans le Couſerans, à 3 li. ſ. o. de Saint Lizier.

CASTILLON. *Voyez* CASTELLON D'AMPURIAS.

CASTILLON DE MEDOC, petite ville de France, ſur la Gironde, à 12 li. au-deſſous de Bordeaux.

CASTILLONES, petite ville de France en Guienne, dans l'Agénois, à 5 li. ſ. de Bergerac.

CASTINHERA, petite ville du royaume de Portugal, ſur le Tage.

CASTIONE, petite ville d'Italie, au duché de Milan, ſur la rivière d'Olone.

CASTLE, petite ville maritime & port d'Irlande, dans la Momonie, à 12 lieues ſ. o. de Corck.

CASTLE-BAR, petite ville d'Irlande, dans la province de Connaugt, au comté de Mayo. Elle envoie un député au parlement.

CASTLE-RISING, petite ville d'Angleterre, dans le duché de Norfolck. Elle envoie deux députés au parlement, & eſt à 48 lieues n. e. de Londres. *Long.* 17, 51; *lat.* 52, 45.

CASTRES, *Caſtra*, *Caſtrum Albigentium*, *villa Caſtrenſis*, ville conſidérable de France, dans le haut Languedoc, généralité de Toulouſe. Elle doit ſon origine à une ancienne abbaye de Saint-Benoît, érigée en évêché par Jean XXII en 1317. Les moines formèrent le chapitre juſqu'en 1536 qu'ils furent ſécularisés par Paul III. L'évêché eſt ſuffragant d'Albi. Les habitans ayant embraſſé la religion prétendue réformée fortifièrent leur ville, & en firent une eſpèce de république. Le parti ayant été vaincu par Louis XIII, ils furent obligés de ſe ſoumettre & de démolir leurs fortifications.

C'eſt dans cette ville que fut établi le tribunal, nommé la *Chambre de l'Edit*, où tous les prétendus réformés du reſſort de Toulouſe avoient leurs cauſes commiſes. Louis XIV la transféra en 1679 à Caſtelnaudari, & la ſupprima en 1685.

Le commerce conſiſte en beſtiaux, en petites étoffes, comme ratines, burats, ſerges & crépons.

On trouve près de Caſtres des mines de turquoiſes, peu inférieures à celles de l'orient; l'action du feu colore ces turquoiſes & les rend bleues.

Caſtres eſt la patrie d'André Dacier, né en 1651, un des plus ſavans traducteurs de notre tems, mort au Louvre en 1722; ſon nom ne tire pas moins de luſtre des écrits de ſa femme, Anne Lefevre, fille du ſavant Tannegui.

Anna viro major, nec minor Anna patre.

Paul Rapin de Thoyras, auteur d'une grande *Hiſt. d'Angl.* étoit auſſi né en cette ville. Pierre Borel, médecin naturaliſte, mort en 1678, Abel Boyer, mort en 1729, auteur du Dictionnaire Anglois-François, font auſſi honneur à la ville de Caſtres. Elle eſt à 8 li. ſ. d'Albi, 14 e. de Toulouſe. *Long.* 19, 55; *lat.* 48, 37, 10.

CASTRO, petite ville épiſcopale & maritime d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. Elle fut très-maltraitée par les Turcs en 1537; ce n'eſt guère aujourd'hui qu'un bourg.

CASTRO, ville forte de l'Amérique méridionale, dans le Chili, capitale de l'île de Chiloë, avec un port. Les Hollandois la prirent en 1643.

CASTRO, anciennement *Mytilène*, ville de

l'Archipel, capitale de l'île de Metelin. Cette ville, où le bacha fait sa résidence, est défendue par un château que les Turcs y ont bâti sur une petite coline, & d'où ils dominent sur les deux petits ports qui sont sous les murailles de la ville.

CASTRO, petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, avec titre de duché. *Long.* 29, 15; *lat.* 42, 33.

Innocent X la fit raser en 1649, & en transféra l'évêché à Aqua-Pendente. Elle est proche le torrent d'Opada, à 4 li. de la mer, & à 22 n. o. de Rome. Le duché de Castro est borné au nord par l'Orviétan, sud par la méditerranée, est par la rivière de Martha, qui le sépare du patrimoine de Saint-Pierre, ouest par la Toscane. Il est fertile en grains & en fruits. Il appartenoit au duc de Parme, sur lequel Urbain VIII le prit en 1641, attendu que cet état avoit été hypothequé au Saint-Siège, & qu'on ne payoit ni le capital, ni les intérêts. Ses successeurs l'ont toujours gardé, malgré les réclamations de ses souverains, jusqu'en 1738, qu'il fut absolument cédé au pape par le traité de Vienne. *Long.* 36; *lat.* 40, 18. (*R.*)

CASTRO-D'AIRO, ville de Portugal, dans la province de Beira, entre les rivières de Duero & de Vouga.

CASTRO-BUON, ville de Portugal, dans la province du Beira, sur la rivière de Coa.

CASTRO-CALTALDO, ou CERTALDO, petite ville d'Italie, dans le grand duché de Toscane, au territoire de Sienne.

CASTRO-FRANCO, petite ville d'Italie, dans la Marche-Trévisane, aux Vénitiens.

CASTRO-GERITZ, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au comté de Mendoza.

CASTRO-MARINO; ville forte, & port de mer de Portugal, dans les Algarves, presqu'à l'embouchure du Guadiana.

CASTRO-MENTO, ville de Portugal, dans la province de Beira, sur la rivière de Coa.

CASTRO-NOVO, ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazara, à la source du Platini. *Long.* 31, 30; *lat.* 37, 40.

CASTRO-NOVO, abbaye régulière d'hommes, ordre de Saint-Benoît, de la congrégation du mont-Cassin, en Italie, au diocèse, & à 3 li. de Parme.

CASTRO-RÉALE, petite ville de Sicile, dans le Val de Demona, à la source du Razzolino.

CASTRO-DEL-REY, ville forte d'Espagne, dans le royaume de Galice.

CASTRO-VERREYNA, ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, fameuse par les mines d'argent qui se trouvent dans son voisinage, son bon tabac, & la salubrité de l'air qu'on y respire. Elle est à 60 li. s. e. de Lima. *Long.* 305; *lat. merid.* 13.

CASTRO DE-URDIALES, petite ville d'Espagne, dans la Biscaye, avec un port sur l'Océan.

CASTRO-VILLARE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, sur les frontières de la Basilicate, avec titre de duché.

CASTROMA, rivière de l'empire Russe, qui prend sa source dans la contrée de Kneesma, & se perd dans le Wolga.

CASTROMA, ou KASTROM, ville de l'empire Russe, dans le duché de Susdal, sur les bords du Wolga, & à l'embouchure de la rivière de Castroma.

CASTROP, petite ville du comté de la Marck, où les trois religions sont tolérées. Elle est à 12 li. s. e. de Wesel.

CASWIN. *Voyez* CASBIN.

CATH, ou CATA, ville considérable d'Asie, dans la province de Khuarezm, dont elle étoit autrefois la capitale, sur le fleuve Oxus ou Gihon. *Long.* 95; *lat.* 41, 36.

CATACOMBES, lieux souterreins, creusés dans le voisinage de plusieurs grandes villes d'Italie. Il y en a aux environs de Rome, de Naples, de Syracuse, en Sicile, & même dans l'île de Malte. Les plus fameuses sont celles de Rome; on croit qu'elles renferment un grand nombre de martyrs; mais comme on ne doute plus que les anciens n'aient creusé ces catacombes pour enterrer leurs morts; (car la coutume de brûler les corps n'a pas toujours existé, & l'on ne brûloit d'ailleurs que ceux des personnes assez riches pour fournir aux frais de cette cérémonie), ces cadavres, que l'on prend pour ceux des martyrs, aux cicatrices que l'on y remarque, ne pourroient-ils pas être des corps mutilés des criminels, ou les rables fustigés de quelques malheureux esclaves?

Les allées de ces catacombes n'ont que deux pieds & demi de largeur, tant pour épargner le terrein, que parce qu'étant peu solides, les voûtes tomberoient toutes infailliblement si leurs jambages étoient plus éloignés; c'est ce que l'on a vu arriver en plusieurs endroits où les pluies avoient filtré. Ces galeries souterraines ont près de seize pieds de hauteur: on y trouve souvent jusqu'à sept cadavres couchés dans des niches les uns sur les autres.

Les catacombes de Naples sont de grandes & longues galeries, creusées dans le roc les unes sur les autres; elles ont depuis six jusqu'à vingt pieds de large, & quinze pieds de hauteur. On y trouve des peintures.

Les catacombes de Syracuse sont superbes, & creusées avec beaucoup d'art & de propreté. Elles ressemblent presqu'à une ville souterraine, par le nombre des rues. Le rocher dans lequel ces belles galeries sont pratiquées, est presqu'aussi beau, aussi blanc, & aussi dur que le marbre. C'est une espèce de labyrinthe immense dont on ne connoît pas toutes les issues, & dans lequel il seroit dangereux de trop s'enfoncer. Rien, peut être, ne montre mieux la grandeur, la puissance, & l'innombrable population de l'ancienne Syracuse que ces beaux restes.

Les catacombes de Malte qui se trouvent sous la ville, sont en petit, ce que sont celles de Syracuse en grand. (*M. D. M.*)

CATALOGNE (la), province d'Eſpagne, avec titre de principauté. Elle eſt bornée au nord par les Pyrénées, au levant & au midi par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes d'Aragon & de Valence. Ce pays eſt abondant en vin, grains, fruits, huile & lin. Il s'y trouve des mines de fer, de plomb, d'étain, & même d'or & d'argent: des carrières de marbre, & même des pierres précieuſes. On en tire du criſtal, de l'albâtre, du jaſpe, & l'on pêche du corail ſur les côtes.

Les Catalans ſont braves & ſpirituels. En 1640 ils ſe ſoumirent volontairement à la France, qui jouit de la Catalogne juſqu'à 1652 qu'elle retourna à l'Eſpagne. On la diviſe en quinze juriſdictions ou vigueries. L'air y eſt ſain, mais un peu froid en hiver. Le pays eſt arroſé d'un grand nombre de rivières: on en compte juſqu'à cinquante-deux. Il eſt rempli auſſi de hautes montagnes, couvertes de belles forêts & d'arbres fruitiers. Il y a auſſi des mines d'or & d'argent.

Cette province peut avoir dans ſa plus grande étendue, du nord au ſud, 60 li. communes de France, & d'orient en occident cinquante de ces mêmes lieues. (*R.*)

CATANE, ou CATANÈE, ville de Sicile, ſur un golfe, & dans une vallée de même nom.

Cette ville, qui eſt grande & riche, eſt très-ancienne, & a été très-célèbre. Elle eſt au pied du mont Etna, ou Gibel, & fut bâtie par les Naxiens, ſept cent dix-huit ans avant J. C. Son évêque eſt ſuffragant de Mont Réal. Elle fut entièrement renverſée en 1693 par un tremblement de terre; mais depuis on l'a rebâtie & repeuplée, à cauſe de la fertilité extrême de ſon territoire. On y recueille en quantité du bled, du vin excellent, & des fruits délicieux. Son château, bâti ſur un rocher, défend l'entrée de la plage. La plupart des rues de Catane ſont longues, droites & aboutiſſent à une grande place. Elle eſt à 13 lieues n. de Syracuſe, 21 ſ. o. de Meſſine. *Long.* 32, 54; *lat.* 37, 30 (*R*)

CATANZARO, ville très-peuplée d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, dont elle eſt la capitale, avec un évêché ſuffragant de Reggio. C'eſt la réſidence ordinaire du gouverneur de la province. Elle eſt ſur une montagne.

CATAPINA, petite ville de l'île de Candie, ſur la rivière de Cartero.

CATAROCOUI (fort de), fort du Canada, ſur le bord du fleuve Saint-Laurent, preſqu'à l'entrée du lac Ontario. Il fut conſtruit pour tenir en bride les Iroquois. *Long.* 302, 25; *lat.* 44, 20. (*R.*)

CATAY. *Voyez* CATTAY.

CATEAU-CAMBRESIS, petite ville de France, dans les Pays-Bas, au Cambreſis. Son nom latin eſt *Caſtrum Cameracenſe*. Elle eſt de la généralité de Valenciennes. Le château de l'archevêque eſt magnifique. Cette ville eſt très-peuplée, exempte d'impôts, & remarquable par le traité de paix qui y fut ſigné en 1559, entre Henri II roi de France, & Philippe II roi d'Eſpagne. Elle eſt à 5 li. ſ. e. de Cambrai. *Long* 21, 10; *lat.* 50, 3.

CATEGAT. *Voyez* CATTEGAT.

CATELET, *Caſtellettum*, petite ville de France en Picardie, au Vermandois, aujourd'hui ruinée. Les Eſpagnols la prirent en 1557. Elle fut priſe & repriſe pluſieurs fois depuis. Elle eſt à 4 li. ſ. de Cambrai. (*R.*)

CATERLAGH, ville d'Irlande, capitale du comté de même nom, dans la province de Leinſter, ſur le Barrow. Elle envoie deux députés au parlement.

CATHARINENBERG, petite ville du royaume de Bohême, près les frontières de la Saxe.

CATHARINENBERG, petite ville d'Allemagne, en Miſnie, appartenante à l'électeur de Saxe.

CATHERINE (Sainte), petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois.

CATHERINE AU MONT (Sainte), ancienne abbaye de Bénédictins, près de Rouen, dont il ne reſte aucun veſtige. Sa manſe abbatiale eſt unie à la chartreuſe de Gaillon, & ſa manſe conventuelle à la chartreuſe de Rouen.

CATHERINE (Sainte), île ſur la côte du Bréſil, appartenante aux Portugais. *Lat. mérid.* 27; *long.* 340.

CATIF, ville d'Aſie, dans l'Arabie Heureuſe, près du golfe Perſique.

CATLENBOURG, bailliage & château de la principauté de Grubenhagen, avec une abbaye de filles, à 4 li. n. de Gottingue. (*R.*)

CATON-BELLE, rivière d'Afrique, dans la baſſe Guinée, au royaume de Benguele. Elle prend ſa ſource près du royaume d'Angola. (*R.*)

CATRUMNA, ville d'Aſie, dans l'île de Ceilan.

CATTARO, ville de Dalmatie, ſur le golfe de même nom, près des frontières de l'Albanie, aux Vénitiens; elle eſt défendue par un bon château, & décorée d'un évêché ſuffragant de Barri. Elle eſt à 11 li e. de Raguſe. *Long.* 36, 33; *lat.* 42, 25.

CATTAY (le), *Serica*, nom des ſept provinces ſeptentrionales de la Chine. *Voyez* CHINE.

CATTEGAT (le), golfe de la mer Baltique, entre les côtes orientales du Jutland & la côte de Suède. On l'appelle auſſi *Skager-Rack*.

CATZENELLNBOGEN, ou KATZENELLNBOGEN, comté d'Allemagne, dans le pays de Heſſe; il ſe diviſe en haut & bas; ce bas comté fait partie de la Wétéravie, confine aux états de Trèves, de Mayence, de Naſſau-Idſtein, & des quatre ſeigneurs. Il appartient au landgrave de Heſſe-Rhinfels; ſon ſol, fertile en grains, eſt parſemé de belles forêts, de bonnes eaux minérales, de pâturages & de vignobles, dont la culture, jointe à celle du reſte des campagnes, fait vivre la plupart des habitans; les autres s'occupent à quelques fabriques de draps. En vertu de la ſupériorité territoriale réſervée au landgrave de

Caſſel, ce prince y jouit des droits régaliens & épiſcopaux, de la perception des charges, tant de l'empire que du cercle, de celle des dons gratuits, ſervant à doter les princeſſes; de celle des gabelles, &c.; & il y tient un commiſſaire, chargé de maintenir le tout, & de l'exécuter, le cas échéant.

Le comté de Katzenellnbogen eſt diviſé en trois bailliages; ſavoir, celui de Rheinfels, Reichemberh, Hohenſtein.

Le haut comté de Katzenellnbogen, a pour bornes, le Rhin, le Mein, le palatinat, l'électorat de Mayence, les comtés d'Iſenbourg, & celui d'Erbach; il appartient depuis le XVIe ſiècle, à la maiſon de Heſſe-Darmſtadt; le ſol de ce comté eſt fertile en bleds, en vins, amandes, châtaignes, &c. Il renferme le bailliage de Darmſtadt, le bailliage de Kelſterbach, celui de Ruſſelrheim, celui de Dornberg, celui de Jœgersbourg, celui de Lichetenberg, celui de Zwingenberg, la coſeigneurie d'Umſtadt, partie de la ſeigneurie d'Epſtein, le bailliage de Braubach, & la paroiſſe de Katzenellnbogen. (*R.*)

CATZENELLNBOGEN (le vieux), dans le haut comté, eſt un bourg avec un château, ſur une montagne; c'eſt de-là que deſcendoient les anciens comtes de ce nom. Il y a une mine de fer dans ſes environs.

CATZENELLNBOGEN (le neuf), dans le bas comté, château fort, conſtruit en 1393, ſur un rocher très-élevé, & qui a toujours ſuivi le ſort de Rheinfels. (*M. D. M.*)

CAUB, petite ville d'Allemagne, ſur le Rhin, vis-à-vis de Bacharach, dans le duché de Simmeren.

CAUCASE (le), *Caucaſus*, grande chaîne de montagnes d'Aſie, qui s'étend depuis la mer Noire juſqu'à la mer Caſpienne, entre Say & Derbent, & ferme comme un mur l'iſthme que forment ces deux mers. C'eſt une des plus hautes de toute l'Aſie; elle eſt preſque toujours couverte de neige, ſur-tout vers le ſommet. Juſques vers le haut, elle abonde en miel, bled, gomme, vins, fruits; on y nourrit beaucoup de porcs & de bétail. La vigne s'élève fort haut autour des arbres. Les habitans ſont preſque tous chrétiens, & d'un beau ſang, hommes & femmes: on les appelle les *Suanes*, les *Abacaſſes*, les *Alans*, les *Circaſſes*, les *Ziques*, les *Caracolis*. Les Suanes ſont auſſi polis que courageux; ils trafiquent ſans ſe ſervir d'argent ni de monnoie. (*M. D. M.*)

CAUDEBEC, ville de France, en Normandie, capitale du pays de Caux. Elle eſt riche, bien peuplée, & très-commerçante, au pied d'une montagne, près de la Seine, à 7 lieues o. de Rouen, 11 e. du Havre, 12 n. e. de Liſieux. *Long.* 18, 22; *lat.* 49, 30. Sa manufacture de chapeaux a été plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, & celui d'un bailliage, d'un préſidial, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. (*R.*)

CAUDES-AIGUES, petite ville de la haute Auvergne, au midi de Saint-Flour, & dans la généralité de Riom. Elle eſt ainſi nommée à cauſe de ſes eaux chaudes. (*R.*)

CAUDES-COSTES, petite ville de France, dans l'Armagnac, à une lieue de la Garonne.

CAUDETTE, petite rivière d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, qui ſe jète dans le Xucar.

CAUDIEZ, petite ville de France, en Languedoc, au pied des Pyrénées, ſur les frontières du Rouſſillon.

CAUDROT, ou COUDROT, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, à l'endroit où le Drot ſe jète dans la Garonne.

CAULEM, ville des Indes, dans la province que les Arabes appellent *Belad-al-Fulful*; c'eſt-à-dire, *le pays du Poivre*: c'eſt ce que nous nommons le pays de Calicut, ſur la côte de Malabar. Elle eſt dans une belle plaine.

CAULET, rivière de France, dans le Languedoc, qui prend ſa ſource au diocèſe de Caſtres.

CAUMONT, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, ſur la Garonne. Il y a beaucoup de villages & de bourgs de ce nom dans la Guienne; il y en a auſſi un dans le comtat Venaiſſin, à 2 l. o. de Cavaillon.

CAUNE (la), petite ville de France, au haut Languedoc, au diocèſe de Caſtres, ſur les confins du Rouergue.

CAUNES (les), petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèſe de Narbonne, avec une abbaye de Bénédictins. (*R.*)

CAURZIM, ou KAURZIM, cercle de Bohême; il renferme beaucoup de forêts, dont le bois eſt conduit à Prague. On y compte quatre villes murées, une ville ouverte, quatorze petites villes & bourgs, ayant châteaux ſeigneuriaux; ſeize petites villes & bourgs, ſans châteaux; cinquante quatre châteaux ſeigneuriaux, trois couvens. Le directoire du cercle tient ſes ſéances à Prague. (*R.*)

CAURZIM, ville royale très-ancienne, dans le cercle de même nom. M. *Voſgien* en fait la capitale du cercle: il ſe trompe; le cercle de Caurzim n'a point de capitale.

CAUSSADE, petite ville de France, dans le bas Quercy, près l'Aveyrou, à 5 li. n. e. de Montauban; ſon territoire produit beaucoup de truffes noires & de ſafran.

CAUTE, rivière conſidérable de l'Amérique, dans l'île de Cuba, où il ſe trouve beaucoup de crocodiles.

CAUX (le pays de), contrée de France, dans le diocèſe de Rouen; ſituée entre la Seine & l'Océan, la Picardie, le pays de Bray & le Vexin-Normand; la capitale eſt en Caudebec, où l'on fabrique des chapeaux de ce nom. Ce pays comprend dix villes, trente bourgs, & environ ſix

cents paroiſſes, quoiqu'il n'ait que dix lieues de large ſur dix-ſept de long. Sa figure eſt triangulaire. Les cures y ſont d'un revenu conſidérable. Il abonde en grains & légumes, lins, chanvres & fruits: il y a une coutume particulière, qui avantage beaucoup les aînés, ce qui oblige les puînés d'aller chercher fortune hors du pays. La volaille y eſt excellente, d'où l'on donne quelquefois à ſes poulardes le nom de *gelinottes de Caux*. Le gibier & le poiſſon y ſont auſſi en abondance. Ce pays, à la réſerve de ce qui forme le gouvernement général du Havre, dépend du bailliage de ſon nom. (*R.*)

CAUX, petite ville de France, au diocèſe, & à 2 li. o. de Carcaſſone.

CAVA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure: elle eſt conſidérable & bien peuplée; ſon évêque eſt ſuffragant de Salerne; mais il ne relève que du ſaint-ſiège. On y fait un grand commerce de toiles. Elle eſt au pied du mont-Métélian, à 10 li. e. de Naples, 2 n. o. de Salerne. *Long.* 32, 20; *lat.* 40, 40.

CAVACHI, province du Japon, dans l'île de Niphon, entre le golfe de Méaco & les provinces de Jamato, Idumi & Vomi. La capitale porte le même nom.

CAVADO (le), rivière de Portugal, qui a ſa ſource aux frontières de Galice.

CAVAILLON, petite ville de France, au comtat Venaiſſin, ſur la Durance, à 4 lieues d'Avignon; ſon nom latin eſt *Cabellio*.

Elle a un évêché ſuffragant d'Avignon: ſon territoire eſt très-fertile & très-agréable. Elle eſt à 5 li. ſ. e d'Avignon, 9 n. e. d'Arles, 10 n. o. d'Aix. *Lat.* 43, 52; *long.* 22, 52.

CAVALLE, ville de Grèce, dans la Macédoine, près de l'Archipel. C'étoit autrefois une grande ville; pluſieurs ruines, & ſur-tout les reſtes d'un bel aqueduc à double rang d'arcades, les unes ſur les autres, atteſtent encore ſon ancienne grandeur.

CAVALLERIE (la), petite ville de France, en Rouergue, vers les frontières des Cevenes.

CAVAN, ou CAVON, contrée d'Irlande, avec titre de comté, dans la province d'Ulſter, dont la capitale porte le même nom, à 24 lieues n. o. de Dublin. La ville envoie un député au parlement. *Long.* 10, 10; *lat.* 54.

CAVE, une des îles Orcades, au nord de l'Ecoſſe.

CAVEN, *Voyez* KOWNO.

CAVERNIECK, petite ville de la Pruſſe occidentale, dans la province de Michelow, près de la rivière de Dribentz. (*R.*)

CAVIANA (île de), dans l'Amérique méridionale, au Bréſil, à l'embouchure de la riviere des Amazones. Elle eſt aujourd'hui déſerte.

CAVINAS (les), peuple de l'Amérique méridionale, dans la province de Charcas.

CAVITE, ou CAVITA, ville de l'île de Manille, l'une des Philippines, avec un bon château & un port, près duquel on conſtruit les vaiſſeaux. Elle eſt à 4 lieues de Manille.

CAVOLA, forteresſe d'Italie, dans l'état de la république de Veniſe, ſur la rivière de Brente.

CAVOURS, ou CAOURS, petite ville d'Italie, en Piémont, ſur les frontières de France. Elle fut priſe d'aſſaut & ſaccagée par les François, en 1690. Elle eſt à 6 milles de Pignerol.

CAWROORA, ou COURWO, rivière de l'Amérique, à huit lieues de Cayenne.

CAXAMALCA, ville, & petit pays de l'Amérique méridionale, au Pérou, abondant en mines d'or & d'argent, & qui donne beaucoup de laine. Les pâturages y ſont excellens, & l'on y recueille beaucoup de maïs & de fruits. Les Indiens de ce canton, ſont paiſibles, honnêtes & induſtrieux. La ville eſt à 30 li. de la mer Pacifique. *Long.* 304, 40; *lat. mérid.* 8 (*R.*)

CAXEM, ou CAYEM, ville d'Aſie, dans l'Arabie Heureuſe, avec un bon port, ſur l'Océan.

CAYAKA, petit pays d'Afrique dans la Nigritie, au nord de la rivière de Gambie.

CAYE, *Caya*, petite rivière d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure, ſur les frontières de Portugal. Elle ſe jète dans la Guadiana à Badajoz.

CAYEMITES, petites îles de l'Amérique, à l'occident de l'île Saint-Domingue; elles ſont partie des îles Antilles. Les habitans de Saint-Domingue y vont pêcher des tortues. (*R.*)

CAYLAR (le), ou LE CAYLÈS, petite ville de France dans le Languedoc, au diocèſe, & à 5 li. n. de Lodève.

CAYLUS, petite ville de France, dans le bas Quercy, ſur les frontières du Rouergue, à 8 li. n. e. de Montauban. On a auſſi donné le même nom à un village de Rouairoux, diocèſe, & à 4 li. ſ. de Caſtres, en Languedoc.

CAYMAN: il y a trois îles de ce nom, dans l'Amérique ſeptentrionale, au midi de l'île de Cuba, & à l'occident ſeptentrional de la Jamaique: elles ſont inhabitées, & preſque ſans aucune eau douce.

CAYNO, ou CANO, petite île de l'Amérique méridionale, dans la mer du Sud, à l'extrémité de la province de Coſta-Rica.

CAY

CAYONNE, rivière d'Amérique, dans l'île de Saint-Chriſtophe.

CAYOR (le lac de), lac d'Afrique, au nord du Sénégal, par les débordemens duquel il eſt formé. Le pays voiſin eſt agréable & bien cultivé. Ce lac eſt à ſec une partie de l'année, & on l'enſemence. (*R.*)

CAYOR, ou CAHIOR, petit royaume d'Afrique, en Nigritie, entre le Sénégal & le cap-Verd.

CAYPUMO, rivière d'Aſie, dans la preſqu'île de l'Inde, au-delà du Gange.

CAYRAC, petite ville de France, en Guienne, dans le Quercy, ſur la rivière de Lot.

CAZALLA, petite ville d'Eſpagne, en Andalouſie, dans la Sierra-Morena.

CAZAUBON, petite ville de France, dans l'Armagnac, ſur la rivière de Douze, à 2 li. n. o. d'Eauſe. Cazaubon n'étoit pas de cette ville, mais de Bordeaux en Dauphiné.

CAZBAT, ville ancienne d'Afrique, au royaume de Tunis. Le pays eſt en friche, & ſert de pâturage aux troupeaux des Arabes.

CAZERES, petite ville de France, en Gaſcogne, ſur la Garonne. Il y a une autre ville de même nom en Gaſcogne, ſur l'Adour.

CAZERN, ville & forteresſe de Pologne, dans la baſſe Podolie, ſur le Nieſter.

CAZEROM, ou CAZERON, ville d'Aſie, au royaume de Perſe, capitale de la province de Sapour, qui fait partie de la Perſe proprement dite, entre les rivières de Boſchamir & de Bendemir.

CAZIMIR, ou KAZIMIERZ, *Voyez* CASIMIR.

CAZMA, bon port de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima. (*R.*)

CAZZICHI, petite rivière de l'île de Candie, qui ſe jète dans la mer, près de Spinalonga.

CE, ville de la Chine, dans la province de Xanſi, où elle eſt la troiſième, entre les grandes cités.

CEA, rivière d'Eſpagne, au royaume de Léon: elle prend ſa ſource près des Aſturies, & ſe jète dans le Carrion.

CEAUX, rivière de France, dans le Gâtinois, qui ſe jète dans le Loing.

CEBU, ou ZEBU, île d'Aſie, l'une des Philippines, dans la mer des Indes.

CECERIGO, ou CERIGOTTO, petite île de l'Archipel, entre celles de Cerigo & de Candie.

CECIMBRA. *Voyez* CEZIMBRA.

CECINA, rivière d'Italie, dans la Toſcane, entre Livourne & Piombino. Elle a ſa ſource dans le Siennois, & ſe jète dans la Méditerranée.

CEDOGNA, ville d'Italie au royaume de

CEI

Naples, dans la Principauté ultérieure, au pied de l'Apennin, avec un évêché ſuffragant de Conza. Elle eſt à demi ruinée. *Long.* 33, *lat.* 41, 5.

CEDRO, rivière de l'île de Sardaigne, qui ſe jète dans la mer, près d'un petit golfe de même nom.

CEFALONIE, ou CEPHALONIE, île conſidérable de la Grèce, au ſud de l'Albanie, & au n. e. de la Morée. Elle eſt fertile en huile, en vin rouge, en muſcat excellent, en oranges, grenades, & en raiſins de l'eſpèce de ceux de Corinthe. Son climat eſt fort chaud. Il y a des fleurs aux arbres pendant tout l'hiver. Elle eſt ſujete aux Vénitiens depuis 1224. Les Turcs la leur enlevèrent en 1479, & la perdirent quelques années après. La capitale en eſt Céfalonie, qui a un évêché ſuffragant de Corfou, & qui eſt uni à celui de Zante. *Long.* 38, 20; *lat.* 38, 30. (*R.*)

CEFALU, ou CEFALEDI, ville de Sicile, dans la vallée de Démona, avec un château, un port, & un évêché ſuffragant de Meſſine. Elle eſt à 15 li. n. o. de cette dernière ville. *Long.* 31, 35; *lat.* 38, 5. (*R.*)

CEGA, petite rivière d'Eſpagne, au royaume de Léon, qui ſe jète dans le Duéro.

CEILAN, ZEYLAN, ou CEYLAN, île très-conſidérable d'Aſie, dans la mer des Indes. Elle a quatre-vingt lieues de longueur ſur trente dans ſa plus grande largeur. En général l'air y eſt très-bon, le pays montueux, les vallées fertiles. Elle abonde en vaches & en animaux de toutes eſpèces, excepté en bêtes à laine. Il s'y trouve pluſieurs oiſeaux inconnus en Europe, des ſerpens très-dangereux, des ſinges & des fourmis qui font beaucoup de dégât; quantité de pierres précieuſes, de l'ivoire, & pluſieurs racines pour la teinture, du gingembre, du cardamome, & des drogues médicinales. Le riz, qui fait la nourriture ordinaire des habitans, y croît dans la plus grande abondance. Le commerce principal conſiſte en canelle excellente, qui y abonde. Entre les arbres extraordinaires, celui qu'on nomme *tallipot*, a, dit-on, des feuilles ſi grandes, qu'une ſeule, quand elle eſt ſèche, peut couvrir quinze ou vingt hommes, & les garantir de la pluie. Les Hollandois en poſſèdent preſque toutes les côtes, & le roi de Candi ou de Caddi, eſt maître de l'intérieur du pays. Deux nations différentes par les mœurs, par le gouvernement & par la religion, habitent l'île de Ceilan. Les Bedas établis dans la partie ſeptentrionale, ſont partagés en tribus qui obéiſſent à un chef dont l'autorité eſt limitée. Ils vont preſque nuds. Ces tribus ſont unies pour la défenſe commune; il eſt très-douteux qu'elles aient un culte. Une nation plus nombreuſe & plus puiſſante, qu'on nomme les *Chingu-*

lais, eſt maîtreſſe de la partie méridionale de l'île. Ils ſont vêtus, & obéiſſent à des deſpotes. Ils reconnoiſſent un être ſuprême, & des divinités du ſecond ordre. Ils ſont fourbes, intéreſſés, complimenteurs comme tous les peuples eſclaves. *Long.* 97, 25—100; *lat.* 5, 55—10. (*R.*)

CELAMA, ville des Indes, en Aſie, dans l'île de Banda, l'une des Molucques.

CELANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, avec titre de comté, à une demi-lieue du lac de même nom. *Long.* 31, 30; *lat.* 42.

CELEBES, ou MACASSAR (île de), grande île de l'Aſie, dans la mer des Indes, ſous l'équateur, au midi des Philippines, & à l'orient de celle de Bornéo. Elle a environ cent quarante lieues de long ſur quatre-vingt-cinq de large. Quoique ſituée au milieu de la zone torride, les chaleurs y ſont tempérées, à cauſe des pluies abondantes & des vents frais qui y règnent. Une éducation auſtère rend les habitans de Celebes agiles, induſtrieux, robuſtes. Dans la guerre, leur premier choc eſt terrible. Cette île obéit à divers petits princes du pays, qui ſont en quelque ſorte ſubordonnés aux Hollandois qui en écartent les nations Européennes. La capitale ſe nomme *Celebes*. Le haſard ſeul a décidé de la religion que profeſſent les Macaſſarois: ennuyés d'être idolâtres, ils envoyèrent des députés aux Chrétiens qui demeuroient dans leur voiſinage, & ils en envoyèrent en même tems d'autres au roi d'Achem, qui étoit Mahométan, dans la réſolution de prendre la religion de ceux qui leur enverroient les premiers des apôtres. Les Chrétiens furent prévenus par les Mahométans, dont en conſéquence ils embraſsèrent la doctrine.

Cette île abonde en girofle, muſcade, riz, fruits, palmes qui portent le coco, & en bétail. L'on y exploite d'ailleurs quelques mines d'or. (*R.*)

CELEF, rivière de Barbarie, qui tombe dans la mer à 3 lieues d'Alger. (*R.*)

CELL, petite rivière d'Allemagne, en Suabe, qui ſe jète dans le Danube.

CELL, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves; ſur la Moſelle.

CELLAMARE, petit pays d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Bari. (*R.*)

CELLE (la), riche abbaye de France, en Champagne, au diocèſe & près de Troyes, au ſud-oueſt, ordre de Saint-Benoît.

CELLE, ou MARIEN-CELLE, *Mariæ Cella. Voyez* MARIEN-ZELL.

CELLEFROUIN, bourg de France, en Angoumois, ſur la rivière de Sonne, à une lieue n. de Chaſſeneuil, & 5 n. e. d'Angoulême, avec une abbaye de l'ordre de Saint Auguſtin, fondée en 1122.

CELLERFELD, ville d'Allemagne, dans le Hartz, ſur la rivière d'Inner, près de Goſlar, remarquable par ſes fonderies & ſes mines.

CELLE-SAINT-HILAIRE, abbaye de France, au diocèſe & près de Poitiers, ordre de Saint-Auguſtin. Il y en a une autre du nom de la Celle à 10 li. ſ. de Poitiers, & 5 ſ. de Saint-Maixant, qui eſt très-riche, fondée vers 1137.

CELLES, ou SELLES EN BERRI, ville & abbaye de France, aux confins du Blaiſois, ſur le Cher. *Long.* 19, 15; *lat.* 47, 15.

CELORICO, ou SELERICO, petite ville du royaume de Portugal, dans la province de Beira, ſur le Mondego.

CENEDA, ville aſſez peuplée d'Italie, dans l'état de Veniſe, & dans la Marche Trévisane, avec un évêché ſuffragant d'Udine. Elle eſt à 8 li. n. de Tréviſe, 4 ſ. de Belluno. *Long.* 29, 50; *lat.* 46. (*R.*)

CENIS (le Mont), montagne des Alpes, ſur la route de France en Italie. La novalèſe eſt au pied du Mont-Cenis; on y prend des mulets pour monter au plus haut endroit du paſſage, où ſe trouve une plaine & même une vallée, au milieu de laquelle eſt un lac qui peut avoir un mille de circuit, & dont on ne connoît pas juſqu'ici la profondeur. Le côté qui regarde la Savoie eſt beaucoup plus roide que l'autre, quoiqu'il y paſſe continuellement des chevaux. Ce ſont des hommes pour l'ordinaire qui portent les voyageurs de ce côté-là. *Voyez* MONT-CENIS.

CENIS, rivière de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Louiſianne. Elle ſe jète dans le golfe du Mexique.

CENIS (les), peuples ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Louiſiane, vers la ſource de la rivière de Cenis.

CENIS, rivière de l'Italie, dans la Calabre ultérieure. Elle prend ſa ſource dans l'Apennin, & ſe rend dans le phare de Meſſine, près de Catona.

CENNA, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté d'Onolsbach. Elle ſe nomme aujourd'hui *Langenzenn*. C'eſt un ville murée au bord de la Zenne. On y prépare de bons cuirs. Les bourgraves héritèrent de cette ville en 1248 des ducs de Méran. Elle fut conſidérablement endommagée par les incendies de 1388 & de 1710.

CEPHALONIE. *Voyez* CÉFALONIE.

CERAM, ou CEIRAM, île conſidérable d'Aſie, dans la mer des Indes, l'une des Moluques, dont la plus grande partie eſt aux Hollandois, qui y ont des forts & des nègreries; le reſte dépend du roi de Ternate. Cette île peut avoir 56 lieues de long ſur 16 de large. Les habitans ſont Mahométans. Les Hollandois en ont fait arracher les girofliers.

CERAS, petite île de Grèce, près d'Athènes. Au nord-eſt de cette île ou rocher, il y a un aſſez bon port nommé *Porto Longo*. C'eſt là qu'eſt la barque de Colouri à Athènes, d'où le port n'eſt éloigné

que de deux lieues. Cette petite île est jointe à une autre qu'on distingue par les surnoms de *grande* & de *petite Kira*.

CERCAMP, très-riche abbaye de France, fondée en 1140, en Artois, au diocèse d'Amiens, ordre de Cîteaux, à 2 lieues n. de Dourlens.

CERCANCEAU, abbaye de France, fondée en 1181, dans le Gâtinois, au diocèse de Sens. Elle est de l'ordre de Cîteaux, à 2 lieues s. de Nemours. (*R.*)

CERCARE (le), petite île d'Afrique, dans la mer Méditerranée, sur la côte du royaume de Tunis.

CERDAGNE (la), petite province d'Espagne, dans la Catalogne, séparée du Roussillon par les Pyrénées. Puycerda est la capitale de la Cerdagne Espagnole.

CERDAGNE FRANÇOISE (la), est la partie de la Cerdagne qui est dans le Roussillon. Mont-Louis en est la capitale. (*R.*)

CERENZA, ou ACIRENZA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur un rocher escarpé, avec un évêché uni à celui de Cariati. Elle est à 4 li. n. o. de Saint-Severino. *Long.* 34, 50; *lat.* 39, 23. (*R.*)

CERET, *Ceretum*, petite ville de France, dans le Roussillon, sur la rivière de Tet, où il y a un pont magnifique d'une seule arche, & de la plus grande hardiesse. C'est le lieu où s'assemblèrent les commissaires d'Espagne & de France, pour régler les limites des deux royaumes, en 1660. La ville est petite, les rues & la place aussi. Il n'y a qu'une paroisse, mais un grand nombre d'ecclésiastiques pour la desservir. Le fauxbourg est plus grand que la ville; les rues en sont belles, ainsi que la place. On y voit un couvent de Carmes & un autre de Capucins. Elle est à 5 lieues s. o. de Perpignan. (*R.*)

CERFROY, chef d'ordre des Mathurins, dans le duché de Valois, à une lieue s. de la Ferté-Milon.

CERIGNOLE, à 10 lieues s. e. de Manfredonia, & à 2 li. de l'Ofante, dans la Pouille, au royaume de Naples, où les François furent défaits en 1503.

CERIGO, *Cythera*, île de l'Archipel, au sud-est de la Morée, & au nord occidental de celle de Candie. C'est la même que celle qui a été tant chantée par les poëtes sous le nom de *Cythère*, avec une petite ville de meme nom. Elle abonde en lièvres, en cailles, en tourterelles, & en faucons. Elle appartient aux Venitiens. (*R.*)

CERINES, *Ceraunia*, petite ville de l'île de Chypre, avec un bon château, un port, & un évêque Grec suffragant de Nicosie. *Longit.* 51, 18; *latit.* 35, 22.

CERISOLES, *Cerisolæ*, village de Piémont, où les François défirent les Espagnols, le 14 avril 1544, sous François Ier. Il est à 3 lieues o. d'Albe, 2 e. de Carmagnole.

CERISY, bourg de France, en Normandie, au diocèse & à 4 lieues s. o. de Bayeux, avec une très riche abbaye de Bénédictins.

CERLIER. *Voyez* ERLACH.

CERNAY EN DORMOIS, petite ville de France, en Champagne, à 8 li. de Reims.

CERNI (Saint), petite ville de France, dans le Rouergue, à 6 lieues o. de Vabres.

CERNU, petite ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela.

CERNY, petite ville de l'Ile de France, dans la généralité de Paris, à 3 lieues e. d'Etampes.

CERRITO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la province de Labour.

CERS, petite île de l'Océan, sur les côtes de France, à l'orient de celles de Gernezey

CERTALDO. *Voyez* CASTRO CALTALDO.

CERVARA, petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-montes, près du Minho. Elle est fortifiée par de très-bonnes murailles.

CERVARO, rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate.

CERVERA, petite rivière d'Italie, dans la Valteline.

CERVERA, ville & château d'Espagne, au royaume de Valence. (*R.*)

CERVERA, bourg d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à 8 lieues communes d'Espagne sud-oueſt de Cuença.

CERVERA, viguerie & petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur une rivière de même nom, qui se jète dans la Segra, au-dessus de Lérida. Elle a une université fondée en 1717. Cette ville signala sa fidélité envers Philippe V, dans le tems de la révolte de la Catalogne. *Long.* 18, 44; *lat.* 41, 28.

CERVI, île de l'Archipel, au midi de la Morée, près de l'île de Cerigo.

CERVIA, ancienne & riche ville d'Italie, dans la Romagne, sur le golfe de Venise, entre les rivières de Savio & de Pisatello. Elle a un évêché suffragant de Ravenne. & elle est située à 4 li. s. e. de cette ville, sur le golfe de Venise. L'air y est mal sain. *Long.* 30; *lat.* 44, 16. (*R.*)

CESANO (le), rivière d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché d'Urbin. Elle se jète dans le golfe de Venise.

CÉSARÉE SUR LA MER, ancienne capitale de Mauritanie. Il en reste des ruines fort étendues. On croit que c'est la Jol de Pline, de Ptolomée & de Pomponius Mela.

CÈSE (la), petite rivière de Languedoc, qui se jète dans le Rhône, vis-à-vis d'Orange, & qui roule des paillettes d'or.

CESENA, belle & forte ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise & dans la Romagne, sur le Savio, avec un évêché suffragant de Ravenne. Elle est à 6 li. e. de cette ville. Cette ville est petite, mais agréable, & bâtie au pied d'une montagne, sur laquelle est une mauvaise citadelle qui la commande. Elle

a un bel hôtel-de-ville, & une fontaine ornée de ſtatues. On n'y compte pas moins de quinze couvens d'hommes, & ſept de femmes. Les vins de Ceſena étoient eſtimés du tems des Romains. Les habitans y ſont d'une gaieté qui annonce la pureté du climat. C'eſt la patrie de Jacques Mazzoni, reçu docteur en théologie à Bologne à l'âge de dix-huit ans, & admiré de tous ceux qui l'interrogèrent. *Long.* 29, 46; *lat.* 44, 8. (*R.*)

CESSARES, peuple de l'Amérique méridionale, dans la terre Magellanique, à l'orient de la Cordillère.

CESSE, rivière du duché de Luxembourg, qui ſe précipite dans un abîme près de Ham, & après avoir coulé une lieue ſous terre, reparoît de nouveau. Je ne ſais pourquoi on douteroit d'un pareil phénomène. Je connois trois rivières en France qui coulent ainſi ſous terre, & reparoiſſent enſuite; la Meuſe à Bazeuilles, dans la Lorraine; la rivière *Maudite* à Gand, en Champagne, dans le Baſſigni, & un étang, qui pourroit mériter le nom de rivière, & qui coule deux lieues & demie ſous terre, à commencer de Liſſot-le-Petit en Baſſigni, & reparoît à Neufchâteau en Lorraine. Je pourrois y ajouter la Guadiana en Eſpagne, & pluſieurs autres. (*M. D. M.*)

CESSE, petite rivière de France, dans le Languedoc, qui ſe perd dans l'Aude.

CESSENON, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèſe & à 4 lieues ſ. e. de Saint-Pons, 3 n. de Beziers.

CESTAS, paroiſſe du Bourdelois, limitrophe des landes, & dans les graves de Bordeaux, au comté d'Ornon. On y a découvert en 1742 un temple octogone, & pluſieurs bas reliefs, leſquels déſignent des fêtes de Cybèle, une initiation à ſes myſtères, & un ſacrifice qu'on lui a offert: on en peut voir la figure & le plan dans une *diſſertation* ſur ce temple, donnée en 1743 par M. Jaubert, impr. à Bordeaux, *in*-12.

CETINA, rivière de Dalmatie, qui prend ſa ſource dans la Boſnie, & ſe jète dans le golfe de Veniſe.

CETONA, ville d'Italie en Toſcane, dans le territoire de Sienne. (*R.*)

CETRARO, ville du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, ſur la côte de la mer de Toſcane.

CETTE (le port de), autrement LE PORT SAINT-LOUIS, petite ville de France en Languedoc, avec un port muni d'un phare & de pluſieurs forts. C'eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, & il y a état major. C'eſt où commence le canal de Languedoc. Elle eſt entre Montpellier & Agde. (*R.*)

CEU, ville de la Chine, dans la province de Chanton ou Xantung. C'eſt la ſeconde métropole de cette province.

CEVA, *Ceba*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, au comté d'Aſti, ſur le Tanaro. Elle a titre de marquiſat, & une bonne citadelle. Elle eſt à 3 li. ſ. e. de Montdovi, 8 & demie ſ. d'Albe, 7 o. de Savone. *Long.* 25, 40; *lat.* 44, 20.

CEUTA, *Septa*, ville forte d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province de Hasbate, appartenante aux Eſpagnols. Elle a ſoutenu, en 1697, un ſiège des plus vigoureux contre les Maures. *Long.* 17, 10; *lat.* 35, 36.

Cette ville n'a qu'un petit port, & un évêché ſuffragant de Liſbonne. Jean, roi de Portugal, la prit ſur les Maures en 1415. Depuis la révolution de Portugal en 1640, elle eſt aux Eſpagnols, auxquels elle fut abandonnée par le traité de Liſbonne en 1668. Elle eſt ſur le détroit vis-à vis de Gibraltar. Auprès de cette ville, eſt la montagne des Singes qui a ſept ſommets. Les anciens la nommoient les *Sept Frères*. (*R.*)

CEZAR, rivière de l'Amérique méridionale, en Terre Ferme, dans le gouvernement de Sainte-Marthe. Elle ſe perd dans celle de Sainte-Madeleine. On la nomme auſſi *Pompatas*. (*R.*)

CÈZE (la). *Voyez* SÈSE.

CEZIMBRA, ville & port de Portugal, dans la province d'Eſtremadure, à l'embouchure de la rivière de Zedaon, au ſud de Liſbonne. (*R.*)

CEZY, bourg de France, à 5 lieues n. d'Auxerre.

CHAAGE, riche abbaye de France, fondée en 1135, dans un fauxbourg de Meaux. Elle eſt de l'ordre de Saint-Auguſtin. (*R.*)

CHAALIS. *Voyez* CHALLY.

CHABANGI, petite ville de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie, à une journée d'Iſnich, & à quatre de Conſtantinople, ſur le bord du lac de Chabangigul; il y a deux caravanſerais. Ce lac a bien dix-huit lieues de tour. On y pêche quantité de poiſſons.

CHABANOIS, petite ville de France, avec titre de principauté, en Angoumois, à 2 lieues n. de Roche Chouart.

CHABERAN, ville d'Aſie dans le Schirvan, entre Derbent & Schamaki, à l'occident de la mer Caſpienne.

CHABEUIL, petite ville de France, en Dauphiné, dans le Valentinois, avec une juſtice royale. (*R.*)

CHABLAIS (le), *Caballicus ager*, province du duché de Savoie, avec titre de duché, borné par le lac de Genève, par le Vallais, par le Fauſſigni & la république de Genève; la capitale en eſt Thonon.

CHABLIS, petite ville de France en Champagne, à l'extrémité du diocèſe de Langres, dans le Senonois, éloignée d'Auxerre de quatre lieues, ſur les confins de la Bourgogne. *Longit.* 21, 20; *lat.* 47, 47. Elle eſt remarquable par ſes excellens vins blancs. Les Calviniſtes la prirent en 1598. Il s'y donna une ſanglante bataille en 841. (*R.*)

CHABNO, ville de Pologne, dans la haute-Volhinie, sur la rivière d'Usza.

CHABRIA, rivière de Macédoine, dans la province d'Emboli. Elle se jète dans la Méditerrannée à Salonique.

CHABUR, rivière d'Asie, dans le Diarbek, qui se jète dans l'Euphrate à Alchabur.

CHACAINGA, contrée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima.

CHACAMA, vallée de l'Amérique, au Pérou, dans la province de Lima. Il y a d'excellens pâturages. On y cultive des cannes-à-sucre, & il y croît des fruits de toute espèce en abondance.

CHACHAPOYAS, ou SAINT-JEAN DE LA FRONTERA, petite ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima. Il y a aussi une rivière de même nom au Pérou.

CHACHIN, ou XAN-HAI, desert de Tartarie, dans le pays d'Igour. Il est tout rempli de sables qui se meuvent au gré des vents & font périr les voyageurs.

CHACK, petite ville forte de la basse-Hongrie, près de la Drawe.

CHACO, grand pays de l'Amérique méridionale, sur la rivière du Paraguai, borné par le Pérou, la province de la Plata, le pays des Amazones. Il est habité par des nations sauvages, peu connues des Européens. *Lat.* sud, entre le 19e & 27e degrés.

CHADER, île considérable d'Asie, à l'occident du golfe Persique. Elle est entre le Schat-el-Arab, l'Euphrate, & le golfe dont nous venons de parler, partie dans le Diarbeck, partie dans l'Arabie. On lui donne environ deux cent-trente-cinq milles d'Italie de longueur, & soixante de largeur. Elle est couverte de palmiers & d'autres arbres. (*R.*)

CHAFFRE (Saint), abbaye de France, au diocèse & à 4 lieues s. e. du Puy, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut au-delà de 100,000 livres.

CHAGNI, petite ville du Châlonnois, entre Beaune & Châlons, sur la route de Lyon à Paris, & sur la rivière de Deheune, qui verse à la Saône. C'est une baronnie appartenante à M. de Clermont-Montoison. L'empereur Lothaire data une charte de ce lieu en 840.

Philippe de Maisière, docteur en Théologie, né à Chagni en 1630, a donné plusieurs ouvrages au public, dont on voit la liste dans la *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne, tom. II, pag.* 8. Il mourut en 1709, conseiller clerc au présidial de Châlons-sur-Saône. C'est un passage très-fréquenté, & il s'y fait un grand commerce de vin. (*R.*)

CHAGRA, rivière de l'Amérique méridionale, qui la sépare d'avec la septentrionale, & qui tombe dans la mer près de Porto-Belo.

CHAIAPA, petite ville de Turquie en Europe, dans la Morée, au Belvedere, sur le golfe de Zonchio.

CHAIBAR, rivière de l'Arabie heureuse, dans le territoire de la Mecque, & qui se jète dans la mer Rouge.

CHAIFUNG, ville de la Chine, capitale de la province de Honnang.

CHAILLI *Voyez* CHAILLY.

CHAILLOT, ci-devant village des environs de Paris, mais en dernier lieu érigé en fauxbourg de cette capitale par lettres-patentes. Il y a une église de religieuses de Sainte-Genevieve, des filles de Sainte-Marie, dont le couvent renferme des tombeaux de personnages illustres; un couvent de Minimes; une paroisse assez bien bâtie; une verrerie, une savonerie, qui est tombée aujourd'hui, & à la place de laquelle on a établi une manufacture royale de tapis de Perse; un château d'eau pour la conduite des eaux qui y sont élevées par une pompe à feu établie près de la Seine. Ce village est beaucoup mieux bâti, plus grand, & plus agréable qu'une foule de villes en France. Plusieurs riches particuliers de la capitale y ont de fort belles maisons. (*R.*)

CHAILLY, célebre & riche abbaye, fondée en 1136, au diocèse & à 2 lieues s. e. de Senlis, ordre de Citeaux, de la filiation de Pontigny. Elle vaut 40000 livres. (*R.*)

CHAINOUQUAS, peuple d'Afrique, dans la Cafrerie.

CHAISE (la), EN BEAUJOLOIS, très-beau château dans la paroisse d'Odenas en Beaujolois, seigneurie érigée en comté en 1718. Ce lieu a donné le nom au P. de la Chaise, confesseur de Louis XIV.

CHAISE-DIEU, ou CHESE-DIEU (la), *Casa Dei*, petite ville d'Auvergne à six lieues de Brioude, qui doit son origine à un célebre monastère de Bénédictins, établi en 1046. Le roi Henri l'érigea en abbaye en 1052. Le cardinal de Richelieu en étant abbé, l'unit à la congrégation de Saint-Maur en 1640. Il y eut sous le pape Léon IX, jusqu'à trois cens moines. Pierre, fils de Roger, depuis pape sous le nom de Clément VI, y avoit été religieux, & y choisit son tombeau. (*R.*)

CHAKTOUS (les), nation sauvage de l'Amérique septentrionale, dans la sud-Caroline. (*R.*)

CHALABRE, petite ville de France, dans le pays de Foix, au diocèse & à 3 li. s. de Mirepoix, sur la rivière de Lers. (*R.*)

CHALADE (la), abbaye de France, fondée en 1128, au diocèse de Verdun, & à 2 lieues n. e. de Sainte Menehoult, ordre de Citeaux. Elle vaut 7000 livres de revenu. (*R.*)

CHALAMONT, petite ville de la Bresse, dans la principauté de Dombes, à 5 lieues e. de Trévoux. (*R.*)

CHALANCON, petite ville de France, au bas-Languedoc, au diocèse & près de Viviers. (*R.*)

CHALANT, ville & comté d'Italie en Piémont, entre Aoust & Bardo. Son érection en comté remonte à l'an 1417. (*R.*)

CHALAOUR, ville d'Asie, dans l'Indoustan, sur la route de Surate à Agra. (*R.*)

CHALCEDOINE, ville de Bythinie, à l'entrée méridionale du Bosphore de Thrace, où s'est tenu un concile contre Eutichès, dans le milieu du ve siècle. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village. (*R.*)

CHALCITIS, ou CHALCITIDE, île située vis-à-vis de Chalcédoine. Les grecs modernes la nomment *Calcis*. Cette île a des mines de cuivre & de plusieurs autres métaux.

CHALIACRA, ville de la Turquie en Europe, dans la partie basse & orientale de la Bulgarie, avec un port sur la mer Noire. On la croit l'ancienne *Dyonisiopolis*.

CHALIS. *Voyez* CHAILLI.

CHALIVOI, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1133, au diocèse de Bourges, à 2 lieues o. de la Charité.

CHALLIN, gros bourg de France en Anjou, diocèse & à 7 lieues o. d'Angers.

CHALOCHE, abbaye régulière d'hommes, ordre de Cîteaux, fondée en 1119, à 4 lieues n. e. d'Angers.

CHALON-SUR-MARNE, ou CHALON EN CHAMPAGNE, *Duro-Catalaunum*, grande ville de France, en Champagne, sur la rivière de Marne. *Long.* 22 d. 2′ 12″; *lat.* 48 d. 57′ 12″.

Cette ville étoit de la cité des Remois; Eumène est le plus ancien auteur qui en parle, en nous apprenant que l'empereur Aurelien défit Tréticus auprès de Châlon; ce qu'il appelle *cædes catalaunica*. Am. Marcellin nomme Châlon entre les belles villes de la deuxième Belgique; & dans les notices, elle tient le troisième rang.

Cette ville, qui n'a jamais été possédée par les comtes de Champagne, fut mise, par les rois de France, sous le bailliage de Vermandois: Louis XIII y a érigé un présidial. On y remarque l'hôtel-de-ville, & la porte dauphine qui sont de bonne architecture. La promenade du Jard a été détruite; & à la place on en a fait une autre bien supérieure, pour l'alignement & la symmétrie.

Il s'est formé en cette ville, en 1750, une académie des sciences & belles-lettres, qui n'a cessé de se distinguer par l'utilité & le choix des sujets qu'elle a proposés pour prix.

La cathédrale est assez bien bâtie. Elle fut consacrée en 1147, par le pape Eugène III, assisté de dix-huit cardinaux & de Saint-Bernard, qui prêcha dans le Jard. Le jubé est un ouvrage très-estimé, ainsi que les deux flèches en pierres de taille, qui sont hautes de quarante-huit toises. Cette église, bâtie en 1520, & brûlée en 1668; fut reconstruite & embellie en 1672. Le chapitre est composé de huit dignitaires, & il y a deux collégiales qui en dépendent. Son évêque est le second des comtes & pairs ecclésiastiques, & suffragant de Reims: il porte l'anneau au sacre de nos rois. L'hôtel de l'intendance est assez bien. Cette ville a deux hôpitaux, l'un pour les pauvres malades, & l'autre pour les mendians.

Outre la cathédrale, qui est un assez beau gothique, on compte à Châlon onze paroisses, deux collégiales, un séminaire, un collége, trois abbayes d'hommes, quatre couvens de mendians, & des Mathurins; un monastère de Bénédictins, de l'étroite observance, & quatre maisons de religieuses. L'ancienne abbaye de Saint-Mémie est possédée par les Génovéfains. Châlon est le chef-lieu de la généralité de Champagne, qui a douze élections; savoir, Châlon, Rhetel, Sainte-Menehoult, Vitry, Joinville, Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube, Troyes, Épernay, Reims, Sézanne-en-Brie. C'est la patrie de Perrot d'Ablancourt, & du ministre Blondel. Le plus grand commerce de cette ville consiste dans une manufacture de raz & de pinchinats, qui est aujourd'hui fort déchue. Cette ville est le siège de l'intendance de la province. Elle a un gouverneur particulier, un grand bailli d'épée. Il y a bailliage, présidial, bureau des finances, maîtrise particulière des eaux & forêts. Elle est bâtie partie en craie, partie en bois, & située entre deux belles prairies, à 16 li. s. o. de Verdun, 10 s. e. de Reims, 36 e. de Paris. (*R.*)

CHALON-SUR-SAONE, ville de France, en Bourgogne, située sur la Saone, à 13 lieues s. de Dijon, 12 s. e. d'Autun, 10 n. de Mâcon, 6 s. de Beaune, 22 n. de Lyon, & 75 s. e. de Paris. *Long.* 22 d. 31′, 25″; *lat.* 46 d. 46′, 50″. Cette ville est la troisième de la Bourgogne dans l'ordre de la population; elle vient immédiatement après Dijon & Auxerre. D'après l'état de sa population, qui est entre les mains du ministre, le nombre de ses habitans ne s'élèveroit pas au-delà de huit mille cinq cens, mais je le crois de plus de dix mille. Ses environs offrent de vastes prairies, des campagnes fertiles, des vignobles renommés, & de grandes & belles forêts. C'est le siège d'un évêché, & celui d'un des grands bailliages de la province. Il y a une chancellerie aux contrats, un présidial uni au bailliage, une chancellerie royale, un bailliage pour le temporel de l'évêque, dont la justice comprend une partie de la ville. Il s'y trouve un gouverneur particulier, un lieutenant de roi, une chambre des décimes, une recette particulière des décimes de Bourgogne, une lieutenance des maréchaux de France, une maîtrise particulière des eaux & forêts, une justice consulaire, une mairie qui a la police sur toute la ville & ses fauxbourgs. Il y a maréchaussée, grenier à sel, justice des traites foraines, bureau & recette des mêmes traites, subdélégation de l'intendance, recette particulière des états, recette particulière des bois. Le commerce y est assez animé, & sa situation sur la rivière de Saone, & sur les routes de Franche-Comté, d'Alsace, d'Italie, de Paris, de Marseille, &c. y attirent beaucoup d'étrangers.

Outre la cathédrale, où se fait à une chapelle du jubé l'office paroissial de Saint-Vincent, elle a une église collegiale dédiée à Saint Georges, une abbaye de Bénédictins, une commanderie de l'ordre de Malte, dite du Temple; une abbaye de dames, dites de Lancharre, ordre de Saint-Benoît; un séminaire dirigé par les prêtres de l'Oratoire; huit couvens de l'un & l'autre sexe; un collège, régi ci-devant par les Jésuites; un hôpital général, un hôpital de la charité, & cinq paroisses. Une butte, couronnée de quelques masures, est ce qu'on y décore du titre fastueux de citadelle : il y a cependant un major & quelques invalides. L'évêque est suffragant de Lyon, & il prend le titre de comte de Châlon & de baron de la Salle. Son diocèse s'étend dans la Bresse, partie du Châlonois, du Mâconois, du Charollois, & sur quelques paroisses du Dijonois. Il comprend deux cent vingt-neuf paroisses ou annexes sous quatre archidiaconés & seize archiprêtrés; cinq abbayes d'hommes, entre lesquelles est Citeaux, chef d'ordre; deux de filles, trois chapitres, sans celui de la cathédrale, & treize prieurés. Ses revenus annuels montent à 35,000 livres, quoique sa taxe, en cour de Rome, ne soit que de sept cents florins. Le chapitre de la cathédrale n'est point sujet à l'ordinaire; il a sa juridiction, son promoteur, son official. Donatien, qui vivoit au quatrième siècle, est regardé comme le premier évêque de Châlon. Cette ville est indiquée lieu de séjour & d'étape pour les troupes.

Châlon, que quelques géographes écrivent mal-à-propos Challon & Châlons, est une ville ancienne & assez marchande. Les fers, les grains, les vins, les cuirs & les bois y sont des objets d'un commerce considérable. C'est un des grands entrepôts des vins de Bourgogne. A cet égard sa position est moins avantageuse que celles de Dijon, de Nuits, de Beaune, de Chagny, qui touchent à la côte, tandis que Châlon s'en trouve reculée. Les vins de Givry & de Mercurey, qui sont le plus à sa portée, en sont à deux lieues. Relativement aux états de la province, elle est du nombre de celles dont le maire a droit à l'élection.

Cette ville, depuis vingt ans s'est renouvellée en grande partie : de belles maisons, quelques-unes en pierre de taille, y ont remplacé de chétives tugures, communément en bois. Il règne sur toute la longueur de la ville, le long de Saone, un fort beau quai. Les bâtimens qui l'accompagnent, annoncent la ville de ce côté avec distinction, & lui donnent un air de richesse. Dans leur construction on a cru, qu'en adoptant un plan général & uniforme de façade, on obtiendroit un plus grand effet; on s'est trompé: on y a jeté une monotonie peu agréable : l'ensemble de ces édifices présente l'aspect de grands corps de casernes, & la longueur de ces bâtimens les écrase. Il falloit laisser à chaque particulier la liberté de construire suivant son goût & son génie, sur un plan néanmoins qui fût avoué, & qui fût de nature à concourir à l'embellissement ou à la décoration du quai. Au reste, cette ville n'a aucun édifice, ni sacré, ni profane, ni public, ni particulier, qui soit digne de remarque; mais sans être belle, elle est très-agréable, autant par sa position que par la bonne société. Elle est très-bien percée, & l'on pourroit se servir utilement des facilités qu'elle offre à l'être mieux encore. La rue des Clouticrs prolongée d'une part le long de Saint-Georges sur la promenade neuve, de l'autre sur le rempart; la rue aux Fèvres continuée en ligne droite à la place de Beaune; une nouvelle rue commençant à cette place &, par celle du Collège & la rue des Minimes aboutissant à la Saône; une nouvelle rue tombant à angle droit de la rue aux Fèvres sur la place du Collège, & continuée jusqu'au rempart; la rue aux Prêtres prolongée par le cloître Saint-Vincent jusques à la porte Sainte-Marie; la rue du Châtelet continuée par le cul-de-sac des Prisons & la rue des Dames Lancharre jusques à la porte Saint-Jean de Maiselle : ces nouveaux percés, dis-je, en contribuant à l'agrément de la ville, & à la faciliré des communications, prêteroient, sans en érendre l'emplacement, à l'accroissement d'une ville dont la population s'augmente sensiblement.

La cathédrale, sous le titre de Saint-Vincent, est très-peu de chose. Le portail se souffriroit à peine à l'église d'une bourgade un peu aisée. Il règne au-devant une place carrée, au milieu de laquelle, dans ces derniers tems, on a vu paroître & disparoître, comme un météore, une fontaine publique prodigieusement coûteuse, qui tiroit ses eaux de la Saône, au moyen d'une machine hydraulique établie sur le pont. La ville l'éleva par condescendance. Le capital inattendu de la dépense, & les frais de son entretien, rendoient aussi chère que le vin la petite quantité d'eau qu'on en obtenoit par intervalles La ville conçut ou voulut concevoir que les pompes gênoient la navigation, & on supprima la fontaine. Conservée ou détruite, les promoteurs du projet se trouvoient avoir parfaitement rempli leur objet aux dépens de la ville qui s'endetta.

Il manque à cette ville une halle aux grains & un marché. Sur la place de Beaune, est une fontaine du milieu de laquelle s'élève sur un piédestal une statue de Neptune armé de son trident. Près de là & sur la même place, on remarque une croix dont le support est une colonne de granit, qui eut une autre destination dans des tems reculés : le poli en est enlevé. On voit à l'église des Carmes la tombe de Desbarreaux, connu par son fameux sonnet. A Saint-Georges, on remarque la grille du chœur qui est d'un beau travail. Dans la rue de même nom est l'ancien hôtel de Senecey, qu'habita Henri de Senecey, qui présida la noblesse du royaume aux états-généraux assemblés à Paris en 1614. Il étoit d'une branche de l'illustre maison de

Bauffremont, alliée à la plupart des maiſons ſouveraines de l'Europe. Sur la porte eſt cette légende, *Virtutem comitatur honos, in honore feneſce*, qui fait alluſion au nom de cette branche des Bauffremont.

M. Pérard, riche citoyen de cette ville, poſsède quelques bons tableaux, dont il ne refuſe point l'accès aux amateurs. Ce ſont un Saint-Charles, d'Annibal Carrache, réputé dans le pays valoir 40000 liv., ſur l'eſtimation d'un connoiſſeur qui n'avoit point envie de l'acheter, & que je crois valoir bien quatre ou cinq cents louis; & les ſept ſacremens d'Albert Durer en pluſieurs tableaux, qui ſont des morceaux très-précieux, d'un fini admirable, & d'ailleurs frais & très-bien conſervés. Ce ſont des tableaux de chapelle, qui ne conviendroient point à un cabinet ou à une galerie.

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, qui commença à régner en 562, établit le ſiège de ſa domination à Châlon-ſur-Saone. Alors on y battoit monnoie, & on y en avoit frappé avant cette époque. On a de Théodebert, mort en 548, une monoie d'argent, avec le monogramme *Chriſtus*, & la légende *Teudeberti*. Sur le revers, qui a l'empreinte d'une croix, on lit: *Cabillonum*. Gontran y faiſoit battre des ſols d'or & des tiers de ſols, ayant d'un côté ſon effigie, avec un diadême de perles, & cette légende *Cabillono fit*.

La ville que nous décrivons a de très-agréables promenades, de la plupart deſquelles la vue s'étend ſur les vaſtes campagnes de la Breſſe, & ſe termine aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie. On y a même en perſpective, lorſque l'air eſt pur, la ſommité du Mont-Blanc, qui eſt à la jonction du grand & du petit Saint-Bernard, ſur les frontières du Piémont, & quelques cimes de la chaîne des Alpes, qui eſt aux confins du Vallais & du canton de Berne. L'éclat des neiges dont elles ſont chargées, & qui bravent la viciſſitude des ſaiſons, les fait appercevoir très-diſtinctement.

Son fauxbourg de Saint-Laurent députe aux états de la province alternativement avec les villes de Cuiſeaux, de Louans, Cuiſery & Verdun. Ce même fauxbourg eſt compris au nombre des villes qui ont un receveur des impoſitions pour les états.

Châlon reçut l'évangile par Saint-Marcel & Saint-Valérien, qui ſouffrirent le martyre l'an 179, le premier au village de Saint-Marcel, nommé alors *Hubiliacus*, l'autre à Tournus. Jean Baillet, ſeigneur de Vaugnerant, premier préſident au parlement de Bourgogne, a ſa ſépulture à l'hôpital de cette ville ſa patrie: ce fut un des principaux bienfaiteurs de cet établiſſement de piété. A l'égliſe des Minimes, on remarque le tombeau d'Antoine du Blé, baron d'Uxelles, lieutenant-général pour le roi, & commandant en Bourgogne, qui ſe trouva à la bataille d'Arques, aux ſièges de Paris & de Rouen, & contribua à la réduction de la Bourgogne, & à la conquête de la Savoie: il jouit de la confiance des rois Henri III & Henri IV. Cette même égliſe a le cœur de Claude Bernard, dit le Pauvre Prêtre, fils d'un conſeiller au parlement de Dijon, mathématicien, poëte & peintre; mais qui s'eſt rendu plus recommandable par ſa piété & ſon amour pour les pauvres, que par ſes talens. Pluſieurs auteurs ont écrit ſa vie. Il mourut à Paris en 1641; ſon cœur fut porté à Châlon-ſur-Saône ſa patrie, & dépoſé dans la chapelle de ſa famille.

La ville, du côté du nord, jouit de l'aſpect d'une magnifique prairie, ſouvent dévaſtée par les inondations de la Saône, qu'on préviendroit par une chauſſée de deux pieds de haut, peu coûteuſe, eu égard ſur-tout au fléau dont on ſe garantiroit.

Le monaſtère de Saint-Marcel, de l'ordre de Saint-Benoît, ſitué à un quart de lieue de Châlon, communique à la ville par une belle chauſſée plantée de grands ormes. Ce fut autrefois une abbaye; c'eſt aujourd'hui un prieuré de la congrégation de Cluni. Le fameux Abailard y finit ſes jours en 1142 à ſoixante-trois ans, & l'on y voit ſon tombeau; mais Héloïſe demanda ſes cendres: elle les obtint, & les fit inhumer au Paraclet, en Champagne, près de Nogent-ſur-Seine. L'égliſe eſt du plus mauvais gothique. Le monaſtère eſt mieux: on y voit un eſcalier de la plus grande légéreté, & d'une hardieſſe extraordinaire. Dans l'égliſe, on conſerve les reliques de Saint-Marcel dans une châſſe placée à l'apſide. Les deux figures d'anges de grande proportion qui ſervent de ſupport, ſont un excellent morceau de ſculpture dû à M. Boichot, dont les talens honorent la ville de Châlon ſa patrie. Gontran, roi de Bourgogne, fonda l'abbaye de Saint-Marcel, & il y fut inhumé l'an 593. Son mauſolée, qui étoit magnifique, fut détruit par les Calviniſtes, & ſes cendres furent jetées au vent. On prétend ſeulement qu'on parvint à dérober ſon chef à leur fureur.

Châlon étoit une ville de la république des Eduens. Elle avoit ſous les Romains un marché célèbre. Céſar y établit ſes magaſins, & y envoya en quartier les cohortes les plus fatiguées. Les Romains y entretenoient une flotte ſur la Saône, ſelon la notice de l'empire.

Au quatrième ſiècle, elle fut détachée du territoire des Eduens, pour compoſer un diocèſe particulier. La grande voie romaine, percée par Agrippa, de Lyon à Boulogne, paſſoit par Châlon.

Les rois de Bourgogne y ont ſouvent fait leur ſéjour. Gontran y avoit ſon palais; il y aſſembla pluſieurs conciles, & il y mourut.

Les Vandales & Attila, au ſixième ſiècle, la renverſèrent de fond en comble. Chramne, fils rebelle

rebelle de Clotaire, y porta le fer & le feu dans le ſeptième ſiècle. Dans le huitième, les Sarraſins la traitèrent cruellement; dans le neuvième, Lothaire, en haine du comte Warin, qui avoit délivré Louis le Débonnaire de la perſécution de ſes enfans, l'aſſiéga, & y fit mettre le feu après l'avoir pillée; l'incendie n'épargna que l'égliſe S. Georges. Dans le dixième ſiècle, les Hongrois la ruinèrent: elle n'eut pas moins à ſouffrir de la fureur des Calviniſtes, au ſeizième ſiècle.

Mais la fécondité de ſon terroir, ſa ſituation commode pour le commerce, le zèle de ſes habitans, les bienfaits des princes, la firent toujours renaître de ſes cendres. C'étoit ſous Charles le Chauve, une des huit villes, où l'on battoit monnoie dans le palais du roi, occupé aujourd'hui par M. Pérard.

Châlon a eu ſes comtes particuliers juſqu'en 1237, qu'ils cédèrent ce comté à Hugues III, duc de Bourgogne, en échange d'autres terres. Henri II, roi de France, ceignit de murs & réunit à la ville le fauxbourg de Saint-Jean de Maiſelle, & fit conſtruire la citadelle.

Cette ville eſt la patrie de Saint Ceſaire, évêque d'Arles, de J. Preſtet, oratorien, diſciple de Mallebranche, dont on a des élémens de mathématiques. La meilleure édition en eſt celle de 1689, 2 *vol. in*-4°. Il mourut en 1690. C'eſt auſſi la patrie du P. Jacob, Carme, bibliothécaire du cardinal de Retz, & enſuite d'Achille de Harlay, premier préſident, chez lequel il mourut en 1670.

Le Châlonois, dont Châlon eſt le chef-lieu, eſt un pays de ſeize lieues de long, ſur treize de large, & qui eut autrefois ſes comtes particuliers. Il comprend le Châlonois propre & la Breſſe Châlonoiſe, ſéparés l'un de l'autre par la Saône. Le *Châlonois propre*, qu'on nomme auſſi la Montagne, eſt ſitué en Bourgogne, à l'oueſt de la Saône: il renferme cent cinquante-ſix paroiſſes ou communautés. On y recueille d'excellens vins, & des grains de toute eſpèce. Il s'y trouve d'ailleurs de bons pâturages & des bois de haute-futaie. La *Breſſe-Châlonoiſe* a quelques montagnes du côté du Cuiſeaux; ailleurs elle offre de vaſtes plaines, abondantes en grains de toute eſpèce, en bois de futaie & taillis, & en pâturages. Elle eſt d'ailleurs entrecoupée d'un grand nombre de rivières, de ruiſſeaux, & de petits étangs très-poiſſonneux. Le Châlonois propre & la Breſſe-Châlonoiſe forment l'un & l'autre un bailliage principal. (*R.*)

CHALONNE, petite ville de France, en Anjou, ſur le bord méridional de la Loire, près de l'endroit où le Layon ſe jète dans cette rivière, vis-à-vis d'une petite île d'environ une lieue & demie de longueur, appellée auſſi *Chalonne*. Il y a auprès des mines de charbon de terre. Son territoire produit de bon vin blanc.

CHALONOIS (le). *Voyez* CHALON.

CHALOSSE (la), pays de France, en Gaſcogne. Le ſol en eſt ſablonneux; il eſt cependant aſſez fertile en vins, en grains, fruits & pâturages. Saint-Séver en eſt la capitale. (*R.*)

CHALUS, petite ville de France, avec titre de comté, dans le Limoſin. Elle eſt remarquable par la foire aux chevaux qui s'y tient le jour de Saint-Georges. Elle eſt à 6 li. ſ. o. de Limoges. *Long.* 19, 2; *lat.* 45, 16.

CHALYBS, rivière d'Eſpagne, dont les eaux avoient la réputation de donner une trempe ſi excellente à l'acier, que les Latins déſignoient l'acier du nom de cette rivière, qui s'appelle aujourd'hui *Cabe*.

CHAM, contrée maritime d'Aſie, & l'une des ſix provinces de la Cochinchine. Corneille dit qu'elle n'eſt pas la plus grande, mais qu'elle eſt fort riche & très-agréable. C'eſt où ſe fait la plus grande partie du trafic des Portugais, des Chinois & des Japonois. Elle renferme pluſieurs villes, entr'autres celles de *Halam* ou de *Cacham*.

CHAM, port de mer de la Cochinchine, dans la province de Cham.

CHAM, ville du cercle de la baſſe-Bavière, dans le bailliage de Cham. Cette ville eſt ſur le Regen, recevant la petite rivière de Champ. Les Récollets y ont un couvent. Elle fut priſe par les Impériaux en 1703, & ſaccagée par les Pandours en 1742. La maiſon d'Autriche s'en eſt emparée en 1778, après la mort du dernier électeur de Bavière. *Long.* 30, 30; *lat.* 49, 14.

CHAMAKI. *Voyez* SCHAMACHIA.

CHAMAS (Saint), bourg de Provence, ſur l'étang de Berre, à 3 lieues ſ. de Salon, renommé pour la bonté de ſes olives.

CHAMBERTIN. *Voyez* GEVREY.

CHAMBERY, ville conſidérable, capitale du duché de Savoie, ſur les ruiſſeaux de Laiſſe & d'Albans. *Long.* 23, 30; *lat.* 45, 35.

Elle eſt le ſiège d'un ſénat & d'une chambre des comptes. Son château qui eſt l'ancienne habitation des comtes & des ducs de Savoie, & où logeoient auſſi les rois de Sardaigne, quand ils venoient à Chambery, eſt aſſez fort. Il a été preſque brûlé entièrement en 1745. La collégiale, qu'on nomme la Sainte-Chapelle, a été fondée par le duc Amédée IX & ſa femme Yolande de France, vers l'an 1467. Elle eſt ornée de marbres & de colonnes d'un bon goût. Le chef du chapitre a le titre de *doyen de Savoie*. Chambery eſt pour le ſpirituel de la dépendance de l'évêque de Grenoble, qui y a un official. Le collège poſſédé ci-devant par les Jéſuites eſt magnifique. En 1742, les François & les Eſpagnols s'emparèrent de Chambery, & d'une grande partie de la Savoie, qu'ils ont rendue en 1748. Cette ville eſt ornée d'une quantité prodigieuſe de fontaines. On remarque le couvent des Jacobins où s'aſſemble le ſénat, la place de l'an ou du marché, la place du château, & la belle promenade de Vernay, où il y a ſix rangées d'arbres qui font un très-bel effet. Le roi de Sardaigne y tient ordinairement trois cents hommes de gar-

niſon. C'eſt la patrie de l'abbé de Saint-Réal, du père Deſchalles, Jéſuite, célèbre mathématicien, & du préſident Favre, fameux dans la juriſprudence. (*M. D. M.*)

CHAMBLY, petite ville de France, en Picardie, dans le Beauvoiſis, à quelque diſtance de la rivière d'Oiſe, & à une demi-lieue n. o. de Beaumont.

CHAMBLY, fort du Canada, vis-à-vis d'un petit lac formé par la rivière de Sorel. C'eſt le boulevard du pays, du côté de Montréal. *Long.* 305, 40; *lat.* 45, 25. (*R.*)

CHAMBON, petite ville de France, dans le pays de Combrailles, aux confins de la baſſe-Auvergne, ſur la Voile.

CHAMBON, bourg de France, dans le Vivarais, ſur les limites d'Auvergne, près des ſources de la Loire.

CHAMBON, abbaye d'hommes, ordre de Saint-Benoit, dans le Poitou, entre Mauleon & Argenton.

CHAMBONS, abbaye de France, au diocèſe & à 11 lieues o. de Viviers. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9000 livres.

CHAMBOR, maiſon royale, à 3 lieues e. de Blois, bâtie par François Ier. C'eſt le plus beau château gothique qui exiſte en France. Son parc a ſept lieues de tour. Le village de Chambor a une maîtriſe des eaux & forêts, & une capitainerie des chaſſes. (*R.*)

CHAMBRE (la), petite ville de Savoie, au comté de Maurienne, ſur la rivière d'Arc, avec titre de marquiſat.

CHAMBRE-FONTAINE, abbaye de France, fondée en 1202, à 2 lieues n. o. de Meaux, ordre de Prémontrés.

CHAMDENIERS, petite ville de France, en Poitou, près de Niort, avec titre de marquiſat.

CHAMETLY, petites îles de la mer du Sud, au nombre de cinq. Elles ſont à environ un mille de la côte du Mexique, à l'entrée de la mer Vermeille. (*R.*)

CHAMLEMY, petite ville de France, au Nivernois, ſur une des ſources de la rivière de Nyèvre, à 9 lieues n. de Nevers. A Bourras, village voiſin, il y a une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

CHAMOND (Saint), petite ville de France, dans le Lyonnois, au bord du Giez, avec un fort château, à 2 lieues e. de Saint-Etienne. *Long.* 22, 8; *lat.* 45, 28.

CHAMOUZAY, bourg de France, en Lorraine, au bailliage de Darney, avec une abbaye de l'ordre de Saint Auguſtin. (*R.*)

CHAMP D'ATTILA, campagne de France, en Champagne, dans le Châlonois.

CHAMP DE BATAILLE, château de France, en Normandie, à 7 li. de Rouen, & à une demi-lieue de Neubourg.

CHAMP DU DRAP D'OR (le), petit canton, entre Guines & Ardres. Il fut ainſi appellé, à cauſe de la magnificence de François I, roi de France, & de Henri VIII, qui y eurent une entrevue en 1520.

CHAMPAGNE, province de France, qui a environ ſoixante-cinq lieues de longueur, ſur quarante-cinq de largeur. Elle eſt bornée au ſeptentrion, par le Hainault & le Luxembourg; à l'orient, par la Lorraine & la Franche-Comté; à l'occident, par l'île de France & le Soiſſonnois; au midi, par la Bourgogne. Cette province fut poſſédée par des comtes ſouverains, juſqu'en 1274, que Henri III, ſurnommé le *Gros*, quinzième comte de Champagne, & roi de Navarre, n'ayant laiſſé qu'une fille, nommé Jeanne de Navarre, Philippe-le-Bel l'épouſa, & réunit par-là la Champagne à la couronne de France. Ses rivières principales, ſont la Seine, la Marne, la Meuſe, l'Aube & l'Aîne: on la diviſe en haute & baſſe; Troyes, Châlons & Reims, ſe diſputent l'honneur d'en être la capitale. Elle comprend la Champagne propre, le Rémois, le Rételois, le Pertois, le Vallage, le Baſſigny, le Senonois & la Brie Champenoiſe. La partie qui eſt entre Séſanne & Vitri, s'appelle *la Champagne Pouilleuſe*: en effet, elle eſt pauvre, & ne produit guère que de l'avoine, du ſeigle & du ſarraſin; mais les terres du reſte de la province, ſont excellentes; elles donnent des bleds; ſes côteaux ſont couverts de vignes, dont il eſt inutile de louer les vins. Il y a de bons pâturages, des mines de fer en grand nombre, des forges, des fonderies, quelques papeteries, & des tanneries à l'infini. On fabrique à Reims des étoffes de ſoie & laine, des chapeaux, des couvertures, des toiles & des cuirs. Il y a des métiers & des manufactures de toutes ſortes, à Rétel, à Mézières, à Charleville & Sedan, &c.: c'eſt de cette dernière ville que ſont originaires les fameux draps de Pagnon. Les villes de Châlon, de Vitri, de Saint-Dizier, de Chaumont, &c., ne ſont pas ſans commerce: il ſe fabrique dans cette dernière, de gros draps, & on y paſſe en mégie beaucoup de peaux de boucs & de chevreaux. Langres a été plus fameuſe par ſa coutellerie, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui; le nombre des ouvriers en fer y eſt cependant encore très-grand. Troyes eſt conſidérable par ſes manufactures en étoffes de laine, en toiles & baſins; & il n'y a peut-être pas une ville en Champagne dont le commerce ſoit plus étendu.

Il ſe trouve pluſieurs ardoiſieres dans cette province, entre Charleville & Rocroy: la veine en eſt très-abondante; mais il y a quelque différence pour la qualité: les meilleures ſont celles de Saint-Barnabé & de Saint-Louis. Il s'en fait un grand commerce dans le royaume. Elles ſont très-belles, quoique moins bleues ou moins noires que celles d'Anjou.

Dans le canton appellé la Frontière, du côté de la Thiérache, il y a beaucoup de mines de

fer, & des forges où l'on fabrique des instrumens de guerre.

La Champagne étant dans beaucoup d'endroits presque couverte de bois, on y a établi un grand maître des eaux & forêts, qui a plusieurs maîtrises particulières.

Si le proverbe étoit vrai, la Champagne seroit en France, ce que la Béotie étoit dans la Grèce : l'une a donné naissance à Pindare, & l'autre à la Fontaine ; mais l'inculpation que l'on fait à cette province, est suffisamment réfutée ; il faut convenir qu'elle occupe une place honorable dans la liste des hommes illustres de la France. (*M. D. M.*)

CHAMPAGNE PROPRE (la), l'une des huit parties de la Champagne, où sont les villes de Troyes, Châlon, Sainte-Menehoult, Epernay & Vertus.

CHAMPAGNE (la), petit pays de France, dans la partie occidentale du Berry. On l'appelle assez souvent la Champage de Berry.

CHAMPAGNE, abbaye de France dans le Maine, ordre de Cîteaux, à 3 l. f. o. de Beaumont-le-Vicomte.

CHAMPAGNE-MOUTON, petite ville de France, en Poitou, à 2 li. f. e. de Luçon, sur la rivière d'Argent. Ce n'est guère aujourd'hui qu'un bourg. Il y en a un autre à 5 li. o. de Confollens.

CHAMPEAUX, bourg de France, dans la Brie, à 3 li. n. e. de Melun, diocèse de Paris, remarquable par son chapitre, & par la naissance de Guillaume de Champeaux, instituteur de la congrégation de Saint-Victor.

CHAMPELLO (îles de), sur la côte de la Cochinchine, vers le 13ᵉ d. 45′ de latitude septentrionale ; elles sont au nombre de quatre à cinq, & inhabitées. On les nomme aussi *Champello de la Mar*, pour les distinguer des îles Champello de la Terra, qui sont vers le 16° d. 55′ de latitude septentrionale.

CHAMPIGNY, petite ville de France, en Touraine, à une lieue n. o. de Richelieu, où il y avoit un beau château, dont il ne reste plus que la cour & la chapelle, qui est magnifique.

CHAMPLAIN (lac), grand lac du Canada, qui se décharge dans la rivière de Saint-Laurent. Il peut avoir 20 lieues de long, du nord au sud, & 10 à 12 dans sa plus grande largeur. Il communique du côté du sud, avec un autre petit lac de 4 ou 5 lieues de long, & qu'on appelle le lac du Saint-Sacrement : ces deux lacs sont très-poissonneux.

CHAMPLITE, ou CHANNITE, petite ville de France, en Franche-Comté, à 4 li. n. o. de Grai.

CHAMPORCIER. *Voyez* CHIAMPORCIERO.

CHAMPSAUR, petit pays de France, avec titre de duché, dans le dauphiné ; le chef-lieu en est Saint-Bonnet. (*R.*)

CHAMPTOCEAUX, petite ville de France, en Anjou, élection, & à 15 li. o. d'Angers, avec un château sur la Loire, 7 li. au-dessus de Nantes, & une au-dessous d'Ancénis.

CHANCAILLO, port de mer de l'Amérique, sur la mer du sud, au Pérou, au nord occidental de Lima, sous le 12ᵉ d. 5′ de latitude méridionale. Ce port est peu fréquenté. La ville est à une demi-lieue de là.

CHANCAY, port de mer de l'Amérique, sur la mer du sud, au Pérou, au midi, & à 2 lieues de Chancaillo. Le havre est fort bon contre le vent du sud, quoique la mer y roule. La ville a un couvent de Franciscains.

CHANCEAU, bourg de France, en Bourgogne, au pays de la Montagne, diocèse d'Autun, entre Baigneux & Saint-Seine, à 7 lieues de Dijon, 9 de Châtillon, sur la route de Dijon à Auxerre & à Troyes. On fait en ce bourg la meilleure confiture d'épine-vinette.

C'est près de Chanceau, à l'oueſt, près du village de Saint-Germain-la-Feuille, annexe de Chanceau, que la Seine prend sa source, non à Saint-Seine, qui est deux lieues plus bas.

On trouva en 1763, dans un champ, au sud de Chanceau, une galère de bronze, de deux pieds de long sur huit pouces de large : elle est dans le cabinet de M. le comte d'Avaux. M. de Ruffey croit que c'est un monument Gaulois, un *ex voto*, pour être placé dans un temple dédié au dieu de la Seine, par un chef de Nautonniers. (*R.*)

CHANCELADE, bourg de France, avec une abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint-Augustin, à une li. n. o. de Périgueux. C'est le chef-lieu de la congrégation de ce nom.

CHANCHA, ou CHANGA, ville autrefois considérable en Egypte, à 2 lieues du Caire, mais elle a été ruinée & n'existe plus, quoiqu'en dise la Martiniere.

CHANCHEU., grande ville d'Asie, à la Chine, dans la province de Fokien, sur la rivière de Chanes.

Cette ville est remarquable par son pont & par sa foire perpétuelle de toutes les meilleures marchandises de la Chine & des pays étrangers. Elle est de 2 d. plus orientale que Pékin, sa *lat.* est de 24 d. 42′. (*R.*)

CHANDEGRI, ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, dans le royaume de Narsing, dont elle est la capitale. Quelques-uns croient que c'est la même que Bisnagar.

CHANDERNAGOR, ville considérable d'Asie, dans l'Inde, capitale du pays de même nom, dans le Bengale, à l'embouchure du Gange, à un mille d'Ongli. Elle appartient à une pagode très-belle & très-riche. Il y a dans cette ville un comptoir de la compagnie des Indes de France, dont les Anglois se sont emparés en 1757, & qu'ils ont rendu en 1763. *Lat.* 22, 51. Son port est excellent, & l'air en est assez pur. (*R.*)

CHANGANAR, royaume de l'Inde, dans la presqu'île de Malabar, sur les frontieres de l'état du Naique de Maduré.

CHANGANOR, *Voyez* CHANDERNAGOR.

CHANGCHEU, grande ville de la Chine, dans la province de Nankin.

CHANGEING, ville de la Chine, dans la province de Xantung. *Lat.* 16, 56.

CHANGTÉ, grande ville de la Chine, capitale d'un pays de même nom, dans la province de Honnang. Il y a une autre ville de même nom à la Chine, dans la province de Huquang.

CHANG-TONC, *Voyez* CHAN-TONG.

CHANIERES gros bourg de France, en Saintonge, diocèse de Saintes. (*R.*)

CHANONAT, bourg de France, en Auvergne, à 2 lieues s. de Clermont. Il y a des eaux minérales.

CHANONRY, petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Ross, sur le golfe de Murray.

CHANPING, montagne de la Chine, dans la province de Chanton, avec les vestiges d'une ville de même nom, qui fut la patrie du célèbre Confucius, ou Confutzée.

CHANSI, ou XANSI, province septentrionale de la Chine, très-fertile & très-peuplée. Il y a du bled & des bestiaux en abondance; peu de riz, mais beaucoup de millet. Ses habitans sont polis, obligeans, & les femmes sont belles & bien faites. Cette province a cinq métropoles, qui ont chacune un grand nombre de villes sous elles; on évalue sa population à environ cinq millions.

CHAN-TONG, ou CHANTON, province maritime & septentrionale de la Chine, très peuplée & très-fertile en bleds, millet, riz, orge, & fruits.

Elle est baignée à l'est par la mer, & arrosée de grands fleuves: la volaille y est presque pour rien, aussi bien que le gibier & le poisson. On trouve sur les arbres une espèce de soie, faite par des chenilles, qui ne sont pas des vers à soie. Il y vient des prunes en abondance, qu'on fait sécher, & dont on fait un grand commerce. Cette province contient environ sept millions d'ames. Les habitans passent pour les plus stupides de la Chine, mais ils sont hardis, laborieux, infatigables & grands voleurs. Elle a cinq métropoles, qui ont sous elles un grand nombre de villes. (*M. D. M.*)

CHANTABOUN, ville maritime d'Asie, au royaume de Siam, sur une rivière qui porte son nom.

CHANTEL-LE-CHASTEL, *Cantilia*, petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur la rivière de Boule, à 3 lieues o. de Saint-Pourçain. *Long.* 20, 35; *lat.* 46, 10.

CHANTELOU, château magnifique, auprès d'Amboise, bâti par la princesse des Ursins, augmenté & embelli par M. le duc de Choiseul, à qui il appartient. La grille du château est regardée comme un chef-d'œuvre, par la beauté du dessin, le fini de l'exécution, & la richesse de l'ouvrage.

CHANTEMERLE, abbaye de France, au diocèse de Troyes, à 2 lieues s. o. de Sézanne, fondée par Henri I, comte de Champagne, en 1180, ordre de Saint-Augustin. Les religieux en ont été transférés en 1690, à l'abbaye de Saint-Loup de Troyes, & le monastère de Chantemerle a été supprimé.

CHANTILLY, *Chantiliacum*, bourg de l'île de France, à 9 l. n. de Paris, & à 2 o. de Senlis. Il y a un château, de beaux jardins & une belle forêt: les écuries en sont superbes & sans égales en France. Les eux plattes & jaillissantes, les statues, son labyrinthe, ses jardins à l'Angloise, en font un séjour délicieux. On voit au château une précieuse collection d'histoire naturelle. Chantilli a passé à la maison de Condé, de celle de Montmorenci, à laquelle il appartenoit (*R.*)

CHANTOCÉ, petite ville de France, en Anjou, sur la rive droite de la Loire.

CHANTOCEAUX, *Voyez* CHAMPTOCEAUX.

CHAO, ville de la Chine, dans la province de Yunnan. *Lat.* 25, 46. Il y en a encore une de ce nom, dans la province de Pekeli.

CHAOCHÉU, ville de la Chine, dans la province de Quanton. *Lat.* 23, 30.

CHAOCHING, grande ville de la Chine, dans la province de Chanton, sur une rivière de même nom. *Lat.* 39, 44. Il y en a une autre de même nom dans la province de Xansi.

CHAOGAN, ville de la Chine, dans la province de Fokien. *Lat.* 24.

CHAOHOA, ville de la Chine, dans la province de Soutchouen. *Lat.* 32 d. 10′.

CHAOKING, ville de la Chine, dans la province de Quanton, sur le Ta. *Lat.* 23, 30.

CHAOPING, ville de la Chine, dans la province de Quansi. *Lat.* 24, 47.

CHAOSIN, ou plutôt CHAOSIEN, est le nom Chinois de la presqu'île de Corée: ce dernier nom lui a été donné par les Japonois.

CHAOURCE, ou CHAOURS, *Chaorcium*, petite ville de France, en Champagne, à 3 lieues o. de Bar-sur-Seine, à la source de la rivière d'Armance. Le fameux docteur Edmond Richer naquit dans son territoire. *Long.* 21, 40; *lat.* 48, 6.

CHAOYANG, ville de la Chine, dans la province de Quanton. *Lat.* 23, 20.

CHAOYE, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Sigan, première métropole de la province. *Lat.* 36 d. 14′, & plus occidentale que Pekin de 7 d. 34′.

CHAOYUEN, ville de la Chine, dans la province de Chanton. *Lat.* 36, 6.

CHAPANGI, ville d'Asie, dans la Natolie, sur un lac appellé *Chapangiul.*

CHAPEAU-CORNU, petite ville de France,

dans le Dauphiné, aux frontières du Bugey, à 2 lieues de Serrieres.

CHAPELA (le lac de), grand lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique, province de Guadalajara. Il ſe décharge dans la mer du Sud, à 12 lieues au ſ. o. de la ville de Guadalajara. (*R.*)

CHAPELLE-D'ANGILLON (la), petite ville de France, en Berri. (*R.*)

CHAPELLE-GAUTIER (la), petite ville de France, dans l'île de France, à 5 li. à l'Orient de Melun.

CHAPELLE-INTHEFRITH, bourg d'Angleterre, province de Derby; on y tient marché public.

CHAPELLE-AUX-PLANCHES (la), abbaye de France, en Champage, diocèſe de Troyes, ordre de Prémontré, au milieu des prairies & des bois, à 2 li. de Brienne.

CHAPELLE-DU-VILLER (la), petite ville de France, dans le Charollois, à 1 li. de Sainte-Hélène.

CHAPPES, bourg de France, dans le Bourbonnois, élection, & à 6 li. de Montluçon. Il y a trois foires par an.

CHAPTAN, rivière de l'Amérique ſeptentrionale, au Maryland.

CHAR, petite rivière de France, en Saintonge; elle a ſa ſource vers Paillé, & ſe perd dans la Boutonne, à Saint-Jean-d'Angeli.

CHARAGIA, ville d'Aſie, dans le Cathay, ſur la rivière de Caramoran.

CHARBONIERE (la), place forte du duché de Savoie, à un mille d'Aiguebelle.

CHARCAS (los), province de l'Amérique méridionale, au Pérou, ſur la mer du Sud, dont la Plata eſt la capitale. C'eſt la plus féconde en mines de toute l'Amérique. Il ne faut pas la confondre avec l'audience du même nom.

CHARENTE (la), rivière de France, qui prend ſa ſource dans le Limoſin, paſſe dans l'Angoumois, dans la Saintonge, & ſe perd dans l'Océan, vis-à-vis l'île d'Oleron. Elle eſt navigable dans la plus grande partie de ſon cours, & les vaiſſeaux la remontent juſqu'à Rochefort.

CHARENTON, *Carentonicum*, *Carento*, bourg ou petite ville, diocèſe & élection de Paris, à deux lieues de cette capitale, ſur la Marne, qu'on y paſſe ſur un pont reconſtruit en 1714, par les ſoins de J. Marot, architecte & graveur. Vers 865, l'ancien pont avoit été rompu par les Normands qui déſoloient la France, & fut reconſtruit depuis: les Anglois s'en rendirent maîtres ſous Charles VII, & en furent chaſſés en 1436. L'armée des princes, ligués contre Louis XI, s'empara de ce même pont en 1465; les Calviniſtes en 1567. Henri IV l'enleva aux ligueurs en 1590, après une vigoureuſe réſiſtance: l'attaque fut encore plus vive le 8 février 1649, pendant les guerres de la fronde. Le brave Chanlac, maréchal-de-camp, y périt avec quatre-vingts officiers des frondeurs. Ce même pont étoit fortifié par une groſſe tour qui avoit ſon commandant: au XVIe. ſiecle elle paſſoit pour *inexpugnable*.

Le bourg n'eſt percé que d'une rue fort longue. Le roi, en 1618, permit d'y tenir une foire le 29 juin, & accorda à ce bourg le titre de châtellenie, relevant de la groſſe tour du Louvre. Henri IV permit, en 1606, aux Proteſtans de s'aſſembler à Charenton, & d'y élever un temple, qui fut brûlé en 1621 dans une émeute, & rétabli deux ans après aux frais des Proteſtans, ſur les deſſins de J. de Broſſe, architecte connu par le portail de Saint-Gervais & le palais du Luxembourg. Jean Gaſſion, maréchal de France, y fut inhumé en 1647. Les Calviniſtes y ont tenu trois ſynodes nationaux en 1623, 1631, 1645; ils y avoient une bibliotheque, une imprimerie & des boutiques de libraires. Leurs plus fameux miniſtres furent P. Dumoulin, J. Daillé, Ch. Drelincourt, P. Alix, & le fameux J. Claude. Ce beau temple fut démoli en 1685, & l'emplacement donné aux religieuſes du Valdoſne, conſacrées à l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.

Derriere ce couvent eſt une maiſon des freres de la Charité, fondée en 1642, par M. le Blanc, contrôleur des guerres; il y a douze lits. On y admire la voûte des caves qui peuvent contenir 1500 muids de vin; les ducs de Bourgogne avoient là un château fort vaſte, appellé le *ſéjour de Bourgogne*. Le comte de Charolois s'y défendit pendant plus d'un mois avec une forte artillerie, en 1465, pendant la guerre du bien public. Le roi avoit auſſi ſon hôtel près du pont; ce lieu porte encore le nom de *ſéjour du roi*. Louis XI en fit don à Gillette Hennequin. Jeanne, reine de Navarre, mère de Charles le mauvais, y mourut en 1341. Les Carmes ſont établis à Charenton depuis 1617; dans leur enclos étoit un fameux écho qui répétoit dix-ſept ſyllables; un ſeul inſtrument, touché avec art, imitoit l'harmonie d'un concert, par les modulations multipliées que le bâtiment réfléchiſſoit.

André le Suay de Prémonval, né à Charenton en 1716, mort à Berlin en 1767, s'adonna aux mathématiques, & contribua à les répandre, en les profeſſant gratuitement en 1740. On a établi depuis quelques années à Charenton, une école vétérinaire, qui eſt d'une grande reſſource dans les maladies épizootiques. (*R.*)

CHARITÉ (la), ville de France dans le Nivernois, ſur la Loire, avec un riche prieuré de Bénédictins fondé vers l'an 700, & qui vaut plus de 25000 livres. Cette ville a un beau pont de pierre, & une élection de la généralité de Bourges. Elle eſt à 5 lieues n. de Nevers, 11 e. de Bourges. Il y a auſſi un couvent de Bénédictines réformées & des Récollets. Il s'y tient marché tous les ſamedis, & foire toutes les veilles de fêtes de Notre-Dame.

CHARITÉ (la), abbaye de l'ordre de Cîteaux

fondée en 1133, à 6 lieues n. de Besançon. Elle est du revenu de 14000 liv. (*R.*)

Il y a une autre abbaye régulière de même nom, à 2 lieues s. e. de Tonnerre.

CHARKOW, considérable ville de Russie, dans le gouvernement des Slobodes. Elle renferme dix églises & deux couvens, dans l'un desquels est un collège pour les belles-lettres, les sciences & les langues. (*R.*)

CHARLEMONT, ville forte d'Irlande, dans la province d'Ulster, sur la rivière de Blackwater. Elle envoie un député au parlement, & a titre de vicomté. *Long.* 10, 40; *lat.* 54, 20.

CHARLEMONT, ville forte des Pays-Bas, au comté de Namur, sur la Meuse. *Long.* 22, 24; *lat.* 50, 5. Elle a été bâtie par Charles-Quint en 1555, & cédée à la France par le traité de Nimègue. Ses fortifications sont de M. de Vauban. Elle est sur un rocher des plus escarpés, & ne peut guère souffrir que de la bombe. (*R.*)

CHARLEROI, *Caroloregium*, petite mais très-forte ville des Pays-Bas Autrichiens, au comté de Namur, sur la Sambre. Elle a été bâtie par les Espagnols en 1666; ils la nommèrent du nom de Charles II: ils l'abandonnèrent en 1667, à l'approche des François, auxquels elle fut cédée en 1668. Elle fut rendue aux Espagnols en 1678. Les François la bombardèrent en 1692, la prirent en 1693, & la rendirent aux Espagnols en 1697. Elle fut cédée à l'empereur par le traité d'Utrecht. Les François la reprirent en 1746. Il y a un fort & une forteresse. Elle est à 8 lieues o. de Namur. *Long.* 24, 14; *lat.* 50, 20. (*R.*)

CHARLESFORT, ville & colonie des Anglois, dans l'Amérique septentrionale, à la baye de Hudson.

CHARLESTOWN : il y a deux villes de ce nom dans l'Amérique septentrionale; l'une dans la Caroline, & l'autre dans l'île de la Barbade. La première est sur la rivière d'Ashley. *Long.* 297, 55; *lat.* 32, 45. *Voyez* CARLS-TOWN.

CHARLESVILLE, bourg d'Irlande, au comté de Corke. Elle députe au parlement.

CHARLEVILLE, belle ville de France en Champagne, dans le Rhételois, sur la Meuse. Elle fut bâtie en 1606 par Charles de Gonzague, duc de Nevers. Les rues sont tirées au cordeau, les maisons construites dans le même goût, & couvertes d'ardoises. La place est des plus belles; il y a au milieu une très-belle fontaine. Vis-à-vis est le mont Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux château. Louis XIII y fit bâtir, en 1636, une citadelle, qui fut démolie en 1688.

C'est la patrie de Louis du Four, abbé de Longuerue, célèbre par sa vaste & profonde érudition.

Le village d'Arches, *Arcæ Remoni*, dont la ville occupe la place, est connue dès le tems des Carlovingiens. Il y avoit un palais royal, où Charles-le-Chauve & Lothaire s'abouchèrent, en 859. Cette ville appartient au prince de Condé, & n'est sujette à aucune des impositions du royaume. (*M. D. M.*)

CHARLIEU, petite ville de France, dans le Mâconnois, sur les confins du Beaujolois & de la Bourgogne, près de la Loire. Il y a un riche prieure de Cluny, qui vaut près de 20000 livres de rente. *Long.* 21, 40; *lat.* 46, 15.

CHARLIEU, riche abbaye de l'ordre de Citeaux, en Franche-Comté, à 6 lieues n. de Vesoul.

CHARLOTTENBERG, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le comté d'Holzapfel, lequel appartient au prince d'Anhalt-Bernbourg-Hoym. Elle est habitée par des Vaudois, descendans de fugitifs, qui la bâtirent vers la fin du siècle dernier.

L'on trouve en Franconie, dans les états de la maison de Hohenlohe-Waldenbourg, un château du même nom.

CHARLOTTENBOURG, ville d'Allemagne, en haute-Saxe, dans la moyenne-Marche de Brandebourg, sur la Sprée, à deux petites lieues de Berlin : elle n'est connue sous ce nom & sous le titre de ville, que depuis l'an 1708. Avant cette époque on l'appelloit *Lutzen*, & ce n'étoit qu'un village. Les agrémens de sa situation ont fait sa fortune. Voisin de la capitale, sans trop de proximité, attenant à des bois sans en être obscurci, & penchant vers la rivière qui, dans cet endroit, est d'une belle largeur & d'un cours peu rapide, ce lieu plut à la reine Sophie-Charlotte, épouse de Frédéric Ier, roi de Prusse. Cette princesse, immortalisée par son estime pour Leibnitz, & par l'éloge qu'a fait de ses vertus l'auteur des *Mémoires de Brandebourg*, choisit Lutzen pour y bâtir un château & plusieurs maisons. L'on sait que de tous les dispendieux plaisirs des grands, ceux où préside l'architecture, font communément le plus de bien aux peuples. Frédéric Ier applaudit au goût de son épouse, & se faisant un devoir d'honorer son entreprise par des faveurs qui dépendoient de lui seul, il voulut que ce village fût une ville, & que le nom de *Lutzen* fût changé en celui de *Charlottenbourg*. De nos jours, cette ville & ce château ont reçu un accroissement & des embellissemens considérables; objet des attentions du grand prince qui, depuis quarante ans, couvre la Prusse de gloire, Charlottenbourg est devenu chaque année, à plus d'une reprise, le séjour passager, mais brillant, de ce monarque; & comme le double génie des arts & des sciences forme, avec celui de la royauté, le cortège ordinaire de ce héros, on devine aisément qu'un moderne palais Prussien, n'est ni chétif dans ses ornemens, ni frivole dans ses usages. Tantôt le roi de Prusse confère avec ses ministres dans Charlottenbourg, tantôt il y donne des fêtes solemnelles & magnifiques, & tantôt il y visite avec intelligence & complaisance, ces pieces d'antiquités fameuses du cabinet de Polignac, qu'il y fit déposer, & que

les troupes irrégulières de ſes ennemis méconnurent honteuſement l'an 1760, & traitèrent avec une brutalité digne des tems d'Attila & non de ceux de Frédéric. (*R.*)

CHARMES, petite ville de Lorraine, généralité de Nancy, ſur la Moſelle, avec un très-beau pont, à 3 lieues e. de Mirecourt, 6 ſ. de Nancy. *Long.* 24; *lat.* 48, 18.

CHARMES, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, à 6 lieues ſ. de Soiſſons.

CHARNÉ-L'ERNÉE, petite ville de France, dans le Maine, au diocèſe du Mans, près de la rivière d'Ernée.

CHARNI, village de France en Bourgogne, dans l'Auxois, bailliage de Saulieu, ſur une éminence. Il a eu des ſeigneurs diſtingués, & fort connus dans nos annales.

Geoffroi de Charni, gouverneur de Picardie, portoit l'oriflame quand le roi commandoit ſes troupes: on ſait que voulant reprendre Calais en 1348, il fut fait priſonnier, avec Euſtache de Ribaumont, par le roi Edouard.

Il ſe trouva à la funeſte bataille de Poitiers, portant l'étendard royal, qu'il ne quitta qu'avec la vie en 1356.

Charni fut, en 1456, érigé en comté en faveur de Pierre de Bauffremont, noble & puiſſant ſeigneur de Bourgogne. Léonor Chabot, comte de Charni, amiral de France, empêcha en Bourgogne, par l'avis du préſident Jeannin, l'exécution de la Saint-Barthelemi. Chabot mérite d'autant plus la reconnoiſſance de ſes compatriotes, que ſa modération ne fut imitée que par quelques commandans amis de l'humanité, tels que le baron d'Ortez à Bayonne, le comte de Tende en Provence, Saint-Herem en Auvergne. Le comté de Charni eſt à madame la comteſſe de Brionne, & au prince de Lambeſc ſon fils.

La dignité de grand ſénéchal, héréditaire de Bourgogne, eſt annexée au comté de Charni.

Il y avoit un vaſte & ſuperbe château, qui fut démoli ſous le cardinal de Richelieu.

CHARNIE (la), canton conſidérable du Maine, fort peuplé, & qui, dans le onzième ſiècle, n'étoit qu'une forêt immenſe, appellée *Sylva Carneta.*

Le chef-lieu en eſt Sainte-Suſanne, petite ville ſur une éminence, baignée par la rivière d'Erve, qui, après un cours de quinze lieues, ſe perd dans la Sarte ſous les murs de Sablé. Cette ville, de la maiſon de Beaumont, paſſa dans celle de Bourbon, par le mariage de Françoiſe d'Alençon avec Charles de Bourbon-Vendôme, aïeul de Henri IV. Le roi en donna la jouiſſance à Guillaume Fouquet-la-Varenne en 1600: elle eſt aujourd'hui à M. le duc de Choiſeul-Praſlin. Ambroiſe de Lore en étoit gouverneur ſous Charles VI, & la défendit long tems contre les Anglois.

Dans ce canton eſt l'abbaye d'Etival, fondée en 1109, par Raoul de Beaumont: la chartreuſe du Parc-d'Orques, dans la forêt de Charnie, reconnoît auſſi pour fondatrice en 1236, Margueritte de Beaumont, le vicomte de Beaumont, roi de Jéruſalem en 1363, & Geoffroy de London, évêque du Mans, dont on voit le tombeau dans l'égliſe des Chartreux.

L'abbaye d'Evron eſt fort ancienne; elle fut brûlée par les Normands, & rétablie par les comtes de Blois avec plus de magnificence: on admire le chœur & la flèche très-élevée.

Tant de monaſtères, prieurés & hermitages ſitués dans le petit pays de la Charnie, l'ont fait appeller, par les hiſtoriens de l'égliſe du Mans, une *ſeconde Thébaïde.*

Le Marquiſat de Sourches, appartenant au comte de Monſoreau, grand prévôt de France, fait encore partie de la Charnie. (*R.*)

CHAROLLES, *Quadrigellæ*, petite ville de France de la généralité de Bourgogne, capitale du Charolois, ſur la Réconce, à 11 lieues n. o. de Mâcon. *Longit.* 21, 42; *latit.* 46, 25. Il s'y trouve une égliſe paroiſſiale érigée en collégiale en 1524, un prieuré d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, & trois couvens. Il y a recette des états.

Les religieux de Picpus, établis en 1620, y compoſent l'eau de Vertu qui eſt fort eſtimée, & dont ils ont grand débit.

Cette ville a un petit collége, un hôpital fondé par les comtes, & un bailliage royal, dit *des cas royaux.* C'eſt la quinzième ville qui députe aux états-généraux de Bourgogne, & la quatorzième qui nomme l'élu du tiers-état.

Le château des anciens comtes eſt dans l'enceinte de la ville. Elle a produit Léonard de la Ville (*Villanus*), maître d'école, dont parle du Verdier & la Croix du Maine; il écrivoit ſous Charles IX. (*R.*)

CHAROLOIS, *pagus Quadrigellenſis*, ou *Quadrellenſis*, pays de France en Bourgogne, le ſixième grand bailliage de cette province, le premier comté & le plus noble fief mouvant du duché: il a dix lieues en longueur du ſud au nord, & huit lieues de l'eſt à l'oueſt. Il y a quatre baronies, celles de Lugny, Saint-Vincent, Vigoigne & Joncy.

Ses principales places ſont Charolles, capitale; Paray-le-Monial, Perrecy, Toulon-ſur-Arroux, Mont-Saint-Vincent, Digoin & Bragni.

Le Charolois eſt environné de montagnes: l'intérieur du pays eſt couvert de bois, de colines, d'étangs & de ruiſſeaux: la Loire le touche à une de ſes extrémités: ſes peuples étoient autrefois de la république des Eduens; ſous les Romains ils firent partie de la première Lyonnoiſe, & paſſèrent enſuite ſous la domination des rois de Bourgogne & des comtes de Châlon.

Hugues IV, duc de Bourgogne, ayant acquis le comté de Châlon en 1237, en démembra le Cha-

rolois en 1272, & le donna à sa petite-fille Béatrix, qui fut mariée à Robert de France, comte de Clermont, cinquième fils de Saint-Louis, & tige de mâle en mâle de la maison de Bourbon, actuellement régnante: leur second fils, Jean de Bourbon, fut baron de Charolois: Béatrix son unique héritière, porta ce comté, érigé tel en sa faveur, en dot au Comte d'Armagnac, dont les descendans vendirent, en 1390, le Charolois au duc Philippe-le-Hardi. Charles, son arrière-petit-fils, porta, du vivant de Philippe-le-Bon, son père, le titre de comte de Charolois: après sa mort, Louis XI le réunit à la couronne en 1477.

Mais Charles VIII le rendit par le traité de Senlis, en 1493, à Philippe, archiduc d'Autriche, à la charge de foi & hommage. Charles-Quint le posséda, & le transmit à son fils Philippe, & celui-ci à sa fille Claire-Eugénie, d'où il passa à Philippe IV, roi d'Espagne, & à Charles II son fils.

Le grand Condé fit saisir ce comté pour les sommes qui lui étoient dues par l'Espagne, & s'en fit adjuger la possession, qui est demeurée à ses descendans.

Le principal commerce du pays est en bestiaux, bois, fer & poissons. Les bœufs gras se vendent à Paris, à Lyon & en Bourgogne: les états ont fait percer une belle route de la Loire à Mâcon & à Chagny, qui est très-avantageuse au pays.

Du fameux étang de Long-Pendu, sortent la Bourbince qui, après avoir traversé le Charolois du nord à l'oueſt, se jète de l'Arroux dans la Loire, & la Deheune qui passe à Chagny, & va se rendre dans la Saone. Cet étang est le point de partage du canal, que les états de Bourgogne ont résolu pour la jonction des deux mers, par le centre du royaume.

Le Charolois étoit autrefois régi par des états particuliers, qui ont été réunis aux états généraux de Bourgogne par édit de 1751. C'est donc à tort que la Martiniere, dans les différentes éditions de son grand *Dictionnaire géographique*, même celle de 1768, dit que Charolles a ses états. (*R.*)

CHARON, bourg de France, au pays d'Aunis, sur la mer, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux. Il est à 3 li. n. de la Rochelle.

CHAROST, petite ville de France, en Berry, avec titre de duché-pairie, érigée en 1690, en faveur de Louis de Bethune. Elle est sur l'Arnon, à 5 li. f. o. de Bourges, 3 n. o. e. d'Issoudun. *Long.* 19, 45; *lat.* 46, 56.

CHAROUX, petite ville de France dans le Bourbonnois, sur la rivière de Sioulle. Cette ville est sur une hauteur, à 3 li. n. o. de Gannat. Il y a deux paroisses, dont l'une est du diocèse de Bourges, & l'autre de celui de Clermont. *Long.* 20, 45; *lat.* 46, 10.

CHAROUX, *Carrofum*, petite ville de France, dans le Poitou, près de la Charente, à une li. e. de Sivray, avec une ancienne & célèbre abbaye de Bénédictins, réunie à la collégiale de Brioude en 1760.

CHARTRAIN (le pays), contrée de France, dans la Beauce, dont Chartres est la capitale. Il est aussi appellé *la Beauce particulière*. L'étendue en est assez resserrée, & ne comprend que les villes de Chartres, de Nogent-le-Roi, de Gallardon, de Bonneval, de Maintenon, &c.

CHARTRE (la) bourg de France, avec titre de marquisat, à 3 li. e. de Château-du-Loir.

CHARTRES, *Carnutum*, *Autricum*, *Carnutes*, *Carnutum*, ancienne ville de France, capitale de la Beauce, dans l'Orléanois, réunie à la couronne en 1528, érigée en duché par François-premier, en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare. Les protestans l'assiégèrent inutilement en 1568: s'étant jetée dans le parti de la ligue, Henri IV la prit en 1591, & s'y fit sacrer. L'évêque de Chartres est suffragant de Paris depuis 1622, & Saint Cheron en est regardé comme l'apôtre.

La cathédrale, dont on admire les deux clochers, est une des plus belles du royaume: on dit, comme en proverbe, *clochers de Chartres, nef d'Amiens chœur de Beauvais, & portail de Reims.* Son architecture est gothique. On y a posé, vers le milieu de ce siècle, un magnifique groupe, d'un marbre blanc grainé & luisant, représentant l'Assomption de la Vierge, entourée d'anges. La figure de la Vierge est d'une grande beauté: on doit ce chef-d'œuvre de sculpture au cizeau de M. Coustou. On voit dans le trésor de cette église un soleil d'or, que portent quatre barons en habits de cérémonie. On célébra dans cette église un concile en 1146, où Louis le jeune se détermina au voyage de la Terre-Sainte, & où Saint Bernard fut choisi pour généralissime de la Croisade; mais il étoit trop prudent pour accepter ce dangereux honneur.

Le bailliage a sa coutume particulière, réformée en 1508, & son commerce principal est en bled.

Elle a produit de grands hommes, parmi lesquels on distingue l'évêque Yves de Chartres, Philippe Desportes, abbé de Tiron, poëte fameux en son tems; Regnier, son neveu, poëte satyrique; André Felibien, dont les ouvrages sont estimés; J. B. Thiers, savant critique, célèbre théologien; Pierre Nicole, & J. Claude.

Chartres, qui est sur l'Eure, dans un territoire très fertile, est à 18 li. f. o. de Paris, 15 n. o. d'Orléans. *Long.* 18, 50, 5; *lat.* 48, 26, 49.

Cette ville est le siége d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un grand bailliage & présidial, d'une justice royale. Il y a trois chapitres, indépendamment de celui de la cathédrale. On y compte six paroisses, sans compter celles des fauxbourgs, & neuf couvens. Le revenu de l'évêché est de 30,000 liv. Les prêtres de la Mission y ont le séminaire. Le fils aîné

aîné du duc d'Orléans porte le titre de duc de Chartres (*R.*)

CHARTREUSE (la grande) chef d'ordre des chartreux, à 5 li. n. e. de Grenoble. Elle fut fondée par Saint Bruno l'an 1084 ou 1086. C'eſt la réſidence du général de tout l'ordre. Les environs ſont affreux, mais la maiſon eſt belle & bien diſtribuée. Le cloître, qui eſt très-long, va en pente, ce qui fait qu'on ne peut voir d'un endroit à l'autre. On entre dans les cellules, dont on admire la propreté; chacune a ſon jardin. La bibliothèque eſt nombreuſe & aſſez bien choiſie. Il ſe trouve dans cette maiſon un grand nombre de tableaux de prix. Les chambres où couchent les étrangers ſont petites, mais propres; car on y reçoit tous les voyageurs qui s'y préſentent, & ils peuvent y reſter juſqu'à trois jours.

On voit autour de la maiſon des fabriques qui méritent d'être vues; telles que des menuiſeries, des corderies, des fours, &c. On remarque auſſi les vaſtes greniers & les belles caves où l'on garde les proviſions. Tout cela eſt bien entendu, & on y voit régner l'abondance. L'apothicairerie eſt pourvue de toutes les choſes néceſſaires. L'*eſpatiément* eſt l'endroit où les religieux ſe promènent les jours de récréation. Ils paſſent la cour la robe trouſſée, le bâton à la main, ſans ſe dire un ſeul mot; mais dès qu'ils ſont dans l'*eſpatiément*, ils s'embraſſent, ſe parlent, & vont ſe promener dans les bois & les rochers, qui les dominent de toutes parts.

Cette maiſon ne reconnoît aucun fondateur particulier, les biens qu'elle poſſède lui ayant été donnés par divers princes & ſeigneurs. Elle a été brûlée huit fois.

Le père prieur eſt général de tout l'ordre; il eſt élu par les religieux de cette maiſon. C'eſt auſſi là que ſe tient chaque année le chapitre général où ſe trouvent les prieurs de toutes les chartreuſes des différens pays, comme de Pologne, d'Allemagne, d'Italie, d'Eſpagne, de France, de Flandres, &c.

L'ordre des Chartreux poſſède cent ſoixante-neuf maiſons, dont cinq ſont des religieuſes Chartruſines. Il y a ſoixante-dix de ces maiſons en France; nombre prodigieux que la ſaine politique paroîtroit en quelque ſorte devoir diminuer. Quelques écrivains modernes ont été même juſqu'à avancer que l'on pourroit les ſupprimer entiérement. (*Masson de Morvilliers.*)

CHARTREUVE, abbaye de France, au diocèſe & à 4 li. ſ. e. de Soiſſons, ordre de Prémontré.

CHARUN (cap). *Voyez* ARA.

CHARYBDE, gouffre de la mer de Sicile. *Voyez* SICILE.

CHASLIS. *Voyez* CHAILLY.

CHASSAGNE (la), abbaye de Cîteaux, fondée en 1170, en Breſſe, diocèſe, & à 6 li. n. e. de Lyon, & 5 ſ. de Bourg.

CHASSAGNE, village de Bourgogne, à 3 lieues ſ. o. de Beaune, dont on tire d'excellent vin.

CHASSELAY, petite ville de France, dans le Lyonnois, près de la Saone, vis-à-vis de Trévoux, à 3 li. n. o. de cette ville.

CHASSENEUIL, petite ville de France, en Angoumois, à 2 li. e. de la Rochefoucault.

CHASSES (les), abbaye de Bénédictines, à 3 li. o. du Puy-en-Velay.

CHASSIRON (tour de), fanal à la pointe ſeptentrionale de l'île de Ré; il a deux feux, pour le diſtinguer de la tour de Cordouan.

CHATÉ. *Voyez* CHATEL.

CHATEAU-L'ABBAYE, très-riche abbaye de Prémontrés, à 2 lieues ſ. de Tournay, fondée par Louis-le-Bègue.

CHATEAU-BRIANT, *Caſtrum Brientii*, petite ville de France, dans la province de Bretagne, ſur les frontières de l'Anjou, avec un vieux château, à 8 lieues ſ. de Rennes. *Long.* 16, 15; *lat.* 47, 40.

CHATEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAU-CAMBRESIS.

CHATEAU-CHALON, *Caſtellum Carnonis*, petite ville de France, en Franche-Comté, à 2 li. n. e. de Lons-le-Saunier, remarquable par ſon abbaye de religieuſes Bénédictines nobles, & par ſes bons vins. (*R.*)

CHATEAU-CHINON, *Caſtrum Caninum*, petite ville de France, dans le Nivernois, capitale du Morvant, ſur l'Yonne, élection, généralité, & à 14 lieues e. de Moulins, & 12 e. de Nevers. Il y a une manufacture conſidérable de draps. *Long.* 21, 23; *lat.* 47, 2.

CHATEAU-DAUPHIN, fortereſſe conſidérable d'Italie, en Piémont. Elle eſt dans le marquiſat de Saluces, & fut cédée au duc de Savoie par le traité d'Utrecht. L'armée combinée d'Eſpagne & de France, la prit en 1744. Elle eſt à 12 lieues ſ. e. de Briançon, 11 e. d'Embrun. *Long.* 24, 50; *lat.* 44, 35.

CHATEAU-DUN, *Caſtellodunum*, ville de France, dans l'Orléanois, capitale du Dunois, près du Loir, ſur une hauteur. *Long.* 19°., 0′, 2″; *lat.* 48°, 4′, 12″.

C'eſt une élection de la généralité d'Orléans, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Auguſtin. Les habitans paſſent pour avoir l'eſprit très-vif & très-pénétrant; ce qui fait dire en proverbe: *Il eſt de Château-Dun, il entend à demi-mot.* La ville eſt bâtie d'une manière uniforme, les rues ſont tirées au cordeau, & la place eſt très-vaſte. Le château & la Sainte-Chapelle ont été bâtis par le fameux comte de Dunois. Ce prince & ſes deſcendans y ont leurs tombeaux. Elle eſt à 12 lieues n. de Blois, 10 n. o. d'Orléans. (*R.*)

CHATEAU-FORT, à une lieue n. e de Chevreuſe.

CHATEHU-GAILLARD, près d'Andely. Philippe-Auguſte commença, en 1204, la conquête de la

Normandie par le siège de Château-Gaillard, forteresse alors réputée imprenable : il s'en rendit maître par surprise, après six mois de siège. Roger-Lacy, qui y commandoit pour le roi d'Angleterre, voyant qu'il ne pouvoit résister aux troupes du roi, sortit à la tête de deux cents hommes, reste d'une garnison nombreuse, résolu de périr les armes à la main. Le roi de France voulut qu'on épargnât ces braves gens, contre l'avis de plusieurs seigneurs qui opinoient à ce qu'on exterminât cette troupe. Il les traita avec beaucoup d'humanité, & témoigna au commandant toute l'estime que lui inspiroit une si belle défense.

Chateau-Gontier, *Castrum Gonterii*, ville de France, en Anjou, sur la Mayenne. Il y a des eaux minérales. *Long.* 16, 54; *lat.* 47, 47.

Chateau d'If, île & château de France, en Provence, à l'entrée de la baie de Marseille. Elle est éloignée d'environ trois milles à l'ouest-sud-ouest de cette ville, & elle donne son nom aux deux autres îlettes ou rochers qui sont aux environs. De ces trois îles, la plus voisine de Marseille est celle où est le Château-d'If, sur un gros rocher fortifié de toutes parts. (*R.*)

Chateau-Landon, petite ville de France, au Gatinois, près du ruisseau de Fusin. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin.

Chateau-Lin, petite ville de France, en Bretagne, à 6 li de Kimper. On y pêche beaucoup de saumons dans la rivière d'Anzon.

Chateau-du-Loir, *Castrum Lidi*, petite ville de France, dans le Maine, sur le Loir, élection de la généralité de Tours, fameuse par le siège de sept ans qu'elle soutint contre Herbert Eveillechien, comte du Mans. Elle est à 9 lieues s. e. du Mans. *Long.* 18; *lat.* 47, 40.

Chateau-Meillant, petite ville ou bourg de France, en Berri, près d'Ysloudun. Il y a une collégiale & un ancien château, dont la tour fut, dit-on, bâtie par Jules-César.

Chateau-Neuf. Il y a plusieurs villes & bourgs de ce nom en France; la première dans le Perche; la seconde dans l'Angoumois; la troisième dans le Berri; la quatrième près d'Angers, sur la Sarte; la cinquième dans le Valromey; la sixième au pays de Thimerais, dans l'Ile de France; la septième au nord & près d'Avignon; la huitième en Dauphiné, près du Rhône; la neuvième dans le bailliage d'Arnai-le-Duc. (*R.*)

Chateau-d'Oleron, ville de France, capitale de l'île d'Oleron, dans la mer de Guienne.

Chateau-Porcien, petite ville de France, en Champagne, dans la partie du Réthelois appellée *Porcien*, sur l'Aine, à 2 lieues o. de Rhetel, avec un château bâti sur un rocher, & titre de principauté, érigée en 1561 par Charles IX. *Long.* 21, 58; *lat.* 49, 35. (*R.*)

Chateau-Renard, *Castrum Reinaldi*, petite ville de France, dans le Gâtinois. Il s'y fait un commerce de draps pour habiller les troupes, & on y recueille du safran. *Long.* 20, 18; *lat.* 48. (*R.*)

Chateau-Renaud, ville de France, en Touraine, avec titre de marquisat. *Long.* 18, 26; *lat.* 47, 22.

Chateau-Renaud, bourg de France, à 4 li. n. o. de Sédan, généralité de Metz, avec titre de principauté. Il y en a un autre en Angoumois, sur la Charente, à 6 lieues n d'Angoulême.

Chateau-Roux, ville de France, en Berri, avec titre de duché-pairie, érigé en faveur de Henri de Bourbon, prince de Condé. Louis XV l'a acheté du comte de Clermont en 1736, & y a établi un bailliage royal en 1740. Il y a une collégiale, quatre paroisses, un couvent de Cordeliers, un de Capucins & un de religieuses, un château & une manufacture de draps. Elle est dans une belle & vaste plaine sur l'Indre, à 13 lieues de Bourges, & 24 de Poitiers. *Long.* 19 d. 22′, 18″; *lat.* 46 d. 48′, 45″. (*R.*)

Chateau-Roux, bourg de France, en Dauphiné, à 2 lieues n. d'Embrun.

Chateau-Saint-Ange, fort de la ville de Rome. Il fut construit par ordre de l'empereur Adrien, pour lui servir de tombeau, en opposition avec celui d'Auguste qui étoit de l'autre côté du Tibre, à quatre cent cinquante toises plus haut; & comme celui d'Auguste étoit près du grand champ de Mars, Adrien fit le sien vis-à-vis du petit champ de Mars, qu'il joignit par un pont. Ce monument avoit, comme celui d'Auguste, la forme d'un quarré, au milieu duquel s'élevoit une tour ronde, toute incrustée de marbre de Paros, couronnée par des statues, des chars, des chevaux, & la pomme de pin en bronze qui est au Vatican. Il étoit entouré d'une colonnade, dont on croit que les colonnes furent transportées à S. Paul dès le tems de Constantin. On montoit intérieurement jusqu'au haut par une pente douce en spirale, où les voitures pouvoient aller; ce qui en reste occupe un quart de la tour par en bas, & les murs sont de pierre pépérine noirâtre & poreuse.

Lorsque l'empereur Aurélien eut renfermé le champ de Mars dans l'enceinte des murs, le mausolée d'Adrien s'en trouva si voisin, qu'il devint naturellement une espece de citadelle vers le tems de l'empereur Honorius, ou du moins sous Bélisaire. Il étoit assez propre à cet usage, car les murs sont doubles, construits avec la pierre pépérine, & le massif de la tour, ou l'entre deux des murs, rempli de mortier & de briques jetées au hasard sans aucun arrangement, mais si épais, qu'à peine y a-t-on ménagé la place de l'escalier. Dans la guerre des Goths, les Romains s'y défendirent souvent, & les Goths prirent plusieurs fois ce château: on en brisoit les statues, pour en jeter les morceaux sur l'armée des assiégeans, & tout ce bel ouvrage fut dégradé. Les exarques de Ravenne, & d'autres ensuite, l'occupèrent successivement, & continuèrent de le ruiner.

Saint Grégoire, pape, dans les écrits duquel on trouve beaucoup de visions & de miracles, raconta qu'il avoit vu pendant la peste de 593, sur le haut de cette forteresse, un ange qui remettoit l'épée dans le fourreau; dès-lors ce pape annonça que la fin de la contagion étoit proche. En mémoire de cet heureux événement, la tour fut nommée *Château-Saint-Ange*, & l'on y plaça dans la suite une statue d'ange, pour lui servir de couronnement. Il y eut d'abord une Statue de marbre, faite par Raphaël de Monte-Lupo, qui est sur l'entablement intérieur; mais on lui en a substitué une de bronze, fondue par Giardoni, d'après le modèle de Pierre Verchaffelt, sculpteur Allemand.

Le château-Saint-Ange fut aussi appellé *Rocca di Crescenzio*, parce qu'il y eut en 985 un Crescentius-Nomentanus qui s'en empara, en augmenta les fortifications, & s'y soutint quelque tems, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Othon III.

C'est dans ce château qu'est le trésor du souverain, & sur-tout les cinq millions d'écus romains que le pape Sixte-Quint y déposa, & auxquels on ne touche que dans le cas de famine, comme en 1764, & à la charge de rétablir bientôt les sommes qu'on en tire. Mais ce prétendu trésor est bien mince aujourd'hui, comme doivent l'être tous les trésors des souverainetés électives.

Les *triregni* c'est-à-dire, les thiares du souverain pontife y sont aussi déposés, de même que les bijoux & les archives secretes où sont les pièces les plus importantes du trésor des chartres, comme les originaux de plusieurs bulles, les actes de divers conciles, entr'autres ceux du concile de Trente.

Les prisonniers d'état sont aussi dans le Château-Saint-Ange, & quand le pape est à l'extrémité, tous les prisonniers de la ville sont transférés dans ce château, pour qu'ils soient à l'abri de toute surprise & de toute émeute.

Une galerie couverte ou corridor, soutenue par des arcades, faite par Alexandre VI vers l'an 1500, réunit le Château-Saint-Ange avec le palais du Vatican, qui en est à plus de cinq cents toises de distance : cela peut servir en cas de surprise pour la retraite du pape. Urbain VIII le fit couvrir, restaurer & séparer des maisons. (*R.*)

CHATEAU-SALINS, petite ville de France, en Lorraine, remarquable par ses salines, à 5 li. n. de Nancy.

CHATEAU-THIERRI, *Castrum Theodorici*, ville de France, en Champagne, avec titre de duché-pairie, sur la Marne, élection de la généralité de Soissons. Elle a un vieux château bâti sur un lieu élevé. C'est la patrie du célèbre la Fontaine. *Long.* 21, 8; *lat.* 49, 12. (*R.*)

CHATEAU-TROMPETTE, forteresse de France, en Guienne. Elle commande le port de Bordeaux, & elle est située entre la ville & le fauxbourg des Chartrons. (*R.*)

CHATEAU-LA-VALLIERE, petite ville de France, en Anjou, diocèse d'Angers, élection, & à 7 li. e. de Beaugé. *Long.* 17, 58; *lat.* 47, 40.

CHATEAU-VILAIN, *Castrum Villanum*, petite ville de France, en Champagne, avec titre de duché-pairie, érigé en 1703 en faveur du comte de Toulouse. Elle a un vieux château, sur la rivière d'Aujon. *Long.* 22, 34; *lat.* 48.

CHATEAU VILAIN, bourg de France, en Dauphiné, à 7 lieues e. de Vienne.

CHATEIGNERAYE (la), petite ville de France, en Poitou, à 4 lieues n. de Fontenay.

CHATÉEN, ville d'Asie, dans le royaume de Caschgar, qu'on appelle aujourd'hui *la petite Bucharie*, au 42e degré de *lat.* Elle fait un commerce assez florissant, & appartient au grand kan des Calmoukes.

CHATEL, ou CHATÉ, petite ville de Lorraine, dans le pays des Vosges, sur la Moselle.

CHATEL-AILLON, ancienne ville maritime de France, dans la Saintonge, près de la Rochelle. Ce n'est presque plus rien aujourd'hui.

CHATEL-GUYON, village de France, à une lieue n. e. de Riom. Il y a des eaux minérales purgatives.

CHATELAR, ville ruinée de la principauté de Dombes, à 5 lieues n. o. de Trévoux.

CHATELDON, petite ville de France, dans le Bourbonnois, diocèse de Clermont, à 8 lieues de cette ville, & 13 de Moulins. Il y a des eaux minérales, froides & ferrugineuses. Elles sont des plus gazeuses, & elles ont beaucoup d'analogie avec celles de Spa. Ces eaux salines, spiritueuses & aigrelettes, conviennent dans les maladies des nerfs, & sur-tout dans celles qui dépendent du dérangement de l'estomach, & des secondes voies. (*R.*)

CHATELET (le), petite ville de l'Ile de France, élection, prévôté & généralité de Paris.

CHATELET, château en Lorraine, dans le bailliage, & à 2 lieues n. e. de Neufchâteau. Il a donné son nom à la maison du Châtelet.

CHATELIERS (les), abbaye de France, fondée dans le douzième siècle, au diocèse & à 6 li. o. de Poitiers, ordre de Cîteaux, filiation de Clervaux.

CHATELLERAUT, ville de France, en Poitou, avec titre de duché-pairie, sur la Vienne, qu'on y passe sur un beau pont. C'est une élection de la généralité de Poitiers. Ses habitans sont spirituels, industrieux, & très-propres au commerce. Il s'y fabrique de la coutellerie très-renommée. Elle est dans un territoire agréable & fertile. *Long.* 19, 13, 4; *lat.* 46, 33, 36. (*R.*)

CHATHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Kent, sur la Tamise, près de Rochester, fameuse par le grand nombre de vaisseaux qu'on y construit. Les Anglois l'ont fait fortifier. (*R.*)

CHATIGAN, ville riche & considérable d'Asie, dans les Indes, au royaume de Bengale, sur le Gange.

CHATILLON, abbaye régulière, ordre de Cîteaux, dans le Barrois, au pays de Vaivre.

CHATILLON, abbaye régulière de Bernardins, fondée en 1153. Elle eſt à 5 li. n. de Verdun. (*R.*)

CHATILLON, ville & baronnie de Savoie, dans le Val d'Aoſte, au nord de la rivière de Doire.

CHATILLON-SUR-CHALARONNE, ville de France, dans la Breſſe, ſur la rivière de Chalaronne.

CHATILLON-LE CHATEAU. *Voyez* MAULÉON.

CHATILLON-SUR-LOING, petite ville de France, dans le Gâtinois, érigée en duché ſous le nom de Boutteville.

CHATILLON-SUR-LOIRE, petite ville de France, en Berri, ſur les confins de la Puiſaye, ſur la Loire.

CHATILLON-SUR-MARNE, ville de France, en Champagne, à 3 li 0. d'Epernay, 7 ſ. de Reims, remarquable par ſes anciens ſeigneurs, & par la naiſſance du pape Urbain II. *Long.* 21, 30; *lat.* 49, 8.

CHATILLON-MICHAILLE, petite ville de France, dans le Bugey, au pays de Michaille, près du Rhône.

CHATILLON DE PESCARA, ville d'Italie, en Toſcane, diocèſe de Groſſeto, dans le territoire de Sienne (*R.*)

CHATILLON-SUR-SAÔNE, petite ville de France, en Lorraine, au duché du Bar, ſur les frontières de Champagne. Cette ville n'eſt plus guère qu'un village, & ſes fortifications ſont ruinées.

CHATILLON-SUR-SEINE, *Caſtellio ad Sequanam*, ville de Bourgogne, la première du bailliage de la Montagne, à 12 lieues de Langres, 15 d'Auxerre, 16 de Dijon, & 14 de Troyes.

Châtillon en 1152 étoit une place fort conſidérable: c'étoit l'une des dix-ſept villes de loix du royaume. Les droits utiles & honorifiques étoient partagés entre les ducs de Bourgogne & les évêques de Langres. Le duc Hugues III ayant vexé ſes barons, ceux-ci appellèrent à leur ſecours Philippe-Auguſte, qui aſſiégea & prit Châtillon, & força le duc à rendre juſtice à ſes ſujets. Eudes III y établit la *commune*. Les ducs y ont fait de fréquens ſéjours: c'étoit le *rendez-vous* de la nobleſſe lorſque le prince l'aſſembloit.

Cette ville fut priſe, brûlée & démolie par les François en 1476, le 15 Juillet. Les ligueurs s'en emparèrent en 1589. Le baron de Theniſſey, qui en étoit alors gouverneur, en fit ruiner tous les dehors: en 1631, le parlement de Dijon ſe retira à Châtillon pour éviter la peſte qui déſoloit Dijon & les environs.

Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant des maréchaux de France, d'un bailliage, d'une chancellerie aux contrats, d'un préſidial uni au bailliage, d'une chancellerie près le préſidial. Il s'y trouve d'ailleurs une maîtriſe particulière des eaux & forêts, un bureau des traites foraines, une commanderie de l'ordre de Malthe. Il y a ſubdélégation de l'intendance, & recette particulière des états. Le maire a la juſtice ordinaire & la police de la ville, qui a une paroiſſe avec deux annexes & un mépart, cinq couvens & deux hôpitaux.

L'abbaye de Notre-Dame a été connue en 1138: elle avoit un cours d'étude. Ses chanoines ont inſtruit Saint-Bernard qui y vint à l'âge de huit ans, & n'en ſortit qu'à vingt-deux pour aller à Cîteaux. Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève en prirent poſſeſſion en 1634. Sur la tombe d'un nommé Bouvot, à l'abbaye, mort en 1626, il eſt marqué que trente-trois de ſes enfans aſſiſtèrent à ſon enterrement.

Notre-Dame du Puits-d'Orbe, fondée en Auxois par Renaud de Montbard au Xe ſiècle, a été transférée à Châtillon en 1619. Elle embraſſa la réforme du Val-de-Grâce en 1643.

Guillaume Philandrier, célèbre architecte, dont le ſavant Ph. de la Marre a donné la vie en latin, naquit à Châtillon en 1505, & mourut à Toulouſe en 1565.

Le P. le Grand, Jéſuite, a fait imprimer en 1651 l'*Hiſtoire de Châtillon*, ſans goût & ſans critique.

Cette place eſt coupée en deux villes par la Seine; l'une s'appelle *Chaumont*, l'autre le *Bourg*. C'eſt la dixième ville qui députe aux états. *Long.* 28, 8; *lat.* 47, 45. (*R*)

CHATRE (la), *Caſtra*, petite ville de France, en Berri, ſur l'Indre. Elle eſt de la généralité de Bourges, à 11 li. ſ. 0. de cette ville, & 7 ſ. e. de Château-Roux, dans un territoire très-fertile. Il s'y fait un commerce aſſez conſidérable en beſtiaux. *Long.* 19, 36; *lat.* 46, 35.

CHATRES, ou ARPAJON, petite ville de l'Ile de France, dans le Hurepoix, ſur la rivière d'Orge, dans un vallon très-agréable, à une lieue ſ. de Montlhéry.

Il y a en France deux abbayes de ce nom, ordre de Saint-Auguſtin; l'une au diocèſe de Saintes, fondée en 1077, à une lieue de Cognac, & l'autre au diocèſe & à 7 lieues e. de Périgueux.

CHATRICES, abbaye de France, fondée vers 1137, au diocèſe de Châlons-ſur-Marne, ordre de Saint-Auguſtin, à une lieue ſ. de Sainte-Menehoult.

CHATTAS, nation ſauvage de l'Amérique, ſur le Miſſiſſipi. Ces peuples ſe nomment *Têtes-Plates*, parce que les femmes applatiſſent la tête de leurs enfans.

CHATZAN, ville d'Aſie, au royaume de Hajacan, ſous la domination du grand-mogol, au confluent des rivières de Nilab & Behar.

CHAVANAY, petite ville de France, dans le Forez, élection de Saint-Etienne, à une lieue ſ. de Condrieux.

CHAVANNES (les), petite ville de France, en Franche-Comté.

CHAUD, petite ville de Savoie, entre le lac d'Annecy & la rivière de Serran.

CHAUDEBOURG, eaux minerales, propres contre les obſtructions, près de Thionville.

CHAUDESAIGUES, *Voyez* CAUDES-AIGUES.

CHAVEZ, ou CHIAVEZ, place assez forte de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes. Elle est au pied des montagnes, à 15 li. o. de Bragance. *Long.* 10, 34; *lat.* 41, 45. Elle fut fondée par les Romains. (*R.*)

CHAUL, CAMAN & CIAUL, ville des Indes, une des principales de la côte de Malabar, par sa grandeur & son commerce. Son port est de difficile accès, mais très-sûr & à l'abri des gros tems. Les Portugais s'emparèrent de cette ville en 1507, & la possèdent encore aujourd'hui. Son territoire est riche en diverses marchandises, sur-tout en soie, supérieure à celle de la Chine : aussi on vient l'y chercher de tous les côtés de l'Inde. Elle est à 6 lieues s. de Bonbaim. Il y a une autre ville de même nom, dans la même contrée de l'Inde, que les Portugais ont laissée aux Indiens : celle-ci, plus ancienne que l'autre, est à 2 lieues de la mer, sans en être moins propre au commerce, parce qu'elle est arrosée de deux rivières, qui, en portant la fertilité dans les terres, servent au transport des marchandises. Les habitans y sont fort industrieux : ils font des coffres, des boîtes, des étuis & des cabinets façon de la Chine, très-riches & artistement travaillés.

CHAULNES, petite ville de France, en Picardie, au pays de Santerre, à 3 li. s. o. de Péronne, avec titre de duché-pairie, érigé en 1621, & rétabli en 1710. Il y a une foire de chevaux & de bestiaux, le 15 de chaque mois. *Long.* 20, 30; *lat.* 49, 45. (*R*)

CHAUMES, petite ville de France, dans la Brie Parisienne, à 5 li. s. e. de Paris, à une lieue o. de Rosay, avec une riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1181. Il y en a une autre de même nom, auprès de Machecoul, en Bretagne, diocèse de Nantes, fondée en 1055.

CHAUMONT, *Calvus Mons*, ville de France, en Champagne, dans le Bassigni, élection de la généralité de Châlon. *Long.* 22, 46; *lat.* 48, 6.

Cette ville est située sur une montagne, au pied de laquelle passe la Marne. Ses fortifications consistent en une muraille à l'antique, & dix bastions de pierre de roche, taillée à pointe de diamans, avec une courtine & un fossé assez large, mais peu profond. Il y a un très-beau collège, dont l'église & le portail sont de bonne architecture, quoiqué trop chargés d'ornemens. L'église du couvent des Carmelites est aussi à remarquer. Chaumont est le chef-lieu d'un bailliage qui est d'une très-vaste étendue. Il y a une église collegiale & paroissiale, un présidial & une maîtrise particulière des eaux & forêts. (*R*)

CHAUMONT, riche abbaye de France, au diocèse de Reims, à 2 li. n. e. de Château-Porcien.

CHAUMONT, petite ville de France, au Vexin.

CHAUMONT, ville de France, en Dauphiné, sur les frontières du marquisat de Suse.

CHAUMONT, petite ville de Savoie, sur le Rhône. Il y a encore une petite ville de ce nom en Touraine, & une autre au pays de Luxembourg. (*R.*)

CHAUMOUZAI, petite ville de Lorraine, avec une abbaye de chanoines réguliers de S. Augustin, à 5 li. n. o. de Remiremont. Elle exerçoit une juridiction presque épiscopale, mais elle y a renoncé en passant à l'évêché de Saint-Dié, en 1777.

CHAUNES. *Voyez* CHAULNES.

CHAUNI, *Calniacum*, petite ville de Picardie, sur l'Oise, à 3 lieues de Noyon & de la Fere. Elle a une châtellenie royale, & une coutume particulière. C'est la patrie de Vitasse, professeur en Sorbonne; de Jean Dupuy, ancien recteur de l'université; & de Bonaventure Racine, connu par son *Abregé de l'Histoire Ecclésiastique*. *Long.* 20, 52′ 44″; *lat.* 49, 36′ 52″.

CHAUS, pays d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez.

Quoique la plus grande partie de cette province soit pierreuse, sèche & stérile, il y a néanmoins des cantons très-féconds; plusieurs produisent de bons vins, des raisins, des dattes, des pêches; d'autres renferment d'excellens pâturages, où l'on nourrit de nombreux troupeaux, sur-tout des moutons, dont la laine est presque aussi fine que la soie. Plusieurs montagnes sont couvertes de belles forêts, & sont remplies de bêtes fauves, de lions, de léopards, de chèvres sauvages, de tigres, de singes; & d'autres enfin nourrissent quantité de chevaux, d'ânes, de mulets, de brebis, & même des serpens en grand nombre, mais si privés, qu'ils fréquentent dans les maisons, comme les chiens, & sont pour ainsi dire des animaux domestiques; ils ne sont jamais de mal à personne. Quant aux mœurs des habitans, elles varient à chaque canton. (*M. D. M.*)

CHAUSEY, île de l'Océan, sur les côtes de Normandie, dans la Manche, près du Cotentin.

Cette île, aujourd'hui, est presque déserte; on n'y trouve guères que des ouvriers, qui tirent des carrières quantité de pierres grises, qu'on apporte sur la côte, à Granville & à Saint-Malo, & qu'on emploie à bâtir. C'est aussi une retraite pour les petits bâtimens, qui par le mauvais tems sont forcés d'y relâcher.

CHAUSSIN, petite ville de Bourgogne, près du Doubs, avec mépart, marquisat & bailliage seigneurial.

Le château soutint, en 1636, un siège de quatre jours contre l'armée de Galas, qui fit pendre le brave commandant, & mit le feu à la ville.

Un ancien terrier porte que les habitans étoient obligés de battre les fossés pendant le sommeil du seigneur & de la dame, de peur que les croassemens des grenouilles ne les interrompissent.

On battoit monnoie à Chaussin en 1422, sous le duc Philippe-le-Bon. Cette ville appartient à la maison de Condé: elle est à 3 li. s. de Dôle. (*R.*)

CHAUTAGNE, petite ville du duché de Savoie, à peu de distance de Rumilly, dans un petit pays qui porte le même nom.

CHAUVIGNY, petite ville de France, en Poitou, sur la Vienne, à 6 li. e. de Poitiers.

CHAUX, village de France dans la Franche-Comté, à 5 lieues de Besançon, remarquable par une caverne, qui est dans son voisinage, où l'on voit des pyramides de glace l'été, & qui dégèlent l'hiver. Ce dégel s'annonce à la fin de l'été, par un brouillard; mais cette grotte est alors si froide, que sur une expérience qui en a été faite, un thermomètre qui, dehors étoit à 60 degrés, y descendit à 10; c'est-à-dire, à 10 degrés au dessous du très-grand froid *Mém. de l'Acad.mie*, 1712.

CHAUX, gros bourg de France, dans l'Angoumois, à 2 lieues s. de Baigne, 8 s. o. d'Angoulême.

CHAZEAUX, abbaye de filles, ordre de Saint-Benoît, à Lyon.

CHAZELLES, petite ville de France, dans le Forez, près de Montbrison.

CHÉ, ville de la Chine, dans la province de Chansi, première métropole de la province. *Lat.* 38 d. 57′.

CHEBRECHIN, ville considérable de Pologne, dans le palatinat de Russie. On en tire beaucoup de cire. Elle est à 4 li. s. o. de Camoski. *Long.* 41, 26; *lat.* 50, 35. (*R.*)

CHESAPIQUE. *Voyez* BAYE DE CHESAPEACK.

CHECHUAN, ou SESAVON, ville & montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. La montagne est une des plus agréables de la province. La petite ville du même nom est peuplée de marchands & d'artisans fort à leur aise; mais les montagnards sont bérébères. Le territoire est arrosé de plusieurs fontaines, dont on se sert pour féconder les terres, qui rapportent quantité de bled, d'orge, de chanvre & de lin. Les pâturages servent à nourrir beaucoup de bétail.

CHEDACOUCTOU, rivière de l'Amérique septentrionale, dans l'Acadie, vis-à-vis du cap Breton.

CHEDDER, grand & riche village d'Angleterre, dans la province de Sommerset, sur les monts de Mendip, fertiles en pâturages excellens: il est remarquable par la grosseur & la bonté des pieces de fromage que l'on y fait, & que l'on y débite avec un succès soutenu depuis long-tems. L'on estime aussi d'une façon particulière, le cidre qui s'y prépare; & les curieux vont toujours voir avec empressement, dans son voisinage, une fente de rochers, haute de quelques cents pieds, & de laquelle sort une eau si abondante, qu'elle fait mouvoir les rouages de plusieurs moulins. (*R.*)

CHÉERY, riche abbaye de France, au diocèse de Reims, à 6 lieues n. de Clermont, ordre de Citeaux.

CHEF (S.), auparavant SAINT-THEUDÈRE, abbaye de Bénédictins, sécularisée & unie à l'archevêché de Vienne, dont elle est éloignée de 7 lieues e.

CHEGE, ville & comté de la haute Hongrie, sur la Theisse.

CHEKIANG, ou TCHEKIANG, province maritime de la Chine, à l'orient; elle est très-peuplée & très-fertile. On fait monter le nombre de ses habitans au-delà de quatre millions & demi. Cette province est dans une agréable situation; elle passe pour être fort riche. Il y a des forêts de mûriers qui nourrissent quantité de vers à soie. Les Chinois ne laissent pas croître ces arbres comme nous, mais ils les taillent comme les vignes; une longue expérience leur ayant appris que les feuilles des petits mûriers donnent une soie beaucoup meilleure. On compte dans cette province onze métropoles, & un grand nombre de villes. (*M. D. M.*)

CHÉKO, ou KECHO, grande ville d'Asie, capitale du royaume de Tunquin, & la résidence du roi. *Long.* 123, 30; *lat.* 22. Elle est située sur le fleuve Songkoi, 40 lieues au-dessus de son embouchure. Le palais du roi est, dit-on, magnifique.

CHELGA, ville d'Afrique, dans l'Abissinie, entre Serké & Gondar. Cette ville est belle, grande & environnée d'aloës. C'est un lieu d'un grand commerce.

CHÉLICIE, petit état de l'Afrique, dans la basse Ethiopie. Il est voisin de ceux de Siam & d'Ampaza.

CHELLES, petite ville de France, & célèbre abbaye de Bénédictines, dans l'île de France, sur la Marne, à 4 li. e. de Paris.

CHELM, ville de Pologne, dans la Russie Rouge, capitale du palatinat de Chelm. *Long.* 41, 52; *lat.* 50, 10. Son évêque réside à Krasnoslaw; il est suffragant de l'archevêque de Lemberg. Il s'y trouve aussi un évêque Grec, réuni à l'église Romaine, qui est sous le métropolitain de Kiow, & un collège d'écoles pies. La ville a un castellan, un staroste, une diétine, & une justice territoriale.

CHELMER, rivière d'Angleterre, dans le comté d'Essex, qui se mêle à celle de Blackvater.

CHELMESFORT, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, au confluent des rivières de Chelmer & de Cann. Les assises de la province s'y tiennent souvent. Elle est à 8 li. n. e. de Londres. (*R.*)

CHELMNITZ, petite ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principauté d'Oppeln.

CHELSEA, à l'ouest de Londres; lieu remarquable par un bel hôpital pour cinq cents soldats de terre que l'âge où les maladies mettent hors de service. La société des apothicaires de Londres y a un beau jardin médicinal, l'un des plus complets & des mieux fournis qui existent. (*R.*)

CHELTONHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Glocester.

CHELY-D'APCHER (Saint), petite ville de France, dans le Gévaudan, au diocèse, & à 3 li. f. de Mende.

CHEMILLÉ, petite ville de France, en Anjou, sur la rivière d'Irome, avec titre de comté, & une collégiale.

CHEMINON, village de Champagne, diocèse de Châlon, élection de Vitri, entre Vitri & Barle-Duc, sur-la Brunelle : il est remarquable par une abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée richement au XIIe siècle par Hugues, comte de Champagne.

C'est la patrie de Pierre-César Richelet, avocat, poëte, critique & littérateur, mort à Paris en 1698, âgé de soixante-sept ans, & inhumé à Saint-Sulpice. Son *Dictionnaire François*, dont les meilleures éditions sont de Genève 1723, en 3 vol. *in-folio*, & Paris 1759, ont rendu son nom célèbre; l'édition de Paris est due aux soins du savant abbé Gouget.

Son *Dictionnaire des Rimes* a été mis dans un nouvel ordre par M. Berthelin, en 1751, *in*-8°. Piqué d'une aventure disgracieuse qui lui étoit arrivée à Grenoble, il se retira à Lyon, où il donna une nouvelle édition de son *Dictionnaire François*, dans laquelle il dit : « Que les Normands seroient » les plus méchantes gens du monde, s'il n'y avoit » point de Dauphinois ». (*R.*)

CHEMNITZ, ou KEMNITZ, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, sur la rivière de Kemnitz. Il y a un château, avec une église, qui étoit autrefois un couvent de Bénédictins, & qui a cessé de l'être en 1548. C'est le siège d'une surintendance, dont la juridiction s'étend sur six villes, quarante-deux meres-églises de campagne, & sur dix-neuf églises succursales. On y compte une école latine, plusieurs paroisses un hôpital, &c. il s'y fabrique quantité d'étoffes, de toiles, de canevas, & elle a en outre des blanchisseries estimées.

Chemnitz étoit anciennement ville impériale; elle se mit sous la protection du margrave Frédéric, en 1308, & finit par le reconnoître pour souverain, en 1312. (*M. D. M.*).

CHENERAILLES, petite ville de France, dans le Bourbonnois, à 4 li. f. e. de Gueret.

CHENGANARE, ville de la côte de Malabar, assez près de Chandernagor. Il y a une église chrétienne.

CHENONCEAU, bourg de France, avec un beau château, à 2 lieues f. e. d'Amboise. Ce château fut bâti par la reine Catherine de Médicis, & ce qui en existe, fait regretter qu'il n'ait pas été fini. Le pont devoit joindre deux châteaux, & la rivière de Loire devoit couler au milieu des jardins. Une des piles du pont renferme les cuisines du château; une autre la salle des bains.

CHENZIN, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

CHEPILLO, île de l'Amérique méridionale, près de l'isthme de Panama, à une lieue de la terre ferme. Elle a environ 2 milles de long, & presque autant de large. Le milieu de l'île est couvert d'arbres de plantains, qui ne sont pas extrêmement gros, mais le fruit en a un goût très-délicat.

CHEPO, ville de l'Amérique méridionale, dans l'isthme de Panama, sur une rivière de même nom, qui se jète dans la mer du Sud. Elle appartient aux Espagnols, ainsi que le reste du pays.

CHEPSTOW, ville d'Angleterre, dans la province de Montmouth, sur la Wye.

CHER (le), rivière de France, qui a sa source en Auvergne, & va se jeter dans la Loire, au Berri. Elle est peu navigable.

Il y a une autre rivière de ce nom, qui a sa source dans le duché de Bar, & se jète dans la Meuse.

CHERASCO, CHERASQUE, ou QUIERASQUE, *Clarascum*, ville forte & considérable d'Italie, en Piémont, capitale d'un pays de même nom, sur une montagne, au confluent de la Sture & du Tanaro. Elle a une bonne citadelle, & elle appartient au duc de Savoie, depuis la paix de Cambrai, en 1559 : il s'y fit un traité en 1631. Cette ville, qui a sept paroisses, est à 7 li.n. e. de Coni, 9 f. e. de Turin *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 35. (*R.*)

CHERAZOUL, ville d'Asie, dans le Curdistan, entre Mosul & Ispahan.

CHERBOURG, ville maritime & port de France, en Normandie, dans le Cotentin. *Long.* 16, 2; *lat.* 49, 38, 26.

Son nom latin est *Cæsaris Burgus*. Son port est assez bon; mais les travaux que l'on y fait peuvent le rendre très-important. Elle a une riche abbaye de l'ordre de Saint-Augustin. Cette ville fut pillée par les troupes de Philippe-le-Bel, en 1298. Elle fut fameuse par le combat naval qui se douna auprès, en 1692. Les Anglois l'ont pillée en 1758. C'est le siège d'un gouverneur particulier. Il y a commandant, & état-major. Elle est à 15 li. n. de Coutances. (*R.*)

CHERIJAR, ville d'Asie, dans le royaume de Perse : c'est une place peu considérable; mais à une lieue de là, on voit les ruines d'une grande ville, qui pouvoit avoir une enceinte de plus de deux lieues. Il subsiste encore de grandes tours de brique, & de grands pans de murailles. La tradition du pays, porte que les anciens rois de Perse y faisoient leur résidence

CHERON (Saint), abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint-Augustin, près de Chartres. Elle vaut 3000 liv.

CHEROY, petite ville de France dans le Gâtinois, à 4 li. e. de Nemours.

CHERSER (le), rivière d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif; elle se perd dans la Méditerranée.

CHERSO, ou CHERZO, île du golfe de Venise, proche la Croatie, appartenant aux Véni-

tiens. L'air y eſt bon, & le pays, quoique pierreux, abonde en bétail, en vins, en huiles & en miel excellent. Son circuit eſt de cent cinquante milles. Il n'y a ni rivières ni torrent, mais beaucoup de fontaines & de ruiſſeaux qui coulent des montagnes. On y voit un lac d'environ ſept milles de tour; ce lac eſt très-poiſſonneux. Le pays ne produit preſque point de bled. *Long.* 32, 15; *lat.* 45, 8.

CHERSO, ou CHERZO, ville de l'île de même nom, dans une plaine. Environ une moitié de la place eſt baignée par la mer, qui y forme un petit port que l'on ferme tous les ſoirs. On compte à Cherzo un peu moins de trois milles ames.

CHERSO, petite île de l'Archipel. Les habitans ſont Grecs & paient tribut aux Turcs. Elle produit de l'huile, du vin, &c. Au ſud-oueſt il y a un fort bon havre.

CHERSON, ville de l'empire de Ruſſie, nouvellement bâtie, ſur la mer Noire, avec un port & de bonnes fortifications. (*R.*)

CHERVEL, ou CHARWEL, rivière d'Angleterre, dans la province d'Oxford.

CHERVESTA. *Voyez* ARZENZA.

CHERVINSKO, ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie; ſur la Viſtule. Elle eſt remarquable par une célèbre abbaye de chanoines réguliers, ordre de Saint-Auguſtin.

CHERZ, ville de Pologne, au palatinat de Mazovie. *Long.* 39, 28; *lat.* 51, 58.

CHERZO. *Voyez* CHERSO.

CHESAPEACK. *Voyez* BAYE DE CHESAPEACK.

CHESERI. *Voyez* CHEZERI.

CHESHIRE, province maritime d'Angleterre, dont Cheſter eſt la capitale, ſéparée par des montagnes de celles de Stafford & de Derbi. Elle abonde en pâturages, & eſt arroſée par les rivières de Dée, de Weever & de Merſey. Elle peut avoir ſoixante-douze mille arpens, & envoie deux députés au parlement. On y recueille beaucoup de ſel. Cette province a l'avantage d'être une comté palatine.

CHESSEY, village de France, à 5 lieues de Lyon. Il y a à un quart de lieue de ce village une mine de cuivre.

CHESTER, ville conſidérable d'Angleterre, dans la province de Cheshire, ſur la Dée. Cette ville, qui eſt fortifiée, eſt la capitale de la province. Elle a un bon château, un évêché, & titre de comté. Le commerce qui s'y fait eſt conſidérable. C'eſt-là qu'on s'embarque pour paſſer en Irlande, & où Egdar, ou Edgar, roi Saxon, ſe fit mener dans un bateau, depuis l'égliſe Saint-Jean juſqu'à ſon palais, par ſept rois Bretons & Ecoſſois qui ramoient. Cheſter eſt une ville très-peuplée; on y compte juſqu'à dix paroiſſes. Il s'y tient deux marchés par ſemaine. Les cours, appellées *Palatines*, ont été établies pour rendre juſtice aux habitans de cette province; privilège qu'elle a conſervé, & qui lui avoit été accordé par ſes anciens comtes qui étoient Palatins. *Long.* 14, 29; *lat.* 53. (*M. D. M.*)

CHESTER, ville du Maryland, dans l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte orientale de la baye de Cheſapeack.

CHESTERFIELD, ville d'Angleterre fort peuplée & très-commerçante, en Derbyshire, avec titre de comté. Elle eſt à 55 li. n. o. de Londres. *Long* 16, 6; *lat.* 53, 12. (*R.*)

CHETINA, ville de l'île de Candie, ſur la rivière de Naparol.

CHEVELUS (les); l'on nomme ainſi une nation ſauvage de l'Amérique méridionale, qui habite au nord du fleuve des Amazones. Elle eſt très-belliqueuſe, & laiſſe croître ſes cheveux juſqu'à la ceinture.

CHEVERNY, bourg de France, dans la Sologne, avec titre de comté, un grenier à ſel, un bailliage, & un beau château. Il eſt à 3 li. ſ. de Blois, & 3 ſ. o. de Chambord.

CHEVREUSE, petite ville de France, dans l'île de France, au pays de Hurepoix, ſur l'Yvette, avec titre de duché-pairie, & un vieux château ſur une montagne voiſine. Elle eſt à 6 li. ſ. o. de Paris, & 3 ſ. de Verſailles.

CHEUXAIN, île d'Aſie, dépendante de la Chine, entre les côtes de la province de Chekiang & les îles du Japon. Cette île eſt grande & fort peuplée.

CHESAL-BENOIT, riche abbaye de Bénédictins, fondée en 1093, à 3 lieues ſ. d'Iſſoudun. Elle vaut 6500 liv.

CHEZERY, petite ville & vallée que le duc de Savoie s'étoit réſervée pour paſſer en Franche-Comté en cédant la Breſſe en 1601. Elle a été abandonnée à la France par le traité fait avec le roi de Sardaigne en 1760. Elle eſt à 5 lieues n. de Pont-Grezin. Il y a une abbaye dont la manſe abbatiale eſt réunie à l'évêché de Genève.

CHEZY, bourg & abbaye de France, au diocèſe de Soiſſons. Il eſt à une lieue ſ. de Château-Thierry, ſur la Marne.

CHIAMETLAN, province de l'Amérique ſeptentrionale au Mexique; Saint-Sébaſtien en eſt la capitale. Il y a pluſieurs mines d'argent. Le terroir y eſt très-fertile; on y recueille quantité de miel & de cire. Les ſauvages y ſont bienfaits & très-belliqueux. Ils étoient autrefois antropophages. Les Eſpagnols s'y établirent en 1554. (*R.*)

D. Franciſco de Ybaria y ayant établi une colonie d'Eſpagnols en 1554, l'évangile a adouci leurs mœurs.

CHIAMPORCIERO, ville d'Italie en Piémont, dans le duché d'Aoſt, & dans la vallée de ſon nom. (*R.*)

CHIANA, rivière d'Italie, qui a ſa ſource en Toſcane, dans le comté d'Arezzo, & qui, recevant les eaux d'une multitude de montagnes, les porte, partie dans le Tibre, & partie dans l'Arno. Les Romains la connurent ſous le nom de *Clanis*, & de

leur

leur tems elle ne verſoit qu'au Tibre, par la rivière de Paglia dans laquelle elle ſe jète. (*R.*)

CHIAPA, ville de la Grèce, ſur les côtes de la Morée.

CHIAPA, province de l'amérique ſeptentrionale, dans le Mexique. Elle eſt très-fertile. Il s'y fait un grand commerce de cochenille, cacao, &c. Elle abonde en bétail, en gibier, volailles, fruits, miel, &c. Le climat eſt très-chaud. On compte dans cette province deux villes de Chiapa. *Voyez* les articles ſuivans. Les Origènes de la province de Chiapa ſont en très-grand nombre, montrent de l'aptitude pour les arts, & beaucoup d'adreſſe & de courage. Les Eſpagnols y ſont en petit nombre, à cauſe ſans doute que le pays n'a preſque point de mines. & qu'il eſt moins heureuſement ſitué que les autres pour le commerce.

CHIAPA DE LOS INDIOS, grande ville de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique, dans la province de Chiapa. *Long*, 284; *lat.* 15, 6.

CHIAPA-EL-REAL, ville de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique, dans la province de Chiapa, dont elle eſt la capitale. Son évêché eſt ſuffragant de Mexico. Elle a un gouvernement conſidérable. Son principal commerce conſiſte en cacao, coton, & en ſucre. *Long.* 284, 30; *lat.* 16, 20.

CHIARI, petite ville d'Italie, dans le Breſſan, proche de l'Oglio. Elle eſt fameuſe par la victoire que les Allemands y remportèrent ſur les François en 1701.

CHIAROMONTE, ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Noto. Elle eſt ſur une montagne, à 11 li o. de Syracuſe. *Long.* 32, 25; *lat.* 37, 5.

CHIASCIO, rivière d'Italie, qui prend ſa ſource dans l'Apennin, & qui va ſe jeter dans le Tibre.

CHIAVARI, petite ville d'Italie, dans les états de la république de Gènes. Elle eſt remarquable par ſes foires.

CHIAVENNE, belle ville de Suiſſe, ſujete des Griſons, dans la Valteline, au comté de ſon nom. Elle eſt fort commerçante, ſur-tout en excellens vins & en fruits exquis. L'hôtel du gouverneur & les égliſes y ſont de beaux édifices. On y profeſſe la religion catholique. Elle eſt à 14 lieues ſ. de Coire, ſur la rivière de Maira, à 2 li. du lac de ſon nom. *Long.* 27, 4; *lat.* 46, 15. (*R.*)

CHICACHAS, peuple ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale, dans le voiſinage de la Louiſiane. Ces indiens regardent comme une grande beauté d'avoir le viſage plat; & pour y réuſſir, ils applatiſſent le front de leurs enfans avec des tablettes de bois qu'ils ſerrent très-fort avec des bandes. Leur pays abonde en bled, fruits, raiſins, gibier, volaille, olives, &c. Ils ſont très-braves, & ont remporté, en raze campagne, une pleine victoire ſur les François en 1736.

CHICAS (los), peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de los Charcas. Il eſt ſoumis aux Eſpagnols. Les indiens ſont doux, honnêtes, & le pays poſſède des mines d'argent très-riches.

CHICHESTER, *Ciceſtria*, ville d'Angleterre dans la province de Suſſex, dont elle eſt capitale. *Long.* 16, 55; *lat.* 50, 50. Son évêché eſt ſuffragant de Cantorbéry, qui y fut transféré de Suſſex ſous Guillaume le conquérant. Elle a titre de comté, & envoie deux députés au parlement. La cathédrale eſt très-belle; on y compte ſix paroiſſes & quatre grandes rues. La place du marché mérite d'être vue. Les écreviſſes de Chicheſter paſſent pour un mets délicat. Elle eſt à 20 li. ſ. o. de Londres, & 4 de la mer.

CHICHIMEQUES (les), peuple ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique, du côté du Méchoacan. Ces Indiens n'ont ni gouvernement ni culte, & demeurent dans les déſerts & les forêts. Il n'en reſte plus guère aujourd'hui.

CHICUGEN, royaume d'Aſie, dépendant de l'empire du Japon, dans l'île de Ximo, au nord de cette île.

CHICUNGO, royaume du Japon, dans l'île de Ximo, au midi de celui de Chicugen.

CHIELEFA, ville forte de la Turquie en Europe, dans la Morée, près du golfe de Coron. Les Vénitiens la prirent en 1685; mais les Turcs la reprirent avec toute la Morée. *Long.* 40, 6; *lat.* 26, 50.

CHIEMSÉE, petite ville d'Allemagne, en Bavière, ſur les confins du pays de Saltzbourg, dans une île au milieu du lac de Chiemſée. Son évêché, fondé en 1215, eſt ſuffragant de Saltzbourg, dont la ville eſt éloignée de 12 lieues o.

CHIERI, petite ville d'Italie, dans le Piémont, dans un petit pays du même nom.

CHIESO, ou CHIESE (le), grande rivière d'Italie, qui prend ſa ſource dans le Trentin, & ſe jète dans l'Oglio, au duché de Mantoue.

CHIETI, ville d'Italie, au royaume de Naples, capitale de l'Abruzze citérieure, près de la rivière de Peſcara. Elle a un archevêché érigé par Clément VII. Saint-Cajetan y fonda l'ordre des Théatins. Cette ville eſt ſur une montagne. Elle eſt à 6 lieues n. o. d'Anzamo. *Long.* 31, 48; *lat.* 42, 22.

CHIEVRE, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainault, entre Mons & Ath.

CHIFALE, île d'Aſie, dans la mer Rouge, près des côtes de l'Arabie-Pétrée.

CHIGNAN (Saint), petite ville de France, dans le bas-Languedoc. Son nom latin eſt *Sancti-Aniani oppidum.* L'évêque de Saint-Pons y fait ſa réſidence. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît qui vaut 5000 liv.

CHIHIRI, PORT DE CHEER, ou SEQUIRE, grande ville maritime d'Aſie, dans l'Arabie-Heureuſe, avec un bon port. Il s'y fait un grand commerce. On dit que les Mahométans y tiennent à honneur que leurs filles aient commerce avec les étrangers, & qu'ils vont eux-mêmes les leur offrir. *Long.* 67; *lat.* 14, 20.

CHILES & COMBAL, deux montagnes très-hautes de l'Amérique méridionale, & dont les sommets sont couverts de neige. Elles sont situées à près d'un degré de latitude septentrionale, sur la route de la ville d'Ybarra à Pasto, à quarante lieues de la mer. On les voit de la côte.

CHILLAN, ville de l'Amérique méridionale, dans le Chili, sur la rivière de Nubbe, près de laquelle il y a un volcan.

CHILOÉ grande île de l'Amérique méridionale, sur la côte du Chili. La capitale en est Castro. Cette île a environ cinquante lieues de long sur sept de large. Il y a beaucoup d'ambre gris.

CHILONGO, province d'Afrique, au royaume de Loango, dans la basse-Ethiopie.

CHILI (le), grand pays de l'Amérique méridionale, le long de la mer du Sud; il a environ trois cents lieues de long, & quinze à vingt de large, & abonde en fruits, arbres & mines de toutes espèces. Une partie du Chili est aux Espagnols, l'autre est habitée par des Indiens, qui sont gouvernés par des caciques ou chefs indépendans les uns des autres.

Cette province renferme plusieurs villes importantes, telles que Valparaison, la Conception, Valdivia & San-Yago, qui est la capitale du Chili Espagnol. Le ciel est toujours pur, serein; le climat le plus agréablement tempéré des deux hémisphères, & le sol d'une fertilité qui étonne les voyageurs. Sur cette heureuse terre les récoltes de bled, d'huile, de vin, &c., sont quadruples de celles que nous obtenons avec notre activité & nos lumières. Aucuns des fruits d'Europe n'a dégénéré. Plusieurs de nos animaux se sont perfectionnés, & les chevaux, sur-tout, ont acquis une vîtesse & une fierté que n'ont jamais eues les Andalous dont ils descendent. On y trouve des mines d'excellent cuivre & d'or.

Les Indiens du Chili sont braves, entreprenans, audacieux. Ils ont assez de bonne foi, excepté avec les Espagnols, qu'ils regardent comme leurs tyrans, & contre lesquels ils emploient tour-à-tour & la ruse & la force. Cependant, depuis 1771, cet heureux pays est plus tranquille. Il étoit si facile aux Espagnols d'être leurs amis & leurs frères, de les éclairer au lieu de les détruire! Il leur seroit si facile encore de se les attacher! On leur a porté de l'eau de-vie & des liqueurs fortes, que ces Indiens aiment avec passion; on a cherché, par un infâme intérêt, à leur ruiner la santé, à corrompre leurs mœurs, plutôt que de mettre à profit leur industrie, & d'en faire une nation heureuse & policée. Les Espagnols se sont apperçus trop tard combien ils avoient eu de tort d'énerver cette nation par ce honteux commerce; & par une loi qu'on ne peut trop louer, il est défendu aujourd'hui de leur vendre des vins & de l'eau-de-vie; ils n'en ont vécu que plus tranquilles avec ces Indiens, & le commerce en est devenu plus florissant.

Les premiers établissemens dans les Indes occidentales avoient obtenu des privilèges exclusifs pour le commerce. Une ville, une province, ne pouvoit empiéter sur les droits d'une autre; tout étoit dans une langueur mortelle: le gouvernement Espagnol a senti enfin combien tous les membres perdoient, & combien il perdoit lui-même pour vouloir favoriser quelques particuliers; & depuis 1778, il est permis à tous les ports de la métropole d'exercer un commerce libre avec le Chili, qui, avant cet acte de raison, étoit nécessité à tirer du Pérou toutes les marchandises d'Europe.

Le centre du commerce de cette contrée est à Valdivia, à la Conception, à Valparaison; c'est de ces ports qu'il se fait avec le Pérou. Valdivia a des mines d'or fort riches, des cuirs de bœufs & de chèvres, des suifs, des viandes salées, des bleds qu'elle envoie à Lima; d'où elle tire des vins, des sucres, du cacao, & toutes les marchandises d'Europe. C'est à la Conception que sont les principaux lavoirs du royaume, & c'est de ces lavoirs que vient l'or appellé *pepitas*: le commerce est du reste le même qu'à Valdivia.

On embarque à Valparaison tous les revenus de l'Espagne au Chili, & tout ce que les particuliers destinent pour la mer du Nord. (*M. D. M.*)

CHILI, rivière de l'Amérique méridionale, dans le pays de même nom: elle se jète dans la mer du Sud.

CHIMAY, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainault, sur la Blanche, avec titre de principauté. Elle est à 4 li. de Rocroi. *Long.* 21, 57; *lat.* 50, 30. (*R*)

CHIMBORACO, fameuse montagne du Pérou, estimée la plus haute de la terre. Elle fait partie des Andes, & elle est située par un degré & demi de latitude australe près de Riobamba, dans la province de Quito, au Pérou, à cinquante lieues à l'est du cap San-Lorenzo. On la voit en mer du golfe de Guayaquil, à plus de soixante lieues de distance: elle a trois milles deux cent vingt toises de hauteur au-dessus du niveau de la mer. La partie supérieure est toujours couverte de neige, & inaccessible à huit cents toises de hauteur perpendiculaire. En 1738, MM. Bouguer & de la Condamine, de l'académie des sciences de Paris, y firent au bas de la neige permanente des expériences pour reconnoître si un fil à plomb étoit détourné de la ligne verticale par l'action de la masse de la montagne sur ce même fil. La quantité moyenne tirée d'un grand nombre d'observations, donna sept à huit secondes pour la déviation du fil vers l'axe de la montagne, quantité qui devroit être beaucoup plus considérable dans les principes de Newton, si la montagne étoit de la même densité intérieurement qu'au-dehors; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elle est remplie de grandes cavités, si, comme la tradition du pays le porte, elle a été autrefois volcan, ce dont il n'est pas permis de douter à la vue des traces de ses anciennes éruptions, & des bouches dont il

s'échappe encore aujourd'hui des trourbillons de flammes & de fumée. Chimboraco eſt ainſi nommée d'un bourg voiſin appellé *Chimbo*, qui veut dire *paſſage* (& en effet on y paſſe une rivière), & de *raco*, qui ſignifie *neige*, dans l'ancienne langue *Quetchoa* ou des Jacas.

Carguai-Raco, volcan écroulé en 1698, & dont les neiges fondues causèrent une grande inondation, eſt un prolongement de Chimbo-Raco vers le nord. Il n'y a plus que les pointes de ſon ſommet qui ſoient couvertes de neige, & ſa hauteur n'eſt plus que de deux mille quatre cent cinquante toiſes. (*R.*)

CHIMERA, ville forte de la Turquie, en Europe, dans l'Albanie, capitale du territoire de même nom, qui comprend une chaîne de montagnes, dont la plupart des habitans, appellés *Cimeriotes*, ſont corſaires. La ville eſt ſur un rocher, près de la mer, à 6 lieues de l'île de Corfou. *Long.* 37, 43; *lat.* 40, 10.

CHIN, ville de la Chine, dans la province de Honan. *Lat.* 34, 48.

CHIN, lac de la Chine, dans la province d'Yunnan. A la place même que ce lac occupe, il y avoit autrefois une très-grande ville, qui fut abîmée par un tremblement de terre. (*R.*)

CHIN-CHIAN, grande ville de la Chine, dans la province de Nankin. On y remarque de belles pagodes, & une tour toute de fer. Ses médecins paſſent pour les plus habiles de la Chine, & ſon territoire eſt rempli de ceriſiers. Il y a encore une autre ville de ce nom dans la province d'Yunnan. *Long.* 137; *lat.* 30, 6.

CHINAY, ou CHINEY, petite ville des Pays-Bas, dans l'évêché de Liège. Elle fut cédée à la France en 1681, & rendue en 1697. (*R.*)

CHINCA, grande & fameuſe vallée du Pérou, dans la province de Lima. La vigne y réuſſit fort bien. Cette contrée eſt toute couverte d'arbres fruitiers de toute eſpèce, & produit beaucoup de bled. Le bétail y eſt très-nombreux, ſur-tout les bêtes à laine. Il y a à Guanca Velica des mines abondantes de vif-argent.

CHINCHILLA, petite ville d'Eſpagne, dans la Nouvelle-Caſtille, ſur un rocher eſcarpé de tous côtés, avec un château qui la protège, & qui eſt tout au haut de la roche.

CHINCHIN-TALAS, province d'Aſie, dans la grande Tartarie, entre celles de Camul & de Suchur. Elle confine au déſert du côté du nord, & a ſeize journées de chemin dans ſa longueur. Ses villes & ſes châteaux ſont en grand nombre. Les habitans ſont en partie Chrétiens, Neſtoriens, Mahométans & Idolâtres. Il ſe trouve dans cette province des mines d'acier très-fin, d'amianthe ou lin incombuſtible, &c.

CHINE (la), *Sina*, grand empire d'Aſie, entre les 110e & 160e deg. de *long.* & 20 *d.* 14′, & 41 *d.* 25′ *lat. ſeptentr.*, en y comprenant la Tartarie Chinoiſe, dont elle n'eſt ſéparée que par une grande muraille de plus de quatre cents lieues, & qui eſt à préſent mal entretenue. Elle eſt bornée à l'eſt par la mer, au nord par une partie de la Tartarie Ruſſe, à l'oueſt par de hautes montagnes & des déſerts, au ſud par l'Océan, & le royaume de Tonquin. Il a au plus cinq cent cinquante lieues de l'oueſt à l'eſt, & cinq cent vingt-cinq du ſud au nord.

Pour parler de ce vaſte empire ſi ancien, ſi célèbre, il faut également ſe défier, & de ces louangeurs outrés qui entaſſent menſonges ſur menſonges, & nous le repréſentent comme la merveille de l'univers, & de ces détracteurs plus outrés encore qui nient ou dénaturent ce qu'il peut y avoir de reſpectable dans ſa légiſlation, exagèrent ſes défauts, ſes abus, critiquent ſes arts, ſes mœurs, nous peignent le gouvernement Chinois comme le plus mépriſable de tous les gouvernemens, & ce peuple antique comme le plus miſérable de tous les peuples.

Nous ne remonterons point à ſon berceau; il ſe perd dans la nuit des ſiècles: nous ſuivrons encore moins ſes hiſtoriens; chaque nation à ſon fanatiſme, ſes erreurs, ſes menſonges. Cependant, comme dans les choſes incertaines, il eſt permis quelquefois d'admettre tout ce qu'il peut y avoir de plus vraiſemblable, nous établirons, avec le plus grand nombre des écrivains qui en ont parlé, que le peuple Chinois ſubſiſte depuis plus de quatre mille cinq cents ans, & que depuis Fohi, qui régna vers l'an 2952 ans avant Jeſus-Chriſt, & réduiſit en ſociété toutes les peuplades de cette vaſte contrée juſqu'à Yo & Xoun, il y a eu vingt-deux familles différentes qui ont donné deux cent trente-ſix empereurs. La dernière famille eſt celle des Tartares, qui règne depuis 1644. Une origine ſi antique, l'orgueil de citer un code de loix qui a la ſanction de tant de ſiècles, l'avantage plus précieux encore de pouvoir revendiquer tant de découvertes dont s'honorent les autres nations, ont donné aux Chinois autant de mépris pour les autres peuples, que de vénération pour eux-mêmes. Cet amour-propre ridicule a arrêté leurs progrès dans les arts & les ſciences; ils ont refuſé de tenir des autres peuples des découvertes précieuſes, & n'ont voulu eſtimer que ce qu'ils croyoient appartenir excluſivement à leur nation.

Un peuple capable de ſe créer une légiſlation qui ſubſiſte depuis tant de ſiècles, a dû également ſe ſignaler par ſon induſtrie; il a ſu à force de bras tranſporter les terres, hauſſer les lieux bas, abbaiſſer les côteaux, unir les plaines pour les arroſer plus facilement; &, lorſque des montagnes trop vaſtes ont arrêté ſes efforts, par une induſtrie nouvelle, il a étagé ces vaſtes coloſſes, en a fait des terraſſes qu'il a fixées par des murs, & a forcé toutes les terres à payer leur tribut au cultivateur. On ne voit point de ces vaſtes enclos, de ces parcs, de ces boſquets, de ces avenues, de ces immenſes terreins arrachés à l'agriculture pour le luxe ſtérile

d'un voluptueux propriétaire ; on n'y rencontre que peu d'arbres, même de ceux qui ſont utiles, parce que les fruits déroboient trop de ſuc aux grains ; & chez cette innombrable nation, on connoît la valeur d'un arpent de terre, & plus encore le prix d'un homme.

On reçoit ſur ces côteaux les pluies & les ſources dans des réſervoirs pratiqués avec intelligence ; par un art plus merveilleux encore, ſouvent les rivières & les lacs qui baignent le pied d'une montagne, en arroſent & fertiliſent le ſommet. Dans le midi de la Chine, ces hauteurs donnent ordinairement par an trois récoltes, & il faut cette prodigieuſe fertilité pour nourrir une population plus prodigieuſe encore. Le terrein qu'il eſt impoſſible de convertir à l'agriculture, eſt deſtiné aux arbres dont on a beſoin pour la charpente des édifices, & la conſtruction des vaiſſeaux. Pluſieurs de ces montagnes renferment des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer.

La mer couvroit jadis les belles provinces de Nankin & de Tche-Kiang ; mais l'induſtrie Chinoiſe a, comme celle des Hollandois, fait des conquêtes ſur l'Océan, & a repouſſé ce terrible élément. On voit du ſein des fleuves s'élever des villes flottantes, formées du concours d'une infinité de bateaux remplis d'un peuple qui ne vit que ſur les eaux, & ne s'occupe que de la pêche. L'Océan lui-même eſt couvert de cités floriſſantes, & dont la population excède les villes les plus peuplées de l'Europe ; mais cette fertilité ſurnaturelle n'eſt cependant pas la même dans tout l'empire ; elle varie ſuivant la nature des terreins & la diverſité des climats. Les provinces baſſes & méridionales produiſent un riz très-gros qu'on récolte deux fois par an. Sur les lieux élevés & ſecs de l'intérieur du pays, le ſol produit un riz moins gros, qui a moins de goût, de ſubſtance, & qu'on ne recueille qu'une fois l'an. Dans le nord croiſſent tous les grains de l'Europe, dans la plus grande abondance & de la meilleure qualité. Dans toute la Chine, & ſu-tout au ſud, les légumes & les poiſſons ſont la ſeule nourriture du peuple, & ſuffiſent à cette claſſe innombrable ; mais ſur-tout l'art des engrais eſt à un point de perfection qui étonne les peuples de l'Europe ; on rend à la terre ce qu'on en reçoit, & ſes bienfaits ne ſont pour ainſi dire qu'un échange.

Tous les jours de l'année pour cette nation laborieuſe ſont des jours de travail, excepté le premier qui eſt deſtiné aux viſites réciproques des familles, & le dernier conſacré à la mémoire des ancêtres. Chez ce peuple mûr & ſage, tout ce qui lie & civiliſe les hommes eſt religion ; il n'a beſoin que du frein des loix civiles pour être juſte ; le culte public eſt l'amour du travail, & le travail le plus religieuſement honoré c'eſt l'agriculture. L'empereur lui-même, la main appuyée ſur le ſoc, ne dédaigne point d'ouvrir la terre au printems, & cette reſpectable cérémonie ſe fait avec un appareil de fête & une magnificence qui attire un peuple de cultivateurs des environs de la capitale. L'exemple du prince eſt ſuivi dans la même ſaiſon par les vice-rois des provinces ; & d'un point de l'empire à l'autre, on rend un honneur ſolemnel à l'art qui nourrit les hommes. On accorde des honneurs à tous les laboureurs qui ſe diſtinguent dans la culture des terres. Si quelqu'un d'eux a fait une découverte utile à ſa profeſſion, il eſt appellé à la cour pour éclairer le prince, & l'état le fait voyager dans les provinces pour former les peuples à ſa méthode. Dans ce ſage empire, les dignités ne ſont pas héréditaires ; on ne diſtingue ni la nobleſſe ni la roture, mais le mérite. La mer, les fleuves, les canaux ſont un bien commun ; la navigation, la pêche, la chaſſe ſont libres, & chaque citoyen ne craint point de ſe voir dépouillé du champ qu'il tient de ſes aïeux, par les ruſes odieuſes & les pièges de la loi, ou par l'exaction de l'homme en place. La modicité des impôts achève d'aſſurer les progrès de l'agriculture ; à l'exception des douanes établies dans les ports de mer, on ne connoît que deux tributs dans l'empire ; le premier eſt une eſpèce de capitation que tout homme eſt obligé de payer depuis vingt ans juſqu'à ſoixante, dans la proportion de ſes facultés ; le ſecond tribut, qui tombe ſur les productions, ſe réduit au dixième, au vingtième, au trentième, ſuivant la qualité du ſol. La manière de lever ces contributions eſt auſſi paternelle que les contributions même ; l'unique peine qu'on impoſe aux contribuables trop lents à s'acquitter, eſt qu'on envoie chez eux des vieillards, des infirmes & des pauvres, pour y vivre à leurs dépens, juſqu'à ce qu'ils aient payé leur dette à l'état. Des mandarins perçoivent en nature la dîme des terres, & en argent la capitation. Les officiers municipaux verſent ces produits dans le tréſor de l'état, par les mains du receveur de la province. Une partie de ces fonds eſt employée à la nourriture du magiſtrat & du ſoldat. Le prix de la portion des récoltes qu'on a vendues, ne ſort du fiſc que pour les beſoins publics. Enfin, il en reſte dans les magaſins pour les tems de diſette, où l'on rend au peuple ce qu'il avoit comme prêté dans les tems d'abondance.

Une adminiſtration auſſi ſage, dans un pays ſur-tout où rien n'eſt ſi rare que la débauche, & où les femmes ſont ſi fécondes, une vie ſimple, une activité continuelle, de l'égalité dans les fortunes, des loix auſſi bonnes que douces, peu de guerres, la ſalubrité du climat, & l'eſpèce de honte infligée aux célibataires, toutes ces cauſes ont dû augmenter prodigieuſement la population.

Pluſieurs écrivains l'évaluent à deux cent millions, ce qui me paroît prodigieuſement exagéré ; d'autres à cent millions, & ceux-ci me paroiſſent s'éloigner moins de la réalité. S'il m'étoit permis de dire ici mon opinion, en conſidérant que le midi de la Chine eſt auſſi preſſé d'hommes que le nord

eſt dépeuplé, en examinant le nombre des plaines immenſes qui ne ſont preſque point cultivées du côté de la Tartarie, en calculant de vaſtes déſerts, des montagnes inacceſſibles & déſertes encore, & des forêts d'une étendue impoſante, je croirois que la population de toute la Chine n'excède pas quatre-vingt millions. Je ſais que nos miſſionnaires & quelques voyageurs anciens ſont bien éloignés de ma manière de penſer; mais j'ai plus d'une raiſon pour me défier des voyageurs & des miſſionnaires. Il ſemble que tous ces hommes là aient moins cherché la vérité qu'ils n'ont écouté leur imagination, ou qu'ils n'ont cédé à leur paſſion pour le romaneſque. Qu'on les liſe attentivement, & l'on verra ſi j'ai ſi grand tort de les juger ainſi.

Il y a peu de mauvaiſes années qui n'occaſionnent des révoltes; alors on ne reconnoît plus une puiſſance qui ne nourrit pas; & ce qui fait le droit des rois, c'eſt le devoir de conſerver les peuples; enfin, l'empereur, malgré la vénération qu'on lui porte, n'eſt regardé que comme père d'une vaſte famille, & ce qu'on lui accorde en honneurs, en puiſſance, il doit le rendre en ſoins, en vigilance pour maintenir la nation dans le bonheur & la paix. Cette néceſſité où eſt le prince d'être juſte, doit le rendre plus ſage & plus éclairé. Il eſt à la Chine ce qu'on veut faire croire aux princes qu'ils ſont par-tout, & il n'eſt pas de pays au monde où les loix & la nation même faſſent plus d'efforts pour former l'héritier du trône; d'ailleurs, le nombre des enfans de la famille impériale, l'uſage conſacré depuis tant de ſiècles de ne choiſir que le plus digne, font régner entre ces nobles rejettons une louable émulation, qui les porte à n'établir leurs droits au trône que par leurs qualités & leurs vertus. On a vu des empereurs chercher des ſucceſſeurs dans une maiſon étrangère, plutôt que de laiſſer les rênes du gouvernement en des mains foibles. A la place de ces diſtinctions héréditaires que l'on voit dans preſque tout le reſte de l'univers, le mérite perſonnel en établit de réelles à la Chine. Sous le nom de mandarins lettrés, un corps d'hommes ſages & ſavans ſe livrent à toutes les études qui peuvent les rendre propres à l'adminiſtration publique. Les talens & les connoiſſances ſeuls font admettre dans ce corps reſpectable. Ce ſont les mandarins eux-mêmes qui choiſiſſent ceux qu'ils veulent s'aſſocier, & il règne dans ce choix un examen rigoureux. Il y a différentes claſſes de mandarins, & l'on s'élève des unes aux autres, non point par l'ancienneté, le crédit, ni les richeſſes, mais par le mérite.

C'eſt parmi ces mandarins que l'empereur choiſit les miniſtres, les magiſtrats, les gouverneurs des provinces, &c.

La ſuperſtition eſt ſans pouvoir à la Chine; pour avoir part au gouvernement, il faut être de la ſecte des lettrés. Les bonzes peuvent bien, comme partout ailleurs, tromper une partie de la nation, mais leur morale fanatique ne peut influer ſur le ſort de l'état.

Confucius, le reſpectable légiſlateur des Chinois, a fondé leur religion, qui n'eſt autre choſe que la loi naturelle. On tolère les ſuperſtitions, le déiſme, l'athéiſme même, enfin toutes les ſectes; on n'établit pas comme ailleurs une inquiſition ſur la penſée de l'homme; on reſpecte ſon for intérieur, & la loi ne punit que les actions qui bleſſent la loi. Le prince ne donne pas un édit qui ne ſoit une inſtruction de morale & de politique. Le peuple s'éclaire, & n'en doit être que plus tranquille.

Peut-être n'eſt-il pas un ſeul lieu dans le monde où l'education des enfans ſoit plus ſoignée qu'à la Chine; ils n'y apprennent rien qui ne tende à les rendre meilleurs fils & meilleurs citoyens. Il y a des tribunaux érigés pour punir les fautes contre les manières, parce que les manières mêmes tiennent aux mœurs, comme il y a en pour juger des crimes & des vertus. On punit le crime par des peines douces & modérées; on récompenſe la vertu par des honneurs. Auſſi ce peuple eſt-il le plus doux, le plus poli & le plus humain de la terre. Le patriotiſme eſt chez les Chinois une eſpèce de paſſion, & l'on voit des hommes riches faire pour la patrie, ce que nous ferions à peine chez nous pour nos enfans.

Quoique l'on trouve chez cette nation beaucoup de qualités qui la rendent reſpectable, nous ne pouvons nous empêcher de lui reprocher le crime atroce d'expoſer ſes enfans & de les étouffer. Un père de famille calcule le nombre qu'il peut nourrir par ſon travail, & le ſurplus de ces malheureuſes victimes eſt livré en naiſſant à la mort, s'il ne ſe préſente quelques particuliers plus aiſés qui les adoptent & en faſſent leurs propres enfans; coutume barbare qui révolte l'humanité, & que l'excès de la population même ne peut excuſer: nous lui reprocherons auſſi ſa mauvaiſe foi dans le commerce, & l'eſpèce de gloire qu'il trouve à tromper les étrangers; nous lui reprocherons la vénalité de la juſtice & des emplois, & leur extrême avarice enfin qui dans ce peuple eſt un vice national. La loi, comme nous l'avons dit, n'accorde les emplois & les dignités qu'au mérite; mais l'argent, la faveur & l'intrigue ouvrent ſecretement mille voies plus sûres. L'étude continuelle de ceux qui prétendent à quelque grâce eſt de connoître les goûts, les inclinations, l'humeur & les deſſeins de ceux de qui elles dépendent; & il faut convenir ſur cet article que les Chinois ne diffèrent nullement des autres peuples de l'Europe.

« Le palais de l'empereur eſt quarré, & on lui » donne un mille de chaque côté, d'un angle à » l'autre. La muraille eſt haute de douze coudées, » & il y a aux quatre coins quatre tours très-élevées; » au milieu de chacune de ces tours, il s'en élève » une autre. Ces tours forment huit grands corps de » logis, qui ſont autant de magaſins, remplis de

» canons, de fusils, d'arcs, de flèches, &c. Le » palais particulier de l'empereur est au milieu de » cet enclos : il est sans étage, & n'a qu'un rez- » de-chaussée élevé de dix-huit degrès. Les planchers » sont très-hauts, & ornés de sculpture, peinture, » & dorure. Les murailles sont enrichies de lames » d'or. Le trône de l'empereur est d'or massif, & » entouré de la figure d'un dragon. Outre la salle du » conseil, il y en a douze autres. D'un côté de ces » salles sont des appartemens qui renferment des » filles, de l'autre sont d'autres appartemens qui » renferment des eunuques. Ces filles & ces eu- » nuques ont sur la tête des couronnes enrichies de » pierreries. Une fille & deux eunuques sont assis » auprès de chaque ministre qui préside à ces con- » seils ; d'autres filles, & des officiers rangés en » file, restent debout derrière. Les officiers des » sept enceintes que forment sept murailles qui en- » tourent le palais de l'empereur, ont leurs dépar- » temens différens. Ceux de la première enceinte » ont celui des jardins & des terres. Ceux de la se- » conde reçoivent les plaintes & les requêtes du » dedans & du dehors. Ceux de la troisième ont le » soin de répondre à ces requêtes. Ceux de la qua- » trième examinent les affaires concernant les of- » ficiers de justice employés aux conseils. Ceux de » la cinquième examinent les revenus & les finances » de l'état : c'est à leur bureau où se fait la recette » & la dépense. La sixième enceinte contient douze » mille chambres ou loges, & la septième renferme » le palais impérial, où logent la famille, les con- » cubines, & les eunuques de l'empereur ; il n'est » permis à aucune autre personne d'y entrer ». *Mscrits de la bibliothèque du roi.*

La Chine est divisée en quinze grandes provinces ; savoir, Peche-li, dont Pekin est la capitale ; Kiang-Nan, dont Nankin est la capitale ; Ganfi, Chensi, Channtong, Honan, Séchuère, Huquang, Kiang-si, chekiang, Fo-kien, Cuantong, Chan-si, Gun-nan, Queïchen ; on pourroit y ajouter le pays de Leaotoum ; mais les Chinois le mettent dans la province de Xanton. Il y a encore plusieurs îles qui dépendent de la Chine, comme la grande & la petite Licon-Kicou, Tajuam, que les Portugais appellent *formosa* ; Hainan, Piamxan, sur la pointe méridionale de laquelle Méaco est située, & une infinité d'autres, tant habitées que désertes.

On compte dans ce vaste empire quatre mille quatre cent deux villes murées, dans lesquelles il se trouve cent soixante-quinze cités du premier ordre ; deux cent soixante-quatorze du second ordre, &c. L'ordre militaire a six cent vingt-neuf forteresses du premier ordre, tant sur les frontières, que dans l'intérieur de l'empire ; cinq cent soixante-sept du second ordre ; trois cent onze du troisième ordre ; trois cents du quatrième ; cent cinquante du cinquième ; cent du sixième ; & enfin trois cents du septième ; somme totale, deux mille cinq cents trente-sept places ; ce qui, joint aux villes de l'ordre civil, font le nombre de quatre mille quatre cent deux villes murées, sans y comprendre un nombre infini de villes ouvertes & sans défense. Outre cela on compte en-deçà & au-delà de la grande muraille, qui sépare la Chine de la Tartarie, trois mille tours, appellées *Tai*, où il y a toujours une garde & des sentinelles, qui donnent l'alarme aussi-tôt qu'on apperçoit l'ennemi. Les troupes, qui en tems de paix gardent & accompagnent les mandarins, les ambassadeurs, &c. & font la garde la nuit, montent à 767,970 hommes : lorsqu'ils ont fait une journée de chemin, ils s'en retournent, & d'autres prennent leur place. Le nombre des chevaux que l'empereur entretient seulement pour ses troupes en certains postes, monte à 564,700, & les soldats, aussi bien que les chevaux doivent toujours être tout prêts ; mais en tems de guerre ces troupes sont innombrables.

On compte à la Chine six cent quatre-vingt-huit mausolées, fameux pour leur structure & leurs richesses. Il est défendu, sous de grosses peines, d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes. Quatre cent quatre-vingt temples d'idoles, remarquables par leur magnificence ; 350,000 bonzes qui habitent ces temples & les autres temples moins célèbres. Outre cela sept cent neuf temples, que les Chinois ont bâti en divers tems en mémoire de leurs ancêtres. Ces monumens sont distingués par leur architecture & leur beauté. Les fleuves, les sources minérales, & les lacs renommés, font un nombre de mille quatre cent soixante-douze, & l'on ne compte pas moins de trois cents montagnes fameuses dans l'empire : il ne faut pas oublier deux cent soixante-douze grandes bibliothèques, trente-deux palais royaux, & treize mille six cent quarante sept palais de magistrats.

Le nombre des canaux, ou rivières artificielles est considérable. On admire sur-tout le canal royal, par lequel on peut aller, depuis Canton, jusqu'à Pekin ; c'est-à-dire, l'espace de trois cents lieues. Il a quatre cent soixante-dix ans d'antiquité : rien de plus beau & de plus hardi que cet ouvrage ; les bords en sont revêtus de pierres de chaque côté, avec des chemins pavés & plantés d'arbres. Il est traversé de plusieurs beaux ponts, & on y a ménagé un grand nombre d'écluses, au moyen desquelles on distribue dans les campagnes l'eau dont elle a besoin pour la culture du riz.

Nous ne pouvons nous empêcher de parler des ponts célèbres. On en compte jusqu'à trois cent trente-un de remarquables. Celui de la ville de Chanchen est sur cent trente bateaux, attachés l'un à l'autre par une chaîne, qu'on peut ôter pour donner passage aux gros bateaux qui descendent ou remontent la rivière. Dans le Checiang, il y a un pont merveilleux dans une vallée, entre deux montagnes.

Dans Focheu, première ville capitale de Fokien, on en voit un autre de pierres qui a cent cinquante toises de long, & cent arches, avec des ornemens

de ſculpture à la Chinoiſe. Dans la même province de Fokien, ſur la rivière de Loyang, on admire un autre pont, qui n'a pas moins de trois cent ſoixante toiſes de longueur. Comme les Chinois ſont curieux en bâtimens, on voit dans la plupart des villes de belles tours, bâties de pierres, ornées de toutes ſortes de figures relevées en boſſe, mais l'ouvrage de ce genre où il paroît le plus d'art & le plus de ſomptuoſité, eſt la fameuſe tour de porcelaine de Nankin; ſa forme eſt octogone, ayant neuf galeries l'une ſur l'autre, toutes ornées de fenêtres, de baluſtrades, de feſtons en relief, & où l'on monte par cent quatre-vingt degrés. Le nombre de ces tours eſt de mille cent cinquante-neuf, en y comprenant les arcs de triomphe érigés en l'honneur de quelques hommes illuſtres.

Mais entrons dans quelques détails, & commençons par la fameuſe muraille, ouvrage étonnant, entrepris pour contenir les Barbares, dont l'empire eſt inveſti. Elle paſſe dans pluſieurs endroits ſur des montagnes extraordinairement hautes; elle tourne auſſi ſuivant la ſituation des lieux: de diſtance en diſtance, elle eſt flanquée de groſſes tours & de forts; ſa ſolidité égale ſa largeur & ſa hauteur; elle tombe cependant en ruines dans quelques endroits, bien moins de vetuſté que par les ravages des Barbares. Cet énorme boulevard, défendu par des armées innombrables, n'eût jamais été franchi, ſi les Chinois qui le gardoient, auſſi lâches que perfides, ne ſe fuſſent laiſſé gagner par les Tartares, & n'euſſent vendu leur patrie. Les conquérans n'étoient qu'au nombre de trois cens & quelques mille, & les Chinois excédoient un million de ſoldats. La baſe de cette muraille, à la hauteur d'un pied, eſt de groſſes pierres de taille; mais les parties ſupérieures ſont de briques & de ciment; la hauteur eſt de ſix toiſes pleines, & la largeur de quatre; ſix cavaliers pourroient facilement s'y promener à cheval: elle eſt preſque par-tout en auſſi bon état, que ſi elle n'eût été bâtie que depuis vingt ou trente ans, & cependant elle a près de deux mille ans d'antiquité. Sa longueur eſt de mille ſept cent ſoixante-dix milles.

Preſque toutes les villes de la Chine ont tant de reſſemblance entr'elles, que c'eſt aſſez d'en avoir vu une pour ſe former une idée générale des autres. Leur forme eſt preſque toujours quarrée, autant du moins que le terrein peut s'y prêter. Elles ſont environnées de hauts murs, flanqués de tours, qui ſont bâties en arc-boutans à de juſtes diſtances. Dans l'intérieur, on voit des tours, les unes rondes, d'autres exagones ou octogones, hautes de huit à neuf étages, des arcs de triomphe pour l'ornement des rues; d'aſſez beaux temples conſacrés aux idoles, ou élevés à l'honneur des héros, & de ceux qui ont rendu d'importans ſervices à l'état. On diſtingue des édifices publics, plus remarquables par leur étendue que par leur magnificence. On y peut joindre un grand nombre de places & de longues rues, les unes fort larges, d'autres plus étroites, bordées de magaſins qui n'ont que le rez-de-chauſſée, ou qui ne s'élèvent au plus que d'un étage. Les boutiques ſont ornées de porcelaines, de ſoie, & d'ouvrages verniſſés. Devant chaque porte eſt placée ſur un piedeſtal une planche de de 7 à 8 pieds de haut, peinte ou dorée, avec trois grands caractères pour ſervir d'enſeigne. On y lit le nom de pluſieurs marchandiſes; celui du marchand, & ces deux mots *pu-hu*; c'eſt-à-dire, *il ne vous trompe pas.*

Ce que les Chinois appellent *beauté parfaite*, conſiſte dans un grand front, un nez court, de petits yeux bien coupés, un viſage large & quarré, de grandes oreilles, une bouche d'une grandeur médiocre & des cheveux noirs; car ils ne peuvent ſupporter une chevelure blonde ou rouſſe. Les tailles fines & ſweltes n'ont pas plus d'agrément pour eux, parce que leurs habits ſont fort larges: ils croient un homme bienfait lorlqu'il eſt gras & gros, & qu'il remplit ſa chaiſe de bonne grace. Les payſans, & ceux qui vivent à la campagne dans les provinces méridionales, ont un teint brun & olivâtre; mais la plupart des habitans des villes ont la peau fort belle juſqu'à trente ans. Les lettrés, & les docteurs, ſur-tout ceux de baſſe extraction, ne ſe coupent jamais les ongles, pour faire connoître qu'ils ne ſont pas obligés de travailler pour vivre. Quant aux femmes, elles ſont ordinairement de la taille moyenne; elles ont le nez court, les yeux petits, les cheveux noirs, les oreilles longues, le teint aſſez rude, & les pieds ſi petits, qu'à peine peuvent-elles faire un pas. Leur viſage a l'air de la gaieté, & leurs traits ſont réguliers.

Ce peuple, grave & poli, eſt d'une modeſtie ſurprenante. Les lettrés paroiſſent toujours avec un air compoſé, ſans accompagner leurs expreſſions du moindre geſte. Les femmes ſont encore plus réſervées. Elles vivent conſtamment dans la retraite, avec tant d'attention à ſe couvrir, qu'elles ne laiſſent voir ni le bout de leurs pieds, ni celui de leurs mains.

Ce peuple, naturellement vindicatif, poſſède plus qu'un autre l'art de diſſimuler; il garde ſi bien les apparences, qu'on le croiroit inſenſible aux outrages; mais s'il trouve l'occaſion de ruiner ſes ennemis, il la ſaiſit avec ardeur, & les voleurs même n'emploient point d'autre méthode que l'artifice; en général le Chinois n'eſt pas fort délicat ſur la probité, & il ne fait grace aux biens des autres que lorſqu'il ne peut s'en rendre maître impunément.

Ce peuple, malgré ſes défauts, a cependant de grandes qualités: il n'en eſt pas dans le monde entier de plus laborieux; il témoigne la plus profonde vénération à l'auteur de ſes jours & à ceux qui ont pris ſoin de ſon éducation; il reſpecte les vieillards; il déteſte dans les actions, dans les paroles & les geſtes, tout ce qui décèle la colère ou la moindre émotion; il honore ſes magiſtrats & ſes lettrés, & le Chinois le plus vicieux admire

& honore ceux qui cultivent la vertu. Son esprit est vif & pénétrant.

Le vernis de la Chine, la porcelaine, & cette variété de belles étoffes de soie qu'on transporte en Europe, sont des témoignages assez honorables de l'industrie des Chinois. Il ne paroît pas moins d'habileté dans leurs ouvrages d'ébène, d'écaille, d'yvoire, d'ambre & de corail. Ceux de sculpture, & leurs édifices publics, tels que les portes de leurs grandes villes, leurs arcs de triomphe, leurs ponts & leurs tours ont beaucoup de noblesse & de grandeur. S'ils ne sont pas parvenus à la perfection qui distingue les ouvrages de l'Europe, il en faut accuser la mesquinerie Chinoise, & sur-tout la passion qu'ils ont pour leur pays, qui leur fait dédaigner ce qui vient de l'étranger, & ne leur fait trouver rien au-dessus des découvertes qu'ils tiennent de leurs ancêtres.

Il est vrai qu'ils ont moins d'invention que nous pour les mécaniques; mais leurs instrumens sont plus simples, & ils imitent facilement. C'est ainsi qu'il font à présent des montres, des horloges, des miroirs, des fusils, &c. Leur architecture, leur peinture, leur sculpture, est d'un mauvais goût; mais ce goût est pour eux ce qu'ils conçoivent de plus parfait. Leur construction marine est encore au berceau, & n'a rien qui puisse souffrir la comparaison même la plus éloignée avec les arts de l'Europe. L'excessive population, & la difficulté de trouver toujours du travail, produit une multitude incroyable d'esclaves dans les deux sexes; c'est-à-dire, de personnes qui se vendent, en se réservant le droit de se racheter. Les familles aisées ont un grand nombre de ces domestiques volontairement vendus, quoiqu'il y en ait aussi qui se louent comme en Europe. Un père vend quelquefois son fils, sa femme, & se vend lui-même à vil prix.

L'habillement des Chinois est une robe de soie ou de coton, &c. selon les climats plus ou moins chauds, & selon la fortune des particuliers. Cette robe tombe jusqu'à terre, & l'un des pans se replie sur l'autre. Les manches sont larges vers l'épaule, & se rétrécissent par degrés jusqu'au poignet. La ceinture est une large écharpe d'argent, de soie, ou de coton, &c. dont les deux pointes descendent jusqu'aux genoux. On y attache un étui, qui renferme un couteau, & deux petits bâtons, dont on se sert comme de fourchettes. En hiver ces robes sont garnies de très-belles fourrures; mais toutes les couleurs ne se portent pas indifféremment. Le jaune n'appartient qu'à l'empereur & aux princes de son sang. Le satin à fond rouge est le partage d'une espèce de mandarins, aux jours de cérémonies. Les autres portent ordinairement le noir, le bleu, ou le violet. La couleur du peuple est toujours ou du bleu ou du noir.

Les Chinois, depuis qu'ils ont adopté les usages Tartares, font raser leur tête, & laissent croître sur le sommet assez de cheveux pour les mettre en tresses. En été ils portent un petit chapeau, en forme d'entonnoir, dont le dehors est travaillé avec beaucoup de propreté. La doublure est de satin. Du sommet de ce chapeau sort une grosse tresse de crin qui se répand jusqu'aux bords. Les mandarins & les lettrés ont une autre espèce de bonnet, que le peuple n'a pas la liberté de porter; mais comme tous ces détails exigeroient un volume, nous ne nous étendrons que sur les choses les plus importantes.

Rien n'approche du cérémonial qui règne dans les festins Chinois. Chacune de ces cérémonies est observée par les convives & par le maître de la maison, avec la plus grande attention; manquer à la moindre des choses, ce seroit manquer à la politesse, à la décence, & faire un outrage à tous les convives. Les simples lettres qui s'écrivent entre des particuliers, sont sujètes à tant de formalités, qu'elles causent souvent de l'embarras aux lettrés mêmes. Les Chinois n'ont point de salle de spectacle; mais il y a des troupes de comédiens ambulans que l'on mande dans les festins, & qui représentent des pièces devant les convives. Ces pièces sont toujours le récit de quelques événemens, dont le but est d'inspirer la haine du vice & l'amour de la vertu, & le dialogue en est coupé par des chansons, comme nos opéra-comiques.

Comme les femmes ne paroissent jamais à la vue des hommes, les mariages ne se font que par le ministère de vieilles entremetteuses, qui font un rapport avantageux de la beauté, de l'esprit, & des talens des filles que l'on veut marier. Si ce rapport convient aux parens du garçon, on accepte la proposition, & le jour marqué pour la noce, la jeune fille se met dans une chaise fermée, suivie de ceux qui portent sa dot: un domestique de confiance garde la clé de la chaise, & ne doit la remettre qu'au mari, qui attend son épouse à la porte de sa maison. Il arrive quelquefois qu'un mari, mécontent de son partage, referme promptement la chaise, & renvoie la fille avec tout son cortège. Il est permis aussi aux Chinois de prendre des concubines, qui tiennent rang dans la maison, après l'épouse légitime.

Les cérémonies des sépultures sont plus étonnantes encore. C'est alors que le Chinois déploie tout le luxe possible. On a vu des enfans se ruiner pour honorer les cendres de leur père. Il est peu de Chinois qui ne fasse faire d'avance son cercueil du bois le plus précieux & le plus rare. D'autres se font construire un beau mosolée, lorsqu'il n'y a plus de place dans celui de leurs ancêtres. Enfin ce peuple, si économe, devient prodigue & dissipateur dès qu'il s'agit des funérailles. Alors l'enterrement d'un homme riche est un spectacle rempli de pompe. La couleur du deuil est le blanc, pour les grands, comme pour le peuple.

Nous ne parlerons pas de la porcelaine des Chinois, que tout le monde connoît, ni de leur encre si estimée, ni de leur papier si beau, si fin, & dont les

les feuilles ſont d'une immenſe grandeur ; mais nous ne devons pas oublier que l'art de l'imprimerie eſt connu chez cette nation depuis un tems immémorial, ainſi que la poudre à canon, & l'uſage de la bouſſole.

L'argent & le cuivre ſont les ſeules monnoies courantes à la Chine. L'or eſt ſur le même pied que les pierres précieuſes en Europe, & il s'achète comme les autres marchandiſes. Les Européens y gagnent beaucoup, parce que ſa proportion avec l'argent eſt d'un à dix, au lieu qu'en Europe elle eſt d'un à quinze. L'argent monnoyé n'eſt pas frappé au coin ; mais il eſt fondu en lingots, dont le poids établit la valeur. Comme on voit, le grand embarras du commerce eſt le moment des paiemens.

Les ſciences que les Chinois cultivent aſſez ſoigneuſement ſont, l'arithmétique, l'aſtronomie, la géométrie, la géographie & la phyſique. Il paroît qu'ils ont calculé les éclipſes depuis pluſieurs ſiècles ; mais ils n'ont pas fait dans cette ſcience, autant de progrès qu'ils auroient pu en faire, & ils ſe ſont arrêtés dès les premiers pas : quant à la géographie, excepté les connoiſſances qu'ils ont ſur leur empire, ils ſont, pour le reſte, de l'ignorance la plus groſſière. Les premières notions des matémathiques leur étoient inconnues avant l'arrivée des miſſionnaires ; & à peine ſavent-ils autant de phyſique aujourd'hui, qu'on en ſavoit il y a trois ſiècles, en Europe.

Quoique la médecine ait toujours été fort en honneur chez une nation qui aime la vie, cette ſcience cependant eſt encore chargée de tous les préjugés des ſiècles de barbarie. Ils lui croient des rapports avec les aſtres & les élémens ; & cet art eſt preſque un recueil de ſuperſtitions. Mais s'ils ignorent la ſcience de guérir certaines maladies compliquées, ils poſſèdent beaucoup mieux que nous le ſecret de connoître la maladie, à la ſeule inſpection du poulx. Ils n'ont pas beſoin d'interroger le malade, & lui diſent dans quelle partie il ſouffre, ce qu'il y a à eſpérer ou à craindre ; & cette méthode ſimple leur réuſſit preſque toujours mieux que les ſavantes diſſertations de nos Meſſieurs de la faculté.

Les Chinois ſe diſent les inventeurs de la muſique, & prétendent l'avoir portée autrefois au plus haut degré de perfection ; cependant, rien de plus pitoyable que cette muſique ; ils n'ont pas même l'idée de l'harmonie, & vingt perſonnes chantent le même air, en prenant toutes le même ton. Quant à la mélodie, ils paſſent de la tierce à la quinte ou à l'octave, & ignorent l'art des ſemi-tons. Ils n'ont point de notes, ni d'autres figures pour diſtinguer la diverſité des tons ; ils les expriment cependant par certains caractères, & cet art ne s'apprend que par routine. La muſique inſtrumentale, chez eux, n'a pas fait plus de progrès que la vocale ; leur meilleur inſtrument ne vaut peut-être pas le plus médiocre de l'Europe.

La poéſie doit être peu de choſe chez ce peuple grave & philoſophe ; ce bel art n'eſt rien ſans la chaleur & l'imagination ; & il ſemble que l'éducation Chinoiſe prenne à tâche d'éteindre ce feu divin qui fait les grands poëtes. Preſque toute leur poéſie conſiſte en quelques petites pièces qui renferment des antithèſes, des allégories & quelques réflexions morales ; cependant ils emploient quelquefois les figures qui donnent de la chaleur & de la force au ſtyle & aux penſées.

Leur logique eſt peut-être plus parfaite que la nôtre, en ce qu'elle ne leur enſeigne point l'art d'ergoter ſur les mots, & de diſſéquer une penſée ; cette ſcience n'a pour baſe que les lumières naturelles de la raiſon ; &, à ce titre, les logicens Chinois valent bien les éternels diſputeurs de nos univerſités.

Quant à l'hiſtoire, il eſt peu de nations qui ait apporté plus de ſoin à écrire & à conſerver les annales de ſon empire : c'eſt un dépôt ſacré, qui contient les faits ſtables du règne de ſes ſouverains. On y voit régner une mâle & noble hardieſſe, telle qu'il la faut dans cette ſcience : à ce tribunal redoutable, la nation cite ſes maîtres, leurs mœurs, leurs vices, leurs vertus. Leurs hiſtoriographes ne ſont pas de vils flatteurs, qui oſent en impoſer à la poſtérité par d'infâmes menſonges, ni des écrivains puſillanimes, qui peſent ce qu'il y a de dangereux à être vrais ; on choiſit un certain nombre de docteurs déſintéreſſés, dont l'office eſt d'obſerver tous les diſcours & les actions de l'empereur ; chacun les écrit en particulier, ſans aucune communication avec l'autre, & ils mettent leurs obſervations dans un tronc deſtiné à cet uſage : ce tronc n'eſt ouvert qu'à la mort du ſouverain, & c'eſt d'après de pareils mémoires que l'on écrit l'hiſtoire de ſon règne. Leçon ſublime que cette nation donne à ſes ſouverains & aux autres nations.

Leur morale conſiſte en cinq points principaux : les devoirs des pères & des enfans ; du prince & de ſes ſujets ; du mari & de la femme ; de l'aîné des enfans & de ſes frères, & ceux de l'amitié & de la ſociété ; & nous avouerons que c'eſt peut-être dans cette partie que les Chinois excellent le plus. Leurs livres claſſiques contiennent la morale, les loix & l'hiſtoire de l'empire, depuis ſa fondation.

Mais la partie la plus pénible des études, eſt la connoiſſance du langage, & l'art de l'écriture ; c'eſt en cela que conſiſte toute l'érudition des Chinois ; la carrière des emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du peuple apprend à lire & à écrire.

La langue Chinoiſe n'a aucune reſſemblance avec les langues anciennes & modernes ; elle a autant de caractères & de différentes figures que d'expreſſions & d'idées ; ce qui en rend le nombre ſi grand, que Magalhæns en compte 54,409, & d'autres portent ce nombre juſqu'à 80,000 : ce-

pendant, leurs mots élémentaires, dont ils varient les combinaisons figurées, ne surpassent pas 330. Ce sont autant de monosyllabes indéclinables, qui finissent presque tous par une voyelle ou par la consonnante *n*, ou *ng*. La différence des accens, des tons, des aspirations & des autres changemens de la voix, varie à l'infini ce petit nombre de syllabes dans la conversation; d'où il suit qu'un seul & même mot paroît signifier une foule de choses différentes; ce qui établit moins la richesse de la langue Chinoise, que sa pauvreté; car la langue la plus riche, est celle qui exprime le plus de choses d'une manière claire & précise. Mais cette obscurité disparoît dans l'écriture par le nombre & la position des différens signes ajoutés au caractère radical. D'ailleurs, il faut moins s'étonner du grand nombre de leurs caractères, puisque chez eux chaque mot peint une idée, au lieu que dans les autres langues chaque mot ne rappelle que le son que l'on auroit proféré en le prononçant. Or, les sons se réduisent à un bien plus petit nombre que les idées. Le style des Chinois est concis, allégorique, & souvent obscur, par la variété des sens qu'on peut donner à une phrase, lorsqu'on n'est point assez versé encore dans l'usage de leurs caractères. Il exprime quantité de choses en peu de mots; les expressions sont vives, animées, entremêlées de comparaisons hardies & de métaphores: elle manque de certains sons qu'on trouve dans les autres langues; par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ki*; & au lieu de *Stockolm*, *Setuyau-ko-culma*.

On distingue quatre religions différentes, à la Chine. 1°. La religion naturelle, qui est celle des lettrés & du gouvernement; 2°. celle du philosophe Lau-Kyun, qui n'étoit dans le principe, qu'une corruption de la loi naturelle, loi rétablie ensuite par Confucius; 3°. celle de l'imposteur Fo, qui consiste dans une idolâtrie grossière; 4°. celle de Yu-Kyau, qui paroît un raffinement de la première, & qui est le partage d'une secte de lettrés. On peut joindre à ces quatre espèces de cultes, le Judaïsme, le Mahométisme & le Christianisme, qui ont fait quelques progrès dans l'empire. Le principal objet du culte Chinois est l'Etre Suprême, qu'ils adorent sous les deux noms de *Chang-Ei*, qui signifie *souverain Empereur*, ou de *Tyen*; c'est-à-dire l'esprit qui préside au Ciel. Ils honorent aussi, mais d'un culte subordonné, les esprits inférieurs qui dépendent du premier être, & qui président, suivant la même doctrine, aux villes, aux rivières, aux montagnes, &c. Les Chinois ont le bon esprit de ne persécuter personne pour sa croyance religieuse; les loix, sur cet objet, sont tolérantes, parce qu'elles ont été faites moins par les bonzes, que par la raison.

Les mandarins composent neuf ordres ou classes. D'abord, les kolaos ou ministres d'état, qui forment le premier ordre des mandarins, avec les premiers présidens des tribunaux suprêmes; & les principaux officiers de l'armée. Ce degré est le plus relevé, auquel les lettrés puissent aspirer. Le nombre de ces kolaos ne passe guère cinq à six; l'un d'eux jouit ordinairement de quelque distinction au-dessus des autres; il a toute la confiance de l'empereur, & il est comme le premier ministre.

Les mandarins de la seconde classe sont, en quelque sorte, assistans de la première; c'est de leur ordre qu'on tire les vice-rois des provinces, & les présidens des autres tribunaux. On agite dans leur tribunal presque toutes les grandes affaires, à moins que l'empereur n'assemble exprès le grand conseil.

Ceux de la troisième classe sont les secrétaires de l'empereur; ceux-ci sont tirés du quatrième, du cinquième & du sixième ordre des mandarins.

Les mandarins sont distingués en civils & militaires: les mandarins civils sont répandus dans toutes les parties de l'empire, & montent à 13,647; les militaires sont au nombre de 8,520.

Chacun de ces mandarins jouit d'une pleine étendue d'autorité dans son district; mais il dépend lui-même de plusieurs autres mandarins plus puissans, qui dépendent à leur tour de ceux de la première classe, & ceux-ci de l'empereur. Ainsi, dans cette filiation de puissance, on doit concevoir avec quelle facilité l'ordre & l'harmonie doivent s'établir dans cette vaste machine.

Cet immense empire produit presque tous les fruits de l'Europe, & plusieurs autres encore, qui nous sont inconnus: mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande; ils n'ont par exemple que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires, & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés; & tous ces fruits même ne sont pas comparables aux nôtres, par le défaut d'habileté des Chinois, dans l'art de cultiver les arbres.

Quoique leur raisin soit excellent, ils ignorent l'art d'en faire du vin; celui qu'ils boivent ordinairement est une espèce de bierre de riz. Leur vin de coing est délicieux. L'usage de la Chine, pour toutes sortes de vins, est de les boire très chauds.

Il y a un arbre qui porte un fruit, dont l'huile se nomme *cha-yeu*, & qui est excellent dans sa fraîcheur; mais plus il est gardé après qu'il est cueilli, plus il produit d'huile. On y trouve aussi des ananas, des guaves, des bananes, &c. le lichy, que les Chinois regardent comme le meilleur des fruits, & qui est à-peu-près de la forme d'une datte; le yse-tse, fruit un peu plus gros qu'un œuf; il a le goût du sucre, & sec il devient farineux comme nos figues: le long-yen, ou œil de dragon, fruit très-sain & odoriférent; le mwey-chu, petit fruit aigre qui aiguise l'apétit. Le pa-to-mye est le plus gros fruit de l'uni-

vers ; il s'en trouve qui pèſent juſqu'à cent livres ; il contient quantité de noix auſſi jaunes que l'or, chacune avec ſon noyau, qui ſe mange rôti, & qui eſt d'un goût délicieux. Ce fruit croît ſur le tronc de l'arbre & non ſur les branches qui ne ſeroient pas aſſez fortes pour le porter. Le chi-ku, fruit d'une chair douce, molle & agréable ; le platane, l'u-tong-chu, eſpèce de ſycomore ; il produit un fruit gros comme un pois & du goût de la noiſette. Cet arbre eſt d'un ſuperbe ornement pour les jardins. Outre une foule d'autres arbres les Chinois poſſèdent auſſi l'arbre qui produit le café, celui qui produit le bétel, des arbres à canelle d'une eſpèce différente cependant, l'arbre au camphre, l'arbre au vernis, l'arbre à l'huile, l'arbre au ſuif, l'arbre à la cire blanche, le ku-chu, arbre qui produit une ſorte de lait dont on ſe ſert pour la dorure ; le cotonnier ; l'arbre à thé, qui produit un thé eſtimé chez toutes les nations. Les arbres & les arbuſtes à fleurs ſont en ſi grand nombre, que cet article ſeul demanderoit pluſieurs volumes ; nous citerons ſeulement une eſpèce de roſe, que les Chinois nomment mout-tau, reine des fleurs, qui eſt effectivement, ſelon Duhalde, la plus belle fleur du monde. Les montagnes, ſur-tout celles de Chen-ſi, de Ho-nan, de Quang-tong, & de Fo-kyen, ſont couvertes d'immenſes forêts, dont les arbres principaux ſont le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, le cèdre, &c., & quantité d'autres peu connus en Europe, tels que le nan-mu, eſpece de bois inaltérable, bois éternel, dont l'arbre eſt de la plus grande eſpèce, & ne reſſemble point au cèdre ; & le tſe-tau, ou bois roſe, qui eſt d'un rouge noirâtre, rayé, & coupé de belles veines noires qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Ils ont auſſi le bois de fer, dont le nom ſeul exprime la dureté ; il égale la hauteur de nos plus grands chênes. On s'en ſert pour les ancres des vaiſſeaux de guerre. Nous ne devons pas oublier le bambou, dont on trouve pluſieurs eſpèces, ni les cannes à ſucre, ni le ratan, plante fort menue, mais très-forte, qui rampe ſur terre juſqu'à la longueur de huit cens, juſqu'à mille pieds, & dont on peut faire des cordes.

Entre les herbes, nous citerons le pe-tſay, qui eſt excellente à manger, & qui croît dans une abondance incroyable ; le tabac, qui eſt à vil prix par ſa quantité ; le fouling, qui eſt un très-bon ſudorifique ; le hu-chu-u, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie, & noircir les cheveux gris ; le ſan-tſi, qui eſt, après le jin-ſeng, celle que les médecins Chinois eſtiment le plus.

La Chine a une quantité de montagnes fameuſes par leurs mines, leurs ſources minérales, & leurs ſimples. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de cuivre blanc, & de vif-argent ; du lapis-armenus, du cinabre, du vitriol, de l'alun, du jaſpe, des rubis, du criſtal-de-roche, des pierres d'aimant, du porphyre, & des carrières de différentes ſortes de marbre. On ne connoît point de pays auſſi riche que la Chine en mines de charbon de terre. Les ſalines y ſont en quantité, & donnent du ſel en abondance. Quant aux volailles & aux oiſeaux, la Chine en poſſède de preſque toutes les eſpèces connues. Le gibier y abonde également ; les ours, les tigres, les buſles, les chameaux, les rhinocéros y ſont en grand nombre, mais on n'y voit pas de lions. Il eſt inutile de parler des animaux domeſtiques, tels que les bœufs, les vaches, les moutons, &c. : on doit croire qu'ils ne ſont pas moins communs qu'en Europe.

Cet empire offre une prodigieuſe abondance de poiſſons ; les rivières, les lacs, les étangs & les canaux mêmes en ſont remplis ; il fourmille juſques dans les foſſés qu'on creuſe au milieu des champs pour conſerver l'eau.

Gengis-Kan fit la conquête de cet empire au XIIIe ſiècle : mais il en fut bientôt chaſſé. Les Tartares le ſoumirent de nouveau en 1644, & s'y ſont conſervés. Les Ruſſes avoient voulu s'étendre de ce côté ; mais en 1689, on en régla les frontières à la rivière Kerbechi. Ayant fait de nouvelles tentatives, & s'étant avancés dans le pays, ils furent repouſſés en 1715. La cour de Pétersbourg réuſſit, à force de négociations, à rétablir le commerce éteint entre les deux nations : mais la caravane de 1721 ne s'étant pas conduite avec plus de réſerve que celles qui l'avoient précédée, il fut arrêté que dans la ſuite les deux nations ne traiteroient enſemble que ſur la frontière.

Il fut arrêté entr'autres articles, en 1727, qu'une caravane Ruſſe iroit tous les trois ans à Pekin, &c. On abolit les privilèges des particuliers en faveur du commerce de cette caravane qui en avoit le droit excluſif. Cependant depuis 1755 on n'a pas envoyé de caravane à Pekin. En 1762, l'Impératrice Catherine renonça, en faveur de l'avantage du commerce, au droit qu'avoit réſervé la couronne de conſerver, pour ſon compte, tout ce qui concernoit les fourrures : cependant, en 1780, les caravannes ont été rétablies, ſans que l'Impératrice reprît les anciens droits de ſa couronne. Kiachta, ſur les frontières de la Chine, eſt le centre du commerce Ruſſe ; & Maimatſin, qui eſt au ſud, à peu de diſtance, eſt le centre du commerce Chinois. Entre ces deux places ſont des poteaux de dix pieds de haut, ſur leſquels ſont des inſcriptions Ruſſes & Chinoiſes, indiquant que ce ſont-là les limites des deux empires.

Si l'on veut de plus grands détails ſur le commerce des Européens à la Chine, *voyez* ce qu'en dit l'éloquent auteur de l'*Hiſtoire Philoſophique & Politique*, tom. III, pag. 187, & ſuiv. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CHINEY. *Voyez* CHINAY.

CHING, ville de la Chine, cinquième métropole de la province de Chen-Si.

CHING, ville de la Chine, première métopole de la province de Ho-Nang.

CHING, grande cité de la Chine, & sixième métropole de province de Quan-Si.

CHINGAN, ville de la Chine, sixième métropole de la province de Quan-Si.

CHINGAN, ville de la Chine, dans la province d'Yunan.

CHINGAN, ville considérable de la Chine, capitale de la province de Quang-Si.

CHINGANG, ville de la Chine, dans la province de Ho-Nang, huitième métropole de la province.

CHING-CHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Chen-Si.

CHING-CHIEU, première grande cité de la Chine, dans la province de Hu-Quang.

CHING-CUNG, première métropole de la province de Yunan, en Chine.

CHINGOU, ou XINGU, ainsi que l'écrivent les Portugais, grande & belle rivière de l'Amérique méridionale, nommée *Paranaïba* dans quelques anciennes cartes. Elle descend des montagnes du Brésil, riches en or; & après un cours de deux cens lieues vers le nord, elle entre dans la rivière des Amazones, environ vingt-cinq lieues au-dessus du fort de Curupa. Il y a un saut à sept ou huit journées de marche au-dessus de cette embouchure, qui a une lieue de large, en y comprenant les différens bras. Il faut deux mois pour la remonter entièrement. Ses bords abondent en divers arbres aromatiques; entre autres il y en a un dont l'écorce a l'odeur & la saveur des clous de girofle.

CHINGTU, ou TCHINGTOU, ville considérable de la Chine, dans la province de Souchuen, dont elle est la première métropole. C'est une ville très-marchande. On y voit le temple de Cancungo, roi de Cho, auquel les Chinois attribuent l'invention de travailler la soie & l'art d'élever les vers qui la produisent. Ce pays est en partie plaines, & en partie montagnes, mais par-tout il est très-fertile: il n'y a pas un coin de terre qui ne soit bien cultivé. *Long.* 130, 47; *lat.* 31, 30.

CHINGULAIS, nation nombreuse & puissante qui habite la partie méridionale de l'île de Ceylan. Ils ont, comme les Indiens, la distinction des castes, mais une religion différente. Ils reconnoissent un être suprême, & au-dessous de lui des divinités du deuxième & troisième ordre. Ils honorent particuliérement dans les dieux du deuxième ordre un buddou, qui est descendu sur terre pour être médiateur entre Dieu & les hommes. Les prêtres de Buddou sont des personnages fort importans à Ceylan. Ils ne peuvent jamais être punis par le prince, quand même ils auroient attenté à sa vie. Les Chingulais entendent la guerre, & ont souvent vaincu les Européens. Ils sont fourbes, intéressés, & complimenteurs. Ils ont deux langues, celle dupeuple & celle des savans. Le pays produit d'excellens pâturages, des grains, des fruits, du bétail, des éléphans, des pierres précieuses & une grande quantité d'excellente canelle. *Voyez* CEILAN. (*M. D. M.*)

CHING-UU, deuxième métropole de la province de Chan-Tong, en Chine.

CHING-YANG, ville de la Chine, quinzième métropole de la province de Huquang.

CHING-YUNG, première ville militaire de la Chine, dans la province de Such-Uen.

CHINLIEU, ville de la Chine, première métropole de la province de Hon-Ang.

CHINNING, troisième cité de la province de Quei-Cheu, en Chine. Il y a des mines d'or & d'argent.

CHINNING, septième métropole de la province de Chen-Si, en Chine.

CHINON, ancienne ville de France, de l'élection de Tours, & siège d'un bailliage. Elle est remarquable par la mort de Henri II, roi d'Angleterre, & par le séjour de Charles VII, roi de France. François Rabelais naquit à la Devinière, métairie, à une lieue de Chinon. Elle est sur la Vienne, dans un pays fertile & agréable, avec un château fort. On y compte quatre paroisses & plusieurs couvens des deux sexes. Elle est à 9 li. s. o. de Tours, & 60 s. o. de Paris. *Long.* 17, 47; *lat.* 47, 12. (*R.*)

CHINTING, ville considérable de la Chine, de la province de Pekin, dont elle est la quatrième métropole. *Lat.* 38, 40.

CHINY, petite ville & comté des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, sur la rivière de Semoi. Elle est à 8 lieues e. de Sedan. *Long.* 23, 8; *lat.* 49, 38.

CHIOS. *Voyez* SCIO.

CHIOURLIC, ancienne ville de la Turquie, dans la Romanie, avec un évêché grec suffragant d'Héraclée. Elle est sur la rivière de même nom, à 20 li. n. o. de Constantinople, 25, s. e. d'Andrinople. *Long.* 45, 22; *lat.* 41, 18.

CHIOZZA, ou CHIOGGIA, ancienne & jolie ville d'Italie, dans l'état de Venise, située dans une île près des Lagunes, avec un podestat, un évêché suffragant de Venise, un port défendu par une forteresse. *Long.* 29, 58; *lat.* 45, 17.

CHIPPENHAM, petite ville d'Angleterre, dans la Wiltshire, sur l'Avon. Elle est connue par un grand marché qui s'y tient, & elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 15, 38; *lat.* 51, 25.

CHIPPING-NORTON, ville d'Angleterre, dans la province d'Oxford; on y tient marché public.

CHIPPING-SODBURI, ville d'Angleterre, dans la province de Glocester.

CHIPPING-WITCOMB, grande ville bien bâtie d'Angleterre, dans le Bucks; on y tient marché, & elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 12 lieues de Londres.

CHIPROVAS, ville de la Turquie, dans la Bulgarie, sur la rivière d'Ogest, qui se jète dans le Danube. Elle est vers les confins de la Servie.

CHIQUITOS, peuple de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Santa-Cruz de la Sierra. Il règne parmi eux des maladies contagieuses très-fréquentes. Pour y remédier ils font mourir une femme, parce qu'ils sont persuadés que les femmes sont la cause de tous nos maux. Ils sont très belliqueux & peu adonnés aux plaisirs des femmes, dont ils changent quand ils veulent; mais ils sont superstitieux à l'excès. Nusso de Chavos entra le premier dans leur pays en 1557, & les engagea à payer tribut au roi d'Espagne. Ils ont eu depuis de sanglantes guerres avec les Espagnols jusqu'en 1690, qu'une partie a embrassé la religion chrétienne. Ce pays a quatre cent quarante lieues d'étendue en latitude depuis le 5e degré jusqu'au 17e sud, & 100 en longitude, en se rétréciſſant toujours en approchant du midi. Le miel & la cire en sont la principale richesse. Le gibier y est très-abondant; & les reptiles, qui sont en fort grand nombre, y sont très venimeux. Les pluies qui tombent depuis le mois de décembre jusqu'en mai, rendent la terre très-fertile. On y recuille du mais, du riz, des cannes de sucre, du tabac & des fruits. Le froment & la vigne n'y réussissent point. (*M. D. M.*)

CHIRA, petite île de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, sur la mer du Sud.

CHIRIBIQUOIS; peuple de l'Amérique méridionale, près de la nouvelle Andalousie, au midi de l'île de Cubagua.

CHIRIGUANOS, peuple nombreux & féroce qui habite au sud de Sainte-Croix de la Sierra, & à l'orient de la ville de Chuquisaqua. Il appartient à la province de Los-Charcas. Les Espagnols n'ont jamais pu les dompter, & les missionaires n'ont jamais pu les apprivoiser.

CHIRISONDA, petite ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie, sur la côte de la mer Noire, dans la province d'Amasie.

CHIRONA, petite île, au midi, & près de Raguse, dans le golfe de Venise. Les Vénitiens l'appellent l'*écueil de Saint-Marc*, *Scoglio di San Marco*.

CHIRVAN. *Voyez* SCHIRVAN.

CHISCH, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Satz.

CHISOIN, bourg des Pays-bas, dans la Flandre-Vallone, à 4 li. s. o. de Tournay. C'est une des quatres anciennes baronies de Flandre.

CHISON, rivière d'Italie, en Piémont, qui se jète dans le Pô, à peu de distance de Carmagnole.

CHISOPOLI, ville de la Turquie européenne, en Macédoine, sur la rivière de Stromona.

CHISSAMA (province de), en Afrique, au royaume d'Angola. Les Portugais, depuis leurs conquêtes, en ont fait une capitainerie. Tout le pays est montagneux, difficile, peu cultivé, & peu riche en ce qui est nécessaire a la vie. Mais on y trouve des mines de sel très-abondantes. Ce sel est différent des autres sels, & on le croit meilleur. La cire & le miel se trouvent abondamment dans les forêts.

CHISSAMO (golfe de), sur la côte septentrionale de l'île de Candie, dans le territoire de la Canée.

CHITAC, petite rivière de France, dans le Gévaudan.

CHITOR, grande ville d'Asie, dans les états du grand mogol, & dans la province de même nom. Elle n'est plus si considérable qu'elle l'étoit autrefois. *Long.* 94; *lat.* 23.

CHITPOUR, ville d'Asie, dans l'Indostan, au royaume d'Agra, sur les frontières de celui de Guzurate.

CHITRO, petite ville ou bourg de Macédoine, dans le Comenolitari, sur le bord occidental du golfe de Salonique, assez près de l'embouchure de la rivière de Platamona. C'est l'ancienne *Pydna*, qui fut ensuite nommée *Cythron*.

CHIVAS, ou CHIVASSO, *Clavasium*, ville forte d'Italie, dans le Piémont, sur le Pô, entre Verceil & Turin. Le prince Thomas de Savoie la surprit en 1639. Les François la reprirent la même année, & en 1705. Les alliés la reprirent en 1706. Elle est si avantageusement située près du Pô, que, quiconque en est le maître, a la clef du pays où est Turin, celle du Canavez, du Verceillois, du Montferrat. Elle est à 5 li. n. e. de Turin, & 3 & demie o. de Verue. *Long.* 25, 30; *lat.* 45, 3. (*R.*)

CHIVAS, ville d'Espagne, au royaume de Valence.

CHIUSA, petite place d'Italie, dans l'état de Venise, au Frioul, sur la rivière de Fella. Elle est sur les confins de l'état de Venise & de celui de Trente. Elle occupe le passage qui est entre les montagnes; mais ses fortifications ne répondent pas à l'importance de sa situation; de sorte qu'on pourroit forcer le passage aisément.

CHIUSI, petite ville d'Italie, au grand duché de Toscane, dans le Siennois, avec un évêché suffragant de Sienne. Elle est mal peuplée, à cause de son mauvais air. *Long.* 29, 30; *lat.* 43.

CHIUTAY, ville considérale de la Turquie Asiatique, capitale de la Natolie propre, sur la rivière de Chursac, qui se rend dans le Sangari, à 30 li. s. de Burse. C'est la résidence du Beglierbey. *Long.* 57, 22; *lat.* 39, 42.

CHIZÉ, petite ville de France, en Poitou, élection, & à 5 li. s. de Niort.

CHLINOW, capitale de la province de Wialka, dans le gouvernement de Casan, en Russie. Cette ville, située sur la rivière de Wiatka, est le siège d'un archijérey, qui porte le titre d'archijérey de Wiatka.

CHLUMECZ, ville de Bohême, dans le cercle, & à 4 li. o. de Koening-grætz. Il y a des verreries dans le territoire de cette ville.

CHMIELNIK, ville de la petite Pologne, bâtie en bois, dans la haute Podolie.

depuis 1625, & en totalité depuis 1702. Le traité d'Utrecht leur en avoit confirmé la poſſeſſion ; mais en 1782, les François la leur ont enlevée. Cette île, qui eſt étroite, peut avoir trente-ſix lieues quarrées, & elle fournit le plus beau ſucre du nouveau monde. (*R.*)

CHRISTOPHLE-DE-VATAN (Saint), petite ville de France, dans l'Orléanois, élection & à 4 lieues ſ. de Romorantin.

CHRUDIM, petite ville de Bohême, dans le cercle de même nom, & ſur la rivière de Chrudimka. Elle ſe rendit aux Huſſites en 1421. Elle eſt remarquable par ſes haras.

CHRYSOLER, rivière de Hongrie, en Tranſylvanie, qui ſe jète dans celle de Maroch.

CHULULA, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique, près du lac de Mexico.

CHUMG-KING, belle & grande ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au confluent de deux rivières poiſſonneuſes, où l'on trouve beaucoup de tortues. *Lat.* 30, 24.

CHUPACHOS (les), peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou. Ils s'étendent au nord & au midi de la rivière qui porte leur nom, & ils ont les Andes à l'occident.

CHUPULETI, petite ville d'Aſie, dans la Georgie.

CHUQUIABO, contrée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima. Il y a quelques campagnes où les habitans ſèment du maïs, & où ſe trouvent pluſieurs arbres fruitiers. L'air y eſt fort froid, à cauſe du voiſinage des montagnes, & la terre eſt aſſez ſèche. Les pluies commencent en décembre juſqu'en mars. Les arbres y bourgeonnent en ſeptembre, en octobre & en novembre ; pendant ces trois mois les jours ſont très-ſereins & l'air fort tempéré.

CHUQUIMAYO, rivière de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito.

CHUR-WALDEN, petite ville des Griſons, ſur la rivière de Rabas.

CHUSISTAN, ou KUSISTAN, province d'Aſie, dans la Perſe, entre le pays de Fars & celui de Baſſora. C'eſt une belle plaine, dont la capitale eſt Souſter. (*R.*)

CHWASTOW, ville peu conſidérable de la petite Pologne, dans le palatinat de Kiow.

CHYPRE, ou CYPRE, en latin *Cypris*.

Le premier eſt le nom moderne, & le ſecond eſt le nom ancien. C'eſt une des plus grandes îles de la Méditerranée, ſur la côte d'Aſie, entre la Natolie au nord, & la Syrie à l'orient.

La fable l'avoit conſacrée à Vénus ; & comme elle y plaçoit le lieu de la naiſſance de cette déeſſe, on l'y honoroit d'un culte particulier.

Sa fertilité, ſes vins, & ſes mines, l'ont rendue en tout tems ſi conſidérable que les Grecs lui donnèrent le nom de *marcaria*, c'eſt-à-dire, *fortunée* ; mais il s'en faut bien qu'elle mérite aujourd'hui ce beau titre, par les malheurs qu'elle a eſſuyés ſucceſſivement en paſſant ſous la domination des Turcs.

Cette île a chez elle de quoi fournir, non-ſeulement aux beſoins, mais au luxe même de la vie. Ses vins ſont délicieux, & ſe ſervent au deſſert ſur toutes les bonnes tables de l'Europe. On en tire beaucoup de maroquins. Les Turcs la prirent ſur les Vénitiens en 1570. Nicoſie en eſt la capitale. *Long.* 50, 30 — 52, 45 ; *lat.* 34, 20 — 35, 30. (*R.*)

CHZEPREG, petite ville de la baſſe-Hongrie, dans le comté de Sapron, ſur la rivière de Ston.

CIALIS, royaume d'Aſie, dans la Tartarie indépendante, borné au nord par le royaume d'Eluth, au midi par le Thibet, à l'occident par le Turqueſtan, dont il eſt ſéparé par le Mont-Imaüs. La capitale s'appelle auſſi Cialis ſur le Kinker, autrement dit l'Yulduz.

CIAMPA, petit royaume d'Aſie, dans les Indes. Il a au midi & à l'orient la mer d'Orient, au nord le déſert de la Cochinchine, à l'occident le royaume de Camboge. Ce pays eſt à peine connu.

CIANDU, ville conſidérable d'Aſie, au nord de la Tartarie. Ce fut le grand kan Cublay qui la fit bâtir, & qui y fit conſtruire un beau palais de marbre orné d'or. *Marco Paolo le Vénitien.*

CIANGLI, ville d'Aſie, au Cathay, à cinq journées de la ville de Canglu. Elle eſt arroſée d'une grande rivière, & fait un très-riche commerce. *Marco Paolo.*

CIANGLO, ville de la Chine, dans la province de Fokien, ſur la rivière de Si. Ce pourroit bien être la Ciangli de *Marco Paolo.*

CIARTIAM, province d'Aſie, dans la Tartarie, dépendante du grand kam ou chame, dont la capitale porte le même nom.

CIAUL, ville forte d'Aſie, dans l'Inde, au royaume de Decan. *Voyez* CHAUL.

CIBIN, rivière de Hongrie, dans la Tranſilvanie, & dans la partie de la province Saxonne, que l'on appelle *Altland*. Elle ſe jète dans l'Aluta, après avoir baigné les murs entr'autres de la ville d'Hermanſtad, qu'elle fait appeller en latin *Cibinium*, & en Hongrois *Szebeny*. (*R.*)

CIBOLA, province de l'Amérique ſeptentrionale au nouveau Mexique, habitée par des ſauvages. Elle abonde en maïs, pois, ſel. Il s'y trouve des ours, des tigres, des lions & des brebis extrêmement hautes. Le pays eſt ſans montagnes, & pourtant aſſez froid. *Long.* 266 ; *lat.* 35. (*R.*)

CICLUT, fort de la Dalmatie, dans une île formée par le Narenta, près la ville de Narenta. *Long.* 35, 53 ; *lat.* 43, 25.

CIDAMBARAM, ville d'Aſie, dans les Indes, au royaume de Gingi, ſur la côte de Coromandel.

CIDAYE, ville d'Aſie, dans l'île de Java, au royaume de Surubaya.

CIEKANOW, petite ville de Pologne, en Maſovie, dans le palatinat de Czerska, capitale du Caſtellanio de même nom.

CIÈME, ville de la Chine, dans la province de Chang-ton. *Lat.* 36, 23.

CIGUATEO, île de l'Amérique ſeptentrionale, dans la mer du Nord, l'une des Lucayes ou de Bahama. Elle eſt peu large, & a trente lieues de longueur.

CILLEY, ou CILLY, petite ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la baſſe-Stirie, ſur la Saan, capitale d'un comté de même nom. Ce comté eſt riche en toutes ſortes de métaux, & les environs ſont remplis de ſources minérales. *Long.* 33, 20; *lat.* 45, 28.

CINEY. *Voyez* CHINEY.

CIMBERS, lieu d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans le comté de Tirol, au quartier de l'Adige. C'eſt un des plus habités du vallon de Fleimbs, & l'un de ceux où paſſèrent & ſéjournèrent autrefois les Cimbres, lors de leur expédition en Italie.

CIMPA, petite ville d'Aſie, au royaume de Tonquin, à l'orient de Ketoy, & de la grande rivière de Cimpa.

CINALOA, province de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte de la mer de Californie, habitée par des nations ſauvages & idolâtres. L'air y eſt fort ſain; la terre graſſe & fertile rapporte toutes ſortes de fruits. Le maïs, les fèves de Turquie, le coton y ſont en abondance. Les naturels du pays ſont de belle taille, robuſtes & guerriers. Les Eſpagnols ont eu beaucoup de peine à les ſoumettre.

CINAN, ville conſidérable de la Chine, dans la province de Chantong, dont elle eſt la première métropole. Elle eſt ſituée dans un fond marécageux. *Long.* 134, 50; *lat.* 37.

CINCA, rivière d'Eſpagne qui prend ſa ſource dans les Pyrénées, & traverſe tout l'Aragon.

CINCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quang-ſi. Il y a une autre ville de ce nom en Chine, dans la province de Xantung.

CINGCHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Quan-tong.

CINGCHING, ville de la Chine, première métropole de la province de Chan-tong.

CINGGAN, ville de la Chine, première métropole de la province de Kian.

CINGLO, ville de la Chine, première métropole de la province de Chann-ſi.

CINGOLI, ancienne ville d'Italie, dans l'état de l'Egliſe, & dans la Marche d'Ancône, ſur la Muſone.

CINNING, ville de la Chine, première métropole de la province de Yunnan. Auprès de cette ville eſt le Mont-Kinna, qui a de riches mines d'or.

CINQ-ÉGLISES. *Voyez* EGLISES.

CINQ-PORTS. Ce ſont cinq villes maritimes d'Angleterre avec ports de mer, ſur la côte qui regarde la France; à ſavoir Hartings, Romney, Hythe, Douvres & Sandwich: au premier des cinq appartiennent auſſi Winchelſea & Rye. Ces villes ont de grands privilèges. Les députés qu'elles envoient au parlement ſont appellés *barons des cinq-ports.*

CIOTAT, ville maritime de France, en Provence, viguerie d'Aix. *Long.* 23, 15; *lat.* 43, 10.

Cette ville eſt marchande, bien peuplée, & recueille des bons vins muſcats. Il y a tout auprès un couvent de Servites, dans l'enclos duquel ſe trouve une fontaine, dont l'eau hauſſe & baiſſe comme le flux & le reflux de la mer. Elle eſt à 5 li. ſ. e. de Marſeille, & 8 o. de Toulon.

CIR (Saint), village de France, diocèſe de Chartres, à une petite lieue de Verſailles. Il eſt célèbre par la maiſon de Saint-Cir, de l'ordre de Saint Auguſtin, fondée par Louis XIV. Les religieuſes ſont un quatrième vœu; c'eſt de veiller à l'éducation de deux cent cinquante jeunes perſonnes, filles de militaires, qui ne peuvent y entrer que ſur la preuve de quatre degrés de nobleſſe du côté paternel, après l'âge de ſept ans & avant celui de douze. Elles n'y peuvent demeurer que juſqu'à l'âge de vingt ans trois mois. La maiſon bâtie d'après les deſſins de Manſard, fut achevée en 1686. (*R.*)

CIRAN (Saint), petite ville de France, diocèſe de Bourges, en Berri, ſur la Claiſe, élection de Château-Roux, à 5 lieues n. du Blanc, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, réunie à l'évêché de Nevers.

CIRANGAPATNAM, grande ville des Indes, dans la preſqu'île en-deçà du Gange, à l'orient des montagnes de Gate, dans la partie ſeptentrionale du royaume de Maiſſour, & ſur la rive orientale de la rivière de Coloran.

CIRCASSIE, grand pays d'Aſie, ſitué entre la mer Noire & la mer Caſpienne, ayant au nord le gouvernement d'Aſtracan, du côté oppoſé la Mingrelie & la Georgie. Les habitans profeſſent une religion, moitié Chrétienne & moitié Mahométane. Une partie de ce pays eſt ſoumiſe à la Ruſſie, l'autre eſt indépendante. Le commerce principal de la Circaſſie conſiſte en peliſſes, en fourrures, & en femmes qu'ils vendent aux Turcs & aux Perſans; elles ont la réputation d'être plus belles qu'en aucun pays de l'Aſie.

Les hommes au contraire ſont faits à-peu-près comme tous les autres Tartares Mahométans; ils ſont baſanés & d'une taille médiocre, mais épaiſſe, le tour du viſage eſt large & plat; les traits ſont groſſiers; ils raſent leurs cheveux noirs de la largeur de deux doigts, depuis le front juſqu'à la nuque, à l'exception d'une mèche qu'ils conſervent ſur le ſommet de la tête. Ils portent un manteau de feutre ou de peau de mouton, noué ſur l'épaule avec une éguillette; mais ce manteau ne leur couvre qu'une partie du corps. Leurs armes ſont l'arc & la flèche; un grand nombre d'entr'eux ſe ſert adroitement du ſabre & des armes à feu. Ces hommes ſi laids pourtant ſont les pères des plus belles femmes de l'univers. Il ſemble que la

nature conserve à la sœur les formes les plus agréables de sa mère, tandis que le frère hérite de toute la difformité du père.

Les Circassiens sont presque tous voleurs, perfides, barbares même; ceux qui sont sous la domination Russe se civilisent peu-à-peu. Ils se nourrissent de la chasse, de leur bétail, de l'agriculture, excellent même à monter ces chevaux Tartares dont on vante la vîtesse.

Le pays produit toutes sortes de fruits & de légumes. On trouve des mines d'argent vers les montagnes du Caucase. C'est de la partie montueuse que viennent ces chevaux si estimés en Russie, & dans tous les pays du monde.

Ces peuples ont des princes particuliers de leur nation, auxquels ils obéissent, & une partie de ceux-ci sont sous la protection de la Russie. Leur capitale est Terki: depuis que le czar a étendu ses conquêtes de ce côté, il a mis garnison dans toutes les villes. (*M. D. M.*)

CIRCESTER, ou CIRENCESTER, ancienne ville d'Angleterre, en Glocestershire, sur le Schurn. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est à 24 li. o. de Londres. *Long.* 15, 47; *lat.* 51, 24.

CIRENZA. *Voyez* ACERENZA.

CIRIC, ville d'Italie. en Piémont, sur la Sture.

CIRKNITZ, ou ZIRKNITZA, bourg d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la partie du duché de Carniole, appellée la *moyenne* ou *du milieu*. De très-hautes montagnes l'environnent, & le fameux lac dont on va parler en tire son nom. Ce bourg est de la seigneurie de Haasberg; il a le droit de tenir marché, & il est le grand entrepôt des sels que la cour de Vienne fournit au pays.

Le lac de Cirknitz, remarquable par des singularités dont on s'étonne de loin, & dont on profite de près, peut avoir un bon mille d'Allemagne d'occident en orient, & un demi-mille du septentrion au midi. Il est au centre de monts & de rochers très-élevés & très-arides, au pied desquels se trouvent, tout à la ronde, deux châteaux habités, neuf villages & vingt églises. Sa profondeur en général, & indépendamment de celle des creux & crevasses dont il est percé, & dont la plupart ont des fonds très-bas, est d'une toise au moins, & de quatre toises au plus. Il contient trois îles & une presqu'île, dont les agrémens champêtres contrastent, dit-on, merveilleusement avec l'air rude & sauvage que le reste de la contrée présente. L'une de ces îles se nomme *Vornek*, & renferme un village avec un temple; les deux autres, appellées *Velka-Goritza* & *Mala-Goritza*, sont uniquement plantées d'arbres. Dorvoschez ou Dervoschek, c'est le nom de la presqu'île, semble toucher à Vornek, mais elle en est séparée par un canal. Les eaux de huit torrens, grands & petits, entrent dans ce lac; & de son sein s'élèvent, de distance en distance, des monticules en assez grand nombre.

Ce lac, si fameux par ses desséchemens, qui font quelquefois que dans le courant d'une année l'on y prend du poisson, l'on y fauche du foin, l'on y sème & moissonne du millet, & l'on y chasse au sauve & au gibier; ce lac, dis-je, est assez irrégulier dans ses écoulemens; il est des tems où son desséchement n'arrive que de loin en loin, de trois ans en trois ans, de quatre en quatre, & même de cinq en cinq; & d'autres où ce phénomène a lieu deux & jusques à trois fois dans un an, soit en été, soit en hiver, mais plus communément en été, dans les mois de juin & de juillet; cet écoulement ne s'opère jamais que par une certaine suite de jours secs; deux grandes cavités, ouvertes au niveau du lac, dans des rochers qui sont à son nord-ouest, donnant essort à ses eaux de l'autre côté de la montagne, forment, quand il est plein, ses débouchés ordinaires; mais il est sujet à des écoulemens inopinés, qui devancent le tems où il est comblé, & lui supposent d'autres canaux de sortie que ces deux cavités du nord-ouest; alors ce sont les creux ou crevasses dont il est percé, & dont le nombre est de dix-huit, qui forment ses débouchés extraordinaires. De ces dix-huit creux, il en est cinq que l'on peut considérer comme ses principaux entonnoirs, & comme contribuant le plus à son desséchement, vu que dans les tems d'écoulemens réglés, ils se vuident régulièrement les uns après les autres, chacun en cinq jours, & qu'ainsi dans l'espace de vingt-cinq, tout le fond du lac est à sec. Au premier indice d'écoulement qu'en ont les pêcheurs du voisinage, au moyen d'un signal que leur donnent les habitans du revers de la montagne, l'on voit des filets par multitude se jeter avec empressement, mais cependant avec ordre & méthode, dans les divers endroits où l'eau s'engoufre, & là se pêchent en abondance de gros brochets, des tanches, &c. Le droit d'y pêcher appartient à six seigneuries des environs; savoir, à celles de Haasberg, de Steegberg, d'Auersberg, de Laas, de Schneberg & du monastère de Sittick. La seigneurie de Haasberg cède le sien à la chartreuse de Freudenthal; & moins les desséchemens de ce lac sont fréquens, & meilleure en est la pêche. L'entonnoir nommé *Ribes-Cajama* s'alonge obliquement en forme de caverne souterreine, dans laquelle un homme peut descendre & marcher à son aise. Les creux nommés *Narte* & *Plauze* ne sont jamais entièrement à sec, mais demeurent fangeux, & deviennent, au départ des eaux du lac, l'asyle d'une multitude de sangsues & de poissons échappés aux filets des pêcheurs. Cette dernière circonstance est remarquable; elle explique naturellement la difficulté qui pourroit se présenter à l'esprit au sujet du prompt repeuplement du lac à son retour: l'on voit que par la résidence du poisson dans ces deux creux constamment humides, il se fait un dépôt & un entretien de frai, fécondé & répandu par les eaux dès qu'elles reviennent à fondre. S'il arrive au lac de se dessécher de bonne heure dans l'année, c'est

alors que ſes merveilles ſe déploient ; c'eſt alors que l'herbe y croît en vingt jours, qu'on la fauche, qu'on la recueille, & que préparant enſuite le terrein avec la charrue, l'on y ſème du millet ; mais toutes les années ne ſont pas également favorables à cette double récolte, les eaux ſe retirant quelquefois trop tard pour que l'on ait le tems de ſemer, & d'autres fois revenant trop tôt pour que l'on ait le tems de moiſſonner. Enfin, dans les années où l'abſence des eaux eſt de quelque durée, la métamorphoſe du lac eſt complette, en ce que la place eſt alors le rendez-vous général du fauve, du gibier & des chaſſeurs de la contrée.

Relativement au retour des eaux du lac de Cirknitz, il faut obſerver que de la quantité de pluie, plus ou moins grande, qui tombe à la fois dans le canton, dépend ordinairement la vîteſſe ou la lenteur de ce retour : pleut-il beaucoup, & le tonnerre ſe fait-il entendre en même tems, avec un bruit dont la terre tremble ; alors de toutes les crevaſſes du lac, ſans exception, jailliſſent à gros bouillons des eaux qui, dans vingt ou vingt-quatre heures, en ont abſolument rempli le baſſin : la pluie au contraire n'eſt-elle que petite ou modérée, les nues ne ſont-elles que médiocrement épaiſſes, ou foiblement agitées, alors ce n'eſt que par quelques-unes des bouches méridionales que les eaux ſortant de terre, viennent de nouveau former le lac : & un fait conſtant dans l'un & dans l'autre des cas, c'eſt que le lac une fois bien rempli, l'on en voit la ſurface inceſſamment couverte d'oies ſauvages, de canards ſauvages, & de pluſieurs autres eſpèces d'oiſeaux aquatiques. Un autre fait de ce genre, & qui ne doit pas être omis dans l'énumération des ſingularités de ce lac, c'eſt la multitude de canards gras, ſans plumes, aveugles & tous noirs, que les ouvertures appellées *Séquadulze* & *Urainajamma* y dégorgent en automne avec leurs eaux, lorſqu'il ſurvient quelque grand orage : ces deux ouvertures ſont au midi du lac, & un peu au-deſſus de ſon niveau ; elles ont chacune à leur entrée une toiſe de largeur & une toiſe de hauteur, & l'on peut en tems ſec ſe promener dans leur enceinte, & y pénétrer aſſez loin : en tems humide & à la bruyante époque du retour des eaux avec éclairs & tonnerres, il faut les fuir ; le lac n'a pas de bouches auſſi terribles par l'abondance des eaux qu'elles jetent, & ſur-tout par l'impétuoſité qui les accompagne ; les flots ſortant de leurs cavernes, s'élancent à cinq toiſes loin de l'entrée, & ſe précipitant au fond du lac, font tout le bruit & produiſent toute l'écume des plus grandes cataractes : c'eſt donc par ces deux bouches que viennent alors au jour ces canards extraordinaires ; ils naiſſent comme au ſein du fracas, & ſe montrent d'abord ſous l'apareil le plus hideux ; mais bientôt leur nudité diſparoît avec leurs ténèbres, & dans l'eſpace de quinze jours, ſi les chaſſeurs les laiſſent vivre, ils ont des plumes & voient clair. L'on finira cet article en ajoutant qu'en hiver les eaux du lac de *Cirknitz*, s'élevent ordinairement au point d'inonder la plupart des campagnes adjacentes (*R.*)

CIRLE, ou ZIRL, village d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le comté du Tyrol, au quartier du haut Innthal, ſeigneurie de Hertenberg. C'eſt dans ſon voiſinage que s'éleve le roc eſcarpé appellé *Martinſwand*, au ſommet duquel les chroniques du XVe ſiècle nous diſent que l'empereur Maximilien Ier pourſuivant un chamois, ſe trouva fort imprudemment grimpé, ſans ſavoir comment en deſcendre : elles ajoutent que pour ſe tirer de ce mauvais pas, il fallut qu'un ange même vînt prendre ce prince par la main, & le ramenât au bas du rocher ; & qu'en mémoire & en reconnoiſſance de ce ſecours ſurnaturel, Maximilien fit ériger ſur la place une croix de quarante pieds de haut, auprès de laquelle il fit placer, en grandeur naturelle, les ſtatues de l'apôtre Saint-Jean & de la Vierge Marie.

CISALPIN, qui eſt en deçà des Alpes. Ce mot eſt formé de la propoſition *cis*, en-deçà, & *Alpes*.

Les Romains diſtinguèrent la Gaule & le pays qu'on nomme maintenant *Lombardie*, en Gaule *ciſalpine* & en Gaule *tranſalpine*.

Celle qui étoit *ciſalpine* à l'égard de Rome eſt *tranſalpine* à notre égard. (*R.*)

CISMAR, petite ville d'Allemagne dans la baſſe-Saxe, au duché de Holſtein, près de la mer Baltique.

CISMONE, rivière d'Italie, qui prend ſa ſource dans le Trentin, & qui ſe réunit à la Brente, dans la Marche-Tréviſanne.

CISOIN. *Voyez* CHISOIN.

CISTERNA, petite ville d'Italie, en Piémont, ſur les confins du marquiſat d'Aſti.

CITADELLA, *Jamna*, petite ville forte, avec un port, autrefois capitale de l'île de Minorque. Quoique cette ville ait ceſſé d'être le ſiège du gouvernement de l'île, c'eſt cependant encore la réſidence de preſque toute la nobleſſe du pays. Elle eſt abondamment pourvue de maiſons religieuſes, & elle eſt à 11 li. n. o. de Mahon. *Long.* 21, 48 ; *lat.* 39, 58. (*R.*)

CITADELLA, petite ville d'Italie, dans le territoire de Padoue, près de la Brente.

CITEAUX, *Ciſtercium*, riche & célèbre abbaye de France, en Bourgogne, au diocèſe de Châlon-ſur-Saone, à quatre lieues ſ. de Dijon, & 2 n. e. de Nuits. Elle eſt chef-d'ordre, & relève immédiatement du Saint-Siège. L'édifice du monaſtère, qui n'eſt conduit qu'à la moitié de ſon étendue, ſe développe ſur un front immenſe. L'architecture n'en eſt pas merveilleuſe ; mais l'eſcalier eſt magnifique & de la plus grande hardieſſe. L'égliſe, qui eſt dans le genre gothique, ne ſe fait remarquer ni par l'étendue du vaiſſeau, ni par ſa légéreté. Pluſieurs Ducs de Bourgogne y ont leur ſépulture.

L'abbaye de Cîteaux fut fondée des libéralités d'Eudes duc de Bourgogne, par Robert, abbé de Moleſme, qui en fut élu le premier abbé. Saint-

Etienne, ſon ſucceſſeur, envoya une partie des religieux, dont le nombre s'étoit fort accru, à la Ferté-ſur-Grône, à trois lieues ſud-oueſt de Châlon-ſur-Saone, l'an 1112, & l'abbaye qui y fut fondée fut dite la première fille de Cîteaux. Deux ans après le même Saint fonda dans l'Auxerrois le monaſtère de Pontigni: ce fut la ſeconde fille de Cîteaux. L'abbaye de Clervaux, dont Saint-Bernard fut le premier abbé, eſt la troiſième; elle fut fondée l'an 1115, & l'an 1116, l'évêque de Langres fonda, dans le Baſſigni, la maiſon de Morimont, qui eſt dite la quatrième fille de Cîteaux. Ces quatre abbés ont de grands privilèges; ils prétendent même devoir être réputés généraux d'ordre, à raiſon de l'autorité dont ils jouiſſent ſur les monaſtères de leur filiation. Mais l'abbé de Cîteaux eſt chef, père & ſupérieur général de tout l'ordre. Il a l'entier pouvoir du chapitre univerſel quand il n'eſt pas aſſemblé. C'eſt à lui ſeul qu'appartient le droit de le convoquer. Il fait la viſite par lui ou par ſes commiſſaires, dans tous les monaſtères, & reçoit les appellations des jugemens rendus par les pères immédiats. Il a ſeul le droit de permettre aux religieux de ſon ordre de faire imprimer leurs ouvrages, & il exerce une juriſdiction excluſive ſur les collèges généraux, parce que tout ce qui a trait à la police générale eſt de ſon reſſort. L'abbé général de Cîteaux eſt d'ailleurs ſupérieur en chef des cinq ordres de chevalerie qui ſont, tant en Eſpagne, qu'en Portugal; il eſt conſeiller né du parlement de Bourgogne, & il ſiége avec les évêques dans les aſſemblées des états de la province. Peu après ſon élection, il va prêter ſerment entre les mains du roi, & c'eſt le ſeul abbé régulier du royaume qui jouiſſe de cet honneur. (*R.*)

CITITEB, ou CITHIBEB, petite ville d'Afrique, dans la province de Tedla, au royaume de Maroc. Sa ſituation eſt ſur le haut d'une montagne; les habitans ſont doux & riches. Les plaines ſont fertiles en bled, & les montagnes couvertes de nombreux troupeaux. Leur plus grand trafic eſt de laine fine, dont ils font de belles caſaques & des tapis.

CITRARO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, ſur une montagne près de la rivière de Saſſo, & près de la côte de la mer de Toſcane. (*R.*)

CITTA-DI-CASTELLO, ville d'Italie, dans l'Ombrie, ſur le Tibre, avec un évêché qui ne relève que du pape. Elle eſt aſſez forte & aſſez peuplée. *Long.* 29, 53; *lat.* 43, 28.

CITTA-NUOVA, ville d'Italie ſur la côte d'Iſtrie: elle appartient aux Vénitiens. Il y a un évêché ſuffragant d'Aquilée. Le mauvais air qui y règne eſt cauſe qu'elle eſt mal peuplée.

Il y a encore une ville du même nom, avec le titre de duché, dans l'état de l'Egliſe & dans la Marche d'Ancône, ſur le golfe de Veniſe: elle appartient à la maiſon Céſarini. *Long.* 37, 23; *lat.* 45, 30.

CITTA-DELLA-PIEVE, petite ville d'Italie, dans l'Ombrie, avec un évêché érigé en 1601. *Long.* 29, 31; *lat.* 43.

CITTA-DI-SOLE, petite ville forte d'Italie, dans la Toſcane, ſur la rivière de Fagnone. Elle fut bâtie en 1565, par Coſme de Médicis, premier du nom. Elle eſt d'aſſez bonne défenſe par ſa ſituation. (*R.*)

CIUDAD-DE-LAS-PALMAS, ville capitale de l'île de Canarie, avec un fort, un port très-fréquenté, & un évêché ſuffragant de l'archevêché de Séville depuis 1485. *Long.* 3; *lat.* 28.

CIUDAD-RÉAL, *Philippopolis*, ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, capitale de la Manche, à une lieue de la Guadiana. L'enceinte de cette ville eſt aſſez grande; elle étoit même très-peuplée; mais aujourd'hui elle eſt fort déchue. Elle eſt remarquable par la propreté avec laquelle on y prépare les peaux pour les gands.

CIUDAD-RÉAL, ville de l'Amérique méridionale, au Paraguai, au confluent des rivières d'Itatu & de Parana. Les Portugais de Saint-Paul de Pyratiningue la détruiſirent entiérement.

CIUDAD DE LOS REYES, ville conſidérable de l'Amérique méridionale dans la Terre-ferme, province de Sainte-Marthe, près de la ſource du Céſar-Pompatao. Le terroir de cette ville, ainſi que de la région voiſine, n'eſt pas expoſé à de grandes chaleurs, parce que pendant l'été, qui commence au mois de décembre, les vents d'orient y ſoufflent, & modèrent l'ardeur du ſoleil. Il y pleut beaucoup l'hiver, à cauſe de la proximité des montagnes qui ſont toujours froides; ce qui cauſe beaucoup de fluxions & de fièvres. Les environs ſont couverts d'arbres fruitiers de toute eſpèce. On y trouve d'excellens pâturages. Le pays produit auſſi beaucoup de coton.

CIUDAD RODRIGO, *Lancia*, *Tranſcudana*, *Roderico-polis*, ville forte & conſidérable d'Eſpagne, au royaume de Léon, avec un évêché ſuffragant de Compoſtelle. Les Portugais & leurs alliés la prirent en 1706, en quatre jours, & la perdirent en 1707. Elle eſt dans une campagne fertile, ſur l'Agueda, à 46 li. o. de Madrid, 16 ſ. o. de Salamanque. *Long.* 11, 54; *lat.* 40, 38.

CIVEDA, petite ville d'Italie, dans le Breſſan, ſur l'Oglio, aux Vénitiens, à 10 li. de Breſſe, vers le couchant.

CIVEN, ville de la Chine, première métropole de la province de Quang-ſi.

CIVENCHEU, ville conſidérable de la Chine, dans la province de Fokien, dont elle eſt la deuxième métropole. Cette ville eſt bien bâtie. On y voit beaucoup d'arcs de triomphe, & d'autres édifices publics. La pagode, ou temple des idoles, eſt d'une grande beauté. Il eſt accompagné de deux tours à ſept étages fort élevés. La Martiniere leur donne cent vingt ſix toiſes; ce qui feroit ſept cent cinquante ſix pieds de hauteur, choſe invraiſemblable, puiſqu'elles ſurpaſſeroient les plus hautes tours

du monde, & même les pyramides d'Egypte. Cette ville est auprès de la mer, dans un golfe. *Long.* 134, 40; *lat.* 25.

CIVIDAD-DI-FRIULI, petite ville d'Italie, au Frioul, dans l'état de Venise, sur la Natisone. Cette place est remarquable par sa noblesse, son chapitre, & par la naissance du diacre Paul. Elle est à 8 l. n. d'Aquilée, & 3 n. e. d'Udine. *Long.* 31; *lat.* 46, 15.

CIVITA-DI-CASCIA, petite ville d'Italie, dans l'état de l'église, en Ombrie, près des frontières de l'Abruzze.

CIVITA CASTELLANA, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, & dans la Sabine, sur la Triglia : son évêché, qui ne relevoit que du saint siége, est présentement uni à celui d'*Orta*.

CIVITA DUCALE, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près du Velino. Elle a un evêché suffragant de Chieti, mais exempt de sa juriſdiction.

CIVITA LAVINIA, petite ville d'Italie, de l'état de l'Eglise, dans la Campagne de Rome.

CIVITA DI PENNA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près du Salino. *Long.* 31, 38; *lat.* 42, 25.

CIVITA RÉALE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, près des sources du Tronto.

CIVITA DI SANT'ANGELO, petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, à trois milles de la mer Adriatique, sur une montagne.

CIVITA-VECCHIA, petite ville forte d'Italie, dans l'état de l'église, sur le bord de la mer. Elle fut fortifiée par Urbain VIII. Elle a un bon port & un arsenal, où sont d'ordinaire les galères du pape. L'air y est mal-sain, ce qui est cause que cette ville est médiocrement peuplée. Elle doit son origine & son port à l'empereur Trajan. Elle est à 20 lieues n. o. de Rome. *Long.* 29, 25; *lat.* 42, 5.

Il y a encore une ville de ce nom dans l'île de Malte, que les habitans appellent *Medine*.

CIVRAC, ville de France, avec titre de comté, à 3 li. e. de Libourne.

CIVRAY, petite ville de France, en Poitou.

CIY-ANG, ville de la Chine, première métropole de la province de Chang-toug, au département de Cinan.

CLACKMANNAN, ville d'Ecosse, capitale de la province de même nom. Elle envoie un député au parlement. Ce fut la résidence de Robert Bruce, roi d'Ecosse. Elle est sur une montagne, à 8 li. n. o. d'Edimbourg, 120 n. o. de Londres. *Long.* 14; *lat.* 55.

CLAGENFURT, ville forte d'Allemagne, capitale de la Carinthie.

C'est le siége de la chambre du commerce, & de la banque, en première & seconde instance, située à peu de distance de la Glan : elle communique par un canal avec le lac de Wœrdtsée. Cette ville, qui est bien bâtie, a six églises, un collège, deux couvens d'hommes, un de filles, un hôtel des diètes, dont la façade est très-belle, & décorée d'une statue équestre de marbre, en l'honneur de l'empereur Léopold. En 1636, & en 1723 cette ville a été presqu'entiérement incendiée. En 1764 on y a établi une manufacture de draps & une société privilégiée pour l'amélioration de l'agriculture & des autres arts utiles. En 1767 on y a fondé une maison d'orphelins pour trois cents enfans de soldats, auxquels on enseigne à filer la laine, le lin, & le coton. *Long.* 31, 45; *lat.* 46, 50.

CLAIN, petite rivière de France, en Poitou, qui se jète dans la Vienne. Elle n'est navigable que 2 li. au-dessus de son embouchure.

CLAIR-SUR-EPTE (Saint), *Fanum Sancti Clari ad Eptam*, bourg de France, au Vexin François, renommé par les pélerinages qui s'y font. Ce fut là que fut signé le traité de paix en 945, entre Richard premier, duc de Normandie, & Louis IV, dit d'*Outremer*, roi de France. Il est à 3 li. s. o. de Gisors, 12 s. e. de Rouen.

CLAIRE (Sainte), petite île de l'Amérique meridionale, dans la mer du Sud, à 25 li. du cap Blanc.

CLAIRE (Sainte), petite île d'Afrique, l'une des Canaries. Ce n'est presque qu'un rocher.

CLAIRE-FONTAINE, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Franche-Comté.

CLAIRE-FONTAINE, abbaye régulière de l'ordre de Prémontré, transférée en 1671 dans la petite ville de Villers-Côte-Retz.

CLAIRE-FONTAINE, village de France, diocèse de Chartres, remarquable par une abbaye de ce nom, desservie par les Augustins déchaussés.

CLAIRFAY, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'Amiens. Elle vaut 5500 liv. (*R.*)

CLAIRLIEU, abbaye de Bernardins, fondée en 1151, à 2 li. o. de Nancy, par Mathieu, duc de Lorraine, qui y est enterré avec sa femme & ses enfans.

CLAIRMARAIS, belle abbaye de l'ordre de Cîteaux, à 2 li. de Saint-Omer. (*R.*)

CLAIRVAUX. *Voyez* CLERVAUX.

CLAIZE (la), rivière de France, qui prend sa source dans le Berri, & se perd dans la Creuse.

CLAMECY, petite ville de France, dans le Nivernois, au confluent du Beuvron & de l'Yonne, élection de la généralité d'Orléans. Son fauxbourg a un évêché, sous le nom de *Bethléem*. Cette ville, qui a une collégiale, est à 7 li. s. d'Auxerre. *Long.* 21 d. 11′, 11″; *lat.* 47 d. 27′, 37″. *Voyez* BETHLÉEM. (*R.*)

CLAMNY, bourg d'Irlande, au comté de Wexford : il députe au parlement.

CLANCKITTY, bourg d'Irlande, au comté de Cork : il députe au parlement.

CLAR (Saint), petite ville de France, dans le bas Armagnac, à 3 li. s. e. de Leictoure.

CLARE, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, capitale d'un comté de même nom, ſur le Shannon. Elle a un château. *Longitude* 38, 35; *lat.* 52, 44.

CLARE, ou CLARENCE, ville d'Angleterre, avec titre de duché, dans la province de Suffolk, ſur la Stoure.

CLARENCE, ou CHIARENZA, ville de la Morée, capitale du duché de même nom.

Cette ville étoit autrefois conſidérable. Le pays étoit l'ancienne Elide; mais depuis qu'elle eſt entre les mais des Turcs, cette ville eſt preſque entiérement ruinée. *Long.* 39, 10; *lat.* 37, 55.

CLARENDON, petite ville d'Angleterre, dans la province de Wiltshire, avec tire de comté.

CLARENDON, rivière de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Caroline: elle arroſe une contrée qui porte le même nom.

CLARTÉ-DIEU (la), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1240, au diocèſe, & à 5 li. n. o. de Tours.

CLAS, ou KALIS, ville de la Finlande, près d'Abo, ſur le golfe de Bothnie.

CLAUDE (Saint-), jolie ville de France, en Franche-Comté, ſur la rivière de Liſon. Son évêché eſt ſuffragant de Lyon, & a été érigé le 22 janvier 1742 par Benoît XIV.

La célèbre abbaye de Saint-Claude, ordre de Saint-Benoît, a été ſécularisée, & les religieux, à préſent chanoines, ſont au nombre de vingt, portant une médaille d'or, & doivent faire preuve de ſeize quartiers de nobleſſe, huit du côté paternel, & autant du côté maternel. L'égliſe cathédrale eſt fort belle. La ſituation de l'abbaye entre trois rochers ſtériles eſt affreuſe; mais la ſainteté des ſolitaires qui l'ont habitée, y a attiré tant de monde, qu'il s'y eſt formé peu à peu une ville, aujourd'hui aſſez conſidérable. Il s'y trouve des capucins, des Carmes déchauſſés, des Annonciades, & des Hoſpitalières. L'abbé de Saint-Claude avoit des privilèges ſinguliers, comme d'ennoblir, de légitimer, & d'accorder la grâce à des criminels. Ce malheureux pays étoit devenu ſerf & eſclave des moines auxquels il avoit donné l'hoſpitalité. Peu à peu ces dangereux ſolitaires, par une uſurpation odieuſe, s'étoient rendus les maîtres de toutes les terres, & de la liberté de tous les habitans; mais on doit à la bienfaiſance de Louis XVI de voir ces infortunés jouir de leurs droits naturels, & les chanoines eux-mêmes ont rougi, trop tard à la vérité, d'un pouvoir qui bleſſoit la juſtice, la raiſon, la religion, & l'humanité. *Long.* 23, 35; *lat.* 46, 20. (*M. D. M.*)

CLAUSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & le territoire de l'évêque de Brixen, ſur la rivière d'Eyſack. L'égliſe des Capucins préſente aux amateurs une collection de peintures des maîtres les plus célèbres, & d'autres curioſités rares & précieuſes, dont on eſt redevable à la veuve de Charles II, roi d'Eſpagne, fondatrice de ce Couvent.

CLAUSENBOURG, ou KOLOSCHWAR, ville de la Tranſilvanie, où s'aſſemblent ordinairement les états du pays. Elle eſt entiérement indépendante du comté de Clauſenbourg, & la plus conſidérable du pays des Hongrois dans cette province. Sa ſituation eſt au pied d'une montagne, dans une belle plaine, au bord du petit Samoſch. Cette ville eſt grande, bien peuplée, & ceinte de bonnes murailles. Il y a une univerſité; les Réformés & les Sociniens, ont chacun leur collège, & ces derniers même, qui ſont en grand nombre, ont leur imprimerie particulière. Clauſenbourg fut aſſiégée en vain en 1601 par Sigiſmond Battory. Elle fut priſe en 1603 par le nouveau prince, que les Turcs vouloient donner à la Tranſilvanie; mais elle lui fut enlevée la même année par Baſta, général de l'empereur. Il ſe donna près de là, en 1659, une bataille entre les Turcs & le prince Rakotzy, qui y fut bleſſé à mort. Apaſſi, ſoutenu par les Turcs, l'inveſtit en 1662, & la prit en 1664, ayant profité de la révolte de la garniſon. (*M. D. M.*)

CLAUSENTHAL, petite ville d'Allemagne, en Franconie, fameuſe par ſes mines.

CLAUSONNE, abbaye de France, au diocèſe de Gap, ordre de Saint-Benoît.

CLAUSTHAL, ville d'Allemagne, dans le Hartz & dans la principauté de Grubenhagen, à l'électeur d'Hanovre, fameuſe par ſes mines.

CLECKUM, ville du duché de Lithuanie, dans le palatinat de Mcizlaw.

CLEMENT (Saint), ville d'Eſpagne, dans la Manche.

CLEMONT, bourg de France en Champagne, à 4 li. n. de Langres, & 5 e. de Chaumont. (*R.*)

CLEMPENOW, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie.

CLERAC, ou CLAIRAC, ville de France, en Agenois, ſur le Lot. Elle eſt peuplée de riches marchands, qui y font un commerce conſidérable de vin & d'eau-de-vie. L'égliſe paroiſſiale, dédiée à Saint-Pierre, a le titre d'abbaye, dont la manſe, qui vaut plus de 15,000 liv. a été réunie par Henri IV à la collégiale de Saint-Jean-de-Latran, à Rome. Les chanoines y entretiennent quelques prêtres. *Long.* 18, 8; *lat.* 44, 28.

CLERI, petite ville de l'Orléanois, élection de Beaugenci, ſur le Doure, à quatre lieues d'Orléans, avec une collégiale. Louis XI y a un beau monument, que les Calviniſtes profanèrent, & que le chapitre a rétabli magnifiquement. « On voit, diſoit la Fontaine, dans une de ſes lettres, en 1663, ce prince à genoux ſur ſon tombeau, quatre enfans aux quatre coins; ce ſeroient quatre anges, ſi on ne leur avoit point arraché les ailes: le bon apôtre de roi fait là le ſaint-homme, & eſt bien mieux pris qu'à Péronne, quand le Bourguignon le mena à Liège.

Je lui trouvai la mine d'un matois ;
Auſſi l'étoit ce prince dont la vie
Doit rarement ſervir d'exemple aux rois,
Et pourroit être en quelque point ſuivie.

A ſes genoux ſont ſes heures & ſon chapelet, la main de juſtice, ſon ſceptre, ſon chapeau, & ſa *Notre-Dame.* Je ne ſais comment le ſtatuaire n'y a point mis le prévôt *Triſtan* : le tout d'un marbre blanc, m'a ſemblé de bonne main ».

CLÉRITS (les), abbaye de Bernardines, à 1 li. ſ. de Nogent-le-Rotrou.

CLERMONT, EN AUVERGNE, ou CLERMONT-FERRAND, *Claromons*, *Claromontum*, *Auguſtonemetum*, ou *Auguſtonomoſum*, *Nemoſſus*, grande & conſidérable ville de France, capitale de l'Auvergne. Elle eſt ſituée à quatre lieues de l'ancienne Gergovia, qu'aſſiégea Céſar, & bâtie ſur une petite éminence, au pied d'une haute montagne, entre les rivières d'Arrière & de Bedat.

Clermont eſt le ſiége d'un gouverneur général, d'un lieutenant-général pour le roi, d'un lieutenant de roi pour la province, d'un évêché. Il y a ſénéchauſſée, préſidial, élection de la généralité de Riom, cour des aides, grenier à ſel, juriſdiction conſulaire, maréchauſſée. Cette ville eſt riche & très-peuplée ; mais la plupart des rues en ſont étroites, & les maiſons fort ſombres ; au reſte les promenades & les places publiques ſont fort belles. On y compte trois chapitres, indépendamment de celui de la cathédrale, & trois abbayes. Celle dite de Saint-Allyre eſt en commende depuis 1764 ; celle de Saint-André a les ſépultures des anciens comtes Dauphins d'Auvergne La troiſième, dite de l'Eſclache, eſt un monaſtère de filles, de l'ordre de Cîteaux.

Cette ville a d'ailleurs un très-beau collège, & une ſociété littéraire, établie en 1741. Son commerce conſiſte en grains, vins, étoffes de laine, toiles, dentelles & bétail. L'évêque eſt ſuffragant de Bourges ; ſes revenus ſont de 20,000 liv. Dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Allyre, eſt une ſource pétrifiante qui, coulant à travers le jardin, y a inſenſiblement formé une muraille de plus de cent quarante pas de long, & haute de quinze à vingt pieds en certains endroits, avec un petit pont, ſous lequel paſſe la rivière de Tiretaine.

C'eſt dans cette ville que Charles V tint les états du royaume en 1374. Le pape Urbain II y tint un concile en 1095, où il publia la première croiſade.

Etienne Aubert, Limoſin, évêque de Clermont, en 1341, devint pape, ſous le nom d'Innocent IV, en 1352 ; les cardinaux Charles de Bourbon, Duprat & de la Rochefoucault, ont auſſi fait honneur au ſiége épiſcopal de Clermont ; mais ſur-tout le célèbre J. B. Maſſillon de l'Oratoire, mort en 1742.

Clermont ſe glorifie d'avoir été le berceau de Blaiſe Paſcal & de Domat. Elle poſſède des eaux minérales, qu'on prend avec ſuccès dans pluſieurs maladies. Elle eſt à 22 li. ſ. de Moulins, 31 o. de Lyon. *Long.* 20 d. 45′, 7″ ; *lat.* 45, 46′, 45″. (*R.*)

CLERMONT, petite ville de France, en Agénois, ſur une hauteur. (*R.*)

CLERMONT, petite ville de France, au bas Languedoc, entre Lodève & Pezenas.

CLERMONT, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux, dans le Maine, diocèſe du Mans.

CLERMONT, bourg & baronie de Dauphiné, à 4 li. ſ. o. du pont de Beauvoiſin, & 5 n. de Grenoble. C'eſt de là que les comtes de Clermont-Tonnerre prennent leur nom.

CLERMONT-EN-ARGONNE, petite ville de France, avec titre de comté, en Verdunois. Il s'eſt tenu un concile en cette ville, l'an 1095 Elle eſt ſituée ſur une colline, à 3 li. e. de Sainte-Menehoult. *Long.* 22 d. 44′ 20″ ; *lat.* 49, 64.

CLERMONT-EN-BEAUVOISIS, ville de France, ſur la Bréche, à 6 li. de Beauvais, 5 de Senlis, & 15 n. de Paris ; c'eſt la capitale d'un comté que Philippe Auguſte acquit en 1219. Saint Louis le donna à ſon fils Robert, tige de la maiſon de Bourbon, laquelle a poſſédé ce comté juſqu'au connétable de Bourbon, dont les biens furent confiſqués & réunis à la couronne.

La dévotion à S. Jengou, ou Gengoux, patron des bons maris, attire à Clermont un grand concours de peuple, au mois de mai. Près de cette ville eſt Warty, érigé en duché pairie, ſous le nom de *Fitz-James*, en 1710, en faveur de Jacques, duc de Berwick. *Long.* 20, 4′, 53″ ; *lat.* 49, 22′, 45″.

CLERMONT-GALLERANDE, bourg de France, en Anjou, diocèſe d'Angers, élection de la Flèche.

CLERVAL, petite ville de France, en Franche-Comté, ſur le Doubs.

Cette ville & le château appartiennent à la maiſon de Wirtemberg qui poſſède le comté de Montbelliard Elle relève de la couronne de France, & elle eſt ſituée à 2 li. e. n. de Beaume-les-Dames. *L.* 23, 32 ; *lat.* 46, 35 (*R.*)

CLERVAUT, ville de France, avec titre de marquiſat, à 2 l. n. de Chatellerault.

CLERVAUX, *Clara-Vallis.* C'eſt une des plus célèbres, des plus riches, & des plus belles abbayes de France, en Champagne, à 2 li. ſ. de Bar-ſur-Aube, dans un vallon entouré de bois & de montagnes Elle eſt chef d'ordre de la filiation de Cîteaux. Hugues, comte de Troyes, & Etienne, abbé de Cîteaux, en furent les fondateurs en 1115, & Saint Bernard en fut le premier abbé. La bibliothèque du monaſtère eſt une des plus nombreuſes & des plus précieuſes qui exiſtent. C'eſt-là qu'on voit la fameuſe cuve de Saint Bernard, qui tient huit cents tonneaux. Il s'eſt formé une petite ville de même nom auprès de cette abbaye. Les vins de ce canton ſont très bons (*R.*)

CLERVAUX, bourg de France, en Franche-

Comté, sur la rivière de Ain, à 5 li. de Saint-Claude.

CLERVAUX (petit), abbaye de chanoinesses, nobles séculières, ordre de Cîteaux, à Metz.

CLERVAUX, seigneurie, ville, & château des Pays-Bas, dans le duché de Luxembourg, au bord de la Wilz. Il y a un couvent de religieuses Augustines.

CLÉES, bourg de Suisse, dans le canton de Fribourg, sur la rivière d'Orbe.

CLETTENBERG, ville d'Allemagne, dans le comté de Hohenstein, au roi de Prusse.

CLETTGOW, petit pays d'Allemagne, en Souabe, près de la forêt Noire.

CLEVELAND, petit pays d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province d'Yorck.

CLÈVES (duché de), état d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, arrosé par le Rhin, & appartenant au roi de Prusse, électeur de Brandebourg. C'est le pays des anciens Ubiens, Tenctères, & Usipètes de Tacite. Les comtes ou anciens juges de chaque district de la Germanie & de la France, étant devenus par degrés possesseurs héréditaires, chacun de son district, sous les races Françoise, Saxonne & Franconique des empereurs ou rois d'Allemagne; les pays adjacens au Rhin eurent le même sort, & on trouve dès les Xe & XIe siècles, dans l'histoire d'Allemagne, les comtes de Clèves, de la Marck, de Ravensberg, de Juliers & de Berg. Plusieurs familles de ces comtes s'éteignirent; & les comtes de Clèves & de Juliers réunirent ces pays par mariage ou autrement. Ayant été élevés par les empereurs à la qualité de ducs, ils possédèrent à la fin du XVe siècle conjointement le duché de Clèves, le duché de Juliers, le duché de Berg, & les comtés de la Marck, de Ravensberg & de Ravenstein. La ligne masculine des ducs de Clèves, de Juliers & de Berg, s'éteignit entièrement en 1609. Comme ces pays étoient des fiefs féminins, reconnus pour tels par les privilèges des empereurs, & réunis aussi par des mariages, la succession devoit en échoir à la branche féminine, c'est-à-dire, aux sœurs du dernier duc de Clèves, ou plutôt à sa sœur aînée, le droit de primogéniture ayant été d'usage dans la famille de Clèves. Cette princesse aînée de Clèves, Marie Eléonore, étoit mariée au duc de Prusse, Marggrave de Brandebourg, & n'ayant point de fils, sa fille unique fut mariée à Jean Sigismond, électeur de Brandebourg. De ce mariage, & depuis cette époque, descend toute la suite des électeurs de Brandebourg, & ducs, ensuite rois de Prusse jusqu'à nos jours. Marie Eléonore, princesse de Clèves, & duchesse de Prusse, étant décédée avant la mort de son frère, le dernier duc de Clèves, & sa seconde sœur, mariée au comte Palatin de Neubourg, vivant encore en 1609, lors du décès du dernier duc de Clèves son frère; son mari, le comte Palatin, prétendit que son épouse devoit succéder seule à ce duc son frère, & voulut en exclure l'électrice de Brandebourg, fille de Marie-Eléonore, duchesse de Prusse, sœur aînée du dernier duc de Clèves, laquelle avoit naturellement transmis ses droits de succession & de primogéniture à sadite fille l'électrice de Brandebourg, & étoit représentée par elle.

L'électeur de Brandebourg & le comte Palatin de Neubourg prirent en même tems possession de toute la succession de Clèves & de Juliers. Le premier étant soutenu par les Hollandois & par Henri IV, roi de France, qui perdit même la vie par le couteau de Ravaillac, à l'occasion de la guerre qu'il voulut faire aux Espagnols qui s'immiscoient dans cette affaire de la succession de Clèves. Le comte Palatin de Neubourg fut secondé par les Espagnols des Pays-Bas, & par tout le parti catholique de l'Allemagne, duquel il embrassa la religion. Après une longue suite de guerres & de contestations, l'électeur de Brandebourg & le comte Palatin de Neubourg partagèrent toute la succession de Clèves & de Juliers, par une convention de l'année 1666; de sorte que l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume garda le duché de Clèves, & les comtés de la Marck & de Ravensberg; & le comte Palatin de Neubourg resta en possession des deux duchés importans de Juliers & de Berg, & du comté de Ravenstein. C'est encore sur le même pied que les deux illustres maisons susdites possèdent ces différens pays.

La branche masculine des comtes Palatins de Neubourg, étant sur le point de manquer vers le milieu de ce siècle, le roi de Prusse, Frédéric Guillaume, soutint qu'il devoit du moins à présent réunir à son duché de Clèves les deux duchés de Juliers & de Berg; mais le dernier électeur Palatin, Jean-Guillaume de Neubourg, tâcha de faire passer cette succession aux comtes Palatins de Sultzbach, ses cousins, qui defcendoient des comtes Palatins de Neubourg par les femmes. Le roi de Prusse d'aujourd'hui, Frédéric II, consentit à cette succession par une convention conclue en 1741, sous les auspices de la France; & c'est en conséquence que le dernier électeur Palatin de Neubourg, Jean-Guillaume, étant mort en 1745, son successeur dans l'électorat Palatin, Charles Théodore de Sultzbach succéda aussi tranquillement dans le duché de Juliers & de Berg, & la comté de Ravenstein, souverainetés qu'il possède encore aujourd'hui.

Les électeurs de Saxe font une prétention aux trois duchés de Clèves, de Juliers & de Berg, au titre d'une expectative obtenue des empereurs, mais contraire à l'ancienne qualité féminine de ce pays.

Le duché de Clèves est un pays très-fertile, à l'aide du Rhin qui le traverse. Il est borné au levant par l'évêché de Munster; vers le midi, par l'abbaye d'Essen, le duché de Berg, la principauté de Meurs, une partie détachée de l'archevêché de Cologne & la

la Gueldre Prussienne; à l'occident par la Gueldre & le Brabant; le même pays de Gueldre & l'évêché de Munster le terminent au septentrion. L'air en est sain, & il s'y trouve de belles forêts. Les champs, les prés, les pâturages, les plantations de tabac sont garantis des inondations du Rhin par de très-hautes digues. La nourriture & l'engrais des bestiaux y est un objet de grande ressource pour les habitans, & le gibier n'y manque point, sur-tout sur la gauche du Rhin, & les rivières très-poissonneuses y donnent sur-tout du saumon, du brochet, de la carpe. Le pays a des manufactures en laine, en fil & en soie. Le plus grand nombre des habitans suit la religion évangélique suivant la doctrine réformée. Les Catholiques, les Luthériens, les Mennonites ont des églises en divers endroits, où ils ont, ainsi que les Juifs, le libre exercice de leur religion. Les principales villes en sont Clèves, le siège de la régence, & Wesel, place très-forte sur le Rhin. La comté de la Marck est un pays montagneux, mais les habitans en sont fort industrieux, & il s'y trouve des fabriques en fer & autres métaux, connues dans toute l'Europe. La comté de Ravensberg, contiguë au Weser & à la principauté de Minden, cultive beaucoup de lin, & manufacture des toiles d'une qualité supérieure. Elle contient l'abbaye de Herforden, qui est ordinairement possédée par une princesse de Brandebourg. (*R.*)

CLÈVES, *Clivia*, capitale du duché de Clèves, à un demi mille du Rhin, & à deux milles de la Meuse. Cette ville est le siége de la régence des états de la chambre de guerre & des domaines du duché de Clèves, & de la principauté de Meurs, ainsi que du collège provincial de Médecine. Partagée en ville haute & basse, elle est bien bâtie, & a environ huit cents feux. Sur la ville haute, on remarque une tour, qu'on croit bâtie trois cents ans avant J. C. Du haut de cette tour on découvre vingt-quatre villes. Clèves a plusieurs places & marchés, plusieurs églises & quelques couvens des deux sexes; mais on n'y voit aucun édifice remarquable. Rien de plus riant & de plus fertile que les environs de cette ville. Tout le pays est rempli d'inscriptions, de médailles, & de monumens qui attestent le long séjour qu'y ont fait les légions romaines.

Parmi les villes de ce duché, Clèves a la prepremière voix aux diètes provinciales, & jouit, conjointement avec Wesel, du droit de convoquer les autres villes. Elle appartient à la Prusse depuis 1673. *Long.* 23, 45; *lat.* 51, 48, à 28 lieues *n.* o. de Cologne, 28 *f.* e. d'Amsterdam. (*M. D. M.*)

CLIMAT, portion ou zone de la surface de la terre, terminée par deux cercles parallèles à l'équateur, & d'une largeur telle que le plus long jour dans le parallèle plus proche du pôle, surpasse d'une certaine quantité, par exemple, d'une demi-heure, le plus long jour dans le parallèle plus proche de l'équateur. *Voyez* TERRE, PARALLÈLE, &c.

Les climats se prennent donc depuis l'équateur jusqu'aux poles, & sont comme autant de bandes ou de zones parallèles à l'équateur; mais il y a à la rigueur plusieurs climats dans la largeur de chaque zone. Un climat n'est différent de celui qui est le plus proche de lui, qu'en ce que le plus grand jour d'été est plus long ou plus court d'une demi-heure dans l'un que dans l'autre.

L'intervalle du premier climat est de 8 d. 30′, & celui du dernier n'a pas plus de 3′. Pour concevoir la raison de cette inégalité, qui procède d'une propriété de la sphère, il faut s'imaginer que dans la sphère droite la moitié du tropique de cancer, qui est au-dessous de l'horison, est divisée en quarante-huit parties égales, chaque partie étant de 3 d. 45′, qui valent un quart-d'heure: de plus, qu'il y a une de ces parties vers l'orient, & une vers l'occident, les plus proches de l'horison, qui toutes deux ensemble font une demi-heure de tems, qui répond à l'intervalle d'un climat. Cela posé, on voit que la raison de l'inégalité des climats procède de la section plus ou moins oblique du tropique par l'horison, selon les différentes élévations du pole, qui font que l'horison coupant obliquement le tropique aux parties égales de 3 d. 45′ prises du côté d'orient & d'occident proche l'horison immobile, il en résulte une plus grande différence des hauteurs du pole, que lorsque le tropique est coupé plus obliquement par l'horison aux mêmes points de 3 d. 5′. Ainsi cette différence des hauteurs du pole, qui correspond à la demi-heure des premiers climats, étant plus grande vers l'équateur que vers les cercles polaires où sont les derniers climats, cela rend leur intervalle très-inégal, & bien plus grand vers l'équateur que vers les poles.

Comme les climats commencent à l'équateur, le premier climat dans son commencement a, par cette raison, précisément douze heures de jour à son plus grand jour; & à sa fin, il a douze heures & demie à son plus grand jour.

Le second climat qui commence où le premier finit, à douze heures & demie de jour à son plus grand jour, & à sa fin il a treize heures de jour à son plus grand jour; & ainsi des autres climats d'heures qui vont jusqu'au cercle polaire où se termine ce que les géographes appellent les climats d'heures, & où commencent les climats de mois. *Voyez* HEURE.

Comme les climats d'heures sont des espaces compris entre deux cercles parallèles à l'équateur, qui ont leur plus grand jour plus long d'une demi-heure dans leur fin que dans leur commencement; de même les climats de mois sont des espaces terminés par deux cercles parallèles au cercle polaire, situés par-delà ce cercle, & dans lesquels le plus grand jour est plus long d'un mois ou de trente jours à la fin qu'au commencement. *Voyez* MOIS.

Les anciens ne donnoient le nom de climat qu'aux endroits de la terre qu'ils croyoient habitables. Ils eſtimoient qu'une partie de la zone torride vers l'équateur, & une partie de la zone tempérée par-delà le 50e degré de latitude, étoient inhabitables, & ils n'avoient que ſept climats. Ils poſoient le commencement du premier à 12 deg. 41′ de latitude, où le plus long jour d'été eſt de douze heures trois quarts; & la fin du ſeptième climat alloit vers les 50 deg. de latitude, où le plus long jour eſt de 16 heures 20′. Pour mieux diſtinguer leurs climats, ils en faiſoient paſſer le milieu par les lieux les plus conſidérables du vieux continent; ſavoir, le premier par Meroé en Ethiopie, le ſecond par Sienne en Egypte, le troiſième par Alexandrie auſſi en Egypte, le quatrième par l'île de Rhodes, le cinquième par Rome, le ſixième par le Pont-Euxin, & le ſeptième & dernier par l'embouchure du Boriſthène. A ces ſept climats, on en ajoûta depuis encore deux autres; ſavoir le huitième, paſſant par les monts Riphées, dans la Sarmatie Aſiatique, & le neuvième par le Tanaïs. Les anciens, comme les modernes, ont encore diviſé la terre en de plus petits eſpaces, que l'on nomme *parallèles des climats*, afin de les diſtinguer des autres parallèles de l'équateur. Ces parallèles ne ſont que des demi-climats, deſquels l'eſpace ne contient qu'un quart-d'heure de variation dans les plus longs jours d'été de chacun de ces parallèles.

Les modernes, qui ont voyagé bien plus avant vers les poles, ont mis trente climats de chaque côté, & quelques-uns d'entr'eux ont fait les différences d'un quart-d'heure ſeulement, au lieu d'une demi-heure.

Lorſqu'on détermine les climats, on na point égard ordinairement à la réfraction. *Voyez* RÉFRACTION.

On donne vulgairement le nom de climat à une terre différente d'une autre, par rapport aux ſaiſons, aux qualités de la terre, ou même aux peuples qui y habitent, ſans aucune relation aux plus grands jours d'été.

Abufeda, auteur arabe, diſtingue la première eſpèce de ces climats par le nom de *climat réel*, & l'autre par celui de *climat apparent*.

On compte ordinairement vingt-quatre climats de demi-heure, & douze de demi-mois. Chacun des eſpaces de ces derniers comprend quinze jours de différence entre les plus longs jours d'été de l'un & de l'autre de ces climats; car ſous les cercles polaires, le plus long jour d'été eſt de vingt-quatre heures ou d'un jour aſtronomique, & le plus long jour ſous les poles contient cent quatre-vingt jours aſtronomiques, qui ſont ſix mois; deſorte qu'après avoir établi la différence de ces climats de la quantité de quinze jours, il eſt évident qu'il en faudra douze depuis les cercles polaires juſqu'aux poles; le premier deſquels commencera aux cercles polaires, & le dernier finira aux poles. Et pour diſtinguer l'étendue de ces douze climats, il faut encore imaginer douze cercles paralleles à l'équateur par le commencement & la fin de chacun de ces intervalles; le premier deſquels ſera le cercle polaire, où eſt le commencement du premier de ces climats; & le dernier ſera éloigné du pole de 2 d. 59′, qui déterminera le commencement du dernier climat, dont le pole ſera la fin. Les tables ſuivantes feront connoître l'étendue de tous les climats, avec leurs degrés de latitude, & l'intervalle compris entr'eux. *M. Formey.*

Table des climats de demi-mois.

Climats.	Plus longs jours.		Latitude.		Intervalle des climats.	
Leur nombre.	*Mois.*	*Jours.*	*Degr.*	*Min.*	*Degr.*	*Min.*
0	0	1	66	30	0	0
1	0	15	66	44	0	14
2	1	0	67	20	0	36
3	1	15	68	23	1	3
4	2	0	69	48	1	25
5	2	15	71	34	1	46
6	3	0	73	37	2	3
7	3	15	75	57	2	20
8	4	0	78	30	2	33
9	4	15	81	14	2	44
10	5	0	84	5	2	57
11	5	15	87	1	2	56
12	6	0	90	0	2	9

Table des climats de demi-heure.

Climats.	Plus longs jours.		Latitude.		Intervalle des climats.	
Leur nombre.	*Heur.*	*Min.*	*Deg.*	*Minut.*	*Deg.*	*Min.*
0	12	0	0	0	0	0
1	12	30	8	34	8	34
2	13	0	16	43	8	9
3	13	30	24	10	7	27
4	14	0	30	46	6	36
5	14	30	36	28	5	42
6	15	0	41	21	4	53
7	15	30	45	29	4	8
8	16	0	48	59	3	30
9	16	30	51	57	2	58
10	17	0	54	28	2	31
11	17	30	56	36	2	8
12	18	0	58	25	1	49
13	18	30	59	57	1	32
14	19	0	61	16	1	19
15	19	30	62	24	1	8
16	20	0	63	20	0	56
17	20	30	64	8	0	48
18	21	0	64	48	0	40
19	21	30	65	20	0	32
20	22	0	65	46	0	26
21	22	30	66	6	0	20
22	23	0	66	19	0	13
23	23	30	66	27	0	8
24	24	0	66	30	0	3

Il ne faut pas croire au reſte que la température ſoit exactement la même dans les pays ſitués ſous le même climat : car une infinité de circonſtances, comme les vents, les volcans, le voiſinage de la mer, la poſition des montagnes, ſe compliquent avec l'action du ſoleil, & rendent ſouvent la température très-différente dans des lieux placés ſous le même parallele.

Il en eſt de même des climats placés des deux côtés de l'équateur à diſtances égales : de plus, la chaleur même du ſoleil eſt différente dans ces climats. Ils ſont plus près du ſoleil que nous dans leur été ; & plus loin dans leur hiver. *Voyez* CHALEUR.

L'illuſtre auteur de l'*Eſprit des loix* examine dans le *XIVe livre* de ſon excellent ouvrage, l'influence du climat ſur les mœurs, le caractère, & les loix des peuples.

Après les détails phyſiques ſur les effets du froid & du chaud, il commence par expliquer la contradiction qui ſe trouve dans le caractère de certains peuples. La chaleur, dit-il, donne d'un côté un corps foible, & de l'autre une imagination vive : voilà pourquoi les Indiens ont à certains égards tant de courage, & à d'autres tant de foibleſſe. La foibleſſe du corps rend naturellement pareſſeux ; de-là l'attachement de ces peuples à leurs uſages : cette foibleſſe portant à fuir les travaux même néceſſaires, les légiſlateurs ſages doivent au contraire par leurs loix encourager le travail, au lieu de favoriſer l'indolence. C'eſt à la dévotion ſpéculative des pays chauds qu'on doit la naiſſance du *Derviſchiſme*. L'ivrognerie eſt un vice des pays froids. La loi de Mahomet, en défendant aux Arabes de boire du vin, étoit en cela conforme à leurs coutumes. Les loix contre les maladies qui ne ſont pas particulières à un climat, mais qui y ſont tranſplantées, comme la peſte, la lèpre, la vérole, &c., ne ſauroient être trop ſévères. Le ſuicide en Angleterre eſt l'effet d'une maladie ; & ſi les loix civiles de quelques pays peuvent avoir eu des raiſons pour flétrir le ſuicide, du moins en Angleterre on n'a dû le regarder que comme un effet de la démence ; dans ce même pays où le peuple ſe dégoûte ſi aiſément de la vie, on ſent bien que le gouvernement d'un ſeul eût été pernicieux, & que les loix doivent gouverner plutôt que les hommes. Ce caractère d'impatience & d'inquiétude eſt comme le gage de leur liberté. Nos pères, les anciens Germains, qui habitoient un climat froid, avoient des loix très-peu ſévères ſur la pudeur des femmes. Ce fut autre choſe quand ils ſe virent tranſportés dans le climat chaud d'Eſpagne. Chez un peuple féroce, comme les Japonois, les loix ne ſauroient être trop dures, & le ſont en effet : il en eſt & il en doit être autrement chez des peuples d'un caractère doux, comme les Indiens.

Voilà en peu de mots ce que dit l'auteur ſur les effets du climat, & dont quelques écrivains lui ont fait des reproches, comme s'il faiſoit dépendre tout du climat ; tandis qu'au contraire ſon ouvrage n'eſt deſtiné qu'à expoſer la multitude preſque infinie de cauſes qui influent ſur les loix & ſur le caractère des peuples, & dont on ne peut nier que le climat ne ſoit une des principales. C'eſt-là l'idée qu'on doit avoir de ce qu'on lit à ce ſujet dans cet ouvrage, dans lequel il peut ſe trouver quelques propoſitions qui ont beſoin d'être éclaircies, mais où l'on voit briller le philoſophe profond, & le citoyen vertueux. Notre nation lui a donné les applaudiſſemens qu'il méritoit, & les étrangers le regardent comme un ouvrage qui fait honneur à la France.

CLING, bailliage & château d'Allemagne, dans la haute-Bavière, & dans la régence de Bourghauſen. Il eſt à l'électeur de Bavière. (*R.*)

CLINGEN, bourg d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, à 2 li. ſ. de Sondershauſen. La pêche y eſt abondante.

CLINGENAW, ville de Suiſſe, dans le comté de Bade, ſur l'Aar.

CLISSA, fortereſſe de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens. *Long.* 35 ; *lat.* 44.

CLISSON, petite ville de Bretagne, au pays Nantois, ſur la Seure. Elle a un petit château ſur le rocher. *Long.* 16, 20 ; *lat.* 47, 6.

CLITOW, bourg de Bohême, remarquable par ſes riches mines d'argent. Il eſt dans le cercle de Pilſen.

CLITHERA, petite ville d'Angleterre, dans la province de Lancashire. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 14, 28 ; *lat.* 53, 50.

CLITUNNO, rivière d'Italie, dans le duché de Spolette, ou Ombrie, dans l'état de l'Egliſe.

CLOGHER, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté de Tyrone ; elle a un évêché, & députe au parlement. Elle eſt a 30 lieues n. o. de Dublin.

CLOIS, petite ville de France, dans le Dunois, diocèſe de Blois, à 2 lieues ſ. o. de Chateaudun.

CLONEFORT, petite ville d'Irlande, au comté de Galloway, dans la province de Connaught.

CLONEGALL, bourg d'Irlande, dans le comté de Wicklou. Il députe au parlement.

CLONMELL, petite ville forte d'Irlande, capitale du comté de Tipperary. Elle députe au parlement, & eſt à 16 lieues ſ. e. de Limerick. *Long.* 9, 58 ; *lat.* 52, 28.

CLOPPENBOURG, petite ville d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie, dans l'évêché de Munſter, avec un bailliage. Elle eſt à 12 lieues ſ. d'Oldembourg.

CLOSTER-CAMP, dans l'archevêché de Cologne, près de Rhimberg. Les François y battirent les Hanovriens en 1760.

CLOSTER-GRAB, petite ville de Bohême, près de Tabor, dans le cercle de Bechin. (*R.*)

CLOSTER-SEVERN, dans le duché de Brême, près de l'Elbe. Il s'y fit une convention entre les

Hanovriens & les François, le 8 Septembre 1757.

CLOUD (Saint), *Novigentum*, *Sanctus Clodoaldus*, bourg de France, ou plutôt petite ville, à 2 lieues o. de Paris, sur le bord de la Seine. Il y a un fort beau château acquis par Louis XIV, de Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, pour Philippe, duc d'Orléans, son frère unique. Les jardins sont ornés d'une superbe cascade artificielle, & d'un jet d'eau qui s'éleve à plus de cent pieds En 1583, le roi Henri III y tomba sous le couteau du religieux Jacques Clément, Dominicain. La seigneurie de Saint-Cloud appartient aux archevêques de Paris. En 1674, elle fut érigée en duché-pairie, annexée à l'archevêché de Paris. *Long.* 19, 52, 40; *lat.* 48, 50, 37. (*R.*)

CLOYNE, petite ville épiscopale d'Irlande, au comté de Corck, dans la province de Leinster.

CLUGNY. *Voyez* CLUNI.

CLUNDERT, petite ville forte des Provinces-Unies des Pays-bas, dans la Hollande méridionale, sur les frontières du Brabant Hollandois.

CLUNI, *Cluniacum*, ville de France en Bourgogne, dans le Mâconnois, remarquable par sa célèbre abbaye de Bénédictins. Elle est sur la Grosne, à 4 lieues n. o. de Mâcon, 13 s. e. d'Autun, 15 s. o de Lyon. *Long.* 22, 8; *lat.* 46, 24.

L'abbaye de Clugni, ou Cluni, chef de la congrégation de son nom, est immédiatement soumise au saint-Siège. Elle fut fondée l'an 910, par Guillaume, duc d'Aquitaine, & comte d Auvergne. L'abbé de Cluni est supérieur général de tout l'ordre; il jouit de 50,000 livres de revenu. L'église est la plus grande du royaume. Elle a près de six cents pieds de longueur. Il y a plusieurs paroisses à Cluni, un couvent de Récollets, & une subdélégation de l'intendance. (*R.*)

CLUSE (la), petite ville d'Italie, dans la Savoie, capitale du Faucigny, sur l'Arve. Elle est à 9 lieues s. e. de Genève. *Long.* 24, 12; *lat.* 46.

CLUSEAU (le trou de), grande caverne du Périgord, dans la terre de Miremont.

CLUSONI, petite ville d'Italie, dans le Bergamasque, sur les frontières des Grisons.

CLUYD, ou CLYD, grande rivière de l'Ecosse méridionale, qui prend sa source dans le comté d'Annandale, & se jète dans le golfe de Cluyd.

CLUYDESDALE, pays de l'Ecosse méridionale, entre ceux de Lenox & de Lothian, qui se divise en haut & bas. Ce pays est le long de la Clyde.

CLYN, petite ville de l'Ecosse septentrionale, dans le comté de Southetland, près de l'embouchure du Bota.

CNEZOW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Chelm.

CNIDE, ville ancienne de la Carie, dans la Doride. Ce n'est plus qu'un misérable bourg.

CO, ville de la Chine, huitième métropole de la province de Quang-Si, au département de Tai-Ping.

Co, Coa, Coos, ou Cos, île de l'Archipel, vers la côte de la Carie. Elle est célèbre par la naissance d'Hippocrate, d'Apelle & de Pamphile, qui la première devida la soie. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Stanco*, ou *Stankon*. On la connoît aussi sous le nom de *Lango*. Elle est presque vis-à-vis d'Halicarnasse, près de Cnide & de l'île Palmosa.

COA, rivière du royaume de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes.

COANGO, rivière de l'Afrique méridionale, qui a sa source proche des frontières de Monoemugi.

COANZA, grande rivière d'Afrique en Ethiopie, qui se jète dans la mer près de l'île Loanda.

COARI, rivière de l'Amérique méridionale. C'est une des principales rivières qui se jètent dans le fleuve des Amazones.

COBILANA, ville de Portugal, dans la province de Beyra, sur la rivière de Zezare.

COBINORA, petite ville d Hongrie, sur la Save, à peu de distance de Sabacz.

COBLENTZ, grande ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, au confluent du Rhin & de la Mozelle. Elle est ceinte de murailles à l'antique, mais les nouveaux ouvrages qu'on y a ajoutés, en ont fait une ville importante. Elle est d'ailleurs bien bâtie, & on y compte, outre la paroisse principale, deux collégiales, un séminaire archi-épiscopal, un collège, un gymnase, sept couvens des deux sexes, & un autre de Bénédictines placé hors des murs. Cette ville est gouvernée par son magistrat municipal. Elle fut assiégée en 1632, par les Suédois, & canonée par les François qui l'obligèrent de se rendre. En 1688, ils la bombardèrent, & la ruinèrent en partie sans la réduire. Le bailliage de Coblence, ou Coblentz, appartient à l'ordre Teutonique. C'est la résidence ordinaire de l'électeur de Trèves. *Long.* 25, 8; *lat.* 50, 24. (*M. D. M.*)

COBOURG, ville d'Allemagne, en Fraconie, capitale d'une principauté de même nom, sur l'Itsch. Les collèges princiers de la province sont établis dans cette ville. Il y a à Cobourg quatre églises, un collège illustre, une école dépendante de la ville; deux fabriques, l'une en or, & l'autre en argent; une manufacture de porcelaine; & on trouve dans le château une autre sorte de manufacture de laquelle sortent des ouvrages précieux, faits de bois pétrifié que le pays produit en abondance. Il y a une forteresse sur une hauteur, où sont des appartemens pour le prince, une église, &c. *Long.* 28, 35; *lat.* 50, 20. (*M. D M.*)

COBOURG, principauté d'Allemagne, dans la haute-Saxe, bornée au sud-est par la forêt de Thuringe, confine vers le nord au comté de Schwarzbourg, à l'évêché de Bamberg vers le levant, à celui de Wirtzbourg vers le midi, & au comté princier de Henneberg vers le couchant.

Le territoire est fertile, & ses excellens pâturages

nourriſſent de nombreux troupeaux. On y recueille quantité de lin, de vin, des grains, &c. Le pays produit des mines de fer, de cuivre, de charbon-de-terre, de plâtre, d'alun & de marbre. Ses rivières ſont l'Iſch, la Gimpe, la Roete, la Lauter, la Rodach, la Steinach, la Werra, &c. Cette principauté contient dix villes & ſix bourgs. La nobleſſe y relève de la chancellerie ſeule : tant le pays que la nobleſſe, a un directeur & un ſyndic. Preſque tous les habitans y profeſſent la religion Luthérienne ; le reſte eſt Calviniſte. Le commerce conſiſte en bled, en laine, en moutons & en bêtes à cornes engraiſſées, en ardoiſes, pierres à repaſſer & en pierres à fuſil, en ouvrages de bois de toutes eſpèces, en poix, en potaſſes, &c.

Cette principauté peut avoir ſeize lieues de long ſur huit de large, & appartient à la maiſon de Saxe-Saalfeld Les états de ce prince ont été affranchis du droit d'aubaine en France en 1778. (*M. D. M.*)

COCA, petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille ſur la petite rivière d'Eleſana.

COCHEM, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, ſur la Moſelle. Autrefois cette ville étoit impériale, mais elle eſt ſujette à l'électeur, depuis 1298, tems auquel cette ville, hypothéquée à l'électeur de Trèves par l'empereur Adolphe, lui fut définitivement donnée en propriété par l'empereur Albert. Elle eſt à 10 lieues S. O. de Coblentz. 14 N. E. de Trèves. *Long.* 24, 45 ; *lat.* 50, 12. (*R*)

COCHEREL, village de Normandie, au diocèſe & à 3 lieues d'Evreux, ſur la rivière d'Eure, renommé par la bataille que du Gueſclin y gagna le 6 mai 1364, contre le roi de Navarre.

COCHERGAW, contrée d'Allemagne entre la Franconie & la Souabe, ainſi nommée, parce qu'elle eſt arroſée par le Cocher, ou Kocher, qui ſe jète dans le Necker près de Wempfen.

COCHILA, rivière d'Italie, au royaume de Naples, qui prend ſa ſource dans l'Apennin & ſe jète dans le golfe de Tarente.

COCHIN, ville conſidérable d'Aſie, capitale d'un royaume de même nom, ſur la côte de Malabar. Les habitans ſont idolâtres. Les femmes y peuvent prendre autant de maris qu'il leur plaît. *Long.* 95, 15 ; *lat.* 10.

Cochin étoit un lieu important lorſque les Portugais arrivèrent dans l'Inde. Ils s'emparèrent de cette place, dont ils furent chaſſés depuis par les Hollandois. Dans le fauxbourg il y a une colonie de Juifs induſtrieux & blancs, qui ont la folle prétention de s'y être établis au tems de la captivité de Babylone. La ville, entourrée de campagnes très-fertiles eſt bâtie ſur une rivière qui reçoit des vaiſſeaux de cinq cents tonneaux, & qui forme dans le pays pluſieurs branches navigables. Si le commerce n'y eſt pas auſſi actif qu'il le pourroit être, il faut en accuſer le génie oppreſſeur du gouvernement. On recueille dans ce royaume du poivre en abondance. Un évêque Portugais porte encore le titre d'évêque de Cochin. Cette ville eſt à 36 lieues de Calicut, au ſud. (*M. D. M.*)

COCHINCHINE (la), *Cochinſina*, royaume maritime d'Aſie, borné à l'eſt par la mer, au nord par le Tonquin, à l'oueſt par le Kémoi, au ſud par le royaume de Chiampa. Il a environ cent dix lieues de long, ſur vingt-cinq de large : ce beau pays faiſoit partie du royaume de Tonquin ; mais un prince du Tonquin, fuyant devant ſon ſouverain, qui le pourſuivoit comme un rebelle, avoit franchi avec ſes ſoldats & ſes partiſans le fleuve qui ſert de barrière entre le Tonquin & la Cochinchine. Les fugitifs, aguerris & policés, chaſſèrent bientôt des habitans épars qui erroient, ſans forme de gouvernement civil, & ſans autres loix que celles de l'intérêt mutuel & ſenſible qu'ils avoient à ne point ſe nuire réciproquement Ils y fondèrent un empire ſur la culture & la propriété, un peu avant le milieu du dix-ſeptième ſiècle. Le riz étoit la nourriture la plus facile & la plus abondante. Il eut les premiers ſoins des nouveaux Colons. La mer & les rivières attirèrent des habitans ſur leurs bords, par une profuſion d'excellent poiſſon. On éleva des animaux domeſtiques, les uns pour s'en nourrir, les autres pour s'en aider au travail. On cultiva les arbres les plus néceſſaires, tels que le cotonier, pour ſe vêtir. Les montagnes & les forêts qu'il n'étoit pas poſſible de défricher, donnèrent du gibier, des métaux, des gommes, des parfums, & des bois admirables. Ces productions ſervirent de matériaux, de moyens, & d'objets de commerce. On conſtruiſit les cent galères qui défendent conſtamment les côtes du royaume.

Les mœurs de ce peuple ſont douces ; leur caractère eſt humain, & les femmes ſont auſſi remarquables par leur beauté, que par leur aſſiduité au travail, & leur intelligence ; d'ailleurs ſous un climat où la nature riche & féconde a laiſſé peu de choſe à deſirer & à faire. On n'y connoît ni voleurs ni mendians. Tout le monde à droit d'y vivre dans ſon champ ou chez autrui. Un voyageur entre dans une maiſon de la peuplade où il ſe trouve, s'aſſied à table, mange, boit, ſe retire ſans invitation, ſans remerciement, ſans queſtions. C'eſt un homme ; dès-lors, il eſt ami, parent de la maiſon. Fût-il d'un pays étranger, on le regarderoit avec plus de curioſité ; mais il ſeroit reçu avec la même bonté.

Ce ſont les ſuites & les reſtes du gouvernement des ſix premiers rois de la Cochinchine, & du contrat ſocial qui ſe fit entre la nation & ſon conducteur, avant de paſſer le fleuve qui ſépare ce royaume de Tonquin. Ces hommes, las d'oppreſſion, voulurent ſe prémunir contre les abus de l'autorité. Leur chef, qui leur avoit donné l'exemple & le courage de ſe révolter, leur promit un bonheur dont il vouloit jouir lui-même ; celui d'un gouvernement juſte, modéré, paternel. Il cultiva avec eux la terre où ils s'étoient ſauvés enſemble.

il ne leur demanda jamais qu'une seule rétribution annuelle & volontaire, pour l'aider à défendre l'état contre le despote Tonquinois qui les poursuivit long-tems au-delà du fleuve qu'ils avoient mis entr'eux & sa tyrannie.

Ce contrat primitif a été religieusement observé durant plus d'un siècle sous cinq ou six successeurs de ce brave libérateur ; mais il s'est enfin altéré & corrompu. Le prince actuel porte le titre fastueux & sacrilège *de roi du ciel*. Ils étoient libres ces peuples, & les insensés ont demandé des chaînes : c'étoient auparavant des hommes ; ce ne sont plus aujourd'hui que de vils esclaves, qui peuvent être les victimes du caprice du souverain. L'or qu'il a fait déterrer dans les mines a desséché l'agriculture. Il s'est fait bâtir un palais d'une lieue de circonférence, & des milliers de canons autour des murailles de ce palais, le rendent redoutable aux peuples.

La découverte de l'or a naturellement amené celle des impôts ; les tributs ne sont plus des offrandes volontaires, mais des exactions par contrainte ; & ce beau, cet heureux pays, offre déjà des ruines, des crimes, la perfidie, & la dépopulation, suite du despotisme.

Les Chinois, qui sont en possession d'y faire le principal commerce, en tirent aujourd'hui en échange des marchandises qu'ils y portent, des bois de menuiserie pour la charpente des maisons & la construction des vaisseaux ; une immense quantité de sucre, de la soie de bonne qualité, des satins agréables, du pitre, filament d'un arbre ressemblant au bananier, du thé noir & de mauvaise qualité, pour la consommation du peuple, comme s'il falloit empoisonner cette classe précieuse de la société ; de la canelle si parfaite, qu'on la paie trois ou quatre fois plus cher que celle du Ceylan ; du poivre excellent, & du fer si pur, qu'on le forge en sortant de la mine, sans le faire fondre ; de l'or ; au titre de vingt-trois karats ; il y est plus abondant que dans aucune autre contrée de l'Orient ; du bois d'aigle, plus ou moins parfait, selon qu'il est plus ou moins résineux. Le pays produit encore des perles, des diamans & de l'ivoire.

Les Cochinchinois sont guerriers ; leurs armes sont le mousquet & le sabre. On les élève à la guerre dès leur enfance, ce qui rend ce royaume très-puissant. Plusieurs princes s'en sont rendus tributaires. La ville où le souverain fait sa résidence est Ka-Hué, c'est-à-dire, Hué-la-Grande. Après bien des persécutions, la religion chrétienne y jouit d'un calme assez grand depuis l'édit de 1774, qui a remis en liberté tous ceux qui étoient détenus en prison pour n'avoir pas voulu abjurer le christianisme. Le même édit leur accorde l'exercice libre de leur religion.

La Cochinchine, selon le P. Alexis de Rodes, est divisée en six provinces, dont chacune a son gouverneur & un ressort de justice particulier.

Au nord Quambin, le long de la côte, Thoanoa, Cham, Quanglia, Quin-hin. La situation de la sixième province n'est déterminée par aucun géographe. Ce royaume est situé dans la zone-torride, entre le douzième & dix-huitième degrés de latitude septentrionale. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

COCKERMOUTH, petite ville d'Angleterre, dans la province de Cumberland. Elle envoie deux députés au parlement. *Long.* 13, 48 ; *lat.* 54, 44.

COCONUCOS, peuple de l'Amérique méridionale dans le Popayan, au pied des Andes, où ils habitent des vallées fort spacieuses. On voit au haut de ces montagnes quelques gouffres de volcans, d'où il sort des eaux bouillantes & salées, dont on recueille du sel.

COCOS (île des), île de l'Amérique méridionale, dans la mer Pacifique. Il y a encore une île de ce nom dans la mer d'Afrique, près de l'île de Madagascar, & une troisième dans la mer d'Asie, près de l'île de Sumatra.

CODOGNO, *Cotoneum*, petite ville d'Italie, au duché de Milan, dans le Lodésan, vers le confluent de l'Adda & du Pô. Les Autrichiens y furent forcés le 6 mai 1746.

CŒLLEDA, ou CŒLLN, petite ville de la haute Saxe, dans le cercle de la Thuringe. On élève dans les environs beaucoup de bétail.

CŒLN. *Voyez* CŒLLEDA.

CŒNNERN, petite ville de la basse Saxe, dans le duché de Magdebourg. Il y a une école, un hôpital, & un prévôt de ville, qui est le chef des magistrats. Elle a beaucoup souffert des incendies, mais sur-tout de la guerre de trente ans, qui l'a presqu'entièrement ruinée.

COERBACH, ville d'Allemagne, capitale de la principauté de Waldeck, près du pays de Hesse-Cassel. *Long.* 26, 30 ; *lat.* 57, 15.

COERLIN ; ville & bailliage d'Allemagne, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. Elle est située sur la rivière de Persante, munie d'un château, & pourvue d'une prévôté. L'on y travaille beaucoup en laines.

COESFELD, ville forte d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Munster, près du Berkel. *Long.* 24, 50 ; *lat.* 51, 58.

COESNON (le), rivière de France, en Normandie, qui prend sa source dans le Maine, & se jète dans la mer près du mont Saint-Michel.

COESSEIN, c'est le nom d'une des pointes du mont Fichtelberg, l'un des plus élevés de l'Allemagne : il est en Franconie, dans la principauté de Bareith.

COESSLIN, ancienne ville d'Allemagne, chef-lieu d'un bailliage & d'un cercle du même nom, en haute Saxe, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin, appartenant au roi de Prusse. On la nommoit autrefois *Cossalitz* & *Cossalin*. Elle est située sur la rivière de Nisebeck, laquelle va tomber dans le lac de Jasmund, au pied

du mont Chellen. Les évêques de Camin y faiſoient leur réſidence avant la réformation. C'eſt aujourd'hui le ſiège d'une prévôté luthérienne, d'un conſiſtoire, & d'une cour de juſtice affectée à la Poméranie ultérieure. Le grand incendie qu'elle eſſuya l'an 1718, engagea le roi de Pruſſe à la faire rebâtir ſolidement & régulièrement ; & les bienfaits de ce prince à cette occaſion, portèrent ſes habitans à lui ériger une ſtatue de pierre au milieu de leur grande place publique. (*R.*)

COETHEN, ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt ; ſur la petite rivière de Zittau. C'eſt là que réſident les princes d'Anhalt, qui prennent le ſurnom de *Coethen*, & qui forment une des quatre branches principales de cette illuſtre maiſon. C'eſt une des villes les plus anciennes de l'Allemagne : elle étoit déja fort connue du tems d'Henri l'Oiſeleur, dans le xe ſiècle. Elle eſt compoſée de pluſieurs parties, que l'on agrandit & que l'on embellit tous les jours. Les luthériens & les réformés y ont chacun ſéparément une égliſe, une école publique, & une maiſon d'orphelins, & un hôpital en commun. Les arts & métiers y proſpèrent, & l'on y établit en 1617 une ſociété, qui prit le ſurnom de *fructifiante*. Le terroir de *Coethen* & de ſes dépendances eſt un des plus fertiles de l'Allemagne : il y a un bailliage d'où reſſortiſſent au-delà de cinquante villages, tous riches en grains. Il ſe tint dans cette ville, l'an 1569, une aſſemblée de tous les eccléſiaſtiques de la principauté d'Anhalt. (*R.*)

COETMALOEN, abbaye de France, fondée vers 1142, en Bretagne, au diocèſe de Quimper : elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 45000 liv.

COEVORDEN, ville très-forte des Provinces-Unies, dans l'Overiſſel, ſur les confins de la Weſtphalie. Cette place eſt le chef-d'œuvre du célèbre Coehorn, le plus grand Ingénieur qu'aient eu les Hollandois. Les états la prirent en 1579 ; les Eſpagnols l'ayant repriſe, les états s'en rendirent maîtres de nouveau en 1592. L'évêque de Munſter la prit en 1672, & la république la reprit la même année. Elle eſt entourée d'un grand marais, à 12 li. ſ. de Groningue, 15 n. e. de Déventer. *Long.* 24, 16 ; *lat.* 52, 40.

COGENDE, ville d'Aſie, dans la Tartarie, au pays de Cogende, qui fait partie du Fergan, ou du moins qui en eſt limitrophe. Elle eſt dans une belle & fertile campagne, ſur le fleuve Jaxartes (*Sihon*) vers le quatorzième degré de *lat.* & le quatre-vingt-onzième de *long.*

COGNAC, *Campiniacum*, *Copriniacum*, ou *Conniacum*, ville de France, au gouvernement de Saintonge, & en particulier dans l'Angoumois, dont elle eſt la ſeconde ville. Elle eſt du diocèſe de Saintes. La ſituation en eſt charmante, & rien n'eſt plus riant que le payſage dont elle eſt environnée. Elle eſt célèbre par la naiſſance de François Ier, & par ſes eaux-de-vie.

Cognac eſt ſur la Charente, à 7 lieues de Saintes, 7 d'Angoulême, & 2 de Jarnac. Le prince de Condé l'aſſiégea en vain en 1651. Il s'y eſt tenu pluſieurs conciles ; ſavoir, en 1238, 1260, & 1262. (*R.*)

COGNI, *Iconium*, grande & ancienne ville de la Turquie Aſiatique, dans la Caramanie, réſidence du beglierbey. Elle eſt dans une belle campagne abondante en bled, en fruits, légumes & bétail. Il y a des moutons dont la queue pèſe juſqu'à trente livres. Elle eſt à 60 lieues n. e. de Satalie. *Long.* 51, 30 ; *lat.* 37, 56.

COGORETO, ou COGURETO, village maritime d'Italie, dans l'état & à 10 lieues o. de Gènes, avec un petit port. Il eſt remarquable par la naiſſance de Chriſtophe Colomb.

COIMBRE, grande ville du royaume de Portugal, capitale de la province de Beira, ſur le Mondego, fameuſe par ſon univerſité qui y fut transférée de Lisbonne en 1291. On y compte neuf égliſes paroiſſiales. *Long.* 9, 40 ; *lat.* 40, 14.

Son évêché eſt ſuffragant de Brague. La cathédrale & les fontaines ſont magnifiques. La ville eſt belle & bien bâtie ; elle eſt dans un terroir très-agréable, où l'on recueille d'excellent vin, des olives & des fruits délicieux. Elle eſt à 36 lieues n. e. de Lisbonne. (*R.*)

COINCY, petite ville de France dans le Soiſſonnois, à 2 li. n. de Château-Thierry.

COINCZ, petite île ſur la côte occidentale d'Irlande.

COIRE, *Curia Rhetorum*, ville de Suiſſe, capitale du pays des Griſons, près du Rhin. *Long.* 27, 8 ; *lat.* 46, 50.

Son évêché, qui eſt fort ancien, eſt ſuffragant de Mayence. L'évêque a le droit de battre monnoie, & eſt prince du Saint-Empire. Coire, qui eſt indépendante de ſon évêque, fait un corps à part, & a ſon gouvernement & ſes loix. Il y a un grand conſeil, compoſé de ſoixante-dix perſonnes, d'où l'on tire le ſénat, compoſé de quinze ſénateurs. La plaine où elle eſt ſituée abonde en vignobles & en gibier. La ville eſt proteſtante ; l'enclos ſeul de la cathédrale ſuit la religion Catholique. Coire eſt à 22 lieues ſ. de Conſtance, 21 ſ. e. de Zurich, 28 n. o. de Bergame (*R.*)

COIROUX, abbaye de filles, de l'ordre de Cîteaux, diocèſe de Limoges, à 3 li. ſ. de Tulles.

COISLANS, comptoir Hollandois, à la côte de Malabar, à 26 li. n. o. du cap Comorin.

COKENHAUSEN, ville forte de Suède en Livonie, ſur la Dwina. *Longit.* 43, 26 ; *latit.* 56, 40.

COL, île de l'Océan, l'une des Weſternes. Elle abonde en bleds & en pâturages. *Long.* 11 ; *lat.* 57 (*R.*)

COL D'AGNELLE, paſſage de France en Italie, qui conduit de Guilleſtre à Château-Dauphin.

COL D'ARGENTIERE (le), paſſage de France en Italie, entre le marquiſat de Saluces & le comté de Nice.

COL-DE-LIMON, passage des Alpes, qui conduit de Sospelle à Cony.

COL DES MUDECHARES, ville ancienne d'Afrique, au royaume d'Alger, sur le bord de la rivière d'Açafran, ou Chinalaf. Elle fait un grand commerce en cuirs, en cire, &c. La contrée abonde en bleds, en fruits & en troupeaux. On y élève beaucoup de vers à soie. Entre cette ville & celle d'Alger, qui n'en est éloignée que de six lieues, il y a un port que l'on nomme *Port des Cassines*, qui peut contenir plusieurs vaisseaux.

COL-DE-TENDE (le), passage des Alpes, entre le Piémont & le comté de Nice. Il est ainsi nommé de la montagne de Tende au comté de Nice.

COLANGES, ou COULANGES-LES-VINEUSES, *Coloniæ-vinosæ*, petite ville de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois. Au commencement du XIIIe siècle, les comtes de Joigny en étoient seigneurs.

Philippe de Sainte-Croix, évêque de Mâcon, qui en étoit seigneur en 1377, y fonda un hôpital. Le roi y unit la maladrerie de Saint-Cyr, de Maillila-Ville, en 1697.

L'église paroissiale est belle, vaste & très-éclairée. Le territoire ne produit pas du bled pour six semaines; mais il est très-abondant en vin qui est excellent; Henri IV en faisoit usage : il y a onze cent dix arpens de vignes, qui peuvent donner par an communément sept à huit mille feuillettes : on y compte trois cent quarante feux, & environ mille communians.

Le défaut d'eau a été cause que cette ville a été brûlée plusieurs fois, entre autres le 11 mai 1679.

Dès 1516, on avoit tâché d'y faire venir l'eau, mais inutilement : enfin, en 1705, M. d'Agueſſeau, procureur-général, depuis chancelier, qui en étoit seigneur, y envoya un ingénieur, qui a fourni cette ville d'une eau qui coule continuellement. C'est à François Rousseau, né à Coulanges, que nous devons l'invention de la cire d'Espagne. Il vivoit sous Louis XIII & Louis XIV. (*R.*)

COLANGES-SUR-YONNE, petite ville & prévôté de France en Bourgogne, à 5 lieues de Colanges-les-Vineuses.

COLBERG, ville forte d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, au cercle de haute-Saxe, à l'embouchure de la Persante, dans la mer Baltique. *Long.* 33, 30; *lat.* 54, 18.

L'étendue de cette ville est médiocre, mais ses habitans sont aisés, au moyen de leurs manufactures de draps, de toile, de la qualité de leurs laines, de leur commerce avec la Pologne, & de la navigation. On y compte plusieurs églises & une école latine. La pêche est très-abondante dans les environs, sur-tout celle des saumons & des lamproies. Il y a aussi des salines d'un grand produit. Les Russes bombardèrent cette ville, & lui donnèrent vainement un assaut en 1758 & 1760; mais enfin ils la prirent en 1761; ils la restituèrent au roi de Prusse en 1762. Colberg a prodigieusement souffert de ses différens sièges. (*R.*)

COLCHESTER, ville riche & considérable d'Angleterre, dans la province d'Essex, sur le Colst. *Long.* 18, 22; *lat.* 51, 52. Elle a été bâtie par Coïlus, prince Breton, cent vingt-quatre ans après Jesus-Christ, & jouit du droit d'envoyer deux députés au parlement. Ses huîtres sont les meilleures de toute l'Angleterre. Elle fait un grand commerce de laine, & est à 15 li. n. e. de Londres, & 6 de la mer. Elle est renommée par ses manufactures de frise & de serges. (*R.*)

COLDING, petite ville de Danemarck, dans le Nordjutland, au diocèse de Ripen, remarquable par son pont qui est d'un grand revenu par les péages, & par la bataille qu'y gagnèrent les Danois en 1644 sur les Suédois. Elle est très agréablement située, à 20 li. s. e. de Wibourg, 15 s. o. d'Arhus : au reste le commerce y est peu considérable. *Long.* 27; *lat.* 55, 35. (*R.*)

COLDINGHAM, petite ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse. Elle avoit autrefois une abbaye fameuse, dont le domaine s'étendoit sur toute la plaine voisine, que l'on appelle *Coldingham Moor*, & qui a huit milles d'Angleterre de longueur. Proche de là se trouve sur la mer du nord, le cap Saint-Ebbe, vulgairement nommé, par corruption, *Saint-Tabbes*.

COLDITZ, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, au cercle de Leipsic, capitale du bailliage de Colditz. Elle est située sur la Mulde, & elle a voix & séance dans l'assemblée des états. Il y a un vieux château auquel est attaché un parc spacieux. Il s'y trouve aussi une surintendance, qui a juriſdiction sur deux villes, onze mères églises de campagnes, & sept filiales. Cette ville abonde en tisserands. Les environs fournissent de très-bons savons. On y trouve aussi de la cimolie, & d'autres terres propres & nécessaires aux draperies.

COLDSTREAM, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Berwick ou de Merse. Elle n'est remarquable que pour avoir eu un grand monastère avant la réformation, & en ce qu'outre le droit de tenir marché, elle a l'honneur de donner son nom à l'un des corps militaires qui composent la garde du roi de la Grande-Bretagne.

COLERAINE, petite ville d'Irlande, avec titre de baronie, dans la province d'Ulster, & dans le comté de Londonderry, sur la rivière de Bann qui fait communiquer le lac Lough Neagh avec l'Océan septentrional. Cette ville est assez grande & assez bien située pour faire un commerce considérable; on ne la dit cependant pas riche. Elle envoie deux députés au parlement d'Irlande. *Long.* 10, 35; *lat.* 55, 10.

COLESHEY, ou COLÈCHE, ville des Indes, située dans le royaume de Travancor. Elle est à 8 lieues au n. o. du cap Comorin. La compagnie françoise des Indes s'y étoit établie. (*R.*)

COLIMA,

COLIMA, ville considérable de l'Amérique septentrionale, au Mexique. Elle est très-riche & dans une vallée de même nom, très-fertile & très-agréable; il y a près de là un volcan qu'on nomme aussi *Colima*. *Long.* 27, 33; *lat.* 18, 30.

COLIN, ville de Bohême, avec un beau & fort château, dans le cercle de Caurzim. Elle est à 12 lieues de Prague.

COLIOURE, petite ville fortifiée de France, dans le Roussillon, au pied des Pyrénées, avec un petit port. Elle est à 4 lieues s. e. de Perpignan, 2 s. d'Elne. *Long.* 20, 45, 2; *lat.* 42, 31, 45.

COLL, île dépendante de l'Ecosse, du nombre des Westernes, jadis les *Hebrides*: elle n'est séparée de celle de Tyre-Y qui est à son midi, que par un canal assez étroit, & l'on observe que la nature fit ces deux îles particulièrement l'une pour l'autre, en ce qu'il naît plus de filles que de garçons dans Tyre-Y, & plus de garçons que de filles dans Coll. Cette dernière, un peu plus grande que la premiere, a dix milles du pays en longueur, & deux en largeur. Elle est généralement fertile, & ses côtes abondent en stockfish. On y pêche beaucoup de saumons, de truites, d'anguilles & de morues. Des Protestans seuls l'habitent, & elle appartient à l'une des branches de la famille de Maclean. *Long.* 11; *lat.* 57.

COLLAO, contrée de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la province de los-Charcas.

COLLE, petite ville d'Italie, au grand duché de Toscane, dans le Florentin. Son évêché est suffragant de Florence. *Long.* 28, 45; *lat.* 43, 24.

Colle (la), rivière de France, en Champagne, qui se jète dans la Marne, près de Châlon.

COLLOBRIERE, petite ville de France, dans la Provence, au diocèse de Toulon, à 4 lieues de la mer, à l'orient septentrional de cette dernière ville.

COLLODEN, lieu de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Murrai, près de la ville d'Inverness. Le prince Edouard y fut défait en 1746. (*R.*)

COLMAR, *Collumbaria*, ville considérable de France dans la haute-Alsace, dont elle est la capitale. Elle étoit autrefois impériale. C'est le lieu où reside le conseil royal & souverain de la province. Les Luthériens y ont liberté de conscience, & les habitans jouissent de beaux privilèges. La contrée où cette ville est située, est une des plus saines, des plus fertiles, & des plus agréables de toute l'Alsace. Les rivières de Fecht & de Lauch, après avoir servi à mouvoir plusieurs moulins, & à nettoyer les rues par les canaux qui les traversent, vont mêler leurs eaux à celles de la Tour, sur laquelle on a construit un grand & beau pont de pierre, & qui, une lieue plus bas, va se jeter dans l'Ill; c'est là que cette dernière rivière devient navigable, & facilite considérablement le commerce entre cette ville & celle de Strasbourg. Louis XIV, en 1673, en fit raser les fortifications; il n'y reste plus aujourd'ui qu'une assez bonne muraille flanquée de tours. On y compte une église collégiale & paroissiale, une paroisse pour les Luthériens, un collège royal pour l'instruction de la jeunesse catholique de la haute-Alsace, un gymnase pour la jeunesse luthérienne, une commanderie de l'ordre de Malte, réunie à celle de Soulz; trois couvens d'hommes, deux de religieuses, un hôpital militaire, un hôpital bourgeois commun aux deux religions, une salle d'anatomie, un palais où l'on rend la justice, un hôtel-de-ville, une douane, un magnifique arsenal: il y aussi un commandant, un major, une recette, une lieutenance de maréchaussée, &c. Le plus grand commerce de Colmar consiste en grains, en vins excellens. Ses revenus montent au-delà de 100,000 livres. Cette ville a conservé son droit municipal. Elle est à 14 li. s. de Strasbourg, 97 e. de Paris. *Long.* 25, 2, 11; *lat.* 48, 4, 44. (*M. D. M.*)

COLMARS, petite ville de France, en Provence, généralité d'Aix, au diocèse de Senez, avec droit de députer aux états. Elle est proche des Alpes, à 8 li. n. o. de Glandève, 8 n. e. de Digne, 155 s. e. de Paris. *Long.* 25, 30; *lat.* 44, 17.

COLMOGOROD, ville de l'empire Russien, dans une île formée par la Dwina, avec un archevêché. Elle est à 12 li. s. e. d'Archangel, 180 n. e. de Moskou. *Long.* 58, 25; *lat.* 46, 10.

COLMONT, très-ancien château d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie & dans l'évêché de Liege, au pays de Tongres: il est connu par les dévastations qu'il essuya l'an 1170 & l'an 1489.

COLN, ville d'Angleterre, au bord oriental de la province de Lancastre. Elle fait un grand trafic de grains & d'autres provisions de bouche. On déterra, il y a quelques années, dans ses environs, nombre de médailles romaines, tant d'argent que de cuivre. *Long.* 15, 35; *lat.* 53, 45.

Coln, rivière d'Angleterre, qui coule dans les provinces de Hertford & du Buckingham, & tombe dans la Tamise, entre Windsor & Hampton-Court.

COLOCHINA, ville de la Turquie en Europe, dans la Morée, sur un golfe de même nom, à 20 li. s. e. de Misitra, 4 n. de Cérigo. Cette ville étoit l'arsénal de mer des braves Lacédémoniens. *Long.* 40, 55; *lat.* 36, 32.

COLOCZA, ville de la haute Hongrie, capitale du comté de Bath sur le Danube. Elle étoit autrefois considérable, & avoit un archevêché, auquel est joint l'évêché de Bath depuis long tems. Les Turcs la prirent en 1686. Les Impériaux la reprirent ensuite. Elle est à 20 li. s. de Bude, 22 s. o. de Zolnock. *Long.* 36, 55; *lat.* 46, 33.

COLOGNE, *Colonia Agrippina*: cette ville est mal peuplée, mais l'une des plus anciennes & des plus grandes de l'Allemagne, autrefois capitale de quartier parmi les villes Anséatiques, bâtie en forme de croissant, sur le Rhin, & fortifiée à l'an-

tique. C'eſt la capitale de l'électorat de Cologne, & le ſiège du grand chapitre de l'archevêché de ſon nom, d'un nonce papal & d'une univerſité. On y compte dix collégiales outre la métropole de Saint-Pierre, qui ſeroit magnifique ſi elle étoit achevée; dix-neuf égliſes paroiſſiales, quatre abbayes, cinquante-ſix couvens, dont dix-ſept d'hommes, & trente-neuf de filles, ſeize hôpitaux, environ cinquante chapelles, une commanderie de l'ordre Teutonique, un hôtel-de-ville fort vaſte, d'architecture gothique, un pont volant entre la ville & Duytz, pluſieurs manufactures & fabriques, un hôtel de l'électeur, un arſénal bien fourni, &c. Les proteſtans, qui y ſont en grand nombre, ont leur culte à Millheim, petit endroit voiſin. Cette ville a droit de ſéance aux diètes du cercle de Weſtphalie, & à celles de l'empire dans le banc du Rhin, où elle tient le premier rang parmi les villes, malgré les proteſtations d'Aix-la-Chapelle, qui le lui diſpute depuis un tems immémorial. Le port en eſt aſſez beau. L'électeur n'a pas la liberté de ſéjourner plus de trois jours de ſuite dans la ville ſans la permiſſion du magiſtrat, qui prétend que la ville eſt libre & impériale. Elle eſt gouvernée par ſix bourguemeſtres, dont deux ſont régens, comme étoient les conſuls à Rome. Le conſeil eſt compoſé de quarante-neuf perſonnes. En 1770 ſes citoyens ont été exemptés du droit d'aubaine en France. Elle eſt dans une plaine, ſur la rive gauche du Rhin, à 7 li. e. de Juliers, 30 n. e. de Trèves, 28 ſ. o. de Munſter, 34 n. o. de Mayence, 184 n. de Vienne, 104 n. e. de Paris. *Long.* 24, 45; *lat.* 50, 55. (*M. D. M.*)

COLOGNE (Electorat de), pays aſſez grand d'Allemagne, borné au nord par les duchés de Clèves & de Gueldres, à l'orient par celui de Berg & l'électorat de Trèves, au couchant par le duché de Juliers. Le Rhin qui arroſe ce pays, le rend très-commerçant. L'électeur de Cologne eſt archichancelier de l'empereur pour l'Italie; mais ce n'eſt qu'un titre qui n'entraîne aucune fonction; un titre plus réel pour lui, c'eſt celui de duc de Weſtphalie.

Le ſol de cet électorat eſt d'une nature fort inégale. Ici ce ſont des montagnes, des forêts, des terres ſabloneuſes; là des terreins très-fertiles, ſur-tout dans le bas électorat, qui produit quantité de bleds. Dans le diſtrict qui côtoie le Rhin, on recueille d'excellent vin, connu ſous le nom de *Bleichert*. Les forêts fourmillent de gibier; les fleuves, de poiſſons; & on trouve preſque par-tout des ſources minérales. On compte dans ce pays cinquante-deux villes, & plus de dix-ſept bourgs. Les états ſont compoſés des prélats, des nobles & des villes. Le ſeule religion qu'on y profeſſe, eſt la Catholique, excepté la ſeigneurie d'Odenkirchen, où il y a des Luthériens, & le bailliage de Rheimberg, où les Réformés ont l'exercice public de leur culte.

Les archevêques de Cologne ont obtenu de bonne heure la diſtinction du *pallium*, & celle de ſe faire précéder par la croix. Les revenus de l'archevêché ſont, dit-on, de peu de conſequence; l'électeur entretient une garde du corps ſous le nom de *Trabants-archers*, & un régiment de gardes à pied. Ce pays comprend le diocèſe & le domaine ſéparé. Le diocèſe eſt diviſé en haut qui comprend huit bailliages, & en bas. Le domaine comprend le duché de Weſtphalie & le comté de Becklinchuſen. L'électeur de Cologne a droit de ſacrer l'empereur alternativement avec celui de Mayence. (*M. D. M.*)

COLOMAY, petite ville de Pologne, dans la Ruſſie Rouge, palatinat de Ruſſie ſur le Pruth, à 17 li. n. e. de Halicz. Cette ville eſt connue par ſes ſalines, & appartient à l'empereur depuis 1773, lors du démembrement de la Pologne. *Long.* 44, *lat.* 48, 45. (*R.*)

COLOMB (Saint), ville d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, au ſommet d'une colline peu éloignée de la mer. On n'y compte que cent trente maiſons, & la plupart aſſez mal bâties; mais les rues en ſont larges & bien pavées, & il y a foires & marchés pour le gros & le menu bétail, & pour les étoffes de laine. On trouve dans ſon voiſinage les veſtiges d'un ancien camp Danois. *Long.* 12, 12; *lat.* 50, 30.

COLOMB (Saint), petite île, du nombre des anciennes Hébrides, à la pointe méridionale de celle de Mull dans la mer occidentale d'Ecoſſe. On lui donne deux milles du pays en longueur, & un en largeur; & les Irlandois l'appellent *I'Colm'-Kill*; elle a auſſi porté le nom de *Jona*. C'eſt dans cette île, qu'au VIe ſiècle, Colomb ou Colomban, ſaint homme Irlandois, célèbre par l'auſtérité de ſes mœurs & par la pureté de ſa doctrine, fit un certain ſejour, & jeta les fondemens d'un ſéminaire qui s'eſt long-tems ſoutenu, & qui fourniſſoit les îles Britanniques d'une multitude de religieux & de prêtres, d'autant plus reſpectés qu'ils étoient moins connus; car cette île fut de tout tems, par ſa ſituation, une patrie de ſolitaires qui ne pouvoient ſortir de là ſans apporter avec eux un air de nouveauté, très-équivalent à celui qu'eux-mêmes devoient trouver dans le monde. Sodor, dont les évêques de Man portent le titre, eſt le nom du diocèſe moderne de cette île. La religion proteſtante eſt celle qu'on y profeſſe.

COLOMBE (Sainte), petite ville de France, dans le Forez, ſur le Rhône, vis-à-vis de Vienne en Dauphiné. C'eſt le chef-lieu d'une viguerie royale. Il y en a une autre à 2 li. n. de Feurs.

COLOMBE (Sainte), riche abbaye au diocèſe & près de Sens, ordre de Saint Benoît.

COLOMBE (la), abbaye régulière de Cîteaux, fondée en 1146, diocèſe de Limoges, à 4 li. ſ. du Blanc, & 2 e. de la Trémoille.

COLOMBO, ville forte & conſidérable des Indes, dans l'île de Ceilan, en Aſie, avec une

bonne citadelle & trois forts. Elle appartient aux Hollandois, qui l'ont enlevée aux Portugais en 1656, après un long siège. *Long.* 98; *lat.* 7.

COLOMMAI. *Voyez* COLOMAY.

COLOMMIERS, ville de France, dans la Brie, sur le Morin, élection, généralité & à 13 li. e. de Paris, 4 f. e. de Meaux, dans un terrein gras & fertile. *Long.* 20, 40; *lat.* 48, 48.

COLONGES, abbaye de filles, ordre de Cîteaux, à 2 li. o. de Gray, en Franche-Comté.

COLORNO, bourg d'Italie, dans le duché & à 4 li. de Parme, près du Pô. Les ducs de Parme y ont une maison de plaisance. C'est un séjour des plus délicieux de l'Italie, sur-tout par la beauté de ses jardins. Le château est peu de chose. *Long.* 27, 50; *lat.* 44, 54. (*R.*)

COLOSWAR. *Voyez* CLAUSENBOURG.

COLOURI, *Salamis*, île de la Grèce, dans le golfe d'Angia, à 5 li. d'Athènes. Elle a environ vingt-cinq lieues de tour. *Long.* 41, 40; *lat.* 38.

COLRAINE. *Voyez* COLERAINE.

COLUGA, ou KOLUGA, ville de l'empire Russien, sur la rivière d'Occa, un peu au-dessous de son confluent avec l'Ugra, dans le gouvernement de Moscovie, & capitale de la province de Kolug. (*R.*)

COLUMNA, ou COLOMNA, ville de l'empire Russien, sur la rivière d'Occa, dans le gouvernement de Moscovie, & dans la province de Moscow. Ses fortifications consistent dans une simple muraille, & l'enceinte de la place n'a guère plus d'une demi lieue de tour. C'est le siège d'un archevêché. *Long.* 58, 2; *lat.* 54, 50. (*R.*)

COMACHIO, *Comacula*, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au Ferrarois, avec un évêché suffragant de Ravenne, entre des marais appellés *les vallées de Comachio*, mais dans lesquels on recueille beaucoup de sel. Les Impériaux la prirent en 1708; mais l'empereur Charles VI la rendit depuis à Benoît XIII. L'air y est mauvais, ce qui fait qu'elle n'est presque habitée que par des pêcheurs. Sa distance de Ravenne est à 8 lieues n., & 11 f. e. de Ferrare. *Long.* 29, 42; *lat.* 44, 40.

COMANA, ou CUMANA, ville de l'Amérique méridionale, sur la côte des Caraques, dans la Terre-Ferme.

COMANIE, pays d'Asie, borné par la mer Caspienne, la Circassie, la Moscovie, & la Géorgie. Les habitans vivent sous la protection du roi de Perse. On les nomme *Comoucks*. Ils sont Mahométans, superstitieux, grands voleurs, & habitent au pied des montagnes. Le pays renferme de belles prairies, & de bonnes terres labourables.

COMASQUE, pays d'Italie, qui tire son nom de la ville de Côme. Il est entouré du Bergamasque, des montagnes des Grisons, & de celles de la Valteline. Le lac, appellé par les Romains *Larius Lacus*, a dans sa longueur, qui est du nord au sud, environ 15 lieues; mais il n'a pas plus de deux ou trois lieues de largeur. (*R.*)

COMBELONGUE, abbaye de France, au diocèse de Couserans, à 2 li. e. de Saint-Lizier, ordre de Prémontré.

COMBOURG, gros bourg de France, en Bretagne, diocèse, & à 6 li. f. e. de Saint-Malo.

COMBRAILLES, petit district de France, dans l'Auvergne, abondant en grains & en pâturages. Evaux en est le chef-lieu. Il est de la généralité de Moulins. (*R.*)

COMBRET, petite ville de France, dans le Rouergue, au diocèse, & à 4 li. f. o. de Vabres, sur l'Alrance.

COMCHÉ, grande ville d'Asie, au royaume de Perse, sur la route d'Ispahan à Ormus.

COME, ville d'Italie, au duché de Milan, située à la pointe méridionale du lac de son nom, dans une plaine entourée de montagnes, à l'endroit où l'Adda sort du lac. On y compte douze paroisses, & c'est une des villes les plus peuplées & les mieux fortifiées qu'il y ait dans le Milanez. Son évêque est suffragant de Gocrz: ses habitans sont réputés les meilleurs soldats de l'Italie. Le voisinage des montagnes les rend moins polis que les habitans de Milan. Cette ville souffrit beaucoup dans le tems de l'invasion d'Annibal; mais les Romains, pour les recompenser de leur fidélité, rebâtirent leur ville, & c'est depuis ce nouvel établissement qu'elle prit le nom de *Nova Coma*. Les Impériaux la prirent en 1706. Elle est à 11 li. o. de Bergame, 9 n. de Milan, 32 n. e. de Turin.

C'est la partie du poëte comique Cecilius, de Pline le jeune, de Paul Jove, & du pape Innocent XI. *Long.* 26, 32; *lat.* 45. (*R.*)

COMENIZZE, port de mer, & bourgade de l'Albanie, dans le détroit, à l'orient de l'île de Corfou, province d'Arta.

COMENOLITARI (le), grand pays de la Turquie, en Europe, dans la Grèce. Il comprend la Thessalie ancienne & la Macédoine.

COMETEAU, COMEDAU, CHEMUDOW, ou COMMOTAU, *Commoda*, ville de Bohême, dans le cercle de Satz, avec une belle maison de ville, & un beau collège. En 1421 Zisca l'ayant prise d'assaut, fit tout passer au fil de l'épée, même les femmes & les filles, qui avoient soutenu courageusement le siège. Les Suédois la prirent à discrétion, en 1648. Elle est sur un ruisseau, dans une plaine très-fertile, à 5 li. n. o. de Satz, 17 f. o de Dresde, 24 n. o. de Prague. *Long.* 31; *lat.* 50, 30.

COMINE, petite île de la mer de Sicile, entre celles de Malte & de Goze, dans le passage qu'on appelle *le Frioul*. Elle a un petit château fortifié.

COMINES, château & ville de France, sur la Lys, en Flandres, à 3 li. n. de l'île. Il appartenoit à Philippe de Comines.

COMITLAN, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, province de Chiapa. (*R.*)

COMMANI, petit royaume d'Afrique, sur la côte de Guinée. Il a environ 5 lieues de long, sur autant de large. Les Anglois & les Hollandois y

ont un fort. Cet état, qu'on nomme auſſi *Commendo*, renferme deux villes, le grand & le petit *Commendo*. Le grand a encore le nom de *Guaſſo*, & le petit celui d'*Ekki*. (*R.*)

COMMEQUIERS, petite ville de France, dans le Poitou, élection, & à 6 lieues nord des ſables d'Olone.

COMMERCY, jolie petite ville de France, au duché de Bar, avec titre de principauté, ſur la Meuſe. On y voit un très-beau château, bâti par Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, pendant le ſéjour qu'il y fit. Le duc Charles de Lorraine en acheta de ce cardinal la propriété pour le prince de Vaudémont. Louis XIV céda cette ville avec la principauté au duc Léopold, en 1707. Elle eſt revenue à la France avec la Lorraine, mais l'uſufruit en fut cédé à la ducheſſe douairière de Lorraine, qui y mourut en 1745. Commercy eſt à 3 li. ſ. de Saint-Michel, 5 o. de Toul, 6 e. de Bar-le-Duc. *Long.* 23, 15; *lat.* 48, 40. (*R.*)

COMMINGES, petite contrée de la Gaſcogne, de dix-huit lieues de long, ſur ſix de large. Les peuples qui l'habitoient tiroient leur origine de pluſieurs brigands Eſpagnols que Pompée fit deſcendre des Pyrénées, & obligea de demeurer enſemble, & formèrent une ville, qui fut nommée *Convennæ*, de *convenire*.

Elle fut brûlée en 582 par l'armée du roi Gontran; ce qui fit que les évêques ſe retirerent à Saint-Bertrand, bâtie par l'évêque de ce nom.

Ce comté fut réuni à la couronne en 1548. Le principal commerce du pays eſt en beſtiaux, en bois de conſtruction, en grains & en mulets. Le haut-Comminges jouit du privilège de lies & paſſelies avec les Eſpagnols; ce qui donne pouvoir aux deux nations de commercer entre elles de toutes ſortes de marchandiſes, en tems de paix & en tems de guerre, excepté cependant de celles qui ſont contrebande. Le bas-Comminges eſt fertile en bleds & autres grains, qu'on fait deſcendre à Toulouſe, par la Garonne. (*R.*)

COMMIQUIERS. *Voyez* COMMEQUIERS.

COMMODAU. *Voyez* COMETEAU.

COMORE, grande ville de la baſſe Hongrie, capitale d'un comté de même nom, dans une île formée par le Danube. La ville eſt belle, & ſi bien fortifiée, que les Turcs n'ont jamais pu la prendre. La plupart des habitans ſont très-riches, & ſuivent le rit Grec. L'île où elle eſt ſituée s'appelle *Schut*. Cette ville eſt à 28 li. e. par ſ. de Vienne. *Long.* 36; *lat.* 47, 50.

COMORE (îles de), îles d'Afrique, ſituées dans le canal de Mozambique, entre la côte de Zanguebar & l'île de Madagaſcar. Elles ſont au nombre de quatre, & elles furent découvertes par les Portugais, qui s'en firent enſuite expulſer.

Comore eſt la principale de ces îles, & elle a donné le nom à ce petit archipel; mais ce n'en eſt pas la plus connue. Les Anglois ne relâchent qu'à l'île d'Anjouan, qui eſt des plus fertiles, & qui forme un petit royaume. Ses habitans parlent la langue Arabe, & ne vivent que de lait & de végétaux. (*R.*)

COMORIN (cap), cap d'Aſie, ſitué à la partie la plus méridionale de la preſqu'île en-deça du Gange, à la jonction des côtes de Coromandel & de Malabar, à 40 li. environ oueſt de l'île de Ceilan. Les Hollandois y font la pêche des perles. *Long.* 95; *lat. ſept.* 7, 42. (*R.*)

COMPIÈGNE, *Compendium*, ville de l'Ile de France, élection de la généralité de Paris, avec un château où les rois font quelque ſéjour. C'eſt le ſiège d'un bailliage, & d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. Elle a quatre paroiſſes, un hôtel-Dieu, un collège, & une fameuſe abbaye de Bénédictins du nom de Saint-Corneille, dont la menſe eſt unie au Val-de-Grace de Paris. Il s'y eſt tenu cinq conciles. La pucelle d'Orléans y fut fait priſonnière par les Anglois en 1430. Le cardinal de Richelieu y conclut un traité d'alliance avec les Hollandois en 1624. Elle fut bâtie par Charles-le-Chauve. Sa ſituation eſt ſur l'Oiſe, près d'une forêt, qui a environ trente mille arpens. Cette belle forêt eſt remplie de gibier, réſervé aux plaiſirs de nos rois, à 7 li. n. o. de Senlis, 8 o. de Soiſſons, 12 e. de Beauvais, 18 n. de Paris. *Long.* 20 d. 29′, 41″; *lat.* 49 d 24′, 59″. (*R.*)

COMPOSTELLE, ou SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE, ville fameuſe d'Eſpagne, à cauſe du pélerinage à Saint Jacques, dont on croit que les reliques y repoſent. Elle eſt ſur les rivières de Tambra & d'Ulla. C'eſt la capitale de la Galice. *Long.* 9, 28; *lat.* 42, 54.

Cette ville a un archevêché, érigé en 1180, & une univerſité. Il y a dans le chapitre ſept cardinaux-prêtres, à l'imitation de l'égliſe de Rome. Les places publiques & les égliſes, ſur-tout la métropolitaine, ſont très-belles. Compoſtelle fut priſe & brûlée par Almanzor, prince Arabe. C'eſt-là que l'ordre militaire de Saint-Jacques de Compoſtelle prit ſon origine. Elle eſt à 101 li. n. de Lisbonne, & 110 n. o. de Madrid. On y compte douze paroiſſes, douze maiſons religieuſes, & pluſieurs hôpitaux. C'eſt le ſiège d'un tribunal d'inquiſition. (*R.*)

COMPOSTELLE, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique, & dans la province de Xaliſco. Elle eſt à 33 lieues de Guadalaxara. *Long.* 270, 15; *lat.* 21. (*R.*)

COMPS, petite ville de France, en Provence, ſur la rivière de Nartabre.

COMTÉ (la). *Voyez* FRANCHE-COMTÉ.

CONAN, première métropole de la province de Xenſi, en Chine.

CONCA, rivière d'Italie, qui prend ſa ſource dans l'état de l'égliſe, & ſe jète dans le golfe de Veniſe.

CONCARNEAU, petite ville de France, en Bretagne, au pays de Cornouaille, avec un port & un bon château, à 4 li. ſ. o. de Quimper.

CONCEPTION (la), ville de l'Amérique mé-

ridionale, dans le Chili, fondée en 1550, par Pierre Baldivia, conquérant du Chili, avec un évêché, suffragant de Lima, & un beau & vaste port. Les Indiens l'ont prise & ravagée plusieurs fois. Les habitans sont robustes, bien faits, bons & hospitaliers, mais peu laborieux. Elle est sur le bord de la mer, dans un terrein qui abonde en grains, en fruits, & où l'on recueille d'excellent vin. Les rues en sont tirées au cordeau, & fort belles; chaque maison a un jardin, & la ville renferme six monastères. La vendange se fait ordinairement en avril, & notre hiver répond à l'été de cette ville. *Long.* 304 d. 27′, 30″; *lat. m.* 36 d. 48.

CONCEPTION, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, audience de Guatimala, sur une petite rivière qui tombe dans la mer, au dessus de Porto-Belo.

Il y avoit une ville de la Conception dans le Paraguai; mais aujourd'hui elle est abandonnée & détruite.

On compte encore deux bourgs de ce nom dans l'Amérique septentrionale, l'un au Mexique, dans la province de Méchoacan, l'autre au nouveau Mexique, au midi du pays des Apaches.

CONCHES, petite ville de France, en Normandie, élection de la généralité d'Alençon, sur la croupe d'une montagne, dans le pays d'Ouche. Cette ville, nommée en latin *Conchæ*, est à 4 li. d'Evreux & 13 de Rouen. Il y a une riche abbaye de Bénédictins, fondée au onzième siècle, un bailliage, vicomté & élection, qui comprend cent soixante-deux paroisses. On y fait un commerce assez considérable en grains, en barres de fer, clous, alènes, marmites, pots, &c. *Long.* 18 d. 26, 6; *lat.* 48, 57′, 43″.

CONCHOS (les), peuples de l'Amérique septentrionale, aux frontières du vieux Mexique & du nouveau, au nord de la nouvelle Biscaye. Le pays est abondant en fruits, & les rivières fort poissonneuses.

CONCHUCOS, peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, entre les montagnes des Andes. On croit que leur pays est riche en mines d'or & d'argent. Les Incas ont eu un palais au milieu de cette province; mais & le palais & les Incas, tout est détruit; la nation elle-même, qui étoit très-nombreuse, est à peine l'ombre de ce qu'elle étoit.

CONCORDE (le pays de la); c'est un pays sur la côte des terres australes, sous le tropique du capricorne, au midi de l'île de Java.

CONCORDIA, petite ville d'Italie, au duché de la Mirandole, sur la Sechia. Elle fut assiégée par le grand-prieur de France en 1704. Elle est à 2 li. o. de la Mirandole. *Long.* 28, 43; *lat.* 44, 51.

CONCORDIA, ville ruinée du Frioul, à 12 l. o. d'Aquilée. Elle a un évêché, suffragant d'Udine. L'évêque fait sa résidence à Porto-Gruaro, qui est auprès. *Long.* 30, 30; *lat.* 44, 52.

CONCRESSAUT, petite ville de France, en Berri, sur la Saudre, à 10 li. n. de Bourges, avec un bailliage & une justice royale. (*R.*)

CONDAPOLI, ville forte d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Golconde.

CONDAVERA, ou CONDEVIRE, ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deça du Gange, au royaume de Carnate, sur la côte de Malabar.

CONDÉ, petite ville de France, aux Pays-Bas, dans le Hainault, généralité de Valenciennes, avec titre de principauté, & un bon château. C'est une des plus fortes villes du royaume. Ses bastions sont du chevalier de Ville. Les François la prirent en 1676, & elle fut cédée à la France par le traité de Neimègue, en 1678. Elle est proche du confluent de la Haisne avec l'Escaut, à 3 li. n. e. de Valenciennes, 5 & demie s. e. de Tournay. Cette ville a donné son nom à la maison de Condé. Elle a un gouverneur, un lieutenant de roi, un major, un aide-major, & un capitaine des portes. *Long.* 21 d. 15′, 33″; *lat.* 50 d 26′, 55″.

CONDÉ-SUR-ITON, ou CONDÉ-L'EVÊQUE, bourg de Normandie, à six lieues d'Evreux, dans le voisinage de Breteuil & de Damville, donné à l'évêque d'Evreux, par Richard I, roi d'Angleterre, duc de Normandie, avant de partir pour la Terre-Sainte.

CONDÉ, *en Lorraine*, *Condæum*, châtellenie en Lorraine, sur la Moselle; c'étoit autrefois un des plus beaux châteaux du pays. Il fut engagé par l'évêque Adhemar de Monteil, à Edouard, comte de Bar, en 1328; il fut dans la suite uni au bailliage de Saint-Mihel. En 1473, George de Bade, évêque de Metz, vendit au duc de Bourgogne la faculté de rachat, réservée à ses prédécesseurs sur Condé, vingt mille florins du Rhin. Les ducs de Lorraine, depuis 1561, ont joui paisiblement de cette châtellenie.

CONDÉ-SUR-NOIREAU, ou CONDÉ-SUR-NEREAU, gros bourg fort peuplé, en basse-Normandie, chef-lieu d'un doyenné rural, diocèse de Bayeux, élection de Vire, avec mairie & châtellenie, une des plus considérables de la province: il s'y tient six foires par an; le commerce consiste en cuirs, draps & coutellerie. Il y a un hôpital fondé au XIIe siècle, par N. Turgot: le terrein, assez stérile, ne produit que du bled noir, du seigle & de l'avoine. Les Protestans y ont eu un temple, qui fut démoli en 1680.

CONDÉ-SUR-VIRE, bourg considérable de France, en Normandie, au diocèse de Coutances.

CONDELVAI, ville forte d'Asie, dans l'Indoustan, au royaume de Decan, sur la rivière de Mangera, aux frontières du royaume de Golconde.

CONDINSKI, ou CONDORA, province à l'orient de la Russie, avec titre de duché. Elle est remplie de forêts & de montagnes; les habitans sont idolâtres, & paient au czar un tribut en fourrures & pelleteries.

CONDOM, *Condomium Vasconum*, ville de Gascogne, capitale du Condomois, élection & généralité de Bordeaux, avec évêché, érigé en 1317 par Jean XXII: cette ville est peu peuplée, & pauvre; mais l'évêché est excessivement riche. C'est le siège d'un présidial & d'une sénéchaussée. Il y a deux paroisses, cinq couvens, un collège & un hôpital. L'évêque a le domaine utile de la ville, qui fut prise & ravagée en 1569 par Gabriel de Montgommery, chef des Protestans. C'est la patrie de Scipion Dupleix, historiographe de France, de Blaise de Montluc, dont nous avons d'excellens mémoires historiques, & de M. Sabathier, auteur d'un *Dictionnaire classique des antiquités*, *in*-8°.

Les prêtres de l'Oratoire y ont le collège: le célèbre Bossuet a été évêque de *Condom*.

Cette ville doit sa fondation à un ancien monastère, qui ne fut sécularisé qu'en 1549, à la réquisition de Henri II. Le diocèse, qui contient cent quarante paroisses, & quatre-vingts annexes, est un démembrement de celui d'Agen, au-delà de la Garonne: il est suffragant de Bordeaux.

Condom est sur la Baise, à 3 li. de Nérac, 9 n. o. d'Auch, 8 s. o. d'Agen, 30 s. e. de Bordeaux. *Long.* 18 d. 2′; *lat.* 44. (*R.*)

CONDOMOIS (le), petit pays de France, en Gascogne, dans la Guienne, dont Condom est la capitale. Il a le Bazadois au septentrion, l'Armagnac au midi, l'Agenois & le Quercy au levant, & les Landes au couchant.

CONDOR. *Voyez* CUNTUR.

CONDORA. *Voyez* CONDINSKI.

CONDORE (îles de), îles d'Asie, dans la mer des Indes, au midi du royaume de Camboge. Elles sont bien situées pour ceux qui naviguent au Japon, à la Chine, au Tonquin, & à la Cochinchine. Deux de ces îles sont assez considérables, & assez hautes pour qu'on les voie de quinze à seize lieues en mer; mais les autres ne sont guères que des butes de terres inhabitées. Celle de Condor, la plus étendue, peut avoir cinq à six lieues de long. L'endroit le plus large n'a pas plus de trois milles. Elle est la seule habitée. Les Condorins sont idolâtres & Cochinchinois d'origine. On les dit fort polis & si peu jaloux de leurs femmes, qu'ils les mènent eux-mêmes aux étrangers, jusques dans leurs vaisseaux. *Lat.* 8 d. 4′. (*M. D. M.*)

CONDRIEUX, jolie petite ville de France, au Lyonnois, remarquable par ses excellens vins blancs. Elle est au pied d'une colline, proche le Rhône. *Long.* 22, 28; *lat.* 45, 28.

CONDROZ (le), petit pays d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le pays de Liège. Huy en est la capitale.

CONDUR, petite ville d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Bisnagar.

CONFINES, ville de l'Amérique méridionale, au Chili. On la nomme aujourd'hui *Villa nova de los Infantes*. On y voit deux couvens, l'un de Dominicains, l'autre de Cordeliers. Le territoire de cette ville est riche en pâturages, fertile en grains, & en toutes sortes de fruits. Il est environné de tous côtés par les montagnes, & peut avoir 20 li. du nord au sud, & 12 de l'est à l'ouest. Ce lieu a des mines d'or assez abondantes: les environs sont couverts de cyprès.

CONFLANS-EN-JARNISY, petite ville de France, en Lorraine, sur les frontières de la Franche Comté, au confluent des rivières d'Iron & d'Orn, à 3 li. o. de Metz. *Long.* 23, 50, *lat.* 47, 45.

CONFLANS, petit pays de Roussillon, dont Ville-Franche est la capitale, généralité de Perpignan.

CONFLANS, petite ville de la Tarentaise, en Savoie, avec titre de marquisat, à 6 li. n. o. de Moutiers, sur l'Isère.

CONFLANS, village de France, au confluent de la Marne & de la Seine, où l'archevêque de Paris a une maison.

CONFOLANS, CONFOULENS, *Confluentes*, petite ville de France, dans le Poitou, sur la Vienne, aux confins de l'Angoumois, chef-lieu d'une élection établie par édit de 1714, & composée de soixante-dix paroisses. C'est la patrie d'Antoine D. Rivet de la Grange, auteur de l'*Histoire Littéraire de France*. *Long.* 18, 28; *lat.* 46, 55. (*R.*)

CONGLETON, ville d'Angleterre, dans la province de Cheshire, sur la rivière de Dan.

CONGO, grand pays d'Afrique, qui comprend plusieurs royaumes; il est borné au nord par la ligne, à l'orient par les royaumes de Macoco & Anzico, par les Monsoles, les Jagas, & le Matamba; au midi par la Cafrerie, & au couchant par la mer. Ce pays est habité par des Negres, parmi lesquels il y en a quelques uns de chrétiens. Les Portugais y ont de grands établissemens. Ce sont eux qui l'ont découvert en 1484, ils s'en emparerent en 1491; la traite des esclaves est leur plus important commerce. Les meilleurs negres sont de San-Salvador & de Sondy. Le pays produit du morfil, de la cire, & de la civette: on y porte des étoffes d'or, d'argent, des velours, du galon, de la vaisselle de cuivre, des chapeaux, des armes, des eaux-de-vie, des vins, &c. Il y a dans le royaume du fer & du cuivre en mines. On y recueille du millet, du maïs, du caffé, des bananes, & autres fruits excellens. Il s'y trouve trois espèces de palmiers, & il y croît quantité de cannes à sucre. On y rencontre les mêmes animaux qu'en Guinée. Il y en a un néanmoins qui lui est particulier, qu'on appelle cojas-morou; il tient beaucoup de l'homme pour la figure & pour les manières. Quelques auteurs disent que c'est le satyre dont les anciens ont tant parlé: mais c'est une espèce de singe semblable à ceux de l'île de Bornéo, que l'on appelle hommes de Bornéo.

Le Congo, connu encore sous le nom Basse-Guinée, tire son nom du plus grand des royaumes

qu'il contient. Les chaleurs y ſont exceſſives lorſqu'elles ne ſont pas tempérées par les vents & les pluies. Le pays eſt arroſé par un grand nombre de rivières. Les habitans du Congo ſont d'un beau noir; ils aiment beaucoup le vin & l'eau-de vie. Tout le pays eſt diviſé en quatre royaumes, celui de Loango, celui de Congo, & ceux de Benguele & d'Angola; les deux derniers ſont ſoumis aux Portugais. Le pain s'y fait avec la racine de manioc; les arbres y ſont couverts de verdure dans toutes les ſaiſons. Les forêts ſont remplies d'eſpèces d'arbres très-variées, & différentes de celles que nous connoiſſons en Europe. Elles recelent des ſerpens d'une grandeur monſtrueuſe. Jean II, roi de Portugal, faiſant reconnoître les côtes de l'Afrique, Diego Cam arriva à l'embouchure du fleuve Zaïre en 1484. Dans la ſuite les Jagues, & d'autres peuples voiſins, étant entrés dans le Congo, le ravagèrent, & s'en rendirent les maîtres. Le roi réfugié dans une île, implora le ſecours du roi de Portugal Dom Sébaſtien, qui lui envoya un régiment ſous la conduite de François de Gorea. Les Barbares, effrayés de l'artillerie, coururent ſe renfermer dans leurs déſerts. Dom Alvare, roi de Congo, en reconnoiſſance du ſervice qui venoit de lui être rendu en le rétabliſſant ſur ſon trône, offrit de ſe rendre vaſſal du roi de Portugal, ce que celui-ci eut la généroſité de refuſer, & par-là même il acheva de gagner la confiance de ces Africains. Voilà l'origine de la puiſſance des Portugais dans ces contrées, & du progrès qu'ils y ont fait faire à la religion chrétienne. Le comté de Sogno, dans le Congo propre, & au ſud de l'embouchure du Zaïre, & le royaume de Cacongo enclavé dans celui de Loango, dans ſa partie méridionale, ſont deux petites ſouverainetés diſtinctes de la baſſe-Guinée, qui a pour bornes au midi une ligne tirée du cap-Negro au coude le plus voiſin de la rivière Cuneni, ou grande rivière qui, de là, prend ſa direction du nord au ſud. (*R.*)

CONI, *Cuneum*, ville très-forte d'Italie, dans le Piémont, avec une bonne citadelle. Elle eſt belle, bien bâtie, fort peuplée & très-marchande. Sa ſituation eſt ſur une colline auprès des montagnes. On y voit un canal qui va juſqu'à Carmagnole. Elle fut priſe en 1641, par les François qui la rendirent enſuite au duc de Savoie. Ils l'aſſiégèrent de nouveau en 1691 & en 1706, mais ils furent contraints d'en lever le ſiège. En 1705, pendant le ſiège de Turin, la ducheſſe de Savoie s'y retira. Elle ſoutint un nouveau ſiège en 1744, que les François & les Eſpagnols furent obligés de lever. Il ſe donna une bataille à cette occaſion. Elle eſt à onze milles de Saluces, au confluent de la rivière de Geſſe avec la Sture. *Long.* 25, 20; *lat.* 44, 23.

CONIL, petite ville d'Eſpagne en Andalouſie, ſur le golfe de Cadix. On y fait une pêche conſidérable de thons, mais cependant dix fois moins riche qu'autrefois.

CONIMBRE. *Voyez* COÏMBRE.

CONIGLIERI, petites îles d'Afrique, ſur la côte de Tunis, à l'occident de l'île de Malte.

CONIN, ville de la grande Pologne, au palatinat de Poſnanie;

CONITZ, ville de la Pruſſe occidentale, à 15 milles de Dantzic. Il s'y fait du commerce (*R.*)

CONLIE, petite ville de France, dans le Maine, à 4 lieues n. o du Mans, chef-lieu & bailliage du marquiſat de Lavardin, avec un grand marché tous les jeudis de chaque ſemaine.

CONNAUGHT, ou CONNACIE, grande province d'Irlande, bornée par celles de Leinſter, d'Ulſter, de Munſter, & par la mer. Sa capitale eſt Galloway. Elle peut avoir quarante-cinq lieues de long ſur trente de large. Elle eſt fertile, & abonde en gros bétail, en daims, faucons & en miel.

CONNECTICUT, province maritime de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle Angleterre, à l'oppoſite de l'Ile-Longue, ou Long-Iſland. C'eſt une des quatre provinces de la Nouvelle-Angleterre, ayant les Maſſachuſets au nord, Rhode-Iſland à l'eſt, la mer au ſud, & la Nouvelle-Yorck à l'oueſt.

La province de Connecticut, qui eſt un des treize états-Unis, eſt peuplée (en 1782), de cent quatre-vingt-douze mille habitans. Les grains d'Europe y réuſſiſſent difficilement: mais les fruits, les légumes, le maïs y croiſſent abondamment, & on y élève beaucoup de bétail. Cette province tire ſon nom de la rivière de Connecticut, qui traverſe du nord au ſud toute la Nouvelle-Angleterre. *Voyez* ETATS-UNIS. (*R.*)

CONNOR, ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté d'Antrim; autrefois elle étoit épiſcopale.

CONQUES, bourg de France, en Rouergue, au diocèſe & à 5 lieues de Rhodez, avec une riche abbaye ſéculière d'hommes.

CONQUET (le), petite ville maritime de France en baſſe-Bretagne, au pays de Cornouailles, avec un bon port & une bonne rade.

CONSARBRUCK, pont ſur la Sare, à ſon confluent avec la Moſelle. Il prend ſon nom de Cons, bourg auprès de Trèves en Allemagne, remarquable par le combat qui s'y donna en 1675, où le maréchal de Créqui fut battu. (*R*)

CONSBACH, ville du royaume de Suède, dans la province de Halland.

CONSERANS, ou COUSERANS (le), petit pays de France en Gaſcogne, avec titre de vicomté, borné par les comtés de Foix & de Cominges, & par l'Eſpagne & le Languedoc. Il a un évêché fort ancien, dont l'évêque réſide à Saint-Lizier depuis la deſtruction de la ville de Conſerans, par Bernard de Cominges. (*R.*)

CONSTADT, ou KUNSTADT, ville de Siléſie, au cercle de ſon nom, dans la principauté d'Oels. (*R.*)

CONSTANCE, ancienne & fameuſe ville de

Suiſſe, dans la Turgovie, au bord méridional du lac de Conſtance, dans une poſition admirable, & dans un pays de la plus grande fertilité. Autrefois impériale, elle fut miſe au ban de l'empire, en 1548, par l'empereur Charles-Quint, pour avoir quitté la religion romaine. Ferdinand Ier la ſoumit, en 1549, à l'obéiſſance de la maiſon d'Autriche, à qui la poſſeſſion en fut confirmée à la diète d'Ausbourg en 1559, & elle fait maintenant partie de la Suabe Autrichienne. L'évêché, dont elle eſt le ſiège, y fut transféré de Windisch dans le canton de Berne, en 1570, à ce que l'on croit. Au reſte, Conſtance n'eſt le ſiège que du chapitre : l'évêque, qui eſt ſouverain de l'évêché de Conſtance, & non de la ville, fait ſa réſidence à Mersbourg, ſur le côté ſeptentrional du lac. C'eſt un des princes du cercle de Suabe. Ses états ſont ſitués de part & d'autre du lac. Ils contiennent deux villes, ſept villages & vingt-deux hameaux. Il a voix & ſéance à la diète de l'empire ; il eſt ſuffragant de Mayence. Conſtance, cette grande & belle ville, depuis la perte de ſa liberté, a vu ſes richeſſes & ſa population s'évanouir ; & aujourd'hui elle eſt preſque déſerte. Son nom devint fameux par le concile écuménique qui y fut aſſemblé de 1414 à 1418. La ſupériorité du concile général ſur le pape y fut reconnue. Le pape Jean XXIII, accuſé de toutes ſortes de crimes, y fut dépoſé ; Jean Huſſ, & Jérome de Prague y furent brûlés vifs dans les années 1415 & 1416, malgré le ſauf-conduit qui leur avoit été donné par l'empereur Sigiſmond. Cette ville, aujourd'hui Catholique, eſt à 15 lieues n. e. de Zurich, 25 e. de Baſle, 25 ſ. o. d'Ulm, 135 o. de Vienne, & 127 ſ. e. de Paris. On attribue ſa fondation à Conſtance, père de Conſtantin. *Long.* 26, 58 ; *lat.* 47, 35. (*R*)

CONSTANCE (lac de), lac conſidérable d'Europe, ſitué entre la Suabe & la Suiſſe. Il a près de ſeize lieues de long ſur cinq de large. La pêche y eſt des plus abondantes. Il eſt traverſé par le Rhin qui y entre au ſortir du pays des Griſons. A ſa partie occidentale il renferme une île agréable & fertile, qui eſt à l'évêque de Conſtance. (*R.*)

CONSTANCE (Sainte), nom d'une côte du cap de Bonne-Eſpérance, dont les vins ſont renommés ſous le nom de vins de Conſtance.

CONSTANTINE, *Conſtantina*, petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, avec un château ſur une montagne. Elle eſt à 17 li. n. o. de Cordoue.

CONSTANTINE, ville forte & conſidérable d'Afrique, au royaume d'Alger, capitale de la province de même nom. Elle fut rétablie par Juſtinien. On y voit de très-beaux monumens anciens, ouvrages des Romains. Elle eſt à 30 li. de la mer, 86 ſ. e. d'Alger, 70 ſ. o. de Tunis. *Long.* 25, 12 ; *lat.* 36, 4.

CONSTANTINOPLE, *Byſantium*, puis *Conſtantinopolis*, nommée par les Turcs *Stamboul*, port, capitale de tout l'empire Othoman. « Conſtantinople, dit un auteur moderne, a l'air d'être la » capitale du monde. Il n'en eſt point que l'on » puiſſe lui comparer pour ſon aſſiète, ni qui ſoit » plus avantageuſement ſituée pour dominer une » partie de l'ancien hémiſphère ». A raiſon de ſon importance, de ſon antiquité, &c., on nous pardonnera quelques détails ſur ſa ſituation ſi mal décrite dans preſque tous les ouvrages de géographie.

La mer de Marmara, ou plutôt de Marmora, communique avec la mer Noire, par un canal d'environ deux lieues ; on l'appelle *détroit de Conſtantinople*. Il eſt reſſerré d'un côté par l'Aſie ; de l'autre, par l'Europe qui forme en cet endroit une eſpèce de preſqu'île entre la mer Noire, le détroit & le port de Conſtantinople, au fond duquel ſe rend un ruiſſeau, appellé par les Grecs, ainſi que le golfe qui forme le port, *Chryſo-Ceras*, c'eſt-à-dire, *Come d'or* : ce ruiſſeau ſe nomme aujourd'hui *Soouk-Souii*, c'eſt-à-dire, *eau-froide*. C'eſt en-deçà de cette preſqu'île & du port, que ſe trouve la ville de Conſtantinople, bâtie ſur ſept collines, dans l'angle formé par le port & la mer de Marmora. Elle eſt de forme triangulaire. Un des côtés eſt bordé par la mer, & s'étend depuis les ſept tours au ſ. o. juſqu'à la pointe du ſérail au n. e. Le port, qui eſt vaſte & fort long, borde l'autre côté qui s'étend de la pointe du ſérail juſqu'au fauxbourg Eyup ou Youp hors de la Ville, & qui a pris le nom de la moſquée où ſe fait le couronnement du grand ſeigneur. Enfin le troiſième côté s'étend depuis Youp, où l'angle eſt bien moins aigu, juſqu'aux ſept tours, & renferme les blaquernes qui, au tems de Conſtantin, étoient hors de la ville. M. d'Anville, qui a comparé l'étendue de Conſtantinople à celle de Paris, a trouvé que cette derniere ville étoit plus grande dans le rapport de onze à huit ; encore le ſérail comprend-il une eſpace de cent ſoixante mille toiſes, ce qui eſt plus grand que les thuileries & le luxembourg réunis. On ne comprend pas ici dans cet eſpace d'autres lieux, qui ſont en quelque ſorte des fauxbourgs de Conſtantinople, mais qui en ſont ſéparés par le port : il en ſera queſtion ci-après.

On ſait que ce fut ſur l'emplacement de l'ancienne Byſance, dont l'étendue eſt occupée aujourd'hui par le ſérail, que Conſtantin fonda une nouvelle ville commencée en 326. Il étendit la ſienne, qui fut encore aggrandie depuis. On l'appelloit la *Nouvelle Rome*, & ce fut à juſte titre, car il y eut un ſénat, un cirque, des théâtres, en un mot, tout ce qui ſe remarquoit dans Rome ancienne. Depuis la priſe de cette ville par les Turcs, ſous la conduite de Mahomet II, le 29 mai 1453, elle a perdu pluſieurs des monumens qui l'embelliſſoient. Cependant telle qu'elle eſt encore, c'eſt une ville intéreſſante à voir. Elle eſt bâtie, comme on l'a dit, ſur ſept collines, ce

ce qui en rend les rues montueuſes & très-incommodes pour les gens à pied, car les gens riches (Mahométans) y vont à cheval. Perſonne n'ignore que dans tout le Levant on ne connoît pas l'uſage des voitures. Les maiſons y ſont preſqu'entiérement en bois, peu hautes & peu ornées à l'extérieur; cependant elles ne manquent pas d'air, comme on le croit ordinairement, car elles ont beaucoup de fenêtres & preſque toutes un jardin. La partie des maiſons où vivent les femmes ſe nomme *harem*. Les lieux de Conſtantinople les plus remarquables ſont, le ſérail, les moſquées (en Turc *Djami*) de Sainte-Sophie, de Soliman, de Sulthan Achmed, de Sulthan Bajazed; la place des courſes de chevaux, ou l'atméidan, que les grecs appelloient par la même raiſon l'*hyppodrome*, &c.

Le ſérail, dont le nom turc eſt *ſéraï*, ou palais, & dont les Italiens ont fait *ſeraglio*, eſt à l'angle que baigne, d'un côté, la mer de Marmora, de l'autre, le port: il a près de trois milles de circuit. Les appartemens ſont ſur le haut de la colline, les jardins dans le bas vers la mer. Ce palais n'a rien de magnifique; ce ſont de grands corps de bâtimens, conſtruits en différens tems par les empereurs. Son architecture n'a rien que de très-ordinaire; les galeries, les balcons, les belvédères y ſont les ſeules choſes remarquables. Les jardins ſont plantés de hauts cyprès & d'autres arbres toujours verds, pour dérober aux habitans de Galata & des autres lieux élevés, la vue des ſultanes qui s'y promènent. Ces jardins ſont agréables, mais diſtribués ſans goût. L'entrée principale du ſérail eſt une grande porte qui reſſemble à un corps-de-garde; les Turcs la nomment la *ſublime porte*. On traverſe d'abord une grande cour, plus longue que large, ſur les côtés de laquelle ſont les infirmeries & les logemens des perſonnes employées extérieurement au ſervice le plus vil du ſérail. On entre enſuite dans une grande cour carrée, plus belle & plus agréable que la première, ſur les côtés de laquelle ſont les offices, les cuiſines, &c. Tout à l'entour règne une galerie ſoutenue par des colonnes de marbre. Au fond de cette cour ſont différentes ſalles du divan, du conſeil, &c. Les murailles de ce vaſte palais, tant du côté du port que du côté de la mer, ſont percées de créneaux, où ſont des canons que l'on tire en différentes occaſions, telles que les réjouiſſances publiques, & régulièrement à la fête du baïram qui ſuit le ramazam, ou carême des Turcs.

Sainte-Sophie, qui eſt peu éloignée du ſérail, fut dans ſon origine un temple élevé à la ſageſſe divine par Conſtantin. Cette première égliſe chrétienne étoit peu conſidérable; elle fut renverſée par un tremblement de terre. Celle que l'on voit aujourd'hui, & qui ſert de moſquée, fut bâtie ſous le règne de Juſtinien par les deux célèbres architectes Anthémius de Thrales, & Iſidore de Milet. Leur génie élevé enfanta un projet, dont l'exécution étonna leur ſiècle, & fut regardé par le puſillanime empereur comme un titre de plus en faveur de ſa vanité. Il s'écria, dit-on, en voyant ce bâtiment achevé: *je t'ai ſurpaſſé Salomon*. On ſait aſſez combien ce prince eut peu de part à tout ce qui ſe fit de bien ſous ſon règne.

La moſquée de Sainte-Sophie a la forme d'une croix grecque. Ce qu'il y eut de très-neuf & de très-hardi pour le tems, c'eſt la voûte immenſe qui ſe trouve au centre de la croix, & le dôme qui depuis a été imité & de beaucoup ſurpaſſé en Italie & en France. Mais la façade de ce bâtiment n'a rien de magnifique, & tous les détails y ſont de mauvais goût.

Quoiqu'il y ait d'autres moſquées fort grandes, elles ne ſont guères que des copies de Sainte-Sophie: car dans cette nation abâtardie, le génie craint de ſe montrer; & lorſqu'on a une idée, on l'étend, on la perpétue, on la multiplie, ſans faire le moindre effort pour en trouver une ſeconde. Tel eſt l'effet du deſpotiſme ſur les eſprits & ſur les arts.

Le terrible incendie qui commença la nuit du 21 au 22 d'août 1782, dans le quartier appellé *Ioubaly*, vient de détruire environ les deux tiers de Conſtantinople. Toute la ville, dans une très-grande largeur depuis le port (à commencer aſſez près de la moſquée *Ianis* juſqu'à celle appellée *Guſalmi*), en allant vers la mer & vers la campagne, a été conſumée juſqu'à la porte d'Andrinople. Les moſquées d'Oſman, de Soliman, de Chehſadé, le palais de l'Aga des janiſſaires, ont été brûlés. Les nouvelles publiques ont donné des détails ſur ces affreux événemens. Mais ce ne ſont pas ſeulement les incendies fréquens qui affligent cette malheureuſe ville; les tremblemens de terre & la peſte y font d'affreux ravages. Ce dernier fléau ſur-tout ne laiſſe preſqu'aucun relâche aux habitans. Loin de l'arrêter ou de le prévenir, ils ſemblent au contraire le provoquer. Des millions de générations y ſont anéanties depuis pluſieurs ſiècles, ſans que l'on ſe ſoit occupé des moyens de remédier efficacement à la contagion. La cauſe la plus marquée de cette incurie eſt le ſyſtème religieux du fataliſme adopté, comme article de foi, par tous les Muſulmans; il y faut joindre la mal-propreté des Turcs, l'inertie du gouvernement. Il eſt aſſez ordinaire de voir un fils porter les habits de ſon père mort de la peſte; il eſt auſſi commun de les voir vendre dans les places publiques.

L'*atméidam*, que les Grecs appellèrent l'*hyppodrome*, & près du ſérail, n'a point été endommagé par le dernier incendie. Cette place a plus de quatre cents pas de longueur ſur cent de largeur. On y voit deux obéliſques, qui ſont d'un très-bel antique. Près de-là ſe voient les reſtes d'un autre obéliſque de marbre, chargé autrefois de plaques de bronze, avec des inſcriptions & des figures: aujourd'hui ce monument eſt à moitié ruiné. On

y admire encore d'autres reſtes d'antiquité. A l'un des angles de la ville eſt le château des ſept tours, auxquelles cependant on en a ajouté une huitième. C'eſt une eſpèce de baſtille, car il n'en manque chez aucune nation; on y renferme les perſonnes diſtinguées: quand nous diſons diſtinguées, nous n'entendons parler que des places qu'elles occupent, puiſqu'excepté les princes de la famille régnante, on ne connoît de nobleſſe en Turquie, que celle qui eſt donnée par les emplois dans l'adminiſtration ou dans la guerre; encore cette eſpèce de nobleſſe eſt perſonnelle, & dans aucun cas ne peut être héréditaire. En 1754, quatre de ces tours ſont tombées en ruine. On évalue le nombre des habitans de cette ville, avec les fauxbourgs, à près de neuf cent mille ames, dont environ deux cent-cinquante mille Grecs, & autant d'Arméniens: les Juifs, les Francs, les Aſiatiques & les Africains, &c. ſont le reſte de la population.

Le vieux & le nouveau bazards ſont deux grands bâtimens remplis de marchandiſes précieuſes & de toute eſpèce. Plus loin eſt le marché aux eſclaves, il ſe nomme *Ieſſi-bazard*. C'eſt-là que ſe vendent les eſclaves de l'un & de l'autre ſexe: ils viennent principalement de Géorgie, de Mingrelie, de Circaſſie, de divers lieux voiſins de la mer Caſpienne. Ce ieſſir-bazard eſt enfermé de murailles & planté d'arbres. Les hommes y ſont expoſés en public & nuds, à très-peu de choſe près. Quant aux filles, elles ſont enfermées; & lorſqu'un Mahométan en veut acheter, il les choiſit & les fait viſiter par des femmes prépoſées pour cet objet. Mais ordinairement ces filles, quand elles ſont jeunes, ſont achetées par des femmes Juives qui les élèvent, leur procurent des talens, & les revendent enſuite fort cher.

De l'autre côté du port de Conſtantinople, ſont pluſieurs lieux conſidérables dont la connoiſſance tient abſolument à celle de cette ville, puiſqu'ils en ſont en quelque ſorte partie. Ces lieux ſont, en commençant par l'entrée du port à droite:

Top-hana, prononcé Topana, ou la maiſon du Canon, parce que c'eſt là qu'eſt la fonderie; *Ters-hana*, qui eſt dans le même lieu, eſt l'arſenal des armes, & ſon nom l'indique.

Pera ſe trouve immédiatement après, mais c'eſt un lieu de toute autre importance, & qui occupe une étendue conſidérable ſur ce terrein qui va fort en s'élevant. La ſituation en eſt agréable; c'eſt là que demeurent les ambaſſadeurs des puiſſances Européennes. Celui de Pologne, quand il y en a un, habite quelquefois à Conſtantinople. Le palais de l'ambaſſadeur de France vient d'être refait à neuf; l'ancien avoit été bâti par les ordres de Henri IV. La chapelle eſt deſſervie par les Capucins François, qui ſont en quelque ſorte les curés de la nation Françoiſe en ce pays. Ils ont chez eux, comme penſionnaires, les jeunes gens que le roi y fait inſtruire dans la langue Turque. On les appelle *enfans de langue*; ils ſont d'abord penſionnaires à Paris, où pendant le cours de leurs études ils commencent à apprendre les élémens de la langue, & vont enſuite à Pera ſe perfectionner ſous un maître qui, étant Turc & ne ſachant pas le françois, vient deux fois par jour les mettre dans la néceſſité de parler le turc & de l'entendre. C'eſt auſſi à Pera qu'eſt le couvent des Derviches *Tourneurs*, où eſt enterré le fameux comte de Bonneval, mort à Conſtantinople le 23 mars 1747.

Galata, qui eſt en partie au-deſſous de Pera ſur le bord du port, étoit une petite ville lorſque les Latins s'emparèrent de Conſtantinople; ils la donnèrent aux Génois. Mahomet II la leur enleva. Ce lieu eſt entouré de murailles & de vieilles tours. Les Dominicains y ont une égliſe, ainſi que les Capucins; celle qui appartenoit aux Jéſuites, & que déſervent les pères de Saint-Lazare, eſt fort ancienne. On jouit à Galata de plus de liberté que dans aucun autre lieu de l'empire Ottoman: il ſemble que l'on ſoit dans une ville chrétienne. Les cabarets y ſont permis; les Turcs même y viennent boire du vin. Il y a des auberges pour les Francs. La halle aux poiſſons mérite d'être vue; c'eſt une longue & belle rue où l'on étale des poiſſons de toute eſpèce.

En continuant d'avancer dans le port, on a, toujours ſur la droite, l'arſenal des galères, l'arſenal des vaiſſeaux, Caſim-Pacha, où réſide le capitan-pacha, &c.

Conſtantinople a été long-tems la capitale de l'empire d'Orient, depuis que Conſtantin l'embellit. Baudouin, comte de Flandre, s'en rendit maître en 1204, & les Français la poſſédèrent juſqu'en 1259, que Michel Paléologue en chaſſa Baudouin II. Mahomet II la prit d'aſſaut ſur les Grecs, le 28 mai 1453, & depuis ce tems elle eſt la capitale de l'empire des Turcs. Elle eſt à 280 lieues ſ. e. de Vienne, 300 e. de Rome, 580 de Londres, 620 de Madrid, 410, de Copenhague, 450 de Stockolm, 350 de Moſcow, 500 de Paris, 45 ſ. eſt d'Andrinople. *Long.* 46, 33; *lat.* 41, 1.

La religion des Turcs eſt celle de Mahomet; le chef de leur clergé eſt le grand muphti: & dans cette nation, auſſi ſtupide que fanatique, le ſabre eſt toujours l'interprête de l'alcoran. Lorſque cette ville étoit ſous la domination des empereurs chrétiens, il s'y eſt tenu pluſieurs conciles. Toutes les terres ſont cenſées appartenir au ſultan; les Turcs n'ont qu'une propriété précaire dont ils peuvent être dépouillés au moindre caprice du deſpote. Cependant, il donne de ces terres à deux eſpèces de propriétaires, que l'on appelle *Zaïms* & *Timariots*. Les premiers ſont les plus conſidérés; leur état eſt à peu-près celui de commandeurs, qui ont la jouiſſance d'un bien dont le fond ne leur appartient pas, mais leurs enfans en héritent. Les uns & les autres ſont pris dans la cavalerie. Ce droit que le grand ſeigneur a ſur les fortunes, il l'a auſſi ſur la vie. Outre les impôts qui ſont fixés ſur les

peuples de toutes les provinces de l'empire, le ſultan a une autre voie encore pour s'enrichir, c'eſt de livrer ſes ſujets aux vexations de ſes délégués; ceux-ci, ſur le plus léger prétexte, ſont dépouillés à leur tour de tous les fruits de leurs brigandages. Mais nous entrerons dans de plus grands détails ſur l'origine, le gouvernement de ce peuple, ſur ſes loix, ſa religion, ſes mœurs, aux articles TURCS & OTTOMAN, (empire.) (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CONSTANTINOW, petite ville de Pologne, dans la Volhinie, remarquable par les batailles qui s'y donnèrent en 1648 & en 1651. Elle eſt ſur le Sculcza, à 25 li. n. e. de Kaminieck. *Long.* 46, 12; *lat.* 49, 46. (*R.*)

CONSUEGRE, ville d'Eſpagne, dans la Caſtille-Neuve, au pied d'une côte, avec un ancien château, vers les ſources de la Guadiana, à 12 lieues de Tolède. Elle a deux paroiſſes & trois couvens. (*R.*)

CONTA, rivière d'Italie, dans l'état de Gènes; on la nomme auſſi *Metra & Néra.*

CONTESSA, ville de la Turquie Européenne, avec un port dans le golfe de même nom, en Macédoine, ſur les côtes de l'Archipel. Elle eſt à 18 lieues n. e. de Salonique. *Long.* 41, 35; *lat.* 40, 58.

CONTIGLIANO, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Egliſe, au duché de Spolette.

CONTINENT, terre-ferme, grande étendue de pays, qu'on peut parcourir ſans traverſer la mer.

On diviſe ordinairement la terre en deux grands continens connus, l'ancien & le nouveau: l'ancien comprend l'Europe, l'Aſie & l'Afrique; le nouveau comprend les deux Amériques, ſeptentrionale & méridionale.

On a appellé *l'ancien continent*, le continent ſupérieur, parce que, ſelon l'opinion du vulgaire, il occupe la partie ſupérieure du globe. *Voyez* ANTIPODES. On n'eſt pas encore certain ſi pluſieurs terres connues ſont des îles ou des continens.

On ſuppoſe un troiſième continent vers le midi, que l'on peut appeller *le continent antarctique ou méridional* à notre égard, & que l'on nomme *terre auſtrale*, parce qu'elle eſt ſituée vers le midi à notre égard.

L'on pourra faire un quatrième continent des terres arctiques, ſi elles ſont contiguës entr'elles, & qu'elles faſſent un corps ſéparé de l'Amérique, & ce continent ſeroit appellé *ſeptentrional*, ou *arctique*, de ſa ſituation.

CONTY, petite ville de France, avec titre de principauté affectée à une branche de la maiſon de Bourbon. Elle eſt en Picardie, ſur la Seille, au midi d'Amiens. *Long.* 19, 34; *lat.* 49, 54. (*R.*)

CONVERSANO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Bari. Son évêché eſt ſuffragant de Barri. *Long.* 34, 50; *lat.* 41, 10.

CONZA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, ſur la rivière d'Offante. Elle a un archevêché. *Long.* 32, 55; *lat.* 40, 50.

COPA, rivière d'Italie, dans le duché de Milan, qui prend ſa ſource dans le comté de Bobbio, & ſe jète dans le Pô, dans le Paveſan.

COPARBERG. *Voyez* FAHLUN.

COPENHAGUE, grande ville, très-bien fortifiée, avec un port très-commode, capitale du royaume de Danemarck, ſur la côte orientale de l'île de Seiland, la réſidence ordinaire des rois. Sa *lat.* eſt de 55 d. 40′, 59″.

Elle eſt ſituée au bord de la mer Baltique, à cinq milles du Sund. Le terrein où elle eſt placée eſt bas & marécageux; mais elle eſt entourée de pluſieurs lacs d'eau-douce qui fourniſſent abondamment aux beſoins des habitans.

La ville ſe préſente extérieurement avec grandeur. La rue des Goths qui ſépare la vieille ville de la nouvelle, a au-delà de quatre mille deux cents pieds de long. On compte dans Copenhague quatre palais royaux, dix égliſes paroiſſiales, neuf autres égliſes, un grand nombre de palais publics & particuliers, & environ quatre mille cinq cents maiſons bourgeoiſes, parmi leſquelles il y en a pluſieurs qui contiennent au-delà de dix familles, onze marchés & places publiques, & cent quatre-vingt-ſix rues.

La ville ſe diviſe en trois parties, le vieux Copenhague, le nouveau Copenhague, & le port de Chriſtian. Les deux dernières ont des rues larges & tirées au cordeau. Après le grand incendie, on a élargi les rues dans le vieux Copenhague; mais on n'a pu parvenir à les rendre entièrement droites. Dans les principales rues, & ſur les principales places, les maiſons ſont bâties en pierre; dans tout le reſte elles ne ſont preſque toutes que de bois. En pluſieurs endroits de la ville on trouve des canaux profonds où les grands vaiſſeaux vont décharger les marchandiſes juſqu'aux pieds des maiſons. On remarque principalement dans la ville vieille l'égliſe Allemande de Saint-Pierre, le collège de Walkendorf, fondé par Chriſtophe de Walkendorf, en 1595, pour l'entretien de ſeize étudians; le marché au foin, le grand hôpital de Wartow pour les pauvres, & qui a au-delà de trois cent trente lits; la place, appellée *Auf der Waſſerkunſt*; la conciergerie de la ville, & ſon égliſe; la maiſon des orphelins, qui a ſa pharmacie, ſa librairie, ſon imprimerie & ſa bibliothèque particulière. On y élève juſqu'à cent huit enfans des deux ſexes; la maiſon de ville, le palais royal, la porte d'Oueſt, près de laquelle eſt une maladrerie; l'égliſe de Sainte-Marie, collégiale. La hauteur de la tour eſt de trois cent quatre-vingt & quelques pieds; elle a un carillon, & ſa ſituation eſt dans le lieu le plus élevé de la ville.

L'école latine, compoſée de ſix claſſes; l'univerſité, qui eſt très-célèbre, & dont dépendent pluſieurs collèges; le marché au charbon, la porte du Nord, la plus belle & la plus ornée de la ville;

près de cette porte est un hôpital pour les soldats; le marché de Schieden, le marché des frères gris, le marché d'Amack, où les payſans de l'île d'Amack viennent expoſer leurs marchandiſes; l'égliſe du Saint-Eſprit, le château de Chriſtiansbourg, où le roi fait ſa réſidence, édifices auſſi vaſte que magnifique. La ſalle de la bibliothèque a deux cents pieds de long; elle contient au-delà de 70,000 volumes. On y admire la galerie où ſont des tableaux précieux & des bronzes; le cabinet des médailles, la chancellerie & l'arſenal ſont auprès, ainſi que le magaſin des vivres; l'hôtel des poſtes, & la bourſe, bâtiment gothique, dont la longueur eſt de quatre cent ſix pieds, & la largeur de ſoixante ſix & demi; le marché aux poiſſons, l'égliſe de la Trinité, qui eſt paroiſſiale, près de laquelle eſt la bibliothèque publique, où l'on trouve des manuſcrits précieux touchant l'hiſtoire du nord. La tour de cette égliſe eſt d'un très-bon goût. Sa hauteur eſt de cent quinze pieds trois pouces; ſa largeur de cinquante-quatre. On peut y monter & en deſcendre à cheval, & même en voiture. Cette tour eſt deſtinée pour l'aſtronomie. L'égliſe réformée, l'égliſe Saint-Nicolas, l'égliſe de l'Amirauté, le commiſſariat général, vaſte édifice où ſont tous les matériaux néceſſaires à l'équipement d'une flotte, & le Chriſtiansholm, où eſt l'arſenal de la marine.

Dans la ville neuve on voit le château de Charlottembourg, édifice régulier & commode, où les académies de ſculpture, de peinture, & d'architecture tiennent leur ſéance, & où ſe trouve un cabinet d'hiſtoire naturelle; le nouveau marché royal, où l'on remarque la ſtatue équeſtre de Chriſtian V. Le corps-de-garde, la fonderie, & la comédie Danoiſe ſont ſur cette place; l'hôpital de la marine, l'égliſe de la garniſon; une belle place, où eſt la ſtatue de Frédéric V, & l'égliſe de ce nom, bâtie ſur le modèle de Saint-Pierre de Rome, avec l'hôpital Frédéric; le jardin de botanique l'académie royale des cadets, le bureau de péage, le château royal de Roſenbourg, où ſont des tableaux précieux & d'autres raretés; les nouvelles boutiques où demeurent les matelots, & la porte d'Eſt.

Le port Chriſtian renferme l'égliſe du Sauveur, la plus belle de toute la ville, l'égliſe Allemande de Frédéric; la maiſon deſtinée à l'éducation des jeunes garçons; la grande maiſon de force, la grande raffinerie de ſucre, l'hôtel de la compagnie des Indes orientales, la ſalpétrerie, & pluſieurs endroits deſtinés au radoub des vaiſſeaux de guerre, &c.

La religion Luthérienne eſt la dominante à Copenhague, ainſi que dans le Danemarck. Les réformés ont leur égliſe particulière; quant aux catholiques, ils aſſiſtent à l'office chez les miniſtres étrangers. Les juifs, au nombre de plus de cent trente-ſept familles, ont leur ſynagogue. Les membres du magiſtrat ſont le premier préſident, trois bourguemeſtres, quelques vice-Bourguemeſtres, & des conſeillers. Toutes les places ſont données par le roi. En 1658 Frédéric III accorda à la bourgeoiſie les privilèges & les honneurs de la nobleſſe. Copenhague a le droit d'étape, & reçoit une grande quantité de vaiſſeaux dans ſes ports. Cette ville a été vainement aſſiégée juſqu'à trois fois dans ces derniers tems; ce qui prouve l'importance de ſes fortifications, & l'avantage de ſa ſituation. Sa citadelle eſt de la plus grande force. En 1360 elle fut priſe & ſaccagée par les villes Anſéatiques Il s'y eſt tenu des conciles en 1251, 1425, 1614 & 1619.

La flotte combinée des Anglois, des Hollandois, & des Suédois, la bombardèrent en 1700. Elle a été ravagée par les flammes en 1650 & en 1728, le 20 octobre; mais ce dernier incendie a contribué à l'embelliſſement & à la magnificence de cette ville. Le port Chriſtian, placé dans l'île d'Amack, eſt incorporé à la ville par deux ponts, dont l'un, qu'on nomme le *Long pont*, a ſoixante pas de longueur, & un demi-mille de largeur: ce pont en pluſieurs endroits, comme on peut le croire, n'eſt qu'une chauſſée; car, ſans cela, ce ſeroit le pont le plus vaſte & le plus hardi du monde. Copenhague eſt à 40 h. n. e. de Hambourg, 80 ſ. o de Stockholm, 180 de Londres, 110 n. e. d'Amſterdam, 225 de Paris. *Long.* 30, 35; *lat.* 55, 40, 45. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

COPIAPO, grande rivière de l'Amérique méridionale, avec une ville de même nom, au Chili. Il s'y fait un très-grand commerce, & le pays eſt très-fertile. *Long.* 309; *lat. mér.* 27.

COPIGOWKA, c'eſt l'une des villes non titrées du palatinat de Braclau, en Podolie, portion de la petite Pologne.

COPLAND, petit diſtrict d'Angleterre, dans la province de Cumberland.

COPORIE, petite ville de l'empire Ruſſien, à l'embouchure de la rivière de Coporitza, dans l'Ingrie. Elle eſt bâtie ſur une hauteur, dans une agréable contrée. Les Suédois la prirent en 1612; mais les Ruſſes la reprirent en 1703. Elle donne ſon nom au diſtrict de *Koporie*, ou *Koporie*. *Long.* 47, 25; *lat.* 59, 36. (*R.*)

COPRANITZ, ville d'Eſclavonie, à peu de diſtance de la Drave.

COPRISA, rivière de la Turquie, en Europe, dans la Romanie. Elle prend ſa ſource ſur les frontières de la Bulgarie, & ſe jète dans la Mariza. (*R.*)

COPTES (peuples). Dans la deſcription de l'Egypte, par M. de Maillet, rédigée par M. l'abbé Mairier, *in*-12, 2 vol. 1740, l'auteur obſerve que l'on donne le nom de *Coptes* aux Egyptiens naturels; c'eſt-à-dire, à ceux qui habitèrent anciennement l'Egypte, ou ceux qui en ſont iſſus. Les peuples qui l'habitent aujourd'hui ſont les Maures, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs: il y reſte très-peu de vrais Coptes; l'on en compte tout au plus trente mille, parce que ce peuple ayant

été un des premiers qui adopta la religion chrétienne, les empereurs romains païens s'occupèrent du soin de persécuter & de faire martyriser les Coptes. Dans la suite les empereurs chrétiens les détruisirent, sous prétexte qu'ils suivoient l'hérésie de Dioscore, patriarche d'Alexandrie. L'on observe que les Coptes de ce siècle suivent encore le système de Dioscore. Il ne reste aujourd'hui de vraies familles Coptes que dans les campagnes, voisines des déserts, & dans quelques villages; mais tous ces peuples n'entendent pas la langue Copte. Les Turcs persécutoient les Coptes; ils les nommoient *felaques*; c'est-à-dire, *vilains*, *villageois*, termes assez connus dans nos barbares loix des fiefs. Les Turcs croient être nécessités à réduire ces villageois dans la plus affreuse servitude, parce que les Mahométans sont moins nombreux & moins vigoureux que les peuples qui habitent les campagnes de l'Egypte. Aly-Bey, après s'être érigé en souverain de l'Egypte, suivit une politique différente.

M. de Maillet rapporte un fait singulier, c'est la manière dont les prêtres Coptes prédisent solemnellement aux Turcs, & aux autres peuples, le degré d'accroissement des eaux du Nil, & comment ils trompent ces peuples crédules. Les Coptes ont quelques églises dans le Caire & dans quelques autres provinces: ils sont encore aujourd'hui les dépositaires des registres de toutes les terres labourables de l'Egypte. Tous les seigneurs Turcs, &c. ont pour écrivain ou pour secrétaire un Copte, logé dans leur maison. Ce secrétaire tient le registre des terres & des revenus de son maître. La plupart des Coptes n'ont dans les villes aucune occupation & aucune autre espèce d'industrie pour subsister.

La nation des Coptes, qui suit la doctrine d'Eutichès, est gouvernée pour le spirituel, par un patriarche, qui fait sa résidence au Caire. Les Coptes sont excessivement obstinés à suivre la croyance ou l'erreur de leurs pères; ils ne veulent s'instruire ni par la lecture, ni par les conférences: ils évitent soigneusement d'entendre parler de leur croyance, & chez eux le mot *canon* ne signifie que *coutume*: ils répètent à chaque instant, *ne cherchons pas à être plus sages que nos pères*; *ils ont cru ce que nous croyons*. Ce préjugé peu raisonnable est pour eux un bouclier impénétrable. Les écoles chrétiennes, que nos missionnaires ont établies en Egypte, & les colléges fondés à Rome pour instruire les Coptes, ne sont pas des moyens sûrs pour convertir ces Egyptiens.

Ce peuple, qui vit dans la plus affreuse misère, & presque nud, revient tout de suite à l'idée schismatique de ses pères, dès que les missionnaires cessent de répandre les aumônes. L'horreur qu'ils ont pour nous, s'exprime par ce terme, c'est un *franguis*; ce mot désigne dans leur esprit le mépris dans toute son étendue. Les Coptes sont excessivement ignorans; ils rejètent deux natures dans Jesus-Christ; c'est-à-dire, la nature divine & la nature humaine: ils confondent toujours cette question avec celle de la Trinité..... Les Coptes ont conservé l'usage de la confession; mais ils la pratiquent sans entrer dans aucun détail: ils disent, *je m'accuse d'avoir péché par la pensée, par la parole, & par les actions*. Le prêtre Copte leur donne l'absolution, en prononçant ce seul mot, *alla bieramac*; c'est-à-dire, *Dieu te pardonne*.

Si les Coptes sont peu scrupuleux sur la confession, ils le sont en revanche infiniment sur le jeûne; ils ne font un repas qu'à la fin du jour, & ils ne mangent pour lors ni poisson, ni beurre, ni œufs; ils ne boivent que de l'eau: ils font observer ces jeûnes, même aux personnes en danger de mort. Ils disent que les saints canons défendent de jeûner le samedi. Les Arméniens & les Turcs poussent le scrupule encore plus loin; ils s'abstiennent, dit-on, de leurs femmes pendant tout le carême.

Quelques-uns des Coptes baptisent leurs garçons après le quarantième jour de leur naissance, & les filles après le quatre-vingtième jour; les mères vont pour lors à l'église se faire purifier. La plupart des Coptes ne font baptiser leurs enfans qu'à l'âge de six, huit ou dix ans; ils croient que les femmes, & même les diacres, n'ont pas le droit de baptiser; que ce privilège est réservé pour les prêtres. Le patriarche Copte dit, qu'il vaut mieux qu'une ame périsse, que de transgresser les canons. Outre le baptême, les Coptes font aussi subir à leurs enfans, filles & garçons, la circoncision; ils différent ces deux cérémonies, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'habiller proprement leurs enfans.

Comme les Coptes, ainsi que les Turcs, n'ont pas la permission de voir, avant leur mariage, les filles qu'ils veulent épouser, le patriarche des Coptes, ainsi que le mufti, permettent très-facilement aux maris de répudier leurs femmes, & ils ne trouvent point mauvais que les hommes aient des femmes à la casse; c'est-à-dire, que l'on prend en bail à loyer, à tant le mois.

Les Coptes qui veulent se marier vont à l'église après minuit, l'épouse y est conduite au son du fifre & du tambour: le prêtre dit la messe, fait des prières, & passe au col de l'époux une jacolle d'étoffe, en forme de croix. Le lendemain il va chez l'époux enlever cette jacolle, & lui donner permission de consommer son mariage.

A l'égard des funérailles, l'ancien usage d'embaumer les corps n'est pas totalement aboli. Parmi les Coptes riches on revêt le corps des morts de leurs plus riches habits; on court par les rues en se couvrant le visage de boue, en se frappant la poitrine, & poussant des cris: on s'égratigne, on se meurtrit le visage; on interroge le mort, pourquoi il a cessé de vivre; on appelle des joueuses de tambour de basque, pour chanter des airs lugubres, en faisant des contorsions épouvantables. Ces musiciennes accompagnent le corps lorsqu'on le porte en terre; elles sont suivies des parens & des parentes, les cheveux épars, comme les anciennes bacchantes. (*R.*)

COPPARBERG. *Voyez* FAHLUN.

COQUET, ou COKET, petite île de la côte d'Angleterre, dans la province de Northumberland, auprès de l'île de Farn. On en tire du charbon de terre.

COQUIMBO, ou LA SERÉNA, ville peu considérable de l'Amérique méridionale, à quelque distance de la mer, proche d'une rivière de même nom, au Chili, bâtie par Pierre de Baldivia, en 1544. Les habitans sont bons, civils & honnêtes. Le pays abonde en fruits & en mines de différens métaux. Les campagnes sont toujours vertes : il y pleut très-rarement. Elle a été pillée plusieurs fois par les Anglois. *Long.* 306 d. 24′, 15″ ; *lat.* 29 d. 54′, 10″. (*R.*)

CORACE, rivière d'Italie, au royaume de Naples, qui a sa source dans la Calabre ultérieure, au pied de l'Apennin, & se jète dans le golfe de Squilace.

CORASAN. *Voyez* KORASAN.

CORASMIE. *Voyez* CORCANG.

CORASMINS (les), peuples d'Asie, qu'on croit originaires de la Corasmie, d'où ils se répandirent dans quelques provinces de Perse ; ils errèrent ensuite en différens endroits : mais odieux partout, & aux Mahométans & aux Chrétiens, qu'ils vexèrent également par leurs brigandages, ils ne purent s'établir en aucun endroit, & ils disparurent de dessus la surface de la terre, comme il arrivera toujours à toute race qui contraindra le genre humain à la traiter comme son ennemie. (*R.*)

CORBACH, petite ville d'Allemagne, dans la Vétéravie, capitale de la principauté de Waldeck. Il y a un beau collège. Les François y battirent les Hanovriens en 1760. Elle est à 4 li. n. o. de Waldeck, 13 s. de Paderborn, 11 o. de Cassel. *Long.* 26, 30 ; *lat.* 51, 15.

CORBAVIE, petit pays de Hongrie, dans la Croatie.

CORBEIL, ville de l'île de France, sur la Seine, qui y reçoit la rivière d'Essone ou de Juigne. Il y a quatre paroisses, dont une avec le titre de collégiale, & un prieuré de l'ordre de Malte. Cette ville, qui est située partie dans la Brie Françoise, partie dans le Hurepoix, est le siège d'une prévôté royale, & d'une capitainerie des chasses. Le duc de Bourgogne l'assiégea en vain en 1418. Les Calvinistes furent aussi contraints d'en lever le siège en 1562 ; mais le duc de Parme la prit en 1590, après un mois de siège. Elle est à 7 li. s. de Paris, 3 n. o. de Melun. *Long.* 20, 6 ; *lat.* 48, 38. (*R.*)

CORBENY, bourg de France, dans le Laonois, entre Laon & Reims, à 5 lieues de l'une & de l'autre. Il y avoit, en 1776, une maison royale. Il y a à présent un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, où l'on conserve les reliques de Saint-Marcou, qui, dit-on, guérit des écrouelles : jusqu'ici cependant le saint n'a opéré le miracle que lorsque le médecin n'a pas désespéré du malade, encore la guérison n'arrive-t-elle qu'après un long traitement. (*M. D. M.*)

CORBIE, ville de France, en Picardie, avec une abbaye de Bénédictins, beaucoup trop riche puisqu'elle a plus de 70,000 livres de rentes. Les Espagnols la prirent en 1636. Louis XIII la reprit la même année. Louis XIV la fit démanteler en 1673. Elle est sur la Somme, à 4 li. e. d'Amiens, 30 n. de Paris. *Long.* 20 d. 10, 28 ; *lat.* 49 d. 54, 32, (*M. D. M.*)

CORBIÈRES (vallée de), en Languedoc, diocèse de Narbonne, du côté d'Alet. Les François y ont fait un horrible carnage des Sarrasins, dans le VIIIe siècle, sous Charles Martel.

CORBIGNY-SAINT-LÉONARD, *Corbiniacum*, petite ville de France, dans le Nivernois, près de l'Yonne, avec une riche abbaye de Bénédictins, à 5 li. s. e. de Clamecy, 5 s. de Vezelay.

CORBITZ, près Meissen, en Saxe : il s'y donna un combat en 1759, entre les Prussiens & les Impériaux.

CORBON, bourg & petit pays du Perche, à 2 li. s. e. de Mortagne.

CORCANG, ou ALJORJANYAH, ville d'Asie, capitale de la Corasmie, à l'est de la mer Caspienne, où le roi fait sa résidence. Elle est sur le Gihon. *Long.* 74, 30 ; *lat.* 42, 17. Il y a une autre ville de ce nom, qu'on nomme *la petite Corcang*, à la distance de dix milles de la première.

CORCEL, ville d'Asie, dans les Indes orientales, & dans l'île de Manar.

CORCK (le comté de), contrée d'Irlande, dans la province de Munster. Il a quatre-vingt-six milles de long, & cinquante de large, en y comprenant celui de Desmond, qui a trente milles de long, sur huit de large. Ce comté, qui est le plus grand de l'Irlande, renferme beaucoup de belles forêts, & plusieurs villes, dont deux ont droit de tenir marché ; savoir, *Corck* & *Kingsale*, & dix envoient leurs députés au parlement.

CORCK, ville forte & bien peuplée d'Irlande, capitale du comté de Corck, avec un bon port, & un évêché suffragant de Cashel, auquel est réuni celui de Cloyne. Elle envoie deux députés au parlement. Sa figure est ovale ; la rivière de Lée la traverse, à 17 li. s. de Limerick, 20 o. de Waterford, 42, s. o. de Dublin. *Long.* 9, 10 ; *lat.* 51, 48. (*R.*)

CORDELIERE DES ANDES, ou simplement CORDELIERE, que d'autres appellent improprement *la Cordeliere* ou *les Cordelieres*, est le nom que l'on donne à une haute chaîne de montagnes du Pérou : on observe que, presque toutes les rivières qui découlent de la Cordeliere dans la mer du sud, sont des torrens impétueux. La Cordeliere est proprement composée, dans sa plus grande partie, de deux chaînes de montagnes parallèles, entre lesquelles est une vallée, qui pourroit elle-même passer pour une montagne, étant fort élevée au-dessus du niveau de la mer. C'est dans cette vallée qu'est située

Quito, & la plus grande partie de ſa province ; l'élévation du ſol, jointe au voiſinage des montagnes couvertes de neige, & à l'égalité des jours & des nuits pendant toute l'année, fait que le climat y eſt tempéré, & qu'on y jouit d'un printems perpétuel. Le thermomètre de M. de Réaumur s'y maintient entre quatorze à quinze degrés. Quito eſt au pied d'une montagne, nommée *Pichincha*, où on monte à cheval fort haut. Le pied de la plupart des montagnes eſt une terre argilleuſe, qui produit des herbes, & le ſommet n'eſt qu'un monceau de pierres.

Le froid ſur Pichincha, & ſur les autres montagnes, eſt extrême ; on y eſt continuellement dans les nuages ; le ciel y change trois ou quatre fois en une demi-heure, & le thermomètre y varie quelque fois de dix-ſept degrés en un jour. Le mercure s'y ſoutient à ſeize pouces une ligne, & à vingt-huit pouces une ligne au niveau de la mer. On voit quelquefois ſon ombre projettée ſur les nuages dont on eſt environné, & la tête de l'ombre eſt ornée d'une eſpece de gloire formée de pluſieurs cercles concentriques, avec les couleurs du premier arc-en-ciel, le rouge en-dehors.

La hauteur du ſommet pierreux de Pichincha, qui eſt 2434 toiſes au-deſſus du niveau de la mer, eſt à-peu-près celle du terme inférieur *conſtant* de la neige dans toutes les montagnes de la zone torride. Nous diſons *conſtant* ; car la neige ſe trouve quelquefois 900 toiſes au-deſſous. Quelques montagnes ſont plus baſſes que ce terme, d'autres ſont plus hautes ; & on ne peut les eſcalader, parce que la neige ſe convertit en glace. La neige ſe fond néanmoins plus haut, dans les montagnes qui produiſent des volcans. Cette ligne du terme inférieur conſtant de la neige eſt plus baſſe, comme cela doit être, plus loin de l'équateur ; par exemple, au pic de Ténérif, elle n'eſt élevée que de 2100 toiſes. M. Bouguer obſerve qu'il devroit y avoir auſſi un terme conſtant ſupérieur, s'il y avoit des montagnes aſſez hautes pour que les nuages ne paſſaſſent jamais qu'à une certaine diſtance au bas de leur ſommet ; mais nous ne connoiſſons point de telles montagnes.

Dans tous les endroits élevés de la Cordelière, lorſqu'on paſſe de l'ombre au ſoleil, on reſſent une plus grande différence qu'ici pendant nos plus beaux jours de la température de l'air ; c'eſt que ſur ces hautes montagnes, déſertes & couvertes de neige, & où l'air eſt plus rare, la chaleur vient principalement de l'action directe & immédiate du ſoleil, au lieu que dans la partie inférieure de la terre, elle tient à pluſieurs autres cauſes.

MM. Bouguer & de la Condamine ſont montés ſur Pichincha, au-deſſus du terme conſtant de la neige, à deux mille quatre cent ſoixante-ſeize toiſes de hauteur ; le barometre y étoit à quinze pouces neuf lignes, c'eſt-à-dire, plus de douze pouces plus bas qu'au bord de la mer : jamais on n'a porté de barometre auſſi haut.

La chaîne occidentale de la Cordelière contient beaucoup d'or, de même que le pied de la chaîne orientale. Les montagnes des environs de Quito paroiſſent contenir peu de parties métalliques, quoiqu'on y trouve quelquefois de l'or en paillettes. Les animaux rares & ſinguliers qu'on y trouve ſont d'abord une eſpèce de cochons qui ont le nombril ſur le dos, qui vont par troupe, un cerf à leur tête. Ces cochons ſe nomment *pecarys* ; 2°. des chèvres ſauvages, dont le poil eſt auſſi doux que la ſoye ; 3°. des brebis, dont la laine eſt ſi fine, qu'on la préfere à la ſoie. Les anciens Incas avoient taillé au travers ces montagnes deux grands chemins de vingt-cinq pieds de large, & pavés l'eſpace de neuf cents lieues, depuis Cuſco juſqu'au Chili : j'avoue que, malgré la confiance que je voudrois avoir en Herrera, qui rapporte ce fait, malgré les veſtiges que l'on trouve encore de ces chemins en quelques endroits, il m'eſt bien difficile de croire à cette route de neuf cents lieues, à travers les montagnes les plus hautes, les plus froides & les plus effrayantes du monde. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CORDES, petite ville de France, en Albigeois, ſur la rivière de Céron. On y compte huit cents feux. Elle eſt du diocèſe & à 4 li. n. o. d'Alby. Il y en a une autre dans le pays, & à 3 li. n. de la rivière de Verdun, 9 n. o. de Toulouſe. (*R.*)

CORDES-TOULOUSAINES, petite ville de France dans l'Armagnac, près de la Garonne.

CORDILIÈRES. *Voyez* CORDELIÈRE.

CORDILLON, abbaye de Bénédictines, en France, diocèſe & au ſud de Bayeux.

CORDOUAN (tour de), fameux phare de France, ſitué ſur un rocher à l'embouchure de la Gironde. C'eſt un fanal d'architecture ancienne, rétabli par Louis XIV, en 1665, pour empêcher les vaiſſeau de ſe perdre ſur les bancs de ſable qui ſont à l'embouchure de la Gironde. Sa hauteur eſt de 175 pieds. Il eſt à 22 li. n. o. de Bordeaux, 15 ſ. o. de la Rochelle *Long.* 16, 26 ; *lat.* 45, 36. (*R.*)

CORDOUE, province ou royaume d'Eſpagne de trente milles & demi du nord au ſud, & de dix-ſept & demi de l'orient à l'occident. Sa ſituation eſt au ſud. L'air en eſt tempéré & les hivers y ſont courts ; à peine durent-ils deux mois. Cette province eſt compoſée de plaines & de contrées montueuſes, & le fleuve Guadalquivir l'arroſe d'un bout à l'autre. On y trouve de tous côtés des vignobles, des oliviers & des figuiers, des citrons, &c. ; on y recueille beaucoup de miel, mais peu de bled. Les habitans y nourriſſent de nombreux troupeaux de chèvres, & de moutons dont la laine eſt très-eſtimée, de bœufs, cochons, &c., & ſurtout beaucoup de chevaux, renommés pour leur bonté. Ce royaume a été anciennement occupé par les Maures depuis le VIIIe ſiècle juſqu'en 1236, que Ferdinand III s'empara de la ville de Cordoue. (*R.*)

CORDOUE, ville d'Eſpagne, capitale de la province de même nom, au bord du Guadalquivir,

sur lequel est un très-beau pont bâti par les maures, lequel est soutenu par seize arches. Au centre de ce pont est une haute tour construite pour sa défense. La ville est entourée d'un vieux mur. On y compte près de quatre mille maisons. La place de Corredera est remarquable par sa grandeur. Elle forme un quarré long, & est environnée par de belles maisons à trois étages, ornées de balcons. L'édifice où siège l'inquisition étoit un palais royal du tems des Goths. L'évêque de Cordoue, qui est suffragant de Tolède, a environ 120,000 ducats de rente. On admire la cathédrale, tant par son architecture, qu'à cause des richesses qu'elle renferme: elle fut bâtie au tems des Maures, pour leur servir de mosquée. Le chapitre est composé de huit chanoines, dont les revenus sont depuis 2500 jusqu'à 5000 ducats; de vingt autres chanoines, qui ont depuis 1500 jusqu'à 5500 ducats, de dix prébendiers de 2000 ducats de rente, & de vingt demi-prébendiers de 1000 ducats. Outre la cathédrale, on voit encore une autre collégiale fort riche, quinze paroisses, vingt couvens de moines, vingt couvens de religieuses, deux collèges, une maison d'orphelins, vingt-quatre hôpitaux, & une maison de correction pour les femmes de mauvaise vie. Il y a une manufacture de soieries, & une de draps. On y prépare aussi du maroquin. Cette ville est habitée par beaucoup de grands de la Castille, & par d'autres personnes de distinction. C'est la patrie des deux Senèques, de Lucain, de Ferdinand Gonzalve, d'Ambrosio Muralles, &c. Elle est à 28 li. n. e. de Séville, 34 n. de Malaga, 70 s. par o. de Madrid. *Long.* 13, 48; *lat.* 37, 42. (*M. D. M.*)

CORDOUE, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Espagne, à 30 lieues de Vera-Cruz. Les maisons y sont bien bâties, & elle est assez agréable.

CORDOUE (la Nouvelle), ville épiscopale de l'Amérique méridionale, dans le Tucuman, à 70 lieues n. e. de Saint-Jago. La campagne où elle est située est fertile; les côteaux sont très-agréables & le climat est charmant. Elle n'a point de rivière, mais un petit ruisseau très-poissonneux. *Long.* 316, 30; *lat. mérid.* 32, 10.

CORÉE (la), *Corea*, presqu'île d'Asie, entre la Chine & le Japon, bornée au nord & à l'est par les Tartares *Mancheous*, à l'ouest par la province chinoise nommée *Lyau-Tong*, ou *Quan-Tong*, & séparée de la Tartarie orientale par une palissade de bois, que les Chinois appellent *muraille de bois*: à l'est & au sud elle est environné de la mer, & s'étend depuis le 34e degré jusqu'au 43e de latitude; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de 6 degrés. Les Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li*; les Tartares Mancheous l'appellent *Solho*. Cette contrée, après avoir essuyé beaucoup de révolutions, & disputé long-tems sa liberté contre les Japonois & les Chinois, est enfin demeurée tributaire de la Chine depuis la dernière conquête des Tartares Mancheous.

Les rochers & les sables qui bordent les côtes de la Corée, en rendent l'accès difficile & dangereux. Le froid est extrême dans cette contrée: cette rigueur excessive de l'air réduit ceux qui habitent la côte du nord à vivre uniquement d'orge, qui n'est pas même des meilleurs. Il n'y croît ni coton, ni riz; les personnes au-dessus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

Le reste du pays est plus fertile; il produit toutes les choses nécessaires à la vie, du riz & d'autres sortes de grains. Il a du chanvre, du coton & des vers à soie: mais la manière de cultiver cette dernière branche de commerce est bien éloignée de l'industrie chinoise. On y trouve aussi des mines d'or, d'argent, de plomb. On y vend des peaux de tigres, & la racine qui se nomme *ninsi*. Les bestiaux sont en grand nombre, ainsi que les ours, les daims, les sangliers, les porcs, &c.: mais les éléphans y sont rares, & peut-être n'y en a-t-il point du tout à cause du froid. Les rivières sont infestées de crocodiles d'une prodigieuse longueur, & les terres d'une infinité de serpens & d'autres animaux venimeux. Quant aux oiseaux, on y trouve presque toutes les espèces de l'Europe, outre ceux qui sont propres au pays.

La Corée se divise en huit provinces qui contiennent trois cent soixante villes, grandes & petites, sans compter les forts & les châteaux qui sont situés généralement sur des montagnes; ce pays est séparé du continent par la rivière appellée *Yalo*, à laquelle on donne trois lieues de large.

Les Coréens sont perfides & voleurs, lâches, efféminés; ils abhorrent le sang jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en trouvent sur leur chemin. Ces peuples sont originaires de la Chine; ils en ont conservé, en partie, la langue, les mœurs & le gouvernement. Depuis quelques années ils ont appris des Japonois l'art de cultiver le tabac; l'usage de cette plante est si général à leur nation, qu'on voit fumer les femmes mêmes, jusqu'aux enfans de quatre à cinq ans. Le simple peuple n'est vêtu que de toile de chanvre & de mauvaises peaux; mais en récompense la nature leur a donné la racine de jin-seng, dont ils font un commerce considérable avec la Chine & le Japon. Les maisons des personnes de qualité sont fort belles; celles du peuple sont pour la plupart de chaume & de roseaux; ils ne peuvent même les bâtir mieux, ni les couvrir de tuiles sans une permission expresse. L'appartement des femmes est dans la partie la plus intérieure de la maison; personne n'a la liberté d'en approcher: mais on trouve de toutes parts, dans cette contrée, des cabarets & des maisons de plaisirs, où les habitans s'assemblent pour voir les femmes publiques, qui chantent, qui dansent, & qui jouent de divers instrumens. Le pays n'a pas d'hôtelleries pour les voyageurs, excepté sur la grande route de Sior: mais ceux qui sont en voyage s'asseyent le soir près de la première maison qu'ils rencontrent,

rencontrent, auſſi-tôt le maître leur apporte de quoi ſouper.

Le mariage eſt défendu, avec ſes proches, juſqu'au quatrième degré, & on ſe marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les hommes peuvent avoir, hors de leurs maiſons, autant de femmes qu'ils ſont capables d'en nourrir; mais ils ne doivent recevoir chez eux que leur propre femme. En général ils ont peu de conſidération pour ce ſexe, & ils ne le traitent guère mieux que leurs eſclaves. Un mari peut chaſſer ſa femme, la forcer de prendre les enfans, & de ſe charger de leur entretien.

Les Coréens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en ſont pas moins reſpectés. A la mort d'un homme libre, ſes enfans prennent le deuil pour trois ans, pendant leſquels ils mènent une vie auſſi auſtère que leurs prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi, & s'ils occupoient quelque poſte, ils ſont obligés de le quitter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes; les enfans qui leur naîtroient pendant le cours de ces trois ans, ne ſeroient pas légitimes. La colère, les querelles, l'ivrognerie, paſſent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil ſont une longue robe de chanvre, ſur une eſpèce de cilice, compoſé de fils tords preſque auſſi gros que les fils d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui ſont de roſeaux verds entrelaſſés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils ne marchent point ſans une grande canne ou un long bâton; la canne annonce la mort d'un père, & le bâton celle d'une mère. Ils ne ſe lavent point pendant tout ce tems. Enfin le deuil eſt pour eux une rigoureuſe pénitence.

La nobleſſe Coréenne, & tous ceux qui ſont nés libres, apportent beaucoup de ſoin à l'éducation de leurs enfans; ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Toute leur doctrine conſiſte dans l'expoſition de quelques traités, l'hiſtoire du pays. Les emplois dans la plume ou dans l'épée ne ſont accordés, dans une eſpèce de concours, qu'aux plus ſavans & aux plus dignes.

Ils tirent leurs almanachs de la Chine, faute de lumières pour les compoſer eux-mêmes. Ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches. Leurs comptes d'arithmétique ſe font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jetons. Ils ſont très-ſuperſtitieux, & comme tous les peuples barbares, ils ont leurs ſorciers & leurs devins. Les Coréens n'ont de commerce qu'avec les Japonois, les Chinois & les Inſulaires de Suiſima. Leurs monnoies ſont les kaſis, qui ont cours à la Chine. L'argent paſſe au poids en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon. Leur religion eſt le culte des idoles. Les prêtres & les moines ſont nombreux; la plupart ne ſont pas plus reſpectés que des eſclaves. Le gouvernement les accable de taxes, & les aſſujettit à des travaux: mais les ſupérieurs de ces prêtres jouiſſent d'une grande conſidération, ſurtout lorſqu'ils ont quelque ſavoir; alors ils vont de pair avec les grands du royaume. Sior, capitale de la Corée, contient deux monaſtères de femmes, l'un pour les filles de qualité, l'autre pour les claſſes inférieures. Elles ſont toutes raſées, & leurs devoirs auprès des idoles ne diffèrent point de ceux des hommes. Quoique le roi de Corée reconnoiſſe ſa dépendance de l'empereur par un tribut, ſon pouvoir n'en eſt pas moins abſolu ſur ſes propres ſujets. Aucun d'eux, ſans en excepter les grands, n'a la propriété de ſes terres. Il entretient dans la capitale un grand nombre de ſoldats chargé de veiller à la garde de ſa perſonne. La cavalerie Coréenne porte des cuiraſſes & des caſques, des arcs & des flèches, des ſabres & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'infanterie ſont le corſelet & le caſque, l'épée, le mouſquet & la demi-pique. Ce peuple, environné par la mer, aime néceſſairement la navigation. Chaque ville eſt obligée d'entretenir un vaiſſeau de guerre, où ſont environ trois cents hommes & quelques petites pièces de canon. (*Masson de Morvilliers.*)

COREZIN, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sandomir, ſur la Viſtule.

CORFF, petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorſetshire. Elle envoie deux députés au parlement.

CORFOU, île très-conſidérable d'Europe, à l'entrée du golfe de Veniſe. La capitale, de même nom, qui appartient aux Vénitiens, ainſi que l'île, eſt très-bien fortifiée contre les entrepriſes des Turcs. Son nom latin eſt *Corcyra*. Elle peut avoir quarante lieues de circuit, & étoit autrefois ſous la puiſſance des rois de Naples, mais les habitans ſe donnèrent aux Vénitiens vers l'an 1386. Comme elle eſt la clef du golfe de Veniſe, les Turcs ont ſouvent tenté de s'en emparer, mais toujours en vain. Elle eſt défendue par le château Saint-Ange, l'une des principales forteresſes de l'Europe. Cette île fournit beaucoup de ſel; elle eſt fertile en vignes, en oliviers, en cédras & en limons. Il y a toujours un provéditeur & deux conſeillers au nom de la république. Elle eſt diviſée en quatre gouvernemens. *Long.* 37, 48; *lat.* 39, 40. (*R.*)

Corfou, grande & forte ville, capitale de l'île de même nom, avec deux forts, & un archevêque latin, qui eſt toujours un noble Vénitien. Les Grecs y ont un *protopata*, ou premier prêtre. L'ancienne Corcyre fait une partie de ſes fauxbourgs. Elle eſt ſur la côte orientale de l'île, vis-à-vis de Canina. *Long.* 37, 48; *lat.* 39, 40.

CORI, *Coria*, petite ville d'Italie, dans la Campagne de Rome. Elle eſt à 4 li. ſ. de Paleſtrine. (*R.*)

CORIA, *Caurium*, petite ville d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure, avec un évêché ſuffragant de Compoſtelle. Elle eſt ſur la rivière d'Alagon, à 10 lieues ſ. o. de Placentia, 10 n. e. d'Alcantara, 48 ſ. o. de Madrid. On voit aſſez près de cette ville une rivière ſans pont, & un pont ſans rivière,

par un tremblement de terre qui laissa le pont à sec & changea le lit de la rivière.

Dans les environs de Coria on trouve des sources minérales, salutaires contre beaucoup de maladies; outre cela un lac qui donne de l'excellent poisson, & qui a la propriété d'annoncer le mauvais tems & la pluie par un brouissement extraordinaire qui se fait ouïr dans l'air, avec un tel fracas, qu'il s'entend, dit-on, à quatre lieues à la ronde. *Long.* 12, 2; *lat.* 39, 36. (*R.*)

CORIA, bourgade d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la rive occidentale du Guadalquivir, à près de 45 lieues de Séville.

CORIDAN, lac de Sicile, dans la vallée de Noto.

CORIGLIONE, ville de Sicile, dans la vallée de Mazara sur une montagne.

CORINTHE, CORANTO, ou GÉRAMÉ, *Corinthus*, ancienne ville de la Morée, située sur l'isthme qui porte son nom, du côté du golfe de Lépante.

L'ancienne Grèce a eu peu de villes plus importantes par son ancienneté, par sa situation, par sa citadelle, par ses ports, par ses richesses, par ses temples, par ses architectes, ses sculpteurs & ses peintres; peu de villes dans le monde ont été plus fameuses pour les Arts, & peu ont éprouvé un plus grand nombre de vicissitudes. Elle appartenoit aux Vénitiens lorsque Mahomet II, maître de Constantinople, la leur enleva en 1450. Ils la reprirent en 1687, mais les Turcs s'en emparèrent de nouveau en 1715, & ils la possèdent depuis.

On la nomme aujourd'hui *Corito*, ou quelquefois *Géramé*: ce n'est plus qu'une espèce de village habité par de malheureux esclaves.

On voit parmi quelques ruines, qui annoncent encore son ancienne splendeur, des groupes de maisons, des jardins & des terres labourées. Le bazar est à Corinthe ce qu'il est dans tout le reste de la Turquie, c'est-à-dire, un édifice sans architecture & sans goût. On y compte deux mosquées, une église Grecque, & sous les murs du château une petite église pratiquée dans le roc, & dédiée à Saint-Paul. Le lieu où étoit l'ancienne citadelle appellée *l'Acrocorinthe*, à une heure de chemin de la ville, & sur un rocher escarpé, renferme trois mosquées & cinq à six églises Grecques, dont Saint-Nicolas est la métropolitaine. Sur la plate-forme, la vue est une des plus belles du monde. Ce lieu offre encore un assez grand nombre de maisons; ce qui porte à croire qu'il étoit fort peuplé du tems des Vénitiens. Au haut de l'éminence est une belle source qui fournit beaucoup d'eau, sans parler d'une seconde moins abondante, & de plus de deux cents citernes creusées dans le roc. Au levant & au nord du rocher sont deux petits châteaux attachés au grand, qui ont chacun leurs Agas particuliers. Les murailles sont assez bien entretenues; & le nombre des habitans, qui sont presque tous Mahométans, monte à environ dix-sept à dix-huit mille. Elle est à 16 li. n. o. d'Athènes, 6 s. o. de Thèbes, ou Sives. *Long.* 40, 58; *lat.* 38, 14. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CORINTHE (l'isthme de), langue de terre qui joint la Morée avec la Grèce. On la nomme aujourd'hui *Examili*, parce qu'en effet il a six milles de largeur, ce qui fait deux lieues environ. On voit encore l'endroit où l'on avoit voulu creuser, à différentes fois, cet isthme pour faire une île de la Morée. On remarque près de là de beaux restes d'un théâtre, les ruines de plusieurs temples, & quelques autres antiquités. (*M. D. M.*)

CORISCO, petites îles d'Afrique, dans le golfe de Guinée, sur la côte du royaume de Benin, à l'embouchure de la rivière d'Angre. Ces îles, au nombre de deux, appartiennent au roi de Benin.

CORK. *Voyez* CORCK.

CORK (le comté de), pays d'Irlande, borné par les comtés de Waterford, de Tiperary, de Kerry, & par la mer. *Voyez* CORCK.

CORLIN, *Corlinum*, ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, sur la Persente. Elle appartenoit autrefois aux évêques de Camin, & aujourd'hui au roi de Prusse. Les Impériaux l'assiégèrent en vain en 1643. *Long.* 33, 40; *lat.* 54, 10. (*R.*)

CORME-ROYAL, bourg de France, en Saintonge, à 3 li. o. de Saintes, & 2 n. de Corme-l'Ecluse, autre bourg de la même province.

CORMEILLES, bourg de France, en Normandie, sur la rivière de Calone, avec une riche abbaye de Bénédictins, à 3 li. s. e. de Pont-Audemer, & 3 n. e. de Lisieux.

CORMENTIN, nom de deux forts d'Afrique, sur la Côte d'Or de Guinée; ils appartenoient aux Anglois, mais l'amiral Ruyter les en chassa en 1665. Les Hollandois y ont une forte garnison. *Long.* 17, 20; *lat.* 5, 30.

CORMERY, petite ville de France, en Touraine, sur l'Indre. Elle est dans une situation très-agréable, à 3 li. s. e. de Tours, avec une abbaye de Bénédictins, fondée en 780. *Long.* 18, 30; *lat.* 47, 15.

CORMICHA, ville assez considérable de Perse. On y célèbre tous les ans, le 10 de la lune de mai, une fête que l'on appelle le *Nouroux*. La cérémonie est presque toujours sanglante, & finit par la mort de plusieurs fanatiques les plus attachés à leur loi. C'est donc ainsi que chaque religion a ses miracles, ses foux & ses martyrs. *Voyez* les détails de cette démence religieuse dans Carré, *voyage des Indes orientales*. (*M. D. M.*)

CORMONS. *Voyez* CARMONS.

CORMORA. *Voyez* COMORE.

CORNEILLE (Saint), ancienne, riche & célèbre abbaye de Bénédictins à Compiegne, dont la manse abbatiale est unie au Val-de-Grace de Paris. Elle fut fondée en 876. (*R.*)

CORNELIE, île d'Afrique, aux Hollandois., près du cap de Bonne-Eſpérance, à 5 li. ſ. e. de l'île Eliſabeth.

CORNELIS-MUNSTER. *Voyez* MUNSTER.

CORNET, fort de l'île de Guernesey, appartenant aux Anglois.

CORNETO, petite ville d'Italie, au patrimoine de Saint Pierre, avec un évêché qui relève du pape, ſur la Marta, à une lieue de la mer, 8 ſ. e. de Viterbe, 15 n. o. de Rome. *Long.* 29, 15; *lat.* 42, 15.

CORNEUX, ou CORNEILLE, abbaye régulière de Prémontrés, à une lieue e. de Gray en Franche-Comté.

CORNEVILLE, abbaye de France, dans le Roumois, en Normandie, de l'ordre de Saint Auguſtin, à 2 li. ſ. e. de Pont-Audemer, fondée en 1143.

CORNICO, ville de l'île de Candie, dans le terrritoire de la Canée.

CORNIGLIANO, petite ville d'Italie, au duché de Milan, ſur la rivière d'Adda.

CORNOUAILLES, ou CORNWALLIS, province maritime d'Angleterre, dont la capitale eſt Launceſton. Elle eſt environnée de la mer de toutes parts, hormis à l'orient, où elle eſt bornée par le Devonshire : elle a le titre de duché. Elle eſt ſur-tout remarquable par ſes mines d'étain, le meilleur qui ſoit en Europe. On lui donne environ cinquante lieues de tour, & neuf cent ſoixante mille arpens. Elle envoie deux députés au parlement. Ses vallées abondent en bled & en pâturages. On fait, dans cette province, une riche pêche en ſardines. Les habitans ſont robuſtes & courageux. Egbert, premier monarque d'Angleterre, conquit ce pays en 809.

CORNOUAILLES, contrée de France en Bretagne, qui s'avance dans la mer. Elle comprend tout le diocèſe de Quimper.

CORNUS, petite ville de France, dans le Quercy, à 4 li. e. de Cahors.

CORO. *Voyez* VENEZUELA.

COROD, petite ville de Tranſilvanie, près de Clauſenbourg.

COROGNE (la), riche & forte ville maritime d'Eſpagne, en Galice, avec un port très-commode. La place eſt défendue par les forts de Saint-Philippe & de la Palma, & ceux de Saint Diego & de Palloza. C'eſt le ſiège d'une audience royale, du capitaine général, & de l'intendant de la province. Elle renferme quatre paroiſſes, une collégiale, quatre couvens, & un hôtel des monnoies. On y voit une vieille tour, bâtie par les Romains. Elle eſt dans une petite preſqu'île, au ſ. o. & très-près du Feriol, à 6 li. n. o. de Betanços, 14 n. de Compoſtelle. *Long.* 9, 20; *lat.* 43, 20.

COROMANDEL (la côte de), *Coromandela*, grand pays de l'Inde, contenant la côte occidentale du golfe de Bengale, en-deçà du Gange. Les Anglois, les François, les Hollandois, y ont des forts. *Long.* 96 d. 50'--- 100 d. 40'; *lat. ſeptent.* 9, 35---17, 20.

Les objets de commerce de cette immenſe contrée, ſont des toiles de coton, des toiles blanches, des toiles peintes, connues ſous le nom de *toiles des Indes*. On peut évaluer à trois mille cinq cents balles la quantité de toiles qu'on tire du Coromandel, pour les différentes Echelles de l'Inde. Les François en portent huit cents au Malabar, à Moka, à l'Iſle de France; les Anglois, mille deux cents à Bombay, au Malabar, à Sumatra & aux Philippines, & les Hollandois mille cinq cents à leurs divers établiſſemens. La totalité de ces trois mille cinq cents balles ne paſſe pas le prix de 3,360,000 liv. Le Coromandel fournit à l'Europe neuf mille cinq cents balles, huit cents par les Danois, deux mille cinq cents par les François, trois mille par les Anglois, & trois mille deux cents par les Hollandois. Ces toiles ne ſont pas payées entièrement avec des métaux; l'Europe donne en échange des draps, du fer, du plomb, du cuivre, du corail, &c. L'Aſie, de ſon côté, donne des épiceries, du ſucre, du riz, du bled, des dattes, &c.; objets qui, réunis, ſont évalués à 4,800,000 livres; d'où il réſulte que le Coromandel reçoit en argent 6,720,000 liv.

Les poſſeſſions Angloiſes, ſur la côte, ſont Divicoté, Mazulipatnam, & Goudelour, avec le fort de Saint-David; le territoire a huit milles d'étendue le long de la côte; ils poſſèdent encore les provinces de Condavir, de Moutafanagar, d'Elour, de Ragimendri, de Chicakol, qui s'étendent ſix cent milles ſur la côte, & qui s'enfoncent depuis trente juſqu'à quatre-vingt-dix milles dans les terres; & Madras, dont le territoire aujourd'hui s'étend cinquante milles à l'oueſt, cinquante milles au nord, & cinquante milles au ſud. Les poſſeſſons Françoiſes ſont Yanaon, dans la province de Ragimendri, à neuf milles de l'embouchure de la rivière d'Ingérom, comptoir ſans territoire; un comptoir à Mazulipatnam; ils poſſédoient encore la ville de Karical, & celle de Pondichery. Cette dernière ville a été priſe par les Anglois en 1778, & repriſe depuis par Hider-Aly. D'ailleurs il eſt impoſſible en ce moment (fin de l'année 1782), de déterminer les poſſeſſions européennes dans l'Inde. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CORON, ancienne & forte ville de la Morée, ſur le golfe de même nom, dans la province de Belvedere. Loné Veteran, corſaire Génois, la prit en 1204; & cette même année elle ſe donna aux Vénitiens. Bajazet II la prit en 1498, & Doria la reprit en 1533. Etant retournée aux Turcs, François Moroſini la reprit en 1685. Depuis, les Turcs l'ont repriſe. Elle eſt à 6 li. ſ. e. de Modon. *Long.* 39, 40; *lat.* 36, 35.

COROPA, pays de l'Amérique méridionale, ſur la rivière de Corapatude, entre le lac de Parima & la rivière des Amazones.

COROPOJAK, grande ville de l'empire Ruſſien, ſur le Don ou Tanaïs.

CORREGIO, petite ville d'Italie, capitale d'un petit pays de même nom, au duché de Modene. Elle a un beau château. En 1706 le prince Eugène la prit. C'eſt la patrie du fameux peintre Corrège. Elle eſt à 3 li. n. e. de Reggio, & 4 n. o. de Modène. *Long.* 28, 20; *lat.* 44, 145.

CORRÈSE, petite rivière d'Italie dans la Sabine, province de l'état de l'Egliſe. Elle ſe jète dans le Tibre.

CORRUCHE, petite ville de Portugal, dans l'Eſtramadure, ſur une rivière de même nom.

CORSE, *Corſia*, *Corſica*; île conſidérable d'Italie, appartenant à la France, dans la Méditerranée. Elle a le golfe de Gènes au nord, la mer de Toſcane à l'eſt. Un détroit de trois lieues de largeur, appellée *Bouche de Boniface*, parſemé d'îles & de rochers, la ſépare de la Sardaigne au ſud, & la mer de Provence la baigne à l'oueſt. *Long. de* 26-16, *à* 27-30; *lat.* 41 *à* 43 *nord.*

Cette île, ſi long-tems diſputée, théâtre preſque continuel de guerres ſanglantes, a été cédée enfin (en 1768), par la république de Gènes, à la couronne de France, en propriété ſouveraine, moyennant une ſomme d'argent. Cet évènement tout récent nous engage à entrer dans quelque détail ſur la deſcription de cette île & ſur ſon hiſtoire.

Elle a environ de 36 à 40 lieues de longueur, évaluant la lieue à deux mille quatre cents toiſes; ſa plus grande largeur de ſeize ou dix-huit, & ſa ſurface d'environ trois cens, ou trois cent vingt lieues quarrées. Pline la décrit aſſez exactement & nous apprend qu'il y avoit trente-trois villes, & deux colonies Romaines, Mariana de Marius, & Aleria de Sylla. Il ne reſte que des ruines de ces colonies. *Hiſt. Nat. lib. II, c.* 6. Quelques écrivains ont douté de l'exiſtence de ces trente-trois villes; ils alléguoient qu'on n'y voyoit les ruines que de deux ou de trois; que les villes actuelles avoient pour la plupart une origine peu reculée; qu'il devoit y avoir des communications entre ces villes par des chemins percés dans les montagnes, & qu'il étoit étonnant que les traces de ces chemins euſſent entièrement diſparu, &c. Ces obſervations peuvent avoir de la vraiſemblance; mais l'aſſertion de Pline me ſemble poſitive. Ce ſavant naturaliſte n'a pu être trompé ſur l'état de la Corſe; dans le tems où il écrivoit, mille témoins oculaires pouvoient démentir ce qu'il avançoit ſur cette île, pour peu qu'il ſe fût éloigné de la vérité; d'ailleurs la Corſe a été pendant tant de ſiècles le théâtre des guerres, que je ne ſerois point étonné que la plupart des villes modernes aient été bâties avec les débris des cités anciennes. Quant aux chemins dont il ne reſte aucun veſtige, rien ne dit que ces chemins aient exiſté, & s'il y en a eu réellement, je ne vois pas qu'on puiſſe me prouver que les Romains aient dû conſtruire de ces ſuperbes voies à travers les montagnes d'une île qui étoit pour eux une terre d'exil.

Elle a des havres, des golfes & des ports; Centuri au nord; à l'oueſt San-Fiorenzo, Iſola-Roſſa, Calvi & Ajaccio; au ſud Bonifacio, & à l'eſt Porto-Vecchio, Baſtia, & Maccinajo. Le port de Porto-Vecchio eſt le plus conſidérable de tous. On voit déjà par-là de quelle importance peut être la poſſeſſion de cette île pour une puiſſance maritime de l'Europe, ſur-tout puiſqu'elle fournit de très-beaux bois de conſtruction.

L'intérieur de l'île eſt montagneux, entrecoupé de vallées agréables & fertiles, & de quelques plaines. On partage l'île en deux parties, depuis Baſtia, en-deçà, & au-delà des monts, *di qua*, & *di la dei monti.*

La chaîne des montagnes traverſe à-peu-près l'île en croix. Tout le pays eſt outre cela diviſé en neuf provinces. Les pièves forment les diſtricts eccléſiaſtiques. Ces pièves ſont au nombre de ſoixante-un. On y compte cinq évêchés; ſavoir, Mariana, Gebbio, Aleria, Sagona, & Ajaccio.

Toute la Corſe eſt bien arroſée de rivières & de ruiſſeaux: il y a des lacs vers le centre de l'île; ceux d'Ino & de Creno ſont les principaux. Le Golo eſt la plus conſidérable des rivières. Il y a auſſi des eaux minérales chaudes & froides. Les rivières ſont aſſez poiſſonneuſes, & la mer près des côtes encore plus. Elle abonde en thons, en ſardines, en huîtres, &c. On y pêche beaucoup de corail, du blanc, du noir, & du rouge, le long des rochers de la côte; la mer, en entrant dans les terres, a formé ſur les bords de l'île pluſieurs étangs. Sur la côte orientale, qui, étant plus baſſe, eſt plus ſujète aux inondations, on remarque celui de Biguglia; c'eſt de tous le plus étendu, & celui dont la pêche eſt la plus abondante. Plus loin, ſur la même côte, ſe trouvent les étangs ſalés. Ce ſont des cavités que la mer remplit, & le ſoleil y forme un ſel dont on fait uſage dans l'île. L'étang de Diane produit des huîtres d'une grandeur inconnue en France, & d'aſſez bon goût.

L'île en général manque de pâturages, ainſi le beurre & le laitage y ſont peu communs. On fait des fromages de lait de chèvres, qui ſupplée à celui de vache. Les François ont ſemé des foins dans les plaines d'Aleria, & en ont recueilli de très-bons & en quantité. Si jamais les tranſports deviennent faciles, ce canton pourra ſeul en fournir l'île entière.

L'île nourrit auſſi toutes ſortes d'animaux ſauvages & domeſtiques. Les chevaux y ſont de très-petite race, & les moutons de mauvaiſe eſpece. Les ânes & les mulets ſont de même petits, & quatre-vingt à cent livres ſont aſſez la charge ordinaire des derniers. Les chèvres & les moutons ſont en grand nombre: ceux-ci ont ſouvent deux, juſqu'à ſix cornes.

Ces troupeaux font la richeſſe des montagnards, Dans la ſaiſon des neiges, ils les font deſcendre

dans la plaine. A peine, dans les troupeaux les plus considérables voit-on un mouton blanc. Tous ont la laine noire, longue & dure comme du poil. Leur chair est mauvaise pendant les trois-quarts de l'année.

Les arbres sont grands dans cette île, sur-tout les pins, les sapins, & les châtaigniers : les forêts fourniroient assez de bois pour l'établissement & l'entretien d'une flotte.

Les autres arbres les plus communs sont le chêne verd & le hêtre. On tire des pins, des sapins du bai-gras, & de la résine. L'abcornogue est un arbre dont on dépouille l'écorce tous les quatre ou cinq ans ; c'est ce qui fournit le liége.

Le fruit du châtaignier, en suppléant pour ainsi dire à tout, éteint l'industrie : on le sèche, on le broie, on en fait du pain ; les chevaux même s'en nourrissent, & la terre reste négligée, parce qu'une forêt de châtaigniers n'exige aucune culture, & que ses fruits fournissent aux besoins d'un peuple très-sobre.

L'olivier est une des principales richesses de l'île. Cet arbre est beaucoup plus gros & plus élevé qu'en Languedoc & en Provence ; mais les Corses ignorent l'art de faire leurs huiles ; ils pourroient en exporter une très-grande quantité, qui, en les enrichissant, feroit baisser en France le prix des huiles & des savons.

Le mûrier étoit inconnu en Corse : les François en ont plantés, & les ont vu croître rapidement. Comme l'île est peu exposée aux orages, cet arbre va offrir un avantage précieux & inexprimable pour la culture des vers à soie.

Je ne dois pas oublier de dire que les orangers, les limoniers, les citroniers, les amandiers, les figuiers, sont très-communs en Corse ; si le noyer, le palmier, l'érable le sont moins, ce n'est pas que le sol leur soit contraire. La terre est couverte de buis, de mirthes, de lauriers, de genevriers, de grenadiers, & d'arbousiers.

Les vins seroient excellens si l'on connoissoit l'art de les faire. Ceux du Cap, de Muriani, & de Campo-Loro, pourroient le disputer aux vins les plus délicats.

Quelques montagnes du Cap, & plusieurs autres dans différentes pièves, fournissent de très-bel abeste ou amianthe : dans celles de Bogagnano, de Giovellina, du Niolo, on trouve du cristal de roche.

Le froment, l'orge, le seigle, le millet, réussissent très-bien dans l'île ; mais l'avoine y vient difficilement, ainsi que le sarrasin.

Il y a beaucoup d'abeilles dont le miel a de l'âpreté, à cause de l'if, du buis, & des autres plantes à saveurs fortes qui couvrent l'île : celui cependant de la piève de Caccia passe pour le meilleur, & n'a aucun des défauts reprochés au miel ordinaire du pays ; mais on ne sauroit trop vanter la bonté & la fermeté de la cire qu'on y recueille.

Dans les montagnes on trouve beaucoup de mines de plomb, de cuivre, de fer, d'argent & d'alun : on y fait aussi du salpêtre & du sel. Le beau granite, le porphyre & le jaspe se présentent en divers lieux. On y trouve aussi de la très-belle ardoise.

L'île abonde en gibier. Le lièvre commun y est assez bon. Le cerf est plus petit qu'en France. Le sanglier s'y trouve en troupeaux nombreux, & sa chair est excellente ; le renard n'y manque pas, & sa taille est assez grande ; mais on n'y voit ni loups, ni lapins, ni aucun animal venimeux, excepté cependant une petite araignée, appellée *marmignato*, dont la morsure est dangereuse.

Le muffoli est un espèce de bélier sauvage ; il est couvert de poil, au lieu de laine, & produit avec la brebis domestique. La Corse possède aussi un autre animal sauvage, qu'on appelle l'*axis*.

La perdrix est très commune ; mais sa chair est sèche & n'a rien de bien délicat. La bécasse, la bécassine, le faisan, la pintade, y sont meilleures. Les grives & les merles ont un goût délicieux. Ces deux espèces ne sont en Corse que des oiseaux de passage. Ils y arrivent vers la mi-novembre, & s'en retournent à la fin de janvier, ou vers le 20 de février. Le merle seul y fait son nid.

On y trouve aussi des cailles & une prodigieuse quantité de ramiers dans les montagnes. La pie seule est un oiseau étranger à l'île, & ce n'est pas un mal.

La population de la Corse est évaluée à cent vingt-deux mille habitans.

Depuis que cette île appartient aux François, on a relevé & embelli des villes dont la situation étoit importante, & par d'excellentes fortifications ces places sont à l'abri de toute insulte. On y a aussi percé de grandes routes de tous les côtés, pour établir des communications d'un point à l'autre. On a coupé des montagnes & on a fait des travaux prodigieux.

L'histoire de ce peuple offre une suite de révolutions, que nous allons parcourir rapidement. Hérodote nous dit que les premiers habitans de l'île furent des Phéniciens, qui la nommèrent *Collista*, & qu'au bout de huit générations, ils furent accrus par une colonie de Lacédémoniens, sous la conduite de Théras, d'où elle prit le nom de *Thera*. Hérod. *lib. IV*, *c.* 147, 138. Dans la suite l'île prit le nom de *Cyrnos*, du nombre de ses promontoires. L'origine du nom de *Corsica* qu'elle porta ensuite est fort incertaine. Les Carthaginois en firent ensuite la conquête. Elle passa sous la domination des Romains, vainqueurs de Carthage, environ l'an 193 de Rome. Tit. Liv. *lib. XVII*. Plusieurs fois ces peuples se soulevèrent contre leurs maîtres, & furent réprimés ; mais jamais les Romains n'y furent possesseurs tranquilles.

A l'irruption des barbares, les Goths s'emparèrent de la Corse, & y établirent le gouvernement féodal, aussi barbare qu'eux. Procop. *de bello Goth. III*, 24. Dès-lors, & pendant plusieurs siècles,

cette île fut le théâtre obscur, mais sanglant, de divisions cruelles, dont il ne reste aucune histoire.

Enfin les Sarrasins, devenus puissans, s'en emparèrent environ le VIIIe siècle, & la défendirent long-tems. Il est apparent que c'est eux qui lui donnèrent le titre de royaume.

Bientôt les papes formèrent le dessein d'annexer ce royaume à leur territoire. Grégoire VII publia enfin un bref en 1079, qui le déclaroit un domaine de la mouvance du saint-siège. D'autres prétendent qu'un roi de France en fit la donation au pape.

Les Génois, se prévalant de l'état agité & incertain de cette île, avoient tâché d'établir une colonie à Bonifacio; & ils encoururent pour cela les foudres de Grégoire VII, qui les excommunia & les engagea à suspendre leur projet.

C'est à cette époque qu'il faut fixer la mission d'Hugues Colonna en Corse, avec des troupes du pape qui remportèrent de grands avantages sur les Sarrasins infidèles.

Cependant l'état de l'île étoit toujours flottant; mais en 1091 Urbain II en disposa en faveur de l'évêché de Pise, par un bref, avec des réserves pour le saint-siege.

Les Génois, toujours occupés de leur projet sur le royaume de Corse, rivaux des Pisans, gagnèrent sur ceux-ci la bataille de Malora, devinrent les maîtres de Pise, & se mirent en état de l'être de la Corse, vers le milieu du XIVe siècle.

Boniface VIII, pour assurer au saint-siège le fief de ce royaume tant disputé, l'avoit donné sous ce titre, par une bulle, en 1297, à Jacques II, roi d'Aragon, avec la Sardaigne, & celui-ci en fit hommage en 1305; & en 1325, le pape Jean XXII exigea le renouvellement du même hommage. Alphonse, successeur de Jacques, fit solemnellement un pareil acte en 1435, à Benoît XII, & l'on voit encore un bref d'Eugène IV, de l'an 1446, par lequel il établissoit l'évêque de Ferrare gouverneur de la Corse.

Gènes s'occupoit toujours des moyens de former des établissemens dans cette île, dont elle vouloit être souveraine, tandis qu'elle reconnoissoit la mouvance de son propre territoire envers l'empire, dont elle donna des témoignages formels dans les années 1396 & 1458, lorsqu'elle se mit sous la protection de la France, avec cette réserve expresse, sauf les droits de l'empereur & de l'empire.

Mais les Génois, dont la souveraineté sur la Corse n'étoit point reconnue alors des autres puissances, faisoient de continuels efforts pour la maintenir sur ces peuples, avec lesquels ils avoient de perpétuels démêlés. Enfin, toujours incertaine dans cette possession, la république se détermina en 1364 de céder ses droits à François Sforce, duc de Milan, à la réserve des deux places de Bonifacio & de Calvi, qu'elle garda pour avoir toujours un pied dans ce royaume, l'objet de son ambition, qui lui a coûté plus d'argent qu'elle n'en a tiré, malgré la dureté que les Corses lui ont si souvent reprochée.

On voit qu'en 1478 le fils de ce duc de Milan établit encore un gouverneur en Corse. Mais en 1481 Louis-Marie Sforce aliéna cette ville en faveur de Thomasius de Campo Frégoso.

Bientôt après les Génois se trouvèrent les seuls maîtres de cette île. La France seule réclama quelquefois ses droits, qui, après la perte de la bataille de Pavie, parurent ensevelis, tandis que les Corses, toujours jaloux de leur liberté, se plaignoient souvent du gouvernement Génois. Plus d'une fois ils prirent les armes; mais n'ayant pas de chefs capables de les conduire, ils étoient bientôt accablés, & peut-être trop sévèrement punis.

Henri II, roi de France, en recommençant la guerre contre Charles-Quint, entreprit une expédition contre la Corse. De Thou, *hist. l. XII, c.* 2. Il avoit lieu d'être mécontent des Génois qui avoient embrassé le parti de l'empereur. Une flotte débarqua en 1553 des troupes en Corse, sous le commandement de Paul de Thermes, accompagné de Sanpierro d'Ornano, noble Corse, & de Jourdain des Ursins. L'administration de l'île avoit alors été remise à la banque de S. Georges de Gènes. André Doria, quoiqu'âgé de quatre-vingt-sept ans, à la tête de la jeunesse Génoise, & d'un secours fourni par l'empereur, s'embarque. Les Corses s'uniffent avec les François, & il se fit de part & d'autre des prodiges de valeur. Enfin on conclut un traité avantageux aux Insulaires, sous la garantie de la France. Henri étant mort, les rigueurs des Génois recommencèrent, & les plaintes des Corses continuèrent: Sanpierro d'Ornano repassa en Corse, soutint encore les mécontens; mais il fut assassiné en 1567; les uns disent que ce fut par la perfidie des Génois; d'autres le nient. De Thou, *l. XLI, c.* 31. Il est certain que les Génois se vengèrent trop sévèrement des Insulaires, qui n'en devinrent pas plus fidèles. Il n'étoit plus permis aux Corses d'exporter leurs productions, qu'ils étoient forcés de vendre, sans concurrence, aux Génois, maîtres du prix. Tous les deux ans on envoyoit un Génois, comme gouverneur, qui ne pensoit, à ce que disent les Corses, qu'à s'enrichir; & si l'on portoit des plaintes au sénat, le crédit étouffoit le cri de la justice. Les commissaires inférieurs & les lieutenans suivoient le même exemple, avec une pareille impunité.

Ce fut au milieu de tant de mécontentemens que la république recueillit, & envoya en 1677 une colonie de Grecs de la Morée en Corse, au nombre de mille ames. Elle devoit jouir dans ce pays, tout catholique, du libre exercice de la religion grecque: nouveaux sujets de mécontentemens, & sujets perpetuels de divisions & de guerres.

Après une suite de mouvemens, plus ou moins violens, & plus ou moins vite réprimés, les Corses s'ameutèrent de nouveau en 1729, par l'imprudence d'un collecteur de l'impôt Génois, qui

voulut, pour être payé, saisir les effets d'une pauvre femme. Ils se choisirent deux chefs, qui s'emparèrent de la capitale. Gènes, après bien des efforts, eut recours à l'empereur Charles VI, qui y envoya d'abord des troupes insuffisantes. Leur mauvais succès détermina la cour de Vienne à y envoyer une plus forte armée. Les Corses se prêtèrent alors à un accomodement, dont l'empereur fut le garant, & qui fut signé en 1733.

Dès l'année suivante les Corses reprirent les armes, soutenant que les Génois avoient violé le traité. Ce fut des combats continuels jusqu'à l'apparition du baron Théodore de Neuhoff, du comté de la Marck, en Westphalie, qui fut proclamé roi de Corse en 1739. Il ne finit pas l'année sur son trône, & fugitif de lieu en lieu, arrêté à Londres pour dettes, il dut sa liberté à la générosité d'un seigneur Anglois, qui les paya. Il mourut à Londres en 1757.

Cependant Gènes, ne pouvant réduire les rebelles, eut recours à la France, qui envoya, en 1738, des troupes pour soutenir sa médiation & pour combattre les Corses. Après plusieurs combats, & beaucoup d'exécutions sévères, les Corses furent contraints de rendre les armes à la fin de 1739, & en 1740 toute l'île fut soumise à la France; à la fin de 1741 les troupes Françoises remirent l'île aux Génois, & se retirèrent.

A peine furent-ils partis, que les troubles recommencèrent. Dans la suite l'Angleterre & le roi de Sardaigne parurent favoriser les Corses; mais ils les abandonnèrent après la paix d'Aix-la-Chapelle.

La guerre, depuis 1748, continua sous différens chefs, jusqu'en 1755, que Pascal Paoli, fils d'Hyacinthe Paoli, un des chefs des mécontens, en 1735, fut élu général de l'île par le conseil général du royaume. Il chassa les Génois de plusieurs villes de l'intérieur du pays: il s'appliqua avec autant de sagesse à rétablir l'ordre & la sûreté par-tout. Il seroit peut-être parvenu à lasser enfin les Génois, si, en 1754, la France n'avoit fait un nouveau traité avec cette république pour envoyer des troupes, qui ne devoient agir que pour la défense. Ce traité devoit durer quatre ans. Au bout de ce terme, la république de Gènes, fatiguée de commander à des sujets toujours mécontens, les a remis à la France en 1768, par un traité, qui eut son effet par les armes victorieuses des François. La Corse fut presque toute conquise l'année suivante par les armes de cette nation, sous les ordres du comte de Vaux. Cependant Paoli & ses compatriotes se défendirent avec un courage incroyable; souvent ils remportèrent des avantages signalés sur les François: enfin ils furent obligés de céder à la force. Paoli ne pouvant sauver sa patrie, prit le parti de la quitter. Sa retraite acheva la réduction totale de l'île. Les Corses vaincus sont devenus tranquilles & soumis. On n'y voit plus même de ces montagnards venir inquiéter leurs vainqueurs. Heureux ces peuples, s'ils peuvent trouver enfin dans une administration sage le repos, la sûreté & le contentement, dont ils n'ont pu jouir depuis tant de siècles! La nation a fondé, en 1764, une université dans la cité de Corte. Il faut espérer que les sciences & les arts, mieux cultivés dans ce pays, encore agreste, adouciront le caractère de ces fiers Insulaires, & leur apprendront à tirer plus d'avantage de leur sol & de ses productions.

Le climat de cette île est doux, & à-peu-près le même que celui de la Provence. Les brises continuelles de la mer y tempèrent les frimats des hautes montagnes, & le vent qui sort de ces mêmes montagnes rend les chaleurs de l'été moins vives, excepté quelques mois d'hiver, principalement février & mars, pendant lesquels règnent les vents affreux, quelquefois même funestes. En plusieurs endroits l'air est mauvais & contagieux, ce qui vient des eaux croupissantes & des marais, qu'il seroit possible de dessécher, & auxquels on a déja travaillé avec quelques succès. Par-tout ailleurs l'air est pur & salubre, & les habitans y parviennent à la plus grande vieillesse; ils ne connoissent guères d'autres maux que les rhumatismes & la sciatique, encore trouvent-ils des remèdes assurés dans les eaux minérales du pays. Le terroir y est de lui-même extrêmement fertile. Il ne manque à la terre que des bras pour en tirer les véritables richesses. A n'ensemencer que les champs d'un labour facile, la Corse fourniroit des grains pour la subsistance de trois fois plus d'habitans qu'elle n'en a.

Les Corses sont naturellement ingénieux, propres aux affaires, éloquens, & doués de la pénétration la plus vive. Ces qualités n'appartiennent pas seulement à ceux qui ont cultivé les lettres: le simple berger discute ses affaires, expose ses griefs, justifie sa conduite avec une facilité d'élocution qui ravit, & une abondance d'idées qui étonne.

Mais rien n'égale l'ignorance & la grossièreté du clergé de ce pays: à quelques individus près, qui sont plus policés & plus instruits, le reste des prêtres & des moines sont, pour ainsi dire, la honte de l'île. Croiroit-on que l'on compte soixante dix-sept couvens, dont l'ordre des Franciscains possède soixante-quatre. Tous ces monastères sont vastes, bien bâtis, & encore mieux peuplés. Ce nombre énorme pour une aussi médiocre population, ne peut manquer de diminuer sous le gouvernement François.

L'Idiôme est un Italien un peu corrompu, surtout dans les montagnes, par le mélange de quelques termes Moresques. Les Corses ont beaucoup d'aptitude pour les sciences & les beaux arts. Ils sont braves, aiment la guerre, & notre marine Françoise ne peut que se louer du courage, de l'adresse, & de l'activité des matelots qu'elle a tirés de cette île. Cette nation est vindicative au dernier point, jusqu'à poursuivre un ennemi de père en fils; la haine & la vengeance sont presque toujours héréditaires. Les Corses sont sobres, hos-

pitaliers, amis de la frugalité, mais passionnés pour le jeu & la chasse. Rien enfin ne se contredit plus bisarrement que leur caractère: on les représente à la fois trompeurs dans le commerce & religieux dans leurs sermens, souples & opiniâtres, rampans & hauts, légers, & prêts à prendre des partis extrêmes; pleins d'orgueil, exempts d'ambition, sobres, paresseux, vigilans dans leurs passions, indolens, & capables des plus grands efforts, inconstans, & hommes d'habitude, vifs & mélancoliques, impétueux dans leurs révoltes, & tranquilles dans le crime. Cet assemblage de passions différentes est en eux une suite de la vivacité de leur imagination. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CORSOER, petite ville du royaume de Danemarck, dans l'île de Séeland, avec un fort sur la mer Baltique.

CORTE, *Curia*, petite ville d'Italie, dans l'île de Corse, avec un château, & un collège. Sa situation est vers le milieu de l'île. C'est la résidence ordinaire de l'évêque d'Aléria. Elle est à 10 li. s. e. de Calvi, 11 s. o. de Bastia. *Long.* 25, 55; *lat.* 42, 12.

Cette ville est placée dans un pays fertile en bleds, en vins & en huile; mais elle est mal bâtie & mal peuplée. Son château est en assez mauvais état, quoique réparé par les François. Le roc escarpé sur lequel il est bâti n'est accessible que d'un côté. Le général Paoli y avoit son hôtel; au reste, elle dispute vainement à Bastia le titre de capitale de la Corse. Quelques-uns croient que cette ville est l'ancienne *Cenestum.* (*R.*)

CORTEMIGLIA, petite ville d'Italie, au duché de Montferrat, dans le pays d'Albe, sur la rivière de Bormida.

CORTONE, petite ville d'Italie, en Toscane, dans le Florentin, au nord-est de Monte-Pulciano, avec un évêché qui ne relève que du pape. La place est bâtie sur le penchant d'une montagne, près du lac de Pérouse, & a joué un fort beau rôle dans l'antiquité, étant une des plus considérables de l'Etrurie. On y compte deux chapitres, quinze couvens, dont plusieurs ont des églises remarquables par leur architecture & par des peintures estimées; plusieurs paroisses & confréries de pénitens; un grand nombre de beaux palais, entr'autres celui des Tommasi, où il y a une galerie de trois cents tableaux des plus habiles peintres de l'Italie. Cortone offre encore aux yeux des curieux plusieurs restes précieux d'antiquités Etrusques. On y trouve une académie célèbre, un séminaire & un collège. Cette ville a produit une foule de grands peintres & de savans illustres. *Long.* 29, 37; *lat.* 43, 18.

CORVEY, ou LA NOUVELLE CORBIE, *Corbia*, petite ville, abbaye, & principauté d'Allemagne, en Westphalie. L'abbé, qui est prince de l'Empire, a la dernière voix à la diète parmi les abbés princiers. Il a aussi voix & séance dans les assemblées du cercle de Westphalie. La ville de Corvey est sur le Weser, à 59 lieues e de Paderborn. (*R.*)

CORVO, île la plus septentrionale des Açores, au nord de celle de Flores. Elle a 3 li. de tour, un port, & un bon château.

CORWUA, ville de Pologne assez commerçante, dans la Samogitie, sur la rivière de Niemen.

CO (île de). L'île de Co, une des Sporades, nommée encore Lango ou Stancho, autrefois *Cos*, fut la patrie d'Hippocrate & d'Appelles, les deux plus grands hommes du monde, l'un pour la médecine, & l'autre pour la peinture. Elle fut aussi très-célèbre par la pourpre que l'on pêchoit entre cette île & celle de Nisizus, à présent Nassari; par ses excellens vins & par ses belles gazes. Elle s'approchoit des côtes de l'Asie mineure, entre la mer Egée & la mer Carpathienne, à l'entrée du golfe Céramique, qui séparoit la Carie de la Doride. Strabon lui donnoit soixante neuf milles d'Italie de circuit, & parmi les modernes Thevet lui assigne trente-cinq lieues de France.

Il y avoit encore, du tems de Jésus-Christ, un temple, élevé en l'honneur d'Esculape, dans le fauxbourg de Co, qui étoit également renommé & rempli de présens consacrés, des plus précieux. On voyoit entr'autres dans ce temple le portrait d'Antigonus, peint par Appelles, & celui de Vénus Anadyomène; c'est-à-dire, *qui sort de l'eau.* Ce dernier portrait fut porté à Rome, & consacré au dieu César par l'empereur Auguste.

Enfin, ce qui touche davantage, on y voyoit quantité de planches ou de tableaux qui contenoient des observations sur le cours des maladies; leurs symptômes, les remèdes dont on s'étoit servi, avec leurs divers succès. On dit qu'Hippocrate fit un recueil de toutes ces observations, & que c'est-là qu'il a puisé les premières lumières qu'il a eues de la médecine, & dont il a sçu tirer un si grand parti.

Cette île est encore assez fréquentée. On y a long-tems admiré un superbe platane, dont les branches couvroient tout le bazar. On dit qu'il a été abattu par la foudre il y a peu d'années. (*R.*)

COSA, petite rivière d'Italie, dans la Campagne de Rome, qui se jète dans le Garigliano. (*R.*)

COSAQUES (les). C'est le nom qu'on donne à un peuple guerrier, qui habite les parties les plus méridionales de la Moscovie, & sur-tout ce qu'on appelle la *petite Russie*, en langue Moscovite, *malaia Rossia.* Il y a toute apparence qu'ils sont Russes d'origine. Quoiqu'il y ait une grande ressemblance entre la langue Polonoise & la Moscovite, celle des Cosaques a cependant plus d'affinité avec cette dernière. Leur religion est la même; ils suivent le rit Grec; ils y sont même fort attachés: & s'ils n'ont pas apporté cette religion de leur première patrie, où elle est généralement suivie, on ne sauroit dire en quel tems ou à quelle occasion ils l'ont embrassée. On peut les diviser en deux branches.

1°. Les

1°. Les Cosaques Maloroſſiques, ou de la petite Ruſſie. Cette branche eſt compoſée des Saporogiens & des régimens Slobodiens.

2°. Les Coſaques Donniens, d'où ſont iſſus les Coſaques de la Wolga, les Coſaques Terkiens, qui ſont aujourd'hui éteints; Grebeins-Kiens, Semeiniens, Jaikiens, & Sibériens.

Il ſeroit intéreſſant de ſavoir comment ils ſe ſont ſéparés du gros de la nation pour faire un peuple à part, pour vivre ſous des loix toutes différentes, & pour établir entr'eux une forme de gouvernement toute militaire, & qui n'a rien de commun avec celui de la nation dont ils ſont deſcendus. M. Müller a donné là-deſſus certains détails curieux, que M. Büſching a tranſcrits dans ſon ouvrage: nous allons en donner le précis.

Les anciens Moſcovites, peu reſſemblans à ceux de nos jours, qui ſe montrent ſi bien, lorſqu'il s'agit d'attaquer une ennemi, ou d'en repouſſer les aſſauts, étoient, en quelque façon, le jouet de ces mêmes Tartares que les Ruſſes, dans la dernière guerre, ont ſi facilement ſubjugués, malgré la protection de l'empereur des Turcs. Ces peuples faiſoient autrefois des courſes fréquentes dans la Ruſſie; ils en ont quelquefois même traité les ſouverains avec la dernière indignité: les provinces les plus voiſines de leur pays eurent le plus à ſouffrir de leurs ravages. Ce qu'on nomme aujourd'hui la *petite Ruſſie*, ou l'*Ukraine*, étoit la principale province de ce vaſte pays. Les ſouverains y ont fait leur réſidence dès le tems du grand duc Igor, juſqu'à celui d'André Jurgewitſch Bogolubskoy, qui, en l'année 1157, transféra le ſiège de la ſouveraineté de Kiovie à Wolodimer; dès-lors il y eut dans cette ville des princes indépendans. En 1240, les Tartares, ſous la conduite de leur Khan-Bati, ſe rendirent maîtres de Kiovie, & dévaſtèrent le pays; ils y abuſèrent étrangement de leur pouvoir: ils établiſſoient & dépoſoient à leur gré les princes Ruſſes dans le diſtrict de cette dernière ville, & ailleurs. L'an 1320, Gedimin, grand duc de Lithuanie, mit une fin à la domination des Tartares: il vainquit Staniſlau, prince de Kiovie, qui deſcendoit des anciens grands ducs de Ruſſie, & s'étant rendu maître de la ville, il y établit un gouverneur.

C'eſt vraiſemblablement de cette époque qu'il faut dater le commencement des Coſaques. La haine d'une domination étrangère obligea pluſieurs des anciens habitans à s'expatrier, & à chercher une retraite aux environs de l'embouchure du Boriſthène, qu'on nomme aujourd'hui le *Dnieper*.

Ce fleuve, avant que d'entrer dans la mer Noire, forme une eſpèce de lac d'aſſez grande étendue, & un grand nombre de petites îles: plus haut on trouve treize cataractes, ou chûtes d'eau, qu'on nomme communément les *treize porovis du Boryſthène*. Une ſituation comme celle-là étoit propre à ſe défendre, & les attaques fréquentes que ces fugitifs avoient à eſſuyer de la part des Tartares, des Lithuaniens, & des Polonois, & l'obligation de repouſſer tant d'ennemis, les mit dans la néceſſité d'établir parmi eux un gouvernement militaire, très-différent de celui ſous lequel ils avoient vécu juſqu'alors. On ne peut guère en fixer le commencement avant cette époque.

Des établiſſemens de cette nature ne ſe ſont pas faits tout d'un coup. Une ſeconde irruption que les Tartares firent en 1515, dans laquelle il ſe rendirent encore maîtres de Kiovie, augmenta vraiſemblablement le nombre des fugitifs. Une troiſième cauſe put y contribuer: Caſimir, fils de Jagellon, roi de Pologne, entreprit d'unir à la Pologne la principauté de Kiovie. Il la partagea en diſtricts; il établit dans chacun de ces diſtricts des vaivodes, des caſtellans, des ſtaroſtes, des juges, & d'autres officiers, tous de nation Ruſſe: il ne mit point de différence entr'eux & les Polonois naturels; il vouloit même rendre ces diſpoſitions durables, & les confirmer par des loix, dont ſes ſucceſſeurs ne devoient point s'écarter. Cependant elles durèrent peu; il s'introduiſit quantité de Polonois dans le pays; ils y acquirent des domaines; ils ſurent attirer à eux les emplois honorables & lucratifs; ils commencèrent à traiter avec hauteur les anciens habitans, que cette façon d'agir rebuta de plus en plus, & ce mécontentement groſſit encore le nombre des émigrans.

Il eſt vraiſemblable auſſi que ce fut à cette époque, ou du moins vers ce tems, que le pays, dont les Coſaques ſortirent, fut appellé la *petite Ruſſie*, pour le diſtinguer du reſte des provinces qui formoient cette vaſte région, qu'on nomme aujourd'hui *Moſcovie* ou *Ruſſie*. Pendant que la première étoit unie à celle-ci ſous un même ſouverain, ou pendant que l'une & l'autre étoient opprimées par les Tartares, il n'y a pas d'apparence qu'on ait penſé à cette diſtinction.

Peu après, ces émigrans, que l'on nomma d'abord *Mela Roſſisky*, mot qui peut ſignifier les *petits Ruſſes*, s'étendirent juſqu'au Bog, & même juſqu'au Dnieſter, & occupèrent le pays compris entre ces fleuves & le Boryſthène. Ils bâtirent des villes & des villages, où ils ſe retirèrent en hiver pour y habiter avec leur famille. En été, la jeuneſſe, & ce qu'il y avoit de gens vigoureux, ſe répandoient ſur les frontières, & harceloient perpétuellement les Turcs & les Tartares, ce qui mettoit la Pologne & la Lithuanie à couvert de leurs dévaſtations; ſi bien que les ſouverains de ces deux pays, non-ſeulement les laiſſoient faire, mais de plus leur accordoient certains avantages, & cherchoient à mettre plus d'ordre à leur gouvernement, afin qu'ils ſe rendiſſent plus redoutables à ces deux peuples, ennemis du nom chrétien.

Le nom de Saporogiens, qu'on a donné aux Coſaques, paroît ſignifier *demeurant au-deſſous des chûtes d'eaux*. Dans les commencemens on n'y mettoit pas de différence: tous les Coſaques étoient habitués au-deſſous des cataractes ou porovis du

Boryſthène. Le roi Sigiſmond I crut qu'il convenoit d'en placer une partie au-deſſus; il leur céda un terrein conſidérable, afin qu'ils fuſſent plus à couvert des courſes des Tartares, & il augmenta d'ailleurs leurs privilèges.

Il y a toute apparence qu'on conſtruiſit alors quelques places fortes dans ce pays, accordé tout nouvellement aux Coſaques, afin qu'ils puſſent y retirer leurs armes, ce qu'ils avoient d'artillerie, & leurs munitions, & que les Tartares ne puſſent pas ſi facilement s'en emparer. C'eſt vraiſemblablement ce qui a occaſionné la conſtruction des villes de Tſchigirin & de Tſchirkaski : on en a toujours parlé comme de villes coſaques ; mais elles ont été ignorées avant que ce peuple exiſtât. Un des ſucceſſeurs de Sigiſmond fit encore mieux. Etienne Bathori, ce roi qui s'eſt rendu ſi fameux par ſa valeur, pour rendre les Coſaques plus utiles à ſon royaume, & en tirer meilleur parti en tems de guerre, en forma ſix corps ou régimens, chacun de mille hommes ; il les partagea en ſotna ou drapeaux. Chaque Coſaque du régiment devoit être inſcrit dans le rôle du drapeau auquel il appartenoit, & s'y rencontrer au premier ordre toutes les fois qu'on l'aſſembloit; chaque diviſion étoit commandée par des officiers permanens ; enfin tous les régimens, pris enſemble, avoient un commandant, qui fut appellé *hetmann*, nom dérivé de *het*, qui veut dire *chef*. Pour lui attirer plus de conſidération, le roi lui donna une banière royale, une queue de cheval, un bâton de commandement, & un ſceau. Il établit auſſi parmi eux divers emplois civils dont on s'abſtient d'indiquer les noms.

Ce même roi accorda au prince Bogdan Roſchinsky, premier hetmann, la ville de Térechtemirow, pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, & il permit aux Coſaques d'occuper le pays qui s'étend delà juſqu'à Kiovie. Il augmenta auſſi leur territoire à l'orient du Dnieper, d'un quartier de pays de vingt milles d'étendue.

Terechtemirow devint la capitale des Coſaques, au lieu de Tſchirkaski, qui l'avoit été juſqu'alors. Elle fut la réſidence de l'hetmann ou de celui qui en faiſoit les fonctions. On y conſervoit les titres & les franchiſes de la nation. C'étoit la place d'armes & le rendez-vous des troupes quand elles vouloient entrer en campagne. Les Coſaques devoient ſe fournir eux-mêmes d'armes & de munitions, & faire la guerre à leurs dépens, à moins qu'on ne veuille donner le nom de paie à quelques préſens que le roi faiſoit annuellement à chaque ſoldat, & qui conſiſtoient en une peau de bœuf, un ducat & une peliſſe. Un certain nombre d'entr'eux reſtoit conſtamment auprès du chef; il étoit permis aux autres d'habiter dans les villages. Par cet arrangement, on avoit pourvu à la culture du pays en même tems qu'à ſa défenſe.

Cette bonne intelligence entre le roi & les Coſaques dura peu de tems. Sigiſmond III, ſucceſſeur d'Etienne, ne ſentit pas tout l'avantage qui en revenoit au royaume : il vouloit les gêner dans leurs expéditions, retrancher quelques-uns de leurs privilèges, donner aux Polonois les premières dignités, faire dépendre le hetmann des Coſaques du général de la couronne. Pluſieurs nobles Polonois bâtirent dans leur pays des bourgs & des villages, & après y avoir attiré des habitans à force de promeſſes, ils prétendirent les traiter en eſclaves. Le clergé romain s'y introduiſit : on plaça à Kiovie un évêque catholique romain, à côté du métropolitain Ruſſe ; on chercha à réunir l'égliſe grecque de ce pays au ſiège de Rome, & dans une eſpèce de concile, tenu à Breſte, en Lithuanie, en 1595, on perſuada au clergé de la petite Ruſſie de renoncer à l'obédience du patriarche Grec de Conſtantinople, pour reconnoître la ſuprématie du pape.

Toutes ces vexations émurent ce peuple, qui crut enfin devoir ſoutenir ſa religion & les droits de ſa patrie par la force. Il en réſulta une guerre qui dura trois règnes, avec une alternative de bons & de mauvais ſuccès. Enfin Bogdan Chmelnizki, homme actif & très-intelligent, que les Coſaques avoient choiſi pour leur hetmann, finit ces troubles. Il avoit remarqué que les Polonois promettoient beaucoup, quand le beſoin de leurs affaires le demandoit, & qu'ils tenoient peu quand elles avoient changé de face. Il crut que ſa nation ne pouvoit rien faire de mieux que de ſe réunir à celle dont ſes ancêtres avoient fait partie, en ſe ſoumettant aux czars de Moſcovie, dont les prédéceſſeurs avoient eu droit ſur la petite Ruſſie que les Polonois retenoient injuſtement.

Le traité ſe conclut le 6 Janvier 1654, à Peréaſlaw, enſuite de quoi les villes & les habitans du côté oriental du Dnieper, ainſi que la capitale de la province de Kiovie, ſuivirent l'exemple des Coſaques; Chmelnizki avoit porté les forces militaires des Coſaques à quarante mille hommes, & les avoit partagés en quinze corps, dont la plus grande partie avoit ſa demeure à l'occident du Dnieper & portoit le nom des villes qu'ils habitoient, comme de Tſchigirin, Tſchirkaski, &c. dès-lors ce nombre fut porté à ſoixante mille hommes, & diviſé en dix corps qui établirent leur demeure à l'orient du fleuve, & prirent les noms des villes principales de ce quartier de pays.

Pendant que la guerre duroit entre les Polonois & les Coſaques, pluſieurs familles quittoient journellement la rive occidentale du Dnieper pour s'établir du côté oppoſé. Enfin l'ancien pays qu'ils occupoient ne ſe trouvant plus ſuffiſant pour l'entretien de tous, ils furent contraints de s'étendre toujours plus vers l'orient, du côté du Belgorod, ſur les frontières de la Crimée, pays alors inhabité, mais très-ſuſceptible par ſa nature de bonifications. Là ſe formèrent les cinq régimens Slobodiens, connus ſous les noms de *Achtirka*, de *Sumi*,

de *Charkow*, d'*Iſum* & de *Rybna*, ou *Oſtrohoſchk*. L'établiſſement de ces colonies commença en 1652 : elles ſe trouvèrent tellement au large, qu'elles purent en 1659, recevoir & placer une grande multitude de leurs compatriotes qui étoient venus les joindre.

On ne ſait pas bien préciſément en quel tems fut bâtie la Setſcha des Coſaques Saporoniens ; on croit que ce fut ſous le règne de Sigiſmond I. C'eſt une ſorteresſe dans une île du Boriſthène, endeſſous des cataractes : dans les commencemens, c'étoit tout ſimplement le rendez-vous de ceux qui ſe deſtinoient à faire une campagne : ils s'y rencontroient pour élire leur chef, & pour concerter les meſures qu'il y avoit à prendre pour réuſſir dans leur expédition. Dans la ſuite, ce lieu eſt devenu la demeure de gens non mariés, réſolus de faire plus ou moins long-tems leur tout de la guerre, & de renoncer à toute autre occupation. Toute perſonne qui aſpiroit aux honneurs de la guerre, alloit paſſer du moins trois ans dans la Setſcha, quelquefois ils faiſoient durer ce ſéjour ſept & même dix ans ; après ce terme, ils revenoient dans leurs maiſons comblés d'honneurs & de biens.

Il reſte une queſtion aſſez intéreſſante à déterminer, c'eſt l'origine du nom de *Coſaques*. On ſait que les habitans de la petite Ruſſie ne l'ont pas toujours porté. D'où dérive-t-il ? Quelques-uns le tirent du mot *koja*, qui, en langue coſaque, ſignifie *chevre* ou *chevreuil*, par où l'on a voulu marquer l'extrême agilité de ces peuples ; d'autres de *koſſa*, une *faucille* ; d'autres encore de *kazack*, un *voleur* ; il y en a qui le dérivent du mot *kapſchak*. Aucune de ces étymologies n'eſt vraiſemblable. Un écrivain Polonois, après avoir rapporté une expédition faite contre les Turcs à Ak-kiermen, ou Bolgorod, ſur le Dnieſter, en 1516, par les Coſaques, ſous la conduite d'un nommé Preſlaw, ou bien Prediſlaw Lanskoronsky, a dit qu'alors, pour la première fois, on entendit le mot de Coſaques en Pologne. Cela pourroit bien ſignifier qu'alors les Coſaques commençoient à ſe faire en Pologne une réputation de valeur, vu que certain nombre de Polonois, qui avoient ſuivi Lanskoronsky dans ſon expédition, y acquirent le nom de Coſaques qu'ils rapportèrent en Pologne. On pourroit, je l'avoue, expliquer ainſi les termes de cet écrivain ; mais il eſt plus naturel de croire qu'il a voulu dire que ces peuples portèrent alors, pour la première fois, le nom de Coſaques. Il ſe peut qu'il en ſoit de même du nom de Tſcirkaſſes que ces mêmes peuples portent auſſi, & dont Tſcirkask, leur première capitale, ſemble avoir tiré ſon nom. Si ceci nous apprend le tems auquel le nom de Coſaques a commencé, il ne nous apprend ni le ſens ni la cauſe de cette dénomination : & comme elle fut donnée non-ſeulement aux habitans de la petite Ruſſie, mais auſſi aux Polonois qui les accompagnèrent dans cette expédition, on en peut conclure que ce n'eſt point un nom de nation, ni de pays, mais de profeſſion, de caractère, & qui exprime certaine façon particulière de faire la guerre.

Ce n'eſt pas dans cette occaſion ſeule qu'on a ainſi nommé des troupes étrangères à la petite Ruſſie. Celles que le czar Waſilei Iwanowitz Schuiskoi prit à ſon ſervice, l'an 1579, qui de-là paſſèrent en Allemagne au ſervice de l'empereur Ferdinand I, dans le commencement de la guerre de trente ans, quoiqu'elles fuſſent Lithuaniennes, furent pourtant appellées *Coſaques Liſſoviens*, à cauſe de leur chef qui étoit un gentilhomme Lithuanien, appellé *Liſſomski*. Mais la queſtion recommencera : pourquoi les uns & les autres furent-ils ainſi nommés ?

Notre auteur croit que ce nom a été en uſage parmi les Tartares, avant que les Ruſſes l'aient porté, & qu'il a paſſé de ceux-là aux Coſaques Maloroſſiſques, ou immédiatement, ou par le canal des Coſaques du Don, qui ſont auſſi d'origine Ruſſe.

Mais d'où les Tartares avoient-ils pris ce nom ? L'empereur Grec, Conſtantin Porphyrogenete, dans le IXe ſiècle, a fait mention d'un pays qu'il nomme *Kaſakia* ; il le place au pied du mont Caucaſe, du côté du midi, entre la mer Noire & la mer Caſpienne. On trouve dans les annales Ruſſes qu'en l'année 1021, le prince Mſtiſlaw de Tmutracan, fils du grand Waldimir, ſubjugua un peuple appellé *Koſagi*. Ce dernier nom a beaucoup d'affinité avec celui de *Koſakia*. Le premier pourroit être le nom du peuple, & le dernier celui du Pays qu'ils habitoient. En fera-t-on deſcendre les Coſaques Ruſſes ? La reſſemblance des noms n'eſt pas une preuve ſuffiſante : le nom peut bien avoir paſſé d'un peuple à l'autre, & ſi l'on ſuppoſe que les premières troupes qui ont fait la guerre à la manière des Coſaques modernes, fuſſent originaires du pays dont on a parlé, on aura une raiſon fort probable du nom commun donné à toutes celles qui les ont imitées. Mais d'ailleurs on aſſure que le mot *kaſak*, en langue Tartare, ſignifie *armé à la légère*, un ſoldat plus propre à tourmenter & à inquiéter l'ennemi qu'à le combattre de pied ferme, un ſoldat qui ſert pour une certaine ſolde, ou enfin un homme qui porte la tête raſée. Tous ces traits conviennent aux Tartares, quelques-uns aux Coſaques Ruſſes : cette conformité pourroit bien leur avoir attiré ce nom, tout comme les Kirgis Coſaques, communément appellés *Caſatſchia orda*, paroiſſent devoir cette dénomination à leur manière de combattre en fuyant. Tant que les Tartares furent maîtres des contrées méridionales de la Moſcovie, on n'entendit point paler de Coſaques Ruſſes ; ils ne ſe montrèrent que lorſque le règne des autres fut ſur ſon déclin. Ils firent la guerre en faveur de leur patrie, de la même manière que les Tartares l'avoient faite contre eux : une manière de combattre, toute ſemblable, leur fit donner le nom de *Coſaques du parti Ruſſe*, tout comme leurs ennemis por-

toient celui de *Cosaques Tartares*. Ces derniers ; après avoir long-tems fait souffrir les Moscovites, furent enfin dispersés ou détruits. A leur place parut une nouvelle milice qu'on nomma les *Cosaques du Don*. Il y a tout lieu de croire qu'ils sont Russes d'origine ; leur langue & leur religion en sont la preuve. Il est vrai cependant qu'ils ont la physionomie tartare, on ne sauroit le nier ; mais l'objection n'est pas invincible : cette conformité entre les deux peuples peut venir du mélange des deux nations par des mariages.

Ces peuples ou cette milice occupent une grande étendue de pays. Il y a toute apparence qu'elle a commencé par un petit nombre de volontaires, que son utilité aura engagé la cour à en favoriser l'établissement, & même à y envoyer des recrues. Ils habitent aujourd'hui cent trente villes & onze slobodes. On trouve que c'est en 1579, que les Cosaques du Don servirent pour la première fois dans l'armée du czar Iwan Wasiliewitz : leur valeur n'a point été inutile à l'empire de Russie ; il est vrai qu'on peut leur reprocher aussi quelques rébellions, comme l'an 1670 & l'an 1708 : à cela près, ils ont rendu de bons services à cette couronne.

Des Cosaques du Don sont sortis ceux du Wolga ; & peut-être même ne sont-ils qu'un même peuple qui, l'été, habitoient le bord du Wolga, & se retiroit en hiver dans les habitations qu'il avoit sur le Don ou Tanaïs.

Suivant toute apparence, ces peuples se seroient beaucoup plus étendus dans les quartiers du Don & du Wolga, sans un accident qui procura une émigration. L'avidité, ou peut-être la nécessité, avoit engagé les Cosaques à diverses entreprises, contraires aux traités conclus entre les czars & les empereurs Persans. On les accusa de ne pas plus épargner leurs amis que leurs ennemis. Pour réprimer ces attentats, le czar Iwan Wasiliewitz, qui avoit à cœur d'établir entre ses états & la Perse, un commerce que les courses des Cosaques troubloient, envoya contre eux, en 1577, un puissant corps de troupes, sous la conduite d'un solnik, appellé *Iwan Muraschkin ;* les Cosaques se trouvant incapables de lui résister, six mille d'entr'eux, conduits par l'ataman Jermolai, remontèrent les rivières de Rama & de Tschussowaia pour se retirer dans la Sibérie : il défirent & chassèrent Kutschum, kan des Tartares ; & après s'être rendu maîtres du pays, ils se soumirent au czar, qui les reçut en grâce & les reconnut pour sujets fidèles. Ces derniers Cosaques ont été les pères des Cosaques de Sibérie ; sous la conduite des chefs qu'on leur envoyoit de Russie, ils se sont étendus jusqu'aux frontières de la Chine & à l'Océan oriental : il est vrai que leur nombre s'est considérablement augmenté par les volontaires qu'ils ont reçus parmi eux. Cette augmentation, quoique forte, n'épuisa pas cependant le pays qu'ils avoient quitté ; peu après cette époque, de nombreux partis de Cosaques se retirèrent sur les bords des fleuves de Jaïk & de Terek, qui se jètent l'un & l'autre dans la mer Caspienne ; ils ont non-seulement retenu leur ancienne façon de vivre, ou la même forme de gouvernement que leurs ancêtres, mais il paroît que jusqu'à l'an 1708, ils relevoient en quelque façon des Cosaques du Don, ou Cosaques Donniens.

Quoiqu'il paroisse que cet article soit déjà assez étendu, nous ne voulons cependant pas omettre ce qui regarde l'histoire des Cosaques de la petite Russie. En 1708, leur hetmann Mazeppa prit parti contre les Russes pour le Roi de Suède ; le czar Pierre-le-Grand, après la bataille de Pultawa, résolut de les humilier. Il envoya des troupes dans les îles du Dnieper, où ils s'étoient réfugiés avec leurs femmes & leurs enfans : il en fit massacrer un grand nombre ; il enleva leurs biens & les fit distribuer à ses soldats. Il fit entrer ses troupes dans leur pays, & il envoya plusieurs milliers de Cosaques sur les bords de la mer orientale, où ils furent employés à des travaux pénibles, ce qui les fit périr misérablement. Leur dernier hetmann étant mort, cette dignité demeura vacante jusqu'en 1727, qu'elle fut conférée à Daniel Apostel. Supprimée après son décès, elle n'a été rétablie qu'en 1750, en faveur du comte Kirila Grigorgewitsch Rasumowsky, qui ayant été élu par les Cosaques, fut ensuite confirmé par la czarine Elisabeth, qui le reconnut publiquement pour tel. Dès lors cette charge a de nouveau été supprimée en 1764. Finissons par observer que les Cosaques en général, paroissent plus dépendans de la cour de Russie qu'ils ne l'étoient autrefois ; car alors ils formoient une espèce de république de soldats qui, à plusieurs égards, étoit indépendante.

Le pays de ces Cosaques est communément appellé l'*Ukraine*, nom qui signifie un pays limitrophe : il forme en effet la séparation de la Russie, de la Pologne, de la Tartarie & de la Turquie. *Voyez* UKRAINE.

Les Cosaques Grebenskiens occupent cinq petites villes munies d'un parapet construit de terre, & quelques autres lieux de moindre importance sur les bords du fleuve Terek, & rendent à la Russie de grands services contre les Tartares brigands qui se tiennent dans les environs. Ils reçoivent tous les ans d'Astracan une paie régulière quoique modique.

Les Cosaques Saporogiens échangent leur bétail & leur poisson avec les Russes, les Polonois & les Turcs, contre du bled & toutes sortes de marchandises.

Les Cosaques Donniens qui habitent les bords du Don, vivent de bétail, d'agriculture & de brigandage.

Les Cosaques Sibériens, se sont étendus jusqu'aux frontières de la Chine, & au rivage de l'Océan oriental ; ils sont gouvernés par des officiers Russes.

Les Cosaques Jaikiens, sont dans le gouvernement d'Orenbourg; ils ont leur hetmann particulier, & se nourrissent de la pêche qui est fort considérable.

Enfin les Cosaques Seimeiniens, habitent le long du Terek où ils occupent la partie qui s'étend depuis Kissar, jusqu'aux Cosaques Grebenskiens. Ils cultivent du grain, sur-tout du froment & du seigle, & ils recueillent du vin qui est leur boisson ordinaire; ils aiment la chasse, accoutument de bonne heure leurs enfans à tirer de l'arc, & manient très-bien les armes à feu. Les maisons de tous ces Cosaques sont bâties en bois à la maniere des Russes. (*M. D. M.*)

COSEL, petite ville de la haute-Silésie, dans la principauté d'Oppelen, appartenant au roi de Prusse, dans le voisinage de l'Oder & des frontières de Pologne. C'est la capitale d'un cercle qui porte son nom, & c'est une place forte depuis près de trente ans. Elle a son gouverneur, son commandant & sa garnison particulière; elle professe la religion Catholique, & les Minimes ont un couvent dans ses murs. Les Hongrois la prirent d'assaut, l'an 1745, mais bientôt après les Prussiens la reprirent; & l'an 1758, dans le cours de la derniere guerre de l'Autriche contre la Prusse, cette ville eut un blocus à soutenir, & plusieurs ravages à essuyer dans les villages de son canton. Elle n'a plus le titre de principauté qu'elle avoit autrefois; mais son château a conservé des domaines & une juridiction en propre, que l'empereur Charles VI avoit concédés au prince Menzicoff, favori de Pierre-le-Grand, & qu'un comte de Plettemberg possède aujourd'hui. *Long.* 35, 55; *lat.* 49. (*R.*)

COSENZA, ville considérable d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur le Crate, avec un archevêché, & un assez bon château; c'est l'ancienne *Cusentia*, capitale du pays des Bruthiens. Isabelle d'Aragon, reine de France, femme de Philippe-le-Hardi, y mourut en 1270. Ce fut aussi là que mourut Alaric, roi des Visigots. Cette ville a été souvent maltraitée par les tremblemens de terre, sur-tout en 1658. C'est la patrie de Bernardin Telesio, habile philosophe du XVIe siècle, l'un des premiers qui ait eu le bon esprit de secouer le joug de la philosophie d'Aristote. Sa situation est dans une plaine très-fertile. *Long.* 34, 10; *lat.* 39, 23. (*R.*)

COSLIN, ou COESLIN, autrefois Cossalitz, ville immédiate d'Allemagne, dans le cercle de la haute-Saxe, au duché de Poméranie, sur la rivière de Nisobeck. Elle a été la proie des flammes en 1504 & 1718; mais elle a été rebâtie d'une manière plus agréable. On remarque sur-tout la belle place du marché, où se trouve la statue du roi Frédéric-Guillaume, que la ville lui fit ériger en 1724, en reconnoissance des secours qu'il lui procura pour sa reconstruction. C'est le siège d'une cour de justice, qui y fut établie pour la Poméranie ultérieure, d'un consistoire, d'une prévôté; & on y voit plusieurs manufactures. Il y eut un grand combat en 1760 entre les Prussiens & les Russes tout près de cette ville. Les fauxbourgs furent réduits en cendres par l'artillerie Russe.

COSNE, *Condate*, ville de France dans le Nivernois, sur la Loire, à 42 li. s. de Paris. Ses environs abondent en mines de fer. Il s'y fabrique beaucoup de coutellerie, & il s'y trouve un prieuré de l'ordre de Malte. *Long.* 20, 35, 26; *lat.* 47, 24, 40. (*R.*)

COSSANO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. *Long.* 34, 5; *lat.* 39, 55.

COSSÉ, bourg & terre de France dans le Maine, élection de Laval, & à 4 li. s. de cette ville, avec titre de duché. Il donne le nom à l'ancienne & illustre maison de Cossé-Brissac, qui a produit beaucoup de personnages, aussi recommandables par leurs exploits & leurs hauts-faits d'armes, que par l'éclat de leur naissance. (*R.*)

COSSIACO, petite ville d'Italie en Istrie, sur un lac de même nom, à la maison d'Autriche.

COSSONEY, petite ville du canton de Berne, dans le pays de Vaud.

COSSUMBERG, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Chrudim.

COSSWICK, petite ville d'Allemagne dans la principauté d'Anhalt, sur l'Elbe.

COSTA-RICA, province de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans l'audience de Guatimala: Carthago en est la capitale. Le territoire est pauvre & peu fertile, mais il est couvert de gros & de menu bétail. (*R.*)

COSTEN, ville de la grande Pologne, sur les frontières de la Silésie, avec le titre de staroslie.

COSWICK, petite ville d'Allemagne sur l'Elbe, au cercle de la haute-Saxe. Il s'y trouve un château qui sert de résidence aux princesses douairières de la branche d'Anhalt-Zerbst. La ville a son magistrat; cependant la haute & basse-justice y est administrée au nom du prince par le directeur de justice. C'est la capitale du bailliage de Cosswick.

COTATI, ville d'Asie, dans la presqu'île, en-deçà du Gange, au royaume de Travancor, à 4 lieues du cap Comorin. *Long.* 95, 8; *lat.* 8.

COTATIS, ou COUTETIS, ville d'Asie, dans la Géorgie, capitale du pays d'Imirette, sur le Phase. Les Turcs y ont une garnison. *Long.* 61, 20; *lat.* 43, 10.

COTBUS, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur la Sprée. On y voit trois églises Luthériennes, une église Calviniste, une école latine, & une bonne manufacture de draps. Elle fut entièrement réduite en cendres en 1468, 1470, 1597, 1600, & 1671. C'est la capitale du cercle ou bailliage de Cotbus.

COTE DE SAINT-ANDRÉ (la), petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois, à 7 li. o. de Grenoble.

COTE DES DENTS (la), pays d'Afrique dans la Guinée, entre la côte de Malaguette, la côte d'Or, & les Quaquas : il s'y fait un grand commerce d'ivoire.

COTE DÉSERTE, pays d'Afrique qui s'étend depuis le royaume de Magadoxo, jusqu'au cap de Gardafui. Elle n'eſt preſque habitée que par des bergers. (*R.*)

COTE DESERTE, pays de l'Amérique méridionale, entre l'embouchure de la rivière de la Plata, & le Port-Deſiré.

COTE D'OR (la), contrée d'Afrique dans la Guinée, entre la côte des Dents & le royaume de Juda. Ce pays comprend une infinité de petits royaumes, dont l'étendue n'eſt guère plus grande que celle d'une paroiſſe de France. Cette côte eſt fameuſe par la traite des nègres. Les Danois, les Anglois, les Hollandois, y ont des comptoirs. Les Hollandois y ont Saint-George de la Mine; les Anglois le Cap-Corſe & Anamabou. On en tiroit autrefois beaucoup de poudre d'or. (*R.*)

COTE DE LA PÊCHERIE, eſt une partie de la côte orientale de la preſqu'île deçà le Gange, vis-à-vis l'île de Ceilan, ainſi nommée à cauſe de la pêche des perles.

COTE-ROTIE, eſt le nom donné à une côte de Dauphiné, au deſſus de Valence & de Thain, le long du Rhône. On y recueille des vins très-renommés. (*R*)

COTE SAUVAGE, pays de l'Amérique méridionale & partie de la Guyane, ſur la côte de la mer du Nord.

COTENTIN (le), pays maritime de France, dans la baſſe-Normandie, dont une partie forme une preſqu'île qui s'avance ſur l'Océan, & qui remplit les pieds du chien couché que repréſente la Normandie ſur les cartes. Ce pays abonde en excellens pâturages, en bétail, & en chevaux très-eſtimés. Les habitans ſont vifs, ſubtils, prudens & laborieux. Coutances en eſt la capitale. *Voyez* COUTANCES. (*R.*)

COTIGNAC, petite ville de France en Provence, ſur la rivière d'Argens, au diocèſe de Fréjus, à 2 li. e. de Barjols; cette ville eſt renommée pour ſes confitures.

COTIGNOLA, petite mais très-forte ville d'Italie, dans le Ferrarois, bâtie en 1276.

COTILE, petite rivière d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure; elle ſe jète dans celle de Crate.

COTO, ou LAMPI (royaume de), en Afrique, au bord oriental de la rivière de Volta. Ce royaume eſt plein de montagnes & de palmiers. Les habitans ſont fort miſérables. Leur commerce ne conſiſte que dans la vente des eſclaves qu'ils enlèvent à leurs voiſins, ſoit par ſurpriſe ou à force ouverte. (*R.*)

COTTA, royaume de l'île de Ceilan, où croît la canelle. Il y en a une forêt de 12 lieues.

COTTAN, royaume d'Aſie dans la Tartarie; ce pays a beaucoup de villes & de bourgs. On y recueille de la ſoie en abondance, & beaucoup de vin qui y eſt excellent. La capitale en eſt Cotan.

COTTAN, que les Orientaux appellent *Choſan*, ville d'Aſie dans la petite Bucharie. Elle appartient au grand Kan des Calmoucks. La ville eſt bâtie de briques & les environs très-fertiles. Les habitans font un grand commerce avec les Calmoucks, & les marchands des Indes & du Tangut. (*R.*)

COTTIENNES, la partie des Alpes compriſe entre le mont Viſo au midi, & le mont Cenis au ſeptentrion. Le mont Viſo, le mont dit le Col-de-la-Croix, le mont Genèvre, & le mont Cenis, forment ce qu'on appelle les *Alpes Cottiennes*, *Alpes Cottiæ* ou *Cottianæ*, de ce Cottus ou Cottius à qui l'empereur Claude donna le nom de roi. Elles ſéparent le Dauphiné du Piémont. (*R.*)

COTZIO, ou COZZA, pet. ville de la Turquie en Europe, dans la Boſnie, ſur la rivière de Drucia.

COUCHAN, abbaye régulière de Bénédictins, à une lieue e. de Villefranche en Rouſſillon.

COUCHÉ, petite ville de France dans le Poitou, ſur une petite rivière qui ſe jète dans le Clain, diocèſe & à 7 li. de Poitiers.

COUCHES, en Bourgogne, *Concha*, gros bourg de l'Autunois, fort peuplé, entre Autun, Montcenis, Châlon & Beaune; avec titre de baronie. La voie romaine de Châlon à Autun, traverſoit Couches. Il y a un ancien & riche prieuré de Bénédictins, réuni au collège d'Autun en 1624. Il eſt fait mention de ce prieuré dès 1017. Il s'y trouve une égliſe collégiale fondée en 1464 par Claude de Montagu & Louiſe de la Tour ſa femme, & une châtellenie royale.

Les Calviniſtes avoient un temple près de Couches, qui fut démoli en 1685, par M. de Roquette, évêque d'Autun. Le pays eſt un vignoble abondant: on y fait un grand commerce de vins communs. (*R.*)

COUCO, pays d'Afrique dans la Barbarie, au royaume d'Alger, entre Alger & Bugie. Le peuple qui eſt ſoumis à un roi ou chef particulier, habite dans des montagnes & des déſerts. C'eſt là que ſe réfugient ordinairement les deys d'Alger, avec leur argent, lorſqu'ils craignent d'être mis à mort dans les guerres de partis, & les ſoulévemens des peuples. (*R.*)

COUCY, ville de France dans le Laonois, près de la rivière d'Oiſe. *Long.* 20, 58; *lat.* 48, 30.

Cette ville eſt remarquable par les veſtiges d'un château bâti par les anciens ſeigneurs de Coucy, réparé & augmenté par Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI roi de France. Il y a bailliage royal, maîtriſe particulière des eaux & forêts, & grenier à ſel. On l'appelle auſſi *Coucy-le-Châtel*. Elle eſt a 5 li. o. de Laon, & 3 n. de Soiſſons.

Il ne faut pas la confondre avec Coucy-la-Ville, qui eſt un village & une paroiſſe, à une demi-lieue de Coucy.

COUDRÉ, bourg de Savoie, dans le Chablais, près du lac de Genève. (*R.*)

COUDROT. *Voyez* CAUDROT.

COUESNON (la), rivière de France, en Anjou.

COULAN, petit royaume de la côte de Malabar. Le roi & la plupart de ſes ſujets ſont idolâtres, mêlés de chrétiens de Saint-Thomas. La capitale eſt Coulan. Il y a une ſorteresſe, & un port de même nom, qui eſt à la compagnie Hollandoiſe des Indes. Les habitans ſont braves & bons guerriers.

COULANGES-LES-VINEUSES, ou COLANGES. *Voyez* ſous ce dernier mot.

COULOGNE, petite ville de France, en Gaſcogne, aux confins de l'Armagnac.

COULOMB, abbaye de Bénédictins, fondée en 1028, au diocèſe & à 4 li. n. de Chartres.

COULOMMIERS. *Voyez* COLOMIERS.

COULONGES, petite ville de France, en Poitou, dans l'élection & à 4 li. n. e. de Fontenay-le-Comte.

COUR-DIEU (Notre-Dame de la), abbaye de France, fondée en 1118, à 5 li. n. e. d'Orléans, ordre de Citeaux.

COUR-MONTERAL, bourg conſidérable de France, diocèſe & à 2 li. e. de Montpellier.

COUR-NOTRE-DAME, abbaye de Bénédictins, près de Pont-ſur-Yonne.

COURONNE (la), bourg & abbaye de France, fondée vers 1122, ordre de Saint-Auguſtin, diocèſe d'Angoulême.

COURPIÈRES, petite ville de France, en Auvergne, diocèſe de Clermont.

COURSON, bourg de France, à 5 li. e. de la Rochelle. Un autre en Bourgogne, avec titre de Comté, à 4 li. ſ. o. d'Auxerre.

COURTANVAUX, bourg du Maine, avec titre de marquiſat, à 6 li. e. de Château du Loir, & 5 o. de Vendôme.

COURTENAY, petite ville de France, dans le Gâtinois François, au ſud-eſt de Nemours. Cette petite ville eſt fameuſe par les princes de ce nom qui en étoient ſeigneurs, & qui deſcendoient de Louis VI, dit le Gros, triſaïeul de Saint-Louis. Ils eurent pour tige Pierre de France, l'un des fils de Louis-le-Gros, qui épouſa l'héritière de Courtenay. L'abbé de Courtenay, mort en 1733, & la princeſſe Hélène de Courtray, décédée au mois de Juin 1769, ont été les derniers rejetons de cette illuſtre maiſon, qui s'eſt fondue dans celle de Bauffremont, par le mariage de Meſſire Louis-Benigne de Bauffremont, chevalier de la toiſon d'or, avec Hélène de Courtenay. C'eſt de ce mariage que ſont iſſus les princes de Bauffremont actuellement exiſtans. La maiſon de Courtenay étoit une des plus anciennes & des plus illuſtres de l'Europe. Iſſue qu'elle eſt des rois de France, elle a donné une ſuite de cinq empereurs au trône de Conſtantinople, & des ſouverains à la Hongrie & à Trébiſonde. La ville de Courtenay, ſituée ſur la rivière de Claiſy, appartient aujourd'hui au marquis de Fontenille. Il s'y tient toutes les ſemaines un marché très-fréquenté. Elle eſt à 6 li. ſ. o. de Sens, 6 n. e. de Montargis, & 27 ſ. de Paris. *Long.* 20, 42; *lat.* 48, 1. (*R.*)

COURTESON, ville de la principauté, & à une lieue ſ. d'Orange.

COURTIVRON, village de Bourgogne, à 6 lieues n. de Dijon, 4 de Grancey, & 3 de Selongey.

Les ſeigneurs de la maiſon de Saulx ont poſſédé cette terre dès le XIIe ſiècle. Jean de Saulx, ſeigneur de Courtivron, chevalier, conſeiller du parlement de Paris, chancelier de Bourgogne, concourut en 1413, pour être chancelier de France, avec Henri de Marle, & eut ſix voix; il fut inhumé en 1420, au prieuré du Quartier, où l'on voit ſon monument.

Les maiſons de Beaufremont, de Mailli, de Malain, &c. ont poſſédé cette terre. Elle appartient à MM. le Compaſſeur depuis 1581; elle fut érigée en baronnie par Henri IV, en 1595, en faveur de Claude le Compaſſeur, pour ſervices rendus au roi, & en marquiſat en 1698.

M. le marquis de Courtivron, le ſeptième des Compaſſeur, ſeigneurs de ce lieu, de l'académie des ſciences, eſt connu dans la république des lettres par différens mémoires d'optique & de phyſique, imprimés dans les volumes de l'académie, & ſur-tout par le mémoire ſur l'*Art des forges*, en ſociété avec M. Bouchu, imprimé en 1762, qui fait ſuite des *Mémoires ſur les Arts*.

Son patriotiſme éclairé paroît ſur-tout par le *Mémoire ſur la maladie du bétail*, qui ſe déclara il y a pluſieurs années, à Is-ſur-Thil, & les remèdes qu'il y propoſe. (*R.*)

COURTRAY, ancienne ville & châtellenie de France, de la Flandre Autrichienne. Louis XIV la prit & la fit démanteler. Elle eſt ſur la Lys, à 4 lieues n. o. de Lille. Il s'y trouve une égliſe collégiale, une paroiſſe, la prévôté de Saint-Amand, un collège, & pluſieurs maiſons religieuſes. Les François emportèrent cette place en 1744. *Long.* 20, 58; *lat.* 51, 51. (*R.*)

COUSERANS. *Voyez* CONSERANS.

COUTANCES, *Conſtantia*, *Coſediæ*, ville ancienne & conſidérable de France, dans la baſſe-Normandie, capitale du Cotentin, ſituée partie ſur une hauteur, partie en plaine, près de la rivière de Siole. C'eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, d'un évêché, d'un bailliage, d'une élection, d'un préſidial, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts, &c. On y compte deux égliſes paroiſſiales, une abbaye de filles, cinq couvens de l'un & de l'autre ſexe, un collège, un hôtel-dieu, un hôpital, &c. L'évêque eſt ſuffragant de Rouen, & ſon diocèſe comprend cinq cent cinquante paroiſſes, ſous quatre archidiaconés, dix abbayes, & deux chapitres. La cathédrale, d'archi-

tecture gothique, est un superbe vaisseau. Son portail & son dôme ne sont pas indignes de l'attention des voyageurs. Le commerce de cette ville consiste principalement en grains, en beurre & en bétail. Coutances est proche de la mer, à 9 lieues d'Avranches, 18 o. de Caen, 16 n. e. de Saint-Malo. *Long.* 16 d. 12′, 23″; *lat.* 49 d. 2′, 50″.

COUTERNON, ancien village du Dijonnois, à 2 lieues est de cette ville, sur la Tille. Betto, évêque de Langres, en donna l'église à l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon en 801. Il s'y tint un *malle publique* ou *placité*, sous Charles-le-Chauve, par Isaac, évêque de Langres, & le comte Odo, commissaires du roi, *missis Dominicis*; un autre en 896.

COUTHENANS, village dans la Principauté, & à 2 lieues n. e. de Montbéliard, remarquable par ses sources d'eau salée, & par ses carrières d'ardoises.

COUTRAS, petite ville de France, en Périgord, remarquable par la victoire que Henri IV y remporta en 1587. Elle est sur la Drôme, à 4 lieues n. e. de Libourne. *Long.* 17, 32; *lat.* 46, 4.

COUTURE (la), riche abbaye de Bénédictins, au diocèse & dans le fauxbourg du Mans.

COUVERTOIRADE, petite ville de Rouergue, à 5 li. s. e. de Milhaud.

COVENTRI, belle & grande ville d'Angleterre, au comté de Warwick, sur la petite rivière de Sherburn. Elle a de bonnes manufactures, & elle envoie deux députés au parlement. Son évêché est réuni à celui de Lichtfield, dans le Staffordshire. Elle est à 25 li. n. o. de Londres. *Long.* 16, 3; *lat.* 52, 25. (*R.*)

COVOLO, fort considérable du Tirol, qui défend un passage important, par lequel on peut pénétrer d'Allemagne en Italie. L'artillerie, les vivres, les soldats mêmes qui doivent former la garnison, y sont guindés par des cordes. Ce fort est sur le haut d'un rocher escarpé. (*R.*)

COWALE, ou plutôt KOWALE, petite ville de la grande Pologne, dans le palatinat de Brzeskie, en Cujavie.

COWBRIDGE, bourg considérable d'Angleterre, dans la partie méridionale de la principauté de Galles, au comté de Glamorgan. Il n'est pas loin de la mer, & ses environs sont d'une fertilité peu commune dans la contrée; de-là ses grosses foires de bétail, & les gros marchés pour denrées qui y sont très-fréquentés; & de-là encore la propreté, l'aisance & la solidité qui se voient dans ses maisons & dans ses rues. Il a pour sa police vingt-six officiers municipaux. *Long.* 13, 20; *lat.* 51, 50. (*R.*)

COWEAN, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinster, & dans le comté de Kilkenny. (*R.*)

COWEL (le), contrée d'Ecosse, & l'une des trois parties dont la province d'Argile est composée.

COWES, très-bon port de mer d'Angleterre, dans l'île de Wight, sur la côte de Hampshire. C'est en tems de guerre le rendez-vous très-sûr de nombre de vaisseaux marchands, qui vont y attendre les convois de Portsmorth, ou des autres stations voisines. De deux châteaux que Henri VIII fit bâtir dans ce lieu, il n'en est qu'un qui soit entretenu de nos jours, & qui serve en effet à protéger le port. *Long.* 16, 10; *lat.* 50, 45.

COWORDEN, ou COEVORDEN, ville & forteresse des Provinces-Unies, au pays de Drente, l'une des plus fortes places des Pays-Bas, & la clef des provinces de Groningue & de Frise. Elle est située dans les marais, sur les confins du comté de Bentheim. L'évêque de Munster la prit le 10 juillet 1672, & les états la reprirent avec une valeur extraordinaire, le 23 juillet de la même année. Comme c'est une des plus importantes places de la république, de ce côté-là, le fameux Coehorn, ingénieur, le Vauban des Hollandois, l'a fait fortifier à sa manière, & en a fait un des chefs-d'œuvre de son art. *Long.* 24, 16; *lat.* 52, 40. (*R.*)

COWPER, ville ou bourg royal d'Ecosse, au comté de Fife, à 4 lieues o. de Saint-André, 7 n. e. d'Edimbourg. *Long.* 15; *lat.* 56, 34. (*R.*)

COYACO, dans le diocèse d'Oviedo, en Espagne. Il s'y est tenu un concile l'an 1050.

COYO, ville du Japon, près de Smungi. C'est la sépulture ordinaire des rois de Bungo.

COZUMEL, île considérable de l'Amérique, sur la côte orientale de l'Yucatan. Elle est proche du continent, & peut avoir six lieues de largeur, & environ dix-huit de longueur. Son terroir est fertile, & abonde en fruits, légumes, bétail, volaille, miel & cire. Les Espagnols n'y ont point d'établissement, & les naturels du pays en sont les maîtres.

CRACKOW, petite ville d'Allemagne, dans la basse-Saxe, au duché de Meckelbourg. Elle n'est remarquable que par une maison de plaisance des ducs de Meckelbourg. L'architecture en est singulière.

CRACOVIE, *Carodunum*, *Cracovia*, ville capitale de tout le royaume de Pologne, dans le palatinat de Cracovie. Elle est située sur les bords de la Wistule & de la Rudawa, dans une contrée fertile, & entourée de murailles, & renferme un grand nombre de couvens & d'églises, dont la principale est celle de Notre-Dame. La maison de plaisance du roi est à l'ouest dans un fauxbourg. Du côté du sud, vers la Wistule, on découvre le château du roi, bâti sur un rocher. Les murailles, les tours & les bastions lui donnent l'air d'une petite ville. Le palais royal, l'église cathédrale, deux autres églises, & plusieurs maisons font encore partie de ce château. C'est à Cracovie que se fait le couronnement des rois de Pologne, & qu'ils sont inhumés. L'évêque, en même tems duc de Sévérie, jouit de revenus considérables. Tout près du château est le fauxbourg de *Stradomo*,

Zotto, où il y a plusieurs églises, des couvens & des hôpitaux. De ce fauxbourg, on passe la Wistule sur un pont qui conduit à la ville de Casimir, qui fait presque la moitié de la ville entière de Cracovie. Elle est à l'est, & a été bâtie par Casimir le Grand. On y trouve l'université dont dépendent onze colléges, & quatorze écoles de grammaire. L'évêque en est le chancelier perpétuel. Outre cela, il y a encore un collège de Jésuites, & un autre d'écoles pieuses. Cette ville & celle des Juifs sont jointes ensemble. Vers le nord est le fauxbourg de Klepart, qui n'a point de murailles, mais qui contient le palais épiscopal & plusieurs églises, dont celle de Saint-Florian est des plus magnifiques. L'enceinte de Cracovie est vaste; mais cette ville n'est plus aussi florissante qu'autrefois, ayant beaucoup souffert dans les deux dernières guerres contre la Suède. Elle est déchue aussi autant par sa population que par son commerce. Les bourgeois ont le privilège de n'appeller qu'au roi des jugemens de la ville; & sa majesté ne peut les juger qu'à Cracovie même. Cette ville fut fondée, dit-on, en 700. Son évêché fut érigé l'an 1000 de J. C. La ville reçut en 1257 le droit de magdebourg. La peste y fit de grands ravages. En 1655, elle fut prise par les Suédois, & ne rentra que deux ans après sous la domination de la Pologne. En 1702, elle fut prise de nouveau par les Suédois. Il y a dans ses environs de riches mines de sel. La partie de son palatinat, qui est à droite de la Wistule, a passé à l'empereur lors du démembrement de la Pologne en 1773. Elle est à 60 lieues de Bude, 45 s. o. de Varsovie, 72 n. e. de Vienne, 280 n. o. de Constantinople, 300 de Paris. *Long.* 38; *lat.* 50, 8. (*Masson de Morvilliers.*)

CRAGOCENO, petite ville de la Walachie, sur la rivière d'Alant ou dOlt.

CRAIL, petite ville d'Ecosse, dans la province de Fife, sur la Mera. Elle est remarquable par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Danois & les Ecossois.

CRAILSHEIM, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans le marggraviat d'Anspach, sur la Iaxt.

CRAINBOURG, ville d'Allemagne, dans la Carniole, sur la Save. *Long.* 31, 55; *lat.* 46, 30.

CRAINFELD, petite ville de la haute-Hesse, sur la rivière du Nid, au nord de Hanau, à la maison de Darmstad.

CRAMBORN, ville d'Angleterre, dans la province de Dorcester.

CRAMPE, ou CREMPE, petite rivière d'Allemagne, dans le duché de Poméranie.

CRANACH, CRONACH, ou GOLD-CRANACH, petite ville de Franconie, au district, & à 9 li. e. de Culmbach, à la source du Mein-Rouge, qui se jète dans le Mein-Blanc.

CRANBROOKE, ville d'Angleterre, dans la province de Kent.

CRANENBOURG, petite ville d'Allemagne, au duché de Clèves, entre le Wahal & la Meuse.

CRANGANOR, petit royaume d'Asie, dans l'Inde, en deçà du Gange, sur la côte de Malabar, dépendant du Samorin.

La capitale se nomme Cranganor, lieu de la résidence du roi. Il faut dans cet article distinguer quatre choses. Le royaume, la rivière, la ville & la forteresse de Cranganor, que les Hollandois prirent d'assaut sur les Portugais en 1662, & qu'ils ont bien fortifiée. Un évêque Portugais porte le titre d'évêque de Cranganor. Elle est à 8 lieues n. o. de Cochin. *Long* 91; *lat.* 10, 25. (*R.*)

CRANGE, ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, au duché de Vandalie, sur la rivière de Grabow. (*R.*)

CRANICHFELD, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, partie dans la principauté de Gotha, partie dans celle d'Altenbourg. La seigneurie dont elle est le chef lieu, est également divisée entre ces deux principautés. La ville est située sur la rivière d'Ilm. (*R.*)

CRANSAC, lieu de France, dans le bas-Rouergue, connu seulement pas ses eaux minérales qui y attirent beaucoup de monde en mai & septembre. On puise ces eaux à deux fontaines, qui ne sont qu'à six pieds l'une de l'autre, & qui sortent d'une montagne. On trouve au-dessus de ces deux fontaines des grottes qui sont des étuves très-salutaires pour les maladies du genre nerveux, les tremblemens qui en sont la suite, & la sciatique. Les eaux de Cransac n'ont aucune odeur sensible; leur saveur est un peu âcre & vitriolique. Elles sont apéritives, & bonnes contre les rhumatismes, les paralysies légères, & les obstructions.

CRANTSBERG, bailliage de la haute-Bavière, dans la régence de Munich. (*R.*)

CRAON, château & principauté de Lorraine, à une lieue e. de Lunéville, ci-devant Hadonvillers.

CRAON, bourg de France, dans la province d'Anjou, sur la rivière d'Oudon.

CRAONNE, petite ville de France, dans la généralité de Soissons, au diocèse de Laon.

CRAPONE, petite ville de France, dans la province d'Auvergne. Il y en a encore une de ce nom en Languedoc, dans le Vélay. On donne aussi ce nom au canal de la Durance qui sert à fertiliser la Crau.

CRASCHEN, petite ville d'Allemagne, en Silésie, dans la principauté de Wolau, près des frontières de la Pologne.

CRASSNITZ, petite ville de la petite Pologne, au palatinat de Sendomir.

CRATO, petite ville avec un château, dans l'Estramadure Portugaise, ci-devant au prieuré de Malthe, mais aujourd'hui réunie au domaine de la couronne. Elle est à 4 li. o. de Portalègre.

CRAU (la), petit pays de France, en Pro-

vence, aux environs de Salon. Elle consiste en une vaste plaine, semée de cailloux roulés, entre lesquels il croît une herbe fine & savoureuse qui donne un goût excellent à la chair des moutons qui y paissent. (*R.*)

CRAUTHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du bas-Rhin, sur la rivière d'Yaxt. Elle est le chef lieu d'un bailliage de même nom.

CRAVANT, ou CREVANT, petite ville de France, en Bourgogne, près du confluent de la Cure & de l'Yonne. Elle est située dans un terroir abondant en bon vin, & fameuse par la bataille qui s'y donna entre les Anglois & les François en 1423. *Long.* 21, 15; *lat.* 47, 42. (*R.*)

CRÉANGES, ou KRICHINGEN, petite ville & comté d'Allemagne, au cercle du haut Rhin. La ville est située sur la Nied allemande, à peu de distance de Falkenbourg ou Fauquemont. Le pays relève en quelques parcelles de l'évêché de Metz; & dans tout le reste, il est feudataire de l'empire, auquel il paie une légère taxe pour les mois Romains. Les comtes de Créanges le possèdent, & ils en tirent le droit de siéger & de voter dans les assemblées du cercle du haut-Rhin, & aux diètes de l'empire. (*R.*)

CRÉCY EN PONTHIEU, *Creciacum in Pontivo*, ancienne maison royale de France, en Picardie, remarquable par la bataille qui s'y donna en 1346, entre Philippe de Valois & le roi d'Angleterre, & où les François furent défaits.

CRÉCY, petite ville de la Brie, au diocèse & à 3 lieues S. de Meaux, avec un prieuré de filles de l'ordre de Saint-Benoît. Il y en a un autre à 2 li. n. o. de Soissons.

CRÉCY-SUR-SERRE, bourg de France, sur la Serre, qui se décharge dans l'Oise, à 3 li. n. o. de Laon, & 5 S. de Guise.

CREDITON, ville d'Angleterre, dans le Dévonshire, sur la rivière de Crédit.

CRÉECKS (les), nation de l'Amérique septentrionale, sauvage & idolâtre. Elle est voisine des établissemens des Anglois dans la Nouvelle-Géorgie. Les Créecks vont nuds, sont fort belliqueux, & se peignent des lézards, des serpens, crapaux & autres animaux de cette espèce sur le visage, pour paroître plus redoutables.

CREFELD, belle ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. Elle est régulièrement bâtie, bien peuplée, & doit ses progrès à son commerce de toiles fines, qui sont vendues sous le nom de toiles de Hollande, & à ses nombreuses manufactures & fabriques de toutes espèces. Les Catholiques forment le plus grand nombre de ses habitans: ils ont une belle église & un couvent de religieuses. L'église principale appartient aux Réformés. Les Mennonites, qui y sont en grand nombre, y ont le libre exercice de leur religion. Les Luthériens ont aussi une église, & les Juifs une synagogue. C'est près de cette ville que les François furent défaits, en 1758, par l'armée des alliés. (*R.*)

CREGLINGEN, ville d'Allemagne, dans la Franconie, au margraviat d'Anspach, sur la Tauber, avec un château. C'est le chef-lieu du grand bailliage de son nom. (*R.*)

CREICHGAW, petit pays d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, arrosé par le Creich, petite rivière qui se jète dans le Rhin près de Spire.

CREIL, petite ville de l'Ile de France, sur l'Oise, à 2 lieues n. o. de Senlis, & 12 n. de Paris. *Long.* 20, 8, 11; *lat.* 49, 13, 10.

CREILSHEIN, ou KRAISHEIM, petite ville du marquisat d'Anspach, près de la rivière d'Yaxt.

CRÉMASQUE (le), petit pays d'Italie, en Lombardie, dans l'état de Venise. Il est enclavé dans le Milanès, dont il faisoit autrefois partie. Le territoire est très-fertile; les rivières qui l'arrosent sont le Serio & la Communa. Crême ou Crema en est la capitale.

CRÊME, ou CREMA, anciennement *Forum Diuguntorum*, ville forte d'Italie, dans l'état de Venise, capitale du Crémasque, avec un évêché érigé en 1579, suffragant de Boulogne. Elle appartient aux Vénitiens depuis 1428. Le Serio qui se jète dans l'Adda, arrose ses murailles. Elle est à 9 milles de Lodi, & à 30 de Bresse. *Long.* 27, 25; *lat.* 45, 25.

CREMIEU, petite ville de France, en Dauphiné, dans le Viennois, à une lieue du Rhône. Il s'y tint un concile en 836. (*R.*)

CREMIENIETZ, ville de Pologne, dans la haute-Wolhinie, aux confins de la Podolie, sur la rivière d'Irwa. C'est le siège d'une starostie. (*R.*)

CREMITTEN, petite ville d'Allemagne, dans la Prusse orientale, sur la Pregel. (*R.*)

CREMMEN, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Il y a une métairie royale, & la justice s'administre tant au nom du roi qu'en celui des seigneurs de Réder, de Lütke, de Pful & de Kaake; de telle sorte que de vingt-quatre parts, il en appartient seize au roi, & huit aux gentilshommes qui viennent d'être nommés.

Le lac de Cremmen est près de la ville de ce nom. Il communique aux lacs de Béetz, de Crein & de Ruppin, par des canaux qu'on a rendus navigables au moyen des écluses.

CREMNITZ, ou KREMNITZ, petite ville de la basse-Hongrie. C'est la place principale du département des mines. Elle est au milieu des montagnes, qui la cachent jusqu'à ce qu'on soit prêt d'y entrer. On y compte trente à quarante maisons, deux églises, un couvent de Franciscains & un château. Les fauxbourgs, beaucoup plus grands que la ville, forment neuf rues, & il s'y trouve un hôpital avec une église. C'est dans cette ville que siége la chambre royale des mines, & que s'envoie à son hôtel des monnoies tout l'or & l'argent qu'on retire des autres villes minières. Il

s'y fabrique environ cent mille ducats d'or tous les ans. On y compte neuf mines royales, sans parler de celles qui appartiennent à la ville ou aux particuliers. L'air & l'eau n'y sont pas très-sains, ce qui occasionne beaucoup de maladies.

CRÉMONE, *Cremona*, ancienne, forte & considérable ville d'Italie, au duché de Milan, capitale du Crémonois, avec un bon château, & un évêché suffragant de Milan. Le prince Eugène voulut la surprendre en 1702 sur les François, mais n'y put réussir. Il la prit par capitulation en 1707.

Cette ville a été saccagée plusieurs fois, & s'est toujours relevée de ses ruines avec honneur. Ses rues sont larges & droites, mais les maisons ont peu d'apparence. La place est traversée par un petit canal qui est souvent fort mal propre. On y voit de très-belles places publiques, & plusieurs jardins très agréables. La tour de Crémone a plus de deux cent quarante pieds de hauteur jusqu'au clocher; là commence l'aiguille qui est d'une hauteur prodigieuse, & qui la fait passer pour une des premières tours de l'Europe. Je crois cependant qu'elle le cède en tout point à celle de Strasbourg. La cathédrale est magnifique; le portail est élevé sur plusieurs belles collones de marbre. Le grand autel sur-tout est d'une beauté parfaite. Les autres églises sont dignes d'être vues pour leur architecture & leurs tableaux. Cette ville est renommée encore par ses excellens violons. C'est la patrie de Jérôme Vida, fameux poëte Latin, qui vivoit dans le siècle de Léon X, & qui le premier composa à l'exemple d'Horace, un art poétique très-estimé. Crémone est célèbre encore par l'enlévement du maréchal de Villeroy, par la défaite des armées de France & de Sardaigne, laquelle fut suivie deux ou trois jours après des batailles de Luzara & de Guastalla. *Long.* 27, 30; *lat.* 45, 8. (*M. D. M.*)

CRÉMONOIS, pays d'Italie, au duché de Milan, borné à l'est par le duché de Mantoue, au nord par le Bressan, à l'oueſt par le Lodezan & le Crémasque, au sud par le Parmesan. Il est fertile en vins & en fruits, & appartient à la maison d'Autriche. Crémone en est la capitale.

CREMPE, ou KREMPE, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la Stormarie, près de la rivière de Krempe. Ses fortifications ont été rasées sur la fin du XVIIe siècle.

CREMS, belle ville de la basse-Autriche, près de la cataracte du Danube. Elle est remarquable par deux foires que l'on y tient chaque année. (*R.*)

CREMS-MUNSTER, riche abbaye de Bénédictins, dans la haute-Autriche, à 10 lieues s. e. de Lintz.

CREMSIER, petite ville de Moravie, près de la rivière de Morave. Il y a une collégiale & un collège des pères des écoles pieuses. Elle est sous la protection de l'evêque d'Olmutz, qui fait sa résidence ordinaire dans le château de cette ville. Cette ville a beaucoup souffert des flammes, en 1643 & 1646. En 1752, le château, ainsi que les archives, le fauxbourg & cinquante-cinq maisons furent brûlés. (*R.*)

CRENO, ou CRENA, lac de l'île de Corse, vers le milieu de l'île.

CRÉPI, ville de l'Ile de France, capitale du Valois, élection de la généralité de Paris, avec présidial, bailliage & prévôté. Elle est à 7 li. de Meaux, 5 s. de Compiègne, 13 n. de Paris. *Long.* 20, 28; *lat.* 49, 12.

CRÉPI EN LAONOIS, petite ville de France, à 2 lieues n. e. de Laon. Il y a prévôté royale.

CRÉPIN (Saint), abbaye régulière de France, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Cambray.

CRÉPIN-EN-HAYE (Saint), abbaye d'hommes, ordre de Saint-Augustin, près Soissons.

CRÉPIN-LE-GRAND (Saint), abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, dans Soissons.

CRÉQUY, village d'Artois, à 3 lieues e. de Montreuil, & 4 o. de Saint-Paul. Il a donné son nom à une famille illustre.

CRESCENTINO, petite ville de Piémont, dans le Verceillois, sur le Pô, prise par les François en 1704, & reprise par les alliés en 1706. Elle est à 8 li. n. e. de Turin. (*R.*)

CRESPI. *Voyez* CRÉPI.

CRESSIER, petite ville de Suisse, dans la principauté de Neufchâtel.

CREST (le), petite ville de France, en Auvergne, près de l'Allier, au diocèse & à 4 li. de Clermont.

CREST (le), *Crista*, petite ville de France, en Dauphiné, sur la Drome, à 6 li s. e. de Valence, & 134 s. e. de Paris. Il s'y trouve une tour ou fort, convertie aujourd'hui en prison d'état, & gardée par une compagnie d'infanterie. (*R.*)

CRESTE (la), abbaye de France, ordre de Cîteaux, diocèse de Langres.

CREUSE (la), *Crosa*, rivière assez considérable de France, qui prend sa source dans la haute-Marche & se jète dans la Vienne, à 3 li. au-dessous de la Haye.

CREUSSEN, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, sur le Mein, siège d'un bailliage de même nom. On y fait de la vaisselle de terre qui est très-estimée.

CREUTZ (le Comté de), petit pays de l'Illirie Hongroise. Creutz, qui lui donne son nom, en est le seul lieu considérable.

CREUTZBERG, ou CREUTZBOURG, ville de la Silésie, dans la principauté de Brieg, sur la petite rivière de Brinnitz: elle a un château & deux églises, dont l'une est catholique & l'autre luthérienne; & c'est la capitale d'un cercle assez étendu de même nom, fort maltraité par les Polonois vers la fin du XVIe siècle.

On trouve dans la Prusse orientale, & dans la Lithuanie Russienne, au palatinat de Livonie, des villes & des châteaux qui portent aussi le nom de Creutzberg.

CREUTZEN, comté d'Allemagne, dans la haute-Autriche. (*R.*)

CREUZNACH, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la portion palatine du comté de Sponheim ou de Spanheim, sur la rivière de Nahe, proche de salines très-belles, établies de nos jours, & au pied des ruines du château de Kaunzenberg, rasé par les François en 1689. C'est une ville très-bien bâtie à la moderne, & l'une de celles où les empereurs de la race de Franconie tenoient leur cour; l'électeur Palatin y a un bailli. *Long.* 25, 16; *lat.* 49, 54. (*R.*)

CREVANT. *Voyez* CRAVANT.

CREVECŒUR, forteresse des Pays-Bas, en Hollande, sur la Meuse. Les François la prirent en 1672.

CREVECŒUR, bourg de France, dans le Beauvoisis, remarquable par les étoffes qu'on y fabrique. Il a titre de marquisat.

CREVECŒUR, bourg du Cambresis, sur l'Escaut. C'est auprès de cet endroit qu'étoit l'ancien *Vinciacus*, remarquable par la bataille qu'y gagna Charles Martel en 717.

CREVECŒUR, fort Hollandois, en Afrique, dans la Guinée, sur la côte d'Or.

CRICHGAU. *Voyez* CREICHGAW.

CRIKLAD, bourg d'Angleterre, dans le comté de Wilthshire. Il envoie un député au parlement.

CRILLON, village du comté Venaissin. Il est à 2 lieues n. e. de Carpentras. C'est un duché papal.

CRIM, ou CRIMENDA, place de la petite Crimée, à laquelle elle donne son nom, dans une plaine fertile & très-agréable, au nord de Caffa. C'étoit autrefois une ville importante, mais aujourd'hui ce n'est plus guère qu'un gros village.

CRIMÉE, contrée de la Tartarie. Les anciens l'ont connue sous le nom de *Chersonese Scythique*, ou *Taurique*, ou *Cimmérienne*, ou *Pontique*, parce qu'elle avance dans le Pont-Euxin, ou la mer Noire, qui la borne au couchant, au midi, & partie à l'orient. On voit en ce pays-là des ruines des villes grecques, & quelques monumens des Génois, qui subsistent encore au milieu de la désolation & de la barbarie. Cette presqu'île est presque entourée entièrement par la mer Noire & la mer d'Azof, à la langue de terre près qui la joint à la Terre-Ferme. Le pays contient des terres très-fertiles, qui produisent d'excellent vin, & toutes sortes de grains; mais les Tartares les cultivent fort peu, laissant ce soin à leurs esclaves & aux étrangers. Ils mangent peu de pain, & leur nourriture la plus délicieuse est la chair de cheval, le lait & le fromage. De tous les Tartares Mahométans ce sont ceux qui ressemblent le plus aux Calmoucks. Ils sont gouvernés par un khan, ci-devant nommé par la porte Ottomane, qui le déposoit, si les Tartares, ou plutôt Tatares, s'en plaignoient, & sur-tout s'il en étoit trop aimé. Mais par le traité de 1774, entre la Russie & la Porte, ces Tartares ont été déclarés libres & indépendans comme l'air. La presqu'île de Crimée est pour ainsi dire semée de bourgs & de villages, & contient outre cela plusieurs villes assez grandes; mais fort mal bâties. Elle est jointe au continent par un isthme où se trouve un fort. Les Russes le nomme *Pérékop*, à cause de ses fossés; & les Turcs, *Or Capi*, la *Porte Or* (& non la *Porte d'Or*, comme on dit quelquefois). Batcheraï, ou le palais des Jardins, est à-peu-près au centre de la Crimée, & sert de résidence au khan. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CRIONERO, rivière de Natolie, en Asie. Elle coule à Sida, aujourd'hui Candelor, & se rend dans la mer.

CRIQUETOT L'ENNEVAL, bourg de France en Normandie, au pays de Caux, au milieu d'une belle campagne qui produit des grains & des lins. Il y a haute-justice; on y tient marché tous les lundis, & deux foires par an.

CRISPALT, haute montagne de Suisse, près de la source du bas-Rhin. (*R.*)

CRISSENON, abbaye de Bénédictines, fondée vers 1030, à 3 lieues s. de Cravant.

CRISTINAUX, sauvages de l'Amérique septentrionale. On croit que leur pays propre est au nord du lac supérieur.

CRIVITZ, ou plutôt KRICWITZ, petite ville du cercle de basse-Saxe, au duché de Decklenbourg.

CROATIE, *Croatia*, pays de Hongrie, qui s'étend depuis la Drave jusqu'à la mer Adriatique. Il est borné au nord par l'Esclavonie, à l'est par la Bosnie, à l'ouest par la Stirie & la Carniole, au sud par la Dalmatie & le golfe de Venise. Il appartient aujourd'hui à la maison d'Autriche. Les Croates tirent leur origine des Esclavons, & ils vinrent s'établir dans ces contrées l'an 640, sous le règne d'Héraclius, & en chassèrent les Avares: dans le moyen âge ils avoient leurs rois; dans le XIe, le royaume de Croatie, avec celui de Dalmatie, passèrent à Ladislas, roi de Hongrie; ses successeurs les ont toujours conservés sous leur domination, quelques efforts que les Croates aient tentés pour s'y soustraire. Ces peuples parlent une langue qui approche beaucoup de celle des Polonois. Ils naissent pour ainsi dire soldats, & aiment la guerre avec passion. Ils professent presque tous la religion Catholique Romaine. Leurs terres sont très-bonnes, mais ils ne les cultivent qu'autant qu'il le faut pour leur subsistance. Ils en recueillent d'excellent vin. On divise la Croatie en celle d'au-de-là de la Save, en celle d'en-deçà de la Save. Celle-ci a pour habitans des Croates, quelques Rasciens, Grecs & Valaques, & renferme les comtés de Warasdin, de Creutz, de Sagrah, de Sagoria, le généralat ou la préfecture de Warasdin. On nomme aussi cette partie de la Croatie la *haute-Esclavonie*. La Croatie d'au-delà de la Save, ou Croatie propre, est partagée en Croatie Hongroise & en Croatie Turque. Les places dont les

Turcs ſont maîtres, ſont Koſtanitz, château fortifié au milieu de la rivière d'Unna; Srin, fortereſſe frontière ſur l'Unna, & Kruppa, château au-delà de l'Unna. (*M. D. M.*)

CROG, petite ville de France, élection de Combrailles. Elle eſt à 4 lieues ſ. d'Auſance.

CROIA, ville autrefois très-forte de la Turquie Européenne, dans l'Albanie, avec une fortereſſe & un évêché ſuffragant de Durazzo. Les Turcs l'ont démolie. Elle eſt proche du golfe de Veniſe, à 7 lieues n. e. de Durazzo.

CROISIC (le), petite ville de France en Bretagne, avec un port de mer, à 3 lieues n. de l'embouchure de la Loire.

CROIX (Sainte), petite ville de France, dans la haute Alſace, bailliage & à 5 lieues n. d'Enſisheim.

CROIX (Sainte), *Santa-Cruz*, île de l'Amérique ſeptentrionale, une des Antilles. Elle a vingt-deux lieues de long, ſur près de cinq de large. Le terroir y eſt excellent & d'un grand rapport. Il eſt arroſé d'un grand nombre de rivières & de belles fontaines. L'air y eſt mauvais en certains tems de l'année, à cauſe que l'île eſt fort platte. On y trouve de très-bons ports. Les François qui poſſédoient cette île l'ont vendue à la compagnie Danoiſe de Copenhague. On y compte aujourd'hui deux mille cent trente-ſix blancs, vingt-deux mille deux cent quarante-quatre eſclaves, & cent cinquante-cinq affranchis.

CROIX (Sainte), dernière place maritime de l'empire de Maroc, au royaume de Suſ, *lat.* 30 d. Sa rade eſt commode & très-ſûre. Cette ville étoit aſſez floriſſante; mais en 1731, elle fut en partie ruinée par un tremblement de terre.

CROIX D'ANGLE (Sainte), riche abbaye d'hommes, ordre de Saint-Auguſtin, diocèſe & à 9 lieues de Poitiers.

CROIX-SAINT-LEUFROI (la), bourg de Normandie, diocèſe & à 2 lieues n. e. d'Evreux, avec titre de baronie, & une abbaye de Bénédictins fort riche.

CROMARTYE, petite ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur la côte orientale de la province de Roſſ, dans le golfe de Murray, avec titre de comté, qui s'unit avec Nairn pour envoyer un député au parlement.

CROMAU, petite ville du marquiſat de Moravie, au cercle de Znoym. Il y a un couvent d'Hermites de Saint-Paul, & un bon château.

CROMBACH, petite ville du comté & à 3 li. n. de Siegen.

CRONACH. *Voyez* CRANACH.

CRONBACH, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, au bailliage d'Orba. Il y a une chambre de juſtice. (*R.*)

CRONBERG, bourg & château du Frioul Autrichien.

CRONE, ou KORONOW, petite ville du royaume de Pologne.

CRONENBOURG, fortereſſe de Danemarck, dans l'île de Séeland, bâtie par Frédéric II, en 1577, & qui commande le détroit du Sund. Charles Guſtave, roi de Suède, la prit par compoſition en 1658, mais elle fut rendue au Danemarck par la paix de 1660. C'eſt une des clés du royaume. Elle eſt bâtie ſur pilotis. Environ ſix mille navires de différentes nations qui, en entrant ou ſortant de la mer Baltique, paſſent ſous le canon de cette fortereſſe, payent environ un pour cent de leur chargement. *Long.* 30, 25; *lat.* 56. (*R.*)

CRONENBOURG, CRONBERG, ou CRONBOURG, jolie ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle du haut-Rhin & dans la Wétéravie. Elle eſt ſituée au pied d'une montagne ſur le Mein, à 4 lieues n. de Francfort. Le comté avec la ville de Cronenbourg échut à l'électeur de Mayence, en 1704, à la mort du dernier comte qui étoit ſon vaſſal. (*R.*)

CRONSCHLOT, fort bâti dans la mer, ſur un banc de ſable, dans le golfe d'Ingrie. Il eſt à 4 mille o. de Petersbourg, & à une portée de canon du port de Cronſtadt.

CRONSTADT, ville bien peuplée & fortereſſe de Ruſſie, dans l'île de Ritzkar, ou Ritzard, dans le golfe de Finlande. Cette île, ſituée à quatre milles géographiques de Pétersbourg, a environ un mille de long, & un quart de mille de large. Elle a été déſerte juſqu'en 1710, que Pierre Ier y fit bâtir un port & une ville. Cette place eſt très-bien fortifiée, & a pluſieurs ouvrages ſur pilotis. Les rues en ſont tirées au cordeau, mais elles ne ſont point pavées, & les maiſons ne ſont que de charpente. On y trouve cinq égliſes Ruſſes, une proteſtante & une Anglicane. Cronſtadt a trois ports placés l'un près de l'autre, qui ſont grands, ſûrs & commodes; mais leurs eaux, qui ſont douces, ſont très-préjudiciables aux vaiſſeaux. Ces trois ports ſont très-bien fortifiés. (*R.*)

CRONSTAT. *Voyez* BRASSAW.

CROSSEN, ville capitale du cercle de même nom, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg, ſituée ſur l'Oder qui, dans cet endroit, reçoit la rivière de Bober. C'eſt le lieu où doit réſider le bailli royal du duché de Croſſen. Elle eſt auſſi le chef-lieu du bailliage, & le ſiège d'une inſpection eccléſiaſtique ſur trente-deux paroiſſes. On y voit un château, deux égliſes Luthériennes, une Calviniſte, & des manufactures de draps. Les vins des environs & les bierres qu'on y braſſe ſont très-eſtimées. Les troupes Ruſſes y firent de grands dégâts en 1759. Le pont ſur lequel on paſſe l'Oder eſt fortifié.

CROTONE, ville ancienne d'Italie, au royaume de Naples, ſur le golfe de Tarente, avec un évêché ſuffragant de Reggio. La citadelle regarde la mer d'un côté, & de l'autre la campagne. Elle étoit déjà très-forte par l'avantage de ſa ſituation, mais on l'a environnée depuis d'une bonne muraille. Les Crotoniates étoient forts & robuſtes.

Tout le monde ſait l'hiſtoire de Milon de Crotone, qui périt par l'abus qu'il fit de la force prodigieuſe dont il étoit doué, en voulant achever de fendre un arbre qui étoit déjà partagé. Crotone a beaucoup perdu de ſon ancien luſtre, & c'eſt aujourd'hui une ville aſſez peu conſidérable de la Calabre ultérieure. *Long.* 35, 8; *lat.* 39, 10. (*R.*)

CROTOY (le), petite ville & fort de France en Picardie, dans le Ponthieu, à l'embouchure de la Somme. Les fortifications en ont été démolies. Elle eſt à 5 lieues n. o. d'Abbeville. *Long.* 19, 20; *lat.* 50, 15.

CROULD (la), petite rivière de l'Ile de France, qui prend ſa ſource au deſſus de Tillay, & tombe dans la Seine, auprès de Saint-Denis.

CROUPIERE, petite ville de France, en Auvergne, ſur la Dore au diocèſe & à 8 lieues e. de Clermont.

CROUY, *Croviacum*, petite ville de France, dans la Brie, à 4 lieues n. e. de Meaux, près de la Ferté-Milon.

CROWLAND, ou CROYLAND, petite ville d'Angleterre, au comté de Lincoln. Elle eſt dans un lieu marécageux & ſi rempli d'eaux, qu'elle eſt preſqu'inacceſſible, excepté du côté du nord & de l'eſt. Toutes les maiſons en ſont bâties ſur pilotis. Elle eſt très-peuplée, & a un marché public.

CROYDON, jolie petite ville d'Angleterre, ſur la rivière de Wandle, dans la province de Surrey, au voiſinage de Forets, où il ſe fabrique beaucoup de charbon, & de champs où il croît beaucoup d'avoine; ces deux articles de trafic ſont auſſi les deux principaux qui faſſent valoir les foires & les marchés de Croydon. L'archevêque de Cantorbery a un palais dans cette ville, & c'eſt un des plus anciens de l'Angleterre. Les pauvres y ont un bel hôpital, & les jeunes gens une bonne école. *Long.* 17, 30; *lat.* 51, 22.

CROZET, petite ville de France dans le Forez, ſur les confins du Bourbonnois. Elle eſt à 4 lieues n. o. de Roanne.

CRUAS, abbaye de l'évêché & à 3 lieues n. e. de Viviers, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut 4500 livres.

CRUSSOL, château de France en Vivarais, à 3 lieues ſ. de Tournon, qui a donné ſon nom à une famille illuſtre.

CRUMLAW, CRUMAU, ou KRUMLOW, ville de Moravie, près de Kaunitz. Elle eſt petite, aſſez mal bâtie, mais elle a un magnifique château.

CRUSY, petite ville du bas-Languedoc, au diocèſe & à 3 li. ſ. de Saint-Pons.

CRUSY, petite ville de France, élection & à 3 li. n. e. de Tonnerre.

CSABA, gros bourg de Hongrie, dans le comté de Bekes, au-delà de la Theiſs: il eſt habité par des Bohémiens, que la cour de Vienne y a fait paſſer dans ces derniers tems.

CSAKA-FORNYA, fortereſſe de la baſſe-Hongrie, dans le comté de Salade, au milieu de marais qui en rendent l'approche fort difficile, & au voiſinage d'un vignoble fort eſtimé.

CSAKS-VAR, anciennement CSEYE, bourg d'Hongrie, dans le comté de Sabolt, l'un de ceux que la Theiſs laiſſe à ſa gauche; c'eſt de ce bourg qu'eſt ſortie l'illuſtre famille de Cſaki, laquelle remonte à l'un des ſept capitaines qui, dans le IXe ſiècle, amenèrent les Hongrois dans le pays.

CSANAD, ville épiſcopale de Hongrie, ſur le Maros, au-delà de la Theiſs. C'eſt la capitale d'un comté de même nom, habité de Hongrois, de Raitzes & de Grecs; & c'étoit jadis une place forte.

CSASZTE, ville de la Hongrie proprement dite, au nord de l'île de Schutt; elle eſt du nombre des villes privilégiées, agréablement ſituée & joliment bâtie. Le château de Bibersbourg n'en eſt pas éloigné.

CSEPEL, île du royaume de Hongrie, formée par le Danube, à demi-lieue au-deſſous de Bude, dans le diſtrict de Pilis. Sa largeur n'eſt pas conſidérable, mais ſa longueur eſt de cinq milles de Hongrie, & l'on y trouve la petite ville de Katzkeve, avec neuf bourgs, dont les plus notables ſont Cſepel, appellé comme l'île, & Tokoly, lieu d'origine de la fameuſe maiſon de ce nom. Cette île de Cſepel, entourée d'un grand nombre d'autres beaucoup plus petites, & de très-peu de rapport, n'a pas un ſol bien fertile, ni bien cultivé: la nature ne lui donna guère que des ſables, des bois & du gibier; auſſi faiſant jadis une portion du douaire des reines de Hongrie, formoit-elle plutôt un parc où l'on chaſſoit, qu'un domaine que l'on labouroit: c'eſt à ce titre encore que dans ces derniers tems, le prince Eugène, & après lui l'impératrice Eliſabeth, en ont eu la jouiſſance. Par un ſyſtême d'économie plus utile & plus ſolide, la chaſſe commence dans Cſepel à céder le pas à l'agriculture, & c'eſt entre les mains des financiers du pays, que l'adminiſtration des terres de cette île eſt actuellement remiſe. (*R.*)

CSETNEK, ville de la Hongrie proprement dite, au comté de Gœmœre, en-deçà de la Theiſs. Elle a dans ſon voiſinage des mines de fer d'un grand rapport, & un château qui la couvre. Le nombre de ſes habitans eſt conſidérable, & les égliſes évangéliques de la contrée ſont ſous l'inſpection perpétuelle du ſur-intendant, qui tient ſon ſiège dans cette ville.

CSIK-SZEREDA, ville de Hongrie, dans la Tranſilvanie, capitale de l'un des cantons du pays des Zekler, *Terra Siculorum*: elle eſt munie d'un bon fort, & il s'y fait quelque commerce. (*R.*)

CSOBANSZ, ville de la baſſe-Hongrie, au comté de Salade, & au voiſinage du lac de Platten. Un château fort élevé la commande.

CSONGRAD, très-ancien château de Hongrie, au confluent du Keros & de la Theiſs : il donne ſon nom à l'une des provinces du pays, laquelle eſt habitée de Salves, de Hongrois, de Raitzes, & de quelques Allemands.

CSORNA, ville de la baſſe-Hongrie, dans le comté d'Edenbourg, & dans une île formée par le Raab. Elle appartient à un monaſtère de Prémontrés.

CU, ville de la Chine, première métropole de la province de Suchuen, au département de Chingtu. Il y a deux autres villes de même nom, l'une dans la province de Queicheu, & l'autre dans celle de Ho-nan.

CUADAC, ville & port d'Aſie dans le Tonquin, ſur la rive ſeptentrionale de la rivière de même nom. Plus haut eſt le lac de Cuadac, auſſi dans le Tonquin.

CUAMA, grande rivière de l'Afrique méridionale. Elle coule de l'eſt à l'oueſt, ſe jète dans le canal de Mozambique, & ſépare le Monomotapa du pays des Macuas. Elle porte, dans les terres, le nom de Zambézé. On ignore ſa ſource. (*R.*)

CUASAY, port de mer d'Aſie dans le Tonquin. C'eſt au midi de cette ville que ſont les limites qui ſéparent le Tonquin de la Coçhinchine.

CUBA, *Cuba*, grande île de l'Amérique ſeptentrionale, à l'entrée du golfe du Mexique. Elle appartient aux Eſpagnols, & les naturels de l'île ont été exterminés. Cette île, ſéparée au ſ. e. de celle de Saint-Domingue par un canal étroit, a deux cent trente lieues de long, & depuis quatorze juſqu'à vingt-quatre de large. Aucune de ſes rivières n'eſt navigable. Chriſtophe Colomb la découvrit en 1492: ce ne fut qu'en 1511 que les Eſpagnols entreprirent de la conquérir. On ne peut apprendre, ſans frémir, les atrocités qu'ils exercerent contre ces ſauvages ſimples & bons. Ce peuple bourreau fit bientôt d'une île immenſe & bien peuplée, un vaſte cimetière & un affreux déſert. Cuba eſt la route convenable pour les vaiſſeaux qui veulent ſe rendre du Mexique en Europe. La colonie a un gouverneur qui a titre de capitaine général; & l'île eſt diviſée en dix-huit juriſdictions. La ville de Cuba eſt le ſiège de l'évêque & de ſon chapitre. On compte dans toute l'île vingt-trois couvens d'hommes, & trois de femmes, qui tous ſont d'une richeſſe révoltante. La plupart des cloîtres ſont chargés de l'éducation, & on doit juger quels ſujets peuvent former des moines ignorans. On y compte auſſi dix-neuf hôpitaux; abus honteux qui eſt plutôt un appât pour le vice & la fainéantiſe, qu'un abri pour l'indigence. Sa population montoit, en 1774, à cent ſoixante-onze mille ſix cent vingt-huit perſonnes, dont vingt-huit mille ſept cent ſoixante-ſix ſont eſclaves ſeulement. Le terroir en eſt très fertile: on y recueille du riz, du maïs, du manioc, du cacao.

On y voit auſſi de nombreux troupeaux de bœufs, & ſur-tout de cochons, de chèvres, &c. On vient d'y introduire des moutons, & on s'occupe des moyens de multiplier les mulets & les chevaux, dont le nombre ne ſuffit pas aux beſoins de l'île. Les objets d'exploitation conſiſtoient, en 1753, en dix-huit mille ſept cent cinquante quintaux de tabac, cent ſoixante treize mille huit cent quintaux de ſucre, quinze cent ſoixante-neuf cuirs, & au-delà d'un million en lingots d'or & d'argent. Mais depuis cette époque les travaux ont beaucoup augmenté. Cependant on reprochera toujours aux Eſpagnols leur langueur qui influe ſur le progrès des arts chez cette nation & ſur le ſort de ſes colonies. L'indigo & le coton croiſſent naturellement dans l'île, ſans qu'ils ſe ſoient encore tournés vers cette branche de commerce. Ils viennent d'y eſſayer la culture du café, qui n'a pas encore trop bien réuſſi. Aujourd'hui la métropole retire tous les ans de l'île de Cuba 8,100,000 livres en métaux, depuis la liberté accordée au commerce. On y trouve quelques mines d'or, mais peu abondantes. Les Anglois s'étoient emparés d'une partie de l'île en 1762, mais ils l'ont rendue par le traité de Verſailles de 1763. La Havane en eſt la capitale. (*MASSON DE MORVILLIERS*)

CUBAGNA, petite île de l'Amérique, éloignée de 4 lieues du continent, entre l'île de la Marguerite & la Terre-Ferme. Elle fut découverte en 1498 par Colomb. Cette île, dans le commencement de ſa découverte, procuroit aux habitans des tréſors immenſes par la pêche des perles. Aujourd'hui elle eſt abandonnée.

CUBAN. *Voyez* KUBAN.

CUCO. *Voyez* COUCO.

CUCURULU, fleuve de l'Amérique méridionale au Pérou. Il eſt grand & poiſſonneux.

CUENÇA, *Concha*, ville d'Eſpagne, dans la Nouvelle Caſtille, capitale du pays de la Sierra, avec un évêché ſuffragant de Tolède. Alphonſe IX la prit ſur les Mores. Milord Peterboroug s'en rendit maître en 1706; mais le duc de Berwick la reprit après une vigoureuſe réſiſtance. Il y a un tribunal de l'inquiſition, quatorze égliſes paroiſſiales, ſept couvens de moines, & ſix de religieuſes. Cette ville eſt ſituée ſur un monticule, au bord des rivières de Xucar & de Huecar. *Long.* 15, 50; *lat.* 40, 10. (*R.*)

CUENÇA, ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Quito, à la ſource de la rivière de Curarey. On y voit deux couvens, l'un de Dominicains, l'autre de Cordeliers. Les environs offrent des mines d'argent, de mercure & de fer.

CUERS, petite ville de France, dans la baſſe-Provence L'air y eſt ſi doux, ſi tempéré, que les jardins offrent preſque l'aſpect d'un printems perpétuel.

CUFA, ville de l'Irac-Arabi, ſur le bras le plus occidental de l'Euphrate. Elle eſt à 50 lieues ſ. o. de Bagdat.

CUISEAUX, ou CUIZEAUX, ville de la Breſſe Châlonnoiſe, baronnie du reſſort du bailliage de Châlon, diocèſe de Lion, au comté d'Auxonne. La collégiale de Saint-Thomas & Saint-Géorges, fut fondée en 1407, par Aleth de Châlon, en ſon château de Chavannes, & transférée à Cuiſeaux, en 1426, par Amé de Thalaru, archevêque de Lyon: la fondatrice eſt inhumée dans cette égliſe. L'hôpital eſt établi dès l'an 1300. Jean de Châlon vendit Cuiſeaux 1400 liv. au duc de Bourgogne en 1297; la ville fut pillée & brûlée le 25 juin en 1418, par le ſénéchal d'Angenet. Cette ville a donné naiſſance à Guillaume Paradin, doyen de Cuiſeaux, qui nous a donné, *in-fol.* l'*Hiſtoire de Lyon* & les *Annales de Bourgogne*. Cet auteur parle des minières d'or & d'argent, qu'il appelle *bol d'Arménie*, qui ſont aux environs de Cuiſeaux, & qui furent exploitées à la fin du dernier ſiècle par MM. Dechamp & Fournier, avec peu de ſuccès. Cuiſeaux eſt à 10 lieues de Châlon, 4 de Louans, 23 de Dijon, ſur les frontières du comté de Bourgogne. (*R.*)

CUISERY, ville de la Breſſe-Châlonnoiſe, ſur une éminence, au bord de la Seille, châtellenie royale du bailliage & du diocèſe de Châlon. M. le duc de Biron en eſt engagiſte. Elle a une égliſe collégiale & paroiſſiale, & une mairie à laquelle eſt attachée la police de la ville. Cuiſery eſt à 5 li. de Châlon, 3 de Louans, 6 de Mâcon, & 7 de Bourg. Près de cette ville on voit le beau château de Loiſy, terre & baronie appartenante aujourd'hui à M. le comte d'Avaux: il eſt ſur la Seille, & remarquable par la beauté de la vue. (*R.*)

CUISSY, riche abbaye de Prémontrés, fondée en 1117, au diocèſe & à 4 li. ſ. de Laon, près de l'Aîne. Elle vaut 12500 livres.

CUJAVIE, *Cujavia*, province de Pologne, ſur la Wiſtule, faiſant partie de la grande Pologne, aux confins de la Pruſſe. Ce pays eſt fertile, & abonde en lacs poiſſonneux, parmi leſquels le lac Goplo eſt le plus fameux, ayant cinq milles de long, ſur un demi-mille de large. L'évêque de Cujavie eſt ſuffragant de l'archevêque de Gneſne. La cathédrale, qui étoit à Kruſwitſch, a été transférée à Uladiſlaw, & l'évêque porte aujourd'hui le titre d'évêque d'Uladiſlaw. La capitale & une partie de la province a paſſé ſous la dominarion du roi de Pruſſe, lors du démembrement de la Pologne, en 1773.

CULANT, petite ville de France en Berry, près de la Châtre. Elle eſt à 4 lieues ſ. o. de Saint-Amant.

CULEMBACH. *Voyez* CULMBACH.

CULEMBOURG, petite ville des Pays-Bas, dans la Gueldre, avec titre de comté, ſujette aux Hollandois. Elle eſt ſur le Leck, à une lieue de Buren, 5 ſ. e. d'Utrecht.

CULEYHAT-ELMUHAYDIN, ville forte d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Hea.

CULIACAN, province du Mexique, bordée en partie par la mer Vermeille. Elle eſt aſſez peu connue. On lui donne cependant quelques mines d'argent & deux villes; Culiacan, ſa capitale, & Saint-Miguel.

CULLODEN, lieu de l'Ecoſſe ſeptentrionale, à une lieue e. d'Inverneſſ, remarquable par la bataille qui s'y donna ee 1746.

CULM, ville de Pologne, capitale du palatinat de même nom, dans la Pruſſe occidentale, près de la Viſtule. L'évêché de Culm fut fondé en 1215, ou 1222; il eſt ſuffragant de Gneſne. Le collège n'eſt compoſé que de quatre chanoines. La ſituation de la ville eſt dans un lieu élevé. Elle eſt grande, mais médiocrement peuplée. Autrefois elle étoit ville Anſéatique, relevoit du roi, & appartenoit au ſénat provincial; enſuite elle a été ſoumiſe à l'évêque: mais depuis 1773, elle appartient au roi de Pruſſe. L'ordre Teutonique lui a donné le droit de battre monnoie. On y trouve deux couvens de moines & un de religieuſes. Elle eſt à 30 lieues ſ. de Dantzick. *Long.* 26, 45; *lat.* 53, 4.

CULMA, ville de Bohême, dans le cercle d'Egra.

CULMBACH, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, capitale de la capitainerie bailliagère de même nom, ſur le Mein blanc. Elle eſt ſituée dans une vallée agréable & fertile. C'eſt le ſiège d'une capitainerie, de la ſurintendance. Il y a auſſi une école latine. Les Catholiques font l'exercice de leur religion dans une cour appartenante à Langheim. Cette ville, qui eſt au roi de Pruſſe, fut ſaccagée par les Huiſſites, & fort maltraitée, en 1553, par les habitans de Nuremberg. Au-deſſus de la place eſt le château de Neu-Blaſſenbourg, qui eſt très-fort, & le nouveau baſtion de Chriſtiansbourg. *Long.* 29, 3; *lat.* 50, 12. (*M. D. M.*)

CULMBACH (le pays de), contrée d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, borné par l'évêché de Bamberg, le territoire de Nuremberg, le haut-Palatinat, la Bohême & le Voigtland. Elle a le titre de principauté de Culmbach, ou de Bayreuth. Le pays eſt en partie montueux, & en partie uni. La terre, dans pluſieurs endroits, eſt graſſe & noire, dans d'autres elle eſt pierreuſe & ſabloneuſe: mais elle produit généralement tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, excepté du vin. On y trouve des carrières d'ardoiſe, de marbre, des mines de criſtal, de vitriol, d'alun, de ſoufre, d'antimoine, de cuivre, de fer & de plomb. Il y avoit auſſi des mines d'or & d'argent, mais les plus riches ſont épuiſées. Parmi les ſources minérales du pays, on diſtingue celle de Sicherſreuth. Ses montagnes, ſur-tout le Fichtelberg, ou mont des Pins, ſont couvertes de pins, de hêtres, de ſapins, &c., & fourniſſent au pays des bois de toute eſpèce. Le lac Fichtelſée eſt ſitué ſur le Fichtelberg, qui eſt regardé comme

une

une des montagnes les plus hautes de l'Allemagne. Ce lac a cent cinquante-quatre pas de circuit. Il étoit autrefois très-profond ; mais aujourd'hui il eſt tellement rempli de mouſſe & de roſeaux, qu'on peut paſſer par-deſſus. De ce lac ſort le Mein-blanc, lequel ſe réuniſſant dans la capitainerie de Culmbach au Mein-rouge, forme le Mein. Les autres rivières ſont, l'Eger, la Raſlau, la Nabe, la Saale, le Pegnitz, & l'Aiſch. Toutes ſont remplies d'excellens poiſſons. Cette principauté renferme ſix villes principales, douze autres villes & trente-ſix bourgs. La religion Luthérienne eſt la dominante. Le pays a beaucoup de manufactures & de fabriques, ſur-tout de toile cirée, de bougran, d'indienne, d'étoffes de laine, de crêpes, bas & chapeaux, & poterie de terre, &c. Bayreuth eſt la première des ſix villes principales; Culmbach n'eſt que la deuxième. (*M. D. M.*)

CULMSÉE, ou CULMENSÉE, petite ville de la Pruſſe occidentale, dans le palatinat de Culm, à un mille de la ville de ce nom. C'eſt le lieu de la réſidence de l'évêque de Culm. Elle appartient au roi de Pruſſe depuis 1773.

CUMANA, ville de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, capitale de la province de même nom, dont la côte fut découverte, en 1499, par Alfonſe d'Ojéda, & Améric Veſpuce. *Long.* 314; *lat.* 9, 46.

CUMANIE, pays de la Moldavie & de la Valachie, entre le Danube & la rivière d'Olt, du côté de la Tartarie. Elle ſe diviſe en grande & petite. La grande Cumanie eſt dans la haute-Hongrie. Elle eſt réunie au comté d'Héveſc, & elle relève, avec ſes villes, ou plutôt ſes bourgs, du palatin de Hongrie. La petite Cumanie eſt dans la baſſe Hongrie, & renferme entr'autres trois bourgs très-peuplés, qui appartiennent aux Cumanes.

CUMBERLAND, province maritime d'Angleterre, avec titre de duché; elle eſt très-abondante en pâturages, mines de plomb, de cuivre & de charbon de terre; Carliſle en eſt la capitale. Le circuit de cette province eſt de cent ſoixante-huit milles, & contient environ un million quarante mille arpens. Elle envoie ſix députés au parlement.

CUMES, ville d'Italie, ſituée à une demi-lieue de Baia, & à trois lieues de Naples. Elle étoit de la plus haute antiquité, ayant été bâtie même avant Capoue, par des Grecs venus de l'île d'Eubée ou Négrepont, ſous la conduite de Phérécide, environ 1000 ans avant Jéſus-Chriſt.

La ville de Cumes, qui étoit ſi ancienne & ſi célèbre, devint preſque déſerte, quand Baies & Pouzzol eurent attiré toute l'affluence des Romains; du moins Juvenal nous la dépeint ainſi, lorſqu'il dit à Umbritius, qu'il fait très bien de quitter Rome pour aller dans un pays plus ſolitaire & moins infecté de crimes que ne l'étoit la capitale.

Dans la ſuite elle fut dévaſtée par les Vandales, les Goths, les Sarraſins. En 1207, elle étoit devenue un aſyle de volcurs & de corſaires qui infeſtoient le royaume de Naples : des Allemands qui s'y étoient fortifiés, incommodoient ſi fort les environs, que l'évêque d'Averſa appela à ſon ſecours Godefroi de Monteſuſcolo, grand capitaine de ce tems-là; les Napolitains envoyèrent auſſi Pierre de Lettra. Ils chaſſèrent les Allemands en 1207, raſèrent la forteresſe & tout ce qui reſtoit de Cumes : l'on réunit même ſon évêché à celui de Naples.

C'eſt à Cumes qu'étoit l'entrée de la grotte de la Sibille :

Exciſum Euboicæ latus ingens rupis in antrum,
Quo lati ducunt aditus centum, oſtia centum.

On y voit en effet une grotte profonde, qui ſemble ſe diriger du côté de Baies & qui pouvoit auſſi communiquer à celle dont l'entrée eſt ſur le bord du lac Averne: les éboulemens qui ont fermé les paſſages, font qu'on ne va pas à cent toiſes de diſtance. On y trouve un petit chemin étroit qui conduit à pluſieurs chambres, dont une paroît avoir été pavée en moſaïque, revêtue de ſtuc & ornée de peintures; on montroit autrefois les bains de la Sibille, ſon tombeau, & le ſiège où elle avoit rendu ſes oracles.

Une autre voûte d'environ quatre-vingts pieds de long, & qui eſt garnie de niches, paroît avoir été un lieu de ſépulture, comme les catacombes de Naples. Il y a encore pluſieurs autres chambres ſouterraines dans les environs de Cumes. Parmi les reſtes d'antiquités de cette ville, on y voit le temple des Géans, un autre temple preſque entier, d'ordre corinthien, élevé par Agrippa en l'honneur d'Auguſte, & quelques groſſes tours.

CUMIERES, bourg de France ſur la Marne, au-deſſous de l'Abbaye d'Hautevillers, renommé par ſes vins. Il eſt à une lieue n. o. d'Epernay.

CUNCAN, côte des Indes, faiſant partie de la côte occidentale de la preſqu'île, en-deçà du Gange.

CUNGE-HANG, ville forte de la Chine, dans la province de Chien-Si, dont elle eſt la cinquième métropole, remarquable par la ſépulture de Fohi, premier empereur de la Chine. *Lat.* 36, 51.

CUNINGHAM, province de l'Ecoſſe méridionale, bornée par celles de Kye, de Cluydeſdale, de Lenox, & par la mer. Elle eſt une des plus abondantes de l'Ecoſſe. Irwen en eſt la capitale.

CUNSTADT. *Voyez* CONSTADT.

CUNZERBRUCK. *Voyez* CONSARBRUCK.

CUPERTINO, petite ville du royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante. Elle eſt à 3 lieues n. de Nardo.

CURAÇAO, ou COROSSOL, île de l'Amérique, à ſeize lieues de la Terre-Ferme, ſur la côte de Venezuela. Elle appartient aux Hollandois, qui, dans la partie méridionale de cette île, ont conſtruit une jolie ville & une citadelle, la-

quelle défend l'entrée d'un port très-commode pour les gros vaiſſeaux qui y mouillent fort près de terre à différentes profondeurs ; mais l'approche de ce port eſt très-difficile. Ce rocher (car c'eſt plutôt un rocher couvert d'une ſuperficie de terre qu'une île), peut avoir dix lieues de long ſur cinq de large. Aucune nation n'a ſongé, depuis les deux échecs de Louis XIV, à conquérir un ſol ſtérile, qui n'offrent que quelques pâturages, un peu de manioc, quelques légumes, & dont toutes les productions ſe réduiſent à un peu de coton & de ſucre, du gingembre & des citrons; ajoutez à cela la laine des troupeaux & des cuirs, objet aſſez médiocre. Les Juifs y ont une ſynagogue. Ce lieu paſſe cependant pour un des plus commerçans de l'Amérique équinoxiale, parce qu'il ſert d'entrepôt aux nations qui trafiquent le long de la côte. *Long.* 310; *lat.* 12, 40. (*R*)

CURATAY, rivière de l'Amérique méridionale, dans la province de Quixos: elle ſe jète dans la rivière des Amazones.

CURDES (les), peuples d'Aſie, dont partie eſt en Turquie, l'autre en Perſe. Les Curdes occupent un pays voiſin de l'ancienne Aſſyrie & de la Chaldée; ils ſont indépendans, ne ſont jamais ſtables dans un endroit, mais ne font qu'y camper. Ils vivent de brigandages & de leur bétail.

CURDISTAN (le), c'eſt ainſi que l'on nomme le pays habité par les Curdes en Aſie, au nord-eſt du Diarbek & de l'Irac. Betlis en eſt la capitale. *Voyez* CURDES.

CURE, rivière de France en Bourgogne, qui prend ſa ſource dans le Morvant, paſſe à Vezelay, & ſe jète dans l'Yonne à Cravant. Elle n'eſt pas navigable, & ne ſert qu'au flottage. (*R.*)

CURIA-MURIA, île de l'Océan en Aſie, ſur la côte de l'Arabie Heureuſe, vis-à-vis de l'embouchure de la rivière de Prim. *Long.* 72; *lat.* 17. (*R.*)

CURIGA (le), petit royaume de la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, ſur la côte de Malabar. La capitale ſe nomme Curiga; elle eſt entre Panane & Cranganor. Il paroît que ce petit royaume eſt fondu aujourd'hui dans celui de Samorin.

CURIGLIANO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure.

CURLANDE, ou COURLANDE, *Curlandia*, pays avec titre de duché, dans la Pologne, & non dans la Livonie, comme le dit M. Voſgien. Il eſt borné au couchant par la mer Baltique, au nord, par le golfe de Riga & la Livonie, à l'orient, par la Lithuanie proprement dite, & au midi, par la Samogitie. Sa longueur eſt d'environ cinquante milles, & ſa largeur, en quelques endroits, de vingt milles, en d'autres, à peine a-t-elle dix milles, & même elle ſe termine en pointe vers l'orient.

Généralement le terroir eſt fort gras & argilleux. Le grand nombre de forêts & de marais rend les chemins impraticables. Il s'y trouve auſſi d'excellens pâturages. Le lin y réuſſit très-bien, le poiſſon abonde & le gibier de toute eſpèce. On amaſſe beaucoup d'ambre vers les côtes de la mer Baltique. La Curlande renferme auſſi des mines de cuivre & de fer, des carrières de pierres & de plâtre, & des ſources minérales. Les fleuves principaux ſont, la Duna, la Windau, la Aa, & pluſieurs petites rivières.

Les habitans ſont ou Allemands, ou Lettoniens: ceux-ci ont été aſſervis par les premiers, & en ſont eſclaves. On y parle deux langues, l'Allemande & la Lettonienne. Le ſervice divin ſe fait dans toutes les égliſes en ces deux langues. Comme les écoles manquent dans ce pays, très-peu de perſonnes ſavent lire. Quant à la religion, une partie eſt Catholique & l'autre Luthérienne; mais tous ceux qui profeſſent le Luthéraniſme ſont exclus, par les loix, de toutes les charges du pays. Les Juifs furent chaſſés de Courlande ſous le règne du duc Charles de Saxe. La nobleſſe jouit de privilèges conſidérables; on diſtingue avec ſoin l'ancienne nobleſſe d'avec la nouvelle. Les nobles ont l'inclination guerrière. Un gentilhomme Courlandois jouit, en Pologne, de l'indigenat, de même qu'un Polonois en jouit en Courlande; mais il n'a aucune part aux diètes de Pologne. Sa maiſon eſt un aſyle dont il n'eſt point permis d'arracher quiconque s'y eſt réfugié. Outre le privilège de ne pouvoir être arrêté pour crime, ſans avoir été cité devant le tribunal & convaincu juridiquement, il a droit de vie & de mort ſur ſes ſujets: abus barbare, qui devroit être exterminé dans tous les points du globe.

La Courlande faiſoit autrefois partie de la Livonie, mais depuis 1731, elle a été incorporée à la Pologne. Les czars, comme maîtres de la Livonie, influent beaucoup ſur la confirmation des ducs de Courlande. Ce duché ſe diviſe en trois parties, la Courlande proprement dite, le Sémigalle, & le diſtrict de Pilten: le tout contient deux grandes villes, trois moyennes & douze petites. Mitau eſt & la capitale & la réſidence du duc. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

CURSOLAIRES (les), petites îles de la Grèce, dans le golfe de Patras, anciennement appellées *Echinades*. Il y a peu d'habitans.

CURUPA, ville de l'Amérique méridionale, ſur le bord de l'Amazone. Elle appartient aux Portugais, & a une fortereſſe.

CURVAT, bourg de France, en Languedoc. Il eſt à 5 lieues e. d'Alby.

CURZOLA, *Corcyra Nigra*, île du golfe de Veniſe, ſur la côte de Dalmatie, d'environ huit lieues de long, avec une petite ville de même nom, & un évêché ſuffragant de Raguſe. Elle appartient aux Vénitiens. *Long.* 34, 50; *lat.* 43, 6.

CUSCO, *Cuſcum*, grande & agréable ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, avec un évêché ſuffragant de Lima, autrefois la capitale & le

siège des Incas, anciens rois du Pérou. Les églises y sont riches & magnifiques; l'air pur & le terroir fertile. Elle est proche la rivière d'Yucay, à 150 lieues e. de Lima, 290 n. de la Plata. *Lat. mérid.* 13; *Long.* 304. Cette ville fut bâtie par le premier des Incas. Elle est située dans un terrain fort inégal, sur le penchant de plusieurs collines. Lorsqu'elle tomba au pouvoir des Espagnols, ils en tirèrent des richesses immenses. Les murailles des temples étoient couvertes de plaques d'or, ornées de turquoises & d'émeraudes. Celui du soleil offroit l'aspect de plusieurs fontaines, dont les bassins étoient d'or pur. Aujourd'hui Cusco renferme cinq paroisses considérables, & plusieurs ordes monastiques. Il s'y fabrique de très-belles indiennes. (*R.*)

CUSSET, *Cussetum*, petite ville de France, en Auvergne, au diocèse de Clermont, avec une célèbre abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, tout près de la ville, & qui porte le même nom. Cusset est entourré de murailles. C'est le siège d'un bailliage royal; la collégiale est sujète à l'abbesse, & les chanoines sont à sa nomination. Il y a deux marchés par semaine. Le roi & l'abbesse sont seigneurs de Cusset.

Cette ville, qui est sur les confins de l'Auvergne & du Bourbonnois, est située à une demi-lieue de l'Allier, à 11 lieues de Moulins & 10 de Clermont. Sa prévôté, qui est très-ancienne, fut réunie au bailliage en 1640. C'est à Cusset que se fit, en 1440, la célèbre entre-vue de Charles VII avec le dauphin son fils, laquelle mit fin à la guerre civile.

Cusset est entouré de montagnes qui ne produisent que du seigle en petite quantité. Les côteaux les plus voisins de la ville fournissent des vins de médiocre qualité. Son bassin, qui est assez resserré, est d'une très-grande fertilité. Il produit du vin, du bled, du chanvre, des fruits, & toutes sortes de légumes. Cependant le peuple y est pauvre & paresseux, parce que c'est de la misère que naît ordinairement la paresse. Les subsides y sont si considérables, qu'à peine reste-t-il aux manouvriers les plus laborieux de quoi atteindre à une subsistance suffisante. Son abbaye est du revenu de 25000 livres. *Long.* 21, 10; *lat.* 46, 2. (*R.*)

CUSTRIN, ou KUSTRIN, ville capitale de la Nouvelle-Marche de Brandebourg, au 52e deg. 35 *min.* de *lat.*, & au 32e deg. 34 *min.* de *long.* Ses murs sont baignés par l'Oder, dans laquelle la Warte va se perdre immédiatement au-dessus de la ville. Les environs sont marécageux: on a été obligé, pour y arriver du côté de la Moyenne Marche, de construire une espèce de digue de trois quarts de milles de longueur, où se trouvent, de distance en distance, trente-six ponts, tant grands que petits. On y arrive aussi du côté de la Nouvelle-Marche par une autre digue chargée de sept ponts. Cette ville, par sa situation & par ses différens ouvrages, est une forteresse importante, & forme un gouvernement particulier. Son enceinte est peu considérable, mais ses fauxbourgs sont beaucoup plus étendus. Custrin est le siège des collèges provinciaux, d'une inspection ecclésiastique Luthérienne sur huit paroisses, & d'une pareille inspection Calviniste. Les Russes l'ayant bombardée & réduite en cendres en 1758, elle a été rebâtie entiérement, & aujourd'hui elle est une très-belle ville. (*M. D. M.*)

CUTTEMBERG, ou KUTTEMBERG, *Cutna*, ville royale de Bohême, capitale du cercle de Czaslaw, célèbre par ses mines d'argent qui étoient autrefois très-abondantes. La ville souffrit considérablement des flammes & des malheurs de la guerre en 1422 & 1424.

CUYCK, bourg considérable du Brabant Hollandois, qui donne son nom à un territoire où est située la ville de Grave. Ce bourg est sur la Meuse, 2 lieues au-dessus de Grave.

CUYO, contrée de l'Amérique méridionale au Chili. On la nomme aussi *Chiquitos* ou *Chicuito*. On y trouve plusieurs lacs considérables. *Voyez* CHIQUITOS.

CUZI. *Voyez* CHAUL.

CUZT, contrée d'Afrique, l'une des provinces du royaume de Fez, & la plus orientale. Sa longueur est de quatre-vingt lieues depuis la rivière de Gurey-Gure, jusqu'à celle d'Esaha. On y compte plusieurs villes & bourgades, & un grand nombre de montagnes qui sont des branches du mont Atlas. Ces montagnes sont peuplées de Zenetes, qui sont toujours en guerre avec les Turcs de Trémecen.

CYCLADES, îles de l'Archipel, rangées en forme de cercle autour de l'île de Délos. Toutes ces îles, en y comprenant aussi les Sporades, ont un beglierby pour gouverneur, à l'exception de celle de Candie qui a le sien propre, & dont le gouvernement s'étend aux îles voisines. Chacune aussi, selon qu'elle est plus ou moins considérable, a son pacha, sangiac, ou cadi particulier.

CYDNE, rivière de Cilicie dans l'Asie Mineure, qui arrosoit la ville de Tarse. Elle est fameuse dans l'histoire ancienne, par le péril que courut Alexandre, pour s'être baigné dans ses eaux qui sont très-froides; & dans l'histoire moderne, par la mort de l'empereur Frédéric I qui y périt en 1189, lorsqu'il passa en Asie à la tête de cent cinquante mille hommes pour reprendre Jérusalem conquise par Saladin.

CYNNING; ville de la Chine, première métropole de la province d'Yun-nang, au département d'Yun-nang.

CYPRE. *Voyez* CHYPRE.

CYR. *Voyez* CIR (Saint).

CYZIQUE. *Voyez* ARTACE.

CZAKENTHURN, ville forte d'Allemagne en Stirie, dans le cercle d'Autriche, sur les frontières de Hongrie, entre la Drave & le Muhr.

Ses vins ſont eſtimés. *Long.* 34, 54; *lat.* 46, 24.

CZAPOZAKLI, petite ville de la Tartarie d'Oczakow, ſur la rivière Bog. (*R.*)

CZARSKO-ZELO. *Voyez* SARSKOE-SELO.

CZARTIKOW, ville de Pologne, en Podolie.

CZASLAU, petite ville royale de Bohême, capitale du cercle de même nom, ſur la Crudemka. Elle eſt remarquable par la ſépulture de Jean Ziſca, fameux chef des Huſſites, mort en 1424, & par la bataille que le roi de Pruſſe y gagna ſur les Autrichiens le 17 mai 1742. Elle eſt à 17 li. ſ. e. de Prague. *Long.* 33, 18; *lat.* 49, 56.

CZASLAU (le cercle de), dans le royaume de Bohême. Il renferme les mines d'argent de Kuttenberg. On y compte trois villes murées, deux villes ouvertes, dix-neuf petites villes & bourgs ayant châteaux ſeigneuriaux, dix-huit petites villes ſeigneuriales & bourgs ſans châteaux, & trois couvens.

CZEHRIN, petite ville forte de Pologne, dans la Volhinie, ſur le Tatmin.

CZEMIERNIKOW, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Sendomir.

CZENSTOCHOW, petite ville de Pologne, au palatinat de Cracovie, ſur la Warte, avec une petite fortereſſe où l'on conſerve un riche tréſor, appellé *le Tréſor de la Vierge*. Les Suédois l'aſſiégèrent en vain en 1657. *Long.* 36, 50; *lat.* 50, 48.

CZEREMISZES (les), nation Tartare qui habite près du Wolga, ſur les frontières des royaumes de Caſan & d'Aſtracan. Ils ſont Mahométans, ou Idolâtres, & ne vivent que de lait & de miel. Ils ſont tributaires de la Ruſſie.

CZERKASKI, ville principale des Coſaques du Don, ſur la rivière de Don, à peu de diſtance d'Aſoff.

CZERNIK, petite ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Zips, où il y a des mines d'or & d'argent. Il y a une ville de même nom en Walachie, ſur le Danube.

CZERNIENSK, ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie.

CZERNIKOW, ou CZERNIGOW, ville conſidérable de la Moſcovie, capitale du duché de même nom, ſur la Deſna. *Long.* 50, 58; *lat.* 51, 20.

CZERSKO, ville de Pologne, dans le palatinat de Mazovie, ſur la Viſtule.

CZIRCASSI, petite ville de Pologne dans l'Ukraine, au palatinat de Kiowie, près du Nieper. *Long.* 50, 40; *lat.* 49.

CZIRNITZ. *Voyez* CIRKNITZ.

CZONGRAD, très-petite ville de la haute-Hongrie; capitale du comté de même nom, au confluent de la Theiſs & du Keres. *Long.* 38, 32; *lat.* 46, 30.

DAB

DABO. *Voyez* DACHSPERG.

DABUL, grande ville d'Asie, au royaume de Visapour, sur la côte de Malabar, au sud du golfe de Cambaie, sur une rivière navigable. Almeyde, général Portugais, la prit & la saccagea en 1509; elle n'est plus aussi florissante qu'autrefois. Son principal commerce consiste en poivre & en sel. Les Anglois y ont un établissement. *Lat.* 18; *long.* 91.

DACA, grande ville des Indes, au royaume de Bengale, sur le Gange. Elle est fort commerçante. Les Anglois & les Hollandois y ont des comptoirs. *Long.* 106, 45; *lat.* 24.

DACHAU, petite ville & juridiction d'Allemagne, dans la haute Bavière, & dans le bailliage de Munich, sur la rivière d'Ammer, & au pied d'un château fort élevé, qui appartient à l'électeur. Cet endroit a eu jadis des comtes de son nom, qui descendoient de la puissante maison de Scheurn. Cette ville communique à Schleisheim par un canal. (*R.*)

DACHITZ, ville du marquisat de Moravie, dans le cercle d'Iglau, sur la rivière de Taya. Elle est sans murailles, & l'on n'y compte que cent soixante-huit maisons. Elle a un couvent de Capucins, situé sur une montagne voisine. (*R.*)

DACHSPERG, DACHSBOURG, DAGSBOURG, ou DABO, comté de la basse-Alsace, qui appartient, depuis le XIIIe siècle, à la branche cadette de la maison de Linange. Il a pour chef-lieu un bourg du même nom, avec un château que les François ruinèrent en 1679, & qui étoit situé sur un rocher inaccessible de plusieurs côtés. Ce bourg se trouve dans les Vosges, près de la source de la Sarre, à 3 li. de Saverne. (*R.*)

DACHSTEIN, petite ville de la basse Alsace, à une li. de Molzheim, appartenante à l'évêque de Strasbourg, avec le bailliage, dont elle est le chef-lieu. Elle est située sur le Brusch. On y voit les ruines d'un ancien château que les François ont démoli. *Long.* 25, 20; *lat.* 48, 35. (*R.*)

DACQS, DAX, ou ACQS, *Aquæ Tarbellicæ*, *Aquæ Augustæ*, ville ancienne de Gascogne, autrefois capitale des Tarbelliens, peuples les plus illustres des Aquitains, aujourd'hui capitale de toutes les Landes, & en particulier du comté de son nom. Elle a un château qui pourroit servir à la défendre, & quelques fortifications en mauvais état. Ses environs sont très-agréables. Elle a un gouverneur particulier. Il s'y trouve un état-major, un évêché, un présidial, une sénéchaussée, une élection, six couvens de l'un & l'autre sexe, & un hôtel-dieu. Il s'y tient six foires par an, & toutes les semaines un marché considérable. Quoique cette ville ne soit rien moins que forte, cependant sa position la rend importante, en ce qu'elle couvre un chemin, par lequel on peut pénétrer d'Espagne en France, sans passer par Bayonne. Son diocèse renferme cent quatre vingt seize paroisses ou annexes. Les revenus de l'évêché sont de 20,000 liv. Cette ville est située sur la rive gauche de l'Adour, à 10 li. n. e. de Bayonne, 140 d'Aire, 30 s. o. de Bordeaux, & 160 s. o. de Paris.

DAL

Elle fut ruinée par les Sarrazins en 620, & prise sur les Anglois par Charles VII en 1451.

Elle est du ressort du parlement de Bordeaux, & son évêché est suffragant d'Auch. Les Barnabites y ont le collège. On y vend des vins, des eaux-de-vie, du goudron & de la résine pour charger à Bayonne.

Au milieu de Dacqs est un bassin large & profond, toujours plein d'une eau fumante, & presque bouillante, formant un ruisseau qui va se jeter dans l'Adour. C'est cette fontaine qui a fait donner à la ville le nom d'*Aquæ Tarbellicæ*.

C'est à Paule, diocèse de Dacqs, qu'est né Saint Vincent de Paule, instituteur des Lazaristes & des sœurs de la charité. *Long.* 16, 36—5; *lat.* 43, 42, 23. (*R.*)

DADIVAN, plaine d'Asie, dans la Perse, & dans le Farsistan. Elle a 5 li. de circuit, & elle est couverte d'orangers, de citroniers & de grenadiers, & arrosée par une rivière fort poissonneuse. Elle est entre les villes de Schiras & de Lar, à cinq ou six journées de la première. (*R.*)

DAFAR. *Voyez* DOFAR.

DAGHESTAN, province d'Asie, bornée à l'orient par la mer Caspienne, à l'occident par le Caucase, au septentrion par la Circassie, & au midi par le Chirvan. Tarki en est la capitale. Les habitans sont des Tartares, féroces & brigands, qui sont musulmans. Ils sont gouvernés par des chefs électifs, & protégés par la Perse. (*R.*)

DAGHO, ou DAGOA, île de la mer Baltique, sur la côte de la Livonie, entre le golfe de Finlande & celui de Riga. Elle est triangulaire, & elle a environ neuf milles de long, sur six de large. Elle a un assez bon port, au village de Paden. *Long.* 40; *lat.* 59. (*R.*)

DAGNO, petite ville d'Albanie, dans la Turquie Européenne, avec un évêché suffragant d'Antivari. Elle est située sur le Drin, à 6 li. s. e. de Scutari, & 6 n. e. d'Alessio. *Long.* 37, 23; *lat.* 42. (*R.*)

DALACA, ou DALHAKA, île de la mer Rouge, vis-à-vis de la côte d'Abex, d'environ vingt-cinq lieues de long, sur douze de large. Elle est très-fertile, & remarquable par la pêche des perches. Elle a un prince particulier, de la religion des Abissins. Elle est très-peuplée. Les habitans sont

pour la plupart des noirs courageux, corsaires déterminés, & ennemis jurés des Mahométans. Elle est environnée d'un grand nombre de petites îles. La capitale est située à la pointe occidentale de l'île, vis-à-vis de l'Abissinie. *Long.* 58, 30-59, 1; *lat.* 14, 20-16, 15. (*R.*)

DALEBOURG, château & forteresse de la Dalie-Westro-Gothique, en Suède, faisant partie du pays qu'on nomme *Gothland*, bâtie en 1304, prise & détruite en 1434. Sa situation étoit près du côté occidental du lac Wener, à cinquante milles nord est de Gothembourg. *Long.* 13; *lat.* 59. (*R.*)

DALECARLIE, province de Suède, située sur la rivière de Dalecarle, proche la Norwège. Elle a environ quarante milles Suédois de longueur, & vingt-six de largeur. Elle est fort montueuse. Elle a des mines d'argent, de cuivre & de fer. Les habitans sont droits, sincères, durs à la fatigue, & bons soldats. Ils ont un langage particulier, qui n'est point entendu de celui qui ne sait que le Suédois. Cette province n'a que des bourgs & des villages, & point de villes. (*R.*)

DALEM, Daalhem, ou Gravendal, ville des Pays-Bas Hollandois, capitale d'un comté qui fait partie des pays de la généralité, & qui est situé dans le duché de Limbourg, aux confins du duché de Luxembourg & de l'évêché de Liége. Cette ville, qui n'est point grande, & qui est baignée des eaux de la petite rivière de Berwine, avoit autrefois un château que les François ruinèrent en grande partie l'an 1672. Ses habitans sont exempts de tout impôt. Elle est à 2 li. n. e. de Liége, & 6 n. o. de Limbourg.

Les anciens comtes de Dalem étoient de la maison de Hochstade, & originairement vassaux des ducs de Brabant & de Juliers: ils vendirent leur comté dans le XIIIe siècle aux ducs de Brabant. L'on y trouve, avec la ville de Dalem, six villages. La province de Gueldres, en son particulier, en possède une portion en propre; le reste est aux états-généraux. *Long.* 23, 34; *lat.* 50, 40. (*R.*)

DALEN, ville & bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, & dans le duché de Juliers. Les Espagnols y battirent, l'an 1568, l'armée des Pays-Bas révoltés. Elle a un couvent de femmes. (*R.*)

DALIE, province de Suède, dans la partie occidentale de la Gothie. Le pays est montueux. Sa longueur est de dix milles Suédois, & sa largeur de cinq milles & demi. Il y croît du bled, & les forêts n'y manquent pas. La pêche & le bétail fournissent d'autres moyens de subsistance à ses habitans, ainsi que le commerce des bois de construction. (*R.*)

DALINOW, ville de la haute Pologne, dans le palatinat de la petite Russie, ou Russie Rouge, au district de Léopold. (*R.*)

DALKEITH, bourg à marché d'Ecosse, dans la Lothiane, & sur la rivière d'Esk, avec titre de duché. Elle a un beau château, accompagné d'un parc & d'une ménagerie. Elle est à 2 li. n. o. d'Edimbourg, & 112 n. o. de Londres. (*R.*)

DALMATIE, contrée d'Europe, bornée au nord-est par la Bosnie & la Croatie, au sud-ouest par le golfe de Venise, au sud-est par la Servie & l'Albanie, au nord-ouest par la Carniole. Après la mort de Constantin le Grand, cette province fut réputée faire partie de l'Illyrie occidentale. Dans l'invasion des barbares elle fut assujétie aux Goths. Ceux-ci furent subjugués par Justinien, empereur d'Orient; alors les Esclavons pénétrèrent en Dalmatie vers l'an 640, & y eurent leurs rois particuliers. Le dernier de ces rois, à défaut d'héritiers, laissa le royaume à son épouse, qui le légua à son frère S. Ladislas, roi de Hongrie, qui l'a transmis à ses successeurs; mais les Vénitiens, au XVe siècle, se rendirent maîtres de tout le royaume de Dalmatie, partagé aujourd'hui entre Venise, les Turcs, Raguse, & la maison d'Autriche, en tant qu'elle possède une partie de la Morlaquie. Dans un sens plus étendu, la Dalmatie a le fleuve de Drin pour bornes au sud-est. Spalatro est la capitale de la partie Vénitienne, Raguse de la Dalmatie Ragusienne, Mostar de la Dalmatie Turque, & la partie sujète à la maison d'Autriche ressortit à Carlstadt, en Croatie. (*R.*)

DALSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, & dans le palatinat du Rhin, au grand bailliage d'Alzey. (*R.*)

DALTON, bourg à marché d'Angleterre, dans la province de Lancaster, au milieu d'une plaine que borde la mer d'Irlande. Elle fait un bon commerce de denrées, de chevaux & de bétail. (*R.*).

DAM, ou Damm, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, au comté de Flandres, située près de la mer, à une lieue de Bruges, & 2 f. o. de l'Ecluse, avec de bonnes fortifications. *Long.* 20, 50; *lat.* 51, 14. (*R.*)

Dam, ou Damm, petites villes des Provinces-Unies, dans la seigneurie de Groningue. On la nomme encore *Appinge-Dam.* Elle est située sur la rivière de Fivel, qui y prend le nom de *Damster-Diepe.* Cette ville est ouverte. Elle avoit des remparts, que l'empereur Charles-Quint fit sauter en 1536. Dam est à une lieue de la mer, 5 n. e. de Groningue, & 6 f. o. d'Emden. *Long.* 24, 25; *lat.* 53, 36. (*R.*)

Dam, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise, avec quelques fortifications. Elle est située près de l'Oder, à une lieue de Stetin. *Long.* 32, 40; *lat.* 53, 4. (*R.*)

Dam, ou Tam, petite ville d'Allemagne, dans la Lusace, près des frontières de l'électorat de Saxe, avec un château. (*R.*)

DAMAN, ville maritime des Indes, à l'entrée du golfe de Cambaye. La rivière de Daman la traverse & la divise en deux parties, dont l'une s'appelle *le nouveau Daman*, & l'autre *le vieux.* Elle appartient aux Portugais. Le nouveau Daman est une fort belle ville. Il est fortifié, & les Portugais y entretiennent une bonne garnison. L'air y est très-

bon, & il a de fort beaux jardins. Le vieux Daman eſt mal bâti. Le port, défendu par un fort, eſt entre les deux villes. L'empereur du Mogol a tenté pluſieurs fois de s'en emparer, mais toujours inutilement. Daman eſt à 20 li. de Surate, & 80 de Goa. *Long.* 90, 10; *lat.* 21, 5. (*R.*)

DAMAR, ville d'Arabie Heureuſe, en Aſie. *Long.* 67; *lat.* 16. (*R.*)

DAMAS, ville de Phénicie, dans la Syrie, capitale du gouvernement de ſon nom. Elle eſt ſituée dans une plaine très-fertile, au pied du mont Liban, vers l'orient. C'eſt la réſidence d'un pacha. Elle a de très-beaux jardins, de belles fontaines de belles moſquées, & beaucoup de manufactures. C'eſt une des plus anciennes villes du monde. Elle étoit autrefois capitale d'un royaume de même nom, dont il eſt beaucoup parlé dans l'ancien teſtament. Depuis l'an 661 de J. C. elle a été la réſidence des Califes Ommiades, ou de la ſeconde race des empereurs Arabes. Il s'y fait un grand commerce de ſoie, de laines, de ſabres, de couteaux, d'eaux de ſenteurs, de vins & de fruits, ſur-tout de raiſins & de prunes. Les Juifs font preſque tout ce commerce. Damas a un évêché grec ſous la métropole d'Antioche. Elle eſt ſur la rivière de Baſaldi, à 45 li n. de Jéruſalem, & 45 ſ. d'Antioche. *Long.* 54, 53; *lat.* 33. (*R.*)

DAMBÉE, province d'Abyſſinie, en Afrique, ſur un grand lac du même nom, proche le Nil. Elle eſt fertile, & arroſée de pluſieurs rivières. (*R.*)

DAMERY, petite ville de Champagne, en France. Elle eſt ſituée ſur la Marne, entre Ay & Châtillon. (*R.*)

DAMGARTEN, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoiſe. Elle eſt ouverte, & peu éloignée de la Reckenitz, à 7 li. o. de Stralſund. (*R.*)

DAMIANO (Saint), petite ville d'Italie, dans le Montferrat, à 3 li. d'Albe. Le maréchal de Briſſac s'y défendit pendant trois mois en 1553, & força l'armée de l'empereur Charles-Quint d'en lever le ſiège. Elle a été démantelée. (*R.*)

DAMIETE, ancienne & célèbre ville d'Afrique, en Egypte, à l'une des bouches orientales du Nil, avec un bon port, & un archevêché ſuffragant d'Alexandrie Les Croiſés la prirent en 1219; elle fut rendue au Sultan en 1221. S. Louis s'en rendit maître en 1249; mais il fut obligé de la rendre pour ſa rançon. Peu de tems après cette ville fut détruite, & on bâtit la nouvelle Damiete à une lieue ſ. de l'ancienne, ſur le même bras du Nil. Son terrein eſt des plus fertiles, ce qui, joint au commerce, la rend la ville la plus riche d'Egypte après le Caire. Il ne faut pas la confondre avec Peluſe, dont la ſituation étoit différente, ſelon Strabon. Elle eſt à 40 li. n. du Caire, 50 n. e. d'Alexandrie, 31 e. de Roſette. *Long.* 50, *lat.* 31. (*R.*)

DAMMARIN, ou SAINT-AMARIN, petite ville d'Alſace, dans le territoire de l'abbaye de Murbach. (*R.*)

DAMMARTIN, petite ville de l'Ile de France, au nord-eſt de Saint-Denis, & à 7 li. de Paris, avec une collégiale. C'eſt le chef-lieu d'un bailliage. Cette ville appartient à la maiſon de Condé, qui nomme aux canonicats de la collégiale. (*R.*)

DAMSEY, île de la mer du nord, du nombre des Orcades, ſituée vers la pointe ſeptentrionale de l'Ecoſſe: elle eſt petite, mais fertile. (*R.*)

DAMSTER-DIEP; c'eſt le nom que prend la Fivel, rivière des Provinces-Unies, dans celle de Groningue, lorſqu'après avoir paſſé la ville de Dam, elle va tomber dans la mer du nord, par une embouchure qui lui eſt commune avec l'Embs. (*R.*)

DAMVILLE, bourg de France, en Normandie, avec titre de duché, ſur la rivière d'Iton, au diocèſe d'Evreux. On y fait de bon cidre. (*R.*)

DAMVILLIERS, petite ville de France, au duché de Luxembourg. Elle fut cédée à la France par la paix des Pyrénées, & démantelée en 1673. Elle eſt ſituée ſur une montagne, dans un pays marécageux, à 12 li. ſ. o. de Luxembourg, 6 n. e. de Verdun, 11 o. de Thionville. Près de cette ville eſt un lieu, appellé *Eſcurey*, où Dagobert II fut aſſaſſiné par un troupe de factieux en 715. *Long.* 23, 8; *lat.* 49, 22. (*R.*)

DAMCALE, royaume d'Afrique, ſitué à l'occident du détroit de Babelmandel, dans l'Abyſſinie. Il eſt preſque ſtérile. (*R.*)

DANA, DENA, ou DON, noms divers, portés jadis, ſuivant l'opinion de quelques-uns, par la rivière d'Eyder, qui ſépare l'Allemagne, en baſſe-Saxe, du Danemarck au ſud du Jutland: l'on ajoute, que de ces divers noms ſe ſont formés ceux de Dania, de Danemarck, & de Dennemarck, donnés d'abord au Jutland uniquement, & enſuite à toutes les îles adjacentes indiſtinctement, qui compoſent avec cette province le royaume de Danemarck. (*R.*)

DANDA, ville des Indes, belle, marchande, & conſidérable, dans l'ancien royaume de Décan, à 9 li. de Goa. *Long.* 88, 50; *lat* 18, 20. (*R.*)

DANDA, rivière d'Afrique, dans le Congo. Elle nourrit beaucoup de crocodiles & d'hyppopotames. (*R.*)

DANEMARCK, royaume d'Europe, borné à l'orient par la mer Baltique, au ſud par l'Allemagne, à l'occident & au nord par l'Océan. Il ſe diviſe en état de terre-ferme & en état de mer. Le pays eſt riche, peuplé, & devient floriſſant par des manufactures & par le commerce aux Indes. La Norwège & l'Iſlande en ſont des dépendances. Copenhague eſt la capitale de la monarchie, où la religion luthérienne eſt la dominante. Le roi a la préſéance ſur celui de Suède, parce que ſon royaume eſt réputé le plus ancien des trois royaumes du Nord. La forme du gouvernement eſt bien différente de ce qu'elle a été juſqu'en 1660: la couronne, d'élective, eſt devenue héréditaire, & le roi jouit d'un pouvoir abſolu.

Le pays, quoiqu'entouré de mers, n'eſt point marécageux. La terre-ferme de Danemarck eſt ſé-

parée de l'Allemagne par l'Eyder. Le Jutland, les deux grandes îles de Séeland & de Fionie, & quelques-autres moindres, compoſent le royaume de Danemarck. Nous traiterons chacune de ces parties en ſon lieu. L'air y eſt rude & froid, particuliérement dans le nord-Jutland. On y recueille du froment, du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, du ſarraſin, des pois, du millet, des fèves, des lentilles. Il s'en exporte beaucoup de chevaux, de bœufs & de cochons. La mer, les lacs, les étangs, & les rivières y ſont très-poiſſonneux, & la chaſſe y eſt très-abondante; mais il n'y a ni vins ni métaux.

La langue Danoiſe ne diffère que dans la dialecte de celle qu'on parle en Norwège & en Suède. La prononciation du Danois a beaucoup de rapport avec celle de l'Anglois, & ces deux langues ont beaucoup de mots communs. En 822 Ebbon, évêque de Reims, prêcha l'évangile en Danemarck. En 1635 le luthéraniſme y fut établi. Les Catholiques, les Réformés, & les Juifs exercent librement leur religion à Copenhague & à Fridericia. Il n'y a que ſix évêques en Danemarck. Ils ſont immédiatement ſoumis au roi. Les lettres, les arts, & les ſciences n'y manquent ni de culture ni d'encouragemens, & il s'y eſt formé pluſieurs compagnies de commerce. Les rois de Danemarck de la maiſon d'Oldenbourg s'appellent alternativement *Chriſtian* & *Frédéric*.

Le principal ordre de chevalerie eſt celui de l'éléphant ou le cordon bleu, dont l'établiſſement remonte, à ce qu'on croit au XIIe ſiècle. Le ſecond ordre eſt celui de Dannebrog, ou le ruban blanc, dont la marque eſt une croix d'or émaillée, garnie de deux diamans, & attachée à un ruban blanc moiré, bordé de rouge. Les revenus du roi proviennent de ſes biens domaniaux, des droits régaliens, dont le plus conſidérable eſt celui du péage au detroit du Sund, des contributions des ſujets, ſous les noms de *capitation*, acciſe, papier timbré, rachat du logement des gens de guerre, &c. Le tout rend annuellement au fiſc cinq à ſix millions d'écus, argent de Danemarck. Ses forces de terres ſont d'environ 60,000 hommes: celles de mer conſiſtent en vingt-ſix ou trente vaiſſeaux de guerre.

La monarchie Danoiſe, indépendamment des royaumes de Danemarck & de Norwège, comprend encore le duché de Holſtein, & l'Iſlande. Les d'trois royaumes de Danemarck, de Suède, & de Norwège, forment ce que l'on nomme *Scandinavie*. On croit que le Danemarck eſt le pays des anciens Cimbres, dont une nombreuſe colonie, jointe aux Teutons, ſe rendit ſi redoutable aux Romains, & fut défaite par Marius cent ans avant Jeſus-Chriſt. Ceux qui reſtèrent dans le pays furent dans la ſuite appellés *Jutes*, d'où s'eſt formé le nom de *Jutland*. Le royaume eſt héréditaire, même aux filles. Par la révolution de 1660, la nobleſſe perdit beaucoup de ſes privilèges. Chriſtian VII, qui occupe aujourd'hui le trône, eſt iſſu des comtes d'Oldenbourg, ancienne & illuſtre maiſon ſouveraine d'Allemagne, dans la Weſtphalie. Il eſt le treizième roi de cette maiſon depuis Chriſtiern élu roi de Danemarck en 1448, & de Norwège en 1450.

Les mœurs des Danois ont une grande affinité avec celles des Allemands. La nobleſſe vit avec repréſentation. Le clergé eſt très-pauvre, par la réunion qui fut faite de ſes biens au domaine, lors de l'abjuration de la Catholicité. Le royaume n'a point de rivières conſidérables. Copenhague eſt la capitale du Danemarck, & de toute la monarchie. *Long.* 25, 25—30, 30; *lat.* 54—57, 30. (*R.*)

DANGALA, ou DONGALA, ville d'Afrique, capitale du royaume de ſon nom, qui paie tribut au roi de Sennar. La ville de Dongala eſt ſituée au bord oriental du Nil, à 60 lieues n. de Sennar. *Long.* 52, 10; *lat.* 15, 6. (*R.*)

DANNEBERG, ou DANNENBERG, *Danorum mons*, petite ville d'Allemagne, au cercle de baſſe-Saxe, dans la principauté de Lunebourg, & ſur la rivière de Jetze qui eſt navigable. Elle ne contient que cent cinquante-neuf maiſons, & une dixaine de maſures. Il n'y en a que vingt ſept du nombre des premières, qui dépendent du bailliage de ſon nom, dont le ſiège eſt établi dans le vieux château en partie ruiné qui s'y trouve. Les habitans y ſubſiſtent en partie des braſſeries de bierre. Cette ville appartient à l'électeur de Brunſwick-Hanovre, roi d'Angleterre. Elle eſt ſituée à peu de diſtance de l'Elbe, à 16 li. ſ. e. de Lunebourg, & 30 n. e. de Brunſwick. Le bailliage de Dannenberg contient ſoixante-dix-ſept villages. *Long.* 29, 20; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DANTZICK, DANZIG, & DANSIC, célèbre & conſidérable ville de Pologne, enclavée dans la Pruſſe occidentale, vers l'embouchure de la Viſtule, avec un port, où il s'eſt fait juſques à ces derniers tems un commerce des plus étendus & des plus floriſſans. Elle eſt ſituée à un mille de la mer Baltique, ſur la branche occidentale de la Viſtule. Cette ville, avec ſon territoire, forme une république, qui a conſervé ſon indépendance au milieu des ſecouſſes qui ont ébranlé & déchiré la Pologne. Elle a droit de ſéance & de ſuffrage à la diète de Pologne & à l'élection du roi, & celui de battre monnoie. La nobleſſe eſt attachée à la magiſtrature, à l'échevinage & à l'admiſſion dans le conſeil des cent. Il y a douze égliſes luthériennes, deux réformées, & ſept catholiques, avec un gymnaſe luthérien, & quelques couvens. Les bleds de Pologne forment la branche la plus conſidérable de ſon commerce. La plupart des nations de l'Europe y ont un réſident ou un conſul, & elle eſt munie de bonnes fortifications. Le commerce de cette ville a beaucoup ſouffert de ſes différends avec le roi du Pruſſe, qui lui diſpute la ſouveraineté ſur ſon port.

D'après les pièces que j'ai entre les mains, & que j'ai examinées avec la plus grande attention, mais

mais que la briéveté de l'eſpace m'empêche de rapporter, il n'eſt guère permis de douter que la ville de Dantzick n'ait la propriété abſolue de ſon port.

DANUBE, en Allemand *Douaw*, le plus célèbre & le plus grand fleuve de l'Europe après le Wolga. Héſiode eſt le premier auteur qui en ait parlé. Les rois de Perſe mettoient de l'eau de ce fleuve & de celle du Nil, dans Gaza avec leurs autres tréſors, pour donner à connoître la grandeur & l'étendue de leur empire. Le Danube prend ſa ſource au-deſſous de Doneſchingen, petite ville de la principauté de Furſtemberg; traverſe la Souabe, la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Servie, la Bulgarie, & ſe jète avec impétuoſité dans la mer Noire par pluſieurs embouchures. L'abbé Regnier Deſmarais, dans ſon voyage de Munich, dit aſſez plaiſamment ſur le cours de ce fleuve :

Déjà nous avons vu le Danube inconſtant,
Qui tantôt Catholique, & tantôt Proteſtant,
Sert Rome & Luther de ſon onde,
Et qui comptant après pour rien
Le Romain, le Luthérien,
Finit ſa courſe vagabonde
Par n'être pas même Chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Le Danube ſe groſſit du Leck qui paſſe à Ausbourg; de l'Inn, qui s'y rend à Paſſaw; de l'Iſer, qui paſſe à Munich; de la Morave, qu'il reçoit entre la Hongrie & l'Allemagne; de la Drave; de la Save, & de la Teiſſ, qui y tombent en Hongrie. Les principales villes qu'arroſe le Danube ſont Ulm, au-deſſus de laquelle il devient navigable à ſa jonction avec l'Iler; Ratisbonne, Vienne, Presbourg, Bude & Belgrade. Ce fleuve eſt du petit nombre de ceux qui ont leur cours d'Occident en Orient. On y pêche le hauſſen, qui eſt le plus grand des poiſſons d'eau douce. Nous avons ſuivi l'uſage adopté dès les tems les plus reculés, en indiquant la ſource de ce fleuve à Doneſchingen, ou Donaw-Eſchingen; mais dans le fait ſes eaux viennent de plus loin, & deſcendent de la forêt noire, ſous le nom de *Briège* ou *Bréege*: elles reçoivent en paſſant ſous Doneſchingen le ruiſſeau qui eſt en poſſeſſion du nom de *Danube*. A une demi-lieue au-deſſous de Grein, dans la haute-Autriche, un gouffre & des rochers, cachés ſous les eaux à différentes profondeurs, y rendent la navigation périlleuſe.

Le lecteur, curieux de connoître le cours du Danube, l'hiſtoire naturelle & géographique d'un grand nombre de pays qu'il arroſe, le moderne & l'antique, ſavamment réunis, trouvera tout cela dans le magnifique ouvrage du comte de Marſigly, ſur le Danube. Il a paru à la Haye, en 1726, en ſix volumes *in-folio*, décorés d'excellentes tailles-douces. Peu de gens ont eu des vues auſſi étendues que ſon illuſtre auteur; il y en a encore moins qui aient eu aſſez de fortune pour exécuter comme lui ce qu'il a fait en faveur des ſciences. (*R.*)

DARBY, ou DERBY, ville d'Angleterre, capitale du Derby-Shire. Elle eſt ſituée ſur le Derwent. *Long.* 16, 10; *lat.* 52, 54.

Cette ville eſt bien bâtie, riche, & très-peuplée. Elle a cinq paroiſſes, & elle jouit de pluſieurs privilèges, entr'autres de celui de ne point payer de droits à Londres ni dans pluſieurs autres endroits de l'Angleterre. Elle eſt habitée par beaucoup de gens de diſtinction, & le commerce y eſt ſur un bon pied. Elle envoie deux députés au parlement: ſa ſituation eſt à 34 li. n. o. de Londres. (*R.*)

DARBY-SHIRE. *Voyez* DERBY-SHIRE.

DARDA, ou TARDA, bourg de la baſſe Hongrie, peu diſtant de la Drawe, qui étoit autrefois fortifié pour couvrir le pont d'Eſſek. Il eſt à 3 li. ſ. de Baraniwar. *Long.* 43; *lat.* 45, 45. (*R.*)

DARDANELLES (canal ou détroit des), fameux canal qui ſépare les deux plus belles parties de la terre, l'Europe & l'Aſie. On l'appelle autrement l'*Helleſpont*, le *détroit de Gallipoli*, le *bras de S. Georges*, les *bouches de Conſtantinople*. Les Turcs le connoiſſent ſous le nom de *Boghas* ou *détroit de la mer Blanche*. Il y a beaucoup d'apparence que le nom de *Dardanelles* vient de Dardane, ancienne ville qui n'en étoit pas éloignée, & dont le nom même ſeroit peut-être aujourd'hui dans l'oubli ſans la paix, qui y fut conclue entre Mithridate & Sylla. Ce canal, qui joint l'Archipel à la Propontide, ou mer de Marmara, eſt bordé à droite & à gauche par de belles collines aſſez bien cultivées. L'embouchure du canal a près de quatre milles & demi de large, & eſt défendue par des châteaux dont nous parlerons dans l'article ſuivant. Les eaux de la Propontide qui paſſent par ce canal y deviennent plus rapides; lorſque le vent du nord ſouffle, il n'eſt point de vaiſſeaux qui puiſſent ſe préſenter pour y entrer; mais on ne s'apperçoit plus du courant avec un vent du ſud. (*R.*)

DARDANELLES (châteaux des). Il y a deux anciens & forts châteaux de la Turquie, nommés *châteaux des Dardanelles*, l'un dans la Romanie, & l'autre dans la Natolie. Ils ſont ſitués aux deux côtés du canal dont nous avons parlé dans l'article précédent. Ce fut Mahomet II qui les fit bâtir, & on peut les appeller les *clefs de Conſtantinople*, dont ils ſont éloignés d'environ ſoixante-cinq lieues. Il y a deux autres nouveaux châteaux des Dardanelles à l'embouchure du détroit, bâtis par Mahomet IV, en 1659, pour s'oppoſer aux inſultes des Vénitiens. Ils défendent le paſſage du canal; cependant une armée qui voudroit forcer le paſſage ne riſqueroit pas beaucoup, ces châteaux étant éloignés l'un de l'autre de plus de quatre milles; l'artillerie turque, quelque monſtrueuſe qu'elle paroiſſe, n'incommoderoit pas trop les vaiſſeaux qui défileroient avec un bon vent; les embraſures des canons de ces châteaux ſont

comme des portes cochères : mais les canons, qui ſont d'une grandeur démeſurée, n'ayant ni affût ni reculée, ne ſauroient tirer plus d'un coup chacun. Qui ſeroient les hommes aſſez hardis pour oſer les charger en préſence des vaiſſeaux de guerre, dont les bordées renverſeroient en un inſtant les murailles des châteaux qui ne ſont pas terraſſées, & qui enſeveliroient les canons & les canonniers ſous leurs ruines ? Quelques bombes ſeroient capables de démolir ces fortereſſes. Ce ſont des réflexions de M. de Tournefort, & les gens de l'art les trouvent très-juſtes.

Les Géographes croient ordinairement que les châteaux des Dardanelles ſont bâtis ſur les ruines de Seſtos & d'Abydos ; mais ils ſe trompent manifeſtement ; car les châteaux ſont vis-à-vis l'un de l'autre, au lieu que ces deux villes étoient ſituées bien différemment : Seſtos étoit ſi avancé vers la Propontide, que Strabon, qui compte avec Hérodote huit cent ſoixante-quinze pas d'Abydos à la côte voiſine, en compte trois mille ſept cent cinquante du port de cette ville à celui de Seſtos. D'ailleurs on ne trouve aucuns reſtes d'antiquité autour des châteaux, & l'endroit le plus étroit du canal eſt à trois milles plus loin ſur la côte de Maita en Europe : on voit encore des fondemens & des maſures conſidérables ſur la côte d'Aſie, où Abydos étoit placée.

Xerxès, dont le père avoit fait brûler cette ville, de peur que les Scythes n'en profitaſſent pour entrer dans l'Aſie Mineure, choiſit avec raiſon ce détroit pour faire paſſer ſon armée en Grèce ; car Strabon aſſure que le trajet ſur lequel il fit jeter un pont, n'avoit que ſept ſtades, c'eſt-à-dire, qu'environ un mille de largeur. (*R.*)

DAREL-HAMARA, ville d'Afrique, au royaume de Fez ; elle eſt ſituée ſur une montagne, & trafique en huile & en bled. Il y a beaucoup de lions dans ſes environs. *Long.* 9 ; *lat.* 34, 20. (*R.*)

DARGUN, ou DRAGUN, bourg, château & bailliage d'Allemagne, au cercle de baſſe-Saxe, dans le duché de Mecklenbourg & la ſeigneurie de Roſtock. (*R.*)

DARHA, ou DARAS, province d'Afrique, ſur la rivière de même nom, dans les états du roi de Maroc. Elle abonde en miel & en excellentes dattes. (*R.*)

DARIEN (iſthme de), iſthme qui joint l'Amérique ſeptentrionale avec la méridionale. Il y a une rivière & un golfe de même nom près de l'iſthme. Le pays eſt aride, mal-ſain & rempli d'inſectes. (*R.*)

DARKING, ville d'Angleterre, dans la province de Surrey, ſur la petite rivière de Mole, & au voiſinage de Boxhill. Au jugement des médecins, cette ville reſpire le meilleur air de l'Angleterre. Les anciens Romains y avoient un établiſſement conſidérable, & l'on y trouve encore des reſtes de l'un de leurs grands chemins pavés & cimentés. Tous les environs de Darking ſont rians, fertiles & bien cultivés. L'on y fait un grand commerce de grains. Il s'y débite beaucoup d'oies & de chapons gras, & il n'eſt point de foires dans le royaume où il ſe vende autant d'agneaux qu'aux ſiennes. La rivière ſur laquelle elle eſt ſituée diſparoît près de ſes murs, & reparoît à Leatheread. Non loin de cette ville eſt la montagne de Leth, du ſommet de laquelle la vue s'étend de tout côté à ſoixante lieues de diſtance. *Long.* 17, 15 ; *lat.* 51, 18. (*R.*)

DARLINGTON, grand bourg à marché d'Angleterre, dans l'évêché de Durham, ſur la rivière de Skerne, proche des trois cavernes fameuſes, appellées *heſl*, *kettles*, *chaudrons d'enfer*, que l'on croit s'être formées à la ſuite d'un tremblement de terre, mais dont le commun peuple ne parle qu'avec effroi & menſonges. Il ſe tient dans cette ville de bonnes foires & de gros marchés, où il ſe débite beaucoup de toiles de lin qui ſortent de ſes fabriques. Il y a une belle égliſe, jadis collégiale, une école publique bien réglée, & un palais épiſcopal qui tombe en ruines. *Long.* 16, 20 ; *lat.* 54, 30. (*R.*)

DARMOUTH, DERMOUTH, ou DERTMOUTH, ville aſſez conſidérable d'Angleterre, dans le Devon-Shire. Elle eſt très-peuplée, & ſituée près de l'embouchure de la rivière de Dart, ou Dert, avec un bon port défendu par deux châteaux. Elle envoie deux députés au parlement. Le commerce qu'elle fait en Eſpagne, en Portugal, en Italie, avec l'Amérique ſeptentrionale, eſt très-conſidérable. Elle a titre de comté. Elle eſt à 9 lieues d'Exceſter, & 55 ſ. o. de Londres. *Long.* 14, 2 ; *lat.* 50, 16. (*R.*)

DARMSTADT, ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin ; c'eſt la capitale du landgraviat de Heſſe-Darmſtadt ; elle eſt ſituée ſur la rivière qui lui donne ſon nom, dans un canton ſablonneux. On y voit un nouveau château commencé & reſté imparfait, une place d'armes ou d'exercices couverte, une autre place publique fort grande, un collège, une égliſe paroiſſiale ſervant de ſépulture aux princes, & une maiſon d'orphelins ſituée hors de ſon enceinte. C'eſt la réſidence ordinaire des princes. Elle eſt à 6 lieues ſ. de Francfort, 7 ſ. e. de Mayence, 8 n. e. de Worms, 12 n. o. d'Heidelberg. *Long.* 26, 15 ; *lat.* 49, 50. (*R.*)

DAROW. *Voyez* ODOWARA.

DARZ, preſqu'île de la mer Baltique, ſur les côtes de la Poméranie Suédoiſe & du Mecklenbourg, au nord-oueſt de Stralſund. Elle contient pluſieurs grands villages & métairies, qui ont pris la place des maiſons de chaſſe que les anciens ducs de Poméranie y tenoient autrefois ; enſorte qu'à l'honneur des tems modernes, c'eſt un des lieux de l'Europe où l'agriculture s'eſt élevée ſur les ruines de la vénerie. En 1625, un coup de mer briſa & emporta l'iſthme qui la réunit au continent. Bientôt après les flots ayant comblé le canal qu'ils

avoient ouvert, elle reprit ſon état de preſqu'île. (*R.*)

DASCHOW, petite ville d'Allemagne, au cercle de baſſe-Saxe, dans le Mecklenbourg, près de la mer Baltique. (*R.*)

DASSEL, petite ville d'Allemagne, ſituée dans une vallée profonde, ſur la rivière de Spuling, qui, près de là, ſe perd dans l'Ilme. Elle eſt du cercle de baſſe-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim, (*R.*)

DASSEN-EYLANDE, ou ISLE DES DAIMS, l'une des trois petites îles ſituées au nord du cap de bonne-Eſpérance. Elle eſt abondante en daims & en brebis; dont on dit, peut-être fauſſement, que la queue pèſe juſqu'à dix-neuf livres.

DASSOW. *Voyez* DASCHOW.

DAUMA, royaume & ville d'Afrique, dans la Nigritie. *Long.* 94, 10; *lat.* 8. (*R.*)

DAUNE, DAUN, DAUHN, DHAUN, ou THAUN, bailliage, château & bourg d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, ſur la Lezer, à quatre lieues de Mont-royal, aujourd'hui réuni à l'évêché de Trèves, à l'exception du château, dont les comtes de Manderſcheid ſont tenanciers C'étoit le patrimoine des comtes de ce nom, qui, s'étant attachés à la maiſon d'Autriche, ſe ſont établis dans les pays héréditaires de cette maiſon. (*R.*)

DAUNE, ou DHAUN, beau château d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, conſtruit ſur une montagne, près de la Simmers, aux environs de ſon embouchure dans la Nache, autrefois à la maiſon de Dhaun, aujourd'hui aux Rhingraves de Grumbach & de Rheingrafenſtein. (*R.*)

DAUPHIN (fort & port), bon port de l'Amérique, dans l'île de Saint-Domingue. Il appartient aux François. (*R.*)

DAUPHINÉ, province de France, bornée à l'occident par le Rhône, au ſeptentrion par le même fleuve, à l'orient par les Alpes. Elle eſt arroſée par le Rhône, la Durance, l'Iſère, le Drac & la Drome. Elle eſt fertile en bled, vin, olives, châtaignes. On en tire de la manne, du paſtel, de la couperoſe, de la ſoie, du criſtal, des chanvres, du fer, du cuivre, des ſapins, &c. Il ſe diviſe en haut & bas. Le haut comprend le Greſivaudan, le Briançonnois, l'Embrunois, le Gapençois, le Royannez, & les Baronies. Le bas contient le Viennois, le Valentinois, le Diois & le Tricaſtin. Ç'a été autrefois un pays d'Etats. Grenoble en eſt la capitale. Au nord le Dauphiné confine à la Breſſe, à l'eſt au Piémont, à l'oueſt au Lyonnois & aux Cevennes, qui font partie du gouvernement de Languedoc. Il a quarante-deux lieues de longueur, ſur trente-quatre de largeur. L'air y eſt vif, le climat pur & ſain. Les montagnes & les vallées, dans le haut Dauphiné, ſont couvertes de neige une bonne partie de l'année. *Long.* 22, 20, — 24, 40; *lat.* 44, 10, — 45, 50. La température n'en eſt point la même par-tout. Le bas-Dauphiné éprouve des chaleurs très-fortes en été, qui ne ſe font point également ſentir dans le haut-Dauphiné, où les rigueurs de l'hiver ſont extrêmes, tandis que les froids ſont aſſez modérés dans la partie baſſe, qui eſt la partie voiſine du Rhône. Toute la fertilité de la province réſide dans cette partie; le haut Dauphiné, hériſſé de montagnes, ne donne que des pâturages & des bois, tant pour le chauffage, que pour la conſtruction & la mâture. Cette partie produit une grande quantité de plantes médicinales, & il s'y trouve pluſieurs eſpèces d'animaux qui ne ſe rencontrent point dans les autres provinces du royaume, comme les aigles, les ours, les chamois, les bouquetins, les marmottes, des lièvres blancs, des autours, des faiſans. On trouve des marcaſſites dans les hauteurs d'Embrun & de Die, & on pêche d'excellentes truites, tant dans les lacs, que dans les rivières.

On réduit actuellement à quatre les prétendues merveilles de Dauphiné, qui ſont: *La fontaine ardente*, qu'on nommeroit à plus juſte titre le terrein brûlant. C'eſt un terrein effectivement à ſec, ſur une hauteur près du village de Saint-Barthelemi, duquel on voit s'élever, à la hauteur d'un demi-pied, des flammes rouges & bleues. *La tour ſans venin*, autour de laquelle on prétend qu'il ne peut vivre aucune bête venimeuſe. Il s'y trouve cependant des ſerpens, des araignées; dès-lors on peut la retrancher du nombre des merveilles. *La montagne inacceſſible*, qui conſiſte en un rocher iſolé; dont la baſe repoſe ſur une haute montagne. C'eſt à tort qu'on l'a donnée très-long-tems pour une pyramide ou cône renverſé; la baſe en eſt plus évaſée & plus large que la ſommité; on la nomme même le mont Aiguille. Il eſt extraordinairement difficile d'y grimper, mais enfin on y a monté pluſieurs fois; ainſi elle n'eſt point inacceſſible. *Les cuves de Saſſenage*, formées de deux pierres creuſes qu'on voit dans une grotte au-deſſus du village de ce nom. Elles ſont vuides toute l'année; mais, au dire des habitans, elles ſe rempliſſent le 6 de janvier, jour des rois. L'une, par ſa quantité d'eau, pronoſtique l'abondance plus ou moins grande de la moiſſon; l'autre, celle de la vendange: autre fable. Quelques-uns comptent encore parmi les merveilles de Dauphiné, de petites pierres lenticulaires, dites *pierres de Saſſenage*, & *pierres d'hirondelles*, qui ont, diſent-ils, la propriété de chaſſer les corps étrangers qui ſe ſeroient gliſſés dans les yeux; la *manne de Briançon*, exudation du meleſe, que le peuple y regarde comme une roſée deſcendue du ciel, & qui s'y coagule; la *grotte de Notre-Dame de la Balme* &c.

Du tems de Jules-Céſar, le Dauphiné étoit habité par les Allobroges, & autres peuples. Sous Honorius, il ſe trouvoit compris dans la Viennoiſe, dépendant en partie de la ſeconde Narbonnoiſe, & en partie des Alpes maritimes. De la domination des Romains, il paſſa ſous celle des Bourguignons, & fut renfermé dans le pre-

mier royaume de Bourgogne. Clovis s'en rendit maître, & le donna à Clodomir, ſon fils, qui le laiſſa à Thierri ſon frère, roi d'Auſtraſie & de Bourgogne. Il paſſa enſuite ſous la domination des rois de Neuſtrie à la réunion des deux royaumes, & continua d'obéir aux princes François juſqu'à l'an 734, que les Sarrazins unis aux Goths s'en emparèrent: mais Charles Martel les ayant vaincus, le Dauphiné rentra ſous l'empire de la France. Il y reſta juſques vers l'an 879, à quelques intervalles près, où la monarchie ſouffrit quelques démembremens en faveur des enfans de quelques-uns de ſes rois. Bozon I, ayant fondé le ſecond royaume de Bourgogne, en 879, le Dauphiné y fut compris, & y demeura attaché juſques vers l'an 1032. La guerre & l'anarchie s'étant introduites dans le royaume de Bourgogne, il s'y forma, de ſes débris, pluſieurs petits états. Parmi ceux qui ſe partagèrent le Dauphiné, les comtes d'Albon furent ceux dont la puiſſance s'accrut davantage. Ils tiroient leur nom de la paroiſſe & château d'Albon, ſitué ſur une hauteur dans l'élection de Romans, au voiſinage de Saint-Rambert & de Saint-Vallier, à une lieue environ *eſt* du Rhône; & leur maiſon réunit bientôt le Graiſivaudan, le Viennois, l'Embrunois, le Gapençois & le Briançonnois. Guy, ou Guignes I, leur chef, étoit déjà établi dans le pays dès le IXe ſiècle. Guy II, ſon fils lui ſuccéda, & mourut en 940, laiſſant Guy III, duquel hérita Guy IV, dit le Vieux, qui ſe fit moine à Cluny en 1050. Celui-ci eſt appellé Guy I, par pluſieurs écrivains. Il eſt regardé comme la tige des comtes d'Albon, & par conſéquent des dauphins de cette maiſon, ſans doute parce que la filiation & l'hiſtoire de ſes prédéceſſeurs ne ſont pas auſſi bien conſtatées que celles de ſes deſcendans. Guy V, ſon ſucceſſeur, mourut en 1080, laiſſant après lui Guy VI. Guy VII, ſurnommé le Gros, ſe fit religieux, & céda ſes domaines à Guy VIIIe ſon fils, prince guerrier, qui, le premier de ſa maiſon, eut le nom de Dauphin, comme ſurnom, à cauſe du cimier de ſon caſque qui imitoit la forme d'un dauphin. Ce ſurnom ſe convertit en terme de dignité chez ſes ſucceſſeurs, par la haute eſtime qu'ils avoient conçue pour ſa mémoire. De là, & inſenſiblement, le comté d'Albon perdit ſon nom pour prendre celui de Dauphiné. Il mourut en 1142, d'autres diſent en 1149.

Guy IX, dauphin, reçut de l'empereur Frédéric Barberouſſe, dont il avoit épouſé la nièce, une charte d'indépendance, & Bercthold IV, duc de Zeringhen, qui vers le même tems avoit été inveſti des comtés de Bourgogne & de Vienne, lui ayant cédé tous ſes droits ſur le comté de Vienne, il ſe qualifia dès-lors de *Dauphin de Viennois*. Il mourut en 1162 ou 1167, ne laiſſant qu'une fille unique, qui porta ſes états en mariage à Hugues III, duc de Bourgogne, dont elle eut un fils nommé Guy André, ou Guy X, qui lui ſuccéda au Dauphiné en 1228. Celui-ci eut un fils, qui fut dauphin après lui ſous le nom de Guy XI. Il mourut en 1269, laiſſant après lui Jean I ſon fils, qui termina ſa carrière en 1282, & tranſmit tous ſes domaines à Anne ſa ſœur, qui, en 1293, avoit épouſé Humbert I de la Tour-du-Pin, l'une des plus grandes maiſons de tout le Dauphiné. Robert II, duc de Bourgogne, diſputa à cette princeſſe, comme plus proche parent dans la ligne maſculine, cet héritage qu'il diſoit fief maſculin: mais le roi, Philippe-le-Bel, choiſi pour arbitre, en 1295, la confirma dans la poſſeſſion du Dauphiné, elle & ſon mari. Humbert I décéda en 1307 ou 1308, ayant pluſieurs fils, dont l'aîné, Jean II de la Tour-du-Pin, lui ſuccéda. Il eut deux fils, dont l'aîné hérita de ſes poſſeſſions en 1319, ſous le nom de Guy XII, & ſe maria l'année ſuivante à Iſabelle, fille du roi Philippe V. Il mourut ſans enfans en 1333. Sa ſucceſſion échut à Humbert II ſon frère, qui avoit épouſé Marie de Baux, petite-fille de Charles II, roi de Naples. Il en eut un fils unique qui périt en bas âge; les uns diſent de mort naturelle, les autres, par l'imprudence de ſon père qui le laiſſa tomber des fenêtres de ſon château. Après la mort de cet enfant, Humbert II ſe voyant ſans héritiers, diſpoſa de ſes états, par traité du 23 avril 1343, d'abord en faveur de Philippe, duc d'Orléans, ſecond fils du roi Philippe de Valois: mais en 1344, il fit ſes diſpoſitions en faveur de Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi, ou à l'un de ſes enfans. Finalement, par une donation entre-vifs du 30 mars 1349, il céda ſes états à Charles, fils aîné du même Jean, duc de Normandie, à condition que lui & ſes hoirs, porteroient à perpétuité le titre de dauphin, ſes armes écartelées de france, & que ce pays, poſſédé à titre de ſouveraineté particulière, ne ſeroit point réuni ni incorporé au royaume. (*R.*)

DAVIDS (Saint), ville d'Angleterre, au pays de Galles, dans le comté de Pembrock, non loin de la mer. Elle étoit autrefois conſidérable. Elle ſe trouve aujourd'hui dans un pauvre état: c'eſt cependant le ſiège d'un évêque ſuffragant de Cantorbéry. Elle eſt à 5 lieues de Pembrock, & 9 de Carmarthen. *Long.* 12, 22; *lat.* 52, 5. (*R.*)

DAVIDS (Saint), fort des Indes orientales ſur la côte de Coromandel, au midi du fort Saint-Géorges: il appartient à la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Il eſt à 4 lieues ſ. de Pondichéry. *Long.* 97, 30; *lat.* 11, 10. (*R.*)

DAVIS (détroit de), bras de mer entre l'île de Jacques & la côte occidentale du Groenland, ainſi nommé de Jean Davis, Anglois, qui le découvrit en 1585. Il a au-delà de cent lieues de longeur. On dit que les ſauvages qui habitent les environs de ce détroit, ſont robuſtes, & vivent communément plus de cent ans; les femmes ſe font des coupures au viſage & les rempliſſent d'une couleur noire, pour s'embellir. Ces ſauvages vivent de la chaſſe & de la pêche; ils ſont errans; ils campent

ſous des tentes ; le ſang des animaux eſt une boiſſon qui leur eſt agréable. Ils ſe choiſiſſent des chefs, qui préſident à leurs aſſemblées. Ils campent ſous des tentes qu'ils tranſportent, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Pendant le mois de décembre & partie de celui de janvier, ils ſont privés de l'aſpect du ſoleil. Par compenſation au ſolſtice d'été, ils ont un jour de ſix ſemaines. Ils jouiſſent alors d'une température aſſez chaude. Ils s'adonnent à la connoiſſance des étoiles, & manient ſur mer leurs canots avec beaucoup de dextérité. Le détroit de Davis donne entrée dans la baye de Baffins, & il eſt ſitué dans les terres arctiques, au-delà du cercle polaire. Les Hollandois, les Anglois, les Hambourgeois, s'y rendent pour la pêche de la baleine. *Long.* 317, 30, -- 322, 12; *lat.* 67, 42, -- 72. (*R.*)

DAVOS, ou TAFAAS, communauté des Griſons, la première de la troiſième ligue ; il n'y a qu'une paroiſſe appellée *Saint-Jean de Davos.*

C'eſt une partie de la ligue des dix-droitures, ou juriſdictions. Elle conſiſte en une ſolitude fort élevée, mais abondante en pâturages. Il s'y trouve deux lacs très-poiſſonneux, des mines de cuivre, de plomb & d'argent, & des eaux minérales. Il n'y a point de villages, mais des habitations éparſes. Tout le pays eſt partagé en cinq paroiſſes de la religion réformée. La ligue des dix-droitures y a ſes archives, & les aſſemblées des trois ligues s'y convoquent, lorſque c'eſt le tour de cette ligue. La langue en eſt l'Allemande. En 1649, les habitans rachetèrent toutes les prétentions que la maiſon d'Autriche pouvoit avoir ſur eux. L'air y eſt rude & très-froid, & le pays ſauvage. Il a quatre lieues du nord au ſud. Il s'y fabrique quantité de vaſes de bois. (*R.*)

DAX, ou ACQS. *Voyez* DACQS.

DÉAL, jolie ville d'Angleterre, ſur la côte orientale de la province de Kent, entre Douvres & Sandwich, & vis-à vis des ſables de Goodwin. Elle a une égliſe, une chapelle, & deux châteaux bâtis pour ſa défenſe par Henri VIII. L'on croit que Déal eſt la *Dola* de Jules-Céſar. Elle n'a ni fabriques, ni manufactures, ni foires, ni marchés ; mais à portée des Dunes où ſtationnent pour l'ordinaire tant de vaiſſeaux, l'on peut dire que c'eſt un des endroits de l'Angleterre les plus fréquentés & les mieux pourvus de denrées & de victuailles. Tant de marins y abordent, qu'aucun commerce de détails n'y languit. *Long.* 19, 5 ; *lat.* 51, 16. (*R.*)

DEAN, petite ville d'Angleterre, dans la province de Gloceſter : elle tient foires & marchés, & tire ſon nom d'une forêt jadis ſi étendue, qu'au-delà de vingt paroiſſes ſe trouvent aujourd'hui dans ſon enceinte. (*R.*)

DEBRESZEN, ville libre & royale de la haute-Hongrie, dans le comté de Bihar, au milieu d'une plaine immenſe, où l'on ne trouve aucun bois. Elle eſt grande & peuplée, mais mal bâtie, ſans murailles & ſans portes, & tout ſon trafic eſt en bétail. Les réformés y ont un collège, auſſi bien que les peres des écoles pies. Elle a eu le malheur de ſouffrir d'aſſez fréquens incendies. Elle eſt à 18 li. ſ. e. de Tokai, 18 n. du grand Waradin, & 35 e. de Bude. *Long.* 38, 46; *lat.* 47, 30. (*R.*)

DECAN, contrée des Indes dans la preſqu'île en-ceçà du Gange, au midi du Mogol, dont elle eſt une province conſidérable. Son principal commerce eſt en poivre, & en étoffes de coton & de ſoie. Hamenadager en eſt la capitale. (*R.*)

DECIZE, petite ville de France, au Nivernois. Elle a un vieux château, un prieuré, & deux couvens. Elle eſt ſituée ſur la Loire, près du confluent de la rivière d'Airon, dans une île formée par la Loire, ſur laquelle il y a un très-grand pont. C'eſt la patrie du fameux juriſconſulte Guy Coquille. Elle eſt a 7 li. de Bourbon-Lancy, 8 de Nevers, 50 ſ. e. de Paris. *Long.* 21, 6′, 18″; *lat.* 46, 50′, 24″. (*R.*)

DECKENDORF. *Voyez* DEKENDORF.

DÉE : il y a trois rivières de ce nom, deux en Ecoſſe, & une en Angleterre qui ſe jète dans la mer d'Irlande. (*R.*)

DEFLAND, ou DELFLAND : ce canton, qui prend ſon nom de la ville de Delft, eſt le plus beau de toute la Hollande. Il y a de la culture, ce qui n'eſt point ordinaire en Hollande : on y recueille ſur-tout de très-bons fruits. Elle eſt ſituée entre le Rhinland, le Schielland, la Meuſe, & la mer, & elle a pour capitale Delft. (*R.*)

DEGNIZLU, belle & grande ville de la Turquie Aſiatique, dans le Pachalick ou gouvernement d'Anadolie, à 50 lieues ſ. e. de Smyrne, près des ruines de l'ancienne Laodicée de Phrygie, dans une pleine fertile arroſée d'une rivière & de pluſieurs ruiſſeaux. (*R.*)

DEINSE, petite ville de la Flandre Autrichienne, ſituée ſur la Lys. Elle eſt à 3 lieues ſ. o. de Gand, 3 & demie n. o. d'Oudenarde, & 5 n. e. de Courtray. *Long.* 21, 11; *lat.* 51, 59. (*R.*)

DEISTER. *Voyez* DIESTER.

DEKENDORF, ou DECKENDORF, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe-Bavière, entre Straubing & Wilshoſſen. Elle a un pont ſur le Danube. *Long.* 30, 40 ; *lat.* 48, 46. (*R.*)

DELAWARE, rivière de l'Amérique ſeptentrionale dans la Penſilvanie, ſur laquelle eſt bâtie la ville de Philadelphie. (*R.*)

DELBUGH, ou DELBRUCK, bailliage d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, ſitué entre la Lippe & l'Ems. Le terrein en eſt très-marécageux C'eſt de ſes environs que Germanicus, fils de Druſus, chaſſa les Bructères. Il a pour chef-lieu un village de même nom proche les ſources de l'Ems, dans l'évêché de Paderborn. (*R.*)

DELDEN, petite ville des Provinces-Unies, dans l'Over-Yſſel. (*R.*)

DELEBIO, bourg conſidérable de la domination des Griſons, dans la Valteline, près du fort

de Fuentes, entre Morbegno & le lac de Côme. Dans son district est l'abbaye d'*Aqua fredda*. Dans ses environs, le duc de Milan, Philippe-Marie, remporta une célèbre victoire sur les Vénitiens On a élevé une chapelle sur la place, en mémoire de cet événement. (*R.*)

DELEMONT. *Voyez* DELSPERG.

DELFLAND. *Voyez* DEFLAND.

DELFT, *Delphi*, belle & grande ville des provinces-Unies, dans le comté de Hollande, située sur la Schie, dans un des plus beaux cantons de la Hollande. Les rues en sont longues, larges, droites, & formées de maisons de belle apparence : de beaux canaux la divisent en différens quartiers. Outre les églises réformées Hollandoises, elle en a une Françoise, une Luthérienne, & quelques autres à l'usage des Catholiques Romains. Delft renferme l'arsenal de toute la province, & quatre magasins à poudre. Il s'y fabrique de très-belle porcelaine. Elle a le troisième rang entre les villes de la province. Corneille, & Hugues Grotius, étoient de cette ville, qui est à 2 lieues de Rotterdam, une lieue de la Haye, 4 de Leyde. *Long.* 21, 48; *lat.* 52. (*R.*)

DELFZY, forteresse des Provinces-Unies, sur le Fivel, dans la seigneurie de Groningue, à une lieue de Dam, 6 n. e. de Groningue, 4 s. o. d'Embden. Il s'y trouve un assez bon port. *Long.* 24, 26; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DELHI, grande, belle, riche & florissante ville de l'Indoustan, bâtie au commencement du seizième siècle, sur les ruines de l'ancienne Delhi, par Cha-Gean, père d'Aurengzeb, pour en faire la capitale de son empire. Il y en a qui croient que l'ancienne Delhi étoit le siège du roi Porus. Le Mogol y fait souvent sa résidence. Son serail & son palais sont magnifiques, & renferment des richesses immenses. Thamas-Koulikan y entra en 1738, après avoir défait & pris le grand Mogol, & il y fit un butin presque incroyable. Elle est sur le Gemna, ou Gemène, à 85 lieues s. e. de Lahor, 40 n. d'Agra. *Long.* 97; *lat.* 28, 20.

Cette ville est regardée, par plusieurs auteurs, comme la capitale de l'Indoustan, parce qu'elle l'étoit autrefois, & que le grand mogol y réside encore souvent pendant l'été. Elle est divisée en vieille ville, qui n'est plus que comme un fauxbourg, & en nouvelle ville nommée *Gehan-Abad*, du nom de l'empereur qui la fit bâtir au commencement du XVIIe siècle. Delhi est très-grande & bien fortifiée. Le palais impérial est d'environ une demi-lieue de circuit. (*R.*)

DELI, ou DELY. *Voyez* DELHI.

DELICES (les), maison de plaisance près de Genève, à laquelle la résidence de M. de Voltaire a donné de la célébrité. (*R.*)

DELITZSCH, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans l'électorat de Saxe, & dans le canton de Leipsick. Elle est une de celles qui siégent aux états du pays, & elle est chef-lieu d'une préfecture, qui comprend au-delà de cent vingt-un villages. Son enceinte n'est pas médiocre : on y trouve un château & trois églises, & son sur-intendant ecclésiastique préside à vingt-quatre autres paroisses. Son commerce principal est en denrées, & il se fabrique dans ses murs une grande quantité de bas de laine. Elle fut réduite en cendres l'an 1527, & l'an 1661. Elle est à trois lieues de Leipsick, sur le Lubber. (*R.*)

DELMENHORST, ville d'allemagne, au cercle de Westphalie, capitale du comté de même nom. Elle est située sur la Delme. Cette petite ville, avec tout le comté d'Oldembourg, par des traités récens, a passé au duc de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck. Elle est ouverte ; c'est le siège d'une justice provinciale. Elle n'a qu'une église, deux cent trente-trois maisons, mille quatre cents habitans. Depuis 1667, elle avoit été, ainsi que le comté d'Oldembourg, du domaine du roi de Danemarck. Elle est à 3 lieues s. o. de Brême, 7 s. e. d'Oldembourg. (*R.*)

DÉLOS, île de la mer Egée, l'une des Cyclades, célèbre chez les poëtes par la naissance d'Appollon & de Diane. L'île de Délos appartient aux Turcs, & on l'appelle présentement *Sdile*. Les meilleurs endroits de cette île sont couverts de ruines & de recoupes de marbres. Tous les maçons des îles voisines y viennent comme à une carrière, choisir les morceaux qui les accommodent. On casse une belle colonne pour faire des marches d'escalier, des appuis de fenêtres, ou des linteaux de porte ; on brise un pied-d'estal pour en tirer un mortier ou une salière. Les Turcs, les Grecs, les Latins y rompent, renversent, enlèvent tout ce qui leur plaît; & ce qui prouve les révolutions du monde, c'est que les habitans de Myconé ne paient que trente écus de taille au grand-seigneur, pour posséder une île qui étoit autrefois le plus riche pays de l'Europe, une île si chère aux Athéniens, une île où l'on tenoit le trésor public de la Grèce. On y voit encore les ruines d'un temple d'Apollon, & il s'y trouve un port. Près de cette île, il en est une plus petite du même nom de Sdile. *Long.* 43, 20; *lat.* 37, 22.

DELPHES, ville de la Grèce, dans la Béotie, ou plutôt dans la Phocide, autrefois très-célèbre par son temple, son oracle, la Pythie, le mont-Parnasse, &c. Cette ville, dont le temple fut compté parmi les sept merveilles du monde, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, sur lesquelles on a bâti un petit village appellé *Castri*, entre Salone & Livadia.

Nous avons encore des médailles de Delphes; ΔΕΛΦΩΝ. M. Spon (*liv. III.*) en rapporte une sur laquelle il paroit un temple magnifique avec une tête d'homme sans barbe, & couronnée de laurier. (*R.*)

DELSPERG, ou DELEMONT, jolie & très-agréable ville de Suisse, dans l'évêché de Bâle. Elle est très-bien bâtie; les rues en sont larges &

droites, ornées de fontaines, & arrosées de courans d'eau qui y entretiennent la fraîcheur & la propreté. Le prince y a un château, & il s'y trouve un fort beau temple. Cette ville est sur une éminence d'où la vue s'étend sur le pays & sur les montagnes & les bois qui le terminent. Elle est à 6 li. n. o. de Soleure, 5 f. e. de Porentruy, & 8 f. o. de Bâle. *Long.* 24, 46; *lat.* 47, 30. (*R.*)

DELTA, nom qu'on donne ordinairement au terrein compris entre les différentes branches du Nil, parce qu'il forme une figure triangulaire semblable à celle du delta grec Δ.

Le Nil se partage en deux bras un peu au-dessous du Caire. Près de l'endroit où le bras oriental se jète dans la mer, étoit la ville de Peluse; & par cette raison, son embouchure étoit appellée *Peluſiacum oſtium*. Le bras occidental se jète dans la mer près du lieu où étoit la ville de Canope; ce qui fit nommer cette bouche du Nil, *Oſtium Canopicum*. Ces deux bras du Nil se partageoient en différentes branches qui se jetoient toutes dans la mer, mais dont quelques-unes sont bouchées aujourd'hui: tout cela formoit une grande île partagée en plusieurs. Le terrein en étoit très-fertile. A l'occident de l'embouchure Canopique, étoit la ville d'Alexandrie: entre cette ville & Damiete, qui est auprès de l'embouchure Pelusienne, on dit qu'il y a quarante cinq lieues de côte, & depuis la mer jusqu'au Caire ou Memphis, vingt-cinq. Ainsi cette île forme un terrein d'autant plus considérable, qu'elle est ou pourroit être d'une extrême fertilité. (*R.*)

DÉMARCATION. On a appellé *ligne de démarcation* une ligne qui fut fixée par le pape Alexandre VI, en 1493, pour terminer les contestations qui s'étoient élevées entre le roi de Portugal Jean II, & Ferdinand, roi de Castille. Ayant tiré un méridien à l'occident des Canaries & des Açores, il fut décidé que tout ce qui étoit à l'occident de cette ligne appartiendroit aux Espagnols, & que les découvertes qu'on feroit à l'orient appartiendroient aux Portugais. Il y eut encore une autre ligne de démarcation, tirée en 1524 après l'établissement des Portugais au Brésil. Il faut voir à ce sujet le P. Riccioli, *Geographia reformata*, *pag.* 105 (*R.*)

DEMER (la), rivière du Brabant, qui se jète dans la Dile. (*R.*)

DEMETRIOWITZ, ville de Russie, au duché de Smolensk, située sur l'Ugra. *Long.* 53; *lat.* 54, 30. (*R.*)

DEMMIN, ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure. Elle est située sur la Péene. Elle est ancienne, & il s'y fait du commerce; mais les différens sièges & les fréquens incendies qu'elle a essuyés lui ont causé des dommages dont elle ne s'est point relevée. *Long.* 32, 20; *lat.* 54, 3. (*R.*)

DÉMONA (val de), ou DE DÉMONE, vallée de la Sicile. Elle a quarante lieues de long, sur vingt-cinq de large. Messine en est la ville la plus importante. Elle s'étend depuis le cap de Faro, jusqu'à la rivière de Termini. (*R.*)

DEMONE, ou DEMONA, petite ville d'Italie, au marquisat de Saluce, dans le Piémont. Elle est munie d'un château très-fort, placé sur un rocher escarpé. Cette ville est située sur la rivière & dans la vallée de Sture. Elle est à 4 li. f. e. de Coni, 7 n. o. de Tende. *Long.* 25, 1; *lat.* 44, 18. (*R.*)

DENAIN, *Denonium*, bourg du Hainaut François, sur l'Escaut, entre Valenciennes & Bouchain.

Il est remarquable par la victoire signalée qu'y remporta le maréchal de Villars sur les alliés en 1712, le 24 juillet. Cette grande action fut comme le salut de la France, & mit le comble à la gloire de M. de Villars.

Il y a une célèbre abbaye de chanoinesses qui ne font point de vœux, fondée par Saint-Aldebert & Sainte-Reine son épouse, fille du roi Pepin.

Ils donnèrent tous leurs biens à leurs dix filles, qui en furent les premières chanoinesses, & qui furent canonisées. Rainfroie l'aînée, qui en a été la première abbesse, en est la patrone. *Long.* 21, 3; *lat.* 50, 20. (*R.*)

DENAT, ou DANET, petite ville de France, au diocèse d'Alby, dans le Languedoc, sur l'Arson, à 3 lieues d'Alby. (*R.*)

DENBIGH, ville d'Angleterre, capitale du Denbig-Shire, dans la principauté de Galles. Elle est assez grande & peuplée; elle a un château fort, & elle envoie un député au parlement. Il s'y trouve beaucoup de tanneurs & de gantiers. Elle est dans un air insalubre, à 5 li. de Chester, & 54 n. o. de Londres. *Long.* 13, 55; *lat.* 53, 13. (*R.*)

DENBIGH-SHIRE. C'est dans la principauté de Galles, une province d'Angleterre arrosée par la Chyd. Elle envoie deux députés au parlement. Denbigh en est la capitale. Cette contrée a environ quarante lieues de tour, & renferme quatre cent dix mille arpens. Il s'y trouve des mines de plomb. L'intérieur est très-fertile, & la partie à l'oueſt se féconde avec les cendres de tourbes brûlées (*R.*)

DENDERMONDE, DERMONDE, TENERMONDE, ou TENREMONDE, ville des Pays-Bas Autrichiens, située au confluent de la Dendre & de l'Escaut. *Long.* 21, 38; *lat.* 51, 3.

Cette ville est forte par sa position, en ce que le pays d'alentour peut être mis sous les eaux. Elle a d'ailleurs des fortifications & une citadelle. Elle a deux paroisses, dont l'une est collégiale, deux couvens d'hommes, quatre de femmes, & un collège. Les Hollandois y avoient garnison conjointement avec les Autrichiens, comme ville barrière. Elle est entourée, tant de marais que de belles prairies, à 6 li. f. o. d'Anvers, 2 d'Aloſt, 5 e. de Gand, 6 o. de Malines, & 5 n. o. de Bruxelles.

Louis XIV fut obligé d'en lever le siège en 1667,

par l'inondation des écluſes. Louis XV la prit en 1745, & le duc de Marlborough l'avoit priſe en 1706.

Le commerce eſt en futaines & en lin, dont il y a un marché chaque ſemaine. On admire dans l'égliſe paroiſſiale de Notre-Dame l'excellent tableau de l'adoration des bergers, peint par Van-Dyck; & dans celle des Capucins, celui de Jéſus-Chriſt mourant, que M. Deſcamps, dans ſon voyage pittoreſque de Flandre en 1769, regarde comme le chef-d'œuvre de ce grand peintre. (*R.*)

DENIA, ville d'Eſpagne, au royaume de Valence. Elle eſt ſituée proche la mer, vis-à-vis l'île d'Iviça, au pied d'une petite montagne, ſur laquelle eſt un château. Elle a un port dont l'entrée eſt dangereuſe. On en exporte des raiſins ſecs & des amandes. Cette ville étoit autrefois épiſcopale. Les Marſeillois la fondèrent quelques ſiècles avant J. C. Elle eſt à 21 li. n. o. d'Alicante, 18 ſ. e. de Valence. *Long.* 18, 8; *lat.* 39. (*R.*)

DENIS (Saint), ville de l'Ile de France, autrefois *Catolacum*, *Catulliacum*. Elle eſt dans une plaine agréable & féconde, aux bords de la Seine, & à deux lieues de Paris. Elle doit ſon accroiſſeſement à la célèbre abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui y fut fondée ſur le tombeau & en l'honneur de Saint Denis, & de ſes compagnons. Les rois Dagobert, Pepin, Charlemagne & Charles-le-Chauve en ont été ſucceſſivement les bienfaiteurs. L'égliſe, achevée en 1181, eſt un vaiſſeau gothique de la plus grande légéreté. Elle eſt couverte en plomb. Près du chœur eſt une ſalle qui renferme le tréſor, réputé un des plus riches qu'il y ait dans la chrétienté. Cette égliſe eſt le lieu de la ſépulture des rois de France & de la famille royale. Le premier qui y fut inhumé eſt Dagobert, qui en eſt regardé comme le fondateur. Parmi les monumens nombreux que l'on y voit, on diſtingue ceux de Charles V & de ſa femme, de Charles VIII, de Louis XII & de ſa femme, de François Ier & de ſa famille, de Henri II, de ſa femme & de ſes enfans, du maréchal de Turenne, dont Louis XIV, par une diſtinction honorable, voulut mêler les cendres à celles de nos rois. Le monaſtère eſt un très-bel édifice moderne. Les revenus de la menſe abbatiale ſont affectés à la maiſon de Saint-Cyr. Cette abbaye eſt immédiatement ſoumiſe au Saint-Siège. *Long.* 20, 1′, 11″; *lat.* 48, 56, 8. (*R.*)

DENIS (Saint), petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèſe de Carcaſſonne. (*R.*)

DENIS DE CANDÉ (Saint), ou CANDÉ EN LAMÉE, petite ville de France, en Anjou, autrefois place forte, avec titre de baronnie, grenier-à-ſel, bureau des traites foraines, ſituée au confluent des rivières de Mandie & d'Erdre. Elle appartient au prince de Condé, & elle eſt de l'élection d'Angers. (*R.*)

DEPTFORT, autrefois WESTGREENWICH, ville d'Angleterre, ſur la Tamiſe, près de Londres. On y conſtruit & on y radoube des vaiſſeaux de roi. Elle conſiſte en deux paroiſſes. (*R.*)

DERAS, ville de Perſe, en Aſie. *Long.* 79, 30; *lat.* 31, 32. (*R.*)

DERBENT, ville de Perſe, en Aſie, ſituée au pied du Caucaſe, proche la mer Caſpienne. Elle eſt grande & forte, & fut fondée par Alexandre le Grand. Les murs en ſont de pierres plus dures que le marbre, & qui ſont un aggrégat de coquilles de moules briſées, & de grès pulvériſé & maſtiqué. On voit auprès de cette ville une muraille qui s'étendoit depuis la mer Caſpienne juſqu'au Pont-Euxin. *Long.* 67, 35; *lat.* 42, 8. (*R.*)

DERBY. *Voyez* DARBY.

DERBI-SHIRE, province d'Angleterre, qui a Derby pour capitale. Elle a des pâturages, des grains & des bois, ſur-tout à l'eſt & au ſud. Il y a auſſi des carrières de pierres, de charbon foſſille, & des mines de fer & de plomb, du marbre, de l'albâtre & du criſtal. (*R.*)

DERENBOURG, château, ville & ſeigneurie d'Allemagne, dans la baſſe-Saxe, & dans les états du roi de Pruſſe, qui en confie l'adminiſtration à la régence d'Halberſtadt. L'abbaye impériale de Gandersheim en eſt ſuſeraine. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Holzemme. C'eſt le ſiège d'une inſpection eccléſiaſtique. (*R.*)

DERMBACH, ou THERMBACH, bourg, château & bailliage d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, & dans l'évêché de Fulde. Elle a une égliſe catholique, une luthérienne, & un couvent de Cordeliers. (*R.*)

DERMONDE. *Voyez* DENDERMONDE.

DERMOUTH. *Voyez* DARMOUTH.

DERNBACH, ou DARNBACH, comté d'Allemagne, en Franconie, ſitué entre le pays de Heſſe & celui de Henneberg, près de Smalcalde. (*R.*)

DERNBACH, petite ville de la haute-Heſſe, avec un château, dans le bailliage de Blanckenſtein. Elle eſt au landgrave de Heſſe-Darmſtadt. La maiſon de Dernbach s'éteignit en 1697. (*R.*)

DERNBOURG. *Voyez* DERENBOURG.

DERNIS, ville de la Dalmatie Vénitienne, avec un fort. (*R.*)

DEROTE, ou DERONTE, ville d'Egypte, ſituée dans une île que forme le canal qui va du Caire à Roſette. *Long.* 49; *lat.* 30, 40. (*R.*)

DERP, ville de Livonie. Elle eſt ſituée proche la rivière d'Ambeck. *Long.* 45, 10; *lat.* 58, 10.

Les fondemens en furent jetés en 1030. Elle fut conſidérable autrefois. C'étoit le ſiège d'un archevêché. Elle étoit du nombre des villes anſéatiques, & elle faiſoit un commerce très-étendu; mais les changemens de maîtres & les ſièges fréquens qu'elle a ſoutenus, les ſacs qui lui ont été donnés, les incendies qu'elle a eſſuyés, l'ont entièrement fait changer de face. Les remparts & les fortifications en ſont détruits. Au reſte, il ne laiſſe pas de s'y être régénéré une polulation aſſez

nombreuſe

nombreuſe quoique pauvre. Cette ville eſt du domaine des Ruſſes. Son univerſité ne ſubſiſte plus. Les Polonois, les chevaliers porte-glaives, les Suédois, les Ruſſes en ont été ſucceſſivement les maîtres. Elle eſt à 25 li. ſ. o. de Narva, 20 n. o. de Pleſcow. (*R.*)

DÉSERT, lieu ſauvage, inculte & inhabité, tels qu'étoient autrefois les déſerts de la Lybie & de la Thébaïde.

Les géographes donnent ce nom en général à tous les pays qui ne ſont que peu ou point habités. Dans l'écriture, pluſieurs endroits de la Terre-Sainte, ou voiſins de cette Terre, ſont appellés *Déſerts*. Le Déſert pris abſolument, eſt la partie de l'Arabie qui eſt au midi de la Terre-Sainte, & dans laquelle les Iſraélites errèrent pendant quarante ans, depuis leur ſortie d'Egypte juſqu'à leur entrée dans la Terre promiſe. (*R.*)

DESIRADE, ou DESEADA, petite île des Antilles, dont les François ſont les maîtres. Elle eſt ſituée à l'orient de la grande terre de la Guadeloupe. Elle n'eſt pas habitée, n'ayant point d'eau douce.

La Deſirade eſt ainſi nommée de l'heureuſe rencontre qu'en fit Chriſtophe Colomb, après avoir été long-tems balotté des vagues, lors de ſon ſecond voyage en Amérique. Cette île a 4 lieues de long, ſur 2 de large. Elle eſt à 7 lieues de Marigalande, & à 4 lieues de la Guadeloupe, dont elle paroît avoir été détachée.

C'eſt une eſpèce de rocher, où l'on ne peut cultiver que du coton. On ignore en quel tems préciſément elle a commencé à être habitée. *Voyez* la fin de l'article GUADELOUPE. (*R.*)

DESSAW, ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe. Elle eſt ſituée ſur l'Elbe, dans la province d'Anhalt. *Long.* 30, 25; *lat.* 51, 58.

C'eſt la réſidence du prince d'Anhalt-Deſſaw. Elle eſt ſituée dans une plaine fort agréable, ſur la Mulde, qui, à peu de diſtance de là, ſe perd dans l'Elbe. Elle a deux égliſes calviniſtes, une luthérienne, une école latine, deux hôpitaux, & une maiſon d'orphelins. Elle eſt entre Magdebourg & Wirtemberg, à 15 lieues n. de Leipſick. (*R.*)

DETERN. C'eſt dans la Weſtphalie, & en particulier dans l'Oſtfriſe, un lieu connu aſſez nouvellement par ſes eaux minérales. (*R.*)

DETHMOLD, très-ancienne ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, & dans le comté de Lippe, ſur la rivière de Werra. Elle ſe partage en vieille & nouvelle ville, & renferme le château où réſident les comtes. Elle a une très-bonne école latine à l'uſage des réformés, deux égliſes, l'une luthérienne, & l'autre réformée. Cluvier & d'autres croient que ce fut aux environs de cette ville que Quintilius Varus perdit les légions d'Auguſte. Selon eux, c'eſt l'ancien *Teutenburg*. Elle eſt à une lieue & demie de Lingaw, 6 de Paderborn. Les comtes régnans ont une belle maiſon de plaiſance dans le fauxbourg. Le château qu'ils ont dans la ville n'eſt autre choſe qu'une fortereſſe. *Long.* 26, 10; *lat.* 52. (*R.*)

DÉTROIT. C'eſt un bras de mer reſſerré des deux côtés par les terres, & qui ne laiſſe qu'un paſſage plus ou moins ouvert pour aller d'une mer à une autre. On le déſignoit autrefois ſous le nom de *boſphore*.

Le détroit le plus fréquenté & le plus fameux eſt celui de Gibraltar, qui ſépare l'Eſpagne de l'Afrique, & joint la Méditerranée avec l'Océan Atlantique.

Le détroit de Magellan, qui fut découvert en 1520 par Magellan, fut quelques tems fréquenté par ceux qui vouloient paſſer de la mer du Nord à celle du ſud; mais en 1616, on découvrit le détroit de le Maire, & on abandonna celui de Magellan, tant à cauſe de ſa longueur, qui eſt plus que double de celle du détroit de Gibraltar, que parce que la navigation y eſt dangereuſe, à cauſe des vagues des deux mers qui s'y rencontrent & s'entrechoquent.

Le détroit qui eſt à l'entrée de la mer Baltique, ſe nomme *le Sund*. Il ne faut pas le confondre avec le détroit de la Sonde, qui ſépare les îles de Sumatra & de Java. Varenius croit que les golfes & les détroits ont été formés pour la plupart par l'irruption de la mer dans les terres. Une des preuves qu'il en apporte, c'eſt qu'on ne trouve preſque point d'îles dans le milieu des grandes mers, & jamais beaucoup d'îles voiſines les unes des autres On peut auſſi voir les autres preuves aux articles CONTINENT, TERRAQUÉ. *Voyez auſſi l'hiſt. natur.* de M. de Buffon, *tom. I.* On y remarque que la direction de la plupart des détroits eſt d'orient en occident, ce qu'on attribue à un mouvement ou effort général des eaux de la mer dans ce ſens.

Le détroit qui ſépare la France d'avec l'Angleterre, s'appelle le *Pas de Calais*. *Voyez* ſur la jonction de l'Angleterre à la France, & ſur le pas de Calais, la *diſſertation* de M. Deſmarets, qui a remporté le prix de l'académie d'Amiens en 1752. (*R.*)

DÉTROIT. Le détroit d'Anian eſt un de ceux dont on a le plus parlé, ſans l'avoir jamais bien connu. On a toujours entendu ſous ce nom le paſſage que l'on ſuppoſoit être au nord-oueſt de l'Amérique, ou la communication de la mer Glaciale à la mer du Sud, au-deſſus de la Californie. *Voyez* ANIAN. (*R.*)

DETTINGEN. *Voyez* ETTINGEN.

DEULE, petite rivière des Pays-Bas, dans la Flandre Françoiſe. Elle naît aux confins de l'Artois, paſſe à Lille, & ſe jète dans la Lys. (*R.*)

DEUTS-BROD, ville de Bohême, dans le cercle de Czaſlaw. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 793. (*R.*)

DEUX-PONTS, ou ZWEYBRUCK, ville d'Allemagne, au duché de même nom. Elle eſt

ſituée ſur l'Erlbac, dans le cercle du haut-Rhin. *Long.* 25, 6; *lat.* 49, 20.

En latin c'eſt *Bipontum*, & dans les anciennes chartes *Geminus-Pons*. La ville eſt petite, mais bien bâtie. Le prince y a un magnifique château conſtruit en 1723. Les catholiques, les réformés, les luthériens, y ont le libre exercice de leur religion, & y ont des égliſes. Les réfugiés François en ont une dans le fauxbourg. Cette ville eſt capitale du duché ou principauté de Deux-Ponts, état ſouverain à une branche de la maiſon palatine qui en prend le nom. Les Voſges s'y répandent, & le ſol en eſt montueux & peu fertile. Cet état eſt une acquiſition faite des anciens comtes de Deux-Ponts, en 1385. Le duc de Deux-Ponts a voix & ſéance aux diètes de l'empire, où il a rang dans le collège des princes immédiatement après l'électeur de Bavière. La ville eſt à 15 lieues ſ. o. de Worms, 22 n. o. de Strasbourg, 19 n. e. de Metz, & 21 ſ. o. de Mayence.

Le duché de Deux-Ponts a la Lorraine & l'électorat de Trèves à l'oueſt, l'Alſace au ſud; ailleurs, il confine au cercle électoral du Rhin. (*R.*)

DEVA, port d'Eſpagne, ſur la mer de Biſcaye, dans la province de Guipuſcoa, à 12 lieues ſ. e. de Bilbao, & 5 de Placentia. *Long.* 15, 8; *lat.* 43, 20. (*R.*)

DEVELTO, ou ZAGORIA, petite ville de la Bulgarie, dans la Turquie Européenne. Elle eſt ſur le Paniza. Il s'y trouve un archevêque Grec. Elle eſt à 9 li. o. de Siſopoli, 26 n. e. d'Andrinople, & 45 n. o. de Conſtantinople. *Long.* 45, 8; *lat.* 42, 33. (*R.*)

DEVENTER, ville des Pays-Bas Hollandois, capitale de la province d'Overiſſel. Elle eſt ſituée ſur l'Iſſel, au confluent de cette rivière & de la Schipbeck. *Long.* 23, 43; *lat.* 52, 18.

On y paſſe l'Iſſel ſur un pont de bateaux. Sa population eſt conſidérable dans une enceinte peu étendue, & le commerce y a beaucoup d'activité. Elle eſt munie de fortifications. Il s'y trouve trois égliſes réformées Hollandoiſes, une Françoiſe, une Luthérienne, une de Mennonites, & une de Catholiques Romains. Cette ville autrefois étoit impériale, anſéatique, & épiſcopale ſous la métropole d'Utrecht. Les Hollandois la prirent en 1591, & ſupprimèrent l'évêché. L'évêque de Munſter s'en rendit maître en 1672; mais elle fut rendue la même année. Elle eſt ſituée à 3 lieues & demie de Zutphen, 22 e. d'Amſterdam, & 17 o. de Beuthem. (*R.*)

DEVÈZE, petite ville de l'Armagnac, en France, au diocèſe d'Auch. (*R.*)

DEVON-SHIRE, province méridionale & maritime d'Angleterre. Exceſter en eſt la capitale. Elle envoie deux députés au parlement pour toute la province, indépendamment des villes & bourgs qui en envoient vingt-quatre. Il s'y trouve des mines de plomb & d'étain. On y recueille du bled, du cidre: l'on y nourrit beaucoup de moutons, & il s'y fabrique des draps, des ſerges & des dentelles. Elle a environ ſoixante-cinq lieues de circuit, & un million neuf cent vingt mille arpens. L'air y eſt bon, & le terrein, ſans être fertile, cultivé ſoigneuſement par des mains robuſtes, ne laiſſe pas de fournir aſſez abondamment à la ſubſiſtance de ſes habitans. (*R.*)

DEZIZE, petite ville d'Egypte, ſur le Nil, proche le Caire. Il s'y fait du trafic, & elle eſt à 2 lieues des Pyramides. *Long.* 49, 10; *lat.* 28, 54. (*R.*)

DIAMPER, ville des Indes, au royaume de Cochin. Elle eſt ſituée ſur une rivière & ſur la côte de Malabar. (*R.*)

DIANO, ville d'Italie, dans l'état de Gènes, avec un château. Elle eſt ſur une hauteur, près de la mer, à une lieue e. d'Oneille. (*R.*)

DIARBECK (le), ou LE DIARBEKIR. C'eſt l'Aſſyrie & la Méſopotamie des anciens. Elle eſt ſituée dans la Turquie Aſiatique, & a pour capitale une ville nommée *Diarbeck*, *Diarbekir* & *Amid*, ſituée ſur le Tigre.

On diviſe le Diarbeck, en Diarbeck propre ou ancienne Méſopotamie à l'occident; l'Yrac-Arabi, autrefois la Chaldée ou Babylonie, au midi; le Curdiſtan, autrefois l'Aſſyrie propre, à l'orient. Le Diarbeck propre eſt partagé en trois gouvernemens; ſavoir, celui de Diarbekir, qui occupe la partie ſeptentrionale; de Moſul à l'orient, le long du Tigre, & d'Ourf à l'occident, le long de l'Euphrate.

La ville de Diarbeck ou Diarbekir, capitale de tout le Diarbeck, eſt ſituée ſur le Tigre. Elle eſt riche, peuplée & marchande. Son commerce principal conſiſte en maroquin & en toile de coton, qui s'achètent pour l'Europe. C'eſt la réſidence d'un pacha, qui a ſous lui dix-neuf ſangiacs. Il y a dans cette ville plus de vingt mille chrétiens Grecs, Syriens, Arméniens, Neſtoriens, qui y ont chacun un évêque. Les Neſtoriens ou Chaldéens, réunis à l'égliſe Romaine, y ont un patriache. Cette ville eſt ſituée dans une plaine agréable & fertile. Le pacha en eſt un des viſirs de l'empire. Il peut mettre ſur pied plus de vingt mille chevaux. Cette ville eſt à 65 lieues n. e. d'Alep, 52 n. e. de Moſul. *Long.* 57, 35; *lat.* 36, 58. (*R.*)

DIDIER (Saint), petite ville de France, dans le Vélay, au diocèſe de Puy, & à 7 li. n. de cette ville. (*R.*)

DIDIER (Saint), petite ville de France, dans le Lyonnois, élection de Lyon. (*R.*)

DIDIER (Saint), bourg de France, en Auvergne, élection de Brioude. (*R.*)

DIE, capitale du Diois, dans le Dauphiné, province de France. Elle eſt ſituée ſur la Drome. En latin *Dia Vocontiorum*. Il y a évêché, bailliage, collège. Elle avoit une citadelle qui eſt maintenant détruite. L'évêque eſt ſeigneur de la ville; il eſt ſuffragant de Vienne. Elle a beaucoup ſouf-

fert des guerres de religion. Les Calviniſtes avant la révocation de l'édit de Nantes, y étoient très-puiſſans. Cette ville, ſituée dans un pays très-montagneux, eſt à 9 lieues ſ. e. de Valence, 15 n. o. de Gap, 12 ſ. o. de Grenoble, 19 n. e. d'Orange, 115 ſ. e. de Paris. *Long.* 22, 58; *lat.* 44, 44. (*R.*)

DIÉ (Saint). *Voyez* SAINT-DIEZ.

DIÉ (Saint), bourg de France, dans l'Orléanois, au Bléſois, ſur la Loire. (*R.*)

DIEBACH, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Autriche, & dans le quartier de Traun, à l'oppoſite de Wels. (*R.*)

DIEMANSTEIN, ſeigneurie d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté d'Œttingen. (*R.*)

DIEMERING, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, dans le comté de Sarwerden. (*R.*)

DIENVILLE, petite ville de France, en Champagne, dans la généralité de Châlons, élection de Bar-ſur-Aube. (*R.*)

DIEPBOURG, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, avec un château, chef-lieu d'un bailliage. (*R.*)

DIEPENHEIN, ville des Provinces-Unies, bailliage de Haarbergen, au pays de Twente, dans l'Overiſſel. (*R.*)

DIEPHOLT, ou DIEPHOLZ, petite ville d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie. Le comté dont elle eſt capitale, eſt en général parſemé de marais & de bruyères. Cet état appartient à la branche de la maiſon de Brunſwich, qui occupe le trône d'Angleterre. La ville de Diepholt eſt ſituée ſur le lac de Dumer, entre Bremen & Oſnabrug, environ à 10 lieues de chacune; & à 12 n. o. de Minden. (*R.*)

DIEPPE, ville de la haute-Normandie, en France, au pays de Caux. Elle eſt ſituée à l'embouchure de la rivière d'Arques. *Long.* 49, 55, 17; *lat.* 18, 44, 12.

Cette ville eſt conſidérable, belle, forte, & très-commerçante, avec un bon port, deux belles jetées, & un vieux château. C'eſt le ſiège d'un gouvernement particulier & lieutenant de roi, d'une juſtice ſubalterne appartenante à l'archevêque de Rouen, d'une amirauté. Elle a un bureau des traites foraines, trois paroiſſes, un collège aux P. de l'Oratoire, neuf maiſons religieuſes des deux ſexes, un hôpital, un hôtel-dieu. Elle eſt peuplée d'environ vingt-un mille habitans. Il s'y trouve quantité d'habiles tourneurs, qui travaillent ſupérieurement l'ivoire & la corne, & il s'y fait de très-belles dentelles. Cette ville eſt la patrie de M. Bruzen de la Martinière, du célèbre du Queſne, général des armées navales ſous Louis XIV, mort en 1688, & du médecin Pecquet. Les Anglois & les Hollandois bombardèrent Dieppe en 1694. Elle fut depuis rebâtie preſqu'entièrement avec une régularité qui la rend très-agréable. La pêche des harengs, merlans, maquereaux, &c. y occupe beaucoup de monde. Au reſte, cette ville eſt moins conſidérable qu'elle ne le fut autrefois. Elle eſt exempte de tailles & de gabelles. Elle eſt à 12 li. n. de Rouen, 6 ſ. o. de Tréport, 6 n. e. de Saint-Valeri en Caux, & 38 n. de Paris. (*R.*)

DIEPPE (le petit). C'eſt le nom d'un établiſſement des François, en Afrique, dans la Guinée, ſur la côte de Malaguette. (*R.*)

DIERDORF, ville d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie, dans le comté de Wied, avec un château où réſident les comtes. (*R.*)

DIESDORF, bailliage & couvent de femmes, non loin de Saltzwedel, en Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg. (*R.*)

DIERSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le pays au-deſſous de l'Ens, en Autriche. Elle eſt ſituée ſur le Danube, avec un château & une maiſon de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Auguſtin. Sur la montagne voiſine, étoit le château qui ſervit de priſon, en 1393, à Richard, roi d'Angleterre, pris par le duc Léopold. La ville & le nouveau château appartiennent aux comtes de Stahremberg. (*R.*)

DIESSEN, bourg de la haute-Bavière, ſur le lac Ammer, dans la régence de Munich, avec une prévôté de chanoines réguliers de S. Auguſtin. (*R.*)

DIESSENHOFEN, ville de Suiſſe, au canton de Schaffouſe. Elle eſt ſituée ſur le Rhin, à 2 lieues ſ. de Schaffouſe, avec un pont ſur le fleuve. Son égliſe ſert aux réformés & aux catholiques. Elle doit foi & hommage aux huit anciens cantons Suiſſes & à la ville de Schaffouſe; du reſte les privilèges eſſentiels dont elle eſt en poſſeſſion, la rapprochent beaucoup des villes libres. *Long.* 27, 25; *lat.* 47, 45. (*R.*)

DIEST, ville du Brabant, ſur la Demer. Elle a trois égliſes paroiſſiales, dont deux ſont collégiales. Il s'y trouve quatre couvens d'hommes & cinq de femmes. Cette ville appartient au ſtathouder. Elle eſt à 6 lieues n. o. de Louvain, 4 n. e. de Tillemont, 2 ſ. e. d'Aerſchot. *Long.* 22, 35; *lat.* 50, 59. (*R.*)

DIESTER, ou DEISTERWALD, grande forêt d'Allemagne, entre le Weſer & le Leine, dans le quartier de Hameln, au cercle de baſſe-Saxe, à l'électeur de Hanovre. (*R.*)

DIETERSDORF, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe-Autriche, à la maiſon de Dietrichſtein. (*R.*)

DIETRICHSTEIN, château d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la haute-Carinthie. C'eſt de là que ſont ſortis les princes de Dietrichſtein, élevés à leur dignité par l'empereur Ferdinand II, l'an 1622, introduits dans le collège des princes du Saint-Empire, par Ferdinand III, l'an 1654, & ſiégeans & votans dans ce collège dès l'an 1686, au titre de la ſeigneurie de Traſp, en Autriche, dont ils firent alors l'acquiſition, ſous le règne de Léopold. (*R.*)

DIETSCHIN, TETZEN, ou TETSCHEN, ville de Bohême, dans le cercle de Leutmeritz ou Letomerits, au bord de l'Elbe, avec un beau château situé sur un roc élevé. (*R.*)

DIETZ, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, sur les bords de la Lœhn, avec un château. Les réformés y ont deux églises, & les luthériens une Cette ville appartient aux comtes de Nassau-Dietz, avec une partie du comté de ce nom l'autre est à l'archevêque de Trèves. Elle est à 6 li. e. de Coblentz, 3 n. e. de Nassaw, & 10 n. de Mayence. *Long.* 25, 35; *lat.* 50, 22. (*R.*)

DIEU (l'île), ou L'ILE D'YEU. Cette petite île est sur la côte de Poitou. Il s'y trouve un bourg. (*R.*)

DIEU LE-FIT, deux petites villes de la généralité de Grenoble, dans le Dauphiné, élection de Montelimart. (*R.*)

DIEUZE, petite ville de France, en Lorraine, entre Metz & Saverne. Elle est remarquable par ses sources d'eau salée, qui fournissent une grande quantité de sel. C'est le siège d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, & d'une recette des finances. Elle a quatre couvens & deux hôpitaux, & elle est sur la Seille, à 2 li. e. de Marsal, 9 n. o. de Nanci. *Long.* 24, 20; *lat.* 48, 60. (*R.*)

DIEZ (Saint), ville épiscopale de France, en Lorraine, située sur la Meurte, entre de hautes montagnes. Elle n'est le siège d'un évêché que depuis quelques années. Il s'y trouve, outre la cathédrale qui sert de paroisse à la ville, une église paroissiale dans le fauxbourg, un couvent & un hôpital. Les chanoines de la cathédrale font preuves de noblesse. Avant son érection en évêché, cette ville étoit du diocèse de Toul; cependant le prévôt du chapitre de Saint-Diez prétendoit avoir la juridiction épiscopale. Elle est à 10 li. o. de Selestat, & 12 s. e. de Luneville. *Long.* 24, 45; *lat.* 48, 20. (*R.*)

DIGNANT, ville d'Istrie, en Italie, aux Vénitiens. Elle est à 2 li. n. n. e. de Pola, & à une lieue de la mer. *Long.* 31, 40; *lat.* 45, 10. (*R.*)

DIGNE, ville de France, en Provence, avec un évêché suffragant d'Embrun. Il y a recette, sénéchaussée, lieutenance de maréchaussée. Elle est située au pied des montagnes, au bord de la Bleaune, qu'on nomme encore *Mardoric*. Outre la cathédrale, elle a cinq couvens, un séminaire, un collège, un hôpital. Cette ville, qui est très-ancienne, a des eaux thermales qui se boivent, & dans lesquelles on prend des bains. Gassendi naquit dans le bailliage de Digne. Elle est à 14 lieues s. o. d'Embrun, 7 s. e. de Sisteron, & 155 s. e. de Paris. *Long.* 23, 2; *lat.* 44, 5. (*R.*)

DIJON, ville de France, capitale de la Bourgogne, l'une des plus grandes, des plus belles, & des plus considérables du royaume. C'est le siège d'un parlement, d'un évêché, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'une chancellerie près le parlement, d'une chambre du domaine. Cette ville est la résidence du gouverneur général de la province, ou du lieutenant général commandant en sa place, d'un intendant de justice, police & finance, d'un gouverneur particulier, de deux lieutenans de roi, l'un pour la ville, & l'autre pour le château; d'un grand sénéchal, de deux lieutenans des maréchaux de France. C'est le siège d'un bailliage principal, d'un bailliage particulier, d'un présidial uni au bailliage & à la chancellerie, d'une chancellerie aux contrats, d'une table de marbre pour toutes les maîtrises & grueries royales & seigneuriales du parlement de Bourgogne en fait d'eaux & forêts, d'une maîtrise particulière, d'une mairie qui a la justice ordinaire, civile & criminelle dans la ville & la banlieue. Il y a chambre du conseil de ville où s'exerce la police, seigneuries & justices des enclos & terres des abbayes de Saint-Benigne & Saint-Etienne, justice royale des chasses & plaisirs du gouverneur de la province, justice consulaire, maréchaussée sous un prévôt général, grenier à sel, justice des traites foraines, justice de la marque des fers & des cuirs, bureau des finances, commission pour les dettes & affaires des communautés, chambre des élus généraux des états, intendance de la marine, recette générale & particulière des états, direction des gabelles & traites.

Depuis près de mille ans on battoit monnoie à Dijon; mais par édit de février 1772, l'hôtel des monnoies a été supprimé avec tous ses offices. Cependant le balancier, le laminoir, & les autres outils & ustensiles employés à la fabrication des espèces, sont encore à l'hôtel. Il y a une académie des sciences, arts & belles-lettres, une faculté de droit civil & canonique, un grand & beau collège, & un collège de médecine. L'évêque de Dijon est premier conseiller d'honneur au parlement. Son diocèse qui est un démembrement des évêchés de Langres, d'Autun, & de Châlon, renferme deux cent onze paroisses, deux abbayes d'hommes, trois abbayes de femmes, & huit chapitres de Chanoines. Le revenu de l'évêché est de 60000 liv. selon sa taxe en cour de Rome; il paie 1233 florins pour l'expédition de ses bulles. Avant l'érection de l'évêché par Clement XII en 1731, l'église de Dijon étoit comprise sous le diocèse de Langres.

La chambre des comptes de Dijon est la seconde du royaume; son établissement remonte aux ducs de Bourgogne de la première race.

Le maire, qui est chef-d'armes, jouit de plusieurs beaux privilèges.

Cette ville est baignée par les deux petites rivières d'Ouche & de Suzon; celle-ci est souvent à sec. On y entre par cinq portes: la porte de Bourbon, la porte Saint-Nicolas, où se rendent les routes de Lorraine & d'Alsace par la Franche-Comté, & celles de Paris & de Flandres par la Champagne; la porte Guillaume, à laquelle se terminent les deux routes de Paris par Auxerre & par Troyes; la porte

d'Ouche où aboutit la route de Lyon, & la porte Saint-Pierre, où l'on arrive de Besançon & de la Suisse. Elle a trois fauxbourgs; celui de Saint-Pierre, celui de Saint-Nicolas, & le fauxbourg d'Ouche qui communique aux Chartreux par une longue & belle avenue de grands arbres. La ville est de forme ovale : sa longueur est de quinze cents pas sur mille de largeur, & son circuit est de treize cent cinquante toises, non compris les fauxbourgs; en dehors des murs il est d'une grande heure de chemin. Elle est ceinte de beaux murs accompagnés de demi-lunes, de bastions au nombre de douze, & de fossés, avec un château en forme de citadelle. Il est de forme quarrée, avec quatre grosses tours rondes à ses quatre angles, & il est flanqué de deux fers à cheval, l'un du côté de la campagne, & l'autre du côté de la ville. Commencé sous Louis XI, continué sous Charles VIII, il fut achevé sous Louis XII.

La population de cette ville est de vingt mille habitans. Elle en comptoit trente mille il y a environ deux siècles. Le nombre de ses maisons s'élève à deux mille deux cent soixante-six. Les rues en sont droites, larges, bien pavées, & formées de maisons assez généralement belles.

Il s'y trouve une église cathédrale, ci-devant abbaye sous le titre de Saint-Etienne; la sainte chapelle du roi, église collégiale fondée en 1172, sept paroisses, dont une sous le titre de Saint-Jean fut érigée en collégiale en 1455, les six autres desservies par six méparts ou communautés de prêtres; un doyenné ou archiprêtré uni à la cure de Saint-Jean, un séminaire dirigé par les prêtres de l'oratoire, une commanderie de l'ordre de Malte, une riche & magnifique chartreuse, un couvent de Dominicains, dans une salle duquel s'assemblent les habitans des sept quartiers de la ville, pour procéder à l'élection du maire, & où sont les écoles de l'université; quatre autres couvens d'hommes, Cordeliers, Carmes, Capucins, Minimes; une maison d'Oratoriens, une de Lazaristes, cinq maisons de religieuses, dont une abbatiale, dite des dames de Saint-Julien, bénédictines; une collégiale sous le nom de chapelote ou chapelle aux riches; un collège ci-devant régi par les Jésuites, un hôpital général dit le grand hôpital, desservi par des religieuses d'un institut particulier, un hôpital dit du Saint-Esprit pour les enfans-trouvés, un hospice dit de Sainte Anne pour les pauvres filles, un autre dit de Saint-Fiacre pour les pélerins, une communauté de veuves & filles, sous le nom de Sainte-Marthe, établie pour le soulagement des prisonniers & des pauvres malades; des sœurs de la Charité, répandues sur les différentes paroisses de la ville pour le service des pauvres malades; une société dite de la Miséricorde, pour le soulagement des malheureux; des écoles pies ou petites écoles pour les enfans du bas peuple; une maison dite du refuge pour les femmes qui se sont écartées, & celles qui veulent s'y retirer de leur gré; une maison de correction dite du bon pasteur, pour les filles & femmes dissolues.

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, est cru le fondateur de l'abbaye de Saint-Benigne. Il la dota, & lui avoit fait don de croix & couronnes d'or, de vases précieux qui furent vendus au XIe siècle pour subvenir au besoin des pauvres dans la crise d'une famine générale. L'église fut consacrée en 535. Celle qui existe aujourd'hui fut finie en 1288. C'est une des plus belles du royaume par son étendue, sa légéreté, la hauteur des voûtes, & la flèche qui s'élève au-dessus. Le vaisseau a deux cent treize pieds de longueur, y compris l'épaisseur des murs, quatre-vingt-sept de large, dont quarante-deux pour la grande nef, & quatre-vingt-douze pieds de hauteur sous voûte. La flèche qui s'élance du haut de l'édifice est un ouvrage des plus hardis qu'ait jamais tenté l'industrie humaine : sur un diamètre très-peu considérable elle porte le coq qui la termine à trois cent soixante-quinze pieds de haut; élévation prodigieuse qui est presque double de celle des tours de Notre-Dame de Paris. La hauteur de la croix est de trente-six pieds. Pour empêcher que cette magnifique pyramide ne soit frappée de la foudre, on a placé un conducteur sur l'aiguille voisine & en pierre de S. Philibert. Le portail est orné de deux tours gemelles d'environ deux cent quarante pieds, dans l'une desquelles sont deux bourdons, l'un de onze, l'autre de quinze milliers. Le vaisseau de Saint-Benigne, par sa structure & sa grandeur, l'emporte de beaucoup sur toutes les autres églises de la ville, & sa pyramide est une des plus élevées qu'il y ait en Europe & dans le monde. L'orgue est un des plus beaux qui existent. On desireroit seulement que la nef eût plus de profondeur. On y voit le tombeau d'un prince de Pologne qui fut moine de ce monastère pendant plusieurs années, & obtint ensuite du pape pouvoir de se marier. Derriere le chœur de cette église on remarque un ancien édifice bâti en rotonde, avec trois voûtes élevées l'une au-dessus de l'autre, ouvertes circulairement dans le milieu, & portées par des colonnes au nombre de cent quatre, dont le fût est d'une seule pièce. Le tiers de cette construction est en terre. C'étoit un temple des faux dieux, qui nous est resté du tems du paganisme. L'escalier du monastère mérite d'être vu; la coupe en est savante, & il differe peu de celui de l'abbaye de Saint-Germain-des Prés à Paris. Ce monastère a eu quatre-vingt-quinze abbés. En 1775 la mense abbatiale en fut réunie à perpétuité à l'évêché de Dijon.

C'est à Saint Benigne que les ducs de Bourgogne, & les rois Jean, Louis XI, & Charles VIII jurèrent de garder les privilèges de la province.

Le nouveau corps-de-logis élevé derrière l'église, se fait remarquer par un ton d'architecture mâle & savant.

La sainte chapelle relève immédiatement du Saint-Siège. Cette église collégiale fut fondée par

les ducs de Bourgogne en 1172 pour être la paroisse de leur maison, & donne au doyen le titre de curé des ducs, duchesses, & enfans de Bourgogne. Le doyen de la Ste chapelle siége avant les doyens des cathédrales aux états de la province. Cette église jouit de plusieurs beaux privilèges, entr'autres de celui de ne pouvoir être interdite en aucun cas. Ses canonicats sont à la nomination du roi. Le service divin s'y fait en musique. Le vaisseau, de moyenne grandeur, est d'un assez beau gothique; sa longueur est de cent soixante-sept pieds; il a soixante-trois pieds six pouces de largeur, sans y comprendre les chapelles collatérales, dont trente pieds pour la largeur de la grand'nef, & soixante-quatre pieds de hauteur sous voûte. Elle est surmontée d'une superbe aiguille d'environ trois cent cinquante pieds de haut, à compter du pavé de l'église; le réchaud contient une cloche d'argent allié, & la tour qui est au portail renferme un très-beau carrillon. On remarque dans le chœur au-dessus des stalles les écussons de trente-un chevaliers de la Toison d'or, peints en 1433 après la tenue du troisième chapitre de l'ordre, institué en 1430 par le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, qui voulut que cette église fût le lieu collège & chapitre de son ordre.

Les statues de Saint-André & de Saint-Yves qui se correspondent en cette église, sont de Dubois. Le chœur est orné d'une assomption de la vierge, composition sage & riche exécutée avec roideur. La figure de la vierge est courte & maniérée. Toute cette machine est d'Attiret, ainsi que la statue de Saint-Jean l'évangeliste. On voit dans le chœur le tombeau de Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France, amiral des mers du levant, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, qui se signala à la bataille de Renty & au siége de Calais. Il mourut en 1573. A la sainte chapelle on expose à la dévotion des fidèles une hostie miraculeuse qui s'y conserve depuis plusieurs siècles. Elle fut envoyée en 1433 par le pape Eugene III à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. L'exposition qui s'en fait tous les ans le dimanche dans l'octave de la fête-Dieu, attire à Dijon un grand concours de peuple. Elle est conservée dans un coffre d'or garni de pierreries, & on l'expose dans un ostensoir d'or, du poids de cinquante-un marcs, orné de pierres précieuses, & surmonté d'une couronne d'or qui est celle que Louis XII porta le jour de son sacre, & qu'il envoya par deux hérauts d'armes. Le coffre d'or où on la conserve est un présent du duc d'Epernon en 1433, & l'ostensoir fut offert par Isabelle duchesse de Bourgogne.

L'église de Saint-Michel est un fort beau vaisseau, bien éclairé; mais elle se fait sur-tout remarquer par la richesse & la magnificence de son portail, qui n'en reconnoît d'autre en France avant lui que ceux de Sainte-Geneviève, de Saint-Sulpice, & de Saint-Gervais à Paris. Sur un socle percé d'un triple ceintre orné de sculptures & de reliefs, s'élèvent deux tours gemelles formées de différens ordres d'architecture les uns au-dessus des autres, & surmontées de deux coupoles octogones, terminées par des boules de bronze doré. Cet ouvrage honore singuliérement la ville de Dijon: entrepris avant la renaissance des arts, il n'est point dans le genre gothique comme le sont ceux du moyen âge, & Dijon vit reparoître dans son sein l'architecture grecque, au milieu du mauvais goût qui subjuguoit alors toute l'Europe. On voit avec regret que les piliers de la nef soient encaissés dans de la menuiserie, ce qui détruit l'effet de l'architecture; & que le clocher étant resté imparfait, l'église se trouve surmontée d'une espèce de gros colombier écrasé qui dégrade le tout.

Cette église a cent quatre-vingt-huit pieds de long, les murs compris, quatre-vingt-neuf de large, indépendamment des chapelles collatérales, dont quarante-cinq pour la grand'nef, & soixante-quatre de hauteur sous voûte. Cette église renferme les cendres du président Jeannin. A la croisée méridionale on observe un grand bas-relief enfermé dans un cadre, qui représente d'une manière peut-être trop énergique la chûte des mauvais anges, & l'état de la damnation.

L'église de Saint-Etienne, avant son érection en cathédrale, fut une abbaye, de l'ordre de Saint-Augustin, dont la fondation remonte au commencement du XIIe siècle, & qui eut une suite de vingt-six abbés. En 1613 elle fut sécularisée & érigée en collégiale, & en 1731 elle fut convertie en siége épiscopal, auquel furent affectés les revenus, tant de l'abbé de Saint-Etienne, que de l'abbé de Beze, dont les titres furent supprimés. Jean Bouhier, doyen de la Sainte-Chapelle, & chancelier de l'Université, fut le premier pourvu de ce siége. L'église de Saint-Etienne a 191 pieds de long intérieurement, cinquante-six de large, dont vingt-cinq pour la grand'nef, & quarante-huit de hauteur sous voûte. Elle est surmontée d'un très-beau campanile, couvert en plomb, & elle s'annonce par un portail d'architecture moderne, construit pour la meilleure partie sur les dessins d'un élève de Mansard. Il est décoré d'un grand bas-relief, représentant le martyre de Saint-Etienne, du fameux Bouchardon. Les statues de Saint Etienne & de Saint Médard dans l'intérieur de l'église, avec les douze bustes des piliers, sont de Dubois. La figure de Saint-Jean Baptiste qui se voit dans la chapelle des fonts, est due à Clauxsluter, qui exécuta le tombeau de Philippe le Hardi aux Chartreux. On conserve au trésor de la cathédrale une épine de la couronne de Notre-Seigneur, un morceau de la vraie croix, & les vêtemens sacerdotaux de Saint Bernard qui étoient à l'abbaye de Praslon, supprimée en 1748. Le président Bouhier est inhumé en cette église. Le campanile porte un bourdon du plus gros volume, & un carrillon. Les fonctions curiales de la paroisse Saint-Médard se font à la cathédrale, à une chapelle de la croisée. Sur le

retable eſt une chaſſe, contenant les reliques de S. Médard. A côte de la cathédrale étoit une ancienne tour dont on avoit reſpecté la vétuſté. Elle exiſtoit depuis environ mille trois cents ans. C'étoit une conſtruction du VIe ſiècle. Elle étoit encore fort ſaine lorſqu'on l'a détruite en 1781.

L'égliſe collégiale de Saint-Jean eſt conſtruite en forme de croix, ſans piliers ni collatéraux. Elle a cent ſoixante-huit pieds de long, ſoixante-treize de largeur, & autant de hauteur. De vaſtes lambris, appliqués à un ceintre en charpente très-ſavant, y ſont ſubſtitués aux voûtes; mais ce qu'on n'admire point aſſez, c'eſt la hardieſſe de la flèche, ſuſpendue d'une manière preſqu'ineoncevable. Elle a environ 330 pieds d'élévation du pavé de l'égliſe. Le vaiſſeau eſt orné de neuf grands tableaux de Revel. On y conſerve un morceau de la vraie croix.

L'égliſe de Notre-Dame de Dijon eſt un gothique d'un goût exquis; c'eſt un ouvrage d'une délicateſſe, d'une légèreté extraordinaires, & un chef-d'œuvre en ce genre d'architecture. J'ai vu en Europe tous les vaiſſeaux gothiques qui ont de la réputation; je n'en ai vu aucun qui m'ait fait plus de plaiſir. Ce beau modèle gagneroit encore beaucoup ſi on lui rendoit les jours, que la barbarie ſeule peut encore tenir murés.

Cette égliſe eſt un ouvrage du XIIIe ſiècle. Les galeries en ſont formées de petites colonnes de ſix pouces de diamètre, & de quinze pieds, quelquefois de trente pieds de haut, d'un ſeul morceau. La voûte eſt une merveille de l'art. L'architecture gothique n'offrit rien de plus grand que ſon portail, qui paroît un peu nud par le retranchement qu'on n'eût jamais dû ſe permettre des figures en ſaillie qui y furent autrefois. M de Vauban fut ſi frappé des beautés générales & de détail de cette égliſe, qu'il s'écria: qu'il ne manquoit plus à ce temple qu'une boîte pour le conſerver. Feu M. Soufflot, architecte de la nouvelle Sainte-Geneviève, voulut en avoir le plan en relief, & il le fit exécuter en bois.

Les archives de la ville ſont en dépôt dans une tourelle de cette égliſe. L'horloge à figures mouvantes, placée ſur une autre tourelle au-devant de l'égliſe, eſt une dépouille de la Flandre. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, la fit tranſporter à Dijon après le ſac de Courtray. L'aſſomption de la Vierge, exécutée en relief, au fond de l'égliſe, eſt un ouvrage de Dubois.

L'égliſe des Bernardines eſt ſurmontée d'une très-belle rotonde, terminée par une boule de cuivre doré, & le maître-autel eſt décoré d'un excellent tableau de J. B. Corneille. L'abbaye des Bénédictines, dites de Saint-Julien, eſt conſtruite ſur l'emplacement de l'hôtel qu'avoit à Dijon l'amiral Philippe Chabot, gouverneur de Bourgogne, en 1526. Les murs de clôture qu'on voit chargés d'ancres & d'attributs maritimes, ſont encore ceux de ſon hôtel. Ce fut là que le comte de Charni, Eléonor Chabot, amiral de France, & commandant en Bourgogne, par le conſeil & aux preſſantes ſollicitations de Pierre Jeannin, réſolut de n'avoir aucun égard aux ordres qui lui avoient été apportés de la cour pour le maſſacre de la Saint-Barthélemi. Si Rome décerna la couronne civique à celui qui avoit ſauvé la vie d'un citoyen; à Charni, à Jeannin qui avoient préſervé une grande province d'un maſſacre général, elle eut élevé des autels!

Les Carmelites furent établies en 1605 à Dijon par la compagne de Sainte-Théreſe. C'eſt le premier couvent de femmes fondé à Dijon. Leur égliſe eſt ornée d'un fort beau portail. Celle des Urſulines eſt riche en excellens tableaux de Reſtout, de Revel, de Quentin, de Taſſet, élève du Guerchin, & on y voit deux ſtatues de Saint Joſeph & de Saint Auguſtin, de Bouchardon.

Le monaſtère de la Viſitation fut établi en 1622 par Jeanne-Françoiſe Fremiot de Chantal, fondatrice de l'ordre, & qui eut Dijon pour patrie. Le maître-autel eſt ſous un riche baldaquin, ſoutenu par ſix colonnes corinthiennes. On voit dans une chapelle le tombeau de M. Rigoley de Puligni, qui eſt d'un bon travail.

Le couvent des Jacobines a été ſupprimé dans ces derniers tems. On voyoit à leur égliſe, au maître-autel, un tableau de Jeſus-Chriſt, communiant Sainte Catherine, excellent morceau de Quentin, peintre Dijonois, qui fut admiré du Pouſſin, à ſon paſſage à Dijon.

L'égliſe S. Philibert, au-deſſus de laquelle s'élève une lourde aiguille en pierre, contient les cendres de Dubois, le ſculpteur de Dijon par excellence.

La chartreuſe, à un demi-quart de lieue de la ville, fut fondée en 1383. Les cendres de quelques ducs de Bourgogne y repoſent ſous de magnifiques tombeaux, qui ſont cités comme un des plus beaux monumens des arts, eu égard ſur-tout au tems où ils furent faits. Ces tombeaux ſont ceux de Philippe le Hardi, de Jean-ſans-Peur, & de la ducheſſe ſon épouſe, (Marguerite de Bavière.) Les figures, qui ſont d'albâtre, & d'un travail exquis, repoſent ſur de ſuperbes tables de marbre noir, au-deſſous, & à l'entour deſquelles une multitude de petites figures de Chartreux, taillées en marbre blanc, & excellemment travaillées, repréſentent les expreſſions variées de la douleur. Deux anges à chaque tombeau ſoutiennent le caſque des ducs, & il y en a deux aux pieds de la ducheſſe pour ſupporter ſon écu armorié. L'intention de Philippe-le-Bon, qui inſtitua la toiſon d'or, avoit été d'y perpétuer auſſi ſa mémoire par un monument funéraire. Il avoit même déjà mis quelques ſommes en dépôt, & amaſſé des marbres pour l'exécution de ce tombeau; mais Charles-le-Téméraire, ſon ſucceſſeur, en fils peu religieux, diſtrait par des guerres ruineuſes, négligea les pieuſes intentions de ſon père, & diſſipa l'argent. Il ſe contenta de faire tranſporter de Bruges le corps de Philippe-le-Bon, & le fit placer dans un caveau, près de celui du duc Jean. Le tombeau de Philippe-le-Hardi eſt

de Claux-Sluter. On conserve aux Chartreux la tête du duc Jean-sans-Peur, qui fut tué sur le pont de Montereau, sous Charles VI, à l'instigation du Dauphin. Elle porte l'entaille du coutelas. Elle ne se montre qu'aux princes, très-difficilement à d'autres. Bonne d'Artois, seconde femme de Philippe-le-Bon, & plusieurs princesses de la maison de Bourgogne, ont aussi leur sépulture dans ce monastère, ainsi que quelques seigneurs de la Trimouille. L'église est ornée de bons tableaux, de Carle-Vanloo, de Crants, & quelques-autres.

Le grand hôpital, sous le nom de *Notre-Dame de la Charité*, est un des plus beaux établissemens en ce genre qu'il y ait dans le royaume. Dans sa construction, on a consulté également & la décoration, & l'utilité des malades. L'hôpital Sainte-Anne fut fondé pour de pauvres orphelines qu'on y instruit à travailler, en linge, à la tapisserie, à broder, &c. La société de la Miséricorde, établie en 1658, pour venir au secours des malheureux, leur distribue annuellement une grande quantité de bois, de charbon, de médicamens, de syrops, de confitures, &c. Ses bienfaits s'étendent encore sur les prisons.

Dijon est orné de beaux hôtels, de très-belles places, & d'édifices publics sacrés & profanes, dignes de remarque. On y observe sur-tout la place royale, décorée d'une excellente statue équestre, en bronze, de Louis XIV, érigée en 1725. Elle pèse cinquante-deux milliers, dont trente-six milliers pour le cheval, & seize milliers pour la figure du roi. Ce monument, qui est un ouvrage de le Hongre, a coûté 108,000 livres, indépendamment du pied-d'estal dans lequel il a été employé mille deux cent quatre-vingt-quinze pieds de marbre, tant blanc pommelé, que gris, qui, rendu à Dijon, a coûté brut 32 liv. le pied quarré. La place, construite en fer à cheval, est régulière, & couronnée circulairement d'une balustrade; au-devant est le magnifique palais de la province, qu'on nomme *le Logis du roi*, orné de superbes portiques & d'une très-haute tour en terrasse, qui est du plus bel effet; à gauche, le palais des états, la rue de condé, tirée au cordeau, toute en pierres de taille, formée de maisons à balcons, bâties uniformément, même hauteur, même structure; à droite la haute & très-hardie pyramide de la Sainte-Chapelle, le somptueux portail de l'église de Saint-Michel, & le riche campanile de la cathédrale, tellement que de ce point la ville de Dijon s'annonce de la manière la plus brillante.

Les autres places de Dijon les plus remarquables sont celles de Saint-Etienne, de Saint-Jean, de Saint-Michel, & des Cordeliers.

Le palais du logis du roi a reçu successivement les rois Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, qui y ont logé. Les gouverneurs de la province l'habitent lorsqu'ils viennent à Dijon. C'est un corps-de-logis d'une vaste étendue, qui a beaucoup de dignité. Des deux aîles en retour, il en est une qui n'est point encore achevée, mais qui va l'être d'après la décision des derniers états. L'autre est terminée par un péristile Toscan, construit d'après les dessins de M. Gabriel, ainsi que la porte & l'escalier de la salle des états. Ce palais est surmonté d'une grande tour, vulgairement nommée *la terrasse du logis du roi*, commencée en 1367, & qui ne fut finie que par Philippe-le-Bon. Elle est de belles pierres de taille, & très-haute; & quoique de forme irrégulière & bisarre, elle est d'un grand effet. Cette tour sert d'observatoire à l'académie.

Le logis du roi fut le château des ducs de Bourgogne; mais à la réserve de la tour, d'une partie du corps-de-logis, & d'un bâtiment adjacent, c'est un édifice moderne, postérieur à ces souverains. La cour, qui forme un quarré long, a jour sur la place royale, par une grille de fer d'une grande étendue. L'autel de la chapelle des élus est orné d'un tableau de Jouvenet.

Le palais où s'assemble le parlement s'annonce par un porche, élevé sur un perron de plusieurs marches, & décoré de colonnes & de statues, en particulier de celle de Henri II, sous le règne duquel furent commencés la grande salle & le portail, qui furent achevés sous Charles IX. La salle des audiences publiques fut faite par Louis XII. Le plafond est de la plus grande richesse, par l'or, la sculpture, la peinture. Les vitraux, qui sont peints, sont un don de François Ier. On y voit son portrait, avec son emblême, qui fut la Salamandre dans le feu.

Le parlement de Dijon s'est toujours distingué par ses lumières & par son attachement aux intérêts de la province. Il fut créé à l'instar de celui de Paris par lettres-patentes de Louis XI, données à Arras le 18 mars 1477, après la mort de Charles le Belliqueux, & confirmées par une déclaration du même roi du 9 août 1480. La première séance s'en tint à Dijon le 24 octobre suivant, & il n'avoit alors dans son ressort que le duché de Bourgogne, & ses dépendances. Il n'étoit composé que d'une chambre, qu'on a depuis appellée *la grand'Chambre*. Mais François Ier y ajouta la chambre de la Tournelle en 1537, Henri III les requêtes du palais en 1575, & celle des enquêtes en 1589; Louis XIII la juridiction des aides en 1630. La table de marbre, supprimée par le trop fameux édit de 1771, a été réunie à la chambre des enquêtes. Henri IV mit sous son ressort la Bresse, le Bugey, le Val-Romey & le pays de Gex qui en dépendent encore aujourd'hui avec la principauté de Dombes. Il y a dix-neuf bailliages royaux, & six présidiaux sous le ressort du parlement de Bourgogne, & il seroit à souhaiter qu'on l'accrût des comtés de Mâcon, d'Auxerre, & de Bar-sur-Seine. C'est un bien grand abus que les habitans de la première de ces villes soient distraits de leur province, pour aller discuter leurs intérêts à cent lieues de leurs murs, à frais immenses, en abandonnant leur

maison,

maiſon, leurs affaires, leur commerce; conſidérant ſur-tout que le parlement de Dijon eſt interpoſé entre le comté de Mâconois, & le tribunal de Paris auquel il reſſortit.

Les comtés d'Auxerre, de Bar-ſur-Seine, & de Mâcon, forment la partie du duché de Bourgogne, reſſortiſſante au parlement de Paris. Ils furent unis & incorporés au parlement de Dijon par édit de Henri III, donné à Tours au mois de juin 1589, mais la mort de ce prince arrêta l'exécution de ſon édit, quoiqu'enregiſtré. On doit attendre de la ſollicitude du gouvernement pour le bien des peuples, qu'on verra revivre cet édit. Il a pu exiſter un ordre de choſes où ces pays ont pu momentanément reconnoître la juriſdiction du tribunal de la capitale; mais dans l'état actuel des choſes, ſouſtraire les peuples de ces diſtricts à leur parlement légitime, & qui eſt à leur proximité, pour les ſoumettre à un parlement étranger, auquel ils ne peuvent recourir qu'à grands frais & par la ſuſpenſion totale de leurs affaires, ſoit publiques, ſoit domeſtiques; ce ſeroit, ſinon interrompre, du moins embarraſſer les voies de la juſtice pour quelque partie des ſujets, & perpétuer un abus également manifeſte & préjudiciable.

Aux états généraux du royaume, tenus à Paris en 1557, le premier préſident du parlement de Dijon obtint la préſéance ſur celui du parlement de Rouen, qui la lui diſputoit.

Entre les hôtels qu'on pourroit remarquer, celui de l'intendance, acquis de la maiſon Bouhier, mérite d'être cité. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il ne fût pas dans le coin de la ville le plus retiré, tandis qu'ailleurs il pourroit en faire un des ornemens.

Cette ville a une faculté de droit, établie par édit de 1722, qui ſe qualifie d'univerſité. Elle eſt même déſignée conſtamment par le roi ſous ce titre. Elle eſt pourvue de quatre profeſſeurs en droits civil & canonique, dont les chaires ſe donnent au concours, ainſi que les places des quatre docteurs aggrégés, & la chaire de profeſſeur en droit François.

Le collège de Dijon eſt ſans doute le mieux monté qu'il y ait dans le royaume. Il eſt compoſé d'un principal, d'un ſous-principal-préfet, de deux profeſſeurs en théologie, de deux profeſſeurs de philoſophie, d'un profeſſeur de mathématiques, d'un profeſſeur de langue Allemande, d'un profeſſeur d'hiſtoire, de deux profeſſeurs de réthorique, l'un pour l'éloquence, l'autre pour la poéſie; d'un profeſſeur d'humanités, des régens de troiſième, quatrième, cinquième, ſixième, d'un ſuppléant, & d'un bibliothécaire. Il ſeroit à deſirer qu'on y établit un profeſſeur d'hiſtoire naturelle, par la ſuppreſſion du profeſſeur de poéſie latine, dont la partie ſeroit traitée conjointement avec l'éloquence, par un ſeul profeſſeur de réthorique. Tous les trois ans il s'y fait avec appareil une diſtribution ſolemnelle de prix, en valeur d'environ mille livres. Indépendamment de ces prix, qui furent fondés en 1737 par le premier préſident Jean de Berbiſey, les adminiſtrateurs du collége en diſtribuent annuellement dans les claſſes d'humanités, même dans celles de philoſophie. Cette même adminiſtration a formé un cabinet de phyſique conſidérable: elle a aſſigné une ſomme annuelle à ſon entretien, & elle a formé une bibliothèque à l'uſage des étudians, fournie de bons livres de littérature, d'hiſtoire & de morale.

Ce collége, où les Jéſuites eurent autrefois d'habiles maîtres, fut conſtruit ſur l'emplacement de l'hôtel de la Trimouille. On y voit de beaux tableaux de Rével, de Corneille, & de quelques autres maîtres. Aux jours de ſolemnités l'autel & le tabernacle de l'égliſe ſont revêtus d'orfévrerie & de bas-reliefs en argent de la plus grande richeſſe. Ce fut un don du duc de Bellegarde, gouverneur de la province, ſous Henri IV.

Cette ville a de quoi étonner par ſon heureuſe & ſingulière fécondité en ſavans du premier ordre, en littérateurs habiles, en hommes de génie. C'eſt de ſon ſein que ſont ſortis MM. Boſſuet, Crébillon, Piron, Saumaiſe, Rameau, le créateur de la muſique en France; le préſident Jeannin, le préſident Bouhier, M. de la Monnoye, M. de Buffon, Claude & Jean-Baptiſte Meneſtrier, deux célèbres antiquaires, le chevalier de Jaucourt, l'abbé Nicaiſe, le préſident de Broſſe, M. de Longepierre, M. Bannelier, juriſconſulte fameux; le P. Oudin, M. Mariotte, S. Bernard, que je cite comme homme éloquent & grand perſonnage; M. Legouz de Gerland, l'abbé Clément, qui ſe diſtingua par ſes talens pour la chaire; Quentin, & Jean Dubois, deux artiſtes du premier mérite, l'un peintre, l'autre ſculpteur & architecte; M. de Marcenay, graveur très-célèbre. Encore aujourd'hui cette ville a des ſavans diſtingués, parmi leſquels on citeroit M. l'Archer, de l'académie des Inſcriptions; M. de Morveau, M. Maret, & quelques autres. Philibert de la Mare, M. Diderot, l'un des plus profonds métaphyſiciens qui aient exiſté chez aucune nation; M. de Vauban, l'abbé Sallier, M. d'Aubenton, M. Gueneau de Montbelliard, ſont nés dans ſes environs; Greuze, M. de la Lande, ont vu le jour dans le reſſort de cette ville.

L'académie de Dijon, hors de la foule des inſtitutions du même genre, vient en Europe immédiatement après celles de Londres, de Paris, de Berlin, de Pétersbourg & de Bologne. Remarquons qu'on doit en quelque ſorte à cette académie les productions de l'éloquent & vertueux citoyen de Genève. Elle couronna ſon diſcours de l'influence qu'a eu ſur les mœurs le rétabliſſement des ſciences & des arts. L'épigraphe en étoit, *Barbarus hîc ego ſum, quia non intelligor illis.* Le ſuccès de l'ouvrage prouva à M. Rouſſeau que l'académie l'avoit parfaitement entendu: il comprit qu'on étoit capable de briſer d'anciens préjugés, & de s'élever à ſa manière de voir: de-là les chefs-d'œuvres qui ont conſacré ſon nom à l'immortalité.

Le jardin de botanique, ſitué hors de la ville,

vers le levant, est une dépendance de l'académie, qui a d'ailleurs une collection d'histoire naturelle, un beau laboratoire de chimie, un médailler & un observatoire. Cette société, fondée en 1725, a pour objet de ses travaux & de ses recherches, la morale, la physique, la médecine, les belles-lettres & les arts. Elle tient ses séances dans un magnifique sallon. Les états de la province ont accordé une somme annuelle de 1800 livres, pour l'établissement d'un cours public & gratuit de chimie, qui se fait à l'académie. Il y a aussi des cours publics de matière médicale, de botanique, d'accouchemens; un d'anatomie pourvu d'un amphithéatre, & une école gratuite de dessin. La fondation d'ailleurs de différens prix entretient l'émulation, & concourt au progrès des connoissances. Les états, outre les prix annuels dans l'école de dessin, ont fondé deux prix extraordinaires, l'un pour la classe de peinture, l'autre pour celle de sculpture. Ils se donnent tous les quatre ans, & consistent en une pension de 600 livres, payable pendant quatre années consécutives, pour entretenir aux études, à Rome, ceux qui auront eu la palme au concours à l'école de Dijon.

Dans les derniers siècles & sous ses ducs, il y avoit à Dijon beaucoup de haute noblesse. On y voyoit les Vienne, les Bauffremont, les Vergy, les Châlon, les Charni, les Damas. On montre encore à Dijon les hôtels ou l'emplacement des hôtels de Chabot, Clermont-Tonnerre, Biron, Croi ou Crouy, de la Trimouille, de Mailly, de Montrevel, d'Orange, de Rochefort, de Saulx, de Jaucourt, de Scenecey, de Tavannes, de Thianges, de Montgomery, de Vergy, de Vienne, d'Elbeuf, de Thianges.

Dijon est une des villes du royaume où la vie est le plus agréable, & où il règne le meilleur ton de société. C'est le lieu de la convocation des états de la province. Nous en parlons, art. *Bourgogne*. Les remparts, plantés par-tout de deux rangs d'arbres, y offrent une très-agréable promenade.

Aux portes de Dijon est un lieu de plaisance appellé *Montmusard*. Le château, d'architecture moderne, & qui s'annonce par une magnifique colonade, est d'un très-grand effet. On n'avoit épargné aucune dépense pour faire de Montmusard un lieu charmant & délicieux. Les eaux plattes & jaillissantes, les statues, les grottes, les rocailles, les cascades, les kiosques, les allées couvertes, les labyrinthes, les théâtres de charmilles & de gazon, des fortereſſes simulées, tout y varioit merveilleusement le spectacle. Le tout étoit d'ailleurs contigu à un parc d'une immense étendue: mais dans ces derniers tems, cette superbe maison de plaisance, dont un souverain se fût énorgueilli, par un renversement étrange, a passé entre les mains d'un marchand, qui, sans respect pour les productions de l'art, a porté la hache par-tout, par-tout a renversé, détruit, dénaturé, anéanti! Quinze cent mille livres de dépenses consacrées à l'agrément des citoyens, à l'embellissement de la ville, à attirer & à fixer à Dijon les étrangers; tout en un jour a succombé sous la faulx du marchand D . . . . . qui, sous les yeux d'une ville, où il y a de l'esprit & du goût, a obtenu le droit de ravager Montmusard, à un prix qui en eût à peine payé les murs d'enceinte. Il a fait ce qu'il devoit: la ville en a-t-elle fait autant?

Le seul reproche qu'on a fait quelquefois à ces jardins, est qu'il n'y avoit point de régularité, point d'ensemble. Mais est-ce bien un défaut dans un lieu de repos & de délassement, où quittant la marche symétrique & monotone de la ville, on aime à retrouver une variété qui sente le désordre. Bien plus, si le goût anglois est le vrai goût des jardins, Dijon en offrit le premier exemple en France dans ceux de Montmusard il y a près de quarante ans!

La promenade la plus agréable de Dijon, après celle dont nous venons de parler, est le parc, appartenant à M. le prince de Condé, & auquel on arrive par un beau cours d'un quart de lieue de longueur, formé de quatre rangs de tilleuls, interrompus à moitié de l'espace par un cirque spacieux, contourné par les mêmes rangs d'arbres, pliés circulairement. Le parc très-bien planté & très-bien entretenu, fut exécuté d'après les desseins du célèbre le Notre. Il est fermé de murs de trois côtés; le quatrieme se présente en terrasse sur la rivière d'Ouche, qui y sert de clôture, en même-tems qu'elle y fait ornement. Le cours Fleury, le Quinconce, l'Arquebuse, l'Esplanade, sont encore de fort agréables promenades.

Entre la ville & le couvent des chartreux est le jeu de l'arquebuse, dont le bâtiment, qui est un long corps-de-logis accompagné de deux pavillons, fait face à deux avenues d'arbres en berceau, separées par un canal qui répond à la porte d'entrée, & divise les jardins, à l'extrémité desquels est un peuplier colossal, le plus haut & le plus volumineux des arbres que je vis jamais. De sa cime s'élance la perche qui, à sa sommité, suspend l'oiseau offert à la dextérité des arquebusiers.

Dijon manufacture des velours sur coton, des indiennes, des mousselines rayées & à cadrille, des bas de soie, des droguets rayés & unis, quelques draps & de fort belles ratines: mais ces fabriques ont très-peu d'activité.

La porte Guillaume, qui est celle précisément par laquelle on arrive de la capitale du royaume, est une masse informe, qui se ressent trop de la barbarie des tems où elle fut faite, & qu'il conviendroit de remplacer par un autre en arc de triomphe; & dans ce cas, les Bénédictins, dont le mur de clôture longe la rue, sur un espace considérable, seroient invités à consentir la vente d'une lisière de leur enclos pour des constructions publiques ou particulières, qui figureroient mieux à

l'abord de la ville qu'un grand & triſte mur de jardin.

Il conviendroit auſſi pour l'embelliſſement de cette ville, & la facilité des communications, que l'on perçât une nouvelle rue, de la rue Saint-Etienne à celle de la comédie; que l'on prolongeât la rue Saint-Etienne juſqu'à celle des dames de Saint-Julien, en ouvrant l'étranglement qui les ſépare; que l'on démaſquât le portail de Notre-Dame par des démolitions qui lui donnaſſent jour ſur la rue des Jacobins; que l'on dreſſât une nouvelle rue qui, du bas de la rue de Condé, ſe terminât à la place Saint-Georges; & que l'on fît déboucher, ſur le rempart, la rue des dames Sainte-Marie, par un plan incliné, ou par un grand & bel eſcalier, en élargiſſant d'ailleurs le défilé par lequel elle communique à la place de la charbonnerie.

Dijon eſt ſitué au pied du mont Afrique, dans une plaine fécunde & ſuperbe, arroſée par la Saône & un grand nombre d'autres rivières, & qui s'étend juſqu'aux montagnes de la Franche-Comté & de la Savoie. De ſes murs la vue porte juſques aux Alpes. On découvre la ſommité du mont-Blanc, & celle du Gemni; le premier, aux frontières de l'Italie & de la Savoie; l'autre, entre le Vallais & le canton de Berne.

Quoique, en arrivant de Paris à Dijon, par Troyes ou par Montbard, on ait à deſcendre pendant deux lieues entières; cependant l'aſſiète de Dijon eſt encore fort exhauſſée au-deſſus du niveau de la mer. Il n'eſt point de ville en Europe qui s'annonce ſi bien au-dehors que celle-ci, par la multitude & la variété de ſes tours, campaniles, donjons, dômes, pyramydes. Par une négligence que l'on ne peut trop improuver, les citoyens ſe trouvent condamnés à l'uſage des eaux mal-ſaines des puits; tandis que la ville eſt environnée de fontaines dont les eaux ſalubres & de la meilleure qualité pourroient être conduites ſans beaucoup de frais dans la ville qu'elles abreuvèrent autrefois.

C'eſt depuis Dijon, juſqu'aux environs de Châlon, que règne cette côte fertile & délicieuſe, qui donne les vins de Bourgogne, connus ſous les noms de Beaune, Nuits, Pomar, Volnay, Chambertin, Vougeot, Montrachet, la Romanée, &c. On creuſe actuellement un canal entre cette ville & la Saône, objet de la plus grande importance, & juſqu'ici toujours négligé, au grand préjudice de cette ville, où il n'y a pas grand mouvement, & qui ne tient le peu de luſtre dont elle jouit encore extérieurement, qu'au ſéjour qu'y ont fait ſes anciens ducs. Plus grande que Piſe, Sienne, Padoue, & Ferrare; plus belle encore que chacune de ces villes, elle a de commun avec elles de manquer d'habitans.

Cette ville eſt à 35 lieues n. de Lyon, 17 o. de Beſançon, 13 n. de Châlon, 12 ſ. de Langres, 16 ſ. o. d'Autun, 30 ſ. e. d'Auxerre, 68 ſ. e de Paris, 120 de Dunkerque & de Marſeille. *Long.* 22 d. 42′ 23″; *lat.* 47 d. 19′ 22″. (*R.*)

DIJONNOIS (le), *Tractus Divionenſis*, pays de France, en Bourgogne, qui comprend cinq diſtricts ou bailliages, le bailliage de Dijon, le bailliage de Beaune, celui de Nuits, ceux d'Auxonne & de Saint-Jean de Lône. (*R.*)

DILE (la), rivière du Brabant, qui ſe jète dans l'Eſcaut. Elle a ſa ſource près du Hainaut François. (*R.*)

DILIGE, ville forte de l'île de Ceilan, où le roi de Candi fait ſa réſidence. *Long.* 99, 10; *lat.* 7, 40. (*R.*)

DILLENBOURG, petite ville d'Allemagne, munie d'un vieux fort, capitale du comté de même nom, dans le cercle de Weſtphalie, ſujète au comte de Naſſau-Dillenbourg. Elle eſt ſur la Dile, à 9 lieues n. o. de Marpurg, 18 n. de Francfort, 20 e. de Bonn. *Longit.* 25, 49; *lat.* 50, 45. Le comté de Dillenbourg a environ 4 li. de long, & 3 de large. (*R.*)

DILLINGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, & dans les états du prince évêque d'Augsbourg, lequel y fait ſa réſidence ordinaire. Elle eſt ſituée ſur le Danube, & renferme, outre le palais épiſcopal, une univerſité catholique fondée l'an 1552, un collège de chanoines ſéculiers, un couvent de Capucins, & deux couvens de religieuſes. C'eſt auſſi le chef-lieu d'un bailliage aſſez étendu. Elle eſt à 7 lieues n. e. d'Augsbourg. *Long.* 29, 10; *lat.* 48, 38. (*R.*)

DILO, abbaye de France, au diocèſe de Sens, de l'ordre de Prémontré, du revenu de 1500 liv. (*R.*)

DIMEL (la), rivière d'Allemagne, dans le cercle & dans le duché de Weſtphalie, laquelle traverſe l'évêché de Paderborn, & va ſe jeter dans le Weſer. (*R.*)

DIMEN. C'eſt le nom commun à deux petites îles, du nombre de celles de Faro, dans la mer du Nord, & ſous la domination Danoiſe. Ce ne ſont proprement que deux grands rochers, dont l'un peut avoir deux lieues de circuit, & l'autre quelque choſe de moins; mais ſur ces rochers, couverts de terre à une certaine épaiſſeur, croiſſent d'excellens pâturages pour les brebis. L'on y entretient ces animaux d'un bout de l'année à l'autre en plein air, l'hiver comme l'été, la nuit comme le jour; & l'on fait cette obſervation ſur celles qui paiſſent dans la plus petite de ces deux îles, qu'en peu de tems les blanches y deviennent noires, & que ce changement commence par les jambes, qui d'abord prennent de petites taches noires, leſquelles venant à s'élargir, répandent enfin la couleur noire ſur la laine par tout le corps. (*R.*)

DIMOTUC, ville de la Romanie, dans la Turquie Européenne. Elle eſt ſituée ſur une montagne, baignée par la rivière de Mariza, l'Ebre des anciens. Il s'y trouve un archevêque Grec. C'eſt la patrie du ſultan Bajazet, qui s'y retira après avoir cédé l'empire à ſon fils. Elle eſt à 5 li. ſ. o.

d'Andrinople, 10 n. de Trajanople. *Long.* 44, 8; *lat.* 41, 38. (*R.*)

DINANT, ville de France, en Bretagne. Elle eſt ſituée ſur la Rance. Elle a un bon château, deux couvens & un bel hôpital. Le pays dans lequel elle eſt ſituée abonde en grains & en lin. Elle eſt à 6 li. ſ. de Saint-Malo, 12 n. o. de Rennes, & 83 o. de Paris. *Long.* 14, 26 40; *lat.* 48, 27, 16. (*R.*)

DINANT, ville d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie, enclavée dans les Pays-Bas, & appartenant à l'évêché de Liège. Elle eſt ſituée près de la Meuſe, & il s'y trouve une égliſe collégiale, ſept autres égliſes qui en ſont des annexes, un collège, ſix couvens, & deux hôpitaux. Elle étoit autrefois très-bien fortifiée, de même que ſon château; mais les fortifications en furent démolies en 1703. Il ſe trouve dans les environs des carrières de beau marbre. Elle eſt à 5 lieues ſ. de Namur, 15 ſ. e. de Mons, & 16 ſ. o. de Liège. *Long.* 26, 15; *lat.* 50, 15. (*R.*)

DINCKELSPIL, ou DINKELSBUHL, ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, ſur la Wernitz. Il y a un grand conſeil dépoſitaire du pouvoir ſouverain, & un petit conſeil chargé du pouvoir exécutif. Le grand conſeil eſt mêlé de Catholiques & de Luthériens; le petit n'eſt compoſé que de Catholiques. Il s'y fait du commerce en draps & en faucilles. Elle eſt à 16 li. n. o. de Neubourg, 15 ſ. o. de Nuremberg. *Long.* 29, 5; *lat.* 49, 2. (*R.*)

DINGELFING, ville de la Bavière, en Allemagne. Elle eſt ſituée ſur l'Iſer, entre Landshut & Straubing. (*R.*)

DINGLACKEN, petite ville du duché de Clèves. (*R.*)

DINGLE, petite ville d'Irlande, dans la Momonie, avec un port, dans le comté de Kerri, à 30 li. de Korck. *Long.* 7, 25; *lat.* 52, 6. (*R.*)

DINGWAL, petite ville d'Ecoſſe, au comté de Roſſ. On a ſouvent trouvé des perles dans la rivière de Connel, ſur laquelle eſt elle ſituée. Elle eſt à 40 lieues n. o. d'Edimbourg, 115 n. o. de Londres. *Long.* 13, 40; *lat.* 57, 46. (*R.*)

DINWEL. *Voyez* DINGWAL.

DIOIS (le), contrée de Dauphiné, en France. Elle eſt ſituée entre le Gréſivaudan, le Gapençois & le Valentinois. Die en eſt la capitale. (*R.*)

DIPPOLDISWALDAU, petite ville d'Allemagne, dans la Miſnie, au cercle de haute-Saxe. Elle appartient à l'électeur de Saxe. (*R.*)

DIRMETINGEN. *Voyez* TARMETINGEN.

DIRSCHAW, ville du palatinat de Culm, en Pruſſe. Elle eſt ſituée ſur la Wiſtule, entre Dantzic & Gnief. *Long.* 37; *lat.* 54, 3. (*R.*)

DISMA, île du Japon, qui n'eſt ſéparée de Nangaſaki que par un canal fort étroit. Les Hollandois y ont un grand & riche magaſin, & peuvent y commercer pendant tout le mois d'octobre. (*R.*)

DISSENZANO, petite ville de l'état de Veniſe, en Italie, ſituée ſur le lac de Garde. Ses environs donnent de bons vins. (*R.*)

DITHMARSEN, contrée du Holſtein, ſituée ſur la mer Baltique, entre l'Elbe & l'Eyder. Le pays eſt aquatique & fangeux. Il appartient actuellement tout entier au roi de Danemarck. (*R.*)

DIU, ville des Indes, dans une île de même nom, ſituée ſur la côte du royaume de Guzurate. Cette ville eſt très-forte, & elle eſt défendue par une bonne citadelle. L'île & la ville appartienent aux Portugais depuis 1535; ceux de Cambaye l'aſſiégèrent en vain en 1538. Ils furent auſſi contraints d'en lever le ſiège en 1546. Le commerce y fut autrefois plus conſidérable qu'il ne l'eſt aujourd'hui. *Long.* 86, 20; *lat.* 22, 45. (*R.*)

DIVANDUROU, nom de cinq îles d'Aſie, voiſines des Maldives. Chacune de ces îles a environ ſept lieues de tour. Elles appartiennent au roi de Cananor. L'air y eſt bon, le terrein fertile, & il s'y fait du commerce. (*R.*)

DIVAR, île de la mer des Indes, au nord de Goa, ſujète aux Portugais. (*R.*)

DIVE (la), rivière de France, en Normandie. Elle prend ſa ſource au-deſſous de Gaſſey, & ſe rend dans la mer à douze lieues de là, au bourg de ſon nom.

Il y a au Poitou une autre rivière de même nom, qui ſe jète dans la Vienne. (*R.*)

DIXMUDE, ville de Flandre, aux Pays-Bas. Elle eſt ſituée ſur l'Yperlée. C'étoit autrefois une place forte. Il s'y trouve quatre couvens. Elle fut aſſiégée inutilement, en 1459, par les habitans de Bruges, & en 1580 par les Gantois. Les François la prirent en 1647, en 1658, en 1683 & en 1695. Elle fut cédée à la maiſon d'Autriche à la paix d'Utrecht. Elle eſt ſituée dans un pays agréable, à 3 li. de Nieuport & de Furnes, 5 n. o. d'Ypres, 7 & demie e. de Dunkerque. *Long.* 30, 20; *lat.* 51, 2. (*R.*)

DIZIER (Saint), ville de France, en Champagne, ſituée ſur la Marne. En 1554, elle ſoutint un ſiège fameux contre l'armée de Charles V. Elle fait partie des domaines du roi, & c'eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, d'un bailliage royal reſſortiſſant à celui de Vitri-le-François, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. Elle eſt ſituée dans le Vallage. Les fortifications en ont été négligées. C'eſt en cette ville que la Marne commence à être navigable. Le chemin qui eſt entre cette ville & celle de Vitri, eſt un des plus beaux qu'il y ait dans toute l'Europe. Elle eſt à 6 li. e. de Vitri-le-François, à 5 lieues ſ. o. de Bar-le-Duc, & 46 ſ. o. de Paris. *Long.* 22, 25; *lat.* 48, 35. (*R.*)

DMITROW, ville de l'empire de Ruſſie, dans le gouvernement de Moſcovie, ſur la rivière de Jachroma. (*R.*)

DNIEPER. *Voyez* NIEPER.

DOBBERAN, autrefois ce fut un monaſtère

fameux, dans le duché de Mecklenbourg, au cercle de baſſe-Saxe. Il a été converti depuis en une maiſon de bailliage. (*R.*)

DOBBERTIN, abbaye de filles nobles, dans le duché de Mecklenbourg, au cercle de baſſe-Saxe, vers le centre du pays de Wenden. (*R.*)

DOBLAC, ville d'Allemagne, au comté de Tirol, près du torrent de Rienez, au pied des Alpes, dans le diſtrict de Brixen. (*R.*)

DOBOKA, ou DOBOTZA, ville de Hongrie, dans la Tranſylvanie, ſur la rivière de Szamos. Elle n'a de remarquable que ſon nom, lequel eſt celui de l'un des ſept comtés Hongrois du pays. (*R.*)

DOBRA, petite ville & château fort élevé de la baſſe-Hongrie, dans le comté d'Eiſenbourg. C'eſt auſſi le nom d'un château de Tranſylvanie, dans le comté d'Huniade; & d'un autre d'Allemagne, dans la Franconie, dans l'évêché de Bamberg. L'aſſiete de tous trois étant eſtimée très-avantageuſe de ſa nature, elle leur a peut-être fait donner à chacun le nom commun de Dobra, qui veut dire en polonois & en eſclavon, *bon.* (*R.*)

DOBRELUGK, beau château de la baſſe-Luſace, qui, avec vingt villages ſitués aux environs, & la petite ville de Kerchen, forment une ſeigneurie qui appartenoit autrefois aux religieux de l'ordre de Cîteaux, mais qui a été réunie au domaine. Le château eſt ſur le Dober. (*R.*)

DOBRING. *Voyez* DOBRONA.

DOBRONA, DOBRING, DOBRONIWA, ville de la baſſe-Hongrie, dans le comté de Sohl. Elle eſt bien peuplée, mais elle n'eſt plus comme autrefois du nombre des villes royales du pays. Cependant, elle a encore le *jus gladii immediatum*; enſorte que l'on ne peut appeller de ſes ſentences que *ad perſonalem preſentiæ regiæ.* (*R.*)

DOBRZANY, ville de Bohême, dans le cercle de Pilſen, ſur la rivière de Radbuze. Elle appartient au couvent de Chotieſſow qui en eſt tout proche, & dont le prieur eſt membre des états du pays. (*R.*)

DOBRZIN, petite ville de Pologne, capitale d'un diſtrict de même nom, dens la Mazovie. Elle eſt ſur un rocher, près de la Wiſtule, à 5 li. n. o. de Plocsko, 5 e. de Wadiſlaw. *Long.* 37, 35, *lat.* 52, 38. (*R.*)

DOBSCHA, ou DOBSCHAU, ville de la haute-Hongrie dans les montagnes du comté de Gomor. Elle eſt peuplée d'Allemands, & connue par le papier, l'amiante, le cinabre, le fer & le cuivre, que cette nation induſtrieuſe y travaille. (*R.*)

DOCKUM, ville des Provinces-Unies, dans l'Oſtergou, en Friſe. Elle eſt ſituée à l'embouchure de l'Avers. Cette ville forte & conſidérable, eſt à 4 li. n. e. de Lewarden, & 9 n. o. de Groningue. *Long.* 23, 28; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DOÉ, ou DOUÉ, petite ville de France en Anjou, ſituée à 4 li. de la Loire. Il s'y trouve une égliſe paroiſſiale, un chapitre, un hôpital, un couvent, & une très-belle fontaine. Elle eſt remarquable par le palais des anciens ducs d'Aquitaine, dont elle offre encore les ruines, & par ſes foires. C'eſt la patrie de Savari, dont les ouvrages ſur le fait du commerce ont eu du ſuccès. *Long.* 17, 15; *lat.* 47, 12. (*R.*)

DOEBELN, petite ville d'Allemagne, en haute-Saxe, dans l'électorat de ce nom, & dans le marquiſat de Miſnie, au cercle de Mulde. Elle a ſéance & voix aux états du pays, & renferme avec trois égliſes & un hôpital, pluſieurs fabriques de draps, de toiles & de chapeaux. Elle eſt ancienne, & elle a eu ſouvent part aux malheurs des incendies, jadis ſi communs dans les villes provinciales d'Allemagne. (*R.*)

DOEMITZ, petite ville d'Allemagne, en baſſe-Saxe, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin, au confluent de l'Elde & de l'Elbe. L'on y exige un grand péage, ſous le canon d'un château bien fortifié. Cette ville, ſituée en particulier dans la principauté de Wenden, & munie de bonnes fortifications, eſt à 10 li. ſ. de Swerin, 5 n. de Danneberg. On peut facilement couvrir cette place en inondant ſes environs. *Long.* 29, 16; *lat.* 53, 25. (*R.*)

DOESBOURG, ville du comté de Zutphen, dans les Provinces-Unies. Elle eſt ſituée ſur la rive droite de l'Iſſel, au confluent du vieil Iſſel. Cette ville, en latin *Teutoburgum*, fut priſe par le comte Maurice de Naſſau en 1591, & par les François en 1672. Elle eſt à 4 lieues ſ. de Zutphen. *Long.* 23, 42; *lat.* 52, 3. (*R.*)

DOFAR, ou DAFAR, ville d'Aſie, dans l'Arabie Heureuſe, au royaume de Careſan, ſur le golfe de même nom. *Long.* 71; *lat.* 16, 30. (*R.*)

DOGADO, ou DOGAT, partie des états Vénitiens, conſiſtant en îles & un petit diſtrict en terre ferme. On le nomme auſſi *Duché de Veniſe.* Veniſe qui eſt capitale de tout l'état Vénitien, l'eſt en particulier du Dogado. (*R.*)

DOGGERS-BANC. *Voyez* BANC DES CHIENS.

DOIRE. *Voyez* DORIA.

DOL, ville de France, dans la haute-Bretagne, à 2 li. de la mer. Elle a un évêché ſuffragant de Tours. Son terroir abonde en bled, en chanvre, & en pommes dont on fait du cidre. Elle eſt à 7 lieues ſ. e. de Saint-Malo, 7 n. o. d'Antrim, & 12 n. o. de Rennes. *Long.* 15, 53; *lat.* 48, 33, 9. (*R.*)

DOLCE-AQUA, ville de Piémont, au marquiſat de même nom. Elle eſt munie d'un beau château, & ſituée ſur la Nervia, dans un pays fertile en bon vin, & en huile excellente, à 2 li. n. o. de Vintimille. *Long.* 25, 15; *lat.* 44, 52. (*R.*)

DOLCIGNO. *Voyez* DULCIGNO.

DOLE, ville de France, en Franche-Comté, ſituée ſur le Doubs. Cette ville, en latin *Dola Sequanorum*, eſt la plus grande & la plus conſidérable de la Franche-Comté, après Beſançon. C'en étoit même autrefois la capitale, & le

siège du parlement de cette province & de l'université. Les fortifications en ont été démolies. Le roi y entretient cependant un commandant & un major de place. Dole a un collège, cinq couvens de religieux, six de religieuses, & un hôtel-dieu. L'université, que Louis XIV a transférée à Besançon, étoit de la fondation de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Les Bénédictins réformés de Cluni y ont une maison, qu'ils appellent *le collège de Saint-Jérôme*. Les François prirent cette ville en 1479. Le prince de Condé l'assiégea inutilement en 1636. Louis XIV la prit en 1668 & en 1674. Elle est dans un terroir agréable & fertile, à 10 lieues s. o. de Besançon, 9 l. e. de Dijon, 28 n. e. de Genève, & 77 l. e. de Paris. Au nord-est de cette ville, près du Doubs, est une grotte fort curieuse par ses congélations. *Long.* 23 *d.* 10′, 6″; *lat.* 47 *d.* 5′, 42″. (*R.*)

DOLLART, ou DOLLERT (le), golfe de la mer d'Allemagne, qui sépare la principauté Prussienne d'Ostfrise, d'avec la province Hollandoise de Groningue, & reçoit les eaux de l'Embs, avant leur entrée dans l'Océan. C'est le monument de l'un des ravages qu'a fait la mer, au nord-ouest de l'Allemagne. Les flots en fureur le formèrent aux années 1277 & 1287, après avoir englouti au-delà de cinquante villes & villages, dont il tient aujourd'hui la place. L'on remarque, depuis un certain tems, que du côté de l'Ostfrise il se rétrécit; & que soumis en quelque sorte à la vigilance de l'administration Prussienne, il lui cède chaque année quelque portion de son terrein: l'on sait au moins que dès l'an 1752, il en a été desséché de ce côté-là, une étendue qui mise en culture, rapporte au-delà de quinze mille écus par an. (*R.*)

DOLLING, château de la haute-Bavière, dans la régence de Munich, à 6 lieues d'Ingolstadt. Les chevaliers de ce nom dont la maison est éteinte y faisoient leur résidence. (*R.*)

DOLTABAT, ville de la province de Balagate, dans les états du Mogol. Elle est défendue par une forteresse qui est une des meilleures de l'empire. *Long.* 94, 30; *lat.* 18, 40. (*R.*)

DOLUS, bourg de France, dans l'île d'Oleron, sur les côtes du pays d'Aunis. (*R.*)

DOMAZLIZE, ville de Bohême, au cercle de Pilsen, sur le torrent de Cadburz. Il s'y fit une cruelle boucherie des croisés, que le pape avoit envoyés contre les Hussites en 1466. Les Suédois la prirent en 1541. (*R.*)

DOMBES, principauté située en France, au bord de la Saône, dans la Bresse, aux confins du Mâconnois, du Beaujolois & du Lyonnois. Trévoux en est la capitale. Elle a environ sept lieues de longueur sur autant de largeur. Ce pays fait actuellement partie du gouvernement de Bourgogne. Le sol y est fertile en bleds, en vins, en fruits, en pâturages. Les étangs y abondent en poisson, & les bois en gibier. Sur la fin du Xe ou au commencement du XIe siècle, il devint une souveraineté indépendante, possédée successivement par les maisons de Baugé, Beaujeu, Thoire & Villars. Elle passa ensuite au duc Louis II de Bourbon, comte de Forest & de Clermont. Sa postérité en jouit jusqu'à l'an 1522, que Louise de Savoie se la fit adjuger, comme ayant succédé aux droits de Marguerite de Bourbon sa mère, épouse de Philippe duc de Savoie. En 1547, après la mort du connétable, François Ier confisqua la principauté de Dombes, & la réunit à la couronne; mais en 1560 & 1561, le roi la remit à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, & à sa mère Louise de Bourbon, sœur du connétable, d'où elle passa à Henri de Montpensier, puis à Marie sa fille unique, mariée à Gaston, (J. B.) duc d'Orléans, frère du roi Louis XIII. Leur fille, mademoiselle de Montpensier, la légua en 1681 à Louis-Auguste, légitimé de France, duc du Maine, mort en 1736, dont le fils aîné, Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, décéda en 1755, sans avoir été marié. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, son cadet, en ayant hérité, l'échangea avec le roi en 1762 contre différentes terres. Cette principauté est donc maintenant réunie à la couronne. (*R.*)

DOMESNESS, cap du duché de Courlande, au district de Pilten, & dans le golfe de Livonie. Il est moins remarquable en lui-même, que par un banc de sable, qui commençant à sa pointe, & s'étendant à huit lieues en avant dans la mer, ne montre à découvert que sa première moitié attenante au cap, & cache sous les eaux son autre moitié, qui a quatre lieues de longueur, & qui, à son orient, est flanquée d'un abîme, dont on n'a pas encore pu sonder la profondeur. La ville de Riga, intéressée par son commerce à préserver les navigateurs du péril que leur présente cet écueil, contribue chaque année, de la somme de deux mille cinq cents rixdallers, à l'entretien de deux fanaux, qui du premier août au premier janvier, brûlent toutes les nuits sur le cap, & consument pendant ces cinq mois, huit à neuf cents toises de bois. Ces fanaux de hauteur inégale, & placés vis-à-vis l'un de l'autre, sont disposés de façon à diriger sûrement les pilotes dans leur manœuvre: voient-ils le plus haut fanal seul, ils sont encore au-delà de la pointe du banc caché, & n'ont rien à craindre; mais voient-ils les deux à la fois, alors ils sont sur le banc même, & le péril est à la porte. (*R.*)

DOMFRONT, ville de France, en Normandie, en latin *Domfrontium*, *Castrum Domni-Frontis*. Elle est située dans la basse-Normandie, en Passais, dans le Bocage, au pays de Houlme. Placée à l'extrémité des diocèses d'Avranches & de Bayeux, elle est de celui du Mans, sur la rivière de Varenne. La maison d'Orléans en a la seigneurie. Elle a un château, un prieuré, plusieurs églises & couvens, un hôtel-dieu, & titre de comté. Elle est sur une montagne fort rude, à 14 lieues n. o.

d'Alençon, & 56 o. de Paris. *Long.* 16, 58; *lat.* 48, 34.

Domfront fut uni dans le XIIIe siècle au comté d'Alençon. Il fut assiégé & pris par le maréchal de Matignon en 1574. Henri IV s'en rendit maître sur les ligueurs en 1590.

Cette ville dispute au Mans la naissance du célèbre docteur Courtecuisse, que le roi fit son aumônier, & nomma évêque de Paris en 1420; mais n'ayant pas voulu se soumettre au roi d'Angleterre, maître de Paris, il se retira à Genève, dont il fut évêque en 1422. Le P. Tassin, distingué parmi les Bénédictins pour sa science & sa piété, est natif de la paroisse de Lonlay, à deux lieues de Domfront. Nous lui devons *le nouveau Traité de Diplomatique*, *en* 6 *vol. in* 4°.

Les Eudistes ont le collège & le séminaire établis à la Brière, hors la ville. (*R.*)

DOMINGUE (Saint), grande île de l'Amérique, la plus riche des Antilles. Sa longueur est de cent soixante-quinze lieues, sa largeur moyenne est de trente-cinq, & sa circonférence d'environ trois cent soixante, non compris les anses. Christophe Colomb la découvrit en 1493, le 6 décembre. Elle est presque toute entourée de rochers escarpés & d'écueils fort dangereux. Au nord & au sud-est, la chaleur seroit insupportable pendant six mois de l'année, sans un vent d'orient, & des pluies fréquentes qui y causent une humidité incommode & mal-saine, qui corrompt en peu de tems les viandes, le pain & les fruits. Les variétés de la température de l'air y sont surprenantes, & les Européens y vieillissent bien vîte. Elle est arrosée d'un grand nombre de rivières, dont les principales sont la Lozama, la Neyva, le Macoussis, l'Usaque, ou rivière de Monte-Christo, l'Yuna & l'Artibonite; celle-ci est la plus volumineuse de toutes, & celle dont le cours est le plus long. Cette île a des mines d'or qui sont négligées. Elle est fertile en maïs, en fruits, en sucre, en cochenille, en coton. On y a découvert des mines d'argent, de fer, de cuivre, de tôle, de cristal de roche, d'antimoine, de soufre, de charbon de terre, & des carrières de marbre & de pierre. Tous les animaux & toutes les plantes qu'on y a transportés d'Europe y ont bien réussi, & ont fort multiplié. Les Espagnols possèdent la partie orientale de cette île, & les François celle qui est à l'occident.

Lorsque Christophe Colomb la découvrit, il la nomma Hispaniola, c'est-à-dire, petite Espagne. Les habitans l'appelloient *Hayti*. En 1630, les François y firent quelques établissemens sur la côte septentrionale. En 1698, ils en formèrent d'autres à la partie du sud, & s'étendirent ensuite à l'ouest, où ils occupent vingt lieues de côtes, quatre, ou six lieues dans les terres.

Saint-Domingue, capitale de la partie qui appartient aux Espagnols, est grande, bien fortifiée, & c'est le siège d'un archevêché & la résidence du gouverneur Espagnol pour toutes celles des îles Antilles qui sont de la domination de l'Espagne. Sa cathédrale est des plus belles. Cette ville est sur la rivière de Lozama. Elle est en assez mauvais état, & son port est comblé. *Long.* 308, 20; *lat.* 18, 20.

Lors de la découverte de l'île, on la trouva partagée entre cinq nations nombreuses, qui vivoient en paix. Ces peuples se peignoient le corps: les hommes étoient entiérement nuds. Les Espagnols s'y annoncèrent par des massacres & des cruautés inouïes. Ils y firent périr au moins trois cent mille Indiens. Dans la partie Espagnole, la culture est très-languissante. Ce qu'on peut y avoir planté de cannes à sucre, de caféiers, de pieds de tabac, ne suffit pas à sa consommation. Elle fournit des cuirs au commerce national, & c'est le principal article de son exportation. De la partie qui est soumise aux François, on tire beaucoup de sucre & d'indigo, du coton, du café, du cacao. Le Cap, ou Cap-François, en est la ville principale. (*R.*)

DOMINIQUE (la), l'une des Antilles, située au nord de la Martinique, dont elle n'est éloignée que de sept lieues: sa longueur peut être de treize lieues, sur cinq de large. Elle n'a point de port, mais il se trouve dans son circuit plusieurs anses & rades assez commodes. Son terrein, quoique excellent, est difficile à mettre totalement en valeur, étant occupé par de hautes montagnes, qui cependant laissent entr'elles de profondes vallées où coulent de petites rivières de bonne eau, bordées de grands bois, dans lesquels se trouvent en grand nombre des arbres d'une grandeur énorme, & propres à différens usages.

Dans la partie méridionale de l'île, est une solphatare ou soufrière, de laquelle on peut tirer abondamment de très-beau soufre minéral, naturellement sublimé dans la mine, & qu'on pourroit employer sans préparation.

La Dominique fut ainsi nommée par les Espagnols, parce qu'ils la découvrirent un dimanche. Elle abonde en patates, en manioc, & en coton. Elle a des sucreries, des plantations de café, de cacao, d'indigo, mais de peu de produit. Quoique cette île soit une de celles qui sont affectées aux Caraïbes, elle étoit cependant sous la domination de l'Angleterre qui vient d'y être remplacée par celle des François. (*R.*)

DOMITZ. *Voyez* DOEMITZ.

DOMME, petite ville du haut Périgord, en France. Elle est située sur une montagne, proche de la Dordogne, dans l'élection de Sarlat, avec un justice royale & un gouverneur particulier. *Long.* 18, 54; *lat.* 45, 58. (*R.*)

DOMMERIE D'AUBRAC, abbaye de France, au diocèse de Rhodez, ordre de S. Augustin. Elle vaut 24000 liv. (*R.*)

DOMMITSCH, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans le bailliage de Torgau; l'ordre Teutonique y a une commanderie. (*R.*)

DOMO-D'OSCELLA, petite ville du duché de Milan, en Italie. Elle eſt ſituée au pied des Alpes, ſur le torrent de Toſa, dans le comté d'Anghiera, & elle eſt défendue par un château. On la nomme encore *Domo-d'Oſſula*, ou *Domo-d'Oſſol.* (*R.*)

DOMPAIRE, ou DOMPERE, ancienne petite ville de Lorraine, où les rois d'Auſtraſie & les ducs de Lorraine faiſoient autrefois aſſez ſouvent leur ſéjour. Priſe & brûlée en 1475 par Charles-le-Hardi duc de Bourgogne, elle n'a pu ſe relever depuis, & c'eſt très-peu de choſe aujourd'hui. (*R.*)

DOMREMY, ou DOMREMI-LA-PUCELLE, village de France en Lorraine: il eſt ſitué ſur la Meuſe, à 2 li. de Neufchâteau, & à 3 li. de Vaucouleurs. C'eſt la patrie de la fameuſe Jeanne d'Arc, connue ſous le nom de *Pucelle d'Orléans.* (*R.*)

DON (le), ou LE TANAÏS, un des fleuves principaux de l'Europe, qu'il ſépare de l'Aſie au coude le plus oriental de ſon cours. Il prend ſa ſource dans la province de Rezan en Moſcovie, arroſe un grand nombre de villes, & ſe jète dans la mer d'Aſoph. (*R.*)

DONAAS (Saint), fort des Pays-Bas, dans la Flandre-Hollandoiſe. Il commande Sluis, ou l'Ecluſe, qu'il peut ruiner par ſon artillerie. (*R.*)

DONAT (Saint). *Voyez* SAINT-DONAAS.

DONAWERT, ville d'Allemagne, au duché de Neubourg, ſituée ſur la rive ſeptentrionale du Danube. *Long.* 29, 30; *lat.* 48, 46.

Cette ville fut autrefois libre & impériale, & du cercle de Suabe; aujourd'hui elle eſt de celui de Bavière, & ſujète au duc de ce nom. C'eſt une place forte, à 10 lieues d'Ausbourg, 5 o. de Neubourg, 15 n. e. d'Ulm. (*R.*)

DONCASTER, ville d'Angleterre, dans la diviſion occidentale de la province d'Yorck, ſur la petite rivière de Don. L'on croit que c'eſt le *Danum* d'Antonin, & l'on y voit les ruines d'un château détruit depuis long-tems. Elle a des foires & des marchés que l'on fréquente beaucoup, & des fabriques renommées pour les bas, les gants, & autres ouvrages faits à l'aiguille. Un maire & des aldermans la gouvernent, & elle vit naître au XVIe ſiècle, Martin Forbisher, l'un des plus fameux navigateurs de ſon tems. *Long.* 16, 35; *lat.* 53, 37. (*R.*)

DONCHERY, ville de France, en Champagne. Elle eſt ſituée ſur la Meuſe, dans le Rhethelois, à une lieue de Sédan. *Long.* 22 d. 32′ 56″; *lat.* 49 d. 41′ 51″. (*R.*)

DONESCHINGEN, bourg & château d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans la principauté de Furſtemberg, près de la ſource du Danube, & non loin de Rotweil. (*R.*)

DONEZAN, petit pays de France, dans le comté de Foix. (*R.*)

DONGALA. *Voyez* DANGALA.

DONGO: c'étoit autrefois un royaume d'Afrique dans la baſſe-Guinée, traverſé par la rivière de Coanza, à l'eſt du royaume d'Angola. Il n'exiſte plus: les Portugais l'ont détruit. (*R.*)

DONNEGAL, ou DUNGAL, comté d'Irlande, l'un des dix de la province d'Ulſter, & l'un des mieux pourvus de baies & de bons ports, ſur la mer Atlantique: il porte auſſi le nom de *Tyrconel.* C'eſt un pays de plaines & de fertilité. L'on y compte cinq baronies, cinq bourgs, quarante paroiſſes, & dix mille ſept cent quatre-vingt-neuf maiſons. Douze députés le repréſentent au parlement du royaume, & ſa capitale eſt Donnegal, petite ville ſituée au fond du golfe du même nom. (*R.*)

DONZENAC, petite ville de France, dans le Limoſin, élection de Brives. (*R.*)

DONZERE, bourg de Dauphiné, dans le voiſinage du Rhône, & près de Pierre-Late, avec titre de principauté, affecté à l'évêque de Viviers. (*R.*)

DONZI, petite ville de France, dans le Nivernois, à 3 li. de Cône, & 9 de Nevers. *Long.* 20, 35; *lat.* 47, 22. (*R.*)

DONZI, petite ville de France, dans le Lyonnois, élection de Rouanne, avec un château & une juſtice royale. (*R.*)

DORAT, petite ville de France, dans la Marche, ſur la Sevre, ou Seure, un peu au-deſſus de ſon confluent avec la Gartempe à 10 lieues de Limoges, & à 3 grandes lieues de Bellac. Elle eſt capitale de la baſſe-Marche. *Long.* 18, 46; *lat.* 46, 10. (*R.*)

DORCHENHUDEN, lieu agréable du comté de Pinneberg en Allemagne, dans le cercle de baſſe-Saxe, au nord de Hambourg. Les Hambourgeois vont s'y délaſſer. Il appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

DORCHESTER, capitale de la province de Dorſet, en Angleterre. Elle eſt ſituée ſur la Froſne, auprès d'une chauſſée romaine, appellée *le Foſway.* Les Romains y tenoient quelques-unes de leurs légions, comme l'atteſtent d'anciennes médailles. Il s'y fabrique des ſerges très-fines, dont le débit eſt conſidérable. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle eſt à 40 li. ſ. o. de Londres. *Long.* 15, 10; *lat.* 50, 41. (*R.*)

DORDOGNE (la), rivière de France, qui prend ſa ſource au Mont-d'Or, en baſſe-Auvergne, traverſe la Guienne, & ſe joint à la Garonne au Bec-d'Ambès, près de Bourg-ſur-mer. (*R.*)

DORDRECHT, ou DORT, ville des Provinces-Unies, au comté de Hollande. *Long.* 22, 8; *lat.* 51, 50. Elle eſt riche, belle, forte, & l'une des plus conſidérables de la Hollande. Elle en a même été autrefois la capitale. Les anciens comtes de Hollande y tenoient leur cour. Encore aujourd'hui elle a le premier rang entre les villes qui députent aux états de la Province de Hollande. C'eſt le lieu où ſe frappe la monnoie pour toute la Hollande méridionale. La Meuſe, qui y prend le

nom de Merwe, en fait une île, avec le golfe de Biesbos. Les Protestans y tinrent un synode fameux en 1618 & 1619. La pêche des saumons y est abondante. Cette ville a un bon port, & le commerce qu'elle fait est extrêmement étendu. C'est la patrie de Paul Mérula, & du célèbre Jean de With, conseiller-pensionnaire de Hollande. Elle étoit autrefois attachée au Brabant, mais en 1421, la mer ayant rompu une digue, tout le pays fut sous les eaux; soixante-douze villages furent submergés. La plus grande partie du terrein qu'ils occupoient, forme aujourd'hui une plage de mer appellée *Bies-Bos*. Dordrecht est à 4 li. s. e. de Rotterdam, 6 n. o. de Breda, 15 s. o. d'Amsterdam. (*R.*)

DOREN. *Voyez* DURE.

DORFFEN, bourg de la basse-Bavière, dans la régence de Landshut, sur l'Iser. Il s'y fait de nombreux pélerinages. (*R.*)

DORIA (la), ou la DOIRE: c'est le nom de deux rivières d'Italie, dans le Piémont, que l'on nomme la grande & la petite Doire, ou Doria Baltea, & Doria Riparia. La première naît dans le Val d'Aoust, l'autre au mont Genevre: l'une & l'autre tombent dans le Pô. (*R.*)

DORMANS, *Dormanum*, bourg de France en Champagne, sur la Marne, entre Épernai & Château-Thierry, avec titre de châtellenie, érigée en comté en faveur de M. de Broglie par Louis XIV.

C'est la patrie de Jean de Dormans, cardinal & chancelier de France sous Charles V, évêque de Beauvais, fondateur du collège de Dormans-Beauvais à Paris. Guillaume son frere fut aussi chancelier de France, & mourut en 1373: ils sont tous deux inhumés aux Chartreux. Charles V posa la première pierre de la chapelle de ce collège en 1372. Le roi y dîna ce jour-là, & le repas coûta neuf sols, comme le prouvent les registres. *Long.* 21, 22; *lat.* 49, 3. (*R.*)

DORNBERG, bourg & château d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin & dans la Hesse. L'archevêque de Wurtzbourg le comprend dans le comté de Bessingen, donné en 1013 à son église par Henri II. La directe en fut cédée à la maison de Hesse en 1521. (*R.*)

DORNEBOURG, ou DORNBOURG, petite ville d'Allemagne au cercle de haute-Saxe, avec un château; elle est située sur le bord occidental de la Sale. Elle appartient à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

DORNBOURG, château près de Zerbst, qui appartient à la maison d'Anhalt-Zerbst. (*R.*)

DORNHAN, ou DORNHEIM, petite ville du duché de Wirtemberg, dans la forêt noire en Allemagne. (*R.*)

DORNHEIM, ou DORNBERG, ancien château d'Allemagne au cercle du haut-Rhin, dans le comté de Catzenellenbogen, où les comtes de ce nom faisoient autrefois leur résidence. Ce fut près de ce château que l'empereur Albert I d'Autriche tua en 1298 Adolphe de Nassau son ennemi. (*R.*)

DORNOCK, ville de l'Ecosse septentrionale, capitale d'une province montueuse, qui renferme les districts de Sutherland & de Strathnaven. Elle a un château & un port sur une baie de même nom. Le prince Edouard la prit en 1746, après avoir mis en déroute le lord London. Elle est à 42 li. n. e. d'Edimbourg, 150 n. de Londres. *Long.* 14, 10; *lat.* 571, 58. (*R.*)

DORNSTAT, ou DORNSTET, petite ville de Suabe en Allemagne, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

DORPT, DORPAT, ou DERPT. *Voyez* DERP.

DORSET-SHIRE, province maritime d'Angleterre, de 50 lieues de tour, & d'environ 772000 arpens. Elle est agréable, & fertile en bled, & il s'y trouve des carrières de marbre. Dorchester en est la capitale. (*R.*)

DORSTEN, ville forte d'Allemagne au cercle de Westphalie; elle est située sur la Lippe, dans l'état de l'électeur de Cologne, à 8 li. n. e. de Duisbourg, 10 n. de Cologne, 15 s. o. de Munster, & 5 de Wesel. *Long.* 24, 38; *lat.* 51, 38. (*R.*)

DORT. *Voyez* DORDECHT.

DORTMUND, ville libre & impériale d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans l'enceinte du comté de la Marck, sur la rivière d'Ems. Elle est ancienne, assez grande, mais mal bâtie. On y trouve quatre églises Luthériennes, deux couvens d'hommes, six de Franciscains, un autre de Dominicains, un de femmes, & un des trois archi-gymnases de la Westphalie, régenté par huit professeurs ou lecteurs. Il est pour les Protestans, qui forment le grand nombre des habitans dans cette ville. Elle est à 14 li. s. o. de Munster, & 15 n. e. de Cologne. *Long.* 25, 6; *lat.* 51, 30. (*R.*)

DORVEREN, DORVERN, ou DOVERN, baillage d'Allemagne dans le duché de Ferden, entre le Weser & l'Aller. Il fut cédé en 1679 à la maison de Brunswick-Lunebourg, à condition de n'y point élever de forteresse. (*R.*)

DOUAI, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise; elle est située sur la Scarpe, & communique avec la Deule par un canal. Cette ville est grande, très-forte, & assez bien peuplée. La Scarpe qui y est navigable la divise en deux parties. C'est le siège d'un parlement pour la Flandre Françoise. Elle a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi, un corps de magistrature composé de douze échevins, de deux conseillers-pensionnaires, deux procureurs-syndics, deux greffiers, & un receveur. C'est aussi le siège d'un bailliage & d'une université fondée en 1562 par le pape Paul IV, & Philippe II roi d'Espagne. Son parlement fut créé en 1686. Les François la prirent en 1667, les alliés en 1710. En 1712 après la bataille de Denain, les François la reprirent, & elle leur est demeurée par le traité d'Utrecht. Cette ville est la patrie du fameux Jean de Bologne, disciple de Michel-Ange, qui a orné Florence d'un grand nombre d'excellens morceaux de sculpture, & à qui Paris doit la statue

équeſtre de Henri IV qu'il fit à Florence. Cette ville eſt à 5 li. n. o. de Cambrai, 5 e. d'Arras, 13 ſ. o. de Mons, & 46 n. de Paris. *Long.* 20, 44, 47; *lat.* 50, 22, 10. A trois cents toiſes de la ville eſt le fort de Scarpe. (*R.*)

DOUBS (le), rivière conſidérable de France en Franche-Comté: elle prend ſa ſource ſur le mont Jura, aux confins de la Suiſſe, & ſe jète dans la Saone, à Verdun en Bourgogne. Les rochers qui ſe trouvent dans ſon lit empêchent d'y naviguer. (*R.*)

DOUDEAUVILLE, abbaye de France au diocèſe de Boulogne. Elle eſt de l'ordre de Saint-Auguſtin, & vaut 1000 liv. (*R.*)

DOUDEVILLE, bourg de France en Normandie, dans le pays de Caux, à 9 li. de Rouen. (*R.*)

DOUÉ. *Voyez* DOÉ.

DOUERO, ou DOURO, rivière d'Eſpagne, qui a ſa ſource dans la Sierra de Urbion, dans la vieille Caſtille, traverſe le Portugal, & ſe jète dans l'Océan près de Saint-Jean de Foz, après un trajet de 90 lieues d'orient en occident. (*R.*)

DOULENS, ou DOURLENS, ville de France en Picardie; elle eſt ſituée ſur l'Anthie. C'eſt une place forte: elle a une citadelle, un gouverneur, & un lieutenant de roi. Elle eſt à 6 li. n. d'Amiens, & 7 o. d'Arras. (*R.*)

DOURAK, ville de Perſe, ſituée vers le confluent de l'Euphrate & du Tigre. *Long.* 74, 32; *lat.* 32, 15. (*R.*)

DOURDAN, petite ville de l'île de France, ſituée ſur l'Orge. Elle a ſa coutume particulière. Il s'y trouve une manufacture de bas de ſoie & de laine à l'aiguille. Elle eſt à 7 li. n. e. de Chartres, & 10 ſ. o. de Paris. *Long* 19, 42; *lat.* 48, 30. (*R.*)

DOURLACH, ville de la Suabe en Allemagne, ſituée ſur la rivière de Giezen. Cette ville étoit, il n'y a pas long-tems, capitale des états d'une des branches de la maiſon de Bade, dite Bade-Dourlach. Ses princes y faiſoient leur réſidence. Par l'extinction de la branche aînée, ils ſont entrés en poſſeſſion de la totalité du marquiſat de Bade. Dourlach eſt une fort jolie ville qui a des manufactures. On y ſuit la religion Proteſtante. Les François l'avoient incendiée en 1689. Elle eſt à 6 li. ſ. de Philisbourg. Il s'y trouve un palais qu'on nomme le château de Carlsbourg, accompagné de beaux jardins, & qui étoit la réſidence des margraves. *Long.* 25, 3; *lat.* 48, 58. (*R.*)

DOURLENS. *Voyez* DOULENS.

DOURO. *Voyez* DOUERO.

DOUVRES, ou DOVER, *Portus Dubris*, ville maritime d'Angleterre, ſur la côte orientale de la province de Kent, dans un lieu bas, commandé par un château fort élevé, & muni d'un port que l'on a ſouvent tenté, mais inutilement, de rendre abordable aux grands vaiſſeaux. Dans les anciens tems c'étoit une grande ville, ceinte de murs avec dix portes, & où l'on comptoit ſept égliſes; on la regardoit même comme la clef du royaume du côté de la France; & graces à la conſidération qu'elle s'attiroit à ce dernier égard, elle ſe vit honorée dès le règne d'Edouard le confeſſeur, dans l'onzième ſiècle, de privilèges & d'immunités, qui l'ont miſe enſuite à la tête des cinq ports.

De nos jours encore, ſon rang & ſes privilèges ſubſiſtent: ſes députés au parlement, ſont de ceux déſignés ſous le nom de barons des cinq ports, mais ſa grandeur, ſes murs, ſes portes, & le nombre de ſes égliſes ne ſont plus les mêmes: elle n'a plus que deux égliſes & trois portes; elle n'a plus de murs d'enceinte, & à peine contient-elle cinq cents maiſons. Son château, qui eſt de la plus haute antiquité, n'eſt reſpectable que par cet endroit; ſa poſition eſt trop élevée pour que ſon artillerie puiſſe produire aucun effet. Quelques-uns le croient bâti par Jules-Céſar; d'autres par Arviragus, qui régnoit en Albion, du tems de l'empereur Claude: il eſt vaſte, au point que pendant la dernière guerre, l'on a pu y loger juſqu'à quinze cents hommes à la fois: ſon puits a trois cents pieds de profondeur; & ſon arſenal a, pour piece curieuſe, un canon de vingt-deux pieds de longueur, appellé *le piſtolet de poche de la reine Eliſabeth*; il fut préſenté à cette princeſſe de la part des Hollandois, en mémoire des ſecours qu'elle leur donna. Enfin le port de Douvres, pour la réparation duquel le parlement d'Angleterre aſſigna, ſans fruit, ſous Guillaume III, la ſomme de dix mille livres ſterling, eſt fort connu en Europe par les paquebots qui en partent & qui y arrivent deux fois par ſemaine, quand la paix règne entre l'Angleterre & la France. C'eſt le paſſage ordinaire d'Angleterre en France, ce qui fait qu'elle voit beaucoup d'étrangers. Elle eſt à 23 li. ſ. e. de Londres, 7 de Calais, & 67 n. o. de Paris. *Long.* 19, 6; *lat.* 51, 6. (*R.*)

DOUZENS, petite ville de France, en Languedoc, au diocèſe de Carcaſſonne. (*R.*)

DOVER. *Voyez* DOUVRES.

DOWNE, petite & ancienne ville d'Irlande, avec un évêché uni à celui de Connor. Elle eſt à 22 li. n. e. de Dublin. Le comté de ſon nom, qui eſt un pays très-fertile, a 15 li. de long, ſur une égale largeur. *Long.* 11, 48; *lat.* 54, 23. (*R.*)

DOWTON, DUNKTON, petite, mais ancienne ville d'Angleterre, dans la province de Wilt, ſur la rivière d'Avon. Elle n'a de remarquable que l'honneur de fournir deux membres à la chambre des communes. (*R.*(

DRABOURG, ville d'Allemagne dans la baſſe-Carinthie, aux frontières de la Stirie, ſur la Drave. (*R.*)

DRACKEMBOURG, ville d'Allemagne dans le comté de Hoye, ſur le Weſer. En 1547 il s'y eſt donné une ſanglante bataille entre les Impériaux & les Saxons. (*R.*)

DRAGE, ou DRAGUE, bourg d'Allemagne dans le Holſtein, au roi de Danemarck. (*R.*)

DRAGUIGNAN, ville de France, en Provence. C'eſt le chef-lieu d'une viguerie de ſon

tion, & le siège d'une sénéchaussée, & d'un commandant. Elle est située dans un pays agréable & fertile, non loin de la rivière d'Artubie. Elle a une église collégiale, plusieurs maisons religieuses de l'un & l'autre sexe, un collège aux prêtres de la doctrine chrétienne, & un hôpital. L'évêque de Fréjus y fait sa résidence ordinaire dans un fort beau palais. Cette ville est à 4 li. n. o. de Fréjus, 9 s. e. de Saint-Tropez, 15 n. e. de Toulon. *Long.* 24, 14; *lat.* 43, 34. (*R.*)

DRAHEIM, ville d'Allemagne dans la Nouvelle-Marche, avec un château, entre les lacs de Tempelbourg & de Draheim, près des frontières de la Pologne & de la Poméranie. Jean Casimir, roi de Pologne, l'hypothéqua en 1657 à l'électeur de Brandebourg. (*R.*)

DRAMBOURG, ville d'Allemagne, capitale du cercle de même nom, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg, sur la Drage. (*R.*)

DRANSE, grande rivière du Valais, qui tombe dans le Rhône près de Martegni. (*R.*)

DRANSFELD, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Hanovre, à 3 li. de Gottingen. (*R.*)

DRAVE (la), rivière d'Allemagne dont la source est dans le Tirol, entre la Bavière & l'état de Venise, & qui se jète dans le Danube au-dessous d'Essek. (*R.*)

DREBIKOW, ou TREBICAW, ville de la basse Lusace, entre Calau & Spremberg. (*R.*)

DREFURT. *Voyez* TREFURT.

DRENNELBOURG, DRENNELBERG; ou TRENGELBOURG, ville de la basse-Hesse sur le Dymel, avec un château. C'est le chef-lieu d'un baillage de même nom. (*R.*)

DRENTE (le pays de), contrée des Provinces-Unies, bornée à l'orient par la Westphalie, au septentrion par la province de Groningue & des Ommelandes, à l'occident par la Frise, & au midi par l'Overissel, dont elle faisoit autrefois partie. Elle a pour capitale Coeworden. Elle se gouverne en forme de république sous la protection de la Hollande. (*R.*)

DRESDE, ville d'Allemagne dans le cercle de haute-Saxe, capitale de la Misnie & de l'électorat de Saxe; elle est sur l'Elbe, qui la divise en vieille & en neuve. Cette ville est une des plus belles de l'Allemagne, en même tems qu'elle en est une des plus fortes, & des plus peuplées. C'est la résidence de la maison électorale de Saxe. Les appartemens du château sont superbes, & renferment une des plus précieuses galeries de tableaux qui existent. La place du marché est ornée d'une statue équestre en bronze de l'électeur roi de Pologne Auguste II. Le roi de Prusse la prit en 1745 & en 1756. La vieille ville a une bonne forteresse & un grand arsenal. Elle est réunie à la ville neuve par un pont de quatre cents pas de longueur. Depuis que l'électeur de Saxe a embrassé la religion Catholique, cette ville, qui auparavant étoit toute Luthérienne, renferme aujourd'hui un fort grand nombre de Catholiques. La belle porcelaine, connue sous le nom de porcelaine de Saxe, fait la branche essentielle de son commerce. Cette ville est à 4 li. s. e. de Meissen, 16 s. e. de Leipsick, & 30 n. o. de Prague. *Long.* 31, 26; *lat.* 51, 12. (*R.*)

DREUX, ville de l'île de France avec titre de comté. Elle est sur la Blaise, au pied d'une montagne. C'est une ville ancienne que l'on prétend avoir tiré son nom des Druides, prêtres des Gaulois. Elle est du diocèse de Chartres, & elle a un chapitre de Chanoines. Cette ville qui a titre de comté est remarquable par la fameuse bataille qui s'y donna en 1562 sous Charles IX, où les Réformés furent vaincus & le prince de Condé fait prisonnier. Henri IV la prit en 1593. Il s'y fabrique des draps propres à l'habillement des troupes. Elle est à 7 li. n. o. de Chartres, 17 o. de Paris, & 20 s. e. de Rouen. *Long.* 19, 1′, 24″; *lat.* 48, 44, 17. (*R.*)

DREY-KREYSE-VON-DER HEYDE, contrée d'Allemagne dans le duché de Lignitz, entre la ville de Lignitz & celle de Jaüer. On la connoît sous le nom des trois landes ou des trois cercles de bruyeres. On y trouve les villes de Nicolstadt & de Walstadt (*R.*)

DRIBOURG, ancien château d'Allemagne dans l'évêché de Paderborn, remarquable par des eaux minérales. (*R.*)

DRIESDORF, maison de plaisance du marquis d'Anspach, avec un beau parc. (*R.*)

DRIESSEN, ville d'Allemagne dans la nouvelle marche de Brandebourg; elle est sur la Warte. C'est une très-forte ville, munie d'une bonne forteresse qui y fut bâtie en 1603. Elle est à 8 li. e. de Landsberg. *Long.* 33, 36; *lat.* 52, 46. (*R.*)

DRIN, rivière de la Turquie en Europe; elle prend sa source au mont Marinati, sur la frontière de l'Albanie, & se jète dans le golfe de Drin, qui fait partie du golfe de Venise. (*R.*)

DRINAWARD, ville de la Turquie en Europe, dans la Servie, & dans une petite île que forme le Drin. (*R.*)

DROGHEDA, ville de la comté de Louth, dans la province d'Ulster en Irlande: elle est sur la Boine. Cette ville est forte & assez peuplée, & la principale du comté. Elle a un port, & il s'y fait du commerce. Elle est remarquable par la victoire que le prince d'Orange y remporta sur Jacques II en 1690. Elle est à 12 li. n. de Dublin, & 16 s. e. d'Armagh. *Long.* 11, 20; *lat.* 53, 53. (*R.*)

DROITWICH, ville à marché, dans le Worcestershire, en Angleterre. Elle a trois fontaines salées qui donnent une grande quantité de sel. Elle envoie deux députés au parlement. Cette ville est à 2 li. n. de Worcester, & 34 n. o. de Londres. *Long.* 15, 26; *lat.* 52, 20. (*R.*)

DROME, rivière de Normandie qui, après un cours de 8 lieues, se perd dans la fosse du Souci, avec la rivière d'Aure qui passe à Bayeux, à une lieue de Port en Bessin. (*R.*)

DROME, rivière de France en Dauphiné, qui

descend des montagnes du Gapençois, passe à Crest, & se jète dans le Rhône entre Montelimart & Valence. (*R.*)

DROMORE, petite ville du comté de Downe, dans la province d'Ulster en Irlande. Elle a un évêché suffragant d'Armagh. *Long.* 15, 26; *lat.* 52, 50. (*R.*)

DRONERO, petite ville du marquisat de Saluces en Piémont, dans l'Italie. Elle est située au pied des Alpes, sur la Macra, que l'on y passe sur un pont d'une hauteur prodigieuse. (*R.*)

DRONTHEIM, ville épiscopale de Norwège, capitale de l'un des quatre évêchés qui divisent le royaume, & ancien lieu de résidence de quelques-uns de ses rois. Elle est sur la rivière de Nidder, qui lui a fait prendre le nom latin de *Nidrosia*, & qui va tomber dans la mer du nord à peu de distance de ses murs. Sa fondation est du xe siècle. Dans le XIIe siècle elle devint archiépiscopale, & renferma pendant un tems dix églises & cinq monastères: à la réformation l'archevêché fut supprimé, ses monastères tombèrent, & il ne lui reste actuellement que trois églises. Mais elle a une fort bonne école latine, un séminaire qui pourvoit aux missions, une maison d'orphelins, & un hôpital. Elle fait un très-grand commerce de bois, de poisson & de cuivre; & elle a une raffinerie de sucre. Les forts de Christianstein & de Munkholmen la défendent: ce dernier servit de prison pendant quinze ans au chancelier de Greiffenstein de Danemarck, mort en 1699. Le roi Christiern V, voyageant en Norwège, l'an 1685, passa quelques jours à Drontheim, & s'y trouva dans la saison, où la clarté des nuits rend en ce pays-là l'usage des chandelles inutile.

Cette ville a un port. Elle est presque toute entourée de la mer & de la rivière de Nidder. Prise par les Suédois en 1658, elle fut reprise par le roi de Danemarck à qui elle fut cédée par le traité de Copenhague en 1660. Elle est à 95 li. n. e. de Bergen, 130 n. o. de Copenhague, & 108 n. o. de Stockholm. *Long.* 28; *lat.* 63, 15. (*R.*)

DRONTHEIM (la province de), ou DRONTHEIM-HUS, c'est la partie de la Norwège qui, au midi, touche le gouvernement de Bergen, à l'orient les monts de Kole & la Laponie Russienne, & qui, au septentrion & à l'occident, est baignée par la mer du nord, dans une longueur d'environ cent cinquante milles d'Allemagne. Elle se divise en trois grands bailliages qui sont ceux de Drontheim, de Nordland & de Laponie: le premier comprend cinquante-six juridictions, le second cinq, & le troisième une seule qui renferme vingt-une paroisses. Il croît du grain & de l'herbe dans le bailliage de Drontheim, & dans nombre d'endroits de celui de Nordland; mais dans la Laponie, où l'on ne trouve d'ailleurs ni villes, ni villages, mais seulement des hameaux & des cabanes isolées, l'on se nourrit à-peu-près uniquement de la pêche. Des îles par multitude se trouvent sur les côtes du Nordland & de Laponie; le gouffre appellé *Mahlstrom*, est au milieu des premières, entre Moskoë & Mostoënes, & la fortereſſe de Wardehus, la plus septentrionale qu'il y ait au monde, est parmi les dernières, à l'orient du Cap-Nord, le plus avancé de l'Europe vers le pôle arctique. (*R.*)

DROSENDORF, petite ville de la basse Autriche, avec un château, près des frontières de Moravie. (*R.*)

DROSSEN, ville d'Allemagne en haute-Saxe, & dans l'électorat de Brandebourg, aux frontières de Pologne. C'est la capitale du petit pays de Sternberg: elle est assez bien bâtie & bien peuplée, & elle fait un bon trafic de denrées & de gros draps. (*R.*)

DROTNINGHOLM, magnifique maison royale de Suède, dans l'île Lofön, à un mille à l'ouest de Stockolm. Les jardins en sont ornés de belles eaux (*R.*)

DROYSIG, bourg, château & seigneurie d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la partie de la Thuringe appartenante à la maison électorale de Saxe depuis 1746. (*R.*)

DRUSENHEIM, ville d'Alsace, sur la Moter, près du Rhin. Cette petite ville, qui est fortifiée, est à 6 li. de Strasbourg, & à une lieue & demie du Fort-Louis; elle est dans le comté de Lichtenberg, dont la seigneurie appartient à la maison de Hesse-Darmstadt depuis 1736. Les Impériaux la prirent en 1704, & les François en 1706, après deux jours de tranchée ouverte. (*R.*)

DRUSES, peuples de la Palestine, qui habitent dans le Liban, quelques-uns dans le gouvernement de Tripoli, la plus grande partie dans celui de Seyde. Ils se disent chrétiens, mais tout leur christianisme consiste à parler avec respect de Jesus & de Marie. Ils ne sont point circoncis. Ils trouvent le vin bon, & ils en boivent. Lorsque leurs filles leur plaisent, ils les épousent sans scrupule. On croit qu'ils descendent, en plus grande partie, des François qui se réfugièrent dans les montagnes, lorsque les Européens perdirent les conquêtes qu'ils avoient faites dans la Terre-sainte. Si les pères n'ont aucune répugnance à habiter avec leurs filles, on pense bien que les frères ne sont pas plus difficiles sur le compte de leurs sœurs. Ils n'aiment pas le jeûne. La prière leur paroît superflue. Ils n'attachent aucun mérite au pélerinage de la Mecque. Du reste, ils demeurent dans des cavernes; ils sont très-occupés, & conséquemment assez honnêtes gens. Ils vont armés du sabre & du mousquet, dont ils ne sont pas mal-adroits. Ils sont un peu jaloux de leurs femmes, qui seules savent lire & écrire parmi eux. Les hommes se croient destinés, par leur force, leur courage, leur intelligence, à quelque chose de plus utile & de plus relevé, que de tracer des caractères sur du papier; & ils ne conçoivent pas comment celui qui est capable de porter une arme, peut s'amuser à tourner les feuil-

lets d'un livre. Ils font commerce de ſoie, de vin, de bled & de ſalpêtre. Ils ont eu des démêlés avec le Turc, qui les gouverne par des émirs qu'il fait étrangler de tems en tems. C'eſt le ſort qu'eut à Conſtantinople Fexhered-den, qui ſe prétendoit allié à la maiſon de Lorraine. (*R.*)

DRYFURT. *Voyez* TREFURT.

DUARE, ville de Dalmatie, voiſine du bord oriental de la Cetina. Elle appartient aux Vénitiens. Cette petite ville eſt forte, & les Vénitiens y tiennent une bonne garniſon. (*R.*)

DUBA, ou DUB, ville forte de Bohême, dans le cercle de Bunzlaw. Elle eſt au nord de Boleslaw, à 20 li. n. de Prague. (*R.*)

DUBEN, ville d'Allemagne, au duché de Saxe & dans la Miſnie. Cette petite ville eſt entre Leipſick & Wittemberg. On trouve dans ſon voiſinage du vitriol, du ſoufre, & de l'alun. (*R.*)

DUBLIN, ville des îles Britanniques, capitale de l'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de Dublin, ſur le Liffe. C'eſt la réſidence du vice-roi, le ſiege du parlement d'Irlande, & celui du premier archevêché de ce royaume. La rivière de Liffe lui forme un port très-ſpacieux & commode. Cette ville a pris un très-grand accroiſſement depuis 1711. Elle eſt grande, belle, riche & bien peuplée. Elle a un collège renommé, fondé par la reine Eliſabeth, en 1591. La juſtice s'y adminiſtre à-peu-près comme à Londres. Il s'y trouve de très-beaux édifices. C'eſt la patrie de Jacques Uſſerius archevêque d'Armagh, homme d'une profonde érudition. Dublin, ſituée près de la mer, ſur la côte orientale de l'Irlande, dans un territoire très-fertile, eſt à 75 li. ſ. o. d'Eldimbourg, & 85 n. o. de Londres. *Long.* 11, 15; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DUBNO, ville forte de la petite Pologne, dans le palatinat de Wolhinie. (*R.*)

DUBOURG, abbaye de France, au diocèſe de Nantes. Elle eſt de l'ordre de Saint Auguſtin, & vaut 2000 liv. (*R.*)

DUDERSTADT, ville d'Allemagne ſur la Wipper, au duché de Brunſwick. Elle eſt à l'électeur de Mayence, à qui elle fut cédée en 1365. Cette ville eſt à 6 li. e. de Gottingen, 15 n. e. de Caſſel, & 52 n. e. de Mayence. *Long.* 28, 1; *lat.* 51, 34. (*R.*)

DUFFEL, ville du Brabant Autrichien, dans les Pays-Bas. Elle eſt ſur la Nethe, entre Lière & Malines. (*R.*)

DUINA. *Voyez* DWINA.

DUISBOURG, ville d'Allemagne; au cercle de Weſtphalie, & au duché de Clèves; elle eſt ſur la Roer proche le Rhin, & elle appartient au roi de Pruſſe. Elle a une univerſité fondée en 1656. Autrefois elle fut libre & impériale. Les fortifications en ont été démolies. Elle eſt à 5 li. n. de Duſſeldorf, & autant de Weſel, 16 ſ. e. de Clèves, & 14 n. o. de Cologne. *Long.* 24, 25; *lat.* 51, 24. (*R.*)

DUIVELAND, île des Provinces-Unies, dans celle de Zélande, & entourée des eaux appellées *Dykwater*, *Keten*, & *Wydaars*: ſon nom lui vient de la multitude de pigeons, *duiven*, que l'on y voyoit autrefois. Elle ne renferme aucune ville. L'île de Duiveland ſouffrit, en 1530, une inondation qui la dépeupla preſqu'en entier d'hommes & d'animaux: mais ce fut un fléau paſſager, des ravages duquel le courage, l'induſtrie & l'application des Zeelandois ont bien ſu triompher dans la ſuite. (*R.*)

DULCIGNO, ou DOLCIGNO, ville forte de la Turquie Européenne, dans la haute-Albanie, avec un évêché ſuffragant d'Antivari, un bon port, & une forte citadelle. Elle eſt ſujète aux Turcs. Les Vénitiens l'aſſiégèrent inutilement en 1696. Elle eſt ſur le Drin, près de l'ancien Dulcigno, à 4 li. ſ. d'Antivari, 8 ſ. o. de Scutari. *Long.* 37, 2; *lat.* 41, 54. (*R.*)

DULMEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie, dans l'évêché de Munſter, & à 7 li. de cette ville. C'eſt le chef-lieu d'un petit pays de même nom. Il s'y trouve un chapitre. (*R.*)

DUMBAR. *Voyez* DUNBAR.

DUMBLANC, ou DUMBLAIN, jolie petite ville d'Ecoſſe, ſur la rivière d'Allen, dans le comté de Monteith, dont elle eſt capitale. Elle eſt remarquable par la victoire que remportèrent, l'an 1715, dans ſon voiſinage, les troupes de Georges Ier, commandées par le duc d'Argyle, ſur celle du prétendant, commandées par le comte de Mar. Cette ville eſt à 2 li. n. de Sterling, 12 n. o. d'Edimbourg, & 121 n. o. de Londres. *Long.* 13, 50; *lat.* 56, 11. (*R.*)

DUMFERMLING, ville d'Ecoſſe, dans la province de Fife. Cette ville eſt remarquable par le palais des rois d'Ecoſſe, où pluſieurs ont leur ſépulture, & par la naiſſance de Charles premier, roi d'Angleterre. Elle eſt à 5 li. n. o. de la mer, 22 ſ. e. d'Edimbourg, & 114 n. o. de Londres. *Long.* 15, 15; *lat.* 55, 54. (*R.*)

DUN, petite ville de France, au duché de Bar, ſur la Meuſe. Elle eſt au ſud de Stenay. Les fortifications en ont été démolies. *Long.* 22, 52; *lat.* 49, 22. (*R.*)

DUN LE-ROI, ville de France, dans le Berry, ſur l'Auron. Elle eſt à 7 li. ſ. e. de Bourges, 10 ſ. o. de Nevers, 55 ſ. de Paris. *Long.* 20 d. 14′, 6″; *lat.* 46 d. 53′, 5″. (*R.*)

DUNA (la), rivière de Pologne, qui a ſa ſource au duché de Reſchow, dans la Ruſſie, près des ſources du Volga, paſſe à Witepsk, à Polocrk, à Riga, au deſſous de laquelle elle ſe jète dans le golfe de même nom, près du fort de Dunnemunde. (*R.*)

DUNBAR, ou DUMBAR, ville d'Ecoſſe, dans la province de Lothian. Elle a un port remarquable par la grande pêche de harengs & de ſaumons qu'on y fait, & par la déroute de l'armée de Charles II en 1650. Elle eſt à 9 li. o. d'Edimbourg, 7 n. o. de Berwick, & 118 n. o. de Londres. *Long.* 15, 23; *lat.* 56, 12. (*R.*)

DUNBARTON, ou DUNBRITTON ; ville de l'Ecoſſe méridionale, capitale du comté de Lenox. Elle eſt au confluent du Leven & de la Cluyde. Cette ville eſt munie d'un château extraordinairement fort. Elle eſt remarquable par la retraite des Bretons, qui s'y maintinrent durant plus de trois cens ans. La pêche du ſaumon y eſt des plus abondantes. Elle eſt placée ſur un rocher fort haut & fort eſcarpé, à 5 li. n. o. de Glaſcow, 18 n. o. d'Edimbourg, & 130 n. o. de Londres. *Long.* 13, 15 ; *lat.* 68, 38. (*R.*)

DUNBARTON, ou LENOX, (comté de), province d'Ecoſſe, à l'occident de celles de Monteith & de Sterling, au midi & à l'orient de celle d'Argyle, & au ſeptentrion de la rivière de Cluyde: elle a fait partie de l'ancien patrimoine de la maiſon de Stuart. Son ſol, montueux preſque par-tout, fournit d'excellens pâturages pour les brebis, & quelque peu de grains au voiſinage des petites rivières qui l'arroſent. Elle a dans ſon enceinte le lac, appellé, *Lough-Lomund*, dont la longueur eſt de vingt-quatre milles, & la largeur de huit, & qui renferme trente îles ; trois deſquelles ont des égliſes. La paroiſſe d'Hellerness, dépendante de cette province, vit naître, en 1506, le célèbre Georges Buchanan. (*R.*)

DUNBRITTON. *Voyez* DUNBARTON.

DUNCKELSPIEL, ou DUNKELSBOUHL. *Voyez* DINCKELSPIL.

DUNDALKE, ville d'Irlande, au comté de Louth, dans la province d'Ulſter. Cette ville, qui eſt épiſcopale, a un port très-commode. Elle envoie deux députés au parlement. Elle eſt à 3 li. ſ. o. de Carlingsfort. *Long.* 11, 6 ; *lat.* 54, 1. (*R.*)

DUNDÉE, ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province d'Anghus, ſur la Tay. Elle eſt remarquable par ſa force, par le trafic qui s'y fait, & par la naiſſance de l'hiſtorien Boëtius. Cromwel l'emporta d'aſſaut. Cette ville, qui a un bon port, eſt à 4 li. n. o. de Saint-André, 5. n. e. de Perth, 12 n. d'Edimbourg, 121 n. o. de Londres. *Long.* 15, 5 ; *lat.* 56, 42. (*R.*)

DUNE (la). *Voyez* DUNA.

DUNEBOURG, fortereſſe de la Livonie Pololoniſe. Elle eſt ſur la Duna. (*R.*)

DUNEMUNDE, fort de Courlande. Il eſt à l'embouchure de la Duna. *Long.* 42 ; *lat.* 57. (*R.*)

DUNES. On donne ce nom à des hauteurs détachées les unes des autres, ou petites montagnes de ſable qui ſe trouvent le long d'une côte ſur le bord de la mer. (*R.*)

DUNES (les). On nomme ainſi les côtes de Flandre, entre Dunkerque & Nieuport. M. de Turenne y gagna une bataille en 1658. (*R.*)

DUNES (les). On déſigne ſous ce nom en Angleterre une grande rade ſur les côtes orientales du royaume, vis-à-vis de Kent, défendue par les châteaux de Sandoun, de Daab, & de Walmar. (*R.*)

DUNES, bourg de France, dans le Condomois ſur les confins de la Lomagne, à une lieue de la Garonne. (*R.*)

DUNFREIS, ville de l'Ecoſſe méridionale ; dans la province de Nithiſdale, ſur le Nith. Cette ville, qui eſt fort agréable & fort marchande, eſt à 22 li. ſ. o. d'Edimbourg. *Long.* 13, 50 ; *lat.* 55, 8. (*R.*)

DUNGARVAN, ville maritime d'Irlande, dans la province de Munſter, & dans le comté de Waterford, ſur une baie qui lui forme un port, & lui fait faire un certain commerce. Elle eſt munie d'un château, auſſi bien que du droit de députer au parlement. *Long.* 10, 3 ; *lat.* 52. (*R.*)

DUNGEANNON, ou DUNGANNON, ville d'Irlande, au comté de Wexford, dans la province de Leinſter. Elle a un bon château qui commande le Havre de Waterford. (*R.*)

DUNGHAL. *Voyez* DUNNEGAL.

DUNKEL, petite ville d'Ecoſſe, en Pertshire, ſur le Tay. Elle avoit autrefois un ſiège épiſcopal, ſuffragant de Saint-André. Cette ville eſt un grand marché pour les montagnards. Elle eſt remarquable par la victoire qu'y remporta l'armée du roi d'Angleterre ſur les troupes du prétendant. Elle eſt à 4 li. de Perth, 14 n. o. d'Edimbourg, & 123 n. o. de Londres. *Long.* 14, 10 ; *lat.* 56, 55. (*R.*)

DUNKERQUE, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Françoiſe, ſituée ſur l'océan Germanique. Sa fondation ne remonte que vers l'an 960, & dès le XIIe ſiècle elle équipa une flotte contre les pirates Normands ; une flotte qui, par les ſervices qu'elle rendit, porta le comte Philippe de Flandres à lui accorder de beaux priviléges. Priſe ſur les Anglois en 1558, elle fut cédée à l'Eſpagne par le traité de Château-Cambreſis en 1559. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, s'en fit inveſtir alors par Philippe II, roi d'Eſpagne. Le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, l'aſſiégea en 1646 & la prit. Les Eſpagnols l'ayant repriſe, le maréchal de Turenne les en dépoſſéda après la fameuſe bataille des Dunes. Bientôt après elle fut remiſe aux Anglois par le traité conclu avec Cromwel, & en 1662 elle fut rendue à la France, moyennant une ſomme d'argent. Le commerce, la richeſſe, & la population s'y accrurent. Louis XIV la fortifia, tant du côté de la terre que du côté de la mer. Les travaux & les dépenſes qu'il y fit la rendirent une place de la plus grande importance ; mais à la paix d'Utrecht les choſes changèrent bien de face. Louis XIV ſe trouva réduit à l'ignominieuſe condition d'en démolir les fortifications & d'en combler le port. Il s'engagea même à ne jamais relever aucun de ſes ouvrages. Ce honteux traité fut confirmé, tant à la paix d'Aix-la-Chapelle, qu'à celle de Paris, en 1762, où Louis XV renouvella les engagemens de ſon prédéceſſeur. Il eſt à préſumer que Louis XVI, plus fortuné, ne perpétuera point cette tache des règnes précédens dans le prochain traité de paix.

Le nom de cette ville ſignifie *égliſe des Dunes*;

(le mot Flamand *Kerk* désignant une église). La ville est belle, bien percée & bien bâtie. Elle n'a qu'une paroisse. Le port en partie comblé, & les restes de ses anciennes fortifications méritent d'être vus. L'entrée du port étoit ci-devant gardée bien avant dans la mer par deux risbans ou forts, dont les démolitions subsistent. Le grand bassin est renfermé par deux corps de bâtimens, qui ont chacun près de cent toises de face. Cette ville est la patrie du fameux Jean-Bar. Elle est à 6 li. n. o. de Gravelines, 6 s. o. de Nieuport, 10 n. e. de Calais, 9 s. o. d'Ostende, 18 o. de Gand, & 62 n. de Paris. *Long.* 20 d. 2′, 52″; *lat.* 51 d. 2′, 4″. (*R.*)

DUNLAUCASTLE, ville d'Irlande, au comté d'Antrim, dans la province d'Ulster; elle est située sur un rocher qui fait face à la mer, & elle est séparée de la terre-ferme par un fossé. (*R.*)

DUNNEGAL, ou DUNGAL, petite ville d'Irlande, capitale du comté du même nom. *Long.* 9, 28; *lat.* 54, 36. (*R.*)

DUNNOW, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, agréablement située sur le penchant d'une colline, & richement environnée de champs & de prairies fertiles. Elle existoit déjà sous les anciens Romains; & sous la catholicité, elle avoit un prieuré considérable. Autrefois, tout homme marié qui, au bout de l'an & jour pouvoit jurer par serment de ne s'être repenti, ni de jour ni de nuit, d'avoir pris femme & de ne s'être point encore disputé avec la sienne, y jouissoit autrefois du droit d'aller demander & recevoir en présent du seigneur du lieu, une flèche de lard. Les chroniques de la ville nomment trois hommes, qui dans l'espace de cinq cens ans ont eu l'assurance de faire le serment. *Long.* 18; *lat.* 51, 45. (*R.*)

DUNOIS (le), district de France, dans la Beauce, avec titre de comté; Châteaudun en est la capitale (*R.*)

DUNS, ville à marché, de l'Ecosse méridionale, au comté de Mers. Selon quelques-uns cette ville est remarquable par la naissance du docteur subtil Jean Duns Scot. Elle est à 10 li. s. d'Edimbourg, & 110 n. o. de Londres. *Long.* 15, 15; *lat.* 55, 58. (*R.*)

DUNSTABLE, ville d'Angleterre, dans la province de Bedfort, sur la route de Londres à Chester, & sur une colline, où les eaux vives manquant absolument, l'on n'est abreuvé que de celles de la pluie, que l'on y fait, à la vérité, très-bien amasser & très-bien conserver. C'est le *Magiovinium* d'Antonin, & le lieu où se croisent deux des grands chemins, que l'on appelle en Angleterre *Watling street* & *Ikeningstreet*, lesquels on fait avoir été construits par les Romains. L'on a souvent trouvé aux environs de cette ville des médailles, des inscriptions, des restes de retranchemens, & d'autres monumens d'antiquité. L'on y a vu aussi pendant long-tems une haute croix, élevée dans le XIIIe siècle par Edouard premier, en l'honneur de la reine Éléonore, son épouse; & l'acte du divorce de Henri VIII & de Catherine d'Aragon, prononcé l'an 1533 par l'archevêque Cranmer, étoit daté de *Dunstable*. *Long.* 17, 5, *lat.* 51, 50. (*R.*)

DUQUELA, province d'Afrique, au royaume de Maroc. Azamor en est la capitale. Elle a trente lieues de long, sur vingt-quatre de large. Elle abonde en bled & en troupeaux. (*R.*)

DURANCE (la), rivière de France, qui descend des Alpes, & se jète dans le Rhône, à une lieue au-dessous d'Avignon. Elle se forme des deux petites rivières de Dure & d'Ance, qui se réunissent au-dessous de Briançon. La Durance est sujète à des exondations extrêmement dommageables. (*R.*)

DURANGO, ville d'Espagne, dans la Biscaye. Elle est à 4 li. s. e. de Bilbao. *Long.* 14, 45; *lat.* 53, 18. (*R.*)

DURANGO, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Biscaye qui fait partie du Mexique. Elle a un évêché suffragant de Mexico, & elle est située dans un territoire fertile, où il se trouve des salines. *Long.* 271, 15; *lat.* 24, 30. (*R.*)

DURAS, petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, sur une rivière qui se jète dans le Drot. Elle fut érigée en duché en 1688. *Long.* 17, 45; *lat.* 45, 42. (*R.*)

DURAVEL, petite ville de France, dans le Quercy. Elle est sur le Lot, aux confins de l'Agénois. *Long.* 18, 40, *lat.* 45, 40. (*R.*)

DURAZZO, ville maritime peu considérable de la Turquie Européenne, dans l'Albanie, à 17 li. s. o. de Scutari, à 24 n. e. de Brindes, & 30 n. e. d'Otrante. *Long.* 37, 2; *lat.* 41, 25.

Les Turcs l'appellent *Drazzi*. Son port libre & sa situation sur la mer Adriatique, la rendirent très-florissante dans ses premiers commencemens; mais elle devint dans la suite odieuse aux Romains, parce qu'elle servit de passage aux Grecs, dans cette fameuse irruption qu'ils firent en Italie: dès-lors regardant le nom d'*Epidamne* qu'elle avoit comme étant de mauvais augure, ils l'appellèrent *Dyrrachium*, & voulurent qu'elle portât ce nom lorsqu'ils y envoyèrent une colonie Romaine. Je sais bien que Pétrone, dans son poëme de la guerre civile, la nomme toujours *Epidamne*, puisqu'il dit à Pompée:

Romanas acies Epidamnia mœnia quære.

Mais cet écrivain satyrique se sert exprès de l'ancien nom, afin de charger le rival de César d'un plus grand opprobre, en lui reprochant de s'être enfui vers une ville *jam Romanis inauspicatam*. (*R.*)

DURBU, ou DURBUY, petite ville des Pays-Bas, au comté de même nom, dans le duché de Luxembourg, sur l'Ourte. Cédée à la France en 1681, elle fut rendue en 1698. Elle est à 10 li. s. de Liège, 13 s. e. de Namur, & 12 n. e. de Dinant. *Long.* 23, 18; *lat.* 50, 15 (*R.*)

DURCKEIM, petite ville du Palatinat, en Al-

lemagne. Elle eſt à 5 li. n. e. de Neuſtadt, & 6 n. o. de Spire. *Long.* 25, 30; *lat.* 49, 26. (*R.*)

DURDO. *Voyez* CORP.

DURE, DUREN, DUEREN, & DOREN, ville du cercle de Weſtphalie, au duché de Juliers en Allemagne. Elle eſt ſur la Roer. Autrefois elle étoit impériale, mais depuis 1407 elle eſt ſoumiſe au duc de Juliers. C'eſt une des meilleures villes du duché. Charles V la prit d'aſſaut en 1543. Elle eſt à 5 li. ſ. de Juliers, & 10 ſ. o. de Cologne. *Long.* 24, 15; *lat.* 50, 46. (*R.*)

DURETAL, petite ville de France en Anjou, avec un beau château, ſur le Loir, dans un terroir abondant en vins & en grains. (*R.*)

DURGOUT, ville de la Turquie Aſiatique, ſituée à 15 lieues de Smyrne. Elle eſt petite, mais fort agréable. (*R.*)

DURHAM, capitale de la province d'Angleterre, qui a le même nom. Elle eſt ſur la Ware. Cette ville eſt conſidérable: elle a un riche évêché ſuffragant d'Yorck, & un beau château où réſide l'évêque. L'air y eſt bon. On y fait d'excellent pain. Ce fut près de cette ville que les Ecoſſois furent défaits par les Anglois en 1346, & que David Brus, roi d'Ecoſſe, fut fait priſonnier. Elle envoie deux députés au parlement. Elle eſt à 70 li. n. o. de Londres. *Long.* 15, 55; *lat.* 54, 45. (*R.*)

DURMENTINGEN, ville & ſeigneurie d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & dans les états des comtes de Truchſes-Waldbourg-Scheer-Scheer: elle eſt baignée de la rivière de Kanzach, qui va du Federſée dans le Danube. (*R.*)

DURMSTEIN, ou DIRMSTEIN, bourg & maiſon de plaiſance de l'évêque de Worms, où il faiſoit autrefois ſa réſidence. (*R.*)

DURSLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Glocester, ſur un des bras de la Saverne, & au pied d'un château tombé en ruines: elle a des foires & des marchés conſidérables, & elle renferme nombre de fabriques de draps. *Long.* 15, 50; *lat.* 51, 40. (*R.*)

DUSSELDORF, ou DUSSELDORP, ville du cercle de Weſtphalie, capitale du duché de Berg en Allemagne. *Long.* 24, 28; *lat.* 51, 12.

Cette ville eſt ſituée ſur le Rhin, qu'on y paſſe ſur un pont volant. Elle eſt arroſée d'ailleurs par les eaux de la petite rivière Duſſel, qui tombe dans le Rhin au-deſſous du château. C'eſt le ſiège des collèges ſupérieurs de Berg & de Juliers. La ville eſt bien bâtie, bien peuplée, & fort propre. On y compte environ mille feux. On y remarque l'ancien château des ducs, enrichi d'une nombreuſe & très-précieuſe collection de tableaux originaux de différentes écoles. C'eſt ſans contredit une des plus conſidérables qui exiſtent. La ville eſt fortifiée à la moderne; les caſernes conſtruites par l'électeur Jean-Guillaume, contiennent huit bataillons. Elles ont leur égliſe particulière. On remarque hors de la ville, près la porte de Ratinger, la maiſon de chaſſe du ſouverain. Sur la place du marché vis-à-vis l'hôtel-de-ville, eſt la ſtatue équeſtre en bronze de l'électeur Jean Guillaume.

Dans l'égliſe collégiale, ſont pluſieurs monumens des ducs de Berg & de Juliers. Elle eſt à 9 li. n. o. de Cologne, 9 n. e. de Juliers, & 25 ſ. o. de Munſter. (*R.*)

DUTTLINGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & dans les états du duc de Wirtemberg, ſur le Danube. C'eſt le chef-lieu d'un grand baillage, compoſé de pluſieurs ſeigneuries, & dans l'enceinte duquel le Necker prend ſa ſource. L'on y trouve auſſi les groſſes forges de Ludwigſthalt, établies par le duc Eberhard Louis de Wirtemberg, pour la fonte & le travail du fer de la contrée. Cette ville a un pont ſur le Danube, & un château près de ſes murs ſur une montagne, près de Rothweil. Elle eſt à 12 li. n. e. de Schaffhouſe, 13 n. o. de Conſtance. *Long.* 26, 27; *lat.* 48, 8. (*R.*)

DUYSBOURG. *Voyez* DUISBOURG.

DWINA (la), rivière de Ruſſie: elle ſe forme des eaux de la Suchona & de l'Iuga à Ouſtioug, & ſe perd dans la mer Blanche à Archangel. C'eſt auſſi une province dont Archangel eſt la capitale. Elle eſt bornée au ſeptentrion par la mer Blanche & la Jugorie, à l'orient par la Zirane, au midi par l'Ouſtioug, & à l'occident par les provinces de Vaga & d'Onega (*R.*)

DYHRENFURT, petite ville de la baſſe-Siléſie, dans le cercle de Breſlau, ſur l'Oder. Elle n'exiſte à titre de ville que depuis le milieu du XVIIe ſiècle; & elle n'eſt remarquable qu'à raiſon de l'imprimerie que les Juifs ont eu la permiſſion d'y établir & d'y poſſéder. (*R.*)

EAR

EARNE, lac d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté de Fermanagh. (*R.*)

EAST-GRINSTEAD, ville d'Angleterre, dans la province de Suſſex, ſur une colline aux frontières du comté de Surrey. Elle eſt remarquable par ſes foires & par ſes marchés, par les aſſiſes que l'on y tient quelquefois, & par le bel hôpital qu'un comte de Dorſet y fonda dans le ſiècle paſſé. Cette ville fournit deux membres à la chambre des communes. *Long.* 17, 35; *lat.* 51, 8. (*R.*)

EAST-MEATH, contrée d'Irlande, dans la province de Leinſter. Elle a titre de comté. Kells en eſt la capitale. Le pays eſt riche, agréable & bien peuplé. Il a environ treize lieues de long, & autant de large. (*R.*)

EASLOW & WEST-LOW; ce ſont deux bourgs d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, ſitués vis-à-vis l'un de l'autre, aux deux bords d'une petite rivière, que l'on y paſſe ſur un pont de pierre de ſeize arcades. Ils ne ſont l'un & l'autre habités que par des pêcheurs, dont le voiſinage de la mer favoriſe beaucoup le métier & le trafic, & de la proſpérité deſquels eſt né, ſans doute, le privilège qu'ils ont de ſe faire repréſenter au parlement par quatre députés, deux pour Eaſt-Low, & deux pour Weſt-Low. *Long.* 12, 49; *lat.* 50, 23. (*R.*)

EATON, ou ETON, petite ville d'Angleterre, dans la province de Buckingham, ſur la Tamiſe, vis-à-vis de Windſor. Elle eſt fort connue par le collège ou école publique & gratuite, dont elle fut pourvue dans le XVe ſiècle par le roi Henri VI, & dont les revenus annuels vont aujourd'hui à cinq mille livres ſterling. Ce collège eſt partagé en deux claſſes principales, qui ſe diviſent chacune en trois autres. Un prévôt eſt à la tête de cet établiſſement; puis viennent ſept gens de lettres, à titre d'aggrégés; deux maîtres, à titre de régens; ſept aſſiſtans, des ſous-maîtres, &c. Quatre à cinq cents jeunes gens de toute condition, y étudient à l'ordinaire, & s'y préparent à être promus aux univerſités. Il eſt de la conſtitution du collège du roi, l'un des ſeize de Cambridge, de ne recevoir dans ſon corps que des étudians d'Eaton. Tout d'ailleurs eſt admirable dans ce lieu: l'air en eſt ſalubre, la ſituation riante, le logement commode, la promenade agréable, & l'inſtruction bien ſuivie. *Long.* 17; *lat.* 51, 28. (*R.*)

EAUNES, abbaye de France, au diocèſe de Toulouſe, ordre de Cîteaux. Elle vaut 2400 liv. (*R.*)

EAUSAN, petit pays de France en Gaſcogne, dans le bas-Armagnac. (*R.*)

EAUSE, EAUZE, EUSE; *Eluſa*, petite ville de Gaſcogne au comté d'Armagnac, chef-lieu du petit pays d'Eauſan. Elle a donné ſon nom aux

EBE

peuples Eluſates, dont il eſt parlé dans les commentaires de Céſar, *liv. III.* Elle fut long-tems la capitale de la Novempopulanie. Des Romains elle tomba ſous le pouvoir des Goths, fut conquiſe ſur eux par Clovis, & ruinée par les Normands. Son évêché fut transféré à Auch. C'eſt la patrie du fameux Rufin, qui fut conſul, patricien, préfet du prétoire, & qui aſpira à l'empire, comme nous le dit Claudien, *liv. I, in Ruf.*

Elle eſt à 5 li. de Condom, 7 li. d'Auch, & 9 de Bazas. *Not. Gal.* Val. *pag.* 187. *Long.* 17, 42; *lat.* 40, 56. (*R.*)

EBELEBEN, bourg & bailliage d'Allemagne, dans la Thuringe, au cercle de haute-Saxe, avec un château & un collège. C'eſt une poſſeſſion du prince de Schwartzbourg, qui les tient à titre de fief. (*R.*)

EBELTOFT, ville du Jutland, dans le diocèſe d'Aarhuus, avec un port. (*R.*)

EBENFORT, ou EBENFURT, petite ville de l'archiduché d'Autriche, en Allemagne, avec un château, à 12 lieues de Vienne, ſur la Leyte, aux frontières de la Hongrie (*R.*)

EBERBACH, ville du palatinat du Rhin, ſur le Neckre, en Allemagne. Elle eſt à une demi-lieue de Maſſ-Bach. Son territoire produit de très-bon vin. (*R.*)

EBERBEG, château d'Allemagne, au palatinat du Rhin, au confluent de la Nawe & de l'Alſen, à 5 li. ſ. o. de Creuſnach, & 7 n. o. de Bingen. *Long.* 25, 5; *lat.* 49, 53. (*R.*)

EBERSDORF, abbaye d'Allemagne en Miſnie, au cercle de haute-Saxe, près de Chemnitz. (*R.*)

EBERSDORF, bourg & château d'Allemagne, dans la Miſnie, près de Gera. (*R.*)

EBERSDORF, ancienne, belle, & riche abbaye de filles, de la religion proteſtante, dans la principauté de Zell, à 6 li. de Lunebourg, chef-lieu d'un baillage de même nom, ſur la rivière de Schwinau. (*R.*)

EBERSDORST, château de plaiſance de la cour de Vienne, dans la baſſe-Autriche, dans l'île de Schoechet, formée par le Danube, à 5 li. de Vienne. *Long.* 54, 56; *lat* 48, 32. (*R.*)

EBERSTEIN, partie de la Souabe en Allemagne: elle a titre de comté. Ce pays eſt ſujet au marquis de Bade. Il eſt ſitué le long de la forêt Noire, entre le marquiſat de Bade, & le duché de Wirtemberg. Il a douze lieues de long, ſur ſix de large. Le bourg d'Eberſtein en eſt le chef-lieu. Il s'y trouve un château conſtruit ſur un rocher. *Long.* 25, 52; *lat.* 48, 40. (*R.*)

EBERSTEIN, château de la baſſe-Carinthie, ſur une montagne. (*R.*)

EBERSTEIN, comté d'Allemagne, au pays d'Ha-

novre, dans le quartier de Hameln. (*R.*)

EBINGEN, ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

ÉBOLI. *Voyez* ÉVOLI.

EBORACH, ou EBERACH : c'eſt, près des frontières de Bamberg, dans l'évêché de Wurtzbourg, un couvent où l'on dépoſe les cœurs de tous les évêques de Wurtzbourg. (*R.*)

EBRE, fleuve qui a ſa ſource dans les montagnes de Santillane, ſur les confins de la vieille Caſtille en Eſpagne, traverſe l'Aragon & la Catalogne, & ſe jète dans la Méditerranée au-deſſus de Tortoſe. (*R.*)

EBREUIL, petite ville de France en Auvergne, ſur la Scioule, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 7000 liv. Elle eſt à 3 li. de Riom, & 5 de Clermont. *Long.* 20, 40; *lat.* 46, 5. (*R.*)

ECHALLENS, gros bourg & baillage de Suiſſe, enclavés dans le canton de Berne, & poſſédés en commun par les cantons de Berne & de Fribourg. Ce baillage eſt réuni à celui d'Orbe. Ce ſont deux gouvernemens ſous le même bailli. (*R.*)

ECHAUFOUR, gros bourg de France en Normandie, ſur un ruiſſeau qui ſe jète dans la Rille, entre l'Aigle & Seez. (*R.*)

ECHELLE, en terme de géographie, eſt un port, un lieu de trafic, où les nations commerçantes ont des facteurs, des conſuls, des commiſſionnaires. (*R.*)

ECHELLES DU LEVANT (les) : on nomme ainſi les villes maritimes de l'empire des Turcs, où les Européens font le commerce, & entretiennent des conſuls. (*R.*)

ECHELLES (les), ville de Savoie, à deux lieues de la grande Chartreuſe. *Long.* 23, 25; *lat.* 45, 20.

ECHTEREN, ou ECHTERNACH, ville du duché de Luxembourg, dans les Pays-Bas, ſur la rivière de Sour, dans une vallée. (*R.*)

ECIJA. *Voyez* EXIJA.

ECKARTSBERG, château, petite ville & baillage d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la portion de la Thuringe, dont la branche électorale de Saxe a hérité de celle de Weiſſenfels, l'an 1746. Le ſol en eſt fertile en grains; & les habitans le cultivent avec beaucoup d'application. On en tire du vitriol. (*R.*)

ECKELNFOHRDE, ou ÉCKERNFOHRDE, ville de Danemarck, dans le duché de Schleſwig, avec un bon port : elle eſt bien bâtie & bien peuplée, faiſant un commerce qui ne manque ni d'activité ni de faveur. *Voyez* EKELENFORDE. (*R.*)

ECKEREN, village des Pays-Bas, dans le marquiſat d'Anvers, où il ſe donna une fameuſe bataille, en 1703, entre l'armée Françoiſe & celle des Alliés. Il eſt à 2 lieues n. d'Anvers, 9 ſ. o. de Breda, & 8 ſ. e. de Berg-op-Zoom. *Long.* 21, 57; *lat.* 51, 18. (*R.*)

ECLARON, bourg de France, en Champagne, ſur la Blaiſe, avec titre de baronie. (*R.*)

ECLIPTIQUE, c'eſt un grand cercle du globe, qui coupe l'équateur ſous un angle d'environ 23 d. 29′ (*voyez* GLOBE); c'eſt pourquoi l'écliptique terreſtre eſt dans le plan de l'écliptique céleſte : elle a, comme elle, ſes points équinoxiaux & ſolſticiaux, & elle eſt terminée par les tropiques. *Voyez* EQUATEUR, SOLSTICIAL, EQUINOXIAL, TROPIQUE, &c. (*R.*)

ECLUSE (l'), ou SLUIS, ville du comté de Flandres, aux Pays-Bas Hollandois. Cette ville eſt petite, mais très-forte. Elle a un très-bon port & des écluſes. Elle eſt ſujette aux Hollandois, qui la prirent en 1604. La partie du comté de Flandres, où elle ſe trouve, eſt compriſe dans ce qu'on nomme pays de la généralité. L'écluſe eſt défendue par pluſieurs forts. Elle eſt proche de la mer, à 3 lieues & demie n. de Bruges, & 5 & demie ſ. o. de Middelbourg. Il y a une autre petite ville de même nom dans la Flandre Wallonne. *Long.* 20, 54; *lat.* 51, 18. (*R.*)

ECLUSE (l'), fort & paſſage important, reſſerré entre le mont-Jura & le Rhône, à cinq lieues au-deſſous de Geneve. C'eſt une des clés de la Suiſſe. Il eſt aux François. Des invalides y font le ſervice militaire. (*R.*)

ECOLIERS (le Val des), abbaye de France en Champagne & dans le Baſſigny, ſur la Marne, à une lieue de Chaumont. Elle étoit autrefois chef d'ordre, mais elle fut unie à la congrégation de Sainte-Geneviève de Paris en 1636. (*R.*)

ECOSSE, royaume d'Europe, dans l'île de la grande Bretagne, de laquelle il occupe la partie ſeptentrionale. Il eſt ſéparé de l'Angleterre par les rivières de Twed, d'Eſk, & de Sollway, & par les montagnes de Cheviot. Le plus grand jour y eſt de dix-huit heures deux minutes, & le plus court de cinq heures quarante-cinq minutes; ce qui fait que dans les plus grands jours d'été, il n'y a point de nuit, mais un crépuſcule très-lumineux entre le lever & le coucher du ſoleil. L'Ecoſſe a environ cinquante-cinq lieues marines de long, ſur vingt de large; elle a un grand nombre de lacs, de rivières, de montagnes & de forêts; on n'y manque point d'eaux minérales; elle abonde en oiſeaux ſauvages & domeſtiques; on y trouve quelques mines de fer, de plomb, d'étain & de cuivre. On voit dans le prodrome de l'hiſtoire naturelle d'Ecoſſe du chevalier Sibbald, que ce pays produit un grand nombre de pierres précieuſes & de criſtaux. La religion dominante eſt la proteſtante, ſur le modele de celle de Genève. On diviſe cet état en trente-trois petites provinces, que l'on diſtingue en méridionales & ſeptentrionales, par rapport au Tay qui les ſépare. Edimbourg en eſt la capitale.

L'Ecoſſe a eu ſes rois particuliers juſqu'en 1603, que Jacques Stuart VI ſuccéda aux couronnes d'Angleterre & d'Irlande, auxquelles, ſous le nom de Jacques I, il joignit celle d'Ecoſſe, & prit alors la qualité de roi de la grande Bretagne. Ses ſucceſ-

seurs ont possédé ces trois couronnes, dont l'union est devenue encore plus intime sous le règne d'Anne I, qui, en 1707, a mis l'Angleterre & l'Ecosse sous un même parlement. Par cette union, l'Ecosse envoie au parlement de la grande Bretage un certain nombre de députés, selon la proportion qu'elle a avec l'angleterre, laquelle est réduite à seize pairs & quarante-cinq membres pour la chambre des communes. Les revenus du royaume d'Ecosse furent évalués, par le traité d'union, à 160,000 livres sterlings, qui est à-peu-près la quarantième partie des subsides des deux royaumes. Elle a été redoutable tant qu'elle n'a pas été incorporée avec l'Angleterre; mais comme dit M. de Voltaire, un état pauvre, voisin d'un riche, devient vénal à la longue, & c'est le malheur que l'Ecosse éprouve.

L'Ecosse fut connue des anciens, sous le nom de *Caledonie*. Les Pictes en occupoient la partie orientale. L'air y est plus froid, mais plus sain qu'en Angleterre, & on y vit plus long-tems. Les lacs n'y gèlent jamais. Les vallées y sont fertiles, & il s'y fait un grand commerce de cuirs, de suifs, de draps, de chanvre, de harengs, de bêtes à cornes & de peaux de bêtes sauvages. On y recueille du bled & du seigle, mais en petite quantité. On y a aussi de l'orge, des pois, des féves. Il s'y trouve de bons pâturages, & d'abondantes mines de très-bon charbon de terre. On y parle deux langues différentes, celle des Montagnards, qui a beaucoup d'affinité avec la langue Irlandoise; elle règne depuis Dumbarton, près de l'embouchure de la Clayde, dans la partie occidentale, jusques aux contrées les plus septentrionales & dans les îles. La langue usitée dans le reste du pays, se rapproche beaucoup de l'Angloise. Il n'y a pas en Ecosse plus d'un million & demi d'habitans. Il s'y trouve beaucoup de Catholiques. Les Montagnards sont pauvres. Ils mènent un genre de vie dur. Autrefois ignorans & superstitieux, ils commencent à s'éclairer par les soins qu'on a pris, dans ce siècle, de leur donner de meilleures instructions. (*R.*)

Ecosse (la Nouvelle). *Voyez* Acadie.

ECOUCHÉ, bourg de France en Normandie, au diocèse de Séez, sur l'Orne. (*R.*)

ECOUIS, en latin *Escovium*, gros bourg dans le Vexin Normand, à six lieues de Rouen, deux de Lyons, une & demie d'Andely; avec une collégiale, fondée par Enguerrand de Marigni, chambellan du roi Philippe de Valois en 1311. Ce malheureux ministre, victime de la passion cruelle de Charles de Valois, a son mausolée dans cette église: son corps y fut transporté des Chartreux de Paris, en 1324; l'Archevêque de Rouen son frère, Jean de Marigni, y est aussi inhumé. L'hôpital doit sa fondation à Enguerrand de Marigni. Cette baronnie appartient à M. le marquis du Pont-Saint-Pierre, qui nomme aux canonicats. (*R.*)

EDAM, ville des Pays-Bas Hollandois, sur le Zuiderzée. Ses fromages sont renommés, & il s'y en fait un grand débit. Elle est à 2 li. de Horn, & 3 d'Amsterdam. *Long.* 52, 33; *lat.* 22, 28. (*R.*)

EDEN, contrée d'Orient, où étoit le paradis terrestre. Eden est encore une ville du mont-Liban, située dans un lieu très-agréable. *Voyez l'art.* Paradis terrestre. (*R.*)

EDESSE, ville de la Mésopotamie, fondée par Séleucus-le-Grand, dans l'Osrhoene, 304 ans avant J. C., selon Eusèbe dans sa chronique; mais Isidore assure qu'elle fut bâtie par Nembrod. Edesse s'appelle aujourd'hui *Orfa*. (*R.*)

EDIMBOURG, capitale de l'Ecosse, le siège de ses rois avant la mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre, & celui de son parlement avant l'union des deux royaumes. Le commerce ne peut point y fleurir; faute de port, elle est obligée de se servir de celui de Leith: d'ailleurs elle est très-mal-propre. A l'extrêmité orientale de la ville est le palais où les rois faisoient anciennement leur résidence. L'église, qui servoit autrefois de cathédrale, est vaste & très-belle. La marée monte environ jusqu'à vingt milles de ses murs. Sa situation est à une lieue & demie de la mer, dans un terrein agréable & fertile. Elle est commandée par un château très-fort, bâti sur un rocher escarpé, qui n'est accessible que d'un côté. Il est appellé *Maydencastle*, c'est-à-dire, *le château des vierges*, parce que les rois des Pictes y gardoient leurs filles. Son université a des bâtimens spacieux, où les professeurs & les étudians sont bien logés. Les sciences & la médecine en particulier y fleurissent. Sa bibliothèque possède cent cinq sceaux des princes de Bohême, de Moravie & autres, avec l'original de la protestation des Bohémiens contre le concile de Constance, qui, malgré le sauf conduit, brûla Jean Hus & Jérôme de Prague dans les année 1415 & 1416. Le nombre de ses habitans s'élève aujourd'hui à plus de trente-trois mille. Elle est située dans la province de Lothian. *Long.* 14 d. 34′, 55″; *lat.* 55, 55.

C'est la patrie de Barcley ou Barclay, & celle de Burnet. Elle est à 75 li. n. e. de Dublin, & 90 n. o. de Londres. Cette ville, autrefois *Castrum-Alatum*, est le siège suprême de la justice. On y conserve les archives, & les joyaux de la couronne. (*R.*)

EDMONDSBURY (Saint), ville de la province de Suffolk en Angleterre. *Long.* 18, 30; *lat.* 52, 20.

Cette ville située sur le Lach, est régulièrement bâtie. Elle eut autrefois une abbaye de Bénédictins considérable & célèbre, qui a donné lieu à la fondation de la ville. Elle envoie deux députés au parlement, & est à 20 li. n. e. de Londres. (*R.*)

EDNAN, bourg d'Ecosse, où naquit le célèbre poëte Jacques Thompson, d'un père ministre. Son poëme *des Saisons*, ouvrage aussi philosophique que pittoresque (traduit de l'anglois en françois en 1759, par M. Bontems), lui acquit une grande

réputation, & ne le tira pas de la pauvreté : un de ſes créanciers l'ayant fait arrêter, M. Quint, comédien, touché du malheur du poëte qu'il ne connoiſſoit que par ſon poëme, ſe rend chez le bailli où M. Thompſon avoit été conduit, & lui demande la permiſſion de ſouper avec lui. Le repas fut gai ; au deſſert, le comédien lui dit : parlons d'affaires à préſent : vous êtes mon créancier ; je vous dois 100 liv. ſterling, & je viens vous les payer. M. Thompſon prit un air grave, & ſe plaignit de ce qu'on abuſoit de ſon infortune pour venir l'inſulter. « Non, Monſieur, voilà un billet de » banque qui vous prouvera ma ſincérité : à l'é- » gard de la dette que j'acquitte, voici comment » elle a été contractée. J'ai lu votre poëme *des* » *Saiſons* ; le plaiſir qu'il m'a fait méritoit ma re- » connoiſſance ; j'ai en conſéquence légué par mon » teſtament, 200 livres ſterling à l'auteur : ayant » appris le matin que vous étiez dans cette maiſon, » j'ai cru devoir me donner le plaiſir de vous » payer plutôt mon legs pendant qu'il vous ſeroit » utile, que de laiſſer ce ſoin à mon exécuteur » teſtamentaire ».

Un préſent fait de cette manière, & dans une pareille circonſtance, ne pouvoit manquer d'être accepté. Thompſon, en mourant en 1748, emporta dans le tombeau les regrets de ſes concitoyens & des gens de lettres. La meilleure édition de ſes ouvrages eſt celle de Londres 1762, en 2 vol. *in*-4°. Le produit en fut deſtiné à lui élever un mauſolée dans l'abbaye de Weſtminſter. (*R.*)

EFFARAM, ville d'Aſie, en Perſe, dans le royaume de Korafan. *Long.* 73, 58 ; *lat.* 36, 48. (*R.*)

EFFERDING, ville de la haute-Autriche, en Allemagne. Cette petite ville, ſituée à 3 lieues de Lintz, eſt défendue par deux châteaux. Elle appartient au comte de Stharemberg. *Long.* 31, 48 ; *lat.* 48, 18. (*R.*)

EGÉE (mer) : on donne ce nom à la partie de la Méditerranée, qu'on appelle communément l'*Archipel*. Ce nom lui vient, à ce qu'on croit, d'Egée, père de Theſée, qui croyant ſon fils mort, ſur les voiles noires qu'on avoit oublié de changer au vaiſſeau qui le ramenoit victorieux du minotaure, s'y précipita, & lui donna ſon nom. (*R.*)

EGER, rivière conſidérable de Bohême, qui prend ſa ſource dans le Fichtelberg en Franconie, & ſe jète dans l'Elbe en Bohême, après avoir arroſé dans ce royaume le territoire d'Egra, celui d'Elnbogen, le cercle de Saatz, & une partie de celui de Leutmeritz. On la nomme auſſi Egra. (*R.*)

EGLISE (état de l'), grande contrée d'Italie, qui appartient au pape à titre de ſouveraineté. Elle a quatre-vingt-quinze lieues de longueur, ſur une largeur de quarante. Vers le nord, cette ſouveraineté confine au domaine de Veniſe ; au nord-eſt, à la mer Adriatique ; vers le ſud-eſt, au royaume de Naples ; du côté du midi, il eſt baigné de la Méditerranée : le grand duché de Toſcane & le duché de Modène, la bornent à l'occident. Ce n'eſt que ſucceſſivement que la papauté s'eſt formé ce domaine. On regarde comme fabuleuſe la donation prétendue faite du Patrimoine de Saint Pierre à Saint Sylveſtre évêque de Rome, par l'empereur Conſtantin, en 324. Les poſſeſſions des papes ſe trouvèrent conſidérablement augmentées, lorſqu'en 755, Pepin, roi de France, donna à l'Egliſe tout l'Exarquat de Ravene, donation qui fut confirmée par ſon fils Charles-Magne, qui ajouta encore aux libératités de ſon père. Cette donation eſt antérieure au tems où fut faite la première mention de celle que les papes prétendent leur avoir été faite par Conſtantin. Rome étoit encore alors ſoumiſe en quelque ſorte aux empereurs, & les rois de France ſe réſervèrent la ſuprématie des pays qu'ils cédoient aux chefs de l'égliſe. Mais ſous les ſucceſſeurs de Charles-Magne, on vit croître l'autorité des papes, qui finirent en 1076, par s'attribuer la poſſeſſion du pays en toute propriété. Le ſouverain de cet état eſt choiſi parmi les cardinaux, dont le nombre fut fixé à ſoixante-dix par Sixte V, au concile de Bâle. Dans les premiers ſiècles, le clergé & le peuple éliſoient le pape. Les Goths devenus maîtres de l'Italie, s'en attribuèrent l'élection, ou au moins ſe retinrent le droit de le confirmer. Les empereurs Grecs qui les chaſſèrent d'Italie, ſe maintinrent dans la même poſſeſſion. Les empereurs d'occident uſèrent du même droit, ce qui cauſa bien des ſchiſmes. Enfin après la mort d'Innocent II, les cardinaux réunis avec les principaux du clergé de Rome, élurent ſeuls Céleſtin II, en 1143. Depuis ce tems les cardinaux ſe ſont maintenus dans la poſſeſſion d'élire ſeuls le pape : le clergé & le peuple ceſſèrent d'avoir part à cette élection. Après la mort d'Adrien VI, qui étoit Hollandois, & qui avoit été élu à la recommandation de Charles-Quint, dont il avoit été précepteur, les cardinaux ſe ſont fait une loi de n'élire pour papes que des cardinaux Italiens de naiſſance. Il faut réunir les deux tiers des voix pour être élu pape. Le titre de ſainteté affecté au pape, lui étoit autrefois commun avec tous les évêques.

Les principaux gouvernemens de l'état de l'Egliſe, ſe nomment *légations*, & elles ſont au nombre de cinq : celle de Bologne, celle d'Urbin, de la Romagne, de Ferrare, & d'Avignon. Dans celle-ci, le gouverneur ou légat eſt ſuppléé par un vice-légat : leur commiſſion n'eſt que pour trois ans ; tous ſont eccléſiaſtiques. Le pape gouverne par lui-même les provinces voiſines de Rome. Chaque province a d'ailleurs un général pour les troupes, chaque ville un gouverneur : le peuple choiſit les podeſtats & autres officiers municipaux. Les revenus de la papauté s'élèvent, tout compris, à vingt millions de nos livres, ou à-peu-près. La milice du pays conſiſte en neuf compagnies, & la garde de ſa ſainteté en quatre cents ſuiſſes, ſoixante-quinze cuiraſſiers, & autant de

cavaliers. Quand le saint-siége est vacant, ce sont les doyens des trois ordres des cardinaux, évêques, prêtres & diacres, qui gouvernent.

Le terroir de l'état de l'Eglise est bon de sa nature, & fournit aux récoltes de vin, de bled, d'huile, de fruits, & de légumes; mais par les suites d'une administration vicieuse, la culture & l'industrie y languissent. En quelques endroits même il est inculte & désert. Le commerce dont les mers Adriatique & de Toscane lui offrent la facilité, y est comme nul. La population y est des plus foibles, les mœurs des plus corrompues, & l'air insalubre en quelques contrées.

Les provinces de l'état Ecclésiastique, au nombre de douze, sont la Campagne de Rome, le Patrimoine de Saint-Pierre, le duché de Castres, l'Orviétan, la Terre de Sabine, le Perousin, l'Ombrie ou duché de Spolette, la Marche d'Ancone, le duché d'Urbin, la Romagne, le Bolonois, le Ferrarois. Rome est la capitale de tout l'état. Le pape possède d'ailleurs en France le Comtat Venaissin & la ville d'Avignon, enclavés dans la Provence. (*R.*)

EGLISES (cinq), petite ville de la basse-Hongrie, avec un évêché suffragant de Strigonie, & un ancien château. La maison d'Autriche s'en empara sur les Turcs en 1686, & elle lui est demeurée. Elle est à 10 li. du Danube, 30 s. de Bude. *Long.* 36, 35; *lat.* 46, 6. (*R.*)

EGLISES (trois), fameux monastère de Perse, dans l'Arménie, résidence ordinaire du grand patriarche d'Arménie. Ce patriarche a un revenu de plus de 200,000 écus. Ce monastère, suivant l'usage, est dans le lieu le plus agréable & le plus fertile qu'on connoisse dans tout le royaume. On croit que c'est l'endroit même où fut le paradis terrestre. Il est à 5 li. s. o. d'Erivan. *Long.* 62, 10, *lat.* 40, 20. (*R.*)

EGLISOW, ou EGLISAW, ancienne & jolie ville de Suisse, au canton de Zurich, située sur le bord septentrional du Rhin, qu'on y passe sur un beau pont couvert. *Long.* 26, 15; *lat.* 47, 45. (*R.*)

EGRA, en allemand *Eger*, en bohémien *Cheb* ou *Heb*, & en latin *Hebanum* ou *Ægranum*, ville du royaume de Bohême, sur la rivière d'Egra, au centre d'un territoire ou district particulier qui porte le même nom, & aux frontières du pays de Bareith, en Franconie, & du haut-Palatinat, en Bavière. Elle est de médiocre grandeur, mais forte & bien bâtie. Elle renferme trois couvens, avec un collège. Elle jouit de sa municipalité, fondée sur de très-anciens titres; & l'on ne peut appeller qu'immédiatement au souverain, des sentences de sa magistrature. Le privilège de battre monnoie ne lui a même pas été refusé, mais le cours de ses espèces est borné à l'enceinte de son territoire. Ce territoire n'est aujourd'hui ni fort étendu ni fort riche. Il ne comprend qu'un certain nombre d'assez mauvais villages, avec le bourg de Redwitz & son district. A une lieue de la ville se puisent des eaux minérales très-connues & très-estimées: une affluence de monde va les prendre chaque année sur les lieux, & il s'en fait au-dehors de grands envois, dans des flacons munis du sceau du conseil d'Egra. Au reste, cette ville, pareille à la plupart des autres de la contrée, présente bien de la confusion & des malheurs dans son histoire. Elle faisoit originairement partie de l'empire germanique, & l'on croit même qu'elle a été mise au rang des villes impériales. Vers la fin du XIIe siècle, Przemysl-Ottocare de Bohême, l'enleva au duc de Bavière, avec lequel il étoit en guerre, & qui la possédoit, on ne dit point à quel titre. Cent ans après, Rodolphe d'Habsbourg, à qui elle appartenoit aussi, l'on ne sait comment, la donna pour dot à celle de ses filles qui épousoit le roi de Bohême, Venceslas II. La Bavière ensuite l'acquit de nouveau, & s'en redessaisit enfin l'an 1322, par les mains de l'empereur Louis V, chef de sa maison, en faveur du roi Jean de Bohême, qui lui répétoit des frais de guerre, montant à la somme de quarante mille marcs. Egra dès-lors n'a pas changé de souverain, mais son bonheur n'en a pas été plus constant. Elle a eu part à tous les troubles des Hussites, aussi bien qu'à tous les maux que les troupes étrangères ont fait au royaume, tant dans ce siècle que dans le précédent. Des horreurs particulières ont même déshonoré ses murs, sans que l'on doive cependant lui en imputer la honte. Le massacre des Juifs, arrivé sous Charles IV, en 1350, l'assassinat du poëte & historien Bruschius, l'un de ses citoyens, commis l'an 1559, & celui de Waltenstein, ordonné par Ferdinand II, l'an 1634, sous le prétexte d'une conjuration que le tems n'a jamais développée, sont des événemens qui souillent ses annales. Sa distance est à 4 milles d'Allemagne d'Elnbogen, à 9 d'Amberg, à 20 de Prague, 82 n. o. de Vienne. *Long.* 30; *lat.* 50, 2. (*R.*)

EGRA, rivière. *Voyez* EGER.

EGREMONT, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Cumberland, sur une petite rivière que l'on y passe sur deux ponts. Elle a un port qui n'est fréquenté que par des barques, un château qui tombe en ruine, & le titre de comté dont un lord de la famille de Windam est revêtu. *Long.* 14, 20; *lat.* 54, 30. (*R.*)

EGUE-LE-CUINGIL, ville de la province de Héa, au royaume de Maroc en Afrique, sur une montagne fort escarpée. (*R.*)

EGYPTE, contrée d'Afrique, qui a environ deux cents lieues de long sur cent de large; bornée au midi par la Nubie, au nord par la Méditerranée, à l'orient par la mer Rouge & l'Arabie Pétrée, & à l'occident par la Barbarie & le Biledulgerid. Elle se divise en haute, moyenne & basse. La haute comprend l'ancienne Thébaïde; la basse s'étend de la Méditerranée jusqu'au Caire, & la moyenne, depuis le Caire jusqu'à Benesouef. L'Egypte n'est plus aussi merveilleuse qu'au-

trefois. Il y a moins de canaux, moins d'aqueducs. C'étoit jadis un pays d'admiration; c'en eſt un aujourd'hui à étudier. Il eſt habité par les Cophtes, le Maures, les Arabes, les Grecs & les Turcs: ces derniers en ſont les ſouverains. Ç'a été le berceau de la ſuperſtition payenne, celui des ſciences & des arts. Elle a eu long-tems ſes rois. Elle a été ſucceſſivement la conquête des Perſes, des Macédoniens, des Romains, des Sarraſins qui s'en emparèrent dans le VIIe ſiècle, & des Muſulmans. Elle a eu ſes ſoudans. Les Mammelucs l'ont gouvernée juſqu'en 1517; elle eſt depuis ce tems aux Turcs. C'eſt Selim Ier qui s'en eſt rendu maître. Le Nil la traverſe du midi au ſeptentrion. Le Caire en eſt la capitale.

L'Egypte eſt traverſée du nord au ſud, par deux grandes chaînes de montagnes qui forment la vallée où coule le Nil, ce qui conſtitue principalement l'Egypte. Ces deux chaînes de montagnes ſont fort rapprochées dans la haute Egypte. Le pays, quoique ſabloneux, eſt très-fertile. Il tient ſa fertilité des débordemens du Nil, dont les eaux, en ſe retirant, laiſſent un limon qui féconde la terre. Le débordement régulier & annuel du Nil arrive vers le milieu de juin, & dure juſqu'au mois de ſeptembre. L'année s'annonce bien quand le débordement va juſqu'à vingt-quatre pieds; on fait alors des réjouiſſances. Quand il n'eſt que de ſeize pieds, c'eſt un pronoſtic de diſette; alors les Egyptiens ſont exempts de tribut. Les eaux s'élevant au-deſſus de vingt-quatre pieds, l'année eſt mauvaiſe, parce que les eaux ſéjournant trop long-tems ſur les terres, & employant trop de tems à s'écouler, n'en laiſſent point aſſez pour les ſemailles & la récolte. Ne s'élèvent-elles qu'à ſeize pieds, diſette encore, parce que les eaux ne couvrent point une aſſez grande étendue de pays, laiſſent une partie des terres ſans fécondimens & ſans engrais. Les débordemens périodiques du Nil ont leur cauſe dans les vents réguliers & conſtans qui, ſoufflant du nord au ſud, accumulent les vapeurs de la Méditerranée, converties en nuages ſur les montagnes de la Lune, aux environs de la ligne & dans l'Abyſſinie, où elles ſe réſolvent en pluies abondantes. Le limon que laiſſe le Nil en ſe retirant, rend l'air inſalubre. Les Egyptiens cependant vivent très-long-tems. Les animaux y ſont très-féconds. Les femmes, qui ſont très-lubriques, y ont communément deux enfans à la fois.

L'Egypte fut ſi fertile en bleds, qu'on l'appelloit *le Grenier de l'empire Romain*. Encore aujourd'hui, elle en fournit une très-grande quantité aux Turcs; mais elle n'eſt ni auſſi bien cultivée, ni auſſi peuplée qu'elle le fut autrefois. Outre le bled, on en tire du riz, des dattes, des olives, du ſéné, de la caſſe, des gommes, de l'ivoire, & du baume excellent. On y recueille des fruits délicieux, des cannes à ſucre, & de très-beau lin. Les galères du grand ſeigneur y apportent les riches productions de l'Arabie. C'eſt en Egypte que ſe faiſoit autrefois le commerce des Indes par la mer Rouge; mais depuis la découverte du cap de Bonne-Eſpérance, ce commerce eſt comme anéanti. Les Egyptiens, autrefois ſi célèbres par leur ſage politique, leur amour pour les ſciences & les arts, ont bien dégénéré. Aujourd'hui, quoique ſpirituels & induſtrieux, ils ſont fainéans, fourbes, avares, vindicatifs à l'excès, & fort adonnés au larcin & au brigandage. Ils ne ſont que trop communément affligés de la perte de la vue. La plupart des Egyptiens ſont Mahométans; on trouve parmi eux des Chrétiens latins, & des Schiſmatiques Cophtes & Grecs. Les Cophtes, ou Coptes ſont les deſcendans des anciens Egyptiens, & ils ſont de la ſecte des Jacobites ou Eutychéens. Ils ont un patriarche qui réſide au Caire, & qui prend le nom de patriarche d'Alexandrie. Les Grecs y en ont auſſi un ſous le même titre, mais ils ſont en plus petit nombre. Il s'y trouve auſſi beaucoup de Juifs, ſurtout dans les villes. La poſition de l'Egypte eſt très-avantageuſe pour le commerce, par le voiſinage de la mer Méditerranée & de la mer Rouge. Elle eſt diviſée en vingt-quatre provinces, gouvernées la plupart par des deys qui jouiſſent preſque de toutes les prérogatives de la ſouveraineté. Le pacha qui repréſente le grand-ſeigneur, n'a guères que les hommages. Les Européens y portent des draps, des dorures, des étoffes de ſoie, du fer, du plomb, de la quincaillerie. Il n'y pleut preſque jamais. *Voyez* COPTES. (*R.*)

EGYPTIENS, ou BOHÉMIENS, nom de certains vagabonds qui courent le monde, & diſent la bonne aventure. On croit qu'ils tirent leur origine des Juifs proſcrits. (*R.*)

EHENHEIM, ville d'Alſace, ſituée ſur l'Ergel, à une lieue de Strasbourg. Elle fut autrefois impériale. (*R.*)

EHINGEN, nom de deux villes d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, & dans les états de l'Autriche antérieure. L'une eſt ſituée dans l'Ortenau ſur le Danube, & l'autre dans la partie inférieure du comté de Hohenberg ſur le Neker. La première incendiée l'an 1749, a un couvent de filles nobles, de l'ordre de Saint Benoît, & la ſeconde a un chapitre de chanoines de Saint Maurice, compoſé d'un prévôt & de douze autres membres. (*R.*)

EHRENBERG, place forte d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans le Tyrol, aux frontières de Suabe. Les troupes de la ligue de Smalcade s'en emparèrent l'an 1546, & celles de l'électeur Maurice de Saxe l'an 1582. Le premier de ces événemens n'eut pas de ſuite; mais l'autre, accompagné de la priſe d'Inſpruck, contribua beaucoup à la paix de Paſſau, ſignée la même année. Ehrenberg eſt le chef-lieu d'une ſeigneurie, où ſont compris le vallon du Lech, le bourg de Reita ou Reuten, & le village de Lermoſs, où mourut, ſuivant quelques hiſtoriens, & non pas à Bretten en Bavière, comme d'autres le prétendent, l'empereur Lothaire II, revenant d'Italie l'an 1137. Il

y a une ſeigneurie de même nom en Moravie, cédée au roi de Pruſſe en 1742. Ce prince l'a incorporée à la haute-Siléſie. (*R.*)

EHRENBREITSTEIN, forteresſe d'Allemagne, dans le cercle du bas-Rhin & dans l'archevêché de Trèves, vis-à-vis de Coblentz; elle eſt élevée ſur un rocher, d'où elle commande le Rhin & la Moſelle, & dans lequel on a creuſé un puits de deux cent quatre-vingt pieds de profondeur. A ſes pieds eſt un palais à l'uſage des archevêques, lequel eſt auſſi muni de fortifications particulières; & ſon nom ſe donne à un baillage ou préfecture, où reſſortiſſent la ville de Coblentz & onze villages. Les François, auxquels cette place fut imprudemment ouverte l'an 1632, l'occupèrent juſqu'à la paix de Weſtphalie de 1648. Ils n'eurent pas le même bonheur dans la guerre de 1688; Ehrenbreitſtein brava pour lors leur canonnade, & reſta fermée. (*R.*)

EHRENFRIEDERSDORF, ou IRBERSDORFF, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, & dans le quartier des montagnes métalliques, au grand bailliage de Wolkenſtein. Elle a ſéance & voix dans les aſſemblées du pays; & elle doit ſon origine aux mines d'étain que l'on commença d'exploiter dans ſon voiſinage, aux premières années du XVe ſiècle. (*R.*)

EHRENSTEIN, château & ſeigneurie de ſix villages, en Thuringe, appartenant, comme fief relevant de l'empire, au prince de Schwartzbourg-Rudelſtadt. Il y a un autre endroit de ce nom en Weſtphalie, poſſédé par les comtes de Neſſelrode. (*R.*)

EICHEFELD, pays d'Allemagne, ſitué entre la Heſſe, la Thuringe, & le duché de Brunſwick. Il appartient à l'électeur de Mayence. Il a douze lieues de long ſur ſix de large. Duderſtadt en eſt la capitale. (*R.*)

EICHSTEDT. *Voyez* AICHSTET.

EIFFEL, pays d'Allemagne, ſitué entre le duché de Juliers, l'électorat de Trèves, le duché de Luxembourg, & l'électorat de Cologne. Le prince d'Aremberg, & quelques autres princes, en ſont poſſeſſeurs. (*R.*)

EILENBOURG. *Voyez* EULENBOURG.

EIMBECK, ville de la baſſe-Saxe en Allemagne, capitale de la principauté de Grubenhagen. Elle eſt proche de l'Ilme. Elle fut autrefois impériale, mais elle eſt aujourd'hui ſujète à l'électeur d'Hanovre, qui tire un revenu conſidérable de ſes mines de fer & d'argent. Son principal commerce eſt en bière. Elle eſt à 5 li. n. de Gottingen, & 10 ſ. o. de Hildesheim. *Long.* 27, 38; *lat.* 51, 46. (*R.*)

EINSIDLEN. *Voyez* NOTRE-DAME DES HERMITES.

EISENACH, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, capitale d'une principauté de même nom, dans la Thuringe. *Long.* 28, 6; *lat.* 50, 59.

La principauté d'Eiſenach, de douze lieues de long ſur dix de large, eſt ſituée en plus grande partie ſur la rivière de Werra, aux confins de la Heſſe, en partie auſſi ſur la Sale, & ſur le Gera. Les habitans profeſſent généralement la religion Luthérienne. Eiſenach, capitale, eſt ſituée ſur la rivière de Neſſe: la fondation n'en remonte qu'à l'an 1070. Le château des ducs y eſt à remarquer. Elle a auſſi un collège conſidérable. C'étoit la réſidence des ducs de Saxe-Eiſenach; mais Guillaume-Henri, dernier duc de cette branche, étant mort le 26 juillet 1741, la principauté d'Eiſenach, qui étoit ſon appanage, paſſa à la maiſon de Saxe-Weimar, qui la poſſède aujourd'hui. Eiſenach eſt à 8 lieues n. o. de Smalkalde, & 15 ſ. o. d'Erfort. (*R.*)

EISENBERG, beau château de Bohême, dans le cercle de Satz, à la maiſon de Lobkowitz. (*R.*)

EISFELD, petite ville & baillage d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans la principauté de Cobourg, & à 3 lieues de la ville de ce nom, près de la ſource de la Werra. (*R.*)

EISGRUB, ou LEDNIZE, petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, avec un château, dans le cercle de Brinn, aux frontières de l'Autriche. Il y a un beau haras, & ſon territoire donne de bons vins. Elle appartient au prince de Lichtenſtein. (*R.*)

EISLEBEN, ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans le comté de Mansfeld, dont elle eſt capitale.

Cette ville eſt fameuſe par la naiſſance de Martin Luther, chef de la ſecte de ſon nom. Elle eſt en ſéqueſtre depuis 1570, ſous l'autorité de l'électeur de Saxe. C'eſt le ſiège de l'intendance de Saxe, & celui de la régence & du conſiſtoire des princes de Mansfeld, ſoumis l'un & l'autre à la ſupériorité territoriale du ſouverain. Elle a quatre égliſes paroiſſiales, une école latine, & environ neuf cents maiſons. Elle ſe diviſe en ville vieille & ville neuve. Elle eſt à 15 lieues e. de Mansfeld, & 5 o. de Hall. *Long.* 29, 45; *lat.* 51, 40. (*R.*)

EITDEVET, ville de la province de Heat, au royaume de Maroc en Afrique. Elle eſt ſituée ſur une montagne fort roide, dont le pied eſt baigné de deux rivières. (*R.*)

EKELENFORDE, ville du duché de Sleſwig, à 5 li. ſ. e. de Sleſwig, ou Sleſwich, 5 n. o. de Kiell, & 14 n. o. de Lubeck. *Long.* 27, 55; *lat.* 54, 40. *Voyez* ECKELNFOHRDE. (*R.*)

EKESIO, ville de Suède, dans la Gothie. Elle eſt fort commerçante, & le tabac de ſes environs eſt fort recherché. (*R.*)

ELAN, abbaye de France en Champagne, au diocèſe de Reims. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 7000 liv. (*R.*)

ELBE, grand fleuve d'Allemagne, lequel a ſa ſource en Bohême, dans le cercle de Königgratz, aux monts des Géants, qui ſéparent la Bohême de la Siléſie, & ſon embouchure dans la mer d'Allemagne, à huit milles Germaniques, au-deſſous de

Hambourg. Poiſſonneux dès ſa ſource, il a encore l'avantage de ſe trouver navigable au bout d'un cours de dix à douze milles : des barques de toute eſpèce le montent & le deſcendent au grand profit des divers pays qu'il arroſe ; ces pays ſont la partie ſeptentrionale de la Bohême, la Miſnie, la Saxe proprement dite, la principauté d'Anhalt, le duché de Magdebourg, la vieille Marche de Brandebourg, les duchés de Lunebourg & de Mecklenbourg, Hambourg, Altena & Gluckſtadt. Il ſe groſſit de nombre de rivières, formées elles-mêmes par d'autres, & fait conſéquemment pénétrer ſes bienfaits loin au-delà de ſes bords, fort en avant dans les terres : c'eſt ainſi que recevant la Moldau & l'Egra en Bohême, la Mulde à Deſſau, la Saale à Barby, le Havel proche de Havelberg, l'Ilmenau à Winſen, & la Stor au-deſſous de Gluckſtat, il communique par la première avec Prague, par la ſeconde avec Egra, par la troiſième avec l'intérieur de la Saxe, par la quatrième avec Halle & la Thuringe, par la cinquième avec tout l'électorat de Brandebourg, par la ſixième avec l'intérieur du duché de Lunebourg, & par la ſeptieme avec le Holſtein. La marée monte dans l'Elbe juſqu'à vingt-deux milles au-deſſus de ſon embouchure, & tient, comme en ſuſpens, le cours du fleuve, l'eſpace d'environ cinq heures. Les plus gros vaiſſeaux marchands parviennent avec leur charge complette juſqu'à un mille au-deſſous de Hambourg, & là ſe mettant à l'ancre, ils s'allègent pour pouvoir naviger juſqu'au port de la ville. Dans cet endroit, la largeur du fleuve eſt très-conſidérable ; nombre de petites îles s'y trouvent, auſſi bien que des bancs de ſable par multitude : & c'eſt de là juſqu'à la mer que le magiſtrat de Hambourg n'épargne ni ſoins ni argent pour donner de la ſûreté à la navigation de l'Elbe. Les ponts les plus remarquables qui ſoient ſur ce fleuve, ſont ceux de Dreſde, de Torgau, de Deſſau, & de Magdebourg. (*R.*)

ELBE, île d'Italie, ſur la côte de Toſcane, vis-à-vis de Piombino. Elle a trois milles & un tiers de long. Cette île produit toutes ſortes de métaux, même de l'or & de l'argent. Comme elle manque d'eau, on eſt obligé de tranſporter la mine de fer dans le territoire de Piombino, pour la fondre & la travailler. Il s'y trouve auſſi des carrières de marbres, tant blanc que mêlé, & de brocatelle. Elle a du granit, des pierres d'aimant, & une grande quantité de calamine, tant blanche que noire. La pierre d'amiante, ou l'asbeſte, ſe trouve auſſi dans cette île. On peut en faire une eſpèce de toile incombuſtible. Elle produit d'ailleurs différentes ſortes de ſimples qui ne croiſſent point ailleurs. On y fait du ſel. On y recueille du bled, du vin, de l'huile en petite quantité, & du lin. Les fruits n'y abondent point, mais ils ſont d'excellente qualité. Quelques cantons ſeulement y recueillent aſſez de bled pour leur conſommation. Le vinaigre qu'on y fait eſt très-recherché. Le territoire de Rio y manque de toute eſpèce de productions. Les bois y ſont en général très-peu élevés. L'île n'eſt arroſée d'aucune rivière : elle ne manque cependant pas de ſources d'eau de bonne qualité, qui produiſent des ruiſſeaux qui ne ſont jamais à ſec, & qui ſervent aux moulins. Elle a auſſi quelques ſources d'eaux minérales. La chair des animaux y eſt d'un goût exquis, à cauſe des plantes aromatiques qui abondent dans l'île. Elle a du ſanglier, du lièvre, des martres, des hériſſons, des cailles, des perdrix, des canaris, des roſſignols, quelques ortolans, &c. La mer y eſt d'ailleurs très-poiſſonneuſe ſur les côtes. On y pêche des nacres, dont quelques-unes contiennent des perles. Sur quelques parties de la côte, on pêche du thon. L'île d'Elbe en général appartient au prince de Piombino en ſouveraineté ; mais le grand duc de Toſcane y poſsède Porto-Ferraio, & le roi de Naples y tient Porto-Longone. (*R.*)

ELBEFELD. *Voyez* ELVERFELD.

ELBEUF, ville de Normandie, ſur la rive gauche de la Seine, avec titre de duché-pairie. *Long.* 18, 38 ; *lat.* 49, 20. Elle a deux paroiſſes, pluſieurs fabriques de tapiſſeries de Bergame & de points de Hongrie, & une manufacture renommée de draps de ſon nom, façon d'Hollande & d'Angleterre, compoſée de trois cents métiers. Il s'y tient trois marchés par ſemaine, & chaque année une groſſe foire. Elbeuf appartient à un prince de la maiſon de Lorraine. Il fut érigé en duché-pairie par Henri III en 1581, en faveur de Charles de Lorraine. L'établiſſement de ſa manufacture remonte à l'année 1667. Cette ville eſt à 4 li. de Rouen, 2 de Pont-de-l'Arche, 8 de Conches, & 26 n. o. de Paris. (*R.*)

ELBING, ville du royaume de Pruſſe, capitale de l'Hockerland, au palatinat de Mariembourg, non loin de la mer Baltique. *Long.* 37, 40 ; *lat.* 54, 12.

Cette ville eſt aſſez belle, grande, & commerçante. Elle eſt fortifiée à l'antique, & ſituée ſur une rivière de ſon nom. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1239. Elle eſt diviſée en ville neuve & ville vieille, ſéparées par des murs & des foſſés. Les maiſons en ſont hautes, & les rues étroites. Les Luthériens, les Calviniſtes, les Catholiques, & les Mennonites, y ont l'exercice de leur religion, mais la dominante eſt la luthérienne. Elle eſt ſituée dans un terrein fertile, à 12 li. ſ. e. de Dantzic, & 40 n. o. de Varſovie. (*R.*)

ELBOURG, ville du duché de Gueldres, dans les Provinces-Unies. *Long.* 23, 20 ; *lat.* 54, 12. Elle a un port ſur le Zuiderzée. Son enceinte eſt très-reſſerrée. Ses remparts plantés d'arbres, forment une promenade agréable. La pêche y eſt abondante, & l'on y prend une grande quantité de canards ſauvages. Elle eſt à 4 li. o. d'Arnheim. (*R.*)

ELCATIF, ville de l'Arabie Heureuſe, ſur la côte occidentale du golfe Perſique, où elle a un bon port. *Long.* 70, 40 ; *lat.* 26. (*R.*)

ELCHE,

ELCHE, ville du royaume de Valence, en Eſpagne, ſur la rivière de Segre. On y recueille beaucoup d'huile, de vin, & de dattes. Elle eſt à 4 li. d'Alicante, & 2 & demie d'Orihuela. *Long.* 17, 25; *lat.* 38, 10. (*R.*)

ELDAGSEN, ou ELDAGSHAUSEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de baſſe-Saxe, dans l'électorat d'Hanovre, & dans la principauté de Calenberg. Elle eſt ancienne & faiſoit jadis partie du comté de Hallermund: elle avoit des murs & des foſſés; elle avoit juriſdiction criminelle & civile, & elle donnoit ſon nom à un certain diſtrict. Ces avantages ſont à-peu-près tous perdus pour elle aujourd'hui: il ne lui reſte que ſa juriſdiction civile, un long procès avec le baillage de Calenberg au ſujet de la criminelle, & deux cents & quelques maiſons. (*R.*)

ELÉPHANT (île de l'), île de l'Indouſtan, ſur la côte du Malabar, à trois lieues de l'île de Bombain. Elle a été ainſi nommée, d'une figure d'éléphant qu'on y voit taillée dans le roc, & grande comme nature. Il y a au même endroit un cheval de pierre, une pagode, avec une quarantaine de figures giganteſques, rangées ſymétriquement. Les païens de cette île en font l'objet de leur culte. (*R.*)

ELFELD, ou ELTVIL, petite ville de l'électorat de Mayence, en Allemagne, à 3 lieues de Mayence. C'eſt le chef-lieu du Rhingau. (*R.*)

ELGIN, bourg royal, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale, au comté de Murray, dont il eſt le chef-lieu. Il eſt ſur la rivière de Loſſie, à l'embouchure de laquelle il a un port. C'étoit autrefois le ſiège d'un évêché; mais l'évêque habite proprement le château appellé *Spynie*, ſitué à un mille de là. Elgin, placé dans un terrein fertile, eſt à 95 li. n. d'Édimbourg, & 131 n. o. de Londres. *Long.* 14, 45; *lat.* 57, 45. (*R.*)

ELHAMMA, ville de la province de Tripoli propre, en Afrique. *Long.* 28, 26; *lat.* 34. (*R.*)

ELLERENA. *Voyez* ELERENA.

ELLINGEN, ou ŒLLINGEN, ville & château d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de l'ordre Teutonique, ſur la rivière de Rezat. C'eſt le chef-lieu d'une commanderie conſidérable, où réſide à l'ordinaire le bailli de Franconie. (*R.*)

ELLWANGEN, état ſouverain & petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, ſur les frontières du cercle de Franconie. Ce ne fut d'abord qu'un couvent de Bénédictins fondé en 764, érigé en abbaye quelque tems après, & depuis en prévôté ſéculière, en 1460. Dès le commencement du XVIe ſiècle, les prévôts d'Ellwangen ont ſiégé parmi les princes de l'empire. Ils prennent rang ſur le banc des princes eccléſiaſtiques de l'empire, après l'abbé de Kempten: & ces deux princes alternent dans les diètes du cercle de Suabe. Le duc de Wirtemberg eſt protecteur de cette prévôté. La ville a un couvent de Capucins. Près de la ville, ſur une montagne, eſt le château d'Ellwangen, réſidence du prince. Ellwangen, ſituée ſur la rivière de Jaxt, eſt à 7 li. ſ. e. de Hall, & 10 ſ. o. d'Anſpach. *Long.* 28, 53; *lat.* 49, 2. (*R.*)

ELMEDIN, ville de la province d'Eſcure, en Afrique, au royaume de Maroc. Elle eſt dans un pays abondant en bleds, huiles, & bétail. (*R.*)

ELMOHASCAR, ville de barbarie, dans le royaume d'Alger, la troiſième de la province de Beni-Araxid, ou Beni-Razid. (*R.*)

ELNBOGEN, ou LOKET, ville de Bohême, au cercle de même nom. Elle eſt ſur l'Eger. *Long.* 30, 26; *lat.* 50, 20. Elle eſt ſituée, ainſi que ſon château, ſur un roc élevé & à pic, au milieu de montagnes de même nature. Elle eſt à 12 li. n. e. d'Egra, & 30 n. o. de Prague. (*R.*)

ELNE, ville du Rouſſillon, proche la Méditerranée. *Long.* 20, 40; *lat.* 42, 30.

C'eſt une ancienne ville de la Gaule Narbonnoiſe, que M. de Marca croit être l'*Illiberis*, où campa Annibal. Conſtantin la releva de ſes ruines, y bâtit un château, & lui donna le nom de ſa mère Helène. Conſtant s'étant enfui dans cette ville, y fut tué par la faction de Magnence. Les rois Goths lui procurèrent l'honneur d'un ſiège épiſcopal. L'évêque d'Elne aſſiſta à deux conciles tenus à Narbonne en 589 & en 627. Jules II, en 1511, exempta Elne de la dépendance de Narbonne, & la ſoumit au ſaint-ſiège; mais le cardinal de Ferrare, archevêque de Narbonne, s'y oppoſa & obtint de Léon X, en 1517, une bulle qui caſſoit celle de Jules II. L'évêché d'Elne fut transféré à Perpignan par Clément VIII. C'étoit une ville aſſez bien bâtie avant qu'elle ne fût ruinée par Philippe le-Hardi en 1285, ſous le règne de Louis XI en 1474, & en 1641 par le prince de Condé. Elle eſt à 2 li. de Perpignan, dans la plaine de Rouſſillon. Cette petite ville eſt la ſeconde en ordre entre celles de cette province. Elle eſt ſituée ſur une colline au pied de laquelle paſſe le Tech. Il s'y trouve un couvent de Capucins. (*R.*)

ELPHIN, ville du comté de Roſcommon, en Irlande, autrefois épiſcopale. *Long.* 19, 20; *lat.* 53, 56. (*R.*)

ELRICH, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans le comté de Hohnſtein, ſur la rivière de Zorge, au pied du Hartz: c'eſt la capitale de la ſeigneurie de Klettenberg, appartenante au roi de Pruſſe, & le ſiège d'une ſurintendance eccléſiaſtique: il y a des manufactures en divers genres. On trouve de l'albâtre aux environs de cette ville. (*R.*)

ELSE, rivière de Silésie, qui paſſe près de Jablunckа & de Teſchen, & ſe jète dans l'Oder près d'Oderberg. (*R.*)

ELSE: ſelon quelques-uns eſt le *Caſtrum Aliſo* que Druſus, général Romain, fit conſtruire contre les Sicambres, au confluent de l'Alme & de la Lippe, mais dont il ne reſte plus aucun veſtige. Le village d'Elſe, ou Elſen, eſt dans l'évêché

de Paderborn ; près de Neuhaut. (*R.*)

ELSENBERG, petite ville & château d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la principauté d'Altenbourg. Elle appartient à la maison de Saxe-Gotha. (*R.*)

ELSENEUR. *Voyez* HELSINGOR.

ELSFLET, bourg considérable d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté d'Oldembourg. Il est sur le Weser, & il s'y paie un péage. (*R.*)

ELSGOW. *Voyez* ELSGAW.

ELSTER, village & baillage du cercle de haute-Saxe, en Allemagne, situé au confluent de l'Elster & de l'Elbe, entre Torgaw & Wittemberg. *Long.* 31, 20; *lat.* 51, 28. (*R.*)

ELSTER, ou ELSTRA, petite ville de la haute-Lusace, dans le cercle de Budissin, non loin de laquelle la rivière d'Elster prend sa source. (*R.*)

ELSTER BLANCHE (l'), rivière du cercle de haute-Saxe, qui prend sa source dans le Vogtland de l'électorat de Saxe, traverse les seigneuries de Greits & de Gera, & le bailliage Zeitz. (*R.*)

ELSTER NOIRE (l'), rivière de Lusace, qui prend sa source près de la ville de Camentz, traverse l'électorat de Saxe, & verse dans l'Elbe près de Wittemberg, au dessous de Grosdorf, & au-dessus d'Elster. (*R.*)

ELSTERWERDA, petite ville avec un château, sur l'Elster Noire, relevant de la couronne de Bohême. Elle est du cercle de Misnie, & c'est un bien de l'électeur de Saxe depuis 1727. (*R.*)

ELSTRA. *Voyez* ELSTER.

ELTEMAN. *Voyez* ELTMANN.

ELTEN, riche abbaye de femmes nobles, enclavée dans le comté de Zutphen, dépendant du duché de Clèves. Elle est située sur une montagne à peu de distance du Rhin dans l'Eltenberg. Cette abbaye, dont la fondation remonte à l'an 963 ou 968, & qui est dirigée par une abbesse, est sous la protection du duc de Clèves, & sous la sauvegarde de l'empire. (*R.*)

ELTERLEIN, petite ville médiate de l'empire, dans le marquisat de Misnie, au cercle de l'Erzgeburg. Elle a séance & suffrage à l'assemblée des états. (*R.*)

ELTMANN, ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg, & sur le Mein. *Long.* 28, 21; *lat.* 49, 58. (*R.*)

ELTOR. *Voyez* TOR.

ELTZE. *Voyez* ELZE.

ELVANGEN. *Voyez* ELLVANGEN.

ELVAS, ville & bonne forteresse de Portugal dans l'Alentejo. Elle est située sur une hauteur que domine un château, près de la rivière de Guadiana. Outre la cathédrale, elle a trois paroisses, une maison de charité, un hôpital & sept couvens. L'évêque a cinquante paroisses dans son diocèse. Cette ville est le chef-lieu de la Comarca. On y remarque une grande citerne, où l'eau est conduite l'espace d'un mille par un aqueduc qui, près de la ville, est formé de trois arches les unes au-dessus des autres. En 1659, les Espagnols y furent battus par les Portugais. Ses environs donnent de bon vin, & d'excellente huile. Son évêque est suffragant d'Evora. Elle est à 20 lieues n. e. d'Evora, 40 e. de Lisbonne, & 5 n. o. de Badajoz. *Long.* 12; *lat.* 38, 44. (*R.*)

ELVERFELD, ville d'Allemagne, bien bâtie & fort peuplée, au duché de Berg, dans la Westphalie, sur la Wipper. Les réformés y ont l'église principale. Elle a de bonnes fabriques de toiles & de damoises. (*R.*)

ELY, ville du comté de Cambridge, en Angleterre, sur l'Ouse. *Long.* 17, 35; *lat.* 52, 20. Cette ville est située dans un terroir marécageux, & l'air en est mal sain. C'est le siège d'un évêché, & elle envoie des députés au parlement. Enveloppée de la rivière d'Ouse, elle en reçoit le nom d'*Ile d'Ely*. Elle est a 5 lieues n. de Cambridge, (*R.*)

ELZE, petite ville du cercle de Basse-Saxe, dans l'évêché de Hildesheim. Elle est sur la rivière de Saale, au-dessus de sa jonction avec la Leine, entre Hildesheim & Hameln. Charlemagne, qui y avoit établi sa cour impériale en 776, y fonda un évêché qui a été transféré à Hildesheim. (*R.*)

EMBDEN, ville du cercle de Westphalie en Allemagne, capitale du comté d'Ost-frise. Elle est située sur l'Ems. *Long.* 24, 38; *lat.* 53, 20. C'est une ville de commerce qui est grande, belle & fortifiée. Elle a un port, un bel hôtel-de-ville, près duquel les navires peuvent aborder par le moyen d'un canal, qui communique à l'Ems. La religion en est la réformée: mais il y a beaucoup de luthériens & de catholiques, des mennonites, & des juifs. En 1750, le roi de Prusse érigea en cette ville une compagnie des indes orientales: il leur accorda des privilèges, & déclara la ville port franc; mais cette compagnie fut abolie en 1759, & remplacée par l'ancienne compagnie pour la pêche du hareng. Elle est proche de la mer, & du lac de Dollart, à dix lieues n. e. de Groningue, & 18 n. o. d'Oldembourg. En 1744, le roi de Prusse retira cette ville des mains des Hollandois, à qui elle avoit été engagée pour des sommes qu'ils lui avoient avancées. (*R.*)

EMBOLI, ville de Macédoine dans la Turquie Européenne; elle est située sur la rivière de Stromona. *Long.* 41, 38; *lat.* 40, 55. Cette ville, déserte aujourd'hui, fut célèbre autrefois, parce qu'elle étoit une colonie des Athéniens. Elle a un archevêque Grec suffragant de Constantinople. Elle est à 16 lieues n. e. de Thessalonique, & 2 o. de Conteste. (*R.*)

EMBOUCHURE *d'une rivière* (l'). C'est l'endroit par où une rivière verse dans la mer ou dans une autre rivière. (*R.*)

EMBRUN, ou AMBRUN, ville de France en Dauphiné, considérable, & forte, bâtie sur un roc escarpé, proche de la rive droite de la Durance. C'est le siège d'un archevêché, d'un bailliage, d'un

gouvernement particulier. Elle a cinq paroiſſes, un collège, un couvent de Cordeliers, un de Capucins, un de Filles de la Viſitation, & douze mille ames ou environ. Le palais archiépiſcopal eſt un très-bel édifice, qui eſt dans la partie haute de la ville. Cette ville eſt très-ancienne, & du tems des Romains, elle avoit obtenu le droit d'entrer dans les charges de l'empire. Galba l'agrégea aux villes alliées, & ſous Conſtantin elle étoit déjà le ſiège d'un évêché. Les archevêques jouiſſoient ci-devant de très-beaux privilèges. Ils avoient le titre de chambellans de l'empire, & le droit de battre monnoie. Mais depuis l'extinction des dauphins, ils ont tout perdu. Il ne leur reſte plus que le vain titre de princes d'Embrun qu'ils prennent encore, & une partie de la ſeigneurie & du domaine de la ville, enſorte que leurs juges & ceux du roi alternent dans le bailliage. Leur diocèſe comprend deux cent ſeize paroiſſes ou annexes. Leurs ſuffragans ſont les ſièges de Digne, Graſſe, Vence, Glandêves, Sénès, & Nice, celui-ci en Piémont. Les revenus de l'archevêché d'Embrun ſont de 36000 livres, & ſa taxe en cour de Rome eſt de 2400 florins. Il s'eſt tenu à Embrun pluſieurs conciles, en 588, 1159, 1248, 1290; 1583, 1610, & 1727. Le duc de Savoie la prit en 1692. Elle eſt à 7 lieues e. de Gap, 22 ſ. o. de Grenoble, 14 n. e. de Digne, 18 n. de Sénès, & 146 ſ. e. de Paris. *Long.* 24, 9; *lat.* 44, 34. (*R.*)

EMBS. *Voyez* EMS.

EMESE, ou HEMS, ville de la Syrie, en Aſie; elle eſt maintenant dans le gouvernement du bacha de Damas. Il y a encore aujourd'hui des ruines qui annoncent une ville anciennement opulente. Dom Calmet la prend pour l'ancienne Emath de l'écriture, qui ſe nomme encore Hamah, & qui eſt à 10 lieues n. d'Emeſe. (*R.*)

EMMELEY, petite ville du comté de Tiperari, en Irlande. Elle a un évêché ſuffragant de Cashel. (*R.*)

EMMEN, deux rivières, ou plutôt deux torrens très-conſidérables en Suiſſe.

La grande *Emmen* ſort de l'Entlibuch, canton de Lucerne, entre les montagnes de Rotorn, Schlatten & Neſſetſtock, & ſe jète dans l'Aar à Biberiſch, dans le canton de Soleure. Cette rivière eſt très-remarquable, par la ſingularité de ſa courſe & par les objets qui ſe rencontrent dans ſon lit. Elle charie de l'or, ſur-tout dès que le Goldbach s'y jète; & on a beaucoup de monnoies frappées de l'or qu'on a trouvé dans ſes eaux. On y trouve auſſi des morceaux de marbre & de jaſpe de la plus grande beauté, ſur-tout l'eſpèce de marbre nommé *verdello*, ou *verd antique*. On y trouve auſſi le variolite, eſpèce de marbre verd; & des dendrites de la plus grande fineſſe. Ce torrent fait ſouvent des ravages affreux. *Voyez* le *Dictionn. univerſ. des foſſiles.*

La petite Emmen, ou la Wald-Emmen, n'arroſe que le canton de Lucerne; elle ſort d'un petit lac ſur une montagne du canton d'Unterwalden, & reçoit dans celui de Lucerne pluſieurs autres ruiſſeaux, ſur-tout la Weiſs-Emmen, près des ruines du château de Stollberg; elle ſe perd dans la Ruſs. Elle eſt très-poiſſonneuſe, ce que la grande Emmen n'eſt pas; & elle charie pareillement de l'or, duquel, ainſi que de celui qui ſe tire du torrent qui coule à Luthern, le canton de Lucerne fait frapper tous les ans quelques médailles. (*R.*)

EMMENDINGEN, petite ville d'Allemagne, ſur la rivière d'Enz, dans le cercle de Suabe, & dans le marquiſat de Hocberg, renfermé dans la ſouveraineté de Bade. Elle a un fauxbourg très-bien bâti. C'eſt le ſiège d'un grand baillage, d'une maîtriſe des eaux & forêts, d'une ſurintendance eccléſiaſtique, & d'un bureau des finances. Cette ville eſt à 4 lieues de Fribourg en Briſgaw. Elle eſt connue par le bon vin que produit ſon territoire, & par les conférences ou colloques polémiques que les catholiques tinrent dans ſes murs avec les luthériens, l'an 1590, mais qui ne produiſirent aucun fruit. (*R.*)

EMMENTHAL, province du canton de Berne, ſur les frontières de celui de Lucerne. Elle prend ſon nom de l'Emme qui la parcourt. Elle eſt partagée en quatre baillages, & s'étend juſqu'aux portes de la ville de Berthoud. Tout aride que ſoit le pays, cet amas de vallons, il eſt cependant très-peuplé. Le bétail, le laitage, les vergers, les chevaux, les toiles qu'on y fabrique, forment des branches de commerce très-conſidérables pour ce pays. Auſſi le payſan y eſt-il généralement dans un état d'aiſance peu commun. On trouve fréquemment des payſans qui ont 40000 liv. de bien, & il y en a qui ont juſqu'à 500000 liv. (*R.*)

EMMERAN (Saint), célèbre abbaye de Bénédictins, érigée en principauté ſouveraine, & ſituée dans la ville de Ratisbonne. Le titre de l'abbé eſt N.... *par la grace de Dieu, prince du ſaint empire Romain, abbé de ſaint Emmeran, abbaye exemte & immédiate de l'empire à Ratisbonne.* Il a voix & ſéance aux diètes de l'empire, & aux aſſemblées circulaires de Bavière. Il relève immédiatement du ſaint-ſiège. Les religieux prétendent avoir dans leur égliſe le corps entier de ſaint Denis l'Aréopagite, qu'on montre à l'abbaye de ſaint Denis en France, dont on fait voir la tête à la cathédrale de Bamberg, & dans l'égliſe de ſaint Vit au château de Prague; une main enfin dans la chapelle du château de Munich. Les ducs de Bavière ſont protecteurs de l'abbaye. (*R.*)

EMMERICK, belle, forte, & riche ville de Weſtphalie, au duché de Clèves, ſituée dans une plaine fertile au bord du Rhin. Elle a deux égliſes, deux couvens d'hommes, un de femmes, outre une égliſe de réformés Allemands & Hollandois, une autre de François, une de Luthériens, & une de Mennonites Hollandois. Cette ville a voix & ſéance aux aſſemblées provinciales. Les François la prirent en 1672, & la remirent peu de tems après à l'électeur de Brandebourg, auquel elle eſt demeu-

rée. Cette ville eſt à 3 lieues e. de Clèves, 8 ſ. e. de Nimègue, entre Clèves & le fort de Skenk. *Long.* 23, 56; *lat.* 51, 39. (*R.*)

EMOUI, port de la Chine, ſitué dans la province de Fokien; il s'y fait un grand commerce, & l'empereur y tient une forte garniſon. *Long.* 136, 40; *lat.* 24, 30. (*R.*)

EMPOLI, ville de la Toſcane, ſituée ſur l'Arno. *Long.* 28, 40; *lat.* 43, 42. Cette ville eſt petite, mais bien peuplée. Elle eſt au milieu d'une plaine vaſte, ſalubre, & très-fertile, que couronnent des côteaux charmans, & d'un bon produit. La façade de ſon dôme ou principale égliſe, eſt en marbre blanc de Carrare, & autres marbres précieux. Empoli & ſon diſtrict faiſoit partie des états des comtes Alberti; dont la puiſſance affoiblie par degrés, fut abſorbée par la république de Florence, envers laquelle le premier pas avoit été de ſe rendre tributaires. L'acquiſition d'Empoli par les Florentins leur firent paſſer les dernières dépouilles de cette maiſon; ils augmentèrent enſuite l'enceinte de la ville, & la fortifièrent. Elle a un évêché ſuffragant de Florence. Cette ville eſt à 7 lieues ſ. o. de Florence, & 11 e. de Piſe. Près de-là & au ſud-eſt, eſt le bourg d'Empoli-Vecchio. (*R.*)

EMS, ou EMBS, fleuve d'Allemagne, dont le cours entier eſt renfermé dans la Weſtphalie. Il a ſa ſource dans l'évêché de Paderborn, non loin du comté de Lippe. Il reçoit la Lida ou la Soeſte près de Léer, & ſe jète dans la mer d'Allemagne, par le golfe de Dollart. Ce fleuve eſt très-large à ſon embouchure, où il ſe diviſe en deux bras qui forment l'Ems oriental, & l'Ems occidental, qui laiſſent entre eux l'île de Borkum. Le flux & reflux de la mer s'y fait ſentir juſqu'à une hauteur de trois grands milles d'Allemagne, & ſes eaux ſont ſalées preſque dans la même étendue. (*R.*).

EMS, ou EMBS (pays d'), en allemand Emsland, petit pays du cercle de Weſtphalie, ſitué le long de la rivière d'Ems, dans l'évêché de Munſter. Afanhus en eſt la capitale. (*R.*)

EMS, ou EMBS, petite ville d'Allemagne, en Suabe, dans le comté de Hoenembs, ſituée le long du Rhin, dans le Rhinthal. Elle eſt au-deſſus du nouveau Hoenembs. Elle a un château ſeigneurial, avec de beaux jardins, & un bain ſulfureux dans ſon voiſinage. Les habitans en étoient autrefois ſujets libres & immédiats de l'empire. (*R.*)

EMS, ou EMBS, bourg de la Heſſe ſur la Lœhn, où il y a cinq bains, dont deux, avec la fontaine, appartiennent au Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, & les trois autres à la maiſon de Naſſaw-Dietz. Ils y ont chacun un château. (*R.*)

ENCHUYSE, ENCHUYSEN, & ENKHUIZEN, ville belle & conſidérable des Provinces Unies, dans le Comté de Hollande. Elle occupe le troiſième rang entre les villes de la Nort-Hollande, Hollande ſeptentrionale ou Weſt-Friſe, dont elle eſt la plus grande ville. En 1732 le nombre de ſes maiſons étoit de 2600. Sa ſituation ſur le Zuyder-Zée eſt également agréable & commode; elle y a un port qui rentre même dans la ville. Un rempart flanqué de ſept baſtions forme ſa défenſe, du côté du nord & du couchant. Il s'y trouve trois égliſes Reformées, une Luthérienne, deux Mennonites & trois Catholiques. Le collège de l'amirauté & celui de la monnoie n'y ſiègent que de deux années l'une. Elle partage cette prérogative avec la ville de Hoorn. Enckhuiſen a un hôtel de la compagnie des Indes orientales, un autre des Indes occidentales, & un magaſin général de la province, avec une belle fonderie de canons. On y fait du ſel avec l'eau de la mer ſeptentrionale qu'on y tranſporte ſur des vaiſſeaux. Il ſort de ſes chantiers annuellement quatre-vingt bâtimens ou environ pour la pêche du hareng: il s'y en conſtruiſoit autrefois juſqu'à 500, & cette ville eſt moins floriſſante & moins peuplée qu'elle ne le fut, parce que ſon port ſe remplit de ſable. Elle eſt à 3 li. n. e. de Hoorn, & 10 n. e. d'Amſterdam. (*R.*)

ENDING, ville de Suabe, dans le Briſgaw Autrichien. Elle eſt ſituée dans une plaine des plus fertiles, & elle a des marchés de bled conſidérables. Autrefois elle étoit libre & impériale. (*R.*)

ENECOPIA. *Voyez* ENKIOPING.

ÉNEMIE, (Sainte) petite ville du Gevaudan, en France, au diocèſe de Mende. (*R.*)

ENGADINE, contrée des Griſons, dans la ligue Cadée, qui s'étend le long de l'Inn, ſeize lieues durant. Cette vallée abonde en pâturages & donne des bleds, ſur-tout dans la partie inférieure. Les maiſons, les chemins, les ponts, les villages ſont très-beaux, & on ne s'attend pas à en trouver de pareils dans un pays auſſi ſauvage. Les habitans en ſuivent la religion Réformée. Le pays a beaucoup de chamois. L'Engadine ſe diviſe en haute & baſſe relativement au cours de l'Inn. Les habitans s'en ſont rachetés des droits qu'avoient ſur eux l'évêque de Coire dans la haute Engadine, & la maiſon d'Autriche dans la baſſe. Il s'y trouve beaucoup d'eaux minérales & des eaux ſalées. Le langage eſt différent dans les deux parties de l'Engadine. (*R.*)

ENGELBERG, abbaye ſouveraine de l'ordre de Saint-Benoît, ſituée en Suiſſe, entre les cantons d'Underwald, d'Uri & de Berne. (*R.*)

ENGELHOLM, ville de Suède, dans la Gothie, à deux milles de Helſingborg. (*R.*)

ENGELSBERG, ou ENGELBOURG, bourg & château de Siléſie, dans la principauté de Troppau, & en particulier dans la ſeigneurie de Freudenthal, qui appartient à l'ordre Teutonique. (*R.*)

ENGEN, petite ville de Suabe, au comté de Furſtemberg. (*R.*)

ENGER, AGARIA, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, & dans le comté de Ravensberg, qui appartient au roi de Pruſſe. Elle eſt fort ancienne, & la tradition porte que Wittiking le grand y faiſoit ſa réſidence ordinaire. L'on prétend auſſi ſavoir que Mathilde, douairière de

Henri l'Oiſeleur, en aimoit le ſéjour. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que dans ſon égliſe paroiſſiale, ſe voit un monument élevé par l'empereur Charles IV, l'an 1377, à la mémoire de Wittikind, dont les oſſemens d'ailleurs ſont dépoſés dans l'égliſe de Saint-Jean d'Herford, & que faiſant partie, dans le XIIe ſiècle, des dépouilles de Henri le Lion, mis au ban de l'empire, elle a paſſé dès-lors en diverſes mains qui l'ont aſſez maltraitée, n'ayant plus aujourd'hui le château, les murs & les foſſés qu'elle avoit autrefois. Elle eſt cependant encore le chef-lieu d'un aſſez grand bailliage. (*R.*)

ENGHIEN, ou ANGUIEN, petite ville du Hainaut Autrichien, poſſédée à titre de duché par les ducs d'Aremberg & d'Arſchot, qui y ont un château, avec un parc qui a donné à Louis XIV la première idée des Jardins exécutés enſuite à Verſailles d'une maniere plus magnifique & plus grande. C'eſt le ſiège d'un bailliage; on y fabrique des tapiſſeries. Pluſieurs princes de la maiſon de Bourbon ont porté le nom de cette ville. Depuis que Henri IV eut vendu Enghien à la maiſon d'Aremberg, le nom d'Enghien a été donné ſucceſſivement à Nogent le Rotrou, à Iſſoudun, à Montmorenci auquel on tâche de le faire reſter; & la ſeigneurie de Montmorenci ſe nomme à préſent, dans les actes, duché d'Enghien. Elle eſt à 6 lieues ſ. o. de Bruxelles, & 6 n. de Mons. *Long.* 21, 40; *lat.* 50, 40. (*R.*)

ENGIA, ville de Grèce, ſituée dans une île de même nom, qui a cinq lieues de long ſur trois lieues de large. Elle eſt à 10 lieues ſ. e. d'Athènes; elle fut autrefois habitée par les Mirmidons. Elle a 800 maiſons, un château & des antiquités. Elle eſt dans le golfe d'Angia. *Long.* 41, 44; *lat.* 37, 45. (*R.*)

ENISKILLING, petite ville de la province d'Ulſter en Irlande, appartenant au comte de Fermanagh Elle eſt ſituée ſur une île entre deux lacs, & protégée par deux forts. Elle envoie deux députés au parlement. On la trouve à 15 lieues o. d'Armagh. *Long.* 9, 55; *lat.* 54, 18. (*R.*)

ENKIOPING, ou ENECOPIA, ville du royaume de Suède, dans l'Upland, & dans la capitainerie d'Upſal, dans un terrein fertile. Elle eſt fort ancienne, ayant été ſous le paganiſme, le ſiége ordinaire des rois vaſſeaux de Fierhundra. Divers déſaſtres, tels qu'incendies, invaſions d'ennemis, lui ont fait perdre beaucoup du luſtre qu'elle peut avoir eu. Elle étoit encore ornée, ſous la papauté, de nombre d'égliſes, dont elle n'étale plus aujourd'hui que les ruines. Sa place à la diète eſt la quarante-cinquième dans l'ordre des villes. *Long.* 34, 5; *lat.* 59, 50. (*R.*)

ENO, ENOS, ÆNOS, ville de la Romanie, dans la Turquie Européenne, avec un archevêque Grec ſuffragant de Conſtantinople, dont elle eſt à 50 li. vers l'oueſt. Elle eſt ſituée proche du golfe de ſon nom. *Long.* 43, 50; *lat.* 40, 46. (*R.*)

ENS, ville de la haute Autriche, en Allemagne. Elle eſt ſituée dans le pays & ſur la rivière d'Ens, près l'endroit où ce fleuve ſe jète dans le Danube. Cette ville eſt placée ſur une hauteur; elle eſt bien bâtie, & fortifiée. Il y a un couvent de frères Mineurs, un beau château, & un arſénal. Elle a titre de principauté. Cette ville eſt à 5 lieues ſ. e. de Lints, & 36 o. de Vienne. *Longit.* 32, 22; *latit.* 48, 12. (*R.*)

ENSHEIM. *Voyez* ENSISHEIM.

ENSISHEIM, ville de la haute Alſace; elle ſe nomme encore, par corruption, *Ensheim* & *Enzen*. Elle ſituée au milieu d'une belle plaine, ſur le canal de Quatelbach que l'Ill remplit de ſes eaux. Ç'a été la réſidence du conſeil ſouverain d'Alſace, depuis 1657 juſqu'à 1674. La ville eſt de grandeur médiocre, mais aſſez jolie, peu peuplée néanmoins. Elle a une maîtriſe des eaux & forêts, un bailliage héréditaire dans une famille à qui il fut donné ſur ce pied par le roi en 1735; une égliſe paroiſſiale dans laquelle on voit ſuſpendue une pierre appelée Donnerſtein, du poids de 280 de livres, qu'on prétend être tombée du ciel; un couvent de Capucins, un de religieuſes Franciſcaines. Les Jéſuites y avoient un collège dont les revenus ont été appliqués à celui de Colmar. Cette ville eſt a 4 lieues de Mulhauſen, 4 ſ. o. de Briſach, 18 ſ. o. de Strasbourg, & 99 ſ. e. de Paris. *Long.* 35, 1′, 55″; *lat.* 47, 51′, 2″. (*R.*)

ENSKIRKEN, ou ENSKIRCHEN, petite ville de Weſtphalie, au duché de Juliers, à 4 lieues n. o. de Juliers. *Long.* 24, 56, *lat.* 50, 58. (*R.*)

ENSTHAL, quartier du duché de Stirie, dans le cercle d'Autriche, en Allemagne. C'eſt un des plus montueux de la contrée; cependant on y trouve les villes de Bruk ſur la Muehr, & de Rotenmann, avec treize bourgs tenant marché, une abbaye & trois couvens. (*R.*)

ENTRAIGUES, petite ville de France dans le Rouergue, avec titre de comté. C'eſt l'entrepôt des vins du Querci pour le haut Rouerge & l'Auvergne. Elle eſt ſituée à l'endroit où la Truyere ſe jète dans le Lot. (*R.*)

ENTRAINS. *Voyez* ANTRAIN.

ENTRE-DUERO-E-MINHO, ou ENTRE-DOURO-ET-MINHO. C'eſt la province la plus ſeptentrionale du royaume de Portugal. Elle tire ſon nom de ſa ſituation entre le Douro & le Minho, dont le premier la ſépare de la province de Beira, & le ſecond de la Galice. Son étendue du nord au ſud eſt de 18 milles portugais, & du levant au couchant, de 12. C'eſt un pays fertile, & que ſes deux fleuves qui ſe déchargent dans la mer, ſes excellens ports, ſur-tout ceux de Porto & de Viana, enrichiſſent par le commerce. Eu égard à ſon étendue, c'eſt la province la plus peuplée du royaume. Elle eſt partagée en ſix juriſdictions. Brague en eſt la capitale. (*R.*)

ENTREVAUX, ville de Provence, ſituée ſur le Var. Elle eſt fortifiée, & c'eſt la réſidence de l'évêque de Glandeves. *Long.* 24, 46; *lat.* 44, 1. (*R.*)

ENTSHEIM, lieu d'Alsace près de Strasbourg, où M. de Turenne défit le duc de Lorraine en 1674. (*R.*)

ENVERMEU, bourg de Normandie, au pays de Caux, avec un collège & un prieuré, sur la rivière d'Eaune, à l'est & à deux lieues d'Arques. (*R.*)

ENYED, ou ENYETEN, ville de Hongrie, dans la Transylvanie, au district de Weissembourg, près du Marosch. Elle a dans son enceinte un château entouré de fossés. Elle est peuplée de réformés entr'autres qui jouissent d'un collège pour l'éducation de la jeunesse. L'on trouve fréquemment dans ses environs des médailles romaines. (*R.*)

ENZ (l'), rivière du duché de Wirtemberg, dans le cercle de Souabe, en Allemagne. Elle naît au pied des montagnes de la Forêt Noire, reçoit le Nagold, & tombe dans le Necker: son cours est navigable jusqu'assez près de sa source. (*R.*)

ENZERSDORF, ou STALTL-ENZERSDORF, petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, dans le quartier inférieur du Manhartsbourg, au bord du Danube: elle a un château d'une certaine importance, & elle appartient aux évêques de Freysingue. (*R.*)

EO (l'), petite rivière d'Espagne en Galice. (*R.*)

EPERIES, ville de la haute-Hongrie, située sur la Tarza: c'est la capitale du comté de Saros: elle est ceinte de fossés & de murailles flanquées de tours. C'est le siège d'un tribunal suprême du cercle, en-deçà de la Theiss. Elle a un collège & deux couvens. Cette ville se nomme aussi Eperjesch. Il s'y tient des foires assez considérables, & elle a des mines de sel. Elle est à 8 lieues n. de Cassovie, 58 n. e. de Presbourg. *Long.* 38, 36; *lat.* 48, 50. *R.*)

EPERNAY. *Voyez* ESPERNAY.

EPHESE, aujourd'hui AIASALOUX, ancienne & célèbre ville de la Turquie Asiatique, dans la Natolie. Fameuse autrefois, elle est maintenant réduite à un misérable village. On n'y voit que les ruines & les tristes restes de son ancienne splendeur. Son temple de Diane étoit une des sept merveilles du monde. Elle est près du golfe de son nom. *Long.* 45, 8; *lat.* 37, 58. (*R.*)

EPINAL. *Voyez* ESPINAL.

EPIRE. Le nom d'Epire se prend en deux sens par les écrivains grecs; ils s'en servent quelquefois pour exprimer en général ce que nous appellons *continent*, & quelquefois pour désigner plus particulièrement un pays d'Europe, qui étoit situé entre la Thessalie & la mer Adriatique, & qui fait partie de l'Albanie moderne.

Son voisinage avec la Grèce a sur-tout contribué à le rendre fameux dans l'ancienne histoire; & quoiqu'il fût d'une très-petite étendue, cependant Strabon y compte jusqu'au nombre de quatorze nations Epirotes: tels furent les Chaoniens, les Thesprotes, les Molosses, les Ethiciens, les Athamanes, les Perrhebes, les Ambraciens, &c. Mais nous ne nous engagerons point dans ce défilé; nous ne rechercherons pas non plus les raisons qui ont porté les poëtes à placer leur enfer dans cette partie de la Grèce; encore moins parlerons-nous du combat d'Hercule & de Geryon, qui rendit ce pays célèbre: tout cela n'est point du ressort de cet ouvrage. Mais nous devons dire que l'Epire, qui étoit d'abord un royaume libre, fut ensuite soumis aux rois de Macédoine, & tomba enfin sous le pouvoir des Romains. On sait que Paul Emile ayant vaincu Persée, dernier roi de Macédoine, ruina soixante-dix villes des Epirotes qui avoient pris le parti de ce prince, y fit un butin immense, & emmena 150 mille esclaves.

Les empereurs de Grèce établirent des despotes en Epire, qui possédèrent ce pays jusqu'au règne d'Amurat II. Ce conquérant le réunit aux vastes états de la porte ottomane. Ainsi les Epirotes libres dans leur origine, riches, braves, & guerriers, sont à présent serfs, lâches, misérables: épars dans les campagnes ruinées, ils s'occupent à cultiver la terre, ou à garder les bestiaux dans de gras pâturages, qui nous rappellent ceux qu'avoient les bœufs de Geryon, dont les historiens nous ont tant parlé; mais c'est la seule chose des états du fils d'Achille qui subsiste encore la même.

L'Epire ou basse Albanie, fut célèbre par son roi Pirrhus, l'un des plus terribles adversaires des Romains. La capitale en est Delvino. C'est de l'Epire que les premiers abricots ont passé en Italie. De-là ils ont été nommés *mala epirotica*. Les Epirotes deviennent des soldats courageux & intrépides. (*R.*)

EPPINGEN, petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne, sur l'Elsens, avec un château & une belle église. Elle est à 7 lieues n. e. de Philisbourg, & 6 n. o. d'Hailbron. *Long.* 27, 34; *lat.* 49, 12. (*R.*)

EPSTEIN, petite ville du cercle du haut Rhin, dans la Véteravie, avec un château. C'est le chef-lieu d'une mairie de même nom. La moitié de la ville & du château appartient au Landgrave de Hesse-Darmstadt, l'autre moitié en est à l'électeur de Mayence. Les villages qui en dépendent appartiennent au Landgrave de Hesse-Darmstadt. La maison des comtes d'Epstein s'éteignit en 1497. On pêche à Epstein de bonnes truites, de belles écrevisses, & le pays d'alentour a de bonnes mines de fer. (*R.*)

ÉQUATEUR, *ligne équinoxiale*, ou simplement *la ligne*. C'est une ligne ou cercle qui divise le monde & la terre en deux parties égales, l'une septentrionale où se trouve le pole Arctique, l'autre méridionale où se trouve le pole opposé. On appelle ce cercle Équateur, parce que lorsque le soleil y répond, nous avons les jours égaux aux nuits, ainsi que tous les peuples qui vivent entre les deux cercles polaires, dans la zone torride, & les deux zones tempérées. L'Équateur a tous ses points à égale distance des deux poles. (*R.*)

ERCKELENS. *Voyez* ERKELENS.

ERDING, ou AERDING, petite ville d'Allemagne, dans la Bavière inférieure, & dans la préfecture de Landshut, sur la petite rivière de Sempt. C'est le siège d'une juridiction qui s'étend sur quelques bourgs, châteaux & seigneuries qui l'environnent. Et son terroir produit les plus beaux grains de la Bavière. Elle fut saccagée par les Suédois à deux reprises, en 1632 & en 1648. (*R.*)

ERDOD, ERDOED, ou ERDŒD, petite ville de la haute Hongrie, dans le comté de Ssathmar. Elle avoit un château fortifié qui fut démoli durant la guerre pour la Transylvanie. Il y a un château de même nom dans l'Esclavonie, dans le comté de Werœsche, & sur le Danube. (*R.*)

ERECKLI, ou BENDEREKLI, petite ville de la Turquie Asiatique, avec un château & un port sur la mer Noire, à 6 lieues e. de Constantinople. Elle est bâtie sur les ruines de la fameuse ville d'Héraclée du Pont. (*R.*)

EREKLI, gros bourg de la Turquie Asiatique, dans la Caramanie, à 35 lieues d'Icone ou Cogni. (*R.*)

ERFORT, ou ERFURT, ville d'Allemagne, située sur la Gera. *Long.* 28, 55; *lat.* 51, 4.

Cette ville, enclavée dans le cercle de haute Saxe, fait partie de celui du bas Rhin, & elle est du domaine de l'électeur de Mayence. Elle est grande, mais mal peuplée. C'est néanmoins la résidence de bien des nobles qui y jouissent de plusieurs prérogatives. Outre les fortifications qui l'environnent, elle est défendue par deux citadelles. L'église de Notre-Dame aux degrés a une cloche du poids de 30250 livres. Outre ses deux chapitres Erford a un collège, un riche couvent de Bénédictins, dont l'abbé est mitré, & sept autres monastères, quatre paroisses catholiques, neuf églises luthériennes, une académie des sciences utiles, plusieurs bibliothèques, & une université, fondée en 1392. Les luthériens y partagent les chaires avec les catholiques. Cette ville est située en Thuringe & passe pour en être la capitale. Le territoire d'Erfort manque de bois; il est d'ailleurs assez généralement fertile, & il s'étend à dix baillages formés de 73 villages, un bourg & une petite ville, qui appartiennent aussi à l'électeur de Mayence, qui possède cet état depuis 1664. Erfort est à 12 lieues s. o. de Mulhausen, 8 s. o. de Weimar, & 20 n. e. de Cobourg. (*R.*)

ERGUEL, pays assez considérable, faisant partie de l'évêché de Bâle. Il a neuf lieues de longueur, & quatre dans sa plus grande largeur. Il est entrecoupé de montagnes & de vallées, entre lesquelles celle de Saint-Imier est la plus considérable. Ce pays est fertile, sur-tout en pâturages & en toutes sortes de fruits, & il s'y fait un commerce considérable en chevaux & en bétail. L'air en est sain, quoique sujet aux brouillards. On y trouve du petroleum, ou huile de petrole, & des minéraux. La rivière de Suss y donne d'excellent poisson, sur-tout de petites truites très-délicates. Les habitans en sont d'une belle taille, forts, laborieux, gais, & pleins de probité. Leur nourriture est simple. Leur bétail la leur donne pour la plus grande partie. Ils ont plusieurs fabriques, celle de d'horlogerie en est la principale. En général on y parle un françois corrompu; en quelques endroits c'est l'allemand. L'évêque de Bâle a la souveraineté sur ce pays. Cependant la ville de Bienn y a le droit de banniere, ou droit des armes. La religion Réformée est la seule qu'on y exerce. Le pays est gouverné par un bailli établi par l'évêque; il a sa résidence à Courtlari. Il est tenu de juger d'après les coutumes & les franchises de l'Erguel. Il s'y trouve des eaux minérales qui ont été affoiblies par le tremblement de terre de 1755. C'est à Souvilliers. Au même endroit est une caverne remplie de *lac lunæ*. Il y a des eaux minérales à Saint-Imier, & les montagnes y offrent une grande variété de pétrifications. C'est près de Souvillers que se voient les restes du château d'Erguel ou Arguel qui a donné le nom au pays. (*R.*)

ERICHSBOURG, château fortifié de l'électorat d'Hanovre, dans le quartier de Gottingen. C'est le chef-lieu d'un bailliage. (*R.*)

ERIÉ, grand lac du Canada, d'environ 300 li. de circuit. *Long.* 293, 40 — 299, 12; *lat.* 40, 18 — 42, 20. (*R.*)

ERISSO, ville de Macédoine, dans la Turquie Européenne, avec un port & un évêché suffragant de Salonique. (*R.*)

ERIVAN, autrement CHIRVAN, grande ville d'Asie, dans la Perse, sur la rivière de Zengui, depuis que Cha-Sefi, roi de Perse, l'enleva aux Turcs, en 1635. M. Chardin a mieux connu Erivan, qu'aucun de nos voyageurs, suivant la remarque de M. Tournefort. Sa *long.* est 63, 15; *lat.* 40, 20. Elle est bâtie sur une colline, & remplie de jardins & de vignes, qui produisent de très-bon vin. Le kan ou gouverneur y vient seulement quelquefois se rafraichir au fort des chaleurs, dans des chambres qui sont construites sous le pont de Zengui. Son gouvernement lui vaut 20000 tomans, & passe pour un si beau poste, que les habitans du pays ne connoissent rien au-dessus. C'est, sans doute, par cette raison qu'une femme d'Erivan, qui avoit obtenu une grace du roi de Perse, lui souhaita mille fois, dans les bénédictions qu'elle lui donna, que le ciel le fit gouverneur d'Erivan. Cette ville, située près d'un lac de son nom, est à 42 lieues n. o. d'Asiabat, 80 e. d'Erzerum, & non loin de l'Araxe. Erivan est capitale de l'Arménie Persienne, qu'on nomme encore *Turcomanie*, orientale, ou *Iran*. Elle a un archevêque Arménien. A deux lieues de cette ville est un monastère où réside le patriarche des Arméniens de Perse. (*R.*)

ERIZAU, ville du canton d'Apenzel, riche par ses fabriques. (*R.*)

ERKELENS, ou ERCKELENS, petite ville encla-

vée, avec son territoire, dans le duché de Juliers. Elle fut séparée, en 1719, en vertu d'une transaction, du quartier de Ruremonde, dont elle faisoit partie, pour être cédée à l'électeur Palatin, duc de Juliers. Cependant elle n'a point été incorporée au duché de Juliers. Elle n'a même aucune liaison avec l'empire d'Allemagne. L'électeur Palatin en est seigneur suzerain. Elle est située à une lieue de la Roer, entre Ruremonde & Juliers. Les François en démolirent les fortifications en 1674. *Long.* 24, 8; *lat.* 52, 6. (*R.*)

ERLACH, ou CERLIER, grosse bourgade de Suisse, au canton de Berne, située à l'extrémité méridionale du lac de Bienn. Elle étoit, avec son baillage, du domaine des comtes de Neuchâtel. Ceux-ci, dans la guerre de Bourgogne, ayant pris le parti du duc, les Bernois la leur enlevèrent en 1475, & acquirent par la suite la part de la maison d'Orange. Erlach jouit de fort beaux privilèges qui leur furent conservés par les Bernois. Le territoire de ce bourg, ou petite ville, produit beaucoup de vin, mais de médiocre qualité. Il y a un château de ce nom dans la basse-Autriche, & un autre en Franconie. (*R.*)

ERLANG, ville du cercle de Franconie, en Allemagne, située non loin de la Rednitz. Elle appartient aujourd'hui, avec son bailliage, au margrave d'Ohnspach. Elle est composée de deux villes, Alt-Erlang, & Neu-Erlang, ou Christian-Erlang. Alt-Erlang a quatre cents pas de long sur une largeur beaucoup moindre. Elle a son magistrat particulier. Neu-Erlang a ses rues tirées au cordeau, & c'est une des plus jolies villes de l'Allemagne. Elle a 800 pas en quarré, mais elle n'est pas encore bâtie sur toute sa superficie. Le marché a cent dix pas aussi en quarré; un des côtés en est fermé par le château des Margraves. Elle a une église Luthérienne, & deux Réformées, l'une Françoise, l'autre Allemande. L'université établie à Bayreuth, y fut transférée en 1743. Elle a son église particulière. Les François réfugiés ont monté en cette ville des fabriques, dont les plus considérables sont celles de bas & de chapeaux. Elle est à 6 li. n. o. de Nuremberg, & 10 s.-de Bamberg. *Long.* 28, 42; *lat.* 49, 38. (*R.*)

ERMELAND, WARMIE, ou *évêché de Warmie*, contrée du royaume de Prusse, qui ne dépend d'aucun palatinat, mais uniquement & absolument de l'évêque & du chapitre. Les nobles & le reste des habitans ne peuvent appeller à aucun autre tribunal. L'évêque possède les deux tiers de cet évêché, & le chapitre un tiers. Le chapitre cathédral siège à Fravenbourg, & l'évêque réside à Hailsberg. (*R.*)

ERMENONVILLE, lieu de l'Isle de France, entre Chantilli & Senlis, fameux par le tombeau de J. J. Rousseau. (*R.*)

ERMSLEBEN, ou ERMESLEBEN, petite ville & bailliage d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, sur la rivière de Selke, avec un château. (*R.*)

ERNÉE, ville du Maine, en France, située sur la rivière qui porte le même nom. Elle a un grenier à sel, un hôtel-de-ville, un couvent & un hôpital. Elle est sur les confins de la Bretagne, à une lieue o. de Mayenne. (*R.*)

ERPACH, ou ERBACH, petite ville, vieux château & comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie. Le nombre des habitans du comté est de vingt-trois à vingt-quatre mille. Ils professent, ainsi que la maison régnante, la religion protestante. Les comtes d'Erbach ont deux suffrages aux diètes de l'empire. La ville proprement dite, environnée d'un mur, ne consiste qu'en seize maisons, plusieurs autres maisons au-dehors lui forment un fauxbourg. Elle est située dans une vallée étroite, entre de hautes montagnes, près de la rivière de Munsling. Il y a un village d'Erbach, situé à peu de distance de la ville. L'état a deux lieues de long sur huit de large. La ville est à 3 li. s. o. d'Ulm. *Long.* 27, 42; *lat.* 48, 23. (*R.*)

ERTZGEBURG, ou ERZEBURG, nom d'un des cercles de l'électorat de Saxe. Les montagnes y recèlent des mines abondantes de toute espece: mais le sol en est ingrat. (*R.*)

ERVY, petite ville de France, dans la généralité de Paris, élection de Saint Florentin. (*R.*)

ERZEROM, ville assez grande de la Turquie Asiatique, située sur l'Euphrate, & bâtie dans une plaine au pied d'une chaîne de montagnes, ce qui y rend les hivers également longs & rudes. Elle est à cinq journées de la mer Noire, & à dix de la frontière de Perse. On la regarde comme le passage & le repositoir de toutes les marchandises des Indes par la Turquie. Elle a un évêque Arménien, un évêque Grec, & un Beyglierbey. Le vin du pays est très-mauvais. Elle fait un grand commerce de fourrures & de batteries de cuivre. M. de Tournefort en parle fort au long dans ses voyages. *Long.* 57, 50; *lat.* 39, 56, 35. (*R.*)

ESCAUT, rivière considérable des Pays-Bas. Elle prend sa source à Beaurevoir, village du Vermandois, près l'abbaye du mont Saint-Martin; passe dans la Flandre, arrose le Catelet, Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Tournay, Gand, Dendermonde, Anvers. Au-dessous du fort Lillo elle se divise en deux branches, dont l'une va dans le voisinage de Berg-op-zoom, & se nomme l'*Escaut occidental*, & l'autre à Flessingue, & se nomme l'*Escaut oriental*: ces deux branches se jètent dans la mer d'Allemagne. (*R.*)

ESCHALIS, abbaye de France, de l'ordre de Citeaux, dans le diocèse de Sens. Elle vaut 6000 livres. (*R.*)

ESCHELBERG; c'est le nom de deux châteaux & seigneuries, l'un dans la basse-Autriche, à 6 lieues de Lintz, l'autre, dans la haute-Autriche, dans le quartier de Muhl. (*R.*)

ESCHILSTUNA, ville de Suède, dans la Sudermanie, & dans la préfecture de Nykioping, au bord

bord du lac de Hielmar, qui commence de-là à ſe jeter vers le Maler. Son nom lui vient d'Eſchil, ſaint homme qui, l'an 1082, paſſa d'Angleterre en Sudermanie, pour y porter la lumiere de l'évangile, & qui, réuſſiſſant avec éclat dans cette entrepriſe, devint le premier évêque de la contrée. Dans le ſiècle paſſé, cette ville fut réunie avec celle de Karl-Guſtavsſtadt, qui en eſt tout proche, & qui, après cette conjonction, occupe avec elle la quarante-deuxième place à la diète dans l'ordre des villes. (*R.*)

ESCHWEGE, belle ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la Heſſe inférieure, ſur la rivière de Werra. C'eſt une des plus anciennes de l'empire, & l'une des premières qu'aient tenu en fief les ducs de Brabant, faits landgraves de Heſſe ſous l'empereur Adolphe, vers la fin du XIIIe ſiecle. Elle appartient, avec le baillage, qui eſt de ſon reſſort, à la branche appanagée de Heſſe-Rheinfels-Wanfried, & elle renferme entr'autres un château & deux égliſes de Paroiſſes. On y compte ſix cent quinze maiſons. Le pont de pierre quelle a ſur la Werra, eſt un des endroits de paſſage les plus fréquentés entre la Heſſe, la Thuringe, & les pays de Brunſwick. Le bailliage d'Eſchwege, formé de plus de vingt villages, eſt ſitué en grande partie entre la Werra, & la montagne de Meiſner. (*R.*)

ESCHWEILER, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, au duché de Juliers. On exploite dans ſon voiſinage une mine de charbon de terre. Les Catholiques y ſont en poſſeſſion de l'égliſe principale; les Réformés y en ont une petite. (*R.*)

ESCLAVONIE, pays d'Europe, qu'il faut diſtinguer en ancienne & nouvelle Eſclavonie. L'ancienne Eſclavonie comprenoit toute l'Illyrie: la nouvelle eſt ſituée entre la Sawe, la Drave & le Danube; elle a ce dernier fleuve à l'orient & la Sirie à l'occident. Sa longueur depuis la ville de Koptanitz, juſqu'à la jonction de la Sawe & du Danube, eſt d'environ cinquante milles d'Allemagne, & ſa largeur de douze, depuis la Drave juſqu'à la Sawe. L'Eſclavonie eſt le ſeul pays qui conſerve le nom des Slaves, ou Eſclavons, peuples célèbres qui, ſortis de la Ruſſie & de la Pologne, firent, au VIe ſiècle, pluſieurs établiſſemens en Allemagne & au midi de la Hongrie.

On diviſe cette nouvelle Eſclavonie en ſix comtés, qui ſont ceux de Poſega, d'Agram, de Sainte-Croix, de Waradin, de Walpon & de Sirmich ou Szerem.

Ce pays, qui eut autrefois ſes rois particuliers, appartient aujourd'hui à la maiſon d'Autriche. (*R.*)

ESCURE, ou HASCORE, province du royaume de Maroc, en Afrique. (*R.*)

ESCURIAL, village & magnifique couvent de Hieronimites, en Eſpagne & dans la nouvelle Caſtille, à ſept lieues de Madrid. Philippe II l'érigea en mémoire de la bataille qu'il remporta ſur les François dans les plaines de Saint-Quentin, en 1557, la veille de Saint-Laurent. On en poſa les fondemens en 1562, & il fut achevé en 1584. On compte qu'il a coûté vingt-cinq millions de ducats. Indépendamment du logement des religieux, il y a des appartemens pour la cour. La plus grande dépenſe a été dans la conſtruction & l'ornement de l'égliſe. Le maître-autel, dont le rétable s'élève juſqu'au plafond, eſt tout entier du plus beau Jaſpe. La ſacriſtie eſt enrichie de tableaux du Titien & d'autres fameux peintres. Les ornemens ſacerdotaux que l'on y voit ſont d'une richeſſe ſurprenante. Il s'y trouve une grande quantité de vaſes d'or & d'argent, & une croix d'or d'un prix immenſe, garnie de perles d'une groſſeur extraordinaire, de rubis, de turquoiſes, d'émeraudes & de diamans. La ſépulture des rois & reines d'Eſpagne eſt dans une magnifique chapelle ſépulchrale, placée ſous le maître-autel, & qu'il a plu d'honorer du nom de Pantheon: c'eſt ce qu'il y a de plus remarquable à l'Eſcurial. On y admire les armes d'Eſpagne formées de pierres fines de diverſes couleurs, & employées avec beaucoup d'art & d'intelligence. L'or, l'argent & les pierres précieuſes y brillent de toutes parts. On y voit ſeize colonnes de jaſpe de diverſes couleurs, avec des chapiteaux de bronze doré. L'autel eſt décoré d'un crucifix d'or, enrichi de diamans. Aux deux côtés de la chapelle ſont vingt-quatre niches occupées par autant de tombeaux de marbre noir, avec des ornemens de bronze doré, & deſtinées aux rois & reines d'Eſpagne; celles cependant qui ne laiſſent point de poſtérité n'y ſont point admiſes. L'Eſcurial contient encore une vaſte bibliothèque, riche en anciens manuſcrits, & un collège: la bibliothèque renferme cent trente mille volumes. Ce vaſte édifice a deux cent-quatre-vingt pas de long, & environ deux cent ſoixante de large. Il eſt conſtruit en forme de gril, pour faire alluſion à Saint-Laurent, en l'honneur duquel il fut élevé. Les religieux y ſont au nombre de deux cents. Ce couvent, ou plutôt ce ſuperbe palais, la merveille de l'Eſpagne, eſt ſi vaſte, qu'on y compte plus de onze mille fenêtres, dix-ſept cloîtres, vingt-deux cours, plus de huit cents colonnes, & quatorze mille portes. Le roi y fait de tems en tems quelque ſéjour. Le village de l'Eſcurial eſt d'environ deux cents habitans. *Long.* 14; *lat.* 40, 35. (*R.*)

ESCUROLLES, petite ville du Bourbonnois, en France, à 2 lieues de Gannat. (*R.*)

ESENS, jolie petite ville & baillage d'Ooſtfriſe, au cercle de Weſtphalie, à 4 lieues d'Aurick. Elle a une école latine, & une maiſon d'orphelins. (*R.*)

ESFARAIN. *Voyez* EFFARAM.

ESKIMAUX, peuple ſauvage de l'Amérique

ſeptentrionale, ſur les côtes de la terre de Labrador & de la baie d'Hudſon, pays extrêmement froids.

Ce ſont les ſauvages des ſauvages, & les ſeuls de l'Amérique qu'on n'a jamais pu apprivoiſer; petits, blancs, gros, & antropophages, leur taille n'excède guère quatre pieds, & ils ont la tête énorme à proportion du corps. Quoique ſans poil & ſans barbe, tous, même les jeunes gens, ont un air de vieilleſſe. Ceux de la baie d'Hudſon ont, comme les Groënlandois, le viſage plat, le nez petit, mais non écraſé, la prunelle jaunâtre, l'iris noir, & le teint olivâtre.

Les Eskimaux n'ont ni des hordes entièrement noires, comme on l'a ſoutenu, & comme on a prétendu l'expliquer, ni des habitations creuſées ſous terre. Comment vivroient-ils dans des creux où ils ſeroient ſubmergés à la moindre fonte de neiges? Ils vivent dans des huttes, reſpirant un air glacial, ſans autre feu que celui d'une groſſe lampe allumée au milieu de la cabane. Il eſt faux auſſi qu'ils mangent tout crud racines, viande, & poiſſon. Ces peuples perdent la vue de bonne heure par l'éclat des neiges, & ſont très-ſujets au ſcorbut. On voit chez les autres peuples des manières humaines, quoiqu'extraordinaires, mais dans ceux-ci tout eſt féroce & preſqu'incroyable.

Malgré la rigueur du climat, ils n'allument point de feu, vivent de chaſſe, & ſe ſervent de flèches armées de pointes faites de dents de vaches marines, ou de pointes de fer quand ils en peuvent avoir. Leur nourriture la plus ordinaire eſt la chair de loups ou veaux marins; ils ſont auſſi très-friands de l'huile qu'on en tire. Ils forment de la peau de ces ſortes de bêtes, des ſacs dans leſquels ils ſerrent pour le mauvais tems une proviſion de cette chair coupée par morceaux.

Ils ne quittent point leurs vêtemens; ils ſe font de petites tuniques de peaux d'oiſeaux, la plume en-dedans, pour ſe mieux garantir du froid, & ont par-deſſus, en forme de chemiſe, d'autres tuniques de boyaux ou peaux d'animaux, couſues par bandes, pour que la pluie ne les pénètre point. Les femmes portent leurs petits-enfans ſur leur dos, entre les deux tuniques, & tirent ces pauvres innocens par-deſſous le bras ou par-deſſus l'épaule pour leur donner le teton.

Ces ſauvages conſtruiſent des canots avec des cuirs, & ils les couvrent par-deſſus, laiſſant au milieu une ouverture comme à une bourſe, dans laquelle un homme ſeul ſe met; enſuite liant à ſa ceinture cette eſpèce de bourſe, il rame avec un aviron à deux pelles, & affronte de cette manière la tempête & les gros poiſſons.

Les Danois ont les premiers découvert les Eskimaux. Le pays qu'ils habitent eſt rempli de havres, de ports, & de baies, où les barques de Quebec vont chercher en troc de quincaillerie, les peaux de loups marins que ces ſauvages leur apportent pendant l'été. *Extrait d'une lettre de Sainte-Helène, du 30 octobre 1751. Voyez* auſſi ſi vous voulez la relation du Groënland, inſérée dans les voyages du Nord, & ceux du baron de la Hontan. Les Eskimaux ſont le peuple ſauvage de l'Amérique que nous connoiſſons le moins juſqu'à ce jour. (*R.*)

ESLINGEN, ou ESSLINGEN, ville impériale du cercle de Souabe, au duché de Wirtemberg; elle eſt ſituée ſur le Neckre. On y diſtingue l'hôtel-de-ville, l'hôtel de la nobleſſe, & le riche hôpital de Sainte-Catherine. Il s'y trouve une maiſon des Orphelins, deux collèges, pluſieurs égliſes, & trois faubourgs, dans l'un deſquels eſt l'arſénal du cercle de Souabe. Les habitans ſuivent la confeſſion d'Augsbourg. L'évêque de Conſtance & le prince de Furſtemberg y ont chacun un hôtel, & le duc de Wirtemberg y en a trois. Elle eſt ſous la protection de ce ſouverain. Ses environs produiſent l'excellent vin de Necker, ou Neckar. Cette ville eſt à 10 li. n. e. de Tubingen, 2 ſ. e. de Stutgard, 14 ſ. de Hailbron, & 16 n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 50; *lat.* 48, 40. (*R.*)

ESMOUTIER, petite ville de France, dans le Limonſin. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Vienne, ſur les confins du gouvernement de la Marche. Elle a une égliſe collégiale & un couvent; il s'y fait du trafic en pelleteries, en cuirs, & en vieux linges pour les papeteries. Elle eſt à 7 lieues de Limoges. *Long.* 19, 22; *lat.* 45, 45. (*R.*)

ESPAGNE, royaume conſidérable de l'Europe, borné par la mer Méditerranée du côté de l'Afrique, par le Portugal à l'occident, au nord par l'Océan, & du côté de la France par les Pyrénées: il a environ deux cent quarante lieues de long ſur deux cents de large, & ſix cent vingt de circonférence, & forme une preſqu'île, ſituée entre le 36e degré de latitude juſqu'au 44e, & depuis le 9e de longitude juſqu'au 21e.

L'Eſpagne a eu différens noms chez les anciens: elle a été appellée par les Grecs *Héſpérie*, c'eſt-à-dire, pays d'occident, à cauſe de ſa ſituation à leur égard: elle a porté auſſi le nom d'*Ibérie*, qui paroît venir du fleuve *Iberus*, aujourd'hui l'*Ebre*, ou plutôt du mot chaldaïque *Alberin*, qui veut dire *fin*, *extrémité*; parce que les anciens regardoient cette région comme l'extrémité du monde. Les premiers peuples qui l'habitèrent, furent les *Celtes* & les *Iberes*. Du mélange de ces deux nations, ſe forma le nom de *Celtibériens*. Enſuite les Phéniciens attirés par le commerce, y vinrent faire des établiſſemens mille cinq cents ans avant Jeſus-Chriſt, & y fondèrent pluſieurs colonies, telles que *Cadix*, *Malaga*, &c. Le ſavant Bochard prétend que le nom de *Spania*, d'où vient celui d'*Eſpagne*, ſe tire d'un mot Phénicien, qui veut dire *lapin*, parce qu'autrefois il y en avoit un grand nombre. On trouve encore quelques monnoies de l'empereur Adrien, ſur leſquelles le lapin dénote l'Eſpagne.

Après les Phéniciens vinrent les anciens Mar-

ſeillois, qui bâtirent Rhode, aujourd'hui *Roſes*, Emporia, aujourd'hui *Ampurias*, &c. Les Grecs y fondèrent auſſi des colonies, enſuite les Charthaginois, qui s'emparèrent d'une grande partie de ce royaume, & bâtirent *Tarragone*, *Carthagène*, *Barcelone*. Enfin ce peuple conquérant, dont le deſtin étoit de donner des loix au monde entier, ſe rendit maître, ſous Scipion, de ce que poſſédoient les Carthaginois, & le reſte de ce pays habité par les Cantabres, nation belliqueuſe, après bien du ſang verſé, fut conquis ſous Auguſte. Pour voir la ſuite des révolutions de ce royaume, écoutons ce qu'en dit le peintre brillant du ſiècle de Louis XIV.

« L'Eſpagne ſoumiſe tour-à-tour par les Carthaginois, par les Romains, par les Goths, par les Vandales, & par les Arabes qu'on nomme *Maures*, tomba ſous la domination de Ferdinand, qui fut à juſte titre ſurnommé *roi d'Eſpagne*, puiſqu'il en réunit toutes les parties ſous ſa domination; l'Aragon par lui-même, la Caſtille par Iſabelle ſa femme, le royaume de Grenade par ſa conquête ſur les Maures, & le royaume de Navarre par uſurpation. Il mourut en 1516.

Charles-Quint ſon ſucceſſeur forma le projet de la monarchie univerſelle de notre continent chrétien, & n'abandonna ſon idée que par l'épuiſement de ſes forces & ſa démiſſion de l'empire en 1556.

Le vaſte projet de monarchie univerſelle, commencé par cet empereur, fut ſoutenu par Philippe II ſon fils. Ce dernier voulut, du fond de l'Eſcurial, ſubjuguer la chrétienté par les négociations & par les armes; il envahit le Portugal; il déſola la France; il menaça l'Angleterre: mais plus propre à marchander de loin des eſclaves qu'à combattre de près ſes ennemis, il ne put ajouter aucune conquête à la facile invaſion du Portugal. Il ſacrifia, de ſon aveu, quinze cents millions, qui font aujourd'hui plus de trois mille millions de notre monnoie, pour aſſervir la France & pour regagner les ſept Provinces Unies; mais ſes tréſors n'aboutirent qu'à enrichir les pays qu'il voulut dompter: il mourut en 1598.

Sous Philippe III, la grandeur eſpagnole ne fut qu'un vaſte corps ſans ſubſtance, qui avoit plus de réputation que de force. Ce prince, moins guerrier encore, & moins ſage que Philippe II, eut peu de vertus de roi: il ternit ſon règne & affoiblit la monarchie par la ſuperſtition, ce vice des ames foibles, par les nombreuſes colonies qu'il tranſplanta dans le Nouveau-Monde, & en chaſſant de ſes états près de huit cent mille Maures, tandis qu'il auroit dû au contraire les peupler d'un pareil nombre de ſujets: il finit ſes jours en 1621.

Philippe IV, héritier de la foibleſſe de ſon père, perdit le Portugal par ſa négligence, le Rouſſillon par la foibleſſe de ſes armes, & la Catalogne par l'abus du deſpotiſme: il mourut en 1665. »

Charles II perdit une grande partie de ce qui lui reſtoit encore des Pays-Bas, ainſi que la Franche-Comté, & mourut en 1700 ſans laiſſer de poſtérité, appelant par ſon teſtament au trône d'Eſpagne, Philippe duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV roi de France. La guerre qui s'éleva en cette occaſion entre la France & la maiſon d'Autriche, & qui dura treize années, fut terminée par le traité d'Utrecht, lequel aſſura la couronne d'Eſpagne à Philippe V du nom. Ce prince abandonna Gibraltar & l'île Minorque à l'Angleterre, & la Sicile au duc de Savoie. L'empereur Charles VI ſon compétiteur fut obligé de ſe contenter des Pays-Bas, des provinces d'Italie poſſédées juſqu'alors par l'Eſpagne. En 1717, Philippe V enleva à l'empereur la Sardaigne & la Sicile: mais ayant accédé en 1720 à la quadruple alliance, il renonça à ſes droits à la couronne de France, aux Pays-Bas Eſpagnols, aux provinces d'Italie, ainſi qu'à la Sardaigne & à la Sicile. Toutes ces ſtipulations furent confirmées par le traité de Vienne de 1725, par lequel Charles VI, de ſon côté, renonça à la couronne d'Eſpagne. Philippe rompit de nouveau avec l'empereur en 1733, & ſe rendit maître des royaumes de Naples & de Sicile, qui paſſèrent à ſon fils Dom Carlos. Nouvelle guerre en 1739, entre l'Eſpagne & l'Angleterre. Ferdinand VI procura à ſon frère germain, par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, les duchés de Parme, de Plaiſance, & de Guaſtalla. Son frère, Dom Carlos, lui ſuccéda au trône d'Eſpagne en 1759, aujourd'hui régnant, ſous le nom de Charles III.

Le roi d'Eſpagne a le titre de *Roi Catholique*, qui fut donné à Ferdinand V en 1500, par le pape Alexandre VI. Le prince royal prend, depuis 1388, le titre de *Prince des Aſturies*: les autres enfans de la famille royale ſont appellés *Infants*.

« L'Eſpagne, dit un de nos plus grands écrivains, devroit être un des plus puiſſans royaumes de l'Europe, mais la foibleſſe de ſon gouvernement, l'inquiſition, les moines, la fierté oiſive des habitans, ont fait paſſer en d'autres mains les richeſſes du Nouveau-Monde. Ainſi, ce beau royaume, qui imprima jadis tant de terreur à l'Europe, eſt par gradation tombé dans une décadence dont il aura peine à ſe relever.

Peu puiſſant au-dehors, pauvre & foible au-dedans, nulle induſtrie ne ſeconde encore dans ces climats heureux les préſens de la nature. Les ſoies de Valence, les belles laines de l'Andalouſie & de la Caſtille, les piaſtres & les marchandiſes du Nouveau-Monde, ſont moins pour l'Eſpagne que pour les nations commerçantes; elles confient leur fortune aux Eſpagnols, & ne s'en ſont jamais repenties. Cette fidélité ſingulière qu'ils avoient autrefois à garder les dépôts, & dont Juſtin fait l'éloge, ils l'ont encore aujourd'hui; mais cette admirable qualité, jointe à leur pareſſe, forme un mélange dont il réſulte des effets qui leur

ſont nuiſibles. Les autres peuples ſont ſous leurs yeux le commerce de leur monarchie ; & c'eſt véritablement un bonheur pour l'Europe, que le Mexique, le Pérou & le Chili, ſoient poſſédés par une nation pareſſeuſe.

Ce ſeroit ſans doute un événement bien ſingulier, ſi l'Amérique venoit à ſecouer le joug de l'Eſpagne, & ſi pour lors un habile vice-roi des Indes, embraſſant le parti des Américains, les ſoutenoit de ſa puiſſance & de ſon génie. Leurs terres produiroient bientôt nos fruits ; & leurs habitans n'ayant plus beſoin de nos marchandiſes, ni de nos denrées, nous tomberions à-peu-près dans le même état d'indigence, où nous étions il y a quatre ſiècles. L'Eſpagne, je l'avoue, paroit à l'abri de cette révolution, mais l'empire de la fortune eſt bien étendu ; & la prudence des hommes peut-elle ſe flatter de prévoir & de vaincre tous ſes caprices ? »

L'air de ce royaume n'eſt pas le même dans toutes les provinces ; il eſt humide dans la Galice, dans la Catalogne, & dans les autres contrées qui s'approchent de la mer. Vers les parties ſeptentrionales & dans les montagnes, il eſt vif, frais, & même froid. Il pleut rarement dans le reſte du pays ; l'air en eſt ſi ſerein, qu'on n'y voit preſque point de nuages. Durant les mois de juin, juillet & août, la chaleur eſt inſupportable de jour, principalement vers l'intérieur du royaume ; elle deſſeche, elle tarit des ruiſſeaux & même des rivières ; malgré cela les nuits ſont extraordinairement fraîches, ſans que le ſerein ſoit dangereux. L'hiver n'a rien de rigoureux ; la glace eſt rare, & on n'y voit preſque jamais de neiges, excepté dans les montagnes. Ce paſſage trop ſubit du froid au chaud, eſt cauſe que les ſemences demeurent long-tems dans le ſein de la terre avant que de ſe reproduire ; mais cependant ce n'eſt ni à cette cauſe qui a toujours été la même, ni à la grande ſéchereſſe de la terre en beaucoup d'endroits, qu'il faut attribuer ces diſettes qui déſolent quelquefois l'Eſpagne ; n'en accuſons que le gouvernement : c'eſt lui qui, dans tous les pays, fait des guerriers, des ſavans, des cultivateurs & des hommes ! L'Eſpagnol, cette nation aujourd'hui paralyſée, a beſoin d'une grande ſecouſſe qui le tire de cette léthargie politique. On trouve encore en lui le ſang de ces braves & anciens Caſtillans ; il a encore cette élévation d'ame, ces ſentimens nobles & généreux, cette ſoif de la gloire, cet amour pour la patrie & les ſciences, ce deſir des ſuccès qui ont étonné nos ancêtres, & en ont impoſé aux nations ; mais par malheur tous ces avantages s'altèrent, ſe perdent, ſe confondent dans une adminiſtration douce & léthargique ; ſes cérémonies religieuſes, ſes prêtres, ſes moines, ont fait de cette nation coloſſale un peuple de pygmées.

Oui, l'Eſpagne a eu du bled, & elle en manque ſouvent de nos jours ! Elle a été riche, à préſent elle eſt pauvre au milieu de ſes tréſors ; elle a eu la première infanterie de l'Europe ; elle a eu les plus intrépides navigateurs, les plus ſages négocians, & aujourd'hui on n'y trouveroit peut-être pas un général à comparer à ceux d'une autre nation ; on n'y trouveroit pas un ſeul artilleur ! on n'y trouveroit plus cette manœuvre maritime qui étonnoit l'Anglais, cet enfant de la mer ; & ſes négocians ne ſont guères aujourd'hui que les facteurs des autres nations.

Cependant, quel peuple habita un plus beau pays ! quel peuple eut une langue plus riche, des mines plus précieuſes, des denrées plus recherchées, des poſſeſſions plus vaſtes ? Laquelle des nations fut pourvue de plus de qualités morales & phyſiques : une ame noble & naturellement portée aux grandes choſes, une imagination vaſte, exaltée, & cette conſtitution phyſique qui fait des héros dans le crime comme dans la vertu ! j'ajouterai de la ſobriété, de la patience, de la bravoure, un amour des loix & de l'ordre ; enfin cette ſtabilité de caractère qui fait les nations éternelles ! & cependant ce peuple ſi heureuſement né, cette nation ſi eſtimable à tant d'égards, on n'oſe porter les yeux ſur elle ſans une eſpèce de compaſſion : il ſemble que la nature n'ait qu'ébauché cet enfant chéri & gâté ! Le fier, le noble Eſpagnol rougit de s'inſtruire, de voyager, de rien tenir des autres peuples. Mais ces ſciences qu'il dédaigne, ces arts qu'il néglige, ne ſont-ils rien pour ſon bonheur ? N'en a-t-il pas beſoin pour rendre les fleuves navigables & tracer des canaux de communication afin de tranſporter le ſuperflu d'une province dans une autre province ? N'en a-t-il pas beſoin pour corriger des loix anciennes & ridicules, pour perfectionner ſa navigation, ſon agriculture, ſon commerce ; pour ſes beſoins de premiere néceſſité ou d'agrément, pour ſe ſouſtraire au joug trop rigoureux de ſes prêtres, pour repouſſer des erreurs dangereuſes, des préjugés plus dangereux encore ; enfin pour former des légions dans l'art de ſe défendre, & d'empêcher un voiſin ambitieux de le dépouiller ? Que lui manqueroit-il donc pour être heureux, ſi ce n'eſt l'envie de l'être ! Mais vouloir eſt un travail pour une nation pareſſeuſe & ſuperbe ! Par-tout la nature fait les premiers frais de ſon bonheur : par-tout elle lui prodigue dans la plus grande abondance, les plus beaux fruits, les poires de toutes eſpèces, les pêches, les olives, les amandes, les figues, les raiſins de corinthe, les marrons, les citrons, les oranges, les pommes de grenade, &c. ; & tous ces fruits ſont d'un goût exquis. La Manche & l'Andalouſie produiſent du ſafran en ſi grande quantité, qu'on pourroit, au beſoin, en fournir toute l'Europe ; les provinces de Valence & de Grenade produiſent de la canne de ſucre. Par-tout le miel eſt abondant, ainſi que la ſoie. On cultive auſſi du riz dans la Catalogne ; la culture du chanvre & du lin, ne fournit pas la dixième partie de ce que

l'Eſpagne pourroit en uſer; encore le peu que ſon ſol produit n'eſt-il pas conſommé ſur les lieux, parce qu'elle ſe pourvoit chez l'étranger de toiles ordinaires, de toiles à voiles & de cordages. Le diſtrict d'*Alcavachéla* produit du coton. Le ſel eſt ſi abondant par-tout, principalement dans les provinces méditerranées & le long des côtes, qu'on pourroit en exporter pour des ſommes conſidérables, & avec d'autant plus de profit, que le ſoleil, par ſa chaleur, fait tous les frais de ce ſel. Les plus fameuſes ſalines ſont à *Mata*, dans le royaume de Valence, à *Mingranilla*, à *Puza*, &c. Car la nature, non contente d'y former ſans ceſſe le ſel ſur les bords de la mer, y a mis en beaucoup d'endroits des carrières de ſel gemme. On tire de l'alkali, du vareſc & des autres plantes qui croiſſent au bord de la mer, une eſpèce de ſel appellé *ſoude de Barille*, & *ſoude de Bourdine*, que l'on emploie dans les ſavoneries & les verreries. On en fait une ſi grande quantité dans le royaume de Murcie, & dans une partie de la Grenade, que la ſeule ville d'Alicante a exporté, dans l'eſpace d'un an, 4,111,664 livres de ſoude de Barille, & 770,960 livres de ſoude de Bourdine, ſans compter une autre eſpèce de ſel encore meilleur que le précédent, appellé *agua-azul*, & qui ne croît que dans les environs d'Alicante : on exporte auſſi beaucoup de cette ſoude d'Almeria, de Vera, de Torre de las Aguilas, d'Almazarron, de Carthagène, de Tortoſa, & des petites îles d'Alfacqs.

Les troupeaux de moutons ſont très-nombreux. Il eſt des ſeigneurs qui en entretiennent juſqu'à 30 mille pièces, & il faut être peu à ſon aiſe pour n'en pas tenir au-delà de cent. Une partie de ces moutons eſt conduite dans les plaines pendant l'hiver, & on les tranſplante de nouveau dans les montagnes durant l'été : ils fourniſſent la meilleure laine. Une autre partie demeure toujours dans le même endroit; une troiſième forme les moutons gras. La laine la plus recherchée vient de la Vieille Caſtille; en général elle eſt en Eſpagne excellente, très-fine, & ſe diſtingue, par ſa douceur, de toutes les autres laines de l'Europe. Ce n'eſt cependant ni la plus blanche, ni la plus longue.

La laine qui fait la branche d'exportation eſt de trois ſortes, la reſine, qui eſt celle du dos, la fine, qui eſt celle des flancs, & la laine d'agneaux : on la fait venir de Bilbao, de Bayonna, de Séville, (où l'on tranſporte auſſi celle de Ségovie & de Sequenza, &c.) de Cadix & de Malaga. Pierre IV, roi de Caſtille, fut le premier qui conçut le projet d'améliorer les laines d'Eſpagne. Il fit venir un petit nombre des meilleurs beliers d'Afrique, afin de croiſer les races, ce qui lui réuſſit parfaitement. Environ 200 ans après, le cardinal de Ximenès fit la même choſe dans les environs de Ségovie, & le ſuccès couronna ſon entrepriſe. L'Angleterre a imité ſouvent cet exemple, & la race des moutons de Barbarie confondue avec la race des moutons Anglais, a donné à ceux-ci une chair plus délicate & une laine plus fine : le même procédé réuſſit, je ne dis pas ſur les animaux ſeulement, mais ſur les hommes mêmes, & plus d'une fois un peuple dégénéré & abâtardi, a pris une nouvelle énergie en mêlant ſon ſang à celui d'un autre peuple. Je ne dois point oublier de parler des chevaux d'Andalouſie & des Aſturies qui ſont très-eſtimés, ni des mules & des mulets de ce royaume qui ont des qualités ſupérieures à ceux des autres nations; mais les bêtes à cornes ſont rares. Les objets de commerce de ce royaume ſont encore le corduan, qui eſt un cuir de chèvre paſſé au tan, & que l'on tire de Cordoue, le vermillon, le cuivre & le fer de Biſcaye, &c. Enfin, en Aragon & dans la Catalogne, on recueille de la poix & beaucoup de goudron; mais ſur-tout du mercure qui ſe retire de la fameuſe mine d'Almanden, &c.

Les vins ſont l'objet d'un commerce immenſe, non-ſeulement dans l'Europe, mais auſſi dans les Indes. Les Anglais & les Hollandais en enlèvent tous les ans pour pluſieurs millions : nous en tirons auſſi en France, mais rarement l'avons-nous tel qu'il eſt ſur les lieux : la plupart des commiſſionaires mêmes nous l'envoient déja altéré, beaucoup moins dangereux cependant que celui que l'on vend à Paris, dans lequel on fait entrer une foule de drogues malfaiſantes & meurtrières! Autant les vrais vins d'Eſpagne ſont bienfaiſans & ſalutaires, autant il faut ſe défier de ces poiſons travaillés qui nous donnent une mort lente. J'en ai fait quelquefois l'analyſe, & j'ai honte de nommer les ingrédiens qu'on y fait entrer : révéler cette odieuſe manœuvre, c'eſt montrer à quel point on inſulte aux lois; c'eſt, oſons le dire, prouver qu'on a mis à prix la vie de l'homme!

La qualité des vins d'Eſpagne varie ſuivant les cantons : les uns ſont doux & délicats, les autres chauds & vigoureux; beaucoup ont un bouquet exquis, & portent l'odeur du muſcat; les principaux ſont ceux de Sarragoſſe, d'Hueſca, & de Carinéna, dans le royaume d'Aragon.

Les vins de Valdepognas, de San-Clemente, de Solagna, d'Oreiſa, de Colmenar, de Chinchon, de Cigalès, d'Alaexos, d'Arnedo, d'Yepès, & d'Eſquivias dans la Caſtille.

Ceux de Valbogna, & de la Malvoiſie, de Sitgès dans la Catalogne.

Ceux de Fuente la Higuera, d'Alicante, de Benicarlo, & de Torrente dans le royaume de Valence; les vins de Rota, de Xérès, de Cadix, de Malaga, de Caçalla, de Montilla, de Tinto, & de Lucegna dans l'Andalouſie.

Ceux de Peralta, d'Aſagra, & de Caſcante dans la Navarre; beaucoup d'autres encore, les uns blancs, les autres rouges, quelques-uns clairets, & ceux qu'on appelle *Aloquès*, ou vins paillets. Enfin, le Pedro Ximenès, du nom d'une eſpèce de raiſin dont on le fait, & ceux de Ribadavia en Galice, qui ſont réputés les meilleurs & les plus

fins de toute l'Eſpagne, auxquels il faut ajouter le vin appellé *Rancio* qui n'eſt pas un vin particulier à un pays, mais celui qui ayant été gardé long-tems a pris cette ſaveur que l'on y recherche.

Les Sierras, (mot que le Eſpagnols employent pour peindre les pays montueux, dont les cimes ſont ſemblables aux dents d'une ſcie) les Sierras, dis-je, ou chaîne de montagnes, ſont en très-grand nombre; la Caſtille nouvelle ſur-tout en eſt hériſſée. Les principales ſont les Pyrenées, qui ſéparent ce royaume de la France, & qui paſſent, avec les Alpes, pour les plus hautes de l'Europe. Elles n'ont que cinq routes de communication entre les deux peuples. La première paſſe à Saint-Sébaſtien, & conduit à Saint-Jean-de-Luz; la ſeconde à Maya dans la Navarre, & conduit à Ainhea; la troiſième, qui eſt la grande route, paſſe à Roncevaux, & conduit à Saint-Jean-pié-de-port; la quatrième commence en Aragon, & va vers le côté de Comminges; la cinquième enfin paſſe par la Catalogne, traverſe le Rouſſillon & le Languedoc. Les autres montagnes ſont la Sierra de Cuença, la Sierra de Moligna, la Sierra Nevada, la Sierra Morena, &c. celle-ci eſt la plus conſidérable & ſépare la Manche de l'Andalouſie.

Vers le milieu du ſiècle dernier il ne plut point ſur la Sierra Morena pendant quatorze ans, ce qui produiſit une ſi grande ſéchereſſe que toutes les ſources tarirent, la terre s'entrouvrit en pluſieurs endroits, le feu prit aux forêts qui étoient deſſéchées, & l'embraſement devint ſi furieux qu'il fondit les mines d'or & d'argent qui étoient dans les entrailles de la terre. On y voyoit encore, long-tems après, des fentes & des crevaſſes effrayantes.

Ces montagnes fourniſſent beaucoup de bois pour la marine: on le tranſporte de l'Aragon & de la Navarre par les petites rivières de Cinca, de Saburdan, & d'Eſca, leſquelles communiquent avec l'Ebre, qui a ſon embouchure vers la Méditerranée. On y trouve auſſi beaucoup de mines d'or & d'argent: mais quoique très-abondantes, on les ménage comme une dernière reſſource lorſque celles de l'Amérique ſeront épuiſées; il y a encore des mines de fer, de plomb, d'étain, de vif-argent, d'alun, de galamai, de vert de montagne, &c. Le criſtal de roche, les amethyſtes, & autres pierres précieuſes n'y ſont pas rares.

Quant aux ſources minérales, il eſt peu de provinces où l'on ne puiſſe ſe flater d'en trouver. Il y en a de chaudes dans la Galice; ſavoir, à Orenſe, à Lugo, Bagnos, Caldas del Rey, Molgas, Cortegada, & à Priſigueyro, &c. La Caſtille, les provinces de Rioja, & de Navarre, Ledeſma dans le royaume de Léon, Alhama dans celui de Grenade, Villanueva de la Guerba, Quinto dans l'Aragon, quelques endroits de la Catalogne, en ont auſſi de toutes les eſpèces. Enfin, les eaux de Montdragon dans le Guipuſcoa, & celles de Fuente del Campo de Calatrava, près d'Antequerra, &c. ſont très-abondantes, & très-ſalutaires dans beaucoup de maladies.

On compte en Eſpagne 250 rivières, dont ſix peuvent porter le nom de *fleuves*; ſavoir, l'Ebre au midi, & qui ſe décharge dans la Méditerranée, le Guadalquivir, & la Guadiana au ſud-oueſt; le Tage, le Duéro & le Minho à l'orient. Ces cinq derniers ſe jètent dans l'Océan.

Le Migno, que les Portugais écrivent le *Minho*, tire ſon nom latin *Minius*, du vermillon qui ſe trouve en abondance dans ſon voiſinage: il a ſa ſource au nord de la Galice, près d'un bourg nommé *Caſtro del Rey*, arroſe cette province du nord au ſud-oueſt, & ſe jète dans l'Océan au-deſſus de Tuy.

Le Duéro commence dans la Vieille Caſtille, près de Soria, & principalement ſort d'une montagne nommée l'*Orbion*, au haut de laquelle ſe trouve un lac où l'on ne remarque ni ſource ni mouvement. C'eſt de ce lac que ſort le Duéro, traverſe l'Eſpagne preſque entièrement, de l'orient à l'occident, ainſi que les royaumes de Léon & de Portugal, ſe jète enfin dans l'Océan, près de Porto.

Le Tage parcourt toute la nouvelle Caſtille & le Portugal; il a ſa ſource ſur les confins de l'Aragon, dans une montagne près d'Albarazin, d'où ſortent le Xucar & le Guadalaviar; il paſſe à Tolède, à Alcantara, à Santaren & ſe jète dans la mer au-deſſous de Lisbonne.

La Guadiana, appellée autrefois *Anas*, naît dans une vaſte campagne de la Manche, nommée *Campo del Montiel*; elle ſort de certains lacs appellés *las Lagunas de Guadiana*, & prend d'abord le nom de *Rio Roidera*, ſe perd un peu après entre des rochers & renaît par des ouvertures qu'on appelle *los ojos de Guadiana*, les yeux de la Guadiana, d'où elle coule à Calatrava, après avoir été groſſie par la rivière formée à Villa-Arta, des ruiſſeaux de Ruz, de Xiquela & de Bedija, traverſe l'Eſtramadure, une partie du Portugal, ſépare le royaume d'Algarve de l'Andalouſie, & ſe jète dans l'Océan.

Le Guadalquivir, mot arabe qui veut dire *le grand fleuve*, a ſa ſource vers les confins du royaume de Murcie, au nord-oueſt, au pied d'une montagne nommée *Sierra Seguiera*, traverſe toute l'Andalouſie, paſſe à Cordoue, à Séville, & ſe jète dans l'Océan à Saint-Lucar.

L'Ebre naît près des Aſturies; il a deux ſources dont la principale eſt près d'un bourg nommé *Fantibre*, puis il côtoie la Biſcaye & la Navarre, traverſe l'Aragon, paſſe à Sarragoſſe, à Tortoſe, & ſe jète dans la Méditerranée du côté de l'orient.

Les côtes d'Eſpagne ſont très-poiſſoneuſes, particulièrement vers la Galice & l'Andalouſie, où l'on pêche beaucoup de thon, de l'eſturgeon, des lamproyes, de la ſèche, du cabliau, des anchois, &c. mais les Eſpagnols entendent ſi peu l'art de la pêche, que d'après le calcul d'Uſtariz, ils ache-

tent du poiſſon ſalé de l'étranger pour plus de trois millions de piaſtres par année. Il eſt vrai que juſqu'ici ſes pêcheurs ont toujours été trop expoſés aux incurſions des corſaires Barbareſques ; à peine ſe riſquoient-ils avec leurs filets qu'ils étoient enlevés & trainés dans l'eſclavage ; les côtes même d'Eſpagne n'étoient point en ſûreté, & tous les jours ces intrépides Maroquins alloient faire des eſclaves à pluſieurs milles dans les terres. Il faut eſpérer que la marine redoutable de l'Eſpagne ne ſera pas un vain objet d'oſtentation, & qu'elle ſervira à défendre ſes côtes, à protéger ſon commerce, à la grandeur enfin, & à la proſpérité de la nation.

Ce royaume n'eſt pas à beaucoup près auſſi peuplé qu'il pourroit l'être ; à peine y compte-t-on dix à onze millions d'ames : choſe étonnante, ſi on compare ce nombre à ce qu'étoit l'Eſpagne chez les Romains. La terre cependant ne demande qu'à produire, il ne lui faut que des bras, pour qu'elle nourriſſe au-delà même de vingt millions d'habitans. Par le récenſement très-exact de 1768, on n'a trouvé que neuf millions trois cent ſept mille huit cent quatre habitans de tout âge & de tout ſexe : mais ce nombre, il eſt vrai, s'eſt accru depuis. Il eſt certain qu'il y a aujourd'hui une dépopulation univerſelle ſur toute l'étendue de ce globe, ſi l'on en excepte la Hollande, l'Angleterre, la Suiſſe & la Chine. Dans toute l'Europe les hommes ne ſont preſſés que dans les lieux où règne la liberté ; la Chine eſt peut-être le ſeul lieu du monde où le deſpotiſme n'empêche pas l'excès de la population, parce que dans ce vaſte empire, le deſpote eſt le premier eſclave de la loi, qu'il n'eſt que le repréſentant de la loi, & qu'il ceſſe enfin d'être reſpecté lorſqu'il fait outrage à la loi : alors dès qu'il manque à ce contrat tacite, paſſé avec ſon peuple, lorſqu'au lieu d'être père il n'eſt plus qu'un tyran, de toutes parts inveſti par une nation nombreuſe qui connoît ſes droits, il eſt ſeul, iſolé, ſans pouvoir ; & il ne retrouve ſon autorité qu'en reprenant des ſentimens d'humanité & de juſtice : il ſemble que cette nation mûre & ſage, en ſe donnant un maître, l'ait mis dans l'impuiſſance de faire le mal, en lui accordant un pouvoir ſans bornes pour faire le bonheur de ſes peuples !

La Chine donc ſeule exceptee, par-tout où l'homme eſt eſclave, & par-tout où les prêtres ont pris trop de pouvoir, par-tout où règne une adminiſtration deſpotique, ce malheureux globe n'offre, pour ainſi dire, que des landes & des déſerts ! Voyez l'Europe, voyez l'Afrique, voyez pluſieurs cantons de l'Aſie ! Enfin, voyez l'Amérique ! Mais de tous les pays de l'Europe, ceux où la dépopulation eſt le plus ſenſible, c'eſt l'Italie dans pluſieurs cantons, tels que ceux qui appartiennent au pape, le royaume de Naples, & l'Eſpagne dans toutes ſes provinces & ſes poſſeſſions éloignées. Une foule de cauſes concourent à ce malheur ! 1°. L'expulſion des Maures, en 1609, faute politique auſſi groſſière que celle de la révocation de l'édit de Nantes, faute à jamais irréparable pour l'Eſpagne, parce que ces Maures étoient une nation active, induſtrieuſe, qui excelloit dans les arts mécaniques que déteſte la fierté Eſpagnole, & parce qu'avec le tems, ils euſſent pu adopter la religion du pays & des deux nations, ne faire qu'un ſeul peuple. 2°. La grande quantité de moines & & de religieuſes, un clergé trop nombreux, des confréries trop riches & trop multipliées, une foule prodigieuſe de célibataires, qui tous vivent dans une faſtueuſe abondance, tandis que la portion utile de l'état, je veux dire, le journalier & le cultivateur, manque ſouvent du néceſſaire. 3°. L'inquiſition ! par-tout où cet odieux tribunal eſt établi, il reſtraint la liberté d'agir & de penſer, étouffe toutes les vues grandes & utiles, fait un peuple d'hypocrites & d'eſclaves, nuit aux progrès de l'induſtrie & des arts, & par conſéquent, détruit la population. 4°. Deux maladies inconnues des anciens, dont l'une enlève une foule de perſonnes à tout âge, je parle de la petite vérole ; l'autre, encore plus meurtrière, attaque l'eſpèce humaine dans les moyens mêmes de ſe reproduire. Ce dernier mal, quoique plus négligé en Eſpagne, & plus mépriſable en apparence, y fait cependant des progrès ſourds, qui minent peu-à-peu, parce qu'il eſt répandu dans toute la maſſe nationale. C'eſt principalement à cette cauſe que les médecins attribuent le peu de fécondité actuelle des femmes eſpagnoles. 5°. Les impôts énormes établis ſur les denrées & les matières crues, pour les fabriques & les marchandiſes faites dans le pays ; cette faute politique diminue le nombre des ouvriers, des artiſtes, & achève de dépeupler les villes & les villages. 6°. Le régime diététique des Eſpagnols, qui doit néceſſairement cauſer un deſſéchement des ſucs & des nerfs. En effet, ils portent à l'excès l'uſage des épiceries, & particulièrement du poivre ; leurs vins ſont forts & brûlans, & ils boivent outre cela après le repas des vins de liqueurs qui ſont très-violens ; le chocolat eſt d'un uſage général, matin & ſoir ; d'un autre côté, ils portent au même excés l'uſage des choſes rafraîchiſſantes qu'ils mêlent avec ce qu'ils mangent de plus échauffant, ce qui doit cauſer une grande altération dans le phyſique de la machine. 7°. Le climat ; les fortes évaporations cauſées par les chaleurs, la grande variation qu'il y a entre les jours & les nuits, les vents chauds & les vents froids : auſſi preſque tous les habitans ſont-ils ſecs & maigres ; rarement rencontre-t-on un homme gras & replet : mais les aveugles y ſont en plus grand nombre que dans aucun autre pays, ce que l'on doit attribuer à une partie des cauſes que je viens de citer. 8°. L'émigration immenſe des Eſpagnols en Aſie, en Afrique & dans le Nouveau-Monde. Les riches galions de cette monarchie, loin d'être une compenſation à ce mal, contribuent encore à l'aggraver, en encourageant l'indolence naturelle des habitans, & leur

faisant préférer de tirer de l'étranger ce qu'ils pourroient trouver chez eux en abondance. Cet or circule dans le reste de l'Europe qu'il enrichit, & l'Espagne sacrifie, pour l'avoir, plus d'un dixième de ses habitans. A ces causes, je pourrois en ajouter quelques-unes encore, qui ne regardent pas plus l'Espagne que les autres royaumes de l'Europe, telles que le peu de moyens qu'emploie le gouvernement pour encourager la population, le luxe énorme qui restreint le nombre des enfans qu'on veut avoir, les guerres continuelles, tantôt directes, tantôt auxiliaires; le célibat des troupes (chose inconnue chez les Romains), & les loix pénales qui s'abreuvent de sang, &c. &c. &c.

On compte dans ce royaume 139 villes proprement dites (*ciudades*), & un grand nombre de bourgs (*villas*), parmi lesquels il y en a quantité qui sont plus grands & plus remarquables que beaucoup de villes. En 1757, on a compté dans toute l'Espagne & les îles Canaries cent dix-sept églises cathédrales, cinq mille deux cent trois serviteurs laïques, dix-neuf mille six cent quatre-vingt-trois paroisses, & soixante-trois mille cent soixante-six serviteurs laïques, soixante-neuf mille six cent soixante-quatre moines & serviteurs laïques dans les couvens de moines; trente-huit mille quatre-vingt-neuf religieuses & leurs servantes; deux cent quatre-vingt-quatorze collèges; neuf mille cinq cent trente-une collégiales; mille neuf cent douze hôpitaux, & huit mille cinq cent treize serviteurs; dans le royaume seulement, sept mille trois cent quarante-sept maisons de pauvres de toute espèce; vingt-huit mille neuf cent cinquante auberges & maisons de campagne, & un million neuf cent quatre-vingt-sept mille huit cent onze familles: mais il s'en faut bien que je m'en rapporte à ce dénombrement du clergé Espagnol; je ne serois pas le seul d'ailleurs qui le mît beaucoup au-dessous de la vérité. Le nombre des religieux & des religieuses monte à plus de cent trente mille, sans parler du clergé séculier, des prieurs, abbés, chapelains, chanoines, chantres, hommes attachés à l'église, &c. & des jeunes gens qui se trouvent dans tous les séminaires destinés à la prêtrise, ce qui met le clergé, relativement au reste de la population, dans le rapport d'un à trente: proportion funeste dans l'ordre politique, & qui sera toujours une des premieres causes de la langueur de cette monarchie.

D'après un auteur Espagnol, un écrivain François vient de montrer que le nombre des ecclésiastiques, des religieux, des religieuses & des personnes attachées à leurs maisons, monte à environ cent quatre-vingt mille, & il n'y a que quatre-vingt-quatre mille quatre cent cinquante-neuf lieux habités dans tout le royaume. Il est très-commun d'y trouver des bourgs (*villas*) qui n'ont que quinze à seize cents habitans, & d'autres beaucoup moins.

On compte dans le royaume d'Espagne les archevêchés & les évêchés suivans:

L'archevêque de Tolède, qui est primat d'Espagne, chancelier de Castille, & conseiller d'état né; il a huit suffragans, qui sont les évêques de *Cordoue*, de *Cuença*, de *Siguença*, de *Jaën*, de *Segovie*, de *Carthagène*, d'*Osma* & de *Valladolid*, & celui du titre de *Saint-Jacques*.

L'archevêque de Séville, qui a pour suffragans les évêques de *Malaga*, de *Cadix*, des îles *Canaries*, & de *Ceuta* en Afrique.

L'archevêque de Grenade, qui a pour suffragans *Guadix* & *Almeria*.

L'archevêque de San-Jago, ou Saint-Jacques de Compostelle a treize suffragans, savoir, les évêques de *Salamanque*, de *Tuy*, d'*Avila*, de *Coria*, de *Placencia*, de *Badajoz*, d'*Astorga*, de *Zamora*, d'*Orense*, de *Mondonedo*, de *Lugo*, de *Ciudad Rodrigo*.

L'archevêque de Burgos, dont les suffragans sont les évêques de *Pampelune*, de *Calahorra*, *Palentia*, & de *Sant-Ander*, ou *Saint-André*.

L'archevêque de Taragona, qui a pour suffragans les évêques de *Barcelone*, de *Tortose*, de *Lerida*, de *Vich*, ou *Vique*, d'*Urgel*, de *Girona*, de *Solsona*, & de *Perpignan* en France.

L'archevêque de Saragosse a six suffragans, savoir, *Huesca*, *Tarasona*, *Albarazin*, *Xaca*, *Balbastro*, & *Teruel*.

L'archevêque de Valence enfin, a pour suffragans les évêques de *Ségorve*, d'*Orihuela*, & de *Mallorea*, ou *Mayorque*.

Outre cela, les évêchés de *Leon* & d'*Oviédo* relèvent immédiatement du pape, mais sont sous Compostelle.

L'évêché d'*Elna* relève de l'archevêque de Narbonne, & l'évêque de l'ordre de Saint-Jacques, *Sant-Jago*, n'est que titulaire.

Tous ces évêchés & archevêchés sont très-riches, & perçoivent la partie la plus claire & la plus forte des revenus de l'état. En Amérique on trouve sept archevêchés & trente-un évêchés Espagnols.

L'Espagne possède encore les couvens suivans:

Les cinq ordres de chevalerie en ont quatorze d'hommes & vingt de femmes, ci . . . . . 14— 20

Les Bénédictins, Bernardins, Chartreux, Hyéronimites & Basiliens, . . 204—112

Les seize ordres mendians, . . . 1650—858

Les seize congrégations régulières,.. 278— 33

Total trois mille cent soixante-neuf, dont deux mille cent quarante-six pour les hommes, & mille vingt-trois pour les femmes.

Le roi nomme tous les archevêques & évêques, qui sont confirmés par le pape. Par le concordat fait en 1753, le pape accorda au roi d'Espagne le droit de nommer à tous les bénéfices mineurs, ce qui fit cesser les dépenses occasionnées par les voyages en cour de Rome, & affermit l'autorité du roi sur le clergé. Sa Majesté peut aussi, suivant les

les circonſtances, impoſer, de ſon propre mouvement, les bénéfices eccléſiaſtiques ; ces importans objets ont été négociés par le marquis d'Enſenada. Par un traité conclu avec la cour de Rome, en 1737, le clergé eſt obligé de payer toutes les impoſitions royales pour les biens acquis depuis cette époque. Par un édit du roi Charles III, de l'année 1761, adreſſé à l'inquiſiteur général, il eſt défendu à tous archevêques, évêques & prélats, de recevoir, publier & exécuter bulles, brefs, ni reſcripts de la cour de Rome, ſoit qu'ils ſoient adreſſés à des perſonnes privées, à des tribunaux, ou à des magiſtrats, à moins qu'ils n'aient auparavant été ſoumis à l'examen de Sa Majeſté. Lorſque le nonce du pape reçoit de pareilles expéditions, il eſt obligé de les faire mettre ſous les yeux du roi par le ſecrétaire d'état, après quoi le conſeil de Caſtille examine ſi elles peuvent être exécutées ſans porter préjudice aux loix, aux droits du roi, à ceux de la nation, & à la tranquillité publique. Il fut en même tems enjoint à l'inquiſiteur général d'examiner de nouveau les livres défendus par la cour de Rome, d'écouter les défenſes des parties intéreſſées, & de protéger, de ſa propre autorité, & ſans préjudice des brefs du pape, les ouvrages qui lui en paroîtroient dignes. On voit par ce que nous venons de dire, combien, dans ce ſiècle d'ignorance & de barbarie, la cour de Rome avoit uſurpé ſur les droits des nations ! En effet, n'eſt-il pas bien inconcevable qu'un peuple ſoit aſſujetti de la ſorte à un autre peuple, & qu'un roi ne puiſſe faire la moindre réforme dans le clergé de ſon royaume, ſans la permiſſion du ſouverain de Rome ? Mais il eſt arrivé enfin le ſiècle de lumière, où chaque puiſſance calcule ſes droits ! La nation Eſpagnole a fait un pas que l'on ne devoit pas plus attendre de ſa philoſophie que de ſa lenteur. L'empereur, par un plan auſſi ſagement conçu qu'exécuté fermement, vient d'étonner Rome & les autres nations ! Il faut eſpérer que la France ſe laſſera d'échanger ſon or contre des bulles & des indulgences !

La ſeule religion profeſſée en Eſpagne eſt la Catholique-Romaine, excepté à Gibraltar, que les Anglais poſſèdent depuis 1704, & où ils ont établi la religion proteſtante. Si l'on jugeoit de la piété des Eſpagnols par les tréſors & la richeſſe de leurs égliſes, il faudroit convenir qu'il n'exiſte nulle part de peuple plus chrétien qu'eux & les Portugais. C'eſt une profuſion, un luxe au-delà même de ce qu'on peut imaginer. On ne voit de tous côtés, que des lampes, des vaſes, des chandeliers d'or & d'argent, des grilles, des baluſtrades, des châſſes de ces précieux métaux ; partout on trouve les bois les plus rares ; par-tout brillent les marbres les plus beaux, les diamans & les pierreries. Il faut avoir l'ame bien détachée de toutes les vanités mondaines, pour ne pas être un peu diſtrait, au pied du ſanctuaire même, à l'aſpect de tant de richeſſes. Quant à l'architecture, quoique les marbres ſoient prodigués, il n'y a peut-être pas un morceau qu'on puiſſe citer comme un modèle : mais ſi on n'y voit point ces beautés mâles & hardies, qui décèlent le génie d'un architecte & le goût d'une nation, il y règne je ne ſais quel air de coquetterie dans les ornemens & dans la parure, qui ſympatiſe bien peu avec cette impoſante majeſté qu'on voudroit dans les temples. On ne citera pas comme un point qui touche à la religion, la coutume des Eſpagnols de manger de la viande les vendredis & ſamedis, pourvu que ce ſoit les inteſtins ou les extrémités de l'animal. On ne parlera pas non plus de leur légende, quoiquelle ſoit chargée d'un grand nombre de béatifiés qui ne ſont pas reconnus en France, dont la plupart ſont fort ſuſpects en Italie même où on les a faits, & en Eſpagne où on les révère : mais on ſera ſurpris que cette nation ait plus produit de ſaints à elle ſeule, que l'Italie, l'Angleterre & la France. Il n'eſt guère d'ordre puiſſant qui ne ſoit dans l'habitude de faire canoniſer de tems-en-tems un de ſes membres. Cette coutume avoit paſſé auſſi dans nos couvens français, mais grâce à l'inconſtance nationale, il n'en eſt plus queſtion depuis long-tems. On aime mieux ſuppoſer qu'ils emploient leurs immenſes richeſſes à ſoulager les malheureux, à fonder des établiſſemens patriotiques, à ſoutenir les deſcendans obſcurs de ces anciennes familles qui ſe ſont dépouillées pour eux, que de penſer que cet argent ſe diſſipe dans un luxe ridicule & aſcétique, ou qu'il ſort du royaume, pour nourrir le faſte d'une puiſſance étrangère !

C'eſt ici le lieu de parler de l'inquiſition ; en rapportant l'hiſtoire de ce barbare tribunal, on ne pourroit que répéter ce que l'on en a dit dans des milliers de volumes ; on citeroit des horreurs, des abominations, des crimes horribles commis ſous le voile reſpectable de la religion ; on prouveroit une avarice & un brigandage ſacré, qui ne reſpectoit ni les larmes ni le ſang des malheureux ! Cette congrégation ſi cruelle, ſi intolérante, fut inſtituée contre les Albigeois par le pape Innocent III, vers l'an 1200. Ses ſucceſſeurs n'oublièrent pas de protéger un tribunal, bien moins propre à faire aimer la religion, qu'à affermir les pas ambitieux des pontifes vers la puiſſance temporelle !

On créa un grand Inquiſiteur, appellé le *Commiſſaire de l'Inquiſition*, avec quelques Dominicains, & on ajouta dans la ſuite un prélat ſéculier qui a le titre d'*aſſeſſeur*. Bientôt cette inſtitution de ſang ſe répandit dans toute l'Italie, l'Eſpagne & le Portugal. Les papes voulurent auſſi l'introduire en France & en Angleterre, mais le peuple & les parlemens s'y ſont toujours oppoſés. Dans les premiers tems de l'égliſe, on ſe contentoit de ſéparer de la communion des fidèles ceux qui perſiſtoient dans leur obſtination. On employoit la douceur, la raiſon pour les ramener de l'erreur ; mais dans le

trezième siècle, à une religion de paix, on en vit succéder une de sang, & pour persuader, on envoyoit des bourreaux!

L'Inquisition connoît de tous les crimes ou délits ecclésiastiques, tels que l'hérésie, les blasphêmes, la mauvaise doctrine, les mauvais livres, les profanations, l'abus des sacremens, les accusations de sortilèges, &c. A Venise & dans la Toscane elle est exercée par des Cordeliers, & par-tout ailleurs par des Dominicains. Ces derniers, pour se distinguer dans cette odieuse commission, se sont portés à des excès inouis. On les a vu rechercher toute la vie d'un citoyen après sa mort, lui faire son procès pour une action passée depuis dix à vingt années, & profanant le respect dû aux tombeaux, pousser la barbarie jusqu'à brûler ses cendres. Qu'un malheureux eût été condamné injustement, il n'étoit point permis à son frère, à son fils de prouver son innocence. Si le saint office relâchoit quelqu'une de ses misérables victimes, il lui étoit défendu de chercher à vouloir se réhabiliter : ils vouloient avoir le mérite de pardonner, lors même qu'il n'y avoit pas à pardonner! Avoir une femme, une fille aimable, posséder de grandes richesses, étoit souvent un crime que l'on expioit par la perte de sa liberté : on osoit même violer le droit des gens, ce droit sacré chez toutes les nations; on arrêtoit indistinctement les étrangers, & ceux qui étoient à la suite des ambassadeurs. Un père étoit puni pour n'avoir pas été le délateur de son propre fils, un frère pour avoir voulu cacher les fautes de son frère, un ami celles de son ami. On avoit retranché des morceaux entiers des saints pères, parce qu'ils renfermoient des maximes contraires à celles de l'Inquisition. Les rois mêmes ne pouvoient se soustraire à cet odieux tribunal. On menoit au supplice deux Cordeliers, pour avoir avancé une opinion nouvelle; ils chantoient les pseaumes comme martyrs : Philippe III, roi d'Espagne, les vit de son balcon, & ne put s'empêcher de dire : *Voilà deux hommes bien malheureux de mourir pour une chose dont ils sont persuadés!* L'Inquisiteur en fut informé, & condamna le roi à perdre une palette de sang qui fut brûlé par la main du bourreau.

Le procès ayant été fait à Charles-Quint, après sa mort, parce qu'il n'avoit point fait de legs pieux aux moines & aux églises, son aumônier fut condamné à être brûlé sur le simple soupçon de s'être opposé aux largesses de ce prince. Philippe II, jaloux de don Carlos son fils, qui étoit son rival & son rival aimé, eut recours à ce tribunal pour se défaire de ce prince infortuné, sous une apparence de justice.

On ne pourroit exprimer les supplices horribles que l'on faisoit souffrir à ces malheureux en leur donnant la question : on leur disloquoit les os, on leur faisoit avaler une quantité prodigieuse d'eau, on les étendoit sur un banc creux où étoit une vis qui les serroit, & un bâton en travers qui leur rompoit l'épine du dos : on leur graissoit la plante des pieds, & on les leur brûloit à un feu lent; toutes ces tortures duroient une heure. Mais rien n'égaloit la pompe de la grande fête de l'Inquisition à Madrid. On conduisoit dans une procession solemnelle un grand nombre de Juifs & d'autres infortunés. Ils étoient couverts d'une chemise de soufre peinte de différentes figures, on chantoit des hymnes & des cantiques d'actions de graces, & on en faisoit enfin un superbe Auto-da-fé, (acte de foi,) dans la grande place où ils étoient brûlés.

Les Espagnols & les Portugais on exercé dans l'Europe & dans les Indes des cruautés qui font frémir, & qui les ont rendus odieux aux peuples des deux mondes; mais grace à la philosophie, qui éclaire insensiblement tous les hommes, l'Inquisition aujourd'hui en Espagne ..... Ma plume s'arrête. Elle alloit en imposer aux nations, je ne me mentirai point à moi-même! L'Europe est encore indignée de cet odieux jugement qui vient de frapper un ministre sage & citoyen! La France a accueilli cet illustre malheureux; les honnêtes gens de toutes les classes se sont empressés de le consoler, & chez toutes les nations cet homme bienfaisant trouvera des amis, des admirateurs & une patrie!

Ce tribunal est composé d'un président, avec titre d'Inquisiteur général & de lieutenant du pontife Romain en Espagne, de six conseillers, sous le nom d'Inquisiteurs apostoliques, d'un fiscal, de deux secrétaires du conseil, d'un alguasil major, d'un receveur, de deux rapporteurs, de quatre portiers ou huissiers, d'un solliciteur, de plusieurs qualificateurs & consulteurs, dont le nombre n'est pas déterminé. Entr'eux, de droit, il doit y avoir un Dominicain, en vertu d'un décret de Philippe III, du 16 décembre 1618. L'office de l'Inquisiteur général est très-considérable & très-important. Le roi le nomme & le pape le confirme. Lui seul consulte avec le roi par rapport à la nomination aux places de conseillers ou inquisiteurs, & nomme, avec le consentement du conseil, les officiers des inquisitions subalternes. Le nombre des commis du conseil général est très-grand; on porte au-delà de vingt mille ceux que l'on appelle *les familiers de l'Inquisition*, qui, répandus dans toute l'Espagne, sont comme autant d'espions. Ce conseil a sous lui des tribunaux subalternes qui ne peuvent pas conclure à la prison contre les prêtres, les religieux, les chevaliers des ordres militaires, & les nobles, sans sa participation, ni ne peuvent célébrer d'auto-da-fé, sans sa permission expresse. Ces tribunaux inférieurs sont à Séville, à Tolède, à Grenade, à Cordoue, à Cuença, à Valladolid, à Murcie, à Lérida, à Logrogno, à Saint-Jago, à Saragosse, à Valence, à Barcelonne, à Mayorque, en Sardaigne, aux Canaries, à Mexico, à Carthagène, & à Lima. Les tribunaux du royaume y doivent rendre compte tous les mois au conseil général de l'état des biens confisqués, & chaque année des

affaires qu'ils ont jugées, ainsi que du nombre de leurs prisonniers; les tribunaux qui sont situés hors de l'Espagne ne doivent rendre ces comptes que tous les ans.

On voit qu'il est quelques privilèges pour ceux qui sont moines, prêtres ou nobles; mais le malheureux qui n'a d'autre titre que sa probité? Mais le simple citoyen? Faut-il qu'il languisse dans les cachots des années entières avant de pouvoir prouver son innocence? Doit-on abuser de son obscurité & de sa foiblesse pour l'écraser impunément? La divinité n'exige point de victimes humaines! elle aime à pardonner: les prêtres! . . . . . Ils ont toujours été les tyrans des nations quand ils n'en ont pas été les consolateurs: ce qui doit arriver lorsque la langueur du gouvernement permettra à la puissance sacerdotale de franchir les bornes qui lui sont fixées par la raison & la justice. Les magistrats préposés à l'ordre politique, ont le droit, sans contredit, de punir les perturbateurs du repos public, & tous les genres de délits qui troublent la société; mais aucun corps dans l'état n'a le pouvoir d'approfondir le secret des consciences, & d'anticiper sur les droits sacrés de la divinité!

Les simples gentils-hommes s'appellent *Cavalleros* & *Hidalgos*: ces derniers n'ont la plupart aucune préférence sur les roturiers, à l'exception d'un petit nombre d'anciennes maisons & de chevaliers illustrés par quelque ordre de chevalerie. Mais la haute noblesse jouit d'une grande considération: on y comprend les comtes, les marquis & les ducs, lesquels composent ce qu'on appelle la noblesse titrée (titulados), parmi lesquels les plus distingués sont les grands, qui tiennent le premier rang après le roi & les princes du sang. Ces grands, quoique divisés en trois classes, se regardent comme égaux entr'eux; néanmoins il y a bien quelque différence; car lorsque le roi fait un grand de la première classe, celui-ci remercie sa Majesté, & lui baise la main la tête couverte: lorsqu'il doit être de la seconde classe, il ne se couvre qu'après le remerciment; & s'il est de la troisième, il n'ose se couvrir qu'après s'être retiré du baisement de main, & rangé dans sa place parmi les autres grands qui assistent à la cérémonie. La grandesse est ordinairement héréditaire, à moins que le roi ne spécifie qu'il ne l'accorde que pendant la vie du titulaire, ce qui forme en quelque sorte une quatrième classe. Outre la prérogative de se couvrir en présence du roi, ce qui est accordé à d'autres personnes qui n'ont pas la grandesse, comme aux cardinaux, aux nonces du pape, aux archevêques, aux ambassadeurs des têtes couronnées, &c. les grands jouissent encore de beaucoup d'autres privilèges. Ils précèdent tous les autres dignitaires séculiers, à l'exception du connétable de Castille, & de l'amirauté, aux assemblées des états; & lorsqu'il s'agit de nommer un roi & un prince des Asturies, ils prêtent serment entre les mains du roi après les évêques, & ils reçoivent celui des *titulos* ou *titulados* de Castille, c'est-à-dire, des comtes & des marquis. Leur fils aîné prête aussi serment de fidélité. Ils jouissent indistinctement des droits attachés aux ducs, quoiqu'ils ne soient pas décorés de ce titre. Lorsque le roi veut épouser une princesse, il envoie un grand pour célébrer le mariage par procuration. Lorsqu'un prince de la famille royale est mort, les grands le transportent sur le lit de parade & au tombeau.

Quand le roi sort à cheval, ils sont les plus proches de sa personne; le grand écuyer seul peut leur disputer le rang, parce que par état, il est obligé de se tenir à côté du roi. Un prince étranger arrivant à la cour est reçu & accompagné par un grand. Ils peuvent pénétrer jusqu'au cabinet du roi, & même y entrer s'ils le jugent à propos; leurs femmes partagent les mêmes prérogatives, même dans leur veuvage. Lorsqu'ils ont eu la grandesse par leurs femmes, ils jouissent des honneurs qui y sont attachés, même après leur mort. Le roi, en leur écrivant ou en leur parlant, leur donne le titre de *primo*, lorsqu'ils sont vice-rois, il ajoute encore le mot *illustre*. Lorsque le pape leur donne audience, ils lui parlent assis, & reçoivent le titre de *signoria*. Aucun grand ne sauroit être arrêté pour délit sans un ordre exprès du roi, & cet ordre ne se donne que lorsqu'il s'agit d'un crime de leze-majesté, ou de quelqu'autre crime d'état important. Ils reçoivent, aussi bien que leur fils aîné, le titre d'excellence. Ils s'estiment égaux aux princes de l'Empire & de l'Italie, ce qui a souvent occasionné des disputes de rang entr'eux.

On compte en Espagne sept ordres militaires; savoir, celui de la Toison d'or, celui de S. Jacques, celui de Calatrava, celui d'Alcantara, celui de Montesa, & l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & l'ordre de Charles III.

L'ordre de la Toison d'or a été institué par Philippe-le-bon, duc de Bourgogne, pendant les solemnités de son mariage avec Isabelle de Portugal, dont les cérémonies se firent à Bourges, le 10 janvier 1430. Les statuts, rédigés en langue Bourguignone, furent lus à la seconde fête de l'ordre, tenue à Ryssel le 30 novembre 1431. Le pape Eugène IV confirma l'ordre en 1433, & Leon X en 1516. Les pays héréditaires de Bourgogne, ainsi que l'ordre de la Toison d'or, passerent à la maison d'Autriche par le mariage de l'empereur Maximilien I, avec Marie, héritière de Bourgogne; & quoiqu'en 1439 ce prince abandonnât le duché de Bourgogne au roi de France Charles VIII, il conserva cependant pour lui & pour son fils Philippe, ensuite roi d'Espagne, la plus grande partie de la succession de Bourgogne, ainsi que la suprématie de l'ordre. C'est de cette manière que les rois d'Espagne, & les archiducs d'Autriche ont conservé, outre une partie des

états de Bourgogne, la grande maîtrise de l'ordre de la Toison. Le roi Philippe II abandonna, peu avant sa mort, (en 1598) les Pays-Bas à sa fille, épouse de l'archiduc Albert; il réserva expressément que ni elle ni son mari ne s'arrogeroient cet ordre, dont la suprématie lui appartiendroit exclusivement, ainsi qu'à ses successeurs au trône d'Espagne. Au commencement de ce siècle, le trône d'Espagne fut disputé entre Philippe d'Anjou & Charles d'Autriche; tous les deux prétendirent à la grande maîtrise de l'ordre de la Toison, & Charles devenu empereur sous le nom de Charles VI, quoiqu'il renonçât, par le traité de Vienne (1725) à la couronne d'Espagne, conserva néanmoins une partie des Pays-Bas, & continua de créer des chevaliers de la Toison d'or. Son héritière, Marie-Thérèse sa fille, le conféra à son mari François Ier, au moyen de quoi cet ordre est commun aujourd'hui aux rois d'Espagne & à la maison d'Autriche. La Toison a pour légende ces paroles: *autre n'aurai.* Charles V permit aux chevaliers de la porter au bout d'un ruban d'or ou ponceau: elle étoit auparavant attachée à une chaîne d'or incrustée alternativement d'acier & de pierres à fusil.

2°. L'ordre de Saint Jacques de Compostelle, institué en 1170 par Ferdinand II roi de Léon: il a pris pour marque une croix rouge en forme d'épée; & les chevaliers observent la règle de Saint Augustin. Cet ordre a cinq dignités, savoir, deux prieurs & trois grands-commandeurs, dont le revenu annuel monte à 158,077 réaux de vellon. Les commanderies sont divisées en trois langues, savoir, Castille, Léon & Aragon. A la première appartiennent 43 commanderies, à la seconde 35, & à la troisième 7: on estime le total de leur revenu au-delà de 1,926,547 réaux de vellon. L'ordre a, outre cela, quatre couvens de moines, sept couvens de religieuses, & deux prieurés.

3°. L'ordre de Calatrava, qui a pour marque une croix rouge, prit naissance sous le règne du roi de Castille, Sanctius III. Cet ordre a six dignités, parmi lesquelles la première est celle de grand-commandeur, dont le revenu annuel est de 111,576 réaux de vellon; cinquante-deux commanderies, dont le produit annuel est estimé à 1,073,509 réaux; deux couvens de moines, trois de religieuses, & treize prieurés. Les chevaliers suivent la règle de Saint Benoît.

4°. L'ordre d'Alcantara, qui a pour marque une croix en forme de lys, fut institué sous le règne du roi de Léon, Ferdinand II, & étoit nommé originairement *San-Julian del Pereyro*; il suit la règle de Saint Benoît; a cinq dignités qui rapportent par an 294,369 réaux, trente-cinq commanderies estimées à 816,459 réaux de revenu annuel, deux couvens de moines, deux de religieuses, & deux prieurés.

La grande maîtrise de ces trois ordres fut réunie à la couronne par Ferdinand le Catholique en l'année 1494. Le prince érigea, en 1489, le conseil royal des ordres, partagé en deux chambres, l'une pour l'ordre de Saint Jacques, l'autre pour les deux ordres de Calatrava, & d'Alcantara. Ce conseil connoît de toutes les affaires qui concernent ces trois ordres.

5°. L'ordre de Monteza a cinq dignités, quinze commanderies, dont le revenu annuel monte à 233,934 réaux de vellon, deux couvens d'hommes, & sept prieurés. Cet ordre fut établi à Monteza, ville du royaume de Valence, par Jacques II roi d'Aragon, en 1317, dans le tems de la destruction des Templiers. Les chevaliers portent une croix de gueules sur l'estomac.

6°. L'ordre de Saint Jean de Jérusalem a en Espagne neuf dignités, dont le rapport annuel est de 1,169,452 réaux de vellon, cent treize commanderies & prieurés, dont le revenu est estimé à 2,225,971 réaux; cinq couvens de moines, & huit couvens de religieuses.

7°. L'ordre de Charles III a été institué par le roi régnant le 19 septembre 1771. Il en est le grand-maître. Les chevaliers grand-croix sont au nombre de soixante, & les chevaliers pensionnés, de deux cents.

La langue Espagnole est composée, comme l'Italien & le Français, des débris des langues de toutes les nations anciennes & modernes; & dans beaucoup de mots, ainsi que dans la prononciation, de la langue Arabe.

Lorsque les Carthaginois & les Celtibériens, qui habitoient l'Espagne, eurent été subjugués par les Romains, leur mélange avec les Colonies de ce dernier peuple, & le besoin continuel de s'entendre, les mirent dans la nécessité de parler peu-à-peu la langue des vainqueurs. Ils y introduisirent bientôt une foule d'expressions & de tours de phrase de leur ancien langage. Les barbares qui démembrèrent l'empire Romain, & qui s'emparèrent pendant trois cents ans de ce royaume, contribuèrent de nouveau à corrompre la langue latine: enfin les Maures s'étant rendu maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, enrichirent la langue Espagnole d'un grand nombre de mots Arabes, & lui donnèrent une certaine harmonie qu'elle n'avoit pas. On peut dire qu'elle est douce, énergique, majestueuse, & faite particulièrement pour peindre les sujets sublimes. Elle abonde en termes propres à exprimer les idées les plus abstraites, & les différentes sensations de l'ame. La langue Portugaise est un de ses dialectes; mais le plus estimé est le dialecte Castillan, qui se polit de plus en plus par l'académie instituée à Madrid, en 1713, sur le modèle de l'académie Française.

Les Espagnols sont en général sobres, graves, même dans les bagatelles, bons soldats, sujets fidèles, lents à délibérer, fermes dans leurs résolutions & patiens dans le malheur; ils ont l'esprit pénétrant & profond, mais ils sont indolens, paresseux, & mettent plus de courage à supporter

la pauvreté qu'il ne leur en faudroit pour ne point la craindre. La chaleur du climat contribue beaucoup à leur inſpirer cette honteuſe apathie : les Français mêmes les plus agiſſans contractent le même défaut après quelques années, & s'accoutument facilement à cette oiſive gravité, qui fait le caractère diſtinctif de l'Eſpagnol. Leur zèle outré pour la religion eſt extrême, & devient ſouvent minutieux ; car là, comme ailleurs, on s'échauffe plus pour des miſères que pour des dogmes eſſentiels.

L'Eſpagnol a de l'aptitude pour les ſciences, il a beaucoup de livres, & cependant, c'eſt peut-être la nation la plus ignorante de l'Europe. Que peut-on eſpérer d'un peuple qui attend d'un moine la liberté de lire & de penſer ? Le livre d'un Proteſtant eſt proſcrit de droit, qu'importe de quelle matière il traite, parce que l'auteur eſt Proteſtant ! Tout ouvrage étranger eſt arrêté ; on lui fait ſon procès, il eſt jugé ; s'il eſt plat & ridicule, comme il ne doit gâter que l'eſprit, on le laiſſe entrer dans le royaume, & on peut débiter cette eſpèce de poiſon littéraire par-tout : ſi, au contraire, c'eſt un ouvrage ſavant, hardi, penſé, il eſt brûlé comme attentatoire à la religion, aux mœurs & au bien de l'état : un livre imprimé en Eſpagne ſubit régulièrement ſix cenſures avant de pouvoir paroître au jour, & c'eſt un miſérable Cordelier, c'eſt un barbare Dominicain qui doit permettre à un homme de lettres d'avoir du génie ! S'il ſe détermine à faire imprimer ſon ouvrage chez l'étranger, il lui faut pour cela une permiſſion très-difficile à obtenir, encore n'eſt-il point du tout à l'abri de la perſécution lorſque le livre vient à paroître ! Aujourd'hui le Danemarck, la Suède, la Ruſſie, la Pologne même, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre & la France, tous ces peuples, ennemis, amis, rivaux, tous brûlent d'une généreuſe émulation pour le progrès des ſciences & des arts ! Chacun médite des conquêtes qu'il doit partager avec les autres nations ; chacun d'eux, juſqu'ici, a fait quelque découverte utile, qui a tourné au profit de l'humanité ! Mais que doit-on à l'Eſpagne ? Et depuis deux ſiècles, depuis quatre, depuis dix, qu'a-t-elle fait pour l'Europe ? Elle reſſemble aujourd'hui à ces colonies foibles & malheureuſes, qui ont beſoin ſans ceſſe du bras protecteur de la métropole : il nous faut l'aider de nos arts, de nos découvertes ; encore reſſemble-t-elle à ces malades déſeſpérés qui, ne ſentant point leur mal, repouſſent le bras qui leur apporte la vie ! Cependant, s'il faut une criſe politique pour la ſortir de cette honteuſe léthargie, qu'attend-elle encore ? Les arts ſont éteints chez elle ; les ſciences, le commerce ! Elle a beſoin de nos artiſtes dans ſes manufactures ! Les ſavans ſont obligés de s'inſtruire en cachette avec nos livres ! Elle manque de mathématiciens, de phyſiciens, d'aſtronomes, de naturaliſtes ! Sans le ſecours des autres nations elle n'a rien de ce qu'il lui faudroit pour faire un ſiège. Elle doit aux étrangers la conſtruction de ſes vaiſſeaux ! On voit à ſes défaites ſon ignorance dans la marine : dans tout enfin, ce peuple enfant a beſoin d'acquérir encore. Dans les ouvrages publics, dans les canaux à creuſer, tels que celui de Murcie, dans l'exploitation des mines, il lui faut par-tout des artiſtes étrangers, tant eſt grande la diſette d'ouvriers, même pour les métiers les plus néceſſaires ! On a à la vérité établi depuis quelques tems, diverſes manufactures & fabriques, où l'on travaille particulièrement des ſoies, des laines, de l'or & de l'argent ; en Catalogne & en Aragon on a des manufactures de coton ; près de la ville de Ronda, dans l'Andalouſie, eſt une ferblanterie ; dans pluſieurs autres endroits on fabrique des armes, on coule du canon, &c. : mais ce peu d'établiſſemens ne ſuffit point aux beſoins de l'état. D'ailleurs, par un trait d'ignorance de la part du gouvernement, les vivres, les matières crues & travaillées ſont tellement ſurchargés d'impôts, que l'ouvrier ne trouve nul gain à travailler, & que le conſommateur gagne à tirer ſes marchandiſes & ſes denrées de l'étranger. Ces objets coûtent à l'Eſpagne, par an, quinze millions de piaſtres, ſavoir, cinq en marchandiſes & denrées, comme laines, huile, vins, raiſins de caiſſe, &c. ; & les dix autres millions en argent comptant venant de l'Amérique.

Le commerce intérieur de l'Eſpagne eſt dans une langueur mortelle, ſoit par le défaut des chemins, des canaux & des fleuves navigables, ſoit parce que les frais de tranſport ſont trop conſidérables, & que les aſſiſes ſurpaſſent le prix des denrées. Avant la guerre actuelle, le commerce d'un port à l'autre étoit négligé par la crainte que l'on a des pirates. La ſituation de ce royaume, pour le commerce extérieur, eſt admirable ; il a de bons ports, tant ſur les rives de l'Océan que ſur la méditerranée, & il pourroit exporter à l'étranger beaucoup de marchandiſes de ſon crû : mais tous ces avantages ſont moins pour les habitans, que pour les nations voiſines. Les étrangers, à la vérité, ne peuvent entrer dans les provinces de l'Amérique Eſpagnole, & même approcher des côtes ; mais loin qu'une loi de ce genre mette tout le commerce entre les mains des Eſpagnols, elle n'en fait au contraire que les commiſſionnaires des Anglais, des Français, des Hollandais & des Italiens, qui tous ſe ſervent des vaiſſeaux Eſpagnols pour envoyer leurs marchandiſes en Amérique, & reçoivent, pour leur compte, la plus grande partie de l'or, de l'argent & des marchandiſes qu'on tire de ces pays ; de manière que l'Eſpagnol, qui a prêté ſon nom, ne reçoit ſimplement qu'une gratification arbitraire ou le prix de la commiſſion. Aujourd'hui le commerce interlope eſt bien moins conſidérable qu'autrefois par les meſures que l'on a priſes, pour l'arrêter ; & l'exportation clandeſtine d'eſpèces, eſt bien diminuée depuis 1750, que le roi a accordé à cha-

que particulier d'exporter l'argent moyennant un acquit de trois pour cent : cet acquit, en 1768, a été porté à quatre pour cent.

Le commerce de l'Amérique se faisoit autrefois par la flotte & les gallions ; depuis 1735 & 1737, il s'est fait par des vaisseaux de registre, que chaque négociant pouvoit appareiller, ainsi qu'il le jugeoit à propos, après en avoir obtenu la permission du conseil des Indes. Ces vaisseaux alloient directement de Cadix à Lima, de là à Buenos-Ayres, à Maracaïbo, à Carthagène, a Honduras, à Campêche, & à Vera-Cruz. Le grand nombre des marchandises Européennes apportées par tous ces vaisseaux étoit cause que le profit devenoit très-médiocre. Enfin l'ancienne manière de faire le commerce par la flotte & les gallions a été rétabli depuis 1756, & l'Espagne envoie tous les ans environ quarante vaisseaux dans les provinces de d'Amérique. Les deux vaisseaux royaux appellés *Assogues*, amènent le vif-argent à Vera-Cruz pour le compte du roi.

La société de commerce établie à Saint Sébastien, en 1728, a un privilège exclusif pour négocier sur les côtes de Caracos ; les seuls habitans des îles Canaries ont la permission d'y envoyer tous les ans leur vaisseau de registre, chargé de productions du pays. En 1756, une autre compagnie de commerce a reçu du roi la permission de trafiquer avec Hispaniola, Porto-Ricco, Sainte-Marguerite, & d'envoyer tous les ans dix vaisseaux de registre à Honduras, & dans les ports de la province de Guatimala. Je ne connois rien de plus injuste que ces sociétés de commerce avec privilège exclusif ; il me semble voir un assassin dans un bois, dépouiller les passans le pistolet à la main ; toute espèce de privilège tend au monopole. La liberté du commerce fait seul la justice & la richesse du commerce. Heureusement que depuis 1778, une loi autorise tous les ports d'Espagne à faire des expéditions pour Buenos-Ayres, à en faire pour la mer du sud : au mois d'octobre de la même année, cette liberté a été accordée pour le reste du continent, excepté pour le Mexique, qui ne doit pas tarder à jouir du même avantage.

Les monnoies qui ont cours en Espagne, sont le maravedis, qui est la plus petite monnoie de Castille, & avec laquelle les marchands font leurs calculs, & tiennent leurs livres de comptes : elle est de cuivre. Les autres monnoies de cuivre sont l'*octava*, à deux maravedis ; le *quarto*, à quatre maravedis, & le *dos quartos*, à huit maravedis. Dans le commerce ordinaire, on compte par réaux de vellon. Les monnoies d'argent sont le *réal de vellon*, le *diez quartos e medio* (proprement un réal, deux quartos & un demi-maravedis), le *dos réal de vellon*, ou *réal de plata* ; *dos reales de vellon y medio pysета*, ou quatre réaux de vellon ; *cinco reales*, cinq réaux ; *diez reales*, dix réaux ; *peso gordo*, valant vingt réaux. Le réal répond à 5 sols de France.

On compte en Espagne dix-neuf universités ; dont voici les noms, avec le tems de leur fondation :

Alcala, en . . .	1517	Salamanque . .	1200
Avila	1445	Sarragosse . . .	1474
Grenade . . .	1537	Séville	1531
Huesca . . .	1354	Siguença . . .	1471
Lerida	1300	Tarragone, sous Philippe II.	
Onnate . . .	1543		
Orihuela . . .	1555	Tolède	1475
Ossune	1549	Tortose . . .	1540
Oviedo	1536	Valence . . .	1454
Palencia . . .	1200	Valladolid . . .	1346

Si les sciences & les arts n'ont pas fait en Espagne autant de progrès que dans le reste de l'Europe, ce n'est pas faute d'établissemens propres à les encourager. La plupart de ces universités sont plus richement dotées que celles de France & d'Angleterre : mais quels savans peut produire un pays où il faut demander la permission de penser ? Nous ne serons cependant pas injustes à l'égard de cette nation : quelques reproches que lui fassent ses voisins, elle n'en est pas moins la première, qui, dans un siècle où les autres nations étoient à demi barbares, ait eu un roman satyrique, regardé encore aujourd'hui comme un chef d'œuvre. Dans le nombre de ses auteurs dramatiques on distingue Lopès de Véga, Guillon de Castro, Calderon, & Mozetto : le premier, si connu par la fécondité de son génie, & qui a composé jusqu'à 1800 pièces. On trouve chez elle encore quelques poëtes, quelques beaux esprits ; mais si l'on en excepte don Ulloa, & deux ou trois autres savans, où sont ses mathématiciens, ses physiciens, ses naturalistes, ses historiens & ses philosophes ?

La même impartialité qui a conduit notre critique dans les reproches que nous venons de faire aux Espagnols, nous force à rendre justice aux moyens que vient d'employer le gouvernement pour remédier à tant d'abus. Les beaux jours de ce royaume ne sont peut-être pas bien loin d'éclorre ; la philosophie, sans cesse repoussée, a pénétré enfin dans ce royaume, & a déjà détruit une foule de préjugés. La noblesse affecte moins cet orgueil superbe qui la rendoit ridicule ; des hommes de mérite, quoique sans naissance, ont été appelés aux affaires publiques. Les campagnes sont déja mieux cultivées ; plusieurs grandes villes ont élevé des manufactures de soieries. Saint-Ildephonse donne de très-belles glaces ; Guadalaxara, & d'Escaray fabriquent des draps fins & des écarlates ; Madrid des rubans, des chapeaux, des tapisseries, de la porcelaine. Toute la Catalogne retentit du bruit de ses fabriques d'armes & de ses quincailleries. On y fait aussi des bas, des mouchoirs de soie, des toiles peintes de coton, des lainages communs, des galons & des dentelles. On a ouvert des chemins

magnifiques pour la communication des différentes provinces ; on creuſe des canaux d'arroſement & de navigation ; on voit de tous côtés des fabriques de papier, des imprimeries, & des ſociétés conſacrées aux ſciences & aux arts. Le revenu national, autrefois ſi borné, monte de nos jours à 170,000.000 liv., & il s'élévera bien plus haut ſans doute, ſi le cadaſtre auquel on travaille depuis 1749, eſt jamais exécuté. L'Eſpagne, enfin, compte déja pluſieurs ſavans célèbres dans la phyſique & l'hiſtoire naturelle. Encore un effort ; qui ſait alors à quel point peut s'élever cette ſuperbe nation !

Mais, entrons dans quelques détails, pour donner une idée plus préciſe du caractère de ce peuple. Les grands d'Eſpagne & les ſeigneurs ſont dans l'uſage de faire des profuſions extraordinaires dans les occaſions d'éclat. Ennemis des affaires domeſtiques & des lettres, ils le ſont également des voyages & du ſéjour de la campagne ; cette façon de penſer n'eſt pas ſeulement fixée à leur claſſe, mais auſſi à celle du peuple. Tous ces grands dans leurs palais, ſont comme autant de princes : leurs manières de vivre, leur luxe, leurs équipages, le nombre de leurs domeſtiques, tout a chez eux un air & un ton royal. Quant à l'étiquette de la cour & des grands, elle eſt infinie, & s'étend même juſqu'à des miſères qui ſont traitées avec l'importance qu'on accorderoit ailleurs aux choſes les plus graves.

La morgue, défaut général des grands, eſt la même auſſi dans le peuple & les mendians les plus déguenillés. Un gueux de France eſt tout autre choſe qu'un gueux Eſpagnol : celui-ci, ſans quitter la cape & l'épée, ſoutient ſon indigence avec une gravité majeſtueuſe ; il demande avec nobleſſe, il reçoit avec fierté. On ſe plaint, avec juſtice, de la mal-propreté des Eſpagnols. Les tables même les plus opulentes ne ſont point à l'abri de ce reproche ; & l'on voit ſouvent réuni, & tout ce qui peut révolter le goût, & tout ce qui peut le ſéduire.

Les femmes Eſpagnoles en général ont un coloris plus que brun, preſque point de couleurs, des yeux de la plus grande vivacité, & poſſèdent aſſez les qualités eſſentielles de l'eſprit & du cœur. Naturellement prudentes, vives dans leurs diſcours, aiſées dans leurs manières, ſenſibles & libérales pour les malheureux ; on les voit courageuſes, impérieuſes, altières & paſſionnées, leurs maris ont beaucoup perdu de cette jalouſie horrible qui les rendoit ridicules aux yeux des autres nations. Encore un demi ſiècle, & à cet égard l'Eſpagnol ſera peut-être au taux du reſte de l'Europe.

Nous ne devons point oublier de parler des combats de taureaux, puiſque c'eſt principalement dans ce terrible ſpectacle que ſe déploient l'adreſſe & la bravoure de la nation. Autrefois les ſeigneurs & les grands du royaume ne dédaignoient pas d'entrer en lice, & cette fête étoit beaucoup plus brillante ; mais aujourd'hui, comme il n'y a plus que des gens payés pour combattre, on y voit bien moins de luxe & de magnificence. Le lieu à Madrid deſtiné à ce ſpectacle eſt un amphithéâtre dreſſé près de la ville, & pour les fêtes extraordinaires dans une place publique où il peut contenir ſix mille perſonnes. Tout autour, en dedans, eſt un parapet ſur lequel ſont des degrés juſqu'à une certaine hauteur pour le peuple, & au-deſſus ſont deux rangs de balcons, le tout aſſez bien peint. Il n'eſt permis qu'aux combattans appellés *Torréadors*, d'entrer dans l'enceinte. Le Juge ayant donné l'ordre de lâcher le taureau, ce terrible animal s'élance de ſa loge avec fureur ; (car les taureaux d'Eſpagne étant élevés dans les bois, & nourris d'herbages excellens, ſont d'une force & d'une férocité extraordinaire.) Pour les animer davantage, on ne leur donne point à boire quelques jours avant l'action ; alors paroît un torréador ſur un cheval richement enharnaché, avec ſept à huit torréadors à pied comme autant de palefreniers. Le cavalier tenant la lance en arrêt, ſalue d'abord la perſonne la plus diſtinguée, & enſuite tout le peuple ; bientôt il attaque le taureau, & cherche à le bleſſer à coups de lance. L'animal jète de fureur le feu par les nazeaux, pourſuit ſon ennemi, & preſque toujours lui tue pluſieurs chevaux : le torréador ſaute légèrement ſur d'autres qu'on lui tient tous prêts, & attaque de nouveau l'animal juſqu'à ce qu'il l'ait bleſſé dangereuſement ; alors les torréadors à pied l'aſſaillent de tous côtés ; lorſqu'ils le voient près de ſe jèter ſur eux, ils laiſſent tomber à terre, pour le détourner, un manteau rouge, & ſe ſauvent à toutes jambes ; ils lui lancent auſſi des dards fort longs auxquels ils attachent des petards, ce qui rend le taureau plus terrible : il court s'accrocher à tout ce qu'il rencontre, renverſe, ſaccage tout avec une fougue & une violence au-delà de ce qu'on peut s'imaginer. Enfin, le plus hardi des torréadors l'aſſaille ſeul avec une longue épée, & après lui avoir porté pluſieurs eſtocades, en l'évitant toujours avec beaucoup d'adreſſe, lui enfonce ſon poignard dans la nuque du col ; l'animal tombe & le cavalier ſe retire au milieu de l'applaudiſſement du peuple. On enleve le taureau de l'arène, & on en lâche encore pluſieurs ſucceſſivement que les torréadors attaquent à-peu-près de même ; enſuite commence le combat des dogues contre le taureau. Ceux qui ont vu chez nous cette eſpèce de combat, ne peuvent s'en former qu'une idée très-imparfaite. On remarque dans ces fêtes des traits d'un courage & d'une intrépidité extraordinaires, comme de ſaiſir adroitement le taureau par les cornes & de le renverſer par terre, de l'attendre aſſis, en prenant tranquillement une taſſe de chocolat, de le combattre habillé en femme, & de faire d'autres jeux ſemblables que l'on peut payer bien cher ſi l'on vient à

manquer son coup. Ces combats sont meurtriers pour les chevaux, & souvent même pour les hommes: on en donne bien peu où il n'y ait de ces toréadors estropiés. Ces spectacles, qui sont les délices de la nation Espagnole, sont très-fréquens à Madrid & dans les grandes villes de ce royaume. On est étonné de voir des amphitéâtres si maigres & si décharnés: ce seroit l'occasion de bâtir de ces superbes édifices, tels que l'on en voyoit chez les Romains, puisqu'aussi bien ces combats, par la force, l'adresse, l'intrépidité que l'on y déploie, par les dangers que l'on y court, ne le cèdent point aux représentations sanglantes des gladiateurs de l'ancienne Rome.

Si les Espagnols sont si inférieurs à leurs voisins, dans les arts, les sciences & l'architecture, ils ont cependant des peintres fameux dont les ouvrages pourroient servir de modèles, & ne pas paroître indignes des plus grands maîtres. Les plus célèbres de ces peintres sont Velasquez, Murillo, François Guirro, Pierre Cuquet, Jean Arnau, François Gassen, tous natifs de Barcelone; don Juan Galvane, Aragonais, si connu par son goût, ses graces, & la force de son coloris; Claude Coello, Portugais, qui mourut de chagrin à Madrid en 1693, à la vue de la supériorité des talens de Luc Giordano, & sur-tout de sa grande facilité; François Camille, natif de Madrid, dont la Marie Egyptienne passe pour un chef-d'œuvre; Barthélemi Roman, Alphonse Cano, Jean Careno, nommé le *Titien d'Espagne;* le fameux Moralès, surnommé *le Divin*, parce qu'il ne traita que des sujets de piété; Jean Fernandès Ximenès, appellé *le Muet*, dont les ouvrages tiennent beaucoup du genre du Titien; Pantoja de la Cruz, & une foule d'autres, &c. Mais les plus beaux & les plus précieux tableaux des Espagnols sont dus au Titien, à Vandick, à Michel-Ange, à Rubens, à Mitelli, à Cosme Colonna, au Tintoret, à l'Albane, & à ces peintres immortels qu'a produits l'Italie. Ils ont aussi quelques statuaires & sculpteurs, mais bien inférieurs à leurs peintres.

Il y a à la cour d'Espagne plusieurs collèges supérieurs pour l'administration du royaume, 1°. le conseil des dépêches ou du cabinet, composé du roi & des ministres d'état; 2°. le conseil d'état; 3°. le suprême conseil de guerre; 4°. le conseil royal & suprême de Castille; 5°. le conseil royal & suprême des Indes; 6°. le conseil royal & suprême d'Aragon; 7°. le conseil royal des ordres de chevalerie; 8°. le conseil royal des finances; 9°. le conseil suprême de l'inquisition; 10°. le commissariat & la direction générale de la bulle des croisades; 11°. le collège royal de gruerie & des bâtimens; 12°. la chambre générale du commerce des monnoies & des mines; 13°. la chambre royale du tabac, &c.

Les premiers tribunaux provinciaux sont la chancellerie royale de Valladolid, la chancellerie royale de Grenade, le conseil royal & la chambre des comptes de Navarre, l'audience royale de la Corogne & Galice, l'audience royale de Séville, celle d'Oviédo, des îles Canaries, de la contractation des Indes établie à Cadix, d'Arragon, de Valence, de Catalogne & de Mayorque, &c.

Les revenus du roi d'Espagne sont évalués aujourd'hui au-delà de quarante-sept millions d'escudos de vellon. Voici en quoi ils consistent. La ferme générale des péages, les droits de l'amirauté, les droits sur la laine, l'eau-de-vie, le plomb, la poudre à tirer, le vif-argent, & les cartes, rapportent . . . . . 12,772,950 écus de vellon.

Les fermes ou administrations provinciales de diverses contributions payées par les sujets, & principalement sur les vivres. .	11,798,000
Le tabac. . . .	10,996,399
Les postes. . . .	3,317,592
Le revenu annuel du roi aux Indes. .	8,000,000
TOTAL. . .	46,884,641 escudos de vel.

Mais nous avons de fortes raisons pour croire que la totalité des revenus de cette monarchie monte, comme nous l'avons dit plus haut, à 170 millions, monnoie de France.

L'armée de terre, en 1754, montoit à 96,597 hommes qui coûtoient d'entretien à l'état 9,149,064 escudos de vellon.

En 1780, la marine Espagnole montoit à 60 vaisseaux de ligne, depuis 114 jusqu'à 60 canons; en 1782, elle peut monter à 70 vaisseaux.

On divise l'Espagne en treize provinces, qui la plupart portent le titre de royaume, parce qu'elles ont été possédées autrefois par des rois, soit chrétiens, soit maures: trois au nord sur l'Océan; savoir, la Biscaye, les Asturies, & la Galice; cinq dans le milieu, au nord la Navarre, & d'orient en occident le royaume d'Aragon, les deux Castilles, & le royaume de Léon; deux au midi, l'Andalousie & le royaume de Grenade; trois à l'orient sur la mer Méditerranée, le royaume de Murcie, celui de Valence, & la principauté de Catalogne. Madrid en est la capitale.

Cet article est de M. MASSON DE MORVILLIERS.

ESPAGNE. (nouvelle) *Voyez* MEXIQUE.

ESPAU, (l') abbaye de France, ordre de Cîteaux, diocèse du Mans, du revenu de 4500 liv. (*R.*)

ESPÉRANCE. (cap-de-bonne) *Voyez* CAP, &c. & ajoutez-y que, selon M. Cassini, la *longitude* du Cap est de 37 d. 36′ 0″, 17 d. 44′ 30″ à l'orient de Paris; sa *latitude* 34 d. 15′ 0″ mer. Selon M. de la Caille, sa *latitude* est 35 d. 24′, & la *longitude* à l'orient de Paris, 16 d. 10′. (*R.*)

ESPERNAY, ville de Champagne, sur la Marne, chef-lieu d'une élection, & le siège d'une prévôté royale,

royale, d'un baillage, d'un gouvernement particulier, d'un grenier à sel, d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, d'une brigade de maréchaussée. Il s'y trouve une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, qui vaut 5000 liv. Cette ville étoit autrefois fortifiée. Ce n'étoit, sous Clovis, qu'un château habité par Enlage ou Eulage, à qui le prince pardonna sa révolte à la prière de saint Remi. Ce noble françois, en reconnoissance, donna son château à l'église de Reims. Le corps de saint Remi y fut déposé par Hincmar durant les ravages des Normands.

Cette terre fut réunie à la couronne par François Ier, en 1531. Enfin, elle fut cédée au duc de Bouillon avec d'autres terres, en échange de la principauté de Sédan en 1641. Espernay durant la ligue fut assiégé & pris par Henri IV, en 1592: le maréchal de Biron y fut tué d'un coup de canon, tandis que le roi avoit la main sur son épaule, le 27 de juillet 1592, à l'âge de 68 ans; sa devise étoit une mèche allumée avec ces mots: *Moriar, fed in armis*: son second fils, Jean de Gontaut, avoit été tué à la malheureuse journée d'Anvers, en 1583; & son père étoit mort des blessures reçues à la bataille de Saint-Quentin en 1557.

Le commerce de cette ville consiste en vins, qui sont les plus estimés de la Champagne. Elle est à 7 lieues n. e. de Chalon, 6 s. de Reims, & 30 n. e. de Paris. *Long.* 21, 46; *lat.* 49, 2. (*R*).

ESPERNON, petite ville de Beauce en France, sur la Guesle. Elle est située sur une côte escarpée. La position en est incommode, mais la vue en est très-agréable. Elle a deux faubourgs, trois paroisses, & une annexe; un petit hôtel-dieu, un baillage, & les ruines d'un château. Elle est à 2 lieues de Chartres & de Nogent-le-Roi. *Long.* 19, 20; *lat.* 48, 35. (*R.*)

ESPINAL, ville de Lorraine, située proche les montagnes de Vosge, sur la Moselle. *Long.* 24, 14; *lat.* 48, 22.

Cette ville est peuplée, marchande, & assez considérable. C'est le siège d'une maîtrise particulière des eaux & forêts, d'une juridiction de maréchaussée, d'une recette des finances. On y remarque une célèbre abbaye & chapitre de chanoinesses nobles, un collège, quatre couvens, & un hôpital. Ses papeteries sont très-renommées. Elle est a 4 lieues n. o. de Remiremont, & 14 s. e. de Nancy. (*R*).

ESPINOSA. Il y a en Espagne deux villes de ce nom, l'une dans la Biscaye, l'autre dans la Vieille-Castille: celle-ci a de *long.* 13, 46; & de *lat.* 43, 12 (*R.*)

ESPONDEILLAN, petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Beziers. (*R.*)

ESSARTS (les), petite ville de Poitou, en France, élection de Mauléon, avec titre de baronnie, dans un terroir des plus fertiles. (*R.*)

ESSECK, ville du comté de Walpon, dans l'Esclavonie. Elle est située sur la Drave *Long.* 36, 30; *lat.* 45, 36. Cette ville est bien fortifiée, & passablement grande. On y remarque le grand pont de bois qui traverse la Drave, & s'étend un mille en longueur à travers des marécages. Soliman, empereur des Turs, le fit construire en 1566, & y employa plus de vingt mille hommes. La ville est assez marchande: on y voit des arbres dans toutes les rues. Elle est à la maison d'Autriche depuis 1687. Elle est à 36 lieues n. o. de Belgrade, 45 s. de Bude, & 70 s. e. de Vienne. (*R.*)

ESSEN, abbaye souveraine de dames nobles, de l'ordre de Saint-Benoît, sur les confins du duché de Clèves. Les titres de l'abbesse sont: *Nous, N. par la grâce de Dieu, abbesse de l'abbaye immediate & séculiere d'Essen, princesse du saint-Empire Romain*, &c. Le chapitre est composé de princesses & de comtesses. L'abbesse a voix & séance aux diètes de l'empire. Sa souveraineté s'étend sur un territoire assez considérable. L'abbaye est proche des murs de la ville d'Essen. (*R.*)

ESSEN, ville de la Westphalie, en Allemagne. Elle prétend être libre & impériale. La chambre impériale, après un procès très-coûteux, & qui dura près de cent ans, après avoir examiné les prétentions réciproques de l'abbaye d'Essen & de la ville, en 1670, adjugea à l'abbesse la juridiction ordinaire, & la pleine supériorité territoriale sur la ville, en réservant néanmoins à la ville les droits dont elle a prouvé la possession, savoir, l'exemption de la prestation de foi & hommage, celle de ne payer aucune imposition, si ce n'est sa quote-part des contributions pour l'empire, & pour le cercle, qu'elle doit livrer entre les mains mêmes de l'abbesse; l'administration de la justice civile & criminelle (en réservant à l'abbesse le droit de condamner à mort, & celui de faire grace); le droit de lever toutes sortes d'impositions, & de faire des ordonnances pour le bien public. Le roi de Prusse est protecteur de cette ville. Elle a un château où l'abbesse fait sa résidence. Les habitans sont Luthériens; il y a cependant une église Réformée & quelques églises Catholiques. Il s'y trouve un collège. La ville est passablement grande, & fait un commerce assez considérable. On y fabrique de bons draps, mais la manufacture d'armes est bien déchue. Dans le voisinage de la ville il y a des mines de charbon de terre. Essen est à 4 lieues n. e. de Duisbourg, & 6 s. de Dorstein. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 25.

ESSEN, bourg de l'évêché d'Osnabruck, dans le baillage de Witlaye, près de Ravensberg. On y fait un grand trafic de lin. (*R.*)

ESSEQUEBE, rivière de la Guiane, dans l'Amérique méridionale; ses bords sont habités par des sauvages Elle donne le nom à une colonie que les Hollandois établirent sur ses bords, on ne sait précisément à quelle époque. Ils en ont été chassés dans cette guerre par les Anglois, sur lesquels les François se sont emparés du pays. (*R.*)

ESSEX, province maritime d'Angleterre. Colchester en est la capitale. Ce pays tire son nom de ceux des Saxons qui s'établirent en Angleterre, à la partie de l'est. Il est situé à l'embouchure de la Tamise, & près de la mer. Le sol en est humide & fertile, mais l'air y est mal-sain. On trouve sur cette côte des huitres excellentes, en quantité, belles & à très-bon marché. On y recueille beaucoup de bled & de safran. On y a beaucoup de bétail & de gibier, & les troupeaux de brebis y sont très-nombreux; les rivières d'ailleurs y sont très-poissonneuses. Cette province a le titre de comté. Elle envoie huit députés au parlement. (*R.*)

ESSEY, ou ESSAY, petite ville de Normandie, fermée de murailles & de fossés, chef-lieu d'une châtellenie, dans le diocèse & à deux lieues s. e. de Seez, & 4 d'Alençon. Elle a titre de Vicomté. Elle a un baillage, une abbaye de fille de l'ordre de Saint-Augustin, un hôpital, & les vestiges d'un ancien château. (*R.*)

ESSEY, abbaye de France, au diocèse d'Agen; elle est de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 2000 livres. (*R.*)

ESSING, bourg de Bavière, avec un château & un chapitre. Près de-là, sur un rocher escarpé, est le château de Raudeck. (*R.*)

ESSONNES, bourg de France dans la Brie, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, qui vaut 5000 livres. (*R.*)

ESTAFORD, ou ASTAFORD, petite ville de Gascogne, dans le Condomois. *Voyez* ASTAFORD. (*R.*)

ESTAIN, petite ville de France, dans la Guienne, sur la rive gauche du Lot. (*R.*)

ESTAIN, petite & ancienne ville de France, au duché de Bar, à 6 lieues n. e. de Verdun. *Long.* 23, 18; *lat.* 49, 15. *Voyez* ETAIN. (*R.*)

ESTAIRE, petite ville des Pays-Bas, sur la Lys, au comté de Flandre, sur les confins de l'Artois, entre Merville & Armentieres. (*R.*)

ESTAMPES, prononcez ETAMPES, ville du Gâtinois-Orléanois, au diocèse de Sens, située au nord-oüest de Montargis, sur la rivière de Juine. C'est le chef-lieu d'une élection. Il y a un baillage royal, prévôté, grenier à sel, maréchaussée. Elle a une église collégiale, cinq paroisses, six couvens, un collège de Barnabites & un hôpital. Il s'y est tenu trois synodes & un concile national. Les gouverneurs de l'Isle de France & de l'Orléanois revendiquent l'un & l'autre cette ville comme faisant partie de leur gouvernement: ils y exercent même l'un & l'autre certains droits; de là vient que quelques auteurs la raportent au Gâtinois-Orléanois, & d'autres au Hurepoix. Elle est située dans un pays assez fertile, à 12 lieues e. de Chartres, 14 n. e. d'Orléans, & 13 s. de Paris. *Long.* 19, 45; *lat.* 48, 35. (*R.*)

ESTANG, petite ville du bas-Armagnac, en France, aux confins de l'Eausan. (*R.*)

ESTAPLES, prononcez ETAPLES, ville de France, en Picardie, dans le Boulonnois. Elle est à l'embouchure de la Canche. *Long.* 19, 18, 16; *lat.* 50, 30, 44.

Cette ville a un port de mer qui sert aux petits vaisseaux. C'est le siège d'un baillage. Ses habitans font un grand commerce de harengs & de maquereaux. Quelques-uns croient que c'est le *Portus-Iccius* dont Jules-César fait mention. Elle est à 4 li. de Boulogne, & 49 n. de Paris. (*R.*)

ESTAPO, ville de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique. Elle est située à l'embouchure du Tlaluc. *Long.* 273, 40; *lat.* 17, 50. (*R.*)

ESTARAC, ou ASTARAC, pays du bas-Armagnac, avec titre de comté, de treize lieues de longueur sur onze & demie de large, appartenant à la maison de Roquelaure. Le sol en est entrecoupé de hautes collines & de petites plaines. Il donne du froment, du seigle, de l'avoine, du vin, d'excellens pâturages, & le gibier, le poisson & la volaille y abondent. Le commerce s'y réduit à une petite quanté de vin, d'eau-de-vie & de laine, que les habitans font passer chez leurs voisins, desquels ils retirent les étoffes & les denrées dont ils ont besoin. La petite ville de Mirande en est le chef-lieu. (*R.*)

ESTARKE, ancienne ville de Perse, dans le Farsistan, dans un terroir abondant en vins & en dattes, dont elle fait un grand trafic. Elle est à 12 lieues de Schiras. (*R.*)

ESTAVAYER, ville de Suisse, dans le canton de Fribourg, & au bord oriental du lac de Neuchâtel. Elle a un château très-élevé, & un couvent d'Ursulines. Cette ville avoit ses seigneurs particuliers, dont les descendans, qui ont retenu le nom d'Estavayer, sont une des maisons les plus illustres de Fribourg. Cette ville est le chef-lieu du baillage de son nom. *Long.* 24, 30; *lat.* 46, 46. (*R.*)

ESTE, ou EST, petite ville de l'état de Venise, dans le Padouan, d'où tirent leur nom les marquis d'Est qui sont la souche des ducs de Modène. Elle est à 6 li. s. o. de Padoue, & 8 s. e. de Vicence. *Long.* 29, 15; *lat.* 45, 15. (*R.*)

ESTELLA, ville d'Espagne, au royaume de Navarre, située dans une plaine, au bord de l'Elga. Elle a six paroisses, quatre couvents d'hommes, deux de femmes, un riche hôpital, & une université qui n'est proprement qu'un collège. On la nomme aussi l'*Etoile*. Elle est à 6 lieues s. o. de de Pampelune, & 10 n. de Calahorra. *Long.* 17; 30; *lat.* 42, 45. (*R.*)

ESTEPA, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, située sur une hauteur. Elle a deux paroisses & trois couvens. C'est le chef-lieu d'un marquisat. Elle est à 6 lieues d'Ecija, & 25 n. o. de Malaga. *Long.* 13, 25; *lat.* 37, 10. (*R.*)

ESTEVAN DE GORMAS (Sant), petite ville d'Espagne dans la Vieille-Castille, située sur une hauteur près du Douro. Elle a titre de comté. (*R.*)

ESTONIE, province de Ruſſie, bornée à l'orient par la mer Baltique, au ſeptentrion par le golfe de Finlande, à l'occident par l'Ingrie, & au midi par la Livonie. On la diviſe en cinq diocèſes. (*R.*)

ESTOTILAND. Ce pays de l'Amérique ſeptentrionale, au nord du Canada, vers les terres arctiques, découvert par Antonio Zéni, dont tant de géographes & de coſmographes ont parlé, & dont Davity nous a donné la deſcription, juſqu'à détailler les livres latins de la bibliothèque de celui qui y commandoit; ce pays, dis-je, malgré tant de témoignages poſitifs, n'eſt qu'un pays idéal & chimérique: auſſi M. de Liſle en a banni le nom de ſes cartes, avec d'autant plus de raiſon que l'on ne ſait même ce qu'il ſignifie. Malgré cette aſſertion de M. le Chevalier de Jaucourt, nous dirons que ce pays, déſigné encore ſous le nom de *Nouvelle-Bretagne*, n'eſt point déſavoué par M. de Liſle, qui en appelle les habitans *les petits-Eskimaux*. On lui donne quatre-vingt lieues de longueur. (*R.*)

ESTRAMADURE, ou ESTREMADURE ESPAGNOLE, province d'Eſpagne, qui a environ ſoixante-dix lieues de longueur ſur quarante de largeur. Elle eſt bornée au ſeptentrion par le royaume de Léon & un angle de la Vieille-Caſtille; à l'orient par la Nouvelle-Caſtille; au midi par l'Andalouſie, & à l'occident par le Portugal. Les chaleurs de l'été y ſont inſupportables pour les étrangers. L'eau y manque dans la plaine, & l'on eſt obligé de ſe contenter de celle qui s'amaſſe dans les marres ou dans des creux pratiqués pour la recevoir. Le terroir fertile en grains, vins & fruits, y offre d'excellens pâturages, & c'eſt pour cela qu'on y amène beaucoup de bétail des autres contrées de l'Eſpagne, pour l'y mettre à l'engrais. Anciennement l'Eſtremadure Eſpagnole étoit entiérement ſéparée des autres provinces de cette monarchie, mais dès la fin du XVIe ſiècle, elle fut réunie à la Nouvelle-Caſtille; cependant elle a encore ſon capitaine-général particulier. (*R.*)

ESTREMADURE PORTUGAISE (l'), eſt une province du Portugal, ſituée vers l'embouchure du Tage. Elle eſt bornée au ſeptentrion par la province du Beira; à l'orient & au midi par l'Alentéjo; à l'occident par l'océan Atlantique. Elle ſe diviſe en cinq territoires, Lisbonne en eſt la capitale. Le terroir de cette province eſt réputé le meilleur du Portugal. On y recueille ſurtout beaucoup de bled, de vin, d'huile, de millet, de légumes & d'orange; & l'on y prépare beaucoup de ſel. Elle ſe ſépare en huit juriſdictions. (*R.*)

ESTRECHI, petite ville de l'île de France, dans l'élection d'Etampes. (*R.*)

ESTREMADURE. *Voyez* ESTRAMADURE.

ESTREMOS, ou EXTREMOS, ville de l'Alentéjo, en Portugal: elle eſt ſituée ſur la Tera. *Long.* 10, 46; *lat.* 38, 44.

C'eſt une des meilleures forteresſes du royaume. Elle a un château en forme de citadelle, & elle eſt ſituée dans des campagnes fertiles & agréables. On y compte trois paroiſſes, ſix couvens, une maiſon de charité, un hôpital, & ſix mille cinq cents habitans. Il s'y fait de la fort belle vaiſſelle, & il ſe trouve dans le voiſinage des carrières de marbre qui reçoivent le plus beau poli. (*R.*)

ESTUQUE, province du Biledulgerid, en Afrique, habitée par les Bereberes. (*R.*)

ETAIN, petite ville du diocèſe de Verdun. Elle appartenoit à des ſeigneurs particuliers, lorſqu'en 702 elle fut donnée par Léon, archevêque de Trèves, à l'abbaye de Saint-Euchaire, qui la céda au chapitre de Sainte-Magdelaine de Verdun, par échange de la ville de Macher, en 1222; quelques années enſuite, le domaine en fut transféré au comte de Bar. Ses ſucceſſeurs l'ont conſervé juſqu'à préſent, & en ont fait le chef-lieu d'un baillage, & d'une des ſept prévôtés du Barrois. Elle a un couvent de Capucins, une maîtriſe particulière des eaux & forêts, & une recette des finances. (*R.*)

ETAMPES. *Voyez* ESTAMPES.

ETANG, en latin *ſtagnum*. C'eſt un amas d'eaux dormantes qui ont quelque profondeur, & qui ſont fournies, ſoit par les pluies, ſoit par quelques ſources peu conſidérables. Il diffère du lac en ce que le lac eſt plus grand, plus profond, qu'il reçoit & forme quelque rivière ou ruiſſeau; au lieu que l'étang n'en forme, ni n'en reçoit. Il diffère de la mare, en ce que la mare eſt plus petite, moins profonde, & plus ſujette à ſe deſſécher durant l'été.

En France nous entendons communément par le mot d'étang, un réſervoir d'eaux douces dans un lieu bas, fermé par une digue ou chauſſée, pour y nourrir du poiſſon; & c'eſt ce que les anciens Latins nommoient *piſcina*. Un des plus conſidérables étangs du royaume, eſt celui de Villers dans le Berri, à dix lieues de Bourges, qui, lorſqu'il eſt dans ſon plein, a cinq ou ſix lieues de tour.

On voit dans les Indes quantité d'étangs faits & ménagés avec induſtrie, pour fournir de l'eau de pluie pendant la ſéchereſſe de l'été aux habitans qui ſont trop loin des rivières, ou dont le terroir n'eſt pas propre à creuſer des puits.

Les étangs ſalés ſont des amas d'eau de la mer qui n'ont qu'une iſſue. Quand la marée eſt haute, elle ſe répand dans ces ſortes d'étangs, & les laiſſe remplis lorſqu'elle ſe retire. Il y en a pluſieurs dans le royaume: nous citerons celui qu'on appelle l'*étang du Languedoc* ou de *Maguelone*: c'eſt même une eſpèce de lac qui ſe décharge dans le golfe de Lion. (*R.*)

ETAPLES. *Voyez* ESTAPLES.

ÉTAT DE L'ÉGLISE. *Voyez* ÉGLISE (état de l').

ÉTATS-GÉNÉRAUX. *Voyez* PROVINCES-UNIES.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE (les): c'eſt ainſi que l'on nomme aujourd'hui les *Treize* provinces de l'Amérique Anglaiſe dans le Continent.

Ces provinces ſont : 1°. La Nouvelle-Hampſhire.

2°. Maſſachuſet.

3°. L'île de Rhodes.

4°. Connecticut, compoſant toutes quatre ce que l'on entend par le mot général de *Nouvelle-Angleterre.*

5°. La Nouvelle-Yorck.

6°. La Nouvelle-Jerſey.

7°. La Penſylvanie.

8°. La Delaware.

9°. Le Maryland.

10°. La Virginie.

11°. La Caroline ſeptentrionale.

12°. La Caroline méridionale.

13°. La Géorgie. *Voyez* chacun de ces articles, ſous la dénomination qui lui eſt propre.

Nous n'entrerons point dans les détails de cette guerre, par laquelle ces treize provinces ſe détachant de leur métropole, viennent enfin de faire reconnoître par toutes les cours de l'Europe leur Indépendance. Cette matière ſi brillante & ſi riche, qui eſt une grande leçon pour les gouvernemens & la poſtérité, appartient moins à la géographie qu'à l'hiſtoire. Puiſſe cet exemple, en effrayant ceux qui ne connoiſſent d'autre art pour gouverner que le deſpotiſme, repouſſer à jamais la tyrannie, & aſſurer les droits de l'homme, droits inconteſtables, droits ſacrés par la raiſon & la nature!

Après la découverte d'un Nouveau-Monde, l'hiſtoire moderne n'offre rien de plus impoſant que de voir cette lutte glorieuſe d'un continent contre un autre continent pour la liberté! La liberté!... Quel eſt donc cet attrait irréſiſtible? quel eſt donc ce charme entraînant qui donne de la force à la foibleſſe, de l'activité à la langueur, qui d'un peuple peu accoutumé encore à un climat qui lui eſt étranger, ſans argent, ſans appui, ſans ſoldats, ſans vaiſſeaux, met toute l'Amérique en armes, enfante par-tout des négociateurs, des magiſtrats, des citoyens, des guerriers, & d'une nation de marchands & de cultivateurs, fait des ſoldats intrépides au milieu des batailles! Les arts ſortent de la ſtupeur, les ſciences fleuriſſent; par-tout s'élèvent des manufactures, & le Nouveau-Monde, en ſix années de combats ſanglants, de victoires & de défaites, de travaux & de calamités de tous les genres, réuſſit enfin à briſer les fers que lui forgeoit l'ancien. Cette heureuſe contrée reſpire un air libre; elle ne connoît plus de maître que la loi; plus heureuſe encore, puiſque cette révolution arrive dans un ſiècle où l'homme plus éclairé, & ſachant mieux que jamais calculer ſes droits, eſt plus en état de juger ce qu'il lui convient de faire dans le choix de la forme de ſon gouvernement & de la nature de ſes lois.

Ces provinces ſe ſont ſouſtraites à l'empire Britannique en 1776, dans un congrès général, (le 4 juillet). Le roi de France reconnut le premier leur indépendance par un traité de commerce & d'amitié du 6 février 1778, par une exemption réciproque du droit d'aubaine, & par de puiſſans ſecours.

Ce n'a été que dans le commencement de l'année 1783, que le miniſtère Britannique a conſenti enfin à l'indépendance de ſes colonies.

On eſtime aujourd'hui que la population des États-Unis monte au-delà de trois millions, mais qui ſait ce qu'elle ſera dans vingt ans! Un bon gouvernement, de bonnes lois, voilà le ſecret le plus infaillible pour augmenter par-tout le nombre des hommes! Mais comme ces colonies n'ont pu être fondées dans le même tems, comme le caractère des chefs, les circonſtances politiques, & les vues du miniſtère ont plus ou moins influé ſur la forme de leur établiſſement, chacune de ces provinces diffère donc d'une autre par les mœurs, la religion, & ſur tout les coutumes & les lois. Il ſeroit à ſouhaiter ſans doute que la légiſlation fût uniforme pour toutes; il en réſulteroit une harmonie qui ne pourroit qu'accélérer le bonheur général. Il faut eſpérer que la raiſon & le tems feront ſentir à ce peuple nouveau combien cette unanimité dans la loi, eſt eſſentielle; diſons même indiſpenſable, pour faciliter l'unanimité des ſuffrages. Le congrès ne ſera jamais plus heureux dans ſes vues patriotiques; il ne ſera jamais plus redoutable que lorſque chaque province, régie par un même code, & pouvant aſpirer aux mêmes privilèges, ne compoſera pour ainſi dire qu'une même famille, où la loi, comme un père équitable & tendre, partagera également ſa protection & ſes bienfaits entre tous ſes enfans! (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

ÉTECHEMINS, peuples de l'Acadie; ils habitent tout le pays compris depuis Boſton juſqu'à Port-royal. La rivière des Etechemins eſt la première qu'on rencontre le long de la côte, en allant de la rivière de Pentagouet à celle de Saint-Jean. (*R.*)

ÉTHIOPIE, vaſte contrée qui fait même la plus grande partie de l'Afrique, & celle qui s'avance davantage, tant vers l'orient que vers le midi, principalement.

Les anciens reconnoiſſoient deux ſortes d'Ethiopiens, ceux d'Aſie & ceux d'Afrique. Hérodote les diſtingue en termes formels; & voilà pourquoi dans les écrits de l'antiquité, le nom d'Ethiopie eſt commun à divers pays d'Aſie & d'Afrique; c'eſt pour cela qu'ils ont donné ſi ſouvent le nom d'Indiens aux Ethiopiens, & le nom d'Ethiopiens aux véritables Indiens. Dans Procope, par exemple, l'Ethiopie eſt appellée *Inde. Voyez-en* les raiſons dans les obſervations de M. Freret.

Le Chuſiſtan montre peut-être les premières habitations des Ethiopiens, pendant que l'Inde & l'Afrique nous apprennent leurs diviſions: auſſi M.

Huet soutient fortement contre Bochart, que dans l'écriture l'Ethiopie est désignée par la terre de Chus. *Voyez* en les preuves dans son histoire du paradis terrestre.

Les Grecs s'embarrassant peu de la science géographique, nommerent Ethiopiens tous les peuples qui avoient la peau noire ou basanée: c'est pour cela qu'ils appellerent les Colches Ethiopiens, & la Colchide Ethiopie. Mais Ptolomée est bien éloigné d'être tombé dans de pareils écarts: on lui doit au contraire la division la plus exacte & la plus méthodique qu'il y ait de l'ancienne Ethiopie. *Voyez* sa géographie, liv. IV, ch. vij, viij & ix.

L'Ethiopie est fameuse dans l'antiquité à plusieurs égards; & comme il ne se trouve guère sous le ciel aucun peuple (ainsi qu'il n'y a presque aucune grande maison) qui ne se fasse gloire à présent, ou qui ne se soit vanté autrefois d'être plus ancien que ses voisins, les Ethiopiens disputerent aux Egyptiens la primauté de l'ancienneté, & ils étoient fondés à la prétendre suivant M. l'abbé Fourmont. *Voyez* sa dissertation à ce sujet dans les Mémoires de l'académie des Belles-Lettres, *tome VII.*

Nos géographes ne s'accordent point sur les pays que l'on doit nommer l'Ethiopie; il me paroit seulement que l'opinion la plus reçue, donne pour bornes à l'Ethiopie moderne la mer Rouge, la côte d'Ajan & le Zanguébar à l'orient; le Monnoëmugi & la Caffrerie au midi; le Congo à l'occident; le Zara & l'Egypte au septentrion.

Malgré la prodigieuse chaleur qui règne dans cette immense contrée, & malgré sa position sous la zone torride, elle est néanmoins par-tout habitée, contre l'opinion des anciens; & les plus grandes rivières de l'Afrique, le Nil & le Niger, y ont leurs sources. Dans le sens le plus étendu, on divise tout ce vaste pays en deux parties générales; savoir, la haute & la basse Ethiophie. La haute Ethiopie est la partie la plus septentrionale, & en même tems la plus orientale; elle renferme la Nubie, l'Abyssinie, les Giaques ou Galles, & la côte d'Abex; quelques-uns y ajoutent l'Ajan, & le Zanguébar. La basse Ethiopie s'étend le plus vers le midi & vers le couchant; elle renferme le Monoëmugi, le Monomotapa, & les grandes régions de Biafara, & des Caffres. Les Portugais ont découvert, depuis environ deux siècles & demi, cette basse Ethiopie, qui étoit presque entièrement inconnue aux anciens.

L'Ethiopie entière est entre le 23 degré de latitude septentrionale, & le 35 de latitude méridionale. Sa longitude est entre les degrés 33 & 60. (*R.*)

ETHNA. *Voyez* GIBEL.

ETIENNE, (Saint) ville du Forez, en France, située sur le ruisseau de Furens. *Long.* 22; *lat.* 45, 22.

Cette ville, du gouvernement de Lyonnois, profitant de la qualité de ses eaux pour la trempe du fer & de l'acier, & des mines de charbon de terre que la nature a placées dans son voisinage, fait un commerce très-étendu & très-considérable des ouvrages de coutellerie, des armes à feu, des armes blanches, de la ferrurerie, & en général de la clincaillerie qui sortent de ses atteliers. La rubanerie y est encore une branche considérable de négoce. Aussi cette ville est-elle de beaucoup plus considérable que toutes les autres villes du Lyonnois, après Lyon, & l'on y compte au moins 18,000 mille habitans. Elle est à 9 li. s. e. de Feurs, 12 s. o. de Lyon, & 110 s. de Paris. (*R.*)

ETIENNE D'AGEN (Saint), petite ville de France, en Agénois, dans la Guienne. (*R.*)

ETIENNE D'ARGENTON, (Saint) petite ville de Berri en France, de l'élection de la Chatre, avec titre de marquisat. (*R.*)

ETIENNE DE LAUZUN, (Saint) petite ville de de France, en Agénois, dans la Guienne. (*R.*)

ETLINGEN. *Voyez* ETTLINGGEN.

ETOILE, petite ville du Dauphiné dans le Valentinois, située sur une hauteur. C'est aussi le nom d'un fort qui protège la ville de Hambourg. (*R.*)

ETON. *Voyez* EATON.

ETSCH. *Voyez* ETSCHLAND.

ETSCHLAND, ou QUARTIER DE L'ADIGE, contrée du Tirol, aux environs de l'Adige. (*R.*)

ETTAL, couvent de Bénédictins, avec une académie, sur la rivière d'Ammer, dans la régence de Munich, en haute Bavière. (*R.*)

ETTINGEN, DETTINGEN, ou DETTINGUE, village d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, remarquable par la bataille que les Anglois y gagnerent en 1743 contre les François, commandés par le maréchal de Noailles. Il est situé sur le Mein, près de Hanau. (*R.*)

ETTLINGGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, & dans le marquisat de Bade, entre Pfortzheim & Rastadt, à quatre lieues de l'une & de l'autre. C'est le chef-lieu d'un baillage. Elle a un couvent de Cordeliers. *Long.* 27, 6; *lat.* 48, 53. (*R.*)

EU, ville assez considérable de France dans la Normandie, avec titre de comté-pairie. Il y a élection, baillage, maîtrise des eaux & forêts, gouvernement de place, amirauté, bureau des fermes, grenier à sel. Elle est située dans un vallon sur la rive gauche de la Brêle, dans un pays fertile en grains, & où il y a des bois & des verreries. Elle a une église collégiale, trois paroisses, & un collège, dans l'église duquel se voient les tombeaux du duc de Guise, surnommé le Balafré, & de Catherine de Clèves sa femme. Il s'y trouve d'ailleurs une abbaye, un prieuré d'Augustins, deux châteaux, & quelques vestiges d'antiquités Romaines. On y fabrique des serges & des dentelles. Le comté d'Eu, composé de cinquante paroisses dans un district peu étendu, offre plusieurs

curiosités naturelles, & beaucoup de pétrifications. Cette ville est à 6 lieues n. e. de Dieppe, 5 s. e. d'Abbeville, & 38 n. o. de Paris. *Long.* 19, 5; *lat.* 50, 2. (*R.*)

EUGÈNE, Mont ou cap de Hongrie dans le district de Bude, sur le Danube, vis-à-vis l'île de Csepel: il porte le nom de l'illustre prince Eugène de Savoie, qui en aimoit beaucoup le séjour, qui se plaisoit à l'embellir, & qui en faisoit assidument cultiver le sol. L'on y voit un château, un parc, des maisons de paysans, de belles vignes, de bons champs & de gras pâturages dans un circuit de deux lieues. Ce lieu se nomme encore *Eugenienſberg*. (*R.*)

EUGUBIO. *Voyez* GUBIO.

EULENBOURG, ou EILENBOURG, anciennement ILENBOURG, ILEBOURG, & ILBOURG, ville immédiate de l'empire, au cercle de haute-Saxe, dans le district de Leipsick, située dans une île formée par la rivière de Mulde. Elle a trois églises & un château. Son commerce consiste dans la bière qui sort de ses nombreuses brasseries, & qui est fort renommée. Elle a une surintendance qui s'étend à vingt-trois paroisses, & presque autant de succursales. Cette ville est à 6 li. de Leipsick. (*R.*)

EUPHRATE, grand fleuve d'Asie, qui prend sa source au mont Ararat daus l'Arménie, & se jète dans le golfe Persique, après s'être joint au Tigre. (*R.*)

EUPHRATE, ville nouvelle de l'Amérique septentrionale, dans la Pensylvanie, à cinquante milles de Philadelphie. (*R.*)

EURE, rivière de France, qui prend sa source au Perche dans la forêt de Logni, & se jète dans la Seine, un peu au-dessus du Pont-de-l'Arche. Elle porte bateaux. (*R.*)

EURIPE (l'), petit détroit de la mer Egée, si serré, qu'à peine une galère y peut passer, sous un pont qui le couvre, entre la citadelle & le donjon de Négrepont. Tous les anciens géographes, historiens, naturalistes, & les poëtes mêmes, ont parlé du flux & du reflux de l'Euripe; les uns, selon le rapport qu'on leur en avoit fait, & les autres sans l'avoir peut-être considéré assez attentivement en divers quartiers de la lune. Mais enfin le P. Babin, jésuite, nous en a donné, dans le siècle passé, une description plus exacte que celle des écrivains qui l'ont précédé, & comme cette description est insérée dans les voyages de M. Spon, qui sont entre les mains de tout le monde, j'y renvoie le lecteur.

Le docteur Placentia, dans son *Egeo redivivo*, dit que l'Euripe a des mouvemens irréguliers pendant dix-huit ou dix-neuf jours de chaque mois, & des mouvemens réguliers pendant onze jours, & qu'ordinairement il ne grossit que d'un pied, & rarement de deux pieds. Il dit aussi que les auteurs ne s'accordent pas sur le flux & le reflux de l'Euripe; que les uns disent qu'il se fait deux fois, d'autres sept, d'autres onze, d'autres douze, d'autres quatre fois en vingt-quatre heures: mais que Loirius l'ayant examiné de suite pendant un jour entier, il l'avoit observé à chaque six heures d'une manière évidente, & avec un mouvement si violent, qu'à chaque fois il pouvoit tourner alternativement les roues d'un moulin. *Hist. nat. génér. & part. tom. I, pag.* 489.

J'ajouterai seulement que Saint Justin & Saint Grégoire de Nazianze se sont trompés, quand ils ont écrit qu'Aristote étoit mort de chagrin de n'avoir pu comprendre la cause du flux & du reflux de l'Euripe; car outre que l'histoire témoigne que ce philosophe accusé faussement d'impiété, & se souvenant de l'injustice faite à Socrate, aima mieux s'empoisonner que de tomber entre les mains de ses ennemis, nous savons qu'on ne meurt point pour ne pas pouvoir expliquer un phénomène de la nature. (*R.*)

EUROPE, grande contrée du monde habité. L'étymologie qui est peut-être la plus vraisemblable, dérive le mot *Europe* du phénicien *urappa*, qui, dans cette langue, signifie *visage blanc*; épithete qu'on pourroit avoir donné à la fille d'Agénor sœur de Cadmus, mais du moins qui convient aux Européens, lesquels ne sont ni basannés comme les Asiatiques méridionaux, ni noirs comme les Africains.

L'Europe n'a pas toujours eu ni le même nom, ni les mêmes divisions, à l'égard des principaux peuples qui l'ont habitée; & pour les sous-divisions, elles dépendent d'un détail impossible, faute d'historiens qui puissent nous donner un fil capable de nous tirer de ce labyrinthe.

Mais loin de considérer dans cet article l'Europe telle que l'ont connue les anciens, dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, je ne veux dire ici qu'un seul mot de ses bornes.

Elle s'étend dans sa plus grande longueur depuis le cap de Saint-Vincent en Portugal & dans l'Algarve, sur la côte de l'Océan atlantique, jusqu'à l'embouchure de l'Obi dans l'Océan septentrional, par l'espace de douze cents lieues françaises de vingt au degré, ou de neuf cent milles d'Allemagne. Sa plus grande largeur, prise depuis le cap de Matapan au midi de la Morée jusqu'au Nord-Cap, dans la partie la plus septentrionale de Norwège, est d'environ sept cent trente-trois lieues de France, de vingt au degré pareillement, ou de cinq cent cinquante milles d'Allemagne. Elle est bornée au midi par l'Afrique, dont elle est séparée par la mer Méditerranée; à l'occident par l'Océan atlantique, ou occidental; au septentrion par la mer Glaciale, & à l'orient par l'Asie.

On n'est pas trop d'accord sur les limites qui séparent ces deux parties du monde; cependant il est reçu plus généralement que l'on doit y comprendre le Don, les Palus méotides, la mer Noire, l'Hellespont & l'Archipel.

L'Europe comprend deux empires, savoir, l'em-

pire d'Allemagne & celui de Ruſſie : on peut même y ajouter une grande portion de l'empire Ottoman, qu'on appelle la Turquie Européenne. Douze royaumes ; ſavoir, la Suède, le Danemarck, l'Angleterre, la Pruſſe, la Pologne, la Hongrie & la Bohême, la France, le Portugal, l'Eſpagne, le royaume de Naples & des deux Siciles, & enfin la Sardaigne. On doit remarquer que la Hongrie & la Bohême ne ſont plus qu'un royaume, qui eſt aujourd'hui ſous la puiſſance ſeule de l'empereur d'Allemagne.

Un prince eccléſiaſtique qui eſt le pape.

Un archiduc, ſavoir, celui d'Autriche, & un grand duc, qui eſt celui de Toſcane.

Il y a auſſi en Europe quatre grandes républiques, qui ſont celles de Veniſe, des Provinces-Unies, ou Etats de Hollande, des Treize-Cantons Suiſſes, & de Gènes.

Il y en a quatre autres moins puiſſantes ; ſavoir, celles de Genève, entre la France, la Suiſſe & la Savoie ; de Luques, au nord-oueſt de la Toſcane ; de Saint-Martin, dans le duché d'Urbin, près le golfe de Veniſe ; & de Raguſe, au midi de la Dalmatie.

L'Europe ſe diviſe en ſeize parties ; quatre vers le nord, qui ſont les îſles Britanniques, les Etats de Danemarck, qui renferment le Danemarck & la Norvège ; la Suède, & la Ruſſie, ou Moſcovie.

Huit au milieu, qui ſont la France, les Pays-Bas, la Suiſſe, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne & la Pruſſe.

Et quatre au midi, le Portugal, l'Eſpagne, l'Italie & la Turquie en Europe.

Toutes ces puiſſances, ſoit par les négociations, ſoit par les armes, ſe heurtent ſans ceſſe, & n'ont d'autre but que de s'agrandir au dépens des nations voiſines ! Preſque toutes ſont tourmentées du démon des conquêtes. Envain nous parle-t-on de cette balance politique qui règne parmi les potentats de l'Europe ! Cette prétendue harmonie empêche-t-elle le ſang de couler ? A-t-elle empêché une puiſſance de ſe vendre à une autre puiſſance ? Avoit-elle retardé le honteux partage de la Pologne ? Avoit-elle défendu aux Anglais d'envahir le ſceptre de toutes les mers ? On dépouillera toujours un peuple foible, lorſque les peuples ſpectateurs de cette injuſtice y trouveront leurs avantages : l'intérêt, voilà le dieu de toutes les cours. Dans le choc des grandes puiſſances, les petits états ſont preſque toujours écraſés. Que fait-on pour les dédommager de leurs pertes ! Dans ces honteuſes négociations, ils ſont ou vendus, ou ſacrifiés ! Qui ſonge à venger leur outrage, & à faire parler les droits de la juſtice !

Si les peuples ſont écraſés dans ces chocs continuels de nation à nation, ſi à peine ont-ils réparé les malheurs d'une guerre, qu'ils ſont replongés dans une autre guerre, ſont-ils plus heureux dans leur adminiſtration intérieure ? Quel eſt dans toute l'Europe le peuple dont on puiſſe envier le ſort ? Sera-ce l'indolent Eſpagnol, avec ſes prêtres & ſes moines, ſes préjugés, & plus que tout cela, ſon gouvernement ? Sera-ce le Portugais, auſſi ignorant que ſuperſtitieux, & ſous la tutele tyrannique de ſon clergé & de l'Angleterre ? Sera-ce le Pruſſien, dans ſon eſclavage militaire ? l'Allemand, ſous ſes maîtres nombreux ? le Polonais, ſous le deſpotiſme des nobles ? le Danemarck & la Suède, où le gouvernement engloutit la ſubſtance des peuples ? la Moſcovie avec ſon luxe encore barbare & ſon eſclavage ? l'Italie, avec ſa miſère & ſes palais ? la France enfin ? O ma patrie ! Repouſſé par le luxe révoltant des villes, je vois dans les terres les plus fertiles, des infortunés à demi vêtus, dont l'air miſérable ſemble me dire : *j'ai faim !* Et cependant quel peuple pourroit-être plus heureux ! C'eſt dans la Suiſſe, c'eſt en Hollande, en Angleterre, dans les républiques, enfin par-tout où régne la liberté & de bonnes loix, que je vois des peuples heureux ! c'eſt-là que l'induſtrie force une terre ſauvage à devenir féconde ! c'eſt-là que les hommes connoiſſent leurs droits, & que l'accord de toutes les volontés tendent au bien général ; c'eſt-là ſeul que règne le patriotiſme, parce qu'il ne peut exiſter que dans les lieux où il y a une patrie.

De toutes les parties du globe, celle cependant où les peuples ſont moins eſclaves, & par conſéquent moins malheureux, c'eſt l'Europe. Les ſciences, les arts y retardent les progrès de l'eſclavage. On ne perſuaderoit pas aiſément à des peuples éclairés, qu'il faut tout ſacrifier aux capriees d'un ſeul. Les hommes d'ailleurs ſont plus doux, les gouvernemens plus tempérés, les loix plus ſages. Et cependant on voit avec douleur que toutes les monarchies ont une marche lente & imperceptible, qui tend au deſpotiſme. Rien ne m'empêcheroit de croire que la malheureuſe Europe ne fût tôt ou tard réduite au ſort de preſque toutes les nations de l'Aſie. Une des plus puiſſantes républiques, une des plus fières nations, la Hollande, l'Angleterre, s'amoliſſent déjà, s'énervent, & ſemblent travailler de jour en jour à ſe donner des fers ! Que ces deux peuples ſoient enchaînés, par la plus douce même des monarchies, & c'en eſt fait de la liberté de l'Europe.

En parlant des loix civiles, ne doit-on pas s'étonner que des peuples inſtruits conſervent dans leur légiſlation tout ce qui caractériſe encore les ſiècles de barbarie ? En vain les arts & les ſciences ont-ils fait tant de progrès ? En vain a-t-on ſi bien calculé les droits de l'homme ; quelques états de l'Europe exceptés, on trouve encore par-tout l'empreinte de la tyrannie féodale ? Les bons ouvrages, ſur cette matière, reſtent enſevelis dans les bibliothèques, & ne ſont guères médités que par ceux qui ne peuvent offrir à la patrie que des vœux ſtériles ! Un miniſtre, un magiſtrat, ceux enfin auxquels ils ſemblent principalement deſ-

tinés, ignorent s'ils existent, ou les dédaignent! & c'est par-là que l'ignorance succède à l'ignorance, & la barbarie à la barbarie. Loin d'accueillir ces génies privilégiés qui sont les précepteurs des nations, on les repousse, on les éloigne; & le meilleur, le plus doux des gouvernemens, est celui où l'on ne représente pas comme un homme dangereux, celui qui consacre ses jours à éclairer sa patrie.

Mais l'art cruel de détruire l'espèce humaine, l'art sanglant de la guerre, est celui qui a fait le plus de progrès jusqu'à ce jour. Les gouvernemens, par les plus grandes récompenses, excitent sans cesse l'émulation de tous ceux qui lui consacrent leurs talens. C'est par cette funeste supériorité qu'on a vu les nations les plus nombreuses, les plus belliqueuses, disparoître devant une poignée de soldats. L'Européen a porté par-tout ses arts, sa valeur, son injustice, & a fondé des colonies dans tous les points du globe.

Si l'on considère l'Européen du côté des sciences & des arts utiles, que pourroit-on lui comparer? Les autres peuples les plus célèbres ne sont point sortis des limites & des époques de leur empire; presque tous leurs arts, semblables à un arbre qui ne peut prospérer que dans le sol qui l'a vu naître, ont été concentrés à leurs besoins personnels: l'Européen occupé du présent, cherchant à lire dans l'avenir, n'a point dédaigné les siècles antérieurs. On l'a vu recueillir, avec des peines infinies, les débris des arts, & riche de ces précieuses dépouilles antiques, perfectionner ce que le génie n'avoit pu mûrir encore, ajouter de nouvelles découvertes aux découvertes anciennes, enchaîner par ses calculs la marche des astres, opposer un frein aux élémens, & parcourant toutes les terres, toutes les mers, interroger la nature jusques sous les pôles!... Quelle supériorité n'a-t-il pas sur toutes les nations du monde, par sa marine & son commerce? Lui seul a su se construire des citadelles flottantes, qui, avec la marche la plus rapide, vont porter la terreur chez tous les peuples. Lui seul connoît parfaitement cet art consolateur de les rapprocher tous, & féconder un climat des productions d'un autre climat. Faites un pas sur les mers, parcourez les terres, par-tout vous trouverez ses comptoirs, ses colonies, ses facteurs, ses magasins & ses vaisseaux! Faut-il que tant d'avantages, tant de découvertes, tous ces prodiges de l'industrie humaine, n'aient d'autre but que de tromper des peuples paisibles, de s'enrichir de leurs dépouilles, de les chasser de leur sol paternel, de les réduire dans un odieux esclavage, & de vendre des hommes libres comme on vendroit de vils troupeaux!

On évalue généralement la population de l'Europe à cent cinquante millions, nombre prodigieux, mais bien inférieur cependant à celui des autres parties du monde: l'Asie seule est deux fois, & au-delà même plus peuplée. Quelques écrivains ont prétendu, sans fondement, que la population étoit autrefois plus considérable. Je suis bien éloigné d'admettre ce sentiment. Il suffit pour cela de considérer le nombre & la grandeur des villes, la quantité de bourgs & de villages; le cours des fleuves plus contenu, les canaux creusés pour fertiliser les terres, les campagnes mieux cultivées, les bois abattus, les terres défrichées, les marais desséchés; plus de connoissances dans tous les genres de culture, l'anéantissement de ces petites guerres féodales qui désoloient l'Europe; la manière de combattre beaucoup moins meurtrière, les pestes, les épidémies, & le peu de police pour y remédier, les croisades, les guerres de religion, le fanatisme des prêtres, la tyrannie des seigneurs, l'ignorance, la barbarie, les préjugés, la superstition, & l'esclavage enfin plus dépopulateur que tout le reste! Le nord de l'Europe a été incontestablement plus peuplé, parce que les Romains portant par-tout leurs armes victorieuses, avoient refoulé vers le nord d'innombrables peuplades qui fuyoient l'esclavage. Aujourd'hui le midi est couvert d'un peuple nombreux; les royaumes septentrionaux au contraire sont presque déserts en les comparant à ce qu'ils étoient autrefois. Ils s'en faut bien cependant que cette belle partie du monde soit aussi peuplée qu'elle pourroit l'être. Sans les émigrations nombreuses en Amérique, en Asie, & en Afrique, sans les vexations des gouvernemens, sans une foule d'autres circonstances, &c. Que de millions d'habitans ne pourroit-elle pas nourrir encore! A l'aspect consolant des bonnes lois établies pour le bonheur des peuples, le philosophe feroit des vœux sans doute pour cet excès de population; mais peut-il souhaiter de voir sortir des millions d'êtres du néant, pour en faire des millions de malheureux!

Quant aux langues que l'on parle en Europe, on ne peut guères les considérer que comme un melange de toutes les langues anciennes. Dans la plupart on y trouve encore les débris récens du Grec, du Latin, de la langue Celtique, &c. le Gothique, la langue des Francs, le plat Allemand & le Scandinavien ont tiré leur origine des langues Suédoises & Danoises, qui devoient beaucoup au Grec & au Latin. Cette langue gothique ressembloit beaucoup à celle que l'on parle encore aujourd'hui dans l'Irlande & dans quelques districts de la province de Thallande, en Suède. La langue des Fioniens & celle des Esthoniens en diffèrent moins que celle des Lapons. La langue Hongroise a quelque rapport avec celle de Fionie. Les Lithuaniens, les Courlandois & les Livoniens ne diffèrent que dans leur dialecte. On parle l'Esclavon, à quelques variations près, en Russie, en Hongrie, en Illirie, en Bohême, en Moravie, en Lusace, dans une partie de la Stirie, & de la Carinthie & en Pologne. L'Italien & le Valaisque sont un melange de Latin & d'autres langues. Celle que l'on parle dans plusieurs baillages dépendans

pendans des Grisons, est composée d'Italien & de Latin. L'ancien Celtique ou Gaulois est encore en usage en basse Bretagne, & dans la principauté de Galles. Ce Jargon mélangé avec le Franc, le Gaulois & le Latin, a donné naissance à la langue Française. Anciennement en Espagne on parloit le Cantabre, qui est encore en usage dans les provinces de Guipuscoa, d'Alava & de Biscaye, dans les deux Navarres & dans les terres de Labour & de Soule, situées en France. Mais cette langue ayant été confondue avec les langues Phénicienne, Carthaginoise, Latine, Gothique & Maure, ce mélange produisit l'Espagnol ou le Castillan, que l'on parle aujourd'hui, & dont le Catalan diffère beaucoup plus que le Portugais. La langue Irlandaise est en usage en Irlande, & dans la partie septentrionale de l'Ecosse. La langue Anglaise a pour fondement celles que parloient au cinquième siècle, les Saxons, les Jutlandais, les Frisons, &c. mais les Anglais ont enrichi leur langue aux dépens de toutes les langues du monde, & ce peuple philosophe a adopté les expressions étrangères qui lui manquoient pour exprimer tout ce qu'il avoit à peindre ; par ce moyen l'Anglais sera, tôt ou tard, une des plus riches, des plus énergiques, & des plus variées de toutes les langues. Le Grec moderne que parlent les Grecs de l'Archipel, & ceux qui habitent les autres contrées de la Turquie, est l'ancien Grec corrompu. Le Tartare & le Turc enfin, sont, à quelque chose près, pour ainsi dire, une même langue.

Les différentes religions de l'Europe sont, 1°. le Christianisme, qui se divise en Christianisme du rit Grec, & en Christianisme du rit Latin : ce dernier se sous-divise encore en une infinité de branches ; telles que les Luthériens, les Calvinistes, &c. 2°. le Judaïsme ; 3°. le Mahométisme, & 4°. le Paganisme. On ne trouve guères de païens que dans le nord, parmi ces contrées sauvages où les Missionnaires n'ont pu encore pénétrer.

Pour donner une idée de la grandeur des différens états de l'Europe, je vais rapporter ici le calcul qu'en a fait Jean-Frédéric Hansen. On doit observer qu'il s'agit de milles quarrés géométriques.

La Russie, non compris la Sibérie.	57,600 mill.
Le royaume de Pologne & le grand duché de Lithuanie	12,900
La Suéde & la grande principauté de Finlande.	12,800
L'Allemagne.	11,236
La Turquie Européenne, avec la Tartarie de Crimée.	10,236
La France.	10,000
L'Espagne.	8,500
Le Danemarck & la Norvège . .	6,100
La Grande-Bretagne & l'Irlande.	6,000
La Hongrie, la Transilvanie, ainsi que les parties de la Croatie & de la Dalmatie, possédées par la maison d'Autriche.	4,760
Le Portugal.	1,875
Naples & Sicile.	1,836
Les états du roi de Sardaigne. . .	1,224
Les Cantons Suisses.	1,090
L'Etat Ecclésiastique.	800
Le royaume de Prusse.	729
Les Provinces-Unies.	625
Le grand duché de Toscane. . .	330
Gênes & Corse.	290
Les états du duc de Modène. . .	90
Ceux du duc de Parme.	90

Les mers qui entourent l'Europe, sont :

I. La mer Occidentale, qu'on nomme aussi *mer Atlantique*. Elle est située entre l'Europe, l'Afrique & l'Amérique, en s'étendant d'un côté vers la mer du Nord, & de l'autre vers le Sud, jusqu'à la mer d'Ethiopie. Elle reçoit encore plusieurs autres noms particuliers selon les différentes provinces qu'elle touche : on appele *mer de Biscaye*, ou d'*Espagne*, la partie qui baigne les côtes de ce royaume : près de la Guienne en France, on l'appele *mer d'Aquitaine*, ou *plutôt mer de Guienne*. Entre la France & l'Angleterre, elle porte le nom de *mer Britannique ;* entre l'Angleterre & l'Irlande celui de *mer d'Irlande*.

La partie la plus étroite entre Douvre & Calais, que l'on nomme *la Manche* ou *le Canal*, n'a, suivant Picard & de la Hire, que vingt-un mille trois cent soixante-neuf perches de France ; c'est de-là qu'on l'a appelée *pas de Calais*.

Plusieurs savans prétendent, avec beaucoup de fondement, qu'il y avoit anciennement un isthme qui joignoit l'Angleterre à la France, & qui aura été détruit par la fureur des flots ou par quelque tremblement de terre. On peut lire sur cet objet la dissertation de M. Desmarets qui a remporté le prix à l'Académie d'Amiens.

II. La mer Germanique est cette partie de l'Océan qui est située entre la Grande Bretagne, les Provinces-Unies, l'Allemagne, le Danemarck & la Norvège. On la nomme aussi *mer du Nord*, *mer d'Ouest*, & près de la Jutlande elle est appelée *mer Cimbrique*.

Cette mer est sujette au flux venant d'orient, & au reflux venant d'occident. Près de la Norvège le flux fait ordinairement monter les eaux depuis quatre jusqu'à six pieds, & tout au plus jusqu'à huit pieds. Mais en Angleterre & aux Provinces-Unies où le canal gonfle les eaux, elles montent bien davantage. Les eaux de cette mer ont beaucoup plus de parties salines que celles de la mer Orientale ; elles déposent beaucoup de sel dans les creux des rochers, sont grasses, & donnent le soir une lueur que les marins appellent *Morild*.

Les productions remarquables de la mer du Nord sont, 1°. le tang, *alga* en latin, plante de couleur verte ou brune, longue depuis deux aunes jusqu'à dix. Les Norwégiens l'employent avec succès pour engraisser leurs terres, & dans les provinces septentrionales elle sert à la nourriture du bétail: 2°. l'arbre de mer; il prend racine dans un fond de cent jusqu'à deux cents brasses d'eau, ce qui est cause qu'il est très-difficile de l'arracher entièrement. On juge de sa grandeur & de sa grosseur par quelques branches qui ont jusqu'à sept pouces de diamètre. Cette mer est très-orageuse, & cause souvent des ravages considérables, par ses débordemens.

Les eaux de cette mer qui sont dans la partie septentrionale de la Jutlande, des îles de Fünen & de Séélande, & qui mouillent les côtes de Suède & de Norwège, sont très-abondantes pour la pêche des harengs. C'est près des montagnes de la Jutlande que commence un ban de sable très-dangereux.

III. La mer Orientale ou Baltique, en Allemand *Ostée*, est un grand golfe situé entre le Danemarck, l'Allemagne, la Prusse, la Courlande, la Russie & la Suède. On remarque que dans le tems des vents du nord, les eaux de cette mer deviennent douces jusqu'à un certain point. Elles ont en général peu de sel, parce qu'elles reçoivent beaucoup de fleuves. La plus grande profondeur de cette mer ne va guères au-delà de cinquante toises. Des savans ont observé que dans un espace de cent ans, les eaux sont tombées d'environ quarante-cinq pouces géométriques. La pêche est très-considérable. Lorsque cette mer est agitée, elle jète sur les côtes de Prusse & de Courlande de l'ambre jaune. Elle est divisée près de la Suède en deux golfes; savoir, le golfe de Bothnie, & le golfe de Finlande. La mer Baltique forme un troisième golfe qui est appelé *golfe de Livonie* ou de *Riga*.

IV. La grande mer du Nord, *Nordmer*, *Oceanus septentrionalis*, plus haut vers le nord. Elle est très-abondante en plusieurs espèces de poissons fort gras, parmi lesquels est le hareng, dont une quantité prodigieuse se retire tous les ans dans la mer Germanique. L'on y trouve également beaucoup de bois flotté qui ne peut venir que des fleuves de l'Amérique septentrionale qui se jètent dans cette mer. Une partie de cette mer, depuis la nouvelle Zemble, jusques aux montagnes de Tschuket, est nommée *mer Glaciale*, à cause des énormes montagnes flottantes de glaces qu'on y trouve pendant presque toute l'année.

Plusieurs savans ont observé que ses eaux diminuoient & qu'elles s'étendoient autrefois davantage vers le Sud. Les preuves existent dans les débris de toute espèce & les dépouilles d'animaux qu'elle a laissés sur des montagnes trop élevées pour que le flux ni les vagues puissent jamais y atteindre.

Presque toutes les nations de l'Europe ont fait jusqu'à présent des tentatives inutiles pour se frayer par cette mer un chemin vers les Indes: les navigateurs les plus intrépides n'ont pu avancer que jusqu'au 80e degré septentrional; nombre d'îles dont cette mer est embarrassée, les montagnes flottantes de glaces qui retardent la marche des vaisseaux, & qui les menacent continuellement de les briser, seront toujours des obstacles invincibles à la découverte de ce passage.

V. La mer Noire, *mare Nigrum*, *pontus Euxinus*, & *Cara denghis* par les Turcs, communique à la Méditerranée, & peut avoir trois mille huit cent milles anglais de contour, ou environ mille trois cents lieues de france. Elle est ainsi nommée parce qu'elle est beaucoup plus orageuse qu'aucune autre mer. On y rencontre aussi beaucoup de basfonds; la vague élevée & courte bat le vaisseau de tous côtés, & on n'y trouve pas de bons ports. Ses eaux sont plus douces que toutes les autres eaux de mer, & elles gèlent en hiver. Vers le nord elle communique à la mer d'Azof par le détroit de Caffa.

VI. La mer d'Azof s'étend depuis la Tartarie de Crimée jusqu'à Azof. On la nomme aussi la mer de Zabache; les anciens la nommoient *Palus méotides*. On observe que la grande quantité de fleuves qui s'y jètent rend les eaux si bourbeuses, qu'elle devient de jour en jour moins propre à la navigation.

VII. Vers le sud-oueſt, la mer Noire se jète, par le Bosphore de Thrace, dans la Propontide, aujourd'hui la mer de Marmora, du nom d'une de ses îles. Elle communique, par l'Hellespont, à l'Archipel, autrement dit mer Egée, que les Turcs nomment *mer Blanche* & *mer des Isles*. Elle renferme en effet beauboup d'îles fameuses, & est une partie de la mer Méditerranée. La mer Adriatique, ou golfe de Venise, est le plus remarquable des golfes de la Méditerranée. Celle-ci communique à la mer Atlantique par le détroit de Gibraltar. Ce détroit peut avoir neuf milles espagnols de longueur, sur quatre de largeur. La mer Méditerranée reçoit des accroissemens d'eau très-considérables par le nombre de grands fleuves qui viennent s'y jetter des trois parties du monde, ainsi que par la grande quantité d'eau que l'Océan y décharge, & toutes celles qui viennent de la mer Noire; cependant cette mer est beaucoup plus basse que l'Océan, & les évaporations y sont incomparablement plus fortes qu'aux autres mers, ce qu'on doit attribuer sans doute au grand nombre de volcans qui l'environnent. Le flux & reflux ne s'y fait presque point sentir; il est remarquable cependant dans le détroit de Messine, & dans le golfe Adriatique. On a remarqué dans la Méditerranée un mouvement, ou une pente qui va de l'orient à l'occident, & un courant considérable, qui part de l'Océan, & se jète dans la Méditerranée, rase les côtes d'Espagne, celles d'Ita-

lie, entre dans la mer Adriatique ; tire au nord-oueſt vers le rivage & les îles de Dalmatie, tourne dans l'angle de cette mer près de Veniſe, revient deſcendre le long des côtes orientales de l'Italie, ſe jète vers les côtes d'Afrique & remonte vers l'occident.

On voit quelquefois dans la Méditerranée une eſpèce de gros poiſſons qui, vraiſemblablement ſont des petites baleines. On en apperçoit des côtes à Piſe & à Chioza. En 1723, un de ces monſtres s'égara dans le canal de Peſaro. La pêche des ſardines eſt très-abondante dans la mer Adriatique. On y trouve auſſi du corail, auſſi bien que dans pluſieurs autres parties de la Méditerranée.

Je ne ſais ſi l'on a raiſon de partager le monde en quatre parties, dont l'Europe en fait une ; du moins cette diviſion ne paroît pas exacte, parce qu'on n'y ſauroit renfermer les terres arctiques & les terres antarctiques, qui, bien moins connues que le reſte, ne laiſſent pas d'exiſter, & de mériter une place ſur les globes & ſur les cartes.

L'Europe eſt appellée *Celtique* dans les tems les plus anciens. Sa ſituation eſt entre le 9e & le 93e degré de *longit.*, & entre le 34e & le 73e de *latit.* (*Article de M.* MASSON DE MORVILLIERS.)

EUROTAS, rivière du Péloponèſe, fameuſe à pluſieurs égards, & en particulier pour avoir baigné les murs de Sparte. On l'appelle aujourd'hui *Vaſilipotamos.*

Ce fleuve eſt toujours tellement ſemé de roſeaux magnifiques, qu'il ne faut pas s'étonner qu'Euripide, dans ſon *Hélene*, le ſurnomme *Callidonax.* Les jeunes Spartiates en faiſoient uſage pour coucher deſſus, & même on les obligeoit d'aller les cueillir avec leurs mains ſans couteau & ſans autre inſtrument : c'étoit-là leurs matelas & leurs lits de plume.

L'Eurotas eſt encore, comme dans les beaux jours de la Grèce, couvert de cygnes d'une ſi grande beauté, qu'on ne peut s'empêcher d'avouer que c'eſt avec raiſon que les poëtes lui ont donné l'épithète d'*Olorifer* :

> *Taygetique phalanx, & oloriferi Eurotæ*
> *Dura manus.* . . . . . dit Stace.

Autrefois cette rivière ſe partageoit en pluſieurs bras ; mais aujourd'hui on ſeroit bien embarraſſé de diſcerner celui qui s'appelloit Euripe, c'eſt-à-dire, ce canal où ſe donnoit tous les ans le combat des Ephebes ; car le Vaſilipotamos n'eſt guère plus gros en été près de Miſitra, que ne l'eſt la rivière des Gobelins à Paris.

Mais admirons ſur-tout la deſtinée de ce fleuve, par ce qu'en a dit Séneque. *Hanc Spartam Eurotas amnis circumfluit, qui pueritiam indurat, ad futuræ militiæ patientiam* : les Lacédémoniens y plongeoient leurs enfans, pour les endurcir de bonne heure aux fatigues de la guerre, & les Turcs s'y baignent dans l'eſpérance de gagner le royaume des cieux. (*R.*)

EUSTACHE (l'île de Saint), île de l'Amérique ſeptentrionale ; c'eſt la plus forte des Antilles, par ſa ſituation. Elle eſt au n. o. de Saint-Chriſtophe, avec un bon port. Ce n'eſt proprement qu'une montagne qui s'élève en pain de ſucre, & dont le ſommet eſt excavé en forme de vallon.

Saint-Euſtache n'a que deux lieues de long & une de large. Des François chaſſés de Saint-Chriſtophe s'y réfugièrent en 1629, & l'abandonnèrent quelque tems après, peut-être parce qu'il n'y avoit d'autre eau potable que celle des citernes. Elle appartient aux Hollandois, auxquels elle avoit été enlevée dans cette guerre par les Anglois. *Long.* 316, 40 ; *lat.* 17, 40. (*R.*)

EUSUGAGUEN, ville forte de la province d'Héa, au royaume de Maroc, en Afrique. Ses habitans ſont d'un commerce tres-difficile : cependant on tire d'eux du miel & de la cire. (*R.*)

EUTHIN. *Voyez* EUTIN.

EUTIM, ou EUTHIM, étoit un ſiège épiſcopal de l'Arabie, ſous Boſtra métropole, que la notice épiſcopale de 1225, appelle *Eutimium.* (*R.*)

EUTIN, ville d'Allemagne, dans le Holſtein, au cercle de baſſe-Saxe. C'eſt la réſidence de l'évêque de Lubeck. La ville eſt petite, mais elle eſt agréablement ſituée ſur un lac très-poiſſonneux. Le palais épiſcopal eſt fort beau. Il s'y trouve une égliſe collégiale luthérienne, dans le voiſinage de la paroiſſiale catholique. Elle eſt à 8 lieues de Lubeck. (*R*)

EVAUX, ou EVAON, petite ville d'Auvergne, chef-lieu de la baronnie de Combrailles, & celui d'une élection, avec un grenier à ſel, une maréchauſſée, & une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint Auguſtin. Elle eſt ſituée ſur une hauteur, & elle eſt remarquable par des eaux minérales qui fourniſſent d'excellens bains. Cette ville eſt à 8 lieues de Montluçon. *Long.* 20, 10 ; *lat.* 56, 15. (*R*)

EVESHAM, bonne & ancienne ville d'Angleterre, dans la province de Worceſter, ſur la rivière d'Avon, qui lui donne un port, où peuvent entrer d'aſſez groſſes barques. Une abbaye de Bénédictins faiſoit autrefois la réputation principale de cette ville ; aujourd'hui on la conſidère à de meilleurs titres : elle a deux égliſes paroiſſiales, deux écoles bien inſtituées & bien fréquentées ; des fabriques de bas très-renommés, & des environs très-fertiles en grains & en fourrages : elle fournit deux membres à la chambre des communes. La bataille que Simon de Montfort, comte de Leiceſter, perdit avec la vie, l'an 1263, contre le prince Edouard, fils du roi Henri III, fut livrée proche d'Evesham. *Long.* 15, 35 ; *lat.* 52, 10. (*R.*)

EVIAN, petite ville du duché de Chablais, en Savoie, ſituée ſur le lac de Genève. Elle a deux

églises paroissiales, & deux couvens. En 1536 elle fut prise par la république de Valais, qui la rendit en 1569. Elle est à 9 lieues e. n. e. de Genève, & 4 s. s. o. de Lausanne. *Long.* 24, 15; *lat.* 46, 23. (*R.*)

EVOLI, ou EBOLI, très-petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, avec titre de principauté. (*R.*)

EVORA, capitale de l'Alentéjo, en Portugal. *Long.* 10, 25; *lat.* 38, 28.

La ville est un peu élevée au-dessus de la vaste plaine qui l'environne, & qui est couronnée de montagnes. Sa population est de douze mille habitans. Elle a cinq paroisses, vingt-deux cloîtres & collèges, & plusieurs hôpitaux. On l'a fortifiée assez récemment de douze bastions, & de deux demi-bastions. L'ancien évêché de cette ville érigé en archevêché en 1540 a pour suffragans les sièges d'Elvas & de Faro. Cette ville nommée autrefois *Ebora & Elbora*, est pourvue d'une université. Son district est de quinze paroisses. Elle est à 24 lieues s. e. de Lisbonne, 52, n. o. de Séville, & 20 s. o. d'Elvas. (*R.*)

EVORA-DE-MONTE, très-petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, assise sur un roc. Le nombre de ses habitans est de huit cents, & il se trouve quatre paroisses dans son district. Elle est remarquable par la bataille que les Portugais y gagnèrent sur les Espagnols en 1663. (*R.*)

EVREUX, *Ebroice*, *Mediolanum Aulercorum*, *Civitas Ebroicorum*, *Civitas Evaticorum*, ville de France, dans la haute-Normandie, située sur l'Iton. *Long.* 17, 48, 39; *lat.* 49, 1, 24.

Cette ville ancienne, avec titre de comté-pairie, appartient au duc de Bouillon. Elle a un gouverneur particulier & un commandant. C'est le siège d'un évêché & d'un baillage. Il s'y trouve une élection, une maîtrise particulière des eaux & forêts, neuf paroisses, deux abbayes, dix autres couvens de l'un & de l'autre sexe, & un séminaire. L'évêque est suffragant de Rouen. Son diocèse comprend quatre cens quatre-vingt-cinq paroisses. Ses revenus annuels sont de 30,000 livres. La cathédrale est un très-bel édifice, & les dignitaires du chapitre ont le droit de porter la soutane rouge. Le commerce de cette ville consiste en draperies, toiles, grains. Elle est à 4 lieues de Louviers, 5 de Vernon, 8 de Dreux, 10 de Mantes & de Rouen, & 22 n. o. de Paris. (*R.*)

EVRON, gros bourg de France, dans le Maine, avec une abbaye considérable de Bénédictins, qui vaut au titulaire 6500 liv. Il est à 4 lieues s. e. de Mayenne. Il s'y tient des foires & des marchés très-fréquentés. (*R.*)

EVROUL (Saint), bourg de France, en Normandie, au diocèse de Lisieux, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 2400 liv. (*R.*)

EXCESTER, ou EXETER, ville d'Angleterre, située sur la rivière d'Ex. *Long.* 14, 10; *lat.* 50, 52.

Cette ville, capitale de la province de Devonshire, est une des plus considérables d'Angleterre, par sa grandeur, sa richesse, & sa beauté. Elle est d'ailleurs très-bien fortifiée. Elle a le titre de comté, & ce fut la résidence des rois Saxons. Elle consiste en trois principales rues, qui aboutissent à une place publique. La grande rue est large, droite, & formée de maisons gothiques. Cette ville est le siège d'un évêché. La cathédrale est de la plus grande beauté. Depuis que le comte de Devonshire a comblé la rivière, au-dessous de la ville, le commerce & les manufactures qui y étoient sur un pied florissant, y tombent journellement. Le nouveau canal que les habitans ont creusé ne porte que des barques. Elle envoie deux députés au parlement. Son évêché est suffragant de Cantorbéri. Elle est à 14 li. e. de Dorchester, 12 n. e. de Plimouth, & 47 s. o. de Londres. (*R.*)

EXETER, ou EXCETER. *Voyez* EXCESTER.

EXIJA, ou ECIJA, ville de l'Andalousie en Espagne, située sur le Xenil. *Long.* 13, 23; *lat.* 37, 22.

Cette ville est peuplée d'environ huit mille habitans. Elle a six paroisses, dix couvens d'hommes, six de femmes, & cinq hôpitaux. Elle fut autrefois épiscopale, & beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle est dans un pays fertile, & abondant en pâturages, à 12 li. s. o. de Cordoue, & 18 e. de Séville. (*R.*)

EXILLES, petite ville de Piémont, dans le Briançonnois, prise par le duc de Savoie en 1708. Elle est située sur un rocher, avec quatre bastions & un château fortifié, dans la vallée d'Oulx, & près de la Doire. La paix d'Utrecht en a confirmé la possession au duc de Savoie. C'est un passage important, qui conduit de Briançon à Suze par le mont-Genèvre. Elle est à 3 lieues s. o. de Suze, 10 n. o. de Pignerol, & 15 n. e. d'Embrun. *Long.* 24, 35; *lat.* 45, 5. (*R.*)

EYBENSCHITZ, petite ville de Moravie, sur la rivière d'Igla. (*R.*)

EYBENSTOCK, ville baillivale d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, & dans l'Ertzgeburg, à un quart de lieue de la rivière de Mulde, sous la préfecture de Schwartzenberg. Elle est de trois cent vingt maisons, & tous ses habitans sont occupés, soit au travail des mines, soit à celui des dentelles. Son voisinage abonde en métaux & en minéraux; il fournit des améthystes, des topazes, de l'opal, de l'aquamarin, du bon aimant, & un beau quartz transparent: un état du produit en fer & en étain pour l'an 1748, porte que l'on en tira pour lors au-delà de six mille charges du premier, & de trois cent quatre-vingt treize quintaux du second: il s'y fabrique aussi par milliers des plaques de fer blanchi, dont le débit ordinaire est à Leipsick, à Hambourg, à Amsterdam & à Londres. Cette ville est du nombre de celles qui ont séance & voix dans l'assemblée des états du pays. (*R.*)

EYMET, petite ville de France dans le Périgord. Elle eſt ſituée ſur le Drot. Le pays d'alentour eſt aſſez fertile en grains, vins, fruits & pâturages. (*R.*)

EYMOUTIERS. *Voyez* ESMOUTIERS.

EYNDOVEN, ville du Brabant Hollandois, aux Pays-Bas. Elle eſt ſituée ſur la Domel. *Long.* 23, 5; *lat.* 51, 28.

Cette ville, du pays de la généralité, eut autrefois quelques fortifications; aujourd'hui elle eſt ouverte. La fabrique des toiles en fait la principale richeſſe. La maiſon de Naſſau-Orange en eſt propriétaire. Elle eſt à 5 lieues ſ. e. de Bos-le-Duc. (*R.*)

EYNEZAT, petite ville de France, en Auvergne. Elle eſt la généralité de Riom. (*R.*)

EZAGUEN, ville de la province d'Habat, au royaume de Fez, en Afrique. Elle eſt dans un terroir fertile en vins, à 23 lieues de Fez. (*R.*)

EZZAB, province d'Afrique, au royaume de Tripoli. Elle commence à l'occident, au-delà des montagnes de Garian & de Biniguarid, & finit vers une rivière qui la ſépare de Meſrata, & ſe jète dans la mer du côté de l'orient. La contrée d'Ezzab produit peu de bled, mais beaucoup de dates, d'olives & de ſafran. Ce ſafran eſt tellement eſtimé au Caire, qu'il s'y vend le tiers plus que celui qui croît ailleurs. (*R.*)

FAABORG. *Voyez* FAARBOURG.

FAARBOURG, ville de Danemarck, sur la côte méridionale de l'île de Fionie, dans un lieu bas, mais fertile, & au voisinage d'un golfe, dans lequel sont deux petites îles qui renferment chacune une église. Cette ville a un port des plus médiocres, & en même tems des plus fréquentés du pays, à cause du grand commerce de grains & de denrées qui s'y fait. Elle est dans le baillage de Nybourg, avec un hôpital bien doté. (*R.*)

FABREGUES, petite ville de France, dans le bas-Languedoc. Elle est à deux lieues de Montpellier. (*R.*)

FABRIANO, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, & en particulier dans la marche d'Ancone. Elle a une église collégiale, neuf couvens d'hommes, & neuf de femmes. Le papier qui s'y fabrique est très-estimé. *Long.* 30, 38; *lat.* 43, 18. (*R.*)

FACATA, ville & port de mer du Japon, dans l'île de Xitno. Ce fut dans cette ville que l'empereur Tayeo-Sama fit publier, en 1585, le premier édit contre les Chrétiens. (*R.*)

FACH, ou VACH, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans le landgraviat de Hesse-Cassel, au confluent de l'Ulster & de la Werra. Elle n'est pas grande, mais étant située aux confins de la Thuringe, sur la route ordinaire de Francfort à Léipsick, elle est considérable par ce passage & par le péage que l'on y paie. Un bailli du pays y tient son siège, auquel ressortit aussi la ville du Waldkappel. On y compte trois cent cinquante maisons. *Long.* 27, 35; *lat.* 50, 55. (*R.*)

FAENZA, ancienne ville d'Italie, dans l'état de l'église & dans la Romagne, sur la rivière de Lamona, sur la voie Flaminienne. Elle est renommée par la vaisselle de terre émaillée que l'on y a inventée, qui porte son nom, & qui depuis a été imitée & perfectionnée en France, en Angleterre, en Hollande & ailleurs : mais ce qui a le plus contribué à donner de la réputation à la vaisselle de terre de Faënza, qu'on nomme en Italie la *majolica*, c'est que des peintres du premier ordre, comme Raphaël, Jules Romain, le Titien, & autres, ont employé leur peinceau à peindre quelques-uns des vases de faience de cette ville, qui sont, par cette raison, d'un très-grand prix. Faenza a encore la gloire d'être la patrie du fameux Torricelli. *Long.* 29, 28; *lat.* 44, 18.

Jusqu'à Constantin-le-Grand, elle se nomma *Flavia*; elle prit alors celui de *Faventia* par ordre de l'empereur, qu'elle avoit toujours favorisé, & c'est de ce nom que s'est formé, par corruption, son nom moderne de *Faënza*. Toutes les rues en sont étroites, à la réserve d'une grande qui la traverse. La place est assez belle; sa fontaine & la tour d'horloge y font ornement. Les Goths la ruinèrent, & après qu'elle se fût rétablie, les Bolonois s'en emparèrent : après avoir été successivement libre, du domaine de différens seigneurs, & même des Vénitiens, le pape Jules II en fit la conquête sur ces derniers, en 1509, & depuis ce tems elle a fait partie de l'état de l'Eglise. Faënza a des églises très-propres. Sa cathédrale est un édifice moderne, surmonté d'un grand dôme. L'évêché est suffragant de Ravenne. Cette ville est à 8 lieues s. o. de Ravenne, 4 n. o. de Forli, & 4 s. e. d'Imola. (*R.*)

FAHLUN, FALUN, ou COPARBERG, ville de Suède, dans la Dalécarlie & dans un district qui porte, par excellence, le nom de *Kopparberg*, à cause des grandes mines de cuivre qu'il renferme. Elle est flanquée de deux montagnes, & de deux lacs, & aboutit, à son occident, à la plus ancienne & la plus fameuse des mines de cuivre du royaume, laquelle a trois cent cinquante aulnes de Suède de profondeur, & qui a produit, année commune, jusqu'à soixante-un mille quintaux de ce métal : mais elle est bien diminuée depuis 1750, & elle n'en donne pas aujourd'hui la quatrième partie. Cette ville, qui prend à la diète la quinzième place dans l'ordre des villes, est d'une vaste enceinte & fort peuplée. Ses rues sont toutes bien tracées, mais elles ne sont ordinairement formées que des bâtimens de bois. Deux églises y sont bâties de pierre, & sont couvertes de cuivre; l'une a même des portes d'airain, & sa tour est très-élevée. Son hôtel-deville est aussi de maçonnerie, & comprend par cette raison, avec les appartemens nécessaires à ses divers conseils & tribunaux, une cave publique, un magasin pour les grains, & une apothicairerie. Il y a d'ailleurs dans cette ville une très-bonne école, & nombre de fabriques, d'où sortent par multitude des ouvrages en cuivre de toutes espèces. Elle a une manufacture de draps, une filerie de coton & une fabrique de pipes.

Cette ville renferme mille deux cent cinquante maisons, & près de sept mille habitans. Elle a deux places, dont l'une est grande & régulière. Elle est à 12 li. o. de Gevali. *Long.* 33, 25; *lat.* 60, 3. (*R.*)

FAIRFORD, bourg d'Angleterre, dans la province de Gloçester, sur la rivière de Colne, & au milieu de campagnes où se découvrent de tems en tems des pièces d'antiquités romaines. Il y a une belle église, batie dans le XVe siècle, sous le règne d'Henri VII, & ornée de fenêtres, dont les vitres peintes par Albert Durer, font l'admiration des curieux, après avoir fait celle de Van-Dyk lui-même. Ce précieux ouvrage avoit une toute

autre deſtination que celle d'appartenir au temple de Fairford. Il avoit été fait pour l'une des plus belles égliſes de Rome, & on l'y tranſportoit par mer, lorſqu'il tomba entre les mains des Anglois. Un armateur de Londres s'en empara, & le marchand pour le compte duquel il fut pris, en fit préſent à l'égliſe de ce bourg. (*R.*)

FAISANS (île des), petite île formée par la rivière de Bidaſſoa, qui ſépare la France d'avec l'Eſpagne. Elle eſt à une lieue de Fontarabie. Cette île eſt célèbre par la paix qui y fut conclue en 1659 entre la France & l'Eſpagne, & qu'on nomme la paix des Pyrénées. (*R.*)

FAISE (la), abbaye de France, en Guienne, au diocèſe de Bordeaux. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 5000 liv. (*R.*)

FALAISE, ville de France, dans la baſſe-Normandie, ſituée ſur le ruiſſeau d'Anté, entre Caen & Seez, & bâtie par les Normands, ſuivant l'abbé de Longuerue. Elle eſt renommée dans le pays par ſes fabriques de toiles fines, de ſerges, & autres étoffes légères, par ſon commerce de dentelles, & par la foire de Guibray, l'un de ſes fauxbourgs. Elle étoit déjà connue ſous Guillaume le Conquérant, & elle eſt remarquable par la naiſſance de ce prince, par celle de Roch le Baillif, ſurnommé *la Rivière*, médecin du roi, qui a publié les antiquités de la Bretagne armorique, & encore par la naiſſance de Gui le Fèvre, ſieur de la Boderie, précepteur du duc d'Alençon, frère d'Henri III, très-ſavant dans les langues orientales. *Longit.* ſelon Caſſini, 17 d. 10′, 23″; *lat.* 49 d. 53′, 28″.

Cette ville eſt aſſez grande, bien peuplée, & fort commerçante. C'eſt un gouvernement de place, & le ſiège d'un bailliage. Son nom lui vient de ſa ſituation ſur un rocher. Elle a un château fort, muni de tours & d'un donjon, dont la maçonnerie ſe fait remarquer. Il s'y trouve deux paroiſſes, une abbaye de Prémontrés, deux autres couvens, un hôpital-général, & un hôtel-dieu. La foire de Guibray eſt la plus fameuſe du royaume après celle de Beaucaire. L'ouverture s'en fait le 16 août, & elle dure quinze jours. Elle eſt franche, & il n'y a aucune ſorte de marchandiſes que l'on n'y apporte, tant des provinces de France que de l'étranger, comme joyaux & orfévrerie, merceries, quincailleries, étoffes d'or & d'argent, de ſoie, de laine, de coton, dentelles, épiceries, drogues, quantité de toiles, de fil & de chanvre, qui ſe recueillent ou ſe fabriquent dans le pays; cuirs, chevaux, dont le débit ſe monte à quatre mille annuellement, ſans parler des autres beſtiaux. La plupart des marchands y poſsèdent en propriété des loges fermées. Elle eſt à 3 lieues ſ. e. de Caen, 16 n. o. de Seez, 11 ſ. o. de Liſieux, & 46 o. de Paris. (*R.*)

FALCKENBERG, très-petite ville d'Allemagne, dans la haute-Siléſie, ſur les frontières de la Pologne. Elle a une égliſe de Catholiques & une de Proteſtans. Elle eſt voiſine d'Oppelen, ſur la Stcina, avec un château duquel dépendent vingt villages. (*R.*)

FALCKENBERG, bailliage & château du cercle de Weſtphalie, appartenant au comte de Lipper Dermold. Le duc de Lunebourg y fut priſonnier en 1704. (*R.*)

FALCKENBERG, petite ville maritime de Suède, dans le Halland, ſur la mer Baltique. Elle eſt près d'une rivière de même nom, qui vient du lac Alſungen. Son territoire eſt ſablonneux. La pêche du ſaumon y eſt abondante. On y pêche auſſi du hareng. On prend annuellement dans le fleuve juſqu'à quatre mille ſaumons. Le port qui eſt d'une moyenne grandeur, eſt maintenant preſque entièrement fermé par les ſables. Cette ville a la quatre-vingt-quatorzième place à la diete. *Long.* 29, 55; *lat.* 56, 54. (*R.*)

FALCKENBOURG, ville forte d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la nouvelle marche de Brandebourg, avec un château. Elle eſt ſur la Drague, à 33 li. ſ. de Colberg, & 28 e. de Stetin. *Long.* 33, 30; *lat.* 53, 20. (*R.*)

FALKENBOURG. *Voyez* FAUQUEMONT.

FALCKENSTEIN, bourg & comté d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, aux confins de l'Alſace & de la Lorraine. Les ducs de Lorraine l'acquirent en 1669. Le duc de Lorraine François-Etienne, depuis empereur ſous le nom de François Ier, ſe le réſerva expreſſément, lors de la ceſſion faite en 1735 & 1736 du duché de Lorraine à la couronne de France. Il racheta toutes les prétentions que formoient ſur ce diſtrict quelques maiſons alliées de ſes anciens ſouverains, & il l'a laiſſé à l'empereur Joſeph II ſon fils, qui le poſsède encore aujourd'hui. La religion préférée dans le pays eſt la Luthérienne. Il s'y trouve néanmoins beaucoup de Catholiques. Le lieu qui donne le nom au pays n'eſt qu'un bourg. Le château qui étoit la réſidence des anciens ſeigneurs de Falckenſtein eſt démoli. (*R.*)

FALCKENSTEIN, bourg & château d'Allemagne, dans la baſſe-Autriche. Ses ſeigneurs jouiſſent du droit de battre monnoie. (*R.*)

FALCKENSTEIN, baillage & château d'Allemagne, au cercle de baſſe-Saxe, dans la principauté de Halberſtadt, aux confins du comté de Mansfeld. Il y a pluſieurs autres lieux en Allemagne qui portent ce nom. Il y en a en Bavière, en Suabe, dans la haute-Saxe, dans le duché de Deux-Ponts. (*R.*)

FALCOPIA. *Voyez* FALKIOPING.

FALERNE, *Falernus ager*, territoire d'Italie, dans la Campanie, entre la rivière de Saone & le Vulturne. La plaine étoit fertile en grains, & la montagne en vins très-eſtimés des Romains, & ſi ſouvent célébrés par Horace. Pline rapporte qu'ils n'étoient bons que lorſqu'ils avoient quinze ans; il obſerve que de ſon tems ils commençoient à perdre de leur mérite, parce que les habitans s'attachoient plus à la quantité qu'à la qualité. Il eſt à remarquer que le mont-Maſſique s'appeloit auſſi

quelquefois *mons Falernus*, comme dans ce vers de Martial,

Nec in Falerno monte, major autumnus.
Lib. XII, épig 57. (*R.*)

FALKENBERG. *Voyez* FALCKENBERG.

FALKENBOURG. *Voyez* FALCKENBOURG.

FALKENSTEIN. *Voyez* FALCKENSTEIN.

FALKENOW, ville du royaume de Bohême, dans le cercle de Saatz, sur la rivière d'Egra. Elle appartient aux comtes de Noſtitz, & fournit de la conperoſe, de l'alun & du ſoufre. (*R.*)

FALKIOPING, FALCOPIA, ville de Suède, dans la Weſt-Gothie, & dans la préfecture de Scarabourg, dans une contrée fertile, mais entiérement dépourvue de bois. C'eſt la quatre-vingtième de celles qui ſiégent à la diète. Ce fut ſous ſes murs que la reine Margueritte vainquit & fit priſonnier, l'an 1388, le duc Albert de Mecklenbourg, qui qui avoit été déclaré roi du pays, & qui fut alors dépoſé. (*R.*)

FALKIRCK, bourg d'Ecoſſe, dans la province de Sterling. Il eſt connu par la défaite que les troupes royales d'Angleterre, marchant contre les rébelles, en janvier 1746, eſſuyèrent dans ſon voiſinage. Il eſt encore remarquable par la bataille qui s'y donna en 1746, entre l'armée du prince Edouard, & celle des Anglois. Ce bourg, ou petite ville eſt à 9 lieues d'Edimbourg. (*R.*)

FALKLAND, bourg d'Ecoſſe, dans le comté de Fiſe, à l'entrée de campagnes fertiles. Il eſt décoré d'un palais bâti par l'un des anciens rois du pays. Il eſt ſur l'Eiden, à 7 lieues n. d'Edimbourg, & 116 de Londres. *Lat.* 56, 17. (*R.*)

FALKLAND (îles), ou ISLES MALOUINES, îles de l'Amérique méridionale, au nord-eſt du détroit de Magellan. Elles appartiennent aux Eſpagnols. (*R.*)

FALKSEN, village ſur les bords du Pruth en Moldavie, entre Jaſſi & le Danube, où fut conclu le traité de paix entre le czar Pierre & les Turcs, en 1711, après la terrible bataille de Pruth perdue par les Ruſſes. Ce fut Catherine, épouſe du Czar, qui le tira de ce mauvais pas. (*R.*)

FALLERSLEBEN, petite ville ou bourg du cercle de baſſe Saxe, dans la principauté de Lunebourg. C'eſt le ſiège d'un baillage & d'une ſurintendance. (*R.*)

FALLEY, château & comté de la haute Bavière, dans la régence de Munich. (*R.*)

FALLINGBOSTEL, baillage conſidérable du cercle de baſſe Saxe, dans la principauté de Lunebourg, & en particulier dans le Heidmarck. (*R.*)

FALMOUTH, ville & port d'Angleterre ſur la côte méridionale de Cornouailles. Falmouth ſignifie l'embouchure de la Fale, parce que ce havre eſt l'embouchure de cette rivière. C'eſt un des meilleurs ports d'Angleterre, fortifié par le château des Maudits & le fort de Pendennis, bâtis par Henri VIII. C'eſt de Falmouth que partent les paquebots pour Lisbonne. Il en part deux chaque ſemaine, il en arrive autant de Lisbonne. Ptolomée la déſigne ſous le nom de *Oſtium Cenionis*. Son port eſt ſûr par tous les vents. Elle eſt à 75 lieues ſ. o. de Londres. *Long.* 12, 36; *lat.* 50, 15. (*R.*)

FALSTER, petite île de la mer Baltique, au royaume de Danemarck, abondante en grains; Nicoping en eſt la capitale. On y recueille beaucoup de bled & de fruits, & elle eſt ſuffiſamment pourvue de bois. Elle a un bailli commun avec l'île de Laaland, & elle eſt comme elle ſoumiſe à la juriſdiction eccléſiaſtique de l'évêque de Fronée. Elle eſt à un mille de Séelande. Sa longueur eſt d'environ ſix milles, & ſa largeur de trois dans la partie ſeptentrionale. Le gibier y eſt très-abondant. Cette île eſt ordinairement le douaire des reines de Danemarck. On n'y trouve de bonne eau qu'au village de Kipping. *Long.* 28, 30—29, 26. *lat.* 57, 50. (*R.*)

FALSTERBO, petite ville maritime de Suède, dans la Gothie. (*R.*)

FALUN. *Voyez* FAHLUN.

FAMAGOUSTE, anciennement AMMOCHOSTOS, ARSINOE, ville de l'Aſie, ſur la côte orientale de l'île de Chypre, défendue par deux forts, & priſe par les Turcs ſur les Vénitiens en 1571, après un ſiège de dix mois, dont tous les hiſtoriens ont parlé. *Voyez* de Thou, *liv. XLIX;* le Pelletier, *hiſtoire de la guerre de Chypre, liv. III;* Tavernier, *voyage de Perſe;* Juſtinian, *hiſt. Vénet.* &c.

Cette ville, nommée auſſi Magoſa, a un évêque Grec, ſuffragant de Nicoſie. Elle a une moſquée preſque auſſi belle que Sainte-Sophie de Conſtantinople. Elle eſt à 25 li. n. e. de Nicoſie. *Long.* 52 d. 40′; *lat.* 45 d. (*R.*)

FAMINE, petite contrée des Pays-Bas, dans la partie occidentale du comté de Chiny, dans le duché de Luxembourg. On l'appelle indifféremment *Famine* ou *Famenne*. Jules-Ceſar a appelé ſes habitans *Poemani* ou *Phemani*. (*R.*)

FANJAUX, (*Fanum Jovis*) petite ville de France en Languedoc, au diocèſe de Mirepoix, dans un terroir abondant en grains & pâturages. (*R.*)

FANO, *Fanum Fortunæ;* elle fut ainſi appelée à cauſe d'un temple de la fortune qui y fut bâti par les Romains, en mémoire d'une victoire ſignalée qu'ils remporterent ſur Aſdrubal, frère d'Annibal, dans la ſeconde guerre punique, l'an de Rome 547. C'eſt une jolie petite ville maritime d'Italie, dans l'état de l'Egliſe, au duché d'Urbin, avec un évêché qui relève du pape. Cette ville eſt la patrie de deux papes; ſavoir, de Marcel II, qui mourut vingt-quatre heures après ſon élection, le 9 Avril 1555, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné; & de Clément VIII, élu pape en 1592, mort en 1605, ſi connu par l'abſolution de Henri IV, & la création de pluſieurs cardinaux pendant ſon pontificat. Fano eſt ſur le golfe de Veniſe, à

3 lieues

3 lieues s. e. de Pésaro, 8 n. e. d'Urbin; elle est la patrie de Taurellus (Lælius), connu par ses *Pandectæ Florentinæ*, en trois volumes *in-fol.* *Long.* 30 d. 40′; *lat.* 43 d. 53′.

Quoique enclavée dans le duché d'Urbin, elle n'appartenoit pas aux ducs de ce nom; elle fut possédée successivement par la maison de Malatesta, par celle de Sforza, & finalement par le saint-siège, auquel elle est soumise aujourd'hui. Elle a quelques fortifications, & son port peut recevoir de petits vaisseaux. Outre la cathédrale, elle a seize églises paroissiales, neuf couvens de religieux, cinq de religieuses, & un collège de nobles. On y voit un théâtre très-vaste & de belle architecture, & un arc de triomphe en marbre, érigé en l'honneur de Constantin, qui fut fort endommagé par l'artillerie pendant le siège de cette ville en 1463; les inscriptions en sont presque entièrement effacées. Elle a de beaux hôtels & de belles églises, dans lesquelles on trouve des tableaux du Guide, du Guerchin, du Dominiquin. Le théâtre de Fano a quatorze toises de profondeur; il a seize coulisses de chaque côté. La salle a cinq rangs de vingt-une loges chacun. Dans les fêtes triomphales, des chevaux qu'on y faisoit monter ajoutoient à la pompe du spectacle. Depuis plus de cinquante ans on ne s'en sert plus. La partie inférieure de l'arc de triomphe est du tems d'Auguste, & d'un plus beau style que le reste. Les environs de Fano sont charmans. A peu de distance de ses murs est un couvent de Camaldules. (*R.*)

FANTIN, petit état d'Afrique, sur la côte d'Or de Guinée. Il est peuplé, riche en or, en esclaves & en grains. Il est gouverné par un chef appelé *braffo*, & par le conseil des vieillards, qui a beaucoup d'autorité. Les Anglois & les Hollandois y ont des forts. *Voyez* Bosman, *voyage de Guinée*; la Croix, *relation d'Afrique*. Fantin & Annamabo sont les lieux principaux du pays. *Long.* 15 d. 25′; *lat.* 7 d. 10′. (*R.*)

FARAB, petite ville d'Asie, située sur le bord septentrional du Chesel, environ à 15 lieues de la mer Caspienne. Sa *longit.* varie depuis 87 à 89 degrés; sa *latit.* est fixée à 38 degrés. (*R.*)

FARE DE MESSINE (le), *Fretum ficulum*, détroit de la mer Méditerranée en Italie, entre la Sicile & la Calabre ultérieure. On l'appelle souvent le *Fare*, à cause de la tour du Fare, placée à son entrée, au pied du cap Faro; & le Fare de Messine, à cause de la ville de Messine, qui est située sur la côte occidentale, & où on le traverse d'ordinaire. Les habitans de Messine le nomment le canal; sa largeur sous le Fare est à peine de trois milles. La marée est très irrégulière dans ce détroit. Le courant de la mer est beaucoup plus violent quand il est dirigé vers la Grèce, que lorsqu'il se porte en sens contraire. Dans le premier cas, on ne peut traverser le détroit pour passer de Calabre en Sicile, ni le remonter à la faveur du meilleur vent du sud. Ce canal est assez connu par son flux & reflux qui s'y fait avec des variations de six heures en six heures, avec une extrême rapidité; ainsi que par ses courans qui, allant tantôt dans la mer de Toscane, & tantôt dans la mer de Sicile, ont donné lieu à tout ce que les anciens ont dit de Scylla & de Charybde. Ce dernier est un tournant d'eau, que les matelots craignoient beaucoup autrefois, & qu'on affronte aujourd'hui sans péril par le moyen des barques plates. Aujourd'hui, quand il n'y a point de tempête, & sur-tout quand le vent de midi ne souffle pas, la mer est calme au détroit comme ailleurs, & on y peut passer & repasser sans danger. (*R.*)

FARELLONS (île des), île située à l'embouchure de la Selbole, rivière de la côte de Malaguète dans la haute Guinée, abondante en fruits & en éléphans. Elle a environ six lieues de long, au rapport de Dapper; son extrémité occidentale est nommée par les Portugais, *cabo di S. Anna*. Elle est bordée de rochers, & au-devant, c'est-à-dire à l'égard de ceux qui viennent du nord-oueſt, il y a un grand banc de sable nommé *baixos di S. Anna*. *Long.* 5; *lat.* 6, 48, suivant M. de Lisle. Ce géographe la nomme *Massacoye* avec les Hollandois, ou *Farellons*, & marque exactement le cap & le banc de Sainte-Anne. (*R.*)

FAREWELL, cap du Groënland, à la pointe méridionale d'une petite île qui est à l'entrée du détroit de Davis: ce nom qui veut dire, *adieu*, lui fut donné l'an 1616, par le capitaine Munk, navigateur Danois, envoyé par le roi Christian IV à la découverte d'un passage en Asie, par le nord-oueſt. (*R.*)

FARGANAH, ville du Zagathay dans la grande Tartarie, située au nord du Chéser, & capitale d'une province qui porte le même nom. Le pays de Farganah s'étend le long du Chéser, quoiqu'il ne soit qu'à 92 d. de longitude, & à 42 d. 20′ de latitude septentrionale. Selon les tables d'Abulfeda, Vlug-Beighs met la ville de Farganah à 42 d. 25′ de latitude. (*R.*)

FARGEAU (Saint), petite ville de France, dans le gouvernement d'Orléanois, chef-lieu du pays de Puisaye, avec un château & titre de duché. Elle a un baillage & un grenier à sel. Elle est située sur la rive gauche du Loing, à 4 lieues s. e. de Briare, 10 s. o. d'Auxerre, & 38 s. de Paris. *Long.* 20, 40; *lat.* 47, 40. (*R.*)

FARMOUTIERS, petite ville de France, élection de Rosoy, dans la Brie Parisienne, ou Françoise, avec une abbaye de Bénédictines. (*R.*)

FARNRODA, village, château & seigneurie souveraine de haute Saxe, à peu de distance de la ville d'Eisenach, appartenant aux Burgraves de Kirchberg. Cette seigneurie cependant reconnoît la supériorité territoriale des ducs de Saxe Eisenach. Les Burggraves qui y résidoient autrefois, se sont fixés depuis en Westphalie. (*R.*)

FARO, ville de Portugal, au royaume d'Algarve, avec un port sur la côte du golfe de Ca-

dix, & un évêché suffragant d'Evora. Alphonse, roi de Portugal, la prit sur les Maures en 1259 : elle est à six milles sud de Tavira, quatorze e. de Lagos, quarante sud-oueſt d'Evora, neuf de l'embouchure de la Guadiana. *Long.* 9 d., 38′ ; *lat.* 34 d. 54′.

Cette ville est fortifiée à la moderne. Sa population est de 4500 habitans. C'est le siège d'un évêché. Elle a une maison de charité, un hôpital, & quatre convens. (*R.*)

FARO (îles de). *Voyez* FERO.

FARON (Saint), abbaye de France, dans la Brie, hors des murs de la ville de Meaux. Elle est de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 15,000 liv. (*R.*)

FARS. *Voyez* FARSISTAN.

FARSISTAN, province de Perse, bornée par le Kerman à l'e., o. par le Khusistan, s. par le golfe Persique, n. par le Korasan. (*R.*)

FARTACH, royaume ou principauté de l'Arabie Heureuse, qui s'étend depuis le 14e degré de latitude, jusqu'au 16e degré 30′ ; & pour la longitude, depuis 67 degrés 30′, jusqu'au 73e. *Voyez* les *mémoires* de Thomas Rhoë, ambassadeur d'Angleterre au Mogol. Le cap de Fartach est une pointe de terre qui s'avance dans la mer vers le quatorzième degré de latitude nord, entre Aden à l'oueſt, & le cap Falcalhad à l'est. (*R.*)

FASSEN, pays d'Afrique dans la Numidie, situé entre les déserts de Libye, le pays des Nègres & l'Egypte. Sa capitale est à 44 d. de longitude & 26 d. de latitude, selon Dapper, dont le premier méridien passe à la pointe du Cap-Verd. (*R.*)

FAUCIGNI, ou FOSSIGNI, province de Savoie, avec titre de baronie, qui entra par mariage dans la maison de Savoie. Elle a de bons pâturages, & subsiste principalement par le produit de ses bestiaux. Elle se divise en haut & bas Faucigni, contenant dix mandemens & plus de quatre-vingt-dix paroisses. Le Faucigni est dans les hautes Alpes. Cluse en est la capitale. (*R.*)

FAUJAUX. *Voyez* FANJAUX.

FAUQUEMONT, VALKENBOURG, ou FALKENBOURG, *Falconis mons*, petite ville des Pays-Bas, dans la partie du duché de Limbourg, qui est sujète aux états généraux des Provinces-Unies. Elle est composée d'environ cent dix feux. C'est le chef-lieu d'un comté de son nom, que les Hollandois partagent avec la maison d'Autriche. La ville a sa propre régence. Elle est sur la Gueul, à 2 li. e. de Maſtricht, 9 o. de Juliers. *Long.* 23, 38 ; *lat.* 50, 52. (*R.*)

FAUXBOURG : c'est un assemblage d'habitations attenant à une ville, où les habitans ont les mêmes privilèges & la même juriſdiction que ceux de la ville. (*R.*)

FAVAGNANA, ou FAVIGLIANA, *Ægusa* des anciens. Petite île d'Italie d'environ six lieues de tour dans la mer de Sardaigne, sur la côte occidentale de la Sicile, avec un fort appelé *fort de Sainte-Catherine*. *Long.* 30, 20 ; *lat.* 38. (*R.*)

FAVORITE (la), château de plaisance dans le marquisat de Bade, à une demi-lieue de Rastadt. (*R.*)

FAYAL, île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores, d'environ six lieues de longueur, appartenante aux Portugais ; mais elle a d'abord été découverte & habitée par les Flamands. Elle est abondante en bétail, en poisson & en pastel, qui seul y attire les Anglois : le principal lieu où l'on aborde, est la rade de Villa d'Orta. L'extrémité orientale de cette île, est par le 350e degré de longitude, & le milieu sous le 39e degré 30′ de latitude. (*R.*)

FAYENCE, petite ville de France, en Provence, à 4 li. de Grasse, & 6 de Fréjus, près la rivière de Biaison. Il s'y fait de fort belle vaisselle de terre émaillée, qu'on nomme *fayence*. *Long.* 24, 22 ; *lat.* 43, 44 (*R.*)

FAYENCE, ou FAYANCE. *Voyez* FAENZA.

FEARNES, ou FERNS, petite ville d'Irlande, dans le Leinster-Shire, & au comté de Vexford, avec un évêché suffragant de Dublin, à 18 li. s. de cette ville. *Long.* 11, 6 ; *lat.* 52, 23. (*R.*)

FECAMP. *Voyez* FESCAMP.

FEFZA. *Voyez* FISTELLE.

FEHRBELLIN, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la Moyenne Marche, & dans le cercle de Havelland. On y compte cent dix feux. *Voyez* BELLIN. (*R.*)

FELDBERG, petite ville d'Allemagne, située sur un lac, dans la seigneurie de Stargard, au cercle de basse-Saxe, sur les frontières de la Marche. (*R.*)

FELDKIRCH, ou VELDKIRCH, ville d'Allemagne, capitale du comté de même nom, au Tirol, sur l'Ill, à six lieues d'Appenzell, entre le lac de Constance au septentrion, & Coire au midi ; elle a de beaux privilèges. *Long.* 27, 24 ; *lat.* 47, 14. (*R.*)

C'est à Feldkirch que naquit Bernhardi, (Barthélemi) fameux pour avoir été le premier ministre luthérien qui se soit marié publiquement, & qui ait soutenu par ses écrits la condamnation du célibat des prêtres. Son mariage étonna Luther même, quoiqu'il approuvât son opinion ; mais il scandalisa tellement les catholiques, qu'ils cherchèrent à s'en venger : de là vient que des soldats Espagnols étant entrés chez lui, le pendirent dans son cabinet ; heureusement sa femme accourut assez tôt pour le détacher & lui sauver la vie. Il mourut naturellement en 1551, âgé de soixante-quatre ans. Cette ville est voisine du Rhin. Les Italiens la nomment *Campo di San Pietro*. Elle est très-bien bâtie & fort marchande. Ses environs portent de bon vin. C'est le chef-lieu d'un district appellé *Estner*, & la capitale d'un comté de son nom. *Voy.* MONTFORT. (*R.*)

FELDKIRCHEN, petite ville ou bourg d'Al-

lemagne ; avec un baillage , dans la Carinthie. (*R.*)

FELDSBERG. *Voyez* FELDSBOURG.

FELDSBOURG, petite ville de la baſſe-Autriche, près des frontières de Moravie. On la nomme auſſi *Feldsberg*. Elle a un château magnifique. C'eſt le chef-lieu d'une ſeigneurie appartenant aux princes de Lichtenſtein. (*R.*)

FELIU-DE-QUIXOLO, petite ville d'Eſpagne, en Catalogne, avec un port ſur la côte de la Méditerranée, & un château. (*R.*)

FELLETIN, petite ville du gouvernement de la Marche, ſituée ſur la Creuſe, aux confins du Bourbonnois. Elle eſt connue par ſa manufacture de tapiſſeries. Le commerce des beſtiaux y eſt conſidérable. Ses environs ont des eaux minérales. Elle eſt de l'élection de Gueret, avec une juſtice. (*R*)

FELLIN, petite ville de Livonie, dans l'Eſthonie, ſituée ſur un lac & à l'embouchure d'une rivière de même nom. Elle eſt maintenant à l'empire de Ruſſie, par la ceſſion que lui en ont faite les Suédois Elle eſt à 25 li. ſ. e. de Revel, & 18 e. de Pernau. *Long.* 43, 40; *lat.* 58, 22. (*R.*)

FELS. *Voyez* VELS.

FELTRE. *Voyez* FELTRI.

FELTRI, ancienne ville d'Italie, dans la Marche Tréviſane, capitale du Feltrin, avec un évêché ſuffragant d'Udine. Les Vénitiens poſſèdent le Feltrin, & Feltri depuis 1404. Elle eſt ſur l'Aſona, à 12 li. n. de Padoue, 7 ſ. o. de Belluno, 16 n. o. de Veniſe. *Long.* 29, 26; *lat.* 46, 3.

Quoiqu'à quarante milles de la mer, le terrein s'y trouve de la même nature que celui des lagunes de Veniſe. On y voit beaucoup de productions marines, & de pétrifications. M. Odourdi a donné, en 1764, une bonne diſſertation ſur cette matière. *Gall. litt. d'Europe, novemb.* 1764.

Feltri, ou Feltre, a trois couvens d'hommes, & quatre de femmes. Le pays eſt montueux. (*R.*)

FELTRIN (le), *voyez* l'article précédent.

FEMEREN, ou FEMERN, dont enſuite on a fait *Fimbria*, eſt une petite île de Danemarck, dans la mer Baltique, à deux milles du duché de Holſtein. Elle eſt fort fertile en grains & en pâturages. *Long.* 32, 50; *lat.* 54, 30.

Kortholt (Chriſtian), profeſſeur en théologie à Kiel, né dans l'île de Fémeren en 1633, mort en 1694, enrichit l'Allemagne d'un grand nombre de livres, & laiſſa des fils qui marchèrent ſur ſes traces.

Cette île nommée encore *Femarn*, & *Vemern*, & en latin *Fimbria*, *Imbria*, ou *Cimbria Parva*, a deux milles & demi de longueur, & un mille de large. Les pois, le froment & l'orge, y réuſſiſſent à ſouhait. Il n'y a dans toute l'île ni ſources, ni rivières. Anciennement elle étoit occupée par des Vandales & des Slaves. On y compte trois paroiſſes, avec juriſdiction, compoſées de quarante villages, & une ville nommée *Burg*. Le canal, dit de Femarn, ſépare cette île du Holſtein. (*R.*)

FEMI, abbaye de France, dans le Cambreſis, de l'ordre de Saint Benoît. Elle vaut 9000 liv. (*R.*)

FEMMES (île des), petite île de la mer Méditerranée, ſur la côte ſeptentrionale de la Sicile, à 2 li. de Palerme. (*R.*)

FENESTRANGE, petite ville de Lorraine de cent quatre-vingt-treize feux, ſituée ſur la Sarre. Les murs en ſont preſque entièrement ruinés. Elle a une égliſe collégiale & un vieux château. C'eſt le chef-lieu d'un baillage. Elle eſt à 7 li. de Marſal, & 7 ſ. de Deux-Ponts. *Long.* 24, 46; *lat.* 48, 52. (*R.*)

FENESTRELLES, petit bourg dans la vallée des Vaudois ſur le Cluſon, avec une fortereſſe qui appartient au roi de Sardaigne. Elle eſt entre Suze & Pignerol. *Long.* 24, 45; *lat.* 44, 58.

Cette place de Piémont fut priſe en 1708 ſur les François, par le duc de Savoie, à qui la poſſeſſion en fut confirmée par le traité d'Utrecht. (*R.*)

FENIERES, abbaye de France, en Auvergne, diocèſe de Clermont, ordre de Cîteaux. Elle vaut 3000 liv. (*R.*)

FENOUILLEDES (les), petit pays de France, dans le Languedoc, ſitué dans la partie méridionale du diocèſe d'Aleth. Il appartint long-tems aux comtes de Rouſſillon, qui en faiſoient hommage à la France. Son chef-lieu eſt Saint-Paul de Fenouillèdes, petite ville ſituée entre des montagnes. (*R.*)

FER (l'île de), île d'Afrique, la plus occidentale des Canaries, d'environ ſept lieues de long, ſix de large, & vingt-deux de tour. Elle a un bourg de même nom. Sa population eſt très-peu de choſe, & elle n'eſt guère remarquable que parce que les géographes François placent leur premier méridien à l'extrémité occidentale de cette île, par ordonnance de Louis XIII. Les Hollandois placent le leur d'ordinaire au pic de Ténériffe, l'une des Canaries. Le P. Riccioli met le ſien à l'île de Palma : il eſt fâcheux qu'on ne ſoit pas généralement convenu de prendre le même méridien, quoiqu'on remédie à cette diverſité par une conciliation des divers méridiens. *Voyez* MÉRIDIEN. L'île de Fer eſt à environ dix-huit lieues de Ténériffe. Sa différence du méridien de Paris eſt, ſuivant M. Caſſini, 1 heur. 19′ 26″. Sa latitude 27 d. 47′ 51″. (*R.*)

FERABATH, ville agréable de Perſe, dans les montagnes qui bornent la mer Caſpienne au midi, dans le Méſenderan, à cinq lieues de la mer. Le grand Chah-Abas y paſſoit ſouvent l'hiver. *Long.* 69, 40; *lat.* 37, 12. (*R.*)

FERDEN, ou VERDEN, ville du cercle de Weſtphalie en Allemagne, capitale de la principauté de même nom, autrefois épiſcopale & impériale, mais à préſent ſujète à l'électeur d'Hanovre, auquel les Danois la cédèrent, après l'avoir priſe en 1712. Elle eſt ſur l'Aller proche le Weſer, à 10 li. ſ. e. de Brême, 26 ſ. de Hambourg,

22 f. o. de Lunebourg, 20 n. o. d'Hanovre. *Long.* 26, 58; *lat.* 53, 3.

Le terroir de cette principauté conſiſte généralement en bruyères & terres ſabloneuſes, couvertes de bois. Le long de l'Aller & du Weſer, il ſe trouve de bons terreins. La religion luthérienne eſt celle du pays. L'évêché de Ferden fut ſécularisé par le traité de Weſtphalie. Le roi de la Grande-Bretagne, électeur de Brunſwick-Lunebourg, a, en qualité de duc de Verden, ſéance dans le collège des princes, dans les aſſemblées du cercle de Weſtphalie. Ferden a quatre égliſes, & une école latine. (*R.*)

FERDINANDINE, petite ville de la côte occidentale de l'île de Luçon, près de l'embouchure de la rivière de Bigan: Gemelli Careri fixe l'époque de ſa fondation en 1574. Elle eſt par les 138 d. de *long.* & par les 17 d. de *latitude* ſeptentrionale. (*R.*)

FERE (la), petite ville de France, dans le comté de Thiérache, en Picardie, entre Noyon & Saint-Quentin, remarquable par un moulin à poudre, où l'on en fabrique quelquefois cent vingt milliers par an. Le roi Eudes mourut à la Fere en 898. *Long.* 21, 2; *lat.* 49, 40.

Cette ville eſt ſituée dans un endroit marécageux, au confluent de la Serre & de l'Oiſe. Elle a un gouverneur, une juſtice royale, un baillage, un grenier à ſel, une maîtriſe des eaux & forêts, réunie à celles de Marles & de Saint-Quentin; une maréchauſſée, deux égliſes collégiales, une abbaye de Bénédictines, un couvent de Capucins, un arſenal, un moulin à ſcie, une fonderie de canons, une école d'artillerie, & un beau corps de caſernes. Cette ville étoit l'une des plus fortes du royaume; mais depuis Louis XIV, elle n'a plus qu'une enceinte de murailles, & quelques écluſes au moyen deſquelles l'Oiſe peut inonder le pays, à une aſſez grande diſtance. Il y a pluſieurs belles verreries dans la grande forêt de la Fere. Elle eſt à 8 li. n. de Soiſſons, 19 f. e. d'Amiens, & 30 n. e. de Paris. (*R.*)

FERE (la) CHAMPENOISE, petite ville du gouvernement de Champagne, dans la Champagne propre, ſur la rivière de Pleurs. (*R.*)

FERE (la) EN TARDENOIS, gros bourg de France, en Champagne, à 6 li. f. de Soiſſons, avec un château & un parc fermé de murs, de neuf cent quatre-vingt-ſeize arpens. Le château bâti par la maiſon de Châtillon, réparé & augmenté par le connétable Anne de Montmorenci, appartient au prince de Conti. (*R.*)

FERENTINO, ou FIORENTINO, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Egliſe, & la Campagne de Rome, avec un évêché qui ne relève que du pape. Elle eſt ſur une montagne, à 3 lieues n. e. d'Anagni, 15 f. e. de Rome. Outre la cathédrale, elle a cinq égliſes paroiſſiales, deux couvens d'hommes & un de femmes. *Long.* 30, 52; *lat.* 41, 43. (*R*)

FERIA, petite ville d'Eſpagne, dans l'Eſtremadure, ſur une montagne eſcarpée, avec un château. C'eſt le chef-lieu d'un duché. (*R.*)

FERIERES. *Voyez* FERRIERES.

FERIOLE (Sainte), gros bourg de France, dans le Limoſin, élection de Brives. (*R.*)

FERMAHAGH, comté d'Irlande, dans la province d'Ulſter, près de l'Océan: il a pour capitale Iniskilling, & l'on y compte huit baronies, vingt paroiſſes & cinq mille ſix cent ſoixante-quatorze maiſons; ſon étendue eſt de trente-huit milles de longueur, & de vingt-trois de largeur; le grand lac d'Earne & pluſieurs marais ſont dans ſon enceinte. Il y a peu de fertilité dans ſon ſol, & peu d'induſtrie chez ſes habitans. C'eſt une de ces portions occidentales de l'Irlande où le génie Britannique ſemble ne ſe répandre qu'à grand'peine. Cette province a quatre repréſentans au parlement du royaume, deux pour elle-même, & deux pour Iniskilling. (*R.*)

FERME (Saint), abbaye de France, dans la Guienne, au diocèſe de Baſas. Elle eſt de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 5500 livres. (*R.*)

FERMO, ou FIRMO, *Firmium*, ville de l'état de l'Egliſe, dans la Marche d'Ancone, avec un archevêché érigé en 1589, par Sixte V, & un port. Outre ſa cathédrale, elle a une collégiale, neuf paroiſſes, onze couvens d'hommes & cinq de filles. Elle eſt remarquable par la naiſſance de Lactance, & du P. Annibal Adami, jéſuite italien, né en 1626, connu par des ouvrages de poéſie & d'éloquence. Elle eſt auſſi la patrie du cardinal Phil. Ant. Gualtério, qui y naquit en 1660, & qui cultiva ſans ceſſe les arts & les ſciences avec une eſpèce de paſſion. Deux fois il perdit ſes livres & ſes manuſcrits, entr'autres une hiſtoire univerſelle qu'il avoit compoſée, dont les matériaux formoient quinze grandes caiſſes; ſes médailles, ſes recueils de toutes ſortes de raretés: & réparant toujours ſes pertes, il laiſſa après ſa mort, arrivée en 1727, une nouvelle bibliothèque de trente-deux mille volumes imprimés ou manuſcrits, outre une dixaine de cabinets remplis de curioſités de l'art & de la nature,

Fermo eſt ſituée proche du golfe de Veniſe, à 7 li. f. e. de Macérata, 9 n. e. d'Aſcoli, 13 f. e. d'Ancone, 40 n. e. de Rome. *Long.* 31, 28; *lat.* 43, 8. (*R.*)

FERNAMBOUC, ou FERNAMBUC, province du Bréſil, dans l'Amérique méridionale. Les côtes produiſent un peu de coton; ſes plaines donnent une grande quantité de ſucre de la meilleure qualité, & l'on en tire beaucoup de ce bois connu ſous le nom de bois de breſil. Olinde en eſt la capitale. La province ou capitainerie de Fernambuc eſt bornée au nord par la capitainerie de Tamoraca, au midi par celle de Sergipe; à l'orient par la mer, mais elle n'a point de bornes fixées à l'occident.

Cette province eſt ſituée entre les 8° & 10° d. de latitude auſtrale. Elle a été découverte par Vincent-

Yannez Pinçon, Caſtillan ; & trois mois après D. Pedro Alvarez Cabral, amiral de la flotte Portugaiſe des Indes, fut jeté par la tempête ſur les côtes du Bréſil, dont la nation lui attribue la découverte. Jean III, roi de Portugal, concéda la province de Fernambuco, à Edouard d'Albukerque, à condition d'en ſoumettre les habitans, ce qu'il exécuta dans la ſuite. Les Hollandois s'en étant rendus les maîtres, le roi Jean IV, après qu'elle eut été repriſe ſur eux, la réunit au domaine. (*R.*)

FERNANDO, ou FERNANDEZ (île de Jean), île de la mer du Sud, d'environ douze lieues de tour, à quelque diſtance du Chili, découverte par Jean Fernando, mais qui eſt encore déſerte. *Long.* 302, 40; *lat. mérid.* 36, 30.

Fernando y mit trois ou quatre chèvres, qui ont tellement multiplié, que l'île en eſt toute remplie. Il y a dans la mer alentour une quantité incroyable de veaux marins. On croit que ſi l'île étoit cultivée elle ſeroit fertile, & elle eſt de nature à être facilement fortifiée. (*R.*)

FERNES. *Voyez* FEARNES.

FERNEY. Ce lieu ſera à jamais célèbre pour avoir été la réſidence de M. de Voltaire, génie le plus étonnant qui ait paru dans le monde, dans aucun tems, & chez aucune nation. En 1764, Ferney étoit encore un village ; aujourd'hui c'eſt une très-jolie & très-agréable ville, dont les rues ſont tirées au cordeau, & ſe coupent à angles droits. C'eſt l'ouvrage de M. de Voltaire, qui y avoit un fort beau château où il a paſſé les derniers tems de ſa vie. Cette petite ville, du diocèſe d'Annecy, eſt ſituée dans le pays de Gex, à cinq quarts de lieues de Genève. Elle eſt de la généralité & du parlement de Bourgogne. (*R.*)

FERNS. *Voyez* FEARNES.

FERO, FARE, FARO, ou FAROER, en latin *Gloſſariæ*, îles de l'Océan ſeptentrional, à l'occident de la Norwège, au nord des Weſternes & de l'Irlande, en allant vers l'Iſlande ; elles dépendent du roi de Danemarck. Il y en a vingt-quatre, douze grandes & douze petites. M. d'Audifret ſe trompe en les mettant entre le 51e & le 61e degrés de latitude, puiſque la plus méridionale eſt au-delà du 61e degré, & qu'elles occupent tout le 62e de latitude dans leur longueur. Elles ſont au n. n. o. ſous le même méridien d'Armagh en Irlande, pour les plus orientales, c'eſt-à-dire, par les 10e degrés de longitude pour la pointe boréale de Suidro. L'eſpace qu'elles occupent a quinze milles de long, ſur dix de large. Lorſque les habitans de ces îles ont leur plus long jour, le ſoleil ſe lève à 2 heu. 7 min., & ſe couche à 9 heures 53 min. ; & lorſqu'ils ont leur plus court jour, il ſe lève à 9 heur. 53 min. & ſe couche à 2 heur. 7 min. Le bétail y demeure toujours ſous le ciel. L'air humide qui y règne cauſe beaucoup de maladies, des rhumes, le ſcorbut, &c. On y a une grande quantité d'oiſeaux de terre & de mer, & le poiſſon n'y manque pas. Ces îles fourniſſent aux étrangers de la viande de mouton ſalée, & des plumes d'oies & d'édredon. La religion en eſt la même que celle des peuples de Danemarck. (*R.*)

FERRALS, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèſe de Saint-Pons. (*R.*)

FERRANDINE, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Baſilicate, ſur le Baſiento, avec titre de duché. Elle eſt à 6 li. ſ. o. de Matera, & 10 ſ. e. de Cirenza. *Long.* 43, 10; *lat.* 41, 40. (*R.*)

FERRARE, ville d'Italie, capitale du duché de même nom, dans l'état eccléſiaſtique, avec un évêché qui ne relève que du pape. Elle n'eſt point ancienne, & elle n'a le titre de ville que depuis le VIIe ſiècle. Elle a de belles égliſes, & une bonne citadelle que Clément VIII a fait bâtir, & qui lui coûta, dit-on, deux millions d'écus d'or. Ferrare autrefois floriſſante, ainſi que tout le Ferrarois, eſt entiérement déchue de ſa ſplendeur, depuis qu'elle a paſſé avec le duché, en 1597, ſous la domination du ſaint ſiège, qui n'y entretient qu'un légat, chef de la police & de la juſtice du pays. En effet, cette ville eſt aujourd'hui ſi déſerte, qu'elle a preſqu'autant de maiſons que d'habitans. Elle eſt ſituée ſur la plus petite branche du Pô, à 10 li. n. e. de Bologne, 15 n. o. de Ravenne, 28 n. e. de Florence, 20 de Veniſe, & 76 n. o. de Rome. Elle eſt à 12 li. de l'embouchure du Pô, j'entends de la branche ſur laquelle elle eſt ſituée. *Long.* 29 d. 11′, 30″; *lat.* 44 d. 54′.

Entre les illuſtres perſonnages, dont elle a été la patrie avant la fin de ſes beaux jours, on compte, avec raiſon, Giraldi, Guarini, Riccioli, & le cardinal Bentivoglio.

Lilio Gregorio Giraldi, né en 1479, mort en 1552, s'eſt diſtingué par ſon hiſtoire des dieux des payens, par celle des poëtes de ſon tems, & par ſon invention des trente nombres épactaux ; mais ce ſavant éprouva toutes ſortes de malheurs pendant le cours de ſa vie, & ſon mérite le rendoit digne d'une plus heureuſe deſtinée.

Baptiſte Guarini, né en 1537, mort en 1612, paſſa ſes jours dans le trouble des négociations & des changemens de maîtres, après avoir immortaliſé ſon nom par ſa tragi-comédie paſtorale, le *Paſtor Fido*, qui fut repréſentée en 1570, pour la première fois à la cour de Philippe II, roi d'Eſpagne, avec une grande magnificence.

Jean-Baptiſte Riccioli, jéſuite, né en 1598, mort en 1671, s'eſt fait connoître par ſes ouvrages aſtronomiques & chronologiques.

Guy Bentivoglio, cardinal, né en 1579, mort en 1644, au moment qu'il alloit être élevé ſur le trône pontifical, a rendu ſa plume célèbre par ſon hiſtoire des guerres civiles de Flandre, ſes lettres & ſes mémoires qui ſont des modèles de diction.

L'invaſion d'Attila en Italie, l'an 452, & la ruine de l'ancienne ville d'Aquilée, firent remonter le Pô à quelques habitans du Frioul, qui vin-

rent se mettre en sûreté parmi les marécages & les bois, à l'endroit où est Ferrare actuellement. Vers l'an 595, l'exarque de Ravenne Smaragdus y fit bâtir des murailles : le pape Vitalien, en 658, lui donna le titre de ville, & y transféra l'évêché de Voghenza. Ferrare fut comptée parmi les villes de la Romagne, à cause de sa fidélité aux empereurs Romains ; elle fut soumise ensuite aux exarques de Ravenne, aux rois Lombards, & enfin au saint-siège, soit lorsque Charlemagne donna au pape l'exarquat de Ravenne, soit au tems de la comtesse Mathilde, en 1077. Le pape Jean XII la donna à Tedaldo, marquis d'Est, qui bâtit le château appellé encore *Castel Tedaldo*.

Après la mort d'Alphonse II, que les papes regardent comme le dernier duc de la maison d'Est, Clément VIII fit valoir les prétentions du saint siège sur la ville de Ferrare : il se mit en campagne avec son neveu Aldobrandini, & il en fit la conquête en 1598, malgré les prétentions d'une branche de la même maison, qui est celle des ducs de Modène, reconnue pour légitime par les empereurs, mais non par les papes.

Cette ville se présente d'une manière avantageuse : quand on vient de Bologne, en entrant par la porte Saint-Benoît, on voit la rue Saint-Benoît qui a près de mille toises de longueur, & qui est alignée jusqu'à la porte Saint-Jean ; c'est une partie de la nouvelle ville, bâtie par Hercule, second duc de Ferrare, qui avoit épousé une fille de Louis XII, célèbre par son goût pour les lettres, & par la protection qu'il accordoit aux savans. A l'égard de la longueur totale de la ville, on voit, par un grand plan nouvellement gravé, qu'elle a sept cents perches de Ferrare, ou mille quatre cent quarante-quatre toises depuis la porte Saint-Benoît jusqu'à la porte Saint-Georges. La grande rue Saint-Benoît est traversée à angles droits à l'endroit où est le palais Villa, & celui du maréchal Pallavicini, par une autre qui est encore d'une longueur considérable.

La citadelle, qui est à l'occident de la ville, est grande, forte & régulière ; le pape y entretient trois cents hommes de garnison, & un arsenal où il y a vingt-quatre mille fusils & beaucoup d'artillerie.

Quoique les ducs de Ferrare aient toujours été de fort petits souverains, à cause du peu d'étendue de leur domination, cependant il y en a plusieurs qui ont tenu un rang distingué parmi les princes d'Italie. Le pays étoit alors très-bien peuplé & très-bien cultivé ; le revenu du prince étoit considérable, & suffisoit pour soutenir une cour brillante. Depuis que ce pays fait partie de l'état ecclésiastique, il a été négligé ; le pape n'en retire rien ; le pays se dépeuple : de cent mille habitans qu'il y avoit à Ferrare, on n'en compte plus que trente-trois mille, encore faut-il comprendre trois mille juifs. Les eaux se sont débordées, les canaux engorgés, & le peu d'habitans qu'il y a ne suffisant plus pour ces travaux, l'air y est devenu mal-sain. L'évêché de Ferrare a été érigé en archevêché, en 1735, par le pape Clément XII.

Le château des anciens ducs de Ferrare est l'habitation ordinaire du légat. L'archevêché vaut 16000 écus romains, ou 80,000 livres de notre monnoie, & la légation 50,000 livres. L'église cathédrale, qui a son aspect sur la grande place, est assez peu de chose. On y remarque un Saint-Laurent de Guerchin, & on y voit le tombeau de Lilio Gregorio Giraldi.

L'empereur a un palais à Ferrare, faisant partie des biens allodiaux qu'il possède dans le duché. On y compte au-delà de cent églises, vingt-deux couvens d'hommes & seize de filles. Ferrare a une académie appelée *degli Intrepidi*, & une université.

Le duc de Modène a, sur le duché de Ferrare, des prétentions qu'il a souvent essayé de faire valoir, mais inutilement. On travaille à bonifier & à assainir le pays en contenant dans leur lit les différentes rivières qui le traversent, & en procurant un écoulement aux eaux stagnantes.

A *Santa-Maria in Vado*, on voit un tableau de Paul Veronèse ; l'église de Saint-Georges est remarquable par le concile qui y fut assemblé, en 1438, & qui fut ensuite transféré à Florence. Le palais Bentivoglio est le même qu'habitoit le célèbre cardinal de ce nom, dont on a un recueil de lettres, que l'on conseille encore de lire comme un modèle dans la langue Italienne. (*R.*)

FERRETE, petite ville d'Alsace, sur la rivière d'Ill, chef-lieu d'un comté de même nom, dans le Sundgaw-propre, sujète à la France depuis 1648. Ferrete ressortit au conseil de Colmar, & est dans un terroir très-fertile, à 4 lieues S. O. de Bâle, 9 E. de Montbelliard. *Long.* 25, 10 ; *lat.* 47, 40. (*R.*)

Il ne faut pas confondre la seigneurie ou comté de Ferrete avec l'ancien comté du même nom, dont elle n'est que le district primitif, & qui comprenoit outre cela les grands baillages ou seigneuries d'Altkirch & de Thann, de Belfort, de Dêle & de Rougemont, & par conséquent la plus grande partie du Sundgaw. Son nom vient du château de *Ferrete*, *Ferretæ*, *Pherretæ*, *Pfirth*, bâti sur un rocher entre Bâle & Dêle, & dont la plus grande partie est en ruines aujourd'hui. Il en est fait mention dès l'année 1144 ; & ce qui en forme le domaine à présent appartient, dès l'an 1659, à la maison de Mazarin. La petite ville de Ferrete a trente-quatre villages dans son district. (*R.*)

FERRIERES, petite ville de France, dans le Gâtinois-Orléanois, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, du revenu de 5000 livres. Elle est située à quelques distances de la rive droite du Loing & du canal de Briare, dans un pays fort agréable, à 2 lieues de Montargis, & 23 de Paris. (*R.*)

FERRIERES, petite ville de France, en Provence, à 7 lieues d'Arles, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut environ 3000 liv. (*R.*)

FERTÉ-ALAIS, (la) petite ville de l'île de France dans le Hurepoix, sur le ruisseau de Juine, à 10 lieues s. de Paris, & 3 d'Étampes. *Long.* 20 d. 2′; *lat.* 48 d. 26′. Le nom de Ferté, commun à plusieurs places de France, signifie un lieu fort, bâti sur quelque roche ferme.

En effet, on voit dans l'histoire de notre nation, que les François avoient des places fortes, plutôt destinées à se mettre à couvert de l'incursion des ennemis, qu'à loger des habitans. L'auteur des annales de Metz les appelle *Firmitates*. Nous lisons dans l'histoire ecclésiastique d'Orderic. Vital. *page* 738. *Tales tantique hostes ad pontem ferreum castra metati sunt, & firmitatem illam confestim expugnaverunt.*

La Ferté-Alais, en latin *Firmitas Adelaidis*, tire son nom, suivant Adrien de Valois, de la comtesse Adélaïde, femme de Gui le Rouge, ou de la reine Adélaïde, épouse de Louis VII, & mère de Philippe-Auguste. (*R.*)

FERTÉ-AURAIN (la), petite ville de France, au Blaisois, dans la Sologne, avec titre de duché-pairie, située sur la rivière de Beuvron, à sept lieues sud d'Orléans. Il y avoit autrefois un chapitre qui, en 1714, fut réuni à celui de Mehun. (*R.*)

FERTÉ-BERNARD (la), petite ville de France, dans le Maine sur l'Huisne, à six lieues du Mans. Elle est fermée de très-bons murs, avec des fossés, & un château. Elle a deux paroisses, une abbaye, deux couvens, & un hôpital. Elle appartient au duc de Richelieu, à titre de baronie. C'est la patrie de Robert Garnier, poëte françois, né en 1534, mort vers l'an 1595, & dont les tragédies ont été admirées avant le règne du bon goût. *Long.* suivant Cassini, 18 d. 10′, 5″; *lat.* 48 d. 11′, 10″. (*R.*)

FERTÉ-CHAUDERON (la), petite ville de France en Nivernois, située sur la rive droite de l'Allier, environ à quatre lieues, nord-oueſt, de Moulins. Elle a le titre de baronie, dont le propriétaire se qualifie de maréchal & sénéchal de Nivernois, prétendant au droit de conduire l'armée du duc de Nevers en allant à l'arrière-ban & en revenant. (*R.*)

FERTÉ-GAUCHER (la), petite ville de France, dans la Brie Champenoise, sur la rivière de Morin, à cinq lieues nord de Provins. C'est le siège d'un baillage, d'une châtellenie, & il y a une manufacture de serge. (*R.*)

FERTÉ-HABAUT, ou IMBAULT, (la) petite ville de France, dans le Blaisois, avec un château & un très-beau parc: elle est située sur la rivière de Sandre, environ à 4 li. est-nord-est, de Romorentin. (*R.*)

FERTÉ-LOUPIERE, (la) petite ville de France dans le Gâtinois, au canton de Joigni. (*R.*)

FERTÉ-MILON, (la) petite ville de l'île de France sur l'Ourque, à 15 lieues n. o. de Paris. Elle a trois paroisses, deux prieurés, un couvent de Cordeliers, une maison de Bernardins; il s'y trouve un baillage, une châtellenie dépendans du baillage de Crepy, & un fort beau château appelé vulgairement la grande maison, & qui appartient à l'évêque de Soissons. Cette ville est remarquable par la naissance du célèbre Racine, qui après avoir partagé le sceptre dramatique avec Corneille, est mort à Paris le 22 Avril 1699, âgé de 60 ans, & comblé de gloire dans la carrière qu'il a courue. Heureux s'il eût été aussi philosophe que grand poëte! *Long.* 20, 40; *lat.* 49, 8. (*R.*)

FERTÉ-SUR-AUBE, (la) petite ville de France en Champagne, sur la rivière d'Aube, à une lieue sud de Clairvaux, & à 4 lieues de Bar-sur-Aube. *Long.* 22, 16; *lat.* 48, 4. (*R.*)

FERTÉ-SUR-GRÔNE (la), riche & célèbre abbaye de l'ordre de Cîteaux, dont elle est la première fille. Elle est située en Bourgogne, à 3 li. s. o. de Châlon-sur-Saône, & fut fondée en 1113. Elle a environ 100,000 liv. de revenu. L'église a de très-bons morceaux de sculpture, & le monastère est orné d'un escalier des plus hardis. (*R.*)

FERTÉ-SOUS-JOUARE (la), ou la FERTÉ-AUCOUT, *Firmitas Anculphi*, petite ville de France, dans la Brie Champenoise, sur la Marne, entre Château-Thierry & Meaux. On y fait un grand commerce de meules à moulin, qui passent pour les meilleures de France. (*R.*)

FERTO, NEUSIEDLERSÉE, *Lacus Peisonis*, lac de la basse Hongrie, aux confins des comtés d'Edenbourg & de Wieselbourg. De sa crue plus ou moins grande, les habitans du pays jugent de la quantité du vin qu'ils recueilleront dans l'année; voient-ils ses eaux bien hautes, ils concluent que leur vendange sera mauvaise; & les voient ils bien basses, ils jugent qu'elle sera bonne. (*R.*)

FERVAQUES, bourg de France en Normandie, sur la rivière de Touques, entre Lizieux & Vimoutiers. (*R.*)

FESCAMP, *Fiscamnum*, *Fiscannum*, petite ville du pays de Caux en Normandie, située sur une rivière de même nom, dont l'embouchure lui forme un petit port peu fréquenté.

Quelques auteurs prétendent que Fescamp existoit du tems de César, & s'appelloit *Fisci campus*, parce que l'on y apportoit les tributs des environs.

Le vulgaire, ou peut-être l'adroite politique des moines & des prêtres, tire de *Fici campus* ou *champ du figuier*, l'origine de Fescamp, parce que c'est au pied d'un arbre de cette espèce qu'on prétend avoir trouvé la relique du précieux sang. L'histoire fabuleuse de cette relique ne mérite pas d'être rapportée.

Henri II, roi d'Angleterre, donna la ville de Fescamp à la célèbre abbaye de même nom; mais depuis 1560, elle est sous la domination des rois

de France. Feſcamp étoit conſidérable ſous la première & ſeconde race de nos rois : les comtes de Caux y faiſoient ordinairement leur réſidence.

Guillaume, duc de Normandie, ſurnommé Longue Epée, rebâtit le château de Feſcamp, avec la dernière magnificence ; il ne reſte de ce palais qu'une ſeule tour quarrée ; les moines de l'abbaye l'ont nommée *tour de Babylonne*, peut-être à cauſe de ſa hauteur, ou qu'elle n'étoit pas achevée, ou par quelques autres raiſons qui nous ſont inconnues.

Les habitans ayant pris le parti de la ligue contre Henri IV, conſtruiſirent un fort qu'ils appellèrent *fort de Baudouin* ; il fut démoli en 1595.

L'abbaye de Feſcamp eſt une des plus riches & des plus conſidérables du royaume : c'étoit premièrement un couvent de religieuſes, fondé en 666, par Waning, ſeigneur de Feſcamp. Guillaume, ſurnommé Longue Epée, duc de Normandie, tranſporta les religieuſes à Montivilliers, & ſubſtitua à leur place un chapitre de chanoines réguliers.

Richard Ier fit conſacrer l'égliſe de l'abbaye, en 960, par quinze évêques de Normandie & des provinces voiſines ; au jour de ſa dédicace, il aſſigna à l'abbaye des revenus & des privilèges conſidérables. Richard II confirma les donations de ſon père ; il fit aſſembler Robert, archevêque de Rouen, & ſes ſuffragans, & leur fit ſigner une charte, par laquelle il déclaroit l'abbaye de Feſcamp exempte de la juriſdiction épiſcopale. Richard II préſenta cette charte à Robert, roi de France, qui accorda des lettres-patentes : enfin le pape Benoît VIII ratifia ce que le roi de France & le duc de Normandie avoient fait au ſujet de l'abbaye.

Robert, frère & ſucceſſeur de Richard III, augmenta encore les revenus de l'abbaye ; mais n'étant pas content de la conduite des chanoines réguliers, il leur ſubſtitua des moines de l'ordre de Saint-Benoît, qu'il fit venir de Dijon, & auxquels il donna encore de forts grands privilèges. La juriſdiction de cette abbaye s'étend à préſent ſur trente-ſix paroiſſes, onze prieurés, & quatorze chapelles : elle a un revenu de cent mille livres au moins, & elle jouit des droits épiſcopaux ſeigneuriaux ſur ſon diſtrict.

Les moines ſont obligés de donner tous les jours de l'année une certaine quantité de pain aux pauvres qui ſe préſentent, excepté pendant le mois d'août. L'égliſe de l'abbaye eſt haute & couverte de plomb ; elle a ſoixante & douze toiſes de longueur ſur vingt-ſix de large ; le chœur eſt pavé de marbre de différentes couleurs, l'autel eſt de marbre blanc ; à côté de la chapelle de la Vierge ſe trouvent les tombeaux des ducs Richard Ier & Richard II. Il y a dans Feſcamp une cloche dont la circonférence eſt la même que celle de Georges d'Amboiſe de Rouen, elle a trente-deux pieds de tour ; mais comme elle n'eſt pas d'une épaiſſeur auſſi conſidérable, le ſon en eſt plus clair.

Le marché de Feſcamp eſt un des plus beaux de la Normandie ; il a quarante-huit toiſes de longueur, ſur quarante-deux toiſes trois pieds de largeur : les murs qui l'entourent ont vingt-cinq pieds de hauteur ; il renferme l'auditoire & la priſon : on entre dans ce marché par deux grandes portes fermant à clef, l'une du côté de la mer, & l'autre du côté de l'abbaye. La ſûreté que les marchands y trouvent, les engage d'y venir de tous les environs ; ce marché ſe tient tous les ſamedis de chaque ſemaine, & produit environ mille écus à l'abbé.

La ville de Feſcamp eſt gouvernée par un ſubdélégué de l'intendant de Rouen, & par deux échevins dont l'élection ſe fait tous les trois ans. Feſcamp eſt compoſée d'environ mille maiſons, dont quatre à cinq cents ſont maintenant ruinées. Le nombre de ſes habitans n'excède pas ſix mille ; ils ont le franc ſalé. En place des impoſitions faites ſur le ſel, chaque famille donne trente-ſept livres dix ſous toutes les années : ce privilège leur fut accordé par Henri II, roi de France, aux ſollicitations du cardinal de Lorraine, pour lors abbé de Feſcamp, ſous la condition que les habitans donneroient la moitié de l'argent néceſſaire à la conſtruction des digues, & aux réparations du port. Les habitans de cette ville ont encore le privilège de prendre tout le ſel néceſſaire à leur ſalaiſon ; mais il y a quelques années que les fermiers firent un accord avec les habitans, par lequel il s'obligeoient de leur fournir le ſel à raiſon de 90 livres le muid en tems de paix, & 210 livres en tems de guerre.

La vallée dans laquelle eſt ſituée la ville de Feſcamp, a deux cents toiſes de largeur, & huit cents de longueur ; elle eſt quelquefois inondée dans les groſſes eaux : malgré cette ſituation, l'air de Feſcamp ſeroit ſain, ſans les rivières de Valmont & Granſeville qui traverſent la vallée & ſe joignent à une demi-lieue de la ville.

Le port qui eſt ſitué à l'extrémité de cette vallée eſt à-peu-près quarré ; deux batardeaux retiennent les eaux dans leur réſervoir ; chacun contient une écluſe ; ſur chaque écluſe eſt conſtruit un pont ; celui de bois eſt au couchant ; l'autre qui eſt au levant, eſt de pierre. Les eaux du réſervoir ſervent à nettoyer l'entrée du port qui eſt preſque toujours embarraſſée par les graviers que les vents oueſt & nord-oueſt occaſionnent ; ce défaut conſidérable vient du peu de ſoin qu'on a pris de conſtruire de nouvelles digues. Les vaiſſeaux n'ont à craindre que les vents d'eſt & ſud-oueſt pour entrer dans le port. Il eſt défendu par deux batteries de canon, & une tour conſidérable de figure ronde ; la première, qui eſt au couchant, contient ſept pièces d'artillerie, la ſeconde qui eſt preſque au niveau de la mer, eſt armée de neuf canons.

La

La tour qui se trouve entre ces deux batteries, défend très-bien l'entrée du port, & supplée à l'éloignement de l'une des batteries. La grande rade est à la distance de trois quarts de lieue ; les vaisseaux y sont à l'abri de presque tous les vents ; le fond est de glaise, ou terre de potier mêlée avec du sable ; les ancres n'y chassent point : il y a dans cette rade vingt brasses d'eau lorsque la mer est haute, & seize lorsqu'elle est basse. La petite rade a dix brasses d'eau au flux, & jamais moins de sept à huit au reflux ; elle est exposée aux vents sud, sud-oueſt, & est.

Il y a deux foires à Fescamp ; l'une est appelée *foire annuelle*, parce qu'elle se tient tous les ans le premier samedi de janvier ; l'autre est appelée la *foire de la Trinité*, parce qu'elle se tient le samedi qui précède le dimanche de ce nom. Tout auprès de Fescamp, & au pied d'un côteau du côté du levant, l'on trouve une fontaine dont les eaux sont excellentes. A une lieue sud-est de cette ville, est un puits d'eau minérale assez renommé.

Les habitans de Fescamp envoient quelques vaisseaux à la pêche des morues à Terre-Neuve, de grosses barques à la pêche du hareng, & de petites barques à la pêche journalière qu'on fait sur la côte.

Le principal commerce de Fescamp consiste en draperie, serge, toiles, dentelles, tanneries, & en chapeaux.

Entre les hommes de nom qui sont sortis de cette ville, l'on peut compter S. Maurille, archevêque de Rouen. Fescamp est à douze lieues sud-oueſt de Dieppe, quatorze de Rouen, huit du Havre-de-Grace, six nord-est de Montivilliers, & sud-oueſt de Saint-Valeri en Caux, & quarante-cinq nord-oueſt de Paris. *Long.* 18 d., 1′, 4″ ; *lat.* 49 d. 46′, 0″.

Cette ville, qui est très-ancienne, a titre de baronie, sénéchaussée, amirauté, bureau de cinq grosses fermes, grenier à sel, traites foraines, bureau du tabac, &c. Il y a dix paroisses, dont quelques-unes hors des murs, un collège, un séminaire, un hôpital, deux couvens, indépendamment de l'abbaye, une commanderie de l'ordre de Saint-Jean, & deux prieurés. (*R.*)

FESSEN, ou FISEN, contrée de Numidie qui confine avec les déserts de la Libie, & dans laquelle sont les ruines d'Eléocat, à 60 journées du Caire. Cette contrée comprend plusieurs villages & villes, dont la capitale est à 44 d. *de long.* & à 26 *latit.* *Voyez* Marmol, & de la Croix, *sur l'Afrique.* (*R.*)

FETIPOUR, ville des états du Mogol, dans la province d'Agra ; les empereurs y ont un palais. (*R.*)

FÉTU, petit royaume de l'Afrique, sur la côte d'or de Guinée, d'environ quatre lieues de long, sur quatre de large ; il abonde en fruits, bétail, huile, & palmiers qui fournissent du vin. Les Hollandois y ont un fort. (*R.*)

FEU (terre de), nom sous lequel on désigne plusieurs îles agglomérées de l'Amérique méridionale, situées au sud de la terre Magellanique, & qui s'étendent l'espace de 130 lieues le long du détroit de Magellan. Il y a quantité de vallées & de prairies abreuvées par des ruisseaux. Elles sont habitées par des sauvages, dont quelques-uns, à ce qu'on dit, sont antropophages. (*R.*)

FEUCHTWANG, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états du prince d'Anspach, sur la rivière de Sulz, près des frontières de Suabe. Cette ville, chef-lieu d'un grand baillage, étoit autrefois impériale ; l'empereur Charles IV l'engagea dans le XIVe siècle aux burggraves de Nuremberg, pour la somme de 50,000 florins, & l'empereur Robert la leur abandonna en pleine propriété, après avoir fait ajouter 20,000 florins à la première somme. Elle a une école latine. Les troupes de Bavière la maltraiterent beaucoup en 1645. (*R.*)

FEUILLETIN. *Voyez* FELLETIN.

FEUQUIERES, gros bourg de France, dans le Beauvoisis. (*R.*)

FEURS, ou FEUR, *forum Segusianorum*, ancienne ville de France, capitale du haut Forez, à 10 li. sud-est de Roane, 10 sud-oueſt de Lyon, 95 sud-est de Paris. *Long.* 21, 53, 33 ; *lat.* 45, 44, 43. Joseph Guichard du Verney, célèbre anatomiste, naquit à Feurs. Elle est sur la route de Saint-Etienne à Roane, à 300 pas de la rive droite de la Loire. C'est d'elle que le Forez tire son nom. Elle a une châtellenie, un grenier à sel, une recette des aides, un couvent & un hôpital. A une lieue de cette ville, au pied d'un rocher, est une source d'eaux minérales sulphureuses. (*R.*)

FEVERSHAM, petite ville à marché d'Angleterre, avec titre de comté, dans la province de Kent, entre Cantorberi & Rochester, sur un petit golfe. Elle est remarquable dans l'histoire ecclésiastique d'Angleterre par un monastère de l'abbaye de l'ordre de Clugny, que le roi Etienne y fonda, & où la reine sa femme, le prince Eustache son fils, & lui, furent inhumés. Le roi Jacques II y fut fait prisonnier au moment qu'il vouloit se sauver en France. Les pêcheurs de cette ville portent beaucoup d'huîtres en Hollande. Feversham est à 5 lieues e. de Rochester, & à 12 lieues & demie s. e. de Londres. *Long.* 18, 25 ; *lat.* 51, 19. (*R.*)

FEZ, royaume considérable de l'Afrique, sur la côte de Barbarie, enfermé entre le royaume d'Alger au levant, de Maroc au midi, & la mer par-tout ailleurs. Il fait partie de l'ancienne Mauritanie Tangitane. Le pays est plein de montagnes, principalement vers le couchant & le midi, où est le mont Atlas. Il est arrosé de plusieurs rivières. On le divise en sept provinces. Il est bien peuplé, fertile, & abondant en grains, bestiaux, légumes, fruits & cire, & s'il étoit habité par des hommes qui ne fussent point courbés sous la verge du despotis-

me, une heureuſe abondance y entretiendroit la population la plus nombreuſe. Il s'y trouve un grand nombre de montagnes, peuplées par les Bereberes qui ſont des Arabes guerriers, la plupart indépendans, indomptables, & très-jaloux de leur liberté. Le fleuve de Sébou le traverſe, & va ſe décharger par la Mancmore dans l'Océan. Ce royaume a eu autrefois ſes rois particuliers; mais il eſt à préſent uni à celui de Maroc, & n'a qu'un même ſouverain, qui fait ſa réſidence à Miquenez. Il ne faut pas confondre le royaume de Fez avec la province de Fez, qui n'en fait qu'une partie, & dont la fertilité eſt prodigieuſe. *Voyez* Saint-Olon, *état de l'empire de Maroc;* Marmol, Mouette, *hiſtoire du royame de Maroc;* de la Croix, *hiſt. d'Afrique; hiſt. des Chérifs*, par Diégo de Torrès. (*R.*)

FEZ, ville aſſez forte, & l'une des plus belles d'Afrique, dans la province & ſur la rivière de même nom, en Barbarie, capitale du royaume de Fez. Elle eſt compoſée de trois villes, réunies aujourd'hui, & qui ont été bâties en divers tems. Celle qu'on nomme le vieux Fez contient 80,000 habitans. Elle eſt ceinte de vieux murs, garnis de tours. Elle a ſept portes, & elle eſt diviſée en douze quartiers, dont chacun a un commandant qui veille à la police & à ce que les habitans ſoient pourvus d'armes.

Le nouveau Fez eſt dans une plaine, ſur le bord de la rivière. Il eſt ceint d'un double mur, & garni de tours comme une fortereſſe. Celle qu'on nomme *Beleyde*, & qui eſt la plus ancienne, eſt ſituée au levant de la rivière. On y compte 400 feux.

Il y a à Fez une magnifique moſquée, dite *Carruſen*, qui a, dit-on, un demi mille de tour; trente portes d'une grandeur prodigieuſe, trois cents citernes pour ſe laver avant la prière, & neuf cents lampes qui brûlent toute la nuit. Cette ville eſt riche, marchande & très-peuplée. Elle a encore d'autres moſquées magnifiques, & pluſieurs écoles de la ſecte de Mahomet.

Il y a à Fez une académie Arabe, où l'on enſeigne la grammaire, la poéſie, l'aſtrologie, la juriſprudence, la réthorique, la philoſophie, la théologie & les mathématiques. Il eſt à préſumer que ces connoiſſances n'y ſont pas pouſſées bien loin, & qu'elles y ſont la plupart, ou dans l'enfance, ou tiſſues d'abſurdités.

Les Juifs y ſont en grand nombre, & y ont des ſynagogues. Il y a un muphti. Les dames riches y portent des chaînes d'or & d'argent autour de leurs jambes. Fez eſt à 100 lieues e. de Maroc, 35 n. de Salé. *Long.* ſelon les tables arabiques 18, & *latit.* 32, 3; mais, ſelon Harris, ſa *longitude* eſt 11, 34, 45; *latit.* 33, 10, 0.

Une partie de cette ville fut renverſée par le tremblement de terre du mois de novembre 1755, & deux mille des ſes habitans y périrent ſous les ruines de leurs maiſons. (*R.*)

FHRBELLIN. *Voyez* BELLIN.

FIANO, petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre. Elle eſt ſituée près du Tibre, à 6 li. de Rome. (*R.*)

FIANONE, ou FIANONA, petite ville de l'état de Veniſe, dans l'Iſtrie, avec un port ſur le golfe de Quarnero, & à l'embouchure de la rivière d'Arſia. (*R.*)

FICHERUOLO. *Voyez* FIGARUOLO.

FICHTELBERG, *Mons Pinniferus*, haute montagne d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans la principauté de Bareith, aux confins de la Saxe, de la Bohême & du haut Palatinat. Elle occupe un terrain d'environ quinze milles d'Allemagne de circonférence: ſes diverſes pentes ſont chargées de bois de pins; il s'y trouve auſſi quantité de chênes, d'ormeaux, de tilleuls & de hêtres, de ſapins, d'aulnes, dont l'exploitation & le travail ſont très-conſidérables, & font vivre la plupart des habitans du pays. Il y a des antres & des profondeurs par multitude; il y a un marais de cent cinquante pas de circuit, & diverſes pointes de rochers d'une grande élévation. L'une des ſources du Mein, celle du Mein blanc, eſt dans cette montagne, & il en ſort encore la Saale qui coule en Saxe, l'Egra qui coule en Bohême, & la Nabe ou Wald-Nabe qui ſe joint dans le haut Palatinat avec le Neyd-Nab. (*R.*)

FIERGROND. *Voyez* FIRGRUND.

FIESOLI, ancienne ville d'Italie, dans la Toſcane, & en particulier dans le Florentin. Elle étoit connue des Romains ſous le nom de *Feſulæ*. Cette ville, placée ſur trois collines d'où le coup d'œil eſt magnifique, eſt aujourd'hui preſque entièrement détruite. Les ruines de ſon enceinte font préſumer qu'elle étoit très-grande. Depuis le ſac que lui donnerent les Florentins, en 1010, elle ne s'eſt jamais relevée, & l'on trouve encore ſur ſon ſol beaucoup de ſes débris. Les Florentins y ont un grand nombre de maiſons de plaiſance.

Fieſoli a un évêché ſuffragant de Florence, & elle eſt ſituée à deux lieues de cette ville. Telle qu'elle eſt il s'y trouve encore beaucoup d'égliſes. Les côteaux qui l'avoiſinent produiſent d'excellent vin. Ce fut une des douze premières villes de l'Etrurie. Elle fut belliqueuſe, & même conquérante, mais elle paſſa ſous le joug des Romains, après la défaite des Etruſques, près le lac Vadimont. Les dépouilles de Fieſoli contribuèrent enſuite à l'ornement de Florence, où ſon évêque réſide ordinairement.

C'eſt la patrie de Jean Angelic, ſurnommé *de Fieſole*, religieux Dominicain, mort en 1455, & qui ſe ſeroit diſtingué parmi les peintres, s'il n'avoit eu l'imbécilité de laiſſer dans ſes plus beaux ouvrages des fautes groſſières, afin de modérer les louanges qu'une trop grande perfection pouvoit lui attirer. Varchi (Benoiſt) natif de cette

ville, s'eſt acquis de la conſidération par ſes poéſies italiennes & par d'autres écrits. Il mourut à Florence en 1566, âgé de 63 ans. *Long.* 28, 59; *lat.* 43, 44. (*R.*)

FIFE, province méridionale d'Ecoſſe, bornée au nord par le golfe de Tai; à l'orient, par la mer; au midi par le golfe de Fort; & à l'oueſt, par les monts Orchell (Orchellhills): elle ſe diviſe fort communément en orientale & occidentale. L'air y eſt bon, & ſes bords ſont fertiles en bled, & en pâturages. Le pays eſt meilleur vers les côtes que vers l'oueſt, où il y a des montagnes. Il n'y a point de contrées en Ecoſſe où il y ait autant de nobleſſe. Saint-André en eſt la capitale. Cette province fut d'abord nommée *Roſs*, c'eſt-à-dire, preſqu'île; & en effet, c'en eſt une, qui fut réunie à la couronne ſous le règne de Jacques Ier. M. de Liſle met la pointe la plus orientale de la province de Fife, dite *Fife-neſs*, à 16 d. 20 min. de *long.* & ſa *lat.* à 56 deg. 27 min. (*R.*)

FIGARUOLO, petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe. Elle eſt ſituée ſur le Pô, dans la légation de Ferrare. (*R.*)

FIGEAC, petite ville du Querci, ſur la Celle, qui doit ſon origine à l'abbaye de bénédictins qui y fut fondée par le roi Pepin, l'an 755; elle fut ſécularisée par Paul III, à la prière du cardinal Jean de Lorraine, qui en a été le dernier abbé commendataire, & premier abbé titulaire ſéculier.

Lorſque l'abbé y fait ſa première entrée, le ſeigneur de Montbrun eſt obligé de l'aller recevoir habillé en arlequin, & ayant une jambe nue: puis de mener ſa monture par la bride juſqu'à la porte de l'égliſe, de l'attendre là, & enſuite de lui tenir l'étrier & le conduire à la maiſon abbatiale. « Quelle ridicule (*Journal Encyclopédique*, » mars 1766) de voir un baron ſervir de palfre- » nier à un moine! Comment laiſſe-t-on ſubſiſ- » ter ces traces indécentes de l'antique barbarie? » Il eſt vrai que la jument appartient au baron: » il faut avouer que nos aïeux étoient de bonnes » gens, & les moines alors bien puiſſans & bien » audacieux ».

Figeac eſt le chef-lieu d'une élection de ſon nom. Elle a un gouverneur particulier, une ſénéchauſſée, une juſtice royale, un chapitre; l'abbaye eſt du revenu de 20,000 liv.

Cette ville fut aſſiégée pendant trois mois par une armée de trente mille calviniſtes, qui furent obligés d'en lever le ſiège: mais en 1576, elle leur fut livrée par des habitans de leur parti, pillée & brûlée: ils y firent bâtir une citadelle, & la gardèrent juſqu'en 1612, que le duc de Sulli, gouverneur, la remit ſous l'obéiſſance de Louis XIII; alors ſes fortifications & ſa citadelle furent raſées. Elle eſt à 9 lieues n. e. de Cahors, 19 n. d'Albi, & 108 ſ. de Paris. *Long.* 19, 40; *lat.* 44, 40. (*R.*)

FIGEN, province du Japon dans l'île de Ximo: c'eſt dans cette province que ſe fait toute la porcelaine du Japon: la matière dont on la forme eſt un argile blanchâtre qui ſe tire en grande quantité du voiſinage d'Uriſano, de Suwota, ſur des montagnes qui n'en ſont pas fort éloignées. Les femmes en paſſent pour les plus belles du Japon. (*R.*)

FILLECK, bourg de Hongrie dans le comté de Cohari. Il avoit un château fortifié, ſur un roc eſcarpé, que l'on fit ſauter en l'air après pluſieurs ſièges & pluſieurs aſſauts. Avant cette époque c'étoit une petite ville, où il ſe trouvoit beaucoup de nobleſſe. Au voiſinage de ce lieu, aujourd'hui chétif & fort déſert, eſt une bonne ſource d'eaux minérales. Elle eſt ſur l'Ipol, à 11 lieues d'Agria. (*R.*)

FINAL, petite ville d'Italie, capitale d'un marquiſat auquel elle donne ſon nom, & qui eſt enclavé dans l'état de Gènes. Final eſt ſur la Méditerranée, à 12 lieues ſ. e. de Coni, 13 ſ. o. de Gènes, 22 ſ. e. de Turin, 24 ſ. o. de Caſal. *Long.* 25, 52; *lat.* 44, 18.

Le marquiſat de Final eſt ſitué au milieu de la partie de l'état de Gènes, qu'on nomme *rivière du couchant*, & qu'il partage. Il eſt fertile, agréable, & bien peuplé. La maiſon Caretti, ſouveraine de ce marquiſat, perpétuellement inquiétée par la république de Gènes, le vendit, en 1590, à certaines conditions, à la couronne d'Eſpagne, qui le poſſéda comme fief de l'empire. Les François qui s'en emparerent durant la guerre de la ſucceſſion, le rendirent à l'empereur, avec toute la Lombardie. En 1713, l'empereur le vendit à la république de Gènes, pour en jouir de la même manière que l'Eſpagne. Le prix de la vente fut de 1,200,000 piaſtres, dont chacune vaut 5 liv. ou cent ſous, monnoie Génoiſe. La république ayant déclaré la guerre au roi de Sardaigne, en 1745, ce prince fit la conquête du marquiſat de Final, qu'il rendit à la république, par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. La ville a un port commode, & elle eſt défendue par un château fortifié, & deux petits forts. (*R.*)

FINALE, ou FINAL DE MODÈNE, petite ville du Modénois, en Italie; elle eſt ſur la rivière de Panaro, à 5 lieues n. e. de Modène, 49 ſ. de la Mirandole. *Long.* 28, 50; *lat.* 44, 36. (*R.*)

FINISTERRE (cap de), *Promontorium Artabrum*, ou *finis terræ*. C'eſt le cap le plus occidental, non-ſeulement de la Galice & de l'Eſpagne, mais encore de l'Europe, ce qui fait que les Romains qui ne connoiſſoient rien au delà le nommèrent *finis terræ*, ou le bout du monde. Il ſe trouve ſur ce cap un village de même nom. (*R.*)

FINLANDE, *Fennonia*, province de Suède, bornée eſt, par la Ruſſie, oueſt, par le golfe de Bothnie, ſud, par le golfe de Finlande, nord, par la Laponie Suédoiſe. Elle paſſe en général pour abonder en pâturages, en beſtiaux & en poiſſon. Il s'y trouve d'ailleurs de grandes forêts de pins.

Au reſte, la culture y eſt nulle, ou à peu-près, & le pays eſt plein de marais & mal peuplé. La Finlande a eu ſes rois particuliers; aujourd'hui elle a titre de duché, & ſe diviſe en cinq provinces. La langue en a beaucoup d'affinité avec celle de l'Eſthonie, & a quelque rapport avec celle des Lapons & des Hongrois. Les habitans en ſont robuſtes, laborieux & endurcis à toutes les injures de l'air. Abo en eſt la capitale. (*R.*)

FINLANDE (golfe de): c'eſt la partie la plus orientale de la mer Baltique; il s'étend de l'oueſt à l'eſt, & il a environ quatre-vingt-dix lieues de long; il communique au lac de Ladoga par la rivière de Niève, ſur laquelle eſt la ville de Saint-Petersbourg. Les côtes de ce golfe ſont pleines de roches & de petites îles (*R.*)

FINMARCK, ou FINDMARCK, province de la Laponie Danoiſe, qui fait partie du diocèſe de Drontheim. Elle a ſon bailli & ſon lieutenant-particulier. Ses habitans s'entretiennent de la pêche. En été le ſoleil l'éclaire pluſieurs ſemaines conſécutives ſans ſe coucher. Il n'y a ni villes, ni bourgs, ni villages, cependant les côtes ſont paſſablement habitées. C'eſt un pays ſtérile & couvert de montagnes. On y trouve des ours & des lièvres blancs, des renards noirs, & autres animaux dont les peaux ſont fort eſtimées. Les rivières y abondent en poiſſon, & ſervent de retraite à quantité de loutres & de caſtors. (*R.*)

FINSTAD, lieu de Suède, dans l'Upland, & dans la capitainerie d'Upſal. L'on y découvre ſouvent des pièces d'antiquité, & c'eſt-là qu'étoit née Sainte-Brigitte, princeſſe du pays, qui, après avoir mis huit enfans au monde, ſe fit religieuſe, & alla mourir à Rome l'an 1373. C'eſt un bien noble. (*R.*)

FINSTER-WALD, petite ville d'Allemagne, chef-lieu d'un baillage qui, quoique ſitué dans la baſſe-Luſace, fait partie du margraviat de Miſnie. Cette ville, plus conſidérable autrefois qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, eſt munie d'un château, & relève de la Bohême. Elle appartient à l'électeur de Saxe, avec les ſept villages qui en dépendent. (*R.*)

FIONDA, ancienne ville épiſcopale d'Aſie, dans la Natolie, ſur le golfe de Satalie, & à 10 lieues ſ. o. de Satalie. Aujourd'hui elle eſt fort déchue. *Long.* 48, 32; *lat.* 36, 45. (*R.*)

FIONIE, en Danois, *Fyen*, en Allemand, *Funen*, en latin, *Finnia*, *Fionia*; île du royaume de Danemarck, dans la mer Baltique, entre le grand Belt qui la ſépare de l'île de Seeland, & le petit Belt qui la ſépare du Jutland. Elle a dix milles d'Allemagne de longueur, ſur neuf de largeur. Son nom Danois veut dire *beau pays*, & il faut convenir qu'elle le porte à juſte titre; ſa fertilité eſt telle, que chaque année ſes habitans, dont le nombre n'eſt pas médiocre, ont en ſeigle, en orge, en avoine & en pois, un excédent de récolte de plus de cent mille tonneaux que l'on embarque pour la Norwège & la Suède. Le gibier de toute eſpèce, & le poiſſon n'y manquent pas; & les agrémens de ſes campagnes ſont tels, qu'à grandeur égale, il n'eſt peut-être pas de province en Europe où l'on trouve autant de maiſons de plaiſance, autant de terres ſeigneuriales, que dans cette île. Les habitans y cultivent une grande quantité de bled-ſarrazin; ils élèvent beaucoup de bétail & de bons chevaux. Odenſée en eſt la capitale. L'île de Fionie eſt l'apanage du fils aîné du roi de Danemarck. Elle ſe diviſe en cinq baillages, qui ſont ceux de Nybourg, d'Odenſée, de Rugaard, d'Hindſgavel & d'Aſſens. Le premier renferme trois villes, cent trois égliſes, & ſoixante-ſeize terres de gentilshommes; le ſecond renferme une ville, trente quatre égliſes & dix-huit terres; le troiſième, un bourg, dix égliſes & dix terres, avec le comté de Guldenſtein; le quatrième, une ville, vingt égliſes & neuf terres, avec le comté de Wedelsbourg; & le cinquième, une ville vingt-deux égliſes & dix terres: en tout, ſix villes, un bourg, cent quatre-vingt-neuf égliſes, deux comtés & cent-vingt terres ſeigneuriales, qui, pour le ſpirituel, relèvent de l'évêque d'Odenſée, & pour le civil, du gouverneur général de Fionie, Langeland, Laaland & Falſter, & du bailli-particulier de Fionie & Langeland. Les grains ne ſont pas la ſeule production du ſol de cette île; il y croît des légumes, du houblon & des pommes fort eſtimées dans le nord, & l'on y entretient beaucoup d'abeilles, dont le miel s'exporte bien loin à la ronde, & dont on fait une grande quantité d'hydromel, dont le débit eſt très-grand chez l'étranger, particulièrement dans les pays ſeptentrionaux. Il n'y a point de rivière navigable dans le pays; mais il y a pluſieurs lacs & ruiſſeaux très-poiſſonneux. Ses ports & principaux lieux d'abordage ſont Nybourg, Kierteminde, Faarbourg, Svenbourg, Bovenſe, Middelfahrt & Aſſens. Le chauffage s'y fait avec de la tourbe. *Long.* 27, 26, — 28, 40; *lat.* 55, 6, — 55, 45. (*R.*)

FIORENZO, (San), petite ville ſituée dans la partie ſeptentrionale de l'île de Corſe, près du golfe de même nom, avec un port. Elle eſt murée & défendue par une tour fortifiée. Elle a un couvent de Chartreux. C'eſt la réſidence de l'évêque de Nebbio. *Long.* 27, 5; *lat.* 42, 35. (*R.*)

FIORENZUOLA, petite ville d'Italie, au duché de Parme, ſur la Lerda, dans une ſituation agréable. Elle eſt ſur l'ancienne voie émilienne. Sa forteresſe, ſituée dans une plaine aſſez belle, eſt fort peu de choſe. Près de cette ville, qu'on croit la patrie du cardinal Albéroni, eſt une belle abbaye de l'ordre de Cîteaux. Elle eſt à 8 lieues n. o. de Parme. *Long.* 27, 25; *lat.* 44, 56. (*R.*)

FIRANDO, petit royaume du Japon, dans une île adjacente à celle de Ximo. Il y a un port ſur la mer de Corée, dont le mouillage eſt bon, vers le 33ᵉ d. 30′ 40″ de latit. nord. Autrefois les Anglois, les Hollandois & les Portugais y faiſoient un commerce aſſez conſidérable. (*R.*)

FIRENZUOLA, bourg muré & château d'Italie, dans la Toscane, entre la grande route de Bologne & le Santerno. Lorsque les Florentins le bâtirent, ils lui donnèrent pour armoiries la moitié de celles de Florence. (*R.*)

FIRGRUND, forêt d'Allemagne, dans la Suabe, près de Dinkelsbul. Elle a quatorze lieues de long. (*R.*)

FISCHHAUSEN, petite ville du royaume de Prusse, chef-lieu d'un grand baillage, dans lequel est comprise l'importante forteresse de Pillau. C'étoit à Fischhausen que résidoient, avant la réformation, les évêques de Samland. Les dix églises de ce baillage sont soumises à l'inspection de l'archi-prêtre de Fischhausen. La ville est munie d'un château. Elle est à 2 lieues de Kœnigsberg. (*R.*)

FISCHBACH, ou VISP, petite ville de Suisse, dans le haut-Valais, remarquable par la bataille qu'y gagnèrent les Valaisans contre le duc de Savoie en 1388. C'est le chef-lieu du département, ou dizain de son nom. (*R.*)

FISMES, *ad fines*, ancienne petite ville de France, en Champagne, remarquable par deux conciles provinciaux qui s'y sont tenus, l'un, en 881, & l'autre, en 935. C'est la patrie de mademoiselle Adrienne le Couvreur, la Melpomène de son tems, enterrée sur les bords de la Seine; mais, dit M. de Voltaire dans sa pièce sur la mort de cette célèbre actrice,

. . . . . *Ce triste tombeau,*
Honoré par nos chants, consacré par ses manes,
Est pour nous un temple nouveau.

Fismes a un gouverneur particulier, une justice royale, & un baillage ressortissant au siège présidial de Reims. Elle est sur la Vesle, à 6 lieues de Reims, 28 n. e. de Paris. *Long.* 21, 25; *lat.* 49, 18. (*R.*)

FISSIMA, ou FUSSINA, FUSSIMI, & FUSSIGNI, ville considérable du Japon, à 3 lieues de Méaco, & 6 d'Osacca. *Long.* 152, 5; *lat.* 35, 45. (*R.*)

FISTELLE, ou FEFZA, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, sur la rivière de Darna. Elle est dans la province de Tedela, avec un fort château, à 62 lieues n. e. de Maroc, 50 s. de Fez. *Long.* 12, 40; *lat.* 32. (*R.*)

FITACHI, ou FITATZ, royaume du Japon, sur la côte orientale de l'île de Niphon, au n. e. d'Yedo, & au s. du pays d'Oxu. (*R.*)

FIUM, grande ville d'Afrique, capitale de la province de même nom, dans la moyenne Egypte. Cette province est coupée par un grand nombre de canaux & de ponts pour la communication. C'est la seule où il y ait des raisins. La ville est fort peuplée & les Cophtes y ont un évêque. On y voit un grand nombre de monumens anciens plus ou moins ruinés. Il s'y fait un commerce considérable en lin, toile, nattes, raisinés & figues. On croit que cette ville est l'ancienne Arsinoé. Si c'est l'ancienne Abydos, comme quelques-uns le croient, elle a été fameuse dans l'antiquité. Là étoit le palais de Memnon, le sépulcre d'Osiris, qui avoit aussi un temple célèbre; & les tombeaux des grands, qui aimoient à s'y faire inhumer, pour avoir leur sépulture près de celle d'Osiris, comme Plutarque nous l'apprend. Fium est située sur un canal qui communique au Nil, à 28 li. s. e. du Caire. *Long.* 49, 4; *lat.* 29. (*R.*)

FIUME, ville appartenante à la maison d'Autriche, dans la Liburnie, sur un golfe de la mer Adriatique, appelé *il golfo di Carnero*, *sinus flanaticus*, *Polanus*, à l'embouchure de la rivière de Fiumara, ou Reka. Elle a fait partie du duché de Carniole; mais dès l'an 1648, elle en a été démembrée, & le souverain lui donne un capitaine ou gouverneur particulier. Elle est située dans un vallon assez étroit, mais très-fertile en vin, en fruits, & sur-tout en excellentes figues. Elle est fort peuplée, & renferme entr'autres une belle église collégiale & deux monastères. On en voit un troisième hors de ses murs, & au bord de la mer. Son port, formé par la Fiumara, est très-fréquenté; l'on y embarque quantité de marchandises & de denrées que fournit la Hongrie, & qui arrivent dans cette ville par le grand chemin établi sous l'empereur Charles VI, de Fiume à Carlstadt. La rafinerie de sucre de cette ville en fournit tous les pays de la domination Autrichienne. Fiume a de plus une blancherie de cire. L'importance dont elle est ainsi, pour le commerce de la contrée, l'a fait exempter par la cour de contributions & d'impôts. *Long.* 32, 25; *lat.* 45, 45. (*R.*)

FIVELINGO, ou FIVELGO, *Fivelingia*, contrée des Ommelandes, dans la province de Groningue, aux Pays-Bas Hollandois. Elle tire son nom de la rivière de Fivel, aujourd'hui Damster-Diep. Elle renferme un grand marais, & se divise en districts particuliers. Une inondation arrivée en novembre 1686, y fit périr quatre cent seize personnes; & une autre pendant la nuit de Noël 1717, y fit aussi de grands ravages. (*R.*)

FLACQUE, ou OVER-FLACQUE, île des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, à l'orient de Gorée, au midi de Voorne, à l'occident du Hollands-Diep, & au septentrion de Duiveland: on la nomme aussi *Zuid-Voorn*. Elle renferme plusieurs villages fort grands & fort peuplés, & entr'autres le baillage seigneurial de Grisoord. (*R.*)

FLADA, ou FLADE, petite île, l'une des Westernes, entre celle de Skirie & celle de Levis. Elle a une lieue de tour, & elle est remarquable par la grande pêche qui s'y fait, sur-tout celle de la baleine. (*R.*)

FLADSTRAND, petit bourg maritime de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture d'Aalbourg, vers Skagen. Il y a un assez bon port, défendu par trois châteaux, & c'est un lieu d'embarquement pour la Norwège. La plupart de ses habitans ne vivent que de la pêche, & sur-

tout de celle des soles & des plies. (*R.*)

FLADUNGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans l'évêché de Wirtzbourg. C'est le chef-lieu d'un baillage, & l'un de ceux de cet évêché catholique où le luthéranisme avoit fait le plus de progrès dans le XVIe siècle, & qui souffrit par conséquent le plus d'oppression. (*R.*)

FLANDRE : antérieurement à la naissance de la république de Hollande, on désignoit, sous le nom de Flandre, la généralité des dix-sept provinces des Pays-Bas; leurs habitans se connoissoient sous le nom commun de Flamands; l'étendue de pays qu'ils habitoient se nommoit en latin *Germania inferior*. Depuis la scission de ces provinces, le nom de Flandre a été restreint à la partie qui en resta à la maison d'Autriche, & qu'on nomma Pays-Bas Autrichiens, ou Pays-Bas Catholiques, pour la distinguer des Pays-Bas Hollandois, ou Pays-Bas Protestans qui formèrent les Provinces-Unies.

La Flandre, dans cette acception, ayant souffert un nouveau démembrement, par la conquête que fit la France de l'Artois, & de partie des comtés de Flandre & Hainault; alors commencèrent les dénominations de Flandre Autrichienne, & de Flandre Françoise. Sous cette dernière acception, & sous celle de Pays-Bas François, on n'a cependant coutume d'entendre que la partie des comtés de Flandre & de Hainault, avec le Cambresis, dont la France est en possession, quoique l'Artois en fasse également partie, ainsi que quelques districts du comté de Namur & de l'évêche de Liège.

Il y a une troisième acception du nom de Flandre, c'est lorsqu'il est appliqué à désigner le comté de Flandre, l'une des provinces des Pays-Bas catholiques. Des dix-sept provinces des Pays-Bas, c'en est la plus considérable, & c'est pour cela qu'originairement son nom avoit passé à la généralité des Pays-Bas, & que depuis encore il fut employé pour désigner la totalité des Pays-Bas catholiques.

La Flandre, prise pour l'ensemble des Pays-Bas catholiques, contient neuf des dix-sept provinces; savoir, le marquisat d'Anvers, ou du Saint-Empire, la seigneurie de Malines, le Brabant, le comté de Flandre, l'Artois, le Hainault, le comté de Namur, le duché de Luxembourg & le duché de Limbourg; prise pour la partie des Pays-Bas, possédée par la maison d'Autriche, elle contient le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, le Brabant, le comté de Flandre pour la plus grande partie, la moitié du comté de Hainault, ou le Hainault Autrichien, le comté de Namur & les duchés de Luxembourg & de Limbourg; il faut en excepter une lisière du duché de Luxembourg où se trouvent Thionville & Montmedi, qui appartient à la France, une partie de celui de Limbourg, qui appartient aux Hollandois, & où se trouvent les villes de Falkembourg, ou Fauquemont & Dalem; enfin la partie septentrionale, tant du comté de Flandre, que du duché de Brabant, qui appartiennent aux Hollandois, & dont nous parlerons sous le nom de *Pays de la généralité*. A l'article des *Pays-Bas* nous traiterons des révolutions de la Flandre, ou Pays-Bas catholiques, & de ses changemens successifs de domination. Le terroir y produit en général beaucoup de bled & de légumes; il abonde en excellens pâturages. On y recueille quantité de lin & de chanvre, d'huile de navette & de colsat. La mer & les rivières y fournissent une quantité de poissons très-variés: mais le vin y manque, & l'on y supplée par la bierre qui en est la boisson ordinaire, & en quelques endroits par le cidre. L'industrie y est des plus actives, & les fabriques, presque dans tous les genres, y sont des plus florissantes. Ses dentelles sont très-renommées. Les haras & la nourriture du bétail y font une source de richesse. Le commerce qui s'y fait est très-étendu, & répand l'aisance parmi ses habitans. Le pays est très-peuplé; il est couvert de villes, de bourgs & de villages. On y trouve fréquemment de grandes villes; en général elles sont belles, riches, propres & étoient très-bien fortifiées. Les Flamands sont sincères, judicieux, flegmatiques, très-appliqués, très-laborieux, amis de la droiture, bons commerçans, & très-attachés à leurs privilèges.

Le comté de Flandre, en particulier, est situé entre la mer d'Allemagne, l'Artois, le Hainault, le Brabant & le comté de Zelande. Il a vingt li. de long & presque autant de large. La capitale en est Gand, & celle de tous les Pays-Bas autrichiens est Bruxelles. (*R.*)

FLANDRE FRANÇOISE; ce gouvernement renferme une partie du comté de Flandre, le Cambresis, une partie du Hainault & quelques districts, tant du comté de Namur, que de l'évêché de Liège. C'est très-improprement qu'on le désigne aussi sous le nom de Pays-Bas François, puisqu'il ne comprend point l'Artois, qui est une des provinces des Pays-Bas de la domination de la France. A l'exception des villes de Dunkerque, Gravelines & Bourbourg, le gouvernement de Flandre ressortit entièrement au parlement de Douay, & la justice y est rendue conformément aux coutumes du pays, ou au droit romain, qui est le droit commun, lorsque les coutumes, ou les ordonnances du roi ne décident point ce qui est en question. Outre le gouverneur en chef, il y a un lieutenant-général pour le roi, deux commandans, trois lieutenans de roi, & deux lieutenans des maréchaux de France.

Le gouvernement de Flandre s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Charlemont, sur la Meuse. C'est un pays très-fertile, en bled, en lin, en légumes de toutes espèces, en pâturages & en colsa, plante qui donne une huile à peu-près semblable à celle de navette. Les fabriques y sont nombreuses & très-florissantes, & le commerce très-actif. L'engrais du

bétail y fournit une abondante reſſource. La boiſſon commune en eſt la bierre, le raiſin ne pouvant y venir à maturité, & la tourbe y ſupplée généralement au défaut de bois à brûler.

La partie du comté de Flandre, que renferme ce gouvernement, fut conquiſe par Louis XIV, en 1667, ſur les Eſpagnols, & la poſſeſſion lui en fut confirmée par les traités de paix ſubſéquens. Les villes & châtellenies de Lille & de Donay avoient été cédées, en 1312, à Philippe-le-Bel, roi de France. Ses-ſucceſſeurs en jouirent juſqu'en 1363, que le roi Jean les donna à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, ſon quatrième fils, à charge de reverſion à la couronne à défaut d'enfans mâles. Le cas étoit arrivé en 1477, à la mort de Charles le-Belliqueux, duc de Bourgogne: mais nos rois n'avoient pu juſques-là revendiquer avec ſuccès ces diſtricts ſur leſquels ils avoient des prétentions légitimes. Les autres parties de ce gouvernement ſont encore des conquêtes de Louis XIV. *Voyez* chacune d'elles à ſon ordre alphabétique. *Voyez* auſſi Pays-Bas. (*R.*)

Flandre Wallone: on déſigne ſous ce nom commun les provinces d'Artois, Hainault, Namur, Luxembourg, & le diſtrict de Cambrai. Quelques-uns y joignent encore le pays de Liège. (*R.*)

FLARAN, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, au diocèſe d'Auch. Elle vaut 1800 liv. (*R.*)

FLAVIGNY, *Flavia Æduorum*, petite ville de France en Bourgogne, dans l'Auxois, & près de Sainte-Reine, avec une abbaye de Bénédictins, fondée au VIIe ſiècle par Varey, ſeigneur Bourguignon. Elle eſt à 3 li. ſ. de Semur, 10 n. o. de Dijon, & 4 de Montbard. Elle eſt placée ſur le ſommet d'une montagne au milieu de pluſieurs autres dont le pied eſt baigné par la petite rivière d'Ozerain, & ſur le penchant deſquelles il y a beaucoup de vignes. L'abbé de Flavigny eſt ſeigneur de la ville, & nomme le juge & les officiers de juſtice, à l'exception du procureur d'office qui eſt à la nomination des religieux. Il y a outre la paroiſſe & l'abbaye, un couvent d'Urſulines & un hôpital. Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, d'une juſtice ſeigneuriale, d'une mairie, & d'une ſubdélégation de l'intendance. Elle étoit grande & conſidérable autrefois: mais les guerres civiles ayant donné lieu d'en faire une place forte, on ruina toutes les parties de la ville dont l'aſſiette n'étoit pas propre à la défenſe. Au tems de la ligue, le parlement de Bourgogne ayant été obligé de ſortir de Dijon, ſe retira à Flavigny, & y tint ſes ſéances pendant dix-huit mois, en 1581 & 1583.

Lors des ravages des Normands, en 864, le corps de Sainte-Reine fut transporté dans l'égliſe de l'abbaye de Flavigny, & il y repoſe encore aujourd'hui. Cette abbaye eſt du revenu de 6000 livres.

Remarquons que Flavigny, renommé pour ſes excellens anis, fut la première ville de Bourgogne qui ſe déclara pour Henri IV, durant les troubles de religion; c'eſt la ſeule, avec Semur, Saulieu & Saint-Jean-de Lône, qui ne fût point infectée du poiſon de la ligue. *Long.* 22 d. 12′, 5″; *lat.* 47 d. 30′, 47″. (*R.*)

Fleche (la), en latin *Fiſca*, *Fiſſa*, *Fixa Andegavorum*, petite ville de France, à l'extrémité de de l'Anjou vers le Maine, ſur le Loir. C'eſt le chef-lieu d'une élection & d'un gouvernement particulier. Il y a ſénéchauſſée, préſidial, grenier à ſel. Elle eſt ſituée dans un vallon également grand & agréable, dont les côteaux ſont couverts de vignes & de bocages. Elle a un fort bon château bâti des libéralités de Henri IV, & une ſeule paroiſſe. Les Jéſuites y avoient un magnifique collège, fondé par Henri IV, en 1603, avec 7000 liv. de rentes annuelles ſur le papegai de Bretagne. Ce collège pourroit ſe glorifier d'avoir été l'école de Deſcartes, ſi ce grand homme ne nous avertiſſoit lui-même qu'il commença par oublier ce qu'il avoit appris. C'eſt ce qu'on eſt encore obligé de faire tous les jours. Nos études ſont barbares: on courbe pendant dix ans les jeunes gens, on uſe les reſſorts de leur mémoire & de leur intelligence, ſur des choſes de nulle utilité pour eux, de nulle utilité pour la ſociété, & qu'il ſeroit même honteux de paroître ſavoir. Il eſt à préſumer que le règne bienfaiſant & éclairé ſous lequel nous vivons, mettra un terme à un abus d'autant plus révoltant qu'il eſt plus général.

Le collège de la Flèche eſt aujourd'hui occupé par une des diviſions de l'école royale-militaire. C'eſt dans ſon égliſe que ſont dépoſés les cœurs de Henri IV & de Marie de Médicis, enfermés dans des boîtes d'or. Henri IV donna, pour cet établiſſement, ſon château neuf, avec ſon jardin & ſon parc. Le collège a dans ſon enceinte trois grandes cours, bordées de trois grands corps-de-logis quarrés, avec deux grandes baſſes-cours. Le long des bâtimens, du côté du jardin, eſt un beau canal d'eau vive qui dérive du Loir. L'égliſe eſt belle & grande. Un des corps-de-logis renferme une grande bibliothèque & une galerie remplie de peintures, qui repréſentent les principales actions de la vie de Henri IV, & la ſuite de ſes ancêtres depuis Saint-Louis. Cette ville eſt à 10 lieues n. e. d'Angers, 10 ſ. e. du Mans, 47 ſ. o. de Paris. *Longit.* ſuivant Caſſini, 17, 23, 30; *lat.* 47, 42. (*R.*)

FLECKENSTEIN, château fort & baronnie, dans la baſſe-Alſace, à 20 li. n. de Haguenau. *Long.* 25, 36; *lat.* 49, 40. (*R.*)

FLEMMING, diſtrict de la Poméranie ultérieure. Il eſt diviſé en deux baillages, & appartient au roi de Pruſſe. (*R.*)

FLENSBOURG, ville de Danemarck, dans le duché de Sleſwick, partie du Jutland, avec une bonne citadelle, & ſur le golfe de même nom. Elle eſt ſituée à ſix li. n. de Sleſwick, à 40. de l'île d'Alſen, & à 9 ſ. d'Odenſée. *Long.* 27, 12; *lat.* 54, 50.

Cette ville eſt aſſez grande, belle & commerçante ; c'eſt même la plus importante de tout le duché de Sleſwick. Elle a un port ſûr & qui eſt aſſez profond pour recevoir les plus gros vaiſſeaux. Cette ville, qui eſt preſque toute en longueur, n'a qu'une rue principale, & douze petites. Elle a trois paroiſſes Allemandes, une égliſe Danoiſe, une école latine, un hôpital, une maiſon d'orphelins & une bourſe. Ses habitans s'adonnent à la pêche, au commerce & à la navigation. Cette ville n'eſt point fortifiée. Elle eſt à 6 li. d'Apenrade. (*R.*)

FLESSELLES, bourg de France, en Picardie, dans l'Amienois. (*R.*)

FLESSINGUE, nommée par ceux du pays, *Vliſſinghen* ; belle, forte & conſidérable ville des Provinces-Unies, dans la Zélande & dans l'île de Walcheren, avec un très-bon port qui la rend fort commerçante. Elle eſt à l'embouchure de l'Eſcaut occidental, appelé *Hondt*, à une li. ſ. o. de Middelbourg, 3 ſ. e. de l'Ecluſe, 10 n. o. de Gand. Toute conſidérable que ſoit cette ville, elle n'occupe que le cinquième rang entre les villes de cette province. Son port, creuſé en 1688 aux dépens des états, a mille ſept cent perches de longueur, ſur deux cents de largeur ; il peut contenir une flotte de quatre-vingt vaiſſeaux de ligne. Cette ville a trois égliſes Réformées hollandoiſes, une Françoiſe, une Angloiſe, & une de Mennonites. Il y exiſte depuis 1765, ſeulement, une ſociété littéraire, dite la *ſociété Zélandoiſe*. C'eſt une des trois villes que Charles-Quint conſeilla à Philippe II de conſerver avec ſoin. *Long.* 21, 7; *lat.* 51, 26.

Fleſſingue a la gloire d'être la patrie de l'amiral Ruyter, le plus grand homme de mer qu'il y ait peut-être jamais eu. Il avoit commencé par être mouſſe ; il n'en fut que plus reſpectable : le nom des princes de Naſſau n'eſt pas au-deſſus du ſien, dit avec raiſon M. de Voltaire. Le conſeil d'Eſpagne lui donna le titre de duc, dignité frivole pour un républicain ; & ſes enfans même refuſèrent ce titre, ſi brigué dans nos monarchies, mais qui n'eſt pas préférable au nom de *bon citoyen*. Ruyter naquit en 1607, & fut bleſſé mortellement, en 1676, d'un coup de canon, dont il mourut quelques jours après.

Cette ville eſt auſſi la patrie de gens de Lettres diſtingués, comme de Pierre Cuneus, connu par un excellent livre ſur la république des Hébreux ; & de Louis de Dieu, ſavant théologien, dont les ouvrages ont paru à Amſterdam en 1693, *in-fol.* (*R.*)

FLEUREY SUR OUCHE, *Floriacum*, *Flureium*, village de France, dans la Bourgogne, à trois lieues oueſt de Dijon, avec un ancien prieuré, fondé par le roi Gontran, & réuni à l'abbaye Saint-Marcel-lez-Châlon, où ce roi eſt inhumé.

Il eſt remarquable par la bataille que Clovis livra à Gondebaud, roi de Bourgogne, où celui-ci fut défait, l'an 500. Le duc Robert Ier y mourut en 1075. Le duc Eudes II y tint les plaids ; en 1104, & déchargea les habitans de la ſervitude & des taxes impoſées par ſon père.

La Martinière confond Fleurey avec Fleury, bourg du Vexin-Normand, à cinq lieues de Rouen, à la fin de cet article. (*R.*)

FLEURUS, village du comté de Namur, entre Charleroi & Gemblours, célèbre par la victoire éclatante qu'y remporta M. de Luxembourg ſur les Alliés, le premier juillet 1690. C'eſt une des plus belles actions du général françois : l'infanterie ennemie y montra beaucoup de valeur ; mais la cavalerie Hollandoiſe fit fort mal. Les François, dans la plus grande chaleur du combat, donnèrent la vie à des bataillons entiers, qui, ſelon l'ordre qu'ils avoient reçu avant de combattre, ne nous auroient pas fait le même parti. Il s'y donna une autre bataille, en 1622, où les Eſpagnols furent défaits. Fleurus eſt à 6 li. e. de Namur. (*R.*)

FLINT, petite ville du pays de Galles, & capitale du Flint-Shire. Elle envoie un député au parlement. Elle eſt à 47 li. n. o. de Londres. *Long.* 17, 20 ; *lat.* 53, 25.

Le Flint-Shire a quatre-vingt milles de tour, vingt-huit paroiſſes, environ cent ſoixante mille arpens, trois mille cent cinquante maiſons, & trois villes, ſavoir, Flint, Saint-Aſaph, & Caërwisk.

Cette province, un peu moins montueuſe que le reſte du pays de Galles, reſpire cependant un air froid, mais ſain. Les vallées en ſont fertiles. Le ſeigle y croît mieux que le froment, & ſes habitans parviennent, pour l'ordinaire, à un âge fort avancé. L'on y nourrit beaucoup de bétail, petit à la vérité, mais dont la chair eſt de très-bon goût. Il y a auſſi des mines de plomb & de charbon, & des carrières qui fourniſſent des meules de moulin ; l'on en exporte encore du beure, du fromage & d'excellent miel. Elle confine à la rivière de Dée, & aux comtés de Cheſter, de Shrop & de Denbigh ; & elle eſt repréſentée au parlement d'Angleterre par deux députés, dont l'un eſt élu par elle-même, & l'autre par la ville de Flint. (*R.*)

FLIX, bourg & château d'Eſpagne, dans la Catalogne, ſur l'Ebre, à 8 li. ſ. o. de Lerida. Les fortifications en ont été raſées. (*R.*)

FLODROF, ſeigneurie conſidérable du comté de Looz, dans l'évêché de Liège ſur la Meuſe. (*R.*)

FLORAC, petite ville de France, dans les Cévennes, & en particulier dans le Gévaudan. Elle a titre de baronie, & elle eſt ſituée ſur le Tarn, dans un terroir aſſez fertile. (*R.*)

FLORENCE, ancienne & célèbre ville d'Italie, déjà conſidérable du tems de Sylla, aujourd'hui capitale de la Toſcane, avec un archevêché, érigé par Martin V, une univerſité, une académie, &c.

Cette ville où la langue italienne eſt très-cultivée pour l'élégance, eſt encore une des plus agréables d'Italie, par la douceur de ſon climat, & la beauté

beauté de ſon expoſition. L'Arno la partage en deux, & elle eſt ſituée dans une vallée délicieuſe, dont la largeur eſt de 500 braſſes; la braſſe de Florence eſt de deux pieds romains.

C'eſt dans les montagnes de ſon voiſinage que ſe trouvent ce marbre, ou ces pierres curieuſes, mais non pas uniques, qui étant ſciées, polies, & artiſtement diſpoſées, repréſentent des eſpèces de buiſſons, des arbres, des ruines, des payſages, &c. *Voyez* MARBRE, ou PIERRE DE FLORENCE.

On compte à Florence pluſieurs palais, parmi leſquels le palais ducal vivra toujours dans la mémoire des hommes, avec le nom des Médicis qui l'habitèrent. La place par laquelle on y arrive, eſt ornée de ſtatues de la main des plus grands-maîtres, de Michel-Ange, de Donatelli, de Cellini, de Bandinelli, de Jean de Bologne, &c. En ſe promenant dans la grande galerie, on admire le Scipion de bronze, la Léda, la Julie, la Pomone, Vénus, Diane, Apollon, le Bacchus grec, & la copie de Michel-Ange, qui ne le céde point à l'original. Cette galerie conduit à pluſieurs ſallons, décorés de ſtatues ineſtimables, de buſtes, de bas-reliefs, de tableaux précieux, d'un nombre incroyable de médailles, d'idoles Egyptiennes, Grecques, & Romaines, de lampes ſépulchrales, de pierres, de minéraux, de vaſes antiques, & d'autres curioſités de la nature & de l'art, dont les gravures & les deſcriptions abrégées forment pluſieurs magnifiques volumes *in-folio.*

C'étoit en particulier dans le ſallon octogone de cette ſuperbe galerie, qu'on voyoit un diamant qui tenoit à juſte titre le premier rang entre les joyaux de ce cabinet; il peſoit cent trente-neuf karats & demi: on y voit une tête antique de Jules-Céſar, d'une ſeule turquoiſe; des armoires pleines de vaſes d'agate, de lapis, de criſtal de roche, de cornalines garnies d'or & de pierres fines; une table, & un cabinet d'ouvrages de rapport de diaſpre oriental, de chalcédoine, de rubis, de topazes, & d'autres pierreries; pluſieurs tableaux, tous chefs-d'œuvre des meilleurs peintres, & une infinité de pierres gravées.

Auſſi, comme le dit M. de Voltaire, Florence n'oubliera jamais les Médicis, ni Coſme, né en 1389, mort regretté de ſes ennemis même, & dont le tombeau fut orné du nom de *père de la patrie*, ni ſon petit-fils Laurent de Médicis, ſurnommé le *père des Muſes*; titre qui ne vaut pas celui de *père de la patrie*, mais qui annonce qu'il l'étoit en effet. Sa dépenſe vraiment royale lui fit donner le titre de *magnifique*; & la plus grande partie de ſes profuſions étoit des libéralités qu'il diſtribuoit avec diſcernement à toutes ſortes de vertus, pour parler comme l'abbé du Bos.

Entre les objets de magnificence dont on vient de parler, & qui enrichiſſent encore la ville de Florence, on verroit auſſi le diamant de Toſcane; mais l'empereur François Ier l'emporta à Vienne, lorſqu'il alla partager le trône impérial.

Entre les hommes célèbres que Florence a produits, on ne doit pas taire:

Le Dante (Alligeri), père de la poéſie italienne, né l'an 1265, & mort à Ravenne, l'an 1320, après avoir été un des gouverneurs les plus diſtingués de Florence, pendant les factions des Guelphes & des Gibelins.

Machiavel (Nicolas), aſſez connu par ſon *hiſtoire de Florence*, & plus encore par ſes livres de politique, où il a établi des maximes odieuſes, trop ſouvent ſuivies dans la pratique par ceux qui les blâment dans la ſpéculation; ce fut d'ailleurs un écrivain du premier ordre. Il mourut en 1529.

Guichardin (François), contemporain de Machiavel, né l'an 1482, mort l'an 1540. Il ſe rendit fameux par ſes négociations, ſes ambaſſades, ſes talens militaires, & ſon *hiſtoire d'Italie*, dont la meilleure édition françoiſe eſt celle de 1593, à cauſe des obſervations de M. de la Noue.

Galilée, ou Galilei, immortel par ſes découvertes aſtronomiques, & que l'inquiſition perſécuta. *Voyez l'article* COPERNIC. Il mourut l'an 1642, après avoir perdu, pour me ſervir de ſa propre expreſſion, ſes yeux qui avoient découvert un nouveau ciel.

Viviani (Vicenzio), né en 1621, mort en 1703, élève de Galilée, & très-grand géometre pour ſon tems.

Lulli (Jean-Baptiſte), né en 1633, mort à Paris en 1687: ſes innovations lui ont réuſſi; il a trouvé des mouvemens nouveaux, & juſqu'alors inconnus à tous nos maîtres; il a fait entrer dans nos concerts juſqu'aux tambours & aux timbales; il nous a fait connoître les baſſes, les milieux, & les fugues; en un mot, il a étendu en Europe l'empire de l'harmonie.

Michel-Ange, le Praxitele de Florence, en même tems peintre, ſculpteur, & architecte; il naquit dans le voiſinage de Florence en 1474, & mourut en 1564.

Florence eſt auſſi la patrie d'André del Sarto, de Léonard de Vinci, de Léon X, d'Accurſe, de Servandoni, d'Améric Veſpuce, de Cimabué, des Strozzi, d'Ange Polibien, &c.

Cette ville eſt ſituée à 19 lieues ſ. de Bologne, 24 ſ. e. de Modène, 34 ſ. e. de Parme, 36 ſ. e. de Mantoue, 46 ſ. o. de Veniſe, 52 n. o. de Rome, & 220 de Paris. *Long.* 28 d., 42′ 0″; *lat.* 43 d., 46′, 30″ ſuivant Caſſini.

Cette ville, autrefois Fleurence, en italien *Firenze* & *Fiorenza*, en latin *Florentia*, paroît avoir tiré ſon nom de ſa ſituation agréable dans des campagnes fleuries. Il y a en effet peu de villes dans une poſition auſſi délicieuſe: des plaines, des vallons, des collines, des eaux, des prés, des bois, des jardins qui ſe préſentent de loin, font le coup-d'œil le plus riant, le plus agréable, le plus varié; & l'intérieur de la

ville répond parfaitement à la beauté de sa situation.

Cette ville a deux lieues de tour, & mille cinq cents toises de longueur. On y compte deux cents mille ames.

On attribue sa fondation à Hercule le Lybien; d'autres ont dit qu'elle avoit commencé par un établissement des soldats de Sylla, ou des habitans de Fiesole, ancienne ville, dont il reste encore quelques vestiges à une lieue & demie de Florence. M. Lami prouve que Florence est une ancienne ville Etrusque, habitée ensuite par les Phéniciens; *lezioni di Antichità Toscane di* Giovanni Lami, 1766, *in*-4°., & il le prouve par les inscriptions, les bâtimens, & autres semblables inductions.

Les historiens ne parlent guère de Florence avant le tems des Triumvirs. Ils y envoyerent une colonie formée des meilleurs soldats de César, environ soixante ans avant Jésus-Christ: aussi les Florentins ont-ils eu toujours des sentimens de cette belle origine. Florus comptoit cette ville parmi les villes municipales les plus considérables de l'Italie; & il n'y avoit pas, du tems des Romains, de plus grande ville dans la Toscane: elle avoit un hippodrome, un champ de Mars, un capitole, un amphithéâtre, un grand chemin nommé *Via Cassia*.

Lorsque les empereurs cesserent d'être maîtres en Italie, vers le cinquième siècle, Florence fut une des prémières villes qui prirent la forme républicaine. Elle fut prise par Totila; mais ensuite elle se défendit vigoureusement contre les Goths, & battit même Radagasse, en 407. Elle fut cependant prise ensuite par les Goths, & reprise par Narsès, général de l'empereur Justinien, l'an 553. Elle finit par être entièrement détruite, & ses habitans dispersés, jusqu'au tems de Charlemagne, qui voulut la rebâtir & la repeupler, l'an 781. Il y eut ensuite des marquis de Florence, qui étoient comme souverains, jusqu'à la mort de la comtesse Mathilde, arrivée en 1115; alors Florence commença d'élire des consuls pour gouverner l'état; mais les évêques avoient alors une très-grande autorité. Lorsque son gouvernement eut pris de la consistance & de la force, elle s'étendit sur ses voisins, conquit plusieurs villes & châteaux des environs: elle fit souvent la guerre aux républiques de Pise, de Lucques, de Sienne. On voit encore en forme de trophée devant le Baptistère & à quelques-unes des portes de la ville, des chaînes qui servoient à barrer le port de Pise, quand les Florentins s'en emparèrent en 1406. Ces triomphes étoient d'autant plus beaux, que Pise étoit alors une puissante république. Florence soutint la guerre contre le pape, contre les Vénitiens, contre les duc de Milan, & sur-tout contre le fameux Galéas Visconti. La bataille d'Anghiari qu'elle gagna aussi sur Philippe-Marie Visconti, sous la conduite de Piccinino, est représentée en bas relief dans l'église des Carmes de Florence. Elle fut souvent accablée par le nombre & la puissance de ses ennemis; mais elle reprit toujours le dessus.

La noblesse qui gouvernoit la république de Florence fut souvent divisée, & l'on ne vit en aucun endroit de l'Italie autant d'agitations & de troubles. Les blancs & les noirs formèrent deux partis qui déchirèrent la république. Les Bondelmonti & les Uberti se disputèrent l'autorité. Les Cerchi & les Donati, sous le nom de *Guelfes* & de *Gibelins*, excitèrent de nouvelles dissensions. L'empereur & le pape y avoient alternativement le dessus; & souvent un parti chassoit & proscrivoit l'autre. Ce fut le centre des guerres les plus horribles & des ravages les plus affreux.

La république de Florence fut d'abord aristocratique, excepté dans de courts intervalles où le peuple s'empara de l'autorité; mais à la fin les divisions continuelles des nobles, fortifièrent le parti du peuple, & conduisirent Florence à la démocratie. La ville fut divisée en arts ou communautés: on tiroit tous les ans de chaque art des magistrats appelés *gouverneurs*, & un gonfalonier, qui changeoit tous les deux mois. Les nobles se trouvèrent alors exclus du gouvernement, & n'eurent pour y rentrer d'autre moyen que de se faire enregistrer dans les communautés d'artisans.

L'art de la laine étoit le plus considérable & le plus riche: il comprenoit lui seul trois communautés; la maison de Médicis fut une de celles qui se distinguèrent le plus dans le commerce des laines. Dès l'an 1378, il y eut un Sylvestre de Médicis, qui fut fait gonfalonier de Florence, & il acquit un très-grand crédit parmi le peuple, par un esprit insinuant, & par une générosité qui lui fit beaucoup de partisans. Jean de Médicis, avec un caractère aussi doux & aussi bienfaisant, parvint à être aussi gonfalonier; il mourut en 1428: ce fut le père de Côme le grand.

Il y avoit long-tems que le commerce de Florence s'étoit étendu au Levant & dans l'Asie. Les richesses, qui en furent le fruit, entraînerent aussi la chûte de la république, ainsi que cela étoit arrivé à Rome. Mais il faut convenir que ce fut par la douceur & les bienfaits, & non point par des guerres, des proscriptions & des crimes, que changea la forme du gouvernement de Florence; ce fut un citoyen qui, en méritant le surnom de *père de la patrie*, en devint presque le souverain: je parle ici de Côme de Médicis, appelé quelquefois *Côme le grand*, *Côme le vieux*, *Côme père de la patrie*.

Il étoit fils de Jean de Médicis, & naquit en 1389: ce fut lui qui donna le plus d'éclat à cette maison, par la fortune immense que lui procura le commerce qu'il avoit avec toutes les parties du monde connu, & sur-tout par le bon usage qu'il

en faiſoit dans ſa patrie. C'étoit une choſe auſſi admirable qu'éloignée de nos mœurs, de voir ce citoyen qui faiſoit toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, & ſoutenir de l'autre le fardeau de la république ; entretenir des facteurs, & recevoir des ambaſſadeurs, réſiſter au pape, faire la guerre & la paix, être l'oracle des princes, cultiver les belles-lettres, donner des ſpectacles au peuple, & accueillir tous les ſavans Grecs de Conſtantinople.

Des ennemis, jaloux de ſon bonheur & de ſa gloire, parvinrent à le faire exiler : il ſe retira à Veniſe ; il fut rappelé à Florence un an après, & il jouit de ſa fortune & de ſa gloire juſqu'à l'année 1464, qu'il mourut : il fut ſurnommé *père de la patrie*, & il fut auſſi le père des lettres ; car il raſſembla les ſavans, & les protégea de la manière la plus marquée. L'académie Platonique de Florence lui dut ſa première origine, & il forma une des plus belles bibliothèques de l'Europe.

Lorſque la maiſon de Médicis eut donné des papes à l'Egliſe ; & que par leur médiation elle eut formé des alliances avec la France, ſon autorité s'accrut, & les Médicis s'élevèrent au-deſſus de tous leurs rivaux. La bataille de Marone, que Côme Ier gagna contre les Strozzi & ceux de ſon parti, le mit au-deſſus de tous ſes ennemis. Le pape Pie V lui donna le titre de *grand duc*, en 1569, & il régna juſqu'en 1574.

Il tranſmit ſes états à ſa poſtérité, qui en a joui juſqu'au tems où elle s'eſt éteinte dans la perſonne de Jean Gaſton de Médicis, VIIe grand duc de Toſcane, & le dernier de ſa maiſon. Ce prince mourut le 9 juillet 1737, devenu incapable, par ſes débauches, d'avoir jamais de ſucceſſeurs. Ferdinand, ſon frère, & fils de Côme III, étoit mort le 30 octobre 1713 ; François Marie ſon oncle, fils de Ferdinand II, & qui avoit été cardinal, étoit mort le 3 février 1719 ; & Anne-Marie-Louiſe, fille de Côme III, qui avoit épouſé l'électeur Palatin, eſt morte le 18 février 1743 ; elle étoit la dernière perſonne du nom de Médicis.

Don Carlos, fils du roi d'Eſpagne Philippe V, & roi d'Eſpagne lui-même aujourd'hui, fut déſigné dès 1718, pour héritier de la Toſcane ; mais lorſqu'il eut conquis le royaume de Naples, & que le duc de Lorraine, gendre de l'empereur Charles VI, eut cédé ſes états à la France, on fit un traité à Vienne en 1735, par lequel le duc de Lorraine reçut en échange le grand duché de Toſcane. Il y eut cependant entre l'Empire & l'Eſpagne quelques difficultés au ſujet de la ceſſion de la Toſcane ; mais elle furent terminées au congrès de Pontremoli, par un acte de ceſſion & de garantie, ſigné le 8 janvier 1737. La mort de Jean Gaſton de Médicis, rendit le duc de Lorraine paiſible poſſeſſeur de la Toſcane : il en a joui, quoiqu'il fût devenu empereur, & il l'a tranſmiſe au ſecond de ſes fils, Pierre-Léopold, dans l'année 1765.

Ce prince, qui règne actuellement, eſt, à tous égards, l'oppoſé du dernier des Médicis dont je viens de parler : c'eſt un grand bien pour la Toſcane, d'avoir un ſouverain qui réſide : c'en eſt un bien plus grand encore d'avoir trouvé un prince tel que celui qui la gouverne. Nous parlerons de l'adminiſtration du grand-duché, à l'article TOSCANE.

Florence eſt pourvue de fontaines, comme toutes les villes d'Italie ; mais elle y ſont cependant en plus petit nombre que dans bien d'autres villes moins importantes. Un aqueduc part de la colline d'Arcetri, & traverſant la ville ſur le Ponte Rubaconte, qui eſt le plus oriental des quatre ponts de Florence, va fournir de l'eau à la fontaine qui eſt ſur la place de Sainte-Croix, & à quelques autres.

La ville eſt pavée d'une manière très-agréable pour les gens de pied, avec de larges dalles de pierres, à-peu-près comme Naples, Gènes, & Viterbe : mais les chevaux s'y abattent facilement.

L'Arno, qui traverſe Florence, a ſoixante-dix toiſes de largeur environ : il deſcend comme le Tibre, de la partie la plus élevée de l'Appennin, & il va ſe jeter au-deſſous de Piſe, dans la mer de Toſcane : ce fleuve produit de tems à autre des débordemens très-nuiſibles.

Cette ville, ayant été ruinée plus d'une fois, il n'y reſte preſqu'aucun monument antique de quelqu'importance, ſi ce n'eſt peut-être trois anciennes tours de conſtruction Etruſque, dont M. Lami a donné la figure & la deſcription dans ſes *Lezioni di Antichita Toſcane*, ſpécialement de celle qui eſt appelée *de' Girolami* ; il y donne auſſi le plan de l'amphithéâtre de Florence, il parle des reſtes de l'ancien aqueduc, mais ce ne ſont que de foibles veſtiges d'antiquité, à peine reconnoiſſables pour un habile antiquaire.

L'empereur qui eſt mort en 1765, tenoit à Florence trois mille hommes de garniſon, qui montoient régulièrement la garde au palais Pitti, & au vieux palais. Depuis que cette ville étoit privée de la préſence de ſon ſouverain, elle étoit gouvernée par un conſeil de régence, compoſé de trois conſeillers d'état & un préſident ; mais la préſence du nouveau ſouverain a changé la forme de ce conſeil.

Les affaires civiles y ſont décidées dans les tribunaux ordinaires : à l'égard des affaires criminelles, elles ſe jugent par un tribunal appelé la *conſulte*, tenu par des commiſſaires nommés par le prince ; mais le peuple eſt ſi doux & ſi peu porté au vol, qu'on y fait rarement d'exécutions.

L'inquiſition étoit compoſée de l'archevêque qui y préſidoit, d'un inquiſiteur de l'ordre des Frères Mineurs du couvent de Sainte-Croix, de trois

théologiens, nommés par le pape pour juger. Mais, grace à la sagesse du prince, ce tribunal odieux a disparu; il n'en existe plus de vestiges dans toute la Toscane. Le mois de juillet 1782 a vu cette utile réforme.

Les sociétés à Florence sont agréables & aisées: c'est une des villes d'Italie où les étrangers trouvent le plus d'agrémens; il y a beaucoup de vivacité, de plaisanterie; on y fait des épigrammes, des impromptus: l'on n'y voit point de jalousie; les étrangers y sont accueillis de tout le monde; les dames mêmes y observent des politesses & des égards dont elles se dispensent en France; elles donnent à un étranger la place d'honneur, qui est la droite, dans leur carrosse, comme ailleurs; au spectacle, le devant de la loge: on se trouve quelquefois par-là obligé de les accepter, dans des circonstances où l'on aimeroit mieux ne point user de ces manières obligeantes.

La ville de Florence n'est jamais plus belle que le jour des courses de chevaux, qui se font vers la saint Jean. La course commence à la porte occidentale de la ville, dans l'endroit appelé *il Prato*, & finit à deux milles plus loin, vers *porta la Croce*. Le jour de cette course tout le peuple est en mouvement; les rues sont garnies de deux files de carosses jusqu'à l'heure de la course, & toutes les fenêtres occupées: c'est le jour qu'il faut choisir pour avoir une idée de la richesse de la ville, de la beauté des femmes & des agrémens de Florence. Le gouverneur, placé sur une terrasse, vers le lieu du départ, est instruit le premier, par les fusées du dôme, du nom du cheval qui en est vainqueur: en 1765, le *grand diable*, cheval anglois de M. Alexandri, est celui qui eut le prix; & depuis vingt ans il ne le manquoit presque jamais. Le prix consiste en une pièce de velours ciselé, à fond d'or, de soixante brasses, ou plus de trente aunes de France, estimées 2240 liv.

Les chevaux qui courent le prix sont abandonnés à eux-mêms: ils ont sur le dos quatre plaques de plomb, hérissées de pointes qui leur piquent les flancs & les animent de plus en plus: on apperçoit entre ces animaux une émulation singulière; quelquefois même des stratagêmes pour retarder leurs concurrens.

Une grande toile, tendue au bout de la carrière, sert à les arrêter: l'espace d'environ quinze cents toises qu'ils ont à parcourir, est fait ordinairement en quatre minutes, ce qui revient à trente-cinq pieds par seconde. M. de la Condamine a observé qu'à Rome, le cours qui a huit cents soixante-cinq toises, se parcourt en deux minutes vingt-une secondes, ce qui fait près de trente-sept pieds par seconde. On assure cependant qu'en Angleterre les chevaux en font quelquefois cinquante-quatre. *Mémoires de l'académie* de Paris, pour 1757, *pag.* 93.

Florence a donné six papes à l'église; savoir, Clément VIII, de la famille Aldobrandini; Urbain VIII, de celle des Barbérini; & Clément XII, de celle de Corsini. Les trois autres, qui sont Léon X, Clément VII & Léon XI, étoient de la maison de Médicis: cette dernière a eu, non-seulement l'avantage de donner des pontifes à l'Eglise, mais encore d'avoir donné à la France deux reines: Catherine, femme de Henri II; & Marie, femme de Henri IV, l'une & l'autre célèbres dans l'histoire de France.

Cette ville a toujours été célèbre par l'amour des lettres. On voit qu'en 829, Louis le Débonnaire ordonna que toute la Toscane enverroit les jeunes gens étudier à Florence. D'ailleurs, la renaissance des sciences en Europe, ayant, pour ainsi dire, commencé à Florence, il n'est pas surprenant qu'on y trouve l'origine des académies qui avoient les sciences pour objet, & celle de la plupart des connoissances humaines.

Tout le monde sait que Florence a donné les premiers maîtres & les premiers restaurateurs des sciences, des belles-lettres & des arts; le Dante, pour la poésie; Machiavel, pour la politique; Galilée, pour la physique, la géométrie, la méchanique & l'astronomie; Michel-Ange, pour la sculpture; Lulli, pour la musique; Accurse, pour le droit.

C'est à Florence que la gravure eut son berceau, tout le monde reconnoît que la peinture doit ses progrès à Cimabué, Florentin, né vers l'an 1230, & à Giotto qui naquit près de Florence vers l'an 1276. Enfin, on sait que c'est un Florentin, Americ Vespuce, qui a donné son nom au nouveau monde.

Florence le dispute à Bologne, pour le grand nombre des artistes célèbres, & l'emporte sur toutes les autres villes de l'Italie, & peut-être de l'Europe même, pour celui des grands hommes de tous les genres.

Entre les peintres célèbres, on compte Cimabué, dont nous avons parlé, Léonard de Vinci, François Bartolomeo della Porta, André del Sarto, Michel-Ange Buona-Rota. *Voyez* ÉCOLE FLORENTINE. Et entre ses sculpteurs distingués, Michel-Ange, que ses talens extraordinaires placent à côté des plus habiles artistes de la Grèce, Donatelli, Ghiberti, Bandinelli.

Quoique l'école ancienne de Florence ait produit quantité de peintres distingués, cependant, dit M. Cochin, l'école de Florence a reçu son éclat des célèbres sculpteurs qu'elle a produits. Voilà pourquoi dans cette école on s'est principalement & presque uniquement attaché au dessin, à une correction & à une grandeur de formes, qui dégénère facilement en manière: mais aussi l'on peut dire, ajoute-t-il, à la gloire de l'école Florentine, qu'elle a produit les plus excellens sculpteurs, & en plus grand nombre que toutes les autres villes d'Italie, au contraire de la ville de Venise, qui a donné tant de grands peintres, & n'a point formé de sculpteurs. Il est vrai que ces

ſculpteurs de Florence ſont maniérés, parce qu'ils ont plutôt imité Michel-Ange, que la nature & l'antique; mais néanmoins ils ſont ſavans, corrects & de grand goût.

L'établiſſement des académies & des ſociétés littéraires, qui ſe répandit ſi prodigieuſement en Italie, & enſuite dans tout le reſte de l'Europe, & qui fut la ſource de l'émulation & du goût, dès le ſeizième ſiècle, a commencé à Florence, preſque dans tous les genres. Les académies de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, en ont pris les modèles à Florence. En un mot, ſciences, arts, métiers, loix Romaines mêmes, nous devons preſque tout à Florence, la mère des découvertes & des établiſſemens utiles à l'humanité.

Cette ville eſt ſurnommée *Florence la belle*, & à très-juſte titre. De toutes les portes de la ville, celle par laquelle on arrive de Bologne eſt la plus décorée. C'eſt un arc de triomphe des plus riches, élevé à la gloire de l'empereur François Ier, lorſque n'étant que grand duc, il fit ſon entrée dans cette ville avec ſon épouſe Marie-Thérèſe, mère de l'empereur Joſeph II, en 1739.

La cathédrale ou le dôme de Florence, a quatre cents vingt-ſix pieds de longueur, & trois cents ſoixante-trois de hauteur, juſqu'à l'extrémité de la croix qui termine tout l'édifice. Sa ſuperbe coupole octogone a cent quarante pieds d'un angle à l'autre. Elle fut conſtruite par Brunelleſco, le plus célèbre architecte de ſon tems. Cette égliſe eſt incruſtée au-dehors de marbres polis de diverſes couleurs & en compartimens, ainſi que le pavé. La porte de la ſacriſtie eſt en bronze, ornée de bas-reliefs de L. Ghiberti. Nous ne parlerons point ici des reliques de cette cathédrale, donr les plus célèbres ſont un clou de la paſſion, une partie de la vraie croix, & une portion des cendres de Saint Jean-Baptiſte. La méridienne qu'on voit en cette égliſe, eſt le plus grand inſtrument d'aſtronomie qu'il y ait au monde. M. de la Lande y a obſervé, le 28 juin 1765, la diſtance au zenith des bords du ſoleil, 20 d. 12′ 15″, & de 20 d. 45′ 9″. C'eſt dans cette égliſe que l'on célébra, en 1439, le concile écuménique, où ſe fit la réunion de l'égliſe grecque avec l'égliſe latine; réunion qui ne ſubſiſte plus. La tour de la cathédrale eſt toute incruſtée de marbres polis, rouge, noir & blanc. Elle eſt iſolée, & elle a deux cent cinquante-deux pieds de hauteur.

Le baptiſtère deſtiné à la cérémonie du baptême, pour la totalité de la ville, fut autrefois un temple de Mars. Il eſt d'une très-grande richeſſe, & les portes en ſont de bronze, avec d'excellens bas-reliefs.

Les rues & les places publiques de Florence ſont ornées de ſtatues excellentes, de bronze & de marbre: mais il n'y a aucune place dans le monde ornée de ſtatues auſſi précieuſes que la place du Palais-Vieux, ainſi appelée de l'ancien palais de la république de Florence, qui en fait un des ornemens. Cette place ſe nomme encore la place *du Grand-Duc*, à cauſe de la ſtatue équeſtre de Côme I, qui fut le premier grand-duc de Florence. Outre le palais & la ſtatue équeſtre dont nous venons de parler, cette place eſt décorée d'une belle fontaine compoſée d'un grand baſſin octogone de marbre, au milieu duquel s'élève un Neptune coloſſal en marbre, debout dans une conque tirée par quatre chevaux marins, & environné de Nymphes & de Tritons. Au devant du palais vieux ſont deux ſtatues coloſſales de marbre blanc, l'une de Michel-Ange, l'autre de Bandinelli; & la loge qui eſt à un des côtés de la place, eſt un portique orné de ſtatues de bronze & de marbre, de Jean de Bologne, de Donatelli, & de Cellini. L'énumération des peintures & des ſtatues qui décorent l'intérieur du palais vieux, & des meubles précieux qui s'y trouvent dans la garde-robe des grands-ducs, nous meneroit trop loin. Pour donner une idée de la richeſſe du garde-meuble, nous dirons ſeulement que dans une des armoires, on voit un devant d'autel de ſix pieds de long, d'or maſſif, enrichi de pierres précieuſes, ſur lequel le grand-duc Côme II eſt repréſenté à genoux; la tête & les mains ſont d'émail, & les draperies ſont exécutées en émeraudes & autres pierres précieuſes de différentes couleurs. La matière ſeule monte à deux millions, & le travail en eſt prodigieux. Côme II ſe propoſoit d'en faire don à l'égliſe des Jéſuites de Goa; & il l'avoit fait faire dans la vue de l'y envoyer, ſi ſon fils revenoit d'une grande maladie: ſon fils mourut, & on garda l'*ex voto*.

La galerie de Florence eſt la collection la plus célèbre qu'il y ait dans l'univers, de ſtatues antiques, de tableaux précieux, de productions rares de la nature & de l'art. Cette galerie ſeule, ſuffiroit pour faire entreprendre le voyage de Florence à un curieux, & pour l'y retenir long-tems, même après avoir vu les chef-d'œuvres de Rome. La deſcription de cette collection eſt commencée depuis aſſez long-tems, ſous le titre de *Muſeo Fiorentino*. Il y en a déjà au moins onze volumes *in-fol.* que l'on paie environ 100 livres de France le volume, quoique les gravures n'en ſoient pas abſolument belles. Le palais qui la renferme s'étend entre l'Arno & la place du grand-duc. On nous diſpenſera ſans doute d'entrer dans la deſcription de ce *muſœum* fameux, puiſqu'elle demanderoit ſeule un volume, à ne parler que ſommairement des objets qu'il renferme. Le ſallon le plus précieux de tous, eſt celui qu'on nomme *la Tribune*. C'eſt une grande pièce octogone, éclairée par huit fenêtres garnies de verre de criſtal oriental. Le plafond, en forme de coupole, eſt tout incruſté de nacre de perles. C'eſt-là qu'entre quelques ſtatues antiques inappréciables, ſe voit la fameuſe Vénus de Médicis, dont on a fait tant de copies. Elle eſt nue; ſa tête

eſt tournée ſur l'épaule gauche ; elle porte la main droite au-devant de ſon ſein, ſans y toucher ; & de la gauche elle couvre, d'une certaine diſtance, ce que la pudeur ne permet pas de laiſſer voir. Cette belle figure fut trouvée à Tivoli, dans la *ville* Adriani.

Après cette admirable ſtatue, que les uns attribuent à Cleomènes, les autres à Praxitèle, les plus eſtimées ſont, la Vénus céleſte ou pudique, la Vénus *Victrix*, qui tient une pomme à la main ; le Faune qui danſe, l'Eſpion, dit auſſi l'*Arrotino* l'Aiguiſeur, qui écoute la conjuration de Brutus, en aiguiſant ſon outil ; & les Lutteurs. Celles-ci ſont dans la Tribune. Dans les corridors on remarque parmi les autres, Bacchus, la Victoire, Uranie, Pſiché & l'Amour, Pâris, Mercure, Endymion, Cérès, Flore, Proméhée, le ſatyre Marſyas, Eſculape, Agrippine & une dame romaine, Hercule terraſſant le centaure Neſſus, une veſtale, & le ſanglier antique, très-endommagé dans l'incendie de 1762. A côté des antiques, on voit figurer encore quelques morceaux modernes ; un Bacchus de Michel-Ange, un buſte de la maîtreſſe du Bernin, fait par le Bernin lui-même, & celui de Brutus par Michel-Ange. *Voyez* Rotateur, Vénus de Médicis.

La tribune, outre les ſtatues dont nous avons parlé, eſt enrichie d'un grand nombre de tableaux précieux, dont les principaux ſont : une femme nue du Titien, & qu'on appelle *ſa maîtreſſe* ; une Vénus auſſi du Titien, qu'on appelle *ſa femme*, nue auſſi ; la même femme du Titien, peinte en Vierge avec l'enfant Jeſus ; le petit Saint Jean dans le déſert, par Raphaël ; Agar répudiée, de Pierre de Cortone ; une Bacchante vue par derrière, d'Annibal Carrache ; une Vierge du Corrège ; une Vierge du Guide ; un Chriſt en croix, de Michel-Ange ; un autre tableau de Michel-Ange, dans lequel la Vierge reçoit l'enfant Jeſus des mains de Saint Joſeph ; le portrait de Raphaël, par Léonard de Vinci ; le portrait de Luther, par Holbein ; un tableau de Gerardou, repréſentant un charlatan haranguant ſon auditoire ; une Vierge d'André *del Sarto* ; une tête de vieillard, par Paul Veronèſe. Cette collection renferme d'ailleurs un médailler des plus complets & des plus précieux.

C'eſt dans les bâtimens de la galerie de Médicis que ſe fait le travail des coûteux & ſinguliers tableaux en pièces de rapports, qu'on nomme *de pierres dures* ; pierres précieuſes qui ſont effectivement d'une dureté extraordinaire.

Le palais Pitti fut la demeure des grands-ducs de Toſcane, depuis Côme I qui en fit l'acquiſition de Luc Pitti, gentilhomme Florentin, qui l'avoit fait bâtir. Sa façade eſt de quatre-vingt-dix toiſes de longueur. Elle eſt toute à boſſages & à refends. La cour du palais eſt ornée, dans ſon pourtour, de galeries où l'on a employé les trois ordres grecs, tous chargés de boſſages vermiculés. Les appartemens du grand-duc ſont décorés avec la plus grande magnificence. On y voit des lambris dorés, des tables incruſtées de la plus grande perfection, une quantité immenſe de porcelaines & des peintures d'un grand mérite. On y remarque les ſallons de Vénus, de Mars, & de Jupiter, dont les plafonds à freſque ſont de Pierre de Cortonne. Parmi les tableaux qu'on admire en ce palais, on diſtingue le portrait de la maîtreſſe du Titien, peint par le Titien lui-même ; une Vierge accompagnée de Saint François & de Saint Jean l'Evangéliſte, d'André *del Sarto* ; une Sainte famille, du même ; un grand tableau allégorique de Rubens ; l'adoration des mages, d'André *del Sarto* ; une Vierge, l'enfant Jeſus, & pluſieurs Saints, du même ; deux aſſomptions de la Vierge, qui ſont encore d'André *del Sarto* ; Saint Philippe de Neri, de Carle Marate ; le portrait de Léon X, par Raphaël ; Apollon & le ſatyre Marſyas, du Guerchin ; enfin le fameux tableau de la *Madona della Sedia*, de Raphaël, ſon chef-d'œuvre ſuivant quelques-uns : c'eſt un objet d'admiration, dit M. Cochin.

La bibliothèque du palais Pitti eſt d'environ trente-cinq mille volumes. Dans une autre ſalle, il y a vingt-cinq mille volumes qui formoient l'ancienne bibliothèque de la maiſon de Médicis. Dans une troiſième enfin, il s'en trouve huit mille qui furent apportés à Florence par le duc de Lorraine, lorſqu'il vint prendre poſſeſſion de la Toſcane. Il y a d'ailleurs une bibliothèque de manuſcrits ; & il s'y en trouve en toutes ſortes de langues. Les jardins du palais ont plus de cinq cents toiſes de longeur. Il eſt très-orné, & des plus pittoreſques.

On traverſe l'Arno à Florence ſur quatre ponts, dont celui de la Trinité à grandes arches ſurbaiſſées, eſt le plus beau. Cette ville a de très-beaux palais, qui, à beaucoup de ſolidité, réuniſſent un air de dignité. Celui qui ſe diſtingue le plus, après le palais Pitti, eſt celui des Strozzi, célèbres par les efforts qu'ils firent pour conſerver à Florence la conſtitution républicaine. Les palais Ricardi & Corſini, viennent enſuite. Outre quelques ſtatues antiques, on voit au palais Corſini une collection de tableaux de grands maîtres ; & le palais Ricardi contient une magnifique galerie.

La fameuſe chapelle des Médicis eſt contiguë à l'égliſe de Saint-Laurent, & elle en eſt comme une dépendance. C'eſt la chapelle ſépulchrale la plus ſomptueuſe qu'il y ait au monde. Elle eſt de forme octogone, & de quatre-vingt-ſix pieds de diamètre. Elle eſt incruſtée preſque en entier de différentes pierres précieuſes ; ſix tombeaux de granit des Médicis, remarquables par la beauté des formes, & leurs ſtatues de bronze doré, ſont diſpoſés au pourtour. Au reſte, quelque prodigieuſes que ſoient les ſommes employées à ce ſuperbe monument, il s'en faut bien qu'il ſoit achevé : il y a des parties qui ne ſont pas même commencées ; &

l'autel, qui eſt d'une richeſſe incroyable, n'eſt point encore en place.

Cette chapelle eſt précédée d'une autre, qu'on nomme *la Chapelle des Princes*, & qui ſe fait remarquer par les chef-d'œuvres de Michel-Ange, qu'on y admire & qui décorent les mauſolées de quelques-uns des Médicis. La bibliothèque de Saint-Laurent de Florence, eſt la plus précieuſe collection qui exiſte de manuſcrits dans toutes les langues; on y a eu ſouvent recours pour rectifier les éditions des auteurs anciens. L'égliſe de Sainte-Croix eſt une des plus vaſtes de l'Italie: elle renferme les tombeaux de Michel-Ange, & de Galilée.

Florence a une univerſité diſtinguée, où il y a de très-habiles profeſſeurs de théologie, de juriſprudence, de philoſophie, de rhétorique, d'hébreu, de grec, de latin, d'italien, de géographie, & d'autres facultés. La ville eſt munie d'une citadelle & d'un fort.

Il y a pluſieurs théâtres à Florence, dont le plus grand eſt celui de la Pergola. Tout le monde y eſt aſſis au parterre, & il n'y a point d'amphithéâtre. Les ſpectacles ceſſent durant le carême & l'avent.

On parle ſouvent de ſes deux académies célèbres, l'une *del Cimento*, qui s'occupe de la phyſique; l'autre *della Cruſca*, qui a été à la langue italienne, ce que l'académie Françoiſe a été a la nôtre. M. de la Lande dit que l'académie *del Cimento*, eſt actuellement diſſoute. L'académie des Apatiſtes s'occupe des belles-lettres. Les grands-ducs ont des maiſons de plaiſance très-renommées dans le voiſinage de Florence. Nous en parlerons en leur lieu *Voyez* PRATOLINO, POGGIO, VILLA IMPERIALE. (*R.*)

FLORENNES, petite ville du cercle de Weſtphalie, dans l'évêché de Liège, & en particulier dans le pays d'entre Sambre & Meuſe. Elle eſt à 2 li. n. e. de Philippeville, 5 ſ. o. de Namur, 5 o. de Dinant. (*R.*)

FLORENSAC, petite ville de Languedoc, à quelque diſtance de la rive gauche de l'Heraut, entre Agde & Pezenas. Elle a titre de baronnie. Elle appartient au duc d'Uzès, & députe aux états de la Province. (*R.*)

FLORENTIN (le), province d'Italie, dans la Toſcane, la principale des trois parties qui compoſent cette ſouveraineté. Florence en eſt la capitale. (*R.*)

FLORENTIN (Saint), petite ville de Champagne, dans le Sénonois, ſur l'Armançon, entre Joigny & Flogny, en latin, *ſancti Florentini fanum:* dès le tems de Saint Bernard elle portoit ce nom. Il y a élection, baillage & genier à ſel. Elle eſt à 6 lieues n. e. d'Auxerre, 10 ſ. e. de Sens, & 32 ſ. e. de Paris. *Long.* 21, 20; *lat.* 47, 56. (*R.*)

FLORES, îles d'Aſie, dans la grande mer des Indes; on l'appelle d'ordinaire *Ende*. Elle eſt par le 9ᵉ d. de latitude auſtrale; & ſa pointe la plus orientale eſt par le 140ᵉ d. de longitude, ſelon M. de Liſle.

On donne auſſi le nom de Flores à une île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores. Les Portugais l'appellent *Ilha de Flores*; & quelques François la nomment *l'île des Fleurs*. Elle a environ ſept li. de tour. Elle donne du paſtel, & fournit aux beſoins de ſes habitans. *Long.* 327; *lat.* 39, 25. (*R.*)

FLORIDE, pays de l'Amérique ſeptentrionale, dont le nom & l'étendue ont varié.

Autrefois, ſous le nom de Floride, l'ambition Eſpagnole comprenoit toutes les terres de l'Amérique qui s'étendoient depuis le golfe du Mexique juſqu'aux régions les plus ſeptentrionales. Aujourd'hui la Floride n'eſt proprement que cette preſqu'île qui eſt au ſud-oueſt de la Caroline, & le pays qui, à l'oueſt, s'avance juſqu'à la baye de la Mobile. Ce fut Ponce de Léon qui débarqua le premier ſur cette plage en 1512, mais ſans s'y arrêter.

On avoit oublié en Eſpagne cette partie du nouveau-monde, lorſqu'un établiſſement qu'y formèrent les François en rappela le ſouvenir, & la cour de Madrid détruiſit cette colonie naiſſante, en 1565, & forma des établiſſemens à Saint-Auguſtin & à Penſacola. Les François s'emparèrent de Penſacola en 1718, mais ils le reſtituèrent bientôt. En 1740, les Anglois aſſiégerent inutilement Saint-Auguſtin. Le traité de paix de 1763, fit paſſer la Floride au pouvoir des Anglois, & les limites en étoient encore reculées juſqu'au Miſſiſſipi, par la ceſſion d'une partie de la Louiſiane. On la diviſa alors en Floride orientale, & Floride occidentale. Le ſol de celle-ci eſt ſablonneux, l'autre eſt beaucoup plus féconde. En 1781, la Floride occidentale a été conquiſe pour le roi d'Eſpagne, par les troupes Françoiſes & Eſpagnoles réunies; & à la paix de 1783, l'Angleterre y a ajouté la Floride orientale. On recueille dans la Floride beaucoup de grains: le nourriſſage du bétail y eſt une bonne reſſource pour les habitans, & les plantations de ſucre & de tabac y réuſſiſſent, ainſi que l'indigo. Il s'y trouve d'ailleurs des bois pour la teinture & la marqueterie. Les fruits y ſont excellens, & le gibier, ainſi que le poiſſon, n'y manquent pas. N'oublions point de dire que c'eſt dans la Floride que croît le meilleur ſaſſafras, dont la décoction de la racine eſt employée avec ſuccès dans les fièvres intermittentes. Il s'y trouve une grande variété d'animaux, d'oiſeaux & de ſimples. Les naturels du pays ont le teint olivâtre tirant ſur le rouge, & vont preſque nuds. (*R.*)

FLOUR (Saint), ville de France en Auvergne, ſituée ſur une montagne de difficile accès. C'eſt le ſiège d'un évêché, d'une élection, d'un baillage. Outre la cathédrale elle a un chapitre, & quatre couvens de l'un & de l'autre ſexe. Il s'y

trouve un collège, ci-devant régi par les Jésuites. Cette ville a plusieurs fabriques de belles tapisseries & de bons draps; la coutellerie & la chaudronnerie y sont encore d'autres branches de négoce. L'évêque est seigneur temporel de la ville. Son diocèse comprend deux cent soixante-dix paroisses & trente annexes, six abbayes & sept chapitres, ses revenus sont de 15000 livres. Cette ville est capitale de la haute Auvergne. Le commerce des grains y est assez considérable, & il s'y vend beaucoup de mules & de mulets pour l'Espagne & le Languedoc. Elle n'est point l'*Indiciacus* des anciens, ni le *Russium* de Ptolomée; c'est une ville toute nouvelle, érigée en évêché par Jean XXII, sous la métropole de Bourges. Saint Flour est à 18 li. s. o. de Clermont, 12 n. o. d'Aurillac. *Long.* 20, 45, 32; *lat.* 45, 1, 55. (*R*).

FOCHEU, ou FOTCHEOU, l'une des plus célèbres villes de la Chine, capitale de la province de Fokien. Il y a de beaux édifices, des ponts magnifiques, des gens doctes, & de riches commerçans. Elle est sur le Min au bord de la mer, dans un terroir abondant. Elle fait un grand commerce avec les Européens, les Japonois & les Indiens. *Long.* 137; *lat.* 26, 40. Suivant le P. Martini, qui place le premier méridien au palais de Pekin, sa *longit.* orientale est 2 d. 40', sa *lat.* de 25 d. 58' (*R.*)

FOCHIA NOVA, ville de la Natolie, dans la province de Sarchan, sur le golfe de Sanderli, avec un bon port & un château. Les Vénitiens défirent l'armée navale des Turcs auprès de cette ville en 1650. On la nomme *Nova*, pour la distinguer de Fochia Vecchia, qui n'est plus qu'un village peu distant de cette ville. (*R.*)

FOCKLABRUK, ville d'Allemagne, dans l'Autriche supérieure, au quartier de Hausruck, sur la rivière de Fokle, ou Vœckl, dans une plaine agréable & fertile. Elle est joliment bâtie & bien peuplée; elle a séance & voix dans les états du pays, & ses bourgeois & artisans sont avec leurs marchandises, exempts de péage dans toute l'Autriche. Les paysans de la contrée s'étant révoltés sous Ferdinand II, l'an 1626, furent battus aux environs de cette ville par le comte Pappenheim, qui commandoit un corps de troupes impériales. (*R.*)

FODVAR, FŒDVAR, FŒLDVAR, FŒLWARD, ou FOLDVAR, petite ville de la basse-Hongrie, dans le comté de Tolna, au bord du Danube, à l'opposite de Colocza. Elle est bien habitée, & renferme une abbaye de Sainte-Helene. La pêche qui se fait dans ses environs passe pour très considérable. *Long.* 36, 55; *lat.* 46, 45. (*R.*)

FŒLDVINZ, ou FELVINTZI, petite ville de Transylvanie, dans la province de Zecklers, au district d'Arany. (*R.*)

FOEHR, petite île de la mer d'Allemagne, sur la côte occidentale de Slesvick. Ses habitans conservent le langage, les mœurs & l'habillement des anciens Frisons. *Long.* 26, 18; *lat.* 54, 46. (*R*)

FOGARAS, ville de Transylvanie, dans la province des Saxons, mais appartenant à celle des Hongrois, sur la rivière d'Aluta, ou d'Alt. Elle est bien batie & bien peuplée, & elle donne son nom à un district qui comprend plusieurs bourgs habités par des Valaques. Cette ville n'est point murée, mais elle a dans son voisinage un château pour sa défense. Dans les troubles dont le pays fut affligé au siècle dernier, cette ville eut deux sièges à soutenir, l'an 1661; l'un de la part du prince Kemeni, successeur de Barskay, & l'autre de la part des Ottomans qui protégeoient Michel Apaffi. Fogaras se rendit a Kemeni, & résista aux Turcs, mais ce prince étant mort en 1662, elle ne tarda pas à reconnoître Apaffi pour maître. *Long.* 42, 18; *lat.* 46, 30. Cette ville est à 10 li. o. de Cronstat. (*R.*)

FOGARASCH. *Voyez* FOGARAS.

FOGGIA, ville du royme de Naples, dans la Capitanate, près de la rivière de Cerbaro. Ce fut là que mourut Charles d'Anjou, roi des deux Siciles, en 1285. Cette ville est du domaine royal. Dans ses environs se voient les ruines de l'ancienne ville d'Arpi. (*R.*)

FOI (Sainte), petite ville de France, en Guienne, dans l'Agénois, sur la rive méridionale de la Dordogne, avec une justice royale. Elle est assez marchande. Cette ville a soutenu plusieurs sièges pendant les troubles de religion. Le maréchal de la Force la soumit en 1622. Elle est située à 3 li. audessous de Bergerac. *Long.* 17, 50; *lat.* 45, 53. (*R.*)

FOI (Sainte), *Amer. Voyez* SANTA-FÉ.

FOIGNI, abbaye de France, au diocèse de Laon. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 18000 liv. (*R.*).

FOIX, en latin *Fuxum*, petite ville de France, capitale du comté de même nom, qui fait un gouvernement particulier dans le haut-Languedoc. Elle est sur l'Arriège, au pied de Pyrénées, entre Pamiers & Tarascon, à 3 li. s. o. de Pamiers, 14 s. e. de Toulouse, 162 s. de Paris. *Long.* 18, 55; *lat.* 43, 4.

Le comté de Foix est enclavé entre le Languedoc, la Guienne, le Roussillon & la Catalogne. Ce gouvernement renferme le comté de Foix proprement dit, le pays de Donnezan, & la vallée d'Andorre. Le haut-pays est sec, aride, & ne produit que du bois de chauffage. On y a du gibier excellent, & le nourrissage des bestiaux, dans les vallées, y est considérable. On y trouve des herbes médicinales, des mines de fer qui s'exploitent, des mines d'argent négligées par leur peu de produit, & des eaux minérales. Le bas-pays jouit d'un ciel fort tempéré, & produit du froment, du seigle, & autres grains, des fruits excellens, & des vins en quantité suffisante pour son approvisionnement. Sous Honorius, le pays de

de Foix se trouvoit compris dans la première Lyonoise. De la domination des Romains, il passa sous celle des Goths, puis sous celle des François, & après avoir obéi successivement aux premiers ducs d'Aquitaine, aux Sarrazins, aux comtes de Toulouse, & à ceux de Carcassone, il eut, vers la fin du xe siècle un comte particulier. Le dernier d'entr'eux ayant épousé Marguerite-Victoire de Béarn, leurs états furent unis en 1290, & Henri IV en ayant hérité les incorpora à la monarchie Françoise lors de son avénement à la couronne. Les comtes de Foix étoient issus de ceux de Carcassone. C'est un pays d'états composés, comme ailleurs, du clergé, de la noblesse, & du tiers-état. Quant au militaire, il y a un gouverneur général, & grand Sénéchal de la province, un lieutenant-Général pour le roi, un lieutenant de roi du pays, deux lieutenans des maréchaux de France, & deux résidens de maréchaussée sous les ordres d'un lieutenant.

Foix est la capitale de toute la province. Elle a un beau pont de pierre sur l'Ariège, un château bâti sur un rocher & commandé par deux montagnes voisines, une maison de Génovéfains, une abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Augustin, & environ trois mille cinq cents habitans. L'abbaye vaut 10,800 liv. au titulaire, qui est nommé par le roi, & qui, aux états, occupe la première place après l'évêque de Pamiers. Elle a un bureau pour la recette des deniers royaux.

Ce comté peut se glorifier d'avoir donné le jour à Bayle. Il naquit à Carlat le 8 novembre 1647, & mourut à Roterdam, la plume à la main, le 28 Décembre 1706; son *dictionn. histor.* est le premier ouvrage de raisonnement en ce genre, où l'on puisse apprendre à penser: mais il faut abandonner, comme dit M. de Voltaire, les articles de ce vaste recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois du génie de Bayle, d'un lecteur grave, & de la postérité. (*R.*)

FOKIEN, province maritime de la Chine, & la onzième de cet empire. Elle a l'océan des Indes à l'est & au sud-est; la province de Quanton, au sud-oueſt; celle de Kianſi à l'oueſt, & celle de Tchekian, au nord, selon M. de Lisle. Il s'y fait un commerce considérable. Les montagnes y fournissent du bois propre à la construction des vaisseaux. Focheu en est la capitale. *Long.* 134, 139; *lat.* 23, 30, 28. (*R.*)

FOLIGNO, FOLIGNY, FULIGNO, chez les latins *Fulginea*, *Fulginium*, ancienne ville de l'état de l'Eglise, dans le duché de Spolete, entre Spolete & Assise, avec un évêché suffragant du saint-siège. Elle est peu étendue, mais elle est industrieuse, & située dans une plaine agréable & fertile. Caton, Cicéron, César, & autres auteurs, font mention de Foligno. C'étoit une ville libre sous la protection des Romains. Elle est remarquable par les savans hommes qu'elle a produits. Sa situation est au bord du Topino, à 5 li. n. e. de Spolete, 37 n. e. de Rome. *Long.* 30, 18; *lat.* 42, 55.

Cette ville s'agrandit au VIIIe siècle, ayant été le réfuge des habitans du *Forum Flaminium*, après la destruction de leur ville, durant les querelles des Guelfes & des Gibelins.

Elle a de belles églises & quelques beaux palais. On en tire d'excellentes confitures, de bons papiers & des étoffes de soie. Elle a des foires renommées. Elle a produit de savans jurisconsultes, & d'habiles médecins: sa population est de sept mille habitans. Outre la cathédrale, elle a deux collèges, cinq paroisses, onze couvens de femmes & douze de religieux.

Foligno fut presqu'entièrement ruinée en 1281, par les Pérusiens, & ensuite les Terzi s'en rendirent maîtres: mais le cardinal Vitelleschi fit mourir le dernier de cette famille & remit Foligno sous l'obéissance du saint-siège.

Dans le couvent des comtesses de Foligno on admire une Vierge dans les nues, par Raphaël d'Urbin.

La vallée de Foligny est arrosée par le Clitumnus, dont les bords nourrissoient les victimes d'élite d'une blancheur extrême, *grandes victimæ*. (*R.*)

FOLKSTON, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Kent, réduite aujourd'hui à l'état de simple village. Il y a une grande quantité de bateaux pêcheurs, pour la pêche du maquereau qu'on mène à Londres. Elle paroît être ancienne, si du moins les médailles romaines qu'on y a déterrées sont une bonne preuve de son antiquité: mais ancienne ou moderne, elle a la gloire d'avoir donné naissance à Guillaume Hervé, immortel par sa découverte de la circulation du sang. *Long.* 18, 58; *lat.* 51, 7. (*R.*)

FONDI, en latin *Fundi*, petite ville de la terre de Labour dans le royaume de Naples en Italie, avec titre de principauté. Son évêché relève immédiatement du pape. Outre sa cathédrale elle a une collégiale & trois couvens. Elle est dans une plaine fertile, mais en mauvais air, auprès du petit lac de même nom, à 3 li. de Terracine, 15 n. o. de Capoue, 18 n. o. de Naples, 20 s. e. de Rome. *Long.* 31, 3; *lat.* 41, 25.

Fundi étoit une ancienne ville municipale du Latium, dans le canton des Ausones. Vitruve, suivant quelques-uns, naquit dans cette ville. Elle est sur la voie Appienne, qui en forme la principale rue. C'étoit autrefois une des villes des *Aurunci*, peuples du Latium. Strabon, Pline, Martial, font un grand éloge des vins de Fondi. Ces vins sont encore estimés actuellement.

Ferdinand, roi d'Aragon, donna cette ville à Prosper Colonne, grand général de son tems: mais elle fut presque ruinée en 1534, par les Turcs, qui vouloient enlever Julie de Gonzague, épouse du comte de Fondi, la plus belle femme de son tems. L'amiral Turc, Barberousse, pilla la ville, renversa la cathédrale, & fit esclaves beaucoup d'habitans. Il détruisit les tombeaux des Ce-

lonne, mais on les a rétablis depuis. Maintenant Fondi appartient à la maison Sangro.

On va voir à Fondi la chambre qu'habitoit Saint-Thomas-d'Aquin, & l'auditoire où il enseignoit la théologie, qui sont l'un & l'autre en grande vénération chez les Dominicains.

Le lac de Fondi est très-poissonneux, mais il rend l'air de la ville mal-sain; les environs abondent en orangers, citronniers, cyprès. Via-Castillo, peu éloignée, est la patrie de l'empereur Galba. (*R.*)

FONING, cité de la Chine, dans la province de Fokien. *Long.* 4, 0; *lat.* 26, 33, suivant le P. Martini, qui place le premier méridien au palais de Pékin. (*R.*)

FONTAINEBLEAU, *Fons Bliaudi*, *Fons Bellaquæus*, ville de l'Isle de France, dans le Gâtinois, remarquable par un château royal, dont Louis-le-Jeune peut passer pour le premier fondateur, & François Ier pour le second. Henri III y naquit. Elle est à 14 lieues de Paris; la forêt qui l'environne s'appeloit anciennement *la forêt de Bièvre*. *Long.* suivant Cassini, 20, 12, 30; *lat.* 48, 24, 35.

Cette ville a une prévôté royale, une maîtrise particulière des eaux & forêts, une capitainerie royale des chasses, & une assez belle église paroissiale, desservie par les prêtres de la mission de France. Quelques-uns dérivent son nom de la beauté d'une fontaine qui s'y trouve dans les petits jardins, & le regardent comme une abréviation de fontaine belle-eau; d'autres disent qu'il fut ainsi nommé d'un chien appellé *Bliaut*, & qui y fut trouvé buvant dans une fontaine; d'autres enfin veulent qu'il dérive du mot *Hillaut*, que le chasseur fait souvent retentir en appellant les chiens. Il est vraisemblable, disent-ils, que ce lieu étant en pays de chasse, les oreilles y étant perpétuellement frappées du mot hillaut, les habitans des environs l'appellèrent de ce nom auquel ils joignirent celui de la fontaine auprès de laquelle il avoit été bâti, & de fontaine-hillaut s'est formé, par une altération graduelle, Fontaine-Bleau.

Fontainebleau est connu dès le règne de Philippe-Auguste. Louis VII, son père, y fit bâtir un château en 1169, dans lequel sont nés Philippe-le-Bel & Henri III. François Ier fit commencer celui qui subsiste de nos jours; Henri, IV, Louis XIII, Louis XIV & Louis XV l'ont embelli & augmenté de plusieurs corps de bâtimens d'architecture différente. Quoique ces diverses constructions faites en différens tems, n'offrent point de régularité dans l'ensemble, le château n'en est pas moins un des plus vastes, des plus beaux, & des plus commodes qu'aient les rois de France. On y compte neuf cents chambres distribuées en quatre corps, qui forment quatre châteaux distincts, chacun avec un jardin. La cour a coutume d'y aller passer une partie de l'automne, pour y prendre le plaisir de la chasse. Parmi les galeries, on remarque celle des cerfs, qui règne le long de l'orangerie. Elle à plus de cent pas de longueur, & elle est remplie de peintures qui représentent, avec une exactitude singulière, les chasses de Henri IV, les plus beaux châteaux de France, & toutes les maisons royales, avec les forêts & les plans des environs. Sur chacun de ces tableaux est un grand bois de cerf ou de chevreuil qui s'élève sur la tête de l'animal, imitée avec art, avec une légende qui désigne la forêt où l'animal a été chassé, & le roi qui l'a tué. C'est à l'extrémité de cette galerie que la reine Christine de Suède fit immoler, en 1654, son écuyer Monaldeschi. En 1762, on signa à Fontainebleau les préliminaires de la paix entre la France & la Grande-Bretagne. La forêt de Fontainebleau est de forme presque ronde, & percée d'une infinité de routes, parmi lesquelles il y en a une appelée la route ronde, où se placent les relais pour courre le cerf. Elle se divise en huit gardes, & contient vingt-six mille quatre cens vingt-quatre arpens, tant pleins que vuides, ou trente-deux mille deux cens quatre-vingt-cinq arpens, en y comprenant quelque bouquets de bois qui paroissent en avoir été détachés. Elle couvre plusieurs collines & plusieurs plaines, dont les noms servent à distinguer les différens quartiers de la forêt. La superficie des collines, en beaucoup d'endroits, est jonchée de roches détachées & isolées, qui y semblent jettées au hasard & tumultuairement. Une colline circulaire de cette nature ceint la plaine, au milieu de laquelle est placé Fontainebleau, dont la position est des plus pittoresques. Le sol des environs est sablonneux; souvent c'est le sable pur, ce qui, avec la couronne de rochers qui l'environnent, y rend la chaleur des plus grandes en été. Le gouvernement de la ville & du château est entre les mains de M. le marquis de Montmorin, commandeur des ordres du roi, d'une des plus illustres & des plus anciennes maisons du royaume. La survivance en fut donnée, par le feu roi, à M. le comte de Montmorin son fils. Cette ville est à 14 li. de Paris, sur la route de Paris à Lyon, tant par la Bourgogne, que par le Bourbonnois. *Long.* 20, 18; *lat.* 48, 22. (*R.*)

FONTAINE-LE-COMTE, abbaye de France, au diocèse de Poitiers. Elle est de l'ordre de Saint-Augustin, & vaut 2400 liv. (*R.*)

FONTAINE-DANIEL, abbaye de France, au diocèse du Mans, ordre de Citeaux. Elle vaut 9000 liv. (*R.*)

FONTAINE-L'ÉVÊQUE, *Fons Episcopi*, petite ville de l'état de Liège, sur les frontières du Hainault, dans le pays d'entre Sambre & Meuse, à une li. o. de Charleroi, 6 f. o. de Namur, 4 e. de Mons. (*R.*)

FONTAINE-FRANÇOISE, bourg de France, en Bourgogne, à 5 li. de Dijon, avec un beau château, remarquable par la bataille que Henri IV y gagna contre le duc de Mayenne en 1595. (*R.*)

FONTAINE-JEAN, abbaye de France, dans le Gâtinois, diocèse de Sens, ordre de Cîteaux. Elle vaut 3000 liv. (*R.*)

FONTAINES, *Fontes*, bourg de France, dans la Sologne, sur une montagne, à 5 li. de Blois. (*R.*)

FONTAINES, ou FONTAINES-LÈZ-DIJON, village de France, en Bourgogne, à une demi-lieue de Dijon, placé sur une hauteur. C'est le lieu de la naissance de Saint-Bernard: un couvent de Feuillans s'est élevé depuis sur l'emplacement de la maison de son père. (*R.*)

FONTAINES-BLANCHES, abbaye de France, au diocèse de Tours. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 4500 liv. (*R.*)

FONTANGES, petite ville de France, en Auvergne, au diocèse de Saint-Flour. (*R.*)

FONTARABIE, *Fons rapidus*; les Espagnols disent *Fuenterabia*; petite, mais forte ville d'Espagne, dans la province de Guipuscoa, en Biscaye, avec un bon port & un château. Elle est regardée comme la clef d'Espagne de ce côté-ci, & est proche de la mer, à l'embouchure du Bidassoa, Vidouze, ou Vidassoa, dite aussi la rivière d'Andaya, qui est très-large en cet endroit, & forme la séparation de la France d'avec l'Espagne. Elle est à 9 lieues s. o. de Bayonne, 25 e. de Bilbao, 175 s. o. de Paris. *Long.* 15, 51, 53; *lat.* 43, 23, 20. (*R.*)

FONTDOUCE, abbaye de France, au diocèse de Saintes, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut 3500 liv. (*R.*)

FONTENAI, abbaye de de France, en Bourgogne, au diocèse d'Autun. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 9000 liv. (*R.*)

FONTENAI, abbaye de France, en Normandie, au diocèse de Bayeux. Elle est de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 7000 liv. (*R.*)

FONTENAI-L'ABATTU, bourg de France, au gouvernement de Saintonge, érigé en duché-pairie, par lettres-patentes de 1714, sous le nom de Rohan-Rohan. (*R.*)

FONTENAI-LE-COMTE, petite ville de France, capitale du bas-Poitou, située sur la Verdée, à environ six lieues de la mer, à 10 li. n. e. de la Rochelle, à 5 n. de Marans, 4 n. o. de Maillezais. *Long.* 15, 42; *lat.* 46, 30.

Il s'y fait du commerce, & il s'y tient une foire considérable. Cette ville est la patrie de M. Brisson, de l'académie des sciences, & professeur royal de physique expérimentale au collège de Navarre. Nous avons de ce savant un excellent dictionnaire de physique en 3 *vol. in*-4°.

La même ville vit naître Barnabé Brisson, l'un de ses aïeux, président à mortier au parlement de Paris, qui fut mis à mort par les ligueurs, en 1591, en défendant la cause du meilleur & du plus vaillant des rois. (*R.*)

FONTENELLES, abbaye de France, au diocèse de Luçon, ordre de Saint-Augustin. Elle vaut 2800 liv. (*R.*)

FONTENOY, village de France, en Bourgogne, à 6 li. d'Auxerre, remarquable par la sanglante bataille qui s'y donna en 841, entre ce village & Druye. (*R.*)

FONTENOY, village des Pays-Bas, près de Tournay, célèbre par la victoire que l'armée de France y remporta le 11 mai 1745, sur l'armée combinée des Autrichiens, des Anglois & des Hollandois. (*R.*)

FONTEVRAUD, FONT-EVRAUD, & suivant Ménage, FONTÉVRAUX, *Fons Ebraldi*, bourg de France, en Anjou, à 3 li. de Saumur. *Long.* 17, 41, 54; *lat.* 47, 10, 47.

Ce bourg, ou cette petite ville, est connue par une célèbre abbaye de filles, chef-d'ordre érigée par le bienheureux Robert d'Arbrissel, né en 1047, & mort en 1117, personnage trop singulier, pour ne pas rappeler, dans cette occasion, un mot de sa mémoire, & de l'ordre qu'il fonda.

Après avoir fixé ses tabernacles à la forêt de Fontevraud, il prit l'emploi de prédicateur ambulant, & parcourut nuds-pieds les provinces du royaume, afin d'exhorter principalement à la pénitence les femmes débauchées, & les attirer dans son cloître de Marie-Magdeleine. Il y réussit merveilleusement, fit en ce genre de grandes conversions, & entr'autres celle de toutes les filles de joie qu'il trouva dans un lieu de débauche à Rouen, où il étoit entré pour y annoncer la parole de vie. On sait encore qu'il persuada à la reine Bertrade, si connue dans l'histoire, de prendre l'habit de Fontevraud, & qu'il eut le bonheur d'établir son ordre par toute la France.

Le pape Paschal II le mit sous la protection du saint siège, en 1106, le confirma par une bulle en 1113, & ses successeurs lui ont accordé de magnifiques privilèges. Robert d'Arbrissel en conféra quelques tems avant sa mort le généralat à une dame nommée *Pétronille de Chemillé*; mais il ne se contenta pas de vouloir que son ordre pût tomber en quenouille; il voulut de plus qu'il y tombât toujours, & que toujours une femme succédât à une autre dans la dignité de chef de l'ordre, commandant également aux religieux comme aux religieuses.

Il n'y a rien, sans doute, de plus singulier dans le monde monastique, que de voir tout un grand ordre composé des deux sexes, reconnoître une femme pour son général; c'est néanmoins ce que font les moines & les nones de Fontevraud, en vertu de l'institut du fondateur. Ses volontés ont été exécutées, & même avec un éclat surprenant; car parmi les trente-cinq ou trente-six abbesses qui ont succédé jusqu'à ce jour à l'heureuse Pétronille de Craon de Chemillé, on compte quinze princesses, dont cinq de la maison de Bourbon.

L'ordre de Fontevraud est divisé en quatre provinces, qui sont celles de France, d'Aquitaine, d'Auvergne, & de Bretagne. Il y a quinze prieu-

rés dans la première, quatorze dans la seconde, quinze dans la troisième, & treize dans la quatrième. C'est sur cet ordre, si l'on veut satisfaire pleinement sa curiosité, qu'il faut lire Sainte-Marthe dans le IVe vol. de sa *Gallia christiana*, & surtout l'ouvrage du P. de la Mainferme, religieux de Fontevraud, intitulé *Clypeus ordinis Fontebraldensis*. Le premier volume fut imprimé en 1684, le second en 1688, le troisième en 1692; & il faut joindre à cette lecture, celle de l'article de Fontevraud dans la dernière édition du Dictionnaire de Bayle.

L'église de l'abbaye a le tombeau du fondateur, en marbre blanc & noir. Le bourg de Fontevraud est situé dans une belle forêt, à une lieue sud de la rive gauche de la Loire, à 5 lieues de Chinon, & 64 sud-oueſt de Paris. (*R.*)

FONTFROIDE, abbaye de France, au diocèse de Narbonne, ordre de Cîteaux, du revenu de 9000 liv. (*R.*)

FONTGOMBAUD, abbaye de France, au diocèse de Bourges, ordre de Saint-Benoît. Elle vaut 2500 liv. (*R.*)

FONTGUILLEM, abbaye de France, au diocèse de Bazas, ordre de Cîteaux. Elle vaut 2500 liv. (*R.*)

FONTMORIGNI, Abbaye de France, au diocèse de Bourges, ordre de Cîteaux, du revenu de 4500 liv. (*R.*)

FORBAC, ou FORTAC, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin dans le Comté de Linange, près de Sarbruck. (*R.*)

FORBISHER (Détroit de), en anglois *Forbisher's streight*, détroit de l'Océan septentrional, entre la côte du Groënland, & une île à laquelle on ne donne point de nom sur les cartes.

Martin Forbisher, natif de la Province d'Yorck, fameux par ses courses & par ses exploits sur mer, fit trois différens voyages en 1576, 1577, & 1578, pour découvrir une route au nord-oueſt, afin de passer, s'il étoit possible, par le nord de l'Amérique dans les mers des Indes. Il ne trouva point ce qu'il cherchoit; mais il découvrit en échange plusieurs grands bras de mer, des baies, des iles, des caps, & des terres qui formoient un grand détroit auquel il a donné son nom.

Notre anglois trouva le détroit dont il s'agit ici, dans le 69e degré de latitude. Les habitans du lieu sont basanés, ont des cheveux noirs, le nez écrasé, & s'habillent de peaux de veaux marins; la plupart des femmes se font des découpures au visage, & y appliquent pour fard une couleur bleue & ineffaçable. Les montagnes de glace & de neige empêcherent le chevalier Forbisher de pénétrer dans le pays, & de pouvoir le décrire. Personne depuis ce tems-là n'a été plus heureux. *Voyez* sur la vie de ce grand navigateur *Heroologia anglica*. (*R.*)

FORCALQUIER, *Forum Calcarium*, & par corruption *Forcalquerium*, petite ville de Provence, capitale du comté de même nom. Elle est sur une hauteur, à 6 lieues de Manosque, 8 s. o. de Sisteron, 12 n. e. d'Aix, à 140 s. e. de Paris. *Long.* 23, 32; *lat.* 43, 5.

Cette ville est le siège d'un gouvernement particulier, & d'une sénéchaussée. Elle est située dans une contrée fertile & des plus agréables, au bord de la petite rivière de Laye, à 2 lieues de la rive droite de la Durance, dans un air très-salubre. Tout son territoire est en franc-aleu. Elle a une collégiale & quatre couvens de l'un & de l'autre sexe.

Le comté de Forcalquier avoit autrefois ses comtes particuliers, qui dans les anciens titres sont aussi appelés comtes d'Arles, *comites Arelatensium*; parce qu'Arles étoit la capitale de leurs états. Le comté de Forcalquier fut réuni à la Provence en 1193. Le roi prend le titre de comte de Provence, de Forcalquier, &c. dans les actes qui concernent la Provence. (*R.*)

FORCELLI, presqu'île d'Italie, vers l'embouchure du Lavino & de la Ghironda, formée par le confluent de ces deux rivières, à 2 lieues de Bologne: c'est-là qu'Octave, Antoine & Lepide s'unirent par un triumvirat funeste à la république, 44 ans avant Jésus-Christ. Ce fut-là que ces cruels oppresseurs de la liberté se sacrifièrent mutuellement tout ce qui nuisoit à chacun d'eux. La proscription fut plus monstrueuse & plus horrible que celle de Sylla; les détails qui nous en restent font frémir l'humanité. Cicéron en fut la victime. (*R*).

FORCHEIM, en latin *Vorchemium*, ville d'Allemagne fortifiée, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, sur la rivière de Rednitz, à 6 li. s. e. de Bamberg, 8 de Nuremberg. Elle a un bel arsenal, une abbaye, un couvent de Franciscains, & un château, & c'est le chef-lieu d'un baillage. Ponce-Pilate qui fit crucifier Jésus-Christ reçut-il le jour en cette ville ou à Forcheim, dans le Speyergau? c'est une question qui n'a point encore été résolue. *Long.* 28 d., 48; *lat.* 49 d., 44. (*R.*)

FORE, ou FOEHR, *Fora*, petite île de la mer d'Allemagne, sur la côte occidentale du détroit de Neswigk. Elle abonde en bestiaux & en grains. Les habitans conservent le langage, les mœurs, & l'habillement des anciens Frisons. *Long.* 26, 18; *lat.* 54, 46. (*R.*)

FORESMONTIERS, abbaye de France, au diocèse d'Amiens. Elle est de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 6400 liv. (*R.*)

FORESTIERES (VILLES). On appelle ainsi quatre villes d'Allemagne, sur le Rhin, au cercle de Souabe, près de la Forêt-Noire: ce sont Waldshuth, Lauffembourg, Seckingen, & Rheinfeld. On nomme aussi villes Forestieres, ou Forêtales, quatre villes de Suisse, voisines du lac de Lucerne; savoir, Lucerne, Switz, Aldtorf, & Stanz. *Voyez* chacune en son lieu. (*R.*)

FORÊT-HERCYNIENNE, en latin *Hercinia Sylva*, vaſte forêt de la Germanie, dont les anciens parlent beaucoup, & qu'ils imaginoient traverſer toute la Celtique. Pluſieurs auteurs frappés de ce préjugé, prétendent que les forêts nombreuſes que l'on voit aujourd'hui en Allemagne, ſont des reſtes diſperſés de la vaſte forêt Hercynienne; mais il faut remarquer ici que les anciens ſe ſont trompés, quand ils ont cru que le mot *hartz* étoit le nom particulier d'une forêt; au lieu que ce terme ne déſignoit que ce que déſigne celui de forêt en général. Le mot *arden*, d'où s'eſt formé celui d'*Ardennes*, & qui n'eſt qu'une corruption de *hartz*, eſt pareillement un terme générique qui ſignifie toute forêt ſans diſtinction. Auſſi Pomponius Mela, Pline, & Céſar ſe ſont abuſés dans leurs deſcriptions de la forêt Hercynienne. Elle a, dit Céſar, douze journées de largeur; & perſonne, ajoute-t-il, n'en a trouvé le bout, quoiqu'il ait marché ſoixante jours. A l'égard des montagnes d'Hercynie, répandues dans toute la Germanie, c'eſt pareillement une chimère des anciens, qui a la même erreur pour fondement. Diodore de Sicile, par exemple, *liv. V. ch. xxvj*, traduction de Terraſſon, regarde les montagnes d'Hercynie comme les plus hautes de toute l'Europe; les avance juſqu'à l'Océan; & les borne de pluſieurs îles, dont la plus conſidérable eſt, ſelon lui, la Bretagne.

Sans rejeter ce qui vient d'être dit de la forêt d'Hercynie, dans cet article qui eſt du chevalier de Jaucourt, le mot *hartz* étoit-il en uſage du tems de Pomponius Mela, Pline & Céſar qu'il rappelle? Cellarius confirme leur deſcription de la forêt Hercynienne. Il eſt probable qu'ils la connoiſſoient mieux que M. de la Martinière. (*R.*)

FORÊT-NOIRE, grande forêt & pays d'Allemagne, appellé par les Romains *ſylva Martiana*. Elle eſt dans le cercle de Souabe, & s'étend du ſud au nord, depuis les environs des quatre villes Foreſtieres, juſqu'à l'extrémité du baillage de Newenbourg, dans les états de Wurtemberg, & vers l'orient, preſque juſqu'à l'Alb. Sa partie méridiodale eſt appelée la *haute forêt*, & la ſeptentrionale la *baſſe*. Elle eſt bornée à l'eſt depuis Forzheim, juſqu'à Nagold, par la rivière de ce nom. De Nagold elle monte vers Horb & Sulz, & enſuite le long du Neker. Du côté de l'occident, elle commence au Briſgau & à l'Ortenau, au voiſinage du Rhin. On lui a donné en allemand le nom de *Schwartz-Wald*, c'eſt-à-dire, *forêt-noire*, à cauſe de l'épaiſſeur de ſes bois. Elle s'étendoit autrefois juſqu'au Rhin; & les villes de Rhinfeld, de Seckingen, de Lauffembourg, & de Valdshut, ne ſe nomment les quatre *villes foreſtieres*, que parce qu'elles étoient renfermées dans la Forêt-Noire. Cette forêt faiſoit anciennement portion de la forêt Hercynienne, comme on le juge par le nom du village de Hercingen, proche du bourg de Waldſée. Peucer & autres croient que c'eſt le pays que Ptolomée appelle le *déſert des Helvétiens*. Quoi qu'il en ſoit, ce pays eſt plein de montagnes, qui ſont couvertes de grands arbres, ſur-tout de pins, & les vallées ſont fertiles en pâturages. Ses habitans tirent pour la plupart leur ſubſiſtance des beſtiaux qu'ils nourriſſent, de l'exploitation de leurs bois dont ils fabriquent différentes ſortes d'outils, & du commerce de la réſine. Ils enſemencent les lambeaux de terres qui ſont ſuſceptibles de culture, & en quelques endroits elles ne produiſent qu'autant qu'on a eu la précaution de les fertiliſer en les brûlant par des branches de ſapins & des faſcines répandues ſur la ſuperficie du ſol. (*R.*)

FOREZ (le), province de France qui a titre de comté, & qui eſt l'ancien pays des Séguſiens, *plaga Seguſianorum*. On borne le Forez au midi par le Velay & le Vivarais; au nord, par le duché de Bourgogne & le Bourbonnois; au couchant, par l'Auvergne; & au levant par le Lyonnois propre, & le Beaujolois.

Ce pays, qui fait partie du gouvernement de Lyonnois, conſiſte en une grande vallée, fertile & agréable, de vingt-une lieues de long, ſur onze de large, arroſée par la Loire. L'air eſt peu ſain dans la plaine, à cauſe des étangs qui s'y trouvent. Le bled, le vin, le chanvre, les châtaignes, les pâturages en ſont les principales productions.

Le Forez eſt baigné d'un aſſez grand nombre de rivières. Il y a des mines de fer, d'acier, de charbon & de pierre; ce qui fait qu'on y travaille beaucoup en arquebuſerie. François Ier a réuni, par ſucceſſion, ce comté à la couronne. On diviſe le Forez en haut, qui eſt au midi; & en bas, qui eſt au nord. Le haut Forez a pour villes Feurs, Saint-Etienne, & Saint-Chaumont: le bas Forez a Rouane & Montbriſon. *Voyez l'hiſtoire univerſ. civile & eccleſ. du pays de Forez*, *par* Jean-Marie de la Mure, *Lyon*, 1674, *in*-4°. Ce pays a produit des gens de lettres de mérite, comme Jean Papon, Papyre Maſſon, Antoine du Verdier, Jacques-Joſeph Duguet, &c.

Les Séguſiens étoient des peuples cliens des Eduens, *in clientelâ Æduorum*, *Comm de Céſar*: ce guerrier hiſtorien ajoute qu'ils étoient les premiers au-delà du Rhône, & les plus proches de la province Romaine; ils furent rendus indépendans des Eduens, ſous l'empire d'Auguſte, & Pline les appelle *Liberi*. C'eſt dans leur territoire que Munatius Plancus bâtit la ville de Lyon, colonie Romaine: leur capitale étoit Feurs, ſur Loire, *Forum Seguſianorum*, d'où s'eſt formé par la ſuite le *Pagus Forenſis*, qui a donné ſon nom au Forez. Les Séguſiens occupoient le Forez, le Lyonnois, le Beaujolois; d'autres les mettent dans la Breſſe. (*R.*)

FORFAR, ville d'Ecoſſe, capitale d'une province à laquelle on donne indifféremment le nom de *Forfar* & celui d'*Angus*. Cette ville, qui a le

titre de bourg royal, eſt au bord d'un lac, formé par une rivière qui va tomber dans le Tay. Elle eſt à 14 lieues n. d'Edimbourg, & 140 n. o. de Londres. *Long.* 15, 3; *lat.* 56, 25. (*R*)

FORGES, bourg de France dans la haute Normandie, très-connu par ſes eaux minérales. Elles ſont fournies par trois ſources, ſituées dans un vallon où l'on deſcend par une belle avenue d'arbres. Elles ſont ferrugineuſes, & il n'y en a point dans le royaume qui aient autant de réputation, & qui ſoient auſſi fréquentées. *Voyez la deſcrip. géog. & hiſtor. de la haute Norm.* Piganiol de la Force, *deſcript. de la France, tom. V. hiſt. de l'acad. des Sc.* 1708. Forges eſt dans le petit pays de Bray, à 9 lieues n. e. de Rouen, 4 de Gournai, 3 de Neufchâtel, 25 n. o. de Paris. *Long.* 19 d. 15′; *latit.* 49 d. 38′. (*R.*)

FORLI, ſur la route que les Romains nommoient *voie flaminienne*; ancienne petite ville d'Italie dans la Romagne, avec un évêché ſuffragant de Ravenne. C'eſt dans ſon voiſinage qu'étoit l'ancienne ville de *Forum Livii*, fondée 208 ans avant J. C. par Marcus Livius Salinator, après avoir vaincu Aſdrubal ſur le Metauro, & ſouvent nommée *Livia* dans les auteurs, parce qu'elle fut agrandie par Livie, femme d'Auguſte. Ses habitans vinrent s'établir à Forli, qui l'ayant en quelque ſorte remplacée, a pris le nom de *Forum Livii*. Après la chute de l'empire romain, elle ſe gouverna fort long-tems en république. Elle fut enſuite ſoumiſe aux Bolonois en 1248, puis à différens ſeigneurs particuliers, juſqu'à ce que le pontife guerrier, Jules II, la réduiſit par la force des armes, ſous l'obéiſſance du ſaint ſiège. On y comptoit, en 1579, plus de vingt mille habitans; à préſent elle n'en a pas dix mille. Elle eſt ſituée dans un terrein ſain & fertile, à 4 lieues ſ. e. de Faenza, 8 n. de Ravenne, 18 n. e. de Florence. *Long.* 35 d., 10′; *lat.* 44 d., 17′, ſuivant le P. Riccioli. (*R.*)

FORMELLO, petite ville d'Italie, au patrimoine de Saint Pierre, avec une belle maiſon au prince Chigi. (*R.*)

FORMENTERA, île de la Méditerranée, du nombre de celles qu'on nomme *Baleares*; elle eſt au ſud de celle d'Yvice, & elle eſt inhabitée, à cauſe, dit-on, de la quantité extraordinaire de ſerpens qui s'y trouvent. (*R.*)

FORMIGNI, village de France en baſſe Normandie, entre Iſigni & Bayeux, remarquable par la bataille que les Anglois y perdirent ſous Charles VII, en 1550. (*R.*)

FORMOSE, grande île de la mer de la Chine, à l'orient de la province de Fokien, & qui s'étend du nord au ſud, du 22ᵉ degré 8′ de latitude ſeptentrionale juſqu'au 24ᵉ degré 20′. Une chaîne de montagnes la ſépare dans cette longueur, en orientale & occidentale. La partie orientale n'eſt habitée que par les naturels du pays. La partie occidentale eſt ſous la domination des Chinois, qui la cultivent avec ſoin; ils en ont chaſſé les Hollandois en 1661, & y ont nommé un viceroi en 1682. Le pays abonde en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Les naturels du pays, que les Chinois regardent comme des ſauvages, ſont doux, équitables; ils ſont legers à la courſe, & très-habiles à tirer de l'arc. Ils gravent ſur leurs corps des figures de fleurs, d'arbres & d'animaux. *Voyez* le P. Duhalde, *deſcription de la Chine*, & le P. Charlevoix, *hiſtoire du Japon*. Tai-Ouang-Fou eſt la capitale de cette île. *Longit.* 139, 10—141, 28. (*R.*)

FORNOUE, en italien, *Foro nuovo*, village, ou bourg d'Italie en Lombardie, au duché de Parme, à 3 lieues ſud-oueſt de la ville de ce nom, remarquable par la bataille que Charles VIII, roi de France, y gagna en 1495, ſur l'armée combinée du pape, des Vénitiens, du duc de Milan, forte de quarante mille hommes, tandis que le roi n'avoit avec lui que huit mille ſoldats. On y recueille de l'huile de petrole, ſur la ſurface des eaux de quelques fontaines. *Long.* 25, 38; *lat.* 44, 45. (*R.*)

FORRES, bourg royal d'Ecoſſe, dans la province d'Elgin, vers le golfe de Murray. L'on voit dans ſon enceinte les ruines d'un ancien palais; & l'on trouve dans ſon voiſinage une colonne de pierre d'une ſeule pièce, que l'on croit avoir été érigée dans le onzième ſiècle, en mémoire d'une victoire remportée par Malcolm, fils de Kenneth, roi du pays, ſur Swenon, roi de Danemarck. (*R.*)

FORSTA, ville d'Allemagne dans la baſſe Luſace, au bord de la rivière de Neiſſe, qui l'entoure. Elle fut réduite en cendres l'an 1748, & depuis elle a été ſolidement & régulièrement rebâtie. Elle a deux châteaux, dont l'un eſt ancien & l'autre moderne: & il ſe fabrique dans ſon enceinte des draps fins, des toiles, des tapiſſeries, & de très-bonne bière. Les comtes de Bruhl en ſont ſeigneurs, ainſi que du diſtrict qui porte ſon nom, & qui renferme trente-cinq villages: ils y tiennent cour de chancellerie, dont on peut appeler à la régence du pays; cour féodale, dont les appels ſont au conſeil privé, ſiégeant à Dreſde; & conſiſtoire, dont il n'y a pas appel.

FORT-DAUPHIN (le), fort de l'île de Madagaſcar, ſur la pointe méridionale de la province d'Anoſſi. Il a été bâti par les François; il eſt préſentement abandonné, & eſt à 1 d. 27′, 20″, au-delà du tropique du Capricorne. (*R.*)

FORT DE L'ECLUSE (le), *arx clauſulæ*; fort ſitué entre la France & la Suiſſe, à quelques lieues de Genève, entre le mont Jura & le Rhône. Il eſt gardé par quelques invalides, & appartient à la France. *Long.* 23, 48; *lat.* 46, 12. (*R.*)

FORT DE L'ETOILE (le), très-bon fort près de Hambourg, qui ſert à cette ville d'avant mur. (*R.*)

FORT DE KEL, ou de KEHL. *Voyez* KEL.

FORT DE LINCK (le), fort des Pays-bas françois, au comté de Flandre, sur la Colm, à une lieue de Bourbourg, & à deux de Saint-Omer. Il fut pris par les François en 1676, & il leur est resté. (*R.*)

FORT-LOUIS (le) *Arx Ludovicia*, place forte de France, en Alsace, bâtie par Louis XIV, dans une île formée par le Rhin, à 8 lieues de Strasbourg & de Landau, 12 de Philipsbourg, 5 de Weissenbourg. *Longit.* 35 d. 44′, 0″; *latit.* 48 d. 48′, 0″.

Cette petite ville, à 107 lieues est de Paris, fut fondée en 1689, sous la direction du Maréchal de Vauban. Les rues en sont tirées au cordeau. Elle n'a qu'une paroisse, avec un couvent de capucins. Tous les habitans de cette ville sont catholiques. (*R.*)

FORT-LOUIS (le), fort de l'Amérique méridionale, dans l'île de Cayenne, bâti en 1643 par les François. Les Hollandois le prirent en 1675; le comte d'Estrées le reprit en 1676. (*R.*)

FORT-MORTIER, fort très-considérable d'Alsace, près de Neuf-Brisach. (*R.*)

FORT SAINT-FRANÇOIS. *Voyez* AIRE.

FORTECK, château de Suisse bien fortifié, au canton de Zurich, dans la baronnie d'Altsax. (*R.*)

FORTEVENTURA, île d'Afrique dans l'Océan Atlantique, l'une des Canaries, découverte en 1417, par Jean de Betancourt, gentilhomme françois. Elle appartient aux Espagnols, & est à 36 lieues de Ténériffe. *Long.* 4, 28; *lat.* 28-20, 15. (*R.*)

FORTH (le), grande rivière de l'Ecosse méridionale, qui a sa source près du lac de Tay, baigne la ville de Sterling, & se décharge au fond du golfe d'Edimbourg, auquel il donne aussi le nom de *golfe de Forth*. La rivière de Forth a environ 30 lieues de longueur. *Voyez* sa description dans Salmonet, *hist. des troubles de la G. B.* (*R.*)

FORTUNÉES (îles). Les anciens décrivent ces îles comme situées au-delà du détroit de Gibraltar, dans l'Océan Atlantique; on les regarde ordinairement chez les modernes comme les îles Canaries, & cette opinion est fondée principalement sur la situation & la température de ces îles, & sur l'abondance d'oranges, de limons, de raisins, & de beaucoup d'autres fruits délicieux qui y croissent.

Peut-être ces îles sont-elles le reste de la fameuse Atlantide de Platon, qu'il est cependant plus vraisemblable de reconnoître dans l'Amérique, si toutefois, ainsi que plusieurs en doutent, elle a jamais existé. *Voyez* la carte de M. Sanson, intitulée *Atlantis Insula*, & Vossius *de Scientiis Mathemat. cap.* 42, §. 10. *Voyez* CANARIES (îles). (*R.*)

FORZA-DE AGRO, petite ville de Sicile, dans la vallée de Démona, sur un rocher escarpé, près d'un ruisseau, à 8 li. de Messine. (*R.*)

FOS-DI-NUOVO, bourg d'Italie dans la Toscane, aux confins de l'état de Gênes, dans la vallée de Magra, sujète au marquis de Fos-di-Nuovo, de la maison de Malaspina ou Malespine, qui le possède en souveraineté, à titre de fief de l'empire. (*R.*)

FOSSANO, ville forte d'Italie, dans le Piémont, avec une citadelle & un évêché suffragant de Turin. Elle est sur la Sture, à 2 li. e. de Savillan, 4 n. e. de Côni, 10 s. de Turin, 11 s. e. de Pignerol, & 4 n. o. de Mondovi. Outre sa cathédrale, elle a trois paroisses, & huit couvens. *Long.* 25, 23; *lat.* 44, 25. (*R.*)

FOSSAT (le), petite ville de France, dans le Roussillon, sur les confins du comté de Foix. (*R.*)

FOSSE, petite ville de l'état de Liège, à 4 li. n. e. de Philippeville, & 2 & demie s. o. de Dinant. (*R.*)

FOSSOMBRONE, petite ville d'Italie, dans l'Etat ecclésiastique, au duché d'Urbin, avec un évêché suffragant d'Urbin, & un château situé sur une hauteur. Elle est bâtie des ruines de l'ancien *Forum Sempronii*, près la rivière de Métro, à 7 li. s. o. de Pésaro, 4 s. e. d'Urbin. *Long.* 30, 27; *lat.* 43, 42. (*R.*)

FOTCHEOU. *Voyez* FOCHEU.

FOUÉ; d'autres écrivent FOA, FUOA, FUA, ancienne ville de la basse-Egypte, sur le Nil, dans un terroir agréable, à 7 li. de Rosette, & 16 s. d'Alexandrie. *Long* 49; *lat.* 30, 40. (*R.*)

FOUGÈRES, petite ville de France, en Bretagne, sur le Nanson, aux confins de la Normandie & du Maine; son nom lui vient, selon M. de Valois, de ce que ses environs étoient autrefois remplis de *fougère*. *Long.* 16, 22. *lat.* 48, 20.

Cette ville, qui a un ancien château, fait un grand commerce de toiles & de cuirs. Elle est à 10 li. n. e. de Rennes, 9 s. e. d'Avranches, & 60 o. de Paris. Fougères est le siège d'une sénéchaussée: elle a une maîtrise particulière des eaux & forêts, une subdélégation de l'intendance, & un collège mal fondé, qui pourroit l'être mieux en y réunissant les revenus du très-inutile prieuré de la Trinité. Elle a quatre grandes foires par an, des papeteries, & une verrerie. La baronie de Fougères donne à son possesseur le titre de premier baron de Bretagne, & le droit de présider la noblesse aux états de la province.

Cette ville est la patrie de René le Païs, né en 1636, mort en 1690; c'étoit un écrivain très-médiocre, qui donnoit, comme Voiture dont il étoit le singe, sans avoir certaines graces de son modèle, dans un mauvais goût de plaisanterie. On fait à ce sujet le vers ironique de Despréaux, *Sat. iij.*

Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant. (*R.*)

FOUGEROLES, bourg de France, dans le Maine, élection de Mayenne. (*R.*)

FOULES (les), peuples d'Afrique dont les voyageurs écrivent le nom diverſement, *Faluppos*, *Felupes*, *Floupes*, & les François *Foules*. Ces peuples habitent au nord & au midi du Sénégal; mais d'ailleurs nous les connoiſſons ſi peu, que quelques voyageurs nous aſſurent qu'ils ſont mahométans & aſſez civiliſés, tandis que d'autres prétendent qu'ils ſont païens & ſauvages. On convient en général que le pays des Foules abonde en pâturages, en dattes, & en mil, & que ces peuples tiennent le milieu pour la couleur entre les Maures & les Negres, moins noirs que ces derniers, & plus bruns que les premiers. (*R.*)

FOUR (le), écueil, ou grande roche toujours découverte, ſur la côte de Bretagne, vis-à-vis le bourg d'Argenton: c'eſt à cauſe de cette roche, que l'on nomme le *paſſage du Four*, la route que prennent les navires entre la côte de Bretagne & les îles d'Oueſſant, pour éviter le grand nombre de rochers dont cette côte eſt bornée. Les tables des Hollandois donnent à cet écueil 11 d. 45′ *de long.* & 48 d. 35′ *de latit.* (*R.*)

FOURCHE (montagne de la), ou le FOURCK, haute montagne de Suiſſe, à l'extrémité orientale du pays de Valais, qu'elle ſépare du canton d'Uri; elle eſt ainſi appelée à cauſe de deux grandes pointes fort élevées en guiſe de fourches par leſquelles elle ſe termine. C'eſt dans cette montagne, qui fait partie des Alpes lépontiennes, que le Rhône a ſa ſource, ſous des amas de neiges qui y bravent la viciſſitude des ſaiſons. On confond quelquefois cette montagne, nommée en latin *Bicornis*, *Furca*, ou *Furcala*, avec celle de Saint-Gothard: c'eſt par deſſus cette montagne qu'eſt le ſentier pour paſſer du canton d'Uri, & du pays des Griſons dans le Valais. Cette montagne eſt une des plus hautes des Alpes. Buſching lui donne 13000 pieds d'élevation perpendiculaire. La pente du côté du Valais en eſt affreuſe. On y rencontre un grand glacier ſous lequel le Rhône s'eſt ouvert un paſſage. (*R.*)

FOWEY, bourg à marché d'Angleterre, ſitué à l'embouchure d'une petite rivière qui porte ſon nom, dans le comté de Cornouailles, entre Falmouth & Plimouth. Ce bourg qui envoie deux députés au parlement, eſt à 7c li. ſ. o. de Londres. *Long.* 12 d. 30′; *lat.* 50 d. 12′. (*R.*)

FRAGA, ville fortifiée d'Eſpagne, au royaume d'Aragon, remarquable par la bataille qui s'y donna contre les Maures l'an 1134, & dans laquelle Alphonſe Ier fut battu, & huit jours après mourut de chagrin dans un monaſtère, où il étoit allé enſévelir ſon dépit. Fraga, arroſée par la rivière de Cinca, eſt à 4 li. ſ. de Lérida, 20 ſ. e. de Sarragoſſe, 12 ſ. e. de Balbaſtro. *Long.* 17, 58; *lat.* 41, 28. (*R.*)

FRAMLINGHAM, ville d'Angleterre, dans la province de Suffolk, vers la ſource de la petite rivière d'Ore, qui donne pluſieurs agrémens à ſa ſituation. Elle eſt d'environ ſix cents maiſons, & renferme entr'autres un ancien château, converti en maiſon de travail; deux maiſons de charité & une école publique. Son égliſe eſt un vaſte édifice, ſurmonté d'un clocher fort élevé, & tout bâti en pierre noire. Les murs d'enceinte de ſon château ont quarante-quatre pieds de hauteur, huit d'épaiſſeur, & étoient jadis munis de treize tourelles: l'on en date la conſtruction dès les tems de l'heptarchie. Marie, qui régna dans le ſeizième ſiècle, après Edouard VI, prit ſon refuge dans cette ville, pendant que l'on couronnoit inutilement à Londres, Jeanne Gray, ſa concurrente. *Long.* 19, 5; *lat.* 52, 25. (*R.*)

FRANCE, royaume de l'Europe, borné au nord par la manche & les Pays-Bas, à l'eſt par l'Allemagne, la Suiſſe, la Savoie & le Piémont; au ſud par la mer Méditerrannée & par les Pyrénées, qui la ſéparent de l'Eſpagne; à l'oueſt par l'Océan.

La France, qui portoit autrefois le nom de Gaule, eſt compriſe entre le 13e degré 35′ de longitude, & le 25e degré 25′, & entre le 42e degré 20′ de latitude ſeptentrionale, & le 51e 10′. Elle a deux cent vingt lieues de long du nord au ſud, depuis Dunkerque juſqu'aux frontières de la Catalogne en Eſpagne, & plus de deux cents de large, de Strasbourg à l'extrémité de la Bretagne: les lieues de 25 au degré.

Dans cette étendue l'on jouit d'un air pur & ſain ſous un ciel preſque par-tout tempéré. L'Océan & la Méditerranée baignent une partie de ſes côtes; défendue ailleurs par les Pyrénées, les Alpes, & le Rhin. Le royaume n'eſt ouvert que du côté des Pays-Bas; & tandis que les mers peuvent faire fleurir ſon commerce au-dehors, de belles rivières favoriſent la circulation intérieure, aidée d'ailleurs par différens canaux de communication. La nature y offre une ſingulière facilité à faire communiquer les extrémités oppoſées du royaume, tant entr'elles qu'avec les états voiſins, par des canaux de très-peu d'étendue, & de moindre dépenſe encore, eu égard aux avantages immenſes qui en réſulteroient pour le royaume; mais il faut commencer par abolir les péages de terre & ſur les rivières, qui pèſent étrangement ſur le commerce intérieur & extérieur.

La France eſt fertile en vins, en grains, en légumes & en fruits. Elle a des huiles de différentes eſpèces, des bois, des chanvres, des mines de fer, de plomb & de cuivre; des carrières de pierres à bâtir, des carrières d'ardoiſes, d'autres de marbre. Il s'y fait beaucoup d'eau-de-vie. La pêche, ſur les côtes & dans les rivières, eſt très-abondante: la laine & la ſoie y ſont un objet conſidérable de commerce. Il y a beaucoup de volaille & de gibier. La quantité de ſel qui s'y prépare, & qui ſurpaſſe ſa conſommation, ſe tire, tant des marais ſalans que des fontaines ſalées qui ſe trouvent en pluſieurs de ſes provinces. Elle a d'ailleurs quantité de fabriques

plus

plus ou moins floriſſantes. Il y a en France dix-huit archevêchés cent quatorze évêchés, quatorze mille ſept cent ſoixante-dix couvens, douze mille quatre cents prieurés, mille trois cent cinquante-ſix abbayes de religieux, deux cent quarante commanderies de l'ordre de Malte, & deux cent ſoixante mille eccléſiaſtiques ſéculiers ou réguliers. Le comtat d'Avignon n'eſt point compris dans ces différentes énumérations. On y compte treize parlemens, trente-deux gouvernemens généraux, & vingt-cinq univerſités, qui ne ſont pas toutes célèbres.

L'hiſtoire de ce royaume, dit un homme de génie, nous fait voir la puiſſance des rois de France ſe former, mourir deux fois, renaître de même; languir enſuite pendant pluſieurs ſiècles: mais prenant inſenſiblement des forces, s'accroître de toutes parts, & monter au plus haut point; ſemblable à ces fleuves qui, dans leur cours, perdent leurs eaux, ou ſe cachent ſous terre, puis reparoiſſent de nouveau, & groſſis par les rivières qui s'y jètent, entraînent avec rapidité tout ce qui s'oppoſe à leur paſſage.

Les peuples furent abſolument eſclaves en France, juſque vers le tems de Philippe-Auguſte. Les ſeigneurs furent tyrans juſqu'à Louis XI, tyran lui-même, qui ne travailla que pour la puiſſance royale. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres, & les arts, qui tous périrent avec lui. Henri le Grand, le père & le vainqueur de ſes ſujets, fut aſſaſſiné au milieu d'eux, quand il alloit faire leur bonheur. Le cardinal de Richelieu s'occupa du ſoin d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, le calviniſme, & les grands. Le cardinal Mazarin ne ſongea qu'à ſe maintenir dans ſon poſte avec adreſſe & avec art.

Auſſi pendant neuf cents ans, les François ſont reſtés ſans induſtrie, dans le déſordre & dans l'ignorance: voilà pourquoi ils n'eurent part, ni aux grandes découvertes, ni aux belles inventions des autres peuples. L'imprimerie, la poudre, les glaces, les téleſcopes, le compas de proportion, la circulation du ſang, la machine pneumatique, le vrai ſyſtême de l'univers, ne leur appartiennent point; ils faiſoient des tournois, pendant que les Portugais & les Eſpagnols découvroient & conquéroient de nouveaux mondes à l'orient & à l'occident du monde connu. Enfin les choſes changèrent de face vers le milieu du dernier ſiècle; les arts, les ſciences, le commerce, la navigation, & la marine, parurent ſous Colbert, avec un éclat dont l'Europe fut étonnée: tant la nation françoiſe, flexible & active, eſt propre à ſe porter à tout. Mais les richeſſes de la France, qui montent peut-être en matières d'or ou d'argent, à un milliard du titre de ce jour (le marc d'or à 682 liv., & celui d'argent à 50 liv.), ſe trouvent malheureuſement réparties, comme l'étoient les richeſſes de Rome, lors de la chûte de la république. La capitale forme, pour ainſi dire, l'état même; tout afflue néceſſairement à ce gouffre, à ce centre de puiſſance; les provinces ſe dépeuplent exceſſivement, & le laboureur accablé de ſa pauvreté, craint de mettre au jour des malheureux. Il eſt vrai que Louis XIV s'appercevant, il y a plus d'un ſiècle (en 1666), de ce mal invétéré, crut encourager la propagation de l'eſpèce, en promettant de récompenſer ceux qui auroient dix enfans: il eût mieux valu remonter aux cauſes du mal, & y porter les véritables remèdes. Or ces cauſes & ces remèdes ſont peu difficiles à trouver. *Voyez les articles* IMPÔT, TOLÉRANCE, &c.

La ſeule religion catholique eſt profeſſée dans ce royaume, depuis que Louis XIV a révoqué, en 1685, l'édit de Nantes, par lequel Henri IV avoit permis l'exercice de la religion Réformée. C'eſt le plus ancien des royaumes de l'Europe. Sa fondation remonte au commencement du ve ſiècle, les Francs, & quelques autres peuples de Germanie, étant venus, à cette époque, s'établir dans les Gaules, qui faiſoient partie de l'empire d'occident. On compte depuis Pharamond, dont le règne a commencé vers l'an 420, juſqu'à Louis XVI, ſoixante-ſept rois ſous trois races: vingt-un dans la première, treize dans la ſeconde, & trente-trois dans la troiſième. La première s'appelle des Mérovingiens; la ſeconde, des Carlovingiens; la troiſième, des Capétiens. La couronne de France eſt héréditaire; les ſeuls enfans mâles & légitimes y ſont habiles à ſuccéder au trône, ſelon un uſage auſſi ancien que la monarchie. Le roi de France porte les titres de roi très-chrétien & de fils aîné de l'égliſe. Ce dernier titre eſt fondé ſur ce que, lorſque Clovis eut embraſſé la religion chrétienne, il ſe trouvoit être le ſeul prince Catholique. Dans les ſiècles précédens, le royaume avoit ſes aſſemblées nationales qu'on nommoit les *états-généraux*; toutes les provinces y envoyoient leurs députés, & on y décidoit les affaires importantes de l'état. Les derniers états-généraux ſe tinrent à Paris en 1614, ſous Louis XIII.

Les Gaulois, ſes anciens habitans, furent renommés par leur force & leur bravoure; il ne fallut pas moins de dix ans à Céſar pour faire la conquête de leur pays & les ſoumettre à l'empire Romain. Les Vandales, les Suèves, les Alains, & autres peuples barbares, ayant commencé à ébranler l'empire Romain, les Goths oſèrent le ſapper dans les fondemens en ſe portant dans l'Italie même. Tandis qu'ils pilloient Rome, & qu'en 402 ils s'établiſſoient en Eſpagne, de l'aveu du foible Honorius, empereur de nom, les Francs, ou François, avec les Saliens & autres peuples Germaniques, voiſins du Rhin, aiguiſoient leurs armes; ils paſſèrent le Rhin vers l'an 420, ſous Pharamond leur chef, & le premier roi de cette monarchie. Les Pays-Bas & la Picardie furent leurs premières conquêtes ſur les Romains.

Clovis, leur cinquième roi, embraſſa le chriſ-

tianiſme, lui & ſon peuple, & pouſſa les bornes de cet état naiſſant preſqu'au terme où elles le ſont aujourd'hui. Charlemagne, le deuxième roi de la ſeconde race, les avoit reculées bien avant en Eſpagne, en Italie & en Allemagne : il fut couronné empereur d'occident, en 800, & rétablit ce titre que ceux de ſes deſcendans, qui régnèrent en Allemagne, y ont porté.

Dans les deux premières races des rois de France, on n'avoit pas toujours égard aux droits d'aîneſſe pour la ſucceſſion à la couronne ; mais on ne voit pas un ſeul exemple que les filles aient jamais été admiſes à ſuccéder au trône, ce que l'on exprime en diſant que le royaume de France ne tombe point en quenouille. On croit que l'excluſion des filles eſt fondée ſur ce que, dans les premiers tems de la monarchie, la couronne même comme les fiefs, étoit donnée à charge de ſervice militaire.

Les meilleures cartes qui aient été publiées de la France, ſont celles de G. de Lille, de M. Danville, de R. J. Julien, en vingt-quatre petites feuilles, & l'atlas de la France en cent ſoixante-quinze grandes feuilles qui, lorſqu'il ſera achevé, l'emportera de beaucoup ſur tout ce qu'on a eu de la France juſqu'ici. Il en exiſte déjà cent cinquante feuilles, & des vingt-cinq cartes à fournir, il y en a plus de quatorze de levées. Cet ouvrage s'exécute ſous les auſpices du gouvernement, qui procure différens ſecours à la ſociété, aux frais & ſous la direction de laquelle il a été entrepris.

Les montagnes les plus remarquables de la France ſont, les Alpes, qui la ſéparent de l'Italie ; les Pyrénées, qui la terminent du côté de l'Eſpagne ; les Cevènes en Languedoc ; les montagnes d'Auvergne ; le mont-Jura, entre la Franche-Comté & la Suiſſe, & les Voſges, entre l'Alſace & la Lorraine.

Il s'y trouve quatre grands fleuves, dont nous parlerons à leur article ; le Rhône, la Garonne, la Loire & la Seine. On rencontre des eaux minérales dans beaucoup de ſes provinces.

Le premier ordre de chevalerie du royaume, eu égard aux diſtinctions, eſt l'ordre du Saint-Eſprit, inſtitué par Henri III en 1578. Le roi en eſt le chef & le grand-maître. L'ordre, par les ſtatuts, ne doit être compoſé que de cent chevaliers, y compris quatre cardinaux, quatre prélats, qui, de même que les chevaliers laïques, ſont preuve de trois générations de nobleſſe, & quelques autres. Les marques de cet ordre ſont un large ruban bleu ondé, qui ſe porte en écharpe de la droite à la gauche, & au bout duquel eſt attachée une grande croix d'or à huit pointes, ayant d'un côté une colombe émaillée en blanc, & de l'autre, l'image de Saint Michel. Les orles en ſont émaillés de blanc, & les angles ornés de fleurs-de-lys d'or. Indépendamment de cette croix, les chevaliers en portent une autre d'argent, couſue ou brodée ſur le côté gauche de leur habit ou de leur manteau, & ſur laquelle eſt auſſi une colombe d'argent en broderie.

L'ordre de Saint-Michel fut fondé en 1469, par Louis XI, & renouvellé par Louis XIV, en 1665. Au collier de l'ordre eſt attachée une médaille qui repréſente un rocher, ſur lequel eſt l'archange Saint Michel, qui combat le dragon. Les chevaliers portent un large ruban noir ondé, paſſé en écharpe.

L'ordre de Saint Louis fut établi en 1693, par Louis XIV, en faveur des officiers catholiques qui auroient ſervi avec diſtinction. La croix en eſt d'or, à huit pointes, émaillée de blanc, & cantonnée de fleurs-de-lys d'or. D'un côté eſt la figure de Saint Louis, cuiraſſé, revêtu du manteau royal, avec cette inſcription en lettres d'or, *Lud. magn. inſtit.* 1693 ; au revers eſt une épée nue, ſoutenant de ſa pointe une couronne de lauriers, avec la légende, *bellic. virtutis præm.* Les chevaliers la portent à la boutonnière de l'habit, attachée à un petit ruban couleur de feu.

Le conſeil d'etat du roi eſt compoſé du roi, de M. le dauphin, quand il eſt en âge d'y aſſiſter, de ſix miniſtres & ſecrétaires d'état, & du contrôleur-général des finances. Ses ſéances ſe tiennent le dimanche & le mercredi. *Le conſeil des dépêches* eſt compoſé du roi, du dauphin, du chancelier, du garde des ſceaux, des miniſtres & ſecrétaires d'état, du contrôleur-général des finances, & de deux conſeillers d'état ordinaires & au conſeil des dépêches. Il s'aſſemble le ſamedi, ainſi que *le conſeil royal des finances*, compoſé du roi, du dauphin, du chancelier, du garde des ſceaux, de deux conſeillers d'état ordinaires & au conſeil royal, intendans des finances, & du contrôleur-général. *Le conſeil royal de commerce* s'aſſemble tous les quinze jours. *Le conſeil d'état privé*, ou *des parties*, ſe tient dans la ſalle du conſeil, par le chancelier, aux jours qu'il lui plaît. Ce tribunal eſt compoſé du roi, qui y aſſiſte rarement, du chancelier, du garde des ſceaux, des ſecrétaires d'état, d'environ vingt conſeillers d'état ordinaires, du contrôleur-général, des intendans des finances, & de douze conſeillers d'état, qui ſervent par ſemeſtre. Il y a encore vingt-deux maîtres des requêtes, cenſés du corps du parlement, qui entrent par quartier dans ce conſeil, où ils rapportent les affaires dont ils ſont chargés. Leur nombre monte aujourd'hui à quatre-vingt-huit. *Le grand conſeil*, réduit en forme de cour ſuprême ordinaire par Charles VIII, en 1492, a reçu dans ces derniers tems une nouvelle forme. Cette compagnie ſouveraine, unique dans la monarchie, exerce ſa juriſdiction dans toute l'étendue du royaume. Le chancelier de France en eſt le ſeul chef & premier préſident né : mais il n'y aſſiſte que rarement ; de-là vient qu'il y a un autre premier préſident commis par lettres-patentes du roi. Les autres membres de cette compagnie ſont quatre préſidens, ſervans par quartier, vingt-deux à vingt-trois conſeillers par ſe-

meſtre, un procureur-général, deux avocats-généraux, un greffier en chef, grand nombre d'autres officiers.

Sous les rois de la première & de la ſeconde race, le titre de parlement étoit affecté à l'aſſemblée générale des prélats, ducs, comtes, & autres grands du royaume. C'étoit une eſpèce de diète qui régloit les affaires majeures de l'état, & que le roi convoquoit, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Les affaires particulières étoient jugées par un conſeil choiſi par le roi & qui ſuivoit par-tout ſa perſonne: mais comme il étoit auſſi diſpendieux qu'incommode aux ſujets, de venir du fond des provinces du royaume à la cour, pour la déciſion de leurs procès, Philippe-le-Bel, vers l'an 1302, rendit ce conſeil, avec titre de parlement, ſédentaire à Paris, & créa en pluſieurs autres lieux du royaume d'autres tribunaux ſupérieurs, à l'inſtar de celui de Paris. Le nombre en fut augmenté par ſes ſucceſſeurs, & ces compagnies eurent auſſi le nom de parlement. Ils ſont aujourd'hui au nombre de treize; Paris, Toulouſe, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Aix, Rennes, Pau, Metz, Douai, Beſançon & Nanci. Il y a d'ailleurs un conſeil ſouverain à Colmar pour l'Alſace; un à Perpignan pour le Rouſſillon, & leur autorité eſt fort voiſine de celle des parlemens: enfin un conſeil ſupérieur établi à Arras, pour l'Artois, mais dont le pouvoir eſt plus limité. Le parlement de Paris a le titre de cour des pairs: les pairs y ont ſéance, & doivent y être jugés.

La direction générale des revenus du roi, & le droit de connoître en dernier reſſort de tout ce qui les concerne, ſont attribués à la chambre des comptes & aux cours des aides. Les chambres des comptes ſont au nombre de onze dans le royaume; mais pluſieurs ſe trouvent unies à des parlemens, ou autres cours ſouveraines. Les cours des aides ſont des juriſdictions ſupérieures établies pour juger des différends ſur les deniers royaux, à la réſerve du domaine. Il y en a quinze, dont dix ſont unies ſoit aux parlemens, ſoit aux chambres des comptes.

La France entretient, en tems de paix, environ deux cens mille hommes qui, en tems de guerre, peuvent ſe porter facilement au double, ſi le cas l'exige; & ſa marine, qui ne date que du cardinal de Richelieu, s'eſt accrue ſous ce règne à un point formidable. Elle a, en ce moment, environ quatre-vingt-dix vaiſſeaux de guerre dans les différentes parties du monde.

Des trente-deux grands gouvernemens qui diviſent le royaume, ſix ſont du côté de l'orient, l'*Alſace*, la *Lorraine*, la *Franche-Comté*, la *Bourgogne* avec la *Breſſe*, le *Lyonois*, & le *Dauphiné*; cinq au midi, la *Provence*, le *Languedoc*, le *Rouſſillon*, le *Comté de Foix*, & *le Béarn*; cinq à l'occident, la *Guyenne*, la *Saintonge avec l'Angoumois*, le *pays d'Aunis*, le *Poitou*, & *la Bretagne*; quatre au nord, la *Normandie*, la *Picardie*, l'*Artois*, & la *Flandre Françoiſe*; douze dans l'intérieur du royaume, la *Champagne*, le *Nivernois*, le *Bourbonnois*, l'*Auvergne*, le *Limoſin*, la *Marche*, le *Berri*, la *Touraine*, l'*Anjou*, le *Maine* avec le *Perche*, l'*Orléanois*, & l'*Iſle de France*.

Les François ſont très-laborieux, & ils ſe ſont toujours diſtingués par leur attachement & leur fidélité à leurs princes: mais la nature qui fait briller ſur leurs têtes le ſoleil le plus tempéré & le plus fécond, en même tems qu'elle déploie le ſol le plus riche ſous leurs pas, ne les avoit point deſtinés à la privation la plus rigoureuſe, & à l'indigence la plus générale! L'eſſor de l'agriculture & de l'induſtrie, par des impôts modérés; l'eſſor du crédit, par la nature de l'adminiſtration; voilà tout ce qui manque à la puiſſance d'un royaume qui ſurpaſſe les autres états de l'Europe, par les avantages multipliés qu'il tient de ſa poſition, de ſon ſol, & du génie de ſes habitans.

La population totale du royaume, qui ſe reſſent toujours de la plaie que lui fit la révocation de l'édit de Nantes, ne s'élève pas aujourd'hui au-deſſus de vingt millions d'habitans.

Les Gaules, ou l'ancienne Gaule, a été une des plus célèbres régions de l'Europe.

Ce n'étoit pas une monarchie particulière; elle étoit poſſédée par un grand nombre de peuples indépendans les uns des autres. Elle renfermoit le royaume de France, tel qu'il eſt aujourd'hui, la Savoie, la Suiſſe, une partie du pays des Griſons, & toute la partie de l'Allemagne & des Pays-Bas qui ſont au couchant du Rhin.

C'étoit-là la vraie Gaule; mais les Gaulois ayant paſſé les Alpes, & conquis une partie de l'Italie, ils donnèrent le nom de Gaule à leurs conquêtes, ce qui fit naître la diviſion de la Gaule en Gaule ciſalpine ou citérieure, & en tranſalpine & ultérieure, dont la première fut encore ſubdiviſée en ciſpadane & en tranſpadane; la tranſalpine le fut auſſi en Gaule chevelue, ou *comata*, & en Gaule bracatte; & après qu'elle eut été conquiſe par les Romains, en Gaule narbonnoiſe, aquitanique, lyonoiſe & belgique; ce fut à cauſe de ces différentes diviſions qu'on fit de la Gaule, qu'elle reçut fort ſouvent le nom de *Gaules* au pluriel. (*R.*)

FRANCE (île de), province de France, ainſi nommée, parce qu'elle étoit autrefois compriſe entre la Seine, la Marne, l'Oiſe, l'Aiſne & l'Ourque. Aujourd'hui elle a beaucoup plus d'étendue, depuis qu'elle s'eſt accrue d'une partie des provinces de Picardie, de Champagne, d'Orléanois, de Perche & de Normandie. Elle eſt bornée au nord par la Picardie, à l'orient, par la Champagne, au midi, par l'Orléanois, à l'occident, par la Normandie. Elle a trente-huit lieues environ d'orient en occident, & autant du ſeptentrion au midi. Ce gouvernement comprend dix petits pays: l'Iſle de France, proprement dite, qui en occupe le mi-

lieu ; au ſud-eſt, la Brie Françoiſe & le Gâtinois François ; au ſud-oueſt, le Hurepoix ; à l'occident, le Mantois ; au nord-oueſt, le Vexin François & le Beauvoiſis ; au nord-eſt, le Valois, le Soiſſonnois & le Laonois. Le ſol en eſt fertile en grains, en vins & en fruits, & il eſt arroſé de pluſieurs rivières navigables. Paris, qui eſt la capitale de tout le royaume, l'eſt en particulier de l'Iſle de France, qui a deux gouverneurs en chef, l'un pour Paris, l'autre pour la province. (*R.*)

FRANCE (île de), anciennement appelée *île Maurice*. Cette île, ſituée dans la mer de l'Inde par le 76e degré de longitude, & par le 20e degré 10 minutes de latitude méridionale, appartient à la France, & eſt le ſiège principal du gouvernement des îles de France & de Bourbon. Elle a environ quarante-cinq lieues de circuit, a deux ports, l'un au vent ou dans la partie de l'eſt, appelé le grand port ; l'autre ſous le vent, appelé le Port-Louis, du nom du camp, quartier, ou ville principale qui y eſt ſitué, & c'eſt la réſidence du gouverneur général, de l'intendant & du conſeil ſupérieur, pardevant lequel ſe relève l'appel des ſentences d'un juge royal. Elle a en outre pluſieurs bayes & rades foraines, avec de bons mouillages, quand les cables ne frottent pas ſur les madrepores de toutes eſpèces qui abondent dans la mer qui l'environne.

Elle fut occupée autrefois par les Hollandois, qui l'ont abandonnée. Le conſeil ſupérieur de l'île Bourbon en fit prendre poſſeſſion au nom de la compagnie des Indes, vers l'année 1734. M. de Labourdonnais, prévoyant l'utilité dont elle pourroit être à la compagnie, y déploya toutes les reſſources de ſon génie, qui ſavoit faire beaucoup avec peu de moyens, & jeta les fondemens de la proſpérité dont elle jouit aujourd'hui.

La population de cette colonie excède peu celle de l'île de Bourbon ; & quoique moins grande d'un quart que cette dernière, elle a cependant plus du double en terres cultivables, le ſol en étant plat & bien arroſé, en comparaiſon de l'autre. On y cultive les mêmes grains qu'à l'île de Bourbon ; mais ce qu'on y récolte de caffé ſuffit à peine à ſa conſommation.

En général, il ne ſe fait aucune exportation de cette île, qui ne ſe pourvoit des marchandiſes & denrées d'Europe, de l'Inde & de Chine, que par les fournitures qu'elle fait aux vaiſſeaux qui y relâchent, & à la garniſon, qui y eſt toujours conſidérable. On ne compte pour rien l'exportation qui s'y fait du bois d'ébène, dont le prix eſt bien tombé, tant à cauſe de l'abondance, que par rapport au peu de choix de celui que l'on exporte.

La terre, trop chargée de mines de fer répandues à la ſurface, y eſt de médiocre qualité pour la culture des grains, & eſt bientôt épuiſée par cette même culture ; ce qui fait que cette colonie ne peut fournir aux vaiſſeaux & à la garniſon tous les vivres dont ils peuvent avoir beſoin. On eſt obligé d'en tirer du cap de Bonne-Eſpérance & de Madagaſcar, après avoir épuiſé les magaſins de l'île Bourbon.

Quoique l'étude de la botanique n'y trouve pas autant de matière pour s'exercer qu'à l'île de Bourbon, cependant elle y mérite l'attention des curieux. Le gouvernement a fait de grandes dépenſes pour procurer à cette île les épiceries ; mais on doute encore ſi l'on parviendra à les naturaliſer & à les multiplier au point de les rendre utiles à la colonie.

Il y a eu une forge établie en cette île, auſſi bien qu'aucune de celles de France ; cependant l'on ne croit pas qu'elle ait rapporté du bénéfice à ſes propriétaires pendant douze à quatorze ans qu'ils l'ont fait valoir.

On y a trouvé une mine de cuivre, mais ſi peu abondante, qu'on n'a pas cherché à en tirer parti.

Il n'y a aucune eſpèce de reptile. Les inſectes les plus dangereux qu'on y trouve, ſont le cent-pieds ou mille-pieds & le ſcorpion ; mais leur piqûre s'y guérit d'elle-même en deux jours. Les abeilles ſauvages y ſont moins communes qu'à l'île Bourbon. Les ſauterelles ont anciennement fait beaucoup de tort aux récoltes ; mais la multiplication d'un oiſeau que l'on y nomme Martin, qui y a été apporté de l'Inde & qui ne vit que d'inſectes, en a preſque détruit l'eſpèce.

Les chevrettes, les anguilles & les mulots ſe trouvent avec aſſez d'abondance dans toutes les rivières ou torrens qui arroſent l'île. La mer qui l'environne eſt extrêmement poiſſonneuſe ; la pêche y eſt facile, les eſpèces de poiſſon y ſont bonnes & variées ; cependant il n'en faut manger qu'avec précaution, parce que la chair de quelques-uns y eſt mal-faiſante en certains temps. On croit que quelques madrepores lui communiquent de mauvaiſes qualités.

On abat tous les jours des bois dans cette île, ainſi que dans l'île de Bourbon ; mais il ne repouſſe pas. Que deviendront ces îles quand il n'y en reſtera plus, ou du moins que le peu qu'il en reſtera ſera dans des endroits inacceſſibles ? Elles étoient originairement couvertes d'arbres de différentes eſpèces, dont les plus communes étoient la natte à grandes feuilles, la natte à petites feuilles, le bois rouge, le tacamaca, le benjoin, le bois puant, le bois de fer, l'ébénier, le bois de canelle (ce n'eſt pas celui qui produit la canelle) : mais la conſommation journalière pour le chauffage & les cuiſines, la conſommation par le feu pour les défrichemens, la conſommation pour les bâtimens, preſque tous en bois, toutes ces cauſes réunies éloignent journellement les bois des quartiers principaux & même des habitations.

Or, ſi l'exploitation d'une de ces colonies pendant cinquante ans, & de l'autre depuis quatre-vingts ans, ont déjà éloigné les bois d'une manière ſi ſenſible ; ſi cette dévaſtation de bois a occaſionné

un deſſéchement notable dans les ſources & les rivières, quel jugement portera l'obſervateur ſur l'état phyſique où ſe trouveront ces colonies dans un certain nombre d'années? En tirera-t-on de Madagaſcar? Mais avec quoi les lui paiera-t-on, ſi l'exportation ne peut déjà pas payer l'importation? Que ſera-ce ſi cette importation eſt encore augmentée par les beſoins de première néceſſité? Fera-t-on comme à la côte de Coromandel, qui eſt entièrement privée de bois? Les détails où il faudroit entrer pour démontrer que l'on y a les mêmes reſſources, nous meneroient trop loin: qu'il ſuffiſe de dire que les climats, les mœurs, les beſoins du gros des habitans ne ſont pas pareils.

Enfin une des cauſes phyſiques qui feront abandonner ces îles, ce ſera l'épuiſement des terres. Une terre continuellement en rapport, eſt au bout d'un certain temps aride & ſans liaiſon entre ſes parties. Un orage ſurvient peu de temps après avoir été gratée; il en emporte la ſuperficie, & il reſte une terre rouge, où il ne croît même aucune eſpèce d'herbe. Tel eſt l'état actuel des anciennes habitations.

Les mœurs des habitans de cette colonie n'ont rien qui les diſtingue de celles des autres colonies françoiſes; & à cet égard, qui voudra s'inſtruire à fond, peut conſulter un livre intitulé: *Conſidérations ſur l'île de Saint-Domingue*, qui, au local près, contient la deſcription civile, politique & morale de toutes les colonies françoiſes. *Voyez* auſſi ce que nous avons dit à l'article de l'ILE DE BOURBON. (*Cet article nous a été fourni par M. DUVAL, ancien Greffier en chef du conſeil ſupérieur de l'île de Bourbon.*)

FRANCFORT SUR LE MEIN, ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, en Vétéravie, ſur les confins de la Franconie, entre la ville d'Hanaw & celle de Mayence.

Francfort eſt partagé en deux par le Mein, que l'on y paſſe ſur un pont de pierre. La partie, qui eſt ſur le bord ſeptentrional du fleuve, porte proprement le nom de Francfort; on appelle l'autre *Saxen-Hauſen*, c'eſt-à-dire, *les maiſons des Saxons*. Ces deux parties ſont fortifiées d'une courtine flanquée de tours, d'un double foſſé plein d'eau, d'un rempart muni de baſtions, parapets, chemins-couverts, & d'un glacis.

Cette ville eſt la patrie de Charles-le-Chauve, roi de France: elle eſt impériale, anſéatique, riche, peuplée & marchande; on y tient deux foires chaque année, l'une au printems, & l'autre en automne, où, entr'autres marchandiſes, il ſe fait un gand commerce de livres. Elles durent chacune trois ſemaines, & ſont très-fameuſes.

C'eſt-là que les électeurs ſe rendent pour élire un empereur ou un roi des Romains, conformément ou non conformément à la bulle d'or de l'empereur Charles IV, dont l'original ſe garde à la maiſon-de-ville; c'eſt un parchemin *in*-4°. de quarante-trois feuilles, ſelon Wagenſeil.

Francfort eſt fameux par ſon concile de l'an 794, un des plus célèbres qui ſe ſoient tenus dans l'occident. Le premier canon de ce concile porte, dit M. l'abbé de Fleury, qu'il a été aſſemblé de l'autorité du pape, par le commandement du roi (Charlemagne). On rejetta dans ce concile le ſecond concile de Nicée, dans lequel on avoit rétabli le culte des images. M. de Marca (*de concordia*, lib. II, cap. 17), prétend que les évêques de Nicée & de Francfort, *verborum ſono tantum, non re ipſa diſſenſiſſe*. M. le préſident Hénault dit, « que les » pères du concile de Francfort, en même tems » qu'ils condamnoient la doctrine de Neſtorius » que l'on avoit voulu renouveler, furent d'un » autre côté induits en erreur ſur de faux actes, » qui leur furent produits contre le ſecond concile » de Nicée, où l'impératrice Irène avoit fait juſte- » ment condamner les Iconoclaſtes; & qu'ils re- » jetèrent ce ſecond concile de Nicée, qui fut » dans la ſuite reconnu pour œcuménique, lorſ- » que les véritables actes eurent été produits ». On peut encore conſulter le cardinal du Perron, M. de Sponde, le père Alexandre, &c. *Voyez* ICONOCLASTES.

Francfort embraſſa la confeſſion d'Ausbourg l'an 1530; le magiſtrat, & preſque tout le peuple, ſont de cette confeſſion; les Réformés, les Catholiques-Romains, & même les Juifs, y ſont également bien reçus. On eſt aſſez ſage dans cette ville, pour ne s'y occuper que du ſoin de faire fleurir le commerce, & de maintenir les droits des citoyens.

Le gouvernement y eſt entre les mains de quelques familles, qu'on appelle *patriciennes*: cependant le choix des perſonnes particulières qui y doivent remplir les charges, eſt fait par le corps des métiers; ce qui rend ce gouvernement ariſto-démocratique.

Le territoire de Francfort eſt un petit pays entre l'archevêché de Mayence, le comté de Hanaw, & le landgraviat de Heſſe-Darmſtadt: il a ſeulement quatre milles de long & autant de large; & il eſt partagé par le Mein en deux parties, dont la ſeptentrionale eſt fort peuplée, tandis que l'autre n'eſt preſque qu'une forêt.

La ville de Francfort eſt le ſeul lieu conſidérable de ſon territoire: elle eſt à 6 lieues n. e. de Mayence, à deux milles de Hanaw, à cinq d'Aſchaffenbourg, 18 li. n. d'Heidelberg, 13 n. e. de Worms, 30 l. e. de Cologne, 140 n. o. de Vienne, & 110 n. e. de Paris.

Cette ville, en allemand *Frankenfort*, en latin *Francofurtum* & *Francofordia*, contient quatre mille maiſons, & de ſoixante-cinq à ſoixante-dix mille habitans. La partie qui eſt à droite du fleuve eſt beaucoup plus conſidérable que l'autre; elle renferme douze de quatorze quartiers qui compoſent la ville. Le ſénat, les négocians, les principaux citoyens habitent cette partie de la ville. On y remarque le beau palais des princes de la Tour-

&-Taxis, & celui appelé *Saalhof*, conſtruit en partie par le roi Louis le Débonnaire.

Les catholiques ont à Francfort trois égliſes collégiales, dans l'une deſquelles ſe fait le couronnement de l'empereur; c'eſt celle de Saint-Barthélemi. Il y a d'ailleurs une maiſon de Dominicains, une de Carmes, & une commanderie de l'ordre de Malthe, un couvent de Capucins, & un de Dominicaines.

Les luthériens y ont ſept égliſes. Les réformés, quoique en grand nombre à Francfort, n'y ont point le libre exercice de leur religion. Les juifs, qui y ſont très-nombreux, y ſont répercutés & accumulés dans une rue cloſe, le ſeul lieu de la ville qu'ils puiſſent habiter.

On y remarque le chapitre noble de Cronſtett, fondé en 1766. Il eſt compoſé de douze demoiſelles luthériennes nobles, qui ſont logées, nourries & entretenues convenablement à leur condition, ſans être tenues à autre choſe qu'à s'abſtenir des bals publics, & des ſpectacles, & à ne paroître qu'en noir ou en blanc. Elles peuvent ſortir quand bon leur ſemble, fréquenter les aſſemblées & jouir de tous les avantages & les plaiſirs de la ſociété. Admiſes dans la maiſon, il leur eſt libre d'y reſter toute leur vie ou d'en ſortir, ſoit pour ſe marier, ſoit pour raiſon de convenance. La première de ces dames a le titre de Prévôte.

Il ſe trouve d'ailleurs à Francfort une ſociété de médecins proteſtants, un gymnaſe luthérien, une bibliothèque publique, un hôpital, ſous le titre du Saint-Eſprit, deſtiné aux étrangers ſeulement, une maiſon des orphelins, une maiſon deſtinée à venir au ſecours des pauvres bourgeois auxquels elle diſtribue chaque ſemaine une certaine quantité de pain & d'argent, une maiſon de correction, un beau manège, un hôtel des monnoies, une fonderie de canon, trois arſenaux, un mont-de-piété, & pluſieurs belles promenades. Il y a des ſources d'eaux ſulphureuſes dans la ville & aux environs. Elle a une fabrique de faïence, une de ſoieries, quelques-unes de tabac, ce ſont du-moins les plus conſidérables. Le Mein qui y eſt navigable y vivifie le commerce. La partie de la ville dite *Saxen-hauſen*, ne préſente que l'aſpect du délabrement: elle eſt en bois; les rues en ſont généralement étroites, ſales, & habitées par du petit peuple. Elle a néanmoins part au gouvernement de la ville. Il y a beaucoup de bonne nobleſſe à Francfort, compriſe pour la meilleure partie dans les deux corps ou ſociétés de Limbourg & de Frauenſtein. Le magiſtrat de cette ville, à la tête duquel eſt un maire, eſt compoſé de quatorze chefs ou échevins, autant de conſeillers, & pareil nombre d'artiſans & autres; mais ceux-ci ſont exclus des délibérations dans les affaires importantes qui ont un autre objet que la police & l'adminiſtration de la ville. *Long.* 26, 6, 36; *lat.* 49, 55, ſelon Caſſini. (*R.*)

FRANCFORT-SUR-L'ODER, ville d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg; autrefois impériale & anſéatique, à préſent ſujète au roi de Pruſſe. Elle eſt à environ 32 lieues ſ. de Stetin, 20 ſ. e. de Berlin, 30 n. e. Wittemberg, 100 n. e. de Vienne. *Long.* 32, 26, 15; *lat.* 52, 22, 0.

Cette ville eſt la ſeptième entre celles de la Marche de Brandebourg. Sa principale égliſe eſt celle de Sainte-Marie, à laquelle eſt annexée une inſpection eccléſiaſtique. La révocation de l'édit de Nantes la peupla d'une nombreuſe colonie de réfugiés françois. L'univerſité, fondée en 1406, poſſède une nombreuſe bibliothèque, dépoſée dans les bâtimens du grand collège, près duquel eſt un jardin de botanique. Cette ville a d'ailleurs une ſociété des ſciences & des arts, & deux écoles, l'une pour les calviniſtes, l'autre pour les luthériens. Il s'y tient trois grandes foires annuellement, & elle eſt munie d'un fort. (*R.*)

FRANCHE-COMTÉ, ou COMTÉ DE BOURGOGNE, *Burgundiæ comitatus*, province conſidérable de France, bornée au nord par la Lorraine, à l'eſt par le mont Jura qui la ſépare de la Suiſſe, à l'oueſt par le duché de Bourgogne, & au ſud par la Breſſe. Ce pays contient la plus grande partie du territoire des anciens Séquaniens, qui furent ſubjugués par Jules-Céſar. *Voyez* Longuerue.

La Franche-Comté a environ cinquante lieues de long, ſur trente-deux dans ſa plus grande largeur; elle abonde en grains, vins, beſtiaux, pâturages, chevaux, mines de fer, de cuivre, & de plomb, outre pluſieurs carrières, même de marbre & d'albâtre, il s'y trouve d'ailleurs pluſieurs ſources d'eaux minérales, dont les plus renommées ſont celles de Luxeuil; & des ſources ſalées à Salins & à Lons-le-Saunier, qui donnent une grande quantité de ſel. Elle eſt partagée preſque également en pays uni & en pays de montagnes. Le pays uni renferme les baillages de Véſoul, Gray, Dôle, Lons-le-Saunier & de Poligni; le pays de montagnes comprend les baillages de Pontarlier, d'Orgelet, de Salins, Ornans, Beaume, Saint-Claude, Quingey, Arbois, & de Beſançon, capitale de toute la Franche-Comté: cette province eſt arroſée par cinq rivières principales, la Saone, l'Ougnon, le Doux, la Louve, & l'Ain, toutes fort poiſſonneuſes.

Le voiſinage du Jura y rend les hivers rigoureux & longs, & en été les chaleurs y ſont ſouvent extrêmes. Le négoce y conſiſte principalement en bled, en vin, en chanvre, en fer, en chevaux, dont elle a des haras qui réuſſiſſent, & en autre gros bétail. Le ſalpêtre, le fromage, le beurre, les bois de charpente & de conſtruction, les planches de ſapin, y ſont des objets non moins conſidérables de commerce. Il y a environ trente forges ou fourneaux le long de la Saone, du Doux & de l'Ougnon, où il ſe fabrique d'excellent fer, même des bombes & des

boulets pour l'artillerie ; & dans plusieurs villes, comme à Pontarlier & à Besançon, il y a de bons atteliers d'armes à feu.

La population de cette province est de six cent soixante-dix mille habitans, & l'on y fait nombre de deux mille six cents ecclésiastiques séculiers ou réguliers. Elle est divisée, par rapport à la justice, en quatorze baillages, indépendamment de plusieurs juridictions qui ressortissent immédiatement au parlement de Besançon. Les appels des baillages sont portés à cinq présidiaux établis à Besançon, Vesoul, Gray, Lons-le-Saunier, & Salins, qui ressortissent directement au parlement de la province. La Franche-Comté, dès l'an 1002, eut des comtes particuliers pour souverains. Elle commença à faire partie du domaine des ducs de Bourgogne, sous Philippe-le-Hardi, dernier duc de la première race. Ces princes la possédèrent jusqu'à la mort de Charles-le-Belliqueux, tué devant Nancy en 1477. Marie, sa fille & son héritière, porta entr'autres cette belle souveraineté en mariage à Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce prince étant devenu empereur, unit, en 1512, la Franche-Comté & les Pays-Bas à l'Allemagne, sous le nom de *Dixième Cercle*. Charles-Quint, son petit-fils, empereur & roi d'Espagne, céda ces provinces, avec l'Espagne, à son fils Philippe II. Louis XIV se rendit maître de la Franche-Comté en 1668, en alléguant les droits de la reine sa femme ; mais il la rendit bientôt après par le traité d'Aix-la-Chapelle. Ce prince la conquit de nouveau en 1674. Avec un million d'argent comptant & une assurance de six cents mille livres, il détermina les Suisses à refuser à l'empereur & à l'Espagne, le passage des troupes : il prit Besançon, après avoir gagné les grands seigneurs du pays ; & en six semaines, toute la Franche-Comté fut soumise. Elle est restée à la France par le traité de Nimegue en 1678, & semble y être pour toujours annexée ; monument de la foiblesse du ministère Autrichien-Espagnol, & de l'habileté de celui de Louis XIV. (*R.*)

FRANCHIMONT, petite ville, château & marquisat de l'évêché de Liège, dont il forme une province. Il est borné au nord-est & à l'est par le duché de Limbourg, ouest par le duché de Luxembourg. Le pays est rempli de forges, fourneaux & platinières. Il fut donné à l'église de Liège par l'empereur Louis IV, en 908. (*R.*)

FRANCKENAU. *Voyez* FRANKENAU.

FRANCKENBERG. *Voyez* FRANKENBERG.

FRANCKENBOURG, contrée de la haute-Autriche, à la maison de Kevenhuller. (*R.*)

FRANCKENDAL, petite, nouvelle, & ci-devant forte ville du palatinat du Rhin, dont elle est la troisième ville. Elle est située dans une plaine assez fertile, à une égale distance de Worms & de Manheim, sur un canal qui communique au Rhin. Les François la prirent en 1688, & la démolirent en 1689 ; elle fut rendue dans cet état par le traité de Westphalie, à l'électeur palatin, qui l'a rétablie, à la reserve des fortifications. Elle est close d'une courtine. Elle est très-bien percée, & les rues en sont larges & alignées. Elle a un collège, deux églises Reformées, une Allemande, l'autre Françoise ; une église Catholique & une Luthérienne, un hôpital, une riche manufacture de porcelaine, & différentes autres espèces de fabriques. En 1511 il s'y tint un colloque avec les Anabaptistes. Elle est à peu de distance du Rhin, à 5 li. n. o. d'Heidelberg & de Spire. *Long.* 27, 4, *lat.* 49, 28.

Heidanus (Abraham), grand partisan de Descartes, naquit dans cette ville l'an 1597, & mourut professeur à Leyden en 1678. Sa *Théologie chrétienne* a été imprimée l'an 1686, en 2 vol. *in*-4°. (*R.*)

FRANCKENSTEIN, ville de la haute-Silésie, dans la principauté de Munsterberg, mais qui n'est guère connue que pour avoir été la patrie de gens de lettres célèbres, comme de David Pareus & de Christophe Schillingius, auteur de poésies grecques & latines, imprimées à Genève l'an 1580. Paréus, né en 1548, & disciple de Schilling, le surpassa de beaucoup. Son *Commentaire sur l'épître de Saint Paul aux Romains*, fut brûlé en Angleterre, parce qu'il contient des maximes anti-monarchiques, qui ne plurent pas à Jacques Ier. Ses *Œuvres exégétiques* ont été recueillies en trois vol. *in-fol.* Il mourut en 1622, à l'âge de soixante-quatorze ans ou environ, & laissa un fils qu'on peut mettre au nombre des plus laborieux grammairiens que l'Allemagne ait produits.

Cette ville a un beau château nouvellement bâti, & un conseil de régence. Elle appartient aux princes d'Aversberg. Elle est située dans un terroir fertile en grains, sur-tout en froment ; & l'on y fait de la poudre à tirer qui a de la réputation.

Il ne faut pas la confondre avec Franckenstein qui est au centre du Landgraviat de Darmstadt, près de l'Odenwald, & qui est le patrimoine des barons de Franckenstein. (*R.*)

FRANCKENSTEIN, bourg d'Allemagne au duché de Deux-Ponts, défendu par un bon château, entre Keiserslautern, & Neustadt. (*R.*)

FRANCKENTAL. *Voyez* FRANCKENDAL.

FRANÇOIS (îles Saint), îles de l'Amérique septentrionale, dans le Canada, au pays des Iroquois, à l'extrémité du lac de Saint-Pierre. Il y en a cinq ou six ; elle sont remplies de bois. Le bled y vient très-bien, & le gibier y est en abondance. (*R.*)

FRANÇOIS (rivière Saint), rivière de l'Amérique septentionale, au-dessous de Montréal, qui a sept lieues de long. (*R.*)

FRANÇOISE (la), petite ville de France, dans le Querci, élection de Montauban. Il y a une justice royale. (*R.*)

FRANCONIE, selon les Allemands FRANCKENLAND, contrée d'Allemagne, bornée au nord par la Thuringe ; au sud, par la Souabe ; à l'est,

par le haut-Palatinat, la Bohême & la haute-Saxe; à l'oueſt, par les cercles de haut & de bas-Rhin. Elle eſt ſituée à peu-près au centre de l'Empire. Le milieu eſt très-fertile en bled, vins, fruits, pâturages & réglisſe; mais les frontières ſont remplies de forêts & de montagnes incultes. Sa plus grande étendue du ſeptentrion au midi peut être de trente-cinq lieues, & de trente-huit d'orient en occident. Les diverſes religions, catholique, Luthérienne & réformée y ont cours. Ses rivières ſont, le Mein, le Régnitz, le Sala & le Tauber, qui y prennent leurs ſources. La Franconie renferme divers états eccléſiaſtiques & ſéculiers, ſavoir, les évêchés de Bamberg & de Wurtbourg réunis, celui d'Aichſtet, le domaine du grand-maître Teutonique, les états d'Anſpach & de Bareith réunis, les domaines peu conſidérables de quelques autres princes, & les villes impériales de Nuremberg, de Rothenbourg, de Windesheim, de Schweinfurt & de Weiſſenbourg. Les princes convoquans de ce cercle ſont, l'évêque de Bamberg & le margrave de Brandebourg-Bayreuth, ou Bareyth. Bamberg s'en arroge excluſivement le directoire qui lui eſt diſputé par le marquis de Bareith ou de Culmbac; il a le droit de faire les propoſitions, de recueillir les ſuffrages, & de dreſſer les concluſions. Les aſſemblées du cercle ſe tiennent à Nuremberg; la chancellerie du cercle & l'archive de l'Empire ſont a Bamberg. La charge de colonel du cercle a preſque été conſtamment occupée, depuis le XIVe ſiècle, par la maiſon de Brandebourg.

Cette contrée étoit, ſelon pluſieurs hiſtoriens, une des provinces des anciens Francs, qui s'étendoient dans la Weſtphalie & la baſſe-Saxe. Ce pays fut enſuite appelé France orientale, pour le diſtinguer de la Gaule, dont une partie des Francs avoit fait la conquête. Les rois de France y établirent des gouverneurs qui prirent le titre de ducs de Franconie, & qui ſe rendirent enſuite indépendans. Conrad, l'un d'eux devint, en 911, le premier empereur d'Allemagne, après l'extinction de la branche de Charlemagne, qui étoit en poſſeſſion du royaume de Germanie.

La Franconie eſt bien peuplée. Elle eſt fertile en bled, en fruits & en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de beſtiaux. Sa partie méridionale donne de bons vins, & il ſe trouve de vaſtes forêts vers ſes extrémités. On y profeſſe, en beaucoup d'endroits, la religion Catholique; mais la Luthérienne y eſt la dominante. Les Réformés y ont auſſi des temples, & les Juifs des ſynagogues. La nobleſſe immédiate de ce cercle eſt très-puiſſante: ſuivant les recherches faites, en 1702, elle eſt compoſée de plus de quinze cents familles qui ne dépendent que de l'empereur & de l'empire, & qui n'entrent pour rien dans ce qui concerne le cercle, dont leurs terres ne ſont point partie. Elles forment un corps ſéparé, diviſé en ſix cantons, dont on élit quatre directeurs ou préſidens, qui ont alternativement le directoire de la nobleſſe, chacun pendant deux ans. Ils ont trois aſſemblées par an, qui ſe tiennent ordinairement à Schweinfurt.

Entre les perſonnes illuſtres qu'a produites la Franconie, je ne nommerai que le ſage & habile Œcolampade. Il naquit à Weinsberg en 1482, & mourut à Baſle en 1531. Sa vie & ſes ouvrages ſont connus de tout le monde. La défenſe qu'il prit en main de l'opinion de Zwingle contre celle de Luther, au ſujet de l'euchariſtie, lui fit beaucoup d'honneur dans ſon parti. Eraſme dit, en parlant du livre d'Œcolompade ſur cette matière, qu'il l'a écrit avec tant de ſoin, tant de raiſonnement & tant d'éloquence, qu'il y en auroit même aſſez pour ſéduire les élus, ſi Dieu ne l'empêchoit. (*R.*)

FRANCONVILLE, village de l'île de France, à 5 li. de Paris, ſur la route de Pontoiſe, remarquable par de belles maiſons de campagne. (*R.*)

FRANEKER, belle ville des Provinces-Unies, dans la Friſe, dont elle eſt la ſeconde ville, avec une univerſité érigée en l'an 1585. Elle a de très-beaux édifices publics & particuliers. Elle eſt à 2 li. du Zuiderzée, ſur le canal qui eſt entre Leuwarden & Harlingue, à 2 li. de chacune, 6 n. de Slooten. *Long.* 23, 8; *lat.* 53, 12.

On tient que Franeker a été bâtie l'an 1191, ſous le regne de l'empereur Henri VI, fils de Frédéric-Barberouſſe. Ce fut en 1569 qu'elle ſe joignit pour toujours à l'état des Provinces-Unies. Voyez les *Hiſtoriens des Pays-Bas*, & l'*hiſtoire particulière de cette ville*, qui depuis ce tems-là a été la patrie de pluſieurs hommes diſtingués dans les arts & dans les ſciences. (*R.*)

FRANKENAU, ou FRANCKENAU, gros bourg d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de la maiſon de Hohenlohe-Waldembourg, ſous le château de Schillingsfurſt, & tout proche des ſources de la Wernitz. Il eſt devenu conſidérable depuis douze à quinze ans, par le nombre de fabricans & autres gens de métier, que les gracieux édits du prince y ont attirés, & que ſes bienfaits y ont fixés. L'égliſe paroiſſiale en eſt aux proteſtans; mais il y a pour tous liberté de conſcience, franchiſes, & ſûreté. (*R.*)

FRANKENAU, ou FRANCKENAU, petite ville de la haute-Heſſe, dans le baillage de Franckenberg. (*R.*)

FRANKENBERG, ou FRANCKENBERG, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe & dans l'Erzgeburg, ſur la rivière de Tſchoppa: elle eſt d'environ quatre cents maiſons, & n'a preſque pour habitans que des manufacturiers: l'on eſtime ſur-tout ſa fabrique de barracans; elle y fut établie par des Brabançons, l'an 1585, ſous les auſpices des ſeigneurs du lieu, qui étoient alors de la famille de Schomberg, & qui, l'an 1669, vendirent cette poſſeſſion à la maiſon électorale. Dès-lors cette ville eſt devenue baillivale; elle a ſéance & voix dans l'aſſemblée des états du pays, &

& ſon reſſort eſt compoſé d'une vingtaine de villages : il comprend auſſi les anciens châteaux de Saxenbourg & de Lichtenwald, & le village entr'autres d'Ebersdorff, remarquable par la fondation pieuſe qu'y fit Marguerite, femme de l'électeur Fréderic II, lorſque l'on eut retrouvé dans cet endroit ſauvage Erneſt & Albert ſes fils, enlevés du château d'Altenbourg, l'an 1455, par Cuntz de Kauffungen, & par Guillaume de Schonfels. On y conſerve encore avec ſoin, & l'on y montre, comme choſes curieuſes, les habits de ces deux jeunes princes : c'eſt un dépôt que leur mère voulut y perpétuer, en mémoire de ſa tendreſſe alarmée ; & ce village, d'ailleurs affreux par ſa ſituation, car il eſt ſur les montagnes qui ſéparent la Saxe de la Bohême, au centre de rochers eſcarpés & de forêts épaiſſes, eſt devenu, par ce monument, un des lieux de la terre où le cœur humain peut être le mieux rappelé à ce que la nature a de plus touchant. (*R.*)

FRANKENBERG, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la Heſſe ſupérieure, au quartier de la Lahne, ſur la rivière d'Eder. Elle eſt à 7 li. de Marpourg, & elle appartient au Landgrave de Heſſe-Caſſel. On la croit bâtie dès le VIe ſiècle par le roi Thierri ; & ſes chroniques portent que dans le VIIIe, Charlemagne la fit fortifier, comme un rempart contre les Saxons, & lui donna des privilèges conſidérables. Le temps ſans doute a fort opéré ſur toutes ces choſes : ſon état moderne ne repréſente aucun de ces avantages ; elle n'eſt plus ni place forte, ni ville importante ; c'eſt ſimplement le chef-lieu d'un baillage qui renferme quelques juriſdictions. On y a exploité autrefois des mines d'argent, de cuivre, & de plomb. (*R.*)

FRANKENBERG, & par les François FRAMONT, montagne de la Voſge, la plus haute de toutes celles qui ſéparent la Lorraine de l'Alſace, ſituée à environ 6 li. de Molsheim, au pied de laquelle on rencontre un grand chemin qui la traverſe. Pluſieurs prétendent que Pharamond a été inhumé ſur cette montagne ; & ſi le fait n'eſt pas vrai, du moins la tradition n'eſt pas nouvelle, ni même ſans quelque fondement. *Voyez* Dom Mabillon, *diſcours ſur les anciennes ſépultures des rois de France, dans les mémoires de l'académie des inſcriptions, tom. II. Long.* 25, 10 ; *lat.* 48, 35. (*R.*)

FRANKENHAUSEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Rudelſtadt, ſur un bras de la rivière de Wipper, & au voiſinage des monts antérieurs du Harz. Elle a dans ſes environs des campagnes fertiles & de belles forêts ; mais elle a ſur-tout des ſalines d'un très-grand rapport : l'Allemagne n'en a pas de plus anciennes, ni de plus abondantes. Elles appartiennent à la ville, & non au prince, qui en tire ſeulement un certain droit par boiſſeau. Il y a dans cette ville un collège de régence, deux égliſes, une école & un hôpital : il y a un château, où la cour loge quelquefois, & l'on y voit encore les ruines d'un ancien fort, élevé pour la ſûreté des ſalines. Un corps de huit mille payſans Thuringiens, qui, à l'exemple de ceux du Palatinat, de la Souabe, & de l'Alſace, & encouragés par Munzer, l'un des chefs des Anabatiſtes, avoient pris les armes l'an 1525, fut battu aux portes de Frankenhauſen, la même année, par le landgrave de Heſſe, général des troupes Proteſtantes. (*R.*)

FRANQUEMONT, ſeigneurie dans la principauté de Montbelliard, avec un vieux château de même nom, près du village de Goumois ſur le Doubs. La ſouveraineté & l'utile en appartiennent au prince de Montbelliard, a l'exception des foi & hommage, dûs à l'évêque de Bâle dans les mutations. (*R.*)

FRANQUEVAUX, abbaye de France, en Languedoc, au diocèſe de Nîmes. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 2500 livres. (*R.*)

FRANSHERE, ou FANSHERE, IMOURS, RANERATE, rivière à 25 deg. 18 min. de latitude au ſud & à 3 li. du fort Dauphin, dans la province de Carcanoſſi, à la pointe méridionale de l'île de Madagaſcar. (*R.*)

FRANZBOURG, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la principauté de Bart, portion de la Poméranie ſuédoiſe. Le duc Bogiſlas XIII en fit jeter les fondemens l'an 1587, ſur les ruines de la riche abbaye de Niencamp. Il y fit bâtir un château pour ſa réſidence, & prit la ſingulière réſolution de ne la peupler que d'artiſtes & d'artiſans, excluant de ſon habitation quiconque auroit des terres à cultiver, ou du bétail à ſoigner. Huit gentilshommes de la contrée s'aſſociérent avec le duc pour fournir aux frais de cet établiſſement, & pour en partager le profit : mais l'entrepriſe étoit trop étrange pour être ſoutenue, & l'on ſentit bientôt à Franzbourg, comme on doit le ſentir ailleurs, que dans tous les lieux où la terre eſt labourable, le moins à négliger des arts, eſt celui qui nourrit l'homme. (*R.*)

FRASCATI. *Voyez* FRESCATI.

FRAUSTADT, petite ville de Pologne, aux frontières de la Siléſie, remarquable par la bataille que les Suédois y gagnèrent ſur les Saxons, le 14 février 1706. Elle eſt à 28 li. n. e. de Breſlaw, & à 8 n. o. de Glogaw. C'eſt la patrie de Chriſtian Griphius, grand poëte allemand du dernier ſiècle, & de Balthaſar Timée, médecin, dont les œuvres ont paru à Léipſick en 1715, *in*-4°. *Long.* 33, 25 ; *lat.* 51, 45. (*R.*)

FRAVEN-BREITUNGEN, château & baillage de Franconie, à la maiſon de Saxe Meinungen. (*R.*)

FRAVEN-PRIESNITZ, bourg de Franconie, dépendant du baillage de Tautenbourg. Il appartient à l'électeur de Saxe depuis 1718. (*R.*)

FRAVENBRUNN, bourg & château d'Allema-

gne, au cercle d'Autriche, dans la baſſe-Carniole. (*R.*)

FRAWENBERG, ou FRAWENBOURG, ville médiocre de la Pruſſe occidentale, dans l'Ermeland, ou évêché de Warmie. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1279. C'eſt le ſiège de l'évêché de Warmie. Le célèbre Copernic en étoit chanoine, & y mourut le 24 mai 1543. Cette ville eſt ſous la ſouveraineté de l'évêque. (*R.*).

FRAWENBERG, château fortifié de Bohême, dans le cercle de Bechin. Il appartient au prince de Schwarzenberg. (*R.*)

FRAWENFELD, petite ville de Suiſſe, capitale du Thourgow, ſur une hauteur, près la rivière de Mourg. C'eſt le ſiège du bailli de ce landgraviat, & celui des diètes du corps Helvétique, depuis 1712. On croit que cette ville eſt ancienne, & que les comtes de Kybourg l'ont rétablie: elle parvint aux comtes de Habſpurg, chefs de la maiſon d'Autriche ſur laquelle elle fut conquiſe par les Suiſſes en 1460. Elle jouit de beaux privilèges: le bailli de la Thurgovie, ou Thurgow, n'a point d'autorité ſur elle; elle a ſes propres loix, un grand & un petit conſeil, & deux avoyers, qu'elle établit elle-même, en les prenant dans les deux religions. Le grand & le petit conſeil ſont compoſés de deux-tiers de proteſtans, & un tiers de catholiques. Le petit conſeil a un pouvoir étendu; les appels de ſes ſentences ſe portent en droiture à la diète. Le grand conſeil forme la juſtice criminelle, non ſeulement de la ville, mais de preſque tout le landgraviat; il s'aſſemble alors ſous la preſidence du land-amman de la Thurgovie. Elle a une égliſe pour les catholiques & une pour les réformés. Une grande partie de cette ville a été conſumée, en 1771, par un incendie, dont elle s'eſt relevée depuis, plus belle & plus régulière. Au reſte, hors le tems des diètes, elle eſt preſque déſerte. Elle a la haute & baſſe-juſtice ſur ſes habitans & ſur pluſieurs villages. *Long.* 30, 42; *lat.* 47. 28. (*R.*)

FRAWENSTEIN, château, ville & baillage d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe & dans l'Ertzgebirge: il en reſſortit quatorze villages, dont les habitans induſtrieux, travaillent beaucoup en bois; ils en font des violons, des horloges & des uſtenſiles de toute eſpèce. Il y a dans la haute-Carniole, ſous l'Autriche, un château du même nom; mais qui, appartenant à un riche couvent de Saint-Dominique, ne peut pas avoir des habitans auſſi utiles: ce couvent s'appelle *Michelſtetten*, & il eſt fameux dans la contrée, par une image de la Vierge. (*R.*)

FRECKENHORST, célèbre abbaye de dames nobles, ſur l'Ems, dans l'évêché de Munſter, au baillage de Saſſenberg, près d'Oſnabrug. (*R.*).

FRECKLEBEN, ville & baillage d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la principauté d'Anhalt-Deſſaw, ſur les confins du comté de Mansfeld. (*R.*)

FREDELAND, ville d'Allemagne, au cercle de baſſe-Saxe, dans le duché de Mecklenbourg, dans la ſeigneurie de Stargard, ſur les frontières de la Poméranie. (*R.*)

FREDELINGHEN, ou FRIDLINGEN, forteresſe d'Allemagne, près de Huningue, à trois quarts de lieues de Baſle, où le marquis de Villars défit l'armée impériale, commandée par le prince de Bade, le 14 Octobre 1702. Cette victoire due en partie à l'intelligence de M. de Magnac, valut à M. de Villars le bâton de Maréchal de France, ſauva l'Alſace, ouvrit un paſſage pour joindre le duc de Bavière, & facilita la priſe du fort de Kell. Les ennemis avoient cinquante-quatre eſcadrons contre trente trois. (*R.*)

FREDERIC-BERG, ou FREDERICKENBERG, beau château de la principauté d'Anhalt-Zerbſt, avec de grands jardins, ornés de ſtatues & de fontaines. Il fut bâti en 1704. (*R.*)

FREDERIC-FELD, château de plaiſance, dans la moyenne marche de Brandebourg, à 2 lieues de Berlin. Le margrave Frédéric-Guillaume y faiſoit ſon ſéjour. (*R.*)

FREDERIC-RUHE. *Voyez* DRAGE.

FREDERICSBOURG, forteresſe d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, près de Manheim, autrefois conſidérable, aujourd'hui ruinée. (*R.*)

FREDERICHSTATT. *Voyez* FRIDERICHSTADT.

FREESLAND, île des Terres arctiques, entre l'Iſlande & le cap de Farewel. Elle gît entre les 340 & 345e d. de longitude, & depuis le 60e d. de latitude juſqu'au 63e, ſuivant les cartes des Anglois. (*R.*)

FREIDBERG, ville d'Allemagne, en Miſnie, remarquable par ſes mines d'argent, de cuivre, d'étain & de plomb. Elle eſt ſur la Multe, à 14 li. ſ. e. de Léipſick, ſix ſ. o. de Dreſde. Zeyler nous en a donné l'hiſtoire dans ſa *topographie de la Miſnie*, & peut-être aurons-nous un jour une exacte deſcription de ſes riches mines. Elle a produit quelques gens de lettres célèbres, comme Horn (Gaſpard-Henri), juriſconſulte, mort en 1718, âgé de 68 ans; Queſtemberg (Jérôme), antiquaire du XVe ſiècle; & Weller, mort en 1572, âgé de 63 ans, connu par pluſieurs ouvrages théologiques latins, réimprimés à Léipſick dans le dernier ſiècle, en deux volumes *in-fol.* *Long.* 32, 15; *lat.* 51, 2. (*R.*)

FREIENHAGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la principauté de Waldeck; elle eſt petite, mais fort ancienne, ayant joui long-tems de prérogatives que lui avoit concédé Charlemagne lui-même. (*R.*)

FREIENSTEIN, nom d'une petite ville d'Allemagne, dans le Brandebourg, & d'un château très-fort par ſon aſſiette, ſitué dans le comté d'Erbach, en Franconie. (*R.*)

FREIENWALD, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie Pruſſienne, au pays des Caſſubes. Elle

eſt le ſiège d'une prévôté luthérienne, & elle appartient, à titre de ſeigneurie, à la famille de Wedel, très-riche dans le pays. (*R.*)

FREIENWALDE, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la moyenne marche de Brandebourg, au bord de l'Oder, que l'on y paſſe ſur un bac, & où l'on paie péage. Il s'y fait un bon commerce de bled, de toiles, de bière, de poiſſon. Elle n'a rien en ſoi de remarquable; mais l'alun fouillé & travaillé dans ſon voiſinage, & les excellentes eaux minérales que l'on y va prendre, la rendent très-célèbre dans la contrée. Ces eaux découvertes ſous le grand électeur, l'an 1684, & eſſayées, ſous Frédéric Ier, par Kunckel & Hoffmann, chymiſte & médecin du premier ordre, jouiſſent de la réputation la mieux aſſurée, dans les maladies des nerfs & dans les obſtructions. Cet alun, tiré & préparé avec toute l'intelligence & l'aſſiduité, qui de nos jours caractériſent les établiſſemens Pruſſiens, abonde aſſez pour ſubvenir, en ſon genre, aux beſoins de tous les états du roi. Le profit en eſt aſſigné dès l'an 1738, à la grande maiſon des enfans de ſoldats, qui, devenus orphelins, ſont élevés à Potzdam. Un autre objet à remarquer aux environs de Freienwalde, c'eſt qu'à l'honneur encore de la moderne adminiſtration pruſſienne, un cours plus droit a été donné à l'Oder, au moyen d'un canal nouveau, qui, effaçant les ſinuoſités du fleuve dans cet endroit, a deſſéché en même tems un marais de cinq à ſix milles de circuit, & en a fait un terrein labourable & fertile, qu'habitent & cultivent aujourd'hui au-delà de douze cents familles. (*R.*)

FREINSHEIM, petite ville du bas Palatinat, à 4 lieues de Franckendal & de Worms. (*R.*)

FREISACH, ou FRIESACH, ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la baſſe Carinthie, ſur la petite rivière de Metnitz, à 6 lieues de Saltzbourg, aux confins de la Stirie, dans un terroir fertile. C'eſt la plus ancienne ville du pays: dans le dixième ſiècle elle appartenoit encore à des comtes de Zeltſchach, le dernier deſquels laiſſa dans le veuvage, ſon épouſe canoniſée ſous le nom de *Sainte-Hemme*: à la mort de cette ſainte, & en vertu de la donation qu'elle en avoit faite, Freiſach & ſon territoire paſſèrent, en 1080, entre les mains de l'archevêque de Saltzbourg, qui en attacha pour jamais la poſſeſſion à ſon ſiège: c'eſt une ſouveraineté de ſix lieues en quarré. Il y a dans la ville deux couvens, avec une commanderie de l'ordre Teutonique, laquelle eſt la ſeptième du baillage d'Autriche; & il y a tout proche un château appelé *Geyersberg*, où la régence de l'archevêque tient ſon ſiège. (*R.*)

FREISINGEN, FRISINGEN, ou FREYSING, en latin *Fruxinum*, ville d'Allemagne, capitale de l'évêché ſouverain de même nom, dans le cercle de Bavière. L'évêque, ſuffragant de Saltzbourg, en eſt le prince; il a voix & ſéance, tant aux aſſemblées circulaires de Bavière, qu'aux diètes de l'empire, où il ſiège entre l'évêque de Paderborn & celui de Ratisbonne. La ville eſt ſituée ſur une montagne dont le pied eſt arroſé par l'Iſer. La grande place du marché eſt ornée d'une ſtatue de la vierge en marbre. Saint-Corbinien, françois de nation, en fut le premier évêque, en 720. La cathédrale & le palais épiſcopal y ſont à remarquer. Elle eſt à 15 lieues ſ. e. de Neubourg, à 6 n. e. de Munich, 8 ſ. e. d'Ausbourg. *Voyez*, ſur l'évêché de Freiſingen, Imhoff, *not. imper. liv. III, c. iiij, & Heiſs, hiſt. de l'Emp. liv. VI, ch. vj*. *Long.* 29 d., 25′; *lat.* 48 d., 20′. (*R.*)

FREISTADT, ou FREYSTAT: il y a cinq ou ſix petites villes de ce nom en Allemagne; ſavoir, une dans l'Autriche, une autre dans le duché de Glogaw, une troiſième dans la principauté de Teſchen, une quatrième dans la Poméranie, & une cinquième en Bavière, il y en a d'ailleurs une dans la haute Hongrie. *Voyez* Fryſtadt. (*R.*)

FRÉJUS, ou FRÉJULS, *Forum Julii*, *Forum Julium*, *colonia Pacenſis*, *colonia Octavanorum*, ancienne ville de France, ſur la côte de Provence, avec un évêché ſuffragant d'Aix. Outre la cathédrale, elle a une paroiſſe & quatre couvens de l'un & de l'autre ſexe. On y remarque pluſieurs veſtiges d'antiquités romaines. Le diocèſe de Fréjus s'étend ſur quatre-vingt-huit paroiſſes: le revenu de l'évêque eſt de 30000 liv.

Jules-Céſar donna ſon nom à cette ville; elle a été la patrie d'Agricola, beau-père de Tacite, qui l'appelle *colonie illuſtre & ancienne*. Pline la nomme *claſſica*, parce qu'Auguſte avoit établi un arſenal pour la marine dans ſon port, qui étoit autrefois très-aſſuré, mais qui eſt aujourd'hui comblé, ſans qu'on ait pu le rétablir. *Voyez* Longuerue, & Bouche, *hiſt. de Provence*.

Fréjus eſt près de la mer, à une demi lieue de l'embouchure de la rivière d'Argens, dans des marais qui en rendent l'air mal ſain; à 7 li. d'Antibes, 14 n. e. de Toulon, 12 ſ. o. de Nice. *Long.* 28, 27; *lat.* 44, 25. (*R.*)

FRENADE (la), abbaye de France, au diocèſe de Saintes. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 2000 liv. (*R.*)

FRESCATI, ou FRASCATI, *Tuſculum*, petite ville d'Italie, à 5 lieues ſ. e. de Rome, & 4 ſ. o. de Paleſtrine, avec un évêché, un des ſix qui ſont optés par les ſix plus anciens cardinaux. Elle eſt embellie de pluſieurs maiſons de plaiſance délicieuſes par les eaux, les jardins, les tableaux, & parmi leſquelles on diſtingue celles des princes Ludoviſi, Borghèſe & Pamphile. Cette dernière ſe nomme encore la vigne Aldobrandine, ou Belvedère. Ces vignes (c'eſt ainſi que ſe nomment les maiſons de plaiſance des environs de Rome), ces vignes, dis-je, & quelques autres ſont adjacentes à la ville de Frascati. Les Jéſuites, qui y avoient une ſuperbe maiſon, dont le cardinal d'Yorck les a expulſés en 1771, ont couvert d'un toit le

pavé à la mosaïque bien conservé de la maison de Cicéron.

Le cardinal Passionéi y avoit fait un hermitage charmant, orné de statues antiques, d'urnes, de tombeaux de marbre distribués avec goût sur les terrasses, d'où l'œil traverse la plaine, s'étend jusqu'à la mer, se promène sur les Apennins, voit l'Algide & le Soracte couronnés de neiges, s'arrête sur Rome, & se retournoit volontiers pour admirer la distribution ingénieuse des cellules que la maison renfermoit. La paix & les muses y fixoient leur demeure.

La salle à manger étoit ornée d'une cuvette tirée des ruines du palais d'Adrien à Tivoli, de trois pieds de long sur quatre de large, percée dans son centre par un jet, qui jouant pendant le repas, donnoit pour boire & rincer les verres, de l'eau de la plus grande fraîcheur & de la meilleure qualité ! « Je n'ai vu, dit M. Grosley, au» cun monument d'orfévrerie comparable à cette » cuvette pour l'élégance de la forme, le goût » des ornemens & le précieux du travail.

» Le lieu le plus apparent du cabinet du cardinal » étoit occupé par le portrait du grand Arnaud, » docteur de Sorbonne, & par un grand *in*-8°, » relié en verd, sans titre: en l'ouvrant, on y » trouvoit les *Lettres provinciales* en cinq langues ». Cet hermitage, l'admiration des curieux, a été démoli d'abord après la mort violente du cardinal Passionéi en 1767, par les Camaldules, à l'instigation des pères du Giesu. Grosley, *Voyage d'Italie*, *tom. II.*

Cette ville, outre sa cathédrale, a six couvens d'hommes & un de religieuses. Elle est bâtie près des ruines de l'ancien Tusculum, dans le Latium ou campagne de Rome, près de l'ancienne Albe. C'est la patrie de Metastasio, le plus grand poëte de l'Italie. M. Matthéi a donné l'histoire de Frascati; le lecteur y peut recourir. *Long.* suivant le P. Borgondio, 30, 17; *lat.* 41, 45, 0.

Tusculum, qu'elle a remplacé, fut bâti au haut d'une colline fort élevée, par Télégone, fils d'Ulysse & de Circé, dit Silius Italicus. Sa situation sur une colline lui a fait donner par Horace le surnom de *superbum*:

Superni villa candens Tusculi.

C'étoit un municipe auquel Cicéron donne l'épithète de *clarissimum*.

Marcus Porcius, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, naquit l'an de Rome 519 à Tusculum. Il commença à porter les armes à l'âge de 17 ans, & il fit paroître non-seulement beaucoup de courage, mais le mépris des voluptés, & même de ce qu'on nomme les commodités de la vie. Il étoit d'une sobriété extraordinaire, & il n'y avoit point d'exercice corporel qu'il regardât au-dessous de lui. Au retour de ses campagnes, il s'occupoit quelquefois à labourer ses terres, équippé comme ses esclaves, se mettant à table avec eux, mangeant du même pain, & buvant du même vin qu'il leur donnoit. Mais en même tems il ne négligeoit pas la culture de l'esprit, & sur tout l'art de la parole. Il vint à Rome, fut choisi tribun militaire par les suffrages du peuple, ensuite on le fit questeur, & de degré en degré il parvint au consulat & à la censure.

Sa sagesse lui fit donner le surnom de *Caton*, qui passa à ses descendans. Pour le distinguer des autres du même nom, on l'appelle tantôt *priscus*, l'ancien, parce qu'il fut le chef de la famille Porcia, & tantôt *censorius*, censeur, à cause qu'il exerça la censure avec une grande réputation de vertu & de sévérité.

De ses deux femmes, Licinie & Salonie, il eut deux fils qui firent les branches des Liciniens & des Saloniens. Caton d'Utique étoit de la seconde branche, & l'arrière petit fils de Caton le censeur. Ce censeur n'avoit qu'un petit héritage dans le pays des Sabins; mais dans ce tems-là dit Valere Maxime, chacun se hâtoit d'augmenter le bien de la patrie & non pas le sien, & on aimoit mieux être pauvre dans un empire riche, que d'être riche dans un empire pauvre.

Il fut tout ensemble & grand orateur & profond jurisconsulte, deux qualités qui ne vont guère de compagnie. Cicéron dit de ce grand homme, *liv. III, de oratore: Nihil in hac civitate, temporibus illis sciri discive potuit, quod ille non tum investigarit, & scierit, tum etiam conscripserit.*

Il fut accusé plusieurs fois en justice, & se défendit toujours avec une extrême force. « Comme » il travailloit bien les autres, dit Plutarque, s'il » donnoit la moindre prise sur lui, il étoit incon» tinent mis en justice par ses malveuillans, de » manière qu'il fut accusé quarante-quatre fois, à » la dernière desquelles il étoit âgé d'environ » quatre vingts ans; & ce fut là qu'il dit une pa» role qui a été bien recueillie »: *qu'il étoit mal aisé de rendre compte de sa vie devant des hommes d'un autre siècle que de celui auquel on avoit vécu.* Cependant il fut toujous absous, comme Pline nous l'apprend, *liv. VII, ch. xxvij. Itaque sit proprium Catonis quater & quadragies causam dixisse, nec quemquam sæpius postulatum, & semper absolutum.*

Il fut bon mari & bon père, & aussi exact à entretenir la discipline dans sa maison, qu'à réformer les désordres de la ville.

« Pendant qu'il étoit préteur en Sardaigne, dit » Plutarque (je me sers toujours de la version » d'Amyot), au lieu que les autres préteurs avant » lui mettoient le pays en grand frais, à les four» nir de pavillons, de lits, de robes & autres » meubles, & chargeoient les habitans d'une gran» de suite de serviteurs, & grand nombre de » leurs amis qu'ils traînoient toujours quant & » eux, & d'une grosse dépense qu'ils faisoient or» dinairement en banquets & festoyemens; lui au » contraire y fit un changement de superfluité ex» cessive en simplicité incroyable: car il ne leur

» fit pas coûter pour lui un tout seul denier ; » pour ce qu'il alloit faisant sa visitation par les » villes à pied, sans monture quelconque, & le » suivoit seulement un officier de la chose publi- » que, qui lui portoit une robe & un vase à of- » frir du vin aux dieux ès sacrifices ».

L'inscription de la statue que le peuple romain lui érigea après sa censure, rendoit un témoignage bien glorieux à sa vertu réformatrice ; l'inscription étoit telle : « *A l'honneur de Marcus Caton, cen-* » *seur, qui par bonnes mœurs, saintes ordonnances* » *& sages réglemens, redressa la discipline de la ré-* » *publique romaine, qui commençoit déjà à décliner* » *& à se détruire.* On sait bien cependant qu'in- » sensible aux louanges & aux érections de sta- » tues, il répondit un jour à quelques uns qui » s'émerveilloient de ce qu'on dressoit ainsi des » images à plusieurs petits & inconnus personna- » ges, & à lui non : J'aime mieux, dit-il, qu'on » demande pourquoi l'on n'a point dressé de statues » à Caton, que pourquoi on lui en a dressé ».

Enfin le lecteur trouvera l'éloge complet de Caton dans le meilleur des historiens latins, Tite-Live, *liv. XXXIX, ch. lx & lxj.* Sa vie a été donnée par Plutarque, & son article dans Bayle est extrêmement curieux.

Tusculum est encore célèbre par les palais que plusieurs grands de l'ancienne Rome y élevèrent à l'envi, mais sur-tout parce que Cicéron avoit dans son voisinage sa principale maison de plaisance. C'est dans cette aimable solitude que l'orateur de Rome oublioit ses triomphes & sa dignité. Tantôt il y assembloit une troupe d'amis choisis pour lire avec eux les écrits les plus rares & les plus intéressans ; tantôt il sondoit seul les secrets de la philosophie, & travailloit à enrichir son pays des lumières des sages de la Grèce. Rousseau le dit en de très beaux vers.

Tusculum fut ruinée par l'empereur Henri ; & c'est sur les ruines de la maison de plaisance de Cicéron qu'on a élevé l'abbaye de Grotta-Ferrata. *Voyez* GROTTA-FERRATA. (*R.*)

FRETEVAL, village près de Blois, où l'arrière garde de l'armée de Philippe-Auguste fut défaite en 1194. Ses bagages, sa chapelle, son sceau, & toutes ses archives furent enlevées par les Anglois, & jamais leur roi Richard ne voulut les rendre.

Etrange coutume de nos rois, s'écrie le sage président Hénault, de porter alors à la guerre les titres les plus précieux de la couronne ! Cet abus fut réformé, & c'est l'époque du trésor des chartres qui fut d'abord établi dans la tour du Louvre, ou au Temple, & depuis par Saint-Louis en la Sainte-Chapelle de Paris, où il est aujourd'hui. Guérin de Senlis eut l'honneur de cet établissement. (*R.*)

FREUDENBERG, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans la Weteravie, & en particulier dans le comté de Nassaw. Il s'y fait un assez bon commerce en fer & en acier. (*R.*)

FREUDENBERG, petite ville d'Allemagne, en Franconie, située sur le Mein ; elle appartient à l'évêque de Wurtzbourg. *Long.* 23, 16, 30 ; *lat.* 49, 38. (*R.*)

FREUDENSTADT, jolie & forte ville d'Allemagne dans la Forêt-Noire, bâtie en 1600 par le duc de Wirtemberg, pour défendre l'entrée & la sortie de cette forêt, & pour servir de retraite aux protestans. Elle est à 15 li. s. o. de Tubingen, 9 s. e. de Strasbourg. *Long.* 36, 2 ; *lat.* 48, 25. (*R.*)

FREUDENTHAL, château, ville & seigneurie de la haute Silésie, dans le duché de Troppaw, aux confins de la Moravie & des principautés de Jægerndorf & de Neisse. C'est une des commanderies de l'ordre Teutonique, & la dix-septième du baillage de Franconie. Son château sert à la résidence du commandeur ; la ville est située dans un vallon agréable, & fermée de murailles ; les Bohémiens & les Polonois l'appèlent *Brunthal* : on y commerce en chevaux & en toiles. La seigneurie a porté pendant un tems le titre de principauté, à l'occasion de la charge de capitaine général de la haute & basse Silésie, dont fut revêtu au siècle dernier un grand-maître de l'ordre Teutonique, de la famille d'Ampringen ; & comme cette charge ne pouvoit être remplie, au gré des loix du pays, que par un prince Silésien, la dignité en fut conférée à ce grand-maître, sous le nom de *Freudenthal*, sans qu'après lui elle ait été portée par d'autres. Il n'y a cependant pas dans la contrée de seigneurie plus considérable : elle comprend, outre sa capitale, les villes d'Engelberg & de Wirbenthal ; le bourg d'Engelberg dans la Moravie, & un assez bon nombre de villages : le sol en est montueux & couvert de bois ; & l'on y a jadis fouillé des mines. Il y a un autre lieu de ce nom dans la Carniole inférieure. (*R.*)

FREYE-AEMTER, les pays libres de l'Argow en Suisse, divisés en deux baillages. Le haut baillage appartient aux huit anciens cantons. Il s'y trouve la petite ville de Meyemberg, & la célèbre abbaye de Muri. Le bas Freye-Aemter est sous la domination des cantons de Zurich, de Berne & de Glaris : il renferme les villes de Bremgarten & de Mellingen. Tout le pays s'étend entre la Russ, à une lieue de Lucerne, & les lacs de Baldeck & de Halweil, jusqu'au-dessous de Mellingen, ayant au levant & au nord le canton de Bade, au midi les cantons de Lucerne & de Zug, & à l'occident le canton de Berne. C'étoit autrefois le comté de Rore, & l'ancien patrimoine des comtes de Hapsbourg. On l'appèle en latin *Argovia Libera.* Les Suisses s'emparèrent de ces pays sur Frédéric, duc d'Autriche, en 1415, par ordre de l'empereur Sigismond, & du concile de Constance. (*R.*)

FREYSACH. *Voyez* FREISACH.

FREYSINGEN. *Voyez* FRISINGEN.

FREYSTADT, ou FREISTADT, très-petite ville de la basse Hongrie au comté de Neitra, avec un bon château. Elle est sur le Wag, vis-à-vis de Léopoludat. *Long.* 36, 30; *lat.* 48, 50. (*R.*)

FREYSTADT, petite ville de Siléfie, sur la route de Cracovie à Vienne. Elle est bien peuplée, & il y a beaucoup de drapiers. Il y a une autre ville de ce nom sur l'Olsa, avec un château, aux confins de la Siléfie & de la Pologne, où il se fabrique beaucoup de toiles *Voyez* FRAUSTADT. (*R.*)

FREYSTADT. *Voyez* FREISTADT.

FREYSTET, ou FREYSTAETT, ville de la haute Hesse, nouvellement bâtie sur le Mein, près de Bischoffsheim. Les trois religions Catholique, Luthérienne & Réformée y ont leur libre exercice. Elle est sujette au Landgrave de Hesse-Darmstadt. (*R.*)

FREYWALDE, ville de Siléfie, riche & avantageusement située, dans le duché de Grotkau. Elle est à la maison d'Autriche. (*R.*)

FRIAS, ville de la Castille vieille, en Espagne, avec titre de duché, sur une montagne, près de l'Ebre, à 14 li. n. o. de Burgos. *Long.* 14, 5; *lat.* 42, 48. (*R.*)

FRIBOURG; les Allemands écrivent *Freybourg*; ville d'Allemagne, capitale du Brisgaw, en Souabe, fondée en 1120; son université a été érigée l'an 1457. Elle a souffert bien des sièges, & a été prise plusieurs fois, par les Suédois en 1632, 1634 & 1638; par les François en 1677, en 1713 & en 1744.

A cette dernière époque les François en rasèrent les fortifications, & la rendirent en cet état à l'Autriche, à la paix d'Aix-la-Chapelle. Elle a été fortifiée depuis à la moderne. Cette ville, qui est encore très-vivante, & bien percée, a des rues larges, bien pavées, arrosées d'un ruisseau d'eau vive, & formées de belles maisons. Elle est ornée de beaucoup de fontaines & d'hôtels. La tour de la grande église est un chef-d'œuvre d'architecture gothique. On polit à Fribourg le cristal, les grenats, & les autres pierres précieuses.

Elle est située au pied d'une montagne, sur le Trisein, à 4 li. s. e. de Brisach, 9 n. e. de Bâle, 12 s. e. de Strasbourg. *Long.* 25, 32; *lat.* 48, 4.

Cette ville est la patrie du moine Schwartz, qui passe en Allemagne pour l'inventeur de la poudre à canon, & de Freigius (Jean-Thomas), qui s'acquit beaucoup de réputation dans le 16e siècle, par ses travaux littéraires; il mourut à Bâle de la peste, l'an 1583, la même année que furent publiées ses oraisons de Cicéron, *perpetuis notis logicis, ethicis, politicis, historicis, antiquitatis illustratæ*, en trois volumes *in*-8°. (*R.*)

FRIBOURG, *Friburgum*, ville de Suisse, forte par sa situation, capitale du canton de même nom, fondée par Berchtold IV, duc de Zeringhen, en 1179; elle fut reçue au nombre des cantons en 1481. On sait que son canton est un des treize qui composent la confédération des Suisses, & dont le gouvernement est proprement aristocratique.

La ville de Fribourg, arrosée par la Sane, est assise sur un sol extrêmement inégal, & où il y a presque toujours à monter ou à descendre. Elle est à 6 li. s. o. de Berne, 13 n. o. de Lausanne, 14 s. o. de Soleure, 30 s. o. de Zurich. *Long.* 25; *lat.* 46, 50.

La langue usuelle en est le Romand. Cette ville est la résidence de l'évêque de Lausanne. La grande église est ornée d'une superbe tour, & en général la ville est des mieux bâties: les maisons y sont généralement en pierres de taille. Les seules familles patriciennes, au nombre de soixante-onze, peuvent avoir accès, dans le grand & le petit conseil. Le pouvoir suprême du canton réside dans le grand conseil, dans lequel le petit conseil se trouve refondu lorsqu'il s'assemble. Le chef de l'état est l'un des deux avoyers qui se succèdent alternativement chaque année. Celui qui est en place se nomme l'*avoyer* régnant. La religion de la ville & de tout le canton est la catholique. L'un & l'autre sont gouvernés, pour le spirituel, par l'évêque de Lausanne. Le canton de Fribourg est enclavé dans celui de Berne, à la réserve du petit espace occupé par le baillage d'Estavayer qui touche au lac de Neufchâtel. On évalue la population totale du canton à soixante-treize mille ames, & la force militaire de cette république consiste en quatre compagnies bourgeoises, & onze régimens de milice. Le pays est divisé en baillages. La commission de ceux qui en sont pourvus est pour cinq années consécutives; presque tous sont tenus à résidence dans les châteaux de leur baillage. Le commerce du bétail & les fromages en sont la principale richesse, & un objet considérable d'exportation. Il y a de la culture dans ce canton, mais en général les pâturages y fournissent de plus abondantes ressources. Il s'y trouve des eaux minérales à Bonn. Ce canton occupe le dixième rang dans la confédération Helvétique. *Voyez* HERMITAGE DE FRIBOURG. (*R.*)

FRICENTI, en latin moderne *Fricentium*, petite ville du royaume de Naples en Italie, sur le Tripulto, dans la principauté ultérieure. Il y a environ 300 ans que son évêché, suffragant de Bénévent, fut uni à celui d'Avellino. Cette ville est à 8 lieues s. e. de Bénévent, & 14 n. e. de Salerne. C'est l'ancienne *Esclanum*, ville des Hirpiens; ou plutôt elle est bâtie sur les ruines de cette ancienne ville. *Long.* 33, 10; *lat.* 41, 4. (*R.*)

FRIDAW, jolie ville de la basse Stirie, sur la Drave. (*R.*)

FRIDBERG, ancienne ville de la basse Stirie, avec titre de principauté. (*R.*)

FRIDBERG. *Voyez* FREIDBERG.

FRIDBERG, ou HOHEN-FRIEDEBERG, petite ville de Siléfie, avec un château, au duché de Schweidnitz, remarquable par la bataille que le roi

de Prusse y gagna sur les Autrichiens, en 1745. (*R.*)

FRIDBERG, ville d'Allemagne, dans la haute Bavière, avec un château. Elle fut prise & saccagée par les Suédois en 1632. Les Autrichiens la prirent en 1743. Elle est à 14 lieues n. o. de Munich, 3 n. o. d'Ausbourg. On y travaille en horlogerie. *Long.* 28, 40; *lat.* 48, 25. (*R.*)

FRIDECK, petite ville & seigneurie de Silésie, dans le duché de Teschen, sur la rivière d'Ostrawicza. (*R.*)

FRIDERICHS-HENDRIGKCHAM, ou FORT DE FRÉDÉRIC-HENRI, fort des Pays-Bas, dans le Brabant hollandois, à l'embouchure de l'Escaut, à 4 li. n. o. d'Anvers. *Long.* 21, 46; *lat.* 51, 20. (*R.*)

FRIDERICHS-ODE, place de Danemarck, dans le Jutland. Elle est proche de la mer, à 12 li. s. d'Arhus, 20 n. de Sleswick, 5 n. e. de Colding. *Long.* 27, 35; *lat.* 55, 42. (*R.*)

FRIDERICKS-HALD, ou FRIDERICKSTADT, ville forte de Norwège, mais commandée par une montagne, dans la préfecture d'Aggerhus; elle est à l'embouchure du Glammer dans la Manche du Danemarck, sur la côte du Cattegat, à 20 li. s. e. d'Anslo, 26 n. o. de Bahus, 11 s. e. d'Aggerhus. *Long.* 28, 20; *lat.* 59, 2.

Ce fut au siège de cette ville, le 11 décembre 1718, que fut tué Charles XII, roi de Suède, d'une balle qui l'atteignit à la tempe droite. (*R.*)

FRIDERICKSTADT, petite ville de la presqu'île de Jutland, dans le duché de Sleswick, au confluent de la rivière de Treen, & de celle d'Eyder, fondée en 1621, par Frédéric, duc de Holstein-Gottorp; elle est à 2 lieues n. e. de Tonneingen, 7 s. o. de Sleswick. *Long.* 28, 58; *lat.* 54, 32. (*R.*)

FRIDERICKSTADT, ville maritime de Norwège, dans la préfecture de Christiania, & vis-à-vis de l'île de Krageroe, qui lui sert de rempart. C'est la plus forte place du royaume, & celle en même temps qui fait le plus grand commerce de bois. Le roi Frédéric II en fit jeter les fondemens l'an 1567, & Fréderic III la fit fortifier à la moderne l'an 1665. Outre les ouvrages particuliers dont elle est munie elle-même, & qui en font le siège d'un commandant en chef, l'on compte encore, comme lui appartenans & comme servans à sa défense, les forts de Konigstein, d'Iseram & d'Aggeroe qui l'avoisinent, & dont le premier est situé sur le continent, les deux autres sur de petites îles. (*R.*)

FRIDERICIA, ou FRIDERICHSODDE, ville de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture de Rypen, sur le petit Belt, & sur un sol très-fertile en grains, en fourrages & en tabac. Elle est d'une vaste enceinte, mais moins remplie d'habitations & d'habitans qu'elle ne pourroit l'être; & elle a pour fortifications des ouvrages qui, quoique bien faits & bien entretenus, demanderoient cependant, dit-on, une garnison trop nombreuse pour être bien défendus en temps de guerre. C'est d'ailleurs l'unique place forte qu'il y ait dans tout le nord-Jutland. Fondée l'an 1651 par le roi Frédéric III, à peine les murs en étoient-ils élevés, que les Suédois allèrent la prendre d'assaut, l'an 1657, & la réduire à-peu-près toute en cendres. Rebâtie après la paix de Roschild, le roi Christian IV crut ne pouvoir la peupler avec plus d'efficacité, qu'en y établissant une entière liberté de conscience, & en la donnant pour ville de refuge à tous les banqueroutiers, sans distinction de religion ou de pays, qui s'y rendroient. C'est une ville d'étape & de péage; mais n'ayant pas un port bien sûr, ni bien commode, ce n'est pas une ville de grand entrepôt. Le produit des droits d'accise qui s'y perçoivent, est appliqué chaque année à la construction des maisons qui lui manquent encore; & il est possible qu'à la longue elle devienne ainsi beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. *Long.* 27, 35; *lat.* 55, 42. (*R.*)

FRIDERIHESBOURG, château & palais du roi de Danemarck, dans l'île de Séeland, à 6 li. n. o. de Copenhague. *Long.* 30, 8; *lat.* 55, 50. (*R.*)

FRIDERIHESBOURG, fort considérable & colonie de Brandebourg, sur la côte d'or de Guinée, dans l'Afrique, au cap des Trois-Pointes, environ à 30 li. de Cabo-Corse. *Long.* 16, 20; *lat.* 4, 30. (*R.*)

FRIDEWALD, château & baillage d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans les états de Hesse-Cassel, à 6 li. de Hersfeld. Le château est remarquable en ce que, l'an 1551, il y fut signé un traité de ligue contre Charles-Quint, de la part de la France, de la Saxe, de la Hesse & du Brandebourg; & le baillage est considérable par les belles forêts, les étangs poissonneux, & les bonnes carrières qu'il renferme. L'on n'y trouve d'ailleurs qu'un petit nombre de villages, & point de villes.

FRIDEWALD, ancienne ville d'Allemagne, en Westphalie & dans la partie du comté de Sayn, qui appartient aux margraves de Brandebourg-Anspach. C'est le chef-lieu d'un baillage, & l'empereur Louis V consentit, l'an 1324, que toutes les franchises de Francfort-sur-le-Mein lui fussent concédées. (*R.*)

FRIDING, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, sur le Danube, à 8 li. s. e. de Tubingen, 12 n. de Constance. Elle appartient à la maison d'Autriche. *Long.* 32, 42; *lat.* 47, 50. (*R.*)

FRIDLAND. Il y a plusieurs petites villes de ce nom; une en Bohême, une en Pologne, dans la Pomerélie, une en Prusse, dans le Natangen, & deux en Silésie, l'une au duché d'Oppelen, & l'autre au duché de Schweidnitz. (*R.*)

FRIDLINGEN, ou FREDLINGHEN, fort d'Allemagne, en Souabe, à une demi-lieue de Huningue, & trois quarts de lieue de Bâle, près du

Rhin. Il eſt remarquable par la bataille qui s'y donna, en 1702, entre les Impériaux & les François. *Voyez* FREDLINGHEN.

FRIEDBERG, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin & dans la Wétéravie, ſur une éminence, au bord de la petite rivière d'Usbach & au milieu de campagnes très-fertiles, à 6 li. n. e. de Francfort-ſur-le-Mein, & 5 ſ. e. de Gieſſen. Elle eſt du nombre des villes libres & impériales, & profeſſe la religion proteſtante. Sa place à la diète de l'empire, eſt ſur le banc du Rhin, entre Dortmund & Wetzlar, & dans les aſſemblées du cercle dont elle eſt membre, c'eſt entre Francfort & Wetzlar. Elle paie 24 florins pour ſes mois romains, & 29 rixdallers, 29 creutzers pour la chambre impériale. Ce n'eſt plus une ville auſſi conſidérable qu'elle l'étoit il y a 4 à 500 ans. Les richeſſes & la proſpérité de Francfort, ſa trop proche voiſine, ont abſorbé les ſiennes; & l'empereur Charles IV l'ayant conſtituée en hypothèque pour la ſomme de 10,000 florins, ſans préjudice cependant de ſa liberté, il en réſulta pour elle diverſes révolutions, dont aucune n'a été favorable à ſon luſtre, ni à ſon opulence. *Long.* 26, 25; *lat.* 50, 14. (*R.*)

FRIEDBERG, ville d'Allemagne, en haute-Saxe, & dans la nouvelle Marche de Brandebourg, flanquée de deux lacs, qui lui donnent une ſituation agréable, & au voiſinage de champs & de forêts d'un grand rapport. Elle eſt par elle-même aſſez médiocre; mais ſon nom ſe donne à l'un des cercles de la contrée, & dans ce cercle ſe comprennent deux autres villes, ſavoir Drieſen & Woldenberg, avec un aſſez bon nombre de villages. (*R.*)

FRIEDBERG, comté d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, avec un château ſitué entre les villes de Mengen & de Saulgen. La maiſon d'Autriche le vendit en 1463, aux comtes Truchſes de la ligne de Scheer-Scheer. L'on trouve dans la haute-Bavière, vers les ſources de la rivière d'Acha, une ville de même nom, & connue dans la contrée par ſes ouvrages d'horlogerie. (*R.*)

FRIEDEBOURG, ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, & dans la principauté d'Oſtfriſe. Elle eſt munie de fortifications, & donne ſon nom à un baillage qui comprend cinq paroiſſes luthériennes, ſur un ſol marécageux & chargé de bruyères. (*R.*)

FRIEDRICHS-GABE, grand diſtrict défriché depuis 1704, dans le pays de Dithmarſe: une partie en appartient au roi de Danemarck, & l'autre au duc de Holſtein. (*R.*)

FRIEDERICHS-THAL, maiſon de plaiſance des ducs de Saxe-Gotha. On y remarque une belle grotte. (*R.*)

FRIEDERICHS-WERT, eſt une autre maiſon de ces princes, à 2 li. de Gotha. (*R.*)

FRIEDERICHSBERG, château royal de Danemarck, ſitué ſur une montagne, à un demi-mille de Copenhague, avec de très-beaux jardins, & une ménagerie. (*R.*)

FRIEDERICHSHALD. *Voyez* FRIDERICKSHALD.

FRIEDERICHSTADT. *Voyez* FRIDERICKSTADT.

FRIEDLAND, ville du royaume de Pruſſe, au diſtrict de Natangen. (*R.*)

FRIEDLAND, ſeigneurie franche de la haute-Luſace, près des frontières de la Marche de Brandebourg, ſous la ſouveraineté de l'électeur de Saxe. (*R.*)

FRIEDERICHSHAM, ville forte de l'empire de Ruſſie, dans la Carelie Finlandoiſe, au gouvernement de Wibourg. Elle eſt conſtruite ſur l'emplacement de la ville de Wekelax, brûlée en 1712. (*R.*)

FRIEDRICHSTATT, petite ville qui forme un beau fauxbourg de la ville de Dreſde, & qui fut bâtie par les ordres du roi Auguſte II, ſur la petite rivière de Vieille-Wiſteritz. Il y a de beaux jardins & une belle verrerie. (*R.*)

FRIESACH, ou FREISACH, ville d'Allemagne, dans la baſſe Carinthie, ſujète à l'archevêque de Saltzbourg. Elle eſt ſituée ſur la petite rivière de Metnitz, avec un château, une collégiale, un couvent de Dominicains, & une commanderie de l'ordre Teutonique. Elle eſt à 16 li. de Saltzbourg. *Long.* 31, 15; *lat.* 47, 10. (*R.*)

FRIOUL, *Foro-Julienſis tractus*, province conſiderable de l'état de Veniſe, en Italie. Elle eſt bornée à l'eſt par la Carniole, par le comté de Goritz & par le golfe de Trieſte; au ſud, par celui de Veniſe; au nord, par la Carinthie; à l'oueſt, par la Marche Tréviſane, le Feltrin & le Bellunèſe. Ce pays, qui a produit des gens célèbres dans les ſciences & les beaux-arts, peut avoir vingt-trois lieues de l'oueſt à l'eſt, & dix-ſept du ſud au nord: il eſt très-fertile & arroſé par quelques rivières, dont le Tajamento & le Liſonzo ſont les principales. Il donne de très-bons vins, des ſoies de bonne qualité, des fruits, & des bois de conſtruction. Cette province devint un duché du temps des Lombards; dans le xe ſiècle, elle paſſa ſous la domination du patriarche d'Aquilée: mais en 1420, elle fut ſoumiſe à la république de Veniſe. Depuis, & dans le XVIe ſiècle, il en paſſa une partie ſous la puiſſance de la maiſon d'Autriche. Udine en eſt aujourd'hui la capitale. *Voyez* Leander Alberti, *Deſcript. d'Italie*; Bonifacio, *Hiſt. Tréviſ.* Candido, *Mémor. d'Aquil.* Hercole Parthenopeo, *Deſcriz. del Friuli.* (*R.*)

FRISCHE-HAFF (le), *Sinus*, *ſeu lacus Venedicus*, golfe de la mer Baltique, ſur les côtes de Pruſſe, entre Dantzick & Kœnisberg; il forme comme un lac, dont la longueur, à-peu-près parallèle à la mer, eſt d'environ douze milles d'Allemagne, & la plus grande largeur, de trois; ſa profondeur n'eſt pas conſidérable; aucun vaiſſeau chargé ne peut y voguer, & tous ſont obligés de s'alléger

s'alléger en y entrant, auprès du fort de Pillau, situé sur le détroit appellé *Gatt*, par lequel ce golfe communique avec la mer. Plusieurs rivières ont cependant leur embouchure dans ce golfe; de ce nombre sont entr'autres la Pregel, l'Elbing, la Passarge, & deux des bras de la Vistule.

L'on appelle *Frische-Nerung*, la langue de terre qui sépare la plus longue portion du *Frische-Haff*, d'avec la mer, & qui s'étend depuis le fort de Weixelmunde à l'occident, jusqu'au Gatt, à l'orient. C'est une presqu'île fort étroite, & qui, suivant la tradition, prit naissance l'an 1190, à la suite d'un long & affreux orage, pendant lequel les flots de la Baltique se firent jour dans les terres & en détachèrent ainsi cette langue. Sans être effrayés des auspices terribles sous lesquels cette presqu'île fut formée, les gens du pays sont allés l'habiter; outre le fort de Weixelmunde, l'on n'y trouve pas moins de six villages, dont chacun a son église. Cette langue de terre étant encore détachée du continent par les eaux de la Vistule, on peut la considérer comme une île. (*R.*)

FRISE, *Frisia propria*, une des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle est bornée à l'est par la rivière de Lauwers, qui la sépare de la province de Groningue; au sud, par l'Overissel; à l'oueſt, par le Zuyderzée; & au nord, par la mer d'Allemagne. Cette province peut avoir douze lieues du sud au nord, & onze du couchant au levant; son terroir est fertile en bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux de grande taille. La Frise avoit obéi successivement à des princes, des ducs, des rois; elle avoit été soumise, en partie, à la maison de Bourgogne; elle avoit joui, par intervalle, d'une liberté chancelante, lorsque son accession au traité d'union d'Utrecht lui assura son indépendance. La West-Frise fait partie du comté de Hollande, & se nomme encore Nord-Hollande. La Frise, proprement dite, se divise en quatre parties, qui sont l'Ostergow, ou partie orientale; le Westergow, ou partie occidentale; le Seven-Wolden, ou les sept forêts, & les Isles. Les villes de l'Ostergow sont, Leuwarde & Dokkum; celles de Westergow sont, Harlingen, port de mer; Franeker, université; Bolswert, ville ancienne; Sneeck, Workum, Hindelopen, Staveren. Le pays de Seven-Wolden, ou des sept Forêts, n'est rempli que de bois & de marécages, & n'a pour ville que Slooten. Les îles sont, Ameland, Schelling & Schiermonickeog. Il s'y fabrique quelques étoffes de laine, & des toiles qui sont très-renommées.

Cette province, après s'être jointe à la confédération, choisit pour son Stadhouder le prince d'Orange; & cette charge est depuis héréditaire dans sa famille. Les peuples ont un langage particulier qui n'est entendu dans aucune autre partie des Pays-Bas: ils se distinguent, sur-tout, par un grand amour pour la liberté. Pour ce qui regarde la Frise ancienne, dont les bornes ont varié, & qui a été divisée différemment, selon les révolutions arrivées au peuple nommé *Frisii* par les Romains, c'est un cahos impossible à débrouiller aujourd'hui. On peut cependant consulter les savans qui l'ont entrepris, comme Spener, Altingius, Kempius, Hamconius, & Winsemius; & on tient assez généralement que les Frisons occupoient anciennement la contrée qui règne le long de la mer du Nord, depuis l'Escaut jusqu'au Weser. (*R.*)

FRISOYTE, ou FRISOYTA, *Oita Frisica*, ancienne ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, & dans l'évêché de Munster, sur le ruisseau de Sosle. Quoique peu considérable, elle a voix aux assemblées provinciales. (*R.*)

FRITZLAR, petite ville d'Allemagne, enclavée dans la basse-Hesse, sur la rivière d'Eder, entre Cassel & Marpurg, à 6 li. s. o. de Cassel, 12 de Marpurg, & 4 s. e. de Waldeck. Elle est située sur une colline riche en bleds, en vins & en fruits.

Cette ville, qu'on conjecture être l'ancienne *Bogadium*, ou du-moins bâtie sur ses débris, a été impériale & libre; mais elle appartient maintenant, avec son petit territoire, à l'archevêque de Mayence. *Voyez* Zeyler, *Megunt. archiep. topog.* Dilichius, *chroniq. de Hesse*; Crantz, *hist. Saxonne*; Serrarius, *hist. rer. Mogunt.* Hubner, *géog. Long.* 26, 55; *lat.* 51, 6. (*R.*)

FRODESHAM, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Chester, sur la rivière de Medsey: elle n'est composée que d'une longue rue, à l'occident de laquelle est un ancien château; mais elle tient foires & marchés. Elle a un bon port, & elle fait un commerce considérable. *Long.* 15; *lat.* 53, 20. (*R.*)

FROHBOURG, ville d'Allemagne, dans la Saxe électorale, au cercle de Léipsick, & au baillage de Borna: elle est fameuse dans la contrée par ses ouvrages de poterie, & par sa grande manufacture d'étoffes de laine. Elle appartient, à titre de seigneurie, à la famille de Haldenberg, & elle a un château, qui est moins une forteresse, qu'une maison de plaisance. (*R.*)

FROIDMONT, abbaye de France, au diocèse de Beauvais. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & vaut 26000 liv. On voit près de cette abbaye un camp de César appelé le *mont-César*. (*R.*)

FROME, ou FROME-SELWOOD, bonne ville d'Angleterre, dans la province de Sommerset, sur une rivière qui lui a donné son nom, & qui abonde en truites & en anguilles. Cette ville située à 3 li. s. de Bath, 6 s. e. de Bristol, & 31 o. de Londres, est plus grande que Bath, siège épiscopal de la même province. Elle est peuplée de près de treize mille habitans, dont la plupart sont fabricans de draps, & dont un grand nombre sont ce qu'on appelle en Angleterre *non-conformistes*. Elle est pleine de richesses, & n'a qu'une seule église, avec une école gratuite, & une mai-

son de charité. Le village d'Agwood, qui est de la dépendance de Frome, vit naître, en 1674, Elisabeth Singer, plus connue sous le nom de *madame Rowe*, morte en 1737. *Long.* 15, 10; *lat.* 51, 20. (*R.*)

FRONSAC, ville de France, dans la Guyenne, à 9 li. n. e. de Bordeaux, sur la rive droite de l'Ille, près de son confluent avec la Dordogne. Il y avoit jadis au-dessus un château qu'on disoit avoir été bâti par Charlemagne, en 770, mais il a été démoli. Cette ville, avec la terre qui en dépend, & qui est une des plus belles du royaume, appartient, à titre de duché-pairie, à la famille du feu cardinal de Richelieu. *Long.* 17, 22, *lat.* 46. (*R.*)

FRONTEIRA, petite ville de Portugal, dans l'Alentéjo, fameuse par la bataille que les Portugais y gagnèrent sur les Espagnols en 1663. Elle est à 4 lieues n. e. d'Estremos, 8 s. o. de Portalègre, 13 e. de Lisbonne. *Long.* 10, 52; *lat.* 38, 56. (*R.*)

FRONTENAC, grand lac du Canada, appelé aussi le lac Ontario, d'environ quatre-vingts lieues de long sur trente de large. C'est aussi le nom que l'on donne au fort de Catarocoui, bâti sur ce lac. (*R.*)

FRONTIÈRES, se dit des limites, confins, ou extrémités d'un royaume ou d'une province. Le mot se prend aussi adjectivement: on dit *ville frontière*, *province frontière*. Nous disons qu'il se prend dans ce cas adjectivement, à moins qu'on n'aime mieux regarder ici frontière comme un substantif mis par apposition.

Ce mot est dérivé selon plusieurs auteurs, du latin *frons*; les frontières étant, disent-ils, comme une espèce de front opposé à l'ennemi. D'autres font venir ce mot de *frons*, pour une autre raison; la frontière, disent-ils, est la partie la plus extérieure & la plus avancée d'un état, comme le front l'est du visage de l'homme. (*R.*)

FRONTIGNAN, petite ville de France, au bas-Languedoc, connue par ses excellens vins muscats, & ses raisins de caisse qu'on appelle *passerilles*. C'est le siège d'une justice royale. Quelques savans croient que cette ville est le *Forum Domitii* des Romains. Elle est située sur l'étang de Maguelone, à 6 lieues n. e. d'Agde, 5 s. o. de Montpellier, & 159 s. est de Paris. *Long.* 15, 24; *lat.* 43, 28. (*R.*)

FRONTON, petite ville de France, dans le haut-Languedoc, au diocèse de Toulouse. (*R.*)

FROSE, petite ville d'Allemagne, sur l'Elbe, au cercle de basse-Saxe, à 3 li. de Magdebourg. (*R.*)

FROWARD (le cap), & par les François, le *cap d'Avance*, cap des terres Magellaniques, dans l'Amérique méridionale. C'est celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan, & qui fait le coude de ce détroit. M. Frezier le place par le 54e d. de *latit.* & le 308e d. 45′ de *longit.* (*R.*)

FRUIDENTHAL, ville d'Allemagne, dans la Silésie, au duché de Troppaw. Le roi de Prusse la prit en 1741, & elle lui est demeurée. (*R.*)

FRUTIGEN, château, village & contrée de Suisse, au canton de Berne, près de la grande chaîne de montagnes, qui en fait la séparation d'avec le Vallais. (*R.*)

FUEGO, ou FOGO (isla-del), ou en françois, L'ÎLE DE FEU, désignée aussi sous le nom d'île Saint-Philippe, île de l'Océan atlantique, & l'une des îles du cap Verd, à 16 li. à l'occident de la pointe la plus méridionale de San-Jago, & au levant septentrional de l'île de Brava. Les tables hollandoises lui donnent 351 d. 48′ de *longit.* & 14 d. 50′ de *latit.* M. de Lisle met l'extrémité septentrionale de l'île de Feu par les 15e d. de latitude; & comme elle peut avoir cinq lieues de 20 au degré dans sa longueur nord & sud, il se peut que les Hollandois n'aient eu égard qu'à la partie méridionale de l'île. Le géographe françois met la *longit.* 353 d. 12′. Au reste, cette île n'est proprement qu'une haute montagne, remarquable par les flammes sulphureuses qu'elle vomit, comme le mont Ætna & le Vésuve, & qui incommodent beaucoup le voisinage: ces flammes ne s'apperçoivent que la nuit; mais on les voit alors de bien loin en mer. Il sort de l'ouverture quantité de pierres ponces, portées par les courans de côté & d'autre, & qui viennent jusqu'à San-Jago. *Lisez* Dampierre & Owington, en attendant mieux. (*R.*)

FUEGO, ou FOGO (île de), cette seconde île de feu est une île de l'Asie, entre le Japon, Formosa, & le Tchekian, province de la Chine. Les tables hollandoises lui donnent 148 d. 35′ de *longit.* & 28 d. 5′ de *latit.* n. (*R.*)

FUEHS-THURN. *Voyez* KIRCHBERG.

FUENCHEU, ou FOUENTCHÉOU, grande ville de la Chine, dans la province de Kiang-Si, dont elle est la cinquième métropole. Elle est située sur la rivière de Fuen, au sud du lac de Poyang. Cette ville est florissante par le commerce qu'elle fait. On y voit un magnifique palais & plusieurs temples consacrés aux héros. On fait dans son canton, avec du riz & de la chair de bouc, un breuvage très fort & très-nourissant, que les Chinois nomment *yangcieu*, c'est-à-dire, *vin de bouc*. Le P. Martini donne à Fuencheu 38 d. 10′ de *latit.* *longit.* 128 d. 27′. (*R.*)

FUENTES (fort de), fort d'Italie, au duché de Milan, sur la montagne de Montechio, à l'entrée de l'Adda, dans le lac de Come. *Long.* 26, 35; *lat.* 46, 5. (*R.*)

FUESSEN, ou FUSSEN, en latin *Fucena*, & par quelques-uns, *Abudiacum*, petite ville d'Allemagne, dans l'évêché d'Ausbourg, en Suabe, sur le Leck, à 16 li. s. o. d'Augsbourg. *Voyez* Zeyler, *fuev. topogr. Long.* 34, 10; *lat.* 47, 15. (*R.*)

FUGGER, terre d'Allemagne, dans la Suabe, possédée par la famille de Fugger à titre de comté d'Empire, sur le Lech & le Danube, entre Augs-

bourg & Ulm. La famille de Fugger eſt originaire d'Augsbourg où elle poſſède encore un palais appelé l'hôtel de Fugger. Cette famille s'étant enrichie par le commerce, fut ennoblie par Maximilien I, puis élevée à la dignité de comtes par l'empereur Charles-Quint. Elle eſt diviſée en un grand nombre de branches. (*R.*)

FUHNE; c'eſt le nom d'un canal que le roi de Pruſſe fit faire, en 1749, dans la moyenne-marche de Brandebourg, pour la jonction de la Havel & de l'Oder. (*R.*)

FULCIEN (Saint), abbaye de France, en Picardie, élection d'Amiens. Elle eſt de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 4500 liv. (*R.*)

FULDE, *Fulda*, ville & abbaye célèbre d'Allemagne, érigée en évêché depuis peu d'années, au cercle du haut-Rhin, ſur une rivière de même nom. L'évêque-abbé de Fulde eſt le dernier des princes-évêques d'Allemagne, mais le premier des princes-abbés de l'Empire. Il porte le titre d'archi-chancelier de l'impératrice: comme abbé il relevoit immédiatement du S. Siège. L'abbaye de Fulde eſt très-riche; elle fut fondée en 744, par Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, & archevêque de Mayence. Elle eſt de l'ordre de Saint-Benoît. Il faut faire preuve de nobleſſe pour être admis dans cette maiſon d'humilité; & les moines, devenus chanoines aujourd'hui, éliſent un d'entr'eux pour remplir la place d'évêque-abbé, lorſqu'elle eſt vacante. *Long.* 27, 28; *lat.* 50, 40.

Cette principauté a plus de treize milles d'Allemagne de long, & dix de large. Le ſol en eſt généralement montueux & couvert de bois, parſemé de bonnes terres labourables. Il s'y trouve d'abondantes ſalines & des eaux minérales. Ses habitans ſont la plupart Catholiques. Benoît XIV, en conſervant à l'abbaye de Fulde ſon état régulier, l'éleva, en 1752, au rang d'évêché, qu'il exempta de la juriſdiction de l'ordinaire. La ville de Fulde eſt la réſidence ordinaire du prince, qui y a un très-beau château, accompagné de jardins très-agréables. Elle doit ſon origine à l'abbaye; ce ne fut d'abord qu'un village, qui ne parvint à l'état de ville qu'en 1162, époque à laquelle on ceignit ce lieu de murailles, & on lui décerna le titre de ville. Il s'y trouve une univerſité fondée en 1734. La bibliothèque renferme pluſieurs manuſcrits très-rares. Cette ville eſt la patrie d'Athanaſe Kircher. Elle eſt à 22 lieues ſ. de Caſſel, 15 n. de Wurtzbourg, 14 ſ. e. de Marpurg, & 22 n. e. de Francfort. (*R.*)

FULNECK, ville de Moravie, avec un château, dans le cercle de Preraw, près des frontières de Siléſie. (*R.*)

FULSTEIN; c'eſt le patrimoine de la maiſon de même nom, en Siléſie. (*R.*)

FUM-CHIM, petite ville de Chine, dans la province de Kian-Si. Sa *long.* ſuivant le P. Noël, 152 d. 13′, 30″; & ſuivant d'autres obſervations plus récentes, 141 d. 5′; ſa *latit.* 28 d. 5′. (*R.*)

FUMAY, ville de l'état de Liège, dans la forêt des Ardennes, ſoumiſe aujourd'hui à la France. Il y a dans ſon voiſinage des carrières d'ardoiſe. (*R.*)

FUNCHAL, ville de l'Océan atlantique, vers les côtes de Barbarie, capitale de l'île de Madère, ſous la domination du roi de Portugal, avec un évêché ſuffragant de Lisbonne, un port, & pluſieurs forts. Le P. Biet, qui y paſſa en 1652, l'appelle *Fonſaie*, & la décrit dans ſon voyage de la terre équinoxiale. Son commerce conſiſte en confitures & en vins. *Longit.* ſuivant le P. Laval, jéſuite, 2 d. 55′, 15″; *latit.* 32 d. 37′, 53″. (*R.*)

FUNG-YANG, ville conſidérable de la Chine, dans la province de Kiang-Nang, remarquable par la naiſſance de Chu qui, de ſimple prêtre, devint empereur de la Chine. *Longit.* 134 d. 10′; *latit.* 35 d. 20′, ſuivant le P. Martini. (*R.*)

FUNGMA, île d'Aſie, au ſud du royaume de Corée, à l'eſt de l'embouchure de la rivière Jaune, & à l'oueſt de Frando, île du Japon. Les tables hollandoiſes donnent à la pointe occidentale de Fungma 146 d. 15′ de *longit.*; & 34 d. 30′ de *latit.* M. de Lille retranche les 30 minutes de latitude dans ſa carte des Indes & de la Chine, & remarque que cette île s'appelle auſſi *Quelpaerts.* (*R.*)

FUNSTERMUNTZ, ſur l'Iun, dans le Tirol, eſt un paſſage important du côté du pays des Griſons. (*R.*)

FURIANI, village de Corſe peu conſidérable, mais fort célèbre dans les annales de cette île, par le ſiège que les Génois en firent en 1759, & qu'ils furent obligés de lever après d'inutiles efforts pour ſe rendre maîtres de ce poſte. Il eſt bâti ſur un monticule, non loin des bords de la mer, & ſi près de Baſtia, que de là le général Paoli tenoit cette place comme bloquée, & lui interceptoit la communication avec San-Fiorenzo & tout le reſte de l'île. Grimaldi envoyé par la république avec ſix mille hommes, & de l'artillerie pour arrêter les progrès rapides des armes de Paoli, commença par aſſiéger Furiani. Mais il n'avoit ni le courage, ni l'intelligence néceſſaires pour réuſſir dans une telle entrepriſe. Il y jeta une grande quantité de bombes, ouvrit les retranchemens des Corſes par une brèche conſidérable; dans un aſſaut qu'il fit donner, les Génois parvinrent au centre du village au nombre de plus de cinq cents. Trois cents Corſes les repouſſèrent & les chaſſèrent, montrant en cette occaſion toute l'opiniâtreté dont on eſt capable dans les guerres civiles. Las enfin d'avoir perdu une grande partie de leur armée, & d'avoir enterré dans un village un ſi grand nombre de bombes inutiles, les Génois prirent le parti de ſe retirer & de ſe rembarquer, avec la mortification d'avoir échoué avec ſix mille hommes, contre une poignée de villageois indiſciplinés. Cependant ce poſte étoit ouvert & ſa ſeule défenſe conſiſtoit dans une groſſe tour, que le général avoit fait bâtir au centre. Mais les mai-

ſons étoient voûtées, & les murailles fort épaiſſes ; d'ailleurs les Corſes entendoient bien la manière de créneler : & aucun alignement n'étant obſervé entre elles, les feux qui en ſortoient ſe croiſoient naturellement. Voilà les obſtacles que les aſſiégeans avoient à ſurmonter. S'ils euſſent eu deux batteries de canons bien ſervies, & placées avec intelligence, ils auroient forcé les Corſes à ſe rendre, ou les euſſent tous enſevelis ſous les ruines de leurs maiſons, ſans avoir beſoin de tirer un coup de fuſil. (*R.*)

FURNES, ville forte des Pays-Bas, chef-lieu du Bourggraviat de Furnes, dans la Flandre-Autrichienne, avec deux paroiſſes. Elle a été priſe bien des fois. Les François qui s'en étoient emparés en 1693, la rendirent à la maiſon d'Autriche par les traités d'Utrecht, de Raſtadt, & de Bade. Les François la reprirent en 1744. C'eſt une des villes que l'on nomme barrières ; les Hollandois en avoient la garniſon. Le Bourggraviat de Furnes, en flammand *Furnes-Ambacht*, eſt ſeulement conſidérable par la richeſſe de ſes habitans, & par ſa ſituation. *Voyez* Longuerue & Grammaye, *antiq. Flandriæ*. La ville de Furnes eſt proche la mer, ſur le canal qui va de Bruges à Dunkerque, à 2 lieues ſ. e. de Nieuport, 3 n. o. de Dixmude, 5 e. de Dunkerque. *Long.* 20 d. 19′, 38″ ; *lat.* 51 d. 4′, 17″. (*R.*)

FURSTENAU, ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie & dans l'évêché d'Oſnabrug, dont elle forme un des principaux baillages, ayant même ſervi quelquefois de lieu de réſidence aux évêques. Elle profeſſe la religion luthérienne, auſſi bien que cinq des quinze villages qui ſont dans ſon reſſort, les autres étant ou catholiques ou mixtes. (*R.*)

FURSTENAU, château baillival d'Allemagne, au comté d'Erpach, en Franconie, duquel dépendent dix à douze villages, & au voiſinage duquel ſont des mines & des fonderies de fer. (*R.*)

FURSTENBERG (principauté de), titre collectif de divers états d'Allemagne, ſitués, pour la plupart, en Souabe, poſſédés par les deſcendans d'un comte d'Urach, qui vivoit dans le XIIIe ſiècle, & taxés par la matricule de l'empire, chacun ſéparément, ſoit pour les mois romains, ſoit pour la chambre de Wetzlar. Ces états ſont le landgraviat de Baar & de Stuhlingen, le comté de Heiligenberg & Werdenberg, la baronnie de Gundelfingen, & les ſeigneuries de Hauſen, de Mœskirch, de Hohenhœven, de Wildenſtein, de Jungnau, de Trochtelfingen, de Waldsberg & de Weitra. Leur poſſeſſeur eſt prince du ſaint Empire dès l'an 1667, & ſiège en cette qualité, tant à la diète de Ratisbonne, qu'à celle de Souabe : il a ſix ſuffrages à donner dans celle-ci, & deux dans celle-là. Il profeſſe la religion catholique romaine, & fait ſa réſidence ordinaire à Donau-Eſchingen, ſur le Danube.

Ses domaines confinent au duché de Wurtemberg, au comté de Hoenberg & autres terres de la maiſon d'Autriche, au Briſgaw, à la Forêt-Noire, au lac & à l'évêché de Conſtance. Cet état eſt fort étroit, mais il a quarante-cinq lieues de long.

Pour peu que l'on ſoit verſé dans l'hiſtoire de l'empire, l'on ſait de quelles dignités a été revêtue la maiſon de Furſtenberg, & quels chagrins ont cauſé à quelques-uns de ſes membres, leurs liaiſons avec la France.

La principauté de Furſtenberg ne renferme que quelques bourgs ou petites villes ; mais il eſt poſſédé par une des plus anciennes maiſons d'Allemagne, avec la petite ville & château de Furſtenberg, qui donnent le nom à tout le pays, & qui ſont ſitués ſur une montagne, à 6 li. de Rothweil. *Long.* 25, 54 ; *lat.* 48, 32. (*R.*)

FURSTENBERG, petite ville de la baſſe Luſace, ſur l'Oder, où l'on a établi un péage. Elle appartient à l'abbé de Neven-Cella. Les Pruſſiens s'en emparèrent en 1745, pour avoir un paſſage libre en Siléſie. Il y a un autre lieu de ce nom au Mecklenbourg, dans la ſeigneurie de Stargard, & un château, ſitué ſur un rocher, dans la principauté de Wolfenbutel, près du Weſer. (*R.*)

FURSTENECK, baillage de l'évêché de Paſſaw en Bavière. (*R.*)

FURSTENFELD, en latin *Aquæ*, ancienne petite ville d'Allemagne dans la baſſe Stirie, ſur la rivière de Feiſtritz, qui près de là ſe jète dans celle de Lauffnitz ; elle eſt à 12 lieues n. e. de Grätz, 20 ſ. de Vienne.

Cette ville eſt engagée par la maiſon d'Autriche à celle des comtes de Paar ; les chevaliers de Malte y ont une commanderie. *Long.* 39, 10 ; *lat.* 47, 35. (*R.*)

FURSTENWALD, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne marche de Brandebourg, ſur la Sprée, à 8 lieues o. de Francfort ſur l'Oder, avec une belle cathédrale. *Longit.* 32, 5 ; *latit.* 52, 23.

Elle a produit deux ſavans illuſtres : Hoffman (Maurice) célèbre médecin, y naquit en 1621, & mourut en 1698 ; Mentzel (Chrétien), né à Furſtenwald en 1622, mort en 1701, eſt fort connu des botaniſtes. Il a laiſſé, manuſcrits, 4 vol. *in-fol.* des choſes naturelles du Bréſil, & 10 vol. *in-fol.* auſſi manuſcrits, tirés du lexicon chinois, intitulé *Caguey*.

On a auſſi de lui, *Index nominum plantarum univerſalis*, imprimé à Berlin en 1682, *in-folio*. (*R.*)

FURSTENWERDER, petite ville de la Marche Ukraine de Brandebourg. Elle appartient à la maiſon des comtes de Schwerin. (*R.*)

FURT, ville forte d'Allemagne, dans la baſſe Bavière, au département de Straubing, ſur les frontières de Bohême. Elle eſt ſur le Cham. (*R.*)

FURTH, bourg très-conſidérable d'Allemagne,

dans le cercle de Franconie, & dans les états de Brandebourg-Anſpach, au baillage de Cadolzbourg, ſur la rivière de Rednitz, à 2 lieues de Nuremberg. Il eſt ancien, grand & peuplé : les burggraves de Nuremberg y tenoient autrefois leur cour de juſtice impériale, & nombre de villages ſont encore partie de ſon diſtrict. A la réſerve de ſes nouveaux quartiers, il eſt très-irrégulièrement bâti ; c'eſt un amas de maiſons ſans alignement & ſans ſymétrie ; mais comme la demeure en eſt ouverte à tout le monde, que les artiſtes & artiſans entr'autres, qui n'ont pas ou le privilège de s'établir dans Nuremberg, ou le moyen d'en payer les impôts, peuvent cependant, au voiſinage de cette ville, mettre à profit leur induſtrie ; il arrive que Furth regorge, pour ainſi dire, d'habitans, & l'emporte à cet égard ſur bien des villes. Les Juifs, ſur-tout, y ſont par multitude, & on leur permet d'y avoir une ſynagogue, une école, & une imprimerie.

Ce lieu appartient au chapitre de Bamberg, mais il eſt ſous la juriſdiction du margrave d'Anſpach. Les égliſes & les écoles ſont ſous la direction du magiſtrat de Nuremberg. (*R.*)

FUSEAU, l'on nomme ainſi chaque partie d'une carte géographique ou uranographique deſtinée à être appliquée ſur une boule, pour former un globe terreſtre, ou céleſte ; ou pour s'exprimer géométriquement, un fuſeau de globe eſt un eſpace renfermé entre deux courbes égales & ſemblables, dont le ſommet de chacune ſe trouve ſous l'équateur du globe terreſtre, ou ſur l'écliptique du globe céleſte. L'axe de chacune de ces deux courbes eſt la moitié de la partie de l'équateur ou de l'écliptique, qui forme la largeur du fuſeau. Les abſciſſes de cet axe, en partant du ſommet, croiſſant comme les ſinus verſes des diſtances des parallèles à l'équateur ou à l'écliptique ; & les ordonnées à cet axe, en partant du même ſommet, ſuivent la progreſſion arithmétique 1, 2, 3, & des diſtances de ces mêmes parallèles à l'équateur, de ſorte que la plus grande double ordonnée, commune à ces deux courbes, eſt le développement même du méridien du globe. L'on voit que cette courbe n'eſt pas une portion de cercle, comme le prétend Glareau, dans ſa Géographie, qui, pour tracer des fuſeaux, fait prendre pour rayon les trois quarts de la circonférence de l'équateur. *Voyez* GLOBE. (†)

FUSSIMI. *Voyez* FISSIMA.

GAA

GAASTERLAND, c'eſt l'une des dix juriſdictions du Zevenwolden, quartier de Friſe, dans les Provinces-Unies. Cette juriſdiction eſt de huit villages, dans le nombre deſquels ſe trouve Wikkel, dont l'égliſe renferme le tombeau du célèbre Koëhoorn. (*R.*)

GABALA. Il y a pluſieurs villes qui dans l'antiquité ont porté le nom de Gabala ou Gabalé.

La plus célèbre eſt celle de Syrie, que quelques voyageurs modernes nomment *Jebilée* ou *Gébail*. Elle a été fameuſe chez les Païens par le culte d'Adonis. On n'y trouve aujourd'hui rien de remarquable qu'une moſquée, où l'on voit le tombeau du ſultan Ibrahim, qui eſt en grande vénération parmi les Turcs. (*R.*)

GABARET, *Gabaretum*, ville de France dans le Condomois en Gaſcogne, capitale d'une petite contrée qu'on nomme *le Gabardan*. Elle eſt ſur la Géliſe, entre Condom & Roquefort de Marſan, à 6 li. oueſt de la première, & à l'orient de la ſeconde. Elle a eu ſes comtes particuliers. *Long.* 17, 36, *lat.* 43, 57. (*R*)

GABIES, ville ancienne du Latium, dont Horace & Properce parlent avec beaucoup de dédain; il n'en reſte plus que des ruines à l'endroit nommé *Campo-Gabia*, vers Paleſtrine, à quatre ou cinq bonnes lieues de Rome, en tirant vers l'orient.

Du tems de Denis d'Halicarnaſſe ſous Auguſte, Gabium étoit preſque déſerte; mais ſes ruines marquoient qu'elle avoit été une aſſez belle ville, puiſqu'avant la fondation de Rome, il y avoit à Gabium une école célèbre où l'on enſeignoit les beaux-arts & les ſciences à la jeuneſſe. Cicéron & Plutarque la mettent au nombre des villes municipales.

La voie Gabienne, *via Gabiniana*, ou *via Gabina*, étoit un chemin qui conduiſoit de Salone à Cliſſa, anciennement dite *Andetrium*. Ce fut ſur la voie Gabienne que Camille défit les Gaulois après la priſe & l'embraſement de Rome, comme le marque Tite-Live. (*R.*)

GABIN, petite ville de la grande Pologne, au palatinat de Rava, à 6 lieues ſ. e. de Plosko, ſeize o. de Varſovie. *Long.* 38, 10; *lat.* 52, 18. (*R.*)

GABON, rivière d'Afrique, au royaume de Bénin. Elle a ſa ſource à 35 d. *de long.* & à 2 d. 30'. *de latit. ſeptentr.* Enſuite, ſerpentant vers le couchant, elle va ſe perdre ſous l'équateur, dans le golfe de Guinée, vis-à-vis de l'île de Saint-Thomas. Cette rivière eſt nommée *Gaba* par Linſchot. (*R.*)

GADEBUSCH, petite ville d'Allemagne, avec un château, dans le cercle de baſſe-Saxe & dans le

GAI

Mecklenbourg, au duché de Schwerin, ſur la rivière de Radegaſt. Son nom, qui veut dire, *lucus, ſeu ſaltus Deaſtri*, déſigne qu'autrefois le dieu *Radegaſt*, idole des Venèdes, avoit un temple dans ce lieu. C'eſt aujourd'hui le ſiège d'un baillage, & ce fut, en 1712, un champ de bataille pour les Suédois & les Danois, où ceux-ci furent vaincus. (*R.*)

GADERSLEBEN, ou GATERSLEBEN, village & baillage d'Allemagne, au cercle de baſſe-Saxe, dans la principauté de Halberſtadt, à l'extrémité du lac Tari. (*R.*)

GADES. Les Gades étoient deux petites îles de l'Océan ſur la côte d'Eſpagne, près du détroit de Gibraltar & de l'embouchure du fleuve Guadalquivir, ou *Bætis*. Elles n'étoient éloignées l'une de l'autre que de ſix-vingts pas: la plus petite avoit des pâturages ſi gras, que Strabon dit que l'on ne pouvoit faire de fromages du lait des animaux qu'on y nourriſſoit, à moins qu'on n'y mêlât de l'eau pour le détremper. Quelques-uns prétendent que ces deux îles n'en font plus qu'une, qui eſt celle où eſt ſituée Cadix; mais les plus habiles géographes n'en conviennent pas. Il eſt hors de doute que la grande eſt préſentement l'île où eſt ſituée Cadix; mais la petite, nommée *Erythias*, ou *Aphrodiſias*, a été engloutie par la mer. *Voyez* les *notes* de Pinedo ſur Stephan. Byzant. au mot *Gadira*, & la *Géographie* de Cellarius. (*R.*)

GADITSCH, ville de l'empire de Ruſſie, dans la Ruſſie mineure, au midi de l'empire.

GAENCKHOSEN, commanderie de l'ordre Teutonique, en Bavière, dans la régence de Landſhut. (*R.*)

GAGO, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il eſt ſitué au couchant de celui de Guiber, dont il eſt ſéparé par un déſert de cent lieues. M. de Liſle appèle ce déſert *plaines ſabloneuſes*: l'on en apporte l'or à Maroc. On y recueille d'ailleurs du bled & du riz. Les habitans ſont des eſpèces de ſauvages. La capitale *Gago*, ſituée ſur une petite rivière qui va groſſir le Sénégal, eſt, ſuivant le même géographe, par le 19 d. de *long.* & par le 10 d. de *lat.* (*R.*)

GAIÈTE, ou GAETE, *Caieta*, ancienne ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec une forteresſe, un port, & un évêché ſuffragant de Capoue, mais exempt de ſa juriſdiction. Elle eſt au pied d'une montagne proche de la mer, à 12 li. e. de Capoue, 15 de Naples, 25 de Rome. *Long.* 31, 12; *lat.* 41, 30.

Cette ville eſt peuplée de dix mille habitans; elle contient ſix couvens d'hommes & deux de femmes. Son port, qui eſt commode, fut conſtruit, ou du moins réparé par Antonin le pieux: il eſt précédé

d'un golfe, ou espèce d'anse, qui sert encore pour les vaisseaux.

Strabon dit qu'elle fut fondée par des Grecs venus de Samos, qui l'appelèrent *Caieta*, ce qui exprimoit la courbure, ou la concavité de cette côte. Virgile suppose que ce nom lui venoit de la nourrice d'Enée, qui y mourut 1183 ans avant J. C.

Tu quoque littoribus nostris, Æneia nutrix,
Æternam moriens famam Caieta dedisti.....
Æneid. VII.

Après avoir été long-temps gouvernée en république, ses ducs y acquirent la souveraineté dans le VIIe siècle. Elle arma contre les Sarrazins en faveur du pape Léon IV, en 848. Ses dues relevèrent long temps du pape. Cette ville battoit monnoie & armoit des galères, en 1191; mais depuis ce temps elle a toujours fait partie du royaume de Naples, & en 1460 le roi Alphonse y établit un viceroi.

La tour appelée *torre d'Orlando*, paroît avoir été le mausolée de Munatius Plancus, fondateur de Lyon: le château, qui est très-fort, a été fait vers 1440, par Alphonse d'Aragon: il fut augmenté par le roi Ferdinand, & la ville fortifiée par Charles-Quint. C'est dans ce château que fut long-tems conservé le corps non enseveli du connétable Charles de Bourbon, tué au siège de Rome en 1528, & mort excommunié: on l'avoit enfermé dans une armoire de bois. Le prince d'Ascoli, en 1628, le fit placer dans une niche vis-à-vis de la chapelle du château, avec cette inscription:

Francia me diò la leche,
Spagna fuerza y ventura,
Roma me diò la muerte,
Y Gaeta la sepoltura.

Mais le roi Charles le fit enterrer, avec des funérailles dignes d'un prince de sa maison.

La *Trinita* est l'église la plus remarquable de cette ville. Tous les vaisseaux qui passent devant, la saluent & tirent le canon; les pélerins y accourent de toutes parts. Gaïette a toujours passé pour très-fidèle à ses princes: elle se signala surtout en 1707, en soutenant un long siège contre les Autrichiens. Elle fut enfin prise d'assaut le 30 septembre, & mise au pillage, après avoir essuyé vingt mille coups de canon & quatorze cents bombes.

Jeanne II, réine de Naples, épouse de Jacques de Bourbon, adopta successivement Alphonse d'Aragon, & Louis III, duc d'Anjou; origine des prétentions de l'Espagne & de la France sur le royaume de Naples, qui ont causé tant de guerres en Italie. Louis meurt universellement regretté; Jeanne le suit de près, & institue, par son testament, René d'Anjou, son frère, pour son héritier & son successeur à la couronne.

Alphonse & René se disputent cette riche succession. Alphonse assiège Gaïette: le gouverneur réduit à une extrême famine, met quatre mille bouches inutiles hors de la ville: ces malheureux n'ont que la force de se traîner aux genoux des assiégeans, qui s'écrient qu'il faut les repousser dans la place? « Moi les repousser, s'écrie plus fort le » monarque attendri, moi sacrifier ces malheureux: » non pas pour cent villes comme Gaïette; qu'on » les soulage, qu'ils mangent & boivent, se repo- » sent dans mon camp, & s'en aillent où bon » leur semblera ».

René est assailli par une troupe de paysans attachés à l'Aragonois: des officiers François en arrêtent cinq, qui tombent aux pieds de René & protestent de ne l'avoir pas connu. « Que vous m'ayez » connu ou non, leur dit-il, en les relevant avec » bonté, rassurez-vous, faire grace est le partage » des rois; & je vous la fais: allez consoler vos » familles, vos amis & toute l'habitation, soyez- » y le gage de la paix & de mon amitié ». *Révolutions d'Italie* par de Nina, *tome IV.*

Vio (Thomas de), théologien, cardinal, beaucoup plus connu sous le nom de *Cayetan*, mais qu'il ne faut pas confondre avec celui qui, par ses intrigues, vouloit faire tomber la couronne de France à l'infante d'Espagne, naquit à Gaïette le 20 février 1469, & mourut à Rome le 9 août 1534. Il a composé un grand nombre d'ouvrages théologiques qu'on ne lit plus; cependant ses commentaires sur l'écriture, imprimés à Lyon, en 1639, en 5 vol. *in-fol.* entrent encore dans quelques bibliothèques, en faveur du nom de l'auteur, & des emplois dont il a été décoré. (*R.*)

GAILENDORF, ou GAILDORF, petite ville d'Allemagne, en Franconie, avec un château, sur la rivière de l'Ocher, dans le comté de Limbourg. (*R.*)

GAILLAC, *Galliacum*, petite ville du haut-Languedoc, dans l'Albigeois, assez remarquable par le commerce de ses vins, & plus encore par son abbaye de Bénédictins, dont on ne trouve cependant aucune mention avant l'an 972. Cette abbaye fut sécularisée en 1536, & forme à présent un chapitre. La ville de Gaillac est sur le Tarn, à 3 li. o. d'Albi, 6 n. de Lavaur. *Long.* 19, 30; *lat.* 43, 50. (*R.*)

GAILLON, bourg de France, en Normandie, du diocèse de Rouen depuis 1739. Il est remarquable par sa situation, par une magnifique maison de plaisance appartenante aux archevêques de Rouen, & par la Chartreuse qui en est voisine. Il est dans un lieu charmant, à 2 li. d'Andely, 9 de Rouen, 3 de Vernon, & à une demi-lieue de la Seine. C'est un monument du goût & des richesses des cardinaux d'Amboise & de Bourbon, & surtout de N. Colbert, qui l'a embellie & augmentée considérablement: elle a une galerie percée de soixante-dix arcades de chaque côté.

Un gentilhomme pauvre offrit au cardinal d'Amboise de lui vendre sa terre, pour donner au château de Gaillon une dépendance plus étendue; l'archevêque l'accepta, lui en compta le prix, & le

pria de la garder : des courtisans ayant dit au cardinal qu'il manquoit là une bonne occasion : « Vous » n'y entendez rien, dit-il, au lieu d'une terre j'ai » acquis un ami ». Charles IX, à son retour de Normandie, séjourna quelque tems à Gaillon en 1570.

La chartreuse de Gaillon est une des plus riches & des plus belles de l'ordre ; elle fut construite par le cardinal de Bourbon. Dans le chœur sont les tombeaux des comtes de Soissons. Un terrible incendie y causa bien du ravage en 1764. C'est-là qu'a écrit & qu'est mort dom Bonaventure d'Argone en 1704, sous le nom de *Vigneul de Marville* ; il a donné au public des mêlanges d'histoire & de littérature, qui font honneur à son esprit. L'abbé Bannier en a donné une édition, en 1725, en trois vol. *in*-12. Le plus considérable des ouvrages de cet illustre chartreux, est celui de la *Lecture des Pères*, dont la meilleure édition est de 1697. *Long.* 19, *lat.* 49, 18. (*R.*)

GAINSBOROUGH, ville d'Angleterre, dans la province de Lincoln, sur la rivière de Trent, qui va se jeter dans l'Humber, & qui donne à cette ville beaucoup d'avantages pour le commerce. Elle est passablement grande, & très-proprement bâtie. Sa population est considérable ; nombre de puritains & autres sectaires y sont établis, & y vaquent à leur culte, comme à leur négoce ; elle donne le titre de comte à un lord de la famille de Noël ; & la preuve que sa fondation n'est pas moderne, c'est que les Danois alloient ordinairement débarquer sous ses murs, lorsque dans leurs anciennes invasions, ils entroient en Angleterre par l'Humber, & vouloient pénétrer par eau dans l'intérieur du pays. *Long.* 16, 55 ; *lat.* 53, 26. (*R.*)

GALACZ, ou GALASI, *Axiopolis*, ville de la Turquie Européenne, dans la Bulgarie, près du Danube, entre les embouchures du Pruth & du Séret ou Moldawa. M. de Lisle écrit *Galasi*. (*R.*)

GALASO, *Galæsus*, petite rivière d'Italie, dans la Terre d'Otrante. Elle passe à Castavillanella, & tombe dans le golfe de Tarente : ses eaux sont belles, & son cours fort lent. Horace a dit :

Si Parcæ prohibent iniquæ,
Dulce pellitis ovibus Galæsi
Flumen petam.

« Si les injustes Parques me refusent cette faveur, je me retirerai dans le pays où le Galaso » serpente à travers de gras pâturages, & où les » troupeaux sont chargés de riches toisons ». (*R.*)

GALATA, petite ville de la Turquie en Europe, sur le port & vis-à-vis de Constantinople, dont elle passe pour un des fauxbourgs ; les Chrétiens y ont quelques églises. (*R.*)

GALEMBOULE, M. de Lisle écrit *guallenboulon*, anse de la côte orientale de Madagascar, très-grande, mais d'un fond dangereux, à cause des roches qui sont sous l'eau ; cette anse est à 2 li. au n. de la rivière d'Ambato, à 7 d. 30′ de *latit. mérid.* (*R.*)

GALIBIS (les), peuples de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, sur la côte. Ils sont soumis aux Hollandois. (*R.*)

GALICE, province d'Espagne, bornée au nord & à l'oueſt par l'Océan, au sud, par le Portugal, dont le Minho la sépare ; à l'est par les Asturies & par le royaume de Léon. Sa longueur est d'environ cinquante milles espagnols, & sa largeur de quarante.

L'air y est tempéré le long des côtes : ailleurs il est froid & humide. Elle est enveloppée d'une mer poissoneuse. Elle a plusieurs ports qui sont très-bons, mais sans commerce ; des mines de fer, de plomb & de vermillon, dont on ne tire rien ; d'excellens pâturages dont on tire peu de parti ; des forêts remplies de bois pour la construction des vaisseaux, mais qu'on laisse dépérir ; du vin, du lin, des citrons, des oranges, mais dont on ne fait point d'exportations avantageuses ; enfin une cinquantaine de villes dépeuplées & en mauvais état, & des habitans réduits par leur pauvreté à aller servir chez leurs voisins. Est-ce le vice du sol ou du climat ? non, certainement. On a vu que cette belle province a reçu de la nature tout ce qui peut y multiplier la population au milieu de l'abondance : une administration vicieuse y est un fléau destructeur, pire que les ravages de l'ennemi, dont l'effet n'est que momentanée. La Galice a été érigée en royaume, en 1060, par Ferdinand, roi de Castille, & est ensuite redevenue province jusqu'à ce jour.

Ses ports les plus remarquables sont ceux de la Corogne & du Ferrol. Celui de la Corogne, sur-tout, est un des meilleurs de tout l'Océan. On y remarque un cap fameux, le cap-Finisterre (*Finisterræ, promontorium Artabrum, Celticum*). Les Galiciens passent pour tres-bons soldats. Saint-Jacques de Compostelle est la capitale de cette province. (*R.*)

GALICE (la Nouvelle), contrée de l'Amérique septentrionale, que les Espagnols appellent aussi *Guadalajara*. *Voyez* GUADALAJARA. (*R.*)

GALITE, petite île d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Tunis, à 5 li. de l'île de Tabarca. (*R.*)

GALITSCH, ville de l'empire de Russie, dans la province de son nom, au gouvernement d'Archangel. C'est la *Galata* de Pline, qui dit que la terre de cette île a la vertu de faire mourir les scorpions, insectes venimeux, fort communs en Afrique. *Hist. natur. liv. V, chap.* 7. (*R.*)

GALL (Saint), *Fanum Sancti Galli*, ville de Suisse, dans le haut-Thurgow, avec une riche & célèbre abbaye. Cette ville forme depuis long-tems une république indépendante. Elle s'allia, l'an 1454, avec les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwitz, de Zug & de Glaris ; & elle embrassa la réformation l'an 1529. Sa situation

est

est dans un vallon étroit, sur deux petites rivières, à 14 li. n. e. de Zurich, 3 du lac de Constance, 46 n. e. de Berne, 25 n. e. de Lucerne. *Long.* 27, 10; *lat.* 47, 38. (*R.*)

Cette ville a produit quelques gens de Lettres connus, comme Vadianus (Joachim), littérateur du XVIe siècle, dont on a des commentaires sur Pomponius Mela. Il naquit à Saint-Gall, en 1484, & mourut en 1551.

L'abbaye de Saint-Gall a pris son nom d'un moine Irlandois, qui, en 646, vint s'établir en ce pays-là, & y bâtit un petit monastère dans lequel il vécut religieusement, & qu'on appela par cette raison, après sa mort, *cella Sancti Galli*. Cet hospice s'accrut, comme il arrive à tous les monastères, & finalement son abbé devint prince de l'Empire. Aujourd'hui sa souveraineté s'étend sur un pays de 22 lieues de longueur, sur 5 environ de large, y compris le Toggenbourg, & c'est une souveraineté distincte & séparée de celle de la ville même de Saint-Gall, qui forme un état à part, résultant de la ville & sa banlieue, encore faut-il en retrancher la partie de son enceinte où se trouve l'abbaye, & qui est sous la domination de l'abbé. Un mur élevé dans la ville, entre la cité & l'abbaye, y est la limite des deux souverainetés. Dans l'église de l'abbaye on conserve les ossemens de Saint-Gall, qui en fut le fondateur. Ce monastère, de l'ordre de Saint Benoît, est ordinairement pourvu de soixante-dix à quatre-vingt religieux, & de vingt frères laïcs. La bibliothèque, outre un grand nombre de livres imprimés, contient mille trente manuscrits, dont plusieurs sur parchemin. Le premier abbé, Ottmayer, ou Othmar, fut établi en 720. C'est du nombre des capitulaires du chapitre qu'on élit l'abbé, qui relève immédiatement du saint-siège. Il n'envoie point de député aux diètes de l'Empire, & il n'est plus attaché, comme il le fut quelque tems, au cercle de Suabe: mais il est allié des Suisses par le traité fait en 1451, avec les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitzs & de Glaris, sous la protection desquels sont ses états.

La ville de Saint-Gall, est une des plus riches, des plus marchandes & des plus considérables de toute la Suisse. Elle professe la religion protestante-réformée. Il s'y trouve un collège composé de neuf classes, avec une bibliothèque publique. La branche de commerce la plus florissante en cette ville, est celle des toiles, qui y sont la principale source de ses richesses. La ville a un petit & un grand conseil, & il s'y tient des assemblées de la bourgeoisie entière. Le petit conseil est composé de vingt-quatre personnes, & le grand conseil de quatre-vingt-dix. Il s'assemble ordinairement cinq fois l'an, & il s'assemble extraordinairement, lorsque la nécessité l'exige. D'ailleurs tous les bourgeois qui ont au-delà de seize ans sont convoqués ordinairement trois fois tous les ans dans l'église métropolitaine de Saint-Laurent. Cette ville envoie un député aux diètes Helvétiques. La banlieue, qui est très-resserrée, ne produit ni bled ni vin. Les pâturages mêmes n'y servent point à l'entretien du bétail; ils sont convertis en blanchisseries. (*R.*)

GALLAN, petite ville de France, dans l'Armagnac, élection de Rivière-Verdun, avec une justice royale. (*R.*)

GALLAPAGOS (les îles de), nom de plusieurs îles de la mer du Sud, sous la ligne, & qui ont été découvertes par les Espagnols, à qui elles appartiennent. Elles ne sont peuplées que par quantité d'oiseaux & d'excellentes tortues qui aiment la chaleur. (*R.*)

GALLARDON, petite ville de France, dans la Beauce, au pays Chartrain, sur le ruisseau de Voise, à 4 li. de Chartres. (*R.*)

GALLE (Punta de), fort de l'île de Ceylan, appartenant aux Hollandois, qui en ont chassé les Portugais en 1640. Il est sur un rocher dans un territoire assez fertile, mais infecté de fourmis blanches. *Long.* 97; *lat.* 6. 30. (*R.*)

GALLES (le pays de), autrefois nommé *Cambrie*, en latin *Cambria*, *Vallia*, & en anglois *Wales*; principauté d'angleterre, bornée à l'est par les comtés de Chester, de Shrop, de Hereford, & de Montmouth; à l'oueſt & au nord par la mer d'Irlande, & au midi par le canal de Saint-Georges.

Les Romains, maîtres de la Grande-Bretagne, la divisoient en trois parties; savoir *Britannia maxima Cæsariensis*, contenant la partie septentrionale, *Britannia prima*, contenant la méridionale; & *Britannia secunda*, contenant le *pays de Galles*. Ce dernier pays étoit alors habité par les peuples *Silures*, *Dimetæ* & *Ordovices*.

La plupart des Bretons s'y retirèrent pour y être à couvert des Saxons, lorsqu'ils envahirent l'Angleterre; & depuis il a toujours été habité par leur postérité, les Gallois, qui ont eu leurs princes particuliers jusqu'à la fin du treizième siècle. Alors Edouard Ier les réduisit sous son obéissance, & leur pays devint, par conquête, l'apanage des fils aînés des rois d'Angleterre, avec titre de principauté. Cependant ces peuples ne furent jamais vraiment soumis, que quand ils virent un roi Breton sur le trône de la Grande-Bretagne; je veux parler d'Henri VII, qui réunit les droits de la maison de Lancastre & de celle d'Yorck, & conserva la couronne qu'il avoit acquise par un bonheur inoui.

Enfin sous Henri VIII, les Gallois furent déclarés une même nation avec l'Angloise, soumise aux mêmes loix, capable des mêmes emplois, & jouissant des mêmes privilèges.

Leur langue est l'ancien breton; & c'est peut-être la langue de l'Europe où il y a le moins de mots étrangers. Elle est gutturale; ce qui en rend la prononciation rude & difficile.

Le pays se divise en douze provinces; six septentrionales, qui forment le North-Wales; & six méri-

dionales, qui constituent le South-Wales; les six provinces septentrionales sont Montgommeri-Shire, Merionyd - Shire, Flint-Shire, Denbigh - Shire, Caernarvon-Shire, Anglesey. Les six méridionales sont, Pembroke-Shire, Carmarthen - Shire, Glamorgan - Shire, Brecknock - Shire, Cardigan-Shire, Radnor-Shire.

Tout le pays est représenté au parlement par vingt-quatre députés. Il s'y trouve beaucoup de Catholiques - Romains.

L'air qu'on y respire est sain, & l'on y vit à bon prix. Le sol placé entre le neuvième & le dixième climat septentrional, est en général fort montagneux: cependant quelques-unes des vallées sont très fertiles, & produisent une grande quantité de bled & de pâturages; ses denrées principales consistent en bestiaux, peaux, harengs, coton, beurre, fromage, miel, cire, & autres choses semblables.

Ce pays contient aussi de grandes carrières de pierres de taille, & plusieurs mines de plomb & de charbon. *Voyez-en* le détail dans l'*Histoire naturelle* de Childrey, *Paris*, 1667, *in*-12.

Son étendue fait à-peu près la cinquième partie de l'Angleterre. Elle a trente milles d'Allemagne de long du septentrion au midi, & quatorze dans sa plus grande largeur de l'orient à l'occident. Elle comprend cinquante-huit bourgs à marché, & environ trois cents cinquante mille ames, qui paient pour la taxe des terres 43,752 liv. sterling. Son port de Milford, *Milford-Haven*, est un des plus sûrs & des plus grands qu'il y ait en Europe.

Le pays de Galles a produit des gens illustres dans les sciences, parmi lesquels je me contenterai de nommer Guillaume Morgan, traducteur de la Bible en gallois; Jean Owen, poëte latin, connu par ses épigrammes, & le lord Herbert de Cherbury. Ce dernier, né en 1581, & mort en 1648, fut tout ensemble un grand homme de guerre, un habile ministre d'état, & un écrivain très-distingué. Son histoire du règne & de la vie d'Henri VIII est un morceau précieux. (*R.*)

Galles (les), peuples d'Afrique, dans l'Ethiopie, à l'orient, au midi & au couchant de l'Abyssinie: de-là vient qu'il faut les distinguer en orientaux, occidentaux & méridionaux.

Ces peuples ennemis de la paix, ne vivent que de leurs brigandages, & sont continuellement en course contre les Abyssins. Ils ne cultivent, ni ne moissonnent: contens de leurs troupeaux, soit en paix, soit en guerre, ils les chassent devant eux dans d'excellens pâturages; ils en mangent la chair souvent crue & sans pain; ils en boivent le lait, & se nourrissent de cette manière, soit au camp, soit chez eux. Ils ne se chargent point de bagages, ni de meubles de cuisine: des gamelles pour recevoir le lait, voilà tout ce qu'il leur faut. Continuellement prêts à envahir le bien des autres, ils ne craignent point les représailles, dont la pauvreté les met à couvert. Dès-qu'ils se sentent les plus foibles, ils se retirent avec leurs bestiaux dans le fond des terres, & mettent un désert entr'eux & leurs ennemis. C'est ainsi qu'on vit autrefois les Huns, les Avares, les Goths, les Vandales les Normands, répandre la terreur chez les nations policées de l'Europe, & les Tartares orientaux se rendre maîtres de la Chine. Les Galles choisissent un chef tous les huit ans pour les commander, & ce chef ne se mêle d'aucune autre affaire. Son devoir est d'assembler le peuple, & de fondre sur l'ennemi, pour y acquérir de la gloire & y faire du butin.

Telle est cette nation terrible, qui a si bien affoibli le royaume d'Abyssinie, qu'il en reste à peine au roi la moitié des états que ses ancêtres ont possédés. Les Galles l'auroient conquis entièrement, si la mésintelligence ne s'étoit pas mise entr'eux. *Voyez* l'*Histoire d'Ethiopie* du savant Ludolf. (*R.*)

GALLIPOLI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec un évêché suffragant d'Otrante, un fort, & un port. Elle est sur un rocher environné de la mer, à 12 li. d'Otrante, & 18 de Tarente. *Long.* 35, 45; *lat.* 40, 20. (*R.*)

Gallipoli, ville de la Turquie européenne, dans la Romanie, à l'embouchure de la rivière de Marmora, avec un havre, & un évêché suffragant d'Héraclée. Elle est habitée par des Turcs, des Grecs & des Juifs. Soliman la prit en 1357; c'est la résidence d'un bacha. Elle est sur le détroit de même nom, autrement appelé le *Detroit des Dardanelles*, à 16 li. de Rodisto, 42 de Constantinople, 18 d'Imbro. *Voyez* sur Gallipoli, Thévenot, Tournefort & Wheler. *Long.* 44, 34; *lat.* 40 d. 30'. 12''. (*R.*)

GALLOWAY, *Gallovidia*, *Galdia*, province considérable de l'Ecosse méridionale, avec titre de comté, sur la mer d'Irlande, qui la baigne au sud & à l'ouest. Elle est bornée à l'est par le Nithisdale; au nord, par les provinces de Kyle & de Carrick. Son terroir fournit beaucoup de bled: on en tire quantité de laines & de chevaux petits, trapus, courts, forts & estimés. C'est un pays montueux, & par-là plus propre à nourrir des bestiaux qu'à recueillir des grains: aussi s'y trouve-t-il de bons pâturages. Le poisson d'ailleurs y abonde. Cambden croit que le Galloway est une partie du pays des anciens Novantes; & c'est pour cela que quelques-uns l'ont appelé *Novantum*. Withern est la capitale de cette province. (*R.*)

GALWAY, ou Galloway, contrée d'Irlande, dans la province de Connaught, avec titre de comté, d'environ 30 li. de long sur 16 de large. Ce comté est borné au nord par ceux de Maye & de Roscommon; au sud, par celui de Clark; à l'occident, par l'Océan Atlantique. Il y a plusieurs lacs; il abonde en grains & en pâturages. (*R.*)

Galway, ou Galloway, belle, riche & forte ville d'Irlande, capitale de l'ancien royaume &

du comté de Galloway, avec un évêché suffragant de Twam, & un grand & bon port, qui la rend la plus marchande d'Irlande. Elle envoie deux députés au parlement : elle est près de la baie de même nom, à 6 li. s. de Twam, 14 o. d'Athlone, 15 n. de Limerick, 34 e. de Dublin. *Long.* 8, 32; *lat.* 33, 12. (*R.*)

GAMACHES, *Gamapium*, bourg ou petite ville de France, sur la Bresle, dans le gouvernement de Picardie, sur les confins de la Normandie, avec titre de marquisat, un beau château, une collégiale & un prieuré. Il est en partie du diocèse de Rouen, & en partie de celui d'Amiens. C'est la patrie du savant François Vatable. (*R.*)

GAMBIE, petite ville d'Afrique, dans la Nigritie, & dans un pays riche en bétail, abondant en gibier & en éléphans, & qui seroit très-fertile en grains, s'il étoit cultivé.

La rivière de Gambie, près de laquelle elle est située, se jète dans la mer, entre le cap Sainte-Marie au sud, & l'île aux Oiseaux au nord; & quand on est plus avancé, entre la pointe de Barre au nord, & la pointe de Bagnon au sud. Le milieu de son embouchure est par les 13 d. 20′. de *latitude septentrionale.*

Il faut toujours avoir la sonde à la main, dès-qu'on est entré dans cette rivière, & observer de se tenir toujours plus près des bancs du nord que de ceux du sud. Cependant les Portugais, les François & les Anglois trafiquent beaucoup sur ce fleuve : mais ce n'est, à proprement parler, que depuis les bouches de la Gambie jusqu'au royaume d'Angola inclusivement, que les Anglois commercent en Afrique : leurs comptoirs, assez bien fortifiés, envoient à Jamesfort du riz, du miel, qui est le *sorgo* des Africains, de l'ivoire, de la cire, & des esclaves qui leur viennent en partie des terres dépendantes du Senégal. Par le traité de paix conclu en 1783, la France a garanti à l'Angleterre la rivière de Gambie, & le fort James. (*R.*)

GAMMALAMME, ville considérable des Indes, dans l'île de Ternate, l'une des Moluques, appartenant aux Hollandois. (*R.*)

GANARA, ville d'Afrique, dans la Nigritie, sur le Niger, capitale du royaume de ce nom, connu aussi sous le nom de *Royaume d'Ouangra*, d'où l'on tire de l'or, du sené & des esclaves. Elle est forte & bien peuplée. *Long.* 33, 13; *lat.* 12, 20. (*R.*)

GAND, *Gandavum*, en flamand GENDT, ou GHENDT, ville capitale du comté de Flandre, avec un château fort, bâti par Charles-Quint, pour tenir en bride les habitans, & un évêché suffragant de Malines, érigé par Paul IV en 1559. L'Escaut, la Lys, la Lièvre, & la Moëre, coupent cette ville en vingt-six îles, combinées avec différens canaux. Elle est située à 9 li. s. o. d'Anvers, 11 o. de Malines, 10 & demi n. o. de Bruxelles, 8 s. e. de Middelbourg, & 70 n. e. de Paris.

Cette ville, qui a beaucoup perdu de son lustre, fut prise par Louis XIV en 1678, & rendue à l'Espagne par le traité de Nimègue. Le duc de Marlborough la prit en 1706; les François la reprirent en 1708, & le duc de Marlborough la prit de nouveau la même année : elle le fut encore par les François en 1745.

Charles-Quint, rival de François Ier, plus puissant & plus fortuné, mais moins brave & moins aimable, naquit à Gand le 24 Février 1500. On le vit, dit M. de Voltaire, en Espagne, en Allemagne, en Italie, maître de tous ces états sous des titres différens, toujours en action & en négociation, heureux long-temps en politique & en guerre, le seul empereur puissant depuis Charlemagne, & le premier roi de toute l'Espagne depuis la conquête des Maures, opposant des barrières à l'empire ottoman, faisant des rois, & se dépouillant enfin de toutes les couronnes dont il étoit chargé, aller mourir en triste solitaire, après avoir troublé l'Europe, & n'ayant pas encore 59 ans.

La patrie de Charles-Quint n'a pas été féconde en gens de lettres célèbres. Je ne me rappèle parmi les littérateurs que le célèbre Daniel Heinsius, né à Gand en 1580, & Levinus Torrentius; ce savant, après s'être distingué par quelques ouvrages en vers & en prose, & sur-tout par une édition de Suétone, accompagnée de bonnes notes, mourut le 26 Avril 1595.

La *longitude* de Gand, suivant Cassini, est 21 d. 26′, 30″; *lat.* 51 d. 3′.

Sur un des marchés on voit une statue érigée à l'empereur Charles-Quint. L'église cathédrale mérite d'être remarquée, & sa chaire fixe les regards des amateurs. Il y a en outre six églises & une collégiale. L'abbaye de Saint-Pierre, aux Bénédictins, est d'une richesse immense. L'abbé a titre de primat de Flandre. Il y a à Gand deux autres abbayes d'hommes, sept autres couvens de religieux, vingt-deux couvens de religieuses, deux maisons de beguines, un séminaire, & divers hôpitaux. Les Jésuites y avoient deux collèges. Le temple appartient à l'ordre de Malte. C'est à Gand que fut conclue, en 1576, la fameuse pacification entre Philippe II & la république des Provinces-Unies.

Entr'autres canaux qui y facilitent le commerce, il faut distinguer le fameux canal qui s'y rend d'Ostende, en passant par Bruges, & qui fut commencé en 1613. Cette ville est fort grande, son circuit en dedans des murs est de quarante-cinq mille six cent quarante pieds romains.

On ne peut voir au clocher de la cathédrale de Gand, sans surprise, le nombre prodigieux de cloches qui forment une suite régulière de tons & de demi-tons aussi justes que ceux d'un clavecin. Le carillonneur frappe fortement avec le poing sur des espèces de touches, qui par le moyen de cordes répondent à des marteaux qui

vont tomber ſur les cloches. Il y a d'autres touches qu'on met en mouvement avec les pieds pour former la baſſe. M. Schippon, carillonneur à Louvain, a gagné un pari aſſez conſidérable, après avoir exécuté ſur ces cloches un *ſolo* très difficile, que M. Kinnir avoit compoſé pour le violon. (*R.*)

GANDERSHEIM, petite ville d'Allemagne, au cercle de baſſe Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, à 7 lieues ſ. o. de Goſlar, remarquable par ſon abbaye luthérienne de filles nobles, fondée l'an 852. Cette abbaye, qui a le titre d'impériale, princière & ſéculière, a un député aux diètes de l'empire.

Cette ville eſt aujourd'hui proteſtante, ſous la protection du duc de Brunſwic-Wolfenbutel. *Long.* 28, 10; *lat.* 51, 50. (*R.*)

GANDICOT, ville forte d'Aſie, dans la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Carnate, avec une fameuſe Pagode, où l'on voit pluſieurs idoles d'or & d'argent. (*R.*)

GANDIE, petite ville d'Eſpagne, au royaume de Valence, avec titre de duché, poſſédée par la maiſon de Borgia, & une petite univerſité. Elle ſe déclara pour l'archiduc en 1706, mais les François la prirent après la bataille d'Almanza. Elle eſt proche la mer, à 22 lieues n. d'Alicante, & 13 ſ. e. de Valence. *Longit.* 17, 55; *latit.* 39, 6. (*R.*)

GANESBOROUGH, ou GAINSBOROUGH, grande ville à marché d'Angleterre, en Lincolnſhire ſur le Trent, à 4 lieues n. o. de Lincoln, 38 n. e. de Londres. *Long.* 16, 45; *lat.* 53, 20.

Patrick (Simon) naquit dans cette ville en 1626, & mourut évêque d'Ely en 1707. On a de lui un grand nombre d'ouvrages écrits en anglois, tous pleins d'érudition; tels ſont en particulier ſes commentaires ſur le Pentateuque, & ſur d'autres livres de l'écriture ſainte. (*R.*)

GANFO, ville de la Chine dans la province de Kiangſi, au département de Kiegan, neuvième métropole de cette province. Elle eſt de 3 d. 10′ plus occidentale que Pekin, & ſa *latitude* eſt de 27 d. 55′. (*R.*)

GANGARA, royaume d'Afrique dans la Nigritie, vers le pays de Zanfara; il a un roi particulier qui n'eſt pas fort puiſſant. On en tire de l'or, du ſéné, & des eſclaves. (*R.*)

GANGE (le), la plus célèbre rivière de l'Aſie: elle prend ſa ſource dans les montagnes du Caucaſe, aux confins du grand Thibet, & des états du Mogol qu'elle traverſe du nord au ſud-eſt; & après avoir reçu pluſieurs rivières, elle ſe décharge dans le golfe de Bengale par pluſieurs embouchures.

Seleucus Nicanor, qui fit la guerre à Sandrocottus, eſt le premier qui ait pénétré juſqu'au Gange, & qui ait découvert le golfe de Bengale où ſe jète ce fleuve. Selon M. de Liſle, la ſource du Gange eſt vers le 96 d. *de longit.* & le 35 d. 45′ *de latit.* & ſon embouchure occidentale vers le 106 *de long.* & le 21 d. 15′ *de latit.*; ſon embouchure orientale eſt vers le 108 d. 25′, & par le 22 *de latit.* Son cours, ſelon le calcul de Varenius, eſt de 300 milles d'Allemagne.

Ses eaux ſont très-belles, & fourniſſent de l'or & des pierres précieuſes. Il a beaucoup de rapport avec le Nil; ainſi que ce fleuve il a ſes débordemens périodiques, & il nourrit des crocodiles. Les Indiens le regardent comme un fleuve ſacré, & ils y ont une grande dévotion. Ils prétendent même que ſes eaux ont une vertu ſanctifiante, & que ceux qui meurent ſur ſes bords doivent habiter, après leur décès, une région pleine de délices. De-là vient qu'ils envoient des lieux les plus reculés des urnes pleines de cendres de leurs morts, pour les jeter dans le Gange. Qu'importe qu'on vive bien ou mal, on fera jeter ſes cendres dans le Gange, & l'on jouira d'un bonheur infini. « Toute religion qui juſtifie par de telles » pratiques, perd inutilement le plus grand reſ» ſort qui ſoit parmi les hommes ». Réflexion bien importante de l'auteur de l'eſprit des lois! (*R.*)

GANGEA, une des meilleures villes de Perſe, dans la Géorgie, capitale de la province de même nom. Les bazars ou marchés y ſont très-beaux, & les maiſons entre-mêlées de bocages délicieux. Gangea eſt dans une grande plaine agréable & fertile, à 66 li. n. e. d'Erivan, 42 ſ. e. de Teflis. *Long.* 65, 10; *lat.* 41, 32. (*R.*)

GANGES, petite ville de France, au bas Languedoc, dans le diocèſe de Montauban, ſur l'Aude, à 7 lieues de Montpellier, avec titre de marquiſat. Il s'y fabrique beaucoup de bas. (*R.*)

GANJAM, ville commerçante d'Aſie, dans la preſqu'île en deçà du Gange, ſur la côte de Coromandel, & en particulier ſur celle de Gergelin, dans le Mogoliſtan, à 4 lieues de Brampour. Sa grandeur eſt médiocre, ſes rues ſont étroites & mal diſpoſées; mais le peuple y eſt nombreux. Elle eſt ſituée à la hauteur de 19 d. 30′ nord, ſur une petite élévation le long de la rivière de ſon nom, à un quart de lieue de ſon embouchure.

Ganjam eſt célèbre par ſa pagode, qui eſt une tour de pierre maſſive, de figure polygone, haute d'environ 80 pieds, ſur 30 à 40 de baſe. A cette maſſe de pierre eſt jointe une eſpèce de ſalle, où eſt placée l'idole qui s'appèle *Coppal*. Elle eſt ſervie par des ſacrificateurs & des devadachi, c'eſt-à-dire, par des eſclaves des dieux. Ce ſont des filles proſtituées, dont l'emploi eſt de danſer & de ſonner de petites cloches en cadence, en chantant des chanſons infames, ſoit dans la pagode, quand on y fait des ſacrifices, ſoit dans les rues, quand on promène l'idole en cérémonie.

Il règne à Ganjam un déréglement de mœurs qui n'a rien de ſemblable dans toute l'Inde: le libertinage y eſt ſi public, que l'on y crie ſouvent à ſon de trompe, qu'il y a du péril à aller chez

les devadachi qui demeurent dans la ville, mais qu'on peut voir en toute ſûreté celles qui deſſervent le temple de Coppal. (*R.*)

GANKING, ou NGAN-KING, ville de la Chine, riche & marchande, dans la province de Nanking, dont elle eſt la dixième métropole: elle eſt de 12′ plus orientale que Pekin, & au 31 d. 20′ de latitude ſur le bord ſeptentrional du fleuve Kiang, aux confins de la province de Kian-Si. (*R.*)

GANNAT, petite ville de France, dans le Bourbonois, ſur les confins de l'Auvergne, avec un chapitre, châtellenie royale, & élection. (*R.*)

GANT, bourg de France dans le Béarn, à 2 lieues de la ville de Pau: nous n'en parlons que parce qu'il eſt la patrie de M. de Marca (Pierre), un des plus célèbres prélats de l'égliſe gallicane. On ſait qu'après avoir été conſeiller d'état & marié, il eut pluſieurs enfans, devint veuf, & entra dans l'égliſe; obtint l'archevêché de Toulouſe; & étoit nommé à celui de Paris, lorſqu'il mourut en 1662, âgé de 68 ans. Son livre, intitulé *Marca hiſpanica*, eſt plein de ſavantes obſervations géographiques; & ſon traité de la concorde de l'empire & du ſacerdoce, *de concordiâ ſacerdotii & imperii*, eſt très-eſtimé; il faut l'avoir de l'édition de M. Baluze, 1704. Enfin, ſon *hiſtoire du Béarn* eſt la meilleure que nous ayions. L'abbé Faget a écrit la vie de M. de Marca; on peut la conſulter. (*R.*)

GANXUNG, ou GANXUN, cité de la Chine, dans la province de Queicheu, dont elle eſt la quatrième cité. Elle eſt de 12 d. 6′ plus occidentale que Pekin, & compte 25 d. 25′ de *lat.* (*R.*)

GAOGA, quelques-uns écrivent KAUGHA, royaume d'Afrique, dans le Déſert, à l'extrémité orientale de la Nigritie, borné par le royaume de Bornou, le pays de Berdoa, une partie de l'Egypte, la Nubie, & le royaume de Gorgan. Les habitans ſont barbares, groſſiers, & ſans aucun principe de religion. Il a pour ville unique connue Gaoga. Au nord de cette ville, on voit encore quelques veſtiges de l'ancienne Cyrène, capitale de la Lybie cyrénaïque, & qui étoit autrefois une des villes principales de la fameuſe Pentapole de Lybie. Le lac de Gaoga eſt par le 43 d. *de long.* & le 16 d. *de latit.* ſeptentrionale.

Quoique M. de Liſle identifie Kaugha avec Gaoga, M. Sanſon dans ſes *cartes*, & M. l'abbé Lenglet dans ſa *géographie*, placent Kaugha dans le déſert de Borno, qui confine au déſert de Gaoga. Au reſte, il faut bien ſe garder de confondre le royaume de Gaoga avec le royaume de Gago qui eſt environ à 500 lieues à l'occident. (*R.*)

GAP, *Vapincum*, de *Vapincum* s'eſt formé Gap, comme *gâter* de *vaſtare*. Valois, *notit gall. p.* 584. C'eſt une ancienne ville de France en Dauphiné, capitale du Gapençois, avec un évêché ſuffragant d'Aix. Le Gapençois, *Vappincenſis pagus*, a titre de comté, & l'on ſait que le parlement de Provence a inutilement réclamé cette petite contrée, comme uſurpée par le parlement de Grenoble. Elle eſt parſemée de montagnes & de vallées qui donnent du bled, des pâturages & du gibier. Son étendue eſt de 11 lieues de longueur, ſur 7 de largeur.

Gap eſt au pied d'une montagne, ſur la petite rivière de Beny, à 10 li. de Siſteron, 8 d'Embrun, 20 de Grenoble. *Long.* 23 d. 44′, 23″; *lat.* 44 d. 35′, 9″.

Les *Caturiges* & partie des *Tricorii* en furent les anciens habitans. Annibal entra dans le territoire des Tricaſtins, de-là il s'avança dans celui des Vocontiens. Les Bourguignons, enſuite les rois Carlovingiens, les comtes de Provence, & après eux, les comtes de Forcalquier ont poſſédé ce pays. Louis XI, & ſon fils Charles VIII en eurent la ſouveraineté après la mort de Charles du Maine, neveu du roi René, comte de Provence.

Les évêques de Gap, dont la ville étoit de la ſeconde Narbonoiſe, ont toujours reconnu les archevêques d'Aix pour métropolitains.

Cette ville eſt le ſiège d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi, d'un baillage. Elle a un ſéminaire, dirigé par les prêtres de la Doctrine chrétienne, pluſieurs égliſes, & quatre couvens. Le diocèſe renferme deux cents vingt-neuf paroiſſes. Le revenu de l'évêché eſt de 20,000 liv. Le duc de Savoie prit Gap en 1692, & la brûla en grande partie, mais elle a été rebâtie plus belle qu'elle n'étoit auparavant. (*R.*)

GAPENÇOIS. *Voyez* l'art. précédent.

GARACK, île du golfe perſique, à-peu-près également éloignée des côtes de Perſe & de l'Arabie, à 18 li. ou environ de l'embouchure de l'Euphrate; on y fait la pêche des perles. *Long.* 67, 15; *lat.* 28, 45. (*R.*)

GARCIS, petite ville d'Afrique aſſiſe ſur un roc, près la rivière de Malacan, dans la province de Cutz, au royaume de Fez. Elle eſt dans les cartes de la Lybie de Ptolomée, à 11 d. de *long.* & 32 d. 40′ de *latit.*, ſous le nom de *Galaſa*. (*R.*)

GARD (le), abbaye de France, au diocèſe d'Amiens, ſur la Somme. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 14,000 liv. (*R.*)

GARD (pont du), aqueduc fameux, ſitué en Languedoc, à 3 lieues au nord de Nîmes, ſur la rivière de Gardon. C'eſt un des plus beaux monumens d'antiquités romaines qui exiſte. Il eſt compoſé de trois rangs d'arches, les unes au-deſſus des autres. Le premier, placé au fond de la vallée, eſt compoſé de trois arches, le ſecond de onze, le troiſième de trente-cinq. Il ſervoit à conduire à Nîmes les eaux de la fontaine d'Eure par-deſſus la vallée où coule le Gardon, profonde de cent ſoixante pieds. (*R.*)

GARDE (la), petite ville d'Italie au Véronois, dans les états de Veniſe. Elle eſt ſituée ſur un grand

lac auquel elle donne ſon nom, à 7 lieues n. e. de Verone. *Long.* 28, 16; *lat.* 45, 35. (*R.*)

GARDE-DE-DIEU (la), abbaye de France, au diocèſe de Cahors. Elle eſt de l'ordre de S. Auguſtin, & vaut 4000 liv. (*R.*)

GARDELEBEN, ou GARDELEGEN, petite ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, ſujète au roi de Pruſſe. Son commerce principal conſiſte en houblon, & en excellente bière. Elle eſt ſur la Milde, à 15 lieues n. o. de Magdebourg, 22 n. e. de Brunſwic. *Long.* 29, 20; *lat.* 52, 44. (*R.*)

GARDENSÉE, ou GARNSÉE, ville du royaume de Pruſſe, dans le baillage de Marienwerder, à la droite de la Viſtule, dont elle n'eſt pas éloignée, & dont elle tire pour le commerce des facilités conſidérables. Les Polonois l'appellent en leur langue *Schlemno*: elle a des environs agréables & fertiles, & un château qui paſſe pour fort ancien. (*R.*)

GARDIOLE (la), petite ville de France dans le Languedoc, au diocèſe de Lavaur. (*R.*)

GARED, nouvelle petite ville d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Maroc, dans la province de Suz, remarquable par ſes moulins à ſucre. Elle a été bâtie par le chérif Abdalla qui régnoit du tems de Marmol. *Long.* 8, 40; *lat.* 29, 11. (*R.*)

GARET, contrée d'Afrique dans la Barbarie, au royaume de Fez. Mellia, Caſaca, Teſota & Maggéa, ou Tezor & Megué en ſont les villes principales. Cette province, baignée au nord par la Méditerranée, eſt bornée e. par la rivière de Mulvia, qui la ſépare de la province d'Errif. Le Garet a de bonnes mines de fer, & des montagnes qui ſont cultivées. *Voyez* Marmol, *liv. IV*, *chap. xcxvj.* (*R.*)

GARGAN, montagne d'Italie, dans la Capitanate, au royaume de Naples, près de Manfrédonia. Pomponius Méla & Pline le nomment *garganus mons.* Il étoit couvert de forêts de chênes: *aquilonibus querceta Gargani laborant*, dit Horace. Cette montagne s'appèle aujourd'hui le mont Saint-Ange, *monte di Sant'Angelo*; & le promontoire de cette montagne qui s'avance dans la mer Adriatique, *capo vieſtice.* (*R.*)

GARGANVILLARD, petite ville de France, dans l'Armagnac, élection de Rivière-Verdun. (*R.*)

GAGARA, le plus haut promontoire du mont Ida dans la Troade, & l'un des quatre qui partant de cette montagne s'avancent dans la mer. *R.*)

GARILLAN (le), en italien *Garigliano*, rivière d'Italie au royaume de Naples. Elle étoit connue des anciens ſous le nom de *Liris*: Horace l'appèle *Taciturnus*, qui roule ſans bruit ſes eaux paiſibles. Il traverſe le pays des Herniques, des Volſques & des Auſoniens. Sa ſource eſt dans l'Abruzze, & ſon embouchure dans la terre de Labour. Il paſſe à Sora, & reçoit le Sacco, qui eſt le *Trevus* des Latins. Enfin, après s'être accru par beaucoup de petite rivières, il ſe jète dans la mer à l'orient de Gaïete. (*R.*)

GARIZIM, mont de la Paleſtine près de Sichem, dans la tribu d'Ephraïm, & dans la province de Samarie. Cette montagne étoit célèbre par le temple que les Samaritains y avoient conſtruit pour l'oppoſer à celui de Jéruſalem. Hincan renverſa de fond en comble ce temple, deux cents ans après qu'il avoit été bâti par Manaſſés, ſous le règne d'Alexandre le Grand. Les curieux doivent lire la diſſertation de M. Réland ſur le mont Garizim. (*R.*)

GARNESEY, ou GUERNESEY (l'île de), *Sarnia*, île de la Manche ſur la côte de France, appartenant aux Anglois. Elle a environ 18 li. de long, & la forme d'un luth. Sa capitale s'appèle *Saint-Pierre.* On fait dans cette île un commerce aſſez conſidérale; on y trouve l'éméril, qui eſt d'un grand uſage pour polir l'acier, le fer, le verre, & les pierres les plus dures. Garneſey eſt ſituée à 6 lieues de l'île de Jerſey, 8 du Cotentin, 15 de Saint-Malo. *Long.* 14, 48—15, 5; *lat.* 49, 20—49, 30.

La nature a fortifié cette île par les rochers eſcarpés qui l'entourent. Son commerce eſt plus conſidérable que celui de Jerſey, parce qu'elle a un port plus commode, dont l'accès eſt défendu par des forts. (*R.*)

GARNISONS (état des), pays d'Italie en Toſcane, ſur les bords de la mer. C'eſt la partie du Siennois que Philippe II ſe réſerva, lorſqu'après avoir ſubjugué la république de Sienne, il en mit les domaines ſous la dépendance du grand duc. Il appartient aujourd'hui en ſouveraineté au roi de Naples. Orbitello en eſt la capitale. (*R.*)

GARONNE (la), *Garumna*, *Varumna*, grande rivière qui prend ſa ſource dans les Pyrenées & dans la Catalogne, au val d'Aran; elle baigne le haut Languedoc, & la Guienne qu'elle diviſe en ſeptentrionale & méridionale; elle traverſe le pays de Comminges, paſſe à Saint-Gaudens, à Toulouſe, à Agen, arroſe le Bazadois, ſe rend à Bordeaux, & ſe jète enfin dans la mer, à 20 lieues au-deſſous de cette ville, après s'être jointe à la Dordogne, au bec d'Ambez. Les principales rivières qu'elle reçoit ſont le Tarn, l'Olt, la Dordogne, la Beze & la Gers. Depuis le village de Gironde & le Bec d'Ambèz, elle porte le nom de *Gironde*: c'eſt ſur cette rivière que de tems à autre il remonte de la mer une eſpèce de reflux d'eaux, qu'on nomme dans le pays, *le maſcaret*, *Voyez* MASCARET.

La Garonne, ſelon l'ancienne géographie, ſéparoit le pays des Celtes de celui des Aquitains, & avoit ſon cours dans le pays des Bituriges, dont les Aquitains faiſoient partie. *Voyez* là-deſſus M. de Valois, *notit. Gall. p.* 221, &c. (*R.*)

GARSTRANG, ville d'Angleterre, dans la

province de Lancaſtre, ſur la rivière de Wyre, non loin de la mer d'Irlande; il s'y tient marchés & foires. Il s'extrait de bon ſel des ſables de ſon voiſinage; & ſes habitans, moitié marins, ſe livrent avec ſuccès à la pêche des perles. *Long.* 14, 55; *lat.* 53, 50. (*R.*)

GARTZ, petite ville de l'île de Rugen, ſur les côtes de la Poméranie citérieure. Elle eſt ſujète aux Suédois, & elle eſt ſituée ſur l'emplacement de l'ancienne Carentz, *Carentia*, qui fut détruite & raſée au XIIe ſiècle, par les ducs de Poméranie. (*R.*)

GARTZ, *Gartia*, ville d'Allemagne dans la Poméranie citérieure, & dans la principauté de Stetin, aux confins de la Marche de Brandebourg, ſur l'Oder. Elle eſt ſujète au roi de Pruſſe, & elle eſt environnée de montagnes bien cultivées. *Long.* 34, 44; *lat.* 53, 13. (*R.*)

GASCOGNE, (la), *Vaſconia*, grande province de France qui fait partie du gouvernement général de Guienne; elle eſt entre la Garonne, l'Océan, & les Pyrénées: les géographes l'étendent plus ou moins, & la diviſent en haute & baſſe, ou en Gaſcogne proprement dite, & Gaſcogne impropremment dite. La Gaſcogne proprement dite comprend, ſuivant pluſieurs auteurs, les Landes, la Chaloſſe, le Turſan, le Marſan, & le pays d'Albret: la Gaſcogne impropremment dite ajoute à ce pays le pays des Baſques, le Béarn, la Bigorre, le Comminges, l'Armagnac, le Condommois, le Bazadois, & le Bourdelois. On comprend auſſi quelquefois, d'une manière très-impropre, ſous le nom de Gaſcogne, le Languedoc, la Guienne entière, & tout ce qui eſt au ſud de la Loire, à cauſe de l'accent. Les Gaſcons ont beaucoup de vivacité dans la répartie. Leur exagération familière en fait de bravoure, a fait donner le nom de gaſconade à tout ce qui ſent le fanfaron.

La Gaſcogne a pris ce nom des Gaſcons ou Vaſcons, peuples de l'Eſpagne tarragonoiſe, qui s'en emparèrent; ils deſcendirent ſous les petits-fils de Clovis, vers la fin du VIe ſiècle, des montagnes qu'ils habitoient dans le voiſinage des Pyrénées, ſe rendirent maîtres de la Novempopulanie, & s'y établirent ſous un duc de leur nation. Théodebert & Thierri les attaquèrent en 602, & les vainquirent; mais ils ſe révoltèrent enſuite pluſieurs fois, & ne cédèrent qu'à Charlemagne. *Voyez* l'abbé de Longuerue, *deſcript. de la France;* Hadrien de Valois, *notit. Galliæ;* & M. de Marca, *hiſt. de Béarn.*

Grégoire de Tours eſt le premier écrivain dans lequel on trouve le nom de Gaſcogne. Ces peuples ont apporté d'Eſpagne l'habitude qu'ils ont encore de confondre l'*V* & le *B;* & c'eſt ce qui a donné lieu à la plaiſanterie de Scaliger: *felices populi, quibus bibere eſt vivere. Voyez* GUIENNE. (*R.*)

GASPÉSIE (la), province de l'Amérique ſeptentrionale, bornée au nord par les monts Notre-Dame; au nord-eſt par le golfe de Saint-Laurent; au ſud, par l'Acadie; à l'oueſt, par le Canada: elle eſt habitée par des ſauvages robuſtes, adroits, & d'une extrême agilité; ils campent tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre; ils vivent de la chaſſe & de la pêche, ſe barbouillent de noir & de rouge, ſe font percer le nez, & y attachent des grains en guiſe de pendans. Ils adorent le ſoleil. Ce pays s'avance beaucoup dans les terres. Le P. Leclerc, Récollet, en a donné une deſcription qui paroît romaneſque. (*R.*)

GASTEIN, lieu très-renommé, à cauſe de ſes bains, dans l'archevêché de Saltzbourg. (*R.*)

GASTINE, abbaye de France, au diocèſe de Tours. Elle eſt de l'ordre de S. Auguſtin, & vaut 3500 liv. (*R.*)

GATE (les montagnes de), longue chaîne de montagnes en Aſie, dans la preſqu'île en-deçà du Gange, qu'elle diviſe dans toute ſa longueur, en deux parties fort inégales. Celle qui eſt au couchant eſt appelée *la côte de Malabar*, l'autre eſt celle de Coromandel. Les voyageurs nous diſent que le pays ſéparé par cette chaîne de montagnes, a deux ſaiſons très-différentes dans le même tems; tandis que l'hiver règne ſur la côte de Malabar, la côte de Coromandel qui eſt au même degré d'élévation, jouit d'un agréable printems: mais cette diverſité de ſaiſons dans un même tems & en des lieux ſi voiſins, n'eſt pas particulière à cette preſqu'île. La même choſe arrive aux navires qui vont d'Ormus au cap de Roſalgate, où en paſſant le cap, ils paſſent tout-à-coup d'un très-beau ciel à des orages & des tempêtes effroyables. Des montagnes de Gate, il ſort un grand nombre de rivières qui arroſent la preſqu'île. (*R.*)

GATINOIS (le), *Vaſtinium*, province de France d'environ 18 lieues de longueur, ſur 12 dans ſa plus grande largeur, bornée au nord par la Beauce, au ſud par l'Auxerrois, à l'eſt par le Sénonois, à l'oueſt par le Hurepoix, & la rivière de Verniſon. Cette province ſe diviſe en Gatinois françois, & en Gatinois Orléannois. Il abonde en bleds, prairies, pâturages, rivières, & en excellent ſafran.

Remarquons en paſſant que le Gatinois tire ſon nom du mot *gaſtine*, qui ſignifie *lieu d'une forêt où le bois a été abattu.* Des mots latins, *vaſtum*, *vaſtare*, ravager, nos vieux François firent les mots de gaſt, guaſt, guaſter, d'où ſont venus les mots de dégât & de gâter. Enſuite il eſt arrivé qu'après que pluſieurs lieux incultes ont commencé à être cultivés, on leur a conſervé le nom de gaſtine, aſſez commun en Touraine, Beauce, le Maine, &c.

Le Gatinois, du tems des Romains, avoit une bien plus vaſte étendue qu'à préſent, il étoit alors preſque tout couvert de bois & de pâturages.

D. Guillaume Morin, prieur de Ferrières, a

fait l'hiſtoire générale du pays de Gatinois, Sénonois & Hurepoix: c'eſt un ouvrage curieux, & qui mérite d'être lu. (*R.*)

GAU, Go, Gow, ou Gou, terminaiſon de pluſieurs noms géographiques. Ce que les Celtes, c'eſt-à-dire les Gaulois, les Germains appeloient *Gau*, *Go*, *Gow*, ou *Gou*, les Latins le nommoient *Pagi*; le peuple entier ſe nommoit *civitas*, & ſe diviſoit *in pagos*; c'eſt dans ce ſens que Jules-Céſar dit que les Helvétiens étoient partagés *in quatuor pagos*, en quatre cantons.

De ces Gau, Go, Gow, Gou, eſt venue la terminaiſon à pluſieurs noms géographiques: telle eſt par exemple l'origine de la diſtinction établie en Friſe, d'Oſtergo & de Weſtergo, c'eſt-à-dire le canton oriental & le canton occidental. Il faut rapporter à la même origine le nom de Rheingau, donné au canton qui eſt entre Mayence & Baccharach; celui de Briſgaw que porte le canton ſitué en Souabe, entre le Rhin & la Forêt-Noire; celui de Sundgau, qui déſigne le pays ſitué en Alſace, entre le Rhin, l'évêché de Bâle & la Lorraine; ceux d'Argow & de Turgow en Suiſſe, &c. Remarquez que cette terminaiſon en Gou, ou Gau, eſt particulière à l'Allemagne & aux pays dont la langue eſt dialecte de l'allemand.

Ces Gau ou *Pagi* avoient anciennement leurs chefs, qui tous enſemble en choiſiſſoient un d'entre eux pour commander la nation. Les Francs & les Allemands ayant établi chez eux l'état monarchique & héréditaire, conſervèrent l'ancienne coutume de donner à chaque canton un chef, mais avec de nouveaux titres; & c'eſt par cette raiſon qu'avec le tems cette première diviſion a diſparu dans beaucoup d'endroits, quoique dans le fond elle ait été conſervée ſous d'autres noms, comme de duché, de comté, &c. *Voyez* Fief. (*R.*)

GAUDENS (Saint), *fanum Sancti-Gaudentii*, petite ville de France, capitale du Nébouſan. Les états du pays s'y tiennent. C'eſt la patrie de Saint Rémond, fondateur de l'ordre de Calatrava, en Eſpagne. Elle eſt ſur la Garonne, à 2 lieues n. de Saint-Bertrand. *Long.* 18 d. 36′; *lat.* 43 d. 8′. (*R.*)

GAUJAC, petite ville de France en Gaſcogne, dans la Chaloſſe. (*R.*)

GAURE, (Pays de) *Gaurenſis*, ou *Verodunenſis comitatus*, contrée de la Gaſcogne, dans l'Armagnac, renfermant le petit pays de Lomagne: Verdun en eſt la capitale. Ce pays eſt ſéparé du haut-Languedoc par la Garonne. Selon quelques géographes, c'eſt le pays des *Garites* de Céſar; d'autres prétendent que les Garites étoient dans le territoire de Lectoure. M. de Valois n'a oſé prendre parti entre ces deux opinions (*R.*)

GAURES, ou Guebres, (les) peuples diſperſés dans l'Aſie, principalement dans la Perſe & dans les Indes. C'eſt un reſte des anciens Perſes. Ils ont une grande vénération pour le feu, & font de l'agriculture un acte de religion, la regardant comme l'action la plus agréable à Dieu. Ils regardent Zoroaſtre comme leur fondateur; croient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais: leurs mœurs ſont douces & ſimples: ils ſont robuſtes, laborieux, mais ignorans, perſécutés par les Mahométans, & preſque tous miſérables. Ils vivent ſous la conduite de leurs anciens & de leurs prêtres, regardent Alexandre le grand & Mahomet comme deux ſcélérats, & n'en parlent jamais qu'avec mépris. Ils ne ſe marient qu'à des perſonnes qui ont été élevées & qui perſévèrent dans leur religion. Ils ne peuvent avoir qu'une femme; mais en cas de ſtérilité pendant les neuf premières années du mariage, ils en peuvent prendre une ſeconde. Ils ont un goût particulier pour les mariages inceſtueux. (*R.*)

GAVE (le), ce nom eſt commun à pluſieurs rivières de Béarn, qui toutes ont leurs ſources dans les Pyrénées, aux confins de l'Aragon: telles que ſont le Gave d'Aſpe, le Gave d'Oſſau, le Gave d'Oléron, le Gave de Pau. La rapidité de ces Gaves eſt cauſe qu'ils ne portent point bateaux; mais ils ſont très-poiſſonneux.

Au reſte, le mot Gave a encore une autre ſignification en Béarn, car ſelon M. l'abbé de Longuerue, « le diocèſe de Leſcar, s'appèle le Gave Béar-» nois On donne en ce pays le nom de Gavera » à des rivières qui coulent dans les vallées des » Pyrénées... A l'occident du Gave Béarnois eſt » le Gave autrefois Vicomté d'Oléron ». *Voy. deſcript. de la France* par Longuerue, *pag.* 210, *première partie.* (*R.*)

GAYHENHAUSEN, ancien comté de Souabe, dans l'évêché d'Ausbourg, près de Mindelheim. (*R.*)

GAZE, ancienne ville d'Aſie, dans la Paleſtine, à environ une lieue de la mer, avec un port qu'on appèle *la nouvelle Gaze*, *Majuma* & *Conſtantia*. Elle eſt aujourd'hui fort petite; mais on peut juger par ſes ruines de ſon ancienne grandeur. Il y a près de la ville un château, qui eſt la réſidence d'un pacha. Elle eſt à 20 li. ſ. o. de Jéruſalem. *Long.* 52, 30; *lat.* 31, 28. (*R.*)

GAZNAH, ville d'Aſie, en Perſe, & dans la province de Zableſtan. Naſſir Edden & Vlug Beig lui donnent 104 d. 20′. de *long.* & 33 d. 35′. de *lat.* (*R.*)

GDOW, ville de l'empire de Ruſſie, en Europe, dans le gouvernement de Novogrod, & dans la province de Pleskow, ſur la Gdowka. Elle a dans ſon reſſort Kobylie, ville ſituée au bord du lac de Peipus, mais qui, ruinée dans les précédentes guerres, n'a plus de reſſources en elle-même, & ne laiſſe pourtant pas encore que de donner ſon nom à un certain diſtrict. (*R.*)

GEARON, ville de Perſe, au Farſiſtan, entre Schiras

Schiras & Bander-Congo, dans un terrein qui produit les meilleures dattes de toute la Perſe. *Long.* 72, 32; *lat.* 28, 25. (*R.*)

GEBHA, ancienne ville ruinée de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province d'Errif, à 8 li. de Vélez, du côté du levant. Il y a tout près de cette ville un cap, que les anciens appeloient *le cap des Oliviers*, à cauſe de la quantité d'oliviers ſauvages qui y ſont. Ptolomée donne à Gebha 9 d. de *long.* & 34 d. 56′. de *lat.* (*R*)

GEDDA. *Voyez* GIODDAH.

GEELMUYDEN, petite ville des Pays-Bas, dans l'Overyſſel, à l'embouchure du Wecht, dans le Zuyderſée, à une lieue de Kampen. *Long.* 23, 28; *lat.* 53, 37. (*R.*)

GEERTSBERGHE, *Geradimontium*, ville des Pays-Bas autrichiens, dans le comté de Flandres & dans le quartier de Gand, ſur la rivière de Dender, qui la partage en haute & baſſe ville. Elle exiſte dès l'an 1068, & elle a joui long-temps de beaucoup de réputation, eu égard aux belles tapiſſeries & autres étoffes très-eſtimées, qu'elle fabriquoit; mais cet avantage s'étant perdu dans les fréquens bouleverſemens opérés dans la contrée depuis deux ſiècles, par les guerres inteſtines & étrangères, ce qui lui reſte aujourd'hui de conſidération, repoſe uniquement ſur ſon abbaye de Saint-Adrien, la ſeconde ou la troiſième en rang dans le pays, & ſur quarante-cinq villages dont elle eſt le chef-lieu. Parmi ces villages, il en eſt un qui porte le titre de principauté; c'eſt celui de Steenhuyſe: & il en eſt pluſieurs qui portent celui de baronie, atteſtant par-là ſans doute l'habileté des ſouverains, autant que la vanité des ſujets. (*R.*)

GEERVLIET, petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande & dans l'île de Putten, dont elle eſt le chef-lieu. Incendiée l'an 1643, elle a été rebâtie dès-lors avec propreté & ſolidité; mais elle eſt reſtée ſans fortifications. (*R.*)

GEFLE, GIAWLE, ou GEVALIE, ville du royaume de Suède, dans le Nordland & dans la Geſtricie, vers l'endroit où le golfe de Bothnie reçoit la rivière de Geſleiſch abondante en ſaumons, & forme les petites, mais jolies îles d'Alderholm & d'Iſlandsholm. Cette ville paſſe pour une des plus anciennes du royaume; Stockholm lui eſt, dit-on, poſterieure de trois cents ans, & de tout temps elle prétend avoir joui du droit d'étape. Elle eſt munie d'un très-bon port, & tous ſes habitans ſont ou commerçans, ou marins. La pêche ſur-tout les exerce, & la tribu de ceux qui s'y adonnent, comprend les deux tiers des bourgeois. La plupart des maiſons de cette ville ſont de bois, ou moitié bois & moitié pierre. Elle eſt fort peuplée, & pourvue d'un collège très-bien inſtitué pour l'éducation de la jeuneſſe; elle a un hôpital bien dirigé, & un château, où le gouverneur de la province tient ſon ſiège. Elle prend à la diète la douzième place dans l'ordre des villes. (*R.*)

GEFOEL, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, au comté de Voigtland, entre Hof & Plaüen. (*R.*)

GEFRÉES, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, & dans les états de Brandebourg-Bareith, vers la haute-Saxe. Elle fut à peu-près toute réduite en cendres, l'an 1757; mais réparée aſſez promptement; elle n'en a pas moins continué à ſervir de ſiège à un grand-baillif, qui a ſous ſes ordres les villes de Bernek & de Gold-Cronach, avec le baillage de Stein. (*R.*)

GEGENBACH, ou GENGENBACH, petite ville libre impériale d'Allemagne, dans la Souabe, & dans l'Ortenaw, ſous la protection des princes de Furſtemberg. Il y a dans cette ville une célèbre abbaye, immédiate de l'ordre de S. Benoît, fondée en 712 par un comte d'Alſace, & bâtie en 742 par un évêque de Strasbourg, pour la ſeule nobleſſe. L'abbé obtint de l'empereur Rodolphe premier, en 1278, qu'aucun ſujet ni vaſſal ne pût appeler de ſes jugemens. Ce prélat eſt membre des états de l'Empire. Elle eſt ſur le Kintſig, à 6 lieues ſ. de Strasbourg, 10 n. e. de Fribourg. *Long.* 25 d. 40′. 58″. *lat.* 48 d. 24′. 50″. (*R.*)

GEHMEN, ſeigneurie immédiate de l'empire d'Allemagne, ſituée dans le cercle de Weſtphalie, & dans l'enceinte de l'évêché de Munſter, le long de la rivière d'Aa. Les comtes de Limbourg-Styrum en ſont en poſſeſſion, & en prennent lieu de ſiéger & de voter aux diètes. Elle eſt de peu d'étendue, ne comprenant que quatre villages, avec le bourg & le château de Gehmen, où réſident les ſouverains; mais elle eſt une des plus anciennes de l'empire. (*R.*)

GEHREN, bourg & baillage d'Allemagne, en Thuringe, dans la principauté de Schwartzbourg-Sondershauſen, au cercle de haute-Saxe. C'eſt un fief de l'empire; il eſt conſidérable par ſes forêts, par ſes mines de fer, & par ſes groſſes forges; & il renferme trois gros bourgs à marché, avec deux châteaux de plaiſance, à l'uſage des princes du pays. Il s'y débite une grande quantité de réglisſe. (*R.*)

GEILDORFF, petite ville d'Allemagne, dans la ſeigneurie de Limbourg. *Voyez* CAILENDORF. (*R.*)

GEINE, maiſon de chaſſe, dans la principauté de Zell, au baillage de Lochau, dans le cercle de baſſe-Saxe. (*R.*)

GEISLENGEN, ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, à 7 li. n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 37; *lat.* 48, 38. (*R.*)

GEISMAR, ou HAUT-GEIMAR, petite & ancienne ville d'Allemagne, au landgraviat de Heſſe-Caſſel, chef-lieu d'un baillage dans la baſſe-Heſſe. Il y a de bonnes eaux minérales. (*R.*)

GEISS, petite ville d'Allemagne, dans l'état de l'abbé de Fulde. Elle eſt dans une jolie ſituation, ſur une hauteur, près de l'Ulſter. (*R.*)

GEITHEN, ou GEITHAHN, petite ville d'Al-

lemagne, en Miſnie, dans le cercle de Leipſick, à 2 li. de Rochlitz. C'étoit autrefois une fameuſe forteresſe des Vandales. (*R.*)

GELLENHAUSEN, *Voyez* GELNHAUSEN.

GELLIWARE, c'eſt le nom de l'un des deux paſtorats de la Laponie Lulée, ſoumiſe à la Suède. Une grande mine de fer découverte dans ce lieu, le fit établir l'an 1742; l'on y tranſporta des colons, auxquels on impoſa la tâche de travailler la mine, & que l'on chargea de payer un léger tribut à la couronne: ils y occupent deux vallées, que l'on croit placées ſous le cercle polaire, & qui ſont à ſeize ou dix-huit milles nord-oueſt de la ville de Lulée. (*R.*)

GELNHAUSEN, *Gelnuſa*, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, avec un château bâti par l'empereur Frédéric, dans la Wétéravie. D'abord impériale, ſoumiſe enſuite à différens ſeigneurs qui la poſſédoient par indivis, libre de nouveau, pour paſſer enſuite ſous la domination de la maiſon de Heſſe-Caſſel; elle eſt réhabilitée, & jouit aujourd'hui de ſon ancienne dignité de ville impériale. Elle eſt ſur le Kintzig, à 10 li. n. de Hanau, & 10 n. d'Aſchaffenbourg. *Long.* 26, 48; *lat.* 50, 20. (*R.*)

GEMAAJEDID, ville & place forte d'Afrique, bâtie ſur une haute montagne; elle eſt marchande, aſſez bien peuplée, & ſituée à vingt-cinq milles de Maroc. Au milieu eſt une belle moſquée, & le palais du prince. On nourrit force troupeaux de chèvres ſur la montagne, & c'eſt une des plus riches habitations du mont-Atlas; elle paye tous les ans, avec ſes villages, trente-cinq mille piſtoles à ſon prince. (*R.*)

GEMBLOURS, *Gemblacum*, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, avec une abbaye de l'ordre de Saint Benoît, qui eſt remarquable par ſon ancienneté, & pour avoir donné des hommes illuſtres à l'égliſe. L'abbé jouit du titre de comte, & tient le premier rang dans les états de Brabant. Dom Juan d'Autriche gagna près de Gembloux une bataille ſur l'armée des Etats-Généraux en 1678. Elle eſt ſur l'Orne, au diocèſe de Namur, à 7 li. ſ. de Louvain, 4 n. o. de Namur, 9 ſ. de Bruxelles. *Long.* 22, 20; *lat.* 50, 32. (*R.*)

GEMMI (le), grande rivière des Indes, qui a ſa ſource dans les montagnes qui ſont au nord de Dehli, ſe dirige vers cette ville, devient enſuite un fleuve conſidérable, paſſe à Agra, & ſe jète enfin dans le Gange: c'eſt vraiſemblablement le *Jomanes* de Pline. (*R.*)

GEMMI (mont), haute & fameuſe montagne de Suiſſe, dans la grande chaîne qui ſépare le canton de Berne du Valais. C'eſt un paſſage auſſi pittoreſque que difficile, pour pénétrer des terres de Berne chez les Valaiſans. (*R.*)

GEMINIANO (San), petite ville d'Italie, en Toſcane, dans le Florentin, ſur une hauteur. Il y a de beaux édifices, & dans les environs une mine de vitriol. (*R.*)

GEMMINGEN, *Gimminga*, petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, entre Hailbron & Philisbourg. *Long.* 26, 56; *lat.* 9, 7. Cette ville, qui eſt dans le baillage de Belten, appartient aux Barons de Gemmingen. (*R.*)

GEMOZAC, gros bourg de France, en Saintonge, au diocèſe de Saintes (*R.*)

GÉMUND, ville d'Allemagne, dans la baſſe-Autriche, conſidérable par ſes ſalines. Cluvier penſe que cette ville eſt le *Laciacum* d'Antonin. Elle eſt ſur le Draun, au nord d'un lac de même nom, que l'on croit être le *lacus Felix* des anciens dans la Norique ripeuſe, & qui prit le nom de *Felix*, de la troiſième légion, qui y avoit ſes quartiers d'hiver. *Long.* 31, 40; *lat.* 47, 45.

Remarquons ici que les Allemands ont ſouvent donné le nom de *Gmund*, *Gmuind*, ou *Mund*, aux lieux qui étoient à l'entrée ou à la ſortie d'une eau coulante. Le mot *mund* ſignifie *bouche*, ou *embouchure*. Tel eſt notre Gémund, Uzermund, dans la Marche; Tavemund dans le Holſtein, &c. (*R.*)

GEMUND, *Gemunda*, petite ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe. Son principal commerce conſiſte en chapelets, & la ſeule religion Catholique Romaine y eſt ſoufferte. Cette ville étoit originairement une abbaye de Bénédictins. L'empereur Frédéric le Borgne l'entoura de murailles vers l'an 1090; & Frédéric Barberouſſe la fit ville impériale. Elle eſt à 11 li. e. de Stutdgard, & 12 n. o. d'Ulm. *Long.* 27, 20; *lat.* 48, 40. (*R.*)

GEMUND, petite ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la haute-Carinthie, avec un château. (*R.*)

GEMUND, petite ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg, ſur le Mein. *Long.* 27, 20; *lat.* 50, 8. (*R.*)

GEMUNDE, petite ville d'Allemagne, au pays de Juliers, ſur les confins de l'électorat de Cologne. (*R.*)

GENAP ou GENEP, *Genapium*, petite ville franche & mairie du Brabant Autrichien, avec un ancien château. Elle eſt ſur la Dyle, à une lieue de Nivelle, 7 de Louvain, 6 de Bruxelles. *Long.* 22, 4; *lat.* 50, 36 (*R.*)

GÉNÉHOA, ou GHENIOA, pays d'Afrique, dans la Nigritie, le long du Niger; il abonde en coton, orge, riz, troupeaux & poiſſon. La province de Gualata le borne au nord, la rivière du Sénégal au ſud, & l'océan Atlantique le baigne au couchant; c'eſt-là du moins en gros ce qu'en diſent les voyageurs, qui ont ſucceſſivement copié Léon l'Africain. Les cartes de Dapper, celles de Sanſon, de Nolin, & autres, conſervent le pays de Généhoa au nord du Niger; les nouvelles cartes nomment ce même pays *le Sénégal*. (*R.*)

GENEMUYDEN, gros bourg des Provinces-Unies, dans l'Over-Yſſel & dans le Saaland, à l'embouchure de la rivière Noire, autrement appelée *le golfe de Zwol*. C'eſt-là que ſe fabrique,

entr'autres marchandiſes, cette immenſe quantité de nates ou tapis de paille, dont l'uſage eſt ſi répandu en Hollande & ailleurs. (*R.*)

GÈNEP, *Genepum*, ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie, au duché de Clèves, ſujette au roi de Pruſſe, avec un château & titre de comté. Les Hollandois la prirent en 1641, & les François en 1672. Elle eſt ſur la Néers, ou Niers, qui, non loin de-là, va ſe jeter dans la Meuſe. Elle eſt à 2 li. ſ. o. de Clèves, 5 ſ. o. de Nimègue, 10 n. o. de Venlo. *Long.* 23, 25; *lat.* 51, 52. (*R.*)

GÉNÉRALITÉ (pays de la), diſtricts des Pays-Bas, conquis par les Sept-Provinces depuis leur union. Ils ne ſont point membres de la république a laquelle ils ſont au contraire aſſujettis; tels ſont la Flandre-Hollandoiſe, le Brabant-Hollandois, le Haut-quartier de Gueldre, Maeſtricht, & partie du duché de Limbourg. (*R.*)

GÈNES (l'état de), république d'Italie, dont Gènes eſt la capitale. Le pays qu'elle occupe étoit déſigné chez les Latins ſous le nom de *Liguſtica Littora*. Sa ſouveraineté s'étendoit encore dans les derniers tems ſur l'île de Corſe, qui lui appartenoit, & dont elle a fait ceſſion à la France. La côte de Gènes eſt montueuſe; en quelques endroits elle eſt couverte de forêts, ailleurs elle eſt fertile. Quelques parties donnent des pâturages; les terres labourées y ſont très-rares & ne fourniſſent point, à beaucoup près, à la conſommation des habitans. On y recueille du vin, des châtaignes, de l'huile, de la ſoie, des citrons, des oranges, des cédras, des figues, des amandes & d'excellens fruits. En général, quoique le pays en lui-même ſoit des plus ingrats, il eſt riche & extraordinairement peuplé. La côte de Gènes s'étend le long de la Méditerranée qui la baigne au ſud, entre la Toſcane & le duché de Maſſa à l'eſt; le comté de Nice, qui fait partie du Piémont, & la principauté de Monaco à l'oueſt; les duchés de Milan, de Parme & de Montferrat au nord. Son étendue eſt d'environ ſoixante-dix lieues ſur une très-petite largeur.

De tous les états qui partagent l'Europe, il n'y en a peut-être pas qui ait éprouvé autant de révolutions que celui de Gènes. Connu dans l'hiſtoire plus de deux ſiècles avant J. C. il a été ſucceſſivement expoſé aux entrepriſes des Romains juſqu'à la chûte de leur empire; des Goths, juſqu'à ce que Narsès eut renverſé le nouveau royaume qu'ils avoient formé; des Lombards ſous Rotharis, de Charlemagne, & de ſes deſcendans en Italie.

Les Sarraſins, qui ont ravagé la côte à pluſieurs repriſes, ont conſidérablement inquiété la ville juſqu'au xe ſiècle; mais comme c'étoit un port commerçant, le négoce qui l'avoit fait fleurir, ſervit à la ſoutenir. En peu de tems même les Génois furent en état de chaſſer les Arabes de leurs côtes, & de reprendre ſur eux l'île de Corſe dont ils s'étoient emparés.

Les richeſſes & les autres avantages de la navigation mirent certe nouvelle république à portée de donner de puiſſans ſecours aux princes armés dans les croiſades. En vain les Piſans lui déclarèrent la guerre en 1125; l'avantage fut entièrement du côté des Génois. Enfin l'enthouſiaſme de la liberté rendit cet état capable des plus grandes choſes, & il parvint à concilier l'opulence du commerce avec la ſupériorité des armes. Dans le XIIIe ſiècle, il remporta de telles victoires contre Piſe & Veniſe réunies enſemble, que les Piſans ne ſe relevèrent jamais de leurs défaites, & que les Vénitiens furent obligés de demander la paix.

Malheureuſement les eſprits échauffés d'abord par l'amour de la patrie, ne le furent dans la ſuite que par la jalouſie & par l'ambition. Ces deux cruelles paſſions n'arrêtèrent pas ſeulement les progrès de la république de Gènes, elles la remplirent cent fois d'horreurs & de confuſion par la part que prirent dans ſes troubles les empereurs, Robert, roi de Naples, les Viſconti, les Marquis de Montferrat, les Sforces, & la France, qui y furent ſucceſſivement appelés par les différens partis qui la diviſoient. Enfin André Doria ayant eu le bonheur & l'habileté de réunir les eſprits de ſes concitoyens, parvint, en 1528, à établir dans Gènes l'ordre du gouvernement ariſtocratique qui y ſubſiſte encore aujourd'hui, & qui eſt connu de tout le monde. Ce grand homme, qui auroit pu peut-être s'emparer de la ſouveraineté, ſe contenta d'avoir affermi la liberté, & procuré la tranquillité ſi néceſſaire à ſa patrie.

Gènes, dans ſes tems floriſſans, poſſédoit pluſieurs îles de l'Archipel, & pluſieurs villes ſur les côtes de la Grèce & de la mer Noire; Pera même, un des fauxbourgs de Conſtantinople, étoit ſous ſa domination: mais l'agrandiſſement de la puiſſance ottomane lui ayant fait perdre toutes ces poſſeſſions-là, ſon commerce du Levant en a tellement ſouffert, qu'à peine voit-on paroître à-préſent quelqu'un de ſes vaiſſeaux dans les états du grand-ſeigneur.

Son principal commerce conſiſte en ſoies greges ou mataſſes qu'elle tire de toute l'Italie; en velours, damas, ſatins, tapis, draps d'or & d'argent, papiers, fer en œuvre, & autres produits de ſes manufactures. La conſtruction des vaiſſeaux, tant pour ſa propre navigation que pour l'uſage des étrangers, eſt encore un objet fort important. La république entretient cinq galères, quelques frégates, & autres bâtimens, en courſe contre les Barbareſques, avec leſquels elle eſt habituellement en guerre.

Gènes & Veniſe long-tems rivales, ſont aujourd'hui revenues à une eſpèce d'égalité pour le négoce; avec cette différence que les Vénitiens en font un plus conſidérable dans le Levant; & les Génois un plus grand que les Vénitiens en France, en Eſpagne, en Portugal & ailleurs. Une grande partie des particuliers génois trafiquent en banque ou autrement; & leur opulence eſt communément d'une grande reſſource à l'état.

Gènes, capitale de l'état, eſt ancienne, forte, riche, & l'une des principales d'Italie. Elle a un archevêché & un bon port. Les égliſes, les édifices publics & les palais y ſont magnifiques : les palais ſe ſuivent ſans être joints avec des maiſons ordinaires ; ce qui fait le plus bel effet. Cette ville, floriſſante par ſon commerce, eſt preſque au milieu de la côte de Gènes, en partie dans la plaine, & en partie ſur une colline près de la Méditerranée, dans une heureuſe & riante ſituation, à 28 lieues ſ. o. de Milan, 25 ſ. e. de Turin, 26 ſ. o. de Parme, 45 n. o. de Florence, 90 n. o. de Rome, & 184 ſ. e. de Paris. *Long.* ſuivant Salvergo, Caſſini & le père Grimaldi, 26 deg. 7′, 15″ ; *lat.* 44 deg. 25′, 0″.

Cette ville, autrefois capitale de la Ligurie, eſt peuplée de quatre-vingt-dix mille habitans. Les Autrichiens la ſurprirent en 1746, mais la même année le peuple indigné de ſes fers, chaſſa ou maſſacra la garniſon Autrichienne, & rétablit la ville dans ſa liberté. Les Autrichiens l'aſſiégèrent depuis, mais la ville ayant été ſecourue par les François, ils furent contrains d'en lever le ſiège le 3 juillet 1747.

L'aſpect de Gènes eſt impoſant, ſoit qu'on y arrive par mer, ſoit par le faubourg de Saint-Pierre-d'Arène. Le port, qui a mille toiſes de diamètre, eſt fermé par deux moles oppoſés, entre leſquels les vaiſſeaux entrent dans le port. La cathédrale, dédiée à S. Laurent, eſt revêtue de marbre : on y conſerve dans le tréſor une coupe exagone de quarorze pouces & demi qu'on prétend être d'une émeraude. L'égliſe de l'Annonciation, deſſervie par les Cordeliers, brillante par l'or, les marbres, & les peintures, eſt une des plus belles de toute l'Italie. A l'égliſe de Carignan on voit deux admirables ſtatues du Pujet, ſculpteur françois. Celle de Saint-Siro le cède à peine à celle de l'Annonciation par l'éclat & la richeſſe. L'égliſe de Saint-Ambroiſe, qui étoit aux Jéſuites, & en général les principales égliſes de Gènes offrent aux connoiſſeurs des tableaux des grands maîtres des différentes écoles. Cette ville eſt le ſiège d'un archevêque.

Le palais de la république où le doge eſt tenu de réſider, eſt très-vaſte, mais il ne ſe fait point remarquer à beaucoup près par le mérite de l'architecture. On y voit d'excellens tableaux de Solimène, & il s'y trouve un arſenal. Cette ville eſt juſtement renommée pour la beauté de ſes palais, entre leſquels ſe diſtinguent ceux de Marcellone Durazzo, Turſi, Balbi, Brignola, Doria, Palavicini. Ces palais, & nombre d'autres, ſont riches en tableaux précieux des maîtres italiens. On admire ſur-tout au palais de Marcellino Durazzo la Magdelaine aux pieds de notre Seigneur, qui eſt un chef d'œuvre de Paul Veroneſe. L'Albergo eſt un hôpital magnifique qui donne retraite à plus de mille pauvres infirmes ou incapables de travailler. Il y a outre cela un conſervatoire pour trois cents filles, le petit hôpital qui a environ onze cents malades, & le grand hôpital qui en reçoit ordinairement au-delà de mille, outre les enfans trouvés. On remarque à Gènes les belles rues dites *ſtrada nuova* & *ſtrada balbi*, formées de ſuperbes palais, mais auxquelles on déſireroit plus de largeur.

Le ſénat qui gouverne la république eſt compoſé de treize perſonnes, y compris le doge qui eſt le chef de l'état. La *camera* qui décide en matière de finances, a l'adminiſtration des revenus de la république, & elle eſt compoſée de huit perſonnes, outre les anciens doges au nombre de douze ou quatorze. Ces deux collèges ſe réuniſſent pour les affaires du dehors. Ils donnent audience aux ambaſſadeurs, traitent des affaires politiques, ont le commandement des forces militaires de la république, & ils aſſemblent le conſeil général quand ils le jugent néceſſaire. Le petit conſeil, compoſé de cent perſonnes, choiſit les magiſtrats, décide de la paix & de la guerre. Le grand conſeil eſt l'aſſemblée générale des nobles : c'eſt dans ce conſeil que réſide la puiſſance légiſlative, & le pouvoir ſuprême ; lui ſeul établit les impôts, nomme le doge, les principaux officiers de la république, pourvoit aux gouvernemens & autres emplois conſidérables de l'état. Vingt-deux ans ſuffiſent pour y avoir accès. Les fonctions du doge ne durent que deux ans. Il peut être élu de nouveau, mais il faut dix ans d'intervalle, encore la choſe n'eſt-elle jamais arrivée. Pour les affaires civiles, la déciſion en eſt confiée à des juges étrangers qui ſe renouvellent tous les trois ans. Cette ville a vu naître le fameux Chriſtophe Colomb. (*R.*)

GENESTON, abbaye de France au diocèſe de Nantes. Elle eſt de l'ordre de S. Auguſtin, & vaut 1400 liv. (*R.*)

GENÈVE, ville de Suiſſe, juſqu'à nos jours l'une des plus riches, des plus commerçantes, & des plus floriſſantes de l'Europe. Elle eſt ſituée ſur le Rhône, à l'endroit où ce fleuve ſort du lac qui porte aujourd'hui ſon nom, & qui fut connu autrefois ſous le nom de *lac Leman*. Elle eſt libre & alliée des Suiſſes. La partie la plus conſidérable de cette ville eſt au-delà du Rhône & en Savoie, l'autre eſt dans le pays de Vaud ſur terres de Suiſſe. Cette ville eſt bâtie ſur deux collines. D'un côté on jouit de la vue du lac, de l'autre c'eſt le Rhône. Ailleurs la vue ſe promène ſur une campagne riante, ſur des côteaux couverts de maiſons de plaiſance : à quelques lieues les ſommets toujours glacés des Alpes qui paroiſſent des montagnes d'argent, lorſqu'ils ſont éclairés par le ſoleil dans les beaux jours. Le port de Genève ſur le lac, avec des jetées ; ſes marchés, & ſa poſition entre la France, l'Italie, & l'Allemagne, y favoriſent l'induſtrie & le commerce. Elle a de beaux édifices, en petit nombre cependant, & des promenades agréables. Ses rues ſont éclairées la nuit, & l'on a conſtruit ſur le Rhône une machine à pompes fort ſimple,

qui fournit de l'eau jusques aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le lac est d'environ vingt lieues de long, sur la côte septentrionale, & de quatre lieues dans sa plus grande largeur. C'est une espèce de petite mer qui a ses tempêtes, & qui produit d'autres phénomènes curieux. *Voy. l'hist. de l'académie des Sciences des années* 1741 & 1742. La *long.* de Genève est de 23 d. ,45′; sa *latit.* est de 46 d. 12′.

Dès que le christianisme fut introduit dans cette ville, elle devint un siège épiscopal, suffragant de Vienne. Au commencement du ve siècle l'empereur Honorius la céda aux Bourguignons, qui en furent dépossédés en 543, par les rois Francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du VIIIe siècle, alla combattre le roi des Lombards, & délivrer le pape, qui l'en récompensa bien par la couronne impériale, ce prince passa à Genève, & ce fut le rendez-vous général de son armée. Cette ville fut ensuite annexée à l'empire Germanique; mais les empereurs occupés des affaires que leur suscitèrent les papes pendant plus de 300 ans, y laissèrent passer l'autorité entre les mains de l'évêque, qui en devint prince & seigneur. Les armoiries de Genève furent dès-lors mi-parties de l'aigle impérial, & d'une clef représentant le pouvoir de l'église, avec cette devise: *post tenebras lux.* La ville a conservé ces armes après avoir renoncé à l'église Romaine. Elle n'a plus de commun avec la papauté que la clef qu'elle porte dans son écusson. Il est même assez singulier qu'elle l'ait conservée, après avoir brisé avec tant d'éclat tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome. Elle a pensé apparemment que la devise *post tenebras lux*, qui exprime parfaitement son état actuel, par rapport à la religion, lui permettoit de ne rien changer à ses armoiries.

Quoique l'évêque jouît à Gevève des honneurs de la souveraineté, son pouvoir y étoit limité par celui des citoyens. Les ducs de Savoie, appuyés quelquefois par les évêques, firent insensiblement, & à différentes reprises, des efforts pour établir leur autorité dans cette ville; mais elle y résista, soutenue de l'alliance de Fribourg, qui n'existe plus aujourd'hui, & de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire en 1526, que le conseil des deux-cents fut établi. Les opinions de Calvin & de Zwingle commençoient à s'introduire; Berne les avoit adoptées, Genève les admit en 1535: la papauté fut abolie, & l'évêque, qui prend toujours le titre d'*évêque de Genève*, sans y avoir plus de juridiction que l'évêque de Babylone n'en a dans son diocèse, est résident à Anneci depuis ce tems-là.

On voit encore entre les deux portes de l'hôtel-de-ville de Genève une inscription latine en mémoire de l'abolition de la religion catholique. Le pape y est appelé l'*antechrist*; cette expression que le fanatisme de la liberté & de la nouveauté s'est permise dans un siècle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une ville aussi philosophe.

Genève, pour défendre sa liberté contre les entreprises des ducs de Savoie, & de ses évêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich. Ce fut avec ces secours qu'elle résista aux armes de Charles-Emanuel, & aux trésors de Philippe II, prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté, & la superstition assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV, qui avoit secouru Genève de trois cents soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours; elle ne lui fut pas inutile dans le tems de la ligue, & dans d'autres occasions: de-là sont venus les privilèges dont les Genevois jouissent en France avec les Suisses.

Ces peuples voulant donner de la célébrité à leur ville, y appelèrent Calvin qui jouissoit avec justice d'une grande réputation; homme de lettres du premier ordre, écrivant en latin aussi bien qu'on peut le faire dans une langue morte, & en françois avec une pureté singulière pour son tems; cette pureté que nos habiles grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siècle; comme les ouvrages de MM. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui, par la même raison, des rapsaudies barbares de leurs adversaires & de leurs contemporains. Calvin, jurisconsulte habile, & théologien aussi éclairé qu'il pouvoit l'être, dressa, de concert avec les magistrats, un recueil de loix civiles & ecclésiastiques qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui est devenu le code fondamental de la république. Le superflu des biens ecclésiastiques qui servoient avant la réforme à nourrir le luxe des évêques & de leurs subalternes, fut appliqué à la fondation d'un hôpital, d'un collège & d'une académie; mais les guerres que Genève eut à soutenir pendant près de soixante ans, empêchèrent les arts & le commerce d'y fleurir autant que les sciences. Enfin, le mauvais succès de l'escalade, tentée en 1602 par le duc de Savoie, a été l'époque de la tranquillité de cette république. Les Genevois repoussèrent leurs ennemis qui les avoient attaqués par surprise; & pour dégoûter le duc de Savoie d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux officiers ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin, des hommes qui avoient attaqué leur ville sans déclaration de guerre; car cette politique singulière & nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée, n'étoit pas encore connue en Europe; & eût-elle été pratiquée dès-lors par les grands états, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le duc Charles-Emmanuel se voyant repoussé & ses officiers pendus, renonça à s'emparer de Genève. Son exemple servit de leçon à ses successeurs, & depuis ce tems cette ville n'a cessé

de se peupler, de s'enrichir, & de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont les germes n'existoient point dans son sein, avoient de tems en tems altéré la tranquillité de la république ; mais le courage du peuple l'avoit bientôt rétablie ; & sa sûreté est aujourd'hui consolidée au dehors plus fortement que jamais par deux nouveaux traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose bien remarquable qu'une ville qui composoit à peine trente mille ames, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laissât pas d'être une des villes les plus florissantes de l'Europe.

Elle est bien fortifiée du côté du prince qu'elle redoutoit le plus, le roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte, & sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une ville de guerre ; les arsenaux & les magasins sont bien fournis. Les Genevois peuvent servir dans les troupes étrangères ; & la loi les autorise à faire, sur le territoire, des recrues pour les compagnies affectées à des Genevois.

Avant la révolution de 1782, qui a substitué l'aristocratie au gouvernement populaire qui fit fleurir cette ville, le revenu de l'état n'alloit pas à cinq cents mille livres, monnoie de France : l'économie admirable avec laquelle il étoit administré suffisoit à tout, & produisoit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires. Les trésors de l'état étoient dans les coffres des particuliers.

On distingue dans Genève cinq ordres de personnes : les citoyens qui sont fils de bourgeois & nés dans la ville ; eux seuls peuvent parvenir à la magistrature : les bourgeois qui sont fils de bourgeois ou de citoyens, mais nés en pays étrangers, ou qui étoient étrangers, ont acquis le droit de bourgeoisie que le magistrat peut conférer ; ils peuvent être du conseil général, & même du grand conseil appelé des *deux-cents*. Les habitans sont des étrangers qui ont permission du magistrat de demeurer dans la ville, & qui y ont le droit de commerce & d'industrie. Les natifs sont les fils des habitans ; ils ont quelques privilèges de plus que leurs pères, mais ils sont exclus du gouvernement. Les domiciliés sont ceux qui ont obtenu la permission d'établir leur domicile dans l'état, permission qui n'est qu'annuelle. Ils peuvent parvenir aux grades militaires ; & c'est d'entr'eux que sont pris ceux qui forment la classe des habitans. L'existence de celle des domiciliés ne date que de l'édit de 1782, ainsi que les droits de commerce & d'industrie dont jouit aujourd'hui la classe des habitans.

A la tête de la république étoient quatre syndics, qui ne pouvoient l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux syndics étoit joint le petit conseil, composé de vingt-cinq membres tirés du grand-conseil, & un autre corps qu'on appèle *de la justice*. Les affaires journalières, & qui demandent expédition, soit politiques, soit économiques & criminelles, étoient l'objet de ces deux corps. Les syndics qui étoient à leur tête présidoient aussi à tous les conseils & aux diverses chambres & départemens de l'administration.

Le grand conseil étoit composé de deux cents cinquante citoyens ou bourgeois ; il étoit juge des grandes causes civiles, il faisoit grace, il battoit monnoie, il élisoit les membres du petit conseil, il délibèroit sur ce qui devoit être porté au conseil général. Le conseil général embrassoit le corps entier des citoyens & des bourgeois qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans, excepté les banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartenoit le pouvoir législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux magistrats qui se faisoit dans la cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des votans fût quelquefois de plus de quinze cents personnes.

La République de Genève avoit pris pour base de sa constitution, cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains : *De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes ; ita tamen ut ea quorum penes plebem arbitrium est apud principes prætractentur.* Tacite, *de mor. Germ.*

Le droit civil de Genève est presque tout tiré du droit Romain, avec quelques modifications ; par exemple, un père ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plaît, le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté l'indépendance des enfans, & de l'autre elle prévient l'injustice des pères.

M. de Montesquieu appèle avec raison une belle loi, celle qui exclut des charges de la république les citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur père après sa mort, & à plus forte raison ceux qui n'acquitent pas leurs dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage au-delà de ceux que marque le lévitique : ainsi, les cousins germains peuvent se marier ensemble ; mais point de dispenses dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultère, ou de désertion malicieuse, après des proclamations juridiques.

La justice criminelle s'exerçoit avec plus d'exactitude que de rigueur. La question, déja abolie en plusieurs états, & qui devroit l'être par-tout, comme une cruauté inutile, étoit proscrite à Genève ; on ne la donnoit qu'à des criminels déjà condamnés à mort pour découvrir leurs complices s'il étoit nécessaire. L'accusé pouvoit demander communication de la procédure, & se faire assister de ses parens & d'un avocat pour plaider sa cause devant les juges à huis ouverts. Les sentences criminelles se rendoient dans la place

publique par les syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connoissoit point à Genève de dignités héréditaires; le fils d'un premier magistrat restoit confondu dans la foule, s'il ne s'en tiroit par son mérite. La noblesse, ni la richesse ne donnoient ni rang, ni prérogatives: les brigues étoient sévérement défendues. Les emplois étoient si peu lucratifs, qu'ils n'avoient pas de quoi exciter la cupidité; ils ne pouvoient tenter que des ames nobles par la considération qui y est attachée.

On y voyoit peu de procès; la plupart étoient accommodés par des amis communs, par les avocats mêmes, & par les juges.

Des loix somptuaires défendoient l'usage des pierreries & de la dorure, limitoient la dépense des funérailles, & obligeoient tous les citoyens à aller à pied dans les rues: on n'avoit de voitures que pour la campagne. Ces loix, qu'on regarderoit en France comme trop sévères, & presque comme barbares & inhumaines, ne sont point nuisibles aux véritables commodités de la vie qu'on peut toujours se procurer à peu de frais; elles ne retranchent que le faste, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine sans être utile.

La Suisse exceptée, il n'y avoit peut-être point de villes où il y eût plus de mariages heureux. Genève étoit sur ce point à deux cents ans de nos mœurs. Par une suite des réglemens contre le luxe, on n'y craignoit point la multitude des enfans. Sur tous ces objets, nous ignorons les changemens & les révolutions qu'introduira le nouvel ordre de choses.

On ne souffroit point à Genève de comédie: on craignoit, avec raison, qu'elle n'introduisît le goût de la parure, de la dissipation, & le libertinage que les troupes de comédiens répandent parmi la jeunesse. A la vérité les Genevois avoient une salle de comédie sur les terres de France, au village de Châtellaine, à cinq quarts de lieue environ de Genève; mais ce tempérament prévenoit en partie les inconvéniens d'une salle existante dans l'enceinte de leurs murs. Il désavouoit les spectacles, il en modéroit la fréquentation par l'éloignement; il empêchoit que la classe inférieure des citoyens ne fût distraite de ses occupations habituelles, par la difficulté de s'y rendre. Enfin, dans cet état des choses le spectacle ne pouvoit avoir lieu que dans la belle saison, tandis qu'une salle dans la ville l'y auroit rendu permanent. Les choses ont déjà changé à cet égard; & il y a actuellement à Genève une salle de spectacles, dont les fondemens ont été jetés au mois de septembre dernier (1782).

Genève a une université qu'on appèle académie, où la jeunesse est instruite gratuitement. Les professeurs peuvent devenir magistrats, & plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la célébrité de l'académie. Depuis quelques années on y a établi aussi une école de dessin. Les avocats, les notaires, les médecins, &c. forment des corps auxquels on n'est agrégé qu'après des examens publics, & tous les corps de métier ont aussi leurs réglemens, leurs apprentissages, & leurs chefs-d'œuvres.

La bibliothèque publique est bien assortie; elle contient 40000 volumes, & un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces livres à tous les citoyens, ainsi chacun lit & s'éclaire. Aussi le peuple de Genève est-il beaucoup plus instruit que partout ailleurs. On ne s'apperçoit pas que ce soit un mal, comme on prétend que c'en seroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos politiques ont-ils également raison.

Toutes les sciences, & presque tous les arts, ont été si bien cultivés à Genève, qu'on seroit surpris de voir la liste des savans & des artistes en tout genre que cette ville a produits depuis deux siècles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers célèbres, que sa situation agréable, & la liberté ont engagé à s'y retirer. M. de Voltaire qui résida quelques années sur les terres de Genève, au château des Délices, avant d'habiter Ferney, retrouva chez ces républicains les mêmes marques d'estime & de considération qu'il avoit reçues de plusieurs monarques.

Une fabrique qui fleurissoit à un point étonnant à Genève étoit celle de l'horlogerie; elle occupoit plus de quatre mille personnes, c'est-à-dire, près de la septième partie des citoyens. Les autres arts n'y étoient pas négligés, & les Genevois passoient pour les plus habiles mécaniciens de l'Europe.

Toutes les maisons sont bâties de pierres, ce qui prévient très-souvent les incendies, auxquels on apporte d'ailleurs un prompt remède par le bel ordre établi à cet effet.

Les hôpitaux n'étoient point à Genève comme ailleurs une simple retraite pour les pauvres malades & infirmes; on y exerçoit l'hospitalité envers les pauvres passans, mais sur-tout on en tiroit une multitude de petites pensions qu'on distribuoit aux pauvres familles pour les aider à vivre sans se déplacer, & sans renoncer à leur travail. Les hôpitaux dépensoient par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute espèce étoient abondantes.

La constitution ecclésiastique de Genève est purement presbytérienne; point d'évêque, encore moins de chanoines: ce n'est pas qu'on désapprouve l'épiscopat; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des pasteurs moins riches & moins importans que des évêques, convenoient mieux à une petite république.

Les ministres sont, ou *Pasteurs*, comme nos curés, ou *Postulans*, comme nos prêtres sans bénéfice. Le revenu des pasteurs ne va pas au-delà de 1200 livres, sans aucun casuel: c'est l'état qui les donne; car l'église n'a rien. Les ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des exa-

mens qui ſont très-rigides quant à la ſcience & quant aux mœurs, & dont il ſeroit à ſouhaiter que la plupart de nos égliſes catholiques ſuiviſſent l'exemple.

Les eccléſiaſtiques n'ont rien à faire dans les funérailles : c'eſt un acte de ſimple police, qui ſe fait ſans appareil. On croit à Genève qu'il eſt ridicule d'être faſtueux après la mort. On enterre dans un vaſte cimetière, aſſez éloigné de la ville; uſage qui devroit être ſuivi par-tout. J'ignore l'influence qu'y aura la révolution; mais le clergé de Genève avoit des mœurs exemplaires; les miniſtres vivoient dans une grande union : on ne les voyoit point, comme dans d'autres pays, diſputer entr'eux avec aigreur ſur des matières inintelligibles, ſe perſécuter mutuellement, s'accuſer indécemment auprès des magiſtrats. Il s'en falloit cependant beaucoup qu'ils penſaſſent tous de même ſur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans à la religion.

La tolérance eccléſiaſtique, qui ſuit des principes de la Réforme, a pu faire naître à Genève une foule de Sociniens; mais le 10 février 1758, l'égliſe de Genève a proteſté, par un acte ſolemnel, contre la doctrine du Socinianiſme.

Il y a peu de pays où les théologiens & les eccléſiaſtiques ſoient plus ennemis de la ſuperſtition; mais en récompenſe, comme l'intolérance & la ſuperſtition ne ſervent qu'à multiplier les incrédules, on ſe plaint moins à Genève qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas ſurprendre. La religion y eſt preſque réduite à l'adoration d'un ſeul Dieu, du moins chez tout ce qui n'eſt pas peuple : le reſpect pour Jéſus-Chriſt & pour les écritures, ſont peut-être la ſeule choſe qui diſtingue d'un pur déiſme le chriſtianiſme de Genève.

Les eccléſiaſtiques ſont encore mieux à Genève que d'être tolérans; ils ſe renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux citoyens l'exemple de la ſoumiſſion aux loix. Le conſiſtoire établi pour veiller ſur les mœurs, n'inflige que des peines ſpirituelles. La grande querelle du ſacerdoce & de l'empire, qui, dans des ſiècles d'ignorance, a ébranlé la couronne de tant d'empereurs, & qui, comme nous ne le ſavons que trop, cauſe des troubles fâcheux dans des ſiècles plus éclairés, n'eſt point connue à Genève : le clergé n'y fait rien ſans l'approbation des magiſtrats.

Le culte eſt fort ſimple : point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les égliſes. Le ſervice divin renferme deux choſes, les prédications & le chant. Les prédications ſe bornent preſque uniquement à la morale, & n'en valent que mieux : le chant eſt d'aſſez mauvais goût, & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Il y a environ vingt-cinq ans qu'on a placé un orgue à la cathédrale. Du reſte, la vérité nous oblige de dire que l'être ſuprême eſt honoré à Genève avec une décence & un recueillement qu'on ne remarque point dans nos égliſes.

L'égliſe cathédrale de Saint-Pierre eſt décorée d'un portail de très-belle architecture, ouvrage de ces derniers temps. La fondation de cette égliſe remonte au commencement du xe ſiècle. Avant la réformation, la ſouveraineté de l'évêque s'étendoit non-ſeulement ſur la ville, mais encore ſur une partie de ſon territoire. Outre la cathédrale, il y a cinq égliſes paroiſſiales, où l'on fait le ſervice divin. Les Luthériens y ont un temple, qui fut achevé en 1767.

Genève, après avoir défendu & aſſuré ſa liberté contre les attaques étrangères, a eu depuis à la défendre contre ſes propres citoyens. Au milieu du bonheur dont jouiſſoient ſes habitans, & qui avoit ſa ſource dans leurs ſages conſtitutions, quelques-uns, de la claſſe la plus fortunée, ont prétendu qu'eux ſeuls avoient droit à la liberté. Ils ont dédaigné l'égalité politique, & ont cherché à concentrer en eux le pouvoir dépoſé par les conſtitutions entre les mains des citoyens. Voilà la ſource des troubles, des mouvemens, des criſes, des convulſions, dont le terme ſera la diſperſion des citoyens, l'anéantiſſement de l'induſtrie, des arts, du commerce, des mœurs. Dans une république ſans territoire, aucun de ces avantages ne peut ſubſiſter avec l'ariſtocratie. Dans les agitations ſucceſſives qu'avoit éprouvé l'état, le conſeil général avoit perdu quelque choſe de ſes droits, & avoit vu s'effectuer des innovations qui ont ſervi de moyens à opérer dans la ſuite de nouvelles extenſions du pouvoir des conſeils inférieurs, ou adminiſtrateurs; & c'eſt ce qui arriva plus particulièrement en 1738, où, dans le réglement de pacification, l'addition d'un mot dont le ſens ne fut point aſſez déterminé, porta le coup mortel à la république, & prépara ſa diſſolution. Berne l'a conſommée : l'événement fera voir juſqu'où les Suiſſes avoient intérêt au maintien de ſa conſtitution ! (*R.*)

GENÈVE (lac de), grand lac d'Europe, connu des anciens ſous le nom de *Lac Leman*, & quelquefois aujourd'hui ſous celui de *Lac de Lauſanne*. Il eſt ſitué entre la Suiſſe & la Savoie. Il a dix-neuf lieues & demie de longueur, ſur quatre dans ſa plus grande largeur. Il eſt traverſé par le Rhône. Les eaux en ſont limpides, & il eſt entouré d'un grand nombre de villes très-agréables, qui ſe trouvent preſque toutes du côté de la Suiſſe. La côte qui le borde au nord, eſt très-fertile en excellens vins blancs; celle qui règne le long de la Savoie, n'eſt pas également abondante. Le lac de Genève eſt très-poiſſonneux; on y pêche ſur-tout des truites d'une rare grandeur. Par une ſuite de la fonte des neiges ſur les Alpes, ce lac croît en été, & décroît au contraire en hiver. (*R.*)

GENEVOIS (le), petit état entre la France, la Savoie & la Suiſſe. Il eſt extrêmement fertile, beau & peuplé. Genève en eſt la capitale : il ne

contient d'ailleurs que des villages. Il ne faut point le confondre avec le duché de Genevois, province de Savoie, dont Anneci eſt la capitale. Le duché de Genevois, qui n'eut d'abord que le titre de comté, appartint aux comtes de Genève, dont la race s'étant éteinte, il paſſa à Humbert & Othon de Villars, & de ceux-ci à la maiſon de Savoie. La partie de ce duché, ſituée ſur la droite du Rhône, a été cédée depuis à la France. (*R.*)

GENGENBACH. *Voyez* GEGENBACH.

GENGOUX-LE-ROYAL (Saint), *Gengulfinum regale*, petite ville de France en Bourgogne, au diocèſe de Châlon, avec une châtellenie royale. Elle eſt au pied d'une montagne, près de la rivière de Grône, à 8 lieues n. o. de Mâcon, 7 ſ. o. de Châlon, 66 ſ. e. de Paris. *Long.* 22, 8; *lat.* 46, 40. Il croît de bon vin dans ſes environs. C'eſt la quatrième ville qui députe aux états du Mâconnois. (*R.*)

GENIEZ-DE-MALGLOIRE (Saint), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèſe d'Uzès. (*R.*)

GENIS-LAVAL (Saint), petite ville de France, dans le Lyonnois, élection de Lyon. (*R.*)

GENLIS, bourg de France, en Picardie, au diocèſe de Noyon, avec titre de marquiſat, & une abbaye de Prémontrés qui vaut 2400 livres. (*R.*)

GENOU (Saint), abbaye de France, au diocèſe de Bourges. Elle eſt de l'ordre de Saint Benoît, & vaut 2400 livres. (*R.*)

GENOUILLAC, petite ville de France, en Languedoc, au diocèſe d'Uzès. (*R.*)

GENOUILLAC, bourg de France, dans la Marche, élection de Gueret. (*R.*)

GENOUILLÉ, nom de deux bourgs de France, l'un en Saintonge, dans l'élection de Saint-Jean-d'Angely; l'autre dans le Poitou, élection de Niort, avec un prieuré. (*R.*)

GENTHIN (Saint), petite ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg, dans le cercle de Jerichau. (*R.*)

GÉOGRAPHE, ſe dit d'une perſonne verſée dans la Géographie, & plus particulièrement de ceux qui ont contribué, par leurs ouvrages, aux progrès de cette ſcience. Ceux qui publient des cartes dans leſquelles il n'y a rien de nouveau, & qui ne font que copier, quelquefois aſſez mal, les ouvrages des autres, le nom de *Géographes* ne leur appartient point: ce ſont de ſimples éditeurs. (*R.*)

GÉOGRAPHIQUE, ſe dit de tout ce qui appartient à la Géographie; ainſi on dit *meſures géographiques*, *opérations géographiques*, &c.

Comme la Géographie en général, qui eſt la deſcription de la terre, a ſous elle deux parties qui lui ſont ſubordonnées, la Chorographie, qui eſt la deſcription d'un pays de quelqu'étendue, comme une province, & la Topographie, qui eſt la deſcription d'une partie peu étendue de terrein, il y a auſſi différentes eſpèces d'opérations géographiques. Celles qui ſe font pour lever la carte d'une partie conſidérable de la terre, par exemple, de la France, de l'Angleterre, demandent plus de préciſion que les autres, parce que de petites erreurs, qui ne ſont rien ſur une partie de terrein peu conſidérable, deviennent trop ſenſibles, & s'accumulent ſur un grand eſpace. Ainſi ces cartes ſe lèvent, pour l'ordinaire, en liant les principaux points par des triangles, dont on obſerve les angles avec un quart de cercle, & en calculant enſuite les côtés de ces triangles; en faiſant, en un mot, les mêmes opérations que pour meſurer un degré de la terre. *Voyez* FIGURE DE LA TERRE & DEGRÉ. C'eſt ainſi qu'on a travaillé à la carte de la France dont on publie actuellement les feuilles. Quand il ne s'agit que de cartes chorographiques, & que l'on ne cherche pas une grande préciſion, un bon graphomètre ſuffit, pourvu qu'il ſoit d'une plus grande étendue que les graphomètres ordinaires; & quand on ne veut faire qu'une carte topographique, on peut ſe borner à la planchette. *Voyez* PLANCHETTE & GRAPHOMÈTRE; *voyez* auſſi CARTE.

Carte géographique, ſe peut dire en général de toutes les cartes de géographie, puiſqu'elles repréſentent toujours quelque partie de la terre; mais on ne déſigne certaines cartes par le mot de *géographiques*, que pour les diſtinguer des cartes qu'on appèle *hydrographiques*, & qui ſervent principalement aux marins. Dans celles-ci, on ne repréſente guère que les rivages, le giſement des côtes, les îles; dans les autres, on détaille l'intérieur des terres. *Voyez* HYDROGRAPHIQUE (*R.*)

GEORGE (Saint), petite île de l'état de Veniſe, au ſud de la capitale, & à l'eſt de la Giudeca. Il y a dans cette île un monaſtère de Bénédictins, dont l'égliſe eſt une des plus belles d'Italie, & d'ailleurs enrichie de tableaux des plus grands maîtres. (*R.*)

GEORGE DE LA MINE (Saint), bourgade d'Afrique, en Guinée, avec un fort château près de la mer, & un port qui tire ſon nom des mines d'or qui ſont dans ſon voiſinage. Les Hollandois ſe ſont emparés de ce lieu ſur les Portugais, & y font la traite des nègres. *Long.* 17; *lat.* 5, 20. (*R.*)

GEORGE (Saint), château de plaiſance du margrave de Bareuth, près d'un lac. Il y a dans ſon voiſinage une manufacture de belles porcelaines. (*R.*)

GEORGE (Saint), riche abbaye d'Auguſtins, ſituée dans la ville d'Iſni, en Souabe. L'abbé, qui eſt au nombre des prélats du cercle du Rhin, a voix & ſéance à la diète de l'empire, malgré les oppoſitions du comte de Truchſef de Waldbourg. Il y a un autre riche couvent de *Saint-George*, dans la Carinthie, qui dépend de l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

GEORGE (Saint), monaſtère avec un baillage,

dans le duché de Wirtemberg. C'eſt là que le Danube prend ſa ſource. (*R.*)

GEORGE (Saint), bourg de France, en Normandie, dans la généralité de Caen, élection de Mortain. Il y a pluſieurs autres bourgs de ce nom en France. (*R.*)

GEORGE DE LUSENSOU (Saint), petite ville de France, dans la généralité de Montauban, élection de Milhaud. (*R.*)

GEORGE DE MUSIDAN (Saint), petite ville de France, dans le Périgord, élection de Périgueux. (*R.*)

GEORGE (bras de Saint); on déſigne quelquefois ſous ce nom, le détroit des Dardanelles. (*R.*)

GEORGENBERG, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Zips, ſur la rivière de Popper. Elle eſt bien bâtie, & ſes environs ſont fertiles. Elle a eſſuyé nombre d'incendies; & c'eſt une des villes du pays qui ont été ſi long-temps entre les mains de la Pologne, à titre d'hypothèque. (*R.*)

GEORGENTHAL, baillage d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la Thuringe, au duché de Saxe-Gotha. C'étoit jadis une fondation pour les moines de l'ordre de Cîteaux, dont un comte de Schwartzbourg du XIIe ſiècle, avoit fait les frais. Elle étoit dotée de terres fort conſidérables: les anciens châteaux de Waldenſels, de Tambourg, de Crachenbourg & de Falckenſtein, qui ſont tous ruinés aujourd'hui, en dépendoient, & un aſſez grand nombre de villages en reconnoiſſoient la ſeigneurie. C'étoit alors l'eſprit du temps: des troubles continuels agitoient l'empire; peu de ſeigneurs pouvoient ſe diſpenſer d'y prendre part; les moines ſeuls jouiſſoient d'un reſpect général, & les moins malheureux d'entre les laïques, étoient ceux qui, pour mettre en quelque ſorte leurs biens & leur conſcience en repos, croyoient devoir donner beaucoup à l'égliſe. A la prétendue réformation du XVIe ſiècle, qui fut adoptée en bien des lieux, la fondation de Georgenthal fut ſécuriſée, ſans que rien fût ôté à l'étendue de ſes domaines & de ſon reſſort, & moins encore à leur prix. (*R.*)

GÉORGIE, ou GURGISTAN, contrée d'Aſie, qui fait partie de la Perſe & de la Turquie, & qui touche à la mer Noire, à la mer Caſpienne & au Caucaſe.

La Géorgie eſt bornée au nord par la Circaſſie, à l'orient par le Dagheſtan & le Schirvan, au midi par l'Arménie, & au couchant par la mer Noire. Elle comprend la Colchide & l'Ibérie des anciens, tandis que le Dagheſtan & le Schirvan forment à-peu-près l'ancienne Albanie.

Elle eſt diviſée par les montagnes en deux parties, l'une orientale, où ſont les royaumes de Caket au nord, & de Carduel au midi; l'autre occidentale, qui comprend au nord les Abcaſſes, la Mingrélie, l'Imirète & le Guriel. Tout ce pays eſt nommé *Gurgiſtan* par les Orientaux. La rivière de Kur le traverſe, & elle porte bateau, ce qui n'eſt pas commun aux rivières de Perſe. Téflis, capitale de la Géorgie Perſanne, eſt au 83 d. de *long.* & au 43 d. de *lat.*

Cette grande contrée, pour la poſſeſſion ou la protection de laquelle les Perſans & les Turcs ont ſi long-tems combattu, & qui eſt partagée entre les deux puiſſances, fait un pays des plus fertiles de l'Aſie. Il n'en eſt guère de plus abondant, ni où le bétail, le gibier, le poiſſon, la volaille, les fruits, les vins ſoient plus délicieux. Il donne auſſi une grande quantité de grains.

Les vins du pays, ſur-tout ceux de Téflis, ſe tranſportent en Arménie, en Médie & juſqu'à Iſpahan, où ils ſont réſervés pour la table du Sophi.

La ſoie s'y recueille en quantité; mais les Géorgiens, qui la ſavent mal aprêter, & qui n'ont guère de manufactures chez eux pour l'employer, la portent chez leurs voiſins, & en font un grand négoce en pluſieurs endroits de la Turquie, ſur-tout à Erzerom & aux environs.

Les ſeigneurs & les pères étant maîtres, en Géorgie, de la liberté & de la vie, ceux-ci de leurs enfans, & ceux-là de leurs vaſſaux, le commerce des eſclaves y eſt très-conſidérable; & il ſort chaque année pluſieurs milliers de ces malheureux de l'un & de l'autre ſexe avant l'âge de puberté, leſquels ſe partagent entre les Turcs & les Perſans, qui en rempliſſent leurs ſerrails.

C'eſt particulièrement parmi les jeunes filles de cette nation, dont le ſang eſt ſi beau, que les rois & les ſeigneurs de Perſe, le Sultan & les grands de la Porte choiſiſſent ce grand nombre de concubines dont les Orientaux ſe font honneur.

Il faut remarquer que de tout tems on y a fait ce commerce: on y vendoit autrefois les beaux garçons aux Grecs. Ils ſont, dit Strabon, plus grands & plus beaux que les autres hommes, & les Géorgiennes plus grandes & plus belles que les autres femmes. Le ſang de Géorgie eſt le plus beau du monde, dit Chardin: la nature, ajoute-t il, a répandu ſur la plupart des femmes, des grâces qu'on ne voit point ailleurs; & l'on ne trouve en aucun lieu ni de plus jolis viſages, ni de plus fines tailles que celles des Géorgiennes: mais, continue-t il, leur impudicité eſt exceſſive.

On voit en Géorgie des Grecs, des Juifs, des Turcs, des Perſans, des Indiens, des Tartares. Les Arméniens y ſont preſque en auſſi grand nombre que les naturels mêmes. Souverainement mépriſés, ils rempliſſent les petites charges, ſont la plus conſidérable partie du commerce de Géorgie, & s'enrichiſſent aux dépens du pays.

Quoique les mœurs & les coutumes des Géorgiens ſoient un mélange de celles de la plupart des peuples qui les environnent, ils ont en particulier cet étrange uſage, que les gens de qualité y exercent le métier de bourreau. Bien loin qu'il ſoit reputé infame en Géorgie, comme dans le

reſte du monde, c'eſt un titre glorieux pour les familles.

Les maiſons des grands & les lieux publics ſont conſtruits ſur le modèle des édifices de Perſe ; mais la plupart des moſquées & égliſes ſont bâties ſur le haut des montagnes, en des lieux preſque inacceſſibles ; on les ſalue de loin, & on n'y va preſque jamais : cependant il y a pluſieurs évêques en Géorgie, un archevêque, un patriarche. Le vice-roi ou gorel, envoyé par le ſophi, & qui eſt toujours mahométan, remplit les prélatures.

Toute la partie occidentale de la Géorgie qui comprend la Mingrelie, l'Imirette, & le Guriel, appartient aux Turcs, qui font payer tribut aux princes de ces provinces. Ce tribut, qui étoit en jeunes perſonnes du ſexe, deſtinées au ſerrail du grand-ſeigneur, a déplu aux Géorgiens, & a changé de nature dans ces derniers tems. Cotatis, dans l'Imirette, eſt une des bonnes forteresſes des Turcs. (*R.*)

GÉORGIE, l'un des Treize Etats-Unis de l'Amérique ſeptentrionale, entre la Caroline & la Floride. Le climat y eſt fort doux & fort ſain. Les Anglois commencèrent à s'y établir au mois de janvier 1733, & ſe fixèrent à dix milles de la mer, ſur le Savanah. On commença d'abord à y faire de la ſoie avec beaucoup de ſuccès, les mûriers blancs étant fort communs dans ce pays.

La Géorgie a trois cents milles de profondeur, juſqu'aux Apalaches. Elle eſt terminée au nord par la rivière de Savanah. Les pluies exceſſives qui y tombent ne trouvant point d'écoulement, y forment de nombreux marais, où le riz eſt cultivé, au grand détriment des hommes libres & des eſclaves occupés de ce travail. (*R.*)

GEPPING, petite ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, au duché de Wirtemberg, avec un château. Cette ville, ſituée ſur la rivière de Wils, eſt renommée par ſes eaux minérales. Elle eſt à 9 li. e. de Stutgard, 9 ſ. o. de Gemund, 9 n. o. d'Ulm. *Long.* 33, 20 ; *lat.* 48, 24. (*R.*)

GÉRA, ou LE PETIT LEIPSICK, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la Miſnie, ſur l'Ulſter, avec un beau collège. Il y a une manufacture conſidérable d'étoffes, & un château où réſident les comtes de Reuſſen, à qui elle appartient. Les Bohémiens la ravagèrent en 1449. *Long.* 29, 55 ; *lat.* 51, 10. (*R.*)

GERARMER, lac & village conſidérable des Voſges, dans le baillage de Remiremont en Lorraine. On y fait un grand commerce de fromages, connus ſous le nom de *geraumés*. (*R.*)

GERAW (le), *Geravia*, petit pays d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, ainſi nommé du bourg de Geraw ; mais ſa capitale eſt Darmſtadt, ſujète au prince de Heſſe-Darmſtadt, ce qui fait que ce petit pays en a pris aujourd'hui le nom. (*R.*)

GERBDÉCAN, ville d'Aſie en Perſe, dans le Couheſtan. Les géographes orientaux lui donnent 85 degrés 25′ de *long.* & 34 degrés de *lat.* (*R.*)

GERBEROY, *Gerboredum*, ou *Gerboracum*, petite ville de France, dans le Beauvoiſis, ſituée ſur une montagne, au pied de laquelle coule le Therain. Elle a un chapitre qui conſiſte en treize prébendes. Les évêques de Beauvais en ſont ſeigneurs ſous le titre de vidames. Les Anglois la prirent en 1437, & elle fut priſe d'aſſaut par les François en 1449. Elle eſt recommandable par ſa fidélité pour ſes rois. Auſſi Henri IV, en y paſſant, ayant voulu goûter du vin que les Bourgeois lui préſentèrent, voulut qu'on lui en donnât ſans que ſon échanſon l'eût goûté, diſant : *il n'y a rien à craindre ici pour nous.* C'eſt à Gerberoy que fut ſigné le traité de paix en 948, entre Richard-ſans-Peur, duc de Normandie, & Louis IV, dit d'Outre-mer, roi de France. Cette ville eſt à 4 li. de Beauvais, 20 n. o. de Paris. *Long.* 19, 22 ; *lat.* 49, 35. (*R.*)

GERBES (les) GERBI, ou ZERBI, *Girba*, petite île d'Afrique, au royaume de Tunis, ſur la côte de Barbarie, dans la Méditerranée ; elle ne rapporte que de l'orge en fait de grains, mais elle produit beaucoup de figues, d'olives, & quantité de raiſins, que les habitans ſont ſécher pour en trafiquer. Sur la côte de cette île, on trouve le lothus, dont le fruit a, dit-on, un goût ſi délicieux dans ſa maturité, que les poëtes feignirent qu'Ulyſſe & ſes compagnons ayant été jetés dans cet endroit par la tempête, & ayant mangé de cet excellent fruit, perdirent entièrement le deſir de retourner dans leur patrie. Le fruit du lothus eſt de la groſſeur d'une fève, & il eſt jaune comme le ſafran. Les Grecs nommèrent pour cela *Lothophages* les habitans de cette île. Elle dépend du pacha de Tripoli, depuis que les Turcs en ont chaſſé les ducs d'Albe & de Medina-Céli. *Long.* 29, 5 ; *lat* 32, 10. (*R.*)

GERBEVILLERS, petite ville de France en Lorraine, à 2 li. de Luneville, avec titre de marquiſat & un beau château. On voit dans l'égliſe des Carmes, qui eſt jolie, les tombeaux des ſeigneurs. Elle eſt ſur la rivière d'Agne. (*R.*)

GERBSTAEDT, petite ville & baillage, dans le comté de Mansfeld. C'étoit autrefois un couvent de l'ordre de S. Benoît. Il fut vendu avec Treſewitz au prince royal de Pruſſe. (*R.*)

GERDAUN, ville du royaume de Pruſſe, dans la province qui, jadis appelée *Barten*, fait aujourd'hui partie du diſtrict de Natang, au bord de la rivière d'Omet, & au voiſinage d'un lac, où ſe trouve une iſle flottante. Cette ville, fondée l'an 1325, n'eſt pas conſidérable par ſon enceinte ; mais elle l'eſt par les deux beaux châteaux qu'elle renferme, & par le grand baillage qui y reſſortit, & qui comprend entr'autres la petite ville de Nordenbourg, & la ſeigneurie de Birkenfeld, à laquelle appartient une verrerie très riche. A quelques terres près, qui dans ce ſiècle en ont été détachées par ventes, Gerdaun & ſon baillage ſont

poſſédés en fief depuis plus de trois cents ans, par des comtes & ſeigneurs de Schlieben, anciens chevaliers de l'ordre Teutonique en Pruſſe. Ces Schlieben en furent invêtus en récompenſe de leurs exploits, & de leurs ſervices dans les guerres de l'ordre contre la Pologne. Un grand-maître, du nom de *Richtenberg*, leur en fit la conceſſion; & de plus grands princes, du nom de *Brandebourg*, ayant pris dans le pays la place de l'ordre, l'on ſe perſuade ſans peine, & de nos jours plus aiſément que jamais, que cette conceſſion étoit trop analogue par ſes motifs à la façon de penſer de ces princes, pour n'en être pas ratifiée & confirmée. Auſſi la maiſon de Schlieben continue-t-elle à jouir de Gerdaun ſous le roi de Pruſſe, avec tant d'autorité, que pour le civil ſes officiers ne relèvent d'aucun des tribunaux du royaume. Quant à l'eccléſiaſtique, ils relèvent de l'archi-prêtre luthérien, qui ſiége à Raſtenbourg. (*R.*)

GERDEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, & dans l'évêché de Paderborn, au baillage de Dungenberg, ſur le torrent d'Oeſe. Elle eſt du nombre de celles qui aſſiſtent aux états du pays, & elle renferme un couvent de filles de S. Benoît. (*R.*)

GERENDODE, petite ville d'Allemagne, en haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, avec une abbaye de dames. (*R.*)

GERGEAU. *Voyez* JARGEAU.

GERGENTI, *Agrigentum*, ville d'Italie dans la Sicile, avec un château qui la défend du ſeul côté où elle ſoit acceſſible, & un évêché ſuffragant de Parlerme, à trois milles de la mer. Elle eſt dans la vallée de Mazara, à 24 lieues ſ. o. de Mazara, 20 ſ. e. de Palerme. *Longit.* 31, 21; *latit.* 37, 23.

Elle a pris ſon nom de la ville d'Agrigente, des ruines de laquelle elle s'eſt formée, quoiqu'elle ne ſoit pas préciſément ſur le même terrein. *Voyez* AGRIGENTE. (*R.*)

GERINGSWALDA, petite ville d'Allemagne, près de Rochlitz en Miſnie, dans le cercle de Leipſik. (*R.*)

GERMAIN (Saint), petite ville de France, dans le Limoſin, ou diocèſe de Limoges, avec un chapitre. (*R.*)

GERMAIN-DE-BOURGUEIL (Saint), petite ville de France en Anjou, dans l'élection de Saumur, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 18000 liv., un château & titre de baronnie, auprès d'une forêt de même nom. *Long.* 17, 52; *lat.* 47, 20. (*R.*)

GERMAIN-LAVAL (Saint), ville de France dans la Forès, avec une châtellenie royale: elle eſt dans un terrein fécond en bon vins, à 91 lieues ſud-eſt de Paris. *Long.* 21, 31, 41; *lat.* 45, 49, 57. (*R.*)

GERMAIN-EN-LAYE (Saint), ville de l'île de France, avec une maiſon royale, augmentée ſucceſſivement & embellie par pluſieurs de nos rois. C'eſt un des plus beaux ſéjours de France par ſa poſition, ſa forêt, & ſes jardins. Elle eſt à 4 lieues de Paris ſur la Seine. *Long.* 19, 40; *lat.* 48, 52.

Cette ville eſt bien bâtie & bien peuplée, tant à cauſe du bon air & de la vue admirable dont on y jouit, qu'à cauſe de ſa franchiſe. Elle eſt ſituée ſur une montagne près de la Seine, à une demi lieue de Marli. Le château neuf fut conſtruit par Henri IV, Louis XIV y ajouta les cinq grands pavillons: celui-ci eſt ſitué ſur la croupe de la montagne. Les eſcaliers ſuperbes qui y furent faits tombent déjà en ruines. Il s'y trouve une paroiſſe, un hôpital, trois couvens, une prévôté royale, une maîtriſe des eaux & forêts, & une capitainerie royale des chaſſes.

Marguerite de France, fille de François Ier, célèbre par ſa beauté, ſon ſavoir, & ſes vertus, naquit à Saint-Germain-en-Laye le 5 Juin 1523. Les François la nommoient *la mere des peuples*.

Henri II, né dans le même château, le 31 Mai 1518, & mort à Paris le 10 Juillet 1559, perſécuta les Calviniſtes de ſon royaume, ſoutint ceux d'Allemagne, fit alliance avec les Suiſſes qui s'y prêtèrent avec peine, & fut ſoumis dès le commencement de ſon règne aux volontés de la ducheſſe de Valentinois, qui ſe rendit maîtreſſe de ſon cœur & de ſon eſprit.

Charles IX naquit auſſi à Saint-Germain-en-Laye le 27 Juin 1550. Son règne fut rempli de meurtres & d'horreurs; il s'avoua l'auteur de la Saint-Barthélemi, & ſa deviſe étoit deux colonnes avec ces mots, *pietate & juſtitiâ*.

Louis XIV vit le jour dans le même lieu le 5 ſeptembre 1638, après vingt-trois ans de ſtérilité de la reine ſa mère; phénomène auſſi ſingulier que la longueur de ſon règne. (*R.*)

GERMANIE, ce nom a été commun à la Germanie proprement dite, & à une partie de la Gaule belgique. La Germanie proprement dite a été auſſi nommée *la grande Germanie*, *Germanie tranſrhénane*. La Germanie belgique ſe nommoit autrement *Germanie ciſrhenane*.

La grande Germanie dont il s'agit ici, étoit un vaſte pays de l'Europe au centre de cette partie du monde, autrefois habitée par divers peuples, auxquels le nom de Germains étoit commun. Ce pays n'a pas toûjours eu les mêmes bornes, & les anciens géographes lui ont donné ſucceſſivement plus ou moins d'étendue. Mais l'on peut dire en général que la Germanie comprenoit tout le pays renfermé entre la Viſtule, le Danube, le Rhin & l'Océan ſeptentrional; qu'elle faiſoit la portion la plus grande de l'ancienne Celtique, & avoit au moins deux fois plus d'étendue que l'Allemagne d'aujourd'hui.

Les Romains ayant trouvé leur compte à conquérir la Grèce & l'Italie, où il y avoit d'immen-

ſes richeſſes, détournèrent leur attention du pays des Germains, peuples qui ne poſſédoient aucun héritage en particulier, n'avoient aucune demeure fixe pendant deux ans de ſuite, s'occupoient à la chaſſe, vivoient de lait & de la chair de leurs troupeaux, plutôt que de pain. L'avidité romaine ne fut point tentée de s'avancer dans un pays ſi miſérable, d'un accès très-difficile, arroſé de fleuves & de rivières, & tout couvert de bois & de marais. Ils n'y pénétrèrent point comme ils avoient fait en Aſie; & craignant ces peuples redoutables, ils ſe contentèrent de s'emparer d'une liſière de la Germanie, ſeulement par rapport à la Gaule, & autant que le voiſinage les engageoit néceſſairement à cette guerre. Une ou deux victoires ſur les bords du pays, acquéroient le nom de *germanique* au général qui les avoit remportées.

Nous devons à Céſar la première deſcription des Germains. Il en parle beaucoup dans ſes commentaires, *lib. IV, de bello gallico, cap. j, ij, iij;* & quoiqu'il ne nomme que les Suèves, qui étoient les plus puiſſans & les plus belliqueux, il y a ſujet de croire que la deſcription qu'il fait de leurs mœurs, convenoit à tous les Germains, & même à tous les Celtes, c'eſt-à-dire aux plus anciens habitans de l'Europe; car ces mœurs ſimples, guerrières & féroces qu'il dépeint, ont été générales; il eſt ſeulement arrivé que les Germains les conſervèrent plus long tems que les Gaulois & les Italiens. Le même auteur obſerve que les Suèves aimoient à être entourés de vaſtes ſolitudes. On remarque encore la même choſe chez les Polonois & les Ruſſes, dont les pays ſont bornés par des régions incultes du côté de la Tartarie.

Après la deſcription que nous a donné Céſar de la Germanie, nous avons eu celle de Strabon, qui a vécu ſous Auguſte & ſous Tibère: mais il ſuffit de le lire pour ſe convaincre qu'alors les Romains ne connoiſſoient de la Germanie, même imparfaitement, que ce qui eſt en-deçà de l'Elbe: les Romains, dit-il, nous ont ouvert la partie occidentale de l'Europe juſqu'à l'Elbe, qui coupe la Germanie par le milieu; & ce qui eſt au-delà de l'Elbe, pourſuit-il, nous eſt entièrement inconnu.

Le tableau que Pomponius Mela a tracé de la Germanie, prouve que l'on n'en connoiſſoit guère davantage ſous l'empereur Claude. Les Romains n'étoient pas plus éclairés ſous Néron: on peut juger de leur ignorance à cet égard par le faux portrait que fait Sénèque des Germains; ils ont, dit-il, un ciel triſte, une terre ſtérile, un hiver perpétuel, &c.

Cependant on eût pu acquérir tous les jours à Rome de nouvelles connoiſſances des Germains, ſi les Romains les euſſent ſubjugués. On ſait que c'étoit l'uſage d'expoſer aux yeux du public dans les portiques de Rome, des repréſentations des pays vaincus.

Pline dont les recherches intéreſſantes ne connurent de bornes en aucun genre, acquit ſans doute des lumières plus ſûres & plus étendues de la Germanie, que tous ceux qui l'avoient précédé. Il ſervit ſur la liſière de ce pays, & écrivit en vingt livres les guerres des Romains contre les Germains: mais cet ouvrage précieux s'eſt perdu: & nous n'avons fait que profiter de quelques généralités géographiques à ce ſujet, qu'il a inſérées dans ſon hiſtoire naturelle, & qu'il expoſe même ſuivant ſa coutume avec beaucoup de réſerve.

Tacite, ami & contemporain de Pline, fit à ſon tour un livre des mœurs des Germains qui eſt entre les mains de tout le monde, & qui renferme mille choſes curieuſes de la Germanie. Comme procurateur de la Belgique ſous Veſpaſien, il fut plus à portée que perſonne de s'informer du pays qu'il ſe propoſoit de décrire, & des peuples qui l'habitoient: mais, ainſi que Pline, il ne parla que d'après le rapport d'autrui, & ne mit jamais le pied dans la Germanie tranſrhénane.

Enfin Ptolomée donna une deſcription de la Germanie beaucoup plus complète & plus détaillée, que celle de tous ſes prédéceſſeurs; & c'eſt auſſi la deſcription qui a été reçue par preſque tous les Géographes qui l'ont ſuivi. Il rencontre juſte en tant de choſes, qu'il doit l'avoir faite cette deſcription ſur d'excellens mémoires dreſſés avant lui, & vraiſemblablement après avoir conſulté toutes les cartes qu'on avoit de ce pays-là dès le tems d'Auguſte, & les tables dont j'ai parlé ci-deſſus, qui étoient expoſées dans les portiques de Rome. Cependant Ptolomée ſe trompe ſouvent; il ne parle que d'après des mémoires anciens; & pour tout dire, il n'a pas été plus heureux que les autres; il n'a pas vu les lieux dont il parle: auſſi pourroit-il décrire la Germanie, non telle qu'elle étoit de ſon tems, mais telle qu'elle avoit été autrefois. En effet, il met les Lombards ſur la rive gauche de l'Elbe, & l'on ſait que ſous Tibère, ils avoient été reculés au-delà de ce fleuve; il met les Sicambres dans la Germanie propre, & Tacite dit formellement, qu'ils avoient déja été tranſportés dans les Gaules. Enfin, & c'eſt une autre obſervation importante, il place pluſieurs villes dans la grande Germanie, quoiqu'il ſoit démontré que de ſon tems, il n'y en avoit pas une, non plus que du tems de Tacite. Ce dernier dit expreſſément que les peuples de Germanie n'avoient aucune ville, étoient ſans uſage de la maçonnerie & des tuiles, ne ſouffroient pas que les maiſons fuſſent jointes l'une à l'autre, & ſe creuſoient pour habitations des cavernes ſouterraines, afin de s'y mettre à l'abri pendant l'hiver. Concluons qu'aucun géographe ne nous a donné d'exactes deſcriptions de la véritable Germanie, par cette grande raiſon, que les Romains n'y pénétrèrent jamais.

Mais comme ils ne purent la ſubjuguer, ils prirent le parti de ſe faire une nouvelle Germanie en-deçà du Rhin, aux dépens de la Belgique. Suétone dans la vie de Tibère, remarque que ce prince

n'étant encore que gendre d'Auguſte, pendant la guerre contre les Germains, en tranſporta dans la Gaule quarante mille de ceux qui ſe rendirent à lui, & leur aſſigna des demeures le long du Rhin. Le même auteur dit qu'Auguſte voyant que les Suèves & les Sicambres ſe ſoumettoient à ſes armes, les fit paſſer dans la Gaule, & les établit pareillement dans des terres voiſines du Rhin. C'en fut aſſez pour donner lieu aux Romains de nommer *Germanie*, un canton de la Gaule; c'étoit en effet le ſeul canton voiſin de la grande Germanie, qu'ils euſſent véritablement conquis; car Varus s'avança un peu trop dans le pays que nous appelons aujourd'hui *la Weſtphalie*, & y périt avec ſon armée. Les Eubiens qui étoient d'abord au-delà du Rhin, furent ſi odieux aux autres peuples de la Germanie, pour avoir reçu le joug de Rome, qu'ils paſſèrent de l'autre côté du fleuve.

Les armées romaines ſubjuguèrent néanmoins quelques peuples, dont le pays étoit en partie au-delà du Rhin, comme les Némètes qui étoient aux environs de Spire, les Vangions aux environs de Worms, & les *Tribocci* aux environs de Mayence. Comme ces peuples étoient principalement & par rapport à leurs capitales, dans la Gaule & au couchant du Rhin; on les rangea ſous le gouvernement de la Gaule, & on les joignit à la Belgique; cela veut dire qu'on vit une partie de la Belgique jointe à une liſière de la grande Germanie, porter le nom de Germanie; & cette partie fut diviſée en Germanie ſupérieure, & en Germanie inférieure. Voilà qui peut ſuffire, pour prouver que la Germanie n'a pas toujours eu les mêmes bornes, ni les mêmes peuples dans ſon ſein; & c'eſt un fait qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Il ſeroit à préſent d'autant plus inutile de rechercher curieuſement avec Spenerus, Melanchton, Rudbeck, ou Leibnitz, l'origine inconnue des noms Germains & Germanie, que ces noms mêmes ne furent pour ainſi dire plus en uſage, après la chûte de l'empire romain. Les nations ſeptentrionales ſe portant en flots vers le midi, produiſirent des changemens étonnans dans ce vaſte pays. Les Lombards reſſerrés d'abord aux environs de l'Elbe, paſſèrent en Italie, où avec le tems ils ſe formèrent un royaume. Les Suèves ſe jetèrent ſur les Gaules, & de-là dans l'Eſpagne, où ils érigèrent une domination rivale de celle des Goths: ces derniers après avoir traverſé la Germanie, occupèrent une partie de la Gaule; les Burgundions y fondèrent le royaume de Bourgogne; les Francs y avoient déja le leur; les Saxons qui étoient de l'autre côté de l'Elbe, s'avancèrent juſques dans la Weſtphalie. Les Vandales après s'être étendus dans ce qu'on appèle aujourd'hui la *haute & baſſe Saxe*, firent des conquêtes en Eſpagne, & allèrent périr en Afrique; leur pays entre l'Elbe & la Viſtule, fut la proie des Vendes ou Venetes, qui s'en emparèrent, & ſe firent appeler *Slaves*, &c.

Cependant il ne faut pas imaginer que tous ces peuples abandonnaſſent à la fois leur patrie; il n'en ſortoit que les hommes, qui étant en état de porter les armes, vouloient avoir leur part du butin. Ceux-ci emmenoient avec eux une partie de leurs familles: ce qui reſtoit au pays, ſe trouvant réduit à un petit nombre, comparé à ce qu'il avoit été auparavant, devenoit aiſément la proie d'un voiſin qui ne s'étoit pas affoibli. Ainſi nous voyons les vaſtes pays que les Suèves avoient occupés, paſſer en d'autres mains, & le nom de *Suévie*, conſervé à peine à un petit canton qui eſt aujourd'hui la Souabe, entièrement obſcurci par celui d'Allemagne, qui n'étoit d'abord que le nom d'une contrée fort petite.

Les Saxons, entre l'Elbe & le Weſer, où ils étoient encore au commencement du règne de Charlemagne, y avoient pris la place des Francs; car nous avons remarqué qu'ils étoient d'abord de l'autre côté de l'Elbe; mais les Francs s'étant avancés vers le midi, & s'étant de-là répandus dans la Gaule, où ils jetèrent les fondemens du royaume de France, il en reſta une partie au-delà du Rhin, & de-là vint la diviſion de France occidentale, qui eſt la véritable France, & de France orientale, dont la Franconie a tiré ſon nom.

Alors il ne fut plus queſtion du nom de Germains & de Germanie, ſinon dans les ouvrages de quelques auteurs, qui les employoient en latin; encore voit-on que les écrivains de ce tems-là préféroient les nom de *Theddiſci*, *Teutiſci*, & *Teutones*, à celui de Germains, qui paroiſſoit même déjà s'abolir entièrement dès le tems de Procope, c'eſt-à-dire ſous le règne de l'empereur Juſtinien. (*R.*)

GERMANO (Saint), petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, au pied du Mont-Caſſin. Elle appartient à l'abbé du Mont-Caſſin. *Long.* 31, 28; *lat.* 41, 33. (*R.*)

GERMER (Saint), bourg de France, au diocèſe de Beauvais, avec une abbaye de Bénédictins qui vaut 14 000 liv. (*R.*)

GERMERSHEIM, *Vicus Julius*, petite ville d'Allemagne au Palatinat du Rhin, chef-lieu d'un baillage de même nom, ſujet à l'électeur palatin. Elle eſt près du Rhin, vers le lieu où la rivière de Queich ſe jète dans ce fleuve. L'empereur Rodolphe Ier y mourut en 1290. Elle eſt à 2 li. o. de Philisbourg, & 3 ſ. e. de Landau. *Long.* 27, 2; *lat.* 49, 10. (*R.*)

GERMIGNI, petite ville de France, dans la généralité de Paris, élection de Saint-Florentin. (*R.*)

GERN, beau château de la baſſe Bavière, dans la régence de Landshut. Il appartient au baron de Cloſen. (*R.*)

GERNESEY. *Voyez* GARNESEY.

GERNRODE, ou GERODE, petite ville & baillage d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans les états d'Anhalt-Bernbourg, près de l'abbaye de Quedlinbourg. C'eſt un des lieux ſé-

cularisés en faveur des princes protestans; par la paix de Westphalie. Avant cette époque, c'étoit une abbaye de filles, que l'empire comptoit au nombre de ses membres immédiats; & dès-lors encore, les princes d'Anhalt-Bernbourg en donnent, & la voix à la diète sur le banc des prélats du Rhin, & le contingent pour les mois romains par une taxe de trente-six florins.

Geron, Landgrave de Luface, dans le xe siècle, fut le fondateur de cette abbaye, & l'on voit encore son tombeau dans l'église de cette ville. (*R.*)

GERNSHEIM, ou GERESHEIM, petite ville d'Allemagne sur le Rhin, avec un bon château, sujète au Landgrave de Darmstad. Elle est à 4 li. n. e. de Worms, & à autant s. o. de Darmstad. *Long.* 26, 6; *lat.* 49, 44. (*R.*)

GEROLDSECK, HOHENGEROLDSECK, comté libre & immédiat d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans la Forêt-Noire & l'Ortenau, aux environs de la rivière de Kint-zing, & aux confins du Brisgau, de la principauté de Furstenberg, du marquisat de Hochberg, & de la ville impériale de Gengenbach. Il tire son nom d'un ancien château, situé dans son centre, & comprend un certain nombre de villages. Après l'extinction de ses propres seigneurs arrivée l'an 1634, & après celle des comtes de Kronberg leurs successeurs, arrivée l'an 1692, la maison de Leyen en fut invêtue par l'empereur, & élevée l'an 1711, à la dignité de comtes de l'Empire: elle a dès-lors pris sa place sur le banc de Souabe, & payé en conséquence seize florins pour Geroldseck en mois romains, & huit rixdallers neuf creutzers trois quarts, pour la chambre impériale (*R.*)

GEROLSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, sur la rivière de Kyk. Elle est possédée conjointement avec Blankenheim, à titre de comté, par la maison de Manderscheid. (*R.*)

GEROLZHOFEN, *Gerlocuria*, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, entre Schweinfurt & Keitzingen. Elle est dans l'évêché de Wurtzbourg, dont elle forme, avec ses dépendances, un des principaux baillages. Elle fit du bruit dans l'empire l'an 1586, par la persécution qu'essuyèrent dans ses murs soixante-sept familles protestantes qui furent obligées d'en sortir. Ces sortes de faits ne servent, au jugement de la religion, qu'à la honte des hommes. (*R.*)

GERRENSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, chef-lieu d'un baillage de même nom, entre Worms & Oppencheim. (*R.*)

GERRESHEIM, abbaye de dames nobles, dans le duché de Berg, près de Dusseldorf. (*R.*)

GERRO, montagne du royaume de Naples, dans la terre de Labour, connue dans les auteurs latins sous les noms de *Massicus*, *Gaurus*, *Gallicanus*, *Salsus*. (*R.*)

GERSAW, village de Suisse, près du lac de Lucerne, entre ce canton & celui de Schwitz. C'est une petite république souveraine, qui ne dépend de personne depuis un tems immémorial, privilège trop singulier pour ne pas mériter qu'on transcrive ici le nom du lieu qui est assez heureux pour en jouir. *Long.* 26, 2; *lat.* 47, 6. (*R.*)

GERSTUNGEN, bourg & baillage d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, près des frontières de la Hesse. Il appartient maintenant à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

GERTRUDENBERG, couvent de religieuses de S. Augustin, dans l'évêché d'Osnabruck. Il est situé sur une montagne auprès de la ville même d'Osnabruck. (*R.*)

GERTRUIDENBERG, *Gertrudenberga*, ancienne, forte & jolie ville des Pays-Bas, au Brabant hollandois, un des principaux boulevards de la Hollande. Les confédérés la prirent en 1573 sur les Espagnols; le Prince de Parme la reprit en 1589, mais le prince Maurice s'en rendit maître en 1593, après un siège de trois mois, & depuis ce tems, elle appartient aux Hollandois. Son nom signifie le *mont Saint-Gertrude*. On pêche aux environs de la côte une quantité étonnante de saumons, d'esturgeons & d'aloses, & Gertruidenberg jouit du droit d'étape pour cette pêche. Elle est sur la rivière de Dungen, qui tombe dans le Bies-Bos, à 4 li. n. e. de Breda, 5 s. e. de Dordrecht, 3 s. e. de Gorcum. *Long.* 22 d., 24′; *lat.* 15 d., 44′. (*R.*)

GERVAIS (Saint), petite ville de France dans le Bourbonois, au diocèse de Clermont. (*R.*)

GERVAIS (Saint), petite ville de France, en Languedoc, au diocèse de Castres. (*R.*)

GERZAT, gros bourg de France en Auvergne, au diocèse de Clermont. (*R.*).

GESEKE, ou GEISECKE, ville d'Allemagne, dans le cercle & dans le duché de Westphalie, sur la petite rivière de Weil, près de la ville de Buren. Elle fait partie des états électoraux de Cologne, & donnant son nom à un district peuplé de nombre de gentilshommes, renferme elle-même une abbaye de filles nobles, une maison seigneuriale, & un couvent d'Observantins. (*R.*)

GESTRICIE, *Gestricia*, province de Suède dans sa partie septentrionale; elle a des mines de fer & de cuivre, mais elle ne recueille de grains qu'autant qu'il en faut pour la nourriture de ses habitans. Le golfe de Bothnie la baigne à l'est; elle est bornée au nord par l'Helsingie, au couchant par la Dalécarlie, & au sud par la Westmanie & l'Uplande. Gévalie en est la capitale. (*R.*)

GÉSULA, province d'Afrique sur la côte de Barbarie, au royaume de Maroc. Elle a beaucoup d'orge, de troupeaux, & plusieurs mines de fer & de cuivre: la plupart des habitans sont chaudronniers ou forgerons. Il s'y tient tous les ans une foire considérable qui dure deux mois, où, dit-on, tous les marchands étrangers, quoique quelquefois au nombre de dix mille, sont nourris & défrayés aux dépens de la province; mais malgré cette dé-

penſe conſidérable, la province y gagne encore par le débit de ſes marchandiſes. (*R.*)

GEUBICH, château, jardin, & village de Franconie, à la maiſon de Schoenborn. (*R.*)

GEUDERN, ou GOEDERN, ſeigneurie libre d'Allemagne, dans la Wétéravie, entre la Heſſe & le comté d'Iſembourg. Elle appartient à une branche de la maiſon de Stolberg, qui a été élevée par l'Empire à la dignité de prince d'empire, & qui y fait ſa réſidence. (*R.*)

GÉVALIE, GAFLE, ou GEVEL, *Gevalia*, ville de Suède, capitale de la Geſtricie, proche le golfe de Bothnie, à 18 li. n. o. d'Upſal, 26 n. o. de Stockholm, 14 e. de Coperberg. *Long.* 34, 50; *lat.* 60, 23. (*R.*)

GÉVAUDAN (le), *Gabalenſis pagus*, *Gabalitana regio*, contrée de France en Languedoc, une des trois parties des Cévennes, bornée n. par l'Auvergne, o. par le Rouergue, ſ. par le bas Languedoc, e. par le Vivarais & le Vélay; c'eſt un pays de montagnes aſſez ſtérile, qui ne produit guères que du ſeigle & des châtaignes: mais les habitans, par leur induſtrie & leurs manufactures, réparent la dureté de la nature à leur égard. Il s'y trouve des bains chauds, & des mines de différens métaux. Mende en eſt la capitale.

Le Gévaudan a pris ſon nom des peuples *Gabali*, & le mot de Gévaudan ſe nommoit autrefois *Gabauldan*. Le baillage du Gévaudan eſt en partage entre le roi & l'évêque de Mende. Les rivières de Tarn, de Lot, & d'Allier, y ont leurs ſources. (*R.*)

GEVREY, gros village du Dijonnois, entre Nuis & Dijon. Avant la contagion de 1636, c'étoit un bourg de plus de trois cents cinquante habitans, deſſervi par cinq prêtres. L'hôpital qui avoit ſix lits pour les malades, a été réuni à l'hôtel-dieu de Dijon.

C'eſt dans le territoire de Gevrey que ſont les deux climats de Chambertin & de Beze, qui donnent un des plus excellens vins de France, & des plus utiles à la ſanté. (*R.*)

GEWER (Saint). *Voyez* GOAR.

GEX, *Geſium*, petite ville de France dans le pays de Gex, au pied du mont Saint-Claude, qui fait la ſéparation du pays de Vaud d'avec la Franche-Comté. Il eſt du gouvernement de Bourgogne, & du reſſort du parlement de Dijon. Il n'y a rien d'important dans le pays de Gex, que le pas ou paſſage de l'Ecluſe, autrement dit *de la Cluſe*, ſervant de défenſe à l'entrée du Bugey & de la Breſſe, par un fort conſtruit & reſſerré entre le Jura & le Rhône qui coule au pied.

La ville de Gex eſt à 4 li. n. o. de Genève, & 90 ſ. e. de Paris. *Long.* 23, 44; *lat.* 46, 20.

Cette ville, capitale du pays de ſon nom, eſt du diocèſe de Genève, & de l'élection de Bellay. C'eſt une baronnie & châtellenie royale, avec un baillage. Il y a peu de commerce à Gex: l'on y compte cependant un aſſez grand nombre d'horlogers. Le Mont-Jura, au pied du quel elle eſt ſituée, reçoit en cette partie le nom de mont Saint-Claude.

Le pays de Gex, ſitué en Suiſſe, au pays de Vaud, eſt long de ſept lieues, & large de cinq. Il eſt entre le Mont-Jura, le Rhône, le lac de Genève & le canton de Berne. La montagne du grand Credo, qui a ſervi autrefois de limite au royaume d'Arles ou de Bourgogne, eſt renfermée dans le pays, & terminée par la vallée de Mijoux: ce pays étoit habité par les Latobriges, du tems des Romains.

Les meilleurs pâturages ſont au ſommet des montagnes, qui ne ſont habitables & découvertes que ſept mois de l'année: il s'y fait une grande quantité de fromages. Il y a peu de bois dans cette contrée. On trouve près de Fargues, au pays de Gex, une ſoie ſauvage ſur les pins, fabriquée par une chenille de diverſes couleurs, d'un pouce de long; elle naît, vit, travaille & meurt ſur le pin.

Ce pays fut cédé à la France en 1601, & la religion catholique, abolie par les Bernois, y fut rétablie. On y comptoit vingt-cinq temples qui ont été détruits en 1662 & 1685; tout le pays eſt maintenant catholique. (*R.*)

GEYER, comté conſidérable d'Allemagne, en Franconie, duquel dépendent vingt-trois tant bourgs que villages. Le dernier comte de Geyer inſtitua, par ſon teſtament, en 1704, le roi de Pruſſe pour ſon héritier univerſel. Après ſa mort ce monarque fit préſent, en 1729, au marggrave d'Anſpach de tout ce dont il avoit hérité du comte de Geyer. C'eſt ainſi que ce marggrave en eſt devenu poſſeſſeur; & à l'extinction de ſa ligne, ce comté, avec ſes autres états, ont paſſé au marggrave de Bareith ou de Culembach. (*R.*)

GEYERN, bourg du comté de Geyer, en Franconie, près des frontières de l'évêché d'Aichſtet, à 2 li. n. de Weiſſembourg. (*R.*)

CÉZIRAH, ce mot, qu'on rencontre par-tout dans d'Herbelot & dans les géographes, eſt un mot arabe qui ſignifie île; mais comme les Arabes n'ont point de terme particulier pour déſigner une peninſule ou preſqu'île, ils ſe ſervent indifféremment du nom de gézirah, ſoit que le lieu dont ils parlent, ſoit entièrement iſolé & entouré d'eau, ſoit qu'il ſoit attaché au continent par un iſthme. (*R.*)

GÉZIRÉ: on écrit auſſi Gézirah, & il faut rappeller ici la remarque faite au mot Gézirah; car elle s'applique à Géziré. C'eſt une ville d'Aſie, au Diarbeck, dans une île formée par le Tigre, à 28 lieues n. o. de Moſul, & à 18 d'Amadie: elle eſt ſous l'obéiſſance d'un Bey. *Long.* 58, 35; *lat.* 36, 30. (*R.*)

GHÉRON, ville de Perſe dans le Farſiſtan. *Long.* 89; *lat.* 28, 30. (*R.*)

GHILAN, province d'Aſie dans la Perſe, au bord

bord de la mer Caſpienne, à laquelle elle donne ſon nom.

Elle produit en abondance de la ſoie, de l'huile, du vin, du riz, & toute ſorte d'excellens fruits. Elle fait une partie conſidérable de l'Hircanie des anciens. C'eſt la plus belle & la plus fertile province de toute la Perſe. Les habitans du pays ſont braves, fiers, & induſtrieux: ils ſont mahométans, de la ſecte d'Omar. Cette province eſt ſituée, ſuivant M. de Liſle, entre le 37e deg. 20′, & le 39e de *latitude*; le 66e deg. 30′, & le 79 deg. de *longit.*

La ville de Reſch, ſituée ſur la mer Caſpienne, eſt maintenant la capitale de cette province. Abdalcader, ſurnommé *le ſcheik*, c'eſt-à-dire *le grand docteur*, étoit de Ghilan. Voici ſa prière: « O dieu » tout-puiſſant, comme je te rends un culte perpé» tuel dans mon cœur, daigne l'avoir pour agréa» ble »! (*R.*)

GHIR, rivière d'Afrique. Elle a ſa ſource au mont Atlas; & coulant vers le midi, arroſe le royaume de Tafilet, entre enſuite dans les déſerts de Hair, & vient ſe perdre dans un grand lac. Cette rivière & quelques autres des mêmes cantons ont cela de particulier, que plus elles s'éloignent de leurs ſources, plus elles s'éloignent de la mer. (*R.*)

GHISLAIN (Saint). *Voyez* GUILLAIN.

GHNIEF, ville de Pruſſe au palatinat de Culm, ſur la Viſtule, à 4 lieues de Graudentz, avec une citadelle. Le nom polonois de cette ville s'écrit Gniew. Les Allemands l'appèlent *Meve*, car preſque tous les lieux de la Pruſſe ont deux noms. Cellarius la nomme en latin *Meva*, *Gnevum*, & *Gnievum*. Ghnief a été priſe & repriſe pluſieurs fois ſur les Polonois par les chevaliers de l'ordre Teutonique, & par les Suédois. *Long.* 37, 2; *lat.* 53, 34. (*R.*)

GHYMES, petite ville de la baſſe Hongrie, dans le comté de Nitra. Elle eſt ſituée au milieu d'une plaine très-fertile en grains, & elle eſt munie d'un château, bâti ſur le ſommet d'un roc fort élevé. Les comtes de Forgatſch ſont ſeigneurs de ce lieu. (*R.*)

GIACHAS (M. de Liſle écrit *Jagas*, & Dapper *Jagos*), peuple d'Afrique, dans la baſſe-Guinée, aux confins & à l'orient des royaumes de Benguèle & d'Angola. (*R.*)

GIAWLE. *Voyez* GÈFLE.

GIBADOU, ville d'Afrique, au déſert de Barbarie, dans le royaume de Gibadou. Elle eſt preſque ſous le tropique du cancer, vers le 30 d. 50′. de *long.* (*R.*)

GIBBAE, GEIB, GYBE, petite ville de la baſſe-Hongrie, dans la partie orientale du comté de Lipteau. Les catholiques y dominent; mais c'eſt pourtant un des lieux où, par les concordats du pays, les proteſtans ont obtenu la permiſſion d'avoir un temple. (*R.*)

GIBEL (le mont), *Æthna*, la plus haute montagne de la Sicile, & une des plus célebres de l'Europe. On ſait aſſez que tous les anciens géographes & hiſtoriens en ont parlé ſous le nom de *mont Ethna*. C'eſt ſous cette montagne que les poëtes ont feint que Jupiter écraſa le géant Typhon, & que Vulcain tenoit ſes forges. Les Siciliens ont changé le nom latin en celui de *Gibel*, qu'ils ont vraiſemblablement pris des Arabes, dans la langue deſquels ce mot ſignifie *une montagne*: il déſigne en Sicile *la montagne par excellence*. Elle eſt proche de la côte orientale du val de Démona, entre le cap de Faro & le cap de Paſſaro, à quatre lieues de Catania, vers le couchant. On s'y élève par un chemin de deux lieues & demie, & elle en a environ vingt de circonférence. Son pied eſt très-cultivé, tapiſſé de vignobles & d'oliviers du côté du midi, de forêts & de pâturages du côté du ſeptentrion.

Son ſommet, quoique couvert de neige la plus grande partie de l'année, ne laiſſe pas de jeter ſouvent du feu, de la fumée, des flammes, & quelquefois des cailloux calcinés, des pierres-ponces, des cendres brûlantes, & des laves de matière bitumineuſe, par une ouverture qui, du temps de Bembo & ſelon ſon calcul, étoit large de vingt-quatre ſtades. La ſtade contient cent vingt-cinq pas géométriques, & par conſéquent les vingt-quatre font trois milles d'Italie. Le foyer ne s'éteint jamais entiérement.

Si l'idée d'un ſi prodigieux gouffre fait frémir, les incendies que le Gibel vomit ſont encore plus redoutables. Les faſtes de la Sicile moderne ont ſur-tout conſacré les ravages cauſés par ce redoutable volcan dans les années 1537, 1554, 1556, 1579, 1669, 1693, 1753, 1755, 1757 & 1766. Lors de l'embraſement de cette montagne arrivé en 1537, & décrit par Fazelli, les cendres furent portées par le vent à plus de cent lieues de diſtance. Quatre torrens de matières ſulphureuſes enflammées découlèrent du mont Gibel en 1669, & ruinèrent quinze bourgs du territoire de Catania. Enfin l'éruption de 1693 fut ſuivie d'un tremblement de terre qui ſe fit ſentir en Sicile avec la plus grande violence, les 9, 10 & 11 janvier 1693, renverſa les villes de Catania & d'Agoſta, endommagea celle de Syracuſe, pluſieurs bourgs & villages, & écraſa ſous les ruines plus de quatre-vingt-dix mille perſonnes. Il y eut alors ſur le Gibel une nouvelle ouverture de deux milles de circuit.

Le mont Ethna brûle de temps immémorial, avec des intermiſſions plus ou moins longues, & qui ſont de pluſieurs années. Ses éruptions ſont annoncées par les mugiſſemens & les flammes.

Je n'entrerai pas dans d'autres détails; j'en ſuis diſpenſé par la *Pyrologie* de Bottone Leontini, à laquelle je renvoie le lecteur. Cet intrépide naturaliſte, curieux de connoître par ſes propres yeux la conſtitution du mont Gibel, a eu la hardieſſe de grimper ſur ſon ſommet juſqu'à trois différentes repriſes, ſavoir, en 1533, 1540 & 1545; ainſi nous devons à ſon courage la plus exacte topographie de cette montagne. Son livre, devenu très-rare,

eſt imprimé en Sicile ſous le titre de *Æthnæ topographia, incendiorumque æthnæorum hiſtoria.* (*R.*)

GIBELSTADT, baillage de Franconie, avec deux châteaux, dans l'évêché de Wurtzbourg, près d'Ochſenfurt. Il appartient au margrave de Bareith. (*R.*)

GIBRALÉON, petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur la rivière d'Odiel, avec un beau château & titre de marquiſat. (*R.*)

GIBRALTAR, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſituée au pied d'une montagne eſcarpée de toutes parts, du ſommet de laquelle on découvre plus de quarante lieues en mer, & ſur la côte orientale de la baye de même nom, qui a ſon ouverture ſur le détroit de Gibraltar. Cette place eſt la plus forte de l'univers; elle eſt même généralement réputée imprenable. Son port, où les vaiſſeaux ne ſont pas fort en ſûreté, eſt défendu par pluſieurs forts. Les Anglois prirent cette ville en 1704, & elle eſt demeurée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht. Elle eſt à 4 li. n. de Ceuta, 18 ſ. e. de Cadix. On voit à une lieue de cette ville le vieux Gibraltar, qui n'eſt autre choſe que les ruines de l'ancienne Héraclée. Le nom de Gibraltar s'eſt fait par corruption de Gibel-Tarif, terme arabe qui ſignifie *montagne de Tarif*; & ce nom vient des Maures. Ce fut en 1303 que Ferdinand IV leur enleva Gibraltar, qui n'étoit pas ſi difficile à conquérir qu'aujourd'hui. Entre les divers ſièges que cette place a ſoutenus, le plus fameux ſans doute eſt celui que tentèrent, en 1782, les forces réunies de la France & de l'Eſpagne, & dont le ſuccès n'a point répondu à l'immenſité de la dépenſe & à l'appareil formidable ſous lequel elle ſembloit devoir ſuccomber. *Long.* 12, 35; *lat.* 36. (*R.*)

GIBRALTAR (Détroit de), *Herculeum fretum*, ou *Gaditanum fretum.* C'eſt un des plus célèbres détroits du vieux monde. Il eſt entre l'Andalouſie en Eſpagne, & le royaume de Fez en Barbarie: ſa longueur eſt d'environ dix lieues, ſa largeur de quatre, & il joint la mer Méditerranée avec l'Océan Atlantique. On voit à l'endroit le moins large de ce détroit, du côté de l'Eſpagne, la montagne de Calpé ou de Gibraltar, qui lui donne le nom; & du côté de l'Afrique, la montagne des Singes; anciennement *Abyla.* Les anciens ont pris ces deux montagnes pour les colonnes d'Hercule. La baie de Gibraltar eſt fort grande; elle a environ ſept milles d'ouverture, & près de huit d'enfoncement. La pointe de l'oueſt eſt le cap Carnero, & celle de l'eſt ſe nomme *la Pointe d'Europe.* (*R.*)

GIEBELSTADT. *Voyez* GIBELSTADT.

GIEBICHENSTEIN, vieux château ruiné, à une demi-lieue de Halle, en Saxe, ſur la Saale, avec un bailli. On y voit encore la fenêtre par laquelle le fameux Louis-le-Sauteur, landgrave de Thuringe, ſauta dans le Saale, & ſauva ſa vie. Il avoit été renfermé dans ce château par ordre de l'empereur Henri IV, pour avoir tué, en 1065, à Weiſſenbourg, Frédéric, comte palatin de Saxe, afin d'épouſer Adelheil ſa femme. *R.*)

GIECH, comté libre & immédiat de Franconie, dans le marquiſat de Bareuth, près de Culmbach. Il comprend les baillages de Thumau & de Buchau. Le comte de Giech fut reçu au nombre des ducs de Franconie en 1726. (*R.*)

GIEN, *Giemacum*, ville de France, dans le Gâtinois orléanois, ſur la Loire, à 3 li. au-deſſous de Briare, à 10 d'Orléans, à 34 ſ. e. de Paris. C'eſt un comté qui appartenoit autrefois aux ſeigneurs de Donzy, & relevoit des évêques d'Auxerre. Gien eſt toujours du diocèſe d'Auxerre; mais quant au comté, Louis XIV l'a vendu ou engagé au chancelier Séguier. *Long.* 20, 17, 42; *lat.* 47, 4, 8. (*R.*)

GIENGEN, *Gienga*, petite ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, ſur la rivière de Brentz, entre Ulm & Nordlingen, à 4 lieues de laquelle elle eſt ſituée. *Long.* 28, 2; *lat.* 48, 38. (*R.*)

GIENZOR, ville ouverte d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, dont elle eſt à quatre lieues. *Long.* 56, 35; *lat.* 34, 18. (*R.*)

GIÉRACE, *Hieracium*, ou *Sancta Hieracia*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec un évêché ſuffragant de Reggio. Elle eſt ſur une montagne près de la mer, à 13 li. n. e. de Reggio, 11 ſ. e. de Nicotera. *Long.* 34, 18; *lat.* 38, 15. (*R.*)

GIESBUHEL, montagne de Saxe, près de Pirna. Il y a de fameuſes mines de fer. (*R.*)

GIESSEN, *Gieſſa*, ville forte d'Allemagne, dans la haute-Heſſe, avec une univerſité, fondée en 1607, un château & un arſénal. Elle eſt dans le partage de la maiſon de Darmſtadt, dans un terrein fertile, ſur la rivière de Lohn, à 2 lieues de Wetzlar, à 4 ſ. o. de Marpurg, 9 ſ. e. de Francfort. *Voyez* Zeyler, *Haſſiæ topog. Long.* 26, 26; *lat.* 50, 30.

Hertius (Jean-Nicolas), juriſconſulte, mort en 1710 à 59 ans, étoit de Gieſſen. Il eſt connu par quelques ouvrages eſtimés, & entr'autres par des opuſcules écrits en latin ſur l'hiſtoire & la géographie de l'ancienne Germanie. (*R.*)

GIÉZIN, ville de Bohême, dans le cercle de Kœnigingratz, ſur la rivière de Czidlina. Elle appartient aux comtes de Trautmannsdorff, & renferme un riche collège. (*R.*)

GIFFORN, ville de la principauté de Zell, avec un beau château, où les ducs ont quelquefois fait leur réſidence. Elle eſt le chef-lieu d'un baillage & d'une ſur-intendance conſidérable, qui comprend cinq prévôtés, & quatre-vingt-douze tant bourgs que villages. Elle eſt ſur l'Aller, à 4 lieues de Brunſwich, & à 5 de Zell. (*R.*)

GIGEAN, petite ville de France, dans le bas-Languedoc, au diocèſe de Montpellier. (*R.*)

GIGLINGEN, petite ville d'Allemagne, au

duché de Wirtemberg, avec un baillage, ſur la rivière de Zeinzabar. (*R.*)

GIGLIO, *Ægilium*, ou *Igilium*, petite île d'Italie, ſur la côte de Toſcane, avec un château, pour la défendre des corſaires. Elle eſt ſituée au nord-oueſt de l'île d'Elbe, & fait partie de l'état de Sienne. Le portulan de la Méditerranée dit qu'elle eſt environ à 12 milles ſ. o. de la pointe de l'o. d'Argentaro, & lui donne ſix à ſept milles de longueur. *Long.* 28, 35; *lat.* 42, 24. (*R.*)

GIGNAC, petite ville de France, en Languedoc, au diocèſe de Montpellier, chef-lieu d'une viguerie royale, près de la rivière d'Eraud. Elle députe aux états. *Long.* 21, 15; *lat.* 43, 45. (*R.*)

GIHON, grande & célèbre rivière d'Aſie, qui prend ſa ſource dans la province de Tokhareſtan, au pied du mont Imaüs. Elle a ſon cours général du couchant au levant; & après avoir coupé la Cowareſme en deux, & ſéparé la Perſe du Turkeſtan, elle ſe jète dans la mer Caſpienne. Pluſieurs écrivains penſent que le Gihon eſt l'*Oxus* des anciens. (*R.*)

GILBERT (Saint), abbaye de France, au diocèſe de Clermont. Elle eſt de l'ordre de Prémontré, & vaut 2000 livres. (*R.*)

GILDAS-DES-BOIS (Saint), abbaye de France, au diocèſe de Nantes. Elle eſt de l'ordre de S. Benoît, & vaut 1000 livres. (*R.*)

GILDAS-DE-RUYS (Saint), abbaye de France, au diocèſe de Vannes, ordre de S. Benoît. Elle vaut 6500 livres. (*R.*)

GILGENBOURG, ancienne ville du royaume de Pruſſe, dans le diſtrict de l'Oberland, ſur la rivière de Gilge, au bord d'un lac. Elle a été ſaccagée & brûlée à pluſieurs repriſes dans les différentes guerres du pays, & elle ne paroît pas encore avoir pu ſe remettre de ſes pertes. Elle eſt ornée d'un château vaſte & commode, & elle forme un baillage héréditaire dans la famille des comtes de Finckenſtein. (*R.*)

GILLES (Saint), *Sancti Ægidii villa*, petite ville de France, au bas-Languedoc, un des deux grands prieurés de Malte dans la Langue de Provence, avec un chapitre ou ancienne abbaye, à laquelle elle doit ſon origine, & dont le chef a le titre d'abbé. On recueille de bon vin muſcat dans ſon territoire. Elle eſt à 5 li. o. d'Arles, 11 n. e. de Montpellier. *Long.* 22, 8; *lat.* 43, 40. (*R.*)

GILLES (Saint) *de la Neuville*, village du pays de Caux, élection de Montivilliers. L'eſtimable curé de Saint-Gilles a fait conſtruire deux grands ateliers, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles: il leur fournit les inſtrumens néceſſaires à leur métier, fait les avances des matériaux convenables à leurs manufactures, & donne même des prix d'émulation; il les occupe les jours ſtériles d'hiver, & durant les longues ſoirées. M. l'archevêque de Rouen lui a offert une cure de 8000 livres; il l'a refuſée. (*R.*)

GILOLO, grande île d'Aſie, avec une capitale du même nom, dans l'archipel des Moluques. Elle eſt ſous la ligne, entre l'île de Celèbes & la terre des Papous, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit canal. Cette île eſt fort irrégulière. On lui donne cent milles du nord au ſud, & autant de l'eſt à l'oueſt. L'air y eſt fort chaud, & la terre fertile en riz & en ſagou. La mer qui l'environne, lui fournit quantité de tortues. *Long.* 145. (*R.*)

GIMMOR, montagne de Suiſſe, dans le canton d'Appenzell. On y trouve quantité de pierres aſſez curieuſes, dont les unes ſont blanchâtres & ſans couleur étrangère, & les autres ſont tranſparentes, avec des traits noirs qui les coupent à angles droits. Ces pierres pourroient bien n'être autre choſe qu'une eſpèce de talc. (*R.*)

GIMONT, petite ville de France, en Gaſcogne, dans la Lomagne, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 9000 livres. Elle eſt ſur la rivière de Gimont. *Long.* 18, 40; *lat.* 43, 40. (*R.*)

GINESTAS, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèſe de Narbonne. (*R.*)

GINGI, royaume d'Aſie; ce royaume eſt une contrée de la côte de Coromandel, dans la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange. Elle eſt bornée au nord par le royaume de Biſnagar, ou de Carnate, au ſud par le Tanjaor, à l'eſt par l'Océan indien, à l'oueſt par les montagnes de Gate, qui la ſéparent de la côte de Malabar. Son prince particulier, eſt tributaire du grand Mogol. Sa capitale eſt Gingi, qui eſt munie d'une fortereſſe, & qui eſt ſituée à 14 lieues oueſt de Pondichéry. *Long.*, ſuivant le P. Boucher, d'environ 100 degrés, & ſuivant Deſplace, 97 d. 21′, 30″; *lat.* 12 d. 10′. (*R.*)

GINGIRO, ou état du GINGIR-BOMBA, royaume d'Ethiopie, au ſud-oueſt de l'Abyſſinie. Il a à l'occident le royaume de Mujac, & à l'orient la nation des Galles, dont il eſt ſéparé par la rivière de Zébée. Le Monoémugi le termine au midi: la ligne équinoxiale paſſe entre l'un & l'autre. C'eſt par erreur qu'on le nomme quelquefois Gingir-Bomba, ce terme ſignifie *empereur de Gingiro*. Ce ſouverain a pluſieurs princes pour vaſſeaux. Il eſt allié du grand Macoco. Au reſte, on n'a que des incertitudes & des dit-on ſur ce pays qui nous eſt inconnu: on ne cite aucun voyageur qui y ait pénétré. (*R.*)

GIODDAH, quelques-uns écrivent *Gedda*, & d'autres *Jedda*, &c. ville & port de mer au bord oriental de la mer Rouge en Arabie; il s'y fait un grand commerce, puiſqu'on la regarde comme le port de la Mecque, dont elle n'eſt qu'à la diſtance de quinze ou ſeize lieues. Tout y eſt cher juſqu'à l'eau, à cauſe du grand abord de pluſieurs nations différentes, outre que tous les environs ſont ſablonneux, incultes, & ſtériles. Au reſte la rade eſt aſſez ſûre, ſuivant le rapport du médecin Poncet: les petits vaiſſeaux y ſont à flot, mais les

gros ſont obligés de reſter à une lieue; l'accès d'ailleurs en eſt difficile. *Long.* 58 d., 28′; *latit.* 22. (*R.*)

GIORASH, ville d'Aſie, dans l'Arabie heureuſe, au royaume d'Yemen. Elle ſubſiſte par ſes tanneries, parce qu'elle eſt ſituée dans un lieu couvert d'arbres dont l'écorce ſert à apprêter les peaux. *lat.* 17 d. (*R.*)

GIOVENAZZO, *Juvenacium*, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Bari, avec titre de duché, & un évêché ſuffragant de Bari. Elle eſt ſur une montagne près de la mer, mais ſans port, avec une ſimple plage, à une lieue e. de Molfetta, 2 n. e. de Bari, 4 e. de Trani. *Long.* 34, 25; *lat.* 41, 33. (*R.*)

GIREF, ville de Perſe dans le Kerman dont elle eſt la capitale. Son commerce conſiſte en froment & en dattes. Son terroir eſt fertile en palmiers, en citronniers, & en orangers. Les tables arabes qui la nomment *Jiroſt*, lui donnent 93 degrés de *long.* & 27 degrés 30 min. de *latit.* Tavernier met Gireſt à 73 degrés 40 min. de *longit.*, & à 31 degrés 10 min. de *latit.* Suivant M. de Liſle, elle a 75 degrés 30 min. de *longit.*, & 27 degrés 30 min. de *latit.* (*R.*)

GIRGÉ, *Girgio*, *Girgium*, ville conſidérable d'Afrique, capitale de la haute Egypte, proche le Nil, à 10 lieues au-deſſus de Said. Elle a ſept grandes moſquées qui ont des minarets, huit grands baſards couverts, & peut-être vingt mille habitans. On y vit pour rien; ſon principal commerce conſiſte en blé, lentilles, fèves, toiles & laines. *Long.* 49, 50; *lat.* 25, 5. (*R.*)

GIRGENTI, ou GERGENTI. *Voyez* ce dernier mot.

GIROISSENS, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèſe d'Albi. Il y a châtellenie, & juſtice royale. (*R.*)

GIRONDE. *Voyez* GARONNE.

GIRONE, *Gerunda*, ancienne, forte & conſidérable ville d'Eſpagne, dans la Catalogne, avec un évêché ſuffragant de Tarragone; elle eſt ſur le Ter, vers ſa jonction avec l'Onal, à 7 lieues de la mer, 16 de Perpignan, 5 nord-oueſt de Palamos, 10 nord-eſt de Barcelonne. *Long.* 20 d., 32′; *lat.* 41 d. 56′.

Cette ville a trois paroiſſes, neuf couvens d'hommes, quatre de femmes, & un bon hôpital.

C'eſt la patrie de Nicolas Eymeric, qui y mourut inquiſiteur général le 4 Janvier 1399: le principal ouvrage de ce fameux dominicain eſt intitulé, *le directoire des inquiſiteurs*; ouvrage digne des pays où le tribunal qu'ils nomment *la ſainte inquiſition* exerce ſon cruel empire.

Pline en nomme les habitans *Genendenſes*, & les place dans le département de Tarragone. Cette ville devint le ſiège d'un évêché, au milieu du IIIe ſiècle, & l'an 500, ſuivant l'abbé de Commanville. Du tems du poëte Prudence, elle étoit petite, mais riche en reliques, ſur-tout de celles de ſaint Felix, martyr:

Parva Felicis decus exhibebit
Artubus ſanctis locuples Gerunda.
Prud. *Hym. IV. v.* 19.

Le diocèſe s'étend ſur trois cents trente-neuf paroiſſes, douze abbayes & quatre prieurés. Les fils aînés des rois d'Aragon prirent le titre de comtes, enſuite de princes de Girone: elle eſt la capitale d'une viguerie de fort grande étendue qui paſſe pour la partie la plus fertile de toute la Catalogne.

En 1653, le maréchal d'Hocquincour leva le ſiège de cette ville, après ſoixante-dix jours d'attaque; en 1684, le maréchal de Bellefonds fut obligé d'en faire autant: mais elle fut priſe en 1694 par le duc de Noailles. En 1705, les habitans s'étant déclarés pour l'archiduc, le maréchal de Noailles prit d'aſſaut la ville baſſe en 1711, & la ville haute ſe rendit par capitulation. Il y mit pour gouverneur M. de Morot, brave officier Bourguignon, qui ſe fit beaucoup d'honneur à la défenſe de cette place: il eſt mort en Bourgogne, brigadier des armées du roi, vers 1735.

Cette ville fut rendue à l'Eſpagne par la paix de Riſwick. Elle eſt fortifiée & défendue par le fort Monjui, ſitué ſur une hauteur. C'eſt la capitale d'une viguerie de ſon nom.

On conſerve dans les archives de l'égliſe de Girone deux bulles, l'une de l'anti-pape Romain, l'autre du pape Formoſe, toutes deux de la fin du IXe ſiècle: elles ont plus de deux aunes de long ſur un pied de haut. Le P. Tournemine prétend qu'elles ſont écrites ſur de l'écorce d'arbre qui eſt tiſſée comme la toile. *Voyez Journ. de Trév. ſept.* 1611, *pag.* 1559. (*R.*)

GIRONS (Saint), petite ville de France dans le Conſerans, ſur la rivière de Salat, à une lieue de Saint-Liſier. Il s'y tient pluſieurs foires où il ſe vend beaucoup de beſtiaux & de mulets. *Long.* 18, 45; *lat.* 42, 58. (*R.*)

GISORS, petite ville de France dans la Normandie, capitale du Vexin-Normand, avec titre de comté. C'eſt le ſiège d'un grand baillage. Cependant la ville n'eſt pas fort ancienne; car elle doit ſon origine à un château que fit bâtir Guillaume le Roux, roi d'Angleterre & duc de Normandie; l'an 1097, comme l'aſſure Ordéric Vital, qui nomme cette place *Giſortis*. Les écrivains qui ſont venus après lui, l'ont appelée *Giſortium*: elle eſt ſur l'Epte, dans un terrein fertile en bled, à 5 lieues de Gournay, 14 de Rouen, & 16 de Paris. *Long.* 19 d., 18′; *lat.* 49 d., 13′.

Le château qu'y fit bâtir Guillaume le Roux, fut un objet de diſſenſions entre les couronnes de France & d'Angleterre. Henri Ier, roi d'Angleterre, en fit une place preſqu'imprenable. Philippe Auguſte, après la bataille de Courcelles, penſa périr ſur le pont de cette ville; échappé du

danger, il fit dorer l'image de la Vierge qui étoit au-dessus de la porte de Gisors, pour perpétuer la mémoire de son invocation, d'où la porte a retenu le nom de *porte dorée*.

Gisors, chef-lieu d'un des sept grands baillages de Normandie est le siège d'un gouverneur particulier. Il fut érigé en duché en mars 1742, & en pairie au mois de mai 1748, en faveur de Louis Fouquet, maréchal de Belliſle, dont le fils portoit le nom de comte de Gisors, nom cher aux militaires qui l'ont vu périr à la tête des carabiniers en 1758, à la malheureuse affaire de Crevelt. Ce jeune seigneur, le mieux élevé du royaume, les délices de la cour, l'unique espérance de sa maison, l'héritier de celle de Nivernois, fut pleuré des soldats, regretté du roi & de nos ennemis mêmes. Après sa mort, M. de Belliſle son père vendit au roi le duché de Gisors qui fut depuis donné au comte d'Eu, en échange de la principauté de Dombes, réunie au domaine.

Cette ville a sept couvents de l'un & l'autre sexe, un hôpital, un vieux château, & une seule paroisse. Il y eut en cette ville, en 1120, une entrevue entre Henri Ier, roi d'Angleterre, & le pape Calixte II. Il y en eut une autre en 1188, entre Philippe Auguste & Henri II, roi d'Angleterre.

Robert Deniaud, qui a été curé de Gisors depuis 1611 à 1664, fut honoré du titre d'hiſtoriographe du roi en 1663. Outre quelques ouvrages imprimés, assez peu estimés, il a laissé aux Trinitaires de Gisors l'hiſtoire manuscrite de cette ville, en deux gros volumes. *Voyez l'hiſt de la haute Normandie*, *par* D. Dupleſſis, *tom. II*, *in*-4°. *pag.* 297. (*R.*)

GIULA, *Julia*, ville forte de la haute Hongrie aux frontières de la Transylvanie; elle fut priſe par les Turcs en 1566: les impériaux la reprirent en 1695, & la conservèrent par le traité de Carlowitz, en 1699. Elle est sur le Kérès blanc, à 12 lieues nord-est d'Arad, 12 sud-oueſt du grand Varadin. *Long.* 39, 36; *latit.* 46, 25. (*R.*)

GIULIANA; *Juliana*, petite ville de Sicile, dans la vallée de Mazara sur un rocher escarpé. (*R.*)

GIULIA-NUOVA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, sur le golfe de Veniſe, avec titre de duché. (*R.*)

GIUND, ville d'Asie dans la grande Tartarie, au Turqueſtan, vers le Sihun, qui est le Jaxarte des anciens: Abulféda lui donne 78 d. 4′ *de long.* elle a, selon quelques-uns, 45 d. *de latit. ſeptentrionale.* (*R.*)

GIUSTANDIL, autrement dite OCHRIDA, c'est l'*Achridus* des anciens qui fut ensuite nommée *Juſtiniana prima*; sorte ville de la Turquie Européenne dans la Macédoine, avec un archevêque grec, & un sangiach. Elle est située près du lac d'Ochrida, à 28 lieues sud-est de Durazzo, 52 nord-oueſt de Lariſſe. *Long.* 38, 25; *lat.* 41, 10.

Giuſtandil est la patrie de l'empereur Juſtinien dont on a tant fait de bas éloges; mais son inconſtance dans ses projets, sa mauvaise conduite, son zèle perſécuteur, ses vexations, ses rapines, sa foibleſſe pour une femme qui s'étoit long-tems proſtituée sur le théâtre, peignent son vrai caractère. Un règne dur & foible, mêlé à beaucoup de vaine gloire & à des succès inutiles, qu'il devoit à la supériorité du génie de Bélisaire, furent des malheurs réels qu'on éprouva sous sa domination; enfin ce prince faſtueux, avide de s'arroger le titre de légiſlateur, s'aviſa dans un tems de décadence de vouloir réformer la juriſprudence des siècles éclairés: mais outre qu'on sait assez la manière dont il s'y prit, c'est aux jours de lumières, comme dit très-bien M. de Monteſquieu, qu'il conviendroit de corriger les jours de ténèbres. (*R.*)

GIVET, *Givetum*, petite ville des Pays-Bas, dans la partie du comté de Namur, qui est sous la souveraineté de la France. Elle est diviſée en deux par la Meuse, dont l'une s'appèle *Givet Saint-Hilaire*, & l'autre *Givet Notre-Dame*; il y a de bonnes fortifications & de belles caſernes, ouvrages du maréchal de Vauban. Givet & Charlemont ont un même Gouverneur; mais chacune de ces villes à son major & son aide-major. Givet est près de Charlemont, à 9 lieues sud-oueſt de Namur, 8 nord-est de Rocroi. *Long.* 22, 22; *lat.* 50, 5. (*R.*)

GIVIRA, petite ville d'Italie, dans le Milanez, au comté d'Anghiera, sur le lac de son nom, à 3 li. d'Anghiera. (*R.*)

GIVORS, bourg de France dans le Lyonnois. (*R.*)

GIVRI, très-petite ville de France en Bourgogne, à 2 lieues de Châlon. Elle est située au pied d'une côte fertile en excellens vins. (*R.*)

GLAAMA, nom de l'une des montagnes glacées de l'Iſlande: elle est dans le quartier occidental de l'île, & c'est la plus considérable du pays, après celle de Jeuklu. (*R.*)

GLADBACH, ou GLADBECK, ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, & dans le duché de Juliers, avec une abbaye de Bénédictins, qui passe pour l'une des plus anciennes de l'Empire, & qui prétend vainement, il est vrai, à la seigneurie de la ville. Il y a dans l'archevêché de Treves, au baillage de Montabaur, un petit lieu de même nom. (*R.*)

CLAMORGAN-SHIRE, province d'Angleterre dans la principauté de Galles, d'environ cent douze milles de tour, & de cinq cent quarante milles arpens. Sa partie méridionale est appelée *le jardin du pays de Galles*; Cardiff en est la capitale. Elle contient cent dix-huit paroisses, & neuf villes ou bourgs à marchés. Le canal de Briſtol la baigne au sud. On voit dans cette province les reſtes de Caër-phili-Caſtle, que quelques-uns prennent pour

le *Bullæum ſilurum*; & qu'on regarde en général comme les plus célèbres ruines de l'ancienne architecture qu'il y ait dans la grande-Bretagne. (*R.*)

GLANDÈVE, *Glanatica*, ou *Glanativa*; c'étoit autrefois une ville de France en Provence, aſſez conſidérable; mais elle eſt maintenant ruinée. Elle étoit ſur le Var, qui dans ſes débordemens a entraîné une partie du terrain qu'elle occupoit. Les habitans l'ont abandonnée pour ſe retirer à Entrevaux, qui n'eſt qu'à un grand quart de lieue de-là. L'évêque s'y eſt auſſi retiré, & il y fait ſa réſidence. L'aſſiète de Glandève eſt au pied des Alpes, aux confins du comté de Nice, à 9 li. n. o. de Nice, & 19 ſ. e. d'Embrun. Il ne reſte plus rien de l'ancienne ville de Glandève que la maiſon de l'évêque, qui eſt ſuffragant d'Embrun. On ne compte que cinquante-ſix paroiſſes dans ſon diocèſe, dont pluſieurs ſont dans les états du duc de Savoie; mais il y en a une dont le nom eſt devenu immortel, parce que M. de Peyreſc, l'un des plus doctes & des plus vertueux hommes de ſon tems, l'a porté. Il mourut à Aix en 1637, âgé de cinquante-ſept ans. Gaſſendi a écrit ſa vie, & c'eſt un chef-d'œuvre en ce genre. *Long.* de Glandève 25 d. 38′; *lat.* 43 d. 59′. (*R.*)

GLARIS (le canton de) *Glaronenſis pagus*, le huitième des cantons Suiſſes, borné au ſud & à l'eſt par les Griſons, à l'oueſt par le canton de Schwitz, au ſud-oueſt par celui d'Uri, au nord-eſt par les pays d'Utznach, de Gaſter, & de Sargans, ſujets des Suiſſes. Ce canton n'a guère plus de ſix lieues de long ſur cinq de large. Le gouvernement y eſt démocratique. Tout citoyen d'une des quinze diviſions du pays, ayant atteint l'âge de ſeize ans, a droit d'aſſiſter à l'aſſemblée du peuple, qui hors les cas extraordinaires, ne ſe tient qu'une fois l'année, au mois de mai, près de Glaris, en champ libre. C'eſt à ce conſeil qu'eſt réſervée la ſouveraineté. Le ſénat, qui a le pouvoir exécutif, eſt compoſé de ſoixante-trois membres, dont quarante-huit proteſtans, & quinze catholiques. Un huitième ſeulement des habitans profeſſent la religion catholique, tout le reſte ſuit la religion réformée. Ce pays eſt couvert d'affreuſes montagnes couvertes de neiges & de glaciers. Les pâturages ſont l'unique reſſource de ſes habitans. Ils ont ſurtout un grand débit d'un fromage appelé *ſchabziger*, ou fromage verd, qui a beaucoup de renommée. Le pays a de belles carrières d'ardoiſes, des ſimples, & des eaux minérales. Il s'y trouve beaucoup de chamois dans les montagnes. Les peuples doivent leur liberté à la bravoure héroïque qu'ils déployèrent contre les Autrichiens à la fameuſe journée de Nœfels, où ſix à ſept cents Glaronois rompirent l'armée autrichiene, compoſée de treize mille hommes.

Glaris, en latin *Glarona*, eſt la capitale de ce canton. C'eſt, comme nous l'avons dit, dans ſon voiſinage que ſe tiennent les aſſemblées générales du canton, auxquelles chaque homme, âgé de 16 ans, aſſiſte le ſabre au côté. Cette ville eſt compoſée de catholiques & de zuingliens, qui y ſont plus nombreux que les catholiques; ils font le ſervice divin tour-à-tour dans la même égliſe, & vivent cordialement enſemble: car la diverſe manière d'enviſager les myſtères de la religion, ne doit point être un obſtacle à la paix & à l'union fraternelle. La ville de Glaris eſt ſur la petite rivière de Lintz, à 10 lieues n. e. de Schwitz, 9 n. o. de Coire, 13 ſ. e. de Zurich. *Long.* 26, 48; *lat.* 47, 6. (*R.*)

GLASCOW, *Glorona*, ville d'Ecoſſe dans la province de Clydale, avec une célèbre univerſité; elle étoit autrefois archi-épiſcopale: la cathédrale ſubſiſte encore, & c'eſt un beau morceau d'architecture. On appèle Glaſcow *le paradis d'Ecoſſe*. Il s'y fait un grand commerce, à cauſe de ſon port & de ſon havre; elle eſt ſur la Clyde, à 4 lieues ſ. o. de Dumbarton, 14 o. d'Edimbourg, 6 de Sterling, 114 n. o. de Londres. *Longit.* 13, 36; *latit.* 56, 20.

Cette ville eſt peuplée de quarante mille habitans; elle a des manufactures d'un grand produit. Les bâtimens fortement chargés ne peuvent arriver juſqu'à la ville.

Glaſcow a produit pluſieurs gens éminens dans les ſciences; je n'en nommerai que deux qui ſe préſentent à ma mémoire, Cameron & Spootſwood. Le premier s'eſt diſtingué par ſes *remarques ſur le nouveau teſtament*, qui ſont également ſavantes & judicieuſes; il mourut à Montauban vers l'an 1625 à quarante-ſix ans. Spootſwood devint archevêque de Saint-André, & primat de toute l'Ecoſſe: il couronna Charles Ier en 1633, fut lord chancelier, & mourut en 1639, âgé de ſoixante-quatorze ans. On a de lui une *hiſtoire eccléſiaſtique d'Ecoſſe* fort eſtimée; elle s'étend depuis l'an 203 de J. C. juſqu'en 1624. (*R.*)

GLAS-HUTTE, petite ville d'Allemagne, au cercle de Miſnie. (*R.*)

GLAS-HUTTEN, bourg de la haute Hongrie, à 3 lieues de Chemnitz, remarquable par ſes excellens bains chauds, dont Tollius a fait un détail curieux. Le mot de Glas-Hutten eſt allemand, & ſignifie des verreries: mais les Hongrois donnent à ce même lieu le nom de *Téplitz*, à cauſe de ſes bains; & c'eſt auſſi ſous cette dénomination qu'ils ſont le plus connus. (*R.*)

GLASTENBURI, ou GLASTON, bourg d'Angleterre, au comté de Sommerſet: c'étoit autrefois une ville & une abbaye très-célèbre, où pluſieurs rois, & entre autres le roi Arthur, ont été inhumés. Les mémoires de cette abbaye la donnent pour la plus ancienne égliſe d'Angleterre. *Voyez le monaſtic. anglicanum*, & *l'hiſt. de l'ordre de S. Benoît.*

On trouve à Glaſtenburi pluſieurs pyramides antiques, dont Guillaume de Malmesbury fait mention: mais comme les inſcriptions ne ſont pas en-

tières, on ne peut que conjecturer foiblement par qui, quand, & comment elles ont été conſtruites. *Voyez* CAMBDEN. (*R.*)

GLATOW, petite ville de Bohême, au cercle de Pilſen, vers les confins de la Bavière; près delà eſt le château de Raby. (*R.*)

GLATTAU, ville royale de Bohême, dans le cercle de Pilſen. (*R.*)

GLATZ, comté de Bohème, au voiſinage de la Siléſie & de la Moravie; il a 16 lieues de longueur, ſur 10 de large: on y trouve quelques mines d'argent, du fer, du charbon de terre, beaucoup de bois & des eaux minérales. Glatz en latin moderne *Glatinum*, en bohemien *Kladsko*, en eſt la ville capitale, & a pour défenſe un bon château ſur la montagne, auquel le roi de Pruſſe a fait faire des augmentations conſidérables. Il y a encore deux autres châteaux, l'un ſitué au bas du précédent, & que l'on nomme *le bas château*, l'autre eſt dit *la fortereſſe neuve*, qui fut conſtruite à l'oppoſite du haut château, ou vieille fortereſſe. Le comté de Glatz produit aſſez de bled pour ſa conſommation. Il y a d'ailleurs des pâturages, des légumes, des fruits, de bonnes carrières, du gibier, & de belles forêts. La religion dominante en eſt la catholique; il s'y trouve d'ailleurs beaucoup de luthériens qui y ont le libre exercice de leur religion. Ce petit état appartient au roi de Pruſſe, qui le conquit ſur la maiſon d'Autriche en 1742. Il renferme neuf petites villes, & plus de cent villages. En matières civiles, il reſſortit à la régence de Breſlaw. Glatz eſt au bord de la Neiſſe & aux frontières de la Siléſie, à 16 li. ſ. o. de Breſlaw, 36 n. o. de Prague, 52 n. de Vienne. *Long.* 34, 32; *lat.* 50, 25. (*R.*)

GLAUCHA, ou GLAUCHEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de baſſe Saxe, & dans le duché de Magdebourg, au baillage de Giebichenſtein, & aux portes de la ville de Halle, dont elle formoit originairement un fauxbourg. Deux établiſſemens publics fondés dans cette petite ville, l'un en 1694, & l'autre en 1711, la rendent digne, par l'importance de leur objet & la ſtabilité de leur ſuccès, d'une attention particulière. L'un eſt ſa maiſon d'orphelins, & l'autre ſon collège royal. (*R.*)

GLAUCHAU, petite ville d'Allemagne, en partie dans la Miſnie & en partie dans le Voigtland ſur la Mulde de Zwickau, à 9 milles de Leipſick. *Long.* 30, 10; *latit.* 50, 54.

Il s'y fabrique des étoffes de coton de différentes eſpèces.

Georges Agricola a bien autrement illuſtré Glauchen ſa patrie, que le château des barons de Schœnburg, qui a été bâti pour décorer cette ville. Non-ſeulement Agricola a ſurpaſſé tous les anciens dans la ſcience des métaux, mais il a frayé aux modernes la route des connoiſſances dans cette partie, par ſon admirable ouvrage *de re metallicâ*, dont la première édition eſt de Bâle, en 1561, *in-fol.* & la meilleure en 1657. Ce profond minéralogiſte mourut à Chemnitz le 21 novembre 1555, âgé de ſoixante-un ans. (*R.*)

GLEEWITZ, petite ville de Siléſie, dans le duché d'Oppelen: on cultive beaucoup de houblon dans ſon territoire. (*R.*)

GLEICHEN, deux châteaux d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le diſtrict de la Verra. Ils ſont ſitués au voiſinage l'un de l'autre ſur deux montagnes. Le baillage qui porte leur nom eſt poſſédé par la famille d'Oſſar, ſous la directe de l'électeur de Hanovre, & il renferme ſix villages. Le château occidental eſt en ruine. (*R.*)

GLEICHEN, ancien comté d'Allemagne, ſitué dans le cercle de haute Saxe, & dans la Thuringe, aux confins des pays de Gotha, de Henneberg, de Schwartzbourg & du territoire de la ville d'Erfort. Il tire ſon nom d'un château tombé en ruines; il ſe diviſe en haut & bas; il a pour capitale la ville d'Ohrdruf; il n'eſt compoſé d'ailleurs que d'un certain nombre de villages, & il paie à l'Empire, ſuivant la matricule, quatre-vingt-huit florins en mois romains: les ducs de Saxe-Gotha en ont la ſouveraineté; mais la poſſeſſion utile & ſeigneuriale en eſt partagée entre les maiſons de Hohenlohe, de Schwartzbourg & de Hatzfeld, depuis l'extinction des comtes mêmes de Gleichen, arrivée l'an 1631. (*R.*)

GLENCO, ville ou bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province d'Inverneſs, au pays montueux de Lochaber, ſur une baie de la mer occidentale; c'eſt le ſeul lieu de la contrée, qui ait d'autres habitans que des ſoldats. (*R.*)

GLETSCHER. On donne ce nom en Suiſſe à des montagnes chargées de glaces permanentes. (*R.*)

GLINIANY, ville de la haute Pologne, dans la Ruſſie rouge, au territoire de Léopol: elle eſt connue par l'aſſemblée que la nobleſſe du pays & l'armée de la couronne tinrent dans ſon voiſinage, l'an 1648, après la mort du roi Sigiſmond Auguſte. (*R.*)

GLOCESTER, *Claudia Caſtra*, eſt le *Glevum* des anciens; ville d'Angleterre, grande & bien peuplée, capitale du comté de même nom, avec un évêché ſuffragant de Cantorberi, fondé par Henri VIII, en 1554. La cathédrale eſt très-belle. Guillaume le Conquérant & Edouard II, y furent inhumés. Cette ville envoie deux députés au parlement. Les fortifications en ont été démolies. Elle eſt ſur la Savèrne, à 28 lieues n. o. de Londres, 8 ſ. de Worceſter. *Long.* 15, 26; *lat.* 51, 56. (*R.*)

GLOCESTER-SHIRE, province maritime d'Angleterre, ſituée le long de la Saverne, qui la traverſe. Elle eſt bornée au ſud par le Sommerſet-ſhire, à l'eſt par Wilt-ſhire & Oxford-ſhire, au nord par Warwick-ſhire & Worceſter-ſhire, à l'oueſt par Hertford-ſhire & Monmouth-ſhire. La province de Gloceſter a 130 milles de tour, &

contient 800 mille arpens. Elle eſt belle, fertile en pâturages, abonde en bled, en laines, en bois, en fer, en acier, en cidre, en fromages & en ſaumon. Elle envoie huit députés au parlement. Elle eſt le lieu de la demeure des anciens Dubunes, qui s'étendoient encore dans le comté d'Oxford. Atkins a donné l'hiſtoire de cette province. Gloceſter en eſt la capitale. (*R.*)

GLOGAW (le duché de), duché conſidérable d'Allemagne, dans la Siléſie, aux confins de la Pologne. Il comprend pluſieurs villes, & un grand nombre de villages. On y recueille du bled & du vin; il y a des bois de haute futaie, des mines de fer, & on y fabrique des draps de laines du pays. Il ſe diviſe en ſix baillages ou diſtricts. Zeyler en donne l'hiſtoire, dans ſa topographie de la Siléſie. Un uſage particulier dans ce duché, c'eſt qu'à l'égard de la ſucceſſion des fiefs, les filles ſuccèdent à défaut de mâles, préférablement aux autres parens & collatéraux.

Il y a deux villes de ce nom en Siléſie: on les diſtingue par les épithètes de *grand* & de *petit Glogaw*.

Le grand Glogaw, *Glogaria*, anciennement *Lugidunum*, eſt une ville forte en Siléſie, capitale du duché de même nom. Elle eſt l'étape & le grenier des provinces voiſines, à cauſe de la fertilité de ſon terrein, qui n'eſt guère inférieur à celui de Breſlaw. C'eſt auſſi la ville la plus peuplée & la mieux ſituée de toute la Siléſie, après Breſlaw. Cette ville a un gouverneur & un commandant pour le roi. Elle eſt peuplée de Catholiques, de Luthériens & de Réformés, & il s'y trouve pluſieurs maiſons religieuſes. En 1741, les Pruſſiens la prirent d'aſſaut. Elle fut aſſurée au roi de Pruſſe par le traité de paix de 1742. Ce prince la rendit le ſiège d'un grand nombre de tribunaux, & il en augmenta les fortifications. Elle eſt ſur l'Oder, à 18 lieues n. o. de Breſlaw, 20 n. e. de Gorlitz, 46 n. e. de Prague. *Long.* 33, 48; *lat.* 51, 40.

Le petit Glogaw eſt une ville de la haute-Siléſie, au duché d'Oppelen, à 18 li. ſ. e. de Breſlaw, & 38 ſ. e. du grand-Glogaw. (*R.*)

GLUCKSBOURG, *Gluckeburgum*, petite ville de Danemarck, avec un fort, dans le duché de Slefwick. Elle appartient aux ducs de Holſtein-Glucksbourg, & eſt le chef-lieu d'un baillage de même nom, dans le petit pays d'Angeln. *Long.* 27, 29; *lat.* 54, 38. (*R.*)

GLUCKSTADT, *Gluckſtadium*, ville moderne d'Allemagne, dans le cercle de baſſe-Saxe, au duché de Holſtein, avec une forteresſe bâtie par Chriſtian IV, de même que la ville, en 1620. La ville de Gluckſtadt eſt régulière & bien bâtie; ſes environs ſont bas & marécageux. C'eſt le ſiège de différens tribunaux. Les Catholiques, les Réformés, les Juifs y exercent librement leur religion. Le commerce y a peu d'activité. Elle eſt ſujète au roi de Danemarck, & ſituée ſur l'Elbe, à 12 li. n. o. de Hambourg, 10 de Kiel, 12 de Lubeck, 21 n. e. de Brême. *Voyez* Hermanides, *Daniæ deſcript. Long.* 42, 45; *lat.* 53, 52. (*R.*)

GLURENS, GLURN, *Glurnium*, *Glorium*, ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche & dans le Tirol, au quartier de Vintſchau, ſeigneurie de Mals. Elle n'a rien en ſoi de remarquable; mais on vante la beauté de ſa ſituation, au centre de nombre de villages & de châteaux. Elle eſt entre Bolzano & Coire. (*R.*)

GMUNDEN, jolie ville de la haute-Autriche, près du lac de Traun, ou de Gmunden, avec des ſalines. (*R.*)

GNATIA, *Gnatia*, ou *Egnatia*, ville des Salentins, appelée aujourd'hui la *Torre d'Anazzo*. Elle eſt à 40 milles de Bari, & ſur la même côte. Cette ville n'avoit que des eaux ſalées, & ſes habitans étoient fort ſuperſtitieux. (*R.*)

GNESNE, *Gneſna*, anciennement *Limioſaleum*, capitale de la grande-Pologne, au palatinat de Calish, avec un archevêché, dont l'archevêque eſt primat de Pologne, légat-né du pape, premier prince & viceroi durant l'interrègne. Cette ville eſt grande, & c'étoit autrefois le lieu du couronnement des rois de Pologne. Elle a d'ailleurs des fortifications. C'eſt la première ville bâtie en Pologne: elle fut fondée par Lechus, qui y fit ſa réſidence, ainſi qu'un grand nombre de ſes ſucceſſeurs. Elle étoit autrefois bien plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Les chevaliers de l'ordre de Pruſſe la prirent & la ravagèrent en 1331, & le feu la conſuma en 1613. Elle eſt à 40 li. n. o. de Breſlaw, 48 ſ. e. de Dantzick, 50 o. de Warſovie, & 66 n. o. de Cracovie. *Long.* 35, 55; *lat.* 52, 28. (*R.*)

GNIDE, *Cnidus*, c'étoit anciennement une ville conſidérable de la Doride, contrée de la Carie, dans l'Aſie-mineure, ſur un promontoire fort avancé, qu'on appeloit *Triopum*, préſentement *Capo-Crio*. Aujourd'hui Gnide n'eſt plus qu'un village, qui eſt encore nommé *Cnido*. On y voit une grande quantité de ruines, vers le cap de Crio, en Natolie. Les habitans du lieu ne ſe doutent pas même de l'origine de ces ruines; encore moins ſavent-ils que leur territoire a produit autrefois un Cteſias, médecin & hiſtorien, qui avoit compoſé en treize livres une belle hiſtoire des Aſſyriens & des Perſes, dont Euſèbe & Photius nous ont conſervé quelques fragmens. Ils ne connoiſſent pas davantage Eudoxe de Gnide, qui mourut 350 ans avant J. C., qui fut aſtronome, géomètre, &, ce qui vaut bien mieux, le légiſlateur de ſa patrie. (*R.*)

GNIEFF, ou GNIEW, *Gnievum*, ville de la Pruſſe occidentale, au palatinat de Culm, ſur la Viſtule, avec une citadelle. Guſtave-Adolphe la prit en 1626; les Suédois la prirent de nouveau en 1655, & ne la gardèrent point. *Voyez* GHNIEF. (*R.*)

GNOSSE, *Gnoſſus*, *Cnoſſus*, ville de Crète, célèbre

célèbre dans l'antiquité, jadis la capitale du royaume de Minos, & le propre lieu de sa résidence, quand Crète avoit le bonheur de vivre sous son empire.

Quelques-uns cherchent aujourd'hui Gnosse à Castel-Pédiada, & d'autres, avec plus de vraisemblance, à Ginosa : ce sont au reste deux petits villages de l'île de Candie, assez voisins. Gnosse vit naître Épiménide, célèbre poëte philosophe, que Platon appèle un *homme divin.* (*R.*)

GOA, grande & forte ville d'Asie, sur la côte de Malabar, dans la presqu'île en-deçà du Gange. Alphonse d'Albuquerque l'enleva en 1508 au roi de Décan, qui la reprit en 1510; mais Albuquerque la reprit de nouveau en 1529 pour le roi de Portugal, qui la conserva. Elle fut érigée en archevêché en 1552, & son archevêque eut le titre magnifique de primat des Indes.

Goa étoit alors la clef du commerce d'Orient, la première foire des Indes, & l'une des plus fameuses & des plus opulentes villes du monde. C'étoit encore l'endroit où il se vendoit le plus d'esclaves, & l'on y trouvoit même à acheter les plus belles femmes de l'Inde. Tout cela n'a plus lieu; il ne reste à Goa qu'un viceroi, un inquisiteur, des moines, & une dixaine de mille habitans de nations différentes, tous réduits à une extrême misère. Les palais du viceroi & de l'inquisiteur sont des plus magnifiques. On y garde, dans un superbe tombeau, le corps de S. François-Xavier, surnommé l'*apôtre des Indes.* On sait que cet ami de S. Ignace de Loyola, né au pied des Pyrenées, se rendit à Goa le 6 mai 1542, pour y prêcher l'évangile, & qu'il mourut dans l'île de Sancian, à vingt trois lieues des côtes de la Chine, le 2 décembre 1552, âgé de quarante-six ans.

La ville de Goa est sous la zone torride, dans une île de neuf lieues de tour, qui renferme plusieurs villages, & compriſe entre les deux bras de la rivière de Mandoua, avec un port admirable & quelques forts. Elle est à 100 li. n. o. de Cochin. *Long.* suivant le P. Noël & Cassini, 91 d. 16′. 30″. & suivant le P. Bouchet, 93, 55; *lat.* 15, 31. (*R.*)

GOAR (Saint), ou SAINT-GOWER, *S. Goaris villa*, est une petite ville dans le cercle du haut-Rhin, capitale du comté de Catzenellnbogen, avec un château pour défense. Elle est sur le Rhin, à 6 li f. e. de Coblentz, 7 n. o. de Mayence, 19 n. e. de Trèves. *Long.* 25, 19; *lat.* 50, 2. Cette ville est sujète au landgrave de Hesse-Reinfels, sous la supériorité territoriale du landgrave de Hesse-Cassel, qui y tient la forteresse de Reinfels. (*R.*)

GOAVE (le petit), petite ville d'Amérique, dans la partie de l'île Saint-Domingue qui appartient aux François. Son territoire a des plantations de sucre, de café, d'indigo. L'air en est mal-sain, par les eaux stagnantes de la rivière d'Abaret. (*R.*)

GOBELINS (les), maison de Paris, au fauxbourg Saint-Marceau, ainsi nommée de *Gilles Gobelin*, excellent teinturier en laine, qui trouva, sous le règne de François Ier, le secret de teindre la belle écarlate, appelée depuis *écarlate des Gobelins.* C'est d'ailleurs aux Gobelins que se font les plus belles tapisseries de l'Europe, & l'on y brasse de très-bonne bierre. (*R.*)

GOCH, *Herenatium*, petite ville d'Allemagne, au duché de Clèves, sujète au roi de Prusse. Elle est sur la Néers, entre Gueldres & Nimègue, à 14 lieues f. o. de Clèves. Goch étoit vraisemblablement une habitation des anciens Gugerniens (*Gugerni*), qui habitoient le territoire de Juliers. *Long.* 23, 44; *lat.* 51, 40. (*R.*)

GOCHSHEIM, ou GOCHILTZHEIM, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, au duché de Wirtemberg, près de Dourlach. Elle dépend de la seigneurie d'Eberstein. (*R.*)

GOCIANO, petite ville de l'île de Sardaigne, sur la rivière de Thirso, avec titre de comté. (*R.*)

GODAH, ville d'Asie, dans l'Indostan, fermée de murs, mais beaucoup moins florissante que dans le siècle passé, parce que le Raja qui gouverne, hérite de tous ses sujets. Cependant sa situation à environ 20 lieues de Brampour, est admirable pour le commerce, & la terre y est très-fertile en bled, en coton & en pâturages. *Long.* 95, 45; *lat.* 21, 50. (*R.*)

GODENAU. *Voyez* GUDENAU.

GODING, ou GOEDING, petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, aux confins de la Hongrie, avec un château. Elle est entourée de rivières & de marais. (*R.*)

GODMANCHESTER, bourg d'Angleterre, dans la province de Huntington, sur la rivière d'Ouse, qui le sépare de la ville même de Huntington. Il existoit déjà du tems des Romains, & portoit alors le nom de *Durosiponte.* Tombé, par la suite des siècles, en décadence, & réduit à l'état de simple village, il fut retiré de son obscurité dans le siècle passé par le roi Jacques I, qui l'érigea en bourg. Ses habitans, laboureurs pour la plupart, méritoient cet honneur. Attentifs à la bonté de leur terroir, ils en obtiennent, par leurs travaux & par leurs soins, tout ce que sa fécondité peut promettre : ils fleurissent en un mot par l'agriculture, au point que, fournis des plus beaux attelages du royaume, & faisant parade en certaines occasions de leur opulence rustique, on les a vu se présenter au passage des rois qui traversoient la province, & marcher alors en pompe à la tête de 180 charrues. (*R.*)

GODOLPHIN, colline d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, à l'orient de la baie de Morent. Elle est fameuse par ses mines d'étain, exploitées sur-tout avec grand succès sous le règne d'Elisabeth, par une famille dont elle porte le nom, & dont l'illustration fut éclatante, dans ce siècle,

en la perſonne du comte de Godolphin, grand-tréſorier d'Angleterre ſous la reine Anne. (*R.*)

GŒDERN. *Voyez* GEUDERN.

GOEDESBERG. *Voyez* GOUDENBERG.

GŒLNITZ, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Zips, ſur une rivière dont elle a pris le nom. C'eſt une des treize que renferme le territoire des comtes de Cſaky. C'eſt celle de la contrée qui fournit le plus de fer, & qui, ſous le nom de *ville métallique*, eſt le plus conſidérablement peuplée. (*R.*)

GOEMER, comté de la haute-Hongrie, du nombre de ceux qui ſont au-deçà de la Theiſs, & dont les habitans divers viennent originairement de la Hongrie, de la Bohême & de l'Allemagne. Il eſt arroſé de nombre de petites rivières, & renferme quatorze bourgs ou villes, dont Goemer eſt la capitale, & Roſenau la plus riche. (*R.*)

GOEPPINGEN. *Voyez* GEPPING.

GOERDEN, maiſon de Plaiſance & de chaſſe, dans la campagne de Lunebourg. (*R.*)

GOERÉE, petite île des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, entre l'île de Voorn & celle de Schoowen, au couchant ſeptentrional de de l'île d'Overflake; la bonne rade qu'il y a devant cette île lui a donné le nom qu'elle porte. (*R.*)

GOERÉE, ou GORÉE, île de l'Océan, ainſi nommée par les Hollandois qui l'ont poſſédée les premiers. Elle appartient préſentement aux François qui s'en rendirent maîtres en 1677; ſon nom ſignifie *bonne rade*, & c'eſt uniquement ce qu'elle a de bon, car elle eſt petite & tout-à fait ſtérile. *Long.* ſuivant des Hayes, de la Hire, Deſplaces & Caſſini, 0 d. 26′, 30″; *lat.* 14 d. 39′, 51″. Cette île eſt environnée de rochers, excepté dans une petite anſe. Elle fut cédée aux Hollandois par Beiam, roi du cap-Verd, en 1617, & ils y bâtirent deux forts. Les Anglois s'en rendirent maîtres, en 1663, mais l'amiral Ruyter la reprit en 1664. Le comte d'Eſtrées s'en empara en 1667, & depuis ce tems elle étoit demeurée aux François à qui elle a été enlevée par les Anglois en 1779, & rendue en 1783. L'île de Gorée eſt ſtérile, mais d'une grande importance pour la traite des nègres, & à cauſe de la bonté de ſa rade. Cette île, qui n'eſt éloignée du Continent que d'une lieue, eſt le chef-lieu des établiſſemens françois dans le Sénégal. (*R.*)

GOERITZ, place ouverte de la Nouvelle-Marche de Brandebourg, dans le cercle de Stemberg. (*R.*)

GOERLITZ. *Voyez* GORLITZ.

GOERTZ, ou GORITZ. *Voyez* GORICE.

GOERTZKE, petite ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg. (*R.*)

GOES, ou TER-GOES, *Goeſa*, ville forte & conſidérable des Provinces-Unies, en Zélande, dans la partie ſeptentrionale du Zuyd-Beveland; ce fut la ſeule qui échappa à l'inondation de l'année 1532. Elle eſt à 4 li. de Middelbourg, à 5 de Berg-op-zoom, 12 n. o. de Gand. *Long.* ſuivant Deſplaces; 21 d. 31′; 30″; & ſuivant Harris, 21 d. 31′, 15″; *latit.* ſuivant le même Deſplaces, 51 d. 30′, 30″, & ſuivant Harris, 51 d. 30′. ſeulement. Elle communique à la mer par un canal. (*R.*)

GOES, *Goſſenſe cœnobium*, couvent de demoiſelles nobles, de l'ordre de Saint-Benoît, au cercle d'Autriche, dans la haute-Stirie. (*R.*)

GOETTINGEN. *Voyez* GOTTINGIN.

GOETTWICH. *Voyez* KETTWIN.

GOIAM, royaume d'Afrique, dans l'Abyſſinie; à l'extrémité méridionale du lac de Dambée; il eſt preſqu'enfermé de tous côtés par le Nil, & ſon nom eſt devenu aſſez fameux depuis qu'on y a reconnu les ſources du Nil. Quelques ſavans prennent cette péninſule pour l'île de Méroé des anciens. *Voyez* MÉROÉ (île de). (*R.*)

GOILLE, abbaye de France, au diocèſe de Beſançon. Elle eſt de l'ordre de Saint-Auguſtin, & vaut 3500 liv. (*R.*)

GOITO, petite ville d'Italie, au duché de Mantoue. Elle fut priſe par les Alliés, en 1701, & depuis en 1706, par le prince de Heſſe. Le Mincio baigne ſes murs, & elle ſe trouve entre les marais de Mantoue & le lac de Garde. (*R.*)

GOLCONDE, royaume d'Aſie, dans la preſqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange; il eſt borné au nord-eſt par la rivière de Narſepille, qui le ſépare du royaume d'Orixa; au ſud-eſt, par le golfe de Bengale, au ſud, par la rivière de Coulour, qui la ſépare du royaume de Carnate; au ſud-oueſt, par la même rivière qui lui ſert de limites du côté du Viſapour; & au nord-oueſt, par les Talingas.

La plus grande partie des terres y eſt ſi fertile, qu'on y fait deux récoltes de riz par an, & quelquefois trois. Il eſt arroſé de pluſieurs rivières, & a deux ports très-avantageux, ſavoir, Narſapour & Mazulipatan. Son commerce conſiſte en toiles de coton peintes, en botilles fines, en riz & en indigo; mais ſes fameuſes mines de diamants font ſa plus grande richeſſe, & celle-là même qui porta Aureng Zeb à conquérir le pays qui avoit dans ſon ſein des tréſors ſi précieux. Le royaume de Golconde poſſède les plus belles mines de diamants de l'univers. Elles ſont à Coulour ſur la rivière de ce nom, dite encore de Korſtena. Depuis la conquête qu'en fit Aureng-Zeb, le royaume de Golconde fait partie des états du grand-Mogol; la ville de Golconde autrefois nommée *Bagnagar*, en eſt la capitale. La *longit.* de cette ville eſt par les 124 d. 40′; *latit.* 19 d. 40′; & ſelon le P. Noël, ſeulement 17 d. (*R.*)

GOLDBACH, beau château du comté de Geyer, près de Hall, en Suabe. Il appartient au Marggrave d'Anſpach. (*R.*)

GOLDBERG, ville de Siléſie, au duché de Lignitz, ſur le ruiſſeau de Katzbach. On y pêche de belles truites, & l'on y fabrique des toiles & des étoffes de Laine. On y trouve une eſpèce de

terre bolaire qu'on emploie pour les uſages médicinaux dans quelques pharmacies d'Allemagne; on lui attribue la propriété d'être aſtringente, cordiale & ſudorifique : on s'eſt imaginé fauſſement que cette terre contenoit de l'argent, & que c'eſt à ce métal qu'on étoit redevable de ſes bons effets; on dit qu'elle eſt compacte, d'un gris clair, & qu'elle s'attache fortement à la langue. *Long.* 33, 45; *lat.* 51, 3. (*R.*)

GOLDBERG, petite ville & baillage d'Allemagne, dans la principauté de Wenden, ſituée ſur un lac, à 4 li. de Guſtrow. C'étoit la réſidence des anciens ducs des Vandales. (*R.*)

GOLDCRONACH, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans les états de Bareith, au grand baillage de Gefrees. Elle fut bâtie dans le quatorzième ſiècle, à cauſe d'une mine d'or aſſez riche, qui fut alors découverte dans ſes environs, & qui, après trois cents ans d'exploitation, s'eſt trouvée épuiſée. L'on en tire d'ailleurs de très-beaux marbres. (*R.*)

GOLDENTRAUM, ville de la Luſace, près de la rivière de Queis, vers les confins de la Siléſie. (*R.*)

GOLDINGEN, petite ville de Courlande, avec un château, ſur la rivière de Windau, & ſur la route de Kœnisberg à Riga. Cette ville fut importante autrefois par ſon commerce. *Long.* 40, 6; *lat.* 56, 48. (*R.*)

GOLDSDORF, petite ville de Siléſie, dans le duché de Grotkau. (*R.*)

GOLETTE (la), fort de l'Amérique ſeptentrionale, au nord de la nouvelle Yorck. (*R.*)

GOLFE. *Voyez* GOLPHE.

GOLGOTHA, mot hébreu qui ſignifie *calvaire*, nom du lieu où Jéſus-Chriſt fut crucifié proche de Jéruſalem. Quelques anciens ont cru, on ne ſait ſur quel fondement, que c'étoit l'endroit où Adam avoit été enterré, & qu'il étoit appelé *calvaire*, parce que le crâne de notre premier pere y étoit.

Ils ont imaginé là-deſſus qu'il convenoit que le nouvel Adam fût crucifié en ce lieu, afin que ſon ſang coulât ſur les oſſemens du vieil Adam pour en expier les crimes. Saint Jérôme mépriſe & rejète cette allégorie, & croit avec plus de vraiſemblance que ce lieu étoit appelé *calvaire*, parce que c'étoit-là où ſe faiſoient les exécutions, & où reſtoient les crânes des ſuppliciés. (*R.*)

GOLGOTHA, COLCOTA, ou CALICOTTA, comptoir anglois, à huit lieues au-deſſous de Chandernagor, dans le golfe de Bengale. Il s'y fait un commerce conſidérable. Les Anglois en furent chaſſés par le Nabab, en 1756; mais ils le reprirent quatre mois après. Il eſt ſur le Gange. (*R.*)

GOLNO, ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, & dans la Poméranie Pruſſienne, ſur la rivière d'Ihna. C'eſt le ſiège d'un baillage & d'une prévôté eccléſiaſtique; mais c'eſt une ville ruinée depuis long-tems. (*R.*)

GOLNOW, ou GOLNAW, *Golnovia*, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, ſujète au roi de Pruſſe; c'étoit autrefois la dixieme & la dernière des villes Anſéatiques. Bogiſlas II en fit une ville murée en 1180. Un duc de Poméranie tua, vers le milieu du ſiécle paſſé, dans une bruyère voiſine de cette ville, un cerf, dont le bois avoit trente-quatre andouillers. Golnow eſt ſur l'Ihna, proche l'Oder, à 6 li. n. e. de Stettin, 7 ſ. e. de Camin. *Long.* 30, 16; *lat.* 53, 32. (*R.*)

GOLPHE, *ſinus*, & dans la baſſe latinité *golphus*; c'eſt un bras ou une étendue de mer qui s'avance dans les terres, où elle eſt renfermée tout-à-l'entour, excepté du côté de ſon embouchure.

Les golphes d'une étendue conſidérable ſont appelés *mers*; telles ſont la mer Baltique, la mer Méditerranée, la mer Adriatique, la mer Rouge, la mer Vermeille.

On diſtingue les golphes propres & les golphes impropres; les golphes médiats, & les golphes immédiats.

Les golphes propres ſont ſéparés de l'Océan avec lequel ils n'ont de communication que par quelque détroit, c'eſt-à-dire, par une ou pluſieurs ouvertures moins larges que l'intérieur du golphe. Telle eſt la Méditerranée, qui n'a de communication à l'Océan, que par le détroit de Gibraltar; telle eſt la mer Rouge, qui ne communique à l'Océan que par le détroit de Babelmandel; tel eſt le golphe Perſique, qui n'a point de ſortie que par le détroit d'Ormus; la mer Baltique, qui a pour entrée les détroits de Belt & du Sund; le golphe de Kamtſchatka, à l'extrémité orientale de la Tartarie; tels ſont encore la mer Blanche & le golphe de Veniſe, &c.

Les golphes impropres, ſont plus évaſés à l'entrée, & plus ouverts du côté de la mer, dont ils ſont partie, tels ſont le gophſe de Gaſcogne, & le golphe de Lion en France; le golphe de Saint-Thomas, en Afrique; les gophſes de Cambaye, de Bengale & de Siam en Aſie; le golphe de Panama en Amérique.

Le golphe immédiat, eſt celui qui communique à l'Océan, ſans autre golphe entre deux, comme la mer Baltique, la mer Rouge, le golphe Perſique, &c.

Le golphe médiat, eſt celui qui eſt ſéparé de l'Océan par un autre golphe; comme le golphe de Veniſe, le golphe de Smirne, le golphe de Satalie, les golphes d'Engia, de Salonichi, de Bothnie & de Finlande.

Le golphe diffère de la baie, en ce qu'il eſt plus grand, & la baie plus petite. Il y a pourtant des exceptions à faire, & l'on connoît des baies plus grandes que certains golphes, & qui, par conſéquent, méritent mieux d'être appelés golphes. Telles ſont la baie de Hudſon, la baie de Baffin, &c. Mais on leur a donné cette qualification de baie, avant

que d'en avoir connu l'étendue; & d'ailleurs les navigateurs qui font les premières découvertes, n'y regardent pas de si près, & ne cherchent pas tant de justesse dans les dénominations.

L'anse est une espèce de golphe, mais plus petit encore que la baie.

Les petits golphes des îles françoises de l'Amérique ; sont appelés *cul-de-sac.* (*R.*)

GOLPHE D'ARGUIN, golfe de l'Océan, sur la côte d'Afrique. Il prend son nom d'une île qui y est située. Le dedans de ce golphe est tout semé de bancs, & d'îles désertes. Il n'est pas même permis aux bâtimens les plus médiocres de chercher à pénétrer dans l'intérieur de ce golphe, pour y chercher leur salut; ils se briseroient mille fois sur les écueils qu'il renferme. *Voyez* ARGUIN. (*R.*)

COLPHE DE BENGALE, grand golphe d'Asie, dans la mer des Indes, dont il fait une partie considérable, entre les deux presqu'îles, orientales & occidentales. Il est borné au couchant par les côtes de Coromandel, de Gergelin, & d'Orixa; au nord, par le royaume de Bengale; au levant par les royaumes d'Aracan, d'Ava, de Pégu & de Siam. Sa profondeur est depuis environ les 7 d. jusqu'au 21 d. 45′ de *latit.* septentrionale. Sa largeur est d'environ 16 d. en *longit.* & va toujours en rétréciſſant vers le nord, jusqu'aux bouches du Gange. Les principales îles de ce golphe sont, Ceylan, les îles du Gange, quantité de petites îles le long des côtes d'Ava, de Pégu & de Siam, entr'autres les îles des Andamans, de Ténasserim, de Junsalam & de Nicobar. (*R.*)

GOLPHE DE BOTHNIE, golphe médiat de la mer Baltique, dont il fait partie, entre le 60ᵉ d. 28′ de *latit.* & le 65ᵉ d. 42′, entre les îles d'Aland au sud, la Bothnie occidentale à l'occident, & la Finlande à l'orient. Il est enclavé dans le royaume de Suède. Il a 80 milles de long, sur 30 de large, & les côtes en sont fort peuplées.

Les eaux du golphe de Bothnie, s'abaissent insensiblement, se retirent & abandonnent chaque année une partie de leur fond. Les eaux qui portoient de grandes barques il y a cinquante ans, portent à peine aujourd'hui un petit bateau: on a été obligé de rapprocher de la mer presque toutes les villes maritimes; les bâtimens n'y pouvoient plus aborder; les détroits où l'on passoit en bateau, deviennent impraticables, enfin la mer a baissé en Suède de quarante-cinq pouces dans l'espace d'un siècle, suivant les calculs de M. Celsius. *Voyez Collect. acad. tom. XI de la partie étrang. contenant les Mém. de l'Acad. de Stockholm*, 1772. (*R.*)

GOLPHE DE L'ECHELLE, le golphe d'Arnaut est désigné par Denis de Byzance, sous le nom de *golphe de l'Echelle*, parce que dans ce tems-là il y avoit une fameuse échelle ou machine composée de poutres, laquelle étoit d'un grand usage pour décharger les vaisseaux, & l'on y montoit comme par degrés. Ces sortes de machines s'appelloient *chelæ*, par je ne sais quelle ressemblance qu'on y trouvoit avec les pattes des écrevisses: de *chelæ* on fit *scalæ*; de-là vient que les ports les plus fréquentés du levant s'appellent *échelles.* Peut être que le temple de Diane, bâti à Arnauteni, & fort connu par les pêcheurs sous le nom de *Disetynne*, avoit donné lieu de dresser là des échelles pour y débarquer, & pour se rembarquer plus facilement. Ces machines qui avoient peu d'élévation, étoient presque couchées sur le bord de la mer, & servoient à faire passer & repasser ceux qui descendoient à terre où qui alloient à bord. *Tourn. tom. II, pag.* 445. (*R.*)

GOLPHE DE LION, *sinus Leonis*; ce golphe s'étend sur la côte de France, le long d'une partie de la Provence depuis les îles d'Hières, du Languedoc & du Roussillon, jusqu'au cap de Creuz.

Il faut écrire, comme nous avons fait, *golfe de Lion*, & non pas de *Lyon*, d'autant mieux qu'on convient communément aujourd'hui que ce n'est point la ville de Lyon qui donne le nom à ce golfe, connu des anciens sous le nom de *Gallicus sinus*, mais qu'il le tire de la petite île du Lion, qui est sur la côte de Provence, ou peut-être de ce que les Espagnols l'ont appelé *golfo Leone*, faisant allusion aux tempêtes qui y sont fréquentes.

A la vérité les Bollandistes (*Liv. I*,), rapportent l'origine de cette dénomination au nom de la ville de Lyon; mais cette ville est trop éloignée de la côte pour y avoir aucune sorte de rapport. Il est plus vraisemblable de dire que les dangers que l'on court sur cette mer par les bas fonds dont elle est remplie, par les tempêtes qui s'y élèvent fréquemment, par l'agitation presque continuelle de ses flots, lui ont fait donner le nom de *mare Leonis*: c'est le sentiment de Guillaume de Nangis; il dit que Saint Louis s'étant embarqué à Aigues-mortes, en 1269, il fut battu trois jours après d'une tempête à l'entrée de cette mer, nommée *mer de Lion*, à cause des orages dont elle est agitée, *mare Leonis nuncupatur quod semper est asperum, fluctuosum & crudele.* Voyez *le tom. XII des Mém. de l'Acad. des Inscr. pag.* 110, *édit. in-12* 1770. (*R.*)

GOLPHE PERSIQUE, grand golphe d'Asie, entre la Perse au nord-est, l'Arabie-Heureuse au sud-oueſt, & le Diarbeck au nord-oueſt. Il reçoit les eaux réunies du Tigre & de l'Euphrate, & communique à la mer des Indes par le détroit d'Ormus. Les tempêtes y sont fréquentes, mais il se trouve beaucoup de ports sur ses côtes. On y pêche une grande quantité de corail noir, & de très-belles perles. (*R.*)

GOLTZ, château & maison de chasse, au cercle de Lebus, dans la moyenne marche de Brandebourg. (*R.*)

GOLTZEN, ville d'Allemagne, dans la Lusace, près de Luccau. (*R.*)

GOMERE (la), île de l'Océan Atlantique, l'une des canaries, entre l'île de Fer & l'île de Ténériffe. Elle appartient aux Espagnols qui s'en

emparèrent en 1445; elle a environ vingt-deux lieues de tour, avec un port & un bourg de même nom. Son terroir abonde en fruits, en ſucre, & en vins. (*R.*)

GOMMERN, petite ville d'Allemagne, en haute-Saxe, chef-lieu d'un grand baillage ſitué entre le duché de Magdebourg, les états d'Anhalt, & le comté de Barby, & appartenant à la maiſon électorale de Saxe. Il y a un château & une ſurintendance eccléſiaſtique dans cette ville, & vingt-deux villages avec pluſieurs terres ſeigneuriales dans le reſſort de ſon baillage. Les magiſtrats de Magdebourg ont eu le tout en hypothèque de l'an 1420 à l'an 1619, pour la ſomme de 22,000 florins d'or. (*R.*)

GOMRON, ville de Perſe, ſur le golfe de Balſora, vis-à-vis de l'île d'Ormus, dans la province de Kerman. *Voyez* BANDER-ABASSI. (*R.*)

GONDAR, GONDER, ou GUMDER, grande ville d'Afrique, dans l'Ethiopie, réſidence des empereurs des Abyſſins, de même que du patriarche chef de la religion : mais n'allez pas entendre par ce mot de *ville*, une ville murée & ſolidement bâtie comme les nôtres; ce n'eſt, à proprement parler, qu'un vaſte camp, qui diſparoîtra dès qu'il plaira au Négus de choiſir un autre lieu pour ſon domicile.

Le médecin Poncet, qui fit le voyage d'Ethiopie, en 1698, 1699 & 1700, dit que l'étendue de Gondar eſt de trois à quatre lieues; que l'empereur y a un palais magnifique, & qu'il ſe fait dans ce camp un très-grand commerce. L'or & le ſel ſont la monnoie qu'on y emploie; l'or y eſt en lingots, que l'on coupe juſqu'à une demi-dragme; on ſe ſert de ſel de roche pour la petite monnoie. On tire ce ſel de la montagne Laſta, & il y eſt porté dans les magaſins de l'empereur, où on le forme en tablettes & en demi-tablettes pour l'uſage. Le patriarche de Gondar dépend de celui d'Alexandrie. (*R.*)

GONDON, ou GOUDON, petite ville de France au comté de Bigorre, ſur la rivière d'Arros, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut 1800 liv. (*R.*)

GONDRAIN, petite ville de France, dans l'Armagnac, au diocèſe d'Auch. (*R.*)

GONDRECOURT, ou GONDRECOURT-LE-CHATEAU, petite ville de Lorraine, au duché de Bar, ſur la rivière d'Orney. Elle eſt à 5 li. de Joinville, de Ligny, & de Commercy, à 3 de Vaucouleurs, 6 de Toul, 8 ſ. de Saint-Mihiel, & 7 de Bar-le-Duc. C'eſt le chef-lieu de l'Ornois. On la croit fondée au VIIe ſiècle par Godoin, qui lui a donné ſon nom, cour ou ville de Godoin, *Godoini curtis*. On la nomme auſſi *Gundulphi curia*. *Long.* 23, 12; *lat.* 48, 30.

Cette ville autrefois dépendante du comté de Champagne, fut donnée à Edouard, comte de Bar, par Philippe le-Bel en 1307. Elle fut aſſiégée & priſe par les Meſſins, en 1368, brûlée par les mêmes en 1473, & réparée en 1487, par le duc René.

C'eſt une châtellenie compoſée de vingt-quatre villages, dont celui de Domremi-ſur-Meuſe, patrie de la célèbre Jeanne d'Arc, eſt du nombre.

Les habitans jouiſſent du privilège de nobleſſe maternelle, à cauſe de leur valeur à la bataille de Jaune, près de Braye, où la plus grande partie des gentilshommes Champenois fut tuée.

M. Herault, prieur de Gondrecourt, a fondé, en 1757, la maiſon de charité : il y a d'ailleurs un très-bel hôpital. Il y avoit, en 1379, une maîtriſe de drapiers où l'on fabriquoit des ſerges; on y fait actuellement des bas communs de laine peignée, fort beaux. Le pays eſt propre aux mouches-à-miel, dont il y a quantité. *Nouv. recherches ſur la France, tom. I, pag.* 372. (*R.*)

GONDREVILLE, bourg de Lorraine, ſur la Moſelle, avec titre de prévôté. Les ſouverains y eurent autrefois un palais. Il y a aujourd'hui un château qui, avec la ſeigneurie, appartient à une branche de la maiſon de Lorraine. Le prince Maurice Em. d'Elbeuf y fit conſtruire le bel hôpital qu'on y voit, & le dota richement. La chapelle ſurtout, en eſt très-belle. Ce bourg eſt dans une agréable ſituation, ſur une colline, à une lieue de Toul & 3 de Nanci. *Long.* 23, 38; *lat.* 48, 40. (*R.*)

GONESSE, *Goneſſa*, *Goneſſia*, bourg de France, à trois lieues & demie de Paris, au milieu d'un terroir de ſept mille arpens de terres labourables, & très-fertile en bled. Ce bourg eſt bien ancien; car il en eſt parlé dans un concile tenu à Soiſſons en 853. Il y a deux paroiſſes & un hôpital fondé l'an 1210, par Pierre, ſeigneur du Tillet. *Long.* 20, 6, 41; *lat.* 48, 59, 15. Deux fois la ſemaine ce bourg fournit une grande quantité de pain à la conſommation de Paris.

Philippe II, roi de France, communément ſurnommé *Auguſte*, à cauſe de ſes conquêtes, naquit à Goneſſe le 22 Août 1165. (*R.*)

GONGA, ville de la Turquie Européenne, dans la Romanie, près de la mer de Marmora, à 15 lieues n. e. de Gallipoli. *Long.* 45, 6; *lat.* 40, 53. (*R.*)

GONRIEUX, bourg du diocèſe de Liège, où naquit, en 1688, le ſavant D. Maur-François d'Antine, Bénédictin. Un de ſes principaux ouvrages eſt le dictionnaire de Ducange, dont il publia une nouvelle édition en 1733, en quatre vol. *in-fol.* Le cinquième parut l'année ſuivante. Sa traduction des pſeaumes ſur l'hébreu, fut imprimée en 1738, & la deuxième édition en 1739. Nous lui devons la première idée de l'excellent ouvrage de l'*Art de vérifier les dates*. Il l'avoit commencé en 1743, mais la mort qui l'enleva en 1746, l'empêcha de le finir. Il a été continué par D. Urſin Durand, & D. Charles Clémencet, Bourguignon, & achevé d'imprimer en 1747. D. Clément de Bèze, près de Dijon, en a donné la deuxième édition *in-fol.* en 1770. C'eſt pour ainſi dire une biblio-

thèque entière, & un de ces livres dont l'usage est indispensable & continuel. (*R.*)

GOODWIN, fameux sables d'Angleterre, sur les côtes orientales de la province de Kent : leurs bancs font face aux châteaux de Deal, de Sandwich, & à Ramsgate, & par cette position ils tiennent à l'abri des vents & des vagues, les vaisseaux qui sont aux dunes. (*R.*)

GOOILAND, baillage considérable des Provinces-Unies, dans celle de Hollande, sur le Zuiderzée, vers Naarden : il ne renferme aucune ville, mais on y trouve les beaux villages de Huizen, de Hilversum, de s'Graveland & de Muiderberg, dont chacun se distingue, soit par le succès de ses manufactures, soit par celui de la pêche ; le sol de ce baillage, en partie sablonneux, & en partie de terre noire, produit du seigle, du bled sarrasin, & des pâturages. (*R.*)

GOOR, petite ville des Provinces-Unies, dans l'Overyssel, & dans la Drossarderie de Twenthe ; elle portoit autrefois le titre de comté. (*R.*)

GOPLERSÉE, ou LAC DE GOPLO, lac de Pologne, dans la Cujavie, au palatinat de Bresesc ; il a 10 lieues de long, & une de large, & passe pour très-poissonneux. (*R.*)

GOR, ville des Indes, capitale d'un petit royaume de même nom, qui fait partie des états du Mogol, aux confins du Tibet. *Long.* 104 ; *lat.* 31. (*R.*)

GORANTO (monts de), chaîne de montagnes dans la Natolie, au couchant de la petite Caramanie ; entre le golfe de Macri & celui de Satalie. Les montagnes de Goranto jètent à leur sommet du feu, des flammes & de la fumée : la chimère de Lycie, célèbre chez les poëtes, en faisoit partie. (*R.*)

GORCUM, GORKUM, GORICHEM, ou GORNICHEM, *Gorichemum*, ville forte & considérable de la Hollande méridionale, commerçante en fromages, beurre, grains, & autres denrées : elle est à l'embouchure de la Linge, à 5 li. e. de Dordrecht, 7 n. e. de Bréda, 13 s. e. d'Amsterdam. *Longit.* 22, 29 ; *lat.* 51, 49.

C'est la huitième ville de la province de Hollande. Elle est située sur la frontière du pays de Gueldre sur la Merwe qui y reçoit la rivière de Linge qui traverse la ville. Une partie du pays d'alentour peut-être mis sous les eaux ; ailleurs elle présente de très-bonnes fortifications.

Gorkum est la patrie de plusieurs hommes qui se sont illustrés dans les sciences & dans la peinture ; il suffira d'en nommer ici quelques-uns.

Erpenius (Thomas), mort professeur en arabe à Leyden, le 13 novembre 1624, à l'âge de quarante ans : nous lui devons une *gammaire arabe*, & d'autres ouvrages en ce genre, dans lesquels il a excellé.

Eslius (Guillaume), s'est fait une haute réputation par sa *théologie* en deux vol. *in-fol.* & par ses *commentaires* sur les épitres de S. Paul.

Kamphuysen, en latin *Camphusius* ; ministre socinien, naquit à Gorcum dans le dernier siècle, & déclara dans ses écrits, qu'il auroit vécu toute sa vie sans religion, s'il n'eût lu des ouvrages où l'on combat la Trinité, & dans lesquels on enseigne que les peines de l'enfer ne seront pas éternelles.

Bloëmart (Abraham), né à Gorcum en 1567, & mort en 1647, s'est distingué parmi les peintres hollandois, & dans le goût de sa nation : on fait surtout beaucoup de cas de ses payságes.

Verschuring (Henr.), né en 1627, excelloit à peindre des animaux, des chasses, & des batailles : il périt sur mer d'un coup de vent, à deux lieues de Dordrecht, en 1690.

Van-der-Heyden (Jean), mort en 1712, à quatre-vingts ans, avoit un talent particulier pour peindre des ruines, des vues de maisons de plaisance, des temples, & des lointains. (*R.*)

GORCZISLAW, ville de Pologne dans la Russie Lithuanienne, au palatinat de Witepsc, & au district de même nom ; elle est chétive comme la plupart des autres de la contrée, lesquelles sous le sentiment perpétuel d'une constitution vicieuse, conservent encore le souvenir & les marques de guerre dont elles ont été le théâtre. (*R.*)

GORDIENS (monts), chaîne de montagnes de la grande Arménie. Le milieu de cette chaîne a, suivant Ptolomée, la même latitude que les sources du Tigre ; savoir, 39 deg. 40 min. Cette montagne a donné le nom de *Gordien* ou *Gordiene* au pays dont Pompée fit la conquête ; car ce pays étoit aussi de la grande Arménie, & dépendant du roi Tigrane. La commune opinion veut que ce soit présentement le mont Ararath. (*R.*)

GORÉE. *Voyez* GOEREE.

GORGADES, îles du Cap-verd ou de la côte occidentale d'Afrique, dans lesquelles plusieurs auteurs ont placé le séjour des Gorgones, sur la relation fabuleuse des Carthaginois, qui y trouvèrent des femmes velues sur tout le corps, & d'une si grande agilité, qu'elles échappoient aux hommes qui les poursuivoient à la course : ces femmes pourroient bien être des guenons dont ces îles sont remplies. (*R.*)

GORGIER, baronnie de la principauté de Neuchâtel en Suisse, située sur une des pentes du Mont-Jura, vers le lac, & renfermant cinq villages avec un château isolé. Cette pente du Jura comprend dans son revers les rochers du Creu-du-van, remarquables par leur hauteur, leur forme semicirculaire, la beauté des bois, la bonté des simples qui croissent dans leur centre ; & ces cinq villages forment une paroisse protestante, laquelle est patrone de sa propre église, maîtresse de la portion des dîmes affectée à cette église, & honorée en particulier depuis quelques siècles d'un droit de bourgeoisie avec l'état de Berne, qu'elle reconnoît au moyen de la redevance annuelle d'un certain nombre de marcs d'argent. La haute, moyenne & basse juridiction, ainsi que les autres droits & re-

venus ſeigneuriaux de cette baronnie, appartiennent à ſon château, dont le poſſeſſeur actuel eſt vaſſal lige du prince, & dont la première inſtitution féodale remonte à l'an 1225. L'an 1259, Pierre de Savoie, conquérant du pays de Vaud, & vainqueur des comtes de Cerlier, de Nidau, de Neuchâtel, & d'Arberg, de la perſonne deſquels même il ſe rendit maître, ne relâcha celui de Neuchâtel qu'au prix de la ſuzeraineté de la ſeigneurie de Gorgier; ſuzeraineté que la Savoie garda juſqu'à l'an 1344, & ſous laquelle on introduiſit dans le lieu, quant aux droits utiles du ſeigneur, la coutume d'Eſtavayer qui y ſubſiſte encore. Des cadets, & enſuite des bâtards de l'ancienne maiſon de Neuchâtel, ont ſucceſſivement joui de cette baronnie juſqu'à l'an 1749. A cette date la race de ces derniers ayant pris fin, le roi de Pruſſe, ſouverain de la contrée, & non moins connu de l'Europe pour rémunérateur particulier de ceux qui le ſervent, que pour bienfaiteur univerſel de ceux qui lui obéiſſent, remit Gorgier en fief à l'un de ſes conſeillers du nom d'*Andrié*, & fit la grace à la famille de celui-ci d'étendre cette inféodation à chaque aîné d'entre ſes mâles. (*R.*)

GORGONA, petite île d'Italie, dans la mer de Toſcane, près de l'île de Capraïa, entre la côte du Piſan à l'eſt, & l'île de Corſe au ſud: ſon circuit eſt d'environ 3 lieues.

Cette île appartient au grand duc de Toſcane. On y pêche des anchois d'une qualité ſupérieure. *Long.* 27. 35; *lat.* 43, 22. (*R.*)

GORGONE (la), petite île inhabitée de la mer du ſud, ſous le troiſième degré de latitude ſeptentrionale, à environ quatre lieues du continent, & à trente-huit de Capo-Corientes; nord-quart au nord-eſt, & ſud-quart au ſud-oueſt: il y pleut perpétuellement, au rapport de Dampierre, qui la nomme *Gorgonia*. On y trouve quantité de petits ſinges noirs, & quelques huîtres qui ont des perles. Elle a deux lieues de long, ſur une de large. Il s'y trouve un excellent port. (*R.*)

GORI, petite ville d'Aſie en Géorgie, dans une plaine entre deux montagnes, ſur le bord du fleuve Kur qui eſt le Cyrus des anciens, à environ 20 lieues de Téflis, du côté du nord. *Long.* 62, 9; *lat.* 42, 8. (*R.*)

GORICE (comté de), contrée d'Italie, compriſe ſous le Frioul; elle eſt bornée au nord par la haute Carniole, à l'eſt par la baſſe Carniole, & les Alpes la ſéparent du Frioul Vénitien. Ce comté eſt entré dans la maiſon d'Autriche en 1515; les principaux lieux ſont Gradiſca, Gémund, & Gorice capitale.

Le comté de Gorice, ou Gœrtz, compris dans le Frioul autrichien, n'a jamais fait partie de la Carniole: dans l'ordre politique il appartient au cercle d'Autriche. (*R.*)

GORICE, *Goritia*, les Allemands écrivent *Gœrz*, ville & capitale du comté de même nom, dans le Frioul autrichien, au cercle d'Autriche. Depuis 1751, c'eſt le ſiège d'un archevêché. Elle eſt ſituée ſur le Liſonzo, à 6 lieues n. e. d'Aquilée, 7 d'Udine, 28 n. e. de Veniſe. *Long.* 31, 18; *lat.* 46, 12. (*R.*)

GORITZA, ou WERBOWETZ, petite ville de l'Illyrie Hongroiſe, dans la Croatie, au comté de Zagrab: elle tire ſon nom des montagnes qui l'environnent. (*R.*)

GORLITZ, ou GŒRLITZ, *Gorlitium*, ville d'Allemagne, capitale de la haute Luſace, & ſujette à l'électeur de Saxe. Elle fabrique des draps dont le commerce, quoique conſidérable, l'eſt bien moins qu'il ne le fut autrefois. Le roi de Pruſſe la prit en 1745. Il y a des fabriques de toiles, & des braſſeries de biere qui ſont en réputation. Elle a été cent fois incendiée, comme il eſt arrivé à la plupart des villes d'Allemagne. *Voyez* l'hiſtoire que Zeyler en a donnée dans ſa *topographie de Saxe*. Gorlitz eſt ſur la Neiſs, à 20 lieues de Dreſde, 6 de Budiſſen, 28 n. e. de Prague. *Long.* 32, 50; *lat.* 51, 10. (*R.*)

GORTYNE, ancienne ville de l'île de Crète, au milieu des terres, ſelon Ptolomée. M. de Tournefort après avoir été viſiter ſes ruines, en a joint l'hiſtoire à ſa deſcription.

L'origine de Gortyne eſt auſſi obſcure que celle de la plupart des autres villes du monde: on ſait ſeulement qu'elle avoit partagé l'empire de l'île de Crète, avant que les Romains s'en fuſſent emparés.

Les ruines de cette ville qui ſont à ſix milles du mont Ida, prouvent encore quelle a dû être ſa magnificence, puiſqu'on ne découvre de tous côtés que chapiteaux & architraves, qui ſont peut-être des débris de ce fameux temple de Diane, où Annibal, après la défaite d'Antiochus, fit ſemblant de cacher ſes tréſors: on y voyoit encore dans le ſiècle paſſé pluſieurs colonnes de jaſpe rouge, ſemblable au jaſpe de Cone en Languedoc, & pluſieurs autres ſemblables au campan employé à Verſailles: mais comment regarder ces objets précieux ſans quelque peine? On laboure, on ſème, on fait paître des troupeaux au milieu des reſtes d'une prodigieuſe quantité de marbre, de jaſpe & de granit, travaillés avec le plus grand ſoin: au lieu de ces grands hommes qui avoient fait élever de ſi beaux édifices, on ne voit que de pauvres bergers. En parcourant tant de pays, autrefois le ſéjour des arts, aujourd'hui celui de la barbarie, on ſe rappèle à chaque pas l'*Et campos ubi Trojæ fuit*.

A l'extrémité de la ville, entre le ſeptentrion & le couchant, tout près d'un ruiſſeau, qui ſans doute eſt le fleuve Léthé, lequel, au rapport de Strabon & de Solin, ſe répandoit dans les rues de Gortyne; ſe trouvent encore d'aſſez beaux reſtes d'un temple du Paganiſme.

Théophraſte, Varron & Pline parlent d'un platane qui ſe voyoit à Gortyne, & qui ne perdoit ſes feuilles qu'à meſure que les nouvelles pouſſoient,

Peut-être en trouveroit-on encore quelqu'un de cette espèce parmi ceux qui naissent en grand nombre le long du ruisseau Léthé, qu'Europe remonta jusqu'à Gortyne sur le dos d'un taureau. Ce platane toujours verd, parut autrefois si singulier aux Grecs, qu'ils publièrent que les premières amours de Jupiter & d'Europe s'étoient passées sous ses feuillages.

Cette avanture, quoique fabuleuse, donna vraisemblablement occasion aux habitans de Gortyne de frapper une médaille, qui est dans le cabinet du roi. On y voit d'un côté Europe assez triste, assise sur un arbre moitié platane, moitié palmier, au pied duquel est une aigle à qui elle tourne le dos. La même princesse est représentée de l'autre côté assise sur un taureau, entouré d'une bordure de feuilles de laurier. Antoine Augustin archevêque de Taragone (*dial. I.*), parle d'un semblable type. Pline dit que l'on tâcha de multiplier dans l'île l'espèce de ce platane; mais qu'elle dégénéra, c'est-à-dire que les nouveaux piés perdirent leurs feuilles en hiver, de même que les communs.

Nous avons encore des médailles de Gortyne frappées aux têtes de Germanicus, de Caligula, de Trajan, d'Adrien, dont peut-être la plus belle est dans le cabinet du roi. Elle marque qu'on s'assembloit à Gortyne pour y célébrer les jeux en l'honneur d'Adrien. (*R.*)

GORZE, petite ville de France, dans le pays Messin, sur une colline, à une lieue de la Moselle, avec une abbaye séculière qui vaut 30,000 liv. (*R.*)

GOSCHUTZ, ville & seigneurie de la Silésie, enclavée dans la principauté d'Oels, & donnant aux comtes de Reichenbach, qui en sont en possession, une place immédiate dans les états du pays. Il y a un château & des églises catholiques & protestantes dans cette ville; & il y a de plus dans la seigneurie, la petite ville de Festenberg, aussi munie d'un château & de la liberté de conscience, & plusieurs villages. (*R.*)

GOSECK, couvent de l'ordre de S. Benoît, dans l'évêché de Naumbourg, & près de la ville de même nom. C'est de cette petite ville que tire son nom le *Chronicon Gosecense*. (*R.*)

GOSLAR, *Goslaria*, ville considérable d'Allemagne, dans la basse Saxe. Elle est enclavée dans l'état du duc de Brunswick. C'est une ville libre & impériale. Sa situation se trouve entre les montagnes du Hartz qui ont de fameuses mines d'argent, qu'on a découvertes par hasard en 972. Suivant Dresser, Goslar fut bâtie par Henri I, dit l'Oiseleur, & fortifiée pour la première fois en 1201; elle est sur le ruisseau de Gose, à 19 lieues s. e. d'Hildesheim, 12 s. o. d'Halberstadt, 10 s. o. de Brunswick. *Long.* 28, 12; *lat.* 51, 55.

On croit que c'est en cette ville que le moine Berthold Schwartz inventa la poudre à canon. Ses environs ont des mines de fer & de plomb, & l'on y brasse d'excellente bierre. (*R.*)

GOSTYNEN, *Gostynia*, ville de Pologne au palatinat de Rava, à deux lieues de Plosko. Jean Démétrius Suiski, czar de Moscovie, y mourut prisonnier avec ses deux frères. *Long.* 37, 45; *lat.* 52, 25. (*R.*)

GOTHA, *Gotha*, ville fortifiée d'Allemagne dans la Thuringe, capitale du duché de même nom, sujète à un prince de la maison de Saxe. Zeyler dit qu'elle doit ses commencemens à Guillaume, archevêque de Mayence, qui la fit bâtir vers l'an 964, sur la rivière de Leine, à trois lieues d'Erfurt, à six nord-ouest de Mulhausen. *Long.* 28, 35; *lat.* 51, 4.

Cette ville est fort belle, & on y compte mille trente-une maisons; c'est la résidence du souverain, le duc de Saxe-Gotha. Il s'y trouve un collège distingué, appelé *Gymnasium illustre*. On y fabrique des étoffes de laine & des porcelaines: il y a beaucoup de brasseries de bierre, & l'on cultive la garance dans ses environs. Le château contient un arsenal, une belle bibliothèque, un médailler, & une collection de raretés. La principauté de Gotha renferme cinq villes. Le sol produit du bled, & des légumes. On y trouve des mines, & des forêts. La religion luthérienne est celle qu'on y professe. Elle est divisée en douze baillages.

Gotha est la patrie de deux savans médecins & littérateurs du siècle passé, Gaspard Hofman & Thomas Reynesius. Le premier, né en 1572, & mort en 1649, a fait entr'autres livres un excellent traité latin *des médicamens officinaux*. Le second mourut à Leipsick en 1667, à l'âge de quatre-vingts ans, & s'est distingué dans la carrière de l'érudition par son ouvrage, *de variis lectionibus*. (*R.*)

GOTHARD (le mont saint) haute & fameuse montagne des Alpes, dans la Suisse, au canton d'Uri: c'est un des passages les plus fréquentés pour pénétrer en Italie. Ptolomée & Strabon le nomment *Adula*; Despréaux l'a francisé, & l'a nommé *le mont Adule*, mot qui est effectivement très-beau en poésie. C'est une des plus hautes montagnes des Alpes, sur les confins de la Suisse, du Valais du pays des Grisons & de l'Italie. De cette montagne descendent le Rhin, la Russ, l'Aar, le Rhône, le Tesin, & quelques autres rivières qui y ont leurs sources. On a une des vues des plus étendues du monde sur son sommet, dans l'endroit où se trouve un hôpital établi pour héberger les passans, & une maison de Capucins. M. Mikeli donne à la pointe la plus haute du Saint-Gothard deux mille sept cents cinquante toises au-dessus du niveau de la mer. D'autres cependant ne l'estiment que de deux mille toises. Sur le haut on trouve des neiges & des glaces aussi anciennes que le monde. Cette montagne a de belles mines de cristal. Le mont Saint-Gothard, pris dans toute son étendue, comprend, outre le Saint-Gothard proprement dit, les montagnes de Crispalt, du Grimzel, de la Fourche, de Vogelsberg, qui en sont comme des dépendances. (*R.*)

GOTHENBOURG,

GOTHENBOURG, ou GOTHEBOURG, *Gothoburgum*, forte ville de Suède, avec un bon port, à une lieue suédoise d'Elfsborg, deux de Bahus, trente nord-oueſt de Copenhague, ſoixante ſud-oueſt de Stockholm. Cette ville n'eſt pas ancienne; elle fut fondée en 1607, ſous le règne de Charles IX, dans l'île d'Hiſingen. Le roi Chriſtian IV l'ayant détruite en 1611, elle fut rebâtie dans l'endroit où elle exiſte aujourd'hui, ſous le règne de Guſtave Adolphe, qui lui accorda de grands privilèges : c'eſt après Stockholm la ville la plus conſidérable, la plus riche & la plus marchande du Royaume. Elle eſt ſituée ſur les frontières de la Veſtrogothie, à l'embouchure du Molndal.

Cette ville eſt le ſiége d'un évêché & d'une amirauté. Elle a un collège & une maiſon d'orphelins. Il s'y trouve quelques manufactures d'étoffes, des chantiers bien pourvus, & une bonne garniſon. C'eſt à Gothebourg que la mort arrêta les vaſtes projets que formoit Charles Guſtave X contre le Danemarck. Il y mourut le 23 février 1660, à l'âge de trente-ſept ans. *Long.* 29, 25; *lat.* 57, 40, 54. (*R.*)

GOTHIE (la), ou le GOTHLAND, *Gothia*, une des grandes parties du royaume de Suède; c'eſt le pays le plus méridional, le plus fertile, & le moins froid de toute la Suéde. On le diviſe en trois grandes parties. La Gothie orientale, la Gothie occidentale, & la Gothie méridionale. La Gothie orientale renferme l'Oſtrogothie, le Smaland, l'île d'Oeland, celle de Gothland; la Gothie occidentale comprend la Weſtrogothie, le Waermeland, la Dalie Weſtrogothique, le fief de Bohus; ſous la Gothie méridionale, ſont compriſes la Scanie, la province de Halland, la province de Blekingen. Les Goths, deſcendans des anciens Getes, vinrent s'établir dans cette partie de la Suède, d'où elle fit encore des émigrations. Anciennement la Gothie eut ſes rois particuliers, qui devinrent en même tems rois de Suède, & de ce moment les deux monarchies n'en firent plus qu'une ſeule ſous la dénomination de royaume de Suède. Ses villes principales ſont Calmar, Landſcroon, Gothenbourg, Lunden, Malmone, Wexio, &c. (*R.*)

GOTHLAND (l'île de), île de la mer Baltique, ſur la côte orientale de Suède. Elle s'étend en *lat.* du 57 d. juſqu'au 58. Depuis ſon milieu qui eſt coupé par le 37 d. de *long.* elle ſe termine en deux pointes, dont la ſeptentrionale eſt par le 37 d. 25′ de *long.*, & la méridionale par les 36 d. 40′.

Cette île, qui maintenant appartient à la Suède, a eu autrefois ſes rois particuliers. Wagenſeil lui donne quinze milles d'Allemagne dans ſa longueur, & cinq dans ſa plus grande largeur. Wisby en eſt la ſeule ville (*R.*)

GOTO : on écrit auſſi GOTHO & GOTTO, royaume du Japon, compoſé de cinq petites îles, ſituées preſqu'à l'entrée de la baye d'Omura, à l'oueſt, au midi de Firando, par les 32 d. 33′ de *lat ſept.* La capitale de ce royaume ſe nomme *Ocura.* La pêche qui y eſt abondante, eſt la grande reſſource des habitans (*R.*)

GOTTESAU, riche couvent de Suabe, dans le bas-marquiſat de Bade, à une demi-lieue de Dourlach : il a été ſécularifé. Il s'y braſſe d'excellente bierre (*R.*)

GOTTESBERG, ville de la Siléſie, dans la principauté & dans le cercle de Schweidnitz. Elle eſt habitée de Proteſtans & de Catholiques; elle travaille & débite une immenſe quantité de bas de laine : elle fut pillée par les Suédois, l'an 1645, & elle a pour ſeigneur un comte de Hochberg Furſteinſtein. L'on découvrit dans ſon voiſinage, en 1555, une mine d'argent, qui n'eſt plus exploitée; elle en a de charbon de pierre, que l'on fait valoir beaucoup (*R.*)

GOTTESGABE, ville de Bohême, dans le cercle de Saatz, au territoire d'Elnbogen, & dans les montagnes qui bordent la Saxe : elle n'eſt fermée d'aucuns murs. Cette ville eſt munie de privilèges & de franchiſes, & elle ſe reſſent ainſi des premiers avantages de ſa fondation, leſquels conſiſtèrent à ſervir de demeure à des artiſans & à des ouvriers utiles, & à relever, quant à la domination, de la maiſon électorale de Saxe, qui s'en deſſaiſit dans le ſeizième ſiècle, en faveur de Charles-Quint (*R.*).

GOTTHAAB, nom de l'une des colonies & miſſions Danoiſes, ſur la côte occidentale du Groënland, au 64 degré de latitude : elle forme la plus ancienne paroiſſe du pays. (*R.*)

GOTTINGEN, GOTTINGUE, ou GŒTTINGUE, ville d'Allemagne, au duché de Brunſwick, dans le partage de l'électeur de Hanover, à qui elle appartient aujourd'hui. Elle eſt à 10 lieues n. e. de Caſſel, 12 ſ. o. de Goſlard. *Long.* 27, 40; *lat.* 51, 34.

C'eſt la première des quatre grandes villes de la principauté de Calemberg. Elle eſt ſituée dans une grande vallée agréable & fertile, ſur un bras de la Leine qui en paſſe à un quart de lieue. Cette ville eſt très-bien bâtie, & l'on y compte mille maiſons. On y exerce les deux religions Luthérienne & Proteſtante. Il y a auſſi des Catholiques qui font leur office dans la maiſon d'un particulier; mais ce qui diſtingue cette ville, eſt ſa fameuſe univerſité, fondée en 1734 : ſes bâtimens renferment une des plus conſidérables bibliothèques qui exiſtent. L'académie royale des ſciences, fondée en 1751, fait partie de cette univerſité, qui a un obſervatoire, un jardin de botanique, un amphithéâtre d'anatomie, & un manège. Gottingen a une commanderie de l'ordre Teutonique. Les François s'en emparèrent plus d'une fois, dans l'intervalle de 1757 à 1762; & lorſqu'ils abandonnèrent la ville, ils firent ſauter une partie de ſes fortifications. Cette ville eſt la patrie de Jean Caſelius, ſavant littérateur, mort en 1613. Elle fut autrefois

impériale. Il y a des manufactures de pluſieurs eſpèces, & ſes ſauciſſes ſont renommées. (*R.*)

GOTTLEUBE, petite ville de Miſnie, avec un martinet. Elle eſt peu éloignée de Pyrna. (*R.*)

GOTTLIEBEN, *Theophilia*, beau bourg & château de l'évêché de Conſtance, bâtie en 934. Jean Huſs y fut détenu priſonnier en 1415. Il eſt ſitué entre Conſtance & Stein, à une lieue de la premiere. (*R.*)

GOTTORP, ou GOTTORF, beau & fort château de Danemarck, au duché de Sleſwick; les ducs de Holſtein-Gottorp y firent leur réſidence ordinaire. Ce château eſt près de la ville de Sleſwick ou Sleſwich. En 1713, le roi de Danemarck, Frédéric IV, s'en mit en poſſeſſion, & le réunit à perpétuité à ſa couronne en 1721. C'eſt aujourd'hui le ſiège des tribunaux ſupérieures de juſtice, & le gouverneur du pays y fait ſa réſidence. (*R.*)

GOTTSBERG. *Voyez* GOTTESBERG.

GOTTSCHÉE, ou CHOTZSCHEWIE, ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche & dans la Carniole moyenne, à 16 lieues de Laubach: c'eſt la capitale d'un comté qui appartient aux princes d'Auerſberg, & qui renferme la fortereſſe appelée *Friedericſtein*, aujourd'hui en mauvais état. (*R.*)

GOTTWEICH, belle abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans la baſſe-Autriche. Elle relève immédiatement du pape. (*R.*)

GOUALIAR. *Voyez* GUALOR.

GOUDA, GOUDE, ou TERGOW, ville conſidérable de la Hollande méridionale, remarquable par ſon égliſe cathédrale & par ſes écluſes. Elle eſt ſur l'Iſſel, au confluent de la petite rivière de Gow, à trois lieues de Rotterdam, cinq de Leyde. *Long.* 22, 12; *lat.* 52, 2.

Cette ville occupe le ſixième rang entre celles de la province de Hollande. Les vitres de ſa cathédrale ſont juſtement conſidérées comme un chef-d'œuvre, par les amateurs en peinture. Sa principale force dépend de ſes écluſes, au moyen deſquelles elle peut ſubmerger tout le pays d'alentour. On y fabrique une grande quantité de pipes & de cordages.

Cette ville eſt la patrie de quelques gens de lettres, entre leſquels je peux nommer Schonæus (Corneille), & Hartſoëker (Nicolas). Le premier s'eſt diſtingué dans ſon pays, par des comédies ſaintes, où il a tâché d'imiter le ſtyle de Térence Il eſt mort en 1611, à ſoixante-onze ans. Le ſecond eſt connu de tous les phyſiciens, par ſes ouvrages en ce genre; ſon éloge eſt dans l'*Hiſtoire de l'Acad. des Scienc.* Il eſt mort à Utrecht, le 10 décembre 1725, âgé de ſoixante-neuf ans. (*R.*)

GOUDENBERG, ou GOEDESBERG, petite ville & baillage de la baſſe-Heſſe, ſur l'Eder. (*R.*)

GOUEL (le), petite rivière des Indes, dans les états du Mogol, au pays de Raïa-Rotas. Elle a ſa ſource aux confins du royaume de Bengale, dans les montagnes, & après un long cours, elle va ſe perdre dans le Gange. Le Gouel roule des diamans, mais rarement ſont-ils gros; cependant Tavernier vous indiquera comment, chaque année, ſept ou huit mille perſonnes de tout ſexe & de tout âge ſe rendent des lieux voiſins pour en faire la recherche enſemble; j'ajouterai ſeulement que c'eſt de cette rivière que viennent toutes les belles pointes qu'on appèle *pointes naïves*. (*R.*)

GOUELLE (la), petit pays qui fait partie de l'île de France. (*R.*)

GOULETTE (la), fort conſidérable d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, dans la régence de Tunis. Ce fort eſt compoſé de deux châteaux. Le corſaire Barberouſſe le prit en 1535; Charles V l'emporta d'aſſaut en 1536; mais Sélim II s'en empara en 1574. Il eſt à 8 li. n. de Tunis, ſur la lagune de Tunis, à l'endroit le plus étroit. *Long.* 28, 25; *lat.* 37, 10. (*R.*)

GOURA, GURRE, GURA, ou CALVAIRE, ville de Pologne, au palatinat de Mazovie, appartenant à l'évêque de Poſnanie. Celui qui vivoit du tems de Jean Sobieski, peupla cette ville de monaſtères, éleva des autels dans tous les bois des environs; & d'une butte de ſable entourée d'épaiſſes forêts, il en fit une parfaite Jéruſalem Polonoiſe. Elle eſt ſur la Viſtule, à cinq lieues de Warſovie, & prend ſon nom de ſa ſituation ſur une hauteur; car les Polonois appèlent *gouri* tout côteau, toute montagne, tout lieu un peu élevé. *Long.* 39, 25; *lat.* 52, 4. (*R.*)

GOURDON, petite ville de France, dans le Querci, près des confins du Périgord, ſur le ruiſſeau de Sor, à 6 lieues n. de Cahors. *Long.* 19, 6; *lat.* 45, 53. (*R.*)

GOURJAN (le), belle rade de la Méditerranée, ſur les côtes de Provence, à un quart de lieue d'Antibes. (*R.*)

GOURNAY, *Gornacum*, ville de France, en Normandie, au pays de Bray. Elle eſt ſur l'Epte, à 6 lieues de Beauvais, 5 de Giſors, 10 de Rouen, 21 n. o. de Paris. *Long.* 18, 8; *lat.* 49, 25. Elle a un marché très-renommé, par la grande quantité de bon beurre qu'on en apporte.

Guédier de Saint-Aubin (Henri-Michel), docteur de Sorbonne, naquit dans cette ville, & mourut en Sorbonne, en 1742, à 47 ans. On a de lui un ouvrage pieux intitulé: *Hiſtoire ſainte des deux alliances*, imprimé à Paris en 1741, en 7 volumes *in*-12. (*R.*)

GOVERNOLO, ou GOVERNO, petite place d'Italie, dans le Mantouan, ſur le Mincio, près du Po, à 5 li. ſ. e. de Mantoue, 5 n. o. de la Mirandole. On croit que c'eſt l'*Ambuleius ager* des anciens, & alors il étoit de la Vénétie. Cette ville fut priſe par les Impériaux en 1702, & par les François en 1703. Elle eſt connue dans l'hiſtoire par l'entrevue du pape Saint Léon avec Attila; entrevue qui nous a procuré un chef-d'œuvre de Raphaël. (*R.*)

GOWER (Saint). *Voyez* GOAR.

GOYLAND (le), petit pays de la province de Hollande, entre l'Amſtel-land, la province d'Utrecht & le Zuyderſée. Naerden en eſt le lieu principal, où Knyf étoit né. On peut conſulter ſon livre ſur ce petit pays : Knyf (Guillelm.) *Goylandiæ hiſtor. & botan. deſcript.* Amſt. 1621. *in*-4°. (*R.*)

GOZZI, ou LES GOZES DE CANDIE. Ce ſont deux petites îles de la Méditerranée, au midi de la partie occidentale de l'île de Candie, à cinq lieues du fort Selino. Elles ſont placées e. & o. ſelon de Witt. La principale des deux eſt la *Gaudos* de Pline, *lib. IV, cap. xij*, & la *Cauda* de Ptolomée, *lib. III, cap. xvij*, & des Actes des Apôtres, *ch. 27, verſ.* 16.

Au reſte, de ſavans critiques prétendent que cette *Cauda* de la Vulgate, ou *Claudos* du texte grec, n'eſt pas le Goze de l'île de Candie, mais le Goze de l'île de Malte. *Voyez* le *Commentaire* de Fromond, ſur l'endroit des actes cité dans cet article ; la *Synopſe des Critiques*, &c. (*R.*)

GOZZO, ou LE GOZE, île d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, au ſud de la Sicile, & à 2 lieues n. o. de l'île de Malte. Un ſi grand voiſinage fait qu'elle a eu les mêmes maîtres & la même deſtinée. Elle appartient aujourd'hui aux chevaliers de Malte, à qui l'empereur Charles V la donna en 1530. Les Turcs la prirent en 1551 ; mais l'ordre de Malte l'ayant reprise, l'a miſe en bon état de défenſe. Son circuit n'eſt que d'environ huit lieues, ſa longueur de trois, & ſa largeur d'une & demie ; mais elle eſt environnée de rochers eſcarpés & d'écueils. Cette île eſt le *Gaulos* de Pline, *lib. III, cap. viij*, & de Pomponius Mela, *lib. II, cap. vij*. Silius Italicus dit, en en parlant, *lib. XIV, verſ.* 274 : *& ſtrato* Gaulon *ſpectabile Ponto*. (*R.*)

GRABOW, *Grabovia*, petite ville de la baſſe-Saxe, au duché de Mecklenbourg, ſur le ruiſſeau de l'Elde, à deux milles d'Allemagne de Neuſtadt. *Long.* 29, 35 ; *lat.* 53, 36. (*R.*)

GRABOW : il y a deux petites villes de ce nom en Pologne ; l'une ſur le Proſne, au palatinat de Kalish ; l'autre au palatinat de Belz, près de la ſource du Wiepertz. (*R.*)

GRACCHURIS, ancienne ville de l'Eſpagne-Tarragonoiſe, dont parlent Tite Live, Antonin & Ptolomée. Titus Gracchus Sempronius proconſul, ayant vaincu les Celtibériens, les reçut à compoſition ; & pour laiſſer en Eſpagne un monument de ſes travaux, il bâtit la ville de Gracchuris. Feſtus Pompeius prétend néanmoins qu'elle exiſtoit longtems avant Sempronius, & qu'on l'appeloit alors *Illurcis* ; mais que ce fameux général Romain l'ayant réparée & augmentée conſidérablement, il lui donna ſon nom. Quoi qu'il en ſoit, Gracchuris eſt préſentement la ville d'Agréda, où naquit la religieuſe Eſpagnole qui, après en avoir pris le ſurnom, fit tant de bruit dans le ſiècle paſſé, par une vie de la Sainte-Vierge, qu'elle intitula *Myſtique cité de Dieu*. Agréda eſt dans la vieille-Caſtille, à 3 li. ſ. o. de Tarragone. *Long.* 15, 54 ; *lat.* 41, 53. (*R.*)

GRACE-DIEU (la), abbaye de France, au diocèſe de la Rochelle. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 7000 livres. (*R.*)

GRACIEUSE (la), île de l'Océan Atlantique, l'une des Açores, ainſi nommée à cauſe de la beauté de ſa campagne & de l'abondance de ſes fruits. Elle eſt à 7 li. n. o. de Tercère. *Long.* 330, 30 ; *lat.* 39, 20. (*R.*)

GRADISCA (les Allemands écrivent *Gradiſch*), petite, mais forte ville d'Italie, au comté de Goritz ou Gœrtz, ſur le Lizonzo, aux frontières du Frioul Vénitien & ſujète à la maiſon d'Autriche, à 2 li. de Goritz, 4 d'Aquilée, 6 d'Udine, & 25 n. e. de Veniſe. Les Vénitiens l'aſſiégèrent en vain en 1616 & 1617. *Long.* 34, 13 ; *lat.* 46, 12. (*R.*)

GRADISCA, *Gratiana*, ville forte de Hongrie, dans l'Eſclavonie, ſur les frontières de la Croatie, priſe ſur les Turcs par les Impériaux en 1691. Elle eſt ſur la Save, aux frontières de la Boſnie, à 8 li. ſ. o. de Poſſega, & 27 n. o. de Zagrab. *Long.* 35, 10 ; *lat.* 45, 38. (*R.*)

GRADLITZ, bourg de Bohême, dans le cercle de Kœniggrætz, avec un château. Il s'y trouve un bain très-renommé, appelé *Koukous*, ou *Kukusbad*. (*R.*)

GRADO, *Gradus*, petite ville d'Italie, ſituée dans une île de même nom, ſur la côte du Frioul, dans l'état de Veniſe, à 4 li. ſ. d'Aquilée, 18 n. e. de Veniſe. Elle doit ſa fondation aux ravages d'Attila, en 454. Elle a été réduite en cendres en 1374, & elle ne s'eſt pas relevée de ſon déſaſtre. Son patriarchat eſt uni à l'évêché de Veniſe. *Long.* 34, 14 ; *lat.* 45, 52. (*R.*)

GRADORF, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Heſſe, avec un château, ſur la Siège. C'eſt la réſidence ordinaire d'un comte de Hatzfeld. (*R.*)

GRAEEN, ville de l'Indoſtan, au royaume de Viſapour, ſur la rivière de Corſtena, qui eſt la même que celle de Coulour, qui tombe dans la mer à Maſulipatan. Elle eſt entre la ville de Viſapour & le port de Dabul, à 5 lieues de Mirdſy. *Long.* 92, 25 ; *lat.* 18, 36. (*R.*)

GRÆFENHAYN. *Voyez* HÆNICHEN.

GRÆFEN-HAINGEN. *Voyez* HÆNICHEN.

GRÆFENTHAL, ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, & dans la portion de la principauté d'Altenbourg qui appartient à la maiſon de Saxe-Cobourg-Saalfeld. Cette ville eſt petite, & ſituée dans une vallée profonde ; mais la rivière de Zepten qui la baigne & les hautes forêts qui l'entourent, ayant fait établir chez elle des verreries & des forges, elle n'eſt rien moins qu'un lieu pauvre & mépriſable. L'an 1621, elle fut vendue au prince d'Altenbourg par les comtes de Pappenheim, qui la poſſédoient depuis deux ſiècles, pour la ſomme de 103,000 florins. (*R.*)

GRÆSINAU, gros bourg de Thuringe, avec un château, ſur la rivière d'Ilm. (*R.*)

GRAFEN-TONNA. *Voyez* TONNA.

GRAFTON, maiſon royale d'Angleterre, dans la partie méridionale du Northampton-shire, avec titre de duché, remarquable par ſon beau parc. (*R.*)

GRAISIVAUDAN, *Pagus Gratianopolitanus*, c'eſt-à-dire, *le territoire de Grenoble.* C'eſt un pays de France, dans le Dauphiné, dont Grenoble eſt la capitale. Il s'étend entre les montagnes, le long de l'Iſère & du Drac. Il eſt borné au n. o. par le Viennois, au n. & n. e. par la Savoie, à l'eſt par le Briançonnois, au ſ. e. par l'Embrunois, au ſ. par le Gapençois, à l'occident par le Viennois & le Valentinois. Ce pays eſt très-peuplé. Il n'a reconnu que les rois de Bourgogne, & ſous leur autorité les évêques de Grenoble, juſqu'à l'an 1040 ou environ. Il eſt baigné par l'Iſère, la Romanche & le Drac. (*R.*)

GRAITZ, ou GREITZ, & proprement GREWITZ, ville d'Allemagne, en Miſnie, dans le cercle de haute-Saxe, & dans le comté de Reuſs, au Vogtland, ſur la rivière d'Elſter. Originairement fondée par les Slaves, on la croit une des plus anciennes villes de la contrée. De hautes montagnes & d'épaiſſes forêts l'environnent, & la petite rivière de Græsſlitz la coupe en deux. C'eſt la capitale d'une ſeigneurie, d'après laquelle ſe dénomment les deux branches aînées de la maiſon de Reuſs. Elle renferme 450 maiſons, la plupart bien bâties, une bonne école latine, une maiſon d'orphelins, & nombre de fabriques de draps. Les comtes y occupent deux châteaux : l'un & l'autre ſont décorés, & chacun y tient un bailli à part. (*R.*)

GRAMMONT, ou GRAND-MONT, *Grandimontium*, petite ville de France, dans le gouvernement de la Marche, remarquable par ſa célèbre abbaye, chef-d'ordre religieux qui en porte le nom, & qui fut fondé par S. Etienne de Grammont, environ l'an 1076. Il fut d'abord gouverné par des prieurs juſqu'en l'an 1308, que Guillaume Bellicerî fut nommé abbé de Grammont, & en reçut les marques des mains de Nicolas, cardinal d'Oſtie. Cet ordre fut approuvé par divers papes, & la règle, qui en étoit très-auſtère, fut mitigée d'abord par Innocent IV, en 1147, puis en 1309 par Clément V. (Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.*) La ville de Grammont eſt à 6 lieues n. e. de Limoges. *Long.* 19, 8; *lat.* 45, 56.

L'abbaye eſt immédiatement ſoumiſe au Saint-Siège, & préſente à la vue un véritable déſert, propre à la ſolitude la plus pénitente. C'eſt tout près de cette retraite que le célèbre Muret (Marc-Antoine), l'un des plus excellens écrivains du XVIe ſiècle, vint au monde. Sans le ſecours d'aucun maître, & par la ſeule force de ſon génie, il acquit une parfaite connoiſſance des langues grecque & latine. Ses ouvrages, recueillis à Veniſe en 1727, ſont remplis d'érudition, de goût & de délicateſſe. Il paſſa ſes jours en Italie, & mourut à Rome, le 4 juin 1585, âgé de 59 ans. (*R.*)

GRAMMONT, ou GÉRARD-MONT, *Gerardi mons*; les Flamands diſent *Gheesberg*: ville de la Flandre-Autrichienne, ſur la Dendre, à 3 lieues d'Oudenarde, 7 n. e. de Tournay. *Long.* 21, 31; *lat.* 50, 46. (*R.*)

GRAMSOW, petite ville de la Marche-Uckeraine de Brandebourg. Les François réfugiés y ont fait des plantations de tabac conſidérables. (*R.*)

GRAN, *Strigonium*, grande & forte ville de la baſſe-Hongrie. Le ſultan Soliman prit Gran en 1543; le prince Charles de Mansfeld la reprit en 1595; les Turcs y rentrèrent en 1605; enfin les Impériaux les en chaſſèrent en 1683. Elle eſt ſur la rive gauche du Danube, à 8 li. ſ. e. de Comore, 10 n. o. de Bude, 13 e. de Raab, 14 n. e. d'Albe-Royale, 35 ſ. e. de Vienne. *Long.* 36, 35; *lat.* 48, 4.

C'étoit ci-devant le ſiège du premier archevêque primat du royaume, qui fait aujourd'hui ſa réſidence à Presbourg; & celui du chapitre cathédral, transféré à Tirnau depuis 1543. Cependant cette ville continue à être dite archiépiſcopale : elle a un château, ou citadelle, ſitué ſur un rocher élevé. (*R.*)

GRANCEY, *Granceium*, GRANCEY-LE-CHATEAU, ou GRANCEY-LE-CHATEL, bourg avec un château & titre de comté, en Champagne, autrefois en Bourgogne, entre Châtillon, Dijon & Langres. Il eſt du diocèſe de cette dernière. C'eſt une ancienne baronie, qui a donné le nom à d'illuſtres ſeigneurs. Ponce de Grancey étoit connétable de Bourgogne à la fin du XIIe ſiècle (1193).

Eudes de Grancey & Mahaut de Noyers, ſa femme, fondèrent, en 1361, une collégiale dans leur château. Cette maiſon, très-puiſſante, poſſédoit vingt-quatre terres en Bourgogne, entr'autres, Gemeaux, Meurſault. Elle a donné, aux XIVe & XVe ſiècles, deux évêques à Autun, diſtingués par leur ſavoir & leur piété. L'un d'eux, Ferry de Grancey, mort en 1434, eſt inhumé dans la collégiale de Saulieu.

On conſerve dans les archives du château l'original du billet ſuivant, écrit de la main de Henri IV, avant la bataille de Fontaine-Françoiſe, au marquis de Fervaques, comte de Grancey, en juin 1595 : *Fervaques, à cheval, l'ennemi approche, j'ai beſoin de ton bras; je ſuis Henri.* Cette courte lettre pourroit être miſe en parallèle avec celle qui nous reſte de Brutus, dit M. le préſident Bouhier dans un de ſes manuſcrits.

Cette belle terre paſſa aux Medavi de Normandie, dont le maréchal de Medavi a illuſtré le nom.

Lorſque Galas, général des Impériaux, fit une irruption dans la Bourgogne, en 1636, l'armée françoiſe fut obligée, en ſe repliant, de paſſer la rivière de Tille, au pont de Spoi, près de Lux. Le comte de Grancey, qui commandoit l'arrière-

garde, pour amuſer les ennemis, fit une action d'une valeur extraordinaire. Pouſſé par pluſieurs eſcadrons de cavalerie, il fit ſa retraite au pont de Spoi, & ſe vit abandonné de l'infanterie qui devoit le défendre. A la faveur des haies qui le bordoient, ayant paſſé ce pont, il ſe trouva ſeul contre ces eſcadrons : il tua d'un ſeul coup de piſtolet le cheval de celui qui le preſſoit le plus près ; & ce cheval étant tombé mort ſur le pont, Grancey l'épée à la main, y diſputa le paſſage, ſoutenu d'un ſeul cavalier. Ce fut un ſpectacle ſingulier, de voir deux hommes arrêter mille chevaux. Cette réſiſtance donna le tems à quelques officiers d'infanterie de ramener des mouſquetaires, qui tinrent en bride les ennemis, juſqu'à ce qu'on eut fait filer le bagage, qu'on étoit réſolu d'abandonner. Il renouvela ainſi la belle action du chevalier Bayard & celle d'Horatius Coclès.

Le maréchal de Grancey fut bleſſé pluſieurs fois & n'a jamais été battu quand il a commandé en chef, ni en France, ni en Allemagne, ni en Italie.

En 1690, dans la guerre que la France déclara au duc de Savoie, le marquis de Grancey, brigadier, commandant l'aile droite de l'armée de Catinat, trouva un marais bordé de gros bataillons, ſoutenu de la cavalerie Piémontoiſe ; il ſe mit dans la boue juſqu'au ventre, & paſſa appuyé ſur un de ſes gens qui fut tué en lui donnant la main. Lorſqu'il fut au-delà du marais, il cria aux ſoldats : *Je vais bien voir ſi je ſuis aimé ;* à ces mots chacun le ſuivit & paſſa malgré l'incommodité de l'eau & du feu des ennemis qui ſe retirèrent en déſordre : il n'y eut pas un ſeul bataillon oiſif & qui ne renverſât tout ce qui lui étoit oppoſé.

Pierre d'Andelei, capitaine Anglois, qui s'étoit emparé de pluſieurs forteresſes entre Troies & Châlon, entreprit de ſe rendre maître de cette dernière ville, dans laquelle il trouva moyen de s'introduire à la faveur de la nuit. Les habitans réveillés par le bruit des armes ſe levèrent avec précipitation, criant aux *larrons Anglois & Navarrois.* S'étant aſſemblés ils ſoutinrent le premier choc, & donnèrent le tems au ſeigneur de Grancey, chevalier de Bourgogne, d'arriver avec ſoixante hommes d'armes au ſecours de la place ; ſa préſence ranima les habitans, qui achevèrent de repouſſer les ennemis. Phillippe-le-Hardi nomma Eudes de Grancey, gouverneur de Bourgogne, en 1370. (*R.*)

GRAND-BODVAR, dans le duché de Wirtemberg, en Suabe, ſur la rivière de Bothwer, eſt remarquable par ſes vins. (*R.*)

GRAND-CHAMP, abbaye de France, au diocèſe de Chartres. Elle eſt de l'ordre de Prémontré, & vaut 3000 liv. (*R.*)

GRAND-HENNERSDORF, bourg d'Allemagne, dans la haute Luſace, au cercle de Gœrz, avec un château & une égliſe. (*R.*)

GRAND-PRÉ, *Grandi-Pratum*, petite ville de France en Champagne, au diocèſe de Reims, ſur la petite rivière d'Ayer, avec titre de comté. Elle tire ſon nom des grandes & belles prairies qui l'avoiſinent. (*R.*)

GRAND-SCHLATTEN. *Voyez* ABROBANIA.

GRANDE-ILE (la). *Voyez* GROSSA ISOLA.

GRANGES, petit bourg de France en Franche-Comté, avec un vieux château à trois lieues de Montbelliard. C'eſt le chef-lieu d'une ſeigneurie qui appartient au prince de Montbelliard, ſous la ſouveraineté de la France. (*R.*)

GRANIQUE (le), *Granicus*, rivière de la Troade en Aſie. Elle a ſa ſource au mont Ida, coule en ſerpentant, tantôt vers le ſ. e., tantôt vers le n. o., & enfin ſe tourne vers le n. n. o. avant que de tomber dans la Propontide.

Cette rivière ſi fameuſe par la première bataille que le plus grand capitaine de l'antiquité gagna ſur ſes bords, ne doit point perdre ſon nom quand on parlera d'Alexandre, de Darius, & des tems reculés. Les Turcs l'appèlent *Souſou ;* elle eſt aujourd'hui très-petite, preſque à ſec en été, & cependant ſe déborde quelquefois conſidérablement par les pluies. Son fond n'eſt que ſablon & gravier, & les Turcs qui négligent entièrement de nétoyer les embouchures des rivières, ont laiſſé combler celle du Granique. Près de la mer le Granique eſt aſſez large ; il fut navigable autrefois. On le traverſe au-deſſous d'un village nommé *Souſighirli*, ſur un méchant pont de bois à piles de pierre, qui ſont peu aſſurées. *Voyez les voyages* de Spon, de Lucas, de Wheeler & de Tournefort. (*R.*)

GRANSBAINS, chaîne de montagnes qui traverſe l'Ecoſſe, & qui la diviſe en citérieure & en ultérieure, à la latitude d'Aberdeen. C'eſt une partie du mont Grampius, dont Tacite fait mention dans la vie d'Agricola, où il décrit la victoire que ce général remporta près de cette montagne ſur Galgacus roi d'Ecoſſe. (*R.*)

GRANSÉE, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne marche de Brandebourg, au cercle de Ruppin. (*R.*)

GRANSELVE, abbaye de France, au diocèſe de Toulouſe. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 18,000 liv. (*R.*)

GRANSON, ou GRANDSON, *Granſonium*, petite ville de Suiſſe au pays de Vaud, capitale d'un baillage de même nom. Elle eſt très-fameuſe par la bataille que les Suiſſes y gagnèrent contre Charles, dernier duc de Bourgogne en 1476. Elle eſt ſituée ſur le bord occidental du lac de Neufchâtel, à une lieue d'Yverdun. *Long.* 24, 32 ; *lat.* 46, 48.

Le baillage de Granſon qui s'étend du lac de Neuchâtel au mont Jura, eſt ſujet aux Suiſſes, & appartient par indivis aux deux cantons de Berne & de Fribourg. C'étoit une baronie qui fut conquiſe par les Suiſſes ſur la maiſon de Châlon qui la poſſédoit à l'époque de l'aſſiſtance qu'elle donna à

Charles le Belliqueux, en faveur duquel elle s'étoit déclarée. Les habitans sont tous de la religion réformée. (*R.*)

GRANTHAM, *Grathamium*, ville à marché d'Angleterre en Lincolnshire, sur la rivière de Wintham; elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. Cette ville est à 3 li. s. de Lincoln, 30 n. de Londres. Elle est pourvue d'un bon collège. *Long.* 16, 52; *lat.* 52, 50. (*R.*)

GRANVILLE, *Grandisvilla*, petite ville maritime de France dans la basse Normandie, avec un port. Elle est en partie sur un rocher, & en partie dans la plaine, à 6 lieues de Coutance, & à 74 n. o. de Paris. Les Anglois ont bâti cette ville sous Charles VII. *Long.* suivant Cassini, 15 d. 54′, 18″; *lat.* 48 d. 50′, 6″. (*R.*)

GRASELITZ. *Voyez* GRASLITZ.

GRASLITZ, petite ville de Bohême, en pays de montagnes, dans le cercle d'Elnbogen; elle fournit quantité de laiton, & appartient à la maison de Nostitz. (*R.*)

GRASSE, ou GRACE, en latin *Grinnicum*, ville de France en Provence, avec un évêché suffragant d'Embrun. Elle est sur une montagne, à 6 lieues o. de Nice, 5 n. o. d'Antibes, 26 n. e. d'Aix, & 173 s. e. de Paris. *Long.* 24, 36, 5; *lat.* 43, 39, 25.

Cette ville est riche, bien peuplée & l'une des plus considérables de la province. Elle est située dans une contrée agréable & fertile en fruits excellens, & en huile d'olive très-estimée. C'est le siège d'un gouverneur particulier. Elle a sept couvens de l'un & de l'autre sexe. Le séminaire est dirigé par des prêtres séculiers. L'évêque est suffragant d'Embrun. Son diocèse comprend vingt-deux paroisses. Les parfums de Grasse sont en réputation. (*R.*)

GRASSE (la), petite ville de France en Languedoc, au diocèse de Carcassone, sur la petite rivière d'Orbien, au pied des montagnes de la Courbière, près d'une abbaye de Bénédictins, appelée *Notre-Dame de la Grasse*. (*R.*)

GRATZ, belle & forte ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, capitale de la Stirie, avec un bon château, sur un rocher, un palais & une université, fondée en 1586. Il y a beaucoup de noblesse, & c'est où se tient l'assemblée des états du pays. Elle est sur la Muer, à 34 lieues s. o. de Vienne, 18 n. o. de Waradin. Il se tient à Gratz deux foires très-fameuses. *Long.* 34; *lat.* 47, 4. (*R.*)

GRATZ. *Voyez* KONIGSGRATZ.

GRATZEN, petite ville de Bohême, près de Budweis. (*R.*)

GRAUDENTZ, *Graudentium*, petite ville de Pologne, avec un beau château, au palatinat de Culm, sur la rive droite de la Vistule, à 24 li. s. de Dantzick, 14 n. de Thorn, 35 n. o. de Warsovie. *Long.* 37, 2; *lat.* 53, 20. (*R.*)

GRAUPEN, ou GRUPNA, ville de Bohême, dans le cercle de Leutmeritz. Elle est située entre des montagnes. Il y a des mines d'étain dans ses environs. (*R.*)

GRAVE, *Gravia*, très-forte ville des Pays-Bas dans le Brabant hollandois. Elle est sur la rive gauche de la Meuse, qui remplit ses fossés, à 3 lieues de Nimègue, 6 de Bois-le-Duc, 26 n. e. de Bruxelles. *Long.* 23, 16; *lat.* 51, 46.

Les Hollandois la prirent en 1577, d'intelligence avec les habitans. Le prince de Parme la reprit en 1586; mais le prince Maurice s'en rendit maître en 1602. Les François s'en emparèrent en 1672; Guillaume III, prince d'Orange, la reprit en 1675. La rive opposée de la Meuse est défendue par un fort. (*R.*)

GRAVELINES, les Flamands l'appèlent *Graveling*, en latin moderne *Gravaringa*, ville forte des Pays-Bas dans la Flandre françoise, sur la frontière de l'Artois, avec un port muni d'un fort, & un château. Théodoric, comte de Flandres, la fit bâtir vers l'an 1160, & la nomma *Nieuport*. *Voyez* de Valois, *notit. gall. pag.* 266. Les fortifications sont du chevalier de Ville & du Maréchal de Vauban. Les Anglois prirent Gravelines en 1383, & les François en 1644: l'archiduc Léopold la reprit en 1652, & le Maréchal de la Ferté en 1658. Elle fut cédée à la France par le traité des Pyrénées; elle est dans un terrein marécageux sur l'Aa, près de la mer, à 5 lieues o. de Calais, 6. s. o. de Dunkerque, 26 s. o. de Grand, & 61 n. de Paris. Cette ville a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi. *Long.* suivant Cassini, 15 d. 39′, 5″; *latit.* 50 d. 58′, 40″. (*R.*)

GRAVENDAL. *Voyez* DALEM.

GRAVENECK, ou GRAFENECK, château de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, près de Minsingen. Il y a un château de même nom dans la basse Autriche. (*R.*)

GRAVESENDE, ou s'GRAVESENDE & s'GRAVESANDE, beau bourg des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande, près des Dunes. Les comtes de Hollande y firent autrefois leur séjour. *Long.* 21, 35; *lat.* 51, 58. (*R.*)

GRAVINA, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Terre de Bari, au pied des montagnes, avec un évêché suffragant de Cirenza & titre de duché; elle appartient à la maison des Ursins. On la croit la *Pleyra* des anciens; son nom italien vient du mot françois *ravine*, parce qu'elle est assise sur une grande ravine. Elle est à 4 lieues n. de Matéra, 11 s. o. de Bari. *Long.* 34, 10; *lat.* 40, 54. (*R.*)

GRAY, *Gradicum*, ou *Gradium*, ville de France dans la Franche-Comté, capitale du baillage de son nom. Elle étoit déja connue vers l'an 1050; elle est sur la Saone, à 5 lieues n. de Dôle, 10 n. o. de Besançon, 8 n. e. de Dijon. *Long.* 23 d. 15′; *lat.* 47 d. 29′, 52″.

Louis XIV ayant pris cette ville en 1668, en fit raser les fortifications. L'université de Besançon fut

d'abord instituée à Gray par le comte Othon IV, comte de Bourgogne.

Il y a grande dévotion & apport à une image de la Vierge, trouvée par Jean Bonnet, & donnée par Rose de Bauffremont aux Capucins, en 1614. Le collège a été fondé par la maison de Conflans. Cette ville est commerçante & assez peuplée. On embarque à son port beaucoup de fers & de bleds. Elle a un présidial, une maîtrise particulière des eaux & forêts, & un beau pont sur la Saone. (*R.*)

GREBENAU, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la portion de la Hesse supérieure qui appartient à la maison de Darmstadt: c'est le siège d'un baillage où cinq villages ressortissent. (*R.*)

GREBENSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans le landgraviat de Hesse-Cassel, au quartier de la Dimel, sur la rivière d'Esse. Elle est chef-lieu d'un baillage qui renferme encore la ville d'Immenhausen, les mines de fer de Veckerhagen, & de Wilhelmstahll, château de plaisance des landgraves: autrefois elle étoit munie elle-même d'un fort, situé au sommet d'une montagne qui la touche; mais ce qu'elle a d'assez remarquable, c'est son tribunal, appelé *justice pontale*, lequel se forme en plein air, sur le pont de la ville, & connoît de tous les cas amendables; son usage veut qu'avant tout examen, l'accusé commence par payer l'amende; puis on débat la cause, & si l'accusé se trouve innocent, l'amende lui est restituée, & on l'impose au double sur le faux accusateur. (*R.*)

GRECE (la), *Græcia*: en traitant de la Grèce, je ne parlerai ni de ses anciens rois, ni de ses républiques guerrières, ni de ses monumens, prodiges des arts, ni de ses grands hommes, ni enfin des différentes époques de son histoire: cette partie qui tient à la Géographie ancienne, est réservée à la plume savante de M. Mentelle; mais je représenterai l'état actuel de ce beau pays, jadis le berceau des sciences & des arts, & qui, de nos jours, est la preuve la plus affligeante de ce qu'on peut attendre de la barbarie & du despotisme.

Sous le nom de Grèce on comprend aujourd'hui plusieurs pays qui, anciennement, appartenoient à d'autres peuples & à d'autres empires; tels sont:

I. La *Romanie*, ou *Romelie*, qui étoit la *Thrace* des anciens.

II. La Macédoine, {
- Iamboli, la *première* & la *seconde Macédoine* des anciens.
- La Macédoine propre; la plus grande partie de leur *troisième Macédoine*.
- Le Comenolitari, faisant partie de la *troisième Macédoine* & de la *Thessalie*, & la *Janina*, la plus grande partie de la *Thessalie*.

III. L'Albanie. {
- La haute Albanie, autrefois la *quatrième Macédoine*, ou la partie occidentale de ce royaume.
- La basse, autrefois l'*Épire*.
- Le *Despotat*, autrefois l'*Étolie*.

IV. La Livadie. {
- La Livadie propre, autrefois la *Phocide*, la *Doride* & la *Locride*.
- La *Stramulipa*, autrefois la *Béotie*.
- Le duché d'*Athènes*, autrefois l'*Attique* & la *Mégaride*.

V. La Morée, autrefois le *Péloponèse*.

VI. L'île de Candie, autrefois la *Crète*.

VII. Les îles de l'Archipel.

La division politique de la Grèce moderne, est sous le département de deux bachas.

I. Celui de Romanie ou de Romelie, dont dépendent vingt-quatre Sangiacs; tous ne sont pas de la Grèce.

II. Et le capitan-bacha, ou l'amiral de la mer Blanche, c'est-à-dire, de l'Archipel, dont dépendent treize Sangiacs. *Voyez* chacun de ces lieux sous la dénomination qui lui est propre.

Ce pays si beau, ce climat si pur, ce sol heureux, qui semble destiné par la nature même à devenir le séjour des arts, est aujourd'hui dans un état de langueur & de dépopulation, qui doit couvrir d'une honte ineffaçable, disons mieux, qui doit charger de la malédiction éternelle des peuples, & les barbares despotes, & leurs infâmes ministres. Par un dénombrement fait dans le dernier siècle, toutes les îles de l'Archipel, jadis si peuplées, si brillantes, si riches, n'ont offert à l'observateur que cent quarante-cinq mille habitans; ajoutons à ce nombre quinze à vingt mille qui ne payoient point la capitation, nous trouverons à peine cent soixante mille ames dans quarante-trois îles, dont plusieurs sont très-considérables & de la plus grande fertilité.

De quelle douleur, de quelle indignation ne sera-t-on pas pénétré, lorsqu'on saura que plusieurs de ces îles renfermoient des villes superbes, dont quelques-unes surpassoient en population le nombre actuel de tous les malheureux habitans de l'Archipel?

Mais cette différence prodigieuse que l'on voit dans la population, se fait bien plus sentir encore dans le caractère des Grecs modernes: ce ne sont plus ces peuples si gais, si fiers, si aimables: abattus & presqu'abrutis par le despotisme, tremblans sans cesse sous le joug d'un vil esclave turc, ils ne se rappellent qu'avec larmes, les beaux siècles de leur patrie: ils aiment à en parler; on voit encore dans leurs mœurs, dans leurs coutu-

mes, dans leurs cérémonies religieuſes, je ne ſais quelle reſſemblance antique.

Avec quelle force la nature avoit-elle donc imprimé chez ces peuples l'amour, diſons plutôt la paſſion des arts, pour que tant de ſiècles de tyrannie n'aient pu encore l'éteindre entièrement! Les Grècs modernes s'enflamment au bruit des inſtrumens; ils ſe paſſionnent pour la danſe; ils idolâtrent la poéſie; ils ſont encore enthouſiaſtes des beaux arts! Vous les voyez s'arrêter avec un charme inexprimable devant une colonne ou des ruines antiques! Leur imagination toujours brillante les tranſporte dans ces beaux ſiècles de la gloire de leur nation: ils foulent, avec une ſorte de reſpect, cette terre jadis habitée par ce peuple d'artiſtes, de héros, de Poëtes & de Grands hommes. Ils ſont, comme leurs pères, babillards & fins, ſpirituels & conteurs; ils aiment les fables, les allégories ingénieuſes, & ceux qui ont quelqu'éducation, s'embrâſent en liſant Homère, Pindare, leurs orateurs & leurs poëtes!... Mais cet élan momentané s'éteint bientôt à la vue d'un gouverneur Turc, dont les exactions honteuſes & les loix arbitraires font toute la légiſlation!

Si l'on retrouve encore dans la Grèce moderne ce ſang ſi beau, ſi pur, ces formes élégantes, qui nous rappèlent ces belles ſtatues antiques; ſi l'on y retrouve cet enthouſiaſme des arts, cette même envie de ſavoir & de connoître, cette ſenſibilité d'imagination qui s'exalte à la vue des belles choſes, combien ces hommes dégénérés ſont loin de ces braves Athéniens, de ces fameux Spartiates, de ces guerriers redoutables, qui portoient juſqu'à l'ivreſſe le ſentiment de la gloire, de la valeur & de la liberté! Ce ne ſont plus que de vils eſclaves, ſans reſſort, ſans courage, incapables même de ſoutenir le bras qui tenteroit de les arracher à l'eſclavage. Ce pays ſe dépeuple de jour en jour, & va enrichir, de ſes nombreuſes émigrations, la Ruſſie, l'Allemagne & l'Italie. La guerre entre la Porte & la Ruſſie (en 1772 & 1774), a achevé d'écraſer cette malheureuſe contrée. Les Turcs ne pouvant empêcher la défection, ſuſcitèrent les Albanois, ces féroces deſcendans des anciens Scythes, en leur offrant l'appas du pillage; les Ruſſes réduits à un trop petit nombre, firent de vains efforts pour arrêter les Albanois; les villes & la campagne furent ſaccagées par ces barbares, qui tuèrent & brûlèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, ſans diſtinction de Turcs ou de Grecs: funeſte effet du deſpotiſme, qui ne peut rétablir la tranquillité dans les pays qui lui ſont ſoumis, qu'en les dévaſtant!

Les habitans actuels de la Grèce ſont compoſés des anciens Grecs, qui mêlent rarement leur ſang à celui des autres peuples; des Juifs qui y ſont en grand nombre, & qui achèvent d'appauvrir, par l'uſure, cette miſérable contrée; & enfin des Mahométans. Ceux-ci ſont la moindre partie, & ont des moſquées, les Juifs des ſynagogues, & les originaires du pays ſuivent le rit grec: mais rien n'égale les fables ridicules & les ſuperſtitions honteuſes dont les prêtres & les moines ont chargé la religion: il ſemble qu'il s'entendent avec le Turc pour achever de dégrader & d'anéantir cette nation infortunée. Leur patriarche a ſon ſiège à Conſtantinople.

La langue eſt à l'ancien grec, ce qu'eſt l'italien au latin; harmonieuſe & remplie de tours heureux; elle pourroit être très-riche, ſi jamais les arts & les ſciences venoient à renaître dans ce beau climat!

On doit à un Anglais (M. Atkins), d'avoir fondé à Athènes une chaire, où l'on apprend aux jeunes Athéniens la langue de leurs ancêtres. Aujourd'hui ceux des Grecs, qui ont eu quelque éducation, ſont familiers avec ces chefs-d'œuvres qui font l'admiration de tant de ſiècles. Ils ſe diſtinguent encore par la pureté & l'élégance avec laquelle ils parlent cet idiôme harmonieux, qui ſemble principalement la langue de l'éloquence & de la poéſie! M. le comte de Choiſeul-Gouffier, vient de fouiller encore dans ces précieuſes ruines, dans ces ſuperbes débris des monumens antiques; il en a rapporté des plans ineſtimables dont il s'empreſſe d'enrichir ſa patrie! Mais c'eſt envain que l'Europe policée porte ſans ceſſe ſon admiration chez les deſcendans de ce peuple célèbre; c'eſt envain que les artiſtes vont ſur ces fuſts de colonnes briſées, ſur ces marbres épars, y reſpirer le goût pur & ſain de l'antique: cette admiration ſtérile, en retraçant à ces peuples infortunés le tableau de leur grandeur paſſée, ne fait que leur rappeler avec plus d'amertume encore l'impuiſſance de s'arracher au joug honteux qui les opprime!

Et comment leur rendre aſſez d'énergie, pour faire deſirer fortement leur liberté?

Comment reſſuſciter une nation paralyſée par le deſpotiſme! Sera-ce le gouvernement turc qui fera revivre les arts, les ſciences, le commerce & l'agriculture, lui qui, par principe, eſt ennemi de de tous les arts, & de toutes les ſciences, qui voit ſes riches campagnes ſans cultivateurs & ſans moiſſons, ſes villes ſans manufactures, & qui ſemble dans ſa vaſte domination, écraſer tous les germes de l'induſtrie! Juſqu'à quand reſtera-t-elle enſevelie dans l'eſclavage cette terre infortunée! Ne ſortira-t-il jamais un vengeur des cendres de tant de grands hommes! O Frédéric! O Joſeph! O Catherine! On a eſpéré que vous rappelleriez encore une fois les beaux arts exilés de leur terre natale! L'Europe l'a attendu en ſilence! L'eſpérera-t-elle en vain? Et verra-t-elle éclore enfin ce jour heureux, où les enfans des Miltiades, des Thémiſtocles, où les deſcendans des Homère & des Démoſthènes redeviendront, par vos ſoins, un peuple digne de ſes ancêtres!

Les denrées que l'on tire de la Grèce, ſur-tout celles des îles de l'Archipel, dont il ſe fait un grand commerce, conſiſtent en huiles, vins délicieux, ſoies crues, miel, cire, coton, froment, &c. &c.

L'île

L'île de Candie eſt renommée pour ſes oliviers, qui ne meurent que de vieilleſſe, parce qu'il n'y gèle jamais.

Chio eſt célèbre pour ſon maſtic & pour ſes vins qui ſont recherchés dans toute l'Europe.

Andros, Tine, Thermie & Zia, pour leurs ſoies.

Metelin, anciennement *Lesbos*, pour ſes excellens vins & ſes figues.

Naxie, pour ſon émeril; Milo, pour ſon ſouffre; Samos, pour ſon ochre; Syphanto, pour ſon coton; Skino, pour ſon froment; Amorgos, pour une eſpèce de lichen, plante propre à teindre en rouge, & dont les Anglais font une aſſez grande conſommation, &c. *Voyez* chacun de ces articles ſous la dénomination qui lui eſt propre, pour en avoir des détails plus étendus: mais on ne peut lire avec trop d'attention l'ouvrage de M. Guys, de l'académie de Marſeille, & ſes obſervations, auſſi ingénieuſes que profondes, ſur les Grecs anciens & les Grecs modernes; cet écrivain aimable ſemble rendre à cette nation ſon luſtre antique; elle acquiert, ſous ſa plume, un plus grand degré d'intérêt encore, lorſqu'en nous développant les cauſes qui l'ont fait dégénérer, on voit combien ce peuple ſpirituel, ce peuple, père des arts, juſques dans ſon altération politique, ſoupire encore après ſa grandeur éclipſée!

Je me reprocherois de n'avoir indiqué qu'en paſſant le magnifique ouvrage de M. le Comte de Choiſeul Gouffier, il mérite, ſans doute, notre reconnoiſſance & celle de toute l'Europe. Cet obſervateur, auſſi profond qu'infatigable, a, pour ainſi dire, tranſporté la Grèce dans nos climats; elle reſpire aujourd'hui parmi nous; nous nous promenons dans ſes ruines ſuperbes; nous reſpirons ſon air ſi pur, nous habitons ce ſol enchanteur, ce ſol où repoſent les chefs-d'œuvres des arts, & les cendres de tant de grands hommes, & le ſentiment d'admiration que ce tableau nous inſpire, ne ſert qu'à redoubler notre reconnoiſſance pour cet illuſtre voyageur. (*Article de M. MASSON DE MORVILLIERS.*)

GRÈCE ASIATIQUE; on a autrefois ainſi nommé la partie de l'Aſie où les Grecs s'étoient établis, principalement l'Eolide, l'Ionie, la Carie & la Doride, avec les îles voiſines. Ces Grecs aſiatiques envoyèrent le long de la Propontide, & même juſqu'au fond du Pont-Euxin, des Colonies qui y établirent d'autres colonies: de là vient que l'on y trouve des villes qui portent des noms purement grecs, comme Héraclée, Trébiſonde, Athènes. (*R.*)

GRÈCE (grande), dénomination anciennement donnée à la partie orientale & méridionale de l'Italie, où les premiers Grecs envoyèrent un grand nombre de colonies, qui y fondèrent pluſieurs villes conſidérables, comme nous l'apprend Denis d'Halicarnaſſe. La grande Grèce comprenoit la Pouille, la Meſſapie, la Calabre, le pays des Salentins, des Lucaniens, des Brutiens, des Crotoniates & des Locriens.

Cette dénomination de grande Grèce ne s'eſt introduite vraiſemblablement que quand la république Romaine a été formée, & a poſſédé un état, dont les Latins, les Volſques & les Sabins faiſoient partie; car ces peuples étoient Grecs d'origine, & leurs pays pouvoient être naturellement compris dans la Grèce italique: mais comme ils avoient ſubi le joug des Romains, & parloient une langue différente de celle des Grecs, on réſerva le nom de Grecs à ceux qui avoient conſervé leur langue originale, qu'ils mêlèrent pourtant enſuite avec la latine. Auſſi nous voyons que du tems d'Auguſte, on parloit encore à Canuſe un jargon qui étoit un mélange de grec & de latin: *Canuſini more bilinguis.*

Quelques modernes comparant l'étendue de la Grèce italique avec celle de la Grèce proprement dite, qui comprenoit l'Achaïe, le Péloponnèſe, & la Theſſalie, ont cru que le nom de grande Grèce lui avoit été très-mal appliqué: mais les obſervations aſtronomiques du père Feuillée, de M. Vernon & autres, prouvent le contraire. En effet, il réſulte de ces obſervations, que la longueur & la largeur qu'on donnoit ci-devant à la Grèce propre, excédoit de pluſieurs degrés ſa véritable étendue; en ſorte que ce pays ſe trouva plus petit de la moitié qu'on ne le ſuppoſoit.

On peut donc aujourd'hui établir pour certain, que la Grèce italique a été jadis nommée grande Grèce avec beaucoup de fondement, puiſqu'elle étoit en réalité plus grande que la véritable Grèce, & cela même ſans qu'il ſoit beſoin d'y attacher la Sicile, quoique cette île étant pleine de colonies grecques, pût auſſi être appelée Grèce, comme l'ont fait Strabon & Tite-Live.

Il eſt vrai néanmoins que la grande Grèce diminua inſenſiblement, à meſure que la république Romaine s'agrandit. Strabon obſerve qu'il ne reſtoit plus de ſon tems que Tarente, Rheges & Naples qui euſſent conſervé les mœurs grecques, & que toutes les autres villes avoient pris les manières étrangères; c'eſt-à-dire, celles des Romains, leurs vainqueurs.

Au reſte, la Grèce italique a produit, ainſi que la véritable Grèce, quantité d'hommes illuſtres: entre les philoſophes, Pythagore, Parménide, Zénon, &c.: entre les poëtes, Ibicus & quelques autres: mais ces Grecs d'Italie ayant avec le tems cultivé la langue latine, s'en ſervirent dans leurs poéſies; Horace, par exemple, & Pacuve, tous deux nés dans la Pouille, étoient Grecs, quoiqu'ils ſoient du nombre des poëtes latins. (*R.*)

GREENWEILER, près de Sarbruck, eſt la réſidence du Rhingrave, prince de Salm. (*R.*)

GRÉENWICH, petite ville d'Angleterre, dans la province de Kent, à deux lieues n. o. de Londres, ſur la Tamiſe. *Long.* ſuivant Harris & Caſſini, 17 d, 28′ 3″; *long.* 51′ d. 28′ 3″.

Gréenwich eſt remarquable par ſon obſervatoire,

& par ſon hôpital bâti par Guillaume III, en faveur des matelots invalides. Cette dernière maiſon étoit le palais chéri de Guillaume & de la reine Marie; mais en 1694, ils l'abandonnèrent volontairement à cette pieuſe deſtination, & c'eſt la réſidence du gouverneur de cet hôpital royal de marine. Cet édifice, dont l'étendue égaloit la ſomptuoſité, a été preſque en entier la proie des flammes dans ces dernières années.

C'eſt à Gréenwich que naquit Henri VIII prince auſſi fougueux que voluptueux, d'une opiniâtreté invincible dans ſes deſirs, & d'une volonté deſpotique qui tint lieu de loix; libéral juſqu'à la prodigalité; courageux, intrépide, il battit les François & les Ecoſſois, réunit le pays de Galles à l'Angleterre, & érigea l'Irlande en nouveau royaume: cruel & ſans retour ſur lui-même, il ſe ſouilla de trois divorces & du ſang de deux épouſes: également tyran dans ſa famille, dans le gouvernement, & dans la religion, il ſe ſépara du pape, parce qu'il étoit amoureux d'Anne de Boulen, & ſe fit le premier reconnoître pour chef de l'égliſe, dans ſes états. Mais ſi ce fut un crime ſous ſon empire de ſoutenir l'autorité du pape, c'en fut un d'être proteſtant; il fit brûler dans la même place, ceux qui parloient pour le pontife romain, & ceux qui ſe déclaroient pour la réforme d'Allemagne.

Eliſabeth ſa fille, l'une des plus illuſtres ſouveraines dont les annales du monde aient parlé, naquit dans le même lieu qu'Henri VIII, hérita de ſes couronnes, mais non pas de ſon caractère & de ſa tyrannie. Son règne eſt le plus beau morceau de l'hiſtoire d'Angleterre: il a été l'école où tant d'hommes célèbres d'état & de guerre ſe ſont formés. La Grande-Bretagne n'oubliera point l'époque mémorable où, après la diſperſion de la flotte invincible, cette reine diſoit à ſon parlement: « Je ſais, » Meſſieurs, que je ne tiens pas le ſceptre pour » mon propre avantage, & que je me dois toute » entière à la ſociété qui a mis en moi ſa confiance; » mon plus grand bonheur eſt de voir que j'ai pour » ſujets des hommes dignes que je renonçaſſe pour » eux au trône & à la vie ». (*R.*)

GREIFFENBERG, trois petites villes des états du roi de Pruſſe portent ce nom; l'une ſituée en Siléſie, dans la principauté de Jauer, ſur la Queiſs, elle commerce beaucoup en toiles, & appartient à des comtes de Schafgotſch: l'autre ſituée dans le duché de Poméranie, ſur la Rega, faiſant de même un grand négoce de toiles, mais appartenant immédiatement au prince; & la troiſieme, ſituée dans la marche Uckerane de Brandebourg, ſur la Sernitz, fort connue dans le pays par la quantité & la bonté des vaſes de terre qu'elle fabrique, & chef lieu d'une ſeigneurie conſidérable, poſſédée depuis pluſieurs ſiècles par les comtes de Sparr. (*R.*)

GREIFFENHAGEN, *Voyez* GRIFFENHAGEN.

GREIFFENSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans les états de Solms Brauenfels: vingt-deux villages y reſſortiſſent à titre de baillage. Ce nom eſt encore celui de pluſieurs châteaux que l'on trouve en Autriche, en Siléſie, au pays de Schwartzbourg, & dans l'Eichsfeld. (*R.*)

GREIN, petite ville d'Allemagne, dans l'Autriche ſupérieure, au quartier noir, proche du Danube, & ſous la ſeigneurie des comtes de Salbourg; elle renferme un couvent de Capucins, une chapelle de Lorette, un mont Calvaire & un hermitage; & elle donne ſon nom à l'un des paſſages les plus périlleux du Danube; paſſage que les courans & les tournans du fleuve rendent ſi terrible en certain tems, qu'on ne peut les franchir qu'avec le ſecours des bateliers les plus hardis & les plus vigoureux, & ſous la conduite des pilotes les plus expérimentés & le plus de ſang-froid. (*R.*)

GREITZ, petite ville d'Allemagne, au cercle de haut-Rhin, dans le Voigtland, ſur l'Elſter, avec un château. (*R.*)

GRENADE (le royaume de), province conſidérable d'Eſpagne, avec titre de royaume; c'eſt proprement la haute Andalouſie, qui fait partie de la Bétique des anciens. Il eſt borné nord, par la nouvelle Caſtille; eſt, par la Murcie; ſud, par la Méditerranée; oueſt, par l'Andalouſie. Les principales rivières qui l'arroſent ſont le Xénil, le Guadalentin, le Rio-Frio & le Guadalquivireja. Il a environ 70 lieues de long ſur 39 de large, & 80 de côtes.

Malgré le manque de culture, le terrein eſt fertile en grains, en vins, en lin, chanvre, huiles, en excellens fruits, & en paſſerilles; il abonde en mûriers qui nourriſſent quantité de vers à ſoie, & en forêts qui produiſent des palmiers, des noix de galles, & des glands de très-bon goût; on y a du miel, de la cire, des cannes à ſucre; & le ſumac, ſi utile pour l'apprêt des peaux de bouc, de chèvre & de maroquin, abonde dans les montagnes. La capitale du royaume eſt une ville de même nom.

Ferdinand le Catholique prit cette province ſur les Maures, en 1492. Du tems qu'ils la poſſédoient, elle étoit le pays du midi le plus riche & le plus peuplé: il n'a fait depuis que dégénérer, & ſa deſtruction a été achevée par l'expulſion de tous les Maures qui reſtoient dans ce royaume, & que le conſeil mal éclairé de Philippe III, roi d'Eſpagne, s'imagina devoir chaſſer en 1609. (*R.*)

GRENADE, grande & belle ville d'Eſpagne, capitale du royaume de ce nom, avec un archevêché & une univerſité, érigée depuis que Ferdinand V conquit cette ville ſur les Maures en 1492. Ils l'avoient fondée dans le dixieme ſiècle, & c'étoit la derniere poſſeſſion qui leur reſtoit dans cette partie de l'Europe. Ferdinand V, ſurnommé *le Catholique*, ne ſe fit point ſcrupule d'attaquer ſon ancien allié Boabdilla, qui en étoit alors le maître. Le ſiège dura dix mois, au bout deſquels Boabdilla

fut obligé de la rendre. Les contemporains ont écrit qu'il versa des larmes en se retournant vers les murs de cette ville si peuplée, si riche, ornée du vaste palais des rois Maures ses aïeux, dans lequel se trouvoient les plus beaux bains du monde, & dont plusieurs salles voûtées étoient soutenues sur cent colonnes d'albâtre. Quoique cette ville ait beaucoup perdu de sa splendeur, cependant les édifices publics y sont encore magnifiques, & il s'y fait un grand commerce de soie qui passe pour la meilleure de l'Europe.

Grenade est dans une situation très-riante & très-avantageuse, sur la rivière de Durou, près de l'endroit où elle se jète dans le Xénil, à 40 li. s. o. de Murcie, 25 n. e. de Malaga, 45 s. e. de Séville, 90 s. de Madrid. *Long.* 18, 19; *lat.* 37, 30.

Cette ville a vingt-quatre églises paroissiales, vingt couvens d'hommes, dix-huit de femmes & plusieurs hôpitaux. Outre le palais des rois Maures, on y en voit un autre bâti par Charles-Quint. Elle est dans un terroir fertile, & dans un air très-salubre : c'est la patrie de Louis de Grenade, de Suarez & de Marmol. Le premier étoit Dominicain, & publia deux volumes *in-folio* sur la vie spirituelle : il mourut en 1588, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le Jésuite Suarez composa vingt-trois volumes de philosophie, de morale & de théologie scholastique. Marmol écrivit en Espagnol, une description générale d'Afrique, livre utile, & que M. d'Ablancourt n'a point dédaigné de traduire en François. (*R.*)

GRENADE, l'une des plus belles & des plus riches villes de l'Amérique Espagnole, au Mexique, dans l'audience de Guatimala, sur le bord du lac de Nicaragua, qu'on appelle aussi quelquefois le *lac de Grenade*, à 22 lieues e. de Léon, & à 28 de la mer du sud. Il s'y trouve plusieurs couvens richement dotés. Les flibustiers François la pillèrent en 1665 & en 1673. *Long.* 292, 25. (*R.*)

GRENADE (le nouveau Royaume de), pays de l'Amérique méridionale, dans la Terre-Ferme, d'environ cent trente lieues de longueur, sur trente dans sa plus grande largeur : il est situé en particulier dans la Castille d'Or, qui appartient aux Espagnols. Les sauvages des vallées se nourrissent de maïs, de pois, de patates. Il y a des mines d'or, de cuivre, d'acier, de bons pâturages, des chevaux, des mulets, des grains, des fruits, du sel & beaucoup de poisson dans les rivières. On tire sur-tout de ce pays, de très-belles émeraudes. La capitale en est Santa-Fé de Bogota, que Ximenès a fait bâtir. *Lat.* 12. (*R.*)

GRENADE (la), île de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, & l'une des Antilles. Sa longueur du nord au sud est de quatorze lieues; sa plus grande largeur de six. Elle n'est éloignée que d'environ 30 lieues de la Terre-Ferme, & de 70 de la Martinique. *Long.* 316, 30 — 316, 50; *lat.* 11 d. 40′ — 12 d. 20′.

Cette île cédée aux Anglois par le traité de paix de 1763, a été reprise sur eux par M. le comte d'Estaing en 1780, & leur a été rendue par une des clauses du traité préliminaire de la paix de 1783. Elle donne du sucre, du rhum, du café, du cacao, de l'indigo. (*R.*)

GRENADE; il y a deux petites villes de ce nom, en France, dans la Gascogne; l'une au Marsan, près de l'Adour; l'autre sur la Garonne, dans le pays de Riverdun. (*R.*)

GRENADINS (les) : on nomme ainsi une douzaine de petites îles, qui sont au voisinage de l'île de la Grenade. (*R.*)

GRENÉ, baillage d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, avec un château sur un rocher, près de la Leine, entre Gandersheim & Edeimbeck. (*R.*)

GRENETIERE (la), abbaye de France, dans le Poitou, au diocèse de Luçon; elle est de l'ordre de Saint-Benoît, & vaut 7000 livres. (*R.*)

GRENOBLE, *Gratianopolis*, ancienne & considérable ville de France, capitale du Dauphiné, avec un évêché-suffragant de Vienne, & un parlement érigé en 1453, par Louis XI, qui n'étoit encore que dauphin; mais son pere ratifia son érection deux ans apres.

Cette ville est d'ailleurs le siège d'un gouvernement, & celui d'un lieutenant général pour le roi, d'un gouverneur particulier, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'une intendance. Il y a généralité, élection, présidial, bailliage, hôtel des monnoies, officialité, bureau des finances, maîtrise particulière des eaux & forêts, &c. Les prêtres de l'Oratoire y ont le séminaire. Elle a plusieurs hôpitaux, entre lesquels se distingue l'hôpital général, & un arsenal. Les liqueurs & les gants de Grenoble sont renommés. Une partie du diocèse de cette ville s'étend sur la Savoie.

Grenoble est sur l'Isère, à 11 li. s. o. de Chamberri, 42 n. o. de Turin, 17 s. e. de Lyon, 16 s. e. de Vienne, 117 s. o. de Paris. *Long.*, suivant Harris, 23 d. 31′ 15″; suivant Cassini, 23 d. 14′ 15″; *lat.* 45 d. 11′.

Cette ville reçut le nom de *Gratianopolis* de l'empereur Gratien, fils de Valentinien I; elle s'appelloit auparavant *Cularo*, & c'est sous ce nom qu'il en est parlé dans une lettre de Plancus à Cicéron, *epist. xxiij.* Long-tems après, les Romains l'érigèrent en cité; dans le cinquième siècle, elle fut assujettie aux Bourguignons, & dans le sixième aux François Mérovingiens; ensuite elle a obéi à Lothaire, à Boson, à Charles-le-Gros, à Louis-l'Aveugle, à Rodolphe II, à Conrad & à Rodolphe-le-Lâche, ses fils, qui lui donnèrent de grands privilèges.

On met au nombre des jurisconsultes, dont Grenoble est la patrie, Pape (Guy), qui mourut en 1487; son *recueil de décisions des plus belles questions de droit*, n'est pas encore tombé dans l'oubli.

M. de Bourchenu de Valbonnois (Jean Pierre),

premier préſident du parlement de Grenoble, né dans cette ville le 23 juin 1651, mérite le titre du plus ſavant hiſtoriographe de ſon pays, par la belle hiſtoire de Dauphiné, qu'il a publiée en deux vol. *in-fol.*; il eſt mort en 1730, âgé de ſoixante dix-neuf ans. Il voyagea dans ſa jeuneſſe, & ſe trouva ſur la flotte d'Angleterre, à la bataille de Solbaye, la plus furieuſe qu'eût encore vu Ruyter, & où l'on s'attribua l'avantage de part & d'autre. On peut encore mettre parmi les ſavans nés à Grenoble, M. l'abbé de Condillac, M. l'abbé de Mabli, &c. (*R*)

GRESTAIN, bourg de France, en Normandie, au diocèſe de Liſieux, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 7000 livres. (*R.*)

GRETMER, bailliage de la principauté d'Oſt-Friſe, ſur l'Océan. Gretſyhl en eſt le principal endroit. (*R.*)

GRETSYHL, GRETHE, ou GREETE, bourg de le principauté d'Oſt-Friſe, ſur la mer d'Allemagne, avec un château. (*R.*)

GRÈVE; le mot de *Grève* ſignifie une place ſablonneuſe, un rivage de gros ſable & de gravier ſur le bord de la mer ou d'une riviére, où l'on peut facilement aborder & décharger les marchandiſes. On appelle *grève*, en géographie, un fond de ſable que la mer couvre & découvre, ſoit par ſes vagues, ſoit par ſon flux & reflux. (*R.*)

GRÈVEEN, bourg de l'évêché de Munſter, ſur l'Ems. Il s'y tient tous les ans une foire fameuſe, à la fête de Saint-Lambert. (*R.*)

GREVENBROICH, petite ville, baillage & château d'Allemagne, dans la Weſtphalie, au duché de Juliers, ſur l'Erfft. Il y a dans l'enceinte du baillage la commanderie d'Elſen, appartenante à l'ordre de Saint-Jean. (*R.*)

GREVENMACHEREN, petite ville des pays-Bas Autrichiens, dans le duché de Luxembourg, ſur la Moſelle, & dans une plaine agréable & fertile. C'eſt la capitale d'une prévôté, & l'un des lieux du pays qui aient le plus ſouffert des longues & fréquentes guerres de la France contre l'Autriche. (*R.*)

GREUSSEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Sonderhauſen, ſur la rivière de Helbe, & au milieu de campagnes fertiles. Conſumée par le feu l'an 1687, elle a été rebâtie dès-lors avec beaucoup de ſolidité, de propreté & de ſymétrie. Toutes ſes maiſons ſont de hauteur égale. Elle ne fait partie d'aucun baillage. (*R.*)

GREVESMUHLEN, ou GREVISMŒHLEN, ville chétive de Mecklenbourg, en baſſe-Saxe, dont les murs d'enceinte ſont tombés en ruine. Elle eſt entre Lubeck & Wiſmar. (*R.*)

GRIEBNIG, commanderie de l'ordre de Saint-Jean, en Siléſie, dans le duché de Troppau. (*R.*)

GRIESKIRCHEN, ville d'Allemagne, dans la haute-Autriche. (*R.*)

GRIESSTÆDT, ou GRIEFFSTÆDT, commanderie ſituée en haute-Saxe, dans le cercle de Thuringe, près de la rivière d'Onſtrut, & de la ville de Weiſſenſée. Le commandeur dépend du baillage de Marpourg, en Heſſe. (*R.*)

GRIFFEN, petite ville d'Allemagne dans la haute-Carinthie, avec un château ſur une montagne. Elle appartient à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

GRIFFENHAGEN, *Viritium*, ville d'Allemagne, dans la Poméranie Pruſſienne, au duché de Stétin, ſur l'Oder, à 4 lieues de la ville de Stétin: *Long.* 38, 45; *lat.* 53, 17.

Elle ne fut érigée en ville que l'an 1262, après avoir été priſe & repriſe durant les guerres civiles de l'empire. Elle a été finalement cédée à l'électeur de Brandebourg, par le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1679.

Griffenhagen eſt la patrie d'André Muller, dont les ouvrages montrent la grande érudition qu'il avoit acquiſe dans les langues orientales & la littérature chinoiſe: il mourut en 1694. (*R.*)

GRIGNAN, petite ville de Provence, avec titre de comté, ſur les confins du Dauphiné. *Long.* 22, 35; *lat.* 44, 25. (*R.*)

GRIMAUD, *Athenopolis*, petite ville de France, en Provence, dans la viguerie de Draguignan, près de la Méditerranée, & du golfe de Grimaud. *Long.* 24, 16; *lat.* 43, 15. (*R.*)

GRIMBERG, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, bâtie au douzième ſiècle, par Jean, quatre-vingt-ſixième évêque de Trèves. Elle eſt à ſix lieues ſud de cette ville. *Long.* 24, 10; *lat.* 49, 30. (*R.*)

GRIMBERGEN, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier de Bruxelles, ſur un ruiſſeau, à une demi-lieue du canal, qui va de Bruxelles à Anvers, avec une abbaye, un château, & titre de principauté. (*R.*)

GRIMM, ou GRIMMA, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, en Miſnie, ſur la Mulde, à trois milles d'Allemagne de Leipſick: elle appartient à l'électeur de Saxe. *Long.* 30, 2; *lat.* 51, 20. Elle eſt pourvue d'un collège, & on y braſſe de bonne bierre. (*R.*)

GRIMMEN, petite ville ancienne de Poméranie, au duché de Bardt, à cinq milles d'Allemagne de Stralſund: elle fut entourée de murailles l'an 1190. *Long.* 37, 45; *lat.* 54, 18. (*R.*)

GRIMNITZ, château de la moyenne marche de Brandebourg, remarquable par le traité qui y fut conclu en 1529, entre les maiſons de Brandebourg & de Poméranie. (*R.*)

GRIMSBY, ville à marché d'Angleterre, dans le Lincolnſhire, ſur l'Humber, à 8 lieues e. de Lincoln. Elle députe au parlement. *Long.* 16, 54; *lat.* 53, 10. (*R.*)

GRIMSEL, montagne de Suiſſe, aux confins du haut Vallais qu'elle ſépare du canton de Berne. Elle eſt très-haute, & l'on ne peut y monter que par des ſentiers eſcarpés. On trouve ſur cette mon-

tagne une ſi riche mine de cryſtal, que l'on en tire des pièces de quelques quintaux. *Voyez* à ce ſujet *le trente-quatrième volume des Tranſactions philoſophiques.*

M. Haller n'a pas oublié la montagne de Grimſel, ni ſa curieuſe mine, dans ſa charmante deſcription des Alpes. « Ces lieux, dit-il, où le ſoleil » ne jète jamais ſes doux regards, ſont ornés d'une » parure que le tems ne flétrit jamais, & que les » hivers ne ſauroient ravir; tantôt le limon humide » forme des voûtes du plus brillant cryſtal, & » tantôt des grottes naturelles qui ne ſont pas » moins ſurprenantes; un roc de diamans où ſe » jouent mille couleurs, éclate à travers l'air té- » nébreux, & l'éclaire de ſes rayons. Diſparoiſſez » foibles productions de l'Italie, ici le diamant » porte des fleurs; il croît & formera bientôt un » rocher ſolide ».

On appèle *fleur de cryſtal*, un ſélénite fort commun dans les carrières du lieu. M. Haller ajoute avoir vu la plus grande pièce de cryſtal qu'on ait jamais découvert ſur cette montagne; elle peſoit 695 livres. Du tems d'Auguſte, on trouva un bloc de cryſtal du poids de 50 livres, qui fut conſacré aux dieux comme une merveille.

Le mont Grimſel eſt contigu au mont de la Fourche: l'un & l'autre ſont partie des Alpes Lépontiennes. C'eſt ſur cette fameuſe montagne que l'Aar prend ſa ſource. (*R.*)

GRINES, petite montagne du Boulonois, qui forme la pointe méridionale de la baie de Willan. Le roi y entretient un guetteur en tems de guerre.

Cette montagne eſt le point des côtes de France le plus proche des côtes d'Angleterre. Le trajet de cette montagne à celle de Douvres n'eſt que de cinq lieues & demie, à 2400 toiſes la lieue. On peut obſerver que les bancs de pierre qui compoſent cette montagne, ſont abſolument de même nature que ceux des falaiſes de la côte de Douvres; on y retrouve les mêmes bancs à la même hauteur & de la même épaiſſeur. Ces bancs ſont de pierre calcinable fort blanche; ce qui peut avoir fait donner le nom d'*Albion* à l'Angleterre. Cette conformité des bancs des côtes du détroit, donne lieu de penſer que ce détroit s'eſt formé par une irruption de la mer qui a ſéparé l'Angleterre du continent. (*R.*)

GRIPPEL, dans la principauté de Zell, eſt remarquable par ſes mines d'alun. (*R.*)

GRIPSWALD, ou GRIPESWOLDE, *Gripſvaldia*, ville d'Allemagne dans la Poméranie citérieure, autrefois impériale; mais depuis ſujète aux Suédois, avec un bon port, ſur la rivière de Riek qui ſe jète dans la mer Baltique, à une lieue de la ville, & une univerſité fondée en 1456 par Wratiſlas IX, duc de Poméranie. Elle eſt ſituée vis-à-vis l'île de Rugen, à 8 lieues ſ. e. de Stralſund, 22 n. o. de Stetin. *Long.* ſuivant les géographes du pays, 30 d. ſuivant Pyſius, 33 d. 2′, 5″; *lat.* 54 d. 14′, 1″; ſa différence de Paris en *longitude*, a été déterminée au moyen d'une éclipſe de ſoleil, par M. Caſſini. *Voyez Hiſt. de l'acad. des Sciences, ann.* 1700.

Cette ville eſt fort commerçante. Elle a trois paroiſſes, & une école latine.

Kuhnius (Joachim), habile humaniſte, naquit à Gripſwald en 1647, & mourut le 11 décembre 1697, à cinquante ans. On a de lui de ſavantes notes ſur Pauſanias, ſur Elien, ſur Pollux, & ſur Diogène Laerce. (*R.*)

GRISAU. *Voyez* GRISSAU.

GRISONS (les), peuple des Alpes que les anciens hiſtoriens nomment *Rhæti*; ils doivent leur origine à des colonies que les Toſcans envoyérent au-delà de l'Appennin. Le pays qu'occupent les Griſons modernes a pour bornes au nord les comtés de Tirol & de Sargans, à l'occident les cantons de Glaris & d'Uri, au midi le comté de Chiavenne & la Valteline, & à l'orient le Tirol encore & le comté de Bormio.

Il eſt partagé en trois parties qu'on appèle *ligues*, en allemand *bunt*; ſavoir, la ligue Griſe, la ligue de la Cadée, & la ligue des dix communautés; les deux premières ſont au midi, & la troiſième au nord: ce ſont comme trois cantons, dont chacun a ſon gouvernement à part, & qui réunis forment un corps de république dans lequel réſide l'autorité ſouveraine. La longueur du pays appartenant à ce corps de république, eſt d'environ trente-cinq lieues du nord au ſud: on a donné aux habitans le nom de Griſons, parce que les premiers qui dans le quinzième ſiècle ſe liguèrent pour ſecouer le joug de ceux qui les opprimoient, portoient des habits groſſiers d'une étoffe griſe qu'ils fabriquoient chez eux.

Ils reçurent le calviniſme en 1524, & contractèrent des alliances avec les Suiſſes en différens tems; mais en 1602, les trois ligues enſemble s'allièrent avec la ville de Berne, & en 1707 elles renouvelèrent une alliance ſolemnelle avec Zurich & quelques-uns des cantons voiſins. Quoique les trois ligues ſoient mêlées de proteſtans & de catholiques, le nombre des premiers l'emporte de beaucoup ſur celui des derniers, qui dépendent pour le ſpirituel de l'évêché de Coire & de l'abbé de Diſſentis.

Le gouvernement temporel eſt démocratique; le peuple élit ſes magiſtrats & officiers; & tous ceux qui ont atteint l'âge de ſeize ans, ont droit de ſuffrage. Les affaires qui regardent le corps de l'état ſe terminent dans des diètes générales, compoſées des députés de chaque ligue qui s'aſſemblent auſſi ſouvent que la néceſſité le demande. Les affaires particulières de chaque ligue ſe traitent dans les diètes provinciales.

Avant la révolution qui érigea les Griſons en peuple libre, la plus grande partie du pays appartenoit à l'évêque de Coire, le reſte étoit tant à la maiſon d'Autriche qu'à divers princes particuliers. Le pays eſt couvert de montagnes, généralement ſans culture, & ſans autres reſſources que quelques

pâturages : il offre néanmoins une population très-nombreuse, & une race d'hommes vigoureuse & fière, qui sauroit défendre sa liberté par les mêmes voies qui la lui ont acquise. Le nom de Rhétie se perdit au commencement du XVIe siècle. Ce fut dans l'intervalle de 1424 ou environ, jusqu'à 1436, que se consomma le grand ouvrage de leur indépendance.

Le comté de Bormio, celui de Chiavenne, & la Valteline, possédés par les Grisons, ne sont proprement qu'une vallée très-étroite qui s'étend au pied des Alpes Rhétiques, mais qui peut avoir vingt lieues de longueur. L'Adda qui sort du mont Braulio arrose cette vallée dans presque toute son étendue, lui fait beaucoup de bien, & quelquefois beaucoup de mal par ses inondations. (*R.*)

GRISSAU, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Silésie, dans le duché de Schweidnitz. Elle a un abbé mitré, qui a le titre de prince. (*R.*)

GRIZOLLES, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Toulouse. (*R.*)

GRODECK, nom de quatre petites villes de Pologne ; la première dans la Russie Rouge, la seconde dans le palatinat de Podolie, la troisième sur la rive gauche du Niester, la quatrième au palatinat de Kiovie ; les unes ni les autres ne méritent aucun détail. (*R.*)

GRODEN, paroisse du duché de Breme, appartenant à la ville de Hambourg, & située dans le baillage de Ritzebuttel. (*R.*)

GRODNO, *Grodna*, ville de Pologne en Lithuanie, au palatinat de Troki. Elle est remarquable par une citadelle, par l'assemblée de la diète qui s'y tient tous les trois ans, & pour avoir souffert en 1753 un incendie qui l'a presque entièrement réduite en cendres : sa position est dans une plaine sur le Niémen, à 30 li. s. o. de Troki, 50 n. e. de Varsovie, 24 o. de Novogrodeck. *Long.* 42, 45 ; *lat.* 53, 18.

C'est après Wilna, la meilleure ville de la Lithuanie. Le beau château bâti par Auguste III, & la chancellerie en sont les principaux édifices. Cette ville a neuf églises catholiques, deux grecques. Il s'y trouve d'ailleurs beaucoup de Juifs. C'est le siège d'une starostie. Elle fut prise par l'ordre Teutonique en 1283. Les Prussiens l'assiégèrent en vain en 1306. (*R.*)

GRODON, petite ville de Bretagne, prise par le maréchal d'Aumont sur les ligueurs en 1594. Ce général avoit ordonné de passer au fil de l'épée tous les Espagnols qui composoient la garnison : malgré la peine de mort décernée contre ceux qui n'exécuteroient pas ces ordres, un soldat Anglois sauva un des Espagnols. L'Anglois déféré pour ce fait au conseil de guerre, convint du fait, & ajouta qu'il étoit disposé à souffrir la mort pourvu qu'on accordât la vie à l'Espagnol. Le maréchal surpris, lui demanda pourquoi il prenoit un si grand intérêt à la conservation de cet homme ; « c'est, » répondit-il, qu'en pareille rencontre, il m'a sauvé » une fois la vie à moi-même ; & la reconnoissance » exige de moi que je la lui sauve aux dépens de la » mienne ». Le maréchal accorda la vie à l'un & à l'autre. Ces traits consolent un peu l'humanité si outragée par les excès de barbarie enfantés autrefois par les guerres de religion. (*R.*)

GROENBERG, ou NEPOMAC, château de Bohême, dans le cercle de Pilsen, sur une montagne ; c'est la patrie de saint Jean Nepomucene. (*R.*)

GROENENBERG, baillage de l'évêché d'Osnabruck : Melle en est la capitale. (*R.*)

GROENINGEN, château & seigneurie du district d'Ottenwald ou Odenwald, en Franconie. (*R.*)

GRŒNINGEN. *Voyez* GRUNINGEN.

GROENLAND (le), *Groenlandia*, grand pays des terres arctiques, entre le détroit de Davis, au couchant, le détroit de Forbisher au midi, & l'Océan septentrional à l'oueſt : on ignore ses bornes au nord, & on ne sait pas encore si ce vaste pays est un continent attaché à celui de l'Amérique ou à celui de la Tartarie, ou si n'étant joint à aucun des deux, ce n'est qu'une île.

Quoi qu'il en soit, il est habité par des sauvages ; & malgré le grand froid qui y règne, il s'y trouve du gros & du menu bétail, des rennes, des loups cerviers, des renards, & des ours blancs ; on y a pris autrefois de très-belles martres, & des faucons en grand nombre. La mer est pleine de loups, de chiens, de veaux-marins, & sur-tout d'une quantité incroyable de baleines, à la pêche desquelles les Anglois & les Hollandois envoient chaque année plusieurs bâtimens.

La Peyrere a donné une relation du Groenland, qu'il a tirée de deux chroniques, l'une islandoise & l'autre danoise ; cette relation est imprimée dans les voyages du nord.

Il attribue la découverte de ce pays à Erric le Rousseau, norvégien, qui vivoit dans le neuvième siècle ; plusieurs de ses compatriotes s'y fixèrent dans la suite, y bâtirent, & y établirent avec les habitans un commerce qui subsista jusqu'en 1348 : il se perdit alors ; & quelques tentatives que l'on ait faites depuis pour retrouver l'ancien Groenland, c'est-à-dire l'endroit autrefois habité par les Norvégiens, & où étoit leur ville de garde, il n'a pas été possible d'y réussir. Cependant Martin Forbisher crut avoir retrouvé ce pays en 1578, mais il ne put y aborder à cause de la nuit, des glaces, & de l'hiver ; une compagnie danoise y envoya deux navires en 1636, mais ils abordèrent seulement au détroit de Davis.

La partie des côtes la plus connue du Groenland, s'étend depuis environ le 325e deg. de longitude jusqu'au premier méridien, & de-là jusqu'au 12e ou 13e degré en-deçà ; sa latitude commence vers le 73e degré : on n'en connoît point les côtes au-delà du 82e degré.

Les Danois s'en disent les souverains. Ce pays n'est qu'à cinquante lieues de l'Islande. Il est par-

semé de rochers, toujours couverts de glaces & de neiges, qui n'ont point le tems d'être dissoutes par le soleil durant la briéveté de leur été. Quelques pâturages, des marais, des terres à tourbes recouvrent le reste du pays. On y recontre quelques bouleaux rabougris; c'est tous les arbres qui s'y trouvent. (*R.*)

GROITSCH, bourg de Misnie, dans le cercle de Leipsic, vis-à-vis de Pegau, sur l'Elster. (*R.*)

GROLL, *Grolla*, petite ville des Pays-Bas, dans la Gueldre, au comté de Zutphen; elle est à six lieues sud-est de Zutphen. *Longit.* 24, 5; *latit.* 52, 7.

Les François la prirent en 1672, & la rendirent après en avoir démoli les fortifications; elle est sur la rivière de Slink. (*R.*)

GRONAU, *Gruna*, ville d'Allemagne, dans l'évêché d'Hildesheim, sur la Leine, capitale d'un baillage de son nom. (*R.*)

GRONDE, ou GRUNDE, petite ville & baillage d'Allemagne, dans la principauté de Calenberg, dans le quartier de Hameln, sur le Weser. Elle a dix villages dans son district; & cette petite ville de montagnes est située près de Goslar, dans le district de Grubenhagen; elle appartient au duc de Brunswich-Lunebourg. (*R.*)

GRONENSTEIN, ou GROENSTEIN, château & seigneurie du duché de Clèves, dans la forêt nommée Bois de Bergeau. (*R.*)

GRONINGUE (la seigneurie de), *Groningerland*, l'une des sept Provinces-Unies, bornée à l'est par l'Oost-Frise & partie de l'évêché de Munster, à l'oueſt par la Frise dont elle est séparée par la rivière de Lauwerz, au nord par la mer d'Allemagne, au sud par le pays de Drente. La province de Groningue n'est guère fertile qu'en gras pâturages où l'on nourrit quantité de gros chevaux.

Cette province est distribuée en deux corps différens; les habitans de la ville de Groningue en composent un, & ceux du plat pays qu'on appèle les *Ommelandes*, forment l'autre. Ce sont deux corps représentés par leurs députés, aux états de la province, & qui en constituent la souveraineté. La moitié des députés est nommée par la ville, & l'autre moitié par les Ommelandes, dénomination qui signifie *pays des environs*. Il semble en gros que le gouvernement de cette province a quelque conformité à celui de l'ancienne Rome, du moins autant qu'il est permis de comparer le petit au grand.

Gronigue, capitale de la province, ou pays de même nom, a une citadelle, & une université fondée en 1614. Elle eut autrefois un évêché qui étoit suffragant d'Utrecht; elle est sur les rivières de Hunnes & d'Aa, à 4 lieues de la mer, 11 e. de Leeuwarden, 22 n. e. de Deventer, 35 n. e. d'Amsterdam. Les vaisseaux y remontent de la mer, ce qui y favorise beaucoup le grand commerce qui s'y fait. *Long.* 24; *lat.* 53, 13.

Les religions réformée, luthérienne, catholique, mennonite y sont publiquement exercées. Cette ville fut autrefois Anséatique. Elle fut assiégée, en 1672, par les troupes de l'évêque de Munster, qui furent obligées de renoncer à leur entreprise. On appèle *Gorechet* le territoire de la ville. Groningue subsistoit déjà l'an 1040; on croit qu'elle est bâtie dans le même lieu où Corbulon, général des Romains, fit construire une citadelle pour s'assurer de la fidélité des Frisons: c'est la conjecture d'Altingius. Cette ville a des fortifications; c'est dans son enceinte que s'assemblent les états de la province.

Entre les savans que cette ville a produits, je n'en citerai que trois qu'il n'est pas permis d'oublier, Wesselus, Trommius, & Schultens.

Vesselus (Jean), l'un des plus habiles hommes du quinzième siècle, naquit à Groningue vers l'an 1419, & doit être regardé comme le précurseur de Luther: ses manuscrits furent brûlés après sa mort; mais ceux qui échappèrent des flammes furent imprimés à Groningue en 1614, & puis à Amsterdam en 1617. Le pape Sixte IV, avec lequel cet homme rare avoit été autrefois fort lié, lui offrit toutes sortes d'honneurs & de faveurs, & des bénéfices & des mitres: Vesselus refusa tout, & n'accepta que deux exemplaires de la bible, l'un en grec & l'autre en hébreu; il revint chargé de ces deux livres plus chers à ses yeux que les dignités de la cour de Rome, & il en fit ses délices dans son pays.

Trommius (Abraham), a immortalisé son nom par ses *concordances flamande & grecque* de l'ancien testament de la version des Septante. Il est mort en 1719 âgé de quatre-vingt-six ans.

Schultens (Albert), réunit dans tous ses ouvrages la saine critique à la plus grande érudition. Le dix-huitième siècle n'a point eu de savant plus versé dans les langues orientales que l'étoit M. Schultens; il a fini ses jours à Leyde en 1741.

Au reste, je ne dois point dissimuler que ce qui est dit ici des offres de Sixte IV à Vesselus, des deux exemplaires de la bible & du voyage de Vesselus à Rome, a été contredit par le protestant Oudin, *tome III, de Script. Eccles. pag.* 2707. (*R.*)

GRONNENBERG, seigneurie de la principauté de Zoen, au duché de Holstein. (*R.*)

GRONSFELD, comté souverain appartenant au cercle de Westphalie, & situé dans le duché de Limbourg, près de la Meuse & de la forteresse de Maestrecht. (*R.*)

GROS-BODUNGEN, bourg & baillage de Thuringe, sur la rivière de Boda, appartenant à la maison de Schwartzbourg-Sondershausen. (*R.*)

GROS-BREMBACH, ou GRAND-BREMBACH, baillage de Thuringe, à la maison de Saxe-Weimar. (*R.*)

GROS-MISERITSCH, petite ville de Moravie, au cercle d'Iglaw, sur la rivière d'Oslawa. (*R.*)

GROS-MOCHBERT, ou GROS-MOKERN, vil-

lage de Siléſie, à deux lieues de Breſlaw, remarquable par la conférence qui s'y tint en 1474, entre Uladiſlas, roi de Bohême, Caſimir, roi de Pologne, & Mathias, roi de Hongrie. (*R.*)

GROS-PETERWITZ, ſeigneurie de Siléſie, au duché d'Œls. Il s'y trouve des eaux minérales. (*R.*)

GROS-PETROWITZ, ſeigneurie de Moravie, unie à la Siléſie depuis la conquête de ce duché par le roi de Pruſſe à qui elle fut cédée. (*R.*)

GROS-RUDESTETT, ou GROSSEN-RUDSTETT, village & baillage du cercle de haute Saxe, en Thuringe, ſur la rivière de Granim, au duc de Saxe Eiſenach. (*R.*)

GROS-WERTHER, village ſeigneurial, dans la ſeigneurie de Klettenberg, au comté de Hohnſtein, en haute Saxe. (*R.*)

GROSSA-ISOLA, île de la Dalmatie, dans le golfe de Veniſe, au comté de Zara, d'environ 20 lieues de circuit. Elle appartient aux Vénitiens. *Long.* 32 d. 33′, 6″; *lat.* 44 d. 4′, 25″. (*R.*)

GROSSEN, ville de Siléſie, ſur l'Oder. *Voyez* CROSSEN.

GROSSEN-FUHRN, bourg de Thuringe, au cercle de haute-Saxe, dans la principauté de Schwartzbourg. Il appartient à l'électeur de Saxe. (*R.*)

GROSSEN-HAYN, ville d'Allemagne, en Miſnie, à 8 lieues de Dreſde, capitale d'un baillage de ſon nom. Elle a une bonne école latine & une ſurintendance. On y teint parfaitement bien en laine, & on y fabrique des draps, des bas & des gands. (*R.*)

GROSSETO, *Roſſetum*, petite ville d'Italie en Toſcane, avec un château & un évêché ſuffragant de Sienne. Elle eſt à deux lieues de la mer, à quatorze ſ. e. de Sienne. *Long.* 28, 8; *lat.* 25, 50. (*R.*)

GROS-SNELITZ, petite ville de Siléſie, avec un château, dans le duché d'Oppeln. (*R.*)

GROS-TINTZ, en Siléſie, au duché de Brieg, appartient aux chevaliers de Malte. (*R.*)

GROS-TSCHIRNAU, en Siléſie, au duché de Glogaw, eſt un bourg où il ſe fabrique beaucoup de draps. (*R.*)

GROSSENBRODE, village dans la Wagrie, eſt aux comtes de Caſtell, ſous la ſouveraineté du roi de Danemarck. (*R.*)

GROTKAW, ville d'Allemagne, en Siléſie, dans la province de ſon nom, qu'on nomme encore *province de Neiſſe*. Elle eſt dans une plaine fertile, aux bords de la Neiſſe, à 4 li. ſ. o. de Brieg, 10 ſ. e. de Breſlaw, 12 n. e. de Glatz. *Long.* 35, 10; *lat.* 50, 42. (*R.*)

GROTOR, ou CROTORF, petite ville du duché de Berg, en Weſtphalie, dans la ſeigneurie de Wildenbourg. (*R.*)

GROTTA-FERRATA, abbaye célèbre d'Italie, à une petite lieue de Freſcati, à l'endroit où l'on croit communément qu'étoit le Tuſculum de Cicéron. Elle eſt à des religieux Grecs de l'ordre de Saint Baſile. On y voit de très-beaux tableaux. (*R.*)

GROTTE-DU-CHIEN. *Voyez* à l'article de NAPLES.

GROTTE DU DÉSERT DE LA TENTATION, grotte de la Paleſtine, où l'on ſuppoſe ſans aucun fondement que Jéſus-Chriſt fut tenté par le démon dans un lieu déſert. Je dis *où l'on ſuppoſe ſans aucun fondement*, parce que les Evangéliſtes qui nous donnent le détail de la tentation, ne parlent point de grotte. Cependant le P. Nau prétend, dans ſon *Voyage de la Terre ſainte, liv. IV, ch. iv*, qu'elle ſe voit ſur une montagne de la Paleſtine, dont le ſommet eſt extrêmement élevé, & dont le fond eſt un abîme. Il ajoute que cette montagne, ſe courbant de l'occident au ſeptentrion, préſente une façade de rochers eſcarpés, qui s'ouvrent en pluſieurs endroits, & forment pluſieurs grottes de différentes grandeurs. Voilà donc chacun maître de fixer à ſa fantaiſie ſur cette montagne la grotte prétendue de la tentation de notre Sauveur; & comme tout y eſt également déſert, le choix ne ſera que plus facile. (*R.*)

GROTTE DE NAPLES; quelques-uns l'appèlent auſſi *Grotte de Pouzzol*, parce qu'elle conduit de Naples à Pouzzol, au travers de la montagne de Pauſilipe. *Voyez* PAUSILIPE. (*R.*)

GROTTES DE LA THÉBAÏDE. Ces grottes ſont de vraies carrières, qui, ſelon le récit des voyageurs, occupent un terrein de dix à quinze lieues, & qui ſont creuſées dans la montagne au levant du Nil. *Voyez* THÉBAÏDE. (*R.*)

GRUBENHAGEN, principauté d'Allemagne, dans le cercle de baſſe-Saxe & dans l'électorat d'Hanovre, auquel une bonne partie en appartient. Elle touche aux pays de Calemberg, de Wolfenbutel, de Wernigerode, de Blanckenbourg, de Hohnſtein, de Klettenberg, Dichsfeld & d'Hildeſheim. Elle comprend une portion du Hartz, & peut avoir douze milles de longueur, ſur quatre à cinq de largeur. Elle a pour capitale Einbeck, & elle eſt arroſée des rivières de Leine, d'Ilme, de Ruhme, de Sieber, d'Ocker, &c. Elle tire ſon nom d'un château dont on ne voit plus que les ruines: elle forme un pays d'états, & ſe diviſe en huit baillages.

C'eſt une contrée généralement montueuſe, & bien moins fertile en grains, en fruits & en légumes, qu'elle ne l'eſt en lin, en chanvre, en bois, & ſur-tout en métaux & en minéraux. L'on en exporte des toiles en quantité, auſſi bien que des chênes, des hêtres, des ſapins & des bois d'aulne & de bouleau. Ses métaux & minéraux ſont l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le cobolt, le ſoufre, le zinc, le ſel, l'ardoiſe, la pierre à chaux, le marbre, le gypſe, l'albâtre, le jaſpe & la pierre de taille. Il ſera parlé à l'article HARTZ du produit de ces métaux. Les villes de Clauſthal & de Cellerfeld en ſont les dépôts les plus conſidérables.

Cette principauté donne ſéance & voix à la diète de

de l'empire sur le banc des princes séculiers, & elle est taxée à soixante florins. De tout tems elle fit partie du duché de Brunswick, & de nos jours elle est possédée, non pas en commun, mais par portions très-inégales, par la branche d'Hanovre & par celle de Wolfenbutel : celle-ci n'a que la moindre de ces portions. On y professe le luthéranisme, sous le ministère de quarante-un pasteurs, & sous l'inspection de quatre surintendans ecclésiastiques, subordonnés à un surintendant général. (*R.*)

GRUMENTE, petite ville de la grande-Grèce, dans la Lucanie, vers le golfe de Tarente. Titus Sempronius y remporta la victoire sur Hannon, au rapport de Tite-Live ; Ptolomée, dans sa *Géographie*, Pline, dans son *Histoire naturelle*, & Antonin, dans son *Itinéraire*, parlent aussi de cette ville. On croit que c'est la *Saponara* de nos jours, qui est dans le diocèse de Marsico, ainsi qu'on l'a démontré par des inscriptions & d'autres monumens qui ont été trouvés aux environs. *Voyez* SAPONARA ; *voyez* aussi Riccioli, Briet, Commanville, la Martinière, &c. (*R.*)

GRUNAU, ou GRINAVA, petite ville de la basse-Hongrie, dans le comté de Presbourg. Elle est située dans une campagne fertile & riante, où croissent d'excellens raisins, & elle est du nombre des villes privilégiées de la province. (*R.*)

GRUNBERG, très-ancienne ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la portion de la Hesse-supérieure qui appartient à la maison de Darmstadt. Elle est située sur une éminence & préside à un grand baillage. Sous les empereurs Carlovingiens, elle étoit déjà qualifiée de *Villa regia*. Tombée dès-lors en ruines, comme bien d'autres, & singulièrement maltraitée pendant la guerre de trente ans, elle paroît bien éloignée aujourd'hui de tout ce qu'elle peut avoir eu de lustre ou d'opulence. Elle est située sur le Lohn, à deux lieues de Merbourg. Il y a un baillage de même nom dans la nouvelle Marche de Brandebourg. (*R.*)

GRUNBERG, ville de la Silésie, dans la principauté de Glogaw, à 10 li. n. o. de cette ville, & au centre d'un vignoble assez estimé. Elle est peuplée de Catholiques & de Protestans, & elle est pleine de fabriques de draps. Son territoire renferme plusieurs villages, & son nom se donne à un cercle qui comprend entr'autres les petites villes de Wartenberg & de Sabor, le bourg de Kontop, &c. Quelques savans l'ont appelée *Prasia Elysiorum*, & d'autres, *Talloris*. (*R.*)

GRUNDE. *Voyez* GRONDE.

GRUNENTHAL, c'est au cercle de haute-Saxe & dans la Misnie, au district d'Ertzeburg, un lieu où l'on épure l'étain. (*R.*)

GRUNHAYN, petite ville & baillage d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans l'Ertzeburg. Ce fut autrefois une abbaye considérable de l'ordre de Citeaux, qui a été sécularisée. (*R.*)

GRUNINGEN, ou GRUENNINGEN, ville de Suisse, au canton de Zurich, chef-lieu d'un baillage d'une étendue fort considérable, vu qu'il comprend treize grandes paroisses. Il a cinq lieues de longueur sur trois de largeur. Il y avoit ci-devant trente-huit châteaux appartenans à la noblesse, dont il n'en existe plus que trois. Cette seigneurie appartenoit aux comtes de Rapperschweil ; l'abbaye de Saint Gall en fit l'acquisition, & la donna en fief aux barons de Regensperg. Enfin, après plusieurs autres variations, elle fut vendue, en 1408 au canton de Zurich. Elle est très-fertile en pâturages, en fruits & en grains. Il y a de remarquable dans ce baillage la petite ville de Gruningen, la commanderie de Bubikon, fondée en 1205, par Diethelm, comte de Toggenbourg, enrichie par une quantité de donations de la noblesse des environs, & en 1341, attachée à l'ordre Teutonique, qui la fait diriger par un bourgeois de Zurich : la seigneurie de Kempten, dont les appellations se portent directement au sénat de Zurich, la seigneurie de Greifensée, celle de Wetzicon, dont le vieux château subsiste encore tout entier, n'ayant jamais été assiégé ni pris : le couvent de Ruti faisant un baillage du canton, il en sera parlé en son lieu. Dans la paroisse de Hinweil se trouve le Geirenbad, dont les eaux sont imprégnées d'alun & de soufre : on en fait grand usage pour purifier le sang, & contre les obstructions, (*R.*)

GRUNINGEN, ou GRÆNINGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la principauté de Halberstadt, sur la rivière de Bode à l'est, & à une lieue de Halberstadt. *Long.* 26 ; *lat.* 56, 7, 6.

Cette ville, où se voit un beau château, est le chef-lieu d'un baillage & d'une inspection ecclésiastique. On y voit une très-belle église, de belles orgues, & un tonneau qui contient cent soixante-une pipes de vin. Quelques évêques de Halberstadt ont résidé dans le château. (*R.*)

GRUNINGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans les terres de la maison de Solms, & dans le baillage de Gambach, à 4 lieues de Burzbach. Elle appartient aux princes de Solms-Braunfels. Elle fut entièrement ruinée dans la guerre de trente ans. (*R.*)

GRUNSFELD, petite ville d'Allemagne, en Franconie, à 3 lieues e. de Rothenbourg, sur un ruisseau qui se jète dans le Tauber. Elle appartient au landgrave de Leuchtenberg. *Long.* 27, 7 ; *lat.* 49, 41. (*R.*)

GRUNSTADT, *Grunstadium*, petite ville d'Allemagne, au palatinat du Rhin, située dans un terroir fertile. Elle appartient aux comtes de Linange-Westerbourg. *Long.* 25, 46 ; *lat.* 49, 31. (*R.*)

GRUPNA. *Voyez* GRAUPEN.

GRUYERES, petite ville de Suisse, au canton de Fribourg. Elle étoit autrefois la résidence des comtes de Gruyères, & la capitale de leur comté. Son terroir abonde en pâturages, où l'on nourrit

beaucoup de vaches, du lait desquelles on fait ces grands fromages qui prennent leur nom du lieu, & dont la vente fait la seule richesse du canton. Gruyères est située sur la Sana, à 6 li. s. o. de Fribourg. *Long.* 24, 58; *lat.* 46, 35. Le comté de Gruyéres étoit anciennement un état assez considérable: il s'étendoit depuis les frontières du Vallais, à la source de la Sane jusqu'à deux lieues de Fribourg. Il y avoit des comtes de ce nom, célèbres dans l'histoire de la Suisse, & qui possédoient une quantité d'autres terres, indépendamment de leur comté. Le premier qu'on connoisse avec certitude, est Guillaume, qui fonda, en 1080, le prieuré de Rougemont. Ces comtes étant toujours en guerre avec leurs voisins les Bernois, les Fribourgeois & les Vallaisans; ils tombèrent peu-à-peu en décadence: le service de France acheva de les ruiner. Michel, comte de Gruyères, avoit 5000 Gruyériens à ce service. Il ne fut pas payé, ses dettes s'accumulèrent, & la discussion de ses biens fut arrêtée par les députés des cantons, en 1553. Les cantons de Berne & de Fribourg achetèrent ses terres, & les partagèrent entr'eux. Le comte Michel mourut dans un château de Bourgogne, le 29 mai 1570. Sa femme s'appeloit *Madelaine de Mioland*. N'ayant point de postérité, sa famille fut éteinte. Michel, comte de Gruyères, paroît avoir été un seigneur de qualités éminentes, & cherchant à s'acquérir de la gloire. En 1552 & 1553, il fit frapper des monnoies en or & en argent, avec ses armes & son nom. Sur ces monnoies, & dans un acte de 1551, il se donne le titre de *prince & comte de Gruyères*. Le baillage actuel de Gruyères est un démembrement du comté de ce nom. (*R.*)

GRYMBERG, ou GRIMBERG, village & château au comté de la Marck, appartenant au comte de Nesselrode. (*R.*)

GRYPHSWALDE. *Voyez* GRIPSWALD.

GUACA, petite province de l'Amérique méridionale, aux confins du Popayan & de Quito. C'est-là que l'on commence à voir le fameux chemin des Incas, pratiqué avec tout le travail & l'industrie possibles au travers de plusieurs montagnes fort hautes, & de lieux aussi déserts que raboteux. Ce chemin est, comme autrefois, garni par intervalles de tambos, ou d'hôtelleries, qui servent encore aujourd'hui dans le Pérou. Il y a toujours dans chacune quelques Indiens, avec un commandeur qu'on nomme *Alcade*. Sa charge est, aussi-tôt qu'un voyageur arrive, de lui donner un Américain, pour lui fournir de l'eau, du bois, & autres choses semblables, dont il peut avoir besoin: il lui donne en outre deux autres serviteurs, l'un pour lui apprêter à manger, & le second, pour avoir soin de sa monture; ce qui est exécuté gratuitement, fidèlement & promptement. Enfin il donne à ce voyageur des guides quand il part, & les habitans appèlent cette hospitalité, *un service personnel*: il est grand, noble & digne de l'humanité. *Deus est mortali juvare mortalem.* (*R.*)

GUACOCINGO. *Voyez* GUAGOCINGO.

GUADALAJARA, ou GUADALAXARA, ville d'Espagne, dans la nouvelle-Castille, sur le Hénarès, à 5 li. n. e. d'Alcala, 12 de Madrid. On a raison de douter que cette ville soit la Caraca de Ptolomée. En 1460, Henri IV l'honora du nom de *cité*, & elle a droit d'assister aux états généraux de Castille.

C'est la patrie de Gomez de Ciudad-Réal (Alvarès), poëte latin espagnol, qui fut élevé avec Charles-Quint, & se fit de la réputation dans son pays par son poëme de *la Toison d'or*. Il mourut le 14 juillet 1538, âgé de cinquante ans. *Long.* 14, 50; *lat.* 40, 36. (*R.*)

GUADALAJARA, ou GUADALAXARA, audience ou province de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique, bornée au levant & au sud par le Méchoacan, & au couchant par la province de Xalisco. Au midi de cette province est le grand lac, nommé *Lac de Chapala*, formé par Rio Grande & par deux autres rivières, & formant à son tour le fleuve de Sant-Iago. On ne peut rien ajouter à la fertilité du pays, qui porte en abondance le maïs, le froment & tous les fruits de l'Europe. L'air y est tempéré, & l'on y vit long-tems: il s'y trouve des mines d'argent & de cuivre. Les naturels du pays aiment la danse à l'excès. Ils se peignent le corps, & s'ornent de divers plumages. Guadalajara capitale, Lagos, Léon, & Zamora en sont les villes les plus considérables. La première a un évêché suffragant de Mexico. Nuno de Gusman la fit bâtir en 1531. C'est une ville commerçante & considérable. Elle est à 87 li. o. n. o. de Mexico. *Long.* 271, 40; *lat.* 20, 45. (*R.*)

GUADALAJARA DE BUGA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, à quinze lieues de Popayan. (*R.*)

GUADALAVIAR, rivière d'Espagne au royaume de Valence. Ce nom, qui lui a été donné par les Maures, signifie *eau pure*. Les anciens ont nommé cette rivière *Turia*. Elle a ses sources dans les montagnes qui séparent la Nouvelle-Castille du royaume d'Aragon, dans lequel elle coule d'occident en orient; se courbant vers le sud-oueſt, elle entre dans le royaume de Valence, baigne la capitale, au dessous de laquelle elle se perd dans la Méditerranée. Ses rivages sont communément bordés de saules, de planes, de pins & d'autres arbres semblables, depuis sa source jusqu'à son embouchure. (*R.*)

GUADALENTIN, rivière d'Espagne, qui a ses sources dans le royaume de Grenade, & se perd à Almaçaren dans le golfe de Carthagène. Il arrose Guadix & Lorca. (*R.*)

GUADALOUPE, *aquæ Lupiæ*, ville d'Espagne dans l'Estramadure, avec un célèbre couvent d'Hiéronymites, d'une structure magnifique & d'une richesse immense; ils sont au nombre de cent-vingt, & ont vingt-huit mille ducats de revenu pour leur entretien. La ville est sur le ruisseau de même

nom, à 11 li. de Truxillo. *Long.* 13, 15; *lat.* 39, 15. (*R.*)

GUADALOUPE (la), ou GUADELOUPE, île de l'Amérique, l'une des Antilles françoises, entre l'île Saint-Domingue au sud, Marie-Galande au sud-est, la Desirade à l'est, & l'île de Montserrat au nord. Sa plus grande largeur est d'environ dix lieues, & son circuit de soixante. Elle est fertile, peuplée & défendue par quelques forts. Elle fut conquise sur les Espagnols par les François, qui en sont les maîtres depuis 1635; les matelots la nomment par corruption la *Gardeloupe*. Elle est divisée en deux parties par un petit bras de mer. La partie orientale s'appelle la *grande terre*; la partie occidentale, qui est proprement la Guadeloupe, se nomme *Basse-terre*, ou *Cabes-terre*. *Long.* suivant Harris, 319, 51, 55, & suivant Varin & Deshayes, 315, 18, 15; *lat.* 14, 0, 0. Sa forme est irrégulière. Le petit bras de mer qui la coupe n'a pas plus de deux lieues de long sur une de largeur. Ce canal, connu sous le nom de *rivière salée*, est navigable, mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'île, qui donne son nom à la colonie entière, est hérissée, dans son centre, de rochers affreux, où il règne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougères. Au sommet de ces rochers, s'élève à perte-de-vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appelée la *Souphrière*; elle exhale, par une ouverture, une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes les hauteurs, coulent des sources innombrables, qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les galions avoient ordre autrefois de renouveller leurs provisions de cette eau pure & salubre.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette île, lorsque cent cinquante-quatre François, conduits par deux gentilshommes nommés *Lolive* & *Duplessis*, y arrivèrent de Dieppe, le 28 juin 1635: mais le manque de provisions les ayant obligés d'attaquer les sauvages, ceux-ci brûlèrent les cases, percèrent de leurs flèches empoisonnées les François, & ravagèrent les plantations de leurs injustes ravisseurs. Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre.

Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, par des Européens avides de nouveauté, & par des matelots dégoûtés de la navigation; en sorte qu'en 1700, la Guadeloupe avoit déjà 3825 blancs, 325 sauvages, negres ou mulâtres, & 6725 esclaves. Ses cultures se réduisoient à 60 petites sucreries, 66 indigoteries. Mais à la fin de 1755, la colonie se trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41,140 esclaves; 334 sucreries, 115 quarrés d'indigo, 46,840 pieds de cacao, 11,700 pieds de tabac, 2,257,725 pieds de caffé, 112,748,447 pieds de coton, formoient la masse de ses productions vénales. Pour ses vivres, elle cultivoit 29 quarrés de riz ou de maïs, & 1219 de patates & d'ignames, 2,028,520 bananiers, 32,577,950 fosses de manioc. Ces details font la partie de l'histoire du nouveau monde, la plus essentielle pour l'Europe. Caton le censeur, les eût écrits, Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter? Osons-en poursuivre le cours.

Les troupeaux de la Guadeloupe consistoient en 4946 chevaux, 1924 mulets, 125 bourriques, 13,716 bêtes à corne, 11,162 moutons ou chèvres, 2444 cochons.

Telle étoit la Guadeloupe, lorsqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquise par les Anglois, qui la gardèrent quatre ans: elle fut restituée, avec ses dépendances, à son ancien possesseur, en juillet 1763.

Ses dépendances sont de petites îles qui, comprises dans le district de son gouvernement, étoient tombées sous le joug des Anglois. Telles sont la Desirade, les Saintes, Saint-Barthelemi, Marie-Galande. (*R.*)

GUADALQUIVIR (le), *Bœtis*, grand fleuve d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille & l'Andalousie; il prend sa source dans la Manche, ou plutôt, il tire son origine du mont Sierra-Ségura; reçoit dans son cours le Guadarmena, le Guadiamar, le Marbella, le Xénil; passe à Cordoue, à Séville; forme quelques îles, & va se perdre dans le golfe de Cadix, à Saint-Lucar de Baraméda. Il est large d'une lieue à son embouchure, & la marée y monte jusqu'à Séville. Les Espagnols attribuent à ses eaux la propriété de teindre en rouge la laine des brebis, c'est-à-dire, qu'elles peuvent faciliter cette teinture.

Le Guadalquivir, mot arabe, qui signifie le *grand fleuve*, est le *Bœtis* des anciens; le tems qui détruit toutes choses, y a fait des changemens considérables; il a fermé sa branche orientale. Ceux qui savent les révolutions que des tremblemens de terre, & autres accidens, ont produits sur d'autres fleuves, ne s'étonneront pas de celles qui sont arrivées au Guadalquivir. (*R.*)

GUADARAMA, petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle est sur le Guadaran, à 10 li. n. o. de Madrid, 6 s. de Ségovie. Elle fait un débit considérable de ses fromages. *Long.* 13, 53; *lat.* 40, 33. (*R.*)

GUADEL, ville de Perse, dans la province de Mekran, sur la côte orientale, avec un assez bon port. *Long.* 80, 30; *lat.* 25. (*R.*)

GUADELOUPE, ou GUADALOUPE. *Voyez* sous ce dernier mot.

GUADIANA (le), *Anas*, au génitif *Anæ*; rivière d'Espagne, qui prend sa source dans la Nouvelle-Castille, proche de Canamayez; elle semble d'abord se cacher sous terre, renaît ensuite par des ouvertures que l'on appelle *los ojos de Guadiana*;

coule à Calatrava, à Ciudad-Réal; traverse l'Estramadure, passe à Mérida, à Badajoz; entre dans le Portugal; sépare l'Algarve du Contado, qui appartient à l'Espagne, & se jète enfin dans l'Océan, entre Castro Marino & Ayamonte.

Les Latins l'ont décrit sous le nom d'*Anas*, auquel les Maures ont ajouté les deux premières syllabes du nom moderne. Bochart a cherché l'étymologie du mot *Guadiana* dans les langues punique & arabe, comme si la première lui étoit connue, ou que les Arabes eussent été en Espagne du tems des Romains.

Au reste, comme cette rivière a très-peu d'eau en été, près de sa source, & d'une eau qui, par la lenteur de son cours, semble croupir sous des rochers, on a cru qu'elle se perdoit sous terre, parce que, dans la sècheresse, on la perd de vue dans les lieux voisins de son origne. C'est ce qui a donné lieu à un bel esprit du siècle, de dire dans un de ses ouvrages, au sujet des fleuves d'Espagne: « l'Ebre l'emporte pour le nom, le Duero pour » la force, le Tage pour la renommée, le Guadal» quivir pour les richesses; mais le Guadiana » n'ayant pas de quoi se mettre en parallèle avec » les autres, va de honte se cacher sous terre ». Cette pensée puérile fait honneur au goût de l'écrivain. (*R.*)

GUADIL-BARBAR, rivière d'Afrique, sur la côte de Barbarie; elle a sa source auprès de l'Orbus, & tombe dans la Méditerranée à Tabarca: c'est la *Tusca* & le *Rubricatus* des anciens. (*R.*)

GUADIX; les Romains l'ont connue sous le nom d'*Acci*; ancienne & grande ville d'Espagne, mais dépeuplée, dans le royaume de Grenade, avec un évêché suffragant de Séville. Alphonse le Sage la prit sur les Maures en 1252. Ils la reprirent peu de tems après, & Ferdinand le Catholique l'a reprise sur les Maures en 1489. Elle est dans un terroir très-fertile, environné de tous côtés de hautes montagnes, & arrosé par des torrens, à 9 li. n. e. de Grenade, 7 s. o. de Baeça, 19 n. o. d'Alméria. *Long.* 15, 23; *lat.* 37, 5. (*R.*)

GUAGIDA, ancienne ville d'Afrique, au royaume de Trémecen, dans une plaine agréable, à quatorze lieues de la mer & à pareille distance de la ville de Trémecen. Elle abonde en bleds, en pâturages, & l'on en tire les plus belles mules d'Afrique. Ptolomée nomme cette ville *Lanigara*, & la met à 12 d. de *long.* & à 33 de *latit.* Nos géographes modernes estiment la *longit.* à 16 d. 24′, & la *latit.* à 33 d. 46′. (*R.*)

GUAGOCINGO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Espagne, entre Puebla de los Angelès & la ville de Mexico, à 12 lieues s. e. de cette dernière. *Long.* 277, 10; *lat.* 19, 40. (*R.*)

GUAIRANE, province du Paraguai, qui est, pour la plus grande partie, sous le tropique du capricorne; les chaleurs excessives qu'il y fait & l'humidité de son terroir, la rendent également propre à faire naître des maladies & à produire toutes sortes de fruits, ainsi que de grains; cependant on n'y mange point d'autre pain que le manioc, ni d'autre chair que celle des animaux que l'on tue à la chasse. Il y a beaucoup de singes, de tigres, & de couleuvres; le pays en est infesté. Les oiseaux y sont en grand nombre, sur-tout les perroquets dont on compte vingt espèces, parmi lesquels il s'en trouve de fort jolis verds & bleus, gros comme des moineaux, & très-faciles à apprivoiser.

On rencontre beaucoup d'étangs dans cette contrée, & l'on fait mention de cinq fleuves qui l'arrosent; on les nomme l'*Huibai*, le *Tipaxiva*, le *Paranapana*, le *Pirape* & le *Parana*. La profondeur de cette vaste province est immense, & jusqu'ici entièrement inconnue; les jésuites y avoient établi une mission. *Voyez* PARAGUAI.

Les Guairains occupent tout le pays entre la rivière des Amazones & le Parana, & entre le Parana & le Paraguai, jusqu'aux confins du Pérou. Leurs armes sont la massue & les flèches: on dit qu'ils engraissent leurs prisonniers de guerre, & qu'ils les mangent ensuite avec délices: mais nous n'avons encore que des relations mensongères & superficielles de ces pays-là, & les Espagnols n'y possedent que deux petites villes ou bourgs très-éloignés l'un de l'autre. (*R.*)

GUALATA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie: il est borné au nord par les Dervèches; au sud, par le royaume de Zanhagua, à l'est, par une chaîne de montagnes, & à l'ouest, par la rivière de Saint-Antoine & par les Ludayes. On ne connoît dans tout ce pays que quelques endroits habités par des peuples qui mènent une vie sauvage & misérable: on y recueille seulement du riz, du petit millet, de l'orge, & des dattes. Sanut dit qu'il y a dans ce royaume une ville sans murailles nommée *Gauben*, ou *Hauben*, située à six journées du cap-Blanc, par le 19e d. 30′ de latitude septentrionale, mais que cette place n'est faite que pour la commodité des caravanes qui vont de Tombut en Barbarie. Les habitans sont nommés Benays. Ils sont grossiers, mais d'un bon naturel. (*R.*)

GUALOR, ou GUALEOR, selon de Lisle, grande ville de l'empire du Mogol, en Asie, capitale de la province de même nom, avec une bonne forteresse où le grand Mogol tient ses trésors, à 20 li. s. d'Agra. Les voyageurs en écrivent le nom de cinq ou six manières différentes, comme *Goualear*, *Gualiar*, *Gualeor*, *Goualor*, *Goualeor*, & *Gualeor*. *Long.* 97, 18; *lat.* 25, 5. (*R.*)

GUAM, autrement GUAN, ou GUAHAN, la première & la plus méridionale des îles des Larrons, ou, ce qui est la même chose, des îles Marianes: elle dépend des Espagnols qui y ont un petit fort avec sept canons, un gouverneur, & quelques soldats. C'est-là que se viennent rafraîchir leurs vaisseaux des Philippines, qui vont d'Acapulco à Manille; mais pour le retour les vents ne leur laissent pas aisément reprendre cette route. Guam

peut avoir quarante lieues de circonférence. Elle eſt à 7 li. de Rota ou Sarpana, ſuivant le P. Moralès; & ſuivant Wodes Rogers, à 9 ou 10 li. Son terroir eſt rougeâtre & aride. Les principaux fruits qu'elle produit ſont des pommes de pin, des melons d'eau, des melons muſqués, des oranges, des citrons, des noix de coco. Le vent reglé y ſouffle toujours du ſud-eſt, excepté pendant la mouſſon de l'oueſt, qui dure depuis la mi-juin juſqu'à la mi-août. Les habitans y ſont preſque tous naturels du pays; leur teint eſt d'un brun olivâtre; ils vont tout nuds, à la réſerve d'un pagne des plus courts, & les femmes y portent de petits jupons. Ils ſont très-induſtrieux à faire des chaloupes. Quoiqu'ils vivent dans un air réputé ſain, ils ſont ſujets à une eſpèce de lèpre. *Long.* 157, 10; *lat.* 13, 25 (*R.*)

GUAMANGA, ville conſidérable & épiſcopale de l'Amérique méridionale, capitale de la province de même nom, au Pérou, dans l'audience de Lima: ſon commerce conſiſte en cuirs, en pavillons qui ſervent de rideaux pour les lits, & en confitures. Les contrées voiſines ont des mines d'or, d'argent, d'aimant & de vif-argent. Cette ville eſt dans une plaine ouverte, à 20 li. des montagnes des Andes, à 7 de Lima, & à 80 de Piſco. *Long.* 306, 40; *lat. mérid.* 13, 4. (*R.*)

GUANAHANI (île de), autrement nommée par Chriſtophe Colomb, *l'île de Saint-Sauveur*; île de l'Amérique ſeptentrionale, l'une des Lucaies, dans la mer du Nord; ce fut la première terre que Colomb découvrit dans le Nouveau-Monde, en 1492, le jour même que les Eſpagnoles avoient pris le deſſein de le tuer, fatigués de ne rien trouver. Elle eſt au ſud de Guanima & au nord de Triangulo, avec un aſſez bon port. *Long.* 302, 30; *lat.* 25, 10, 40. (*R.*)

GUANAPE, port de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, au midi de Truxillo. Les navires qui viennent de Panama ont coutume d'aborder à ce port pour y prendre ce qui leur eſt néceſſaire. Sa poſition eſt à peu-près ſous le 8ᵉ d. 30′ de *laiit. mérid.* (*R.*)

GUANAPI, volcan des Indes orientales, près de l'île de Néra. Il fume ſans ceſſe, vomit ſouvent des flammes & du feu de ſon ſommet; mais s'étant entr'ouvert dans le dernier ſiècle, il jeta tant de pierres hors de ſon ſein, que le canal creuſé entre cette montagne & celui de Néra en fut comblé, & n'a pas été navigable depuis ce tems-là. Cette montagne ardente eſt par le 4ᵉ degré de *latitude méridionale*. *Voyez* VOLCAN. (*R.*)

GUANAYA, île de l'Amérique, dans le golfe de Honduras, à ſix ou ſept lieues du cap auquel elle eſt oppoſée vers le nord-oueſt. Chriſtophe Colomb qui la découvrit le premier, l'avoit appelée l'île des pins, à cauſe de la quantité de ces arbres qui y abondent: mais elle a retenu juſqu'à préſent le nom ſauvage de *guanaya*. On tranſporte dans ſon golfe, ſur des mulets les marchandiſes de l'audience de Guatimala, pour les charger ſur les vaiſſeaux d'Eſpagne, qui ont coutume d'y arriver tous les ans. (*R.*)

GUANÇAVELICA, ou GUANÇABELICA, petite ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Lima, à 60 lieues de Cuſco. *Long.* 305, 30; *lat. mérid.* 12, 40.

C'eſt auprès de cette ville, qu'eſt la grande minière de mercure qui ſert à purifier l'or & l'argent de toute l'Amérique méridionale. Cette mine eſt creuſée dans une montagne fort vaſte, & les ſeules dépenſes qu'on a faites en bois pour la ſoutenir, ſont immenſes. On trouve dans cette mine des places, des rues, & une chapelle où l'on célèbre la meſſe les jours de fêtes: on y eſt éclairé par un grand nombre de chandelles allumées pendant qu'on y travaille. Les particuliers y ſont travailler à leurs frais, & ſont obligés, ſous les plus grandes peines, de remettre au roi d'Eſpagne tout le mercure qu'ils en tirent. On le leur paye à un prix fixé; & lorſqu'on en a tiré une quantité ſuffiſante, l'entrée de la mine eſt fermée, & perſonne n'en peut avoir que de celui des magaſins. On tire communément tous les ans des mines de Guançavelica pour un million de livres de vif-argent, qu'on mène par terre à Lima, puis à Arica, & de-là à Potoſi. Les Indiens qui travaillent dans ces mines deviennent au bout de quelques années perclus de tous leurs membres, & périſſent enfin miſérablement.

La terre qui contient le vif-argent des mines de Guançavelica, eſt d'un rouge blanchâtre, comme de la brique mal cuite; on la concaſſe, dit M. Frézier (*voyages de la mer du ſud*), & on la met dans un fourneau de terre, dont le chapiteau eſt une voûte en cul-de-four, un peu ſphéroïde; on l'étend ſur une grille de fer recouverte de terre, ſous laquelle on entretient un petit feu avec de l'herbe *icho*, qui eſt plus propre à cela que toute autre matière combuſtible; c'eſt pourquoi il eſt défendu de la couper à 20 lieues à la ronde. La chaleur ſe communique au travers de cette terre, & échauffe tellement le minéral concaſſé, que le vif-argent en ſort volatiliſé en fumée; mais comme le chapiteau eſt exactement bouché, elle ne trouve d'iſſue que par un petit trou qui communique à une ſuite de cucurbites de terre, rondes & emboîtées par le cou les unes dans les autres: là cette fumée circule & ſe condenſe, par le moyen d'un peu d'eau qu'il y a au fond de chaque cucurbite, où le vif-argent tombe condenſé & en liqueur bien formée. Dans les premières cucurbites, il s'en forme moins que dans les dernières; & comme elles s'échauffent ſi fort qu'elles caſſeroient, on a ſoin de les rafraîchir par-dehors avec de l'eau. (*R.*)

GUANCHACO, port de la mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, ſur la côte du Pérou, ſous le huitième degré de latitude méridionale, à neuf lieues de la montagne de Guanac. Ce port eſt rempli d'une ſi grande quantité d'herbes marines,

que, quand on eſt ſur les ancres, il faut avoir grand ſoin de les en débarraſſer fréquemment. *Voyez* à ce ſujet le *ſupplément aux voyages de* Wodes Roger. (*R.*)

GUANIMA, petite île de l'Amérique ſeptentrionale dans la mer du Nord, & l'une des Lucayes. Elle s'étend en long l'eſpace de 12 lieues; Chriſtophe Colomb qui la découvrit, la nomma *Sainte-Marie de la Conception. Long.* 302; *latit.* 24, 12. (*R.*)

GUANUCO, ville aſſez conſidérable de l'Amérique méridionale, capitale d'une contrée de même nom, dans l'audience de Lima. Elle abonde en ce qui eſt néceſſaire à la vie, & elle a trente mille Indiens tributaires. Cette ville eſt à 45 li. n. e. de Lima. *Long.* 304, 40; *lat. mérid.* 9, 55. (*R.*)

GUAPAY (le), grande rivière de l'Amérique méridionale. Elle a ſes ſources au Pérou, dans les montagnes des Andes; & après un très-long cours, elle prend le nom de *Mamorre*, qu'elle perd en tombant dans le fleuve des Amazones; *voyez* la carte que les Jéſuites ont donnée en 1717, des ſources de cette rivière, auprès de laquelle ils avoient quelques miſſions. (*R.*)

GUARA, ou GUAURA, comme l'écrit M. de Liſle: port de l'Amérique méridionale dans la mer du Sud, ſur la côte du Pérou, à une lieue de l'île Saint-Martin, ſous le 11ᵉ degré 30 min. de latitude méridionale. *Voyez le ſupplément aux voyages de* Wodes Roger. (*R.*)

GUARCO, vallée de l'Amérique méridionale au Pérou. Elle eſt fort large, & couverte d'arbres odoriférans. Les Incas avoient ſur ſon côteau une ſomptueuſe forteresſe qui conduiſoit juſqu'à la mer par un eſcalier contre lequel ſe briſoient les flots. Cette forteresſe où l'on gardoit le tréſor des Incas, étoit bâtie de groſſes pierres de taille jointes à ſec, & avec tant d'art, qu'on pouvoit à peine appercevoir les joints. Le tems a fait tomber cette maſſe, mais les ruines font encore connoître quelle en a été la magnificence. La vallée de Guarco & toutes les vallées voiſines étoient alors peuplées d'un nombre prodigieux d'habitans, qui ont preſque entièrement diſparu. (*R.*)

GUARDA, ou GUARDE, ville de Portugal, dans la province de Beira, avec un évêché ſuffragant de Lisbonne, à 14 lieues ſ. e. de Viſeo, 20 o. de Lamego, 52 n. e. de Lisbonne. *Long.* 11, 18; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GUARDA (lac de). *Voyez* GARDE.

GUARDAFUI, cap d'Afrique, à l'extrémité ſeptentrionale de la côte d'Ajan & du royaume d'Adel, & à l'entrée du détroit de Babel-Mandel. C'eſt le cap le plus oriental de l'Afrique. *Long.* 69; *lat.* 11, 40. (*R.*)

GUARDIA-ALFÉREZ, petite ville d'Italie preſque déſerte, au royaume de Naples, dans le comté de Moliſe, avec un évêché ſuffragant de Bénévent. Elle eſt ſur le Tiferno, à deux lieues & demie n. o. de Larino. *Long.* 32, 28; *lat.* 41, 50. (*R.*)

GUARDIA, petite ville d'Eſpagne, dans la Galice, à l'embouchure du Minho, avec un port & un bon château bâti ſur un roc. Sa forme eſt celle d'un croiſſant. (*R.*)

GUARGALA, ou GUERGUELA, ville d'Afrique, capitale d'un petit royaume de même nom, dans le Bilédulgerid, au ſud du mont Atlas. On s'y nourrit de dattes, de chair de chameau, & d'autruche. Elle eſt à 140 lieues ſud d'Alger. *Long.* 27, 30; *lat.* 25, 50. (*R.*)

GUARMAY, port & vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la mer du Sud, ſous le 10ᵉ degré 30 min. de latitude méridionale. La vallée autrefois très-peuplée, n'eſt plus qu'une habitation de pâtres, qui nourriſſent des cochons. (*R.*)

GUASCO, port, rivière, & vallée de l'Amérique méridionale, ſur la côte du Chily. La vallée eſt pleine de perdrix, de brebis, & d'écureuils, dont les peaux ſont d'uſage. Le port eſt une baie ouverte. *Lat. mérid.* 28, 45. (*R.*)

GUASTALLA, ou GUASTALLE, *Guardaſtallum*, ou *Vaſtalla*, petite, mais forte ville d'Italie, en Lombardie, au duché de Mantoue, ſur la frontière du duché de Modène. Elle eſt près du Pô, à 6 lieues n. o. de Reggio, 8 ſ. o. de Mantoue. *Long.* 28, 8; *lat.* 44, 45.

Le duché de Guaſtalle, dont les ſouverains tiroient leur origine des ducs de Mantoue, renferme le duché de Guaſtalle proprement dit, la principauté de Sabionetta, & la principauté de Bozzolo. Cette petite ſouveraineté fait partie des états du duc de Parme. Près de Guaſtalle, en 1734, il ſe donna, entre les les François & les Impériaux, le 19 ſeptembre, une bataille fameuſe, dans laquelle les François eurent la victoire. (*R.*)

GUASTO, *Vaſtum*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruze citérieure, entre l'embouchure des rivières de Trigno, & d'Aſinella, ſur le golfe de Veniſe. (*R.*)

GUATEO, île de l'Amérique ſeptentrionale, dans la mer du Nord, & l'une des Lucayes. Elle eſt environnée d'écueils, de baſſes, & de rochers. Elle eſt entre le 25ᵉ degré 46 min. de *latitude ſept.* & le 27ᵉ degré 6 min. de *lat. mérid.* (*R.*)

GUATIMALA, province conſidérable de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique. Cette grande juriſdiction comprend ſept ou huit provinces. Elle abonde en indigo & en cacao. On en tire d'ailleurs du ſucre & du coton. Les Indiens qui l'habitent ſous la domination eſpagnole, ſont groſſiers, & la plupart profeſſent la religion chrétienne, à laquelle ils mêlent mille ſuperſtitions: ils aiment extrêmement la danſe & les boiſſons qui peuvent enivrer, couchent ſur des ais ou des roſeaux liés enſemble, un peu élevés de terre, poſés deſſus une nate, & un petit billot de bois leur ſert de chevet. Ils ne portent ni bas, ni ſouliers, ni chemiſes; leur unique vêtement conſiſte en une eſpèce de ſurplis, qui leur pend depuis les épaules juſqu'au-deſſous de la

ceinture ; avec des manches ouvertes qui leur couvrent la moitié du bras.

Guatimala, capitale de la province, étoit une ville épiſcopale, grande & riche avant qu'elle n'eût été renverſée par un tremblement de terre qui la détruiſit en 1772. Elle avoit une école que les Eſpagnols nomment *univerſité*. Cette ville étoit ſituée dans une vallée environnée de hautes montagnes qui ſembloient pendre deſſus, du côté de l'orient. Il y en a une entièrement ſtérile, ſans verdure, couverte de cendres, de pierres, & de cailloux calcinés ; c'eſt le gibel de l'Amérique, terrible volcan qui vomit ſans ceſſe des flammes, des torrens de feu bitumineux, & quelquefois jète des pierres & des roches qui menaçoient perpétuellement de détruire Guatimala de fond en comble. Cette ville faiſoit un commerce conſidérable avec le Mexique par le ſecours des mulets, & par la mer avec le Pérou.

La nouvelle ville de Guatimala ſe reconſtruit plus belle, plus vaſte, plus commode, à huit lieues de l'ancienne, ſur une baſe plus ſolide. *Long.* 286, 5 ; *lat.* 14, 6. (*R.*)

GUATULCO. *Voyez* AGUATULCO.

GUAXACA, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique. Elle a cent lieues de long, cinquante de large, & eſt très-fertile en froment, maïs, cacao, caſſe, & cochenille. Il ſe trouve d'ailleurs dans ſon voiſinage quelques mines d'or, d'argent, & de criſtal. Antequéra en eſt la capitale. La vallée de Guaxaca commence au pied de la montagne de Cocola, ſous la latit. ſeptentrionale de 18 deg. (*R.*)

GUAXATÉCAS, province de l'Amérique ſeptentrionale au Mexique ; elle renferme pluſieurs bourgades qui ſont ſituées ſur la rivière de Panuco, & c'eſt pour cela que M. de Liſle appèle cette province *Panuco*. (*R.*)

GUAYAQUIL, ou GUYAQUIL, ville, baie, & port de l'Amérique méridionale au Pérou, capitale d'une province de même nom, avec deux forts. La rivière eſt navigable à quatorze lieues au-deſſus de la ville ; mais tous vaiſſeaux qui y mouillent, ſont obligés d'attendre un pilote, parce que l'entrée de cette rivière eſt très-dangereuſe. La province eſt fertile en bois de charpente d'un grand uſage pour la conſtruction & le radoub des vaiſſeaux. On y recueille une ſi grande quantité de cacao, qu'on en fournit preſque toutes les places de la mer du Sud, & qu'il s'en tranſporte tous les ans plus de trente mille ballots, dont chacun pèſe plus de quatre-vingt-une livres, & le ballot vaut deux piaſtres & demie. Elle fournit d'ailleurs les provinces voiſines de bœufs & de mulets. Il n'y a point de mines d'or & d'argent dans le pays, mais toutes ſortes de gros bétail.

Guayaquil a une audience royale, dont l'Eſpagne vend les emplois ; cette ville fut pillée en 1685, par des flibuſtiers françois de Saint-Domingue, qui en retirèrent plus d'un million en or, en perles, & en pierreries. L'odieuſe inquiſition y règne avec ſévérité, & ne défendra jamais des flibuſtiers cette malheureuſe ville. Guayaquil eſt ſituée à 7 lieues de Puna, & à 10 de la mer. *Long.* 300, 40 ; *lat. mérid.* 4, 10. (*R.*)

GUAZAGUALCO, rivière de la nouvelle Eſpagne, en Amérique, dans la province de Guaxaca qu'elle arroſe, & va ſe perdre enſuite dans la baie de Campèche. (*R.*)

GUBEN, *Guba*, petite ville d'Allemagne dans la baſſe Luſace, ſur la Lubeſt ou Lubbe, qui, au-deſſous de la ville ſe jète dans la Neiſſe, à 10 li. ſ. o. de Francfort-ſur-l'Oder, & 25 n. e. de Dreſde. *Long.* 32, 34 ; *lat.* 51, 55.

C'eſt la patrie des Kirch (Godefroy, & Chriſt. Frid.), père & fils, tous deux diſtingués par leurs obſervations & leurs ouvrages en aſtronomie. (*R.*)

GUBER, royaume d'Afrique dans la Nigritie, au nord & au midi de la rivière de Sénégal, qui le coupe en deux parties, d'orient en occident. M. de Liſle appèle ce pays *Goubour*, & le met au nord du Ganbarou. La Croix en parle comme d'un canton ravagé par les rois de Tombut, qui l'ont conquis & ruiné. Il a une ville de même nom pour capitale. (*R.*)

GUBIO, *Eugubium*, ville d'Italie dans l'état de l'Egliſe, au duché d'Urbin, avec un évêché ſuffragant d'Urbin, mais exempt de ſa juriſdiction. Elle eſt à 12 lieues ſ. o. d'Urbin, 7 n. e. de Pérouſe, 35 n. e. de Rome. *Long.* 30, 16 ; *lat.* 43, 18.

Gubio eſt la patrie de Lazzarelli (Jean-François) poëte connu par ſon recueil intitulé la *Cicceide*, dans lequel il s'eſt permis des excès honteux ; c'eſt une ſatyre compoſée de ſonnets & d'autres poéſies obſcènes qu'il publia contre Arriguini. Il mourut en 1694, âgé de plus de 80 ans.

Steuchus (Auguſtin), ſurnommé *Eugubinus*, du nom de ſa patrie, étoit un théologien du XVIe ſiècle, qui poſſédoit bien les langues orientales. Ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1577. (*R.*)

GUCHEU, ville de Chine, dans la province de Quangſi, dont elle eſt la cinquième métropole. La commodité des rivières qui l'arroſent, y fait fleurir le commerce ; on recueille le cinabre en abondance dans les montagnes de ſon territoire : mais ce qui vaut mieux, on y voit deux temples conſacrés aux hommes illuſtres. Elle eſt de ſix deg. 33 min. plus occidentale que Pékin ; ſa *latit.* eſt de 24 deg. 2 min.

La rivière de Ta, ſur laquelle elle eſt ſituée, reçoit en cet endroit le Teng, l'Yung, le Pinglo, & le Fu. Elle a ſix villes dans ſa dépendance. (*R.*)

GUDAVIRI. *Voyez* ANDRAGIRI.

GUDENAU, ou GODENAU, bourg d'Allemagne, dans le duché de Juliers, à une lieue de Bonn. (*R.*)

GUDENSBERG, petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la Heſſe inférieure, au canton de Schwalm. Elle eſt munie de deux châteaux fort élevés. C'eſt le ſiège d'un baillage où la rivière d'Ems prend ſa ſource, & où l'on trouve encore la ville de Riedenſtein, le grand hôpital de Merxauſen, & divers lieux, tels que Geiſmar & Metz, enviſagés par pluſieurs ſavans, comme des habitations déjà connues dans l'antiquité. (*R.*)

GUÉ-DE-L'AUNAY, abbaye de France, au diocèſe du Mans. Elle eſt de l'ordre de S. Benoît, & vaut 2800 liv. (*R.*)

GUÈBRES (les). *Voyez* GAURES.

GUEIHOEI, ville de la Chine, quatrième métropole de la province de Honan, ſur le Guei. Elle a ſix villes dans ſa dépendance. (*R.*)

GUELDRE (duché de), contrée des Pays-Bas, qui a eu autrefois ſes ducs particuliers, & qui eſt aujourd'hui partagée entre pluſieurs ſouverains; de manière pourtant que la partie la plus conſidérable, qui eſt la baſſe Gueldre, fait une province qui eſt la première dans l'union des Provinces-Unies.

Le duché de Gueldre, conſidéré dans toute ſon étendue, eſt borné au nord par le Zuyderſée; au ſud par le duché de Clèves, par l'électorat de Cologne & par le duché de Juliers; à l'oueſt, par le Brabant, la Hollande & par la province d'Utrecht; à l'eſt il touche à la province d'Over-Yſſel, & par le comté de Zutphen, à l'évêché de Munſter.

Cette étendue de pays a été habitée depuis Jules-Céſar, par les Sicambres, par les Ménapiens, par les Mattiaques, &c. Les Romains en ont poſſédé une partie juſqu'à l'ancien bras du Rhin, & ils l'avoient jointe à la ſeconde Germanie. Les Francs & les Friſons l'occupèrent enſuite; & ceux-ci ayant été vaincus, tout ce pays fut uni au royaume d'Auſtraſie, qui fut lui-même joint à l'empire dans le XIIe ſiècle, ſous le règne d'Othon le Grand. Nous dirons comment il a paſſé depuis entre les mains de Charles-Quint & de Philippe II, & comment ce dernier en perdit la plus grande partie par la confédération qui ſe forma ſous ſon règne en république indépendante.

Le comté de Zutphen, réuni à la Gueldre ſeptentrionale, ne forme plus aujourd'hui qu'une ſeule province relativement aux états-généraux.

Le duché de Gueldre ſitué dans l'ancien cercle de Bourgogne, entre la Meuſe & le Rhin, eſt contigu au duché de Clèves. Il parvint, après le décès des anciens ducs de Gueldre, du tems de l'empereur Charles-Quint, à la maiſon d'Autriche, comme poſſédant tous les Pays-Bas par la ſucceſſion de Marie, fille de Charles-le-Hardi, dernier duc de Bourgogne, mariée à l'empereur Maximilien Ier. Les rois d'Eſpagne, de la lignée Autrichienne, poſſédèrent enſuite le duché de Gueldre, & ce fut l'empereur Charles VI, nommé auparavant Charles III, roi d'Eſpagne, qui céda à Frédéric-Guillaume, roi de Pruſſe, par la paix d'Utrecht conclue en 1713, pour les frais de ſon aſſiſtance pendant la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, un quartier du duché de Gueldre, dont la capitale porte le même nom. La maiſon d'Autriche garda un autre quartier du duché de Gueldre, dont la capitale eſt Ruremonde, & la république de Hollande eut le quartier de Venlo, où ſe trouve le fort de Stephanwen, ou Stewenſwert, & les petites villes de Nieuſtadt & d'Echt, avec leurs préfectures. Ces trois portions forment ce qu'on nomme le haut quartier de Gueldre, qui étoit encore demeuré aux Eſpagnols après l'érection de la république des Provinces-Unies.

La partie du duché de Gueldre qui, avec le comté de Zutphen, forme une des ſept Provinces-Unies, tient le premier rang dans la république de Hollande, quoiqu'elle ne ſoit ni la plus riche, ni la plus puiſſante: on la nomme la *baſſe-Gueldre*, ou la *Gueldre inférieure*. La culture y eſt rare. On n'y retrouve généralement qu'un terrein ſablonneux, chargé de brouſſailles & de landes, & très peu de pâturages. La Gueldre inférieure conſiſte en trois quartiers, qui ſont ceux de Nimegue, Zutphen, & Arnhem ou de Veluve. Chaque quartier forme un état particulier, dont la juriſdiction & les droits ne ſont ni confondus, ni partagés avec ceux des autres quartiers. *Voyez* Baſnage, *deſcrip. hiſtoriq. des Provinces-Unies*. (*R.*)

GUELDRES, petite ville forte des Pays-Bas, au duché de même nom, cédée au roi de Pruſſe par le traité d'Utrecht. Elle eſt dans des marais, ſur la Niers, à 4 li. n. o. de Venlo. Ce n'eſt donc pas la *Gueldubæ* mentionnée dans l'*itinéraire* d'Antonin, & dans Pline, *liv. XIX*, *ch.* 5, car la ville de Gueldres eſt à quatre lieues du Rhin, & *Gueldubæ* étoit ſur ce fleuve, *caſtellum rheno impoſitum*, dit Pline. *Long.* 23, 56, *lat.* 51, 30.

Cette ville eſt réguliérement bâtie. Il s'y trouve des Catholiques, des Réformés, & des Luthériens. Les Hollandois l'aſſiégerent en vain en 1637, 1639 & 1640. Ils y furent battus au premier ſiège; les Alliés la reprirent en 1702. (*R.*)

GUÉMÉNÉ. *Voyez* GUIMENÉ.

GUEMUNDE, petite ville de la haute-Heſſe, ſur la Woehra, avec un baillage de même nom. Elle appartient au landgrave de Darmſtadt. (*R.*)

GUEMUNDE, ville d'Allemagne. *Voyez* GEMUNDE.

GUEPIE (la), *Guerpia*, petite ville de France, dans le haut-Languedoc, au diocèſe d'Albi, ſur la rivière de Braul, qui ſe jète dans l'Aveiron, avec un baillage & une châtellenie. (*R.*)

GUERANDE, *Gueranda*, ville de France, en Bretagne, au comté de Nantes. Il s'y fait, avec les Anglois, quelque commerce de ſel blanc, qu'elle tire des ſalines de ſon territoire. Elle eſt à une lieue de l'Océan, & à 16 o. de Nantes. *Long.* 15, 13, 24; *lat.* 47, 19, 39. (*R.*)

GUERCHE (la), ou GUIERCHE (la), ville de France en Touraine, ſur la Creuſe, à 4 li. de la Haye,

Haye. Elle à un château qu'habita Agnès Sorel. *Long.* 18, 28; *lat.* 46, 48. (*R.*)

GUERET, *Varactus*, petite ville de France, dans la haute-Marche, capitale de tout le gouvernement. Elle eſt ſur la Gartampe, près de la Creuſe, à 68 li. ſ. de Paris, & 14 n. e. de Limoges. *Long.* 19, 32; *lat.* 46, 10.

C'eſt le ſiège du gouverneur de la province, & celui d'un préſidial, d'une ſénéchauſſée, d'une élection, d'une officialité, d'une maîtriſe particulière des eaux & forêts. Elle n'a qu'une paroiſſe.

Varillas (Antoine), hiſtorien François, plus fécond qu'exact, plus agréable que fidèle, naquit à Gueret, en 1624, & mourut à Paris le 9 juin 1696. (*R.*)

GUERNESEY. *Voyez* GARNESEY.

GUERVILLE, bourg de France, dans la généralité de Paris, élection de Mantes. (*R.*)

GUESCAR. *Voyez* HUESCAR.

GUÉTARIA, *Menoſca*, petite ville d'Eſpagne, dans la province de Guipuſcoa, avec un château & un port, ſur la mer de Biſcaye. *Long.* 15, 12; *lat.* 43, 26.

C'eſt la patrie de Cano (Sébaſtien), ce fameux navigateur, qui fit le premier le tour du monde ſous Magellan, & rentra dans Séville, le 8 Septembre 1522, après trois ans un mois de navigation. (*R.*)

GUÉTE, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Nouvelle-Caſtille, dans la Sierra. Alphonſe VI, roi de Caſtille, la conquit ſur les Maures en 1080. Elle ſe ſoumit aux Alliés en 1706. Elle eſt à 6 li. n. o. de Cuença, 26 ſ. e. de Madrid. *Long.* 15, 36; *lat.* 40, 20. (*R.*)

GUGUAN, île de l'Océan oriental, & l'une des îles Marianes. Elle a trois lieues de tour, & eſt à 17 d. 45′ de *latit.* ſuivant les obſervations publiées par le P. Gouve. (*R.*)

GUIANE; les Géographes donnent aujourd'hui ce nom à cette partie de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale, qui s'étend depuis les bouches de l'Amazone, juſqu'au-delà de celles de l'Orénoque, & qui eſt baignée par la mer du nord, & arroſée par le fleuve dont nous venons de parler. Au midi la ligne eſt comme ſa ſéparation d'avec le pays des Amazones. On peut la diviſer du nom de ſes poſſeſſeurs d'orient en occident, en Guiane Portugaiſe, Guiane Françoiſe, Guiane Hollandoiſe & Guiane Eſpagnole. La Guiane Portugaiſe, que la France a cédée à la couronne de Portugal, par la paix d'Utrecht, s'étend depuis la rive ſeptentrionale de l'Amazone juſqu'à la rivière d'Yapoco, que les François de Cayenne nomment *Oyapoc*, & qui fut mal-à-propos confondue alors avec la rivière de Vincent Pinçon, qui eſt beaucoup plus au ſud. La Guiane Françoiſe, ou la France équinoxiale, qui eſt la colonie Cayenne, embraſſe l'eſpace compris entre la rivière d'Oyapoc & celle de Marawini, que l'on nomme à Cayenne *Marauni* ou *Maroni*. La Guiane Hollandoiſe commence à la rivière de Maravini, & ſe termine à celle d'Eſſéquebo. Il reſte pour la Guiane Eſpagnole, le pays qui s'étend depuis l'Eſſequebe, ou l'Eſſequibo, juſqu'au-delà de l'Orénoque. Dans les premiers tems de la découverte de l'Amérique, où les Eſpagnols en prétendoient la poſſeſſion excluſive, ils avoient donné le nom de *Nouvelle-Andalouſie* à toutes les terres voiſines des côtes, entre l'embouchure de l'Orinoco & celle de l'Amazone; & ils n'avoient donné le nom de *Guiane* ou plutôt de *Goyana*, qui s'eſt depuis étendu juſqu'à la mer, qu'à la partie intérieure du continent, renfermée entre leur nouvelle Andalouſie & le fleuve des Amazones. C'eſt dans cet intérieur des terres qu'on plaçoit le fameux lac Parime, ſur les bords duquel étoit ſituée la ville fabuleuſe de Manoa del Dorado. *Voyez* PARIME & MANOA.

On ne connoît guères que les côtes de la Guiane. L'intérieur du pays eſt occupé par des ſauvages, dont quelques-uns ont leurs hutes ſur des arbres. Le pays abonde en cannes à ſucre. Le café & le cacao en ſont d'autres productions. L'intérieur du pays eſt ingrat: il n'y croît guère que du manioc & des patates.

GUIANE FRANÇOISE (la); cette contrée de l'Amérique méridionale, qu'on décora long-tems du magnifique nom de *France équinoxiale*, n'appartenoit pas toute à cette puiſſance. Les Hollandois, en s'établiſſant au nord, & les Portugais au midi, l'avoient reſſerrée entre la rivière de Maroni & celle de Vincent Pinçon. M. de la Condamine ne la fait commencer au midi, qu'à la rivière d'Yapoco, ou Oyapoc. Elle n'a pas moins de cent lieues de côtes; la navigation y eſt fort difficile, à cauſe de la rapidité des courans, continuellement embaraſſée par des îlots, par des bancs de ſable & de vaſe durcie, par des mangliers forts & ſerrés qui avancent deux ou trois lieues dans la mer. Les grandes & nombreuſes rivières qui arroſent ce continent, ne ſont pas plus praticables. Leur lit eſt barré de diſtance en diſtance par des rochers énormes qui ne permettent point de le remonter. La côte, baſſe preſque partout, eſt inondée, en grande partie, dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées deviennent auſſi des marais dans la ſaiſon des pluies.

Cependant ces déluges d'eau, qui ſuſpendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs aſſez ſupportables, ſans donner au climat une influence auſſi maligne qu'on pourroit le préſumer.

L'Eſpagnol Alphonſe Ojeda y aborda le premier, en 1499, avec Amérie Veſpuce, & Jean de la Coſa. Ce voyage ne donna que des connoiſſances ſuperficielles d'un ſi vaſte pays. Valter Raleig, Anglois, ſe détermina, en 1595, au voyage de la Guiane; mais il la quitta ſans avoir trouvé l'or qu'il y cherchoit: les François ſe fixèrent dans

l'île de Cayenne en 1635. Quelques négocians de Rouen résolurent d'y former un établissement, en 1643, sous le féroce Poncet de Bretigny, qui fut massacré par les colons auxquels il avoit déclaré la guerre, ainsi qu'aux sauvages. On vit se former à Paris, en 1651, une nouvelle compagnie, qui échoua presque par la mort du vertueux abbé de Marivaux, l'ame de cette entreprise, qui se noya en entrant dans son bateau. En 1663, une autre compagnie, sous la direction de la Barre, maître des requêtes, aidée du ministère, tenta la même fortune, & ne réussit pas mieux. Enfin un an après, Cayenne & la Guiane rentrèrent dans les mains du gouvernement, à l'époque heureuse qui rendit la liberté à toutes les colonies. Celle-ci fut prise par les Anglois, en 1667, & par les Hollandois, en 1676: mais depuis elle n'a pas même été attaquée. Cet établissement, tant de fois bouleversé, respiroit à peine, lorsque des flibustiers, qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du sud, s'y fixèrent. Ils paroissoient pousser avec vigueur la culture des terres, lorsque Ducasse qui, avec des vaisseaux, avoit la réputation d'un habile marin, leur proposa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons deviennent corsaires, & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse: une partie des combattans périt dans l'attaque, & les autres, faits prisonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne s'est jamais relevée de cette perte; bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guiane, elle n'a fait que languir à la Cayenne.

La Guiane parut, en 1763, une ressource très-précieuse au ministère de France, réduit à réparer de grandes pertes, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux attaques étrangères, & propre à voler, avec le tems, au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pourroient l'exiger. Mais le génie ne prévoit pas tout; on s'égara, parce qu'on crut que des Européens soutiendroient sous la zone torride les fatigues qu'exigent le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'espérance d'un meilleur sort, s'accoutumeroient à la subsistance précaire d'une vie sauvage, dans un climat moins sain que celui qu'ils quittoient; enfin, qu'on pourroit établir des liaisons faciles & importantes entre la Guiane & les îles Françoises.

Ce faux système, où le ministère se laissa entraîner par des hommes qui ne connoissoient sans doute, ni le pays qu'il s'agissoit de peupler, ni la manière d'y fonder des colonies, fut aussi malheureusement exécuté que légérement conçu. On distribua les nouveaux colons en deux classes, l'une de propriétaires, l'autre de mercenaires, au lieu de donner une portion de terrein à défricher à tous ceux qu'on portoit dans cette terre nue & déserte.

Douze mille hommes furent débarqués après une longue navigation, sur des plages désertes & impraticables, dans la saison des pluies qui durent six mois, sur une langue de terre, parmi des îlots malsains, sous un mauvais angar. C'est-là que, livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les désordres que produit l'oisiveté dans une populace d'hommes transportés de loin sous un nouveau ciel, aux misères & aux maladies contagieuses qui naissent d'une semblable situation; ils finirent leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les imposteurs qui ont abusé de la confiance du gouvernement, pour consommer à de si grands frais tant de malheureux à la fois, comme si la guerre, dont ils étoient destinés à combler les vuides, n'en eût pas assez moissonnés dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à une si horrible tragédie, il falloit que quinze cents hommes échappés à la mortalité fussent la proie de l'inondation! On les distribua sur des terreins où ils furent submergés au retour des pluies. Tous y périrent, sans laisser aucun germe de leur postérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'état a déploré cette perte, en a poursuivi & puni les auteurs: mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les ministres bien intentionnés, pour les sujets, pour toutes les ames avares du sang François, de le voir ainsi prodiguer à des entreprises ruineuses!

Qu'est-il arrivé, dit l'auteur de l'*Histoire du commerce des Indes*, *tome III*, de la catastrophe où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion sur la Guiane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. On va jusqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en suivant les principes de culture & d'administration qui fondent la prospérité de toutes les autres.

Mais cet auteur fait voir qu'en abattant les bois qui, depuis l'origine du monde, couvrent ses déserts immenses, en exterminant les fourmis, comme on a fait ailleurs, en traitant les noirs, non en tyrans, mais avec humanité, on pourroit tirer parti de ce vaste pays. Le café, la laine, le coton, prennent à la Guiane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac, y peut, y doit prospérer. L'indigo, maintenant abâtardi, y recouvreroit sa première qualité si on le renouvelloit par graines de Saint-Domingue.

La vanille y est naturelle. Cet établissement n'offre pas plus de difficultés que Surinam. Cependant Surinam est couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guiane au niveau de cette colonie Hollandoise? Voilà des conquêtes sur le cahos & le néant à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple, qu'on dévaste pour mieux s'en emparer; qui coûtent le sang de deux nations, pour n'en enrichir aucune, & qu'il faut

garder à grands frais. La Guiane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs pour ne les pas refuſer!

On y voyoit déjà en janvier 1769, 1291 hommes libres, & 8047 eſclaves. Les troupeaux montoient à 1933 têtes de gros bétail, & 1077 de menu bétail.

Il eſt réſervé au tems & à la providence d'amener les lumières & la diſcipline, pour faire renaître cette colonie. (*R.*)

GUIBRAY. *Voyez* l'art. FALAISE.

GUIE, ville de Perſe, capitale du Mecran, ſituée entre des montagnes. *Lat.* 27, 30. (*R.*)

GUIENNE (la), *Aquitania*, province conſidérable du royaume de France, qu'il faut bien diſtinguer de la Guienne propre.

La Guienne eſt bornée au nord par le Poitou, l'Angoumois & la Marche; à l'eſt, par l'Auvergne, le pays de Foix, le Limoſin & le Languedoc; au ſud, par les Pyrénées & le Béarn; & à l'oueſt, par l'Océan. Elle forme le plus grand gouvernement de France, qui a quatre-vingts lieues de large ſur quatre-vingt-dix de long. Les principales rivières qui l'arroſent ſont la Garonne, la Dordogne, l'Adour, le Tarn, l'Avéirou & le Lot.

L'air en eſt généralement fort ſain. On y recueille des grains de toute eſpèce, des vins, des fruits, des légumes, du chanvre, du tabac, & les pâturages y ſont excellens. Le gibier d'ailleurs, & le poiſſon y abondent, & il s'y rencontre pluſieurs ſources d'eaux thermales. On y trouve auſſi des mines de cuivre, de fer, de charbon de pierre. Il s'y fait un grand commerce de vins, d'eaux-de-vie, de vinaigre, de réſine, de mulets, chevaux, ſafran, fromage de rocfort, &c.

De la domination des Romains cette province paſſa ſous celle des Viſigoths, puis ſous celle des François après la bataille de Vouilé, gagnée par Clovis en 1507. Elle eut enſuite pour ſouverains ſes ducs particuliers, déſignés ſous le titre de ducs d'*Aquitaine*. Elle ſubit ſucceſſivement le joug de pluſieurs peuples étrangers, ſur-tout des Gaſcons, ou Vaſcons, originaires des Pyrénées & de la Biſcaye, qui s'emparèrent, vers l'an 600, de toute la partie méridionale. Les ducs qu'ils ſe choiſirent pour chefs y règnèrent indépendans, ainſi que ceux qui s'étoient emparés des contrées voiſines, juſqu'à Charlemagne, qui les força de ſe ſoumettre & de lui faire hommage. Ce monarque érigea l'Aquitaine en royaume, en faveur de Louis le-Débonnaire ſon fils. La Guienne & la Gaſcogne, qui en faiſoient la meilleure partie, eurent des gouverneurs & des ducs amovibles qui ſe rendirent bientôt indépendans. Dès-lors ces deux provinces firent deux états diſtincts, l'un ſoumis aux Gaſcons, l'autre aux comtes de Poitou, ducs de la ſeconde Aquitaine, connus enfin ſous le nom de ducs de Guienne en 845. La ſéparation de ces deux états dura juſqu'à l'an 1070. Ils paſſèrent à Louis VII, dit le Jeune, roi de France, par ſon mariage avec Eléonore, héritière des derniers ducs de Guienne. Eléonore, répudiée, porta ces belles provinces à Henri II, roi d'Angleterre, auquel elle s'étoit remariée. Les Anglois, qui en maintinrent la poſſeſſion durant pluſieurs ſiècles, en furent chaſſés par Charles VII. Le gouvernement de Guienne renferme deux archevêchés & douze évêchés.

Il ne paroît pas que le nom de *Guienne*, qui a ſuccédé à celui d'*Aquitaine*, connu des Romains, ait été en uſage avant le commencement du XIVe ſiècle; cependant il commença dès-lors à prendre faveur, & il prévalut ſur la fin du ſiècle ſuivant. Le duché de Guienne, acquis par l'Angleterre dans le XIIe ſiècle, revint à la France ſous le règne de Charles VII, l'an 1553; & cette dernière puiſſance en a toujours joui depuis.

La Guienne entière eſt diviſée en haute & baſſe: la baſſe comprend le Bourdelois, le Périgord, l'Agénois, le Condomois, le Bazadois, les Landes, la Gaſcogne proprement dite, le pays de Soule & celui de Labour.

La haute-Guienne, dont la principale ville eſt Montauban, comprend le Quercy, le Rouergue, l'Armagnac, le comté de Comminges, le Couſerans & le Bigorre. Ces pays qui compoſent la haute-Guienne, ſont tous du reſſort du parlement de Toulouſe; il n'y a que la baſſe-Guienne qui reconnoiſſe le parlement de Bordeaux.

La Guienne propre eſt bornée au nord par la Saintonge; à l'eſt, par l'Agénois & le Périgord; au ſud, par le Bazadois & par la Gaſcogne; à l'oueſt, par l'Océan. Ce pays comprend le Bourdelois, le Médoc, le capitalat de Buch, & le pays entre deux mers. La ville principale de la Guienne propre eſt Bordeaux. *Voyez* GASCOGNE. (*R.*)

GUILFORD, *Guillofordium*, ville à marché d'Angleterre, capitale du comté de Surrey, ſur le Wey. Elle envoie deux députés au parlement, & eſt à vingt-cinq milles ſ. o. de Londres. *Long.* 17, 6; *lat.* 51, 10.

Robert & Georges Abbot, frères, étoient tous les deux de Guilford. Robert Abbot y naquit, en 1560, & mourut en 1618. Le roi Jacques fut ſi charmé de ſon livre latin *de la ſouveraine puiſſance*, qu'il fit l'auteur évêque de Salisbury, & le combla de bienfaits; en échange, Georges Abbot ayant eu le malheur de déplaire au même prince, fut ſuſpendu des fonctions de ſon archevêché de Cantorbery, & mourut de chagrin au château de Croyedom, le 4 août 1633. Tel a été le ſort des deux frères; celui qui ſoutint la mauvaiſe thèſe, fut magnifiquement récompenſé; celui qui défendit la bonne cauſe, fut diſgracié. (*R.*)

GUILHEN (Saint), petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèſe de Lodève. (*R.*)

GUILLAIN, ou GHISLAIN (Saint), *Giſlenopolis*, ville, & très-riche abbaye des Pays-Bas, dans le Hainault-Autrichien, & dans la prévôté de Mons qu'elle défend par ſes écluſes. Elle eſt dans

un lieu marécageux, sur la rivière de Haine, à 2 lieues de Mons. *Long.* 21, 29; *lat.* 50, 25.

Les François la prirent en 1678. Louis XIV la rendit aux Espagnols par le traité de Nimègue. Les Alliés la prirent en 1708 & 1709, les François en 1746: mais elle appartient maintenant à la maison d'Autriche. (*R*)

GUILLAUMES, petite ville de France, en Provence, chef-lieu d'une viguerie. Elle a le foible avantage de députer aux états de la province. (*R.*)

GUILLESTRE, petite ville & château, dans les Alpes, autrefois de Dauphiné, aujourd'hui à la maison de Savoie. Le prince Eugène la prit en 1692. (*R.*)

GUILLON, bourg de l'Auxois, diocèse de Langres, baillage d'Avalon, généralité & parlement de Bourgogne. Ce lieu est remarquable par le traité qui y fut conclu avec les Anglois en 1359, par lequel, moyennant trente mille moutons d'or, ils devoient évacuer la Bourgogne & Flavigny, où ils campoient depuis trois mois; ce traité prépara celui de Bretigny.

Le château où le traité fut conclu, ne subsiste plus; la province y a fait construire un beau pont sur le Serain.

Sur le finage de Guillon est une côte fertile en bons vins, connus sous le nom de *Mont-fôte.* (*R.*)

GUILLOTIERE (la), fauxbourg de Lyon, qui, situé au-delà du Rhône, forme comme une ville à part, même assez considérable. Elle est de Lyonnois & de l'élection de Lyon. (*R.*)

GUIMARAENS, *Vimananum*, ancienne, forte & considérable ville de Portugal, dans la province d'entre Duéro-e-Minho, & dans la Comarca. Elle a été souvent le séjour des rois de Portugal, & ce qui en est une suite, les édifices publics modernes s'y font remarquer. Elle est à 3 li. de Bragne, 11 de Porto, 16 n. o. de Lamégo, 66 n. e. de Lisbonne. *Long.* 9, 46; *lat.* 41, 25.

Guimaraens donna le jour au pape Damase, successeur de Libère, en 366; ce pape tint plusieurs conciles, excommunia les Lucifériens, introduisit l'usage de chanter l'*alleluia*, & eut un illustre secrétaire en la personne de Saint-Jérôme.

Cette ville est encore la patrie d'Alphonse, premier roi de Portugal, qui défit cinq rois Maures confédérés, à la bataille d'Ourique, en 1139, & mourut à Coïmbre, en 1185, âgé de 76 ans. (*R.*)

GUIMÉNÉ, ou GUÉMÉNÉ, petite ville de France, en Bretagne, au diocèse de Nantes, à 10 li. de cette ville, avec titre de principauté. Elle appartient à une branche de la maison de Rohan. (*R.*)

GUINÉE (la), vaste contrée d'Afrique, partagée entre une multitude de petits despotes, les uns électifs, les autres héréditaires, & perpétuellement en guerre, le plus souvent pour faire des prisonniers qu'ils dévouent à l'esclavage, & qu'ils vendent aux Européens. Ce grand pays est situé entre la Nigritie au nord, l'Ethiopie à l'orient, & la Caffrerie au midi.

La Guinée a été entièrement inconnue aux anciens. Nous n'en connoissons guère que les côtes qui commencent à la rivière de Sierra-Lione, & s'étendent jusqu'au Cap-Nègre, c'est-à-dire environ dix degrés en-deçà de la ligne, & seize degrés au-delà.

On divise la Guinée en haute & basse; la basse Guinée est la même que le Congo, dont la traite des Nègres fait le plus important commerce des Portugais dans ce pays.

La haute Guinée est bornée au sud par l'Océan, & comprend divers pays que l'on trouve de suite & qu'on subdivise chacun en divers royaumes, qui s'y rencontrent à mesure qu'on avance d'occident en orient: ces pays sont la côte de Malaguette, la côte des Dents, la côte d'Or, les royaumes de Juda, du grand Ardre, & de Bénin. Tout le négoce des Européens se fait sur les côtes des lieux que nous venons de nommer.

Les naturels sont idolâtres, superstitieux & vivent très-mal-proprement; ils sont paresseux, ivrognes, fourbes, sans souci de l'avenir, insensibles aux évènemens heureux & malheureux qui réjouissent ou qui affligent les autres peuples; ils ne connoissent ni pudeur, ni retenue dans les plaisirs de l'amour; l'un & l'autre sexe s'y plonge brutalement dès le plus bas âge.

Leur peau est très-noire; leurs cheveux sont une véritable laine, & leurs moutons portent du poil. Ils vont tout nuds pour la plupart; & ceux qui sont assez riches pour être vêtus, ont une espèce de pagne qu'ils roulent autour du corps, & qu'ils laissent pendre depuis la ceinture jusqu'à mi-jambe: ces derniers se frottent d'huile, se peignent le corps, & ornent leur cou, leurs bras, & leurs jambes, d'anneaux d'or, d'argent, d'ivoire, & de corail.

Presque tous les naturels de Guinée sont exposés à des dragonneaux, espèce de vers qui entrent dans leur chair, la rongent & y causent des ulcères. La petite vérole est un autre fléau encore plus redoutable, & qui les emporte de tems en tems par milliers.

Il paroît que les Diépois découvrirent cette contrée en 1364, sous Charles V, & qu'ils y ont navigué plus de 60 ans avant que les autres nations européennes en eussent aucune connoissance; mais ils n'y formèrent aucun établissement. Les Portugais plus avisés s'y fixèrent, & y firent un très-grand commerce au commencement du XVe siècle. L'année 1604 fut l'époque fatale de leur déroute; alors les Hollandois les chassèrent des forts & des comptoirs qu'ils avoient sur les côtes, & les contraignirent de se retirer bien avant dans les terres, où, pour se maintenir, ils se sont alliés avec les naturels du pays. Depuis cette époque, les Hollandois & les Anglois sont presque tout le commerce des côtes de Guinée: les Brandebour-

gèois & les Danois y ont cependant quelques comptoirs.

Sous le règne de Jean II, roi de Portugal, qui travailloit avec tant d'ardeur à l'établiſſement des colonies portugaiſes dans les Indes & en Afrique, on trouva de l'or ſur les côtes de Guinée, mais en petite quantité; c'eſt peut-être de là qu'on donne depuis le nom de *guinées* aux monnoies que les Anglois firent frapper avec l'or qu'ils amaſſèrent dans ce pays. On ne connoît en Guinée que deux ſaiſons. La plus ſaine & la plus agréable commence en avril, & finit en octobre. Alors des vapeurs épaiſſes, qui ne ſe réſolvent point en pluies, interceptent les rayons du ſoleil, & des roſées abondantes durant la nuit entretiennent la végétation. Dans le reſte de l'année les chaleurs ſont cuiſantes durant les intervalles où le ciel n'eſt point pluvieux. (*R.*)

GUINÉE (baſſe). *Voyez* CONGO.

GUINÉE (la nouvelle), grande contrée de l'Océan oriental des Moluques; on ignore ſi c'eſt une île, ou ſi cette contrée eſt attachée au continent des terres Auſtrales: quoi qu'il en ſoit, elle eſt entre le deuxième & le neuvième degré de latitude méridionale, & entre le 146e & le 165e. degrés de longitude. Elle va en ſe rétréciſſant vers le nord-oueſt, & en s'élargiſſant vers le ſud-eſt: par les 150 degrés. On y apperçoit une montagne nommée par les Hollandois *Sneberg*, parce qu'elle eſt chargée de neige. On dit que ce pays fut découvert en 1527, par Alvar de Palavédra, mais il n'y fit que paſſer: le terroir fertile par lui-même, eſt habitée par des ſauvages d'un teint brun olivâtre. (*R.*)

GUINES, petite ville de France en Picardie, ſituée dans un pays marécageux, à deux lieues de la mer; elle eſt capitale d'un petit comté qui faiſoit autrefois partie de celui de Boulogne. *Long.* 19, 30; *lat.* 50, 57. (*R.*)

GUINGAMP, petite ville de France en Bretagne, capitale du duché de Penthièvre, à 103 lieues ſ. o. de Paris. *Long.* 14, 39, 15; *lat.* 48, 33, 42. (*R.*)

GUIOLLE (la), petite ville de France dans le Rouergue, ſur les limites de l'Auvergne, près des montagnes auxquelles elle donne ſon nom. (*R.*)

GUIPUSCOA (le), petite province ſeptentrionale d'Eſpagne, bornée à l'eſt par les Baſques, au nord par l'Océan, à l'oueſt par la Biſcaie, au ſud par la Navarre. Le pays abonde en tout, excepté en froment: Toloſa en eſt la capitale.

Ignace de Loyola, fondateur des Jéſuites, naquit dans la province de Guipuſcoa en 1491, & mourut à Rome en 1556, âgé de ſoixante-cinq ans; ſa vie eſt bien ſingulière. Né avec un eſprit romaneſque, entêté de livres de chevalerie, il commença par être page à la cour de Ferdinand, roi d'Eſpagne, embraſſa le parti des armes, fut bleſſé au ſiège de Pampelune en 1521, & ſe dévoua dans ſa convaleſcence à la mortification. On ſait la ſuite de ſes avantures, la manière dont il s'arma chevalier de la Vierge, ſon projet de combattre un Maure qui avoit parlé peu reſpectueuſement de celle dont il étoit chevalier; le parti qu'il ſuivit d'abandonner la choſe à la déciſion de ſon cheval, qui prit un autre chemin que celui du Maure; ſes premières études de latin faites à Salamanque à l'âge de trente-trois ans; ſon empriſonement par l'inquiſition; la continuation de ſes études à Paris où il fit ſa philoſophie au collège de Sainte-Barbe, & ſa théologie aux Jacobins; ſon voyage à Rome en 1537, avec des Eſpagnols & des François qu'il s'aſſocia pour former une congrégation; la confirmation de ſon inſtitut par Paul III, & enfin ſa nomination en qualité de premier général de ſon ordre. Le pape Grégoire XV a canoniſé Ignace de Loyola en 1622: le P. Bouhours a donné ſa vie dans laquelle il le compare à Céſar; on fait plus de cas de celle du P. Maffei, écrite en latin; c'eſt peut-être le meilleur livre du jéſuite italien, & le moindre du jéſuite françois. (*R.*)

GUISE, petite ville de France en Picardie, dans la Thiérache, avec un fort château & titre de duché pairie, de la création de François Ier, en 1527. Elle eſt ſur l'Oiſe, à 6 lieues n. o. de Saint-Quentin, 10 ſ. e. de Cambrai, 38 n. e. de Paris. *Long.* 21, 17, 22; *lat.* 49, 53, 47.

Cette ville a un gouverneur & un lieutenant de roi. Le château ſoutint un long ſiège contre l'armée d'Eſpagne en 1650; la levée de ce ſiège ſauva tout le pays.

François Ier en fit don, en 1527, au prince Claude de Lorraine, qu'il créa duc de Guiſe & pair de France; ſa maiſon devint ſi puiſſante, que dès le règne de ce prince elle commençoit déjà à porter ombrage à la cour, comme le prouve ce vieux quatrain:

Le feu roi devina ce point,
Que ceux de la maiſon de Guiſe,
Mettroient ſes enfans en pourpoint,
Et ſon pauvre peuple en chemiſe.

Ce duché eſt fort grand, & s'étend dans la Picardie & la Champagne: il appartient à la maiſon de Condé. On y fabrique des toiles de batiſte & façon de Hollande, dont le débit ſe fait à Saint-Quentin, pour l'Italie & l'Eſpagne; il y a auſſi chapellerie, bonneterie, & tannerie.

Billi (Jacques de), un des ſavans françois du XVIe ſiècle, traduiſit de grec en latin les ouvrages de S. Grégoire de Nazianze, de S. Iſidore de Peluſe, de S. Jean Damaſcène, &c. Il mourut en 1581, âgé de 47 ans. On ne doit pas le confondre avec Jacques de Billi, jéſuite, né dans le XVIIe ſiècle. (*R.*)

GUISTRES, bourg de France, au diocèſe de Bordeaux, avec une abbaye de Bénédictins, qui vaut 3,600 liv. (*R.*)

GULDBRANDSDALEN, canton de la Norwège méridionale, dans la préfecture de Chriſtiania, vers la Suède; il eſt compoſé de deux vallées, & renferme vingt-cinq paroiſſes: ſon ſol, fertile en quelques endroits, produit un peu de grains; mais ſtérile en nombre d'autres, il ne produit guères que du bois: on en tire du fer & du cuivre, & les habitans y ſont dans l'uſage de paſſer leurs longs hivers à voiturer les grains & autres denrées que Chriſtiania envoie à Drontheim, & le hareng & autres poiſſons que Drontheim envoie à Chriſtiania. (*R.*)

GULDELFINGEN, petite ville de Bavière, au duché de Neubourg, près du confluent de la Brentz & du Danube. (*R.*)

GULTZOW, petite ville, château & baillage d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, & dans la principauté de Camin. *Long.* 39, 20; *latit.* 53, 39. (*R.*)

GUMBINNEN, ville moderne de la Lithuanie Pruſſienne, dans le baillage d'Inſterbourg: elle n'eſt bâtie que dès l'an 1725, & renferme environ trois cents maiſons, & trois mille habitans. C'eſt le ſiège d'une chambre de guerre & des domaines, & d'une prévôté eccléſiaſtique. L'on y fabrique beaucoup de draps, & les environs en ſont fertiles en grains & en fourrages. (*R.*)

GUMPENBERG, château & ſeigneurie de la haute Bavière, & dans la régence de Munich. (*R.*)

GUMPLOTZ-KIRCHEN, petite ville de la baſſe Autriche. Son terroir produit le meilleur vin de toute l'Autriche. (*R.*)

GUNDELFINGEN, château & village d'Allemagne dans la Souabe, à 6 lieues d'Ulm. La ſeigneurie de ce nom appartient aux comtes de Furſtenberg. *Long.* 27, 36; *lat.* 48, 22. (*R.*)

GUNDELSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Graichgow, ſur le Necker. Il y a ſur une hauteur un château appelé *Horneck.* (*R.*)

GUNTERSBERG, château & baillage du cercle de haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt-Bernbourg, près de Hartzgerode. (*R.*)

GUNTERSBLUM, village d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le comté de Linange, entre Oppenheim & Worms; il appartient, avec d'autres, aux comtes de Linange-Dabo-Gunterſblum. (*R.*)

GUNTZBOURG, GUNZBOURG, ou GUNZBERG, *Guntia*, petite ville d'Allemagne au cercle de Souabe. C'eſt, ſelon Beatus Rhenanus, le *Guntienſis tranſitus* des anciens. *Long.* 27, 34; *lat.* 48, 20.

C'eſt la capitale du Marggraviat de Burgaw, & l'on y voit un beau château. L'empereur en fit préſent, en 1693, au prince Louis de Bade, pour le dédommager des ravages que les François avoient faits dans les terres de Bade. Les Bavarois la prirent en 1744, mais ils la rendirent l'année ſuivante à la reine de Hongrie, en vertu du traité de Fueſſen. Elle eſt ſituée au confluent de la rivière de Guntz & du Danube, à 2 lieues de Burgaw, & à 8 d'Ulm. (*R.*)

GUNTZENHAUSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, ſur la rivière d'Altmül, près de Weiſſenbourg. *Long.* 28, 26 *lat.* 48, 58.

Elle eſt au Margrave d'Anſpach, & n'eſt remarquable que par la naiſſance d'André Oſiander, un des premiers ſectateurs de Luther, & qui défendit ſa doctrine par un grand nombre d'ouvrages. Il mourut en 1552, à 54 ans. Tous les gens de ſon nom ſe ſont diſtingués dans la même carrière. (*R.*)

GUNUGI, ancienne ville de la Mauritanie céſarienne. Le P. Hardouin croit que cette ville eſt préſentement Meſtagan. (*R.*)

GUNZ, *Ginſium*, & en hongrois *Koszog*, ville de la baſſe Hongrie, dans le comté d'Eiſenbourg, ſur la rivière de Gunz, & au milieu de campagnes fertiles en vin & en grain: elle a les titres de libre & de royale, & elle eſt défendue par un bon château, dont Soliman ne put s'emparer en 1532. Il y a un collège dans cette ville; & l'on y tient la cour ſuprême de juſtice d'où relève la portion de la province qui eſt à la droite du Danube. (*R.*)

GUNZBOURG, ou GUNZBERG. *Voy.* GUNTZBOURG.

GUNZENHAUSEN. *Voyez* GUNTZENHAUSEN.

GURAU, ville de la Siléſie, dans la principauté de Glogau, vers la Pologne; c'eſt le chef-lieu de l'un des ſix cercles de la principauté, & l'une des villes incendiées par les Coſaques dans la dernière guerre d'Allemagne: elle a une égliſe catholique, & une chapelle proteſtante. Il s'y fabrique beaucoup de draps, & l'on y fait un grand trafic de grains. (*R.*)

GURCK, ville d'Allemagne, dans la baſſe Carinthie, avec un évêché ſuffragant de Saltzbourg, érigé l'an 1073. Elle eſt ſur la petite rivière de Gurck, à 8 lieues n. o. de Clagenfurt, 22 ſ. e. de Saltzbourg. *Long.* 31, 50, *lat.* 47, 10. (*R.*)

GURGISTAN. *Voyez* GEORGIE.

GURKFELD, ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche, & dans la baſſe Carniole, ſur la Save, au pied d'une montagne qui défend un château. La quantité des médailles romaines & d'autres morceaux d'antiquité que l'on a trouvées de tems en tems dans ſes environs, fait croire que cette ville a pris la place de l'ancienne *Noviodunum.* (*R.*)

GURIARE, ville ouverte d'Amérique, dans la Terre-Ferme, ſur la côte ſeptentrionale, aſſez près de Caracos, à 5 lieues oueſt du Cap-blanc. *Long.* 312, 32; *lat.* 9, 30. (*R.*)

GURIEL, petite province d'Aſie dans la Géorgie, bornée nord par l'Imirette, eſt par le Caucaſe, nord par la mer Noire, ſud par la Turquie. Elle eſt ſous la domination d'un prince particulier

qu'on dit chrétien, & qui pour être maintenu dans son indépendance, payoit dans ces derniers tems au grand-seigneur un tribut annuel de quarante-six enfans, garçons & filles, qu'il livroit au bacha d'Alcazike. Cette espèce de tribut n'a plus lieu aujourd'hui. Le Guriel faisoit anciennement la partie méridionale de la Colchide. (*R.*)

GUSÉLISAR, ville ruinée de la Turquie asiatique, dans la Natolie; Paul Lucas, après avoir donné une magnifique description de ses ruines, conclud que cette ville ne peut être que celle de Magnésie dans l'Ionie. *Voyez* MAGNÉSIE. (*R.*)

GUSTAUBOURG, fort de l'électorat de Mayence, bâti par Gustave Adolphe, roi de Suède, au confluent du Rhin & du Mein. (*R.*)

GUSTERLOCH, bourg de l'évêché d'Osnabrug, dont l'église est possédée en commun par les catholiques & par les luthériens. (*R.*)

GUSTROW, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Meckelbourg, dans la Vandalie proprement dite, & le cercle de Venede. On y professe la confession d'Augsbourg. Elle est à 8 lieues s. o. de Rostock, 12 s. e. de Wismar, 14 n. e. de Schwérin. *Long.*, 30, 18; *lat.* 53, 57.

C'est le siège d'une surintendance & d'un tribunal supérieur de justice; il s'y trouve une église cathédrale, une paroissiale, & un très-beau château qui appartient au souverain. (*R.*)

GUTTARING, bourg & château de Carinthie, appartenant à l'archevêque de Saltzbourg. (*R.*)

GUTTEMBERG, petite ville de la basse Alsace, près de Berg-Zabern, dans le baillage de Neuf-Cassel. Elle appartient au duc de Deux-Ponts. (*R.*)

GUTTENSTEIN, ville de la basse Autriche, avec un château & un couvent. Il y a un autre lieu du même nom dans la basse Catinthie. (*R.*)

GUTTENZELL, abbaye immédiate de l'empire, à huit lieues d'Ulm. Elle est de l'ordre de Citeaux; l'abbesse est princesse d'empire, & elle a voix & séance à la diète de Ratisbonne. Elle est sous l'inspection de l'abbé de Salmansweyler. (*R.*)

GUTTERBOCH. *Voyez* JUTTERBOCH.

GUTZKOW, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, capitale d'un comté de même nom appartenant à la Suède; les Danois & les Rugiens la saccagèrent en 1357. C'est le siège d'une surintendance. Elle est sur la Péene, à 4 lieues s. o. de Wolgtz, 17 n. e. de Gustrow. *Long.* 31, 32; *lat.* 54, 4. (*R.*)

GUZURATE, ou GUZARATE, province de l'empire du Mogol, dans l'Indoustan; le Mogol Akébar s'en rendit maître en 1565. Amadabad en est la capitale.

Ce pays, le plus agréable de la presqu'île en-deçà du Gange est arrosé de belles rivières qui le fertilisent extrêmement. Il contient plusieurs villes ou bourgs, où l'on fabrique des marchandises très-précieuses, des brocards d'or & d'argent, des étoffes de soie magnifiques, & d'admirables toiles de coton. Thevenot prétend que le Guzarate paye au Mogol vingt millions par an, & la somme du P. Catrou est encore plus forte; mais les récits de ces deux voyageurs paroissent plutôt des calculs romanesques, que des appréciations éclairées.

Le Guzurate est une presqu'île comprise entre l'Indus & la côte de Malabar. Il a soixante milles de long, sur une largeur presqu'égale. (*R.*)

GYAROS, petite île de l'Archipel, près de Délos. Tous les anciens en font mention. Pline lui donne deux mille pas de circuit, & la place à soixante-douze mille pas d'Andros. Elle est non-seulement fort petite, mais en partie couverte de rochers.

Rome y reléguoit les criminels; c'est pourquoi nous lisons dans Tacite que Lucius Pison opine qu'il falloit interdire le feu & l'eau à Silanus, & le reléguer dans l'île de Gyaros. On la nomme à présent *Joura*. Elle n'a point changé de face; elle est aussi sauvage, aussi déserte, aussi délaissée qu'autrefois. (*R.*)

GYFHORN, petite ville d'Allemagne, dans la basse-Saxe, avec un bon château, au duché de Lunebourg, sur l'Aller & l'Ise, qui s'y joignent ensemble, à 10 li. n. e. de Brunswich, 9 s. e. de Zell. *Long.* 28, 24; *lat.* 52, 36. (*R.*)

GYONGYOS, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Haves, sur une rivière de même nom, au pied du mont Matra, & à l'entrée d'une vaste plaine. Elle est très-peuplée, & cultive d'excellens vins dans son territoire. Les jésuites y avoient un collège, & ses marchés publics sont les plus fréquentés de la contrée. (*R.*)

HAA

HAAG, comté d'Allemagne, situé dans la haute-Bavière & dans la régence de Munich, à l'occident de l'Inn. Il a environ trois milles du pays de longueur, & deux de largeur. Son lieu capital est un bourg de même nom, dans le château duquel ont résidé, jusqu'à l'an 1567, ses seigneurs particuliers, faits comtes de l'empire en 1509. En 1567, la famille de ces comtes s'étant éteinte, la succession féodale en parvint à la maison électorale de Bavière, qui l'a possédée dès-lors, & qui donnant à cette occasion un suffrage de plus dans les assemblées du cercle, mais non pas dans celles de la diète de Ratisbonne, contribue de 88 florins pour les mois romains, & de 81 rixdallers, 14 creutzers & demi pour la chambre impériale.

Il y a dans le cercle d'Autriche deux bourgs du même nom, l'un dans le quartier de Vienne, & l'autre dans celui de Hausruck. (*R.*)

HAAK, fort des Provinces-Unies, dans celle de Zélande, & dans l'île de Walcheren, à la distance d'une petite lieue au n. o. de la ville de Veere, dont il défend l'approche. C'est d'ailleurs au moyen d'un feu qu'on y allume toutes les nuits, un fanal qui dirige les vaisseaux qui abordent. (*R.*)

HABAR, ancienne ville de Perse, aujourd'hui ruinée, sur la route de Sultanie à Kom, dans l'Irac-Agemi. C'est vraisemblablement la même ville qui est nommée *Ebher* ou *Ebcher* dans les cartes de M. de Lisle & d'Oléarius. *Long.* 67; *lat.* 36, 12. (*R.*)

HABATA, province d'Afrique, au royaume de Fez, dans la partie occidentale, près du détroit de Gibraltar. (*R.*)

HABELSCHWERDT, petite ville de Bohême, au comté de Glatz, située au confluent de la Neysse & de la Weistritz, à 3 li. sud de Glatz. Elle se nommoit autrefois *Bystrzice*. Elle est peuplée de Catholiques & de Luthériens. (*R.*)

HABSAL, ville de la Livonie, dans le comté d'Esthonie, près de la mer Baltique. Son port est peu fréquenté. *Voyez* HAPSAL. (*R.*)

HABSBOURG, ou HAPSBOURG, ancien château de Suisse, au canton de Berne, dans le baillage de Kœnigsfelden, sur une hauteur, près de l'Aar, à une lieue environ de Bruck, & de la paroisse de Windisch. Il est sans aucune apparence, & plus qu'à demi-ruiné. Il est situé dans le bas-Argow. C'étoit le lieu de la résidence des comtes de Hapsbourg, tige de la maison d'Autriche. Rodolphe de Hapsbourg, l'un de ces seigneurs, parvint au trône de l'empire, en 1273. Sa maison s'éleva depuis à un degré de grandeur & de puissance, comparables à celles de Charlemagne. *Long.* 25, 45; *lat.* 47, 22. (*R.*)

HACACHAN, royaume d'Asie, dans la péninsule de l'Inde, dépendant du grand-Mogol. (*R.*)

HAD

HACHA, province du continent de l'Amérique méridionale, arrosée par une rivière de même nom. Elle est de la domination Espagnole, & riche en or, en pierres précieuses & en fontaines salantes. (*R.*)

HACHEBERG. *Voyez* HOCHBERG.

HACHENBOURG, ville, château & baillage d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, dans le comté de Sayn, près de Coblentz, sur le Rhin. C'est un fief de l'électorat de Cologne, possédé par les bourgraves de Keichberg, qui font leur résidence à Hachenbourg. (*R.*)

HACKEMBOURG, petite ville de Danemarck, dans l'île d'Alsen. (*R.*)

HACZAG, *Sarmisia vallis*, petit pays de Transylvanie, sur les confins de la Walaquie, avec titre de comté. C'est dans ce district que sont les ruines de l'ancienne *Ulpia Trajana*, desquelles il est vraisemblable que s'est formée à quelque distance la ville dont le pays porte le nom. (*R.*)

HADAD, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Solnock, l'un de ceux qui sont au-delà de la Theiss. Elle est munie d'un château fortifié, & appartient à la famille de Weseleny. (*R.*)

HADAMAR, *Hademarium*, ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, nouvellement bâtie, avec un château. C'est la résidence ordinaire d'une branche de la maison de Nassau, celle de Nassau-Hadamar. Elle est située dans la Wéteravie septentrionale, près de la petite rivière d'Els, à 9 lieues n. o. de Mayence, 6 e. de Coblentz. *Long.* 25, 41; *lat.* 50, 21.

Cette petite ville, nommée encore *Ober-Hadamar*, est capitale d'un comté de même nom. Elle avoit un collège de jésuites. (*R.*)

HADDINGTON, ou plutôt HADDINGTOWN, en latin *Hadina*, ville ou bourg de l'Ecosse méridionale, capitale d'un baillage ou sherifsdom de même nom dans la Lothianie, à 5 li. s. d'Edimbourg. *Long.* 15, 6; *lat.* 56, 10.

C'est la patrie de Jean Major, fameux théologien scholastique, mort en Ecosse en 1648, âgé de 42 ans. Il avoit étudié & enseigné à Paris; mais tous ses ouvrages sont tombés dans l'oubli, jusqu'à son histoire latine de la Grande-Bretagne. (*R.*)

HADELAND, petite ville de Norwège, dans la province d'Aggerhus, à 3 lieues de Christiania. (*R.*)

HADELLAND, HADERLAND, ou HADELE, petit pays d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, & au nord du pays de Brême, à l'occident de l'embouchure de l'Elbe. Il a six lieues de long sur quatre de large, & contient la ville d'Atterndorff, avec douze

douze paroiſſes proteſtantes. Il appartient à la maiſon d'Hanovre, à laquelle l'empereur Charles VI le donna en fief en 1731. (*R.*)

HADEMAR. *Voyez* HADAMAR.

HADEQUIS, petite ville d'Afrique, ſituée dans une plaine, au royaume de Maroc, dans la province de Héa, à 3 lieues de Técule. Les Portugais la prirent d'aſſaut en 1514, & en emmenèrent pour eſclaves les plus belles femmes. *Long.* 8, 30; *lat.* 30, 44. (*R.*)

HADERSLEBEN, *Haderslebia*, ville de Danemarck, au Sud-Jutland ou duché de Slefwig, capitale d'une préfecture conſidérable de même nom, avec une bonne citadelle. Elle eſt proche de la mer Baltique, à 5 milles d'Allemagne ſ. e. de Ripen, 9 n. de Slefwig. Les géographes du pays lui donnent 55 d. 15′, 30″ de *latit.* & 42 d. 53′, 30″ de *long.* M. de Liſle la fait plus ſeptentrionale d'un degré au moins; mais la longitude eſt exceſſive de plus de 12 degrés, à la prendre de l'île de Fer; & quand même on la prendroit aux îles Açores, le méridien du 40e degré paſſeroit à l'orient de toute la preſqu'île de Slefwig & de Jutland, ſans y toucher. Cette ville eſt ſituée ſur une baie de la mer Baltique, & ſur un terrein fort bas. Aucun mur ne l'entoure, & le grand château qu'elle avoit autrefois, & dans lequel naquirent les rois Frédéric II en 1534, & Frédéric III en 1609, ne ſubſiſte plus. Mais elle renferme encore une grande égliſe, une école latine bien dotée, & un riche hôpital. Son port, qui manque de profondeur, ne lui procure que peu de commerce. Sa principale reſſource eſt le paſſage des voyageurs, ou autres gens d'affaires, qui vont dans le nord-Jutland & dans l'île de Fionie, ou qui en reviennent, & dont la route ordinaire étant par cette ville, donne une certaine activité au débit de ſes denrées, ainſi qu'à l'induſtrie & au travail de ſes artiſans & de ſes manœuvres. Elle préſide à un baillage de ſoixante-trois paroiſſes. *Long.* 27, 10; *lat.* 55, 24. (*R.*)

HADHRAMOUT, ville & contrée d'Aſie, dans l'Arabie-heureuſe. M. d'Herbelot, qui parle fort au long de cette contrée dans ſa *Bibliothèque otientale*, dit que les anciens l'ont connue ſous le nom d'*Hadramithena*. Il y a dans ce pays une montagne nommée *Schibum*, d'où l'on tire les plus belles onyces & agathes de tout l'Orient. La ville d'Hadhramout eſt à 46 li. o. de Caréſen. *Long.* 67, 8; *lat.* 14, 40. (*R.*)

HADMERSLEBEN, petite ville & baillage d'Allemagne, ſur la Boder, au cercle de baſſe-Saxe, & dans le duché de Magdebourg. Il ne faut pas la confondre avec Hadmerſleben, couvent de filles Catholiques, qui n'eſt pas loin de-là, & qui dépend de la principauté de Halberſtadt. (*R.*)

HÆNICHEN, ou GRÆFENHAYN, ou GRÆFENHAGEN, bourg d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la principauté de Gotha, près des frontières de la principauté d'Anhalt. (*R.*)

HAESBROUCK, petite ville de Flandre, à 2 lieues d'Aire & 2 de Caſſel. *Long.* 20, 4; *lat.* 50, 40. (*R.*)

HAFNERZELL, baillage de Bavière, dans l'évêché de Paſſau. (*R.*)

HAGELAND, petit pays des Pays-Bas-Autrichiens, qui ſe trouve entre Louvain & le pays de Liège. (*R.*)

HAGEMAN, ou HAGETMAN, petite ville de France, en Gaſcogne, dans la Chaloſſe, ſur la rivière de Lous. (*R.*)

HAGENOW, petite ville d'Allemagne, dans l'ancien comté de Schwerin, au duché de Mecklenbourg, en baſſe-Saxe. (*R.*)

HAGENBACH, petite ville du bas-Palatinat, ſur le Rhin, avec un château. (*R.*)

HAGENBECK, ſeigneurie du cercle de Weſtphalie, dans l'évêché de Munſter. (*R.*)

HAGENSBOURG, baillage de Weſtphalie, au comté de Lippe-Buckenbourg, ſur le lac de Steinhude. (*R.*)

HAGIAZ, ou HIGIAZ, province d'Aſie, dans l'Arabie, bornée o. par la mer Rouge, n. par l'Arabie-Pétrée, e. par le Théama. Sa capitale eſt Hagiaz, autrement dite *Hagiar*, ſituée à 35 li. n. de Médine, & par les 57, 50 de *long.* les 25, 40 de *latit.* (*R.*)

HAGIBESTAGE: c'étoit autrefois une grande ville; c'eſt à-préſent un village de la Natolie, fameux par les pelerinages des Turcs, & par l'hébergement magnifique, ou plutôt, le palais deſtiné pour les voyageurs. Tous les allans & venans y ſont parfaitement bien reçus, logés & traités. Paul Lucas en fait la deſcription dans ſon *ſecond Voyage de Grèce*. (*R.*)

HAGR, HAGIAR, ou HAGIAZ, ville de l'Arabie-Heureuſe, en Aſie, dans la province d'Hagiaz. Cette ville paroît être celle que Ptolomée & Strabon appèlent *Petra deſerti*. Les ſultans de Syrie & d'Egypte l'ont poſſédée long-tems. *Voyez* PETRA & HAGIAZ. (*R.*)

HAGUENAU, *Hagenoia*, petite ville de France, en Alſace, capitale d'un baillage ou préfecture de même nom, autrefois impériale. Les François la prirent en 1673, & les Impériaux en 1702; les François la reprirent en 1703, & les Impériaux en 1705, après que le prince Louis de Bade eut forcé les lignes des François, qui néanmoins s'en rendirent encore maîtres en 1706. Elle eſt ſur la Motter, qui la diviſe en deux parties, à 5 lieues n. de Strasbourg, 6 o. de Bade, 10 ſ. o. de Landau, 102 e. de Paris. *Long.* 25 d. 27′, 55″; *lat.* 48 d. 48′, 45″.

Cette ville eſt ſituée dans une contrée ſablonneuſe, au milieu de la forêt de ſon nom: ſa fondation ne remonte qu'au commencement du XIIe ſiècle. on y garda les ornemens impériaux, ſous les empereurs de la maiſon de Souabe. Les Jéſuites y avoient un très-beau collège. En 1673, Louis XIV en fit raſer les fortifications, qui furent rétablies l'année ſuivante, & détruites une ſeconde fois,

trois ans après. On y compte six cent quatre-vingt feux, quatre couvens d'hommes & deux de femmes. Ses revenus patrimoniaux sont de 40,000 livres.

Haguenau a donné le jour à Capiton (Wolffgang Fabrice), qui se fit recevoir docteur en médecine, en droit & en theologie; mais il se distingua seulement dans cette dernière science : il devint un des plus habiles théologiens de son tems, dans le parti d'Œcolampade, dont il épousa la veuve. Il mourut de la peste en 1542, âgé de soixante-trois ans. (*R.*)

HAHELAND, district de la Prusse occidentale, où est située la ville d'Elbingen. (*R.*)

HAHNEN-KAMM, grande montagne couverte de bois, qui traverse tout le comté de Pappenheim, en Souabe, depuis l'évêché d'Aichstett. (*R.*)

HAIDENSCHAFFT, ville d'Allemagne, au duché de Carinthie, sur la rivière de Kobel. (*R.*)

HAIDINGSFELD, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg. (*R.*)

HAIGERLOCH, comté de Suabe, avec une petite ville de même nom, appartenans à la maison de Hoenzollern-Sigmaringen. (*R.*)

HAILBRON, ou HEILBRON, ville impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, sur le Necker, dans un pays fertile, sur-tout en vins, entre le duché de Wirtemberg, & le palatinat : c'est une ville fort bien bâtie. Le gouvernement en est aristocratique, & la religion Luthérienne est celle de ses habitans. Elle a d'ailleurs quelques fortifications : les Suédois la prirent en 1631, les Impériaux en 1634, les Frnçois en 1688. Il y a dans son territoire des eaux minérales. On y passe le Necker sur un pont de pierre Elle est à 30 lieues n. e. de Stutgard, 12 s. e. d'Heidelberg, 12 e. de Philisbourg, & 28 n. e. de Strasbourg. *Long.* 27, 50; *lat.* 49. 10. (*R.*)

HAILSBRON, ou HEILSBRUN, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans la principauté d'Anspach, au grand baillage de Windsbach. Son nom qui signifie *source salutaire*, lui vient des eaux minérales qui sont dans son territoire, & qui, après lui avoir jadis attiré une fondation de l'ordre de Cîteaux, lui ont procuré lors de la réformation, & aux dépens de ce monastère, un collège illustre, transféré l'an 1737, en partie dans la ville de Bareith, & en partie dans celle d'Anspach. (*R.*)

HAIMBHAUSEN, très-beau château de la haute Bavière, dans la régence de Munich, sur la rivière d'Ammer. (*R.*)

HAIMBOURG, ou HAMBOURG, *Hamburgum Austriæ*. Quelques auteurs prétendent qu'elle est le *Comagenum*, que les anciens mettoient en Pannonie. C'est une ancienne petite ville d'Allemagne, dans la basse-Autriche, prise par Mathias Corvin, roi de Hongrie, en 1482. Elle est située sur le Danube, à 4 lieues o. de Presbourg, & à 8 e. de Vienne. *Long.* 35, 10; *lat.* 48, 20. (*R.*)

HAIN, ou HAYN, *Hayna*, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, au cercle de Misnie. Les Hussites la saccagèrent en 1429; elle est sur le Rhéder, à 3 milles n. o. de Dresde, 2 n. e. de Meissen. *Long.* 31, 18; *lat.* 51, 20. On y fabrique beaucoup de draps.

C'est la patrie de Jean de Hagen, surnommé *Abindagine*, savant Chartreux pour son siècle, & qui mourut en 1475. (*R.*)

HAIN, ou HAYN, petite ville de Silésie, au duché de Lignitz. *Long.* 33, 45; *lat.* 51, 10. (*R.*)

HAINAN, île considérable d'Asie, au nord du golfe de Cochinchine, au sud de la province de Quanton, dont elle est séparée par un bras de mer d'environ huit lieues; elle abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie; on pêche des baleines & des perles sur ses côtes, que les Chinois possèdent; mais l'intérieur du pays est habité par une nation indépendante. On trouve dans cette île des plantes maritimes & des madrépores de toute espèce, quelques arbres qui donnent le sang-de-dragon, & d'autres qui distillent une espèce de larme résineuse, laquelle étant jetée dans une cassolette, répand une odeur non moins agréable que celle de l'encens. On y voit aussi de fort jolis oiseaux, des merles d'un bleu foncé, des corbeaux à cravate blanche, de petites fauvettes d'un rouge admirable, & d'autres dont le plumage est d'un jaune doré plein d'éclat. Kiuncheu est la capitale de l'île. *Long.* 125, 30—128; *lat.* 18—20. (*R.*)

HAINAUT (le), *Hannonia*, province des Pays-Bas catholiques, entre la Frandre, la Picardie, le comté de Namur, l'évêché de Liège & le Brabant, & même la Champagne : on le divise en Hainaut Autrichien, dont la capitale est Mons; & Hainaut François, dont la capitale est Valenciennes. Il a été nommé *Hainaut*, de la petite rivière de *Haine* qui le coupe par le milieu. L'air en est bon, & le sol est fertile en bled & en pâturages. Ses laines sont estimées : les bois de chauffage & de charpente n'y manquent pas. Il s'y trouve d'ailleurs du charbon de terre, & des ardoisières.

Ce pays contient la plus grande partie du territoire des Nerviens, dont la capitale étoit *Bagacum*, marquée par Ptolomée, comme la principale ville de ces peuples si célèbres dans l'histoire. Plusieurs grands chemins romains s'y rencontroient; on en voit encore des restes, aussi bien que de plusieurs monumens de l'antiquité.

Le Hainaut fut possédé par les rois d'Austrasie; le comte Reinier, sous Charles-le-Simple, roi de France, en fut, à ce que l'on croit, le premier comte héréditaire. L'héritière de cette souveraineté l'apporta en mariage à Baudoin VI, comte de Flandre. Après diverses révolutions, les ducs de Bourgogne devinrent comtes du Hainaut en 1436. Cette province entra dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne, avec Maximi-

lien, dont les descendans ont joui du Hainaut jusqu'aux règnes de Philippe IV, & de Charles II, rois d'Espagne, qui cédèrent une partie du pays à la France, par les traités des Pyrénées & de Nimègue; & la portion appartenante à l'Espagne a été donnée à l'empereur, par les traités de Bade & de Radstat, confirmés par le traité de Vienne.

Cette province peut avoir vingt-deux lieues de long sur vingt de large : Lessobœus en a donné l'ancienne description.

Le Hainaut françois comprend le pays d'entre Sambre & Meuse, la moitié du comté de Mons, la prévôté du Quesnoy, le district de Condé, la seigneurie de Valenciennes, & le comté d'Ostrevant. (*R.*)

HAINBOURG, comté d'Autriche, dans la haute-Carinthie, à la maison d'Urtin de Rosenberg. (*R.*)

HAINGEN, petite ville d'Allemagne, en Souabe, dans la principauté de Furstemberg, près des frontières de Hoenzollern. (*R.*)

HAINLENTE, district de bois, de douze lieues de long, en Thuringe, au prince de Schwartzbourg-Sonderlhausen. (*R.*)

HAITERBACH, petite ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg, dans la forêt Noire, sur la rivière de Haiter. (*R.*)

HAKZAK, petit pays aux confins de la Transylvanie, avec une ville de même nom. (*R.*)

HALABAS, ville d'Asie, dans l'Indoustan, capitale d'une province de même nom; elle est sur le Gange, sujète au Mogol, à cinquante lieues sud-est d'Agra. Thevenot en parle au long dans son *voyage des Indes*, chap. xxxviij, & prétend que c'est la *Chrysobacra* de Pline. Le grand mogol Akébar s'en rendit maître, après avoir subjugué le royaume de Bengale, & y fit bâtir une forte citadelle. *Long.* 100, 35; *lat.* 26, 30. (*R.*)

HALEAU, petite ville de la haute-Lusace, près des frontières de Silésie. (*R.*)

HALBERSTADT, ville jadis épiscopale d'Allemagne, située dans le cercle de basse-Saxe, sur la petite rivière de Holtzemme, & capitale d'une principauté sujète au roi de Prusse, dont il sera parlé plus bas : on la croit ceinte de murs & de fossés dès l'an 1203, & l'on sait que cinq après, ce fut là que les partisans d'Othon de Brunswich tombèrent d'accord avec ceux de Philippe de Souabe, qui venoit d'être assassiné, de venger la mort de celui-ci, & de lui donner celui-là pour successeur à l'empire. Avant cette enceinte de murs & de fossés, Halberstadt existoit déjà; elle avoit été brûlée en 1179, par Henri-le-Lion; & en 1134, l'empereur Lothaire II y avoit tenu une diète remarquable, par la complaisance avec laquelle le roi Magnus de Danemarck voulut bien y assister, & y faire solemnellement l'office de porte-glaive de l'empire. Antérieurement encore, les Saxons & les Thuringiens avoient levé dans Halberstadt l'étendard de la rébellion contre l'empereur Henri IV; & soit ville, soit bourg, soit village; soit monastère isolé, ce lieu étoit devenu épiscopal sous Charlemagne. C'est une ville d'environ treize cents maisons, habitée de catholiques, de réformés, & de luthériens, renfermant seize églises à l'usage des uns & des autres; un chapitre de seize chanoines nobles, attachés à sa cathédrale, & dont quatre peuvent être catholiques; quatre églises collégiales, ayant aussi leurs chanoines; trois couvens de moines, deux de religieuses, une colonie de François réfugiés, une synagogue, trois écoles publiques luthériennes, une maison d'orphelins, & une maison de correction. On y a conservé le chapitre de la cathédrale, composé de vingt chanoines, les uns réformés, les autres catholiques, d'autres enfin protestans.

Tant la cathédrale que les églises collégiales, ont pleine juridiction sur ceux qui demeurent dans les lieux de franchise qui en dépendent. Les François y ont un juge qui leur est particulier. Elle est le siège du conseil de régence de la principauté, de sa chambre des finances, de ses cours ecclésiastiques & féodales, & d'un collège de pupilles & de tutelles. Le goût gothique règne dans toute l'architecture de cette ville, qui d'ailleurs a trois fauxbourgs, & qui a été assez durement traitée par les François & par leurs alliés en 1757 & 1758, & en 1759 par les troupes de l'empire. Les François s'en étant de nouveau emparés en 1760, elle eut beaucoup à souffrir; ses portes furent abattues, ses murs même le furent aussi, sur une longueur d'environ quatre cent cinquante toises. Cette ville est à 13 lieues s. e. de Brunswick, 11 s. o. de Magdebourg, & 12 n. e. de Mansfeld. *Long.* 29, 4; *lat.* 52, 6. Les collèges supérieurs s'assemblent dans le Petershoff, qui étoit autrefois le palais épiscopal, & où sont déposés les archives, le trésor provincial & la caisse générale des subsides.

Halberstadt est la patrie d'Arnisæus (Henningus), philhsophe & médecin estimé au commencement du dix-septième siècle. On fait en général beaucoup de cas de ses ouvrages de politique. (*R.*)

HALBERSTADT (principauté de), état d'Allemagne, appartenant au roi de Prusse, & situé dans le cercle de basse-Saxe, aux confins des pays de Wolfenbuttel, de Magdebourg, d'Anhalt, de Mansfeld, de Quedlinbourg, de Blankenbourg, de Wernigerode & de Hildesheim. Sa plus grande étendue est de dix-sept lieues en longueur, & de treize en largeur. C'est généralement un pays plat, que bordent ou arrosent les rivières de Bode, de Selke, de Holtz-Emme, d'Ise, d'Aller, & de Wipper; qu'enrichissent la culture des grains & du lin, l'entretien des prairies, le commerce du bétail, & singulièrement la toison des brebis qu'on y élève; & que peuplent enfin près de cent vingt mille habitans, répartis dans treize villes grandes & petites & dans cent trois bourgs & villages. Au reste, le bois y est fort rare, & les rivières y sont très-peu

poiſſonneuſes. L'on croit que cette principauté, avec ſes annexes, qui ſont le comté de Regenſtein, la ſeigneurie de Derenbourg, & quelques parcelles du comté de Wernigerode, rapporte annuellement à ſon maître la ſomme de cinq cent mille rixdalers. Pour faciliter la perception de ce revenu, & déterminer d'autant mieux aux ſujets la quotité de leurs redevances, l'on a diviſé le pays en cinq cercles; ſavoir, en cercle de Halberſtadt même, ou de Weſterhaus, celui d'Aſcherleben & d'Ermsleben, celui d'Oſchersleben & de Weferlingen, celui d'Oſtervick & de Hornbourg, & celui de la ſeigneurie de Dernbourg. Chacun de ces cercles renferme un certain nombre de baillages, ſubordonnés aux chambres ſupérieures établies dans la ville de Halberſtadt; & dans chacun il y a de la vigueur pour l'exercice de la police, de l'exactitude pour l'adminiſtration de la juſtice, & de la régularité pour la fixation & la collecte des taxes: éloge commun, il eſt vrai, à toutes les provinces qui compoſent la monarchie Pruſſienne.

Confiée aux ſoins d'onze inſpecteurs provinciaux, & à la direction d'un ſur-intendant-général, la religion luthérienne eſt la dominante dans cette principauté; elle y eſt en poſſeſſion de la cathédrale de Halberſtadt & de ſes égliſes collégiales, ainſi que de la plupart des paroiſſiales de la contrée; mais ſoumiſe à la ſageſſe ſuprême du prince, elle n'exclut du pays ni les réformés, ni les catholiques, ni les juifs; ſeulement eſt-il défendu aux catholiques de faire des proſélytes, & à leurs couvens d'acquérir des biens-fonds.

Cette principauté a ſes états particuliers, leſquels s'aſſemblent quatre fois l'an, & qui, des divers officiers héréditaires qui leur appartenoient autrefois, ont encore conſervé leur maréchal & leur échanſon; leur maréchal dans la famille noble de Rœſſing, & leur échanſon dans celle de Flechtingen. Ces états conſiſtent en trois claſſes, dont la première comprend le chapitre des chanoines nobles attachés à la cathédrale, ceux des quatre collégiales, & trois couvens catholiques: la ſeconde comprend les gentilshommes qui poſſèdent des fiefs nobles dans le pays; & la troiſième comprend la magiſtrature des villes de Halberſtadt, d'Aſchersleben & d'Oſterwick. L'on ſent, que reſtreinte à la matière des contributions de la province, l'occupation de ces états ne ſauroit être dangereuſe pour une domination auſſi vigilante & auſſi ferme que celle du roi de Pruſſe; cependant, pour obvier dans l'aſſemblée à tout défaut d'intention ou de conduite, l'on a la précaution convenable d'y faire jurer aux députés le maintien de l'autorité du prince, ainſi que la conſervation des droits des états. La maiſon de Brandebourg a joint au pays da Halberſtadt, pour l'adminiſtration, la comté de Hœnſtein, qui y eſt contiguë & ſituée dans les montagnes du Hartz.

Après la réformation de Luther, l'évêché de Halberſtadt eut le même ſort que l'archevêché de Magdebourg, & fut donné par la paix de Weſtphalie, en 1648, à titre de principauté à l'électeur de Brandebourg, en équivalent de la partie de la Poméranie cédée aux Suédois.

A titre de prince de Halberſtadt, le roi de Pruſſe eſt membre, tant du cercle de baſſe-Saxe, que du collège des princes, dans la diète de l'empire; il ſiège & vote en baſſe-Saxe, entre Wolfenbuttel & Mecklenbourg; & à la diète de l'empire, entre Wolfenbuttel & la Poméranie citérieure. Son contingent eſt de quatre cent trente-deux florins pour les mois romains, & de cent ſoixante-deux rixdalers vingt-quatre creutzers pour la chambre impériale; mais dans ces taxes, ne ſont point compriſes celles qui dérivent des ſeigneuries de Lora & de Klettenberg, & du comté de Regenſtein.

Ce n'eſt que depuis la paix de Weſtphalie, qu'érigée en principauté ſéculière, Halberſtadt appartient à la maiſon de Brandebourg: c'étoit avant cette époque, un état épiſcopal, fondé vers la fin du VIIIe ſiècle, par l'empereur Louis-le-Débonnaire qui le dota richement, & devenu proteſtant vers le milieu du XVIe ſiècle, après avoir été juſques à cette dernière date, ſuffragant de Mayence. (*R.*)

HALDE, ville de Norwêge, au gouvernement d'Aggerhus, ſur la côte du golfe d'Iddesfiord, aux frontières de la Suède, au couchant & à cinq milles de Frédericſtadt. *Long.* 28, 15; *lat.* 59, 45. (*R.*)

HALDENSLEBEN, ville d'Allemagne, au duché de Magdebourg, près de Helmſtadt, ſur la rivière d'Ohr, à 7 lieues de Magdebourg. Il y a beaucoup de François réfugiés. (*R.*)

HALDENSTEIN, petite baronnie de Suiſſe, libre & indépendante, avec un beau & fort château, près de Coire, bâti en 1547 par Jean-Jacques de Châtillon, ambaſſadeur de France; il appartient aujourd'hui, ainſi que la baronnie, à MM. Schaveſten, les plus riches ſeigneurs des Griſons, qui y ont introduit le calviniſme. (*R.*)

HALDERBERG, fief de Franconie, qui relève de l'évêché de Wurtzbourg. (*R.*)

HALDERSLEBEN. *Voyez* HALDENSLEBEN.

HALDS-AMPT, baillage de Danemarck, dans le nord-Jutland, & dans la préfecture de Wibourg: il renferme ſoixante ſept paroiſſes, & tire ſon nom d'un vieux château, ſitué au bord d'un lac, & qui dans le tems de la catholicité ſervoit de retraite aux évêques de Wibourg. (*R.*)

HALEN, petite ville des Pays-Bas, dans le brabant Autrichien, ſur la Gète, à cinq lieues & demie de Louvain. *Long.* 22, 24; *lat.* 50, 58. (*R.*)

HALENDORF, terre conſidérable de l'évêché de Lubeck, entre Eutin & Ciſmar. (*R.*)

HALENTE, petite rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure; elle ſe perd dans la mer de Toſcane. *Haletes* eſt ſon ancien nom latin, Cicéron l'appèle *nobilem amnem*;

& c'eſt la même rivière que le *Halei* ou l'*Elées* de Strabon, & l'*Elea* d'Etienne. (*R.*)

HALIFAX. *Voyez* HALLIFAX.

HALITZ, *Halitia*, petite ville de Pologne, capitale d'un petit pays de même nom, dans la Ruſſie Rouge, avec un château ſur le Nieſter, à 20 li. ſ. e. de Lemberg, & 30 n. o. de Kaminieck. *Long.* 43, 45; *lat.* 49, 20. (*R.*)

HALL, ou HALLE, *Hala ad Œnum*, ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans le Tyrol, au quartier d'Innthal, ſur l'Inn, à quelques lieues plus bas qu'Inſpruck; elle exiſte dès l'an 1102, & renferme une égliſe paroiſſiale, un collège, un ſéminaire, un vieux château, un couvent de S. François, & un chapitre de filles avec une égliſe très-riche, ouvrage de la dévotion des princes du pays. Au moyen de la navigation de l'Inn, cette ville fait avec l'Autriche un commerce conſidérable, & elle a dans ſon enceinte un grand & bel hôtel de monnoie, dont la fabrication s'exécute par des rouages que l'eau fait mouvoir. Mais l'importance principale de cette ville conſiſte dans ſes ſalines, qui, tous frais faits, rapportent, dit-on, à la cour deux cent mille rixdallers par an. La matière brute s'en tire par gros quartiers très-durs, d'une haute montagne du voiſinage; pour amollir ces quartiers, & les dépouiller de ce qu'ils peuvent avoir d'hétérogène, on les jète dans de grands creux pleins d'eau douce, où ils repoſent pendant quelques mois. Devenue ſalée par cette opération, l'eau des creux ſe conduit alors par des canaux de bois, dans les chaudières de Hall, où l'action du feu donne au ſel la forme & la fineſſe qu'on lui deſtine. (*R.*)

HALL, HALLE, ou NOTRE-DAME-DE-HALLE, *Hala*, petite ville démantelée des Pays-Bas Autrichiens dans le Hainaut, & ſur les confins du Brabant. Ce lieu prend ſon nom de l'égliſe de Notre-Dame, qui en eſt la tutélaire, & qu'on appèle vulgairement *Notre-Dame-de-Halle*, ou *de Hau*. Hall fut pillée par les François en 1691; elle eſt à 10 li. n. e. de Mons, 3 ſ. o. de Bruxelles. *Long.* 21, 50; *lat.* 50, 44.

L'image de la Vierge qui eſt le terme des pélérinages qui s'y font, eſt de bois doré, couronnée de fin or: elle a ſur la poitrine ſix groſſes perles, avec un beau rubis au milieu, & eſt vêtue d'une des douze robes que les députés de douze villes ou bourgs lui apportent tous les ans le premier ſeptembre. Douze apôtres & deux anges d'argent ornent l'autel. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, y a fait de beaux préſens, entr'autres celui de deux figures d'un cavalier & d'un ſoldat d'argent, armés de toutes pièces: ſon fils, Charles-le-Guerrier, y donna un faucon d'argent. On ne voit nulle part, excepté à Lorette, un ſi grand nombre de lampes, de croix, de calices, de cottes d'armes, d'étendards, enfin, de figures d'or & d'argent, que les plus grands princes & ſeigneurs ont conſacrés à cette image.

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, mourut à Hall en 1404, ſous l'habit de chartreux.

Juſte-Lipſe, après avoir fait un volume entier des miracles de Notre-Dame-de-Hall & des préſens que l'ancienne dévotion a valu à cette égliſe, donna pour ſon offrande une plume d'argent qu'il ſuſpendit devant l'autel, ſur quoi Scaliger fit ces vers:

Poſt opus explicitum, quod tot miracula narrat;
Pennam Lipſiades hanc tibi, Virgo dicat.
Nil potuit levius penná tibi, Virgo dicare,
Ni forte eſt levius quod tibi ſcripſit opus.

Voyez Menagiana, *tome IV.* (*R.*)

HALL, ſeigneurie de la haute Autriche, remarquable par des bains. (*R.*)

HALLAND, *Hallandia*, contrée de Suède dans le Schone, le long de la mer de Danemarck, appartenante à la Suède depuis 1645. Elle peut avoir de côtes 27 lieues marines. (*R.*)

HALLE, *Hala Magdeburgica*, ville d'Allemagne dans la baſſe Saxe, au duché de Magdebourg, avec une fameuſe univerſité fondée en 1694. Son nom lui vient des ſalines que les Hermandures y trouvèrent, & qui ſubſiſtent toujours également riches; elle appartient, par le traité de Weſtphalie, à l'électeur de Brandebourg; elle eſt dans une grande plaine agréable, ſur la Saale, à 5 milles n. o. de Leipſick, 7 ſ. o. de Wittemberg, 9 ſ. e. de Magdebourg. *Long.* 30, 8; *lat.* 51, 36.

Cette ville eſt célèbre ſur-tout par ſon univerſité qui a eu dans ſon ſein les ſavans qui ont répandu le plus de lumière en Allemagne dans les différentes parties des ſciences; les Thomaſius, les Wolff, Ludewig, Stryk, Hoffmann, Balthaſar Bruner, Paul Herman: Bruner voyagea beaucoup, cultiva la médecine & la chimie, & mourut en 1604 âgé de ſoixante-onze ans; le dernier eſt un des célèbres botaniſtes du XVIIe ſiècle. Il fut reçu profeſſeur dans cette ſcience à Leyde, après avoir exercé la médecine à Ceylan, & mourut en 1695. On a publié la vie de pluſieurs autres ſavans, nés à Halle, ou qui en ont été profeſſeurs. Indépendamment des édifices publics, ſacrés ou profanes, elle contient près de onze cents maiſons. On y compte quatorze mille ames, ſans y comprendre ni les étudians; ni la garniſon. Il s'y trouve une colonie françoiſe, & une de l'état Palatin. Les Luthériens y ont trois égliſes paroiſſiales, & les Juifs une ſynagogue. Cette ville eſt le ſiège de deux inſpections eccléſiaſtiques. Les Réformés Allemands ſe ſervent de l'égliſe du château, & les François font leur office dans la chapelle du château de Moritzbourg. Cette ville a un amphithéâtre d'anatomie ſitué ſur la place d'armes. Le collège de la ville eſt compoſé de dix claſſes, & d'un pareil nombre de régens: celui des Réformés n'a que cinq claſſes, auxquelles préſident deux profeſſeurs. Il ſe trouve à Halle une abbaye de demoiſelles nobles & ſéculières de la religion réformée. Cette ville a quatre

hôpitaux, une maiſon de correction & un établiſſement pour les orphelins. Le magiſtrat jouit de beaucoup de droits & de biens conſidérables. L'induſtrie y eſt des plus actives, & enrichit la ville par le produit de ſes fabriques en différens genres, ſur-tout en ſoieries. Les François & les Autrichiens la prirent en 1757 & 1758, & y levèrent de fortes contributions. Les troupes de l'empire la traitèrent encore plus mal en 1759; les Autrichiens & les troupes du duc de Wirtemberg en 1760. Toutes ces extorſions ne ſuffiſant point, elle fut encore miſe à contribution en 1761, par les Autrichiens, conjointement avec les troupes de l'empire, qui exigèrent 73500 rixdallers. Le ſiège de tout le duché fut transféré de cette ville à Magdebourg, en 1714. (*R.*)

HALLE, ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Souabe, avec des ſalines ſur la rivière de Kocher, entre des rochers & des montagnes. Elle eſt ſituée aux confins du Palatinat, de la Franconie, & du duché de Wirtemberg, à neuf de nos lieues eſt d'Hailbron, quinze nord-eſt de Stutgard. Elle doit ſa fondation à ſes ſources ſalées. Ses habitans ſont proteſtans. *Long.* 27, 30; *lat.* 49, 6. (*R.*)

HALLEIN, *Haliola*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Bavière, dans l'archevêché de Saltzbourg. Elle eſt ſur la Saltza, entre des montagnes, dans leſquelles il y a des mines de ſel fort curieuſes, qui font la richeſſe de la ville & du pays; Zeyler dans ſa Topographie de la Bavière, les a décrites avec ſoin. Cette ville eſt à quatre de nos lieues ſud de Saltzbourg. *Long.* 30, 50; *lat.* 47, 33. (*R.*)

HALLENBERG, petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, appartenante à l'électeur de Cologne. (*R.*)

HALLENBOURG, baillage de Franconie, dans la principauté de Henneberg; il appartient au Landgrave de Heſſe-Caſſel. (*R.*)

HALLENSLEBEN, abbaye de femmes catholiques, de l'ordre de Cîteaux, dans le duché de Magdebourg, fondée en 965. (*R.*)

HALLER, rivière d'Allemagne, dans la principauté de Calemberg, au pays de Lunebourg; elle va ſe jeter dans la Leine. (*R.*)

HALLERMUNDE, comté & château de l'empire d'Allemagne, dans la principauté de Calemberg, au quartier d'Hameln, entre la Leine & le Deiſter. Il appartient à l'électeur de Hanover, & fut donné, en 1708, en fief au comte de Platen, avec titre de comté libre de l'empire. (*R.*)

HALLERSDORFF, petite ville d'Allemagne, en Franconie, près de Forchheim. (*R.*)

HALLERSPRUNG, ville & baillage de la principauté de Calemberg, à 3 li. de Hanovre. (*R.*)

HALLIFAX, *Olicana*, ville conſidérable d'Angleterre en Yorckshire, remarquable par ſes manufactures de laine; elle eſt à 50 lieues n. o. de Londres. *Long.* 15, 50; *lat.* 53, 38.

Savile (le chevalier Henri), naquit à Hallifax en 1549; il ſe fit un nom par ſon habileté dans les Mathématiques, & la langue grecque qu'il eut l'honneur d'enſeigner à la reine Eliſabeth. Il a publié un traité ſur Euclide en 1620, une belle édition de S. Chryſoſtome en grec, *Etonæ*, 1613, en 8 vol. *in-fol.* un commentaire en anglois ſur la milice des Romains, & quelques autres ouvrages eſtimés: mais l'univerſité d'Oxford n'oubliera jamais les deux chaires, l'une de Géométrie, & l'autre d'Aſtronomie, qu'il y a fondées de ſon propre bien en 1619. Il mourut comblé d'eſtime & de regrets en 1622, âgé de ſoixante-treize ans. (*R.*)

HALLIFAX, ville de l'Amérique ſeptentrionale dans l'Acadie, avec un port qui ſe nommoit au paravant *Chibouctou*. Cette ville, qui eſt nouvelle eſt à 28 lieues ſ. e. d'Annapolis. Le port en eſt excellent, & la pêcherie de la morue y eſt très-lucrative. (*R.*)

HALLINGDAL, diſtrict de Norwège, dans la province d'Aggerhus. (*R.*)

HALLOE, petite ville de la province de Stormarie, au duché de Holſtein, dans le baillage de Segeberg. (*R.*)

HALLWYL, château & baronie de Suiſſe, au canton de Berne, dans l'Argow. Il donne le nom à l'illuſtre maiſon de Hallwyl, l'une des plus anciennes de l'Europe, & qui le poſſédoit déjà dans le XIe ſiècle. Dès le XIIIe, le chef de cette maiſon étoit maréchal héréditaire des comtes de Hapſbourg, depuis ducs d'Autriche, dans l'étendue de leurs domaines, tant en Suiſſe que dans la Suabe.

Puiſſante aujourd'hui, la maiſon de Hallwyl le fut encore autrefois davantage: elle a poſſédé les ville & baillage d'Unterſéen, dans le canton de Berne, au voiſinage des lacs de Thun & de Brientz. Les ſeigneurs de Hallwyl auſſi recommandables par leurs exploits & leurs hauts faits d'armes, que par l'ancienneté & la nobleſſe de leur origine, ont rendu d'importans ſervices aux comtes de Hapsbourg, & à leurs deſcendans les ducs d'Autriche. Ils ont verſé plus d'une fois leur ſang dans les querelles de ces ducs avec les Suiſſes, notamment aux famenſes batailles de Morgate & de Sempach.

A la bataille de Morat, Jean de Hallwyl commandant l'avant-garde de l'armée des cantons, en 1476, chargé de la première attaque, la fit avec tant de valeur & d'intelligence, qu'il eut une part eſſentielle à la victoire, & au ſuccès de cette mémorable journée, dont les Suiſſes perpétuent le ſouvenir par des fêtes ſéculaires.

MM. de Hallwyl ont obtenu, en divers tems, les marques de conſidération les plus diſtinguées de la maiſon d'Autriche. Elle a, dans le dernier ſiècle, décoré du titre de comtes de l'empire une de leur branche, établie en Autriche & en Bohême; &, comme nous l'avons obſervé, dans le

XIIIe siècle, elle créa le chef de cette maison son maréchal héréditaire.

Dans les siècles reculés, le titre le plus relevé étoit celui de chevalier, qui ne s'obtenoit que par des faits d'armes glorieux. Aussi ce titre a-t-il été celui que les seigneurs de Hallwyl ont préféré antérieurement au XVIe siècle.

Le château de Hallwyl est situé au nord-oueſt du lac de son nom, près de la paroisse de Seengen, & vers l'endroit où la rivière d'Aa sort du lac. Depuis huit siècles entiers, ce château est dans la maison de Hallwyl, avec la seigneurie qui y est annexée, sans en être jamais sortis.

Cette seigneurie, qui a titre de baronie est dans le baillage de Lentzbourg; elle renferme presque entier le lac de Hallwyl, abreuvé par la rivière d'Aa. MM. de Hallwil possèdent dans le même baillage la baronie de Farwangen à laquelle ressortissent les villages de Farwangen & de Denweil, différens biens de campagne, & la basse justice du baillage de Lentzbourg dans les villages de Seengen, de Meisterscwanden, de Nieder-Halwyl, d'Allischweil Eglischweil, de Leimbach, & de Hænd-Schicken. (*R.*)

HALMSTADT, ville de Suède, dans la province de Halland, dans la Gothie méridionale; elle est fortifiée, & a un port sur la mer Baltique. (*R.*)

HALONÈSE (la), petite île de la mer Egée, au couchant de Lemnos, & à l'orient de l'embouchure du golfe Therméen; il en est beaucoup question dans les harangues d'Eschine & de Démosthène: elle est accompagnée de deux autres petites îles, dont l'une est nommée *Piperi*, anciennement *Peparrhete*, & l'autre *Jura*. La Halonèse s'appèle aujourd'hui *Lunis* ou *Pelagisi*. Pline & Etienne le géographe parlent de deux autres petites îles du même nom, mais différentes de la nôtre. (*R.*)

HALPO, ou HALAPO, ville de l'Amérique au Mexique, dans la province de Tabasco, & sur la rivière de ce nom, à 3 lieues au-dessus d'Estapo; elle est passablement riche, & habitée par des Indiens. *Long.* 273, 40; *lat.* 17, 48. (*R.*)

HALS, bourg de la basse Bavière, dans la régence de Landshut. (*R.*)

HALSBRUCK, petite ville du cercle de haute Saxe, dans la Misnie, & dans le cercle d'Ertzeburge, à une lieue de Freyberg. (*R.*)

HALTEREN, ou HALTERN, petite ville d'Allemagne en Westphalie, dans l'évêché de Munster, sur la Lippe. Elle est du baillage de Dulmen. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 42. (*R.*)

HALVA, petite ville d'Afrique au royaume de Fez, sur les bords du Cébu, à 3 lieues de Fez. *Long.* 13, 40; *lat.* 33, 30. (*R.*)

HALSTEAD, ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, sur la rivière de Colne, dont elle est traversée. On y compte environ six cents maisons & quatre mille habitans, & l'on y trouve plusieurs fabriques & manufactures de sayettes & autres étoffes, qui y prospèrent. Elle renferme aussi une très-bonne école gratuite & une maison de correction. *Long.* 18, 20; *lat.* 51, 55. (*R.*)

HALY, ville d'Asie dans l'Arabie heureuse, sur les confins de l'Yémen, du côté de Hégias. *Long.* 60; *lat.* 19, 40. (*R.*)

HALYS, grande rivière de l'Asie mineure. M. de Tournefort a remarqué que nos géographes font venir ce fleuve du côté du midi, au lieu qu'il coule du levant; ils ne sont excusables que sur ce qu'Hérodote a commis la même faute, *liv. I, ch. lxxij*; cependant il y a long-tems qu'Arrien l'a relevée, lui qui avoit été sur les lieux par l'ordre de l'empereur Hadrien. Strabon, qui étoit de ce pays-là, décrit parfaitement le cours de l'Halys, *liv. XII, pag.* 646. Ses sources, dit-il, sont dans la grande Cappadoce, près de la Pontique, d'où il porte ses eaux vers le couchant, & tire ensuite vers le nord, pat la Galatie & par la Paphlagonie. Il a reçu son nom des terres salées au travers desquelles il passe; car tous ces quartiers-là sont pleins de sel fossiles; on en trouve jusques sur les grands chemins & dans les terres labourables. La salure de l'Halys tire sur l'amertume. Paul Lucas, qui a parcouru quelques lieues le long de ce fleuve, ajoute qu'il est grossi dans son cours par la rivière de Chechenur, après quoi il arrose Osmangioux & Cassamone, qui est presque à son embouchure dans la mer Noire. On croit que c'est sur ce fleuve que se donna entre Alliatas & Cyanarée la bataille que fit finir la fameuse éclipse de soleil annoncée par Thalès, & la première qui ait été prédite par les Grecs, selon Pline; *liv. II, chap. xij*; son nom moderne est *Aytozu*. (*R.*)

HAM, ou HAMM, en latin *Hammona*, petite ville d'Allemagne en Westphalie, capitale du comté de la Marck, sur la Lippe, sujète au roi de Prusse, à trois milles de Soëst, à six lieues s. e. de Munster, dix-huit n. e. de Cologne. On y trouve d'excellens jambons & de bonne bierre. *Long.* 25, 28; *lat.* 51, 42. (*R.*)

HAM, *Hammus*, *Hamum*, petite ville de France, en Picardie, à quatre lieues de Noyon, sur la Somme, & dans une plaine. Elle est à dix-neuf lieues n. e. de Paris. *Long.* 20, 44, 16; *lat.* 49, 44, 58.

Il y a châtellenie, vicomté, gouvernement, baillage depuis Henri IV, une mairie établie en 1188, un château fort, bâti par Louis de Luxembourg, connu sous le nom de *connétable de S. Paul*, vers l'an 1470. Les murs de la tour ont trente-six pieds d'épaisseur & cent de diamètre & de hauteur. Ham a trois paroisses & une abbaye de l'ordre de S. Augustin; c'etoit, au XIe siècle, une collégiale de chanoines. Baudry, évêque de Noyon, y rétablit des chanoines réguliers en 1108, & le pape Pascal l'érigea la même année en abbaye. Le clocher, la nef & le cœur de cette belle église

furent brûlés par le feu du tonnerre, le 26 avril 1760.

Avant l'an 816, Ham étoit la capitale d'un pays appelé le *Hamois*, & a donné son nom à d'anciens seigneurs, dont Jean IV, le dernier, mourut sans postérité en 374.

Les Espagnols s'en emparèrent après la funeste bataille de Saint-Quentin, en 1557; mais elle retourna à la France par le traité de Cateau-Cambresis: elle souffrit encore un siège durant la ligue en 1595. C'est la patrie du poëte Vadé, mort en 1757. *Voyez* Piganiol de la Force, & l'abbé de Longuerue.

Près de Ham, à l'oueſt, est la terre de Saint-Simon, érigée en duché-pairie en 1655, en faveur de Clément de Saint-Simon, descendant de Mathieu de Rouvroi.

A une lieue & demie de Ham, près le village d'Annoi, on a découvert une mine de terre noire sulphureuse & inflammable d'elle-même; on la brûle & les cendres servent à rechauffer les autres terres. (*R.*)

HAMAH, *Epiphania*, ville de Syrie, à trente lieues est de Tripoli, & quarante nord-est de Damas: le géographe Abulfeda lui donne 60 deg. 45 min. de longitude, & 34 deg. 45 min. de latit. Elle fut renversée par un horrible tremblement de terre en 1157, & a été depuis rétablie. C'est la même que l'Apamée de Strabon sur l'Oronte, fondée par Seleucus Nicanor, qui faisoit nourrir cinq cents éléphans dans son territoire fertile. C'est ici que se donna sous Aurélien la fameuse bataille entre les Romains & Zénobie, reine de Palmyre; on sait qu'elle la perdit, & qu'elle fut menée prisonnière à Rome avec son fils. Ce qui reste aujourd'hui de cette ville mérite encore quelques regards des curieux, au rapport de M. de la Roque, dans son *Voyage de Syrie*. Elle a un fort château, & c'est le siège d'un évêque Jacobite, & d'un Bacha qui a le gouvernement de tout le canton. (*R.*)

HAMADAN. *Voyez* AMADAN.

HAMAMET, *Emisa*, ville d'Afrique en Barbarie, sur le golfe de même nom, à dix-sept lieues de Tunis par terre. C'est une ville nouvelle, bâtie il y a environ 350 ans par un peuple Mahométan, & les habitans en sont fort pauvres. *Long.* 28, 50; *lat.* 36, 35. (*R.*)

HAMAR, petite ville de Norwège, au gouvernement d'Aggerhus. Elle étoit autrefois épiscopale, sous la métropole de Drontheim, mais son évêché a été uni à celui d'Anslo, à 24 lieues de laquelle elle est située. *Long.* 28, 40; *lat.* 60, 30. (*R.*)

HAMBACH, petite ville d'Allemagne dans le haut Palatinat, sur la Vils, à deux lieues d'Amberg. (*R.*)

HAMBOURG, ville libre & impériale, l'une des plus grandes & des plus riches d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans le duché de Holstein, dont elle est indépendante. Elle fut munie de fortifications par Charlemagne: vous trouverez toute son histoire dans quantité d'écrivains, Lambecius, Zeyler, Hubner, Pfefflinger, Klefeker, Grieshein, & autres.

Il y a aujourd'hui dans cette ville un sénat composé de trente-sept personnes; savoir, de quatre bourguemestres, de quatre syndics, de vingt-quatre conseillers, & de quatre secrétaires. L'on ne recueille que les suffrages des bourguemestres, & ceux des conseillers. Les rafineries de sucre tiennent le premier rang, parmi les fabriques de Hambourg: viennent ensuite celles d'indiennes, de bas, de velours, & quelques autres. La ville & le chapitre sont de la confession d'Augsbourg; la magistrature de Hambourg a le libre gouvernement dans les affaires temporelles & spirituelles; les rois de Danemarck ont fait tous leurs efforts pour s'emparer de cette ville, mais la protection des puissances voisines la garantit de l'esclavage.

Elle a autrefois tenu la première place entre les villes anséatiques; elle tient aujourd'hui le premier rang pour le commerce du nord, & sa banque y a le plus haut crédit. Sa situation sur l'Elbe qui y fait remonter de grands vaisseaux, lui est très-avantageuse pour le trafic. Elle est à 14 li. n. o. de Lunebourg, 15 s. o. de Lubeck, 24 s. de Sleswig, 22 n. e. de Brême, 170 n. o. de Vienne, & à 18 milles de l'embouchure de l'Elbe. Le fort de l'étoile qui n'en est qu'à une portée de canon, est un de ses boulevarts. *Long.*, suivant Cassini, 27, 35, 30; *lat.* 52, 42.

Voici plusieurs savans qu'Hambourg a produits & qu'il faut connoître.

Gronovius (Jean-Frédéric), habile critique, naquit dans cette ville en 1611, & devint professeur en belles-lettres à Leyde, où il mourut en 1672. Il a donné quelques éditions d'anciens auteurs, des observations en trois livres, & un excellent traité des Sesterces; mais son fils Jacques Gronovius a effacé, ou, si l'on aime mieux, a encore augmenté sa gloire.

Holstenius (Luc), garde de la bibliothèque du Vatican, étoit éclairé dans l'antiquité ecclésiastique & profane; il en a donné des preuves par des dissertations exactes & judicieuses; il a publié la vie de Pythagore par Porphyre, & celle de Porphyre. Il est mort à Rome en 1661, âgé de soixante-cinq ans.

Krantzius (Albert), historien célèbre pour son siècle; car il mourut en 1517, à l'âge d'environ soixante-dix ans, après avoir composé de bons ouvrages latins sur l'histoire, imprimés plusieurs fois depuis sa mort; savoir, 1°. une chronique de Danemark, de Suède, & de Norwège; 2°. une histoire de Saxe en treize livres; 3°. une histoire des Vandales; 4°. un ouvrage intitulé *Metropolis*, qui contient en quatorze livres l'histoire ecclésiastique de Saxe, de Westphalie, & de Jutland. Il est vrai que la réputation de Krantz a été fort maltraitée par quelques

quelques cenſeurs, & qu'on ne peut pas trop le juſtifier de grands plagiats.

Lambecius (Pierre), paſſe ſans aucune accuſation de ce genre, pour un des ſavans hiſtoriographes d'Allemagne, comme le prouvent ſes ouvrages; j'entends les ſuivans: 1°. les *origines Hamburgenſes*, en 2 vol. imprimés à Hambourg *in*-4°. en 1652 & 1661; 2°. ſes *lucubrationes Gellianæ*, Paris 1647, *in*-4°.; 3°. *animadverſiones ad codini origines Conſtantinopolitanos*, Paris 1665, *in-fol.*, elles ſont pleines d'érudition; 4°. le catalogue latin de la bibliothèque impériale en 8 vol. *in-fol.* Ce catalogue eſt par-tout accompagné d'un commentaire hiſtorique curieux, mais trop diffus; Lambecius mourut à Vienne en 1680, à cinquante-deux ans.

Placcius (Vincent), qui mourut en 1699 à cinquante-ſept ans, a publié quantité d'écrits, dont vous trouverez la liſte dans Morery & dans le P. Nicéron, *tome I.* Le principal de ſes ouvrages latins eſt ſon recueil des anonymes & des pſeudonymes, *Hamb.* 1674, *in*-4°., *première édition*, & qui a enſuite été réimprimé plus complet par Mathias Dreyer en 1708, *in-fol.*

Rolfinck (*Guerner*), en latin *Rolfincius*, élevé par Schelhamer, ſon oncle, fut un médecin de réputation; mais entre beaucoup d'ouvrages qu'il a faits, & dont Lippenius ou Manget ont donné la liſte, les ſeuls qu'on achète encore, ſont ſes *diſſertationes anatomicæ*, *Noribergæ*, 1656, *in*-4°. Il mourut à Jena, en 1673, âgé de ſoixante-quatorze ans, & laiſſa pluſieurs écrits ſur la médecine qui ont vu le jour.

Wower (Jean) eſt auteur d'un ouvrage plein d'érudition, intitulé *de polymathia tractatio*, à Baſle, 1603, *in*-4°. Il a auſſi publié, avec des notes, Pétrone, Apulée, Sidonius Apollinaris, & Minutius Felix. Il mourut gouverneur de Gottorp, en 1612, âgé de 38 ans; il faut le diſtinguer de Jean Wower, ſon parent, ami de Lipſe, qui mourut à Anvers, en 1635, à 69 ans. (*R.*)

HAMBOURG (autr.) *Voyez* HAIMBOURG.

HAMBYE, gros bourg de France, en Normandie, au diocèſe de Coutances, avec un château & une abbaye de Bénédictins, qui vaut 5000 livres. (*R.*)

HAMEAU, aſſemblage de quelques maiſons ſans égliſe ni juriſdiction locale; le hameau dépend à ces deux égards d'un village ou d'un bourg; il vient de *hamellus*, terme dont ſe ſont ſervi les auteurs dans la baſſe latinité, & qui eſt un diminutif de *ham*. Ce mot de *ham*, qui ſignifie *maiſon*, *habitation*, ſe trouve en forme de terminaiſon dans un grand nombre de noms propres géographiques, ſur-tout en Angleterre, où l'on voit Buckingham, Nottingham, Grantham, &c.; & quoique pluſieurs de ces noms appartiennent aujourd'hui à des bourgs, à des villes, à des provinces, cela n'empêche pas que leur première origine n'ait été un hameau; de même en Allemagne, cette ſyllabe eſt changée ordinairement en *heim*, comme dans Manheim, Germersheim, Hildesheim, &c., & quelquefois en *hain*. Ce mot *ham* eſt reconnoiſſable non-ſeulement dans le mot françois hameau, mais encore dans pluſieurs noms, comme Eſtreham vient d'Oiſtreham pour Weſterham, qui veut dire *demeure occidentale*; nom qui marque la ſituation de ce lieu, qui eſt au couchant de l'embouchure de l'Orne: en Normandie on change communément la ſyllabe *ham* en *hom*, comme le Hommet, Robehomme, Brethomme: ces deux derniers s'appellent en latin, *Roberti villa*, *Bretonica villa*; tel lieu qui n'étoit qu'un ſimple hameau, eſt devenu bourg ou ville, ſans changer de nom. Enfin, tous les grands empires ont commencé par des hameaux, & les puiſſances maritimes par des barques de pêcheurs. (*R.*)

HAMELBOURG, *Hamelburgum*, ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'état de l'abbé de Fulde, ſur la Saale, à 10 li. ſ. e. de Fulde, à trois milles de Schweinfurt, & 8 de Wurtzbourg. On y ſuit la religion Catholique. *Long.* 27, 36; *lat.* 50, 10. (*R.*)

Hamelbourg eſt la patrie de Jean Forben, qui s'établit à Baſle, où il ſe fit une grande réputation par la beauté & l'exactitude de ſes éditions. (*R.*)

HAMELN, ou HAMELEN, ville forte d'Allemagne, dans la baſſe-Saxe, au duché de Calemberg, à l'extrémité du duché de Brunſwick, dont elle eſt une clef. Elle eſt agréablement ſituée au confluent de la rivière de Hamel avec le Weſer, à 9 li. ſ. o. d'Hanover, 16 n. e. de Paderborn, 17 ſ. o. de Brunſwick. En 1542, elle embraſſa la confeſſion d'Ausbourg; c'eſt à un mille de cette ville que ſont les eaux de Pyrmont. *Long.* 27, 10; *lat.* 52, 13.

Cette ville eſt munie d'une fortereſſe importante. Les Impériaux furent défaits près de ſes murs, en 1633. Le quartier d'Hameln comprend ſix baillages. (*R.*)

HAMER, *Hammaria*, petite ville de Norwege, au gouvernement d'Aggerhus. Elle étoit autrefois épiſcopale ſous la métropole de Drontheim, mais ſon évêché a été uni à celui d'Anſlo; elle eſt à 24 li. n. e. d'Anſlo. *Long.* 28, 40; *lat.* 60, 30 (*R.*)

HAMHUS, fortereſſe du pays de Dithmarſe. Elle eſt en mauvais état, & appartient au duc de Holſtein. (*R.*)

HAMILTON, ville de l'Ecoſſe méridionale, l'une des plus conſidérables de la province de Clydsdale, avec titre de duché, palais & parc. Elle eſt à 3 li. ſ. o. de Glaſcow, 12 o. d'Edeimbourg, 120 n. o. de Londres. *Long.* 13, 45; *lat.* 55, 12. (*R.*)

HAMIZ-MÉTAGARA, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Fèz; remarquable par ſes jardins où l'on nourrit des vers à ſoie. *Long.* 13, 48; *lat.* 33, 36. (*R.*)

HAMM. *Voyez* HAM.

HAMMA, rivière d'Allemagne; elle a ſa ſource

dans la basse-Saxe, au duché de Lunebourg, dans les bruyères de Soltow; elle arrose une lisière de la principauté de Ferden, quelques endroits du duché de Bremen; & après s'être grossie de divers ruisseaux, elle se décharge dans le Weser. (*R.*)

HAMMA, ville d'Afrique, au royaume de Tunis, en Barbarie. (*R.*)

HAMMELBOURG, ville d'Allemagne. *Voyez* HAMELBOURG.

HAMMERSTEIN, ou HERMENSTEIN; baillage d'Allemagne, dans le cercle du bas-Rhin, & dans les états de Trèves: il est fort étendu, & comprend entr'autres la seigneurie d'Argenfels, dont les comtes de la Leyen sont invêtus à titre de fief mouvant de l'électeur de Trèves. Il tire son nom d'un ancien château, dont les fortifications furent rasées l'an 1650. (*R.*)

HAMMERSTEIN, petite ville de Pologne, dans la Pomérélie. *Long.* 25, 28; *lat.* 50, 30. (*R.*)

HAMONT, petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Liège, au comté de Looz, à 12 li. n. o. de Maestricht, 18 n. e. de Liège, 8 s. e. de Bois-le-Duc. On voit près de-là Grevenbrock, château bien fortifié. *Long.* 23, 16; *lat.* 51, 17. (*R.*)

HAMPSHIRE (le nouvel), l'une des quatre provinces qui forment la Nouvelle-Angleterre proprement dite, dans l'Amérique septentrionale. Suivant un tableau, publié par le Congrès général de l'Amérique Angloise, cette province est peuplée de cent cinquante mille habitans. Les grains d'Europe y réussissent mal, & leur produit ne suffit point à sa consommation. La pêche est la principale ressource des peuples qui l'habitent. (*R.*)

HAMPTON-COURT, *Hamptoni curia*, bourg d'Angleterre, avec une maison royale embellie par Guillaume III, & bâtie par le cardinal Wolsey, sous le règne de Henri VIII. Le paysage, le parterre, l'avenue, & les parcs, sont d'une beauté admirable. Ce palais est dans le Middlesex, sur la Tamise, à 4 li. s. o. de Londres. On y voit une ménagerie, & les célèbres cartons de Raphaël; ce grand peintre les fit à la requisition de François I, pour sa manufacture des Gobelins. *Long.* 17, 15; *lat.* 51, 26. (*R.*)

HANAU, *Hanovia*, ville d'Allemagne, belle, grande & assez forte, au cercle du haut-Rhin, dans la Wétéravie, capitale d'un comté de même nom, appartenant au Landgrave de Hesse-Cassel, avec un château: on la divise en vieille & en nouvelle. Il y a eu autrefois dans cette ville une imprimerie célèbre. Le comté de Hanau est borné par le comté d'Isembourg & par l'abbaye de Fulde au nord; par le comté de Reineck à l'est, l'archevêché de Mayence au sud. Il comprend dix-sept baillages. La maison de Hanau étoit une des plus anciennes du haut-Rhin & des plus riches. Son dernier comte étant mort sans enfans, en 1736, le prince de Hesse-Cassel prit possession de la ville & du comté de Hanau, en vertu du traité de succession conclu, en 1643, entre la maison de Saxe, celle de Hesse & celle de Hanau. La maison de Hesse-Darmstadt a seulement revendiqué quelques villages dont elle est entrée possession. La ville neuve, régulièrement bâtie, fut fondée par les Flamands réfugiés, en 1597. Ils y jouissent encore d'immunités considérables. Ils y ont établi beaucoup de manufactures très-florissantes. Hanau est dans une vaste plaine, sur la rivière de Kinzig, à deux milles e. de Francfort, trois n. e. de Darmstadt. *Long.* 26, 35; *lat.* 49, 58. (*R.*)

HANAU-LICHTENBERG, seigneurie des anciens comtes de Hanau-Muntzenberg, parvenue par mariage à la maison de Hesse-Darmstadt, & située en partie dans l'empire d'Allemagne, en Suabe; & en partie dans le royaume de France, en Alsace. La portion qui est en Suabe, & pour laquelle la maison de Darmstadt paie un contingent modique à l'empire, renferme les bourgs de Lichtenau & de Wilstadt, avec un assez bon nombre de villages; celle qui est en Alsace & qui relève de la France, comprend la seigneurie d'Ochsenstein, avec les villes, bourgs & baillages de Hatten, de Word, de Niederbrun, d'Ingweiler, de Pfaffenhoven, de Buschweiler, de Brumat, d'Offendord, de Wolfisheim, de Wethofen, & plusieurs autres lieux. (*R.*)

HANAU-MUNTZENBERG (comté de), état séculier & protestant de l'empire d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la Wétéravie, aux confins de l'archevêché de Mayence, de l'évêché de Fulde, des comtés de Reinek, d'Ysenbourg & de Solms, du landgraviat de Hesse-Hombourg, & des territoires de Friedberg & de Francfort-sur-le-Mein. Il n'a que neuf milles de longueur, sur deux à peine de largeur; mais peu de terroirs égalent le sien en fertilité. Le vin, les grains, les fruits & les légumes y abondent; le tabac s'y cultive avec succès: il y a de bonnes mines d'argent & de cuivre; il y a du cobalt, du sel, & des forêts d'un très-grand rapport. L'on dit enfin que ce petit pays donnoit au dernier de ses comtes particuliers, mort en 1736, un revenu annuel de plus de 500 mille florins; aussi est-il taxé par la matricule à 230 florins pour les mois romains, & à 160 rixdallers 25 $\frac{1}{4}$ creutzers pour la chambre impériale. Il renferme, avec quatre-vingt-seize bourgs & villages, & sans y comprendre certains lieux qui n'en font pas entièrement partie, les villes de Hanau, de Windecken, d'Orrenberg, de Steineau, de Schluchtern, de Babenhausen, d'Assenheim, de Muntzenberg & de Gelnhausen, & il se divise en treize baillages.

Vers la fin du XIIe siècle, cet état existoit déjà sous le titre de seigneurie immédiate de l'empire: l'an 1429, il fut érigé en comté par l'empereur Sigismond. Dans le XVIe siècle, on y introduisit successivement le luthéranisme & le calvinisme, & celui-ci par préférence à celui-là. Dans le XVIIe siècle, la guerre de trente ans ayant mis ce pays

aux abois, comme tant d'autres, la maiſon de Heſſe-Caſſel vint à ſon ſecours, & par un traité ſigné l'an 1643, elle s'en aſſura la poſſeſſion éventuelle : cette poſſeſſion s'eſt réaliſée en 1736, à l'époque de l'extinction des comtes de Hanau Muntzenberg, & au moyen d'une forte ſomme d'argent livrée à la maiſon électorale de Saxe, pour lui faire abandonner l'expectative des fiefs impériaux de ce comté, qu'elle avoit obtenue de l'empereur Ferdinand II, l'an 1625. (*R.*)

HANCHEOU, HANTCHEOU, HANGCHEU, ou TCHANG-TCHEOU, grande ville de la Chine, première métropole de la province de Chekiang, ou Tchekiang, ſur la rivière de Cientong, dans un lieu marécageux, coupé par pluſieurs canaux navigables, & où l'on voit quantité de ponts très-hauts. La ville renferme dans ſon enceinte une haute montagne, ſur laquelle s'élève une tour où les heures ſe marquent par un clepſydre. *Long.* 137, 50; *lat.* 30, 17. (*R.*)

HANGO, ou HANGO-HUDD, langue de terre de la Finlande Suédoiſe, au voiſinage d'Ekenas, & remarquable, tant par la bonté de ſon port, que par le péage que l'on y paie, & par le combat qu'il y eut à ſa hauteur, en 1714, entre la flotte de Ruſſie & celle de Suède. (*R.*)

HANNUYE, petite ville des Pays Bas Autrichiens, dans le Brabant, ſur la Chête, à 4 li. de Tillemont, 8 ſ. e. de Louvain. *Long.* 22, 45; *lat.* 50, 40. (*R.*)

HANOE, île de Suède dans la mer Baltique, à 4 li. de Carlſcroon. (*R.*)

HANOVER (le pays de); il ne comprenoit d'abord que le comté de Lawenrode; il contient encore aujourd'hui les duchés de Zell, de Saxe-Lawenbourg, de Brême, de Lunebourg, les principautés de Ferden, de Grubenhagen, d'Obherwalde, &c. Georges-Louis de Brunſwick unit en ſa perſonne tous ces états, & devint enſuite roi d'Angleterre. Les François conquirent, en 1757, la plus grande partie des pays qu'on vient de nommer; mais l'hiſtoire ne parle de ſemblables événemens paſſagers, que comme elle parle des ravages cauſés par le débordement d'un fleuve qui ſort de ſon lit. (*R.*)

HANOVER, ou HANOVRE, *Hanovera*, ville d'Allemagne, au cercle de baſſe-Saxe, capitale de l'électorat de Brunſwick, appelé auſſi l'*électorat d'Hanover*. Elle eſt dans une plaine ſabloneuſe, à 6 lieues ſ. e. de Neuſtat, 10 ſ. o. de Zell, 6 n. o. de Brunſwick. Ce fut en 1178 qu'elle obtint le privilège des villes, car juſqu'alors elle n'avoit été qu'un village. *Long.* 27, 40; *lat.* 52, 25.

Cette ville, ancienne réſidence de l'électeur, eſt une des quatre grandes villes de la principauté de Calenberg. C'eſt le ſiège de la régence de tous les pays électoraux de Brunſwick-Lunebourg : celui de la chambre des comptes, de la chancellerie de la guerre, de la cour ſouveraine, du tribunal de la chancellerie, la ville enfin, dans laquelle s'aſſemblent les états de la principauté. Elle eſt ſur la Leine, qui commence à être navigable au-deſſous de la ville qui eſt fortifiée, & peuplée de dix-ſept mille habitans, au moins, ſans y comprendre la population de la Nouvelle-Hanovre, qui fait une ville à part, ſur la gauche de la même rivière. On y braſſe d'excellente bière. Dans la chapelle du palais électoral, eſt le caveau ſépulchral des électeurs. L'hôtel-de-ville contient une bibliothèque précieuſe par la rareté des livres qu'elle renferme. En 1725, il y fut conclu un traité d'alliance, entre les cours de France, d'Angleterre & de Pruſſe, auquel accédèrent les Provinces-Unies. Les François s'emparèrent de cette ville, en 1757, & y établirent une garniſon qui y ſéjourna juſqu'en 1758. La nouvelle ville de Hanovre, dite de Calenberg, eſt fortifiée, ainſi que le vieux Hanovre. Elle eſt très-bien bâtie. Elle a un conſiſtoire pour tous les pays électoraux, & des manufactures de différentes eſpèces. (*R.*)

HANSE, ſociété de villes unies pour la ſûreté, l'avantage & la protection de leur commerce. Cette dénomination dérive du vieux mot allemand *hanſen*, qui ſignifie aſſocier. Cette aſſociation ſe fit d'abord entre les villes de Hambourg & de Lubeck, en 1241, & enſuite entre un grand nombre d'autres villes : mais elle commença à s'affoiblir en 1500, & l'ancien gouvernement anſéatique ne ſubſiſte plus qu'à Lubeck, à Hambourg & à Brême. (*R.*)

HANTCHEOU. *Voyez* HANCHEU.

HANTCHOUG, ville conſidérable de la Chine, troiſième métropole de la province de Chenſi, ſur la rivière de Han. Elle a ſeize villes dans ſa dépendance. *Long.* 125, 15, *lat.* 34, 20. (*R.*)

HANTSHIRE, autrement, HAMPSHIRE, province maritime d'Angleterre, ſur la Manche. Elle a trente-quatre lieues de tour, & 1,312,500 arpens, deux cent cinquante-trois paroiſſes, & vingt villes à marché. C'eſt un pays agréable, & abondant en bled, laine, bois, fer & miel. On y trouve la nouvelle forêt, *New-forêt*, que Guillaume-le-Conquérant prit ſoin d'agrandir. L'île de Wight fait partie de cette province, mais le port de Portſmouth en fait la gloire. Wincheſter en eſt la capitale.

Hantshire, autrefois province de Southampton, peut ſe vanter d'avoir produit entr'autres gens de lettres, que je paſſe ſous ſilence, le célèbre Jean Greaves, en latin *Græves*, ſavant univerſel, & en particulier conſommé dans la connoiſſance des langues orientales, & de la Géographie des Arabes. Cette ſcience lui doit la traduction de l'Aſtronomie du Perſan Shah-Colgé, imprimée à Londres, en 1652, *in*-4°, & les tables de la longitude & de la latitude des étoiles fixes d'Ulug-beig, qui ont été publiées par M. Hyde, en 1665. Il a laiſſé en M. S. une verſion des cartes géographiques d'Abulfeda, & la deſcription des montagnes de la terre, du même auteur; outre pluſieurs morceaux ſur les géo-

graphes Arabes, sur leurs poids, leurs mesures, & les mumies.

Aussi profond que curieux, il voyagea par toute l'Europe, en France, en Italie, au Levant, à Constantinople, à Rhodes, & finalement en Egypte & à Alexandrie. Il mesura sur les lieux les pyramides, dont il a donné la description en Anglois, en 1646, *in*-8°. Il fit dans ses voyages, qui durèrent dix ans, qu'il n'entreprit qu'à l'âge de trente, une collection également considérable & importante de manuscrits grecs, arabes, & persans; de médailles, de monnoies anciennes, de pierres gravées, & d'autres antiquités.

A son retour, il publia les livres qu'il avoit projettés dans ses voyages & dans ses études; savoir, sa Pyramidographie, dont je viens de parler, un traité en anglois du Pied romain & du Denier, imprimé à Londres, en 1647, *in*-8°. *De Signis Arabum & Persarum astronomicis*, Londini 1649, *in*-4°. *Elementa Linguæ Persicæ*, in-8°. *Epochæ celebriores ex traditione Ulug-beig*, en persan & en latin, Lond. 1650, *in*-4°. *Lemmata Archimedis desiderata*, Lond. 1654. La manière de faire éclore les poulets dans les fours, selon la méthode des Egyptiens, sous ce titre: *De modo pullos ex ovis in fornacibus lento & moderato igne calescentibus, apud Kabirenses excludendi.* Ce petit écrit est dans les *Transact. Philos.* 1677. Lettre sur la latitude de Constantinople & de Rhodes, en anglois, *in*-8°. On l'a insérée dans les mêmes *Transf.* décemb. 1685.

Cet homme, unique en son genre, qui a mis au jour tant d'ouvrages, & qui en a laissé un si grand nombre de prêts pour l'impression, n'avoit que cinquante ans quand il mourut à Londres en 1652. M. Thomas Smith a publié sa vie. (*R.*)

HAOAXO, rivière d'Ethiopie, en Afrique. Elle a sa source dans les montagnes de l'Abyssinie, traverse le royaume d'Adel, baigne sa capitale, & se décharge dans le détroit de Babelmandel. C'est une des plus considérables de l'Ethiopie. Elle se déborde comme le Nil. (*R.*)

HAPSAL, ou HABSAL, *Hapsalia*, petite ville maritime de Livonie, dans l'Esthonie, au quartier de Wickeland, autrefois épiscopale. Elle appartient à l'empire Russien, & est sur la mer Baltique, à 16 li. s. o. de Revel. *Long.* 41, 10; *lat.* 59, 10. (*R.*)

HARBERT, *Salamboria*, ville d'Asie, dans le Diarbeck, proche d'Amid, sous la domination du turc, avec un archevêque arménien & un archevêque syrien. *Long.* 54, 21; *lat.* 40, 55. (*R.*)

HARBOROUGH, ville d'angleterre, dans la province de Leicester. (*R.*)

HARBOURG, *Harburgum*, ville d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, au duché de Lunebourg, dans l'électorat d'Hanovre, avec un fort château pour sa défense. Elle est sur l'Elbe, à 5 li. s. o. de Hambourg, 15 n. o. de Lunebourg. *Long.* 27, 16; *lat.* 53, 34. (*R.*)

HARCOURT, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Bayeux, sur l'Orne, à 6 lieues de Caen. On l'appeloit auparavant *Thury*. De marquisat, il fut érigé en duché par Louis XIV, en 1700, sous le nom d'*Harcourt*, en faveur de Henri d'Harcourt de Beuvron, depuis maréchal de France, & capitaine des gardes du corps; & en pairie en 1704. Son nom latin est *Harecortis*, selon M. de Valois.

Il y a un autre bourg de ce nom, aussi en Normandie, au diocèse d'Evreux. Ce dernier est à dix lieues de Rouen, entre le Bec, Neubourg & Brionne, avec un château ancien, dont les appartemens ont été rétablis à la moderne. Il fut érigé en comté par le roi Philippe VI, en 1338. Ce comté comprend vingt paroisses.

Il y a un prieuré de l'ordre de Saint Augustin, de la congrégation de Sainte Geneviève, où l'on remarque les tombeaux des anciens comtes d'Harcourt, fondateurs du prieuré. (*R.*)

HARDBERG, ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la Styrie, au quartier de Vorau. Elle est depuis long-tems hypothéquée à la maison des princes de Paar. (*R.*)

HARDECK, comté de la basse-Autriche, près des frontières de la Moravie. (*R.*)

HARDEGSEN, HARDESSEN, ou HARDESCHEN, petite ville de la principauté de Calenberg, dans le quartier de Goettingen. C'est la patrie de l'historien Cyriaque Spangenberg, mort en 1550. *Voyez* HARDESSEN. (*R.*)

HARDENBERG, ville des Provinces-Unies, dans l'Overyssel, au quartier de Salland, & aux frontières du comté de Bentheim, sur le Vecht. Elle est petite, & fut entièrement consumée par un incendie, l'an 1708 (*R.*)

HARDENBERG; c'est dans la basse-Saxe, au pays de Calenberg, une grande juridiction, héréditaire dans une famille noble, qui porte aussi ce nom, & qui donne deux suffrages dans l'assemblée des états provinciaux. Cette baronie comprend onze villages. Le château de résidence des seigneurs est au pied d'une montagne, au quartier de Gottingue. (*R.*)

HARDENBERG, petite ville, seigneurie libre & baillage du duché de Berg, en Westphalie, près d'Elvelferd. Cette seigneurie comprend deux bourgs & quelques villages. (*R.*)

HARDERWIK, *Harderwicum*, ville des Provinces-Unies, dans la Gueldre, au quartier d'Arnheim, avec une université. Elle est sur le Zuiderzée, à 8 li n. o. d'Arnheim, 7 n. e. d'Amersfort, 12 n. o. de Nimègue, 13 e. d'Amsterdam. Les annales de Gueldres en mettent la fondation à l'an 1230, & c'est tout au plus tard. L'université a été érigée le 12 avril 1648. *Long.* 23, 12; *lat.* 52, 24. L'hôtel provincial de la monnoie est établi en cette ville (*R.*)

HARDESSEN, ou HARDEGSEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de basse-Saxe, & dans la principauté de Calenberg, au confluent de l'Es-

polde & du Schottelbeeck. Elle n'eſt compoſée que de 176 maiſons, bâties la plupart ſur le roc. Mais elle eſt munie d'un château, où quelques-uns des anciens ducs de Brunſwich ont réſidé: c'eſt le ſiège d'une ſurintendance eccléſiaſtique, ainſi que d'un baillage qui comprend neuf villages, & qui, généralement peu fertile en grains, n'exporte que des bois de chênes & de hêtres, & ne cultive avec ſuccès que le lin & quelques légumes. *Voyez* HARDEGSEN. (*R.*)

HARFLEUR, *Hareflotum*, *Harflevium*, *Heriflorium*, ancienne ville de France, en Normandie, au pays de Caux. Ses fortifications ont été raſées, & ſon port s'eſt comblé. Elle eſt près de la mer, ſur la Lezarde, à une lieue de Montivilliers, 2 du Havre, 6 ſ. o. de Fécamp, 9 de Caudebec, 44 n. o. de Paris, & 16 o. de Rouen. *Long.* 18, 51, 27; *lat.* 49, 30, 23.

Cette ville ſe nommoit autrefois *Harc-fleot* (Havre, ou morte mer); c'eſt peut-être le *Caracotinum* de l'itinéraire d'Antonin, ſitué ſur la Lezarde, à l'embouchure de la Seine. Harfleur étoit la clef de la France du côté de l'Angleterre; mais elle a perdu de ſon importance à meſure que le Havre s'eſt agrandi. Ses murailles raſées, ſon port comblé de ſable & converti en pré, ſes fortifications démolies, ſon commerce tombé, annoncent ſa misère actuelle & ce qu'elle fut auparavant.

Les Anglois, ſous Henri V, la prirent d'aſſaut en 1415, & la ſaccagèrent; ils en firent ſortir huit mille habitans, & la peuplèrent d'Anglois. Sous Charles VII, elle fut priſe & repriſe. Les Anglois l'aſſiégèrent encore en 1439. Eſtouteville, ſon gouverneur, avec quatre cents hommes, fit la plus vigoureuſe réſiſtance, ſecondé des habitans; mais après un ſiège de quatre mois, la place capitula. Sa perte entraîna celle de Montivilliers: le roi lui-même, dix ans après, reprit Harfleur, défendu par deux mille Anglois. Les Huguenots s'en rendirent maîtres du tems de la Ligue, & y faiſoient fleurir le commerce; mais la révocation de l'édit de Nantes & les impôts ont réduit cette ville ſi fidelle à ſes rois dans un état pitoyable. A peine y compte-t-on trois cents feux: il y a cependant encore deux foires franches.

On y braſſe de la bierre, on y fait de la dentelle, & l'on y blanchit des toiles ſur les prés. La pyramide du clocher & l'égliſe ſont remarquables.

Thomas du Four, un des ſavans Bénédictins qui ont illuſtré l'autre ſiècle par leur érudition, étoit né à Harfleur. Il a compoſé une grammaire hébraïque, une paraphraſe du cantique des cantiques, un commentaire ſur les pſeaumes, & eſt mort à trente quatre ans, à Jumièges.

A une lieue de Harfleur, près le château d'Archer, on voit des incruſtations, des ſtalactytes formées par l'eau d'une ſource qui ſe répand ſur les rochers, dont les groupes en cul-de-lampe compoſent des grottes très-curieuſes.

Voyez Vign. de Marv. *Mél. de litt. Tom. II. Voyez* auſſi les *Antiquités de Harfleur*, *in-8°*, 1720; *à Harfleur.* (*R.*)

HARLEBECK, ou HAARLEBEEKE, petite ville de la Flandre-Autrichienne, ſur la Lys, à une lieue de Courtray, 7 ſ. o. de Gand. Il s'y trouve une égliſe collégiale, & c'eſt le chef-lieu d'un bourggraviat. *Long.* 21, 1; *lat.* 50, 52. (*R.*)

HARLEIGH, petite ville d'Angleterre, capitale du Mérioner-shire, ou Mérionyd-shire, dans la province de Galles, à 168 milles de Londres. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer. *Long.* 13, 20; *lat.* 52, 55. (*R.*)

HARLEM, ou HAARLEM, ville des Provinces-Unies, dans le comté de Hollande. Elle tient le ſecond rang entre les villes de la province. On y compte 7963 maiſons. Son ancien nom eſt *Haralhem.* On ne ſait ni quand, ni par qui cette ville fut commencée; mais du tems de Thierri VI, en 1155, elle étoit déjà peuplée & aſſez fortifiée: en 1217, les bourgeois de Harlem accompagnèrent Guillaume I, qui partoit pour la Terre-ſainte.

Il s'y trouve quatre égliſes hollandoiſes réformées, une françoiſe, une luthérienne, & pluſieurs à l'uſage des Catholiques-Romains.

Les manufactures, les fabriques de rubans, & d'étoffes de ſoie, quoique conſidérables encore, y ſont cependant bien tombées. Son commerce de fleurs, & ſur-tout de tulipes, eſt auſſi bien diminué.

Harlem eſt dans le territoire des Marſatiens, ancien peuple, dont le pays de Kennemerland a pris ſon nom. Elle a été la capitale de ce pays, qui eſt partagé entre pluſieurs villes; & ſa partie occidentale eſt toujours de la juriſdiction de Harlem. Autrefois la ville étoit ſeulement au bord méridional de la Spare, rivière qui ſe jète dans l'Ye à Sparendam; mais en 1400, on agrandit la ville, & on l'étendit au-delà de cette rivière, qui la traverſe à-préſent. En 1310, les chevaliers de l'hôpital de S. Jean de Jéruſalem furent reçus à Harlem: auſſi poſſède-t-elle dans ſes archives bien des choſes curieuſes ſur l'ordre des chevaliers de Malte, dont il auroit été à ſouhaiter que M. l'abbé de Vertot eût eu connoiſſance.

Cette ville a été incendiée pluſieurs fois dans la ſuite des tems, ſavoir, en 1347, en 1351 & en 1587. En 1571, les Harlemois ſe ſoumirent au prince d'Orange. En 1573, elle fut obligée, après une défenſe admirable, de ſe rendre aux Eſpagnols à diſcrétion. Ceux-ci firent pendre les magiſtrats, les paſteurs, & plus de quinze cents citoyens; ils traitèrent & cette ville & les Pays-Bas comme ils avoient traité le Nouveau-Monde. La plume tombe des mains, quand on lit les horreurs qu'ils exercèrent.

Paul IV avoit érigé Harlem en évêché, en 1559; mais elle n'a eu que deux évêques. Elle ſe glorifie de l'invention de l'imprimerie, que les Hollandois & différens auteurs attribuent à Laurent Koſter,

un de ſes citoyens ; c'eſt ce qu'on examinera au mot IMPRIMERIE.

Harlem eſt ſituée à 3 li. o. d'Amſterdam, 6 n. e. de Leyde, & 7 ſ. e. d'Alckmaer. *Long.* 22, 5 ; *lat.* 52, 23, 58.

Entre les gens de lettres dont Harlem eſt la patrie, je me contenterai, de nommer Hoornbeck, Scriverius, & Trigland, qui ont acquis de la célébrité dans les ſciences qu'ils ont cultivées.

Hoornbeck (Jean) a été un des fameux théologiens calviniſtes du XVIIe ſiècle : il fut ſucceſſivement profeſſeur en théologie à Utrecht & à Leyde. Il publia un grand nombre de livres didactiques, polémiques, pratiques & hiſtoriques, tant en flamand qu'en latin. Il mourut fort conſidéré, en 1666, n'ayant encore qu'environ 49 ans. On trouvera ſon article dans Bayle.

Scriverius (Pierre) a rendu ſervice à la littérature, par les éditions qu'il a données de Végèce, de Frontin & d'autres auteurs ſur l'art militaire. Il publia le premier les fables d'Hygin ; mais l'hiſtoire de Hollande lui a des obligations plus particulières, par deux grands ouvrages, dont l'un s'appèle *Batavia illuſtrata*, & l'autre, *Bataviæ comitumque omnium hiſtoria*. Il mourut en 1653, âgé de 63 ans, ſelon Hoffmann.

Trigland (Jacques) fut profeſſeur à Leyde en théologie & en antiquités eccléſiaſtiques. Il a mis au jour divers petits traités ſur des ſujets curieux & choiſis, comme *de Dodone*, *de Kæræis*, *de corpore Moſis*, *de origine rituum Moſaicorum*, &c. Il mourut en 1705, à 54 ans.

Le célèbre Wovermans vit le jour à Harlem. (*R.*)

HARLEM (mer de), en flamand *Harlem-maer* : c'eſt ainſi qu'on appèle une inondation entre la ville de Harlem, dont elle porte le nom, & celles d'Amſterdam & de Leyde. Elle ſe forme du concours de pluſieurs ruiſſeaux avec la mer, qui y entre par l'Ye, auquel elle communique au moyen d'une écluſe ; ce qui fait que ſes eaux participent à la ſalure de la mer. Cette écluſe de maçonnerie, qui eſt, je crois, la plus belle du monde, cauſe une interruption néceſſaire aux barques, par leſquelles on va de Harlem à Amſterdam, ou d'Amſterdam à Harlem. Comme le terrein eſt très précieux en Hollande, & que cette mer en occupe beaucoup, on a ſouvent parlé de la deſſécher, & l'entrepriſe n'en eſt point d'une difficulté inſurmontable. Les Juifs ont offert d'en faire les frais, ſi on vouloit leur abandonner la propriété de ce terrein ; mais des intérêts oppoſés, & des raiſons plus fortes encore, en ont empêché l'exécution. L'exiſtence de la mer de Harlem ne date que de trois ſiècles & demi, ou environ. (*R.*)

HARLINGEN, *Harlinga*, ville forte & maritime des Provinces-Unies, dans la Friſe, dont elle eſt, après Leuwarde, la plus grande, la plus peuplée & la plus riche. Elle eſt gouvernée par un ſénat de huit bourguemeſtres, & a un port qui la rend fort commerçante. Sa poſition eſt à 2 li. ſ. o. de Franeker, 5 ſ. o. de Leuwarden, 6 n. de Staveren. *Long.* 23 ; *lat.* 53, 12.

Cette ville eſt le ſiège de l'amirauté de la Friſe. Il s'y trouve des Luthériens, des Réformés, des Catholiques & des Mennonites. C'eſt la patrie de Jacques Bacquer. (*R.*)

HARNDAL, petite province de Suède, ſur les frontières de la Norwège, près des monts Darnfield. (*R.*)

HARNLAND, ou HARRIEN, petite province de Livonie, près du golfe de Finlande. (*R.*)

HARO, ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, au bord de l'Ebre, chef-lieu d'un comté érigé par le roi Jean II, en faveur de dom Pedre Fernandez de Velaſco, tige des connétables de Caſtille. Elle doit ſa première fondation, en 900, à Fernand Laynez. Elle eſt à 3 li. de Nagera. *Long.* 15, 12 ; *lat.* 42, 35. (*R.*)

HARRAN, ou HARAN, *Carrhæ*, très-ancienne ville de Méſopotamie, à 10 li. ſ. e. d'Edeſſe ou d'Ourfa. Elle eſt remarquable par le ſéjour d'Abraham, & par la défaite de Craſſus. Depuis un ſiècle elle eſt ruinée. (*R.*)

HARRENLAND, petite province de Livonie, au nord-oueſt, ſur le golfe de Finlande, & en partie ſur la mer Baltique. Revel en eſt la ſeule ville. (*R.*)

HARRIE. *Voyez* HARRENLAND.

HARTBERG, ville d'Allemagne, ſur la rivière de Lauſnitz, dans la baſſe-Styrie. (*R.*)

HARTENBOURG, petite ville de Bohême. (*R.*)

HARTENFELS, paroiſſe du bas comté d'Iſenbourg, au cercle du haut-Rhin. Elle dépend aujourd'hui de l'archevêché de Trèves. (*R.*)

HARTENSTEIN, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la Miſnie, & dans le diſtrict d'Ertzeburge, dans les états des comtes de Schonburg-Waldenbourg. C'eſt le chef-lieu d'un comté particulier, qui relève des électeurs de Saxe, & dont ces princes ont même en bonne partie acquis la propriété ; celle qui en reſte aux comtes de Schonbourg ne comprenant que cette ville & quinze villages. C'eſt un arrière-fief de la Bohême. (*R.*)

HARTENSTEIN, ancien château & juriſdiction d'Allemagne, dans le haut-Palatinat. (*R.*)

HARTFORD, ville de l'Amérique-ſeptentrionale, capitale d'une colonie de même nom, dans la Nouvelle-Angleterre. *Long.* 304 ; *lat.* 41, 40. (*R.*)

HARTFORD. *Voyez* HEREFORD.

HARTHA, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, au canton de Leipſick, dans le baillage de Rochlitz. Elle eſt du nombre de celles qui ont ſéance & voix dans les états du pays. (*R.*)

HARTHAU, bourg d'Allemagne, en Miſnie. (*R.*)

HARTKIRCHEN, ville d'Allemagne, dans le

tercle du haut-Rhin & dans les états de Naſſau-Saarbruck, au comté de Saarwerden. C'eſt une ville baillivale, qui n'exiſte que de l'an 1746: ce n'étoit avant cette date qu'un ſimple village. (*R.*)

HARTLAND, petite ville maritime d'Angleterre, dans la province de Devon, ſur la mer de Briſtol. Elle eſt au voiſinage du cap jadis appelé *Herculis promontorium*, aujourd'hui *Hartland-point*; & c'eſt un des lieux les plus fréquentés de ceux qui vont à la pêche dans cette mer. (*R.*)

HARTLEPOOL, ancienne ville d'Angletetre, dans l'évêché de Durham, ſur la mer du Nord. Elle a un port aſſez commode, où s'arrêtent volontiers, en paſſant, les vaiſſeaux employés au tranſport de la houille de Newcaſtle à Londres. *Long.* 16, 40; *lat.* 54, 40. (*R.*)

HARTZ (le), chaine de montagnes, & forêt très-conſidérable d'Allemagne, dans la Saxe. Elle prend naiſſance dans le baillage de Landelsheim, dépendant de la principauté de Wolfenbutel, s'avance vers Goſlar, traverſe la partie orientale de la principauté de Gruhenhagen, d'où elle gagne les extrémités du comté de Wernigerode, & de la principauté de Blankenbourg; s'étend de là dans les comtés de Hohnſtein & de Stolberg, & va ſe terminer à Hartzgerode, dans la principauté d'Anhalt. L'étendue du Hartz eſt de vingt-quatre lieues en longueur; il en a huit à dix de large.

Le Hartz eſt très-fameux par ſes mines d'argent & d'autres métaux. Toutes les mines d'argent appartiennent à l'électeur de Hanovre, à l'exception d'un ſeptième qui appartient au duc de Brunſwick-Wolfenbuttel. Le Blocksberg ou mont Bructère eſt la plus haute montagne du Hartz, & même de toute l'Allemagne, ſuivant quelques auteurs. Il n'eſt point d'endroit en Europe où la ſcience des mines & la métallurgie ſoient plus en vigueur qu'au Hartz. Il y a preſque par-tout des mines, à l'exploitation deſquelles on travaille, & des fonderies pour toutes ſortes de métaux. Le Hartz fait partie de la forêt Hercinienne, connue des Romains, & fameuſe par ſon étendue immenſe. (*R.*)

HARTZBOURG-HOELE (grotte de), grotte fameuſe par ſon étendue & par les ſtalactites ſingulières qui ſe forment dans ſes ſouterreins. On prétend que juſqu'à préſent l'on n'en a point encore pu trouver la fin. Cette grotte eſt ſituée près de Goſlar, dans le Hartz, à deux lieues du vieux château de Hartzbourg. Au reſte, M. Buſching nie l'exiſtence de cette caverne. (*R.*)

HARTZBOURG, fameux château d'Allemagne, dans la principauté de Wolfenbuttel, près de Cellerfeld. L'empereur Henri, dit l'Oiſeleur, y prenoit ſouvent le divertiſſement de la chaſſe. Depuis 1651, les fortifications en ſont démolies. C'eſt le chef-lieu d'un baillage. On voit des mines de ſel aux environs. (*R.*)

HARTZGERODE, petite ville d'Allemagne, en haute-Saxe, dans la principauté d'Anhalt, ſur la Selke, entre Schwartzbourg & Falkenſtein, dans les états de la branche de Bernbourg. On y voit un beau château, & il y a des mines de ſel aux environs. *Long.* 30, 6; *lat* 51, 4. (*R.*)

HARTZWALD. *Voyez* FORÊT HERCINIENNE.

HARWICH, *Harwicum*, ville maritime d'Angleterre, au comté d'Eſſex, avec un port à l'embouchure de la Sture, ſur les frontières de Suffolck; c'eſt d'où partent les paquebots pour la Brille, en Hollande, & où arrivent réciproquement ceux de la Brille. Cette ville envoie deux députés au parlement. Elle eſt à 5 li. n. o. de Colcheſter, 20 n. e. de Londres. *Long.* 18, 38; *lat.* 51, 55.

Les curieux feront bien de lire ſur cette ville & ſur celle de Douvres, le livre ſuivant: *the Antiquities and hiſtory of Harwich and Dovercourt, by Samuel* Dale. *London* 1730, *in*-4°. (*R.*)

HARZ. *Voyez* HARTZ.

HARZBOURG. *Voyez* HARTZBOURG.

HARZWALD. *Voyez* HARTZWALD.

HASBAIN, HASBAYE, ou HASPENGAW, en latin *Haſpinga*, pays d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie. Il fait la principale partie de l'état de Liége, comprend Liége, Boreh-Worme, Tongres, Viſet, &c. Autrefois le comté d'Hasbain s'étendoit juſqu'à la ville de Louvain; il eſt nommé *Pagus Haſpanienſis* dans Paul Lombard, & *Pagus Haſpanicus* dans les annales de Fulde. Ce pays a pris ſon nom, ſuivant M. de Valois, *Notit. Galliæ*, pag. 242, de la rivière nommée *Haſpen*, ou *Heſpen*, qui l'arroſe. Nos auteurs écrivoient autrefois *Haſbaigne*; c'eſt-à-dire, *Haſpaniæ Pagus*; c'eſt ainſi qu'ils écrivoient *Eſpaigne*, *Bretaigne*, *Allemaigne*. (*R.*)

HASBAT, HABAT, ou ALGARVE, province d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fèz. Elle abonde en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie; la rivière d'Arguile la borne au midi, & l'Océan au ſeptentrion. Elle a vingt-ſept lieues du couchant au levant, & au moins trente-cinq du midi au nord. Elle eſt arroſée de quantité de rivières, & parſemée de montagnes. Elle comprend une petite partie de l'ancienne Tangitane, & en particulier Tingis, qui donnoit le nom au pays; Almedine en eſt la capitale. M. de Liſle nomme cette province l'*Algarve*. (*R.*)

HASCORE. *Voyez* ESCURE.

HASELFELD. *Voyez* HASSELFELD.

HASELUNEN, ville d'Allemagne, en Weſtphalie, ſur la rivière de Haſe, dépendante de l'évêché de Munſter. (*R.*)

HASENHOLM, île de Finlande, formée par la rivière de Nieva, près du golfe de Finlande, où le czar Pierre I commença à bâtir en 1703 la ville de Pétersbourg. (*R.*).

HASENPOTH, très-petite ville de Courlande, au diſtrict de Pilten. (*R.*)

HASFURT. *Voyez* HASSFURT.

HASKERLAND, district de Zevenwolden, quartier de la Frise, dans les Provinces-Unies. Il est de sept villages. (*R.*)

HASLACH, petite ville de Suabe, avec un château, dans la principauté de Furstemberg, & dans la vallée de Kintzing, appellée Kintginger-Thal. (*R.*)

HASLEBEN, baillage d'Allemagne, au cercle de haute-Saxe, dans la principauté de Schwartzbourg-Sondershausen, avec un château. (*R.*)

HASLEMER, bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey, vers celle de Hant. Il est florissant par ses manufactures, & députe deux membres au Parlement. (*R.*)

HASLI (le pays de), appelé encore VAL-HASEL, ou le HASELTHAL, petit pays montagneux de Suisse, au canton de Berne, sur les confins du canton d'Underwald, & qui touche au mont Grimsel, sur les hauteurs duquel il remonte. Il y a des mines de fer, de plomb, & de cristal. Le landamman est pris parmi les habitans; il est établi par le conseil souverain de Berne, pour six ans. Il jouit de l'autorité d'un bailli; mais il est subordonné à celui d'Interlachen, qui examine ses comptes & sa gestion. Ses habitans sont grands, bien faits, & robustes; ils jouissent de beaucoup de privilèges. (*R.*)

HASPARAGAN, gros bourg de France, en Gascogne, au pays de Labour. (*R.*)

HASPAREN, village du diocèse de Bayonne: on trouva en 1660, dans les fondemens de l'ancien maître-autel de l'église paroissiale, une pierre de marbre blanc, longue de quinze pouces, large de vingt-deux, & épaisse de quatre, sur laquelle on lut en caractères romains,

FLAMEN ITEM DUUMVIR QUESTOR PAGIQ MAGISTER VERUS AD AUGUSTUM LEGATO MUNERE FUNCTUS PRO NOVEM OBTINUIT POPULIS SE JUNGERE GALLOS URBE REDUX GENIO PAGI HANC DEDICAT ARAM.

Ce Verus, prêtre, duumvir, questeur, gouverneur du pays, érigea cet autel au génie du pays, en action de graces du succès de sa députation. L'empereur paroît être Adrien, qui, voulant se faire plus de créatures, établit dans la Gaule un plus grand nombre de gouvernemens ou de provinces: il forma la troisième Aquitaine, autrement la Novempopulanie, & la sépara des deux autres Aquitaines.

On voit dans l'histoire d'Adrien, un Verus qui obtenoit tout de ce prince, & qui en fut même adopté à l'empire, où une prompte mort l'empêcha de parvenir, selon Spartianus. Adrien exigea d'Antonin le Pieux, son successeur, qu'il adopteroit à l'empire, comme il le fit, le fils de ce Verus. Tout cela convient parfaitement au Verus, fondateur de notre autel, dans le tems de sa jeunesse, pendant laquelle il aura eu commission de mener une colonie à Hasparen, pays des Cantabres, si redoutés des empereurs Romains. *Voyez Journal de Trévoux*, octobre 1703. (*R.*)

HASSELFELD, ancienne petite ville d'Allemagne, dans la basse-Saxe, & dans la principauté de Blankenbourg, l'un des états de Brunswich-Wolfenbuttel. Elle est sur une pente du Hartz, & renferme une des maisons de chasse du prince. (*R.*)

HASSELOE, petite île de Suède, sur la côte de Sudermanie, à la hauteur de Nykioping. Elle étoit autrefois munie d'un fort, & aujourd'hui elle n'est plus qu'un lieu de péage. (*R.*)

HASSEL, petite ville d'Allemagne, au pays de Liége, dans le comté de Looz, sur la Démer. *Long.* 22, 54; *lat.* 50, 55. (*R.*)

Cette ville située dans la Campine Liégeoise, est à quatre lieues de Maëstricht, six de Liège, & quatorze de Bois-le-Duc. Il s'y fait un certain commerce: les habitans révoltés contre leur évêque, en chassèrent les prêtres, & pillèrent les églises en 1566; mais l'année suivante ils rentrèrent sous l'obéissance de leur prince, & la ville fut fortifiée: les Augustins y enseignent les humanités.

A deux lieues de cette ville est le village de Munster-Bilsen, où il y a un fameux chapitre de chanoinesses nobles, dont l'abbesse porte le titre de princesse; elles peuvent se marier, excepté l'abbesse. Il fut fondé par sainte-Landrade, en 680, dans un bois, & S. Lambert, évêque de Maëstricht, benit l'église sous le nom de la vierge. Cette abbaye, depuis a été sécularisée. (*R.*)

HASSELT, *Hasseletum*, ville des Provinces-Unies, dans l'Overissel, sur le Wecht, à 2 lieues de Zwol, & à 4 de Steenwyk. *Long.* 23, 40; *lat.* 52, 36. (*R.*)

HASSFURT, petite ville d'Allemagne, en Franconie, sur le Mein, dans l'évêché de Wirtzbourg, chef-lieu d'un baillage; elle est à 6 li. de Schweinfurt. (*R.*)

HASSIO, petite ville de Suède, dans la province de Medelpadio, à l'endroit où la rivière d'Indal se jète dans le golfe de Bothnie. (*R.*)

HASSLACH, petite ville d'Allemagne, en Souabe. *Voyez* HASLACH. (*R.*)

HASSLACH, rivière d'Allemagne, en Franconie. (*R.*)

HASTENBECK, justice noble & seigneurie d'Allemagne, dans la principauté de Calenberg, au quartier de Hameln, dans le baillage de Springe. Elle est remarquable par la victoire que les François, commandés par le maréchal d'Estrées, y remportèrent sur l'armée aux ordres du duc de Cumberland, le 31 juillet 1757. (*R.*)

HASTINGS, ancienne ville maritime d'Angleterre, dans le Sussex, l'un des cinq anciens ports dont les députés du parlement sont appellés les *barons des cinq ports*, quoiqu'il y en ait huit aujourd'hui.

Ce lieu est bien mémorable par deux sanglantes batailles, qui ont alternativement changé la face de la Grande-Bretagne: la première, que Guillaume

Guillaume, duc de Normandie, livra le 14 octobre 1066, qui dura douze heures, & qui mit l'Angleterre en son pouvoir; Harold, roi d'Angleterre, & deux de ses frères, y furent tués. La seconde bataille se donna l'an 1263, entre Henri III, & les barons du royaume en faveur desquels la victoire se déclara. Hastings est à environ 50 milles s. o. de Londres. *Long.* 18, 12; *lat.* 50, 44. (*R.*)

HATFIELD: il y a deux villes de ce nom, en Angleterre; l'une dans la province de Hartford, & l'autre dans la province d'Essex; cette dernière s'appèle aussi *Hatfield-Broadoak*, ou *King's-Hatfield*. (*R.*)

HATHERLY, ville d'Angleterre, dans la province de Devonshire. (*R.*)

HATTEM, *Hattemum*, petite ville ruinée des provinces-Unies, au duché de Gueldres, sur l'Issel, à deux lieues de Zwol, entre Déventer & Campen. Les François la prirent en 1672, & l'abandonnèrent après en avoir démoli les fortifications. *Long.* 23, 35; *lat.* 52, 30. (*R.*)

HATTEN, chef-lieu d'un baillage de même nom, au cercle du haut-Rhin, dans le comté de Lichtenberg. On y fait beaucoup de draps: il appartient au prince de Hesse-Darmstadt. (*R.*)

HATTINGEN, ou ATTENGEN, *Hattinga*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté de la Marck, sur la Roër, aux confins du pays de Berg. *Long.* 24, 42; *lat.* 51, 17. Les Impériaux la prirent en 1636. (*R.*)

HATTON-CHATEL, *Hattonis-Castellum*; bourg & marquisat du duché de Bar, diocèse de Verdun, entre la Meuse & la Moselle, sur une éminence, à six lieues de Verdun, trois de Saint-Mihel, bâti par Hatton, évêque de Verdun, en 860. Il donna par son testament, en 870, cette terre à ses successeurs, qui en jouirent jusqu'au XVIe siècle. Mathilde, femme de Geoffroi, comte de Verdun, se défendit dans cette forteresse, jusqu'à l'extrémité, contre Lothaire, roi de France, qui retenoit son mari prisonnier, & qui fut forcé d'en lever le siège vers 980. Adalberon, son fils, abbé de Montfaucon, y soutint aussi heureusement un siège contre les François en 984. Henri, quarante-quatrième évêque de Verdun, chassé de cette ville par les bourgeois & le clergé, qui le regardoient comme intrus, se retira, en 1118, en ce château. Gui de Trainel, cinquante-cinquième évêque, y mourut en 1245. Henri d'Apremont, soixante-septième évêque, érigea l'église paroissiale de Hatton-Châtel, en collégiale, en 1328. Liébaud de Cousance, soixante-treizième évêque, y résidoit ordinairement, & y tint un synode général en 1401. Guillaume de Haraucourt, soixante-dix-neuvième évêque, génie ambitieux & intrigant, après avoir été comblé des faveurs de Louis XI, le trahit avec le cardinal de la Balue, tomba dans sa disgrace, & fut pris à Hatton-Châtel, pour être conduit à la Bastille, où il fut mis dans une de ces cages de fer, dont il avoit été le premier inventeur. Le cardinal Louis de Lorraine, quatre-vingt-deuxième évêque de Verdun, alloit souvent à Hatton-Châtel, où il se plaisoit à la chasse du vol. Son successeur, Nicolas de Lorraine, vendit & céda la châtellenie de Hatton-Châtel au duc de Lorraine, son neveu, pour six vingt mille liv., en 1546. Cette aliénation fut confirmée en 1564, par Nicolas Pseaume. Alors le duc Charles II obtint l'investiture des fiefs impériaux de l'empereur Maximilien II, qui érigea Hatton-Châtel en marquisat en 1567, & depuis il a été chef-lieu d'une des prévôtés du baillage de Saint-Mihel. La collégiale a été transférée en 1707 à Saint-Mihel.

Quelques-uns croient que le *Vabrense castrum* de Grégoire de Tours, étoit sur cette montagne. Baudrand a cru que le nom de Hatton-Châtel venoit du ruisseau *Hatton*. (*R.*)

HATUAN, *Haduanum*, ville & forteresse de la haute-Hongrie, sur la rivière de Zagy, entre Bude & Erla, au comté de Novigrad. Les Impériaux la prirent en 1685; elle est à 15 li. de Bude, 14 s. o. d'Agria. *Long.* 37, 21; *lat.* 47, 52. (*R.*)

HATZFELD, petite ville très-ancienne, & château d'Allemagne, chef-lieu d'un comté de même nom, en Vétéravie, au cercle du haut-Rhin, sur la rivière d'Eder. *Long.* 26, 58; *lat.* 58, 43. (*R.*)

HATZFELD (terres de): elles sont situées dans la Thuringe, au cercle de haute-Saxe, en Allemagne, & confinent à celles de Gotha, & de Schwartzbourg, & au terirtoire d'Erfort. Elles consistent dans la portion du comté de Gleichein, où est le château de ce nom, & le bourg de Wandersleben: dans la portion de la seigneurie de Kranich, où est Kranichfeld, avec un certain nombre de villages; & dans la seigneurie de Blankenhayn, qui comprend une ville & un château du même nom. Elles sont sous la souveraineté de la maison de Saxe, à laquelle elles paient une reconnoissance annuelle de 500 florins; & appartiennent en propre à des seigneurs, que le roi de Prusse éleva l'an 1741, à la dignité de princes de Trachenberg & Prausnitz en Silésie, & que l'empereur François Ier éleva à celle de princes du saint empire en 1748. (*R.*)

HAUBERVILLIERS, ou NOTRE-DAME DES VERTUS, bourg de l'île de France, dans la plaine de Saint-Denis. (*R.*)

HAUENSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, au Brisgaw, dans l'Autriche antérieure, sur le Rhin, entre les villes forestières de Laufenbourg & de Waldshut. C'est la capitale d'un comté qui passa aux archiducs d'Autriche, à l'extinction des comtes de Fribourg, de la maison de Zæringen. (*R.*)

HAUPONT-MAZAMET, petite ville de France, dans le haut-Languedoc, au diocèse de Lavaur. Il y a une justice royale, & une maîtrise particulière. (*R.*)

HAUS, seigneurie de la haute Autriche,

dans le quartier Noir. Il ne faut pas le confondre avec le quartier de Haus, près des frontières de Bavière, entre le Danube & la rivière de Traun, & dont Lintz eſt la capitale. (*R*).

HAUSBERG, petite ville, château & baillage d'Allemagne, dans la Weſtphalie & dans la principauté de Minden, ſoumiſe au roi de Pruſſe. Ses chartes ne ſont que de l'an 1722, ce n'étoit auparavant qu'un village. Elle donne aujourd'hui ſon nom à un baillage conſidérable, arroſé par le Weſer, & compoſé de quarante-ſix villages, du nombre deſquels eſt Wietersheim, commanderie de l'ordre de Saint Jean de Jéruſalem, au baillage de Sonnenbourg. (*R*.)

HAUSBERG, haute montagne de Saxe, près d'Iène, ſur laquelle il y avoit autrefois trois châteaux qui ſont ruinés. (*R*.)

HAUS-VLOTO. *Voyez* WLOTO.

HAUT & HAUTE, ce mot en géographie s'emploie par oppoſition à celui de *bas*, pour rendre le *ſuperior* des Latins oppoſé de même à *inferior*, afin de diviſer un pays plus commodément; il eſt le plus ſouvent relatif au cours des rivières, dont le haut eſt toujours le plus près de leur ſource. C'eſt ainſi que la haute Saxe ſe diſtingue de la baſſe Saxe, ſelon le cours de l'Elbe. Souvent auſſi il s'entend du voiſinage des montagnes, comme la haute Hongrie, parce qu'elle eſt entre les monts Krapack & le Danube; le haut Languedoc, parce qu'il eſt plus voiſin des Pyrénées; la haute Egypte a quantité de montagnes, & la baſſe Egypte n'en a point. Ce mot de haut ou haute ſert donc à la diviſion de pluſieurs provinces, dans leurs articles particuliers; outre cela, il eſt joint inſéparablement à pluſieurs autres noms, & fait ainſi partie du nom propre de pluſieurs lieux. (*R*.)

HAUT-BARMIN, contrée de la moyenne marche de Brandebourg, où ſe trouve Oderberg. Le Bas-Barmin eſt une autre contrée de la même marche, & dans laquelle ſe trouve Berlin. (*R*.)

HAUT-GUISMAR. *Voyez* GUISMAR.

HAUT-HOLABRUN, & BAS-HOLABRUN, ſont deux villes de la baſſe Autriche, dans le quartier du Bas-Manhartz-Berg. (*R*.)

HAUT-MANHARTZ-BERG (quartier du), contrée de la baſſe Autriche, près des frontières de Bohême, où ſe trouve Crems. (*R*.)

HAUT-MUNSTER (le chapitre de), en Allemand *Ober-Munſter*, & le chapitre de Bas-Munſter ſont deux chapitres de dames nobles qui ſont l'un & l'autre à Ratisbonne, & dont les abbeſſes ſont princeſſes immédiates de l'empire. (*R*.)

HAUT-MUSCHEL, ou OBER-MUSCHEL, petite ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans le duché de Deux-Ponts, & dans le baillage de Meisfenhein. (*R*.)

HAUT-PALATINAT (le), contrée conſidérable d'Allemagne, qui fait partie du cercle de Bavière dont il occupe la partie ſeptentrionale. Il eſt ſitué entre la Bohême, le duché de Bavière; & la Franconie. Il a environ trente-cinq lieues de long, ſur autant de large. Il eſt ainſi nommé pour le diſtinguer du bas Palatinat qui eſt ſitué près du Rhin. Le Haut-Palatinat appartient à l'électeur de Bavière-Palatin, à la réſerve de pluſieurs ſeigneuries qui relevent immédiatement de l'Empire. La capitale en eſt Amberg. Cette contrée eſt encore connue ſous le nom de Nordgaw. (*R*.)

HAUT-RHIN (cercle du), grande contrée d'Allemagne, ſituée des deux côtés du Rhin; il fut autrefois beaucoup plus étendu qu'il ne l'eſt aujourd'hui. Une grande partie de ſes provinces a paſſé ſous la domination de la France. Ses bornes actuelles ſont le cercle du bas Rhin qui le traverſe du nord au ſud, ceux de Weſtphalie, de haute & baſſe Saxe, de Franconie & de Suabe, avec l'Alſace & la Lorraine. Les états qui le compoſent ſont les évêchés de Worms, de Spire, de Strasbourg, de Bâle, & de Fulde; l'abbaye de Prum, les duchés de Simmern & de Veldentz, le duché de Deux-Ponts, le landgraviat de Heſſe-Caſſel, le landgraviat de Heſſe-Darmſtadt, les états de Salm, de Naſſau-Saarbruck, de Hanau-Munzenberg, de Hanau-Lichtenberg, de Solms-Braunfels, des comtes de Linange; les villes libres & impériales de Worms, Spire, Francfort, Wetzlar, &c. Le duc de Bavière-Palatin, comme prince de Simmern, & l'évêque de Worms, ſont princes convoquans de ce cercle: le dernier en a la direction, à charge ſeulement d'en conférer avec ſon collègue. Mais dans toutes les exécutions de catholiques à proteſtans, ou de proteſtans entr'eux, celui des états proteſtans qui a la préſéance eſt co-directeur avec l'évêque de Worms, à moins qu'il n'y ſoit intéreſſé directement ou indirectement.

Les diètes de ce cercle ſe convoquent à Francfort. Le landgrave de Heſſe-Darmſtadt eſt colonel du cercle, qui eſt compté parmi les mixtes, relativement à la religion. Il préſente deux aſſeſſeurs à la chambre impériale. (*R*.)

HAUT-URSEL, ou OBER-URSEL, paroiſſe près de Koenigſtein, dans l'électorat de Mayence. (*R*.)

HAUT-WESEL. *Voyez* OBER-WESEL.

HAUT-WIENER-WALD (quartier du), contrée de baſſe Autriche, près des confins de la Styrie. Elle eſt ſéparée du Bas-Wiener-Wald par la forêt de Vienne. (*R*.)

HAUTVILLIERS, abbaye de France en Champagne, au diocèſe de Reims. Elle eſt de l'ordre de S. Benoît, & vaut 2600 liv. Elle eſt à une lieue d'Epernay. Ses environs donnent un de meilleurs vins de Champagne. (*R*.)

HAUT-ZWEERN & BAS-ZWEERN, ſont deux bourgs de la baſſe Heſſe. (*R*.)

HAUTE-FONTAINE, abbaye de France en Champagne, au diocèſe de Châlon. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & vaut 3600 liv. (*R*.)

HAUTE-RIVE, *Alta-Ripa*, petite ville de France, dans le haut Languedoc, sur l'Ariege, à quatre lieues sud de Toulouse. *Long.* 19, 10; *lat.* 43, 25. (*R.*)

HAUTES-FAGNES, ou HAUTES-VAGNES; on nomme ainsi, dans le cercle de Westphalie des marais très-vastes & fort élevés, d'où descendent de tous côtés des rivières & ruisseaux qui se dirigent vers des points opposés. Les Hautes-Fagnes sont partie dans la souveraineté de Stavelot, partie dans le duché de Limbourg, dans celui de Luxembourg, dans celui de Juliers, dans le territoire de l'abbaye de S. Corneille, & le comté de Schleiden. (*R.*)

HAUTEUR, ce mot, qui signifie élévation, a plusieurs usages dans la géographie.

On dit qu'un château est sur la hauteur, sur une hauteur, lorsqu'il est élevé sur une colline, & commande une ville ou un bourg, qui est au pied, ou sur le penchant.

On dit en termes de navigation: quand nous fûmes à la hauteur d'un tel port, pour dire à la vue.

On dit en termes de géographie astronomique, la hauteur ou l'élévation du pole, pour désigner la latitude; car quoique la hauteur du pole & la latitude soient des espaces du ciel dans des parties différentes, ces espaces sont pourtant tellement égaux, que la détermination de l'un ou de l'autre produit le même effet & la même connoissance, parce que la hauteur du pole est l'arc du méridien compris entre le pole & l'horison; & la latitude du lieu est l'arc de ce même méridien, compris entre le zénith du lieu & l'équateur. Or, à mesure que le pole dont on examine la hauteur s'éleve au-dessus de l'horison, autant l'équateur s'éloigne du zénith du lieu, puisqu'il y a toujours 90 degrés de l'un à l'autre. Ainsi, l'observatoire de Paris où la hauteur du pole est de 48d. 50′, 10″, a son zénith à pareille distance de l'équateur. On dit prendre hauteur, pour dire mesurer la distance d'un astre à l'horison.

La hauteur de l'équateur est l'arc du méridien compris entre l'horison & l'équateur; elle est toujours égale au complément de la hauteur du pole, c'est-à-dire à ce qui manque à la hauteur du pole, pour être de 90 degrés; la raison en est facile, par le principe que nous avons établi, que du pole à l'équateur, la distance est invariablement de 90 degrés, si le pole s'éleve, l'équateur s'abaisse: si le pole s'abaisse, l'équateur s'éleve à son tour. Plus le pole est élevé, plus sa distance au zénith est diminuée, & de même l'horison s'est abaissé, & sa distance à l'horison est plus petite dans la même proportion.

La hauteur de l'équateur se peut connoître de jour, par le moyen de la hauteur du soleil; on la trouve facilement avec un quart de cercle bien divisé, ou avec quelqu'autre instrument astronomique, ainsi que par le moyen de la déclinaison, que l'on peut connoître par la trigonométrie sphérique, après que l'on a supputé par les tables astronomique, le véritable lieu dans le zodiaque. *Voyez* EQUATEUR. (*R.*)

HAUTS-LIEUX (les), en hébreu *bamot*, & en latin *excelsa*. Il en est souvent parlé dans l'Ecriture, sur-tout dans les livres des rois; les prophètes reprochoient toujours aux Israëlites, d'aller adorer sur les hauts-lieux; cependant les hauts-lieux n'avoient rien de contraire aux lois du Seigneur, pourvu qu'on n'y adorât que lui, & qu'on n'y offrit ni encens ni victime aux idoles; mais vraisemblablement sur ces hauteurs on adoroit les idoles, on commettoit mille abominations dans les bois de futaie, dans les cavernes, & dans les tentes consacrées à la débauche; c'est ce qui allumoit le zèle des prophètes pour supprimer & détruire les hauts-lieux. (*R.*)

HAVANE (la), grande & riche ville de l'Amérique septentrionale, située sur la côte septentrionale de l'île de Cuba, vis-à-vis la Floride, avec un port très-renommé, fortifié, très-sur, & si vaste, qu'il peut contenir mille vaisseaux. Ce port, ou plutôt cette baie, s'enfonce une lieue au sud, & forme comme différens bras à l'oueſt & à l'est. Le mouillage en est bon, & on y est en sûreté contre les vents les plus violens; la ville est très-commerçante, & a deux forts pour sa défense, dont le plus considérable est le fort Morro. Les ouvrages dont elle est munie, ont acquis une étendue immense, & la place ne peut être attaquée que du côté de terre; l'Espagne y entretient d'ailleurs toujours bonne garnison. On y compte six maisons de différens ordres, trois monastères de religieuses, environ trois cents familles espagnoles, & grand nombre d'esclaves: cette ville est comme le rendez-vous de toutes les flottes d'Espagne. Dans ces derniers tems, on y a construit une salle de spectacles. *Long.* suivant Cassini, 296, 15; *lat.* 11, 52. (*R.*)

HAVANT, ville d'Angleterre, dans la province de Hampshire, à six milles de Portsmouth. (*R.*)

HAWEKESWERTH, seigneurie de Westphalie, sur les frontières du duché de Juliers, & de l'électorat de Cologne. (*R.*)

HAVEL (la), rivière d'Allemagne, qui a sa source au duché de Mecklenbourg, entre dans la marche de Brandebourg, se partage de tems en tems, forme quelques îles, & après s'être grossie de plusieurs rivières, & avoir finalement baigné les murs de Havelberg, elle se perd dans l'Elbe, vis-à-vis de Werben. (*R.*)

HAVELBERG, *Havelberga*, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans l'électorat de Brandebourg, avec un évêché suffragant de Magdebourg, sécularisé en faveur de la maison de Brandebourg, à qui cette ville est demeurée après avoir été prise & reprise plusieurs fois dans les guerres d'Allemagne. Elle est sur la Havel, dont elle est environnée, à 9 li. n. e. de Stendal, 15 o.

o. de Brandebourg. *Long.* 30, 18; *lat.* 53, 4. On n'a rien changé au chapitre de ſa belle cathédrale. (*R.*)

HAVELHAUSEN, dans la moyenne marche de Brandebourg, eſt comme un ouvrage avancé d'Orangebourg, dont il fait partie. (*R.*)

HAVELLAND, contrée de la moyenne marche de Brandebourg, où ſe trouve Potzdam. (*R.*)

HAVENSTEIN, ſeigneurie de Bohême, dans le cercle d'Ellenbogen. (*R.*)

HAVERFORD-WEST, ville à marché d'Angleterre, en Pembrokeshire: elle envoie deux députés au parlement, & eſt à 65 li. o. de Londres. *Long.* 12, 40; *lat.* 51, 56. (*R.*)

HAVRE, ce mot que les Latins expriment par celui de *portus*, étoit appelé par les Grecs λίμνη, & ὄρμος; il ne répond pas au *ſtatio navium* des Latins, comme l'a penſé le père Lubin. Le port ou le havre marque un lieu fermé, ou capable d'être fermé; *ſtatio navium* ſignifie au contraire, une rade, un abri, un mouillage, où les vaiſſeaux ſont ſeulement à couvert de certains vents. Le mot havre ſe modifie par quelques épithètes qui en marquent les avantages ou les inconvéniens.

On appelle *havre de barre*, un havre dont l'entrée eſt fermée par un banc de roches ou de ſable, & dans lequel on ne peut aborder que de pleine mer. Le havre de Goa eſt un havre de barre, quoique ce ſoit un des plus beaux ports du monde.

Le havre de toutes marées eſt celui où l'on n'eſt pas obligé d'attendre pour entrer ou pour ſortir, la commodité de la marée, mais où l'on peut entrer également de haute & de baſſe mer.

Le havre d'entrée ſignifie la même choſe; c'eſt un havre où il y a toujours aſſez d'eau pour y entrer ou pour ſortir, même en baſſe marée.

Le havre brute ou crique, eſt celui que la nature ſeule a formé, & auquel l'induſtrie des hommes n'a encore rien ajouté pour le rendre plus ſûr & plus commode; les François qui navigent en Amérique, appèlent *cul-de-ſac* un *havre* de cette eſpèce.

Quelquefois le havre eſt reſſerré à ſon entrée, par une longue digue qui s'avance dans la mer, ou même par deux digues qu'on appèle *jetées*. *Voy.* JETÉES. Quelquefois, ſur-tout en Italie & dans le levant, au lieu de jetées, il y a un mole qui ferme le port. *Voyez* MOLE. (*R.*)

HAVRE ANGLOIS (le), port excellent de l'île d'Antigoa, aux Antilles, muni d'arſenaux & de magaſins. (*R.*)

HAVRE A L'ANGLOIS (le), port d'Amérique, dans l'île Royale, ou cap Breton; il ſe nomme aujourd'hui LOUISBOURG. *Voyez* ce mot. (*R.*)

HAVRE-DE-GRACE (le), ville maritime de France, dans la haute-Normandie, au pays de Caux, avec un excellent port, une citadelle, & un arſenal pour la marine. Elle eſt à l'embouchure de la Seine, dans un endroit marécageux, à 12 lieues de Caen, 18 n. o. de Rouen, 8 ſ. o. de Fécamp, 2 de Montivilliers & de Harfleur; 45 n. o. de Paris. *Long.* 17, 40, 10; *lat.* 49, 29, 9.

Cette ville, conſidérable par ſon port & ſes beaux édifices, doit ſon commencement à Louis XII, qui en jeta les fondemens en 1509. François I, après la bataille de Marignan, y fit bâtir une très-groſſe tour, qui défend les jetées & la rade, & qui a un commandant particulier avec garniſon. Il voulut même que la ville s'appelât *Franciſcopolis*, François-ville.

Les murs du havre commençoient à peine à s'élever, que l'eau, en ſe débordant, en noya les deux tiers, & preſque tous les habitans: vingt-huit navires pêcheurs furent portés juſque dans les foſſés du château de Graville. Une proceſſion ſolemnelle rappèle tous les ans ce triſte événement arrivé le 15 Janvier 1525. La tempête de 1765, connue ſous le nom de *coup de vent de S. François*, y cauſa auſſi beaucoup de déſaſtre. Depuis ce tems, la mer a perdu plus de trois cents pas du côté de la porte de la jetée: le havre a eſſuyé encore un débordement en Février 1773.

Les religionnaires s'emparèrent de cette ville en 1562; le vidame de Chartres & Beauvoir-la-Noſcle la vendirent aux Anglois, ſur leſquels Charles IX la reprit en perſonne peu de tems après. Le cardinal de Richelieu fit réparer & fortifier la citadelle à ſes dépens: elle eſt très-forte & la plus régulière du royaume; enfin Louis XIV en a fait une place réputée imprenable. On y montre la maiſon qui ſervit de priſon aux trois princes du tems de la fronde en 1650.

Le port dont l'entrée eſt accompagnée d'une longue jetée, eſt large, & peut contenir ſix à ſept cents vaiſſeaux; en 1690, on y fit entrer & ſéjourner onze galères du roi. Mais les vaiſſeaux y ſont trop ſerrés pour manœuvrer: on pourroit aiſément prolonger le port à demi-lieue en creuſant le baſſin de la Seine. S'il appartenoit à des Hollandois, dans huit mois la choſe ſeroit faite, diſoit un négociant de la Haye.

La ville a quarante rues tirées au cordeau, & ornées de ſix belles fontaines: celle de la grande place où ſe terminent quatre rues, jète de l'eau de quatre côtés: au-deſſus eſt une figure pédeſtre de Louis XIV, en pierre bronzée & vêtue à-la romaine. Le chantier, la corderie, l'arſenal méritent d'être vus.

Il peut y avoir dix-huit mille ames au Havre, non trente mille, comme le dit la Martinière. M. Meſance ne porte même ſa population qu'à quatorze mille ſix cents cinquante-trois, ſelon le dénombrement fait en 1763. *Traité de la population*, *in*-4°. 1766. Les Anglois ont bombardé le Havre en 1674 & en 1759. Son commerce conſiſte principalement dans ſa manufacture de dentelles, qui ſont recherchées.

Cette ville, avec ſon territoire, forme un gouvernement particulier qui occupe la partie la plus occidentale du pays de Caux.

Le Havre eſt la patrie de George & de Magdelaine Scudery. Le plus grand mérite du premier eſt d'avoir préparé le ſiècle de Corneille. Le trait ſuivant fait honneur à ſa façon de penſer.

Chriſtine, reine de Suède, avoit réſolu de donner à Scudery une chaîne d'or de mille piſtoles pour la dédicace d'un poëme qu'il avoit compoſé ſous le titre d'*Alaric*. Mais parce que le comte de la Gardie, dont l'auteur avoit fait l'éloge dans le poëme, étoit tombé dans la diſgrace de la reine, avant que l'ouvrage fût publié, elle ſouhaita que le nom de ce comte en fût retranché. Scudery répondit que, de quelque prix que fût la chaîne, il ne renverſeroit jamais l'autel ſur lequel il avoit ſacrifié. Cette circonſtance déplut à la reine qui retint ſon préſent.

Scudery (Georges de), naquit au Havre en 1603. Favori du cardinal de Richelieu, il balança quelque tems la réputation de Corneille; ſon nom eſt aujourd'hui plus connu que ſes ouvrages, ſur leſquels on ſait les vers ſatyriques de Deſpréaux. Il mourut à l'âge de ſoixante-quatre ans.

Scudery (Magdeleine), ſa ſœur, eſt née en 1607; elle publia quelques vers agréables, & les énormes romans de Clélie, d'Artamène, de Cyrus, & autres, outre dix volumes d'entretiens. Elle remporta en 1671, le premier prix d'éloquence, fondé par l'académie Françoiſe; elle a joui d'une penſion du cardinal de Mazarin, d'une autre du chancelier Boucherat, ſur le ſceau; & d'une troiſième de 2000 livres que Louis XIV lui donna en 1683.

On nous a conſervé ſon aventure dans un voyage qu'elle fit en Provence; elle cauſoit avec ſon frère, dans l'hôtellerie, de ſon roman de Cyrus, & lui demandoit ce qu'il penſoit qu'on devoit faire du prince Mazaro, un des héros du roman, dont le dénouement l'embarraſſoit. Ils convinrent de le faire aſſaſſiner: des marchands qui étoient dans la chambre voiſine, ayant entendu la converſation, crurent que c'étoit la mort de quelque prince appelé Mazaro, dont on complotoit la perte; ils en avertirent la juſtice du lieu; M. & Mademoiſelle de Scudery furent mis en priſon, & eurent beſoin de quelque tems pour prouver leur innocence: cette dame mourut en 1701.

Marie Pioche de la Vergne, comteſſe de la Fayette, qui a compoſé *Zaïde*, la *princeſſe de Cleve*, *&c.* étoit née au Havre: elle mourut en 1693.

D. Tournois, Bénédictin, verſé dans les langues orientales; M. l'abbé Dicquemare, aſtronome-géographe; D. Garet, Bénédictin, éditeur de Caſſidore, ſont auſſi de cette ville.

Le collège du Havre n'eſt pourvu que de deux maîtres, dont le premier n'a que 150 livres, & le ſecond 120 livres ſur les octrois de la ville: mais à quoi on a pourvu avec plus de raiſon, c'eſt une école royale de marine, établie par ordonnance du roi, du 24 août 1773, pour quatre-vingts élèves.

M. de la Condamine remarque, que la marée qui arrive à trois heures en Guyenne, n'arrive à Saint-Malo qu'à ſix heures; à Caën, au Havre, vers neuf heures; à Dunkerque, à minuit. *Voyez Journal des Savans, févr.* 1769, *pag.* 70.

Les ſpectacles ſont en oubli au Havre depuis l'écroulement & l'affreux incendie de la ſalle où on les repréſentoit en 1757. (*R.*)

HAWAS, ville de Perſe, fertile en dattes, & autres fruits que l'on confit au vinaigre, & qu'on tranſporte en d'autres pays. Cette ville eſt la même qu'*Aguas* de M. d'Herbelot, & qu'*Haviza*, de l'hiſtorien de Timur-Bec. Sa *longitude*, ſuivant Tavernier, eſt de 75 d. 40′; ſa *latitude* de 33 d. 15′, mais la *latitude* de Tavernier n'eſt pas exacte; Naſſir-Eddin, & Vlug-Beig ſuivis par M. de Liſle, la mettent de 31 deg. (*R.*)

HAWASCH, rivière d'Abyſſinie, dont la ſource eſt dans le royaume de Wed; elle paſſe avec le Maeſchi au royaume de Bali, & de-là au royaume d'Adel; fournit des eaux à l'Abyſſinie qui en manque abſolument; & ſe trouvant enfin réduite à peu de choſe, elle ſe perd dans les ſables, avant d'arriver à la mer (*R.*)

HAXBERGEN, ville des Pays-Bas, dans la province d'Overyſſel, & dans le diſtrict de Twente. (*R.*)

HAYE (la), grande, conſidérable & très-agréable ville des Provinces-Unies dans la province de Hollande, autrefois réſidence des comtes de Hollande, d'où lui vient ſon nom flamand *S'Gravenhagen*, que l'on exprime en latin par *Haga Comitum*.

C'eſt aujourd'hui le centre du gouvernement de la république, la demeure des membres des états-généraux, des ambaſſadeurs & miniſtres étrangers.

Quoique la Haye n'ait point encore de rang marqué parmi les villes de la Hollande, elle a par ſon étendue, par le nombre & la beauté de ſes édifices, par les prérogatives de ſes magiſtrats, & par l'agrément de ſes promenades, de quoi tenir rang entre les plus belles villes de l'Europe, & c'eſt improprement que quelques-uns ne la qualifient encore aujourd'hui que du titre de village.

C'eſt d'une petite maiſon de chaſſe dans un bois où les comtes de Hollande venoient quelquefois, que s'eſt formé ce beau lieu; mais l'éclat où nous le voyons aujourd'hui n'exiſtoit pas encore au XIIIe ſiècle; il arriva ſeulement qu'alors Guillaume II, comte de Hollande, élu & couronné empereur en 1248, tranſporta de tems en tems ſon ſéjour à la Haye, où il commença le palais qui eſt aujourd'hui la cour. En 1291 la Haye devint le chef-lieu d'un baillage: ce n'étoit encore qu'un village, & même en 1557, il ne paſſoit point encore pour être une ville. *Voyez* Altingius & Boxhornius ſur tous les autres détails.

La Haye est située à une petite lieue de la mer, à environ autant de Delft, au n. o., à 3 lieues f. o. de Leyde, 3 n. o. de Rotterdam, 10 f. o. d'Amsterdam, & 105 n. e. de Paris. *Long.* 21, 45; *lat.* 52, 4, 10.

Cette belle résidence n'a ni murs, ni portes. On y compte environ six mille deux cents maisons. On y voit une église de réformés François, trois pour les réformés des Pays-Bas, une église angloise, une luthérienne munie de deux prédicateurs, l'un Hollandois, l'autre Allemand; des temples de remontrans, quelques églises catholiques, deux synagogues, deux grands hôpitaux, & une maison d'orphelins.

Puisque la Hollande est si féconde en gens de lettres du premier ordre, il ne faut pas s'étonner que la Haye participe à cette gloire; mais entre un grand nombre de savans dont elle est la patrie, je me contenterai de citer ici Golius, Huyghens, Meursius, Ruysch, Sallengre, & Second.

Golius (Jacques), fut un des plus habiles hommes de son siècle dans les langues orientales; nous lui devons deux excellens dictionnaires, l'un arabe & l'autre persan; l'histoire des Sarrasins par Elmacin, & les élémens astronomiques d'Alfergan avec des commentaires: il voyagea tant en Asie qu'en Afrique, & mourut à Leyde en 1667 à l'âge de soixante-onze ans.

Huyghens (Chrétien), en latin *Hugenius*, se montra l'un des plus grands mathématiciens & des meilleurs astronomes du XVIIe siècle. Il apperçut le premier un anneau de Saturne, dont il découvrit encore le troisième satellite. Il parvint à donner de la justesse aux horloges, en y appliquant un pendule, & en rendant toutes les vibrations égales par la cycloïde; il perfectionna les télescopes, & fit un grand nombre de découvertes utiles. Il mourut dans sa patrie en 1695, à soixante-six ans: on peut voir son éloge dans *le journal* de M. de Beauval, *août* 1695; mais il faut le lire dans l'*hist. de l'Acad. des Sciences*, dont il étoit associé étranger. Ses ouvrages ont été recueillis, & forment trois volumes *in*-4°.

Meursius (Jean), l'un des plus érudits & des plus laborieux écrivains du siècle passé, méritoit bien son emploi de professeur en histoire & en langue grecque à Leyde. Il a tellement développé l'état de l'ancienne Grèce par ses divers ouvrages, insérés ensuite dans le trésor de Grævius, qu'il n'a rien laissé à glaner après lui; *voyez* en la liste étonnante dans Morery, ou dans le P. Niceron, *tome XII, pag.* 181. Il mourut à Sora, en 1639, à soixante ans; son fils Jean (car il se nommoit comme son père) qui marchoit sur ses traces, mourut à la fleur de son âge, ayant déjà publié quelques écrits très-estimés.

Ruysch (Frédéric), paroît encore un homme plus rare en son genre. Les gens de l'art savent avant moi, qu'il n'y a personne au monde à qui la fine anatomie soit plus redevable, qu'au talent supérieur de ses injections. Ses ouvrages si curieux sont entre les mains de tous ceux qui cultivent la médecine & l'anatomie. Il mourut à Amsterdam en 1731, comblé de gloire pour ses admirables découvertes, âgé presque de quatre-vingts-treize ans. Le docteur Schreiber a donné sa vie en médecin éclairé; M. de Fontenelle a fait son éloge dans l'*hist. de l'Académie des Sciences*, dont il étoit membre.

M. de Sallengre (Albert-Henri), n'avoit que trente ans, quand la petite vérole trancha ses jours en 1723; cependant il avoit déjà publié des ouvrages pleins d'érudition. On connoît son grand recueil latin d'antiquités romaines, en trois vol. *in-fol.* & ses mémoires de littérature en deux vol. *in*-12.

Second (Jean), *Secundus*, a donné des poésies latines où règnent la fécondité & l'agrément; ses élégies & ses pièces funèbres sont touchantes; ses sylves sont bucoliques; ses poésies intitulées *Bosia*, réunissent la délicatesse & la galanterie trop licencieuse. Il les auroit condamnées lui-même dans un âge mûr, mais il n'y parvint pas; il mourut tout jeune, à vingt-cinq ans, en 1536.

Je ne sais si je dois nommer à la suite des savans qu'a produits la Haye, ce monarque célèbre du dernier siècle, qu'on appelloit le *stathouder des Anglois*, & *le roi des Hollandois*. Il fut, dit M. de Voltaire, simple & modeste dans ses mœurs, méprisa toutes les superstitions humaines, ne persécuta personne pour la religion, eut les ressources d'un général & la valeur d'un soldat, devint l'ame & le chef de la moitié de l'Europe, gouverna souverainement la Hollande sans la subjuguer, acquit un royaume contre les droits de la nature, & s'y maintint sans être aimé. Il termina sa carrière en 1702, à l'âge de cinquante-deux ans. (*R.*)

Haye (la), *Haga*, petite ville de France en Touraine, sur la Creuse, aux frontières du Poi- *Long.* 18, 20; *lat.* 47, 2.

La Haye est à 4 lieues de Châtellerault, 6 de Loches, 10 de Tours & de Poitiers, 45 f. o. de Paris. Elle a titre de baronie, dépendante depuis 1588 du duché de Montbason: on y compte environ cent soixante feux, & sept cents habitans; elle a deux paroisses, & il s'y tient quatre foires par an. (*R.*)

Cette petite ville peut se glorifier d'avoir donné le jour à Descartes, un des plus beaux génies du siècle passé, & le plus grand mathématicien de son tems; il résolvoit des problèmes au milieu des sièges; car il embrassa dans sa jeunesse le parti des armes, & servit avec beaucoup d'honneur en Allemagne & en Hongrie; mais l'envie de philosopher tranquillement en liberté, lui fit chercher en Hollande le repos dont il avoit besoin, & qu'il n'y trouva cependant pas sans mélange. Ce fut au village d'Egmont sur mer, *Egmont-op-zee*, qu'il ouvrit la carrière d'étudier la nature, & qu'il s'y égara; cependant ses *Méditations*, &

ſon diſcours ſur la *méthode* ſont toujours eſtimés, tandis que ſa phyſique n'a plus de ſectateurs, parce qu'elle n'eſt pas fondée ſur l'expérience. Mais, comme l'obſerve M. de Voltaire, s'il n'a pas payé en bonne monnoie, c'eſt beaucoup d'avoir décrié la fauſſe. Il paſſa preſque toute ſa vie hors du royaume; & ce ne fut qu'après bien des ſollicitations, qu'il vint à Paris en 1647. Le cardinal Mazarin lui obtint du roi une penſion de trois mille livres, dont il paya le brevet ſans en rien toucher; ce qui lui fit dire en riant, que jamais parchemin ne lui avoit tant coûté. La reine Chriſtine le prioit avec inſtance depuis pluſieurs années de ſe rendre auprès d'elle: il obéit, mais il mourut à Stockholm peu de tems après, en 1650, âgé ſeulement de cinquante-quatre ans. Il étoit né en 1596. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à Sainte-Géneviève. Il eut deux illuſtres diſciples dans l'Oratoire, le P. Lami & le célèbre Mallebranche. *Voyez* dans le *diſcours préliminaire de l'Encyclopédie*, le jugement qu'on y porte du mérite de cet homme rare. Baillet a écrit ſa vie, & M. Perrault ne pouvoit pas l'oublier dans les hommes illuſtres du XVIIe ſiècle. Son éloge par M. Thomas a remporté le prix de 1765 à l'Académie Françoiſe. (*R.*)

HAYETMAN. *Voyez* HAGEMAN.

HAYN. *Voyez* GROSSEN-HAYN.

HAYNA, petite ville de Siléſie, dans la principauté de Lignitz. C'eſt le paſſage le plus fréquenté pour aller de Breſlaw à Leipſick. (*R.*)

HAYNAULT. *Voyez* HAINAULT.

HAYNICHEN, petite ville de Saxe, dans le cercle d'Ertzeburge, en Miſnie, à 2 li. de Freyberg, ſur la Striegnitz. (*R.*)

HAZEBRUCK, petite ville de la Flandre-Françoiſe, à 4 li. e. de Saint-Omer. (*R.*)

HÉA, province d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, dans la partie la plus occidentale du royaume de Maroc. Elle eſt couverte de hautes montagnes; elle nourrit beaucoup de chèvres, des cerfs, des chevreuils, des ſangliers, & les plus grands lièvres de Barbarie. Il n'y croît que de l'orge; le miel y abonde. Ses habitans ſont robuſtes, très-jaloux, & les femmes fort adonnées à l'amour. Quoique Mahométans, ils ne ſavent ce que c'eſt que Mahomet & ſa ſecte; mais ils font & diſent tout ce qu'ils voient faire & entendent dire à leurs alfaquis. Ils n'ont ni médecins, ni chirurgiens, ni apothicaires, & n'en vivent pas moins long-tems. Marmol a décrit amplement leurs mœurs & leur façon de vivre: conſultez-le. Tedneſt eſt la capitale de cette province, qui occupe la pointe du grand Atlas, & eſt bornée par l'océan au couchant & au ſeptentrion. (*R.*)

HÉAN, ville conſidérable d'Aſie, dans le Tonquin. C'eſt le ſiège d'un mandarin de guerre, qui en eſt le gouverneur. Les François y ont un comptoir. (*R.*)

HÈBRE, fleuve de Thrace, qui prend ſon nom des tournans qu'il a dans ſon cours, ſuivant Plutarque le géographe. Il n'y a guère de rivière dont les anciens aient tant parlé, & dont ils aient dit ſi peu de choſe. Pline, *lib. XXXIII, cap. iij*, le nomme entre les rivières qui rouloient des paillettes d'or. Ce fleuve a toujours eu la réputation d'être très-froid. Virgile, *Eglog. X, verſ.* 85, nous en aſſure:

Nec ſi frigoribus mediis, Hebrumque *bibamus.*

Et Horace, enchériſſant ſur ſon ami, n'en parle que comme s'il étoit couvert de neige & de glace:

. . . . Hebruſque *nivali compede vinctus.*
Epiſt. III, verſ. 3.

M. de Liſle a exactement décrit l'origine & le cours de ce fleuve, qu'on nomme aujourd'hui *la Mariza*. Nous nous contenterons de dire ici qu'il a ſa ſource au pied du mont Dervent, traverſe la Romanie, paſſe à Philippopoli, à Andrinople, à Trajanopoli, & ſe décharge dans l'Archipel, à l'entrée du golfe de Mégariſſe, vis-à-vis Samandraki. (*R.*)

HÉBRIDES, *Ebudæ*, îles de l'Ocean, à l'occident de l'Ecoſſe. Elles ſont encore connues ſous le nom de *Weſternes*. On y recueille du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, du lin & du chanvre. Le bétail y eſt petit: la mer & les rivières y fourniſſent de bon poiſſon. Ces îles ſont habitées par des peuples à demi-ſauvages: ils ſont bien faits, mais d'un regard féroce; ils ſont endurcis au froid. Ils prirent le parti du prince Edouard, en 1745. (*R.*)

HÉBRON, ou CHÉBRON, ancienne ville de la Paleſtine, dont il eſt beaucoup parlé dans l'ancien Teſtament. Elle étoit ſituée ſur une hauteur, à 22 milles de Jéruſalem vers le midi, & à 20 milles de Berſabée vers le nord. Elle fut aſſignée aux prêtres pour leur demeure, & déclarée ville de réfuge. David y établit le ſiège de ſon royaume, après la mort de Saül. On dit qu'Hébron eſt aujourd'hui décoré d'une grande moſquée, où les Mahométans viennent d'Alep, de Damas & d'autres pays. Le P. Nau, dans ſon *Voyage de la Terre ſainte*, avoue (liv. IV, ch. xviij) qu'il n'a jamais pu voir Hébron, & les détails qu'il en donne ne ſont fondés que ſur les relations d'un de ſes amis. (*R.*)

HECHINGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Souabe, dans la principauté de Hohenzollern, ſur la rivière de Starzel. Une branche des princes du pays en prend le ſurnom, & y fait ſa réſidence. C'eſt une ville catholique-romaine, où l'on trouve des chanoines de Saint Jacques, & des religieux de S. François. (*R.*)

HECKERSHAUSEN, petite ville de la baſſe-Heſſe, chef-lieu d'un baillage de même nom. (*R.*)

HECKSTEDT, ou HECKSTÆDT, petite ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe & dans la principauté de Mansfeld, ſur la Wipper. Elle jouit de

beaucoup de droits municipaux, & eſt très-riche par la fertilité de ſes environs. Auſſi a-t-elle fait jadis plus d'une fois un objet de diſpute entre les électeurs de Saxe, & les évêques de Halberſtadt. Elle eſt du grand baillage d'Eiſsleben. Elle a une fabrique pour ſéparer de l'argent les autres métaux. (*R.*)

HECLA, fameuſe montagne & volcan d'Iſlande, ſitué dans la partie méridionale de cette île, dans le diſtrict appelé *Rangerval-Syſſel*. Si l'on en croit M. Anderſon, dans ſa *Deſcription d'Iſſande*, le mont Hecla a vomi des flammes pendant pluſieurs ſiècles ſans diſcontinuer, & préſente toujours un coup-d'œil effrayant à ceux qui s'en approchent. Mais des relations plus modernes & plus sûres ont fait diſparoître les merveilles qu'on racontoit de ce volcan. Elles ſont dûes à M. Horrebow, qu'un long ſéjour en Iſlande a mis à portée de juger des choſes par lui-même, & d'en parler avec plus de certitude que M. Anderſon, qui a été obligé de s'en rapporter à des mémoires, ſouvent très-infidèles. M. Horrebow nous apprend donc que depuis que l'Iſlande eſt habitée, c'eſt-à-dire, depuis huit cents ans, le mont Hecla n'a eu que dix éruptions, ſavoir, en 1104, en 1157, 1222, 1300, 1341, 1362, 1389, 1558, 1636 & 1693. La dernière éruption commença le 13 février 1693, & dura juſqu'au mois d'août ſuivant: les éruptions antérieures n'avoient pareillement duré que quelques mois: ſur quoi l'auteur remarque qu'y ayant eu quatre éruptions dans le XIVe ſiècle, il n'y n'y en eut point du tout dans le XVe, & que ce volcan fut 169 ans de ſuite ſans jeter de flammes, après quoi il n'en jeta qu'une ſeule fois dans le XVIe ſiècle, & deux fois dans le XVIIe: il conclud de-là qu'il pourroit bien ſe faire que le feu ſouterrein eût pris une autre iſſue, & que le mont Hecla ne vomît plus de flammes par la ſuite. M. Horrebow, qui écrivoit en 1752, ajoute qu'alors on n'en voyoit plus ſortir ni flamme, ni fumée; que ſeulement on trouvoit quelques petites ſources d'eau très-chaude dans des cavités qui ſont dans ſon voiſinage. Sur les cendres qui ont été vomies autrefois par ce volcan, il croît actuellement de très-bons pâturages, & l'on a bâti des fermes & des maiſons tout auprès. M. Anderſon avoit dit, d'après les mémoires qu'on lui avoit fournis, que le mont Hecla étoit inacceſſible, & qu'il étoit impoſſible d'y monter: mais M. Horrebow dit que bien des gens ont été juſqu'au ſommet, & que même, en 1750, il fut ſoigneuſement examiné par deux jeunes Iſlandois, étudians de Copenhague, qui voyageoient dans la vue d'obſerver les curioſités naturelles du pays. Ils n'y trouvèrent que des pierres, du ſable, des cendres, pluſieurs fentes qui s'étoient faites en différens endroits de la montagne, & quelques ſources d'eau bouillante. Après avoir long-tems marché dans les cendres, ils en revinrent ſans accident, mais très-fatigués, & ne trouvant nulle part le moindre veſtige de feu.

Le mont Hecla eſt fort élevé; ſon ſommet eſt ordinairement couvert de neige & de glace: il y a cependant en Iſlande des montagnes plus hautes.

Depuis qu'il a ceſſé de jeter des flammes, d'autres montagnes de ce pays ont eu des éruptions auſſi fortes que jamais ce volcan en ait eues: les monts d'Ocraiſe & de Kotlegau ſont dans ce cas; ce ſont de vrais volcans.

Il y a des perſonnes qui ont prétendu qu'il y avoit de la correſpondance entre le mont Hecla, le Véſuve, & l'Ethna; mais l'expérience réfute cette opinion, attendu que durant les dernières éruptions de ces volcans, l'Hecla eſt toujours demeuré tranquille. (*R.*)

HEDÉ, petite ville de France, en Bretagne, au diocèſe de Rennes. (*R.*)

HEDEMARK, diſtrict de la Norwège méridionale, dans la préfecture de Chriſtiania, formant avec celui d'Oſterdalen, une prévôté eccléſiaſtique de vingt-ſix paroiſſes. C'eſt de tous les cantons du royaume le plus fertile en grains: l'on y en cultive avec ſuccès de toutes les eſpèces, & il n'y manque ni de pâturages ni de légumes; l'on y a de même beaucoup de poiſſon. L'ancienne & importante ville de Hammer, détruite de fond en comble par les Suédois, en 1567, étoit ſituée ſur le lac de Miæſen, dans l'enceinte de ce canton. Plus grande & plus peuplée qu'aucune autre de la contrée, elle étoit honorée d'un ſiège épiſcopal, & décorée d'une cathédrale magnifique, & elle pouvoit mettre 1800 hommes ſous les armes. Son évêché a été transféré à Opſlo. On trouve dans l'île de Hovindsholm, dépendante de ce diſtrict, une ſorte de pierre puante que les Allemands appèlent *ſchweinſtein*, & qui paſſe pour avoir effectivement l'odeur de la fiente de porc. (*R.*)

HEDEMORA, ville de Suède, dans la Dalécarlie Suédoiſe, ſur le bord du lac Hafran, aux confins de la Geſtricie, de l'Uplande & de la Weſtmanie. Elle eſt à 12 li. ſ. o. de Gévali, 22 n. o. d'Upſal. *Long.* 33, 50; *lat.* 60, 14. Il s'y tient une foire conſidérable, & c'eſt la cinquante-cinquième ville à la diète. (*R.*)

HEDERSLEBEN, riche couvent de femmes catholiques, dans la principauté de Halberſtadt. Il y a un autre couvent de ce nom dans le comté de Mansfeld, qui a été ſécariſé & converti en baillage. (*R.*)

HEDIN. *Voyez* HESDIN.

HEDWIGSBOURG, château & baillage d'Allemagne, au cercle de baſſe-Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel, & à 2 lieues de la ville de ce nom. (*R.*)

HEEL, & par les François HEILA, petite ville de Pruſſe, dans la Caſſubie, à l'embouchure de la Viſtule, dans la mer Baltique, à 15 li. n. e. de Dantzick. *Long.* 37; *lat.* 54, 53. (*R.*)

HEENVLIET, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, & dans l'île d'Ooſtvorn ſur la Borniſſe. (*R.*)

HEEPEN,

HEEPEN, district des états Prussiens, au comté de Ravensberg, dans la Westphalie, en Allemagne. Il abonde en fauve, en gibier & en poisson : l'on y fabrique beaucoup de toiles, & on les y blanchit avec beaucoup de succès. (*R.*)

HEERENVEEN, grand & beau bourg des Provinces-Unies, dans la Frise & dans le Zevenvolden, au Schoterland. Il est si considérable, qu'on lui donne le surnom de *Haie en Frise*. La tourbe de son voisinage passe pour la meilleure de la province. (*R.*)

HEERINGEN, ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Rudelstadt, sur la rivière de Helm. Elle est munie d'un château, que les comtes de Hohenstein firent bâtir l'an 1327, & elle préside à un baillage riche en grains & en fourrages, possédé par moitié par la maison de Schwartzbourg & celle de Stollberg. (*R.*)

HEGAU, ou HEGOW : c'est le second des cinq cantons de la noblesse de Souabe, en Allemagne. Il occupe l'espace compris entre le Danube & le lac de Constance ; on le joint à ceux d'Algau & de Bodensée. Il est fort peuplé, & divisé en plusieurs petites souverainetés. (*R.*)

HEGENBACH, abbaye de femmes, de l'ordre de Cîteaux, en Souabe, près de Boberach. L'abbesse est princesse immédiate de l'empire. (*R.*)

HEGER, ou HEIGER, petite ville d'Allemagne, dans la principauté de Nassau, sur la Dill. (*R.*)

HEGOW. *Voyez* HEGAU.

HEIBACH. Il y a deux villes de ce nom en Allemagne : elles sont toutes deux en Franconie, sur les bords du Mein. (*R.*)

HEIDA, petite ville d'Allemagne, dans la province de Ditmarsen, au duché de Holstein. (*R.*)

HEIDE-DOEFFER, c'est-à-dire, *Villages de Païens*. C'est le nom que les Allemands donnent à cinq villages du duché de Brême, dans la paroisse de Doesen, dont ils dépendent. (*R.*)

HEIDECK, petite ville & seigneurie du palatinat de Bavière, autrefois impériale, mais à présent sujète à la maison de Sultzbach. Elle est située entre Ulm & Donawerth. (*R.*)

HEIDELBERG, ville d'Allemagne, autrefois capitale du bas-Palatinat, avec une université, fondée au XIVe siècle. On ne sait ni quand, ni par qui cette ville a été bâtie ; on sait seulement que ce n'étoit qu'un bourg en 1225. Le comte palatin Robert l'agrandit en 1362. L'électeur Robert Maximilien de Bavière la prit, & en enleva la riche bibliothèque, qu'il s'avisa de donner au pape. Le château des électeurs est auprès de la ville : elle fut dévastée par les Bavarois en 1622 ; les François la saccagèrent en 1689, & cinq ans après ils la pillèrent de nouveau & la brûlèrent. Il semble que cette ville ait été bâtie sous une malheureuse constellation ; car elle fut ruinée dans un même siècle pour avoir été fidèle à l'empereur & pour lui avoir été contraire.

Dans son état actuel, elle est assez bien bâtie : elle est longue & étroite. Son université est pourvue de seize professeurs Catholiques, & de quatre Réformés, avec un théâtre anatomique & un jardin des plantes. On y trouve un hôpital Catholique, un Réformé, un Luthérien, un militaire, & différentes espèces de manufactures. Sa citadelle, connue sous le nom de *Fort de l'étoile*, fut ruinée par les François. La fameuse tonne de Heidelberg contient 204 foudres.

Heidelberg est au pied d'une montagne, sur le Necker, à 5 lieues n. e. de Spire, 7 n. e. de Worms, 6 n. e. de Philisbourg, 16 f. de Francfort, 15 f. e. de Mayence, 150 n. o. de Vienne, & 110 e. de Paris. *Long.* selon Harris, 27, 36, 15 ; *lat.* 49, 36.

Je connois trois savans natifs de Heidelberg, dont les noms sont illustres dans la république des lettres ; Alting, Béger & Junius.

Alting (Jacques), dont vous trouverez l'article dans Bayle, naquit en 1618, & devint professeur en théologie à Groningue. Il mourut en 1679. Toutes ses œuvres ont été imprimées à Amsterdam en 1687, en 5 volumes *in-folio*. On y voit un théologien plein d'érudition rabbinique, & toujours attaché, dans ses commentaires & dans ses sentimens, au simple texte de l'écriture. Il eut un ennemi fort dangereux & fort injuste dans Samuel Desmarets, son collègue.

Béger (Laurent) naquit en 1653. Il étoit fils d'un tanneur ; mais il devint un des plus savans hommes du XVIIe siècle dans la connoissance des médailles & des antiquités. Ses ouvrages en ce genre, tous curieux, forment quinze ou seize volumes, soit *in-fol.* soit *in-4°*. Le P. Nicéron vous en donnera la liste ; le plus considérable est sa description du cabinet de l'électeur de Brandebourg, intitulée *Thes. reg. elect. Brandeburgicus selectus. Colon. March.* 1696, trois vol. *in-fol.* Il avoit publié, dans sa jeunesse, une apologie de la polygamie, pour plaire à l'électeur palatin (Charles-Louis), dont il étoit bibliothécaire.

Junius (François) s'est fait un nom très-célèbre par ses ouvrages pleins d'érudition. Il passa sa vie en Angleterre, étudiant douze heures par jour, & demeura pendant trente ans avec le comte d'Arondel. Il mourut à Windsor, chez Isaac Vossius son neveu, en 1678, à quatre-vingt-neuf ans. Il avoit une telle passion pour les objets de son goût, qu'ayant appris qu'il y avoit en Frise quelques villages où l'ancienne langue des Saxons s'étoit conservée, il s'y rendit, & y resta deux ans. Il travailloit alors à un gros glossaire en cinq langues, pour découvrir l'origine des langues septentrionales dont il étoit amoureux : cet ouvrage unique en son genre, a été finalement publié à Oxford en 1745, par les soins du savant Anglois Edouard

Lyc. On doit encore à Junius la paraphraſe gothique des quatre évangéliſtes, corrigée ſur les manuſcrits, & enrichie des notes de Thomas Marshall. Son traité *de picturâ veterum*, n'a pas beſoin de mes éloges; je dirai ſeulement que la bonne édition eſt de Rotterdam, 1694, *in-fol.* Il a légué beaucoup de manuſcrits à l'univerſité d'Oxford. Grævius n'a point dédaigné d'être ſon bibliographe. (*R.*)

HEIDELSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, au baillage de Bretten, dans le Craichgau, ſur le Saltzbach, à une li. de Bruckſal: elle eſt fort ancienne; & ſe nommoit autrefois *Hadolfsheim.* (*R.*)

HEIDENHEIM, ville d'Allemagne, en Souabe, ſur la Brentz, dans le Brentzthal, avec un château appartenant à la maiſon de Wirtemberg, à 5 milles d'Ulm, n. o. *Long.* 27, 54, *lat.* 48, 37. (*R.*)

HEIDESHEIM, dans le comté de Linange, eſt la réſidence d'un comte de cette maiſon. (*R.*)

HEILA. *Voyez* HEEL.

HEILBRON. *Voyez* HAILBRON.

HEILDESHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, ſur la rivière de la Seltza. (*R.*)

HEILIGAU, petite ville de Livonie, ſur une rivière de même nom. (*R.*)

HEILIGE-LAND, HELGELAND, ou L'ÎLE-SAINTE, *Inſula Sancta*, île de la mer d'Allemagne, cenſée une dépendance du duché de Sleſwich, entre l'embouchure de l'Eider & celle de l'Elbe. Elle appartient au roi de Danemarck depuis 1714. *Long.* 25, 54; *lat.* 50, 28. (*R.*)

HEILIGENBEIL, ville de la Pruſſe orientale, dans la province de Natangen. (*R.*)

HEILIGEN-CREUTZ, ou SAINTE-CROIX, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe-Autriche, à deux lieues de Vienne. Ce nom appartient auſſi à un couvent de l'ordre de Cîteaux, dans la baſſe-Autriche, au quartier du bas-Wiener-Wald, au milieu du bois, & à 8 li. de Vienne. Les corps de quelques ducs y repoſent. (*R.*)

HEILIGEN-GRABE, abbaye de filles nobles, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la marche de Priegnitz, aux frontières de la moyenne marche de Brandebourg. (*R.*)

HEILIGEN-HAVE, ou HEILIGEN-HAVEN, port & petite ville d'Allemagne, ſur la mer Baltique, en baſſe-Saxe, dans la Wagrie, vis-à-vis de l'île de Fémeren. *Long.* 28, 50; *lat.* 54, 30. (*R.*)

HEILIGEN-WALD. *Voyez* REICHWALD.

HEILIGENBERG, riche couvent de l'ordre de Cîteaux, au duché de Troppau, en Siléſie. (*R.*)

HEILIGENBERG, château de Souabe, dans la principauté de Furſtemberg, à 4 li. du lac de Conſtance, près de la ville d'Uberlingen. (*R.*)

HEILIGENPEIL, petite ville de Pruſſe, dans la province de Natangen, entre Braunsberg & Brandebourg. *Long.* 38, 22; *lat.* 54, 47. (*R.*)

HEILIGENSTADT, ville d'Allemagne, capitale du territoire d'Eichsfeld, appartenant à l'électeur de Mayence. Elle eſt au confluent de la rivière de Geſled & de la Leine, à 12 li. n. e. d'Eiſenach, à 3 li. de Duderſtadt, & 5 de Mulhauſen. *Long.* 27, 42; *lat.* 51, 30. (*R.*)

HEILSBERG. *Voyez* HEILSPERG.

HEILSBRUNN, entre Anſpach & Nuremberg, dans la Franconie, fut un couvent de l'ordre de Cîteaux, ſupprimé, dont les revenus ſont affectés à l'entretien du collège d'Anſpach. (*R.*)

HEILSPERG, ou HEILSBERG, jolie ville de la Pruſſe occidentale, dans le Wermeland, ſur l'Aller, avec un château où l'évêque de Warmie fait ſa réſidence. *Long.* 39, 11; *lat.* 54, 6. (*R.*)

HEIMBOURG, bourg & baillage de la principauté de Wolfenbutel. (*R.*)

HEIMSEN, petite ville de Souabe, au duché de Wirtemberg. (*R.*)

HEINA, baillage de la haute-Heſſe, avec un chapitre & un couvent, qui ont été convertis en un grand hôpital. (*R.*)

HEINRICHAU, riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, avec une très-belle égliſe dans le duché de Munſter, en Siléſie. (*R.*)

HEINRICHSTADT, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Brunſwick, près de Wolfenbutel. (*R.*)

HEINSBERG, petite ville d'Allemagne, dans le pays de Juliers, dépendant de l'électorat de Cologne.

HEINSBERG, ou HEINZENBERG, ville de Suiſſe, chez les Griſons, près du Rhin, entre Rezuns & Furſtenau, dans la ligue haute. (*R.*)

HEINZENBERG. *Voyez* HEINSBERG.

HEISTER, dans le duché de Juliers, eſt la réſidence du comte de Metternich. (*R.*)

HEISTERSHEIM, ou HEYTERCHEN, en Suabe, dans le Briſgaw, entre Neubourg & Sultzberg, à 4 lieues de Briſach, aux chevaliers de Saint-Jean. Cette principauté ſouveraine eſt du cercle du haut-Rhin. (*R.*)

HELAVERD, ville d'Aſie, dans la Perſe, ſelon les géographes du pays, cités par Tavernier. Sa *long.* eſt à 91, 30; *lat.* 35, 15. (*R.*)

HELBIA, baillage d'Allemagne, au comté de Mansfeld, près d'Eiſleben. (*R.*)

HELDBOURG, petite ville & baillage de la principauté de Cobourg, en Franconie, avec un château ſur une montagne. Elle eſt à 6 li. de Cobourg, & elle appartient à la maiſon de Hildburghauſen. On y braſſe beaucoup de bière. (*R.*)

HELDER, petite île dépendante de la Hollande ſeptentrionale, dans le Zuyderzée, entre celle de Wieringen & la pointe occidentale de la Friſe. (*R.*)

HELDRUNGEN, petite ville de la principauté de Querfurt, dans le cercle de haute-Saxe, avec

des fossés très-profonds, & neuf bastions, & titre de comté immédiat de l'empire. (*R.*)

HÉLENE, île de Grèce, dans le golfe Laconique, à l'embouchure de l'Eurotas, devant la ville de Cythium, selon Pausanias, *l. III, ch. xxij*, qui l'appèle *Cranaé* : la Guilletière nous apprend qu'on la nomme aujourd'hui *Spatara*, & qu'elle est à trois lieues de Colochina, & à demi-lieue de Pagana. Il ajoute : « comme nous y étions arrivés, » un de nos voyageurs se ressouvint que ce fut » dans cette île de Cranaé ou de Spatara, que la » belle Helène accorda ses faveurs à Pâris ; & il » nous dit que sur le rivage de la Terre-Ferme, » qui est à l'opposite, cet heureux amant avoit fait » bâtir, après cette conquête, un temple à Vénus, » pour lui marquer les transports de sa joie & de » sa reconnoissance. Il donna le nom de *Migonotis* » à cette Vénus, & nomma ce territoire *Migonium*, » d'un mot qui signifioit l'amoureux mystère qui » s'y étoit passé : Ménélas, le malheureux époux de » cette princesse, dix-huit ans après qu'on la lui eut » enlevée, vint visiter ce temple, dont le terrein » avoit été le témoin de son malheur & de l'infi- » délité de sa femme. Il ne le ruina point ; il fit » mettre seulement aux deux côtés de Vénus, les » images de deux autres divinités ; celle de Thétis » & celle de la déesse Praxidice, comme qui di- » roit la déesse des châtimens, pour montrer qu'il » ne laisseroit pas l'affront impuni ». Tout ce détail de M. de la Guilletière est d'autant meilleur, qu'il est tiré de Pausanias.

Il y a plusieurs autres lieux nommés *Hélene*. 1°. Une île de la mer Egée ; 2°. une île de la Grèce, entre les Sporades ; 3°. une ville de Bithynie ; 4°. une ville de la Palestine ; 5° une fontaine de l'île de Chio ; 6°. une rivière dont parle Sidonius Apollinaris, & qui est la Canche. (*R.*)

HÉLENE (Sainte), île de la mer Atlantique ; qui a sept lieues de circuit ; elle est montueuse, & entourée de rochers escarpés. Ses montagnes, qui se découvrent à vingt-cinq lieues en mer, sont couvertes la plupart de verdure & de grands arbres, comme l'ébénier, tandis que les vallées sont couvertes de pâturages, où l'on nourrit des bêtes à cornes. A l'exception du pêcher, aucun de nos arbres fruitiers n'y a réussi, la vigne n'y a pas eu une destinée plus heureuse : les grains & les légumes y sont très-rares. Certains arbres fruitiers y ont en même tems des fleurs, des fruits verds & des fruits mûrs ; les forêts sont remplies d'orangers, de limoniers, de citronniers, &c. Il y a du gibier & des oiseaux en grande quantité ; de la volaille, & du bétail qui est sauvage. La mer y est fort poissonneuse. On n'y rencontre aucun animal vorace ni venimeux : la seule incommodité qu'on éprouve, vient de la part des mouches & des araignées qui y sont monstrueusement grosses.

Cette île fut découverte par Jean de Nova, Portugais, en 1502, le jour de Sainte-Hélene. Les Portugais l'ayant abandonnée, les Hollandois s'en emparèrent, & la quittèrent pour le cap de Bonne-Espérance. La compagnie des Indes d'Angleterre s'en saisit ; mais en 1672, les Hollandois la reprirent. Les Anglois la leur enlevèrent l'année suivante, & l'ont toujours possédée depuis ; ils l'ont d'ailleurs mise en état de se bien défendre ; & c'est un poste qui est pour eux de la plus grande importance, comme lieu de relâche, dans la traversée aux Indes & à la Chine. *Long.* selon Halley, 11, 32, 30 ; *lat. mérid.* 16. (*R.*)

HÉLENE (Sainte), île de l'Amérique septentrionale, au Canada, dans le fleuve de Saint-Laurent, vis-à-vis de Mont-Réal. (*R.*)

HELENOPOLIS, ville épiscopale d'Asie, dans la Bithynie, autrement nommée *Drepanum*, Drépane ; elle est située sur le golfe de Nicomédie, entre Nicomédie & Nicée. C'est le lieu de la naissance & de la mort de l'impératrice Hélene. C'est très-peu de chose aujourd'hui. (*R.*)

HELFENBOURG, château fort de Bohême, dans le cercle de Prachen. Il passe pour imprenable. (*R.*)

HELFTÉ, baillage du comté de Mansfeld. C'étoit autrefois une abbaye, dont l'abbesse étoit d'un rang distingué. Il appartient au roi de Prusse depuis 1712. (*R.*)

HELGAFELS, montagne d'Islande, au quartier occidental de cette île, vers le cap de Snæfel ; c'est-là que les anciens habitans du pays croyoient qu'ils alloient passer après la mort une vie bien heureuse. (*R.*)

HELGELAND, juridiction de Norwège, dans la préfecture de Drontheim ; au baillage de Nordland : c'est la plus étendue de la province, la plus fertile, & la mieux peuplée : il y a une prévôté de cinq paroisses, & deux vices-pastorats de seize églises ; l'on en exporte quantité de beurre, de bois & de poisson ; & tels sont les avantages naturels de ce canton sur ses voisins, qu'envisagé comme habité bien long-tems avant les autres, on a voulu le faire passer sous le nom de *Halogia*, pour l'Ogygie d'Homère, & Othin ou Oddin pour le héros de l'*Odyssée*. (*R.*)

HELGOLAND. *Voyez* HEILIGE-LAND.

HELICON, montagne de Béotie, voisine du Parnasse & du Cythéron ; elle étoit consacrée à Apollon & aux Muses. La fontaine Hypocrène en arrosoit le pied, & l'on y voyoit le tombeau d'Orphée. Elle s'appèle aujourd'hui *Zagara*, ou *Zagaya*. Elle est située dans la Livadie ; & les poëtes qui l'invoquent ou qu'elle inspire, en sont bien éloignés. *Voyez* ZAGARA. (*R.*)

HÉLIOPOLIS, ville de la Célésyrie, selon Ptolomée, entre Laodicée & Abila. Il y avoit un temple consacré au soleil, dont les restes sont un monument précieux d'antiquité ; car on ne doute guère que la ville d'Héliopolis en Célésyrie, ne soit *Balbec* de nos jours, comme Maundrell l'établit dans son voyage d'Alep à Jérusalem. *Voyez* l'ouvrage intitulé : *Descrip. des ruines d'Héliopolis*,

avec leur représentation en taille-douce. *La Haye*, 1757, *in-fol.*

Héliopolis, ou la ville du soleil, étoit encore une ville d'Egypte, décrite par Strabon; & même dans ce pays-là, il s'en trouvoit deux de ce nom, au rapport de Ptolomée, fort croyable sur ce point, puisqu'il avoit passé une partie de sa vie en Egypte.

Manéthon, fameux prêtre Egyptien, étoit natif de l'une ou de l'autre de ces deux villes; il fleurissoit sous le règne de Ptolomée Philadelphe, environ trois cents ans avant Jésus Christ. Il composa en Grec l'histoire des trente-une dynasties des dieux, demi-dieux, & des rois d'Egypte; ouvrage célèbre qui est souvent cité par les auteurs anciens. Le tems nous l'a ravi; il ne nous en reste que quelques fragmens tirés des extraits secs de Jules l'Africain; on les trouvera dans la chronique d'Eusèbe, & dans Georges Syncelle. (*R.*)

HELLA, ou HELLEH, petite ville de l'Yrac-Arabi, sur l'Euphrate, à 2 li. s. des ruines de Babil ou Babylone, & 2 de Bagdad. (*R.*)

HELLEDA, ou HELLIGEA, rivière de Suède, dans la Gothie méridionale: elle se jète dans la mer Baltique dans la province de Blekingie. (*R.*)

HELLENTHAL, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves. (*R.*)

HELLESPONT, fameux canal ou détroit qui sépare l'Europe & l'Asie, & qui est indifféremment nommé par les modernes, *le bras de Saint-Georges*, les *bouches de Constantinople*, le *détroit de Gallipoli*, ou le *détroit des Dardanelles*. *Voyez* DARDANELLES.

Les anciens l'appelloient *Helleſpont*, du nom de *Hellé*, fille d'Athamas, qui, en le traversant, pour s'enfuir dans la Colchide, avec son frère Phryxus, chargés tous deux de la toison d'or, tomba malheureusement dans cette mer, où elle périt. On y arrive par diverses routes, après avoir laissé derrière soi les îles Cyclades & Sporades, situées dans l'Archipel.

Ce détroit est situé au 40e degré de *latitude*, & environ au 45e de *longitude*. Toute sa longueur est de dix à douze lieues; il n'en a guère plus d'une de largeur à son entrée; & dans toute la suite, il n'a qu'une demi-lieue tout au plus. A son couchant, que l'on a sur la gauche en y entrant, on voit la Thrace, qui est une partie de l'Europe que ce détroit sépare d'avec la Troade, province d'Asie qui est à son orient. Il a la Propontide au nord, avec tout l'Archipel au sud. A l'entrée de ce passage à main droite, on trouve le promontoire Sigée, qu'on appelle aujourd'hui *cap Gianizzari*. *Voyez* DARDANELLES. (*R.*)

HELMECZ, ville de la haute-Hongrie, dans le comté de Beregh, l'un de ceux que la Theiss laisse à sa gauche. Elle est située au centre de plusieurs collines: elle est de médiocre grandeur, & appartient à la prévôté de Lelez. (*R.*)

HELMERSHAUSEN, ville d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, & dans la Hesse inférieure; sur le Diemel, au pied du château de Kruckemberg. Elle est petite & uniquement considérable par son baillage qui renferme la ville de Karlshaven. (*R.*)

HELMERSHAUSEN, bourg à marché dans la Franconie, au comté de Henneberg, sous la domination de Saxe-Meinungen (*R.*)

HELMET, petite ville de Livonie, dans la province d'Esthonie. (*R.*)

HELMONT, petite ville des Pays-Bas dans le Brabant Hollandois, au quartier du Peelland, avec un château, sur l'Aa, à 7 li. e. de Bois-le-Duc, 6 s. o. de Grave, 28 n. e. de Bruxelles. *Long.* 23, 12; *lat.* 51, 31. (*R.*)

HELMSTADT, ville d'Allemagne, au duché de Brunswick, bâtie par Charlemagne en 782, avec une université fondée par le duc Jules de Brunswick en 1576. Les professeurs sont de la confession d'Augsbourg. Helmstadt est à 3 milles n. e. de Brunswick, 4 n. e. de Wolfenbutel. *Long.* 28, 45; *lat.* 52, 20.

Cette ville a fourni quelques gens de lettres nés dans son sein, comme Frédéric Ulric Calixte, théologien, mort en 1701, âgé de soixante-dix ans; Christ-Henri Rittmeyer, qui cultiva les langues orientales, mort en 1719; Valentin Henri Volger, médecin, qui a donné l'histoire philosophique de la passion de Jesus-Christ, mort en 1677, âgé de cinquante-cinq ans; Herman Conringius, littérateur, historien & médecin, connu par un grand nombre d'ouvrages: un des plus curieux, est celui *de Antiquitatibus academicis*, à Gottingue en 1739, *in-4°*. Il mourut en 1681, à soixante-cinq ans. (*R.*)

HELMSTADT, ville forte & maritime de Suède, capitale de la province de Halland; elle appartient à la Suède depuis 1645. Elle est près de la mer Baltique, à 22 de nos lieues n. o. de Lunden, 22 n. e. de Copenhague, 24 s. e. de Gothenbourg. *Long.* 30, 30; *lat.* 56, 72. (*R.*)

HELMSTORF, baillage du comté de Mansfeld, dans le cercle de haute-Saxe. (*R.*)

HELSINGBOURG, ou HELSINGBORG, ville, port, & château de Suède, dans la Scanie, qui fait partie de la Gothie. Elle est située sur l'Oresund, à 15 li. s. d'Helmstadt, 9 n. o. de Lunden. *Long.* 30, 35; *lat.* 56, 2.

Les Danois la prirent en 1709. Elle est placée au pied & sur le penchant d'une haute montagne. Les fortifications en sont détruites. Elle occupe la dix-huitième place à la diète.

C'est tout près de cette ville que naquit le célèbre Ticho-Brahé, le 19 décembre 1546. On lui donna le titre de restaurateur de l'astronomie, qui appartenoit à Copernic, & que Kepler mérita depuis; car l'espèce de conciliation des systêmes de Ptolomée & de Copernic, qu'imagina Ticho-Brahé, n'a point été goûtée des astronomes; cependant il a la gloire d'avoir le premier perfectionné cette

ſcience par un obſervatoire, par des écrits & des inſtrumens, à la dépenſe deſquels on dit qu'il employa plus de cent mille écus de ſon propre bien. Il préféra pour femme une payſanne de ſes terres, à de grands partis que ſes parens lui deſtinoient. Il mourut à Prague le 24 octobre 1601, dans la cinquante-cinquième année de ſon âge. Il a publié ſes obſervations ſous le nom de *Tables Rodolphines*, & un catalogue de mille étoiles fixes. (*R.*)

HELSINGBORG. *Voyez* HELSINGBOURG.

HELSINGFORS, petite ville de Finlande, dans le Nyland, avec un port aſſez commode, ſur le golfe de Finlande, à 8 lieues ſ. o. de Borgo. *Long.* 43, 20; *lat.* 60, 22. (*R.*)

HELSINGIE, province de Suède, bornée au nord par l'Iempterland & par la Madelpadie; à l'oueſt & ſud-oueſt par la Dalécarlie; au ſud par la Geſtricie; à l'eſt par le golfe de Bothnie. Elle eſt traverſée dans ſa longueur par la rivière de Liuſna. Soderham en eſt le lieu principal. (*R.*)

HELSINGOHR; les François diſent ELSENEUR, ville de Danemarck ſur l'Oréſund, dans l'île de Sélande, à 6 lieues au n. de Copenhague, vis-à-vis Helſingbourg. Tous les vaiſſeaux qui paſſent par ce détroit, ſont obligés de payer un droit de paſſage au roi de Danemarck. *Long.* 30, 30; *lat.* 55, 58.

Après Copenhague, c'eſt la meilleure ville de l'île de Séeland, ou Sélande; & toutes les nations qui commercent dans la mer Baltique, y ont des conſuls.

Jacques-Iſaac Pontanus, hiſtoriographe du roi de Danemarck, & de la province de Gueldres, naquit à Helſingohr, vers le milieu du XVIe ſiècle, & mourut à Harderwick en 1640. Il s'eſt fait beaucoup d'honneur par ſes ouvrages hiſtoriques & géographiques; & c'eſt ici le lieu de les indiquer: 1°. *Rerum Danicarum hiſtor. lib. X, unà cum ejuſdem regni urbiumque deſcriptione*: 2°. *Gueldriæ & Zutphaniæ chorographica deſcriptio*: 3°. *Hiſtoriæ Gueldricæ, lib. XIV*: 4°. *Hiſt. urbis & rerum Amſtelodamenſium*: 5°. *Diſceptat. chorographicæ de Rheni divortiis, & accolis populis*: 6°. *Itinerarium Galliæ Narbonenſis.* (*R.*)

HELSTON, petite ville à marché d'Angleterre, dans le comté de Cornouailles. Elle envoie deux députés au parlement, & eſt à 2 lieues o. de Falmouth, 75 ſ. o. de Londres. *Long.* 12, 26; *lat.* 50, 10. (*R.*)

HELVÉTIENS (les), peuple particulier qui faiſoit partie de la Gaule. Il eſt connu aujourd'hui ſous le nom de *Suiſſes*.

Nous trouvons dans Céſar les limites anciennes de l'Helvétie; il la borne d'un côté par le Rhin, qui la ſéparoit de la Germanie, de l'autre, par le mont-Jura qui la ſéparoit des Séquaniens, & d'un autre côté par le lac Léman & par le Rhône, qui la ſéparoient de l'Italie. Comme elle étoit au-delà du Rhin, elle appartenoit à la Gaule, ce qui fait que Tacite appelle les Helvétiens, *nation Gauloiſe*; Jules-Céſar met l'Helvétie dans la Gaule Celtique: mais Auguſte, pour rendre les provinces à-peu-près égales, unit l'Helvétie à la Belgique. Voilà donc Pline & Ptolomée qui ont vécu après ce changement amplement juſtifiés, pour avoir mis les Helvétiens dans la Belgique; ils devoient ſuivre la nouvelle diſpoſition d'Auguſte.

Après Conſtantin, ils ſe trouvèrent avec les Rauraques & les Séquaniens dans la province nommée *maxima Sequanorum*; peu-à-peu leur nom d'Helvétiens ſe perdit, & fit place à celui des Séquaniens: mais les Allemands, nation différente des Germains, quoique demeurant dans la Germanie, ſe jetèrent dans l'Helvétie, dont il fallut leur céder une partie, les Burgundiens ou Bourguignons envahirent l'autre; de manière que l'Helvétie ſe trouvant partagée entre ces deux peuples, prit le nom d'*Allemagne* & *Bourgogne*.

Sous les empereurs François, la partie Allemande de l'Helvétie fut gouvernée par le duc d'Allemagne & de Suabe; l'autre obéiſſoit à des comtes. Cette forme de gouvernement ſubſiſta très-longtems, juſqu'à ce qu'enfin, après treize cents ans de ſujétion, ce pays recouvra ſon ancienne liberté, & s'aſſocia divers états voiſins, qui n'étoient point de l'ancienne Helvétie, mais qui ſont du corps Helvétique de nos jours, lequel corps a pris le nom de *Suiſſe*. C'eſt ſous ce mot, que nous parlerons de la Suiſſe moderne, heureux pays, où les ſolides richeſſes, qui conſiſtent dans le produit des terres, ſont recueillies par des mains libres & victorieuſes. (*R.*)

HELVŒTSLUYS, ſorteresſe des Provinces-Unies, dans l'île d'Oſt-Voorn, au comté de Hollande, ſur le Haringvliet. Elle fut conſtruite vers la fin du dernier ſiècle. Sa rade eſt grande & ſûre, ſon port petit, mais bon. C'eſt-là qu'arrivent les paquebots d'Harwich en Angleterre, & c'eſt de-là qu'ils y retournent. Il y a de beaux chantiers & de riches magaſins pour la marine, avec un lieu de dépôt aſſigné aux vaiſſeaux de guerre que l'amirauté de Rotterdam a dans ſon département. *Long.* 21, 35; *lat.* 51, 34. (*R.*)

HÉMISPHÈRE: terme de géographie, par lequel on déſigne une moitié quelconque du ciel ou de la terre. L'équateur diviſe le globe en deux hémiſphères, l'un ſeptentrional, l'autre méridional. Tous les grands cercles du globe le diviſent en deux hémiſphères. (*R.*)

HEMMAU, petite ville d'Allemagne, dans le haut-Palatinat, près de Ratisbonne. (*R.*)

HEMMEN, bourg du duché de Gueldres, dans la Bétau, où naquit, en 1644, Gilbert Cuper, d'un père greffier & ſecrétaire général de la province. Il fut profeſſeur en hiſtoire à Deventer à vingt-cinq ans, & s'y fit un nom par ſes élèves & ſes ouvrages. Il donna, *in*-4°., à Utrecht, ſon *Harpocrate*, en 1676, dédia ſon quatrième livre d'*Obſervations*

à Guillaume Cuper ſon père, âgé de ſoixante-quinze ans, en 1678; & une hiſtoire des *trois Gordiens*, en 1697. Il mourut académicien des Inſcriptions & Belles-Lettres, à l'âge de ſoixante-treize ans, très-regretté des ſavans & de ſes compatriotes, chez leſquels il avoit rempli les premières places de la magiſtrature. (*R.*)

HEMPSTED, ville d'Angleterre, dans la province de Hertford, dans un vallon baigné de la rivière de Gade, laquelle y fait tourner pluſieurs moulins. Il n'eſt pas dans la province, ni peut-être même dans toute l'Angleterre, d'auſſi gros marchés de grains, que ceux qui ſe tiennent dans cette ville; les moulins d'ailleurs y ſont occupés ſans ceſſe, & l'on a ſupputé que la farine qui s'en tranſportoit à Londres, montoit quelquefois à 20,000 livres ſterling par ſemaine. *Long.* 16, 55; *lat.* 51, 44. (*R.*)

HÉMUS, haute & vaſte montagne de Thrace; elle s'étend depuis le mont-Rhodope juſqu'à la mer Noire. Pline lui donne ſix milles pas de hauteur: mais le P. Riccioli eſtime que l'Hémus, depuis l'endroit où l'on commence à le monter, n'a environ que douze à treize cents pas, non compris le reſte de ſa hauteur juſqu'au niveau de la mer, dont il ne donne point de calcul. On dit cependant que de ſon ſommet on peut voir en même tems la mer Adriatique d'un côté, & la mer Noire de l'autre.

Les modernes ne conviennent pas ſur le nom que porte à-préſent cette montagne; les uns diſent que c'eſt le *monte Argentaro* des Italiens, le *Balkan* des Turcs, & le *Cumewitz* des Eſclavons: le ſentiment le plus général eſt que c'eſt le *mont-Caſtagnat*; mais ces divers nom n'appartiennent pas à toute la chaîne du mont-Hémus. (*R.*)

HÉNARÈS (le), rivière d'Eſpagne. Elle a ſa ſource dans la vieille Caſtille, au-deſſous de Siguenza qu'elle arroſe, coule dans la nouvelle Caſtille, & ſe jète dans le Xarama, à 4 li. au-deſſus de Tolède. (*R.*)

HEND ET SEND: c'eſt ce que nous appellons d'un mot général *les Indes orientales*, qui ſont déſignées par les Orientaux en ces deux différens noms *Hend* & *Send*. Le pays de Hend eſt à l'orient de celui de Send, & a à ſon couchant le golfe de Perſe; au midi, l'océan Indien; à l'orient, de vaſte deſerts qui le ſéparent de la Chine; au ſeptentrion, le pays des Azacs ou Tartares. Il paroît donc que le Send eſt ſeulement ce qui s'étend deçà & de-là le long du fleuve Indus, particuliérement vers ſes embouchures. D'Herbelot, *Bibl. orient.* (*R.*)

HENLEY, petite ville d'Angleterre, au comté d'Oxford, ſur la Tamiſe, remarquable par ſon commerce de grains germés pour faire de la bière. Elle eſt à 4 li. d'Oxford & de Windſor, 12 o. de Londres. *Long.* 16, 45; *lat.* 51, 32. (*R.*)

HENNEBERG, comté d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, entre les principautés de Cobourg & de Schwartzbourg vers le levant; les principautés de Gotha & d'Eiſenach vers le nord; le Landgraviat de Heſſe, l'évêché de Fulde, vers le couchant, & l'évêché de Wurtzbourg au midi. Ce pays peut avoir onze lieues d'orient en occident, & douze du midi au ſeptentrion.

Le comté de Henneberg préſente preſque partout de bonnes terres labourables. Il s'y trouve d'ailleurs des ſalines & des forges pour le fer & l'acier. La religion en eſt la Luthérienne. Ses poſſeſſeurs actuels ſont l'électeur de Saxe, le landgrave de Heſſe-Caſſel, & différentes branches de la maiſon de Saxe. (*R.*)

HENNEBERG, maiſon de plaiſance des marquis d'Anſpach, en Franconie. (*R.*)

HENNEBON, petite ville de France en Bretagne, au diocèſe de Vannes, à 6 li. d'Auray, ſur la rivière de Blavet, à 105 ſ. o. de Paris. *Long.* 14, d. 22′, 23″; *lat.* 47 d. 48′.

Je ne dois pas oublier d'ajouter que cette petite ville de Bretagne a donné naiſſance à un fameux religieux de l'ordre de Cîteaux, Paul Pezron, homme plein de ſavoir, & même de vues fort étendues ſur les anciens monumens de l'hiſtoire profane; il a plus vieilli la durée du monde, qu'aucun autre chronologiſte n'a fait avant lui. On trouvera l'expoſition de ſon ſyſtême dans le livre qu'il a intitulé, *Antiquité des tems rétablie*, ouvrage imprimé à Paris en 1687, *in*-4°., & qu'il a défendu contre les objections des PP. Martianay & le Quien. Il avoit entrepris un grand traité ſur l'*Origine des Nations*; origine qu'on ne découvrira jamais, & en a publié la partie qui regarde l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appelés *Gaulois*; cet ouvrage ſyſtématique a été imprimé à Paris, en 1703, *in*-4°. L'auteur eſt mort en 1706, à ſoixante-ſept ans. (*R.*)

HENNEMARCK, petit pays du royaume de Norvège, dans la province d'Aggerhus. (*R.*)

HENNERSDORFF, ſeigneurie conſidérable de la haute-Siléſie, dépendante du cercle de Preraw en Moravie. (*R.*)

HENRICHEMONT, ville de France, en Berry, ſur la petite rivière de Sauldre, à 6 li. de Bourges, & à 4 de la Loire. Ses rues ſont alignées, & elle eſt décorée d'une place ſpacieuſe où ſe tiennent pluſieurs foires par an, & un marché toutes les ſemaines.

Elle a été conſtruite au commencement du XVIIe ſiècle par les ſoins & aux frais de Maximilien de Béthune, duc de Sully, miniſtre de Henri IV, & décorée par lui du nom de ce grand roi, qu'il avoit ſi fidèlement ſervi.

Cette ville devint alors la capitale de la principauté ſouveraine de ce nom, connue anciennement ſous celui de Boisbelles, qui n'eſt plus qu'un bourg.

Cette ſouveraineté, dont l'origine ſe perd dans la nuit des tems, a paſſé ſucceſſivement dans les

maiſons de Sully, d'Albret, de Clèves, de Gonzague & de Béthune. M. le duc de Béthune l'a cédée au roi à titre d'échange, par contrat du 24 ſeptembre 1766.

Avant cette ceſſion, cette principauté, compoſée de pluſieurs bourgs & hameaux, pouvoit contenir huit à neuf mille habitans, que leurs princes n'avoient aſſujettis qu'à l'impôt établi en France ſur le tabac, & à un léger impôt ſur le ſel.

Les ſouverains de Boisbelles & d'Henrichemont ont toujours exercé, ſous la protection des rois de France, tous les droits régaliens, tels que celui de vie & de mort ſur leurs ſujets, celui de battre monnoie, & autres inhérents à la ſouveraineté. *Voyez l'Hiſt. du Nivernois, par Coquille, premier vol. pag.* 400, *édit. de* 1703. (*R.*)

HENTETE, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc proprement dit; c'eſt la plus haute montagne du grand Atlas, qui s'étend du levant au couchant l'eſpace de ſeize lieues; elle eſt peuplée de Bérébères, peuples belliqueux, qui ſe piquent d'être des plus nobles d'Afrique, & qui vont tout nuds. Le ſommet de ce mont eſt couvert de neige la plus grande partie de l'année; de ſorte qu'il n'y vient ni arbres, ni herbes, à cauſe du grand froid. (*R.*)

HEPPENHEIM, *Apianum*, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, avec un château & une abbaye, entre Heidelberg & Darmſtadt. *Long.* 26, 11; *lat.* 49, 39. (*R.*)

HEPRES, rivière du comté de Hainault, qui prend ſa ſource près de Chimay, & tombe dans la Sambre près de Marolles. (*R.*)

HÉRACLÉE, aujourd'hui EREGRI, ou PENDERACHI, *Perinthus*. Ce fût autrefois une grande ville ſituée eu Europe, près de la mer de Marmora. Elle eſt réduite à bien peu de choſe. Elle eſt dans la Romanie, province de la Turquie Européenne. C'eſt le ſiège d'un archevêque Grec, & l'on y trouve des veſtiges d'antiquités, reſtes de ſon ancienne ſplendeur.

Les Miléſiens la fondèrent, & les Mégariens y envoyèrent enſuite une colonie. Tous les anciens, Diodore, Pauſanias, Xénophon, Euſtathe, Arrien, Denys le Périégete, Ptolomée, Strabon, Pomponius Méla, Pline, & tant d'autres, nous parlent beaucoup de cette ville. En effet, au dire de M. Tournefort, elle devoit être une des plus belles de l'Orient, s'il en faut ſeulement juger par les ruines, & ſur-tout par les vieilles murailles bâties de gros quartiers de pierre qui étoient encore ſur le bord de la mer au commencement de ce ſiècle.

Cette ville ne fut pas ſeulement libre dans ſon origine, mais recommendable par ſes colonies; elle ſe ſoutint avec éclat juſqu'au tems que les Romains ſe rendirent formidables en Aſie.

Luculle ayant battu Mithridate, fit aſſiéger Héraclée par Cotta, qui l'ayant priſe par trahiſon, & entiérement pillée, la réduiſit en cendres. Il en obtint le nom de *Pontique* à Rome; mais les richeſſes qu'il avoit acquiſes au ſac d'Héraclée lui attirèrent de cruelles affaires. Un ſénateur lui dit: « Nous » t'avions ordonné de prendre Héraclée, mais non » pas de la détruire ». Le ſénat indigné, renvoya tous les captifs, & rétablit les habitans dans la poſſeſſion de leurs biens; on leur permit l'uſage de leur port & la faculté de commercer. Britagoras n'oublia rien pour la repeupler, & fit long-tems ſa cour à Jules Céſar pour obtenir la première liberté de ſes citoyens: mais il ne put réuſſir. Auguſte, après la bataille d'Actium, la mit du département de la province de Pont, jointe à la Bithynie. Voilà comment cette ville fut incorporée à l'empire Romain ſous lequel elle floriſſoit encore.

Héraclée vint enſuite à paſſer dans l'empire des Grecs; & lors de la décadence de cet empire, on lui donna le nom de *Pendérachi*, lequel même, ſuivant la prononciation, paroît un nom corrompu d'*Héraclée du Pont*. Théodore Laſcaris l'enleva à David Comnène, empereur de Trébiſonde. Les Génois ſe ſaiſirent de Pendérachi dans leurs conquêtes d'orient, & la gardèrent juſqu'à ce que Mahomet II les en chaſſa. Depuis elle eſt reſtée aux Turcs; ils l'appèlent *Eregri*: un ſeul cadi y exerce la juſtice. Un waivode y exige la taille & la capitation des Grecs. Les Turcs y paient ſeulement les droits du prince, trop heureux de fumer tranquillement parmi ces belles maſures, ſans s'embarraſſer de ce qui s'y eſt paſſé autrefois.

L'ancienne Héraclée, ou, ſi l'on aime mieux, Eregri, eſt ſituée près de la mer, à 20 lieues ſ. o. de Conſtantinople, 22 n. o. de Gallipoli, & 26 ſ. e. de Trajanopoli. *Long.* 45, 23; *lat.* 40, 57. (*R.*)

HERAK, ou KRAC, autrefois PETRA, ville d'Aſie, dans l'Arabie pétrée, près de la Paleſtine. (*R.*)

HÉRAT, HÉRA, ou HERI, qui eſt connue par les anciens, ſous le nom d'*Aria*, eſt une ville conſidérable de Perſe, dans le Khoraſſan, où pluſieurs ſultans de la race de Tamerlan qui s'en rendit maître, ont fait leur ſéjour ordinaire; Kondémir, natif de cette ville, en a donné la deſcription à la fin de ſon hiſtoire. *Long.* 94, 20; *lat.* 34, 30, ſelon Naſſir-Eddin & Ulugbei, Géographes perſans: mais ſelon Tavernier, ſa *longit.* eſt de 85, 30; & ſa *latit.* de 36, 56. Les Tartares de Gengiz-Kan la ſaccagèrent. (*R.*)

HERBELAI, village près de Paris, où naquit le ſavant Etienne Fourmont, en 1683. Il n'étoit encore qu'écolier, lorſqu'il donna les *Racines de la langue latine miſes en vers françois*, ouvrage qui eût fait honneur à un maître. L'Académie des Sciences ſe l'aſſocia en 1715. La Société royale de Londres, en 1738, & celle de Berlin en 1741. Les ſavans françois & étrangers le conſultoient dans tout ce qui concerne le grec, le perſan, le ſyriaque, l'arabe, l'hébreu & même le chinois. On a de lui une

foule d'ouvrages imprimés & manuscrits, témoignages de son érudition & de son amour pour le travail. Il a joui pendant sa vie, qui a fini en 1745, de la considération due à son savoir, à la droiture, à la modestie & à la candeur qui l'accompagnoient. Il avoit un frère académicien, & professeur en langue syriaque, au collège Royal, mort en 1746. (*R.*)

HERBEMONT, petite ville des Pays-Bas Autrichiens, au duché de Luxembourg, avec un château sur une montagne, dans le comté de Chiny, près de la rivière de Semoy, à une lieue de Chiny, & à 4 de Montmédy. *Long.* 23, 6; *lat.* 49, 38. (*R.*)

HERBERSTEIN, ou HERBSTEIN, ville & baillage de l'évêché de Fulde, dans le cercle du haut-Rhin, en Allemagne: cette ville n'est pas une des plus modernes de la contrée, mais elle en est une des plus petites. Il y a un autre lieu de ce nom dans la basse-Syrie. (*R.*)

HERBORN, ville d'Allemagne, en Wétéravie, dans la principauté de Nassau-Dillenbourg, avec une université fondée en 1584, par le comte Jean le Vieux. Cette ville, qui a quelques manufactures, est à 3 li. f. o. de Dillenbourg, 4 n. o. de Solms. *Long.* 26, 10; *lat.* 50, 36.

Les deux Pasor, père & fils, naquirent à Herborn; le père (Georges), est connu par son *Lexicon novi Testamenti*, qui est toujours d'un usage merveilleux, & par son analyse des mots difficiles d'Hésiode, *Collegium Hesiodeum*; il mourut en 1637. Le fils (Mathias), fut d'abord professeur à Heidelberg; mais Tilly ayant saccagé cette ville, en 1622, il passa à Paris, pour s'y perfectionner sous Gabriel Sionite, professeur au collège royal en chaldéen & en arabe, homme unique en son genre, qui avoit cessé d'enseigner, parce qu'il n'avoit pas deux écoliers dans tout le royaume; Pasor ayant profité de ses leçons particulières, vint à Oxford, obtint dans cette ville, en 1626, une chaire en langues orientales, & trouva des auditeurs. Cependant au bout de quelques années, il accepta l'emploi de professeur en théologie à Groningue, & mourut en 1658, âgé de soixante-quatre ans, sans avoir rien fait imprimer. (*R.*)

HERCK, ville du pays de Liège, près des frontières du Brabant, sur une rivière du même nom. (*R.*)

HERCULANUM, autrement HERCULANEUM, HERCULANIUM, HERCULEUM, & HERACLÉE; chez les Italiens, ERCOLANO, ancienne ville d'Italie dans la Campanie, sur la côte de la mer, au pied du Vésuve. Pline, *liv. III, c. v.* la met entre Naples & Pompeii. Paterculus, *liv. II, c. vj*, ainsi que Florus, *liv. I, c. xvj*, disent qu'elle fut conquise par les Romains durant les guerres des alliés; Columelle, *liv. X*, ne parle que de ses salines qu'il nomme *salines d'Hercule*.

L'affreuse éruption du Vésuve, qui engloutit cette ville avec d'autres de la Campanie, est une époque bien célèbre dans l'histoire: on la date de la première année de l'empire de Titus, & la 79e de l'ère chrétienne.

La description de cet évènement a été donnée par Pline le jeune, témoin oculaire. On sait que son oncle, le naturaliste, y perdit la vie; il se trouvoit pour lors au cap de Misène, en qualité de commandant de la flotte des Romains. Spectateur d'un phénomène inoui & terrible, il voulut s'approcher du rivage d'Herculanum, pour porter, dit M. Venuti, quelques secours à tant de victimes de ces efforts insensés de la nature; la cendre, les flammes & les pierres calcinées rempliſſoient l'air, obscurcissoient le soleil, détruisoient pêle-mêle les hommes, les troupeaux, les poissons, & les oiseaux. La pluie de cendres & l'épouvante, s'étendirent non-seulement jusqu'à Rome, mais dans l'Afrique, l'Egypte & la Syrie. Enfin les deux villes d'Herculanum & de Pompeii, périrent avec leurs habitans, ainsi qu'avec l'historien naturaliste de l'univers.

Ce désastre avoit été précédé d'un furieux tremblement de terre, arrivé seize ans auparavant, l'an 63 de Jésus-Christ, sous le consulat de Régulus & de Virginius; & même alors, selon plusieurs auteurs, la plus grande partie d'Herculanum fut abîmée.

Quoi qu'il en soit, cette ville voisine de la mer, située à six milles environ de Naples, fut ensevelie sous les cendres & les laves du Vésuve, vers l'espace qui est entre la maison royale de Portici, & le village de Rétine; son port n'étoit pas loin du mont Vésuve. A sept milles au midi du mont Vésuve, à une demi-lieue du village de *Torre Dell' annunziata*, & près du fleuve Sarno, l'ancienne ville de Pompeia, aujourd'hui retrouvée, avoit également disparu, abîmée sous les cendres du volcan.

L'époque de la fondation d'Herculanum est inconnue; l'on conjecture seulement du récit de Denis d'Halycarnasse, que cette fondation peut être placée soixante ans avant la guerre de Troie, & par conséquent 1342 ans avant Jésus-Christ. Il suivroit de-là qu'Herculanum auroit subsisté plus de 1400 ans.

L'on parle toujours avec admiration de la découverte d'Herculanum. Tous ceux qui cultivent les lettres, & les arts, y sont intéressés: une ville célèbre engloutie depuis plus de 1700 ans, & rendue en quelque façon à la lumière, a sans doute de quoi réveiller la plus grande indifférence; une ville sur-tout pleine d'embellissemens, de théâtres, de temples, de peintures, de statues colossales & équestres, de bronze, & de marbre, enfouis dans le sein de la terre.

Polybe, en parlant de Capoue, de Naples, de Nola, ne cite point Herculanum; mais cet historien vivoit 150 avant Jésus-Christ, & peut-être alors

alors cette ville étoit encore peu connue. Diodore de Sicile, qui vivoit ſous Jules-Céſar & ſous Auguſte, parle dans ſon quatrième livre du voyage d'Hercule; mais il ne parle point d'Herculanum. Strabon, qui vivoit du tems d'Auguſte & de Tibère, eſt le plus ancien auteur qui en ait parlé; c'eſt dans le cinquième livre de ſa géographie. Après Naples, dit-il, on trouve Herculanum, dont l'extrémité s'avance dans la mer, & dont l'air eſt très-ſalubre. Cette ville, auſſi bien que Pompeii qui vient après, & qui eſt arroſée par le fleuve Sarno, fut habitée autrefois par les Oſques & les Etruſques, les Grecs, & enſuite par les Samnites, qui en ont été chaſſés à leur tour.

Denis d'Halicarnaſſe, qui vivoit auſſi ſous Auguſte, raconte, dans le premier livre de ſes antiquités romaines, l'arrivée d'Hercule en Italie. Il revenoit d'Eſpagne où il avoit défait le tyran Gérion; il avoit détruit les brigands qui infeſtoient l'Eſpagne & les Gaules; il avoit policé les nations ſauvages qui habitoient ces pays, & s'étoit ouvert par les Alpes un chemin que perſonne n'avoit encore tenté; enfin, ajoute-t-il, Hercule ayant réglé les affaires d'Italie à ſon gré, & ſon armée navale étant arrivée d'Eſpagne aux bords du Sarno, il ſacrifia aux dieux la dixième partie des richeſſes qu'il rapportoit; & pour donner à ſa flotte un lieu de relâche, il forma une petite ville de ſon nom, qui eſt encore habitée par les Romains; elle eſt ſituée entre Pompeii & Naples, & ſon port en tout tems eſt un lieu de ſûreté.

Les Oſques, les Cuméens, les Tyrrhéniens & les Samnites occupèrent ſucceſſivement cette côte. Les Romains s'y établirent 293 ans avant Jéſus-Chriſt, & occupèrent ſpécialement Herculanum. Cette ville, 100 ans avant Jéſus-Chriſt, étant entrée dans la guerre ſociale ou marſique, contre les Romains, fut repriſe par le proconſul T. Didius. Le triſaïeul de l'hiſtorien Velleius Paterculus commandoit une légion qu'il avoit levée à ſes dépens, & contribua beaucoup à la priſe de cette ville.

Quelque tems après, Herculanum fut faite colonie romaine; on voit ce titre dans une inſcription qu'elle avoit conſacrée à L. Munatius Conceſſanus, ſon protecteur, & qui fut trouvée anciennement auprès de Torre-del-Greco; elle eſt à Naples chez les pères de S. Antoine.

Cette ville devint riche & conſidérable, à en juger par les reſtes qu'on a découverts; elle eſt citée dans Pline & dans Florus parmi les villes principales de la Campanie. Dans le tems où toute la côte délicieuſe du golfe de Naples étoit couverte par les maiſons des plus riches Romains, il ne pouvoit manquer d'y en avoir près d'Herculanum. Les lettres de Cicéron parlent de celle qu'y avoient les Fabius, & que deux frères poſſédoient par indivis. Sénèque parle d'une maiſon de Caligula, que cet empereur fit détruire, parce que ſa mère y avoit été détenue priſonnière du tems de Tibère; elle étoit, dit-il, d'une ſi grande beauté, qu'elle attiroit les regards de tous ceux qui paſſoient le long de la côte.

La deſcription que fait Stace d'une maiſon ſituée à Sorrento, c'eſt-à-dire, ſur la même côte & à ſix lieues d'Herculanum, peut faire juger de la magnificence & de la richeſſe qui brilloient dans ces maiſons de plaiſance; les figures antiques de bronze & de métal de Corinthe auſſi eſtimé que l'or, les portraits des généraux, des poëtes, des philoſophes, les chefs-d'œuvres d'Apelles, de Policlète, de Phydias; tous les genres de beautés y étoient accumulés. On ne doit pas être étonné de retrouver dans les ruines d'Herculanum des figures de la plus grande perfection:

Quid referam veteres ceræ æriſque figuras;
Si quid Apellæi gaudent animaſſe colores,
Si quid adhuc, vacuâ tamen, admirabile Piſâ;
Phidiacæ raſere manus; quod ab arte Myronis,
Aut Polycletæo quod juſſum eſt vivere cœlo,
Æraque ab Iſthmiacis auro potiora favillis,
Ora ducum & vatum, ſapientumque ora priorum!
Statius.

Martial & Stace mettent Herculanum au nombre des villes abîmées par les éruptions du Véſuve; mais Dion Caſſius, qui vivoit l'an 230 de Jéſus-Chriſt, & qui a compoſé une hiſtoire romaine, eſt le premier hiſtorien qui le diſe formellement en décrivant l'éruption de l'an 79. « Une quantité in» croyable de cendres emportées par le vent, rem» plit l'air, la terre & la mer, étouffa les hommes, » les troupeaux, les poiſſons & les oiſeaux, & en» gloutit deux villes entières, Herculanum & Pom» peii, dans le tems même que le peuple étoit aſſis » au ſpectacle. Cependant Florus, vers l'an 100 de Jéſus-Chriſt, parloit encore d'Herculanum, qu'on croit avoir été engloutie dès l'an 79.

Quoi qu'il en ſoit de la date de ce terrible évènement, on ne peut pas douter que la ville d'Herculanum n'ait été enſevelie ſous les cendres ou laves ſablonneuſes du Véſuve; on trouve ſes bâtimens à ſoixante-huit pieds ſous terre dans l'endroit où eſt le théâtre, & à cent un pieds ſous terre, du côté de la mer & du château du roi. Le maſſif dont elle eſt recouverte eſt une cendre fine, griſe, brillante, qui, mêlée avec de l'eau a fait un compoſé que l'on briſe quoique avec peine, & qui tombe en pouſſière; il y a des endroits où elle ſe détache d'elle-même & s'ébouleroit fort promptement, ſi on ne la ſoutenoit par des planches & des étais; en regardant cette pouſſière au microſcope, on y voit des parties noires & bitumineuſes, des parties vitrifiées, d'autres minérales & métalliques, & on y trouve une qualité ſaline, un peu alumineuſe, ce qui prouve, comme nous l'avons dit en parlant du Véſuve, que c'eſt une matière de même nature que la lave en maſſe dont nous rapporterons bientôt l'analyſe; elle ne donne cependant pas une odeur de ſoufre

quand on la brûle : ſans doute que l'acide ſulfureux s'en eſt évaporé.

Cette matière ne couvrit que peu-à-peu la ville d'Herculanum, & laiſſa aux habitans toute la liberté de s'enfuir ; car depuis le tems que l'on fouille, à peine y a-t-on trouvé une douzaine de ſquelettes ; il y avoit même fort peu d'or & d'effets précieux, ſi ce n'eſt de ceux qu'il étoit difficile d'emporter.

Cette pouſſière étoit encore brûlante lorſqu'elle tomba, car l'on trouve les portes & autres bois de la ville réduits en une eſpèce de charbon, qui conſerve encore de la molleſſe à cauſe de l'humidité de la terre. Dans les maiſons où la lave n'avoit pas pénétré, tout eſt rôti & réduit en charbon ſans être conſumé ; tels ſont les livres qui étoient d'écorce & qu'on a trouvés en grand nombre ; le bled, l'orge, les fèves, le pain même en entier, tout cela a été réduit en charbon, ſans que la lave y ait touché, & par la ſeule chaleur qu'elle communiquoit à l'air environnant.

On trouve beaucoup de maiſons & de chambres qui ſont remplies de cette lave, ce qui paroît indiquer que l'eau qui s'y mêla, charria cette matière, & la diſperſa dans l'intérieur.

La cendre & la lave rempliſſent exactement tout l'intérieur des appartemens ; on trouve des murs qui ont fléchi, d'autres qui ſont renverſés, ce qui prouve que la lave a été détrempée & a coulé comme une eſpèce de pâte ou de fluide. Le ciment que cette cendre a formé avec l'eau, eſt devenu ſi compact, & dans la ſuite a ſi bien garanti de l'humidité tout ce qu'il environnoit, qu'il a empêché la fermentation, & qu'il a conſervé les couleurs même des peintures, que les acides & les alkalis auroient rongées par-tout ailleurs.

Au-deſſus de cette lave qui tomba dans la première éruption, l'on trouve une eſpèce de poudre blanche diſpoſée par lits, mais avec quelques interruptions ; elle provient ſans doute des pluies de cendres qui ſont venues ſucceſſivement en divers tems ; par-deſſus cette cendre on trouve dix à douze pieds de terre, dans laquelle on rencontre d'anciens tombeaux, & par-deſſus cette terre la lave dure en grande maſſes pierreuſes, telle qu'elle a coulé dans les dernières éruptions, depuis l'an 1036 ; & par-deſſus celle-ci de nouvelles couches de terre végétale.

C'eſt ainſi que ce rivage dangereux paroît avoir été habité & dévaſté à pluſieurs repriſes différentes ; la beauté du climat fait qu'on y retourne volontiers, auſſitôt qu'un ou deux ſiècles d'intervalle ont fait oublier les derniers embrâſemens. On étoit encore, en 1631, dans la plus profonde ſécurité, comme on l'avoit été au mont Ætna, en 1536, mais ces éruptions, précédées d'un long calme, ſont toujours les plus terribles.

Le ſouvenir des villes d'Herculanum & de Pompeii étoit tellement éteint, qu'on diſputoit au commencement du ſiècle ſur le lieu de leur ancienne ſituation. Célano mettoit Herculanum au ſommet du Véſuve ; quelques auteurs l'avoient placé à Ottaiano qui eſt de l'autre côté du Véſuve ; Biondo & Razzano la mettoient à Torre dell' Annunziata ; ſur la carte de Petrini, elle eſt marquée à près d'une lieue au midi de Portici ; Ambrogio Lione penſa que c'étoit à Torre-del-Greco, qui eſt à une demi-lieue de Portici ; en effet l'on avoit trouvé dans le dernier ſiècle des inſcriptions du côté de Torre-del-Greco, dans leſquelles il étoit parlé de cette ville, & que Capaccio a rapportées dans ſon hiſtoire de Naples ; ce qui la faiſoit ſuppoſer plus méridionale que Portici, où cependant elle s'eſt trouvée réellement. Il y avoit des ſavans qui croyoient que Pompeii étoit dans cet endroit, quoiqu'elle ſe ſoit trouvée enſuite ſur les bords du Sarno, deux lieues plus loin ; lors même qu'on a eu découvert des ruines ſous Reſina & Portici, on penſa que c'étoient celles de Retina dont parle Pline ; mais on croit aujourd'hui que Retina n'étoit qu'un petit village ſur le bord de la mer, où habitoient les matelots : toutes ces incertitudes ont été fixées par les découvertes que nous allons raconter.

Le prince d'Elbeuf, Emmanuel de Lorraine, étoit allé à Naples en 1706, à la tête de l'armée impériale qu'on avoit envoyée contre Philippe V. Il y épouſa en 1713, la fille du prince de Salſa. Ce mariage lui fit déſirer une maiſon de campagne aux environs de Naples ; il en fit bâtir une à Portici & voulut la faire décorer de ſtucs ; un artiſte ſe préſenta, qui excelloit dans la compoſition d'un ſtuc auſſi dur & auſſi brillant que le marbre, qu'il compoſoit comme les anciens, avec les débris, les éclats & la pouſſière de différens marbres ; il ne s'agiſſoit que d'en raſſembler une quantité ſuffiſante. Un payſan de Portici en avoit trouvé en creuſant un puits dans ſa maiſon : le prince d'Elbeuf acheta de ce payſan la liberté de faire des fouilles au même endroit. Telle fut la première occaſion des découvertes d'Herculanum ; on a reconnu depuis que cette première ouverture étoit juſtement au-deſſus du théâtre de cette ancienne ville. Après quelques jours de travail on découvrit une ſtatue d'Hercule, & enſuite une Cléopatre. Ces premiers ſuccès encouragèrent le prince, on continua les excavations avec plus d'ardeur ; on trouva bientôt l'architrave ou le deſſus d'une porte en marbre, avec une inſcription & ſept ſtatues grecques, ſemblables à des veſtales.

Quelque tems après on trouva un temple antique, de forme ronde, environné de vingt-quatre colonnes d'albâtre fleuri ; l'intérieur étoit orné d'un pareil nombre de colonnes & d'autant de ſtatues de marbre grec.

Le produit de ces recherches devint bientôt aſſez conſidérable pour réveiller l'attention du gouvernement, & l'on forma oppoſition aux travaux du prince d'Elbeuf ; depuis ce tems-là, il ne fut preſque plus queſtion de nouvelles découvertes, juſ-

qu'au tems où dom Carlos, devenu roi de Naples, voulut faire bâtir un château à Portici en 1736. Le duc d'Elbeuf céda au roi ſa maiſon & le terrein d'où l'on avoit tiré tant de belles choſes. Le roi fit creuſer à quatre-vingts pieds de profondeur perpendiculaire, & l'on ne tarda pas à reconnoître une ville entière qui avoit exiſté à cette profondeur. On retrouva même le lit de la rivière qui traverſoit la ville, & une partie de l'eau qui la formoit.

M. Venuti, célèbre antiquaire, dirigeoit alors les excavations; il découvrit le temple de Jupiter, où étoit une ſtatue d'or, & enſuite le théâtre, les inſcriptions qui étoient ſur les principales portes, les fragmens des chevaux de bronze doré & du char auquel ils étoient attelés qui avoient décoré la principale entrée de ce théâtre, une multitude de ſtatues de marbre, de colonnes, & de peintures, dont nous allons donner une idée.

Il n'y avoit pas cinquante ouvriers, en 1765, qui y fuſſent occupés depuis le départ du roi pour l'Eſpagne, & on ne laiſſe pas de faire continuellement des découvertes nouvelles. Les ouvriers font leurs tranchées au haſard, de cinq ou ſix pieds de haut, ſur trois ou quatre de largeur. Ils ſont obligés de les étayer enſuite avec de la charpente, ou de réſerver des maſſifs de terre pour ſoutenir la terre toujours prête à s'ébouler.

Quand on a fouillé dans un endroit, on eſt obligé de remplir enſuite avec la terre que l'on retire d'un boyau voiſin; on eſt aſſujetti à cette manière de procéder, par la néceſſité de ménager les édifices de Reſina & de Portici qui ſont au-deſſus de ces fouilles, & cela fait qu'on ne peut avoir qu'imparfaitement les plans de la ville & de ſes édifices.

On reconnoît cependant que toutes les rues d'Herculanum étoient tirées au cordeau, & avoient de chaque côté des parapets ou trottoirs pour les gens de pied, comme il y en a dans les rues de Londres; elles étoient pavées de laves toutes ſemblables à celles que jète actuellement le Véſuve; ce qui ſuppoſe des éruptions bien plus anciennes que celle de l'an 79.

L'édifice le plus conſidérable qu'on ait découvert dans les fouilles d'Herculanum, eſt un bâtiment public où il paroît que ſe rendoit la juſtice, appelé, ſuivant les uns, *forum*, ſuivant les autres, *chalcidicum*; c'étoit une cour de deux cent vingt-huit pieds, dont la forme étoit rectangle, environnée d'un périſtile ou portique de quarante-deux colonnes, plus haut de deux pieds que le niveau de la cour, pavé de marbre & orné de différentes peintures.

Le portique d'entrée étoit compoſé de cinq arcades ornées de ſtatues équeſtres de marbre, dont deux ont été conſervées; ce ſont les fameuſes ſtatues des deux Balbus, & l'on a trouvé pluſieurs ſtatues des familles Nonia & Annia, dans le théâtre & ailleurs.

Dans un enfoncement qui ſe voyoit en face de l'entrée, à l'extrémité de l'édifice, au-delà du portique parallèle à celui de l'entrée, il y avoit une eſpèce de ſanctuaire élevé ſur trois marches, où étoit la ſtatue de l'empereur Veſpaſien, & à ſes côtés deux autres figures dans des chaiſes curules; à droite & à gauche, il y avoit dans le mur deux niches ornées de peintures, avec les ſtatues en bronze de Néron & de Germanicus, de neuf pieds de haut; il y avoit d'autres figures de marbre & de bronze ſur les murs du portique.

On découvrit en 1750, près de ces mêmes temples, c'eſt-à-dire, ſous Reſina & près du château du roi, un théâtre dont M. Bellicard a donné le plan; les gradins des ſpectateurs ſont diſpoſés dans une demi-ellipſe qui a cent ſoixante pieds de diamètre, coupée ſur ſa longueur, & le théâtre étoit un rectangle de ſoixante-douze pieds ſur trente, orné d'une façade d'architecture & de belles colonnes de marbre, placées ſur le *proſcennium*, dans le goût du théâtre de Palladio à Vicence; cependant, comme le théâtre de Marcellus à Rome étoit exactement en demi-cercle, M. Bellicard ſoupçonne le plan qu'on lui avoit donné, de n'être pas fidèle à l'égard de l'ovalité. La ſalle de ce théâtre avoit vingt-un rangs de gradins, & plus haut une galerie ornée de ſtatues de bronze, de colonnes de marbre & de peintures à freſque, qu'on en a détachées avant que de reporter la terre dans les fouilles. Une partie des murs étoit revêtue de marbre de Paros; j'ai vu encore en 1765 beaucoup de gradins à découvert, & l'on y travailloit journellement. C'eſt-là ſans doute le théâtre où l'on étoit aſſemblé le jour de la grande éruption de l'an 79 qui enſevelit ſous les cendres Herculanum & Pompeii, ſuivant Dion Caſſius.

Un tombeau que l'on decouvrit dans le même tems, étoit décoré extérieurement de piédeſtaux d'un bon genre: l'intérieur étoit un caveau de briques, ayant douze pieds ſur neuf de large, environné de niches, avec des urnes cinéraires; tout étoit reſté en place au point que la brique même poſée ſur chaque urne n'étoit pas dérangée; la cendre y avoit cependant pénétré & avoit tout rempli.

Un peu plus loin, en creuſant ſous la vigne d'un particulier, on a trouvé pluſieurs rues bien alignées & des maiſons particulières, dont pluſieurs étoient pavées de marbres de différentes couleurs, en compartimens; d'autres de moſaïque faite avec quatre ou cinq eſpèces de pierres naturelles; d'autres enfin avec des briques de trois pieds de longueur & de ſix pouces d'épaiſſeur; il y en a de ſemblables dans un temple découvert à Pouzzol, vers 1750. On apperçoit tout autour des chambres une eſpèce de gradin d'un pied de haut, où peut-être s'aſſeyoient les eſclaves. Les murs des maiſons étoient le plus ſouvent peints à freſque en compartimens. On y remarque des cercles, des lozanges, des colonnes, des guirlandes, des oiſeaux. Ce genre de décoration s'eſt maintenu en

Italie jusqu'à notre tems ; on ne voit presque pas de tapisseries dans les appartemens ordinaires, mais beaucoup de peintures à fresque sur les murailles ; cela décore les appartemens sans en diminuer la fraîcheur. Les murs des maisons sont souvent ornés de colonnes de briques qui sont engagées d'un tiers de leur diamètre, & qui sont enduites d'un ciment blanchi au-dehors. J'ai vu la même chose dans le temple de Pompeia ; c'est l'*intonacatura* des Italiens, qui se fait avec de la chaux & du marbre pilé.

Les fenêtres, à ce qu'il paroît, étoient ordinairement fermées en bois pendant la nuit & ouvertes pendant le jour ; on a trouvé du verre, mais ce n'est qu'à un bien petit nombre de maisons ; ce verre étoit fort épais. Il paroît que l'on n'avoit point alors l'art de faire des vitres aussi minces que les nôtres, & aussi facilement qu'on les fait actuellement. Il n'en faut pas être étonné, ce n'est que dans ces derniers tems que ce genre d'agrément est devenu si général ; il y avoit à Lyon au commencement de ce siècle, la moitié moins de vitres qu'il n'y en a maintenant, & les fenêtres des ouvriers y sont encore fermées en toiles ou en papiers.

On trouve cependant à Herculanum des bouteilles de verre & des gobelets en grand nombre. Ce verre est absolument terne ; il a perdu son poli par les accidens qui en ont attaqué & décomposé la surface ; il s'en trouve des morceaux qui brillent des couleurs prismatiques les plus vives, parce qu'ils sont écaillés & divisés, sans qu'on s'en apperçoive, en feuillets ou tranches extrêmement minces : or, il est de la nature des lames très-minces de répandre des couleurs différentes, suivant la différence de leur épaisseur, ainsi qu'on le voit par les belles expériences qui sont dans l'optique de Newton ; on a remarqué la même chose dans le verre tiré des catacombes de Rome.

Il y avoit aussi à Herculanum des fenêtres fermées avec un gypse transparent débité par lames minces, comme la pierre spéculaire qui pouvoit tenir lieu de verre ; on s'en sert encore quelquefois.

Le cabinet d'antiques ou le *musæum* de Portici, le plus curieux & le plus riche qu'il y ait en Italie, a été formé depuis 1750, en conséquence des fouilles d'Herculanum, de Pompeii & de Stabia ; il est placé dans les entresols d'un bâtiment extérieur qui tient au palais du roi, du côté de Naples.

La description de tous ces monumens & de leurs usages, & l'explication des peintures & des statues, méritoient bien d'occuper les antiquaires les plus habiles. Aussi dès qu'on eut commencé de former ce *musæum*, vers 1750 ou 1755, M. le marquis Tanucci créa une académie de Belles-Lettres qui se livrât à cet objet.

La belle collection de Portici a été gravée par ordre & aux frais du roi. On ne pouvoit d'abord en tenir des exemplaires que de sa munificence. C'étoit une marque de distinction qu'il réservoit aux savans & aux personnes éminentes en dignités. Cependant ce prince, aux sollicitations des curieux, a donné ordre de vendre les exemplaires qui en restent.

On voit, dans la cour de ce cabinet unique un grand banc de pierre en demi-cercle de quinze à dix-huit pieds de diamètre, qu'on croit avoir été placé dans le lieu de la sépulture des prêtres. Il y a aussi dans la cour, dans l'escalier & dans les appartemens, plusieurs statues de marbre, qui sans être du premier ordre, comme celles des Nonius, ont cependant de la beauté : les têtes sont ordinairement médiocres, mais les draperies sont travaillées avec délicatesse & avec goût. On y remarque sur-tout une grande figure de femme d'un âge avancé, érigée par les décurions d'Herculanum, à l'honneur de Ciria, mere de Balbus, qui étoit le protecteur de leur ville, & femme de Balbus le père : cette statue a six pieds de haut ; elle est voilée & drapée de grande manière : on y a trouvé l'inscription qui marque ce qu'elle étoit.

Douze statues de femmes drapées, entre lesquelles on voit une vestale admirable.

Deux figures mutilées d'hommes assis : elles sont de grandeur un peu colossale.

Une figure debout, plus grande que nature, qu'on dit représenter un consul Romain : la draperie en est de la plus grande manière, & indique parfaitement le nud.

Les statues de bronze sont en si grand nombre dans ce cabinet, que tout le reste de l'Europe auroit peine peut-être à en fournir autant, & elles sont belles en général. On y remarque sur-tout un Mercure assis, de grandeur naturelle, la plus belle de toutes les statues de bronze qu'on y a trouvées ; un Jupiter, plus grand que nature ; un Faune qui dort, grande figure en bronze ; un Mercure ; deux lutteurs, dont l'un est dans la posture d'un agresseur, & l'autre sur la défensive, & qui sont très-beaux ; un Faune ivre, placé sur un outre de vin, de sept à huit pieds de haut. On en a trouvé douze pareilles dans le théâtre ; deux figures nues, d'un tiers plus grandes que nature : on prétend que l'une représente Jupiter. Cette statue a eu la tête & le corps applatis sous le poids des laves. Quoique cet accident l'ait endommagée beaucoup, on y reconnoît toujours de grandes beautés : les cuisses & les jambes sont bien conservées & fort belles.

Deux consuls Romains, dont l'un avoit vraisemblablement les yeux d'un autre métal, ainsi qu'il est aisé de s'en appercevoir par les trous qui restent, & où il y a tout lieu de croire qu'ils étoient incrustés. On ne trouve dans l'antiquité que trop d'exemples de ce mauvais usage : & la plupart de ces statues ont souvent des yeux d'argent, qui font un contraste désagréable, avec le

fond preſque noir.

Cinq ſtatues de danſeuſes, plus petites que nature; trois femmes drapées; pluſieurs buſtes, repréſentant des philoſophes & d'autres hommes illuſtres; quelques fragmens d'une ſtatue équeſtre de bronze, qui fait préſumer que ce devoit être un bel ouvrage, à en juger par la tête du cheval, & par les jambes de l'homme, qui ſubſiſtent encore.

Tous ces morceaux, tant en marbre qu'en bronze, ſe diſtinguent par une compoſition d'un grand ſtyle, un excellent caractère de deſſin, & une belle exécution.

Nous aurons bientôt occaſion de remarquer que les peintures ne ſont pas de la même beauté.

Tous les appartemens du cabinet dont nous parlons, ſont pavés de moſaïque ancienne d'Herculanum: on les tranſporte par morceaux de quatre à cinq pieds. La dernière pièce du cabinet contient les morceaux, dont les ſujets ou l'exécution ont mérité d'être diſtingués. J'y ai remarqué une figure qui tient un tambour de baſque; une autre qui joue de deux flûtes à la fois, & un troiſième tenant des crotales. On y voit des figures à cheval, ſans étriers & ſans ſelles, une ſimple toile couvre le cheval, & elle ne tient que par une ſangle & un poitrail.

Ces appartemens ſont garnis de beaux vaſes d'argent & de bronze, avec des urnes ſépulchrales, & des vaſes de terre Etruſque, ſemblables à ceux qu'on voit à Rome dans la bibliothèque du Vatican, & ailleurs.

On y remarque un autel de bronze, une chaiſe pliante, *ſella curulis*, dont les pieds ſont faits en forme d'S; le *lectiſternium*, ou lit de parade conſacré aux dieux, & beaucoup d'inſtrumens qui ſervoient aux ſacrifices.

Les armoires vitrées, dont ces ſalles ſont garnies, contiennent un grand nombre de petits dieux lares; quelques figures panthées ou polythées, qui ſembloient les attributs de pluſieurs divinités. La variété de ces attributs dépendoit de la dévotion des perſonnes qui les faiſoient faire, pour exprimer dans un ſeul objet toutes les divinités ſous la protection deſquelles elles ſe mettoient. Ces petits dieux ſont tous de bronze, & pluſieurs ſont d'un très-bon goût.

Des trépieds du plus beau travail; un ſur-tout, dont la cuvette eſt portée par trois ſphynx ailés, très-bien faits; un autre, qui eſt auſſi de bronze, & ſoutenu par trois ſatyres ou eſpèces de priapes, dont les caractères des têtes ſont admirables, & les attitudes pleines d'expreſſion. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que chacun de ces priapes n'a qu'une oreille, une jambe & un pied, & chaque cuiſſe prend naiſſance au milieu du bas-ventre.

Il y avoit auſſi dans une armoire, un recueil de priapes d'une très-belle conſervation: ils ſont de bronze; les uns de grandeur naturelle, les autres plus petits. Ces priapes ne ſont point, comme les précédens, les ſimulacres du dieu de ce nom, mais de ſimples repréſentations de ce qui caractériſe ce dieu. La plupart ont deux cuiſſes & deux pieds de lion ou d'autre animal, qui prennent leur naiſſance vers les teſticules: ils ont quelquefois des ailes, & ſont enjollvés de pluſieurs ſonnettes ou grelots: on peut les ſuſpendre comme des luſtres; & pour peu qu'on les touche, ils forment un petit carillon. Indépendamment de ces priapes qui ſont en très-grand nombre, il y en a une infinité de très-petits, qui n'ont pas plus de ſix à huit lignes de long. On prétend que les femmes portoient ces derniers ſur elles, dans l'eſpérance de devenir fécondes.

J'ai vu un manche d'aſperſoir qui a la figure d'un priape: peut-être penſoit-on qu'un meuble de jardinage pouvoit porter le caractère du dieu qui préſidoit aux jardins: un petit cadran dont le ſtyle étoit de même forme.

Au reſte, les villes de la Campanie, Capoue & Baies, étoient regardées, plus que tout autre endroit de l'Italie, comme des lieux de volupté & de licence. Vénus étoit ſpécialement honorée à Herculanum; & l'on trouve les attributs de ce culte obſcène ſur beaucoup de lampes de bronze, où l'imagination s'eſt épuiſée dans les formes les plus bizarres; mais on ne les a point expoſées dans le cabinet de Portici. Les lampes de terre cuite, ſont en général plus modeſtes.

On voit auſſi dans ce cabinet des inſtrumens d'agriculture; les ſonnettes qu'on attachoit au col des beſtiaux; les inſtrumens de différens arts, comme les pièces pour figurer la pâte des gâteaux; les inſtrumens de bronze, qui portent les lettres dont on marquoit les briques. Ils auroient bien dû, ce me ſemble, faire inventer l'Imprimerie, car pluſieurs de ces lettres aſſemblées, n'auroient-elles pas imprimé leur couleur ſur du papier, ſur de la toile, comme elles imprimoient leur forme ſur de la pâte?

Des plumes de bois, des écritoires de forme cylindrique, avec de l'encre dedans; des tablettes, ſur leſquelles on étendoit la cire; des inſtrumens pour unir la cire; des poinçons ou ſtyles pour écrire; des grattoirs pour effacer l'écriture; & un étui de bronze, qui renfermoit des ſtyles.

Tous les inſtrumens de ménage, toute la batterie de cuiſine, tous les uſtenſiles domeſtiques, ſe retrouvent dans ce *muſaum*: on y eût trouvé de quoi monter une maiſon complette, à cet antiquaire paſſionné, qui ne vouloit être éclairé que par les lampes ſépulcrales antiques, & qui, au lieu de dire, une pièce de deux ſols, diſoit toujours un ſeſterce.

Des lanternes, des candelabres, ſur leſquels on mettoit des lampes, qui ont juſqu'à cinq pieds de haut, dont les ornemens ſont d'un bon genre.

Des fourneaux portatifs en bronze, d'une forme aſſez ingénieuſe, qui ſervoient à chauffer de l'eau dans un vaſe, & des choſes ſolides ſur un

gril; d'autres pour chauffer de l'eau, en mettant le feu dans le milieu; un vase ou espèce de marmite de bronze à double fond, avec trois petites cheminées: il paroit qu'on y mettoit du feu.

Des tasses & des soucoupes en argent, comme celles de nos tasses à café, dont la forme & la ciselure sont de la plus grande beauté; des aiguieres plus commodes que les nôtres, en ce que l'orifice étoit porté sur le côté, & l'anse placée au-dessous de la partie la plus pesante, pour qu'elle fût en équilibre, quoique pleine; des pincettes à main pour prendre le charbon.

Des instrumens en forme de cuillers quadruples, propres à faire cuire quatre œufs à la fois séparément; grand nombre de coquilles de cuivre avec des manches, pour faire cuire la pâtisserie. Un gril de fer pour la cuisine; j'y ai vu beaucoup de cuillers, mais aucun meuble, ce me semble, qui approchât de nos fourchettes.

Des marmites, dont les deux anses se rabaissent & se collent sur les côtés, pour occuper moins de place; des vases dont les anses sont en forme de serpens entrelacés; d'autres vases, ayant des anses doubles de chaque côté. Des passoires ou espèces de cribles comme les nôtres, en argent & d'un travail admirable; un mortier à piler du sel, d'une forme applatie, avec un trou pour faire tomber le sel; des bassins, dans la forme de nos corbeilles à fruit.

Un bassin de bronze, incrusté d'argent; beaucoup de vases dorés, & de batterie de cuisine argentée; il n'y en a point d'étamée. Cet art utile d'appliquer l'étain sur le cuivre, manquoit aux Romains; aussi leur batterie de cuisine étoit-elle toujours d'un métal composé, comme notre bronze, & non pas de cuivre pur, métal trop facile à dissoudre & qui se change trop vîte en verd-de-gris.

Les denrées même s'y trouvent encore en nature: on y a trouvé des œufs très-bien conservés; une tourte d'environ un pied de diametre, dans sa tourtière au-dedans du four. J'y ai vu du froment dont les grains sont entiers, quoique noirs & charbonneux; des fèves, des noix qui ont encore leur couleur naturelle, mais qui ne sont au-dedans que du charbon; des petits pains ronds, qui n'étoient pas encore cuits; d'autres déjà cuits, quoique moisis, & à demi-brûlés: ils ne sont point méconnoissables; leur forme est entière; on y voit même les lettres dont on les marquoit: il y en a un de neuf pouces de diametre, sur quatre d'épaisseur, où sont écrits ces mots: *Segilo e granii. E. Cicere.* Des amandes, des figues, des dattes, de l'huile desséchée, & dont il ne reste que la partie résineuse; du vin même qui est à sec, & réduit en une matière concrète & noirâtre. On sait que les vins des anciens étoient épais & déposoient beaucoup; & l'on en peut juger sur-tout par celui-là. L'on en est assuré, parce qu'on a trouvé des caves revêtues de marbre, avec les bouteilles rangées sur des gradins.

Les verres & les bouteilles y étoient une chose fort commune, de même que les lacrymatoires, petites fioles, qui étoient supposées renfermer les larmes répandues sur les tombeaux: il y en a même où l'on voit des figures empreintes.

Des pots de terre, assemblés en forme de panier, à porter deux bouteilles de vin; des assiettes de terre, absolument plates, pour mettre les gâteaux; des tuiles d'une forme très-commodes, pour border le faîte des maisons: elles finissent par un rebord, avec ue trou pour l'écoulement des eaux; des lampes de terre cuite, ornées de bas-reliefs; une lampe à deux mèches, qui paroit avoir été suspendue en l'air par le moyen de quatre chaînes attachées aux ailes de deux aigles qu'on voit sur les côtés, & dont l'anse est en forme de tête de cheval.

Tout ce qui est nécessaire pour la toilette & pour l'ajustement, se retrouve dans ce cabinet d'antiques; un brasselet d'or, formé de deux demi-cercles, qui s'attachoient avec de petits cordonets dor; on y voit deux têtes fort-bien ciselées; des bagues, des boucles d'oreilles, des ciseaux, aiguilles, dés à coudre; une cassette, contenant tout ce qui étoit nécessaire pour les travaux des femmes; des cure-oreilles, des peignes, des ornemens de la jeunesse, appelés *bullæ*, en forme de cœur; des boucles de cheveux en bronze, évidées avec légéreté, & frisées avec goût; des galons d'or, tressés sans soie; des pots de rouge, en cristal de roche, semblables à ceux des toilettes des françoises, avec le vermillon *fucus*, qui est encore dans son entier; des vases pour les parfums; des frottoirs pour la peau, *strigili*, qu'on employoit dans les bains. On a trouvé les bains eux-mêmes, avec l'assortiment de tous les ustensiles qu'on y employoit.

Des couleurs brutes pour peindre, très-bien conservées, sur-tout de la laque, de l'encre jaune, & de très-beau bleu.

De petites balances à deux bassins, mais dont les bras sont divisés en deux parties; un petit poids, qu'on y faisoit couler, suppléoit, à-peu-près comme dans nos romaines, au grand nombre de petits poids, ou de subdivisions dont on se sert dans le commerce. Ces balances sont suspendues à une simple boucle: elles n'ont point d'aiguilles ni de languettes pour indiquer les petits trébuchemens; cependant j'ai vu ailleurs des balances antiques où il y avoit une languette.

Des instrumens de musique; *tibiæ*, les flûtes faites d'os; les *crotali*, ou petites pièces rondes de cuivre qu'on frappoit l'une contre l'autre; & le *sistrum*, instrument en fer-à-cheval, traversé de plusieurs tringles de métal, que l'on frappoit avec un archet; la flûte à sept tuyaux, le tambour de basque, les tymbales & les jeux de dés, ne se voient que dans les peintures.

Des instrumens de chirurgie, comme des sondes; & même un étui complet, où tous les instru-

mens ont des manches de bronze avec des ornemens de fort bon goût.

Des casques, des boucliers, & toutes sortes d'armes offensives & défensives, des verroux, des serrures, des clefs, des marteaux; des clous qui paroissent faits au marteau, & d'autres qui ont été formés dans une espèce de filière : je parle de ceux de cuivre, car pour ceux de fer, je n'ai pas pu en distinguer la forme. En général, tous les instrumens de fer sont rongés par la rouille, défigurés, réduits en scories, boursoufflés & méconnoissables. Voilà pourquoi l'on n'y a trouvé presque d'autre meuble en fer bien conservé, que le gril de fer dont j'ai parlé. On trouva une maison, dont la porte d'entrée étoit fermée d'une grille de fer, mais elle s'en alla en morceaux quand on voulut la toucher. J'ai remarqué encore des hameçons, des filets de pêcheurs & d'oiseleurs, noircis par le feu, mais dont la forme est entière.

Des urnes de terre, divisées intérieurement par loges : on croit qu'elles servoient pour renfermer les loirs, *glires*, que l'on élevoit, & qui formoient un objet de luxe chez les anciens, par un de ces usages bizarres, dont on trouve à peine quelque prétexte, malgré leur universalité: tel est parmi nous l'usage du tabac, auquel il semble qu'on ne puisse attacher ni agrément ni utilité.

Un petit cadran solaire, tracé sur une pièce d'argent en forme de jambon : la queue de l'animal y sert de style : on l'a gravé dans le troisième tome des *antichità di Ercolano*, *page* 337.

Il s'y est rencontré une mesure du pied romain, dont M. Bonpiede, ingénieur du port, m'a fait voir une copie exacte : il a dix pouces onze lignes & demie, cela peut contribuer à décider la question de la longueur de l'ancien pied, que M. de la Condamine avoit déjà trouvé de dix pouces onze lignes, par la comparaison de plusieurs monumens Romains.

On a trouvé beaucoup de médailles, dont quelques-unes sont curieuses ; telles que les médailles de Vitellius, qui sont rares dans tous les cabinets ; un triomphe de Titus ; une médaille de Vespasien, frappée à l'occasion de la prise de Jérusalem, *Judæa capta*. J'y ai vu un médaillon d'Auguste en or, de quatorze lignes de diamettre, qui pèse plus d'une once : morceau unique pour les antiquaires ; mais c'est le seul de cette importance qui ait été trouvé à Herculanum.

Des sceaux ou cachets ; des anneaux de fer, d'or, d'argent, montés & non montés ; des cornalines, des sardoines ; plusieurs pierres précieuses montées en or, mais grossièrement. On m'en fit voir une que le roi d'Espagne avoit fait remonter, & qu'il portoit depuis sept ans, mais qu'il a remise au cabinet de Portici, en partant pour l'Espagne, afin de faire voir qu'il vouloit conserver au royaume de Naples, tout ce qu'on avoit trouvé à Herculanum, sans exception.

Les pierres gravées se sont trouvées en grand nombre, & la plupart d'une grande beauté. On en a tiré aussi plusieurs meubles de crystal de roche, qui prouve que ce travail étoit très-perfectionné dans ce pays-là: il y a des flacons de cette matière, dont l'ouverture est si étroite, que le travail en a dû être fort difficile.

On garde, dans le même cabinet, huit petits tableaux sur pierre, représentant huit muses: ils ne sont pas mieux peints que de bonnes peintures Chinoises : mais il y a une de ces muses remarquable, en ce qu'elle a à côté d'elle un *scrinium*, boîte que l'on avoit regardée jusqu'à présent, comme destinée à mettre des livres. Ce tableau leve toute incertitude à ce sujet : on apperçoit très-distinctement dans le *scrinium*, des livres roulés avec leurs étiquettes, qui sont de petites bandes de papier qui débordent ; ce que l'on n'avoit encore trouvé dans aucun monument.

Les livres, ou plutôt les manuscrits trouvés à Herculanum, sont d'une grande espérance pour les gens de lettres, quoiqu'on n'en ait fait jusqu'à présent que peu d'usage. Ces livres ne sont point en parchemin, ainsi qu'on l'a publié en France. On a cru d'abord qu'ils étoient d'ancien papier d'Egypte; mais on s'est apperçu depuis qu'ils n'étoient que sur des feuilles de cannes de jonc, collées les unes à côté des autres, & roulées dans le sens opposé à celui dont on les lisoit. Ils ne sont tous écrits que d'un côté, & disposés par petites colonnes, qui ne sont guère plus hautes que les pages de nos *in*-12. Ils étoient rangés les uns sur les autres dans une armoire en marquetterie, dont on voit encore les fragmens. Lorsqu'on mit la main sur ces livres, tous ceux qui n'avoient point été saisis par la chaleur des cendres du Vésuve, étoient pourris par l'effet de l'humidité, & ils tombèrent comme des toiles d'araignées aussi-tôt qu'ils furent frappés de l'air : ceux au contraire qui, par l'impression de la chaleur de ces cendres, s'étoient réduits en charbon, étoient les seuls qui se fussent conservés, parce qu'ils avoient résisté à l'humidité.

Ces feuilles roulées & converties en charbon, ne ressemblent ordinairement qu'à un bâton brûlé, de deux pouces de diamètre, sur huit à dix pouces de longueur. Quand on veut le dérouler ou enlever les couches de ce charbon, il se casse & se réduit en poussière ; mais en y mettant beaucoup de tems & de patience, on est parvenu à lever les lettres les unes après les autres, & à les copier en entier. Le P. Antonio Piaggi, religieux Somasque, a été l'inventeur de cette espèce d'art, & il a fait un élève nommé *Vicenzio Merli*, qui s'en occupe actuellement, mais avec peu d'assiduité & peu d'ardeur. Voici à-peu-près leur procédé.

On a un chassis assujéti sur une table, dans le bas duquel le livre est porté sur des rubans par les deux extrêmités du morceau de bois sur lequel il est roulé : on fait descendre de dessus un cylindre, qui est au haut du chassis, des soies crues d'une très-grande finesse, & rangées comme une chaîne fort claire,

dont on étend sur la table une longueur pareille à la partie de la feuille qu'on veut dérouler ; on fait tenir le commencement de cette feuille à la partie de la chaîne qui ne pose pas sur la table, & qui est la plus proche de cette même feuille. On se sert à cet effet de petites particules de gomme en feuilles ou par écailles, qu'on applique derrière avec un pinceau, à l'aide d'un peu d'eau ou de la simple salive, observant de ne les mouiller que dans l'instant qu'on les applique. La feuille du livre s'adapte sur le champ à ces particules, de la même manière qu'une feuille d'or se fixe sur le mordant du doreur : le commencement de la feuille du livre étant ainsi hapé par la soie & par la gomme qui y sont adhérentes, on tourne très-doucement le cylindre qui est au haut du chassis, auquel les fils de soie sont attachés, & à cause de la grande fragilité de la feuille, on aide en même-tems le livre par en-bas à tourner. Par ce moyen, on enlève insensiblement la partie de la feuille qui est fortifiée, & l'on force le reste de la chaîne, qui est couchée sur la table, à se relever & à se joindre, à mesure que le livre tourne, à la partie de la feuille qui reste à dérouler. On les fixe ensuite avec des particules de gomme, en suivant le même procédé. Lorsqu'il ne reste plus rien de la chaîne sur la table, & qu'elle a été toute appliquée à la feuille du livre, on coupe cette même feuille, & on la colle sur une planche. L'écriture y est si foiblement marquée, qu'il est difficile de la lire au grand jour ; mais on y réussit en la mettant à l'ombre, ou à un jour plus doux. Alors on la lit comme on liroit un imprimé qui, après avoir été noirci au feu, conserveroit encore la trace des caractères dont il étoit empreint. Les fils de soie sont ici d'autant mieux imaginés, que, présentant une surface à la feuille, ils la soutiennent par-tout également, remplissent les parties mutilées, & empêchent que la feuille ne se déchire dans ces endroits, qui, étant les plus foibles, seroient les premiers à céder. Cette opération exige beaucoup de légéreté dans la main. On n'y travaille que les fenêtres fermées ; car le moindre vent pourroit enlever ou rompre la feuille qu'on développe, & faire perdre en un instant le fruit de toutes les peines qu'on auroit prises.

On a développé ainsi quatre manuscrits Grecs, dont le premier traite de la philosophie d'Epicure ; le second est un ouvrage de morale ; le troisième, un poëme sur la musique ; le quatrième, un livre de rhétorique. Aussi-tôt qu'on avoit enlevé une page, on la copioit & on l'envoyoit au chanoine Mazocchi, pour la traduire en Italien. Il seroit à souhaiter qu'on employât à ce travail beaucoup de personnes. Le P. Piaggi n'est plus en état de s'en occuper, étant estropié ; & son élève paroît n'y prendre pas assez d'intérêt : il se plaint de ce qu'on ne lui donne que six ducats par mois, & il y travaille très-peu. Peut-être seroit-il aussi beaucoup plus utile de ne développer que le commencement de chaque manuscrit, & de l'interrompre quand on voit que le sujet ne peut rien nous apprendre d'intéressant.

Sans cela, il y a tout lieu de croire que de très-long-tems on ne verra paroître au jour ces ouvrages précieux, & parmi lesquels on ne doit pas désespérer de recouvrer quelques-uns de ceux qu'on avoit cru perdus pour la république des lettres.

Ce seroit une époque bien mémorable dans l'histoire de l'esprit humain, si l'on y rencontroit les ouvrages complets de Diodore de Sicile, de Polybe, de Salluste, de Tite Live, de Tacite, les six derniers mois des fastes d'Ovide, & les vingt livres de la guerre de Germanie, que Pline commença dans le tems qu'il servoit dans ces pays.

La collection des peintures antiques tirées d'Herculanum, est aussi déposée près du château de Portici. On les conserve dans plusieurs chambres ; mais sous verre, avec le plus grand soin, & le roi d'Espagne n'a jamais voulu qu'on en dispersât la moindre partie : on assure qu'il en avoit refusé même au roi son père.

Ces peintures étoient sur des murailles, que l'on a sciées à une certaine épaisseur : on les a ensuite assujéties avec tout le soin possible, en les scellant sur des chassis de parquet, comme autrefois on enleva les ouvrages de Damophile & de Georgaze, peintres & sculpteurs célèbres, qui avoient décoré le temple de Cérès à Rome, lorsqu'on voulut réparer & recrépir de nouveau les murs de cet édifice. La fraîcheur des peintures d'Herculanum, qui s'étoit conservée pendant plus de seize cents ans dans l'humidité de la terre, se perdit bientôt à l'air, par le dessèchement qu'elles éprouvèrent, & il se forma dessus une poussière farineuse, qui en peu de tems eût fait perdre les couleurs. Un Sicilien nommé *Moriconi*, qui excelloit dans l'art des vernis, fut chargé d'en appliquer un pour conserver le coloris. Cela a produit l'effet qu'on en attendoit ; mais ce vernis a occasionné la ruine de plusieurs tableaux, car il fait tomber la couleur par écailles, & il y en a qui ne sont pas présentement reconnoissables, tant ils sont mutilés. Cela ne paroîtra pas surprenant, lorsqu'on fera attention que la chaleur des cendres du Vésuve a dû consumer les gommes qui en lioient les couleurs. Si l'on eût employé à ce travail des personnes plus intelligentes, elles auroient tenté de donner du corps aux couleurs, en collant les tableaux avant de les vernir. C'eût été le seul moyen de les conserver, & de rendre en même-tems à leur coloris son ancienne fraîcheur.

Les plus grands morceaux de cette collection sont les moins nombreux, & n'ont guère plus de cinq pieds de haut. Les autres sont la plupart comme nos petits tableaux de chevalet. Il y en a cependant quelques-uns de mutilés ; mais il est étonnant qu'il n'y en ait pas davantage, soit à cause des diverses éruptions du Vésuve, qui ont dû les endommager, soit à cause de l'humidité, occasionnée par les eaux qui ont filtré au travers des terres, & des cendres dont on a trouvé les maisons remplies.

Tous ces tableaux sont peints en détrempe, ainsi qu'il

qu'il eſt aiſé de s'en appercevoir, ſur-tout dans ceux qui ont été mutilés. La couleur qui s'en eſt enlevée par écailles, n'a laiſſé qu'une impreſſion verte, jaune ou rouge, qu'on avoit étendue auparavant ſur l'enduit qui recouvroit la muraille. Il n'en ſeroit pas de même ſi ces morceaux euſſent été peints à freſque; car cette peinture, qui ne s'arrête pas à la ſuperficie, mais qui pénètre l'enduit de chaux & de ſable ſur lequel on l'applique, n'auroit pu ſe détacher qu'avec l'enduit même. De plus, on ſait que la freſque des anciens, ainſi que la nôtre, n'admettoit pas certaines couleurs aſſez actives pour pénétrer l'enduit, au lieu que la détrempe les admet toutes indiſtinctement. Les tableaux d'Herculanum ſont dans ce dernier cas: on y reconnoît, ſans exception, toutes ſortes de couleurs, même celles qu'exclud la freſque. Enfin l'on a reconnu, juſques dans les morceaux les mieux conſervés, lorſqu'on les a ſciés & enlevés de deſſus les murailles, qu'ils n'étoient tous peints qu'en détrempe. Cette obſervation détruit le ſyſtême de ceux qui ont prétendu que les anciens n'avoient pas, comme nous, le ſecours de toutes les couleurs, & qu'ils n'employoient les peintures à freſque que pour décorer leurs murailles & leurs voûtes.

Cette immenſe collection de peintures, qui s'accroît tous les jours, & qui nous met ſous les yeux les productions des anciens peintres dans tous les genres, prouve que les artiſtes du premier ordre étoient auſſi rares chez eux que parmi nous. Dans la deſcription des peintures qui eſt imprimée, on en exalte un grand nombre qui ſont au-deſſous du médiocre. Nous nous bornerons ici aux ouvrages d'un mérite diſtingué, ou qui, ſans être bien remarquables du côté de l'art, auront du moins quelques ſingularités capables de fixer les regards des curieux. Commençons par les tableaux dont les figures ſont de grandeur naturelle, ou qui en approchent.

Un des tableaux les plus grands & les plus beaux que l'on ait retiré des fouilles d'Herculanum, repréſente Théſée, vainqueur du Minotaure en Crète. Ce tableau eſt de forme cintrée: il a été enlevé de l'une des deux niches qui étoient dans le bâtiment que l'on a prétendu être le Forum ou Chalcidique dont nous avons parlé. Théſée y eſt vu de face: il eſt debout, nud, & de taille giganteſque, relativement aux autres figures. Son manteau, jeté négligemment ſur l'épaule gauche, repaſſe ſur le bras du même côté: il tient ſa maſſue levée de la main gauche; à l'un des doigts de cette main il a un anneau. Trois jeunes Athéniens lui rendent des actions de grâces: l'un lui baiſe une main; l'autre lui prend le bras du côté de ſa maſſue; & le troiſième, proſterné à ſes pieds, lui embraſſe une jambe. Une jeune fille ſe joint à eux, & portant la main ſur la maſſue du vainqueur, ſemble lui témoigner ſa reconnoiſſance. On croit qu'elle ſort du labyrinthe, ainſi qu'une autre perſonne, dont on ne découvre qu'une partie de la tête, le ſurplus étant effacé. Le Minotaure eſt renverſé aux pieds de Théſée, ſous la figure d'un homme à tête de taureau, qui porte une main à l'une de ſes cornes: il a l'eſtomac & l'une de ſes épaules déchirés, par les coups qu'il a reçus. C'eſt la première fois qu'on le voit ſous cette forme: les médailles antiques ne nous en fourniſſent aucun exemple. La déeſſe protectrice du héros eſt aſſiſe ſur un nuage dans le haut du tableau: on la découvre juſqu'à la tête; elle eſt appuyée d'une main ſur le nuage, & tient de l'autre ſon arc & une flèche. Le côté où eſt la porte du labyrinthe, eſt très-mutilé.

On prétend que lorſque ce morceau a été découvert, les couleurs en étoient bien plus vives qu'à préſent. On les trouve cependant encore belles, quoiqu'un peu éteintes. La figure de Théſée eſt noblement compoſée; elle a cependant quelque choſe de froid: mais les trois jeunes-gens ſont remués avec beaucoup plus de chaleur; les mouvemens en ſont pleins d'expreſſion: celui qui embraſſe la jambe du vainqueur, ſurpaſſe en cette partie les deux autres. Cet ouvrage eſt en général correct de deſſin, d'une grande manière; mais il y règne peu d'intelligence du clair-obſcur. Le mouvement du manteau du jeune-homme qui baiſe la main de Théſée, n'eſt ni heureuſe, ni dans le ſtyle des autres draperies du même tableau.

Un autre tableau de forme cintrée a été trouvé dans la ſeconde niche du Forum dont on a parlé ci-deſſus: les figures en ſont à-peu-près grandes comme nature. Le ſujet eſt incertain, & a donné lieu à bien des conjectures. Tous les perſonnages qui y ſont repréſentés, ont rapport à un enfant, qu'on préſume, avec aſſez de vraiſemblance, être Télèphe, fils d'Hercule. Cet enfant eſt allaité par une chèvre, qui lui lèche la cuiſſe, en levant une jambe par derrière pour le laiſſer téter avec plus de facilité. Une divinité ailée & couronnée de lauriers, tient d'une main des épis de bled, & de l'autre indique l'enfant, en le regardant. Hercule debout & appuyé ſur ſa maſſue, a les yeux fixés ſur lui. La déeſſe Flore eſt aſſiſe vis-à-vis d'Hercule, & a derrière elle le dieu Pan: aux deux côtés d'Hercule, il y a un lion & un aigle, qui ne contribuent pas peu à jeter de l'obſcurité ſur ce ſujet. La compoſition de ce tableau eſt bien liée, & les attitudes en ſont expreſſives: la Flore eſt drapée d'une bonne méthode; mais tous les airs de têtes ne ſont pas aſſez variés. Le caractère de deſſin, dans le total de l'ouvrage, eſt très-médiocre; l'enfant eſt très-incorrect, & les animaux ſont mal rendus.

Achille, à qui le centaure Chiron enſeigne à jouer de la lyre, eſt encore un beau tableau. Quoique la figure du centaure ne ſoit pas bien deſſinée, & qu'elle n'intéreſſe pas d'elle-même, cependant le haut de cette figure ſe grouppe au mieux avec celle d'Achille, qui eſt dans une attitude noble. Les contours de ce dernier ſont coulans; le deſſin en eſt d'un beau caractère; il eſt même peint avec légereté, & l'on y admire une belle dégradation de tons dans les paſſages des ombres à la lumière.

Un tableau de diverſes figures, repréſentant une jeune fille ayant une main appuyée ſur l'épaule d'un jeune-homme, & de l'autre lui ſerrant le bras, comme par un mouvement d'affection. Ce jeune-homme eſt entièrement vêtu : il eſt aſſis, la tête appuyée ſur ſa main, dans l'attitude d'une perſonne penſive, ou qui fait attention à ce que lui lit un autre jeune-homme, qui eſt aſſis vis-à-vis de lui. Ce dernier eſt nud juſqu'à la ceinture : il tient d'une main un papier, & de l'autre ſemble indiquer celui dont nous avons parlé le premier, à qui il lit ce papier. Deux femmes & un vieillard qui les écoute, ſont dans des attitudes d'étonnement. On croit que ce ſujet eſt Oreſte reconnu, & tel qu'Euripide le repréſente dans la tragédie d'Iphigénie en Tauride. Le jeune-homme penſif eſt Oreſte ; la jeune fille qui ſemble le ſerrer de ſes mains, eſt Iphigénie ; celui qui lit, eſt Pilade. L'ordonnance en eſt belle, les têtes en ſont très-expreſſives, & les figures drapées d'un bon ſtyle. On y trouve même un aſſez bon effet de lumière ; mais ce tableau laiſſe beaucoup à deſirer du côté du deſſin & du coloris : le dos de l'homme à mi-nud qui lit, pèche plus que tout le reſte de l'ouvrage dans ces deux parties de l'art, étant très-incorrect & d'un ton de brique déſagréable. Ce morceau a ſouffert dans le bas, mais aux endroits les moins eſſentiels.

Un autre tableau repréſente, à ce que l'on prétend, Oreſte & Pilade enchaînés & conduits par un ſoldat du roi Toante, devant la ſtatue de Diane, qui eſt ſur un autel, où l'on voit une patere & un préféricule ; Iphigénie eſt debout, de l'autre côté de la table, & les voit arriver ; elle a derrière elle deux de ſes ſuivantes, dont l'une porte, dans un baſſin, une lampe, & l'autre ſe baiſſe pour avoir le coffre qui contient ſans doute les inſtrumens du ſacrifice. Les deux figures d'Oreſte & de Pilade, qui ſont preſque nuds, ſont très-bien compoſées, & d'un deſſin pur ; mais elles ſont iſolées, & la compoſition générale n'eſt point du tout liée.

Un petit tableau repréſentant un faune qui careſſe une bacchante renverſée ; elle tend un bras qui paſſe ſur la tête du faune, comme ſi elle vouloit ſe retenir à ſes cheveux. Elle eſt preſque entièrement nue, elle n'a qu'une cuiſſe couverte d'une draperie rouge. On voit auprès d'elle ſa cymbale & ſon tyrſe, dont l'extrémité finit par une touffe de lierre, & auquel pend un ruban de la même couleur que ſa draperie. Ce grouppe eſt chaudement compoſé, & les figures ont beaucoup d'expreſſion.

Un petit tablaeu de deux jeunes filles qui ſe donnent les mains en danſant. Le mouvement de leurs bras eſt bien varié, & les graces du coude y ſont obſervées ; mais les draperies y ſont aſſommées par la confuſion des plis.

Un autre petit tableau d'une danſeuſe ſeule ; elle eſt nue juſqu'à la ceinture, & tient ſa draperie. L'attitude en eſt gracieuſe, les mouvemens en ſont bien contraſtés ; on trouve dans ſes mains, dont les petits doigts ſont écartés, des gentilleſſes, qu'on ne voit pas ordinairement dans l'antique. La draperie en eſt moins confuſe que celle des figures du tableau précédent, & les plis de ſes extrémités paroiſſent être moins lourds.

Une autre danſeuſe touchant d'une cymbale à grelots, ſemblable aux tambours de baſques dont les Napolitains jouent aujourd'hui ; il y a de la fineſſe & de la correction dans le haut de cette figure. Elle ſeroit plus intéreſſante, s'il y avoit moins de confuſion dans les plis de ſa draperie.

Une jeune fille tenant d'une main un rameau de cèdre, & de l'autre un ſceptre d'or ; elle eſt entièrement drapée. La tête en eſt vue de profil, & l'ajuſtement de ſa coëffure eſt du meilleur goût ; elle a des pendans d'oreilles de perles : le tour de cette figure eſt naturel ; & quoique les draperies faſſent trop d'étalage, le mouvement que l'air leur donne en les faiſant voltiger, eſt exprimé avec une grande vérité.

Une bacchante portée par un centaure ; la bacchante eſt preſque nue, ſes cheveux flottent en l'air, & ſa draperie qui voltige au gré du vent, laiſſe ſon dos à découvert. L'attitude en eſt auſſi ſinguliére qu'élégante ; elle ne porte que d'un genou ſur la croupe du centaure, en ſe tenant à ſes cheveux d'une main ; en même-tems, pour le faire galopper, elle lui donne du pied dans les reins ; de l'autre main, elle tient ſon tyrſe, afin de l'aiguillonner davantage. Ce grouppe qui eſt des plus ſinguliers, eſt plein de feu & d'expreſſion, & il eſt admirablement compoſé : la bacchante eſt rendue avec autant de correction que de fineſſe de deſſin, & ſes draperies ne manquent pas de légéreté.

Un autre centaure qui porte un jeune homme en courant au galop ; le jeune homme eſt devant le centaure, & il n'eſt retenu que par une main qu'il lui paſſe ſur l'épaule. Le centaure touche d'une main une lyre à trois cordes, qui eſt appuyée ſur ſa croupe, & de l'autre il fait réſonner la moitié d'une crotale contre l'autre moitié de la même crotale, que tient le jeune homme. Ce tableau paroît d'un deſſin pur, mais il eſt compoſé contre tout principe d'équilibre, étant impoſſible que le jeune homme puiſe ſe ſoutenir en l'air dans l'attitude où il eſt.

On a remarqué que dans preſque tous ces petits tableaux, ſur-tout dans ceux dont les figures ſont ſeules, les peintres, pour éviter l'embarras des ſites, ſe ſont contentés de faire des fonds unis, d'une teinte rougeâtre ou brune, ou dans d'autres couleurs très-foncées.

Un grand nombre de tableaux repréſentant des enfans, des amours ou des génies ailés, occupés à différens travaux, comme à chaſſer, à faire réſonner des inſtrumens, ou à des jeux, des danſes & autres exercices. Celui de ces petits tableaux où l'on voit des enfans vignerons, eſt digne d'attention, ſur-tout à cauſe de la forme du preſſoir antique : il en donne une idée plus nette que celle

qu'on trouve dans Vitruve, Pline & autres anciens auteurs. Il faut voir la gravure qui en a été faite dans le livre des *Pitture antiche d'Ercolano*. Nous nous contenterons ici d'obſerver que ces enfans ſont tous d'une nature un peu avancée, & compoſés froidement. Ils n'ont point l'enjouement des graces enfantines. Il y en a cependant, dont les attitudes ont une certaine vérité, & qui ſont paſſablement peints.

Pluſieurs tableaux d'animaux où il y a des paons, des coqs, des poules, des canards, des cailles, des tigres & des poiſſons; quelques-uns ſont aſſez bien imités & d'une touche ſpirituelle.

Des tableaux de fruits, où l'on a repréſenté, ſur-tout des raiſins, des figues & des dattes: ils ſont touchés librement, & peu terminés.

Une grande quantité de tableaux d'ornemens, ou pour mieux dire des fragmens de friſes en arabeſque, dont quelques-uns ſont d'aſſez bon goût de deſſin; mais il n'y en a preſqu'aucune de bien peinte.

Beaucoup de payſages mal rendus, & où il y a des bâtimens qui fourmillent de fautes de perſpective.

Des tableaux d'architecture, dont le genre eſt ſi bizarre, qu'on croit y trouver en général un mélange de goût gothique, arabeſque & chinois, & ſouvent une imitation extravagante de l'ordre ionique.

Deux marines: la premiere repréſente quatre vaiſſeaux, dont l'un en partie conſumé par les flammes, & briſé contre un écueil; on combat avec acharnement ſur les trois autres: il y en a un ſur lequel s'élève une tour, où ſont les enſeignes de Rome: au milieu de la mer, on découvre une petite île avec un temple entre deux arbres, à côté duquel il y a un Neptune le trident à la main; devant ce temple eſt placé un autel. On voit dans la même île un ſoldat armé d'une pique, d'un caſque & d'un bouclier; une figure que l'on diſtingue mal, parce qu'elle eſt preſque toute effacée, ſemble ſortir de la mer. Ce tableau eſt mauvais, & n'a d'autre mérite que celui de nous laiſſer en ce genre de peinture quelque choſe des anciens; les vaiſſeaux n'y ſont point en perſpective, & ils ne levent point la queſtion des birèmes, des trirèmes & des quadrirèmes, toutes les rames paroiſſent ſortir de la même ligne.

La ſeconde marine, quoique fort mutilée, dans un coin découvre un ſite agréable, avec un front terminé par des montagnes, & quelques bâtimens mêlés d'arbres qui forment un bon effet.

Les terreins qui ſervent de repouſſoir, ſont traités dans le goût de ceux qu'emploient quelques-uns de nos peintres pour produire de ſemblables effets.

On conſerve dans cette collection quelques tableaux en moſaïque, trop mauvais pour qu'on entre dans aucun détail à leur ſujet.

On remarque dans ces peintures en général un bon caractère de deſſin & de l'expreſſion; mais il paroît que les peintres étoient peu ſavans dans l'art des raccourcis, que leur manière de draper conſiſtoit en petits plis ſouvent confus, & que rarement, par la diſpoſition de leurs étoffes, ils s'attachoient à produire de grandes maſſes, mais qu'ils accuſoient toujours le nud avec auſtérité. Ils étoient peu avancés dans la couleur locale, encore moins dans la magie du clair-obſcur, qu'ils ont, pour ainſi dire, totalement ignorée. Ils n'avoient aucune notion, ni de la perſpective locale, ni de la perſpective aérienne. A l'égard de la compoſition, ils réuſſiſſoient bien dans les figures iſolées, qu'ils diſpoſoient dans le ſtyle de celles des bas-reliefs ou des ſtatues, ſans connoître cependant l'agencement des groupes; auſſi preſque tous leurs ſujets ſont-ils rendus avec froideur. On n'y voit nulle part cet enthouſiaſme, qui, à l'aſpect de pluſieurs peintures modernes, remue les paſſions & excite dans l'ame des impreſſions ſi vives; il eſt ſurprenant que, dans des ſiècles où la ſculpture avoit été portée à un ſi haut degré de perfection, la peinture n'eût pas marché avec elle d'un pas égal; car quoique ces tableaux paroiſſent être des peintres médiocres de ce tems-là, les principes qu'ils ont ſuivis répandent beaucoup de doutes ſur les talens des maîtres de leurs écoles. Peut-être auſſi découvrira-t-on par la ſuite des morceaux plus précieux, qui renverſeront cette conjecture. Il faut convenir qu'on ne peut pas exiger une grande perfection dans les tableaux que nous venons de décrire, pluſieurs ayant été enlevés de deſſus les murs du théâtre & autres lieux publics d'une petite ville, où l'on n'a dû chercher qu'une décoration générale; les autres paroiſſent avoir été tirés de quelques maiſons de particuliers, qui n'étoient pas aſſez opulens ou aſſez curieux pour employer des artiſtes du premier ordre.

Quant aux matières dont on ſe ſervoit alors pour peindre, il paroît, en regardant ces tableaux avec attention, qu'on y a employé toutes ſortes de couleurs, comme nous l'avons dit plus haut, & que ces couleurs ſont les mêmes dont on ſe ſert aujourd'hui; cela paroît détruire l'opinion de quelques modernes, qui prétendent que les anciens n'ont connu que le blanc de Milet, le jaune d'Athènes, le rouge de Sinope, & le ſimple noir: on voit à la vérité dans un paſſage de Pline que les peintres de ſon tems ſe ſervoient de ces quatre couleurs, mais non pas que ce fuſſent les ſeules dont ils fiſſent uſage. Les deſſinateurs qu'on a employés pour les gravures du recueil dont nous avons parlé, deſſinoient avec beaucoup de propreté, mais ils n'ont rendu que mollement & ſans eſprit, les endroits les mieux reſſentis des originaux; quelquefois auſſi ils ont pris la liberté de corriger les fautes de perſpective qui s'y trouvoient, enſorte qu'il ne faut pas préciſément juger des originaux par les figures qu'on en publie. Mais dans le pays où il y auroit le plus d'habiles

artiſtes, il ſeroit bien difficile d'exécuter à la rigueur un ouvrage d'une ſi vaſte étendue.

La ſculpture eſt bien meilleure dans les reſtes d'Herculanum, que la peinture; peut-être parce que cet art étoit plus perfectionné; peut-être auſſi parce qu'il étoit facile de tranſporter les ſtatues, au lieu que les peintures étoient faites néceſſairement par les artiſtes du pays.

On ne ſauroit trop regretter le grand nombre de belles figures, dont on ne trouve que les débris: la plupart des ſtatues de bronze ſont en partie fondues, celles de marbre ſont en morceaux, la chaleur a détruit les unes, & les autres ont été broyées par la chute des pierres & des murs: mais les deux Nonius dont nous avons parlé, ſont au rang de ce qu'il y a de mieux dans l'antique, ſoit à Rome, ſoit à Florence; & les autres ſtatues, ſans être d'une auſſi grande perfection que ces deux premières, ont preſque toutes des beautés qui les rendent dignes d'être placées dans la ſeconde claſſe. Au reſte, on ne ſauroit haſarder une deſcription & une critique bien étendue de ces monumens, n'étant permis à perſonne d'écrire dans ces cabinets, ce qui fait que l'on ne peut rapporter que de mémoire les différentes particularités.

Perſonne n'a mieux décrit que M. Gerard Heerkens, Hollan. 1770, la maiſon où ſe ſont trouvés les ſeuls livres qu'on ait encore découverts depuis qu'on travaille à faire ſortir de ſes ruines cette ville enſevelie ſous les cendres du Véſuve, depuis près de dix-ſept ſiècles: le corps du logis de cette maiſon étoit près du forum: il n'avoit qu'un étage, & il paroît que les autres maiſons d'Herculanum n'étoient pas plus élevées. Au milieu du jardin, long de trois cents pieds ſur quatre-vingt de large, étoit une belle piſcine de deux cent cinquante pieds de longueur ſur vingt-ſept de largeur, revêtue de pierres.

C'eſt dans une chambre de cette maiſon qu'on a trouvé une bibliothèque compoſée, au moins, de mille volumes en rouleaux, placés les uns ſur les autres. L'inondation de la mer qui précéda l'irruption du Véſuve & les cendres enflammées de la montagne, ont tellement altéré & calciné ces livres qu'ils reſſemblent à des charbons. Cependant le P. Piaggi, comme on l'a dit ci-deſſus, a trouvé le moyen de développer ce papier brûlé, qui eſt auſſi fin que celui de la Chine, de l'appliquer ſur une matière ſolide, & d'en tranſcrire l'écriture: il a déjà développé quatre ouvrages de Philodemus, écrivain grec. Cette bibliothèque qui étoit autrefois à vingt-quatre pieds au-deſſus de la mer, eſt maintenant de plus de quatre-vingt pieds au-deſſous, tant le terrein d'Herculanum fut affaiſé par le tremblement de terre. (*R.*)

HERCULE (colonnes d'). On entend préſentement par ce nom, deux montagnes aux deux côtés du détroit de Gibraltar; ſavoir, *Calpé* en Eſpagne, & *Abila* en Afrique. Les anciens ne s'accordent point ſur l'endroit où il falloit placer les colonnes d'Hercule, & ce ſont eux-mêmes qui nous l'apprennent. Les uns, dit Strabon, entendent par ces colonnes, le détroit, ou ce qui reſſerre le détroit; d'autres Gades; d'autres des lieux ſitués au-delà de Gades. Quelques-uns prennent Calpé & Abila pour les colonnes d'Hercule; d'autres croyent que ce ſont de petites îles voiſines de l'une & de l'autre montagne. D'autres enfin, veulent que ces colonnes ne ſoient autre choſe, ſinon les colonnes de bronze de huit coudées qui étoient à Gades, dans le temple d'Hercule; ce ſont, dit-on, celles que les Tyriens trouvèrent; & ayant fini là leur navigation, & ſacrifié à Hercule, ils eurent ſoin de publier que la terre & la mer ne s'étendoient pas plus loin. D'ailleurs c'eſt un ancien uſage d'élever de pareils monumens, & ces monumens de main d'homme étant ruinés avec le tems, le nom demeure au lieu même où ils étoient. Voilà le précis des réflexions de Strabon ſur ce ſujet; & ce précis ſuffiroit pour prouver que cet auteur eſt un critique des plus judicieux, indépendamment de ſon mérite en Géographie. (*R.*)

HERCYNIE (forêt d'). La forêt & la montagne d'Hercynie, *Hercynius ſaltus*, *Hercynium jugum*, ſont, ſelon les hiſtoriens grecs, une forêt & une montagne de la Germanie, où ils mettent la ſource du Danube & celle de la plupart des rivières qui coulent vers le nord; ils regardoient les montagnes d'Hercynie comme les plus hautes de toute l'Europe, & les avancoient juſqu'à l'océan.

Les Grecs ayant ouï dire aux Germains que la Germanie avoit quantité de montagnes & de vaſtes forêts, & remarquant qu'ils ſe ſervoient du mot *hartzen* pour les exprimer, ſe figurèrent que ce n'étoit qu'une ſeule forêt continuée dans toute la Germanie, & une ſeule chaîne de montagnes répandue dans tout le pays; pour déſigner cette forêt & cette chaîne de montagnes, ils firent le mot Ἑρκύνιον.

Pline dit que la groſſeur des arbres de cette forêt, auſſi anciens que le monde, & que les ſiècles ont épargnés, ſurpaſſent toutes les merveilles par leur deſtinée immortelle. Jules-Céſar, qui en parle fort en détail, & qui l'appèle *Orcynia*, lui donne ſoixante journées de longueur, mais ſa meſure eſt bien éloignée d'être exacte. M. d'Ablancourt traduit l'*Hercynia ſylva* de Céſar, par la forêt noire, qui n'y convient en aucune manière; la forêt noire n'a point cette étendue, & répond ſeulement à la *Martinia ſylva* des anciens. Nos traducteurs françois tombent ſouvent dans ces ſortes de fautes. *Voyez* FORÊT-HERCYNIE. (*R.*)

HERDALIE, HÆRIEDDLEN, province du royaume de Suède dans le Nordland, aux confins du Jemptland & de la Norwège, détachée de ce dernier royaume en 1545, à la paix de Bremſebro, & ne formant qu'une ſeule juriſdiction avec le Jemptland. On lui donne dix-huit milles de lon-

gueur, & ſept à huit de largeur. Elle eſt pleine de montagnes & de forêts, & ne cultive que très-peu de grains; mais ſes pâturages ſont excellens, & lui font entretenir beaucoup de bétail. Elle a des lacs & des ruiſſeaux poiſſonneux, & quelques mines de cuivre. L'on ne trouve aucune ville dans ſon enceinte. (*R.*)

HERDEN. *Voyez* HUERT.

HERDICKE, petite ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie, & le comté de la Mark, au baillage de Wetter, ſur la Ruhr. Elle n'exiſte à titre de ville que depuis l'an 1738. Les Réformés, les Luthériens & les catholiques y ont chacun leur égliſe; & il y a une abbaye de filles nobles, où celles de la première & de la dernière de ces communions ſont également reçues. (*R.*)

HÉRÉENS (monts), chaîne de montagnes, en Sicile, qui, ſuivant l'opinion la plus commune, s'étend dans la vallée de Démona; on les appèle préſentement *monti Sori*, & celle où la Chryſa prend ſa ſource, ſe nomme *monte Arteſino*.

La deſcription que Diodore fait de ces montagnes eſt confirmée par Fazel; ce ſont, dit ce moderne, les plus belles & les plus agréables du pays; elles ont des ſources en abondance, des vignes, des roſiers, des oliviers, & autres arbres domeſtiques, qui y conſervent toujours leur verdure. Preſque toutes les autres montagnes de Sicile ſont nues, dégarnies, ou couvertes ſeulement de forêts & d'arbres ſauvages; mais celles-ci, ajoute-t-il, ſont entiérement différentes; c'eſt, ſelon lui, dans ces montagnes propres à être cultivées, que Daphnis, ſi célèbre dans les poéſies bucoliques, naquit des amours de Mercure, & d'une nymphe du canton; c'eſt ici que ce même Daphnis fut changé en rocher, pour avoir été inſenſible aux charmes d'une jeune bergere. Mais Carera, ou l'auteur *della Antica Syracuſa illuſtrata* revendique la naiſſance de Daphnis près de Raguſe, dans une vallée qui eſt arroſée des eaux de la Loza. (*R.*)

HEREFORD, ville d'Angleterre, peu peuplée, capitale de l'Herefordshire, avec un évêché ſuffragant de Cantorbery: elle envoie deux députés au parlement, & eſt ſituée ſur la Wye, à 7 li. n. o. de Gloceſter, 6 ſ. o. de Worceſter, 13 n. o. de Briſtol, 34 n. o. de Londres. On prétend qu'elle a été bâtie des ruines d'*Ariconium*, qui étoit, à ce que l'on croit, au lieu où eſt aujourd'hui Wincheſter. *Long.* 14, 55; *lat.* 52, 6. (*R.*)

HEREFORD-SHIRE, province d'Angleterre, dans l'intérieur, vers le pays de Galles. Elle a environ cent milles de tour, ſix cent ſoixante mille arpens, & quinze mille maiſons. Elle abonde en bled, bois, laine, ſaumon & cidre: ſa laine eſt la plus eſtimée d'Angleterre, de même que ſon cidre, qui ſe fait d'une pomme appelée *redſtreak*, fort mauvaiſe à manger. C'eſt dans cette province qu'on trouve la fameuſe colline ambulante, *Marſley-Hill*, ainſi nommée, parce qu'en 1574, au mois de février, un tremblement de terre en détacha vingt-ſix arpens de terrein qui changèrent de place dans l'eſpace de trois jours conſécutifs. Le Hereford-Shire fournit trois députés au parlement.

Stanley (Thomas), naquit dans cette province: ce gentilhomme Anglois eſt fort connu des ſavans par deux beaux ouvrages; le premier, eſt ſa traduction latine des tragédies d'Eſchyle, avec un commentaire & des ſcholies; elle parut à Londres en 1664, *in-fol.* Le ſecond, eſt ſon hiſtoire de la philoſophie, écrite en Anglois. Un ſavant d'Allemagne, M. Godefroy Oléarius, a publié à Leipſick, en 1711, *in-4°.* une bonne traduction Latine de ce dernier ouvrage, & y a joint la vie de l'auteur. (*R.*)

HÉRENTHALS, c'eſt-à-dire, la vallée des ſeigneurs, bourgade des Pays-Bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier d'Anvers, bâtie par Henri, duc de Brabant, en 1212, ſur la Nethe. *Long.* 22, 26; *lat.* 51, 9. (*R.*)

HERESTAL, ou HERISTALL, petite ville de l'évêché de Paderborn, avec un vieux château où les évêques ont fait leur réſidence. Elle eſt ſur le Weſer. Il ne faut pas la confondre avec Herſtall, ou Heriſtal, dans l'évêché de Liege. *Long.* 26, 30; *lat.* 43, 50. (*R.*)

HERESTAL, ou HERSTAL. *Voyez* HERISTAL.

HERFORDEN, HERFORD, HERWERDEN, ou HERVORDEN, *Hervordia*, ville d'Allemagne, capitale du comté de Ravensberg, en Weſtphalie, avec une fameuſe abbaye de dames de la confeſſion d'Augsbourg, dont l'abbeſſe eſt princeſſe de l'empire, & a voix & rang à la diète. Cette ville eſt ſituée entre la Werre & l'Aa. Elle eſt encore compriſe dans la matricule annuelle parmi les villes impériales: mais elle eſt ſujète au roi de Pruſſe. Elle eſt à 3 li. e. de Ravensberg, 7 ſ. o. de Minden. *Long.* 26, 22; *lat.* 52, 12. (*R.*)

HERICOURT, petite ville & ſeigneurie de Franche-Comté, au prince de Montbelliard, ſous la ſouveraineté de la France. (*R.*)

HERINGEN, ville, château & baillage de Thuringe, ſur la rivière de Helns, relevant de l'électeur de Saxe. Elle eſt à 2 li. de Nordhauſen. (*R.*)

HERISAU, ou ERIZAU, beau & grand bourg de Suiſſe, au canton d'Appenzel. Il eſt riche & peuplé, & l'emporteroit ſur beaucoup de villes par ſon importance. Il eſt ſitué dans la partie proteſtante du canton, ſur la rivière de Brulbach, & c'eſt le lieu des aſſemblées des Rhodes extérieurs. (*R.*)

HERISSON, petite ville de France, dans le Bourbonnois, ſur le torrent d'Œvil, vers le Cher, à 5 li. de Bourbon-l'Archambaut. (*R.*)

HERISSON, bourg de France, en Picardie, élection de Guiſe. (*R.*)

HERISTAL, ou HERSTAL, château & belle ſeigneurie de l'évêché de Liège, avec titre de baronnie, ſitué le long de la Meuſe, dans une contrée agréable & fertile, dont les forêts s'étendent juſqu'aux portes de Liège. Le château eſt à une lieue de Liège. *Long.* 23, 16. *Voyez* HERSTAL. (*R.*)

HERIVAU, abbaye de France, au diocèse de Paris. Elle est de l'ordre de Saint Augustin, & vaut 4000 liv. (*R.*)

HERIZAU. *Voyez* HERISAU.

HERLINSBOURG, château de Westphalie, au comté de Pyrmont. On croit que c'est là que le fameux Arminius, ancien roi des Germains, qui fit une guerre sanglante aux Romains, tenoit sa cour. (*R.*)

HERMANSBOURG, baillage de la Principauté de Zell. Il comprend vingt-sept villages. (*R.*)

HERMANSTAD, en Hongrois SSEBEN, *Cibinium*, grande ville de Hongrie, capitale de la Transylvanie, & la résidence des grands de Transylvanie; elle est sur la rivière de Zibin, à 12 de nos li. e. de Weissembourg, 36 n. o. de Tergowisk, 65 n. e. de Belgrade, 108 s. e. de Bude. Elle a un évêche suffragant de Colocza. C'est le siège du gouvernement, de l'assemblée des états du pays, & du tribunal des appels. *Long.* 43; *lat.* 46, 25. (*R.*)

HERMANMIESTECZ, ville de Bohême, dans le cercle de Czaslau; elle appartient à des comtes de Spork, & elle est en assez mauvais état. (*R.*)

HERMENSTEIN, *Voyez* HAMMESTEIN.

HERMENT, petite ville de France, en Auvergne, généralité & élection de Riom. (*R.*)

HERMIÈRES, abbaye de France, au diocèse de Paris, ordre de Prémontré: elle vaut 3500 liv. (*R.*)

HERMIONÉ, ancienne ville de Morée, au royaume d'Argos, bâtie à quatre stades du promontoire sur lequel étoit le temple de Neptune. M. Fourmont la reconnut dans son voyage de Grèce, en 1730, sur la simple description qu'en fait Pausanias, *Liv. II, chap. xxxiv.*

Une péninsule qui s'étend dans la mer, en s'élargissant & s'arrondissant ensuite, forme deux ports; la ville est située au-dessus; des canaux, dont on voit le reste, y apportoient l'eau de plus haut.

Mais dès que M. Fourmont eut été dans les églises & dans les maisons, qu'il y eut trouvé beaucoup d'inscriptions qui parlent des Hermionéens, & qu'il eut apperçu des restes des murs de la structure extraordinaire desquels Pausanias n'a pas dédaigné de nous instruire; M. Fourmont, dis-je, ne douta plus que ce ne fût là cette *Hermioné*, où il y avoit autrefois tant de temples, entr'autres celui de Cerès, surnommée *Chtonia*. (*R.*)

HERMITAGE, lieu solitaire où demeure un hermite ou anachorète qui est retiré, pour mener une vie religieuse.

Anciennement les hermitages étoient dans un desert, ou au fond de quelque forêt inhabitée, loin du commerce des hommes; l'histoire ecclésiastique n'est que trop pleine d'exemples, de gens que l'amour de la singularité ou de l'abnégation de soi-même entraînoit dans de telles solitudes; l'odeur de leur sainteté ne manquoit pas d'attirer auprès d'eux des disciples dont ils formoient un monastère, qui souvent étoit cause que la forêt se défrichoit, & qu'il se bâtissoit aux environs un bourg ou une ville. Il se trouve en Europe quantité de lieux qui doivent leur origine à un hermitage, devenu célèbre par la réputation de l'hermite qui y demeuroit.

Ἔρημος signifie *une solitude, un desert;* de ce mot on a fait *Eremitæ*, pour désigner ceux qui s'y retiroient, comme du verbe Ἀναχάζειν, qui veut dire *s'éloigner*, on a fait le mot *anachorète*: à présent les hermitages sont devenus rares, excepté en Espagne, où le seul évêque de Jaën a soixante-dix-huit hermitages dans son diocèse.

Les hermitages consistent ordinairement en un petit bâtiment, comprenant une chapelle & une habitation pour l'hermite, avec un jardin qui fournit sa nourriture, outre les aumônes qu'il recueille. (*R.*)

HERMITAGE (l'), montagne près de Tain, ou Thain en Dauphiné, où l'on recueille le vin excellent qui porte le même nom, vis-à-vis Tournon, près du Rhône. On trouva, il y a plus de cent trente ans, sous l'autel de la chapelle du petit hermitage, qui a donné son nom à la montagne, une pierre sur laquelle est gravée une ancienne inscription: l'hermite qui faisoit creuser en cet endroit, la fit mettre à la porte de l'hermitage, où elle est demeurée jusqu'en 1724; des Anglois l'ayant achetée de l'hermite, se mirent en devoir de la faire conduire jusqu'au Rhône pour la transporter en Angleterre; mais le lieutenant de maire de Thain obligea les Anglois de se retirer; quelque tems après le maire de Thain la fit enlever & transporter dans cette ville. M. Morau de Mautour, à qui cette inscription fut communiquée, plus exacte qu'elle n'est dans Gruter, décida que c'étoit un autel dédié à Cybele à l'occasion d'un taurobole semblable à celui de Lyon, expliqué par M. de Boze. Ce monument est quarré, d'environ quatre pieds & demi de haut sur dix-neuf pouces de largeur. Ce fut Antonianus, pontife perpétuel, qui offrit le taurobole à Lyon, colonie de l'empereur Claude, sur une prédiction ou songe de Julianus, grand-prêtre de Cybele: Verinus, joueur de flûte, avoit assisté à ce sacrifice, & Paninus avoit reçu le sang de la victime.

L'époque de ce sacrifice, qui tombe à la quatrième année de l'empire de Commode, l'an de Rome 936, dix-huit ans avant Jesus-Christ est désignée par le nom des consuls L. Eggius Manellus & Cn. Papirius Ælianus. *Voyez Hist. de l'Acad. des Inscr. & Belles-Lettres, in-12, tom. III, pag.* 441. (*R.*)

HERMITAGE DE FRIBOURG; on nomme ainsi une espèce de couvent entièrement taillé dans le roc, à une lieue de Fribourg, au bord de la Sane, non loin de la route de Berne. Par un travail assidu de douze années entières, un hermite & son valet, parvinrent à pratiquer dans le roc une église & son clocher, une sacristie, un réfectoire, une cuisine, avec le tuyau de cheminée,

une très-grande ſalle, deux cabinets à côté, deux eſcaliers, & une grande cave. (*R.*)

HERMITAGE (l'), bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Liddidsdall. *Long.* 14, 32; *lat.* 55, 26. (*R.*)

HERMITES (Notre-Dame des), abbaye, monaſtère, & pélerinage fameux de Suiſſe, au canton de Switz. Il eſt de l'ordre de Saint Benoît, & l'abbé prétend avoir la ſouveraineté du diſtrict où cette abbaye eſt ſituée. Mais le canton de Switz a le droit d'établir un bailli ſur le couvent; il a le baillage, & le droit de vie & de mort dans le baillage. L'abbaye de Notre-Dame des Hermites, en allemand *Einſidalen*, fut fondée en 906. L'abbé eſt prince d'empire; & pour le ſpirituel, il relève immédiatement du Saint-Siège. Le monaſtère eſt vaſte & de la plus grande apparence: l'égliſe eſt d'une richeſſe & d'un éclat d'autant plus impoſant, qu'elle étale un luxe extraordinaire dans un déſert, dans des lieux ſauvages, & qui ſont comme le rebut de la nature. Le tréſor de cette égliſe eſt un des plus précieux qui exiſtent. Le bourg de Notre-Dame des Hermites, contigu à l'abbaye, a le titre de ville foretale. (*R.*)

HERMOSELLO, ville d'Eſpagne au royaume de Léon, au confluent des rivières de Duro & de Tormes. (*R.*)

HERMUS, rivière d'Aſie dans l'Æolie. Elle avoit ſa ſource en Phrygie, recevoit le Pactole qui venoit de Sardis, puis arroſoit les murs de Magnéſie, du mont Sipyle, & ſe rendoit finalement à la mer. L'Hermus s'appèle aujourd'hui le *Sarabat;* M. de Tournefort, en lui conſervant ſon ancien nom, dit: « la rivière d'Hermus, qui » nous parut beaucoup plus grande que le Grani» que, quand nous fûmes près de Pruſe, eſt un » ornement très-agréable à tout le pays ». Cette rivière, ajoute-t-il, en reçoit deux autres, dont l'une vient du nord, & l'autre de l'eſt; elle paſſe à demi-lieue de Magnéſie ſous un pont ſoutenu par des piles de pierre; & après avoir traverſé la plaine du nord-nord-eſt vers le ſud, elle fait un grand coude avant que de venir au pont, & tirant ſur le couchant, va ſe jeter entre Smyrne & & Phocée, comme l'a fort bien remarqué Strabon. Tous nos géographes au contraire, la font dégorger dans le fond du golfe de Smyrne en deçà de la plaine de Mengmen.

Cette rivière forme à ſon embouchure de grands bancs de ſable, à l'occaſion deſquels les vaiſſeaux qui entrent dans la baye de Smyrne, ſont obligés de ranger la côte, & de venir paſſer à la vue du château de la Marine.

L'auteur de la vie d'Homère attribuée à Hérodote, rapporte que les habitans de Cumes bâtirent dans le fond du golfe Herméen, une ville à laquelle Théſée donna le nom de *Smyrne*, qui étoit celui de ſa femme, dont il vouloit perpétuer la mémoire. On voit par ce paſſage curieux, que le golfe de Smyrne, qui a pris le nom de la ville que l'on y bâtiſſoit alors, portoit le nom de cette rivière qui s'y perd, & s'appeloit *Hermus ſinus*, le golfe d'Hermus. (*R.*)

HERNATH, rivière de la haute Hongrie, dans le comté de Barzod. (*R.*)

HERNDAL, petit pays de la Norvège, dans le gouvernement de Drontheim, cédé à la Suède par la paix de Bromſebro en 1645. (*R.*)

HERNGRAND. *Voyez* HERRNGRAND.

HERNŒSAND, ville maritime de Suède, ſur le golfe de Bothnie dans l'Angermanie. Elle eſt ſituée à l'embouchure du fleuve d'Angermanie, dans l'île de Hernæn. Sa fondation ne remonte qu'à l'an 1584. Il s'y tient une foire très-fameuſe. Cette ville a la trente-neuvième place à la diète. *Long.* 35, 15; *lat.* 61, 45. (*R.*)

HERREN-BREITUNGEN, baillage d'Allemagne en Franconie, dans la principauté de Henneberg. Il appartient au Landgrave de Heſſe-Caſſel. (*R.*)

HERRENBERG, ville du duché de Wirtemberg, dans le cercle de Souabe, en Allemagne: c'eſt le chef-lieu d'un baillage de dix paroiſſes, & le ſiège d'une ſur-intendance eccléſiaſtique; avant la réformation elle avoit un chapitre. Peu de villes dans la contrée ont autant ſouffert que celle-là des violences de la guerre de trente ans, & de celle de 1688. (*R.*)

HERRENBERG (Saint), petite ville de Weſtphalie, dans le Comté de Berg. (*R.*)

HERRENHAUSEN, magnifique château de plaiſance, tout prêt de Hannover. (*R.*)

HERRENHUTH, bourg de la haute Luſace, à deux lieues de Lœbau, ſur le grand chemin qui conduit à Zittau. Les premiers fondemens en furent jetés en 1722, lorſque deux couteliers, originaires de Moravie, donnèrent naiſſance à une fameuſe ſecte, connue ſous le nom des *Herrnhoutois*, ou de *frères Moraves*, dont le Comte Nicolas-Louis de Zinzindorf eſt le chef. Cette ſecte s'eſt fort répandue en Allemagne, & a fait beaucoup de bruit juſqu'à préſent. Ils ſe nomment auſſi *les frères de l'Unité*. Ils ont en ce lieu une belle maiſon où ils tiennent leurs aſſemblées. (*R.*)

HERRENSTADT, ville de la Siléſie, dans la principauté de Wohlau, entre deux bras de la rivière de Bartſch, aux frontières de Pologne. Les ſavans du pays la nomment *Kiriopolis*. Elle eſt ſituée dans une plaine fertile en bons grains, & munie d'un château qui paſſoit encore au ſiècle dernier pour très-fort, & pour très-important à oppoſer aux Polonois: c'étoit alors une des poſſeſſions de la maiſon d'Autriche. Les événemens de ce ſiècle ont bien changé la face de toutes ces choſes: Herrenſtadt fut réduite en cendres par les Autrichiens l'an 1759; & il ne paroit pas au tems où nous ſommes, que la Siléſie ni aucun autre pays de l'Europe ait à craindre les attaques de la Pologne. (*R.*)

HERRIEDEN, ville de l'évêché d'Aichſtedt,

dans le cercle de Franconie en Allemagne, chef-lieu d'un baillage enclavé dans les états d'Anſpach, ſur l'Altmulh. Un couvent de Bénédictins, fondé dans cet endroit par Charlemagne, & converti dans la ſuite en égliſe collégiale, donna naiſſance à cette ville, qui malgré ces auſpices religieux, fut priſe & détruite par l'empereur Louis V, en 1316, incendiée dans les années 1450 & 1490, & conquiſe enfin l'an 1633, par le duc Bernard de Weimar, chef des armées proteſtantes en Allemagne. (*R.*)

HERRNGRUND, ou HERRENGRUND, petite ville de la haute Hongrie, proche de Newſoll, remarquable par ſes mines de cuivre & ſa ſource vitriolique. Ceux qui travaillent dans ces mines, y ont formé une ville ſouterraine aſſez étendue; ces mines dont Brown a donné la deſcription dans ſes voyages, ſont fort riches; car on tire de cent livres, vingt, trente livres de cuivre, & quelquefois davantage; la plus grande partie de ce métal eſt attachée au rocher, d'où l'on a bien de la peine à le ſéparer; & même dans quelques endroits, le métal & le rocher ne ſont qu'une ſeule maſſe enſemble. Les travailleurs de ces mines n'y ſont pas incommodés des eaux, mais de la pouſſière & de vapeurs de cuivre encore plus nuiſibles à la vie. (*R.*)

HERRNHUTH. *Voyez* HERRENNUTH.

HERRSBRUCK, petite ville d'Allemagne en Franconie, dans le territoire de la ville de Nuremberg, près des frontières du haut Palatinat. (*R.*)

HERRY, bourg de France en Bery, à deux lieues oueſt de la Charité. (*R.*)

HERSBACH, dans le bas comté d'Iſembourg, dans le Weſterwald, dépendant de l'archevêque de Trèves. (*R.*)

HERSFELD, ou HIRSCHFELD, ville capitale de la principauté de même nom, dans le cercle du haut Rhin, ſituée ſur la Fulde, dans une belle plaine. Elle a un château, une égliſe paroiſſiale, une autre égliſe, un gymnaſe, un hôpital très-bien fondé, & environ cinq cents maiſons. Cette ville eſt à 8 lieues n. o. de Fulde, 14 ſ. e. de Caſſel. Elle eſt munie d'épaiſſes murailles flanquées de tours. *Long.* 27, 27; *lat.* 51, 46.

La principauté de Hersfeld eſt ſituée entre la haute Heſſe, la baſſe Heſſe, & l'évêché de Fulde. Ce fut originairement une abbaye immédiate de l'empire, ſous la regle de S. Benoît, dont le chapitre eſt ſécularisé. Cette principauté appartient à la maiſon de Heſſe-Caſſel. Il s'y trouve des eaux minérales fort renommées, à peu de diſtance de la ville de Hersfeld. (*R.*)

HERSPRUCK, ou HERTZBRUCK, belle ville de Franconie, à 4 lieues de Lauffen, ſur la rivière de Pegnitz. Elle appartient aux Nurembourgeois depuis 1504, comme un fief mouvant de la couronne de Bohême. (*R.*)

HERSTAL, château & village dans les Pays-Bas, au pays de Liège, autrefois maiſon royale des rois de France. Pepin y bâtit le château & y faiſoit ſon ſéjour ordinaire. C'eſt de là qu'il fut nommé *Pepin de Herſtal.* Ce lieu eſt appelé dans les actes *Hariſtallium*, *Heriſtallium*: on croit que le fameux Charles-Martel y eſt né; ce prince, ſans la valeur duquel la France ſeroit devenue province Mahométane, auroit bien dû être plus ménagé par les moines & les évêques. Cette baronie poſſédée par les rois Carlovingiens & les ducs de la baſſe Lorraine, & qui a paſſé des comtes de Brabant aux comtes de Naſſau, a été vendue par le roi de Pruſſe, héritier en partie de cette maiſon, à l'évêque de Liège en 1740. (*R.*)

HERSTAL, ou HERSTEL. *Voyez* HEREStAL.

HERSTBERG, ville & château d'Allemagne en Weſtphalie, de la dépendance & de l'électorat de Cologne. (*R.*)

HERSTEIN, ville d'Allemagne au bas Palatinat, ſur la rivière de Naho. (*R.*)

HERTFELDT, petite contrée d'Allemagne, dans la Suabe, entre Awlen, Bopfingen, Koënigsbrun, Giengen, & la ſeigneurie de Graveneck; ce n'eſt que montagnes & forêts.

HERTFORD, ou HARTFORD, ville d'Angleterre, capitale de l'Hertfordshire, avec titre de comté; elle eſt ancienne, & a été autrefois plus conſidérable qu'à préſent. La cauſe de ſa décadence vient en partie de ce qu'on a détourné le grand chemin pour le faire paſſer à Warc. Elle envoie deux députés au parlement, & eſt ſur la rivière de Léa, à 20 milles n. de Londres. *Long.* 17, 35; *lat.* 51, 48.

HERTFORD-SHIRE, ou HARTFORD-SHIRE, province d'Angleterre dans l'intérieur du pays, diocèſe de Londres & de Lincoln; elle a 130 milles de tour; elle contient environ 451020 arpens, 120 paroiſſes, 18 bourgs à marché, & 16569 maiſons. C'eſt une belle & agréable province. voiſine de Middleſex; l'air y eſt bon, le terroir fertile en bled, en pâturages & en bois; la Léa & la Coln en ſont les principales rivières. Le froment, l'orge & les grains germés pour la bière, forment ſon plus grand commerce; Hertford en eſt la capitale.

HERTZBERG, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, ſur les confins de la Luſace, à 10 lieues ſ. e. de Wirtemberg, 14 n. o. de Dreſde. Son commerce conſiſte dans les laines & dans les draps. Il y a dans la haute Saxe un lac de même nom. *Long.* 31, 12; *latit.* 51, 41.

HERTZBERG, petite ville d'Allemagne, ſur la Siéber, dans la baſſe Saxe, principauté de Grubenhagen. Il s'y trouve une manufacture d'armes & pluſieurs fabriques d'outils de fer. Cette ville eſt le chef-lieu du baillage de ſon nom. Elle a un château.

HERTZHORN, petite ville de la province de Stormarie, dans le duché de Holſtein, près de Gluckſtadt. Elle appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

HERTZOG-AURACH, petite ville d'Allemagne, sur la rivière d'Aurach, dans l'évêché de Bamberg, en Franconie.

HERTZOGENRIED, ville d'Allemagne au duché de Juliers.

HERVORDEN, ou HERFORDEN. *Voyez* HERFORD.

HERZEGOVINE, contrée de la Turquie Européenne dans la Bosnie, près de la Dalmatie; Castel-novo capitale, appartient aux Vénitiens, & le reste aux Turcs. Cette province faisoit autrefois partie de la Servie.

Il y a une ville de ce nom où reste le gouverneur Turc, & qui est munie de fortifications: on la nomme plus communément *Manar.* (*R.*)

HESDIN, ou HEDIN, ville forte des Pays-Bas, au comté d'Artois, sur les confins de la Picardie, à 10 lieues s. o. de Saint-Omer, 12 n. e. d'Arras, 42 n. de Paris. *Long.* 19, 48; *lat.* 50, 22.

Ses fortifications, qui sont très-régulières, sont du maréchal de Vauban. Il y a dans cette ville un chapitre, deux couvens, une paroisse, un très-bel hôpital où les soldats sont reçus. Cette ville est le siège d'un gouvernement particulier, avec état major; & celui d'un baillage royal. Il y a une maîtrise particulière des eaux & forêts, une justice des fermes, & juridiction municipale qui députe aux états de la province.

Cette ville est située sur la rivière de Canche. Le vieil Hesdin qu'on croit avoir été le *Vicus Helenæ* des anciens, fut rasé par l'armée de Charles V en 1553: le nouvel Hesdin fut bâti en 1554, à une lieue au-dessous, dans la même vallée & sur la même rivière, par ordre de Charles-Quint, qui en fit une place forte, prise par Louis XIII en 1639, & où M. de la Meilleraye gagna le bâton de maréchal de France, qu'il reçut sur la brèche des mains de Louis XIII. Hesdin fut cédé à la France par le traité des Pyrénées en 1659. C'est la patrie de l'abbé Prevost, qui de jésuite se fit officier, bénédictin, ensuite chartreux; enfin mort à Paris, en 1763, aumônier du prince de Conti. On peut lui appliquer le mot dit de Fr. Ange de Joyeuse:

Il prit, quitta, reprit la cuirasse & la haire.

Son *Histoire des voyages* est connue; sa traduction des *Lettres de Cicéron* est estimée: son *Manuel lexique* est utile, & lui fera plus d'honneur que tous ses romans.

Les environs de cette ville donnent des tourbes très-estimées dans le pays. Au village de Fontaine-Lestalon, on voit des échinites de couleur de cendre, de forme triangulaire, & des petites cames. (*R.*)

HESN-MEDI, ville de Perse. *Long.* selon Tavernier, 74, 45; *lat.* 32, 5.

HESPERIE, en général contrée occidentale. Les Grecs appèlent *Hespérie* l'Italie qui est à leur couchant, & par la même raison les Romains donnèrent le même nom à l'Espagne.

HESSE (la), pays d'Allemagne, avec titre de landgraviat, dans le cercle du haut Rhin, borné par la Wétéravie, la Thuringe, la Westphalie, la Franconie, & le pays de Brunswick; ce pays s'étend depuis le Mein jusqu'au Wéser. Il se divise en haute & basse Hesse. La maison souveraine de ce pays est partagée en quatre branches, dont chacune prend la qualité de landgrave, deux principautés Hesse-Cassel calviniste, & Hesse-Darmstadt luthérienne; & deux autres qui sont des branches de Hesse-Rhinfelds catholique, & Hesse-Hombourg calviniste: ces quatre landgraviats tirent leur origine des Cattes, *Catti*, lesquels faisoient partie des Hermions, grand peuple de la Germanie.

Le pays de Hesse est, comme nous l'avons dit, un landgraviat, ce qui signifie un *comté provincial.* Ceux qui seront curieux d'en connoître l'histoire naturelle, peuvent lire l'ouvrage suivant: Wolfart (Petri), *Historia naturalis Hassiæ, Cassellis*, 1719, *in-fol.* avec figures. On y peut joindre Liebknnecht (Joh. Georg.), *Hassia subterranea, Giessæ*, 1730, *in-4°.* Si l'on veut s'instruire de l'origine de l'illustre maison qui possède ce pays, on en trouvera les détails dans l'*Hist. de l'empire*, par Heiss.

Le sol de ce pays est généralement montueux, couvert de bois, mais parsemé de vallons rians & de cantons fertiles en bleds, de pâturages où l'on nourrit beaucoup de bétail, & de côtes même où l'on recueille de fort bon vin. Le pays abonde en gibier & en poissons. On y trouve différentes espèces de fossiles, & de minéraux, tels que de l'or, de l'argent, du cuivre, du plomb, & quantité de fer, de l'alun, du vitriol, du charbon de terre, du souffre, du bol, de la terre de pipe, quelques veines de marbre & d'albâtre, des sources salées, des eaux minérales, &c. les rivières qui l'arrosent sont le Rhin, le Mein, la Læn ou Læhn, le Biber, le Sulde, &c.

La Hesse a des états qui assistent aux assemblées du pays, nommées *jours de communication.* Elle a aussi trois universités, un collège illustre à Cassel, d'autres collèges, des gymnases, & un grand nombre d'écoles inférieures. Le commerce consiste en quelques-unes de ses productions naturelles, en objets de ses manufactures d'étoffes de toutes espèces, & de porcelaine. Il y a deux ordres de chevalerie, l'un militaire, fondé en 1769, par Frédéric; l'autre dit, l'*ordre du lion d'or*, établi par le même prince en 1770. Cassel est la capitale de la basse-Hesse. Les sujets des princes de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstadt ont été affranchis du droit d'aubaine en France en 1767. Les princes de ce malheureux pays vendent leurs sujets à-peu-près de même que l'on vend les nègres en Afrique. On y trafique honteusement, du sang des hommes. Dans la dernière guerre, on y comptoit quatre-vingt mille veuves: nombre énorme

ſans doute, en conſidérant l'étendue de la Heſſe & ſa population ; on ſeroit effrayé ſi l'on calculoit combien, depuis 1776, l'Amérique a dévoré d'hommes, & ſur-tout combien elle a dépeuplé la Heſſe. Il y manque, comme ſous la fin du règne de Louis XIV, pluſieurs générations ; on ne rencontre par-tout que des enfans & des vieillards. Doit-on s'étonner que ces braves guerriers, qui ont cimenté de leur ſang l'indépendance des Etats-Unis, refuſent aujourd'hui de retourner dans un pays où les hommes ne ſont que de vils troupeaux, où ils ſont marchandés, vendus, & ſacrifiés à l'intérêt perſonnel de celui qui avoit juré de les défendre ? (*M. D. M.*)

HESSE, bourg de la principauté, & à 5 lieues n. o. de Halberſtadt. C'eſt de ce bourg que la digue de Heſſen à tiré ſon nom.

HÉTÉROSCIENS. Les géographes qui partagent la terre ſelon le cours de l'ombre du ſoleil, nomment ainſi les habitans des deux zones tempérées, dont les uns ont leur ombre au nord, & les autres au midi.

Les Hétéroſciens ſont donc les habitans des zones tempérées. Leurs ombres méridiennes tendent toujours vers une même partie du monde, ſavoir, vers le ſeptentrion à ceux qui ſont ſous la zone tempérée comme nous, & vers le midi à ceux qui demeurent entre le tropique du capricorne & le cercle polaire antarctique. Ainſi les Hétéroſciens de notre côté, c'eſt-à-dire, en-deçà du tropique du cancer, lorſqu'ils ſe tournent vers le ſoleil à midi, ont l'orient à gauche & l'occident à droite : au contraire, les Hétéroſciens de l'autre côté, c'eſt-à-dire, au-delà du tropique du capricorne, lorſqu'ils ſe tournent vers le ſoleil à midi, ont l'occident à leur gauche & l'orient à leur droite. C'eſt de cette oppoſition d'ombres que leur vient le nom d'*Hétéroſciens* dérivé du grec. (*R.*)

HÉTRURIE, ou plutôt ſans aſpiration, ÉTRURIE, *Etruria*, ancien nom d'une contrée de l'Italie, qui répond en grande partie à la Toſcane des modernes. Elle étoit ſéparée de la Ligurie par la rivière de Magra, & s'étendoit de-là juſqu'au Tibre. *Voyez* TOSCANE.

Il ne nous reſte, pour tout monument de l'Etrurie, que quelques inſcriptions, épargnées par l'injure des tems, & qui ſont inintelligibles. En vain Gruter a publié l'alphabet de toutes ces inſcriptions dans ſes tables Eugubines ; on n'en eſt pas plus avancé : les ſavans hommes de Toſcane, particulièrement ceux qui ont travaillé à éclaircir les antiquités de leur pays, comme Vincenzo Borghini, auteur très-judicieux, l'ont ingénuement reconnu.

Ils ont eu d'autant plus de raiſon d'avouer cette vérité, que par le témoignage des anciens Grecs & Latins, il paroît que les Hétruſques avoient une langue & des caractères particuliers, dont ils ne donnoient la connoiſſance à aucun étranger, pour ſe maintenir par ce moyen plus aiſément dans l'honorable & utile profeſſion où ils étoient, de conſacrer chez leurs voiſins, & même dans des contrées éloignées, les temples & l'enceinte des villes, d'interpréter les prodiges, d'en faire l'expiation, & preſque toutes les autres cérémonies de ce genre.

HETTGAU, diſtrict de la baſſe-Alſace, dans le voiſinage de Seltz.

HETTSTŒDT, petite ville d'Allemagne, ſituée dans le comté de Mansfeld.

HEUKELUM, petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande, ſur la Linge, au-deſſous de Léerdam, à 2 li. de Gorcum. *Long.* 22, 6 ; *lat.* 51, 55.

HEUSDEN, ville forte des Provinces Unies, dans la Hollande, ſur la Meuſe, à 3 li. n. o. de Bois-le-Duc, 2 ſ. o. de Bommel. *Long.* 22, 38 ; *lat.* 51, 47.

Gysbert & Paul Voët, père & fils, étoient d'Heuſden. Le premier eſt ce rigide Calviniſte, profeſſeur en théologie à Utrecht, qui ſoutint contre Deſmarets une guerre des plus longues & des plus furieuſes. Il s'agiſſoit d'une conciliation que les magiſtrats de Bois le-Duc avoient faite entre les Proteſtans & les Catholiques de leur ville, pour aſſiſter enſemble amicalement à la confrairie de la Vierge, en retranchant les cérémonies qui pouvoient déplaire aux Réformés. Deſmarets fit l'apologie des magiſtrats, & Voët fulmina contre l'apologiſte : les curateurs de Groningue & d'Utrecht offrirent en vain leur médiation aux deux athlètes ; ils ne ſe réunirent, au bout de vingt ans de combats, que pour attaquer Coccejus, & le traiter d'hérétique, parce que ce bon-homme, dont l'étude perpétuelle hébraïque avoit épuiſé l'eſprit, s'étoit trop dévoué à des interprétations myſtiques de l'écriture. Au milieu de tant de diſputes, Gysbert Voët prolongea ſa carrière juſqu'à 87 ans ; il enterra Deſmarets, Coccejus & Deſcartes, dont il avoit auſſi attaqué la philoſophie : il ne mourut que le premier novembre 1676.

Paul Voët n'épouſa point les querelles de ſon père : il étudia le droit, & publia dans cette ſcience de bons ouvrages, qui ont encore été effacés depuis par ceux de ſon fils Jean Voët, un des hommes les plus ſavans de l'Europe dans le droit civil. On connoît l'excellent commentaire qu'il a donné ſur les Pandectes.

HEUSDORF, petite ville & bailliage de l'Oſterland, près de Dornbourg, à la maiſon de Saxe-Weimar.

HEVER, petite place & baronie des Pays-Bas, au Brabant, près de Louvain. (*R.*)

HEVERLÉ, beau château de plaiſance, en Brabant, près de Louvain, à la maiſon des ducs d'Aerſchot. (*R.*)

HEWECZE, petite ville de la haute-Hongrie.

HEWERSWERDA. *Voyez* HOYERSWERDA.

HEXAM, petite ville ou bourg d'Angleterre, dans le Northumberland, dont l'évêché a été uni par Henri VIII à celui de Durnam. Il eſt à 14

milles o. de Newcaſtle, 70 n. o. de Londres. *Long.* 15, 27; *lat.* 55, 2.

HEYDE, bourg conſidérable du pays de Dithmarſe, dans le Holſtein, au cercle de baſſe-Saxe. Il s'y tient chaque année deux grandes foires, dans leſquelles il ſe vend beaucoup de chevaux. Il appartient au roi de Danemarck. (*R.*)

HEYDECK, ville & baillage du duché de Neubourg, dans le cercle de Bavière, en Allemagne. C'étoit autrefois une ſeigneurie immédiate de l'empire, & le cercle de Franconie l'a ſouvent réclamée, comme étant dans ſon reſſort.

HEYDEN, ville à marché d'Angleterre, dans la province d'Yorck. Elle envoie deux députés au parlement. (*R.*)

HEYDENHEIM. *Voyez* HEIDENHEIM.

HEYDESHEIM, ou HEDESHEIM, village d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, au comté de Linange, ci-devant réſidence des princes de Linange-Heydesheim. (*R.*)

HEYDINGSFELD, ville de l'évêché de Wurtzbourg, dans le cercle de Franconie, en Allemagne. Elle eſt ſur le Mein, & préſide à un baillage plein de vignes.

HEYER, petite ville d'Allemagne, dans le pays de Naſſau-Dillembourg.

HIAOY, ville de la Chine, dans la province de Xanſi, au département de Fuenchu, cinquième métropole de cette province. Auprès de cette ville eſt la montagne de Caſtang, abondante en ſources d'eaux chaudes & minérales, différentes de goût & de couleur; de ſorte que ces fontaines bouillantes en font un pays aſſez ſemblable à celui de Pouzzol, au royaume de Naples. Cette ville de Hiaoy eſt de 6 d. 11′ plus occidentale que Pekin, à 38 d. 6′ de latitude.

HIBERNIE. *Voyez* IRLANDE.

HIDDENSÉE, ou HIDDENSO, petite île de la mer Baltique, à l'occident de celle de Rugen, ſur les côtes de la Poméranie Suédoiſe. Elle peut avoir trois à quatre milles d'Allemagne de circuit: ſon terroir eſt ſablonneux & de peu de rapport; auſſi n'y trouve-t-on que cinq à ſix villages, formant une paroiſſe Luthérienne, & vivant de la pêche, ſans autre reſſource.

HIÈRES, *Olbia*, *Areæ*, ville de France, en Provence, au diocèſe de Toulon, à 5 lieues e. de cette dernière ville. *Long.* 23 d. 48′, 11″; *lat.* 43 d. 7′, 23″.

Les pélerins de la Terre-Sainte s'embarquoient autrefois au port d'Hières, & rendoient cette ville aſſez brillante; mais aujourd'hui que ce port eſt comblé, & à deux cents pas de la mer, la ville eſt peu de choſe. Elle eſt arroſée par les eaux d'une fontaine abondante, très-utile aux orangers qui garniſſent en-bas les jardins. Ses environs ſont délicieux, par l'excellence & l'abondance de ſes fruits. C'eſt le plus beau ciel de la France, & le pays le plus agréable & le plus varié. On fait à l'eſt de cette ville quantité de ſel de mer aſſez bon. L'égliſe paroiſſiale a été érigée en collégiale en 1571. C'eſt la patrie du célèbre Maſſillon. L'oratoire n'y a point de collège, comme le dit Nicole de la Croix.

A Hières eſt une des douze ſénéchauſſées de Provence, établie en 1662.

Maſſillon, dit M. de Voltaire, « né dans la ville » d'Hières en 1663, prêtre de l'Oratoire, évêque » de Clermont, le prédicateur qui a le mieux » connu le monde, plus fleuri que Bourdaloue, » plus agréable, & dont l'éloquence ſent l'homme » de cour, l'académicien & l'homme d'eſprit; de » plus, philoſophe modéré & tolérant, mourut » en 1742 ». Ses ſermons & ſes autres ouvrages qui conſiſtent en *Diſcours*, *Panégyriques*, *Oraiſons funèbres*, *Conférences eccleſiaſtiques*, *&c.* ont été imprimés en quatorze volumes *in*-12.

HIÈRES (les îles d'), *Inſulæ Arearum*, îles de France, ſur la côte de Provence. Il y en a trois: Porquerolles, Port-Croz & l'île du Titan. Les Marſeillois les ont habitées les premiers: ils les nommèrent *Stoechades*. On y trouve de toutes les eſpèces de plantes médicinales les plus recherchées.

HIÈRES, abbaye de Bénédictines, fondée vers 1122 ſur la rivière d'Hières, à une lieue ſ. e. de Villeneuve-Saint-George, & à 4 li. e. de Paris.

HIERY, ville d'Aſie, capitale du Koraſſan. Elle eſt d'une grandeur extraordinaire, elle a plus de ſix grandes lieues de circuit, en y comprenant les jardins & les maiſons de plaiſance qui la joignent. Les voyageurs lui donnent au-delà de cent mille habitans. Elle eſt au bord de la rivière de Habin, environnée de bonnes murailles, flanquées de plus de trois cents tours bâties de diſtance en diſtance. Les foſſés ſont larges, profonds & remplis d'eau vive.

HIESMES, ou EXMES, bourg de France, en Normandie, autrefois chef-lieu d'un comté de grande étendue, appelé l'*Hiémois* ou l'*Émois*. Ce bourg eſt ſur une montagne ſtérile, à 4 lieues de Séez, 36 o. de Paris. M. Huet prétend que les *Oſiſmi* dont parle Céſar, étoient les peuples d'Hiémes, qu'il écrit *Hieſmes;* mais les Oſiſmiens étoient à l'extrémité de la baſſe-Bretagne. *Long.* 17, 78; *lat.* 48, 46.

HIGHAM-FERRERS, ville à marché d'Angleterre, en Northampton-shire. Elle envoie deux députés au parlement, & eſt à 17 li. n. de Londres. *Long.* 16, 55; *lat.* 52, 18.

HIGHLANDERS, ou MONTAGNARDS D'ÉCOSSE. Ils ſont proprement deſcendus des anciens Calédoniens, & il y a eu parmi eux moins de mélange d'étrangers, que parmi les Lowlanders, qui habitent le plat-pays d'Ecoſſe. Il faut lire la deſcription que Boëce & Buchanan font des anciennes mœurs, de la force & de la bravoure de ces gens-là. Leur poſtérité, qui occupe encore aujourd'hui les montagnes & les îles d'Ecoſſe, a retenu beaucoup des coutumes & de la manière de vivre de leurs pères.

HILAIRE (Saint), nom de plusieurs bourgs de France, dont les principaux sont, un dans l'Orléanois, élection d'Orléans, sur le Loir, à 4 li. n. e. de Vendôme; un autre en Normandie, élection & à 4 li. s. o. de Mortain; un autre dans le Poitou, élection & à 2 li. n. o. de Mauléon; & un autre auprès de Montaigu: deux autres dans le Poitou, l'un, élection & à 2 li. des Sables; l'autre, élection & à 2 li. de Fontenay, sur l'Authie.

HILAIRE (Saint), abbaye de Bénédictins, à 2 li. de Carcassonne.

HILDBOURGHAUSEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de haute Saxe, & dans la Thuringe méridionale, sur la rivière de Werra. Elle existe à titre de ville dès l'an 1323; & depuis l'an 1685, elle est le lieu de la résidence des ducs de Saxe de la maison de Gotha, qui, cinq ans auparavant, avoient pris le surnom de *Hildbourghausen*. Il y a nombre de belles maisons dans cette ville; il s'y trouve plusieurs églises Luthériennes & Calvinistes, & dans l'une de celles-ci l'on fait alternativement le service en allemand & en françois. On y fonda, en 1714, un collège académique, & l'on y a formé divers établissemens louables, destinés à l'assistance des pauvres & à la correction des vicieux. D'ailleurs, en sa qualité de capitale, cette ville est le siège des cours de police, de justice & de finances qu'entretient le prince du pays. *Long.* 28, 15; *lat.* 50, 35.

La principauté d'Hildbourghausen, ou Hildburghausen, consiste en six baillages situés dans la Thuringe, lesquels, conjointement avec d'autres terres & seigneuries, composent les états de l'un des ducs de Saxe de la maison de Gotha. Ces six baillages sont ceux de Hildbourghausen, de Veilsdorf, d'Eisfeld, de Heldbourg, de Kœnigsberg & de Sonnenfeld. Ils devinrent, en 1680, le partage séparé de l'un des sept princes, fils du duc Ernest de Saxe-Gotha, qui les a fait passer à sa postérité sous la loi de la primogéniture: mais ils ne forment pas une principauté proprement dite de l'empire. Le duc, prince de Hildbourghausen, ne prend place ni dans les diètes générales, ni dans les particulières d'Allemagne, & il ne paie rien non plus des charges communes aux membres du corps Germanique. Son rang & sa dignité ne manquent cependant pas d'élévation & de grandeur, puisqu'il est prince de l'illustre maison de Saxe. L'on fait monter ses revenus annuels à la somme d'environ 80,000 rixdalers. (*R.*)

HILDEGARDE (Sainte), en Suabe, près de Kempten, est un monastère où l'abbé de Kempten fait sa résidence ordinaire.

HILDESHEIM (évêché de), état d'Allemagne, situé dans le cercle de basse-Saxe, entre les principautés de Calemberg, de Wolfenbuttel, de Grubenhagen, de Halberstat, de Lunebourg & le comté de Wernigerode. Il peut avoir dix milles de l'orient à l'occident, & huit du septentrion au midi. Les rivières d'Ocker, de Leine, d'Innerste & de Fuse l'arrosent; & son sol est en partie montueux & en partie plat. Il a des forêts très-considérables, d'excellentes carrières & quelques mines de fer. Les meilleurs grains croissent abondamment dans ses plaines: l'on en exporte de toute espèce, de même que du houblon & du lin; mais il est moins riche en fourrages & en pâturages, & à peine nourrit-il assez de bétail pour subvenir à ses besoins.

L'on compte dans ce pays huit villes, quatre bourgs, deux cens trente-quatre villages, & soixante-quinze terres seigneuriales. Le clergé d'un certain ordre, la noblesse & les villes de Hildesheim, de Peina, d'Elze & d'Alfeld y tiennent annuellement des assemblées sous le nom d'*états*, lesquelles s'ouvrent sous la présidence du chancelier de l'évêque, & prennent en délibération les matières de finance qui sont proposées.

Tout le pays, à-peu-près, embrassa la réformation de Luther dans le seizième siècle; mais dans le dix-septième, elle y souffrit de la gêne, & aujourd'hui les Catholiques y sont en assez grand nombre. Les quarante-deux membres du chapitre, par lequel l'évêque est élu, sont aussi tous Catholiques.

Cet évêché fut fondé par Charlemagne, l'an 798. Son rang à la diète de l'empire, le place entre Augsbourg & Paderborn; & dans les assemblées du cercle de basse-Saxe, il siège entre Holstein-Gottorp & Saxe-Lauenbourg. Il est taxé pour les mois romains à quatre cens soixante-dix-neuf florins; & pour la chambre impériale, à soixante-douze rixdallers cinquante-huit creutzers & demi. Le prince n'a de troupes sur pied, qu'une centaine de fantassins, & quelques hommes de cavalerie; mais il a un maréchal, un échanson & un chambellan héréditaires.

La plus grande étendue de cet état, du levant au couchant, est de dix milles géographiques, & de huit du midi au nord. La capitale en est Hildesheim, située sur la rivière d'Inneste. Cette ville étoit du nombre de celles qui ont appartenu à Henri-le-Lion; aussi la maison électorale de Brunswick & de Lunebourg en a-t-elle conservé l'avocatie, & y entretient une compagnie de fusiliers, qui, avec les trois qui sont à la solde des magistrats, composent toute la garnison.

La ville de Hildesheim reconnoit l'évêque pour son souverain, sans cependant lui faire serment de fidélité. Il n'en est pas de même de la ville neuve qui s'acquitte de ce devoir envers le grand prévôt, duquel elle relève. Les magistrats y ont le pouvoir législatif, & elle paie sa part, tant dans les subsides de l'empire que dans ceux du cercle. Elle est peuplée & bien fortifiée, & sous la protection des ducs de Brunswick-Hanovre. Elle fut autrefois du nombre des villes anséatiques. Seize baillages partagent tout l'évêché de Hildesheim.

Le magistrat d'Hildesheim admit la confession

d'Ausbourg en 1543, & les deux religions ont ſubſiſté dans la ville depuis ce tems-là. On a conſervé la cathédrale à l'évêque, qui eſt le ſeul évêque catholique de toute la Saxe. Hildesheim jouit, entr'autres beaux privilèges, de celui de ſe gouverner par ſes propres loix. Le premier évêque d'Hildesheim, nommé Gonther, mourut en 835. *Voyez* HEISS, *hiſtoire de l'Empire, liv. VI.* Elle eſt à 8 de nos lieues ſ. e. d'Hannover, 9 ſ. o. de Brunſwick, & 9 o. de Wolfenbuttel. *Long.* 31, 50; *lat.* 52, 28.

Pour ce qui regarde la célèbre colonne d'Irminſal, tranſportée dans le chœur de l'égliſe d'Hildesheim, où elle a ſervi à ſoutenir un chandelier à pluſieurs branches, nous parlerons de cet ancien monument du paganiſme, au mot IRMINSAL.

Les curieux de l'hiſtoire naturelle des foſſiles de divers pays, peuvent conſulter la deſcription latine de ceux d'Hildesheim, donnée par Frédéric Lachmandat; *Hildesh.* 1669, *in*-4°.

Cette ville a vu naître deux juriſconſultes connus par quelques ouvrages de Droit; Hahnius (Henri), mort en 1668, à l'âge de ſoixante-trois ans; & Oldekops (Juſte), mort en 1667, âgé de ſoixante-dix ans. Les Proteſtans ont ſix égliſes, une école & un ſurintendant dans Hildesheim. On la diviſe en ville vieille & ville neuve, qui ont chacune leur conſeil ſéparé. (*R.*)

HILDESHEIM. *Voyez* HILLESHEIM.

HILDEWARDESHAUSEN, ou HILWARSHAUSEN, ancien monaſtère de baſſe-Saxe, à une lieue de Minden, & dans la principauté de Calenberg, au quartier de Gottingue. (*R.*)

HILDSCHIN, ville d'Allemagne, en Siléſie, dans la principauté de Troppau, ſur la rivière d'Oppa, qui s'y jète dans l'Oder.

HILLÉ, ville d'Aſie, dans l'Irac-Arabi: elle eſt entre Bagdad & Couſa, à 79, 45 de *long.*, & à 31, 50 de *lat.* Quelques voyageurs nomment une ſeconde Hillé dans le même pays, ſur le Tigre, entre Vaſet & Baſſora. On parle d'une troiſième Hillé en Perſe, dans le Koreſtan, & d'une quatrième dans la Turquie Aſiatique, auprès de Moſul, ou Mouſſel.

HILLERSLEBEN, baillage du duché de Magdebourg, près de Wolmerſtaed. (*R.*)

HILLESHEIM, ville & baillage de l'électorat de Trèves, dans le cercle du bas-Rhin, en Allemagne. Cette ville eſt fortifiée d'une citadelle; & le baillage renferme des mines d'argent.

HILLSBOROUGH, petite ville du comté de Down, dans la province d'Ulſter, en Irlande: elle députe au parlement du royaume, & donne le titre de comté à un lord de la famille de Hill, baron de Harwich, en Angleterre.

HILPERGHAUSEN. *Voyez* HILDBOURGHAUSEN.

HILPOLSTEIN, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le territoire de la ville de Nuremberg.

HILSTAIN, petite ville de Siléſie, dans le Duché, & à 4 li. e. de Troppau, près l'Oder, avec un château.

HIMMELBRUCK, village d'Allemagne, en Weſtphalie, dans la principauté de Minden, ſur une petite rivière qui ſe jète dans le Weſer.

HIMMEL-CROON, beau château d'Allemagne, au diſtrict de Neuſtadt, dans le haut-Bourgraviat de Nuremberg, ſur le Mein-Blanc. (*R.*)

HIMMELPFORTEN, baillage du duché de Brême. Ce fut un couvent qui a été ſécuriſé. (*R.*)

HIMMELPFORTEN, abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Thuringe, près de Naumbourg, convertie en collège en 1543. (*R.*)

HIMMELSTEIN, petite ville de Bohéme, dans le cercle d'Elnbogen, où il y a des mines.

HIMMELSTHUR, ou PORTE DU CIEL, château de plaiſance de l'évêque de Hildesheim, près de cette ville. (*R.*).

HINDELOPEN, ou AINLOPEN, petite ville maritime de la Friſe, dans les provinces-Unies, avec un port ſur le Zuider-zée. La plupart de ſes habitans ſont Mennonites, & ſe diſtinguent du reſte des Friſons par l'habillement & par le langage. Leur occupation principale, après la pêche, eſt la conſtruction des navires. Ils ont reſtreint leur application & leur induſtrie à ces deux objets, depuis les funeſtes inondations & même les ſubmerſions éprouvées par la ville, dans le ſeizième ſiècle; car avant cette époque, c'étoit une des places les plus floriſſantes de la province.

HINDERLAPPEN. *Voyez* INTERLACHEN.

HINDOO, ville des Indes, ſur la route d'Amadabad à Agra, dans les états du Mogol, remarquable par ſon excellent indigo. *Long.* 100; *lat.* 26, 30.

HINGHOA, *Hingoa*, ville de la Chine, ſeptième métropole de la province de Fo-Kien; on y voit quantité d'arcs de triomphes & de tombeaux magnifiques. *Long.* 136, 45; *lat.* 25, 27.

HING-GAM, ville de la Chine, première métropole de la province de Quan-Si. Il y a deux autres villes de ce nom, l'une, dans la province de Xen-Si, l'autre, dans celle de Kian-Si.

HINGO, ou NINGO, province maritime d'Afrique, ſur la côte d'Or. Elle a au couchant le grand Acara; au nord, Equea, & le petit Acara. Les Hollandois y faiſoient autrefois le commerce de la poudre d'or, mais n'y en trouvant plus aujourd'hui, ils ne deſcendent que juſqu'à Acara.

HINSBERG, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Juliers.

HIO, ville de Suède, dans la Weſtrogothie, ſur le lac Vater, à 5 li. ſuédoiſes de Falkoping. *Long.* 31, 35, *lat.* 57, 53.

HIORRING, petite ville de Danemarck, dans le Jutland, au diocèſe d'Aalbourg. (*R.*)

HIPPOLYTE (Saint), jolie petite ville de France, au diocèſe & à 4 li. ſ. o. d'Alais, dans les Cévènes, ſur la petite rivière de Vidourle, avec

un bon fort. Il y a un canal qui traverſe la ville, & qui fait tourner pluſieurs moulins; & des fontaines dans les différens quartiers. *Long.* 21, 36; *lat.* 46, 50.

HIPPOLYTE (Saint), ou SAINT-PLIT, petite ville de France, en Lorraine, ſur les confins de l'Alſace, au pied du mont de Voſge. La France, qui l'avoit eue par le traité de Weſtphalie, la céda au duc de Lorraine par le traité de Paris, en 1718. Elle eſt à 2 lieues de Scheleſtadt. *Long.* 25, 6; *lat.* 48, 16.

HIPPOLYTE (Saint). *Voyez* POELTEN.

HIPPONE-LA-ROYALE, *Hippo-regius*, ainſi appelée, parce qu'elle étoit dans le pays des rois de Numidie. Procope dit que Béliſaire vint à une forte place des Numides, ſituée au bord de la mer, éloignée de dix journées de Carthage, & nommée *Hippone-la-royale.* On croit qu'elle étoit colonie romaine; mais elle tire ſon plus grand luſtre de Saint Auguſtin, ſon évêque, l'une des plus grandes lumières qui aient éclairé l'égliſe. C'eſt préſentement la ville de Bonne, priſe par Charles V, en 1555. Elle eſt ſituée dans un terroir très-fertile en bleds, en fruits exquis, & en pâturages.

HIRSBERG. *Voyez* HIRSCHEBERG.

HIRSCHAU, ou HIRSAUGE, célèbre abbaye de Bénédictins, dans le duché de Wirtemberg, ſur la rivière de Nagol, près de la ville de Calb. Elle a été ſécularisée & donnée au duc de Wirtemberg.

HIRSCHAU, petite ville d'Allemagne, dans l'évêché de Ratisbonne, à 2 lieues de Sultzbach, à l'électeur de Bavière.

HIRSCHBAD, bain d'eaux minérales très-ſalubres, dans le duché de Wirtemberg, ſur la route de Stoutgard. On trouve près de là, entre deux bras du Necker, des aigrettes très-eſtimées.

HIRSCHBERG, ville d'Allemagne, en Siléſie, dans la principauté de Javer, au confluent des rivières de Bober & de Zacka.

Cette ville eſt une des plus grandes, des plus belles, & des plus riches de la Siléſie. Ses fauxbourgs ſont conſidérables, bien bâtis & décorés de jardins charmans. Le commerce conſiſte principalement en toiles, linon, & autres étoffes, & ſes blanchiſſeries ſont eſtimées. Parmi les édifices religieux des Catholiques, on remarque ſur-tout l'égliſe paroiſſiale, deſſervie par un archiprêtre qui a ſix archipresbytériats à régir. Les Jéſuites y poſſédoient un collège. Les Luthériens ont une belle égliſe hors de la ville, & une école. Cette ville fut réduite en cendres par les Impériaux en 1634. (*R.*)

HIRSCHBERG, ville d'Allemagne, dans la Thuringe, au Voitgland. (*R.*)

HIRSCHBERG, ville de Bohême, dans le cercle de Buntzlau. (*R.*)

HIRSCHFELD. *Voyez* HERSFELD.

HIRSCHFELDAU, petite ville d'Allemagne, en haute-Luſace, près de Zittau.

HIRSCHHEID, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, ſur la rivière de Rednick.

HIRSCHHOLM, petite ville de Danemarck, dans l'île de Séeland, à quelques lieues au nord-oueſt de Copenhague, dans une très-belle ſituation. Elle n'exiſtoit pas avant l'an 1739; & quoique joliment bâtie & pourvue de pluſieurs priviléges, elle eſt beaucoup moins remarquable par elle-même que par le magnifique palais qui la touche, & dont elle porte le nom. Le roi Chriſtiern VI jeta les fondemens de ce palais en 1737, ſur les ruines d'une ancienne fortereſſe; il en fit conſtruire l'édifice avec tout le bon goût & toute la ſolidité de l'architecture moderne; il en décora les environs avec tout l'art poſſible; il en abandonna la jouiſſance à la reine ſon épouſe, & il y mourut le 6 août 1746. (*R.*)

HIRSCHHORN, petite ville du bas Palatinat, ſur le Neckre, au-deſſus de Heidelberg.

HIRZBERG, petite ville des états de Cologne, dans le comté d'Arensberg, au duché de Weſtphalie, en Allemagne; elle eſt au ſommet d'un mont, & décorée d'une maiſon de chaſſe à l'uſage des électeurs, princes du pays.

HIRZHOLMEN: c'eſt le nom de trois petites îles du Danemarck, ſituées dans le Cattegat, à un mille de Fladſtrand au Nord Jutland: elles ſont habitées de gens dont la pêche eſt l'unique occupation, & qui ſingulièrement habiles & heureux dans ce métier, fourniſſent à-peu-près eux ſeuls & de ſoles & d'autres poiſſons pareils, la ville de Copenhague & preſque tout le royaume. (*R.*)

HIRZIB, en Bohême, dans le cercle de Caurzin, eſt remarquable par la défaite des Huſſites, en 1434.

HIS, ville de l'Arabie heureuſe, au midi & à une journée de Zabid; les environs & la ville ſont très-peuplés, & très-bien cultivés. Les montagnes ſont au midi de ce pays.

HISAREC, ville d'Aſie au Saganian, proche du royaume de Catlan, dans la Tartarie. *Long.* 100, 50; *latit.* 38. Elle eſt auſſi appelée *Hiſarchaduman.*

HISINGEN, île de la Suède, dans la mer du nord, ſur les côtes de Weſtro-Gothie, entre Gothenbourg & Bahus: elle peut avoir trois milles de longueur & un de largeur; c'eſt le ſiège d'un paſtorat de ſept paroiſſes.

HIT, ville d'Aſie, dans l'Irac-Arabi, ſur l'Euphrate, entre Cauſa, & Kerbela.

HITA, petite ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur une montagne près de la rivière de Hénarez, à 6 li. au-deſſus de Guadalajara.

HITCHIN, bonne ville d'Angleterre, dans la belle province de Hertford, au bord de la forêt appelée *Hitchin-Wood.* Ses marchés ſont renommés dans tout le royaume par la quantité de froment & de drêche que l'on y débite. L'on dit auſſi beaucoup de bien de ſon école gratuite; & les antiquaires peuvent trouver pluſieurs monumens cu-

rieux dans ſon égliſe, l'une des plus anciennes du pays.

HITH, ou HYETH, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Kent; c'eſt un des huit ports qui ont de grands privilèges, & dont les députés au parlement ſont appelés *barons des cinq ports*, parce qu'originairement on n'en comptoit que cinq. Il paroît que les Romains l'ont connue ſous le nom de *portus Lemanis*, & ils y avoient fait une voie militaire qui alloit de cet endroit à Cantorbéry; mais aujourd'hui ce port eſt comme abandonné, parce que les ſables l'ont preſque rempli. *Long.* 18, 48; *lat.* 51, 6. (*R.*)

HITTEROE, île de Norwège, ſur les côtes du gouvernement de Drontheim, dans le baillage de Foſen. Elle peut avoir dix milles de circuit: ſes habitans ne vivent que de la pêche.

HITZACKER, *Hiddonis Ager*, ville & baillage de la principauté de Zell, près de l'endroit où la Jetze tombe dans l'Elbe, à une lieue nord de Danneberg. On y braſſe de bonne bière que l'on tranſporte à Hambourg.

HITZOOL, montagne d'Iſlande, au quartier ſeptentrional de cette île. C'eſt l'une des trois qui, dès l'an 1725, ont commencé à jeter des flammes comme l'Hekla.

HIU, ville de la Chine, première métropole de la province de Ho-Nang, au département de Cai-Fung.

HIU, île du Japon, qui a cent lieues de circuit, ſelon le P. Aleveyda. Le P. de Charlevoix croit que cette île d'Hiu n'eſt autre choſe que celle de *Xicoco*.

HIVORTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilts. Il a droit de tenir marché public.

HO, on compte cinq villes de ce nom à la Chine, dont la plus fameuſe eſt celle de la province de Suchuen, à cauſe de ſon riche temple d'idoles ſur la montagne de Long-muen. Il y a auſſi une autre ville de Ho dans la même province de Suchuen.

HOO, petite région d'Angleterre, entre le Medway & la Tamiſe. L'air y eſt mal-ſain. Cliſe en eſt le principal lieu. (*R.*)

HOA, ville de la Chine, première métropole de la province de Xen-ſi, département de Sigan. Il y a deux autres villes de ce nom à la Chine, l'une dans le Pekeli, & l'autre dans la province de Quan-Tong.

HOACHIE, contrée de la Tartarie, près des murailles de la Chine.

HOAIGAN, grande, belle & riche ville de la Chine, huitième métropole de la province de Kiang-Nan; elle eſt ſi vaſte & ſi peuplée, qu'on croiroit voir pluſieurs grandes villes réunies. Les ouvrages publics & particuliers y ſont magnifiques; & on y fait un immenſe commerce. On compte juſqu'à dix villes dans ſon département.

HOAIJO, ville de la Chine, première métropole de la province de Pekin, au département de Pekin.

HOAMHO, ou HOANGSO, une des plus grandes rivières du monde; elle a ſa ſource à 23° deg. de latitude ſur les confins du Tongut & de la Chine, dans un grand lac enclavé dans les hautes montagnes qui ſéparent ces deux états; courant de-là vers le nord, elle côtoye les frontières de la province de Xienſi & du Tongut juſqu'au 37° deg. de latitude, arroſe le Tibet, & paſſe la grande muraille vers le 38° degré de latitude. Ses eaux ſont troubles, & tirent ſur le jaune-brun; elles prennent cette mauvaiſe qualité du ſalpêtre dont les montagnes que cette rivière baigne au-dehors de la grande muraille ſont remplies; c'eſt à cauſe de cette couleur jaune-brune qu'elle porte le nom d'*Hoangſo* ou *Hoamho*; elle fait dans ſon cours des ravages épouvantables, dont les Chinois n'ont eu que trop ſouvent de triſtes expériences. *Voyez* ſur le cours de ce fleuve *la carte de la grande Tartarie* de M. Witſen.

Il coule, dit Witſen, du couchant au levant, entre le royaume de Torgat & l'Inde de-là le Gange juſqu'à la Chine; il traverſe la province de Xienſi, paſſe la fameuſe muraille de la Chine, va dans le déſert de Zamo en Tartarie, ſe recourbe vers le midi, repaſſe la muraille, ſépare le Xanſi du Xanti, baigne l'Honan, le Xantung, le Nanghkin, & ſe décharge dans le golfe de ce nom. Les Chinois ont joint le Hoang au golfe de Cang par un canal qui commence dans le Nanghking, coupe le Xantung, une partie de la province de Pekin, & ſe termine au fond du golfe de Cang. (*R.*)

HOANG. *Voyez* HOAMHO.

HOANG, ville de la Chine, dans la province de Chann-Fong. (*R.*)

HOBRO, ou HEBRO, petite ville de Danemarck, avec un port dans la partie ſeptentrionale du Jutland.

HOCHBERG, petit pays d'Allemagne au cercle de Souabe dans le Briſgaw; Emertingen en eſt le lieu le plus conſidérable, il appartient au prince de Bade-Dourlach. *Long.* 25, 32; *lat.* 48, 10.

HOCHENAU, ville de la baſſe Autriche, dans le quartier du bas Manhartsberg.

HOCHENWARTH, bourg de la haute Bavière, ſur la rivière de Par, non loin duquel eſt un couvent de Bénédictines. (*R.*)

HOCHFELDEN, petite ville de la baſſe Alſace, dans le grand baillage d'Haguenau.

HOCHHEIM, ville ou gros bourg d'Allemagne, près de Mayence, & à l'embouchure du Mein qui ſe jète dans le Rhin. Cet endroit eſt fameux, parce qu'il produit le plus excellent vin du Rhin. (*R.*)

HOCHLAND, île de la mer Baltique, près de la Livonie.

HOCHSTADT, ville d'Allemagne, en Franconie. Il y a encore une ville de ce nom dans le comté de Hanau. *Voyez* HŒCHSTATT.

HOCHSTÆDT, dans la principauté de Halberſtadt, près de Ermeſleben, ne doit pas être confondu avec Hochſtet, en Bavière, dont il eſt queſtion ci-après. (*R.*)

HOCSTRATEN, duché d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin. Il appartient au prince de Salm. (*R.*)

HOCHSTET, ou HOCHSTADT, petite ville, ou plutôt, bourg d'Allemagne, en Bavière, avec un château, près du Danube, entre Donavert & Dillingen: le comte de Stirum, général des impériaux, y fut défait, le 20 ſeptembre 1703, par le duc de Bavière, aidé des François. Mais le 13 août 1704, les alliés eurent leur revanche: le prince Eugène & le duc de Marlboroug y remportèrent une victoire complète ſur les Bavarois & les François, commandés par les maréchaux de Tallard & Marſin: Tallard perdit ſon fils & la liberté. Cette défaite eut des ſuites terribles, & fit perdre à la France plus de quatre-vingts lieues de pays. Les Anglois ont donné à cette fameuſe bataille le nom de *Blenheim*. Adiſſon, alors âgé de trente-trois ans, fut prié par le chancelier Boyle, de célébrer en vers cette mémorable journée: ſon poëme fit ſa fortune; car il eſt mort ſecrétaire d'état en 1719, après avoir épouſé, en 1716, la comteſſe de Warwick.

Cet auteur a été élevé au premier poſte de l'état, & couronné d'une gloire immortelle, pour avoir écrit quelques lignes en vers & en proſe. De qui, dit l'ingénieux abbé Prévôt, dans ſon *Pour & Contre*, faut-il prendre une plus grande idée, ou de M. Adiſſon, dont le mérite a paru digne de cette récompenſe, ou de ceux qui la lui ont décernée? *Pour & contre, vol. II*, 1733.

Hochſtet eſt à 3 milles ſ. o. de Donavert, 1 n. e. de Dillinghen, 5 n. e. d'Ulm. *Long.* 32, 21; *lat.* 48, 36. (*R.*)

HOCKERLAND, petite contrée, & l'un des trois cercles de la Pruſſe orientale; elle eſt environnée par la Pruſſe Polonoiſe, & par la haute-Pologne.

HOCKIRKEN, près Lœbeau, dans la haute-Luſace. Le roi de Pruſſe y fut défait en 1768. (*R.*)

HODIMONT, bourg de l'évêché de Liège, près de Spa, dans le Marquiſat de Franchimont. On y fabrique de beaux draps. (*R.*)

HODONIN. *Voyez* GOEDING.

HODSEBRO, ville de Danemarck dans le Jutland.

HOECHST, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, ſur le Mein, à une lieue de Francfort. *Long.* 26, 10; *lat.* 50, 1.

HŒCKSCHEWAARD, île de la Hollande méridionale, à l'occident de celle de Voorn, & à l'orient du Biesboch, renfermant le Byerland & le pays de Striyen, qui ſont deux cantons, dans le premier deſquels on trouve la ville de Beyerland, avec deux baillages ſeigneuriaux; & dans le ſecond, les ſeigneuries de Maesdam & d'Anthoni Polder, avec pluſieurs villages.

HŒCHSTATT, ville de l'évêché de Bamberg; dans le cercle de Franconie, en Allemagne, près de Forcheim. Elle eſt ſur la rivière d'Aiſch, & ſe compte pour une des donations pieuſes de l'empereur Henri II, à l'égliſe de Bamberg: c'eſt le chef-lieu d'un baillage.

HOECHEU. *Voyez* HOEICHEU.

HOEDIC, petite île de l'Océan, auprès de Belle-Iſle.

HOEF, *Hoffa*, *Curia Variſcorum*, aſſez belle ville d'Allemagne, en Franconie, avec un beau collège, au margrave de Bareith. Elle eſt ſur la Lecta, à 10 li. u. de Culembac. On tire du marbre rouge & noir aux environs. *Long.* 29, 45; *lat.* 50, 23.

HOEF, ville, château & ſeigneurie de la baſſe-Autriche, dans le quartier du bas-Manharsberg.

HOEFE, diſtrict de Suiſſe, ſur la côte méridionale du lac de Zurich. Il appartenoit anciennement aux comtes de Rapperſchwyl, & après eux aux comtes de Habſpourg-Laufenbourg. Les ducs d'Autriche l'achetèrent en 1358. Le canton de Zurich acquit le militaire & la juriſdiction en 1301; mais dans la guerre des Suiſſes contre ce canton, celui-ci fut obligé de le céder à celui de Schwitz, qui en eſt encore en poſſeſſion, & qui le fait gouverner par ſon tréſorier, landsſeckelmeiſter. En 1712, ce canton reſtitua le village de Hurden. Ce diſtrict eſt très-fertile en grains, en vin & en fruits: il y a auſſi une belle carrière, dont on ſe ſert pour bâtir, même à Zurich: il y a auſſi des moulins à ſcie, des martinets. L'île d'Ufnau, qui fait partie de ce diſtrict, appartient à l'abbaye de Notre-Dame des Hermites depuis le dixième ſiècle. (*R.*)

HOEFT, ou plutôt HET-HOOFT, forteresſe de la Pruſſe occidentale, ſur la Viſtule. *Long.* 36, 10; *lat.* 54, 28. (*R.*)

HOEICHEU, ville commerçante de la Chine, quatorzième métropole de la province de Kiang-Uuan; c'eſt dans cette ville que ſe fait la meilleure encre de la Chine, & où l'on trouve le meilleur thé. Ses habitans ſont en commerce avec toutes les parties de l'empire. *Long.* 137; *lat.* 41, 10. (*R.*)

HOEICHEU, ville de la Chine, dans la province de Quan-Tung, ou, ſuivant notre manière d'écrire, Canton, dont elle eſt la quatrième métropole, 2 d. 46′ plus orientale que Pekin, à 23 d. 9′ de *latit.*

Cette ville eſt belle, & ſituée dans le plus riche & le plus agréable terroir de la province. (*R.*)

HOERDE, ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie, & dans le comté de la Marck, ſur la rivière d'Emſcher, & ſous la domination Pruſſienne. Elle eſt munie d'un château, où les anciens comtes du pays ont fait ſouvent leur réſidence, & elle renferme une égliſe Luthérienne & une Réformée. L'on travaille beaucoup en fer dans ſon enceinte, & l'on cultive de très-bons champs dans ſes environs. Elle donne ſon nom à un grand baillage qui

produit

produit beaucoup de charbon : l'abbaye de Claremberg eſt à ſes portes. (*R.*)

HOERSCHELBERG, haute montagne d'Allemagne, près d'Eiſenach, au pied de laquelle coule la rivière de Hoerſel. (*R.*)

HOETENSLEBEN, chef-lieu d'un baillage du duché de Magdebourg, compoſé de ſix villages. Il eſt au landgrave de Hombourg. (*R.*)

HOEXER, HŒXER, HŒXUR. *Voyez* HUXTER.

HOEXTER, ville d'Allemagne, en Weſtphalie, ſur le Weſer.

HOF-GEISMAR, ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la Heſſe inférieure, ſous la domination de Heſſe-Caſſel. Elle eſt fort ancienne, & renferme deux égliſes paroiſſiales. Tous ſes environs ſont fertiles : c'eſt le chef-lieu d'un baillage, où l'on trouve de bonnes eaux minérales.

HOFF, ville d'Allemagne, dans le Voigtland, avec un collège, ſur la Lecta. Elle appartient au margrave de Bareith. *Long.* 29, 45 ; *lat.* 59, 23. (*R.*)

HOFF, ou HOFMARKT, très-petite ville & château de la baſſe-Autriche, ſur la Morave, dans le quartier du bas-Manharzberg. (*R.*)

HOFHEIM, l'un des quatre grands hôpitaux du landgraviat de Heſſe-Darmſtadt, à 3 li. de Darmſtadt, dans le haut comté de Catzenellenbogen. Il y a un autre lieu de ce nom dans l'électorat de Mayence. (*R.*)

HOGER, ou HADGRE, ville d'Aſie, dans l'Arabie heureuſe, à 28 li. ſ. e. de Yamamah. *Long.* 66, 30 ; *lat.* 23, 40.

HOGHLANDE (l'île de), petite île du golfe de Finlande, par le 60ᵉ d. de *latit.*, & vers le 45ᵉ d. 30′ de *longit.* On n'y voit que des lapins, des rochers, des brouſſailles, & quelques lièvres blancs, comme par-tout ailleurs en Laponie. (*R.*)

HOGUE (la). *Voyez* HOUGUE (la).

HOHEN-ASPERG, fameuſe forteresſe de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, près du bourg d'Aſperg, à 3 li. n. de Stoutgard. Les François la prirent en 1688, & en firent ſauter un baſtion qui n'a point été rétabli. On recueille de l'excellent vin aux environs.

HOHEN-ELB, petite ville de Bohême, près de la ſource de l'Elbe & des frontières de la Siléſie. Il y a beaucoup d'ouvriers & d'artiſans de toute eſpèce.

HOHEN-EMBS, comté d'Allemagne, dans le cercle de Suabe & dans le Rheinthal, ſur le Rhin, au centre de la ſeigneurie Autrichienne d'Alberg. Il renferme le bourg d'Embs, avec quelques villages & châteaux, & appartient à une ancienne famille des Griſons, laquelle fut revêtue par Charles-Quint de la qualité de membre de l'empire. Le comté de Gallara, & d'autres poſſeſſions, ont dans la ſuite, augmenté les richeſſes de cette famille, laquelle ſiége & vote aux diètes ſur le banc des comtes de Suabe, & paie vingt florins pour les mois Romains, & ſoixante rixdallers vingt-un creutzers pour la chambre de Wetzlar.

HOHEN-FRIEDBERG, ville de Siléſie, dans la principauté de Schweidnitz, près de Strigau. Il s'y donna une bataille entre les Pruſſiens & les Autrichiens en 1745. (*R.*)

HOHEN-LANDSBERG, ancien & fort château de Franconie, dans la principauté de Wartzenberg, ſujet à ſon prince. (*R.*)

HOHEN-LOÉ, petit pays d'Allemagne, en Franconie, entre l'archevêché de Mayence, l'évêché de Wurtzbourg, le margraviat d'Anſpach, le comté d'Œtingen, le territoire de Hall, le comté de Louvenſtein, le duché de Wirtemberg, & l'ordre Teutonique.

Ce pays, qui a titre de principauté, offre des côteaux chargés de vignes, de grandes forêts, de bonnes terres labourables, & d'excellens pâturages, où l'on élève un nombreux bétail. On y trouve beaucoup de ſalines, & des ſources minérales. Les rivières, les étangs, les ruiſſeaux, ſont très-poiſſonneux. On compte dans cette principauté dix villes, trois bourgs & douze châteaux. Les habitans profeſſent la religion Luthérienne ; ils ont dans la ville d'Oehringen un gymnaſe, & des écoles latines dans les autres villes, pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Les princes de Hohen-Loé ont ſéance à la diète de l'empire, ſur le banc des comtes de Franconie, où ils jouiſſent du droit de préſéance & de ſix ſuffrages ; mais ils n'en ont que deux aux aſſemblées circulaires. Cette principauté a, dans ſa plus grande étendue, preſque ſix milles du levant au couchant, & à-peu-près ſix milles & demi du ſeptentrion au midi. Elle ſe diviſe en trois parties principales ; ſavoir, 1°. les endroits poſſédés en commun par toute la maiſon de Hohen-Lohé, comprenant la ville de Oehringen, pour moitié, & pluſieurs bourgs, villages, &c. ; 2°. les baillages & lieux appartenans à la tige principale de Waldenbourg, qui ſe diviſe en deux lignes ; la ligne de Bartenſtein, laquelle poſſède la petite ville de Sindringen, avec pluſieurs autres lieux, & la ligne de Schillingsfurſt, à laquelle appartient la ville de Waldenbourg ; 3°. enfin les baillages & lieux appartenans à la ligne principale de Neuenſtein, laquelle ſe diviſe en quatre lignes ; ſavoir, celle d'Oehringen, qui a l'autre moitié de la ville de de ce nom, & trois autres petites villes, avec un grand nombre de bourgs, villages, &c. ; la ligne de Langenbourg, qui poſſède la ville de ce nom, &c. ; la ligne d'Ingelfingen, à qui appartient la ville de même nom, avec d'autres lieux ; & enfin la ligne de Kirchberg, de laquelle dépendent la ville & le baillage de ce nom, ainſi qu'une foule d'autres lieux. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

HOHEN-NEISSEN, forteresſe conſidérable de Suabe, dans le duché de Wirtemberg, à 6 li. de Tubinge. Souvent on y envoie des priſonniers d'état. (*R.*)

HOHEN-SOLMS, château situé en Vétéravie, entre Dillenbourg & Gleſſen, à une lieue de cette dernière. C'eſt la réſidence ordinaire du comte aîné de la branche de Hoen-Solms. (*R.*)

HOHEN-WALDECK, comté de Bavière, dans la régence de Munich. La maiſon de ces comtes s'éteignit en 1734. On y voit le beau château de Wallenbourg. (*R.*)

HOHENBERG, comté d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, le long du Nekre: il ſe diviſe en haut & bas, & ces deux parties ſont ſéparées l'une de l'autre par quelques-uns des états de Wirtemberg & de Hohenzollern. La première renferme les villes de Schemberg, de Fridengen & Oberndorf, &c., avec le château ruiné de Hohenberg; & dans la ſeconde, on trouve celles de Rotenbourg, d'Ehingen & de Horb, &c. C'eſt un pays montueux & chargé de bois. L'Autriche en fit l'acquiſition l'an 1381, pour la ſomme de ſoixante-ſix mille florins.

HOHENBERG, château fort de Franconie, ſur une montagne, dans le haut Bourgraviat, au diſtrict de Wonfiedel, près des frontières de Bohême.

Il y a en Allemagne pluſieurs autres lieux de ce nom, mais dont aucun n'eſt remarquable. (*R.*)

HOHENBOURG, ou HOMBOURG SUR-LE-MEIN, ville d'Allemagne, dans la Franconie & dans l'évêché de Wurtzbourg, dont elle forme un des baillages. Le château qui la couvre eſt ſur un mont, remarquable par l'antre où Saint-Burchard, premier évêque de Wurtzbourg, alla mourir.

HOENECK, château fort de la Franconie, près de Windsheim, au diſtrict de Neuſtadt. (*R.*)

HOHENSTEIN, comté conſidérable d'Allemagne, dans la Thuringe, aux frontières de la principauté d'Anhalt. Il appartient, pour la plus grande partie, au roi de Pruſſe. (*R.*)

HOHENSTEIN, petite ville de Miſnie, dans le cercle d'Ertzgéburge, ſur la Mulda. Il y a beaucoup d'autres lieux de ce nom répandus en Allemagne. (*R.*)

HOHENTWEIL, *Duellium*, fort d'Allemagne, en Suabe, dans le duché de Wirtemberg, ſur un rocher, à 3 li. de Schaſhuſe. (*R.*)

HOHENZOLLERN, comté de l'empire d'Allemagne, ſitué en Suabe, entre le Danube & le Necker, près du duché de Wirtemberg. Il eſt poſſédé par des ſouverains qui ont le titre de princes de l'empire.

HOHLFELD, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg, ſur le Wiſend.

HOIM, petite ville, château & baillage de la principauté de Halberſtadt, à la maiſon d'Anhalt. (*R.*)

HOINENBOURG, dans l'évêché d'Oſnabruck, eſt la réſidence de la maiſon de Boſlager. (*R.*)

HOKIEN, ville de la Chine, troiſième métropole de la province de Pekeli. Elle a dix-huit villes dans ſa dépendance. *Long.* 133, 40; *lat.* 38, 50. (*R.*)

HOLABRUN (haut & bas), ſont deux villes de la baſſe-Autriche, dans le quartier du bas Manhartsberg. *Voyez* HAUT-HOLABRUN. (*R.*)

HOLAC. *Voyez* HOEN-LOÉ.

HOLBECK, ville & port de Danemarck, dans l'île de Seeland.

HOLDERNESS, petit canton d'Angleterre, dans la partie orientale de l'Yorckshire, avec titre de comté; il a la figure d'un triangle irrégulier; ſa pointe la plus méridionale, entre la bouche de l'Humber & la mer du Nord, s'appelle *Spunhead*.

HOLDONIN. *Voyez* GOEDING.

HOLE, *Olino*, grand village de l'Iſlande, avec un évêché & un collège où les enfans font leurs humanités. Les maiſons ſont éloignées l'une de l'autre, par la crainte du feu.

HOLE, ville de Suiſſe, au canton de Baſle. On y a déterré beaucoup d'antiquités, qui annonceroient que ce lieu fut autrefois conſidérable.

HOLE-GASS, c'eſt-à-dire, le *chemin creux*, lieu de Suiſſe, dans le canton de Schwitz, près du bourg de Kuſnacht; c'eſt dans cet endroit mémorable, pour la nation Suiſſe, que Guillaume Tell tua d'un coup de flèche le gouverneur, que l'empereur Albert d'Autriche avoit dans le pays, & qui, par ſa tyrannie, donna lieu à la naiſſance de la république; en mémoire de cet événement, on a bâti dans ce lieu une chapelle où on lit cette inſcription:

Brutus erat nobis, vir Guillelmus in arvo,
Aſſertor patriæ, vindex, ultorque tyrannûm.

HOLECA, royaume d'Afrique, dans la haute-Ethiopie, borné au couchant par le Nil, au nord, par le royaume d'Amhara; à l'orient, par la rivière de Queca; & au midi, par Xaoa.

HOLESCHAU, petite ville d'Allemagne, en Moravie, près de la Morave. Elle a environ deux cents maiſons.

HOLLAND, petite ville de Pruſſe, dans le Hockerland, à 5 li. ſ. e. d'Elbing; on la nommoit anciennement *Weſela*; elle appartient au roi de Pruſſe.

Cette ville eſt défendue par un bon château; & ſa ſituation, ſur une colline, la rend naturellement forte. On la croit bâtie par des réfugiés Hollandois. Ses rues ſont longues, larges; ſes maiſons belles & bien bâties. Elle a deux fauxbourgs, pluſieurs égliſes, un hôpital, une factorerie de ſel, & en 1728, on y établit des magaſins royaux de vivres. (*R.*)

HOLLANDE (comté de), la plus conſidérable des ſept Provinces-Unies.

Le nom de *Hol-land* veut dire *pays-creux*; ſoit que par le mot de *creux* on ait entendu un *pays bas & enfoncé*, ſoit qu'on ait voulu dire un *pays dont la terre ſemble creuſée intérieurement*, les deux ſens conviennent également à cette contrée: cependant le nom de *Holland* ne ſe trouve point uſité avant le milieu du XIe ſiècle.

L'ancienne Hollande propre étoit bornée au nord par le vieux canal du Rhin, & c'eſt ce qu'on peut appeller la *vraie Hollande*. Du tems des Romains, elle faiſoit partie de la Gaule Belgique; ſes habitans étoient les Caninéfates, peuples que les anciens plaçoient dans la partie maritime & occidentale de l'île des Bataves.

Cette île s'étendoit juſqu'auprès de Gertruydenberg: tout ce qui étoit au nord du vieux canal du Rhin (j'appelle ainſi le canal qui paſſe à Leyden, & qui avoit ſon embouchure à Catwyck), s'appeloit *la Friſe*, & étoit poſſédé par les Marſatiens (peuple dont le Kennemerland conſerve, en partie, le pays & le nom), & par les Friſons, qui occupoient une portion du Rhinland, l'Amſtelland, le Goyland, le Waterland, & tout ce qui eſt préſentement de la Weſtfriſe. Tout ce pays, auſſi bien que la véritable Friſe d'aujourd'hui, & même le pays d'Utrecht, s'appeloit encore *Friſe* dans le XIe ſiècle.

Les Romains firent des tentatives inutiles pour dompter les Friſons, qui demeurèrent indépendans, & reçurent la foi chrétienne ſous le règne de Charlemagne. Les Danois, connus alors ſous le nom de *Normands*, ou *Nordalbingiens*, ſe rendirent maîtres de la Friſe juſqu'à l'an 900: mais du tems de Charles le Simple, les Friſons ſecouèrent le joug de ces barbares; & ce même Charles donna le titre de comte de Friſe à Thierry, qui a été, à ce qu'on rapporte, le premier comte de Hollande. Il s'établit à Vlaërding, ou Flarding, bourgade au-deſſous de Roterdam, qui étoit autrefois une ville capitale du pays. Ce fut là que commença le marquiſat de Flarding, ou Fladerting, qui eſt l'ancien nom de la véritable Hollande. En effet, Hermanus Contractus, moine Bénédictin, qui écrivoit l'an 1066, la nomme *Fladirtinga*, & ne ſe ſert pas une ſeule fois du mot *Hollande*.

Ce que nous appellons aujourd'hui la *Nord-Hollande*, habitée alors par les Friſons, demeura dans l'indépendance juſqu'en 1313, que Jean de Bavière, comte de Hollande, prit leur capitale & la ruina. Ce pays ayant depuis fait partie du comté de Hollande, on l'appela *Nord-Hollande*, quoique dans les actes publics, le nom de *Weſt-Friſe* ſe ſoit conſervé juſqu'à ce jour.

Avant que ce pays fût ſoumis aux comtes de Hollande, il étoit gouverné par divers ſeigneurs particuliers, qui n'avoient de ſupériorité les uns ſur les autres, que celle que leurs forces, leur génie, ou leurs alliances pouvoient leur donner. Ainſi le comté de Hollande méridional & ſeptentrional s'eſt formé peu à peu ſur les ruines de pluſieurs ſeigneurs particuliers comme tous les autres grands états de l'Europe.

La ſucceſſion des comtes de Hollande a ſubſiſté juſqu'à Philippe, pere de Charles V, qui laiſſa ce comté à Philippe II, roi d'Eſpagne: on ſait de quelle maniere ce monarque le perdit, de même que les autres états dont ſe forma la république des Provinces-Unies.

Les premiers comtes de Hollande faiſoient leur capitale de Vlaerding, laquelle ayant été ruinée vers l'an 1200, par le débordement de la Meuſe, les comtes s'établirent à Graveſande, & enfin à la Haye: ce détail ſuffit pour l'ancienne Hollande.

La Hollande moderne ſe diviſe, comme autrefois, en Hollande ſeptentrionale, ou Weſtfriſe, & en Hollande méridionale, ou Zuide-Hollande; mais les limites en ſont différentes. Aujourd'hui l'on prend la Hollande ſeptentrionale à l'Y: ce petit golfe, qui eſt une extenſion du Zuyder-zée, ſépare la Hollande méridionale de la Weſtfriſe. Ce qui eſt au midi, eſt la Hollande proprement dite; ce qui eſt au nord, eſt la Weſtfriſe, ou la Nord-Hollande: & les deux enſemble ne font qu'une province, dont les états prennent la qualité d'états de Hollande & de Weſtfriſe.

L'aſſemblée des états de Hollande & de Weſtfriſe eſt compoſée des députés des conſeils de chaque ville. Originairement il n'y avoit que la nobleſſe, laquelle fait un corps, & ſix villes principales, qui euſſent voix & ſéance aux états: ces ſix villes étoient Dordrecht, Harlem, Delft, Leyden, Amſterdam & Gouda. Aujourd'hui, outre la nobleſſe, il y entre des députés de dix-huit villes; ſavoir, des ſix que nous venons de nommer, & des douze villes ſuivantes, Roterdam, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, la Brille, Alkmaer, Hoorn, Enckuyſen, Edam, Monichendam, Medenblick, & Purmerend.

La nobleſſe a la première voix, & Amſterdam, qui eſt la capitale de toute la Hollande, le plus grand crédit. L'aſſemblée des états de Hollande & de Weſtfriſe eſt fixée à la Haie, par une réſolution de l'année 1581; reſolution qui porte néanmoins qu'on pourroit changer le lieu ſi le cas le requéroit: mais cela n'eſt jamais arrivé.

Cette aſſemblée ſe forme quatre fois par an, aux mois de mars, de juillet, de ſeptembre & de novembre. Si les nobles, ou quelques villes, trouvent qu'il ſoit néceſſaire de convoquer extraordinairement les états, on s'adreſſe aux conſeillers-députés, qui jugent de l'importance de la matière: lorſqu'ils penſent qu'elle requiert l'aſſemblée des états, ils ont droit de les convoquer, & en fixent le jour. Les députés qui compoſent les états de Hollande, n'en ſont pas les ſouverains; ce droit réſide dans le collège des nobles & le conſeil des villes, ou du moins, devroit y réſider par les principes de la conſtitution Hollandaiſe, ſi toutefois il exiſte dans le monde entier une ſeule conſtitution qui puiſſe arrêter l'influence deſpotique du gouvernement.

La province de Hollande & de Weſtfriſe, n'a point de ports ſur l'Océan immédiatement; les ſiens ſont ou dans la Meuſe, ou dans le Zuider-zée. Elle eſt bordée à l'occident par des dunes qui arrêtent l'impétuoſité des flots de la mer; & du côté

des rivières & du Zuider-zée, par des fortes digues qui ſont entretenues avec beaucoup de ſoins & à grands frais, ſans quoi le terrein ſeroit bientôt ſubmergé. La nature a fait la Hollande pour avoir une attention perpétuelle ſur elle-même. Tout y eſt entrecoupé de canaux qui ſervent à deſſécher les prairies & à faciliter le tranſport des denrées d'un lieu à l'autre. On ne voyage nulle part ni ſi ſûrement, ni ſi commodément, ni ſi fréquemment, ſoit de jour, ſoit de nuit, de ville en ville; & l'on ſait toujours, à quelques minutes près, l'heure à laquelle on arrivera.

D'un bout de la Hollande à l'autre, règnent ſans interruption, dans les grands chemins, les villes, les bourgs & les villages, des allées & des avenues d'arbres tirées au cordeau, taillées de toutes les manières, & bien mieux ſoignées que ne ſont les avenues des palais des rois. Les bourgs & les villes ſe touchent preſque & paroiſſent bâtis de l'année. Ce qu'on appelle *villages* en Hollande, ſeroit nommé ailleurs des villes, des bourgs magnifiques: preſque tous ont leur égliſe, leurs magiſtrats, leurs foires annuelles, leurs maiſons pour les orphelins, & beaucoup de privilèges & de commodités que n'ont pas pluſieurs villes de France. Dailleurs tout le pays eſt couvert de maiſons de campagne, qui, loin de rien rapporter aux propriétaires, coûtent beaucoup pour l'entretien.

Chacun y eſt maître de ſon bien: la monnoie y eſt invariable, le commerce libre; & c'eſt le plus ſolide appui de la province. La religion proteſtante eſt la dominante, mais on y tolere toutes les religions du monde.

La Hollande touche du côté du midi aux états de Brabant, du côté du levant aux provinces de Gueldres, d'Utrecht, & au Zuider-zée; au nord elle confine au Zuider-zée & à la mer du nord, qui la limite auſſi au couchant. On lui donne environ quatre cens quarante mille journaux de terre. On n'y reſpire point un air ſain: la plus grande partie du ſol y eſt en pâturages & en praires. Le bétail & les bêtes à cornes y abondent; & le beurre, ainſi que les fromages, le bœuf ſalé, forment le principal commerce des campagnes. Le meilleur beurre de la province eſt celui de Delft; les meilleurs fromages ſont ceux de Gonde & d'Edam. Toutes les terres qui avoiſinent la Zélande produiſent de bons grains; dans les parties intérieures, la terre eſt tourbeuſe & n'eſt bonne qu'au chauffage. Les objets de ſon induſtrie ſont ſes étoffes de toutes eſpèces, ſes toiles, ſes draps, ſes ratines, &c. Le nombre des fleuves, des rivières, & des lacs eſt prodigieux, ce qui doit toujours contribuer à rendre ce pays très-humide, puiſqu'ils ſont tous liés entr'eux par des canaux qui établiſſent une communication entre les bourgs & les villages.

Quant à la population & à l'agriculture, il n'y a que deux pays dans le monde, abſtraction faite de leur étendue, qui puiſſent le diſputer à la Hollande; je veux dire la Suiſſe & la Chine. On compte dans cette province trente-ſept villes, huit bourgs, environ quatre cents villages, & au-delà d'un million & demi d'habitans. Nulle part la propreté n'eſt portée à un plus haut point, ſoit dans les villes, ſoit dans les maiſons. Juſques dans les villages mêmes, les meubles ſont nets & reluiſans au-delà de ce qu'on pourroit ſe l'imaginer. Les écuries à vaches y ſont belles, ſpacieuſes, & ſi propres, que beaucoup de propriétaires y fixent leur demeure, pour ne point gâter le poli de leurs appartemens.

Quoique le terrein y ſoit ingrat, & qu'il ne produiſe point de vin, & peu de bled, il n'y a point de pays au monde plus abondant & plus riche. Ces laborieux républicains ont, par le commerce, rendu toutes les nations tributaires. A peine trouvet on un point ſur le globe où n'ait pénétré & ne pénètre encore l'induſtrie hollandaiſe; on voit chez eux régner la plus étroite économie; & cependant leurs magnifiques magaſins renferment les fruits, les marchandiſes & l'or des deux mondes! La forme ſage & fière de ſon adminſtration a ſu créer un peuple navigateur de ces hommes qui, ſous le deſpotiſme Eſpagnol, languiſſoient enſevelis dans leurs marais; ils ont forcé par-tout la terre à leur accorder tout ce qu'elle pouvoit leur donner; & par leurs écluſes auſſi étonnantes que hardies, ils ont fait des conquêtes ſur l'Océan même.

Leur ſage vigilance s'eſt étendue ſur l'homme de toutes les claſſes; les hôpitaux ſont moins des abris pour la pareſſe, la fainéantiſe & le vice, que des aſyles pour l'induſtrie & l'ndigence. Les vieillards, les hommes infirmes, les bandits, les libertins, tout eſt forcé de puiſer dans un travail continuel, des ſecours contre les beſoins de la vie. En Italie, en Eſpagne, en France, une charité ſtupide étend la pareſſe & le vice, loin de les détruire; chez le Hollandais, une bienfaiſance éclairée travaille autant à remédier au mal qu'à le prévenir; & les délits même commis contre la ſociété, tournent encore au profit de la ſociété. Des loix ſages forment ſans ceſſe de ſages citoyens. Nul coup d'autorité pour écraſer l'innocence foible & malheureuſe; tout homme eſt ſous la ſauvegarde de la nation: la bonne foi règne dans le commerce, & lui donne une nouvelle vie; on ne voit pas, comme chez nous, de ces banqueroutes multipliées, qui conduiſent l'homme ſans honneur à l'opulence; une vie active & ſobre, une marche auſſi patiente que pénible, des mœurs enfin, voilà tout le ſecret pour s'enrichir. Les femmes concentrées dans leur ménage, ſe font gloire de préſider à l'éducation de leurs enfans; elles ne rougiſſent point d'entrer dans tous les détails domeſtiques; économes, réſervées, modeſtes, laborieuſes, on les voit partager avec leurs maris le fardeau de la vie: enfin ce peuple étonnant eſt pour ainſi dire le facteur des nations: en travaillant pour ſoi, il ne paroît occupé que du ſoin de porter par-tout l'abondance; il ne ſemble né que

pour rapprocher toutes les parties du globe, échanger le superflu d'un climat contre le luxe d'un autre climat, & en s'enrichissant aux dépens de toutes les nations, il a des droits encore à leur reconnoissance. Tels sont les traits sous lesquels nous eussions aimé à peindre la Hollande il y a à peine quelques années; aujourd'hui on peut lui reprocher la corruption de son gouvernement, son goût barbare & sauvage encore au sein de ses richesses, son apathie sociale, civile & politique, sa passion pour l'or qui lui fait tout sacrifier, & enfin la mesquinerie d'idées & de conduite, si j'ose ainsi m'exprimer, qui ne fait de cette nation, jadis républicaine, qu'une espèce de communauté de marchands & de négocians. Nous nous réservons, au mot *Provinces-Unies*, de peindre ce peuple dont la décadence est déjà sensible, & d'indiquer les causes qui le rendent aujourd'hui si différent de lui-même. (*M. D. M.*)

HOLLANDE, ou PROVINCES-UNIES des Pays-Bas. *Voy.* PROVINCES-UNIES. *Voyez* PAYS-BAS.

HOLLANDE (la Nouvelle), pays dans les terres australes, au midi des Moluques, en-deçà & en-delà du tropique du Capricorne.

D'après ce que l'on en connoît jusqu'à présent, cette terre s'étend depuis le 10e degré de latitude méridionale, jusqu'au 34e.

Ce pays, dont la côte orientale a été surnommée par Cook, *la Nouvelle Galles méridionale*, est beaucoup plus grand qu'aucune autre contrée du monde connu. La côte, réduite en ligne droite, n'a pas moins de 27 degrés, ou près de deux mille milles; de sorte que sa surface en quarré doit être beaucoup plus grande que celle de toute l'Europe. Au sud des 33 & 34 degrés, la terre est en général basse & unie: plus loin au nord elle est remplie de collines; mais on ne peut pas dire que dans aucune partie elle soit véritablement montueuse. Les terreins élevés pris ensemble, ne font qu'une petite portion de sa surface, en comparaison des vallées & des plaines. Le sol est souvent sabloneux, & la plupart des savanes, sur-tout au nord, sont semées de rochers stériles. Sur les meilleurs terreins, la végétation est moins vigoureuse que dans la partie méridionale du pays; les arbres n'y sont pas si grands, & les herbes y sont moins épaisses. Les arbres même sont à environ quarante pieds de distance les uns des autres. Le sol, dans plusieurs endroits, pourroit être susceptible d'amélioration, mais la plus grande partie n'est guère propre à une culture régulière.

Comme ce pays n'est connu que sur les côtes, & qu'on n'a pu encore s'enfoncer dans l'intérieur des terres, Cook a remarqué, au plus fort même de la saison sèche, une quantité innombrable de petits ruisseaux & de sources, mais point de grandes rivières. La côte du côté du nord, à 25 degrés sud, est remplie de bonnes baies & de havres, où les vaisseaux peuvent être parfaitement à l'abri de tous les vents.

On ne trouve guères que deux espèces d'arbres, qu'on puisse appeler bois de charpente; le gommier, d'où distille la résine, & l'autre ressemble à-peu-près à nos pins. Le bois de ces deux arbres est extrêmement dur & pesant. On y remarque aussi trois différentes sortes de palmier, dont deux produisent un choux, & tous les trois une espèce de noix qui firent, sur les matelots qui voulurent en manger, l'effet violent de l'émétique. Outre ces arbres, on en voit aussi un grand nombre qui donnent des fruits, & dont l'espèce est entièrement inconnue en Europe.

Les plantes & les simples s'y trouvent dans une prodigieuse quantité, ainsi que plusieurs espèces d'herbes potagères. A l'égard des quadrupèdes, on y a vu des chiens, un animal appelé *kanguroo*, un autre ressemblant au *phalanger* de M. de Buffon, & une quatrième espèce peu différente du putois. Plusieurs personnes de l'équipage de Cook dirent y avoir vu des loups. On y a aussi remarqué des chauve-souris, dont une espèce étoit aussi grosse qu'une perdrix. Les oiseaux de mer, & les oiseaux aquatiques, sont les mouettes, les cormorans, les boubies, les noddies, les corlieux, les canards, les pélicans qui sont d'une grandeur énorme, &c. Les oiseaux de terre sont des corneilles, des perroquets, des catacouas, & d'autres du même genre & d'une beauté exquise; des pigeons, des tourterelles, des cailles, des outardes, des hérons, des grues, des faucons, & des aigles. Parmi les reptiles, il y a des serpens de différentes espèces, des scorpions, des mille-pieds, & des lézards. Les insectes sont en petit nombre; les mosquites & les fourmis sont les principaux.

La mer, dans ces pays, fournit aux habitans plus d'alimens que la terre. Cook y fit jeter rarement le filet, sans prendre cinquante à deux cents livres de poisson. Excepté le mulet & quelques-uns des coquillages, les autres ne sont pas connus en Europe. La plupart sont bons à manger, & plusieurs sont excellens. Les bancs de sables & les récifs sont couverts d'une quantité incroyable de tortues vertes, & d'huîtres de toutes espèces, même d'huîtres perlières. Il s'y trouve aussi des pétoncles d'une grosseur énorme, des écrevisses de mer, des cancres, & des caimans dans les rivières & les lacs salés.

Le nombre des habitans de la Nouvelle-Hollande paroît être très-petit en proportion de son étendue: à peine voit-on quelques cases éparses dans une enceinte immense. Les hommes sont d'une taille moyenne, & en général bien faits: ils sont sveltes, doués d'une vigueur, d'une activité & d'une agilité remarquables. Leur visage n'est pas sans expression; ils ont la voix extrêmement douce & même efféminée. Leur peau est tellement couverte de boue & d'ordure, qu'il est très-difficile d'en connoître la véritable couleur.

Cette crasse les fait paroître presque aussi noirs que des nègres. Leurs traits sont bien loin d'être

désagréables & tels que Dampierre les décrit. Ils n'ont ni le nez plat, ni les lèvres grosses; leurs dents sont blanches & égales; leurs cheveux sont naturellement noirs, mais ils les portent tout courts. Leur barbe est de la même couleur, touffue & épaisse, mais ils ne la laissent cependant pas croître beaucoup; & se raser chez ces peuples, c'est se brûler la barbe.

Les deux sexes vont entièrement nuds. Ils ne semblent pas plus regarder comme une indécence de découvrir tout leur corps, que nous d'exposer à la vue nos mains & notre visage. Leur principale parure consiste dans l'os qu'ils enfoncent à travers le cartilage qui sépare les deux narines l'une de l'autre. Cet os est aussi gros que le doigt; & comme il a cinq à six pouces de long, il croise entièrement le visage, & bouche si bien les narines, qu'ils sont obligés de tenir la bouche fort ouverte pour respirer; aussi nazillent-ils tellement lorsqu'ils veulent parler, qu'ils se font à peine entendre les uns aux autres. Outre cet ornement, ils ont des colliers faits de coquillages taillés & attachés ensemble très-proprement; des bracelets de petites cordes qui forment deux ou trois tours sur la partie supérieure du bras, & autour des reins un cordon de cheveux tressés. Ces peuples, outre la crasse & l'ordure qui couvre la peau de leur corps, le peignent encore de blanc & de rouge. Ne se nourrissant que de pêche & de fruits, & ignorant l'art de cultiver la terre, ils vivent errants, forment des petites sociétés de vingt ou trente, & restent dans un canton tant qu'il peut fournir à leur subsistance; alors ils s'y construisent de petites cases, en forme de four; lorsqu'ils ne passent qu'un jour ou deux dans un endroit, ils couchent pêle-mêle sur la dure, hommes, femmes, enfans, s'abritant tout au plus d'un buisson ou d'un arbre, mais plus souvent encore tapis sur l'herbe qui a près de deux pieds de hauteur. Leurs meubles consistent dans une espèce de vase oblong, fait d'écorce, & un sac à mailles d'une médiocre grandeur, où ils renferment un morceau ou deux de résine, quelques hameçons & des lignes; leurs armes sont des javelines & des lances; celles-ci ont depuis huit jusqu'à quatorze pieds de long. Elles sont composées de plusieurs pièces qui entrent les unes dans les autres, & sont liées ensemble. On y adapte diverses pointes d'un bois dur ou d'os de poissons. Ces lances ainsi barbelées, font une arme terrible, car lorsqu'elles sont entrées dans le corps, on ne peut les en retirer sans déchirer les chairs, ou sans laisser dans la blessure les échardes pointues de l'os ou de la coquille qui formoient les barbes. Ils lancent ces armes avec beaucoup de force & de dextérité, & manquent rarement leur coup à dix & même vingt verges. Mais s'ils veulent atteindre à quarante ou cinquante verges, ils ont découvert l'art de le faire avec plus de justesse encore, par le moyen *d'un bâton à jeter;* & la lance alors fend l'air avec une rapidité incroyable.

Ils ont pour arme défensive des boucliers d'écorce d'arbre, de trois pieds de long & de dix-huit pouces de large. Leurs pirogues sont aussi grossières & aussi mal-faites que leurs cabanes: ce ne sont que des écorces dont les extrémités sont liées ensemble, tandis que de petits cerceaux de bois tiennent le milieu séparé; & cependant on voit jusqu'à trois personnes sur un bâtiment de cette espèce; ils ont néanmoins d'autres pirogues qui ne consistent qu'en un tronc d'arbre qu'ils ont creusé avec des pierres tranchantes & par le feu.

Les habitans de la Nouvelle Hollande sont naturellement braves, familiarisés avec les dangers des combats, & par habitude ainsi que par nature, forment un peuple guerrier & audacieux. Les Hollandais découvrirent la Nouvelle Hollande en 1644, mais ils n'y firent point d'établissement.

J'ai, dans cet article, consulté de préférence l'immortel Cook, dont la relation n'est pas toujours d'accord avec celle de Dampierre, mais qui me paroît beaucoup plus instructive, & porte avec elle un air d'authenticité que l'autre n'a pas toujours. (*MASSON DE MORVILLIERS.*)

HOLLENBOUG, ville d'Allemagne dans la basse Autriche, près de Crems.

HOLLIN, ville & forteresse de Suède, sur la côte méridionale de l'île d'Aland, avec un port.

HOLM, c'est ainsi qu'on nomme en Suède, en Danemarck, & dans d'autres pays du nord, le chantier où l'on travaille à la construction des navires. Ainsi les noms des villes qui se terminent par holm annoncent un port de mer. (*R.*)

HOLOSTOBROÉ, HOLDSTEBROA, ville de Danemarck, dans le nord Jutland, & dans la préfecture de Rypen, au district d'Ulfbourg. Elle est baignée d'une rivière poissonneuse, qui se jète à un mille & demi de ses murs, dans le golfe sablonneux de Torskminde, formé par la mer du nord. L'enceinte de cette ville est médiocre; mais son trafic est considérable. Les campagnes qui l'environnent sont fertiles en grains & en fourrages; & malgré les secours que sa rivière refuse à son commerce, elle s'enrichit de l'exportation qui se fait par terre, de ses bleds, de ses bœufs, & surtout de ses beaux chevaux. (*R.*)

HOLOVACZ, ville de Pologne dans le palatinat de Volhinie.

HOLSTEBROÉ. *Voyez* HOLOSTOBROÉ.

HOLSTEIN, état d'Allemagne, érigé en duché par l'empereur Frédéric III, l'an 1474. Il est situé dans le cercle de basse Saxe, entre l'Elbe, la mer du nord, l'Eyder, la Levensau, la mer Baltique, le duché de Lauenbourg, & les territoires de Hambourg & de Lubeck. Il comprend les anciennes provinces de Holstein propre, de Stormarie, de Dithmarse & de Wagrie, dont les trois premières étoient la patrie des Nordalbingiens, nation Saxonne, soumise & dispersée par Charlemagne, qui en transporta des milliers de familles en Hollande, en Flandres & en Brabant. L'évêché

d'Eutin, le comté de Rantzau, la seigneurie de Pinnenberg & la ville d'Altena sont enclavés dans ce duché sans en faire partie, & on lui donne environ dix-huit milles d'orient en occident, & douze à treize du septentrion au midi.

C'est un pays à-peu-près plat, arrosé des rivières d'Elbe, d'Eyder, de Stor, de Schevartau, de Pinnau & de Schwentin, & fréquemment tourmenté de vents impétueux, qui sans doute purifient l'air qu'on y respire, mais qui venant à soulever les flots de la mer du nord, exposent assez souvent la contrée au danger des inondations, & lui rendent absolument nécessaire l'entretien très-coûteux d'un grand nombre de digues.

L'on distingue trois sortes de terreins dans le Holstein, l'humide ou le marécageux, le sablonneux ou les bruyères, & les terres dures. Celles-ci sont à l'orient vers la Baltique; les bruyères sont vers le milieu du pays entre Hambourg & Rendsbourg, & les marais sont à l'occident vers l'Elbe & la mer du nord. Graces à l'industrie & au travail des habitans, chacun de ces sols a son mérite. Le premier est riche en fourrages, en froment & en gros légumes. Le second nourrit beaucoup de brebis. Et le troisième fertile, à force de culture, produit toutes sortes de bons grains. Le bois à brûler manque dans le Holstein; les chênes & les hêtres s'y consument sans qu'on les remplace; mais la nature lui donna de la tourbe, & l'art lui apprit à faire usage des herbes de bruyère desséchées. L'on exporte de ce pays-là quantité de grains, de légumes, de bœufs, de vaches, de brebis, de pourceaux, de volaille, de poissons, de gibier, de beurre & de fromage. Au moyen des deux mers qui flanquent le duché, & de la plupart de ses rivères qui sont navigables, le commerce s'y fait sans retard & sans peine. Hambourg & Lubeck sont ses deux grands entrepôts; il y porte l'excédent de ce qu'il a; il en rapporte les supplémens de ce qu'il n'a pas. Une heureuse activité règne dans cet échange, & l'on peut dire en général que le Holstein prospère. L'on y compte quatorze villes & dix-huit bourgs, avec une multitude de terres seigneuriales & de baillages, dont les uns sont aux princes du pays, & les autres à la noblesse, & à quelques abbayes sécularisées à l'époque de la réformation; car toute la contrée est luthérienne, & ce n'est que dans Gluckstadt, Kiel, Rendsbourg & Altena, ses villes principales, que l'on trouve des églises de différentes communions chrétiennes & des Juifs.

Après la conquête & la dépopulation du pays par Charlemagne, les ducs de Saxe l'eurent en partage, & le gardèrent avec négligence jusqu'au commencement du XIIe siècle. A cette date, ils l'inféodèrent, à titre de comté, à la maison de Schauenbourg, qui s'appliquant d'abord à le repeupler, y transplanta des Flamands, des Frisons, des Westphaliens & des Venedes; & qui, après en avoir joui long-tems, non sans trouble de la part des rois de Danemarck, ducs de Sleswick, le leur abandonna enfin l'an 1459, & ne se réserva que la seigneurie de Pinneberg. Dans le XVIe siècle, après la mort du roi Frédéric II, il s'en forma deux parts, dont l'une resta dans la branche aînée de la maison royale, qui la tient encore sous le nom de *Holstein Gluckstadt*, & l'autre fut affectée à la branche cadette de cette maison qui l'a possédée sous le nom de *Holstein-Gottorp*, ou sous le titre de *maison ducale*. L'on dit que Holstein Gluckstadt rapporte annuellement 400000 rixdalers, & Holstein Gottorp 200000. Les chambres de justice, de finance & de régence de la première siégeoient dans la ville de Gluckstadt, & celles de la seconde, dans la ville de Kiel.

Les gentilshommes de la contrée jouissent de franchises & de privilèges qui ne les exemptent pas de payer d'assez fortes contributions à l'état. Ils font corps avec la noblesse de Sleswick, & tous les paysans de leurs terres sont esclaves de la glèbe. Les paysans des domaines du roi & de ceux du duc ont été tirés de cet esclavage. Quant aux villes, elles ont des immunités, quelques droits de police, & des écoles latines. Il y a dans Kiel une université, & dans Altena un très-bon collége académique.

Holstein Gluckstadt & Holstein Gottorp avoient chacun voix & séance dans les diètes d'Allemagne, au collège des princes, & payoient en commun 800 florins pour les mois romains, & 278 rixdalers 63 creutzers pour la chambre impériale. La branche de Sonderbourg, d'où sont sortis les lignes d'Augustbourg, de Beck & de Plon, n'est considérée que comme une branche appanagée. Cependant tous les princes de Holstein, sans exception, portent les titres d'héritiers de Norwège, ducs de Sleswich, de Holstein, de Stormarie & de Dithmarse, comte d'Oldembourg & de Delmenhorst.

Holsteinbourg est un château de Danemarck, situé dans l'île de Seeland, au baillage d'Andershow, & possédé par des gentilshommes connus dans le royaume sous le titre de comtes de Holstein.

En 1773 le roi de Danemarck acquit tout le duché de Holstein en donnant les comtés d'Oldembourg & de Delmenhorst, en échange de la partie ducale de ce duché. Ce fut Frédéric-Auguste, évêque luthérien de Lubeck, qui obtint ces comtés, situés en Westphalie, pour lui & ses descendans mâles.

Le duché de Holstein, qui n'eut d'abord que le titre de comté, avoit été érigé en duché en 1474, en faveur de Christian ou Christiern Ier, roi de Danemarck. Il avoit été ensuite partagé entre ses petits-fils Christiern III, chef de la branche royale de Danemarck, & Adolphe, chef de la branche des ducs de Holstein-Gottorp ou Sleswick, dont un prince fut appelé en 1742 en Russie, & y régna peu de tems sous le nom de Pierre III. C'est

cette dernière branche de Holſtein qui a produit les ducs de Holſtein-Eutim, dont le prince aîné a été reconnu roi de Suède en 1751. (*R.*)

HOLTE, ou HOLTEN: c'eſt le nom d'une petite ville du duché de Clèves, en Weſtphalie, d'une commanderie de l'ordre Teutonique, au baillage d'Altenbieſen, & de divers autres lieux peu conſidérables d'Allemagne.

HOLTZAPFEL, petite ville & comté d'Allemagne, dans la principauté de Naſſau-Siegen.

HOLTZ-ZELLE, baillage du comté de Mansfeld, ſous la ſouveraineté de l'électeur de Brandebourg. C'étoit autrefois un couvent de religieuſes. (*R.*)

HOLTZMUNDEN, ville d'Allemagne dans la Baſſe-Saxe, & dans la principauté de Wolfenbuttel, ſur le Weſer. Elle eſt fort ancienne, & a paſſé à la maiſon de Brunſwick, après l'extinction de celle d'Eberſtein, au commencement du XVe ſiècle. Son enceinte n'eſt pas conſidérable, mais elle eſt proprement bâtie, & renferme pluſieurs fabriques & manufactures qui la font fleurir, auſſi bien qu'une école latine enrichie d'une belle bibliothèque. (*R.*)

HOLUM, HOOLUM, HOOLAR, ville d'Iſlande, dans le quartier ſeptentrional de l'île, avec un evêché fondé l'an 1106, & mis ſur un meilleur pied dans le XVIe ſiècle, par le roi de Danemarck Chriſtiern III. Il y a une imprimerie d'où ſortent les livres de dévotion qui ſe diſtribuent dans la contrée.

HOLY-HEAD, ville maritime d'Angleterre, dans l'île d'Angleſey, entre l'Angleterre & l'Irlande.

HOLY-ISLAND, *Lindisfarnia*, petite île d'Angleterre, ſur la côte de Northumberland; l'air n'en eſt pas ſain, ni le terroir fertile; ſa plus grande reſſource eſt la chaſſe & la pêche; mais le havre eſt aſſez bon, & défendu par un fort. Il y avoit autrefois dans cette île un monaſtère avec une égliſe, qui avoit titre d'évêché, & qui fut enſuite transféré à Durham. Elle étoit auſſi la retraite d'un grand nombre de ſolitaires; & c'eſt apparemment pour ces raiſons, qu'on lui donne le nom de *Holy-Iſland*, qui ſignifie l'*Iſle-Sainte*. *Long.* 15, 56; *lat.* 55, 40.

HOLZAPFEL. *Voyez* HOLTZAFEL.

HOLZMUNDEN. *Voyez* HOLTMUNDEN.

Fin du premier Volume.